DICTIONNAIRE

DE LA BIBLE

A — L.

MM. Howeker, libraire à *Amsterdam.*

L. Van Bakkenes, libraire à *Amsterdam.*

Caarelsen et Comp., libraires à *Amsterdam.*

Broese et Comp., libraires à *Bréda.*

J. Van Golverdinge, libraire à *La Haye.*

A la Librairie Evangélique, rue de l'Impératrice, 33, à *Bruxelles.*

Dulau et Comp., libraires, Soho-Square, à *Londres.*

Partridge et Oakey, 34, Paternoster Row, à *Londres.*

Bagster and Sons, Paternoster Row, 15, *à Londres.*

G. Bridel, libraire *à Lausanne.*

Veuve Duret-Corbaz, libraire *à Lausanne.*

Michaud, libraire *à Neuchâtel.*

Ch. Twietmeyer, libraire à *Leipzig.*

DICTIONNAIRE
DE LA BIBLE
OU
CONCORDANCE RAISONNÉE
DES
SAINTES ÉCRITURES

CONTENANT, EN PLUS DE 4,000 ARTICLES :

1. La Biographie sacrée ; — 2. L'Histoire sainte ; — 3. L'Archéologie biblique ; — 4. La Géographie biblique ; — 5. L'Histoire naturelle biblique, la Botanique, la Zoologie et la Géologie ; — 6. L'Esprit de la législation mosaïque ; — 7. Des Introductions spéciales aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament ; — 8. Des Essais sur diverses portions des Écritures ; — 9. L'Interprétation et l'explication d'un grand nombre de passages obscurs ou mal traduits ; — 10. Des Directions pour l'étude de la prophétie, etc.

PAR

JEAN-AUGUSTIN BOST

PASTEUR.

TOME PREMIER.

PARIS

LIBRAIRIE PROTESTANTE,

RUE TRONCHET, 2.

—

IMPRIMERIE DE MARC DUCLOUX ET COMPAGNIE,

RUE SAINT-BENOIT, 7.

—

1849

PRÉFACE.

Si la destructivité est peut-être le caractère dominant de notre siècle, si la destructibilité est le caractère de toutes les puissances qui cherchent sur la terre un point d'appui; s'il n'y a plus rien ici-bas qui soit aujourd'hui respecté, si tout est ébranlé, si les royaumes se dissolvent, si la propriété est menacée d'une transformation, si par quelques-uns la famille est niée au point de vue humanitaire; si la tiare pontificale, vulgairement appelée religion, est elle-même compromise, si les États de l'Église sont menacés dans leur existence comme les Églises de l'État, si les puissances les mieux établies semblent être à la merci du premier vent qui souffle, il reste encore une puissance que rien n'a jamais pu renverser, ni ébranler : une puissance qui n'a pu être détruite ni par les révolutionnaires français du dix-huitième siècle, ni par les révolutionnaires romains du douzième et du seizième; une puissance contre laquelle ont échoué les dragonnades de Louis XIV, et les flammes du clergé; une puissance qui a résisté à la force plus délétère encore de l'oubli, de l'indifférence, de l'ignorance, du mépris; une puissance que n'ont pu compromettre ni les moines oisifs des couvents, ni les moines furieux de l'inquisition, ni ceux qui élevaient leurs bâtards sur le trône des papes, ni ceux qui brûlaient Jean Huss; une puissance qui s'est montrée plus forte que les supplices, plus forte aussi que la corruption; une puissance enfin qui depuis dix-huit siècles toujours la même,

toujours sereine et pure, préside à la chute de tous ses ennemis, offre à tous les malheureux d'ineffables consolations, et reste seule debout, seule forte, au milieu des débris nombreux qui jonchent la terre autour d'elle.

Cette puissance, c'est *la Parole de Dieu.*

Sa force, c'est de ne renfermer aucun alliage humain. Elle est esprit et vie. Insensible à toute action terrestre, elle grandit par ses revers comme par ses succès, à l'inverse de tous les pouvoirs matériels, ecclésiastiques ou civils, qui, souillés de terre, tombent par leurs succès non moins que par leurs revers.

Il semble que la société moderne commence à le comprendre; elle se détache toujours plus, et surtout en religion, de ces autorités sans force morale qui pendant longtemps ont voulu s'imposer à elle. Assez longtemps on lui a dit : Occupez-vous du matériel, je m'occuperai du spirituel. Et maintenant ce matériel lui pèse ; elle s'en effraye ; elle veut, elle aussi, s'occuper du spirituel ; elle le cherche, mais où le trouvera-t-elle? Dans l'énervante et fade lecture des romans et des livres d'imagination? elle l'a essayé, et n'en veut plus. Dans les préoccupations politiques? elle l'a essayé, elle a espéré, elle n'a trouvé que déceptions. Dans la religion? mais laquelle? A laquelle donnera-t-on ce nom? Dieu a permis que celle que Voltaire appelait l'*infâme*, et que la main des hommes ne saurait détruire, se détruisît elle-même, qu'elle tombât de son propre poids, qu'elle arrachât elle-même le bandeau à ses prétendus sectateurs, et qu'elle leur dît : Je ne suis pas une puissance spirituelle, je ne suis qu'une puissance matérielle; je ne succomberai point; *j'ai* 300,000 *baïonnettes* pour me soutenir. Il a fallu (Dieu l'a permis) qu'elle se montrât non point la colonne et l'appui de la vérité, mais la fille des armes et du mensonge. Depuis longtemps on le soupçonnait, on le sait aujourd'hui. Qui recueillera son héritage?

Il n'y a plus que deux prétendants en présence, la Parole de Dieu, et l'incrédulité. Le grand nombre sans doute se rangeront dans les rangs de ce dernier, l'incrédulité, qui peut s'accommoder de toutes les formes religieuses, parce qu'elle a la conscience qu'elle les dé-

truira toutes dès qu'elle le voudra. Le petit nombre se grouperont autour de la Parole de Dieu, et ils s'y grouperont tous, parce que l'idole que quelques-uns adoraient encore par habitude ou par préjugé, se décompose de jour en jour, et perd jusqu'à son prestige extérieur. Les âmes pieuses de toutes les communions sentent le besoin impérieux de s'unir entre elles et de se séparer du monde. L'unité factice, dont le pesant niveau a si longtemps écrasé les peuples et l'Église, ne suffit plus aujourd'hui, pas plus en religion qu'en politique; le temps des fictions est passé, parce que l'âge de majorité est venu. Une lutte sourde, un travail souterrain s'accomplit au sein de toutes les sectes de la chrétienté : le protestantisme n'est pas moins divisé que le catholicisme, quoique par sa nature plus spirituelle, il ait moins à souffrir à l'extérieur : dans aucun pays protestant on n'aurait songé à faire venir de la troupe pour imposer un pasteur à ses paroissiens. Mais si, chez nous, la lutte est plus théologique, plus ecclésiastique, moins mondaine, elle n'en existe pas moins; si le principe de la liberté, qui est la base de notre constitution comme Église, est lui-même notre sauvegarde contre les excès de la liberté, et ne nous protége pas contre l'incrédulité; sous ce rapport même, parce qu'on n'a pas l'habitude de se repaître de chimères, de se payer de mots, les déchirements intérieurs sont plus visibles, plus sensibles, plus apparents, et l'on peut compter et classer nos diverses Églises. Mais ce travail de décomposition, ce travail qui se fait partout, n'est que le prélude nécessaire de la recomposition : la déformation annonce non-seulement une réformation, mais une transformation. L'énigme est posée, mais elle n'est pas encore résolue, le mot n'en est pas encore trouvé. Ce que l'on peut affirmer seulement, c'est que c'est autour de la Parole de Dieu que l'Église chrétienne se constituera, des fragments de tous ces corps qui auront été brisés entre les deux écueils de la superstition et de l'irréligion, du fanatisme et de l'incrédulité : la Parole de Dieu sera la seule autorité de l'Église nouvelle, parce que seule elle est infaillible et spirituelle, parce que son autorité a déjà subi toutes les épreuves sans ployer et sans rompre sous aucune.

C'est même une chose assez remarquable déjà, quoiqu'on ne puisse

pas en conclure tout ce que les prémices feraient attendre, que la Bible se soit créé un public en dehors du monde religieux qui fait reposer sur elle ses espérances et sa foi. Les sciences profanes, la philosophie, la philologie, l'histoire naturelle, étudient cet antique document d'un vieux monde passé, et viennent tour à tour lui rendre hommage; nos grands historiens cherchent dans la divinité la clef, le secret de l'histoire; c'est dans la religion que les littérateurs vont puiser leurs plus belles inspirations; les politiques, les économistes en appellent à la Bible, et les journalistes même, dans l'examen des questions sociales, empruntent à la législation hébraïque, aux discours de Jésus, aux enseignements des apôtres des arguments dont le point de départ, du moins, aurait bien étonné les encyclopédistes, et les désorienterait tout à fait s'ils n'avaient pas, pour se retrouver en chemin, le point commun d'arrivée et de but. La Bible a rompu les digues que les hommes avaient élevées pour la contenir, elle est entrée dans le domaine public, le principe de la réforme a triomphé comme triomphe toujours tout principe véritable; il reste maintenant à le développer, à l'appliquer. C'est le moment de la crise. Tous les partis ont fait cette expérience qu'il est plus aisé de remporter une victoire que d'en profiter, et que l'organisation définitive est bien rarement accomplie par les mêmes mains qui ont fait la conquête.

Quels que soient les hommes nouveaux de cette œuvre nouvelle, et quels que soient leurs devoirs, ce n'est que dans la Bible qu'ils pourront trouver et leur raison d'être et leurs moyens d'action. Ils ne seront pas appelés à créer ou à inventer; leur but peut être immense, mais leur tâche continuera d'être modeste; ils auront à comprendre la théologie, à l'appliquer, mais ils ne pourront pas en faire une nouvelle. Ils devront autant se garder de faire quelque chose de moderne, que d'évoquer les traditions de l'ancienne scolastique. La simple, mais consciencieuse et savante étude de la Bible doit toujours plus devenir à cet égard le grand juge des controverses, la règle de la foi, le mobile de la vie; et cette étude n'est autre que la théologie. Qu'il y ait encore bien des choses à comprendre, et même à apprendre, c'est ce qui est évident pour tous ceux qui n'auront pas un

parti pris d'avance de ne rien apprendre, et de ne rien oublier. L'étude des prophéties et plusieurs points de la dogmatique renferment des obscurités qui ne doivent point être éternelles, et l'on ne saurait avoir tout dit, quand on a dit : C'est un mystère. Dans la pratique le degré du renoncement à soi-même, le degré de l'amour que l'on doit avoir pour son prochain (*degré* est un triste mot pour des choses qu'on aime à se représenter comme devant être sans limites), les rapports des hommes les uns avec les autres, des riches avec les pauvres, les droits et les devoirs d'un État chrétien, le point où la désobéissance à l'État devient un devoir pour le chrétien (dans la question du service militaire par exemple), les divertissements légitimes, etc., sont autant de sujets sur lesquels il faut réfléchir encore, autant de points sur lequels la théologie prononcera plus sûrement encore quand elle sera débarrassée des préoccupations personnelles, des langes du passé, et de l'ignorance accidentelle ou systématique de ceux que l'on pourrait quelquefois croire ses représentants.

La théologie ! ce mot ne sera guère bien vu de tout le monde. On l'a condamné pour l'abus qu'on en a fait. Aux uns il rappelle la scolastique du moyen âge; pour les autres il est le synonyme d'idéologie ; c'est pour plusieurs une vaine théorie, une science faussement ainsi nommée, la foi sans les œuvres, ou une pédantesque érudition. C'est une chose assez ordinaire de faire porter aux systèmes la peine des fautes de leurs partisans; le christianisme a été attaqué souvent à cause de la conduite des chrétiens; la théologie, au même titre, a dû pâtir des fautes des théologiens; mais l'imputation n'est pas plus juste dans un cas que dans l'autre. La théologie ne diffère pas plus du christianisme que la foi ne diffère des œuvres; la théologie c'est le christianisme acquérant la conscience de lui-même; la théologie c'est l'étude des saintes lettres, la contemplation de Dieu en Jésus-Christ.

Sans doute on pourra dire encore qu'en définitive la théologie n'est que de la théorie; mais ce que l'on ne dira pas, c'est le mal qu'un semblable indifférentisme a fait à l'Église. Ce dédain pour la science théologique est tout aussi légitime que le serait le mépris du voyageur

pour celui dont les rêves ont imaginé l'application de la vapeur à la mécanique. On peut se passer de la science théologique comme on peut se passer des élucubrations astronomiques de tous ceux qui ont tracé et calculé la marche des astres ; ils ont travaillé dans le ciel, et les praticiens sont sur la terre. Comme science, la théologie n'est sans doute pas le christianisme, mais elle en est à la fois l'avant-garde, et la sauvegarde. La théologie a souvent fait fausse route, mais qui nous dira combien de fois l'ignorance s'est jetée dans les travers du mysticisme ou de l'incrédulité? Qui nous dira les écueils contre lesquels sont venues se heurter des âmes simples et sérieuses naviguant sans la connaissance des eaux? Qui nous dira combien de fois, en marchant sur cette terre inconnue, à tâtons au milieu de précipices dont rien n'indiquait la présence, des âmes pieuses et des Églises entières ont versé pour ne se relever qu'avec peine, ou ne point se relever, et compromis ainsi une cause qu'elles voulaient servir avec zèle, mais sans connaissance? Qui nous dira jusqu'à quel point cette ignorance n'a pas, de nos jours encore, fatalement influé sur la durée, la profondeur et la réalité du réveil religieux, dont on avait pu concevoir tant et de si belles espérances! Pourquoi si peu de fruits après tant de fleurs? Ah! sans doute, lorsque la foi est ce qu'elle doit être, vive, enfantine et pure, elle peut suppléer à la connaissance, parce qu'elle est elle-même la démonstration des choses qu'on ne voit point. Mais elle ne le peut qu'à la condition d'être entière et sans tache ni défaut. Elle ne le peut aussi que parce qu'il est dans sa nature même de ne point rester incomplète, mais de s'aggréger la connaissance, de s'approprier la science, de croître en s'assimilant tous les éléments de la révélation. Elle ne veut perdre aucune des paroles qui lui ont été données comme « propres à enseigner, à instruire, à convaincre, pour que l'homme de Dieu soit accompli, et parfaitement instruit pour toute bonne œuvre. » Elle ne se contente pas de connaître en partie, elle aspire à connaître parfaitement. Du jour où l'ignorance cesse de lui peser, c'est que l'indifférence a commencé ; c'est que la foi languit ; alors cette plénitude de vie et de force qui la soutenait au milieu des difficultés de la route l'abandonne ; alors aussi cette connaissance qui

était pour elle un besoin intérieur, devient pour elle, bon gré mal gré, un besoin extérieur. La force qui lui manque au-dedans, il faut qu'elle la retrouve au dehors ; après comme avant, à la foi il faut ajouter la science. C'est une nécessité pour l'individu comme pour l'Église.

Il suffirait d'ailleurs pour s'en convaincre de consulter l'état de nos paroisses, ou de lire quelques-uns de ces pâles sermons, maigres, étiques, sans substance, dont on les repaît si habituellement en tant de lieux. De la morale, de la dogmatique, délayée en trois points filandreux, de bons vœux, sans doute, parfois des descriptions pathétiques, de touchants tableaux, mais le retour invincible aux lieux communs, au cadre tout fait, au moule convenu, enfin l'horreur des questions élevées et précises, scientifiques et complètes ; voilà ce qui leur a valu depuis un certain nombre d'années cette réputation de somnolence dont ils auront de la peine à se débarrasser. Et pour peu que cela continue quelque temps encore, nous n'aurons bientôt plus grand'chose à envier sous ce rapport aux prônes des curés de village ; nous aurons même le pittoresque de moins. Les paroisses de leur côté, ou plutôt les paroissiens, ne cessant d'entendre les mêmes choses sous toutes les formes, et ne distinguant plus les sermons que par les textes, ne tardent pas à s'imaginer qu'ils en savent *aussi long* que leurs conducteurs, et partant ils cessent d'étudier l'Écriture ; bientôt ils cessent même de la lire ; ils ne fréquentent plus le culte, ou s'ils le fréquentent encore, ce n'est que par accident. On a des anciens qui ne connaissent plus, même les éléments de la vérité religieuse, et des catéchumènes dont l'unique préoccupation, puisqu'ils en savent autant que leurs pères, est d'avoir vite expédié la formalité de l'instruction religieuse. Il en est sans doute autrement dans les grands centres, où, sur le nombre, il s'est conservé un noyau vivant de ces chrétiens de la vieille roche qui veulent encore que la Bible soit étudiée comme elle doit l'être, sérieusement et à fond ; et ce qui prouve le mieux en faveur de l'idée sur laquelle nous croyons devoir insister, c'est ce double fait que, partout, ceux qui ont la foi cherchent à la nourrir et à la fortifier par l'étude de l'Écriture, partout aussi, ceux

qui n'ont pas la foi négligent jusqu'à la simple lecture de la Parole de Dieu.

Et qu'on ne dise pas que cette étude suffise à elle seule et sans aucune espèce de secours. L'Écriture a beau être simple et claire comme le jour, pour tout ce qui concerne les points essentiels de la morale et de la foi, elle n'en renferme pas moins des difficultés de fait, matérielles, résultant pour nous des temps et des lieux où elle a été écrite. On dira sans doute, pour pouvoir continuer de dormir, que les détails importent peu lorsqu'on est sûr de l'ensemble, et que, pourvu que les points fondamentaux soient solidement acquis, et clairs à entendre, on peut se passer de l'intelligence de tout ce qui n'est que matériel, lettre, et non esprit. Avec ce faux spiritualisme, invoqué déjà par les docètes, avec cette spirituelle paresse, avec ce dédain pour les faits et pour les détails, on ira, et l'on a été déjà plus loin qu'on ne voulait. Le Verbe éternel du Père a été mis dan un corps humain : les Juifs n'ont crucifié que la matière. La Parole divine a été incarnée dans un livre : ceux qui le brûlent ne brûlent que la matière, du papier. On reconnaît la divinité du Saint-Esprit, mais on nie sa personnalité ; on garde l'esprit, on ne repousse que la forme : on n'a plus qu'un pas à faire pour prétendre, avec Strauss, conserver l'esprit du christianisme et rejeter le Christ historique, le mythe, la forme, la matière. Mais, comme en général on est trop faible, trop inconséquent pour pousser jusqu'au bout les principes, on taxera d'exagération ces déductions, car la pratique habituelle ne les justifie pas. Eh bien! l'on aura autre chose. Vous aurez un bon frère du Béarn qui lira, dans une assemblée chrétienne, la parole de Jacques : « L'homme est justifié par les œuvres et non par la foi seulement », et qui, pour tout commentaire de la doctrine de l'apôtre, vous dira simplement « qu'il y a là sans doute une faute d'impression. » Vous aurez tel autre bon frère de la Suisse française, qui fera un commentaire de dix minutes sur la chrétienne naïveté de saint Paul qui nous dit : « Il vaut mieux se marier que de SE brûler. » Vous aurez surtout cette foule de petits docteurs qui ont le bonheur de ne douter de rien, qui, non-seulement, ne diront pas avec So-

crate : Je ne sais qu'une chose, c'est que je ne sais rien ; mais qui ne diront pas même avec saint Paul : Je ne veux savoir autre chose que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. Docteurs irréfragables, mais non pas angéliques, ils savent tout, affirment tout, et n'admettent pas même qu'on puisse avoir un autre sentiment que le leur. Si vous leur faites quelque objection, ils vous citeront, avec plus de mémoire et de piété que d'intelligence et de sens, une foule de passages qu'ils comprendront peu, mais dont ils refuseront de discuter la signification réelle ; genre de controverse facile, et dont on trouve des exemples ailleurs que chez ceux qui sont simples de langage, de fortune, de titres ou de position. Et si c'est à l'orthodoxie qu'on peut surtout adresser ce reproche, c'est que, seule aussi, elle risque de tomber dans cet excès : l'indifférence religieuse a tout l'aplomb de la sagesse et les plus parfaits dehors de la langueur et du marasme. Les uns ont un zèle sans connaissance, on le leur reproche souvent ; les autres n'ont ni zèle ni connaissance, et c'est ainsi qu'ils se maintiennent en équilibre. Les premiers lisent la Bible, mais ils ne l'étudient pas ; les autres ne lisent rien, ou bien ils lisent des romans ou des journaux. Il serait instructif, sous ce rapport, de comparer le nombre des protestants de langue française, avec l'écoulement moyen des publications qui leur sont adressées, en ne prenant même que les publications hors ligne par le talent, et qui s'adressent à toutes les intelligences, à toutes les consciences, à toutes les convictions. Quoi qu'il en soit, on lit peu ; on ne se nourrit pas, il semble que chacun tienne à ne se plus nourrir que de sa propre substance, et l'on aura beau dire, ce ne sera jamais une nourriture fort substantielle ; les individus languissent, et l'Église ! l'Église elle-même, elle a fait ses preuves, et le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle languit aussi, c'est qu'elle est affaiblie, c'est que ces temps généreux et forts des Dubosc, des Jurieu, des Basnage, des Dumoulin, des Drelincourt, des Duplessis-Mornay, sont passés et n'ont laissé aux siècles qui devaient suivre qu'un souvenir toujours vénéré, mais qu'on n'a ni le courage, ni parfois même le désir d'imiter.

Nous possédons d'excellents ouvrages de controverse, de dogma-

tique, d'histoire, d'excellents recueils de sermons; notre littératur religieuse a des richesses de circonstance : elle possède aussi quelque travaux d'un intérêt général, mais il y en a peu dans le nombre qu aient directement pour objet l'étude et l'explication de l'Écritur sainte.

Cette lacune, j'ai essayé de la combler, du moins en partie. L'empressement avec lequel l'annonce de cette publication a été reçue presque généralement, prouve qu'un travail de ce genre était désiré, et que le *Dictionnaire de la Bible* répond à un besoin réel et senti. L'ouvrage est maintenant entre les mains du public; je n'ai plus à en expliquer la nature, et chacun pourra voir si j'ai réalisé les promesses de mon prospectus. « Le *Dictionnaire,* disais-je, traite de tout ce qui est matériellement et naturellemement obscur dans la Bible, des mœurs, des lieux, des hommes, des noms de plantes, d'animaux, de minéraux, etc. J'explique par un mot la signification des noms hébreux conservés dans les traductions, je rapporte les étymologies, les divisions, les opinions diverses; j'ai cherché à donner des définitions claires et précises, et à éviter tout ensemble les répétitions inutiles et la confusion qui résulterait d'une trop grande concision. — J'ai conservé la chronologie d'Ussérius. — J'ai cherché à mettre à profit la plupart des ouvrages de notre littérature religieuse, et comme mon travail a pour but l'instruction plus que l'édification proprement dite, ou plutôt, comme il se propose l'édification de l'Église par son développement intellectuel, je suis sobre de réflexions, mais je cite habituellement les ouvrages, dissertations, sermons, commentaires, etc., qui peuvent suppléer à ce que je suis forcé d'omettre ou d'abréger. » — Je n'ai pas consacré d'articles spéciaux aux noms de villes ou d'hommes qui ne se rencontrent que dans les listes généalogiques ou dans les tables géographiques, sans aucun détail qui les caractérise, parce qu'il n'y avait rien à en dire.

Le Dictionnaire de la Bible de dom Calmet, le Realwœrterbuch de Winer, la Biographie sacrée de M. Coquerel, ont été mis à profit pour la composition du présent travaïl, ainsi que les ouvrages spéciaux de l'Allemagne et de l'Angleterre, Harris, Horne, Hævernick,

Hengstenberg, Tholuck, Olshausen, Schrœder, Harless, Steiger, etc. Quelques amis, MM. le comte de Saint-Georges, A. Bost, Fr. Chavannes, Arm. de Mestral, Chatelanat, Woringer, Golliez, etc., m'ont fourni des articles ou des renseignements utiles. Je dois en particulier à M. de Saint-Georges les deux importants articles *Déluge* et *Création*. Élève de l'École de Théologie de Genève, j'ai cru pouvoir aussi me servir sans indiscrétion des notes de mes anciens maîtres, auxquels je suis d'autant plus heureux de restituer publiquement une partie de ce qui leur est dû, que vu le caractère privé de ces emprunts, je n'ai pu citer chaque fois mes autorités, comme je l'ai fait lorsqu'il s'agissait de livres tombés dans le domaine public.

Sans doute ce travail, le premier de ce genre qui ait été entrepris dans notre Eglise, présentera des imperfections; je suis bien loin de me le dissimuler, mais je ne veux pas anticiper sur la critique, et surtout je ne veux pas me critiquer moi-même. Assez d'autres se chargeront de ce soin; et je ne doute pas qu'ils ne soient plus indulgents que je ne pourrais l'être et que je ne le suis réellement. Ils trouveront peut-être aussi que malgré ses imperfections, ce livre occupera une place utile dans toutes les maisons chrétiennes, et qu'il est de nature à rendre de vrais services aux familles et aux Églises.

Quoique j'aie évité les articles de dogmatique proprement dits, on s'apercevra aisément, et je ne m'en suis point caché, que mes convictions sont celles qu'on connaît généralement sous le nom d'orthodoxes, ou évangéliques. J'en bénis Dieu. Mais je ne le bénirais pas si, sous un rapport quelconque, j'étais un homme de parti; c'est là une première réserve. Je n'aime pas les partis, et je n'ai jamais su m'affilier à aucun; ils sont presque toujours faux, et les partisans risquent d'aliéner, entre les mains de leurs chefs, leurs doctrines, leur responsabilité, et leur spontanéité. Les partis creusent la tombe de l'Église, parce que l'Eglise ne vit que d'amour, les partis que de haine. — Je suis orthodoxe, mais je ne le suis que sous bénéfice d'inventaire; c'est ma seconde réserve; on la trouvera très simple, parce qu'elle ressort de l'idée même du protestantisme, mais

aujourd'hui ce qui est simple et logique n'est guère à l'ordre du jour. Toutes les fois donc que, dans les 1200 pages de ce livre, je suivrai la route (d'autres diraient la routine) orthodoxe, je le ferai non point par devoir, ou comme un parti pris d'avance, mais par conviction personnelle et réfléchie, qu'il s'agisse d'une question d'authenticité, d'un miracle, ou d'une interprétation. — Enfin, et c'est ma troisième réserve, si pour moi l'orthodoxie est essentielle à la vie, elle n'est cependant point la vie. C'est sur ce point surtout que j'abonde dans le sens de cette vieille et vraie brochure de mon père : *Christianisme et Théologie*, dont l'apparition a fait tant de bruit et suscité tant de clameurs.

J'ai eu le temps de contracter bien des obligations depuis que j'ai mis la main à l'œuvre, et je saisis avec joie l'occasion de remercier ici collectivement les nombreux amis, connus et inconnus, qui m'ont aidé, les uns de leur collaboration, les autres par l'appui chaleureux et sympathique de lettres affectueuses auxquelles je n'ai pu répondre toujours, mais que je conserve comme un des plus doux souvenirs qui me restent de mon travail. Je dois en particulier des remerciements à mon collègue et ami M. le pasteur Bastie, qui a bien voulu se charger de revoir la plus grande partie de mon manuscrit; à M. Marc Ducloux dont le désintéressement a assuré la publication de cet ouvrage, et dont l'intelligente activité a su tenir plus encore qu'il n'avait promis; à M. Juste Olivier, enfin, l'ancien professeur de l'académie de Lausanne, le poète populaire qui, lorsqu'il chantait :

Il est doux, il est doux d'avoir une patrie,
Des montagnes, des bois, un lac, un fleuve à soi,
Vignes, vergers, champs d'or, fraîche et verte prairie,
Un cimetière en fleur, un autel pour sa foi!
O qu'il est donc amer d'errer à l'aventure,
Privé de tous ces biens!.... (1)

ne se doutait pas et ne pouvait guère se douter, qu'un jour ces paroles de l'exilé seraient les siennes, et qu'il ne pourrait plus chan-

(1) *Les Deux Voix*, par Juste et Caroline Olivier.

ter que de loin (1) cette belle patrie où Dieu l'avait fait naître, et où ses compatriotes s'étaient habitués à voir en lui le chantre et l'historien naturel de leur nationalité.

Les circonstances, en le portant ailleurs, m'ont favorisé d'une collaboration qui m'a été d'autant plus précieuse qu'elle avait pour objet un travail minutieux et pénible, la surveillance et la vérification de détails que l'auteur est, moins que personne, à même de faire d'une manière convenable, et qui n'en exige pas moins tous les efforts d'une intelligence attentive et clairvoyante. M. Olivier a ainsi contrôlé, la Bible sous les yeux, toute cette multitude de chiffres qui y renvoient, afin de s'assurer que sur ce point capital, où, avec mon système de notation abrégée, le moindre faux trait de lettre ou de plume pouvait entraîner aisément et bientôt multiplier de graves erreurs, les épreuves n'en laisseraient pas subsister. Le lecteur peut donc avoir à cet égard une sécurité qui, surtout dans les ouvrages du genre du mien, est une chose assez rare en typographie, pour qu'il soit juste de la mentionner ici. — Deux ou trois passages, sur lesquels il y avait eu un malentendu, ont été rétablis dans le supplément.

Je m'arrête. Cependant encore un mot, un mot pour moi plus que pour le lecteur. Après dix années d'un travail pénible que n'encourageait pas même la perspective d'un heureux dénouement, il m'est permis d'être ému lorsque je vois enfin tous les obstacles aplanis, et cette entreprise, peu considérable pour d'autres, mais très importante pour moi, bien grande en comparaison de mes faibles forces, se réaliser au gré de mes désirs et au delà de tout ce que j'eusse pu espérer. Pour la première fois depuis dix ans, je puis respirer à pleins poumons l'air pur de la campagne, et voir une amie dans cette reine des nuits qui s'incline à l'horizon, saluer avec joie ces premiers feux du jour qui tant de fois m'ont surpris dans un travail angoissé, qui me trouvent aujourd'hui traçant ces dernières lignes, le cœur plein de joie et de reconnaissance pour ce Dieu

(1) *Les Chansons lointaines.*

fidèle et bon qui seul m'a soutenu et conduit. J'ai fait une fois de plus la douce expérience de sa fidélité; j'ai compris une fois de plus qu'il vaut mieux se reposer sur l'Éternel que sur les principaux d'entre les hommes. C'est pour Lui que j'ai travaillé; c'est entre ses mains aussi que je remets avec confiance l'avenir de ce travail, le suppliant de le bénir pour l'Église comme il l'a béni pour moi-même.

Templeux-le-Guérard, le 3 juillet 1849, au matin.

J.-Aug. Bost.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

AU

DICTIONNAIRE DE LA BIBLE.

FRANCE.

Ain. M. A. Boissier; madame Veyrassat.

Aisne. MM. les pasteurs Bastie, Vernes, Gambier, Boissonnas, Hervieux, Charlier, Berthe; MM. David-Labbez (4 ex.), Benj. Courtois, Jér. Bas, inst., J.-Jér. Duproix, J. Kyte, Emm. Douen, Maurice David, Jacob Gambier, fabr.; mesdemoiselles Kyte, Brunel (3 ex.).

Algérie. MM. les pasteurs André (Oran), G. Monod (Alger), Dürr (Dely-Ibrahim).

Allier. M. A. Picanon, propr. à Chemilly.

Alpes (Hautes). MM. les pasteurs Ehrmann (2 ex.), Massot (4 ex.).

Ardèche. MM. les pasteurs J. Chaffal, Rouquette, de Magnin, Durand, A. Nicati, E. Peschier, Rognon, Bonnard (4 ex.), Arnaud, Roustain, Ducros, Galtier; MM. Dautheville, Peschaire aîné, Ollier de Marichard, Meynier, inst., Meslle Forster, inst.

Ariège. MM. les pasteurs Vieu (2 ex.); Th. Boubila (2 ex.), E. Vieu.

Aube. M. le pasteur Recordon.

Aveyron. M. le pasteur Malet, M. de Carbon-Ferrière.

Bouches-du-Rhône. MM. les pasteurs Béziès, Hor. Monod (6 ex.); MM. Schloesing, Dubus, libr. (6 ex.).

Calvados. M. le pasteur Melon.

Charente. M. Boudet.

Charente-Inférieure. MM. les pasteurs Cambon, Masson (2 ex.), H. Feynes, Delon, Maffre, Eug. Vermeil, Pelet, Carrière, Delmas, Bonnard, Sallées, Crozes, Jousse, Benignus, Ph. Boubila; MM. Massy, Jun., H. Hine, Roullet (6 ex.); mesdemoiselles Sophie Rang, de Tauzia.

Cher. M. le pasteur Guiral.

Côte-d'Or. M. le pasteur Pertuzon.

Dordogne. MM. les pasteurs John Bost (2 ex.), Pozzy, Hugues, Vidal; MM. Ponterie Barthié, instit., Th. Boyer-Guillon; mademoiselle Ponterie.

Doubs. MM. les pasteurs Sahler, Fallot (2 ex.), Wild, Jaquet de Glay.

Drôme. MM. les pasteurs Bosc, Cabal, Brun, Roman, E. Gleize, Fermaud; MM. Dugand, prof., Bernard, Cornand Eliel, instituteurs.

Eure-et-Loir. M. le pasteur Née.

Finistère. MM. Stephany, conf., Caradec, peintre.

Gard. MM. les pasteurs Borrel, Dussaud, Méjean, Tempié, Ad. Périer, Encontre, Boissière, Doumergues, Soulier, Lasserre, Rostan, Reymond; MM. Emerie-Granier, Léon, nég., Garve (40 ex.); Chante, inst.

Garonne. (Haute) M. le pasteur Cabantous; M. Delhorbe.

Gironde. MM. les pasteurs Goy (2 ex.), Durand, D. Robert, Henriquet, Delhorbe, Mercat, Jay, Villaret (2 ex.), Jul. Bornand; MM. Tim. Martin, Bouchon, E. Guignard, de Coninck (2 ex.), J. Faure, Bergeron, Muller, libr. (12 ex.); mesdames Chaumel, César Pœhls, Camille Faure, Martinelly; Chaumel, neveu.

Hérault. MM. les pasteurs Krüger, Algans, Recolin, Massé, Corbières, Bassaget, Lissignol, Lardat; mesdames Gust. de Castelnau, Théog. Férat (2 ex.), Em. de Castelnau.

Indre-et-Loir. M. le pasteur Morache; MM. Biley, Twent; mesdames Cave, Deloche.

Isère. MM. les pasteurs Nogaret (3 ex.), Arnaud, Vermeil, Meyrargues; M. Bietrix.

Jura. M. Guyennot, instituteur.

Loir-et-Cher. M. le pasteur Boissard (2 ex.).

Loire. M. Goulard, instit.; M. Amphroux.

Loire-Inférieure M. le pasteur Sohier.

Loiret. MM. les pasteurs Croll, Porchat, Duchemin.

Lot-et-Garonne. MM. les pasteurs Cabos, P. Monbrun, A. de Frontin (2 ex.), Toulan, Couderc (2 ex.), Prat (3 ex.), Carénou, Laune, Lacroix, Jean Deller.

Lozère. MM. les pasteurs Géminard, Fr. Atger, Bourelly, A. Vincent. candid.

Maine-et-Loire. MM. Charpiot aîné; Séry, pasteur.

Manche. MM. les pasteurs Carret, Biaudet.

Marne. M. le pasteur Petit; MM. Eck-André (2 ex.), Ferd. Walbaum.

Meurthe. MM. Gay (3 ex.), Méquillet, inst.

Moselle. M. le pasteur Cuvier.

Nord. M. le pasteur Durell; MM. E. Chenaud, Poulain frères (2 ex.), L. Leroy, avocat, Chantraine, P. S. Richer.

Oise. MM. Baumé, médecin, Crétin (5 ex.); Lemaire, Plaquet, colporteurs.

Orne. M. le pasteur Dussaud.

Pas-de-Calais. M. le pasteur Cailliate.

Pyrénées (Basses). MM. les pasteurs Pédézert, Carrive, Gabriac (2 ex.), Lourdes; MM. J. Malan, Pécaut, Victor Maze, Beigbéder, Laclau-Domercq, P. Lacoste.

Pyrénées (Hautes). M. le pasteur Em. Frossard.

Rhin (Bas). MM. les professeurs Cuvier, Kampmann, Jundt (2 ex.), Reuss, Kreiss; M. Witz, pasteur; MM. Boyer, étudiant, D. et F. Legrand, Walther-Passavant, Aug. Stuber, Hickel, Kraeuter; madame Passavant.

Rhin (Haut). MM. les pasteurs Burckhardt, Tachard; MM. Risler, J. Cartier; madame Scheurer.

Rhône. MM. Fisch, Laügt, pasteurs; Denis, libr. (8 ex.).

Saône-et-Loire. M. le pasteur Charpiot.

Saône. (Haute) MM. les pasteurs V. Goguel, Lods, Jeanmaire, Macler; MM. Alfred Martin, Pichard, colporteur.

Seine. MM. les pasteurs F. Monod, Montandon, E. de Pressensé, L. Pilatte, Valette, Grandpierre, Armand-Delille, L. Bridel, L. Meyer, Adolphe Monod, Vermeil, Zipperlen, Juillerat-Chasseur, D[r] Jahr, Besson, Rouville, Cuvier, Burnier, H. Monneron, Audebez, Blundell; MM. Kiener, Davin Jazer, Pillau, inst., Née, Bellizard, Margot (émigrant), Roux, Paris, Félix Vernes, Ch. Vernes, Emm. Sautter, L. Sautter, Fr. Delessert, A. Salomon, lieut. de vaisseau, Viard, Lamouroux, Viennot, Penel, instit., Thevenet, instit., Coste, Bouquet, V. de Pressensé, Meyrueis, Vald. Monod, Villibourg, Rolland, Treutell et Wurtz (3 ex.), J. Cherbuliez (4 ex.); MM Bernard, Hoff et Drancourt, inst.; mesdames de Rougemont, Widmer, Lavit, Jean André, Hottinger, Jules Mallet, veuve André Rivet (2 ex.), Aimé Joly, Hagermann, Bernus, Danet, de Guchet, C. Stapfer; mesdemoiselles Hovy (2 ex.), J. Bernard, Laguerre, de Nillincourt, M. Baumann, L. Peytregnet, Muller, Fanny Eymann.

Seine-Inférieure. MM. les pasteurs Puaux (4 ex.), Paumier père et fils (6 ex.), Alméras (2 ex.), Sohier; MM. Pouchet-Drancourt, Gust. Good, Henri Monod, Ed. Monod; madame Torquet.

Seine-et-Marne. M. le pasteur Marcel Pellissier, M. Robert; un catholique chrétien; MM. Braud, Pionnier; mesdames Denn.

Seine-et-Oise. M. le pasteur Castel.

Sèvres (Deux). MM. les pasteurs A. Jaquier, Roland, Maillard.

Somme. MM. Rossier, pasteur, Delassus, cultiv., Th. Boitel, fabric., Férot, ancien; mad. veuve Leroy. M. Goulard, cand.

Tarn. MM. les pasteurs Cam. Lamarche, Méjanel, Armengaud, Bonifas, Pradel, Déjean (2 ex.), Castel (2 ex.); M. Bonnet (3 ex.); mesdemoiselles A. de Robert.

Tarn-et-Garonne. MM. les pasteurs Maigre, Marzials, Laforgue; MM. les professeurs Sardinoux, Montet, de Félice, Nicolas, Encontre, Bonifas; MM. les étudiants Ch. de Boeck, Th. Bost, Saltet, Robin, Ollier, Roussier, Delpech, Lys, Lièvre, Baux, Simond, Cazalet, Pons, Turquier, Runel, Delamarre, Robineau, Aurillon, Prévost, Gray; MM. de Rapin, Baillio, Enequist, Jul, Bosc.

Var. M. le pasteur Rouage.

Vaucluse. MM. les pasteurs Dardier, Saltet; M. L. Faucon.

Vendée. M. le pasteur Maffre.

Vienne (Haute). MM. les pasteurs Lesavoureux, Moroy (6 ex.); Marrauld; MM. Aug. Bonifas, instit., Audiguet.

Yonne. MM. les pasteurs Corday, Laubscher, Lorriaux Rey.

BELGIQUE.

MM. Marzials (2 ex.), Durand, Aneth, E. de Faye.

ALLEMAGNE.

M. le pasteur Schrœder, d'Elberfeld; mademoiselle C. Camerer d'Esslingen.

HOLLANDE.

MM. les pasteurs Revel, Chavannes: MM. Broëse d'Utrecht (6 ex.), Broëse de Bréda (5 ex.); Van Bakkenes d'Amsterdam (12 ex.).

A La Haye. Van Golverdinge (25 ex.).

ANGLETERRE.

M. Jos. Gurney (4 ex.). Religious Tract-society; M. A. R. Scoble, Doct. Steane, John Henderson Esq., Mslle M. Bost.

SUISSE.

Genève. MM. les pasteurs Barde (2 ex.), Martin, Fréd. Lefort, Pilet-Joly, Demôle, Vernet (2 ex.), Coulin, Picot-Naville, E. Naville, Cordès, Bordier, Duby, Fr. Olivier, Rimond, Théremin, Viollier, F. Bret (2 ex.), Claparède, Van Houte, Goetz, Chappuis, Archinard, Maret, Muller-Golliez, Pallard; Rœhrich, César Malan, Eymar, Ferrière, Thœmel; MM. les professeurs Munier, La Harpe, Edm. Schérer, Cellérier, Ph. Privat, Diodati, Al. Reymond, Gautier, Merle d'Aubigné; MM. Rochedieu, Renous, Harmégnies, Auberjonois, Burnet, Bois (2 ex.), Margot, Reymond, Bonnard, Perchard, Jandard, Benignus, Planta, Bernard, Ch. Roux, Virieux, étudiants en théologie; MM. le comte de Saint-Georges (4 ex.), Capt, Vernet, ancien syndic, Lombard-Forel, Le Fort-Naville, Wm. Turrettini (2 ex.), Col. Tronchin, Charles François, L. Peyrot (4 ex.), A. Geysendorf, A. Lombard, Marcel-Suès, Edm. Boissier, Mellet, Brocher-Wolff, De Watteville de Portes, Cramer-Lasserre, Dr Dupin, Vieusseux-Colladon, Biéler, Bordier-Cramer, Ch. Le Fort, El. Baldinguer; Jullien, libr.; G. Kaufmann, libr. (6 ex.), Cherbuliez, libr. (3 ex.); Fontannaz, Th. de la Rive, Goudet, av. Michéli-Revilliod, Turrettini-Necker, Jaquemet, facteur, Turrettini-Rigaud, Stevenson, Colladon, juge, Martine, instit., Rivier fils, Dr. Peschier, Buttini de la Rive, Boissier-Michéli, la Société de lecture, Auditoire de théologie, L. Ducommun, Naville-Rigaud, Monney, Auberjonois, Besencenet, Desgouttes, avoc., Couvreu-Michéli, Picot-Rigaud, Henri Lasserre, Geymonat (Rome), Annevelle; mesdames de Pourtalès-Saladin (2 ex.), Ad. Pattey, Eynard-Lullin (3 ex.), Calendrini, de Zurlinden-Goetz, Van Berchem-Saladin, d'Eclépens-Tronchin, Mallet-d'Hauteville, Martin Aubert, Ern. Cramer, Risez, Revilliod-Boissier, Em. Grosjean, Boissier-Fabri, Céc. Trembley, Sautter-Bazin, Ch. Saladin, Saladin de Crans, Bonna, Mallet-Romilly, Oct. Chaponnière, Buttini de la Rive, de Galitzin, Pictet-Mallet, comtesse d'Hégloffstein, Sarasin-Maurice, Ch. Sarasin-Rigaud, de Seigneux, Levieux-Brélaz, Johannot, Coulin (Asile, 3 ex.), de Graffenried de Blonay; mesdames veuve Béroud et Sus Guers, libr. (121 ex.).

Vaud. MM. les pasteurs Raiss (2 ex.), F. Reymond, Armand de Mestral, H. Martin, S. Chappuis, professeur, Buchet; MM. Ed. Dapples, Ag. de Gasparin, Burnier, avocat, G. Bridel, libr. (27 ex.), Chavannes, Hostache, Bridel, Conod, Dumas, Secretan, Baup, Porta, Crinsoz, Hugonin, Demontet, Vuitel, Dupertuis, Cuénod, de Beausobre, Vullieumier, de Mestral, Noir-Pétillet, Eynard, Favrod-Coune, Voruz, Duvoisin, Laurent, Dor, De Mestral-Fischer, Ravey (2 ex.), Combes; mesdames Chatelanat; mad. Duret-Corbaz, libr. (5 ex.).

Neuchâtel MM. Narbel (2 ex.), A. Bost, Bovet-Fels, Bovet-Mumm, Bovet de Muralt, Porret, Mercier pasteur, Collin, Chable, de Perrot-Regnier, F. de Rougemont-Mimont, doyen Dupasquier, Dubois, Grand, L. Girard, Alph. Petitpierre, L. Gacon, H. de Rougemont, Aimé Humbert, secrét. d'État, Monsell, Et. Bost, Perrin oncle, Michaud, libr. (50 ex.); mesdames Belrichard, veuve Ducommun et Tissot, Favre, Favre-Borel; Louïse de Sandoz de Pourtalès, comtesse L. de Pourtalès.

Bâle. MM. Legrand, past., G. Courvoisier, Bahnmeier, lib. (2 ex.).

Berne. M. Hoffstetter, lib. (6 ex.); madame Jacot-Passavant.

Zurich. M. Hanke, lib. (2 ex.).

ABRÉVIATIONS.

Outre le système d'abréviation généralement admis pour la désignation des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, Gen. pour *Genèse*, etc., le lecteur est invité à se rappeler les indications suivantes :

A. C.	signifie	*Avant Christ.*
ap. C.	—	*Après Christ.*
J.-C.	—	*Jésus-Christ.*
q. v.	—	*Que voyez.* (Voyez ce passage, cet article, etc.)
cf.	—	*Conférez.*
l. c.	—	*Loco citato.* (Passage cité.)
sq.	—	*Sequentes.* (Suivants.)
ch.	—	*Chapitre.*
v.	—	*Verset.*
v. ou *V.*	—	*Voyez.*

Dans les citations de passages, les chapitres sont distingués des versets par une virgule. Les chiffres suivis d'un point désignent les versets, à moins que le sens n'indique clairement le contraire. Plusieurs chapitres cités consécutivement sans indication de versets, sont marqués de même par la virgule, et quelquefois séparés par un point-virgule. — On a appliqué un système analogue aux citations d'auteurs profanes, la virgule et le point servant à distinguer les livres ou les chants, de leurs chapitres, vers ou paragraphes, etc.

N. B. Plusieurs passages sont donnés d'après l'original grec ou hébreu, mais ordinairement le lecteur en est averti. — Pour les Psaumes, on n'a pas compté dans le nombre des versets l'argument ou la suscription, comme le font quelques versions.

DICTIONNAIRE

DE LA BIBLE

OU

CONCORDANCE RAISONNÉE

DES

SAINTES ÉCRITURES

AARON, lévite, fils ou descendant de Hamram et de Jokébed, frère aîné de Moïse et cadet de Marie, Exode 6, 20. Nomb. 26, 59., naquit en Egypte l'an du monde 2430, une année avant la loi cruelle qui ordonnait la destruction des enfants mâles des Hébreux. Il épousa Elisébah, qui lui enfanta quatre fils, Nadab, Abihu, Eléazar et Ithamar. On a fort peu de détails sur ses premières années, et c'est à l'âge de 83 ans seulement que commence pour nous son histoire. Doué d'une grande éloquence naturelle, il fut donné à Moïse pour porter la parole soit devant Pharaon, soit devant le peuple d'Israël, Ex. 4, 14-16. Il annonce à ses malheureux compatriotes les desseins de Dieu à leur égard; il leur promet une prompte délivrance, et dénonce au roi d'Egypte les châtiments qui l'attendent s'il refuse de se soumettre à la volonté de l'Eternel. Bientôt les deux frères accomplissent leurs menaces, et le peuple, délivré de la servitude, traverse la mer Rouge et s'avance dans le désert. Là, deux mois après, les Hébreux sont attaqués par les Hamalécites; Moïse monte sur une colline et prie: la victoire est au peuple qu'il conduit, aussi longtemps qu'il étend les mains vers le ciel. Mais Moïse est vieux, ses mains sont devenues pesantes, et Aaron son frère, ainsi qu'un autre ami, le soutiennent dans l'attitude de la prière, pendant que Josué combat dans la plaine, Exod. 17, 12. Après la promulgation de la loi, Aaron, suivi de ses deux fils aînés et de soixante-dix anciens d'Israël, accompagne Moïse sur le Sinaï. Il s'arrête en chemin avec ses amis; mais il peut voir de près et sans en éprouver aucun dommage, les signes glorieux par lesquels l'Eternel manifeste sa présence à Moïse 24, 1. 2. 9-11. Peu après, Aaron est choisi pour exercer, lui et sa postérité, la sacrificature jusqu'à la venue du Messie promis, 29, 1 et suivants. A peine est-il revêtu de cet honneur insigne, qu'il fait la chute la plus grave. Sollicité par le peuple de lui faire des dieux pour le conduire à la place de ce Moïse qui ne revient pas, il rassemble tous les bijoux d'or et d'argent qu'il peut

trouver (peut-être pour détourner Israël de l'idolatrie, en lui demandaut d'immenses sacrifices), et en fait un veau d'or, à l'imitation du bœuf Apis, que les Egyptiens adoraient; il fait placer l'idole sur un piédestal et proclame une fête *à l'Eternel*. Triste mélange de judaïsme et de paganisme, condescendance d'autant plus dangereuse qu'elle semblait vouloir conserver le vrai culte avec les cérémonies païennes! Moïse revient, qui censure avec force son coupable frère. Aaron cherche d'abord à s'excuser; mais bientôt il s'humilie, et Dieu lui pardonne. Environ deux mois après, il est revêtu des ornements sacerdotaux, ainsi que ses quatre fils, et Moïse les consacre par des purifications, par l'onction sainte et par des sacrifices, Lév. 8. Aussitôt Aaron offre un holocauste pour la congrégation d'Israël, et pendant qu'il bénit l'assemblée, le feu du ciel descend et consume le sacrifice (ch. 9). Après cela, au mépris de l'ordonnance divine, les deux fils aînés d'Aaron, Nadab et Abihu, voulant offrir le parfum, prennent ailleurs que sur l'autel d'airain le feu dont ils remplissent leurs encensoirs et sont consumés par l'Eternel. Aaron supporte avec résignation ce coup terrible, mais juste; ni lui ni ses fils ne prennent le deuil de ces rebelles : cependant ils ne mangent point les restes de la victime qui avait été offerte en propitiation pour les péchés du peuple, et comme Moïse, irrité, leur reproche d'avoir ainsi violé la loi de l'Eternel, Aaron justifie ses enfants, rappelle la brèche qui a été faite dans sa famille, et demande si dans cette circonstance douloureuse ils auraient pu se réjouir par un festin (ch. 10). Une année s'était à peine écoulée, que Aaron et Marie, jaloux de l'autorité qu'exerçait Moïse, lui reprochèrent durement son mariage avec une Ethiopienne. Aaron, dont la présence au tabernacle était journellement nécessaire (et qui peut-être était moins coupable), ne reçut aucun châtiment de son insubordination; mais Marie fut frappée de la lèpre. Le souverain sacrificateur reconnut aussitôt la faute qu'il avait commise, il demanda son pardon et celui de sa sœur, implorant avec instance la guérison de cette dernière, Nomb. 12. Quelque temps après, Coré et ses complices portant à leur tour envie au souverain sacrificateur, voulurent s'ingérer dans les fonctions du sacerdoce. Le Seigneur ayant détruit miraculeusement ces rebelles, le peuple s'éleva contre les deux frères comme s'ils eussent été les meurtriers de Coré et des siens; mais le châtiment ne se fit pas attendre, et l'Eternel envoya sur eux un fléau qui menaça de détruire la congrégation toute entière. Aaron, dont les prières avaient déjà arrêté le bras de Dieu lorsqu'il frappait les premiers coupables, sauva encore, au péril de sa vie, ses frères si ingrats et si injustes envers lui. Il court entre les les vivants et les morts, l'encensoir à la main; il fait propitiation pour leurs péchés, et le fléau s'arrête. En récompense de sa charité, et pour couper court à toute contestation future sur les fonctions sacerdotales, Dieu confirme Aaron dans son office, en faisant fleurir la branche d'amandier qu'il avait déposée dans le tabernacle, tandis que celles qu'y avaient placées les onze autres tribus demeurèrent sèches et stériles, Nomb. 16 et 17.

Il n'est plus reparlé d'Aaron jusqu'à la journée de Méribah, en laquelle lui et et Moïse péchèrent par un manque de confiance en l'Eternel. Pour punir cette offense et pour montrer que la sacrificature lévitique n'était pas capable d'introduire les hommes dans l'héritage céleste, Dieu déclara qu'Aaron n'entrerait pas dans la terre promise. Aussi, bientôt, pendant le campement de Motséra, Aaron, sur l'ordre de Dieu, monta sur le mont Hor, où Moïse le dépouilla de ses vêtements sacerdotaux, dont il revêtit son fils Eléazar; puis il mourut âgé de cent vingt-trois ans. Son fils et son frère l'ensevelirent dans une grotte, et le peuple mena deuil pendant trente jours; Nomb. 10. Deut. 10, 6. Sa postérité reçut le nom de *Aaronites,* et devint si nombreuse que treize villes lui furent données en héritage dans les tribus de Juda et de Benjamin. 1 *Chron.* 12, 27. 6, 54-60. Jos. 21, 13-19.

Le nom d'Aaron accompagne presque

toujours les mentions qui sont faites de sa race dans l'Ecriture ; il se trouve encore cité Jos. 24, 5. 1 Sam. 12, 6. Ps. 77, 21 ; 99, 6; 105, 26; 118, 3; 133, 2. Mich. 6, 4. Act. 7, 40. Héb. 5, 4; 7, 11; 9, 4.

AB, un des mois de l'année juive ; il ne se trouve pas dans la Bible. *v.* Mois.

ABADDON (destruction), nom hébreu de celui qui est aussi appelé Apollyon (grec, *destructeur*). C'est l'ange de l'abîme, le roi des sauterelles, Apoc. 9, 11. Il semblerait que son nom nous soit donné en hébreu et en grec pour indiquer qu'il étendra ses ravages sur les Juifs et sur les Gentils.

ABANA et Parpar, deux rivières ou fleuves de Syrie, que Naaman le lépreux estimait plus propres à le guérir que toutes les eaux d'Israël, 2 Rois 5, 12. Abana est probablement le *Barrady* ou *Chrysorrhoas* qui, venant du Liban, coule doucement vers le sud, et après un cours de quelques lieues, se divise en trois branches; la plus considérable, celle du milieu, traverse la ville de Damas, les deux autres l'entourent et en fertilisent les magnifiques jardins. Ces trois rivières se réunissent de nouveau vers le sud et vont, après un cours d'environ 22 kilom., se perdre dans les sables du désert. Maundrel et Benjamin de Tudéla pensent que le bras du fleuve qui traverse la ville est l'Abana, et que les deux bras qui parcourent les jardins portaient l'un et l'autre le nom de Parpar ; cependant il est plus probable qu'il faut entendre par ce dernier l'Orontes, la plus considérable des rivières de Syrie, qui, prenant sa source un peu au nord ou nord-est de Damas, coule à travers une plaine délicieuse, passe à Antioche, et après un cours nord-ouest d'environ 300 kilom., va se jeter dans la Méditerranée.

ABARIM (les passages), nom d'une chaîne de montagnes rocailleuses qui s'étendent à l'est de la mer Morte, au sud et au nord de l'Arnon, entre le grand désert et le plateau habité par les Moabites. Elles portent aujourd'hui les noms de *Orokarayeh*, *Tarfouyeh* et *Ghoweytheh.* Les Israélites, en venant du sud, sous la conduite de Moïse, longèrent d'abord la partie méridionale de cette chaîne de montagnes, qu'ils laissèrent à gauche, passèrent le Zéred et l'Arnon, qui partagent ces montagnes dans la direction de l'est à l'ouest, et vinrent camper dans la partie septentrionale de ces monts, au pied du Nébo. Cf. Nomb. 21, 11-13; 33, 44-47. Deutér. 2, 18. 24. Jug. 11, 18, et les art. Nébo, Pisga et Péhor.

ABBA (syr., *père*). Plusieurs mots hébreux ont été conservés par les auteurs du Nouveau Testament, quoiqu'ils écrivissent en grec; tels sont Abba, Hosanna, Jéhovah, Sabbat, Alléluia, etc. : d'où l'on peut conclure que ces mots exprimaient des idées difficiles à rendre dans une autre langue. C'est ainsi que le mot Abba ne répond pas simplement à l'idée de père, mais il renferme encore ce quelque chose de tendre et de familier qui se trouve dans l'expression d'amour et de confiance d'un petit enfant envers ses parents. Au plus fort de ses souffrances en Gethsémané, notre Sauveur s'adresse au Père en l'appelant Abba, Père, Marc 14, 36. Et saint Paul voulant faire comprendre aux Romains les glorieux priviléges qui sont attachés à leur nouvelle qualité de membres de l'Eglise chrétienne, leur dit qu'ils ont reçu l'esprit d'adoption par lequel ils crient « Abba, Père, » c'est-à-dire qu'ils sont avec lui dans les relations les plus intimes ; Rom. 8, 15. cf. Gal. 4, 6. — On a fait la remarque bien juste que dans toutes les langues les premiers bégayements des enfants ont une étonnante ressemblance avec l'Abba des Hébreux.

ABDIAS (serviteur de l'Eternel) (av. C. 904). 1° Intendant d'Achab roi d'Israël, au temps d'Elie. Pendant que la méchante Jézabel exterminait les prophètes, cet homme pieux préserva de la mort cent d'entre eux, qu'il cacha dans deux cavernes et qu'il nourrit secrètement aussi longtemps que dura la persécution. Plus tard, il entra comme serviteur dans la maison d'Achab, qui lui accorda, sinon son affection, du moins sa confiance. Pendant que la famine prédite par Elie désolait le pays, Abdias fut envoyé par son maître pour chercher auprès des sources et des fontaines un peu

d'herbe pour les chevaux du roi. Dans une de ses courses il rencontra Elie, qui voulut l'envoyer auprès d'Achab pour lui annoncer son arrivée. Abdias craignant que, pendant qu'il ferait son message, Elie ne fût transporté ailleurs, et lui-même mis à mort pour avoir trompé ce roi cruel, hésita d'abord à se charger d'une mission aussi dangereuse ; mais le prophète l'ayant rassuré, Abdias se rendit auprès d'Achab et lui raconta son entrevue. Cet homme fut sans doute un des 7,000 qui ne fléchirent point le genou devant Bahal ; mais on n'a pas d'autres détails sur sa vie. Quelques-uns l'identifient avec celui des petits prophètes qui porte ce nom ; d'autres ajoutent qu'il était l'époux de la Sunamite chez laquelle logeait Elisée, et que c'est lui qui fut le troisième centenier envoyé par Achazia pour se saisir d'Elie au mont Carmel ; mais ces traditions ne reposent sur aucun fondement solide.

2° *Abdias*, le quatrième des petits prophètes, et l'auteur du livre le plus court de l'Ancien Testament. Son nom revient fréquemment dans les Chroniques, mais avec des détails trop vagues pour que l'on puisse y reconnaître le prophète. On ne sait rien de sa famille ni de son histoire ; l'époque même à laquelle il vécut est incertaine. On s'accorde généralement à penser qu'il prophétisa entre la prise de Jerusalem (587 a. C.) et la destruction des Iduméens par Nébucadnetsar (583). Il aurait donc été contemporain de Jérémie, qui semble avoir répété et reproduit une partie de ses prophéties ; cf. Jér. 49, 14-16. 7-10 et Abd. 1-9. — Les seize premiers versets annoncent la destruction des Edomites, à cause de leur orgueil, de la joie maligne qu'ils témoignèrent lors de la chute de Jérusalem, et de leur lâcheté à augmenter les malheurs des vaincus en cherchant à en faire leur profit. Depuis le verset 17, le prophète annonce le rétablissement d'Israël et le relèvement de Jacob. Luther fait remarquer que ce livre est particulièrement consolant pour ceux qui ont, comme les Israélites, à gémir de la haine ou des insultes de leurs proches. Les oracles d'Abdias s'accomplirent probablement en partie sous Nébucadnetsar qui, cinq ans environ après la prise de Jérusalem, se leva contre les nations limitrophes de la Judée ; en partie sous les Maccabées.

ABED-NÉGO (a. C. 606) ou *Habed-Négo*, nom chaldéen que l'officier du roi de Babylone donna à Hazaria, l'un des trois compagnons de Daniel, Dan. 1, 7. Ce nom signifie *serviteur de Négo*, le soleil, ou l'étoile du matin, ainsi nommée à cause de son éclat (hébr. *nagah*, briller). Jeune encore il fut transporté à Babylone avec Daniel, Hanania et Misaël, et tous les quatre, à la cour du grand roi, préférèrent l'abstinence et le jeûne aux repas somptueux qu'on leur destinait. Ils vécurent ainsi trois ans, et crûrent en beauté extérieure et en sagesse ; leur science fit leur renommée, et sur la recommandation de Daniel, ses trois jeunes compagnons furent établis gouverneurs de Babylone, Dan. 2, 49. De pareils succès firent des jaloux, et lorsque Nébucadnetsar eut élevé dans la plaine de Dura la haute statue que tous les grands seigneurs devaient adorer, Dan. 3, on accusa Sadrac, Mésac, et Abed-Négo de ne s'être point prosternés. Sur leur refus réitéré de le faire, ils furent jetés dans une fournaise si ardente que leurs bourreaux en furent consumés ; mais eux n'en reçurent aucun mal, selon qu'ils l'avaient annoncé au roi idolâtre : « Voici, notre Dieu peut nous délivrer, et il nous délivrera de ta main. » Nébucadnetsar, confondu en voyant les trois condamnés se promener au milieu des flammes avec un quatrième personnage semblable à un fils de Dieu, les appela hors de la fournaise : pas un de leurs cheveux n'était brûlé, leurs vêtements n'étaient point changés, et l'odeur du feu n'avait pas même passé sur eux. Une si éclatante délivrance augmenta le crédit dont ils jouissaient, et confondit leurs ennemis.

Le mot de Nébucadnetsar : « La forme du quatrième est semblable à un fils de Dieu », prouve que les nations païennes d'alors, surtout celles qui se trouvaient en rapport avec les Juifs, n'ignoraient pas les promesses relatives au Messie. Quelle vive représentation n'avons-nous

pas d'ailleurs ici, de ce salut accompli par le Fils de Dieu! Il a pris la forme d'un serviteur, il a marché dans la fournaise ardente de la colère de Dieu, et il en délivre les membres de son Eglise, sans que même une étincelle puisse les atteindre. — Le commencement du verset Héb. 11, 34. est très probablement une allusion à la conservation miraculeuse de ces trois jeunes fidèles.

ABEILLES. Elles ont toujours été et sont encore très nombreuses en Orient. On en élève beaucoup dans des ruches; les forêts et les campagnes sont remplies d'abeilles sauvages. Le pays de Canaan était particulièrement riche sous ce rapport, de sorte que la dénomination de pays *découlant de miel*, serait presque littéralement exacte; car les abeilles sauvages s'établissent dans les fentes des rochers, sur les buissons, sur les arbres, dans tous les trous ou ouvertures qui leur conviennent, pour y construire leurs rayons, et la grande chaleur de ces contrées fait fondre et répand tout à l'entour le miel renfermé dans leurs cellules. *v.* Miel.

Jug. 14, 8., nos traductions parlent d'abeilles établies dans la *charogne* d'un lion : il faut lire « dans la *carcasse* », car les abeilles fuient toute odeur forte, et notamment toute odeur de putréfaction; mais elles se plaisent à bâtir leurs rayons dans les carcasses desséchées et décharnées des animaux, qui sont pour elles des ruches commodes et toutes faites.

Il suit de Es. 7, 18. et suiv. qu'on avait alors déjà des abeilles en ruches; car ce passage contient une allusion à la coutume de faire sortir les abeilles pour les envoyer dans les champs, et de les rappeler à l'approche d'un orage ou à la chute du jour, ce qu'on faisait *en sifflant*. C'est ainsi que l'Eternel menace de réunir les ennemis de Juda de tous les côtés, quelque éloignés qu'ils puissent être, et d'en composer une armée formidable, acharnée, irrésistible. Les abeilles, en Orient, surtout les abeilles sauvages, sont beaucoup plus irascibles que chez nous; leur piqûre est plus brûlante et plus dangereuse, et l'Ecriture sainte tire souvent ses comparaisons des abeilles pour désigner des armées ennemies. Moïse, Deut. 1, 44., compare aux abeilles les Amorrhéens, le plus acharné de tous les peuples cananéens contre les Israélites, qu'il attaquait avec fureur et sans relâche. *v.* aussi Ps. 118, 12. L'abeille était au nombre des animaux déclarés impurs par la loi cérémonielle. Lév. 11, 20. 23.

ABEL, Gen. 4, le second fils du premier couple humain, naquit probablement la 2e ou 3e année du monde; d'autres disent la 15e et même la 30e année; on ne possède aucune donnée sur ces dates. Certains commentateurs ont examiné la question de savoir si Caïn et Abel étaient frères jumeaux (c'est entre autres l'opinion de Calvin), ou si étant nés en des années différentes, ils ont eu chacun une sœur jumelle, questions qui n'ont évidemment aucune importance. — Ses parents le nommèrent *Abel* (hébr. *habél*), c'est-à-dire *vanité*, peut-être pour marquer leur conviction que depuis la chute toutes les jouissances terrestres n'étaient que passagères. Entre « les diverses manières dont Dieu a parlé à nos pères par les prophètes », Héb. 1, 1., les noms prophétiques donnés à certains hommes par inspiration ne sont pas une des moins remarquables. — Abel fut le premier sur lequel s'exécuta cette sentence de malédiction : « Tu es poudre, et tu retourneras en poudre »; il est aussi le premier que l'on puisse citer à l'appui de la déclaration du Psalmiste : « Certainement l'homme se promène parmi ce qui n'a que l'apparence; ce n'est que pure vanité de tout homme, quoiqu'il soit debout » Ps. 39, 5. 6. — Abel était berger et Caïn laboureur; c'était l'accomplissement de cette autre partie de la malédiction : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton visage. » Bien qu'héritiers de l'empire du monde, ils devaient gagner leur subsistance par le travail. — L'auteur inspiré décrit en peu de mots, mais d'une manière bien propre à fixer l'attention, le culte qu'ils rendaient à l'Eternel. « Or, il arriva qu'au bout de quelque temps... Abel offrit des premiers-nés de son troupeau et de leur graisse. »

Ce passage, rapproché de Héb. 11, 4., montre en quoi consistait l'adoration des premiers temps. Plein de foi dans le Messie promis, dans cette postérité de la femme qui devait détruire les œuvres du diable, Abel offrit son oblation. Ces deux circonstances, le choix qu'il fit dans son troupeau (les premiers-nés), et la partie de l'animal dont il composa surtout son offrande, montrent l'idée relevée qu'il se faisait de celui auquel il regardait par la foi; ce sacrifice offert à Dieu était l'ombre ou la représentation des souffrances et de la mort de Christ pour les coupables. Dieu eut égard à Abel et à son oblation. Pourquoi ? Quelques commentateurs ont mis en avant diverses conjectures, et ont vu soit dans la composition, soit dans la nature même des sacrifiçes, le motif de la différence que Dieu fit entre celui d'Abel et celui de Caïn. La meilleure réponse à cette question se trouve dans le passage déjà cité, Héb. 11, 4. L'offrande d'Abel fut plus agréable que celle de Caïn, parce qu'il l'offrit avec foi. La manière dont Dieu manifesta sa préférence pour Abel n'est pas indiquée ; on ne sait pas si le feu du ciel consuma son offrande, s'il y eut vision ou simple révélation intérieure. Quoi qu'il en soit, Caïn, jaloux et irrité, fut rempli de cette haine que l'Apôtre décrit avec tant de force, Jean 8, 44. et 1 Jean 3, 12. Abel fut le premier martyr de sa foi, et cette histoire des premiers *frères ennemis* est demeurée dans tous les âges comme un exemple terrible des résultats auxquels peuvent conduire l'envie et la colère.

Abel, quoique mort, parle encore; il est mis au nombre de ceux qui obtinrent un bon témoignage par la foi, de ceux dont nous devons imiter la foi et la patience. Il est mort victime du malin, et type de celui qui a souffert par excellence. Le sang de l'aspersion prononce de meilleures choses que celui d'Abel, Héb. 12, 24; celui-ci criait vengeance, celui de Christ apporte la paix; mais si le sang d'Abel fut vengé jusqu'à sept fois sur Caïn, combien le sang de Christ ne pèsera-t-il pas avec plus de force sur ceux qui le crucifièrent? Et si le sang d'Abel *le juste* a été redemandé à la génération qui rejeta le Seigneur, Matth. 23, 34-38., quels terribles châtiments ne sont pas réservés à ceux qui ont immolé tant de martyrs à leur haine pour *le Juste*, Jacq. 5, 6. Jésus, l'antitype d'Abel, le chef et le sauveur des martyrs. Cf. Apoc. 1, 5., etc.

ABEL (prairie, plaine, — et deuil), nom propre de plusieurs villes ou places de la Palestine, ordinairement accompagnées d'une épithète.

— *Abel-Beth-Mahaca* (ou *Abel-Majim*, plaine des eaux, 2 Chron. 16, 4.) ville forte et assez considérable, située vers la partie méridionale du mont Liban, au nord du lac Mérom, aux environs de Dan, de Hatsor et de Kédès; elle appartenait probablement à la tribu de Nephthali. Sébah, fils de Bicri, s'y réfugia, lorsqu'il était poursuivi par les troupes de David. D'après les conseils d'une femme prudente, et pour échapper au siége terrible dont Joab les menaçait, les habitants firent périr le rebelle et jetèrent sa tête hors de la ville par-dessus la muraille, 2 Sam. 20, 14-18.—Environ 80 ans après, Ben-Hadad, roi de Syrie, prit cette place et la dévasta, 1 R. 15, 20. Deux siècles plus tard Tiglath-Piléser s'en empara de même, et en transporta les habitants captifs en Assyrie, 2 R. 15, 29. Cette ville fut rebâtie par la suite, et devint le chef-lieu de l'Abilène. — *v.* Mahaca.

— *Abel-Kéramim* (plaine des vignes), bourg situé à l'est du Jourdain, à 10 kil. de Rabbath, capitale des Ammonites. C'est jusque-là que Jephthé poursuivit ses ennemis vaincus, Jug. 11, 33.

—*Abel-Méholah* (plaine de la danse), ville de la tribu d'Issachar, à 25 kil. environ au sud de Beth-Séan, 1 R. 4, 12; ce fut près de là que Gédéon défit miraculeusement les Madianites, Jug. 7, 22. La principale gloire de cette localité est d'avoir été la patrie du prophète Elisée, 1 R. 19, 16.

—*Abel-Mitsraïm* (deuil des Eyptiens), aussi nommé l'*Aire-d'Atad*, Gen. 50, 10. 11. Ce fut là que les Egyptiens firent le deuil de Jacob, lorsqu'on transporta son corps à Macpélah. Selon saint Jérôme, c'est le même endroit près de Jérico, à

3 ou 4 *kil.* du Jourdain, qui, plus tard, reçut le nom de Beth-Agla.

— *Abel-Sittim* (plaine des acacias), à 14 kil. est du Jourdain, vis-à-vis de Jérico, dans le pays de Moab et près du mont Péhor. Cette ville s'appelle quelquefois simplement Sittim, Nomb. 25, 1. Jos. 3, 1. C'est là que les Hébreux campèrent peu avant la mort de Moïse; ils y tombèrent dans l'idolâtrie et dans la souillure par la séduction des Moabites, et surtout par celle des femmes madianites. Punis par la mort de 24,000 d'entre eux en un seul jour, leurs lamentations firent peut-être donner à cet endroit le nom d'*Abel*, qui signifierait alors deuil de Sittim, Nomb. 33, 48. 49.

ABI (mon père). 1° Fille de Zacharie, épouse d'Achaz, et mère d'Ezéchias, 2 R. 18, 2; elle s'appelle Abija 2 Chron. 29, 1. 2° Surnom de Hiram, q. v.

ABIA, *v.* Abija.

ABIASAPH (un père consumant), fils ou petit-fils de Coré, Exod. 6, 24. 1 Chr. 6, 23.

ABIATHAR (père excellent), le dixième des souverains sacrificateurs depuis Aaron, et le quatrième depuis Héli. Quand Saül, à Nob, fit mourir Ahimélec son père et les autres sacrificateurs, Abiathar échappa seul et s'enfuit au désert auprès de David, 1 Sam. 22. Il emporta l'Ephod avec lui dans sa fuite, et put servir de sacrificateur à l'armée de David; nous le voyons en effet consulter l'Eternel à Kéhila et à Tsiklag, 1 Sam. 23, 9. 30, 7. Pendant ce temps Saül, en haine d'Ahimélec qu'il croyait avoir trahi ses intérêts, avait conféré le sacerdoce à Tsadoc, de la branche d'Eléazar; lorsque David monta sur le trône il ne renversa point Tsadoc, mais il lui adjoignit Abiathar qu'il voulait récompenser de sa fidélité, 2 Sam. 20, 25: il y eut donc deux sacrificateurs tout le temps de son règne. Abiathar présida aux cérémonies qui accompagnèrent le retour de l'arche, demeurée jusqu'alors chez Hobed-Edom, 15, 24; il resta fidèle à David pendant la révolte d'Absalon, 15, 35. 17, 15. calma les esprits après que les troubles eurent cessé, 19, 11; puis, par une triste et inconcevable contradiction, se joignit au parti du conspirateur Adonija, 1 R. 1, 7., et trahit dans sa vieillesse son vieil ami, son vieux roi. David ne le punit point lui-même, mais Salomon, tout en lui faisant grâce de la vie, le priva de son office et le relégua à Hanathoth, 2, 26. 27. C'est ainsi que la famille d'Héli se vit à jamais exclue du souverain sacerdoce, comme Dieu le lui avait annoncé, 1 Sam. 2, 30. 31. 36. La sacrificature rentra dès-lors dans la famille d'Eléazar, fils aîné d'Aaron, dont elle était sortie pour passer par Héli dans la branche d'Ithamar.

Le nom d'Abimélec, 1 Chr. 18, 16., et celui d'Ahimélec, 2 Sam. 8, 17., désignent dans ces deux passages le fils d'Abiathar, et non son père. Cela peut s'expliquer ou par une transposition du copiste, ou par le fait assez probable que le père et le fils auraient eu l'un et l'autre le double nom d'Abiathar et d'Ahimélec. (Dans le passage des Chroniques, il est possible encore qu'il faille lire Ahimélec au lieu de Abimélec.) Le nom d'Abiathar, Marc 2, 26. cf. 1 Sam. 21, 1., désignerait alors son père; mais il pourrait cependant aussi se rapporter au fils, car il est certain qu'il vivait alors, et son nom se trouverait là comme indication de l'époque (*au temps* d'Abiathar), parce qu'il était plus connu que son père.

ABIB (ou *Nisan*, Néh. 2, 1. Est. 3, 7), premier mois de l'année religieuse, et 7e de l'année civile des Juifs; il était de trente jours et correspondait à notre mois de mars (fin de mars et commencement d'avril). Ce mot signifie « fruit mûr ou mûrissant »; nos versions le traduisent par « au mois que les épis mûrissent, » Exod. 13, 4. 23, 15. Deut. 16, 1. C'est dans ce mois que les Juifs commençaient leurs moissons: le 10e jour on mettait à part l'agneau de Pâque, le 14e on le mangeait; pendant les sept jours suivants on observait les pains sans levain, et le dernier de ces sept jours avait lieu une convocation solennelle, Exod. 12 et 13. Le 15 du mois ils cueillaient la gerbe des prémices de l'orge, et ils l'offraient le lendemain, après quoi ils pouvaient commencer la moisson, Lév. 23, 14. Le 29, ils demandaient, par des prières publiques, les pluies de l'arrière-saison. — Les Juifs modernes observent encore plusieurs jeûnes pendant ce mois: le 1er

pour la mort de Nadab et d'Abihu, le 10 pour la mort de Marie, sœur de Moïse, et le 27 pour la mort de Josué. — *v.* Année, Mois, etc.

ABIDAN, chef de la tribu de Benjamin dans le désert, Nomb. 1, 11.—*v.* Tribu.

ABIEL (mon père est Dieu), 1 Sam. 9, 1. appelé aussi *Jéhiel* 1 Chr. 9, 35. 36. père de Kis et de Ner, grand-père de Saül.

ABIGAIL (joie de mon père), femme de bon sens et belle de visage, 1 Samuel 25, 3., ayant appris la manière dont le riche Nabal, son époux, avait traité les serviteurs de David en fuite qui, à l'époque de la tonte des brebis, étaient venus lui demander quelques provisions pour leur maître, se hâta de réparer le mal que Nabal avait fait. Elle se rappelait que David avait protégé dans le désert de Paran et sur le Carmel de Juda les troupeaux de son mari; elle savait d'ailleurs que David était assez fort pour châtier l'insolence de Nabal : sans consulter personne elle fait une ample provision de vivres, qu'elle met sur des ânes, et descend, accompagnée de quelques serviteurs, à la rencontre de David qui s'approchait. Ses présents et ses paroles pleines de sagesse lui gagnèrent l'estime de David, qui consentit à pardonner à Nabal. Heureuse de ce qu'elle avait fait, Abigaïl retourna sur la montagne auprès de son mari, et lui raconta le lendemain le danger dont elle l'avait préservé. Peu de jours après Nabal étant mort, elle épousa David, le suivit à Gath, 27, 3., fut prise à Tsiklag, resta prisonnière jusqu'après la victoire de David sur les Hamalécites, 30, 5. 18. et le suivit à Hébron, 2 Sam. 2, 2. Elle n'eut de David qu'un seul fils, nommé Kiléab, 2 Sam. 2, 3. et Daniel 1 Chr. 3, 1.

ABIHAIL (la force de mon père). 1° Fils de Huri et père de Micaël, Messulam et quelques autres, 1 Chr. 5, 14. 2° Père de Zariel de la famille de Mérari, Nomb. 3, 35. 3° Père d'Ester et oncle de Mardochée, Est. 2, 15. 9, 29. 4° Fille d'Eliab, frère de David, et femme de Roboam roi de Juda, 2 Chr. 11, 18.

ABIHALBON (père d'intelligence), natif d'Arbath, un des vaillants guerriers de David, 2 Sam. 23, 31.

ABIHU (mon père lui-même) fils d'Aaron le souverain sacrificateur, et d'Elisébah, Ex. 6, 23., fut consumé avec son frère Nadab par le feu de l'Eternel (la foudre ou une flamme sortie de l'autel?), parce qu'ils avaient offert l'encens avec du feu pris ailleurs que sur l'autel des holocaustes (1490 av. C.); *v.* l'art. Autel. Cet événement terrible et souvent rappelé, Lév. 10, 1. 16, 1. Nomb. 3, 4. 26, 61. 1 Chr. 24, 2., eut lieu peu de jours après la dédicace du tabernacle et la consécration d'Aaron et de ses fils, peu de jours après qu'ils eurent été admis à l'insigne faveur de voir le Dieu d'Israël, Ex. 24, 9. 10. De la défense qui est faite immédiatement après aux sacrificateurs de boire du vin, l'on peut supposer que les deux frères étaient dans un état d'ivresse lorsqu'ils se présentèrent devant l'Eternel pour officier. Quelques commentateurs prétendent qu'il n'y avait au fond rien de très criminel dans la conduite des deux fils d'Aaron, mais qu'ils furent punis avec cette sévérité pour apprendre aux ministres du Seigneur l'exactitude et la fidélité qu'ils doivent mettre dans l'exercice de leurs fonctions. On peut y voir cependant une instruction plus grande encore : c'est un exemple éclatant de la colère divine contre ceux qui prétendent servir Dieu autrement qu'il ne l'a commandé, et qui vont allumer leur encens ailleurs que sur l'autel sur lequel s'est offerte la victime qui sauve les pécheurs et sanctifie leur culte.

ABIJA (l'Eternel est mon père). 1° Second fils de Samuel et frère de Joël ou Vasni, 1 Sam. 8, 2. 1 Chr. 6. 28. Samuel leur ayant confié l'administration de la justice et le gouvernement du peuple, ils s'acquittèrent si mal de leurs fonctions, se détournant après le gain déshonnête et recevant des présents, que les Israélites y trouvèrent un prétexte pour demander un roi (1095 av. C.).

2° Abija ou Abia, 1 Chr. 24, 10. Luc 1, 5., descendant d'Ithamar, se trouva le chef du huitième ordre de sacrificateurs, lorsque David en fit la distribution en vingt-quatre classes (1016 av. C.).

3° Abija, fils de Jéroboam le premier roi des dix tribus, étant tombé dange-

reuseement malade, sa mère se rendit auprès du prophète Ahija pour l'interroger. Ahija l'ayant reconnue à travers son déguisement lui annonça la mort de son enfant; il ajouta que seul de sa famille il recevrait les honneurs de la sépulture et serait pleuré d'Israël, mais que tous les autres seraient mangés des chiens ou dévorés par les oiseaux, en punition de l'ingratitude et de l'impiété de Jéroboam. La parole du prophète fut accomplie; Abija mourut au moment où sa mère, de retour, franchissait le seuil du palais. (954 av. C.) Il fut retiré de devant le mal, et sa mort ne fut un châtiment que pour son père.

4° Abija, 1 Chr. 3, 10. 2 Chr. 13, 1. ou Abijam, 1 Rois 15, 1., fils de Roboam et de Mahaca, succéda à son père sur le trône de Juda, dont il fut le second roi depuis la séparation des dix tribus. Abija n'était sans doute pas l'aîné des nombreux enfants de Roboam; mais il était le fils de l'épouse préférée, et ce fut cette raison qui l'éleva au-dessus de ses frères, 2 Chr. 11, 21. 22. Il descendait de David par son père et par sa mère, mais dans les trois années de son règne (957 - 955) il suivit le mauvais train de son père, et mourut en paix au milieu de ses 18 femmes et de ses 60 concubines. Hiddo le prophète a recueilli non-seulement ses actions, mais plusieurs de ses paroles, 2 Chr. 13, 22., ce qui permet de croire qu'il avait des talents et de l'esprit; d'ailleurs son discours, 2 Chr. 13, montre une grande finesse et beaucoup d'habileté. Il fut en guerre pendant sa vie avec Jéroboam roi d'Israël; ce dernier vint avec 800,000 hommes contre Abija, qui n'en avait que 400,000. Abija s'était campé dans les montagnes d'Ephraïm, à peu près là où fut bâtie depuis la ville de Samarie. Pendant qu'il haranguait ses troupes et qu'il les engageait au nom de l'Eternel à monter hardiment contre leur ennemi adorateur des faux dieux, Jéroboam, joignant la ruse à la force, dressait des embûches à ceux de Juda et envoyait ses troupes pour les cerner de toutes parts. Mais l'Eternel combattit avec le descendant de David, ceux de Juda poussèrent un cri de joie, les trompettes sacrées se firent entendre, et Abija fut vainqueur. Jéroboam fut humilié pour tout le temps que le fils de Roboam fut sur le trône. — Quant à l'énormité des chiffres indiquant le nombre des hommes d'armes, *v.* les art. Armées et Nombres.

5° Abija, fille de Zacharie, femme d'Achas, et mère d'Ezéchias, 2 Chr. 29, 1.

ABIJAM. *v.* l'art. préc.

ABILÈNE, beau défilé et petit canton de la Syrie, situé au N.-O. de Damas, entre le Liban et l'Antiliban, ainsi nommé de sa capitale *Abila* dont parlent Ptolémée, Polybe et Josèphe, et qu'il ne faut pas confondre avec une autre Abila dont les ruines se trouvent encore aujourd'hui en Décapolis. Ni l'une ni l'autre de ces deux villes n'est mentionnée dans la Bible; mais Luc 3, 1. nous parle de la province d'Abilène, comme étant une des quatre tétrarchies, gouvernées par des princes indigènes, mais sous la tutelle des Romains. Lysanias en était le gouverneur dans la quinzième année de Tibère, lorsque Jean-Baptiste commença l'exercice de son ministère. L'histoire de cette petite province est peu connue, parce que ce n'est qu'en passant que les auteurs la mentionnent.

ABIMAEL, fils de Joktan et patriarche d'une tribu arabe, Gen. 10, 28. Les savants ont fait beaucoup de recherches pour trouver les traces d'une ville ou d'une province de ce nom. Ptolémée et Abulféda parlent d'un endroit nommé *Mani* près de la Mecque. Théophraste mentionne une tribu *Mali* (ou Mani) dans les mêmes contrées; peut-être ces noms pourront-ils nous diriger dans la recherche des descendants d'Abimaël. *v.* Sem.

ABIME. L'Ecriture donne ce nom à l'enfer, Luc 8, 31. Rom. 10, 7. Apoc 9, 1. 11, 7. etc.; aux profondeurs de la mer, Gen. 7, 11. Ex. 15, 5. etc., et au chaos sur lequel l'Esprit de Dieu se mouvait à l'origine du monde, au milieu des ténèbres, Gen. 1, 2. C'est dans l'abîme que l'Ecriture nous montre les trépassés, Prov. 15, 24. Ps. 71, 20. et notamment les rois orgueilleux et cruels qui se sont élevés contre le peuple de Dieu : ceux de Babylone, Es. 14, 9., ceux de Tyr, Ezéch. 26, 19., ceux d'Egypte, *ib.* 31, 18. 32, 19.

L'Apocalypse appelle abîme la demeure des impies, des démons et de Satan. Dans l'opinion des Hébreux, Eccl. 1, 7., les sources et les rivières venaient de l'abîme ou de la mer ; elles en jaillissaient par des canaux invisibles et y retournaient en suivant les lits qu'elles s'étaient creusés. Au moment du déluge les fontaines du grand abîme furent rompues et franchirent les limites qui leur étaient assignées, Prov. 8, 28. 29; les sources forcèrent leurs digues et se répandirent sur la terre, en même temps que les bondes du ciel éclataient pour inonder le monde pécheur, Gen. 7, 11. *v.* Déluge.

ABIMELEC (mon père est roi). 1° Roi des Philistins. Ayant été frappé de la beauté de Sara femme d'Abraham qui était venu se fixer à Guérar, et croyant d'après ce qu'Abraham lui avait dit qu'elle n'était que sa sœur, il l'enleva et la prit chez lui dans l'intention d'en faire sa femme. Dieu ne permit pas que ce mariage s'accomplît; il apparut en songe à Abimélec et le menaça d'une mort soudaine s'il ne renvoyait cette femme à son mari : déjà même, en châtiment de ce péché d'ignorance, la famille et la maison de ce prince toute entière avait été frappée de stérilité. Abimélec, dont rien ne prouve qu'il fût idolâtre, s'excusa auprès de l'Eternel sur ce qu'il avait été induit en erreur par Abraham, rendit à ce dernier sa femme en le censurant à cause de son mensonge, lui fit un présent considérable, et lui demanda de prier pour sa famille malade. Abimélec donna entre autres à Sara mille pièces d'argent (env. 2600 fr.) pour acheter un voile dont elle pût couvrir son visage encore éclatant de beauté malgré ses quatre-vingt-dix ans. C'était à la fois reconnaître publiquement Sara comme l'épouse du patriarche, et blâmer ce dernier pour la dissimulation dont il avait usé à son égard. Abraham continua de demeurer à Guérar, et environ quatorze ans après, lors de la naissance d'Isaac, Abimélec craignant la puissance toujours croissante de son riche voisin, vint avec Picol, le général de ses troupes, lui proposer un traité qui atteste le rang éminent du patriarche au milieu des nations, et qu'Abraham s'empressa d'accepter (1897 av. C.).

2° Abimélec, fils et successeur du précédent à ce que l'on croit (1804 av. C.), fut trompé par Isaac comme son père l'avait été par Abraham : mais ayant aperçu de sa fenêtre quelques familiarités entre Isaac et Rébecca, il en conclut qu'ils étaient dans des rapports plus intimes qu'ils ne le lui avaient avoué. Il fit donc venir Isaac et lui reprocha la gravité de son mensonge. Isaac n'allégua d'autre excuse que la beauté de sa femme et la crainte qu'il avait eue qu'on ne le fît mourir afin de pouvoir s'emparer d'elle. Abimélec défendit en conséquence à tous ses sujets, sous peine de mort, de faire aucun mal aux deux époux. Mais comme Isaac s'enrichissait, et que sa prospérité excitait la jalousie des Philistins, Abimélec l'engagea poliment à quitter son territoire; Isaac se rendit d'abord dans la vallée de Guérar, puis à Béer-Sébah, où les bénédictions divines continuèrent de s'attacher à sa maison; ce qu'ayant vu Abimélec, il se repentit de ce qu'il avait fait, et voulut renouveler avec Isaac l'alliance qui avait existé entre leurs pères; il vint donc auprès de lui avec Ahuzat son ami et Picol chef de son armée, et confirma solennellement cette alliance à Béer-Sébah, où Isaac lui donna un grand festin, Gen. 26.

Le nom d'Abimélec paraît avoir été celui des rois Philistins en général, comme Pharaon celui des rois d'Egypte, et le Psaume 34, qui donne le nom d'Abimélec au roi Akis, cf. 1 Sam. 21, 10., en est une preuve convaincante. *v.* Akis.

3° Fils illégitime de Gédéon; méchant, ambitieux et sanguinaire, il réussit, à force d'énergie et d'habileté, dans les plans de destruction qu'il conçut contre ses frères et contre les Sichémites. Il finit par trouver la mort sous les murs de Tébets, qu'il assiégeait, et périt par la main d'une femme (1235 av. C.).

4° — *v.* Abiathar et Ahimélec.

ABINADAD (mon père est prince, *ou* père d'un noble). 1° Lévite de Kiriath-Jéharim dans la maison duquel l'arche rendue par les Philistins fut déposée, et où elle resta pendant soixante-dix ans

sous la garde de son fils Eléazar (1116 av. C.) 1 Sam. 7, 1. 2° Fils aîné d'Isaï et frère de David, 1 Sam. 16, 8. 3° Fils de Saül tué en Guilboah, 1 Sam. 31, 2. 1 Chr. 8, 33. 10, 2. 4° Inconnu, dont le fils, un des douze commissaires d'Israël, épousa Taphath, fille de Salomon, 1 R. 4, 11.

ABIRAM (mon père est haut élevé). 1° Dathan et Abiram, fils d'Eliab, conspirèrent avec Coré contre Moïse et Aaron : Coré, par jalousie de famille peut-être; Dathan et Abiram, comme chefs de la tribu de Ruben, qui aurait voulu voir tout le gouvernement d'Israël entre les mains du premier-né de Jacob. Moïse ayant engagé le peuple à se retirer dans leurs tentes, car un cas tout nouveau devait atteindre les rebelles, Abiram et Dathan restèrent debout avec les leurs, dehors, pour braver l'Eternel; mais la terre s'entr'ouvrit sous eux et les engloutit, eux, leurs familles, leurs adhérents et leurs biens, Nomb. 16, etc. Cet événement est rappelé Ps. 106, 17. *v.* Coré.

2° L'aîné des fils de Hiel, de Béthel. Il perdit la vie lorsque son père voulut rebâtir les murs de Jérico, 1 Rois 16, 34. Sa mort fut l'accomplissement d'une prophétie de Josué 6, 26.

ABISAG (l'erreur de mon père), jeune femme de Sunam, dans la tribu d'Issachar, remarquable par sa grande beauté, et que les serviteurs de David donnèrent à leur maître pour femme, lorsque, l'âge ayant diminué la chaleur vitale, le vieux roi ne put plus trouver dans l'abondance des vêtements la chaleur dont il avait besoin. Abisag s'attacha tendrement à lui et lui donna tous les soins qu'une fille donnerait à son père. Après la mort de David, Adonija la demanda en mariage, moins par amour sans doute que par ambition; mais Salomon ayant démêlé les motifs qui le faisaient agir, et pensant avec raison qu'Adonija voulait se frayer le chemin du trône en épousant la veuve du défunt roi, le fit mettre à mort. (1013 av. C.) 1 Rois 1, 3. et suiv.

ABISAI (récompense de mon père), fils de Tséruia, sœur de David, 1 Chr. 2, 16., vaillant guerrier qui fut des premiers à embrasser le parti de son oncle et qui ne cessa jamais de lui être fidèle. Etant entré avec David dans la tente de Saül, il sollicita la permission de tuer le tyran; mais David n'y voulut point consentir, 1 Sam. 26, 7. 11. Il fit la guerre contre Is-Boseth, et poursuivit vigoureusement l'ennemi dans sa fuite, 2 Sam. 2, 18-24. Dans la guerre contre les Iduméens il tailla en pièces 18,000 hommes, 1 Chr. 18, 12. Dans la campagne contre les Syriens et les Hammonites, ce fut lui qui engagea le combat avec ces derniers et qui les mit en déroute, 2 Sam. 10, 10-14., et dans la guerre des Philistins, il tua de sa propre main Jisbi-Bénob, géant fameux qui était près de faire tomber David sous ses coups, 21, 16. 17. Une autre fois il attaqua seul un corps de 300 hommes et les détruisit tous jusqu'au dernier, 23, 18. 19. 1 Chr. 11, 20. 21. Irrité des insolences de Simhi, il l'aurait frappé de son épée si David ne s'y fût opposé, 2 Sam. 16, 9-11. Enfin il commanda le tiers des troupes qui défirent Absalon, 18, 2. et fut mis à la tête des soldats de la maison du roi, qui poursuivirent Sébah, fils de Bicri, 20, 6. 7. On ignore l'époque et le genre de sa mort. Sa bravoure et sa force le placèrent dans l'armée de David immédiatement après les trois plus grands guerriers de ce prince. Le premier ordre ou la première liste était composée de Jasobham, Eléazar et Samma; Abisaï forma avec Bénaja et Hazaël la seconde; on sait que la troisième se composait de trente hommes, du moins d'après les indications de 2 Sam. 23, 23., car dans 1 Chr. 11, le nombre de ces guerriers est plus considérable, différence qui tient soit à ce que la première de ces listes fut formée au commencement du règne de David, et la seconde à la fin, soit peut-être à ce que la première fut plus tard complétée ensuite de diverses réclamations. Ces catégories de guerriers étaient apparemment des espèces d'ordres honorifiques semblables à ceux de la chevalerie.

ABISUAH, *v.* Prêtres.

ABIUD, Matth. 1, 13. Un des ancêtres de Jésus-Christ selon la chair, et fils de Zorobabel, q. v.; on a cru le reconnaître dans le Hodaïvahu de 1 Chr. 3, 24; d'au-

tres n'y ont vu qu'un surnom signifiant père de Jude.

ABLUTIONS, *v.* Baptême.

ABNER (lampe de mon père), fils de Ner, cousin de Saül, 1 Sam. 14, 50, et général de ses troupes. Comme il était habituellement à l'armée et qu'il y occupait une place importante, il n'est pas étonnant qu'il ne connût pas David lorsque celui-ci vint à Soco et combattit Goliath, 1 Sam. 17, 55-58; mais il est plus difficile de concevoir qu'il gardât assez mal son maître pour que David et Abisaï aient pu pénétrer dans le camp sans être aperçus, 26, 5-14. Après la mort de Saül, Is-Boseth son fils lui succéda et fut couronné par Abner, qui pendant sept ans soutint les prétentions de la famille déchue; mais dans presque toutes les batailles il dut se retirer avec perte. Les troupes de David et celles d'Is-Boseth s'étant rencontrées près de Gabaon, Abner eut la barbarie de proposer, soit comme simple prélude, soit pour gagner du temps, un combat singulier entre douze hommes de chaque parti. Les vingt-quatre combattants se furent bientôt égorgés les uns les autres, une affreuse mêlée s'ensuivit, et les troupes d'Abner furent mises en pleine déroute. Vivement poursuivi par Hazaël, Abner frappa ce guerrier et l'étendit sur le carreau après l'avoir d'abord vainement sollicité de s'éloigner; mais Joab et Abisaï, frères d'Hazaël, n'en furent que plus acharnés à poursuivre l'armée ennemie; enfin, au coucher du soleil, Abner demanda que le combat fût suspendu, et profita des ténèbres pour se retirer avec les siens. Cependant Abner avait noué une intrigue avec Ritspa, concubine de Saül; Is-Boseth, soit qu'il y vît une tache pour sa famille, soit qu'il crût y voir plutôt les prétentions de son général au trône, lui en fit des reproches. Abner, piqué au vif, répondit avec aigreur, rappela à Is-Boseth les services qu'il lui avait rendus, et jura de livrer tout le royaume entre les mains de son adversaire. Aussitôt il entre en effet en correspondance avec David, lui fait rendre sa femme Mical que Saül avait donnée à un autre, et se rend auprès de lui à Hébron. A peine est-il sorti du festin auquel David l'avait invité, que Joab, informé de ce qui se passait, tâche de persuader au roi son oncle qu'Abner est venu dans de perfides intentions. Puis, sans s'ouvrir davantage sur ses desseins, il envoie à Abner un messager qui le ramène à Hébron; là, il le tire à l'écart et lui donne la mort, poussé à ce crime par le souvenir du meurtre de son frère Hazaël, mais sans doute aussi par la crainte de voir Abner prendre rang sur lui dans les armées et dans la faveur du roi. David détesta cette coupable action de son neveu, qui avait répandu durant la paix le sang qu'on répand en temps de guerre, 1 R. 2, 5; il rendit de grands honneurs à la dépouille mortelle du général, il composa un hymne sur sa mort, et près de sa fin rappela à Salomon ce crime qui ne devait pas rester impuni. 1 R. 2, 5. 32-34. *v.* encore 2 Sam. 2 et 3.

(Le capitaine Abner, qui joue un si beau rôle dans l'*Athalie* de Racine, est un personnage purement fictif qui n'a pas de correspondant dans l'histoire sainte.)

ABRAM ou ABRAHAM, Gen. 11, 26-25, 10., fils de Taré, naquit à Ur, ville des Chaldéens, l'an du monde 2008, av. C. 1996. Il passa les premières années de sa vie dans la maison de son père, qui était idolâtre; peut-être adora-t-il lui-même les idoles pendant quelque temps, mais Dieu lui ouvrit les yeux, et l'on prétend qu'Abraham fut, à cause de sa conversion, exposé à toutes sortes de persécutions de la part de ses compatriotes. Il paraît assez probable que Taré fut aussi convaincu de la vanité des faux dieux, puisqu'il partit d'Ur avec son fils et qu'il l'accompagna dans le lieu que l'Eternel leur avait désigné. Ils se rendirent d'abord à Caran en Mésopotamie, où Abraham eut la douleur de perdre son père: de là, il vint en Palestine avec Saraï sa femme, Lot son neveu, leurs serviteurs et leurs troupeaux, et ils se fixèrent momentanément dans cette contrée habitée par les Cananéens, mais dont Dieu promit à Abraham que sa postérité la posséderait. Toutefois, Abraham n'y posséda jamais lui-même un pouce de terrain (sauf la caverne qu'il acheta pour y ensevelir son épouse), mais il y demeura

toujours *comme étranger*. Peu de temps après son établissement dans ce pays, il survint une grande famine qui le contraignit de descendre en Egypte, et, dans la crainte que les Egyptiens frappés de la beauté de sa femme ne voulussent la lui ravir et ne lui ôtassent la vie à lui-même, peut-être aussi pour se soustraire à l'opprobre que lui aurait causé la stérilité de Saraï, il la fit passer pour sa sœur. Pharaon la fit en conséquence enlever et voulut la mettre au *nombre de ses femmes*; mais averti par une vision et par les châtiments divins, il se hâta de la rendre à son mari avec de grands présents. La famine ayant cessé, Abraham retourna en Canaan avec Lot qui l'avait toujours accompagné jusqu'alors, et dressa ses tentes entre Béthel et Haï, où précédemment il avait élevé un autel. De fréquentes contestations entre les bergers de l'oncle et du neveu au sujet des citernes et des pâturages dont ils voulaient jouir exclusivement les uns et les autres, leur montrèrent que « la terre *ne les pouvait porter pour demeurer* ensemble.» Abraham laissa généreusement à Lot la liberté de choisir le premier l'endroit où il se fixerait; et Lot ayant choisi l'Orient et le Midi, toute la plaine du Jourdain, Abraham se rendit dans les plaines de l'Amorrhéen Mamré près d'Hébron (1920, av. C.) Quelques années après, Lot ayant été fait prisonnier par Kédor-Lahomer et ses alliés, Abraham avec 318 de ses serviteurs et quelques Cananéens de son voisinage, part, poursuit les vainqueurs, les joint à Dan, près des sources du Jourdain, délivre son neveu, lui fait rendre tout ce qui lui avait été enlevé et reprend le chemin du retour. Les rois de la plaine voulaient abandonner à Abraham tout le butin qu'il avait fait, et ils le supplièrent de leur rendre au moins les prisonniers, mais Abraham leur rendit le tout ne voulant rien garder pour lui-même et réservant seulement une faible part pour les Cananéens qui l'avaient secondé dans son expédition. Comme il passait devant Salem (plus tard Jérusalem), Melchisédec, roi de cette ville et sacrificateur du Dieu *fort souverain*, vint à *sa rencontre*, le bénit, et lui offrit du pain et du vin pour le restaurer lui et ses gens. Quelques-uns pensent *que ce fut plutôt à Dieu qu'il* offrit ce pain et ce vin en sacrifice d'actions de grâce; Abraham lui donna la dîme du butin, Héb. 7, 4. A cette occasion, l'Eternel renouvela les promesses qu'il avait faites à son serviteur, lui réitérant l'assurance qu'il posséderait le pays de Canaan; un fils lui fut promis, et Dieu, le conduisant hors de sa tente, lui annonça que sa postérité serait aussi nombreuse que ces étoiles qui brillaient au firmament. Abraham offre alors un sacrifice d'après l'ordre que Dieu lui en donne, une génisse de trois ans, une chèvre de trois ans, un bélier de trois ans, une tourterelle et un pigeon; puis, quand le soir est venu, il voit en vision le feu du ciel passer entre les victimes, et Dieu lui dévoile l'avenir, lui annonce la captivité d'Egypte, sa fin glorieuse, et les biens qui seraient le partage de sa descendance.

Cependant ces promesses ne se réalisaient pas; le patriarche avançait en âge, et tout semblait annoncer qu'Elihézer son intendant serait aussi l'héritier de ses richesses. Saraï, pensant que peut-être ce n'était pas à elle qu'était destiné l'honneur de donner un fils à Abraham, engagea son mari à prendre pour femme Agar sa servante égyptienne, espérant que Dieu accomplirait ses promesses dans les enfants qu'il aurait d'elle; Saraï de son côté les aurait adoptés et pris pour siens, suivant la coutume de ces temps. Mais quand Agar se vit sur le point de devenir mère, elle méprisa sa maîtresse et voulut s'élever au-dessus d'elle. Abraham maintint Sara dans ses droits; Agar maltraitée dut s'enfuir, mais l'ange de l'Eternel lui apparut au désert et lui ordonna de retourner chez Abraham et de se soumettre à sa maîtresse; elle obéit et donna le jour à Ismaël. (1910 av. C.)

Treize ans après, le Seigneur renouvela son alliance avec le patriarche, et changea son nom d'*Abram* (père illustre) en celui d'*Abraham* (père d'une multitude), et celui de *Saraï* (ma princesse) en celui de *Sara* (princesse). Comme signe et pour confirmation de l'alliance, il lui ordonna de se circoncire lui et tous les mâles de sa famille et de sa maison, et il lui pro-

mit positivement qu'avant le terme d'une année, il lui naîtrait un fils de Sara.

Mais les énormités qui se commettaient dans la contrée où Lot s'était retiré, à Sodome, à Gomorrhe, et dans les villes voisines, avaient décidé l'Eternel à les détruire toutes avec le sol même sur lequel elles reposaient. Un jour qu'Abraham était assis à la porte de sa tente, il vit s'approcher trois personnages, Gen. 18. Sans les attendre, il court à eux, les invite à entrer pour se rafraîchir, leur lave les pieds, et prépare avec Sara de quoi leur servir à manger. Quand ils eurent achevé leur repas, ils se firent connaître pour ce qu'ils étaient, et répétèrent au patriarche la promesse que l'Eternel lui avait faite peu de jours auparavant. Mais Sara n'ayant pu retenir un sourire d'incrédulité, l'Eternel dit à Abraham : « Pourquoi Sara a-t-elle ri? Y a-t-il quelque chose qui soit difficile à l'Eternel? » Puis les messagers célestes reprirent leur voyage, marchant vers Sodome, et Abraham les accompagnait. C'est ici que se place une des scènes les plus touchantes dont il soit fait mention dans l'Ecriture, une scène qu'on ne peut lire sans la plus vive émotion, l'intercession d'Abraham auprès de l'Eternel en faveur des villes de la plaine. Pendant que les deux anges marchaient en avant, l'Eternel communiquait à Abraham ce qu'il allait faire à l'égard de ces villes, et Abraham ne cessa de plaider pour leur conservation que lorsque les réponses pleines de grâce et de miséricorde du Seigneur l'eurent persuadé que ces malheureuses cités étaient tombées en effet dans la plus affreuse dégradation. Les dix justes ne se trouvaient pas dans toute cette contrée. Au jour suivant, Abraham, se levant de bon matin, vint à l'endroit où la veille encore il s'était tenu devant l'Eternel; une fumée comme celle d'une fournaise s'élevait à la place qu'avaient occupée les villes maudites.

Quelque temps après, Abraham quitta les plaines de Mamré et, se dirigeant vers le sud, alla demeurer à Guérar où régnait Abimélec. Eprouvant en ce lieu les mêmes craintes qu'il avait déjà eues en Egypte, il employa le même moyen pour échapper au danger qu'il redoutait et, pour la seconde fois, fit passer Sara pour sa sœur (*v.* Abimélec); mais sa ruse, de nouveau découverte, eut pour Abimélec les mêmes suites qu'elle avait eues pour Pharaon, et attira au patriarche des reproches plus vifs encore. C'était la dernière fois que ce subterfuge était possible, car bientôt après, la même année, Sara donna à Abraham un fils qui rendit leur union manifeste et plus intime. L'enfant fut nommé Isaac, et lorsqu'on le sevra, Abraham fit un grand festin : ce fut alors, à ce qu'il paraît, que Sara vit Ismaël tourmenter son petit frère, et qu'elle supplia son mari de chasser le fils de l'Egyptienne, afin qu'il ne partageât pas l'héritage avec Isaac. Abraham, connaissant les promesses relatives à Ismaël, refusa d'abord de complaire à sa femme; mais, sur un avertissement de l'Eternel qui lui confirmait ce qu'il lui avait annoncé au sujet de cet enfant, il n'hésita plus à le renvoyer, ainsi que sa mère.

Vers le même temps à peu près, Abimélec se rendit en visite auprès du patriarche et fit alliance avec lui. Il s'agissait d'un puits que les serviteurs du prince avaient enlevé par violence aux bergers du patriarche. Abraham le racheta en offrant volontairement sept jeunes brebis en échange; ils appelèrent ce lieu *Béer-Sébah* (puits du serment), parce que leur traité fut ratifié par un serment solennel. Abraham y planta un bois de chêne et y demeura quelque temps.

Vingt années environ se passèrent sans qu'il arrivât rien de remarquable dans la vie ou dans la famille du patriarche ; le fils sur lequel reposaient tant d'espérances et de promesses précieuses grandissait et semblait réaliser déjà tout ce que ses parents en attendaient, lorsqu'il faillit être enlevé à leur tendresse par l'ordre de ce même Dieu qui l'avait accordé à leurs prières et à leur foi. Abraham dut offrir son Isaac en holocauste à l'Eternel, épreuve terrible, mais nécessaire, et qui devait faire d'Abraham le père des croyants : il prit donc son fils et deux de ses serviteurs, et se mit en chemin pour se rendre à la montagne que Dieu devait lui indiquer. Deux jours de voyage furent pour Abraham un exercice de foi dans lequel

il put se demander bien souvent ce qu'allaient devenir ces promesses qui lui avaient été faites d'une innombrable postérité; mais il connaissait l'Eternel et savait qu'il n'est pas homme pour mentir ni fils de l'homme pour se repentir, et il estimait que Dieu le pourrait même ressusciter d'entre les morts. Au troisième jour la montagne funèbre apparut : c'est là que devait se consommer un sanglant sacrifice. Isaac cherche où est la victime pour l'holocauste; son père lui répond : « Mon fils, l'Eternel y pourvoira. » Déjà les deux patriarches ont atteint seuls le sommet de la colline; le bois est prêt, l'autel est dressé, la victime est liée, le bras du père est levé sur son fils comme le couteau du sacrificateur sur sa victime. Abraham n'hésite pas; mais du haut des cieux une voix se fait entendre, la voix de celui qui n'a permis qu'un seul sacrifice humain, celui de l'homme-Dieu son fils. L'épreuve avait été suffisante, et un bélier remplaça sur l'autel le fils unique de l'ami de Dieu. Ils rejoignirent donc leurs serviteurs et retournèrent à Béer-Sébah. — Douze ans après, Sara mourut à Hébron. Abraham, étranger dans le pays et n'y possédant aucun fonds de terre, acheta de Héphron le Héthien, pour le prix de 400 sicles d'argent (environ 1300 francs), le champ de Macpélah où se trouvait une caverne propre à servir de lieu de sépulture, et il y ensevelit sa femme après en avoir fait le deuil suivant l'usage du pays.

Se sentant vieillir, Abraham envoya Elihézer, son intendant, en Mésopotamie, pour y chercher une jeune fille de sa parenté qu'il pût donner en mariage à Isaac. C'était trois ans après la mort de Sara. Le fidèle serviteur s'acquitta de sa mission avec zèle, sagesse et promptitude, et obtint pour son maître la main de Rébecca fille de Béthuel, petite-fille de Nacor et petite-nièce d'Abraham. Le patriarche vécut encore 35 ans depuis le mariage de son fils, et il eut de Kéturah, sa seconde femme, six fils qui furent pères de divers peuples ou peuplades de l'Arabie et des environs. Il mourut âgé de 175 ans, un siècle après son arrivée dans le pays de Canaan. Il ne paraît pas que, durant les 35 dernières années de sa vie, il ait eu ni d'éclatantes révélations ni de grandes épreuves. Les jours des fidèles, même les plus éminents, ne sont pas tous marqués par des interventions signalées du Seigneur, et il est beaucoup de ses serviteurs qui s'en vont tout doucement et sans éclat dans le lieu du repos. Telle fut la fin de la carrière d'Abraham; il mourut rassasié de jours et fut *recueilli vers ses peuples*. Son corps retourna dans la terre comme celui de ses ancêtres, et son âme rejoignit celle des hommes qui avant lui avaient appartenu au peuple de Dieu, Héb. 11, 13-16. Il fut enseveli dans la grotte de Macpélah par ses fils Isaac et Ismaël (av. C. 1821); ce dernier avait alors 89 ans, et Isaac 75.

L'antique figure du patriarche est une des plus belles que nous présente l'Ancien Testament; elle est noble, vivante et prophétique; elle n'a rien de plastique, comme celle de Noé; elle est davantage la représentation d'une vie réelle : Abraham n'est pas le dieu des abîmes et du déluge, il est le père des croyants.

Parmi les observations nombreuses auxquelles son histoire pourrait donner lieu, nous nous bornerons aux suivantes :

1° L'auteur sacré introduit Abraham d'une manière très abrupte, en quelque sorte sans préparation : « Et Dieu dit à Abraham, etc. » Gen. 12, 1. Mais pour qu'un homme entreprenne un voyage lointain, fatigant, et sans terme à lui connu, il faut nécessairement qu'il ait confiance en celui par qui l'ordre et le signal du départ est donné. L'Eternel avait donc fait entendre sa voix à Abraham auparavant, et peut-être même à plus d'une reprise, quoique nous ne sachions pas de quelle manière. Or, indépendamment de ce que l'Ecriture nous atteste Jos. 24, 2. 14. *v.* Taré, nous apprenons par d'autres sources que l'idolâtrie régnait en Caldée à cette époque, et tout porte à croire que ce fut un des principaux motifs du déplacement d'Abraham.

2° Abraham n'était point dépourvu de moyens de subsistance lorsqu'il se mit en route pour le pays de Canaan : « il prit avec lui Saraï et Lot, et tout leur bien qu'ils avaient acquis et les personnes

qu'ils avaient eues à Caran. » Ce ne fut donc pas dans un intérêt terrestre, et comme ferait un aventurier qui cherche fortune, qu'il quitta sa famille et sa parenté pour se rendre en d'autres lieux.

3° La première épreuve de la foi d'Abraham fut dans la famine qui le contraignit à quitter momentanément cette terre de Canaan que l'Eternel avait promise à sa postérité. L'épreuve fut plus forte qu'on ne le suppose au premier moment, et il est impossible de ne pas voir que la foi du patriarche en souffrit d'abord quelque peu; car, se méfiant de l'Eternel pendant qu'il est en Egypte, il s'abandonne à des craintes excessives qui le font tomber dans le péché. Son mensonge n'est sans doute pas des plus grossiers et des plus révoltants; néanmoins, en donnant à entendre autre chose que la stricte vérité, il induisait son prochain en erreur et pouvait devenir l'occasion d'un grand crime; en sorte que les reproches de Pharaon, parfaitement fondés, durent humilier le patriarche plus que ne le réjouirent les grands présents qui lui furent offerts.

4° On apprécierait bien mal la valeur morale des actions humaines, si l'on en jugeait toujours par leurs résultats les plus prochains. Abraham semble récompensé de son mensonge par les grands biens qu'il emporta d'Egypte, mais cet accroissement de fortune fut la cause d'un de ses plus grands chagrins domestiques: il dut se séparer de Lot, son neveu, qu'il aimait tendrement et qui était pour lui comme son fils adoptif.

5° Si la foi des enfants de Dieu a ses éclipses, comme le soleil les siennes, elle ne reparaît ensuite que plus brillante. Il n'est personne qui n'ait remarqué la débonnaireté, la douceur et la confiance en Dieu qu'Abraham manifesta dans sa conduite avec Lot lorsqu'ils durent se séparer, Gen. 13. C'est ainsi que le père des croyants fut relevé de sa chute par la grâce du Seigneur.

6° Le salut du fidèle est fondé sur les promesses et sur la véracité de l'Eternel: « Ce n'est point par les œuvres, afin que nul ne se glorifie. » Cependant le fidèle ne fait jamais une œuvre, n'accomplit jamais quelque devoir difficile, ne remporte jamais quelque victoire sur le péché, sans que Dieu ne lui donne un sentiment plus vif de sa miséricorde; c'est-à-dire que la grâce qui sauve sanctifie l'âme qu'elle veut sauver, et console celle qu'elle sanctifie.— Après qu'Abraham eut montré sa foi par ses œuvres dans sa conduite avec Lot, l'Eternel lui renouvela ses promesses, les lui rendit plus claires et même les agrandit, car il ne lui avait pas encore annoncé que sa postérité serait innombrable, Gen. 13, 14-17. La même chose lui arriva plus tard en de semblables occasions, particulièrement après la défaite des rois de la plaine, 15, 1. et après le sacrifice d'Isaac 22, 16.

7° Nous avons une preuve de la grandeur et de la puissance d'Abraham dans l'histoire de la délivrance de Lot. Il fallait qu'il eût de grands biens, celui qui pouvait armer 318 esclaves nés dans sa maison, car cela suppose naturellement qu'il en avait d'autres qui n'étaient pas nés chez lui, en qui il avait peut-être moins de confiance, et qu'il laissa pour la garde de ses troupeaux. Si l'on y ajoute encore les femmes et les petits enfants, on comprendra que les Héthiens aient pu lui dire: « Tu es un prince excellent parmi nous, » 23, 6. Ainsi s'accomplissait déjà une partie des promesses qui lui avaient été faites. Ce qui n'est pas moins à remarquer, c'est le désintéressement et l'esprit de justice qui le portèrent à refuser la propriété du butin, tout en réservant la part des Cananéens qui lui avaient donné du secours, 14, 21. 24.

8° Quant à l'union d'Abraham et d'Agar, on s'exposerait à porter un faux jugement si l'on voulait juger cette action d'après nos mœurs et en se mettant uniquement au point de vue de l'Evangile. D'abord, il est évident que le patriarche ne contracta pas ce mariage, ou plutôt cette union passagère, pour satisfaire les inclinations de la chair; de plus, il le fit non pas malgré Saraï, ni avec le simple consentement de son épouse légitime, mais sur sa demande expresse; enfin, la polygamie était déjà généralement adoptée par les mœurs dégénérées de l'Orient. On peut ajouter que l'Eternel n'avait pas encore dit à

Abraham que c'était de Sara que naîtrait la postérité promise : il pouvait donc s'abandonner à la pensée qu'une autre femme devait accomplir pour lui la parole de l'Eternel. Tout cela peut expliquer sa conduite, et diminuer ce qu'elle eut de blâmable sans toutefois la justifier pleinement. Cependant, quand on réfléchit qu'Abraham est le premier des descendants de Sem qui se soit écarté de l'institution primitive du mariage, que cet écart fut le résultat d'une faiblesse dans sa foi, l'on ne peut s'empêcher d'y voir une chute. Comme Adam, Abraham eut tort d'obéir à la parole de sa femme, Gen. 3, 17; il eut tort de penser un seul instant qu'il dût amener la réalisation des promesses divines par une voie de péché; et certes, cette fois comme toujours, la peine du péché fut à la porte. Dès ce moment Abraham eut de grands chagrins domestiques, la division se mit dans sa famille, et plus tard il dut renvoyer de chez lui cet Ismaël qu'il aimait tendrement, et cette Agar qui, selon toute apparence, était redevenue simplement son esclave, puisqu'il n'en eut pas d'autres enfants, Gen. 25, 1. 2., mais qui n'en était pas moins la mère de son premier-né. *v.* Gaussen (Abraham épousant Agar); Grandpierre, sur le Pentateuque.

9° L'alliance de l'Eternel avec Abraham était à la fois temporelle et spirituelle; elle reposait d'ailleurs tout entière sur des promesses. Abraham sera grand, il aura une nombreuse postérité, plusieurs nations sortiront de lui, et le pays de Canaan sera son héritage. D'autre part il lui est annoncé que toutes les familles de la terre seront bénies en sa postérité. — Abraham est grand, même à ne parler que selon la manière de voir des hommes; son nom est vénéré non-seulement des juifs et des chrétiens, mais encore des musulmans, c'est-à-dire par la moitié de la race humaine; il n'y a pas d'homme qui ait eu une gloire pareille, et tous les détails de sa vie occupent une grande place dans les traditions des Orientaux. De lui sont sortis divers peuples : par Ismaël, les Arabes; par les fils de Kéturah, les Madianites et d'autres encore; par Esaü, les Iduméens, et par Jacob, les Israélites, qui demeurent une grande nation au milieu des peuples de la terre. Enfin, lorsque le temps marqué fut accompli, la famille d'Abraham prit possession de ce pays de Canaan promis depuis plusieurs siècles. Voilà pour le temporel. — Quant au spirituel, un Rédempteur est venu, qui selon la chair, est fils d'Abraham sa vraie postérité, et par qui le salut a été acquis aux pécheurs de toute langue, de toute tribu, peuple et nation. Abraham lui-même, et tous les fidèles qui l'avaient précédé, ainsi que ceux qui l'ont suivi, ont été bénis en ce Rédempteur promis dès les premiers jours du monde aux deux premiers pécheurs. Cette grande bénédiction spirituelle, qui était la partie essentielle de l'alliance faite avec Abraham, donne à toutes les parties de cette alliance une signification spirituelle. Abraham est grand par sa foi et parce qu'il est le père des croyants; de lui sortent spirituellement tous les vrais fidèles qui sont sa postérité, et une postérité aussi nombreuse que les étoiles du firmament; enfin il possède avec eux, pour l'éternité, la Canaan céleste, dont la terrestre n'était que le type.

10° Il importe de remarquer ici, quoique ce ne soit pas le lieu d'entrer dans des détails sur ce point, que l'ange qui apparut au patriarche sous les chênes de Mamré, qui lui annonça la naissance d'un fils et la destruction de Sodome, Gen. 18, qui lui retint plus tard le bras lorsqu'il allait sacrifier son unique, 22, 15. etc., etc., est constamment appelé du nom de l'*Eternel*, et qu'il ne cesse de parler lui-même comme le Dieu tout-puissant. *v.* l'art. Ange.

11° L'Ancien et le Nouveau Testament sont remplis de la gloire d'Abraham, de son nom, de sa mémoire, de son alliance, de ses épreuves, de sa foi. Sans entrer dans l'examen des divers passages où il est parlé de lui, nous nous bornerons à en indiquer ici rapidement les principaux:

Anc. Test. Genèse, *passim.* Exod. 2, 24. 3, 6. 15. 16. 6, 3. 32, 13. 33, 1. Lév. 26, 42. Nomb. 32, 11. Deut. 1, 8. 6, 10. 9, 5. 29, 13. 30, 20. 34, 4. Jos. 24, 3. 1 Rois 18, 36. 2 Rois 13, 23. 1 Chr. 16,

16. 29, 18. 2 Chr. 20, 7. 30, 6. Néh. 9, 7. Ps. 47, 9. 105, 6. 9. 42. Esaïe 29, 22. 51, 2. 63, 16. Jér. 33, 26. Ezéch. 33, 24. Mich. 7, 20.

Nouv. Test. Matth. 3, 9. 8, 11. Luc 1, 55. 3, 8. 13, 16. 28. 16, 22. 19, 9. Jean 8, 33, etc. Act. 3, 13. 7, 2. 13, 26. Rom. 4, 1. 9, 7. 11, 1. 2 Cor. 11, 22. Gal. 3, 6. etc. 4, 22. Hébr. 2, 16. 7, 1 etc. 11, 8. 17-19.

Le sein d'Abraham, Luc 16, 22, désigne le ciel ou le lieu du repos. Les Juifs avaient trois manières d'exprimer le bonheur des justes à leur mort : ils allaient au jardin d'Eden, sous le trône de gloire, ou dans le sein d'Abraham. Ce patriarche étant le père des croyants, leur semblait devoir être naturellement chargé de les recueillir dans la félicité céleste. Cette même expression se retrouve dans ce que dit notre Seigneur, que les fidèles seront à table avec Abraham, Isaac et Jacob ; car on sait que les anciens se plaçaient à table de telle manière que chacun se trouvait comme couché sur le sein de son plus proche voisin.

ABSALON (père de paix), troisième fils du roi David, eut pour mère Mahaca, fille de Talmaï, roi de Guésur. Ce qui le distinguait entre les fils de David, c'était sa grande beauté et surtout sa longue chevelure; il la coupait chaque année, ou plutôt, comme on peut aussi traduire, à de certaines époques, et elle pesait jusqu'à 200 sicles, c'est-à-dire environ deux kilog. et demi. Il eut trois fils, qui moururent en bas âge, et une fille remarquablement belle, nommée Tamar, 2 Sam. 14, 27., du nom d'une des sœurs d'Absalon, qui fut victime de l'amour incestueux d'Amnon, un autre fils de David. Absalon, résolu de venger l'insulte faite à sa sœur, attendit l'occasion de le faire. Au bout de deux ans, lors de la tonte des moutons, il fit un festin auquel il convia son frère, et lorsque celui-ci fut ivre, il le fit égorger par ses serviteurs, et s'enfuit à Guésur, auprès de son grand-père. Il y était depuis deux ans, lorsque Joab, voyant que David ne serait pas éloigné de pardonner à son fils, imagina, pour le faire rappeler, une ruse qui lui réussit comme il l'espérait. Une femme de Tékoah, 2 Sam. 14, se présenta devant David pour solliciter sa protection ; elle se disait veuve et n'avait que deux fils, l'un desquels avait tué l'autre dans une querelle, et sa famille voulait venger le mort par la mort du meurtrier, de telle sorte qu'elle serait privée des deux à la fois, et elle suppliait le roi d'intercéder en faveur du coupable. David comprit ce qu'on voulait, et devina même l'auteur de la ruse ; il consentit à ce qu'Absalon fût rappelé de son exil ; mais il refusa de le voir, et deux nouvelles années se passèrent. Cependant Absalon, fatigué de cette longue disgrâce, cherchait à en sortir, et comme il ne pouvait pas même obtenir une entrevue avec Joab, il le contraignit à venir, en faisant mettre le feu à un champ d'orge que Joab possédait près d'une propriété appartenant à Absalon. Ils entrèrent en pourparlers ; Joab intervint auprès du roi, et Absalon ayant reçu de David l'assurance d'un entier pardon, profita de sa liberté et de l'influence qui lui était rendue, pour conspirer presqu'aussitôt contre son père. Il trompa le peuple par sa popularité, se concilia sa faveur par des intrigues et des promesses, employa toutes sortes d'artifices pour parvenir à ses fins, se procura des chevaux et des chariots, et s'entoura d'une garde permanente de 50 archers. Enfin, la quatrième année depuis son retour de Syrie, il se rendit à Hébron, sous prétexte d'y accomplir un vœu : deux cents personnes de distinction l'y attendaient, mais sans suspecter ses desseins. Aussitôt il s'ouvre à ceux qui étaient là, et fait proclamer dans toutes les villes d'Israël qu'il a fixé le siége de son empire à Hébron, là même où David, son père, avait été sacré roi quarante ans auparavant, 2 Sam. 2, 1-11. Achithophel est des premiers à joindre l'usurpateur; la masse du peuple suit cet exemple, et David s'enfuit de Jérusalem avec une poignée d'amis sûrs et fidèles. Absalon s'y rend aussitôt, et le vengeur d'un inceste devient lui-même incestueux, d'après l'avis de son principal conseiller, en se faisant livrer les femmes de son père, pour rendre toute réconciliation impossible. Achithophel voulait

encore qu'Absalon lui remît le soin de poursuivre immédiatement David, avec 12,000 hommes de troupes choisies; mais cet avis ne fut pas écouté, grâces à Cusaï, qui, feignant d'entrer dans la révolte, afin de mieux servir son maître légitime, et flattant l'amour-propre d'Absalon, lui conseilla d'attendre, de réunir d'abord tout le peuple en une formidable armée, et de marcher ensuite lui-même à la tête de ses troupes. Une victoire brillante lui était assurée. Pendant qu'Absalon rassemblait ainsi le peuple, il donnait à David le temps de réunir ses vieux soldats, et ce furent eux qui le délivrèrent de ses ennemis dans la bataille qu'ils livrèrent au milieu des forêts d'Ephraïm. Vingt mille hommes restèrent parmi les morts, et Absalon lui-même, en traversant l'épaisseur de la forêt, demeura suspendu aux branches d'un arbre, entre lesquelles sa tête ou sa chevelure s'embarrassa. Son cousin Joab l'ayant appris, il courut en hâte, et, de sa propre main, lui arracha la vie, malgré la défense expresse du roi, qui voulait qu'on l'épargnât. (1021 av. C.) Ce fut donc un neveu de David qui le priva d'un fils, bien coupable sans doute et peu digne d'intérêt, mais auquel son père n'avait pas retiré son affection. Absalon, pour éterniser sa mémoire, s'était fait ériger un monument, près duquel il désirait peut-être qu'on l'ensevelît. L'historien Josèphe dit que c'était une colonne de marbre, et qu'elle était à 300 pas de Jérusalem, dans la vallée de Josaphat. Mais son corps fut jeté dans une fosse immédiatement après le combat, et recouvert d'un monceau de pierres. Quand David apprit la mort de son malheureux fils, il versa sur lui d'abondantes larmes, dont l'amertume était bien justifiée par une si triste vie suivie d'une si triste fin, 2 Sam. 18, 33. — Le nom d'Absalon ne se trouve, en dehors des livres historiques, que dans l'épigraphe du Ps. 3.

ABSINTHE. Cette plante, bien connue chez nous, contient un jus amer. Les Hébreux, qui regardaient les plantes amères comme nuisibles, et comme vénéneuses (*v.* Apoc. 8, 10, et 11), se servent souvent du nom de cette plante pour désigner ce qui est généralement désagréable, nuisible et pernicieux; et le paraphraste caldéen appelle cette plante « absinthe de mort. » Les versions orientales et les rabbins traduisent l'hébreu *Lahenah* par absinthe, tandis que les versions grecques d'Alexandrie lui substituent le nom des choses représentées. Ainsi, Deut. 29, 18., elles traduisent absinthe par amertume; Jérém. 9, 15., par nécessité; 23, 15., par douleur. Les idolâtres sont représentés, Deut. 29, 18., sous l'image même d'une racine qui produit de l'absinthe, cf. Héb. 12, 15. La Bible lui compare aussi les attraits d'une femme de mauvaise vie, Prov. 5, 4; les juges iniques, Amos 5, 7. 6, 12. Jér. 9, 15. 23, 15; les souffrances et les tribulations, Lam. 3, 15. 19. Quelques savants pensent, mais sans raison, que la plante mentionnée dans la Bible n'est pas l'absinthe ordinaire, mais l'absinthium santonicum, ou chiha des Arabes, qui croît librement et sans culture dans les plaines de la Palestine.

ACACIA. *v.* Sittim (bois de).

ACCAD, ville bâtie par Nimrod au pays de Sinhar, Gen. 10, 10. Il faut la chercher en Babylonie ou en Assyrie. Les Septante lisent *Arcad*, ce qui a fait penser à Bochart qu'elle était située aux environs du fleuve Argade, dans la Sittacène.

ACCOUPLEMENTS HÉTÉROGÈNES. Il était défendu aux Hébreux d'allier, dans le cours de leur vie et dans les affaires les plus ordinaires, les choses qui ne devaient pas naturellement aller ensemble, Lév. 19, 19. Deut. 22, 9 et suiv. Ils ne pouvaient pas, en particulier: 1° porter des habits faits d'étoffes différentes, de laine et de lin ensemble (demi-laine); 2° semer dans un même champ deux sortes de graines différentes; 3° atteler à la charrue deux animaux différents, un âne et un bœuf; 4° accoupler pour la propagation des bêtes d'espèces différentes qui auraient produit des animaux neutres et bâtards, des mulets.

L'Ecriture n'explique nulle part la cause de cette défense, et les Juifs eux-mêmes ne paraissent pas l'avoir comprise d'une manière plus claire. Mais l'idée qui se présente le plus naturellement à l'esprit, et qui est le plus conforme à l'en-

semble des dispositions mosaïques, c'est que le législateur voulait, en défendant l'union de choses étrangères, inculquer toujours plus fortement au peuple à part l'horreur des alliances étrangères, soit avec les Egyptiens qu'ils venaient de quitter, soit avec les Cananéens qu'ils allaient rencontrer, et avec lesquels ils ne devaient se rencontrer que pour les déposséder et les extirper. La semence sainte allait se trouver sur le même sol que la semence maudite : ils devaient avoir horreur de cet alliage, de ce mélange qui les souillerait; ils devaient l'empêcher par l'extermination du mal.

La défense d'accoupler des animaux d'espèces différentes se comprend mieux que les autres. Pervertir en effet le cours de la nature pour essayer de produire ce que Dieu n'a pas créé, forcer ou favoriser une marche différente de celle qui est établie, et faire des monstres, était une pensée qui devait répugner déjà au simple sens moral et religieux, et provoquer des mesures préventives; en outre, et *a fortiori*, cette interdiction disait le dernier mot sur le crime de la bestialité si fréquent parmi les anciens païens, et que le législateur n'a pas même osé nommer; ce crime, la plus grande des monstruosités morales, était banni même de la loi, comme le parricide l'était des lois de Solon. — Du reste il n'était pas défendu d'acheter et de nourrir des mulets, et les Israélites en faisaient venir pour leur usage des pays étrangers.

Quant à la défense d'atteler à une même charrue des animaux différents, Josèphe et Philon la regardent comme une loi d'humanité en faveur des animaux laboureurs; on sait, en effet, que de semblables attelages sont pour l'un et l'autre animal une charge pénible et difficile, à cause de la différence de pas, de forces et d'allure.

Les rabbins ont donné encore beaucoup d'autres explications, toutes plus ou moins satisfaisantes : ils ont dit, par exemple, qu'il était défendu au peuple de porter des vêtements *mi-laine*, parce que ce devait être le costume des seuls sacrificateurs, ce qui n'est pas prouvé. Ils ont dit encore que par laine la loi n'entendait absolument que la laine de moutons, et qu'elle permettait celle de chameaux et d'autres animaux; que cette défense ne s'appliquait qu'aux vêtements, et point à tous les autres tissus que l'on pouvait faire, tapis, linges, couvertures, essuie-mains, etc. Ces explications de détail ne mènent guère loin.

ACHAB (918 av. C.), 1 Rois 16, 28-22, 40., fils et successeur de Homri, monta sur le trône d'Israël lorsque Asa régnait à Jérusalem; il fut le plus impie de sa race, et ne fut surpassé peut-être que par sa digne compagne Jésabel ou Izebel, fille d'Ethbahal, roi de Sidon. Son idolâtrie fut punie par une famine qui désola le pays pendant trois ans et six mois, et qui lui fut annoncée par le prophète Elie. A la fin de ce temps, une épreuve solennelle fut proposée par Elie : les ministres de Bahal se réunirent au Carmel, offrirent des sacrifices et prièrent leur dieu qu'il voulût bien faire tomber la pluie sur la terre; mais ils prièrent en vain pendant une demi-journée. Elie, s'approchant à son tour, bâtit un autel et pria le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, de se manifester comme le seul et vrai Dieu : le feu du ciel consuma l'holocauste, un petit nuage parut à l'horizon, comme la paume de la main, et Achab, montant sur son char, s'enfuit en hâte à Jizréhel avant que l'orage l'atteignît. Quelques années après commença la guerre avec Ben-Hadad, roi de Syrie, et trente-deux autres rois, 1 Rois 20; mais quelque nombreux que fussent les ennemis d'Israël, l'Eternel n'était point avec eux, et leur déroute fut complète; ils furent vaincus par deux fois sur la montagne et dans la plaine. Achab pouvait et devait exterminer Ben-Hadad, mais par orgueil, ou par une générosité hors de saison et que Dieu réprouvait, il préféra faire alliance avec lui. Cette désobéissance lui devint fatale : un prophète, 20, 35 (probablement le même Michée que 22, 8), lui annonça que puisqu'il avait laissé échapper l'homme que Dieu lui avait donné à détruire, sa vie répondrait pour celle de Ben-Hadad, et son peuple pour le sien. Irrité de ces paroles prophétiques, de l'accomplissement desquelles il ne pouvait douter, Achab

revint à Samarie et ne fit que pécher davantage au lieu de chercher à apaiser l'Eternel. Sa femme fit lapider Naboth dont la vigne plaisait à Achab; mais pendant que le malheureux roi parcourait sa nouvelle possession, Elie se présenta devant lui, et l'âme coupable et bourrelée s'écria comme le démoniaque du Nouveau Testament: « Pourquoi viens-tu me tourmenter? Me chercheras-tu toujours? Suis-je ton ennemi? » Tu l'es, lui répondit le prophète, et en même temps il lui annonça les maux qui devaient l'accabler lui-même et fondre sur sa coupable famille. Epouvanté de tant de malheurs, Achab déchira ses vêtements dans cette vigne même dont un crime l'avait rendu l'infortuné propriétaire, il se couvrit d'un sac et se trainait en marchant. L'Eternel eut égard à cette humiliation, sincère peut-être, mais passagère, et renvoya d'une génération l'accomplissement de ses menaces. « Tant il est vrai, ajoute Saurin, ce que nous disons, que Dieu aime tant la repentance qu'il en couronne quelquefois les dehors, et qu'il en récompense quelquefois jusqu'aux apparences. » (Serm. sur les dévot. passag.) Trois années après, 2 Chron. 18, Achab s'unit à Josaphat, roi de Juda, pour reprendre la ville de Ramoth de Galaad, et fit mettre en prison le prophète Michée, qui lui prédisait sa mort et la défaite de son armée. Cette mesure séculière n'empêcha pas l'accomplissement de la parole divine: Achab fut blessé malgré son déguisement et mourut malgré son armure; une flèche tirée presque au hasard le frappa au défaut de la cuirasse, il tomba au fond de son chariot et mourut vers le soir, baigné dans son sang, après un triste règne de 22 ans (897 av. C.). On lava son char et ses armes dans le vivier de Samarie, et les chiens léchèrent son sang, ainsi que l'Eternel l'avait annoncé. L'auteur sacré nous trace en deux mots le caractère de ce méchant prince. « Achab fit ce qui déplaît à l'Eternel, plus que tous ceux qui avaient été avant lui. Et il arriva que, comme si ce lui eût été peu de chose de marcher dans les péchés de Jéroboam, fils de Hébat, il prit pour femme Izebel; puis il alla et servit Bahal et se prosterna devant lui; et il lui dressa un autel, et fit un bocage, » 1 Rois 16, 30-33. Son histoire est la plus triste peut-être de toutes celles des rois d'Israël et de Juda, et l'Ecriture sainte s'en sert comme d'un terme de comparaison pour juger l'impiété de ses successeurs. *v.* 2 Rois 8, 18. 9, 7. 10, 1. 21, 3. 2 Chr. 21, 6. 22, 3. Mich. 6, 16.

2° *Achab*, fils de Kolaja, et Sédécias, faux prophètes qui séduisaient le peuple juif captif à Babylone, et qui joignaient à des paroles de mensonge des mœurs impures, Jér. 29, 21. 22. Leur mort passera en proverbe et deviendra un formulaire de malédiction, dit Jérémie, et l'on dira: « Que l'Eternel te mette en tel état qu'il a mis Achab et Sédécias, lesquels le roi de Babylone a grillés au feu. » On ne sait rien de plus sur leur compte; quelques-uns ont voulu les confondre avec les deux anciens de l'histoire de Suzanne; mais, même en admettant cette histoire comme vraie, l'identité serait plus que douteuse, car il est dit que les deux vieillards furent lapidés et non point brûlés.

ACHAIE. Act. 18, 1-12. 2 Cor. 1, 1. Originairement ce nom ne désignait que la côte septentrionale du Péloponèse, mais du temps des apôtres il comprenait toute la province romaine, c'est-à-dire l'ancienne Hellas (Livadie) et le Péloponèse (Morée). Elle fut successivement régie par des proconsuls et des procurateurs. Elle avait pour capitale Corinthe, la seule ville un peu considérable de son territoire; Gallion y résidait lorsque Paul y prêcha l'Evangile et qu'il y fonda plusieurs congrégations chrétiennes.

ACHAIQUE, disciple de saint Paul, dont le nom semble indiquer la patrie. On ne sait rien de particulier sur sa vie, et son nom ne se trouve que 1 Cor. 16, 17., où nous voyons saint Paul le recommander avec force aux Corinthiens. Envoyé de Corinthe vers l'apôtre, avec Stéphanas et Fortunat, ce fut peut-être encore lui qui fut chargé de remettre aux fidèles de sa patrie la 1re épître qui leur est adressée.

ACHAZ, 2 Rois 15, 38. 16, 20. 23, 12. 2 Chron. 28; fils de Jotham, roi de Juda, épousa, fort jeune encore, Abija dont il

dut Ezéchias. Il monta sur le trône à l'âge de 20 ans, 742 av. C., et régna 16 ans. Il s'adonna tout entier à l'idolâtrie, fit passer ses enfants par le feu en l'honneur de Moloch, et sacrifia aux idoles dans le temple même de Jérusalem. Bientôt il vit réunis contre lui Retsin, roi de Syrie, et Pékach, roi d'Israël, avec une armée formidable ; vaincu dans une sanglante bataille, il s'enferma dans sa capitale où ses ennemis l'assiégèrent, pendant que d'un autre côté les Iduméens et les Philistins ravageaient ses états, s'emparaient de ses forteresses et dépouillaient tous ceux qu'ils rencontraient. Achaz fit alors alliance avec le roi d'Assyrie Tiglath-Piléser, dont le secours ne lui fut pas fort avantageux. Dans ces tristes circonstances, Dieu restait encore à la postérité de David; il envoya vers le malheureux monarque le prophète Esaïe, pour lui annoncer une prochaine délivrance, Es. 7 et 8. Esaïe offrit même au prince, en garantie de cette promesse, de lui donner tel signe qu'il voudrait; mais Achaz, sous prétexte de ne pas tenter Dieu, Deut. 6, 16, refusa; sa véritable crainte était justement de recevoir ce signe, qui l'aurait alors obligé de suivre la voie indiquée par le prophète, et d'abandonner l'alliance assyrienne. Toutefois ce signe lui fut donné : une vierge enfanterait un fils, et avant que l'enfant pût prononcer les noms de père et de mère, Achaz serait délivré. Cette prophétie eut son accomplissement: le roi d'Assyrie, pour des raisons peut-être personnelles, fondit sur les ennemis de Juda, prit Damas dont il transporta les habitants, et fit mourir Retsin. Achaz alla rendre visite au vainqueur et lui fit hommage des trésors du temple et du palais de Jérusalem. Frappé de la beauté d'un autel d'idoles qu'il vit à Damas, il en envoya le modèle au grand prêtre Urie, et lui enjoignit d'en faire construire un semblable pour le mettre à la place de celui de Salomon dans le temple de l'Eternel, auquel il fit encore plusieurs autres changements également coupables et impies. Pendant ce temps, Esaïe et le prophète Michée, 3, 3-12., ne cessaient de prononcer contre Jérusalem de redoutables menaces. Elles demeuraient inutiles : d'autres prophètes, plus nombreux et plus agréables, flattaient les goûts du roi et de la multitude, et Achaz, se plaisant en leurs voix séductrices, mourut au milieu de ses iniquités, 726 av. C. On l'ensevelit à Jérusalem, mais on ne lui donna pas de place dans le sépulcre à côté des rois ses ancêtres. — Son nom ne se retrouve plus que pour servir de date aux oracles des prophètes, Es. 1, 1. Os. 1, 1, etc. — Cadran d'Achaz, *v.* Cadran.

ACHAZIA. 1° Fils d'Achab, d'abord son associé pendant un an, puis son successeur au trône d'Israël, 1 Rois 22, 40. 2 Rois 1, 2 Chr. 20, 35-37., marcha dans l'idolâtrie comme son père et comme sa mère Jésabel, fut malheureux dans une alliance qu'il contracta avec Josaphat pour l'équipement de vaisseaux de commerce, et laissa les Moabites se soustraire à son pouvoir. Il tomba de son palais de Samarie « par le treillis de sa chambre haute, » qui donnait à la fois sur la cour intérieure du palais par une trappe, et sur la rue ou sur les parvis extérieurs par la balustrade dont le toit était environné, *v.* Maison ; comme il était fort malade de sa chute, il envoya consulter Bahal-Zébub, dieu de Hébron ; ses serviteurs ne purent remplir leur message et revinrent annoncer à leur maître qu'un prophète les ayant rencontrés leur avait annoncé la mort prochaine et sûre d'Achazia. Le roi, sur la description qui lui en fut faite, reconnut le prophète Elie, et, pensant tuer la prophétie en tuant le prophète, il envoya l'une après l'autre deux compagnies de cinquante hommes au Carmel pour le saisir. Une troisième troupe fut encore envoyée, dont le chef (*v.* Abdias), au lieu de prendre le ton impérieux qui avait attiré le feu du ciel sur les deux premiers, s'agenouilla devant le prophète et le supplia de le suivre auprès du roi. Elie descendit, alla vers le roi et lui répéta ce qu'il avait déjà dit à ses serviteurs : « Tu ne descendras pas du lit sur lequel tu es monté, mais certainement tu mourras. » Il mourut en effet, suivant la parole du Seigneur, et sans postérité, un an après la mort de son père, 896 av. C. ; Joram, son frère, lui succéda.

2° *Achazia*, 2 Rois 8, 25. 9, 29, ou

Jehoachaz, 2 Chr. 21, 17. 22, 1, appelé aussi *Hazaria* 22, 6 (à moins que ce ne soit une faute de copiste), fils de Joram et d'Hatalie, monta sur le trône à l'âge de 22 ans, 885 av. C., et ne régna qu'un an. Il combattit avec Joram contre les Syriens, et lorsque celui-ci, blessé, eut dû s'enfuir à Jizréhel, Achazia vint lui faire visite. Cependant Jéhu, simple capitaine, que son maître avait laissé au siége de Ramoth de Galaad, ayant été oint roi par Elisée, se souleva, tua Joram et poursuivit Achazia qui, bien que blessé mortellement à la montée de Gur, put encore s'enfuir dans la contrée de Samarie, à Méguiddo, où Jéhu l'ayant découvert le fit mettre à mort. Ses serviteurs l'emmenèrent à Jérusalem, et il fut enseveli avec ses pères, 2 Rois 8, 25. 9, 29.

ACHIM, fils de Sadoc, père d'Eliud, de la tribu de Juda, nommé dans la généalogie du Sauveur, Matth. 1, 14, mais du reste, inconnu.

ACHITHOPHEL (frère de ruine *ou* de folie), 2 Sam. 15, 16 et 17, natif de Guilo, père d'Eliham, 2 Sam. 23, 34, et grand-père de Bathsébah, cf. 11, 3, courtisan fort habile dont les avis étaient reçus comme des conseils de Dieu, 16, 23, fut des premiers à embrasser le parti d'Absalon révolté contre son père, et l'on suppose que ce fut pour venger l'affront fait par ce prince à la personne de sa petite-fille. Du moins on ne voit pas quel intérêt aurait pu porter ce vieillard à trahir son premier maître ; et toute sa conduite, ses paroles, ses conseils, ses actions respirent la haine personnelle la plus violente contre David. Il veut une rupture complète et conseille à son nouveau roi d'abuser en public des femmes de son père, afin que tout le peuple, en voyant ce crime, comprenne qu'Absalon ne reculera pas devant tous les autres ; puis il demande qu'on lui donne 12,000 hommes, avec lesquels il partira la nuit même et poursuivra le roi sans lui donner de repos ; il se jettera sur lui et ne frappera que lui. Ce féroce conseil était bon et digne d'un homme d'Etat consommé, mais Dieu le dissipa. Cusaï, ami secret de David, conseilla des lenteurs qui furent approuvées et qui perdirent Absalon. Achithophel, prévoyant que David serait vainqueur, et sachant bien qu'il ne pouvait en espérer aucun pardon, fit seller son âne, revint à Guilo, mit en ordre ses affaires et s'étrangla, 1021 av. C.

ACHMETHA, *v.* Ecbatane.

ACIER, *v.* Fer.

ACSAPH (un prisonnier), ville cananéenne dont le roi fut vaincu par Josué, Jos. 11, 1. 12, 20., et qui fit plus tard partie de la tribu d'Aser, 19, 25. Elle était près du mont Thabor. M. Buckingham, qui a visité ces lieux en 1816, dit que c'est actuellement une petite ville nommé Idippa ou Ecdippa, près de la Méditerranée, entre Tyr et Ptolémaïs. Au temps de saint Jérôme, environ quatre siècles après Christ, c'était, à ce qu'il paraît, un petit village nommé Chassalus.

ACTES (actions *ou* faits) DES APOTRES. Ce livre est le 5e et dernier des livres historiques du N. T. Il fait suite aux Evangiles et sert d'introduction préparatoire aux apôtres. Il contient l'histoire inspirée de ce que les apôtres ont fait et souffert depuis l'ascension du Seigneur ; il est plein de récits d'un haut intérêt et fournit une foule de preuves éclatantes du pouvoir et de la grâce de Dieu. Pierre, Jean, Paul et Barnabas en sont les principaux personnages. Après avoir raconté l'ascension de Jésus-Christ, les Actes parlent du choix qui fut fait de Matthias en remplacement de Judas, puis de l'effusion du Saint-Esprit à la Pentecôte, de la prédication miraculeuse des apôtres, de leurs succès, des persécutions qu'ils eurent à éprouver. On voit ensuite l'élection des diacres, le martyre d'Etienne, la dispersion des fidèles en Samarie, la honteuse conduite de Simon le magicien, le baptême de l'eunuque d'Ethiopie. Les chap. 9-15 nous montrent Pierre ressuscitant Dorcas, baptisant Corneille, annonçant l'Evangile aux païens et s'en justifiant auprès des Juifs convertis. Partout on recueille des aumônes pour les fidèles de Jérusalem qui souffrent de la famine ; Jacques est décapité ; Pierre emprisonné est délivré par un ange, Hérode est rongé des vers. L'assemblée de Jérusalem condamne ceux qui veulent faire de l'observance des cérémonies lévitiques une condition de salut,

mais elle ordonne de s'abstenir des choses consacrées aux idoles, de la fornication, des viandes étouffées et du sang. — Le reste du livre (et déjà les chap. 11 et 13, et une portion du 9e), raconte la conversion, les travaux et les souffrances de Paul, et fait l'histoire abrégée de la fondation et du gouvernement de l'Église chrétienne pendant environ trente années.

L'évangéliste Luc est l'écrivain dont Dieu s'est servi pour nous transmettre ces faits, et le livre des Actes est la suite immédiate de l'Evangile du même disciple. L'usage fréquent de la première personne du pluriel montre que l'auteur a été souvent le témoin des choses qu'il raconte. On croit que son principal dessein, en entreprenant ce travail, a été d'opposer une véritable histoire des apôtres aux faux actes et aux contes absurdes que l'on commençait à répandre en grand nombre. Le premier et le dernier verset de ce livre déterminent tout ce que l'on peut savoir quant à l'époque à laquelle il fut composé : ce fut après l'Evangile, et après le séjour de deux ans que saint Paul fit à Rome. Saint Luc l'écrivit en grec et dans un style plus élégant que celui des autres écrivains sacrés du N. T. — L'authenticité de ce livre n'a jamais été contestée ; quelques hérétiques seuls, dont les doctrines s'y trouvaient trop fortement condamnées, les marcionites et les manichéens, l'ont rejeté. Les ébionites le traduisirent en hébreu et le défigurèrent grossièrement. D'autres essayèrent, mais en vain, de faire admettre par l'Eglise plusieurs imitations de ce livre, sous les titres mensongers d'Actes des apôtres par Abdias, Actes de Pierre, de Paul, de sainte Thècle (qui nous raconte le baptême d'un lion), de Jean, d'André, de Thomas, de Philippe, de Matthias, etc. *v.* Paul et Luc.

La plus grande difficulté du livre des Actes est certainement la partie chronologique: on a déjà fait beaucoup de travaux à cet égard sans arriver à des résultats bien satisfaisants et bien concluants; mais, comme en pareille matière il vaut mieux avoir une idée fixe et arrêtée, fût-elle même fausse, que de n'en avoir point, et puisqu'il faut choisir entre plusieurs systèmes peu sûrs celui qui présente le plus de garanties, nous renvoyons nos lecteurs français aux Deux dissertations de M. Bost sur le droit des Papes, suivies d'une table chronologique des Actes des apôtres, — et à l'Histoire de l'établissement du Christianisme, par le même, 1er vol., p. 5-53; *v.* encore l'ouvrage de Néander, traduit par M. Fontanès (Etabl. et direction de l'Egl. chr. par les ap.); quelques pages de Sardinoux (sur les Galates), et de Rilliet (Philippiens); Concordance de Mackenzie, Introd., etc.

ACZIB (menteur), 1° ville de la tribu d'Aser, Jos. 19, 25. 29., peut-être la même que Acsaph.

2° Autre ville du même nom dans la tribu de Juda, Jos. 15, 44. Michée, jouant sur la signification du nom de cette ville, dit (1, 14.) : « Les maisons d'Aczib *mentiront* aux rois d'Israël, » c'est-à-dire que les gens d'Aczib et leurs forces ne leur seront d'aucun secours pendant l'invasion des Assyriens.

ADAM. Dieu dit au commencement : « Faisons l'homme à notre image, » et l'homme fut tiré de la poudre; Dieu les créa mâle et femelle, Gen. 1, 26. 27. Le mot Adam signifie *terre ;* c'est un nom qui aurait pu, dans sa généralité, s'appliquer à tous les individus de la race humaine, mais qui est demeuré le nom propre de notre premier père. — Quand l'organisation matérielle de ce vaste univers fut achvée, le Créateur compléta son œuvre en créant l'homme à son image et selon sa ressemblance. Dieu fit l'homme droit, non pas impeccable, non pas doué de la toute puissance, ni de la toute-science, mais pur de cœur et sain d'entendement comme de corps. En connaissance, en justice et en vraie sainteté, il réfléchissait l'image sans tache de son puissant Créateur, et il était pourvu de ce qu'il lui fallait pour exercer l'empire sur les œuvres de la création. Celles-ci étaient alors « très bonnes » à tous égards. Ce vaste ensemble n'était qu'harmonie et bénédiction; le gouverneur suprême en remit la domination à Adam, et fit passer devant lui toutes les créatures afin qu'il les nommât et qu'il

décidât *ainsi* de leur rang et de leur qualité, car c'est ce qu'emportait chez les Hébreux le droit de donner le nom à quelqu'un ou à quelque chose. Mais tout ce monde et ces milliers d'êtres ne présentaient pas à l'homme le secours et la communion de sympathie dont il avait besoin ; Adam était seul ; nul être ne pouvait partager son bonheur et répondre à ses sentiments. C'est pourquoi l'Eternel le plongea dans un profond sommeil, et d'une de ses côtes lui forma une compagne : la femme est créée, le mariage est institué, et l'homme exprime, en termes pleins d'énergie, ses nouvelles affections et le sentiment qu'il a de l'intimité qui doit régner entre lui et celle qui est un autre lui-même : le nom qu'il lui donne d'abord (Adamah, Hommesse, 2, 23.), est destiné à rappeler constamment ce fait. Comme les saisons n'avaient point encore leurs intempéries, et que le sentiment de la honte et de la pudeur, premier fruit du péché, était inconnu à nos premiers parents, ils marchaient dans l'innocence des petits enfants, sans songer à voiler leur corps par des vêtements. (*v.* Création, Eve, Femme.)

Plus l'homme était haut placé, plus l'autorité que l'Eternel lui avait donnée sur les œuvres de la création était grande, plus il importait aussi que quelque chose vînt sans cesse lui rappeler qu'il avait un maître au-dessus de lui, un Seigneur qui l'avait créé pour sa gloire et auquel il devait hommage et obéissance. Peu importait en soi quel que fût le signe de cette dépendance. Dieu défendit sévèrement à l'homme le fruit d'un des arbres du jardin qui, pour cela, fut nommé l'*Arbre de la connaissance du bien et du mal.* Le bonheur d'Adam était ainsi entre ses mains et dépendait de ses œuvres : s'il obéissait au commandement, lui et les siens, il jouirait avec eux et à toujours d'un bonheur sans mélange, dans la communion de Dieu. Vie éternelle, vie spirituelle, voilà ce qui lui avait été donné avec la vie naturelle, et ce que son obéissance devait lui conserver. L'arbre de vie qui est au milieu du jardin sert de signe à ces promesses. Mais s'il manque à la loi qui lui est imposée, alors tout le contraire lui arrivera : la mort naturelle, la mort spirituelle, la mort éternelle seront son partage, à moins que la miséricorde divine n'intervienne ; mais Dieu ne lui fait encore aucune promesse à cet égard, parce qu'il ne veut pas préjuger sa chute.

Le grand *adversaire* que nos versions appelle Satan et le Diable, celui qui est menteur dès le commencement, et père du mensonge, se sert du serpent pour séduire la femme, il parvient à glisser la tentation dans son cœur. La convoitise de la chair, la convoitise des yeux, l'orgueil de la vie, 1 Jean 2, 16, suffirent à faire succomber Eve : quand elle vit que le fruit de l'arbre était bon à manger, et qu'il était agréable à la vue, et que cet arbre était désirable pour donner de la science, elle en prit du fruit et entraîna son mari dans sa chute; (*v.* un Sermon de Hor. Monod sur les trois Convoitises.) Dès lors l'image de Dieu dans l'homme fut effacée; Adam et Eve sont morts spirituellement, et leur communion avec Dieu se trouvant rompue, ils apprennent ce que c'est que le trouble et la honte ; ils cousent ensemble des feuilles de figuier et s'en font une ceinture autour des reins ; puis, lorsque la *voix,* la parole de l'Eternel, se fait entendre dans le jardin, ils se cachent au milieu des arbres et pensent pouvoir céler à Dieu ce qu'ils ont fait. Bien plus, quand Adam voit que tout est découvert aux yeux de celui à qui nous devons tous rendre compte, il essaye de rejeter toute la faute sur celle qu'il devait aimer comme lui-même, et indirectement, par un horrible blasphème, sur l'Eternel qui lui avait donné cette compagne. Toutefois, avant de frapper, l'Eternel fait entendre aux coupables l'*Evangile,* la bonne nouvelle du salut, c'est que la postérité de la femme brisera la tête du serpent : puis il leur annonce la malédiction qui reposera sur Adam et sur toute sa race, même sur les élus qui auront part à la grande délivrance finale. Infirmités, douleurs de l'enfantement et sujétion à son mari, telle sera la part spéciale de la femme ; travail et fatigues, récoltes précaires et arrosées de sueurs, toutes sortes de peines et d'in-

fortunes, et la mort après tout, voilà ce qui attend Adam et le genre humain tout entier dont il est le représentant et le père. « Tu es poudre et tu retourneras dans la poudre, » sentence pleine de miséricorde pour le fidèle quand on la compare à l'éternelle mort qu'il a méritée, et quand on pense à l'éternelle félicité que la grâce de Dieu lui assure.

Adam nomma sa femme Eve, c'est-à-dire vivante, parce qu'elle devait être la mère des vivants : l'immortalité de l'individu fut remplacée sur la terre par celle de la race, mais ce fut toujours l'immortalité. Puis l'Eternel, les ayant revêtus de robes de peaux, les chassa du paradis, dont il fit garder l'entrée par un ange armé d'une épée flamboyante. Bientôt après naquirent Caïn et Abel portant l'un et l'autre l'image de leur père terrestre, c'est-à-dire pécheurs et mortels comme lui. D'autres enfants en grand nombre, des fils et des filles, furent donnés à Adam; Seth est le seul dont le nom soit conservé; il naquit la 130e année de son père. Adam mourut huit siècles après, à l'âge de 930 ans. Lémech, père de Noé, en avait alors 56.

Observations détachées. 1° On a pensé, mais sans fondement, que le mot Adam signifiait premier créé; d'autres ont cru y reconnaître le mot sanscrit Adim, qui signifie le premier ; enfin, l'on a prétendu qu'il dérivait d'un mot hébreu signifiant ressemblance. Ce qui est plus probable, c'est qu'il vient de Adamah, terre : le corps d'Adam fut formé de terre, et c'est encore à présent la terre végétale, ou terreau, qui, varié de mille manières, est le principe constitutif, non-seulement des végétaux, mais encore des animaux.

2° La création de l'homme est racontée de manière à nous montrer combien d'importance l'esprit de Dieu donne à la formation de ce chef-d'œuvre sorti des mains du Créateur. Le récit ne nous dit pas simplement que l'homme a été formé, mais il nous fait part des pensées divines qui précédèrent ce grand et dernier acte de la création ; l'Eternel tient conseil et veut que nous sachions l'idée essentielle que sa puissance va réaliser. « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. »

3° « Dieu souffla en l'homme une respiration de vie, et l'homme fut fait en âme vivante, ce qui veut dire, non-seulement que Dieu donna la vie à l'homme comme il l'avait déjà donnée aux animaux, mais encore qu'il lui donna une âme, siége de l'intelligence et du sentiment, et qu'il le doua d'un sens moral qui était la vie de son âme et son privilége essentiel. Par ses sens, dont rien ne troublait le libre et droit exercice, l'homme était en rapport avec la nature matérielle, et les facultés de son entendement dans leur force originelle le mettaient en état de saisir tous ces rapports et de les combiner, en sorte qu'il avait, hors de lui et en lui, la source de toutes les connaissances naturelles qu'il devait progressivement acquérir. D'un autre côté, il pouvait s'élever par le sens moral aux relations qui l'unissaient à Dieu, et les pieuses affections de son cœur devaient tendre à se développer par la contemplation et par l'exercice. Tel nous paraît avoir dû être le premier homme quand il sortit des mains de son Créateur, sans toutefois que nous croyions possible d'arriver à quelque chose de bien certain sur sa nature, vierge encore de toutes impressions, que les uns croient avoir été extrêmement développée, et que d'autres comparent à celle d'un enfant admirablement doué de la puissance d'acquérir, mais qui n'a encore rien acquis.

4° La dégradation dans laquelle tombe le premier homme, et les rapides progrès qu'il fait dans la voie du mal, sont vraiment effrayants. On peut remarquer trois faits dans cette chute : la faiblesse singulière du pécheur, qui cède à la voix de sa femme; sa lâcheté à vouloir s'excuser en l'accusant; enfin, et surtout, l'endurcissement qu'il manifeste au point de n'exprimer aucune repentance de son péché. C'est que le repentir est impossible là où il n'y a point d'espérance, et nulle promesse de pardon n'était encore sortie de la bouche de l'Eternel. Mais, dès que la promesse d'un libérateur eut été prononcée, il y eut pour Adam une voie de retour à Dieu, et le nom même qu'il donna à sa femme semble indiquer qu'il

entra aussitôt dans cette voie. Il l'appela Vivante et Mère des vivants, au moment que la sentence de mort contre elle et contre sa postérité venait d'être portée; ce qui rend probable qu'il lui donna ce nom en vue de la promesse, c'est-à-dire par la foi.

5° Si le Seigneur afflige quelqu'un, il en a aussi compassion selon la grandeur de ses gratuités, a dit Jérémie, Lam. 3, 32; et non-seulement, après la chute, Dieu donne la promesse d'un Rédempteur, mais même plusieurs parties de la malédiction sont de réelles bénédictions, un bonheur dans le malheur, de tristes remèdes, mais pourtant salutaires à l'homme. Que fussions-nous en effet devenus si, le mal étant entré dans le monde, nous n'eussions pas été assujettis à travailler pour vivre, et que de maux l'oisiveté n'eût-elle pas amoncelés sur le genre humain! Quel avenir de bonheur n'y a-t-il donc pas dans ces paroles: « Tu mangeras le pain à la sueur de ton visage »! — Et si l'homme, après s'être maudit lui-même par sa chute, eût continué d'être immortel, combien son sort n'aurait-il pas été déplorable! L'immortalité dans la misère! Mais Dieu prend soin qu'il ne puisse plus toucher à l'arbre de la vie, et cette privation, ce châtiment apparent tourne encore au meilleur bien de la créature.

6° On suppose, et non sans raison, que les robes dont l'Éternel recouvrit Adam et Eve, furent faites avec la peau d'animaux qu'ils durent offrir en sacrifice par l'ordre de Dieu, quoique cet ordre ne soit pas mentionné par Moïse. Ces robes seraient alors une figure de la justice de Christ, dont le Seigneur revêt ses élus.

7° L'Eternel ayant chassé Adam et Eve du paradis, prit des mesures pour qu'ils n'y pussent rentrer. C'est ainsi que les fidèles eux-mêmes, aussi longtemps qu'ils sont ici-bas, ne peuvent être pleinement rétablis dans la pureté et la félicité originelles; et c'est dans ce sens qu'ils ne sont « sauvés qu'en espérance. »

8° La longévité d'Adam et des premiers hommes a eu pour but, évidemment, d'augmenter plus promptement la famille humaine, et de suppléer en même temps, par la tradition, au défaut de la parole écrite. Quand la population n'aurait alors doublé que tous les cinquante ans, il y aurait eu sur la terre, à la mort d'Adam, près d'un million et cinq cent mille individus issus de lui; et Lémec, qui mourut cinq ans seulement avant le déluge, avait pu recevoir de la bouche d'Adam lui-même le récit des premières révélations de l'Eternel.

9° La Parole de Dieu nous montre en Adam un type de notre Seigneur Jésus-Christ, Rom. 5, 12-19. 1 Cor. 15, 45. Comme le corps d'Adam fut formé par la puissance de Dieu et pris de la terre, de même Jésus-Christ homme a été formé par cette puissance dans le sein de Marie. Christ est l'image du Dieu invisible, sa parfaite ressemblance. Jésus, en sa qualité de Messie, de Christ, a reçu la domination sur toutes choses. Il est le premier-né d'entre ses frères, le chef et la tige de tous les élus. Enfin, de même que le péché d'Adam est devenu le péché de toute sa race, la justice de Christ appartient à tous ceux qui sont spirituellement sa postérité.

ADAM, Jos. 3, 16., peut-être la même qui est appelée *Adama* et *Adaminébek*, 19, 33. 36; ville de la tribu de Nephthali, située près de l'extrémité sud de la mer de Tibériade. Ce fut près de là que les eaux du Jourdain s'amoncelèrent lors de l'entrée des Hébreux en Canaan.

ADAMA et *Adaminébek, v.* l'art. précédent.

ADAR (haut, éminent), le douzième mois de l'année religieuse des Juifs, et le sixième de leur année civile. Il n'avait que vingt-neuf jours et correspondait à notre mois de février et aux premiers jours de mars. Ce fut le troisième jour de ce mois que l'on acheva et que l'on dédia le second temple, Esdr. 6, 15. Le septième jour, les Juifs célèbrent un jeûne pour la mort de Moïse. Le treizième, ils font la commémoration du jeûne d'Ester et de Mardochée. Le quatorzième, a lieu le jeûne de Purim, Est. 3, 12. 4, 1. etc. 9, 17. Le vingt-cinquième enfin, célébration de la délivrance de Jéhojachin, Jér. 52, 31. Tous les trois ans on ajou-

tait après ce mois, à l'année, un mois supplémentaire de vingt-neuf ou trente jours, qu'on appelait Be-Adar ou second Adar.

ADDI, fils de Cosam et père de Melchi, un des ancêtres de notre Seigneur, d'après Luc, 3. 28; du reste, inconnu.

ADMA (terrestre), la plus occidentale des quatre villes détruites par le feu du ciel lors de l'embrasement de Sodome, Gen. 14, 2. Deut. 29, 23. La version de Martin porte *Adama* en Osée, 11, 8; il faut lire Adma.

ADMINISTRATION, *v.* Gouvernement.

ADONI-BEZEK (seigneur de Bézek). Immédiatement avant que Josué entrât en Canaan, Adoni avait fait aux rois de son voisinage une guerre sanglante; soixante et dix d'entre eux étaient tombés en son pouvoir; il leur avait fait couper les pouces des mains et des pieds, sans doute afin de leur ôter la possibilité de manier les armes, et il les nourrissait des débris de sa table, comme des chiens. Après la mort de Josué, les tribus de Juda et de Siméon, continuant la guerre d'extermination contre les peuplades maudites, battirent Adoni-Bézek, le firent prisonnier et le traitèrent comme il avait traité lui-même ses captifs; il reconnut la justice de ce châtiment, et mourut à Jérusalem. Jug. 1, 4-7.

ADONIJA (le Seigneur est mon maître), quatrième fils de David, par Hagguith, 2 Sam. 3, 4. 1 Chron. 3, 2., naquit à Héglon. Après la mort de ses deux frères aînés, Amnon et Absalon (et peut-être aussi Kiléab, dont on ne sait autre chose que le nom), son père étant affaibli par l'âge et les infirmités, il tenta de s'assurer le trône auquel il pensait avoir des droits par le privilége de sa naissance, quoique son frère cadet, Salomon, fût désigné comme l'héritier légitime. Il se procura un magnifique train de chevaux et de chariots, et s'entoura d'une garde de cinquante cavaliers, comme précédemment son frère Absalon. Son père, qui l'aimait, le laissa faire d'abord sans en manifester son déplaisir. Cependant son influence augmentait rapidement à la cour; il avait dans son parti Joab, le général des troupes royales, et Abiathar, le souverain sacrificateur. Mais Bénaja, Tsadok et le prophète Nathan ne s'étaient point laissés entraîner. Au jour fixé pour faire éclater la conjuration, Adonija fit un grand festin près de la fontaine de Roguel, et il y invita tous ses frères (à l'exception de Salomon), et avec eux ses principaux adhérents. — Pendant qu'ils se livraient aux excès de la table et qu'ils saluaient leur nouveau roi, Nathan et Bathsébah vinrent informer David de ce qui se passait, et reçurent de lui l'ordre de faire couronner immédiatement son fils Salomon, que l'Eternel lui-même avait désigné comme son successeur. Adonija et les siens, instruits de la chose par les acclamations du peuple et par le rapport que vient leur en faire Jonathan, fils d'Abiathar, sont saisis de terreur et se dispersent; Adonija se réfugie aux cornes de l'autel, probablement dans l'aire d'Arauna; Salomon lui tend une main de paix, à condition qu'il ne lui donnera plus, à l'avenir, aucun sujet de plainte, et Adonija rentre dans sa maison, après avoir reconnu Salomon pour son roi, 1 Rois 1. — Mais à peine David a-t-il rendu le dernier soupir, 1 Rois 2, 13. etc., qu'Adonija, laissant percer de nouveau l'ambition qui le dévore, fait demander pour lui la main d'Abisag la Sunamite, dernière épouse du roi son père. C'est Bathsébah, mère de Salomon, qui se charge de ce message et qui demande à son fils d'exaucer la prière d'Adonija. Une si haute intercession fut cependant inutile, et comme, dans les mœurs du temps, c'était afficher des prétentions au trône, Salomon dut ordonner à Bénaja de faire mourir Adonija. Cela arriva une année environ après sa première révolte, 1013 av. C.

ADONIRAM (seigneur haut élevé), 1 Rois 5, 14., le principal receveur de l'impôt ordonné par Salomon, et le directeur en chef des 30,000 hommes qui furent envoyés au Liban pour couper le bois nécessaire à la construction du Temple et de ses magnifiques dépendances.

ADONITSEDEC (seigneur de justice), roi de Jérusalem, 1451 av. C. Quand il eut appris que Josué s'était emparé de Jérico et de Haï, et que les Gabaonites

avaient fait leur soumission, il se coalisa avec quatre rois ses voisins pour châtier les Gabaonites, et pour empêcher ainsi que les autres Cananéens ne suivissent leur exemple. Les Gabaonites recoururent à la protection des Israélites, qu'ils obtinrent sans peine. Josué marche alors à la rencontre des cinq rois, les attaque et les met en déroute. Une pluie de pierres, envoyée par l'Eternel, détruit un grand nombre d'ennemis, et le soleil s'arrête pour donner aux Israélites le temps d'achever leur œuvre de destruction. Les rois s'étant réfugiés dans une caverne, on les y tint renfermés jusqu'à l'arrivée de Josué, puis on les en tira et on les pendit à cinq potences; leurs cadavres furent ensuite jetés dans la caverne, dont on referma l'entrée au moyen de gros blocs de pierres qu'on y laissa en mémorial. Le résultat de cette victoire fut la prise et le sac des villes appartenant à ces Cananéens, à l'exception toutefois de Jérusalem. Jos. 10.

ADORAM (leur louange). 1° Receveur général du roi David, 2 Sam. 20, 24., peut-être le même qu'Adoniram (?). 2° Trésorier en chef de Roboam et l'intendant de ses travaux. Il fut envoyé aux dix tribus pour essayer de les ramener à l'obéissance du fils de Salomon; mais les Israélites, le soupçonnant peut-être d'avoir conseillé la levée des impôts oppressifs qui avaient causé leur révolte, le lapidèrent sur place, 1 Rois, 12, 18. 2 Chr. 10, 18; dans ce dernier passage on lit Hadoram. 3° Gen. 10, 27. *v.* Hadoram.

ADORATION, hommage religieux que l'on rend à la divinité, soit intérieurement, soit extérieurement; ce terme, pris dans son sens étymologique, signifie proprement l'acte de baiser quelque chose en le portant à sa bouche. L'adoration était différente suivant la nature des cultes eux-mêmes. Chez les païens elle consistait à se couvrir d'un voile, à mettre la main sur la bouche et à faire plusieurs fois le tour de l'autel. On trouve, Job 31, 26. 27., une allusion à ce mode de culte rendu au soleil et à la lune; v. encore 1 Rois 19, 18.: « Je me suis réservé 7,000 hommes de reste en Israël, savoir, tous ceux qui n'ont point fléchi leurs genoux devant Bahal et dont la bouche ne l'a point baisé; » — et Ps. 2, 12.: « Baisez le Fils, de peur qu'il ne s'irrite. » Le passage Gen. 41, 40. peut de même se traduire « tout mon peuple baisera *sa main* en ta présence. » On adorait encore de diverses manières: Jésus est à genoux, Luc 22, 41.; Salomon a les mains étendues vers les cieux, 1 Rois 8, 22.; David paraît debout, 2 Sam. 7, 18., etc. Mais l'adoration la plus fréquente était la prostration : l'on s'inclinait profondément, ou même on se prosternait jusqu'à terre, pour témoigner un grand respect soit à Dieu, soit à des personnages de distinction qu'on voulait honorer. C'est de cette manière qu'Abraham reçoit, dans les plaines de Mamré, les trois messagers célestes qu'il prend pour des voyageurs, Gen. 18, 2. Lot également se prosterne devant eux le visage contre terre à la porte de Sodome, 19, 1. Et lorsqu'Abraham veut obtenir des Héthiens un champ pour la sépulture de Sara, nous le voyons se prosterner devant le peuple du pays, 23, 7. — *v.* encore Exod. 4, 31., et ailleurs. — L'adoration intérieure est la plus pure et le plus digne du vrai Dieu, mais elle aime à se manifester quelquefois par des actes extérieurs : les deux peuvent être unies, mais, par leur nature, elles sont indépendantes. C'est par cette sainte action que nous élevons nos cœurs vers l'Eternel pour magnifier sa grandeur, ou pour célébrer ses gratuités et ses merveilles envers les fils des hommes; c'est un culte qui ne cessera jamais, et que nous rendrons à Dieu dans les joies même de l'éternité, Apoc. 5, 14. 7, 11. etc. L'Ecriture sainte nous apprend à n'adorer que Dieu, c'est à lui seul que nous devons un culte, Exod. 20, 5., et tout hommage rendu à la créature est une transgression. *v.* Idolâtrie.

ADRAMMELEC. 1° C'était avec Hanammélec l'idole des colons de Sépharvajim, transportés en Samarie, 2 Rois 17, 31., à la place des Israélites emmenés au delà de l'Euphrate. On rendait à ces deux fausses divinités le même culte qu'à Moloch, c'est-à-dire qu'on faisait passer des enfants par le feu en leur honneur.

Adrammélech, selon quelques-uns, était représentée sous la forme d'un mulet : d'autres disent qu'elle avait la figure d'un paon. Mais le nom de ces deux divinités qui signifie, en hébreu et en assyrien, l'un un roi magnifique, l'autre (Hanammélec) un roi débonnaire, peut nous porter à voir, avec Jurieu, dans le premier le soleil, et dans le second la lune qui, chez plusieurs Orientaux (comme encore chez les Allemands), n'était pas féminin mais masculin, et était adoré comme un dieu. Adrammélec veut dire en persan roi des troupeaux, et Hanammélec présente également une signification analogue, qui pourrait nous faire supposer qu'on regardait ces divinités comme protectrices du bétail.

2°, 2 Rois 19, 37. Es. 37, 38., Adrammélec et Saréetser, fils de Sanchérib, trempèrent leurs mains dans le sang de leur père pendant qu'il adorait, dans la maison de Nisroc, son dieu. Peut-être furent-ils poussés à ce crime par la crainte que leur père ne les offrît en sacrifice à l'idole. Après ce parricide ils s'enfuirent en Arménie et laissèrent le trône à Esar-Haddon, leur frère. Encore une révolution qui n'a profité en rien à ses auteurs!

ADRAMITE, 1° ville sur la côte septentrionale de l'Afrique, à l'ouest de l'Egypte; 2° ville sur la côte occidentale de la Mysie dans l'Asie Mineure, vis-à-vis de l'île de Lesbos. Ce fut sur un vaisseau de cet endroit que saint Paul fit le voyage de Césarée à Myra, Act. 27, 2.

ADRIATIQUE, Act. 27, 27., ne signifie pas seulement le golfe de Venise, mais se prend pour tout l'espace maritime compris entre la Grèce et l'Italie, jusque sur les côtes de la Sicile. Hésychius a même appelé Adriatique la mer Ionienne; mais les plus anciens auteurs, Pline 3, 16, 29., distinguent l'une et l'autre, et font commencer la différence des noms là où le golfe Adriatique commence à s'élargir, près des îles Ioniennes.

ADULTERE. Ce mot dans son sens littéral désigne les relations charnelles de deux personnes dont l'une ou l'autre, ou toutes les deux, sont unies à une autre par les liens du mariage. Il faut observer seulement que la polygamie étant admise chez les Hébreux, l'homme ne pouvait commettre adultère qu'en s'unissant avec une femme mariée. La loi de Moïse punissait de mort l'adultère, Lév. 20, 10., et l'on suppose, d'après Jean 8, 5., que la lapidation était le supplice ordinaire en pareil cas. Anciennement c'était peut-être le supplice du feu, d'après Gen. 38, 24. Mais s'il importait dans ces climats brûlants du Midi, que le législateur accordât une satisfaction à l'époux offensé, il n'était pas moins nécessaire qu'il protégeât une femme innocente contre la jalouse et terrible passion d'un époux soupçonneux. C'est dans ce but, pour condamner la coupable et pour absoudre celle qui ne l'était pas, que Moïse avait institué la loi des jalousies, l'épreuve des eaux amères que l'on trouve Nomb. 5, 12. et suivants. Le mari conduisait sa femme au sacrificateur; et là, devant l'autel et tenant dans ses mains le gâteau de jalousie sans huile ni encens, elle devait repousser avec serment l'accusation portée contre elle. La formule du serment, accompagnée d'exécrations, était ensuite mise par écrit, puis effacée avec l'eau sainte d'amertume mélangée avec quelques herbes amères et quelque peu de poussière prise sur le sol du tabernacle. L'accusée prenait ce breuvage, et aussitôt qu'elle l'avait bu, la sentence était prononcée : elle était déclarée innocente et fidèle, si elle n'en était pas incommodée; mais elle enflait aussitôt par tout le corps, elle pâlissait et périssait dans d'affreux tourments, si elle avait manqué à la foi conjugale. La fiancée adultère était punie aussi sévèrement que si elle eût été mariée, à l'exception des fiancées esclaves, Lév. 19, 20., qui, étant moins libres de leurs actions, en étaient aussi moins responsables.

Job 31, 9-12. et le livre des Proverbes expriment en plusieurs endroits l'horreur profonde que ce crime doit inspirer, et l'Ecriture sainte en général met tous ces genres de souillures au nombre des plus grandes iniquités, au point d'appeler adultère et prostitution spirituelle l'abandon du vrai Dieu, l'idolâtrie et l'apostasie; cf. Jér. 3, 9. Ezéch. 23, 43. etc. C'est dans ce sens que Jésus

appelle les Juifs une nation adultère et pécheresse, Marc 8, 38. etc.

L'histoire de la femme adultère, Jean 8, renferme une bien grande leçon d'humilité, lorsqu'elle nous montre Jésus en appeler à la conscience de tous, et tous se retirer convaincus en eux-mêmes du même crime. Dieu, d'ailleurs, va plus loin que les hommes, et la nouvelle économie va plus loin que l'ancienne en appelant adultère ce que la loi de Moïse nommait simplement convoitise; cf. Matth. 5, 27. 28. avec Exod. 20, 14.—*v.* Divorce.

ADUMMIM, montagne et ville du lot échu à la tribu de Benjamin, entre Jérusalem et Jérico ; ce passage fut souvent infesté de voleurs, et c'est peut-être à cette circonstance qu'il fut redevable de son nom qui signifie *rouge de sang*. Jos. 15, 7. 18, 17. Jésus y a placé l'histoire ou la parabole du bon Samaritain. Luc 10, 30-36.

AGABUS, prophète, et peut-être l'un des soixante-dix disciples envoyés par Jésus, annonça, Act. 11, 28., l'approche d'une grande famine qui eut lieu en effet la 4e année de Claude César, 44 ap. C., et qui, au dire de l'historien Josèphe, fut particulièrement violente en Palestine. Plus tard, vers l'an 60, Agabus alla voir Paul à Césarée et lui prédit par une action symbolique qu'il serait mis dans les chaînes à Jérusalem, Act. 21, 10. C'est tout ce que l'on sait de la vie de ce prophète; les Grecs assurent qu'il fut martyrisé à Antioche.

AGAG paraît avoir été un nom commun à tous les rois d'Hamalek. Ils étaient déjà puissants au temps de Moïse, et Balaam les nomme comme tels dans une de ses prophéties, Nomb. 24, 7. (c'est par erreur que quelques éditions de Martin lisent Agar). La défaite et la mort d'un de ces rois nous est racontée 1 Sam. 15. Saül reçut la nouvelle de sa déchéance, parce que au lieu de détruire Agag et ses troupeaux à la façon de l'interdit, ainsi qu'il en avait reçu l'ordre, il les avait épargnés.

AGAR, Gen. 16 et 21, servante égyptienne que Sara donna pour femme à Abraham. Sur le point de devenir mère, elle dut fuir pour avoir méprisé sa maîtresse; mais l'ange de l'Eternel qui lui apparut, lui rappela son devoir en la nommant « servante de Saraï; » lui montra ses torts en lui demandant: « D'où viens-tu? » et l'avertit des dangers qu'elle courait au désert, par cette seule parole: « Où vas-tu? » C'est qu'en effet elle fuyait loin de son devoir, et l'on ne rencontre que dangers et malheurs hors des sentiers du devoir. Plus tard, lorsqu'Ismaël eut atteint l'âge de 17 ou 18 ans, il se moqua de son jeune frère Isaac que l'on sevrait, et la servante dut s'enfuir pour toujours avec son fils. L'ange de l'Eternel lui apparut de nouveau dans sa détresse, lui fit voir une source d'eau, 21, 19., et lui annonça les glorieuses destinées réservées à Ismaël.

Les mahométans font d'Agar une épouse légitime d'Abraham, et, légitimant ainsi la naissance d'Ismaël, ils prétendent qu'il jouit des priviléges du droit d'aînesse ; ils en voient même une preuve dans le fait qu'Isaac n'a obtenu en héritage que la Palestine, tandis qu'Ismaël possède les contrées beaucoup plus étendues et plus riches de l'Arabie.

Saint Paul, Gal. 4, 22-31., représente la synagogue et la loi sous la figure d'Agar qui ne produit que des esclaves, fils selon la chair mais non selon la promesse, et il distingue les deux alliances et les deux Jérusalem, et les rattache ainsi, en les comparant, à la double postérité du père des croyants. Le nom d'Agar, signifiant en arabe rocher, pierre, pouvait d'autant mieux être employé par l'apôtre pour marquer la dure montagne sur laquelle la loi avait été promulguée.

AGATHE, Exod. 28, 19. 39, 12., pierre précieuse qui est proprement une composition de quartz, de pyrite, de jaspe et d'autres minéraux, ce qui fait qu'on la trouve tantôt plus, tantôt moins transparente, et de différentes couleurs souvent mélangées d'une manière fort curieuse, de noir et de blanc, d'or et d'améthyste. Elle est peu rare; on la trouve ordinairement dans les rivières près des montagnes de roche primitive, et selon quelques auteurs, elle tirerait son nom d'un fleuve de Sicile où elle se rencontrait en assez grande abondance. Ancien-

nement elle était fort estimée, mais déjà du temps de Pline le naturaliste, elle avait beaucoup perdu de sa valeur; on s'en servait comme de nos jours pour ornements. L'agathe était la 8e pierre du pectoral d'Aaron, mais elle n'est pas nommée comme faisant partie des fondements de la nouvelle Jérusalem de l'Apocalypse.

AGE. L'âge a toujours été, chez tous les peuples et dans tous les temps, la mesure de l'honneur que l'on devait rendre à chacun. Partout un âge avancé a trouvé chez des hommes plus jeunes la vénération qui lui était due, et que tous lui accordent soit involontairement, soit par un simple mouvement naturel, soit par la considération de la longue expérience attachée à une longue carrière. Cette coutume instinctive, à laquelle tous les auteurs profanes rendent témoignage, est également consacrée dans le plus ancien livre des Hébreux, Job. 12, 12. 15, 10. 29, 8. Ce dernier passage nous montre même les jeunes gens se cachant ou se retirant par respect à l'approche d'un vieillard, et la loi de Moïse ordonne au jeune homme de se lever devant les cheveux blancs, Lév. 19, 32. Le livre des Lament. 5, 12. met au nombre des plus grands crimes le manque de respect pour le vieillard.— Et ce respect chez les Hébreux était si loin de n'être qu'une formalité, que nous voyons au contraire les chefs des villes, des tribus, ou du gouvernement, toujours choisis parmi les anciens et toutes les choses importantes ou honorables données à des hommes âgés. *v.* Anciens.

Le respect pour l'âge a beaucoup diminué dans la société moderne. Ce qu'on vénérait chez un vieillard, c'est moins son âge que les qualités de son âge; or la civilisation prétend, pour bien des choses, remplacer ces qualités; on acquiert, on apprend, on vieillit vite, et l'on mûrit de bonne heure, mais on mûrit mal; dans le bouleversement de notre système social, à une époque où toute autorité est remise en question, celle de l'âge devait se voir aussi contestée; c'est un signe fâcheux; nous signalons le fait, l'explication qu'on en pourrait donner ne le justifie pas.

Le mot âge a encore dans l'Ecriture sainte différents sens : 1° le moment où les facultés d'un homme sont à leur maturité, sans indiquer cependant la vieillesse, Jean 9, 21. 23.; 2° une période de temps passé, présent ou à venir, Eph. 3, 5. 2, 7.; 3° les hommes qui vivent ou qui ont vécu en quelqu'une de ces périodes, Col. 1, 26.

On divise ordinairement en âges ou périodes l'histoire de la théocratie; c'est commode, mais arbitraire, et chacun peut choisir la division qu'il aime le mieux. Un premier âge trouvera cependant ses limites naturelles dans la formation de l'ancien monde et son bouleversement sous Noé. L'époque suivante, dans laquelle Dieu se manifeste à ses enfants sans avoir encore choisi un peuple dépositaire de ses oracles, formerait le second âge allant depuis Noé jusqu'à Abraham; un troisième, d'Abraham à Moïse; un quatrième, jusqu'à la mort de Samuel, comprendrait la conquête du pays de Canaan et le gouvernement des Juges; cinquièmement enfin, la royauté jusqu'au retour de la captivité sous Esdras. C'est ici que finissent les livres historiques de l'Ancien Testament. Un sixième âge renfermerait le temps écoulé depuis cette époque jusqu'aux jours de Christ.

AGGÉE, prophète hébreu qui vivait au commencement du règne de Darius fils d'Hystaspe, 522 av. C. On ne sait rien de particulier sur sa vie. — Sa mission était d'activer la construction du second temple; pour cela il fallait agir sur les dispositions morales du peuple en général; il fallait l'amener à se repentir de son ingratitude envers Dieu et de son manque de zèle; mais il fallait aussi relever son courage qui pouvait facilement être abattu par la vue d'un état de choses qui correspondait si peu aux espérances magnifiques qu'on avait cru pouvoir concevoir d'après des prophéties précédentes : c'est pourquoi Aggée annonce que la gloire du second temple surpassera celle du premier (2, 6-9.), et c'est ce qui fut accompli par la venue du Messie. *v.* Temple.

AGNEAU. *v.* Brebis.

AGRAFE. Es. 3, 18. Les versets 16 à 24 de ce chapitre d'Esaü renferment des difficultés philologiques presque insur-

montables, et dont l'examen dépasserait les bornes de notre travail. Ceux qui voudraient entrer plus avant dans l'explication de ce passage, pourront consulter l'ouvrage de Schrœder « Commentarius philologicocriticus de vestitu mulierum hebræarum, ad intelligentiam Es. III, 16-24. Leyde 1745. » Ce livre sert de guide à tous les interprètes modernes.— Quant au sens du mot hébreu traduit par agrafe, il y a deux explications : selon les uns, ce seraient quelques ornements en forme de filet destinés à garnir la tête ; selon d'autres, ce seraient de petits soleils ; il y aurait alors parallèle ou opposition avec le mot suivant, *boucles*, ou plutôt *petites lunes*. On ne peut décider entre ces deux opinions. — Nous traduirions ainsi les versets d'Esaïe sus-mentionnés :

18. En ce temps-là le Seigneur ôtera l'ornement des bracelets (pour les pieds), des coiffes, et des croissants; — 19. et les perles, et les bracelets, et les longs voiles; — 20. et les bonnets, et les chaînettes (qui lient les bracelets des pieds), et les rubans, et les flacons odoriférants, et les oreillettes (servant d'amulettes) ; — 21. et les boucles d'oreilles, et les bagues du nez ; — 22. et les habits de fête, et les longs habits à manches, et les manteaux, et les poches ; — 23. et les miroirs, et les chemises (ou crêpes), et les turbans, et les voiles de gaze ; — 24. (les punitions sont rattachées au luxe) et il arrivera au lieu de senteurs aromatiques, de la puanteur ; et au lieu de ceinture, une corde ; et au lieu de boucles poudrées d'or (Vitringa), une tête chauve ; et au lieu d'habits larges et somptueux, des ceintures de cordes de sac ; et des stigmates au lieu de beauté.

Cette traduction, trop littérale pour aspirer à un autre mérite, n'a pour but que d'indiquer avec précision, et une fois pour toutes, le sens des modifications qui devraient être introduites dans une nouvelle version de ce passage ; la plupart des changements adoptés sont empruntés à l'ouvrage de Schrœder cité plus haut.

AGRIPPA. 1° Hérode Agrippa, Act. 12, 1. 23. *v.* Hérode. 2° Agrippa, fils de celui-ci, était à Rome auprès de l'empereur Claude lorsque son père mourut, l'an 44 de Jésus-Christ. L'empereur penchait à lui transférer toute l'autorité dont son père avait joui, mais ses courtisans l'en détournèrent, en considération de la jeunesse du prince, à peine âgé de 17 ans. L'année suivante, le gouverneur de la Syrie voulut un instant contraindre les Juifs à lui remettre les ornements de leur souverain sacrificateur pour les placer dans la tour Antonia, sous la garde des Romains ; mais Agrippa obtint la révocation de cet ordre. — Hérode, oncle d'Agrippa, roi de Chalcide, étant mort, l'an 49, sa succession fut donnée à son neveu, mais lui fut de nouveau retirée au bout de quatre ans : l'empereur l'en dédommagea, du reste, en lui conférant le gouvernement de cinq provinces, notamment de l'Abilène et de la Trachonite, auxquelles Néron ajouta bientôt Julia dans la Pérée, et une partie de la Galilée, à l'occident de la mer de Tibériade. Il s'occupa avec zèle d'embellir les villes de son ressort, et surtout Jérusalem ; mais magré cela il ne fut jamais aimé des Juifs, à cause de l'arbitraire avec lequel il déposait des souverains sacrificateurs et en établissait de nouveaux. Lorsque Festus fut nommé gouverneur de la Judée, l'an 60, Agrippa et sa sœur Bérénice se rendirent à Césarée pour le complimenter. L'apôtre Paul y était alors détenu et venait d'en appeler à César. Festus ayant entretenu Agrippa de cette affaire, celui-ci désira vivement d'entendre le prisonnier ; il fut tellement charmé du sens droit et de la majesté qui régnait dans le discours de Paul, qu'il se sentit à moitié convaincu de la vérité de l'Evangile. « Tu me persuades à peu près d'être chrétien ! » s'écria-t-il un moment, comme s'il oubliait son caractère de juge et de roi ; mais ce ne fut, hélas ! qu'une émotion passagère : homme juste, doux, et bon Juif du reste, Agrippa ne voulait de la religion que ce qui ne gênait pas sa morale particulière, et il ne considéra les paroles de Paul qu'en juge chargé d'en examiner la culpabilité, sans penser qu'elles pussent le concerner lui-même. Après la ruine de Jérusalem, il se retira à Rome avec sa sœur, et mourut âgé de 70 ans. (90 ap. C.) *v.* Act. 25 et 26.

AGUR, fils de Jaké, auteur du chapitre 30 des Proverbes, du reste inconnu. Quelques-uns pensent que c'est Salomon lui-même qui aurait voulu se cacher sous ce pseudonyme; opinion qui ne se peut guère soutenir. En effet, pour quelle raison aurait-il changé de nom? Pourquoi se serait-il caché; pourquoi d'ailleurs Salomon qui s'appelle encore fils de David alors même qu'il change de nom, Eccl. 1, 1., se serait-il appelé ici fils de Jaké sans aucun motif plausible? Le style de ce chapitre n'est point non plus celui de Salomon dans le reste des Proverbes; ce n'est pas l'homme qui a reçu de Dieu une sagesse extraordinaire qui peut venir dire : « Certainement je suis le plus hébêté de tous les hommes, et il n'y a point en moi de prudence humaine », v. 2; ce n'est pas non plus l'homme et le roi le plus riche du monde qui peut dire à Dieu : « Ne me donne ni pauvreté ni richesse », v. 8, et la lecture de ce chapitre tout entier trahit évidemment une personnalité différente.

Agur parle à ses deux amis ou disciples, Ithiel et Ucal, de sa grande ignorance dans les mystères des profondeurs divines; il exprime sa vénération pour la parole de Dieu, et semble répondre à des questions qui lui auraient été adressées. — Composé peut-être par un des sages dont il est parlé 24, 23., ce fragment aura sans doute été recueilli par les gens d'Ezéchias, de même que les cinq chapitres qui précèdent. Cf. 25, 1.

AHA! Ps. 35, 21. 25. 40, 16. Ezéch. 25, 3, interjection qui exprime le mépris, la dérision, l'insulte; à l'exception peut-être d'Es. 44, 16. où elle marquerait la satisfaction.

AHAVA, Esdr. 8, 15. 21. 31., petite rivière de la Caldée ou de l'Assyrie, sur les bords de laquelle Esdras rassembla les captifs qu'il devait ramener en Judée, et où il publia un jeûne, « afin, dit-il, de nous humilier devant notre Dieu, le priant de nous donner un heureux voyage pour nous et pour nos familles. » Selon quelques-uns, ce serait le fleuve connu sous le nom d'Adiava qui coulait dans l'Adiabène; d'autres, à cause de Esdr. 8, 15., prennent Ahava pour une ville ou un district et le comparent avec le pays de Hava nommé, 2 Rois, 17, 24.

AHIHESER. 1° Chef des enfants de Dan, Nomb. 2, 25. 7, 66-71. 2° Benjamite et parent de Saül, 1 Chr. 12, 2. 3 etc., chef d'archers et de frondeurs, et vaillant homme, vint au secours de David, lorsque, fuyant devant Saül, ce malheureux roi était enfermé dans Tsiklag.

AHIJA (frère de l'Eternel). 1° Fils d'Ahitub et arrière-petit-fils d'Héli, souverain sacrificateur du temps de Saül, 1 Sam. 14, 3., probablement le même que Ahimélec 22, 9. *v.* Ahimélec. 2° Prophète du Seigneur, qui habitait à Silo. Ce fut lui, selon toute apparence, qui encouragea Salomon à construire le temple, 1 Rois 6, 11., et qui le menaça ensuite du démembrement de son royaume, 11, 9. 29. 12, 15. Ayant rencontré Jéroboam dans un champ, il déchira sa robe en douze pièces, et lui en donna dix, comme signe de la domination qu'il exercerait sur dix tribus d'Israël. Plus tard, et dans sa vieillesse avancée, le même prophète fit entendre au même roi des paroles bien différentes, lorsqu'il annonça à son épouse déguisée la mort de leur fils Abija et la ruine de toute leur maison, 14, 2. Il a écrit des mémoires sur les temps de Salomon et de Jéroboam, mais ces prophéties, comme tant d'autres, se sont perdues, 2 Chr. 9, 29. — 3° De la tribu d'Issacar, père de Bahasa, le meurtrier et le successeur de Nadab, 1 Rois 15, 27.

AHIKAM, fils de Saphan et père de Guédalia, 2 Rois 22, 12. 25, 22. 2 Chr. 34, 20 Jér. 26, 17-24. 40, 6. Il fut envoyé par Josias, roi de Juda, auprès de Hulda la prophétesse, pour la consulter sur le livre de la loi qui avait été trouvé dans le temple. Sous Jéhojakim, il prit le parti de Jérémie et empêcha qu'il ne fût livré au peuple, et qu'on ne le fît mourir.

AHIMAHATS. 1° Beau-père de Saül, 1 Sam. 14, 50. 2° Fils et successeur de Tsadok, souverain sacrificateur, 2 Sam. 15, 36. 17 et 18, rendit à David d'importants services pendant la rébellion d'Absalon. Chargé de faire passer au monarque les précieux avis de Cusaï, il se tenait avec Jonathan, caché derrière la fontaine de Roguel. Une servante vint leur annoncer les résolutions qui venaient d'être prises

par Absalon, et ils partirent; mais, dénoncés par un garçon qui les avait découverts, ils furent poursuivis et durent se cacher à Bahurim, dans la maison d'un partisan de David, qui avait au milieu de sa cour un puits au fond duquel ils descendirent. La femme de la maison étendit un grand drap sur l'ouverture de la citerne et y répandit du grain pilé ; puis, lorsque les émissaires furent arrivés, elle les éloigna par de faux renseignements et rendit la liberté à ses hôtes. — Ce fut encore Ahimahats qui annonça le premier à David la défaite d'Absalon, mais il remit à un autre le soin de lui répondre sur le triste sort de son fils, sachant bien qu'une pareille nouvelle serait peu favorable à celui qui l'apporterait. — Hazaria, son fils, lui succéda dans l'exercice de la sacrificature. 1 Chr. 6, 8.

AHIMAN, Jos. 15, 14. Jug. 1, 10, un des fils de Hanak, fut chassé de Hébron après que Caleb eut pris cette ville. *v.* Hanak.

AHIMELEC (mon frère est roi). 1° Fils d'Ahitub. Au milieu des difficultés qui mettent tant de confusion dans l'histoire de la succession des grands prêtres, on ne sait pas encore si Ahitub a eu deux fils souverains sacrificateurs, ou s'il n'en a eu qu'un seul portant à la fois les deux noms d'Ahija et d'Ahimélec (à ce dernier il faut en tout cas joindre encore celui d'Abiathar, *v.* ce mot). D'après 1 Sam. 22, 14., Ahimélec paraît avoir rempli pendant longtemps les fonctions de son ministère, ce qui rend assez difficile la supposition qu'un frère les aurait exercées avant lui. Il est donc probable que Ahija et Ahimélec ne sont qu'un seul et même individu. Ce fut lui qui, pendant l'expédition de Migron contre les Philistins, consulta l'Eternel et qui, ne recevant point de réponse, fit connaître au peuple que Jonathan avait, sans le vouloir, violé le serment de Saül qu'il ne connaissait pas. Il avait sa résidence à Nob avec le tabernacle et un certain nombre de sacrificateurs. David, fuyant la cour et Saül, se réfugia auprès d'Ahimélec, qui lui donna à manger des pains de proposition. Il remit de plus à David l'épée de Goliath, que l'on conservait dans le tabernacle comme le trophée d'une grande et glorieuse victoire. Ahimélec fit cela, ne connaissant rien des discussions qui régnaient entre David et Saül; il vivait trop loin de la cour, et n'avait eu aucun moyen d'apprendre ces querelles intestines et domestiques entre le gendre et le beau-père ; mais l'ombrageux et jaloux monarque n'en eut pas été plus tôt informé par Doëg, qu'il fit masacrer le grand pontife et tous les prêtres de Nob.

2° Ahimélec ou Abimélec, fils d'Abiathar (ou Ahimélec), exerça la souveraine sacrificature de concert avec Tsadok que Saül avait mis à la place du premier Ahimélec son père. Ce serait alors le même qu'Abiathar q. v. En tous cas ce fut sous son ministère que David distribua les sacrificateurs en 24 ordres ou séries, 1 Chr. 24, 3. 6. 18, 16. 2 Sam. 8, 17. 20, 25.

3° Héthien à qui David proposa, de même qu'à Abisaï, de l'accompagner au camp de Saül, 1 Sam. 26, 6.

AHINOHAM. 1° Fille d'Ahimahats et femme de Saül, 1 Sam. 14, 50. On ne voit pas que Saül ait eu d'autre femme (sauf Ritspa, 2 Sam. 3, 7) et l'on peut croire que ce premier roi d'Israël s'est écarté des mœurs orientales soit par respect pour la loi de Dieu, Deut. 17, 17., soit pour ne pas effrayer le peuple déjà prévenu, 1 Sam. 8, 13.

2° Ahinoham de Jizréhel, 1 Sam. 25, 43., seconde femme de David, mère d'Amnon, 1 Chron. 3, 1., suivit son mari à Gath, 1 Sam. 27, 3., fut faite prisonnière par les Hamalécites lors du pillage de Tsiklag, 30, 1-5., fut délivrée par David, v. 18., et l'accompagna à Hébron, 2 Sam. 2, 2., 3.

AHIO ou *Ahjo,* 2 Sam. 6, 3. 1 Chr. 13, 7., allait devant l'arche pendant que son frère Huza marchait à côté, lorsqu'on la reconduisait de la maison d'Abinadab à Jérusalem. S'il eût été à la place de son frère, il eût eu sans doute la même tentation si naturelle de retenir l'arche chancelante, et il eût péri comme lui. Pourquoi Dieu a-t-il assigné à deux frères des emplois qui devaient amener pour l'un et pour l'autre un résultat final si différent? C'est le mystère qui se retrouve dans

toute vie d'homme.

AHITUB (père de bonté). 1° Fils de Phinées et frère d'Icabod. Son père étant mort dans cette fameuse journée où l'arche tomba entre les mains des Philistins, il succéda à son grand-père Héli et remplit ainsi les fonctions de souverain sacrificateur sous Samuel. Il fut remplacé par son fils Ahija ou Ahimélec, 1 Sam. 14, 3.

2° Fils d'Amaria, descendant d'Eléazar, fils d'Aaron, ne paraît pas avoir exercé la sacrificature; il eut pour fils Tsadok, 1 Chr. 6, 8.

3° Fils d'un autre Amaria, et père d'un autre Tsadok, 1 Chr. 6, 11.

AHOLA et AHOLIBA, Ezéch. 23, deux noms supposés, le premier signifiant *sa tente* (de l'Eternel), le second, *ma tente est là*. Ces deux femmes, filles d'une même mère, et qui se sont prostituées aux Egyptiens et aux Assyriens, représentent, l'une, le royaume d'Israël ou de Samarie, et l'autre, le royaume de Juda, qui ont imité les abominations idolâtres de l'Egypte et de l'Assyrie : aussi l'Eternel a réduit ces épouses adultères à la plus dure servitude, et elles ont été menées en captivité.

AHOLIAB, *v.* Betsaléel.

AHOLIBAMA. Gen. 36, 2 sq., femme d'Esaü et mère de Jéhus, Jahlam et Korah. Un de ses descendants fut le chef d'une tribu du même nom, v. 41.

AHUZAT, ami du second Abimélec qu'il accompagna, de même que Picol, lorsqu'il vint pour traiter alliance avec Isaac, Gen. 26, 26. (Quelques versions traduisent « une compagnie d'amis, » au lieu de Ahuzat et son ami.)

AIGLE. Exod. 19, 4. Lév. 11, 13. Deut. 32, 11. et ailleurs. L'aigle a toujours été regardé, dans le langage populaire, comme le roi des oiseaux à cause de sa force, de sa férocité, de la rapidité et de l'élévation de son vol, et de la terreur qu'il inspire aux autres habitants de l'air. C'est un oiseau solitaire, parce qu'il lui faut une grande étendue de pays pour se procurer sa nourriture : deux paires d'aigles ne se trouvent jamais dans le même voisinage. Il n'attaque l'homme que rarement, et les petits animaux jamais. S'il ne peut dévorer sa proie en entier, il n'y revient pas une seconde fois, car il méprise la chair qui sent. Il niche seulement sur les rochers les plus élevés et les plus inaccessibles à l'homme; et Balaam, dans sa prophétie, Nomb. 24, 21., lui compare sous ce rapport les Kéniens. *v.* encore Hab. 2, 9. Abdias, 4. — Job 39, 30 sq. nous donne l'histoire naturelle de cet oiseau. Deut. 32, 11. nous parle des soins tout particuliers de l'aigle pour apprendre à voler à ses jeunes aiglons. Exod. 19, 4. est une allusion à l'ancienne croyance que l'aigle emporte ses petits sur ses ailes, ou qu'il les aide à voler en planant au-dessous d'eux pour les soutenir s'ils venaient à tomber. Job. 39, 33. est littéralement vrai de certaines espèces d'aigles qui mangent les corps morts, à moins qu'ils n'exhalent une odeur de putréfaction trop forte. Notre Sauveur fait une espèce d'allusion à ce passage lorsqu'il dit : « Où sera le corps mort, là s'assembleront les aigles. » Dans Matth. 24, 28., cette parole semble avoir le sens plus général : partout où la corruption se montre on trouve de faux Christs tout prêts à en profiter; mais Luc 17, 37. doit s'entendre particulièrement des aigles romaines qui fondirent sur le peuple juif pour s'en emparer, après qu'il eut perdu toute vie religieuse et nationale et qu'il ne fut plus qu'un corps mort. — Du reste, dans le passage de Job, quelques-uns pensent que l'aigle serait ici confondu avec le vautour, comme cela se fait souvent dans le langage ordinaire. *v.* encore Prov. 30, 17. — Michée 1, 16. ne peut s'appliquer qu'au vautour; les mots *qui mue* ne se trouvent pas dans l'original, et le prophète veut parler d'un oiseau qui a naturellement la tête nue; or aucune espèce d'aigle n'est dans ce cas. Il est souvent fait allusion dans l'Ecriture à la rapidité du vol de l'aigle, Deut. 28, 49. 2 Sam. 1, 23. Jér. 4, 13., etc.; à la distance extraordinaire de laquelle il découvre sa proie, Dan. 8, 49; à l'impétuosité avec laquelle il se précipite pour s'en emparer, Job 9, 26. Prov. 30, 19. Le vol de l'aigle est aussi grandiose qu'il est impétueux et rapide; aucun autre oiseau ne s'élève aussi avant dans les airs ; il laisse derrière lui les

nuages et les régions du tonnerre et de l'éclair; son nid s'élève sur les sommets des rochers, et « entre les étoiles, » Abdias 4. Jér. 49, 16. Job 39, 30. 31. Cette immense élévation, jointe à une vue rapide et si perçante qu'il passait pour regarder le soleil en face, l'ont fait prendre comme symbole du prophète.

L'aigle est un des quatre animaux qui entrent dans la composition des chérubins, Ezéch. 1, 10. Ap. 4, 7. — Ps. 103, 5. Es. 40, 31, se rapportent à l'opinion anciennement très répandue que par la mue l'aigle, chaque printemps, renouvelle son plumage et rajeunit ses forces, ou selon d'autres, qu'il atteint un âge très avancé, et que dans sa vieillesse il mue et acquiert une nouvelle jeunesse avec de nouvelles plumes. Cyrus, qu'Esaïe 46, 11. compare prophétiquement à un aigle, avait en effet cet oiseau pour ses armes. Les Perses, d'après les anciens auteurs, avaient pour enseignes un aigle d'or aux ailes déployées : il est probable qu'ils tenaient ce symbole des Assyriens qui le portaient déjà sur leurs bannières, circonstance qui nous fait comprendre pourquoi les écrivains sacrés font si souvent allusion à l'aigle et à ses ailes quand ils décrivent la marche victorieuse des armées assyriennes, Os. 8, 1. Jér. 48, 40. Es. 8, 8. et ailleurs. *v.* Animaux impurs, et Vautour.

AIRAIN. L'hébreu Nechosheth, dans la Bible, désigne le cuivre, et non pas le métal que nous appelons communément airain ou bronze, lequel est d'une invention plus moderne. Anciennement les outils, instruments, etc., qui dans la suite se firent en fer, étaient surtout en cuivre. Déjà dans la septième génération après Adam, Tubal-Caïn travaillait ce métal, Gen. 4, 22. Chez les anciens Hébreux les armes étaient de cuivre, même les arcs, 1 Sam, 17, 5. 6, 38. 2 Sam. 22, 35. 1 Rois 14, 27. Job. 20, 24. Les Philistins lièrent Samson avec des chaînes de cuivre, Jug. 16, 21. Beaucoup de meubles et ustensiles du tabernacle, les colonnes du temple de Salomon, 1 Rois 7, 13-21., le grand bassin appelé la mer d'airain, 2 Rois 25, 13., et d'autres objets qui servaient aux sacrifices étaient pareillement de cuivre, 2 Chr. 4, 16., de même que les miroirs de femmes, Ex. 38, 8. cf. Job, 37, 18. Les marchands de Mésec et de Tubal apportaient des vases de cuivre au marché de Tyr, Ezéch. 27, 13.

Il est aussi parlé ailleurs de cuivre poli et brillant, et l'on croit que c'était le métal connu des Grecs et des Romains sous le nom d'aurichalcum. Il y en avait de naturel et d'artificiel; ce dernier, appelé *æs pyropum,* ou χαλκὸς χρυσοειδὴς par Aristote, était une sorte de cuivre jaune ou de laiton. L'aurichalcum naturel est peu connu : les anciens ne nous ont laissé que des renseignements incomplets à cet égard; il paraît qu'il avait l'éclat et la couleur de l'or, et la dureté du cuivre, et comme on le tirait des Indes, quelques savants pensent que c'était notre platine; mais la chose est peu probable. Le trésor de Darius renfermait plusieurs vases de ce métal, *v.* encore Esdr. 8, 27. De nos jours il y a des savants qui croient que l'aurichalcum est un métal dont parle le voyageur Chardin et dont il dit qu'il se trouve dans l'île de Sumatra, qu'il y est plus estimé que l'or, et que les rois seuls ont le droit de le posséder : il tient le milieu entre l'or et le cuivre. Sa couleur est un rose pâle très fin; il se laisse facilement polir et surpasse l'or en lustre et en éclat. Bochart et d'autres encore supposent que ce métal est désigné, Ezéch. 1, 4. 27. 8, 2., par le mot chaldéen Hasmal (qui signifie composition d'or et de cuivre), auquel le prophète compare la clarté lumineuse et brillante qu'il voyait dans sa vision céleste. Les versions grecque et latine traduisent ce dernier mot par Electrum, qui désigne non-seulement l'ambre jaune, mais encore un métal composé d'or et d'argent, très estimé des anciens à cause de son éclat. L'apôtre Jean, dans l'Apocalypse 1, 15. 2, 18., rend ce mot par Χαλκολίβανον, cuivre ardent, ou cuivre qui brille comme s'il était ardent; Luther le rend par laiton, Bochart y voit une composition d'or et d'argent; mais ces traductions ne sont que des hypothèses plus ou moins probables, et toutes les savantes recherches que l'on a pu faire jusqu'à nos jours n'ont encore amené aucun résultat clair et satisfaisant sur ce point.

AJALON. 1° Ville de la tribu de Dan, assignée aux lévites descendants de Kéhath, Jos. 21, 24., près de Timnah et non loin de Bethsémès, 2 Chr. 28, 18. Il paraît qu'elle demeura au pouvoir des Amorrhéens jusqu'au temps de Hozias ou de quelque autre puissant roi de Juda. Les Philistins la reprirent sous Achaz. Ce fut là peut-être que Saül cessa de poursuivre l'armée des Philistins, battue à Micmas; cf. Jos. 19, 42. 21, 24. 1 Sam. 14, 31. On pense que c'est au-dessus de cette ville que Josué commanda à la lune de s'arrêter; elle devait être non loin de Haï et de Gabaon. Jos. 10, 12.

2° Ville de Benjamin, à 5 ou 6 kilom. environ à l'est de Béthel (Eusèbe); elle fut fortifiée par Roboam. 2 Chr. 11, 10.

3° Dans Zabulon, sépulture d'Elon, juge d'Israël. Jug. 12, 12.

Quelques-uns comptent une quatrième ville de ce nom en Ephraïm près de Sichem; mais nous pensons que cette ville n'est autre que la première qui serait tombée entre les mains des Ephraïmites, cf. Jos. 21, 24. avec 1 Chr. 6, 69.

— *Vallée d'Ajalon*, espèce d'enfoncement dans le plateau d'Ephraïm, se dirigeant de l'est à l'ouest, long d'environ 18 kilom. et large de 9. Cette vallée, près de Gabaon, est celle sur laquelle la lune s'arrêta au commandement de Josué.

AKIS. 1° Roi de Gath, auprès de qui David se réfugia par deux fois. La première fois, il contrefit l'insensé afin de donner le change aux officiers philistins qui paraissaient avoir reconnu en lui le vainqueur de Goliath et le héros d'Israël, 1 Sam. 21, 10-15; la seconde fois, toujours en fuite, il revint avec 600 hommes, et Akis, sur sa demande, lui donna Tsiklag pour demeure. David y passa seize mois en paix avec les Philistins, mais faisant des excursions continuelles sur les terres de leurs amis. Il devait même servir dans les troupes d'Akis contre Saül; mais la méfiance des principaux officiers l'éloigna de l'armée, au regret d'Akis lui-même.

2° Autre roi de Gath du temps de Salomon, 1 Rois 2, 39. 40.

Akis I est appelé Abimélec au Ps. 34, 1., ce qui s'explique par le fait que ce dernier nom était une désignation générale s'appliquant à tous les rois des Philistins, comme Padischa aux rois de Perse, Pharaon aux Egyptiens, etc.

ALBATRE. Matth. 26, 7. Marc 14, 3. Luc 7, 37. Espèce de carbonate ou de sulfate de chaux, pierre gypseuse assez semblable au marbre, mais moins dure et plus difficile à polir; ordinairement blanche comme la neige, quoiqu'on en trouve aussi qui tire sur le gris, le rouge ou le brun. C'est en Egypte, en Syrie, en Grèce qu'elle est en plus grande abondance. Quelques savants croient que l'albâtre est aussi désigné sous le nom d'onyx. L'albâtre blanc était autrefois très estimé: on le travaille facilement pour en faire des ornements de sculpture, des meubles, des pieds de lits, des chaises, des vases, des écuelles, des boîtes de senteur, etc. Comme on préférait les flacons d'albâtre pour garder les parfums, parce qu'on pensait qu'ils s'y conservaient mieux que dans d'autres (Pline 13, 2. Hérod. 3, 20.), le mot albâtre désignait par extension un vase ou flacon d'albâtre: ces derniers avaient pour l'ordinaire un long col, et l'ouverture en était cachetée, de sorte que pour en faire sortir les parfums il fallait briser le cachet: c'est ce qui est indiqué Marc 14, 3. où nous voyons la femme pécheresse répandre sur la tête du Sauveur le nard du vase précieux: elle ne rompit pas le vase lui-même, ce qui n'eût pas été facile en tous cas aux faibles mains d'une femme, mais elle en rompit le cachet, ou, comme on peut aussi traduire, elle l'*entama* sur sa tête, elle commença à le verser sur la tête de Jésus (Matthieu et Marc), et répandit le reste sur ses pieds (Jean 12, 3). — Dans le passage 2 Rois 21, 13., les Septante (probablement pour la raison indiquée plus haut) traduisent par albâtre le mot hébreu qui signifie proprement une écuelle.

ALEPH, première lettre de l'alphabet hébreu. On trouve quelques psaumes (25, 34, 37, 111, 112, 119 et 145) dont le premier verset commence par un Aleph et les autres versets par chacune des lettres suivantes de l'alphabet. Quoi qu'en pensent les Juifs, il n'y faut pas chercher de mystère; c'est une forme de vers acrostiches que le poëte sacré a préférée,

et voilà tout. Ces psaumes étaient plus faciles à retenir parce que, pour chaque verset, la mémoire était aidée de l'ordre alphabétique. Le roi Lémuel, Prov. 31, a suivi une marche semblable dans les paroles d'instruction qu'il nous a conservées; et Jérémie a de même écrit en vers abécédaires ses quatre premières élégies sur la ruine de Jérusalem. Les chap. 1. 2 et 4 ont 22 versets suivant le nombre des lettres de l'alphabet; le ch. 3 en a 66, parce que trois versets de suite commencent par la même lettre; *v.* l'art. Lamentations.

ALEXANDRE. 1° Fils de Simon de Cyrène, Marc 15, 21. Son frère Rufus, leur mère et lui semblent avoir été bien connus des premiers chrétiens : ils étaient eux-mêmes, selon toute apparence, membres de l'Eglise.

2° Alexandre Lysimaque d'Alexandrie, frère du célèbre Philon, et le plus riche des Juifs de son temps, fit au temple de magnifiques présents. Il fut jeté en prison par l'ordre de Caligula, qu'il avait sans doute refusé d'adorer, et ne fut rendu à la liberté que par l'empereur Claude. Quelques auteurs pensent que c'est lui que nous voyons, Act. 4, 6, dans la compagnie des souverains sacrificateurs et des anciens, lorsqu'on fit emprisonner les apôtres après la guérison de l'impotent. Cependant l'identité est peu probable, car le frère de Philon remplissait à Alexandrie les fonctions d'*alabarque* (premier magistrat, chef des Juifs en Egypte), et ne pouvait par conséquent pas faire partie du sanhédrin à Jérusalem. On ne saurait alors autre chose de cet Alexandre sinon qu'il était de la race sacerdotale.

3° Le forgeron, 2 Tim. 4, 14. 15. cf. Act. 19, 33. 1 Tim. 1, 20. S'agit-il d'une seule personne, ou de deux, ou de trois dans ces différents passages? Dans les Actes, pendant l'émeute d'Ephèse, un Juif, nommé Alexandre, veut parler au peuple; c'est un ouvrier en argenterie, et le nom de forgeron peut s'appliquer à lui dans ce sens; mais on ne sait pas s'il veut parler pour sauver Paul, ou si c'est pour rejeter sur les chrétiens toute la faute en en déchargeant les Juifs. Luc a écrit, selon toute apparence, à Rome et pour quelqu'un qui ne connaissait pas en détail les affaires de l'Asie, et cependant il parle d'Alexandre comme d'un personnage connu, d'où l'on peut conclure que cet Alexandre avait fait plus tard un voyage à Rome. Paul, écrivant à Timothée (2e ép.), semble bien avoir en vue ce même individu, d'autant plus qu'il ne lui donne pas d'autre désignation que celle de son métier, la croyant suffisante pour le faire reconnaître. Celui de la 1re épître est plus difficile à déterminer; il paraît que c'était un Juif qui cherchait à faire du mal à Paul en attaquant publiquement sa doctrine. Saint Paul le livre à Satan pour qu'il apprenne à ne plus blasphémer, et l'on peut croire qu'il est différent d'Alexandre le forgeron, puisque dans la 2e à Tim., écrite plus tard, l'apôtre parle de ce dernier comme d'un homme qui n'a pas encore reçu la récompense de son impiété.

ALEXANDRIE, ville célèbre de la Basse Egypte. Elle était située entre le lac Maréotis et le Canopique ou bras le plus occidental du Nil, à peu de distance de la Méditerranée. Alexandre le Grand en fut le fondateur et ne tarda pas à y être enseveli dans un cercueil d'or.—Le célèbre Dinocrate avait fait le plan de cette ville et en avait donné les dimensions; elle occupait un espace d'environ 25 kilom. Le palais, qui faisait à lui seul la cinquième partie de la ville, était du côté de la mer, et renfermait la résidence royale, le musée et les tombeaux des princes. La principale rue avait 35 mètres de largeur et traversait toute la ville. Les Ptolémées, qui succédèrent à Alexandre, en firent pendant deux siècles la capitale de l'Egypte. Sa proximité de la mer Rouge et de la Méditerranée, y attirait le commerce du monde entier, de sorte qu'après Rome il n'y avait pas de cité plus florissante. Elle possédait une bibliothèque fameuse, recueillie par les ordres de Ptolémée-Philadelphe; c'est le même prince sous les auspices duquel fut commencée la première traduction des livres saints, 280-222 av. C. Quoique ce travail soit connu sous le nom de version des Septante, le nombre de ceux qui y coopérè-

rent est fort incertain : les auteurs le font varier de cinq à soixante et douze, et le chiffre le plus faible semble approcher davantage de la vérité. — La bibliothèque d'Alexandrie fut brûlée par les Arabes ou Sarrasins l'an 642 de l'ère chrétienne. Lorsqu'ils s'emparèrent de cette ville, elle comptait 4,000 palais, 400 places, 4,000 maisons de bain, et 12,000 personnes uniquement employées à la vente des légumes et des fruits. Ce n'est plus guère maintenant qu'un immense village qui n'a rien de remarquable que ses ruines, et un commerce assez étendu.

Cette capitale de l'Egygte a toujours eu pour habitants, depuis l'époque d'Alexandre, un grand nombre de Juifs, quelquefois jusqu'à cent mille et au delà. Une partie d'entre eux étant revenus à Jérusalem, concoururent à la persécution dont Etienne fut le premier martyr, Act. 6, 9. Apollos était natif d'Alexandrie, 18,24., et le vaisseau qui transporta saint Paul à Rome venait de cette ville, (27, 6.) dont les navires, chargés de blé, faisaient assez ordinairement le trajet d'Egypte en Italie et débarquaient à Pouzzoles, 28, 13. — 50,000 Juifs y furent massacrés par l'ordre de Néron; et quand les Arabes en firent la conquête, ils y trouvèrent 40,000 Juifs qui leur payèrent le tribut.

Le christianisme s'introduisit de bonne heure à Alexandrie, par le ministère, à ce que l'on croit, de saint Marc l'évangéliste, vers l'an 59 ou 60 : après sa mort il fut remplacé par Anien qu'il avait converti dès ses premières prédications. Clément, Origène, le grand Athanase et beaucoup d'autres illustres serviteurs de Dieu furent successivement la gloire de cette Eglise. Pendant plusieurs siècles, l'évêque d'Alexandrie partagea avec ceux d'Antioche, de Constantinople et de Rome, la direction souveraine de l'Eglise chrétienne; il avait sous sa juridiction les églises de la partie orientale de l'Afrique. L'école d'Alexandrie jouit longtemps d'une fort grande vogue, l'école juive d'abord, puis l'école chrétienne. Outre d'éloquents prédicateurs, elle a produit d'habiles copistes des saintes Ecritures, et sous ce dernier rapport nous avons un échantillon de leurs travaux dans le célèbre manuscrit d'Alexandrie, qui se trouve maintenant au Musée britannique de Londres, et qui fut écrit par Thécla, jeune fille noble de cette cité. *v.* Steiger, Introd. aux livres du N. T., p. 87 et 88. — La Vulgate a traduit à tort par Alexandrie la ville de No qui se trouve Nah. 3, 8. Jér. 46, 25. Ezéch. 30, 14. 15 et ailleurs. *v.* No.

ALGUES. *v.* Roseaux.

ALGUMMIM. *v.* Almugghim.

ALLIANCE. On appelle ainsi la relation qui s'établit entre des parties qui, séparées antérieurement, se rapprochent l'une de l'autre sous diverses conditions et dans divers buts, et qui consolident ce rapprochement par certains rites et par certaines promesses qui le rendent sacré. Ce rapprochement est donc opéré par un lien, et comme ce lien introduit souvent entre ceux qu'il rattache un genre d'unité ou de communauté, alliance désigne quelquefois non pas le lien seulement, mais encore ce qui fut lié ou plutôt l'état d'union qui en dérive. Dans ce cas, alliance et communion ont un même sens, Matth. 26. 28. 1 Cor. 10, 16. Or, une même communauté ou un même corps ne pouvant être animés que d'une seule et même vie, on comprendra facilement pourquoi toute participation à une même nourriture (comme principe de cette même vie) constatait une alliance déjà consommée ou acceptée, tout comme ce qui déterminait un droit à cette participation commune, constatait la consommation elle-même de l'alliance; cf. Ex. 24, les v. 4. 5. 6. avec 9. 10. 11. Quant à l'alliance, c'est-à-dire quant aux liens proprement dits, ils ressortaient nécessairement de la qualité et des circonstances des personnes qui entraient dans de pareils rapports, car de cette qualité ou de ces circonstances se tiraient les considérations qui fixaient, non-seulement la nature et le caractère du traité que l'on voulait former, mais celles surtout par lesquelles se spécifiaient encore les intérêts et les avantages des personnes qui y voulaient entrer, Ex. 19, 4. 20, 2. Gen. 31, 43. 15, 7. Jos. 9, 9. 1 Sam. 20, 15.

Du reste, une alliance ne se faisait

point sans qu'elle imposât des obligations qui lui étaient particulières, et qui, le plus souvent, se trouvaient réciproques pour chacune des parties. Gen. 26, 28. Ex. 19, 5. Gen. 31, 50. 52. 54. Observer ces obligations devenait indispensable, puisqu'elles étaient autant de conditions sans l'accomplissement desquelles le contrat formé ne pouvait obtenir la réalisation de sa fin. On devait, par conséquent, envisager de pareilles obligations ou de pareilles conditions comme si étroitement unies aux alliances, que si, de part et d'autre, elles n'étaient pas fidèlement remplies, les liens du traité lui-même se rompaient inévitablement. Toute la valeur de l'alliance dépendait ainsi de l'engagement que prenait chaque partie de respecter les nouveaux devoirs qu'elle venait de contracter et de ne se rien permettre qui pût détruire ou troubler les nouveaux rapports dans lesquels elle venait d'entrer. Or cet engagement consistait en une promesse solennelle, c'est-à-dire accompagnée de serments et de témoignages, et comme le traité tirait d'elle toute sa force, faire cette promesse et la garder se disaient l'un et l'autre : *confirmer l'alliance,* Gal. 3, 15. et 17. Dan. 9, 27. Cette confirmation étant une promesse d'observer une alliance faite, suivait naturellement l'alliance elle-même.

Pour qu'une alliance fût *consommée,* il fallait que cette alliance et que la promesse de la garder fussent consacrées par certains actes religieux. Ces actes avaient deux buts : 1° de réclamer une intervention et par conséquent une sanction divine ; 2° de *consommer* le traité, en d'autres termes, de le mettre en activité par une démonstration solennelle qui exprimait à la fois son caractère et sa réalité.

L'acte qui réclamait l'intervention et la sanction de la Divinité, consistait dans une reconnaissance formelle d'un Dieu, et comme témoin de la vérité des traités, et comme exécuteur du bien et du mal que leur observation ou que leur transgression méritait.

Ces fonctions de témoin et d'exécuteur des contrats, quoiqu'elles appartinssent à Dieu proprement, pouvaient cependant, par une autorisation légale ou spéciale de sa part, être transmises à d'autres. Mais ces deux fonctions étant réunies en Dieu, le devaient être également dans ceux qui les recevaient de lui, Deut. 17, 7. Du reste, l'une et l'autre avaient un même office ; elles exigeaient un témoignage rendu à l'inviolabilité des traités, par conséquent leur exécution, en tant qu'elle dépendait de Dieu et non plus des hommes seulement. Ce témoignage ou cette exécution n'étaient donc qu'un jugement de Dieu direct ou indirect, c'est-à-dire sa bénédiction ou sa malédiction, imposées en vertu de l'alliance elle-même, et suivant la fidélité des contractants.

L'acte religieux qui, dans une alliance quelconque, consacrait une sanction pareille était d'une double espèce : c'était d'abord un signe qui, comme symbole, constatait quelle était cette intervention dont chacune des parties reconnaissait la validité, et qui, comme témoignage quelquefois monumental, constatait en même temps la réquisition que l'on en avait faite ; c'était ensuite un serment par lequel on déclarait se soumettre et s'attendre à être jugé par le tiers intervenant (appelé témoin), selon les termes de l'alliance et selon la manière dont on l'aurait gardée. Quant au serment lui-même, la nature du traité le pouvait aussi modifier, c'est-à-dire qu'il appelait séparément la bénédiction ou la malédiction, ou qu'il certifiait la possibilité de l'une et de l'autre. Dans certains cas, il était accompagné d'un symbole qui montrait que la sentence méritée était immédiatement imposée, symbole dont le sens devenait alors sacramentel.

L'acte qui servait à consommer une alliance, ou plutôt à la mettre en vigueur par une démonstration solennelle, laquelle devait exprimer à la fois et la réalité et la nature du lien qu'elle établissait entre les contractants, cet acte précédait le serment et variait d'après la nature du contrat. Il paraît, du moins, s'être distingué de certains rites païens par ce côté essentiel, que jamais, dans ses formes, il ne confondait une alliance profane avec une alliance dont le but était proprement religieux. Enfin, il était lui-même réclamé

comme témoignage; et indépendamment d'un rapport quelconque avec la religion, certains symboles lui donnaient, par leur signification, le caractère sacré qu'il devait toujours posséder. Quant aux rites qui accompagnaient de semblables contrats, ils offrent des modifications que la variété des circonstances sert à expliquer. Ces explications sont donc renvoyées à l'article qui traite le sujet particulier auquel elles se rapportent. Nous nous bornons ici à indiquer les formes les plus indispensables et les plus inhérentes au cérémonial des alliances contractées.

Ce qui figurait l'alliance comme lien et communauté, c'est-à-dire ce qui figurait l'alliance elle-même, c'était ordinairement un repas pris en commun, Gen. 26, 30. 31, 46. Jos. 9, 14. Quand la communauté fondée était une communauté religieuse, alors seulement le repas se faisait avec les victimes du sacrifice, Deut. 27, 7. Le pain et le vin, mais surtout le sel, paraissent avoir été habituellement employés. Le sel particulièrement tirait des qualités qui lui appartiennent, un sens symbolique correspondant à l'idée même d'alliance. Par cette puissance qu'il a d'attaquer dans un corps certaines parties, en même temps qu'il en conserve d'autres, par cette action amie et ennemie qu'il exerce à la fois sur tout aliment, il était le symbole le plus naturel d'un contrat dont la vertu propre est justement de vous rendre et l'ami de ceux qui sont les amis de votre allié, et l'ennemi de ceux qui en seraient les ennemis, Gen. 12, 3. Mais une alliance faite en ces termes : « Je bénirai ceux qui te bénissent, et je maudirai ceux qui te maudissent, » étant considérée comme l'alliance la plus sacrée et la plus indestructible que l'on pût former, le sel, dont la propriété est de conserver, exprimait doublement le caractère de semblables alliances, de ces alliances éternelles que, dans certains endroits, l'Ecriture nomme également, à cause de cela, des alliances de sel, Nomb. 18, 19. 2 Chr. 13, 5. Enfin, l'épithète d'alliance accompagne le mot sel là où il est ordonné de le faire entrer dans la composition de tout ce que l'on devait offrir à Dieu d'après son alliance Lév. 2, 13.

Un autre rite non moins solennel et non moins répandu dans toute l'antiquité (il a donné son nom au mot hébreu qui signifie alliance, *Berith*, de *Barah,* disséquer, tailler, partager), consistait à partager un ou plusieurs animaux en des parts qui se plaçaient de manière à se correspondre, Gen. 15, 10; les parties contractantes passaient entre ces moitiés, et donnaient ainsi à entendre qu'elles entraient dans les mêmes rapports qui avaient précédemment uni les membres de la victime. Cette interprétation sera peut-être contestée, mais toutes les autres se fondent sur des points de vue qui semblent inconciliables avec le seul exemple que l'Ecriture nous fournisse d'une alliance faite de cette manière, l'alliance de Dieu avec Abraham. — Jér. 34, 18, n'est point en opposition avec ce que nous venons de dire; car rien ne prouve que les deux parts représentassent les deux parties contractantes.

Un dernier usage que nous consignerons sur ce point, et dont il est parlé Gen. 21, 28., fut de donner à celui avec lequel on voulait contracter, une portion de son propre bien.

Les parties contractantes, leur sincérité dans les engagements qu'elles avaient pris, sont également figurés dans le rituel des alliances par des signes matériels et visibles, destinés à servir quelquefois de témoignages permanents, Gen. 31, 46. Les symboles employés dans ce but étaient habituellement des pierres; on les érigeait en un monceau, suivant le nombre des parties contractantes, et si l'alliance où elles entraient était une alliance religieuse, on en faisait un autel, Ex. 24. 4. A l'égard de ces autels, il est constamment ordonné de les construire de pierres non taillées, Ex. 20, 25. Deut, 27, 5. Jos. 8, 31. Cet ordre fut donné, d'abord afin que ces autels ne fussent point une occasion de révolte contre le commandement exprès de n'offrir des sacrifices qu'au lieu que l'Eternel aurait désigné lui-même (pour cette même raison ils se faisaient de terre dans les autres cas), mais surtout afin qu'ils marquassent

plus expressément leur genre de destination et qu'ils représentassent par leur propre intégrité la vie, la plénitude, la sainteté du témoignage dont ils faisaient foi, Deut. 27, 8. 1 Pierre 2, 5. 1 Rois 6, 7. Eph. 2, 22. Jean 19, 36. Ex. 12, 46.

La consécration des alliances, en tant que ces alliances sont une promesse à garder, trouve dans le rituel des symboles correspondants. Cette consécration consiste, avons-nous dit, dans l'invocation d'un témoignage divin, invocation qui imposait au lien établi, et surtout à la promesse donnée, un caractère inviolable et sacré; néanmoins elle ne les convertissait jamais en des rapports proprement religieux, si déjà ils ne l'étaient pas par eux-mêmes. Ce témoignage invoqué était habituellement représenté par des pierres; tantôt ces pierres étaient carrées, alors elles étaient le symbole reconnu de l'univers; tantôt elles étaient non-taillées, et elles représentaient davantage l'œuvre de Dieu: dans ce dernier cas elles étaient tout ensemble un témoignage rendu à Dieu, et un témoignage venant de Dieu. Dans l'un et dans l'autre cas, les cieux ou la terre étaient invoqués en témoignage. Ces pierres donnaient à entendre que celui qui est l'auteur de la création devait être le Dieu du témoignage, l'auteur des serments, le Dieu par lequel on devait jurer, cf. Phil. 2, 10. 11. Apoc. 5, 8. etc. Jos. 24, 22. et Deut. 27, 9. Celui qui érigeait une telle pierre faisait donc un acte de foi, et il en usait comme d'un gage de sa propre fidélité. C'est pourquoi aussi Dieu, voulant donner à son peuple, au sujet de son alliance avec lui, un gage (ou un témoin) de sa propre fidélité, il employa pour signe dans le second temple une pierre carrée (Théod. Hasæus, de lapide fundamenti, dans le Thesaurus Ugolini, t. VIII), et dans le premier deux tables de pierre, qui sans doute, sous une forme appropriée aux circonstances, représentaient ces cieux et cette terre où Dieu a partout écrit de son doigt le témoignage, c'est-à-dire sa loi. Le nombre sept avait une place sacrée parmi les symboles destinés à la consécration du serment. Il représente le monde dans sa durée; mais cette durée, elle est envisagée elle-même dans son rapport avec le témoignage de Dieu. De là l'emploi de ce nombre dans notre cas; Hérod. 3, 8. Gen. 21, 30. Christ comme témoin est également représenté par une pierre à sept yeux, Zach. 3, 9. cf Apoc. 5, 6.

Enfin la consécration des alliances, en tant que ces alliances sont un lien et une communion établis entre plusieurs, ne se célébrait point d'après des rites religieux, si les rapports fondés sur ces alliances n'étaient eux-mêmes essentiellement religieux. Ainsi aucun sacrifice, aucune libation, aucune participation à la victime, aucun signe d'une consécration personnelle n'accompagnait une alliance purement humaine. Les cérémonies païennes, par exemple celles des Grecs (Iliad. III, 251), celles des anciens Arabes (Hérod. 3, 8), celles des Scythes (Hérod. 4, 70. comp. Sall. Cat. 22), celles des Lydiens et des Mèdes consistaient toutes au contraire dans une participation des contractants à la victime (Iliad. III, 273), ou dans une corrélation établie mystiquement entre eux par la communication de leur propre sang (Hérod. 1, 74). L'un et l'autre étaient défendus à l'Israélite; boire le sang lui était interdit, le sacrifice appartenait au temple.

L'usage de partager un animal en deux moitiés, et de passer entre elles, fut commun à plusieurs peuples de l'antiquité. De là sont venues, en hébreu, les expressions *Berith* (partage), *Karath Berith* (partager); mais rien ne prouve que les mots *fœdus icere*, *ferire*, *percutere*, et ὅρκια τέμνειν, en soient également déduits (voyez cependant le passage de l'Iliade cité plus haut). Quoi qu'il en soit, rien ne nous oblige à voir dans ce rite un sacrifice proprement dit, plutôt qu'un acte symbolique et solennel dont le sens a été indiqué, lequel paraît certain à l'égard des Juifs: rien ne prouve qu'il en fût autrement chez les autres nations (Hérod. 2, 139. 7, 39. comp. Liv. 1, 24. Soph. Aj. 1177. sq.). Cela explique pourquoi nous ne trouvons rien de pareil dans la consécration des alliances de Dieu avec son peuple, et pourquoi encore ce signe n'était point un signe de récipro-

cité, et s'employait seulement quand l'une des parties était sommée par l'autre de donner un témoignage figuratif des engagements qu'elle contractait, Gen. 15, 8.

De là dérivent néanmoins certaines formules d'imprécation ou de malédiction, qui pourtant ne contredisent en rien ce que nous venons d'avancer, puisqu'elles démontrent justement que l'animal partagé ne figurait que l'une des parties du contrat, Jér. 34, 19.

ALLON-BACUTH, Gen. 35, 8., chêne sous lequel fut ensevelie Débora, nourrice de Rébecca; son nom signifie chêne des pleurs.

ALMODAD, Gen. 10, 26., peuplade arabe de la famille des Joktanides, mais du reste inconnue. Bochart pense aux Allonmaïotes de Ptolémée dans l'Arabie Heureuse.

ALMUGGHIM, 1 R. 10, 11. 12., ou *Algummim,* 2 Chr. 2, 8. 9, 10. 11., nom d'une espèce de bois qui se trouvait au nombre des marchandises que la flotte syrienne apportait d'Ophir, du temps de Salomon. Ces deux noms désignent la même chose, car de pareilles transpositions de lettres se font presque involontairement, et ont leurs analogues dans toutes les langues. — Dans le passage du livre des Rois, les Septante traduisent ce mot par « du bois travaillé et taillé, » Jérôme et la Vulgate par « ligna thyina ». et dans les passages des Chroniques, les Septante le rendent, ainsi que les traductions latines, par « bois de pin. » S'attachant à ces anciennes interprétations, quelques savants ont cru que l'Almugghim était un bois résineux et odoriférant; mais un tel bois n'aurait pu être propre à l'usage auquel le destinait Salomon, car il en fit faire, non-seulement des instruments de musique, mais encore des barrières et des piliers. Par la même raison, et plus encore, il faut repousser l'idée qui veut traduire ce mot par corail. — Les anciens commentateurs juifs les plus célèbres, Kimhi et autres, pensent que ce bois d'Ophir était celui que les Arabes nomment El-Bakam, bois du Brésil, ou de Sandal rouge, lequel en tout cas fut connu et décrit bien antérieurement à la découverte du Brésil. Cet arbre croît dans les Indes; son bois, dur et pesant, est noir au dehors, rouge au centre, et sans odeur; il sert à la teinture, à la menuiserie et à la sculpture. — D'autres interprètes pensent que c'était une espèce de pin du mont Liban, 2 Chr. 2, 8; mais c'est peu probable à cause de ce qui est dit, 1 R. 10, 12., qu'il n'était point encore venu de ce bois, et qu'on n'en avait point vu jusqu'à ce jour : un bois si précieux, et dans un voisinage aussi rapproché, n'aurait pas échappé longtemps à l'attention des architectes. — Enfin, les plus modernes prennent ce bois pour le Santalum Album de Linné, arbre de haute futaie qu'on trouve dans les Indes, en Arabie et en Afrique : ce serait le bois appelé citrus par les Romains, et thyion par saint Jérôme. Il est très odoriférant, et d'autant plus qu'il est plus près de terre et que la couleur en est plus foncée. On s'en servait comme d'encens, mais plus généralement encore pour la construction des temples, et pour la sculpture. Cette opinion qui est la plus probable est confirmée par le témoignage de Josèphe (Antiq. 8, 7). « Les vaisseaux d'Ophir, dit-il, apportaient des pierres précieuses et des pins dont Salomon faisait faire des colonnes pour le temple et pour son palais, et des instruments de musique. Ce bois était plus grand et plus fin qu'aucun autre bois connu jusqu'alors; il avait l'apparence de bois de figuier, mais il était encore plus blanc et plus éclatant. »

ALOES, Nomb. 24, 6. Prov. 7, 17, etc., genre d'arbre dont Tournefort compte quatorze espèces; celui dont il est question dans la Bible n'est pas l'aloès de nos jardins, mais un arbre des Indes, le bois d'aloès appelé aussi bois d'aigle. Il a de huit à dix pieds de hauteur; sa cime est couronnée d'une touffe de feuilles ovales, dentelées, épaisses et longues d'environ quatre pieds; ses fleurs, d'un rouge mêlé de jaune ou de blanc, exhalent un parfum délicieux; son fruit est de la grandeur d'une cerise; de sorte que c'est un des plus beaux arbres qui existent. L'aloès a une sève extrêmement amère, et son écorce recouvre trois couches de bois différentes; la couche extérieure est

noire, *dure et pesante*; la seconde est brune, très poreuse et pleine d'une résine odoriférante; enfin l'intérieur du bois a une odeur aromatique extrêmement forte. Les anciens faisaient déjà grand cas de cette dernière couche et l'estimaient plus que l'or. On s'en sert pour parfumer les habits, les appartements, etc., soit en le réduisant en poudre, soit en le brûlant, soit en en mettant de petits morceaux appelés *calumbaks* dans les objets que l'on veut parfumer : on garde ordinairement ces calumbaks dans des flacons pour empêcher l'odeur de s'évaporer.

Balaam, pour indiquer combien le peuple d'Israël est agréable à son Seigneur, et précieux devant lui, le compare à des arbres d'aloès que l'Eternel a plantés, Nomb. 24, 6. Parmi les attraits que la femme de mauvaise vie met en usage pour séduire, Salomon lui fait dire qu'elle a parfumé son lit d'aloès, Prov. 7, 17. La myrrhe, l'aloès et la casse sont dans les vêtements de la reine chantée Ps. 45, 8; et l'épouse du Cantique, 4, 14., dit que la myrrhe, l'aloès et tous les parfums aromatiques se trouvent dans le jardin de son époux. Quand le corps de notre Seigneur eut été descendu de la croix, Jean 19, 39., Nicodème apporta de la myrrhe et de l'aloès, non pour embaumer le corps, mais pour mettre ces aromates dans les linges, v. 40, afin de conserver le corps jusqu'après le sabbat.

ALPHA, a, première lettre de l'alphabet grec, dont oméga (ou o long) est la dernière. Le Saint-Esprit désigne par ces deux lettres l'éternité de Dieu et celle de Jésus-Christ, Apoc. 1, 8. 11. 21, 6. 22, 13.

ALPHÉE. 1° Père des apôtres Jacques le mineur, et Jude; époux de Marie sœur de la mère de Jésus, Matth. 10, 3. Marc 3, 18. Luc 6, 15. Act. 1, 13. Marc, 15, 40.; le même que le Cléopas de Jean 19, 25., mais différent de celui qui est nommé Luc 24, 18. *v.* Cléopas. On ne sait, du reste rien sur sa vie. 2° Père de Lévi ou saint Matthieu, Marc 2, 14, également inconnu. Peut-être est-ce le même que le précédent, et, dans ce cas, Matthieu son fils, qui n'est jamais indiqué parmi les enfants de Marie, serait le fils d'un premier mariage.

ALTASCHETH, inscription des Ps. 57, 58, 59 et 75, signifie *ne détruis point.* « On ne saurait, dit Calvin, amener de certaine raison pourquoi l'inscription de ce psaume (57) est *ne détruis point;* et pourtant les expositeurs sont différents d'opinion, comme en une chose obscure et douteuse. Aucuns pensent que c'était le commencement de quelque vieille chanson. Les autres estiment que ce sont les mots que David prononça se voyant environné de toutes parts sans espoir d'échapper, « O Dieu, ne détruis point. » Les autres sont d'advis que la preud'hommie de David est louée par cette sentence, lequel empescha et destourna Abisaï qui voulait aller tuer Saül, pour ce aussi que l'histoire sainte exprime nommément cette repréhension en ces termes : Ne le deffais point, 1 Sam. 26, 9. Mais pour ce que David avait fait cette prière et psaume déjà auparavant (comme on le voit par l'inscription même), ceste opinion ne peut convenir. Par quoy il nous faut tenir à l'une de ces deux expositions, ou que ce psaume a été composé sur le chant d'une chanson commune, ou que David a voulu yci noter en brief, comme une chose mémorable, la prière qu'une frayeur soudaine lui tira de la bouche. »

Ainsi parle Calvin, et depuis lui la science n'a rien découvert que l'on puisse ajouter à son explication. La version de nos Bibles est défectueuse dans ces inscriptions, et ne donne aucune idée du vrai sens du mot.

AMANA, Cant. 4, 8., une des cimes de l'Anti-Liban, à ce qu'il paraît d'après le contexte du passage cité. C'est probablement de cette montagne que sortait le fleuve Abana, q.v. Une correction apportée au texte hébreu de 2 Rois 5, 12. autorise à croire que le vrai nom du fleuve est plutôt Amana comme celui de la montagne.—Quelques-uns placent l'Amana au delà du Jourdain, dans la demi-tribu de Manassé; d'autres, le cherchant au nord-est, pensent qu'il séparait la Syrie de la Cilicie.

AMANDIER, Gen. 30, 37. 43, 11. Exod. 25, 33. 34. 37, 19. 20. Les mots hébreux *Louz* et *Shaked* que nos ver-

sions rendent par amandier, désignent deux espèces différentes de pêchers dont les fleurs et les feuilles se ressemblent beaucoup. L'un de ces arbres, dont le fruit ne mûrit qu'au mois de septembre, est le premier à fleurir aussitôt après les rigueurs de l'hiver, avant même qu'il ait poussé des feuilles. Cette particularité lui a fait donner en hébreu le nom de Shaked qui signifie « prompt, expéditif, qui se réveille de bonne heure, vigilant, » et l'a fait prendre, Jér. 1, 11., pour le symbole de la rapidité avec laquelle les jugements de Dieu allaient éclater sur Israël. Jérémie a fait dans ce passage un jeu de mot conforme au goût des Orientaux, mais difficile à rendre dans notre langue. « Que vois-tu, Jérémie ? » dit l'Eternel, et le prophète répond : « Je vois une branche *shaked ;* » ce qui signifie tout à la fois: je vois une branche d'amandier, et je vois une branche, un bâton vigilant, qui veille, *qui se hâte.* Aussi l'Eternel, continuant d'employer le même mot dans son double sens, répond encore : « Tu as bien vu, car je me hâte d'exécuter ma parole. » C'est donc sur ce nom significatif de l'amandier que repose tout le sens de cette vision.

Dans le passage Ecclés. 12, 7., cet arbre qui fleurit déjà lorsque ses branches sont encore dénuées de feuilles, est pris pour image de la tête du vieillard couverte seulement de quelques touffes de cheveux blancs. — La verge d'Aaron qui le confirma dans sa dignité de grand prêtre, Nomb. 17, 8., était une verge d'amandier ; et, selon quelques savants, une verge de ce bois était le signe distinctif des chefs des tribus israélites qui devait leur rappeler la vigilance.

AMARIA. 1° Souverain sacrificateur, 1 Chr. 6, 7. il vécut du temps des juges, et paraît avoir fonctionné immédiatement avant Héli.

2° 1 Chr. 6, 11.

3° Esdr. 10, 42.

4° Sophon. 1, 1.

5° 2 Chr. 19, 11. Souverain sacrificateur, placé par Josaphat à la tête de la cour suprême des juges d'Israël.

AMATSIA. 1° Neuvième roi de Juda, fils de Joas et de Jéhohaddan, 2 Rois 12, 21. 14, 1. 1 Chr. 3, 12. 2 Chr. 24, 27. 25, 1. Il avait vingt-cinq ans lorsqu'il monta sur le trône, 839 ans av. C., et régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Il commença par faire mourir les meurtriers de son père, mais ne permit pas qu'on fît le moindre mal à leurs enfants, mesure de grâce et de justice, bien rare alors, bien opposée aux mœurs barbares de ces temps, mais conforme à l'esprit et à la lettre de la loi mosaïque, Deut. 24, 16. Il comptait dans son royaume 300,000 hommes en état de porter les armes ; il s'en adjoignit encore 100,000 du royaume d'Israël, pour les envoyer contre les Iduméens qui s'étaient soustraits sous Joram à l'obéissance des rois de Juda, environ cinquante ans auparavant. Mais un prophète lui ayant rappelé que toute alliance avec les tribus rebelles serait fâcheuse au royaume de Juda, il comprit que c'est Dieu seul qui donne la victoire et qui met en fuite, et il se hâta de licencier les troupes étrangères, en faisant le sacrifice des cent talents (près d'un million) qu'il avait donnés pour les enrôler. La victoire se prononça en faveur de celui qui avait cru ; il vainquit les Iduméens dans la vallée du Sel. Ici s'arrête la première partie de la vie d'Amatsia ; sa foi ne l'accompagna pas dans toute sa carrière, parce que ce n'était pas une foi véritable ; il se détourna de l'Eternel, et la fin de ses jours, à dater de cette victoire, ne fut plus que péchés et malheurs. Au nombre des objets pris sur l'armée d'Edom se trouvaient les idoles de Séhir. Amatsia les adora ; puis, lorsqu'un prophète vint lui reprocher son incroyable idolâtrie, le culte de ces dieux vaincus, Amatsia lui répondit : « Qui t'a établi conseiller du roi. Cesse de m'importuner, car pourquoi te ferais-tu tuer ? » Le prophète se retira donc, après lui avoir annoncé les châtiments que Dieu ferait tomber sur lui. Et Dieu aussi s'était retiré de la cour et des conseils du malheureux roi. Enivré de sa récente victoire, il osa défier son voisin d'Israël, et lui offrit le combat. On peut croire que la cause ou le prétexte de cette guerre, ce furent les déprédations que les 100,000 Israélites, frustrés du butin qu'ils avaient espéré de remporter sur

Edom, avaient commises en s'en retournant dans leur pays, et dont le roi de Juda crut devoir demander satisfaction. Joas, roi d'Israël, se comparant lui-même au cèdre du Liban, et son adversaire à quelques ronces de la montagne, voulut le dissuader de son entreprise téméraire; mais Amatsia ne l'écouta point (car cela venait de Dieu). Les deux armées se rencontrèrent à Bethsémès, et le roi de Juda, fait prisonnier avec une partie de son armée, vit les remparts de Jérusalem démolis, ses trésors transportés à Samarie, et les principaux des siens emmenés comme otages. Il survécut encore quinze ans à Joas, et par conséquent à sa défaite; mais la fin de son règne fut sans gloire, et il périt victime d'une conjuration. Il fut assassiné à Lakis où il s'était réfugié, et son corps fut transporté à Jérusalem où on l'ensevelit avec ses pères.

2o Amatsia, sacrificateur du veau d'or à Béthel (784 av. C.), Amos 7, 10 et sq., dénonça à Jéroboam les prophéties d'Amos, et ses menaces contre le culte idolâtre d'Israël. Amos répondit au faux prophète, qui l'engageait à s'enfuir de devant la colère du roi : « Je n'étais qu'un bouvier, piquant des figues sauvages (pour les faire mûrir), lorsque l'Eternel me dit : Va et prophétise à la maison d'Israël. » Et après avoir donné à Amatsia la preuve de sa divine mission, Amos lui annonça à lui-même les maux qui fondraient sur sa maison, sur sa femme, et sur ses enfants.— Cyrille d'Alexandrie, Epiphane et d'autres pères, ajoutent qu'Amatsia employa la violence pour forcer le prophète à se taire, et qu'il lui fit souffrir divers supplices.

AMBASSADEUR; officier d'un prince, envoyé pour annoncer quelque importante nouvelle, ou pour traiter quelque grande affaire. Les anciens n'avaient pas d'ambassadeurs titrés et à poste fixe; ce n'était qu'une charge temporaire, en vue d'un objet unique, et qui cessait après la négociation terminée. Elihézer, serviteur du patriarche Abraham, fut l'ambassadeur de ce riche et puissant prince auprès de Nacor, Gen. 24, 1. Plus tard cette mission prit un caractère plus politique, ainsi que nous le voyons 2 Chr. 32, 9. 31. — Les ministres de l'Evangile sont appelés ambassadeurs de Christ, parce qu'au nom de ce Roi des rois, peu nombreux sur la terre, ils sont chargés de dire aux hommes sa volonté, et de proclamer le traité de grâce qu'il a fait avec eux; 2 Cor. 5, 20. Eph. 6, 20.

AMEN. 1o Vrai, fidèle, certain. C'est le mot que nos traductions ordinaires rendent par « en vérité ». Quand il est redoublé, il équivaut à la solennité du serment. Des quatre évangélistes, saint Jean est le seul qui ait conservé la répétition de ce mot, et cette différence entre lui et les synoptiques, se retrouve même dans les passages parallèles; cf. Matth. 26, 21. 34. et Jean 13, 21. 38. Y aurait-il un sens mystérieux et caché dans le fait de cette double affirmation? C'est l'opinion de Bengel. La parole de Christ est la vérité à l'égard de celui qui parle, et à l'égard de ceux qui croient; cf. 1 Jean 2, 8. Elle est la vérité quant à la forme et quant au fond. Christ n'est pas seul à rendre témoignage: lui et son Père sont uns à le rendre, Jean 8, 18. 2 Cor. 1, 20. Et lors même qu'on ne verrait pas dans cette répétition tout ce que Bengel y voit et qu'il développe d'une manière si intéressante, on ne saurait y méconnaître une affirmation solennelle. Des exemples de cette répétition se trouvent aussi dans l'Ancien Testament, par exemple Ps. 41, 14.

2° Ainsi soit-il, Deut. 27, 26. Jér. 28, 6. Apoc. 1, 18. Formule d'adhésion, d'approbation, d'affirmation, ou de souhait, ordinairement employée à la fin des prières comme pour en sceller le contenu, par exemple à la fin de l'oraison dominicale. On ne la trouve cependant ni à la fin de la prière sacerdotale, Jean 17, 26., ni lors de la présentation de Matthias et Joseph à l'apostolat, Act. 1, 25. Presque tous les écrits du Nouveau Testament se terminent par ce mot, qui semble être la récapitulation et la confirmation des faits et des renseignements qui s'y trouvent renfermés.

3° Un des noms donnés à Christ, parce qu'il est le Véritable, le Dieu de vérité, la substance de la vérité révélée, le prophète infaillible, le fidèle et vrai té-

moin, Apoc. 3, 14. Toutes les promesses sont oui et *amen* en lui; elles sont inébranlablement fondées sur sa parole et sur son serment, irrévocablement ratifiées par sa mort, et scellées par son esprit, 2 Cor. 1, 20.

AMÉTHYSTE. Exod. 28, 19. 39, 12. Apoc. 21, 20. Pierre précieuse, espèce de quartz transparent dont la couleur est un mélange de rouge et de bleu, de sorte qu'il y a des améthystes de couleurs diverses, tirant sur le pourpre, le rose ou le violet, selon que le rouge ou le bleu prédomine; il y a même des améthystes blanches. Les plus fines se trouvent en Arabie, en Syrie, en Arménie et dans les Indes. Les anciens, qui se faisaient déjà des bijoux de cette pierre précieuse, croyaient qu'elle préservait de l'ivresse, et lui ont, à cause de cela, donné le nom qu'elle porte, et qui pourrait se traduire par *désenivrante*. — Les Rabbins ont aussi leurs étymologies, et prétendent que le nom hébreu de l'améthyste vient de ce qu'elle fait voir des songes à celui qui la porte; ce serait une *songeuse*. — C'était la neuvième pierre dans le pectoral du souverain sacrificateur, Exod. 28, 19; elle forme dans le Nouveau Testament le douzième fondement de la Jérusalem céleste, Apoc. 21, 20.

AMI, *v.* Amon 3°.

AMINADAB. 1° Fils d'Aram, père de Naasson, nommé dans la généalogie de notre Sauveur, Matth. 1, 4. Luc. 3, 33. C'est le même que Hamminadab, Exod. 6, 23. Nomb. 1, 7. Ruth 4, 19. 20. 1 Chr. 2, 10. Sa fille Elisébah était femme d'Aaron.

2° *v.* Hamminadab.

AMNON, l'aîné des fils de David, qui l'eut d'Ahinoham sa seconde femme, 2 Sam. 3, 2. 1 Chr. 3, 1. Ce malheureux, épris d'une fureur coupable pour sa sœur de père, Tamar, que les lois de Moïse ne lui permettaient pas d'épouser (Lév. 18, 20, 17. Deut. 27, 22), la déshonora, et se porta envers elle aux plus criminels excès, puis il la chassa honteusement comme une ennemie. Absalon, frère de Tamar, attendit pendant deux ans entiers l'occasion de venger l'outrage fait à sa sœur, et enfin finit par donner l'ordre à ses serviteurs de l'assassiner. Amnon périt misérablement au milieu d'un festin, 2 Sam. 13. Le crime fut puni: ce qu'Amnon avait semé, il le moissonna; Absalon trouva plus tard aussi la peine de sa vengeance; mais ces deux crimes furent un châtiment envoyé de l'Eternel sur David pour son adultère et pour le meurtre d'Urie. Amnon avait été une verge de Dieu : triste ministère que celui d'un fils dont Dieu se sert contre l'auteur de ses jours! Considérée en elle-même, l'histoire d'Amnon est un terrible exemple des excès auxquels peut porter une passion que l'on ne cherche pas à combattre, mais que l'on héberge comme un hôte, que l'on nourrit et que l'on entretient. La chute d'Amnon, précipitée et peut-être amenée par des conseils étrangers, doit nous apprendre en même temps à choisir nos amis parmi les fidèles, et à nous accompagner de ceux qui révèrent le nom de l'Éternel, Ps. 119, 63.

AMON. 1° Gouverneur de la Samarie, auquel Achab ordonna d'emprisonner le prophète Michée, 1 Rois 22, 26., jusqu'à son retour de l'expédition contre Josaphat.

2° Fils de Manassé et de Mésullémet, quinzième roi de Juda, monta sur le trône à l'âge de vingt-deux ans, et régna deux ans. Ce fut un monstre de méchanceté; trop fidèle imitateur des désordres de son père, il ne l'imita pas dans sa repentance. Il fut assassiné par les gens de sa maison; mais le peuple, dont il avait su flatter les désordres ou les superstitions, le vengea et fit périr les meurtriers. Il ne fut pas, non plus que son père, enseveli dans le tombeau des rois, mais on le plaça dans son sépulcre, au jardin de Huza. Son fils Josias lui succéda. 2 Rois, 21, 18-26. 2 Chr. 33, 20-25. Matth. 1, 10. Jér. 1, 2. Soph. 1, 1.

3° Ou Ami. Esd. 2, 57. Néh. 7, 59. Un des principaux chefs des Juifs qui revinrent de la captivité.

4° *v.* No.

AMORRHÉENS. C'était la peuplade cananéenne la plus considérable. Ils descendaient de Cam par son quatrième fils Canaan, et de Canaan aussi par son quatrième fils, Gen. 10, 6. 15. 16. Plusieurs d'entre eux étaient des géants dont Amos

dit, 2, 9., que leur hauteur était comme celle des cèdres, et qu'ils étaient forts comme des chênes. Ils avaient à l'est du Jourdain les deux puissants royaumes de Basan et de Hesbon, gouvernés par Hog et par Sihon, Jos. 9, 10., qui s'étendaient depuis le torrent d'Arnon jusqu'à la montagne de Hermon, Deut. 3, 8. Sihon s'était emparé d'une grande partie du territoire des Moabites et des Hammonites, Nomb. 21, 24. Jug. 11, 13. (Ce dernier passage indiquant les prétentions des Hammonnites sur une partie du pays qui leur avait appartenu, disent-ils, avant que les Amorrhéens le possédassent, est le seul indice d'une conquête faite sur les enfants de Hammon par les Amorrhéens.) Mais Moïse fit la conquête de toute cette contrée, et la donna aux tribus de Ruben et de Gad et à la demi-tribu de Manassé, Nomb. 32, 33. Deut. 3, 8. 12. 13.— Il y avait encore d'autres royaumes amorrhéens dans la partie méridionale de Canaan, à l'ouest du Jourdain, dans le voisinage de Hébron et de Hatsatson-Tamar, Gen. 14, 7., occupant le territoire de la montagne de Juda, Nomb. 13, 30. Ce sont ceux-là qui battirent les Israélites à Horma, Nomb. 14, 45. Deut. 1, 44.; mais environ quarante ans après, Josué vainquit leurs cinq rois, Jos. 10, 5., et distribua leur pays aux tribus de Juda, de Siméon, de Dan et de Benjamin, Jos. 15 et 19. Cependant ils ne purent être entièremement assujettis, et Josué même ne put les empêcher de se relever quelquefois et de faire des conquêtes sur Israël, Jug. 1, 34. 3, 5. 1 Sam. 7, 14; les Gabaonites, en particulier, un reste des Amorrhéens, subsistèrent longtemps, 2 Sam. 21, 2. cf. Jos. 9. Les nombreux débris de cette nation ne furent définitivement soumis que par Salomon qui les fit tributaires, 1 Rois 9, 20. 2 Chr. 8, 7.

Comme les Amorrhéens occupaient le premier rang au milieu des Cananéens, il n'est pas rare que leur nom serve à désigner l'ensemble de ces peuplades, et Canaan tout entier, Gen. 15, 16. Jug. 6, 10. 1 Rois 21, 26. 2 Rois 21, 11.

Dieu dit aux Juifs que leur père était Amorrhéen, et leur mère Héthienne, Ez. 16, 3., pour leur faire comprendre qu'ils n'étaient en réalité pas plus dignes des grâces de Dieu que les pires des Cananéens, et que, s'ils descendaient physiquement de Sem au lieu de descendre de Cam, il n'y avait en eux-mêmes rien qui les rendît plus agréables à Dieu que ces peuplades qu'ils avaient dépossédées, et dont ils habitaient le territoire.

AMOS. 1° Le troisième des douze petits prophètes. Il vécut environ 800 ans av. C., sous les règnes de Hozias roi de Juda, et de Jéroboam II roi d'Israël, et commença son ministère au moins en 784, année de la mort de Jéroboam; il se trouvait ainsi contemporain d'Osée, de Joël et d'Esaïe. Am. 1, 1. Il était originaire de Tékoah dans la tribu de Juda, et exerça d'abord la profession de berger, ou de bouvier, s'occupant parfois à piquer les figues sauvages pour les faire mûrir, 7, 14.; des images empruntées à son genre de vie se retrouvent fréquemment sous sa plume, 3, 12. 4, 1. 7, 1. 2. S'il paraît, 7, 14., se refuser à lui-même le titre de prophète, il faut l'entendre seulement dans ce sens qu'il n'avait pas été élevé dans les écoles de prophètes, qu'il n'avait pas reçu l'éducation régulière des prophètes; car en luttant contre Amatsia il insiste fortement lui-même sur la divinité de sa mission; et la grande connaissance du Pentateuque, par exemple, qui perce dans ses écrits, montre qu'il était bien préparé pour remplir ses importantes fonctions.

C'est auprès des Juifs des dix tribus qu'il exerça essentiellement son ministère; l'idolâtrie, la corruption qui y régnaient, la tyrannie et les injustices des grands, forment le sujet de ses exhortations prophétiques, dans lesquelles il dénonce, pour une époque plus ou moins éloignée, de terribles jugements de Dieu. Sa sévère franchise lui attira la haine des prêtres qui s'efforcèrent d'obtenir du roi son expulsion, et la tradition nous le représente même comme étant mort victime de leurs cruels traitements.

Les six premiers chapitres contiennent dans un langage simple et sans figures, des prédictions, d'abord contre les ennemis du peuple théocratique, puis, depuis 2, 4., contre le royaume même d'Is-

raël. Les trois derniers chapitres dénoncent, en un langage symbolique, les jugements de Dieu sur Israël, et se terminent, depuis 9, 8., par des paroles consolantes. Le style est en général peu animé, mais toujours plein de dignité.

2° Luc 3, 25. Un des ancêtres de notre Seigneur, par Marie ; inconnu.

AMOTS. 2 Rois 19, 2. Es. 1, 1. Père du prophète Esaïe. Nous ne savons rien sur lui de positif. Les uns le confondent, mais sans fondement, avec Amos le prophète ; les autres le font fils de Joas et frère d'Amatsia, rois de Juda, en sorte qu'il aurait été de la famille royale.

AMPHIPOLIS, ville de la Macédoine, et colonie athénienne, sur les confins de la Thrace. Paul et Silas la traversèrent lorsque, délivrés de la prison de Philippe, ils se rendirent à Thessalonique, Act. 17, 1. Elle était située non loin de la mer, sur le Strymon qui l'entourait de tous les côtés ; c'est de là que lui est venu son nom, d'après Thucydide 4, 102. Elle porte aujourd'hui le nom d'Acra, ou d'Emboli.

AMPLIAS, Rom. 16, 8. Disciple bien-aimé de Paul qui le salue, mais du reste inconnu.

AMRAPHEL, Gen. 14, 1. Petit roi de Sinhar, contemporain d'Abraham et allié de Kédor-Lahomer, q. v.

ANANIAS. 1° Le mari de Saphira, Act. 5, 1. Il prit place au nombre des chrétiens de la primitive église de Jérusalem, et séduit par tout ce qu'il y avait d'honorable et de touchant dans le dévouement et l'abnégation des autres disciples, il voulut les contrefaire sans avoir le courage de les imiter, vendit une possession, retint une partie du prix d'accord avec sa femme, et en apporta le reste aux pieds des apôtres, mentant par son silence, comme s'il eût apporté la valeur entière de sa propriété. Son mensonge, qui ne s'adressait pas à l'homme, mais à Dieu, fut puni de Dieu lui-même, et l'hypocrite tomba mort aux pieds des apôtres. On connaît le beau tableau que ce sujet a inspiré à M. Paul Delaroche.

Il semble que ce ne fût qu'un mensonge : c'était un sacrilége. Ananias voulait-il s'enrichir aux dépens des frères en versant une partie de ses biens dans la bourse commune pour obtenir par là le droit d'être entretenu, lui et sa femme, aux frais de l'Eglise ? Regardait-il les biens de la communauté comme une espèce de caisse d'assurances qui lui rapporterait un intérêt viager supérieur aux intérêts de la somme par lui déposée ? Voulait-il peut-être seulement acquérir des droits à la considération des frères, en faisant un acte brillant de charité chrétienne ? Il est probable qu'il y eut un mélange de tout cela dans son cœur livré à Satan, v. 3 ; l'intérêt et la vanité furent la source de l'hypocrisie et du mensonge.

Le châtiment de ces deux coupables peut paraître sévère, si on ne le considère qu'en lui-même, et surtout encore si on le compare avec le crime de Simon le magicien (ch. 8), ou d'Elymas (ch. 13), et la conduite des apôtres à leur égard. Quelques réflexions montreront qu'Ananias et Saphira furent punis justement, et que leur mort était nécessaire à la gloire de Dieu.

1. Moins coupables en apparence que Simon le magicien et qu'Elymas, ils l'étaient plus à cause des grâces qu'ils avaient reçues et de la lumière dont ils jouissaient. Elymas était décidément un impie, ignorant peut-être jusqu'à l'histoire même de l'Evangile ; et quant à Simon, qui paraît avoir eu plus d'instruction positive, et dont il est dit même qu'il crut, qu'il fut baptisé, et qu'il était comme ravi hors de lui-même, il paraît qu'il se laissa séduire par la grandeur de ces miracles qu'il ne pouvait imiter ; mais il n'eut aucune idée de ce qu'était la vie chrétienne, la lumière de la Parole ne pénétra pas dans son cœur, il ne comprit pas l'Evangile : c'est là tout son crime, tout son malheur, et il agit comme un homme qui n'avait ni part ni héritage dans cette affaire, 8, 21. ; il ne chercha pas à tromper les apôtres, il se trompa lui-même, tandis qu'Ananias, témoin peut-être des merveilles de la Pentecôte, et dans tous les cas, témoin des merveilles de l'amour fraternel, paraît avoir joui lui-même un certain temps

de la lumière divine : il a trompé les autres sans s'être trompé lui-même.

2. Le mensonge d'Ananias ne fut pas un simple mensonge, ce fut une tromrie dans les choses religieuses ; il voulut servir Dieu et Mammon, jouir de la considération des chrétiens et des délices du péché, se faire des amis avec ses richesses iniques en conservant ces richesses dont il affectait de faire l'entier sacrifice ; il feignit la piété, et si tout mensonge est un crime, celui qui ment au Saint-Esprit commet le plus grand des crimes ; les tartufes débordent la mesure, ce sont des monstres qui étalent sur le devant de leur boutique les choses de Dieu pour gagner et pour s'enrichir ; les vendeurs et les changeurs furent chassés du temple par Jésus parce qu'ils se logeaient dans la maison de Dieu pour faire leur commerce ; mais il n'est point de fouet à cordelettes assez fort pour réprimer ceux qui vendent les choses saintes elles-mêmes, et l'encensoir et la manne. Le Saint-Esprit voyait d'avance tous ceux qui viendraient couverts du masque de la religion pour voiler les noirceurs de leur cœur et de leur conduite, et il a voulu les effrayer par le sort de ce premier trompeur.

3. Si la ruse d'Ananias eût réussi, et qu'elle eût été découverte plus tard, ce fait seul eût suffi pour saper, et avec raison, toute l'autorité des apôtres : un infidèle se glissant dans l'Eglise primitive, et se faisant honorer par ses crimes, sans que les apôtres découvrissent la supercherie, eût fait douter que l'esprit d'en haut habitât en eux véritablement.

4. Enfin, remarquons que si le précepte de saint Paul, Eph. 4, 25. : « Parlez en vérité chacun avec son prochain, *car* nous sommes les membres les uns des autres, » devait jamais avoir une actualité vivante et forte, c'était bien à cette époque de réveil, où la multitude de ceux qui croyaient n'étaient qu'un cœur et qu'une âme, Act. 4, 32., où tous par conséquent étaient les membres les uns des autres ; une même sève de vérité jeune et vigoureuse, devait circuler de l'un à l'autre sans être altérée, et l'on pouvait regarder comme mort et corrompu tout membre qui ne transmettait pas à ceux qui l'entouraient la droiture et la pureté : l'Eglise devait le retrancher comme tel, et le Saint-Esprit a dû retrancher Ananias, parce que celui-ci, par le fait seul de son mensonge, montrait qu'il n'appartenait pas au corps des fidèles dont Christ est le chef.

5. La mort subite d'Ananias et de Saphira devait servir d'exemple, comme leur péché avait été une provocation ; le châtiment devait contrebalancer les effets de la chute. Ces deux coupables furent punis en quelque sorte pour le public, plutôt que pour eux-mêmes ; et nous ne pouvons pas savoir s'ils ont trouvé grâce devant le Seigneur, ou s'ils sont morts sous la condamnation divine. Si leur foi était réelle, ce n'est pas parce qu'ils sont morts en état de chute qu'ils auront été condamnés ; si leur foi était fausse, leur condamnation a été prononcée dans le ciel, non à cause de leur tromperie, mais à cause de leur manque de foi. La chute n'a été punie que d'une mort soudaine et prématurée.

2° Disciple de Jésus-Christ, Act. 9, 10-18. Peut-être l'un des soixante et dix évangélistes. Il prêchait l'Evangile à Damas, lorsqu'une nuit il fut appelé par une vision à se rendre auprès du fameux Saul de Tarse, trop célèbre alors par les persécutions qu'il exerçait contre les chrétiens. Ananias résista d'abord ; il savait quels projets amenaient à Damas le disciple de Gamaliel, et les indications de l'ange étaient trop précises pour qu'il pût douter que celui qu'il devait visiter ne fût le même que l'ennemi furieux de l'Eglise primitive. Mais le Seigneur le rassure et lui annonce les brillantes destinées de Saul. Ananias part donc humble et confiant ; il trouve Saul, évite de lui rappeler son égarement, lui donne le titre de frère, et a l'honneur de consacrer le premier, par l'imposition des mains, Paul l'apôtre des gentils et le grand missionnaire. Longtemps après, saint Paul, parlant de cette entrevue solennelle, montre qu'il en avait conservé un souvenir bien vivant, et il appelle Ananias un homme qui craignait Dieu selon la loi, et qui avait un bon témoignage de tous les Juifs qui demeuraient là, Act. 22, 12.

3° Ananias, Act. 23, 2. 24, 1. Souverain sacrificateur, d'un caractère altier, susceptible et remuant, était, d'après Josèphe, fils de Nébédée. Il succéda, vers l'an 48 de Jésus-Christ, à Joseph fils de Kamyde, dans les fonctions pontificales. Quadratus, gouverneur de Syrie, ayant réussi à étouffer les troubles excités en Judée par les Juifs et les Samaritains, envoya cet Ananias à Rome, pour y rendre compte de la conduite qu'il avait tenue au milieu de ces désordres. Il parvint à se justifier entièrement, et l'empereur Claude le renvoya dans son pays. Quelques années après le retour d'Ananias, Paul eut à comparaître devant le Sanhédrin qu'il présidait, et comme l'apôtre, plein d'assurance et de modération, commençait à parler pour justifier le tumulte de la veille, 22, 22. 23. 23, 1., Ananias le fit frapper au visage, sans qu'on puisse expliquer cette violence autrement que par l'irritation que lui causa le titre d'hommes frères, dont Paul se servit en s'adressant aux membres du conseil. Alors Paul, soit qu'il refusât de reconnaître Ananias en qualité de sacrificateur, soit qu'il ignorât effectivement qu'il fût le souverain sacrificateur en charge, lui reprocha son hypocrisie, et lui dénonça les châtiments de Dieu. On peut croire que les quarante assassins qui complotèrent pour faire périr l'apôtre, furent poussés à ce projet par Ananias et quelques autres de ses collègues, vieille manière, mais bien commode, de répondre aux arguments de ses adversaires. On sait, du reste, que ce crime ne put s'accomplir, parce que l'apôtre fut transféré à Césarée. Ananias l'y poursuivit encore, accompagné d'un certain rhéteur ou avocat nommé Tertulle, et ne discontinua ses accusations que lorsque Paul en eut appelé à l'empereur. — Il est probable qu'il s'agit encore d'Ananias, 25, 2., quoiqu'il ne soit pas nommé, dans la comparution de Paul devant Festus.

ANCIEN. 1° Qui appartient aux temps passés, 1 Sam. 24, 14. 1 Chr. 4, 22.

2° Un vieillard, Job 12, 12.

3° Les chefs du peuple, soit civils, soit ecclésiastiques, sont appelés anciens, Es. 3, 14. Jér. 19, 1. 26, 17. C'est le même mot traduit quelquefois par sénateurs, et quelquefois par prêtres dans le Nouveau Testament, Luc 7, 3. Act. 11, 30. 14, 23. 15, 2 sq. 16, 4. 1 Tim. 4, 14. Tit. 1, 5. etc. Les anciens formaient un conseil, un sénat, une espèce de municipalité religieuse, chargée de diriger les affaires de la communauté, sans avoir exclusivement la charge de l'enseignement et de la prédication, ce droit étant alors en quelque sorte illimité, et appartenant à tous les membres de l'Eglise. Le titre d'ancien était à l'origine synonyme du titre d'évêque, ainsi qu'on le voit clairement par Act. 20, 17. 28. Tit. 1, 5-7. Don Calmet lui-même avoue que « anciennement le nom d'évêque et celui de prêtre étaient communs et réciproques. » *v.* les art. Evêque et Synagogue.

4° Dieu est appelé l'*Ancien des jours*, pour désigner son éternelle existence, Dan. 7, 9.

ANCRE. Instrument dont on se sert pour arrêter les vaisseaux en rade ou au port. Ce furent d'abord de grandes pierres attachées avec des câbles : telles étaient les ancres des Argonautes. On se servit ensuite de pièces de bois chargées de plomb, ou de paniers pleins de pierres, espèce d'ancre encore en usage chez les Japonais. Les ancres faites de deux barbes ou dents, furent inventées par Eupalamius, ou par le Scythe Anacharsis, peu de temps après le retour des Juifs de la captivité. Dans les grands vaisseaux on tenait trois ou quatre ancres, mais il y en avait toujours une dont on ne se servait qu'à la dernière extrémité : on l'appelait ancre sacrée, et maintenant encore on l'appele maîtresse-ancre. Autrefois on jetait les ancres de la poupe, Act. 27, 29 ; de nos jours on les jette de la proue. Les ancres modernes sont de fer ; elles ont la forme de crocs, en sorte que, de quelque manière qu'elles tombent, elles entrent dans le sable. — L'espérance du salut est comparée par l'apôtre, Héb. 6, 19., à une ancre sûre et inébranlable, qui, allant se fixer au delà du voile dans le ciel, vers Jésus et les choses invisibles, nous affermit au milieu des orages et de la tempête des passions, et nous empêche de flotter à tout vent de doc-

trines, cf. Jacq. 1, 6. Jud. 13. 1 Tim. 1, 19. Eph. 4, 14.

ANDRÉ, fils de Jonas, frère de Simon Pierre, et pêcheur comme lui, était de Bethsaïda, et fut un des premiers disciples de Jean-Baptiste. C'est aussi lui que Jean 1, 35-42. nous montre comme le premier de ceux qui se joignirent à Jésus; il suivait le Maître timidement et sans lui adresser la parole, jouissant en silence de cette divine compagnie, ignorant même, peut-être, que Jésus l'eût aperçu. Mais Jésus s'approcha de lui (cf. Jacq. 4, 8.) et le conduisit dans sa propre demeure où il le logea, car le jour était déjà avancé. Toutefois ce ne fut que plus tard que Jésus l'appela comme apôtre sur les bords de la mer de Galilée, Matth. 4, 18. Marc 1, 16., et dès lors il accompagna le Seigneur jusqu'à la fin. Son caractère était moins vif et moins ardent que celui de son frère, et son rôle fut modeste; nous ne le voyons qu'une fois seul dans la compagnie des trois grands apôtres, Marc 13, 3. Il paraît avoir été lié plus particulièrement avec Philippe, qui le consulta, Jean 12, 22., sur le désir de quelques Grecs de voir Jésus, cf. aussi Jean 6, 7. 8. — Après la Pentecôte, la tradition nous le montre tournant ses pas vers la Scythie, puis vers Byzance où il aurait établi Stachys, Rom. 16, 9., comme premier évêque de cette future métropole. Partout il eut à combattre la magie et la foi au démon, et il le fit avec puissance et par des prodiges qui lui obtinrent des succès signalés. Il paraît qu'après avoir prêché l'Evangile dans la Grèce, il souffrit le martyre à Patras, en Achaïe.

ANDRONIQUE, Rom. 16, 7., probablement le mari de Junias; on ne les connaît, l'un et l'autre, que par ce qui en est dit dans ce seul verset. On ignore où ils furent prisonniers avec Paul, si ce fut à Rome ou ailleurs. Saint Paul les appelle ses parents, mais le mot employé pourrait aussi ne s'entendre que dans le sens de compatriotes, issus d'une même famille, peut-être d'une même tribu. Ils sont distingués entre les apôtres, dit saint Paul, et le mot d'apôtre dans cette phrase a l'acception étendue qu'il a lorsqu'il est donné à Barnabas, Act. 14, 14., et à d'autres disciples. On pourrait traduire aussi, mais c'est moins probable, « ils sont distingués par les apôtres. »

ANE. Le nom hébreu de l'âne est Hhamor, qui signifie roux, roussâtre, parce que c'est, en Orient, la couleur ordinaire de cet animal; on en trouve cependant aussi de gris, et quelquefois même de noirs et de blancs. Bien différent de l'âne humble et méprisé de nos contrées, l'âne oriental est actif, grand et vigoureux, plein d'énergie et de légèreté dans ses mouvements; son poil est lisse et beau, son pas est sûr et agréable; en marchant il relève avec vivacité ses pieds légers, et porte la tête haute, en sorte que l'épithète de noble animal pourrait s'appliquer à lui tout aussi bien qu'au cheval. C'est peut-être à cause de sa vivacité qu'il est dit, Prov. 26, 3. : « Le fouet est pour le cheval, et la bride pour l'âne; » on dirait le contraire chez nous. En Orient l'âne est aussi infatigable et plus fort que le cheval, et on le préfère pour les courses et les voyages dans les contrées montagneuses. Plusieurs voyageurs célèbres, comme Niebuhr et Myller, rapportent qu'ils faisaient souvent d'une lieue et demie à deux lieues par heure, montés sur ce léger coursier.

On trouve quelquefois en Asie des ânes entièrement blancs; ils sont considérés comme les plus beaux de leur espèce, et sont un objet de luxe; on les soigne mieux que les autres, on les couvre d'étoffes et de harnais plus précieux et plus brillants, et l'on n'épargne ni couleurs, ni sonnettes pour les parer. Quelquefois on marque leur poil blanc de taches et de raies rouges, avec le jus d'une plante nommée *henna;* la crinière et la queue sont de même teintes en rouge. C'est à cette coutume que se rapporte une discussion sur le sens du passage Jug. 5, 10., où il est question d'ânesses blanches (d'après le mot hébreu), et où quelques savants, s'appuyant sur le sens du même mot en arabe, veulent ajouter *tachetées de rouge;* toutefois, il est peu probable que les anciens Hébreux connussent l'art de peindre les animaux, et, en tout cas, nous n'avons aucune trace

de cet usage. — Comme ces ânes blancs sont plus rares et plus beaux que les autres, il n'y a que les grands et les riches qui puissent s'en procurer, et ces animaux sont, par là même, devenus une marque de distinction pour ceux qui les montent.

De tout temps, les ânes ont été fort estimés en Orient; et autrefois on leur donnait, surtout aux ânesses, autant de soins que les Arabes en donnent maintenant à leurs nobles chevaux. Ils composaient en grande partie la richesse des patriarches, Gen. 12, 16. 22, 3. 24, 35. Ex. 4, 20. Nomb. 22, 21. Jos. 9, 4. Jug. 5, 10. 12, 14. 2 Sam. 16, 2. 1 Rois 13, 13. Néh. 7, 69. Job 1, 3. etc., etc.; et l'on comprend que les ânesses surtout dussent être d'un grand prix pour des peuples nomades. Comme l'élève des chevaux était presque nulle en Palestine, les Israélites se servaient d'ânes pour transporter leurs effets, tourner la meule ou traîner la charrue, cf. Deut. 22, 10. Ex. 23, 12. Es. 30, 24.; on les montait aussi comme nous montons les chevaux, Gen. 22, 3. 5. Ex. 4, 20., et les riches, comme on l'a vu, préféraient les ânesses, les ânes blancs ou les ânons, coutume qui s'est conservée jusqu'à nos jours. On bride l'animal, Nomb. 22, 21. Jug. 19, 10.; on lui jette une couverture ou des habits sur le dos en guise de selle, Matth. 21, 7., et le conducteur marche à côté ou par derrière, Jug. 19, 3. 2 Rois 4, 24.

Quand les chevaux commencèrent à être introduits en Israël, on s'en servit principalement pour la guerre et comme montures, et les ânes cessèrent d'être un objet de luxe; en sorte que la prophétie de Zacharie 9, 9., que notre Seigneur ferait son entrée à Jérusalem monté sur un ânon, tout en étant conforme aux idées théocratiques des anciens temps, n'emportait plus l'idée de grandeur, mais celle de paix; et l'entrée de notre Seigneur dans cette métropole du vrai culte annonçait le triomphe de la paix. Christ allait accomplir, à cet égard, les anciennes prophéties messianiques, cf. Es. 62, 11. Zach. 9, 9.; et l'épithète de débonnaire qui lui est donnée, doit être comprise dans ce sens.

Il paraîtrait, d'après 2 Rois 7, 7., qu'à la guerre on ne chargeait ordinairement que le bagage sur les ânes; toutefois, dans la description prophétique de l'armée de Cyrus, roi des Perses, Es. 21, 7., il est question d'uue cavalerie montée de ces animaux. Strabon, de même, assure que les Caramaniens, peuple soumis aux Perses, se servaient d'ânes pour leur cavalerie, et Hérodote nous raconte que, dans une bataille contre les Scythes, Darius, fils d'Hystaspe, n'avait pas d'autre monture pour ses cavaliers. Les historiens rapportent encore que, huit siècles après Jésus-Christ, un calife possédait une cavalerie montée d'ânes, et que ces animaux étaient si courageux, que depuis cette époque le mot a passé en proverbe chez les Arabes : « Ane de guerre ne fuit pas »; *v.* d'Herbelot.

On croit que la défense, Deut. 22, 10., d'atteler un âne et un bœuf ensemble à la charrue, de même que plusieurs lois du même genre, était une loi purement symbolique, soit qu'elle eût pour but de rappeler aux Israélites de se garder toujours de toute alliance inconvenante, tant en religion qu'en politique, cf. 2 Cor. 6, 14., soit qu'elle dût leur apprendre l'humanité, même à l'égard des animaux, soit enfin qu'elle fût destinée à les préserver de certaines pratiques superstitieuses en usage chez les païens, et qui n'étaient pas sans rapport avec ces sortes d'alliances. *v.* Accouplements.

Quant à l'ânesse de Balaam, à laquelle le Seigneur ouvrit la bouche, Nomb. 22, 28., *v.* Balaam, nous ferons seulement observer que chez les Romains aussi l'on trouve des traditions relatives à des animaux qui auraient parlé, et ce cas était toujours un présage funeste. *v.* Valér. Maxim. 1, 6; Pline, Hist. Nat. 8, 10. 70. et Bochart. — Le passage Jug. 15, 19. a été expliqué de diverses manières; on peut voir l'art. Samson et ce que nous avons dit dans l'Hist. des Jug. d'Israël, p. 103. La traduction généralement adoptée est la seule littérale, et dans tous les cas, celle qui se justifie le mieux. D'après Lév. 11, 4., l'âne était mis au nombre des animaux impurs dont il était défendu de manger la chair; mais on com-

prend que dans les cas de famine, comme 2 Rois 6, 25., cette défense n'ait pas été bien strictement observée. L'énormité de la somme payée pour une seule tête d'âne montre à quelle extrémité les habitants de Samarie étaient réduits.

Ane sauvage. Cet animal, connu aussi sous le nom d'onagre, surpasse de beaucoup l'âne domestique, même celui de l'Orient, par la beauté de sa taille et la proportion de ses membres; il ne saurait être dépassé en vitesse, même par le cheval arabe. Il se distingue par une crinière laineuse et foncée; son cou est un peu long et courbé, ses oreilles sont droites et très longues, son front est élevé, sa peau lisse et rayée de brun sur un fond couleur d'argent, tirant sur le jaunâtre vers le ventre; cependant on en trouve aussi d'une couleur plus foncée. Il est sauvage, vit uniquement dans les déserts et ne se laisse pas approcher par l'homme, Job 39, 8. 9. Gen. 16, 12. Es. 32, 14. Dan. 5, 21. Il ne marche que par petites bandes ordinairement composées d'un mâle et de plusieurs femelles. Cf. Jér. 2, 24. Ps. 104, 11. De nos jours il habite surtout les déserts de l'Asie centrale, tandis qu'il se trouvait autrefois jusque dans les parties montagneuses et désertes de l'Asie Mineure, de la Syrie et de l'Arabie. Le livre de Job, 6, 5. 39, 8-11., donne une belle description de ses habitudes et des lieux où il se tient de préférence. Les Bédouins, Job 24, 5., aussi bien que leur père Ismaël, Gen. 16, 12., sont comparés à des onagres, à cause de leur vie indépendante et libre dans les déserts, de leur opiniâtreté et de leur rapidité dans la fuite.

Outre l'âne sauvage, que nous venons de décrire, il en existe dans la Mongolie une autre espèce appelée djiggetaï ou ziggetaï (longue oreille), sorte de mulet sauvage et naturel qui tient le milieu entre le cheval et l'onagre. Presque tout ce que la Bible dit de l'âne sauvage pourrait se rapporter à ce djiggetaï; mais on ne le trouve pas dans l'Asie antérieure, et les anciens ont toujours soigneusement distingué ces deux animaux.

ANET, Matth. 23, 23., herbe connue chez nous et dont les anciens employaient la graine comme épice, Pline 19, 61. Les juifs scrupuleux portaient leur zèle aveugle pour l'observation de la loi mosaïque jusqu'à payer la dîme de l'anet aussi bien que celle des autres productions de la terre, et le Talmud l'énumère expressément parmi les objets soumis à la dîme. Notre Sauveur reproche aux pharisiens hypocrites d'être par ostentation fidèles dans les petites choses, mais infidèles dans les grandes.

ANGE ou messager, nom générique donné aux intelligences célestes par qui Dieu exécute une partie de ses desseins, et qui sont toujours prêts à lui obéir. Tous les peuples qui ont eu l'idée d'un esprit souverain y ont joint celle d'esprits subalternes ou génies. Il y a, en effet, lieu de supposer entre nous et la divinité une vie plus relevée que celle dont nous vivons ici-bas, une nature plus subtile, plus puissante, plus accomplie. De là, dans le monde païen, l'idée de ses demi-dieux dont il a peuplé l'espace, inventant jusqu'à des êtres protecteurs de peuples, de familles, même d'individus. La révélation est remarquable dans la pureté des conceptions qu'elle nous offre sous ce rapport, repoussant comme indigne en elle-même l'idée de dieux imparfaits, mais justifiant celle d'esprits supérieurs à nous, et qui animent ce monde immense encore caché à nos regards; elle place leur création au-dessus de l'origine de notre présent monde, et en distingue de bons et de mauvais. Job. 38, 7. Jean 8, 44. Gen. 3, 4. 1 Jean 5, 18. 2 Pier. 2, 4. Jud. 6.

Les bons sont représentés comme plus élevés en intelligence, en force, en bonté, et par cela même en bonheur. Ils sont classés parmi les choses invisibles qui font aussi partie de la création. Col. 1, 16. Hébr. 1, 14. Luc. 24, 39 (1 Cor. 15, 42-50). Matth. 28, 3. Marc 16, 5. Luc 1, 11. 2, 9. 24, 23. Act. 1. 10, 6, 15. 12, 7. 2 Cor. 11, 14. Apoc. 1, 20. Es. 6, 1, etc. Leur désignation commune de messagers ne renferme ni attribution de divinité, ni droit à aucun culte; ils sont comme les hommes, serviteurs dans le royaume et pour la loi, mais occupant un

rang plus élevé. Ils sont appelés l'armée des cieux, Luc 2, 13.; gardiens, Dan. 4, 13. 14. ; fils de Dieu, Job 1, 6.; élus, 1 Tim. 5, 21.; saints, Luc 9, 26. Dan. 4, 13. — Ils paraissent classés en catégories variées : les séraphins, Es. 6, 2. 6; les chérubins, Ez. 10, 1. Leurs rôles sont assignés, Exod. 32, 34. Enfin ils sont représentés comme ayant un corps, Jug. 13, 3., cf. v. 6. Leur armée est immense, et les divers noms qui leur sont donnés font supposer qu'il y a diversité de rangs parmi eux. Ps. 68, 17. Dan. 7, 10. Matth. 26, 53. Col. 1, 16. Apoc. 5, 2. (Car, même en admettant que ces noms soient le fruit d'un tradition babylonienne, ils sont consacrés dès qu'ils sont reçus par les écrivains inspirés, et par les anges eux-mêmes.) — L'Ecriture établit une grande liaison entre le monde invisible et le nôtre, liaison qui a été plus fréquente dans ses manifestations jusqu'à l'établissement complet de l'Eglise, et qui subsiste, quoique cachéee, jusqu'à la fin, Héb. 1, 14. Quand tout ce qui est caché sera mis en évidence, et que le règne de Dieu prévaudra complétement, alors l'apparition des anges redeviendra un signe de communication libre entre les cieux et la terre. Matth. 13, 41. 49. 16, 27; 24, 31 ; 25, 31 ; 1 Thess. 4, 16. 2 Thess. 1, 7.

Quant aux anges déchus, leur histoire est et sera toujours une énigme pour nous jusqu'au jour où nous connaîtrons parfaitement. La possibilité de la chute finale d'êtres aussi excellents et aussi élevés, devait entrer dans le dessein primitif de leur Créateur, et nous lisons, Job 4, 18 : « Il met, ou il a mis de l'*imperfection* dans ses anges. » C'est la vraie traduction du passage. La question de cette chute se lie, du reste, à celle de l'origine du mal dans le monde, et nous ne pouvons l'examiner ici. Il reste seulement que l'œuvre de Dieu étant harmonique, il n'a pu créer deux principes contraires et hostiles : les anges déchus, comme tels, n'appartiennent pas à la création ; leur existence tient à leur péché qui fut peut-être l'orgueil, et notre raison ne peut rien alléguer contre la possibilité d'une condition telle que ces anges en soient sortis par un usage plein, outré, poussé jusqu'à l'abus, de leur propre gloire ; et comme parmi les hommes on voit celui qui est tombé chercher à entraîner les autres et, devenu séducteur, devenir ensuite persécuteur des bons qui résistent à son action funeste, on peut concevoir qu'une réaction semblable ait eu lieu chez ces grandeurs déchues et qu'elles cherchent maintenant à nous entraîner avec elles. Leur caractère est tracé dans ces paroles : « séduisant et étant séduits. »

Des apparitions d'anges dans le Nouveau Testament se lisent, Matth. 1, 20. 21. 2, 13. 19. 4, 11. Luc 1, passim; 2, passim; 22, 43. 24; Act. 1, 10. 11. 5, 19, etc.

Dans une foule d'endroits de l'Ancien Testament, nous retrouvons l'action des anges; mais il est un de ces messagers célestes qui est appelé par excellence l'ange de l'Eternel, et même Jéhovah, l'Eternel, dans lequel il est impossible, malgré son refus de se nommer lorsque Jacob ou Manoah lui demande son nom, de ne pas voir le grand médiateur entre Dieu et les hommes, le Fils unique issu du Père, Dieu manifesté en chair; Gen. 16, 7-13. 22, 11. 15-18. 31, 11-13. 32, 24-30. 48, 15. 16. Exod. 3, 2-6. Jug. 2, 1. 6, 11. 16. 21-24. 13, 16-22. *v.* Gaussen, Gédéon devant l'ange de l'Eternel.

ANIMAUX. La Bible appelle en général les animaux *êtres vivants*, et leur principe vital *âme* ou *souffle de vie*. Dans la description que Moïse nous donne de la création, Gen. 1, 20-29., les animaux sont nommés dans l'ordre suivant : 1° petits animaux aquatiques, 2° oiseaux, 3° grands animaux aquatiques (poissons et amphibies), 4° quadrupèdes, 5° reptiles. Dans le 28e verset du même chapitre ils sont énumérés et classés sommairement comme suit : 1° poissons de la mer, 2° oiseaux des cieux, 3° toute bête qui se meut sur la terre. La même classification, dans un ordre peu différent, se retrouve 9, 2.; et, dans le récit du déluge, tous les animaux, à l'exception des aquatiques, sont compris dans les classes des oiseaux, des quadrudèdes et des repti-

les, 6, 20. Les quadrupèdes eux-mêmes sont divisés en bétail et bêtes des champs, division naturelle qui sanctionne celle que nous avons établie entre animaux domestiques et bêtes sauvages. Lév. 11, 3. 26. 27., la distinction est faite entre quadrupèdes, 1° qui marchent sur des pattes, 2° qui ont l'ongle divisé, et 3° qui ont le pied fourchu ; dans ces deux dernières classes, Moïse distingue encore les animaux qui ruminent et ceux qui ne ruminent pas. Les animaux qui vivent dans l'eau sont divisés en deux classes, ceux qui ont des nageoires et des écailles, comme les poissons, et ceux qui n'en ont pas. Parmi les reptiles, ce législateur distingue ceux qui ont à la fois des ailes et quatre pieds, de ceux qui n'ont point d'ailes et qui rampent ou marchent sur quatre pieds ou davantage encore. C'est sur ces divisions que se fonde la distinction en animaux purs et animaux impurs, c'est-à-dire en animaux que l'usage transmis par les patriarches, et la loi de Moïse, permettaient ou interdisaient de manger. Lév. 11.

Presque tous les animaux désignés comme purs, et quelques-uns de ceux qui sont déclarés impurs, nous sont connus ; mais jusqu'à nos jours les savants ne sont pas encore parvenus à déterminer exactement et avec certitude quels sont les autres animaux impurs nommés dans la loi de Moïse. Il est évident, du reste, que cette distinction n'est pas arbitraire; elle existait déjà du temps de Noé, Gen. 7, 2. 8, 20., et date peut-être de la création même, ou plutôt de la chute. Cependant il ne faut pas croire que les animaux déclarés impurs fussent, pour cette seule raison, détestés, craints ou bannis du pays : leur chair seule était défendue, mais les Israélites s'en servaient pour d'autres usages. Ils possédaient des ânes, des chameaux, ainsi que plusieurs autres animaux de cette classe, et les estimaient pour leur utilité de tous les jours. Nous remarquons même que le lion et l'aigle, qui étaient des animaux impurs, entraient dans la composition des chérubins, Ezéch. 1, 10. Apoc. 4, 7. Les Israélites éprouvaient cependant, à l'égard du plus grand nombre de ces animaux, la même aversion naturelle à l'homme, que nous ressentons également à leur vue, quoique ce ne soient plus des motifs religieux qui nous l'inspirent.

Le Lévitique, au chapitre cité, indique les marques auxquelles on pouvait reconnaître et distinguer les animaux purs des animaux impurs, et ces caractères extérieurs sont si simples et si appropriés au but que se proposait le législateur, que les hommes les moins instruits du peuple pouvaient les reconnaître et les retenir ; nos savants même ont été forcés d'admirer la simplicité, l'exactitude et la justesse de ce système mosaïque. Mais le législateur se tait sur les raisons qui l'ont guidé dans la distinction qu'il a faite entre ces animaux : le Seigneur l'avait prescrite, et cela devait suffire. Cependant, comme on doit admettre que Dieu avait certainement de bonnes raisons fondées sur la nature des objets en question, et sur les circonstances dans lesquelles les Juifs se trouvaient, les savants de tous les temps se sont donné beaucoup de peine pour découvrir ces motifs, et nous les trouvons dans les considérations suivantes :

1° Il est écrit, Lév. 20, 25. 26 : « Séparez la bête nette de la souillée, et ne rendez point abominables vos personnes, en mangeant des bêtes et des oiseaux immondes... ni rien de ce que je vous ai défendu comme une chose immonde ; *vous me serez donc saints*, car je suis saint, moi l'Eternel, *et je vous ai séparés des peuples*, afin que vous soyez à moi » ; cf. Deut. 4, 2. 3. 20. La pureté spirituelle et morale à laquelle les Juifs étaient appelés, devait être exprimée et représentée par toutes leurs actions jusque dans celles de la vie ordinaire : l'extérieur devenait ainsi comme l'emblème et le signe de la vie intérieure, Lév. 11, 43. 44. En habituant les Juifs à distinguer entre ce qui est pur et ce qui ne l'est pas, et à ne servir leur Dieu qu'avec des objets purs, ils se pénétraient d'amour pour la pureté et d'horreur pour l'impureté, aussi bien pour les choses spirituelles que pour les objets matériels. Aucun des

dieux innombrables des païens n'exigeait la pureté et la sainteté : bien souvent, au contraire, leur service consistait dans des rites et des sacrifices moralement et physiquement impurs, qui ne répondaient que trop bien aux attributs de ces divinités, tandis que chez les Juifs le service du Dieu saint était une éducation continuelle qui devait élever l'âme et la remplir de sentiments nobles, saints et purs ; cf. Es. 65, 3. 4. 66, 17.

2° La distinction dont nous parlons était en outre le moyen le plus efficace de séparer le peuple de Dieu des nations environnantes ; elle empêchait toute communion religieuse, et par là tout rapport familier avec les païens; car rien ne contribue tant à rendre les hommes intimes les uns avec les autres qu'une même religion, les mêmes cérémonies, et des festins en commun ; et la table des païens eût été un filet continuel tendu sous les pas des Hébreux ; *v.* Ps. 69, 22. Cette distinction servait même à créer une certaine aversion mutuelle entre les Juifs et les païens, puisqu'elle faisait abhorrer aux uns ce qui, pour les autres, était un objet de vénération ou de jouissance, et obligeait les premiers à s'unir plus étroitement entre eux. Lorsque, par exemple, les fils de Jacob furent descendus en Egypte, Pharaon leur assigna une contrée à part, et comme en dehors de l'Egypte proprement dite. Il arrivait aussi que les Israélites et les Egyptiens ne pouvaient manger ensemble, s'ils ne voulaient se souiller les uns et les autres ; car les uns s'occupaient et se nourrissaient de choses qui étaient presque invariablement réputées impures chez les autres. Gen. 43, 32. 46, 34.

3° De plus, nous voyons par la loi elle-même que Moïse avait aussi des motifs d'hygiène publique et privée : il importait, en effet, beaucoup à un bon législateur de veiller à la santé du peuple, surtout dans un pays aussi chaud que la Palestine, où le climat développe les germes de maladie avec une telle rapidité, qu'il leur fait prendre facilement un caractère épidémique, ou les rend presque inguérissables. En s'abstenant ainsi de tout aliment qui prédisposait au moins à certaines maladies s'il ne les produisait pas lui-même, les Juifs non-seulement n'engendraient pas ces maladies, mais ils se préservaient encore des maux épidémiques contagieux qui auraient pu se développer chez les peuples voisins.

4° Nous trouvons un dernier motif à ces distinctions dans l'influence incontestable que la nourriture exerce sur le tempérament et les facultés intellectuelles de l'homme. On a observé de tout temps que certains aliments développent ou émoussent telles ou telles facultés, morales ou spirituelles, qu'ils rendent l'homme dur, sanguinaire, stupide, ou doux, léger, bienveillant, intelligent. Or, comme les Juifs devaient être un peuple religieux et moral, pur, propre à être guidé par l'influence de l'Esprit de Dieu et à recevoir ses révélations, il fallait bien leur interdire, entre autres choses, toute nourriture qui aurait favorisé et fortifié en eux des dispositions contraires. Il est évident que la nourriture, et en général la manière de vivre, rendent l'homme plus ou moins propre à servir d'organe à l'Esprit-Saint. Les observances du nazaréat sont tout entières fondées sur ce principe. L'Eglise chrétienne même, pour laquelle cette distinction détaillée entre aliments purs et impurs n'existe plus, Act. 10., 10 sq., a néanmoins toujours senti et reconnu la même vérité ; c'est ce que les règles des anciens ordres monastiques, des anachorètes, et bien d'autres témoignages, suffisent amplement à prouver. — La chair de toute une série d'animaux, depuis les plus parfaits jusqu'aux plus imparfaits, contient une matière toute particulière, très âcre et peut-être vénéneuse, qui en rend l'usage, comme nourriture, très désagréable, et qui répugne à la nature humaine : ce sont précisément ceux-là qui sont déclarés impurs par la Bible. La constitution intérieure de ces animaux correspond à cette propriété de leur chair; leur système ganglionnaire paraît plus développé que celui des autres; ceux en particulier que

la loi mosaïque déclarait impurs étaient regardés par les Egyptiens et par d'autres peuples païens comme divinatoires (μαντικά), tels que les chevaux et les chiens, par exemple. (Origène contre Celse, 4). Les Juifs croyaient que l'organisme intérieur de ces animaux les rendait particulièrement propres à subir l'influence des démons; cf. Matth. 8, 31. 32. et ailleurs.

Ces lois sur les bêtes pures ou immondes n'étaient pas des préceptes de religion de l'observation desquels dépendît le salut des âmes, et leur transgression ne constituait pas un péché proprement dit, mais une souillure légale : les étrangers qui séjournaient parmi les Israélites n'étaient pas même tenus de les observer. Le concile des apôtres, Act. 15, 29. n'interdit aux fidèles que les choses sacrifiées aux idoles, le sang et les bêtes étouffées : pour tout le reste, l'Eglise donne liberté plénière de manger ou de ne pas manger, pourvu que l'on rende grâces à Dieu, avec reconnaissance, dans un cas et dans l'autre. La vision de saint Pierre, Act. 10, dans laquelle des animaux impurs sont déclarés purs sous la nouvelle dispensation de Christ, est expliquée par cet apôtre lui-même, v. 28 : « Dieu, dit-il, m'a montré que je ne devais plus estimer aucun *homme* être impur ou souillé » ; les animaux immondes qu'il avait vus dans la vision représentaient les païens de toutes les nations.

ANNE. 1° L'épouse d'Elkana, rivale de Péninna, stérile d'abord, puis mère de Samuel et de plusieurs autres enfants. 1 Sam. 1. Son histoire simple et touchante nous apprend ce que pouvait être la foi des Hébreux, et comment ils étaient récompensés pour avoir cru en, celui qu'ils ne voyaient pas. Pour plus de détails, *v.* Jug. d'Isr., p. 114-118.

2° Fille de Phanuel, de la tribu d'Aser. Elle fut mariée de bonne heure, et resta veuve après sept ans de mariage. Dès ce moment, elle se dévoua tout entière au service de Dieu : tous les matins et tous les soirs elle assistait aux sacrifices qui s'offraient dans le temple. Elle avait quatre-vingt-quatre ans lorsque Marie vint y apporter son enfant quarante jours après sa naissance; et après que Siméon eût béni Dieu de lui avoir fait voir son salut, Anne, inspirée par le Saint-Esprit, loua l'Eternel, et dirigea sur Jésus l'attention de tous ceux qui croyaient aux promesses de Dieu, en le leur annonçant comme le Messie promis à leurs pères. C'est elle qui, la première après Zacharie, prononça le mot de délivrance, rachat ou rédemption (λύτρωσις) en l'apppliquant à l'œuvre que Jésus venait accomplir sur la terre. Luc. 2, 36-38.

3° Anne ou Annanus, souverain sacrificateur, fils de Seth et beau-père de Caïphe. Il eut plusieurs enfants, dont cinq fils qui remplirent successivement les mêmes fonctions que leur père, les uns de son vivant, les autres après sa mort. L'un d'eux, pareillement nommé Annanus, présida, selon Josèphe, à la mort de l'apôtre Jacques. Anne fut déposé de ses fonctions par Quirinus, légat impérial sous le règne de Tibère, mais continua d'exercer encore une grande influence sur les affaires; il conserva le titre honorifique de souverain sacrificateur, Act. 4, 6., et fut probablement vicaire (ou Sagan) de son beau-père, le grand-prêtre Caïphe. C'est devant lui que Jésus fut conduit d'abord après son arrestation, et soit qu'il voulût se débarrasser d'une affaire désagréable, soit que, pour une cause de cette importance, il crût ne pas pouvoir la prendre sous sa responsabilité, il renvoya le prisonnier devant Caïphe, qui était le souverain sacrificateur de cette année-là, Jean, 18, 13. L'un et l'autre furent persécuteurs des apôtres, et nous les retrouvons Act. 4, 6., au nombre de ceux qui devaient juger Pierre et Jean coupables d'avoir guéri un impotent.

ANNEAUX, *v.* Boucles.

ANNÉE. L'année des Hébreux se divisait en six saisons, composées chacune d'un mois et de deux demi-mois. Ils avaient deux époques, à dater desquelles ils comptaient le commencement de l'année, suivant les objets qu'ils avaient en vue : ils avaient ainsi deux années différentes qui s'enchassaient l'une dans l'autre, l'année sacrée et l'an-

née civile. Cette dernière commençait, comme encore chez les Juifs de nos jours, au mois de Tisri, (mi-septembre); elle servait pour régler les jubilés et toutes les affaires civiles, Lév. 25, 8-10. L'autre, l'année sacrée, commençait au mois d'Abib ou Nisan (mi-mars), parce que c'est dans ce mois que les Israélites furent délivrés de la captivité d'Egypte, Ex. 12, 2. C'est d'après elle que se réglaient les fêtes et les services religieux; la fête de Pâque qui tombait au milieu du premier mois, était comme la dédicace ou la mère des autres solennités.

Comme les mois des Juifs suivaient plus que les nôtres la marche de la lune, et qu'ils étaient alternativement de 29 et de 30 jours, leur année était nécessairement plus courte que la nôtre, et ne comptait que 354 jours et 8 heures. Pour la faire correspondre avec l'année solaire, ils devaient par conséquent intercaler tous les deux ou trois ans, un mois supplémentaire qui se plaçait après le mois Adar, le douzième de l'année sacrée, et qu'on appelait pour cette raison second Adar (Beadar ou Veadar). Nous donnons ici les noms des douze mois, en renvoyant pour plus de détails soit à l'article mois, soit à leurs articles respectifs, pour ce qu'il y a à dire sur chacun de ces mois en particulier.

Année civile. Tisri ou Ethanim (correspondant à notre fin de septembre et commencement d'octobre; nous n'indiquons, pour abréger, que le mois de septembre); Marchesvan ou Bul (octobre); Kisleu (novembre); Tebeth (décembre); Sébat (janvier); Adar (février, suivi de Beadar quand il y avait lieu); Nisan ou Abib (mars); Jyar ou Zif ou Jiar (avril); Sivan (mai); Thammuz (juin); Ab ou Af (juillet); Elul (août). Les noms de Tisri, Marchesvan, Jiar, Thammuz et Ab ne se trouvent pas dans l'Ecriture.

L'année sacrée, commençant avec le septième mois de l'année civile, et se rapprochant davantage de la nôtre, comptait donc les mois dans l'ordre suivant : 1° Abib (mars); 2° Jyar; 3° Sivan; 4° Thammuz; 5° Ab; 6° Elul; 7° Tisri; 8° Bul; 9° Kisleu; 10° Tebeth; 11° Sebat; 12° Adar; le mois intercalaire Beadar était le dernier de l'année sacrée. *v.* sur ce sujet le Traité de l'année juive de L. Bridel (Bâle, 1810); la matière y est savamment traitée.

Nous avons à mentionner ici deux institutions mosaïques bien extraordinaires pour nos mœurs, mais dont l'intention, dans la pensée du législateur, ne saurait être douteuse, savoir l'année du sabbat et l'année du jubilé.

Il y avait *année sabbatique* ou de repos tous les sept ans. Les travaux de la campagne devaient être interrompus; on ne pouvait ni ensemencer les champs, ni tailler la vigne dans cette année extraordinaire, Lév. 25. Le propriétaire même ne pouvait pas jouir exclusivement des produits naturels de son domaine, et les fruits de la terre devaient être la propriété des pauvres, Ex. 23, 11. Les esclaves hébreux pouvaient être affranchis s'ils le voulaient. Et pour rassurer le cultivateur inquiet, Dieu promit aux propriétaires que l'année qui précéderait celle du sabbat, il enverrait sa bénédiction sur la terre, de telle sorte qu'elle produirait pour trois années, Lév. 25, 21. Durant cette septième année, le livre de la loi devait être lu publiquement devant tout Israël, d'après un commandement exprès de Dieu.

La loi sabbatique fut probablement observée au temps de Josué et des anciens qui lui survécurent ; puis Israël se révolta contre l'Eternel pour servir Bahal, et comme il n'en est plus fait mention postérieurement, la fête de la septième année ne fut probablement plus considérée que comme une division de temps, et comme une institution civile. Cette négligence, et le mépris de cette loi, fut l'une des causes de la captivité des soixante et dix années, 2 Chr. 36, 21.

Dans quel but Moïse a-t-il pu donner une loi si contraire en apparence au dessein qu'il s'était proposé d'arracher les Hébreux à leur vie nomade, et d'en faire un peuple d'agriculteurs? Cette loi ne devait-elle pas d'ailleurs, sous un point de vue tout à fait matériel, fausser les notions agricoles des Hébreux, et nuire au sol plutôt que de lui profiter ? Remarquons à cet égard que, si chez nous un

an de paresse pour la terre est comme un an de paresse pour l'homme et pour ses facultés intellectuelles, c'est-à-dire un temps de détérioration, nous ne devons pas juger du climat et du sol oriental d'après ce que l'un et l'autre sont chez nous. Plus vigoureuse et plus féconde, la vigne de la Palestine pouvait mieux supporter une année de repos et de mauvaise taille; et les champs autrement travaillés que les nôtres, plus fertiles, plus chauds, et peut-être mieux entretenus dans la sixième année, pouvaient conserver pour l'année sabbatique une force naturelle qui les fît travailler même sans le concours de la charrue et des engrais. D'ailleurs l'Eternel avait promis sa bénédiction pour cette année qui devenait la sienne, et ceux qui se confient en l'Eternel connaissent la valeur d'une semblable promesse. On peut croire aussi que cette loi servait de transition entre la vie précédente nomade, et la vie future des Hébreux; ce devait être pour eux comme un point de répit au milieu des rudes travaux de l'agriculture, qui les eussent effrayés sans l'espérance de cet *otium dulce*. Mais plus tard, accoutumés à ce nouveau genre de vie, ils voulurent l'utiliser tout entier, et négligèrent l'année de l'Eternel et des pauvres. De plus, en annonçant aux riches une année sans revenu, la loi les excitait au travail, à la prévoyance, à l'économie, tout comme elle y poussait les pauvres eux-mêmes, en leur donnant cette richesse passagère qu'ils devaient être jaloux de faire durer pendant les années qui devaient s'écouler jusqu'à la prochaine jachère septennale. Enfin, un dernier motif de cette loi, et qui certes n'était pas le moindre en importance comme en actualité: elle tendait à conserver au milieu des Hébreux le souvenir de la création et à augmenter leur respect pour l'institution d'un jour de repos au milieu d'eux. Aucun doute ne peut s'élever à cet égard, et l'on ne saurait méconnaître l'intention du législateur de rappeler encore au peuple, trop oublieux de ses devoirs, la nécessité d'observer le jour solennel du Créateur pour le sanctifier. Frappés par une loi de repos qui revenait de diverses manières et qui se présentait sous diverses formes, les Hébreux devaient y être rendus plus attentifs que si le sabbat leur eût été ordonné seul, isolé, sans dispositions analogues dans les autres parties de la loi générale du pays.

Cette dernière observation s'applique également à la loi de l'année du jubilé; elle venait tous les cinquante ans, après sept années de sabbat, et indiquait ainsi comme la clôture d'une semaine sabbatique, Lév. 25, 8-10. Le mot de jubilé, auquel on a donné diverses étymologies, vient probablement de Jobel qui signifie le son d'une trompette, parce que c'était au son de cet instrument que le soir du jour des expiations on annonçait l'approche de l'année jubilaire; quelques rabbins prétendent même que chaque Israélite était obligé de sonner la trompette par neuf fois. Dès le moment où le bruit de l'airain sonore se répandait sur la surface du pays, les dettes étaient remises, les esclaves hébreux recouvraient leur liberté, les terres sorties des familles, par ventes ou par échanges, retournaient à leurs anciens possesseurs ou à leurs héritiers. C'était l'année des privilèges et de la liberté, l'année du pauvre et de l'esclave; c'était aussi par excellence l'année de la nation juive, celle dans laquelle toutes choses rentraient dans l'état normal primitif, et où les propriétés reprenaient le nom de leur premier maître.

Plus étrange encore à nos mœurs que la précédente, cette loi qui, sans doute, fut aussi moins religieusement observée, avait une portée plus nationale encore et plus théocratique, en même temps qu'elle avait pour but d'empêcher une trop grande inégalité des fortunes de s'introduire à la longue au milieu des Hébreux. Nous avons indiqué déjà son rapport avec l'institution du sabbat. Dieu lui-même avait donné aux Israélites la terre qu'ils habitaient, et il ne pouvait pas permettre qu'ils l'oubliassent. « La terre est à moi, » dit-il Lév. 25, 23., et les Hébreux n'étaient que ses fermiers; s'ils eussent pu disposer à tout jamais des propriétés qui leur étaient confiées, ils eussent pu s'en croire les maîtres, et

c'est ce que Dieu voulait empêcher. A cet égard la loi du jubilé était donc une loi fondamentale, et reposait sur cette idée, base de la constitution israélite, c'est que Dieu ne traitait son peuple que comme des étrangers sur la terre, et qu'il leur refusait le droit de posséder.

Mais que devenait l'Hébreu que la misère avait forcé de vendre son champ? La modique somme qu'il en avait retirée devait être insuffisante pour l'entretenir lui et sa famille pendant le temps où il en était privé, et il était quelquefois obligé de se vendre lui-même, mesure pénible qui n'imprimait cependant aucune flétrissure sur celui qui y était réduit, et dont l'Eternel avait adouci l'amertume en lui donnant le droit de se racheter en l'année sabbatique, s'il le désirait, et en l'affranchissant nécessairement lorsque l'époque du jubilé venait lui rendre sa richesse première, ses propriétés, et abolir ses dettes. Cet affranchissement, comme le retour des propriétés à la famille de l'ancien possesseur, marquait encore la puissance de Dieu, et la dépendance de la créature. Aucun homme ne peut en posséder un autre, « car ils sont mes serviteurs, » dit l'Eternel, Lév. 25, 42. Ils sont mes serviteurs, mes esclaves, et ne peuvent être possédés par personne; ils peuvent se mettre au service d'autrui pour un temps, mais personne ne peut réclamer sur eux des droits de propriété que moi seul je possède, moi l'Eternel. Par là même, chaque Hébreu conservait, avec sa liberté, le sentiment de sa dignité; la servitude n'avait rien de dégradant, parce qu'elle n'était que temporaire et en quelque sorte volontaire : l'esclave restait Hébreu, fils d'Abraham, et le maître, sachant que le terme n'était pas éloigné où les fortunes redeviendraient égales, où son esclave redeviendrait libre comme lui-même, n'était pas tenté d'abuser d'une autorité qu'il savait n'être pas éternelle, et se rappelait que son serviteur était en même temps son frère. La différence des rangs ne devait donc pas s'établir d'une manière stable et permanente, et ne pouvait se trancher au delà de certaines limites.

Cette loi empêchait encore une trop grande disproportion des fortunes. Les terres, primitivement partagées par égales portions entre les familles hébreues, ne pouvaient en sortir que pour un temps, et devaient, chaque année jubilaire, retourner à leur premier maître, ou aux héritiers de ses droits et de son nom. C'était une entrave à la possibilité d'acquérir de grandes richesses : tous les cinquante ans le niveau repassait sur le pays. De plus, comme ces achats de terre n'étaient à proprement parler que des baux à longs termes, la terre n'avait pas une aussi grande valeur que si la vente en eût été réelle, effective; l'acheteur n'achetait pas grand' chose, et le vendeur ne retirait pas de sa propriété de quoi s'enrichir : il ne pouvait y avoir grande spéculation ni chez l'un, ni chez l'autre.

Enfin, par cette institution, les terres des diverses tribus leur étaient conservées; le cœur et le nom de chacun se rattachaient constamment à cette glèbe héréditaire, qui pouvait servir aux Hébreux de titres généalogiques; de sorte que la famille de Christ, comme celle de tout Juif, étant intimement liée à la possession d'une propriété, il était facile d'en suivre les traces et d'établir avec certitude la filiation de chacun jusqu'aux générations les plus reculées. On sait combien les Juifs tenaient à leurs généalogies, et l'on sait aussi pourquoi. La famille du Messie habitant à Nazareth, avait ses titres et ses propriétés à Bethléhem : c'est là que la famille de David dut se faire enregistrer lors du dénombrement de César-Auguste; Joseph et Marie descendirent au lieu de leur naissance, et pendant ce voyage notre Sauveur naquit au lieu même que les prophètes avaient annoncé.

L'année jubilaire est un type remarquable de la rédemption procurée par Jésus-Christ, Es. 61, 1. 2., et le Sauveur lui-même établit cette analogie entre l'Evangile et le jubilé, Luc 4, 19.

ANTECHRIST, ou plutôt *Antichrist* (opposé à Christ, ennemi de Christ, et aussi, vicaire, substitut de Christ), 1 Jean 2, 18. 4, 3. On désigne généralement sous ce nom un monstre de puissance et de méchanceté qui doit s'élever dans les

derniers temps pour terminer la période des gentils, et hâter par sa chute la restauration d'Israël et le second avénement du Seigneur. L'esprit de secte a souvent dénaturé les caractères par lesquels l'Ecriture désigne ce personnage, et l'on y a vu, tour à tour et successivement, Mahomet et le pape, Luther et Napoléon, le papisme et l'esprit révolutionnaire des temps modernes. On l'a considéré dans le passé et non dans l'avenir, et on l'a assez généralement fait surgir de la partie occidentale de l'ancien empire romain. On peut consulter, sur ces divers points de vue, trois ouvrages à la portée de tout le monde, et qui se recommandent d'autant plus que leurs points de vue ne sont pas les mêmes : Vivien sur l'Apocalypse, Gaussen sur Daniel, et B. W. Newton, Pensées sur l'Apocalypse.— Aucun de ces points de vue ne saurait être accepté d'une manière absolue ; chacun a trop confondu l'Antichrist avec les antichrists (cf. 1 Jean 2, 18.), les types avec l'antitype. Comme Christ a été le résumé divin de tout ce qui avait été avant lui, de tout ce qui après lui devait être né de Dieu, l'Antichrist sera le résumé diabolique et infernal, l'incarnation, la personnification de ce qui, dans tous les temps, aura représenté le principe antichrétien, le principe du mal opposé au principe du bien. Caïn, dans sa lutte contre Abel, Pharaon opprimant Israël, Hamalec, Madian, Saül luttant contre David, Nébucadnetsar, et surtout Antiochus Epiphanes (cf. Dan. 11), ont été de vrais antichrists, de vrais types de l'Antichrist ; depuis les jours apostoliques, Judas Iscariot, Néron et Domitien, Julien l'Apostat, Mahomet, le papisme, l'incrédulité voltairienne, ont été de même, hommes ou systèmes, de vrais antichrists, et le nombre en est considérable, mais seulement des types de l'Antichrist qui doit venir à la fin des temps et que les prophètes annoncent, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament, comme une personnalité puissante et devant appartenir à l'ancien empire romain. Toute espèce d'opposition à Christ est un antichristianisme ; tout individu qui repousse ou nie Christ, est un antichrist ; et ce nom lui appartient, sinon à plus juste titre, du moins avec plus d'apparence, à mesure que son influence est plus considérable. Mais ce ne sont là que des hommes ou des systèmes animés de l'esprit de Satan ; l'Antichrist en sera possédé ; la plénitude de Satan habitera en lui, comme la plénitude de la divinité a demeuré en Christ. Entre ces deux termes il y a parallélisme et corrélation. L'arrivée de l'Antichrist sera le signal du dernier engagement, de la lutte définitive entre les deux principes qui se sont toujours partagé le monde. Satan viendra lutter en personne contre le peuple de Dieu, qui sera persécuté pendant quarante-deux mois, trop faible pour résister, mais qui triomphera lorsque Christ en personne apparaîtra pour combattre son adversaire. C'est cette dernière lutte qui fait presque tout le fond des prophéties de l'Apocalypse, et Hengstenberg a eu raison de dire, dans une série d'articles sur ce sujet, que *la Bête* était la clef de la Révélation. (Kirchenzeitung, janvier 1847.)

Les chapitres qui jettent le plus grand jour sur l'histoire de l'Antichrist, sont Es. 13, 14, et 30 ; Dan. 2, 7, 8, et 11 ; 2 Thes. 2 ; 1 Jean 2 ; Apoc. 11, 13, et 17. Il est appelé roi de Babylone, roi d'Assur, Lucifer (étoile du matin), la corne qui a des yeux (symbole de force et d'intelligence), le roi pour lequel Tophet est préparée, l'homme de péché, le méchant, l'Antichrist et la Bête ; c'est la onzième corne de la bête. — Son caractère est essentiellement impie, mais d'une impiété orgueilleuse et surnaturelle. Il dira dans son cœur : Je suis semblable au Souverain. Il résistera contre le Seigneur des seigneurs ; il s'élèvera pardessus tout Dieu, contre tout ce qui est nommé Dieu, voulant se faire passer pour un Dieu ; il niera le Père et le Fils, et sa bouche sera pleine de blasphème contre Dieu ; la Bête est pleine de noms de blasphèmes. On peut voir également dans ces passages tout ce qui est dit de sa merveilleuse puissance, appuyée de miracles, et accompagnée d'un enthousiasme si général que les dix rois abdiqueront entre ses mains, et que *tous* ceux dont les

noms ne sont pas inscrits au livre de vie, l'adoreront : caractère que l'on ne peut encore attribuer à aucune des puissances que l'on a voulu jusqu'à ce jour identifier avec l'Antichrist. — Le lieu de son origine et de son séjour, et le centre de son activité ne sont que très vaguement déterminés : il sera assis en la montagne d'assignation aux extrémités de l'aquilon, entre les nues, sur la noble montagne de la sainteté ; il s'assiéra dans le temple de Dieu, — et fera cesser le sacrifice continuel; la bête sort de la mer (Méditerranée). La plupart de ces données, et spécialement celles qui concernent l'activité de l'Antichrist, semblent se rapporter assez clairement à Jérusalem, et c'est à Jérusalem aussi que prophétiseront les deux témoins que l'Antichrist fera mettre à mort. Un caractère, plus important qu'il ne paraît d'abord, c'est que la seule fois où la Bête apparaît avec un corps (partout ailleurs on ne voit que son horrible coiffure), elle a un corps de léopard (symbole de l'empire macédonien), des pieds d'ours (l'empire mède), et une gueule de lion (l'empire babylonien), Apoc. 13, 2., comme si le prophète voulait nous rappeler les visions de Daniel, et constater que l'empire de cette Bête s'étendra sur tout ce qui est compris sous le nom général des quatre monarchies. Ajoutons que si l'Occident a depuis quelques siècles joué un rôle immense, bien plus important que l'Orient, l'Orient semble de nos jours se réveiller et vouloir rentrer dans la carrière de gloire, de civilisation, de puissance d'où son long assoupissement (le lion au cœur d'homme) l'a si longtemps exclu.

Sans entrer dans les détails du commentaire, nous résumerons en deux mots ce qui nous paraît être la vérité sur cette redoutable apparition. L'Antichrist sera l'incarnation de l'enfer; il naîtra sur les rives de la Méditerranée, cette grande mer des prophéties; il appartiendra peut-être, par son origine, à deux ou à plusieurs des quatre monarchies, plus spécialement à la monarchie macédonienne; il grandira dans une glorieuse infériorité jusqu'à ce qu'il dépossède celui qu'il aura servi; il s'emparera d'un ou de plusieurs trônes, et par ses qualités brillantes et chevaleresques, par ses dons miraculeux, il attirera à lui tous ceux qui ne seront pas de Christ (il séduirait même les élus s'il était possible); il régnera en Orient, et fera de Jérusalem le centre de ses opérations; il y persécutera les Juifs pieux (la femme), qui s'enfuiront dans le désert; il enverra après eux une armée (le fleuve), qui sera détruite ou engloutie; il fera mettre à mort les deux témoins, et c'est à ce moment, à l'apogée de sa puissance, que par l'intervention directe de Christ son règne prendra fin. La pierre sera coupée sans main, le Seigneur fera mourir le méchant par le souffle de ses lèvres, par l'Esprit de sa bouche ; la bête sera prise et jetée toute vive dans l'étang ardent de feu et de soufre (Es. 11, 4. Dan. 8, 25. 2 Thes. 2, 8. Apoc. 19, 15. 20.) La plaine de Jizréhel, q. v., sera probablement le champ de cette dernière bataille.

ANTILIBAN, chaîne orientale et intérieure du Liban, qui se prolonge plus au midi que la chaîne occidentale. Son sommet principal, situé près de son extrémité sud, appartient encore à la Palestine. Solitaire et couvert de neiges éternelles, il dépasse de beaucoup les plus hautes sommités du Liban, et domine majestueusement les rangs étagés des montagnes inférieures. Cette partie méridionale est appelée, dans la Bible, Hermon; c'est le Scénir des Amorrhéens, Deut. 3, 9.; et le Scirion des Sidoniens, Ps. 29, 6; elle porte aussi le nom de Sion, Deut. 4, 48. Ps. 133, 3. La partie septentrionale qui est beaucoup plus basse, porte le nom d'Amana q. v. L'Antiliban est souvent compris sous la désignation générale de Liban; Cant. 7, 4. Jos. 13, 5. *v.* Liban.

ANTIMOINE. C'est par ce mot que nous croyons devoir traduire l'hébreu *Pouk*, 2 Rois 9, 30. Jér. 4, 30., etc., que nos traductions rendent par *fard.* Les femmes se servaient, en effet, d'une composition d'antimoine et de zinc dont elles se noircissaient le bord des paupières, pour donner plus de relief au blanc

de l'œil et ajouter ainsi à la beauté des yeux. Les propriétés astringentes de l'antimoine contractant aussi les paupières, font paraître les yeux plus larges, plus tendres et plus languissants, et les rendent semblables à ceux de la gazelle, que l'on regarde en Orient comme de la plus grande beauté. Pour appliquer ce fard, les femmes se servent d'une plume ou d'un poinçon d'argent ou d'ivoire, bien poli et long d'environ deux pouces, dont elles mouillent la pointe, et qu'elles plongent dans une boîte remplie d'une poudre d'antimoine, de parfums et d'autres ingrédients; puis elles le font glisser légèrement entre les paupières fermées : la poudre se dépose ainsi sur toute la largeur de la paupière et sur les coins des yeux (*v.* Russel, Hist. nat. d'Aleppo; Niebuhr, Descrip. de l'Arabie; Savary, 10e lettre sur l'Egypte). Anciennement les femmes hébreues pratiquaient aussi cette coutume. C'est ainsi que Jézabel, pour se montrer à Jéhu, 2 Rois 9, 30, farda ses yeux, ou, plus littéralement, « mit ses yeux dans du fard. » Le prophète Ezéchiel, 23, 40., représente Israël sous l'image d'une femme coquette qui se farde les yeux. Et le nom d'une des filles de Job (42, 14.), Kerem-Happuch, qui signifie cornet à fard, prouve que cette coutume était déjà fort ancienne. Les momies de femmes égyptiennes ont ordinairement près d'elles un flacon de fard d'antimoine, et Xénophon (Cyrop. 1, 15), rapporte que le roi efféminé Astyage avait aussi l'habitude de se farder les yeux. Clément d'Alexandrie, un des Pères de l'Eglise (Pédag. 3, 2), mentionne également cette coutume, et Tertullien (de cultu fæm.) se récrie contre les femmes de son temps qui aimaient mieux se farder les yeux avec le fard du diable que de les oindre avec le collyre de Christ.

ANTIOCHE. Séleucus Nicator, le premier monarque syro-grec, fonda seize villes de ce nom, en mémoire de son père Antiochus; mais l'Ecriture ne parle que de deux d'entre elles.

1° La capitale de la Syrie. On pense qu'elle fut bâtie sur l'emplacement où se trouvait la ville de Ribla, au pays de Hamath, 2 Rois 23, 33. 25, 6. 20. 21., où Nébucadnetsar demeura pendant une partie du siége de Jérusalem, où il fit mourir une partie des enfants de Sédécias, creva les yeux de ce prince lui-même, et priva de la vie quelques-uns des principaux de Juda. Cette ville était située sur les deux rives de l'Oronte, à environ 27 kilom. de la mer et d'Alep. Près de là se trouvait le fameux temple de Daphné, un des plus célèbres lieux de refuge qu'il y eût à cette époque. La ville d'Antioche avait environ 15 kilomètres de tour; elle servait de résidence aux successeurs d'Alexandre dans cette partie de son vaste empire, et fut une des plus riches et des plus florissantes villes du monde. On peut dire qu'elle était la capitale de l'Orient romain. Les Juifs y obtinrent égalité de droits avec les Grecs; Vespasien, Titus et d'autres empereurs la comblèrent d'honneurs et de franchises. — Ce fut là que Paul et Barnabas annoncèrent les premiers l'Evangile, Act. 11, 19-27; qu'Agabus prédit une grande famine, ibid. verset 28; que Pierre essaya un instant de dissimuler ses vrais sentiments en refusant de manger avec les païens, Gal. 2, 11. 12., et que les disciples du Rédempteur reçurent pour la première fois le nom de chrétiens, Act. 11, 26. Antioche devait être le premier centre des missions païennes; la seule vue humaine pouvait déjà le faire présumer; ses rapports avec les Grecs et les habitants de l'Asie Mineure étaient plus fréquents et plus naturels que ceux d'une ville juive : des hommes considérés, tels qu'un Simon Niger, un Lucius de Cyrène, un Manahem élevé à la cour, 13, 1., y secondaient et pouvaient y remplacer plus ou moins pendant leur absence les Apôtres missionnaires; et l'Esprit de Dieu n'avait pas tardé à faire voir par des faits que telle était aussi sa volonté.

L'Eglise d'Antioche demeura longtemps célèbre : un des quatre patriarches de l'Orient y avait son siége, et l'illustre Chrysostome y prêchait à la fin du quatième siècle, aux applaudissements de tous et avec d'éclatants succès.

Cette ville fut, dans le quatrième siècle, presque renversée à trois reprises par des

tremblements de terre, et à peu près aussi souvent dans le cinquième. L'an 548 de Jésus-Christ les Perses la brûlèrent et en passèrent les habitants au fil de l'épée. L'empereur Justinien la rebâtit plus belle qu'auparavant, mais bientôt les Perses la reprennent et en abattent les murailles. L'an 588, soixante mille de ses habitants périssent par un tremblement de terre; aussitôt rebâtie, elle est prise par les Sarrasins, l'an 637, et depuis ce moment le christianisme y est presque anéanti. L'an 966 l'empereur grec Nicéphore reprend Antioche, et peu de temps après elle tombe au pouvoir des Turcs. En 1098, elle est délivrée par les croisés, puis 90 ans plus tard elle redevient la proie des infidèles, qui la démolissent de fond en comble. Ses ruines actuelles, connues sous le nom d'Antakieh, comptent encore 18,000 habitants, dont 3,000 professant le christianisme.

2° Antioche, capitale de la Pisidie, sur le mont Taurus, à l'est d'Apollonie, n'est plus maintenant qu'un bourg inconnu et nommé Akschehr, ou, selon d'autres, Versatgeli. Paul et Barnabas y prêchèrent l'Evangile avec de grands succès jusqu'au moment où les Juifs ayant excité le peuple contre eux, les concontraignirent de s'éloigner, Act. 13, 14. sq., cf. 2 Tim. 3, 11.

ANTIPAS, 1° fidèle martyr et témoin de Jésus-Christ, fut mis à mort à Pergame, ville de Mysie. On ne le connaît que par ce qui en est dit Apoc. 2, 13. Il paraît qu'il fut tué vers l'an 90, dans une émeute soulevée par les prêtres d'Esculape. Ses Actes portent qu'il fut évêque de Pergame et qu'il fut brûlé dans un taureau d'airain. Jean-Baptiste, Marc 6, 17., Etienne, Act. 7, et Jacques, Act. 12, sont, avec Antipas, les seuls martyrs de leur fidélité dont les écrivains sacrés nous aient conservé le récit.

2° Antipas, fils d'Hérode le Grand; *v.* Hérode.

ANTIPATRIS, ville de Canaan, située dans une vallée fertile et bien arrosée, sur le chemin de Jérusalem à Césarée, à environ 30 kilom. de Joppe, 74 de Jérusalem, et 45 de Césarée. Elle se nommait primitivement Capharsalma, aujourd'hui Saranas.

APELLÈS, Rom. 16, 10., homme approuvé en Christ; complétement inconnu.

APHARSEKIENS, Esdr. 5, 6. et APHARSATKIENS, 4, 9., deux peuplades du royaume d'Assyrie, dont l'identité est incertaine; le plus probable est de les prendre pour les Parætaceni d'Hérodote (1, 101), entre la Perse et la Médie. Malgré la ressemblance du nom, il faut se garder de les confondre avec les *Apharsiens*, Esdr. 4, 9., par lesquels il semble qu'on doive entendre les Perses en général; c'est ainsi que Luther a traduit ce nom; les lettres radicales des deux mots sont les mêmes *p. r. s.*

APHEK. 1° Ville de la tribu de Juda, où campèrent les Philistins lorsque l'arche fut amenée de Siloh et faite prisonnière, 1 Sam. 4, 1. C'est probablement la même que Aphéka Jos. 15, 53.

2° Ville de la tribu d'Issachar, dans la vallée de Jizréhel, près des montagnes de Guilboah, où Saül et ses fils furent défaits et tués. 1 Sam. 29, 1. Il paraît que c'est le roi de cette ville qui fut mis à mort par Josué. Jos. 12, 18.

3° Ville de la tribu d'Aser, sur les frontières des Sidoniens, Jos. 19, 30. 13, 4. Peut-être la même que Aphik Jug. 1, 31., qui fut laissée en possession des Cananéens. Peut-être encore la même que

4° Aphek, ville de Syrie, et l'une des principales du royaume de Benhadad: elle était située sur la route militaire de Damas en Palestine. C'est dans son voisinage que les Syriens, conduits par Benhadad, furent battus au nombre de 100,000 hommes, par Achab, roi d'Israël; ils se retirèrent précipitamment dans Aphek, dont les murailles s'écroulèrent sur eux et en écrasèrent 27,000. 1 Rois 20, 26-34.

APOCALYPSE, mot grec qui signifie *révélation*, et qui a été conservé en français pour désigner le livre de l'Ecriture dans lequel saint Jean a consigné les merveilles qu'il lui avait été donné de voir dans l'avenir touchant Christ et son Eglise. L'authenticité de cet ouvrage, accrédité généralement pendant tout le second siècle, n'a commencé à être mise en question que par un certain Caïus qui vivait au commencement du troisième, et qui

l'attribuait à l'hérétique Cérinthe. Après lui, Denys d'Alexandrie rapporte le fait de l'opinion de Caïus; pour son propre compte il ne peut l'admettre, il pense que l'Apocalypse a été écrite par un homme pieux, nommé Jean, mais il n'ose affirmer que ce soit le même que l'apôtre frère de Jacques, fils de Zébédée. Eusèbe épouse la même hypothèse qui lui paraît un bon juste milieu, quoique dans ses premiers ouvrages (Démonstration évangélique) il eût admis l'opinion générale que saint Jean le théologien était l'auteur de l'Apocalypse. Avant Caïus quelques hérétiques, Marcion en tête, avaient nié l'authenticité de ce livre; mais ce témoignage est plutôt une preuve en sa faveur, vu la qualité des opposants. Quant à la Peshito, qui ne comprend plus l'Apocalypse, elle serait le seul témoin de quelque autorité qu'on pût invoquer dans ce sens, s'il était prouvé que cette lacune est aussi ancienne que la traduction elle-même: or c'est le contraire qui paraît établi. Ephrem, au quatrième siècle, s'est évidemment servi d'une traduction syriaque qui comprenait l'Apocalypse. (*v.* l'Einleitung de *Hug,* et *Steiger,* Introd. génér. aux livres du N. T., p. 47 à 51.)

Les témoignages en faveur de l'Apocalypse sont à la fois plus anciens, plus nombreux et plus respectables; ce sont: Irénée, qui rapporte les paroles de personnes qui avaient connu l'apôtre Jean; Polycarpe, Papias de Hiérapolis, Méliton de Sardes, Apollonius d'Ephèse, Justin martyr; Théophile d'Antioche, Clément d'Alexandrie, Tertullien, l'Eglise du deuxième siècle tout entière, les millénaires et les antimillénaires, même les montanistes, tous ont reconnu cette authenticité. — Au troisième siècle, nous trouvons d'abord le fragment de canon dit de Muratori; Cyprien, Hippolyte, Jacques d'Edesse et Ebed Jesu, Origène, Méthodius, l'évêque Népos d'Egypte. — Au quatrième, chez les Latins, Lactance, Victorinus de Petanio, Commodien, Jérôme, le concile d'Hippone de 393, celui de Carthage 397, etc.: dès lors il n'y a plus de doutes dans l'Eglise latine; chez les Grecs, Grégoire de Nysse, Grégoire de Naziance, Cyrille de Jérusalem, Basile le Grand, Epiphane de Chypre, Athanase, Didyme d'Alexandrie, Cyrille d'Alexandrie, etc., etc.

A l'époque de la réforme, où toutes les anciennes traditions durent subir l'épreuve d'un examen à compte nouveau pour laisser la vérité reprendre ses droits légitimes, l'authenticité de l'Apocalypse passa par des crises difficiles, Luther la nia assez librement en 1522, avec plus de modération en 1534; Zwingle partagea cette manière de voir; Théodore de Bèze, au contraire, traita d'une manière solide les anciens témoignages qui établissent que ce livre est de l'apôtre Jean, et Calvin paraît avoir partagé cette opinion, quoiqu'il n'ait pas essayé d'ouvrir un système d'interprétation sur le contenu de ce livre.

Dans le dix-huitième siècle où chacun se borna presqu'exclusivement à douter et à nier, tantôt en vers, tantôt en prose, on douta naturellement aussi de l'Apocalypse. D'Abauzit, de Genève, commença; l'école moderne peut le revendiquer comme son maître. Après lui vinrent successivement Michaëlis qui doutait, Œder, Semler, Merkel, etc., qui ne doutaient plus, mais qui affirmaient hardiment que Cérinthe était l'auteur de l'Apocalypse. L'opinion contraire fut défendue par Twells, Wolff, Schmid, Hartwig, etc., et surtout par Storr dont l'ouvrage est encore utile; *v.* aussi Bengel.

Nommons enfin dans notre siècle, parmi les adversaires, Heinrichs, De Wette, Bretschneider, Ewald, Schott et Lucke; parmi les défenseurs, Hug, Schulz, Hemsel, Winer, Guericke; l'ouvrage de Lucke a en outre été réfuté dans la Gazette évangélique de Berlin par Hævernick, 1834, numéros 88-91, et par Steiger 1835, numéros 14, 15, 22, 23.

Il ressort, de ce qui précède, que les témoignages historiques sont décidément en faveur de l'Apocalypse. Quant aux caractères intérieurs, il est clair que ce livre, seul en son genre, seul prophétique parmi ceux qui sont sortis du christianisme, ne saurait être jugé d'après l'analogie des autres écrits du Nouveau Testament. Le style et le caractère rhétorique des ouvrages d'un même auteur

peut toujours varier, et même considérablement, suivant le sujet et la matière traitée.

Saint Jean eut ces révélations pendant son exil à Patmos, dans les dernières années du règne de Domitien, et il les mit par écrit lorsqu'il fut de retour à Ephèse, vers l'an 96 ou 97.

Il n'entre pas dans notre plan d'examiner quel fut le but de l'apôtre, quelle est la portée de ses révélations, le sens de ses prophéties, la clef de tous ses mystères. Toutefois, il n'est pas hors de propos de dire un mot de l'oubli dans lequel ce livre est tombé, et de l'indifférence avec laquelle une partie considérable de la chrétienté le lit ou le ferme. Beaucoup de personnes l'excluent de leur lecture habituelle ; elles reculent et préfèrent donner plus de temps à la méditation des autres portions de la Bible qu'elles ont plus de chance de comprendre, et qu'elles peuvent plus facilement s'approprier. L'Apocalypse les désoriente, les déconcerte ; leur sens chrétien ne trouve dans ce livre ni la nourriture, ni la clarté dont il a besoin, et parmi les vérités révélées il choisit de préférence celles dont la révélation est claire et complète, intelligible et point mystérieuse. On peut comprendre sans peine cette manière de faire, et chacun peut-être l'a pratiquée pour ce qui le concerne, à une époque ou à une autre de sa vie religieuse ; mais comprendre n'est pas excuser. Dès qu'on admet que l'inspiration divine a dicté à l'apôtre ses magnifiques révélations, il faut admettre que la lecture de ce livre doit être pour le chrétien une source de bénédictions qu'il ne lui est pas permis de dédaigner, ou de trouver trop difficiles à exploiter. On oublie trop d'ailleurs que l'Apocalypse est une révélation, dont le sens par conséquent peut être trouvé, et doit être cherché ; et, tout en avouant l'obscurité qui enveloppe cette révélation des choses futures, encore pénétrera-t-on mieux cette obscurité par le travail que par l'absence de recherches. Si beaucoup d'opinions erronées ont été mises au jour, si des essais infructueux ont été faits, si plusieurs théologiens ont fini par déclarer qu'ils n'entrevoyaient aucune solution satisfaisante aux énigmes de la prophétie, pourtant un grand pas est fait ; leur ignorance consciencieuse et savante est tout autre, moins pénible, plus honorable, plus éclairée que l'ignorance volontaire et complète sur ces sujets ; ils ont gagné cela tout au moins de connaître les difficultés de l'interprétation, de savoir quelles sont les questions débattues, et de pouvoir facilement rapporter aux choses qu'ils *savent ignorer*, celles qu'ils découvrent à mesure ; et c'est déjà beaucoup que de connaître les questions auxquelles on ne peut pas répondre. A force de chercher, d'ailleurs, on finit par trouver, et, selon la remarque de Newton, il n'est pas un interprète qui n'ait fait faire un pas à cette science de la prophétie.

Ajoutons que, s'il y a dans l'Apocalypse des profondeurs insondables, il s'y trouve aussi des passages dont l'intelligence est facile : « Un lecteur ordinaire, dit le docteur Lowth, peut trouver une grande édification dans les hymnes magnifiques chantées à Dieu et à Jésus-Christ ; il peut découvrir dans ce livre plusieurs vérités importantes, telles que l'adoration d'un Dieu suprême en opposition au culte des créatures, la foi dans les mérites de Jésus-Christ pour obtenir uniquement de lui le pardon, la sanctification et le salut ; la patience et la vigilance avec laquelle nous devons attendre l'avénement de Jésus-Christ et de son règne, en professant avec fermeté la vraie foi, et en pratiquant la sainteté, quels que soient les obstacles qu'il faille surmonter, etc., etc. » Un autre théologien, qui ne saurait être accusé d'un grand enthousiasme pour l'Apocalypse, le docteur Lucke, dans sa préface à cet ouvrage, s'exprime ainsi : « Le théologien qui admet la canonicité de l'Apocalypse n'est plus libre de l'employer ou de ne pas l'employer pour la construction systématique d'une dogmatique chrétienne, ou pour l'édification populaire d'une paroisse. Si ce livre est reconnu canonique, il est tout aussi nécessaire de le méditer dans le culte public que de l'exposer dans des leçons ou dans des commentaires. »

La grande difficulté que l'on rencontre

dans l'étude de ce livre provient de ce que, depuis longtemps déjà, l'on a pris l'habitude d'y chercher des prophéties relatives à l'histoire passée de l'Eglise, et par conséquent d'en regarder une bonne partie du moins comme étant déjà accomplie; on y a vu toutes les persécutions de l'Eglise : Néron, Julien, les mahométans, les guerres des Sarrasins, la papauté, les Albigeois, le protestantisme, les missions, Napoléon, etc. Il n'est dès lors pas surprenant que chacun se contentant de vagues allusions, y trouve, comme dans les nuages, des ressemblances avec l'objet qui le préoccupe. Si ces oracles étaient accomplis, il n'y aurait sur leur signification ni doute, ni hésitation, ni divergence. Ce qui importe donc, lorsqu'on lit ce livre, c'est d'y chercher les destinées futures, finales de l'Eglise, l'histoire de la grande lutte qui doit précéder immédiatement la seconde venue du Sauveur. Il importe également de s'en tenir, autant que faire se peut, au sens littéral (les emblèmes et les symboles ne sauraient être assujettis à cette règle). La méthode symbolique ne provient que du besoin de se donner plus d'aisance et de liberté dans l'interprétation des prophètes afin de pouvoir les rapporter aux temps passés, au gré de ses caprices et de son imagination ; elle est fatale aux interprètes comme à la vérité elle-même.

Au milieu de la foule de livres et d'opuscules qui ont traité de l'Apocalypse, commentaires, brochures, etc., nous ne mentionnerons en français que *Basset*, (3 vol.) diffus et peu sobre; *Vivien*, d'un usage facile, mais un peu trop sûr de son fait; *Barbey*, faible exégète, plus scripturaire en apparence qu'en réalité, consciencieux et quelquefois intéressant; les Pensées de *W. B. Newton* sur l'Apocalypse (traduit de l'anglais), grave et sage, mais trop absolu, et quelquefois exagéré quant à la notion d'Eglise; puis une quantité de brochures sur des points spéciaux, publiées à Genève, chez Kaufmann, et appartenant presque toutes à l'école de Plymouth; Digby, Burgh, Hartley, Cumming, Elliott en anglais. En Allemagne, on a sur ce sujet peu d'ouvrages de valeur; on anonce un commentaire de Hengstenberg.

APOCRYPHES. C'est le nom qu'on donne à certains livres, reliés quelquefois avec la Bible, entre l'Ancien et le Nouveau Testament, et qui cependant ne font pas partie du volume inspiré. Quoique leur nom même ne se trouve pas dans la Bible, nous avons cru pouvoir en dire quelques mots, soit parce qu'une partie de la chrétienté les regarde comme divins, soit parce que c'est par les apocryphes seuls qu'on peut juger du caractère et de l'histoire des Juifs, 3 ou 400 ans avant Christ, soit enfin parce que le Nouveau Testament semble y faire parfois des allusions indirectes.

Les anciens chrétiens les lisaient, si ce n'est en entier, du moins en partie ; mais ils n'en faisaient lecture que chez eux et jamais dans leurs assemblées : ils ne les admettaient pas au nombre des écrits canoniques. Aucun de ces livres ne fut reconnu comme inspiré par les Juifs, « auxquels les oracles de Dieu avaient été confiés. » Philon qui les connaît, leur emprunte quelquefois des phrases ou de belles expressions, mais il ne les cite jamais comme ayant une autorité divine ou canonique, et Josèphe (C. Ap. 1, 8.) déclare expressément que, chez les Juifs, « les apocryphes étaient d'un degré de crédibilité inférieur à celui des livres canoniques. » Au deuxième siècle de l'ère chrétienne, Méliton dressa le catalogue des livres sacrés, et les apocryphes n'y sont pas mentionnés; ni Origène au troisième siècle, ni au quatrième Epiphane, Athanase, Cyrille, ne reconnaissent leur authenticité. Jérôme et Ruffin nomment quelques livres apocryphes qu'ils déclarent positivement n'être pas canoniques. Dès lors l'Eglise, se corrompant de jour en jour davantage, en admit au fur et à mesure quelques-uns, jusqu'à ce qu'enfin le concile de Trente, tenu en 1550, sous le pontificat de Pie IV, les déclara tous d'autorité divine.

Il suffit d'un peu d'attention pour s'assurer que ces livres ne procèdent pas du Saint-Esprit. Non-seulement ils n'ont pas la majestueuse simplicité des autres, mais encore ils renferment un grand

nombre de choses mauvaises, mensongères et opposées aux oracles de Dieu. — On les divise ordinairement en livres historiques et didactiques; mais cette division est peu tranchée, parce qu'il y en a qui sont des contes moraux, ou prétendus tels, à la fois historiques et sententieux.

Le *Premier livre d'Esdras* n'est guère qu'un extrait mal rédigé des deux derniers chapitres des Chroniques, et du livre authentique d'Esdras. La traduction en est libre et abrégée, les hébraïsmes sont évités; l'auteur ajoute quelques idées et quelques faits, mais dont l'inexactitude évidente montre un homme peu au fait de l'histoire. Il fait par exemple de Zorobabel un jeune homme au temps de Darius Hystaspes, et il lui donne pour fils Joachim, 5, 2., tandis que celui-ci était fils du souverain sacrificateur Jésuah, Néh. 12, 10. Il appele Darius roi d'Assyrie, longtemps après que cet empire eut été complétement détruit; et il rapporte comme ayant eu lieu sous ce règne, des événements qui se sont passés sous Cyrus, cf. 4, 43. 57-58 avec Esdras 1, 3, 1. — Il est difficile de reconnaître un plan dans cet ouvrage, d'autant plus qu'il n'est pas achevé, et que nous n'en possédons qu'un fragment. Cependant, un auteur allemand, Berchthold, a émis l'opinion, assez probable, que l'auteur a voulu donner une histoire du temple de Jérusalem depuis la dernière époque du culte légal, sous Josias, jusqu'au rétablissement de ce culte par la nouvelle colonie revenue de l'exil. Ce plan est exécuté aussi bien qu'on pouvait l'attendre d'un Juif alexandrin, c'est-à-dire qu'il est extrêmement peu important pour l'histoire elle-même.

Le *Second livre d'Esdras* qui n'a même jamais été vu en grec, mais seulement en latin, est une collection de fables, de songes et de visions, si pitoyable que le concile de Trente lui-même rougit de lui concéder le titre de livre divin. Plusieurs passages de cet écrit laissent supposer qu'il a été fabriqué depuis la prédication de l'Evangile.

L'histoire de *Tobie*, sa piété, ses épreuves, et le secours qu'il trouve en Dieu, est une fiction poétique où l'auteur a voulu montrer que la piété, les bonnes œuvres, les aumônes et la prière, sont abondamment bénies, 12, 13 sq. Un Juif de la Palestine paraît avoir pris son sujet dans la tradition, pour y rattacher ses idées et celles qui se répandaient parmi le peuple depuis l'exil. Il dit souvent : Les aumônes sauvent de la mort, 4, 7-11. 12, 8-14. La doctrine des anges a un caractère persan, et le Zend-Avesta nous parle comme Tobie 3, 16. 12, 12., de ces anges qui exaucent les prières et qui les apportent devant Dieu. De même, le voluptueux démon Asmodée, et le moyen de chasser ces êtres malfaisants par la fumée ou autres cérémonies, se retrouvent dans les livres religieux du paganisme oriental. — L'auteur doit avoir vécu assez tard, car il commet des fautes dont plusieurs trahissent un moderne : on le place ordinairement un siècle avant Jésus-Christ. On ignore si Tobie fut d'abord écrit en hébreu. Saint Jérôme l'a traduit du caldéen, langue dans laquelle il semble le plus probable qu'il a été composé. Les hellénismes que l'on trouve dans l'exemplaire de Castellion, ou dans les exemplaires publiés par Munster et Fagius, démontrent manifestement que ce ne sont là que des traductions du grec, et non des productions originales. En tout cas, cette légende ou histoire, aussitôt qu'elle eut paru, reçut des modifications de tous genres : aussi n'y a-t-il pas une seule de ces versions qui ressemble à l'autre. L'imitation en vers, d'Andrieux, n'est ni la moins poétique, ni la moins édifiante de toutes ces éditions retouchées et augmentées.

Le *Livre de Judith* est un roman dont l'intrigue est connue de tout le monde. Une femme s'introduit auprès d'Holopherne comme courtisane, l'endort de vin et de propos caressants, lui coupe la tête, et vient annoncer au peuple juif qu'il est délivré du général assyrien. Ce livre paraît avoir été écrit en caldéen comme le précédent, et c'est de cette langue que saint Jérôme l'a traduit en latin. On ne saurait à quelle époque de l'histoire des Juifs placer l'action qui fait le sujet de ce livre. Ce devait être après le retour de Babylone et la reconstruction du tem-

ple ; mais depuis la dix-huitième année de Nébucadnetsar, les Juifs ne furent en aucune manière inquiétés pendant plus de quatre-vingts ans. (2, 1. 4, 3. 5, 18. 19. 16, 20-25.). Comment concilier ces faits avec la vérité ? Quelle improbabilité d'ailleurs que Béthulie, petite ville, ait pu tenir contre une si puissante armée, et que la mort d'un général ait suffi pour faire prendre la fuite à toutes ses troupes ! Quant à la géographie de l'ouvrage, elle dénote la plus incroyable ignorance, et l'on croirait volontiers que l'auteur, après avoir fait sa petite histoire, l'a parsemée au hasard, de tous les noms de villes ou de pays qui lui passaient par la tête. On peut en dire autant de la chronologie.

Les *Additions au livre d'Esther* n'ont jamais paru en hébreu. Contrairement à ce que rapporte l'histoire inspirée, l'auteur de cet écrit prétend que ce fut dans la deuxième année de son règne qu'Assuérus faillit être assassiné par un de ses eunuques ; il dit que Mardochée fut récompensé sur-le-champ pour avoir révélé le complot; qu'Haman avait été élevé en dignité déjà avant cette circonstance, et que sa haine contre Mardochée provint de la révélation qu'il avait faite ; que cet Haman était un Macédonien qui voulait s'emparer du trône des Perses au profit de son royaume. Les Juifs s'y donnent le nom d'enfants du Dieu très-haut, et prétendent que leur Dieu a ordonné aux païens mêmes d'observer la fête du Purim. Cela étant dit, nous pouvons ajouter que ces additions renferment aussi quelques belles et bonnes choses, dont Racine a su tirer parti dans sa belle tragédie de ce nom. Il n'est pas sûr que le concile de Trente ait déclaré cet ouvrage canonique : quelques docteurs romains prétendent que non.

Le *Livre de la Sapience*, dit *de Salomon*, n'a point été écrit par Salomon, et jamais on ne l'a vu en hébreu. Celui qui l'a composé avait lu Platon et les poëtes grecs, ainsi qu'on le voit par plusieurs passages de son livre. En quelques endroits, il copie presque les prophètes et quelques écrits de l'Ancien Testament. Cet ouvrage se divise en trois parties générales : 1° 1-6, 8 ; 2° 6, 9-10 ; et 3° 11-19. Ces parties sont isolées et bien tranchées, mais non pas tellement qu'elles fassent penser à trois ouvrages ou à trois auteurs différents. L'auteur s'adresse d'abord aux rois en leur proposant la sagesse comme but de leurs études et de leurs efforts ; puis il fait l'histoire de la sagesse, comment on peut l'obtenir et quels en sont les fruits : il montre les peuples idolâtres éprouvant les rigueurs de l'Eternel, et les compare au bonheur du peuple juif, qui reconnaît Jéhova pour son roi. Il est possible que l'auteur ait eu un but politique, mais son objet principal était bien religieux.—L'idée de saint Augustin que Sirach est l'auteur de ce livre est assez heureuse ; cependant on ne peut rien décider à cet égard, et il faut se contenter de l'idée générale d'un auteur alexandrin et antérieur à Philon, parce que la *Sapience* renferme une spéculation plus saine que celle de ce Juif.

L'*Ecclésiastique*, ouvrage préférable au précédent. Un certain Jésus, fils de Sirach, en lisant les Ecritures et d'autres bons livres, avait acquis de grandes connaissances morales. Il se mit à recueillir çà et là diverses maximes, auxquelles il en ajouta de son propre fonds. C'est donc un recueil de sentences et de proverbes dans le genre de ceux de Salomon ; il renferme des excursions plus ou moins étendues sur l'ordre moral du monde, dans lesquelles l'auteur passe en revue les classes et les âges de l'homme. On ne saurait y chercher de plan ni d'ensemble, et le livre ne se laisse pas diviser. Primitivement écrit en hébreu ou en caldéen, l'*Ecclésiastique* fut traduit en grec par un petit-fils de l'auteur, sous Ptolémée Evergète, roi d'Egypte, probablement environ 240 ans av. C. Du reste, la date se laisse difficilement déterminer, car tout repose sur les indications de l'auteur lui-même, qui nous dit avoir écrit sous le pontificat d'un Simon, pendant le règne d'un Evergète ; or il y a eu deux pontifes Simon qui ont vécu tous les deux sous le règne d'un Evergète. L'auteur se donne si peu pour inspiré, qu'il s'excuse lui-même des imperfections de son travail ; il fait du Fils de Dieu, de la Parole, une simple créature ; il représente l'aumône et l'obéis-

sance à père et mère comme un moyen d'expier ses péchés ; il prétend que Samuel prophétisa encore après sa mort ; enfin, selon lui, ce serait à Elie le Thisbite qu'il appartiendrait de faire cesser la colère de Dieu : à ce dernier égard, cf. Mal. 4, 5.

Baruch est un insigne roman qu'on dit avoir été écrit par Baruch à Babylone. Or, selon toute probabilité, jamais Baruch ne fut à Babylone. Il fut lu à Jéchonias, près d'une rivière qui n'a point existé ; et d'ailleurs, comme on sait, Jéchonias vivait en prison pendant son séjour à Babylone, et n'avait pas le loisir d'aller se promener le long des eaux courantes. On y parle d'une collecte qui aurait été faite parmi les Juifs de la captivité, pour acheter des victimes, qu'on aurait envoyées au sacrificateur Joachim avec les vases sacrés de Sédécias ! Mais comment des esclaves, tout au commencement de leur captivité, peuvent-ils avoir de l'argent à déposer dans une collecte ? Comment envoya-t-on ces victimes à un souverain sacrificateur qui n'existait pas ? Comment put-on renvoyer de Babylone des vases sacrés faits par Sédécias, lorsqu'il est probable que Sédécias n'en a jamais fait faire ? Il faut remarquer, en outre, que l'auteur emprunte diverses expressions de Daniel, qui cependant vécut après la mort de Baruch. — Le chap. 6 se donne pour une lettre de Jérémie aux exilés de Babylone, et renferme des déclamations contre l'idolâtrie. Ce morceau est séparé de ce qui précède par une inscription, et il se distingue par un meilleur style : ce n'est que par accident qu'il se trouve lié à Baruch, mais il ne porte pas davantage le cachet de l'authenticité ; les soixante et dix semaines de Daniel y sont ridiculement converties en sept générations. Il est cité 2 Macc. 2, 2., et appartient sans doute aux Alexandrins, qui traduisaient en général très librement les oracles de Jérémie, et parmi lesquels s'étaient conservées un bon nombre de légendes sur ce prophète.

Le *Cantique des trois jeunes Hébreux* dans la fournaise est une mauvaise imitation du Ps. 148. Ces flammes de 49 coudées de hauteur, et ce vent de rosée que faisait souffler l'ange du Seigneur au milieu du feu, sont des détails qui portent tous les caractères de la fiction.

L'*Histoire de Susanne*, (formant quelquefois le 13e chap. de Daniel), est probablement une fable d'un bout à l'autre. Qu'elle ait été primitivement écrite en grec, c'est ce que prouve l'espèce de jeu de mots que fait le prétendu Daniel v. 55 et 59., et qui n'a de sens que dans cette langue. Et puis, n'est-il pas absurde d'imaginer que tout au commencement de la captivité, un Juif ait pu être aussi riche qu'on nous représente le mari de Susanne ? que le droit de vie et de mort ait été donné à des tribunaux juifs en Caldée ? que Daniel élevé à la cour ait pu assister à ce procès ? et enfin, que si jeune, on l'ait admis au nombre des juges, surtout après que la sentence avait été prononcée ?

Le livre de *Bel* et celui du *Dragon* sont encore plus romanesques. En effet, quelle invraisemblance que Cyrus, roi de Perse, ait adoré une idole babylonienne, et une idole qui fut mise en pièces lors de la prise de la ville ! Un homme de sa trempe pouvait-il croire qu'une statue d'airain pût réellement boire et manger ? Quel pitoyable moyen que celui qu'imagine Daniel pour découvrir la supercherie des prêtres de l'idole ! Comment ceux-ci ne virent-ils pas les cendres semées sur le parquet ? ou comment Daniel put-il empêcher qu'ils ne fussent avertis par les serviteurs du roi ? Puis, quelle absurdité que de faire trembler Cyrus devant les Babyloniens jusque-là qu'il leur sacrifie son cher Daniel ! de faire vivre Habacuc jusqu'à cette époque, pour qu'il puisse porter de la nourriture au jeune prophète dans la fosse des lions ! d'imaginer enfin que Cyrus ait pu rester six jours sans s'informer de ce qu'était devenu son ami ! — Ces deux livres forment ce que, sans leur donner de titre à part, les catholiques romains appellent le 14e chapitre du prophète Daniel.

La *Prière de Manassé*, qui ne se trouve pas dans le texte hébreu, semble être l'ouvrage de quelque Pharisien. Il y est parlé des justes, savoir d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, comme de gens sans

péché, *et qui n'ont* pas eu besoin de repentance. Elle n'a été admise comme canonique que par l'Eglise grecque.

Enfin les *Livres des Maccabées* renferment l'histoire des Juifs sous le souverain sacrificateur Mattathias et ses descendants. Ils sont d'une très grande utilité, surtout le premier. Il doit avoir été composé en hébreu ou en caldéen : Origène l'a lu dans cette langue, et il paraît que c'est aussi de là que Jérôme l'a traduit en latin. Toutefois ce livre ne saurait être attribué à l'esprit de Dieu, et l'auteur lui-même fait l'observation qu'il n'y avait point de prophètes en ces temps-là, 4, 46. 9, 27. 14, 41. Il renferme d'ailleurs diverses méprises qui constatent son origine humaine. On y voit qu'Alexandre le Grand partagea lui-même ses conquêtes entre ses illustres généraux, tandis que ce partage ne se fit qu'après sa mort; qu'Antiochus le Grand fut fait prisonnier par les Romains; que ces derniers donnèrent à Eumènes, roi de Pergame, l'Inde et la Médie, Etats qui faisaient partie de ceux d'Antiochus; que le sénat romain comptait 320 membres; qu'Alexandre Balas était fils d'Antiochus Epiphanes, etc., etc., tout autant d'assertions qui sont positivement contredites par l'histoire. — Le *second* livre des Maccabées, contenant l'histoire de quinze années, est de beaucoup inférieur au premier. C'est l'abrégé de l'ouvrage d'un certain Jason de Cyrène. L'auteur termine en faisant des excuses sur sa manière d'écrire l'histoire; et dans le fait il a bien des choses à se faire pardonner. A l'en croire, Judas Maccabée aurait vécu jusqu'à la 188e année des Séleucides, tandis qu'il mourut l'an 152; Antiochus Epiphane aurait été tué dans le temple de Nanée, en Perse, et l'on sait qu'il finit ses jours sur les frontières de la Babylonie. Néhémie aurait bâti le second temple et l'autel, constructions qui se firent soixante ans avant que Néhémias revînt de Perse; Jérémie aurait caché dans une grotte et le tabernacle, et l'arche, et l'autel des parfums; Persépolis aurait encore été debout un siècle après qu'Alexandre l'eut réduite en cendres; Judas aurait bien fait d'offrir des prières et des sacrifices pour les morts, et Ragis serait aussi louable de s'être suicidé pour échapper à la fureur des Syriens.

On peut juger, par tout ce qui précède, combien ces livres apocryphes sont indignes d'occuper une place quelconque dans notre volume sacré, même en en faisant une catégorie tout à fait à part, ainsi que cela se pratiquait encore il n'y a pas beaucoup d'années. Aussi les sociétés bibliques se refusent-elles maintenant presque toutes à joindre ces livres aux versions qu'elles distribuent, et elles ont bien fait de prendre ce parti, puisqu'elles ne veulent et ne doivent répandre que la Bible.

Si quelques personnes désiraient étudier la question des apocryphes, elles trouveraient, dans un ouvrage sur ce sujet de feu l'excellent pasteur Moulinié de Genève, une apologie assez complète de ces livres; mais elles verraient en même temps combien sont faibles les meilleures raisons que l'on peut avancer en faveur de leur authenticité. Il n'a paru aucun écrit français quelque peu détaillé qui traite de la non-inspiration des apocryphes; mais on peut lire avec intérêt quelques mots de M. Hævernick à ce sujet, dans les Mél. de théol. réformée, par Hævernick et Steiger, p. 214-222.

Le Nouveau Testament a eu aussi ses Apocryphes; mais les livres auxquels on a donné ce nom sont loin d'avoir acquis l'importance historique des Apocryphes de l'Ancien Testament. Il ne paraît pas que l'Eglise chrétienne ait jamais hésité sur la formation de son Canon. A aucune époque, aucun écrit humain n'est venu s'adjoindre au recueil des écrits sacrés. A la vérité, certaines sectes, assez mal connues d'ailleurs, ont essayé de modifier la collection évangélique à leur point de vue, mais ces tentatives ont avorté devant l'opinion générale, et il en reste à peine quelques traces, encore sont-elles contestables et contestées.

On croit, par exemple, que les Evangiles *des Egyptiens*, *des Hébreux*, *de Marcion*, n'étaient que des reproductions altérées des Evangiles canoniques, et l'on suppose que chacun de nos quatre Evan-

giles a dû être plus ou moins corrompu au profit des tendances diverses qui se partageaient l'Eglise primitive, tendances dont les germes se trouvaient dans les écrits sacrés eux-mêmes. La disparition prompte et presque totale de ces altérations, atteste à la fois la rectitude du sens chrétien, l'autorité de la tradition générale, et la pureté du Canon dans l'Eglise primitive.

A côté de ces écrits se placèrent d'autres livres. Les uns avaient uniquement en vue l'édification, comme le célèbre *Pasteur d'Hermas* qui est cité avec respect et entouré d'une sorte d'autorité morale. Les autres, dictés par l'imagination, avaient pour but de suppléer aux lacunes du Nouveau Testament sur la vie de Jésus, et de fournir une pâture à la curiosité avide des âmes pieuses. Tels sont le *Protévangile de Jacques, les Evangiles de Marie, de l'enfance, de Thomas, de Nicodème*, etc. M. Cellérier a fait entre ces derniers écrits et les Evangiles inspirés un parallèle intéressant. (Orig. du N. T. p. 174-215.) Une de ses remarques est assez importante pour être rappelée ici. « Ces Apocryphes ne sont point l'ouvrage d'imposteurs individuels, mais le résultat de l'imagination, des opinions, des préjugés du temps, l'ouvrage successif et en quelque sorte national des compatriotes ou des contemporains du Sauveur. On y voit, en d'autres termes, de quoi nos Evangiles eussent été infailliblement remplis s'ils n'eussent été divins... Pour traduire la chose en langue scientifique, ces écrits sont des *mythes*, et nos Evangiles, s'ils se fussent formés de la même manière, ne leur seraient pas supérieurs. » M. Cellérier avait à l'avance et en deux mots, réfuté le fameux système de Strauss.

APOLLONIE. Il y avait une ville de ce nom en Illyrie, et une autre au nord du pays de Canaan; mais celle dont il est fait mention Act. 17, 1., était une ville de Macédoine, fondée par les Corinthiens, à 36 milles romains (62 kilom.), sud-ouest de Thessalonique, et qui n'est guère connue que par la circonstance que César-Auguste y étudia la langue grecque; (aujourd'hui Paleo-Chori).

APOLLOS, Juif d'Alexandrie, qui arriva à Ephèse dans le temps même où Paul entreprenait son troisième voyage à Jérusalem. C'était un homme éloquent, et profondément versé dans les Ecritures. Quoiqu'il ne connût encore que le baptême de Jean, il enseignait avec chaleur les choses qui regardaient le Seigneur Jésus. Aquilas et Priscille l'ayant entendu prêcher avec hardiesse dans la synagogue, le prirent chez eux et l'instruisirent plus à fond de la doctrine chrétienne. Il partit d'Ephèse pour l'Achaïe, muni de lettres de recommandations, et il fut très utile aux nouveaux convertis en les affermissant dans la foi. De Corinthe il se rendit dans l'île de Crète avec Zénas; puis à Ephèse, où il était lorsque Paul écrivait sa première lettre aux Corinthiens, Act. 18, 24. 19, 1. 1 Cor. 16, 12. Tit. 3, 13. — Quelques personnes pensent que la prédication d'Apollos à Corinthe y avait occasionné le schisme dont saint Paul fait mention dans sa première épître; mais d'autres, et cette opinion paraît plus vraisemblable, croient que Paul emploie les noms d'Apollos et de Céphas par ménagement pour les vrais auteurs du schisme, pour généraliser ses observations et pour rendre ses raisonnements d'autant plus concluants, 1, Cor. 1, 12. 3, 4. 6. 4, 6.

APOLLYON, *v.* Abaddon.

APOSTOLAT; mission, charge d'apôtre, 1 Cor. 9, 1. 2. 2 Cor. 12, 12. Il paraîtrait, d'après ces passages, que pour être capables d'exercer l'apostolat dans le sens spécial du mot, il fallait avoir vu notre Seigneur Jésus-Christ, être autorisé par lui à rassembler en tous lieux son Eglise, et se rendre recommandable par une grande patience, des signes, des prodiges et des miracles : quelques-uns y ajoutent même l'infaillibilité d'enseignement, et le don de communiquer le Saint-Esprit par l'imposition des mains, Act. 8, 17. Nous laissons à la dogmatique ce qui lui appartient, le droit de discuter en détail et à fond les questions si graves qui se rapportent à l'apostolat, à la manière dont il était transféré, aux caractères qui le constituaient, aux signes auxquels on le reconnaissait, à son exclusisme et à la

possibilité ou l'impossibilité de voir cette charge se prolonger au delà du siècle dit apostolique. Nous nous bornerons à quelques observations. Le passage Gal. 2, 14., semble prouver que l'infaillibilité n'était pas un des caractères immuables de la charge d'apôtre, et l'on ne peut douter que lorsque Simon Pierre « ne marchait pas de droit pied selon la vérité de l'Evangile », son enseignement ne s'en ressentit d'une manière fâcheuse. En outre, il n'est point dit 1 Cor. 9, 1. 2., qu'il fallût avoir vu le Seigneur pour être apôtre : c'est en passant que saint Paul dit : « N'ai-je pas vu notre Seigneur Jésus-Christ ? » tout comme il dit au même verset : « Ne suis-je pas libre ? » sans que cela entraîne le moins du monde, pour l'apôtre, l'obligation d'être libre ou de se démettre de sa charge s'il vient à perdre sa liberté. Le Nouveau Testament ne nous donne aucune règle bien précise sur les conditions d'admission dans le corps apostolique : nous y voyons entrer, outre les douze, Matthias, Act. 1, 26.; saint Paul, 1 Cor. 9, 1.; Barnabas, Act. 14, 14.; Andronique et Junias, Rom. 16, 7.; Epaphrodite, Phil. 2, 25. (dans l'original) et d'autres. Notre Sauveur lui-même est appelé dans l'Epître aux Hébreux 3, 1., l'apôtre et le souverain sacrificateur de notre profession. Ce qui est sûr, c'est que cette charge sacrée se manifestait d'une manière sensible, de telle sorte que les chrétiens ne pussent s'y tromper ; et pour exprimer cette pensée encore plus clairement, il paraît qu'en général 2 Cor. 12, 12., on reconnaissait un apôtre à ses œuvres plutôt qu'au mode de sa nomination. C'est du moins le principe duquel saint Paul semble partir toutes les fois qu'il aborde ce genre de sujets.

APOTRE (*v.* l'art précédent) *missionnaire*, *messager*, *envoyé*. On désigne spécialement sous ce nom les douze disciples que notre Seigneur chargea d'une façon particulière de fonder son Eglise. Après sa résurrection, il les envoya prêcher l'Evangile et baptiser ; et non-seulement il leur donna le pouvoir de faire des miracles, mais encore il voulut qu'ils pussent conférer ce pouvoir à d'autres. Leurs noms se trouvent Matth. 10, 2; Marc 3, 16. Luc 6, 14. Act. 1, 13. L'ordre dans lequel ils sont nommés paraît arbitraire. Quelques-uns ont cru qu'ils étaient rangés suivant l'ordre dans lequel ils furent appelés ; mais il paraît d'après Jean 1, 40., qu'André fut le premier qui reçut vocation, tandis qu'il n'est nommé que le second dans Matthieu, le cinquième dans Marc. D'autres ont cru y voir l'établissement d'une espèce de hiérarchie commençant par Pierre et finissant par Judas Iscariot ; mais, s'il y a peut-être quelque chose de vrai dans les extrêmes, il n'en est pas de même pour les intermédiaires, et la preuve en est dans le fait que l'ordre n'est pas le même dans les quatre catalogues qui nous en sont donnés. Quant à Judas Iscariot, il va sans dire qu'on ne pouvait lui donner d'autre place que la dernière ; il n'y a pas besoin de supposer une hiérarchie pour cela. — Cinq d'entre eux nous ont laissé des écrits, Matthieu, Jean, Pierre, Jacques le Mineur et Jude. Nous les retrouverons, du reste, à leur article spécial.

APPEL. « J'en appelle à César », dit saint Paul, Act. 25, 11. Tout citoyen romain avait le droit d'en appeler des gouverneurs de province à l'empereur lui-même. Pline, dans une de ses lettres à Trajan, dit qu'il avait pour habitude et pour système d'envoyer à Rome les citoyens romains qu'on lui déférait pour cause d'attachement au christianisme.

APPIE ou *Apphie*. Philém. 2. Probablement la femme de Philémon ; on croit qu'elle souffrit le martyre avec son mari.

APPIUS, consul romain (303 av. C.) qui avait fait construire la ville connue sous le nom de *Marché d'Appius* (*v.* Forum). Il avait aussi fait tracer une route qui porte son nom, la *Voie Appienne*.

AQUILAS, Juif né dans le Pont et fabricant de tentes. Sa femme (Prisca ou Priscilla) et lui furent de très bonne heure convertis au christianisme ; peut-être le furent-ils par le discours de Pierre à la Pentecôte. Après avoir résidé quelque temps à Rome, occupés sans doute à faire des tentes pour l'armée d'Italie, ils durent quitter la capitale, comme tous les Juifs, bannis par l'édit de Claude,

et vinrent se fixer à Corinthe, Act. 18, 2. Ils continuèrent d'y exercer leur industrie, et plus d'un Juif, plus d'un Grec, plus d'un soldat romain, logèrent sous des tentes qu'un des ouvriers d'Aquilas, un nommé Saul, apôtre des gentils, avait fabriquées de ses mains. Saint Paul cependant quitta bientôt la maison d'Aquilas, et alla, peut-être pour complaire aux chrétiens d'entre les gentils, peut-être pour être plus près du lieu des réunions et parce que ses devoirs pastoraux se multipliaient, habiter auprès de Juste, païen converti, dont la maison était voisine de la synagogue. Au bout de quelque temps, lorsque Paul s'embarqua pour la Syrie, Aquilas et Priscille partirent avec lui et l'accompagnèrent à Ephèse : c'est probablement là, dans l'émeute de Démétrius, 19, 24., qu'ils exposèrent leur vie pour lui, Rom. 16, 4.; c'est encore là qu'ils instruisirent Apollos dans la voie du Sauveur et dans le baptême de Jésus, lui qui ne connaissait encore que le baptême de Jean. Plus tard, ils retournèrent à Rome, où il paraît que l'édit de Claude était tombé en désuétude, et nous voyons leur maison servir d'église à quelques fidèles de la ville. Ils sont en tête de ceux auxquels saint Paul adresse des salutations dans sa lettre aux Romains. Enfin ils revinrent en Asie et se fixèrent de nouveau à Ephèse ou dans les environs : c'est là que nous les trouvons pour la dernière fois. L'amitié qui les unit au grand apôtre ne se démentit jamais, et Paul pressentant son prochain supplice, les mentionne encore les premiers dans sa lettre testamentaire, lorsqu'il charge Timothée de saluer les frères qui l'entourent, 2 Tim. 4, 19.

Quelques auteurs, poussés par des principes ou scrupules dogmatiques, attribuent à Aquilas, et non à saint Paul, le vœu dont il est question. Act. 18, 18.; mais le contexte de la phrase ne permet pas cette interprétation. C'est de Paul, et non point d'Aquilas, qu'il s'agit; c'est Paul qui fait le voyage, et ses amis ne sont nommés qu'en passant. D'ailleurs l'ensemble des principes et de la conduite de Paul nous prouve que cet apôtre, si large avec les païens, ne laissait pas d'être encore Juif pour les Juifs, et qu'il avait conservé de l'ancien culte quelques rites, quelques cérémonies pieuses auxquelles il était toujours attaché.

ARABIE, vaste contrée de l'Asie, à l'est et principalement au sud du pays de Canaan. Sa plus grande longueur d'orient en occident est d'environ 3,000 kilom., et du nord au midi de 2,500. Dans sa partie septentrionale, à l'est de Canaan, l'Arabie n'a pas, à beaucoup près, la moitié de ces dimensions. On évalue sa surface à cinq ou six fois celle de la France; elle est bornée au sud par l'Océan indien, à l'ouest par la mer Rouge et l'isthme de Suez, au nord-ouest et au nord par le pays de Canaan et par la Syrie, à l'est par les montagnes de la Caldée et le golfe Persique. On la divise communément en trois parties :

1° L'*Arabie Pétrée* ou *rocheuse*, au nord-ouest. C'est maintenant la province d'Hedjaz : on y trouve au sud-ouest les villes fameuses de La Mecque et de Médine, lieux de pèlerinages chers aux mahométans. Cette contrée se divisait autrefois en pays d'Edom, désert de Paran, pays de Cusan, etc., et il semble qu'on lui ait donné le nom d'Arabie soit parce qu'elle est à l'*occident* de l'Asie, soit à cause du *mélange*, à cause de la variété des tribus qui l'habitaient, soit enfin à cause de la *stérilité* du pays, le mot Arabie pouvant signifier ces trois choses. — On y trouvait Guérar, Kadès-Barné, Lakis, Béersébah et le mont Sinaï.

2° *L'Arabie Déserte,* en partie au sud de l'Arabie rocheuse, en partie s'étendant à l'est de Canaan, comprenait les pays de Hammon, de Moab, de Madian, la contrée des Ituréens, celle des Hagaréniens, et probablement aussi le pays de Huz : c'est là qu'on trouve surtout ces affreux déserts qui font avec leurs caravanes légères la réputation de l'Arabie; des hordes sauvages et quelques bêtes féroces, moins redoutables pour les voyageurs, en sont les seuls habitants.

3° *L'Arabie Heureuse*, au sud des deux premières; contrée délicieuse et fertile, riche en parfums de toutes espèces. Selon quelques auteurs, la reine de Séba,

aurait étendu sa domination jusque-là.

Toutefois, et malgré tout ce qu'il peut y avoir de tranché dans les différences qui séparent ces trois grandes provinces, elles ne forment effectivement qu'un seul tout, un même pays, avec de fortes nuances, mais avec une unité plus forte encore, et des caractères communs qui ne permettent pas de les séparer. Le climat en est sec et chaud, l'ardent Simoun y souffle presque continuellement, les nuits y sont fraîches, les sources rares, les rivières peu abondantes, les montagnes nombreuses mais sans végétation ; quelques eaux souterraines, conduites avec art, et conservées avec soin par les Arabes, donnent une grande fertilité aux oasis clairsemées dans les déserts. On pêche les plus belles perles sur les côtes méridionales du golfe Persique. Le climat, généralement salubre, rend cependant les ophthalmies fréquentes et dangereuses. Des lions, des chacals, des hyènes, des panthères, des léopards sont la plaie des troupeaux; les sauterelles sont la plaie des lieux herbeux et des oasis ; l'autruche nourrit quelquefois de ses œufs les voyageurs ou les Bédouins. Le millet et les dattes sont la principale ressource contre la faim. Les caféiers, l'aloès, l'acacia-gommier, l'encens, la manne, la myrrhe et le séné se trouvent en abondance au midi du désert et sur les côtes. Les moutons que l'Arabe nomade fait paître dans les plaines du Nedjed près de l'Yémen et jusqu'à l'Euphrate, donnent leur lait et leur viande à ceux qui ne vivent pas de pillage. Les chevaux arabes sont célèbres par leur beauté et la rapidité de leur course; ils ont leurs généalogies, leurs titres de noblesse, leur histoire et leurs rivalités. Enfin le chameau, la merveille du désert, l'idole de ses maîtres, et le chef-d'œuvre de la création pour ces peuples abandonnés, leur tient lieu de vaisseau pour traverser les sables; son poil les habille, son lait et sa chair les nourrit; sa compagnie les charme, il aime la musique, il dresse la tête au son du fifre ou du tambour; chargé de masses pesantes il fuit avec la rapidité de la flèche, et transporte, sans se fatiguer, des familles, des marchandises, ou des guerriers, ne demandant qu'une poignée de farine toutes les vingt-quatre heures, et une source tous les huit jours; sa fiente même sert à l'Arabe, et remplace le bois si rare et si coûteux. Enfin, près de périr de soif au milieu des sables et des rochers, le maître tue son serviteur et trouve encore, dans ses quatre estomacs, une source qui le rend à l'existence. C'est ainsi que, par sa sobriété, son courage et ses nombreux services, le chameau se fait pardonner sa laideur, et l'Arabe l'aime à l'égal de ses nobles coursiers.

L'Arabe est passionné de la liberté; son gouvernement est patriarcal, jamais il n'en a voulu d'autre, on n'a pu l'asservir. Mais les querelles des tribus sont quelquefois sanglantes. Brigands entre eux, et barbares pour les étrangers, ils sont hospitaliers pour celui qui vient réclamer leur tente et leur pain mal cuit: leur ennemi le plus cruel peut dormir en paix si quelque circonstance fortuite l'a amené sous le toit de celui qui le hait; mais la vengeance relève la tête aussitôt que l'hôte est sorti de la maison.

L'Arabie heureuse doit avoir été peuplée essentiellement par la nombreuse famille de Joktam, descendant de Sem; les deux autres Arabies furent d'abord habitées par les Réphaïms, les Emims, les Zamzummims, les Hamalécites, les Horites, et autres descendants de Cus, l'aîné des fils de Cam. Les Cusites en furent insensiblement dépossédés par la postérité de Nacor, Lot et Abraham. Ismaël s'établit d'abord dans l'Hedjaz, et fonda les douze puissantes tribus des Nabathéens, des Kédaréens, etc., Gen. 25, 13-15., qui s'étendirent peu à peu de manière à occuper tout au moins les contrées septentrionales du pays : les restes des Uzites, des Buzites, des Hammonites, des Moabites, des Madianites, etc., s'incorporèrent à eux plus tard.

Les anciens Arabes étaient adonnés à une grossière idolâtrie : ils adoraient le soleil, la lune, les étoiles, et un grand nombre d'anges et d'hommes qui, selon eux, s'étaient illustrés ; ils rendaient

même un culte à de grandes pierres qui, dans l'origine, ne marquaient autre chose que les emplacements où leurs ancêtres avaient servi le vrai Dieu, Gen. 28, 18. Les Perses introduisirent parmi eux la religion des mages, et les Juifs qui fuyaient la fureur des Romains, firent plus tard, chez les Arabes, grand nombre de prosélytes. Paul prêcha l'Evangile en Arabie, Gal. 1, 17., et l'on assure que dix tribus embrassèrent la foi chrétienne dans le siècle des apôtres ou dans le suivant. Mais depuis Mahomet, c'est-à-dire depuis 630 environ, les Arabes ont généralement adhéré à l'islamisme. *v.* Ismaël. — *Torrent des Arabes*, *v.* Saules.

ARAIGNÉE. La toile de cet animal sert à marquer, Job 8, 14., combien est vaine et fragile la confiance de celui qui oublie le Dieu fort. Esaïe lui compare aussi les œuvres du méchant, 59, 5. — Quelques versions traduisent à tort le mot *teigne*, Job 27, 18., par araignée; et dans le passage, Prov. 30, 28., il ne s'agit pas de l'araignée non plus, ainsi que nos versions le portent, mais d'une espèce de lézards, peut-être venimeux, qui se trouvent en abondance dans les maisons, même dans les plus belles, et qui se nourrissent de mouches et d'autres insectes; *v.* Bochart, Hiéroz. II, 491.

ARAM. 1° Gen. 10, 22. Un des enfants de Sem. C'est le nom que la Bible donne ordinairement à la Syrie, mais il prend quelquefois une signification plus étendue : les descendants d'Aram occupèrent non-seulement la Syrie, mais encore les contrées qui sont à l'orient jusqu'au delà de l'Euphrate, dans la Mésopotamie, que la Bible appelle Aram-Naharajim, Gen. 24, 10. (dans l'hébreu), ou Paddan Aram, 25, 20., ou encore Paddan tout simplement, 48, 7. Parmi les différentes peuplades ou tribus du pays d'Aram, nous remarquons l'Aram de Damas, 2 Sam. 8, 6., Mahaca, 1 Chr. 19, 6., la Syrie de Tsoba, 2 Sam. 10, 8., Guésur, 2 Sam. 15, 8., la Syrie de Beth-Réhob, 2 Sam. 10, 6. C'est probablement encore dans la même contrée qu'il faut chercher Hul, Gen. 10, 23. La Syrie de Tsoba fut, sous Saül et David, le plus puissant des Etats araméens, *v.* Hadadéser : sous Salomon ce fut Damas, q. v. Quelques autres villes semblent avoir été situées en Syrie, sans cependant qu'elles soient nommées araméennes, telles que Hamath, Helbon, Ribla, Bethéden, Thadmor, etc., qu'on trouvera en leur lieu et place. — On peut remarquer qu'Homère, Hésiode et Strabon donnent aux Syriens le nom d'Araméens.

2° Fils de Cémuel, et petit-fils de Nacor, frère d'Abraham, Gen. 22, 21. C'est lui qui, d'après quelques auteurs, aurait été le père des Syriens; mais cela paraît peu probable, car, du vivant d'Abraham déjà, le nom d'Aram est le nom d'un peuple nombreux, Gen. 24, 10. 25, 20., dont l'origine doit par conséquent remonter bien plus haut. Il est possible cependant que la postérité de cet Aram se soit confondue plus tard avec celle du fils de Sem, et qu'il ait donné son nom à l'une des nombreuses peuplades de la Syrie.

3° Aram ou *Ram*, Ruth, 4, 19. 1 Chr. 2, 10., père d'Aminadab, et arrière-petit-fils de Juda ; un des ancêtres de notre Sauveur. Matth. 1, 3. Luc 3, 33. Du reste, inconnu.

ARARAT, pays d'Asie, Es. 37, 38. 2 Rois, 19, 37. Jér. 51, 27., probablement une province de l'Arménie, extrêmement fertile, située entre le fleuve Araxès et les lacs Van et Ormias. C'est aussi le nom de la montagne sur laquelle l'arche s'arrêta, Gen. 8, 4. Elle se trouve à l'extrémité d'une vaste plaine, à l'est d'Erivan, et ressemble à un pain de sucre; sa hauteur est de plus de 4,000 mètres; le voyageur Parrot qui doit en avoir fait l'ascension en 1829, lui donne 16,200 pieds, environ 1,500 pieds de plus qu'au Mont-Blanc. On y trouve les traces d'un volcan éteint. La montagne conserve encore aujourd'hui le nom d'Ararat, et l'on rencontre partout des traditions de la descente de l'arche. Les Perses l'appellent Kuhi Nuach, montagne de Noé; au pied se trouve un village nommé Tamanim (les huit) chiffre qui rappelle la famille de Noé sauvée dans l'arche, et selon El-Matzim (Hist. Saracenorum) ce serait Noé lui-même qui l'aurait construit. — L'Ararat est couvert de neiges et de gla-

ces éternelles; son sommet est ordinairement enveloppé de nuages.

ARAUNA, 2 Sam. 24, 16-25., ou ORNAN, 1 Chr. 21, 15., Jébusien; il possédait en Morijah une aire à battre le blé. Quand David eut vu l'ange de l'Eternel qui volait au-dessus de Jérusalem pour en détruire les habitants à cause du dénombrement qu'il avait fait faire dans son orgueil, il apprit de Gad le prophète qu'il devait élever un autel et offrir un sacrifice à l'Eternel dans l'aire d'Arauna, que Dieu lui-même avait désignée. Le pieux Jébusien, qui se cachait avec ses fils de devant la colère de l'Eternel, n'eut pas plutôt appris ce que David demandait, qu'il lui offrit en pur don, et l'aire, et le bois nécessaire pour le sacrifice, et même des bœufs pour servir de victimes. Non, dit le roi, je n'offrirai point à l'Eternel, mon Dieu, des holocaustes qui ne me coûtent rien; et il refusa d'aller plus avant, aussi longtemps que le prix ne serait pas déterminé. Arauna vendit donc l'aire à David, qui, pour les bœufs, lui donna 50 sicles d'argent (165 fr., 50 c.) et pour le fonds de terre où l'aire était située, environ 600 sicles d'or, 23,844 fr. David offrit son sacrifice, et la plaie s'arrêta. *v.* Jébusiens. Quant à Arauna lui-même, il paraît qu'il était entré de cœur dans le sein de l'Eglise et de la nation juive, quoique Cananéen d'origine, et il se montre bien digne, par son désintéressement et sa générosité, de l'honneur que Dieu lui fit en choisissant son domaine pour en faire le théâtre de sa miséricorde envers les Juifs.

ARBAH, inconnu; probablement un des plus célèbres d'entre les enfants de Hanak. Il fonda la ville qui porte son nom, Kiriath-Arbah, ville d'Arbah, Jos. 15, 13., laquelle reçut plus tard le nom d'Hébron : c'est tout ce que nous savons de lui. *v.* Hébron. Géants.

ARBÉ, Lév. 11, 22., *v.* Sauterelles.

ARBRE. Les principaux arbres dont l'Ecriture fasse mention sont le sittim (acacia), le cèdre, le châtaigner, le cyprès, l'algummim, le chêne, le tilleul, le frêne, l'orme, le buis, le sapin, l'olivier, le pommier, le grenadier, le figuier, le sycomore, le mûrier, l'amandier : nous les retrouverons à leur lettre; *v.* encore l'article *Plantes*.

Le Paradis renfermait toutes sortes d'arbres agréables et utiles, dont les plus remarquables était l'*arbre de la connaissance du bien et du mal*, et l'*arbre de vie*. Le premier était ainsi nommé parce qu'il était destiné à éprouver l'obéissance d'Adam, et parce qu'en mangeant de son fruit, l'homme devait apprendre à connaître la différence entre le bien et le mal. Les fruits du second étaient peut-être le moyen naturel dont Dieu voulait se servir pour conserver intactes les forces physiques d'Adam s'il fût demeuré dans l'obéissance; on ne peut douter du moins qu'il ne fût le signe de l'alliance de Dieu avec notre premier père, comme l'arc-en-ciel le fut pour Noé, la circoncision pour Abraham, et le baptême pour les fidèles, Christ étant l'arbre de vie pour ceux qui croient en lui. Mais après la chute, et l'homme étant maudit, l'arbre de l'immortalité n'était plus qu'un malheur pour Adam, et le gage de malédictions éternelles : aussi Dieu lui en interdit l'usage et l'éloigna du Paradis. Dieu lui promit ainsi la mort, qui devait être la fin de ses souffrances, en même temps qu'il lui annonça la bonne nouvelle d'un fils qui naîtrait de sa femme, et qui triompherait du serpent.

Quant à la nature de ces deux arbres, il est impossible de rien avancer de sûr; les hypothèses n'ont pas manqué, mais ce ne sont que des hypothèses plus ou moins hasardées. Nous sommes ici vis-à-vis de mystères, et toutes les questions sur le pourquoi et le comment ne serviront à rien, et sont de trop. Ce que Dieu n'a pas voulu révéler, nous n'avons pas besoin de le savoir.

L'agriculture devant être une des principales occupations des Hébreux, les arbres fruitiers avaient eté dans la loi l'objet de divers dispositions (*v.* fruits), dont une des plus remarquables était la défense faite aux Israélites de gâter ou détruire les arbres fruitiers des villes ennemies dont ils faisaient le siége. Deut. 20, 19.

ARC, instrument de guerre, bien

connu. Il consiste en une branche de corne, de bois ou d'acier, qui, fortement ployée au moyen d'une corde attachée à ses deux extrémités, repousse avec force en reprenant sa première position la flèche placée sur la corde tendue. C'est une des plus anciennes armes dont on ait fait usage, et on la retrouve chez les peuples les plus barbares. Ismaël était déjà grand tireur d'arc, Gen. 21, 20. Cependant c'est des Philistins que les Hébreux paraissent avoir appris l'usage de cette arme pour la guerre, mais ils ne s'en servirent guères que jusqu'aux temps de David; cf. Gen. 27, 3. 1 Sam. 31, 3. 1 Rois 22, 34. 2 Rois 13, 15., etc. Le roi Hosias en avait rempli ses arsenaux, 2 Ch. 26, 14. On y joignait souvent l'épée, Gen. 48, 22. 1 Sam. 18, 4. — Le mot arc est pris quelquefois dans un sens plus général, pour armes. Ps. 44, 7. — Jérémie, pour annoncer que la puissance d'un peuple sera anéantie, dit que Dieu brisera son arc, 49, 35., cf. Os. 1. 5.; et le prophète Osée compare à un arc qui trompe les Israélites qui, au lieu de prendre l'Eternel pour leur but, s'en sont détournés pour se diriger ailleurs.

—*Arc-en-ciel,* phénomène de la décomposition des rayons du soleil par les nuages qui jouent dans ce cas le même rôle que le prisme. Il en est parlé pour la première fois, Gen. 9, 13., lorsque Noé sortit de l'arche. Il est inutile d'examiner si la pluie existait ou non avant le déluge, et si par conséquent l'arc-en-ciel ne fut qu'un symbole, un signe choisi parmi les choses existantes, ou s'il fut en quelque sorte une garantie physique donnée à Noé, prouvant que l'organisation actuelle de l'atmosphère ne permettra plus un déluge nouveau. Le chrétien ne peut regarder l'arc-en-ciel sans un sentiment de gratitude envers Dieu, et sans se rappeler que Dieu lui renouvelle l'assurance de sa grâce et de sa miséricorde aussi souvent qu'il fait paraître dans les airs ce brillant phénomène. C'est nous qui connaissons vraiment le message de la paix, et qui pouvons à plus juste titre que les païens appeler l'arc-en-ciel *Iris deorum nuntia.*

— *Arc de triomphe;* c'est ainsi que la Vulgate entend le passage, 1 Sam. 15, 12., où il est dit que Saül après la défaite des Hamalécites se fit ériger un monument. L'hébreu porte une main : ce fut peut-être une colonne, peut-être un simple monceau de pierre ; il ne saurait être question d'un *arc de triomphe.*

ARCHANGE. Ce mot ne se rencontre que deux fois dans l'Ecriture, 1 Thess. 4, 16. Jude 9., et il signifie proprement prince, chef des anges. Il n'est jamais parlé que d'un seul archange; l'apôtre Jude le nomme Michel, nom qui se trouve déjà dans Daniel 12, 1. (Micaël), et deux fois dans l'Apocalypse, et qui signifie *image de l'Eternel.* Quelques-uns supposent l'existence de plusieurs archanges, Gabriel, Raphaël, Uriel (la tradition juive en compte sept) ; mais ils ne s'appuient sur aucun fait ni passage. Il paraît beaucoup plus probable qu'il n'y en a qu'un seul qui est Christ lui-même. On dérive ordinairement le nom d'archange du livre de Daniel, où Micaël est appelé grand chef, et les rationalistes prétendent que les Juifs ont reçu cette croyance des Caldéens; mais, sans nier que les Juifs envisagés comme peuple, aient hérité des Caldéens quelques erreurs et quelques superstitions, nous devons rejeter cette hypothèse pour ce qui regarde les auteurs bibliques ; et quant au nom de grand chef que Daniel emploie, nous le trouvons déjà chez Josué, qui pour sûr ne le tenait pas des Caldéens, sous une forme encore plus développée, 5, 13. 14; c'est l'ange de l'Eternel qui porte ce nom, et qui se dit être le chef de l'armée de l'Eternel. *v.* Micaël.

ARCHE, 1° *de Noé :* c'est le vaisseau qui sauva ce patriarche et sa famille des eaux du déluge. Il porte en hébreu le même nom que celui qui est donné au coffret de jonc dans lequel Moïse fut placé par sa mère, Ex. 2, 3. On croit généralement que Noé mit cent-vingt ans à construire l'arche, et qu'il y employa beaucoup d'ouvriers ; cependant c'est une erreur qui provient sans doute de Gen. 6, 3. Noé avait six cents ans quand le déluge vint sur la terre 7, 6. Cent ans auparavant, à l'âge de cinq cents ans, il n'avait pas encore d'enfant, 5, 32.; or,

quand Dieu lui ordonna de construire l'arche, il avait déjà trois fils, et tous les trois mariés, ce qui suppose déjà, pour le temps d'alors, un âge assez avancé, soixante à quatre-vingts ans, ou même davantage. Il n'y mit donc qu'une vingtaine d'années tout au plus, et peut-être deux ou trois seulement; d'ailleurs il n'est pas nécessaire de supposer un si long espace de temps, et Dieu fut le principal architecte de l'arche dont Noé ne fut que l'ouvrier en chef.

La forme de ce bâtiment était un grand carré long, avec un fond plat, et un toit légèrement incliné ; il n'avait ni voiles ni cordages, et ses deux extrémités n'étaient point taillées de manière à fendre les eaux ; l'arche n'était point faite pour voguer, mais pour flotter seulement, et pour surnager, et sa disposition offrait la plus grande résistance possible aux courants et à l'agitation des eaux ; elle n'aurait pu que très difficilement se voir entraînée dans les mers. Il ne faut pas oublier que l'Eternel lui-même s'était chargé d'en être le pilote.

L'arche avait 300 coudées de long, 50 de large, et 30 de haut, c'est-à-dire environ 162 mètres de long, 27 de large, et 16^{m},20 de haut, soit plus de 70,000 m. cubes; en sorte qu'elle était calculée de manière à pouvoir porter plus de 80,000 tonneaux, soit 80,000,000 kilog.

Elle était divisée en trois étages, le fond de comble non compris, chacun desquels, déduction faite des planchers, devait avoir 4 à 5 mètres de hauteur, et se distribuait sans doute en un grand nombre de loges et de compartiments. Il est à présumer aussi que ce bâtiment était construit de manière à recevoir du jour et de l'air par les côtés, et qu'il y avait par-dessus le toit quelque grande couverture en peau, qui, s'abattant par devant les croisées, empêchait l'entrée de la pluie ; mais cette circonstance, comme tant d'autres qui regardent le détail de la construction, peut avoir été passée sous silence. Ce serait en écartant cette espèce de contrevent que Noé aurait reconnu la fin du déluge, 8, 13.

Le grand cheval de bataille des incrédules contre cette histoire miraculeuse, c'est l'impossibilité prétendue de loger dans l'arche un aussi grand nombre d'animaux. Pour rendre l'objection plus forte, il n'y a qu'à faire l'arche aussi petite, et le nombre des animaux aussi grand que possible; mais il y a des limites à tout, même à la valeur des objections. L'arche était un édifice immense, et tel qu'il n'y a guère de grand temple en Europe qui présente une masse à lui comparer. Quant aux animaux, il est sûr, puisque Dieu se proposait simplement d'en conserver les espèces différentes, qu'il n'aura pas fait entrer dans l'arche des subdivisions de ces espèces, provenant de croisements successifs, mais seulement les espèces primitives et principales. Or, si l'on porte à 130 ou 140 le nombre des espèces bien tranchées de quadrupèdes qui vivent sur la terre, à 160 celui des oiseaux, et à 30 ou 40 celui des reptiles qui n'ont pu se réfugier sous le sol et y demeurer dans un état d'engourdissement, comme cela peut avoir eu lieu pour les serpents, l'arche se trouverait avoir été plus que suffisante pour contenir tous les animaux qui durent y entrer, avec la nourriture nécessaire à tous pendant une année. D'ailleurs, s'il y a de gros animaux, il ne sont pas tous gros : on n'en connaît que six espèces plus grandes que le cheval; il y en a peu qui soient aussi grandes, et il y en a un fort grand nombre qui sont au-dessous de la brebis. Le premier étage à lui seul aurait reçu tous les quadrupèdes ; au second aurait été leur nourriture ; et le troisième présente assez d'espace pour loger les oiseaux et les reptiles, puis Noé et sa famille avec les provisions nécessaires. Des calculs très détaillés et très exacts ont amené là-dessus les résultats les plus satisfaisants, qu'il n'est pas difficile de vérifier. En outre, la position particulière et tout exceptionnelle où se trouvaient les animaux, aura influé sur leurs rapports entre eux (rapports du reste que nous ne connaissons pas pour les temps antédiluviens), comme aussi sur leurs rapports avec l'homme, de manière à faciliter beaucoup les soins qu'on était obligé de leur donner.

On objecte de même souvent, qu'à cette

époque peu avancée de l'industrie, il était presque impossible de construire un bâtiment d'une telle grandeur, et de le mettre en état de résister aux vagues de l'Océan universel. Mais l'antiquité tout entière, même la plus reculée, a pris soin de répondre à cette objection. L'industrie s'est développée bien longtemps avant le commerce, presque en même temps que l'agriculture, et nous possédons dans les pyramides, et dans les ruines les plus anciennes des pays classiques, le témoignage irréfutable d'un vaste esprit d'entreprises, et d'une connaissance étonnante et profonde de la mécanique et des autres arts, chez les hommes des siècles passés. Le grand temple de l'Inde percé dans une montagne, et le mur de la Chine, sont d'ailleurs des travaux bien autrement gigantesques, et Dieu n'en a pas été l'architecte et l'ordonnateur, comme il le fut de l'arche destinée à faire surnager ses huit sur le chaos et les débris d'un monde qui allait cesser d'être.

L'arche fut faite de bois de gopher (q. v.), et Noé l'enduisit de bitume. Après qu'elle eut vogué pendant cinq mois environ, elle s'arrêta sur le mont Ararat en Arménie. *v.* Déluge; — Sermons de Rochat, etc.

2° *Arche de l'alliance.* Le mot hébreu que nos traductions rendent par Arche, Ex. 37, 1., et ailleurs, n'est pas le même que celui qui désigne le vaisseau de Noé. L'arche de l'alliance était un coffret de bois de sittim, d'environ 1^{m},62 de longueur, large de 1^{m},08, et profond d'autant. Il était garni de plaques d'or pur en dehors et en dedans; il avait en dehors une corniche également d'or, et il était recouvert d'une table en or massif appelé le *couvercle* ou le *propitiatoire,* sur lequel se tenaient deux chrérubins. Ils étaient l'un vis-à-vis de l'autre, regardant le propitiatoire qu'ils couvraient de leurs ailes; c'est du milieu d'eux que l'Éternel rendait ses oracles, Ex. 25, 22. Nomb. 7, 89. cf. 2 Rois 19, 15. Ps. 80, 1., et qu'il manifestait visiblement sa gloire et sa présence. Dans l'arche se trouvaient la cruche d'or avec la manne, la verge d'Aaron qui avait fleuri, et les tables de l'alliance, Héb. 9, 4. Elle était placée dans le lieu très saint, et au grand jour des expiations, le souverain sacrificateur venait et répandait sur le propitiatoire le sang des victimes immolées. Il est facile de voir que ce coffret mystérieux était un type de notre Seigneur Jésus-Christ: c'est lui qui a réellement magnifié la loi de Dieu, tout en faisant propitiation pour nos péchés; il est notre alliance avec le Saint des saints, et c'est en lui qu'a brillé toute la gloire du Père.

Maintenant qu'est-elle devenue, cette arche de l'alliance? On n'en sait rien et l'on n'a pas besoin de le savoir, puisque la présence de notre Dieu n'est plus attachée à aucune chose périssable, mais que nous pouvons le trouver partout où nous sommes avec un cœur pur et des mains nettes. Toutefois, voici quelques mots sur les traditions relatives au sort final de cet ustensile sacré qui fut si longtemps, pour les Juifs, l'objet de leur juste vénération. D'après 2 Maccab. 2, 4. et sq., Jérémie aurait caché l'arche dans une caverne de la montagne où Moïse était monté peu avant sa mort (Pisga), afin que personne ne la pût trouver jusqu'au jour où le Seigneur rassemblerait de nouveau son peuple. Théophylacte, Epiphane et le rabbin Joseph Ben-Gorion racontent la même histoire, mais sur la foi de ce même témoignage, de sorte qu'il n'y a qu'une seule source pour cette tradition. Toutefois, en l'absence d'autres données, celle-là pourrait avoir quelque poids. La Bible n'en dit plus rien. Lorsque Cyrus rendit à Esdras, Esd. 1, 7., les vases que Nébucadnetsar avait emportés, nous n'y trouvons pas un mot sur l'arche; les Juifs sont d'accord pour dire qu'elle ne se trouvait pas dans le second temple, et lorsque Josèphe (Bell. jud.) énumère les objets qui ont été emmenés par Titus triomphant, il nomme la table d'or, le candélabre et la loi; et sur l'arc de Titus dont on admire encore les restes bien conservés, on ne trouve parmi les dépouilles du temple que le candélabre et la table. Tout cela prouve assez clairement qu'au retour de la captivité, l'arche d'alliance n'existait plus pour les Juifs.

Quelques rabbins s'appuyant sur 2 Chr.

36, 10., ou sur 2 Rois 20, 17. et 24, 13., prétendent qu'elle fut détruite et emmenée à Babylone avec les autres trésors du palais et du temple ; cependant il est peu probable qu'elle soit tombée entre les mains des Caldéens, car on ne saurait comprendre pourquoi il n'est jamais parlé de ce monument précieux, ni dans le récit des choses emmenées, ni dans la liste des effets rendus à Esdras.

Selon d'autres, elle aurait été détruite lors de la ruine de Babylone, ou par accident, ou à dessein ; car, d'après Es. 37, 19., les Assyriens avaient coutume de jeter au feu les dieux des nations vaincues. Aucun auteur juif n'admet cette supposition ; les chrétiens au contraire l'ont presque tous acceptée en se fondant sur Jér. 3, 16. : dans ce passage le prophète exprime en effet l'idée que, dans les temps à venir, l'arche ne sera plus honorée comme le seul trône de l'Eternel ; mais il parle par opposition à la vénération supertitieuse que les Juifs de son temps, après la réformation de Josias, avaient pour les objets visibles de leur culte, et il veut dire qu'un temps viendra où le véritable temple de l'Eternel sera dans les cœurs de son peuple : ce passage ne peut donc pas s'entendre à la lettre.

Il ne reste plus maintenant que la troisième supposition, c'est que l'arche ait été cachée. C'est la supposition des Juifs : ils sont, à peu d'exceptions près, d'accord sur ce point. Selon eux, Josias, averti des maux qui allaient fondre sur le peuple de Dieu, 2 Chr. 34, 24., cacha l'arche dans l'intérieur de la montagne, au-dessous du temple, dans une retraite préparée déjà par Salomon pour cet effet. Ils allèguent 2 Chr. 35, 3., qui semblerait prouver le contraire de ce que les Juifs prétendent ; mais ils l'expliquent en disant que l'ordre même qui est donné de remettre l'arche à sa place, indique qu'elle n'y avait pas été sous le règne de l'impie prédécesseur de Josias, et qu'elle avait été probablement mise en lieu de sûreté. Conséquents avec eux-mêmes, ils espèrent que le temps viendra où, par une direction providentielle, l'arche sera retrouvée, et rendue au peuple de retour dans la terre promise.

Quant à nous, ce qui nous paraît à la fois le plus probable et le plus simple, c'est que les sacrificateurs, sachant que la captivité ne devait durer que soixante et dix ans, auront mis de côté les monuments les plus précieux de leur culte, et que Jérémie le prophète, en réponse peut-être à une demande qui lui aura été adressée par le sacrificateur, aura indiqué le moment précis où devait avoir lieu l'invasion : on l'aurait ainsi prévenue en se hâtant d'enfouir quelques-uns des vases sacrés. Puis au retour de l'exil, les Juifs, toujours entourés d'ennemis et de difficultés de tout genre, auront voulu attendre des temps meilleurs et l'érection du second temple, avant de sortir de leur retraite ces monuments ensevelis, et à force de délais on aura perdu la connaissance exacte des détails et de l'emplacement ; il n'en sera plus resté qu'une tradition vague et peu solide, appuyée, comme toujours, sur un fond de vérité, mais amplifiée et défigurée par de curieuses conjectures rabbiniques, ou par l'imagination des poètes.

ARCHÉLAUS, fils d'Hérode le Grand, par la samaritaine Malthace, sa cinquième femme. Ce fut le plus cruel et le plus sanguinaire des fils d'Hérode. Celui-ci, après avoir fait mourir ses fils Alexandre, Aristobule et Antipater, et après avoir interdit à Hérode Antipas toutes prétentions au trône, s'établit pour successeur Archélaüs, en réservant toutefois l'agrément de l'empereur. Le peuple et l'armée parurent satisfaits du choix d'Hérode, et prêtèrent à Archélaüs le serment de fidélité. Le nouveau monarque fit à son père de magnifiques obsèques, solennisa un deuil de sept jours, et fit de grandes réjouissances populaires. Ayant rassemblé la multitude dans les cours du temple, il promit de gouverner avec douceur et de ne prendre le titre de roi qu'après qu'il en aurait obtenu de Rome la permission. Peu de temps après, la populace se réunit tumultueusement, demandant la mort d'un homme par les conseils duquel Hérode avait fait exécuter un Juif zélé, qui avait arraché des portes du temple l'aigle d'or qu'on y avait placée.

Le peuple demandait en outre que Joazas fût dépouillé de la souveraine sacrificature, et il maudissait la mémoire d'Hérode le Grand. Pour se venger de ces insultes, Archélaüs envoya ses troupes contre la multitude, et massacra 3,000 hommes sur le lieu même du rassemblement près du temple. Tout cela se passait l'année même de la naissance de notre Sauveur.

Cependant Archélaüs ne tarda pas à partir pour Rome, pour y solliciter la confirmation du testament de son père, tandis que de son côté, Hérode Antipas demandait qu'un testament antérieur, qui le faisait héritier, fût seul déclaré valide, comme ayant été écrit dans un moment où leur père jouissait mieux de toutes ses facultés. Auguste, ayant entendu les parties, ajourna la sentence. D'autre part, la nation juive pétitionnait auprès de l'empereur pour que les prétentions de la famille d'Hérode tout entière, fussent écartées, et que la Judée fut annexée à la Syrie comme province romaine. Après un délai de quelques jours, l'empereur investit Archélaüs d'une partie des domaines de son père, avec le titre d'Ethnarque ou chef du peuple, lui promettant la couronne s'il la méritait par sa conduite. A son retour en Judée, Archélaüs déposa Joazas de sa charge, sous prétexte qu'il avait excité des séditions parmi le peuple, et le remplaça par Eléazar, frère de Joazas. Mais, au bout de sept ans, les Juifs et les Samaritains, fatigués de ses violences et de sa tyrannie, le dénoncèrent à l'empereur. Contraint de comparaître, il se rendit à Rome, fut condamné à l'exil, et finit ses jours à Vienne en Dauphiné. — Ce fut le caractère cruel de ce prince qui détourna Joseph et Marie de résider en Judée avec le petit enfant Jésus, Matth. 2, 22. 23.

ARCHERS, guerriers ou chasseurs se servant d'arcs. Avant l'invention des armes à feu, l'usage de l'arc était presque universel, et il remonte à la plus haute antiquité, Gen. 21, 20., Jér. 51, 3. Les archers qui avaient donné beaucoup d'amertume à Joseph et qui avaient tiré contre lui, Gen. 49, 23., signifient ses ennemis, savoir ses frères et la femme de Potiphar. Les archers de Dieu dont parle Job 16, 13., étaient les afflictions et les terreurs qui étaient venues fondre sur lui, et qui avaient produit sur son âme des effets tels que feraient des flèches empoisonnées. — Les Benjamites passaient pour excellents archers, 1 Chr. 8, 39. 40. 2 Chr. 14, 8. 17, 17., de même que les Philistins, 1 Samuel, 31, 3., et les Hélamites, Es. 22, 6. Jér. 49, 35. Ezéch. 32, 24.

ARCHIPPE, ministre du saint Evangile à Colosses. Les membres de cette Eglise sont invités par Paul à exciter leur pasteur à la diligence et au courage dans l'œuvre de son maître, Col. 4, 17. Paul le salue dans sa lettre à Philémon, v. 2.

AREOPAGE, Act. 17, 19. Tribunal suprême des Athéniens, célèbre par la justice de ses sentences. Institué par Solon comme cour de judicature, il fut dans la suite élevé au rang d'un conseil d'Etat, puis dépouillé de nouveau d'une partie de ses attributions par Périclès, puis encore réintégré dans ses droits après la chute des trente tyrans. Présidés par l'archonte, ils jugeaient les causes de meurtre, de blessures graves, d'incendie, d'empoisonnement, et toute atteinte au respect dû aux dieux de la patrie. L'aréopage tirait son nom de la colline, ou du faubourg où il tenait ses séances, lequel était consacré au dieu Mars (Arès), et qui s'élevait, dans Athènes, à l'ouest de l'Acropolis, citadelle séparée de la ville basse par une muraille. C'est du haut de cette colline (et non point devant des juges, mais devant le peuple) que saint Paul adressa la parole aux philosophes épicuriens et stoïciens qui avaient désiré de l'entendre.

ARÉTAS (vertueux). Il y eut sous ce nom plusieurs petits rois qui régnèrent à l'est de Canaan, vers les frontières de l'Arabie, sur le pays de Ghassan. Mais l'Ecriture ne parle que de celui qui succéda à Obodas, et qui fut le beau-père d'Hérode Antipas. Son gendre, amoureux d'Hérodias, femme d'Hérode son frère, et ayant poussé sa première femme à demander une séparation, Arétas, père de l'épouse congédiée, résolut de la venger.

A ce grief vinrent encore s'ajouter quelques *contestations* à propos des frontières des deux Etats; la guerre commença, l'armée d'Hérode fut entièrement battue. Hérode s'en plaignit à Rome, et Vitellius fut chargé de punir l'Arabe; mais ayant appris la mort de Tibère (37 ap. C.), il fit rentrer ses troupes en quartier d'hiver. C'est vers cette époque qu'Arétas doit avoir occupé Damas et y avoir placé l'ethnarque dont il est question 2 Cor. 11, 32. cf. Act. 9, 24. Plus tard un intrigant, nommé Syllæus, essaya de nouveau de perdre Arétas dans l'esprit de l'empereur, qui, ayant démasqué le traître, confirma solennellement le roi de Ghassan dans son autorité.

ARGENT. Il ne paraît pas que ce métal ait été en usage avant le déluge; du moins les seuls métaux mentionnés dans la Bible jusqu'à cette époque sont le cuivre et le fer, Gen. 4, 22. Mais dès le temps d'Abraham nous le voyons employé pour le commerce et les arts : Joseph avait une coupe d'argent, 44, 2. 8., et les Egyptiens avaient des vases et autres ustensiles du même métal, Ex. 12, 35. Nomb. 7, 13. 10, 2. Comme monnaie, les patriarches s'en servaient déjà, Gen. 20, 16. 23, 16.; il n'était pas frappé au coin, mais on l'estimait au poids en morceaux ou lingots, selon qu'il était plus ou moins pur. A l'époque même de la destruction de Jérusalem par les Babyloniens, nous voyons le prophète Jérémie acheter le champ de son cousin Hanaméel, et lui peser 17 sicles d'argent (198 grammes) en échange, Jér. 32, 9. Plusieurs passages nous autorisent à penser que l'exploitation de ce métal, et l'art de le raffiner et de le travailler, étaient connus des Israélites; cf. Job. 28, 1. Ps. 12, 7. 66, 10. Prov. 10, 20. 17, 3. 27, 21. Ezéch. 22, 22. Zach. 13, 9. 1 Chr. 29, 4. et ailleurs. Les Phéniciens, ces rois du commerce d'alors, tiraient surtout l'argent de l'Espagne, et l'apportaient en lingots, Ezéch. 27, 12., ou en plaques, Jér. 10, 9.

Le nom hébreu de ce métal (kèseph) signifie *pâle,* et dérive d'un verbe qui signifie être pâle, languir après quelque chose d'aimé. C'est pour cela sans doute que chez eux l'argent a été regardé comme le symbole de la charité.

ARGOB. 1° Contrée de Basan, appartenant à la demi-tribu de Manassé; elle était extrêmement fertile, surtout en oliviers, et contenait soixante villes fermées, que Jaïr, fils de Makir, répara et qu'il appela de son nom bourgs de Jaïr. Cette contrée se nommait sans doute Argob, du nom de sa capitale, ou de celui de quelque Amorrhéen célèbre auquel elle aurait autrefois appartenu, Deut. 3, 4. 14. 1 Rois 4, 13.

2° *Argob* et *Arié*, inconnus. Leur nom ne se trouve que 2 Rois 15, 25., mentionné à propos de la conspiration de Pékach, dont on ne sait pas s'ils furent les complices ou les victimes : la phrase dans l'original, comme dans nos traductions, permet l'une et l'autre interprétation, mais favoriserait davantage l'idée qu'ils succombèrent dans la défense d'Hazaria leur roi.

ARIÉ, *v.* Argob.

ARIEL, Es. 29, 1., mot composé qui peut signifier *lion de Dieu* ou *foyer de Dieu;* cette dernière signification se justifie davantage par la comparaison de Ezéch. 43, 15. 16. (Hariel est mis par erreur), où le prophète donne ce nom à l'autel des holocaustes. C'est un nom prophétique et symbolique de la ville de Jérusalem, la ville forte et vaillante qui doit être le foyer et l'autel de Jéhovah. Dans le premier sens, l'allusion porterait sur la force de ses moyens de défense dans la guerre.

ARIMATHÉE, ville de Judée, que quelques écrivains pensent être la même que Ramathajim Tsophim, 1 Sam. 1, 1., la patrie de Samuel le prophète, dans le voisinage de Béthel. Suivant Clarke et Buckingham, Arimathée est sur la route de Jérusalem à Joppe, à l'extrémité d'une vaste et fertile plaine, à 50 kilomètres environ nord-ouest de Jérusalem. C'est dans cette ville que demeurait l'honorable conseiller juif qui demanda la permission d'ensevelir Jésus dans un sépulcre neuf qui lui appartenait. Matth. 27, 57. Luc 23, 50. *v.* Rama.

ARIOC ou Arjoc. 1° Roi d'Ellasar, un des alliés de Kédor-Lahomer, Gen. 14, 1. Du reste, inconnu.

2° Capitaine des gardes de Nébucad-

netsar qui reçut l'ordre de faire périr tous les sages de Babylone. A la demande de Daniel, il suspendit l'exécution et introduisit ce prophète devant le roi, pour lui révéler le songe qui l'inquiétait, et lui en donner l'explication, Dan. 2, 14.

ARISTARQUE, natif de Thessalonique, un zélé chrétien qui accompagna Paul à Ephèse, et faillit perdre la vie dans le tumulte qu'excita l'orfèvre Démétrius. Il suivit Paul en Grèce, de là en Asie, puis à Jérusalem; on dit qu'il fut mis à mort dans la capitale de l'Empire, en même temps que l'Apôtre. Act. 19, 29. 20, 4. 27, 2. Col. 4, 10.

ARISTOBULE passe pour avoir été frère de Barnabas et l'un des soixante et dix disciples; on dit même qu'il prêcha l'Evangile en Angleterre avec de grands succès. Mais en réalité l'on ne sait rien de positif sur son compte; on ne sait pas même s'il fut chrétien, puisque ce n'est pas lui mais sa famille ou ses serviteurs que saint Paul salue Rom. 16, 10.

ARJOC, *v.* Arioc.

ARKÉVIENS, Esd. 4, 9., peuplade issue probablement de Erec, Gen. 10, 10. q. v.

ARKIEN, Jos. 16, 2. 4., (et *Arkite*, 2 Sam. 15, 32.) Arki était une ville de la tribu d'Ephraïm, près de Béthel : peut-être faut-il joindre à ce nom celui de Hataroth qui suit, de sorte que ce serait le même endroit que Hatroth-Addar au v. 5.

ARMAGEDDON, Apoc. 16, 16. Ce mot semble dérivé de Méguiddo, la plaine où Barac, avec 10,000 hommes découragés et presque sans armes, mit en déroute la formidable armée des Cananéens, Jug. 4 et 5, et où le pieux roi Josias fut blessé à mort dans la bataille contre Néco, roi d'Egypte, 2 Chr. 35, 22. C'est le nom hébreu donné par saint Jean au lieu qui sera le théâtre de la destruction des troupes ennemies sous la sixième fiole. Sera-ce en Italie, en Judée, ou dans les deux contrées à la fois, ou ailleurs? C'est ce qu'il n'est pas possible de déterminer; le sens littéral est préférable.

ARMÉES. Les plus nombreuses armées dont il soit parlé dans la Bible, sont celles de Zérah, forte d'un million d'hommes et plus, 2 Chr. 14, 9., celle de Jéroboam, de 800,000 hommes (ib. 13, 3.), celle d'Abija, 400,000 hommes (ibid.), et enfin celle de Josaphat, qui se composait d'environ 1,200,000 combattants (17, 14-18.). Un nombre aussi considérable d'hommes, levés sur un espace de terrain assez peu étendu, peut sembler étonnant; mais il faut se rappeler que ces armées ne se composaient pas de troupes régulièrement organisées, soudoyées et entretenues par leurs gouvernements : ce n'étaient que des levées en masse dans lesquelles se rencontraient tous les Israélites en état de porter les armes, vieillards ou jeunes gens, riches ou pauvres, hommes de toutes classes, espèces d'armées semblables à celles que Xercès lança sur la Grèce, semblables encore à celles du turc Bajazet, du tartare Tamerlan, ou aux armées ecclésiastiques des croisés du moyen âge. Après la guerre, chacun de ceux qui en revenaient reprenait son métier et le cours interrompu de ses occupations. Il va d'ailleurs sans dire que les chiffres indiqués plus haut ne sont, avec toute l'exactitude désirable, que des nombres ronds tels que nous les marquerions nous-mêmes en pareils cas. *v.* Nombres.

Avant le règne de David, les Israélites ne combattaient qu'à pied, et chaque soldat portait ses vivres avec lui. La plupart de ses successeurs n'eurent que des gardes du corps, et toute leur armée se composait de milices. Lorsque les Hébreux étaient à la veille d'une bataille, il se faisait une proclamation par laquelle étaient invités à se retirer tous ceux qui avaient nouvellement bâti une maison ou planté une vigne, ceux qui étant fiancés n'étaient pas encore mariés, et tous ceux qui se laissaient influencer par la peur, Deut. 20, 5-8.; puis les sacrificateurs sonnaient de la trompette et exhortaient ceux qui étaient demeurés à se confier dans l'assistance du Seigneur (ibid.).

Les Hébreux sont souvent représentés comme l'*armée de l'Eternel*, ils marchaient sous ses ordres, lui-même étant leur prince et leur général; quelquefois il désignait leurs chefs et traçaient leurs plans de campagne; les ministres de ses autels étaient chargés de donner le signal du combat, Jos. 5, 14. Dan. 8, 10. 11. Les anges, les ministres, les hommes zé-

lés, les astres, les sauterelles, les troupes romaines, et en général toutes les créatures composent la grande armée du Seigneur ; il s'en sert pour la défense de son peuple et pour l'extermination de ses ennemis : toujours elles sont prêtes à obéir à ses commandements, Ps. 103, 21. 68, 12. Dan. 4, 25. Joël 2, 7. 25. Matth. 22, 7. L'armée des cieux et toutes ces brillantes étoiles du firmament appartiennent au suprême Créateur de toutes choses, qui est appelé l'Eternel des armées, le Dieu des cieux et de la terre, parce que sa puissance s'étend sur toutes choses : il commande, et ils obéissent. Le nom de l'Eternel des armées, qui ne paraît jamais dans le Pentateuque ni dans les Juges, est très fréquemment employé par Esaïe, Jérémie, Zacharie et Malachie ; on trouve encore : Eternel, Dieu des armées, Ps. 59, 5., et le Seigneur, l'Eternel des armées, Es. 10, 16. Les armées désignent dans cette locution les puissances célestes et spirituelles, essentiellement les anges, par opposition aux choses de la terre.

ARMENIE, *contrée* d'Asie, bornée au nord par la Colchide et l'Ibérie, à l'est par la Médie, au sud par la Mésopotamie, à l'ouest par la Cappadoce, enfin au sud-ouest par l'Euphrate et par la Syrie. Elle fut conquise par Astyage le Mède, qui lui laissa ses propres rois tout en se la rendant tributaire. Sous Cyrus, elle devint une simple province de la Perse, dont elle continua de faire partie jusqu'au moment de la conquête de l'empire par Alexandre. Après lui, elle échut en partage aux rois de Syrie, qui la possédèrent jusqu'à Antiochus le Grand, sous le règne duquel cette province se révolta et se partagea en deux royaumes, la grande et la petite Arménie. Environ cinquante ans avant Christ, elle tomba au pouvoir des Romains, auxquels les Arabes ou Sarrasins l'enlevèrent du temps de Justin II, empereur d'Orient ; cinquante ans après, elle fut envahie par les Tartares ; en 1472 elle fut annexée de rechef à l'empire perse, jusqu'à l'an 1522, où elle fut conquise par les Turcs dont elle est encore, en majeure partie, la propriété.

Le christianisme pénétra de bonne heure dans cette contrée, et il y est encore professé. Les Arméniens font un commerce très étendu avec l'Inde, la Perse et la Turquie, où ils ont des établissements.

L'Arménie est un pays de montagnes ; les hivers y sont très froids ; mais en été, et dans les vallées surtout, la température y est extrêmement élevée.

Elle ne se trouve nulle part mentionnée dans la Bible sous le nom même d'Arménie, mais on croit qu'elle est désignée en divers passages par les mots de Ararat, Gen. 8, 4., de Thogarma, 10, 3. et de Minni, Jér. 51, 27. : *v.* ces articles.

ARMES. On trouve, en général, employées chez les Hébreux les mêmes armes que chez les autres nations d'alors, 1 Sam. 17, 5. sq. 2 Chr. 26, 14. Néh. 4, 13. 16. ; mais il est difficile de rien préciser ni sur la forme de ces armes, ni sur les matières dont elles étaient faites. On distinguait :

1° Parmi les armes *défensives*, *a.* le bouclier ; *b.* le casque, 2 Chr. 26, 14. Jér. 46, 4. cf. Eph. 6, 17 ; d'airain, 1 Sam. 17, 5. 38. ; *c.* la cuirasse, qui recouvrait le ventre et la poitrine, 1 Sam. 17, 38. Néh. 4, 16. 2 Chr. 26, 14., ordinairement d'airain, et souvent de lames d'airain disposées en écailles. Pour blesser un guerrier cuirassé, il fallait l'atteindre à l'endroit des jointures et de l'agencement des deux pièces principales de la cuirasse, cf. 1 Rois 22, 34. *d.* Les jambières : espèce de bottes destinées à couvrir l'os de la jambe, aussi d'airain, 1 Sam. 17, 6. ; elles étaient fréquemment employées par les guerriers de l'antiquité, Iliade 7, 42. Enéide 11, 777. *e.* Il est encore parlé, Es. 9, 4., suivant quelques traductions, d'une espèce de soulier militaire, ou bottine de cuir (lat. *caliga*) garnie de fortes pointes ; c'est le mot que nos versions rendent par *tumulte*.

2° *Armes offensives. a.* L'épée, qu'on ceignait autour du corps avec une ceinture de cuir ; les Juifs, comme l'infanterie romaine, portaient l'épée du côté gauche : on a voulu prouver le contraire par l'histoire d'Ehud, Jug. 3, 16. 21., mais l'historien fait précisément remarquer l'exception dans le fait de ce guer-

rier qui était gaucher, v. 15. L'épée se mettait dans un fourreau, 1 Sam. 17, 51. 1 Chr. 21, 27.; souvent elle était à deux tranchants, Jug. 3, 16. Prov. 5, 4. cf. Héb. 4, 12. *b*. La lance, hallebarde ou javelot, dont, parfois, on se servait pour le combat corps à corps, et qui, d'autres fois, se lançait contre l'ennemi: ce dernier cas était le plus rare, 1 Sam. 19, 10. 20, 33. La hampe était ordinairement de bois et se terminait par une pointe de fer ou d'airain, 1 Sam. 17, 7. 2 Sam. 21, 16. 19. Nah. 2, 3. (dans ce passage le mot traduit par *sapin* se rapporte à la hampe de la lance, le contexte le prouve suffisamment). *c*. L'arc (q.v.) avec ses flèches. *d*. La fronde. *e*. On peut croire, enfin, qu'il s'agit encore d'une hache d'armes, Ps. 35, 3. (au lieu de lance), et d'un marteau de guerre, Prov. 25, 18.; mais ce n'est pas très clair.

Quant à l'usage des anciens d'ensevelir avec un guerrier les armes dont il se servait pendant sa vie, on peut en trouver une trace Ezéch. 32, 27. On suspendait volontiers dans les temples, ou bien on brûlait par morceaux, les armes prises sur l'ennemi, Ez. 39, 9. (Es. 9, 3.?) Il paraît que les rois d'Israël avaient des arsenaux; du moins, nous voyons que David, Cant. 4, 4., Salomon, 2 Chr. 9, 16. Roboam, 11, 12., Hosias, 26, 14. et Ezéchias, Es. 39, 2. en avaient. Le temple lui-même servit à ces dépôts, 1 Sam. 21, 9. 2 Chr. 23, 9.

Les *armes de Dieu* sont, dans un certain sens, tous les moyens que le Seigneur emploie pour défendre son peuple et le faire triompher de ses ennemis; dans un autre sens, ces armes sont les secours mêmes qu'il prête aux fidèles, pour combattre le bon combat de la foi contre le péché, le monde et Satan. Ps. 35, 2. Eph. 6, 11-20.

ARMONI, fils de Saül et de Ritspa, et *Méphiboseth*, son frère (qu'il ne faut pas confondre avec le fils de Jonathan), furent livrés par David, de même que cinq de leurs neveux, fils de Mical, aux Gabaonites, qui les mirent à mort, pour expier les crimes de Saül à l'égard de cette peuplade, 2 Sam. 21, 1. 8.; ils furent exposés en croix sur une colline.

ARNON, rivière ou torrent dont il est fréquemment parlé dans l'Ecriture, Nomb. 21, 13. 22, 36. Deut. 2, 24. 36. 3, 8. 12. 4, 48. Jos. 12, 1. 2. 13, 15-16. Jug. 11, 18. Es. 16, 2. Jér. 48, 20. Il prend sa source dans les plaines du plateau de Galaad, brise la chaîne des hauteurs qui limitent le désert, coule au sud-ouest dans un étroit et sombre ravin, au milieu de vastes et fertiles plaines, le long de la frontière de Moab, et se jette dans la mer Morte. Bamoth-Arnon, Nomb. 21, 28., est le nom propre d'une petite ville maintenant inconnue, ou bien il doit se traduire les *hauteurs d'Arnon*, ce qui se rapporterait aux rives escarpées et rocheuses du fleuve.

ARPACSAD (qui guérit), Gen. 11, 10-13. 10, 22. 1 Chr. 1, 17. ou *Arphaxad*, Luc 3, 36., fils de Sem, naquit deux ans après le déluge; c'est de lui qu'Abraham descendait par Sélah, à la septième génération. Il mourut l'an 1916 av. C., âgé de quatre cent trente ans. Abraham était alors déjà en Canaan, et séparé de Lot depuis une année environ.

ARPAD, ville de Syrie, probablement voisine de celle de Hamath avec laquelle elle est presque toujours nommée. Quelques-uns la confondent avec Arvad en Phénicie, mais il est plus probable que c'est l'*Arphas* de Josèphe, située au nord-est de Bassan. 2 Rois 18, 34. 19, 13. Es. 10, 9. 36, 19.

ARTAXERCES, ou plutôt *Arthachschaschtha*, signifie, en vieux persan, un grand roi. C'était un nom générique, et en quelque sorte un titre donné aux rois de Perse. Plusieurs rois de ce nom sont mentionnées dans l'Ecriture, mais il règne beaucoup d'incertitude sur l'identité de ces rois avec ceux dont nous parle l'histoire profane. Ces noms, qui n'étaient souvent que les noms généraux des rois d'une dynastie ou des titres honorifiques accordés à quelques-uns d'entre eux, variaient en outre si facilement, soit par le changement des voyelles, soit par le changement des consonnes, soit même par l'addition ou le retranchement d'une ou de plusieurs syllabes, en passant d'une langue à l'autre, du persan au grec, et du grec au latin, que parfois ils sont

devenus entièrement méconnaissables. Il arrive ainsi que souvent plusieurs rois portent un seul nom, comme aussi que plusieurs noms très différents ne servent à désigner qu'un seul et même personnage. De tout cela résulte une confusion que les recherches historiques peuvent parvenir à débrouiller dans bien des cas, mais qui parfois déroute aussi la critique. Le cas actuel en est un exemple: nous trouvons dans la Bible trois Artaxercès différents; mais il n'est pas sûr que le deuxième et le troisième ne soient pas le même, Artaxercès Longuemain; il est de même possible que l'un des Artaxercès soit identique avec l'un des Assuérus q. v.

1° Celui qui est mentionné Esdr. 4, 7. 8. est presque sans contestation le faux Smerdis, surnommé par d'autres Mardus, par d'autres encore Speudata ou Oropaste. Prétendu fils de Cyrus, et prétendu frère cadet de Cambyse, il fut porté au trône des Perses par une révolution de prêtres (522 av. C.); mais son usurpation ne fut pas de longue durée: au bout de huit ans il fut renversé. Cédant aux menées des Samaritains, et en suite d'un rapport de Réhum, Artaxercès fit défendre aux Juifs de continuer les travaux commencés pour le rétablissement du temple et de Jérusalem; il eut ainsi le temps, pendant son règne si court, d'être trouvé faisant la guerre à Dieu. Ces travaux restèrent interrompus l'espace d'environ soixante ans.

2° Esdras 7, 1. 11. 8, 1. Peut-être le fameux Xercès, époux d'Ester, sous le nom d'Assuérus, et successeur de Darius Hystaspe. La septième année de son règne tomberait sur l'an 478 av. C. Il est cependant possible, ainsi que nous l'avons dit, que ce soit Artaxercès Longuemain. C'est l'opinion de Bossuet, c'est encore celle de plusieurs historiens; c'est celle de Gesénius, mais ce n'est qu'une opinion; les données manquent, et c'est parce que les dates sont incertaines et fixées diversement, que les uns plaçant le retour des Juifs en 478, le mettent sous Xercès; les autres, le renvoyant à 457, le placent sous le règne de Longuemain. Tout cela importe peu. A la requête d'Esdras, cet Artaxercès permit aux Juifs de reprendre la suite de leurs travaux et de pourvoir à la reconstruction du temple. L'édit qu'il promulgua à cet effet est empreint d'un esprit de générosité, de paix et d'amour pour le bien du peuple de Dieu; il permet aux exilés de retourner dans leur patrie; il leur permet de faire des collectes, de recueillir autour d'eux l'or et l'argent dont ils auront besoin, et de l'employer comme il leur semblera bon; il leur rend les ustensiles et vases sacrés destinés au service de l'Eternel, et les autorise, en outre, à puiser dans les trésors royaux tout ce qui sera nécessaire pour les dépenses de leur culte. Esdras est chargé d'établir des juges, des magistrats et des hommes capables d'appliquer les lois de Dieu, et de les enseigner à ceux qui ne les sauraient pas; enfin le roi exempte de toutes charges, impôts et tributs, les sacrificateurs, lévites, chantres, portiers, porteurs d'eau, et autres employés du nouveau temple.

3° Néh. 2, 1. 5, 14. 13, 6. C'est, sans contestation, l'Artaxercès qui reçut le surnom de *Longuemain*. Le commencement de son règne ne se laisse pas préciser très exactement; selon les uns ils commença 474 ans av. C., selon d'autres, et c'est plus probable, en 464; il régna jusqu'en 425. Ce roi, qui accepta les services de Thémistocle exilé, avait pour échanson un vieillard vénérable, Juif d'origine, et dont la tristesse un jour le frappa et l'irrita. « Que le roi vive éternellement, lui répondit l'échanson; mais comment mon visage ne serait-il pas abattu, puisque ma ville, qui est le lieu des sépulcres de mes pères, demeure désolée? Si le roi le trouve bon, et si ton serviteur t'est agréable, envoie-moi en Judée, vers la ville de mes pères, pour la rebâtir. » Le roi et sa femme eurent égard à la prière du Juif qui, lui-même, nous a conservé ce récit; c'est Néhémie. Il obtint une escorte et des passeports pour son voyage, avec les pleins pouvoirs nécessaires pour se procurer tous les matériaux dont il aurait besoin; il fut même fait gouverneur de Judée par Artaxercès. C'est de cet édit

en faveur des Juifs qu'il faut partir pour compter les soixante et dix semaines de Daniel; Dan. 9, 24. 25. « Cette importante date, dit Bossuet, a de solides fondements. »

ARTÉMAS, Tite 3, 12., était, selon toute apparence, un fidèle ministre de l'Evangile. Paul avait l'intention de l'envoyer en Crète, lui ou Tychique, sans doute pour y remplacer Tite pendant que celui-ci aurait été visiter l'apôtre à Nicopolis.

ARTSA, maître d'hôtel du roi Ela, et gouverneur de Tirtsa, capitale du royaume des dix tribus. C'est dans sa maison et pendant un repas qu'Artsa donnait à son maître qu'Ela fut assassiné par Simri. 1 Rois 16, 9.

ARUMA, Jug. 9, 41., ville dans le voisinage de Sichem. Eusèbe dit qu'elle prit plus tard le nom de Remphin, et qu'elle était située non loin de Diospolis; mais *v.* Rama.

ARVADIENS, descendants de Canaan; Gen. 10, 18. 1 Chr. 1, 16. Ils bâtirent, peu après le déluge, la ville d'Arvad ou *Aradus*, en Phénicie, sur une petite île au sud de Tyr, à la distance d'environ 5 kilom. du rivage, à l'embouchure du fleuve Eleuthère. En face de cette île, et sur la terre ferme, se trouvait la ville d'Antaradus, au nord de Tripoli. — Les Arvadiens s'étaient acquis la réputation d'habiles marins, Ezéch. 27, 8. 11., témoignage qui est confirmé par Strabon; ils étaient gouvernés par leurs propres rois et avaient un commerce assez étendu, surtout depuis que Tyr et Sidon eurent passé sous la domination syrienne. Cette ville compta plus tard au nombre des alliés de Rome; 1 Macc. 15, 23. On possède encore des monnaies arades.

ASA, troisième roi de Juda, fils et successeur d'Abija. (Il régna quarante et un ans, 955-914 av. C.) Il épousa Hazuba, fille de Silhi, qui donna le jour au noble Josaphat. Animé des dispositions les plus pieuses, dans les mesures qu'il prit contre l'idolâtrie, il n'épargna pas même son aïeule Mahaca, la mère de son père, qui s'était fait une idole infâme. Il fit la guerre à la débauche comme à l'idolâtrie, et renversa les autels des faux dieux, dont il brisa les statues. Mais, ajoute l'historien sacré, les hauts lieux ne furent point ôtés, 1 Rois 15, 14. 2 Chr. 15, 17., observation qui est immédiatement suivie de celle-ci: « et néanmoins le cœur d'Asa fut droit devant l'Eternel tout le temps de sa vie. » Il paraît donc que c'est la puissance, plutôt que la volonté, qui lui manqua pour achever entièrement l'œuvre de réformation qu'il avait commencée; on voit de même qu'il ne put exterminer du pays toutes les prostituées qui s'y trouvaient; 1 Rois 22, 47. — Il profita de la paix dont il jouit pendant les quinze premières années, pour pourvoir à la sûreté extérieure de son royaume, en construisant des forteresses et en donnant à son armée une organisation plus régulière; 2 Chr. 14, 6. sq. La onzième année de son règne, il fut attaqué par le roi d'Ethiopie Zéraph (probablement celui qui est nommé Sabacon par Manetho, dans la chronique d'Eusèbe); les deux armées étaient immenses; mais celle de l'Ethiopien était deux fois plus forte que celle du roi juif. Elles se rencontrèrent dans la vallée de Tséphat; Asa cria à l'Eternel: « Aide-nous, car nous nous sommes appuyés sur toi », et la victoire se déclara en faveur de celui qui avait prié. Dieu frappa les Ethiopiens; les guerriers de Juda en firent un grand carnage et retournèrent à Jérusalem avec un riche butin, des brebis et des chameaux. Fortifié par cette délivrance miraculeuse, et encouragé par le prophète Hazaria, qui lui dit: « L'Eternel sera avec vous aussi longtemps que vous resterez avec lui », Asa continua de détruire les idoles dans son royaume et dans les villes qu'il avait prises, et rétablit la peine de mort contre « tous ceux qui ne rechercheraient pas l'Eternel de tout leur cœur. » Il rassembla son peuple à Jérusalem: un grand nombre d'Israélites fidèles du royaume des dix tribus vinrent grossir cette foule pieuse, et ils offrirent un sacrifice solennel au Dieu des délivrances, 700 bœufs et 7,000 brebis du butin qu'ils avaient fait. Cette fête, où l'alliance fut renouvelée avec l'Eternel, fut suivie d'une longue paix. Puis, en la trente-sixième année depuis la séparation des deux

royaumes, la seizième du règne d'Asa, Bahasa, roi d'Israël, vint en Juda, s'empara de Rama, la fortifia, et s'en fit une position importante; 1 Rois 15, 16. 2 Chr. 16, 1. Asa, qui venait de faire une expérience si remarquable du secours de Dieu, montra, par une triste chute, combien sa foi était encore faible et mêlée de doutes, d'incrédulité, de confiance humaine. Pour résister à son ennemi, il contracta alliance avec Ben-Hadad, roi de Syrie, et acheta même son secours avec les trésors du temple, qu'il avait consacrés d'abord à l'Eternel. Il obtint la victoire, força Bahasa d'abandonner ses travaux, et se servit des matériaux que le roi d'Israël avait fait transporter à Rama, pour fortifier à son tour Guébah et Mitspa, qu'il entoura de fossés; cf. Jér. 41, 9. Mais il recueillit ce qu'il avait semé, et moissonna les fruits du péché : sa démarche lui fut vivement reprochée par le prophète Hanani, et occasionna même des troubles civils. Asa, irrité contre le voyant, parce qu'il lui avait annoncé de nouvelles guerres comme châtiment de son alliance avec les étrangers, le fit traîner en prison; mais cela ne lui donna pas la paix. Dans ce même temps encore, et comme poussé par une conscience malheureuse, il se laissa aller à opprimer quelques-uns de son peuple, et ternit ainsi la fin d'un règne commencé sous de si heureux auspices. Pendant sa dernière maladie, il montra aussi moins de confiance en Dieu que dans l'art des médecins; il mourut, à ce qu'il paraît, de la goutte, après deux ans de souffrances, et dans la quarante et unième année de son règne. On l'ensevelit dans une sépulture qu'il s'était fait préparer à Jérusalem.

Quel que soit le jugement que nous soyons disposés à porter sur la fin du règne d'Asa, ce règne fut, à tout prendre, un des plus heureux qu'ait eu le royaume de Juda; la Bible même cite en diverses occasions Asa comme un des rois dont la piété dut servir de modèle à leurs successeurs; 1 Rois 22, 43. 2 Chr. 20, 32, 21. 12. Et sa fidélité est d'autant plus digne d'être remarquée, que pendant son long règne six rois se succédèrent sur le trône d'Israël, qui tous furent coupables (Nadab, Bahasa, Ela, Zimri, Homri, Achab), et dont l'exemple eût pu facilement entraîner au mal tout autre qu'un monarque fidèle.

Pour concilier la chronologie des rois de Juda avec celle des rois d'Israël, il faut nécessairement admettre que lorsqu'il est dit, 2 Chr. 15, 19. 16, 1., qu'il n'y eut point de guerre jusqu'en la trente-cinquième année, ce chiffre se rapporte, non point à l'avènement d'Asa, mais à l'époque de la séparation des deux royaumes; car, d'après 1 Rois 15, 33., Bahasa commença de régner la troisième année d'Asa, et comme il ne régna que vingt-quatre ans, il atteignit à peine la vingt-sixième année d'Asa, bien loin d'avoir atteint sa trente-sixième année.

ASAPH, 1° descendant de Lévi par Kéhath, fut un des trois principaux chantres établis par David pour le service du sanctuaire; ses enfants, 1 Chr. 25, 2., formaient les classes première, troisième, cinquième et septième des musiciens. Il paraît que leur place, dans les cérémonies, était au côté méridional de l'autel d'airain. Le Ps. 50e et les onze depuis le 73e jusqu'au 83e, sont indiqués comme étant d'Asaph, quoique l'on puisse traduire aussi Psaumes *pour* Asaph, destinés à être chantés par lui, ou par les chœurs de ses enfants, *v*. Psaumes. Quelques personnes pensent, à cause du contenu de ces psaumes, qui ne paraissent pas convenir au temps d'Asaph, qu'il y eut plus tard un autre prophète du même nom, qui les aurait composés; d'autres enfin supposent, et c'est l'opinion du bénédictin Calmet, que quelques descendants d'Asaph les auront écrits, et leur auront donné le nom de ce fameux chef de la musique du temple; ils rapportent les Ps. 50, 74, 79 et 80 à l'époque de la captivité, le 78e au temps d'Asa, les autres au temps de Josaphat. Asaph est appelé voyant ou prophète 2 Chr. 29, 30.

2° Le père de Joach qui fut secrétaire du roi Ezéchias, 2 Rois, 18, 18.

ASDOD, appelée *Azote* par les Grecs et les Romains, ville forte sur la côte sud-est de la Méditerranée, sous la même

latitude à peu près que Jérusalem, à 55 ou 60 kilom. ouest de cette ville, à 50 de Gaza, à 25 de Hékron. Cette ville devait appartenir à la tribu de Juda, mais elle demeura aux Philistins qui surent la conserver ou la reprendre, Jos. 15, 47. C'est là que se trouvait le fameux temple de Dagon; c'est là que fut conduite l'arche captive, qu'elle mit en pièces l'idole du faux dieu, et qu'elle frappa de plaies les Philistins, 1 Sam. 5, 1-6. Hozias en démolit les fortifications, et l'entoura de quelques forts pour la tenir en respect, 2 Chr. 26, 6. Tartan, général assyrien, l'ayant prise de vive force, y plaça une garnison qui tint ferme contre Psammétique, roi d'Egypte, Es. 20, 1. Prise et ravagée plus tard par les troupes de Nébucadnetsar, elle fut de nouveau reprise par Alexandre le Grand. Jonathan Maccabée la réduisit en cendres avec le temple de Dagon, 1 Macc. 5, 68. 10, 84.; mais elle fut ensuite rebâtie. Dès les premiers temps de l'établissement du christianisme, l'Evangile y fut prêché par Philippe, Act. 8, 40., et une église chrétienne s'y forma et s'y maintint, sans doute jusqu'au temps de l'invasion des Sarrasins, cf. encore Soph. 2, 4. Zach. 9, 6. Ce n'est plus maintenant qu'un misérable village qui a conservé son ancien nom.

ASENATH, fille de Potiphérah, et femme de Joseph; elle fut mère d'Ephraïm et de Manassé. Gen. 41, 45. 46, 20. Quelques-uns pensent que Potiphérah est le même que Potiphar, le premier maître de Joseph. Les fables, les légendes, les traditions et les livres mystiques abondent sur l'histoire des amours de Joseph et d'Asénath; les Orientaux ont voulu en faire une espèce de Cantique des Cantiques. *v.* Calmet, Dict.

ASER (*bonheur, bénédiction*), huitième fils de Jacob et second fils de Zilpa, Gen. 30, 13; il a donné son nom à l'une des douze tribus des Hébreux. Il eut pour fils Jimna, Jisua, Jisui, Biriba, et pour fille Sérah, Gen. 46, 17. 1 Chr. 7, 30-40. Au sortir de la servitude d'Egypte, cette tribu comptait 41,500 hommes en état de porter les armes, sous la conduite de Paghiel, fils de Hocran, Nomb. 1, 13. 40. Celui d'entre eux qui alla épier le pays de Canaan, s'appelait Séthur, Nomb. 13, 14., et leur chef, lors du partage des terres, était Ahihud, fils de Sélomi, 34, 27. A la sortie du désert leur nombre était de 53,000 hommes au-dessus de vingt ans, 26, 44-47. Le lot qui leur échut en Canaan, Jos. 19, 24-31, était dans la partie nord-ouest du pays, occupant la haute Galilée avec la plaine d'Acre, depuis le Carmel jusqu'au Liban, contrée d'un sol très fertile et riche en fer et autres minéraux : c'était l'accomplissement des prophéties de Jacob et de Moïse. « Le pain excellent viendra d'Aser; il fournira les délices royales; il trempera ses pieds dans l'huile; ses souliers (mal traduit *verroux*) seront de fer et d'airain. » Gen. 49, 20. Deut. 33, 24. 25. Il aurait pu s'avancer encore davantage vers le nord, et la moitié inférieure de la vallée de Békaa lui appartenait; mais les Asérites, par nonchalance et par lâcheté, laissèrent entre les mains des Cananéens les villes de Sidon, d'Ahlab, d'Aczib, d'Helba, d'Aphek et de Réhob, Jug. 1, 31. 32. La tribu d'Aser était une des six qui, placées sur le mont Hébal, devait répondre *amen* aux malédictions de la loi, Deut. 27. Après s'être soumis sans résistance à la tyrannie de Jabin, roi de Canaan, les descendants d'Aser assistèrent puissamment Gédéon contre les Madianites, Jug. 5, 17. 7, 23. Quarante mille d'entre eux, tous vaillants guerriers, assistèrent au couronnement de David. Pahana, fils de Cusaï, gouverna cette tribu sous le règne de Salomon. Enfin nous voyons qu'elle ne demeura pas étrangère au réveil religieux qui eut lieu du temps d'Ezéchias, 1 Chr. 12, 36. 1 Rois 4, 16. 2 Chr. 30, 11. — Anne la prophétesse était Asérite. Luc. 2, 36. *v.* encore l'art. Tribu.

ASHUR, 1 Chr. 2, 24. 4, 5., fils de Hetsron et d'Abija, et père de Tékoah; du reste, inconnu. *v.* Tékoah.

ASIARQUES, Act. 19, 31. C'était le nom que portaient, dans l'Asie proconsulaire, certains magistrats annuels, chargés, comme les édiles, de faire célébrer les jeux solennels en l'honneur des dieux et des empereurs romains. Cette

place était purement honorifique, et ceux qui l'acceptaient devaient être riches et considérés, car les frais de ces fêtes religieuses étaient à la charge des asiarques. Ils résidaient dans les principales villes de l'Asie Mineure, à Smyrne, Ephèse, etc. Ces villes, à l'époque de l'équinoxe d'automne, élisaient chacune un de leurs bourgeois, qui pouvait être pris dans les familles sacerdotales, sans que ce fût cependant une condition exclusive ; tous même ne pouvaient pas appartenir à la caste des prêtres. Sur le nombre de ceux qui avaient été élus, dix étaient choisis pour former une espèce de conseil administratif, dont il paraît que le proconsul désignait lui-même le président; c'était ordinairement l'asiarque de la métropole à qui ce titre était dévolu. Un passage d'Eusèbe montre qu'on désignait l'année par le nom de ce président (Hist. Eccl. 4, 15.) — Ceux de la ville d'Ephèse, par amitié et par considération pour saint Paul, l'engagèrent, dans l'affaire de Démétrius l'orfèvre, à ne point se présenter devant le peuple. On voit par là combien devait être grand le crédit de l'apôtre chez les populations païennes au milieu desquelles il demeurait.

ASIE. Sous ce nom par lequel nous désignons maintenant l'une des cinq grandes parties du monde, les anciens entendaient tour à tour, l'Asie entière (*v.* Hérodote), la partie de l'Asie soumise aux Romains jusqu'à l'Indus, puis l'Asie Mineure, enfin l'Asie propre. Ces deux dernières sont les seules qui soient expressément mentionnées dans l'Ecriture Sainte.

1° L'*Asie Mineure,* Natolie, ou le Levant, bornée au nord par l'Hellespont et le Pont-Euxin, à l'occident et au midi par la Méditerranée, avait environ 1,000 kilom. de long sur 850 de large, et renfermait les provinces de la Mysie, la Lydie, la Carie, à l'ouest; la Bithynie, la Phrygie, la Pisidie, la Pamphylie, et la Lycie à l'est des premières; plus à l'est encore, se trouvaient la Paphlagonie, la Galatie et la Lycaonie; enfin à l'extrême frontière orientale, le Pont et la Cappadoce.

2° L'*Asie propre*, que le roi Attale laissa par testament aux Romains, comprenait la Phrygie, la Mysie, la Carie et la Lydie. C'est là que se trouvaient les sept églises dont il est parlé dans l'Apocalypse, 1, 11. C'est de cette Asie qu'il est question lorsqu'il est dit que le Saint-Esprit défendit à Paul de prêcher l'Evangile en Asie, lors de son premier voyage dans le Nord, Act. 16, 6. C'est là que de faux apôtres parvinrent à détourner les âmes de l'affection et de la confiance qu'elles devaient à saint Paul, pendant qu'il était prisonnier à Rome, 2 Tim. 1, 15.; cf. encore Act. 2, 9. Dans le Nouveau Testament, on doit donc presque toujours entendre par le mot Asie, l'Asie propre.

L'Asie Mineure, à l'exception peut-être de la Lydie, fut primitivement peuplée par les descendants de Japhet, qui se la partagèrent en un très grand nombre de petites souverainetés. Les plus remarquables, avec les Etats de la Grèce qui avaient une commune origine, furent la Troade, la Lydie, le Pont et la Cappadoce. Il ne paraît pas que les Assyriens, ou Caldéens, aient jamais étendu leurs conquêtes jusque-là. Mais il n'en fut pas de même des armées perses : de là naquirent les guerres de ces derniers avec les Grecs. Sous Alexandre le Grand, et environ 330 ans avant Christ, les Grecs d'Europe s'emparèrent de l'Asie Mineure tout entière, après quoi elle tomba au pouvoir des Romains, et leur demeura soumise, du moins en partie, jusqu'aux invasions des Sarrasins; puis les Turcs en dépouillèrent les empereurs d'Orient. Depuis plus de trois cents ans le farouche musulman opprime ces magnifiques contrées, qu'il a presque réduites en désert.

Il n'est pas douteux que ce pays ne soit un de ceux que les prophètes appellent les îles de la mer, Es. 42, 10. 49, 1., etc. Le christianisme y fut généralement connu et adopté dès les jours des apôtres. Pendant longtemps un grand nombre d'Eglises y fleurirent et brillèrent d'un vif éclat; c'est là que se tinrent, entre autres, les fameux conciles de Nicée, d'Ephèse et de Chalcédoine. Main-

tenant la plupart de ces Eglises sont détruites, et celles qui subsistent encore sont dans un état déplorable; les sept Eglises de l'Apocalypse en particulier, ont toutes subi le sort qui leur fut annoncé par le Seigneur. *v.* les articles spéciaux, et Hartley, Voyage en Grèce et aux sept Eglises.

ASIMA, 2 Rois 17, 30.; c'est le nom de l'idole que se firent les gens de Hamath. On ne sait rien sur sa forme; quelques-uns lui donnent la figure d'un singe (cf. le latin Simia), d'autres celle d'un âne, d'un bœuf, du soleil, d'un agneau, d'un bouc, d'un satyre, du dieu Pan, etc. Les mages enfin pensent qu'Asima était l'ange de la mort, qui sépare les âmes des corps. Ce sont tout autant de conjectures.

ASKELON, capitale du pays des Philistins, sur la côte de la Méditerranée, à 25 ou 30 kilom. nord de Gaza sa rivale, à 15 kilom. sud d'Asdod, à 65 kilom. ouest de Jérusalem, et à 50 de Jaffa. Cette ville fut autrefois célèbre par son temple et son vivier poissonneux, l'un et l'autre consacrés à la déesse Dercéto, par ses produits en épices, en vin et en fruits excellents, et par ses oignons si fameux (d'où nos *échalottes, coepe ascalonicum*). C'était la plus forte des villes appartenant aux Philistins, ce qui n'empêcha pas qu'elle ne leur fût enlevée par la tribu de Juda, de même que Gaza et Hékron; mais les Philistins la reconquirent plus tard, Jug. 1, 18. 14, 19. Elle fut prise et saccagée par les Assyriens, détruite par les Caldéens, puis rebâtie. Alexandre le Grand s'en empara; puis les Juifs s'en rendirent maîtres de nouveau du temps des Maccabées. Am. 1, 8. Jér. 47, 5-7. Zach. 9, 5. Une Eglise chrétienne y fut fondée peu après l'ascension de notre Sauveur, et subsista durant plusieurs siècles, jusqu'à la funeste invasion des Sarrasins, 1191. Maintenant c'est à peine s'il reste quelques vestiges de cette ville ruinée, et quelques traces d'un port que le sable a comblé.

ASKENAS. Gen. 10, 3. Jér. 51, 27. Un des descendants de Japhet. La contrée qu'il habita paraît avoir été proche du pays de Gomer son père, et du royaume d'Ararat; mais c'est tout ce qu'on en sait de positif, et les interprètes varient beaucoup sur le lieu où ils doivent fixer sa descendance. Bochart fait observer que l'on rencontre ce nom dans plusieurs endroits de la Phrygie; il y a une ville Ascania, un sinus Ascanius, un lacus Ascanius, les insulæ Ascaniæ, etc. Quelques-uns supposent qu'Askénas, partant de l'Asie Antérieure, aura traversé l'Asie Mineure, où il aura en quelque sorte semé ces divers noms; puis, arrivés en Europe, ses descendants auraient pris deux directions différentes; les uns, franchissant les Alpes et les Pyrénées, auraient peuplé la Grèce, l'Italie et l'Espagne, leur langue nous serait conservée dans la langue basque; l'autre branche aurait suivi les côtes de la mer vers le nord, et aurait conservé le nom de son aïeul Gomer dans la dénomination de Cimbri, les Cimbres (les mêmes peut-être que les Gaëls, les Celtes, les Gaulois); leur langue nous aurait été conservée dans le dialecte du pays de Galles (province de Wales), elle a beaucoup de rapports avec la langue basque. Les Juifs, d'après leurs traditions, appellent l'Allemagne Askénas.

ASPÉNAZ, Dan. 1, 3. sq., capitaine des eunuques de Nébucadnetsar; chargé de présenter à son maître quelques jeunes Hébreux, beaux et bien faits, il lui présenta Daniel et ses trois compagnons, dont il changea les noms afin de leur en donner d'autres plus en rapport avec ceux des idoles babyloniennes. Les jeunes prisonniers lui demandèrent de n'être point contraints à manger des viandes sacrifiées, et Dieu inclina le cœur de cet officier, de telle sorte qu'il leur accorda un essai de dix jours, malgré les dangers auxquels il s'exposait en n'exécutant pas en tous points la volonté du monarque.

ASPERSIONS, *v.* Libations.

ASPHALTE ou bitume, hébr. *Hhémar.* Cette matière résineuse, semblable à de la poix fondue, sort de terre, soit comme une source, soit en filtrant à travers les crevasses dont le sol est parsemé. L'asphalte se trouve tantôt dans les montagnes, tantôt nageant à la surface des sources et des lacs de plusieurs contrées

de l'Orient; il flotte surtout en abondance sur les eaux de la mer Morte, dont les rives et le fond le vomissent en masses considérables, gras et foncé. La mer Morte, comme on sait, occupe maintenant la place où existait autrefois la vallée de Siddim, Gen. 14, 10., qui était remplie de puits de bitume, et le voyageur Mariti a trouvé sur la côte occidentale de ce lac de petits cratères pleins de cette substance continuellement en fusion; elle se solidifie dans les eaux lourdes et salées du lac auquel elle donne son nom, le lac Asphaltite, *v.* Mer Morte.

Lors de la construction de la tour de Babel, Gen. 11, 3, on se servit de bitume au lieu de mortier, et de tout temps les habitants de la Babylonie l'ont employé pour le même objet. Le voyageur Balbi rapporte que dans le désert de Bagdad, il y avait un lac tellement plein de bitume, que si les habitants des contrées environnantes n'avaient pas été le recueillir pour fabriquer des tuiles, ou construire des maisons, il y aurait eu bientôt tout autour du lac des montagnes de bitume devenu solide. Dans l'île de Zante, on trouve également de ces puits d'asphalte, et l'on a remarqué que ce bitume, employé comme ciment, devient si tenace et si durable, lorsqu'il a été séché au soleil, qu'il est plus facile de briser que de séparer les pierres qu'il sert à lier. Pline le naturaliste, raconte que les Egyptiens se servaient d'asphalte pour enduire leurs petites barques de papyrus, et pour empêcher les eaux du Nil d'y pénétrer. Cette coutume paraît être fort ancienne, car déjà nous lisons dans la Bible que le petit vaisseau ou coffret de jonc (papyrus), dans lequel l'enfant Moïse fut exposé sur le Nil, était enduit de poix et d'asphalte; et, longtemps auparavant, l'arche de Noé avait été garantie des eaux du déluge par une précaution semblable, Gen. 6, 14. Ex. 2, 3.

ASPIC. 1° Ce serpent (hébreu *Pèthen*) est mentionné six fois dans l'Ancien Testament; dans cinq de ces passages, Deut. 32, 33. Job. 20, 14. 16. Ps. 58, 5. Es. 11, 8. Jér. 8, 17. les Septante le traduisent par *aspic*, et dans le 6e, Ps. 91, 13., ils le rendent par basilic, sans avoir cependant aucune raison pour faire cette différence. Une espèce de serpent qui, chez les Arabes, porte encore le nom de Béten et que quelques savants croient être le Pèthen de la Bible, a environ un pied de longueur, et une grosseur proportionnée; sa peau est couverte de taches de diverses couleurs, de noires et de blanches; il est ovipare, et si venimeux que sa morsure tue en très peu de temps, en faisant enfler le corps, et produisant une gangrène générale. Le célèbre voyageur Hasselquist rapporte à peu près la même chose d'un autre serpent appelé aspic par les Grecs de l'île de Chypre, et dont le venin, dit-il, est le plus violent qui soit connu en Orient. Il est très possible que ce soit le même que le Béten des arabes, ou du moins une espèce de la même famille. Les habitants de l'île de Chypre le représentent comme privé de l'ouïe, et lui ont donné à cause de cela le surnom de *sourd*, parce qu'aucun charme ne saurait dompter sa méchanceté. Jérémie nous dit la même chose, 8, 17., que ce serpent est le plus malicieux et le plus dangereux de tous, qu'on ne peut ni l'apprivoiser, ni le mettre hors d'état de nuire, comme on le fait avec d'autres espèces, et dans le Ps. 58, 5. 6., il est encore appelé *sourd* à la voix des enchanteurs et du charmeur.

Les voyageurs qui ont visité l'Orient racontent des traits étonnants de l'adresse et du pouvoir dont certaines personnes, hommes ou femmes, font preuve pour dompter et presque apprivoiser les serpents. Cet art, pratiqué dans l'antiquité par les Marses et les Psylles, qui habitaient la portion de l'Afrique comprise entre la mer Rouge et la Méditerranée, est encore connu, mais gardé secret, chez les Egyptiens, les Arabes, les Indous, et d'autres peuples de ces contrées. Le fait est suffisamment constaté pour être hors de doute; mais depuis deux mille ans, malgré toutes les recherches qu'on a faites, rien n'a transpiré sur les mystérieux moyens employés pour obtenir d'aussi singuliers résultats : c'est une espèce d'art et de gagne-pain que certaines familles possèdent seules, et qu'elles transmettent à leurs descendants comme elles l'ont reçu de leurs an-

cêtres. Tout ce qu'on a pu observer, c'est que les charmeurs se nourrissent volontiers de serpents, crus ou cuits, et qu'ils en font des soupes pour leur nourriture ordinaire ; ils en mangent surtout lorsqu'ils se proposent une de leurs exécutions, expéditions ou représentations ; et le sheik de leur tribu ou de leur village les bénit en prononçant sur eux certaines formules accompagnées de cérémonies mystérieuses. — Les charmeurs de serpents ne s'occupent jamais d'apprivoiser d'autres animaux venimeux, tels que les lézards ou les scorpions ; il y a pour chacune de ces spécialités des personnes spéciales qui n'empiètent pas sur les attributions les unes des autres.

2° Quant à la plante d'aspic, Cant. 1, 11. 4, 13. 14., *v.* Nard.

ASSEMBLÉE. C'est ainsi que doivent se traduire les deux mots d'origine grecque *église* et *synagogue; v.* ces deux mots. L'Ancien Testament parle fréquemment de l'assemblée de l'Eternel, de l'assemblée des saints et des justes, des anciens de l'assemblée, et de l'assemblée dans un sens absolu, comme le Nouveau Testament dit l'Eglise de Dieu, l'Eglise des premiers-nés dont les noms sont écrits dans le ciel, les anciens de l'Eglise, ou aussi l'Eglise dans un sens absolu, sans autre désignation ; cf. Nomb. 27, 17. Act. 20, 28. Ps. 89, 5. 1, 5. Hébr. 12, 23. Lév. 4, 15. Jacq. 5, 14. — Le terme hébreu qu'on a rendu par assemblée, aussi bien que le terme grec dont on a fait celui d'Eglise, s'applique d'ailleurs à une réunion d'hommes quelconque, soit religieuse, soit politique, soit autre, Gen. 49, 6. Ps. 22, 16. Act. 19, 32 ; il veut dire simplement une multitude, Gen. 28, 3. 1 Sam. 17, 47. Jér. 6, 11, ou bien le peuple d'Israël en masse. Ex. 16, 3. Nomb. 10, 3. 20, 6. Néh. 5, 7. Lév. 4, 21. 10, 17. 16, 33. Mais son sens le plus habituel est celui que nous avons signalé d'abord.

ASSIR, 1 Chr, 3, 17., *v.* Salathiel.

ASSOS, port de mer sur la côte nord-ouest de l'Asie Mineure, au sud de Troas, et vis-à-vis de l'île de Lesbos. L'apôtre Paul y aborda lors de son quatrième voyage à Jérusalem, Act. 20, 13. 14. ; mais il n'est pas question d'une église chrétienne dans cette ville avant le huitième siècle.

ASSUÉRUS, 1° Dan. 9, 1., doit être *Astyage le Mède*, fils du vaillant Cyaxare, qui concourut au renversement de l'empire des Assyriens et à la destruction de Ninive ; il fut père de Darius le Mède et de Mandane, et grand-père de Cyrus. (601 av. C.)

2° Esdr. 4, 6., c'est *Cambyse*, roi de Perse, 529 av. C. Il succéda à son père Cyrus, et régna sept ans et cinq mois. A peine fut-il monté sur le trône que les Samaritains le sollicitèrent d'empêcher la reconstruction du temple de Jérusalem, et quoiqu'il ne leur accordât pas officiellement leur demande en publiant un décret formel de révocation, les travaux commencés restèrent suspendus tout le temps de son règne. Ce prince, en général, ne fut célèbre que par sa violence, sa folie et sa cruauté. Après avoir fait avec succès la guerre d'Egypte, il perdit son armée dans les déserts de la Lybie par son obstination à vouloir envahir l'Ethiopie. Dans sa rage il fit tomber la tête de ses principaux officiers, celle de son frère, et même celle de sa sœur. Apprenant que le mage Patizithes, auquel il avait confié le gouvernement en son absence, en avait profité pour placer sur le trône son propre frère, mage comme lui, Smerdis, qu'il donnait pour Smerdis le frère de Cambyse, celui-ci hâta son retour dans son royaume. On dit qu'en traversant la Judée, il assouvit sur les malheureux Juifs la fureur qui l'animait ; mais près du mont Carmel, il se blessa lui-même de son épée, en descendant précipitamment de son cheval, et comme il se sentait mourir, il réunit ses officiers, leur déclara qu'il avait fait mourir lui-même son propre frère Smerdis, et que celui qui occupait maintenant le trône n'était qu'un imposteur, et les engagea fortement à venger et punir cette usurpation. *v.* Artaxercès 1°. — Que ce Cambyse soit l'Assuérus dont il est parlé Esd. 4, et Smerdis le mage, l'Artaxercès mentionné immédiatement après, c'est un point sur lequel il ne saurait y avoir de doute, puisqu'il n'y a eu que ces deux rois entre Cyrus

qui donna l'édit en faveur des Juifs, et Darius *qui le confirma.*

3° *Enfin*, l'Assuérus dont il est parlé dans le livre d'Ester et qui fut le mari de cette belle et pieuse Juive. On a essayé de toutes sortes de conjectures, et l'on a cherché un peu partout quel était le roi de Perse auquel pouvait le mieux se rapporter, sous le point de vue historique, le peu que nous savons de cet Assuérus. On en a fait tour à tour Cambyse, Smerdis, Darius fils d'Hystaspe, Darius Nothus, Artaxercès Mnémon, et enfin le fameux Xercès, et Artaxercès Longuemain. L'histoire profane ne nous donne aucune indication qui puisse nous mettre sur la voie ; nulle part il ne nous est parlé d'un roi perse, époux d'une Israélite Ester; nulle part nous ne voyons un premier ministre Haman disgracié et remplacé par un Juif Mardochée. Les Grecs et les Romains, qui seuls nous ont conservé l'histoire de la Perse, ne font nulle part mention du massacre projeté des Juifs de la dispersion ; mais leur silence sur ce point ne prouve rien : il tient à ce qu'ils avaient assez d'autres choses à nous raconter, quand ils voyaient l'Orient se ruer sur l'Occident par millions d'hommes, et les principes des gouvernements se discuter dans de sanglantes batailles. Ester pâlissait devant Marathon peut-être, et Mardochée devant Salamine. Mais Ester a été la première femme d'un roi perse, et Mardochée son premier ministre. Qui est ce roi ? La plupart des interprètes semblent, au milieu de toutes les suppositions que nous venons d'énumérer, hésiter entre Xercès et Longuemain. C'est donc très probablement de l'un de ces deux rois qu'il est question, et les raisons que l'on met en avant pour Xercès paraissent l'emporter encore de beaucoup sur celles qui prouvent en faveur d'Artaxercès Longuemain. En effet, ce dernier (*v.* notre article) a été contemporain de Néhémie; sa femme parut s'intéresser à lui, Néh. 2, 1., et l'on ne comprendrait pas comment, si cette femme était Ester, Néhémie ne l'aurait jamais nommée, ne fût-ce qu'en passant ou pour lui donner un témoignage public de la reconnaissance de ses compatriotes, dont elle avait protégé la vie contre les tentatives de leur oppresseur. D'ailleurs, on ne saurait pas non plus où placer l'histoire d'Ester sous le règne de cet Artaxercès : serait-ce pendant que Néhémie était à la cour ? mais comment Ester eût-elle souffert jusqu'alors cet asservissement des Juifs dont se plaint l'échanson ? serait-ce après la faveur accordée à Néhémie de retourner à Jérusalem pour en rebâtir le temple et les murailles ? mais cette faveur même était une garantie qui devait rendre impossibles les machinations d'Haman contre les Hébreux dispersés. Ces motifs, joints à la circonstance que cette histoire tout entière cadre mieux avec l'histoire de Xercès et avec la chronologie, nous paraissent décisifs autant qu'il peut y avoir quelque chose de décisif en pareille matière. Le fameux Xercès aurait été l'époux de la cousine de Mardochée (485-465 av. C.). Le caractère cruel, capricieux, voluptueux, bizarre, de ce prince est le même dans les livres d'Hérodote et dans le livre d'Ester : là nous le voyons faisant frapper et emprisonner la mer qui a détruit son pont de bateaux; ici, par une boutade sans motifs, nous l'entendons livrer, donner le peuple juif tout entier à Haman pour qu'il en fasse « comme il lui plaira » Est. 3, 11. Là ce prince farouche se prend à verser des larmes en contemplant son immense armée du haut d'une colline, à la pensée que, dans un siècle, il n'existera plus un seul de ces innombrables guerriers; ici de même, en apprenant les représailles sanglantes des Juifs révoltés à Susan, Assuérus paraît ému et voudrait venger les familles en deuil (cf. Est. 9, 11. 12. Hérodote 7, 33. 37. Justin 2, 12. Strabon 14, etc.). Pour ce qui regarde la chronologie, on peut encore comparer Est. 1, 3. 2, 16. avec Hérod. 7, 7.

ASSUR, Gen. 10, 11. 22., fils de Sem, et père des Assyriens. Moïse raconte l'origine de l'Assyrie à l'occasion du royaume de Nimrod. Assur, probablement avec une colonie, ou avec une tribu mécontente, partit de Sinhar, où Nimrod exerçait son pouvoir absolu, et s'en vint fonder les royaumes de Ninive, etc. Il faut aussi quelquefois entendre sous ce nom le

royaume même d'Assyrie, comme Osée 14, 3. *v.* l'art. suiv. et Nimrod.—Dans le passage cité de la Genèse, d'autres commentateurs, et notamment Schrœder, traduisent : «Nimrod sortit vers Assur ; » c'est-à-dire qu'après avoir fondé le royaume de Babylone, son vaste génie fonda un second royaume, celui d'Assyrie, dont Ninive fut la capitale. La question est indécise.

ASSYRIE, ancien royaume de l'Asie, borné au nord par les montagnes de l'Arménie, à l'est par la Médie et la Perse, au sud par la Suziane, province perse, et la Babylonie ; à l'ouest enfin par le Tigre (Hiddekel), dans lequel se jettent le Lycus, le Capros, le Gorgus et le Silla, quatre rivières qui parcourent l'Arménie dans une direction sud-ouest. Les villes les plus célèbres de ce royaume furent Ninive, Résen, Calah, Bessarah, Ctésiphon, sur la rive orientale du Tigre, Arbèle et Artémita, encore plus à l'orient. Ninive était le centre général du commerce entre l'Occident et l'Orient. Cf. 2 Rois 17, 24. 18, 11. 2 Chr. 33, 11. Es. 7, 20. 10, 8. 9. 22, 6. L'Assyrie est appelée le pays de Nimrod, Mich. 5, 6. Ses habitants avaient une grande réputation de richesse, Ez. 23, 6. 17. 23; ils étaient orgueilleux, Es. 10, 12. Zach. 10, 11., et redoutables, Nah. 2, 11. 12. Cette contrée porte de nos jours le nom de Kourdistan; depuis deux cents ans ce n'est plus guère qu'un vaste désert, par suite des luttes sanglantes qu'y ont entretenues pendant de longues années tant et de si puissants peuples.

Après avoir dit que le royaume d'Assyrie fut fondé par Nimrod, l'Ecriture n'en reparle plus jusqu'au jour de la mission de Jonas le prophète, 840 ans av. C.; puis nous voyons un roi assyrien, nommé Pul (Sardanapale II), attaquer le pays de Canaan, environ soixante-dix ans après Jonas, vers 770, 2 Rois 15, 19. Peu après, Tiglath-Piléser, 2 Rois 16, 7. 2 Chr. 28, 16., autre roi d'Assyrie, envahit la portion de la Judée qui était sur la rive gauche du Jourdain, ce qui n'empêcha pas Achaz de contracter une alliance avec lui. Tiglath-Piléser eut pour successeur son fils *Salmanassar*, qui s'empara de la Samarie et emmena captives les dix tribus d'Israël 722 av. C., 2 Rois 17, 5. 18, 9. Le royaume même de Juda lui fut rendu tributaire, 18, 7.; la Médie et la Perse lui furent également assujettis, 18, 11. Sanchérib, son fils, monta sur le trône à sa place 714 av. C. Après une heureuse expédition contre l'Egypte, il entreprit aussi, mais sans succès, la conquête de Juda et le siége de Jérusalem sous Ezéchias, 2 Rois 18, 13. 19, 36. Es. 37. Mis à mort par ses deux aînés, il fut remplacé par son troisième fils Esar-Haddon, Es. 37, 38. 2 Rois 19, 37., appelé Osnapar Esd. 4, 10., et qui fit prisonnier Manassé, roi de Juda. L'Ecriture nomme encore Sargon, Es. 20, 1., dont le règne assez court doit se placer probablement entre ceux de Salmanassar et de Sanchérib.—A l'exception de ce dernier (Hérod. 2, 141), aucun de ces rois ne paraît dans les auteurs profanes.

Les derniers rois d'Assyrie ne sont pas nommés dans l'Ecriture. Le successeur d'Osnapar fut son fils Saosduchinus, qu'on suppose être le Nabuchodonosor du livre de Judith : son règne fut d'environ vingt ans. Après lui vint Chyniladanus, contemporain de Josias, roi de Juda. Ce prince efféminé vit son empire démembré par Nabopolassar, un de ses généraux, qui se déclara roi de Babylone, dont il était satrape; Babylone, depuis une cinquantaine d'années, appartenait aux Assyriens. Nabopolassar, s'étant allié avec Cyaxare, roi des Mèdes, attaqua le roi d'Assyrie, s'empara de Ninive, trancha les jours de Chyniladanus, et mit ainsi fin à l'antique royaume de Nimrod le chasseur. — *v.* Ninive.

ASTARTÉ, *v.* Bahal et Caldéens.

ASTRES. Le soleil, la lune et les étoiles sont appelés, dans l'Ecriture, l'armée des cieux, l'armée de l'Eternel. C'est le plus magnifique spectacle que Dieu ait donné à notre terre ; il est digne de l'admiration des hommes, et doit élever leurs cœurs vers l'Etre suprême, créateur de ce vaste univers. Mais comme la pauvre créature, pécheresse et corrompue depuis la chute, ne saurait admirer sans être tentée d'adorer et de rendre un culte, l'Esprit-Saint qui, dans les trois premiers chapitres de la Genèse, semble avoir ren-

fermé le plus sublime manuel de dogmatique, a pris soin de raconter la création de ces divers luminaires auxquels Dieu n'a donné l'existence que pour l'agrément et l'utilité de l'homme. Ces astres ne sont point des dieux, ce sont des choses créées qui s'en iront et s'envieilliront; ces astres ne sont que des serviteurs de Dieu, destinés à l'usage de l'homme; un jour ils passeront, mais l'homme vivra éternellement. Les peuples, sans connaissance du vrai Dieu, sont tous arrivés à une *astrolâtrie,* qui est bien la plus concevable et la plus noble des idolâtries, mais qui n'est cependant qu'une idolâtrie. L'éclat, la beauté de ces astres, leur influence réelle, mais éloignée, sur l'ordre du monde, la fixité des uns, la régularité des autres dans leur cours, le retour des saisons qui en dépend, les effets de la lune sur quelques maladies, en un mot, tout ce qu'il y a en eux de grand et de mystérieux, leur a fait attribuer, par différents peuples et dans presque tous les temps, une force, une connaissance, une espèce de vie, une action, une influence magique sur les destinées de ce monde, bonne ou mauvaise suivant la constellation sous laquelle tel homme est né, suivant la conjonction d'étoiles dans laquelle telle entreprise se forme ou s'exécute; de là *l'astrologie* si généralement crue des anciens, et même de quelques modernes (Bodin, de Thou, Montaigne), et dont l'Ecriture nous montre des traces chez les Babyloniens, q. v. Es. 47, 13. Dan. 1, 20. Les Juifs semblent avoir puisé dans leur captivité de soixante et dix années, quelques idées astrologiques; Philon fait à cet égard une profession de foi très explicite, et les rabbins plus modernes ne se sont pas fait faute des mêmes erreurs. Maïmonides en particulier, estime qu'entre les sages il ne peut pas y avoir deux opinions pour ce qui regarde les astres: chaque herbe doit avoir son étoile particulière, chaque homme de même, sans toutefois que sa liberté morale en soit atteinte ni détruite; les astres n'ont d'influence que sur les choses extérieures, sur le corps, la santé, la génération et la corruption des êtres. On trouve à la vérité, dans l'Ecriture, des passages où les astres sont traités comme des créatures intelligentes, invitées à louer le Seigneur, capables de recevoir des ordres et d'y obéir, exerçant même une espèce d'influence particulière sur les produits du sol, Job 9, 7. Ps. 148, 3. Deut. 33, 14. Ps. 104, 19., etc. Mais tous ces passages sont pris dans un sens poétique, et ne peuvent pas plus favoriser l'astrologie, que tant d'autres passages où la terre, l'herbe, les eaux sont personnifiées, ne prouvent que ces objets soient effectivement animés. Moïse se prononce très fortement contre le penchant à l'astrolâtrie; il interdit au peuple de Dieu de se faire aucune espèce d'image ou d'effigie « de peur, ajoute-t-il, qu'élevant tes yeux vers les cieux, et qu'ayant vu le soleil, la lune et les étoiles, toute l'armée des cieux, tu ne sois poussé à te prosterner devant elles, et que tu ne les serves, vu que l'Eternel ton Dieu les a données en partage à tous les peuples qui sont sous tous les cieux, » Deut. 4, 19. Et Job, parlant de la supposition où il aurait pu se laisser aller à adorer le soleil qui brille et la lune qui marche noblement, dit: « C'eût été une iniquité toute jugée, car j'eusse renié le Dieu d'en haut, » 31, 26. 28.

Quant à *l'astronomie* des Hébreux, elle ne paraît pas avoir été fort avancée, non plus que celle des autres peuples de l'antiquité. Elle reposait sur les observations que les pâtres pouvaient faire en gardant leurs troupeaux dans de vastes steppes dont aucune montagne ne bornait l'horizon: de là vient aussi que la plupart des noms que les constellations ont reçus, sont empruntés à la vie champêtre de ces premiers astronomes, le Bélier, le Taureau, etc. Les patriarches ont déjà senti leurs cœurs s'émouvoir à la contemplation des beautés célestes, cf. Gen. 15, 5. 37, 9., et leur langue emprunta plus d'une figure à la langue des cieux. Le soleil et la lune furent distingués naturellement au milieu des autres habitants de l'espace, à cause de leur grandeur et de leur éclat, cf. Gen. 1, 16., et la lune amena la première division du temps en mois et années (q. v.). On célébrait chaque nouvelle lune par des fêtes

solennelles; cf. Ps. 81, 4. 1 Sam. 20, 5. etc.

Les principales étoiles ou constellations mentionnées dans la Bible, sont: l'étoile du matin, Vénus, Es. 14, 12. cf. Ap. 2, 28. 22, 16., la Grande Ourse, ou le Chariot, Job 9, 9.; Orion, ibid. 38, 31, et Amos 5, 8., les Pleïades, ou la Poussinière, Job, 9, 9. Amos 5, 8.; la Petite Ourse avec les étoiles (sans doute les trois étoiles courbées en arc dont la dernière marque le pôle), Job 38, 32.; le Serpent traversant, 26, 13., peut-être le Dragon entre la Grande et la Petite Ourse; les Gémeaux, Castor et Pollux, Act, 28, 11. Quant à une division des astres en comètes, étoiles fixes et planètes, il n'en est parlé nulle part dans l'Ecriture, et le passage Jude 13 n'a qu'un sens tout à fait figuré.

Les Egyptiens, les Caldéens, les Babyloniens, d'autres peuples dont la configuration géographique et les vastes plaines étaient plus favorables à l'observation des astres, et ceux qui, cherchant leur vie dans le commerce et dans la navigation, devaient avoir l'astronomie pour alliée, ont à cet égard laissé les Hébreux bien en arrière. C'est en Egypte que, d'après Hérodote, on aurait découvert la véritable année solaire, et les habitants de ce pays auraient, d'après Dion Cassius, trouvé la division en semaines de sept jours dans le nombre des planètes. Cette dernière assertion cependant est plus que douteuse, car il est très probable que la semaine était connue dès les jours de la création, et qu'elle se sera conservée au moins comme tradition, et comme division du temps, chez tous les descendants de Noé.

Mais quelque reculés qu'aient été les Hébreux dans la science de l'astronomie, il est remarquable qu'aucun de leurs livres sacrés ne renferme une seule erreur sur ce sujet; on y découvre au contraire, avec étonnement, une science ou préscience de la véritable astronomie, qui montre à l'évidence l'intervention de l'Esprit de vérité qui a conduit la plume des historiens comme celle des prophètes. Tous les peuples ont compté le nombre des étoiles, et les premiers télescopes ont bien servi cette opération; mais la Bible nous dit qu'elles sont innombrables, et Herschel l'a prouvé. « Comme leur nombre, dit-il, croît *indéfiniment* à mesure que les instruments se perfectionnent, on peut dire, par expérience, que ce nombre est infini dans toute l'étendue du sens qu'on voudra donner à ce mot. » Il estime qu'une nébuleuse est un groupe qui ne renferme pas moins de vingt mille soleils. Ailleurs la Bible nous parle de la terre comme d'un globe, Es. 40, 22. Job 26, 10. Prov. 8, 27: ailleurs encore elle nous la montre suspendue dans le vide, Job, 26, 7, : autant de notions inconnues des anciens, et qui eussent passé pour hérétiques en cour de Rome, aussi bien que le mouvement de la terre de Galilée. Le passage, Luc 17, 31. 34., où le glorieux avénement de notre Seigneur est annoncé comme devant avoir lieu pour les uns de jour, pour les autres de nuit, semble encore supposer la rotation de la terre et le mouvement diurne. Nous n'insisterons pas davantage sur cette idée; un maître habile l'a développée de manière à ne rien laisser désirer, M. Gaussen, dans sa *Théopneustie,* pages 172 et suivantes.

ASTROLATRIE, *Astrologie, Astronomie, v.* l'article précédent.

ASYNCRITE, Rom. 16, 14., est inconnu. Les Grecs le font évêque d'Hyrcanie.

ATAD, Cananéen qui possédait une aire dans le lieu qui fut appelé Abel-Mitsraïm (deuil d'Egypte), en suite du deuil que les fils de Jacob et les Egyptiens menèrent sur ce patriarche, Gen. 50, 11., *v.* Abel-Mitsraïm.

ATHALIE (heure de l'Eternel). On devrait écrire *Hathalie;* mais Racine a immortalisé une orthographe fautive, et peut-être plus harmonieuse; c'est presque maintenant le seul nom connu de cette méchante reine. Elle était petite fille de Homri, et fille d'Achab et de Jézabel; elle épousa Joram roi de Juda, et sut entraîner à l'idolâtrie son époux, et son fils Achazia, 2 Rois 8, 18. 26. (884 av. C.). La révolution de Jéhu ayant fait périr la famille entière d'Achab, et avec elle Achazia, qui se trouvait alors à Samarie, Athalie s'empara du trône laissé vacant

par la *mort* de son fils et, pour s'en assurer la possession, elle extermina toute la race royale. Joas, son petit-fils, encore à la mamelle, échappa seul au massacre, grâces aux soins d'une tante, Jéhosébah, sœur de son père. Caché dans le temple, et secrètement élevé pendant six ans par son oncle Jéhojadah, souverain sacrificateur, il est proclamé roi à l'âge de sept ans. Les cris de vive le roi! éveillent l'attention de la régente usurpatrice; elle accourt, elle regarde, elle voit dans le temple un roi déjà oint de l'huile sacrée et assis près de la colonne selon la coutume des rois; les capitaines, les sacrificateurs et tout le peuple font entendre des cris de joie qui se mêlent au bruit retentissant des trompettes. Elle s'écrie conjuration! conjuration! elle déchire ses vêtements, elle voudrait recourir aux quelques créatures qui lui sont restées fidèles; mais sa dernière heure a sonné: seulement le souverain sacrificateur ne permettra pas qu'on mette à mort cette profane dans la maison de l'Eternel; on la chasse du temple, et en rentrant dans son palais, elle trouve le châtiment qu'elle a si justement mérité, 2 Rois 11. 2 Chr. 23.

ATHENES, ville célèbre de la Grèce, située dans une plaine délicieuse, à environ 40 kilom. est de Corinthe. Elle passe pour avoir été bâtie 1580 ans avant la naissance de Jésus, c'est-à-dire à peu près au temps du séjour de Moïse en Egypte; mais il est probable que c'est placer cette origine quelques siècles trop tôt. Athènes fut d'abord gouvernée par des rois de la famille de Cécrops, égyptien, son fondateur. Au bout de 487 ans, à la mort de Codrus, les Athéniens se donnèrent pour chefs les Archontes, espèce de magistrats nommés d'abord à vie, puis pour dix ans seulement, puis enfin pour un an, et dont le pouvoir ressemblait beaucoup à celui des rois. Ils finirent par se constituer en démocratie pure, sous Solon, vers 588. Quatre siècles plus tard, les Athéniens, qui étaient tombés sous la puissance des rois de Macédoine successeurs d'Alexandre, subirent avec eux le joug des Romains; ils le portaient encore aux jours de notre Seigneur.

Athènes brilla de bonne heure, au sein du monde idolâtre, par ses succès dans les sciences et dans les arts. Peu de villes donnèrent le jour à plus d'hommes illustres, et jouirent de plus de gloire. La littérature et les beaux arts y survécurent à la ruine de sa puissance et de sa liberté: Athènes demeura longtemps le centre des sciences, et de toutes parts on allait à l'école de ses grands maîtres, puiser cet atticisme dont les Romains eux-mêmes faisaient tant de cas. Ce fut aussi l'une des villes où le paganisme prit le plus de développements, et où il se formula de la manière la plus précise. Jaloux d'adorer tous les dieux, sans en excepter aucun, les Athéniens avaient, par surcroît de précaution, élevé un autel *au Dieu inconnu*, Act. 17, 23., ou plutôt *à un* dieu inconnu. Peut-être même existait-il plusieurs autels consacrés aux divinités étrangères et inconnues. Saint Paul, avec cette habileté, cet à propos, cette argumentation *ad hominem* qui le caractérise à un si haut degré comme orateur, rattache à ce fait qu'il a sous les yeux, et qui est bien connu des Athéniens, tout ce qu'il veut dire à cette population légère et distraite. Il ne veut pas leur annoncer quelque nouvelle étrange, inattendue; mais ce Dieu inconnu dont les Athéniens semblent attendre qu'il se manifeste, saint Paul le connaît et veut le leur faire connaître aussi. Ses auditeurs, d'accord avec Paul sur le point de départ, et piqués par la curiosité de savoir quelles conclusions il tirera de ses prémisses, l'écoutent avec attention, et entendent l'Evangile; mais, comme toujours, peu d'entre eux le reçurent, et lorsque l'apôtre vint à parler de la résurrection, ils se dispersèrent en se moquant. Quelques-uns crurent la Parole, Denys l'aréopagite, Damaris, et d'autres; la plupart la rejetèrent.

Athènes, au temps de Paul, était déjà à une *époque* de décadence. Conquise par Sylla, elle avait vu détruire ses plus beaux édifices; elle languit jusqu'aux temps d'Adrien qui s'efforça de lui rendre son premier lustre. Sa chute graduelle a été ensuite l'effet des troubles du moyen âge. Ce n'est plus maintenant

qu'une ville de 14 à 18,000 âmes; mais sa population tend à augmenter de nouveau. Résidence royale, elle a vu depuis quelques années s'élever des édifices plus somptueux que les cabanes et les ruines qui l'ornaient seules il y a peu d'années. Le peuple travaille courageusement à sortir de sa misère, et le gouvernement le seconde de tout son pouvoir. — On trouve dans la contrée peu de bêtes à cornes, mais beaucoup d'ânes, de chevaux, de mulets, et quelques chameaux, (voir dans le *Morgenland* de 1839, trois lettres écrites d'Athènes, par Woringer, p. 273, 300, 342, et les Voyages de Hartley en Grèce).

ATTALIE, ville maritime de la Pamphylie, à l'embouchure du fleuve Kattarrhactes, et résidence principale d'un préfet de Rome; elle portait le nom d'Attale Philadelphe, roi de Pergame, son fondateur; elle subsiste encore de nos jours sous le nom de Antali, et n'est pas sans importance. Paul et Barnabas y passèrent en allant de Perge à Antioche, Act. 14, 25.; mais nous ne savons rien de plus sur l'histoire religieuse de cette ville, sinon qu'au cinquième et au sixième siècle, il s'y trouvait un évêque.

ATTIRSATHA, Néh. 8, 9. 10, 1., surnom de Néhémie, tiré de son emploi; il signifie *échanson du roi. v.* Néhémie.

AUGUSTE, Luc 2, 1., d'abord appelé Caius Octavius, était petit-fils de Julia, la sœur de Jules-César. Son grand oncle l'avait adopté pour son fils, et le déclarait par son testament, son principal héritier. Le jeune Octave, poussé par une ambition excessive qui le faisait aspirer à la domination de sa patrie, prit une part active aux guerres qui déchiraient la république romaine, et déploya tout ensemble beaucoup de hardiesse, de ruse et de cruauté. Il sut se défaire de ses ennemis en les détruisant les uns par les autres, jusqu'à ce qu'il ne lui resta plus qu'un seul adversaire, le consul Marc-Antoine. Il le vainquit à la bataille d'Actium, et se fit dès lors adjuger par le sénat de Rome, le pouvoir suprême avec le titre d'*Imperator* (général victorieux), ceux de roi et de dictateur étant odieux au peuple romain, et celui de consul ne suffisant pas à l'ambition d'Octave, parce qu'il ne conférait cette dignité que pour un an, et qu'Octave entendait bien ne pas se dessaisir du pouvoir. Il fut aussi nommé Auguste, et même Père de la patrie; il prit en outre le nom de César qu'il légua à ses successeurs. Dans la suite il fit sans doute semblant d'abdiquer, il offrit même sa démission au sénat; mais il choisissait bien son temps, ce n'était qu'une comédie: il avait gagné le sénat par des flatteries et des largesses, le peuple par sa modération et sa douceur, l'armée par les succès de ses généraux. Son pouvoir fut ainsi trempé à neuf et consolidé pour la vie; le sénat et le peuple ne furent plus qu'une machine dont il tenait tous les fils, et qu'il conduisait comme il voulait. Il conserva au gouvernement les anciens noms et les anciennes formes, sachant bien que ces hochets (puisque hochets il y a), ont plus d'empire sur l'esprit des peuples, que les constitutions elles-mêmes; il laissa au peuple le droit d'élire les principaux magistrats, et au sénat la nomination des gouverneurs des provinces, à l'exception de celles qui étaient exposées aux attaques de l'ennemi, et dans lesquelles par conséquent les légions se trouvaient réunies: c'était se faire la part du lion. Son plus grand soin était de rendre sa domination insensible, afin de ne pas irriter un peuple qui avait répandu son sang pour la république; il séduisit les Romains par ses manières et par sa politique, et les laissa croire à la liberté lorsque déjà son gouvernement n'était plus qu'une complète tyrannie.

Son siècle fut l'époque des plus beaux génies, soit dans le domaine des lettres, soit dans l'art de l'administration et de la guerre: les noms des Tite-Live, des Virgile, des Horace et des Mécènes dans la littérature, des Agrippa, des Drusus, des Tibère dans la science des batailles, répandent un éclat immortel sur ce règne despotique.

Auguste eut encore l'honneur et le bonheur de faire, pour la troisième fois depuis la fondation de Rome, fermer le temple de Janus, qui restait ouvert en temps de guerre; mais cette paix ne fut pas obtenue sans de violents combats: il

fallut en livrer en Afrique, en Asie, dans les Gaules et en Espagne, où les légions eurent bien de la peine à soumettre les Cantabres. Ses armes soumirent encore l'Aquitaine, la Pannonie, la Dalmatie, l'Illyrie, et continrent les Daces, les Numides, les Ethiopiens. Il fit une alliance avec les Parthes, qui cédèrent l'Arménie, et rendirent les drapeaux enlevés à Crassus et à Antoine dont les armées avaient été taillées en pièces. Cet hommage rendu à Auguste par les barbares, fut imputé à celui-ci par les Romains comme un véritable triomphe. Il eut à combattre aussi les Germains sur lesquels il remporta divers avantages, mais qui lui firent éprouver un échec terrible par le massacre de l'armée commandée par Varus. Ce revers causa la plus vive douleur à l'empereur, qui s'écria plus d'une fois : « Varus, Varus, rends-moi mes légions ! » Tibère effaça par ses triomphes la défaite de ce général qu'il vengea cruellement.

Les jours de l'empereur furent deux fois menacés par le fer des conspirateurs: la première fois, au commencement de son règne, la deuxième vers la fin. Cinna, qu'Auguste avait comblé de ses bienfaits, était à la tête de cette dernière conjuration. Auguste informé de la chose, fit venir auprès de lui le coupable, lui pardonna généreusement en lui témoignant beaucoup d'affection, et le fit même consul pour l'année suivante. Ce noble procédé désarma tous les complices, et porta au plus haut degré l'amour et l'admiration du peuple romain pour son chef. Dès lors il n'eut plus d'ennemis, ni au dedans ni au dehors ; sa douceur, sa clémence, son amour pour la justice lui avaient gagné tous les cœurs. Nous avons vu sa conduite à l'égard d'Archelaüs (*v.* cet article) ; ce fut encore lui qui fit donner à Hérode, par le sénat romain, la couronne de la Judée, et il y ajouta plus tard la tétrarchie de Zénodonus : il voulut faire lui-même l'éducation d'Alexandre et d'Aristobule, fils d'Hérode, et leur donna des appartements dans son propre palais. On comprend, d'après cela, combien Auguste dut être affligé lorsque, dans la suite, Hérode versa le sang de ces deux jeunes princes. « Il vaut mieux être le porc d'Hérode que son fils ! » s'écria-t-il dans son indignation.

Quand la paix fut rétablie dans son empire, il fit faire un recensement général de tous ses sujets ; il en ordonna même trois presque consécutivement, et c'est pendant le second qui commença sept ans environ avant Christ, et qui durait encore à cette époque, que Joseph et Marie vinrent se faire enrégistrer dans le lieu de leur bourgeoisie, Bethléhem, Luc 2, 1-6. (Il faut ajouter cependant, que l'impôt qui fut établi par l'empereur en suite de ce recensement, ne fut prélevé que quelques années plus tard.) Ce fut dans la vingt-sixième année d'Auguste que naquit le Sauveur du monde ; et le même règne qui vit fermer les portes du temple de Janus, vit naître aussi le prince de la paix, mais d'une paix meilleure et plus durable, de celle dont l'Eternel a dit : « C'est moi qui la donne. » A côté du fondateur de la monarchie impériale de Rome, s'élevait celui qui venait fonder le nouveau royaume d'Israël, un empire universel, éternel, qui devait, quelque chétifs que fussent ses commencements, envahir le monde entier, et dominer les ruines de l'empire romain.

Auguste mourut à Nole en Campanie, l'an 14 ap. C., au retour d'un voyage qu'il avait entrepris pour sa santé. Il avait atteint sa soixante-treizième année, (selon d'autres sa soixante-dix-septième), et avait régné quarante ans. Après sa mort, comme pendant sa vie, il fut regardé comme un Dieu par le peuple romain qui lui éleva des temples, et lui rendit un culte particulier. — Son nom devint un titre pour les empereurs suivants, et nous voyons, Act. 25, 21., Néron désigné sous le nom d'Auguste.

AULX, un des fruits de l'Egypte que les Israélites regrettaient au milieu des privations du désert, Nomb. 11, 5. L'ail est trop connu chez nous pour qu'il soit nécessaire de le décrire en détail : c'est l'allium sativum de Linné ; sa tige plate et creuse se termine en ombrelle et s'élève à un mètre environ. Il se trouvait en abondance en Egypte et en Palestine; les Juifs le recherchaient à cause de sa douceur et de son goût agréable ; on s'en

sert encore en Orient comme d'un plat favori. Les Grecs, au contraire, et les Romains, l'avaient en horreur, soit à cause de son influence pernicieuse sur la santé (Pline 20, 23), soit à cause de son odeur : ces derniers avaient même appelé les Juifs *fœtentes*, à cause de leur haleine habituellement forte et corrompue par l'ail.

AUMONE. C'est ce que la charité donne aux pauvres, Matth. 6, 1. 4. En hébreu, l'on exprimait cette idée par le mot de justice, parce que l'aumône est une dette que l'on acquitte non pas envers le pauvre, mais envers le Seigneur, cf. Ps. 112, 9. 2 Cor. 9, 9. 10. En grec, les mots qu'on a rendus par aumône, signifient miséricorde et grâce, parce que c'est le véritable amour, la véritable compassion qui doit en être le principe; c'est un acte de bon vouloir et de fraternité religieuse envers le nécessiteux. Act. 10, 2. 4. 24, 17. 2 Cor. 8, 7.

La loi de Moïse prescrivait l'aumône proprement dite, et semblait sanctionner ainsi cette fameuse charité légale, si redoutée de nos économistes. Mais si l'on doit reconnaître qu'en effet chez nous les lois en faveur des pauvres font les pauvres; si ce fait a atteint, en Angleterre surtout, un degré effrayant de vérité, l'on peut croire aussi que la défectuosité dans les résultats tient à un vice dans l'exécution, vice inhérent à l'état actuel de la société, dont on ne saurait faire un reproche à cette société, mais qui ne se trouvait pas le même dans l'organisation fraternelle, théocratique et agricole de la société mosaïque. Aussi ne voyons-nous nulle part jusqu'à l'avénement des rois et au luxe de la monarchie, mentionner des mendiants dans l'histoire juive. La charité légale, au lieu de propager la misère, l'adoucissait; et ce résultat, que partout l'on voudrait obtenir maintenant, on doit lui assigner pour causes, directes ou indirectes : d'abord l'esprit patriarcal et l'honneur de famille, plus forts alors que l'intérêt des temps modernes; puis la fixité des héritages, les lois sur l'esclavage, le nombre restreint et la qualité bien déterminée de ceux qui avaient le droit d'être assistés; enfin la nature même des richesses et des occupations des Hébreux. L'aumône ne consistait pas dans de petites pièces d'argent, négligente, commode et dédaigneuse offrande jetée par le riche dans l'humble chapeau du pauvre : c'étaient des prêts sans intérêt pour celui qui voulait travailler, des denrées au moment de la récolte, un coin de champ à moissonner, quelques raisins à grapiller; puis, au bout de sept ans, les fruits spontanés de l'année sabbatique; autant d'aumônes qui obligeaient au travail, à l'ordre et à l'économie, ceux qui voulaient y avoir part. Cette charité légale ne dispensait donc pas du travail, elle n'encourageait pas l'oisiveté : elle faisait vivre les vrais pauvres, sans offrir à d'autres la tentation de négliger leurs devoirs pour venir se classer au nombre des assistés. Chacun, d'ailleurs, ne pouvait pas indifféremment recourir à l'aumône publique, mais seulement la veuve, l'étranger, le lévite et l'orphelin, qui n'ayant ni les uns ni les autres aucun fonds de terre, aucun antécédent qu'ils eussent pu économiser, aucunes avances faites, étaient véritablement, par leur infortune, dignes de la compassion des Hébreux. Le vieillard même n'avait aucun droit à la charité, car il devait avoir des fils travaillant pour lui, et, s'il avait vécu avec économie, il pouvait avoir amassé de quoi se faire aider par des serviteurs (voir là dessus Cellérier, Espr. de la législ. mos. II, 108, sq.).

Quant à la somme qui pouvait être exigée des Israélites pour subvenir aux besoins des pauvres et du culte, quant aux charités qui leur étaient prescrites et qu'ils devaient faire chaque année, voici comment Saurin les résume dans son beau sermon sur l'Aumône, « calcul, dit-il, qui peut nous convaincre de cette triste vérité, que si la religion chrétienne l'emporte sur les autres, c'est dans les Evangiles, mais non dans la conduite de ceux qui la professent. »

1° Les Juifs devaient s'abstenir de tous les fruits qui croissaient les trois premières années, depuis qu'un arbre fruitier avait été planté. Ces premiers fruits s'appelaient le prépuce : c'était un crime de se les approprier, Lév. 19, 23.

2° Les fruits de la quatrième année devaient être voués au Seigneur : c'était une chose sainte à l'Eternel, Lév. 19, 24. Il fallait les envoyer à Jérusalem, du moins il fallait en faire l'estimation et les racheter, en donnant au sacrificateur une somme équivalente ; en sorte que le peuple ne commençait à recueillir ses revenus que dans la cinquième année.

3° Ils étaient obligés d'offrir à Dieu, chaque année, les prémices de tous les revenus de la terre, Deut. 26, 2.; les prémices, c'étaient les premiers fruits que la terre produisait. Quand le père de famille se promenait dans son jardin, et qu'il apercevait un arbre qui portait quelque fruit, il le marquait avec un fil, afin de pouvoir le reconnaître lorsqu'il serait parvenu à une maturité parfaite. Le père de famille mettait ce fruit dans une corbeille; on assemblait ensuite tous ceux qui avaient été recueillis dans une ville ; cette ville envoyait des députés à Jérusalem : un bœuf couronné de fleurs était chargé de cette offrande, et ceux qui avaient la permission de le convoyer allaient en pompe à Jérusalem, en chantant ces paroles du Psaume 122, 1. : « Je me suis réjoui à cause de ceux qui m'ont dit : nous monterons à la montagne de l'Eternel. » Quand ils étaient arrivés à la ville, ils chantaient ces autres paroles : « Nos pieds se sont arrêtés dans tes portes, ô Jérusalem! » (v. 2). Ensuite ils allaient au temple, chacun ayant son offrande sur ses épaules, le roi même n'en étant pas excepté, et ils chantaient encore : « Portes, élevez vos linteaux; huis éternels, haussez-vous. » Ps. 24.

4° Il fallait qu'ils laissassent ce qui croissait dans l'extrémité de leurs champs, et qu'ils le cédassent au pauvre, Lév. 19, 9. Et pour éviter les fraudes qui auraient pu se mêler dans cette pratique, ils avaient déterminé un point fixe à l'observation de cette loi, et ils laissaient la soixantième partie de leur champ pour cet usage.

5° Les épis qui tombaient pendant la moisson étaient employés à la même fin, Lév. 19. Et si vous consultez Josèphe (Ant. juiv. 8, 4.), il vous dira que cet ordre de Dieu les obligeait non-seulement de céder aux pauvres ces épis qui étaient tombés comme par hasard, mais d'en laisser tomber même volontairement et de propos délibéré, cf. Ruth 2, 16.

6° Ils étaient obligés de donner chaque année pour les sacrificateurs la quarantième partie de leurs revenus ; du moins c'est ainsi que le sanhédrin avait expliqué la loi de Deut. 18, 4.

7° Ils en devaient une dixième pour l'entretien des Lévites, Nomb. 18, 21.

8° Les revenus que portait la terre chaque septième année étaient pour les pauvres, du moins le propriétaire n'y avait pas plus de droit que les étrangers, Lév. 25, 23. Et les Juifs ont eu une si grande idée de ce précepte, qu'ils prétendent que c'est pour l'avoir violé, qu'ils ont été transportés à Babylone. C'est à cela qu'ils rapportent ces paroles du Lévitique 26, 34. : « Alors la terre prendra plaisir à ses sabbats tout le temps qu'elle sera désolée, et lorsque vous serez au pays des ennemis, la terre se reposera et prendra plaisir à ses sabbats. » Cf. 2 Chr. 36, 21.

9° Toutes les dettes contractées parmi le peuple devaient être remises entièrement après le terme de sept ans, Deut. 15, 2. En sorte qu'un débiteur qui durant sept années était hors d'état de s'acquitter, devait être parfaitement absous.

Ajoutez à toutes ces dépenses les occasions extraordinaires, tant de sacrifices, tant d'oblations, tant de voyages à Jérusalem ; ajoutez-y le demi-sicle du sanctuaire, et vous verrez que Dieu avait imposé à son peuple un tribut qui allait à près de la moitié de ses revenus.

AUTEL, espèce de table destinée à recevoir les saintes offrandes que l'on présentait à l'Eternel, et qui y étaient consumées en tout ou en partie. Il ne paraît pas qu'avant le déluge on ait fait usage d'autels ; les sacrifices étaient offerts sur le sol même de la terre. Ceux qui furent construits dès lors par Noé, Abraham, Jacob, Job, et d'autres encore avant Moïse, ne se composaient guère que de pierres brutes ou de terre amoncelée. Lorsque Salomon consacra le temple, il fit de tout le milieu de la cour ou du parvis, comme un vaste autel où il immola et brûla ses nombreuses victi-

mes. Depuis l'érection du tabernacle, il y eut deux autels, celui des holocaustes et celui des parfums. L'autel des holocaustes, tel que Moïse le construisit, était une espèce de coffre en bois de sittim, surmonté de plaques d'airain pour le préserver du feu. Il avait environ 5^m,76 de longueur, autant de largeur, et 2^m,16 de hauteur ; à chaque angle il y avait une corne d'airain, où s'attachaient les victimes. La plaque supérieure était en forme de gril ; les cendres tombaient dans un bassin à l'intérieur. Cet autel pouvait se transporter ; on l'enveloppait de couvertures, et les lévites le chargeaient sur leurs épaules, au moyen de barres en bois de sittim recouvertes d'airain. Celui que Salomon fit construire avait des dimensions beaucoup plus considérables ; mais on ignore s'il était d'airain massif, si l'intérieur était en maçonnerie, ou même s'il n'était point creux en dedans. Il avait 15^m,12 de long, autant de large, et environ 7^m,50 de haut; on y montait du côté de l'orient par un plan incliné. Il paraît que l'autel qui fut reconstruit après la captivité avait 24^m,12 à la base, et 18 au sommet (*v.* Ex. 27, 1-9. 2 Chr. 4, 1., etc.).

L'autel des parfums était une petite table de bois de sittim recouverte d'or, carrée, ayant 0^m,72 de côté, et un peu moins de 1^m,44 en hauteur. Une corniche d'or l'entourait ; aux quatre angles était une corne également d'or, et l'on pouvait le transporter au moyen de barres de bois de sittim plaquées en or.

Ces deux autels furent solennellement consacrés par aspersion de sang et par l'onction sainte ; chaque année on en arrosait les cornes avec le sang versé dans le grand jour des expiations. L'autel des holocaustes était placé dans la cour extérieure, à peu de distance de la face orientale du tabernacle ou du temple : c'est là qu'on offrait le sacrifice perpétuel du matin et du soir, outre une multitude d'autres oblations ; c'est là que se réfugiaient, en certains cas, ceux qui s'étaient rendus coupables de quelque crime. L'autel des parfums était placé dans le sanctuaire, devant le second voile ; on y brûlait soir et matin l'encens consacré, et l'on n'y pouvait offrir quoi que ce fût d'autre. La loi ordonnait d'entretenir continuellement le feu de l'autel auquel s'était mêlé le feu céleste descendu sur les premières victimes d'Aaron. L'autel des holocaustes est une figure de Christ, notre parfaite expiation et notre refuge contre la colère à venir ; l'autel des parfums nous représente encore Jésus-Christ comme notre avocat et notre éternel intercesseur. Ex. 30. Héb. 9.

Parmi les autres autels que les Juifs élevèrent comme peuple béni de l'Eternel, nous mentionnerons encore celui du Jourdain, qui fut surnommé Hed, c'est-à-dire témoin, et celui du mont Hébal, sur les pierres brutes duquel la loi devait être gravée en caractères durables, Jos. 22. Deut. 27, 1-8. Malheureusement ce peuple ingrat et dur ne dressa que trop souvent d'autres autels, à l'instar de ceux des païens, et son histoire nous le montre plantant des bocages autour de ces monuments, tandis que l'Eternel n'avait pas voulu qu'on mît aucun arbre près de ses autels. Deut. 16, 21.

Quant aux païens, ils avaient aussi, comme on sait, leurs autels consacrés à leurs divinités, et le nombre en était considérable, vu la facilité avec laquelle ils décrétaient de nouveaux dieux, jusque-là qu'il n'a pas dépendu d'eux que deux apôtres chrétiens ne devinssent à Derbes deux divinités païennes. Act. 14. Nous avons parlé, à l'art. Athènes, de l'autel à un dieu inconnu.

AUTRUCHE, oiseau bien connu. L'espèce appelée par les naturalistes struthio camelus, et qui est celle que l'on comprend ordinairement sous le nom d'autruche, a la taille d'un chameau, de longues jambes, de courtes ailes, des plumes extrêmement estimées comme ornements, et le cou assez fort, d'environ un mètre de longueur. Elles ne volent pas, mais leur course est extrêmement rapide et pareille à celle des meilleurs chevaux de Barbarie. Xénophon raconte que l'armée de Cyrus le jeune trouva près de l'Euphrate un grand nombre d'autruches, et qu'on leur donna la chasse avec les chevaux les plus vigoureux, sans pouvoir les atteindre. Le mot hébreu que

nous traduisons par autruche est *Bath-Yahanèh* (fille de la voracité) ; mais les interprètes sont peu d'accord sur le sens de ce mot; quelques-uns, comme Luther et Martin, le traduisent par chat-huant; d'autres, comme Calmet, par cygne. La traduction que nous avons adoptée se justifie par les considérations suivantes. D'abord elle a pour elle presque tous les anciens (les Septante, saint Jérôme, Aquila, Symmaque, etc.), et l'analogie de la langue arabe. En outre, tous les passages de l'Ecriture qui parlent de cet oiseau s'accordent parfaitement avec ce que nous savons de l'autruche, Lév. 11, 16. Deut. 14, 15. Il est mis au nombre des animaux impurs, probablement à cause de l'indifférence avec laquelle il avale tout ce qu'il rencontre, blé, vers, pièces de monnaie, pierres et sable; son estomac est devenu proverbial à cet égard, quoiqu'on n'en soit plus à l'idée qu'elle digère tout ce qui entre dans son corps. Les Arabes cependant, les Ethiopiens, les Indiens et les Romains regardaient la viande de l'autruche comme un mets délicat, bien qu'elle soit dure, sèche et difficile à cuire : serait-ce peut-être sa rareté qui lui méritait cet honneur? ou si l'on n'en mangeait que certaines parties naturellement plus fines, la langue, le foie ou les ailes? — Il est dit, Es. 13, 21. 34, 13. 43, 20. Jér. 50, 39. Lam. 4, 3., qu'elle habite en des lieux désolés, au milieu des chardons et dans les déserts, détails qui vont encore à l'autruche, dont nous savons qu'elle se tient de préférence au milieu des sables, vivant par troupes et se nourrissant surtout de dattes; quelques naturalistes arabes prétendent qu'elle ne boit jamais. — Cet animal est représenté, Lam. 4, 3., comme cruel envers ses petits, et tous les voyageurs racontent de l'autruche qu'elle abandonne au soleil et dans le sable ses œufs après les avoir pondus, semblant ne pas s'inquiéter de ce qui en adviendra : ce jugement ne doit cependant pas être accepté dans son sens le plus défavorable, et s'il est vrai qu'elle ne couve pas ses œufs comme les autres oiseaux, c'est que son poids immense les écraserait, tandis qu'elle peut très bien se borner à les surveiller, en les faisant éclore dans la chaleur du sable. — Enfin, Job 30, 29., et Michée 1, 8., lui attribuent un cri plaintif et lamentable, que le voyageur Shaw (Voyages, p. 390) a de même mentionné en parlant de l'autruche; il raconte que souvent, au milieu de la nuit, elle pousse une espèce de gémissement lugubre (*v.* en général Bochart, Hiéroz. II, 811 sq.).

Il est encore parlé, Job. 39, 16., d'un oiseau nommé en hébreu *Renanim*, et que l'on pense également devoir être l'autruche, bien que quelques auteurs (Luther entre autres) le traduisent par paon. La traduction de nos Bibles « As-tu donné aux paons ce plumage qui est si brillant, ou à l'autruche les ailes et les plumes? » doit être remplacée par celle-ci : « L'aile de l'autruche ne s'agite-t-elle pas (*dans sa course*)? *N'est-elle pas* comme l'aile et comme les grosses plumes de la cigogne? » Les versets suivants sont mieux rendus, et leur ensemble montre évidemment que dans ce passage il s'agit de l'autruche; le v. 20, qui accuse cet animal de manquer d'intelligence, rappelle le proverbe arabe qui dit : « plus bête qu'une autruche; » et le v. 21 peut se rapporter, soit à la rapidité de sa course, soit à la grandeur de sa taille : « Parfois même, lorsqu'elle se dresse (pour courir), elle se rit du cheval et de celui qui le monte; » elle les devance, ou bien elle est plus haute que l'un et l'autre à la fois : ces deux sens sont également vrais et justifiés par les faits; *v.* Pline, H. N. 10, 1.

AVEN. 1° Ezéch. 30, 17., ou Bethsémès, ou encore Héliopolis, entre la mer rouge et le Nil, en Egypte; elle était située à une journée de la capitale de ce royaume. C'est la même ville que On, au pays de Goscen; *v.* On. 2° Amos 1, 5., vallée de la Syrie damascénienne, peut-être la vallée du Liban, Jos. 11, 17. (Bikhath signifie vallée.)

AVOCAT, nom donné à Jésus-Christ, 1 Jean 2, 1. Il intercède et plaide pour les pécheurs, et nous pouvons nous faire une idée de cette intercession par ce qu'on appelle sa prière sacerdotale, Jean 17. « J'ai prié pour toi, dit-il à Pierre, afin que ta foi ne défaille point. »

AZOR, nommé dans la généalogie de Jésus-Christ, Matth. 1, 13., est inconnu.

AZOTE, Act. 8, 40., *v.* Asdod.

B

BABEL (confusion), Gen. 11. Un siècle environ après le déluge, au temps de Péleg, les hommes qui composaient la famille humaine s'étant insensiblement éloignés du mont Ararat, arrivèrent dans les plaines de Sinhar. Plusieurs des descendants de Cam voulant, à ce qu'il paraît, échapper aux menaces divines dirigées surtout contre Canaan, cherchèrent à se procurer un ascendant sur les autres membres de la famille. Abandonnant, en conséquence, la droite voie, et refusant de se conformer aux pieux conseils de leur aïeul, qui leur avait recommandé un attachement sincère au vrai Dieu, ils se mirent à construire une ville avec une tour énorme. Leur vrai motif était l'orgueil, l'ambition, le désir de régner; le moyen par lequel ils espéraient parvenir à ce résultat était la concentration de l'humanité dans un même système politique et hiérarchique, moyen infaillible pour éteindre à jamais la lumière divine, et pour étouffer tout développement de l'Eglise du Seigneur. En général on peut dire que c'est dans la famille de Cam que le gouvernement patriarcal a le premier et le plus anciennement été remplacé par une organisation politique sociale et monarchique; voyez les Egyptiens, les Indous, les Chinois.

On suppose que c'est Nimrod qui conçut le premier l'idée de cette entreprise. Comme ils ne connaissaient pas de carrières dans le sol fertile où ils s'étaient établis, ils cuisirent des briques, et se servirent de bitume en guise de mortier. La tradition porte que, pendant trois ans, ils ne firent autre chose que de préparer leurs matériaux; et déjà, depuis vingt-deux ans, ils s'occupaient de l'œuvre de leur construction, lorsque l'Eternel, qui ne voulait pas cette agglomération du genre humain sur un seul point de la terre, et qui voyait les sentiments d'orgueil, d'impiété, de stupidité qui présidaient à l'érection de cette tour gigantesque, interrompit les travaux brusquement, et, par sa toute-puissance, fit échouer le premier essai d'une monarchie universelle, qui ne réussira jamais que sous l'économie spirituelle du Sauveur du monde. La dispersion des peuples et la confusion des langues furent le moyen dont Dieu se servit pour dissiper le conseil des méchants; mais l'on se demande si cette confusion des langues fut elle-même la conséquence naturelle de la dispersion des chefs, ou si, miraculeuse et subite, ce fut elle qui obligea les travailleurs à se séparer. Les rationalistes et quelques docteurs, même orthodoxes, ont admis la première hypothèse; mais il faut avouer que le texte biblique favorise davantage la seconde. Quoi qu'il en soit, il paraît que ceux dont l'esprit et la langue étaient le plus troublés s'éloignèrent davantage de la Mésopotamie, et l'on peut croire que ceux qui demeurèrent sur l'emplacement après la confusion sont aussi ceux dont la langue a conservé le plus de rapports avec la langue primitive. La famille de Sem n'ayant pas pris part au péché des Camites, n'aura pas non plus partagé leur châtiment; et c'est chez eux, dans les langues sémitiques, et surtout dans celle du pieux Héber (l'hébreu), que nous trouverons la langue dont doivent s'être servis les hommes depuis la création jusqu'à Babel.

Le même Dieu qui, dans cette occasion, multiplia les langues pour séparer les pécheurs et les empêcher de s'entendre, est venu plus tard, aux jours de la Pentecôte, rendre toutes les langues communes à ceux qui avaient reçu le Saint-Esprit, afin de recueillir le peuple de ses fidèles.

BABYLONE, ou *Babel*, capitale de la Caldée. On la comptait au nombre des sept merveilles du monde, et l'Ecriture l'appelle la cité d'or, la gloire des royaumes, la reine des royaumes, la beauté de l'excellence des Caldéens, le marteau de toute la terre, la hache de bataille qui brise en pièce les nations, Es. 13, 19. 14, 4. Jér. 50, 23., etc. Les historiens profanes ne sont pas moins positifs dans ce qu'ils nous racontent de cette ville; si Hérodote, Xénophon, Stra-

bon, Pline, Diodore de Sicile et Quinte-Curce ne sont pas entièrement d'accord sur les détails, c'est que leurs descriptions se rapportent à des époques différentes: mais ils s'accordent tous sur son étonnante magnificence, qu'atteste encore aujourd'hui l'immense étendue de ses ruines. Le témoignage d'Hérodote, en particulier, nous est d'autant plus précieux qu'il visita lui-même Babylone, un siècle à peu près après la mort de Belsatsar, et qu'il ne rapporte que ce qu'il a vu de ses yeux et bien examiné.

Située dans une vaste plaine, Babylone formait un carré parfait dont chaque côté avait une étendue de 10 kilom.; d'autres disent 25. Le mur dont elle était entourée avait environ 126 mètres d'élévation sur 32 d'épaisseur; il était surmonté de 250 tours (d'autres disent 316), construites, aussi bien que la muraille, en grandes briques cimentées avec du bitume. Entre le mur et la ville était un large fossé plein d'eau, dont les berges étaient également revêtues de briques; c'est de là qu'on avait extrait toute la terre qu'on avait dû cuire pour la construction des murailles, en sorte que ce canal devait être assez large et assez profond. Entre les maisons et la muraille, il y avait un espace de 80 mètres environ. Cent portes d'airain massif, vingt-cinq de chaque côté, s'ouvraient sur la campagne; du nord au sud vingt-cinq rues, d'orient en occident vingt-cinq rues, larges de 54 mètres et longues de 8 kilom., traversaient la ville dans toutes les directions, et la partageait en 629 espèces d'îles carrées, dont l'intérieur était destiné aux jardins et dépendances. L'Euphrate, qui traversait la ville du nord au sud, était également resserrée entre des murailles aussi hautes que celles mêmes de la ville; d'immenses escaliers, fermés par des portes d'airain, permettaient de descendre jusqu'au fleuve. Les quais étaient magnifiques; leur plus bel ornement consistait dans les jardins suspendus, établis sur des terrasses voûtées qui s'élevaient jusqu'au niveau des murailles, immenses parterres du sein desquels on voyait s'élancer des arbres de la plus haute dimension; puis, sur la plate-forme la plus élevée, un vaste réservoir dans lequel le jeu d'une puissante machine hydraulique amenait les eaux de l'Euphrate. — On y remarquait encore le temple de Bélus (Bel, ou Bahal), le palais de Nébucadnetsar, qu'environnait un triple mur de 10 kilom. de tour, d'autres disent qu'il avait deux lieues et demie de longueur; enfin le fameux *tunnel* construit en briques et en bitume sous l'Euphrate, galerie qui servait à lier les deux moitiés de la ville, et qui était un objet de luxe et de magnificence, plutôt qu'il n'avait une utilité réelle, vu les ponts nombreux qui facilitaient toutes les communications au delà du fleuve.

Le temple consacré au dieu Bel était une tour colossale, composée de huit tours, s'élevant les unes au-dessus des autres, en diminuant de grandeur. Celle qui servait de base formait un carré régulier dont chaque côté avait 216 mètres de long: l'ensemble offrait l'aspect d'une pyramide grandiose; on y montait du dehors par un chemin en spirale. Au sommet du temple était une chambre ou chapelle sans images, où il n'y avait pour tout meuble qu'une table et un lit; une prêtresse y passait la nuit, parfois même on y faisait des observations astronomiques. A l'étage inférieur de la tour était une autre chambre ou chapelle, mais plus vaste et mieux décorée; l'image de Bel s'y trouvait en or, derrière une table d'or. Heeren, d'accord avec les traditions arabes et juives, pense que cette tour est l'ancien édifice construit par Nimrod. Des huit étages trois se sont conservés jusqu'à présent; les matériaux dont ils sont construits sont les mêmes que ceux qui sont indiqués Gen. 11., et la qualité des décombres est de beaucoup supérieure aux autres restes d'architecture que l'on trouve au même endroit, de même que la solidité et le grandiose de cette composition gigantesque. Toutefois il paraît peu probable que les habitants de cette contrée aient essayé de reconstruire un temple de Bel au même endroit et sur les ruines de l'orgueilleuse tour, dont la tradition portait qu'elle avait été renversée par Dieu lui-même. Le professeur Schubert qui, dans son voyage en

Orient, incline à croire que la tour de Babel est effectivement celle qui porte encore le nom de Birs-Nimrod, à 12 ou 15 kilom. ouest de l'Euphrate, pense qu'il faut voir le temple de Bel dans une ruine située sur la rive orientale, et qui s'appelle maintenant la colline d'Amran.

Le Birs-Nimrod présente dans la partie qui est encore debout, des caractères qui semblent devoir remonter immédiatement à l'époque de la tour de Babel, et qui excluent par là même la supposition qu'on ait essayé de construire un autre édifice en cet emplacement : ce sont d'énormes fragments de constructions en briques, qui ont été complétement fondus et vitrifiés ; ils sonnent comme du verre ; et pour que la brique ait pu devenir sonore à un degré pareil, il faut qu'elle ait été exposée à une chaleur égale à celle de la plus ardente fournaise. Le feu du ciel a pu produire ce résultat, et l'on pourrait voir dans le passage Gen. 11, 5. (l'Eternel descendit) l'intervention sublime d'un Dieu qui s'avance entouré des éléments, des flammes de feu ses ministres, qui doivent le venger. L'historien Josèphe nous a conservé, à cet égard, une vieille tradition qui dit positivement que la dispersion des hommes et la confusion des langues a été accompagnée d'orages effrayants, et de grands bouleversements dans la nature.

Bélus, le premier homme qui ait porté le titre de roi de Babylone, et qu'on estime avoir été contemporain de Samgar, juge d'Israël, Bélus et Sémiramis agrandirent considérablement la ville de Babylone, et l'embellirent ; mais ce fut surtout Nébucadnetsar, seul, ou de concert avec sa belle-fille Nitocris, qui y mit la dernière main, et qui en fit une des merveilles du monde. C'était alors le beau temps pour le prince de ce siècle et pour les puissances de l'air ; la grande cité, l'orgueil du monde, était le jouet de Satan, qui se faisait adorer sous les figures différentes de Bel, de Nébo, de Nergal, de Mérodach, de Succoth-Bénoth, etc., tour à tour, et tout à la fois, séduisant les Babyloniens par la crédulité et par l'incrédulité, par l'idolâtrie, par la superstition, par les plaisirs de la chair. Ils adoraient le feu, et s'estimaient très habiles dans l'astrologie, la magie, et l'art de la divination, Dan. 2, 2. 4, 7. 5, 7. Es. 47, 12. C'est de chez eux que cette prétendue science s'introduisit dans le pays de Canaan, Es. 2, 6., et peut-être même en Egypte.

Puis Cyrus vint, et Babylone fut prise, 538 ans av. C. Plus tard Xercès pilla le temple et le détruisit. Alexandre le Grand, qui voulut le rétablir, 320 ans av. C., employa dix mille soldats à en déblayer les ruines ; mais il mourut au milieu de ses débauches sans avoir achevé ses travaux. Enfin Séleucus, un de ses successeurs, voulant s'illustrer, fonda, près de Babylone, une ville qui devait s'appeler Séleucie d'après son nom ; pour la peupler, il força cinq cent mille Babyloniens à se transporter dans sa nouvelle capitale. C'est alors que fut consommée la ruine définitive de cette cité. *v.* Es. 13, 19-22. Jérémie, 51, etc., *v.* Pierre *h.*

Nous parlerons, à l'article Caldée, de la religion des habitants de la contrée dont Babylone était la capitale. Les prophéties annonçant la chute complète et la dévastation d'une des merveilles du monde qui semblait devoir durer toujours, se sont réalisées d'une manière étonnante ; les voyageurs les plus incrédules ne peuvent, lorsqu'ils ont visité ces ruines fameuses, employer, dans leurs descriptions, d'autres mots ni d'autres phrases que celles mêmes des prophètes. *v.* Keith, Accompliss. des Proph.

Le roi de *Sésac* dont il est parlé, Jér. 25, 26., ne saurait être autre que celui de Babel ou Babylone, cf. 51, 41 ; mais l'explication étymologique de ce mot a longtemps embarrassé les interprètes. L'opinion la plus probable est celle de saint Jérôme qui pense que, de peur d'offenser les Caldéens, le prophète aura formé ce nom mystérieux du nom même de la ville de Babel, en comptant les lettres depuis la fin de l'alphabet au lieu de les prendre depuis le commencement (les voyelles ne comptent pas) ; ainsi les deux B de Babel auront été remplacés par l'avant-dernière lettre S, et la onzième depuis le commencement, L, aura été remplacée par la onzième depuis la fin, K ; Bbl aura fait Ssk, Sésak. Pour d'autres

explications, *v.* Dahler, Comment. sur Jér., sect. 18, t. II, p. 201, 202.

BABYLONIE, province d'Asie, bien connue, dont Babylone était la capitale, mais qui ne doit pas être confondue avec la terre des Caldéens Jér. 24, 5. 25, 12. Ezéch. 12, 13. (Cette dernière, d'après Ptolémée, 5, 20., ne comprenait que la partie méridionale de la Babylonie, tandis que la province entière portait le nom de Sinhar.) Elle était bornée au nord par la Mésopotamie, à l'orient par le Tigre, au midi par le golfe Persique, à à l'ouest par le désert de l'Arabie. Son territoire, situé sous un ciel pur et salubre, n'était parcouru par aucune montagne un peu haute. La fertilité du sol était fabuleuse et dépassait tous les prodiges de l'Egypte et du Nil; Pline, Hérodote et Strabon en racontent des merveilles; Hérodote même commence par dire qu'il n'ose en parler parce qu'on ne le croira pas, et qu'il faut avoir vu les phénomènes de cette terre pour y croire; il ajoute qu'elle ne rapporte jamais moins de 200 pour 1; et Strabon assure que la récolte atteint souvent le chiffre de 300 pour 1, sans parler de la grosseur extraordinaire des grains. C'était surtout en blé et en palmiers, que la Babylonie était riche; on y trouvait peu de dicotylédones, et les arbres de nos climats, notamment le bois de construction, y étaient rares. Cette exubérante fertilité provenait d'abord de la bonté du sol et du climat, puis des irrigations produites par les crues annuelles du Tigre et de l'Euphrate, irrigations que les habitants avaient régularisées à grands frais, et mises à profit au moyen d'écluses et de canaux, dont un grand nombre étaient même navigables, et qui s'étendaient sur toute la surface du pays.

Les Babyloniens étaient célèbres par leur habileté dans les arts, par la perfection de leurs tapis et autres objets de luxe. Ils avaient accaparé une grande partie du commerce de l'Asie, et leur réputation comme marchands et négociants était universelle, Ezéch. 17, 4. Tandis qu'ils remplissaient par terre toutes les routes un peu fréquentées des caravanes, Esaïe 43, 14. nous les montre faisant aussi le commerce des mers, mais à ce qu'il paraît avec des vaisseaux étrangers, surtout phéniciens. Leurs richesses devinrent immenses et ne furent surpassées que par leurs vices et leurs débordements de tous genres.

Le christianisme s'y introduisit de bonne heure, essentiellement, à ce qu'il paraît, au milieu des familles juives dispersées qui s'y trouvaient depuis la captivité, et dont les ancêtres n'avaient pas voulu jouir du privilége qui leur était accordé de pouvoir rentrer dans leur patrie, *v.* 1 Pier. 5, 13. cf. Ps. 87, 4. L'apôtre Pierre écrivit de Babylone la première de ses épîtres, et peut-être aussi la seconde. Ce fut aussi là que les Juifs comptèrent leurs plus fameuses synagogues depuis la dernière destruction de Jérusalem; et c'est d'elles que sortit cette vaste compilation rabbinique connue sous le nom de Talmud.

BACA, nom d'une vallée qui se trouvait sur le chemin de Jérusalem. Ce mot signifie mûrier; il signifie aussi les pleurs, et c'est à cette dernière étymologie qu'il est fait allusion Ps. 84, 6. « Passant dans la vallée de Baca, ils la réduisent en fontaines (de réjouissances). » Il est possible que cette vallée fût la même que celle de Réphaïm. *v.* ce mot.

BAGUE. Les Orientaux d'autrefois, comme ceux d'aujourd'hui, aimaient à se parer d'un grand nombre de bagues. Les hommes n'en portaient généralement qu'aux doigts; ces anneaux renfermaient en même temps leur cachet. Les femmes, en revanche, et les enfants des deux sexes, en portaient à profusion, aux doigts, au nez, aux oreilles, aux bras et aux pieds. *v.* les art. Boucles, et Cachet.

BAHAL, (seigneur ou mari.) Ce fut peut-être dans les premiers temps le nom qu'on donnait au vrai Dieu. Du moins est-il sûr que c'était le nom générique de tous les faux dieux de l'Orient, comme Hastaroth était celui de leurs déesses. Les Moabites, les Phéniciens, les Assyriens, les Caldéens et souvent les Hébreux, eurent leur Bahal, qui, suivant les circonstances, s'appelait Bahal-Bérith, Bahal-Péhor, Bahal-Zébub, etc. De là aussi la terminaison Bal qui caractérise

beaucoup de noms d'origine phénicienne, tels que Annibal, Abibal, Asdrubal, Adherbal; etc.; *v.* encore Eth-Bahal, 1 R. 16, 31. Ce mot de Bahal entrait souvent dans la composition des noms de personnes ou de villes, et alors les Hébreux pieux le changeaient en *béseth* ou *boseth* qui signifie *honte*. Ainsi de Jérubbahal ils avaient fait Jérubbéseth, Jug. 6, 32. 2 Sam. 11, 21.; d'Esbahal Is-Boseth, et de Merib-Bahal, Méphiboseth, 1 Chr. 8, 33. 34. 2 Sam. 2, 12. 9, 6. — Bahal est quelquefois féminin (p. ex. Rom. 11, 4. dans le grec), de même que Hastaroth sert parfois à désigner un dieu. D'autres fois on lit Bahalim, pluriel de Bahal, soit parce qu'il y avait plusieurs divinités de ce nom, soit seulement parce qu'on le représentait sous diverses images. Le culte de Bahal et de son épouse Hastaroth était accompagné de toutes sortes d'abominations. On entretenait toujours un feu allumé dans leurs temples, et on leur élevait des autels dans les bocages, sur les lieux élevés, et même sur les toits des maisons. Jér. 32, 29. 2 Rois 17, 16. 23, 4-13. Jug. 2, 13.

Si ce fut Nimrod, ou Bélus, ou Hercule le Tyrien, qui le premier reçut les honneurs divins, c'est ce qu'on ne peut établir positivement; mais il paraît constaté que les Phéniciens adoraient sous ce nom le soleil, et la lune sous celui de Hastaroth.

Les Moabites commencèrent avant le temps de Moïse à rendre un culte à Bahal, et les Hébreux s'y livrèrent déjà du temps de ce législateur et prophète, Nomb. 22, 41. Ps. 106, 28.; ils retombèrent dans cette idolâtrie après la mort de Josué et sous les juges Ehud, Gédéon et Jephthé, Jug. 2, 13. 3, 7. 6, 25. 10, 6. Samuel paraît l'avoir entièrement fait disparaître pendant le temps de son administration, mais deux cents ans plus tard, Achab et Jézabel la réintroduisirent avec toutes ses abominations : quatre cent cinquante prêtres furent consacrés à Bahal, et presque autant à Hastaroth. Couverts de honte par Elie sur le mont Carmel, et l'impuissance de leurs dieux ayant été démontrée, ils furent saisis et mis à mort par l'ordre du prophète. Joram, fils d'Achab, n'adora pas Bahal sans doute, mais le peuple continua de demeurer dans l'idolâtrie. Après sa mort, Jéhu, feignant une grande vénération pour l'idole, convoqua devant ses autels tous les prêtres de mensonge dévoués au culte de Bahal, et il les fit passer tous au fil de l'épée. Peu de temps après, le souverain sacrificateur Jéhojada, tuteur de Joas, supprima le culte de Bahal dans le royaume de Juda, mais Achaz et Manassé l'y restaurèrent. Josias l'abolit de nouveau, et de nouveau ses fils le rétablirent dans toute sa force, 1 Rois 16, 31. 18, 18. 2 Rois 10, 21. Jér. 19, 5.

BAHALA et *Bahalé*, *v.* Kiriath-Jéharim.

BAHALATH, *v.* Bahah-Gad.

BAHAL-BÉRITH, nom de l'idole qu'on adorait à Sichem, et dont les Israélites firent leur dieu après la mort de Gédéon, Jug. 8, 33. Peut-être était-ce la Bérith ou Boré des Phéniciens, fille de leur Vénus et d'Adonis, ou seulement Bahal envisagé comme garant des alliances (Bérith, alliance); ce serait alors le Orkios des Grecs et le Jupiter Sponsor, ou Fidius-Ultor des Romains.

BAHAL-GAD, ville située au pied nord-ouest du mont Hermon, dans la vallée du Liban, à l'extrême frontière nord-est de la terre promise; peut-être aussi le nom d'une des sommités de l'Hermon, Jos. 11, 17. 12, 7. 13, 5. Elle possédait un temple dédié au soleil ou à Bahal, dont la célébrité remonte à des temps très anciens : de là son nom grec d'Héliopolis, ses noms hébreux de Beth-Sémès, Jos. 19, 38. Jug. 1, 33., de Baal-Hammon, Cant. 8, 11., de Bahalath, 1 Rois 9, 18. si toutefois ces divers noms désignent bien la même ville dont les ruines étonnent encore les voyageurs par leurs proportions gigantesques. — Quelques-uns, comparant 1 Rois 9, 18. 2 Chr. 8, 6., et Jos. 19, 14., pensent qu'il faut chercher le Bahalath que fortifia Salomon, dans le voisinage de Guézer et de Beth-Horon, par conséquent dans la tribu de Dan : ces trois villes auraient été bâties et fortifiées pour prévenir une irruption des Egyptiens; mais dans 1 Rois 9, 17. 18. on voit au contraire que Guézer et Beth-Horon sont liées l'une à l'autre, tandis que Bahalath pa-

raît l'être davantage à Tadmor (Palmyre). Le nom moderne de Bahalath est Baalbeck, si, comme nous le pensons, on doit la chercher sur les frontières de la Syrie ; là, dans un petit village à peine habité maintenant, l'on trouve comme monuments d'une grandeur passée, les ruines du temple du Soleil, les blocs les plus lourds qui aient été jamais remués par la main des hommes, des blocs de 23 mètres de longueur, larges de 4 et épais d'autant, présentant ainsi des masses de plus de 350 mètres cubes ; et cette ville, ajoute Bræm, est à peine mentionnée dans l'histoire ! Elle sert aujourd'hui de capitale aux Moutoualis, montagnards farouches et pillards qui rôdent aux environs.

BAHAL-HANAN (grâce de Bahal), fils de Hacbor, septième roi des Edomites. Son nom donnerait lieu de croire que le culte de Bahal avoit alors prévalu chez les descendants d'Esaü, comme chez ceux ceux de Canaan. Gen. 36, 38.

BAHAL-HATSOR, ville près d'Ephraïm, à 15 kilom. environ nord-est de Jérusalem, entre Béthel et Jérico. Il y en a qui croient que c'est Hatsor de la tribu de Juda, Jos. 15, 25. Mais alors il faudrait la placer plus au midi. C'est là qu'Absalon fit le festin qu'il ensanglanta par le meurtre de son frère Amnon. 2 Sam. 13, 23.

BAHAL-HERMON, Jug. 3, 3. 1 Chr. 5, 23. Une partie du mont Hermon ; peut-être la même que Bahal-Gad.

BAHALIS, roi des Hammonites, qui envoya Ismaël, fils de Néthania, pour assassiner Guédalia, commissaire de Nébucadnetsar auprès des Juifs restés en Canaan, Jér. 40, 14. Cette mission ne pouvait avoir d'autre motif que la haine enracinée des Hammonites contre les Juifs, et l'espoir de profiter ensuite des troubles qui résulteraient de la mort du gouverneur : aussi paraît-il bien que les Juifs regardèrent la mort de Guédalia comme une calamité publique. Ismaël, de son côté, se prêta de fort bonne grâce à la mission de meurtre dont il était chargé, poussé par la jalousie, parce qu'étant de sang royal, il n'avait pas été nommé gouverneur.

BAHAL-MEHON, Nomb. 32, 38., *Beth-Bahal-Méhon*, Jos. 13, 17., *Beth-Méhon*, Jér. 48, 23., *Béhon*, Nomb. 32, 3. Probablement ce n'était qu'une même ville avec différents noms ; elle appartenait à la tribu de Ruben. Les Hébreux l'enlevèrent à Sihon, qui l'avait peut-être conquise lui-même sur les Moabites : ceux-ci la reprirent, mais elle fut plus tard détruite par les Caldéens, cf. Ezéch. 25, 9. Il paraît cependant qu'elle fut rebâtie de nouveau, et qu'elle existait sous les Maccabées.

BAHAL-PEHOR, Nomb. 25, 3. Idole des Moabites et des Madianites ; quelques-uns pensent que c'était le Mitsraïm, ou l'Osiris des Egyptiens, ou le Priape des Grecs : elle s'appelait Péhor du lieu où était son temple, comme Jupiter fut appelé Olympien, du mont où il était adoré. Ce lieu a pris ensuite le nom de Bahal-Péhor, et plus tard nous le retrouvons aussi sous celui de Beth-Péhor, Deut, 4, 46. Le changement de Bahal en Beth se retrouve également dans quelques-uns des noms qui suivent.

BAHAL-PERATSIM, endroit qui se trouvait dans la vallée des Réphaïm, où David mit en déroute les Philistins, 2 Sam. 5, 20. 1 Chr. 14, 11., cf. Es. 28, 21. Il pouvait être à 5 kilom. sud-ouest de Jérusalem.

BAHALSALISA, 2 Rois 4, 42., ville ou village de la Palestine, probablement dans le pays de Salisa, 1 Sam. 9, 4., mais du reste, inconnu. Eusèbe et Jérôme font mention d'un Beth-Salisa, ville à 25 ou 26 kilom. au nord de Diospolis : ce pourrait bien être la même.

BAHAL-THAMAR (Baal des palmiers), Jug. 20, 33., lieu près de Guibha. Peut-être que les Cananéens y adoraient Bahal dans un bocage planté de palmiers. C'est là que la tribu de Benjamin fut presque entièrement détruite par les autres tribus, à cause du crime des Benjamites contre la femme d'un lévite d'Ephraïm.

BAHAL-TSEPHON (Bahal du Nord), Ex. 14, 2. Nomb. 33, 7. Etait-ce une idole placée à l'extrémité nord de la mer Rouge, comme pour garder l'entrée de l'Egypte, ou bien une place fortifiée ? c'est ce qu'on ne saurait décider : cette dernière opinion est cependant la plus probable, mais

elle peut se concilier avec l'autre, en admettant que la ville avait pris son nom de l'idole même qui s'y trouvait placée.

BAHAL-ZÉBUB, (Bahal des mouches), 2 Rois 1, 2. 3., dieu de Hékron. Il paraît, ou qu'on le représentait sous l'image d'une mouche, ou qu'on le regardait comme appelé à garantir de la piqûre des mouches malfaisantes : peut-être était-ce le même que le Hacor de Cyrène à qui l'on attribuait un semblable pouvoir, et que le Jupiter chasse-mouche (apomuïos) des Grecs. Le culte de cette fausse divinité était encore en usage au temps de notre Sauveur, puisque les Juifs l'accusèrent de chasser les démons par Béelzébub le prince des démons, c'est-à-dire par Satan, comme le montre la réponse de Jésus, Matth. 12, 24. cf. 10, 25. Marc 3, 22. Luc 11, 15. 18.; mais en passant dans la langue hébraïque, le nom du Dieu païen fut défiguré de diverses manières, conformes au mépris que les Hébreux professaient pour tout ce qui venait du dehors, en religion surtout. Les uns l'appelèrent Béelzebul (ou Zéboul), dieu du fumier, surnom dont le sens n'avait pas besoin d'explication sans doute, mais dont la formation grammaticale n'était pas tout à fait conforme au génie de la langue hébraïque, puisque fumier se dit Zébel, et non Zéboul; cependant chacun sait que lorsqu'il s'agit d'un jeu de mots, l'on ne se montre pas trop exigeant quant à l'exactitude et à la précision linguistique. D'autres, à ce qu'il paraît, appelèrent ce faux dieu Bahal ou Béelzébuth, soit qu'on veuille y voir un pluriel abrégé de Bahalzébub pour Bahalzébuboth, soit que les habitants d'Hékron aient eux-mêmes voulu donner, au nom de leur divinité, cette terminologie qui la faisait ressembler un peu à celle de Bahalzébaoth, l'Eternel des armées, des Hébreux, soit qu'ils aient cherché auprès des nations étrangères à cacher ce qu'il y avait de puéril dans l'image et dans les attributions de leur dieu, en déroutant par un simple changement de lettres, les recherches qu'on eût pu faire à ce sujet; soit enfin que les Hébreux eux-mêmes se fissent scrupule de nommer par son nom une divinité païenne. A côté de ces diverses explications sur le nom de Béelzébuth, il en resterait encore une, c'est que cette manière d'écrire ne serait autre chose qu'une faute d'orthographe : on ne peut guère se prononcer d'une manière absolue, et chacun peut choisir l'explication qui lui paraît le plus probable.

BAHANA et RECAB, fils de Rimmon, Benjamites, officiers dans l'armée de Saül. Désespérant, après la mort de leur maître, de voir réussir son parti et celui de son fils leur nouveau roi Is-Boseth, ils se défirent de lui pendant son sommeil, lui tranchèrent la tête, et s'en furent la porter au prétendant, dans l'espoir d'en obtenir une riche récompense. Mais David, après leur avoir reproché vivement l'horreur de leur trahison, ordonna qu'on les mît à mort, qu'on leur coupât les mains et les pieds, et qu'on les suspendît au-dessus de l'étang de Hébron, 2 Sam. 4, ce qui fut immédiatement exécuté.

BAHASA, 1 Rois 15, 27. 2 Chr. 16, 1. etc., fils d'Ahija, de la tribu d'Issacar, général en chef des armées de Nadab, conspira contre son maître, le vainquit, le mit à mort, et monta sur le trône à sa place. Il fut ainsi le troisième roi d'Israël, 953 av. C. A peine établi sur le trône, il fit égorger toute la famille de Jéroboam, selon l'usage des usurpateurs d'exterminer les dynasties qu'ils veulent remplacer par la leur; il choisit Tirtsa pour sa résidence, et voulut fortifier Rama, ville frontière située entre ses Etats et ceux de Juda; mais Asa, roi de Juda, traita avec Ben-Hadad, roi de Syrie, qui rompit son alliance avec Bahasa, et sortit contre lui; il attira son ennemi vers le Nord et le vainquit. Bahasa fut de même en hostilités constantes avec Asa, mais ne put rien entreprendre contre ce monarque aimé de Dieu. Il régna vingt-quatre ans; sa longue administration montra sa prudence et son habileté, comme son usurpation même avait prouvé son courage : mais ces vertus toutes terrestres, si même le monde consent à les décorer de ce nom, ne purent le préserver des châtiments d'en haut. Après avoir servi de verge à l'Eternel pour punir la famille de Jéroboam, il entendit le prophète Jéhu

prononcer *contre* sa race les mêmes malédictions que le prophète Ahija avait prononcées contre la maison de Jéroboam. Ela son fils lui succéda, mais deux ans après sa dynastie n'existait plus; Zimri l'usurpateur avait assassiné le fils d'un usurpateur impie, et mis à mort toute sa maison.

Le nom de Bahasa se retrouve 1 Rois 21, 22. 2 Rois 9, 9. Jér. 41, 9.

BAHURIM, ville de la tribu de Benjamin, à 2 kilom. environ nord-est de Jérusalem; 2 Sam. 3, 16. 16, 5. 17, 18. On croit que c'est la même que Halmon.

BAILLIS, Dan. 3, 2. Les différents noms donnés dans ce passage aux officiers de la cour et du royaume de Nébucadnetsar, sont difficiles à traduire, et n'expriment pas tous des idées qui puissent nous être claires, parce que plusieurs des charges désignées ne nous sont pas connues, et que d'autres se rapportent à des fonctions qui sont sans analogie parmi les peuples de l'Occident, soit anciens, soit modernes? Nous en donnerons ici la traduction aussi exacte que possible, et si nous avons quelque chose à ajouter sur quelques-unes de ces fonctions, nous le ferons à leurs articles spéciaux. « Nébucadnetsar fit convoquer les satrapes, les gouverneurs lieutenants (du roi), les gouverneurs de provinces (militaires?), les juges supérieurs (au lieu de baillis), les trésoriers, les juges, les hommes de loi, et tous les fonctionnaires (sous-gouverneurs, ou employés) des provinces. » etc.

BAINS. Les bains sont en Orient plus nécessaires que partout ailleurs à cause de l'ardeur du climat, soit sous le point de vue de la propreté, soit sous le rapport sanitaire, comme mesure de précaution contre les maladies de la peau si répandues dans les pays chauds, où la poussière, les miasmes et la transpiration se réunissent pour les rendre redoutables. Aussi les bains étaient-ils regardés chez les Hébreux comme un objet de première nécessité, cf. Néh. 4, 23., et dans certains cas la loi même les prescrivait en guise de purification pour ceux qui étaient entachés de quelque souillure, cérémonielle ou légale, de telle sorte qu'ils étaient, à cet égard, en relation intime avec la religion mosaïque. Des ablutions étaient ordonnées pour les lépreux, Lév. 14, pour celui qui avait mangé d'une bête morte de mort naturelle 17, 15. 16., pour celui qui avaient touché un reptile 22, 6. cf. encore 15, 5. 13, 58. Nomb. 19, 19. Deut. 23, 11.—On ne se baignait pas seulement dans les fleuves, Lév. 15, 13. 2 Rois. 5, 10; il y avait aussi dans les maisons des grands, et dans leur cour, des salles de bains 2 Sam. 11, 2., et même, plus tard, les Juifs eurent, comme les Grecs et les Romains, des bains publics dans leurs principales villes. Hors de leur pays, et là où les populations juives et païennes se trouvaient mélangées, les Juifs ne craignaient pas de se rencontrer aux mêmes bains avec les gentils. Les femmes se servaient quelquefois de son en guise de savon. Parmi les bains naturels que l'on trouvait en Palestine, et qui étaient considérés comme ayant une influence favorable sur les maladies, il faut remarquer ceux de Tibériade, de Gadara et de Béthesda, *v.* ces articles. Josèphe mentionne encore celui de Kalirrhoon. Les Arabes de nos jours, n'ayant pas toujours à leur portée des sources ou des rivières pour accomplir les lustrations qui leur sont prescrites par le Coran, remplacent parfois l'eau par du sable ou de la terre dont ils se frottent le corps au lieu de se baigner; quelques interprètes ont essayé de voir une allusion à cet usage dans le passage 2 Rois 5, 17., où Naaman demande la permission d'emporter de la terre sacrée la charge de deux mulets.

BAISER. Outre le baiser d'amour, dont quelques rabbins ont voulu faire abstraction complète, la Bible nous montre encore le baiser, 1° comme marque d'amitié au moment de l'arrivée, Luc 7, 45. 15, 20; au moment du départ, Ruth 1, 14. Act. 20, 37., ou dans une rencontre Matth. 26, 48. 2 Sam. 20, 9. On baisait le visage, Gen. 29, 13. 33, 4. Ex. 4, 27. 18, 7. 1 Sam. 20, 41. etc., ou bien la barbe, qu'on prenait avec la main droite, 2 Sam. 20, 9. Dans l'Eglise primitive le baiser fraternel était considéré comme signe de l'union sainte qui liait les frères les uns aux autres, Rom. 16, 16. 1 Cor. 16, 20. 2 Cor. 13, 12. 1 Thess. 5, 26.

Les frères se le donnaient dans les assemblées publiques, comme cela se pratique encore dans quelques-unes des églises de nos jours qui aiment à conserver avec l'ancien amour les anciennes formes par lesquelles il se manifestait. Ce baiser était aussi le signe de la réconciliation entre des personnes ennemies jusqu'alors. Gen. 33, 4.

2° C'était une marque de vénération, d'hommage et de respect rendu d'abord — *a*. à la Divinité, au Dieu d'Israël et des chrétiens, Ps. 2, 12. (baisez le Fils de peur qu'il ne s'irrite), et aux divinités étrangères par leurs adhérents, 1 Rois 19, 18. Os. 13, 2. (qu'on baise les veaux); ces derniers baisaient les statues de leurs dieux quand ils le pouvaient, et leur envoyaient des baisers quand le dieu était trop loin, comme par exemple le soleil levant, *v*. Pline 28, 5. cf. Job 31, 27.; — *b*. puis aux princes que l'on voulait honorer et se rendre favorables. Samuel baisa Saül en l'oignant roi sur Israël, 1 Sam. 10, 1. Dans l'Orient moderne on baise les mains, les genoux ou les pieds des rois (comme du pape); tous ne sont pas même admis à cet honneur insigne; cf. Es. 49, 23. Mich. 7, 17. Ps. 72, 9. Nous voyons encore Ester (5, 2) baiser le bout du sceptre que lui tend son royal époux.

BAJITH. Es, 15, 2. C'était, ou bien un simple temple, ou bien une ville du pays de Moab, dans laquelle se trouvait un temple. C'est là que le roi de Moab se rendit pour adresser à son idole de vaines supplications contre les Assyriens. Il serait possible que ce Bajith ne fût autre que Bahal-Méhon.

BALAAM, fils de Béhor ou Bosor, fameux prophète ou devin de la ville de Péthor sur l'Euphrate, espèce d'astrologue ou de mage, parfois même prophète; car, livré à toutes les bassesses de l'avarice et à toutes les souillures du paganisme, Balaam n'ignore pas les traditions des ancêtres, des patriarches et du Dieu de Noé. Il appelle encore Jéhovah son Dieu, sans doute parce qu'il appartenait à la postérité de Sem, dans la famille duquel la connaissance et le culte du vrai Dieu s'étaient conservés avec le plus de pureté. Il paraît même, d'après le conseil abominable que Balaam donna à Balac, qu'il se formait une juste idée de la sainteté de l'Eternel. Le roi moabite, espérant de vaincre Israël, avait essayé de le faire maudire par le Dieu même qui protégeait ce peuple. Séduit par de riches présents, Balaam part malgré les avertissements d'une voix intérieure, et malgré le sentiment qu'il a de l'œuvre inique dont il se charge. Il selle son ânesse, il se met en route; mais déjà il doit s'arrêter, la bête qui le porte refuse d'avancer; elle voit un ange que le regard obscurci du cupide prophète n'aperçoit pas, et Balaam, sourd à la voix de la conscience, doit entendre la voix d'une bête de somme qui l'humilie, celle d'un messager céleste qui l'effraye. Ces graves reproches le font rentrer en lui-même; mais sa repentance est hypocrite comme l'ont été ses prières et sa désobéissance. Toutefois l'ange ne lui ordonne pas de retourner en arrière; il lui annonce au contraire des prophéties du ciel : Tu ne diras que ce qui te sera inspiré. Dieu va se créer un prophète dans la personne de Balaam, comme il a fait de l'ânesse une prophétesse, et le peuple de Dieu se voit béni par la bouche de celui-là même qui, séduit par l'or, venait pour le maudire. Balaam ne prononce que des bénédictions; il annonce l'étoile qui doit venir, et ses paroles mystérieuses touchant le Messie sont recueillies avec empressement par les païens avides d'un Sauveur. Il annonce encore le bonheur et la prospérité dont jouiront les enfants d'Israël dans la terre promise, comment ils se soumettront toutes les nations environnantes, et celle même du roi que le faux prophète voudrait servir; il dit aussi que les Juifs seront toujours un peuple à part qui ne se confondra pas avec les autres peuples. Puis dans le sentiment de son péché, mais sans repentance, le malheureux s'écrie : Que je meure de la mort des justes, et que ma fin soit semblable à la leur. Nomb. 23, 10. Ce désir ne fut pas exaucé, parce que Balaam demandait mal; et quand les douze mille d'Israël se furent avancés contre Moab et contre les Madianites, cinq rois furent tués et Balaam avec eux, Nomb. 31, 8. Le nom de ce faux pro-

phète est rappelé Néh. 13, 2. 2 Pier. 2, 15. Jude 11. Apoc. 2., 14; et Michée nous parle encore (6, 5.) d'un conseil que Balac avait pris contre Israël, et d'une réponse remarquable que lui fit Balaam.

Cette histoire présente plusieurs difficultés dont quelques-unes sont heureusement résolues par M. Grandpierre, dans son Essai sur le Pentateuque, d'après l'ouvrage allemand de Hengstenberg sur Balaam. Comme on trouve dans les paroles et la conduite du faux prophète un mélange d'erreur et de vérité, il est probable qu'il y avait aussi dans son origine quelque chose de louche ; il est à la fois juif et païen. Nous sommes plutôt disposé à croire qu'il était Hébreu de naissance, et que, toujours poussé par la cupidité et l'ambition, il a préféré mettre ses dons et ses lumières au service du plus offrant. La Caldée était pour lui un meilleur terrain que le désert du voyage, et il ne risquait pas d'y rencontrer un Moïse. Comme les prophètes, il était quelquefois maître de son inspiration; il ne le fut pas toujours: il dut obéir quand Dieu ordonna. Le discours de l'ânesse a égayé bien des incrédules, mais ce n'est pas une preuve; le fait n'est pas plus extraordinaire que bien d'autres, et ne demande pas d'explications.

BALAC, fils de Zippor, roi des Moabites. Effrayé de voir sur ses frontières ces Israélites dont la réputation belliqueuse et conquérante était parvenue à sa connaissance par la défaite de Sihon et de Hog, il sentit la nécessité de s'appuyer sur un secours puissant et eut recours à Balaam. C'est donc par des malédictions qu'il voulait préluder à cette guerre; mais le refus de Balaam, et la prophétie solennelle qu'il prononça sous l'impulsion du Saint-Esprit détournèrent Balac de son premier dessein. Les Moabites cependant, comme les Hammonites, n'avaient rien à craindre de l'approche d'Israël, Deut. 2, 9.; mais la terreur de ces peuples n'en était pas moins légitime, puisqu'ils ne connaissaient rien, ni des plans de Dieu, ni des desseins des Israélites.

BALADAN, 2 Rois 20, 12. Es. 39, 1., père de Mérodac-Baladan, q. v.

BALATH-BÉER, Jos, 19, 8. 1 Sam. 30, 27., ou *Bahal,* 1 Chr. 4, 33., ville des Siméonites, située probablement vers les frontières sud-ouest du territoire appartenant à cette tribu. Elle est encore appelée *Rama du midi,* et peut-être aussi n'est-elle autre que cette Ramoth à laquelle David envoya une partie des dépouilles enlevées sur les Hamalécites.

BALEINE. Le nom de cet animal se trouve dans nos traductions, Gen. 1, 21. Job. 7, 12. Ps. 74, 13. Matth. 12, 40. La version anglaise l'a encore Ezéch. 32, 2.; la Bible de Luther l'a comme la version française. Le mot hébreu est Than ou Thannin; les Septante l'ont traduit par Kétos, qui signifie effectivement baleine, et notre traduction de Matth. 12, 40. est exacte; mais l'hébreu doit-il se rendre par Kétos? signifie-t-il une baleine? C'est extrêmement peu probable. On ne saurait croire que les écrivains sacrés aient eu connaissance de cet animal, qui n'a jamais paru ni sur les côtes de la Palestine, ni sur celles de l'Egypte, soit du côté de la Méditerranée, soit du côté de la mer Rouge, et les rapports des voyageurs à cette époque n'avaient pas encore atteint le Groenland, le Spitzberg, ou les mers qui sont le séjour des baleines. Mais si l'on est d'accord à penser qu'il ne s'agit pas de ce gros cétacé dans les passages cités, ni dans l'histoire de Jonas, les opinions varient beaucoup lorsqu'il s'agit de déterminer d'une manière positive quel était ce poisson; il paraît que le même mot doit se traduire diversement dans les différents passages. On pense qu'il s'agit du crocodile dans le verset de la Genèse. (Harris, Natural Hist. of the Bible. Hurdis, Critical Dissert. on the word *wahle* in Gen. 1, 21., etc.) Quant au grand poisson de Jonas, les uns ont prétendu que c'était l'*orca* de Pline, espèce de dauphin (Hase, etc.); d'autres (Calmet, Bochart, Linnée, Winer) pensent, et c'est l'opinion la plus probable, que c'est le chien marin (canis carcharias, ou squamus carcharias, de Linnée), le requin, dont la mâchoire est armée de quatre cents dents aiguës, rangées sur six rangs, et dont la gueule est si vaste qu'elle peut, fort à son aise, en-

gloutir un homme tout entier. Il n'est pas rare de voir ce monstre avaler des hommes et même des chevaux, et l'on a trouvé jusqu'à dix thons dans l'estomac d'un requin dont le poids s'élevait à peine à quatre cents livres. On dit que lorsqu'un de ces poissons tiendrait la gueule ouverte un moment, un chien pourrait descendre jusqu'au fond de son estomac pour y chercher la nourriture qui s'y trouve.

BALTHASAR, *v.* Belsatsar.

BAMOTH, Nomb. 21, 19. Ville située au delà du Jourdain, sur les frontières du pays de Moab; d'après Eusèbe, elle auroit été située sur l'Arnon : c'est la même que Bamoth-Bahal, Jos. 13, 17.

BANNISSEMENT. Le Nouveau Testament nous présente dans l'interdiction, ou expulsion de la synagogue, une espèce de peine ecclésiastique, et comme une excommunication juive; elle était prononcée, en général, dans les cas d'hérésie, Luc 6, 22. Jean 9, 22. 12, 42. 16, 2. On faisait couvrir de pierres, par jugement, le corps de celui qui mourait interdit. Pendant tout le temps que durait la peine, le condamné ne pouvait se raser, ni se couper les cheveux, et il ne pouvait entrer dans le temple que par une porte faite exprès. La Gémara, du reste, et les rabbins parlent de deux espèces d'excommunications différentes, la petite et la grande. Cette dernière, accompagnée de malédictions, pouvait être plus ou moins longue; elle empêchait toute espèce de rapports et de communications avec le dehors, et ne pouvait être prononcée par moins de dix membres de la synagogue. L'autre, moins sévère, pouvait être prononcée par un seul homme, le rabbin, par exemple; sa durée ne pouvait excéder trente jours, et celui qui était ainsi exclu de la synagogue continuait de vivre avec sa famille sans en être empêché, même il pouvait traiter ou converser avec d'autres, moyennant qu'il y eût entre eux et lui la distance de quatre coudées, un peu plus de deux mètres.

C'est de cette excommunication que fut puni l'aveugle-né dont Jésus avait opéré la guérison, Jean 9, 34.

Quelques rabbins parlent encore d'une troisième espèce d'excommunication plus sévère que les deux autres, et qui aurait consisté à livrer un homme à tous les maux, à le livrer à Satan, cf. 1 Cor. 5, 5. 1 Tim. 1, 20. On pourrait y joindre encore cette exécration de la part de Christ, dont il est parlé Rom. 9, 3. Mais tout en admettant comme un fait très naturel qu'il y ait eu divers degrés d'excommunication, il n'est rien moins que prouvé que les expressions sus-mentionnées renferment des allusions à quelques usages juifs, et l'on ne peut rien préciser au delà de ce que nous avons dit sur la grande et la petite excommunication.

Quant au bannissement comme peine politique, nous en trouvons une trace dans le passage Esd. 10, 8.

BAPTÊME. Ce mot indique primitivement l'acte de plonger, de tremper, puis de laver et de nettoyer. Dans l'original du passage Marc 7, 8., il y a « le baptême des pots et des coupes. » — Pris dans le sens religieux, ce mot n'implique pas nécessairement, quoique certaines congrégations le prétendent, l'idée d'une immersion totale. Tous les passages allégués en faveur de cette assertion peuvent admettre une interprétation moins littérale, et indiquer seulement que celui qui devait recevoir le baptême, et celui qui devait l'administrer, entraient l'un et l'autre des pieds dans l'eau à une hauteur indéterminée, et que ce dernier répandait peut-être avec la main de l'eau sur la tête du néophyte, *v.* Act. 8, 38. Le mot de l'Evangile, que Jean baptisait à Enon « parce qu'il y avait là beaucoup d'eau », Jean 3, 23., ne prouve pas davantage cette immersion absolue. Dans ces pays brûlants, les torrents, et jusqu'à un certain point les rivières, sont sujets à se dessécher presque entièrement dans certaines saisons de l'année ; on vit un roi, Achab, et l'un de ses principaux officiers, se mettre personnellement en chemin pour aller chercher des endroits un peu arrosés, 1 Rois 18, 5. 6. *v.* encore 2 Rois 3, 9., etc. Dans le passage de l'Evangile qu'on vient de citer le mot *beaucoup* pourrait donc parfaitement signifier ce qu'ici, dans la zone tempérée, nous appellerions un peu,

d'autant plus que le mot *eaux* est dans le grec au pluriel; ce qui semblerait indiquer, presque avec certitude, non pas une eau profonde, mais une grande ramification du torrent, qui permettait peut-être à Jean-Baptiste de faire baptiser simultanément en plusieurs endroits. — La raison la plus puissante peut-être pour repousser l'idée des baptêmes par immersion totale, c'est l'obligation absolue où aurait été la multitude qui venait se faire baptiser par Jean au désert, Marc 1, 5., d'apporter des vêtements de rechange et de se déshabiller ainsi complétement, hommes et femmes. La chose semble inadmissible et impraticable. A combien plus forte raison dans nos climats, et dans les profondeurs du Nord! On allègue que le baptême chrétien devant être l'image d'un ensevelissement, et de la mort à une vie précédente, à laquelle succède une résurrection, l'immersion totale représente mieux la chose. Mais l'Evangile n'est pas si matériel qu'il s'asservisse à représenter à ce point-là les idées qu'il veut figurer. Il donne quelques signes, et celui qui a de l'intelligence comprend.

Nous venons de dire quel est le sens du baptême, du moins du baptême chrétien; et pour nous borner à ce qui regarde l'Ecriture sainte, il nous semble que c'était même la signification de toutes les espèces de baptêmes religieux dont nous parle la Bible; car elle en indique plusieurs à différentes époques de la vie théocratique, et différents peut-être dans les cérémonies qui en accompagnaient l'application. Jacob et sa famille se lavèrent avant de s'approcher de Dieu à Béthel, Gen. 35, 2. Les Hébreux en firent autant avant d'entrer dans l'alliance de l'Eternel en Sinaï, Ex. 19, 14. 1 Cor. 10, 2. Aaron et ses fils se lavèrent également lorsqu'ils furent initiés à la sacrificature, Ex. 29, 4. Enfin, sous le ministère de saint Jean, même avant le baptême chrétien proprement dit, le baptême devint le sceau de la nouvelle alliance, ayant alors déjà la même signification qu'il eut plus tard, bien qu'il n'annonçât pas aussi clairement la doctrine du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Act. 19, 3. — Dans ces différents cas, et quel que soit le sens spécial que pourraient donner à la chose ceux qui étaient lavés, le baptême était toujours un rite d'initiation.

Quant au baptême chrétien, la belle signification dont nous venons de parler est positivement indiquée par saint Paul, Rom. 6, 3-11.; elle est pleine de grandeur et correspond exactement aux idées que se faisaient déjà les esséniens, et que se sont faites, après eux, les moines catholiques romains, du renoncement au monde qui doit caractériser toute âme vraiment pieuse. Seulement les deux sectes que nous indiquons ici bornaient ce renoncement à quelques individus dont elles faisaient une sorte d'élite, tandis que Jésus et son Evangile imposent cette sainte et douce obligation à tout fidèle. Dans ce sens-là, le baptême d'un homme qui embrasse la foi correspond presque en tout point à ce qu'est la prise du voile chez une religieuse, l'endossement de l'uniforme chez un militaire, la robe virile chez les Romains. Ce n'est qu'un type, un symbole, mais un symbole parlant. Et c'est par ces considérations qu'on doit expliquer ce qui est dit dans l'endroit de l'épître aux Romains, indiqué plus haut, « que nous sommes ensevelis avec Christ par le baptême: » c'est évidemment par la foi en Christ, et par le don que nous lui faisons de nous-mêmes, que nous sommes ensevelis avec lui, et non par la cérémonie même. Mais comme le symbole se liait étroitement, pour ceux à qui Paul écrivait, à la foi dont il s'agit, l'apôtre argumente de l'un comme de l'autre. Cela se fait tous les jours: il n'est pas un militaire à qui l'on ne puisse dire: Tes épaulettes, ta cocarde, ton uniforme t'ont fait renoncer à ton père et à ta mère, au foyer de ta famille, et à ses douceurs; tu es mort à la vie civile, tu ne vis plus que pour défendre ta patrie et pour obéir à tes nouveaux supérieurs.

Sans doute cette signification symbolique du baptême s'applique bien plus naturellement et plus réellement à ceux qui ont reçu le baptême après avoir embrassé l'Evangile par conviction, qu'à ceux qui l'ont reçu enfants. Mais, dans les deux cas, elle reste pourtant. Et peut-être, ce

qu'on peut dire de plus sage en faveur du baptême des enfants (la Bible laissant cette question pour le moins indécise), c'est que la foi étant un devoir aussi bien que le moyen du salut, l'enfant du chrétien peut être consacré au Seigneur, même avant son consentement, comme on voit un enfant né dans la troupe, porter dès ses plus jeunes années le costume de soldat, quitte à lui de refuser plus tard, ou même de déserter. Ce n'est du reste pas ici le lieu d'examiner la question difficile et délicate du baptême des enfants.

Un passage assez obscur, relatif à ce sujet, et qui est, selon nous, généralement mal traduit, est celui où saint Pierre dit que le baptême qui nous sauve n'est pas celui par lequel sont nettoyées les impuretés de la chair, 1 P. 3, 21. On ajoute ensuite : « Mais c'est la promesse faite à Dieu d'une conscience pure » (ou quelque autre version semblable). Il faut traduire : Mais c'est *la recherche que fait de Dieu* une conscience pure. »

Le baptême n'est qu'un symbole, mais ce serait se tromper grandement que d'en conclure qu'il peut être négligé ou aboli, comme chez les quakers, par exemple. Les symboles sont une des choses qui ont les racines les plus profondes dans la nature humaine; le peuple est plein de cette idée. Des barbares font un pacte, et ils élèvent une pierre sur le lieu de la transaction, « afin qu'elle soit témoin de leurs promesses. » Un juge prononce une sentence de mort, il brise un bâton en la prononçant; tous les assistants frémissent. Un manœuvre revêt l'uniforme, c'est un homme nouveau. Un prêtre romain élève son idole, et chacun peut apercevoir le frémissement qui parcourt l'église au moment où la foule adore, sans s'en douter, le *Numen*... Satan, qui s'est mis sous le symbole à la place de Dieu !

Les symboles, la représentation des choses spirituelles par des objets ou des actes matériels, se retrouvent dans l'Ecriture, comme ils se trouvent dans la nature. Ils sont un besoin, et souvent un moyen, un secours, une obligation; ils sont aussi une profession, un acte public, et c'est dans ce sens, mais dans ce sens seulement, que Jésus parlant à Nicodème, Jean 3, 3., met le baptême d'eau sur la même ligne que le baptême d'esprit.

BAPTISTE, surnom de Jean le précurseur, et parent du Messie, *v.* Jean, et Baptême.

BARAC, fils d'Abinoam, de Kédès, dans la tribu de Nephthali, général israélite, fut chargé par Débora de lever une armée de 10,000 hommes dans les tribus de Zabulon et de Nephthali, et d'attaquer Sisera. Il témoigna d'abord quelque hésitation, craignant que les tribus ne refusassent de le suivre si rien n'appuyait son appel aux armes. Débora consentit à l'accompagner, mais le punit de son manque de foi en lui annonçant que le général ennemi tomberait sous les coups d'une femme. Barac n'hésite plus, il part, et campe sa petite armée sur les hauteurs du mont Thabor, inaccessibles aux chariots et à la cavalerie du roi de Hatsor. L'Eternel combattit des cieux, Israël remporta la victoire; mais lorsque Barac arriva, cherchant son ennemi pour le mettre à mort, la prophétie de Débora était accomplie : une femme lui avait ravi la dernière gloire du combat; Jahel courut à sa rencontre et lui dit : Viens, et je te montrerai l'homme que tu cherches.

Saint Paul loue la foi de Barac, Héb. 11, 32., et Débora le chante aussi dans son sublime cantique; d'ailleurs l'ensemble de la vie de ce général (dont il ne faut pas faire un juge comme quelques personnes estiment qu'il le fut), nous montre en lui un véritable Israélite, soumis à la volonté de son Dieu. Il eut cependant, comme Aaron, comme Moïse, comme David, comme Pierre, ses doutes et son incrédulité; les incrédules seuls, qui ne savent pas ce que c'est que la foi, peuvent prétendre qu'il n'y eût chez lui ni lâcheté ni défiance, et que sa désobéissance fût très légère. Il refusa de croire à la prophétesse; ce péché ne paraît pas grand à ceux qui refusent de croire aux prophètes, mais Dieu châtia Barac par où il avait péché, et lui enleva l'honneur qu'il avait d'abord voulu lui accorder. — *v.* Bedan.

BARACHIE. « Afin que vienne sur vous, dit Jésus en parlant des scribes et des

pharisiens, tout le sang juste qui a été répandu sur la terre, depuis le sang d'Abel le juste jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel. » Matth. 23, 25. Quel est ce Barachie? c'est une question qui est toujours restée pendante depuis Origène et les Pères, et qui l'est encore maintenant. Quelques-uns ont pensé à Jébérecja, père de Zacharie, Es. 8, 2., d'autres à Barachie, père du prophète Zacharie, Zach. 1, 1., d'autres au père de Zacharie, père de Jean-Baptiste; mais ce sont de pures hypothèses qui ne reposent que sur une ressemblance de nom, sans que l'histoire nous fournisse aucune preuve que ces différents Barachie soient morts de mort violente. Il reste enfin deux suppositions qui, l'une et l'autre, se rapportent au passage 2 Chr. 24, 20-23. Là nous lisons que Zacharie, fils de Jéhojadah, ayant reproché au peuple leurs transgressions, fut assommé de pierres par l'ordre du roi, au parvis de la maison de l'Eternel. Selon les uns, Barachie serait un second nom de Jéhojadah, et c'est un moyen souvent employé et souvent justifié de concilier d'apparentes contradictions; il n'était pas rare, en effet, qu'un homme portât des noms différents. Selon d'autres, Jéhojadah serait le père de Barachie, et l'aïeul de Zacharie; il y aurait donc une génération omise dans le récit des chroniques, mais il arrivait assez fréquemment que dans la généalogie d'un homme on ne comptât que ceux de ses ancêtres qui étaient le plus connus. Cette dernière manière de voir paraît plus vraisemblable, et peut s'appuyer encore sur le fait de la longue vie de Jéhojadah qui atteignit l'âge de 130 ans, 2 Chr. 24, 15. Jésus, en choisissant cet exemple au milieu de tant d'autres, aurait voulu faire sentir aux pharisiens que l'Ecriture sainte tout entière, *d'un bout à l'autre*, rend témoignage à leur endurcissement; car l'exemple d'Abel est tiré de la Genèse, et celui de Zacharie serait tiré du second livre des Chroniques qui, dans le texte hébreu, est placé à la fin du volume sacré.

BARBARE. On sait que les Grecs donnaient ce nom aux hommes de toutes nations qui ne parlaient pas leur langue, les regardant par cela même comme ignorants, et peu civilisés. Avec le temps cette expression devint donc synonyme du mot étranger, et perdit tout ce que d'abord elle pouvait avoir d'offensant: être barbare pour quelqu'un ne signifiait plus que lui être étranger, parler une langue différente de la sienne, et qu'il ne comprend pas. C'est dans ce sens que les apôtres ont pu se servir de ce mot, Act. 28, 2. 4. Rom. 1, 14. 1 Cor. 14, 11. Col. 3, 11.

BARBE. Les Hébreux se la laissaient croître, comme faisaient et comme font encore presque tous les Orientaux (à l'exception cependant des Egyptiens; car Joseph fut rasé pour être rendu digne de paraître en la présence de Pharaon, Gen. 41, 14.). Parfois ils l'écourtaient, ou même la rasaient entièrement en certaines places, suivant des formes régulières. Mais les coins de la barbe (Lév. 19, 27., probablement les favoris) que les Arabes rasent habituellement, ne devaient jamais tomber. Quelques-uns des Juifs modernes, par principe, conservent encore un léger filet de barbe depuis l'oreille, et au menton la barbe entière. Les Hébreux soignaient particulièrement cette partie de leur figure qu'ils regardaient comme leur plus bel ornement, et ils l'oignaient d'huiles odoriférantes, Ps. 133, 2. Dan. 10, 3. Raser quelqu'un malgré lui, c'était lui faire un affront sanglant, et 2 Sam. 10, 4. nous montre une guerre contre Hanun, résultant d'un traitement de ce genre fait aux envoyés du roi David. Niebuhr et Tavernier rapportent des faits semblables; cf. Es. 7, 20. 50, 6. etc. Moïse prescrit une tonsure complète comme mesure de santé, Lév. 14, 9.; mais, à l'exception de ce seul cas, ce n'était jamais que dans un deuil profond que les Israélites se rasaient ou s'arrachaient la barbe, Es. 15, 2. Jér. 41, 5. 48, 37. Esd. 9, 3., ou négligeaient d'en prendre soin, 2 Sam. 19, 24. Néhémie, dans sa fureur contre ceux des Juifs qui avaient contracté des alliances étrangères, en battit quelques-uns et leur arracha les cheveux, Néh. 13, 25. Les esclaves n'avaient pas le droit de se laisser croître la barbe, que les Orientaux considéraient

et considèrent encore comme l'apanage exclusif de l'homme libre et fort. On baisait la barbe de celui qu'on voulait honorer ou se rendre favorable, 2 Sam. 20, 9. Enfin cette excroissance capillaire était si considérée, elle jouait un tel rôle, qu'on mettait à part tous les poils qui tombaient sous le peigne, et qu'on les conservait avec beaucoup de soin.

BAR-JESUS. Bar signifie fils. C'était un homme juif d'origine, qui s'adonnait à la magie, et qui avait pris un nom arabe en rapport avec ses occupations ordinaires, le nom d'Elymas qui veut dire enchanteur. Il était placé dans l'île de Chypre, à Paphos, auprès du proconsul Serge Paul, qui lui accordait une grande confiance. Les apôtres Paul et Barnabas ayant été appelés auprès de Serge qui désirait d'ouïr la parole de Dieu, Bar-Jésus qui craignait de perdre son crédit si les deux étrangers réussissaient auprès du proconsul, leur résistait ouvertement, cherchant à détourner Serge de la foi. Mais Paul le frappa d'aveuglement, tellement qu'il ne put pas même voir le soleil, et Bar-Jésus sortit, cherchant quelqu'un pour le conduire. Son châtiment ne devait être que pour un temps, mais nous ignorons qnand et comment il recouvra la vue. Act. 13, 6 et sq. — *v.* Ananias.

BAR-JONA, fils de Jona ou de Jonas, surnom syriaque de l'apôtre Pierre dont le père s'appelait effectivement Jonas, *v.* Matth. 16, 17. Jean 1, 42. 21, 15-17. Comme Jona signifie une colombe, quelques-uns ont cru voir une allusion à ce sens dans les paroles de notre Sauveur, Jean 1, 42. : « Tu es Simon, fils d'une colombe, tu seras appelé un rocher. » Mais s'il y a dans le surnom donné à Pierre une allusion effective, elle ne se rapporte point au caractère de Pierre lors de sa vocation, puisqu'il était plutôt bouillant que ferme (et son reniement a bien montré qu'il n'était pas un rocher) ; mais à son caractère futur, à ce qu'il devait être un jour. Du reste il n'est pas nécessaire de voir une allusion dans le mot de Bar-Jona, puisqu'il désigne déjà par lui seul un titre réel de Pierre, sa naissance, et que les anciens et les Orientaux, lorsqu'ils font un appel solennel à quelqu'un, ont coutume de le nommer par tous ses titres, et de lui donnner tous ses noms. Les contes arabes fourmillent d'exemples de ce genre.

BARNABAS. Ses ancêtres, de la tribu de Lévi, s'étaient retirés dans l'île de Chypre, peut-être lors de l'invasion de la Judée par les Syriens, ou par les Romains. C'est dans cette île qu'il naquit ; il y reçut le nom de Joses, mais après sa conversion à la foi chrétienne, on l'appela Barnabas, ce qui peut se traduire, ou fils de prophétie, à cause des dons éminents qu'il avait reçus du Saint-Esprit, ou plutôt fils de consolation, à cause de l'assistance qu'il prêta à l'Eglise par ses grands biens, et par son ministère. On sait qu'il vendit le premier une possession dont il déposa le prix aux pieds des apôtres; et, selon toute probabilité, ce fut la considération qui en rejaillit sur lui qui engagea Ananias et Saphira au mensonge. Il demeurait à Jérusalem, quand il fut amené à l'Evangile, Act. 4, 36. 37. Lorsque saint Paul converti vint à Jérusalem après trois ans de séjour en Arabie, Barnabas fut le premier à le reconnaître comme un frère, et il le présenta comme tel aux fidèles de Jérusalem qui accueillaient avec méfiance leur ancien ennemi.

Vers l'an 41 de notre Seigneur, Barnabas fut député par les frères de Jérusalem vers ceux d'Antioche : il partit de là pour Tarse, d'où il ramena Paul avec lequel il prêcha l'Evangile à Antioche, durant toute une année; puis, avec ce même apôtre, il porta aux fidèles de Judée le produit de la collecte qu'on avait faite pour eux. Barnabas et Paul étant retournés à Antioche, furent envoyés par les chrétiens de cette ville pour prêcher l'Evangile aux gentils. Ce pouvait être vers l'an 45. Ils s'embarquèrent donc, séjournèrent dans l'île de Chypre, lieu d'origine de Barnabas, y rencontrèrent le magicien Bar-Jésus, et convertirent le proconsul romain Serge Paul. De là ils se rendirent à Antioche de Pisidie où ils essuyèrent une persécution qui les contraignit de se rendre à Iconie, puis à Lystre, où les païens prirent les deux

apôtres pour deux de leurs dieux revêtus d'une forme humaine, appelant Barnabas Jupiter, et Paul Mercure. Un moment après, les apôtres faillirent être lapidés, et s'enfuirent à Derbe ; ils revinrent en Pisidie, allèrent en Pamphylie, et se retrouvèrent enfin à Antioche, après une absence d'environ quatre ans. C'est alors que s'éleva la grande question qui divisait l'Eglise chrétienne naissante, à savoir si les païens qui venaient à se convertir, devaient être circoncis, et en général astreints aux observances mosaïques. Barnabas, par faiblesse peut-être, inclinait pour l'affirmative, tandis que Paul, plus avancé dans la foi à la nouvelle alliance, était prononcé pour l'opinion contraire. Il fut résolu qu'ils iraient l'un et l'autre en conférer avec l'Eglise de Jérusalem. Après que cette affaire eut été terminée, ces deux serviteurs de Dieu reprirent le chemin d'Antioche où ils rendirent compte aux frères de ce qui avait été dit et décidé. Ils résolurent ensuite d'aller visiter et encourager les Eglises qu'ils avaient réunies dans leur précédent voyage missionnaire; Barnabas aurait voulu que Jean surnommé Marc, et selon toute apparence son neveu, les accompagnât dans cette tournée; mais Paul qui se rappelait qu'une précédente fois déjà Marc, après s'être mis en route avec eux, les avait abandonnés pour retourner chez lui, refusa de le prendre, et les deux apôtres se séparèrent aigris l'un contre l'autre : Paul partit avec Silas, et Barnabas prit une autre direction dans la compagnie de Marc. Ils se rendirent en Chypre, et dès lors nous ne connaissons plus rien, du moins par la Bible, de la vie et des travaux de cet homme auquel le Saint-Esprit a accordé le titre d'apôtre. Cependant, environ huit ans après cette séparation, saint Paul, écrivant aux Corinthiens, leur parle de son ancien collègue dans l'apostolat, comme on parle d'un homme qui est encore vivant et dont on connaît bien la situation. *v.* Act. 11, 22. 15, 37. Gal. 2, 1. 9. 13. Col. 4, 10. 1 Cor. 9, 6., et les articles Paul et Marc. — *v.* encore Cypre.

L'antiquité nous a conservé une lettre qui porte le nom de Barnabas; l'auteur y expose que le culte lévitique n'est pas essentiel pour les chrétiens. Cette épître tient le milieu entre le christianisme judaïque et les vues philosophiques de l'école d'Alexandrie. Il faut d'après l'auteur qu'une *gnósis* découvre le sens de l'Ancien Testament et convainque les Juifs de leur erreur ; il faut que les Juifs apprennent que les cérémonies ne sont que des symboles. La tendance gnostique de cette lettre l'a fait attribuer à un docteur d'Alexandrie ; d'un autre côté, il s'y trouve beaucoup de traits chrétiens qui montrent un homme qui a habité avec les apôtres. Néandre la refuse à Barnabas, mais la plupart des anciens Pères la lui attribuent, et les arguments semblent, en effet, pencher de ce côté.

BARRABAS, brigand fameux qui était avec ses complices en prison à Jérusalem, pour crime de sédition et de meurtre, lorsque notre Seigneur y fut jugé et condamné au supplice de la croix. Le peuple, invité à choisir entre Jésus et Barrabas, à l'un desquels Pilate offrait de faire grâce suivant un usage qui avait prévalu, demanda, à l'instigation des principaux sacrificateurs, que Barrabas fût relâché et Jésus-Christ crucifié.

Cette petite histoire, si effroyable dans sa simplicité, se présente comme une muette condamnation de l'humanité prononcée par elle-même contre elle-même. Barrabas portait, lui aussi, le nom de Jésus, et ce n'est que par un sentiment de convenance charnelle qu'on l'a fait disparaître du texte sacré. Son nom même de Barrabas (Bar-Abba) signifie *le Fils du Père*, et c'est entre ces deux Jésus, entre ces deux Fils du Père, que le peuple ayant eu à se prononcer, a condamné le juste et relâché l'assassin. Le professeur Tholuck a tiré un grand parti de ce rapprochement, et s'est attaché, dans un de ses sermons académiques, à montrer combien il y a d'hommes, de nos jours encore, qui, au lieu de s'attacher au Jésus Dieu, lui préfèrent un Jésus homme et pécheur comme nous : ce sont les ariens et les sociniens, ceux qui le sont par système, et ceux qui le sont par indifférence.

BARSABAS. 1° Joseph Barsabas, sur-

nommé *le Juste,* fut un des premiers disciples de Jésus-Christ, et probablement un des soixante et dix qu'il envoya devant lui, Act. 1, 21-23. Ce fut entre lui et Matthias que les apôtres jetèrent le sort pour remplacer Judas le traître, mais le sort ne le favorisa pas. Nous ne connaissons d'ailleurs rien de particulier sur sa vie. La tradition porte qu'il mourut en Judée, après avoir beaucoup souffert pour l'Evangile.

2° *Judas Barsabas*, que l'Eglise de Jérusalem députa avec Paul, Barnabas et Silas, auprès des autres Eglises, pour leur faire connaître les résolutions qui venaient d'être prises par le concile de la métropole judéo-chrétienne, sur la conduite à tenir à l'égard des païens convertis, Act. 15, 22. sq. Il était peut-être parent du précédent, de Joseph Barsabas; en tout cas l'Eglise de Jérusalem le comptait au nombre de ses membres les plus distingués, et il portait, avec Silas, Agabus et d'autres, le titre de prophète, v. 32.

BARTHELEMI, un des douze apôtres du Seigneur. Jean, dans son Evangile, ne fait jamais mention de Barthélemi; en revanche il compte Nathanaël au nombre des douze, tandis que les autres évangélistes ne parlent pas de Nathanaël, mais bien de Barthélemi. De plus, Jean parle de Philippe et de Nathanaël dans l'ordre où les trois autres placent Philippe et Barthélemi. Nathanaël figure d'ailleurs au nombre des apôtres qui se rendirent vers la mer de Tibériade, auprès de notre Sauveur ressuscité, et qui virent la réintégration de saint Pierre. Enfin le nom même de Barthélemi n'est qu'un surnom signifiant *fils de Thalmaï,* comme Bar-Jonas signifie fils de Jonas. Il résulte de ces considérations que, selon toute apparence, Barthélemi l'apôtre est le même que Nathanaël, q. v. — D'après la tradition, Barthélemi aurait prêché l'Evangile aux Indes (peut-être sur les côtes occidentales de l'Arabie); puis il serait retourné dans les contrées occidentales et septentrionales de l'Asie, où il aurait travaillé quelque temps avec Philippe. Il doit être mort en Arménie, à Albanople, du supplice de la croix, en recommandant aux païens, jusqu'à son dernier soupir, l'Evangile qu'il leur avait prêché.

BARTIMÉE. Simple et touchante histoire d'un aveugle devenu voyant! Il se tenait assis aux portes de Jérico, demandant l'aumône. Son nom signifie fils de Timée; et comme on ne prenait guère le nom de son père que lorsque celui-ci avait occupé un certain rang dans le monde, il paraîtrait que ce malheureux était né dans une position bien différente de celle où il se trouvait alors; c'est peut-être à cause de cela que Marc ne fait mention que de lui, bien qu'il y eût là deux aveugles en même temps.

Cette histoire nous est racontée par trois évangélistes, Matth. 20, 29. Marc 10, 46. Luc 18, 35. sq., et par chacun avec quelques détails différents. Quelques auteurs appellent ces divergences des contradictions inconciliables; ils sont heureux d'y voir une preuve de l'authenticité des livres saints, une preuve que les évangélistes ne sont pas des faussaires qui se soient concertés. Ce raisonnement, s'il était juste, ne serait certainement pas sans valeur au point de vue apologétique. Quant à nous, pour la première fois que cette question se rencontre sur notre chemin, nous le dirons franchement: à supposer qu'il y eût dans les livres saints quelques erreurs de dates, d'histoire, de géographie, d'histoire naturelle, ou autre de ce genre, cela ne nous émouvrait nullement, parce que ce que nous cherchons dans la Parole de Dieu, c'est une parole de salut, et l'annonce d'une économie de grâce: nous n'y cherchons pas autre chose. Dieu même, en nous donnant son livre, n'a voulu que nous éclairer sur les grandes questions qui se rattachent à notre âme, à notre Sauveur, à l'Eternité. Toutefois, et quoiqu'il nous importe fort peu, dans un sens, qu'il y ait ou non des erreurs matérielles dans la Bible, nous avouons que nous n'en avons pas découvert une seule qui fût bien constatée. On trouve sans doute ici et là quelques faits racontés sous des points de vue différents, et avec d'autres détails; on trouve bien encore des expressions employées dans un

sens large et étendu: mais des contradictions, et des contradictions inconciliables, non. Puisqu'on en voit de telles dans l'histoire de Bartimée, examinons-les. Marc et Luc ne parlent que d'un aveugle, tandis que Matthieu en mentionne deux. Marc et Matthieu placent le miracle au moment où Jésus sortait, tandis que Luc semble le mettre au moment où il s'approchait de Jérico. La difficulté n'est pas très grande quant au nombre des aveugles; l'apôtre Matthieu qui a été témoin de la guérison, n'a pu se tromper; Marc et Luc, qui n'y ont pas assisté, parlent de celui dont il a été le plus question, qui paraît avoir porté la parole, et qui a le plus frappé; c'est Bartimée. Quant à la seconde difficulté, elle est plus grande; mais rien n'empêche d'admettre que Luc a réuni en une seule narration deux phases, ou circonstances différentes, du même fait; il est en effet le seul qui fasse mention de la première question de l'aveugle « il demanda ce que c'était. » Cette question, Bartimée la fit avant l'entrée dans Jérico; ce qui arriva ensuite dans cette ville, l'histoire de Zachée, etc. excita la confiance de cet aveugle en Jésus: un autre aveugle s'étant joint à lui, ils s'adressèrent ensemble au Maître, comme celui-ci quittait de nouveau la ville. Contre cette explication, qui concilie tout, il n'y a pas de raison bien forte à faire valoir.

BARUCH, 1° prince ou grand seigneur juif, fils de Nérija, frère de Séraja, l'un des courtisans de Sédécias, Jér. 32, 12. 51, 59. sq. Ami, et peut-être parent de Jérémie, il fut pendant quelque temps son secrétaire ou scribe, 36, 4., et écrivit sous sa dictée les paroles que l'Eternel prononça contre Juda, la quatrième année du roi Jéhojakim. Puis il fut chargé par son maître de les lire au peuple dans le temple, en un jour de jeûne, qui avait été ordonné tout récemment en commémoration, dit-on, de la prise de Jérusalem par Nébucadnetsar. D'après nos versions, il semblerait que Baruch en fît la lecture par deux fois, ainsi que le veulent Prideaux et Ussérius, mais il faut lire au verset neuvième: « Et cela arriva, » etc. et verset 10: « ce fut ce jour-là que Baruch lut » etc. Le texte, en effet, ne parle que d'une seule lecture, et si le moment où furent rédigés les discours du prophète, est éloigné de celui où ils furent lus au public, c'est qu'il fallait un certain temps pour le travail même de la rédaction, et qu'il importait, dans l'intérêt de la lecture, qu'on la fît en un jour solennel où une foule de Juifs, de toutes les parties du royaume, rempliraient le temple. Plus tard, Baruch fut encore appelé par devant les principaux officiers du roi, qui lui demandèrent de leur relire ce même rouleau dont il avait donné lecture au peuple. Effrayés des menaces qu'ils entendirent alors, et ayant appris qu'elles avaient été prononcées par le prophète Jérémie, ils résolurent d'en instruire le roi, et conseillèrent à Baruch de se cacher ainsi que son maître; précaution qui ne leur fut pas inutile, car Jéhojakim ayant entendu la lecture de ces oracles, les mit en pièces et les jeta dans le brasier qui brûlait devant lui, puis il donna l'ordre qu'on recherchât ces deux hommes et qu'on s'en rendît maître, mais « l'Eternel cacha Baruch et Jérémie. » — Baruch fut chargé d'écrire, sous la dictée de son maître, un second rouleau semblable au premier qui avait été détruit, et sans doute plus sévère encore. Mais ce fidèle serviteur, attaché à Jérémie par l'harmonie des sentiments religieux et patriotiques, partageant avec lui les persécutions et les peines qu'il avait à endurer, affligé des nouvelles menaces qu'il devait écrire contre sa patrie, et craignant peut-être de voir encore augmenter ses douleurs par cette publication, s'écria: « Malheur à moi! car l'Eternel a ajouté la tristesse à ma douleur! » Pour le consoler, 45, 1-5, Jérémie lui annonça la protection divine durant toute sa vie, mais lui représenta que si Dieu lui-même, qui voudrait voir ce peuple heureux, était obligé de le punir, lui, Baruch, ne pouvait prétendre à recueillir la gloire et la prospérité. Nous retrouvons Baruch dans la dixième année de Sédécias, pendant le siége de Jérusalem, 32, 12. Jérémie lui confie le contrat de l'acquisition qu'il a faite du champ de Hanaméel, son parent. Plus tard encore, 43, 3., dans l'année qui

suivit la prise de Jérusalem, nous le voyons injustement soupçonné d'animer Jérémie contre les déplorables et impies débris de Juda; ses accusateurs se saisissent de lui et l'entraînent de force en Egypte, ainsi que Jérémie, comme s'ils voulaient encore, dans leur rébellion, conserver au milieu d'eux les représentants de ce Dieu auquel ils ne craignaient pas de désobéir.

C'est à ce Baruch que la fable attribue le livre apocryphe qui porte son nom; mais on peut voir à l'article Apocryphes ce que nous en avons dit.

2° Baruch, fils de Zaccaï, Néh. 2, 20., releva une partie des murs de Jérusalem, sous la direction de Néhémie.

BARZILLAI. 1° Siméonite, de Méholah, et père de Hadriel, 2 Sam. 21, 8. 2° Galaadite, riche propriétaire de Roguelim (2 Sam. 17, 27. 19, 31. 39. 1 Rois 2, 7.), fournit d'abondants secours de vivres à David et à sa petite armée fuyant devant Absalon. La révolte apaisée, David voulut récompenser son bienfaiteur et l'emmener avec lui à Jérusalem; mais le vieillard octogénaire refusa des jouissances qui n'étaient plus de son âge. « Ton serviteur, dit-il, pourrait-il savourer ce qu'il mangerait et boirait, ou entendre la voix des chanteurs et des chanteuses? Et pourquoi serait-il à charge au roi, mon seigneur? » Il se borna donc à accepter pour son fils (ou petit-fils) Kimham, la protection royale, puis il retourna en son lieu. David mourant recommanda à Salomon les enfants de celui qui l'avait secouru dans sa fuite, 1 Rois 2, 7. Le nom de Barzillaï se retrouve, Esd. 2, 61. Néh. 7, 63., où l'on peut voir combien sa mémoire s'était conservée en Israël, même après la captivité.

BASAN, l'une des plus fertiles contrées du monde, à l'est du Jourdain et de la mer de Tibériade, au nord du Jabbok, au sud du mont Hermon et du Gessur. C'est un pays de collines et de gras pâturages; entre ses montagnes calcaires sont d'étroites et fertiles vallées, et les cavernes qui s'y trouvent répandues en abondance servent encore de nos jours à loger un grand nombre d'habitants. La contrée de Basan était autrefois célèbre par son bétail, et surtout par ses taureaux et ses béliers; il est aussi fait souvent mention de ses beaux chênes, qui, maintenant encore, sont l'ornement de ses montagnes. On y comptait, outre les villages, soixante villes fermées. Moïse prit ce territoire sur Hog, et le donna à la tribu de Manassé, *v.* Nomb. 21, 33. Deut. 1, 4. 3, 1. 32, 14. Jos. 12, 4. 5. Ps. 22, 12. 135, 11. 136, 20. Es. 2, 13. 33, 9. Ezéch. 27, 6. 39, 18. Am. 4, 1. Nah. 1, 4. Zach. 11, 2. — Dans les temps postérieurs à l'exil, cette contrée reçut le nom de Batanée, qui ne se trouve, du reste, nulle part dans le Nouveau Testament; les limites n'en sont pas faciles à déterminer, mais il paraît qu'elles s'étendaient moins au nord que celles du royaume de Basan. — De nos jours on l'appelle El-Bottein.

BASEMATH, une des filles de Salomon, 1 Rois 4, 15. Elle avait épousé Ahimahats, un des principaux officiers de la cour de son père, alliance qui n'était point une mésalliance dans l'antiquité, et dont tous les temps ont offert des exemples chez les Orientaux. Basémath, Taphath sa sœur (4, 11.) et Roboam sont, de tous les enfants de Salomon, les seuls dont l'Ecriture sainte nous ait conservé la mémoire.

BASILIC (proprement basilisc). Ce serpent est mentionné dans cinq passages de l'Ancien Testament, Prov. 23, 32. Es. 11, 8. 14, 29. 59, 5. Jér. 8, 17., et plusieurs fois dans le Nouveau Testament, Matth. 3, 7. 12, 34. 23, 33. Luc 3, 7. Act. 28, 3. — Selon les anciens, le basilic vit en Afrique; il est de couleur jaune, ayant trois légères bosses et une tache blanche sur sa tête effilée: c'est le plus venimeux de toute la race, tellement que les autres serpents même s'enfuient à son approche. Sa morsure cause une inflammation subite et générale, et tue en très peu de temps. Le corps d'un animal mordu par le basilic exhale une odeur si infecte, que les animaux carnassiers n'osent même y toucher. On croyait autrefois que la belette seule savait tuer le basilic, et que les coqs lui inspiraient de la terreur. Dans les temps postérieurs,

on se représenta le basilic avec le corps d'un coq et la tête d'un serpent, ou quelquefois seulement comme un serpent muni d'ailes, et l'on croyait qu'il provenait de l'œuf qu'un vieux coq aurait pondu et couvé. Les anciens croyaient aussi que son simple regard et son haleine étourdissaient et tuaient les animaux. — La science moderne n'a pas encore pu déterminer quel serpent il faut entendre par le basilic des anciens. — Proverbes 23, 31. 32., le vin est comparé au basilic, à cause de ses propriétés destructives, parce qu'il peut étourdir l'homme, le priver de sa raison, et à la longue, ou même en peu de temps, ruiner son corps et son esprit.

Dans sa description du millénium, Esaïe (11, 8.) pour montrer la différence entre l'économie des temps actuels et celle des temps futurs, dit qu'alors toute la nature aura subi une régénération telle qu'il n'y aura plus de mal, ni rien de nuisible sur la terre : le basilic même aura perdu ses qualités dangereuses.

BATH, mesure de liquides, qui correspondait à l'épha, mesure de capacité pour les matières sèches. C'était la dixième partie du homer, qui était la plus grande des mesures. Le bath contenait environ 35 litres (432 coquilles d'œuf, *v.* Cab). Quelques-uns pensent qu'il y avait deux baths, l'un vulgaire, et l'autre pour les usages sacrés : ce dernier étant d'un tiers plus grand que le premier. On l'infère de ce que 1 Rois 7, 26., il est dit que la mer de Salomon contenait 2,000 baths, tandis que, d'après 2 Chr. 4, 5., elle en aurait contenu 3,000. Cependant il est possible que le premier de ces passages se rapporte à la contenance de la cuve seule, tandisque l'autre y joindrait encore la capacité des soubassements et des dix cuviers plus petits qu'ils supportaient. — *v.* encore Esd. 7, 22. Ezéch. 45, 11.

BATHSÉBAH ou **Bathsuah**, fille d'Eliham ou Hammiel, 2 Sam. 11, 3. cf. 23, 34. 1 Chr. 3, 5., et probablement petite-fille d'Achitophel. Ce fut la femme d'Urie le Héthien, que David fit enlever, et qu'il épousa après avoir fait périr son mari, 2 Sam. 12. Elle donna à son nouvel époux cinq enfants, dont l'aîné mourut peu après sa naissance ; Salomon fut le plus célèbre de ceux qui vécurent. — Femme habile, ou peut-être simple instrument de Tsadok, elle découvrit à David la conspiration d'Adonija, qui revendiquait son droit d'aînesse au préjudice de Salomon. Le rebelle vaincu, ne laissa pas d'aspirer encore au trône qu'il venait de perdre ; mais au lieu d'employer la force ouverte, il imagina la ruse et intercéda auprès de Bathsébah pour obtenir la main d'Abisag, la jeune veuve du défunt roi. Bathsébah n'osa pas refuser ; elle dit à son fils la démarche ambitieuse d'Adonija, mais ce fut la sentence de mort du jeune prince ; Salomon le fit exécuter le même jour. — Le nom de Bathsébah se retrouve Ps. 51, 1., où David mène deuil sur son péché ; elle est aussi rappelée Matth. 1, 6., parmi les ancêtres de notre Seigneur.

BATHSUAH, *v.* l'article précédent.

BAUME. Cette substance résineuse est nommée parmi les épices que les marchands arabes, auxquels Joseph fut vendu, apportaient de Galaad en Egypte, Gen. 37, 25. Jacob en envoie comme présent à son fils, à la cour de Pharaon, 43, 11. Le prophète Ezéchiel, 27, 17., nomme le baume parmi les marchandises que les Juifs portaient au marché de Tyr, et Jérémie en parle comme d'un remède apporté de Galaad, et dont on se servait pour la guérison des blessures, 8, 22. 46, 11. 51, 8. Les habitants de la Palestine emploient, en effet, pour ce but l'huile extraite du fruit d'un certain olivier sauvage (Elaeagnus angustifolia, Linnée), appelé Tsakkum par les Arabes. Cet arbre, qui croît dans la vallée du Jourdain et dans l'Arabie Pétrée, abondait autrefois dans la Palestine transjourdaine ; il ressemble au prunier ; il est muni de grandes épines, et son bois est jaune comme le buis ; son écorce est toujours verte ; ses feuilles, semblables à celles de l'olivier, sont plus minces et plus allongées ; il porte des fleurs blanches, et son fruit ressemble au gland : c'est du noyau que les Arabes tirent une huile dont ils font grand cas pour la guérison des blessures et qu'ils préfèrent même au baume de La Mecque. Ce baume était anciennement

connu sous le nom de baume de Galaad ou baume juif, parce que les Juifs le préparaient presque seuls, et qu'ils en faisaient un commerce très étendu. Plusieurs historiens grecs et romains, Pline, Diodore de Sicile, etc., en parlent avec éloge. Bochart pense que ce baume de Galaad provenait de la térébenthine.

Il y avait encore une autre sorte de baume, ou de drogue aromatique, appelée *Bosem* où *Bosam* en hébreu (le premier s'appelait Tzeri), mentionné Ex. 35, 28. 1 Rois 10, 10. Cant. 5, 1. 13. 6, 2. On le tirait d'un arbuste appelé encore aujourd'hui Basam par les Arabes, en faisant des incisions dans son écorce pendant les plus grandes chaleurs de l'été; la sève qui en découlait, après avoir été purifiée et préparée, donnait ce baume excellent. Le voyageur Burckhardt croit avoir trouvé cet arbuste dans les environs du lac de Tibériade, et il ajoute que ses fruits, semblables aux cornichons, fournissent aussi du baume. — Dans les environs de La Mecque et dans l'Arabie Heureuse, il y a un autre arbrisseau qui fournit également un baume très estimé. — Ces trois espèces différentes de *baumiers* étaient déjà connues des anciens.

BDELLION. Ce mot (*hébr.* B'dôlach) ne se trouve que deux fois dans la Bible, Gen. 2, 12. Nomb. 11, 7. Dans le premier de ces passages, il est nommé à côté de l'or et de la pierre précieuse de *Shoham* (*v.* Onyx), comme une production du pays de Havilah, qu'entourait ou traversait un des fleuves du paradis; dans le second, la manne lui est comparée. Plusieurs savants, des commentateurs juifs, Bochart et d'autres, pensent que le bdellion désigne des perles, et cette explication s'accorderait bien avec la comparaison établie entre cette substance et la manne qui était ronde, blanche et en petits grains; de plus, d'après les mêmes interprètes, le sens étymologique du mot B'dôlach doit signifier « une chose précieuse », sens qui s'appliquerait également bien à la perle; enfin il faut convenir que le passage de la Genèse ne présente aucun empêchement à cette explication. Il est à observer, néanmoins, qu'aucune des anciennes versions ne traduit ce mot par perle; les Septante le rendent par escarboucle ou rubis dans Gen. 2, 12., et par cristal dans les Nombres; les autres versions grecques anciennes le traduisent par bdellion, mot qui désigne une résine transparente et odoriférante qui découle d'un certain palmier sur les bords, du golfe Persique, en petits morceaux assez ronds, comme des larmes; cette résine, d'une couleur foncée ou jaunâtre, et d'un goût amer, répand une odeur très agréable lorsqu'on la brûle. Il est bien possible que ce soit en effet là le B'dôlach mentionné dans les deux passages de la Bible, du moins l'affinité du nom grec avec l'hébreu ne saurait être méconnue; et d'ailleurs il faut observer que la langue hébraïque a un mot particulier pour désigner les perles. La manne peut être comparée au bdellion en tant que c'est un jus résineux épaissi en globules. Mais d'un autre côté, on ne conçoit pas pourquoi cette résine, le bdellion, aurait été nommée dans la Genèse à côté de l'or et d'une pierre précieuse, vu qu'elle n'était pas très estimée et peut-être pas même connue des anciens.

D'autres savants, les plus anciens commentateurs juifs et d'autres, pensent enfin qu'au lieu de lire *B'dôlach*, il faut lire *B'rôlach*, changement de lettre qui a très facilement pu se faire en hébreu, et qui serait appuyé du témoignage des Septante, qui, dans un des deux passages, ont rendu le mot par *cristal*. B'rôlach désignerait alors le béryle, sorte de cristal, auquel la manne peut aussi être comparée. Ex. 16, 14. 31.

BEAUX-PORTS, Act. 27, 8., ville de Crète, près de Lasée, deux villes également peu connues. Beaux-Ports devait probablement son nom à l'agrément de sa situation, qui offrait aux vaisseaux un mouillage assuré; il porte encore aujourd'hui le nom grec de *Limenes Kali*, dont notre nom français n'est que la traduction.

BEDAN, juge d'Israël, dont le nom est cité 1 Sam. 12, 11., entre Gédéon et Jephté. Le livre des Juges n'en fait aucune mention; quelques-uns croient que ce mot signifie Danite, de Dan, et que c'est un surnom de Samson qui apparte-

nait à cette tribu; d'autres lisent Barac; on suppose encore que c'est le nom d'un *juge inconnu*, différent des autres; il est possible, enfin, que Bedan ne soit qu'un autre nom de Jaïr : c'est même le plus probable.

BÉELZÉBUB. *v.* Bahal-Zébub.

BÉER (un puits). 1° Station des Israélites au désert, sur les confins de la contrée de Moab, Nomb. 21, 16; peut-être le même endroit que Béer-Elim, Es. 15, 8. — 2° Ville à 20 kilom. nord de Jérusalem, sur la route de Sichem. C'est là que Jotham, fils de Gédéon, se réfugia pour échapper à Abimélec. Jug. 9, 21.

BÉÉRA, 1 Chr. 5, 6., le principal chef des Rubénites, qui fut transporté en Assyrie par Tiglath-Piléser, roi de cette contrée.

BÉER-ÉLIM (le puits des princes). *v.* Béer.

BÉÉRI, père du prophète Osée, 1, 1.; du reste, complétement inconnu.

BÉER-LACHAI-ROI. C'est le nom hébreu du puits auprès duquel Agar en fuite, eut la vision de l'ange qui la ramena auprès de Saraï sa maîtresse : il se traduit « le puits du vivant qui me voit. » Gen. 16, 14.

BÉÉROTH (les puits), villes des Gabaonites, donnée à la tribu de Benjamin, Jos. 9, 17. Esd. 2, 25. Néh. 7, 29. C'est là que naquirent Récab et Bahana, les deux meurtriers d'Is-Boseth, 2 Sam. 4, 2. 5.

BÉERSÉBAH. 1° Le *puits du serment*, ou *des sept*, ainsi nommé de l'alliance qu'Abraham contracta avec Abimélec roi de Guérar, laquelle fut confirmée par un serment et par le don de sept jeunes brebis, Gen. 21, 31-33. L'alliance fut renouvelée plus tard par Isaac, qui donna aux puits les mêmes noms qu'ils avaient portés au temps de son père, 26, 18. 33. Les deux patriarches habitèrent longtemps la contrée où se trouvaient les puits qu'ils avaient eux-mêmes creusés. Béersébah était à 35 kilom. sud d'Hébron, à l'extrême frontière méridionale du pays de Canaan, de sorte que l'on disait : « de Dan à Béersébah, » 2 Sam. 17, 11. Jug. 20, 1. 1 Chr. 21, 2., pour exprimer la longueur de tout le pays, et « de Béersébah à la montagne d'Ephraïm, » pour désigner la longueur du royaume de Juda, 2 Chr. 19, 4. — Dans le partage de la terre de Canaan, Béersébah fut donnée à la tribu de Juda, Jos. 15, 28. C'est là que résidèrent les fils de Samuel, Joël et Abija, lorsque leur père eut partagé avec eux ses fonctions, 1 Sam. 8, 2. Au temps d'Hozias roi de Juda, l'ancienne demeure d'Abraham fut souillée par le culte des idoles, Am. 5, 5. 8, 13. 14.— Après le retour de la captivité, Béersébah fut de nouveau habitée par les Juifs, Néh. 11, 27. 30.—2° Béersébah, ou simplement *Sébah*, dans la tribu de Siméon, Jos. 19, 2. Peut-être qu'une partie de Béersébah dépendait de Juda et l'autre de Siméon; peut-être aussi, qu'il y avait deux endroits de ce nom.

BÉHÉMOTH, Job 40, 10. sq. Le mot hébreu Béhémoth est un mot pluriel qui signifie littéralement « de grands animaux quadrupèdes; » mais tous les savants de nos jours s'accordent à admettre que ce mot, dans le passage de Job, désigne un animal qui, d'après la belle et poétique description de ce chapitre, ne peut être autre que l'hippopotame. Son nom est d'origine égyptienne et s'écrit proprement *Péhémout,* bœuf marin (*P* est l'article, *Ehé* signifie bœuf, et *mout* eau); le mot grec hippopotame signifie cheval du fleuve. Cet animal formidable se trouvait autrefois en très grand nombre jusqu'aux bouches mêmes du Nil, mais il s'est retiré depuis vers le sud, et habite surtout au delà des cataractes de ce fleuve, et dans d'autres rivières de l'Afrique. Son corps est une masse énorme, longue de 6 mètres environ, haute de 2 et 1/2, et d'une circonférence de 5. Sa tête difforme a 1 mètre et plus de longueur, et renferme une bouche énorme, garnie de grosses dents et qui, lorsqu'elle est ouverte, présente une ouverture de 70 centimètres à peu près. Sa peau est noirâtre, presque sans poil, comme celle de l'éléphant; elle est si dure et si épaisse, que ni coup de sabre ni coup de fusil ne saurait la traverser ; même au bas-ventre, où pourtant la peau est en général le moins dure, elle est également impénétrable ; elle ne peut être entamée que près des oreilles, et à la jointure de la tête au

corps. On en fait des boucliers qui joignent à une grande légèreté une impénétrabilité parfaite. Sa queue est comparativement très petite, ses jambes sont courtes et massives, et le pied ressemble à un gros sabot garni de quatre orteils.

L'hippopotame se meut et nage dans l'eau avec une grande facilité ; il s'y tient la majeure partie du jour, ou se couche dans les endroits marécageux du rivage ; cependant il ne peut rester longtemps sous l'eau, car le besoin de respirer le ramène bientôt à la surface. Heureusement pour les habitants de ces pays chauds, sa nourriture ne consiste qu'en plantes et herbages, autrement il serait un fléau trop redoutable ; il affectionne surtout les pois verts. Lorsqu'il sort la nuit de sa retraite, il parcourt les campagnes pour aller à la recherche de sa nourriture ; il n'est pas rare qu'il détruise un champ de blé ou de trèfle tout entier, soit en le foulant de ses larges pieds, soit en le broutant de sa large gueule. Il ne marche qu'avec difficulté sur la terre ferme, et lorsqu'il appréhende quelque danger, il se hâte de gagner l'eau dans laquelle il peut déployer sa gigantesque force. Quoique paisible de son naturel, cet animal, quand il est irrité, ne craint et n'épargne ni homme, ni animal quelconque. Sa force est extraordinaire, et lorsqu'il se voit attaqué dans son élément, il arrive souvent qu'il renverse les canots, et autres petits bateaux, et qu'il les met en pièces en les saisissant et les broyant entre ses mâchoires, ou en les soulevant sur son dos. Quand il élève hors du fleuve sa tête énorme, il repousse et fait jaillir l'eau du souffle de ses narines, et fait entendre en même temps un cri perçant et fort, semblable au bruit du hennissement d'un cheval ou d'un mulet, ou au bruit que fait une énorme porte qui tourne lourdement sur ses gonds rouillés. Les indigènes cherchent à le prendre dans des fosses profondes, mais le prudent animal est sur ses gardes, et devine fréquemment les piéges qu'on lui tend ; et alors même qu'il est pris, il se défend avec fureur, et ne se livre qu'après avoir rudement combattu. — Pour l'éloigner de leurs plantations, les indigènes ne connaissent d'autre moyen que d'entretenir des feux de distance en distance, et de battre le tambour. Plusieurs de ces traits aideront à l'intelligence de la description que le livre de Job donne de l'hippopotame, et feront comprendre pourquoi il est représenté comme une preuve remarquable de la sagesse et de la puissance du Créateur. — Pour plus de détails, *v.* le *Morgenland* de Preiswerk, 1838, p. 343 et suiv.

BÉHESTERA, Jos. 21, 27., ville des lévites, dans la tribu de Manassé au delà du Jourdain. Quelques-uns l'ont, à cause de la ressemblance du nom, confondue, mais à tort, avec Botsra.

BÉHOR, nom que Moïse donne au père de Balaam, Nomb. 22, 5. La traduction grecque l'a rendu par *Bosor,* ainsi que nous le trouvons dans le Nouveau Testament, 2 Pier. 2, 15.

BEL, le Bahal des Caldéens. Qu'adoraient-ils sous ce nom ? Etait-ce Nimrod leur premier seigneur, ou Bahal, ou Pul roi d'Assyrie, ou quelque autre monarque, ou le soleil, ou toutes ces choses à la fois ? C'est ce qu'il est impossible de déterminer. Es. 46, 1. Jér. 50, 2. 51, 44. — *v.* Bahal.

BÉLAH. 1° 1 Chr. 5, 8. sq. Nous ne connaissons de ce chef rubénite que ce qui en est dit dans ces trois versets. Il habitait d'abord dans les limites de Galaad à l'orient du Jourdain, depuis Haroher jusqu'à Néco ; mais son bétail ayant fort multiplié dans les gras pâturages de cette contrée, la famille de Bélah s'avança vers l'orient jusqu'à l'Euphrate, se rappelant peut-être et s'appliquant certaines prophéties de Moïse qui donnaient à la postérité d'Abraham tout le pays situé entre le Nil et l'Euphrate, Gen. 15, 18. Deut. 1, 7. Cette hardie expédition, conforme aux mœurs antiques, exigeait dans tous les cas un certain degré de force et de puissance, et nous donne une idée avantageuse de l'accroissement que devait avoir pris la tribu de Ruben.

2° — Gen. 14, 2., ville de Canaan, qui prit plus tard le nom mieux connu de Tsohar, q. v.

BELETTE, Lév. 11, 29. *v.* Crocodile et Taupe.

BÉLIAL, ou plutôt Béliar, 2 Cor. 6, 15., nom donné à Satan, et qui signifie en hébreu : inutile, méchant, qui ne rapporte aucun profit. Ce mot se trouve aussi quelquefois dans l'Ancien Testament, précédé du mot fils, Deut. 13, 13. 1 Sam. 2, 12. : « Or les fils d'Héli étaient des fils de Bélial, » mais au lieu de traduire littéralement cette expression, on l'a ordinairement rendue, d'après le sens, par « de méchants hommes. »

BÉLIER. 1° v. Brebis. — 2° Machine de guerre bien connue; on ne la trouve mentionnée dans l'Ecriture sainte que Ezéch. 4, 2. 21, 27. (dans le premier de ces passages, nos traductions ont rendu ce mot par « machines pour la battre »). Ezéchiel est probablement le plus ancien auteur qui en parle.

BELSATSAR, Dan. 7 et 8, roi de Babylone, est désigné par le prophète comme le fils de Nébucadnetsar, quoiqu'il ne fût peut-être qu'un de ses descendants; car, entre son règne et celui de Nébucadnetsar, il y eut trois règnes, très courts à la vérité, ceux d'Evilmérodac, de Nériglissor et de Laboroso-Achod, que Daniel ne mentionne pas; et l'on sait que dans l'Ecriture, comme dans presque tous les livres de l'Orient, le mot fils n'indique souvent que la filiation, sans égard au nombre des anneaux intermédiaires. Ce misérable prince portait encore les noms de Nabonédus et de Labynitus.

Babylone était alors assiégée par Cyrus, général en chef des armées de son oncle Darius, roi des Mèdes, connu dans l'histoire profane sous le nom de Cyaxare II. Belsatsar, à l'abri des remparts fabuleusement énormes de sa capitale, se livrait à une vie de délices, de débauches et de fêtes. Dans une de ses orgies, il se fit apporter les vaisseaux d'or et d'argent que Nébucadnetsar avait enlevés du temple de Jérusalem, Dan. 5, 2. Il y but lui-même, et poussa la profanation jusqu'à les présenter à ses courtisans et à ses concubines, qui y burent aussi. Et tous ensemble chantèrent leurs dieux de métal, de bois et de pierre. Mais tout à coup le roi vit sortir de la muraille les doigts d'une main humaine, traçant des caractères mystérieux : il fut bouleversé, il changea de visage, ses reins frissonnèrent, ses genoux s'entrechoquèrent d'épouvante; il jeta un cri de terreur. Il fait appeler aussitôt les sages du monde, les astrologues, les caldéens, les devins; mais malgré les magnifiques promesses qui leur furent faites, aucun d'eux ne put expliquer ou comprendre l'écriture divine. Belsatsar était dans le plus grand trouble à ce sujet, lorsque la reine, veuve de Nébucadnetsar, et connue dans l'histoire profane sous le nom de Nitocris, se présenta à lui. Elle lui conseilla de consulter un homme « en qui reposait l'esprit des dieux saints » et que Nébucadnetsar avait trouvé si plein de sagesse et de lumière, qu'il l'avait établi chef des mages et des astrologues; c'était Daniel, le prophète des Hébreux. Daniel parut et donna au roi l'interprétation qu'il demandait, non sans lui avoir premièrement rappelé la conduite coupable et le châtiment de son prédécesseur, puis son propre orgueil à lui, Belsatsar, et l'acte sacrilége qu'il venait de commettre. Les signes mystérieux étaient la condamnation du roi, et la ruine du royaume : *Mene, mene, thekel, upharsin*, ce qui signifiait : Pesé, tu as été trouvé léger, et ton royaume (sera) divisé et donné aux Mèdes et aux Perses. Ce fut la réponse du prophète, et Belsatsar, soit ironie et incrédulité, soit qu'il n'osât pas manquer de parole à un homme qui semblait lui parler au nom de la Divinité, et qui lui annonçait sa fin prochaine, accomplit envers Daniel les promesses qu'il lui avait faites solennellement, à lui aussi bien qu'aux devins; il lui fit donner un vêtement écarlate et un collier d'or, et le proclama le troisième du royaume.

La menace n'avait pas précédé de beaucoup l'exécution, car, en cette même nuit, Cyrus, ayant détourné les eaux de l'Euphrate, faisait entrer son armée dans la ville par le lit desséché du fleuve. Babylone fut prise, ses habitants massacrés, et Belsatsar lui-même égorgé au milieu de son orgie, l'an 538 av. C.

BELTÉSATSAR (qui amasse des trésors), surnom qui fut donné à Daniel par l'officier du roi Nébucadnetsar, Dan. 1, 7.

BÉNAJA (fils de l'Eternel), fils de Jéhojadah, l'un des plus vaillants guerriers de David, et le capitaine de ses gardes, 2 Sam. 23, 20. 1 Chr. 11, 22. Célèbre par sa force et par son courage, il avait de sa propre main tué un lion et combattu avec un bâton contre un Egyptien armé d'une hallebarde. En un temps où la force physique jouait un si grand rôle, il était assez ordinaire de voir ceux qui en étaient doués, avancer promptement dans les grades et les honneurs, surtout militaires. Bénaja obtint à la cour les plus grandes faveurs : au moment de la révolte d'Adonija, il fut chargé de protéger le sacre de Salomon contre tout mouvement populaire en faveur du rebelle, 1 Rois 1, 32. Puis, après la mort de David, le nouveau roi lui confia l'exécution de trois sentences de mort, contre Adonija, contre Joab (qu'il remplaça dans le commandement de l'armée), et contre Simhi, 1 R. 2, 25. 29, 46. — Bénaja fut un des plus fidèles serviteurs de la maison de David, qu'il servit de ses vœux, comme de son bras et de son épée.

BEN-HADAD (fils du bruit). L'Ecriture mentionne sous ce nom trois rois différents : 1° le fils de Tabrimon, que Asa, roi de Juda, gagna et fit marcher contre Bahasa, roi d'Israël. Cette expédition fut fatale aux dix tribus, et notamment à celle de Nephthali, dont plusieurs villes furent surprises et pillées, 1 R. 15, 18. sq.

2° 1 Rois 20, 1. Ben-Hadad, roi de Syrie, fils et successeur du précédent, marcha contre Samarie, accompagné de trente-deux autres rois, et, suivi d'une nombreuse armée, il fit le siége de cette ville. Puis il fit orgueilleusement sommer Achab de se rendre à lui à discrétion, corps et biens. Mais Achab, appuyé sur l'avis des anciens du pays, lui fit répondre : « Que celui qui endosse le harnais ne se glorifie pas comme celui qui le quitte. » Le sens était clair : Ben-Hadad comprit le défi ; la bataille s'engagea, les Syriens furent mis en déroute, et le roi lui-même s'enfuit avec toute sa cavalerie. Ben-Hadad, cependant, ne se tint pas pour battu ; il attribua sa défaite à la protection des dieux d'Israël, et comme on avait combattu sur les montagnes, il s'imagina que c'était là peut-être la résidence de ces dieux, et que dans la plaine ils ne seraient plus d'aucun secours à leurs adorateurs. En conséquence, il se remit de rechef en campagne, au bout d'une année, avec une armée formidable, auprès de laquelle, dit l'écrivain sacré, les enfants d'Israël ne paraissaient pas plus que « deux troupeaux de chèvres. » Les deux armées demeurèrent sept jours en présence dans les plaines de Jizréhel, après quoi elles en vinrent aux mains, et les Israélites tuèrent cent mille hommes aux Syriens : le reste s'enfuit dans la ville d'Aphek, dont la muraille s'écroula sur eux et les écrasa au nombre de vingt-sept mille. Caché dans la ville, Ben-Hadad envoya quelques-uns des siens auprès du vainqueur pour demander sa grâce. Il l'obtint ; il fut épargné, malgré l'ordre contraire qu'Achab avait reçu de l'Eternel, et il fit alliance avec Achab, s'engageant à lui rendre les places conquises par son père, et à lui livrer quelques villes frontières.

Après une paix de trois ans, 1 R. 22, 1., la guerre fut reprise entre le roi de Syrie et les deux rois alliés d'Israël et de Juda, qui voulaient s'emparer de la ville de Ramoth, que Ben-Hadad, contrairement à la foi des traités, refusait de livrer. Ben-Hadad avait donné l'ordre à ses capitaines de ne viser que sur Achab ; et quoiqu'on ne pût le reconnaître, à cause de son déguisement et de la lâcheté avec laquelle il avait voulu exposer Josaphat seul aux traits de l'ennemi, il fut mortellement blessé par une flèche tirée comme au hasard. L'armée israélite reçut l'ordre de battre en retraite ; la campagne était terminée.

Sous le règne de Joram on vit de nouveau Ben-Hadad reparaître en Israël, 2 R. 6, 8. sq. Comme tous les plans et projets du Syrien étaient connus de Joram avant même qu'ils fussent exécutés, Ben-Hadad fut fort irrité, pensant qu'il avait un traître auprès de lui ; mais ayant appris que c'était le prophète Elisée qui déjouait ainsi sa tactique, il envoya des gens à Dothan pour s'emparer de lui : mesure inutile, car l'Eternel sauva le prophète en frap-

pant d'éblouissement les messagers de Ben-Hadad.

Quelque temps après, le roi de Syrie ayant rassemblé son armée, vint de nouveau mettre le siége devant Samarie. Comme le blocus se prolongeait, il y eut une grande famine dans la ville, 2 R. 7, 4. Ben-Hadad espérait les soumettre par ce moyen; il était près de réussir, les assiégés, à la dernière extrémité, commençaient à se livrer au désespoir, lorsque l'Eternel les visita d'une délivrance miraculeuse. Les troupes syriennes entendirent pendant la nuit un bruit de chariots et de chevaux, comme le bruit d'une grande armée (sans doute celle qu'Elisée avait fait voir à son serviteur sur la montagne, 6, 17.), et croyant que c'étaient les rois des Héthiens et des Egyptiens, qui venaient au secours d'Israël, ils s'enfuirent précipitamment, saisis d'épouvante, en laissant tout leur bagage et leurs vivres dans le camp.

De retour à Damas, Ben-Hadad tomba malade, et ayant appris l'arrivée d'Elisée dans cette ville, il envoya auprès de lui avec de riches présents Hazaël, un de ses officiers, pour lui demander s'il pourrait se relever de cette maladie. Précédemment déjà, d'après le conseil d'une jeune esclave israélite, il avait envoyé son serviteur Naaman, atteint de la lèpre, auprès du roi d'Israël, en le priant de le faire guérir par Elisée, qui n'était apparemment autre chose, pour lui, qu'un habile magicien dont le roi pouvait disposer à sa guise. — Voici la réponse que le prophète fit reporter à Ben-Hadad : « Vas, et dis-lui : certainement tu en pourrais relever; toutefois l'Eternel m'a montré que certainement il mourra. » En effet, bien que sa maladie ne fût pas mortelle, Ben-Hadad fut le lendemain trouvé mort dans son lit : Hazaël l'avait étouffé pour régner à sa place. (884 av. C.)

Riche, puissant et fort, ce monarque ambitieux, trois fois se leva contre Israël, et trois fois dut s'enfuir; c'est que le Dieu qui protégeait les tribus n'était pas seulement le Dieu des montagnes, c'était encore le Dieu des plaines. Le petit royaume d'Israël ne fut point redevable de son salut à ses propres forces, mais à la présence et aux prières du prophète Elisée. Dieu avait choisi les choses faibles de ce monde pour rendre confuses les fortes « afin que nulle chair ne se glorifiât devant lui. » 1 Cor. 1, 27. 29.

3° Fils de Hazaël le meurtrier du précédent. Il opprima les dix tribus sous Joachaz, roi d'Israël, mais fut vaincu et chassé sous Joas, roi de Juda, 2 R. 13. Il reçut de son père, ou il prit lui-même le nom de Ben-Hadad, qui, étant commun à un grand nombre de rois syriens, Jér. 49, 27. Am. 1, 4., pouvait cacher son usurpation et faire oublier la nouveauté de la dynastie parvenue.

BENHAJIL, un des principaux gouverneurs du royaume de Juda sous le bon roi Josaphat; il fut chargé par son maître de parcourir le pays avec quatre autres chefs, sept lévites et deux sacrificateurs, pour instruire le peuple et lui faire connaître le livre de la loi de l'Eternel qu'ils portaient avec eux.

BEN-HAMMI, un des fils de Lot., Gen. 19, 38. v. Hammon.

BENJAMIN, fils de Jacob et de Rachel, le plus jeune de la famille, né 1736 av. C. Sa naissance coûta la vie à sa mère, qui voulut en mourant l'appeler Benoni, fils de ma douleur; mais Jacob l'appela Benjamin, fils de ma droite, (et aussi fils de bonheur, ou, selon d'autres, fils de ma vieillesse), ou Jémini, ma droite. Il est superflu de répéter ici toute l'histoire qui se rattache au nom de Benjamin : l'amour de son père pour cet enfant, ce fils de Rachel expirée, le frère de Joseph exilé, les scènes de l'Egypte, la coupe trouvée dans le sac, la dureté simulée du grand gouverneur d'Egypte, enfin la reconnaissance des frères, sont connus de chacun, et ne présentent aucune difficulté. Benjamin se maria fort jeune, car à peine était-il âgé de trente-deux ans, qu'il avait déjà dix fils; cinq d'entre eux moururent sans postérité. Gen. 35, 16. 18. 46, 21.

Toutefois les prédictions de Jacob, Gen. 49, 27., et celles de Moïse, Deut. 33, 12., touchant ce jeune homme et la tribu dont il fut le père, sont de nature à lui ôter cette teinte de fraîche adolescence et de virginité candide que semble respirer son histoire. « C'est un loup qui déchirera;

le matin il dévorera la proie, et le soir il partagera le butin; il reposera entre de fortes épaules. » Ce n'est plus là le Benjamin du vieux Jacob et du tendre Joseph; aussi devons-nous remarquer combien, dans sa première histoire, le rôle de Benjamin est un rôle passif : on l'aime, on le trouve charmant; mais qu'a-t-il fait? Rien; ce n'est que sa position seule qui nous intéresse, qui nous émeut; il n'a rien fait, il a seulement été; il est né de Rachel, il est né frère de Joseph, il est né le dernier, il est jeune : voilà sa vie, voilà ses titres. Il est aimable pour nous parce qu'il est tant aimé, et, sans le connaître, nous lui sommes attachés parce que nous voyons l'amour que lui portèrent ceux qui vécurent avec lui. Mais s'il ne nous en est rien raconté qui puisse le faire distinguer en bien, aucune tache non plus ne vient déshonorer sa mémoire : il reste chaste et pur à côté de Ruben, sans violence à côté de Siméon et de Lévi, et la bénédiction de l'Eternel est promise à sa postérité. « Le bien-aimé de l'Eternel, dit Moïse, Deut. 33, 12., habitera sûrement avec lui; il le couvrira tout le jour, et il se tiendra entre ses épaules. »

Il reçut son héritage entre de puissants voisins: il eut au nord la tribu d'Ephraïm, à l'orient celle de Ruben dont il était séparé par le Jourdain et la mer Morte, au midi celle de Juda, à l'occident celle de Dan. Peu étendu, mais très fertile, son territoire subvenait amplement aux besoins d'une population fort nombreuse. Placé au centre de la terre sainte, il fut aussi comme le centre de l'histoire juive, et Jérusalem lui appartenait, de même que Jérico, Béthel, Mitspa, Micmas, Ramathajim et Gabaon. Ehud, le second des juges, Saül, le premier des rois de Juda, Mardochée et l'apôtre Paul, étaient Benjamites. Le caractère principal de cette portion de la famille d'Israël fut un courage indomptable qui allait jusqu'à la férocité; il soutint plusieurs guerres contre les Cananéens, Jug. 3, 15. 1 Sam. 4., et nombre de batailles auxquelles il ne resta pas étranger, se livrèrent dans l'étendue de son territoire. Il fut presque anéanti sous les juges, par les Israélites indignés d'un crime odieux qui s'était commis dans une de ses villes, et dont il avait refusé de livrer les auteurs.—Sa destinée fut de partager avec Juda la gloire de conserver plus fidèlement et plus longtemps la connaissance de l'Eternel, sous la dynastie des descendants de David, *v.* Juda; et c'est une chose digne d'être remarquée, que lors du grand schisme des dix tribus, ce fut celle de Benjamin, celle qui avait été dépouillée de la royauté, qui resta seule fidèle à la nouvelle dynastie que Dieu avait donnée à son peuple dans la famille de David.

BÉRACA, nom hébreu de la vallée qui est appelée 2 Chr. 20, 26. vallée de bénédiction; elle était située non loin de Hen-Guédi, dans le désert de Tékoah. C'est là que se rassemblèrent, sous le règne de Josaphat, tous les habitants de Juda, pour bénir l'Eternel de la victoire inattendue qu'il leur avait fait remporter sur les enfants de Hammon et sur les Moabites.

BÉRÉCIA, 2 Chr. 28, 12., *v.* Hazaria 4°.

BÉRED, Gen. 16, 14., ville du désert en Arabie, au sud de Kadès-Barné, du côté de Sur, v. 7.

BÉRÉE, ville de Macédoine, sur le chemin qui mène de Thessalonique à Athènes, et non loin de la ville de Pella, où naquit Alexandre le Grand. Ce fut à Bérée que saint Paul prêcha l'Evangile, après avoir été chassé de Thessalonique par la persécution. Un assez grand nombre de personnes y furent converties, entre autres un nommé Sopater, qui accompagna Paul lorsque celui-ci dut retourner en Asie. Saint Luc loue les habitants de cette ville, pour le zèle avec lequel ils se mirent à lire les Ecritures, afin de savoir si les choses qu'on leur annonçait étaient conformes à la Parole de Dieu, Act. 17, 10.—20, 4.

BÉRÉNICE ou *Bernice*, fille aînée d'Hérode Agrippa dit le Grand, celle que la poésie a si habilement transfigurée. Elle fut d'abord fiancée à Marc, fils d'Alexandre, gouverneur des Juifs à Alexandrie; puis elle épousa Hérode, roi de Chalcis, son propre oncle. Après la mort de celui-ci, elle se maria avec Polémon, roi du Pont; mais elle ne demeura pas longtemps avec lui : elle retourna auprès de son frère Agrippa, avec lequel il paraît qu'elle en-

tretenait des relations criminelles. Ils étaient venus l'un et l'autre à Césarée, pour complimenter le gouverneur Festus, lorsque celui-ci, pour leur complaire, fit comparaître devant eux l'apôtre Paul, Act. 25, 23. — Plus tard, Bérénice fut encore la maîtresse de Vespasien (Tacit. Hist. 2, 81.), et celle de son fils Titus (Sueton., Tit., 7,), qui l'aurait épousée, dit-on, si elle n'eût été reine et étrangère, deux qualités qui rendaient impossible toute union avec un Romain.

BERGERS. Les patriarches et les premiers Hébreux furent nomades et bergers; Abraham, Isaac, Jacob et ses douze fils voyagent conduisant après eux de nombreux troupeaux de chèvres, de brebis, de bœufs, d'ânes et de chameaux, qu'ils mènent paître dans les steppes solitaires de Canaan, de l'Egypte ou de l'Arabie. Cette vie nomade cessa plus ou moins généralement, lorsque les Israélites se furent emparés de la terre promise, et que la culture du sol fut devenue leur principale richesse; mais on continua de trouver, surtout chez les tribus transjourdaines, bon nombre d'hommes qui conservèrent, au milieu de leurs villes fortifiées, des habitudes plus en rapport avec celles de leurs ancêtres; Nabal en est un exemple, 1 Sam. 25, 2. cf. 2 Rois 3, 4. Ces riches propriétaires avaient sous leurs ordres des centaines de serviteurs qu'ils pouvaient au besoin transformer en soldats, soit pour des haines et des vengeances personnelles, Gen. 14, 14., soit pour la garde des troupeaux et des citernes, 13, 7. 26, 20. Bergers, nomades ou sédentaires, ils habitaient sous des tentes, Cant. 1, 7. 2 Chr. 14, 15. Es. 38, 12. Jér. 6, 3. Ils étaient ordinairement munis d'un bâton recourbé vers le bout, 1 Sam. 17, 40. Mich. 7, 14, d'une poche ou bissac, et d'un chien, pour repousser les bêtes féroces contre lesquelles ils luttaient parfois, et souvent avec avantage, Am. 3, 12. Es. 31, 4. 1 Sam. 17, 34. Du reste, ils avaient rarement des armes proprement dites, même des frondes. Ils se construisaient des guérites ou de petits observatoires, au haut desquels ils montaient pour découvrir les pièces de bétail égarées, ou pour prévenir de plus loin les dangers dont ils pouvaient être menacés, Mich. 4, 8 : c'est peut-être à cette circonstance qu'ils doivent d'avoir été cités comme types de la vigilance, Nah. 3, 18. v. Luc 2, 8. Ils ne devaient rien négliger pour recouvrer un animal perdu, Ézéch. 34, 12. Luc 15, 5; ils portaient dans leurs bras ceux qui étaient faibles et malades, Es. 40, 11., et prenaient garde de les échauffer ou de les fatiguer par des marches forcées, Gen. 33, 13. Leur principal vêtement était un manteau dont ils s'enveloppaient tout le corps, Jér. 43, 12; ils se nourrissaient de fruits sauvages, de figues, Am. 7, 14, et, au besoin, de carouges, Luc 5, 16.; ils ne recevaient point de gages en argent, mais ils avaient une certaine part aux produits du troupeau, aux petits qui naissaient pendant le temps de leur service, Gen. 30, 32., et au lait dont ils pouvaient faire leur nourriture, 1 Cor. 9, 7. Il est évident, d'après 1 Sam. 16, 17. 18., que la musique était un délassement ordinaire des bergers hébreux, comme elle l'est des gardeurs de troupeaux dans tous les pays. Sous les rois, la charge d'inspecteur en chef des troupeaux était un emploi considérable, 1 Sam. 21, 7. : et l'on peut dire, en général, que la condition de berger était fort considérée : les fils et les filles de riches propriétaires ne craignent pas de s'occuper eux-mêmes de ces soins; les prophètes, les rois, et Dieu lui-même, prennent et acceptent le titre honorable de pasteurs et bergers, cf. Ps. 23, 1. Jean 10, 1. Héb. 13, 20., titre qui joue comme symbole un grand rôle dans les livres saints. Les récits des voyageurs modernes en Perse reproduisent trait pour trait le tableau des soins pastoraux de Es. 40, 11. et ailleurs.

Quant à la *grotte des bergers* dont parlent certains voyageurs, amateurs de reliques à tout prix, v. l'art. Bethléem.

BÉRIHA et *Sémah*, 1 Chr. 8, 13., descendants de Benjamin; ils furent chefs de quelques familles qui habitèrent Ajalon; ils repoussèrent de Gath les Philistins qui y demeuraient : ces deux faits par lesquels seuls nous connaissons cette branche de la famille benjamite, doivent s'être passés à l'époque de la conquête

de Canaan, puisque d'après ce passage Ajalon devait se trouver dans la tribu de Benjamin, tandis que plus tard, après le partage, il appartint à celle de Dan.

BÉRIL, Apoc. 21, 20. Ez. 28, 13., pierre transparente, d'un vert bleuâtre; il y en a de très foncées, et d'autres qui sont très claires; on en voit qui sont de la grosseur d'une fève; elle est d'ailleurs presque aussi dure quelquefois que le grenat : on la trouve surtout dans les Indes orientales, et près des mines d'or du Pérou. La Silésie en fournit également, mais d'une qualité très inférieure. — Le béril est le huitième fondement de la nouvelle Jérusalem; c'était la onzième pierre du pectoral du souverain sacrificateur, Ex. 28, 20.

BÉRODAC, 2 Rois 20, 12., *v.* Mérodac.

BÉROTHAI, 2 Sam. 8, 8., ou *Cun*, 1 Chr. 18, 8., ville de Syrie, près des frontières septentrionales de la Palestine, qui fut conquise par David; peut-être la même que l'ancienne et opulente Béryte qui vit encore sous le nom de Bayrouth, cf. Ezéch. 47, 16.

BÉSOR, ruisseau ou torrent du pays de Canaan, coulant de l'est à l'ouest, non loin de la frontière méridionale, pour se jeter dans la Méditerranée. C'est sur ses bords que 200 hommes de David s'arrêtèrent, harassés de fatigue, tandis que 400 autres poursuivirent et taillèrent en pièces les Hamalécites qui avaient brûlé Tsiklag. 1 Sam. 30, 9.

BÉTAH, 2 Sam. 8, 8., ou *Tibbath*, 1 Chr. 18, 8., ville que David prit sur Hadarhéser, roi de Syrie, et qui partagea le sort de Bérothaï, q. v. Sa position est complétement inconnue; quelques-uns la regardent comme identique avec Béten.

BÉTEN, de la tribu d'Aser, Jos. 19, 25.

BÊTES *sauvages*, Es. 13, 22. *v.* Chacal, et Animaux.

BÉTHABARA (maison de passage), dans la tribu de Ruben, sur la rive orientale du Jourdain, près de l'endroit où les Israélites le passèrent sous la conduite de Josué. Ce fut là que Jean, fils de Zacharie, baptisa une multitude de Juifs, en signe de repentance, et pour les préparer à recevoir le Messie, Jean 1, 28. Dans ce dernier passage, la plupart des manuscrits portent Béthanie, au lieu de Béthabara.

BÉTHANIE (maison de chant, ou maison d'affliction, ou encore maison de la grâce du Seigneur). 1° Village considérable, au pied du mont des Oliviers, à 2 ou 3 kilom. est de Jérusalem, dans la tribu de Benjamin. C'est là que demeuraient Lazare et ses sœurs, Jean 11, 1. 5. 11.; c'est là probablement que demeurait Jésus, lorsque les fêtes saintes l'appelaient à Jérusalem, Matth. 21, 17.; c'est enfin là qu'il se fit voir pour la dernière fois à ses disciples, Luc 24, 50. Jean 11, 18. Il s'éleva aux cieux dans le voisinage de cette bourgade qu'il aimait, Act. 1, 1-12. Béthanie n'est plus maintenant qu'un chétif village de ruines et de décombres; les maisons, où vivent quelques familles arabes, en sont si misérables que nous ne voudrions pas y loger nos bestiaux. On montre encore les débris supposés de la maison de Lazare, et son tombeau dans une grotte profonde.

2° Béthanie, endroit près duquel Jean baptisait, si en effet l'on doit accepter cette leçon, Jean 1, 28., au lieu de Béthabara q. v. Cet endroit était situé au delà du Jourdain dans la tribu de Ruben.

BETH-AVEN (maison de vanité); dans la tribu de Benjamin. C'est, ou Béthel ainsi nommée à cause de l'idole qu'on y adorait, Os. 4, 15. 10, 5., ou plutôt quelque localité voisine, Jos. 7, 2. C'est près de là que l'armée de Saül, victorieuse des Philistins par la bravoure de Jonathan, réussit à les mettre en déroute, 1 Sam. 14, 23.

BETH-BARA, passage au gué du Jourdain, dont Gédéon donna l'ordre aux Ephraïmites de s'emparer, pour arrêter dans leur fuite les chefs de Madian et les mettre à mort, Jug. 7, 24. Beth-Bara était dans le voisinage de Béthabara, ou Béthabara lui-même.

BETHCAR (maison de science), 1 Sam. 7, 11., ville de la tribu de Dan, non loin de Mitspa : ce fut jusque-là que Samuel poursuivit les Philistins, et près de là qu'il érigea son Eben-Hézer.

BETH-DIBLATHAJIM, ou simplement Diblathajim, ville des Moabites qui sub-

sistait encore aux jours de saint Jérôme, Nomb. 33, 46. Jérém. 48, 22. ; probablement la même que Dibla, Ez. 6, 14.

BÉTHEL (maison de Dieu), d'abord appelé Luz : c'est là que Jacob s'arrêta dans son voyage vers Padan-Aram, et il nomma ce lieu Béthel, à cause de la vision qu'il y avait eue. Trente ans après environ, il y plaça ses tentes, et y demeura un certain temps, Gen. 12, 8. 13, 3. 28, 19. Ville cananéenne d'abord, elle fut adjugée par Josué à la tribu de Benjamin, Jos. 18, 22. cf. 12, 9., puis conquise par les Ephraïmites, Jug. 1, 22. Elle fut quelque temps la résidence du tabernacle, Jug. 20, 18. 1 Sam. 10, 3. (nos versions traduisent le mot hébreu Béthel par « la maison du Dieu fort »), et finit par être sous Jéroboam un des deux sièges principaux de l'idolâtrie, 1 R. 12, 29. Aussi les prophètes sont-ils remplis de menaces contre cette ville si déchue, Am. 3, 14. 7, 10 .13. Jér. 48, 13; et la prophétie d'Amos, que Béthel serait réduite à rien, a si bien été accomplie, que maintenant on ne peut plus en déterminer la place d'une manière positive. Elle était située à 15 ou 20 kilom. nord-ouest de Jérusalem, non loin de la ville de Haï.

BÉTHESDA (maison de miséricorde), bain public, situé dans la partie orientale de Jérusalem, au nord du temple, près de la vallée de Josaphat ; les malades y venaient, d'après le texte de l'Evangile, chercher un remède à leurs souffrances dans les eaux qu'un ange troublait à certaines heures, Jean 5, 2. On montre encore en cet endroit une espèce de carré long dont la terre éboulée et les arbustes cachent la profondeur; les parois portent par places des plaques d'enduit qui indiquent sa destination, mais il ne s'y trouve plus d'eau. — On a contesté l'authenticité du passage, Jean 5, 2-4., en partie sans doute pour échapper aux difficultés qu'offre son explication. Il paraît que saint Jean cite sans la juger l'opinion populaire que la source d'eau minérale de Béthesda guérissait presque toutes les maladies. Cette source était intermittente, ou entrait en ébullition à de certains moments déterminés. Quant à l'intervention d'un ange, d'abord il n'est point dit que cet ange fût visible ; puis, l'idée populaire qui le faisait intervenir, reposait, quoique confuse, sur la connaissance certaine que la Parole de Dieu nous donne, que le Seigneur appelle les anges à l'administration des choses d'ici-bas. Héb. 1, 7. 14.

BETH-GAMUL (maison du chameau), ville de la tribu de Ruben, qui plus tard fut prise par les Moabites, et ravagée par les Caldéens, Jér. 48, 23.

BETH-HARAM, Jos. 13, 27., et *Beth-Haran*, Nomb. 32, 36., ville forte des Rubénites, au nord de la mer Morte; elle fut appelée plus tard *Livias*, en l'honneur de l'épouse d'Auguste.

BETH-HOGLA, ville de Benjamin, sur les frontières de Juda, à moitié chemin environ du Jourdain à Jérico, Jos. 18, 21.

BETH-HORON (maison de colère), ville de la tribu d'Ephraïm, qui se divisait en deux portions, la basse ville, Jos. 16, 3. 18, 13., sise dans la vallée, et la ville haute située sur une colline assez élevée, 16, 5. cf. 10, 11. Elle appartenait aux lévites, Jos. 21, 22. D'après 1 Chr. 7, 24., les deux portions de cette ville auraient été construites par une fille d'Ephraïm, Sééra.

BETH-JÉSIMOTH, ville rubénite, à 15 kilom. environ du Jourdain, du côté de la mer Morte, Nomb. 33, 49. Jos. 12, 3. 13, 20. Les Moabites s'en emparèrent; elle fut plus tard détruite par les Caldéens, Ezéch. 25, 9.

BETH-KÉREM (maison de vignes), située sur une montagne entre Jérusalem et Tékoah; elle paraît avoir été renommée pour son vignoble, Néh. 3, 14. Jérémie 6, 1.

BETH-LÉBAOTH, Jos. 19, 6., appelée aussi simplement *Lébaoth*, 15, 32., ville de Siméon, situation inconnue. Quelques-uns (Reland) comparent ce nom avec le Bethleptéphène de Josèphe et de Pline, au sud de Jérusalem, vers l'Idumée ; mais c'est fort incertain, et la ressemblance des deux noms très insuffisante pour établir une analogie.

BETHLÉEM (maison de pain). 1° Ville de la tribu de Juda, située sur le penchant d'un côteau, à environ 10 kilom. sud de Jérusalem; on l'appelait aussi Ephrata, Mich. 5. 2., ou Ephrath, la fruc-

tueuse, et ses habitants Ephratiens. Cette ville n'a été considérable ni en étendue, ni en richesses, mais il est cependant peu de contrées dans la terre sainte qui soient aussi pleines de souvenirs que celle de Bethléem. Rachel y mourut en donnant le jour à Benjamin, et elle y fut ensevelie, Gen. 35, 16. 19. Un lévite de Bethléem devint le premier sacrificateur des Danites qui venaient de s'établir dans la vallée des sources du Jourdain, Jug. 17, 18,. Ce fut une femme de Bethléem qui fut la cause de cette guerre sanglante dans laquelle la tribu de Benjami fut presque anéantie (id. 19); Nahomi était de Bethléem, elle y revint avec Ruth la Moabite. Bethléem eut enfin la gloire de voir naître Ibtsan, Elimélech, Booz, David, et par-dessus tout Jésus, le Messie promis. Gen. 48, 7. Ruth 1, 2. Ps. 132, 6. Mich. 5, 2. Jug. 12, 8. Matthieu 2, 1.

Sur le même terrain existe encore aujourd'hui une petite ville à laquelle on a conservé le nom de Bethléem, mais qui est devenue le théâtre de bien des superstitions. Au fond d'une vallée assez triste, mais dont le sol est excellent, s'élève un monticule sur lequel se trouve la bourgade; elle est composée d'environ deux cents maisons, la plupart taillées dans le roc, habitées par des chrétiens et des musulmans qui vivent en bonne harmonie et qui jouissent d'une certaine indépendance. Non loin de la ville se voit la fameuse église de la Nativité, et le couvent des Franciscains qui la touche. Une chapelle souterraine de cette église passe pour avoir été l'étable où notre Sauveur est né; du moins on la montre pour telle sous le nom de chapelle de la Crèche, et madame de Lamartine, dans une note fournie au journal du poëte, après avoir parlé du « long labyrinthe de corridors « souterrains qu'il faut parcourir pour « arriver à la grotte sacrée » ajoute: « En « passant sous ces voûtes et ces enfon- « cements dans le roc, l'on comprend « sans peine qu'ils ont dû servir d'éta- « bles aux troupeaux que les bergers gar- « daient dans la plaine. » Heureux ceux qui peuvent s'abandonner à l'illusion; mais une étable dans le roc vif, sous terre, ne peut guère obtenir de créance parmi nous, d'autant moins que ces sortes de reliques vivantes ont été tellement multipliées au profit du parti catholique romain, qu'on ne sait plus ce qu'il faut croire et rejeter. On peut voir, à ce sujet, le Traité des reliques de Calvin, un des chefs-d'œuvre littéraires du seizième siècle, après lequel il ne reste plus rien à dire. — Quoi qu'il en soit de cette grotte, trente-deux lampes y brûlent jour et nuit; des tableaux, un orgue, et deux autels la décorent. Cette grotte naturelle a été revêtue de marbre afin d'en soustraire les parois à l'indiscrète piété des pèlerins qui les déchiraient pour en emporter des fragments.

Une autre chapelle souterraine est appelée l'Oratoire de saint Jérôme : c'est là qu'on prétend qu'il a travaillé à sa traduction de la Bible, et l'on y montre son tombeau.

Outre le monastère des Franciscains, il y a à Bethléem un couvent arménien et un couvent grec.

Au nord-ouest de Béthléem est un tombeau qu'on assure être celui de Rachel; et du côté de l'est, on montre une plaine peu considérable, mais agréable et fertile, où les bergers, dit-on, paissaient leurs troupeaux lorsque la naissance du Rédempteur leur fut annoncée par les anges. Près de là se trouve la Grotte des Bergers, dans laquelle ils passaient la nuit, puis les ruines d'une église bâtie en mémoire de cet événement, par Hélène, femme du grand Constantin.

Au midi sont trois piscines ou réservoirs, qu'on pense être ceux dont parle Salomon Eccl. 2, 6. Creusées dans le roc vif, et suivant la pente de la montagne, ces citernes ont encore les parois aussi nettes et les arêtes aussi vives que si elles venaient d'être terminées : de grandeur inégale, elles varient entre 400 et 600 pieds (140-215 mètres) pour la longueur, sur une largeur de 70 à 100 mètres, et une profondeur de 30. « Ces « beaux bassins, remplis d'une eau dia- « phane, sur le sommet d'une montagne « aride, étonnent et inspirent une haute « idée de la puissance qui a conçu et « exécuté un si vaste projet; aussi sont-

« ils attribués à Salomon. » Lamartine.

2° Ville de la tribu de Zabulon; inconnue. Jos. 19, 15.

BETH-MÉHON, *v.* Bahal-Méhon.

BETHPHAGÉ, petit village appartenant aux sacrificateurs, tout près de Béthanie, sur la route qui conduit à Jérusalem. Il devait son nom (lieu des figues mal mûres), à sa position entre deux montagnes qui le privaient des rayons du soleil, et qui empêchaient ainsi les figues d'y mûrir. C'est là que Jésus, le roi débonnaire, fit chercher l'âne sur lequel il voulait faire son entrée dans dans la ville, Matth. 21, 1. Luc, 19, 29.

BETH-RÉHOB, 2 Sam. 10, 6., *v.* Aram et Réhob.

BETHSAIDA. 1° Village ou ville à l'est du Jourdain, au nord-est de la mer de Galilée, sur une petite hauteur qui domine une plaine fertile et couverte d'aloès. Elle appartenait à la tribu de Manassé. Jésus s'y retira plusieurs fois pour trouver du repos et de la solitude. Un jour, en débarquant, il vit la foule déjà réunie pour l'attendre, et il y rassasia 5,000 hommes, Matth. 14, 13. Marc 6, 31. Luc 9, 10. 17. Jean 6, 1. Philippe le tétrarque transforma ce bourg en ville et lui donna le nom de Juliade, en l'honneur de Julia, fille de l'empereur Auguste.

2° Autre endroit du même nom, au bord de la mer de Galilée, Matth. 11, 21-24. Luc 10, 13. Jean, 1, 44. Ce fut la patrie des apôtres Philippe, André et Pierre, qui étaient pêcheurs. Bethsaïda signifie maison de la chasse, ou de la pêche, et ce nom pouvait naturellement s'appliquer et se donner à plusieurs localités sur les bords d'un lac poissonneux; il rappelle la Poissine du lac de Neuchâtel, et le Fischhausen de Saint-Gall. La position de Bethsaïda n'est pas bien connue; on a trouvé, mais à une assez grande distance du lac, quoique encore dans la plaine basse, un village nommé *Baitsida*, qui pourrait bien être le même.

BETH-SÉAN, Jos. 17, 11. Jug. 1, 27., ou *Bethsan*, 1 Sam. 31, 10., ville de Manassé, à l'ouest du Jourdain.

BETH-SÉMÈS (maison du soleil). 1° *v.* Bahalath.

2° Ville de la tribu de Juda donnée aux Lévites, Jos. 21, 16. Elle était environ à 30 kilom. sud-ouest de Jérusalem, près du pays des Philistins, et non loin de la tribu de Dan, 15, 10. 1 Sam. 6, 12. L'arche sainte y fut déposée par les Philistins, qui s'en étaient emparés comme d'un talisman, et qui s'en débarrassèrent comme d'un fléau; les Bethsémites, à leur tour, frappés d'une grande plaie pour avoir voulu regarder dans l'arche, la conduisirent à Kiriath-Jéharim.

3° Ville de Nephthali, Jos. 19, 38. Elle continua encore quelque temps d'être habitée par les Cananéens, Jug. 1, 33.

4° Ville d'Issacar, Jos. 19, 22.

5° Peut-être Héliopolis en Egypte, Jér. 43, 13. *v.* On 2°.

BETH-SUR (maison du rocher), 2 Chr. 11, 7., ville de la partie méridionale de Juda, près d'Hébron. C'est près de là, sur le plateau, qu'une tradition fort ancienne place le lieu où Philippe baptisa l'eunuque de la reine Candace, Act. 8, 26. sq.

BÉTHUEL ou *Béthul* (filiation de Dieu), Jos. 19, 4. 1 Chr. 4, 30., ville de la tribu de Siméon, peut-être la Béthulie de Judith, si tant est que cette ville ait jamais existé.

2° Béthuel, fils de Nacor et de Milca, cousin, par conséquent, d'Abraham, dont le père, Taré, était frère de Nacor; il fut père de Laban et de Rébecca. Lorsque Elihéser fut venu, de la part d'Abraham, demander Rébecca pour Isaac, il n'hésita pas à la laisser partir, et son exemple nous montre que si Abraham fut choisi de Dieu, lui et sa descendance, pour être le dépositaire de ses oracles, cependant la foi en Jéhovah n'était point entièrement perdue, quoique altérée, dans les branches latérales.

BETSALÉEL (sous l'ombre de Dieu), fils d'Uri, de la tribu de Juda, et *Aholiab* (tabernacle du père), fils d'Ahisamac, danite, furent suscités de Dieu et chargés de veiller à la construction du tabernacle; c'était dans le désert, et Dieu avait commandé un travail magnifique, dont la confection eût exigé, en des temps ordinaires, toutes les ressources d'une ville grande et riche; mais quand Dieu com-

mande, il donne aussi les moyens d'exécuter. Il remplit d'intelligence Betsaléel et Aholiab, pour inventer toutes sortes d'ouvrages de dessins, de broderie et de sculpture, et les matériaux ne manquèrent point. Il est évident, d'après Ex. 31, 3., que, dans cette circonstance, Dieu travailla lui-même avec ses chefs-ouvriers, en leur donnant de son esprit une mesure plus forte d'intelligence et d'habileté ; mais l'on sait aussi qu'à cette époque déjà, l'Egypte avait atteint un haut degré de perfection dans un grand nombre d'arts mécaniques et industriels, et l'on peut supposer que ces deux hommes, venant d'Egypte, en avaient peut-être aussi rapporté quelques connaissances effectives, quoique, du reste, les Israélites n'y fussent guère initiés à d'autres mystères qu'à ceux de broyer la paille et le mortier pour en faire des briques. *v.* encore Ex. 35, 30. 36, 1. 37, 1. 38, 22. 1 Chr. 2, 20. 2 Chr. 1, 5.

BETSER, *v.* Botsra.

BEURRE. On voit clairement par Prov. 30, 33., que chez les Juifs le beurre était ce qu'il est chez nous, et non pas seulement de la crème, comme c'était ordinairement le cas en Orient. Les Grecs d'alors étaient encore bien éloignés de connaître la fabrication de cet utile aliment; jusqu'à l'arrivée des Hollandais aux Indes orientales, le beurre y était pareillement inconnu; mais dans le pays de Canaan, le miel et le beurre étaient des mets fort communs, Es. 7, 15. 22. Chez les Arabes, on les envisage comme des raretés, propres seulement à la table des princes, et dont assurément les enfants ne goûtent guère. Laver ses pas dans le beurre, Job, 29, 6., c'est jouir d'une grande prospérité. Les paroles d'un flatteur, dit le Psalmiste, 55, 22., sont plus douces que le beurre. *v.* Bœuf.

BÉZEK (éclair), ville de la tribu de Juda, sur le penchant oriental d'une montagne, à 3 kilom. de Bethsur. On suppose qu'Adoni-Bézek, qui fut pris et mutilé par les enfants de Juda, Jug. 1, 4-7., était roi de Bézek. C'est là que Saül, voulant marcher contre Jabès de Galaad, fit la revue de son armée, qu'il trouva composée de 330,000 hommes, 1 Sam. 11, 8.

BIBLE. C'est le nom qu'on donne au livre des livres, au livre par excellence, au volume sacré qui renferme l'unique règle de notre foi, de nos mœurs, et de notre conduite. Les juifs l'appellent le Mikra ou la Leçon. Les chrétiens la désignent par les noms suivants, à l'exemple des saints auteurs : 1° L'Ecriture, 2 Tim. 3, 16. Act. 8, 32. 2 Pier. 1, 20. ou Les Ecritures, Matth. 22, 29. Act. 18, 24.; 2° Les Saintes Ecritures, Rom. 1, 2., ou les Saintes Lettres, 2 Tim. 3. 15.; 3° La Loi, pour tout l'Ancien Testament, Jean 10, 34., 12, 34., 1 Cor. 14, 21.; 4° L'Ancien Testament, 2 Cor. 3, 14.

La Bible a toujours été divisée en plusieurs livres, mais la division par chapitres et versets est d'origine assez récente. Il paraît, d'après Clément d'Alexandrie, Athanase, et quelques autres Pères, que dans les premiers temps du christianisme, les saintes Ecritures étaient divisées en courts paragraphes, dits parasch's et haphtar's pour l'Ancien Testament, stiques et péricopes pour le Nouveau (voir *Steiger*, Introd. au Nouveau Testament, p. 73 et suiv.); la division actuelle en chapitres est attribuée par les uns à Arlott, moine toscan, par d'autres, avec plus de probabilité, au cardinal Hugo de Sainte Chair, qui vivait au treizième siècle; par d'autres enfin à Etienne Longton, archevêque de Cantorbéry, vers l'an 1250. Quant à la division par versets, elle ne fut peut-être fixée telle qu'elle est maintenant que vers l'an 1450 pour l'Ancien Testament, et vers l'an 1551 pour le Nouveau. C'est en 1450 que parut la Concordance hébraïque du Juif Mardochée Nathan ; et, en 1551, ce fut l'imprimeur genevois Robert Etienne qui divisa le Nouveau Testament en 7956 versets; il modifia aussi la division de l'Ancien Testament, qui compta 23,205 versets.

La Bible entière se compose de l'Ancien et du Nouveau Testament ; tous les livres du premier furent écrits avant l'incarnation de notre Sauveur, ceux du second le furent tous après sa résurrection. Ceux de l'Ancien Testament sont écrits en hébreu, sauf quelques chapitres d'Esdras et de Daniel, et un verset de Jé-

rémie, qui sont écrits en caldéen; ceux du Nouveau Testament sont en grec, mais d'un grec fortement mêlé d'hébraïsmes. Il est à remarquer d'ailleurs qu'ils furent tous écrits, les uns comme les autres, dans la langue au moyen de laquelle ils pouvaient le mieux être compris par l'Eglise d'alors; ce qui montre aussi qu'à mesure que la Bible parvient à de nouveaux peuples, il faut, par des traductions, mettre ce peuple en état de la lire et de la comprendre; il faut qu'il y ait effectivement partout des traductions *vulgates*, c'est-à-dire pour le *vulgaire*, pour le peuple; c'est ce que l'Eglise romaine a très bien compris dans le temps où on parlait latin. Depuis lors il y a eu, à cet égard comme à tant d'autres, une variation dans sa manière de voir, à tel point que les mandements de quelques évêques proscrivent maintenant la Bible; quelques curés la brûlent; M. Joseph de Maistre a pu dire: « Sans notes et sans explications *l'Ecriture sainte est un* POISON » (Soirées de St. Pétersbourg, T. 2, p. 343, fin du dernier entretien).

Vers le temps de notre Seigneur, les Juifs partageaient leur Bible en vingt-deux livres, selon le nombre des lettres de de l'alphabeth hébreu. C'étaient :

Les cinq livres de Moïse, dits la Loi.

Treize livres des Prophètes, savoir : 1° Josué; 2° Les Juges et Ruth; 3° Les deux livres de Samuel; 4° Les Rois et les Chroniques; 5° Esaïe; 6° Jérémie et les Lamentations; 7° Ezéchiel; 8° Daniel; 9° Les douze Petits Prophètes; 10° Job; 11° Esdras; 12° Néhémie; 13° Ester.

Enfin quatre livres, dits hagiographes ou écrits saints: les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, et le Cantique des Cantiques. Ce dernier recueil portait encore le nom général de *Psaumes*. Ainsi, qui disait : « La loi, les prophètes et les psaumes » disait la Bible tout entière, Luc 24, 44.

Les Juifs modernes comptent vingt-quatre livres, auxquels ils assignent une autorité inégale. Avant tous marchent les cinq livres de Moïse; puis viennent les livres de Josué, des Juges, de Samuel, des Rois, d'Esaïe, de Jérémie, d'Ezéchiel et des douze petits prophètes; ils sont inspirés aussi, mais d'une inspiration et d'une autorité inférieure à celle des premiers. Quant aux autres, c'est à peine s'ils daignent admettre quelque intervention surhumaine dans leur composition; Daniel est en complète défaveur auprès d'eux : on conçoit que la clarté des soixante et dix semaines ne soit pas de nature à les prédisposer à le reconnaître pour authentique.

La manière dont les chrétiens ont divisé les livres de l'Ancien Testament est bien plus rationnelle. En tête se trouvent les livres historiques, plus faciles à comprendre, et dont il est nécessaire de connaître et d'avoir compris le contenu, pour l'intelligence des doctrines et des prophéties; puis les livres sententieux, de doctrine, ou d'instruction; enfin les Prophètes. Si l'on voulait les ranger dans l'ordre des temps, le livre de Job occuperait peut-être la première place; puis la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, etc., jusqu'à 2 Samuel; puis les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique de Salomon, Jonas, Amos, Osée, Joël, Nahum, Esaïe, Michée, Sophonie, Habacuc, Jérémie, Lamentations, Abdias, Ezéchiel, 1 et 2 Rois, Daniel, Aggée, Zacharie, Esdras, 1 et 2 Chroniques, Ester, Néhémie et Malachie. Nous aurons du reste à revenir sur toutes ces questions, à mesure que nous traiterons de chaque livre en détail.

Les livres du Nouveau Testament, comme ceux de l'Ancien, se divisent en historiques, dogmatiques et prophétiques; ils disent la fondation de l'Eglise, la foi de l'Eglise, et les destinées de l'Eglise; l'amour de Christ, la pensée de Christ et les jugements de Christ. Les quatre Evangiles et les Actes racontent l'histoire du salut et la fondation de l'Eglise; les Epîtres, au nombre de vingt-et-un, appartiennent à la seconde classe; l'Apocalypse est le seul livre de la troisième, le seul essentiellement et entièrement prophétique. Quant à leur classement chronologique, il règne à cet égard une incertitude complète, et il n'y a pas deux auteurs d'accord sur ce point.

Voici, en effet, l'ordre dans lequel les classe Bickersteth (Considérations sur

l'Ecriture sainte) : An 38, Ev. saint Matthieu; 52, 1 et 2 Thessal., Galat.; 56, 1 Corinth.; 57, 2 Cor.; 58, Romains; 61, Ephésiens, saint Jacques; 62, Philippiens, Colossiens, Philémon; 63, saint Luc, Hébreux, Actes; 64, 1 Timothée, Tite, 1 Pierre; 65, saint Marc, 2 Timothée; 66, 2 Pierre; 70, saint Jude; 90, 1, 2 et 3 Jean; 95, Apocalypse; 97, Ev. saint Jean.

Voici maintenant Horne (Introd. to the Study of the Bible) :

An 37 ou 38 (ou 61), Matthieu; 52, 1 et 2 Thessal. et Galates; 56, 1 Corinthiens; 57, Romains; 58, 2 Corinthiens; entre 60 et 63, saint Marc; 61, Ephésiens, et saint Jacques; 62, Philippiens, Colossiens, Philémon; 63, Hébreux, saint Luc, Actes; 64, 1 Timothée, Tite, 1 Pierre; 65, 2 Timothée, 2 Pierre, Jude; 68 ou 69, 1, 2 et 3 Jean; 97, Apocalypse; 98, saint Jean.

D'après Archibald Alexander, il faudrait les classer de la manière suivante, les livres historiques n'étant pas comptés : 1 et 2 Thess., Galat., 1 Cor., 1 Tim., Jacq., Rom., 2 Cor., 1 et 2 Pier., Ephés., Col., Philémon, Philipp., Hébr., Tite, 2 Tim., Jude, 1, 2, 3 Jean, Apocal.

D'après Olshausen, pour quelques épîtres seulement : 1 et 2 Thess., Galat., 1 et 2 Cor., Rom., Eph., Coloss., Philémon, Philipp.

D'après A. Bost enfin : 1 Pier., 1 et 2 Thess., Gal., 1 et 2 Cor., Rom., Jacq., Philém., Philipp., Eph., Coloss., Hébr., 1 Tim., Tite, 2 Pier., 2 Tim., Jude, 1, 2, 3 Jean, Apoc.

Il n'y a pas besoin d'un plus grand nombre d'exemples pour prouver que la solution exacte de cette question de chronologie est impossible. Depuis Marcion, qui met l'épître aux Galates en tête, jusqu'à Schrader qui la met en queue de toutes celles qui ont été écrites par saint Paul, il y a ample marge pour les variantes, et elles n'ont pas manqué.

Plusieurs livres mentionnés dans l'Ancien Testament sont perdus. Ce sont : 1° le livre des guerres de l'Eternel, Nomb. 21, 14; 2° le livre de Jahzer, ou du droiturier, Jos. 10, 13. 2 Sam. 1, 18.; 3° le droit du royaume, 1 Sam. 10, 25., ouvrage de Samuel sur la Constitution hébraïque; 4° le livre des faits de Salomon. 1 Rois 11, 41.; 5° un livre des Chroniques des rois de Juda et d'Israël, 1 Rois 14, 19. 29. 15, 7.; 6° les divers livres scientifiques et poétiques de Salomon, 1 Rois 4, 31-33.; 7° les Chroniques du roi David, 1 Chr. 27, 24.; 8° Vie de David, écrite par Samuël, Gad et Nathan, 1 Chr. 29, 29.; 9° Vie de Salomon, par Nathan, Ahija et Jeddo, 2 Chr. 9, 29.; 10° Vie de Roboam, par Sémahia et Hiddo, 2 Chr. 12, 15.; 11° Vie d'Abija, par Hiddo, ib. 13, 22.; 12° Vie de Hozias, par Esaïe, 2 Chr. 26, 22; 13° Vie d'Ezéchias, par Esaïe, 2 Chr. 32, 32.; 14° une Vie de Manassé, par Hosaï (ou par quelques prophètes), 2 Chr. 33, 18.; 15° des Lamentations, ou chants funèbres, sur Josias, 2 Chr. 35, 25; 16° les Paroles anciennes, 1 Chr. 4, 22. Est-ce un livre ou la tradition ? — Ajoutons qu'au temps de Salomon l'habitude d'écrire était déjà si répandue, que le Sage a pu dire « qu'il n'y avait point de fin à faire beaucoup de livres. » Eccl. 12, 14.

Il ne paraît du reste pas que ces livres, quelle que soit l'autorité personnelle de leurs auteurs, aient jamais été regardés comme inspirés et jouissant de l'autorité divine; cependant ils sont cités par les écrivains sacrés comme utiles à consulter et dignes de confiance.

Quant au Nouveau Testament, si dans les premiers siècles du christianisme divers hérétiques tentèrent d'introduire de faux Evangiles, de faux Actes et de fausses Epîtres, la fraude fut bientôt découverte et jugée par l'Eglise. *v.* Apocryphes.

Il paraît qu'avant le règne de Josias les saints livres s'étaient presque entièrement perdus; ce qui explique à la fois la joie et la surprise pleine de crainte qu'éprouvèrent ce pieux monarque et ses courtisans lorsque Hilkija le sacrificateur eut trouvé dans la maison de l'Eternel le livre de la Loi (quelques-uns pensent l'autographe de Moïse), comme enseveli sous la poussière ou sous les ornements du temple, 2 Rois 22, 8. Jusqu'à cette époque, les livres saints avaient été déposés successivement devant l'Eternel, près de l'arche de l'alliance, Deut. 17, 18. 31, 9.

26. Jos. 24, 26. 1 Sam. 10, 25., usage que l'on retrouve chez presque tous les anciens peuples de l'Orient, et notamment en Egypte et à Babylone. Dès lors ils continuèrent d'être lus et conservés; mais au temps de la captivité des Juifs, de leur retour et de la construction du second temple, des circonstances nouvelles rendirent nécessaire un nouveau mode de conservation pour les livres saints. C'est à Esdras que les Juifs attribuent l'honneur d'avoir, sous la direction de l'Esprit d'en haut, recueilli et rédigé les livres du canon actuel, ou les trois parties du code sacré, en retranchant les écrits inauthentiques, en comparant les manuscrits les uns avec les autres, en corrigeant les inexactitudes qui, avec le temps, avaient pu se glisser dans l'une ou l'autre des copies. Il fut secondé dans ce travail par une réunion d'hommes savants et pieux, Josué, Zorobabel, Aggée, Zacharie, Malachie, Néhémie, Simon le juste, etc., qui, au nombre de cent-vingt, formèrent le grand collége ou la grande synagogue. De là vient le profond respect et la vénération que les Juifs ont pour Esdras; ils aiment à le comparer avec Moïse: « Moïse, disent-ils, a donné la loi, mais Esdras l'a restaurée. » (*v.* Hævernick, Hist. du canon de l'Ancien Testament, Mél. de Théol. réf., 2e cahier, 1834).

Quant à la collection des livres du Nouveau Testament, il est bien naturel de supposer que les Eglises primitives, liées entre elles par les liens d'une même foi et d'un même amour, se soient communiqué les unes aux autres les ouvrages, lettres ou autres écrits, qu'elles possédaient et qu'elles avaient reçus des apôtres et des évangélistes. Rien de plus naturel encore que la supposition qu'on copiait souvent dans les Eglises chrétiennes des ouvrages d'une telle importance. De cette manière, les exemplaires se répandirent promptement, et les collections se multiplièrent. Il s'en fit un grand nombre, mais elles conservèrent un caractère privé, inofficiel, jusqu'à ce qu'enfin, lors du concile de Nicée, la collection que nous possédons actuellement reçut le caractère d'autorité et d'authenticité nécessaire pour la constituer en canon inspiré. Il n'est pas nécessaire de supposer qu'il y ait eu sur ce sujet des délibérations régulières, en forme, ni un arrêté exprès, et l'on comprend que la réunion des évêques et des théologiens les plus distingués de tous les pays de l'empire pouvait par elle-même conduire à ce résultat (*v.* pour plus de détails l'ouvrage de Steiger cité plus haut).

C'est ici que s'arrête notre tâche; elle a été ingrate et sèche. Il en resterait une plus belle, mais qui n'appartient plus au plan de notre Dictionnaire : ce serait de dire les beautés innombrables que renferme ce livre dont nous n'avons touché que la forme matérielle. C'est avec regret que nous devons abandonner à d'autres ce beau travail; à d'autres, le soin d'en montrer la divinité; à d'autres, de montrer la richesse de l'ensemble et la richesse des détails; à d'autres, de faire ressortir cette empreinte céleste et ce parfum d'antique sainteté; à d'autres, d'en faire voir la majesté pleine d'onction, la douceur sérieuse, la tendre sévérité, l'inépuisable profondeur et l'éblouissante clarté. Disons seulement que ce livre, riche de faits et de poésie, sublime de morale, le seul exact et vrai dans ses prophéties, présente le phénomène remarquable d'un recueil dont les fragments, composés à plus de mille ans d'intervalle, ne laissent en aucune manière apercevoir la différence des dates, et consacrent partout une seule et même doctrine: l'harmonie la plus parfaite se rencontre depuis la Genèse jusqu'à Malachie, dans les dogmes, dans l'élévation et dans la direction d'esprit de ces écrivains : c'est que le vrai beau, le vrai bon, le vrai grand, est le même toujours comme chez tous les peuples, car il ne peut venir directement que de Dieu.

Aussi la Bible a-t-elle eu toujours ses admirateurs en dehors même du peuple des croyants, mais des admirateurs de divers genres. Tous ont compris au moins une des faces du livre sacré, et l'ont mise en saillie, au détriment peut-être de ce qui fait l'essence même de la Révélation. La morale en a paru sublime à Jean-Jacques, et la poésie à Chateaubriand; l'un et l'autre de ces deux grands écrivains

ont cru rendre hommage à la vérité divine, mais leur intelligence ne l'avait pas comprise, l'un admirait les résultats, l'autre la forme extérieure ; ils ont loué le christianisme et la révélation, en partant du point de vue de l'homme, du bon humain, du beau humain, et c'est en le comparant avec ces notions terrestres, avec les maximes, avec l'esthétique humaine, qu'ils ont pu le trouver divin, mais d'une divinité relative, et non point absolue. Ce volume de la loi sainte n'a pas eu force de loi pour eux, leur théologie et leur morale sont connues.

On ne doit pas s'étonner, toutefois, de voir les hommages rendus à ce livre par ceux-là même qui lui refusent obéissance; il est fait pour captiver, pour enchaîner les plus grands génies. Universel, à la portée de chacun, simple parce qu'il est élevé, ce volume peut intéresser tout fils et toute fille d'Adam, parce qu'il embrasse les intérêts de l'humanité toute entière, dans ses rapports avec un avenir voilé à tous, éternel pour tous, et dont il est la préparation. Est-il besoin de dire que c'est le livre que la tendre enfance comprend et dévore avec le plus d'avidité? Joseph, Moïse, Samuel, Samson, David, Daniel, le petit Jésus, n'est-ce pas là une littérature pour l'enfance ; et depuis Pascal jusqu'à Lamartine, ne vous ont-ils pas tous raconté les impressions profondes qu'ils conservaient dans l'âge mûr, de ces lectures faites sur les genoux de leur mère? N'est-ce pas encore le livre des femmes, et l'histoire ne montre-t-elle pas à tous les moments de réveil religieux, les femmes émues à la vue de ces pages tendres et solennelles? C'est que la Bible leur dit l'origine de leurs douleurs, elle leur montre Ève, et Rachel, et Ruth, et la mère de Moïse, et les femmes pieuses qui assistaient notre Sauveur de leurs biens, et Dorcas la mère des pauvres. C'est aussi le livre des serviteurs et des esclaves, un livre qui, en leur enjoignant l'obéissance la plus rigoureuse, adoucit leur sort de bien des manières, et parle au cœur de leurs maîtres pour les disposer à la bienveillance et au support. Combien l'Ancien Testament n'a-t-il pas pris soin d'alléger la pénible condition des esclaves, en leur offrant des garanties contre la violence et la brutalité de leurs maîtres qui ne pouvaient plus s'en regarder comme les propriétaires! C'est le livre des rois, comme celui des peuples, celui des grands et des petits, celui des riches et des pauvres ; à chacun il balance avec tant d'équilibre les droits et les devoirs, que l'on ne peut rien imaginer de plus parfait, de plus exact, de plus rationnel, de plus saint.

Mais par-dessus tous ses autres titres, la Bible est le *livre des âmes*, un livre intime, intérieur, qui raconte l'histoire du cœur, lui parle de malheur et de salut, dépeint les luttes du péché, les combats, les tentations, les chutes, les maladies morales, et les remèdes du ciel. C'est d'une autre vie qu'elle parle; elle donne à l'âme une individualité sensible, capable d'éprouver des besoins ; l'âme est un individu comme le corps, il faut soigner la première, et soigner le second ; mais pour le corps les moyens sont connus, pour l'âme ils doivent être révélés ; l'âme tend aux choses qui sont invisibles, à celles qui sont éternelles, à celles qui sont spirituelles. C'est vers un avenir de l'âme que la Bible nous mène, elle nous le montre, elle nous le fait connaître, elle répond ainsi aux soupirs secrets et mystérieux, aux désirs qui ne se prononcent pas ; elle comble les vides, elle donne des forces, de la joie, de la santé, de la vie ; elle apprend un salut inimaginable que la pensée de Dieu, pleine d'amour et de sagesse, a seule pu concevoir dès l'Éternité, 1 Cor. 2, 19.

Les plus grands génies se sont tous humiliés devant la croix et devant la Bible ; Pascal et Descartes, en France, Newton en Angleterre, Leibnitz en Allemagne, et si tous n'ont pas cru de cœur, tous ont vénéré ce document merveilleux, jusqu'à ces deux grands écrivains dont nous parlions tout à l'heure, le philosophe de Genève et le poëte de Saint-Malo. Sans doute l'on trouvera des noms qui se sont raidis contre le livre saint, mais s'ils l'ont rejeté, c'est qu'ils affectaient de rejeter toute divinité ; on a déjà nommé Voltaire et les siens ; mais la fin de cet homme reste comme un épouvantail pour

ceux qui seraient tentés de vivre de la même vie, de suivre le même chemin, de se repaître de la même incrédulité.

Ce n'est plus le temps de défendre l'authenticité des livres saints, et de prouver qu'ils ne sont point l'ouvrage de l'imposture. Assez longtemps on l'a dit, on l'a crié; maintenant on ne le crie plus, on le murmure, et peu de personnes osent encore avouer un système qui ne repose que sur la corruption du cœur. Toutefois, à cause du grand bruit qu'ont fait les adversaires, il peut être utile de rappeler quelques-uns des ouvrages qui leur ont été répondus, et qui, sous diverses faces, ont abordé la même question, et l'ont traitée soit avec les armes du sérieux, soit avec celles de l'ironie. Nous citerons seulement: les Pensées de Pascal; l'ouvrage d'Abbadie, si remarquable par la méthode et le raisonnement que des évêques l'ont recommandé, mais, cela va sans dire, en négligeant d'ajouter qu'Abbadie était un ministre protestant (*v.* Bungener, Trois Sermons sous Louis XV, t. II, p. 95.); Lardney; le Tableau des preuves évidentes du Christianisme, de Paley; Massillon, Sermon sur l'évidence de la loi de Dieu (Rien ne paraît clair, dit-il, à ceux qui voudraient que rien ne le fût, comme tout paraît droit à ceux qui ont intérêt que tout le soit); Erskine, Addisson, Haldane, Chalmers; les Lettres de quelques juifs portugais par Guénée, et enfin les Lettres Helviennes, provinciales philosophiques du Jésuite Barruel, ouvrage admirable, mais écrit parfois avec trop d'exagération, dans lequel on trouve tracé, de main de maître, le tableau vivant et parlant de ces folies auxquelles on ne croirait pas si elles n'étaient autant de faits.

Après la question d'authenticité vient celle de l'inspiration des saints écrits: peu d'ouvrages ont paru en France sur cette matière; nous ne saurions en indiquer de meilleur que la Théopneustie de M. Gaussen, quoique nous ne puissions en accepter les conclusions, ni même en admettre tous les raisonnements; c'est du moins un ouvrage complet, intéressant, et qui respire et inspire le respect et l'amour de la Parole de Dieu.

Parmi les livres les plus utiles pour faciliter la lecture de la Bible nous signalerons, en finissant, l'ouvrage de Bickersteth, déjà cité; l'Histoire sacrée de E. Bonnechose, le Morgenland de Preiswerk, dont deux volumes sont traduits en français; l'abrégé des livres historiques de l'A. T. par Jér. Risler; la Lucile d'Ad. Monod; plusieurs ouvrages de Roussel, Oster, Malan; Boucher, sur le droit qu'a tout homme de lire la Bible; le Commentaire de Gerlach sur le N. T. (trad. par Bonnet et Baup); enfin et surtout l'importante Concordance de M. Mackenzie, et le nouveau recueil de parallèles que nous annonce ce consciencieux et infatigable écrivain. Quant aux travaux sur des parties spéciales de la Parole de Dieu, nous les indiquerons au fur et à mesure que l'occasion s'en présentera.

La langue française ne possède aucune traduction, pour ainsi dire officielle, de la Bible; nos meilleures versions sont celles de Martin et d'Osterwald, qui toutes les deux devraient être refaites en partie, et celle de Genève, 1712, qui leur est préférable. Celle de 1805 ne vaut pas grand chose. La nouvelle version des Hagiographes par M. Perret-Gentil de Neuchâtel, est tout ensemble un beau monument de science théologique et une œuvre littéraire remarquable. La traduction du N. T. qui a paru à Genève en 1835, n'est pas toujours fidèle. Une traduction du N. T. faite par une société de ministres vaudois, et publiée en 1839, se caractérise par son exactitude et souvent par le bonheur avec lequel sont rendues les tournures mêmes de l'original; quelquefois cependant elle est obscure: la 2e édition qui vient de paraître (Lyon, 1849) est accompagnée de parallèles.

La langue anglaise possède une version authentique excellente qui est une des meilleures qui existent; il en a été publié, en 1848, une édition avec cartes, notes et parallèles, par la Tract Society de Londres, sous le nom de Paragraph Bible, parce que les strophes des livres poétiques y sont indiquées, autant du moins qu'on peut les reconnaitre dans l'original. Le docteur Conquest a publié une version nouvelle avec vingt mille correc-

tions; il y en a beaucoup de superflues.

L'Allemagne a celle que lui a donné le fécond et puissant génie du grand Luther, chef-d'œuvre de science, de travail et de piété; celle de Meyer de Francfort, enrichie de notes précieuses, courtes et complètes; enfin celle du professeur De Wette, qui jouit d'une réputation justement méritée.

BICHE, animal doux et paisible, Prov. 5, 19., auquel le Sage compare la femme que l'on aime. David fait allusion à la course rapide de cet animal, Ps. 18, 33., et Jacob, bénissant ses fils, dit de Nephthali : « qu'il est comme une biche échappée; il donne des paroles qui ont de la grâce. » La biche est très attachée à ses petits, et Jérémie, 14, 5., pour peindre la sécheresse et la désolation de la terre, dit que la biche même, dans la campagne, abandonne le faon dont elle s'est déchargée, pour courir après l'herbe. Cf. encore Job 39, 4., et Ps. 29, 9., où le prophète, parlant des tempêtes qui sont la voix de l'Eternel, dit qu'elles facilitent le laborieux enfantement des biches. — Dans le passage des Prov. 5, 19., il est plus probable qu'il s'agit de la femelle du chamois; *v.* Chamois.

BIDKAR (dans la douleur), 2 Rois 9, 25., capitaine de la suite de Jéhu, qui avait entendu les menaces prononcées par Elie contre Achab, lorsque celui-ci se fut emparé de la vigne et de la possession de Naboth. A la mort de Joram fils d'Achab, il fut chargé d'exécuter les vengeances divines, et de jeter en quelque endroit du champ de Naboth le corps de Joram frappé d'une flèche par Jéhu.

BIÈRE. On ne s'en servait guères que pour la sépulture des pauvres, et même le plus souvent on ne s'en servait pas; le mort était emporté sur un brancard et couché dans la fosse, garnie et recouverte de grandes pierres plates; les riches étaient portés en terre sur un lit, quelquefois très splendide, et déposés dans un sépulcre de roc vif. Luc 7, 14. 2 Sam. 3, 31.

BIGTHAN (qui nourrit) et *Térés* (odoriférant), Est. 2, 21-23., eunuques d'Assuérus, conspirèrent contre Assuérus, et cherchèrent à mettre la main sur lui. Mardochée ayant découvert leur complot, ils furent pendus à un gibet.

BILDAD (vieille amitié), descendant de Suah, fils d'Abraham et de Kétura, l'un des quatre amis de Job qui le visitèrent dans son affliction. Il commence d'abord par soutenir que Dieu ne punit sévèrement que les grands coupables; Job s'était oublié, et Bildad crut devoir lui opposer la justice divine et l'ordre moral que Dieu a établi dans le monde; il s'appuie de l'autorité d'anciens sages; quoiqu'il attaque Job plus violemment que ses autres amis, il espère cependant que pour lui aussi la justice de Dieu se manifestera. Dans son dernier discours, il célèbre la grandeur et la sainteté divines, Job 2, 11. 8, 1 sq. 18, 1. sq. 25, 1 sq.

BILHA (vieille, fanée) 1° d'abord simple servante de Rachel, puis concubine de Jacob, enfanta Dan et Nephthali. Ce fut avec elle que Ruben entretint un commerce criminel. Gen. 29, 29. 30, 3. 35, 22. 37, 2. 46, 25.

— 2° Bilha, ville de Siméon. 1 Chr. 4, 29. *v.* Kiriath-Jéharim.

BISLAM, Esd. 4, 7., *Mithrédat* et *Tabéel*, furent au nombre des plus violents ennemis des Juifs sous Artaxercès; ils obtinrent par leurs manœuvres astucieuses que les travaux de reconstruction fussent interrompus à Jérusalem; on ne sait pas au juste quelle charge ils occupaient; ils formaient apparemment un collége administratif, une espèce de chancellerie, *v.* Réhum.

BITHRON, 2 Sam. 2, 29., passage ou district, à ce qu'il paraît, par lequel on se rendait à Mahanajim depuis le Jourdain.

BITHYNIE, province au sud du Pont-Euxin, à l'ouest du Pont et de la Galatie, au nord de l'Asie propre, et à l'est de la Propontide; ses villes principales étaient Pruse, Nicée, Nicomédie, Chalcédoine, Libysse et Thermes. Quand Paul voulut y aller prêcher l'Evangile pour la première fois, le Saint-Esprit ne le lui permit pas, Act. 16, 7.; mais, plus tard, une église y fut fondée, et bon nombre de païens y furent convertis, Pierre 1, 1. On connaît l'histoire de cette église jusqu'au dixième siècle; de nos jours encore

on trouve dans cette contrée quelques misérables restes de christianisme. Ce fut à Nicée, plus anciennement appelée Antigonia, et maintenant Isnick, qu'eut lieu, *en 325, le premier concile écuménique*; il déclara l'arianisme contraire à l'Ecriture. L'an 451 se tint à Chalcédoine le *quatrième concile général*, où l'Eutychianisme fut condamné.

BITUME, *v.* Asphalte.

BLASPHÈME, *crime* dont on se rend coupable envers Dieu lorsqu'on attaque, nie, ou ridiculise ses perfections, sa parole, ou ses ordonnances, ou qu'on lui attribue quelque volonté, ou quelque action basse ou mauvaise, 2 Sam. 12, 14. Tit. 2, 5. Apoc. 13, 6. Quelquefois la même expression est employée pour désigner l'insulte, la calomnie, ou la médisance entre les hommes, 1 R. 21, 10. Rom. 3, 8. (dans l'original). Le blasphémateur était puni de mort par la loi de Moïse, Lév. 24, 16. Quant au blasphême contre le Saint-Esprit, quelques-uns pensent que c'est le crime des Pharisiens *qui attribuaient à Satan les miracles du* Seigneur, Matth. 12, 31.; mais en considérant attentivement Héb. 6, 4. 5.10, 26-30. (*v. encore* 1 Jean 5, 16.), on se convainc qu'il faut entendre par là une incrédulité obstinée et malicieuse, qui résiste jusqu'au bout aux convictions imprimées par le Saint Esprit. « C'était, dit un prédicateur célèbre, renier la religion, la haïr, la persécuter par un principe de malice, lorsqu'on était convaincu qu'elle était émanée du ciel. » (Saurin, premier sermon sur le péché irrémissible.) Celui qui connaît Dieu et lui résiste peut être pardonné, car la connaissance du Fils modifiera peut-être ses sentiments. Celui qui connaît le Fils peut encore blasphémer et être pardonné, parce qu'il n'a connu qu'imparfaitement; mais celui qui connaît le Saint-Esprit, c'est-à-dire qui a reçu toutes les grâces possibles, et toute la connaissance, celui-là, s'il blasphème, il le fait parce qu'il est désespérément malin; il ne pourra pas être pardonné, parce qu'aucune connaissance nouvelle ne pourra changer ses dispositions et son hostilité. Son péché est sans remède.

BLASTE, chambellan du roi Hérode-Agrippa, Act. 12, 20. Gagné sans doute par les dons des Tyriens et des Sidoniens, il engagea son maître à donner une audience aux ambassadeurs de cette nation, qui venaient lui demander la paix, parce que leur pays était nourri de celui du roi.

BLÉ, *v.* Froment.

BOANERGÈS, (fils du tonnerre), surnom donné par notre Seigneur à Jacques et à Jean, fils de Zébédée, Marc 3, 17., probablement à cause de la puissance de leur parole.

BOAZ (force, fermeté). C'est le nom d'une des deux colonnes d'airain qui étaient devant le temple; celle-ci était à main gauche; celle de droite s'appelait Jakin (fermeté), 2 Chr. 3, 17. Elles avaient entre elles deux 35 coudées de hauteur, soit environ 20 mètres (3, 15.): ailleurs la hauteur de chacune est indiquée en nombres ronds, de 18 coudées, soit 10 mètres, 1 R. 7, 15. Jér. 52, 21. Ces colonnes étaient creuses; l'épaisseur de l'airain était de quatre doigts (1 décimètre); elles avaient une circonférence de 12 coudées (6 1/2 mètres), un peu plus de 2 mètres de diamètre. Les chapiteaux avaient 5 coudées, ou 2 1/2 mètres, Jér. 52, 21-22. 1 R. 7, 16.; en quelques passages leur hauteur est calculée à 3 ou 4 coudées, différence qui provient de ce qu'on ne compte pas toujours les ornements qui accompagnaient le chapiteau. Le corps de celui-ci était de 3 coudées; les ornements entre le chapiteau et le fût de la colonne occupaient une coudée; il y en avait encore une, consacrée aux décorations de la partie supérieure.

BOCAGES. Ce furent là les premiers temples dans lesquels on adora la Divinité: les païens faisaient même de chaque forêt, grande ou petite, la demeure de certains génies. La terreur secrète qu'inspire l'obscurité, le silence qui règne dans les bois, peut-être aussi le sentiment de la solitude et de l'isolement, élève l'âme et la dispose à un vague besoin d'adoration religieuse; les hauts lieux qui se présentent comme des temples naturels, où l'on est plus près du ciel, et d'où l'on domine davantage la

terre, partageaient avec les bocages l'honneur d'être choisis pour la résidence de toutes les espèces de divinités imaginées et créées par l'esprit de l'homme. Quoi qu'il puisse y avoir de naturel et même de vrai dans le recueillement qu'on éprouve en ces lieux de retraite, ce n'est point là le véritable culte de l'Eternel, c'est une religiosité de païens, une religiosité panthéiste, et l'histoire prouve combien les peuples les plus dépravés, les plus impies, ont pourtant su, eux aussi, avoir cette religion qui dispense de toute autre. Moïse, afin de préserver son peuple des contagions païennes, lui ordonna de détruire tous les autels qu'il trouverait sur les hauteurs, ou dans les bocages de Canaan, Nomb. 33, 52. Deut. 7, 5. 12, 2. 3. Mais l'attrait d'une religion naturelle et commode, la passion du fruit défendu, l'exemple des Cananéens, entraînèrent les Israélites vers le culte des bocages, et les prophètes rattachèrent souvent à la violation de cette portion de la loi, les menaces qu'ils annoncèrent de la part de Dieu, comme devant tomber sur Israël et sur Juda, 1 R. 14, 23. Os. 4, 13. Jér. 2, 20. 3, 13., etc. Es. 1, 29. 65, 3., etc.

BOEUF. Le mot hébreu Bacar désigne le gros bétail en général, comprenant les mâles et les femelles, les jeunes et les vieux, Lév. 3, 1. Un seul individu de cette espèce est appelé Shor (cald. Thor, arab. thaur, d'où peut-être le latin taurus, et le français taureau) ou Eleph, ou Alouph. Un veau, mâle ou femelle, est appelé Eguèl ou Eglah; ce dernier mot est employé Gen. 15, 9. Es. 15, 5. pour désigner une génisse de trois ans, et Os. 10, 11., pour une jeune vache employée à traîner la charrue ou à fouler le blé. Phar désigne le taureau, surtout lorsqu'il est encore jeune, Jug. 6, 25., et Parah, la jeune vache, 1 Sam. 6, 7., Job 21, 10., qui donne déjà du lait, ou qui a eu des petits, Os. 4, 16., et qui porte le joug. Abbir, qui signifie fort et vigoureux, n'est proprement qu'une épithète donnée dans les livres poétiques, Ps. 22, 13. Es. 34, 7., au taureau qui a atteint toute sa force. La langue hébraïque n'a pas d'expression pour ce que nous appelons proprement bœuf dans le sens restreint, parce qu'il était défendu aux Hébreux de mutiler aucun animal, ce qui, sans doute, n'était pas non plus nécessaire chez eux; les Maures et les Arabes de nos jours labourent encore leurs terres avec des taureaux. Ces animaux sont en général plus petits et plus maigres en Orient que chez nous. En Arabie, ils ont de petites cornes, et sur l'épaule une sorte de bosse de graisse plus ou moins grande, selon que l'animal est plus ou moins bien nourri.

Le district de Basan et la plaine de Saron, sur la côte de la Méditerranée, entre Joppe et Lydde, sont souvent mentionnés dans la Bible comme possédant les meilleurs pâturages et les plus beaux troupeaux de bœufs. Lors de la conquête de Canaan par les Israélites, les tribus de Gad et de Ruben reçurent en partage, à cause de leurs nombreux troupeaux, Basan et d'autres districts à l'est du Jourdain, propres à l'élève des bestiaux, Nomb. 32, 4. Les taureaux et les béliers de cette contrée, célèbres par leur vigueur et leur beauté, Deut. 32, 14., servent souvent à désigner des ennemis puissants, Ps. 22, 13., et le prophète Amos, 4, 1., compare les femmes voluptueuses de la Samarie à des génisses de Basan. Il paraîtrait que les troupeaux de la maison royale étaient entretenus dans ces fertiles pacages, car il est dit que David avait un inspecteur de bestiaux dans la plaine de Saron, Chr. 27, 29.

Pour les Hébreux, le bœuf était le premier et le plus utile des animaux domestiques, et une de leurs principales richesses; aussi Job, dans la description qu'il fait du bien-être qui est ordinairement le partage du méchant, dit que ses troupeaux de bœufs augmentent toujours, et que ses vaches sont fécondes (21, 10); le psalmiste voit dans cette abondance une bénédiction de l'Eternel, 144, 13. 14; et partout où il est parlé d'un accroissement de bonheur, l'augmentation des troupeaux de bœufs fait partie des promesses. Deut. 7, 13. 28, 4. 18, 31.

Les Israélites se servaient des bœufs pour labourer la terre, et pour battre, ou plutôt pour fouler le grain. Il est souvent

parlé dans la Bible du labour des bœufs, 1 R. 19, 19. Job 1, 14. Am. 6, 12. Prov, 14, 4. Les bœufs servaient de plus pour le trait, Nomb. 7, 3. 7, 8. 1 Sam. 6, 7., et même pour le transport, comme on le voit par 1 Chr. 12, 40., où il est dit qu'on apporta à David des provisions sur des bœufs et sur d'autres bêtes de somme. De nos jours encore, il n'est pas rare de voir les bœufs de l'Asie et de l'Afrique être utilisés de cette manière par leurs maîtres.

La chair de bœuf a servi de tout temps à la nourriture de l'homme et faisait un des principaux aliments des Israélites. La cour et la maison royale de Salomon consommait journellement dix bœufs engraissés, et vingt bœufs des pâturages, 1 R. 4, 23., et Néhémie, qui tenait table ouverte pour 150 d'entre les principaux des Juifs, avait obtenu à cet effet un bœuf gras chaque jour, Néh. 5, 18. Cette viande se trouvait principalement sur la table des riches, Prov. 15, 17. ; le veau était regardé comme une friandise que l'on servait seulement aux personnes et aux convives que l'on voulait honorer d'une façon tout à fait particulière, Gen. 18, 7. 1 Sam. 28, 24. Am. 6, 4. Luc. 15, 23.

Il était naturel qu'un peuple riche en troupeaux, comme les Israélites, se nourrît de laitage et qu'il en fît diverses sortes de préparations. Deux espèces de lait sont mentionnées dans l'Ancien Testament, le Halab ou lait doux, et le Hhémah, sorte de crème ou de lait caillé, Gen. 18, 8. Jug. 5, 25. Job 29, 6. 20, 17. (où les ruisseaux de miel et de crème sont pris pour image de l'abondance). Pour faire le Hhémah, les Orientaux mettent encore aujourd'hui du lait ou de la crême, selon qu'ils veulent faire du fromage ou du beurre, dans un sac ou vessie que l'on presse en le ballottant ; à mesure que l'eau s'en échappe par les pores ou par l'évaporation, on y remet du lait nouveau jusqu'à ce qu'on ait la quantité voulue de beurre ou de lait caillé. Ce dernier, dissous dans de l'eau, donne un breuvage rafraîchissant ; on peut aussi le manger avec du pain, sans l'avoir mélangé d'eau. Prov. 30, 33. Les Orientaux, en général, aiment beaucoup le beurre, dont ils font un grand usage. — Les anciens Israélites s'entendaient aussi à préparer du fromage proprement dit, 2 Sam. 17, 29., appelé tranches de lait 1 Sam. 17, 18., parce qu'on coupait la masse coagulée, appelée Guebinah, Job 10, 10., pour la laisser sécher et durcir. Il y avait à Jérusalem une vallée des faiseurs de fromage, qui devait son nom à l'exercice de cette industrie.

Les cornes de boeufs servaient à la confection de coupes, de flacons, 1 Sam. 16, 1. 13. 1 Rois, 1 39., d'instruments de musique, etc., Ps. 98, 6. Jos. 6, 5. 1 Chr. 15, 28. Elles étaient l'emblême de la force et du courage, Deut. 33, 17. Jér. 48, 25. Mich. 4, 13. Ps. 132, 17. C'est pourquoi les rayons du soleil, à cause de leur ardeur et de l'intensité de leur chaleur, sont appelés en hébreu les cornes du soleil : les Grecs et les Romains se servaient de la même image ; les premiers disaient d'un homme vaillant qu'il avait des cornes (Prov. de Diogénien, VII, 89), et Horace, Ode 3, 21. 18., dit du vin qu'il donne des cornes (du courage) au pauvre : cf. encore Ovid., Art d'aimer 1, 238 : Tunc sumit cornua pauper.

Esaïe 15, 5. compare les Moabites à une génisse de trois ans ; Jérémie 46, 20. appelle l'Egypte une belle vache, et (50, 11) Babylone une vache qui bat le blé. Osée 10, 11. appelle Juda une vache rebelle, cf. Jér. 31, 18., probablement parce que la vache ayant atteint à l'âge de trois ans sa force complète, était alors soumise au joug et attelée.

Le bœuf, comme toute la race bovine, appartenait à la classe des animaux purs, et servait aux sacrifices ; de là l'expression de veau des lèvres, Os. 14, 2., signifiant le sacrifice des lèvres, ou les louanges.

Dans l'hiéroglyphique des anciens, le taureau était le symbole des forces génératrices de la nature ; comme tel il entrait dans la composition des chérubins et comptait parmi les ornements du temple, Ez. 1, 10. 1 Rois 7, 29. La vache était le symbole de la fécondité et de l'agriculture, Gen. 41, 2. 26. 29. De là l'adoration de ces animaux, si commune dans

les religions, primitivement toutes symboliques, des anciens temps : de là aussi la tendance constante des Israélites à substituer au culte du Dieu invisible, celui du veau, le veau d'or d'Aaron, et les veaux de Jéroboam, non point qu'ils adorassent réellement ces figures, mais elles étaient pour eux la représentation de Dieu, en tant qu'il se manifeste dans et par la nature. *v.* encore Vache, Accouplements, etc.

BOHAN, descendant de Ruben. Il n'est connu que par un monument qui lui fut érigé, Jos. 15, 6., l'on ne sait pourquoi, à la frontière nord de la tribu de Juda, sur les confins de Benjamin.

BOIS, *v.* Bocages, et Plantes. — L'Orient, si riche sous tant de rapports, a toujours été pauvre en bois dur proprement dit, bois de construction, ou même bois à brûler; et l'on se servait ordinairement, pour alimenter le feu, d'herbe séchée, Matth. 6, 30. Luc 12, 28., de plantes, feuilles et tiges; de foin, de paille brisée, Matth. 3, 12., et au besoin de fiente animale, Ez. 4, 12. 15.; en Babylonie on employait même la résine. La Palestine cependant fait exception à cette règle générale, et il paraît que si l'on se servait quelquefois d'autres combustibles que le bois, c'était moins par nécessité que par fantaisie; il paraît en particulier que dans certains districts riches en forêts, chacun pouvait en liberté couper le bois nécessaire à son usage, du moins dans la première période de l'établissement en Canaan, Lam. 5, 4. Nous voyons le bois mis en œuvre, et servant aux travaux de la menuiserie, Ex. 35, 33. 25, 10., et du charronage, Jos. 11, 6. 1 Sam. 6, 7. 1 Rois 7, 33. 10, 29. Nah. 2, 13. etc.: l'on en faisait aussi des corbeilles, Nomb. 6, 15. Deut. 26, 2. 4. Jug. 6, 19., et des dieux, Es. 44, 15. *v.* Idolâtrie. On ne trouve du reste aucune trace de tonneaux faits de bois, pas même dans le passage Jér. 48, 12., et l'on se servait presque exclusivement pour cet usage d'outres ou de cornes d'animaux.

BOISSONS. Les boissons principales des Hébreux, étaient l'eau, le vin, la cervoise et le vinaigre. *v.* ces différents articles. On se servait, pour boire, de coupes et de gobelets, quelquefois garnis d'un couvercle, dans lesquels on versait les liqueurs contenues ou dans des cruches, on dans des urnes et amphores, ou dans des coupes plus grandes, ou encore dans des cornes d'animaux travaillées.

BOKIM (deuil, pleurs). Lieu où les Hébreux s'assemblèrent quelque temps après la mort de Josué, et où l'ange de l'Eternel, après leur avoir reproché leurs infidélités multipliées, leur annonça en même temps que ces infidélités seraient punies. Ces menaces émurent les enfants d'Israël qui pleurèrent en ce lieu, et l'appelèrent Bokim en souvenir de leurs larmes. Quelques-uns pensent que Bokim était près de Silo, où ils se réunissaient pour leurs fêtes solennelles, mais le contexte rend plus probable l'opinion qui le place dans le voisinage de Guilgal, Jug. 2, 1. 5.

BOOZ (force), Ruth 2, 3. 1 Chr. 2, 11. Matth. 1, 5. Luc 3, 32., fils ou descendant de Salmon et de Rahab, de la ville de Bethléhem en Juda. Il épousa Ruth, fut père d'Obed, et par conséquent bisaïeul de David. Son histoire se lie presque tout entière à celle de Ruth, où nous en reparlerons. — Booz est une des plus nobles figures de vieillard qui nous soient présentées dans l'Ecriture; sa bonté, sa générosité, son aimable sensibilité, ses rapports avec les moissonneurs de ses domaines, la délicatesse de sa conduite à l'égard du parent d'Elimélec; son respect pour la jeune glaneuse, enfin la grandeur de caractère qu'il montre en ne prenant point à honte d'épouser, lui riche propriétaire, une Moabite pauvre, veuve et délaissée; tout en Booz nous touche, nous émeut et nous le fait aimer. Sa vieillesse a conservé le charme et la fraîcheur d'un âge moins avancé; ses boucles blanches sont la couronne du jeune époux, et l'on comprend que, pleins de respect, tous fussent aussi pleins d'amour et de confiance en lui.

BOSOR, *v.* Béhor.

BOTSKATH, ville ou village des plaines de Juda; l'aïeul de Josias était de cet endroit. Jos. 15, 39. 2 Rois 22, 1.

BOTSRA (vendanges) ou Betser, 1° dans

le désert, appartenait au Rubénites, et se trouvait dans une plaine vers la frontière sud-est de la tribu, non loin des sources de l'Arnon, Jos. 20, 8. 21, 36. Elle avait été destinée par Moïse pour être une ville de refuge à ceux qui auraient commis un meurtre involontaire, Deut. 4, 43. Quelques-uns confondent à tort cette ville avec la suivante, en attribuant aux vicissitudes de son histoire les divers changements de maîtres qu'elle a subis; Betser est proprement le nom de cette première ville, et Botsra celui de la seconde.

2° Botsra, appelée par les Grecs et par les Romains Bostra, était à 40 kilom. d'Edrelin. Il en est souvent parlé dans l'Ancien Testament comme de la capitale de l'Idumée, Gen. 36, 33. Es. 34, 6. 63, 1. Am. 1, 12. Jér. 49, 13. 22. Ailleurs Jérémie en fait une ville moabite, 48, 24., d'où il résulte, selon toute apparence, que les Moabites la conquirent sur les Iduméens (qui eux-mêmes en avaient dépossédé les Hammonites), ce qui est d'autant plus probable que cette ville n'était pas située dans l'intérieur de l'ancienne Idumée, mais dans le Hauran, au nord du pays des Hammonites. On perd les traces de l'histoire de Botsra jusqu'au règne de Trajan; plus tard elle fut le siége d'un épiscopat, et l'une des principales églises attachées au Nestorianisme. Bien qu'en très grande partie ruinée, cette ville demeure encore une des plus considérables de ces contrées.

BOUC, *v.* chèvre. — *Bouc émissaire, v.* Hazazel.

BOUCLES. Les Orientaux ont de tout temps aimé à se couvrir de boucles, ils en mettaient aux bras, au cou, aux pieds, aux doigts, aux oreilles, etc. Les hommes n'en portaient guère qu'aux doigts, et s'en servaient comme de cachets; mais les femmes et les enfants en avaient partout. Les boucles d'oreilles, Ex. 32, 2. Ez. 16, 12. sont encore d'usage aujourd'hui, ailleurs même qu'en Orient. Les unes sont légères, petites, dignes du bout de l'oreille; d'autres sont massives, lourdes, d'un diamètre de douze centimètres; elles élargissent tellement le trou de l'oreille, que l'on peut facilement y passer deux doigts de la main, si l'on en croit le voyageur Harmar. Parfois même à force de luxe, les femmes se font percer à l'oreille autant de trous qu'il peut y avoir de place pour des boucles nouvelles; ces boucles sont tantôt en bois, tantôt en corne, tantôt en métal; ordinairement elles sont simples et rondes, mais on en trouve de toutes les formes, quelques-unes mêmes ornées de petites clochettes, Es. 3, 18. C'est chez les Romains qu'à l'époque de la grandeur de cet empire, ce genre de luxe avait atteint son degré le plus excentrique, surtout parmi les femmes. Chez les Grecs, il n'y avait guère que les enfants qui portassent des boucles d'oreilles, et seulement du côté droit. — D'après Gen. 35, 4., il paraîtrait que cet ornement était quelquefois regardé comme une espèce d'amulette.

Boucles pour le nez. Elles sont mentionnées Prov. 11, 22. Ez. 16, 12. Es. 3, 21., peut-être aussi Ex. 35, 22. C'était l'une des parures les plus chères aux Orientales des temps anciens, *v.* Gen. 24, 22. 47. Aujourd'hui encore elles en portent suspendues tantôt à la narine droite, tantôt à la narine gauche, rarement à la cloison du nez. Ces boucles sont d'or ou d'ivoire, incrustées de perles; elles ont 6 à 9 centimètres de diamètre, quelquefois davantage, et elles tombent jusque sur le bas du visage. Tavernier raconte des femmes de Bagdad qu'elles se percent les narines de bonne heure; quant aux Arabes, elles ne percent que la paroi médiale, dans laquelle elles font passer une bague de l'épaisseur d'un tuyau de plume, mais creuse intérieurement, soit pour économiser la matière, soit pour les rendre plus légères; il y a de ces bagues si grosses que le poing d'un homme y passe facilement. Ce même usage se retrouve également en Amérique, chez les Indiens du Nord et chez les Péruviens. On passait aussi des anneaux dans les narines d'animaux sauvages que l'on voulait apprivoiser ou dompter, ou de gros poissons que l'on voulait conserver captifs dans leur élément (comme l'on fait encore des buffles et des ours). Job 40, 21. cf. 2 Rois 19, 28. Es. 37, 29. Ez. 29, 4. 38, 4.

Quant à des anneaux pour les pieds, il n'en est parlé dans l'Ancien Testament que Es. 3, 16 et suiv. On les portait au-dessus de la cheville ; ils étaient de bois, de corne ou de métal, et construits de manière à faire entendre à chaque pas un clapotement plus ou moins harmonieux, et coquet plutôt qu'agréable. De petites chaînettes retenaient l'un à l'autre les anneaux des deux jambes, ce qui gênait la marche et accoutumait les femmes à faire de petits pas gracieux, délicats et embarrassés.

Les bracelets ont été plus en usage encore que les différentes boucles que nous venons de nommer, auprès des anciens Hébreux qui paraissent en avoir tous porté, hommes et femmes; *v.* Gen. 24, 22. 30. 47. Es. 3, 19. Ez. 23, 42. 1 Sam. 1, 10. cf. Nomb. 31, 50. Ils étaient souvent extrêmement larges, et Niebuhr dit en avoir vu en Perse qui s'étendaient du poignet jusqu'au coude ; selon Pline, 28, 47., ils servaient quelquefois d'amulettes, de même que les boucles d'oreilles.

Enfin les colliers, Prov. 3, 3. 22. 25, 12. Ez. 16, 11. Os. 2, 13. Cant. 4, 9. Ce n'étaient pas seulement des femmes, mais encore quelquefois des hommes, et même des guerriers, surtout parmi les Perses et les Mèdes, qui affectionnaient ce genre de parure : toutefois cette dernière classe ne paraît pas chez les Israélites en avoir connu l'usage. Les colliers les plus ordinaires, pour les riches, se composaient de grains ou de perles enfilées, et descendaient souvent jusqu'à la ceinture; on en portait plusieurs à la fois pour se distinguer : c'était une mode, comme maintenant c'en est une autre de cacher quelques-uns de ses doigts sous des amas de bagues de toutes couleurs et de tous les goûts. On suspendait, en outre, aux colliers diverses espèces d'ornements étrangers, des demi-lunes ou petits croissants, Es. 3, 18 (comme on faisait aux chameaux, Jug. 8, 21), des boîtes de senteur, Es. 3, 20., peut-être de petits soleils et de petits serpents, en guise d'amulettes. On peut croire aussi que les femmes portaient encore des colliers de métal, et l'on se rappelle ce mot de Virgile :

It pectore summo
Flexilis obtorti per collum circulus auri.
(Æn. 5, 559.)

C'était chez les Perses une marque de faveur toute particulière, quand les rois accordaient un collier à quelqu'un de leurs sujets, Dan. 5, 7. 16. 29; cette distinction semble même avoir été accompagnée d'une augmentation de pouvoir ou d'honneur. Le premier ministre en Egypte avait un collier d'or au cou ; c'était peut-être la décoration attachée à son rang et à ses hautes fonctions.

BOUCLIER, arme défensive qu'on portait au bras gauche, et dont on se servait pour parer une flèche, ou un coup d'épée ou de lance. Les plus ordinaires étaient faits d'une planche recouverte de cuir, mais il y en avait d'or, d'airain et d'autres métaux. Dans l'Ecriture, les grands et les princes sont souvent appelés les boucliers des peuples : ainsi Saül, le bouclier des forts, 2 Sam. 1, 21.: et Dieu lui-même se plaît à prendre ce nom, Gen. 15, 1. Ps. 5, 12. La foi doit être pour le chrétien un bouclier pour éteindre les dards enflammés du malin. Eph. 6, 16.

BOUQUETIN, *v.* Chamois.

BOUTEILLE, *v.* Outre.

BRACELETS, *v.* Boucles.

BRAS. Comme c'est la partie de notre corps avec laquelle nous exerçons le plus notre activité et déployons le plus souvent notre force, le bras sert à désigner l'action du pouvoir de l'Eternel, qu'il crée ou qu'il détruise, qu'il protége, qu'il convertisse, ou qu'il châtie. Ex. 6, 6. Ps. 71, 18. Jér. 17, 5. 32, 17. Es. 40, 11. Zach. 11, 17.

BREBIS. La langue hébraïque possède un mot, Tsôn, qui signifie ce que nous appelons en général menu bétail, Gen. 27, 9. Lév. 10, mais qui cependant désigne dans son acception ordinaire la brebis et son espèce, Gen. 31, 10. 1 Sam. 25, 2. (Le menu bétail constituait, dans les anciens temps, comme encore de nos jours, la richesse des peuples nomades.) — Un seul animal de cette espèce, sans égard à l'âge ni au sexe, s'appelle Zèh, Ex. 22, 1. Deut. 14, 4. Talèh désigne l'agneau qui boit encore le lait de sa mère, Kèbès l'agneau d'un an et au-dessus,

Kar l'agneau qui est assez fort pour aller paître seul. Mischnim, 1 Sam. 15, 9., paraît désigner les agneaux qui, après la première année, ont perdu les deux dents de devant à la mâchoire inférieure, et commencent à devenir forts. Ayil désigne le bélier, et Rahhel la brebis proprement dite, qui a des petits, Gen. 31, 38. 32, 14.; cependant ce dernier mot, comme celui de brebis chez nous, se trouve aussi employé dans un sens plus étendu, s'appliquant à toute l'espèce, Es. 53, 7. Cant. 6, 6. On voit, par ces distinctions, que l'élève de ces animaux était assez développée parmi les Hébreux. La couleur des brebis en général était la même que dans nos contrées. Ps. 147, 16. Es. 1, 18. Dan. 7, 9. Gen. 30, 32. 35. 31, 10. 12.

Il y a en Orient deux espèces de brebis : les unes semblables aux nôtres, mais plus grandes, plus hautes, plus maigres, et couvertes d'une laine qui a plus de rapport avec le poil, ce qui est très probablement l'effet du climat ; les autres se distinguent par une queue large et grande, assez grasse et quelque peu recourbée à l'extrémité. Cette queue est une masse d'une substance qui tient le milieu entre la graisse et la moelle, et ressemble, pour le goût, au beurre, qu'elle sert aussi à remplacer : elle pèse de 5 à 15 kilog. On sait que les bergers, pour préserver la queue de ces brebis, la placent sur un petit char auquel la brebis est attachée ; cette pratique est si ancienne, qu'Hérodote en parle déjà. Il paraît que les Israélites possédaient aussi de ces brebis, car dans leurs sacrifices la queue est toujours nommée parmi les graisses qu'il fallait brûler. Lév. 3, 9. 7, 3. 8, 25. 9, 19.

Les contrées de la Palestine les plus favorables à la bonne venue du menu bétail étaient la plaine de Saron, Es. 65, 10., le mont Carmel, le pays de Galaad, Mich. 7, 14., et Basan, Deut. 32, 14. Ez. 39, 18.

Les peuples voisins des Israélites s'adonnaient comme eux à l'élève des brebis ; les Moabites payaient à Joram en tribut annuel la laine de cent mille agneaux et d'un nombre égal de béliers, 2 R. 3, 4., et plus tard un tribut pareil aux rois de Juda, Es. 16, 1. De nos jours encore, les plaines qu'habitèrent les Moabites sont riches en troupeaux de brebis. — Les Edomites, Es. 34, 6., les tribus arabes de Kédar, et les Nabatéens, Es. 60, 7., s'occupaient de nourrir et d'élever ces animaux, et leurs contrées fertiles en herbes salées leur étaient tout à fait favorables. L'artifice que Jacob employa pour augmenter son salaire en favorisant la naissance de brebis marquées de certaines couleurs, Gen. 30, 37-43., prouve les progrès qu'avait faits dans ce temps l'art de soigner les troupeaux. Nous rappelons ici que le célèbre Buffon s'accorde avec l'Ecriture sainte à reconnaître que dans aucune race d'animaux, l'imagination de la mère n'a autant d'influence sur sa progéniture, que dans celle des brebis.

La chair et le lait des brebis servaient à la nourriture des Israélites, Deut. 32, 13. 14. Es. 7, 21. 22. Ez. 34, 3. 1 Cor. 9, 7. : cette viande est encore pour les Arabes, les Perses, et les Orientaux en général, une nourriture très estimée. — Déjà dans les anciens temps, il se faisait un commerce de laines très actif ; les marchands de Damas en portaient aux marchés de Tyr une grande quantité, soit blanche, soit brune, soit rougeâtre et luisante. Quant à cette dernière espèce, le voyageur Tavernier rapporte que dans les montagnes du Kerman en Perse, il y a une espèce de brebis qui jette sa laine au printemps, au point de paraître tondue ; que cette laine est d'un brun léger et quelquefois grisâtre, et que les Guèbres qui habitent ces montagnes, en fabriquent des étoffes, des habits, et autres travaux, dont ils font un trafic considérable.

La coutume d'apprivoiser les brebis de manière à les rendre aussi familières que des chiens, coutume à laquelle a fait allusion le prophète Nathan, 2 Sam. 12, 3., dans l'apologue par lequel il a convaincu David de son péché, existe encore de nos jours chez les Arabes. Les bergers donnaient aussi quelquefois à leurs brebis des noms que ces dernières connaissaient si bien qu'elles ne manquaient pas d'y répondre en accourant lorsqu'elles étaient appelées (Théocrite, Idyl. V, 102, 103) ;

c'est à cet usage que se rapportent les paroles de notre Sauveur, Jean 10, 3.

Comme le bélier marche presque toujours en tête du troupeau, et lui sert en quelque sorte de guide, il a été pris pour le symbole de la royauté, ou du souverain des peuples ; et dans la fameuse vision de Daniel, 8, 3. 4. 20., le roi de Perse est représenté par cet animal. Les mots chef (d'une nation), et bélier, sont même devenus complétement synonymes en hébreu, cf. Es. 14, 9. Zach. 10, 3., dans l'original. Nous ajouterons que l'historien Ammien Marcellin raconte que lorsque les rois de Perse se mettaient à la tête de leurs troupes pour entrer en campagne, ils portaient en guise de diadème une tête de bélier en or, et ornée de pierreries ; de même sur les colonnes de Persépolis le signe de la royauté est un bélier.

La brebis, le bélier et l'agneau servaient aux divers sacrifices des Israélites : le bélier annonçait le conducteur du troupeau dont le sang devait couler pour le rachat des siens, la brebis et l'agneau étaient les symboles de l'humilité et de la soumission patiente, parce qu'ils sont d'un caractère doux, patient, et lent à la colère ; on assure cependant qu'une fois irrités, ils le sont tellement qu'on ne peut plus les apaiser. Cela explique pourquoi la Bible a pris cet animal pour le symbole de l'humilité et de la patience en général, et de Christ en particulier, Jean 1, 29. ; mais cela explique aussi l'expression de la « colère de l'agneau », Apoc. 6, 16., cette haine de Dieu contre le mal, et ce courroux lent à s'allumer, mais qui s'allumera devant l'endurcissement prolongé, et qui ne cessera plus de consumer ses adversaires.

BUFFLE, Deut. 14, 5. 1 Rois 4, 23. *v.* Gazelle.

BUIS. Parmi les arbres du Liban dont le bois doit un jour servir à la construction du nouveau sanctuaire, le prophète Esaïe, 60, 13., nomme le Théaschur ; et dans le chap. 41, 19., il est dit que ce même arbre croîtra un jour dans les déserts avec le cèdre, le cyprès et l'acacia. Les commentateurs juifs sont d'accord à penser que l'arbre dont il est parlé dans ces deux passages est le buis, et leur opinion s'accorde avec le contexte, quoiqu'on ne puisse pas prouver que le mot hébreu théaschur ait effectivement cette signification. Les versions arabes, et la version syriaque traduisent théaschur par Cherbin qui est une espèce de cèdre ou de sapin-cèdre.

Dans sa description du commerce et du luxe des Tyriens, le prophète Ezéchiel, 27, 6., dit que les bancs de rameurs de leurs vaisseaux étaient faits de aschur (c'est à peu près le même mot que théachur), étaient faits de buis, apporté des îles de l'Occident, et garnis d'ivoire. Et ce qui confirme le sens que nous donnons à ce mot, c'est que nous voyons par un passage de Virgile (Æn. 10, 137.... Quale per artem inclusum buxo lucet ebur), qu'en effet les anciens avaient coutume de travailler de la sorte, et d'incruster l'ivoire dans le buis. — *v.* Orme.

BUL, 1 R. 6, 38., appelé depuis lors Marchesvan : c'était le second mois de l'année civile, et le huitième de l'année ecclésiastique ; il se composait de vingt-neuf jours, et corespondait à notre fin d'octobre et commencement de novembre. C'est dans ce mois que commençaient à diminuer les chaleurs, que l'on semait l'orge et le froment, et qu'on récoltait les derniers raisins ; c'est aussi dans ce mois que fut terminée la construction du temple de Salomon. Le nom de bul ne se trouve qu'une fois dans la Bible, au passage indiqué.

BUTIN. Ce qu'un soldat à la guerre avait enlevé de sa propre main, demeurait en sa possession ; mais les objets précieux, et ceux en particulier qui avaient appartenu au roi vaincu, échéaient de droit au roi d'Israël, 2 Sam. 8, 11. 12, 30. Quant à l'ensemble du butin, hommes et bétail, il se divisait en deux moitiés, dont l'une appartenait aux soldats qui avaient combattu, déduction faite de la cinq-centième partie qui était pour les sacrificateurs ; l'autre moitié, déduction faite d'un cinquantième pour les lévites, revenait au peuple, Nomb. 31, 26. sq. Mais si la ville conquise avait été mise à l'interdit, il était défendu d'y faire du butin ; tout ce qui avait vie devait être

passé au fil de l'épée; on devait brûler tout ce qui pouvait être brûlé; l'or et l'argent seuls, et les vases de fer ou d'autres métaux, échappaient à la destruction et étaient placés dans le temple de l'Eternel, peut-être comme trophées. *v.* Jos. 6 et 7. Même sans qu'il y eût d'interdit prononcé, c'était assez l'usage de consacrer à l'Eternel les prémices des dépouilles, et la portion la plus honorable du butin. 1 Chr. 26, 27.

BUTOR. Es. 14, 23. 34, 11. Soph. 2, 14. C'est par le mot de butor que nos versions ont traduit l'hébreu *kippod* dans ces trois passages; d'autres l'ont rendu par orfraie, chat-huant, tortue, castor, etc. C'est dire assez que l'on ne connaît pas au juste la signification de ce mot. Les lexicographes allemands, Gesenius et Winer en tête, le traduisent par hérisson (*v.* encore Bochart, Hiéroz. II.) : cette manière de voir est appuyée de l'analogie des autres langues sémitiques. Le hérisson se trouve en abondance dans la Syrie et la Mésopotamie, et choisit de préférence les lieux déserts pour son habitation. Quant au butor, on le trouverait plutôt dans l'hébreu *yanschouph*, Lév. 11, 17. Deut. 14, 16. Es. 34, 11. Le butor est une espèce de héron, mais moins haut sur jambes, et le corps plus charnu; il est si sauvage et si stupide que son nom est devenu une espèce d'insulte. On le trouve partout où il y a des marais solitaires, en Angleterre, en Danemark, en Suisse, et dans les parages plus chauds de l'Italie et de l'Egypte. *v.* Chat-huant et Cormoran.

BUZ, 1° fils par Milca, de Nachor frère d'Abraham, Gen. 22, 21., fut apparemment l'un des ancêtres d'Elihu l'ami de Job 32, 2. Son nom se retrouve plus tard, Jér. 25, 25., où il est cité à côté de Dédan et de Téma, comme formant un petit état monarchique sur les confins ou dans les limites de l'Arabie déserte. On ne connaît aucune ville qui puisse maintenant nous mettre sur la voie de l'ancien emplacement de cette cité.

2° Fils de Habdiel, et père de Jahdo, de la tribu de Juda, 1 Chr. 5, 14., inconnu.

BUZI, père du prophète Ezéchiel, Ez. 1, 3.

C

CAB ou Kab, 2 Rois 6, 25., mesure qui contenait la dix-huitième partie de l'Epha, ou du Bath, la sixième partie d'un sat, ou environ 24 coquilles d'œuf (près de deux litres). *v.* Mesures.

CABUL. 1° Ville sur les frontières de la tribu d'Aser, Jos. 19, 27.

2° Nom que Hiram, roi de Tyr, donna dédaigneusement aux pays que Salomon lui offrit en récompense des services qu'il lui avait rendus pendant la construction du temple, en charrois, métaux et bois précieux, 1 Rois 9, 13. Cabul signifie déplaisant, aride. Il faut chercher ce district dans les parages rudes et peu fertiles qui se trouvent au nord-ouest de la chaîne des montagnes galiléennes, qui séparent la Phénicie de la Palestine.

CACHET. Les Orientaux ont de tout temps regardé les cachets ou sceaux munis d'un petit manche bien élégant, comme un des ornements les plus agréables et les plus nécessaires pour l'homme. Les Hébreux n'ont point fait exception à cette règle, Cant. 8, 6. Agg. 2, 23. Jér. 22, 24. Hérodote raconte la même chose des Babyloniens. De nos jours encore les Persans portent des cachets, ou à leurs doigts, ou suspendus à leur cou et retombant avec grâce sur la poitrine. L'empreinte consiste ordinairement non dans une figure, mais simplement dans le nom du propriétaire entouré d'une maxime de Mahomet, comme d'une auréole favorable. On se sert pour cire d'une espèce d'encre de Chine résineuse, ou de terre sigillée pour des objets un peu considérables, tels que scellés sur les portes, etc. C'est en leur remettant le sceau ou l'anneau de l'Etat, que les princes orientaux avaient coutume d'élever à quelque charge ou dignité ceux de leurs sujets qu'ils croyaient devoir honorer de cette faveur. Gen. 41, 42. Est. 3. 10. 8, 2.

CADAVRES. La manière dont les anciens Hébreux préparaient les morts pour la sépulture, et dont ils les ensevelissaient, nous est à peu près entièrement inconnue : tout ce que nous en savons, c'est que dans les temps primitifs et de l'anti-

que simplicité, c'étaient les plus proches parents, fils et frères, qui pourvoyaient eux-mêmes directement à la sépulture de celui qu'ils venaient de perdre, Gen. 25, 9. 35, 29. Jug. 16, 31. Plus tard, d'autres restèrent chargés de ces soins funéraires, et Amos, 6, 10., semble même compter au nombre de ses menaces les plus redoutables, le fait que les morts n'auront pour les porter au sépulcre, que leurs plus proches parents. La coutume de fermer les yeux aux morts et de les embrasser, remonte à la plus haute antiquité, Gen. 46, 4. 50, 1. cf. Iliad. 11, 452. Æneid. 9, 487. Plin. 11, 55. Dans les temps postérieurs nous voyons le cadavre lavé aussitôt après la mort, Act. 9, 37., puis enveloppé dans un grand linceul, Matth. 27, 59. Marc 15, 46. Luc 23, 53., ou, plus ordinairement, tous les membres enveloppés de langes, Jean 11, 44., et des aromates interposés entre le corps et ces tissus, Jean 19, 39. cf. 12, 1. 7.

Aux funérailles des princes, ou des seigneurs juifs, le mort était revêtu de ses habits les plus précieux, et l'on faisait autour de lui des fumigations abondantes des parfums les plus exquis.

Le prompt ensevelissement des morts, que l'on trouve avoir été en usage chez les Juifs d'un âge subséquent, Act. 5, 6. 10., se fondait sur les idées de souillure et de pureté légales, exposées Nomb. 19, 11.; les patriarches et les Orientaux de cette époque ne se pressaient pas autant, Gen. 23, 2. sq. Le mort était ordinairement déposé dans une bière (peut-être ouverte), et porté sur un brancard, suivi de ses parents et de ses amis, 1 Sam. 25, 1. 2 Sam. 3, 31. Luc 7, 12. 14.; Act. 5, 6. 10. Avant le départ du convoi la maison était remplie de cris de deuil, d'hymnes funèbres, et de bruits d'instruments, Matth. 9, 23. Marc 5, 38. cf. Jér. 9, 17. 2 Chr. 35, 25.; quelquefois même, d'après la Mishna, les Juifs avaient, comme les Grecs et les Romains, des femmes salariées pour pleurer. — Après l'ensevelissement venaient les repas de deuil, 2 Sam. 3, 35. Jér. 16, 5. 7. Os. 9, 4. Ez. 24, 17., et ces repas qui se faisaient d'abord dans l'intimité, devinrent plus tard, chez les familles riches, des repas d'apparat, auxquels était convié tout le public, à l'honneur du défunt. — Les guerriers étaient ensevelis avec leurs armes, Ez. 32, 27. cf. Virg. Æneid. 6, 233. — *v.* encore Sépulture et Tombeau.

Nous avons dit un mot de la souillure légale qu'entraînait le contact des cadavres d'hommes, Nomb. 19., ou d'animaux, Lév. 11, 24. Quel but le législateur a-t-il eu en vue en promulguant cette disposition? D'accord avec l'ensemble de son œuvre législative, il a voulu préserver les Hébreux de maux matériels, et leur donner des idées saines; les préserver des maux matériels, en les engageant à ensevelir le plus tôt possible ces cadavres d'animaux que les mœurs orientales jettent volontiers à la voirie, les exposant à la voracité des chiens et des vautours, aux intempéries de l'air, et à la putréfaction, coutume dont les conséquences ordinaires sont des exhalaisons empoisonnées, des maladies contagieuses et la peste. Ainsi, par une loi dont il ne comprenait pas toujours la portée, chacun se trouvait intéressé à faire disparaître, en les cachant sous le sol, des corps sans vie, dont le contact, même involontaire, eût entraîné pour lui toutes les obligations gênantes d'une souillure légale. Ces considérations qui se rapportent surtout aux cadavres des animaux, sont les mêmes encore pour ce qui regardait les corps des suppliciés, qui longtemps, même chez des peuples plus civilisés que les Orientaux, ont menacé la santé publique. Par là encore, et par l'horreur que devait inspirer le contact des cadavres, cette loi servait à prévenir la contagion de certaines maladies, et chacun sait combien le corps de l'homme, son sang et ses os, renferment de germes destructeurs lorsque la vie, cette force mystérieuse, n'est plus là pour en contrebalancer et en anéantir les effets pernicieux. — Puis, sous le rapport moral, le législateur avait su prémunir son peuple, soit contre la profanation des débris humains, soit contre une folle adoration, contre un culte insensé qu'heureusement on n'avait pas encore imaginé de leur rendre, mais que l'homme animal est peut-être tenté de rendre au corps animal, oubliant que ce

qui est né de la chair est chair, et doit retourner en la poudre de laquelle il a été tiré. — Quant à la question spéciale du cadavre de Moïse, Jude 9., nous en reparlerons à l'article de Moïse.

CADRAN SOLAIRE. Qu'est-ce que le cadran d'Achas dont il est parlé Es. 38, 8., et sur les degrés duquel le prophète fit reculer l'ombre du soleil? Les Septante et Josèphe le prennent simplement pour un escalier quelconque le long duquel l'ombre descendait par hasard ; d'autres y voient aussi un escalier, mais qui aurait été construit exprès dans le but de servir de cadran solaire. Les interprètes juifs, cependant, sont en général d'accord à voir dans ces degrés un véritable cadran solaire, un *lapis horarum* d'après le Targum, un *horologium* d'après Symmachus et Jérôme. Il est probable, en effet, que les Juifs connaissaient les cadrans ; car nous savons que Achaz, amateur de nouveautés et d'inventions, 2 Rois 16, 10. sq., était en relation avec les Assyriens, et c'est des Babyloniens, d'après Hérodote 2, 109., que les Grecs eux-mêmes avaient appris l'art des cadrans et la division du jour en douze parties.

Quant à la forme de ces cadrans, il y en avait de deux espèces ; les uns, selon le rabbin Elia Chomer, consistaient en une demi-sphère creuse, au milieu de laquelle était une boule dont l'ombre indiquait les heures, en tombant sur les lignes gravées dans l'intérieur de la sphère, au nombre de 28 ; cette espèce de cadran fut inventée, selon Vitruve, par le caldéen Bérosus, et était connue des Grecs sous le nom de σκαφὶς (vaisseau), ou d'hémisphère ; les autres, et c'étaient les plus connus de l'antiquité, consistaient en des obélisques placés au centre d'une plaine circulaire plus ou moins grande, dont la circonférence était divisée en parties égales ; c'est ce que les Grecs nommaient un gnomon indicateur.

Les interprètes, et surtout les rationalistes, ont cherché une explication physique du miracle rapporté dans l'histoire d'Ezéchias ; le philosophe juif Spinosa voulait l'expliquer par un parhélie : c'était se donner une peine inutile et compliquer le miracle en pure perte ; d'autres n'y ont vu qu'une illusion d'optique opérée par la réfraction des rayons solaires dont les vapeurs de l'atmosphère auraient été la cause : pour cela, ils reproduisent l'anecdote qui s'est passée à Metz, en Lorraine, le 27 mars 1703, où le prieur du couvent, le père Romuald, observa un changement, une rétrogradation de plus d'une heure et demie dans l'ombre du soleil. Gesenius dit que cette anecdote ne prouve rien, et Winer convient que si l'on veut ajouter foi au récit du prophète, il faut se contenter de la phrase *banale* des orthodoxes, que « Dieu peut à sa volonté, et selon son bon plaisir, modifier ou suspendre les lois de la nature. » Nous n'essaierons pas d'expliquer le miracle, mais voici comment nous croyons que le texte expose qu'il s'est passé. Il ne paraît pas qu'il y ait eu sur le corps même du soleil aucune espèce d'altération ; il ne paraît pas non plus que le miracle se soit fait sentir sur une étendue quelconque du globe, ni même ailleurs que sur le cadran d'Achas ; de sorte qu'à cet égard on peut s'abstenir de parler, comme on le fait quelquefois, d'un grand dérangement qui serait arrivé dans toute la nature pour satisfaire à la simple et vaine curiosité d'un prince. Les choses ont suivi leur cours naturel, et pour donner un signe à Ezéchias, Dieu a fait dévier d'une manière extraordinaire l'ombre du cadran, sans que rien ait été changé d'ailleurs.

Parmi tous les autres signes que le prophète aurait pu donner au roi, il a choisi celui-ci, peut-être parce que les signes donnés dans le ciel étaient regardés comme plus frappants et moins exposés à l'erreur ou à l'influence des démons inférieurs ; c'est pour la même raison que les pharisiens demandaient au Seigneur un signe dans le ciel. Matth. 16, 1., et la bête de l'Apocalypse, au milieu de ses épouvantables miracles, va jusqu'à faire tomber le feu du ciel. Ap. 13, 13.

Il est probable que le cadran d'Achas était placé de telle sorte que le roi malade pût aisément de son lit y fixer ses regards.

CAILLES. Ce nom ne se rencontre que Ex. 16, 13. Nomb. 11, 31. et Ps. 105, 40., et quoique les caractères indiqués dans

ces passages ne soient pas très significatifs, il ressort de la comparaison avec l'arabe, que c'est bien par cailles que doit se traduire le mot hébreu Slav. Les voyageurs et les auteurs anciens parlent tous de l'abondance de cailles que l'on trouve dans les déserts de l'Arabie Pétrée et dans les contrées qui avoisinent l'Egypte. Comme le vol de ces oiseaux est fort peu élevé, les habitants peuvent les saisir à la main, ou les tuent en frappant au hasard l'air avec leurs bâtons; ils en font, au dire d'Hérodote, un mets très recherché. Cependant il paraît, d'après les observations qui ont été faites, que les cailles qui furent envoyées dans le camp des Israélites ne sont point la caille commune (*tetrao coturnix*), mais une espèce particulière que les Arabes distinguent sous le nom de *Kata*, et qui a passé dans le système de Linnée sous celui de *tetrao Alchata* (*Israelitarum*). Cette caille vit dans l'Arabie Pétrée, en Judée, dans l'ancienne Idumée, en Moab, en Syrie, et jusqu'à Alep; elle est de la grosseur d'une tourterelle; elle a le bec court, jaune, recourbé, et marqué au bout d'une tache blanche; le cou et la tête gris-cendré, le ventre et le dos gris-rouge tirant sur la souris, la queue en forme de coin et les jambes garnies de plumes par devant; par tous ces caractères elle appartient à la famille des perdrix. Quoique ferme et sèche, sa chair offre aux indigènes une nourriture agréable, d'autant plus précieuse qu'elle n'est point rare, car cet oiseau va par troupes nombreuses et se laisse facilement attraper.

Quant à la mort soudaine dont furent frappés un grand nombre de ceux qui, dégoûtés de la manne, avaient demandé avec violence une nourriture plus ordinaire et plus forte, Nomb. 11, 33., elle fut sans doute dans la pensée divine, mais il n'est pas nécessaire d'invoquer ici l'intervention d'un miracle; les anciens prétendent que les cailles se nourrissent quelquefois d'ellébore et d'autres plantes vénéneuses, ce qui ne laisse pas de rendre leur viande un aliment dangereux; en tout cas elle est indigeste, et l'excès de cette nourriture, l'usage immodéré qu'en firent sans doute les plus impatiens des Israélites, aura chargé leurs estomacs désaccoutumés depuis longtems de viandes et d'autres aliments solides; le brûlant climat du désert d'Arabie aura rendu leur indigestion plus dangereuse, et l'on sait que dans ces zones ardentes un excès dans le manger et le boire se trahit bien vite par des symptômes dangereux, qui souvent mènent à la mort. Les Israélites furent punis pour avoir obtenu de Dieu ce que Dieu avait déclaré ne pas vouloir leur accorder; souvent Dieu cède à d'injustes prières, mais c'est dans sa colère; il donna Saül aux Juifs pour les punir.

Quelques auteurs pensent qu'au lieu de cailles il faut lire sauterelles, mais ils ne s'appuient que sur le simple fait qu'on fit sécher ces animaux au soleil, Nomb. 11, 32., comme si l'on n'avait pas pu faire sécher aussi les cailles.

CAIN (possession), le premier homme qui fut conçu et qui eut un père et une mère pécheurs. Lorsque Eve l'eut mis au monde, elle parut croire que c'était là l'homme de la promesse qui devait briser la tête du serpent: c'est du moins le sens que plusieurs personnes donnent aux paroles qu'elle prononça: J'ai acquis un homme de par l'Eternel, Gen. 4, 1. — Caïn étant devenu grand, se mit à cultiver la terre, tandis que son frère Abel prenait soin des troupeaux; ils avaient d'ailleurs une grande quantité de frères et de sœurs, nés, comme eux, d'Adam et d'Eve.

Au bout de quelques années, 4, 3. (d'autres traduisent: à la fin des jours, c'est-à-dire le septième de la semaine; v. *Wilson*, Sept discours sur l'autorité divine du Seigneur; le passage 1 Sam. 2, 19. parle en faveur du sens que nous adoptons); au bout de quelques années, en un jour de fête, Caïn offrit à l'Eternel des fruits de la terre, et Abel des premier-nés de son troupeau. Abel, nous dit le Saint-Esprit, Héb. 11, était dans la foi, et ses œuvres étaient justes; mais celles de Caïn étaient mauvaises, 1 Jean 3, 12. C'est pourquoi son offrande ne fut pas reçue comme le sacrifice d'Abel. Peut-être s'en aperçut-il en voyant la paix que le Saint-Esprit avait versée dans

le cœur de son frère, tandis que sa conscience à lui, demeurait agitée ; peut-être aussi qu'alors, comme en d'autres occasions, Dieu fit tomber du ciel le feu sur les victimes d'Abel, tandis qu'aucune manifestation de ce genre n'eut lieu en faveur des oblations de Caïn. Celui-ci, instruit par le Seigneur de la raison pour laquelle son sacrifice n'avait point été agréé, s'en prit à son frère au lieu de se corriger, et l'ayant rencontré dans les champs, il le tua. Ainsi, devenu meurtrier par haine et par jalousie, Caïn étouffe par les insolences de l'impiété le cri de sa conscience, et repousse la voix du Seigneur qui voudrait l'amener à la confession de son crime ; la malédiction divine repose sur sa tête coupable ; il part et fuit dans le pays de Nod avec sa femme, qui est en même temps la sœur de sa victime et la sienne propre ; et soit qu'il en eût déjà des enfants, soit que, peut-être, ces scènes de meurtre se soient passées au commencement de son mariage, il nous est dit que c'est là, dans le lieu de son exil, qu'elle lui enfanta Hénoc, le père d'une postérité qui semble avoir marché sur les traces impies de son aïeul. Ainsi, dès l'entrée du péché dans le monde, nous voyons la famille humaine poussée par Satan aux plus grands crimes, et plongée dans la plus affreuse misère. Adam, le premier transgresseur de la loi divine, se voit frappé dans ses deux fils : le meilleur périt d'une mort violente, et l'autre doit s'enfuir loin des lieux qu'habitent les malheureux auteurs de ses jours, qui lui ont transmis le péché avec la vie !

Il est possible que Caïn n'ait pas voulu tuer son frère ; il ne savait peut-être pas même bien ce que c'est que la mort. Il a voulu le frapper, le blesser, le faire souffrir, lui faire autant de mal que possible, mais sans penser que sa vie dût s'écouler par ses blessures et par ses souffrances ; la haine a causé la mort sans peut-être même la soupçonner, et notre Sauveur l'a répété plus tard par la bouche d'un de ses apôtres : *celui qui hait son frère est un meurtrier*, 1 Jean 3, 15.

Quant au signe que Dieu mit sur Caïn afin qu'on ne le tuât pas, nous ne le connaissons pas ; ce pouvait être simplement l'air de son visage ; il est d'ailleurs beaucoup plus dans l'analogie de la langue hébraïque de traduire « Dieu donna un signe à Caïn, » lui garantissant sa protection contre la vengeance des autres hommes. La crainte qu'éprouvait ce meurtrier nous est une révélation bien remarquable de ce que devient un homme lorsque sa conscience est troublée ; il perd cette dignité qui est l'apanage du maître du monde, il craint tous les êtres créés, parce que Dieu lui a ôté l'assurance intime de sa protection. Les promesses que Dieu fait au fugitif nous montrent aussi la longue patience de Dieu, qui garantit même au pécheur son existence, et qui ne veut pas faire tomber tous ses jugements sur sa tête coupable, avant d'avoir épuisé les trésors de sa miséricorde. On peut dire aussi, avec Schrœder, que ces promesses de Dieu ne s'adressaient pas à Caïn lui-même ; elles avaient pour but d'empêcher le développement de l'esprit de vengeance humaine.

CAINAN ou *Kenan*, fils d'Enos, naquit l'an du monde 325 ; à l'âge de 70 ans il eut Mahalaléel, ce qui ne veut pas dire que ce fût là son fils aîné, car l'Ecriture ne nomme que les patriarches desquels descendit Noé. Caïnan eut encore beaucoup d'autres enfants, Gen. 5, 13., puis il mourut, à l'âge de 910 ans, Gen. 5, 9-14. Il est nommé dans la généalogie de Marie, Luc 3, 37. — Dans la même généalogie, au v. 36e, on retrouve un autre Caïnan, évidemment distinct du premier ; fils d'Arphaxad, est-il dit, et père de Sala. le père d'Héber ; mais dans toute la généalogie de l'Ancien Testament, Arpacsad est nommé, sans intermédiaire, père de Sélah (ou Sala), Gen. 10, 24. 11, 12. 1 Chr. 1, 24., sans que ce Caïnan soit même indiqué dans aucune des anciennes versions, grecque, samaritaine, chaldaïque, syriaque, ni dans Philon, ni dans Josèphe, ni dans Jérôme. On pourrait expliquer ce fait en supposant, ce qui est possible aussi, que les anciennes généalogies ont omis le nom de ce Caïnan comme elles omettaient fréquemment des générations peu importantes ; mais alors on devrait se demander pourquoi Luc l'a donné, et surtout comment

il se l'est procuré. L'explication la plus simple et la plus vraisemblable, c'est que Helléniste lui-même, et écrivant son Evangile pour des Grecs, saint Luc aura suivi la version grecque des Septante, qui ajoute le nom de Caïnan dans la généalogie de Sem, Gen. 10, 22. 11, 13. On ne sait, du reste, pas comment ce nom a pu se glisser ou s'introduire dans cette dernière traduction.

CAIPHE, successeur de Simon fils de Camith, exerça la souveraine sacrificature dès l'an 25 de l'ère chrétienne, pendant les dernières années de notre Sauveur, et dans la première période de l'âge apostolique. Il était redevable de la noble charge qu'il exerçait à un fonctionnaire païen, le procurateur romain Valerius Gratus, et l'on peut dire qu'il l'exerça en païen, dévoué au pouvoir qui l'avait élevé. Il était Sadducéen, Act. 5, 17., et avait épousé la fille de l'ancien sacrificateur Anne. Il fut l'un des plus ardents ennemis du Christianisme, et lorsque les sacrificateurs et les pharisiens, effrayés de l'effet que produisait la résurrection de Lazare, consultèrent entre eux pour faire mourir Jésus, Caïphe prononça ce mot bien connu, qui n'était dans son esprit que le fruit de sa politique toute romaine, mais qui, dans la pensée du Seigneur, était une prophétie : Il est de notre intérêt qu'un seul homme meure pour le peuple, Jean 11, 49. 50. Deux jours avant Pâques, nous le retrouvons réunissant le sanhédrin dans sa maison, pour délibérer sur la manière de se saisir de Jésus par finesse, car ils craignaient le peuple, Matth. 26, 5. Marc 14, 1. Luc 22, 2. Puis, le matin de la nuit où notre Sauveur fut arrêté, le même Caïphe, attendant peut-être la convocation du sanhédrin, commence un interrogatoire privé de Jésus, et permet à ses valets de le frapper; mais il ne peut rien trouver chez le roi de paix qui trahisse un révolutionnaire, prêt à s'insurger contre Rome pour se faire couronner roi de Juda, Matth. 26, 57. Marc 14, 53. Luc 22, 54. Jean 18, 15. Le sanhédrin se rassemble, Jésus comparaît, on remplace l'illégalité par des formes légales; faute de témoins, l'on en suborne; à défaut de bons, l'on en prend de mauvais; on transforme en blasphème contre le temple de Dieu quelques paroles que Jésus a dites touchant le temple de son corps; et quand notre Seigneur dédaigne de répondre à des questions inutiles, on s'irrite, on menace. Enfin, interrogé sur sa divinité, notre Sauveur la proclame; et trop heureux d'une réponse qui lui fournit un si spécieux prétexte, le vil Caïphe affecte de déchirer ses vêtements à l'ouïe de ce qu'il estime être un blasphème, et la sentence de mort coule sans peine de son cœur plein de fiel et d'envie, Matth. 27, 2. Jean 18, 28.

Mais, comme le sang irrite encore la soif du tigre au lieu de le désaltérer, Caïphe de même, non content de la mort du Juste, insensible aux miracles qui l'accompagnent, insensible à sa résurrection, peu soucieux de croire aux gloires de l'Ascension et de la Pentecôte, recommence à persécuter les disciples, auxquels le Maître a communiqué ses vertus; Pierre et Jean doivent comparaître devant lui pour la guérison d'un impotent, Act. 3; 4, 6. Relâchés avec menaces, les apôtres continuent à dire les merveilles de la croix, et ils doivent de rechef se présenter devant l'assemblée des iniques, 5, 17.; ils sont jetés en prison, puis délivrés par un ange, 5, 18. 19.; saisis de nouveau, ils se justifient devant le sanhédrin: Caïphe et les siens, grinçant des dents, consultent pour les faire mourir, 5, 33.; mais l'avis de l'honorable Gamaliel prévaut, les apôtres sont sauvés, et Caïphe n'a pour toute consolation que la ressource de les faire fouetter avant de les relâcher.

C'est ici que s'arrêtent pour nous les données de l'Ecriture Sainte sur la vie de Caïphe; peu après l'éloignement de Pilate, Caïphe fut également déposé par le proconsul Vitellius, 36 ap. C., et remplacé par Jonathan, fils d'Ananus. Quelques membres de l'ancienne église le confondent avec Josèphe l'historien, et ont cru, mais à tort, qu'il s'était converti plus tard au christianisme.

Il est peu de figures dans la Bible qui présentent à un si haut degré la haine pour la vérité, la bassesse, la violence et

la ruse; Caïphe persécuta l'Evangile et resta sourd et aveugle en présence de tous les faits qui pouvaient le rendre attentif à la divinité de celui qu'il persécutait.

CAIUS, 3 Jean 1., *v.* Gaïus.

CALAH, ancienne ville d'Assyrie, fondée peu après le déluge par Assur, Gen. 10, 11. 12., ou, comme d'autres le pensent, par Nimrod. On ne sait rien de sa situation exacte; quelques-uns comparent Chalach, q. v.

CALCOL, 1 R. 4, 31. 1 Chr. 2, 6., *v.* Ethan.

CALDÉE. Caldéens. On appelait Caldéens les habitants de la Babylonie, et du royaume de Babylone, q. v. Dan. 9, 1. 2 R. 25, 4. Es. 13, 19. 23, 13. 48, 14. Jér. 21, 4. 32, 4. Ez. 23, 14. Hab. 1, 6. cf. Gen. 11, 28. Job 1, 17. Ils n'étaient cependant point originaires de cette contrée, et ne doivent pas être confondus avec ses anciens habitants; la langue des Babyloniens était une sœur de celle des Hébreux, tandis que celle des Caldéens en différait complétement, comme on le voit par les noms propres Nabopolassar, Nébucadnetsar, Belsatsar, etc., qui n'ont aucun rapport avec la langue hébraïque, et que l'on a essayé avec succès d'expliquer en les comparant avec les restes de l'ancien persan. Les Caldéens paraissent avoir eu pour berceau les montagnes Carduchi, qui séparent l'Arménie de l'Assyrie; Xénophon (Cyrop. III, et dans plusieurs endroits de son Anabasis) parle d'eux comme d'un peuple pauvre et barbare, courageux et jaloux de sa liberté, vivant de rapines, et fournissant quelquefois des troupes mercenaires aux rois de la Médie et des Indes : c'est ainsi que nous en rencontrons dans l'armée des Assyriens, Es. 23, 13. On peut supposer qu'un roi d'Assyrie avait accordé une portion de territoire, dans la Babylonie, à une troupe de Caldéens qu'il avait à sa solde, et que ceux-ci, peut-être sous la conduite de Nabopolassar leur chef, se sont rendus maîtres de la province et maintenus indépendants. Depuis ce temps la province de Babylonie, qui anciennement s'appelait Sinhar, a reçu le nom de Caldée : mais une partie des Caldéens proprement dits, restèrent dans leur montagneuse patrie, où ils furent visités par Xénophon; d'autres encore ont pu s'établir dans d'autres pays. Ceux qui ont occupé la Babylonie y ont adopté la culture et les mœurs des habitants, et ayant été amollis par le luxe, ils ont succombé sous les Perses.

Le nom de Caldéens n'a pas seulement été étendu aux Babyloniens leurs sujets, mais il a encore été employé dans une acception tout à fait particulière, pour désigner les savants de Babylone, et plus tard ceux-là seulement qui s'adonnaient à l'astrologie, à la magie et aux sciences occultes, Dan. 2, 2. 10. 4, 4. 5, 7. 11. Quint. Curt. 5, 1. 22. Herodot. 1, 181., et ailleurs. *v.* plus bas.

Après Nimrod, Gen. 10, 9. 10. et Amraphel, roi de Sinhar, dont il est parlé en passant, Gen. 14, 1., le premier roi des Caldéens que nous trouvons dans la Bible, est Mérodac, fils de Baladan, 2 R. 20, 12. Es. 39, 1.; il eut avec Ezéchias des rapports de bienveillance mutuelle, et vécut vers l'an 713 av. C. Cent ans plus tard environ, Nabopolassar occupe le trône pendant vingt-et-un ans (626-604); les prophètes (Jérémie, Habacuc) annoncent l'approche d'une armée envahissante, et l'on voit apparaître Nébucadnetsar, que le livre d'Esdras appelle plus particulièrement le Caldéen, 5, 12. 2 R. 24. cf. Jér. 39, 5. 8. Son fils Evilmérodac lui succède, 2 R. 25, 27. Jér. 52, 31. Il est tué par son beau-frère Nériglissar qui, après quatre ans, perd la vie dans une bataille contre Cyrus, en 556. Laboroso-Archod, mauvais roi et cruel tyran, ne règne que neuf mois; il est assassiné, et a pour successeur Nabonedus qu'Hérodote appelle Labynetus, 1, 188., et que l'Ecriture sainte nous fait connaître sous le nom de Belsatsar; il clot la série des rois caldéens qui régnèrent sur Babylone; l'empire fut ensuite donné aux Perses, Dan. 5.

Disons maintenant quelques mots de la religion des Caldéens. Comme l'origine de ce peuple semble se perdre dans une antiquité voilée à nos regards, il en est à peu près de même de son système religieux : nous avons cependant des rai-

sons de croire que les connaissances religieuses des Caldéens, dans le principe, n'étaient pas dépourvues de toute vérité ; car dans la prophétie remarquable de Daniel, 2, où les quatre monarchies du monde sont placées selon leur valeur morale et religieuse, la puissance des Assyriens, des Caldéens et des Babyloniens, est représentée sous l'image de la tête d'or, tandis que les Perses ne sont que la poitrine d'argent, les Grecs et les Romains, les hanches et les jambes d'airain et de fer.

Dans les temps postérieurs, la religion des Caldéens fut un culte des astres, autant du moins que nous en pouvons juger; leur théologie était devenue astrologie : au lieu du Dieu des cieux, ils adoraient les cieux, comme d'autres plus tard ont rendu leur culte aux hommes sanctifiés, plutôt qu'à celui qui les a sanctifiés. L'observation des astres avait toujours été une de leurs principales occupations, et ils y avaient fait des progrès remarquables. Callisthènes, philosophe et savant grec, trouva à Babylone, lorsque la ville fut prise par Alexandre, un grand nombre de calculs astronomiques, dont il donna connaissance à Aristote, calculs qui embrassaient une période de 1933 ans, remontant jusqu'en 2233 av. C., c'est-à-dire jusqu'à 115 ans seulement après le déluge (2348), à peu près à l'époque de la confusion des langues. En se perfectionnant, l'astrolatrie en est venue à accorder une attention spéciale aux sept corps suivants, le Soleil, la Lune, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne, à ces cinq derniers surtout, dont on regardait deux comme bienfaisants et favorables, Jupiter et Vénus, et deux comme sinistres, d'une influence pernicieuse, Mars et Saturne : quant à Mercure, il était considéré comme neutre, ou plutôt il pouvait être bon ou mauvais, suivant les circonstances.

La planète de *Jupiter* était appelée Bel dans les livres saints des Sabéens, et selon quelques auteurs (Gesenius) c'est cette planète qui était adorée en Phénicie sous le nom de Bahal, à Babylone sous celui de Bel : les classiques latins et grecs rapportent aussi que le dieu des Babyloniens a porté ce nom ; on connaît le Jupiter Belus, Pline Hist. Nat. 37, 10. Cicer. De Nat. Deor. 3, 16. Hérodot. 1, 181., etc. C'est aussi d'après quelques interprètes le dieu Gad mentionné, Es. 65, 11., dans le texte hébreu, et que nos traductions ont rendu par « l'armée des cieux ». *v.* Gad.

Vénus semble avoir été dans tout l'Orient l'objet du même culte voluptueux ; elle portait aussi le nom de Bahalt comme la déesse, l'épouse, le complément féminin du Bahal : c'est probablement elle encore qu'il faut chercher dans la Hastoreth, Hastaroth ou Astarté des Sidoniens, 1 R. 11, 5. 33. Ce dernier nom qui fait de Vénus la reine des étoiles, renferme sous le rapport étymologique les consonnes qui, dans la plupart des langues connues, servent à désigner ces joyaux du firmament. Dans *Astarté* se trouve le grec *sider*, le latin *sidera* et *astrum*, le français *astre*, l'anglais *star*, l'allemand *stern*, l'italien *stella*, etc. Et l'un des Targummims, dans la paraphrase de Est. 2. 7., dit que *Ester* signifie de même étoile du matin. — Les Arabes appelaient Vénus *fortuna minor*, comme ils appelaient Jupiter *fortuna major*.

Mercure s'appelait *Nebou* chez les Sabéens ; c'était la planète divine, la messagère des dieux ; elle n'est pas sans rapport avec le Hermès des Grecs et le Mercure des Romains : son nom même de Nebou ressemble au Nabî des Hébreux, qui signifie prophète. Beaucoup de noms propres assyriens et babyloniens sont composés de ce mot, *Nébu*cadnetsar, *Nabo*ned, *Nabo*polassar ; et le mont Nébo sur lequel Moïse est mort prenait son nom de cette même idole, d'après Jérôme qui dit dans son commentaire sur Jér. 48, 7. « Sur le mont Nabo se trouvait *Kémos*, idole consacrée qui est encore connue sous le nom de Belphégor, ou Bahal-Péhor ». Nomb. 25, 3. 5. *v.* Kémos.

La planète de *Saturne* passait pour exercer une mauvaise influence ; les Arabes l'appelaient *magnum infortunium*, et les classiques latins aussi bien que les Orientaux nous ont conservé comme tradition la mauvaise renommée qu'elle avait. Propert. 4, 1. 84. Lucain 1, 650. Pline, Hist.

Nat. 2, 8. Les Sabéens l'appelaient *Kivan*, et les Arabes *Kivén*, deux noms qui correspondent tout à fait en hébreu, à celui de *Kijun*, divinité qu'adorèrent, selon Amos 5, 26., les Israélites dans le désert. Les Septante l'ont expliqué par *Remphan*, cf. Act. 7, 43., mot qui encore aujourd'hui dans la langue copte, sert à désigner la planète Saturne. Le caldéen Kivan signifie ferme, droit, juste; et l'on sait que les classiques nous représentent l'âge de Saturne comme l'âge d'or, et qu'ils font l'éloge de la justice qui régnait alors. Le nom de Saturne, qui dérive de l'hébreu, signifie l'éternité, car Saturne est l'éternité personnifiée, en grec *chronos*, le temps infini. — Le Moloch auquel on sacrifiait des enfants, en les faisant passer par le feu, était encore le même, Amos 5, 26. Diod. Sic. 20, 14. Les anciens Arabes faisaient son culte le samedi dans un temple sexangulaire noir, et habillés de noir; l'antiquité lui a consacré le septième jour de la semaine, et le samedi porte encore son nom chez les Latins, *saturni dies*, et chez les Anglais *saturday*. Les rabbins, pour désigner cette planète, l'appellent la sabbatique, *shabtaï*.

Mars avait reçu des Arabes le nom d'*infortunium minus;* il était moins pernicieux que Saturne, quoique cependant malfaisant. Son temple était rouge, ses vêtements étaient rouges, et ceux qui lui offraient des sacrifices arrosaient leurs habits de sang. Comme il est appelé *Nirig* dans la langue araméenne, Gesenius l'a comparé à *Nergal*, l'idole des Cuthéens, 2 Rois 17, 30., qui entre aussi dans la composition de plusieurs noms propres assyriens, *Nérig*lissor dont parle Josèphe, *Nergal*-Saréetser, Jér. 39, 3., etc. *Mirrick* est une autre forme de Nirig; Mirrick se prononçait aussi quelquefois Mirdik, et de là est venu le nom de Mérodac, Jér. 50, 2. Es. 39, 1., qui désigne le dieu Mars avec tout son entourage militaire et meurtrier; c'est encore le même nom qui a passé dans les langues occidentales et modernes, avec la finale de moins; en latin Mars, *Mart*is*;* mors, *mort*is*;* en allemand *Mord;* en français *mort, meurtre*, etc. Et comme les noms de Bel et de Nébo entraient souvent dans la composition des noms propres, celui du dieu Mérodac fait partie du nom de Evil-Mérodac, 2 Rois 25, 27. et de Mérodac-Baladan, Es. 39, 1.

Cette vénération des planètes chez les anciens Caldéens, marchait de pair avec l'astronomie et l'astrologie. Quant à la première de ces sciences, elle avait fait des progrès considérables. Ptolémée nous a conservé des calculs d'éclipses de lune qui ont eu lieu le 19 mars 721 av. C., dans la nuit du 8 au 9 mai 720, le 22 avril 621, etc., et les calculs de nos savants ne diffèrent que de quelques minutes de ces anciennes données. Le temple de Bel, qui servait d'observatoire, avait ses quatre côtés tournés vers les points cardinaux.

Leur astrologie se fondait sur la croyance que les forces des astres et des planètes, dans leurs conjonctures, influaient essentiellement sur les destinées des hommes; toutes leurs connaissances astrologiques furent transmises de génération en génération, par tradition, au sein des familles et des castes. Les membres de ces dernières portaient le titre de Caldéens par excellence. Ils croyaient le monde composé d'atômes impérissables, et tout ce qui arrivait dans la voûte céleste était, selon eux, l'effet d'une résolution immuable de la destinée. Selon Diodore, ils ont prédit à Alexandre qu'il mourrait à Babylone, et à Antigone qu'il succomberait dans la guerre contre Séleucus-Nicator. — Les astres dont les combinaisons étaient essentielles pour faire un horoscope étaient les planètes avec leurs différentes qualités, et les douze signes du zodiaque qui exerçaient aussi, à ce que l'on croyait, une grande influence, selon la manière dont ils se combinaient avec les planètes. Jusqu'à nos jours encore, on trouve dans l'opinion vulgaire quelques restes de ces superstitions.

Avant de terminer, et quoique cela sorte un peu des bornes de notre article, nous ajouterons quelques mots sur les erreurs astrologiques et sur les superstitions qui se sont glissées à cet égard chez les Hébreux, et dont nous trouvons des traces dans la sainte Ecriture. Il est parlé, 2 Rois 23, 11., de chevaux consacrés au soleil à Jérusalem; d'encence-

ments aux signes du zodiaque, 2 Rois 23, 5, (en français *astres*); d'un culte astronomique à une reine des cieux, Jér. 7, 18. (cette dernière idolâtrie, ainsi que l'adoration du soleil, est encore indiquée Job 31, 26. 27.) Et le Seigneur lui-même prend le nom de l'Eternel des armées (des cieux) pour indiquer qu'il est au-dessus de toutes les autres divinités : il s'appelle aussi celui qui habite au-dessus des chérubins, 2 Sam. 6, 2., pour indiquer sa puissance: les chérubins étaient probablement les symboles de la nature créée dans ses diverses qualités.

CALEB, 1° fils de Jéphunné, frère de Kénaz, et descendant de Juda, l'un des douze Israélites envoyés pour l'exploration du pays de Canaan, fut le seul avec Josué, qui, au retour, loin d'effrayer le peuple, chercha à lui inspirer cette confiance en l'Eternel dont il était animé lui-même. Caleb, dont le nom signifie *plein de cœur*, les encouragea fortement à ne pas craindre, et à croire aux paroles de Celui qui ne leur avait jamais manqué, Nomb. 14. Mais les Israélites crièrent, versèrent des larmes, voulurent se choisir un guide pour retourner en Egypte, et furent sur le point de lapider ceux qui parlaient de courage et de conquête. L'Eternel alors, jura que tous ces hommes de col roide périraient au désert, et Caleb seul, avec Josué, reçurent la promesse qu'ils entreraient en Canaan. Plus tard, il fut désigné pour faire le partage du pays, Nomb. 34, 19.; il est probable que ce partage se fît au fur et à mesure que le peuple avançait. Caleb obtint pour sa part la possession de Kiriath-Sepher ou Hébron, que Dieu lui avait promise quarante-cinq ans auparavant; plein de reconnaissance, il rendit grâces à l'Eternel pour toutes ses faveurs, en particulier pour cette vigueur de corps et d'âme qu'il lui avait conservée, quoique il eût alors quatre-vingt cinq ans. Il ne tarda pas à montrer, par le fait, que ses forces n'avaient en rien diminué, car il repoussa les Hanakins qui s'étaient emparés de la montagne de Hébron, et les déposséda. Son neveu Hothniel, fils de son frère cadet Kénaz, le seconda puissamment dans cette entreprise, et mérita par sa valeur la main de sa fille Hacsa, Jug. 1, 12., qu'il avait promise au héros qui se distinguerait le plus; ce héros devint plus tard le premier des Juges d'Israël, *v.* Nomb. 26, 65. 32, 12. 34, 19. Deut. 1, 36. Jos. 14, 6. 15, 13. 21, 12. 1 Chr. 6, 56.

2° Caleb, 1 Chr. 2, 9. 18., épousa Ephrat, qui lui enfanta Hur; il était fils de Hetsron, et portait encore le nom de Celubaï, v. 9.

3° Caleb, 1 Chr. 2, 50, fils de Hur, et petit-fils du précédent; il fut père de Sobal, de Hareph, et de Salma père de Bethléhem.

4° Ville ou district de la tribu de Juda, 1 Sam. 30, 14. C'est dans ses environs que se trouvait Hébron; mais l'on ne sait pas si c'est du fils de Jéphunné ou du fils de Hetsron qu'elle avait pris son nom.

CALNÉ, ville bâtie par Nimrod, au pays de Sinhar, Gen. 10, 10. Amos 6, 2.; *Calno*, Es. 10, 9., peut-être aussi *Canneh*, Ez. 27, 23.: selon les Targums et saint Jérôme ce serait Ctésiphon sur la rive orientale du Tigre, vis-à-vis de Séleucie; les anciens appelaient *Chalonitis* le pays qui environnait cette ville; la contrée avait conservé l'ancien nom.

CALVAIRE ou GOLGOTHA, *place du crâne*, ainsi nommée ou de sa ressemblance avec le haut de la tête d'un homme, ou de ce que c'était là qu'on exécutait les malfaiteurs, ou enfin à cause de la tradition qui veut que le crâne du premier homme ait été enterré dans cet endroit. Sem, dit-on, aurait reçu ce crâne de Noé, et, doué d'un esprit prophétique, l'aurait enseveli à l'endroit même où il savait que le sang du second Adam coulerait pour le salut de l'humanité.

C'était une petite colline ou une hauteur à l'ouest de Jérusalem, et hors des murs, selon la loi de Moïse, Matth. 27, 33. Jean 19, 17. cf. Héb. 13, 12. C'est probablement dans la vallée de Guihon qu'il faut la chercher, mais on n'en connaît pas la place exacte; les orientalistes, amateurs et poètes, se contentent de la tradition qui met le Calvaire dans l'enceinte même de Jérusalem; c'est plus commode pour les pèlerins sans doute, mais c'est contraire aux données bibli-

ques; et quoi que M. de Lamartine puisse nous dire de ce grand dôme blanc, noyé dans un dédale de rues et d'édifices qui l'environnent, nous trouvons, comme lui, « qu'il est difficile de se rendre compte ainsi de l'emplacement du Calvaire. » On peut dire, il est vrai, que la ville, rétrécie du côté de Sion, se sera aggrandie du côté du nord, pour embrasser dans son enceinte un site aussi grand de souvenirs; mais à tous égards cette supposition est inacceptable; si le dôme qu'on montre aujourd'hui pour le Calvaire l'était effectivement, le lieu d'exécution n'aurait été éloigné du temple que d'un demi kilomètre, ce qui est peu probable; en outre cette colline de Golgotha se serait trouvée dominer du dehors les retranchements de Jérusalem, et les dominer de fort près, puisqu'ils devaient passer entre le temple et le Calvaire; ce n'eût guère été habile, sous le point de vue stratégique, c'eût été donner aux assiégeants une position militaire trop précieuse, et le génie des Hébreux n'autorise pas la supposition d'une faute semblable. Le Golgotha que l'on montre n'est donc pas le véritable; il faut le chercher hors des murs de la ville, du côté du nord-ouest.

CAM, l'un des trois fils de Noé, et probablement le plus jeune, échappa au déluge avec son père, mais ne fut sauvé des flots que pour tomber d'une autre manière sous la pesante malédiction du péché : l'état d'ivresse du patriarche était pour ses fils un spectacle nouveau; pour Cam ce fut un sujet de plaisanterie; il découvrit la honte paternelle et voulut associer ses frères à ses railleries. Il fut maudit.

Quelques-uns ont trouvé le jugement trop sévère; et il le serait peut-être si l'on ne considérait ce crime que comme un acte de légèreté; mais il paraît que, *dans cette occasion*, se manifesta un esprit d'impiété et d'impureté qui méritait complétement la punition que Noé annonçait au nom de Dieu..

On se demande encore comment, au lieu de tomber sur Cam ou sur tous ses fils, cette malédiction ne paraît avoir été adressée qu'au seul Canaan. Mais il est permis de croire d'abord que Canaan a pris part au péché de son père, qu'il a peut-être exprimé une joie maligne, une satisfaction perverse du spectacle qui lui était offert, et que le mauvais trait du caractère de son père se reproduisait en lui dans toute sa force. — De plus, comme ces premières pages de nos saints livres ont été écrites de manière à faire ressortir les traits qui concernent plus particulièrement Israël et son histoire, il était important, pour le peuple d'Israël, de connaître à l'avance le jugement de son Dieu contre les Cananéens qu'il devait plus tard exterminer, tandis que c'était plutôt une affaire de curiosité, et par conséquent moins utile, de connaître les oracles de Dieu relativement aux habitants de l'intérieur de l'Afrique; il est donc possible que l'historien sacré se soit borné à mentionner Canaan, sans nous rien dire de la malédiction également prononcée contre les autres. Il faut, du reste, ajouter que, selon toute apparence, quelques-uns des fils de Cam n'ont pas été atteints de la même malédiction; car les descendants de Cus et de Mitsraïm (les Ethiopiens et les Egyptiens) ont formé des nations puissantes et florissantes, tandis que les fils de Canaan ont été exterminés, et que l'autre branche, celle de Put (les Nègres), gémit sous le poids de sa condamnation depuis plus de 4,000 ans. — On a dit qu'il était indigne de Dieu de faire peser son courroux sur des nations entières pendant une longue suite de siècles, sans autre motif qu'un crime commis par un de leurs ancêtres. A cette objection, il n'y a qu'une réponse à faire; elle ressort de l'objection elle-même. Le fait existe. L'histoire entière rend témoignage de ce fait que les nègres ont été un objet de commerce pour tous les pays qui les entouraient; ils se sont trouvés sur tous les marchés de l'ancienne Asie, de l'austère Sparte, de la légère et voluptueuse Athènes, comme ils se trouvent aujourd'hui dans les plantations des Etats du sud de l'Amérique. Et si ce fait existe encore après quarante siècles, la Parole de Dieu qui l'annonce, car c'est bien à elle qu'on en veut, n'en est plus responsable; elle reste un livre de prophètes, un

livre inspiré : Dieu seul est en cause, lui qui a créé le fait. Le reproche qu'on essayait de diriger contre la Parole a forcément dévié et viendrait frapper celui qui sait réduire au silence les plus obstinés et les plus audacieux. Quant à la Parole, elle reste debout, intacte ; ses funestes prophéties se montrent toujours vraies après un grand nombre de siècles ; sa solidité n'est pas ébranlée par les assauts de ses adversaires : le passé est un témoignage pour l'avenir.

Voici, d'après Gen. 10, 6. et suivants, le tableau de la postérité de Cam :

CAM

1° Cus	2° Mistraïm	3° Put	4° Canaan
1 Seba	1 Ludim		1 Sidoniens
2 Havila	2 Hanamim		2 Héthiens
3 Sabtah	3 Lehabim		3 Jébusiens
4 Rahma	4 Naphtuhim		4 Amorrhéens
a Seba	5 Pathrusim		5 Guirgasiens
b Dedan	6 Chasluhim		6 Héviens
5 Sebteca	a Philistins		7 Harkiens
. . . . .	b Caphtorim		8 Siniens
6 Nimrod			9 Arvadiens
			10 Tsemariens
			11 Hamathiens

Cam a plusieurs fois donné son nom à la terre de son fils Mitsraïm, à l'Egypte; Ps. 78, 51. 105, 23. 106, 22.

D'après un auteur arabe, Cam, l'inventeur de la magie et le fauteur des superstitions et de l'idolatrie, ne serait rien moins que Zoroastre, ou Adris le prophète.

CAMÉLÉOPARD. *v.* Chameaupard.

CAMP. Les tentes des Israélites dans le désert étaient organisées comme le serait le camp d'une grande armée, Nomb. 2. La tente de Jéhovah, ou le Tabernacle, en occupait le centre, ayant à l'est, et tout près, celles de Moïse, d'Aaron et de leurs familles ; au sud les Kéhathites, à l'ouest les Guersonites, au nord les Mérarites ; de sorte que le tabernacle était de tous côtés entouré des lévites qui devaient en faire le service. Devant le tabernacle, vers l'orient, se trouvaient les 186,400 guerriers de Juda, Issachar et Zabulon ; au sud, la division de Ruben, Gad et Siméon, 151,400 hommes ; à l'ouest, près du lieu très-saint, les enfants de Rachel, 108,100 hommes, propres à la guerre ; au nord, Dan, Aser, Nephthali, 157,600 hommes. On peut voir le tableau de ce camp dans mes Voyages des enfants d'Israël, p. 96. — Les camps des Grecs, et surtout ceux des Romains, ressemblaient beaucoup, dans leur ordonnance, au camp du désert : c'est du reste le seul sur lequel la Bible nous donne quelques détails. D'après 1 Sam. 26, 5., il paraîtrait que les camps des Hébreux étaient formés en rond, comme ceux des Arabes, des Bédouins et des anciens Grecs; ils étaient gardés par des avant-postes, Jug. 7, 19. ; et pendant la bataille, une certaine garde restait auprès des bagages, 1 Sam. 30, 24.

CANA. 1° Ville de la tribu d'Aser, non loin de Sidon, Jos. 19, 28.

2° Ville ou bourgade, à 2 lieues nord-est de Nazareth, tribu de Zabulon, où Jésus-Christ fit son premier miracle, Jean 2, 1., et où, à son retour de la Judée et de la Samarie, il guérit le fils d'un employé royal qui habitait Capernaum, Jean 4, 46. Le village actuel, Kefer Kenna, est assis sur une pente douce, dans une petite vallée qui débouche sur la haute plaine de Zabulon ; il compte 300 habitants, est entouré de vergers et de plantations d'oliviers, et possède une source abondante où a été probablement puisée l'eau que Jésus changea en vin. Un voyageur moderne, M. De Laborde, a trouvé parmi les ruines de ce lieu de grandes auges en pierre, creusées dans le sol des habitations.

3° Cana, ou Kana, le principal ruisseau des plaines de Saron ; il descend des montagnes de Samarie et formait la limite entre Ephraïm et la demi-tribu de Manassé, Jos. 16, 8. 17, 9. Son nom hébreu signifie les roseaux ; les Romains le nommaient la rivière des Crocodiles, et l'on assure qu'il existe en effet des crocodiles dans le lac ou marais qu'il forme près de son embouchure.

CANAAN, le plus jeune des fils de Cam, petit-fils de Noé. Nous avons dit à l'article de Cam, quelques mots sur la malédiction divine qui frappa Canaan pour la faute de son père. Rien n'est plus hors de contestation que la parfaite justice de Dieu, comme rien n'est plus évident que la punition des pères sur les enfants. L'histoire des Cananéens vient à l'appui

de cette double vérité, et, en l'étudiant, nous ne pouvons pas oublier que Dieu est juste quand il punit.

Il est probable qne Canaan, descendu *des hauteurs de l'Ararat*, *vécut et mourut* dans le pays qui porta son nom, et qui devait écheoir à l'une des branches de la postérité de Sem. Ses descendants furent en grand nombre. Les Sidoniens, les Tyriens, les Héthiens, les Jébusiens, les Amorrhéens, les Guirgasiens, les Héviens, les Harkiens, les Siniens, les Arvadiens, les Tsemariens, les Hamathiens, les Phérésiens et les Cananéens proprement dits, *furent tout autant de tribus* issues d'une même souche, Gen. 10, 15. 1 Chr. 1, 15. Sept d'entre elles peuplèrent dans l'origine la terre promise; les autres occupèrent la Phénicie et une portion de la Syrie. Selon la coutume d'alors, elles formèrent une multitude de petits royaumes, chaque ville ayant son monarque. Moïse en subjugua deux, Josué trente et un, et Adonibézek soixante *et dix; d'où il résulte que les Cananéens* étaient divisés en plus de cent royaumes. C'était une race impie et dépravée; les habitants de Sodome, de Gomorrhe, d'Adama, de Tseboïm et de Tsohar en faisaient partie, et l'on sait à quel degré d'immoralité ils en étaient venus. Kedor-Lahomer, roi d'Hélam, se les rendit tributaires vers l'an 2078. Après douze années d'asservissement, ils se révoltèrent, furent repoussés de nouveau par le roi d'Hélam et se virent à deux doigts de leur ruine. Abraham les délivra en fondant sur les rois alliés qui avaient emmené prisonnier son neveu Lot. Mais seize années s'étaient à peine écoulées, que l'Eternel les frappa, eux et toute leur contrée, d'une entière destruction : Tsohar seule fut épargnée, en considération de Lot. Gen. 9, 10, 14, 18, 19.; Ez. 16, 49. 50.

Environ l'an 2514, les Cananéens des frontières du sud, assistés par les Hamalécites, *firent dans le désert éprouver* aux Hébreux, révoltés contre l'Eternel, une terrible défaite en Hormah. Trente-huit ans après, les royaumes florissants de Hog et de Sihon, sur la rive orientale du Jourdain, ayant refusé le passage aux Israélites, furent complétement défaits par Moïse, Nomb. 21, 21. 31. A l'ouest du Jourdain, Josué en détruisit plus tard trente et un, sans compter les Gabaonites, *qui se soumirent; on peut voir leurs* noms Jos. 12, 9-24. Tout ce territoire fut alors partagé entre les tribus d'Israël. Après la mort de Josué, les tribus de Juda et de Siméon achevèrent d'expulser ou de réduire les Cananéens demeurés de reste dans leurs cantons; celles d'Ephraïm et de Manassé en firent à peu près autant; mais dans la plupart des autres tribus, les Cananéens restèrent en possession de plusieurs villes considérables, d'où ils purent souvent diriger des attaques contre les Israélites, en même temps que, par leur mélange avec eux, ils leur donnaient l'exemple de l'idolatrie et de l'immoralité. Après de pénibles luttes, la plupart des tribus finirent cependant par se les assujettir tout à fait; mais dans la partie septentrionale de la terre promise, un résidu de ces malheureux Cananéens parvinrent à former un royaume puissant, celui de Hatsor, et vers l'an 2720, leur roi Jabin sut tenir pendant vingt années les Hébreux dans la sujétion. Débora et Barac délivrèrent leur patrie et portèrent à ce royaume cananéen un tel coup, que l'on n'en entendit plus parler dans la suite.

Plus tard, deux cent quarante ans après environ, David acheva presque la conquête du pays, et prit Jébus ou Jérusalem, une des fortes places qui fussent demeurées entre les mains des Cananéens. Pharaon roi d'Egypte, réduisit Guézer, et la donna à Salomon son gendre. Salomon employa plus de 150,000 Cananéens à la construction du Temple, et frappa de lourds impôts tous ceux qui restaient de cette race. Jamais, d'ailleurs, ce peuple ne jouit d'aucune liberté parmi les Israélites, au milieu desquels il en subsista toujours un très grand nombre, même après la captivité.

Les Guirgasiens, et peut-être encore quelques autres tribus cananéennes, fuyant devant l'épée de Josué, se retirèrent dans le nord de l'Afrique, et furent suivies par un grand nombre d'autres qui émigrèrent de Tyr. Là, sous

le nom de Carthaginois, ils jetèrent autour d'eux un certain éclat, mais qui dura peu ; dès lors, et pendant près de deux mille ans, ce pays a été le théâtre des plus tristes événements, successivement réduit en servitude et dévasté par les Romains, les Vandales, les Sarrasins et les Turcs. Les Cananéens de Tyr, de Sidon, et autres lieux de la Phénicie, qui s'établirent sur les rivages de la Méditerranée, n'ont pas eu un meilleur sort. Ceux enfin qui échappèrent aux armes du roi David, les Héviens, etc., s'enfuirent dans la Béotie au sud de l'Europe, où ils ne purent échapper non plus à la terrible malédiction de servitude qui pesait sur leurs têtes.

Cependant Canaan, cet enfant maudit, a donné son nom à la portion la plus bénie de l'ancien monde. Canaan qui réveille dans le cœur la pensée de la désolation, réveille aussi celle de la promesse; sur le même nom se rencontrent la paix et l'extermination ; d'abord l'idolâtrie et les turpitudes du péché, puis le règne du Messie avec l'alliance de grâce. Il fallait que la prophétie de Noé fût accomplie en tout point, que Canaan fût le serviteur de ses frères, qu'après avoir baigné de ses sueurs une terre fertile, il la livrât ainsi travaillée, à la postérité bénie de Sem, et qu'après l'avoir défrichée comme un homme libre, il l'abandonnât comme un esclave; il fallait que le nom du premier possesseur demeurât à cette terre, afin que ses nouveaux habitants comprissent et se rappelassent toujours qu'elle avait appartenu d'abord à une race maudite, et que cette malédiction seule, venant de l'Éternel, les en avait rendus les maîtres.

Une description détaillée de la terre de Canaan ne saurait être donnée ici : nous nous bornerons à indiquer les traits généraux; quant aux détails, on peut voir les articles spéciaux; *v.* aussi la *Palestine* de *Raumer*, et en français la *Description de la Terre Sainte* de *Rougemont,* et le *Journal d'un Voyage au Levant,* t. III.

Canaan avait près de 400 kilom. du nord au midi, et près de 200 de l'est à l'ouest dans sa plus grande largeur ; il présentait une surface d'à peu près 30,000 kilom. carrés ; et comme le peuple hébreu comptait 601,730 hommes de guerre lors de la conquête, il y avait pour chacun d'eux environ 5 hectares. Ce pays est compris entre le 31e et le 34e degré de latitude nord, et s'étend du 32e au 34e degré de longitude est (Paris). La mer Méditerranée le borne à l'ouest, le Liban et la Syrie au nord ; l'Arabie déserte, Hammon, Moab et Madian à l'est, l'Idumée et le désert de Paran au sud, enfin l'Egypte au sud-ouest.

C'était le pays dont la possession avait été promise aux Hébreux, et dont il leur avait été ordonné de s'emparer, Nomb. 34, 1-12. Jos. 11, 13-21. Jug. 1 ; mais il faut y ajouter les contrées sur lesquelles ils pouvaient dominer, qu'ils pouvaient avoir l'espérance de conquérir un jour, celles dont la possession leur était permise plutôt qu'ordonnée, depuis l'Euphrate au nord-est jusqu'au Nil vers le sud-est, Gen. 15, 18-21. Ex. 23, 31. Deut. 11, 24. Jos. 1, 3. 4. Et, en effet, les tribus transjourdaines chassent devant elles les peuplades arabes, et poussent jusqu'à l'Euphrate, 1 Chr. 5, 9. 18-23. David, plus tard, soumet la Syrie, Damas, Hammon, Moab, l'Idumée, 2 Sam, 8, 2. 6. 12. 13. 10 ; 12, 26. sq. 1 Chr. 18, 6-13. 19, 20,. Salomon fait bâtir Tadmor bien à l'orient de Damas, construit une flotte à Hetsion-Guéber sur la mer Rouge, possède Thiphsak sur l'Euphrate, et Hamath sur le versant septentrional du Liban, 1 R. 4, 24. 9, 18. 26. 2 Chr. 8, 3. 4. 17. — *v.* Cellérier. Esp. de la Législ. mos. II, p. 275.

Tout le territoire de Canaan proprement dit, est actuellement sous la malédiction à cause de l'incrédulité de l'Israël moderne ; il est presque abandonné, sans culture, en sorte qu'on ne pourrait juger de ce qu'il fut jadis, par ce qu'il est maintenant. Il n'en est pas moins vrai qu'il n'y eut point anciennement de contrée plus riante et plus fertile. Le Jourdain, coulant du nord au sud, forme sur son chemin les lacs de Mérom et de Génézareth ; une multitude de ruisseaux et de torrents viennent s'y jeter, traversant le pays dans tous les sens. Des vallées et de charmants côteaux, moins heureux aujourd'hui, em-

bellissaient jadis et variaient le paysage. Des pâturages nombreux et féconds produisaient en abondance de l'herbe pour les troupeaux, des fleurs pour les abeilles; le lait et le miel y coulaient et répondaient aux vœux de l'avide habitant des campagnes. D'après le témoignage d'Hécatée, très ancien auteur, la terre labourable formait le tiers du territoire, et donnait sur les côteaux de magnifiques moissons, des figues, des grenades, la vigne avec ses raisins, l'olivier avec son huile. Au sommet du Liban, des cèdres magnifiques; dans le sein des montagnes, des mines considérables de fer et de cuivre. On conçoit que lorsque l'Eternel y envoyait des pluies et les saisons fertiles, ce pays cultivé par des mains laborieuses, ait pu nourrir les millions d'habitants qui le peuplaient autrefois, Deut. 11, 11. 6, 10. 8, 7. 8. 9.

CANDACE, Act. 8, 27., était, non point le nom propre seulement de la reine dont il nous est parlé dans le Nouveau Testament, mais un nom commun à toutes les reines d'Ethiopie; ce nom signifie chef des esclaves, et rappelle celui de *servorum princeps* que les marchands orientaux donnent encore au roi d'Abyssinie. On dit que cette reine fut amenée à la foi chrétiene par celui de ses serviteurs que Philippe l'évangéliste avait baptisé sur le chemin de Gaza (Irénée, Eusèbe); quant à ce serviteur lui-même, la tradition raconte qu'il prêcha l'Evangile, et qu'il souffrit le martyre dans l'île de Ceylan.

CANNE 1° odoriférante, Cant. 4, 14. *v.* Roseau aromatique; — 2° *v.* Mesures.

CANNEH, Ez. 27, 23., *v.* Calné.

CANNELLE, *v.* Cinnamome.

CANTIQUES. Il est dans la nature de l'homme de chanter les impressions qu'il éprouve, ses joies et ses douleurs, et de célébrer par des hymnes vifs ou funèbres les moments importants de sa vie. Les Hébreux n'ont pas fait exception à la règle générale de l'humanité; nous voyons déjà, dans les temps les plus reculés, Moïse et Marie la prophétesse, consacrer par un saint cantique les merveilles du passage de la mer Rouge, Ex. 15, 1. 20. Moïse en indique d'autres encore qu'il marque par le premier vers, parce que le peuple en savait la fin, Nomb. 21, 14. 17. 18. 27., etc.; et, près de mourir, il célèbre les bontés et les merveilles de Dieu, Deut. 32. A la mort de Saül et de Jonathan, David compose un cantique funèbre, 2 Sam. 1, 17.; il en consacre un autre à la mémoire d'Abner, 2 Sam. 3, 33., et l'on peut croire que la douleur qu'il éprouva à la mort d'Absalon se manifesta aussi par des chants plaintifs, 18, 33. Barac et Débora nous offrent un hymne de victoire, Jug. 5, 1., etc.; Anne, la mère de Samuel, un chant d'actions de grâces, 1 Sam. 2, 1., etc. Le psaume 45 et le cantique de Salomon sont peut-être des épithalames prophétiques; Salomon avait fait cinq mille cantiques, 1 R. 4, 32. Les lamentations de Jérémie sont un hymne funèbre sur la ruine de Jérusalem. L'Ecriture mentionne encore du même auteur un cantique sur la mort de Josias roi de Juda, 2 Chr. 35, 25.; un cantique d'actions de grâces du roi Ezéchias, 2 Chr. 30, 18.; enfin des chants de Marie la mère de Jésus, de Zacharie père de Jean-Baptiste, et du vieux Siméon, Luc 1, 46. 68.; 2, 29.

Quel est le cantique dont il est dit que Jésus et les siens le chantèrent après la cène et avant de se rendre à la montagne des Oliviers, Matth. 26, 30. Marc 14, 26.? Le texte original porte simplement *ayant chanté;* le plus probable c'est qu'ils chantèrent les psaumes dont les Juifs faisaient la lecture ordinaire à la fin du repas de Pâques, et qui étaient connus sous le nom commun du grand Hallél (Alléluia); c'étaient les psaumes 113, 114. 115-118, 120-137. *v.* Pâques.

— *Cantique des Cantiques.* C'est le nom que les Hébreux ont donné (shir hashirim) à un cantique de Salomon qu'ils regardaient comme le plus excellent des cantiques. Quelques auteurs disent que Salomon le composa à l'occasion de son mariage; suivant les uns, ce serait à l'occasion de son premier mariage; suivant les autres, plus tard, lors de son mariage avec la fille d'Egypte, en guise d'épithalame (Calmet). On regarde souvent le Cantique comme le premier des trois ouvrages qui nous restent de Salomon, un ou-

vrage de jeunesse, presque une chanson d'amour; les Proverbes seraient alors l'ouvrage de l'âge mûr, et l'Ecclésiaste celui du vieillard dégoûté des vanités de la vie. Il paraît cependant, et une lecture attentive de ce cantique sublime confirme cette manière de voir, que lorsque Salomon le composa, il savait déjà surabondamment ce que c'est que l'amour. L'opinion peu connue de Heidegger (Enchiridion Bibl.) est à la fois pleine d'intérêt et de vérité : « L'on trouve, dit-il, dans ce cantique un cœur de vieillard usé, cassé, blasé sur les agitations, les troubles intérieurs et autres passions de l'âme; et c'est probablement après s'être lassé de l'amour peu chaste des femmes qui l'avaient fasciné, que son esprit s'est tourné vers la méditation plus pieuse de l'amour spirituel du Christ et de ceux qui lui appartiennent. »

Comme on s'est beaucoup occupé de ce livre en diverses manières, on l'a aussi diversement divisé en petits chants, couplets ou chapitres. Calmet y trouve sept nuits ou sept jours marqués assez distinctement, parce qu'on célébrait les noces pendant sept jours chez les Hébreux (*v.* Gen. 29,27.). Nos Bibles, et Heidegger, ont divisé le Cantique en huit parties; enfin le Docteur John Mason l'a partagé en douze couplets ou idylles, à l'imitation de quelques poëtes arabes. Voici quels seraient ces morceaux : 1° 1, 1-8.; 2° 1, 9-2, 7.; 3° 2, 8-17.; 4° 3, 1-5.; 5° 3, 6-4, 7.; 6° 4, 8-5, 1.; 7° 5, 2-6, 10.; 8° 6, 11-13.; 9° 7, 1-9.; 10° 7, 10-8, 4.; 11° 8, 5-7.; 12° 8, 8-14. — « Ce poëme, dit Ch. Nodier (Bibl. sacr.), est le modèle et le désespoir à la fois de tous ceux qui seraient tentés de s'exercer dans le même genre, si de pareilles inspirations pouvaient jamais se reproduire. »

Saint Jérôme nous apprend que les Hébreux avaient interdit la lecture du Cantique aux hommes âgés de moins de trente ans; ils craignaient les abus d'une interprétation particulière mal comprise; cependant l'estime qu'ils avaient pour le Cantique était telle qu'ils en faisaient une lecture publique à la fête de Pâques, et qu'ils le comprenaient, avec Ruth, Ester, l'Ecclésiaste et les Lamentations, dans le recueil d'hagiographes appelé les *cinq volumes*, dénomination empruntée des cinq livres de Moïse. De même que la synagogue, l'Eglise chrétienne a toujours reçu ce livre dans le Canon; Théodore de Mopsueste seul dans l'antiquité, et quelques auteurs modernes d'une morale sévère, en ont nié la canonicité. Les raisons qu'on allègue pour le faire rejeter, sont d'abord que le nom de Dieu ne s'y trouve pas, puis, que ce livre n'est jamais cité par les auteurs sacrés du Nouveau Testament. A ce double égard nous répondrons que le Cantique étant une allégorie, il n'était pas nécessaire, il eût même été singulier de nommer par son nom celui qui était représenté sous la figure d'un époux aimable et aimant, dans tout le cours de ce petit poëme; et s'il est vrai que les écrivains du Nouveau Testament ne l'aient pas cité, il y a bien d'autres livres aussi, qu'ils n'ont pas nommés expressément, et et qui n'en sont pas moins reconnus comme inspirés; il y est fait d'ailleurs plusieurs allusions qui, si elles ne sont pas directes, montrent au moins que l'allégorie du Cantique a été reconnue et sanctionnée par le Sauveur et par ses apôtres; on peut voir Matth. 9, 15. 22, 2. 25, 1-11. Jean 3, 29. 2 Cor. 11, 2. Eph. 5, 23. 27. Apoc. 19, 7. 9. 21, 2. 9. 22, 17., et ailleurs, cf. encore Es. 5, 1-7. 52, 7.

Il est impossible qu'un homme irrégénéré puisse lire ce livre et en comprendre le sens spirituel; ceux-là seuls peuvent le lire avec fruit qui disent de tout leur cœur de Jésus-Christ ce que l'épouse dit de son fiancé : C'est ici mon bien-aimé; c'est ici mon ami, 5, 16. Le Cantique est écrit de telle sorte qu'il offre une espèce de sens à chacun : c'est comme une glace polie, comme une eau pure et transparente qui monte ou descend, et qui reste toujours au niveau de l'œil qui la contemple; à celui dont le cœur est impur, elle apparaît impure aussi : elle est basse pour celui qui est bas, elle s'élève à mesure que l'homme s'élève, et celui qui a compris le Christ, son amour et son sacrifice, saura voir dans l'épouse une âme fidèle qui rend amour pour amour, dévouement pour dévouement, et reconnaissance pour sacrifice.

CAPERNAUM (*ville agréable, ou beau village*), une des principales villes de la Galilée, qui, selon toute apparence, ne fut bâtie qu'après la captivité de Babylone. Elle était située à 5 kilomètres environ de l'embouchure du Jourdain, sur la rive occidentale de la mer de Tibériade, aux confins de Zabulon et de Nephthali. La plaine basse qui s'étend vers le sud, sur une longueur de dix kilomètres, et une largeur de cinq, est d'une ravissante beauté; c'est la partie la plus fertile de tout ce magnifique bassin, et elle portait le nom de Gennésar, jardins de la richesse. Aujourd'hui encore sa fécondité est proverbiale chez les peuples voisins. Josèphe parle d'une source nommée Capernaüm, célèbre par son extraordinaire abondance, qui a probablement donné son nom à cette ville. Riche des produits du sol, Capernaüm l'était encore par la pêche et par le commerce; elle était sur la grande route qui unit Damas à la Phénicie, et dans un défilé entre le lac et les montagnes; aussi les Romains y avaient-ils établi un bureau de douanes et placé une garnison, Matth. 9, 9-11. Luc 5, 27-30. — Ce fut là que Jésus descendit et qu'il passa quelques jours, après avoir quitté Nazareth et ses arides montagnes; il en fit longtemps son principal séjour, demeurant chez la belle-mère de Pierre, et c'est de là qu'il partit pour son premier voyage à Jérusalem, Matth. 4, 13. 9, 1. 8, 14. 11; 17; Marc 1; 2; Luc 4; 10; Jean 2; 4; 6. Il reste de cette florissante cité plusieurs ruines nommées *Tel Hum*.

CAPHTOR, Jér. 47, 4., île dont il est dit que les Philistins sont les restes. *v.* l'art. suivant.

CAPHTORIM, Gen. 10, 14., les descendants de Caphtor, un des fils de Mits-*raïm*. Selon les anciennes versions et selon Bochart, le pays auquel ils donnèrent leur nom serait la Cappadoce; mais le passage de Jérémie 47, 4., indique assez clairement que Caphtor doit être une île, ou tout au moins un pays maritime; Michaelis et Dahler ont, en conséquence, proposé d'y voir l'île de Chypre, opinion qui avait déjà été émise, puis plus tard réfutée par Calmet; Gesenius et Hævernick, d'accord avec les dernières dissertations de ce savant catholique, admettent avec lui que l'île désignée sous le nom de Caphtor est celle de *Crète* ou Candie. D'après Jérémie, l. c., et Amos 9, 7., les Philistins auraient passé en Palestine de l'île de Caphtor, et plusieurs fois ailleurs, Deut. 2, 23. etc., le nom de Caphtorim est mis pour désigner les Philistins. Ces données ne s'accordent pas beaucoup avec le passage de la Genèse qui fait descendre les Philistins des Chasluhim. La supposition la plus probable, sans être forcée, c'est que les Philistins sont partis d'Egypte en se détachant de la nation des Chasluhim, pour se rendre à l'île de Caphtor, et que de là ils ont émigré plus tard et sont venus occuper les côtes sud de la Palestine. On peut opposer sans doute à l'opinion de Calmet, que les habitants de la Crète ont déjà un nom dans l'Ancien Testament, celui de Kérétiens, 1 Sam. 30, 14. Ez. 25, 16. Soph. 2, 5., et qu'il est peu probable que la même contrée ait eu deux noms si différents; mais de ce que ce n'est pas ordinaire, cela ne prouve pas que cela n'ait pu arriver cependant; en outre, le premier nom est beaucoup plus ancien que le second, et les caractères historiques ou géographiques de la Crète sont tellement d'accord avec ce que l'Ecriture nous dit de Caphtor, qu'il est difficile de ne pas admettre l'identité de ces deux contrées. La Crète était déjà très peuplée à l'époque de la guerre de Troie, puisque Homère l'appelle l'île aux cent villes, et Hérodote reconnaît que ses habitants, originairement barbares, ne venaient pas de la Grèce. Homère dit qu'on parlait différentes langues en Crète, à cause de la diverse origine des peuples qui s'y trouvaient, les uns Grecs, les autres vrais et anciens Crétois, antiques habitants de la contrée et qui se prétendaient eux-mêmes nés du sol de la Crète.

CAPPADOCE, contrée de l'Asie mineure qui, depuis Tibère, passa exclusivement sous la domination romaine. Elle est séparée au sud par le Taurus de la Cilicie et de la Syrie septentrionale; au nord, une chaîne parallèle au Taurus la sépare du Pont; à l'occident, elle touche

à la Phrygie et à la Galatie; à l'orient, à la petite Arménie, mais sans frontières naturelles. Quoique bien arrosée, elle est peu fertile; les montagnes sont nues, et les plaines n'offrent que des pâturages. La Cappadoce s'étendait primitivement jusqu'au Pont; mais sous Alexandre une satrapie s'établit en cette contrée, et la Cappadoce rentra dans les limites indiquées ci-dessus. La langue des Cappadociens n'offrait aucun rapport avec les langues sémitiques, et bien qu'ils portent chez Hérodote le nom de Syriens (1, 72. 5, 49. 7, 72.), on ne peut leur chercher une origine sémitique. *v.* encore le commencement de l'article Caphtorim.—Ils ne jouissaient pas, non plus que les habitants de l'île de Crète, d'une excellente réputation; ils passaient en particulier pour perfides et lâches, au point que l'expression *cappadociser* était devenue proverbiale pour désigner ces vices de caractère. Un bon nombre de Juifs étaient établis au milieu d'eux. Act. 2, 9. 1 Pier. 1, 1.

CAPRE. C'est ainsi qu'on appelle les fruits d'un arbrisseau, le caprier épineux, qui se rencontre fréquemment en Asie, en Afrique et dans le sud de l'Europe : les jeunes boutures de cet arbre et ses fleurs en bourgeons se mangeaient, soit crues, soit assaisonnées de vinaigre, et avaient, dit-on, la propriété d'aiguiser l'appétit et de pousser à la volupté. Le câprier atteint dans les jardins la hauteur d'un petit arbre; ses rameaux sont armés d'épines, et ses feuilles ovées, non dentelées, et presque sans pétiole. C'est au mois de mai que la floraison est la plus forte; les fleurs, qui portent une soixantaine d'étamines de couleur rouge, durent presque tout l'été, et donnent ensuite naissance à une baie allongée, comme l'olive, munie d'une chair épaisse, et renfermant une graine dure, en forme de rognons, et d'un goût fort et piquant. Le câprier se cultivait en Palestine, et portait en hébreu, au dire des rabbins, le nom Tsèleph ou Nitzbah; son fruit (hébr. Abiônah) n'est nommé que Ecclés. 12, 7. où nos versions ont traduit « quand l'appétit s'en ira; » et Luther : « Wenn alle Lust vergeht; » remplaçant ainsi l'image par la chose représentée. Le texte porte proprement : « quand la câpre se rompt, *ou* est rendue nulle; » et le sens de cette figure est, ou bien : lorsque la câpre, malgré sa saveur, n'a plus d'effet sur le vieillard; ou bien : quand le vieillard, semblable à la câpre à la fin de l'été, se rompt parce qu'il est mûr, et perd sa graine et sa force.

CAPTIFS, CAPTIVES. *v.* Esclaves.

CAPTIVITÉ. *v.* Exil.

CARAN, ou Haran, ou Charran, ancienne ville de Mésopotamie, célèbre déjà comme la première retraite d'Abraham, après qu'il eut quitté le pays des Caldéens, Gen. 11, 31. Le patriarche eut la douleur d'y voir mourir Taré, son père, et il dut l'y ensevelir (v. 32). C'est à Caran que demeurait Laban, frère de Rébecca, et lorsque le rusé Jacob se fut emparé de la bénédiction paternelle, ce fut à Caran qu'il se réfugia, d'après le conseil de sa mère. 27, 43. 28, 10. 29, 4. A l'époque d'Ezéchias, cette ville, ainsi que bien d'autres, était tombée sous la domination assyrienne, 2 Rois 19, 12. Es. 37, 12. Elle était (Haran?) en rapports de commerce avec les Tyriens, Ez. 27, 23. C'est la même ville sans doute qu'il faut voir dans le nom de Charræ, où Crassus, consul et général de l'armée romaine, fut défait et mis à mort par les Parthes, 52 av. C. Elle était située entre l'Euphrate et le Chaboras, à deux journées environ de la jonction de ces deux fleuves : d'après Basnage et le père Hardouin, il faudrait au contraire la chercher en deçà de l'Euphrate et plus près de Canaan; Hardouin même veut confondre Caran avec Palmyre, mais les conjectures de ces deux savants ne sont pas appuyées de raisons suffisantes, et le texte de l'Ecriture, qui place Caran en Mésopotamie, est clair et positif.

CARKÉMIS, ville fortifiée de la Mésopotamie, située sur la rive orientale de l'Euphrate, à l'endroit où ce fleuve reçoit les eaux du Chaboras. Les Assyriens s'en étaient emparés. Es. 10, 9. Néco roi d'Egypte, un Pharaon, la conquit sur le roi d'Assyrie, 2 Chr. 35, 20. cf. 2 Rois 23, 29.; mais il en fut dépossédé par Nébucadnétsar, en la quatrième année de Jéhojakim, fils de Josias, roi de Juda, Jér. 46, 2. Carkémis était probablement le Cer-

cusium, Circesium, ou Circessum des Grecs, à mi-chemin d'Antioche à Séleucie, aujourd'hui appelé Karkisia; selon d'autres (Paulus), ce serait la ville appelée par les Syriens Pérath-Maïsan, ou Mésène, la capitale du gouvernement de Bassora. Dioclétien en fit un des boulevards de l'empire romain.

CARMEL. 1° Chaîne de montagnes entre Aser et Issacar, Jos. 19, 26., qui s'étend le long du rivage sur une distance de 30 kilom., avant que de faire saillie dans la mer et d'y former un promontoire; la beauté et la fertilité de ces montagnes leur ont fait donner le nom de Carmel, qui signifie *vigne de Dieu*. Le Carmel est élevé de 1000 mètres au-dessus de la mer; il est plus haut au nord-est qu'au sud-ouest; les eaux y sont abondantes, l'air y est sain, toute espèce de culture y prospère; les pâturages sont encore aujourd'hui couverts de fleurs odoriférantes dont on fait une espèce de thé; dans la région supérieure croissent des pins et des chênes, plus bas des oliviers et des lauriers. Es. 35, 2. Du sommet, on jouit d'une vue magnifique et fort étendue sur les côtes et la Méditerranée; le pays environnant est frais et verdoyant; au pied de la montagne coule vers le nord le torrent de Kison. Le côté occidental est remarquable par un grand nombre de cavernes spacieuses, qui peut-être furent habitées jadis par les Cananéens, et qui plus tard l'ont été par des solitaires; elles servaient aussi de lieux de refuge et de places de sûreté. Am. 9, 3. Le séjour d'Elie sur le Carmel est bien connu; on se rappelle sa lutte avec le roi Achab et avec les prêtres de Bahal, lorsque seul il put faire descendre le feu du ciel sur les holocaustes qu'il avait préparés, 1 Rois 18.; on se rappelle les trois cinquantaines d'Achazia, dont les deux premières furent foudroyées pour avoir parlé au prophète avec un ton inconvenant vis-à-vis d'un envoyé de l'Eternel, 2 Rois 1. Elisée fit aussi du Carmel sa demeure, après que son maître eut été enlevé au ciel, 2 Rois 2, 25. 4, 25. On montre encore la grotte où Elie doit avoir enseigné les mystères de la prophétie; évidemment taillée de main d'homme dans le roc le plus dur, c'est, dit Lamartine, une salle d'une prodigieuse élévation; elle n'a d'autre vue que la mer sans bornes, et l'on n'y entend d'autre bruit que celui des flots qui se brisent continuellement contre l'arête du cap. Sur le sommet le plus aigu du cap du Carmel, se trouve maintenant un beau monastère, tout construit à neuf, tout éblouissant de blancheur, et bien plus confortable que les cavernes des prophètes. — Esaïe, 33, 9. 10., Amos, 1, 2., Nahum, 1, 4. et Jérémie, 50, 19., annoncent la désolation de cette montagne et son rétablissement futur.

2° Le Carmel de Juda, Jos. 15, 55., ville située sur une montagne calcaire du même nom, riche en pâturages, au sud-ouest de la vallée d'Hébron; c'est là que demeurait Nabal, mari d'Abigaïl, 1 Sam. 25, 5., et que Saül, au retour de son expédition contre Hamalec, érigea un arc de triomphe, 1 Sam. 15, 12. Les Romains y avaient une garnison du temps de saint Jérome; les croisés trouvèrent encore cette ville, et le voyageur Seetzen raconte qu'on lui a montré, sur les bords de la mer Morte, une montagne nommée El Carmel, sur ou près de laquelle cette ville doit avoir existé.

CARPUS ou Carpe, disciple de saint Paul, demeurant à Troas, dont les Grecs ont fait l'un des soixante-et-dix disciples, évangéliste de leur pays, et enfin évêque de Bérée. Paul, passant à Troas, avait laissé chez lui un manteau de voyage, quelques livres et des parchemins, qu'il redemanda plus tard avec instance, 2 Tim. 4, 13. Le verset 21 nous montre que l'hiver était proche, et que Timothée devait retourner à Rome avant cette époque; l'on comprend que Paul en prison sentît le besoin d'avoir quelques vêtements plus chauds, et ce détail prouve à la fois la pauvreté de Paul et son peu de prétentions à l'endroit des macérations inutiles; il n'est pas négligent pour les choses extérieures de la vie, et il ne vise pas à rendre sa situation plus pénible afin de pouvoir s'en glorifier. Quant aux livres qu'il réclame, et surtout quant aux parchemins, on se demande quels ils étaient : c'est sur parchemin qu'on écrivait les livres importants, et l'on pense que c'était le Code de l'Ancien Testament; cependant il serait

au moins singulier que Paul eût laissé quelque part sa Bible comme un bagage embarrassant; quelques auteurs ont en conséquence supposé qu'il s'agissait de copies de lettres; d'autres enfin (Steiger), que c'étaient des papiers importants dont l'apôtre avait besoin pour son procès.

CARQUOIS. *v.* Flèches.

CARTES de géographie. La première trace que l'on trouve, soit dans l'histoire profane, soit dans l'histoire sacrée, des cartes géographiques, est dans ces mots de Josué 18, 8. 9.: « Ces hommes-là donc s'en allèrent, et passèrent par le pays, et en firent une figure dans un livre (ou rouleau) selon les villes, en sept parties. »

CASIPHIA, Esd. 8, 17., ville ou contrée du royaume de Perse, dans laquelle se trouvaient un assez grand nombre de lévites, d'autres exilés juifs, et de Néthiniens. Il faut la chercher près des montagnes caspiennes, au nord-est de la Médie.

CASSE. La casse mentionnée, Ex. 30, 24. Ps. 45, 8. Ez. 27, 19., porte en hébreu différents noms. C'est l'écorce d'une plante aromatique que Moïse fait entrer dans la composition de l'huile sainte, et qui devait servir à la consécration des vases du tabernacle. On en compte trois espèces, qui croissent toutes en Orient sans culture, et qui ont quelques rapports avec la canelle, quoique plus foncées, moins odorantes, et d'un goût moins agréable. Longtemps les naturalistes ont cru qu'il fallait chercher la vraie casse dans le *Laurus cassia* de Linnée, qui croît aux Indes et au Malabar, mais des travaux plus modernes ont démontré que cette espèce de Laurus cassia n'était autre que l'espèce ou primitive, ou dégénérée, du *Cinnamomum zeylanicum;* d'où il résulterait que la casse ne serait autre chose en effet, qu'une espèce de canelle. Les anciens en faisaient grand usage; Pline, Hérodote, Théophraste, Virgile, Perse, Diodore de Sicile, et d'autres auteurs en parlent comme d'un parfum des Indes très estimé des Romains et des Grecs.

CASTOR ET POLLUX, ou les *Dioscures*, fils mythologiques de Jupiter et de Léda, s'étaient, dit la fable, rendus si recommandables par leur valeur, et surtout par la guerre d'extermination qu'ils firent aux écumeurs de mer et aux pirates, qu'ils méritèrent les honneurs divins, et furent choisis par les navigateurs comme leurs patrons et les protecteurs des vaisseaux. Ils eurent une place dans les Gémeaux du firmament, et des autels sur les rivages des mers; *v.* Théocrite, 22, 17. Horace, Od. I. 3, 2. IV. 87, 31. Ovide, etc. Les feux errants que les matelots apercevaient parfois pendant la tempête, leur étaient comme des messagers de Castor et Pollux, et le présage d'une prochaine délivrance; et jusqu'à nos jours la même superstition s'est encore propagée, même jusque sur les vaisseaux chrétiens ou turcs de la Méditerranée. Le vaisseau que saint Paul prit à Malte pour se rendre en Italie, avait pour enseigne les Dioscures, soit que ces figures fussent peintes ou gravées sur la proue, soit pour d'autres motifs à nous inconnus.

CATHOLIQUE. Ce nom qui signifie universel, général, a été donné aux épîtres de Jacques, Pierre, Jean et Jude, parce qu'elles étaient adressées, non point à une certaine congrégation particulière, mais à un grand nombre de congrégations, ayant des besoins généraux; *v.* les différents articles. — De la signification du mot catholique, il faut conclure que toute congrégation spécialement désignée ne mérite pas cette épithète; l'épître aux Romains, par exemple, n'est pas catholique, par le fait même qu'elle est particulière, et l'Eglise de cette ville n'eût pu prendre le nom de catholique sans commettre la méprise la plus bizarre; aussi ne l'a-t-elle pas fait. Il y a aujourd'hui une congrégation qui se donne le nom de catholique-romaine, ce qui étant traduit signifie église *universelle-particulière:* si c'est la moins grave et la plus innocente de ses contradictions, c'est bien loin d'être la seule.

CAVERNES. Les rochers des montagnes calcaires ou crayeuses de la Palestine, principalement ceux du mont Carmel q. v., de la Trachonite, de la Galilée, de la Batanée, et des contrées voisines de l'Idumée, renfermaient un nombre considérable de cavernes, grandes, sè-

ches et commodes, qui pouvaient servir soit de retraite à l'ermite solitaire, soit de refuge à des populations de brigands ou d'opprimés ; cf. Jug. 20, 47. Tavernier en a vu une qui pouvait contenir jusqu'à 3,000 chevaux, et Pococke, II, 61., une autre dans laquelle 30,000 hommes ont pu s'abriter ; *v.* Hadullam. Elles furent peut-être les premières habitations des hommes ; on y voit les Troglodytes renfermés par peuplades, et l'Ancien Testament nous parle des Horiens comme habitant les cavernes ; cf. Job. 30, 6. Quant aux Hanakins et aux Rèphaïms, on présume que c'était aussi là leur demeure, mais l'on n'a rien de positif à ce sujet ; *v.* ces articles. A l'époque de la conquête, et plus tard, les cavernes sont signalées comme des espèces d'abris ou de forteresses, Jos. 10, 16. Jug. 6, 2. 15, 8. 20, 47. 1 Sam. 13, 6. 22, 1. Ez. 33, 27. Es. 42, 22., comme ermitages pour les anachorètes, comme auberges pour les voyageurs, comme repaires pour les brigands, comme étables pour les agriculteurs et pour les bergers des montagnes ; (c'est ce qui explique pourquoi la tradition a voulu faire une caverne de l'étable dans laquelle naquit notre Sauveur, Luc 2, 7.) Elles servaient enfin de tombeaux q. v. Bien qu'elles fussent assez spacieuses, on avait l'habitude d'en régulariser la forme afin de les rendre plus commodes, lorsqu'on se proposait de s'y établir pour un certain temps ; et plusieurs de ces grottes que l'on trouve encore maintenant, ont évidemment été travaillées par la main de l'homme, taillées dans le roc, agrandies et embellies pour son usage.

CÉCITÉ, maladie beaucoup plus commune dans l'Orient que chez nous. Elle est produite soit par un sable très fin que l'ardente chaleur du soleil pulvérise d'une manière extraordinaire, et que le vent chasse dans les yeux, soit surtout par le contraste habituel et journalier de la température brûlante du jour, avec le froid glacé des nuits, de la forte évaporation de la journée, et de la rosée qui tombe au soir et vers le matin, sur ceux qui viennent imprudemment pour jouir d'un peu d'air, se reposer la nuit sur les toits de leurs habitations; *v.* Voyages de Volney 1, 186. Ce voyageur assure que l'on peut compter 20 aveugles sur 100 hommes; un autre a calculé qu'il se trouve au Caire plus de 4,000 aveugles. Ces cas sont plus rares en Syrie, à l'exception des côtes, et cependant l'Ecriture nous parle fréquemment d'hommes affligés de cette infirmité, soit dans les Evangiles, Matth. 9, 27. 12, 22. 20, 30. 21, 14. Jean 5, 3., où nous les voyons presque toujours dans une position extérieure bien malheureuse, soit dans la loi mosaïque, Lév. 19, 14. Deut. 27, 18., où Dieu, dans les préceptes qu'il donne à leur égard, se montre comme toujours, le Dieu de l'infortune, la providence du malheur.

La cécité se développe le plus souvent à la suite de maladies peu graves, mais qui ont été négligées dans le principe ; ce n'est d'abord qu'un mal, un picotement des yeux, que de simples applications d'eau fraîche, commencées à temps, pourraient le plus souvent faire disparaître ; mais grâces à l'idée mahométane d'un fatalisme auquel rien ne peut échapper, ces populations méprisent les précautions, et ne font rien pour détourner les fâcheuses conséquences dont est menacée leur incurie ; l'aveuglement de l'esprit produit celui du corps, et la folle erreur se punit elle-même.

Cette maladie est souvent aussi le simple effet de la vieillese, 1 Sam. 4, 15. cf. 3, 2. 1 Rois 14, 4. Gen. 27, 1.

L'aveuglement soudain dont furent frappés les Sodomites cherchant la porte de Lot pour en faire sortir les deux étrangers, Gen. 19, 11., peut s'entendre d'un simple éblouissement, de cette confusion dans l'organe de la vue qui est bien souvent la suite et la peine du péché. Les Syriens qui assiégeaient Samarie, et qui étaient descendus auprès d'Elisée, furent également frappés d'éblouissement par le prophète, et conduits ainsi jusque dans le camp d'Israël, 2 Rois 6, 18-22. ; dans le même chapitre il est parlé de cet aveuglement naturel à l'homme pécheur, et qui l'empêche de voir autour de lui l'armée de l'Eternel, 6, 17. Le Nouveau Testament nous mentionne encore la cécité momentanée de saint Paul, Act. 9, 9., et celle du mage Bar-Jésus, 13, 6. On ne peut dire

avec certitude de quelle manière se manifesta cet aveuglement ; un miracle en fut certainement la cause, mais il est possible que l'effet ait été naturel, et que cette cécité ait eu du rapport avec des cas plus ordinaires, qui tiennent tantôt à l'obcurcissement de la cornée transparente, tantôt à la paralysie de la rétine, tantôt encore à l'épaississement du cristallin. On peut comparer aussi l'histoire de Tobie, 11, 10., qui ayant perdu la vue par un épaisissement de la cornée transparente, fut guéri par une application de foie de poisson.

Les anciens attribuaient en effet au foie de poisson, et surtout au foie du *callionymus* et du *silurus*, la propriété de guérir les maladies des yeux, et même la cécité ; maintenant encore, en quelques pays on se sert du même remède comme d'une pommade excellente pour ce genre de maux. Notre Seigneur s'est toujours borné à toucher de ses mains les yeux des aveugles qu'on lui présentait ; une seule fois il les a mouillés de sa salive, Marc 8, 25. Jean 9, 1. Matth. 9, 29. 20, 34. *v.* Salive.

Il est parlé dans l'Ecriture d'une autre espèce d'aveuglement plus dangereux encore que celui du corps, celui du cœur. L'endurcissement des Juifs leur est plus d'une fois reproché sous cette figure, et le prophète Esaïe avait même annoncé qu'en suite de son aveuglement volontaire et prolongé, ce peuple malheureux deviendrait tellement la victime de ses péchés, qu'alors même qu'il voudrait enfin ouvrir les yeux pour voir, il ne le pourrait plus, Es. 6, 10. et ailleurs. C'est dans le même sens que les prophètes prédisent aussi la guérison des aveugles, comme un des caractères principaux et bénis qui accompagneront la venue du Christ sur la terre, Es. 29, 18. 35, 5. 42, 16. cf. Matth. 11, 5. C'est qu'en effet la lumière de la nouvelle alliance, plus brillante que celle des prophètes, a pu ouvrir les yeux de ceux qui ne comprenaient pas encore la splendeur divine de l'ancienne économie ; les nations et les gentils ont cru à salut.

CÈDRE, le plus célèbre des arbres mentionnés dans l'Ecriture sainte, l'emblème de la beauté, de la force et de l'immortalité, Jug. 9, 15. 1 R. 5, 6. 2 R. 14, 9. Esd. 3, 7. Ps. 104, 16. Es. 14, 8. Ez. 27, 5. Zach. 11, 1., etc. Elégant dans ses grandioses proportions, il est svelte et fort élevé, 1 R. 4, 33. Job 40, 12. Es. 2, 13. Jér. 22, 23. Ez. 17, 22. Am. 2, 9. Ps. 92, 13. Le Liban était sa patrie, mais il paraîtrait, d'après Pline, que l'on en trouvait aussi sur les monts du Taurus et de l'Amanus. Le cèdre appartient à la famille des conifères ; il porte de petites feuilles de 4 à 5 centimètres de longueur, raides, dures, persistantes, et vertes encore au milieu de l'hiver ; elles sortent par vingtaines environ, de petites gaînes en faisceaux, et contribuent ainsi à donner au cèdre beaucoup de ressemblance avec le mélèze (larix) de la même famille : les étamines forment des espèces de chatons jaunes, de la grosseur du petit doigt, et allongées ; les fleurs femelles, réunies en chatons ovoïdes, d'abord rouge pourpre, deviennent ensuite rouge pâle, puis d'un vert sale, et enfin d'un jaune clair. Les pommes, assez semblables à celles du pin, sont cependant plus délicates, plus unies et moins ouvertes ; longues de 15 centim., et larges de 12, elles sont solidement attachées à l'écorce ; leur couleur est un gris brun très brillant. Les branches du cèdre lancées d'espace en espace, et presque perpendiculaires au tronc, sont grandes et éloignées les unes des autres ; elles diminuent toujours jusqu'au haut, et forment comme une espèce de roue qui s'élève en pyramide. On en trouve au Jardin des plantes de Paris un bel échantillon, qui pourrait être le roi des végétaux connus en Europe, mais qui dans son ancienne et patriarcale famille, n'est qu'un jeune et petit sujet, digne à peine de trois siècles. Le cèdre croît lentement, et préfère les terrains gras, les lieux froids et les montagnes ; il ne porte guère de fruit avant l'âge de quarante-cinq ou cinquante ans. Son bois est incorruptible, sauf à l'humidité ; il est beau, solide, sans nœuds, d'un brun rayé de rouge, et odoriférant comme toutes les portions de l'arbre, Cant. 4, 11. Os. 14, 6. cf. Virg. Æn. 7, 13. Par ces divers avantages, il était extrêmement recherché comme bois de con-

struction, 2 Sam. 7, 2. Jér. 22, 14.; on en faisait les balcons sur les terrasses, et toutes les charpentes un peu délicates, 1 R. 6, 10. 7, 2. Soph. 2, 14. Cant. 1, 16. 3, 9., de même que les lambris du temple, 1 R. 6, 9. 18. 7, 7., ou des palais de Jérusalem, 1 R. 7; Esd. 3, 7., etc. C'est à cause de ses matériaux que le temple est appelé Liban, Zach. 11, 1., et le palais de Salomon maison du parc du Liban, 1 R. 7, 2. Nous voyons encore de faux dieux et des mâts de vaisseaux faits de ce bois précieux, Es. 44, 14. Ez. 27, 5.

Les cèdres tendent à diminuer de jour en jour sur le mont Liban, et bien qu'il en reste encore au-dessus du village d'Eden, un bouquet de quelques centaines, 360 environ d'après une correspondance du *Morgenland*, ou 300 d'après le professeur Schubert, il n'en est qu'un fort petit nombre que leur grosseur puisse permettre de croire contemporains du roi Salomon, 24 d'après Rauwolf, 16 d'après Maundrell, 15 d'après Pococke, 9 d'après le voyageur suisse Mayer, 7 d'après Lamartine, enfin 5 d'après Schubert; on conçoit qu'un pareil calcul ne soit pas facile à faire. Leurs vieux troncs sont souvent déchirés en trois ou quatre divisions bien marquées, dont chacune est égale à la circonférence de nos chênes les plus vénérables. Ils sont en outre lacérés par les innombrables inscriptions des glorieux voyageurs, qui se plaisent à y graver leurs noms en grosses majuscules sur l'écorce et même jusqu'à l'aubier, et qui ne désirent pas avec moins d'ardeur d'en emporter quelques fragments pour mémoire. Ibrahim Pacha, pour remédier à un abus si fâcheux, avait donné l'ordre aux Maronites inspecteurs de ces montagnes, de veiller à l'intègre conservation de la petite forêt qui subsiste encore, mais il ne paraît pas que les soins de ce ministre aient grande chance de succès, et l'un des gardes forestiers s'est permis de détacher lui-même pour l'offrir à M. Schubert, un rameau de ces jeunes cèdres.

Chaque année, au mois de juin, les populations de Beschieraï, d'Eden, de Kanobin, et de tous les villages des vallées voisines, montent aux cèdres, et font célébrer une messe à leurs pieds (Lamartine, Schubert et le Morgenland de 1840).

CÉDRON, torrent dont le nom hébreu rappelle ces « torrents qui coulent noirs sans glace », Job 6, 16. Quelque rapport qu'il ait avec le mot français cèdre, et quoiqu'on ait voulu faire dériver son nom d'une certaine quantité de cèdres qui auraient été plantés jadis sur son rivage, le rapport n'est qu'accidentel, et le fait n'est pas prouvé. Le Cédron coule à l'est de Jérusalem, entre la ville et le mont des Oliviers : son lit peu large, mais profond, est creusé dans une vallée du même nom; après un cours tortueux de 30 à 40 kilom., il se jette dans la mer Morte. C'est en hiver et par les temps d'orage que le Cédron coule avec le plus d'impétuosité; ses vagues vont alors jusqu'à déborder; mais dans la saison sèche, il n'est pas rare de voir ses eaux presque entièrement taries, et son lit servir de route aux voyageurs. Le roi David et notre Sauveur l'ont traversé, tous les deux affligés, tous les deux éprouvés, l'un fuyant la révolte de son fils, l'autre sous la colère et la malédiction paternelle, l'un et l'autre injustement accusés, l'un et l'autre accompagnés d'un petit nombre d'amis fidèles, et refusant de se défendre ou de se venger, quoiqu'ils eussent pu d'un mot se créer des légions, l'un de soldats, et l'autre d'anges, 2 Sam. 15, 23. Jean 18, 1. — La vallée du Cédron était, surtout dans sa partie méridionale, comme la voirie de Jérusalem; on y jetait les entrailles des victimes égorgées dans le temple; et les rois Asa, Ezéchias et Josias y ont brûlé les abominations et les idoles qui avaient servi au culte des Juifs prévaricateurs, 1 R. 15, 13. 2 R. 23, 4. 6. 12. 2 Chr. 29, 16. Les égoûts de la ville s'y déchargèrent dans les temps postérieurs.

CEINTURE, l'une des parties du vêtement à laquelle les Hébreux, et en général les Orientaux, attachaient la plus grande importance, soit comme ornement, soit aussi pour son utilité. Jamais ils n'en portaient dans leurs maisons, et ils ne s'en servaient, lorsqu'ils sortaient, que pour travailler ou pour faire une course un peu longue, afin de retenir les pans de leur tunique flottante, et de n'être point entravés dans leurs mouvements

par les replis mobiles de cette robe entr'ouverte : c'est ainsi que voulant laver les pieds de ses disciples, notre Sauveur se ceignit d'un linge, Jean 13, 4. 5. Les soldats aussi se ceignaient pour la bataille, et David s'écrie, Ps. 18, 39. : « Tu m'as ceint de force pour le combat », cf. Prov. 31, 17. — En suite de leur valeur, les ceintures étaient fréquemment offertes en présents, 2 Sam. 18, 11., et jouaient un certain rôle dans le commerce des objets de luxe et de toilette, Prov. 31, 24. Elles étaient communes aux hommes et aux femmes, un peu plus fines pour ces dernières, mais variaient beaucoup dans leur forme et dans leur tissu, suivant la richesse et la condition des personnes : pour les pauvres elles étaient simplement de cuir, et fort larges, de près d'un demi-pied, 2 R. 1, 8. Matth. 3, 4. Marc 1, 6.; pour les riches, elles étaient de fin lin, Jér. 13, 1., de coton, Ezéch. 16, 10., et quelquefois de soie, larges seulement de quatre doigts, et précieusement ornées d'or et de pierreries, Dan. 10, 5., surtout les ceintures de femmes, qui sont comptées au nombre des plus beaux objets de la toilette féminine, Es. 3, 20. 24. Les hommes portaient ordinairement la ceinture à la hauteur des reins, 1 R. 2, 5. 18, 46. Jér. 13, 11. Apoc. 1, 13. 15, 6.; les prêtres la portaient volontiers plus haut, sur la poitrine, et les femmes un peu plus bas et moins serrée, sur les hanches, comme cela se voit encore en Orient. La ceinture des prêtres avait un nom particulier, et s'attachait par-devant de manière que ses deux extrémités tombaient presque à terre.

C'est à la ceinture que les anciens attachaient, comme on le fait encore de nos jours, leur épée, Jug. 3, 16. 2 Sam. 20, 8. etc., en sorte qu'une ceinture ferme et solide pouvait être regardée comme faisant partie de l'équipement militaire, Es. 5, 27. On y portait encore les matériaux nécessaires pour écrire, Ez. 9, 2., et de l'argent, Matth. 10, 9. Marc 6, 8., cf. 2 Sam. 18, 11. Remettre à quelqu'un sa ceinture était à la fois une marque de confiance et d'amitié, 1 Sam. 18, 4.; c'était aussi le symbole de l'entrée en charge d'un fonctionnaire militaire ou civil, Es. 22, 21. (Sebna remplacé par Eliakim).

Nos traductions françaises, dans plusieurs des passages que nous avons cités, ont traduit le mot hébreu par baudrier au lieu de ceinture, se conformant à l'usage de notre langue, et au sens de la phrase, qui indiquait en effet un baudrier militaire ; il faut observer seulement que ce baudrier n'était autre chose qu'une ceinture, et qu'il s'attachait autour des reins au lieu de pendre à l'épaule.

CENCHRÉE, port de Corinthe, assez éloigné de cette ville, dont il était comme un faubourg. C'est là que saint Paul, avant de s'embarquer pour Jérusalem, se fit couper les cheveux à cause d'un vœu qu'il avait fait, Act. 18, 18. La diaconesse Phœbé qui figure en tête des personnes que saint Paul fait saluer à Rome, appartenait à l'église de cette petite ville, Rom. 16, 1.

CENDRES. « Je ne suis que poussière et que cendres, » dit Abraham, Gen. 18, 27., pour exprimer le sentiment qu'il a de son néant, cf. Job 34, 15. S'asseoir sur la cendre était une marque de deuil et de repentance, Jon. 3, 6. 2 Sam. 13, 19. Ps. 102, 9. Lam. 3, 16. Dieu menace de faire tomber des cendres au lieu de pluie sur les terres d'Israël, si son peuple est infidèle aux lois qu'il lui a données, Deut. 28, 24. A côté de ces diverses significations qui toutes ont un caractère de douleur et d'affliction, la cendre avait encore une signification symbolique tirée des propriétés purifiantes dont elle jouit ; on composait une espèce d'eau lustrale avec les cendres de la vache rousse qu'on immolait dans le grand jour des expiations, Nomb. 19, 17. cf. Héb. 9, 13. *v.* Deuil et Purifications.

CÈNE. *Repas* institué par notre Sauveur, en souvenir de sa mort; simple institution de Jésus, qui est devenue l'acte principal d'un culte redescendu jusqu'à la plus flagrante des idolâtries ! Pour revenir à son établissement primitif, il faut recourir à l'Evangile de saint Jean, 13, 1. sq. et à 1 Cor. 11, 23. Le sujet a depuis trop longtemps perdu sa fraîcheur, et avec elle sa simplicité, pour que nous puissions facilement invoquer ici l'impression d'une première lecture. Et cependant c'est ce qu'il faudrait avant tout.

Il serait même convenable d'user, ici comme en tant d'autres questions, des termes les plus simples que comporte le sujet, et de quitter des expressions tirées des langues étrangères, pour nous servir des termes plus clairs de notre langue habituelle. Cène signifie souper, repas : lisez l'institution elle-même, et vous y retrouverez un souper, un repas, celui que tous les Juifs faisaient et avaient fait depuis des siècles pour célébrer la Pâque, — tandis que le mot de Cène, et bien plus encore celui d'Eucharistie, réveillent des idées, ou vagues ou fausses, qui peuvent être venues après coup, et qui permettent de parler de « mystères, » et de « terribles mystères », puis d'une sainteté extraordinaire des prêtres qui doivent les célébrer, et de cent autres superstitions semblables.

Notre Sauveur, en instituant cette cérémonie qui n'est nulle part, non plus que le baptême, appelée un sacrement, semble avoir usé de cette largeur divine, de cette absence de précision, qui ne diffère de la négligence qu'en ce qu'elle a été volontaire, et qu'elle paraît avoir eu pour but de laisser, dans certaines bornes, les esprits divers envisager l'institution sous diverses faces. C'est le caractère constant du langage et l'action de Dieu dans les choses de ce genre. Cependant il doit y avoir dans cette institution une vérité fondamentale, et selon nous la voici : Comme un apôtre nous dit plus tard que, soit que nous mangions, soit que nous buvions, nous devons tout faire à la gloire du Seigneur, 1 Cor. 10, 31., ainsi, depuis la mort expiatoire de Jésus, ses disciples ne devaient plus perdre de vue ce grand sacrifice : tout devait le leur rappeler; et toutes les fois en particulier qu'ils prendraient leur repas, qu'ils rompraient le pain, ou qu'ils boiraient à la coupe comme ils le faisaient en ce moment, ils devaient se souvenir de la mort que le Rédempteur avait subie, et l'annoncer jusqu'à ce qu'il revînt, Luc 22, 19. Sans doute la Cène prit, dès les premiers moments de la pratique, une forme un peu différente, mais ce fait n'est point en contradiction avec l'institution telle que nous venons de la définir. Les développements ou les modifications que les apôtres ont pu apporter à une institution du Christ, ont d'après les propres paroles du Seigneur, autant d'autorité que les siennes mêmes. N'a-t-on pas vu déja, sous l'ancienne alliance, une foule de lois données par l'Eternel, subir au bout d'un temps plus ou moins long, des modifications, quelques-unes assez importantes, sans doute provoquées par l'Esprit même de Dieu, mais qui ne se présentent que comme des faits, ou comme les idées du peuple, d'un roi, ou d'un prophète, auxquelles Dieu donne après coup son approbation et le sceau d'une institution divine? Il y aurait une foule d'exemples à citer ici ; nous n'alléguerons que les modifications considérables que subirent nécessairement, soit le culte depuis l'érection d'un temple, soit plusieurs lois civiles depuis l'établissement de la royauté. Disons encore le fait singulier que, sous Moïse et en la présence de Moïse, le peuple entier des Israélites reste 38 ans sans donner à ses enfants cette circoncision qui lui était si positivement commandée Jos. 5, 5.!

Or ne serait-il pas permis de penser que Jésus ayant donné la règle générale et fondamentale, les apôtres chargés de l'application, et les fidèles qui voulaient y participer, se sentirent pressés, dans le cas dont il s'agit, de se réunir entre eux seuls, pour prendre en paix et sans obstacles ce repas commémoratoire, et pour pouvoir célébrer sans trouble le bienfait de leur rédemption? Le pouvaient-ils toujours dans leur repas ordinaire? Un mari chrétien avec une femme païenne, ou l'inverse; des enfants ou des parents, les uns convertis, les autres non, n'auraient-ils pas été mille fois empêchés de prendre leur repas de la manière que Jésus avait indiqué, c'est-à-dire de prendre le repas du Seigneur? Ils se réunirent donc à cet effet; et différents endroits du livre des Actes nous le prouvent jusqu'à l'évidence. Les apôtres allaient de maison en maison rompant le pain, *tous les jours*, 2, 46. Les Corinthiens de même faisaient un repas commun, et saint Paul ne blâme point chez eux ce fait, mais uniquement la manière dont il se passait, en leur di-

sant que s'ils se réunissaient uniquement pour manger, ils pouvaient le faire chez eux, tandis qu'ici c'était le repas du Seigneur, — mais un repas, 1 Cor. 11, 20-22. De là les agapes ou repas de charité. Peut-être aussi la modification apostolique eut-elle pour motif notre légèreté naturelle et ce besoin que l'homme, même le plus pieux, éprouve d'être rappelé au sérieux par une cérémonie rare et imposante.

Sans doute, la Cène modifiée de bonne heure par des raisons du genre de celles qu'on vient d'indiquer, n'est plus qu'un semblant de repas : mais cela suffit, l'idée est conservée. Seulement il faut que cette idée primitive ne soit jamais perdue de vue, afin qu'on ne tombe pas dans les diverses superstitions, parfois bien grossières, qu'a enfantées une interprétation littérale, matérielle de l'institution du Sauveur. Ce principe est le seul qui unisse, et qui sépare dûment le symbole et son objet. On a vu, à l'article Baptême, combien les symboles étaient naturels et parlants ; on a vu en même temps qu'il ne fallait pas les confondre avec l'objet même qu'ils représentent. La Cène n'a par elle-même aucune vertu intrinsèque : elle a une profonde réalité à cause de la foi qu'elle nourrit et qu'elle ranime ; par contre elle peut aussi très bien produire des effets factices et trompeurs, à cause des idées dont l'imagination ou la superstition l'ont entourée ; voilà la messe.

Les mots de Jean, 6, 48-58., n'ont aucun rapport à cette cérémonie. Jésus lui-même, après avoir parlé de manger sa chair, et de boire son sang, ajoute que « ses paroles sont esprit et vie », et que « la chair ne sert de rien » , 6, 63.

La communion indigne, 1 Cor. 11, 27. 29., consiste simplement à se rendre à cette cérémonie en en oubliant le but, ou en y apportant de mauvaises dispositions, de bravade ou d'hypocrisie. Celui qui y reçoit sa condamnation serait déjà condamné sans cela.

Disons enfin que c'est bien à tort qu'on applique généralement à la seule cène le commandement que Dieu nous donne de laisser là *notre offrande* quand nous avons quelque chose contre notre frére, ou plutôt « quand il a quelque chose contre nous, » et que nous n'avons pas fait notre possible pour l'apaiser, Matth. 5, 23. 24. Il s'agit là de tout acte de culte quelconque, lecture, prédication, chant, prière même et autres. La cène n'est ni notre offrande, ni une offrande ou un sacrifice ; elle en est simplement la commémoration. « Non que Christ s'offre plusieurs fois lui-même ; mais ayant été offert une seule fois pour ôter les péchés, » etc. Héb. 9, 25-28. ; cf. 10, 10. : « l'oblation qui a été faite une seule fois du corps de Christ. » — *v.* encore les art. Coupe, et Pâques.

CENS ou *Capitation*, impôt d'un demi-sicle (1 fr. 65 c.) que chaque Israélite devait payer en passant par le dénombrement. Ex. 30, 13. Quelques-uns pensent que c'était un impôt annuel, d'autres que chaque Israélite le payait une fois dans sa vie, pour « faire le rachat de leurs personnes ; » d'autres croient qu'on n'était tenu de le payer qu'aux époques de dénombrement, et que ce fut pour y avoir manqué que David vit son peuple atteint de mortalité ; d'autres enfin croient que cet impôt fut ordonné à Moïse, par extraordinaire, et qu'il devait être décrété de nouveau à des époques indéterminées, sans avoir été jamais un impôt régulier. Le revenu de cet impôt était affecté au service du temple.—Au retour de la captivité, un impôt annuel d'un tiers de sicle fut établi pour les frais du culte. Néh. 10, 32. — Après la ruine du temple de Jérusalem, les Romains obligèrent les Juifs à payer un demi-sicle par tête pour l'entretien du temple de Jupiter Capitolinus.

CÉPHAS, *v.* Pierre.

CERCUEIL. Les Egyptiens et les Hébreux s'en servaient même lorsqu'ils embaumaient leurs morts. Les cercueils étaient proportionnés à la taille du défunt, à sa qualité, et au prix que l'on voulait y mettre. Quelquefois le dessus du cercueil indiquait le nom et les titres de la personne qui y était renfermée, et si c'était un homme ou une femme, etc. Des figures, des peintures ou d'autres ornements accompagnaient les couvercles du cercueil des grands personnages. — *v.* Sépulcres.

CERF, animal que les Hébreux dési-

gnaient ordinairement sous les noms de ayal, ayalah, ayèleth, sans en distinguer, comme nous, les différentes espèces et familles; c'est ainsi que les antilopes et les gazelles étaient probablement comprises sous le même nom général, quoique la gazelle, q. v., eût aussi le nom particulier de Tsebi. Le cerf est très connu; il se rencontre jusque dans les forêts de l'Asie méridionale. Les Hébreux le comptaient au nombre des animaux purs, de même que le daim, Deut. 12, 15. 14, 5. 1 R. 4, 23. La course rapide de ce gracieux animal, Gen. 49, 21., est souvent célébrée par les poètes sacrés. Ps. 18, 34. 2 Sam. 22, 34. Cant. 2, 9. 17. 8, 14. Es. 35, 6., cf. Virg. Æn. 6, 802.

CERVOISE, boisson dont le nom se trouve toujours joint à celui du vin. Lév. 10. 9. Nomb. 6, 3. Deut. 29, 6, Jug. 13, 4. 1 Sam. 1, 15. Prov. 20, 1. 31, 4. Un des vœux du Nazaréat était l'abstinence de cette boisson comme de toute autre boisson fermentée. On ne sait pas exactement ce qu'était la cervoise, probablement une espèce de vin falsifié dont les anciens fabriquaient diverses sortes; Pline parle (14, 19.) de vin d'orge, et d'un vin de dattes que l'on préparait dans tout l'Orient, en laissant infuser quelque temps des dattes dans une quantité d'eau suffisante, et en les pressant ensuite comme des raisins dans la cuve; cette boisson ne paraît pas cependant avoir été très saine; elle causait d'assez fréquents maux de tête. Les Talmudistes mentionnent encore un vin de miel dont le mode de fabrication est inconnu. C'est entre le vin d'orge et le vin de dattes qu'il faut probablement opter pour trouver la cervoise. Saint Jérôme qui parle des diverses boissons que nous venons de nommer, ne se prononce pour aucune, et définit en général la cervoise (sicera) toute boisson enivrante. Le passage Es. 5, 22. doit se traduire : « Malheur à ceux qui sont... vaillants à *méler* la cervoise ! » La question est de savoir si le prophète a voulu dire mettre de l'eau dans la cervoise, ou l'assaisonner d'épices fortes et savoureuses, de myrrhe, etc.; le nexe de la phrase favoriserait cette dernière explication (Winer, Gesenius,); mais on sait aussi que les Orientaux avaient coutume de mêler d'eau leurs boissons fortes pour les rendre plus douces, plus agréables, et plus appropriées à leurs besoins.

CÉSAR, nom commun aux empereurs de Rome, et un de leurs titres depuis Jules César jusqu'à la ruine de l'empire romain; c'est probablement le même mot que le Czar des Russes, et le Kaiser des Allemands. Quoique l'Ecriture sainte mentionne quelquefois les empereurs sous leur propre nom, elle les appelle plutôt et généralement Césars, parce que ce qu'elle en dit se rapporte aux empereurs comme tels, plutôt qu'aux individus : ainsi dans Matth. 22, 21, « Rendez à César ce qui est à César, » il s'agit de Tibère; Act. 25, 11., lorsque Paul en appela à César, il s'agit de Néron ; les ordonnances de César de Act. 17, 7. se rapportent à Claude. Ce dernier empereur est nommé de son nom Act. 11, 28; Auguste, Luc, 2, 1. et Tibère, Luc. 3, 1. Néron n'est jamais nommé directement. — *v.* ces différents articles.

CÉSARÉE. Il y avait deux villes de ce nom en Palestine, 1° La première, qu'on appelait simplement Césarée, ou aussi Césarée de Palestine, était située au bord de la Méditerranée, non loin du promontoire du mont Carmel. Primitivement connue sous le nom de *Tour de Straton*, elle fut nommée Césarée par Hérode le Grand, qui l'étendit considérablement en l'honneur d'Auguste, l'embellit, lui donna à grands frais un port sûr, et la fortifia pour se protéger contre les Juifs qu'il gouvernait. Un certain nombre de Juifs s'y étaient établis, qui vivaient en dissensions continuelles avec les Grecs et les Syriens qui s'y trouvaient. Les Romains en firent, avant la destruction de Jérusalem, la résidence du gouverneur de la Palestine, qui montait à Jérusalem lors des fêtes solennelles (ainsi qu'on le voit par la vie de Pilate); c'était aussi le point central de leurs forces militaires dans ce pays, et le siége principal de l'administration et de la justice. Cette ville n'est plus maintenant, sous le nom de Kaisarié, qu'un grand amas de ruines inhabitées; ses murailles, relevées par saint Louis pendant sa croisade, sont

néanmoins intactes et bien conservées; des sangliers et des chacals seuls en font leur repaire; une source abondante qui se trouve au milieu de la ville, y attire encore quelquefois les troupeaux voisins, qui viennent s'y abreuver d'une distance de près de dix kilomètres.

Un des chefs de la garnison de Césarée, Corneille, fut le premier des païens qui fut amené à la connaissance de l'Evangile, Act. 10 et 11. Ce fut aussi dans cette ville qu'Hérode Agrippa, petit-fils d'Hérode 1er, se rendit, après avoir fait mourir les gardes de la prison d'où Pierre était sorti miraculeusement, et qu'il fut frappé de l'ange du Seigneur, pour avoir souffert que les ambassadeurs des Tyriens et des Sidoniens l'appelassent un Dieu, 12, 19.-23. Paul aussi vint plusieurs fois à Césarée : poursuivi, peu de temps après sa conversion, par les Juifs hellénistes, il fut conduit par les frères à Césarée, d'où ils l'envoyèrent à Tarse, 9, 29. 30. Au retour de son second voyage de mission, il débarqua à Césarée, se rendant à Jérusalem pour la fête, 18, 22. Enfin il y aborda encore au retour de son dernier voyage; à Jérusalem, il n'échappa à la fureur des Juifs que par la protection divine, et fut conduit par le tribun romain à Antipatris, puis à Césarée où il resta deux ans, 23, 33. 24, 27. 27, 1. Philippe, l'un des sept diacres, était de Césarée où il était établi, 21. 8.

2° Césarée de Philippe, Matth. 16, 13. Marc 8, 27., ville au pied du Liban, près de l'Hermon, non loin des sources du Jourdain, à une journée de Sidon, et à une journée et demie de Damas. Située près de la montagne du Panius, consacrée au dieu Pan, elle portait anciennement le nom de Panéade, et reçut du tétrarque Philippe, en l'honneur de l'empereur, le nom de Césarée, auquel on ajouta celui de Philippe pour la distinguer de l'autre Césarée; elle ne tarda pas à reprendre son ancien nom après la mort de celui qu'elle devait célébrer, et l'on voit dans cette circonstance une preuve de plus que les écrivains sacrés étaient contemporains de l'époque dont ils parlent : un auteur postérieur eût ignoré ou oublié ce changement de nom. C'est là que le Seigneur, après avoir admiré la foi de la Cananéenne, eût aussi la joie d'entendre Pierre lui répondre ce que l'Esprit seul avait pu lui révéler : «Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant,» Matth. 16, Marc 8, Luc 9,. C'est peut-être encore sur une des sommités de l'Hermon, et dans le voisinage de cette ville, qu'eut lieu la transfiguration.

CHABOR, 2 Rois 17, 6. 18, 11. 1 Chr. 5, 26. Contrée ou, d'après une autre construction, fleuve du pays de Gozan. Dans le premier cas, ce seraient peut-être les alentours des monts Chaboras, placés par Ptolémée (6, 1.) entre la Médie et l'Assyrie; dans l'autre cas, le fleuve Chaboras qui descend de ces monts et se jette dans le Tigre. Peut-être aussi faut-il l'identifier avec le Kébar de Ezéch. 1, 3., qui se jette dans l'Euphrate, *v.* Kébar.

CHACAL, nom turc et persan d'un animal qui tient une espèce de milieu entre le renard et le loup; c'est le lupus aureus des Latins, et le loup doré des Allemands. On le trouve en Perse, en Arménie, en Arabie, et jusqu'en Syrie et en Palestine; sa longueur, la queue comprise, est de 1 mètre 25 c.; il ressemble par sa forme et par son poil, au renard, avec lequel on le confondrait aisément au premier coup-d'œil; sa tête cependant, fauve comme celle du loup, se rapproche davantage de la tête du chien de berger; elle est allongée, et compte jusqu'à 10 ou 12 centimètres. La queue est ronde, roide, très-fournie, et noire à son extrémité. Les yeux sont grands. Le jour cet animal se tient tranquille dans sa caverne, ou dans son bois; mais la nuit on le voit courir au pillage, et souvent par bandes d'environ 200, jusque dans le voisinage des villes. Il se nourrit de volaille, de charognes déterrées, et attaque les enfants qui sont sans défense. On prétend que son hurlement nocturne a beaucoup de rapport avec les cris d'un enfant.

Au milieu de toute l'obscurité qui règne sur l'histoire naturelle des Hébreux, et sur la manière dont on doit traduire les noms hébreux désignant des animaux sauvages et peu connus, les naturalistes et les théologiens ont cru devoir enten-

dre le chacal par le mot *Yim* des passages Es. 13, 22. 34, 14. Jér. 50, 39. que nos versions traduisent par « les bêtes sauvages des îles *ou* des déserts. » L'animal appelé Thannim ou Thannin, Job 30, 29. Mic. 1, 8. Es. 43, 20., et qui se traduit par *dragons* dans nos Bibles, est peut-être aussi le chacal, mais c'est très incertain; quelques-uns le rendent par chien sauvage, d'autres par loup, et l'analogie de l'arabe favoriserait cette dernière traduction. Il y a cependant en Orient une autre espèce de chien-loup appelé le chien de Syrie, qui ressemble encore plus au renard que le chacal, mais avec le museau moins allongé, les pieds plus courts; la peau brune, blanchâtre sur le cou; les oreilles courtes, presque blanches en dedans; sa tête tient de celle du loup; son cri féroce et plaintif exprime la joie et la volupté plus que la faim. Il serait possible que ce fût là l'animal dont parlent les auteurs sacrés sous le nom de Thannim; c'est l'opinion d'un savant allemand, Ehrenberg, devant laquelle Winer reste sans oser se décider.

CHAIR. Le mot chair se prend dans l'Ecriture sainte dans différentes acceptions. Il signifie l'homme, les hommes, l'humanité, Jos. 23, 14. Gen. 6, 12.; — les êtres vivants et les animaux, Gen. 7, 15. 16.; — des relations de parenté, Gen. 29, 14. 37, 27. 2 Sam. 5, 1. 1 Chr. 11, 1. La chair est souvent opposée à l'esprit, Gal. 5, 16. 17. 19. 24. Dans ces passages elle est représentée comme ayant des appétits à elle, ses passions, ses voluptés; ses œuvres, ses fruits sont les impuretés, l'orgueil et la haine. Ces questions de psychologie semblent résolues par la Bible dans un sens presque matérialiste. Sans entrer à cet égard dans un examen épineux, qui appartient d'ailleurs à la dogmatique plus qu'à notre travail, nous nous bornerons à faire remarquer le passage Eph. 2, 3., où saint Paul distingue entre les désirs de la chair et ceux de l'esprit. Il semble qu'il y ait, Job 19, 22. 31, 31. cf. Ps. 27, 2. Jér. 19, 9. Lam. 2, 20. 4, 10. Ez. 5, 10., une allusion à l'ancien cannibalisme, coutume barbare dont le pieux affligé craint d'être la victime, et dont les prophètes annoncent que les habitants de Jérusalem assiégés par leurs ennemis y seront réduits, au point qu'ils dévoreront la chair de leurs propres enfants. — La chair des impudiques est comparée à celle des ânes, elle est dure comme celle des chevaux, Ez. 23, 20. Dans Prov. 5, 11., ce mot a peut-être une signification plus particulière; en parlant des hommes qui commettent le péché d'impureté, le Sage dit que leur chair est consumée par les maladies.

Quant à la chair des animaux, la loi de Moïse avait sans doute, sous le double point de vue hygiénique et moral, déclaré certaines viandes impures, et d'autres pures et propres à être mangées, Lév. 11. Les Hébreux se nourrissaient volontiers de brebis, Es. 53, 7. Am. 6, 4.; de veaux, 1 Sam. 28, 24. Gen. 18, 7. Am. 6, 4. Luc 15, 23.; de bœufs, Es. 22, 13. Prov. 15, 17. 1 Rois 4, 23. Matth. 22, 4.; de jeunes chèvres, 1 Sam. 16, 20.; de gibier et de volaille, 1 Rois 4, 23 (le mot hébreu *barburim*, employé dans ce dernier passage, signifie selon les uns des chapons, selon d'autres des oies). Cependant les riches seuls faisaient de la viande un usage habituel, 1 Rois 4, 23. Néh. 5, 18. Les pauvres n'en mangeaient que les jours de fête, ou dans des occasions solennelles, Luc 15, 23., ainsi que font encore aujourd'hui les Arabes. L'épaule était la partie la plus recherchée. Les Hébreux n'avaient pas le droit de manger des viandes dans lesquelles se trouvait du sang, parce que, dit le législateur, l'âme de la bête est dans son sang, Gen. 9, 4. Lév. 3, 17. 7, 26. 17, 10. Deut. 12, 27.; cette défense semble avoir été reproduite par les apôtres pour les membres de la nouvelle alliance, Act. 15, 20. 29. Ils ne pouvaient pas toucher non plus à des viandes qui avaient été d'abord sacrifiées à des idoles, et les judéo-chrétiens continuèrent d'observer cette règle, mais ils en furent dispensés pour les cas où ces viandes leur seraient présentées dans des repas ou à la boucherie, sans qu'ils en pussent connaître l'histoire et l'*origine*; ils ne durent s'en abstenir que lorsque des frères faibles leur feraient observer qu'elles avaient servi à des sacrifices, et cela à cause de la conscience

de leurs frères, qui pourrait en être blessée, 1 Cor. 8; 10, 25. Dom Calmet fait observer à ce sujet qu'en effet « le royaume de Dieu ne consiste pas dans la nourriture, ni dans le choix des viandes et des boissons, » Rom. 14, 17. 1 Cor. 8, 8., et les chrétiens savent qu'à cet égard aucune règle ne leur est imposée de la part de Dieu, mais bien de la part de quelques hommes qui « se sont révoltés de la foi, s'adonnant aux esprits séducteurs et aux doctrines des démons, enseignant des mensonges par hypocrisie, et ayant une conscience cautérisée, défendant de se marier, commandant de *s'abstenir des viandes* que Dieu a créées pour les fidèles. » 1 Tim. 4, 1-3.

CHALACH, 2 Rois 17, 6. 18, 11. Peut-être le même endroit que Calah q. v.; mais l'un et l'autre sont peu connus. On compare la province de la Calachène dont parlent Ptolémée et Strabon, qui était située entre les sources du Lycus et du Tigre; — ou encore la ville arabe de Cholwan, ancienne résidence d'été des califes, à cinq journées de Bagdad, située d'après d'Anville entre le 63° et 64° longitude et le 34° et 35° latitude. Il y a de la marge pour choisir.

CHALCÉDOINE, le troisième fondement de la nouvelle Jérusalem, Apoc. 21, 19. C'est une pierre précieuse, à moitié transparente, bleu de ciel, nuancée d'autres couleurs; elle correspond à l'agathe, Ex. 28, 19., et l'on trouve une agathe-chalcédoine qui semble être une forte combinaison des deux substances.

CHAMBRE haute, *v.* Maisons.

CHAMEAU. Cet animal, maigre sans finesse, élancé sans élégance, léger sans grâce, est trop connu pour que nous ayons à parler de son gros dos, de son cou sec et long, de sa petite tête, de ses courtes oreilles, de son poil gris ou fauve. Il a de 2 mètres à 2 mètres 1/2 de hauteur. L'excroissance grasse, glanduleuse et charnue qu'il porte sur le dos fournit aux Arabes une nourriture succulente et recherchée, aux voyageurs un siége sûr et solide. Les noms de dromadaire et de chameau n'indiquent pas deux espèces différentes, mais seulement deux familles distinctes subsistant de temps immémorial dans l'espèce du chameau. Le dromadaire n'a qu'une bosse, et se trouve en Syrie et en Palestine sous le nom de chameau turcoman, chameau arabe: il ne porte que 3 à 400 kilog. Le chameau proprement dit, ou chameau à deux bosses, est plus grand et plus fort; il porte jusqu'à 800 kilog.; on le distingue du dromadaire par les noms de chameau bactrien ou chameau turc; mais il est plus délicat, il craint davantage la chaleur, et l'on ne peut pas s'en servir dans les mois les plus chauds de l'année. L'espèce du dromadaire est beaucoup plus nombreuse et plus répandue que celle du chameau; mais l'une et l'autre sont circonscrites entre la Chine et l'Arabie, sans s'élever plus au nord ni descendre jusqu'aux Indes.

Si pendant sa vie le chameau peut remplacer à la fois, et avantageusement, le cheval pour la course et le trait, la vache pour le lait, l'âne par sa sobriété, la brebis par son poil qui tombe chaque année, et enfin le bois par sa fiente, que les Arabes font sécher au soleil et qu'ils font brûler ensuite, il sert encore après sa mort, et aucune partie de cet utile animal ne se perd. Quand on le tue, sa chair nourrit les Arabes, ou bien les caravanes altérées trouvent dans ses quatre estomacs de l'eau pour apaiser la soif qui les dévore; souvent même, au milieu des déserts, on le tue tout exprès pour boire cette eau, lorsque rien ne fait espérer qu'on en puisse trouver ailleurs. Sa peau sert à faire des sandales ou des outres solides et d'une grande capacité, dans lesquelles on conserve et transporte de l'eau, du beurre, des grains et tels autres objets de commerce ou d'utilité particulière. On en fait aussi des courroies et des cordelettes dont on se sert en en attachant cinq ou six les unes aux autres, pour puiser l'eau des citernes. Quelquefois encore, on étend des peaux tout entières, dans lesquelles on recueille la rosée et la pluie du ciel, et ces citernes artificielles servent à abreuver les troupeaux.

Les patriarches regardaient déjà le chameau comme une de leurs principales richesses, Gen. 12, 16. 24, 10. 30, 43. 31, 17. 32, 7. Job, dans le temps de sa pros-

périté, possédait 3,000 chameaux ; plus tard il en eut jusqu'à 6,000, Job 1, 3. 42, 12. Les Madianites, les Hamalécites et les peuplades voisines des Hébreux possédaient des chameaux aussi nombreux que le sable qui est au bord de la mer, Jug. 6, 5. 7, 12. 1 Sam. 15, 3. 27, 9. Gen. 37, 25. Jér. 49, 32. Les Israélites des temps postérieurs ne firent pas moins de cas de ces utiles animaux, 1 Chron. 27, 30. Esd. 2, 67. cf. Tobie 9, 1. Sa chair leur était interdite comme impure, Lév. 11, 4. Deut. 14, 7.; mais il paraît que son lait ne l'était pas. On se servait des chameaux pour le transport des marchandises ou des bagages militaires, Gen. 37, 25. Jug. 6, 5. 1 Rois 10, 2. 2 Chron. 9, 1. 2 Rois 8, 9. Es. 21, 7. 30, 6. 60, 6., à cause de leur force, de leur sobriété, et de la sûreté de leur pas dans les sables ou sur les montagnes; ils servaient aussi de montures, Gen. 24, 64. 1 Sam. 30, 17.; les femmes s'asseyaient dans des espèces de corbeilles ou paniers, solidement attachés des deux côtés de l'animal, couverts d'un dais et garnis de tentures, souvent magnifiques; on en voit un exemple, Gen. 31, 34.; les hommes cependant montaient plus ordinairement, comme cela se fait encore en Arabie, sur des selles légères, ou sur le poil nu de l'animal, comme sur nos chevaux. On employait aussi les chameaux dans les guerres; ils étaient ornés et équipés somptueusement. Ceux qui parurent dans les guerres des Madianites portaient des croissants autour du cou, comme si le croissant eût déjà dû par avance être le signe symbolique des infidèles de l'Orient, Jug. 8, 21. 26. Cyrus avait également une cavalerie d'archers montés sur des chameaux, Es. 21, 7., et les historiens Hérodote et Xénophon racontent que les chevaux de Crésus, effrayés à la vue de ce spectacle inattendu, se ruèrent sur leurs cavaliers et donnèrent ainsi la victoire à Cyrus. Les Arabes, de nos jours, montent des chameaux aussi bien que des chevaux lorsqu'ils se mettent en campagne.

Ainsi qu'on vient de le dire, cet animal mue chaque printemps, et perd en un ou deux jours tout son poil, qu'on recueille avec soin, et dont on fait des couvertures, des tapis, des sacs, ou de grossiers vêtements. L'apôtre de la solitude et de la repentance, Jean-Baptiste, dont notre Sauveur a dit qu'il n'était point vêtu d'habits précieux, Matth. 11, 8., était en effet couvert d'un manteau de poil de chameau, Matth. 3, 4.

Nous trouvons, Matth. 19, 24. Marc 10, 25. Luc 18, 25., un proverbe cité par notre Seigneur, et qui n'est pas toujours bien compris : « Je vous dis qu'il est plus aisé qu'un *chameau* passe par le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le royaume de Dieu. » Cette figure, peu en rapport avec celle que nous emploierions, a paru à quelques interprètes si forcée, qu'ils ont cru devoir substituer au mot grec *camêlos* le mot *camilos* qui se prononce à peu près de même, et qui signifie une grosse corde, un cable de vaisseau; rien n'empêche que cette variante ne soit admise, rien, excepté cependant l'accord des manuscrits. Mais comme cette variante, qui s'accommode assez avec nos usages, ne s'accommode pas avec ceux de l'Orient, il faut s'en tenir au texte ordinaire; c'était une habitude orientale, pour exprimer la difficulté d'une chose, de dire qu'il serait plus facile de faire passer un chameau, ou un éléphant, par le trou d'une aiguille.

CHAMEAUPARD, ou Caméléopard, héb. *Zémèr*, animal dont Moïse permet l'usage aux Hébreux. Les uns font du chameaupard le produit d'une panthère et d'un chameau, ou plutôt d'une chamelle et d'une panthère mâle; mais outre que ce produit serait un animal fabuleux, on ne peut admettre que Moïse ait donné comme une viande pure, celle d'une bête issue de deux bêtes impures. D'autres pensent que par chameaupard ou Zémèr, il faut entendre la girafe (Ostervald, Sacy); mais il est peu probable que Moïse ait donné une place dans la loi sur les viandes à cet animal qui appartient exclusivement aux régions brûlantes de l'Inde au-delà du Gange. Luther enfin traduit *Zémèr* par élan; cette espèce de cerf n'appartient point non plus aux latitudes de l'Asie mineure, il habite les pays froids, et rien ne vient à l'appui de cette interprétation (Bochart, Gesenius,

Winer, Rosenmuller). L'opinion moderne est que le Zémèr doit signifier une espèce particulière de gazelle ou d'antilope, sans que l'on puisse préciser laquelle. — Ce nom ne se trouve que Deut. 14, 5., version de Martin.

CHAMOIS, Deut. 14, 5. Job 39, 4. Ps. 104, 18. 1 Sam. 24, 3. D'après ces divers passages, l'animal hébreu *Ackô* ou *Yahel* habite les rochers et les hautes montagnes; on le trouvait en abondance dans les environs de Hen-Guédi; sa chair était pure, et il appartenait à la famille des ruminants, avec l'ongle séparé et le pied fourchu. Ce sont les seuls caractères auxquels nous puissions essayer de le reconnaître; nos versions françaises ont traduit par chamois les deux noms hébreux; Luther a fait une différence en traduisant Ackô, Deut. 14, 5., par bouquetin, et Yahel dans les autres passages par chamois. Il est évident par le contexte, comme par ce qui nous en est dit, que c'est dans ces familles de chèvres sauvages que nous devons chercher l'animal dont il s'agit, mais il est difficile d'en préciser l'espèce: l'analogie de l'arabe favorise davantage l'opinion qui traduit Yahel par bouquetin, et le plus simple serait d'admettre peut-être que le nom de Yahel se rapportait à l'espèce tout entière, et que le féminin Yahaleh désignerait le chamois, que l'on aurait regardé comme la femelle du bouquetin (Gesenius). On trouve maintenant encore des bouquetins dans les montagnes du Liban et de l'Antiliban, même aussi dans l'Arabie Pétrée, et des chamois sur le mont Carmel. — Le proverbe arabe «plus beau qu'un bouquetin,» s'appliquerait mieux au gracieux chamois qu'à cet animal grand-cornu; il rappelle aussi la comparaison de Salomon, Prov. 5, 19., où il est question de la femelle du chamois plutôt que de celle du cerf. On trouve encore, sur le mont Sinaï, une troisième espèce de chèvre de montagne, que les Arabes appellent Bedden, et qui paraît particulière à cette contrée.

CHANDELIER. Le chandelier sacré, entièrement d'or, Ex. 25, 31-40., était placé dans le lieu saint; il était continuellement allumé, et nulle autre lumière n'éclairait le tabernacle; on peut à juste titre le considérer comme un symbole de la *Parole de Dieu*, sans laquelle l'Eglise demeurerait dans les ténèbres, cf. Ps. 119, 105. 2 Pierre 1, 21. Il était formé d'un piédestal surmonté d'une lampe, et duquel partaient six autres bras, trois de chaque côté, qui portaient six lampes semblables à la première, toutes ornées de fleurs, de calices d'amandiers et de pommes. Son apparence avait donc quelque rapport avec la forme d'un arbre, et nous voyons aussi les effets de la Parole de Dieu comparés au développement d'une plante, Jacq. 1, 21. Ps. 1, 2. 3. Les fleurs représenteraient alors la sainte joie produite par la Parole divine, les pommes ses qualités vivifiantes. Prov. 25, 11. Cant. 2, 5., et l'amandier son prompt accomplissement, Jér. 1, 11. 12. (*v.* Amandier), Nomb. 17, 8-10.

Dans le temple de Salomon, au lieu d'un seul candélabre, il y en avait dix, également d'or pur, et de forme semblable, cinq au nord et cinq au midi, 1 Rois 7, 49. 2 Chr. 4, 7., qui furent tous transportés en Caldée, Jér. 52, 19. Il paraît que, dans le temple de Zorobabel, il n'y en avait de nouveau qu'un seul, 1 Macc. 1, 23, de même que plus tard dans le temple d'Hérode, Josèphe, Bell. jud. 7, 5. 5. Ce chandelier, ainsi que la table sainte, fut mis, après la destruction de Jérusalem, dans le temple que Vespasien fit bâtir à la paix; sur l'arc de triomphe de cet empereur, au mont Palatin, l'on voit encore parmi les monuments de sa gloire, le chandelier des Juifs.

CHANGEURS, Matth. 21, 12. Jean 2, 15. L'impôt du temple, Ex. 30, 13., qui devait se payer annuellement pour les frais de culte et d'entretien, se percevait chaque année à époque fixe. D'après un ouvrage talmudique, on annonçait publiquement le 1er Adar (15 à 20 février) que le moment du payement était venu; le 15 Adar, les changeurs ouvraient leurs bureaux dans les villes du pays, et se transportaient pour le 25 du même mois à Jérusalem. Il fallait que les Juifs soumis à l'impôt eussent occasion de se procurer l'ancienne monnoie dans laquelle ils étaient obligés de s'acquitter, et les chan-

geurs n'avaient guère autre chose à faire qu'à la leur fournir contre une espèce d'agio. Ce métier chez les Juifs remonte à une haute antiquité.

CHANTRES. Ce fut sous les règnes de David et de Salomon que des chantres furent établis pour le service de l'autel et du temple, 1 Chr. 25, 1. sq.; ils furent choisis parmi les Lévites qui, étant devenus fort nombreux et n'ayant plus à s'occuper du désassemblement du tabernacle, pouvaient s'adonner à la musique avec d'autant plus de facilité qu'ils n'avaient pas à s'inquiéter de leur subsistance. Il y eut dès le commencement 4000 chantres, conduits et dirigés par Asaph, Héman et Jéduthun, chefs de la musique. Les vingt-quatre fils de ces trois Lévites étaient à la tête de vingt-quatre compagnies de chanteurs, et chacun d'eux avait encore sous sa direction onze maîtres d'un rang inférieur, sans doute pour conduire les chœurs et faire des répétitions partielles : il n'y avait pas de femmes au milieu d'eux (*v. cependant* 1 Chr. 25, 5.) Dans les cérémonies solennelles, les Kéhathites occupaient le milieu du temple, les Mérarites la gauche, et les Guersonites la droite. Ils ne portaient pas ordinairement de costume particulier; cependant lors de la translation de l'arche dans le temple de Salomon, ils parurent vêtus de tuniques de fin lin, 2 Chr. 5, 12. — Le maître-chantre (Menazéach) auquel un grand nombre de Psaumes sont consacrés ou dédiés, n'était probablement pas ce que nous appelons chez nous un chantre, celui qui donne le ton et qui conduit le chant, mais un chef de musique, chargé de faire répéter et exécuter les morceaux qui lui étaient confiés; et cette inscription semble désigner les psaumes qui étaient plus particulièrement destinés à être chantés, et qui avaient un caractère public.

CHARS, *Chariots*. Nous trouvons déjà dans l'ancienne histoire d'Israël les chariots employés comme moyens de transport pour les vases du tabernacle, Nomb. 7, 3., pour l'arche, 1 Sam. 6, 7. 8., 2 Sam. 6, 3., pour fouler le grain, Amos 2, 13., ou pour conduire des princes et des rois : dans ce dernier cas, c'étaient plutôt des équipages d'apparat, 1 Sam. 8, 11. 2 Sam. 15, 1., que des voitures de voyage; on en trouve cependant, Gen. 45, 19., 1 Rois 12, 18. 22, 35. 2 Rois 9, 27. Act. 8, 28. La Palestine étant peu propre, à cause de ses montagnes, à la circulation des chars, les Israélites préféraient les montures aux attelages, et se servaient ordinairement d'ânes, de chevaux et de mulets : les chariots n'apparaissent que rarement dans leur histoire, et presque toujours dans des occasions solennelles ou dans des moments extraordinaires; ils formaient presque un apanage des riches.

Les chariots dont l'Ecriture parle le plus souvent sont les chariots de guerre; ils étaient de deux sortes, ceux qui servaient aux princes et aux généraux, et ceux que l'on envoyait, armés de fer, pour briser les rangs des ennemis, et ravager leurs armées; on trouve même, 2 Macc. 13, 2., des chariots armés de faux, que le roi de Syrie amenait contre la Judée. Les auteurs profanes, Diodore de Sicile, Quinte-Curce, Xénophon, racontent combien étaient effroyables dans leurs effets, ces machines roulantes, hérissées de piques et de lances de tous les cotés; au timon, des piques avec des pointes de fer qui regardaient en avant; au joug des chevaux, deux pointes longues de trois coudées; et partout des crocs de fer. Quelquefois on mettait encore sur ces chariots plusieurs hommes bien armés, qui combattaient à coups de dards et de flèches. L'essieu était plus long que celui des chars ordinaires, et les roues plus larges et plus fortes, pour pouvoir résister à l'effort du mouvement, et afin que le chariot fût moins sujet à verser, au milieu des heurts et des chocs que sa forme irrégulière pouvait lui faire rencontrer. Le siége du cocher était une espèce de petite tour de bois bien solide, à hauteur d'appui, et le cocher s'y tenait, armé de toutes pièces et couvert de fer.

Les plus anciens chariots de guerre dont on ait connaissance sont ceux de Pharaon, qui furent submergés dans la mer Rouge. Nous en voyons encore dans l'armée des Cananéens, Jos. 11, 4., dans celle des habitants de la vallée que la

tribu de Juda ne put déposséder, Jug. 1, 19., dans celle de Siséra, Jug. 4, 3., chez les Philistins qui, dans leur guerre contre Saül, ne comptèrent pas moins de 30,000 chariots attelés et 6,000 chevaux de cavalerie, 1 Sam. 13, 5., et, enfin, dans l'armée de Hadarhéser, à qui David prit mille chariots, dont il conserva cent pour son usage; mais il ne paraît pas que ni lui, ni aucun autre roi hébreu, se soient jamais servis de chariots pour la guerre, et nous ne voyons aucune expédition dans laquelle Salomon ait employé un seul des 1,400 chariots et des 12,000 chevaux qu'il possédait, 1 Rois 10, 26.; aussi l'inégalité du terrain en eût-elle rendu l'usage fort inutile et fort embarrassant.

Quant aux chars que montaient les rois et les généraux dans les batailles, on n'en connaît pas bien la forme; mais on peut croire qu'à l'exception des accessoires meurtriers, elle se rapprochait assez de celle des autres chariots de guerre par la longueur de l'essieu et le peu de hauteur des roues; ils étaient ordinairement suivis d'un autre chariot vide, afin que s'il arrivait un accident au premier, la course et les travaux du roi ne fussent pas interrompus, 2 Chr. 35, 24. cf., Gen. 41, 43.

C'est dans un chariot de feu que le prophète Elie fut enlevé de la terre, 2 Rois 2, 11., et le prophète Elisée, voulant fortifier la foi de son serviteur (ce n'était plus Guéhasi) contre les entreprises du roi de Syrie, lui fit voir la montagne pleine de chevaux et de chariots de feu, l'armée de l'Eternel, qui entouraient Elisée. Soit que l'Ecriture ait voulu descendre aux formes humaines pour expliquer la présence et la force divines, soit que les choses du ciel ne diffèrent des choses humaines que par leur perfection et par leur sainteté consumante, soit enfin que, dans un moment donné, l'armée céleste ait revêtu l'apparence des armées terrestres, mais pour se montrer en même temps une armée foudroyante, nous devons admettre les faits tels qu'ils nous sont racontés, sans nous arrêter à des considérations ou à des hypothèses plus ou moins légères ou frivoles, sur la nature de ces chariots, ou plutôt sur la question de savoir s'ils ont été réels ou s'ils n'ont été qu'apparents. Il y a des chariots de feu dans l'armée qui veille autour des rachetés de Jésus. Et le paganisme qui, souvent, n'est qu'une grossière défiguration de la vérité, avait aussi consacré à ses divinités des chars et des chevaux; Hérodote, Xénophon et Quinte-Curce parlent des chariots blancs, traînés par de magnifiques chevaux de la même couleur et couronnés de guirlandes, que les Perses consacraient au soleil dans leurs cérémonies solennelles. Le roi Josias fit brûler des chariots que ses prédécesseurs avaient voué au culte de cet astre, 2 Rois 23, 11.

L'Ecriture parle encore d'une autre espèce de chariots, ceux des aires, dont on se servait pour briser la paille ou pour séparer le grain de l'épi, *v.* Es. 25, 10. 28, 27. 41, 15. Am. 1, 3. 2, 13. Ils étaient portés sur des roues fort basses, garnies de fer, qu'on roulait sur la paille; d'autres fois même c'étaient de simples rouleaux de bois armés de crocs, des espèces de herses, 2 Sam. 12, 31., que l'on faisait passer sur les gerbes; cf. Virgile; Géorg. 1, 163. 164. (Dans ce passage de Virgile *trahea* est un chariot sans roues, et *tribula* une espèce de chariot armé de dents de toutes parts). Ces chariots champêtres ont une fois, et à la honte d'un grand roi, été employés à broyer des ennemis vaincus: David s'étant emparé de Rabba, ville de Hammon, en prit les habitants et les mit sous des scies et sous des herses de fer, etc., 2 Sam. 12, 31. Ces scies n'étaient probablement pas autre chose que les chariots à roues, appelés scies par les Septante et par saint Jérôme (plaustrum habens rostra serrantia), et les herses étaient les traîneaux sans roues, l'autre espèce de char à battre le blé. Amos, 1, 3., dit que les Israélites de Galaad ont éprouvé un traitement semblable de la part du roi de Damas, et l'on sait que les anciens Germains, les Carthaginois et les Romains avaient imaginé de faire mourir les hommes sous des claies chargées de pierres.

CHASLUHIM, descendants de Mïtsraïm, Gen. 10, 14., et par conséquent peuplade émigrée d'Egypte. Les uns veulent y voir

les Pentapolitains, habitants de la Cyrénaïque; d'autres l'entendent des habitants de Pentaschœnos, dans la Basse-Egypte; d'autres cherchent les Chasluhims dans la Thébaïde; d'autres comparent encore la province de Casiotis entre Pelusium et Gaza; Dom Calmet suppose qu'ils se seront établis sur la côte occidentale de la mer Rouge, vis-à-vis de la ville de Coloca. Dans ce conflit d'opinions contradictoires, celle de Bochart paraît encore la plus probable, c'est qu'il s'agit de la Colchide, sur les bords orientaux de la mer Noire; Hérodote, Diodore, Amm. Marcellin affirment que ces Colchiens étaient des émigrés d'Egypte, et les deux noms Colchi, Chaslchim, sont à peu près les mêmes, à l'exception de l'S.

CHASSE, *chasseur*. « L'exercice de la chasse, dit Buffon, doit succéder aux travaux de la guerre, il doit même les précéder; c'est l'école agréable d'un art nécessaire.» (Art. du Cerf.) Lorsque l'Ecriture parle du premier chasseur, elle nous le montre aussi comme un puissant conquérant, Gen. 10, 9. La chasse, dans les premiers temps du monde, n'était pas un amusement, elle était un mérite, une occupation : c'était subir des dangers pour le bien de la société; aussi, dans toute l'antiquité et en Asie surtout, les chasseurs étaient-ils très respectés.

La chasse était déjà connue des Hébreux à l'époque de leur vie patriarcale et nomade, quoique peut-être elle ne fût pratiquée que par les branches moins bénies des familles sémitiques, Gen. 25, 28. 27, 3. Plus tard elle devint une habitude, Lév, 17, 13. Prov. 12, 27., destinée soit à la prise du gibier, soit à la destruction des animaux malfaisants et dangereux qui n'étaient point rares en Canaan. Les armes des chasseurs étaient l'arc, Gen. 27, 3., la lance, le javelot, les filets (même pour de gros animaux comme la gazelle (ou bœuf sauvage), Es. 51, 20., et le lion, Ez. 19, 8. cf. Eccl. 9, 12. Ps. 91, 3.), et des fosses dans lesquelles on attirait par surprise les animaux dont on voulait s'emparer, surtout les lions, cf. Ez. 19, 4. 2 Sam. 23, 20. Il ne paraît pas que les Israélites se servissent de chiens, ni de faucons dressés, quoique ces auxiliaires aient été et soient encore fort en usage en Orient; le gibier qu'auraient abattu ces animaux eût été souillé pour les observateurs de la loi mosaïque, Lév. 17, 15., à moins cependant qu'on ne les eût dressés à saisir seulement la proie sans la tuer. — Nous voyons, Jug. 14, 6. 1 Sam. 17, 35., quelques exemples d'hommes vaillants qui, sans le secours d'aucune arme, ont su faire leur chasse et tuer de redoutables bêtes féroces.

Les prophètes représentent quelquefois la guerre sous l'emblème de la chasse. Jérémie 16, 16. annonce les veneurs (ou chasseurs) qui viendront contre Israël, sans doute les Caldéens et les Perses. cf. Ez. 32, 3. 13, 20. Lam. 3, 52. Ps. 91, 3. Mich. 7, 2.

CHAT-HUANT. Les deux premiers animaux indiqués Lév. 11, 16. Deut. 14, 15., et traduits par nos versions « le *chat-huant* et la hulotte, » doivent se traduire plutôt par « l'*autruche femelle* et l'autruche mâle. » C'est le même mot, B'noth-Yaaneh, que nos versions ont partout traduit par chat-huant (sauf Job 30, 29., hibous), et qui doit partout aussi se traduire par autruche, Es. 13, 21. 34, 13. Mich. 1, 8. Les animaux mentionnés dans l'Ecriture sainte et qui, d'après quelques versions, appartiendraient à la famille des chats-huants sont les suivants :

Le *Tin'chimeth,* oiseau impur, Lév. 11, 18. Deut. 14, 16. Bochart, d'après Onkélos, le traduit par *noctua;* les Septante par *porphyrio*, espèce de mouette ou poule d'eau; la Vulgate et nos versions par cygne; cette dernière traduction serait favorisée par le contexte.

Le *Yanschouph*, Lév. 11, 17. Deut. 14, 16. Es. 34, 11. Luther et nos versions le traduisent par hibou, de même que Bochart. Les Septante et la Vulgate ont Ibis. Gesenius, s'appuyant sur l'étymologie de ce nom, qui vient de *naschaph* (souffler), pense à une espèce de héron, le butor, qui pousse un bruit éclatant comme celui d'un instrument à vent. Il est difficile de rien prononcer.

Le *shahaph*, Lév. 11, 16., traduit hibou cornu par Œdman; coucou par nos versions; mouette par les Septante et la Vulgate, et en partie par Bochart; ce dernier

sens est peu probable, à cause du contexte, qui ne parle que d'oiseaux de terre ; on ne peut rien décider.

Le *Kôs*, Lév. 11, 17. Deut. 14, 16. Ps. 102, 7., Martin et Ostervald le traduisent par chouette, de même que Luther ; la plupart des traducteurs le rendent par hibou. L'accord des interprètes et des talmudistes, ainsi que le passage du psaume indiqué, qui nous montre le Kôs habitant au milieu des ruines, vient à l'appui de cette traduction. Bochart veut au contraire y voir le pélican, par des motifs étymologiques.

Le *Tachmass*, Lév. 11, 16. Deut. 14, 15. Les Septante, Onkelos et la Vulgate traduisent chat-huant ; cette version peut être soutenue mieux que celle de nos Bibles qui lisent hulotte ; mais la plupart des commentateurs se sont prononcés d'après une étymologie un peu vague (*chamass*, être violent) pour la traduction autruche mâle.

Quant au chat-huant proprement dit, il n'en est pas question dans la Bible.

CHATAIGNIER. Le mot *Harmon* que nos versions et Luther ont traduit par châtaignier, Gen. 30, 37. Ez. 31, 8., indique plutôt une espèce d'érable ou de platane, le *platanus orientalis*, très commun en Orient, mais qui croît aussi naturellement chez nous dans les terrains humides : son tronc est droit et élevé, son écorce grise et fine tombe chaque année, le bois est d'un très beau blanc, et sert en Asie à la construction des vaisseaux ; ses rameaux et ses branches s'étendent assez loin et donnent beaucoup d'ombrage, ses feuilles ressemblent à celles de la vigne, laineuses et sises sur un long pétiole, ses fleurs sont réunies en de petites touffes rondes et verdâtres, elles commencent à paraître avant les feuilles. C'est à la fin de l'automne que mûrit sa semence, renfermée dans de petites loges garnies d'une espèce de laine. — Les arbres nommés, Gen. 30, 37., sont donc le peuplier (ou storax), l'amandier et le platane.

CHATIMENTS. Tout le système pénal de la législation mosaïque reposait sur l'idée du talion, idée ancienne, Gen. 4, 14. 9, 5., simple et naturelle ; expression exacte et vraie de la justice. En l'introduisant dans sa loi, Moïse n'a fait que la conserver, en la restreignant et la réglant par une foule de dispositions de nature à lui ôter le caractère de la haine et de la vengeance, *v*. Talion.

Les peines capitales, q, v., jouaient un grand rôle dans cette législation, soit comme châtiments, soit comme moyens d'intimidation, Deut. 17, 13. Puis venaient les peines corporelles, le fouet et la prison, q. v.; enfin des amendes, fixées dans certains cas par la loi, Deut. 22, 19. 29., dans d'autres abandonnées à la discrétion de l'offensé, Ex. 21, 22., ou destinées à remplacer pour le coupable les peines corporelles auxquelles il était condamné, Ex. 21, 29. La restitution était, en tout cas, la première peine du dommage causé, si tant est qu'on puisse l'appeler une peine, mais cette restitution, simple dans le cas de dommage involontaire, Ex. 21, 33. 34., montait jusqu'au quintuple dans le cas d'un dommage fait avec intention, ou pour une chose volée, 22, 1. sq. — L'exil, l'augmentation de la peine en cas de récidive, et les supplices étaient inconnus à la législation mosaïque ; plus tard ils furent introduits dans les mœurs et dans les traditions rabbiniques : l'ancienne coutume de l'imputation, par laquelle on enveloppait toute une famille dans la peine d'un coupable, n'est point sanctionnée dans la loi ; elle y est même interdite, Deut. 24, 16. cf. 2 Rois 14, 6.; Dieu s'était réservé de juger des cas dans lesquels elle devrait être pratiquée, Jos. 7, 15. 24., parce que seul il peut juger de la participation morale d'une famille au crime d'un de ses membres. — L'ensemble des peines marquées dans la loi mosaïque, comme toutes les autres dispositions de cette loi, est empreint d'un caractère de douceur bien rare dans les temps anciens, et chez les nations policées, ou sauvages, de cette époque reculée. Les châtiments sont proportionnés aux délits, la faute est punie, l'offensé est satisfait, et l'injustice évitée autant que possible ; toutes les précautions sont prises pour abriter l'innocent, et dans plusieurs cas où la perspicacité humaine n'aurait pu se pro-

noncer avec certitude, le jugement de Dieu intervient, Nomb. 5, 11. etc. Mais, douces dans la répression des délits contre la société et contre des citoyens, les peines sont d'une sévérité frappante pour les délits religieux, et pour de légères infractions aux lois sur la police, ou sur la pureté légale. Ce contraste est du même genre à peu près que celui que nous trouvons dans le fait que deux chapitres seuls sont consacrés à l'immense récit de la création, tandis qu'il y en a plus de vingt pour la description des différentes pièces du tabernacle. Même contraste encore entre les neuf chapitres consacrés à l'histoire des premiers patriarches, et les trente et un qui nous racontent l'histoire de la seule famille d'Abraham jusqu'à Joseph. C'est que la partie intellectuelle, spirituelle, vivante de l'homme considéré comme individu, est de beaucoup plus réelle et sérieuse que son existence matérielle, ou même que la vie de l'humanité tout entière. Ce qui est le plus important, Dieu le raconte avec le plus de détails, il développe ce qui doit être développé, et laisse dans l'ombre ce qu'il n'est pas nécessaire de connaître; ainsi le chef de la théocratie a dû faire ressortir avec une force toute particulière, et frapper de peines extraordinaires, les plus petites infractions à la loi divine, les moindres manquements à la sainteté, les déviations même extérieures, même cérémonielles, même physiques, de la loi sainte, juste et pure, qui devait régir le peuple théocratique. Il fallait avant tout que les Hébreux eussent en horreur le mal, la souillure; et pour que cette nation peu intelligente comprît la nature de la sainteté, il fallait que des châtiments sévères servissent, par leur influence menaçante, à préserver les Israélites des moindres impuretés légales, des choses qui n'étaient même impures que typiquement et parce que le législateur les avait déclarées telles. Il fallait, pour ainsi dire, demander le plus pour avoir le moins; comme on interdit à un enfant l'entrée d'un jardin, lorsqu'on veut seulement l'éloigner des fruits qu'il renferme.

CHAUVE. Les têtes chauves pour lesquelles le monde moderne professe une espèce de respect facile à comprendre, à cause des idées de méditations profondes, ou de grands et intéressants malheurs dont elles semblent être le symbole, ne jouissaient pas du même privilége chez les anciens. César se trouvait trop heureux de pouvoir dissimuler à force de lauriers, son front chauve et nu; et les Juifs, en particulier, voyaient quelquefois dans cette infirmité un avant-coureur de la lèpre, rien moins que cela, cf. Lév. 13, 40 et suiv. 21, 5.; à tel point qu'un homme chauve était regardé comme incapable de remplir les fonctions de prêtre. Le prophète Elisée fut insulté par une troupe d'enfants, parce que sa tête était nue, 2 Rois 2, 23.; et Esaïe, parmi les humiliations dont il menace les filles de Sion, annonce qne l'Eternel découvrira le sommet de leur tête, 3, 17. 24. cf. Jér. 47, 5. Am. 8, 10.

CHAUVE-SOURIS (hébr. *Hatalleph*). Animal impur, nommé Lév. 11, 19. Deut. 14, 18. Es. 2, 20. Quelques auteurs, d'après les rabbins, ont voulu y voir l'hirondelle, et Luther l'a ainsi traduit dans les deux premiers des passages indiqués, quoique, dans celui d'Esaïe, il ait mis chauve-souris. Cet animal, souris par son corps, et presque oiseau par ses ailes, cependant sans plumes, appartient à la classe des mammifères : c'est une des familles les plus variées qui existent; on en compte plus de trois cents espèces différentes qui se distinguent par leur grosseur, la grandeur, l'étendue, la finesse de leurs membranes, par le nombre de leurs oreilles, etc. On en trouve en Orient, et jusqu'en Chine et sur les côtes du Malabar, qui sont beaucoup plus grosses que les nôtres, que l'on engraisse, que l'on sale, et dont on fait un mets, à ce que l'on assure, fort délicat.

CHEMIN *d'un sabbat*. La montagne des Oliviers, dit saint Luc, est près de Jérusalem le chemin d'un sabbat, Act. 1. 12. Il est évident que par cette expression l'on doit entendre la portion de chemin qu'il était permis aux Israélites de faire le jour du sabbat hors de leurs demeures. La loi de Moïse, Ex. 16, 29., défend aux voyageurs du désert de sor-

tir au sabbat pour aller recueillir la manne; et les Juifs postérieurs, si attachés à la lettre de la loi, avaient conclu de ce passage que la plus grande course qu'ils pussent faire dans le jour du Seigneur, devait être calculée d'après la distance qui se trouvait entre le tabernacle et les rangs les plus éloignés du camp d'Israël au désert, distance qu'ils avaient calculée être de 2000 coudées environ; ils avaient donc établi pour règle que personne ne pourrait s'éloigner des murs de la ville, ou des frontières de son territoire, de plus de 2000 coudées. Il est assez remarquable que cette défense, relative au chemin d'un sabbat, ne se trouve nulle part ailleurs que dans le verset indiqué, lequel même n'est pas très direct; mais tout l'ensemble des autres lois sabbatiques était tel, que les Juifs en avaient dû conclure qu'il leur était défendu de voyager, ou de se fatiguer par de trop longues promenades dans le jour du Seigneur: et nous pouvons penser que, sans autre détermination plus précise ou plus minutieuse, ce qu'on appelait chemin d'un sabbat n'était pour les Juifs pieux et fidèles, qu'une promenade hors de l'enceinte de leur endroit, plus ou moins longue, selon les forces et l'âge de chacun, de nature à reposer le corps plus qu'à le fatiguer, et toujours en harmonie avec la sainteté divine de ce jour. Le traité talmudique Erubin donne quelques détails sur les limites imaginées par les rabbins, et sur les cas où il pouvait être permis d'outrepasser ces limites; il se range à l'opinion des 2000 coudées. D'autres rabbins parlent de trois distances différentes, permises suivant les personnes et leurs circonstances; la grande distance, de 2800 coudées (1440 mètres, probablement Act. 1, 12.); la distance moyenne ou sacrée, de 2000 coudées (1050 mètres), et la petite ou le chemin naturel d'un sabbat, 1800 coudées (900 mètres). Les Grecs estimaient à six stades le chemin d'un sabbat, et si l'on compte le stade à 400 au degré (*v.* Stade), le chemin d'un sabbat équivaudrait à un bon quart de lieue (1292 mètres); c'est en effet la distance que les voyageurs comptent entre Jérusalem et le mont des Oliviers; quelques-uns comptent une demi-lieue; mais on sait combien les distances ~~sont~~ en général sujette à des évaluations différentes, et d'ailleurs ces derniers paraissent avoir compté la distance jusqu'au sommet de la colline, tandis que dans le passage des Actes il s'agit plutôt du pied.

CHEMISE, *v.* vêtements.

CHÊNE. C'est par ce mot que nos versions traduisent le plus souvent les noms hébreux *Eil, Elah, Allah, Elôn* et *Allôn*, bien qu'elles rendent aussi quelquefois les trois premiers par le mot Térébinthe q. v. Sous le point de vue étymologique, ces différents noms indiquent tous en général un arbre fort, dur et solide, quoique probablement, dans les usages de la langue, ils eussent chacun leur signification spéciale, et l'on ne se trompera guère en admettant que par Elon et Alon il faille entendre le chêne.

Cet arbre se trouvait en abondance en Palestine, et particulièrement dans les forêts du territoire de Basan, Es. 2, 13. Ez. 27, 6. Zach. 11, 2.; les Tyriens s'en servaient pour faire les rames de leurs vaisseaux. Il y en avait aussi sur la rive occidentale du Jourdain, Jug. 9, 6. 37., et ils étaient l'objet d'un certain culte d'affection : sous l'un de ces arbres fut ensevelie Débora, la nourrice de Rébecca, Gen. 35, 8., sous un autre, plus tard, Saül et ses fils, 1 Sam. 31, 13. 1 Chr. 10, 12.; on y sacrifiait aux dieux païens, Os. 4, 13., et des forêts de chênes servirent de lieux de réunion à des assemblées nationales, Jug. l. c. La longue vie de ces arbres les rendait propres à servir de désignations topographiques, 1 Sam. 10, 3., et souvent ils prenaient le nom des lieux où ils étaient plantés, Gen. 13, 18. Deut. 11, 30. (mal traduit *plaines*). On en faisait aussi des idoles, Es. 44, 14. L'espèce de chêne mentionnée dans ce dernier passage, et appelée en hébreu *Thirzèh*, est beaucoup plus dure encore que le chêne ordinaire; ses feuilles sont indivises, obovées, dentées et couvertes de petits poils à la partie inférieure; son nom même, en arabe, signifie *très dur*.

CHÉNIX (χοῖνιξ), Apoc. 6, 6., mesure de capacité pour les choses sèches; il

contenait deux setiers, le quart d'un bath, d'après Hésychius (9 litres); selon Boeckh, la quantité de froment nécessaire à la nourriture d'un homme pour un jour ; ce serait bien vague, et la mesure serait susceptible de varier beaucoup.

CHÉRUBINS. Ils sont nommés dans plusieurs passages de la Bible ; déjà dans la Genèse 3, 24., comme gardiens du chemin qui conduit à l'arbre de la vie ; puis ils sont représentés en or massif sur le propitiatoire, Ex. 25, 18., en broderie sur les couvertures et les voiles du tabernacle, Ex. 26, 1. 36, 8. 35., en relief sur les lambris du temple de Salomon, 1 R. 6, 32. 35., et sur la cuve d'airain, 1 R. 7, 29. Les prophètes les voient dans leurs visions, entourant le trône de Dieu, Ez. 1, 5. 10, 1. Apoc. 4, 6.

Quant à la figure de ces êtres mystérieux, les premiers livres nous apprennent qu'ils avaient à la fois des mains d'hommes, Gen. 3, 24., et des ailes, Ex. 25, 20. 1 Rois 6, 24; mais des passages d'Ezéchiel et de l'Apocalypse, nous pouvons conclure qu'ils réunissaient en eux la figure de l'homme, du lion, du taureau et de l'aigle. Partant de ces données, on pourrait, avec Bæhr (Symbolik des mos. Cultus), considérer les chérubins comme les représentants les plus élevés de la création, réunissant en leur personne quatre perfections principales de Dieu en tant qu'elles se reflètent dans les créatures, savoir : la sagesse, représentée par l'homme; la force productrice, représentée par le taureau; la majesté, par le lion, et la toute science, par l'aigle. Comme les représentants les plus parfaits de la création, des forces divines, il est naturel que nous les trouvions placés aussi près que possible du trône de Dieu, et que leurs images se retrouvent dans le tabernacle, et ailleurs, comme une prédication silencieuse de la gloire de Dieu. D'après Rind, ils seraient les emblèmes de l'Eglise. Rien n'oblige à douter qu'ils ne soient des êtres réellement existants.

CHEVAL. Cet animal était bien connu de l'ancienne Egypte, où il se faisait déjà remarquer par ces belles proportions, cette vivacité, cette force et cette légèreté qui caractérisent encore aujourd'hui, suivant les rapports de Sonnini et des autres voyageurs, les chevaux de cette contrée, v. Gen. 47, 17. 50, 9. Ex. 9, 3. On s'en servait pour la guerre, Ex. 14, 9. 23.—Les Cananéens, qui demeuraient en Palestine, avaient aussi une cavalerie, et ils l'employèrent contre les Israélites qui venaient chez eux pour les déposséder, Jos. 11, 4. Jug. 4, 3. 7. 13. 5, 22. 28. Il en fut de même, plus tard, des Syriens 2 Sam. 8, 4., qui laissèrent 1,700 hommes de cavalerie au pouvoir de David, lorsqu'ils se furent levés pour aller recouvrer leurs frontières vers l'Euphrate.

Les Israélites, au contraire, ne connurent que tard l'usage du cheval : au milieu de leurs plaines, les patriarches nomades ne virent jamais paître que des animaux humbles et débonnaires, et le coursier qui semble provoquer aux combats n'y frappa jamais la terre de son pied, ni l'air de son hennissement. Puis la loi de Moïse, qui constituait Israël en république, interdit positivement les « amas de chevaux, » défense nécessaire après le séjour d'Egypte, où les Hébreux avaient appris à connaître et sans doute à admirer ce noble animal, mais défense qui devait tomber d'elle-même, aussitôt que les Israélites, par leur incrédulité et leur ambition, auraient amené un changement dans leur constitution, établi la royauté, et ouvert la voie des conquêtes que la loi mosaïque avait elle-même prévue. Aussi voyons-nous déjà le second des rois, David, se monter une cavalerie, modeste encore, avec les dépouilles syriennes; et Salomon, par son alliance avec l'Egypte, multiplier d'une manière inouie, et en bien peu de temps, l'usage du cheval dans ses états : il eut bientôt 4,000 étables pour ses chevaux de trait, 12,000 hommes de cavalerie et 1,400 chariots, 1 Rois 4, 26. 10, 26. Ce commerce était l'un des revenus royaux les plus considérables, car Salomon percevait sur chaque attelage un droit d'entrée de 600 pièces d'argent (près de 2,000 fr., si l'on doit entendre par pièces d'argent des sicles, ce qui serait exorbitant; mais c'est peu probable : quelques auteurs pensent qu'il s'agit du prix de l'attelage), et sur

chaque cheval 150 pièces ; aussi faisait-il de ses innombrables chevaux, plus une affaire de richesse, de luxe et de pompe, qu'une affaire de guerre, et nous ne voyons pas qu'il les ait employés dans aucune de ses expéditions militaires. Les cours voisines et les seigneurs des royaumes étrangers, qui voulaient cultiver son amitié, lui envoyaient aussi chaque année, à côté de beaucoup d'autres présents, des mulets et des chevaux; les rois qui lui succédèrent continuèrent d'avoir leurs équipages et leur cavalerie : Achab, 1 Rois 22, 35. 2 Rois 9, 25.; Joram, 2 Rois 3, 7.; Jéhu, 2 Rois 9, 16., etc. cf. 2 Rois 11, 16. Jér. 17, 25. Il y avait même à Jérusalem une porte qu'on appelait la porte des Chevaux. Il ressort des passages 1 Rois 18, 5. Am. 4, 10. Es. 30, 16. que non-seulement les rois, mais aussi les particuliers possédaient des chevaux, lesquels on employait même à fouler le blé, Es. 28, 28. On les nourrissait d'orge et de paille, 1 Rois 4, 28.

Les conquérants de l'Asie orientale s'avancèrent souvent contre Israël avec de nombreuses troupes de cavalerie bien montées, Es. 5, 28. Et lorsque les prophètes parlent de l'armée des Caldéens en particulier, ils ne négligent jamais de mentionner les chevaux de combat qui devaient en faire la force, Jér. 6, 23. 8, 16. 50, 37. 51, 21. Ez. 26, 7. 10. A ces armées les Israélites, peu confiants dans leur chef céleste, voulurent en opposer d'autres du même genre, et se cherchèrent des auxiliaires dans la cavalerie renommée de l'Egypte, Es. 31, 1. 36, 9. Jér. 4, 13. Hab. 1, 8. Ez. 17, 15. cf. Jér. 46, 4. 47, 3. : ils oublièrent que l'Eternel avait dit : « Maudit soit l'homme qui se confie en l'homme, et qui fait de la chair son bras », Jér. 17, 5. Et ils furent emmenés en captivité, malgré les roseaux du Nil dont ils avaient espéré se faire une arme et un bouclier.

L'Arménie et la Médie étaient célèbres pour la bonté de leurs chevaux ; quant à l'Arabie, elle ne promettait rien encore de tout ce qu'elle a tenu depuis à cet égard.

On ne ferrait pas les pieds des chevaux comme on le fait de nos jours, mais on cherchait à rendre leur corne aussi dure que possible, Es. 5, 28. ; ou bien on l'entourait quelquefois de semelles ou de sandales, comme celle des chameaux. L'équipement des chevaux se composait d'un mors, Ps. 32, 9., d'une housse ou d'une selle, Prov. 30, 31., quelquefois d'une sonnette, Zach. 14, 20. On se servait de fouets pour les presser, Prov. 26, 3. Les chevaux blancs étaient regardés comme les plus magnifiques; on les donnait aux généraux victorieux, cf. Apoc. 6, 2. 19, 11. 14. Virg. Æn. 3, 537. Des chevaux d'autres couleurs sont mentionnés, Apoc. 6. Zach. 1, 8. 6, 2. 3. 6. 7. — La scène de Haman, conduisant Mardochée sur le cheval du roi et le promenant en triomphe par la ville de Susan, rappelle les honneurs dont Pharaon combla Joseph, lorsqu'il le fit conduire sur un chariot royal, en l'établissant le second personnage de toute l'Egypte, Gen. 41, 43.

Quant aux chevaux du soleil, et aux chevaux de feu qui enlevèrent Elie dans le ciel, *v.* l'art. Chariots.

On ne peut terminer cet article sans rappeler au moins la sublime et poétique description que l'on trouve de cet animal dans le discours de l'Eternel, Job 39, 22-28.

CHEVELURE, *cheveux*. Une longue et forte chevelure passait chez les Hébreux pour un des plus beaux ornements de l'homme, Jug. 16, 22. cf. Ezéch. 8, 3.; mais il paraît que les jeunes gens seuls avaient coutume de la laisser flotter, 2 Sam. 14, 26., tandis que les hommes plus âgés la rasaient davantage et la coupaient avec des rasoirs, à l'exception des Nazaréens qui ne la coupaient pas, et des sacrificateurs qui se servaient de ciseaux, cf. Ez. 44, 20. Plus tard on regarda les longs cheveux chez un homme comme l'indice d'un caractère efféminé, 1 Cor. 11, 14., et il fut défendu aux prêtres de les laisser croître sans les couper fréquemment. Ce ne fut plus qu'en suite d'un vœu que les hommes purent, et seulement momentanément, laisser s'allonger leur chevelure, Act. 18, 18. Les femmes, en revanche, y attachaient un grand prix, 1 Cor. 11. Elles les arrangeaient en tresses, Cant. 4, 1. 1 Tim. 2, 9. ; ou les frisaient,

Es. 3, 24. 1 Pier. 3, 3., et souvent les ornaient de pierreries ou d'autres joyaux précieux. Les femmes qui se respectaient ne sortaient guère avec des cheveux flottants, que lorsqu'elles étaient dans le deuil ou dans une grande affliction, Luc 7, 38. Les cheveux noirs passaient pour les plus beaux, Cant. 5, 11.

Dieu avait aussi défendu aux prêtres de se couper les cheveux en rond, Lév. 19, 27., défense qui se rapporte sans doute à quelque usage païen que nous ne connaissons plus.

CHÈVRE. Les chèvres, comprises avec les moutons sous le nom général de *Tsôn*, formaient le menu bétail en opposition avec le gros bétail, *Bakhar*, ou les bœufs. Les patriarches en possédaient, comme de nos jours encore les Bédouins, de nombreux troupeaux, Gen. 15, 9. 32, 14. 37, 31., et les Israélites postérieurs firent également consister une grande partie de leur fortune dans le nombre de ces animaux, 1 Sam. 25, 2. Cant. 6, 5. Prov. 27, 26. La chèvre était un animal pur; on s'en servait pour les repas et pour les sacrifices, Deut. 14, 4., et l'on choisissait de préférence, comme encore maintenant, les jeunes chevreaux, Gen. 27, 9. 38, 20. Jug. 6, 19. 13, 15. cf. 1 Sam. 16, 20. On en estimait beaucoup le lait, Prov. 27, 27., que l'on regardait comme plus sain que celui de la brebis. Les prophètes, les prédicateurs de la repentance, et en général les hommes à principes sévères, ainsi que les nécessiteux, se couvraient ordinairement de peaux de chèvres : on se servait encore du poil de ces animaux pour en faire des couvertures de tentes, Ex. 26, 7. 35, 6. 36, 14., peut-être aussi des matelas. Les chèvres des Bédouins sont communément noires ; dans la Syrie et la Basse-Egypte elles sont plus grosses que les nôtres, d'un rouge clair, et les oreilles pendantes. Il ne paraît pas que la chèvre angora soit jamais désignée dans la Bible.

La défense de cuire le chevreau dans le lait de sa mère, Ex. 23, 19. 34, 26., c'est-à-dire dans du beurre, pouvait avoir pour but de favoriser l'agriculture par l'obligation de se servir d'huile pour l'assaisonnement des viandes : le législateur, qui voulait fixer au sol la nation juive, devait multiplier les occasions qui en rendissent les produits nécessaires. Mais il est difficile de n'y pas voir aussi, ne fût-ce que dans l'expression, une de ces prescriptions touchantes qui, en inspirant la pitié et la sympathie pour les animaux, devaient adoucir le cœur de l'homme.

L'empire macédonien est représenté, Dan. 8, 5., sous l'emblème d'un « bouc sortant d'entre les chèvres, » et l'on remarque que la Macédoine, dans les premiers temps de son histoire, possédait une telle multitude de chèvres, que plusieurs villes prirent ces animaux pour leurs symboles, et les frappèrent sur leurs monnaies : les habitants même prirent le nom d'*Egéens* (chévriers), qui s'est conservé jusqu'à nos jours dans le nom de la mer Egée.

CHEVREUIL, *v.* Gazelle.

CHIEN, animal déclaré impur par la loi juive, et méprisé de tout l'Orient. Les anciens ne s'en servaient guère que pour la garde des maisons, des champs ou des troupeaux, Job 30, 1.; il ne paraît pas qu'on s'en servît pour la chasse, *v.* cet art. On trouve cependant dans l'histoire de Tobie, 5, 23. 11, 3. et Matth. 15, 27., une preuve que les chiens dits d'agrément, n'étaient pas tout à fait inconnus aux Hébreux. L'Ancien Testament nous montre parfois les chiens comme on les voit encore de nos jours dans les pays chauds, courant par bandes, sans maîtres, altérés et avides, 1 Rois 14, 11. 16, 4. 21, 19. 23. 2 Rois 9, 36. cf. Ps. 59, 14. Luc 16, 2., se nourrissait même de cadavres, 1 Rois 21, 23. 22, 38. Jér. 15. 3. Sauvages et presque féroces, on les a vus quelquefois, pressés par la faim, se jeter sur les hommes ; et la mesure commandée, Ex. 22, 31., semble se justifier autant comme affaire de prudence (une nourriture assurée aux chiens), que comme précepte de pureté légale. Comme la vigilance et le cri d'avertissement sont le caractère qui les distinguait le plus chez les Hébreux, Esaïe a pu appeler des chiens muets, 56, 10., les faux prophètes qui, dormant eux-mêmes, laissent les peuples s'endormir dans leurs fautes et dans leurs péchés.

On a vu en quelle basse estime ces animaux étaient auprès des Juifs, et l'on ne s'étonnera pas que le nom de chien ait été l'injure la plus humiliante qu'ils aient su inventer. Job se plaint de se voir insulter par des jeunes gens dont il n'aurait pas voulu admettre les pères parmi les chiens de ses troupeaux, Job 30, 1. David s'abaissant devant Saül et voulant lui faire sentir que son injuste persécution ne peut en aucune manière l'honorer, lui dit : « Qui poursuis-tu, roi d'Israël? un chien mort, une puce! » 1 Sam. 24, 15.; la même expression se retrouve plus d'une fois dans l'histoire de David, 1 Sam. 17, 43. 2 Sam. 9, 8. 16, 9. cf. 2 Rois 8, 13. Le nom de chien, comme le terme correspondant «cynique,» venu du grec, se prend souvent aussi pour désigner des hommes sans pudeur et sans retenue; et c'est dans ce sens que plusieurs interprètes entendent les mots « le prix d'un chien » qui se trouvent, Deut. 23, 18., dans un contexte qui vient à l'appui de cette opinion. L'apôtre saint Paul, en disant prenez garde aux chiens, Phil. 3, 2., semble vouloir indiquer à la fois de faux docteurs et des hommes immoraux, comme il s'en trouve souvent parmi ceux qui falsifient la doctrine de Christ, cf. Matth. 7, 6. Notre Sauveur, en excluant de sa maison les chiens, les empoisonneurs, les impudiques, etc., Apoc. 22, 15, a pris ce mot dans le même sens. Saint Pierre, et déjà Salomon, comparent les pécheurs dans leurs rechutes, aux chiens qui retournent à ce qu'ils ont vomi. 2 Pier. 2, 22. cf. Prov. 26, 11. Enfin David représente comme des chiens dévorants les ennemis qui ne cessent de le persécuter, Ps. 22, 16. 20.; et si l'on prend ce psaume dans son sens prophétique, on retrouvera cette idée que les plus grands ennemis de Christ et du christianisme, sont les chiens spirituels, l'incrédulité et l'immoralité.

CHIFFRES. *v.* Nombres.

CHINE. *v.* Sinim.

CHIOS, Act. 20, 15., île de l'Archipel, très fertile, située entre Samos et Lesbos, et dépendante de l'Ionie dans l'Asie mineure; maintenant Scio, appelée par les Turcs *Saki-Adassi,* ou île du Mastic. Ses principales productions sont le mastic et le vin. La ville principale, qui porte le même nom que l'île, a un bon port; il a joui d'une certaine importance; au temps des Romains elle comptait encore comme ville libre.

CHLOÉ, 1 Cor. 1, 11., femme de Corinthe, disciple du Sauveur. Ce fut sa famille qui avertit saint Paul des désordres qui régnaient à Corinthe, et des rivalités qui existaient entre les disciples d'Apollos, de Céphas et de Paul. Quelques-uns pensent qu'elle fit écrire elle-même, et qu'elle employa pour cela Stéphanas, Fortunat et Achaïque, « les prémices de l'Achaïe. » C'est à cette lettre que paraît répondre l'apôtre dans les six premiers chapitres de son Epitre; il en avait reçu une autre des Corinthiens eux-mêmes qui le consultaient sur des objets moins importants que l'union fraternelle, et ce n'est qu'après leur avoir adressé les sévères avertissements qu'exigeait la lettre de Chloé, qu'il passe enfin, 7, 1., à la réponse directe aux Corinthiens. Quant à la personne même de Chloé, elle est tout à fait inconnue, au point que quelques-uns ont cru pouvoir en faire un nom d'homme.

CHONJA, Jér. 22, 24. 28. 37, 1., un des noms de Jéchonias, q. v.

CHORAZIN, village ou bourg, nommé deux fois à côté de Bethsaïda. Matth. 11, 21. Luc 10, 13., et probablement situé, comme cette ville, dans la Galilée et sur la rive occidentale de la mer de Tibériade, mais du reste inconnu. Saint Jérôme le met à 2000 pas de Capernaum, et Eusèbe, mais certainement par erreur, à 12,000. Quelques-uns comparent le « *Haroseth* des nations,» Jug. 4, 2., d'autres le nom hébreu Choraschim (lieux escarpés, 2 Chr. 27, 4., inexactement traduit forêts); d'autres lisent en deux mots Chora Zin, la contrée de Zin; quelques voyageurs modernes enfin (Seetzen, etc.) comparent des ruines qu'ils ont trouvées sur la rive orientale du lac de Génésareth, sous le nom de Kalathel-Hœrsa, ou, d'après Burkhardt, Kalat el Hossn; mais outre que ce rapprochement de noms est bien vague, bien insignifiant, la donnée elle-même est en contradiction avec le peu que saint

Jérôme nous en a laissé. Il faut donc s'en tenir à cette simple indication que Chorazin était dans le voisinage de Bethsaïda. Cette malheureuse ville n'existe plus; elle a vu s'accomplir les menaces du Seigneur, qui l'avait honorée de sa présence, de ses discours et de ses miracles, qui n'y a recueilli aucun fruit de ses travaux, et qui lui a déclaré avec douleur et indignation que si les villes païennes de Tyr et de Sidon eussent vu ses œuvres et entendu ses paroles, elles se seraient depuis longtemps repenties avec le sac et la cendre. Le sort de ces siéges du paganisme sera moins cruel au dernier jour, que celui des villes juives qui ont été illuminées et sont restées impies.

CHOUETTE, Lév. 11, 17. *v.* Chathuant.

CHRONIQUES. Le nom actuel de ces livres leur a été donné par saint Jérôme; les Juifs les nommaient *Diberé hayamim*, journaux, paroles des jours; et les Grecs leur avaient donné le nom que les Latins leur conservent encore, de *Paralipomènes* ou *choses omises*, qui correspond à ce que dans notre langue nous appellerions un *supplément*. Les neuf premiers chapitres contiennent des tables généalogiques, documents auxquels les Israélites devaient attacher beaucoup d'importance, soit à cause de l'attente du Messie, soit parce que toutes les propriétés foncières étaient inséparablement liées à l'existence de la famille. Le reste du premier livre et les neuf premiers chapitres du second, contiennent l'histoire de David et de Salomon; et la fin du deuxième livre, l'histoire du royaume de Juda depuis le schisme jusqu'à l'exil. Les livres des chroniques ne sont cependant pas une simple répétition des livres de Samuel et des Rois. On remarquera facilement des différences notables dans la manière dont les faits sont présentés dans les Rois et dans les Chroniques, même des contradictions apparentes. Les livres des Chroniques donnent beaucoup plus de détails sur tout ce qui tient au culte, (par exemple lorsqu'il s'agit des préparatifs que fit David pour la construction du temple, 1 Chron. 22, 28, 29,) sur l'organisation des classes sacerdotales, 1 Chron. 23, 24, 26, sur la musique sacrée, ibid. 26. Ce caractère pour ainsi dire ecclésiastique des livres des Chroniques, s'explique facilement, si l'on réfléchit qu'à l'époque où ils furent selon toute probabilité composés (après le retour de l'exil), tout ce qui tenait à la religion était l'objet d'un intérêt beaucoup plus vif. Les rapports qui se trouvent entre les livres des Chroniques et les livres des Rois, s'expliquent par le fait que les deux auteurs ont consulté les mêmes sources, savoir les annales des rois de Juda et celles des rois d'Israël; seulement il paraît que l'auteur des Chroniques avait sous les yeux un recueil contenant ces deux ouvrages réunis, et il le nomme tantôt avec le titre complet: Livre des rois de Juda et d'Israël, 2 Chron. 25, 26., tantôt en abrégeant, Livre des Rois, 2 Chr. 24, 27., ou Livre des rois d'Israël, 2 Chr. 20, 34., ou Actions des rois d'Israël, 2 Chr. 33, 18. Quant aux différences, elles proviennent de ce que l'auteur des Chroniques a consulté, outre ces documents généraux, quelques monographies particulières composées par des prophètes, et dont les annales des royaumes ne contenaient que des extraits fort courts; ainsi, par exemple pour le règne de Roboam, les monographies des prophètes Semahia et Hiddo, 2 Chr. 12, 15.; pour l'histoire d'Hozias, la monographie d'Esaïe, 2 Chr. 26, 22., etc.

On a tout lieu de penser que les livres des Chroniques furent composés du temps d'Esdras, après le retour de la captivité (ainsi 1 Chr. 9, 17, nous voyons nommés les mêmes personnages que Néh. 12, 25. 26.), et même d'admettre avec la tradition qu'ils le furent par Esdras lui-même. Il y a un rapport très intime entre la fin du livre des Chroniques et le commencement du livre d'Esdras, comme si le deuxième de ces ouvrages était destiné à être une continuation du premier.

Pour se débarrasser de la preuve très forte que les livres des Chroniques fournissent en faveur de l'authenticité du Pentateuque, on a attaqué, comme tant d'autres, la crédibilité de cette partie de l'Ancien Testament. L'attaque, faite principalement par De Wette et Berthold, a été

repoussée avec habileté par les ouvrages de Keil (Berlin, 1833), et de Movers (Bonn, 1834.) Le principal reproche que l'on dirige contre l'auteur du livre des Chroniques, c'est sa prétendue partialité pour le culte mosaïque, et pour la tribu de Lévi; mais on a vu déjà que son but était simplement de combler les lacunes des autres livres historiques sur ce sujet, et l'on ne peut pas prouver que ce point de vue l'ait jamais entraîné à sacrifier la vérité. Si on remarque des différences entre les livres des Rois et ceux des Chroniques, sous le rapport des nombres et des noms, il faut observer que comme les nombres se représentaient par des lettres, quelque erreur pouvait facilement se glisser dans les copies, *v.* Nombres, et quant aux noms de lieux et de personnes, on a vu ailleurs combien chez les Orientaux les noms étaient sujets à des changements, et combien souvent aussi ils étaient doubles. — La crédibilité du livre des Chroniques est suffisamment attestée, soit par les morceaux parallèles dans le livre des Rois, soit, pour les morceaux qui appartiennent spécialement au premier de ces ouvrages, par les autres livres du Canon. Nous n'en citerons que deux exemples : on a beaucoup attaqué le récit qui est donné, 2 Chr. 20, de la victoire de Josaphat sur les rois alliés ; mais si on lit attentivement le psaume 48, on voit que c'est un cantique d'actions de grâce qui ne peut se rapporter à aucun autre évènement. Le récit du grand deuil occasionné par la mort du roi Josias dans la vallée de Méguiddo, 2 Chr. 35, 22-24., est également confirmé par Zach. 12, 11. — (Rochat, Sermons, t. *v.*)

CHRYSOLITHE, pierre précieuse, qui occupait la dixième place dans le pectoral du grand-prêtre, et sur laquelle se trouvait gravé le nom de Zabulon, Ex. 28, 20. 39, 13. Elle est aussi indiquée comme le septième fondement de la nouvelle Jérusalem, Apoc. 21, 20., cf. Ezéch. 1, 16. Dan. 10, 6. La chrysolithe, ou pierre d'or, car c'est là ce que son nom signifie, est ordinairement cristallisée, d'un vert pâle, et transparente, semée de quelques veines. Les anciens paraissent l'avoir confondue quelquefois avec la topaze, les rabbins avec le béryl, quelques-uns avec l'ambre. D'après Pline, la chrysolithe était de couleur d'or, d'une très belle eau, et se tirait principalement d'Ethiopie.

CHRYSOPRASE, le dixième fondement de la nouvelle Jérusalem, Apoc. 21, 20., pierre précieuse d'un vert pâle et brunâtre. Pline la comptait au nombre des béryls dont la meilleure espèce était, selon lui, couleur vert d'eau; puis venait le chrysobéryl, plus pâle et tirant sur le jaune or; enfin la chrysoprase plus pâle encore, et tirant, dit Calmet, sur la couleur du porreau.

CHUZAS, intendant de la maison d'Hérode Antipas, et mari de Jeanne, l'une des femmes pieuses qui assistaient notre Seigneur de leurs biens ; mais du reste inconnu, Luc. 8, 3. Quelques-uns pensent qu'il était déjà mort à l'époque où il nous en est parlé ; mais cette opinion que rien ne nécessite, ne paraît même pas probable d'après le texte du verset indiqué.

CHYPRE. *v.* Cypre.

CIDRE. *v.* Cervoise.

CIGOGNE, hébr. *Hhasidah* (pieuse, miséricordieuse). Oiseau impur nommé à côté du héron, Lév. 11, 19. Deut. 14, 18., renommé pour la beauté de ses plumes, Job. 39, 16. (*v.* Autruche.), pour la rapidité de son vol, Zach. 5, 9., et pour son intelligence à connaître les saisons, Jér. 8, 7. Il se loge sur les hautes branches des sapins, Ps. 104, 17. Ces caractères se rapportent très bien à ce que l'on sait de la cicogne, et le nom même de cet oiseau rappelle en hébreu l'épithète de *avis pia,* sous laquelle les latins aimaient à le désigner, l'oiseau connu pour sa piété filiale, pour les soins qu'il donne à sa progéniture comme à ses parents, les nourrissant et les défendant jusqu'à la mort. (Les noms allemands et anglais storch et stork ne viendraient-ils pas du grec στόργη affection?) — Quelques auteurs, cependant pensent qu'au lieu de la cicogne il faut entendre le héron (Dahler Winer, etc.).

La cigogne est un oiseau de passage assez commun dans nos climats, et même à des latitudes plus élevées; on sait qu'elle

aime à construire son nid sur les toits près des cheminées, ou sur les églises, et que les habitants des campagnes, en Allemagne et en Hollande, se regardent comme honorés et protégés par la présence de cet animal à moité sauvage, à moitié domestique. Dans l'Orient où les maisons sont plates, et où les toits sont souvent habités, les cigognes font plus de difficultés pour s'y établir, et gîtent plus volontiers sur des arbres hauts et élevés, les pins, les sapins, les cyprès. Le prophète Jérémie en appelle à l'instinct de cet animal, peu doué sous le rapport de l'intelligence, et qui cependant sait distinguer les saisons et leur retour, pour reprocher aux Juifs l'endurcissement de leur cœur, et leur peu d'intelligence pour les choses divines, Jér. l. c. cf. Es. 1, 3.

CILICIE, Act. 15, 23. 41. 27, 5. Gal. 1, 21., province sud-est de l'Asie Mineure, séparée de la Syrie par les monts Amanus, mais souvent nommée à côté de cette dernière, avec laquelle elle se trouvait en fréquents rapports de voisinage; elle était entourée à l'ouest et au nord par le mont Taurus comme d'une ceinture, et communiquait par des défilés avec l'Isaurie, la Pisidie, et la Paphlagonie. La partie orientale de cette province, se composait de plaines fertiles et riches en vignobles; à l'ouest, au contraire, le terrain était plus montagneux, et les belles chèvres de la Cilicie, déjà distinguées par Aristote, y trouvaient de féconds pâturages. Les premiers habitants de cette contrée furent des Syriens et des Phéniciens, mais au temps d'Alexandre, il s'y établit des colonies grecques et macédoniennes. D'abord sous le joug des Séleucides, la Cilicie passa au pouvoir de l'Arménie, et finit par devenir sous Pompée une province romaine; mais les habitants des montagnes restèrent toujours indépendants, et ne relevant que de leurs chefs particuliers. Il se trouvait aussi des Juifs établis dans cette contrée, Act., 6, 9. La ville principale était Tarse, bien connue comme patrie de saint Paul.

CIMETIÈRE. Institution longtemps inconnue aux Orientaux, et qui paraît l'avoir été toujours aux Hébreux.—*v.* Sépulture, Tombeaux, etc.

CINNAMOME, Ex. 30, 23. Cant. 4, 14., substance dont Dieu ordonne de la joindre avec d'autres aromates, et d'en faire une huile sainte pour le service du tabernacle. Selon toute apparence, c'est une espèce de cannelle. Quelques auteurs veulent faire de la casse, du cinnamome et de la cannelle, trois plantes ou arbrisseaux différents; mais le plus probable est que les Hébreux désignaient par ces différents noms trois nuances ou familles différentes d'une même espèce d'arbre, dont le cinnamome aurait été la plus rare et la plus précieuse, et la casse, la moins fine et la moins estimée. Le cannelier, ou *laurus cinnamomum* de Linnée (monogynie, 9e classe) est un arbrisseau qui, près des côtes, atteint déjà une hauteur de 8 à 9 mètres, avec une circonférence de 1 mètre environ, mais qui dans les forêts et dans un terrain favorable s'élève beaucoup plus haut, et prend plus de consistance. Ses nombreux rameaux sont ornés de feuilles semblables à celles du laurier, longues de 12 à 18 centimètres, d'un vert clair; de jolies fleurs blanches, mais peu odoriférantes, se forment au mois d'avril, en baies à noyaux, dans le genre des grains de genièvre. Le tronc, et les branches âgées de trois ans au moins, sont également recouverts d'une double écorce dont la plus extérieure, grisâtre, est presque sans odeur, tandis que l'autre, longue, mince, roulée et d'un rouge brun, nous donne, après avoir été séparée de l'aubier et séchée au soleil, cette cannelle que nous connaissons tous, d'un goût piquant, aromatique, et si agréable. Les marchands orientaux en faisaient un grand commerce, Apoc. 18, 13., et les hommes riches qui s'en servaient soit pour l'assaisonnement, soit en guise de parfums, allaient jusqu'à en bassiner leurs divans et leurs lits de repos, Prov. 7, 17.

Le cinnamome dont il est parlé dans les livres saints se tirait probablement de l'Arabie ou de l'Ethiopie; on en trouvait aussi dans l'île de Ceylan une espèce très estimée, *v.* Casse. Outre ces différentes espèces, on connaît encore la canelle giroflée de Madagascar, la canelle blanche qui croît en Amérique, à la Jamaïque et à Saint-Domingue, enfin l'écorce

d'un arbre nommé katoukarva sur les côtes du Malabar.

CIRCONCISION. Cérémonie religieuse qui consistait à couper le prépuce à tous les enfants mâles. Dieu lui-même ordonna à Abraham de faire subir cette opération à tous les mâles de sa famille ; il en fit même une loi pour tous ses descendants, et la circoncision devint la marque distinctive du peuple de Dieu, le signe de l'alliance, le symbole des rapports intérieurs et extérieurs établis entre Dieu et les Juifs. Le nom de circoncis ou de circoncision fut dès lors employé pour désigner le peuple de Dieu, la nation sainte, tandis que les Juifs appliquèrent aux infidèles le nom d'incirconcis, pour rappeler qu'ils ne portaient point en leur corps le signe glorieux de l'adoption divine qui était le privilége de leur nation seule.

Quelque respect que l'on doive avoir pour le témoignage d'Hérodote, et quelque haute antiquité que l'on puisse accorder, d'après cet historien, à la pratique de cette cérémonie chez les Syriens, chez les Phéniciens, chez les Ethiopiens, et surtout chez les Egyptiens ; quel que puisse être en outre l'accord d'un certain nombre de théologiens (Celse, Julien l'Apostat, Michaelis, Bauer, Winer, Cellérier fils), et tout en admettant, avec Hævernick (Einleitung, p. 320), que les Egyptiens, surtout dans la caste sacerdotale, connurent de bonne heure la circoncision, il nous est impossible d'admettre non-seulement ce que prétend Winer, qu'Abraham et Moïse aient emprunté cette coutume aux Egyptiens (!), mais même ce qu'affirme Cellérier, que la circoncision fût déjà connue sur la terre à l'époque où l'Eternel l'imposa à son peuple, comme marque particulière et distinctive. « L'Ecriture, dit Calmet, nous parle de l'institution de la circoncision d'Abraham comme d'une chose toute nouvelle. Elle nous dit que c'est le sceau de l'alliance que Dieu fait avec ce patriarche. » Et comment la circoncision aurait-elle été un caractère qui distinguât Abraham et sa race du reste des peuples, si elle eût été commune aux Egyptiens et aux Ethiopiens, aux Phéniciens et à tant d'autres peuples qui l'ont pratiquée autrefois ? — On comprend que les Arabes, les Sarrasins, les Ismaélites, tous issus d'Abraham et jaloux sans doute de la prospérité qui semblait s'attacher à la branche d'Isaac, aient adopté par esprit d'imitation, par une fausse dévotion, ou par un faux calcul d'intérêt, une cérémonie matérielle qui ne leur devait apporter aucune des bénédictions divines dont elle était le garant, mais qui a pu non-seulement ne pas leur nuire, mais même avoir pour eux quelqu'un de ces avantages charnels qui la font encore estimer en Orient, et qui furent probablement aussi présents à l'esprit du divin Législateur qui l'établit. Les Samaritains s'y soumirent en acceptant le joug de la loi mosaïque, et c'est d'eux sans doute que veut parler Hérodote lorsqu'il mentionne les Phéniciens comme se faisant circoncire, car cette dernière petite nation que l'on pouvait facile confondre avec quelqu'une de celles qui l'entouraient, ne paraît pas avoir jamais connu cet usage. Les Edomites, quoique descendants d'Abraham, ne reçurent la circoncision que lorsque vaincus par Jean Hyrcan, ils reçurent en même temps la loi de Moïse. Quant aux Egyptiens, nous l'avons dit déjà, la circoncision leur fut connue de bonne heure, mais elle ne fut jamais chez eux d'un usage général et indispensable ; les prêtres seuls y étaient obligés. Quelques-uns (Cellérier) répugnent à croire que les Egyptiens aient emprunté une cérémonie aussi importante au peuple pauvre et méprisé qui lui construisait ses pyramides, ses palais et ses temples ; mais l'on sait que souvent le vainqueur emprunte au vaincu ses mystères comme sa langue ; et d'ailleurs, si l'on ne veut pas admettre cette supposition, rien n'empêche de penser avec Bochart que c'est des Arabes que les Egyptiens ont reçu la circoncision. — De nos jours encore cette coutume est généralement répandue dans presque tous les pays chauds, et sans faire une longue énumération des rapports des voyageurs modernes, nous nous bornerons à mentionner les divers faits suivants auxquels on pourrait aisément en joindre beaucoup d'autres. La circoncision est en usage dans tous les pays musulmans. Les nègres ma-

hométans de l'intérieur de la Guinée la pratiquent vers l'âge de quatorze ou quinze ans, dans un jour solennel où sont appelés comme à une revue tous les jeunes gens qui doivent la subir. Chez les Galles, voisins de l'Abyssinie, on ne circoncit que les hommes faits. A Madagascar, la solennité de la circoncision est (ou était) la plus grande fête de toute l'île, accompagnée de sacrifices, d'abstinences, de jeux, de combats, de jeûnes et de processions. A Socotora, un natif que l'on aurait trouvé incirconcis eût été condamné à avoir les doigts coupés. Les Abyssins, bien qu'ils soient depuis des siècles passés à un christianisme qui depuis longtemps n'existe plus guère qu'à l'état de mort, ont conservé la circoncision, soit comme ancienne coutume, soit comme précaution hygiénique. Les filles sont en diverses contrées circoncises comme les hommes, en Abyssinie, dans le royaume de Bénin, en Guinée, dans le Pégu, *au-delà du Gange*, *chez* les Cophtes et chez les Hottentots. Il serait trop long de raconter en détail, ou même en abrégé, tout ce que font encore tant d'autres peuples païens, blancs, rouges ou noirs, habitants des Philippines ou du Mexique, sauvages ou demi-civilisés; se disant sages ils sont devenus fous, et l'on aurait peine à croire en combien de façons ils ont modifié l'institution primitive donnée aux Hébreux; la contrefaçon des choses saintes n'est jamais chose sainte.

C'est le huitième jour après leur naissance que devaient être circoncis les descendants d'Abraham, Gen. 21, 4. Lév. 12, 3. Luc 1, 59. 2, 21.; toutefois Moïse lui-même semble présenter à ce fait une première exception dans l'histoire de son propre fils, Ex. 4, 25. cf, 2, 22., et nous en trouvons une seconde bien plus frappante dans le peuple du désert, dont aucun de ceux qui naquirent pendant le voyage ne furent circoncis que lorsqu'ils eurent pris possession de la terre promise, Jos. 5, 2. 5. D'autres que les Juifs pouvaient être soumis à la circoncision, et ils étaient par le fait même incorporés au peuple de Dieu; c'étaient les prosélytes de la justice qui désiraient obtenir le sceau de l'alliance, Ex. 12, 48., et les esclaves, achetés, faits prisonniers, ou nés dans la maison, auxquels leurs maîtres devaient faire subir cette opération, afin de les mettre par là, même malgré eux, sous la juridiction théocratique, Gen. 17, 12. Cette opération n'était point considérée comme un travail, et pouvait se faire le jour du sabbat, Jean 7, 22.; c'était même un proverbe reçu que la circoncision chasse le sabbat. Un Israélite quelconque, ordinairement le chef de la famille, Gen. 17, 23., était chargé de l'exécution, cf. Ex. 4, 24.; les païens seuls ne pouvaient naturellement pas s'en mêler; pour les adultes, on requérait cependant volontiers l'assistance d'un médecin : l'on se servait d'un couteau tranchant d'acier, ou plus ordinairement de pierre, estimant que cette dernière sorte était moins douloureuse, moins dangereuse, et causait moins d'inflammation, Ex. 4, 25. Jos. 5, 2. L'enfant peut se guérir de la plaie en vingt-quatre heures; pour les adultes, il paraît, d'après Gen. 34, 25., qu'au troisième jour la douleur est encore vive et la fièvre assez ardente. C'est au moment de la circoncision, comme chez nous au moment du baptême, que le nom était imposé à l'enfant, *v.* Nom, et cf. Luc 1, 59. 2, 21.

Nous avons indiqué déjà l'une des raisons qui concoururent à faire introduire la circoncision chez les Hébreux. La première et la plus importante fut sans doute le choix de Dieu, libre, simple, spontané, sans que nous ayons à sonder ses desseins; ce fut le sceau sanglant de son alliance avec Abraham et Moïse, comme l'arc-en-ciel fut le sceau de son alliance avec Noé, comme la croix de Christ l'est de son alliance avec nous. Mais si l'on peut découvrir, à côté de ce grand motif, quelques autres traits accessoires, et les avantages extérieurs qui devaient en résulter pour le peuple de l'alliance, nous essaierons de les indiquer par un mot. Comme le symbole du baptême représente l'homme perdu pour le monde et enseveli aux vanités et aux péchés de cette terre, la circoncision était le signe le mieux choisi pour marquer la pureté, le renoncement à toute souillure, qui devait être le grand caractère et le point

dominant de toute la loi judaïque. Le jeune enfant était censé rejeter loin de lui toute chose impure, et semblait accomplir par avance le commandement de notre Sauveur : « Si tel ou tel de tes membres te fait broncher, coupe-le; » Matth. 5, 29. 18, 8. 9. La circoncision, par son étrangeté même, était en outre destinée à séparer toujours plus les Hébreux des peuples voisins, en leur inspirant les uns pour les autres un mépris réciproque. Enfin, sous le point de vue de la santé, il paraît que cette opération était de nature à prévenir un grand nombre de maladies qui se développent particulièrement dans les pays chauds, et que l'on trouve plus fréquemment chez les peuples qui de nos jours ne pratiquent pas la circoncision, que chez les autres.

On a vu déjà que chez les Hébreux le terme d'incirconcis ou prépuce, 1 Sam. 17, 26., était une des plus grandes insultes qu'on pût adresser à un homme; à Rome, au contraire, c'était le nom de circoncis, ou de *verpus*, qui tenait lieu d'injure. A l'époque d'Antiochus Epiphanes, qui voulut ramener tous ses sujets au paganisme par le ridicule et la persécution, plusieurs Israélites prirent tellement à honte leur circoncision, qu'ils cherchèrent à en faire disparaître les traces par des moyens extérieurs, des remèdes et de nouvelles opérations, 1 Macc. 1, 16. Sur l'horreur des Juifs pour l'incirconcision, cf. encore Jug. 14, 3. 15, 18. 1 Sam. 14, 6. 2 Sam. 1, 20. Es. 52, 1. Ez. 28, 10. 31, 18.

Saül, voulant se défaire de David, lui fit demander comme douaire, pour obtenir la main de sa fille, cent prépuces de Philistins, 1 Sam. 18, 25. David en apporta deux cents. On se rappelle l'usage des Turcs et d'autres peuples orientaux, de compter les morts de leurs ennemis par les têtes, les nez ou les oreilles qu'on en apporte ; mais comme souvent les serviteurs de ces despotes asiatiques, pour mieux mériter de leurs chefs, vont jusqu'à faire subir ces tristes opérations aux morts mêmes de leur parti, afin d'avoir plus d'organes à présenter, les calculs sont sujets à de bien graves erreurs. Saül n'avait rien de pareil à craindre, et ce qu'il demandait ne pouvait se trouver que chez les ennemis de son peuple.

La circoncision du cœur, dont parle l'apôtre saint Paul aux Romains, 2, 29., n'était point quelque chose de nouveau ; ce n'était point une spiritualité de la nouvelle alliance, comparée au matérialisme de l'ancienne ; l'ancienne aussi était spirituelle, comme elle était sainte, pure, salutaire ; c'était déjà l'ancienne qui pressentait l'inutilité de la circoncision faite de main en la chair ; c'était déjà l'ancienne, et Moïse lui-même, qui de la part de l'Eternel appelait les Hébreux à la véritable sainteté, lorsqu'il leur dit : « Circoncisez donc le prépuce de votre cœur. » Deut. 10, 16.

Après la mort de Jésus, et dès les premiers temps de l'établissement de son Eglise sur la terre, des disputes s'élevèrent entre ses disciples sur la nécessité d'assujettir ou non à cette cérémonie les païens qui passaient au christianisme : nous aurons à en reparler ailleurs; rappelons seulement ici que saint Paul déclara d'une manière générale et positive « que celui qui se circoncit reste sous l'obligation d'accomplir toute la loi », Gal. 5, 3., et que le concile de Jérusalem délivra officiellement les fidèles d'entre les païens de toutes les cérémonies mosaïques, et en particulier de celle de la circoncision. Act. 15, 24. 28. 29.

Reste enfin le cas de Timothée, Act. 16, 3., la circoncision que saint Paul donna à ce disciple, et qui paraît contradictoire avec la conduite qu'il tint plus tard avec Tite, Gal. 2, 3. Il n'y a aucune contradiction dans la manière dont les deux récits nous sont présentés ; dans les Galates, il est dit qu'on n'obligea point Tite, et dans les Actes rien ne semble indiquer que Timothée ait manifesté quelque répugnance à se soumettre à cette cérémonie : s'il y était volontairement disposé, il n'y avait rien dans le système de Paul qui pût l'empêcher d'y consentir; cet apôtre disposé à se faire tout à tous, et Juif aux Juifs, 1 Cor. 9, 20., devait plutôt saisir avec joie l'occasion qui lui était offerte de faire aux hébraïsants une légère concession pour leur prouver son peu d'entêtement, son laisser-aller dans les

choses secondaires, sa tolérance et son amour pour la paix, qui le faisait céder lorsqu'il ne s'agissait que de vues personnelles, particulières, sur des points peu importants, mais qui ne l'amenait cependant à aucune concession sur les articles mêmes de la foi.

CITERNES. Comme les pluies ne tombent que deux fois l'an en Palestine, que les sources y sont rares, et que les villes sont presque toutes bâties sur des hauteurs, il faut par divers moyens obvier au manque d'eau qui se fait si généralement sentir. Les citernes sont des réservoirs destinés à recueillir les eaux du ciel. Les Orientaux, et les Hébreux en particulier, en avaient creusé un grand nombre dans les plaines et sur les montagnes, et l'on montre encore dans les environs de Nablus (Sichem) la fontaine de Jacob, Jean 4, 6., au bord de laquelle s'assit notre Sauveur parlant avec la Samaritaine. Ces citernes prenaient en général le nom de la ville la plus voisine, ou le nom de leurs propriétaires, comme, Deut. 10, 6., les citernes (Bééroth) des fils de Jahakan. Assez étroites à leur ouverture, elles s'élargissaient ordinairement à mesure qu'elles étaient plus profondes, et cette forme, qui les rendait peu propres à recueillir en abondance l'eau du ciel, empêchait du moins l'évaporation trop abondante des eaux renfermées dans le réservoir. On les fermait au moyen d'une pierre, Gen. 29, 2., pour les abriter contre le sable mouvant du désert, ou contre la soif des étrangers et de leurs troupeaux; et les Bédouins savent si bien encore fermer l'ouverture de leurs citernes, qu'il est presque impossible de les découvrir, cf. 2 Sam. 17, 19. A l'approche d'un ennemi, ou pour se venger de quelqu'un, l'on comblait les puits et les citernes, pour essayer de faire périr par la soif, ou du moins pour faire souffrir cruellement ceux qui auraient compté s'y désaltérer, Gen. 26, 15. 2 Rois 3, 25. 2 Chr. 32, 3. Es. 15, 6. Les nomades regardent la propriété de ces puits comme un bien précieux dont on ne cède pas facilement l'usage à d'autres tribus, ainsi qu'il paraît d'après Nomb. 21, 22. Il résulte de là que ces citernes devaient être des occasions de rixes et de combats fréquents, soit entre tribus, soit entre particuliers, Gen. 21, 25. 26, 15.

Dans la saison chaude de l'année, et en général quand les citernes sont vides, elles servent de prisons; Joseph, et Jérémie y furent enfermés, Gen. 37, 22. Jér. 38, 6., et les prophètes emploient des images de cette nature pour exprimer les angoisses de leur âme ou les maux qui les oppressent, Ps. 55, 24. 69, 15. 88, 7. Une citerne est mentionnée en passant, 2 Sam. 17, 18., comme ayant servi de cachette et de lieu d'abri.

Il y avait ordinairement dans les villes des citernes publiques et banales, de la grandeur moyenne desquelles on peut juger par le fait qui nous est rapporté, Jér. 41, 6. 7. 8., de soixante et dix hommes dont Ismaël fit jeter les cadavres dans la citerne (Martin, mal traduit, une fosse). Elles étaient tantôt carrées, tantôt cylindriques, et solidement enduites de mortier et de chaux, afin d'empêcher l'eau de fuir et de se perdre; quelques-unes cependant n'étaient que creusées dans la terre, et présentaient, lorsqu'elles venaient à être à sec, un fond de vase et de boue, Jérém. 38, 6. On les couvrait d'une pierre, Ex. 21, 33., ou bien on les entourait d'une barrière, soit comme garde-fou, pour prévenir des accidents, soit surtout pour les préserver elles-mêmes. Les particuliers opulents avaient dans la cour de leurs maisons des citernes pour leur usage particulier, 2 Sam. 17, 18., et ce n'était pas pour eux un médiocre sujet de satisfaction intérieure.

De nos jours encore on trouve bon nombre de puits ou citernes dans les plaines et dans les villes à moitié désertes de l'ancienne Canaan; c'est là qu'à la tête de leurs troupeaux, et montés sur quelqu'une de leurs bêtes, on voit s'avancer vers le soir les bergers, les chévriers, les âniers ou les chameliers, qui seuls entre eux, ou avec leurs bergères, font, pendant que leurs bestiaux s'abreuvent, bourdonner les airs d'un murmure de conversations vives, piquantes, animées, relatives sans doute aux anecdotes qu'ils ont pu recueillir pendant le jour, ou aux besoins des animaux dont la garde leur est confiée; c'est alors une ville bruyante et gaie, puis

au bout de deux heures, lorsque le bruit des sonnettes s'est éteint peu à peu, ce n'est plus qu'un désert, c'est un cimetière; on y vit au milieu des morts, et les souvenirs d'un passé, bien passé, animent seuls pour le voyageur la citerne, les palmiers et les blocs de marbre qui se trouvent sur ce théâtre abandonné. Alors on se transporte à l'époque des patriarches, et l'on voit, dans ces jours où les pasteurs jouissaient d'une estime si générale, la scène d'Elihéser et de Rébecca, Gen. 24, 11. 13., celle de la première rencontre de Jacob et de Rachel, et leurs pleurs au bord de la citerne, 29, 3-11., et la scène, moins naïve mais plus sérieuse, du premier roi d'Israël qui, la veille de son sacre, prie les jeunes filles rassemblées autour de la fontaine de vouloir bien lui indiquer la demeure du prophète Samuel, 1 Sam. 9, 11.

C'est volontiers auprès des sources que les guerriers et les voyageurs aimaient à s'établir pour y passer la nuit, 1 Sam. 29, 1. 2 Sam. 2, 13.; et la preuve qu'un grand nombre de villes s'établissaient dans le voisinage des sources, se trouverait au besoin dans le fait même de la composition de leurs noms. *v.* toutes celles qui commencent par Béer, etc.; cf. les noms allemands Geisselbronn, Niederbronn, Heilbronn, Brunnen, Lauterbrunnen; et en français, Aubonne, Bordeaux, Fontainebleau, etc.

Il y avait d'autres puits qui n'étaient point de simples citernes ou réservoirs, mais qui, élevés sur des sources d'eaux vives, avaient une eau toujours nouvelle, fraîche et pure : ils étaient plus recherchés, mais aussi bien plus rares, Lév. 14, 5. 15, 13. Nomb. 19, 17.

CLAUDE. 1° César, Act. 11, 28. 17, 7. 18, 2., le quatrième empereur de Rome, et le premier que les gardes placèrent sur le trône : il ne demandait pas la puissance; caché derrière une porte pendant le tumulte qui suivit l'assassinat de Caïus, il y fut découvert par un soldat et proclamé empereur. Claude consterné, dit Chateaubriand, ne demandait que la vie, on y ajoutait l'empire, et il pleurait du présent. S'il fût resté dans une condition privée, il eût été sans doute un honnête citoyen, car il était généreux par nature, et savait ce que c'est que la justice; mais empereur, il se laissa entraîner à beaucoup de crimes, par ses femmes et ses favoris. Le principal fait militaire de son règne fut une descente victorieuse en Bretagne, qui lui valut les honneurs d'un triomphe et le surnom de Britannicus, qu'il légua à son fils. Ayant fait assassiner sa femme Messaline, qui le couvrait de honte par sa conduite scandaleuse, il épousa sa nièce Agrippine : celle-ci exerça sur lui la plus funeste influence, et en partilier lui fit adopter le jeune Domitius (Néron), qu'elle avait eu d'un premier mariage, et qui fut ainsi préféré à Britannicus, le propre fils de l'empereur. Cette méchante impératrice finit par faire empoisonner son mari, pour éviter elle-même le sort de Messaline. Claude mourut le 13 octobre 54 ap. C., âgé de soixante-quatre ans, après en avoir régné près de quatorze. De même que tous les empereurs romains, il fut après sa mort mis au nombre des dieux. Parmi les travaux considérables qu'il fit exécuter pendant sa vie, il faut remarquer l'agrandissement de la circonférence de Rome, la construction d'un port à l'embouchure du Tibre, et l'achèvement d'un magnifique aqueduc commencé par son prédécesseur Caligula. La Judée fut réduite par lui en province romaine. C'est sous lui qu'eurent lieu la famine annoncée par le prophète juif Agabus, la persécution dont l'apôtre saint Paul faillit être victime à Thessalonique, et l'expulsion des juifs de la ville de Rome. C'est encore sous son règne que Chateaubriand et d'autres poètes placent la fiction de saint Pierre arrivant à Rome en 42, « le bâton pastoral à la main; prince d'une nouvelle espèce, dont les successeurs sont destinés à monter un jour sur le trône des Césars. »

2° Claude Lysias. *v.* Lysias.

3° Surnom que Josèphe donne à Félix, gouverneur de la Judée, Act. 23, 26. *v.* Félix.

4° Clauda, Act. 27, 16., très petite île près de la pointe sud-ouest de la Crète, maintenant appelée Gozzo, et habitée seulement par une trentaine de familles.

CLAUDIA, 2 Tim. 4, 21., chrétienne de Rome, apparemment convertie par saint

Paul, mais du reste inconnue. On a voulu la faire, à cause d'une épigramme de Martial qui réunit ces deux noms, la femme de Pudens, dont le nom précède le sien; mais outre que la preuve n'est pas forte, le nom de Linus, intercalé par saint Paul entre ceux de Pudens et de Claudia, n'appuierait pas cette conjecture. D'autres ont voulu la faire Anglaise de nation; d'autres enfin Gauloise, et veuve chrétienne de Pilate. Toutes ces suppositions reposent sur le désir de deviner des énigmes. Claudia est inconnue.

CLÉMENT, Phil. 4, 3., compagnon d'œuvre de saint Paul à Philippes, que Grotius et Steiger supposent avoir été l'un des anciens de cette ville; quoiqu'il soit inconnu, et que l'on ne puisse rien affirmer de positif sur son compte, l'ancienne église paraît avoir regardé ce Clément comme identique avec le Clément de Rome, connu par ses deux lettres aux Corinthiens, et par la tradition qui en fait le troisième pape, successeur supposé de Linus et de Pierre, évêques supposés d'une ville qui n'était rien dans le monde religieux d'alors. On peut accepter cette identité, tout en se rappelant qu'il est arrivé bien des fois que l'on a attribué à un personnage connu, divers faits et gestes qui appartenaient à un personnage plus obscur, mais du même nom.

CLÉOPAS (toute gloire) ou Clopas, Jean 19, 25., époux de Marie, sœur de la mère de Jésus; cette Marie, dans le passage parallèle, Marc 15, 40., est appelée mère de Jacques le mineur, lequel Jacques est ainsi nommé pour le distinguer du fils de Zébédée. Ce Jacques le mineur est donc fils d'Alphée, et comme il est aussi fils de Marie, femme de Cléopas, il en résulte que Alphée et Cléopas ne sont qu'un seul et même nom, comme le prouve d'ailleurs leur presque identité de forme et de signification dans les langues originales (Alphée signifie instruit, chef.). Cléopas est encore le nom de l'un des deux disciples que notre Sauveur rencontra sur la route d'Emmaüs, Luc 24, 18.; est-ce le même que l'époux de Marie? rien ne le prouve; et comme il y a dans les deux noms une légère différence (le premier est proprement Clôpas), il est plus probable qu'il faut les distinguer; cette seule différence d'une lettre est d'ailleurs plus importante qu'il ne le semble d'abord, et, comme Winer le fait observer, Cléopas est davantage un nom grec et la contraction de Cléopatros, de même que Antipas est la contraction d'Antipatros, tandis que Clôpas est plutôt le nom d'Alphée passé à la forme grecque. Toutefois Tholuk et Olshausen ne voient dans ces deux passages qu'un même individu.

CLIMAT, *v.* Température.

CLOCHETTE, *v.* Sonnette.

CLOUS. Outre le clou de Jahel, Jug. 4, 21., et le passage prophétique Ps. 22, 17., il n'est guère parlé de clous dans l'histoire Sainte que lors de la crucifixion de notre Sauveur, Luc 24, 39. Jean 20, 25. On se demande si les deux pieds ont été percés du même clou comme le disent les Latins, ou si chaque pied a été percé à part comme le veulent les Grecs et Grégoire de Tours; on n'en sait rien, et cela ne fait rien non plus. — Quant à l'histoire de ces trois ou quatre clous, voici ce qu'on en dit : l'un fut mis à la couronne de Constantin, deux autres servirent à faire le mors de son cheval, un quatrième fut jeté par l'impératrice Hélène dans la mer Adriatique pour en calmer les agitations. On en montre maintenant quatorze autres, tous avec des certificats d'origine; deux à Rome, un à Milan, autant à Carpentras, à Sienne, à Venise, à Cologne, à Trèves, deux à Paris, un à Saint-Denis, à Bourges, à Draguignan, etc., etc. — Fraudes pieuses!

COCHON, *v.* Porc.

COLLIER, *v.* Boucles.

COLOMBE, oiseau trop connu pour qu'il soit nécessaire de le décrire; nous nous bornerons aux observations que nous fournissent sur cet animal les données bibliques. — La colombe qui est répandue dans tout l'Orient, où elle niche dans de vieux murs, sur des rochers ou dans le creux des arbres, s'appelle en hébreu, *Iona,* nom qui ne dérive point, ainsi que le veut Bochart, de l'Ionie, mais d'un mot arabe qui indique la douceur, la grâce. C'est à l'aube du nouveau monde et sur les flots du déluge, qu'elle apparaît

pour la première fois dans l'Ecriture, Gen. 8, 8-12., comme si cet animal, dont l'apparition précéda celle de l'arc-en-ciel, devait déjà nous annoncer par avance que la terre serait gouvernée par des lois plus douces, et sauvée par la bonté du Créateur, malgré les péchés des hommes; la branche d'olivier qu'elle rapporte semble renfermer la même pensée et dire aux hommes que « Dieu ne frappera plus toute chose vivante comme il l'a fait » (8, 21.), et qu'il attendra le jugement final avant d'accabler de son juste courroux les pécheurs impénitents.

Elle joue le même rôle encore dans la loi mosaïque où, déclarée animal pur, elle se trouve mêlée à tous les sacrifices, et sert à remplacer, pour les pauvres, les victimes plus considérables exigées en holocaustes pour le péché, Luc 2, 24. cf. Lév. 1, 14. 5, 8. 12, 8. Nomb. 6, 10. A cause de la grande consommation de colombes qui devait se faire pour le service du temple, et comme il n'était pas toujours facile à ceux qui devaient en offrir, de se les procurer et surtout de les apporter à Jérusalem s'ils en étaient éloignés, les prêtres avaient permis qu'on vendît de ces oiseaux dans les parvis du temple; c'est à cause des abus et des illégalités de ce trafic que notre Sauveur chassa un jour ceux qui faisaient ce commerce d'une manière indigne, ne voulant pas qu'on fît de la maison de son père une caverne de voleurs, Matth. 21, 12. Le nom de la fille aînée de Job, 42, 14., Jémima, vient probablement d'un mot arabe qui signifie colombe. En Orient, on donne ce nom aux femmes de la plus grande beauté. Sémiramis fut appelée Sémir Jemamah, la colombe brune, ou, selon Hésychius, la colombe de la montagne, et les Babyloniens portaient une colombe sur leurs enseignes en l'honneur de cette princesse.

Quant aux retraites choisies par ces oiseaux, on peut voir Ez. 7, 16. Jér. 48, 28. Cant. 2, 14. Ps. 11, 1.

Le vol de la colombe est quelquefois considéré par les poëtes comme l'image de la rapidité, Ps. 55, 7. Os. 11, 11. Es. 60, 8. (cf. Sophocle, Œdip. à Colon. 1081); la colombe, en effet, dépasse au vol tous les animaux de sa taille et de sa grandeur, et c'est ainsi que, sans défense, elle peut échapper fort souvent à ses persécuteurs. Salomon, dans le Cantique 1, 14. 4, 1. 5, 12., compare à des colombes les yeux innocents et tendres de celle qu'il aime : « ils sont *comme des colombes* sur les ruisseaux d'eaux, baignées dans du lait, se reposant au milieu de la plénitude de la beauté. » Chacun sent tout ce qu'il y a de gracieux dans cette image, qui s'attache cependant de si près à la réalité, en nous montrant les prunelles nageant dans le blanc de l'œil comme dans des flots de lait, et si fraîchement entourées d'un cadre de visage au milieu duquel elles reposent comme dans le sein de la beauté. Nos versions ont mal à propos, dans ces trois passages, mis « tes yeux sont comme *ceux* des colombes : » *ceux* n'est pas dans le texte, et ne fait que nuire à l'idée.

Le roucoulement de la colombe est dans presque toutes les langues appelé un gémissement (en latin, *gemere*, en grec, στένειν, etc.), et les prophètes hébreux ont exprimé la même pensée, Es. 38, 14. 59, 11. Nah. 2, 7. cf. Ez. 7, 16. On se rappelle le vers de Virgile, Eglog. 1, 59 :

Nec gemere aëria cessabit turtur ab ulmo.

Cet animal est le symbole de la candeur et de la simplicité, Matth. 10, 16., quelquefois aussi du peu d'intelligence, Os. 7, 11. 12.

Il reste encore quatre passages qui ont besoin d'une explication particulière, et qui, ordinairement mal traduits, plus souvent encore mal compris par certains interprètes, ont donné lieu à diverses méprises.

— Ps. 68, 14. — *Martin :* Quand vous auriez couché entre les chenets arrangés, vous seriez comme les ailes d'un pigeon couvert d'argent, et dont les ailes sont comme la couleur jaune du fin or. — *Luther :* Quand vous êtes aux champs, cela resplendit comme les ailes des pigeons qui brillent comme l'argent et l'or. — *Anglais :* Quoique vous ayez été au milieu des pots (en Egypte, cf. Ps. 81, 6.), cependant vous serez comme les ailes des colombes, recouvertes d'argent, etc. — Enfin *Calvin :* Quand bien vous seriez en-

tre les pots *aux cendres*, *si* (cependant) *serez-vous comme* les ailes de la colombe couverte d'argent, et *laquelle* par derrière est *comme* le fin or bien jaune.

Quelque différentes que puissent paraître ces traductions, elles se réduisent pourtant, une fois qu'on peut les comprendre, à une même signification générale que voici : « Quand vous seriez couchés entre des chenets (marmites, objets qui ont senti la suie), vous n'en sortiriez pas moins blancs comme les plumes argentées d'une colombe, comme leurs ailes dorées. » Quelles que soient vos afflictions, quelles que soient les ténèbres dans lesquelles vous gisez, vous ne cesserez jamais de reluire, de briller, d'être heureux : la délivrance dissipera toujours les taches que vous aurez contractées dans l'adversité. Celui qui gouverne l'Eglise la tirera de tous les dangers auxquels elle sera exposée. On peut citer comme parallèle à ce passage le verset d'Esaïe 1, 18. : « Quand vos péchés seraient rouges comme le cramoisi, ils seront blanchis comme la neige. »

— 2 Rois 6, 25. Il est dit que lors de la famine de Samarie, le quart d'un cab de *fiente de pigeon* se vendait cinq pièces d'argent. Le savant Bochart, qui a consacré dix-sept pages à l'examen de cette question, pense qu'il faut entendre par les mots fiente de pigeon une espèce de légume, de pois chiches, qui porte encore un nom semblable en arabe; mais il paraît que Bochart a fait une confusion de mots, et que ses conclusions d'analogie doivent être abandonnées. D'autres, surtout des interprètes anglais, ont essayé de paraphraser, en disant que l'on vendait pour cinq pièces d'argent un cab de balayures, de rebuts, d'ordures, de débris réservés aux pigeons, etc.; mais c'est forcé, et l'on doit conserver la version ordinaire, qui est appuyée par toutes les traditions juives, et par le fait bien connu, qu'en maint et maint cas de siége, les habitants au désespoir ont été réduits à se nourrir de fiente d'animaux.

— Jérém. 25, 38. 46, 16. 50, 16. On lit dans le premier de ces passages, en parlant des ravages que Nébucadnetsar fera dans la Judée, que la terre sera dévastée « à cause de l'ardeur de la *fourrageuse*; » les deux autres versets indiqués finissent par « l'épée de l'*oppresseur*. » Dans ces trois passages, on peut traduire par colombe les mots marqués en italiques : c'est ainsi qu'a fait la Vulgate, et ceux qui adoptent cette manière de voir, l'expliquent en rappelant que les Assyriens et les Babyloniens avaient sur leurs drapeaux une colombe en souvenir de Sémiramis, et qu'ils sont fréquemment désignés sous l'emblème de cet animal. On peut comparer encore les passages du Nouveau Testament qui parlent de la colère de l'agneau, et penser que le prophète annonce aux Hébreux que le Seigneur, doux comme une colombe, finira par s'embraser dans sa colère contre eux. Cependant, quoiqu'à la rigueur cette traduction et ces interprétations soient possibles, elles ne sont pas probables, et les auteurs catholiques eux-mêmes traduisent par oppresseur, ravageur, ou fourrageur, laissant au masculin ce dernier nom que Martin a mis au féminin sans trop de raison. On comprend comment l'épithète de ravageur pouvait bien se rapporter à l'ennemi de la Judée, Nébucadnetsar.

— Matth. 3, 16. Marc 1, 10. Jean 1, 32. Au baptême de Jésus-Christ il est dit que le Saint-Esprit descendit sur lui comme une colombe, et saint Luc, 3, 22., nous dit plus positivement encore : « Le Saint-Esprit descendit sur lui sous une forme corporelle, comme celle d'une colombe. » On peut admettre que le Saint-Esprit qui, dans d'autres occasions, se présentait sous d'autres formes, cf. Act. 2, 3., ait, cette fois peut-être, pris en effet la forme matérielle d'une colombe; et les rabbins, dans leurs explications de Gen. 1, 2. Cant. 2, 12., ont toujours représenté l'Esprit de Dieu sous cette image : le symbolique Orient devait représenter le Saint-Esprit sous la figure d'un oiseau, comme descendant du ciel, et la colombe devait être choisie naturellement à cause de son innocence et de sa pureté. Cependant la plupart des interprètes modernes, surtout les protestants, repoussent cette idée comme trop matérialiste, et ne considèrent dans l'image que l'image seule,

c'est-à-dire la vitesse, la douceur et la grâce. Pour pouvoir obtenir un résultat quelconque, une solution quelconque aux questions que soulève cette descente du Saint-Esprit, il faut remarquer que non-seulement Jésus, mais Jean-Baptiste lui-même (au moins lui), a *vu* descendre le Saint-Esprit, que, par conséquent, le Saint-Esprit a dû revêtir une forme : on ne saurait admettre une vision, une vue, sans que l'objet vu ait des contours, un dessin, une forme : quelque vague qu'on veuille se le représenter, quelque nuageux, quelque vaporeux qu'on veuille supposer le Saint-Esprit dans cette occasion, encore faut-il qu'il ait eu une forme; et l'on doit se demander maintenant s'il a une forme ordinaire, habituelle, constante, ou si, son essence étant invisible, il prend quelquefois, pour se manifester, des apparences terrestres : il nous semble que la première hypothèse est bien plus matérialiste que la seconde, et nous croyons beaucoup plus naturel, comme aussi beaucoup plus d'accord avec le texte sacré, d'admettre que le Saint-Esprit, impalpable sans doute, mais visible, a revêtu ostensiblement l'apparence de la colombe.

COLONIE. Act. 16, 12. *v.* Philippes 5°.

COLONNE. Il est souvent parlé, Ex. 13, 21. 14, 24. Nomb. 14, 14. Néh. 9, 12. 19. de la colonne de nuée et de la colonne de feu qui accompagnaient les Israélites dans le désert, leur montrant la route et leur servant de fil directeur, l'une les éclairant la nuit, l'autre leur donnant de l'ombre pendant le jour et servant de retraite à l'Eternel qui y habitait. Quoiqu'il ne soit pas dit en quel endroit elle commença, et en quel endroit elle cessa d'accompagner les Israélites, on peut croire que le passage de la mer Rouge et le passage du Jourdain furent les termes extrêmes de son voyage. Elle se tenait ordinairement à la tête du peuple; une seule fois elle vint se placer entre eux et les Egyptiens qui les poursuivaient, Ex. 14, 19. 20., de manière à les séparer pendant toute la nuit. C'est du sein de la même nuée que le Seigneur apparut aux Hébreux en Sinaï, quand il leur donna sa loi. — Mais qu'était-ce matériellement que cette nuée miraculeuse? C'est ce que nous ne savons pas. Quelques rationalistes, avec l'esprit qui les caractérise, ont imaginé que c'était un tas de bois que l'on faisait brûler à l'entrée du camp par manière de signal; on en voyait la fumée le jour, et la flamme la nuit; mais il faut avouer 1° que, pendant quarante ans, cela aura fait une consommation de bois prodigieuse; 2° que dans le désert on aurait eu un peu de peine à s'en procurer autant, et 3° que ce devait être bien mal commode de charrier, devant soi, jour et nuit, ce foyer ambulant.—D'autres ont imaginé que c'étaient deux immenses drapeaux, sur l'un desquels était peint un nuage, et sur l'autre une flamme. Il n'est pas nécessaire de faire remarquer au chrétien qui lit la Bible avec un cœur honnête et pur, combien toutes ces divagations sont impies et ridicules. Cf. Ps 78, 14. 105, 39.

— Les colonnes de la terre, Job 9, 6., les piliers du pays, Ps. 75, 3., et les colonnes des cieux, Job 26, 11., sont des expressions métaphoriques qui représentent le ciel et la terre comme des édifices bâtis par la main de l'Eternel, comme des temples du Dieu vivant, taillés à la ressemblance des ouvrages de l'homme, et soutenus comme ces derniers par des colonnes, cf. Job. 38, 4-6.

L'Eternel, en envoyant Jérémie prêcher aux Gentils, lui annonce qu'il lui a donné les forces et la consistance d'une colonne de fer, Jér. 1, 18.; dans le Nouveau Testament, Jacques, Céphas et Jean sont appelés les colonnes de l'Eglise, Gal. 2, 9.; et Apoc. 3, 12., l'Esprit dit encore : «Celui qui vaincra, je le ferai être une colonne dans le temple de mon Dieu.» Le sens est le même dans ces trois passages; la colonne désigne des hommes forts, qui sont les fermes soutiens de l'œuvre du Christ, la force et l'ornement de la maison de Dieu. Enfin l'Eglise elle-même est nommée de ce nom par saint Paul, 1 Tim. 3, 15., parce qu'elle est le gardien extérieur des vérités divines et des oracles de Dieu.

Quant aux colonnes du temple, *v.* Temple.

COLOQUINTE. 2 Rois 4, 39. Elisée étant venu à Guilgal à l'époque d'une

grande famine, voulut faire préparer un repas pour les prophètes de l'endroit, mais ils furent presque empoisonnés avec un plat de coloquintes sauvages que quelqu'un avait cueillies et mises dans la chaudière sans savoir ce que c'était. L'homme de Dieu prit un peu de farine, la jeta dans le potage et le rendit mangeable et sain. — Les coloquintes sont une espèce de courge ou de concombre sauvage, dont la tige jette autour d'elle des sarments et des feuilles semblables à celles des concombres de nos jardins, ou à celles de la vigne : le fruit, dont l'enveloppe charnue est d'un jaune-vert, est de la grosseur d'une orange, mais allongé comme le concombre, et si amer qu'on l'a surnommé le fiel de la terre ; lorsqu'il est mûr, il éclate à la moindre pression. La ressemblance de la coloquinte avec le concombre a facilement pu faire cueillir l'une pour l'autre, d'autant plus qu'en temps de famine on n'y regarde pas toujours de très près. Quant au moyen employé par le prophète pour assainir ce mets affreux, on n'y peut voir qu'un miracle; cependant on sait que certains légumes, d'un goût amer, perdent cette amertume quand on y mêle de la farine.

COLOSSES. Située sur le Lycus, à 8 parasanges (environ 50 kilom.) du Méandre, et à 35 kilom. de Laodicée, cette ville était une des plus considérables de la Phrygie au temps d'Hérodote. Xénophon encore l'appelle une cité peuplée, prospère et grande. Au temps de Strabon ce n'était plus qu'une ville médiocre, un bourg, quoique Pline ait pu la classer encore au nombre des villes célèbres de l'Asie-Mineure. Elle fut renversée par un tremblement de terre la septième année de Néron, 60-61, mais reconstruite immédiatement. Au onzième siècle, et déjà du temps de Théophylacte, on l'appelait Chônaï (fentes, fissures), peut-être à cause de la nature de son sol limoneux, qui sèche en été et se crevasse au point que, près de Colosses, le Lycus disparaît sous terre comme englouti. Au douzième siècle elle avait recouvré quelques traces de sa première grandeur. Elle fut longtemps une résidence épiscopale. Maintenant ce n'est plus qu'un gros village qui porte encore le nom de Chonus, avec un château-fort dans le voisinage. On a varié sur l'orthographe de ce nom, les uns voulant l'écrire Colasses; mais les meilleurs manuscrits, de même qu'un grand nombre de médailles, l'écrivent comme nous faisons, et leur autorité l'emporte. Pour la géographie de cette contrée, il faut consulter surtout le commentaire de Steiger sur l'épître aux Col., p. 13 et 368.

Il ne paraît pas, ni d'après les Actes des apôtres, ni d'après l'épître aux Colossiens, que Paul ait lui-même visité ces contrées, ou qu'il y ait fondé des Eglises; mais pendant le séjour prolongé de Paul à Ephèse, et à cause des communications faciles du Méandre et du Lycus, on peut croire que des disciples de cet apôtre, ou d'autres fidèles portèrent l'Evangile dans l'intérieur du pays, et y établirent quelques assemblées chrétiennes. On croit même, d'après l'épître à Philémon, et par plusieurs passages de celle aux Colossiens 4, 7. 10. 14. 15. 17., que Paul connaissait diverses personnes de cette contrée, et que ces Eglises connaissaient plusieurs des compagnons de Paul. Du reste la plupart des noms d'origine grecque, Nymphas, Archippe, Philémon, Appia, Epaphras, Onésime, etc., rendent probable l'opinion que les troupeaux de cette vallée étaient composés en très grande partie, sinon exclusivement, de païens convertis, et non de judéo-chrétiens.

Quant à l'*Epître aux Colossiens*, il est évident non-seulement qu'elle a été écrite en vue de certains faux docteurs, mais encore que ces docteurs avaient une doctrine d'un caractère particulier et même systématique : les uns ont voulu y voir des pharisiens, d'autres des philosophes platoniciens, ou même pythagoriciens, d'autres des disciples de Jean-Baptiste. Avant tout il faut remarquer, d'abord, que ces faux docteurs étaient des Juifs d'origine, des docteurs de la loi, recommandant les cérémonies, les sabbats, les jeûnes, etc. ; ensuite que ce n'étaient pas des Juifs ordinaires, se bornant à conserver la loi et à la répandre au sein des Eglises, mais des Juifs qui philosophaient d'une manière ou de l'autre sur les objets de la

loi. Ces deux caractères sont si frappants que quelques commentateurs ont pensé que Paul s'adressait alternativement, dans cette épître, à deux classes de docteurs ; mais Calvin et d'autres ont établi qu'il ne s'agissait ici que d'une seule classe joignant à l'attachement à la loi l'amour d'une certaine philosophie. On peut supposer, ou que ces docteurs juifs avaient fait profession de christianisme, ou qu'ils ne l'avaient pas fait; mais cette dernière supposition est peu vraisemblable : on admettra difficilement que des Juifs non baptisés aient trouvé accès auprès des membres d'une Eglise surtout composée en majorité de chrétiens d'entre les gentils, et que saint Paul ne les ait pas combattus d'une manière franche et directe. L'opinion la plus probable est donc celle du critique anglais Hammond qui, avec sa malheureuse habitude de voir partout des gnostiques, s'est trouvé cette fois avoir rencontré juste. Ce n'étaient point les écoles gnostiques qui furent fondées plus tard, mais c'était la même direction d'esprit, la même philosophie presque traditionnelle, la philosophie orientale appliquée par les Juifs à leur croyance paternelle, puis au christianisme, lorsqu'ils se faisaient baptiser. Leur philosophie, ou plutôt leur théosophie, leur théurgie s'était humanisée, pour ainsi dire, en se fondant avec les idées grecques, et surtout en empruntant à l'esprit grec une certaine volubilité des idées, et l'apparence d'une philosophie didactique. Ces théosophes, également attirés par le christianisme, étaient assez impartiaux pour reconnaître que l'intelligence des choses célestes était supérieure à leurs propres idées; désirant d'y prendre part, ils entrèrent dans l'Eglise, mais n'ayant pas été convertis de cœur, l'amour de la sagesse charnelle prévalut bientôt ; ils donnèrent au christianisme et à Christ une place dans leur système, mais n'abandonnèrent pas leurs erreurs. D'autres hommes qui s'étaient faits chrétiens, entraînés par un besoin du cœur plutôt que par curiosité, retournant plus tard à des idées de propre justice, s'efforcèrent d'accorder le christianisme qu'ils aimaient, avec la loi qu'ils aimaient également, et pour les cimenter ils se servirent de l'ancienne philosophie. On peut consulter avec fruit sur ce sujet l'excellent commentaire de Steiger sur les Colossiens (Erlangen 1836), ainsi que ceux de Bæhr (1833) et de Mélanchton (1577). Le peu que nous avons dit suffira peut-être pour faciliter l'intelligence de l'épître si difficile dont nous parlons. « Après avoir réfuté ces fausses doctrines, ajoute Calmet, l'apôtre *débite* aux Colossiens la plus belle et la plus sublime morale. » — On se demande si cette épître a été écrite pendant la captivité de Rome, ou pendant celle de Césarée : il est probable qu'elle fut datée de Rome, et écrite peu de temps avant celle aux Ephésiens avec laquelle elle a beaucoup de rapports, et dont elle semble même n'être guère qu'un extrait destiné spécialement à l'Eglise de Colosses, tandis que l'épître aux Ephésiens serait une circulaire pour toutes les églises environnantes; elles s'expliquent l'une l'autre, et peuvent avec avantage être lues ensemble. Voici quelques-uns des parallèles du Ier chapitre de l'épître aux Colosssiens.

Colossiens.	Ephésiens.
1, 2.	1, 1. 2.
— 3.	— 15. 16.
— 13.	— 6.
— 14.	— 7,
— 16.	— 22. 3, 10. 11.
— 20.	— 10. 2, 13.
— 21.	2, 1,
— 24.	3, 1.
— 26.	3, 3.
etc.	etc.

Les chapitres suivants présentent un parallèle également remarquable que le lecteur attentif trouvera seul, sans qu'il soit nécessaire de prolonger ces citations.

COMMERCE. On comprend que le commerce soit une chose aussi vieille que le monde, et que les échanges aient commencé dès les premiers temps entre les bergers, les laboureurs, et les fabricants. Aux jours des patriarches ce mode d'échange subsistait encore; mais il avait déjà pris un caractère plus mercantile que lorsque l'humanité ne formait qu'une famille, dont les divers membres travaillaient les uns pour les autres, se communiquant mutuellement, sans les mesu-

rer, les produits de leur travail ou de leur industrie; *on voit déjà des marchands pro*prement dits; mais comme l'argent monnayé n'existe pas, on donne des denrées pour d'autres denrées, chacune ayant une valeur déterminée; les caravanes ismaélites traversent Canaan pour se rendre en Egypte, leurs chameaux portent des drogues, du baume, de la myrrhe; elles achètent un homme esclave, et le payent vingt pièces d'argent, Gen. 37, 25. 28., car l'argent aussi était une marchandise qui se pesait, et que l'on estimait selon son plus ou moins grand degré de pureté. Ce sont probablement encore des caravanes marchandes que nous trouvons Job 6, 19.

Puis, pendant la servitude d'Egypte, les Hébreux, quoique simples ouvriers esclaves, se trouvèrent plus ou moins mêlés au commerce actif de cette riche contrée; mais ce goût qui n'eut pas de peine à se développer chez eux, fut comprimé par la législation mosaïque, soit directement, soit indirectement par la nature peu maritime, quoique littorale, du pays qui leur avait été donné, par l'obligation qui leur était imposée de diverses manières, de cultiver le sol afin d'en consacrer les produits à l'Eternel, par les avantages mêmes qu'ils retiraient de la culture de ce sol, enfin, par les barrières que la loi établissait entre le peuple saint et les peuples environnants. Il paraît toutefois que les habitants du nord du pays ne laissèrent pas que de faire un petit commerce avec les Phéniciens leurs voisins, Gen. 49, 13. Deut. 33, 18. Sous les rois, le commerce s'agrandit et devient royal. Salomon lui-même est à la tête des plus grandes entreprises; il fait le commerce des chevaux entre l'Egypte et la Syrie, 1 Rois 10, 26. 2 Chr. 1, 16. 17.; il s'associe au roi de Tyr pour l'exploitation des mers, 1 Rois 9, 26. Après lui, les expéditions maritimes cessent de faire partie des revenus royaux, et même, sauf quelques essais tentés par Josaphat, 1 Rois 22, 49., le commerce par mer est interrompu, les ports d'Elath et de Hetsjon-Guéber conquis par David, étant tombés de rechef entre les mains des Edomites. Mais le commerce par terre avec Tyr continue de fleurir. Ez. 27, 17. Néh. 13, 16. Les Hébreux achètent aux Phéniciens de magnifiques bois de construction, 1 Chr. 14, 1. 1 Rois 5, 10., du poisson, Néh. 13, 16. (cf. Ez. 26, 5. 14.), divers objets de luxe, des étoffes brodées de diverses couleurs, des parfums, de l'encens, de la pourpre, et d'autres marchandises tirées pour la plupart de l'Arabie, de la Babylonie, ou des Indes; ils fournissent en échange du blé, de l'huile (cf. 1 Rois 5, 11. Act. 12, 20.) du miel, des dattes, du baume, Os. 12, 2., des objets de toilette brodés par les mains de leurs laborieuses épouses, Prov. 31, 24., enfin quelques espèces de fines pâtisseries.

On ne voit nulle part que, malgré les guerres nombreuses qu'eurent à soutenir les deux royaumes, les revenus de l'Etat en aient souffert d'une manière notable : on trouve même au milieu de leurs revers des périodes, Es. 2, 7., ou des tribus, Os. 12, 9., qui se font remarquer par leurs richesses et l'abondance de toutes sortes de biens.

L'exil étendit naturellement beaucoup la sphère du commerce hébreu; les exilés ne voulant se fixer nulle part, et restant partout étrangers, n'avaient de ressource que dans le commerce, mais ils surent en profiter; ils se dispersèrent dans les différentes villes de la Babylonie, puis ailleurs, dans les provinces de l'Asie mineure, en Egypte, et jusqu'en Europe. Cependant toujours un peu gênés par leur loi, les Juifs de la Palestine hésitèrent à se vouer au commerce, et laissèrent occuper par des étrangers les ports de Joppe et de Césarée que leurs rois leur avaient donnés; puis, sous la domination romaine, plusieurs objets de commerce ou d'industrie, passèrent à l'état de régie, et furent enlevés à l'activité individuelle.

Quant au petit commerce, pour lequel on trouve des préceptes particuliers, Lév. 19, 36. Deut. 25, 13. cf. Os. 12, 8., les grandes fêtes lui étaient surtout favorables; les marchands étalaient alors leurs marchandises sur les places près des portes, et les Tyriens mêmes savaient encore dresser leurs bancs sur les marchés de Jérusalem, cf. Néh. 13, 16. On trouvait

en outre dans les parvis du temple des changeurs et des vendeurs d'animaux pour les sacrifices. C'étaient des objets de première nécessité; les Juifs étant forcés d'acheter, le commerce des vendeurs tourna au vol : ils justifièrent les doubles attributions que le paganisme donnait à Mercure, et ils furent chassés par notre Sauveur, Jean 2, 14. Matth. 21, 12.

CONCOMBRES, seulement Nomb. 11, 5. (cf. Es. 1, 8., un champ de concombres.), plante et fruit bien connu dans nos jardins et sur nos marchés. Tournefort en compte six espèces, dont la blanche ét la verte sont les plus estimées. C'est en Orient, et surtout en Egypte, qu'ils acquièrent leur plus grande beauté. On assure que le concombre, dans ces pays méridionaux, forme avec le melon et l'oignon une des nourritures les plus délicates du peuple, et qu'il est à la fois plus agréable au goût et moins indigeste que le concombre européen.

CONCUBINES. Il y avait chez les Hébreux divers ordres d'épouses, toutes considérées comme telles, mais occupant une place plus ou moins élevée dans la famille, et jouissant de priviléges plus ou moins grands. Michaëlis (Mos. Recht) en compte trois degrés : d'abord les femmes libres et légitimes, épousées et non achetées, comme Sara femme d'Abraham; ensuite les épouses légitimes, mais achetées, comme Léa et Rachel, Gen. 29, 18. 27.; enfin les concubines, femmes esclaves, qui, sans être légitimes, étaient cependant unies à l'époux d'une manière légale et régularisée, sans que leur état les avilit, et sans qu'elles fussent coupables de mauvaise conduite. A côté d'une, et même de plusieurs femmes légitimes, un homme pouvait avoir plusieurs concubines, surtout s'il n'avait point d'enfants de sa première épouse, Gen. 16, 3. 30, 3. C'était ordinairement parmi ses esclaves, ou parmi celles de la femme et du consentement de celle-ci, qu'il choisissait celle qu'il voulait élever à ce rang secondaire, qui était plutôt un privilége qu'une honte.

Dans cette coutume si contraire à l'institution primitive du mariage, il faut reconnaître une déviation de la droite voie, moins coupable peut-être chez les hommes qui avaient à la fois beaucoup de besoins et peu de lumières, mais coupable cependant, et qui ne fut jamais en bénédiction à ceux qui s'y livrèrent. Le grand Abraham, polygame, fut obligé de la part de Dieu à répudier la femme qu'il avait prise pour en avoir des enfants en dehors de la promesse; Jacob fut malheureux dans l'intérieur de sa famille, il vit ses quatre femmes se quereller, et l'une d'elles se livrer à Ruben, l'aîné de ses fils; David s'en trouva mal, et Salomon s'égara loin de Dieu au milieu des voluptés de son sérail.

Quoi qu'il en soit, ce fut une coutume qui commença de bonne heure à se répandre, que les hommes les plus fidèles acceptèrent, qui passa presque à l'état de règle, et qui semble sanctionnée par un détail de la loi mosaïque, Ex. 21, 8. cf. Gen. 22, 24. 36, 12. Jug. 8, 31. 2 Sam. 3, 7. 1 Chr. 1, 32. Les enfants issus de pareilles unions n'étaient point considérés comme fils légitimes; et quoiqu'ils pussent habiter avec leurs frères légitimes, ils n'avaient aucun droit à l'héritage du père de famille; celui-ci pourvoyait par des dons volontaires et de son vivant à leur assurer une condition avantageuse, Gen. 25, 6. 21, 10. 24, 36.

Une esclave, par le fait de son alliance avec son maître, ne pouvait plus disposer d'elle-même pour appartenir à un autre, Jug. 19, 2. 2 Sam. 3, 7.; elle était sa femme, quoique moins honorée, et ses infidélités devenaient adultères, mais passibles des peines ecclésiastiques seulement, et non point des peines criminelles, Lév. 19, 20. Moïse présente le servage et les rapports de maître à esclave-femme sous un point de vue assez particulier, lorsque, Ex. 21, 7-11., il maintient la servitude de la jeune esclave dans l'année sabbatique, contrairement aux dispositions qui rendaient cette année la liberté à ceux qui l'avaient perdue d'une manière ou de l'autre. Il part de la supposition qu'une esclave n'est jamais achetée qu'à titre de concubine; il la considère donc comme telle, et regarderait son affranchissement comme une espèce de divorce. Mais comme il arrivait fréquemment qu'une esclave n'était pas concubine, elle était alors

en droit ou d'être rachetée, ou d'être affranchie, ou de passer à un autre maître, afin de n'être pas vouée à un triste et honteux célibat par l'indifférence de son maître. Quelquefois un père achetait une jeune fille pour la donner à son fils, jugeant convenable de prévenir ainsi de plus grands désordres; et quand ce fils venait à prendre une épouse légitime, l'esclave était en droit d'exiger de son jeune maître les mêmes traitements qu'avant son mariage.

Ce régime de relâchement répugne à tout ce que nous pouvons avoir d'idées sévères, et sur la sainteté du mariage, et sur la sainteté de l'individu, et sur la dignité de la femme, et sur la grandeur et la pureté des exigences mosaïques. Il faut admettre que Dieu a voulu faire des concessions à l'endurcissement du cœur, aux passions qui l'agitent et à la violence de ses désirs : ne voulant pas exterminer son peuple, et sachant que les peines les plus sévères n'empêcheraient point des transgressions constantes, il a mieux aimé régulariser le cours des passions, les limiter par des lois, leur accorder quelque chose, et punir d'autant plus sévèrement les infractions aux lois subsistantes, que ces lois elles-mêmes avaient été adoucies, autant qu'il était possible de le faire. Et si l'idée de ces concessions est rejetée de quelques théologiens, si on y voit le germe ou l'indice d'une morale relâchée, nous répondrons en citant ces paroles de notre Sauveur, Matth. 19, 8., qui prouvent évidemment un système de concession dans la législation de Moïse : « C'est à cause de la dureté de vos cœurs que Moïse vous a permis de répudier vos femmes; mais au commencement il n'en était pas ainsi. » Nous demanderons encore si le fait même de ces lois sur les esclaves concubines n'était pas une concession; s'il y aurait une autre manière de l'expliquer; ce que l'on aurait pu substituer à ces lois : nous demanderons si même maintenant Dieu n'accorde rien à la faiblesse de notre nature, si le mariage lui-même ne nous sera peut-être pas dans l'Eternité représenté comme une condescendance divine, cf. 1 Cor. 7, 2.; et enfin si, le mariage une fois admis, Dieu ne peut pas, lorsqu'il le juge convenable, permettre à un homme deux femmes aussi bien qu'une, et un plus grand nombre aussi bien que deux? Il est évident que nous n'avons point à résoudre ici ces questions, ni à examiner les raisons d'économie morale, civile ou politique, qui appuyent en général l'établissement de la monogamie primitive.

Ajoutons encore que la polygamie prit un développement effrayant sous quelques-uns des rois de Juda: David avait sept femmes et dix concubines, 2 Sam. 3, 2-5. 20, 3. Salomon eut jusqu'à sept cents femmes ayant train de reines, et trois cents concubines, 1 Rois 11, 3. (elles firent égarer son cœur, ajoute l'historien sacré); et Roboam, son fils, dix-huit femmes et soixante concubines, 2 Chr. 11, 21.

La venue du Christ a ramené le mariage a sa première institution, et a condamné l'usage des concubines « quoique, ajoute Calmet, ON y ait toléré assez longtemps les mariages clandestins, dans lesquels on appelait assez souvent la femme du nom de *concubine;* » phrase mystérieuse dont nous laissons à chacun de débrouiller le sens.

CONJURER LES MORTS, *v.* Python.

CONSEIL DES ANCIENS, *v.* Sanhédrin.

COOS, Act. 21, 1., petite île de la mer Egée, à 16 kilom. des côtes de l'Asie Mineure, près de Cnide et d'Halicarnasse. Ses vignes sont célébrées dans Pline, 15, 18., etc. et ses tissus magnifiques le sont par Horace, Od. 4, 13. 7., et par Tibulle. Le chef-lieu de l'île, du même nom, avait un temple d'Esculape très fameux, et un autre de Vénus. Hippocrate et Apelles y étaient nés. — Son nom actuel est Stanchio.

COQ, *v.* Poule.

CORAIL, coraux. Production marine, dure, solide, et s'élevant du fond de la mer comme un arbre aux gracieux rameaux. On trouve du corail noir, du blanc, et du rouge. Cette dernière sorte est celle qui porte par excellence le nom de corail, à cause de sa plus grande valeur et de l'usage qu'on en fait pour la parure des dames, soit en l'incrustant

dans des métaux, soit en en formant des colliers. Quoique ce ne soit pas une pierre précieuse, l'auteur du livre de Job, 28, 18., le nomme à côté de l'onyx et du saphir. Il faisait partie des objets du commerce syrien, Ez. 27, 16. Cette substance est connue depuis les temps les plus anciens. Pline nous apprend qu'elle était très estimée, d'abord à cause de sa beauté, puis à cause des idées superstitieuses que l'on y rattachait : on croyait que celui qui portait un morceau de corail sur lui ne pouvait jamais courir aucun danger. Naguère encore, dans la même contrée, un collier de corail rouge se vendait aussi cher qu'un collier de perles. Le nom hébreu que l'on a traduit par corail est *Ramoth*. D'autres ont voulu voir le corail dans l'Almughim, q. v. On se demande enfin si le mot Peninim, Prov. 3, 15. 8, 11. 20, 15. 31, 10. Job 28, 18. Lam. 4, 7., ne désigne pas la même substance ; nos versions portent quelquefois pierres précieuses, quelquefois perles, ce qui est peu probable, soit à cause du passage des Lamentations qui donne au Peninim la couleur rouge ou vermeille, soit à cause de l'analogie de l'arabe. Il est bien possible qu'un objet de luxe aussi recherché ait eu chez les Hébreux deux noms différents ; mais l'on ne peut rien décider.

CORBAN, Marc 7, 11. (cf. Matth. 15, 5.) Ce mot hébreu signifie, ainsi que cela est indiqué dans le texte même, un don, une offrande ; il est employé dans l'Ancien Testament, Lév. 2, 1. 4, 12. 10, 17., et ailleurs, pour désigner de simples offrandes, celles pour le péché. Les Juifs juraient quelquefois par ces dons offerts sur l'autel, Matth. 23, 18. — Dans le passage de Marc, notre Sauveur reproche aux prêtres leur fausseté intéressée, aux Juifs leur dureté envers leurs parents. Pour accroître le trésor du temple, et par là leurs richesses particulières, les prêtres disaient aux enfants d'Israël que tout don (ou corban) fait au temple, les dispensait de soutenir leurs parents et les personnes de leur famille (cf. 1 Tim. 5, 4.). Et il paraît que cet abus impie était devenu assez général à l'époque où parlait notre Sauveur, et qu'un grand nombre de Juifs se croyaient déliés de leurs devoirs domestiques au moyen des offrandes qu'ils avaient faites pour le service du sanctuaire. Cependant, pour comprendre une pareille aberration de l'esprit filial, il faut supposer que l'intérêt se joignait chez les enfants à l'adoption de cette maxime cléricale, et que les prêtres, ou bien exigeaient pour le temple une portion moins forte que celle qui aurait du revenir aux parents, ou bien qu'ils séduisaient les Juifs par certaines promesses illusoires, en leur représentants les offrandes faites au temple comme plus méritoires, et comme entraînant des bénédictions et des avantages particuliers.

CORBEAU. Oiseau appelé en hébreu *horeb*, et en syriaque *croac ;* de même *croak* dans le vieux anglais. Il était déclaré impur par la loi de Moïse, Lév. 11, 15. Deut. 14, 14. Il habite les lieux solitaires, sauvages et désolés, Es. 34, 11. Salomon, dans le Cantique 5, 11., compare les boucles noires de l'épouse au plumage brillant et noir de cet oiseau.

Le corbeau apparaît pour la première fois dans l'Ecriture, Gen. 8, 7. Les eaux du déluge commençant à baisser, et le sommet des montagnes à sortir de l'Océan, l'homme de l'ancien et du nouveau monde envoie sur la terre, ou plutôt sur les flots, cet oiseau dont il risque la vie pour un essai d'exploration, et qui prend ainsi le premier possession de la terre sauvée ; mais l'animal va et vient ne trouvant pas à se poser, puis il quitte l'arche pour n'y plus revenir, et va sans doute sur les montagnes se nourrir des victimes dont le déluge avait parsemé l'univers. C'est après le départ définitif de l'aventureux oiseau que Noé laisse échapper une colombe ; mais plus timide, elle rentre dans l'arche d'abord, puis ressort huit jours après et rentre une dernière fois, apportant dans son bec l'emblème de la paix et du salut, une branche d'olivier. — Nos versions portent, conformément au texte hébreu, au caldéen, à l'arabe et au samaritain, que « le corbeau *sortit* allant *et revenant,* jusqu'à ce que les eaux se fussent desséchées sur la terre, » tandis que les Septante, le syriaque et la Vulgate, ainsi que bon nombre de Pères et de

commentateurs, portent que « le corbeau *sortit et ne revint point.* » De fortes raisons parlent sans doute en faveur de cette dernière leçon : on se demande pourquoi, si le corbeau était rentré, Noé ne l'aurait pas lâché de nouveau, ainsi qu'il fit plus tard avec le pigeon, et pourquoi il crut nécessaire de lâcher le pigeon lorsque l'absence prolongée du corbeau devait lui indiquer suffisamment que cet animal avait su trouver un abri et de la nourriture sur la terre. Mais, outre que les *pourquoi* ne sont guère une autorité, il est bien difficile d'accepter des variantes au texte hébreu, et de s'éloigner ainsi de l'original.

Le corbeau joue encore un rôle dans l'histoire d'Elie. Ce prophète s'étant retiré par l'ordre de Dieu sur les bords du Kérith, 1 Rois 17, 3-5., il y fut nourri par des corbeaux « qui lui apportaient du pain et de la chair le matin, du pain et de la chair le soir, et il buvait du torrent. » Mais toutes sortes d'explications, toutes plus singulières les unes que les autres, et plus singulières que le fait même qu'elles voulaient expliquer, ont été mises en avant pour ôter à cette histoire ce qu'elle a de surnaturel. Quelques-uns, comparant le rocher de Horeb, Jug. 7, 25. Es. 10, 26., qui se trouvait dans la contrée de Bethsan à l'ouest du Jourdain, et non loin du Kérith, ont supposé que les corbeaux (Horebim) d'Elie, n'étaient autres que les habitants d'une ville de Horeb qui aurait existé près du rocher de ce nom, et que c'était à ces habitants que Dieu aurait donné l'ordre de nourrir son prophète. D'autres, lisant Arabim au lieu de Horebim, pensent que ce sont des Arabes du voisinage, qui, ignorant les persécutions d'Achab, 'ou les bravant, auraient apporté deux fois par jour au prophète, la nourriture dont il avait besoin. D'autres encore traduisent Horebin « des marchands, » des passsants, des étrangers, qui irrégulièrement, et à mesure qu'ils arrivaient, auraient fourni quelques vivres au vénérable et pieux solitaire. Toutes ces explications sont réfutées par ce seul fait, qui semble mentionné tout exprès, que le prophète n'avait pour se désaltérer que l'eau du torrent, et que lorsque le torrent fut à sec, le prophète dut se rendre ailleurs, chez une pauvre veuve païenne, pour s'y mettre à la fois à l'abri des persécutions et à l'abri de la soif; si c'eussent été des hommes qui eussent fourni à Elie le pain et la viande, ils auraient pu tout aussi bien, et sans plus de peine, lui apporter de l'eau; des corbeaux ne le pouvaient pas.

On en doit donc rester à la traduction toute simple et tout ordinaire de nos versions, et l'on peut de deux manières comprendre que des corbeaux aient été en effet les pourvoyeurs de l'homme de Dieu. Supposons que l'asile du prophète fût un lieu de rochers, de montagnes et de solitudes : c'est là que les oiseaux de proie font leurs nids, et qu'ils élèvent leur couvée, qu'ils nourrissent leurs petits; le prophète aura pu sans peine s'emparer pendant leur absence, des provisions qu'ils apportaient deux fois par jour à leur nichée, et Dieu aura employé un moyen naturel pour fournir à Elie une nourriture abondante et régulière. L'histoire profane présente des exemples du même genre; *v.* Tite-Live 1, 4. Diod. de Sicile 2, 4. Justin 1, 4. et ailleurs. Mais si l'on se rappelle que le Dieu du ciel est aussi le Dieu de la terre, de la nature, de l'homme et de tous les êtres vivants, qu'il fait des vents ses anges et des flammes de feu ses ministres, qu'il tient dans sa main les instincts et les volontés de tous les animaux, qu'il les dirige comme il le veut, et les fait agir en maître, qu'il les conduisit dans l'arche, qu'il envoya un bélier pour remplacer Isaac, un lion pour déchirer le vieux prophète, des ours pour venger Elisée, une baleine pour sauver Jonas, un poisson pour payer le tribut, un âne pour l'entrée dans Jérusalem, on ne pourra méconnaître que l'approvisionnement miraculeux d'Elie n'appartienne à cette classe de miracles.

Nous lisons, Job 39, 3. : « Qui est-ce qui apprête la nourriture au corbeau, quand ses petits crient au Dieu fort, et qu'ils vont errants, parce qu'ils n'ont point de quoi manger? » et Ps. 147 : 9. « Dieu donne la pâture au bétail, et aux petits du corbeau qui crient vers lui. » Quel-

ques auteurs ont pensé que ces deux passages étaient une allusion à ce que l'on dit que le corbeau, lorsqu'il voit ses petits nouvellement éclos, et couverts d'un poil blanc, les prend en dégoût, les abandonne, et ne retourne à eux que lorsque ce premier duvet étant tombé, ils commencent à se revêtir d'un plumage noir. La mue et le changement de couleur sont un fait, mais quant à cette aversion c'est une fable. « Dans les premiers jours, dit Buffon, la mère semble un peu négliger ses petits; elle ne leur donne à manger que lorsqu'ils commencent à avoir des plumes; et l'on n'a pas manqué de dire qu'elle ne commençait que de ce moment à les reconnaître à leur plumage naissant, et à les traiter véritablement comme siens. Pour moi, je ne vois dans cette diète des premiers jours que ce que l'on voit plus ou moins dans presque tous les animaux, et dans l'homme lui-même: tous ont besoin d'un peu de temps pour s'habituer à un nouvel élément, à une nouvelle existence, etc. » Les deux passages dont nous parlons ont fait naître beaucoup d'autres conjectures: on a supposé que les corbeaux abandonnaient quelquefois leurs petits, ne pouvant suffire à leur extrême voracité; on a dit que quelquefois ils les oubliaient, sans y mettre de malveillance; d'autres encore, s'appuyant de l'autorité d'Aristote, de Pline, etc., ont avancé que les corbeaux chassent leurs petits de très bonne heure, et les obligent ainsi de chercher fort jeunes leur pâture; et c'est ainsi que l'on a voulu s'expliquer l'intervention directe de Dieu que Job et le prophète paraissent admettre dans l'alimentation des petits corbeaux. Mais la paraphrase la plus vraie de ces deux passages nous paraît être dans ces beaux vers de Racine :

Aux petits des oiseaux il donne la pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

C'est ce que dit Calmet, en d'autres termes : « Il y en a qui, sans y chercher plus de finesse, tiennent que la Providence s'étend sur les animaux à quatre pieds, et sur les oiseaux, qui crient à lui à leur manière, et que les corbeaux sont mis dans les endroits que nous avons cités, au lieu des oiseaux en général. » Jésus rappelle la même chose lorsqu'il dit : Considérez les corbeaux, ils ne sèment, ni ne moissonnent, et cependant Dieu les nourrit, Luc 12, 24. Dans le passage parallèle, Matth. 6, 26., il y a l'idée générale, au lieu de l'exemple particulier : Considérez les oiseaux du ciel.

Agur, dans le 30e chapitre du livre des Proverbes, v. 17, dit que les corbeaux du torrent crèveront les yeux du mauvais fils qui se moque de son père et qui méprise l'enseignement de sa mère, voulant annoncer peut-être qu'il sera privé de sépulture, jeté aux champs, et livré à la voracité des corbeaux qui, dit-on, commencent toujours par crever les yeux des cadavres qu'ils dévorent.

Les Septante et la Vulgate, dans Soph. 2, 14., au lieu de désolation, lisent: « Le corbeau sera au seuil, » par où les uns entendent qu'on nourrissait des corbeaux dans la maison, et d'autres, avec plus de raison, que Ninive sera tellement désolée que ses ruines serviront de retraites aux corbeaux; mais cette traduction ne peut être admise.

CORE, *v.* Homer.

CORÉ. 1° Un des descendants d'Esaü, Gen. 36, 16., nommé Korah dans nos versions, quoique son nom s'écrive dans le texte hébreu de la même manière que celui de Coré le lévite.

2° Coré, fils de Jitshar, fils de Kéath, fils de Lévi, Ex. 6, 21., cousin de Moïse, dont le père, Hamram, était frère de Jitshar, v. 18., nous est connu par son ambition, ses intrigues, sa révolte et sa mort. Lévite, et jaloux d'Aaron le souverain pontife, et de Moïse le chef du peuple, il se joignit à d'autres, Dathan, Abiram et On, de la tribu de Ruben, qui voyaient avec peine que le gouvernement d'Israël ne fût pas en entier dans les mains de la postérité du premier-né de Jacob. A cette jalousie de tribu se joignait l'ambition personnelle, et nul doute qu'ils n'aspirassent, l'un à la souveraine sacrificature, les autres au pouvoir civil et militaire.

Ils firent donc une entreprise, est-il dit, Nomb. 16, 1. et suiv., et s'élevèrent contre leurs chefs, leur reprochant de prendre une trop grande part au gouver-

nement du peuple. Moïse s'étant prosterné devant l'Eternel, le visage contre terre, se releva, fit observer à Coré que *chacun avait sa tâche et ses droits*; *que* lui, Coré, avait reçu de l'Eternel une charge honorable, puisqu'il était employé au service de l'Eternel, quoiqu'il n'exerçât pas la sacrificature; que si, cependant, il voulait une nouvelle manifestation de l'Eternel, il n'avait qu'à apporter le lendemain, *lui et ses deux cent cinquante* complices, des encensoirs et de l'encens pour l'offrir sur l'autel, qu'Aaron de son côté ferait la même chose, et que celui que l'Eternel choisirait serait le saint. Un temps leur était offert pour la repentance; ils en profitèrent pour chercher à soulever le peuple. Le lendemain, les rebelles se rendirent à l'entrée du tabernacle d'assignation, suivis d'une portion du peuple qui les soutenait. Mais la gloire de l'Eternel apparut et fut sur le point de les consumer tous. Les deux frères intercédèrent, pensant que cette première et menaçante manifestation suffirait; ils se rendirent auprès de la foule assemblée, et cherchèrent à l'éloigner de ce lieu qui bientôt devait n'être plus qu'un gouffre dévorant: plusieurs crurent et obéirent; les plus mutins, quelques familles rubénites, Dathan, Abiram et les leurs persistèrent: ils restèrent debout à l'entrée de leurs tentes, comme pour continuer de braver l'Eternel; mais la menace s'accomplit, la terre ouvrit sa bouche sur eux, les engloutit corps et biens, et se referma sur ces cadavres vivants. En même temps le feu du ciel descendit sur les lévites rebelles qui offraient le sacrifice de Caïn, et les dévora, tandis qu'Aaron, qui se trouvait avec eux, fut conservé comme le saint qui devait seul apporter l'encens à l'autel.

Quoique nous n'ayons aucune date, ni indication précise sur le lieu où se passa cet événement, il paraît qu'on doit le placer à Kadès-Barné ou à Rithma, peu après la rentrée des Israélites dans le désert. (*v.* Voyage des Enfants d'Israël, pag. 117-122).

Les familles rubénites périrent avec leurs chefs; celle de Coré ne périt point, et nous trouvons parmi les descendants de cet ambitieux, des employés au service du temple, chargés de garder les vaisseaux du tabernacle, 1 Chr. 9, 19., des *portiers*, 26 1., et des *chantres*, 2 Chr. 20, 19. Ps. 88, 1. Les Psaumes 42, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 84, 85 et 87, sont indiqués comme ayant été composés par quelques-uns de ces Corites; cependant l'on n'est pas d'accord sur ce point, et plusieurs auteurs pensent que, composés par David ou par d'autres prophètes, ils ont été simplement remis aux chantres de la maison de Coré pour être chantés par eux; *v.* Psaumes.

La punition de ces chefs, rappelée Ps. 106, 17. et Jud. 11., trouve des parallèles dans l'histoire de Nadab et Abihu, Nomb. 3, 4., dans celle des capitaines d'Achazia qui sommaient Elie de descendre du Carmel, 2 Rois 1, 9. 11., et dans celle d'Ananias et de Saphira, Act. 5, 1. On peut rappeler ici l'idée ancienne, que lorsqu'un homme de bien prononçait une malédiction, elle ne manquait pas d'avoir son accomplissement, cf. Luc 9, 54.

CORIANDRE. Plante annuelle que l'on trouve abondamment en Egypte; tige cylindrique et élancée; feuilles à large pédicule, dont les inférieures sont dentées et ne présentent qu'une seule division, tandis que les supérieures, dentées également et plus petites, offrent deux divisions. Les fleurs sont blanches, en ombelles, et donnent une graine jaunâtre, creuse et très odorante, dont on se sert comme assaisonnement. C'est à cette graine qu'est comparée la manne pour sa forme, Ex. 16, 31. Nomb. 11, 7. Quant à la couleur, la manne était blanche comme le bdellion.

CORINTHE (*Ephyra* chez les poètes, Ovid. Met. 2, 240., Virg. Georg. 2, 464.) Une des villes les plus peuplées, les plus commerçantes et les plus riches de l'ancienne Grèce, et capitale de l'Achaïe propre sous la domination romaine. Elle était située entre la mer d'Ionie et la mer Egée (de là le surnom de *bimaris*, Hor. Od. 1, 7. 2.) et au pied d'un rocher qui portait la citadelle d'Acro-Corinthe. Elle avait 40 stades (8 à 9 kilom.) de tour, et trois ports; celui de Lechæon sur la mer d'Ionie, à 12 stades (2 ou

3 kilom.) de la ville; celui de Cenchrée sur la mer Egée, et celui de Schænos : non loin de là se trouvait le bois de Cranion. La position de Corinthe, entre les deux Grèces comme entre les deux mers, lui procurait des avantages commerciaux dont elle sut profiter, et qui ne contribuèrent pas peu à l'enrichir. Les arts et les sciences y fleurirent également, et Corinthe jouit ainsi d'une double réputation dans le monde intellectuel et dans le monde commerçant. Mais avec les richesses le luxe se développa, et avec lui les plus grands débordements et la plus hideuse corruption, au point que les païens eux-mêmes en étaient frappés, et que l'un d'eux inventa le verbe *corinthiser*, comme synonyme de vivre dans la débauche. Après que Mummius s'en fut emparé, 147 av. C., et qu'il l'eut dévastée, Jules-César la rétablit, 43 av. C.; elle ne tarda pas à recouvrer son importance et sa grandeur première, tellement qu'à l'époque de saint Paul, nous la retrouvons de nouveau résidence du proconsul romain en Achaïe, Act. 18, 12. Saint Paul y passa dix-huit mois, environ l'an 52. La philosophie et l'impureté furent les grands ennemis que l'apôtre eut à combattre; l'impureté surtout y était tellement honorée, et presque consacrée par le culte de Vénus et par les prostitutions publiques des infâmes prêtresses de cette divinité, que l'inceste même y était toléré, et qu'un chrétien fut trouvé entretenant avec la femme de son père un commerce criminel.

Saint Paul logeait chez les époux Aquila et Priscille, Act. 18, 1. sq., faiseurs de tentes, au travail desquels il s'associa pour n'être à charge à personne; il prêchait tous les jours de sabbat dans la synagogue; il fit d'abord quelques prosélytes parmi les Juifs; mais bientôt voyant que la plupart d'entre eux, au lieu de recevoir ses instructions, se détournaient de lui avec des paroles de blasphème, il secoua contre eux ses vêtements, et leur dit : « Que votre sang soit sur votre tête, j'en suis net! » et il se tourna vers les gentils. Il alla loger chez un païen converti, Juste, surnommé Tite, et un grand nombre de païens crurent à sa parole et embrassèrent la foi. C'est de cette ville que Paul, rejoint par Silas et par Timothée, écrivit successivement les deux lettres aux Thessaloniciens.

Après une longue mission, l'apôtre quitta Corinthe; mais il y revint plus tard, Act. 20, 2. 1 Cor. 16, 3., et écrivit de là à d'autres églises, à Rome, etc. Apollos le remplaça, Act. 19, 1. 1 Cor. 1, 2.; Aquilas et Sosthènes, fidèles et puissants ministres de la parole, y annoncèrent aussi l'Evangile, Act. 18; 1 Cor. 1, 1. 16, 19.

Epîtres aux Corinthiens. Paul écrivit trois lettres à cette église; la première mentionnée 1 Cor. 5, 9. 11., est perdue, et semble avoir été dirigée principalement contre les habitudes d'impureté auxquelles plusieurs membres de l'église se livraient. La seconde est la *première* de celles que nous possédons. L'apôtre était à Ephèse, 1 Cor. 16, 8., vers l'an 56; c'est là qu'ayant appris par les gens de la maison de Chloé les querelles de partis qui divisaient l'Eglise, il écrivit aux Corinthiens pour essayer de ramener la paix parmi eux, en les réunissant autour du seul chef qui a été crucifié pour les siens, et au nom duquel ils avaient été baptisés, 1 Cor. 1, 13. Il cherche ensuite à les mettre en garde contre ces philosophes à pompeuse parole, qui veulent tout embrouiller pour tout éclairer, et qui veulent faire dépendre la foi de la sagesse des hommes; puis il se plaint des désordres qui existent dans leurs repas de charité, de leur tolérance pour le vice et le péché. Dans les chapitres 7 à 15, il répond à diverses questions que les Corinthiens lui avaient faites sur le mariage, sur les choses consacrées aux idoles, sur la cène, sur la vraie charité, sur la résurrection de la chair, sur les dons spirituels. Il paraît, en effet, que peu d'églises avaient été favorisées autant que celle de Corinthe, par des dons miraculeux; mais ces dons même étant devenus une occasion d'orgueil et de chute, cette église se corrompit plus que toutes les autres. Apprenons de là, dit Bickersteth, la différence qu'il y a entre les dons et la grâce, et ne soyons pas abattus si les premiers nous manquent, pourvu que nous ayons celle-ci, qui est infiniment plus néces-

saire et plus précieuse. L'apôtre, ch. 16, leur rappelle les collectes qui se font pour les saints, leur annonce sa prochaine visite, et termine par des salutations. — Cette lettre eut tout le succès que l'apôtre en pouvait désirer; elle produisit une tristesse salutaire, une plus grande crainte de Dieu et une sainte vigilance contre les désordres qu'il avait signalés.

Seconde épître. Peu de temps après le départ de la première lettre survint l'émeute de Démétrius, qui obligea Paul à quitter Ephèse. Il se rendit en Macédoine, Act. 19, 20., espérant apprendre là quels étaient les résultats que sa lettre avait obtenus à Corinthe; il avait envoyé Timothée dans cette ville, 1 Cor. 4, 17.; mais soit que Timothée fut déjà parti à l'arrivée de la lettre, soit autre motif, il n'apprit rien par ce disciple, et envoya Tite, pendant que lui-même s'occupait encore à évangéliser autour de lui en Macédoine. C'est après le retour de ce dernier qu'il rédigea sa seconde lettre (qui est la troisième), pour les féliciter du succès de sa première, et pour les mettre toujours plus dans la disposition d'esprit dans laquelle il désirait les trouver lorsqu'il arriverait, 2 Cor. 7, 7. — Tite et deux frères qui ne sont point nommés, 8, 16.18.22., furent chargés de porter cette lettre; il est probable que Luc était l'un des deux, v. 18 et 19., soit parce que ce qui en est dit se rapporte parfaitement à lui, soit parce qu'il est nommé dans une apostille à cette épître, addition inauthentique sans doute, mais fort ancienne; soit enfin parce que saint Luc qui, dans les Actes a jusque là parlé à la première personne, se met subitement à parler de saint Paul à la troisième, Act. 20, 1., comme n'étant plus lui-même compagnon de voyage de l'apôtre : et comme c'est à cet endroit des Actes que l'on doit placer la deuxième aux Corinthiens, on peut supposer que Luc fut un de ceux qui la portèrent à sa destination. Elle fut écrite un an environ après la premiére, et, à ce que l'on croit, de Philippes.

L'apôtre commence par remercier les Corinthiens de la consolation que leurs prières lui ont fait éprouver dans ses maux ; puis satisfait de leur conduite sévère à l'égard de l'incestueux, il les engage à le recevoir de nouveau et à le consoler. Passant à ses rapports personnels avec les Corinthiens, il est amené à parler de la différence du ministère dans les deux économies, et à glorifier l'alliance nouvelle du christianisme. Ce sont les trois premiers chapitres. — Dans la seconde partie (ch. 4-9), appelé à défendre son caractère et sa mission, il se montre comme ambassadeur de la réconciliation, comme affligé souvent, mais se consolant par la certitude qu'il a de la résurrection de la chair; il engage les Corinthiens à se fortifier par la même foi pour renoncer au monde et à ses convoitises ; il leur rappelle de nouveau les collectes qui se font pour les saints, et se réjouit de la libéralité qu'ils ont toujours montrée à cet égard. — Il termine en se tournant de rechef contre les faux docteurs, et en particulier contre ceux qui veulent accaparer seuls le titre de chrétiens, et nuire à l'autorité de saint Paul; il se défend contre eux et prouve qu'il a plus qu'eux tous des titres à la confiance générale, par sa naissance, par sa conversion, par ses travaux, par ses souffrances, par les révélations qu'il a obtenues; il ajoute cependant que s'il a de quoi se glorifier, il se glorifiera plutôt dans sa faiblesse et dans son infirmité. Ses dernières paroles sont des exhortations à la repentance, à la paix et à l'amour fraternel.

Il existe encore aujourd'hui deux lettres, l'une des Corinthiens à saint Paul, l'autre de saint Paul aux Corinthiens, toutes deux en langue arménienne; mais leur authenticité ne saurait être prouvée, bien qu'on ait voulu les faire passer pour ces lettres perdues dont on a parlé plus haut. Celle que l'on attribue à saint Paul a paru pour la première fois en français dans l'Histoire critique de la république des lettres, Amsterd., t. X, puis en arménien, à Venise, en 1819.

CORMORAN. C'est ainsi que nos versions traduisent l'hébreu *Kaath*, Lév. 11, 18. Deut. 14, 17. Ps. 102, 6, Es. 34, 11. Soph. 2, 14.; mais les Septante et la Vulgate lisent pélican, et cette version doit être préférée, si l'on peut préférer quelque chose dans ce dédale d'animaux in-

connus dont le nom revient si rarement, et chaque fois avec des caractères si généraux, qu'ils peuvent s'appliquer à un grand nombre d'espèces différentes. Le pélican, déclaré impur par la loi de Moïse, habite les contrées chaudes et maritimes ; c'est un oiseau de la grosseur du cygne, assez lourd dans sa forme et dans sa démarche, mais remarquablement léger quand il étend ses grandes ailes pour prendre son vol; sa couleur est d'un blanc grisâtre parsemé de petites plumes rose-tendre; la queue et les grosses plumes des ailes sont noires. Ce qui le distingue surtout, c'est la grande poche qu'il porte sous le bec, et dont il se sert pour pêcher et pour faire des provisions; elle peut contenir, dit-on, une dizaine de litres (Adanson dit 22 pintes, Voy. au Sénégal, p. 136) ; son nom hébreu vient du verbe *kô*, qui signifie vomir, et se rapporte sans doute à l'habitude qu'a cet oiseau soit de rejeter devant ses petits, pour les nourrir, le revenu de sa pêche, soit de rejeter pour son propre compte les moules et les huîtres qu'il a avalées et réchauffées dans son estomac, afin d'en manger la chair lorsqu'ils se sont entr'ouverts. Il pèse jusqu'à 12 et 15 kilog.; sa voix rappelle, dit-on (Buffon), le cri de l'âne, selon d'autres le cri d'un homme dans l'angoisse et la douleur, cf. Ps. 102, 6. Le nid du pélican se trouve communément au bord des eaux, à plate terre et plutôt dans des endroits déserts et isolés, Es. 34, 11. Soph. 2, 14.

Quant au cormoran proprement dit, s'il en est parlé dans la Bible, c'est sous le nom de *Shalak*, Lév. 11, 17. Deut. 14, 17., que nos versions ont traduit par plongeon. (Au ch. 11 du Lévitique, au lieu de : 17. « La chouette, le plongeon, le hibou, 18. le cygne, le cormoran, le pélican ; » nous traduirions conformément aux travaux des savants modernes : « 17. La chouette, le plongeon, le butor (?), 18. le cygne, le pélican, le vautour (*percnoptère* ?). ») — Le nom du cormoran ne se trouverait donc pas dans la Bible, à moins que l'on ne veuille entendre par plongeon le cormoran lui-même, et notamment cette espèce qui est connue en grec par le nom de cataractès qui désignerait (comme fait aussi le nom hébreu) l'impétuosité avec laquelle cet animal fond sur sa proie : on peut d'autant mieux adopter cette manière de voir que le plongeon appartient plutôt aux régions tempérées ou froides, tandis que le cormoran habite les pays plus chauds et plus méridionaux; et les traducteurs n'ont guère pensé au nom de plongeon que parce qu'il leur était présenté par le sens même étymologique du nom hébreu shalak. Le cormoran a, comme le pélican, les quatre doigts assujétis par une membrane d'une seule pièce; il a de même le bec garni en dessous d'une peau d'une belle couleur orangée, qui s'étend sous la gorge de quelques lignes, et s'enfle à volonté, mais sans acquérir la capacité de celle du pélican. Le cormoran, quoique bon plongeur et bon nageur, reste moins dans l'eau que plusieurs autres oiseaux aquatiques; il prend fréquemment son essor et se perche sur les arbres ou sur des rochers, d'où il guette sa proie et s'élance avec la rapidité de l'éclair aussitôt qu'il l'aperçoit : il est d'une telle adresse et d'une telle voracité, que lorsqu'il se jette sur un étang, il y fait seul plus de dégât, dit Buffon, qu'une troupe entière d'autres oiseaux pêcheurs.

CORNE. On se servait de cornes, principalement de cornes de bœuf, comme de verres pour boire, ou plus fréquemment encore, comme de vases pour conserver les liquides, le fard, l'huile, etc., 1 Sam. 16, 1. 13. 1 Rois 1, 39. Une des filles de Job est appelée Kéren-Happouk, corne d'antimoine 42, 14. On les employait aussi, dans l'antiquité, comme instruments à vent, ainsi que le font encore les bergers des Alpes, quoique les instruments de cuivre, ou d'autre métal, fussent aussi déjà fort anciennement connus, cf. Jos. 6, 5. Jug. 7, 16.

L'autel des holocaustes avait à ses quatre coins des cornes de bois recouvertes d'airain, Ex. 27. 2. L'autel des parfums avait aussi quatre cornes, mais recouvertes d'or, Ex. 30, 2. cf. Jér. 17, 1. Am. 3, 14. Dans le second temple elles étaient de pierre, et avaient une coudée de longueur. On n'en connaît pas exactement la destination ; peut-être, d'après Ps. 118, 27., servaient-elles à retenir les victimes.

Le souverain pontife les arrosait du sang des sacrifices, Ex. 29, 12. Lév. 4, 7-18. cf. 8, 15. 9, 9. 16, 18. Ez. 43, 20. Chez les Juifs comme chez les païens, les criminels se réfugiaient auprès des autels dont ils empoignaient les cornes, et qu'ils regardaient comme des asiles sacrés, 1 Rois 1, 50. 2, 28.

La corne est souvent prise pour le symbole de la force, en allusion à la force du taureau qui réside dans son front. Ainsi dans l'original de Jér. 48, 25., on lit : la corne de Moab a été rompue : de même, Lam. 2, 3., la corne d'Israël. Tu élèveras ma corne comme celle d'une licorne, dit le Psalmiste, 92, 10. Et la corne du juste sera élevée en gloire, 112, 9. L'Eternel fera germer la corne de la maison d'Israël, Ez. 29, 21. — Quoique les dignitaires de l'Orient aient encore aujourd'hui l'habitude d'orner leur coiffure d'une espèce de corne avancée, ce serait aller trop loin que d'y chercher l'origine de cette manière de parler; le rapprochement indiqué plus haut est à la fois plus clair et plus simple. Les Latins avaient la même expression ; ainsi nous trouvons dans Horace, Od. 3. 21 (15), 18. : *Et addis cornua pauperi;* les Arabes appelaient Alexandre le Cornu, pour indiquer sa puissance; et une superstition chrétienne s'est plu à donner des cornes à Moïse (on les montre encore à Gènes). David appelle Dieu la corne de son salut, Ps. 18, 2. Enfin les puissances des Perses, des Grecs, de la Syrie et de l'Egypte, sont représentées dans le livre de Daniel (7 et 8) comme autant de cornes; Daniel et Alexandre sont un bouc et un bélier qui se heurtent violemment de leurs cornes, l'Antichrist est la petite corne.

CORNEILLE (Act. 10, 1 et seq.), centenier d'une cohorte de la légion appelée italique, habitait à Césarée sur les bords de la Méditerranée. C'était un homme dévot et craignant Dieu, ainsi que toute sa famille, faisant beaucoup d'aumônes, et priant Dieu continuellement; mais il était païen de naissance, et jusqu'alors il ne paraît pas qu'il eût eu connaissance de la vérité. Quelques-uns veulent qu'il ait été prosélyte de la porte, mais dans ce cas saint Pierre ne l'eût pas regardé comme un étranger impur (10, 28), et les frères de la Judée n'eussent pas été non plus scandalisés que Pierre fût entré chez cet incirconcis (11, 3.). Corneille était donc bien disposé pour le royaume des cieux, mais il n'était que cela, quand un jour, vers les neuf heures, à l'heure du culte lévitique, il vit clairement un ange de Dieu qui vint à lui et qui l'appela par son nom. Effrayé de la vision céleste, le pauvre centenier tenait les yeux arrêtés sur l'ange, et il s'écria : Qu'y a-t-il, Seigneur? Des paroles de paix lui furent annoncées : «Tes prières et tes aumônes sont montées en mémoire devant Dieu; » et après lui avoir ordonné de faire venir l'apôtre Pierre dont il lui indiqua la demeure, l'ange se retira d'auprès de lui. Corneille aussitôt appelle deux de ses serviteurs, et un soldat craignant Dieu, qu'il charge d'aller trouver saint Pierre à Joppe, chez Simon le corroyeur. Ce que durent être, pendant deux jours d'attente, les sentiments intérieurs du pieux mais ignorant capitaine, on ne saurait le dire : mais l'apparition de l'ange semblait lui indiquer que la visite de Pierre serait aussi quelque chose de surnaturel, de divin; il attendait cet homme miraculeux qui devait lui indiquer le chemin du salut, et il l'attendait avec une sorte de vénération, bien légitime à quelques égards, puisque lui, païen, n'était que ténèbres en comparaison du messager de lumière, mais vénération qui devait se rapporter à la lumière elle-même et point à l'humble et timide porteur du flambeau sacré. Aussi lorsqu'arriva l'apôtre que Dieu lui-même, par une vision correspondante, avait préparé à descendre sans hésiter chez le centenier de Césarée, il trouva la salle remplie des parents et des amis de Corneille, et celui-ci venant au-devant de Pierre, se jeta à ses pieds et l'adora. L'apôtre, dont les soi-disant successeurs exigent pour eux-mêmes l'adoration des fidèles (voir l'ouvrage catholique de M. Magnin, sur la Papauté, p. 434, 435.), releva Corneille en lui disant : Lève-toi, et moi aussi je suis homme. Puis s'étant informé du motif pour lequel ils l'avaient fait venir, saint Pierre ayant confessé ses répugnances particulières, et la crainte qu'il

avait eue de mal faire en descendant auprès d'eux, mais la manifestation divine qui l'y avait décidé, leur raconta en peu de mots l'histoire pour eux inconnue, du Christ qui était venu sur la terre, naître, vivre, souffrir et mourir pour réconcilier avec Dieu son père les pécheurs condamnés, pour les sauver par son sang, et pour être au dernier jour le juge des vivants et des morts. Pendant que l'apôtre parlait, les païens qui l'écoutaient reçurent la foi; ils crurent aux merveilles de la miséricorde divine, ils acceptèrent le salut gratuit que Jésus leur avait mérité sur la croix; le Saint-Esprit descendit alors sur eux; ils parlèrent diverses langues et glorifièrent Dieu. Les chrétiens d'entre les Juifs qui avaient accompagné Pierre à Césarée, furent étonnés de voir les grâces divines être accordées à ces étrangers en la même mesure qu'elles l'étaient aux chrétiens de l'ancien peuple; mais Pierre comprit que la paroi mitoyenne était rompue, que dès ce moment la circoncision ou l'incirconcision n'était plus rien; il ne se fit donc aucun scrupule de les baptiser, et de demeurer avec eux plusieurs jours. Ce fut la première église d'entre les païens, le premier pas du Christianisme en dehors du cercle judaïque, en dehors des limites du peuple extérieur dont Dieu, pendant quelques siècles, avait fait le dépositaire de ses oracles, et l'objet visible de ses soins et de son amour; ce fut un moment solennel que celui où le vase de l'ancienne sacrificature déborda pour la première fois, pour se répandre en torrents de bénédictions sur les peuples qui n'étaient point appelés du nom de l'Eternel; et certes les anges du ciel s'en réjouirent.

Quant à Corneille lui-même, l'histoire sainte n'en reparle plus, et les traditions qui le font évêque, les unes de Césarée, les autres d'Ilion, les autres de Scepsis, ne nous apprennent rien, non plus que celles qui le font martyr.

CORROYEUR, Act. 9, 43. 10, 6. 32. Le travail du cuir était un métier généralement peu estimé des Juifs, en grande partie à cause de l'odeur qu'exhale la matière travaillée; ceux qui s'y vouaient se logeaient ordinairement en dehors des villes, près des rivières, ou sur les bords de la mer. Ce fut chez l'un de ces humbles ouvriers que saint Pierre passa plusieurs jours, et que l'Esprit lui annonça qu'il ne devait plus regarder comme impur ce que Dieu lui-même avait purifié.

COSAM, fils d'Elmodam, et l'un des ancêtres de notre Sauveur par Marie, Luc 3, 28. Du reste inconnu.

COSBI, fille de Tsur, l'un des principaux d'entre les Madianites. Balaam n'ayant pu maudire les enfants d'Israël, avait voulu les faire maudire de Dieu même, en les entraînant dans le mal. Sur son conseil, les Madianites avaient invité les Israélites à une grande fête païenne des plus dissolues; ceux qui se rendirent à cet appel et qui participèrent aux impurs divertissements des païens furent frappés d'une fort grande plaie, et 24,000 d'entre eux succombèrent. Moïse menaça de mort ceux qui continueraient à pécher, et la sentence fut exécutée par Phinées, qui frappa de sa lance le juif Zimri et cette Cosbi, qui, joignant l'impudence à l'impureté, s'étaient présentés publiquement, en compagnie l'un de l'autre, devant Moïse et devant l'assemblée des enfants d'Israël, comme ils pleuraient à la porte du tabernacle. L'infâme machination de Balaam échoua donc contre la fermeté des chefs d'Israël, et les Madianites apprirent par leur expérience que le crime est un mauvais allié : Dieu qui avait ordonné à Israël de les épargner, Deut. 2, 9., leur retira cette protection et commanda à Moïse de les exterminer, Nomb. 31, 2. 3.

COTON, produit d'un arbre ou d'un arbrisseau qui se trouve principalement aux Indes, en Egypte et en Chypre, mais qui peut aussi croître et être cultivé en Syrie et en Palestine, Ez. 27, 16. 1 Chr. 4, 21. On distingue souvent l'arbre et l'arbuste (le gossypium arboreum et le gossypium herbaceum), mais les deux espèces n'en font cependant qu'une seule. L'arbuste à coton, qui croît spontanément dans les contrées de l'Asie antérieure, est une plante annuelle qui s'élève à 1 mètre environ, et même jusqu'à 2, quand elle est cultivée et soignée : la tige est rougeâtre dans sa par-

tie inférieure ; les rameaux sont courts, couverts de poils et semés de taches noires ; les feuilles grandes, molles, vert foncé, et à cinq lobes : les fleurs prennent naissance à l'origine des feuilles ; elles sont en forme de cloches, jaune pâle et couleur pourpre vers le bas ; le fruit est une capsule, d'abord de la grosseur d'une noisette ; il devient bientôt aussi gros qu'une noix et s'ouvre de lui-même en octobre ; le peloton de laine végétale qu'il renferme se développe à la chaleur et n'est pas moins grand qu'une pomme ; il contient sept petites graines grisâtres ou brunes, cotonneuses et ovées, dont le noyau donne une huile qui n'est pas sans utilité. — L'arbre à coton est plus méridional ; c'est aux Indes surtout qu'on le trouve ; il atteint deux hauteurs d'homme et ne diffère guère de l'arbuste que par la taille. Quant à la connaissance que les Juifs avaient du coton, et à l'usage qu'ils en faisaient, *v.* Lin.

COUDÉE, mesure naturelle, usitée chez tous les anciens peuples, comme le pied l'a été chez les peuples modernes. La coudée est la longueur comprise entre le coude replié et l'extrémité du doigt du milieu, Deut, 3, 11. Selon notre manière de compter, ce serait 0^m 54 (1 pied, 7 pouces, 10 lignes et demie). D'après Origène et saint Augustin, la coudée dont Noé se servit pour la construction de l'arche était six fois aussi grande que la coudée ordinaire ; mais ce système est inadmissible. Une hypothèse du même genre est celle de Louis Capelle et de quelques autres, qui prétendent que chez les Hébreux il y avait, à côté de la coudée ordinaire, la coudée sacrée, qui était double de la première. Ils s'appuient sur ce que, Nomb. 35, 4., les faubourgs des villes lévitiques ont, au premier verset, 1,000 coudées de longueur, et au verset suivant, 2,000 ; et sur ce que, 1 Rois 7, 15., les deux colonnes de bronze du temple de Salomon ont 18 coudées de hauteur, tandis que 2 Chr. 3, 15., elles en ont 35, à peu près le double. — D'autres encore, admettant la même distinction, ne donnent à la coudée sacrée qu'une palme de plus qu'à la coudée ordinaire, se fondant sur Ez. 40, 5. 43, 13. ; mais, dans ces deux passages, il est question de la coudée hébreue, comparée à la coudée de Babylone (0^m 45), à laquelle les Juifs s'étaient accoutumés pendant la captivité, et le prophète a bien soin d'indiquer que la coudée dont il parle est la vraie, l'ancienne coudée, plus grande d'une palme que la coudée à laquelle ces Hébreux modernes étaient habitués. Il ne paraît donc pas qu'il faille admettre que les Hébreux aient eu pour leur usage ordinaire, en Palestine, deux coudées différentes ; aussi, rien ne nécessite cette supposition, bien que les uns trouvent l'arche trop petite avec ses 300 coudées de longueur, et que d'autres ne trouvent pas non plus Goliath assez grand avec ses six coudées et une paume de hauteur.

COUDRIER. C'est ainsi que nos versions traduisent l'hébreu *Louz,* Gen. 30, 37. ; il doit se rendre plutôt par amandier, q. v.

COULEURS. Le blanc, le noir, le jaune et quelques autres couleurs sont mentionnées dans l'Ecriture, Cant. 5, 11. Ps. 68, 13. Zach. 6, 2. 3. Apoc. 6, 2. 4. 5. 8. etc. ; les principales sont le pourpre, l'écarlate et le cramoisi, dont nous parlerons en leur place.

COULEUVRE, Gen. 49, 17. *Shephiphon*, probablement la couleuvre dite cornue, ou céraste : elle se trouve en Egypte et en Palestine ; elle a un peu plus de 2 centim. de largeur sur une longueur de 0^m, 40 environ. La couleur de son dos et de ses flancs est brune ; elle est blanche sous le ventre : sur sa tête sont deux espèces d'antennes ou de cornes sensibles, en forme de nœuds. Elle se cache ordinairement dans le sable où sa couleur la rend assez difficile à apercevoir : au moindre mouvement, au moindre bruit qui se fait autour d'elle, elle s'élance de sa retraite avec impétuosité, et fond sur sa proie, attaquant également les hommes, les chevaux, et d'autres grands animaux. En comparant les Danites à la couleuvre, le patriarche voulait donc annoncer que cette tribu s'agrandirait et ferait des conquêtes sur ses ennemis par la ruse, plus que par la force et la valeur. — *v.* Serpents.

COUPE. La coupe de Joseph, dont il

est parlé Gen. 44, 5. sq., a passablement ému les interprètes, à cause des paroles de Joseph qui charge son maître d'hôtel de poursuivre les onze frères accusés de vol : mais l'on n'est pas même d'accord sur la traduction exacte de ces paroles; nos versions lisent : « N'est-ce pas là la coupe dans laquelle mon seigneur boit, *et par laquelle très assurément il devinera ?* » D'autres (Luther, Vulgate, etc.) traduisent ces derniers mots par ceux-ci : « *dont il se sert pour prédire l'avenir* », pour deviner avec certitude. La première traduction est plus simple, et chacun la comprend; elle a même le défaut d'être trop simple : en s'apercevant que vous lui avez pris sa coupe, mon seigneur devinera que vous la lui avez volée; c'est trop clair : on doit suppléer quelques mots pour lui donner un sens passable, et l'on dit, par exemple : Est-ce que par cette iniquité mon maître ne devinera pas les autres? Cette paraphrase pouvait signifier quelque chose pour Joseph, elle ne signifiait rien pour le maître d'hôtel; mais il est possible que Joseph, en lui ordonnant de tenir ce langage, voulût parler à la conscience de ses frères, et certes ceux-ci étaient à même de comprendre. Toutefois paraphraser n'est pas traduire, et l'on doit ici ajouter tout un sens pour en trouver un.—En admettant la seconde version, l'on se demande si Joseph se serait en effet servi de sa coupe pour prédire l'avenir, ou si ses gens le croyaient ainsi, ou si le maître d'hôtel ne tient ce langage que pour s'accommoder à la croyance commune des Egyptiens qui regardaient Joseph comme un très habile magicien, ou enfin s'il veut seulement intimider les frères de Joseph, en leur faisant croire que celui-ci est très versé dans l'art de la divination. Il y a des défenseurs pour chacune de ses opinions, et l'on doit se rappeler que les anciens reconnaissaient une sorte de divination par la coupe; ils prétendaient, entre autres, qu'Alexandre-le-Grand avait une coupe au moyen de laquelle il voyait dans l'avenir des choses naturelles et surnaturelles (et plusieurs traits de sa vie prouvent qu'en effet il trouvait quelquefois la double vision au fond de sa coupe). On devinait, soit en jetant dans l'eau de la coupe des lames de métal sur lesquelles étaient gravés certains caractères mystérieux, soit en y laissant tomber des gouttes de cire fondue, qui, d'après la manière dont elles se groupaient, donnaient la réponse aux questions présentées. Nous savons jusqu'à quel point l'on peut accorder créance à toutes ces ressources de la science magique ancienne; mais, quoi qu'il en soit, il est évident que si Dieu avait accordé à Joseph le don d'interpréter les songes, il n'était pas un mage ou un devin oriental livré à la merci de son verre. On peut supposer, si l'on veut, que les Egyptiens, ignorants et païens, ne sachant à quoi attribuer les vertus et la science surnaturelle de leur gouverneur, les aient attribuées à quelqu'un des meubles dont il se servait, et à sa coupe en particulier. Mais l'on peut adopter aussi l'une des deux traductions suivantes, autorisées par l'original : N'est-ce pas la coupe..... que mon seigneur cherche avec beaucoup de soin; ou... par laquelle il a voulu vous éprouver?

La coupe (nos versions ont breuvage) est employée quelquefois dans l'Ecriture pour signifier le partage, le lot, l'héritage de quelqu'un : c'est ainsi que David s'écrie : L'Eternel est la part de mon héritage et de mon breuvage, Ps. 16, 5.; soit qu'il veuille dire : Il me suffit, et je ne veux point de part aux festins des méchants; soit qu'il fasse allusion à ces mêmes festins où l'on remplissait les coupes aussi souvent que les conviés le désiraient.

Le même psalmiste s'écrie encore : Je prendrai la coupe des délivrances, et j'invoquerai le nom de l'Eternel, Ps. 116, 13., cérémonie qui paraît avoir été pratiquée réellement chez les Juifs, et dont on retrouve un exemple dans un livre de beaucoup plus moderne, et tout-à-fait apocryphe, le troisième des Maccabées, 6, 27., où l'on voit les Juifs d'Egypte offrir à l'Eternel des coupes dans les festins qu'ils firent pour leur délivrance. Quelques interprètes croient cependant qu'il faut entendre par là le vin que l'on répandait sur les victimes d'action de grâce, Ex. 29, 40. Nomb, 15, 5. 28, 7. 14.

La coupe est encore mentionnée dans le dernier repas que Jésus fit avec ses disciples, et dans la solennelle institution de la Cène, Luc 22, 20. 1 Cor. 11, 25., de même que dans ces paroles de notre Sauveur aux fils de Zébédée : « Pouvez-vous boire la coupe que je dois boire? » — Cf. encore la coupe d'étourdissement, Es. 51, 22., et Ps. 75, 8. : « Il y a une coupe en la main de l'Eternel, tous les méchants en suceront et en boiront les lies. »

On sait comment l'Eglise romaine s'est permis de retrancher la coupe aux fidèles, de son autorité privée, il y a quatre ou cinq cents ans ; nous n'avons point à remontrer ici toute l'impiété de cette innovation, non plus que ce qu'elle a de diamétralement opposé à l'institution de la Cène par notre Sauveur, qui dit lui-même, en parlant du vin : « Buvez-en tous. » Sans doute avec les idées magiques que l'ont veut rattacher à ces simples symboles, et par suite des doctrines mystérieuses qui furent échangées pendant l'époque de ténèbres qui précéda la réformation, l'on vint à dire : Puisque le corps de Christ est tout entier et matériellement compris sous chacune des deux espèces, il n'est pas nécessaire de le donner à double aux simples fidèles, comme si notre Sauveur, en donnant ce commandement, n'avait pas su ce qu'il faisait : d'ailleurs, ajoutent les ennemis de la coupe, on pourrait, par accident, laisser tomber à terre quelques gouttes du sang sacré, en le donnant soit aux malades, soit aux enfants, soit même à tous les autres fidèles ; on dirait que notre Sauveur n'ait pas prévu ce cas, et que les prêtres du moyen âge aient dû, sous la conduite de celui qui demeure à Rome, réparer cette inadvertance. — Mais nous n'avons point à régler ce compte ici ; d'autres l'ont déjà fait et bien fait

COUR. Les riches maisons de l'Orient avaient ordinairement une espèce d'avant-cour, porche, ou portique servant de vestibule, Jér. 32, 2. Marc 14, 68. Jean 18, 16. On passait de là dans les appartements supérieurs par un escalier construit en dehors de la maison, conduisant jusqu'au toit et souvent fait de bois très-précieux, 2 Chr. 9, 11. 1 Rois 6, 8. Cette avant-cour conduisait aussi dans la cour proprement dite qui communiquait avec les étages inférieurs et le rez-de-chaussée. La cour était en général nue, et les riches, pour tout meuble, ne savaient y établir autre chose qu'une citerne, qui était un grand objet de luxe. *v.* Maisons.

Cour de justice, v. Juges, Jugements.

COURGE. Quelques-uns ont pensé que le kikajon de Jonas, 4, 6. était une courge ; mais *v.* Kikajon.

COURONNE. L'usage des couronnes était fort commun chez les Hébreux, comme chez les Orientaux en général ; presque chaque livre de la Bible en parle. La plus ancienne dont nous ayons connaissance est celle du souverain sacrificateur, qui se composait d'une lame d'or pur, s'attachant par derrière avec un ruban bleu-céleste, et sur laquelle étaient gravés les mots : « La sainteté à l'Eternel ; » elle se plaçait sur la tiare du pontife, Ex. 28, 36. 37. Il semble, d'après Ez. 24, 17. 23., que les simples prêtres portaient aussi des espèces de couronnes, puisque dans ces passages Dieu défend au prophète d'ôter sa couronne ou de mener deuil en aucune façon, afin de montrer aux Israélites qu'eux aussi, dans la captivité, ne pourront mener deuil, ni s'abandonner à leur douleur, même quand leurs plus proches parents seront passés au fil de l'épée : peut-être aussi s'agit-il simplement de bonnets ou de turbans que chacun portait comme couverture de tête, sans y rattacher du reste aucune autre idée. Mais lorsque Moïse ordonne aux Juifs, Deut. 6, 8., de porter les paroles de la loi comme une couronne sur leur tête, et comme un bracelet à leurs bras (c'est le sens du texte), il insinue assez clairement que les couronnes et les bracelets étaient fort en usage chez eux.

Une couronne était la parure nuptiale de la vierge et de son époux, Es. 61, 10. Cant. 3, 11. ; c'est ainsi que l'Eternel, regardant la nation juive comme son épouse, lui met une couronne d'or sur la tête, Ez. 16, 12. cf. 23, 42. — Le diadème était encore l'ornement des rois et des princes, comme la marque principale de leur dignité, soit chez les Hébreux, soit chez les païens ; et quand David se

fut emparé de Rabbath-Hammon, il prit la couronne de leur roi qui pesait un talent (35 kilog), et qui était toute garnie de pierres précieuses. La couronne de Saül est mentionnée 2 Sam. 1, 10. parmi les objets que l'Hamalécite, qui se vantait de l'avoir tué, apporta à David; le diadème de Salomon, que sa mère Bathsébah lui avait brodé pour le jour de ses noces, est nommé Cant. 3, 11.; celui de Josias, 2 Chr. 23, 11. Les rois qui possédaient plusieurs royaumes ceignaient autant de diadèmes, comme on peut le voir par Apoc. 12, 3. 13, 1.; et le roi des rois, qui domine sur l'univers entier et sur les peuples de toutes langues, a sur sa tête plusieurs diadèmes, nous dit le même apôtre, 19, 12.

Les reines de Perse portaient une couronne que le roi leur accordait quand il voulait les honorer. Vasti jouissait de ce privilége, Est. 1, 11., lorsqu'ayant eu le malheur de déplaire à son époux Assuérus, elle vit la couronne royale passer sur la tête de la Juive, parente de Mardochée, 2, 17. Haman, racontant comment il pense quele roi doit traiter la personne qu'il veut honorer, n'oublie pas la couronne royale, 6. 8. Mardochée en fut effectivement revêtu, dans la course triomphale qu'il fit au travers de la ville de Susan, 8, 15.

Mais la couronne biblique dont le souvenir est le plus cher aux chrétiens, parce qu'elle a ceint la tête du Prince de paix, c'est la couronne d'épines, bel emblême de la royauté qu'il devait trouver dans ses souffrances, mais triste anneau qui doit s'ajouter à la chaîne des perversités humaines. On s'est demandé, par curiosité, de quelles épines était composée cette couronne; les uns ont répondu d'aubépine, les autres d'acacia, les autres de groselier, les autres de jonc marin, les autres d'épine-vinette, etc. L'on n'en sait évidemment rien. Ce qu'il y a de plus curieux dans cette discussion, c'est que ceux qui se tourmentent ainsi après ces épines, devraient être mieux à même que personne de répondre d'une manière satisfaisante. N'ont-ils pas en effet conservé cette couronne? N'ont-ils pas en effet conservé ces épines? N'y en a-t-il pas un tiers en la Sainte-Chapelle de Paris? à peu près autant à Notre-Dame? puis à Rome six épines partagées entre les églises de Sainte-Croix et de Saint-Eustache; à Sienne quelques-unes; à Bourges cinq; à Bezançon trois; à Vienne une; à Mont-Royal trois; à Alby trois; à Toulouse, à Mâcon, à Alby, à Noyons, etc., etc., etc.? sans parler de toutes les autres épines qui sont dans le monde. « Par quoi il est aisé de conclure, ajoute Calvin, que la première plante a commencé à jeter longtemps après la passion de notre Seigneur Jésus-Christ. » La conclusion est juste; elle donne en même temps la clé des divisions qui existent entre les papistes sur l'espèce d'épines dont il s'agit : on n'a pas pu vérifier sur la sainte couronne qui se conserve à la Sainte-Chapelle de Paris, parce qu'elle n'a plus d'épines, dit Calmet, depuis qu'on en a arraché la dernière du temps de Louis XIII. Le même bénédictin ajoute : « L'histoire ancienne ne nous a rien appris sur la manière dont la sainte couronne s'est conservée et est venue jusqu'à nous. Il est même assez difficile de croire que toutes les épines et toutes les parties de la sainte couronne que l'on montre en différents endroits, ne viennent que de la seule couronne du Sauveur. »

COURRIER. L'institution des courriers faisant le service de poste est très ancienne, et paraît avoir pris naissance en Perse. Ce furent d'abord des sentinelles qui, placées de distance en distance, se criaient l'une à l'autre les nouvelles publiques, et les faisaient ainsi parvenir avec une très-grande rapidité de toutes les parties du royaume à la capitale. Puis Cyrus, autant pour accélérer le service que pour tenir secrètes les nouvelles qu'il ne voulait pas voir proclamées par les sentinelles, établit des courriers à cheval sur toutes les grandes routes, de telle sorte que les paquets et les lettres changeaient à la fois de cheval et de courrier à chaque nouvelle station, sans que ni la nuit, ni le mauvais temps pussent jamais arrêter les porteurs. Hérodote dit qu'en fait de voyage par terre on ne connaît rien de plus rapide, et Xénophon assure que ces courriers al-

laient plus vite que le vol des grues. Xercès, dans sa fameuse expédition contre les Grecs, avait établi ce moyen de communication entre lui et Suse, la capitale de ses états. Ces courriers sont nommés dans l'histoire d'Ester ; c'est par eux qu'Haman fit porter l'ordre de mettre à mort tous les Juifs du royaume, 3, 13.; c'est par eux aussi, et par des courriers extraordinaires et plus nombreux, que le contre-ordre fut expédié, sur l'intervention d'Ester et de Mardochée, 8, 10.

Les Grecs adoptèrent le même système à l'imitation des Perses, mais en y joignant la corvée, c'est-à-dire l'obligation pour les villes de fournir à l'Etat des chevaux et des hommes pour faire ce service. On pense que les paroles de notre Sauveur, Matth. 5, 41., renferment une allusion à cette charge, lorsqu'il dit : « Si quelqu'un veut te contraindre de faire avec lui une station, fais-en deux. »

Parmi les Romains, ce fut Auguste qui institua les postes réglées. Adrien les perfectionna, mais elles tombèrent avec l'empire; elles se relevèrent un instant sous Charlemagne, et ne s'établirent définitivement dans l'Europe moderne que sous Louis XI, roi de France.

COUTEAUX. Les couteaux des anciens Hébreux étaient de pierre, comme ils le sont maintenant encore chez tous les peuples sauvages, et dans plusieurs parties de l'Orient, là où l'on a besoin d'instruments tranchants, et où l'on ne connaît pas l'art de travailler le fer. On ne s'en servait point à table, puisque les viandes arrivaient toutes découpées, et que le pain, en forme de gâteau très mince, pouvait facilement se rompre avec les doigts, Marc 6, 41. et ailleurs. Les mêmes usages, ou la même absence d'usage, comme on dirait chez nous, se pratiquent encore en Orient jusque dans les festins des princes et des rois. Les couteaux étaient employés principalement dans les sacrifices, et dans les boucheries, Gen. 22, 6. 10., etc.; ils servaient aussi pour la circonsision, Ex. 4. 25. Jos. 5, 2.; ceux de pierre étant regardés comme moins dangereux et causant moins d'inflammation que ceux de métal.

COUVERTURES du tabernacle, *v.* Tabernacle.

CRAMOISI, héb. *Karmil*, 2 Chr. 2, 7. 14. 3, 14. Selon Bochart, le *cochlea purpurata*, pourpre tirée d'une espèce de crustacé des environs du mont Carmel. Selon quelques auteurs, ce Karmil serait un mot de la langue postérieure, équivalant à Tholahat que nous traduisons par *écarlate*, q. v. — Parmi les différentes espèces de rouge indiquées dans la Bible, il est un peu difficile de déterminer la nuance exacte des mots employés; voici, cependant, comment nous croyons pouvoir essayer de les traduire.

Karmil, cramoisi, ou écarlate.

Tholahat, Shani, Shanim, écarlate, Es. 1, 18.

Argaman, pourpre rouge, Ex. 25-27.

Thekéleth, pourpre violet, tirant sur le bleu, Ez. 23, 6.

Shasher, rouge cinabre ou garance, Jér. 22, 14.

Chamoutz, rouge brillant, écarlate, Es. 63, 1.

CRÉATION. Acte du Dieu éternel et tout puissant, par lequel il appelle à l'existence des choses visibles et invisibles, matérielles ou spirituelles, Apoc. 4, 11. Ps. 148, 5, sq. Ce mot s'entend aussi, par extension, de l'univers, de l'ensemble des choses créées ; mais nous n'avons à le considérer ici que dans le premier de ces deux sens, c'est-à-dire comme acte créatif. L'homme, être borné et déchu, ne peut pénétrer les conseils mystérieux de l'Eternel, et découvrir par lui-même la date, le mode, ni les raisons de la formation de l'univers; Job 11, 7. 8. Et si quelque téméraire se permet dans son orgueil de disserter sur ces choses d'une manière contraire à la Bible, ou cherche à découvrir ce qu'il a plu à Dieu de nous cacher, l'Eternel lui-même confond son audace et le fait rentrer dans la poussière, Job 38.

Mais si par nous-mêmes nous ne pouvons découvrir les choses cachées de Dieu, nous pouvons et devons chercher à connaître ce qu'il lui a plu de nous en révéler. Pour cela nous avons deux sources d'instruction à étudier : la Bible et la nature. « Les œuvres de Dieu et la parole de Dieu sont les deux portes du temple

de la vérité ; comme elles proviennent d'un même auteur souverainement sage et tout-puissant, il est impossible qu'il y ait entre elles aucune contradiction ; mais elles doivent, pour ceux qui les comprennent dans leur vrai sens, s'expliquer et se confirmer réciproquement, quoique d'une manière et par des voies différentes. » (Gaede, prof. d'hist. nat. à Liége.) Et de même que les œuvres visibles de la création de Dieu nous sont données pour nous apprendre à connaître ses perfections invisibles, Rom. 1, 20., ainsi, c'est en prenant la Bible pour guide que nous devons étudier cette création visible et les œuvres merveilleuses de l'Eternel ; sans cela nous sommes exposés à tomber dans les systèmes les plus faux et les plus absurdes, comme il est déja arrivé à plusieurs savants, auxquels on peut bien appliquer le reproche que Jésus adressait aux Juifs : « Vous êtes dans l'erreur parce que vous n'entendez pas les Ecritures ni quelle est la puissance de Dieu, » Matth. 22, 29. Il est une science en particulier, qui résume à elle seule presque toutes les sciences naturelles, et qui, quoiqu'elle n'existe que depuis peu d'années, remonte par ses découvertes jusqu'aux premiers âges du monde ; une science remplie d'attrait pour ceux qui en ont fait l'objet de leurs études, et qui plus que toute autre peut-être, a conduit à des résultats erronés et anti-scripturaires, ceux qui n'étaient pas soutenus par une foi ferme à la parole de Dieu. Nous voulons parler de la géologie, dont l'incrédulité a si souvent essayé de se faire une arme contre la Bible. Mais à mesure qu'elle a été mieux étudiée, et que les faits et les monuments qu'elle présente ont été examinés de plus près, l'on a reconnu que loin d'ébranler en aucune manière l'autorité de la Bible, elle n'a fait que confirmer le récit de Moïse d'une manière frappante et inattendue. C'est ainsi que les calculs remarquables du célèbre Cuvier pour connaître l'âge du monde et l'époque du déluge, ont offert un résultat qui coïncide exactement avec la Genèse (Discours sur les révolutions de la surface du globe). — Mais cette science est encore dans son enfance, et s'il nous est permis de donner un conseil, nous voudrions engager ceux de nos lecteurs qui auraient à s'en occuper, premièrement à n'étudier la géologie qu'avec humilité et respect, en pensant que la nature est comme la Bible, mais pas plus que la Bible, le livre de Dieu ; ensuite à ne pas s'effrayer, ni se laisser ébranler dans leur foi, par des découvertes futures qui sembleraient en contradiction avec la révélation écrite, ou avec des systèmes cosmogoniques proposés même par des hommes pieux. Il ne peut, nous le répétons, y avoir contradiction réelle, et l'on trouvera toujours que lorsqu'il y en aurait une apparente, cela vient de ce que nous n'avons pas compris l'un ou l'autre de ces livres ; mais la vérité est une, et le Dieu fort est vérité, Deut. 32, 4.

Après ces remarques préliminaires, l'on nous comprendra lorsque nous dirons que ce n'est qu'avec crainte et tremblement que nous osons hasarder quelques explications sur l'œuvre de la création, telle qu'elle est rapportée dans le premier chapitre de la Genèse, car ce sont là les choses difficiles et mystérieuses de l'Eternel, et connaissant à peine « les bords de ses voies, » Job 26, 14., nous craignons, nous aussi, « d'obscurcir son conseil par des paroles sans science. »

« Dieu créa au commencement le ciel et la terre, » Gen. 1, 1.—La signification propre du mot créer est : tirer du néant, faire une chose de rien ; c'est pourquoi les traducteurs de la Bible s'en sont servis pour rendre le mot hébreu *bara* qui n'a pas tout à fait la même portée ; mais la langue hébraïque n'en possédant point d'autre qui pût indiquer exactement l'acte par lequel Dieu produit une chose, sans la former d'une substance déjà existante, les écrivains sacrés ont dû employer ce mot *bara,* qui signifie proprement former, mettre en ordre (Calmet), mais dont la racine primitive semble plutôt contenir le sens de séparer, (Simonis, Lex. Hebr.) C'est peut-être à cette idée que correspond l'expression française : Dieu *débrouilla* le chaos. En effet, nous voyons que l'œuvre des trois premiers jours, dans le récit de Moïse, est en grande partie une œuvre de séparation : Dieu sépare la lumière

d'avec les ténèbres, il sépare les eaux supérieures des eaux inférieures, il sépare la terre sèche d'avec la mer, il sépare le jour d'avec la nuit. Et lorsque Moïse emploie le mot créer, cela ne signifie point toujours tirer une chose du néant, mais souvent tirer une chose d'une autre substance pour lui donner une forme nouvelle ; ainsi, par exemple, Dieu *crée* l'homme à son image, Gen. 1, 27., et cependant il le tire de la poudre de la terre, 2, 7. Malgré cette double interprétation dont le mot *bara* est susceptible, nous savons positivement que la matière n'a pas toujours existé, qu'elle a eu une origine, car l'Esprit-Saint nous le déclare, soit, Gen. 1, 1., en nous disant que les cieux et la terre ont eu un commencement, cf. 2, 4., soit dans le commentaire qui nous en est donné ailleurs par le même Esprit, Hébr. 11, 3. Ps. 33, 9. Et la sagesse de Dieu qui est la même chose que sa parole éternelle, le verbe incréé « qui était au commencement avec Dieu et qui était Dieu, » nous parle d'un temps antérieur à l'existence de notre globe, où elle était ses délices « lorsqu'il agençait les cieux et qu'il traçait le cercle au-dessus des abîmes, lorsqu'il n'avait point encore fait la terre, ni le commencement de la poussière du monde, » Prov. 8, 22-30.

« C'est donc le contexte, » dit un savant professeur anglais, le docteur Pusey, (*v.* Buckland Bridgewater Treatise, vol. I, p. 22.) « qui doit décider du sens du mot *bara,* et nous indiquer s'il faut le traduire par : tirer du néant, ou par : donner une nouvelle forme à une substance qui existait déjà.

« Quoique Moïse se serve, en parlant des œuvres de Dieu, tantôt du mot *bara,* tantôt du mot *hazah* (il fit), il paraît cependant que la première de ces expressions a une énergie particulière, et ne peut s'employer que pour décrire l'action de Dieu, tandis que la seconde peut s'appliquer aussi à l'action des hommes.

« Après avoir soigneusement comparé un grand nombre de passages (Esaïe 43, 1. 15. Nomb. 16, 30. Ps. 104, 30. sq.), et avoir fait une étude attentive de ce sujet, je suis arrivé à cette conclusion, que les mots créer et faire, employés en parlant de Dieu, sont synonymes, avec cette différence que la première de ces expressions est la plus forte des deux, quoique Moïse semble quelquefois les employer indifféremment : Ainsi, Gen. 1, 21. Dieu créa les grands poissons ; v. 25, Dieu *fit* les bêtes de la terre ; v. 26, faisons l'homme à notre image ; v. 27, Dieu créa donc l'homme.

M. de Rougemont (Fragments d'une Histoire de la terre, p. 113.) voit quelque chose de plus dans la manière dont Moïse se sert de ces mots ; il dit que « créer signifie former un type nouveau, tandis que faire est restreint au développement d'un type déjà existant : ainsi, dit-il, Dieu crée l'animal, l'homme, 1, 20-27 ; mais une fois les animaux aquatiques existants, il ne crée pas les animaux terrestres, il les *fait.* »

Nous ne prétendons pas décider quelle peut être la valeur de cette observation, mais nous croyons devoir ajouter en développement de l'idée de cet auteur, que les eaux et les airs contenant parmi leurs habitants des créatures qui appartiennent aux quatre grands embranchements du règne animal, les types existaient tous avant la formation des animaux terrestres, qui n'étaient pour ainsi dire qu'un développement de ceux qui avaient été créés le cinquième jour ; tandis que l'homme étant non-seulement un animal plus parfait que les autres par les organes dont il était doué, mais encore le seul habitant de la terre auquel Dieu eût donné une âme de la même nature que l'Essence divine, pouvait bien être considéré, quant à son corps, comme un développement d'un type antérieur, mais quant à cette âme vivante, faite à l'image de Dieu, c'était bien réellement comme une création nouvelle ; ce qui expliquerait pourquoi la Genèse se sert des deux expressions faire et créer, quand il s'agit de l'homme.

« Ce qui est bien plus important pour l'interprétation du premier chapitre de la Genèse, c'est de savoir si les deux premiers versets contiennent une espèce d'introduction, un simple résumé de ce qui va être dit plus en détail dans le reste du chapitre, ou s'ils sont l'expression d'un acte de création distinct de ceux

dont il est parlé dans les versets suivants.

« Cette dernière interprétation paraît être la véritable comme la plus naturelle. En effet, nous n'avons dans la Bible aucun autre récit d'une création primitive, et de plus il semble que le deuxième verset soit une description de la matière créée, avant l'arrangement qui en allait être fait en six jours; ainsi la création du commencement doit être distinguée de la création des six jours; d'autant plus que le récit de ce qui s'est passé dans chacun de ces jours est précédé de la déclaration que « Dieu dit, » ou voulut l'événement qui suit immédiatement; par conséquent il semble que la création du premier jour doit avoir commencé lorsque ces mots : « Et Dieu dit, » sont employés pour la première fois, c'est-à-dire pour la création de la lumière. De même, si c'est bien là le commencement de l'œuvre des six jours, il est clair que cette création ne fait que donner une nouvelle forme, un nouvel arrangement, et pour ainsi dire, meubler d'une manière nouvelle un monde qui existait déjà, car nulle part dans le récit des six jours il ne nous est dit que Dieu fit, ou créa l'eau, ni la terre, ni les ténèbres, choses déjà existantes (résultat d'une création précédente), lesquelles il ne fait, dans les premiers jours, que séparer les unes des autres et les mettre dans un ordre nouveau. » (Buckland's I, 22).

Nous croyons donc que le v. 1 nous parle d'une création primitive des choses matérielles, sans en indiquer l'époque qu'il ne nous importe probablement pas de savoir. Ceci n'est point une opinion nouvelle; c'est celle de plusieurs pères de l'Eglise (voir Pétavius, Dogm. Theol., tom. III. De opificio sex Dierum, Lib. 1. Cap. 1, § 8, et cap. 11, § 1-8). Les uns voyaient dans les deux premiers versets de la Genèse le récit de la création d'un monde primitif; d'autres, comme saint Augustin, Théodoret, y voyaient la première formation de la matière; d'autres, celle des éléments; d'autres croient que les cieux dont il est question au v. 1 sont, non le ciel atmosphérique de notre terre qui ne fut créé que le deuxième jour, mais ce qui est appelé ailleurs les cieux des cieux.

Nous voyons, en effet, que quoique la Genèse emploie le même mot *Shamayim* pour désigner ces deux choses, la Bible les distingue ailleurs, comme Néh. 9. 6.

La racine du mot hébreu qui signifie ciel, étant le prétérit inusité *shamah*, être élevé, le mot *shamayim* signifierait les hauteurs, ou les espaces élevés, et *shemé hasshamayim* (les cieux des cieux), seraient les espaces infiniment élevés, ou l'immensité avec tout ce qu'elle contient, et par conséquent cette multitude innombrable d'étoiles ou de mondes, qui feraient ainsi partie de la première création, indiquée Gen. 1, 1., et que le v. 16 ne fait que rappeler en passant, en parlant du moment où le soleil devint lumineux pour la terre.

Le fameux passage de saint Pierre, 3, 5-13., qui résume en quelques mots les destinées de notre planète, autorise la différente interprétation du mot cieux dans les versets 1 et 8, et montre que le ciel du deuxième jour, c'est-à-dire l'atmosphère, suit le sort de notre globe et de ses révolutions. Il est évident, en effet, que les cieux antédiluviens qui ont été détruits, ne comprenaient pas les astres, car alors le soleil, la lune, et les étoiles qui existaient avant le déluge auraient aussi péri; la future destruction par le feu, des cieux et de la terre d'à présent, n'est donc point non plus une catastrophe qui doive envelopper tout l'univers, mais seulement une grande révolution qui doit changer l'état et l'apparence de notre globe; un feu purifiant qui le nettoiera de sa souillure comme l'or fondu dans le creuset est dégagé par le feu des matières impures qui le ternissent; révolution après laquelle le monde et ses habitants seront rétablis dans l'état de pureté et d'innocence, d'où le péché d'Adam les avait fait déchoir.

L'interprétation que nous venons de donner du v. 1 semble confirmée aussi par l'expression remarquable qui termine le v. 3 du deuxième chapitre : « Dieu se reposa de toute l'œuvre qu'il avait créée pour être faite. » — Ne semble-t-il pas que ce passage est un de ceux dans lesquels le Tout-Puissant soulève à nos yeux un coin du voile qui nous cache la

profondeur de ses conseils? Ne semble-t-il pas nous dire qu'il avait de longue main préparé une demeure aux hommes, qu'il avait créé cette terre dans les jours d'autrefois *pour être faite*, c'est-à-dire pour être façonnée plus tard, de manière à ce qu'elle pût être habitée par des créatures dans lesquelles il voulait mettre son plaisir? Prov. 8, 31.

Il fit toutes ces choses par degrés, ajoutant une bonne chose à une autre bonne chose, jusqu'à ce qu'il jugeât que tout était très bon, Gen. 1, 31., afin d'y rendre heureux des êtres formés à son image, à qui il voulait remettre la domination sur toutes les merveilles qu'il venait d'appeler à l'existence.

Quand il ne nous resterait d'autre partie de la révélation que les premiers chapitres de la Genèse, n'aurions-nous pas là une preuve éclatante de la bonté infinie de notre Créateur et du soin paternel que sa Providence prend des hommes? Oui, cet Etre tout puissant qui s'occupait de notre bonheur, tant de siècles avant l'existence de notre race, ne peut pas nous avoir délaissés, et si le mal est entré dans le monde, et a gâté cette terre très bonne où Dieu avait placé Adam, soyons sûrs que celui qui a mis tant de soin à nous former pour le bonheur, aura aussi mis à notre portée un remède à nos maux, un moyen de relèvement après notre chute, un sauveur enfin assez puissant pour empêcher que cette terre et ses habitants qui étaient sortis *très bons* de la main de Dieu, ne continuent à être entraînés à jamais dans le chemin du mal.

Mais pour cela, il faut qu'une *création nouvelle* s'opère en nous, et que cette parole divine par qui et pour qui toutes choses ont été faites, renouvelle en nous l'image de Dieu que le péché a détruite, 1 Cor. 15, 47.49. 2 Cor.5,17. Eph. 4,24.

v. 2. « Et la terre était sans forme et vide; les ténèbres étaient sur la face de l'abîme, et l'Esprit de Dieu se mouvait sur les eaux. » — (Le mot abîme semble être synonyme des eaux sur lesquelles se mouvait l'Esprit de Dieu; *v.* Job 38, 30. Ps. 42, 8. 104, 6. Jonas 2, 6. sq.)

Si le v. 1 se rapporte à la première création de toutes choses, dont rien ne peut nous faire même deviner l'époque, il se peut que des millions d'années se soient écoulées entre ce moment et la création de la lumière sur notre terre. (Dans la Bible de Luther, imprimée à Wittenberg, en 1557, on trouve le chiffre 1. marqué en tête du v. 3, comme étant le commencement de l'histoire de la création. Dans d'anciennes éditions anglaises où la division en versets n'était pas encore adoptée, il y a un double interligne entre les v. 2 et 3. *Pusey.*)

Le v. 2. décrit l'état du globe immédiatement avant le commencement du premier des six jours, c'est-à-dire sur le soir du premier jour; car, suivant la computation mosaïque, chaque jour commence avec le soir, et dure jusqu'au soir du jour suivant. Le premier jour serait donc la fin de la période indéfinie de la première existence du monde. Dans ce v. 2. il est fait une mention spéciale de la terre et des eaux comme existant déjà, mais enveloppées de ténèbres. Les mots *thohou vabohou* décrivent cet état de confusion et de vacuité que les Grecs représentent par le mot *Chaos*. Ils sont encore employés dans le même sens, Es. 34, 11. Ps. 107, 40.

Le mot vide, de nos traductions françaises, ne rend pas très bien la signification, car il donne l'idée d'un corps creux, tandis qu'ici il faudrait exprimer un vide extérieur: la terre était vide d'habitants, vide de parure, aride et dépouillée. D'où provenait cet état chaotique? Etait-ce ainsi que la terre était sortie des mains du Créateur? Etaient-ce les ruines d'un monde antérieur? Nous l'ignorons; peut-être Dieu avait-il dit d'un ordre de choses plus ancien ce qu'il dit plus tard du monde moderne, par la bouche de son prophète, Jér. 4, 23. sq.: « La terre sera dans le deuil, les cieux seront noirs au-dessus;... j'ai regardé la terre, et voici, elle est sans forme et vide, etc. »

Ne semble-t-il pas que l'Esprit saint ait voulu nous représenter par ces paroles une effrayante révolution de notre globe dont le chaos aurait été le résultat? S'il était permis de traduire en langage non inspiré les paroles de l'écrivain sacré, nous croirions pouvoir paraphraser ainsi les premiers versets de la Genèse:

« Toutes les choses que nous voyons et dont nous pouvons connaître l'existence, soit sur la terre que nous habitons, soit au-delà, doivent leur être à un Dieu souverainement bon, sage et puissant, qui a fait sortir la matière du néant, dans des temps infiniment reculés et dont la date nous est inconnue. Ce Dieu tout bon jugea à propos de créer une race d'êtres intelligents auxquels il donna le nom d'hommes, et voulant leur préparer une demeure, il choisit pour cela un de ces globes qu'il avait faits pour se mouvoir dans l'espace, et qui était alors inculte et désert, recouvert de liquide et d'obscurité. Le moment où l'Esprit de Dieu s'en rapprocha et plana, pour ainsi dire, à sa surface, pour y faire pénétrer l'ordre et la vie, fut pour le globe le commencement d'une création nouvelle qui devait avoir six degrés, ou se faire en six époques de progrès successifs.

« Tout était prêt pour cette nouvelle création, la matière à laquelle une autre forme devait être donnée, l'Esprit divin qui devait la vivifier; il ne fallait plus que la parole du commandement pour appeler à l'existence ce monde nouveau; et Dieu dit... que la lumière soit, et l'ordre naquit au milieu de la confusion. »

Ainsi, nous voyons apparaître dès la fondation du monde cette Trinité dans l'unité de Dieu : « Le Père qui habite une lumière inaccessible et que nul œil n'a vu ni ne peut voir », 1 Tim. 6, 16. cf. Apoc. 15, 3. Ps. 18, 29. 36, 10.; « le Fils, qui est la véritable lumière qui a resplendi dans les ténèbres et qui éclaire tout homme en venant au monde, » Jean 1, 9. cf. v. 2. Col. 1, 16. Eph. 3, 9.; « enfin l'Esprit de Dieu planant sur la face des eaux, pénétrant le globe d'une force vitale, et qui nous est représenté comme présidant à la création et y prenant la part la plus directe », Ps. 33, 6. cf. Gen. 2, 1. Ps. 104, 29. 30. Jean 20, 22. Gen. 2, 7. cf. Job 33, 4. (La Bible de Genève, éd. de 1805, ainsi que celle qui a été publiée plus récemment par les pasteurs et professeurs de cette ville, traduit au v. 2. : « Et Dieu fit souffler un vent qui agita la surface de l'eau. » Mais si le mot *rouach* peut, en effet, signifier *esprit* ou *vent*, selon la place où il est employé, comme le grec πνεῦμα et le latin *spiritus*, est-il raisonnable de le traduire par *vent*, lorsque Dieu n'avait pas encore créé l'air ? Autant vaudrait, par exemple, remplacer Esprit par courant d'air dans des passages tels que celui-ci : « Caches-tu ta face, elles (les créatures) sont troublées; retires-tu leur souffle, elles défaillent et retournent en leur poudre. Mais si tu renvoyes ton courant d'air (Esprit), elles sont créées de nouveau ! » Ps. 104, 29. 30. cf. enc. Job 26, 13.) Et afin de montrer évidemment que ces trois personnes ne sont pas trois Dieux, mais un seul Dieu, manifesté de trois manières, l'écrivain sacré qui se sert pour désigner le Créateur du mot *Elohim*, Seigneurs, fait suivre cette désignation plurielle d'un temps de verbe au singulier, comme s'il y avait *Dieux dit* que la lumière soit; *Dieux* vit que cela était bon. Puis, après nous avoir montré les personnes divines conférant ensemble (*v.* 26. faisons l'homme à notre image), il lui donne (2, 4.) le nom incommunicable et singulier de *Jéhovah*, joint à celui d'Elohim, *Seigneurs*, qui est, qui était et qui sera, ou Seigneurs Eternel.

Durée des jours de la création. Pendant longtemps, personne dans les pays où le christianisme était professé, ne mit en doute que les jours de la création ne dussent s'entendre à la lettre d'espaces de vingt-quatre heures, mais à mesure que l'on étudia plus attentivement les sciences naturelles, on trouva des preuves de l'existence d'un ordre de choses antérieur à la création de l'homme, ordre de choses qui avait dû continuer pendant des temps fort longs; l'on se hâta de rejeter alors le récit de Moïse et ses six jours, comme une chose absurde et contraire aux lois de la nature. Puis vinrent d'autres naturalistes plus religieux, qui comprirent que l'homme ne pouvait ainsi limiter la puissance de Dieu, et que celui qui avait fait le temps pouvait créer un monde non-seulement en six mille ans, mais en six ans, en six jours, en six minutes, en un clin d'œil, s'il l'eût voulu; il leur parut que sans nier les découvertes des sciences naturelles, l'on pouvait fort bien les concilier avec le récit mo-

saïque, en supposant que toutes les plantes et animaux fossiles étaient les restes d'un monde antérieur au v. 3. de la Genèse, détruit nous ne savons à quelle époque, ni pour quelle cause, et que Dieu établit réellement l'ordre de choses actuel en six jours de vingt-quatre heures.

Mais cette hypothèse, quelque plausible qu'elle paraisse au premier abord, n'explique point suffisamment comment il se fait, par exemple, que l'ordre des animaux fossiles, selon leurs couches, se rapporte si bien à ce que nous enseigne la Genèse sur l'ordre de leur formation; l'examen de leurs yeux, même de ceux des plus anciens, comme, par exemple, des Trilobites, dans les terrains de transition (Buckland's vol. I. p. 396), prouve que ces animaux ont vécu dans une lumière semblable à celle qui nous sert à distinguer les objets, une lumière solaire en un mot, et qu'ils ont été créés après que Dieu avait établi cet astre pour éclairer notre globe, ainsi qu'il est dit aux versets 14 à 18. On reconnut aussi que la Bible elle-même donne aux mots qui désignent les divisions du temps, comme jour, semaine, des sens divers et plus ou moins étendus, (*v.* Es. 34, 8. Ez. 4, 6. Dan. 9, 24. 1 Cor. 3, 13. 5, 5. 2 Pierre 3, 10., etc.), et l'on en vint à traduire les six jours de la création par six époques. C'est à cette opinion que se sont arrêtés presque tous les théologiens et les géologues les plus distingués de notre temps; pour eux les jours de la création ne sont pas des jours solaires comme ceux d'à-présent, mais des époques cosmogoniques d'une longue durée, des temps de progression et de formation alternant avec des temps de trouble et de révolutions telluriques. Sans énoncer une opinion positive sur ce sujet, nous devons convenir que les probabilités sont en faveur de l'opinion qu'il s'agit non d'espaces de vingt-quatre heures, mais de périodes considérables, de mille ans peut-être; en effet, il est remarquable que dans les deux passages de la Bible où il est dit qu'aux yeux de Dieu, mille ans sont comme un jour, et un jour comme mille ans, cette déclaration de l'Esprit saint se trouve placée en relation directe avec les événements de la Création, et avec ce *jour* du Seigneur qui, comme le dit saint Jean, doit durer *mille ans*, cf. Ps. 90, 2. 4., avec 2 Pierre, 3, 5-10. et Apoc. 20,.

Les plus anciens livres des nations prennent aussi, comme la Bible, dans des sens plus ou moins étendus les mots qui désignent les divisions du temps.

Plutarque dit que les Egyptiens, voulant prétendre à une plus haute antiquité que les autres peuples de la terre, comptaient dans leur chronologie chaque mois pour une année. Les calculs des Indiens et des Chinois ont des bases tout à fait semblables; (*v.* Doct. Nares, Man considered theologically and geologically, p. 192.)

Zoroastre, en parlant de la création, dit qu'elle se fit en six époques ou temps inégaux, distribués de la manière suivante: Le premier temps fut employé à créer le ciel, ce qui prit 45 jours; dans le deuxième temps, qui dura 60 jours, Dieu créa les eaux; la terre fut créée dans le troisième, qui fut de 75 jours; le quatrième, de 30 jours, vit éclore les plantes; le cinquième, de 80 jours, tous les animaux; et le sixième, de 75 jours, fut consacré à la création de l'homme. La somme de ces nombres est 365 jours ou une année, (Hyde. De religione veterum Persarum, Cap. 9.). On reconnaît dans cette narration le récit de la Genèse défiguré, et combiné avec l'idée traditionnelle de la longueur considérable des jours de la création, tradition qui existait déjà, à ce que l'on prétend, chez les Juifs, et aussi chez les Etrusques (F. de Rougemont, Fragments, etc.)

Quelques auteurs ont cru en trouver une preuve implicite dans le langage même du texte, et de même que la forme participale du verbe qui exprime l'action de la force créatrice, l'esprit de Dieu, se *mouvant* sur la surface de l'abîme, indique non un acte subit et momentané, mais une force s'exerçant d'une manière continue (Doct. Wiseman, Lectures on Science and revealed Religion, vol. 1, p. 295), ainsi l'on a cru reconnaître dans ces six jours non-seulement une suite de perfectionnements, mais aussi des intervalles de révolutions et de bouleversements dont

l'idée serait renfermée dans la signification la plus étendue du mot *Ereb,* soir. Le premier chap. de l'Ecclésiaste et le Ps. 104 (en particulier les versets 29 et 30) avaient fait pressentir la possibilité d'une semblable progression dont diverses traditions fort anciennes contiennent des traces remarquables. — La cosmogonie indienne qui se rapproche beaucoup de la Bible, parle « d'un grand nombre de créations et de destructions de mondes, provenant de la volonté d'un Etre suprême qui ne le fait que dans le but de rendre ses créatures heureuses. » (Institutes of Hindu Law. London, 1825, ch. 1.) Nous ne pouvons nous empêcher de transcrire ici deux passages très remarquables de ce livre, cités par Lyell, Principles of Geology, vol. 1 ch. 2, avec l'indication des textes bibliques correspondants : « L'Etre dont la puissance est incompréhensible, m'ayant créé, moi (Menou) et tout cet univers, fut de nouveau absorbé dans l'Etre suprême, faisant succéder au temps de l'énergie l'heure du repos. » Cf. Héb. 1, 3. 10. 4, 4. Jean 17, 5. — Et plus loin : « Quand cette puissance agit', alors ce monde reçoit son plein développement; quand il sommeille, tout le système déchoit. Car pendant qu'il se repose, ou cesse d'agir, les esprits revêtus de formes matérielles, et doués de principes d'action, se détournent peu à peu de leur tâche, et l'intelligence elle-même devient inerte. » Cf. Ps. 104, 27-30.)

Telle est aussi la tradition des Birmans, et celle des anciens Egyptiens ; on la retrouve même dans les ouvrages de quelques Pères de l'Eglise, saint Augustin, Orat. II, saint Basile Hexaëmeron, hom. 2.

Les découvertes récentes de la géologie sont venues, bien des siècles après, éclaircir cette hypothèse, et la confirmer à ce qu'il semble. Cuvier, dans son Discours sur les révolutions de la surface du globe, établit par des preuves irrécusables, que ces révolutions ont été nombreuses, subites, antérieures à l'apparition de l'homme sur la terre, et même qu'il y en a eu d'antérieures à l'existence d'êtres vivants quelconques.

« L'histoire des six jours, ainsi que celle de l'humanité, a ses nuits cosmogoniques, dont la première est le chaos, et dont le caractère est la mort, le désordre, les ténèbres; par une concordance imprévue et inexplicable, les géologues d'une part, Moïse de l'autre, admettent un développement ou une création de la terre tout à fait extraordinaire, qui s'opère par une alternative de temps d'ordre et de création, de temps de désordre et de destruction.

« La géologie ne fait ici que préciser, expliquer, commenter le texte biblique, qui accepte en plein tous ces résultats de la science.

« Les soirs (Ereb) sont donc les temps de désordre; le premier soir n'est autre chose que le chaos lui-même; les suivants sont des invasions du chaos au milieu de l'œuvre lumineuse de Dieu. Les matins sont des temps d'ordre, de vie, de création. L'œuvre de Dieu pendant les six jours consiste à former la terre dévastée, et la dégager du chaos, de l'abîme et des ténèbres qui disparaissent successivement.

« Ainsi les eaux de l'abîme, 1, 2., qui recouvraient au deuxième jour encore la terre entière, en partagent au troisième la surface avec les continents, et elles n'existeront plus sur la terre nouvelle, Apoc. 21, 1. Ainsi les ténèbres, éclairées dès le premier jour par la lumière, sont transformées en soirs cosmogoniques, et au quatrième jour en nuits de douze heures. Les soirs cosmogoniques précèdent chacun des six jours, et cessent avant la création de l'homme, aucun ne s'interpose entre le sixième jour et celui du repos, et la dernière des grandes époques de désordre est celle qui sépare le cinquième jour du sixième. L'alternative des jours et des nuits de vingt-quatre heures cessera à la fin des temps, et la terre sera éclairée par une lumière continue, Zach. 14, 7. Apoc. 21, 23. C'est ainsi que les complètes ténèbres du chaos se transforment peu à peu en complète lumière.

« Le premier chap. de la Genèse est une vision des temps antérieurs à l'homme, et doit s'expliquer d'après les mêmes principes que les prophéties.

« En comparant l'œuvre de Dieu dans la *réorganisation du chaos et* dans la créa-

tion du monde, à celle de Dieu dans le cœur des fidèles et dans l'Eglise, selon l'indication que nous en donne saint Paul, 2 Cor. 4, 6., on remarque bientôt que les six jours cosmogoniques sont une espèce de prophétie de l'histoire de l'humanité, ou, en d'autres termes, que les faits physiques de l'histoire de la terre ont un sens analogue aux faits moraux de l'histoire de l'homme. Ainsi les ténèbres du chaos se reproduisent dans les ténèbres morales de l'âme déchue et pécheresse; les nuits cosmogoniques dans les époques historiques de corruption et de ruines; les jours cosmogoniques, dans celles de paix, d'ordre et de vie religieuse; la formation du soleil au quatrième jour, dans l'apparition du soleil de justice vers l'an 4,000, etc.» (Rougemont, Fragments, etc., p. 8.)

Avant de nous occupper spécialement de l'œuvre de chacun des six jours de la création, nous devons indiquer une autre partie de l'Ecriture qui nous en donne un commentaire remarquable : nous voulons parler des chapitres 38 à 41 du livre de Job. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner en détail cette portion sublime et mystérieuse de la Parole, nous nous bornerons à quelques versets du chap. 38. En interrogeant Job sur les merveilles de l'univers, l'Eternel condescend jusqu'à raisonner avec sa créature; il lui montre que la souveraine sagesse qui a présidé à l'arrangement de la terre, des cieux et de tout ce qui s'y trouve, préside également aux événements de la vie des hommes, et que par sa direction, toutes choses concourent ensemble au bien de ceux qui aiment Dieu, Rom. 8, 28. Mais, outre ce but principal d'instruction, nous trouvons encore des allusions à l'histoire de la création, qui peuvent éclaircir pour nous quelques passages du Ier chap. de la Genèse.

En effet, nous croyons voir, dans le verset 4, une indication de cette création primitive qui eut lieu au commencement, Gen. 1, 1.; puis au verset 7, nous voyons les intelligences célestes se réjouissant de l'ordre et de l'arrangement que Dieu venait d'y établir, v. 5 et 6., et chantant en triomphe à cause de cette nouvelle manifestation de la puissance de Dieu, v. 7. Mais une au moins de ces étoiles du matin (Lucifer), était déjà tombée, peut-être même plusieurs, et le mal vint bientôt gâter l'œuvre du Créateur. Il semble qu'une irruption des eaux troubla l'ordre nouvellement établi, v. 8., et ce fut alors que Dieu donna à l'abîme la nuée pour couverture et l'obscurité pour ses langes, v. 9.; peut-être les ténèbres furent elles ordonnées alors comme punition et comme demeure des anges déchus, par opposition à la lumière éternelle, qui est représentée comme l'habitation de Dieu, Jean 3, 19-21. Eph. 6, 12. C'est à ce moment-là que semble se rapporter le premier soir de la création ; c'est là le chaos décrit au deuxième verset de la Genèse, et dont Dieu va tirer la terre par six époques de progression, six jours. Le verset 10 semble indiquer l'action de Dieu par laquelle il opère la séparation des eaux inférieures et supérieures, et le verset 11 correspondrait au verset 9 de la Genèse où Dieu fixe à la mer la place qu'elle doit occuper. Les versets 8-11 pourraient, il est vrai, se rapporter à quelques égards au déluge du temps de Noé ; mais ce qui nous fait préférer l'autre interprétation, c'est que le verset 9 semble nous indiquer que le cataclysme dont il est parlé au verset 8 doit avoir été antérieur au chaos, et que l'obscurité et le désordre du chaos en auraient été le résultat. — Au verset 12 nous voyons paraître la lumière, mais non comme lumière solaire : c'est l'aube du jour, le point du jour, ou la lumière éclairant simultanément tous les points de la terre, v. 13., et faisant fuir de partout les ténèbres et les esprits de ténèbres. Puis plus tard, v. 14., cette lumière prend une nouvelle forme et se concentre pour ainsi dire dans une apparence ou un moule matériel, le soleil. (Le verset 14 n'est pas bien rendu dans Ostervald : il a ajouté les mots *la terre,* qui ne se trouvent ni dans l'hébreu, ni dans plusieurs autres versions. Le verbe *thitehapphek* qui commence le verset 14, se rapporte d'ailleurs mieux au substantif masculin *shachar*, l'aube du jour, v. 12., qu'au substantif commun, mais ordinairement féminin *érèts*, la terre.

Premier jour. Nous avons déjà remarqué que dans le calcul de chaque jour cosmogonique le soir précède le matin : le soir du premier jour fut donc l'obscurité qui le précéda, c'est-à-dire le chaos. « Dans ce moment là, » dit Buckland, « une nouvelle ère allait commencer pour le monde, et la terre allait être tirée des ténèbres dans lesquelles elle n'avait peut-être été enveloppée que temporairement : car les mots, « que la lumière soit, » ne signifient point implicitement qu'elle n'eût jamais existé précédemment.

Il était étranger au plan de Moïse de rechercher si la lumière avait déjà lui sur cette terre, ou si elle existait dans d'autres parties de l'univers ; la narration ne s'occupe que de notre planète, et la prend dans un moment où elle était plongée dans l'obscurité.

Le premier effet de l'action de l'Esprit sur le chaos fut donc l'éveil de la lumière, qui brilla dans le sein même de la masse informe dont elle fut séparée, Ps. 104, 5. 6. Job 36, 30. « Dans toutes les cosmogonies païennes qui parlent d'un chaos, dit M. de Rougemont, les ténèbres, la nuit, sont l'état primitif, la lumière apparaît ensuite, et plus tard les astres. Moïse, sans aucun doute, n'entendait pas que la lumière provînt du soleil déjà créé, mais encore voilé à la terre par les nuages ; de concert avec toute l'antiquité, il faisait la lumière plus ancienne que les astres. » — En effet, il n'y avait point alors de nuages, puisque les eaux supérieures n'avaient point encore été séparées des eaux inférieures. Asaph en parle de même, lorsqu'il dit, Ps. 74, 16. : « Tu as établi la lumière et le soleil. » Dans plusieurs autres endroits de la Bible, elle est également représentée comme existant avant le monde, et comme étant la demeure de l'Eternel, l'image même de son essence, 1 Tim. 6, 16. 2 Cor. 4, 6. Ps. 104, 2. Es. 60, 19. Hab. 3, 4. Jean 1, 4. 9. 8, 9. 12, 36. 46. 1 Jean 1, 5., etc.

Les philosophes incrédules du siècle dernier, voulant attaquer l'inspiration du récit sacré, ont tourné Moïse en ridicule pour avoir parlé de la lumière comme existant avant le soleil : les découvertes modernes de l'optique dont Moïse n'a pu avoir aucune connaissance, sont venues justifier l'inspiration de l'écrivain sacré, en prouvant que la lumière est un fluide qui pénètre d'autres corps, et qui existe indépendamment des corps lumineux. Ceux-ci ne la rayonnent ou ne l'émettent pas par une sorte d'émanation, comme on l'a cru longtemps : ils ne font que la mettre en mouvement par ondulations, en telle sorte qu'elle frappe les organes de la vue de la même manière que les vibrations de l'air communiquent le son à ceux de l'ouïe. Par conséquent, il n'y a rien de contraire aux loix physiques de la nature dans l'assertion de Moïse, qui nous représente la lumière comme créée avant tel ou tel corps lumineux.

L'œuvre du premier jour fut, comme nous l'avons remarqué, une œuvre de séparation. Dieu sépara la lumière d'avec les ténèbres, et Dieu vit que la lumière était bonne ; elle fut donnée non-seulement pour éclairer les hommes d'une manière physique, mais aussi pour leur être un type de la sagesse, de la connaissance et des perfections invisibles de Dieu. Nous voyons en effet qu'elle fut ainsi considérée par les Juifs, et que même chez tous les peuples, et surtout en Orient, elle a toujours été l'emblème de la divinité, de la vertu et de toutes les bénédictions temporelles.

Second jour. Au second jour Dieu fit l'étendue (*rakiah*), non point une voûte ferme et solide, *firmamentum,* comme le traduit saint Jérôme. (Il dit aussi dans sa traduction de Job 37, 18. : Tu forsitan cum eo fabricatus es cœlos qui solidissimi quasiære fusi sunt ?) ; mais *l'air,* le ciel des oiseaux, des tempêtes, des puissances de l'air et des malices spirituelles, Ps. 148, 4. Matth. 6, 26. Eph. 2, 2. 6, 12. ; l'atmosphère dans laquelle et au haut de laquelle devaient planer les nuages ; l'élément enfin qui devait soutenir un nombre immense de créatures que Dieu allait placer sur la terre, et dans lesquelles il mettrait une respiration de vie. « Quand l'Ecriture sainte parle de l'air, dont la pesanteur était méconnue avant Galilée, elle nous dit qu'à la création Dieu donna à l'air son poids et aux eaux leur juste mesure, Job 28, 25. Quand elle parle de

notre atmosphère et des eaux supérieures, elle leur donne une importance que la science des modernes a seule pu constater, puisque d'après leurs calculs la force employée annuellement par la nature pour la formation des nuages, est égal à un travail que l'espèce humaine tout entière ne pourrait faire qu'en deux cent mille années. Quand elle sépare les eaux supérieures des inférieures, c'est par une étendue et non par une sphère solide, comme voulaient le faire ses traducteurs.» (Gaussen, Théopneustie, 176, 183.)

Troisième jour. Au troisième jour la création se développe, pour ainsi dire; dans les deux premiers, il y avait eu principalement création de séparation ou de distinction : dans celui-ci il y a deux actes créatifs, l'un de séparation, l'autre de formation. Dans la première partie de cette période, Dieu tire de l'eau la terre qui subsistait parmi l'eau. Il fait surgir les continents et les îles; il forme la terre habitable et tout ce qu'elle contient, Néh. 9, 6. Le Dieu qui a formé la terre et qui l'a faite, ne l'a point créée pour être une chose vaine (le même mot thohou rendu par *sans forme* dans nos versions, Gen. 1, 2.), mais il l'a créée afin qu'elle fût habitée, Es. 45, 18.

Le neuvième verset de la Genèse indique l'existence antérieure de cette ancienne mer et de cette ancienne terre, en disant simplement, non qu'elles furent créées alors, mais que le sec parut, et cette terre qui, avant de paraître, subsistait déjà parmi l'eau, est la même dont la création avait été racontée au verset 1. La mer aussi ne fit que changer de place par le rassemblement en un même bassin des eaux déjà existantes.

La terre au troisième jour n'est point encore éclairée par le soleil; elle a sa lumière propre dont nous ne connaissons pas bien la nature, mais qui établit une distinction essentielle entre la terre photosphérique des trois premiers jours et la terre planétaire des trois derniers. C'est sous l'action de cette lumière propre que parurent les végétaux pendant la deuxième partie du troisième jour: alors la terre produisit d'elle-même premièrement l'herbe, ensuite l'épi, puis le grain tout formé dans l'épi, Marc 4, 28. Nous ne savons si ce serait par un souvenir traditionnel de la plus grande activité créatrice déployée au troisième jour, que les livres zends lui donnent une durée beaucoup plus longue qu'aux deux premiers.

Jusqu'à une époque très récente, la géologie n'avait pas découvert de traces des plantes qui furent créées au troisième jour; tous les végétaux fossiles connus se trouvaient dans des couches placées au-dessus des terrains de transition où sont incrustés d'innombrables animaux aquatiques, les premiers êtres vivants qui habitèrent notre terre. (Le système carbonifère qui comprend les bancs de houille, et dans lequel on trouve des fougères, des palmiers, des conifères, est placé par-dessus la grauwacke ou système silurien, qui contient un nombre immense de zoophytes, et de mollusques, des articulés et des poissons.) M. de Rougemont, surpris de ce manque apparent de coïncidence entre le livre de la révélation et le livre de la nature, supposa que la nuit cosmogonique qui avait séparé le troisième du quatrième jour, ou le quatrième du cinquième, pourrait avoir été accompagnée d'une conflagration de notre globe qui aurait détruit la végétation primitive dans le temps où la terre devenait planète. Cette hypothèse, qui coïncide assez bien avec celle qui fait des soirs cosmogoniques des époques de bouleversement, semblait confirmée par les découvertes géologiques sur la nature des roches primitives; les granits et les gneiss qui forment la couche inférieure de la croûte de notre globe, ne sont pas, comme les schistes et les calcaires, le résultat d'un sédiment boueux déposé par les eaux, puis durci peu à peu par la pression, la chaleur et l'évaporation : ils paraissent, au contraire, avoir été formés par le feu dont ils portent les traces, ou en avoir subi l'action. « Une telle conflagration de la terre photosphérique pendant que le système solaire était organisé, a naturellement dû faire disparaître toutes les plantes du troisième jour. Mais la Genèse ne fait pas mention de

cette révolution par le feu, parce que le point capital de l'œuvre du quatrième jour était la formation du système solaire. « Toutefois, ajoute notre auteur, je suis le premier à reconnaître combien sont hypothétiques tous les rapprochements de détail entre la Bible et la géologie, relatifs aux époques antérieures à l'homme. » (Fragments, p. 111).

Malgré le profond respect que nous éprouvons pour les lumières et la piété de cet écrivain, nous nous permettons de différer un peu de ses vues sur ce point; son hypothèse d'une conflagration ne nous paraît pas nécessaire pour expliquer la disparition de la flore primitive. Nous avons, en effet, remarqué que dans la création et dans l'histoire de la terre, depuis le commencement jusqu'au moment où Jésus remettra le royaume à Dieu le Père, 1 Cor. 15, 24., il y a progrès et développement successif; depuis la terre entièrement couverte d'eau pendant le chaos, jusqu'à l'entière destruction de la mer, Apoc. 21, 1., le globe passe par un état intermédiaire, sa surface étant composée en partie d'eau, en partie de terres sèches. Si donc nous admettons une marche progressive, interrompue par une succession de bouleversements (les soirs cosmogoniques), il n'y a rien de contraire à l'analogie des lois de la création, à supposer que les premiers continents auront été beaucoup moins étendus que ceux qui existent actuellement : par conséquent la flore primitive qui a végété sur ces premiers continents, n'aurait occupé qu'un espace proportionnellement très petit de la surface du globe, et pourrait se retrouver dans des terrains actuellement submergés. Mais il y a plus : les géologues n'ont examiné jusqu'à ce jour qu'une bien faible portion de la superficie de la croûte solide du globe, et de ce qu'on n'a pas trouvé jusqu'à présent en Europe (la seule partie du monde où l'on ait pu faire sur les fossiles des recherches un peu générales) des restes des premiers végétaux, il ne s'ensuit pas qu'on ne puisse le découvrir un jour ailleurs. Il paraît même qu'on commence à en retrouver les traces, et que les immenses végétaux fossiles récemment découverts dans le Canada et la baie de Baffin, doivent avoir crû sous des conditions de chaleur, d'humidité et de lumière, qui n'étaient point celles où vivent actuellement nos plantes. L'état de la terre, sortant à peine de l'eau et environnée de sa lumière propre, tel qu'il est décrit Gen. 1, 9-12., explique la croissance de ces plantes d'une manière bien plus satisfaisante que toutes les autres hypothèses.

Il n'est pas nécessaire non plus de recourir à une conflagration pour expliquer la formation des roches primitives. Presque tous les chimistes, les physiciens, les géologues et les géographes modernes, reconnaissent que la terre doit être composée d'un noyau de métaux et de métalloïdes en incandescence, entouré d'une croûte des mêmes substances à l'état d'oxides diversement combinés entre eux. Le savant Fourier a déterminé les lois du refroidissement graduel du globe et de sa couche extérieure, et les expériences nombreuses et intéressantes de M. Cordier (Essai sur la température de l'intérieur de la terre, dans le Mémoire du Muséum d'histoire naturelle, 1827) sont venues pleinement confirmer la justesse des observations de Fourier sur l'existence d'un feu ou d'une source de chaleur centrale. Ce système qui explique et la forme sphéroïdale de la terre, et l'action des volcans, et la chaleur des eaux thermales, et bien d'autres phénomènes encore, explique aussi comment la première croûte solide de notre globe (les roches primitives) doit porter des marques de l'action du feu, comment une température jadis beaucoup plus élevée, peut avoir donné à la terre une force végétative bien plus considérable que celle que nous lui connaissons maintenant, et comment enfin Dieu peut s'être servi des forces naturelles de l'eau réduite à l'état de vapeur, pour soulever en divers endroits de sa surface une portion de sa croûte solide sous la forme d'îles et de continents, et les laisser retomber ensuite au-dessous du niveau des eaux.

Quatrième jour. Ici, comme le remarque M. de Rougemont, la progression dans la création n'est plus la même ; il y a un saut, une interruption. « De même

qu'à la fin du quatrième jour de l'humanité la lumière divine qui éclairait dès l'origine tous les hommes, se concentra en un individu, Jésus-Christ, communiqua à l'humanité des forces inconnues, et par la création de l'Eglise fit toutes choses nouvelles, ainsi, au quatrième jour cosmogonique la lumière diffuse du premier jour se concentra dans le soleil, dont la chaleur pénétra et transforma la terre devenue planète, et la prépara à devenir la demeure d'animaux, d'âmes vivantes. Ce fut alors que le système solaire fut achevé, et que notre terre, en devenant planète, reçut aussi son satellite. » Il semble, en effet, que les grands luminaires des cieux dont il est parlé versets 14-18., ne sont nommés que dans leurs nouveaux rapports avec notre planète. Le texte ne dit point que la substance du soleil et de la lune ait été créée le quatrième jour; mais il donne à entendre que ces corps célestes furent alors chargés de remplir à l'égard de notre globe des fonctions importantes pour ses futurs habitants, de luire sur la terre, pour dominer sur le jour et sur la nuit, etc. Le fait de leur création était déjà implicitement contenu dans le verset 1. Il est aussi fait ici mention des étoiles, 1, 16., mais en deux mots seulement : *Vëeth haccochabim*, presque en façon de parenthèse, et comme pour indiquer qu'elles avaient été formées par la même toute-puissance qui avait ordonné au soleil et à la lune de luire sur notre terre. En passant si légèrement sur la création de ces innombrables corps célestes qui brillent dans l'espace, et dont la plupart sont probablement des soleils, centres d'autres systèmes planétaires, tandis qu'il place la lune, ce petit satellite de notre terre, comme tenant le second rang après la soleil, l'écrivain sacré nous montre clairement qu'il n'a point voulu nous donner une leçon d'astronomie, et qu'il ne parle ici des astres que dans leurs rapports immédiats avec notre terre et ses habitants, et non point eu égard à leur importance relative dans le vaste système de l'univers. Il semble impossible de comprendre les étoiles dans le nombre des luminaires que Dieu plaça dans les cieux pour luire sur la terre, 1, 17., et pour dominer sur le jour et la nuit; car la plus grande partie des étoiles fixes n'est visible qu'à l'aide d'un télescope, et celles que nous pouvons discerner à l'œil nu ne donnent qu'une bien faible lumière en proportion de leur grosseur et de leur multitude (Buckland's I, p. 27). Il nous paraît donc que le sens des versets 17 et 18 doit être restreint aux deux corps célestes, qui sont en réalité les grands luminaires de la terre. Leur office, en tant que servant à nous éclairer et à mesurer pour nous les temps et les saisons, doit durer autant que notre terre, Gen. 8, 22.; et de même que l'arc-en-ciel fut donné à Noé comme un signe de l'alliance que Dieu traita avec lui et avec toute chair, avec promesse de ne plus envoyer de déluge sur la terre, et de ne plus faire périr par les eaux tout ce qui a en soi respiration de vie, ainsi les grands luminaires des cieux sont proposés aux fidèles comme signes de l'alliance que Dieu a traitée avec David, en promettant que de sa postérité sortirait le soleil de justice, le Messie qui sauverait de la mort seconde les âmes de tous ceux qui croiraient en lui; cf. Jér. 33, 20. 21. Cela ne signifie pas cependant qu'ils doivent durer à toujours, car lorsque le Messie, fils de David, viendra s'asseoir sur son trône et régner sur son peuple, la chose promise étant donnée, ce qui lui servait de type et de signe sera aboli. La loi s'accomplira jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, Matth. 5, 18.; mais lorsque viendra le jour du courroux de l'Eternel, il fera crouler les cieux, et la terre sera ébranlée de sa place (peut-être transportée hors de la place qu'elle occupe actuellement dans le système solaire), Es. 13, 13. cf. encore Agg. 2, 6. 2 Pier. 3, 10. Apoc. 6, 12-14. 21, *passim* 22, 5. Es. 60, 19. sq. 65, 17. 66, 22.

Ces passages remarquables, considérés non dans leur but moral et prophétique quant à l'humanité et à l'Eglise en particulier, mais simplement dans leur rapport avec l'histoire de notre terre, semblent autoriser la supposition que notre globe, transporté au quatrième jour dans le système solaire, doit lui être enlevé à la fin de l'économie actuelle, sortir de

son orbite, être soustrait à l'action du soleil et de la lune, et subir alors une nouvelle révolution par laquelle il atteindra un degré de perfection et de lumière dont nous ne pouvons nous faire maintenant aucune idée, mais qui sera en rapport avec les corps glorieux et incorruptibles dont nous serons revêtus à la résurrection.

La manière dont se suivent les passages relatifs à la catastrophe qui doit détruire l'ordre actuel, et ceux qui se rapportent à la destruction finale du globe, ne contribue pas peu à jeter de l'obscurité sur ce sujet ; mais on peut remédier en partie à cette obscurité en faisant attention aux considérations suivantes.

Dans les prophéties de l'Ancien Testament qui annoncent la venue du Messie, on voit entremêlées celles qui parlent de ses types, avec celles qui l'annoncent lui-même paraissant dans l'abaissement et l'humiliation, et celles qui décrivent le second et glorieux avénement du Messie, roi d'Israël, entouré de ses milliers d'anges et de tout l'éclat de sa puissance. Ces prophéties ne sont point rangées chronologiquement, mais elles se pénètrent et s'entrelacent comme feraient les dessins de plusieurs tableaux transparents, placés les uns derrière les autres. De même, dans les parties de l'Ecriture qui annoncent le sort futur de notre terre et les révolutions qu'elle devra subir, on voit aussi entremêlées, sans égard à l'ordre des temps, des choses qui se rapportent aux événements plus rapprochés, et d'autres qui parlent de catastrophes plus éloignées ; des prédictions relatives au *jugement des nations* immédiatement avant la période millénaire, et celles qui se rapportent au *jugement dernier*, lors de la consommation de toutes choses ; des prophéties qui décrivent la transformation que subira le globe lors du millénium, lorsque le bien régnera sur la terre, et celles qui se rapportent à la destruction finale, à l'annihilation du globe, annoncée Apoc. 20, 11.

Si l'on imite les disciples qui demandaient dans la même phrase les signes de trois événements bien différents qu'ils paraissaient confondre (la ruine de Jérusalem, la seconde venue du Christ, et la fin du monde), Matth. 24, 3., l'on n'obtiendra de la Parole de Dieu qu'une réponse aussi peu intelligible que le fut alors pour les Apôtres ce que leur dit le Seigneur qui leur parle, dans la même prophétie, de choses qui se rapportaient à ces trois époques distinctes. Ainsi, pour interpréter ce qui nous est prophétisé sur les destinées de notre globe, nous devons aussi distinguer avec soin les divers chefs sous lesquels nous devons les ranger, et apprendre à reconnaître dans une même prophétie les parties qui doivent avoir un plus prochain accomplissement et celles qui ont une portée plus éloignée.

Cinquième jour. C'est en ce jour que les premières créatures vivantes apparurent sur la terre, et c'est aussi à cette époque de la création seulement que l'on trouve des faits géologiques nombreux et détaillés, qui concordent avec l'interprétation proposée des jours cosmogoniques de la Genèse.

Nous ferons remarquer que la division biblique des animaux, lors de la création, est très différente de la classification des sciences modernes. Dans la Genèse, les animaux sont distingués d'après les milieux dans lesquels ils vivent, ou plutôt d'après les substances sur lesquelles doivent s'exercer leurs forces locomotrices, en aquatiques, atmosphériques, et terrestres. Les aquatiques comprennent les types des quatre grands embranchements, et la géologie retrouve aussi des vertébrés, des mollusques, des articulés et des zoophytes existant simultanément dans les couches fossilifères les plus anciennes. Plusieurs cosmogonies païennes qui entreprennent de raconter l'ordre de la création, font naître les oiseaux et les poissons dans deux jours différents ; mais les naturalistes, après avoir pendant longtemps partagé cette opinion, ont enfin constaté entre ces deux classes d'animaux des rapports intimes que rien n'indique à l'œil, mais qui se révèlent dans leur anatomie, et jusque dans la forme microscopique des globules de leur sang. Il y a peu d'années encore que les plus anciens oiseaux ne remontaient qu'aux terrains tertiaires, et les géologues fai-

saient observer combien il était rationnel que les oiseaux à sang chaud apparussent en même temps que les mammifères à sang chaud. La géologie contredisait alors la Bible, qui place les oiseaux, non au sixième jour avec les quadrupèdes, mais au cinquième avec les poissons.

La contradiction était palpable, insoluble; mais depuis lors, on a retrouvé des races d'oiseaux, des empreintes de pattes d'échassiers, dans le grès bigarré, près de ces terrains de transition où la vie commence par des êtres aquatiques. Ainsi les oiseaux à sang chaud ont été créés à une époque ou les géologues *a priori* ne les auraient jamais fait remonter; à une époque où il n'y avait pas trace de mammifères terrestres, et où les animaux aquatiques prédominaient encore en plein. Or, comment Moïse a-t-il encore ici deviné si juste? — (Rougemont, Fragments, p. 114).

Sixième jour. Ce jour contient aussi deux parties comme le troisième et le cinquième; les quadrupèdes et les animaux terrestres apparurent sur les continents et les îles qui étaient sortis de dessous l'eau au troisième; « et de même que la seconde création du troisième jour (les végétaux) avait été la plus parfaite de la terre photosphérique, ainsi la seconde création du sixième jour (l'homme) fut la plus parfaite de la terre planétaire. »

Il est probable que Dieu ne créa alors comme pour le cinquième jour que les types ou genres (nommés *espèces* dans la Bible), et que ce que nous appelons maintenant *sous-genres, espèces, variétés* dans les animaux, se sont manifestés plus tard par l'action de causes naturelles subséquentes, ou de dispositions chez des individus qui se sont développées ensuite et propagées dans la postérité de ces mêmes individus. (On trouvera des exemples remarquables de l'action de ces causes dans l'ouvrage de M. Laurence, Lectures on Physiology, Zoology and the natural History of Man, en particulier, p. 448 à 451, sur la propagation d'une race d'hommes porcs-épics. — *v.* aussi Lectures on the connexion between science and revealed Religion, by Dr Wiseman. Lect. III et IV). Il n'est pas dit si Dieu fit simultanément plusieurs animaux ou paires d'animaux de chaque espèce, mais comme une seule famille humaine devait suffire pour peupler toute la terre, ainsi une seule paire de chaque espèce d'animaux peut bien avoir aussi suffi pour remplir les bois, les campagnes, et tous les espaces habitables, dans les eaux et sous les cieux. Il n'y a donc rien de difficile à comprendre dans la revue que fit Adam de tous les animaux, lorsqu'il leur donna leurs noms; et lors même qu'il y aurait eu un grand nombre de paires de chaque espèce, il n'est point dit que Dieu les fit toutes comparaître devant le premier homme; tel ne paraît pas du moins devoir être le sens du mot tout animal, Gen. 2, 19.

Un caractère remarquable de cette époque, c'est l'absence de férocité; les animaux étaient herbivores, au moins ceux qui vivaient sur la terre et dans les airs, car il n'est point parlé des aquatiques, 1, 30, et cela a fait supposer que les eaux seules, et peut-être leurs rivages étaient habités en partie par des carnivores. L'expérience a prouvé qu'il est possible, même de nos jours, de nourrir de végétaux les animaux les plus carnassiers de leur nature, comme par exemple le lion; par conséquent ce fait peut avoir eu lieu d'une manière beaucoup plus générale lors de la création. C'est en vain qu'on objecterait le peu de probabilité que des animaux carnassiers se soient contentés avant la chute de l'homme de manger de l'herbe et des fruits; c'est en vain qu'on prouverait par la conformation des mâchoires, des dents, des griffes, de tous les muscles et de toute la charpente osseuse, qu'ils étaient faits pour saisir une proie et pour la déchirer de leurs dents ou de leurs becs crochus: si tels étaient leurs appétits naturels, il n'était cependant pas plus difficile au Créateur de les restreindre en Eden, que d'empêcher à Babylone les lions affamés de Nébucadnetsar de suivre leurs féroces penchants, de mettre en pièces Daniel et de le dévorer. La géologie d'ailleurs nous montre dans les terrains de l'époque myocène, un nombre proportionnellement très grand des pachydermes et des ruminants; c'est probablement pendant cette époque

géologique que fut créé le premier homme (Rougemont, Fragments, etc.).

Ici vient une pause dans le récit de l'historien sacré. Après avoir décrit la manière dont Dieu a peu à peu préparé cette terre, après l'avoir montrée graduellement revêtue d'un tapis de verdure et de fleurs, couverte de riches ombrages et d'arbres chargés de fruits, animée par les chants des oiseaux qui célèbrent dans les airs la gloire de leur Créateur; après avoir décrit ces milliers de créatures vivantes, se mouvant dans les eaux et sur la terre, jouissant de leur nouvelle existence et de la lumière du soleil, il nous dit que le Créateur de toutes ces merveilles s'arrêta pour contempler son ouvrage et pour le bénir : et Dieu vit que tout cela était bon. L'œuvre de la création n'était cependant pas encore complète; mais avant de placer dans cette magnifique demeure celui qui devait en avoir la souveraineté, le Tout-Puissant semble se consulter lui-même, comme pour une chose plus importante, et pour une création d'un ordre plus relevé que toutes les autres choses qu'il avait créées pour être faites. Puis Dieu dit : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux des cieux, sur les animaux domestiques et sur toute la terre, et sur tout reptile qui rampe sur la terre. — Jusqu'à présent, le texte hébreu a toujours désigné la terre par le mot *érets;* mais dans le verset 25, où il est parlé des reptiles de la terre, Moïse se sert du mot *adamah*, qui signifie terre, en tant que *sol*, et surtout *sol rouge*, quoiqu'il soit aussi pris dans une signification plus étendue; et c'est dans le verset suivant qu'il dit : Faisons *Adam* (l'homme) à notre image, Adam étant mis ici comme nom générique de l'espèce humaine; on dirait que, par ce changement d'expression, l'auteur sacré cherche à faire mieux ressortir l'origine à la fois terrestre et céleste de cette nouvelle créature, rattachant à ce nom symbolique l'idée de sa faiblesse naturelle et de sa haute vocation, cf. 2 Cor. 4, 7.

Ajoutons encore ici que ce nom d'Adam semble indiquer que la couleur primitive de la race humaine aurait été le rouge, comme on le retrouve encore chez les races indigènes de l'Amérique; la tradition des Juifs, des Américains et des habitants des îles de la mer du Sud a conservé le même souvenir.

L'homme n'ayant trouvé parmi les êtres vivants aucun être qui lui fût semblable, Dieu fit tomber sur lui un profond sommeil, prit une de ses côtes, en forma une femme, et la présenta à Adam à son réveil, 2, 18-22.

On a quelquefois prétendu que les ressemblances frappantes qui se rencontrent dans les cosmogonies des différents peuples, ainsi que dans celles de leurs traditions qui se rapportent à l'origine du genre humain, ne pouvaient provenir que de la similarité de l'esprit humain dans tous les pays, similarité qui, à l'égard de certaines choses, devait nécessairement conduire partout à un même résultat. Cette théorie est assez vraie pour tout ce qui est du ressort de la réflexion et de la méditation; mais quand les traditions ne peuvent s'expliquer, ni par le raisonnement, ni par l'expérience, il est clair qu'elles doivent provenir d'une même source, et qu'elles nous indiquent une commune origine pour les peuples chez qui elles sont nationales. Qu'y a-t-il, par exemple, dans la forme de la femme, qui ait jamais pu donner l'idée qu'elle ait été primitivement tirée de l'homme et formée d'un de ses os? Or, cette tradition se retrouve chez les peuples les plus éloignés et sans communication les uns avec les autres. En Chine, la femme du premier homme est « la fille de la côte d'Occident, » et son nom signifie « la grande aïeule qui entraîne au mal. » Les Groënlandais disent que la première femme fut formée du pouce de l'homme. Les Indiens de l'Essequebo prétendent qu'après que le Grand-Esprit eut créé tous les animaux, il finit par former un homme qui tomba bientôt dans un profond sommeil; le Grand-Esprit l'ayant touché, il se réveilla et vit à ses côtés une femme. Chez les Indiens, il est question d'un premier homme, Viradj, créé sans femme; puis regardant autour de lui, se voyant seul, il se plaint de sa solitude, il se divise lui-même en mâle et

femelle et donne naissance à toute la race humaine. Chez les habitants de la Nouvelle Zélande, le mot *Iwi* (Eve) signifie os, et la première femme a été formée, selon eux, du corps de l'homme et d'une de ses côtes. A Tahiti, le Dieu créateur, après avoir fait le monde, forma l'homme avec de la terre rouge : un jour il plongea l'homme dans un profond sommeil et en tira un os (*Ivi*, *ioui*) dont il fit la femme (Rougemont, p. 56).

Mais si les païens eux-mêmes ont conservé d'une manière si admirable, à travers cinquante-huit siècles, l'histoire de ce sommeil mystérieux d'Adam, ce n'est qu'à l'Eglise chrétienne que le sens moral et symbolique de cet événement a été révélé.

Dans ce premier Adam encore sans péché, nous voyons le type de ce deuxième Adam qui a été fait semblable à nous en toutes choses, sans péché (grec), Héb. 2, 17. 4, 15. Ce sommeil, ce côté entr'ouvert, cette épouse qui en est tirée, nous sont des emblèmes de la mort de Christ et de son côté percé, de cette mort qui donne naissance à son Eglise, de cette « Eglise qu'il s'est acquise par son sang » pour en faire son épouse bien-aimée, Act. 20, 28. Ce n'est qu'après la mort de Jésus, que les disciples commencèrent à se rassembler en son nom sans lui, mais la nouvelle Eglise fut cachée et n'exista pour ainsi dire qu'en germe et sans développement, jusqu'à la Pentecôte. *v.* encore 1 Cor. 11, 8. 9. Eph. 5, 23-32. Si, confondus par la force de ces images, nous avons peine à croire à une telle condescendance de notre Dieu ; si, considérant nos faiblesses et nos misères, il nous semble impossible que l'Eglise puisse être l'objet d'un tel amour, et que nous soyons portés à demander, comme Nicodème : Comment cela peut-il se faire? Dieu nous répond par ces glorieuses promesses : « Christ s'est livré pour son Eglise, afin qu'il la sanctifiât après l'avoir nettoyée en la lavant d'eau et par sa parole, pour la faire paraître devant lui une église glorieuse, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable, mais étant sainte et irrépréhensible, » Eph. 5, 25. 26. 27. Col. 1, 18. 22. cf. 1 Cor. 1, 30.

Après que l'homme eut été formé, la création fut terminée ; le temps naturel commença, et les secousses, ou nuits cosmogoniques, cessèrent ; aussi ne voyons-nous pas que la Bible en fasse plus mention ; il n'est plus dit « ainsi fut le soir, ainsi fut le matin, ce fut le septième jour, » parce qu'entre le sixième et le septième il n'y eut qu'une nuit naturelle de douze heures, et c'est probablement pendant cette nuit et le sommeil d'Adam, sur la dernière heure du sixième jour, qu'Eve fut formée, car il est dit, 2, 2. : que « Dieu eut achevé au septième jour toute l'œuvre qu'il avait faite. »

Septième jour. Ce fut au septième jour que Dieu se reposa de toute l'œuvre qu'il avait créée pour être faite ; il semble donc que nous devrions terminer ici le récit de la création, mais comme ce premier sabbat appartient encore à l'histoire de la première semaine du monde, nous croyons devoir ajouter encore quelques réflexions, sans lesquelles l'histoire de cette semaine de création serait incomplète.

Nous avons vu que les six jours précédents étaient, non des espaces de temps de vingt-quatre heures, mais de longues époques ; le septième aurait donc dû leur être proportionné. Lorsqu'il commença, Dieu n'avait point dit : « Tu travailleras six jours ; tu mangeras ton pain à la sueur de ton visage, tu retourneras en la terre d'où tu as été tiré. » L'homme avait été placé dans le jardin d'Eden pour le soigner et le garder : non pour bêcher péniblement la terre et lui faire produire à force de sueurs les céréales et les autres graines dont il fut condamné à faire sa nourriture après la chute, 3, 18. 19. cf. 1, 29. 30., mais pour se nourrir sans peine des fruits de « tout arbre désirable à la vue et bon à manger » que l'Eternel avait fait germer dans le jardin. C'était là le repos sans oisiveté des enfants de Dieu sur cette terre, et il est probable qu'il aurait duré un temps plus ou moins long, mille ans peut-être, après lequel ils auraient été recueillis auprès de Dieu, comme Hénoc, sans passer par la mort, sans que leur corps fût obligé de retourner dans la poudre.

La durée de la vie humaine avant le déluge était de près de mille ans, et nous

avons lieu de croire que c'est à cause du péché qu'elle fut abrégée. Selon la tradition juive, égyptienne, persane, assyrienne et indienne, qui fait des jours de la création des espaces de mille ans, nous aurions dû nous attendre à voir le jour de l'homme créé à l'image de Dieu, le septième jour, durer aussi mille ans, et se terminer par sa translation dans le ciel; mais de même que les soirs cosmogoniques avaient bouleversé l'ordre établi par Dieu dans la création matérielle, ainsi le péché vint renverser l'ordre moral et physique dans cette nouvelle créature de Dieu, et par suite dans le reste de la création. La terre, de très bonne qu'elle était, devint maudite à cause de l'homme, 3, 17. Le jour du repos, au lieu de durer mille ans, fut changé en un temps de peine et de fatigue, où il ne resta plus que des sabbats hebdomadaires de vingt-quatre heures, monument remarquable et aussi ancien que la race humaine, conservé pour lui rappeler sa destination primitive, et le but auquel elle doit tendre, sa chute et la miséricorde de Dieu, qui ne l'a point entièrement rejetée; moyen de grâce pour les générations futures, et image, pour ceux qui ont appris à en faire leurs délices, du bonheur saint et pur que l'Eternel réserve à ses enfants. Ce sabbat primitif se trouvant ainsi réduit à vingt-quatre heures, devint pour le monde le commencement d'une nouvelle semaine millénaire; suivant les traditions mentionnées plus haut, il devrait aussi s'écouler six mille ans depuis Adam jusqu'à la fin de l'économie actuelle. Le sabbat de cette nouvelle semaine serait alors l'époque glorieuse du millénium, de quelque manière qu'on l'entende; puis, au lieu de la mort naturelle de l'homme, fruit de la chute et du péché, viendrait au bout d'un peu de temps, Apoc. 20, 3. 7., la destruction de la mort elle-même, ce dernier ennemi de l'homme, 1 Cor. 15, 26. Apoc. 21, 4.

Ceci n'est, à la vérité, qu'une hypothèse; cependant nous croyons pouvoir en trouver une confirmation, Hébr. 3, et 4; en commentant le sens du Ps. 95, 11., l'apôtre nous montre que la menace de Dieu aux Israélites, de les exclure de son repos, menace qui avait trait à la Canaan terrestre, se rapportait aussi, et dans un sens plus élevé, à la Canaan céleste, après laquelle doivent soupirer les enfants de Dieu; puis il rattache cette même idée au premier sabbat, 4, 3. 4., et montre, v. 6, que ceux à qui ce premier sabbat avait été « premièrement annoncé » n'y purent entrer « à cause de leur incrédulité, » Adam et Eve ayant ajouté foi aux paroles du serpent plutôt qu'à l'ordre positif de Dieu. Ce premier sabbat tel que Dieu le leur destinait n'exista donc pas pour eux, ils n'y entrèrent pas. C'est pourquoi Dieu « détermine de nouveau un certain jour de repos, » v. 7 et 9. Le premier sabbat millénaire ayant été abrégé, Dieu en prépare un autre pour son peuple, lorsque l'Eternel régnera en Sion et que le Roi de paix entrera dans son royaume, Es. 32, 17. 18.

CRÈCHE. L'humble et premier berceau du Fils de Dieu qui s'est fait fils de l'homme, Luc. 2, 7. Si l'étable dans laquelle naquit notre Sauveur, était en effet pratiquée dans le roc, ainsi que le disent la plupart des anciens pères, il est possible que la crèche ait aussi été taillée dans les flancs de la caverne, mais on peut croire qu'une auge de bois la garnissait intérieurement, et que c'est dans cette auge que Jésus fut placé. D'autres prétendent que cette crèche était de terre, et qu'elle fut remplacée par une crèche d'argent. Même observation ici que sur la couronne d'épines, il suffit d'aller voir sur les lieux; cette crèche miraculeuse se trouve à Rome dans l'église Santa-Maria Maggiora; elle est de bois. Est-elle authentique, c'est une autre question : on ne risque rien de la mettre avec les saints langes que l'on montre à Saint Paul, quoiqu'il y en ait aussi quelques fragments en Espagne; avec le saint berceau et la sainte chemise que l'on montre en la même ville de Rome, tous menus fatras dont les pères ne disent mot. Bien sûr est-il que si ces objets étaient à Jérusalem lorsque cette ville fut détruite, ils furent détruits avec elle; que s'ils n'y étaient plus, et qu'ils fussent déjà à Rome, il n'en est toutefois point encore question du temps de saint Grégoire, à la fin du sixième siècle, et dès lors cette ville a été mainte et mainte fois prise, pillée et saccagée.

« Il n'y a nul de si petit jugement qui ne voie la folie. » Calvin.

CRESCENS, 2 Tim. 4, 10. Disciple inconnu, qui quitta Paul vers la fin de sa dernière captivité pour se rendre en Galatie, tandis que Tite passait en Dalmatie. Les traditions le font les unes évêque de Mayence, les autres évêque de Vienne en Dauphiné; plusieurs s'accordent à dire qu'il a évangélisé les Gaules, mais rien n'est plus incertain que tout cela. Les uns en font encore un affranchi de Néron, d'autres un des septante disciples; la première supposition serait plus probable à cause du nom latin de ces évangélistes.

CRÈTE. Cette île mentionnée dans l'Ancien Testament sous le nom de Caphtorim, est désignée plusieurs fois dans le Nouveau sous le nom de Crète. Homère l'appelle l'île aux cent villes, ce qui peut nous donner une idée de sa prodigieuse population dans cette époque reculée : Horace et Virgile en parlent dans le même sens. Elle est au sud de l'Archipel, dans la mer Méditerranée; sa longueur est d'environ 265 kilom., sa plus grande largeur de 57. C'est, après la Sicile, la plus belle des îles de la Méditerranée; elle est traversée par une chaîne de montagnes, dont la cîme la plus élevée, le Psiloriti, l'Ida des anciens, a plus de 2,000 mètres de hauteur. Quoique montueuse, elle est fertile, surtout en vins excellents, en miel, en huile et en blé. *v.* Act. 27, 12. 13. 21. Le promontoire de Salmone, Act. 27, 7., était à l'orient, vis à vis de Gnide. Les villes principales étaient Gnossus (aujourd'hui Enadieh), où se trouvait le fameux labyrinthe : elle avait 30 stades de tour; puis Lasée, Act. 27, 8., qui n'est nulle part citée par les anciens géographes; Phénix, port au sud-ouest, Act. 27, 12.; Beaux-Ports, qui porte maintenant encore le nom de Limenes-Kali.

Les Crétois, bons archers du reste, avaient une réputation incontestée de mensonge, de perfidie, d'égoïsme, d'avarice et de sensualité, de telle sorte que le verbe *crétiser* s'appliquait presque également à tous ces vices différents. Polybe, Tite-Live, Pausanias, Ovide, Xénophon, tous les auteurs de toutes les époques sont d'accord là-dessus, et saint Paul cite ce vers d'un de leurs propres poëtes (prophètes, Tit. 1, 12.) : « Les Crétois sont toujours menteurs, de mauvaises bêtes, des ventres paresseux. » Ce poëte, au dire de saint Jérôme, est Epiménide, qui vivait 600 ans avant l'ère chrétienne. Selon Chrysostôme et d'autres, ce serait Callimaque, qui dit, en effet : « Les Crétois sont toujours menteurs. » ; mais la citation d'Epiménide est plus complète et plus ancienne.

Saint Paul qui avait eu l'occasion de visiter la Crète et d'y annoncer l'Evangile, y laissa Tite son compagnon de voyage, Tite 1, 5., afin qu'il achevât de régler les affaires de l'Eglise, et qu'il établît des anciens de ville en ville. L'épître de Paul à cet apôtre est un document intéressant pour l'histoire de ce pays.

CRISPE. Principal de la synagogue de Corinthe, Act. 18, 8. Il fut converti avec toute sa famille, presque seul entre les Juifs de cette ville, et fut lui-même l'instrument d'un grand nombre de conversions. Son histoire nous est du reste inconnue; on dit qu'il fut plus tard évêque de l'île d'Egine près d'Athènes.

CRISTAL, substance transparente et bien connue, appartenant à la même famille que le quartz. Le mot grec de cristal, et le nom hébreu de *Kérach*, Ez. 1, 22., indiquent l'un et l'autre, par leur composition, l'analogie que les anciens trouvaient entre cette pierre des montagnes et la glace, à la fois froide, polie et transparente. Le cristal est mentionné dans l'Ecriture en divers passages, où il peut se traduire également par glace, ainsi que l'ont fait nos versions, Ps. 147, 17. cf. encore Apoc. 4, 6. 22, 1.

CROCODILE. L'animal mentionné Lév. 11, 30. entre le hérisson et le lézard, porte en hébreu le nom de *koach*. Ce n'est pas le crocodile véritable, mais peut-être une espèce de grand lézard, appelé par les Septante *crocodile de terre;* il vit également dans l'eau et sur la terre; ses quatre jambes sont courtes et menues, ainsi que sa queue; ses brillantes écailles, dorées sur le dos, brunes sur les flancs, argentées sous le ventre, sont petites et bien arrangées; il se nourrit des plus odorantes

fleurs qu'il puisse trouver, ce qui fait estimer extrêmement sa chair et même ses intestins. On le trouve dans les parages de l'Egypte et aux Indes. — D'autres interprètes pensent que c'est le mot hébreu *choled,* Lév. 11, 29., qui signifie crocodile de terre : nos versions le traduisent par belette. — Quant au crocodile proprement dit, la Bible l'appelle Léviathan ; *v.* cet article.

CROIX, *crucifixion*. Le supplice de la croix fut chez les Romains, jusque sous le règne de Constantin, l'infamante et cruelle peine des condamnés à mort, des esclaves, des criminels, des brigands, des émeutiers. Il fut établi en Judée à l'époque de la domination romaine, et, bien que Josèphe en cite un exemple antérieur, il n'y fut légalisé comme peine que dès ce ce moment. Après avoir été d'abord fouettés d'étrivières, Matth. 27, 26., ce que l'on considérait comme plus dur et plus infamant que les verges, les condamnés devaient porter jusqu'au lieu du supplice la croix à laquelle ils allaient être attachés, Matth. 27, 32. Jean 19, 17. Ce lieu était ordinairement situé hors de la ville, et près d'une route fréquentée : là on les dépouillait de leurs vêtements, Matth. 27, 28. Jean 19, 23. 24., et après leur avoir donné un breuvage enivrant, cf. Matth. 27, 34., on les élevait sur la croix où des bourreaux armés de marteaux et de clous leur perçaient les mains, et les attachaient : on leur clouait aussi quelquefois les pieds, quoique ce ne fût pas général, et tantôt ensemble, tantôt séparément. Quelques auteurs pensent que pour empêcher le corps de s'affaisser sous sa pesanteur, on plaçait une espèce de marche-pied sous les pieds du patient, mais l'on ne voit aucune trace de cet usage dans les descriptions que les plus anciens auteurs nous ont données de la croix ; en revanche, ils nous parlent d'une sorte de chevalet ou grosse cheville fichée au milieu de la croix et sur laquelle le malheureux se tenait comme à cheval. — Cet affreux supplice était aussi long qu'il était cruel ; aucun organe important n'était attaqué ; le sang ne coulait pas avec abondance, et la douleur partant des extrémités ne devait parvenir au centre que lentement, par degrés, mais toujours en augmentant. On peut croire que la posture peu naturelle et toujours la même du crucifié n'était pas un de ses moindres supplices ; un sang enflammé se portant à la tête et à la poitrine, et produisant de vives douleurs et de vives angoisses, l'excitation des muscles et des nerfs, puis peu à peu le tétanos, voilà ce que l'on peut supposer et dire sur un supplice que l'on ne connaît plus maintenant que par ouï-dire ; mais en décrire l'horreur comme on la sent, c'est impossible. Ce n'était ordinairement qu'au troisième jour que le malheureux expirait, et même on en a vu, doués d'une forte constitution, surmonter les douleurs de la croix, et ne mourir que de faim sur l'instrument de leur supplice. Chez les Juifs cependant, le supplice était abrégé par les lois toujours humanisantes de cette législation : le crucifié devait être enseveli le soir même du jour où il avait été pendu au bois, Deut. 21, 23. ; c'est à cause de cela, et pour hâter la mort des condamnés, qu'on leur brisait les os avant le coucher du soleil, Jean 19, 31. 32., cf. Jos. 8,29. Les anciens laissaient les cadavres sur la croix, exposés aux appétits des oiseaux de proie, et à toutes les intempéries d'un climat qui ne tardait pas à les décomposer et à en infecter l'air. Il n'y a guère qu'un demi-siècle que le même usage subsistait encore en Angleterre et dans quelques parties de l'Allemagne, et même afin que les parents ne vinssent pas enlever les corps de leurs proches, on plaçait des gardes autour de la croix. Les Juifs, au contraire, soit dans un intérêt hygiénique, soit surtout par respect pour la dignité humaine, ensevelissaient immédiatement leurs condamnés, Matth. 27, 60., mais ils ne leur accordaient le privilége de reposer dans les sépulcres de leurs familles, que lorsque leurs chairs avaient été déjà consumées dans les sépulcres publics ; c'est pour épargner à Jésus ce dernier déshonneur que Joseph d'Arimathée demanda la permission de l'ensevelir dans un sépulcre neuf de sa possession.

La crucifixion était un supplice bien connu des anciens ; on en trouve des traces chez les Egyptiens, Gen. 40, 19., chez

les Perses, Est. 7, 10. Esdr. 6, 11, et chez les Juifs, Nomb. 25, 4. Jos. 8, 29. 2 Sam. 21, 6. Les Grecs, les Carthaginois et les Romains nous en fournissent aussi des exemples nombreux. Josèphe raconte qu'Alexandre roi des Juifs, ayant fait crucifier huit cents de ses sujets rebelles, ordonna, par surcroît de cruauté, que l'on mît à mort au pied de leur croix, sous leurs yeux, et pendant qu'ils respiraient encore, leurs femmes et leurs enfants.

Il y avait des croix de différentes formes : c'étaient toujours deux pièces de bois croisées l'une sur l'autre, mais quelquefois comme un X, quelquefois comme un T, le plus fréquemment dans la forme la plus connue, celle que l'on donne aux crucifix et que l'on trouve sur presque toutes les gravures +. C'est cette dernière forme que les anciens monuments et les médailles du temps de Constantin donnent à la croix sur laquelle fut glorifié le Sauveur des hommes. Saint Jérôme la compare à un oiseau qui vole, à un homme qui nage ou qui prie ayant les mains étendues horizontalement. Outre le tronc et les bras, elle avait donc une pièce qui était le prolongement du tronc, et qui s'élevait derrière la tête du crucifié ; c'est à cette pièce que fut attaché l'écriteau de Pilate : « Jésus, de Nazareth, roi des Juifs. » La croix avait, dit-on, 15 pieds de hauteur, et 7 ou 8 d'envergure ; mais l'on n'en sait rien.

Voici maintenant quelques petites fables qui ont été inventées par une partie de l'église romaine, et qui sont désavouées par l'autre. Seth, le troisième fils d'Adam, ayant obtenu de l'ange qui gardait le paradis terrestre trois graines de l'arbre de vie, les planta sur le tombeau de son père ; il en sortit trois petites verges qui se joignirent, s'élevèrent en arbre, survécurent au déluge, furent abattues sous le règne de Salomon, et firent une poutre dans la maison du Liban. La reine de Séba y étant entrée, remarqua cette poutre, et annonça qu'elle servirait au supplice d'un homme qui détruirait le royaume d'Israël. Pour détourner l'oracle, Salomon fit enterrer cette poutre à l'endroit du lavoir de Béthesda (au lieu de la brûler !) Elle y fut découverte quelque temps avant la passion du Sauveur, et servit à faire la croix.

Autre fable. On dit qu'elle était faite de quatre bois différents, de cyprès, de cèdre, d'olivier et de buis ; selon saint Bernard, les bras en étaient de palmier, le cyprès en formait la base, le cèdre la hauteur, et l'olivier le chapiteau. — D'autres disent tout simplement qu'elle était de chêne.

Autres fables et fraudes pieuses. On dit que sainte Hélène, mère de Constantin, trouva la vraie croix et en envoya une partie en présent à son fils, qui la mit à Constantinople sur une colonne de porphyre ; l'autre partie, elle la renferma dans un étui d'argent, et la donna en garde à l'évêque de Jérusalem. « Or, avisons d'autre part, ajoute Calvin, combien il y en a de pièces par tout le monde. Si je voulais réciter seulement ce que j'en pourrais dire, il y aurait un rôle pour remplir un livre entier. Il n'y a si petite ville où il n'y en ait, non-seulement en église cathédrale, mais en quelques paroisses. Pareillement il n'y a si méchante abbaye où l'on n'en montre. Et en quelques lieux, il y en a de bien gros éclats : comme à la Sainte Chapelle de Paris, et à Poitiers et à Rome, où il y a un crucifix assez grand qui en est fait, comme l'on dit. Bref, si on voulait ramasser tout ce qui s'en est trouvé, il y en aurait la charge d'un bon gros bateau. L'Evangile testifie que la croix pouvait être portée d'un homme ; quelle audace donc a-ce été de remplir la terre de pièces de bois en telle quantité, que trois cents hommes ne les sauraient porter ! Et de fait, ils ont forgé cette excuse que, quelque chose qu'on en coupe, jamais elle n'en décroît. Mais c'est une bourde si sotte et lourde, que même les superstitieux la connaissent. » — Quant à l'écriteau, on le montre à Rome et à Toulouse.

Tout chrétien doit être affligé de voir ainsi profaner le sang de l'alliance, et faire un pareil trafic de choses saintes. On a tout voulu convertir en musée, en curiosités, en marchandises, et devant la croix on fait oublier aux pécheurs le salut de la croix ; la lettre tue l'esprit, et l'on ense-

velit la pensée sous la forme. Nous ne blâmerons point ici la profusion des croix que l'on trouve dans les pays catholiques à tous les embranchements de routes, sur tant de maisons, dans tant de chambres : nous nous rappelons même avec émotion l'effet que produisit sur nous, il y a quelques années, la vue d'une croix que nous trouvâmes au bord d'un chemin, dans le voisinage d'Orléans, et sur laquelle étaient écrites ces paroles, pauvres de poésie, mais riches de sens et de piété :

Passant, devant la croix de ton Sauveur,
Pense qu'il est mort pour toi, pécheur.

Nous reconnaissons que plus d'une fois, assistant à de malheureuses messes et à de malheureux prônes, gémissant sur l'idolâtrie des prêtres aveugles que nous entendions, et des brebis égarées qui s'agenouillaient à certains signaux, nous nous consolions en regardant une croix qui s'élevait sur l'autel, et qui semblait protester contre tout cet appareil de superstitions et de séductions. C'est avec une double sympathie, mais avec les mêmes restrictions, que nous nous associons à ces paroles d'un théologien de la langue française : « Aussi longtemps que nous ne pouvons, chrétiens plus éclairés, pénétrer jusque dans le dernier hameau et dans la dernière chaumière des contrées qui professent la foi, pour y prêcher l'Evangile en esprit et en vérité, bénissons Dieu de ce qu'il s'y trouve encore quelques hommes qui appliquent sur la bouche de chaque mourant un crucifix... Si, pour plusieurs, des cérémonies de ce genre ne sont que des amulettes, également ces peuples en auraient eu d'autres, et d'autres plus mauvaises ; et pour plusieurs, aussi, ce sera la prédication de la vie. » (A. Bost, Recherches sur la constit. et sur les formes de l'Egl. chrétienne, p. 85.) — Mais il n'en reste pas moins vrai que ces croix sont, avec les autres symboles et reliques de l'Eglise de Rome, le pis dans le bien ; que partout où l'on peut avoir mieux elles sont un piége et un mal ; qu'elles tendent à ramener Christ sur la terre, et à ôter à la vérité sa vie et son esprit ; qu'elles matérialisent la religion pure de la nouvelle alliance ; qu'elles paralysent les efforts vers la sainteté ; qu'elles entravent les progrès de l'Esprit ; qu'elles retiennent les fidèles dans l'enfance, et que souvent elles les repoussent dans les ténèbres de l'ignorance et de la superstition.

Comme le chrétien doit suivre sur la terre les traces de son divin modèle, Jésus dit souvent que celui qui veut être son disciple doit porter sa croix après lui, Matth. 10, 38.; paroles qui sont expliquées ailleurs par celles-ci, que tous ceux qui voudront vivre selon la piété souffriront persécution, 2 Tim. 3, 12. Saint Paul nous dit encore qu'il est crucifié avec Christ, Gal. 2, 20.; qu'il ne se glorifie qu'en la croix du Seigneur, par laquelle le monde lui est crucifié, et lui au monde, 6, 14.; que ceux qui sont au Christ ont crucifié la chair avec ses affections et ses convoitises, 5, 24.; que le vieil homme a été crucifié avec Christ, afin que le corps du péché soit détruit, Rom. 6, 6.

CUB, Ez. 30, 5., contrée méridionale, nommée à côté de l'Egypte et du pays de Cus ; c'est peut-être la ville de Coba dans la Mauritanie, ou Cobie dans la Maréotide, ou Cobé en Ethiopie, à moins que l'on ne veuille lire Nub, auquel cas ce serait la Nubie (favorisé par la traduction arabe), ou Lud, qui serait la Lydie (une supposition de Hitzig.)

CUISINE. La cuisine orientale, quelque bizarre qu'elle nous paraisse quelquefois, n'est pas essentiellement différente de la nôtre. Nous en reparlerons aux articles de détail. Quant à la manière de cuire les mets, voici pourtant quelques traits particuliers : au lieu de poële et de fourneaux, on se contente le plus souvent d'un simple trou pratiqué dans la terre, que l'on remplit de bois et de fumier sec et très combustible, *v.* Chameau. Au lieu de beurre ou de graisse, on se servait d'huile chez les Hébreux, en vertu de cette loi générale qui tendait à naturaliser l'agriculture et à en rendre les produits nécessaires aux habitants de la Palestine. On peut remarquer aussi l'usage, passablement oriental, de faire cuire le lait et autres substances liquides, en

jetant simplement dans le vase une pierre rougie au feu. Parmi les ustensiles employés, on remarque le chaudron ou chaudière, Ez. 11, 3. 7. Eccl. 7, 6. (traduit « potées de chair » Ex. 16, 3.); le pot, Jug. 6, 19.; une autre espèce de chaudière, Ez. 24, 6., plus ronde et plus vaste; une autre encore, Mich. 3, 3.; la marmite, 1 Sam. 2, 14., et la fourchette (ibid) pour servir la viande.

CUISSE. On trouve dans la Genèse, 24, 2. 47, 29., le serment des anciens patriarches exprimé sous une forme qui doit nous paraître d'autant plus singulière, que dès lors on n'a plus d'exemples d'une semblable cérémonie. C'est Abraham qui, envoyant le plus ancien de ses serviteurs chercher une femme pour son fils, lui dit : Mets ta main sous ma cuisse, et jure-moi, par l'Eternel, que tu ne prendras point de femme pour mon fils d'entre les filles des Cananéens, etc.; puis Jacob, à son lit de mort, demande à Joseph, avec le même serment, de ne point permettre que ses os reposent en Egypte, mais de le transporter dans les sépulcres de ses pères. On ignore la signification de cet acte; les uns y voient une allusion à la circoncision, les autres croient qu'Abraham et Jacob ont voulu faire jurer par le Messie qui devait, selon le langage des Juifs, sortir de la cuisse des patriarches; peut-être était-ce un symbole destiné à rappeler la qualité de père au fils qui plaçait sa main sous la hanche dont il était sorti. L'historien Josèphe dit que cette pratique se faisait encore de son temps.

Les Juifs portaient l'épée sur la cuisse, Ps. 45, 3. Cant. 3, 8., et du côté gauche, comme on le voit par l'exception mentionnée Jug. 3, 16.

Frapper sur la cuisse, était le signe naturel de l'étonnement ou de la douleur, Jér. 31, 19. Ez. 21, 17. Dans le livre des Juges, 15, 8., il est dit que Samson battit les Philistins « la jambe sur la cuisse », expression proverbiale que nos versions ont rendue par « entièrement » : le sens littéral est peut-être qu'il les mit en pièces tellement, qu'on trouvait tous leurs membres pêle-mêle; mais l'idée du proverbe est la même que celle de l'expression française « il leur coupa bras et jambes », soit que l'on doive entendre le carnage qu'en fit le vengeur d'Israël, soit que ces mots signifient seulement que les Philistins furent épouvantés, surpris, et comme interdits de la violence et de la force prodigieuse de leur vainqueur.

CUIVRE, *v.* Airain.

CULTE. Le culte qui dans son expression la plus simple est l'adoration que l'homme rend à la Divinité, prend une acception plus large et plus étendue à mesure que l'homme s'élève lui-même davantage; et depuis la religion naturelle jusqu'à la religion chrétienne, en passant par le monothéisme juif, on peut voir se développer l'idée du culte au point que ce mot finit par désigner presque tous les rapports de l'homme avec Dieu, son adoration, ses prières, la constitution extérieure de son Eglise, et jusqu'à la foi qu'il professe, jusqu'à la manière dont il conçoit des vérités révélées.

Il n'est que deux cultes successivement reconnus par l'Ecriture sainte, le culte préparatoire du judaïsme, et le culte spirituel du chef de l'Eglise : le premier était ordonné dans tous ses détails, le second abandonné à l'âme pieuse du fidèle converti, et guidé par les directions de l'Ecriture et du Saint-Esprit; dans le premier la forme dominait, dans le second l'idée et l'amour; le premier était un pédagogue pour l'homme irrégénéré, le second est la conversation du chrétien avec Dieu : dans l'un et dans l'autre on voit le même homme et le même Dieu, mais dans le culte ancien l'homme est séparé de Dieu, dans l'alliance nouvelle Dieu et l'homme sont réconciliés. Ces deux cultes sont divins dans leur institution, et l'Ecriture appelle tout autre culte un culte étranger, sous quelque forme que se présente l'idolâtrie, et quels que soient les objets auxquels elle se rapporte.

Le chef de l'ancienne Alliance, Abraham, fut choisi de Dieu pour être le dépositaire privilégié des vérités éternelles : c'est en lui que fut incarnée, pour ainsi dire, la doctrine de l'unité de Dieu, du monothéisme; une portion seulement de sa famille et de sa descendance fut appelée à jouir des mêmes grâces, tandis que

nous voyons clairement l'idolâtrie régner dans les autres branches, Gen. 31, 19. 30. 35, 2. Jos. 24, 2. 14. Le culte des patriarches était aussi simple que possible, et consistait presque exclusivement dans la prière, Gen. 24, 63., et dans les sacrifices. Il n'y avait pas de lieu spécialement destiné au culte, et le croyant pouvait prier et offrir ses victimes partout où il se sentait disposé à le faire, quoique l'on choisît préférablement, soit des hauteurs solitaires où l'on pensait pouvoir communiquer plus directement avec Dieu, Gen. 22, 2. 31, 54., soit des lieux où la Divinité s'était manifestée visiblement à quelqu'un des membres de la famille; on y élevait alors un autel hâtivement et simplement travaillé, Gen. 12, 7. 8. 13, 4. 26, 25. 46, 1., ou même une simple pierre que l'on consacrait par des libations d'huile, 28, 18. 35, 14. Quelquefois c'était un bosquet, ou la réunion de quelques arbres, qui servait de temple à ces premiers croyants, Gen. 13, 18. 21, 33. : nous voyons même Isaac sortir et se rendre dans les champs pour prier, 24, 63. Il ne paraît nulle part que ni l'une ni l'autre de ces deux formes du culte eussent été prescrites aux patriarches : la prière sortait de leur cœur comme un besoin bien naturel, ou comme l'expression de leur reconnaissance; les sacrifices étaient comme une prophétie intérieure, comme le pressentiment, vague mais réel, du sacrifice qui devait un jour les réconcilier entièrement avec Dieu; il y avait plus de foi que d'intelligence dans la pratique de cette cérémonie, et si les patriarches ne s'avouaient pas à eux-mêmes les idées de condamnation et d'expiation, c'est qu'ils étaient encore des enfants dans la foi, peu formés, peu susceptibles de recevoir et de supporter des doctrines plus avancées, plus profondes, plus mystérieuses; mais comme des enfants ils aimaient leur Père céleste et lui offraient les dons que leur cœur leur inspirait. C'est là ce que l'apôtre entend quand il dit en parlant des anciens, Hébr. 11, 13. : « Ils ont vu ces choses de loin, ils les ont crues, ils les ont saluées. » A cette époque il n'y avait point encore de clergé; le chef de la famille en était aussi le pontife : la seule exception qui semble contredire ce fait, c'est l'exemple de Melchisédec, q. v.

Puis, par une suite de dispensations célestes, et qui avaient sans doute pour but de préparer les enfants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, à porter plus facilement le joug de l'Eternel, nous voyons cette famille toute entière transportée en Egypte, et subissant là le pesant et cruel joug des Pharaons : c'est bien la postérité d'Abraham, mais on cherche la religion d'Abraham, et sauf de rares exceptions l'on n'en trouve plus les traces : les esclaves sont livrés à la sensualité; ce qu'ils aiment avant tout ce sont leurs concombres, leurs aulx, leurs oignons, leurs marmites de viande : ce qu'ils adorent c'est la nature, ce sont les dieux de leurs maîtres, un veau d'or et d'autres divinités diaboliques, Ex. 32, Lév. 17, 7. Nomb. 25, 2. Am. 5, 25. 26. Ils ont changé la gloire de Dieu, dit le Psalmite, 106, 20., en la figure d'un bœuf qui foule le grain. — Mais cette idolâtrie ne pouvait durer plus longtemps, Dieu ne pouvait oublier ses promesses : après le retour des ténèbres devait venir le retour de la lumière : le culte spirituel et libre des patriarches n'ayant pas suffi aux Israélites charnels, un culte de cérémonies et de formes allait succéder, revêtu d'une majesté foudroyante; des menaces allaient se joindre aux promesses; le premier anneau de cette alliance allait être pour les Israélites la délivrance de la servitude; en échange de cette délivrance ils promettraient de se soumettre à la loi divine. Toutefois, pour le peuple de Dieu, ce changement extérieur de culte devait amener une constitution plus sévère, au lieu de l'ange de l'Eternel, c'était Moïse, qui serait le chef du peuple, et comme l'intermédiaire entre eux et le ciel.

Ce nouvel ordre de choses a pour base le monothéisme et le culte de Jéhovah, seul légal, et ordonné par la Loi. Des cérémonies nombreuses sont établies; elles enlacent le peuple dans un long réseau de symboles qui s'emparent de tous les détails de sa vie publique et particulière, et l'instruisent malgré lui en lui communiquant et en le forçant à recevoir des idées et des impressions nouvelles. Leur

Dieu est en même temps leur roi; c'est le même qui leur donne à la fois des lois spirituelles et des lois matérielles, les lois du culte et les lois de la vie civile, les lois saintes et les lois sanitaires, les lois pour le ciel et les lois pour la terre : il n'y a pas deux consciences, pas deux morales, pas deux règles de conduite : il n'y pas les péchés connus de Dieu seul, et ceux qui ne relèvent que de la justice humaine. Tout ce qui est délit sera découvert et puni. Des directions positives, et négatives, des vœux, des offrandes, des sacrifices, des ablutions, des jeunes, des fêtes, entrent dans la composition du nouveau culte, et doivent, tout ensemble, humilier et sanctifier les Israélites : une pureté légale est établie, exigée, sans laquelle aucun acte du culte ne saurait être admis; la circoncision appartient à l'ensemble de ces règles, et les domine; elle signifie le retranchement du mal, et rappelle aux Juifs la sainteté de leur vocation. Les solennités religieuses sont en même temps des fêtes nationales, servant à fondre toujours plus en un seul peuple les douze familles. Une caste de prêtres appartenant à la famille de Lévi sert d'intermédiaire entre le peuple et Dieu. Un seul sanctuaire est établi au centre du pays, Deut. 12, 5., pour proclamer l'unité divine et protester contre le polythéisme païen; c'est là seulement qu'on pouvait adorer et sacrifier : les besoins religieux ne pouvaient pas être facilement satisfaits; c'était une lacune, semble-t-il, et d'autant plus grande que le culte intérieur était dépassé par le culte extérieur, et comme assujetti à des formes matérielles : mais cette unité, cette centralisation, outre son importance pour le dogme, avait encore l'avantage d'exciter les besoins religieux, et de rendre les impressions de l'âme plus profondes et plus durables, lorsque trois fois par année les Israélites se rendaient régulièrement à la ville sainte pour y jouir de la présence invisible de leur Dieu. D'ailleurs la spiritualité de ce culte, celle surtout de ce Dieu qui ne devait résider nulle part corporellement, dont il était défendu de faire des représentations matérielles, peintes ou taillées, que d'ailleurs il était impossible de faire, son invisibilité qui semblait consacrer sa toute-présence, étaient de réelles compensations pour les âmes fidèles qui auraient pu regretter l'institution d'un seul autel, d'un seul tabernacle, d'un seul temple. Ceux qui cherchaient Dieu sincèrement savaient qu'ils pouvaient le trouver partout, et rien à cet égard ne pouvait plus leur manquer. Pour les autres, le centre religieux était un appel, une prédication.

Les frais du culte, le grand nombre des victimes, et l'entretien d'une nombreuse catégorie de prêtres et de lévites, n'étaient point aussi onéreux qu'on pourrait le croire au premier abord : il faut réfléchir en effet, et se transporter dans ce pays agricole, à cette époque, chez ce peuple. Sauf une très légère contribution en argent, Ex. 30, 13., tout l'ensemble des offrandes se composait des produits de la terre ou des troupeaux, et l'on sait que ce genre d'impôt est celui qui se perçoit le plus facilement chez tous les peuples. On pourrait presque dire des Lévites qu'ils ne recevaient point de traitement fixe, mais qu'ils étaient nourris par les personnes qu'ils visitaient, et à la table desquelles ils s'asseyaient comme des amis de la maison : ce n'était évidemment pas une charge publique, chacun s'estimait heureux et honoré de recevoir ces messagers bénis, personne n'eût voulu spéculer sous ce rapport, ni refuser d'échanger une faible partie de ses aliments journaliers contre les bienfaits religieux que ces hommes apportaient. On ne voit nulle part de plaintes à cet égard. Quant aux offrandes du temple, on peut dire à peu près la même chose : quelques victimes succombaient chaque jour, mais réparties sur un peuple riche en troupeaux, elles n'étaient guère remarquées, guère senties : et si parfois, bien rarement, nous voyons ce nombre devenir considérable, p. ex. 2 Chr. 35, 7. 8. 9., c'étaient des exceptions motivées, et qui par là même permettaient d'exiger du peuple des sacrifices plus grands qu'à l'ordinaire.

On est indécis sur la question de savoir s'il y avait dans le culte juif une partie correspondante à ce que nous appe-

lons la prédication; aucun texte bien précis ne le dit positivement; d'un autre côté les visites journalières de lévites, et les réunions des Israélites pour les solennités, semblent indiquer assez qu'il y avait des exhortations et des instructions, soit particulières, soit générales : et les derniers chapitres du Deuteronome ne sont pas autre chose qu'une puissante et magnifique prédication.

Mais une lacune que l'on remarque avec étonnemenl dans toute l'institution du culte mosaïque, c'est l'absence de préceptes relatifs à la prière (*v.* cet art.). Nulle part elle n'est prescrite, lorsque tant d'autres formes sont si minutieuse-détaillées; il n'en est pas dit un mot, pas une allusion n'y ramène. C'est que précisément la prière n'est pas une forme; et sans doute que dans cette économie toute préparatoire, matérielle, et l'on peut dire presque mécanique, Dieu ne voulait pas risquer de confondre dans l'esprit des Israélites ce qu'il y a de plus intérieur et de plus sacré avec ce qui n'est qu'observances légales. Le réformateur Mahomet a pu faire cela; au milieu de toutes les cérémonies et prescriptions de son culte, il a pu dire aussi: vous prierez trois fois le jour en vous tournant du côté de la Mecque; ce n'était pour lui qu'un anneau dans la chaîne qu'il imposait à ses sectateurs. Jéhova ne l'a pas fait; les prières eussent été un piége pour ceux qui n'en auraient pas compris la nature; pour les autres il était superflu de les ordonner; de l'abondance du cœur la bouche parle, et nous voyons par un grand nombre d'exemples que les fidèles savaient à qui s'adresser, et comment ils devaient le faire dans le besoin, dans la détresse, dans la reconnaissance.

Du reste, il faut le dire, le culte tel qu'il fut institué par Moise, ne fut presque jamais observé dans son intégrité : l'histoire juive nous montre dans chaque période de nombreuses déviations, plus ou moins grandes, mais provenant toutes de l'immoralité, de la sensualité, qui semble avoir distingué particulièrement le peuple juif, et qui trouvait encore à s'alimenter dans le voisinage de certaines peuplades environnantes, ou par le contact avec le reste de ces nations que les Hébreux avaient épargnées, malgré l'ordre positif de leur Dieu. Cette immoralité même était peut-être, chez plusieurs, entretenue par le culte mosaïque, où le cérémonial semblait l'emporter sur le fond de la religion, et les observances remplacer la moralité, expier les désordres de la vie. Les prophètes combattirent toujours ce penchant à la fois incrédule et pervers. Après l'exil, différentes sectes se formèrent. Pendant que la grande masse du peuple s'attachait de plus en plus à la lettre, inventant chaque jour de nouvelles minuties, et qu'une certaine classe d'hommes, soi-disant éclairés ou esprits forts, cherchaient à allier la philosophie à la religion, en retranchant de la religion tout ce qui ne pouvait être compris de leur pauvre intelligence, un petit nombre d'hommes vraiment pieux cherchaient à maintenir l'esprit du véritable culte divin, s'adonnant à la pratique des bonnes œuvres. de la pureté et de l'humilité; on les nommait Esséens. Quelques siècles après que ces sectes eurent pris naissance dans le sein du peuple qui devait être un dans son culte, on vit naître dans un petit village de Juda, celui qui devait ramener l'unité sur la terre, mais une unité de cœur et d'esprit, reposant non plus sur le même culte ou sur les mêmes cérémonies, mais sur la même foi, sur des espérances communes.

C'est aussi pour le culte une ère entièrement nouvelle, parce que le culte est le reflet de la doctrine et des dispositions intérieures; mais on ne peut plus le décrire comme on a décrit le culte ancien; c'est quelque chose de moins tranché dans les formes, de plus vague, de plus libre. Le jeûne est maintenu comme bon, la confession mutuelle des péchés est introduite, le dévouement au règne de Dieu, les visites des malades, des pauvres, des prisonniers, sont recommandées; le chant, la conférence des Ecritures, la prière sont appelés à jouer un rôle plus capital et plus régulier dans le service divin; mais l'observation des jours et des nouvelles lunes, les pratiques extérieures sont abolies : à la circoncision le baptême est substitué, mais avec une

idée plus large et plus spirituelle; à la Pâque succède un repas fraternel également commémoratif, mais rappelant un salut plus cher, plus grand, éternel. Il n'y a plus de castes sacerdotales; tout fidèle est prêtre, chacun appartient à la sacrificature royale: plus de centralisation dans le lieu du culte; les pères ont adoré à Jérusalem, le moment est venu où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité, partout où ils se rencontreront: il n'y a plus d'Eglise visible, mais une Eglise invisible, et des réunions visibles dans lesquelles le bon et le mauvais grain seront plus ou moins mélangés: à cette Eglise aucune forme n'est imposée, aux Eglises de détail aucune forme non plus. Partout éclate la vie, et la vie seule a droit de régner désormais sur les hommes: on ne leur imposera plus de lourds fardeaux, et si des séducteurs sont venus ordonner le célibat et l'abstinence des viandes, l'Esprit les appelle expressément des révoltés de la foi, adonnés aux doctrines des démons, 1 Tim. 4, 1.

CUMIN, sorte de plante ombellifère, qui a quelque analogie avec le fenouil, mais un peu plus petite; sa graine a une saveur et une odeur très forte et passablement amère; les anciens s'en servaient en guise d'épices pour assaisonner leurs mets. On trouve le cumin en Syrie, dans l'Asie mineure et en Egypte. Esaïe 28, 25. 27. dit qu'on le sème dans un terrain bien nivelé, et que lorsqu'il est mûr on ne se sert pas de la herse ou de la roue du chariot pour en recueillir la graine, mais qu'on emploie des moyens plus doux et qu'on l'abat avec le bâton: le Seigneur de même réserve aux plus grands pécheurs les plus grands châtiments, et ne brise point le roseau cassé. — Le sens de Matth. 23. 23., est facile à comprendre: « Malheur à vous, Pharisiens hypocrites, vous observez scrupuleusement les ordonnances dont l'exécution ne vous coûte que peu de chose, vous payez la dîme de ces petites plantes qui croissent dans vos jardins et dans vos prairies, et vous négligez les choses plus importantes de la loi. »

CUN. 1 Chr. 18, 8., ville phénicienne, appelée Bérothaï dans le passage parallèle, 2 Sam. 8, 8.

CUS, 1°, Gen. 10, 6. 7. 8., fils aîné de Cam et père de Nimrod. Il a donné son nom à une contrée qui est citée fréquemment dans l'Ecriture, même avec quelques détails assez précis, et sur la situation exacte de laquelle il règne cependant encore, chez les interprètes, bien des incertitudes. L'Ecriture semble donner à ce nom une signification tantôt plus étendue, tantôt plus restreinte, mais toujours avec l'idée générale que les Cusites sont des peuples de couleur, habitant vers le Sud. La traduction ordinaire est l'Ethiopie: elle est exacte si l'on veut donner au mot Ethiopie le même sens que lui donnaient déjà les anciens. Un Ethiopien signifie, dans son étymologie grecque, un homme brûlé par le soleil. Avant que le nom grec eût prévalu, et même longtemps après, au temps de Josèphe, les Ethiopiens portaient le nom de Cuséens, nom que l'on retrouve encore chez quelques auteurs syriens du cinquième siècle. Dans son sens le plus restreint, le pays de Cus comprenait donc ce qu'on pourrait appeler l'ancienne Ethiopie, savoir toute la contrée située entre la haute Egypte, depuis Syène jusqu'à l'entrée de la mer Rouge dans l'Océan indien, la Nubie, l'Abyssinie et le royaume d'Adel. C'est le sens qu'il faut donner au mot Cus, Es. 18, 1.: « Malheur au pays qui fait ombre des deux côtés (entre les tropiques), qui est au delà des fleuves de Cus! » De même, 2 Rois 19, 9., le royaume de Tirhaca ne peut être Cus que dans le sens moins étendu, cf. encore Dan. 11, 43. Ez. 29, 10. Dans son acception plus générale Cus, ou l'Éthiopie, comprend toute la partie sud et sud-est de l'ancien monde, et a pu s'appliquer à plusieurs de ces contrées en particulier, Gen. 2, 13. Nomb. 12, 1. Ps. 87, 4. 2 Chr. 14, 9. Jér. 13, 23. Cus est appelé Cusan, Hab. 3, 7. Dans le passage de la Genèse, nous voyons un des quatre fleuves du paradis tournoyer par tout le pays de Cus; évidemment ce ne peut être en Afrique; nous verrons ailleurs quel était ce fleuve, et comment le nom de Cus se rapporte aux contrées situées au sud-est de la mer

Caspienne et de l'Asie. — Nomb. 12, 1. Séphora, la femme de Moïse, originaire de Madian en Arabie, est appelée Cusite ou Ethiopienne par Moïse lui-même, cf. Hab. 3, 7. En suivant la marche de la postérité de Cus, on la verra se répandre en rayonnant depuis l'Indu-Cus sur toutes les vallées et les hauteurs de la Chine, sur les deux presqu'îles de l'Inde, et jusqu'aux îles de l'Océan pacifique. — Il est à remarquer que les auteurs profanes ont, aussi bien que la Bible, distingué deux classes de Cusites ou d'Ethiopiens: « Ils demeurent séparément, dit Homère (Odys. 1, 23.), aux frontières les plus éloignées, les uns au couchant, les autres à l'orient. » *v.* encore Hérodote 1, 201. 4, 11. — Si donc nous voulions établir cette grande famille sur une carte géographique, nous lui donnerions toutes les contrées comprises entre l'Abyssinie, l'Arabie, la Perse méridionale, les monts Thibet, l'Himalaya, et le Yantsé-Kiang pour frontière nord, et l'Océan pour frontière sud, en laissant ici et là quelques districts plus ou moins grands, qui furent occupés par d'autres branches des descendants de Noé. (*v.* les articles spéciaux, et en particulier Ethiopie).

2° On trouve encore dans l'épigraphe du Ps. 7. le nom d'un homme appelé Cus, et qui a donné beaucoup à faire aux interprètes. Qui est ce Cus, benjamite, ce violent persécuteur du roi David, ce fléau dont il demande d'être délivré? Les uns ont pensé à Simhi, 2 Sam. 19, 16., qui est appelé, 16, 11., fils de Jémini, en hébreu *benyemini*, et dont on a cru qu'il était Benjamite à cause de cela. D'autres ont pensé à Saül, mais on ne sait pas pourquoi il serait appelé Cus; d'autres enfin, rapportant également ce psaume à l'époque des persécutions de Saül, entendent par Cus un individu inconnu, peut-être un parent de Saül.

CUSAÏ, 2 Sam. 15, 32., éphraïmite, de la ville d'Arki, dont l'histoire offre un épisode politique bien rafraîchissant au milieu des guerres civiles qui ensanglantèrent une partie du règne de David. Fidèle sujet de son roi, Cusaï vint pendant les troubles de la conjuration d'Absalon, se prosterner devant David, en lui exprimant la vive douleur que lui causait la révolte de son fils, la désertion de ses braves, l'abandon du lâche et ambitieux, mais habile Achithophel: en même temps, il fait à son roi ses offres de service, et se déclare prêt à le suivre partout. Mais David qui redoute plus encore les perfides conseils d'Achithophel que ses troupes désertées, renvoie Cusaï à Jérusalem, lui enjoint d'affecter un grand attachement à la cause d'Absalon, d'offrir à ce rebelle ses services, de chercher à gagner sa confiance pour obtenir une part dans ses conseils, et d'user ensuite de son influence, soit pour déjouer les plans d'Achithophel, soit pour faire connaître à David, par le moyen des sacrificateurs Tsadok et Abiathar, les résolutions auxquelles on se serait arrêté. — Cusaï qui ne craint pas de se mesurer avec le vieux conseiller, obéit; il se rend à Jérusalem et crie vive Absalon! Le jeune rebelle qui connaît l'affection de Cusaï pour son père, s'étonne d'abord; mais les succès qu'il a déjà obtenus l'aveuglent, et le disposent à croire à de nouveaux succès, à de nouvelles conquêtes; chaque jour, il voit grossir les rangs de son armée, et Cusaï n'a pas de peine à le persuader que lui aussi se range à la bonne cause, acceptant pour maître celui que Dieu a désigné, que le peuple a choisi, et qui d'ailleurs appartient à la famille royale, à la dynastie reconnue. Un premier conseil d'Achithophel relativement aux femmes de David, passe sans contestation, soit que Cusaï n'ait pas été consulté, soit qu'il ait cru devoir, dans l'intérêt même de son roi, se joindre à une mesure dont le résultat était de rendre toute réconciliation impossible. Achithophel propose ensuite à Absalon, de fondre immédiatement avec 12,000 hommes sur la petite troupe de David, encore faible en nombre, fatiguée, et sans doute facile à intimider. Mais un autre conseil intervient: c'est Cusaï qui parle: « Le conseil qu'Achithophel t'a donné maintenant, dit-il, n'est pas bon. Tu connais ton père et ses gens, que ce sont des gens forts, et qui ont le cœur outré, comme une ourse des champs à qui l'on a pris ses petits: et ton père est un homme de guerre, qui ne passera point

la nuit avec le peuple. Voici il est maintenant caché dans quelque fosse ou dans quelque autre lieu; s'il arrive qu'au commencement on soit battu par eux, quiconque en entendra parler, l'ayant su, dira : Le peuple qui suit Absalon a été défait. Alors le plus vaillant, celui-là même qui avait le cœur comme un lion, se fondra;... mais je suis d'avis qu'en diligence on assemble vers toi tout Israël depuis Dan jusqu'à Béer-Sébah, lequel sera en grand nombre comme le sable qui est sur le bord de la mer, et que toi même en personne marches en bataille. Alors nous viendrons à lui en quelque lieu que nous le trouvions, et nous nous jetterons sur lui, comme la rosée tombe sur la terre, et il ne lui restera aucun de tous les hommes qui sont avec lui. Que s'il se retire en quelque ville, tout Israël portera des cordes vers cette ville-là, et nous la traînerons jusque dans le torrent, en sorte qu'il ne s'en trouvera plus même une petite pierre. » — Cet avis prévalut; Absalon et les siens le préférèrent à celui du vieux ministre. David fut averti par les sacrificateurs. Le conseil de Cusaï amena et devait amener la défaite d'Absalon. Une insurrection ne peut triompher que par l'audace et la promptitude. Laisser aux esprits troublés le temps de réfléchir, à un roi comme David le loisir de rassembler les adhérents nombreux que son règne lui avait faits, c'était tout perdre. Cusaï était digne de lutter contre Achithophel; il perdit son rival, se montra son maître en diplomatie, et sauva le roi.

CUSAN, Hab. 3, 7. Même pays que Cus. q. v.

CUSAN-RISCHATHAJIM, Jug. 3, 8. 10., roi de Mésopotamie, fut, après la captivité d'Egypte, le premier oppresseur des Israélites établis dans le pays de Canaan. Il les tint assujettis pendant huit ans, jusqu'à ce qu'enfin Hothniel, le premier des juges, se leva et les délivra.

CUSI, 2 Sam. 18, 21. 32., 1° l'un des messagers qui apportèrent à David la nouvelle de la mort d'Absalon; on craignait de faire connaître à David cet évènement qui, en le réjouissant comme roi, devait l'affliger comme homme et comme père : e premier des messagers, Ahimahats, n'avait pas osé révéler cette mort, et l'avait fait pressentir : « J'ai vu un grand tumulte, mais je ne sais pas exactement ce que c'était : » Cusi n'osa pas davantage dire « Il est mort, » mais à la question de David, il répondit : « Que les ennemis du roi mon Seigneur, et tous ceux qui se sont élevés contre toi pour te faire du mal, deviennent comme ce jeune homme! »

2° Cusi ou Cusci, Jér. 36, 14. père de Sélemja; inconnu. — 3° Soph. 1, 1., père de Sophonie, et arrière petit-fils d'Ezéchias.

CUTH, 2 Rois 17, 24. 30., district de l'Asie, et la principale d'entre les peuplades dont Salmanéser, roi d'Assyrie, envoya les habitants peupler la contrée dévastée de la Samarie. Du mélange de ces colons avec les Juifs demeurés de reste dans le pays, naquirent les Samaritains, que les Talmudistes continuèrent d'appeler Cuthéens. On ne sais pas exactement dans quelle partie de l'Asie il faut chercher ce district ou cette ville. Les uns, s'appuyant sur la ressemblance de ce nom avec celui de Cus, ressemblance beaucoup plus frappante encore lorsque l'on connaît les langues sémitiques, pensent au pays de Cus, dans les environs de l'Araxe : d'autres, avec l'historien Josèphe, le placent dans la Perse méridionale ou centrale, d'autres près du Tigre, d'autres enfin (Michaëlis) mais contre toute vraisemblance, dans le voisinage de Sidon en Syrie. L'opinion la plus probable, c'est que les Cuthéens sont les mêmes que les Cosséens dans la Susiane en Babylonie; les deux noms sont presque identiques en Caldéen.

CUVE *d'airain*. Il y avait dans le parvis du tabernacle une cuve d'airain ou mer de fonte, destinée aux ablutions des prêtres, Ex. 30, 28. Il n'est rien dit de bien positif quant à sa forme; cependant, par l'analogie de celle qui fut placée plus tard dans le parvis du temple de Salomon, 1 Rois 7, 23., l'on peut supposer qu'elle était ronde. Les ablutions des mains et des pieds, auxquelles elle était destinée, étaient un symbole de la pureté que le Dieu saint exige de ceux qui s'approchent de lui.

Dans le portique du temple de Salomon, il y avait, au lieu de cette cuve uni-

que, une grande cuve appelée mer d'airain, particulièrement destinée aux ablutions des sacrificateurs, et dix cuviers plus petits, destinés à laver les victimes pour les holocaustes, 2 Chr. 4, 6. La mer d'airain est spécialement décrite 1 Rois 7, 23-26. 2 Chr. 4, 2-5. et par Josèphe (Antiq. 8, 3, 5.); elle avait cinq coudées de hauteur (2 m. 720), et environ dix de diamètre; elle reposait sur douze taureaux également d'airain; ses côtés et ses bords étaient ornés de fleurs sculptées.

Lors de la prise de Jérusalem par les Babyloniens, la mer d'airain fut brisée par les Caldéens et ses débris emportés à Babylone ainsi que les soubassements des dix cuviers 2 Rois 25, 13-16. Jér. 52, 17. D'après les rabbins, le temple de Zorobabel ne contenait plus qu'un seul cuvier, et Josèphe, dans sa description du temple d'Hérode, n'en mentionne aucun (Bell. Jud. 5, 5.).

CYGNE. C'est ainsi que la Vulgate et nos versions traduisent l'hébreu *Tinchimeth*, Lév. 11, 18. Deut. 14, 16., et, comme nous l'avons dit à l'article Chat-huant, cette traduction non-seulement n'a rien contre elle, mais est encore favorisée par le contexte. Luther a traduit par cygne, Lév. 11, 17., le mot *shalak*, que nos versions ont rendu par plongeon; mais v. Cormoran. Calmet veut aussi rendre par cygne l'hébreu *Bath Yaaneh*, que nous traduisons par autruche. Mais il n'y a que deux passages qui puissent à la rigueur se rapporter au cygne, et encore n'est-ce qu'en procédant par voie d'hypothèse. Ce bel animal, si connu dans nos pays et dans des climats plus chauds, est mis par Moïse au nombre des animaux impurs. Les païens l'avaient consacré à leur Apollon, sans doute à cause des sons harmonieux et poétiques qu'il rend, dit-on, lorsqu'il va mourir; Horace l'attelle au char de Vénus.

CYMBALES. 2 Sam. 6, 5. 1 Chr. 13, 8. 16, 5. 42. Esd. 3, 10. Ps. 150, 5. 1 Cor. 13, 1. L'un des plus anciens instruments connus, fort aimé des Orientaux en général, et employé par les Hébreux soit dans leurs réjouissances publiques, soit dans la musique du temple. Il y en avait, comme de nos jours encore, de deux espèces différentes; les unes plus petites, en bois, en ivoire, quelquefois en métal, que l'on prenait entre le pouce, l'index et le doigt du milieu, et que l'on frappait en mesure, comme les castagnettes espagnoles ou arabes; les autres, plus grandes et tout à fait semblables aux nôtres; cette distinction est marquée Ps. 150, 5., Hébr. *Tseltselim* ou *Metsillayim*.

CYPRE (aujourd'hui Chypre), une des îles de la Méditerranée, située au sud de l'Asie mineure et non loin des côtes de la Syrie. Grande, riche et fertile, elle donnait en abondance de l'orge, de l'huile, des grenades, des figues et du vin; ses montagnes recélaient des pierres précieuses et des métaux recherchés, et c'est de cette île que le cuivre (æs cyprium) a reçu son nom. La position de Cypre était une des plus avantageuses pour le commerce, et toutes ses villes s'enrichissaient par ce moyen, Salamis, Paphos, Citium, Amathus, Arsinoé, Soli, etc. Les Juifs n'avaient pas été des derniers à s'y établir pour y faire des spéculations, et ils s'y trouvaient en grand nombre lors du passage de saint Paul. Les Cypriens avaient une réputation bien établie de mollesse, de volupté, de luxe et de débauche : l'extrême douceur du climat favorisait chez eux tous ces penchants, et c'était à Vénus qu'ils rendaient leurs hommages. Les voyageurs modernes parlent encore avec enthousiasme de ce petit paradis terrestre, et c'est là, si nous ne nous trompons, que M. Lamartine aurait voulu finir ses jours, si la patrie ne l'avait pas réclamé.

Jusqu'au règne d'Alexandre, l'île fut divisée en neuf petites principautés, d'abord sous la domination perse, puis sous celle des Macédoniens. Sous les Maccabées elle devint l'apanage de Ptolémée; Caton l'Ancien la soumit à Rome; Auguste en fit d'abord une province de son vaste empire, gouvernée par un préteur, puis il finit par l'émanciper, et nous la voyons, Act, 13, 7., gouvernée par un proconsul cyprien.

Paul, Marc et Barnabas y arrivèrent de Séleucie, prêchèrent à Salamis, dans les synagogues, et se répandirent de là dans toute l'île pour annoncer l'Evangile aux

païens. Ils trouvèrent à Paphos, résidence du proconsul Serge Paul, un enchanteur ou faux prophète juif nommé Bar-Jésus, qui voulut s'opposer à la doctrine chrétienne, et tâchait de détourner Serge de la foi; mais saint Paul frappa ce malheureux d'un aveuglement momentané, ce que le proconsul ayant vu, il crut et fut rempli d'admiration pour la doctrine du Seigneur.

Plus tard, Barnabas retourna en Cypre avec Marc, Act. 15, 39.; la tradition porte même qu'après avoir été évêque de cette île, il y trouva le martyre, qu'il fut lapidé par les Juifs de Salamis, et que son corps fut retrouvé sous le règne de l'empereur Zénon, ayant sur la poitrine un Evangile de saint Matthieu, qu'il avait copié lui-même de sa propre main.

Conquise par les Arabes, reprise par Richard-Cœur-de-Lion, Cypre fut, pendant plusieurs siècles, gouvernée par des rois de la famille des Lusignan, jusqu'en 1489; elle fut ensuite vendue aux Vénitiens, et appartient aux Turcs depuis 1571; ils l'ont réduite à l'état le plus déplorable.

CYPRE. *v.* Troëne.

CYPRÈS, arbre toujours vert, massif, élancé, aux feuilles foncées, étroites, pointues, et dont le bois, sans être lourd, n'est jamais pourri ni vermoulu, résiste aux vers et à l'action de l'eau. On distingue le cyprès mâle aux branches horizontales, et le cyprès femelle dont les branches s'élèvent obliques ou droites; c'est de ce dernier que l'on se sert le plus ordinairement pour les travaux de charpente et de menuiserie. Il ne vient que difficilement, dit Pline; son fruit est inutile, ses feuilles sont amères, son odeur est trop forte, son ombre même est dangereuse; superbe et triste à la fois, il était regardé par les Romains comme un arbre de deuil, qu'on ne pouvait employer qu'aux funérailles, ou dans d'autres solennités lugubres. C'est du cyprès qu'il s'agit, selon quelques-uns, dans les passages, Gen. 6, 14. Ex. 2, 3., où il est parlé de la construction de l'arche, et du berceau de Moïse. Le nom hébreu est Gopher, et l'analogie de ce nom avec le nom latin cupressus, appuierait cette traduction; le cyprès était d'ailleurs tout à fait bien choisi pour la construction de ces objets, destinés à subsister dans l'eau pendant un temps plus ou moins long; il vaut cependant mieux, dans ces deux passages, s'en tenir à l'idée générale d'arbre résineux, car gopher s'applique à d'autres objets qui ne sont pas le cyprès; il signifie poix; gopherith signifie soufre, et le mot allemand Kiefer signifie un pin sauvage. — La Vulgate traduit encore par cyprès le mot Beroth, Cant. 1, 16., que Luther et Martin ont rendu mal à propos par sapin (Tanne). Il est bien probable, en effet, que ce mot Beroth ou sa forme plus ordinaire Berosch, Es. 37, 24. 55, 13. 60, 13, désigne le cyprès; le cyprès seul pouvait être mis en parallèle avec le cèdre, Es. 14, 8. Zach. 11, 2.; le sapin ne le pouvait guère; cf. surtout l'emploi qui est fait de ce bois, soit pour les lambris du temple, 1 Rois 5, 8. 6, 15. 34., soit pour des mâts de vaisseaux, Ez. 27, 5., soit pour la confection de lances, Nah. 2, 3. (il s'agit évidemment d'une arme dans ce verset); soit enfin pour des instruments de musique, 2 Sam. 6, 5 : il ne peut être question du sapin dans ces passages, non plus que Cant. 1, 16.; il faut penser à quelque bois noble, solide et beau, qui puisse rivaliser avec le cèdre; la plupart des arbres ont déjà un nom en hébreu; le cyprès seul ne serait nommé nulle part, s'il ne l'était dans ces passages, et l'on ne comprendrait guère qu'un arbre aussi remarquable ne fût pas mentionné dans la Bible, quoiqu'il fût très abondant en Palestine, et particulièrement sur le mont Hermon.

CYRÈNE, ville importante de la Libye supérieure ou Pentapolitaine, située à 16 kilom. de la mer, sur une plage africaine, presque en face des trois promontoires du Péloponèse, à 320 kilom. environ de la capitale de l'Egypte. Ses ruines subsistent encore sous le nom de Caïroan, et ne comptent qu'un fort petit nombre d'habitants. Sous les Ptolémées, les Juifs formaient le quart de la population de Cyrène, et jouissaient des mêmes droits que les Cyréniens eux-mêmes. C'est là qu'était né Simon, le père d'Alexandre et de Rufus, qui eut le bonheur de soulager le Christ dans sa marche vers Golgotha,

Matth. 27, 32. Marc 15, 21. Luc 23, 26. Plusieurs de ces Juifs de la Cyrénaïque embrassèrent la foi chrétienne, Act. 11, 20. 13, 1., mais un grand nombre aussi furent comptés dans les rangs des adversaires de l'Evangile, et saint Luc les cite parmi les plus violents de ceux qui s'élevèrent contre Etienne, Act. 6, 9. — Après la destruction de Jérusalem par Titus, les Juifs de Cyrène se soulevèrent contre Catulle, gouverneur de cette province; mais il furent facilement réduits et écrasés.

CYRÉNIUS, forme grecque du nom de Publius Sulpicius Quirinus, sénateur romain, que l'histoire profane nous apprend avoir été consul l'an 742 de Rome, puis 758, cinq ans au moins après la naissance de Jésus, gouverneur de la Syrie, et de la Judée qui y était annexée. Après l'exil d'Archélaüs, il fut chargé de faire un recensement ou dénombrement du peuple. Jésus était peut-être alors âgé de dix ans. Ces données semblent en contradiction avec ce qui est dit, Luc 2, 2., que le premier dénombrement (celui pendant lequel naquit notre Sauveur) fut fait lorsque Cyrénius avait le gouvernement de Syrie. Il y aurait, en effet, une faute de chronologie à rectifier, 1° si l'on ne pouvait pas traduire : ce dénombrement se fit avant celui qui arriva lorsque Cyrénius avait le gouvernement de la Syrie; ou encore : ce dénombrement se fit avant que Cyrénius, etc.; 2° si l'on ne pouvait pas admettre que Cyrénius, alors gouverneur de la Cilicie, ait été envoyé en Syrie avec mission extraordinaire, pour présider à un dénombrement de la Syrie et de la Judée (Pétau, Grotius, Ussérius), pendant que Sentius Saturninus était gouverneur de la Syrie (Tertullien); 3° si enfin il n'y avait pas des doutes sur l'authenticité de ce verset (Théod. de Bèze dans ses trois premières éditions, Olshausen, et d'autres commentateurs).

Ce ne sont pas même là toutes les explications que l'on peut donner, et la première seule suffirait; on en trouvera d'autres encore à l'article Quirinus, dans Winer, qui du reste ne les admet ni les unes ni les autres, et conclut simplement pour son compte à un *lapsus memoriæ* chez saint Luc : il y avait plus de soixante et dix ans que les choses s'étaient passées, et rien n'était plus facile que de confondre deux recensements si rapprochés, et dont la distinction ne pouvait pas avoir un bien grand intérêt pour l'histoire sacrée et pour l'édification des fidèles.

De ces deux dénombrements, le premier fut plus général, et pour tout l'empire ; le second ne regardait que la Judée : c'est à ce dernier que Gamaliel fait allusion, Act. 5, 37.

CYRUS, fils de Cambyse, roi de Perse, et de Mandane, fille d'Astyage, roi des Mèdes. Il existe une demi-douzaine d'histoires et de biographies, toutes différentes de ce prince fameux, par Hérodote, Xénophon, Ctésias, Justin, Valère Maxime, Diodore de Sicile, etc., sans parler de toutes les fables et traditions orientales auxquelles sa prodigieuse carrière a donné naissance. Nous nous en tiendrons pour le moment aux données de Xénophon (Cyrop. 1, 107. sq.). D'après cet historien, Cyrus vécut jusqu'à sa douzième année à la cour de son aïeul maternel, fut mis, à l'âge de seize ans, à la tête d'une armée envoyée contre le roi d'Assyrie qui avait fait une irruption dans les états d'Astyage, et remporta la victoire après une suite de brillants succès. Rappelé par son père, il rentra en Perse et devint général en chef des troupes de Cambyse; il fit la guerre tantôt pour son compte, tantôt pour celui de son oncle Cyaxare II, fils et successeur d'Astyage, qui venait de mourir; il vainquit successivement le roi de Babylone et ses nombreux alliés, puis Crésus, roi de Lydie, ce malheureux qui s'estimait le plus fortuné des mortels, et qui sur le bûcher fatal s'écria par trois fois : Solon! Solon! Solon! se rappelant que ce sage Athénien lui avait dit un jour qu'on ne pouvait se prononcer sur le bonheur de personne avant que sa carrière fût entièrement terminée. Cyrus ayant appris ce fait rendit à l'illustre captif la vie avec la liberté, et se fit un ami d'un ennemi. Après avoir porté ses armes triomphantes dans presque toute l'Asie Mineure, il repasse l'Euphrate, marche contre l'Assyrie et vient assiéger Babylone. Cette ville est imprenable, ses murailles n'ont rien à redou-

ter, ses habitants ont des provisions pour plus de vingt années, le siége est inutile; Cyrus alors conçoit le projet gigantesque de détourner le cours du fleuve : les eaux vont se perdre dans les marais et les plaines voisines, et pendant que Nabonned (Belsatsar) s'abandonne avec tout l'orgueil de la sécurité aux débauches orientales, Cyrus s'avançant par le lit de l'Euphrate pénètre dans la ville (538 av. C.) et brise à jamais la puissance babylonienne, la monarchie des Caldéens, la tête d'or qui va être remplacée dans l'empire universel par la poitrine et les bras d'argent, Dan. 2, 32. 38, 39. Il fait en même temps préparer un palais pour son oncle Cyaxare, et reçoit de lui en récompense de ses longs et nombreux services la main de sa fille unique (sa cousine germaine), et avec elle le droit de succession à l'empire. Cambyse meurt, Cyaxare meurt, et Cyrus, le puissant bélier à deux cornes, Dan. 8, 3. 20., monte sur leurs deux trônes, et règne à la fois sur la Perse et sur les Etats médo-babyloniens, 536 av. C. — A peine investi de l'empire, l'un des premiers usages qu'il fait de son autorité, c'est de publier un édit par lequel il permet aux Juifs de retourner dans leur patrie, Esdr. 1, 1. 5. 13. 6, 3. 2 Chr. 36, 22. cf. Dan. 1, 21.; il dit à Jérusalem : Sois rebâtie! et au temple : Sois refondé! Es. 44, 28.

Il entreprit encore diverses guerres en Syrie et du côté de la mer Rouge, et mourut enfin en 530, à l'âge de soixante et dix ans, selon les uns de vieillesse, selon les autres dans un combat contre les Scythes; leur reine Thomiris l'ayant attiré dans une embuscade, lui aurait fait trancher la tête. D'autres disent qu'il fut attaché à une potence, d'autres enfin qu'il mourut d'une blessure reçue à la bataille.

L'histoire sainte nous donne naturellement beaucoup moins de détails sur Cyrus que l'histoire profane, mais ce sont des détails bien autrements grands et solennels. Déjà 240 ans avant la naissance de ce puissant monarque, elle l'appelle par son nom, elle annonce la grande œuvre de restauration dont il sera le ministre; il est dit de lui qu'il accomplira tout le bon plaisir de l'Eternel; Dieu dit : Il est mon berger : Dieu l'appelle son *oint*, Es. 44, 28. 45, 1., l'assimilant ainsi aux rois d'Israël (1 Sam. 24, 7. 11. 2 Sam. 1, 14. etc.), soit pour indiquer qu'il avait lui-même consacré Cyrus à la royauté, soit parce que Cyrus devait être chargé de ramener le peuple de Dieu dans son pays. Et lorsqu'après une longue attente, cet oint du Seigneur, ce Cyrus de la délivrance fut venu au monde, et qu'il eut accompli une partie de sa destinée, il semble avoir reconnu lui-même ce Dieu qui l'avait nommé et surnommé (désigné) lorsqu'il n'existait pas encore : son langage, Esdr. 1, 2., ne permet pas de douter qu'il n'ait reconnu le Dieu d'Israël pour le vrai Dieu. L'Eternel, le Dieu des cieux, dit-il, m'a donné tous les royaumes de la terre, et lui-même m'a ordonné de lui bâtir une maison à Jérusalem. D'après le livre apocr. du Dragon, 1, 40., il aurait dit comme Darius (1°, q. v.): Que tous les habitants de la terre craignent le Dieu de Daniel, parce que c'est le Dieu sauveur, qui fait des prodiges et des merveilles sur la terre, et que c'est lui qui a garanti Daniel de la gueule des lions. Suivant le livre de Bel 1., Cyrus aurait toujours eu pour Daniel une estime et une affection toute particulière, cf. Dan. 6, 28.; quoique ces détails ne nous soient connus que par des livres apocryphes, rien ne les contredit, et les déclarations de la parole de Dieu rendent fort probables des rapports de cette nature entre ces deux hommes. Il paraît d'ailleurs, par Josèphe (Antiq. 11, 1.), que Cyrus a eu connaissance des prophéties d'Esaïe, et que le passage qui le concernait a été un des moyens dont Dieu s'est servi pour l'amener à sa connaissance.

Dans le passage Es. 21, 7. 9., qui se rapporte à Cyrus, et où il est question d'un attelage mixte d'ânes et de chameaux, quelques-uns ont voulu voir la réunion des troupes de la Médie et de la Perse; d'autres interprètes ont mis en avant l'opinion suivante, que nous ne citons que pour son originalité, sans qu'il puisse être question de lui accorder aucune valeur : c'est que le conquérant dont il est parlé devait être une espèce de métis, issu de deux animaux différents, ainsi que Cyrus

en effet naquit de deux sangs différents, du sang des Perses par son père, du sang des Mèdes par sa mère. A l'appui de ce sens, l'on cite deux exemples où le nom de *mulet* est donné à Cyrus : Craignez, dit un oracle à Crésus, lorsqu'un mulet commandera aux Mèdes; et Eusèbe (Prépar. 9, 41.) rapporte, d'après un ancien auteur, que Nébucadnetsar, quelque temps avant sa mort, rempli de l'esprit prophétique, dit aux Babyloniens : Je vous annonce un malheur qu'aucune de vos divinités ne pourra détourner; il viendra contre vous un mulet persan qui, aidé du secours de vos dieux, vous réduira en servitude. Ce sont des jeux de mots, et le texte cité d'Esaïe ne s'y prête pas même dans le cas actuel.

Admirons cette bonté divine qui, dans l'exil de son peuple, et par cet exil même, s'est rendu captive l'ame du grand Cyrus. Après l'avoir connu guerrier et héros dès nos premières études classiques, nous le trouvons maintenant roi théocratique, et nous le verrons un jour simple fidèle dans le royaume des cieux, avec bien d'autres encore auxquels nous sommes peut-être loin de penser.

D

DABBÉSETH, Jos. 19, 11., ville inconnue, de la tribu de Zabulon.

DABRATH, ville située sur la frontière des tribus d'Issacar et de Zabulon, Jos. 19, 12., et qui fut donnée aux lévites, Jos. 21, 28. 1 Chr. 6, 72. Elle est quelquefois appelée Dobrath. Reland la place, avec assez de vraisemblance, au pied méridional du mont Thabor, où Burckhardt a trouvé un village nommé Dabury : on pense que c'est le Dabeïra d'Eusèbe.

DAGON, divinité nationale des Philistins d'Asdod et de Gaza, non sans rapports avec Hastaroth et Derceto, Jug. 16, 23. 1 Sam. 5, 1. 4. sq. De ce dernier passage on peut conclure qu'elle avait une tête, des bras et des mains d'hommes; d'un autre côté, l'étymologie de ce nom (*dag*, poisson) permet de croire que la partie postérieure de son corps se terminait en poisson, comme les tritons et les syrènes des autres païens. Pour la plupart de ces peuples, voisins de la mer, les poissons étaient un objet de culte (Hérodot. 2, 72. Xénoph. Anab. 1, 4. 9. etc.); et les Babyloniens eux-mêmes avaient une divinité toute semblable, Odakon, mi-homme, mi-poisson, l'un des quatre bienfaiteurs de l'humanité connus sous le nom d'Oannès, et qui remontaient jusqu'aux temps du déluge (Creuzer's Symb. II, 74. 78.). — D'après un système tout différent, Philon de Byblos fait dériver le nom de Dagon de l'hébreu *dagan*, qui signifie froment, blé; il en ferait une espèce de Dieu des récoltes et des moissons. Cette opinion, partagée entre autres par Bochart, n'a guère d'autre appui que l'étymologie; mais sous ce rapport la première se justifie également, et de plus elle a pour elle des raisons historiques d'un grand poids.

Le temple de Dagon, mentionné Jug. 16, et qui fut renversé par Samson, devait être construit dans le genre des kiosques de la Turquie ; c'était une vaste place entourée de colonnes, et couverte d'un toit plat sur lequel un grand nombre de personnes pouvaient se réunir dans des circonstances solennelles et pour des réjouissances communes.

DAIM, Prov. 6, 5. *v.* Gazelle.

DALMANUTHA, Marc 8, 10. La comparaison de ce passage avec Matth. 15, 39., montre que cette bourgade devait être située dans le voisinage de Magdala; mais c'est tout ce que l'on en sait. D'autres (Calmet, etc.), lisent au lieu de Magdala Magedan, et comparent la ville de Médan près du lac Phiala et des sources du Jourdain, où les Arabes tiennent chaque année une grande foire (*medan* en arabe), qui a donné son nom à l'endroit: c'est à la fois faux et forcé.

DALMATIE. La province de ce nom, indiquée dans la Bible, 2 Tim. 4, 10., comme ayant été évangélisée par Tite, était, selon Pline III, 28., située dans l'ancienne Illyrie, au bord de la mer Adriatique, entre les fleuves Titius et Drinus.

DAMARIS. Act. 17, 34. Cette femme que l'on peut supposer avoir été d'un rang élevé, et que quelques-uns font femme de Denys l'aréopagite, fut du petit nombre de personnes qui se convertirent à Athènes par suite de la prédication de

saint Paul.

DAMAS. Au milieu d'une vaste plaine de la Syrie qui s'étend vers le nord jusqu'aux chaines de l'Antiliban, et dont le Chrysorrhoas qui la traverse, se divisant en plusieurs bras, fait une des contrées de la terre les plus fertiles et les plus riantes, s'élève de nos jours encore l'antique et célèbre ville de Damas ; le fleuve la sépare en deux parties. Sa position comme point central entre l'Asie Mineure et l'Asie intérieure, lui donna, dès les temps les plus reculés, une grande importance sous le rapport commercial et politique. Maintes fois détruite par des tremblements de terre ou par les chances des combats, elle a toujours été rebâtie, grâce à la beauté de sa position, à la douceur de son climat, à la variété de ses productions en tous genres ; ses habitants y voient le paradis terrestre. Maintenant elle est encore le chef-lieu d'un pachalik turc et ne compte pas moins de 200,000 âmes, dont 25,000 chrétiens.

Elle est déjà nommée comme existant à l'époque d'Abraham, et quelques auteurs font de ce patriarche le premier roi de Damas, après que son fondateur Dammésec eut été détrôné par lui. Elihézer, l'intendant de la maison d'Abraham, était Damascénien, Gen. 15, 2.; Abraham poursuivit Kédor-Lahomer et les cinq rois alliés jusqu'à Hobar qui est plus au nord et à la gauche de Damas (14, 15.). Depuis ce moment il n'en est plus reparlé jusqu'au temps de David qui s'en empara, 2 Sam. 8, 5. 6. Elle fut reprise déjà sous Salomon, par Rézon fils d'Eljadab, 1 Rois 11, 24. Parmi les rois qui la gouvernèrent depuis cette époque, nous remarquerons surtout les suivants, dont l'histoire fut plus ou moins liée à celle du peuple d'Israël :

Ben-Hadad I, fils de Tabrimon, fils de Hezjon ; il fit alliance avec Asa roi de Juda, contre Bahasa roi d'Israël, et remporta sur ce dernier une importante victoire, 1 Rois 15, 18.

Ben-Hadad II, fils du précédent ; il marcha contre Achab roi d'Israël, et fit le siége de Samarie, aidé de trente-deux rois, mais il fut obligé de quitter la place. L'année suivante il fut de nouveau battu par Achab, et comprit que le Dieu d'Israël était un Dieu de la plaine comme un Dieu des montagnes ; il dut faire la paix, et rendre les villes que ses ancêtres avaient prises sur Israël, 1 Rois 20. Il se releva cependant contre Joram, fils d'Achab.

Hazael, un de ses officiers, lui succéda après l'avoir étouffé dans son lit ; il fut dans la main de Dieu un instrument pour châtier à la fois son prédécesseur qui avait combattu contre le peuple de l'alliance, et ce royaume des dix tribus qui avait abandonné le culte du vrai Dieu ; il ravagea en particulier les provinces situées à l'est du Jourdain, et s'avança jusque sous les murs de Jérusalem, 1 Rois 19, 14. 15. 2 Rois 8, 28. 10, 32. 12, 17.

Ben-Hadad III, fils de l'usurpateur se para du nom de l'ancienne dynastie. Trois fois il fut battu par le roi d'Israël Joas, et finalement fut obligé de rendre toutes les conquêtes de son père, 2 Rois 13, 25.; on peut même conclure de 2 Rois 14, 28. qu'il perdit momentanément sa capitale.

Retsin. Ce qui causa la ruine du petit royaume de Damas, c'est que ce malheureux prince s'étant ligué avec Pékach roi d'Israël, contre Achaz roi de Juda, celui-ci se vit obligé de solliciter l'alliance et l'intervention de Tiglath-Piléser. L'Assyrien, pour faire une diversion utile à son allié, entra sur les terres de Retsin, prit Damas, tua Retsin lui-même, emmena une partie de ses sujets en captivité, et réunit ce territoire à l'empire d'Assyrie, 2 Rois 16, 9. Es. 17.

Damas continua cependant de subsister, mais soumise ; elle passa successivement sous la domination des Babyloniens, des Perses, des Séleucides, et enfin depuis Pompée sous celle des Romains, (cf. Es. 7, 4. 8. 8, 4. 10, 9. 17, 1. Am. 1, 3. 5. Ez. 27, 18. Jér. 25, 9. 49, 23. 24. Zach. 9, 1.). Elle compta toujours parmi ses habitants, surtout sous les Séleucides, un grand nombre de Juifs (Josèphe, Guerre des Juifs I, 2, 25. II, 20, 2. Act. 9, 2.). Elle marqua encore, dans l'histoire du christianisme, comme le lieu de la conversion et de la première prédication de saint Paul, Act. 9, 3. 19. Gal. 1, 17.

On montre encore, à cinq cents pas de Damas, l'endroit ou Paul fut renversé par

la voix du ciel, et dans la ville, la rue et la maison où Ananias le baptisa. Cette maison fut d'abord changée en église, les Turcs en ont fait une mosquée. C'est également avec les mêmes garanties qu'on montre dans les environs de Damas le tombeau d'Abel, long d'environ 14 mètres, eu égard à la grandeur des premiers hommes. Quelques écrivains, traduisant le nom de Damas (Damméséc) un *sac de sang*, pensent que ce fut dans ses environs que se commit le premier meurtre.

2° ***La Syrie de Damas***, ou Aram Damas, est le nom qu'on donnait à la partie de la Syrie qui formait le territoire de la ville de Damas, au nord-est de la Palestine, 2 Sam. 8, 6. cf. Es. 7, 8. 17, 3. Am. 1, 5.

DAN était fils de Jacob et de Bilha, Gen. 30, 3. On avait assigné à la tribu qui porta son nom un territoire entre les tribus de Juda, de Benjamin et d'Ephraïm, Jos. 19, 40.; mais, outre que ces limites étaient passablement restreintes, il paraît qu'il se passa un temps assez long avant qu'elle pût en chasser les Cananéens et en prendre entièrement possession : c'est ainsi qu'il faut entendre les passages, Jug. 1, 34. 18, 2. Ce fut là sans doute la cause de l'expédition contre la ville de Laïs, qui eut lieu déjà du temps de Josué, Jos. 19, 47., mais que nous ne trouvons racontée avec détails que Jug. 18. La nouvelle ville qui fut construite sur l'emplacement de Laïs, reçut aussi le nom de Dan. Ils possédèrent ainsi tout le cours supérieur du Jourdain, et la partie septentrionale du pays, de sorte que pour dire d'une extrémité à l'autre de Canaan, on finit par dire proverbialement de Dan à Béersébah, 1 Sam. 3, 20. etc. *v.* Béersébah. Quant à l'ancien territoire de la tribu, il avait pour voisins et pour ennemis les Philistins, sous l'oppression desquels les Danites gémirent pendant quarante ans, jusqu'à ce qu'enfin un homme de cette tribu, Samson, les en eut délivrés, Jug. 13, 1. 2. Les Danites avaient des vaisseaux, Jug. 5, 17., et l'on croit qu'ils possédaient la ville de Joppe au bord de la mer.

Jacob, à son lit de mort, annonce que « Dan jugera son peuple, aussi bien qu'une autre des tribus d'Israël (Samson); qu'il sera un serpent sur le chemin, et une couleuvre dans le sentier, mordant les cornes du cheval, et celui qui le monte tombe à la renverse, » ce qui signifie que ses conquêtes et ses victoires seront dues à la ruse plutôt qu'à la force (Gen. 49, 16. 17.). Moïse au contraire dit de cette tribu : « Dan est comme un jeune lion, » montrant ainsi que, si la ruse est son partage, la force cependant ne lui manquera pas.

Quant aux raisons pour lesquelles cette tribu ne se trouve pas mentionnée avec les autres Apoc. 7, 5-8., les commentateurs sont partagés : on pourrait penser que c'est parce qu'elle fut dès le commencement le principal siége de l'idolâtrie, Jug. 18, 1 Rois 12, 30. *v.* Tribus.

DANIEL. 1° Troisième fils de David, par Abigaïl, 1 Chr. 3, 1. — 2° Descendant d'Ithamar, nommé parmi ceux qui revinrent de la captivité de Babylone, Esdr. 8, 2. — 3° Prophète hébreu.

Daniel le prophète était d'une naissance illustre, et même, selon Josèphe (Antiq. 10, 10.), il appartenait à la famille royale et descendait directement d'Ezéchias ; cf. 2 Rois 20, 18. Fort jeune encore, âgé peut-être de 12 à 15 ans, il fut emmené captif en Caldée, après la prise de Jérusalem par Nébucadnetsar, la quatrième année de Jéhojakim (av. C. 606). Il fut élevé avec trois autres de ses compatriotes et compagnons d'âge pour le service de la cour, et reçut le nom de Beltesatsar, Dan. 1, 7. 2, 26. Il se distingua par ses abstinences et sa fidélité, refusa de se souiller en goûtant des mets qui lui étaient défendus par la loi de Moïse, et commença, au bout de trois années de préparation, son service auprès du monarque. Les quatre jeunes gens ne tardèrent pas à gagner la confiance de leur maître par leur sagesse et leur science admirables ; Daniel, en particulier, ayant su rappeler au roi un songe remarquable que celui-ci avait fait et qu'il avait entièrement oublié, et lui en ayant en même temps donné l'interprétation, devint l'objet d'une haute considération et fut élevé à la dignité d'inspecteur de la caste des

mages, 2, 46., charge qu'il paraît avoir perdue cependant sous l'un des successeurs de Nébucadnetsar, et qu'il n'exerçait plus sous Belsatsar, 5, 10-16. C'est revêtu de ce titre nouveau qu'il fut appelé auprès du roi pour lui expliquer un *second* songe, mais *personnel* à Nébucadnetsar, et plus terrible que le premier; il lui annonça qu'il serait, pendant un certain nombre d'années, réduit à l'état de bête sauvage. Puis, pendant deux ou trois règnes, ceux d'Evil-Mérodac, de Nériglissor et de Laboroso-Archod, Daniel disparaît de la scène : les armes de Cyrus remplissent déjà l'Asie, sa renommée est portée sur toutes les bouches, ici la crainte, là l'espérance. Daniel, qui sait la succession des monarchies et le renversement de Babylone par la puissance médo-perse, Daniel qui sait que la fin de la captivité, que le terme des soixante et dix années approche, Daniel enfin qui se rappelle que c'est un guerrier du nom de Cyrus qui doit présider au retour des Juifs dans leur pays, dire à Jérusalem : sois rebâtie, et à son temple : sois refondé, Daniel attend dans le silence le développement et l'accomplissement de ces faits dont aucun autre peut-être n'a la clef. Puis, une nuit, pendant que Belsatsar est dans la salle du festin, Cyrus marche dans le lit du fleuve mis à sec, et l'ange écrit sur la muraille du festin des mots mystérieux et redoutables. Après avoir inutilement consulté les mages et les devins, Belsatsar mande le prophète hébreu. Daniel apparaît: ses paroles sont sévères; il parle à un roi puissant, mais qui n'a plus que peu d'heures à vivre; il lui reproche ses crimes et lui déclare que le moment de la vengeance est arrivé: bien loin de profiter de l'expérience de ses pères, il a résisté au vrai Dieu, il s'en est détourné, il a foulé aux pieds les choses saintes; les coupes et les vases sacrés du temple de Jérusalem sont encore là, sur la table, pleins de vin, destinés à passer par les lèvres des courtisans et des concubines royales. Frappé de terreur, et voulant essayer peut-être de parer le coup fatal en s'amendant à la hâte, Belsatsar fait revêtir Daniel d'écarlate, lui met un collier d'or au cou, et le déclare le troisième du royaume. C'était trop tard.

Darius le Mède, grand oncle de Belsatsar, et pour qui Cyrus avait fait cette conquête, s'empara du royaume à l'âge d'environ soixante et douze ans; il continua d'avoir pour Daniel le même respect et la même considération que lui avaient témoignée ses prédécesseurs; il établit cent vingt satrapes dans le pays, au-dessus d'eux trois gouverneurs, et Daniel comme leur chef. Darius fut le sixième roi que Daniel fut appelé à servir d'une manière ou de l'autre dans l'administration; il servit encore plus tard sous Cyrus, *Dan.* 6, 28. Cependant l'envie et la malveillance ne dormaient pas; la religion fut le moyen que l'on mit en avant pour perdre Daniel; on arracha à Darius un édit par lequel tout homme qui, pendant trente jours, adresserait des prières à une autre divinité qu'au roi lui-même, serait jeté aux lions. Daniel, qui n'a jamais fait étalage de piété, ne craint point non plus de montrer sa foi; il doit l'exemple à ses coreligionnaires, il doit les soutenir dans ce combat entre les dieux de Darius et Jéhova : sa position l'y oblige; s'il cède, tous céderont; s'il persévère dans le bien, tous y persévèreront. Aussi, trois fois le jour il ouvre sa fenêtre du côté de Jérusalem, se met à genoux, prie et célèbre son Dieu *comme il faisait auparavant.* Découvert, accusé, condamné malgré le roi que sa parole engage, on le descend dans la fosse aux lions; mais ces animaux affamés respectent l'oint de l'Eternel, et quand, au jour suivant, Darius, qui croit au Dieu de Daniel, s'approche avec une vague et faible espérance de trouver son ami vivant, Daniel lui répond : O roi, vis éternellement. Mon Dieu a envoyé son ange, et a fermé la gueule des lions, tellement qu'ils ne m'ont fait aucun mal, parce que j'ai été trouvé innocent devant lui; et même à ton égard, ô roi, je n'ai commis aucune faute. Daniel sort du tombeau triomphant; ses ennemis, qu'on y jette avec leurs femmes et leurs enfants, sont dévorés « avant même qu'ils soient parvenus au bas de la fosse. » Le prophète reprend dans l'empire son rang et son autorité, Dan. 6, 11.; c'est en grande partie à son influence qu'il faut attribuer

la permission donnée aux Juifs de retourner dans leur patrie. Lui-même resta à la cour, surveillant jusqu'à sa mort les intérêts du règne de son divin maître, et mourut, à ce que l'on peut croire, âgé d'au moins quatre-vingt-dix ans, quelques années après l'avénement de Cyrus.

Dieu n'avait envoyé Daniel à Babylone, et ne l'avait revêtu du ministère public qu'en vue du peuple d'Israël, dont la régénération morale devait s'opérer pendant l'exil. Or, quoi de plus propre à atteindre ce but que la mission de Daniel? Tous les Israélites pouvaient attacher leurs regards sur lui comme sur un modèle de fidélité : ils voyaient se déployer en lui, même au milieu des idoles, toute la puissance du vrai Dieu; jeune, il les encourage par sa fermeté; plus tard, il les soutient de son crédit et par les révélations de sa sagesse surhumaine; vieillard, il affronte les lions, et, par sa haute position, s'expose aux premiers coups, aux premiers châtiments, comme le sapin de la montagne qui détourne la foudre des arbustes qui l'environnent, en l'attirant sur lui-même. Enfin ses prophéties consolantes devaient relever leur courage abattu, et leur montrer dans un avenir peu éloigné le moment que les fidèles appelaient de leurs vœux les plus chers.

Deux passages d'Ezéchiel, 14, 14. 28, 3., nous montrent que sa destinée providentielle fut comprise au moins par quelques-uns de ses compatriotes; ils nous font voir en même temps combien Daniel devait être un homme de prière, puisque de son vivant, un de ses contemporains, mû par l'esprit de Dieu, ne craint pas de le citer avec Job et Noé, comme un des hommes dont l'intercession eût pu avoir le plus de succès auprès du trône des miséricordes et de la justice. Sa sagesse y est également exaltée.

On s'est étonné quelquefois que Daniel n'ait pas été enveloppé dans une même condamnation avec ses trois amis qui furent jetés dans la fournaise ardente pour avoir refusé d'adorer la statue de Nébucadnetsar, Dan. 3; mais outre que Daniel pouvait se trouver accidentellement éloigné, il faut remarquer que la fête de cette dédicace se fit dans la province de Babylone où les trois autres jeunes gens étaient établis, tandis que Daniel qui avait un autre poste dans la ville même de Babylone, à la porte du roi, 2, 49., était peut-être retenu par sa charge même, loin d'une scène d'idolâtrie dans laquelle il aurait certainement participé à la conduite, au supplice et à la délivrance de ses amis, s'il eût été appelé à y assister.

Quoique le prophète ait été un homme pécheur comme nous, et qu'il le reconnaisse avec tant d'humilité dans la belle prière du chapitre neuvième, on a fait la remarque que sa vie telle qu'elle est racontée ne présente aucune espèce de taches, de même que celle de Joseph en Egypte : ce sont deux figures qui nous offrent la plus grande pureté de caractère, nobles, droits, fidèles dans tout ce que nous en connaissons.

Livre de Daniel. Les six premiers chapitres se rapportent à la biographie du prophète; les six autres contiennent les prophéties proprement dites, qui ont essentiellement pour objet l'histoire des principaux peuples aux destinées desquels le peuple de Dieu fut mêlé et enchaîné. Ce devait être pour les Israélites pieux une grande consolation de pouvoir ainsi discerner clairement, au milieu des révolutions politiques, la main de celui qui fait concourir toutes choses au bien de ceux qui l'aiment. Le sujet du chapitre 7e est le même que celui du songe expliqué au chapitre 2e, la succession des quatre monarchies, chaldéenne, médo-perse, macédonienne et romaine. Le chapitre 8e annonce avec plus de détail l'histoire de la deuxième et troisième de ces monarchies. Le 9e détermine de la manière la plus remarquable et la plus précise l'époque des bénédictions messianiques, il renferme le passage des septante semaines. Les chapitres 10e et 11e prédisent les destinées du peuple Juif sous la domination égyptienne et sous la domination syrienne. Enfin, le 12e s'étend de nouveau jusqu'aux temps du Messie. Ces douze premiers chapitres sont écrits partie en caldéen, partie en hébreu; les catholiques en ajoutent deux autres écrits en grec, et renfermant les histoires de

Susanne, de Bel et du Dragon; on les compte ordinairement à part. *v.* Apocryphes.

Le livre de Daniel contient des vérités tellement précises, les miracles qu'il rapporte sont si inexplicables, qu'il devait être une pierre d'achoppement pour tous les ennemis de la révélation : aussi les voyons-nous se liguer dans leurs attaques contre son authenticité, depuis le païen Porphyre jusqu'aux rationalistes modernes inclusivement. Cette authenticité, cependant, repose sur des preuves assez solides et assez nombreuses pour que sous ce rapport Daniel puisse se mesurer avec tout autre livre de l'antiquité hébraïque. Il existait déjà en collection du temps des Maccabées, 1 Mac. 2, 59, 60., et Josèphe nous apprend, Ant. 11, 85., qu'il fut présenté à Alexandre-le-Grand, fait dont nous n'avons aucune raison de douter. L'auteur montre aussi une connaissance si approfondie des mœurs et des événements de l'époque dont il parle, qu'il serait difficile d'admettre que ce livre ait été écrit à une époque postérieure. Enfin et surtout, nous avons en faveur de son authenticité le témoignage solennel de notre Sauveur, qui ajoute : que celui qui lit ce prophète y fasse attention, Matth. 24, 15.

Pour l'étude de ce livre difficile nous indiquerons parmi les meilleurs ouvrages à consulter, le Commentaire de Calvin, l'Apologétique de Sack, Hengstenberg's Beitræge zur Einl. in das Alte Test., le commentaire de Hævernick, en anglais Tregelles, et en français les Leçons sur le prophète Daniel, données dans une école du dimanche, par M. Gaussen.

DANNA, Jos. 15, 49., ville de Juda située dans les montagnes.

DANSE. De tout temps les Hébreux paraissent avoir été grands amateurs de la danse, Prov. 26, 7. Eccl. 3, 4. C'étaient principalement les femmes et les jeunes filles qui s'adonnaient à cet exercice, Jér. 31, 4. Jug. 21, 21., et les enfants les imitaient dans leurs jeux au milieu des rues, Matth. 11, 17. Luc 7, 32.; plus ordinairement, les danses se composaient de chœurs et de groupes; on voit cependant aussi quelques exemples de solos de danse, 2 Sam. 6, 14. 16., Matth. 14, 6. Elles faisaient partie des réjouissances particulières, Luc 15, 25.; on les trouve aussi pratiquées dans les réjouissances publiques, accompagnant les récoltes, Jug. 9, 27., les fêtes politiques, 1 Sam. 18, 6. 21, 11. 30, 16., et même les fêtes religieuses, Ex. 15, 20. Jug. 21, 19-21. 2 Sam. 6, 5. 14. Les femmes s'accompagnaient du tambourin, Jér. 31, 4., quelquefois on y joignait le chant, 1 Sam. 18, 7. 21, 11., et des instruments de musique, cymbales et autres, 2 Sam. 6, 5. Ces danses, en général d'un caractère religieux, se justifiaient par le besoin naturel à l'homme d'exprimer sa joie, sa reconnaissance pour son Dieu, aussi bien par les mouvements de ses membres, que par les sons de sa voix; mais elles n'avaient aucun rapport avec les dissipations et les danses toutes charnelles, habituellement voluptueuses, des bals et ballets modernes. On peut conjecturer d'ailleurs qu'elles ressemblaient à quelques égards aux danses à la fois énergiques et gracieuses de l'Orient actuel. — Plus tard seulement on vit paraître dans le voisinage de la Palestine, et peut-être en Palestine même, des danseuses étrangères, prostituées et musiciennes, vraies bayadères, parcourant les villes, et les amusant de leurs chants et de leurs danses, Es. 23, 16.

DARDAH, 1 Rois 4, 31., *v.* Ethan.

DARIUS. Trois rois de ce nom sont mentionnés dans l'Ecriture, et le nom même de Darius qui signifie en persan *un roi,* semble indiquer que c'était une espèce de titre dynastique commun à tous les rois de ce pays, mais plus particulièrement porté par quelques-uns.

1° Le premier dont la Bible nous parle est Darius *le Mède* fils d'Assuérus (Astyage) et connu dans les historiens grecs sous le nom de Cyaxare II (Josèphe Antiq. X, 11, 1.), d'Astyage dans l'apocryphe Dan. 14, 1. Ce fut lui qui avec le secours de Cyrus son neveu réunit à ses états l'empire babylonien (538 av. C.), et commença la seconde monarchie annoncée par Daniel. Sur la fin de son règne, il se livra à la mollesse et aux plaisirs, et abandonna l'exercice de l'autorité royale

à Cyrus dont il avait fait son gendre, et qui bientôt fut son successeur dans les empires réunis. Le trait principal de son règne est, à côté de son affection et de son estime pour Daniel, la faiblesse avec laquelle il signa le fol édit qui défendait à tous ses sujets d'adresser des vœux à un autre qu'à lui pendant l'espace de trente jours; cette impie mesure qui flattait son orgueil, et qu'il n'avait pas examinée davantage, eut pour conséquence (comme elle avait eu pour motif chez les ambitieux ennemis du prophète) l'arrestation de Daniel et sa condamnation. Darius, esclave de sa parole et le jouet de ses courtisans, crut devoir livrer celui qu'il avait établi naguères gouverneur de toutes les satrapies du royaume, et le fidèle fut jeté aux lions. Au milieu de ces bêtes féroces et affamées, le vieillard passa une nuit plus tranquille que le malheureux monarque dans son palais et sur sur sa couche royale. Darius avait cependant quelque faible espérance; un miracle ne lui paraissait pas impossible : Ton Dieu, lequel tu sers incessamment, sera celui qui te délivrera, avait-il dit à Daniel; mais avec cette faible foi de païen, chargé d'ailleurs, dans sa conscience, d'un meurtre qu'il se reprochait à lui-même, parce qu'il eût pu le prévenir et l'empêcher, fatigué peut-être aussi de se voir la victime de ses insolents serviteurs, Darius ne put fermer l'œil de toute la nuit; il se rendit à l'aube du jour, et en grande hâte, vers la fosse des lions, pour voir si Dieu avait, dans sa bonté, réparé le mal que lui, dans sa folie, avait ordonné ou laissé faire. Daniel était sauvé; on ne trouva en lui aucune blessure, parce qu'il avait cru en son Dieu. Alors Darius, comme tous les esprits faibles qui passent promptement d'un extrême à l'autre, fit jeter aux lions les accusateurs du prophète et leurs familles, pensant, par sa cruauté, racheter sa faute et expier sa faiblesse. Il réintégra Daniel dans ses fonctions, et publia un édit remarquable qui semble prouver que la délivrance miraculeuse de son ministre favori avait produit une profonde impression sur son âme, Dan. 6.

2° Darius *fils d'Hystaspe,* qui, à l'aide du hennissement frauduleusement obtenu de son cheval, monta sur le trône après le mage Smerdis, vers l'an 522 av. C. La 2e année de son règne, et à la parole d'Aggée et de Zacharie, il confirma, malgré les nombreux ennemis des Juifs, la permission que Cyrus avait donnée de reconstruire le temple de Jérusalem, et qui avait été momentanément retirée sous le règne d'Artaxercès, Esd. 6, 1-15., cf. 4, 5. 24. 6, 1. Agg. 1, 1. 2, 1. Zach. 1, 1. Son royaume s'aggrandit par plusieurs conquêtes : ce fut sous lui que se révolta Babylone, désireuse de retrouver son indépendance première, mais après un siége et des horreurs sans pareilles, et à la tête de toutes ses troupes, il fit rentrer cette ville dans la soumission, ayant accompli, sans le savoir, les prophéties juives d'Esaïe, 47, 1. 48, 14, et de Jérémie, 50, 8. 9. 51, 1. 6. 9. 45., cf. Zach. 2, 7. On peut remarquer aussi que dans ces passages Dieu donna aux Juifs renfermés dans Babylone, le conseil pressant de quitter cette ville avant le siége redoutable dont elle est menacée. — Bossuet croît reconnaître en lui l'Assuérus du livre d'Ester ; mais *v.* cet article.

3° Darius *de Perse.* Le roi ainsi nommé, Néh. 12, 22., est très probablement Darius Nothus fils d'Artaxercès Longuemain, dont le règne très agité dura dix-neuf ans, et qui mourut vers l'an 406 av. C. Josèphe, Grotius et Leclerc ont cru qu'il s'agissait plutôt du règne de Darius Codoman, parce que le souverain sacrificateur Jadduah, qui semble indiqué dans ce verset comme contemporain de Darius, était à Jérusalem lorsque Alexandre le Grand s'approcha de cette ville, et l'on connaît le rôle qu'il joua dans cette circonstance. Mais on peut très bien admettre que son père Johanan ait seul été contemporain de Darius, et Néhémie peut avoir encore vu, avant de mourir, le jeune Jadduah commencer à exercer la charge de sacrificateur.

DATHAN, frère d'Abiram, q. v.

DATTES. Le dattier, maintenant assez rare en Palestine, y était autrefois très abondant, surtout dans les environs de Jéricho, de Hen-Guédi, et du lac de Génézareth. C'est l'arbre que nos versions ont traduit par palme ou palmier, indi-

quant le genre sans désigner l'espèce, Jug. 4, 5. Joel 1, 12., cf. Josèphe Ant. 15, 4. 2. Pline 13, 6. On retrouve le dattier sur des monnaies romaines comme symbole de la Palestine, et la ville de Jéricho avait reçu le nom de ville des dattes, à cause de la quantité de ces arbres qui se trouvaient dans son voisinage. Il y en avait aussi en Egypte, en Perse et en Arabie, Ex. 15, 27., et ils étaient regardés dans ces contrées comme des arbres utiles et des plus précieux. Le dattier recherche les terrains chauds et sablonneux, mais sans craindre l'humidité. Il s'élève souvent jusqu'à la hauteur de 30 mètres, et atteint l'âge de deux siècles. Son tronc droit et élancé porte à son sommet un bouquet de branches feuillées, élégamment recourbées vers la terre, assez longues d'abord, mais se raccourcissant de beaucoup vers le haut de l'arbre. Ses fruits sont ramassés en grappes nombreuses; ils ont la forme de glands, mais sont plus grands et recouverts d'une peau rougeâtre : ils offrent un manger délicat, très goûté en Orient, soit frais et tels qu'ils sont cueillis sur l'arbre, soit pressés en petits gâteaux. On en fait aussi une espèce de liqueur connue sous le nom de vin de dattes, et fort estimée; *v.* Cervoise. Après que le premier jus a été exprimé, on verse de l'eau sur les dattes qu'on laisse ainsi macérer quelques jours, et l'on en fait une nouvelle liqueur, un petit vin peu agréable, mais dont on se sert volontiers comme rafraîchissement. Avec les branches de l'arbre, on fabrique des paniers, avec leurs fibres des cordes, avec les feuilles des nattes, et le tronc même, quoique assez mou intérieurement, comme celui des monocotylédones en général, est assez solide au dehors pour qu'on puisse l'employer comme bois de charpente (Xénoph. Cyrop. 7, 5. 11.) —Gen. 43, 11., *v.* Pistaches.

DAVID, fils d'Isaï, de la tribu de Juda, comptait parmi ses ancêtres Ruth la Moabite, Rachab l'hôtelière de Jéricho, et Tamar la Cananéenne. Il fut le chef de la dynastie des rois de Juda, et le Christ, qu'il avait préfiguré dans sa royauté, est sorti de sa race, et a porté, comme l'héritier de son trône, le nom caractéristique de fils de David. David naquit à Bethléhem, 1085 ans av. C. Samuel avait alors cinquante-quatre ans. L'heureuse influence du dernier des juges répandait la piété et la prospérité chez les Israélites. Le septième et dernier fils d'Isaï, occupé dans sa jeunesse à paître les troupeaux, avait dix-neuf ans lorsqu'il fut désigné, par l'onction sainte répandue sur sa tête, pour succéder, sur le trône d'Israël, à Saül, désobéissant et rejeté. Néanmois sa destinée ne devait se dérouler que successivement, et Dieu, pour le préparer au trône, le fit passer à travers bien des vicissitudes et des dangers. Peu après son sacre, il fut appelé auprès de Saül pour distraire, par le charme de la musique, la mélancolie du roi que possédait un mauvais esprit. Rentré chez son père, après le succès de ses soins, il ne tarda pas à se faire connaître de nouveau du roi et du peuple par sa victoire sur Goliath, le géant Philistin. Il est beau de voir un jeune homme de vingt-trois ans, soutenu par sa foi, s'avancer avec une fronde et cinq pierres du torrent, contre un ennemi colossal armé de toutes pièces. Il remporta la victoire parce que Goliath s'était confié dans sa force et avait défié le Dieu d'Israël, au nom duquel David se présentait pour le combattre. Dès ce moment, David entra définitivement au service du roi, qu'il ne quitta plus. Mais la jalousie de Saül, excitée par les louanges du peuple, s'alluma bientôt contre David et, sauf quelques intermittences, ne cessa de le poursuivre avec un acharnement toujours croissant. La protection divine, qui reposait sur David, fit tourner à sa gloire, à sa popularité, à l'affermissement de son royal avenir, les missions périlleuses confiées à sa jeunesse par le mauvais vouloir de Saül, et consacrées par l'enthousiasme et la confiance de l'armée. Saül, après avoir, dans le mariage de sa fille ainée, manqué à la promesse qu'il avait faite au vainqueur du Philistin, voulut faire servir à l'assouvissement de sa haine l'amour que Mical, sa seconde fille, éprouvait pour le jeune capitaine. La prudence et la vaillance de David déjouèrent ces perfides manœuvres; Saül dut l'accepter pour gendre, et sensible aux remontran-

de Jonathan son fils, l'ami de David, il imposa pour un moment silence à son injuste animosité. Ce ne fut qu'une trève. Les succès du héros d'Israël, dans la guerre qui venait de recommencer contre les Philistins, rallumèrent les flambeaux de la jalousie et de la haine dans le cœur de son puissant ennemi. Deux fois, lorsque la harpe de David cherchait à soulager les souffrances morales de Saül, souffrances d'envie et de rage qui s'irritaient peut-être de leur injustice même, deux fois, joignant l'ingratitude à la folie, Saül avait cherché à clouer contre la paroi, d'un coup de javeline, son chantre fidèle et dévoué. Parvenue à son comble, la fureur de Saül force David à s'enfuir. Délivré une première fois par la puissance de l'esprit de Dieu qui, en se répandant sur les émissaires de Saül, et en gagnant Saül lui-même, les contraint d'oublier, aux pieds de Samuel, leurs mauvais desseins, et de glorifier le Seigneur, David est bientôt contraint de fuir de nouveau. Il est secouru par Ahimélec et l'enveloppe dans sa disgrâce. Puis, après avoir tenté de se réfugier auprès d'Akis, roi de Gath, et après avoir placé son père et sa mère en lieu de sûreté, il se met à parcourir le pays à la tête de gens malheureux comme lui, vivant dans les lieux écartés et mettant sa troupe, forte d'environ 400 hommes, au service de ses concitoyens, pour les protéger contre les incursions des peuples environnants. Dans les montagnes, trahi par ceux-là même qu'il avait aidés et délivrés, il n'échappe à la mort que grâce aux merveilles réitérées de la protection divine, et, par deux fois, il épargne Saül qu'il avait l'occasion de frapper à coup sûr. L'ingratitude et la persévérance de son ennemi lassent enfin sa constance et sa foi, il se retire chez les Philistins, et reçoit Tsiklag pour refuge et habitation. Cette faute grave fut punie par la position fausse et difficile où il se trouva placé chez les ennemis de son peuple, obligé de vivre pendant deux ans environ dans la dissimulation, le mensonge et la cruauté. A la bataille de Guilboah, conduit par Akis dans les rangs des Philistins, il se trouve dans l'alternative inévitable ou de faire la guerre à son peuple, ou de tirer perfidement l'épée contre un bienfaiteur trop confiant, dont il avait accepté l'hospitalité. La méfiance des Philistins, en le faisant renvoyer, lui épargna un crime; la prise de Tsiklag, qu'il trouva brûlée et pillée par les Hamalécites, paraît avoir été le châtiment dont Dieu se servit pour le faire rentrer en lui-même. Près de périr par la main des siens, que l'enlèvement de leurs femmes, de leurs enfants et de leurs biens avait exaspérés, il se fortifia en son Dieu, apaisa ses gens, poursuivit et atteignit les pillards, reprit tout ce qu'il avait perdu, et fit en outre un immense butin. C'est ce butin qui lui servit à regagner, par des présents faits à propos, la bienveillance des principaux Israélites.

Sur ces entrefaites, la mort de Saül lui ouvrit les avenues du trône, et la tribu de Juda le reconnut pour son roi. Il avait trente ans alors; il choisit pour résidence l'antique ville d'Hébron. Is-Boseth, fils de Saül, fut mis à la tête d'Israël par les légitimistes de l'époque, et une longue guerre s'en suivit. La défection et la mort d'Abner, la trahison de Bahana et de Récab, qui assassinèrent Is-Boseth, y mirent un terme. David, en punissant de mort les meurtriers de Saül d'abord, puis les lâches assassins du fils de Saül, se montra juste et récompensa dignement les traîtres. On regrette qu'il n'ait pas montré la même fermeté envers Joab, son neveu, meurtrier d'Abner. Le crédit et l'influence de ce vaillant homme de guerre auprès de l'armée le sauvèrent; David n'osa pas en le punissant compromettre une autorité faible encore et précaire.

Maître de tout Israël, à l'âge d'environ quarante ans, David prend Jérusalem sur les Jébusiens, et y fixe sa résidence. Il abaisse et humilie les Philistins, ces ennemis constants du peuple de Dieu. L'arche, qui depuis la mort d'Héli, était restée séparée du sanctuaire, est conduite avec pompe et aux acclamations unanimes du peuple, dans un tabernacle dressé pour elle en Sion. David projette la construction du temple; Dieu réserve cette gloire à Salomon, mais prononce dans cette occasion solennelle l'oracle qui fixe dans la fa-

mille de David la succession de la royauté qui devait aboutir au Messie. La prospérité de David parvient à son comble, ses ennemis sont subjugués tout alentour, leurs insultes et leurs efforts ne servent qu'à étendre la domination d'Israël, et les limites annoncées par Moïse sont atteintes pour la première fois.

Cette prospérité, le succès de ses armes et la gloire de son règne exerçèrent sur l'âme de David une funeste influence. Ses mœurs s'amollirent; son âme s'endormit dans les délices. Pendant qu'il savourait à Jérusalem les douceurs et le luxe d'une royauté orientale, et que son armée, sous la conduite de Joab, faisait le siége de Rabbath-Hammon, David se laissait séduire par la beauté de Bath-Séba, femme d'Urie, et tombait dans l'adultère; après avoir échoué dans les odieuses intrigues qu'il tenta pour cacher les traces de son crime, il fut conduit de péché en péché, à faire périr, par la main des Hammonites, Urie et plusieurs de ses plus vaillants et de ses plus fidèles serviteurs. Enfin réveillé de son sommeil de péché, et rappelé à lui-même par la voix fidèle de Nathan, David montra, par sa sincère et profonde repentance, les dispositions saintes qui l'animaient et qui, après une funeste et trop longue interruption, avaient repris possession de son âme. Il avait alors 52 ans.

Mais, dès ce moment, la prospérité qui lui avait été si fatale se retira de lui, et depuis cette époque jusqu'à la fin de son règne, son âme fut maintenue dans l'humilité, la défiance d'elle-même et la soumission au Seigneur, par une suite de calamités publiques ou particulières. Les désordres domestiques qui souillèrent et ensanglantèrent sa maison, la violence exercée par Amnon contre sa sœur Tamar, la vengeance sanglante qu'Absalon tira de cette offense, l'exil de ce fils bien-aimé qui en fut la suite, le retour toléré d'abord, puis la grâce complète de ce jeune homme dont le crime n'était pas sans excuse, l'ingratitude de celui-ci, ses menées, la guerre civile qu'il alluma pour enlever à son père le royaume et la vie, révolte qui fut bien près d'être couronnée par la victoire; tous ces événements trouvèrent David, souvent faible peut-être dans le gouvernement de sa famille, mais humble, mais fort, mais grand dans sa foi et dans sa piété, sous la puissante main du Dieu qui le châtiait dans son amour. Le succès presque complet de la tentative d'Absalon semblerait indiquer que, depuis son crime, David, soit influence de l'âge, soit surtout conscience de son humiliation, et souvenir de ses fautes, avait perdu cette force de volonté, cette présence d'esprit et cette fermeté de décision qui l'avaient porté, de vicissitudes en vicissitudes, jusque sur le trône de Juda et d'Israël. Toutefois la fidélité et le dévouement de ceux qui entourèrent et sauvèrent David dans cette circonstance, montrent que, s'il avait perdu sous quelques rapports, il était cependant toujours le vrai roi de ce peuple un moment égaré, mais qui n'avait pas cessé d'avoir pour lui confiance et affection : c'est ce que prouvent encore l'insuccès de la révolte de Scéba, fils de Bicri, qui succéda à celle d'Absalon, et la fin sanglante de ce rebelle.

A peine le fléau de la guerre civile eut-il fini de troubler le pays, qu'une autre calamité, la famine, se fit sentir en Israël. C'était un châtiment du massacre des Gabaonites, que Saül avait fait mourir, au mépris de la foi jurée. Ce crime avait été inspiré à Saül par un faux semblant de zèle, et par le besoin de conserver ou d'augmenter sa popularité. Si le châtiment tomba sur le peuple, c'est que celui qui sonde les cœurs avait découvert dans l'esprit du peuple le germe et la vraie source de cette iniquité. De même la vengeance qui, à la demande des Gabaonites, tomba sur la famille de Saül, se justifie aux yeux de quiconque connaît l'unité d'esprit qui, à ce degré de civilisation, caractérise les grandes familles, ou, pour employer un mot de nos langues modernes, les clans : chacun de leurs membres adopte comme siennes les intentions du chef; il s'y associe de cœur, et les exécute de point en point avec l'apparence, au moins, de la plus entière spontanéité. On peut donc dire que le crime de Saül était celui de sa famille, et que le châtiment qui frappa ses enfants atteignit cer-

tainement des coupables. La famine fut pour les Israélites une leçon haute et importante. Ils apprirent par là que le Dieu d'Israël, bien que leur protecteur suprême, ne faisait aucune acception des personnes ; Dieu recherchait sur son peuple, même en faveur de profanes Cananéens, les iniquités commises contre ceux-ci ; le châtiment leur rappelait que le seul titre personnel à la faveur divine se trouve dans la justice et dans l'obéissance.

Les dernières années de David furent consacrées aux immenses préparatifs de la construction du temple, réservée à Salomon, mais que David eut toujours devant les yeux. Moins agitées que les précédentes, elles furent cependant troublées par le péché du dénombrement, et par la conspiration d'Adonija. L'orgueil présida au dénombrement du peuple. Il fallait que ce péché fût bien évident, puisque Joab même, le sanguinaire et mondain Joab, reprit David à ce sujet. Toutefois le cœur du roi se montre encore dans sa piété généreuse, dans sa confiance pleine et entière en son Dieu, lorsque, appelé à faire le choix douloureux d'un châtiment, il préfère tomber dans les mains de celui dont les compassions sont en grand nombre. La mortalité qui punit l'orgueil de David et décima son peuple, est une preuve de plus que le droit de Dieu sur les hommes pécheurs est de les faire périr quand et comme il le veut, et en même temps, que le dernier mot de sa justice distributive est réservé pour une autre dispensation. A cet événement se rattache le choix de l'emplacement du temple ; ce choix, marqué par un sacrifice en dehors du rite lévitiqne, et par une expiation efficace, puisque c'est là que l'ange apparut et que la plaie s'arrêta, avait ainsi une valeur typique, et recevait d'en haut une consécration indispensable sous l'économie mosaïque.

Comme un flambeau consumé jette un dernier éclat avant de s'éteindre, nous retrouvons la fermeté, la décision, l'humilité, la piété, tous les beaux traits du caractère de David, dans sa conduite au sujet de la tentative d'Adonija. Et comme le soleil couchant, avant de disparaître, se dégage des nuages pour embraser la terre et les cieux de l'éclat de ses derniers rayons, ainsi les derniers actes publics de David, relatifs à la construction du temple, ont une grandeur et une beauté de foi toute particulière, et couronnent dignement la vie de ce grand serviteur de Dieu. Il mourut âgé de 71 ans, en laissant, suivant une dispensation divine, le trône à un fils de Bath-Séba.

Le testament de David, les ordres qu'il donna à Salomon, concernant Joab et Simhi, se justifient clairement aux yeux de quiconque les examine avec foi et avec impartialité. David, par diverses causes, au fond desquelles se trouvait une coupable faiblesse, avait laissé vivre ce neveu qui, chéri de l'armée, était « trop puissant pour lui. » Joab avait d'ailleurs mis le comble à ses crimes, en participant à l'entreprise d'Adonija. David ordonne à Salomon de faire justice. — David, comme homme, avait pardonné à Simhi, et l'avait laissé vivre en paix tout le temps que lui-même avait vécu ; maintenant qu'il va mourir, qu'il n'a plus rien à faire avec les passions de la terre, qu'il a entièrement et jusque au bout donné la preuve de la sincérité de son cœur en pardonnant, il peut laisser venir le tour de la justice, et faire châtier par le roi son fils un crime contre la royauté. Sa conduite envers les meurtriers de Saül et d'Is-Boseth montre la droiture de son caractère dans les affaires de ce genre, et prouve que son unique préoccupation était le châtiment d'un sujet rebelle, sans qu'il s'y mêlât aucun sentiment de rancune personnelle.

Le rôle de David, dans l'histoire du peuple d'Israël, a été capital. Il est le fondateur de la royauté théocratique. Il a été ce que Saül aurait pu, mais n'a pas voulu être. La fondation de la royauté était une déviation du principe de la théocratie ; cette déviation devait trouver son correctif dans le caractère personnel du roi et dans l'esprit de la royauté. Saül, demandé par le peuple, s'est trop souvenu de l'origine de sa puissance ; il a tout sacrifié à la popularité. Ce fut la source de ses désobéissances et la cause de sa réjection. David a été l'homme selon le

cœur de Dieu; il a été roi de la part de Dieu, pour diriger le peuple dans les voies divines, non pour complaire au peuple, et par une fatale complaisance l'égarer loin de Dieu. C'est là le trait saillant qui distingue les deux rois et les deux royautés. Celle de Saül (q. v.) a été mondaine, celle de David a été sainte. A ce titre il a été type du Messie, et il a eu l'honneur d'être le dernier des patriarches, ancêtres désignés du Sauveur.

L'œuvre de David, comme prophète, n'a pas été moins importante. Sans parler des prédictions nombreuses et détaillées relatives au Christ, qui sont répandues dans les psaumes; sans parler de cet admirable recueil auquel son nom se rattache, et dont il a écrit la plus grande partie (*v.* Psaumes), il fut l'auteur d'une révolution importante dans le culte mosaïque, révolution correspondante à la construction du temple qui a été son œuvre, autant et plus peut-être que celle de Salomon. Depuis la mort d'Héli, l'arche ne se trouvait plus dans le sanctuaire, et le culte n'était plus qu'imparfaitement célébré. Il n'a même pu l'être de nouveau d'une manière complète que dans le temple où il a été restauré avec une splendeur inconnue jusqu'alors : David a d'avance organisé le service et les fonctions des lévites, qui, n'étant plus chargés du transport d'un tabernacle longtemps errant, désormais fixé, devenaient disponibles pour d'autres fonctions. Celles de gardiens et de chantres leur furent dévolues. Cette fonction de chantres qui coïncide avec la première formation du Psautier signale l'introduction de l'élément de l'édification directe, qui d'abord se mêle au culte typique, pour le remplacer presque entièrement plus tard. Le symbole, à peu près la seule forme du culte sous Moïse, fut aux différents âges de l'église judaïque, successivement mélangé avec la parole qui, sous le christianisme, occupe le culte presque entier, et n'a laissé au symbole qu'une place, éminente il est vrai, mais restreinte dans ce qu'on appelle d'ordinaire les sacrements.

Tel a été David, homme d'une haute intelligence, d'un noble caractère, d'un cœur chaud et dévoué. Sur tous les trônes et dans tous les temps, il eût été un monarque distingué, le héros de son peuple. L'histoire profane, étrangère à l'austère simplicité du style biblique, n'eût pas manqué d'exalter ses rares vertus, sa gloire et ses triomphes; elle eût caché ou pallié ses chutes. Il ne pouvait en être de même dans le récit inspiré, car c'est à Dieu seul qu'appartient la gloire; la Bible a été écrite pour nous donner des exemples à suivre et non des hommes à idolâtrer. Mais, pour qui sait apprécier les choses, pour qui accompagne David d'un œil clairvoyant au milieu des vicissitudes si diverses d'une carrière longue et remplie, pour qui lit dans les mouvements de cette âme si droite, si chaleureuse, souvent si grande dans ses premiers élans, si habituellement dirigée par la pensée et l'amour du Seigneur, l'éloge biblique si remarquable qui lui a été décerné à tant de reprises, malgré les côtés sombres de sa conduite, n'aura rien qui étonne, et l'on répétera avec une conviction croissante, que c'était bien là « l'homme selon le cœur de Dieu. »

L'histoire de David embrasse le premier livre de Samuël, depuis le chap. 16; tout le second livre de Samuël, et 1 Rois 1-2,. Elle est reproduite avec plus ou moins de détails, 1 Chr. 11-29. Son nom, qui signifie bien aimé, reparaît continuellement dans l'Ancien Testament, et une quarantaine de fois dans le Nouveau.

DÉBIR. Deux villes de ce nom. 1° Une dans la tribu de Gad, Jos. 13, 26. 2° Une autre qui paraît avoir été située dans le voisinage d'Hébron, Jos. 10, 38.; elle s'appellait auparavant Kiriath-Sépher, Jos. 15, 15.; lors de la conquête les enfants d'Israël l'enlevèrent aux Cananéens, Jos. 10, 38. Elle fut d'abord incorporée à la tribu de Juda, 15, 49., puis plus tard cédée aux sacrificateurs, 21, 15. 1 Chr. 6, 58.

DÉBORA. 1° Nourrice de Rébecca : elle accompagna en Canaan la jeune fiancée d'Isaac, et paraît avoir été dès lors traitée avec beaucoup d'affection et de respect par la famille du patriarche, Gen. 24, 59. 35, 8. Elle fut ensevelie au-dessous de Béthel, sous un chêne.— 2° Fem-

me pleine de foi et douée de dons prophétiques, le quatrième des juges d'Israël, qui fut dans la main de Dieu un instrument pour délivrer le peuple d'Israël, opprimé depuis longtemps par le roi cananéen Jabin, Jug. 4, 4. 5, 1-31. Nous avons donné dans nos Juges d'Israël à côté de l'histoire de cette femme remarquable, une traduction nouvelle et annotée de l'hymne sublime qu'elle composa pour bénir Dieu de la victoire qu'il avait accordée à son peuple (p. 39-48.). *v.* aussi Herder, De la poésie des Hébreux.

DÉCAPOLIS, ou *la Décapole* (les dix villes), nom d'un district situé au nord-est de la Palestine, touchant à la frontière de Syrie. Il était ainsi nommé à cause des dix villes principales qui se trouvaient sur son territoire, mais on ne peut plus en déterminer les noms avec certitude, les différents auteurs qui nous en parlent n'étant pas d'accord entre eux; Pline cite les suivantes: Damas, Philadelphie, Raphana, Scythopolis, Gadara, Hippon, Dion, Pella, Galasa et Canatha; elles étaient presque toutes habitées par des païens; Jésus y prêcha souvent, Matth. 4, 25. Marc 5, 20. 7, 31.

DÉDAN. Il y avait deux peuplades de ce nom. 1° Celle qui descendait d'Abraham par Kétura, Gen. 25, 3., et qui habitait la partie septentrionale de l'Arabie, près de l'Idumée, Jér. 25, 23. 49, 8. Ez. 25, 13. — 2° Celle qui descendait de Cus, Gen. 10, 7., et qui habitait la partie orientale de l'Arabie, près du golfe persique. C'était une peuplade fort commerçante, Es. 21, 13. Ez. 27, 15. 20. 25, 13. Il y a encore dans le golfe persique une île de ce nom, *Daden*.

DÉDICACE (fête de la), Jean 10, 22. Fête qui fut établie par Judas Maccabée (1 Mac. 4, 56. 2 Mac. 10, 6.), et qui se célébrait en hiver pendant huit jours à dater du 25 kisleu (décembre), par une riche illumination des maisons à Jérusalem, et dans les autres villes. Cette illumination était le symbole de la joie, comme aussi de l'espérance. La fête fut instituée après le retour de la captivité, en souvenir de la purification du temple qui avait été souillé et profané par Antiochus Epiphanes.

D'autres dédicaces solennelles sont encore mentionnées dans l'Ancien Testament, celle du temple de Salomon, 1 Rois 8, celle des nouveaux murs de Jérusalem après l'exil, Néh. 12, 27., celle du nouveau temple, Esd. 6, 16.; *v.* encore Ex. 40, Nomb. 7,. C'était aussi une coutume des Hébreux, coutume bien naturelle et commune à bien des peuples, de dédier à Dieu leurs maisons nouvellement construites, Deut. 20, 5.: cette dédicace n'était dans les cas ordinaires qu'une simple bénédiction prononcée, et l'inscription de quelques passages de la Loi au-dessus de la porte.

DÉHAVIENS. Cette peuplade mentionnée Esd. 4, 9., comme une de celles d'où des colons furent transportés à Samarie, est sans doute la même que celle dont les auteurs profanes nous parlent sous le nom de Dahi ou Dahæ, et qui se trouvait à l'est de la mer Caspienne, soumise à la domination persane, (Hérod. 1, 125. Strabon 11, 508. 511.)

DÉLAIA, fils de Sémahia et officier de Jéhojakim, fut un de ceux qui, ayant entendu par Michée que Baruc avait lu des prophéties sévères de Jérémie contre leur roi, prièrent Baruc de leur en faire une lecture particulière. Effrayés des menaces contenues dans cet écrit, ils résolurent d'en donner connaissance à Jéhojakim, après avoir pourvu d'abord à la sûreté des deux prophètes. Le roi irrité à la lecture à peine commencée de ces lignes, ayant déchiré le rouleau et voulant le jeter dans le feu, Délaïa et les autres officiers s'opposèrent, mais en vain, à cette impie résolution.

DÉLILA, courtisane de la vallée de Sorek, probablement philistine, sut par ses charmes séduire Samson, juge d'Israël, s'en fit aimer sans l'aimer, profita de son amour pour le trahir, et spécula sur la confiance du héros. Gagnée par les Philistins, elle fatigua Samson de ses importunités pour lui arracher le secret de sa force; trois fois il lui répondit d'une manière évasive, s'approchant plus ou moins de la vérité, trois fois elle revint à la charge, et Samson que Dieu abandonnait en punition de son impure passion, finit par s'abandonner lui-même,

et se livra à cette femme qui le livra aux ennemis d'Israël, Jug. 16.

DÉLUGE. Inondation extraordinaire et universelle arrivée l'an du monde 1656 (2348 av. C.), par laquelle Dieu détruisit entièrement toutes les créatures vivantes qui se trouvaient sur la terre ferme, à l'exception de celles qui furent enfermées dans l'arche. Les eaux qui, au commenment de la création, couvraient toute la surface du globe, et qui s'étaient retirées partiellement au troisième jour, *v.* Création, couvrirent encore une fois la terre; puis elle se retirèrent à l'ordre du Tout-Puissant, le sec parut, la terre poussa son jet comme au troisième jour, et fut de nouveau peuplée d'hommes et d'animaux.

On peut lire, Gen. 6, 12-21. 7, 11-24., la narration à la fois concise et riche en détails que fait l'historien sacré de la première partie de ce cataclysme.

Basnage (Antiq. Judaïq. II, p. 309) donne un calendrier de cette triste année; Calmet l'a copié; mais comme ce calendrier ne nous paraît pas s'accorder toujours avec le texte, nous essaierons de le rectifier. On doit placer le commencement de l'année diluvienne à la même époque que celui de l'année civile des Juifs, c'est-à-dire vers l'équinoxe d'automne, au mois de Tisri; car l'année ecclésiastique n'ayant été introduite qu'en vue des fêtes religieuses des Juifs, il n'est pas probable que Moïse y ait voulu rattacher la chronologie du déluge. La computation des années de douze mois ordinaires du calendrier juif ne pouvant suffire aux périodes d'accroissement, de décroissement et de séjour des eaux, nous avons été conduits à supposer que l'année du déluge doit avoir été une de celles où se trouvait le mois intercalaire de Beadar. Voici ce calendrier:

AN DU MONDE 1656. — 601e DE NOÉ.

1er mois, *Tisri,* de 30 jours.

Méthusélah meurt, âgé de 969 ans; son fils, le pieux patriarche Lémec, père de Noé, l'avait précédé de cinq ans dans la tombe, Gen. 5, 27. cf. Es. 57, 1.

2e mois, *Marchesvan,* de 29 jours.

10e *jour.* — Dieu ordonne à Noé d'entrer dans l'arche avec sa famille et les animaux, Gen. 7, 1. 4.

17e *jour.* — Noé entre dans l'arche un jour de sabbat, et immédiatement la pluie de 40 jours commence, 7, 13. 4. 10. 11. 12.

3e mois, *Kisleu,* de 30 jours.

28e *jour.* — La pluie s'arrête. Il paraît en effet, d'après les versets 17 et 12 comparés entre eux, et avec les versets 11 et 13, que les 40 jours doivent se compter de celui où Noé entra dans l'arche.

4e mois, *Tébeth,* de 29 jours.

Les eaux se renforcent sur la terre; l'arche flotte à leur surface, v. 18.

5e mois, *Sébat,* de 30 jours.

Les eaux se renforcent prodigieusement, et couvrent les montagnes les plus élevées, « sous tous les cieux, » v. 19, c'est-à-dire, évidemment, sur toute la terre, ce qui donne le démenti le plus formel à ceux qui ne veulent voir dans le déluge qu'une inondation locale et partielle.

6e mois, *Adar,* de 29 jours.

Les eaux s'élèvent de 15 coudées au-dessus des plus hautes montagnes, v. 20. Il n'est cependant pas possible de déterminer le temps qui s'est écoulé entre les divers degrés ou étages de cette effrayante progression; le texte sacré nous dit seulement que les eaux du déluge furent sur la terre 150 jours, v. 10 et 24, avant de décroître.

Mois intercalaire, *Beadar,* de 29 jours.

20e *jour.* — Dernier jour de la permanence des hautes eaux, et fin des 150 jours.

21e *jour.* — Les eaux commencent à diminuer. Les sources de l'abîme et les bondes des cieux sont fermées, et le vent souffle. Peut-être est-ce ce vent qui poussa l'arche jusque sur le lieu où elle devait s'arrêter, 8, 1. 2. 3. Il semble aussi que 7, 18. indique un mouvement dans les eaux, comme celui d'un courant qui aurait déjà pu déplacer l'arche, diriger son inertie flottante, et la pousser loin du lieu où elle avait été bâtie. La traduction littérale est: « L'arche allait sur les eaux. »

7e mois, *Nisan,* de 30 jours.

Les eaux se retirent de plus en plus, 8, 3.

17e *jour.* — L'arche s'arrête sur les montagnes d'Ararat, v. 4.

8e mois, *Ziph,* de 29 jours.

Les eaux continuent à baisser, 8, 5.

9e mois, *Sivan,* de 30 jours.

Les eaux décroissent encore jusqu'à la fin du mois.

Ainsi, depuis le 20e jour de Beadar, que commence la baisse, jusqu'à ce que l'arche s'arrête, il s'écoule 26 jours : depuis que l'arche s'arrête jusqu'à ce que le sommet des montagnes soit découvert, 72 jours; et depuis ce moment jusqu'à l'entière retraite des eaux, 88 jours; ce qui ferait donc $26 + 72 + 88 = 186$ jours pour la décroissance du déluge.

10e mois, *Thammuz,* de 29 jours.

1er *jour.* — Le sommet des montagnes paraît au dessus de l'eau, 8, 5. Noé attend encore 40 jours, v. 6.

11e mois, *Ab,* de 30 jours.

12e *jour.* — Noé lâche un corbeau qui va et vient, 8, 6. 7., se nourrissant probablement des poissons morts que les eaux en se retirant pouvaient avoir laissés autour de l'arche sur les rochers qui la soutenaient, et revenant se poser sur l'arche lorsqu'il était fatigué, car il n'est point dit qu'il y soit rentré, et il n'est pas probable qu'il ait trouvé plus de facilité à se percher sur des arbres que la colombe qui sortit après lui.

19e *jour.* — Noé lâche une colombe, v. 8. Quelques interprètes croient qu'elle sortit en même temps que le corbeau, mais au verset 10 nous voyons qu'avant de la lâcher une seconde fois, Noé attendit « encore sept autres jours, » ce qui indique évidemment qu'il s'était écoulé une semaine entre la sortie du corbeau et la première sortie de la colombe.

26e *jour.* — La colombe sort une seconde fois et rapporte dans son bec une branche d'olivier, v. 11.

12e mois, *Elul,* de 29 jours.

2e *jour.* — Noé lâche la colombe pour la troisième fois, et elle ne revient plus, v. 12. Il attend quatre semaines.

AN DU MONDE 1657. — 602e DE NOÉ.

1er mois, *Tisri,* de 30 jours.

1er *jour.* — Noé lève la couverture de l'arche et regarde la terre qui se sèche, v. 13.

2e mois, *Marchesvan,* de 29 jours.

27e *jour.* — La terre étant suffisamment desséchée pour être habitable, Dieu commande à Noé de sortir de l'arche avec sa famille, v. 14. 16. 18. Ils sortent.

Voici maintenant les raisons pour lesquelles l'addition du mois intercalaire nous a paru nécessaire. Le chapitre 8, versets 1 et 2, nous dit que ce ne fut que le 150e jour que les eaux s'arrêtèrent, puis qu'elles diminuèrent pendant quelque temps; ce n'est qu'après qu'il a été dit, v. 3, que les eaux se retiraient de plus en plus de dessus la terre, que le verset 4 nous parle du jour où l'arche s'arrêta. Si l'on suppose l'année composée de 12 mois ordinaires des Juifs, qui sont alternativement de 29 et de 30 jours, la fin des 150 jours de la croissance des eaux, comptée depuis le 17e jour du 2e mois, porterait au 20e jour du 7e mois. Selon ce calcul, l'arrêt de l'arche n'aurait guère pu avoir lieu que tout à la fin du 7e mois ou au commencement du 8e. Mais il est dit que cet événement se passa le 17e jour du 7e mois, ce qui, dans la supposition de l'année de 12 mois, bien loin de laisser l'espace de temps indiqué par le verset 3 pour la diminution préalable des eaux, ne donnerait même que 147 jours à leur croissance, au lieu des 150 indiqués dans le texte.

Jusque vers la fin du dix-septième siècle, personne n'avait mis en doute la vérité de l'histoire du déluge; mais depuis Isaac Vossius, qui attaqua alors son universalité, jusqu'aux savants de la fin du siècle dernier, qui en vinrent à le nier entièrement, et à Voltaire qui chercha à le tourner en ridicule, un grand nombre d'opinions diverses ont été proposées, soit pour l'expliquer par des causes naturelles, soit pour redresser ou réfuter telle ou telle partie du récit de Moïse. Mais la Bible et la nature sont deux monuments impérissables de la vérité divine contre lesquels viendra toujours se briser la malice des incrédules; ils subsisteront lorsque toutes ces folles théories et les noms de leurs auteurs seront depuis longtemps ensevelis dans l'oubli; et plus on les étudiera, plus aussi l'on y reconnaîtra, dans

les plus petits détails, l'entière concordance de tous les faits géologiques qui se rattachent au déluge, avec la description de cette catastrophe telle qu'elle a été conservée dans la Genèse. Les faits nouveaux expliqueront des passages encore obscurs pour nous, et réciproquement, la foi à la vérité de ces passages conduira à des découvertes nouvelles sur la constitution de notre globe.

Parmi les difficultés qui se présentent, et que nous n'éluderons pas plus que nous ne les nierons, la première est celle-ci : Comment l'eau répandue sur la surface du globe a-t-elle pu suffire à l'inonder ? Cette question nous conduit à examiner les causes du déluge.

La cause première, origine de toutes les autres, doit sans doute être cherchée dans le conseil de Dieu, dans la volonté arrêtée du Tout-Puissant, dont la souveraine sagesse a voulu ou permis cet événement. Les causes secondes sont de deux natures : les unes morales, les autres physiques. Les causes morales sont indiquées, Gen. 6, 5-13. ; ce sont les péchés des hommes, leurs extorsions, leur violence, leur mépris de Dieu et de ses commandements. Les causes physiques peuvent se découvrir, Gen. 1, 6. 7. 9. et 7, 11. 12. Avant le déluge, les eaux appartenant à notre planète n'étaient pas distribuées comme elles le sont à présent : sur la terre antédiluvienne il ne pleuvait pas, 2, 5. ; l'atmosphère de notre globe était entourée d'une couche liquide, comme d'une sphère aqueuse, désignée dans la Bible par le nom d'eaux supérieures, 1, 7., « qui sont au-dessus de l'étendue » ou des cieux. C'est probablement la rupture de l'équilibre de ces eaux que l'Ecriture désigne en disant que, lors du déluge, « les bondes des cieux furent ouvertes, » 7, 11.

D'un autre côté la Bible, par l'expression « abîmes », semble indiquer des amas d'eaux souterraines dont l'importance nous est inconnue ; ce sont les eaux sur lesquelles la terre est fondée et étendue, Ps. 24, 2. 136, 6., et qui ont été rassemblées comme en un amas dans les lieux cachés de l'intérieur de la terre, Ps. 33, 7. L'eau que recelaient les entrailles du globe se mit à jaillir à sa surface par torrents, comme cela arrive encore de nos jours dans certains tremblements de terre très violents ; elle grossit en même temps les mers, qui s'accrurent, s'élevèrent et débordèrent, selon l'energique expression d'Eliphaz, « comme un fleuve qui a emporté anciennement le fondement des injustes, lesquels ont été retranchés avant leur temps, » c'est-à-dire avant la fin naturelle de leur longue vie, Job 22, 16.

Le texte ne dit pas quelle est la cause qui a expulsé les eaux souterraines du sein de la terre, et les a fait jaillir à sa surface ; mais une tradition rabbinique donnera peut-être la clé de ce phénomène. Les rabbins prétendent, en effet, que les eaux du déluge étaient chaudes ; s'il en est ainsi, l'on pourrait chercher la cause de leur soulèvement dans une action extraordinaire de la chaleur interne (Rougemont, Fragments, etc. p. 23).

Enfin la pluie, phénomène atmosphérique tout nouveau pour le monde antédiluvien, et qui dura quarante jours et quarante nuits, fut la troisième, et probablement la moins importante des causes qui amenèrent le déluge. On pourrait croire que la nouveauté de ce phénomène parut alors si extraordinaire, que les mots « les fontaines de l'abîme et les bondes des cieux » ne se trouvent là que par amplification, comme par une figure de rhétorique ; mais si l'on fait attention au texte, l'on verra que la pluie ne tombe que pendant quarante jours, 7, 17., tandis que les eaux continuent à croître par trois degrés bien marqués, après qu'elle a cessé de tomber, v. 18. 19. 20., croissance qui ne pouvait plus être attribuée à la précipitation de l'humidité contenue dans l'atmosphère.

En considérant comme des effets ces trois déplacements des substances liquides de notre planète, diverses causes ont été proposées pour en expliquer l'origine. Nous ne répéterons pas ici les théories fantastiques de Woodward, Whiston, Scheuchzer, Demaillet, Lamarck, Rodig, Patrin et autres ; mais il en est une, celle de Burnet, qui mérite d'être citée comme plus conforme à certains passages de la Bible et à certains phénomènes naturels.

En 1680, l'évêque Burnet publia un livre intitulé; « The sacred Theory of the Earth, containing an account of the Original of the Earth, and of all the general Changes which it hath already undergone, or is to undergo, till the consummation of all things. » Quoique ce titre soit passablement ambitieux, l'ouvrage le justifie du moins à un certain degré, car en prenant l'Ecriture sainte pour guide, le génie de Burnet a deviné pour ainsi dire plusieurs faits relatifs aux révolutions de la surface du globe, que les découvertes de la science, un siècle après sa mort, ont confirmés, ou rendu de plus en plus probables. Il attribue à la terre antédiluvienne une température plus égale que celle d'aujourd'hui, et semblable à un printemps perpétuel; il fait sortir les eaux du déluge des lieux profonds et cachés de la terre; il parle de la conflagration qui attend notre globe, et des nouveaux cieux et de la nouvelle terre qui paraîtront après cet embrasement. Tout cela est, à la vérité, mélangé de diverses erreurs, provenant de l'ignorance où l'on était alors de la plupart des lois de la physique ; mais ces erreurs ne doivent pas nous faire rejeter ce qu'il y a de vrai dans l'ensemble de ses idées. — L'un des principaux traits de ce système, c'est sa théorie du changement de l'axe de la terre, opinion déjà proposée par un Italien (Alessandro degli Alessandri), au commencement du seizième siècle; cette idée fut combattue par Newton et, plus tard, par Laplace qui cherchèrent à démontrer son improbabilité, ainsi que par Butler qui tourna le système de Burnet en ridicule. Cependant, si l'on suppose que ce changement d'axe n'a eu lieu que par rapport au soleil, et non par rapport aux pôles actuels du globe, l'improbabilité diminue de beaucoup. En faveur d'un véritable changement d'axe, l'on a cité des faits dans le genre de la découverte du mammouth de Pallas, et l'on a dit que de tels animaux, originaires des pays chauds et trouvés près du pôle, indiquaient que ces contrées avaient joui autrefois d'une température bien plus élevée que celle qui y règne de nos jours, et comme l'habitation actuelle des rhinocéros et des mastodontes, ou plutôt de leurs représentants modernes, les éléphants, se trouve près des tropiques, l'on en avait conclu que la zône torride avait autrefois passé par les pôles. En admettant la justesse de ces observations, nous devons cependant nous opposer à la conclusion que l'on en tire; nous ferons remarquer 1° que toutes les découvertes géologiques confirment pleinement le système qui attribue à la terre antédiluvienne une température générale beaucoup plus élevée et beaucoup plus égale que celle dont elle jouit maintenant, circonstance qui explique suffisamment la présence des cadavres de mammouths au nord de la Sibérie ; et 2° que la forme sphéroïdale de la terre et son aplatissement aux deux pôles, montre assez que son axe de rotation n'a pas changé depuis que la figure de notre globe a été déterminée par la main toute puissante qui lui a fixé sa route dans l'espace. Mais cet aplatissement ne prouve point que l'axe, restant d'ailleurs le même, son inclinaison par rapport au plan de l'orbite, n'ait pu varier. On pourrait alors admettre avec Burnet qu'avant le déluge, l'axe était perpendiculaire à l'écliptique, en sorte que cette ligne n'en formait qu'une avec l'équateur, ce qui établissait dans chaque zône une grande égalité de température. On comprend que le changement subit de la position de notre globe, malgré la continuation de la révolution diurne et de la révolution annuelle, ait pu rompre l'équilibre des eaux et causer un déluge (c'est peut-être alors que commença le mouvement de nutation de l'axe de la terre, qui serait ainsi comme un reste ou une trace de l'ébranlement que subit alors notre globe; ce mouvement s'accomplit en dix-neuf ans environ); mais cette secousse, cette position nouvelle ne pouvait provenir que de celui qui avait anciennement créé la terre et les cieux. On ne doit point voir dans la théorie de Burnet l'intention d'expliquer par des causes secondes et naturelles, ce qu'il y eut de miraculeux dans le cataclysme par lequel l'Eternel jugea à propos de détruire l'ancien monde, mais seulement le désir de rechercher par quels moyens il plut à Dieu d'amener le châtiment de ses créa-

tures coupables.

Nous venons de remarquer que la position de l'axe perpendiculaire à l'écliptique, établissait pour chaque zône un climat à peu près invariable (nous disons *à peu près*, car, même dans cette supposition, la forme elliptique de l'orbite et la circonstance que le soleil en occupe, non le centre mais un des foyers, pourrait avoir occasionné quelque légère différence de température aux diverses époques de l'année); il s'en suit naturellement que le changement survenu dans la position de cet axe doit avoir introduit un changement correspondant dans les climats, et avoir fait que les zônes tempérées, par exemple, connussent des élévations et des diminutions alternatives de températures qu'elles ne connaissaient pas auparavant. Or, que nous dit à cet égard la Bible? — Nous remarquerons que le mot *moh'adim*, Gen. 1, 14., que nos traductions rendent dans ce verset par *saisons*, ne se trouve nulle part employé pour signifier les variations de la température; il est toujours traduit par lieu, signe, temps, ou temps marqué pour des solennités (tempus constitutum); dans d'autres endroits il signifie année, comme Dan. 12, 7., etc. — Il ne signifie saisons que d'une manière métaphorique, comme lorsque nous disons qu'une chose ou expression « n'est plus de saison »; ainsi, Ex. 13, 10. Les saisons proprement dites sont indiquées pour la première fois, mais sans être nommées, Gen. 8, 22., lorsque Dieu promet à Noé qu'il n'enverra plus de déluge sur la terre pour la faire périr : « Tant que la terre durera, dit-il, les semailles et les moissons, le froid et le chaud, l'été et l'hiver, le jour et la nuit, ne cesseront point. » Le jour et la nuit existaient depuis le quatrième jour de la création, mais les six autres termes de cette promesse, expressions correspondantes aux six saisons des Juifs, semblent indiquer qu'il était survenu, pendant le déluge ou en conséquence de ce cataclysme, de grands changements atmosphériques ou géologiques, et que l'uniformité de la température des zônes ayant été rompue, elle serait remplacée par les saisons et leurs variations régulières.

Mais, dira-t-on peut-être, ces explications des causes du déluge, ces eaux souterraines, ces eaux supérieures que vous dites avoir existé autrefois et dont vous cherchez à établir l'existence par quelques passages difficiles à entendre, sont bien problématiques, et s'il est vrai par exemple que les eaux supérieures se soient versées sur la terre, que sont-elles devenues maintenant? Sont-elles encore confondues avec les océans et les mers? Y a-t-il actuellement assez d'eau sur le globe pour qu'elle ait jamais pu couvrir toute la terre habitable?

Les considérations suivantes nous semblent répondre d'une manière satisfaisante à cette question. Ajoutons que plusieurs sont textuellement empruntées au Manuel de géologie de De la Bèche, livre écrit uniquement en vue de la science et sans prétentions théologiques ou religieuses. Elles auront donc d'autant plus de poids qu'elles se recommandent par leur parfaite impartialité.

« La proportion actuelle de la surface aqueuse du globe à la surface sèche est environ de trois à un; l'on peut donc dire que près des trois quarts de notre globe sont couverts d'eau; la superficie de l'Océan Pacifique surpasse même à elle seule l'ensemble de toutes les terres connues. Quoique d'après l'idée que nous nous en formons ordinairement, nous disions que certaines parties de la terre sont fort élevées au-dessus du niveau de la mer, cette élévation se réduit en réalité à fort peu de chose, si on la considère par rapport au diamètre du globe. » L'épaisseur du globe à l'équateur est de 12,753,702 mètres, soit 2,866 lieues géographiques (de 25 au degré ou de 4,450 mètres); le plus haut pic connu, le Chamalari, n'atteint qu'à 8,518 mètres; les plus hautes cimes des Alpes ne s'élèvent guère à plus de 4,500 mètres; le Mont-Blanc seul à 4,810 mètres environ, et la moyenne d'élévation de la partie de la croûte terrestre qui est au-dessus de l'eau, en y comprenant toutes les montagnes, plateaux, plaines et dépressions, ne dépasse probablement pas 600 mètres, ce qui ferait seulement 1/21,000e de l'épaisseur du globe.

Les aspérités de la surface du globe sont donc, relativement à son volume, infiniment plus petites que celles de la peau d'une orange ne le sont relativement à la grosseur de l'orange. Et si l'on suppose un globe terrestre de 1 m 50 de diamètre, on ne pourra y indiquer le plus haut pic dont on connaisse l'élévation (le Chamalari) que par une légère protubérance d'un millimètre ; le Mont-Blanc aurait un demi-millimètre ; le Jura et les montagnes plus basses ne pourraient se distinguer des plateaux et des plaines.

Quant à la profondeur de la mer, autant qu'on peut en juger, la moyenne est de 4 à 5,000 mètres. Pour faciliter les calculs, et pour ajouter à leur évidence, exagérons dans les deux sens, c'est-à-dire donnons une plus grande hauteur moyenne aux terres, et une moins grande profondeur moyenne aux mers ; en d'autres termes, supposons plus de terres élevées, et moins d'eau pour les couvrir qu'il n'y en a réellement dans le sein des mers ; il en restera encore pour submerger la terre et tout ce qu'elle contient. Supposant donc que la hauteur moyenne des continents et des îles soit de 2,225 mètres, et que la profondeur de la mer soit de 4,000 mètres, puisque les continents n'occupent qu'un quart de la surface du globe, « il est très facile de se représenter telle position relative de la terre et des eaux, que la terre ferme se trouve de fait occuper le fond des mers, et que de toutes parts la surface de notre globe ne présente à l'extérieur qu'une couche d'eau. » Dans cette supposition, la couche de terre étendue au fond des mers aurait une épaisseur de 1,668^{m} 75, et les eaux qui la recouvriraient en auraient le double, c'est-à-dire 3,337^{m} 50. « Nous ne devons considérer les terres ou continents, que comme une certaine partie de la surface inégale du globe qui se trouve temporairement élevée au-dessus du niveau des mers, sous lesquelles elle pourrait de nouveau disparaître, comme cela est déjà plusieurs fois arrivé. » (La Bèche.) Ainsi, en ne tenant compte que des eaux actuellement connues, on voit qu'il y aurait amplement de quoi inonder toute la terre.

M. Elie de Beaumont croit que l'élévation des hautes chaînes de montagnes, comme celle des Andes, par exemple, produite par un soulèvement du terrain, aurait été suffisante pour occasionner un déluge de l'autre côté du globe ; cette idée adoptée par de savants géologues, Buckland, Sedgwick, de La Bèche, est combattue, presque tournée en ridicule par un autre savant, Lyell, et au milieu des opinions et des systèmes les plus divers sur les moyens dont il a plu à Dieu de se servir pour effectuer le déluge, il est difficile de distinguer où est la vérité. Jusqu'à présent il nous a paru que l'hypothèse de De Luc, déjà proposée par Hooke en 1688, était encore celle qui concordait le mieux avec la Bible ; et bien qu'elle soit rejetée par des savants modernes pour les lumières desquels nous avons une haute estime, c'est à elle que nous croyons devoir nous arrêter jusqu'à ce qu'on nous en fasse connaître une qui se justifie davantage. Voici comment elle est présentée par Cuvier : « Je pense donc, avec MM. Deluc et Dolomieu, que s'il y a quelque chose de constaté en géologie, c'est que la surface de notre globe a été victime d'une grande et subite révolution dont la date ne peut remonter beaucoup au-delà de 5 ou 6,000 ans ; que cette révolution a enfoncé et fait disparaître les pays qu'habitaient autrefois les hommes et les espèces d'animaux aujourd'hui les plus connues ; qu'elle a, au contraire, mis à sec le fond de la dernière mer, et en a formé les pays aujourd'hui habités ; que c'est depuis cette révolution que le petit nombre des individus épargnés par elle se sont répandus et propagés sur les terrains nouvellement mis à sec. Mais ces terrains avaient déjà été habités auparavant, sinon par des hommes, du moins par des animaux terrestres ; par conséquent une révolution précédente les avait mis sous les eaux, et si l'on peut en juger par les différents ordres d'animaux dont on y trouve les dépouilles, ils avaient peut-être subi jusqu'à deux ou trois irruptions de la mer. » (Cuvier, Discours sur les révolutions de la surface du globe, 3e édition, p. 283.)

Comparons maintenant ce résultat de

la science avec ce que nous dit la Bible, et nous y trouverons un accord remarquable. En parlant des hommes antédiluviens, Dieu dit : « Je les détruirai, et la terre avec eux », 6, 13. Soutenir que « toutes choses demeurent dans le même état qu'au commencement de la création, c'est ignorer volontairement ceci : c'est que les cieux et la terre furent autrefois créés par la parole de Dieu ; » cette terre « qui fut tirée de l'eau, et qui subsistait parmi l'eau, périt par ces choses mêmes; » « le monde d'alors périt étant submergé par les eaux du déluge, » 2 Pier. 3, 4. 5. 6. Or, ces expressions si fortes : « je *détruirai* la terre des méchants, » — « le monde d'alors *périt* par les eaux, » peuvent-elles s'entendre d'une submersion momentanée d'un pays? Supposons que l'Angleterre, par un affaissement des couches souterraines, par une élévation de l'Océan, ou par toute autre cause, vienne à être inondée pendant quelques mois; puis qu'elle ressorte des eaux et se couvre comme auparavant de végétation; qu'un petit nombre d'Anglais échappent à l'inondation dans un vaisseau, avec des animaux, puis qu'un an après, lorsque les eaux se sont écoulées, ils débarquent sur ce même pays, qu'ils l'habitent de nouveau et le cultivent comme auparavant, pourra-t-on dire que l'Angleterre a été détruite? qu'elle a péri avec tout ce qu'elle contenait? Non, ces expressions indiquent une destruction plus complète, telle, par exemple, que celle qui aurait été la conséquence naturelle de l'affaissement des anciens continents et de leur submersion permanente. Ceci explique aussi pourquoi l'on ne trouve point sur la terre actuelle de fossiles humains; tous les habitants de l'ancien monde, tant hommes qu'animaux terrestres, ont dû être entraînés au fond de l'Océan, où, mêlés avec le limon qui y a été déposé dans la suite des siècles, ils contribueraient maintenant à la formation des roches submarines (comme les animaux victimes des révolutions antérieures), si le jour ne s'approchait pas où la mer sera forcée de « rendre les morts qui sont en elle », Apoc. 20, 13.

A cette théorie l'on a objecté que la Bible en nous donnant, Gen. 2, la description d'une partie du monde antédiluvien, emploie les noms de lieux actuellement existants, nous parle du Gihon, de l'Euphrate, du pays de Havila, du pays de Cus, de l'Assyrie; c'est donc en ces lieux, a-t-on dit, et autour de ces lieux, qu'ont habité les premiers hommes; les anciens continents sont donc aussi les mêmes que ceux que nous connaissons aujourd'hui. Mais si l'on insiste sur la similarité des noms, on oublie les rapports de position relative qui nous sont indiqués dans ce chapitre, rapports qui ne se retrouvent nullement dans les localités actuellement existantes. En effet, que lisons-nous ? « *Un fleuve* sortait d'Eden pour arroser le jardin, *et de là il se divisait* en quatre fleuves. » Les savants et les commentateurs de la Bible se sont donné une peine infinie pour expliquer ce passage; on a voulu voir dans les fleuves du paradis quatre rivières existantes de nos jours. Quant à l'Euphrate, dit-on, il ne peut y avoir aucun doute, c'est le fleuve connu aujourd'hui sous ce même nom; le Tigre est clairement désigné dans la Bible sous le nom de Hiddekel; le Phasis est le Pison, et l'Araxe le Guihon : ces quatre fleuves sortent tous de l'Arménie; c'est là donc qu'était le paradis terrestre. Mais il est évident que quoique ces rivières prennent leur source dans des contrées peu éloignées les unes des autres, elles n'ont jamais pu former un seul fleuve divisé en quatre bras. L'Euphrate a deux sources; celle qui est la plus voisine de l'origine du Tigre en est encore distante de 400 kilom. La source de l'Araxe (qui se jette dans la mer Caspienne) est, il est vrai, à quelques lieues d'une des sources de l'Euphrate, près d'Erzeroum, mais elle en est séparée par une chaîne de montagnes; le Phasis enfin, que l'on suppose être le Pison, prend sa source à près de 320 kilom. au nord de celle de l'Euphrate. On ne peut donc rattacher les fleuves paradisiaques à l'Euphrate actuel.

Les raisons qui ont été proposées en faveur de cette hypothèse pourraient tout aussi facilement s'appliquer au Djihoun (l'Oxus), qui prend sa source à 2,000 ki-

lom. d'Erzeroum, dans les monts du Belour, et se jette dans la mer d'Aral. Il serait facile de chercher dans le Sihon ou Jaxartes, et dans deux autres grandes rivières dont les sources sont peu éloignées de celles du Guihon, le Hiddekel, le Pison et l'Euphrate.

Si les noms des fleuves sont un guide incertain pour trouver le site d'Eden, et par conséquent l'emplacement des anciens continents, les noms des pays le sont tout autant. Où est le pays de Havila ? Deux descendants de Noé ont porté ce nom, l'un fils de Cus, l'autre fils de Joktan, Gen. 10, 7. 29., et cela lors de la dispersion ; duquel des deux s'agit-il, et où leur portion leur a-t-elle été assignée ? Qu'est-ce aussi que ce pays de Cus ? Ce nom est donné dans la Bible tantôt à l'Arabie Pétrée, tantôt à la Bactriane, tantôt à l'Assyrie, tantôt à l'Ethiopie ou la Nubie. Après toutes ces incertitudes, qui nous garantit que le pays nommé Assur, Gen. 2, 14., soit bien le même qui fut plus tard l'Assyrie ?

Nous ne rappellerons pas ici les diverses hypothèses qui ont été faites pour concilier la description du jardin d'Eden avec un endroit quelconque de la terre ; il est facile de les réfuter. L'on n'a pu découvrir jusqu'à présent la véritable position du paradis terrestre, et on ne le pourra jamais, s'il est vrai, comme nous le croyons, qu'il ait été englouti au fond des mers par le déluge avec les anciens continents ; mais l'explication qui nous paraît la plus naturelle et la plus simple est celle-ci : de même que les colons européens qui se sont établis en Amérique, ont donné aux localités nouvelles pour eux des noms de leur ancienne patrie qui leur étaient chers, comme Nouvelle-Espagne, Nouvelle-Angleterre, New-York, Nouvelle-Orléans, ou même des noms européens sans y ajouter l'épithète de nouveau, comme Boston, Vevey, Paris, Francfort, etc.; ainsi les Noachides, à leur sortie de l'arche, donnèrent probablement aux montagnes, aux vallées, aux rivières qu'ils découvrirent, les noms qui leur avaient été familiers avant le déluge ; cela explique comment on trouve de grandes rivières comme le Guihon, le Hiddekel (ou Tigre), et l'Euphrate, portant des noms antédiluviens, quoique dans une position géographique relative très différente de leurs prototypes.

Autre difficulté : le mont Ararat, sur lequel l'arche de Noé s'arrêta, est aujourd'ui couvert de neiges qui ne se fondent jamais ; comment Noé et sa famille ont-ils pu vivre dans une température si froide et dans un air si raréfié ? — Réponse : à mesure que les eaux s'élevaient, les couches atmosphériques s'élevaient avec elles, de telle façon que l'air qui environnait l'arche au moment même de la plus haute crue des eaux, n'était ni plus froid, ni plus raréfié que celui qu'on respirerait de nos jonrs au niveau de la mer à la même latitude. Ceci est d'autant plus important à remarquer que nous verrons tout à l'heure que l'arche s'est probablement arrêtée dans des régions bien autrement élevées, relativement aux basses terres actuelles, que ne le sont les montagnes de l'Arménie.

Pour n'avoir pas voulu recevoir purement et simplement le récit de Moïse, on s'est aussi créé bien des difficultés relativement à l'arche. Nous ne les rappellerons pas ici, puisqu'elles sont traitées et aplanies dans une autre partie de cet ouvrage (*v.* Arche) ; nous ajouterons seulement que, si comme on a tout lieu de le croire, la température de la terre était avant le déluge plus chaude et plus uniforme qu'elle ne l'est de nos jours ; si de plus, comme M. de Rougemont l'a établi, le nombre des espèces d'animaux était moindre avant qu'après le déluge, il n'y a rien que de très facile à comprendre dans tout ce récit. Avant le déluge, les hommes ne formaient qu'un peuple ; les animaux habitaient probablement ensemble les mêmes climats, les mêmes contrées ; par conséquent ils n'eurent pas de longs voyages à faire pour se rendre dans l'arche, ainsi qu'on a voulu le supposer.

Nous ne pouvons nous empêcher de faire ici un rapprochement qui offre quelque intérêt. En 1839, un ouragan effroyable avait soulevé les flots du golfe de Bengale avec tant de violence que la mer se porta avec une force extraordinaire sur les terres, remontant à quelques

lieues dans l'intérieur par le Delta du Gange; les îles qui se forment à l'embouchure du fleuve par l'accumulation du limon, et qui dans ce climat chaud et humide se couvrent promptement de végétation et d'animaux, furent en partie entraînées par les eaux; ce fut en particulier le sort de la grande île de Saint-Edmond qui était cultivée et habitée par une population assez nombreuse. On vit alors hommes et quadrupèdes, oiseaux et reptiles chercher le même abri contre la fureur des eaux; dans un jardin dont les murs avaient résisté au courant, se réfugièrent pèle-mêle et sans penser à se nuire réciproquement, des Européens, des Malais, des Indous, des animaux domestiques, des serpents, des cerfs et deux tigres sauvages, tout autre instinct ou disposition de timidité ou de férocité naturelle cédant au besoin de pourvoir à la sûreté individuelle, et disparaissant devant l'effroi qu'inspirait le combat des éléments déchaînés.

Sans doute les animaux furent dirigés vers l'arche par une intervention spéciale de la Providence, comme celle qui fit prendre aux deux génisses des Philistins le chemin de Bethsémès, 1 Sam. 6, 9-12. Mais il est bien possible que l'effroi que devait leur causer des phénomènes aussi effrayants et aussi inaccoutumés que la rupture des sources du grand abîme et des cataractes des cieux, ait été un moyen de dompter temporairement leur férocité naturelle, et de les assujettir au très petit nombre d'hommes qui se trouvaient enfermés avec eux.

Au cent cinquantième jour, est-il dit dans le texte, l'arche s'arrêta sur les montagnes d'Ararat; les eaux environnantes continuèrent à décroître, et ce ne fut que dix semaines plus tard que l'on aperçut le sommet des montagnes; il fallait donc que celui de l'Ararat fut excessivement élevé en proportion des autres, et cela ne s'accorde pas avec ce qui nous est connu des contrées de l'Arménie où existe de nos jours le volcan de ce nom. L'on peut concilier de plusieurs manières cette contradiction apparente. En effet, il est bien possible que la Genèse, en disant, 8, 4., que l'arche s'arrêta *sur* les montagnes d'Ararat, veuille dire simplement *au-dessus*, mais sans les toucher; s'il en est ainsi, l'on comprend qu'il se soit écoulé soixante et douze jours entre le moment où l'arche s'arrêta, et celui où les premiers sommets des montagnes parurent; car, pour ne pas parler des hautes cimes des monts Yunnan en Chine, qui n'ont pas encore été mesurées, le plus haut pic dont on connaisse l'élévation en nombres, celui du Chamalari dans l'Himalaya, a 26, 266 pieds, (environ 9000 mètres); ce qui, en y ajoutant 15 coudées, soit 22 pieds, donnerait pour le maximum de la crue des eaux diluviennes une hauteur totale de 26,288 pieds. Lors donc que le sommet du Chamalari parut à fleur d'eau, il y avait encore au-dessus de l'Ararat une couche de liquide de 14,288 pieds d'épaisseur, puisque celui-ci n'a que 12,000 pieds d'élévation; ou, ce qui revient au même, le Chamalari devait déjà être de 14,260 pieds hors de l'eau quand le sommet de l'Ararat parut. Si l'on veut entendre par le mot *sur*, Gen. 8, 4, que l'arche toucha effectivement les rochers de l'Ararat, on peut faire remarquer que le v. 5 du ch. 8, ne parle pas (comme 7, 19.) de toutes les plus hautes montagnes qui étaient sous tous les cieux, mais simplement des montagnes, et cela après avoir fixé la position de l'arche; l'on pourrait donc l'entendre des montagnes de la contrée environnante; effectivement elles sont bien plus basses que l'Ararat, dont le double pic, toujours couvert de neiges éblouissantes, s'élève comme un géant au milieu d'une vaste plaine et domine toutes les hauteurs qui l'entourent. Mais voici une troisième solution qui nous paraît être la véritable.

Si au lieu de chercher l'Ararat dans le système des monts appartenant au Caucase occidental, on le cherche dans le Caucase indien, l'Immaüs des anciens, qui comprenait l'Himalaya et le Hindou-Koush, nous arriverons à des résultats plus satisfaisants et qui concorderont mieux avec le récit biblique, et avec les traditions des plus anciens peuples. Cette idée, proposée il y a plus de deux siècles et demi par sir Walther Raleigh, adoptée

et soutenue depuis lors par Shuckford, Kirby et quelques autres savants, est aussi celle qui paraît la plus naturelle. Nous ne connaissons pas, il est vrai, de pic ou de cime appartenant à ces chaînes qui porte le nom d'Ararat, mais si nous remarquons, d'une part, que ces pays sont encore fort peu connus des Européens et, de l'autre, que les noms des lieux ont souvent changé, nous ne nous étonnerons pas que celui de la montagne sur laquelle descendit l'arche, ait pu se perdre dans les siècles suivants. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après le déluge, les premiers hommes descendirent bientôt des montagnes dans les régions plus basses, étant chassés par le froid qui augmentait sur les terres élevées à mesure que les eaux s'abaissaient ou que les continents surgissaient du sein des mers; et qu'après avoir cheminé, pendant plusieurs années, *d'orient en occident*, ils arrivèrent dans le pays de Sinhar où ils bâtirent Babel. Or, s'ils étaient venus de l'Arménie, ils auraient cheminé du nord au sud, ou même au sud-sud-ouest, ce qui est tout à fait contraire à l'expression *mikkedem*, employée Gen. 11, 2.

La direction de l'émigration des premiers hommes, indiquée dans le passage que nous venons de citer, s'accorde d'une manière remarquable avec la tradition du Zend Avesta sur les premiers établissements des nations sur la terre. Dans le 1er Fargard du Vendidat, Ormuzd raconte à Zoroastre qu'il avait créé un lieu de délices, nommé *Eerieene-Veedjo* (confondant l'habitation d'Adam avant la chute, avec celle de Noé après le déluge): là dessus Ahriman, l'esprit du mal, crée l'hiver qui chasse les premiers hommes, et les contraint à former d'autres établissements; Balkh, Nesa, et Meru en Khorassan, al Soghd, Caboul, Hérat sont nommés successivement, et toutes ces villes sont aux environs de la haute chaîne de montagnes qui lie le système de l'Himalaya avec les chaînes de l'Asie centrale. (Heeren, Id. ub. die Politik, etc.)

Les traditions indiennes et chinoises placent aussi dans cette partie de l'Asie le berceau de l'espèce humaine (Rougemont, Fragments, etc. Kirby, Bridgewater Treatise, I, p. 45. 46., etc.). Un fragment de poésie sanscrite, traduit il y a quatre années dans le Quarterly-Review, nous représente Menou (le Noé indien) et les sept personnes qui avaient avec lui échappé au déluge, comme seuls dans le monde sur un grand vaisseau conduit par un poisson. Après avoir vogué ainsi pendant des années, ils atteignent le plus haut pic du Himavan (Himalaya) qui paraissait au-dessus des eaux; le poisson dit à Menou d'y attacher son navire, et de nos jours encore, dit l'auteur sanscrit, ce pic porte le nom de *Naubandhana*. Les Afghans croient que l'arche s'arrêta sur le Suffid-Koh, entre Caboul et Peshawur, montagnes couvertes de neiges éternelles; mais il est probable que ce n'est pas encore là le véritable Ararat.

La grande chaîne de l'Himalaya, qui forme la frontière septentrionale de l'Inde, depuis l'Assam au Punjab, perd son nom après avoir passé l'Indus au nord-est de Cachemire, et prend celui de Hindou-Koush; quoique le nom soit donné par extension à toute la chaîne qui s'étend de Gilget à Hérat, ce n'est à proprement parler que celui d'un pic immense qui s'élève à une hauteur si considérable au-dessus des monts environnants, que le voyageur Burnes dit qu'il les fait paraître comme des collines insignifiantes (A. Burnes, general and geographical Memoir on part of central Asia, et, Travels into Bokhara). Et cependant une de ces collines, le Koh-i-Baba, mesuré par Burnes, a 18,000 pieds d'élévation, et le col ou passage de Kalou sur la route de Caboul à Barnian est déjà à 13,000 pieds. Dans ces montagnes, cette dernière mesure est bien au-dessous de la limite des neiges dites éternelles; à 10,000 pieds au-dessus de la mer on y voit des champs labourés que l'on ensemence à la fin de mai pour les moissonner en octobre, tandis que sur les Alpes on trouve déjà la neige perpétuelle entre 8 et 9 mille pieds (D'après Humboldt, la limite des neiges sur les Cordillières de Quito (sous l'équateur) est de 14,760 pieds de roi : sur les Cordillières de Bolivia, elle est même à plus de

16,000 pieds). — Quant au grand pic auquel appartient proprement le nom de Hindou-Koush, il n'a jamais été mesuré; mais à en juger par la longueur de son manteau de neige et l'extrême rareté de l'air sur le col qui est à sa base, il doit être probablement la montagne la plus haute du monde; les hommes les plus robustes des environs, quoiqu'accoutumés à respirer les couches d'air raréfié qui se trouvent à 10 ou 12 mille pieds au-dessus de la mer, ont la plus grande peine à traverser ce col; la respiration devient très difficile, l'on éprouve des vertiges et des vomissements, la plupart des bêtes de somme qui tentent ce passage y périssent, et même les oiseaux, ne pouvant se soutenir en l'air, sont contraints de marcher et meurent presque tous sur les neiges. Ce fait est attesté par des historiens anciens aussi bien que par les voyageurs modernes. Ceux qui se hasardent dans ce périlleux passage évitent toute espèce de bruit, de crainte, disent-ils, que l'ébranlement ne détermine la chute des avalanches.

Puisque les symptômes éprouvés au passage du Hindou-Koush sont les mêmes que ceux qu'on éprouve au sommet du Mont-Blanc; que la ligne des neiges sur le revers septentrional de l'Himalaya est, d'après Maltebrun, à environ 15,600 pieds, tandis que sur les Alpes elle est à 8,220; puisque d'autre part la cime du Mont-Blanc atteint 14,600 pieds, c'est-à-dire 6,380 pieds au-dessus des neiges éternelles, ce n'est pas trop que de supposer la même différence sur le Hindou-Koush, entre la limite des neiges et le haut du col, ce qui donnerait à ce dernier près de 22,000 pieds d'élévation; la pyramide du Hindou-Koush, qui s'élève au-dessus du col, pourrait donc avoir une hauteur totale, égale ou supérieure aux plus hautes cimes de l'Himalaya, et l'arche aurait pu s'arrêter sur cet Ararat indien, alors même que l'eau dépassait de beaucoup la hauteur des plus hautes montagnes qui sont sous tous les cieux.

C'est ce géant entre les montagnes que nous croyons être le véritable Ararat, et si l'on admet cette supposition, elle explique et la longueur de l'espace de temps qui s'est écoulé entre le moment où l'arche s'y serait arrêtée, et celui de l'apparition des sommets des montagnes voisines, et le voyage des Noachides qui venait *de l'Orient* lorsqu'ils arrivèrent au pays de Scinhar; et la tradition du Vendidat sur les premiers établissements des hommes; et bien d'autres circonstances encore, entre autres l'application des noms des rivières paradisiaques à des fleuves post-diluviens, et l'ordre de cette application. En effet, supposant que Noé et ses enfants eussent abordé sur le Hindou-Koush, les premiers hommes se seront naturellement répandus sur le haut pays environnant; puis la difficulté d'y voyager les aura engagés à descendre dans des parties plus accessibles, la diminution de la chaleur leur faisant en même temps rechercher les plaines. Il n'est point extraordinaire qu'ils aient donné aux grands fleuves qu'ils trouvaient sur leur chemin, des noms qui leur étaient déjà connus; ils auront nommé le premier Pison; peut-être était-ce le Caboul ou l'Indus; après avoir exploré une partie des contrées au sud de l'Hindou-Koush jusqu'à l'une de ces deux rivières, trouvant le pays trop montueux, ils se seront peut-être tournés vers le nord, puis ils auront donné à l'Oxus le nom de Guihon ou Djihoun, qu'il porte encore de nos jours. De là, continuant leur chemin d'Orient en Occident, presqu'en ligne droite, de Balkh (ou Bactres) à Babylone, le troisième grand fleuve qui se trouvait sur leur route est le Tigre, qu'ils auront appelé Hiddékel; le quatrième est l'Euphrate; c'est le même ordre dans lequel ils sont énumérés dans la Genèse.

Une difficulté reste encore à examiner : d'où provenait la branche d'olivier que la colombe rapporta à Noé? Les commentateurs qui ont fait aborder l'arche en Arménie ont été embarrassés de trouver que l'olivier ne croissait point dans ce pays; mais d'autres ont prouvé qu'il y croissait anciennement, lorsque la température de la terre était plus chaude qu'elle ne l'est de nos jours (Richter, Hausbibel); d'autres aussi ont démontré que les oliviers peuvent pousser des feuilles sous l'eau. Mais, d'un autre côté, les géologues

pensent que la force dissolvante et corrosive des eaux du déluge, dont on voit de nos jours tant de traces, de ces eaux qui avaient enlevé les rochers des plus hautes cimes, creusé des vallées, rompu en quelques lieux des digues naturelles, élevé ailleurs des amas de débris, de boue et de cailloux, laissé après leur passage des lacs et des méditerranées; — ils pensent, disons-nous, que des eaux agissant avec une telle force, doivent avoir détruit toute la végétation, enlevant dans leur cours les couches de terre végétale, et tout ce qui y croissait. Comment alors l'olivier aurait-il résisté? Pour nous qui croyons, avec Cuvier et d'autres, que les anciens continents ont été détruits, nous ne pouvons admettre qu'aucun arbre antédiluvien se trouvât dans le voisinage de l'arche, croissant au lieu qui l'avait vu naître avant le cataclysme; il n'aurait pu s'y trouver, à la rigueur, que quelques plantes marines. Nous pensons que lors qu'après les 150 jours Dieu fit sortir la terre du sein de l'eau, ce qui se passa fut une répétition du 3e jour de la création; Dieu dit: « Que les eaux qui sont au-dessous des cieux soient rassemblées en un lieu et que le sec paraisse, et ainsi fut. » Et la terre après cette crise, ou soir cosmogonique, obéissant aux lois qui lui avaient été données au 3e jour, poussa son jet et produisit de l'herbe portant sa semence selon son espèce, et des arbres qui avaient leur semence en eux-mêmes. De même que pendant les trois derniers jours de la création, et après les soirs cosmogoniques qui les avaient précédés en bouleversant tout ce qui se trouvait sur la surface du globe, la végétation s'était chaque fois reproduite, ainsi, après le déluge, la terre nouvelle qui venait de sortir des eaux se couvrit de plantes et d'arbres utiles à ses nouveaux habitants; les conditions de chaleur et d'extrême humidité qui furent alors si défavorables à la longueur de la vie des hommes, durent, au contraire, pénétrer les plantes, comme sous les régions humides des tropiques, d'une vigueur végétative extraordinaire, et leur procurer une prompte croissance; ainsi, lorsque la colombe sortit pour la première fois, les plantes ne faisaient que de commencer à germer sur la partie de la terre que les eaux avaient laissée à découvert; une semaine après elle trouva déjà des rameaux et des feuilles, mais pas de branche assez forte pour qu'elle pût s'y percher; lorsqu'elle sortit pour la troisième fois, le bois commençait déjà à pouvoir la porter. La température de ces hautes contrées étant alors celle des plus basses régions de l'air, il n'est pas étonnant qu'il pût y croître des oliviers dans ce temps-là, tandis qu'aujourd'hui l'on ne trouve à leur place que des neiges qui ne fondent jamais.

Nous devons faire observer ici que l'histoire du déluge nous donne une preuve remarquable de la manière de compter le temps; il était évidemment divisé en semaines, 7, 4. 10. 8, 9. 10. 12., ou espaces de sept jours; et il n'est pas probable que le pieux patriarche Noé, cet homme juste et plein d'intégrité, qui marchait avec Dieu, négligeât ses commandements et oubliât de sanctifier le septième jour établi pour être un jour de repos dès la création du monde.

Il paraît que longtemps encore après le déluge il continua de s'opérer dans le monde des changements remarquables; la vie des hommes fut abrégée, les langues et les nations se formèrent, et prirent d'une manière permanente les caractères nationaux qui forment leur cachet distinctif. Les variétés produites chez les animaux par la différence des climats, de la nourriture et du genre de vie, donnèrent naissance aux espèces. Dans la nature inanimée il s'opérait des changements correspondants : les contrées volcaniques qui forment l'archipel indien, celui du Japon, les Kouriles, les Aléoutes, les Antilles, après avoir été assez longtemps élevées au-dessus des mers pour que les isthmes qui les joignaient eussent pu servir de passage aux hommes qui allèrent s'y établir, s'enfoncèrent probablement dans l'eau à peu près au point où nous les voyons aujourd'hui, de manière à ne laisser au-dessus de la surface que les parties les plus élevées de ce vaste continent sous la forme d'îles et d'îlots. Si l'on trouve cette hypothèse trop hardie, l'on n'a qu'à examiner ce qui se passe actuel-

lement dans ces mêmes régions, et l'on sera convaincu que si de nos jours encore des îles et des montagnes surgissent de l'Océan, tandis que d'autres contrées sont englouties par la mer, de semblables changements ont bien pu avoir lieu il y a 4,000 ans. Dans les îles Aléoutes, par exemple, en 1806, une île sortit de la mer, qui avait 4 milles géographiques de tour; une autre fut formée en 1814, sur laquelle était un pic de 3,000 pieds de haut. En 1737, par suite de tremblements de terre et d'irruptions volcaniques, la côte du Kamtchatka subit de grands changements : des lieues entières de côtes s'enfoncèrent dans la mer, des plaines furent soulevées et devinrent des plateaux, de nouvelles baies et de nouveaux lacs furent formés. Le 4 février 1797, une étendue de pays de 40 lieues de long et 20 de large, près de Quito, reçut une forte impulsion d'ondulation qui dura quatre minutes et renversa de fond en comble toutes les villes et villages; ce mouvement se fit sentir plus ou moins sur une longueur de 170 lieues du nord au sud, et de 40 de l'est à l'ouest; au pied du volcan de Tunguragua la terre s'entrouvrit et donna passage à des torrents d'eau et d'une boue fétide, qui dans des vallées de 1,000 pieds de largeur atteignirent à la hauteur de 600 pieds, laissant sur leur passage des dépôts de limon qui interceptèrent une rivière et amenèrent la formation de lacs, jusqu'à ce que l'eau accumulée pendant 80 jours, eut acquis une masse suffisante pour rompre et entraîner ces digues. (Lyell, Principles of Geology, vol. I, p. 470. 510. 472.)

Il serait facile de multiplier à l'infini les exemples, mais nous croyons en avoir dit assez pour démontrer la possibilité de la rupture des isthmes qui unissaient au nord l'Asie avec l'Amérique, au sud l'Asie avec la Nouvelle-Hollande et toutes les îles intermédiaires, isthmes qui n'étaient plus nécessaires après avoir contribué à l'exécution de l'ordre de Dieu, Gen. 8, 17. 9, 1., en fournissant aux hommes et aux animaux un chemin pour se répandre sur la plus grande partie de la terre et la peupler. — Nous ne prétendons pas cependant par là, que toutes les îles, et tous les pays aient été habités dès le temps de la dispersion; au contraire, il est notoire que plusieurs lieux sont restés inhabités pendant des siècles, jusqu'à ce que les progrès de la navigation y aient fait aborder des hommes, soit par suite de voyages, de découvertes et de conquêtes, soit qu'ils y aient été jetés contre leur gré par des tempêtes et des naufrages. Pour ne citer que l'exemple le plus rapproché de nos pays, l'Islande n'a été découverte que dans le huitième siècle, et la première colonie s'y établit l'an 874; ce ne fut qu'un siècle plus tard, qu'un seigneur, Torwald, découvrit le Groënland et s'y établit; il en est sans doute de même d'un grand nombre d'îles de la mer du Sud. A ce propos nous ferons remarquer que les pays dont nous venons de parler, offrent une nouvelle preuve du refroidissement graduel de la chaleur du globe, car l'Islande et le Groënland jouissaient il y a mille ans d'un climat doux et tempéré; il y croissait beaucoup d'arbres, les côtes étaient couvertes de verdure, la mer très poissonneuse et les forêts pleines de gibier, (Mallet, Introd. à l'hist. du Danemark). A la même époque la vigne et le grenadier croissaient en Angleterre.

On peut reconnaître dans cette interruption des communications, une direction particulière de la sagesse éternelle, qui voulait qu'après trente-sept siècles de séparation, les hommes, en se retrouvant, retrouvassent aussi chez presque tous les peuples ces traditions si remarquables sur la création, la chute des premiers hommes, le meurtre d'Abel et surtout ce déluge duquel date la formation de toutes les races actuelles, ce déluge qu'on voit représenté dans la langue hiéroglyphique des Chinois, comme sur les monuments mexicains et sur la médaille d'Apamea *Kibotos*; évènement dont le souvenir se retrouve non-seulement chez toutes les nations instruites de l'antiquité européenne et asiatique, mais encore aux îles Sandwich, chez les tribus errantes de l'Amérique du nord, comme chez les Péruviens et les Mozcas dans la Péninsule méridionale. — Il serait trop

long de donner ici un résumé de ces traditions ; ceux de nos lecteurs qui désireraient examiner ce sujet, trouveront des détails intéressants dans les Fragment de l'histoire de la terre, de M. F. de Rougemont, que nous avons souvent eu l'occasion de citer ; dans l'ouvrage du docteur Wiseman, intitulé Lectures on the connexion between science and revealed Religion, I, 133. 328-371., II, 127-152. ; dans le Dictionnaire des cultes religieux, article Déluge ; *v.* aussi le Discours sur les Révolutions de la surface du globe, par Cuvier, p. 165-179 ; l'Histoire des Incas, de Garcilasso de la Vega ; la Conquête du Pérou, par don Augustin de Zarate ; l'Analyse des traditions religieuses des peuples de l'Amérique, par Kastner, et en général toutes les mythologies.

Quelques auteurs croient que les traditions diluviennes qui portent le nom de Yao en Chine, d'Ogygès et de Deucalion dans l'occident, ne sont pas des traces défigurées du déluge universel seulement, mais se rattachent à des inondations postérieures qui auront eu lieu par la rupture de lacs, et divers changements volcaniques ou autres survenus depuis Noé sur la surface du globe ; nous ne prétendons pas décider cette question, mais ce qui nous paraît certain, c'est qu'à toutes ces traditions se trouve mêlée l'idée du repeuplement de la terre par une seule paire d'êtres humains, idée qui est évidemment la même que celle qui nous est donnée sous sa véritable forme dans le récit de Moïse.

Nous ne pouvons quitter cet intéressant sujet, qui mériterait d'être traité bien plus longuement qu'on ne peut le faire dans un ouvrage de cette nature, sans faire encore quelques rapprochements.

L'histoire du déluge a été inscrite dans nos livres sacrés par la direction du Saint-Esprit, non comme un simple document historique qui, seul entre tous les livres que possèdent les hommes, raconte leur véritable origine et donne la clé de la formation des langues et des nations, et des traces de bouleversement que l'on remarque sur notre globe, mais surtout pour nous donner une grande et effrayante leçon, qui enseigne aux hommes à fuir le péché et à s'attacher à l'Eternel comme au rocher des siècles, qui seul subsiste, lorsque les grandes eaux des tribulations engloutissent tous les rochers terrestres sur lesquels nous cherchons trop souvent notre appui. Le déluge est un emblème du châtiment éternel qui atteindra un jour les méchants, et l'arche est celui du seul moyen de salut qui nous est offert ; il ne servit de rien aux hommes de se tenir près de Noé et de nager à côté de l'arche en suivant la même direction ; c'est *dans* l'arche qu'il fallait être : ainsi l'on aurait beau être près de la vérité, tout près de la foi, si l'on n'est qu'à peu près chrétiens à l'heure où l'abîme du tombeau viendra réclamer sa proie, si l'on n'a pas contracté alliance avec Dieu par Christ le seul médiateur, cela ne servira de rien ; les flots du déluge arriveront mugissants, non pas ceux du grand abîme seulement, mais les flots de « l'étang ardent de feu et de souffre, ce feu éternel qui est préparé au diable et à ses anges. » (Apoc. 19, 20. Jude 6, 7. — Matth. 25, 41.) — Si au contraire, comme Noé, nous avons trouvé grâce devant Dieu par la foi au sang de Christ, et que comme lui nous marchions avec Dieu, Gen. 6, 8. 9., nous n'aurons rien à craindre : quand nous passerons par les eaux, Dieu sera avec nous, et elles ne nous noieront point, Es. 43, 2. Qu'est-ce qui a perdu l'ancien monde ? Les mauvaises pensées et leurs fruits, savoir : la désobéissance, l'impiété, la malice, la corruption, l'extorsion, Gen. 6, 5. 11. 12. 1 Pier. 3, 20. 2 Pier. 2, 5. 3, 7., l'incrédulité en un mot, car Noé était à l'ancien monde un prédicateur de justice pendant qu'il bâtissait l'arche et que la patience de Dieu attendait pour la dernière fois. Mais ils ne crurent point à sa parole, ils ne l'écoutèrent point, ils ne se repentirent point, comme le firent les Ninivites à la prédication de Jonas ; ils ne changèrent rien à leur conduite ni à leur genre de vie, « on mangeait, on buvait, on prenait et on donnait en mariage, et le déluge vint qui les fit tous périr ; » mais Noé crut, comme Abraham, et cela lui fut imputé à justice, « car c'est

par la foi que Noé ayant été divinement averti des choses qu'on ne voyait point encore, craignit, et bâtit l'arche pour sauver sa famille; par là il condamna le monde et fut fait héritier de la justice qui est par la foi » Hébr. 11, 7., — *v.* les Sermons de Rochat, t. VI.

DÉMAS. Un des membres de l'église primitive; il se trouvait à Rome pendant la première captivité de saint Paul, et lui témoignait alors de l'attachement, Col. 4, 14. Philém. 24.; plus tard il l'abandonna par faiblesse, par crainte de la persécution peut-être, et par amour du monde, 2 Tim. 4, 10., nous laissant un triste exemple de l'inconstance et de l'infidélité produite par l'attachement à ce présent siècle et par les soucis de la vie.

DÉMÉTRIUS, 1° Act. 19, orfèvre d'Ephèse dont le principal revenu consistait dans la fabrication de petits temples en argent, représentant le fameux temple de Diane qui se trouvait à Ephèse, et que l'on considérait comme l'une des sept merveilles du monde. La prédication de saint Paul ayant détourné un grand nombre de personnes du culte de cette déesse, fit baisser considérablement le prix de la marchandise, ce que Démétrius et les siens prirent en mauvaise part: Démétrius en particulier qui retirait le plus grand profit de cette vente, et qui paraît avoir été habile et rusé, réunit ses ouvriers et les gens de son métier, s'arma des grands noms de la religion, de la divinité, du culte en danger; échauffa toutes les têtes, et fit si bien qu'après qu'il eut parlé, tous sortirent en criant pendant plusieurs heures : Grande, grande est la Diane des Ephésiens! toute la ville fut dans la confusion; on courut au théâtre, Paul même voulut s'y rendre et n'en fut empêché que par ses amis; Alexandre ne put se faire entendre parce qu'il était juif, et ce n'est que tard que le secrétaire, l'un des magistrats de la ville, réussit à apaiser la sédition en faisant craindre au peuple que les magistrats supérieurs, les proconsuls, n'élevassent contre eux tous une accusation d'émeute, et ne les fissent condamner.

2° Démétrius, 3 Jean 12., chrétien fidèle auquel l'apôtre rend un excellent témoignage, ajoutant que la vérité aussi le lui rend; quelques-uns supposent que c'est le même que le précédent; il aurait été converti plus tard; rien n'appuie comme rien ne combat cette supposition, cependant peu probable; on croit qu'il était pasteur.

DÉMON. *v.* Diable.

DENIER. Monnaie romaine qui s'introduisit en Judée, Matth. 18, 28. Marc 14, 5. Luc 7, 41. Au temps de Jésus-Christ, elle avait pour empreinte un portrait de l'empereur, et c'est à l'occasion d'une tentative des Hérodiens et des Pharisiens contre Jésus, que celui-ci leur répondit : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu, » Matth. 22, 19. Marc 12, 16. Le denier équivalait à la drachme attique, Plin. 21, 109. (environ 83 centimes). C'était l'impôt par tête que les Juifs étaient obligés de payer aux Romains.

DÉNOMBREMENT, Act. 5, 37., ou *Description*, Luc 2, 2., *v.* ce que nous avons dit à l'article Cyrénius. Ces deux dénombrements furent ordonnés par des païens, maîtres d'Israël. Un dénombrement plus célèbre dans l'histoire de ce pays est celui qui fut fait par David et puni d'une mortalité qui emporta 70,000 hommes. L'ambition, sans doute, et peut-être cette inquiétude vague qui accompagne dans la paix et l'oisiveté celui qui a vécu jusque-là dans l'activité la plus prodigieuse, au milieu des combats et des guerres, ce besoin de faire quelque chose quand on n'a rien à faire, ce besoin que l'on éprouve dans le moment de la transition entre une activité extérieure et une activité intérieure, lorsqu'on est assez calmé pour renoncer à l'agitation et pas assez pour se livrer à des travaux tranquilles, tout cela contribua à pousser à cette mesure le malheureux roi qui oubliait que jamais jusqu'alors, aucun dénombrement n'avait été fait que sur l'ordre exprès du grand et vrai Roi d'Israël. On trouva dans les deux royaumes 1,300,000 hommes de guerre, sans compter les infirmes, les femmes et les enfants. Ce péché d'orgueil fut puni : un ange vint de la part de l'Eternel annoncer à David la destruction d'une partie de ce peuple dont il était fier, et lui donna le choix entre sept années de famine, trois

mois de défaites à la guerre, ou trois jours de mortalité : ce dernier moyen fut celui que David préféra, aimant mieux tomber entre les mains de l'Eternel qu'entre les mains des hommes, 2 Sam. 24. 1 Chr. 21.

D'autres dénombrements eurent lieu, à la sortie d'Egypte, pendant le voyage du désert, lors de l'établissement d'Israël en Canaan, et après le retour de la captivité, Ex. 12, 37. 30, 12. 38, 26. 2 Chr. 17, 14. Esd. 2. Néh. 7.

DENYS, Act. 17, 34. Un des membres de l'Aréopage, qui fut converti par la prédication de saint Paul à Athènes : nous ne savons que cela de lui, mais l'on a ajouté beaucoup de détails à son histoire ; on l'a fait mari de Damaris qui fut convertie en même temps que lui ; on l'a fait premier évêque d'Athènes et martyr ; on l'a fait enfin premier évêque de Paris, en le confondant avec celui qui plus tard, en effet, devint évêque de cette ville. Les écrits qui nous restent sous son nom ne sont certainement pas authentiques.

DÉPOTS. Les conventions écrites n'étant guère en usage aux temps anciens, la loi avait dû s'occuper d'une manière spéciale de garantir les dépôts à leurs propriétaires, contre la négligence et surtout contre la mauvaise foi des dépositaires. Suivant les cas, le serment intervenait comme garantie de la véracité des parties intéressées, Ex. 22, 7-13.; le dépositaire n'était tenu qu'à la restituton du dépôt si c'était lui-même qui l'avait détourné ; si un larron l'avait dérobé de chez lui sans sa complicité, le propriétaire devait se contenter du serment; c'était lui qui était volé et qui perdait.

DERBE, petite ville de Lycaonie près des monts Isauriens, au sud d'Iconie, au sud-est de Lystre. C'est à Derbe que Paul et Barnabas se retirèrent après avoir été chassés d'Iconie, Act. 14. 6. Gaïus, l'ami de saint Paul était derbien, 20, 4. La tradition porte que Timothée était aussi natif de cette ville.

DÉSERT. Ce nom, qui dans notre esprit, revêt ordinairement des images d'horreur ou de majesté, qui ne marche qu'avec les épithètes de sauvage ou de terrible, qui rappelle des sables, des tourbillons et des tombeaux, ce nom cependant (midbar en hébreu) doit se prendre dans une signification beaucoup plus étendue, s'appliquant non-seulement à ces mers de sable que l'on trouve en Orient et particulièrement en Arabie, mais encore et surtout à ces paisibles solitudes qui forment comme la banlieue des villes de bergers, solitudes de plaines et de montagnes, quelquefois rocheuses, rarement boisées, presque toujours riches en pâturages abondants, et fréquemment baignées par les eaux d'un torrent. Esaïe, Jérémie, Joel, et presque tous les prophètes, nous parlent en quelques endroits de déserts inhabitables, sauvages asiles des bêtes féroces, lieux de deuil et de cris lugubres ; mais ailleurs, et dans la plupart des cas, il ne s'agit que de pacages solitaires que parcourent les troupeaux, et où l'on rencontre encore les ambulantes cabanes des bergers qui font ressortir la solitude en voulant rappeler les hommes, Ps. 65, 12. Jér. 9, 2. 10. Joel 1, 20. Luc 15, 4. Les villes de la Judée avaient presque toutes, et suivant leur grandeur, des steppes fertiles pour l'alimentation de leurs troupeaux ; et c'est ainsi que nous devons nous représenter les déserts nombreux dont il est parlé dans l'Ecriture. Nous n'en indiquerons que les principaux.

Le désert de Juda, Jos. 15, 20. 61. Jug. 1, 16., ou désert de la Judée, Matth. 3, 1., cf. 11, 7 ; district rocailleux dans la partie orientale de la tribu de ce nom, et s'étendant de la rive droite du Cédron, jusque vers la ville de Hen-Guédi, et le long des bords de la mer Morte. De nos jours encore on remarque, près du couvent de Sabas, un désert nu, plein de cavernes, de crevasses et de rochers, et dont le caractère sauvage augmente en avançant vers le Nord. — Au sud-ouest du désert de Juda, mais y attenant, le désert de Tékoah, 2 Chr. 20, 20., au sud-est le désert de Hen-Guédi, 1 Sam. 24, 2., le désert de Ziph, 23, 14., celui de Mahon, 23, 25., et au sud celui de Béer-Sébah, Gen. 21, 14. C'est dans le désert de Juda que Jean Baptiste prêcha la repentance, et vit accourir à ses paroles sévères tant d'âmes pieuses, et tant de curieux indifférents ; si la tradition nous montre encore à deux lieues de Bethléhem un endroit connu sous

le nom de désert de saint Jean, ce ne peut être la solitude qui fut le théâtre de son activité, et s'il y a quelque fondement à la tradition on doit admettre plutôt que c'est le désert dans lequel il se prépara, par le jeûne et la prière, à la vie publique à laquelle il allait être appelé.

Le désert de Jéricho, Jos. 16, 1., se trouvait compris entre la ville de Jéricho et la montagne des Oliviers ou le village de Béthanie, à 8 kilom. de Jérusalem, dans une contrée aride et crevassée, où la tradition place la scène du Samaritain miséricordieux Luc 10, 30. Cet endroit porte encore le nom de Kan du Samaritain. Après une rapide descente, on arrive dans les plaines de Jéricho, et l'on voit vers le nord s'élever une montagne calcaire fort escarpée, la Quarantania, dans les cavernes et les solitudes de laquelle on veut que Jésus ait passé les quarante jours de son jeûne, Matth. 4.

Au nord de Jérusalem, le désert de Gabaon, 2 Sam. 2, 24.

Près de là, sur la frontière nord-ouest de la tribu de Benjamin, et adossé à la tribu d'Ephraïm, le désert de Beth-Aven, Jos. 18, 12.

Celui des Rubénites, dans le plat pays, Deut. 4, 43. C'est là que se trouvait Betser, la ville de refuge.

Le désert de Bethsaïda, Luc 9, 10.

En dehors des limites de la terre promise, plusieurs autres solitudes sont encore mentionnées dans l'Ecriture.

Le désert de Sur dans lequel s'enfuit Agar, chassée de la maison d'Abraham, Gen. 16, 7., et qui fut une des premières stations des Israélites dans le désert, Ex. 15, 22. On l'appelait aussi désert d'Etham, 13, 20.

Celui de Paran dans l'Arabie Pétrée, près de Kadès-Barné; Ismaël y demeura, Gen. 21, 21. Les Hébreux y voyagèrent et y passèrent quelque temps, Nomb. 10, 12. 13, 1. On l'appelait aussi désert de Tsin, 20, 1.

Le désert de Sin (différent de Tsin), entre Elim et le mont Sinaï, Ex. 16, 1.

Le désert de Sinaï, dans le voisinage de la montagne de ce nom, Ex. 19, 2., célèbre par la promulgation de la loi.

Celui de l'Arnon, Nomb. 21, 13., sur les frontières de Galaad et de l'Arabie déserte, une des dernières stations des Israélites avant la traversée du Jourdain.

Celui d'Edom, 2 Rois 3, 8., dont on ne peut déterminer exactement l'étendue et la position.

Celui de Tadmor ou Palmyre, 2 Chr. 8, 4., entre l'Euphrate, l'Oronte et le Chrysorrhoas.

Le désert de Diblathajim, Nomb. 33, 46., dans le pays de Moab, Ez. 6, 14. Jér. 48, 22.

Enfin le désert d'Egypte, Ez. 20. 36., autrement dit encore le désert d'Arabie, ou le grand désert, le lieu hideux, Deut. 32, 10., qui comprend sous un nom général la plupart des solitudes que nous venons de nommer, celles que traversèrent les Israélites pour se rendre d'Egypte en Canaan, et qui firent donner à cette longue marche le nom de Voyage du désert. On trouvera la suite et le narré de ce voyage, Ex. 14,-19, 32, depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la promulgation de la loi; et Nomb. 10, 11.-22, 1. jusqu'à l'arrivée d'Israël aux bords du Jourdain vis à vis de Jéricho. La partie du voyage comprise entre le mont Horeb (Sinaï) et l'arrivée des Israélites dans le pays des Amorrhéens, est racontée Deut. 1, 2. 19. 2, 1. 10, 6. et suiv. Enfin le 33e chap. des Nombres, 5-50., offre laliste des stations parcourues depuis Rahmésès jusque près du Jourdain de Jéricho; il nomme entre Hatséroth et le désert de Paran (Nomb. 11, 35. 12, 15. 13, 1.) dix-huit stations ou campements dont il n'est pas parlé dans le récit plus détaillé de l'Exode et des Nombres; en revanche on n'y trouve pas les endroits mentionnés Nomb. 11, 1. 21, 16. 19. On peut remarquer encore d'autres petites variantes, cf. Nomb. 33, 30. avec Deut. 10, 6. et Nomb. 20, 22; mais ces différences s'expliquent tout naturellement par le fait que le chap. 33e des Nombres est, en quelque sorte, une carte routière, une liste de route qui indique la marche générale, tandis que les autres chapitres ne mentionnent que les faits remarquables, sans rien dire, par conséquent, des lieux où il n'y avait rien à dire, où aucun événement digne d'être

raconté n'a eu lieu. Il n'est pas besoin de prendre des ciseaux pour concilier ces divergences, en retranchant ici et là des passages ou des noms propres, à la façon de certains rationalistes.

Quant à l'exacte position de la plupart de ces campements, on peut désespérer de la connaître jamais : posés sur le sable, un coup de vent a dû les faire disparaître du jour au lendemain. Là où aucun signe particulier ne peut faire reconnaître la place, on a beau lui donner un nom, elle se perd; cependant on a retrouvé plusieurs de ces stations, que les sources ou les montagnes voisines ont préservées de l'oubli; les voyages modernes, et particulièrement celui du professeur Schubert, ont jeté une nouvelle lumière sur plusieurs de ces noms. La carte de ce voyage peut se dresser avec passablement d'exactitude quant aux traits généraux, avec aucune pour les détails, (Voy. des enf. d'Isr.; *v.* la carte.)

Quarante années furent consacrées à cette expédition, pour laquelle quarante jours auraient suffi, Nomb. 14, 33. 33, 38. Deut. 8, 2. Deut. 2, 14. L'Ecriture nous en donne la raison, Nomb. 14, 23. 30. cf. 26, 65.; après de longues rebellions, de longues incrédulités, le peuple de la promesse, arrivé à Kadès-Barné, à la vue du pays promis, avait refusé encore de croire à la parole de son Dieu : douze espions envoyés n'avaient pu, malgré le tableau brillant qu'ils avaient fait de cette contrée, vaincre la résistance du peuple. Dieu, ennuyé de cette génération, avait juré dans sa colère qu'ils n'entreraient jamais dans son repos, Ps. 95, 10. Nomb. 14, 23. 30. 34. 26, 65. Ils durent errer de nouveau dans cet affreux désert pendant quarante années, jusqu'à ce que tous les hommes âgés de plus de vingt ans y eussent laissé tomber leurs corps en poussière. On pourrait facilement, sans l'intervention divine, comprendre encore ces longs errements : il ne s'agissait, après tout, que de mener une vie nomade, et les Israélites ne voulant ni essayer la conquête de la Palestine, ni rentrer en Egypte, n'avaient de ressource que dans les pâturages du désert; ils allaient d'une station à l'autre, s'étendant sur un assez long espace de pays, et donnant à leur campement le nom de l'endroit où se trouvait le tabernacle de l'Eternel. On pourrait croire aussi que le chef terrestre de ce peuple, désespérant de réussir avec la génération vivante, eût résolu de la laisser s'éteindre, et d'attendre une race neuve, qui n'eût goûté ni la servitude, ni les concombres de l'Egypte, et qui, plus forte, plus dure et moins efféminée, devait lui promettre davantage l'obéissance et le courage nécessaires au succès de son entreprise.—Pour ceux des théologiens modernes qui sont aussi incrédules que l'étaient les Juifs d'alors, il reste une difficulté insoluble, c'est de savoir comment les Hébreux ont pu être nourris pendant quarante ans, au nombre d'environ trois millions d'âmes : ceux-là ne comprennent pas non plus que notre Sauveur ait pu nourrir cinq mille hommes avec cinq pains et deux poissons; il faut naturellement regarder toutes ces histoires comme des fables, ou croire que Dieu voulut user de sa puissance créatrice : le chrétien le croit, il accepte le miracle; l'incrédule ne le croit pas; il dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu; la manne et le rocher d'eau vive ne lui suffisent pas.

Mentionnons encore comme une dernière acception du mot désert, celle dans laquelle ce mot est pris Ex. 23, 31. cf. Deut. 11, 24. Jos. 1, 4. Dieu promet aux Israélites d'étendre leurs frontières depuis le désert jusqu'au fleuve (l'Euphrate); le désert comprend alors toutes les contrées situées entre le Jourdain, les montagnes de Galaad et l'Euphrate.

DETTE. Les lois juives sur les dettes étaient, comme presque toutes les autres, favorables au pauvre, au malheureux, au débiteur. La loi du jubilé s'opposait à ce que, parmi les Hébreux, les uns devinssent trop riches et les autres trop pauvres; cependant une pauvreté momentanée pouvait tomber sur l'agriculteur; ses champs pouvaient être sans moisson, sa vigne sans vendange; les accidents ou les maladies pouvaient lui détruire son bétail, sa demeure pouvait avoir besoin de réparations; il était dans la gêne et il lui fallait de l'argent. Moïse,

pour le soulager, avait deux choses à faire: lui procurer d'abord cet argent nécessaire, puis empêcher que ce prêt ne lui devînt onéreux ; ce dernier but fut atteint par la simple défense que le législateur fit aux riches de recevoir aucun intérêt sous aucune forme, Ex. 22, 25. Lév. 25, 35-38. Deut. 23, 19. 20. (excepté des étrangers commerçants, Deut. 23, 20.). D'un autre côté, puisque le riche ne trouvait aucun intérêt à prêter son argent, et qu'il eût pu ne pas le faire, le législateur l'y engage, le lui commande, au nom de la fraternité universelle, de la conscience et de Dieu lui-même, Lév. 25, 35. Deut. 15, 7. 8. 11. Maintenant un juste équilibre entre les droits du prêteur et ceux de l'emprunteur, le riche pourra demander un gage, mais le pauvre choisira ce qu'il lui conviendra de donner, Deut. 24, 6. 10-12. 17. Si enfin l'emprunteur se trouvait décidément hors d'état de payer, le capital n'était pas perdu pour celui qui avait prêté : il était hypothéqué sur le champ du débiteur, sur ses meubles, sur sa personne même qui entrait en servage; mais en l'année bénie du jubilé, l'égalité des fortunes venait effacer de nouveau la créance du riche et la dette du pauvre.— De prisons pour dettes, il n'en est jamais question.

DEUIL. Les Hébreux, comme en général les Orientaux, exprimaient leur douleur d'une manière plus vive, plus bruyante, plus extérieure, que ne font les peuples de l'Occident : quel que fût le sujet de leur affliction, que ce fût le déshonneur, la misère, l'exil, ou la mort d'un proche et d'un ami, ils criaient et gesticulaient avec violence jusqu'à ce que le premier paroxisme de leur peine fût passé : Ils mettaient la main sur la tête, 2 Sam. 13, 19.; ils se frappaient la poitrine ou les reins, Nah. 2, 7. Luc 18, 13. Jér. 31, 19. (cf. Virg. Æn. 4, 673.); ils s'arrachaient ou se rasaient les cheveux de la tête et le poil de la barbe, Esd. 9, 3. Job 1, 20. (cf. Æn. 12, 870.); ils se versaient des cendres sur la tête, 1 Sam. 4, 12. 2 Sam. 1, 2. 13, 19. 15, 32. Néh. 9, 1. Ez. 27, 30. Lam. 2, 10. Job 2, 12.; ou s'asseyaient et se roulaient dans la cendre et dans la poussière, Ezéch. 27, 30. 2 Sam. 12, 16. 13, 31. Es. 47, 1. Néh. 1, 4. Job 2, 8. 16, 15. Matth. 11, 21.; ils déchiraient leurs vêtements sur la poitrine, Gen. 37, 29. 44, 13. Jug. 11, 35. 1 Sam. 4, 12. 2 Sam. 1, 2. 11. 13, 31. 3, 31. (ordonnance royale pour honorer la mémoire et le convoi d'Abner : ce passage prouve combien cette pratique était en usage), 1 Rois 21, 27. 2 Rois 5, 8. 6, 30. 11, 14. 19, 1. 22, 11. 19. Esd. 9, 3. Est. 4, 1.; ils se faisaient des incisions ou des égratignures au visage et sur le corps, Jér. 16, 6. 41, 5. 47, 5. et 48, 37., quoique cet usage païen (Æn. 4, 673. 12, 871.) fût expressément défendu par la loi de Moïse, Lév. 19, 28. Deut. 14, 1., comme il l'était aussi par la Loi des douze tables (Cicer. De Legib. 2, 23.). Ils jeûnaient (*v.* Jeûne) lorsqu'ils menaient deuil sur un mort, revêtaient certains habits de deuil (*v.* Sac), négligeaient leurs vêtements et les soins même de la propreté, ne se lavaient point, n'oignaient pas leurs corps, 2 Sam. 12, 20. 14, 2. 19, 24. cf. Matth. 6, 17.; ils dépouillaient tous leurs ornements en bijoux et en broderies, Ez. 26, 16., et, comme on l'a dit, ils se coupaient la barbe qu'ils ne regardaient pas comme un de leurs moindres ornements; ils se couvraient le bas du visage, Ez. 24, 17. 22. Mich. 3, 7. ou même la tête toute entière, 2 Sam. 15, 30. 19, 4. Est. 7, 8., Jér. 14, 3.; ils se tenaient courbés et marchaient lentement, 1 Rois 21, 27.; enfin ils montaient sur les plates-formes de leurs maisons pour y pleurer, Es. 15, 3. 22, 1.

Le temps du deuil pour les morts était en général de sept jours, 1 Sam. 31, 13. 1 Chr. 10. 12.; dans des cas extraordinaires, il était plus long : Aaron et Moïse furent, chacun, pleurés pendant trente jours, Nomb. 20, 29. Deut. 34, 8., et Jacob pendant soixante et dix jours par les Egyptiens, pendant sept autres jours par Joseph, Gen. 50, 3. 10.

Pendant le deuil, leurs amis venaient les visiter, soit pour les consoler, soit pour leur apprêter de la nourriture, Prov. 31, 6.; mais tout ce qu'ils mangeaient était souillé, Os. 9, 4.

DEUTÉRONOME. Ce nom du cinquiè-

me livre de Moïse signifie en grec seconde loi, ou répétition, récapitulation de la loi. Le Deutéronome est ce qu'indique son titre, mais il est une récapitulation générale et non minutieuse, d'idées et non de paroles, d'histoire et non de détails: il est grand, noble, sérieux, tendre, plein d'onction, plein d'une sublime poésie; c'est presque un chant épique. Moïse avait cent vingt ans lorsqu'il le composa ; c'était la dernière année de sa vie ; il était dans les plaines de Moab (1, 5. cf. 34, 1.) : vieillard deux fois aussi âgé que tous ceux qui l'entourent (sauf Caleb et Josué), il a bien des conseils de sage expérience à donner; législateur envoyé de Dieu, il doit à sa mission de lui rendre témoignage encore avant de mourir, il maintiendra jusqu'à la fin les lois qu'il a données, les vérités qu'il a prêchées, et il les maintiendra comme justes et saintes, comme imposées de Dieu, comme étant par là même la seule source de bonheur pour les Israélites qui voudront y obéir ; il les sanctionnera de son dernier souffle.

La période comprise dans le livre du Deutéronome est de deux mois environ; elle s'étend depuis le premier jour du onzième mois de la 40e (Deut. 1, 3., plusieurs éditions portent par erreur 4e) année de la sortie d'Egypte jusqu'au onzième jour du douzième mois de la même année.

On peut diviser ce livre en quatre parties principales : 1° Récapitulation de l'histoire des Hébreux contenue dans les livres précédents, ch. 1-4. ; 2° répétition des lois morales, cérémonielles et judiciaires, 5-26. ; 3° confirmation de la loi, 27-30. ; 4° derniers jours de Moïse ; il annonce au peuple que Josué lui succédera dans le gouvernement général et dans l'autorité; puis il écrit les choses qu'il vient de dire, confie aux lévites et aux anciens le livre qui contient ses paroles, et ordonne que lecture en soit faite tous les sept ans dans l'assemblée générale, à la fête des Tabernacles : il termine par un cantique de bénédictions, mais il annonce en même temps aux Hébreux leurs infidélités futures, et veut que ses dernières paroles soient copiées et méditées de tous ; il monte enfin sur le mont Nébo, où Dieu recueille son esprit et rend à son corps les derniers devoirs.

Quelques auteurs ont pensé que le Deutéronome n'était pas de Moïse, puisqu'il allait jusqu'à la mort de ce législateur ; mais rien ne justifie une pareille supposition ; et l'on peut en détacher le dernier chapitre seulement, que l'on croit avoir été, dans l'origine, le commencement du livre de Josué. — *v.* Pentateuque; cf. aussi le commentaire de Calvin, et Hævernick, Einl. in das A. T.

DEVIN, *v.* Divination.

DIABLE. Ce nom qui signifie en grec accusateur, calomniateur, est celui que le Nouveau Testament donne au prince des ténèbres, à l'esprit du mal, au tentateur, Matth. 4, 1. 5. 8. 11. Apoc. 12, 9. 20, 2. 1 Jean 3, 8. Le plus grand des anges déchus, grandeur sublime tombée, il s'est séparé de Dieu par un premier essai d'indépendance, qui a été d'autant plus efficace que sa nature était plus relevée ; il ne pouvait être médiocre en s'isolant, mais par là même il s'est perdu : dans sa chute il a cherché et réussi à en entraîner un grand nombre d'autres, qui l'ont suivi dans son péché et dans sa ruine ; il a de même séduit et assujetti à la condamnation les hommes que Dieu avait d'abord créés droits. — Différents noms lui sont donnés : Satan, Job 2, 1.; Bahal Zébub, 2 Rois 1, 2., ou Béelzébut, Matth. 12, 24.; tentateur, Matth. 4, 3.; Antichrist, 1 Jean 2, 18. 22. 2 Jean 7.; démon, Jean 10, 20.; serpent ancien et dragon, Apoc. 12, 9. 20. 2.; meurtrier et menteur dès le commencement, Jean 8, 44.; enfin dans les livres apocryphes, Asmodée, Tobie 3, 8. 6, 15., démon voluptueux qui tuait les maris dont il était jaloux.

Le nom de démon était une épithète générale qui, chez les païens, se prenait dans un sens favorable, signifiant un génie, une divinité : dans l'Ecriture, il se prend toujours en mauvaise part, tantôt en parlant des esprits infernaux, tantôt pour désigner les esprits des morts, bons ou mauvais, réels ou imaginaires, Matth. 9, 32. Luc 11, 14. 13, 16. 1 Chr. 21, 1. 1 Rois 22, 21. Eph. 6, 16. 1 Pier. 5, 8.

Mille questions surgissent autour de cet effroyable ennemi du genre humain ;

l'on se demande comment il est fait, où il habite, quelle est son action sur l'humanité, quels sont ses moyens de séduction, quels sont ses rapports avec Dieu, quel sera son sort final : on s'est demandé enfin si même il existait! Plusieurs de ces questions sont permises, mais on ne peut y répondre : d'autres proviennent de mauvaise curiosité, l'on ne doit pas y répondre : la dernière est faite par l'incrédulité.

Il faut convenir que de tous les moyens de séduction, puisque nous en avons dit un mot, le plus habile que puisse employer le malin esprit, c'est d'empêcher les gens de croire à son existence : avec personne il ne revêtira sa forme naturelle et repoussante; aux âmes pieuses il se présentera déguisé en ange de lumière; à ceux que son existence pourrait gêner, il tâchera de faire croire qu'il n'est qu'une chimère, qu'il n'existe réellement pas, qu'il n'est pas question de lui dans la Bible, que les anciens pères et les anciens orthodoxes n'étaient que des rêveurs, que depuis qu'on ne croit plus aux revenants on ne doit plus croire au diable non plus. Cette croyance, ou plutôt cette absence de croyance, est évidemment de nature à soulager beaucoup celui qui désire être débarrassé d'un frein aussi redoutable : si les uns vous disent que le diable est le père du péché, quelle chaîne pour vous que celle qui vous unit à lui; mais si le diable peut vous persuader que la parole de Dieu n'est qu'un mauvais songe, quel allégement! Oui, quel allégement! mais qu'il durera peu! car après la mort il n'y a plus d'illusion possible, et celui qui le premier vous ôtera le bandeau, c'est celui qui vous l'avait mis; c'est le prince de la terre venant s'emparer des victimes qu'il aura séduites. Ceux qu'il ne peut convaincre théologiquement qu'il n'existe pas, il le leur persuade pratiquement, il s'en fait oublier, il se met pour eux sur l'arrière-plan; sur le premier, ses séductions, ses jouissances, ses faux appâts, de l'or, des places, des parures, des danses, tout ce que la terre peut offrir, et il se place derrière tout cela, jusqu'à ce qu'avec le temps tout cela ayant disparu, il ne reste plus que lui. — Quel allégement! Mais quel allégement plus grand, plus doux, plus réel, plus sûr, de se remettre entre les mains de celui qui a brisé la tête du serpent, et qui triomphe et nous fera triompher au dernier jour. Il n'y a pas une vérité qui ne vaille toutes les erreurs possibles.

Les raisons qu'on allègue pour essayer de soutenir cette thèse moderne qui tue d'un même coup et le péché qui n'a plus d'origine, et l'enfer qui n'a plus ni prince ni but; ces raisons, si l'on peut les appeler ainsi, reviennent toutes à de simples assertions. On commence par dire qu'il n'est pas parlé du diable dans l'Ancien Testament, et par tourner en poésie les passages les plus historiques où il en est fait mention, Gen. 3, Job 2, 1. 1 Chr. 21, 1. Zach. 3, 1., etc. Puis l'on applique au Nouveau Testament le même système d'interprétation, en le modifiant au moyen de la méthode d'accommodation que notre Seigneur était censé employer lorsqu'il parlait aux Juifs, adoptant leurs idées afin de leur mieux inculquer les siennes; de cette manière, les passages Matth. 4, 1. Luc 4, 1. Jean 13, 2. 1 Jean 3, 8. 1 Pier. 5, 8. Apoc. 12, 9. 20, 2., et cent autres ne prouvent, en effet, absolument rien; mais avant d'admettre ce système, nous attendrons qu'il soit lui-même prouvé, et l'on peut poser en fait qu'il n'est pas un lecteur sérieux de la Bible qui ne voie l'existence du diable clairement établie par nos saints livres.

Quant à la forme de cet être malfaisant, il est clair que l'on n'en peut rien savoir, mais de toutes les imaginations de l'homme, la plus belle conception est sans contredit celle de ce peintre hardi, habile et plein de génie, dont le pinceau a tracé une figure qui de loin, par le jeu des couleurs, paraît pleine de grâce, de fraîcheur, de beauté, mais qui, lorsqu'on s'en approche, est pâle, maigre, décharnée, ne respirant que la malice et le fiel, et rongeant une chaîne : c'est le séducteur; il charme de loin, de près il repousse.

Le pieux Bunyan, l'auteur du Voyage du Chrétien, a publié, en anglais, un second ouvrage du même genre que le pre-

mier, intitulé *Diabolos* ou la Sainte Guerre, dans lequel il représente l'histoire de l'âme et l'histoire de l'humanité, sous la parabole d'une guerre entre Satan et l'Eternel, guerre qui se termine par la victoire du fils Emmanuel. Cet ouvrage, dont il vient de paraître une traduction française, peut, à bien des égards, être une lecture utile, non-seulement pour la jeunesse, à laquelle il est plus particulièrement destiné, mais encore pour un âge plus avancé.

DIACRE (serviteur), ministre de l'Eglise chrétienne, dont les fonctions rappelaient à certains égards celles des officiants de la synagogue, dont il est parlé Luc 4, 20. Jean 7, 32., espèces de sergents, d'huissiers, de ministres, d'administrateurs. Le diaconat fut institué par les apôtres, et l'on se rappelle en quelle occasion. Act. 6. Le nombre des disciples s'accroissant chaque jour, les chrétiens d'entre les Grecs se plaignirent hautement de ce que leurs veuves étaient négligées dans les distributions ordinaires, tandis que les veuves des Hébreux recevaient des soins plus réguliers et des secours plus abondants. Là dessus, les apôtres qui ne pouvaient s'occuper de tous les détails, et qui devaient s'occuper avant tout de la prédication, consultèrent l'assemblée et proposèrent que l'on choisît sept hommes ayant un bon témoignage, pleins du saint Esprit et de sagesse, à qui l'on confierait le service des tables, le soin des pauvres et la distribution de la cène. Leur avis fut goûté de l'assemblée, qui élut à ces fonctions importantes Etienne, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas, et Nicolas; ces sept diacres furent installés dans leur charge par la prière et l'imposition des mains. Des femmes furent aussi appelées aux mêmes fonctions, sous le titre de servantes ou diaconesses, Rom. 16, 1. Les devoirs des diacres sont exposés 1 Tim, 3, 8-13. : ils pouvaient se marier aussi bien que les pasteurs. Longtemps leur nombre fut réduit à sept par église, et Rome même n'en avait pas davantage. Voici comment l'abbé Fleury parle de leurs fonctions : « Ils étaient chargés de recevoir tout ce qui était offert pour les besoins communs de l'église, de le mettre en réserve, de le garder sûrement, et de le distribuer suivant les ordres de l'évêque, qui en ordonnait sur le rapport qu'ils lui faisaient des nécessités particulières. Il était donc de leur devoir de s'informer de ces nécessités, d'avoir des listes exactes, tant des clercs que des vierges, des veuves et des autres pauvres que l'Eglise nourrissait. C'était à eux d'examiner ceux qui se présentaient de nouveau, et à veiller sur la conduite de ceux qui étaient déjà reçus, pour voir s'ils étaient dignes d'être assistés. C'était à eux de pourvoir au logement des étrangers, et de savoir par qui et comment ils seraient défrayés..... Ainsi leur vie était fort active. Il fallait aller et venir souvent par la ville, et quelquefois même faire des voyages au dehors. » — Ajoutons qu'ils avaient encore quelquefois des fonctions ecclésiastiques proprement dites, celles de donner la communion aux fidèles, de lire l'Ecriture, soit en particulier, soit en public, et de l'expliquer en l'absence des pasteurs; même en bien des lieux, des paroisses trop petites pour avoir un pasteur, leur étaient confiées, et les diaconats sont restés une charge importante. On trouve des diacres-pasteurs en plusieurs pays, et Rome compte ses 18 diacres par excellence, qui ne peuvent être pris que d'entre les cardinaux.

DIAMANT (hébr. shamir). Le péché de Juda est écrit avec une pointe de diamant, dit Jérémie, 17, 1. J'ai renforcé ta face contre tes ennemis, dit l'Eternel, et j'ai rendu ton front semblable à un diamant, Ez. 3, 9. Ils ont rendu leur cœur dur comme le diamant, pour ne point écouter la loi, Zach. 7, 12. Le diamant, cette pierre si précieuse, si belle, et si dure, n'est considérée dans la Bible que sous ce dernier rapport : on sait que le diamant ne peut être travaillé que par lui-même; on l'emploie non-seulement comme parure, mais comme instrument tranchant, comme poinçon pour couper le verre ou pour graver. Quelques auteurs ont pensé qu'il s'agissait plutôt de l'émeri, substance composée de terre sigillée et de chaux de fer, dont le nom grec smyris a de l'analogie avec l'hébreu shamir ; mais

ces analogies accidentelles sont si fréquentes (par exemple, en hébreu *péshah*, péché; *soumphonia*, symphonie, etc.), que l'on ne peut les regarder comme preuves, et la traduction des Septante, adoptée par la Vulgate, est une autorité plus forte. — On a voulu traduire encore par diamant le mot *yahalom*, Ex. 28, 18. 39, 11. Ez. 28, 13., que nos versions ont rendu par jaspe, q. v.

DIANE, divinité célèbre du paganisme, que les poëtes font fille de Jupiter et de Latone, et qu'ils comptent au nombre des douze grands dieux. On l'adorait sous trois formes, et son caractère variait selon ces différents points de vue. Comme déesse des forêts, elle était chaste, mais fière, hautaine et vindicative; comme déesse des enfers, et sous le nom d'Hécate, elle est cruelle, sanguinaire, impitoyable; comme déesse de la lune et des cieux, elle est quinteuse, capricieuse, amoureuse: c'est Phœbé. L'aventure d'Actéon appartient donc à la Diane des bois; ses amours avec Endymion, à la lune. Quelques poëtes la font encore présider aux accouchements, sous le nom de Lucine. Le plus célèbre de tous ses temples était celui d'Ephèse, bâti sur les dessins du fameux architecte Ctésiphon, et qui passait pour l'une des sept merveilles du monde. Il avait 425 pieds de long (153m) et 237 de large; l'extérieur était décoré de tout ce que la nature et l'art offrent de plus précieux; l'or, l'argent, les pierreries, les tableaux, les statues, y étaient prodigués : on y comptait, entre autres, 127 colonnes, dont chacune avait été érigée par un roi, qui s'était efforcé de l'embellir et de la rendre digne de cet auguste lieu. Un fanatique, possédé du désir de s'immortaliser, y mit le feu : c'était un moyen comme un autre; de nos jours, on tire sur les rois ou sur les reines. Le temple de Diane fut détruit la même nuit dans laquelle naquit Alexandre le Grand. La mémoire de la déesse ne périt point dans la grande ville dont elle était la patrone, et nous voyons, Act. 19, 24. suiv., un orfèvre faire son principal travail de la fabrication de petits temples d'argent, ou de médailles représentant, aussi bien que la tradition en avait conservé le souvenir, l'effigie de ce monument illustre de l'architecture ancienne et du paganisme.

Le passage Jér. 7, 18. (cf, 44, 13. 44, 17. 18. Ez. 16, 15.) se rapporte probablement au culte de Diane.

DIBLA. *v.* Beth-Diblathajim.

DIBON (intelligence), 1° ville située dans une plaine au nord de l'Arnon. Lors de la conquête du pays de Canaan, nous la voyons d'abord entre les mains des Gadites, Nomb. 32, 34., d'où elle prit le nom de Dibon-Gad, que Moïse lui donne quand il l'indique comme un des campements des Israélites dans le désert, Nomb. 33, 45. Plus tard, elle fut assignée à la tribu de Ruben, Jos. 13, 17. Du temps d'Esaïe, elle était tombée entre les mains des Moabites, Es. 15, 2. Jér. 48, 22. C'est probablement la même ville qui est appelée Dimon, Es. 15, 9., et saint Jérôme dit que de son temps encore on l'appelait indifféremment Dimon ou Dibon, à cause de la ressemblance des lettres. — On trouve aujourd'hui dans cette localité des ruines qui portent le nom de Diban. — 2° Ville de Juda, Jos. 15, 22. Néh. 11, 25.; elle subsistait encore du temps d'Eusèbe; elle est appelée Dibon dans le dernier des passages cités, et Dimona dans le premier.

DIDRACHME, Matth. 17, 24., monnaie grecque valant 2 drachmes, et équivalant à peu près à un demi sicle hébraïque, (1 fr. 66 c.)

DIDYME, Jean 11, 16. 20, 24., nom grec de l'apôtre *Thomas*, ces deux mots signifiant l'un et l'autre *jumeau*. Ces noms devaient rappeler sans doute la naissance de l'apôtre, et la tradition lui donne effectivement une sœur jumelle nommée Lysia (Patres apostol. Ed. Coteler. I, p. 272, cf. p. 501). D'après Eusèbe, 1, 13., Thomas aurait été le même que Judas, frère de Jésus; c'est ainsi que le veulent également les Actes de saint Thomas (*v.* Coteler.), et cette parenté donnait au surnom de Didyme une signification tout à fait grande et honorable; mais rien dans l'Ecriture n'appuie cette tradition, et il est plus qu'évident que notre Sauveur n'a pas eu de frère jumeau. *v.* Thomas.

DIKLA, Gen. 10, 27., nom d'une peuplade sémitique qui habitait l'Arabie, mais

dont il est difficile de fixer exactement le territoire. On ne peut faire à cet égard que des conjectures; Bochart (Phaleg 2, 22.) pense que c'est la même peuplade qui porta plus tard le nom de Minéens, parce que les Minéens habitaient une contrée riche en palmiers, arbre qui se nomme en syriaque *dikla*. C'est assez vraisemblable.

DILHAN, ville de la tribu de Juda. Jos. 15, 38.

DIMANCHE, jour du Seigneur, Apoc. 1, 10. Les chrétiens ont dès le commencement honoré d'une façon particulière le jour de la résurrection du Sauveur, qui arriva le lendemain du sabbat, et les apôtres semblent avoir transporté sur ce jour les obligations morales que la loi juive avait attachées au sabbat. « Il n'y a doute, dit Calvin, que ce qui estoit cérémonial en ce précepte, n'ait esté aboli par l'aduénement du Christ... Néanmoins... combien que le sabbat soit abrogé, cela ne laisse point d'auoir lieu entre nous, que nous ayons certains iours pour nous assembler à ouir les prédications, à faire les oraisons publiques, et célébrer les sacrements: secondement pour donner quelque relâche aux seruiteurs et gens mécaniques. » Quelle que soit la manière de voir des chrétiens sur l'obligation de la sanctification du dimanche, il est de fait que l'observation de ce jour, non-seulement accompagne les réveils religieux, mais encore les prépare, les amène et les fortifie; il est de fait aussi que les personnes pieuses sanctifient le dimanche, et que celles qui ne sont pas converties ne le sanctifient pas. Ces deux faits étant reconnus, il sera facile à chacun de voir en quelle manière il peut se croire libéré de l'observance judaïque, et astreint à l'observance chrétienne.

Un grand nombre d'ouvrages ont paru sur ce sujet dans les derniers temps; celui de Liebetrut, en allemand, et les sermons de Wilson, en anglais, doivent être cités en première ligne. En français, on possède un certain nombre de brochures publiées par la Société de Vevey pour la sanctification du dimanche, et la traduction de *Pearl of days*, ce remarquable ouvrage d'une servante anglaise, auquel a donné naissance, en 1848, la fondation du prix de M. Henderson. Le mouvement qui s'est produit à cette occasion en Angleterre et en Ecosse offre un caractère véritablement historique dont les journaux religieux français ne donnent qu'une faible idée (*v.* Archives 1848, p. 278; 1849, p. 8), et qu'il faut lire dans les journaux de Londres et de Glascow; *v.* spécialement le Christian Times, depuis le mois de septembre 1848.

DIME, (dixième ou décime). De tout temps, et presque chez tous les peuples, on a vu les dîmes établies comme coutumes, ou comme lois. Les Grecs et les Romains offraient à leurs dieux des dîmes soit temporaires, soit ordinaires, soit extraordinaires, et Plutarque raconte que c'était la coutume des Romains d'offrir à Hercule la dixième partie des dépouilles qu'ils avaient conquises sur l'ennemi. Xénophon rapporte la même chose des Perses, et Justin des Carthaginois. Les marchands arabes, qui faisaient le commerce d'encens, n'en osaient vendre avant d'en avoir payé la dîme à leur dieu Sabis: les Scythes envoyaient des dîmes à Apollon; les Carthaginois avaient coutume encore d'envoyer à la ville de Tyr, dont ils étaient une colonie, la dîme de tous leurs biens; le vaisseau qui transportait ce tribut ordinaire, arriva à Tyr peu de temps avant qu'Alexandre en fit le siége. Pisistrate, écrivant à Solon pour l'engager à revenir à Athènes, lui dit que chacun y paie la dîme de ses biens pour offrir des sacrifices aux dieux. Les Pélasges qui s'étaient établis en Italie, reçurent commandement de l'oracle d'envoyer leurs dîmes à Apollon de Delphes, etc., etc.

L'Ecriture sainte, qui nous transporte dans une antiquité beaucoup plus reculée que l'histoire profane, nous montre aussi les dîmes existant au moins de fait, longtemps avant la promulgation de la loi mosaïque. Le plus ancien exemple que nous en connaissions, est celui d'Abraham revenant de son expédition contre les cinq rois alliés, et payant à Melchisédec, roi de Salem, la dîme de tout ce qu'il avait pris sur l'ennemi, Gen. 14, 20. Héb. 7, 2. Jacob voua de même à l'Eternel la

dîme de tout ce qu'il pourrait acquérir en Mésopotamie, Gen. 28, 22. Enfin Moïse ordonne et régularise le paiement des dîmes, Lév. 27, 30-33. Nomb. 18, 21-24. Deut. 12, 6. 14, 22. Chaque Israélite, considéré comme fermier de Jéhovah, devait payer chaque année à son seigneur et maître la dixième partie des produits de ses champs et de ses troupeaux, « les dîmes du froment, du vin et de l'huile,» Néh. 13, 5. 12. Ce revenu sacré était affecté par la loi à l'entretien des Lévites, Néh. 10, 37., à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, Deut 26, 13. On pouvait cependant racheter les dîmes (des fruits) en en déposant la valeur, plus le cinquième du prix. Les passages, Deut. 12, 17. 18. 14, 22. 23., mentionnent un repas général qui devait se faire tous les trois ans avec les produits des dîmes (cf. 26, 12.), espèce de festin qui n'était pas sans quelque rapport avec les agapes des premiers chrétiens. — Les Lévites devaient mettre à part, pour les prêtres, la dîme de leurs dîmes, Nomb. 18, 26. Néh. 10, 38. Des percepteurs particuliers furent établis plus tard pour le prélèvement de cet impôt, ils eurent leurs commis, et formèrent comme des bureaux de contributions, 2 Chr. 31, 12. Néh. 12, 44. 13, 10. Mal. 3, 10. Tous ces impôts furent exclusivement religieux; il est cependant parlé, 1 Sam. 8, 15., d'une dîme temporelle que les rois devaient imposer à leurs sujets: nous ne voyons pas qu'elle ait en effet existé sous la royauté, mais la manière dont parle Samuel indique assez clairement qu'elle était en usage dans les royaumes de l'Orient, et d'ailleurs une imposition de ce genre (puisqu'il faut des impôts en tout cas) devait bien être des moins onéreuses dans un pays agricole; c'était un impôt à la fois proportionnel à la quotité du revenu, facile à payer, et fixe dans sa proportion, autant de qualités qui devaient le rendre plus supportable que tels autres modes qu'on aurait pu imaginer.

Le système théocratique des dîmes, quoique simple en apparence et dans la théorie, ne l'était point dans l'application; la comparaison des dispositions du Deutéronome entre elles et avec celles des Nombres peut la prouver, et les interprètes juifs et chrétiens, anciens et modernes, sont peu d'accord dans son exposition et dans l'interprétation des passages de la Loi. On se demande, par exemple, si chaque année il y avait une double dîme sur les troupeaux, s'il n'y avait une double dîme que tous les trois ans, ou si tous les trois ans la dîme des Lévites était remplacée par une dîme des pauvres, autant de questions qui ne sont pas susceptibles d'une solution bien claire d'après les livres sacrés.

DIMON, Es. 15, 9., et Dimona, Jos. 15, 22. *v.* Dibon.

DINA (jugement), fille de Jacob et de Léa, Gen. 30, 21., probablement la fille unique du patriarche. Son nom rappelle un événement qui fut pour la famille patriarcale un grand malheur. Par une légèreté coupable, elle se laissa entraîner à former des relations avec les jeunes filles cananéennes qui habitaient Sichem, puis elle fut séduite et enlevée par le fils du prince de cette ville. Les frères de Dina ne crurent pouvoir venger cet affront que dans le sang des Sichémites; dans ce carnage ils égorgèrent celui qui devait être l'époux de leur sœur; cette action perfide et cruelle fut pour leur père un continuel sujet d'inquiétudes et d'affliction, Gen. 34. On ignore ce que devint Dina; mais elle continua de vivre, et accompagna plus tard son père en Egypte, Gen. 46, 15.

DINHABA, ville de l'Idumée, Gen. 36, 32. 1 Chr. 1, 43. Il est possible que ce soit celle qu'Eusèbe indique sous le nom de bourg de Dannéa, et Jérôme sous celui de Damnaba, comme ayant été située à 8 milles d'Aréopolis, du côté de l'Arnon.

DIOTRÈPHES, pasteur ou diacre d'une Eglise inconnue, 3 Jean 9. On ne sait de lui que ce qu'en dit l'apôtre, c'est qu'il était jaloux d'être le premier, orgueilleux, médisant et inhospitalier. Quelques-uns en font un hérétique (Œcumenius, Beda); d'autres le font judaïsant, d'autres enfin prétendent au contraire qu'il ne voulait recevoir que les chrétiens convertis d'entre les gentils. Il appartenait à la même Eglise que Gaïus (v. 1.), probablement à l'une des sept Eglises de

l'Apocalypse. Son intolérance envers les bons, et son amour de la prééminence n'ont eu que trop d'imitateurs dans l'Église chrétienne.

DISPERSION. L'épître de saint Jacques, et la 1re de saint Pierre sont adressées aux juifs de la dispersion, c'est-à-dire aux tribus qui sont dispersées dans les pays voisins de la Palestine, dans le Pont, en Galatie, en Cappadoce, en Asie, en Bithynie, etc. On doit entendre par le mot général de dispersion, tout l'ensemble des juifs qui demeuraient en dehors des limites de leur pays, parmi les nations étrangères. Il n'y avait, au temps de Jésus, aucun pays de l'ancien monde dans lequel ne se trouvassent des juifs expatriés, volontairement, ou par le fait de circonstances indépendantes de leur volonté. On peut grouper en cinq classes les juifs appartenant à la dispersion.

D'abord ceux de l'Assyrie, de la Médie, de la Babylonie et de la Mésopotamie, demeurant au delà de l'Euphrate, descendants des juifs emmenés en captivité et qui avaient refusé, lors de l'édit de Cyrus, de rentrer dans leur patrie. Ils se comptaient par milliers et vivaient dans le bien-être, continuant d'entretenir avec Jérusalem des relations religieuses, et fidèles à payer annuellement les tributs, les prémices et les dîmes.

En second lieu, les Juifs d'Egypte. Alexandre le Grand les établit en grand nombre dans la ville à laquelle il avait donné son nom, et leur accorda les mêmes droits qu'aux Grecs. Ptolémée Lagus en envoya une colonie à Cyrène, et fortifia la colonie égyptienne par de nouvelles émigrations de la Judée, 320 av. C. Ptolémée Philadelphe fit traduire en grec, à grands frais, le code sacré des Hébreux, 284 av. C. Puis vint le cruel Ptolémée Philopator qui persécuta, par des mesures cruelles, ceux que ses prédécesseurs avaient favorisés. Sous Ptolémée Philométor (180 av. C.), les juifs d'Egypte sont de nouveau en grande faveur; ils remplissent des charges à la cour, et sont revêtus des principales dignités militaires; sous la domination romaine et sous les premiers empereurs, ils jouissent d'une paix entière, et Auguste les protège à Cyrène contre la malveillance des populations grecques. Ils ont de magnifiques synagogues, et occupent à eux seuls presque les trois cinquièmes d'Alexandrie; leurs rapports avec la métropole juive ne sont pas interrompus quoiqu'ils aient à Jérusalem un culte à part, de même que les Cyrénéens, Act. 6, 9.; ils continuent de payer le tribut pour le temple. Leur chef temporel et le juge de leurs différends est un ethnarque, assisté d'un conseil, espèce de sanhédrin.

En troisième lieu viennent les Juifs de la Syrie : ils avaient émigré sous Séleucus Nicator, et par lui, avaient obtenu à Antioche et ailleurs des privilèges égaux à ceux des Macédoniens. Les rois suivants, à l'exception d'Antiochus Epiphanes, leur furent également favorables, et les Juifs furent libres jusque dans le prosélytisme : cependant le peuple les haïssait, et cette haine longtemps comprimée éclata sous Néron, et plus encore sous Vespasien. Titus leur rendit le repos. C'est de Syrie qu'ils prirent le chemin de l'Asie Mineure, 1 Pier. 1, 1.; ils obtinrent la bourgeoisie en Ionie.

Quatrièmement, la dispersion parmi les Grecs, Jean 7, 35. De l'Asie Mineure, un grand nombre de Juifs se rendirent en Grèce et en Macédoine, où ils eurent la permission d'établir, dans les principales villes et dans les ports les plus commerçants, des synagogues et des maisons de prières, Act. 16-20,.

Cinquièmement, enfin, les Juifs de Rome et d'Italie; plusieurs étaient esclaves, d'autres étaient venus s'y établir librement et en vue de spéculations commerciales; ils étaient généralement riches, et occupaient tout un quartier au delà du Tibre : leur prosélytisme n'avait pas été sans fruit. Ils furent chassés de Rome sous Tibère et sous Claude César. Rome leur fut longtemps fatale, et les murailles du Goïto ne sont tombées que sous le souffle du dix-neuvième siècle.

DIVINATION, *Devins.* Désireux de connaître, ambitieux d'avenir, supportant avec impatience un corps qui le retient à la terre et au moment présent, qui le gêne, qui le rapetisse, l'homme qui par sa nature se précipite vers les choses qui

étaient le privilége de celui qui n'avait pas péché, a dans tous les temps cherché à se soustraire à la matière, à s'émanciper du corps, à sonder l'avenir, à voir dans les ténèbres, à marcher sûrement dans l'incertitude, à découvrir ce qui lui est caché. De là, ces efforts inouïs, gigantesques; ces recherches de tous les temps, cet amour du merveilleux, cette croyance à la divination, à la magie; travaux de jongleurs, travaux de chimistes, travaux de rêveurs; imposteurs, mystiques, oracles, prophètes, charmes, enchanteurs et devins : de là cette passion des hommes pour ce qui paraît les faire avancer dans les sciences occultes, espèce de succès chez les uns, complaisance à croire chez les autres.

Sans s'arrêter à la question dogmatique de savoir si l'homme peut, en dehors de l'adresse, de la physique et de la chimie, *obtenir des résultats merveilleux*; sans entrer dans un examen quelconque relatif aux moyens par lesquels l'homme peut arriver au surnaturel, s'il le peut par lui-même, ou par des forces latentes qu'il développe, ou enfin par l'intervention des esprits qui sont dans l'air, bons ou mauvais; sans même approfondir tout ce qu'il peut y avoir de vrai dans certains faits que rapporte l'histoire, ou que l'expérience vient chaque jour démontrer de nouveau contre l'esprit fort moderne, on doit cependant convenir de certains faits que nous nous bornons à enregistrer, et qui sont de nature à jeter du jour en les simplifiant, sur les questions passablement graves, malgré qu'on en ait, qui viennent d'être posées.

On avoue généralement que toutes les croyances populaires, quelles qu'elles soient, exagérées ou dénaturées, reposent sur un fondement vrai : en les dépouillant de leur entourage, de leurs adjonctions, de leur écorce, on arrive à un noyau substantiel, solide, historique; or, de toutes les croyances populaires, la plus invétérée, la plus entêtée, c'est la foi aux sorciers, à la magie, à la divination : ne serait-ce absolument qu'une chimère?

Chacun croit aux *pressentiments*; chacun en a, chacun s'y fie, même sans le vouloir : c'est là une espèce de divination, générale sans doute, mais sûre.

Niera-t-on que les songes ne soient un degré de pressentiment plus avancé que le pressentiment de la veille? « Le Dieu Fort, dit Elihu à Job (33, 14. 15), parle par des songes, par des visions de nuit, quand un profond sommeil tombe sur les hommes et lorsqu'ils dorment dans leur lit; alors il ouvre l'oreille aux hommes, et scelle leur instruction. »

Le *magnétisme* avec ses merveilles, si longtemps réfuté par de l'esprit et des plaisanteries, n'en est pas moins acquis maintenant à la science comme un fait; ceux qui en doutent appartiennent à la classe la moins éclairée, et ceux qui s'en sont occupés ont vu et *vérifié* des prodiges que tout l'art et le génie de l'homme ne sauraient accomplir; ces prodiges touchent par plusieurs points à la divination.

Enfin, une considération tout à fait générale, mais qui ne laisse pas d'avoir son application dans le cas particulier, c'est qu'une réaction va toujours beaucoup plus loin qu'elle ne doit et qu'elle ne veut aller, comme celui qui veut éviter le précipice tombe sur le rocher de la montagne; c'est plus sûr, mais ce n'est pas toujours sans quelques inconvénients. Longtemps on a trop cru aux merveilles des arts occultes et de la divination; pour un fait effectif, le charlatanisme en a forgé des milliers de faux, de mensongers, de stupides, et, pour le dire en passant, les clergés de toutes les sectes n'y ont pas mal nui dans le moyen âge, jusqu'à l'illustre siècle de Léon X : quand une fois on a voulu rompre avec ces fables, on a tout rejeté, le bon et le mauvais, le vrai et le faux, parce qu'on se souciait peu de la chance, même infiniment petite, d'être abusé de nouveau. Le pays où les réactions se font toujours le moins vivement ressentir, l'Allemagne a su se tenir beaucoup plus que d'autres peuples dans un sage milieu, quoiqu'on y trouve aussi l'un et l'autre extrême représentés, notamment celui de l'imagination.

Ces choses étant dites, il ne sera pas nécessaire de les rappeler à propos de chaque cas spécial, et nous raconterons

les croyances de l'Orient sans penser devoir les critiquer à chaque fois, sans les donner pour vraies, sans les rejeter toujours absolument comme fausses. Chez les Israélites, d'ailleurs, il faudra toujours distinguer les révélations divines, et les moyens illicites par lesquels ils pouvaient essayer de satisfaire leur curiosité ou leur intérêt particulier.

Les Israélites paraissaient en effet avoir eu plus que d'autres peuples le besoin intérieur de connaître l'avenir; peut-être l'avaient-ils apporté d'Egypte, peut-être aussi les prophéties anciennes et glorieuses qu'ils n'ignoraient pas, mais dont ils n'avaient pas non plus une intelligence bien claire, leur faisaient-elles désirer d'en connaître davantage, et de pénétrer plus avant dans un mystère pour eux plein d'espérances et de charmes. Quoi qu'il en soit, le mal existait : Moïse, en leur donnant la loi qui devait en faire un peuple à part, leur annonça d'un côté que l'esprit de prophétie ne sortirait pas du milieu d'eux (*v.* Urim et Thummim), mais il leur défendit de l'autre sous des peines extrêmement sévères d'user de divination, de pronostiquer le temps, de rechercher ceux qui ont l'esprit de Python, les devins, les sorciers, les enchanteurs, ceux qui disent la bonne aventure et ceux qui consultent les morts, Lév. 19, 26. 31. 20, 6. Deut. 18, 10. Ces lois étaient si rigoureuses que les malheureux animés de l'esprit de Python, ou qui faisaient seulement profession de l'être, étaient condamnés à mort, et lapidés vifs. Lév. 20, 27.

Malgré ces lois, ou plutôt parce qu'une loi qui contrarie un penchant l'excite au lieu de le réprimer (cf. Rom. 5, 20.), les Israélites se montrèrent dans toutes les périodes de leur histoire, et surtout sous les rois idolâtres, adonnés aux mages, aux sortiléges et aux superstitions de toutes espèces, cf. 1 Sam. 28, 3. 9. 2 Rois 21, 6, 23, 24, Es. 8, 19. Jér. 29, 8. Mich. 3, 11. Zach. 10, 2. : ils allèrent même consulter les oracles des païens, 2 Rois 1, 2. Le culte de Bahal avait son cortége de prophètes divinateurs, 1 Rois 18, 19., les Philistins fournissaient leur contingent, 1 Sam. 6, 2., et les Juifs eux-mêmes virent dans leur propre sein surgir de ces industriels auxquels le peuple, comme partout, s'empressait d'apporter de l'argent, Mich. 3, 11. cf. Act. 16, 16.

Il y avait diverses sortes de divinations et de devins; les uns se bornaient à l'examen de certaines circonstances, ou accidens naturels, c'est ce qu'on a appelé magie naturelle; d'autres empruntaient tout simplement le secours de l'art, c'était la magie artificielle; d'autres consultaient les morts ou les mauvais esprits (magie noire ou diabolique); d'autres enfin devinaient d'inspiration, de pressentiment, de seconde vue. A la première classe appartenaient, parmi les exemples qui nous sont conservés dans l'Ecriture : —*a*) L'interprétation des songes, q. v.—*b*) l'examen des mouvements des serpents : c'est même cette espèce de divination que semble indiquer le terme hébreu, Lév. 19, 26., Deut. 18, 10. 2 Rois 17, 17. 21, 6. (*nichesh* deviner, *nachash* serpent). Bochart a recueilli quelques faits à l'appui de cette idée; les Egyptiens avaient des serpents qu'ils appelaient de bons génies, et dont ils aimaient à placer la figure sur leurs abraxas ou talismans : beaucoup de peuplades orientales ont encore leurs serpents sacrés que consultent les jongleurs, et l'on se rappelle les serpents de Pallas (Virg. Æn. 2.). Les mots grecs et latins par lesquels les Septante et la Vulgate ont traduit l'hébreu; font entrer dans leur composition les oiseaux (augures), au lieu de serpents; mais il est clair que, soit dans le texte, soit dans les traductions, il convient de s'en tenir à l'idée générale de divination, sans égard aux moyens employés. — *c*) Les baguettes, ou bâtons divinatoires; on croit en trouver la trace, Ez. 21, 26. (il a secoué les flèches), et Os. 4, 12. (mon peuple demande avis à son bois, et son bâton lui répond). Le premier de ces passages contiendrait une allusion à l'ancien usage des Caldéens, d'écrire sur des flèches ou sur des baguettes le nom des villes où ils voulaient se rendre, ou des choses qu'ils voulaient entreprendre, de mêler ensuite ces baguettes dans un carquois, de tirer au hasard et de se décider suivant celle qui sortait la première. La plupart des

peuples ont connu ce moyen de deviner, qui est peu malin, et que les enfants remplacent chez nous par le jeu d'épingle. Cette interprétation est possible ; le prophète dirait alors que le roi de Babylone, incertain par quel ennemi commencer, a jeté sur les villes le sort des flèches, et qu'il marchera d'abord contre Jérusalem : on peut le comprendre cependant autrement encore. Quant au passage d'Osée, il supporte également cette explication, mais d'autres aussi sont permises ; ou bien : il consulte ses idoles de bois, et elles lui répondent (par le moyen de leurs prêtres) ; ou bien : ce peuple aveugle, qui ne peut se diriger par la lumière, se dirige au moyen de son bâton, en tâtonnant. « Il me semble, dit Calvin, que le plus simple est d'y voir une condamnation contre les Israélites, qui se sont adressés à des idoles mortes au lieu de s'adresser au Dieu vivant. » (ad Hos. 4, 12.). — *d)* L'examen des entrailles sacrifiées était chez les peuples païens un grand moyen de divination ; si les entrailles étaient sèches, dures ou lâches, s'était un présage fâcheux : si au contraire elles étaient saines et rouges, c'était un bon signe : on peut croire que le passage, Ez. 21, 26. (il a regardé au foie), se rapporte à la divination par les intestins ; mais c'est la seule trace qu'on en trouve dans l'Ecriture. — *e)* La divination, d'après le cours des nuages, Deut. 18, 10. (pronostiqueurs de temps) 2 Rois 21, 6., ou d'après les signes des cieux, Jér. 10, 2., c'est l'hébreu *meonen; v.* cependant l'art. Enchanteur. — *f)* Enfin, par l'eau ou par la coupe ; *v.* Coupe.

Quant à la divination par inspiration, qui se distingue des précédentes par l'absence d'art, « quod arte careret, » dit Cicéron, voici comment ce même auteur païen la caractérise, Divin 1, 18. « Carent autem arte, qui non ratione aut conjecturà, observatis ac notatis signis, sed concitatione quâdam animi aut soluto liberoque motu futura præsentiunt, quod et somniantibus sæpe contingit et nonnunquam vaticinantibus per furorem, » etc. Souvent chez les païens (et les oracles reposaient presque tous sur cette théorie), on cherchait à produire une excitation factice et purement physique sur les nerfs des pauvres prêtres et prêtresses, qui faisaient de gré ou de force, le triste métier d'annoncer les choses futures ; cette excitation se traduisait en gestes violents et en convulsions que l'on donnait pour les signes de la présence de la divinité, (cf. Æn. 6, 46. et suiv.) : on recueillait les paroles de leur délire, et quelques habiles arrangeaient ces parores à leur guise, et leur donnaient telle forme obscure et ridicule qu'ils jugeaient convenable. C'était là ce qu'on appelait *insanire,* être fou ; il y avait folie en effet, et chez le malheureux patient, et chez ce prêtre qui, avec une gravité majestueuse, cherchait tant bien que mal la raison dans la déraison, la clarté de l'avenir dans l'obcurité du présent. Cependant il y avait aussi une inspiration plus calme, plus naturelle, soit dans le sommeil soit dans la veille ; elle se trouvait dans un état nerveux habituel que l'on peut rattacher à un développement considérable du système ganglionnaire, et qui produisait chez ceux qui étaient atteints de cette infirmité, un penchant très fort au sommeil magnétique, au somnambulisme, et à la seconde vue. Il faut peut-être du courage pour mettre en avant de telles idées, qnand on ne peut ni les développer, ni les expliquer, ni les appuyer ; mais tout cela trouvera sa place ailleurs, et nous ne pouvons entrer ici dans des détails psycologiques qui demanderaient, pour être traités convenablement, un ouvrage tout spécial. Du reste, dans cette ligne d'idées ce qui est le plus singulier, ce n'est pas tant l'explication du fait, que le fait lui-même ; et comme tous les efforts pour nier les faits ont toujours été inutiles, et qu'il faut bien finir par les accepter, la seule chose à faire c'est de tâcher de les comprendre, autant du moins qu'ils peuvent être compris. Le passage, Act. 16, 16. sq. cf. 19, 13. sq., paraît expliquer cette vertu divinatoire par la possession d'un démon. — *v.* encore les art. Enchanteur, Possession, Python, etc.

DIVORCE. La dissolubilité des liens du mariage, le divorce, toujours en honneur partout où le mariage ne l'est pas, où la

femme est méprisée, cette coutume des peuples païens, et que les patriarches eux-mêmes ont connue, Gen. 21, 14., fut régularisée par la loi de Moïse; il fut permis, sauf les deux cas où l'homme aurait, avant son mariage, déshonoré une jeune fille par des paroles flétrissantes ou par une conduite brutale, Deut. 22, 19. 29. Il fut permis, et voici comment Moïse s'exprime à cet égard, Deut. 24, 1-4.: « Quand quelqu'un aura pris une femme et se sera marié avec elle, s'il arrive qu'elle ne trouve pas grâce devant ses yeux, *à cause qu'il aura trouvé en elle quelque chose de malhonnête,* il lui donnera *par écrit* la *lettre de divorce,* et la lui ayant mise entre les mains, il la renverra hors de sa maison. » La femme divorcée et remariée ne pouvait plus retourner auprès de son premier mari, même après la mort du second. Quelque étendue que paraisse au premier abord cette facilité d'obtenir le divorce, elle est limitée par deux restrictions ou difficultés, l'une intérieure, l'autre extérieure; il fallait donner à la femme, par écrit, une lettre de divorce; cette gêne, petite en apparence, était pourtant une gêne à cette époque où l'art d'écrire était si peu répandu; et quelquefois des obligations de ce genre amenant des longueurs peuvent aussi donner le temps de réfléchir. L'autre condition du divorce, beaucoup plus législative et morale, c'est que pour l'obtenir il fallait plus qu'un caprice, il fallait un motif suffisant, il fallait que le mari eût trouvé en sa femme *quelque chose de malhonnête.* Les termes sont bien vagues, il est vrai, et pouvaient étendre par leur élasticité ce que la loi avait voulu restreindre; les deux célèbres écoles juives de Hillel et de Schamaï se disputaient à l'époque de notre Sauveur sur l'interprétation qu'on pouvait donner à ces paroles; la première pensait qu'un homme pouvait répudier sa femme pour les plus légers motifs, par exemple si elle faisait mal la cuisine, s'il trouvait une autre femme qui lui convînt davantage, ou enfin, s'il découvrait en elle quelque légère difformité. Schamaï soutenait au contraire que la loi ne donnait à l'homme le droit de répudiation, que lorsqu'il avait en effet trouvé dans sa femme des inclinations ou des actions réellement déshonnêtes et honteuses. Jésus dont la doctrine était l'accomplissement de la loi, distingue positivement sa doctrine de celle de Moïse; il déclare que le divorce a été permis à cause de la dureté du cœur naturel, mais lui ne le permet que pour le cas d'adultère, puisqu'alors les liens du mariage sont déjà dissous de fait: en appuyant ainsi de son autorité les enseignements de Schamaï comme plus saints, il semble indiquer que l'interprétation de Hillel était en effet celle qu'on devait donner à la loi de Moïse. Toutefois, malgré cette facilité du divorce, il est à remarquer que l'Ancien Testament ne cite pas un seul exemple de ce cas, depuis la promulgation de la loi: on voit même David garder jusqu'à sa mort les femmes qu'Absalon son fils avait déshonorées; il les enferme, mais ne les répudie pas; et les rabbins écrivent que l'on ne permit pas à David de répudier aucune de ses femmes pour épouser Abisag, et qu'il dut se contenter de la prendre à titre de concubine parce qu'il avait déjà le nombre de dix-huit femmes permis par les coutumes. Plusieurs passages prouvent cependant que les Juifs n'usaient que trop souvent de la facilité que la loi leur accordait à cet égard; *v.* Jug. 15, 2. 19, 2. 3. Prov. 2, 16. 17. Mich. 2, 9. Mal. 2, 15. Esdr. 10, 2. 3. Néh. 13, 23-30.

DIZAHAB, Deut. 1, 1., ville ou bourg dans le désert d'Arabie, bâtie peut-être dans une localité riche en palmiers, que Burkhardt a retrouvée sur les bords du golfe arabique, sous le nom de Dahab.

DOBERATH, nom que porte dans quelques mss. la ville de Dabrath, q. v.

DODANIM (amours). Cette peuplade japhétique étant nommée, Gen. 10, 4., avec d'autres qui ont habité la Grèce, on a rapproché avec assez de vraisemblance son nom de celui de Dodone en Epire. Bochart cite un Targum qui rend Dodanim par Dardanim; on sait que ce nom se trouve dans les anciennes fables des Grecs: selon eux Dardanus émigra en Asie Mineure où il fonda la ville de Troie. Dans le passage parallèle, 1 Chr. 1,

7., de même que dans le Pentateuque samaritain et dans les Septante, nous trouvons Rodanim qui signifierait selon les uns l'île de Rhodes, selon les autres même le Rhône, Rhodanus ; mais c'est aller un peu loin ; d'ailleurs il y a tout lieu de croire que la leçon conservée dans la Genèse est la primitive ; le copiste du livre des Chroniques pouvait facilement confondre les deux initiales, qui en hébreu ont en effet la plus grande ressemblance.

DOEG (soucieux) ; iduméen qui était l'inspecteur en chef des troupeaux de Saül ; il était à Nob lorsque David y vint auprès d'Ahimelech lui demander des vivres et des armes. David qui l'aperçut et qui sans doute le connaissait, craignit une trahison et s'enfuit sans avoir dit à Ahimélech quels étaient ses rapports avec le roi ; il feignit même d'être en course pour une mission spéciale, et fut bien éloigné de vouloir l'entraîner dans une révolte ou dans un complot. Mais Doëg, sur les instances de Saül qui cherchait partout des témoins contre David, raconta en la dénaturant la conversation qui avait eu lieu à Nob, et chercha à la représenter comme une conjuration politique. Saül qui ne pouvait atteindre David voulut se venger au moins sur les sacrificateurs ; il fit comparaître Ahimélech avec toute sa famille, les condamna à mort sans forme ni procès, et chargea ses archers d'exécuter la sentence : sur leur refus il donna le même ordre à Doëg, qui de délateur devint sans peine bourreau, et s'acquitta de sa commission avec cruauté ; il mit à mort quatre-vingt-cinq sacrificateurs, et passa au fil de l'épée tous les habitants de Nob, 1 Sam. 21, 7. 22, 9-23. David a rappelé cette trahison Ps. 52, 1.

DOIGT. Il est parlé plusieurs fois dans l'Ecriture du doigt de Dieu pour désigner sa puissance, Ex. 8, 19. 31, 18. Ps. 8, 3. Es. 58, 9. Luc 11, 20. — Le mot doigt exprime souvent aussi une mesure naturelle prise de l'homme comme la coudée, et équivalant à un peu moins de 3/4 de pouce, Jér. 52, 21.

DONS, ou présents. Les dons ont, dès les temps les plus anciens, été considérés comme une marque d'honneur, et comme un témoignage d'estime ou d'amitié, Gen. 32. Ils consistaient soit en argent, 2 Sam. 18, 11., soit en armes ou vêtements précieux, 1 Rois 10, 25., soit enfin en fruits, fourrage, ou provisions de toutes espèce, 1 Rois 10, 25. 14, 3. Gen. 24, 53. 32, 13. 43, 11. 1 Sam. 9, 7. 16, 20. 2 Chr. 17, 11.; mais comme ils étaient toujours proportionnés à la fortune des donateurs, ils se trouvaient être parfois de très peu de valeur, 1 Sam. 9, 8. 16, 20. Des amis se faisaient des présents lorsqu'ils se visitaient ou à certains jours de fêtes, Est. 9, 19., les inférieurs quand ils recevaient leurs supérieurs, 1 Sam. 9, 7. Gen. 43, 11. Matth. 2, 11., surtout les sujets à leur souverain, 1 Rois 4, 21. 10, 25. 2 Chr. 17, 5.; ce dernier cas paraît même être devenu une coutume obligatoire, tellement que ceux qui à l'avènement d'un roi ne lui apportaient pas de présents, pouvaient être regardés comme de méchants hommes, 1 Sam. 10, 27. Les Hébreux appelèrent aussi présents les tributs qu'ils devaient payer à des monarques étrangers, pour déguiser sans doute par la douceur de l'expression ce que la chose avait de pénible pour tout véritable Israélite, Jug. 3, 15. 17. 2 Sam. 8, 2. 2 Rois 17, 3. 4. 2 Chr. 17, 11. 26, 8. Ps. 45, 13. 68, 30. 72, 10., etc. Les rois faisaient de même quelquefois des présents à leurs favoris, 2 Sam. 11, 8., à des étrangers, à des ambassadeurs, ou à leurs propres employés civils et militaires, Est. 2, 17.; ces cadeaux consistaient ordinairement en vêtements précieux, 2 Rois 5, 22. Est. 6, 8. 8, 15. Dan. 5, 16. 29. cf. 1 Sam. 18, 4. Dans les jours de fêtes on faisait au peuple des distributions de vivres, 2 Sam. 6, 19. Les rois s'envoyaient mutuellement des cadeaux lorsqu'ils voulaient contracter des alliances, 1 Rois 15, 19. 2 Rois 16, 8. 20, 12. Es. 39, 1.

C'est dans tout l'Orient une espèce de cérémonie que le fait même de la présentation des cadeaux, et elle se fait toujours avec une pompe proportionnée à la grandeur des présents : on va jusqu'à prendre un grand nombre de bêtes de somme pour porter un présent qu'un seul homme eût pu présenter : quelquefois on les fait por-

ter par des esclaves, et aucun des porteurs ne doit être chargé de manière à en être gêné.

Il était défendu de faire des présents aux juges et aux témoins : cette honteuse corruption, flétrie Ex. 23, 8. Deut. 16, 19. 27, 25. cf. 1 Sam. 12, 3. Ps. 15, 5. Prov. 15, 27. Es. 33, 15., n'en a pas moins été souvent mise en usage, et l'on trouve bien des magistrats qui y ont été accessibles, 1 Sam. 8, 3. : aussi les livres sacrés sont-ils remplis de plaintes et de reproches à cet égard, Job. 15, 34. Ps. 26, 10. Prov. 17, 23, 18, 16. Es. 1, 23. 5, 23. Ez. 22, 12. Mich. 3, 11.

Cadeaux de noces, *v.* Mariage.

DOPHKA. L'un des campements des Israélites dans le désert, Nomb. 33, 12. Inconnu.

DOR (demeure). Ville cananéenne située au bord de la Méditerranée, non loin du Carmel ; lors de la conquête, elle fut donnée à la tribu de Manassé, Jos. 11, 2. 12, 23. 17, 11. 1 Rois 4, 11. 1 Chr. 7, 29. On trouve de nos jours, dans cet endroit, une bourgade sous le nom de Tortura ou Tantura.

DORCAS ou Tabitha (chevreuil, en grec et en syriaque), femme demeurant à Joppé, disciple, pleine de bonnes œuvres et d'aumônes qu'elle faisait, Act. 9, 36. Etant morte après une courte maladie, on lava son corps et on le déposa dans une chambre haute; puis pendant que les malheureux menaient deuil auprès d'elle en pleurant, les disciples ayant su que Pierre était à Lydde, où il venait de guérir un homme paralysé depuis plusieurs années, espérèrent que, peut-être, il pourrait rendre à la vie celle qu'ils aimaient comme leur bienfaitrice, et envoyèrent auprès de lui deux hommes pour le prier de venir sans délai. Pierre étant arrivé, monta dans la chambre haute, où il vit le beau spectacle de ces veuves et de ces pauvres qui, pour toute oraison funèbre, montraient les robes et les vêtements que Dorcas avait travaillés pour eux. Alors, les ayant fait sortir à l'exemple de son maître, Matth. 9, 25. Marc 5, 40., et sans doute pour mieux pouvoir se recueillir, l'apôtre se mit à genoux auprès du lit funéraire, et pria ; puis, se tournant vers le corps, il dit : Tabitha, lève-toi ! Et elle ouvrit les yeux, et voyant Pierre elle s'assit. Et lui ayant donné la main, il la leva et la présenta aux saints et aux veuves qui se trouvaient là. Ce miracle fut connu de toute la ville de Joppe, et un grand nombre de personnes crurent à la prédication de l'Evangile qui opérait des choses si merveilleuses.

Il n'y a aucune difficulté dans cette histoire, à moins qu'on ne veuille en trouver une dans la résurrection même de Dorcas ; quelques-uns, en effet, la nient et prétendent que Dorcas était seulement en léthargie ; la voix de Pierre à son oreille aurait suffi pour la réveiller. Si l'on ne peut résoudre la difficulté que par la puissance de Dieu, on ne peut comprendre l'objection que par la puissance des ténèbres.

DOTHAIN, Gen. 37, 17., ou *Dothan*, 2 Rois 6, 13., ville de Palestine qui se trouvait dans une gorge de montagnes, non loin de Jizréhel, sur la route que les caravanes prenaient pour se rendre d'Egypte en Galaad.

DRACHME, monnaie grecque qui passa en Palestine après l'exil, 1 Chr. 29, 7. Esd. 2, 69. 8, 27. Néh. 7, 72., et qui était surtout en usage à l'époque de Christ, Luc 15, 8. 9. Il y en avait plusieurs espèces, qui valaient de 45 à 83 centimes.

DRAGON, Es. 43, 20., *v.* Chacal. —Dragon, ou Serpent ancien, Apoc. 12 et 13, *v.* Serpent. — Fontaine du Dragon, Néh. 2, 13., *v.* Siloé.

DROGUES, Gen. 37, 25., *v.* Stacte.

DROITURIER, Jos. 10, 13., *v.* Jasar.

DRUSILLE. Féconde en maris, cette femme qui est nommée, Act. 24, 24., comme l'épouse du procurateur romain Félix, était fille d'Hérode Agrippa le Grand, Act. 12, 23., et sœur d'Agrippa le Jeune : elle avait été fiancée d'abord à Antiochus Epiphane; mais comme celui-ci n'avait pas voulu embrasser le judaïsme, elle épousa Azizus, prince d'Emessa, puis finit par se laisser séduire par Félix, dont elle eut un fils, Agrippa qui périt plus tard, comme elle, par une éruption du Vésuve. Ces deux époux, curieux d'entendre le prisonnier chrétien, le firent comparaître ; mais comme il leur parlait

de justice, de chasteté, de jugement à venir, Félix tout effrayé le renvoya en lui disant : Pour le moment va-t-en, et quand j'en aurai la commodité je te rappellerai.— Drusille passait pour la plus belle femme de son temps, mais non pour la plus chaste.

DUCS, Dan. 3, 2. 3., le même mot qui est ordinairement traduit par gouverneurs, Est. 3, 12. Esd. 5, 3. C'était une charge d'administration, inférieure à celle des satrapes; *v.* Baillis. Le mot traduit par ducs, Gen. 36, 15. sq., signifie plutôt chefs (de famille ou de tribus).

DUMA (silence), 1° ville de la tribu de Juda, Jos. 15, 52.; 2° peuplade arabe descendant d'Ismaël, Gen. 25, 14. Es. 21, 11. Le territoire qu'elle occupait est peut-être indiqué aujourd'hui par une ville située dans la province de Nedschend, sur la frontière de l'Arabie et du désert de Syrie, et qui porte le nom de Dumath-Aldschandel.

DURA. Nom d'une plaine de la Babylonie, probablement même celle où la ville de Babylone était bâtie, Dan. 3, 1. Hérodot. 1, 178.

E

EAU. L'eau a dans l'Ecriture diverses acceptions figurées. Elle se prend d'abord pour toute espèce de boisson en général, Deut. 23, 4. 1 Sam. 25, 11. 1 Rois 13, 18. Elle indique la famille, ascendante ou descendante, les ancêtres ou la postérité, Es. 48, 1. (cf. Ps. 68, 26.), Nomb. 24, 7. Prov. 5, 15. 16. : ce dernier verset doit se traduire par le futur; le bonheur d'une femme fidèle y est représenté sous l'image d'une fontaine abondante dont les eaux se répandent richement au dehors et dans les rues. Ailleurs, les eaux marquent des peuples nombreux, Apoc. 17, 15. Elles signifient aussi des malheurs, Lam. 3, 54. Ps. 69, 1, 124, 4. 5., ou les larmes, Ps. 119, 136. Jér. 9, 1., et la sueur, Ezech. 21, 12. 7, 17. Dieu compare son culte à des eaux vives, Jér. 2, 13. Jean 4, 10., et le culte des idoles, comme celui des femmes débauchées, à des eaux dérobées et étrangères, Prov. 9, 17. — Dans le passage Jér. 15, 18., les « eaux qui trompent » sont une allusion au phénomène du mirage, alors que le voyageur altéré croit voir dans le lointain un lac au milieu des sables, et hâte sa marche sans pouvoir approcher de cette eau qui n'en est pas une; des eaux plus fidèles sont mentionnées Es. 33, 16., et pour le chrétien ce sont les mêmes que celles de Jean 4, 10.

Il est parlé fréquemment des eaux supérieures et des eaux inférieures, de celles d'en haut et de celles d'en bas, des eaux de l'abîme, du grand abîme, etc., Gen. 1, 6. 7. 7, 11. Ex. 15, 5. Deut. 8, 7. 33, 13. Es. 51, 10. C'est à l'époque de la création que les eaux de la terre et celles du ciel furent séparées; au moment du déluge elles se réunirent pour noyer et détruire l'ancien monde; *v.* ces deux articles.

Les eaux de la contestation de Kadès sont le nom historique d'un lieu qui fut pour Aaron et Moïse une occasion de chute; ce nom fut donné à l'endroit pour perpétuer le souvenir du péché de ces deux grands hommes de Dieu. Elles s'appellent en hébreu Mé-Méribah-Kadès, Deut. 32, 51., et sont diversement traduites dans nos versions; *v.* Méribah, Mara, Mérom, etc.

On trouve au chapitre cinquième des Nombres, versets 12-31, l'institution des eaux amères ou eaux de jalousie, destinées à faire reconnaître au mari soupçonneux la faute ou l'innocence de sa femme (*v.* Adultère). Cette épreuve était une espèce de jugement de Dieu, mais différait des épreuves du moyen âge en ce que par sa nature elle était inoffensive et qu'il fallait un miracle pour punir, tandis que ces dernières étaient toujours dangereuses par elles-mêmes et que le miracle était nécessaire pour sauver; la loi divine, comme toujours, était davantage protectrice, l'épreuve des hommes était plus cruelle. — L'intervention constante de l'Eternel était dans cette épreuve, plus peut-être que dans toutes les autres, une nécessité, parce que si la femme coupable ne succombait point, elle et son complice pouvaient dès ce moment regarder tout le système de Moïse comme une dérision, et tourner sans crainte en

ridicule toutes les superstitions d'une religion faussement ainsi nommée, impuissante à découvrir le mal, impuisante à se faire obéir : tout tombait à la première épreuve manquée. La longueur de ces opérations était d'ailleurs destinée à obtenir des aveux, et nous ne voyons nulle part d'exemple où l'épreuve ait été exécutée (*v.* Cellérier, Législ. mos. 11). — Quant à l'eau de séparation, *v.* Vache rousse. — Nos versions ont rendu par le mot propre, Es. 36, 12., ce que les Hébreux, par euphémisme, appelaient l'eau des pieds.

ÉBÈNE. L'ébène n'est nommé que Ez. 27, 15., où il est mis, avec l'ivoire, au nombre des principaux objets de commerce de la ville de Tyr. C'était un des bois les plus recherchés, à cause de sa beauté, de sa rareté, et de sa dureté qui le rend susceptible du plus beau poli. Sola India nigrum fert ebenum, dit Virgile (Georg. 2, 117.), et c'est de l'Inde, en effet, qu'on l'a fait venir pendant longtemps; il se trouve aussi à l'Ile de France, de même qu'en Ethiopie (Hérodot. 3, 114. Plin. 12, 8.). L'ébénier a environ 5 mètres de hauteur, l'écorce blanche, les feuilles grandes, longues et fortes, blanchâtres du côté inférieur, les fleurs petites, réunies en bouquet et d'une agréable odeur, le fruit ressemblant à la nèfle; l'aubier est blanc; le bois proprement dit, qui seul est noir et forme l'ébène, n'occupe que le tiers intérieur de l'arbre, de telle sorte que, sur un diamètre de six pouces, un tronc n'offre que deux pouces d'ébène. Les anciens estimaient extrêmement ce bois; ils en faisaient des incrustations dans l'ivoire, et quelquefois de petites déesses, des espèces de vierges éthiopiennes.—Le nom hébreu hob'nim est au pluriel (comme ceux de sittim, almuggim, etc.), non point parce qu'il y a deux espèces d'ébène, l'ebenus cretica de Linnée, et le Diospyros ebenus, mais parce que ces bois précieux se vendaient par pièces qui chacune portaient, comme marchandises, le nom même de l'arbre d'où elles étaient tirées; on disait un, deux, trois Ébènes, de la même manière qu'on dit un Gobelin, un Sedan, un Rubens, pour dire un ouvrage de ces manufactures, ou un chef-d'œuvre de ce grand maître.

ÉBETS, Jos. 19, 20., ville de la tribu d'Issacar.

ÉCARLATE, Gen. 38, 28. Ex. 25, 4., et ailleurs; quelquefois confondu avec le pourpre, cf. Marc 15, 17, Jean 19, 2. avec Matth. 27, 28. Le mot hébreu que l'on a traduit ainsi est *tholahat* ou *sheni tholahat*, qui signifie ver en général, puis spécialement ver du coccus. On s'est demandé longtemps, et l'on se demande encore si, par tholahat, il faut entendre l'écarlate ou le cramoisi. Gesenius et Winer penchent pour ce dernier; Harris, au contraire, et Tyschen (d'après les Septante et la Vulgate), traduisent écarlate; les uns et les autres produisent des arguments passables. Voici ce que dit Harris: « Le cramoisi proprement dit est d'un rouge foncé, et se fabrique avec la cochenille, qui était complétement inconnue aux anciens; l'écarlate est d'un rouge plus vif et plus clair, tirant sur le feu; son nom même explique son origine; elle est faite avec les petits vers du coccus: cependant les anciens ne savaient pas la travailler aussi bien qu'on le fait aujourd'hui, et cette couleur était moins éclatante que ce que nous appelons maintenant écarlate. » —Le nom hébreu rappelle, sous le rapport étymologique, notre *vermillon*, quoique nous appliquions à une substance minérale ce dernier mot qui, d'après son origine (vermiculus), appartiendrait plutôt au règne animal. L'écarlate se tire, comme on sait, d'un insecte qui se trouve en abondance en Palestine et dans l'île de Crète, sur une espèce de petit chêne, haut de 1 mètre environ, dont les feuilles sont épineuses et chargées de grains de la grosseur d'un petit pois: ces grains sont pleins de vers rouges (coccus), gros comme une lentille : on détache ces grains des feuilles, les petits vers en sortent par un trou du côté par lequel ils tenaient à la feuille; on les sépare avec soin de toute matière étrangère, et après les avoir légèrement écrasés, on en fait des boules de la grosseur d'un œuf.

L'écarlate était fort estimée des anciens, et c'est probablement en Egypte que les Hébreux avaient appris à la connaître; on

en teignait des rideaux, des draperies et des tapis de luxe que les riches seuls pouvaient se procurer, 2 Sam. 1, 24. Prov. 31, 21. Jér. 4, 30. Lam. 4, 5. (Jér. 22, 14. se rapporte aux boiseries, qui souvent étaient enduites de riches couleurs, et peintes en écarlate). Chez les Romains les rois, les princes et les généraux revêtaient des manteaux de cette couleur, Matth. 27, 28. Plusieurs pièces du tabernacle et des vêtements sacerdotaux étaient tissues de fils écarlates, Ex. 25, 4. 28, 5. 36, 8. 38, 18. 39, 1. Nomb. 4, 8. Jos. 2, 18.; peut-être aussi le voile du temple de Salomon, 2 Chr. 3, 14.

ECBATANE, ville de Médie, que quelques interprètes croient être désignée, Esd. 6, 2., par le nom caldéen *Achmetha*, que nos versions ont traduit par « dans un coffre; » cette traduction est possible, comme aussi l'opinion de ceux qui rendent Achmetha par Ecbatane. Cette ville est plusieurs fois rappelée dans les Apocryphes. Elle fut fondée par Déjocès, roi des Mèdes (705 av. C.), et entourée de sept murailles, qui s'élevaient par étages du dehors an dedans de la ville, et dont les créneaux, au dire d'Hérodote (1, 98.), étaient de sept couleurs différentes, blancs, noirs, rouges, bleus, rouge foncé, argentés et dorés : le mur extérieur avait près de 38 kilom. de tour, 178 stades. Depuis Cyrus elle fut pendant deux mois d'été la résidence des rois de Perse, qu'y attirait la fraicheur de son climat. Elle renfermait un palais magnifique, un vaste temple et de riches aqueducs. C'est là qu'Antiochus Epiphanes apprit la déroute des armées qu'il avait envoyées en Palestine, 2 Macc. 9, 3. Plusieurs voyageurs assurent qu'on en voit encore quelques chétives ruines dans le voisinage de Hamadan, sous les 34° 53' de latit. et 65° 24' de longit. (Morier, Voyag. en Perse).—Hérodote et Pline mentionnent une autre Ecbatane en Phénicie, non loin du mont Carmel, du côté de Ptolémaïs, où Cambyse mourut, s'étant blessé à la cuisse avec son cimeterre, comme il montait à cheval; auj. Caïffa.

ECCLÉSIASTE. C'est ainsi que s'appelle l'auteur d'un des livres sentencieux de l'Ancien Testament. Son recueil de pensées est intitulé : « Paroles de l'Ecclésiaste, fils de David, roi de Jérusalem; » c'est un des livres qui ont donné le plus de travail aux interprètes. Que signifie d'abord le nom même d'Ecclésiaste, ou plutôt le nom hébreu de *Kohéleth*? La traduction la plus simple en apparence, et le plus généralement admise, est celle de Prédicateur (Luther : *Prediger*); Horne l'applique soit à la personne chargée de *convoquer* le peuple, soit à celle qui doit le *haranguer*. La racine *kahal* est employée, 1 Rois 8, 1., pour dire que Salomon *assembla* les anciens; c'est aussi là sa signification particulière, correspondante à celle du mot grec ἐκκλησία, d'où nous avons fait les mots *Ecclésiaste* et *Eglise*. D'autres traduisent un *rassembleur* ou *collecteur*, et l'entendent de celui ou de ceux qui auraient rassemblé et rédigé des paroles prononcées par le fils de David : l'Ecclésiaste serait alors, non pas l'auteur, mais le rédacteur du livre. La forme du mot *Kohéleth* est féminine (proprement la prédicatrice), mais on l'emploie fréquemment en hébreu, même en parlant d'hommes, lorsqu'on veut désigner plus particulièrement une charge, une dignité, un office. Eu égard à cette forme féminine, quelques docteurs distingués, Carthwight, Heidegger, etc., ont cependant présenté une interprétation différente; ils voient dans Koheleth la forme hébraïque du Pohel, et traduisent ce mot par « *une âme rassemblée* »; selon eux Salomon, après avoir été rejeté de l'Eglise, chassé de la synagogue à cause de ses désordres, y serait rentré par sa repentance, serait redevenu membre de cette assemblée, et lui aurait été aggrégé de nouveau : le féminin marquerait la profondeur de sa conversion, ce ne serait pas un homme, un roi, Salomon, son corps qui aurait été *rassemblé*, mais son âme; quelques rabbins appuient cette manière de voir en expliquant Kohéleth par *un homme doué d'une âme réintégrée*. Entre ces deux explications principales, dont l'une fait de l'auteur un maître qui enseigne, et de l'autre un fidèle qui se repent et s'humilie, on peut choisir; la seconde a peut-être quelque chose de plus séduisant; la première réclame en sa

faveur un plus grand nombre d'autorités et l'analogie de la langue.

Quant à la personne désignée par le nom d'Ecclésiaste, il est difficile de s'y méprendre, et il faut beaucoup de bonne volonté pour y voir autre chose que Salomon. Ceux mêmes qui veulent, comme Luther, n'y voir qu'une collection, reconnaissent que les paroles sont des sentences prononcées par ce sage monarque, quoique recueillies par d'autres; rien ne justifie, du reste, ce système. Au premier verset, l'Ecclésiaste se donne comme roi de Jérusalem et fils de David; ailleurs (2, 4. sq. 1, 16. cf. 1 Rois 4,), il parle de ses richesses immenses, de ses maisons, de ses campagnes, de ses vignes, des aqueducs qu'il a fait bâtir, de ses viviers, de ses esclaves, de ses trésors en or et en joyaux, de sa grandeur, qui a été plus élevée que celle de tous ceux qui ont été à Jérusalem avant lui, de sa sagesse divine; il parle encore des sentences et des proverbes qu'il a mis en ordre, Eccl. 12, 11. 12. cf. 1 Rois 4, 32., etc.; il n'y a qu'un type qui réponde à tous ces caractères. Toutefois, nous devons mentionner pour mémoire l'opinion des Talmudistes, qui attribuent cet ouvrage au roi Ezéchias; celle de Grotius, qui l'attribue à Zorobabel; celle de Kimchi, qui l'attribue à Esaïe.

Au dire des rabbins, confirmé par saint Jérôme, quelques-uns de ceux qui recueillirent les livres saints après la captivité, furent d'avis de ne pas insérer l'Ecclésiaste dans le Canon, de peur que des esprits faibles ne fussent scandalisés de certains passages obscurs qui s'y trouvent, et qu'ils pourraient mal interpréter, par exemple, 3. 18-22. 4, 1-3. 9, 2., etc. Effectivement, ces versets trahissent un matérialisme et un athéisme révoltants; ils rappellent dans leur genre ce passage des Romains 6, 1. : « Péchons, afin que la grâce abonde »; et ces paroles du même apôtre, 1 Cor. 15, 32. : « Mangeons et buvons, car demain nous mourrons »; si les unes et les autres de ces paroles impies se trouvent dans l'Ecriture, celles du Nouveau Testament pourront nous expliquer celles de l'Ancien; dans l'un et l'autre cas, ce sont les raisonnements du pécheur reproduits par l'Esprit saint pour être combattus. Le but de l'auteur a été de démontrer la vanité des choses de la terre comme telles, et l'excellence de la sagesse et de la vraie religion; son ouvrage présente une espèce de dialogue dont les rôles sont quelquefois assez difficiles à distinguer, parce que les interlocuteurs se rencontrent en plusieurs points, et que celui qui relève la grandeur divine s'accorde avec l'autre à dire que tout n'est que vanité. On peut supposer avec Grotius un homme de bien discutant avec un impie ou un Sadducéen; c'était une forme qu'affectionnaient volontiers les anciens, Platon, Xénophon, etc.; cependant le dialogue n'est pas aussi marqué que dans les ouvrages de ces philosophes. Il paraîtrait plutôt que Salomon discute avec lui-même, soit qu'il reproduise les arguments sadducéens que sa profonde science lui avait certainement fait connaître, soit aussi que le roi pénitent raconte ses erreurs passées, et le matérialisme insensé qui avait été pour lui le fruit de ses débauches et de son idolâtrie. Quoi qu'il en soit, on voit dans ce livre des opinions contraires mises en présence; il y a donc deux hommes qui parlent, fictifs peut-être, et les doutes de l'un ne sauraient pas plus être comptés au nombre des paroles sacrées, que les discours des rois impies, des faux prophètes, et de Satan lui-même, qui sont reproduits en maint endroit par l'Esprit saint.

On a souvent remarqué la solennité avec laquelle s'ouvre le chapitre 5e; l'impie, dégoûté, mais non désabusé, a critiqué tout ce qui se fait sur la terre; il s'est plaint de voir prospérer le méchant, le faible tomber sans consolateur; le Sage lui répond : « Quand tu entreras dans la maison de Dieu, prends garde à ton pied; ne te précipite pas à parler; Dieu est au ciel et toi sur la terre; c'est pourquoi use de peu de paroles. » Homme chétif! tu veux critiquer cet univers, qui marche, conduit par la puissante main de Dieu; tu veux aborder le temple mystérieux de la Providence; tu veux sonder la profonde sagesse; eh bien, sois au moins prudent, ne te hâte pas de juger, et regarde.

Il est difficile de donner une idée exacte du plan de cet ouvrage; on peut le diviser en trois parties : 1° la thèse 1, 1-3.; — 2° le développement, 1, 4-12, 8.; — 3° la conclusion 12, 8-16. Le développement lui-même comprend deux parties principales : l'une négative, sur la vanité des choses de la terre; elle va jusqu'à 6, 9.; l'autre, positive, sur la nature, l'excellence et les effets bienfaisants de la révélation divine, jusqu'à 12, 7. Quant à l'ordre des idées, on ne peut pas le déterminer, et malgré tous les efforts qu'on a faits, on n'a pas réussi à exposer l'enchaînement méthodique des arguments, soit que l'âme trop pleine du prophète ait débordé de tous les côtés, versant à la fois le désespoir et l'espérance, les plaintes et le repentir, les vieilles erreurs et la nouvelle intelligence; soit, comme le dit naïvement Heidegger, soit que nos humbles esprits ne soient pas capables de suivre la logique subtile et déliée d'un si grand roi. — Le dernier chapitre présente à un haut degré ce caractère d'autorité que les païens remarquaient dans les discours de Jésus; le sage ne discute plus, il affirme; il ne raisonne plus, il impose : « Jeune homme, marche comme ton cœur te mène, mais *sache* que pour toutes ces choses Dieu t'amènera en jugement. — Crains Dieu, et garde ses commandements, car c'est là le tout de l'homme; parce que Dieu amènera toute œuvre en jugement, touchant tout ce qui est caché, soit bien, soit mal. »

Personne n'était mieux qualifié que Salomon pour dire : Vanité des vanités, tout est vanité! Il avait joui de tout, abusé de tout! Richesses, amour, sagesse, il avait vu une fin à toutes ces choses, et plusieurs l'avaient trompé. D'autres témoignages que le sien eussent été moins forts.

Quant à l'époque de la composition de ce livre, ceux qui supposent un autre auteur que Salomon, la fixent naturellement de très diverses manières, suivant l'auteur qu'ils donnent à l'Ecclésiaste; nous n'avons pas à nous en occuper. Pour les autres, ils sont divisés selon qu'ils admettent ou non que Salomon s'est relevé de sa chute et de son idolâtrie; il a composé l'ouvrage avant sa chute, s'il est mort impénitent; il l'a écrit après, s'il s'est repenti, et cette dernière opinion qui semble ressortir de la lecture même de l'ouvrage, nous paraît de beaucoup la plus probable; c'est presque une œuvre de pénitence, et l'on ne peut guère supposer que celui qui l'a écrite, ait pu faire plus tard une chute éternelle. Qui voudrait admettre que nous eussions dans l'Ecriture l'ouvrage d'un apostat, d'un réprouvé! L'inspiration n'y perdrait rien, si l'on veut, mais bien le lecteur. D'ailleurs il est difficile de croire qu'un homme aussi privilégié de Dieu, en ait été dans la suite complètement abandonné (*v.* Salomon).

On possède en français une bonne traduction de l'Ecclésiaste, par M. Vivien, et un commentaire explicatif, simple, profond et précieux, de M. F. de Rougemont.

ÉCOLES. Quelques rabbins parlent d'écoles antédiluviennes, divisées successivement par Adam, Enos et Noé; puis par Melchisédec à Kiriathsépher; il ajoutent qu'Abraham donnait des leçons d'arithmétique et d'astronomie en Caldée; qu'il en donna plus tard en Egypte, et que Jacob lui succéda dans l'art d'enseigner. Ils ne disent pas à quelles sources ils ont puisé ces traditions, plus qu'incertaines.

Les écoles proprement dites, destinées à la culture intellectuelle du peuple, ne furent pas plus connues des Israélites avant l'exil, qu'elles ne le furent des premiers Romains, ce qui n'a rien qui doive surprendre puisque l'antiquité n'avait pas un cercle de connaissances élémentaires bien étendu, la lecture, et surtout l'écriture étant l'apanage presque exclusif des riches. On ne saurait douter que les enfants ne reçussent une instruction religieuse, mais les parents seuls en étaient chargés, Prov. 6, 20.; déjà Moïse avait ordonné aux Hébreux d'élever leurs enfants dans la connaissance de leur loi et de leur histoire, Deut. 6, 7. 20. 11, 19. Peut-être les rois avaient-ils pour leurs fils des gouverneurs particuliers. Mais ce ne sont pas là des écoles; il n'en faut pas voir davantage dans les enseignements que Moïse, Aaron et les anciens d'Israël donnaient au peuple dans le désert. Après l'exil même nous voyons encore les mères soigner l'instruction de leurs enfants,

Susan. 3., 2 Tim. 3, 15.; la religion forme toujours la partie la plus importante de cette éducation, parce que la religion est intimément liée à l'état civil, et qu'elle est aussi indispensable au citoyen qu'au fidèle, étant à la fois politique et théocratique. Cependant c'est à cette époque à peu près, que prirent naissance les premières écoles juives, qui ne furent dans le principe qu'une espèce de dépendance des synagogues. Les jeunes garçons destinés à la carrière des saintes lettres recevaient sans doute une instruction préparatoire, avant d'être confiés au scribe qui devait les former. On n'enseignait que rarement les langues étrangères dans les écoles de la Palestine; cependant, d'après le Talmud, ce n'est que de la dernière guerre des Juifs que date la défense positive d'enseigner le grec aux enfants.

Ecoles de prophètes. Il y en avait dans différents endroits du pays, notamment à Rama, 1 Sam. 19, 19. 20., à Jéricho, 2 Rois, 2, 5., à Béthel et à Guilgal, 2 Rois 2, 3. 4, 38. Quelques-uns prétendent qu'Elie avait aussi une école de ce genre dans les grottes du Carmel. Les jeunes gens qui faisaient partie de ces assemblées étaient appelés fils des prophètes; ils n'étaient pas nécessairement jeunes, et pouvaient être mariés, 2 Rois 4, 1.; ils vivaient ensemble, quelquefois en nombre fort considérable, 2 Rois 2, 16. 6, 1., (peut-être aussi 1 Rois 18, 4. 13.) et prenaient leurs repas en commun, 2 Rois 4, 38. La musique et le chant jouaient un grand rôle dans leurs exercices religieux, comme on peut le voir par 1 Sam. 10, 5., mais l'Ecriture ne nous donne aucun détail sur l'ensemble de leurs travaux et sur l'objet même de l'institution : la prophétie, comme don miraculeux, ne pouvait pas se communiquer par l'enseignement; d'un autre côté, lorsqu'on voit Saül se joindre tout-à-coup aux jeunes gens qui prophétisent, 1 Sam. 10, 10., on est presque obligé d'admettre qu'une grande puissance de l'Esprit se manifestait au milieu d'eux. Le plus naturel est, ce nous semble, de voir dans ces écoles des associations de jeunes gens pieux, réunis autour d'un prophète pour s'instruire et s'édifier, et saintement électrisés par la parole noble et divine de leur maître, qui les élevait dans une sphère plus haute de la vie religieuse, et leur communiquait ainsi des dons qui étaient refusés aux âmes moins pieuses, moins constamment sous l'influence d'en-haut. Il paraît, d'ailleurs, que les prophètes avaient en effet des réunions régulières d'instruction qu'ils tenaient les jours de sabbat, les jours de nouvelle lune, et à d'autres moments déterminés : on peut le conclure de 2 Rois 4, 23.

Ces réunions subsistèrent jusqu'à la captivité de Babylone; on en trouve peut-être encore quelques traces, Ezéch. 14, 1. 20, 1. 8, 1. etc., puis elles furent remplacées par les synagogues, dont le nombre se multiplia tellement au retour de l'exil, que dans la seule ville de Jérusalem on en compta jusqu'à 394 ou 400 : chaque corps de métier avait la sienne, les étrangers même en possédaient plusieurs.

ÉCRITURE. L'écriture fut de bonne heure connue des Hébreux; cependant l'on n'est pas d'accord sur l'époque où elle fut introduite d'une manière générale, et deux opinions passablement tranchées sont encore en présence aujourd'hui. Hengstenberg et Hævernick réclament déjà pour les patriarches la connaissance de l'art d'écrire; Winer ne la fait remonter qu'aux jours de Moïse; Hartmann et Bohlen veulent même ne lui donner qu'une origine beaucoup plus récente. Nous ne dirons rien de cette dernière opinion qui n'a pour elle qu'une volonté et des préoccupations dogmatiques, non plus que de celle qui attribue à Adam l'invention de l'écriture et la composition d'un livre; quant aux prophéties d'Enoch, dont il est parlé Jud. 14. *v.* Enoch. En faveur de la première opinion, Hævernick (Einleit. in die BB. des A. T., p. 269 sq.) a réuni un grand nombre de passages et de présomptions diverses, qui ne sont pas tous égalements probants, mais dont l'ensemble milite avec beaucoup de force à l'appui de sa thèse. Les rapports fréquents des Hébreux avec les Phéniciens, les richesses et la prospérité de Sidon, ses vaisseaux bien connus des patriarches,

Gen. 49, 13., les relations du Nord avec le Sud, les marchands madianites venant de Galaad pour se rendre en Egypte, Deut. 3, 12. Gen. 37, 25., les ornements et autres articles de luxe, mentionnés dans l'histoire des patriarches, Gen. 43, 11. 24, 22. 37, 3., les échanges, et l'emploi de l'argent comme valeur déterminée, 20, 16., tout indique un degré de civilisation tellement avancé, qu'il est difficile de croire que la culture intellectuelle n'ait pas marché de pair avec un pareil développement, et que l'écriture ne soit pas devenue une nécessité. — L'histoire de Juda et Thamar, Gen. 38, 18., nous présente une autre trace qui semble indiquer la connaissance de l'écriture; il y est parlé d'un cachet (cf. Hérod. 1, 195); or un cachet suppose l'art de graver, qui suppose à son tour l'écriture. — Le mot hébreu employé Gen. 41, 8. pour *magicien*, est un composé du mot *hhéret*, Es. 8, 1., qui signifie un burin à graver (une touche de fer, Job. 19, 24); nouvel indice. — Enfin le mot *shoterim*, traduit par commissaires, Ex. 5, 6. et ailleurs, et qui se rencontre fréquemment dans le Deutéronome, même en parlant de temps antérieurs à Moïse, signifie proprement écrivains, inscripteurs; c'étaient peut-être des espèces de commis teneurs de livres, comme il y en eut plus tard, surtout parmi les Lévites, un grand nombre, chargés des registres généalogiques et des dénombrements.

A ces traces antémosaïques on objecte, que les patriarches sont représentés dans la Genèse comme se faisant des monuments naturels, des autels, des monceaux de pierres, des arbres, pour suppléer à l'absence de l'écriture et pour seconder la mémoire. On voit en effet plusieurs mémoriaux de ce genre; mais d'abord nous ignorons s'ils ne portaient pas quelques inscriptions, et ensuite il est peu probable que leur simple existence secondât suffisamment la mémoire, si du reste aucun signe caractéristique ne venait rappeler l'événement : ces monuments d'ailleurs se retrouvent même après les temps mosaïques, et même de nos jours, sans qu'on puisse nier l'art d'écrire.

A l'époque de Moïse on ne peut plus douter que l'écriture ne soit bien connue; Moïse *écrit* la loi, la fait *lire* par le Lévite, *copier* pour l'usage des rois, Deut. 31, 9. 11. 17, 18.; les anciens d'Israël sont convoqués *par écrit*, Nomb. 11, 24. 26.; les imprécations prononcées contre la femme soupçonnée d'adultère, au cas qu'elle soit coupable, sont *écrites* dans un *livre*, Nomb. 5, 23., les pierres sont *sculptées*, même on y grave des *noms*, Ex. 35, 33. 28, 36. Deut. 27, 8. en lettres tantôt fines, tantôt fort grandes; des passages *écrits* doivent servir de fronteaux aux Israélites au lieu des amulettes égyptiennes, Ex. 13, 16. Deut. 6, 8. 11, 18.; les poteaux des maisons sont recouverts d'*inscriptions* pareilles, 6, 9.; enfin l'époux qui veut répudier sa femme doit lui donner une *lettre* de divorce, Deut. 24, 1-4. — On peut voir ensuite, pour l'époque qui suivit Moïse, Jos. 24, 26. 8, 32. 34. 35. 18, 4. 6. 9. Jug. 5, 14. 8, 14. Jér. 52, 25. etc. Ez. 9, 2. — Dans les premiers temps, et pour les actes d'une certaine importance, des masses solides, des rochers, sont les matériaux dont on se sert, Ex. 24, 12. 31, 18. 34, 1. Deut. 10, 1. 27, 8.; de lourds et puissants burins de fer sont les plumes des écrivains, Job 19, 24. Jér. 17, 1. Des plaques de métal, et quelquefois de bois, servent cependant aussi à recevoir les caractères, Ex. 28, 36. Nomb. 17, 2.; on trouve encore mentionnés parmi les objets en usage l'encre, Jér. 36, 18. cf. 2 Jean 12. 3 Jean 13. 2 Cor. 3, 3.; un canif, Jér. 36, 23.; une pointe de diamant pour graver, Jér. 17, 1. cf. Es. 8. 1.; des plumes, Jér. 8, 8. cf. 3 Jean 13. Du papier égyptien semble mentionné 2 Jean 12., et des feuilles de parchemin 2 Tim. 4, 13. On se servait aussi de tablettes légères pour l'usage journalier, Luc 1, 63. Les ouvrages un peu volumineux étaient écrits sur des feuilles réunies en rouleaux, Jér. 36, 14. Ez. 2, 9. Zach. 5, 1. Ps. 40, 8. cf. Luc 4, 17. 2 Rois 19, 14. Apoc. 6, 14., et divisées en colonnes, Jér. 36, 23.

EDEN. 1° Gen. 2, 8. *v.* Paradis. — 2° Am. 1, 5., ou Beth-Eden, maison de plaisance des rois de Damas, située sur

le Liban. Selon Gesenius, une ville de ce nom existerait encore à la même place. — 3° Les enfants d'Eden ou Héden, 2 Rois 19, 12. Es. 37, 12., habitaient le pays de Télasar, q. v. D'après Ez. 27, 23. ils faisaient le commerce avec Tyr, et comme ce nom est lié avec Haran dans tous ces passages, on voit que c'est dans la direction est ou nord-est, sur les bords de l'Euphrate ou du Tigre, qu'il faut l'aller chercher. — Le mot Eden ou Héden, qui rappelle le grec ἡδονή, signifie plaisir, délices.

EDOM, *Edomites* ou *Iduméens*, peuplade issue d'Esaü, q. v. Ils s'établirent dans les montagnes de Séhir, après en avoir exterminé ou subjugué les anciens habitants, Deut. 2, 12.; ils étaient divisés par tribus et gouvernés par des chefs, Gen. 36, 15. sq. (mal traduit ducs). Moïse demanda au roi d'Edom la permission de traverser son pays pour entrer en Canaan, mais Edom refusa, Nomb. 20, 14., et les Israélites se détournèrent de leur chemin, parce que Dieu leur avait défendu de traiter hostilement cette peuplade, Deut. 2, 4. Ils demeurèrent indépendants jusqu'au temps de David qui les assujettit et accomplit la prophétie d'Isaac, que Jacob asservirait Esaü. Les Edomites ne supportèrent qu'impatiemment le joug des rois de Judée, et dès la fin du règne de Salomon, Hadad, iduméen, beau-frère de Pharaon, qui avait été transporté en Egypte fort jeune, revint dans son pays et fut proclamé roi, 1 Rois 11, 17-22.; sa domination ne s'étendit probablement que sur l'Idumée orientale, car les autres Iduméens qui étaient au midi de la Judée demeurèrent dans l'obéissance des rois de Juda jusqu'au règne de Joram, fils de Josaphat; ils essayèrent alors de secouer le joug, et réussirent pour un temps, 2 Chr. 21. Amatsia, fils de Joas les soumit de nouveau, se rendit maître de Pétra, et précipita dix mille d'entre eux du haut d'une roche dans la mer, 2 Chr. 25. Hozias (Hazaria) prit sur eux la ville d'Elath sur la mer Rouge, 2 Rois 14.; mais Retsin la reprit, 16, 6., et ces conquêtes n'eurent pas de suite. Les prophètes reprochent fréquemment aux Edomites leur jalousie et leur haine contre Israël, Joel 3, 19. Am. 1, 11. Ps. 137, 7. Lam. 4, 21. Ez. 25, 12. 35, 15. Cette inimitié se manifesta surtout lors du siége de Jérusalem par Nébucadnetsar, quoiqu'ils n'aient pas pris alors une part active aux combats. Abdias leur annonça que leur joie maligne serait punie, et cinq années après la prise de Jérusalem, Nébucanetsar, jaloux, et se méfiant d'un peuple qu'il connaissait perfide, tomba sur Edom et le ravagea; ainsi font les alliés de ce monde. Pendant l'exil, un grand nombre d'entre eux vinrent habiter la partie méridionale de Juda qui était déserte (cf. Ez. 35, 10. 36, 5.); expulsés de nouveau de ce pays, ils méditèrent d'y rentrer, Mal. 1, 4., mais sans succès. Plus tard, Judas Maccabée les attaqua et les battit à plusieurs reprises; Jean Hyrcan les subjugua de même; il leur imposa l'obligation de se faire circoncire, et de se soumettre aux autres lois de Moïse. Dès lors ils furent en quelque sorte incorporés à la nation juive; ils restèrent soumis aux derniers rois de Judée, et vinrent défendre Jérusalem contre les Romains; mais bientôt ils quittèrent la ville, et repartirent pour l'Idumée chargés de butin. — Hérode le Grand était Iduméen, et l'empereur Philippe, dit l'Arabe, l'était pareillement, étant né à Botsra.

Les Edomites étaient adonnés au commerce par mer et par terre, à l'agriculture et à l'élève des bestiaux, Nomb. 20, 17. Quant à leur religion, elle est peu connue; nulle part l'Ecriture ne leur reproche l'idolâtrie ou ne mentionne leurs idoles; il est à croire que la connaissance du vrai Dieu se conserva parmi eux pendant les premières générations depuis Esaü; une tradition porte même qu'ils adoraient Moïse (Epiphane), et ce qui fortifierait cette opinion, c'est que Josèphe appelle *Kosé*, ou *Chosé* l'une de leurs divinités. Ce nom qui signifie en hébreu un *voyant*, un *prophète*, s'applique parfaitement au législateur des Hébreux. En tout cas, leur religion n'était pas identique avec celle des Juifs, puisque Hyrcan ne put les y amener que par la force.

EDUCATION. 1° *v.* Ecoles. — 2° L'éducation ou élève des bestiaux a toujours été en Orient, surtout dans l'antiquité,

une occupation importante et très respectée ; les Hébreux, en particulier, faisaient remonter jusqu'à Abel le Juste la généalogie des bergers. Pareils aux Bédouins d'aujourd'hui, les patriarches et les Israélites voyageaient en hordes nomades, cherchant des pâturages vastes et fertiles dans les plaines méridionales de Canaan, de l'Arabie Pétrée, et des contrées qui avoisinent l'Egypte, Gen. 12, 10. 13, 9.; ils y passaient ainsi des années sous des tentes, vêtus et nourris du produit de leurs troupeaux, faisant venir leur blé d'Egypte, Gen. 42, et achetant parfois aux caravanes en passage quelques-unes de leurs marchandises précieuses, 37, 25. Ils avaient des troupeaux de bœufs, de chèvres, et de moutons, puis des ânes et des chameaux pour le transport, 12, 16.; des esclaves des deux sexes étaient chargés des soins matériels du troupeau, et pouvaient, en cas de danger, former de petites armées, 14, 14.— Après que les Hébreux se furent établis dans des villes fortifiées, ils continuèrent encore de s'occuper de leurs troupeaux, et plusieurs des lois de Moïse sont dirigées dans ce sens, celles sur les viandes défendues ou permises, celles en faveur des animaux, Ex. 23, Deut. 25, etc. On comptait en Palestine de fort riches propriétaires de bestiaux, 1 Sam. 25, 2., principalement dans les tribus transjourdaines qui, libres de s'étendre avec leurs troupeaux jusque sur les bords de l'Euphrate, retiraient le plus grand profit de cette vie nomade, Nomb. 32, Jér. 50, 19. Mich. 7, 14. Les tribus cisjourdaines s'étendaient aussi quelquefois vers le sud au delà des limites de Canaan, et conduisaient leurs troupeaux dans ces forêts et ces plaines inhabitées qui portaient le nom de déserts (*v.* cet art.). Des rois eux-mêmes eurent des troupeaux considérables, 1 Chr. 27, 29.

Le bétail passait tout l'été en plein air, et se rassemblait la nuit dans des parcs, comme chez nous ; il pouvait, en conséquence, facilement arriver que quelques pièces de ces nombreux troupeaux s'égarassent, 1 Sam. 9, 3. Matth. 18, 12. Lorsqu'approchait la saison des pluies, c'est-à-dire au commencement du mois de marchesvan (novembre), les troupeaux rentraient dans leurs écuries où ils restaient jusqu'à Pâques.

Voyez encore ce qui a été dit aux art. Berger, Bœuf, Brebis, etc., de même que l'observation que nous avons faite sur le fumier de ces animaux, dont on se servait comme combustible, après l'avoir séché au soleil.

ÉGLAJIM, ou *Eglayim* (les veaux), Es. 13, 8., ville peu connue ; on trouve Ez. 47, 10., Henéglajim, ville des Moabites, qui, d'après saint Jérôme, aurait été située à l'embouchure du Jourdain, au nord de la mer Morte ; il n'est pas probable, quoique possible cependant, que l'une et l'autre soient la même. Eusèbe nomme une ville, *Agalléim*, et Josèphe, *Agalla*, à 8 milles (14 kilom.) sud d'Aréopolis, qui peut être Eglayim, mais serait trop loin de la mer Morte pour être Henéglajim ; les villes d'Es. 13. et Ez. 47., seraient alors différentes. Douteux.

ÉGLISE. On s'accorde de plus en plus en nos jours, à reconnaître que la parole de Dieu n'a mis aucune précision dans ses ordres relatifs aux formes extérieures et à l'administration de l'Eglise. *v.* Baptême et Cène. C'est ce que nous retrouvons lorsque nous cherchons la définition même de ce qu'est cette Eglise. La Bible n'est positive que sur deux grands sens généraux de ce mot. Il désigne primitivement, et en droit, l'ensemble ou l'*assemblée* de tous les vrais fidèles, et d'eux seuls, Eph. 5, 25-32.; puis, dans la pratique ou en fait, comme il est impossible de distinguer ici-bas les vrais fidèles d'avec ceux qui ne font qu'une profession extérieure, et les vierges folles d'avec les sages, il désigne tout ce qui porte ou prend le nom de chrétien, et par conséquent les deux extrêmes de l'idée dont il s'agit, c'est-à-dire ou l'Eglise pure, abstraite et parfaite, ou l'assemblée telle quelle, de tout ceux qui professent être de Christ, tant profond que puisse être d'ailleurs leur égarement ou leur décadence. C'est ainsi que, d'un côté, le passage aux Ephésiens cité plus haut, nous représente l'Eglise comme sans tache, tandis qu'ailleurs il est dit, en parlant de l'Eglise, que dans une grande maison il

n'y a pas seulement des vases à honneur, mais d'autres à déshonneur, 2 Tim. 2, 20. La preuve que les vases à déshonneur désignent ici des hommes étrangers à la vraie Eglise, se trouve dans les versets qui précèdent, comme dans ceux qui suivent immédiatement. C'est encore dans ce dernier sens qu'il est dit de l'Eglise de Sardes, que ce n'étaient qu'un petit nombre de ses *membres* qui étaient vivants, Apoc. 3, 4., etc. Par conséquent, toute congrégation qui s'établit entre ces deux extrêmes, et qui se donne pour un fragment de la vraie Eglise, de l'Eglise normale, est par cela même dans l'erreur : elle est trop pure pour être composée selon les règles de la vraie Eglise visible, qui admet tout ; elle n'est pas assez pure pour être composée comme l'Eglise parfaite, puisqu'elle renferme encore beaucoup de péché, et qu'elle est toujours sujette à receler des hypocrites. Mais comme professant le christianisme, elle appartient néanmoins au grand ensemble et à cette Eglise générale qu'elle méprise.

Nous n'avons point à répéter ici des réflexions qui se trouvent ailleurs, et qui repoussent au rang des absurdités ces prétentions d'une portion quelconque de l'Eglise universelle à former seule l'Eglise visible de Christ. Cette observation s'applique par excellence à la secte catholique romaine qui, par son idolâtrie et ses nombreuses impiétés, ainsi que par le caractère charnel de sa puissance, constitue plutôt l'un des éléments les plus prononcés du règne de Satan dans le monde. Cependant, elle aussi, elle appartient à l'Eglise générale, puisqu'elle professe le christianisme.

Notre Seigneur n'a établi aucun pouvoir central sur l'Eglise extérieure : les apôtres, lorsqu'ils furent appelés à décider pour la première fois une grande question de foi et de discipline, s'adjoignirent les membres *les plus âgés* de l'Eglise de Jérusalem (ce qu'on a appelé les prêtres), et même la masse des fidèles, Act. 15, 22. 23. Tout le Nouveau Testament nous annonce l'égalité des fidèles entre eux, quoique dans les choses d'administration, et comme principe d'ordre, ils doivent une déférence particulière à leurs conducteurs spirituels. Quant au pouvoir proprement dit de *l'Eglise*, il ne réside absolument que dans l'*ensemble* des fidèles, comme les termes seuls suffiraient pour l'indiquer, puisque le dernier de ces mots n'est que la traduction du premier. — La vieille folie d'une principauté de saint Pierre n'existe plus qu'à l'état de fiction, comme la pierre angulaire d'une société vermoulue qu'on voudrait renouveler et qu'on craint de démolir ; ce n'est plus une affaire religieuse, c'est une affaire politique et presque sociale, où l'Eglise n'a rien à démêler.

On a tenté dernièrement (version suisse du Nouveau Testament) de traduire le mot Eglise par le mot correspondant français que nous avons employé nous-même, assemblée ; cette traduction est fort utile et fort importante lorsqu'il s'agit des églises particulières, mais le mot ne va plus dans la plupart des cas, lorsqu'on l'applique à l'Eglise en général ; on éprouve alors une espèce de repoussement instinctif qui indique assez que le mot ne correspond plus à l'idée ; et de fait, quoi qu'il en soit de l'étymologie, le mot Eglise a pris dès l'origine, et a acquis dans le cours des siècles, une signification plus ample, plus large et aussi plus spéciale, plus religieuse, que le sens qu'on donne au mot assemblée. L'usage étant « le maître souverain des langues », il n'est pas toujours permis d'innover, et l'on ne peut changer le sens de certains mots une fois qu'il est admis et déterminé depuis longtemps.

L'Eglise de Jésus a reçu la promesse que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle, Matth. 16, 18. ; cette promesse ne se rapporte qu'à elle et non à aucune église particulière, toujours frappée au coin de l'homme, et par là même incomplète et périssable. L'Eglise romaine renouvelle de nos jours de grands efforts pour rétablir son règne qui s'en va ; elle sait braver à la fois le ridicule et l'indignation publique : le protestantisme lui-même est dans un état de crise qui l'affaiblit sous quelques rapports, et présidera peut-être à sa régénération ; l'Eglise ne subsiste que par la vérité, la victoire restera à la fraction de l'Eglise

qui sera le plus près de la vérité. Des douleurs attendent ce petit troupeau, mais il triomphera par son chef, et régnera éternellement.

Les diverses questions soulevées par l'idée d'Eglise, sur les rapports des fidèles entre eux, des fidèles avec leurs pasteurs, des pasteurs entre eux, de l'Eglise avec l'Etat, etc., ont été examinées avec soin et sous différents points de vue ces dernières années. Quelques livres et de nombreuses brochures ont été publiés; outre les travaux de MM. Bauty, Grandpierre, Burnier, Rochat, Guers, F. Olivier, Panchaud, Moulinié, Monsell, Darby, van Muyden, etc., nous citerons spécialement la Théorie de l'Eglise, du docteur Schérer, traitée au point de vue scientifique; les Recherches de A. Bost, relatives à l'organisation de l'Eglise, ouvrage qui renfermait en germe la formation de l'Alliance évangélique; l'Essai de Vinet, où le plus puissant talent vient en aide à la conviction la plus arrêtée quant à la nécessité de maintenir l'autonomie de l'Eglise, en la séparant de l'Etat; enfin la Réponse de M. de Rougemont au livre de M. Vinet, la plus solide des nombreuses réfutations que ce travail a fait surgir, et l'une des meilleures sous le rapport de l'esprit chrétien.

Les questions d'Eglise ne peuvent avoir de gravité qu'autant qu'elles impliquent des questions de foi, de fidélité et de liberté; en dehors de là tout est volontaire, parce que les Eglises sont des associations librement consenties qui doivent travailler, chacune pour sa part et suivant les circonstances dans lesquelles elle se trouve, au plein développement de la vie spirituelle de leurs membres. Il ne peut pas plus y avoir un moule pour les Eglises, qu'il n'y en a pour l'individualité humaine. A tout être vivant sa forme et son élément, mais à tous la vie.

ÉGYPTE, en hébreu *Mitzrayim* (le second fils de Cam, Gen. 10, 6.), et dans la langue poétique *Matsor*, Es. 19, 6. 37, 25. (mal traduit *digues* ou *forteresses*), Mich. 7, 12. (mal traduit *villes fortes*), quelquefois *terre de Cam*, Ps. 78, 51. 105, 23., ou *Rahab*, Es. 30, 7. 51, 9. Ps. 87, 4. L'Egypte porte encore de nos jours le nom de *Misr*.

Cette contrée, célèbre par le rôle merveilleux et presque énigmatique qu'elle a joué dans l'histoire du développement de l'humanité, est située entre les 24° et 31° 30' de latitude nord, et les 22° et 33° 21' de longitude est. Elle est bornée au nord par la Méditerranée; à l'orient, par l'Arabie et la mer Rouge; au sud, par la Nubie; à l'occident, par les déserts de Barca et de Lybie. La vallée du Nil est longue d'environ 900 kilom., et large de 15 à 20, entre les collines arides de la chaîne lybique à l'ouest, et la chaîne arabique à l'est; des montagnes granitiques s'étendent le long de la mer Rouge, et renferment des carrières de porphyres. On l'a toujours divisée en trois parties principales, la Haute-Egypte ou Thébaïde (*v.* Pathros); la Moyenne-Egypte, ou Heptanomis, dans laquelle se trouvaient les lacs de Mœris et de Menis, et la Basse-Egypte, qui renfermait les bouches du Nil ou Delta. Par les inondations périodiques du grand fleuve, que l'on sut de fort bonne heure utiliser au moyen de canaux, Es. 7, 18. Ez. 30, 12. 32, 14., et de machines, Deut. 11. 10., et dont on conduisait ainsi le limon dans des districts qui fussent restés stériles sans ces irrigations factices, l'Egypte est devenue une des contrées les plus fertiles de la terre, et une source inépuisable d'approvisionnements pour l'Europe et l'Asie, Gen. 12, 10. 41, 57. Ex. 16, 3. Tacit. Hist. 3, 8. 3. *v.* Fleuve. Outre le blé qui était son principal revenu, l'on y trouvait encore en abondance des oignons, des aulx, des haricots, des courges, des concombres, des melons, des poireaux, du lin, du coton, du vin, le palmier, le figuier, le sycomore et l'acacia, cf. Nomb. 11, 5. Ex. 9. 31., et les auteurs profanes; le bois cependant y était rare, soit bois de construction, soit combustible. Le Nil produisait encore le papyrus, et nourrissait toutes sortes de poissons. Nomb. 11, 5. Es. 19, 8.; sur ses bords habitaient l'hippopotame et le crocodile. Les volailles y étaient prodigieusement nombreuses; le bétail, et principalement les bêtes à cornes, étaient fort estimées; les chevaux y abondaient, forts, souples et bien faits, 1 Rois 10. 28.

Es. 31, 1. 36, 9. Jér. 46, 4. Ez. 17, 15. Le pays était riche en pierres de construction, granit, grès et calcaire; on y trouvait même des mines d'or dans la partie supérieure.

L'Egypte, dit Hérodote, est un don du Nil; c'est à lui qu'elle doit son existence. Et Napoléon, dans ses Mémoires, présente sur ces inondations les observations suivantes : « Elles sont régulières et productives; régulières, parce que ce sont les pluies du tropique qui les causent; productives, parce que ces pluies, tombant par torrents sur les montagnes de l'Abyssinie, couvertes de bois, entraînent avec elles un limon fécondant que le Nil dépose sur les terres. Les vents du nord règnent pendant la crue de ce fleuve, et par une circonstance favorable à la fertilité, en retiennent les eaux... Le Nil commence à s'élever au solstice d'été; l'inondation croît jusqu'à l'équinoxe, après quoi elle diminue progressivement. C'est donc entre septembre et mars que se font tous les travaux de la campagne. Le paysage est alors ravissant : c'est le temps de la floraison et celui de la moisson. Après le mois de mars, la terre se gerce si profondément, qu'il est dangereux de traverser les plaines à cheval, et qu'on ne peut le faire à pied qu'avec une extrême fatigue. Un soleil ardent, qui n'est jamais tempéré ni par des nuages, ni par de la pluie, brûle toutes les herbes et les plantes, hormis celles qu'on peut arroser. C'est à cela qu'on attribue la salubrité des eaux stagnantes qui se conservent en ce pays dans les bas-fonds. En Europe, de pareils marais donneraient la mort par leurs exhalaisons; en Egypte, ils ne causent pas même des fièvres. » — Le même auteur ajoute plus loin : « L'Egypte a, de tout temps, excité la jalousie des peuples qui ont dominé l'univers. »

A ce jugement d'un grand juge, nous ajouterons quelques paroles d'un de ses contemporains, roi comme lui, dans un autre domaine, M. de Chateaubriand. « C'est dans ce pays dont tout amant des lettres ne doit prononcer le nom qu'avec respect, que nous trouvons les premières bibliothèques. Comme si la nature avait destiné cette contrée à devenir la source des lumières, elle y avait fait croître exprès le papyrus pour y fixer les découvertes fugitives du génie. C'est de ce coin du monde que l'aurore des sciences commença à poindre sur notre horizon, et l'on vit bientôt les lumières s'avancer de l'Egypte vers l'Occident, comme l'astre radieux qui nous vient des mêmes rivages. »

Une forte rosée remplace le bienfait des pluies du ciel. — Le chamsin, vent brûlant qui souffle du sud à l'équinoxe du printemps; les moustiques, Ex. 8, 21. cf. Es. 7, 18.; les sauterelles, Ex. 10, les grenouilles, Ex. 8, 6. Ps. 78, 45.; enfin la peste, la lèpre, des pustules et l'éléphantiasis, sont les plaies principales qui affligent l'Egypte, et qui tempèrent les autres avantages que Dieu lui a accordés.

Les Egptiens, qui atteignent en général un âge avancé, n'ont jamais passé pour beaux : leurs pieds, en particulier, sont quelquefois difformes; leur peau est brune, leur front plat, leurs pommettes saillantes, leur bouche large, leurs lèvres épaisses; les hommes avaient la réputation d'être grands, Ez. 16, 26., et leur crâne était extrêmement dur. Les femmes étaient et sont encore d'une fécondité remarquable.

Nous trouvons l'Egypte déjà peuplée dans les temps les plus reculés auxquels nous ramènent les documents des nations. Diodore de Sicile nous y montre des enfants de l'Ethiopie (3, 3.), Heeren une colonie de prêtres, partout des cultivateurs. Dans l'Ancien Testament (cf. surtout Jér. 44, 1. Ez. 30, 13.), plusieurs grandes villes égyptiennes sont mentionnées, On ou Héliopolis, Rahmésès, Pithom, Tsoan ou Tanis, Noph (Memphis), Bubaste, Sin (Pelusium), Daphné, Noammon (Thèbes), et quelques autres. *v.* ces articles. Les arts et les sciences y fleurirent bientôt, quoiqu'on ne puisse admettre pour ces dernières, qui ne furent pas d'abord un privilége de la caste sacerdotale, toutes les merveilles que les Grecs en ont rapportées, soit quant à leur degré de perfectionnement, soit quant à leur nombre : il paraît que la physique et les mathématiques furent plus particulièrement étudiées, et avec le plus de succès; peut-être

aussi la médecine, q. v. Les ruines de ses temples, les obélisques, les canaux, les impérissables pyramides, sépulcres de tant de rois, et en général tous les produits artistiques qui nous ont été conservés de ce peuple, témoignent que le zèle et la persévérance jouèrent un plus grand rôle dans ses arts que le goût. Le fameux zodiaque du temple de Dendérah, transporté en France en 1821, et déjà signalé en 1806 par le ridicule mémoire de Dupuis, ne ferait pas, s'il était authentique, l'éloge de l'astronomie égyptienne. Il représente l'état du ciel à une époque où le point équinoxial coïncidait avec le signe de la Vierge, et qui remonte à 15 ou 16 mille ans. S'il avait été fait *de visu*, d'après nature, l'astronomie égyptienne serait plus vieille que le globe. On a reconnu depuis qu'il était de fabrique romaine, fait sous Néron ou sous Domitien ; selon d'autres, il remonterait au temps des Ptolémées.

La caste des prêtres tirait, à ce qu'on croit, son origine de quelque tribu plus civilisée venue des contrées méridionales, peut-être aux beaux jours des Pharaons; elle se divisait elle-même en plusieurs classes, auxquelles appartenaient les sages et les magiciens nommés dans l'Ecriture, Gen. 41, 8. Ex. 7, 11. 8, 18. 9, 11. Les autres castes indiquées par Hérodote (plus subdivisées que dans Diodore et Strabon), sont celles des soldats, des bergers, des gardeurs de pourceaux, des merciers, des interprètes et des bateliers (sur le Nil). C'est de la caste des guerriers, placée sous la dépendance des prêtres, que sortaient ordinairement les rois dans les changements de dynastie. Les prêtres et les guerriers seuls pouvaient être propriétaires du sol. Le métier des pères passait aux enfants, sans que personne pût changer de profession ; l'artiste ne pouvait cultiver qu'une spécialité, le médecin qu'une branche de son art. La classe des artisans était fort nombreuse ; outre la culture du sol, elle s'occupait encore de broderies, de tissage, de diverses fabrications, et faisait un commerce étendu que les eaux faciles du fleuve contribuaient beaucoup à favoriser, Prov. 7, 16. Es. 19. 9. Ez. 27, 7. C'est surtout avec les Indes que l'Egypte faisait de nombreux échanges : ses vaisseaux allaient par les mers de l'Arabie et de la Perse chercher les épices, l'ivoire et les soies de ces régions lointaines. Ils s'avançaient jusqu'à la Taprobane, la Ceylan des modernes. Sur cette côte, les Chinois et les nations situées au delà du cap Comorin apportaient les marchandises à l'époque du retour périodique des flottes égyptiennes, et recevaient en échange l'or de l'Occident.

Quant à la religion, Ex. 12, 12., c'était une espèce de culte symbolique de la nature, qui n'était pas le même non plus dans toutes les parties du pays ; l'astrolâtrie dominait; Osiris, Ammon, Isis, et d'autres divinités du ciel étaient adorées ; à côté d'elles on trouvait des veaux, des bœufs, des crocodiles, d'autres animaux encore que la zoolâtrie avait divinisés comme représentants des forces de la nature. Des temples grandioses et magnifiques leur étaient élevés dans les principales villes, Jér. 43, 12. Ez. 30, 13.; Thèbes renfermait un oracle célèbre du dieu des sables, Jupiter Ammon, Jér. 46, 25. cf. Es. 19, 1.

La langue égyptienne n'avait pas de point de contact avec les langues sémitiques ; elle s'est peu à peu ramifiée et fondue dans trois dialectes coptes, et maintenant elle est entièrement perdue, depuis près de deux siècles. Les noms propres de l'Egypte, et quelques noms communs, nous sont conservés par la Bible dans leur langue originale, le Nil, Yeôr, Pharaon, etc. Le copte actuel est un mélange du grec avec l'ancien égyptien. La classe des lettrés comptait deux espèces d'écritures, l'une commune, pour le peuple et pour le commerce de la vie; l'autre hiéroglyphique, sainte, indéchiffrable, dont M. Champollion a le premier retrouvé la clef depuis longtemps perdue; *v.* Quatremère, Recherches sur la langue et la littérature de l'Egypte, Paris 1808.

L'histoire ancienne de cette contrée se perd dans les nuages de la poésie et de l'imagination des peuples enfants. Quelques hordes venues de l'Orient, quelques Arabes dirigés par des chefs nommés Hyksos, passèrent l'isthme de Suez, et chassèrent devant eux les premiers oc-

cupants, qui s'arrêtèrent dans la Thébaïde, et y demeurèrent près de deux siècles, battus, mais insoumis, jusqu'au moment où leurs tribus diverses s'étant réunies sous l'influence de Diospolis, la plus puissante d'entre elles, et guidées par Thoutmosis III ou Mœris, elles purent secouer le joug des rois pasteurs. C'est donc avant l'invasion des Hyksos, qu'Abraham, Isaac, Jacob et Joseph auraient visité cette contrée. — Mais ce n'est guère que depuis Sésostris (1491 av. C.), que l'histoire d'Egypte perd ce qu'elle a de fabuleux et d'incertain; elle commence dès lors à se mêler au mythe, la vérité au roman; c'est l'époque des constructions gigantesques et des révolutions. Le pouvoir de Sésostris offusque le parti prêtre qui, humilié de n'occuper que le second rang dans la nation, prépare ses mesures, laisse passer avec calme quelques générations, puis enfin, secondé par les Ethiopiens de Méroë, s'élance sur le trône dans la personne de Séthos, et en précipite le dernier roi de la caste guerrière, Sabakon. Le prêtre-roi gouverne avec habileté, mais les guerriers qu'il a refoulés au second rang l'abandonnent, et son autorité s'éteint avec lui. A cet usurpateur succède l'anarchie, puis la dodécarchie, et Psamméticus après avoir supplanté par la ruse et la force ses onze collègues, devient, en 650, maître de toute l'Egypte; sa famille occupe le trône encore trois générations, Nécho, Psammis et Apriès, (c'est apparemment pendant le règne de l'un d'entre eux que Nébucadnetsar fait la conquète de l'Egypte annoncée par les menaces des prophètes, Jér. 43, 12. 46, 13. Ez. 29, 19. 30, 4.): Apriès est tué dans une émeute populaire, et un homme nouveau, Amasis, est revêtu de la royauté par la volonté nationale; son règne fut le dernier moment de l'indépendance de l'Egypte; son fils Psamménite (526) n'hérita pas de ses talents, et laissa tomber sa couronne entre les mains de Cambyse, roi des Perses (521). L'histoire nomme encore les rois Inarus, Achoris, Tuchos, Nectanebus qui fut dépouillé par Artaxercès Ochus (346). Dix neuf ans après c'est Alexandre le Grand qui vient y planter ses armes (327), et qui la livre pendant trois siècles aux Ptolémées, descendants d'un de ses généraux: Soter, Philadelphe, Evergète, Philopator, Epiphanes, Philométor, Evergète II ou Physcon, Lathure, Cléopâtre Ier, sa fille, femme d'Alexandre Ier, neveu de Lathure, Alexandre II, Ptol. Nothus ou Aulétès, Ptol. Dénys ou Bacchus, Cléopâtre II sa sœur. La bataille d'Actium met fin à cette dynastie. A l'exception des Pharaons pasteurs dont il est parlé dans la Genèse et l'Exode, l'Ecriture sainte ne nous a conservé les noms propres que de quatre de ces rois d Egypte, savoir *Sisak*, 1 Rois 11, 40. (Sesonchis ?), *Nécho*, 2 Chr. 35, 20. Jér. 46, 2.; *So*, 2 Rois 17, 4. et *Hophra*, Jér. 44, 30. — *v.* ces différents articles.

Les dates égyptiennes sont le labyrinthe de la chronologie; Manéthon, Hérodote, Diodore de Sicile varient dans leurs données et ne s'accordent que rarement sur les chiffres, ce qui semble indiquer déjà que le calendrier égyptien était jugé diversement chez les divers peuples; d'ailleurs le nombre prodigieux d'années du règne de certains rois, et même de plusieurs suites de rois, milite passablement en faveur de l'opinion que les années de l'Egypte n'étaient point les mêmes que les nôtres; enfin, nous avons le témoignage de Diodore de Sicile qui dit que de son temps déjà l'on se méfiait de ces années, et que quelques-uns les réduisaient à un mois suivant le cours de la lune; les années des Egyptiens auraient subi diverses modifications: d'un mois d'abord, elles auraient été ensuite de deux mois, puis de quatre. C'est dire qu'il n'y a pas moyen de s'en tirer, car l'embarras serait, en admettant même ces suppositions, de fixer quelles années auront été d'un mois, ou de deux, ou de quatre. Le plus sûr est par conséquent de s'en tenir pour la chronologie égyptienne à quelques dates générales, et notamment aux synchronismes qui sont indiqués dans la Bible: ainsi la contemporanéité de Nécho et de Josias et Jého-jakim, 2 Rois 23, 29. (cf. Ez. 19), celle de Sédécias et de Apriès (Hophra), Jér. 44, 30., celle de l'éthiopien Tirhaca et d'Ezéchias, 2 Rois 19, 9. Es. 36, 6., celle de So et de Hozée, roi d'Israël, 2 Rois

17, 4., celle de Sisak et de Salomon et Jéroboam, 1 Rois 11, 40., puis en remontant encore plus loin, celle de David et des Pharaons, 1 Rois 3, 1. 7, 8. 9, 16. 11, 18.; enfin celle des Hyksos et de Moïse; Joseph aurait alors vécu en Egypte avant l'invasion des peuplades orientales.

Il ne paraît pas que depuis Moïse jusqu'à Salomon les Israélites aient eu aucune relation avec les Egyptiens ; c'est à ce dernier monarque qu'était réservé le déshonneur de former une alliance avec les ennemis de son Dieu, et cette alliance ne fut préjudiciable ni à son trésor, ni à sa sensualité, 1 Rois 3. Cependant il en fut puni, 1 Rois 11, 40., comme ses descendants après lui; il dut comprendre déjà que l'Egypte est un roseau qui se brise entre les mains de celui qui veut s'en faire un appui, et qui lui perce l'épaule, Ez. 29, 6. cf. Es. 36, 6. L'Egypte continua de rester l'ennemie du peuple qui s'était soustrait à son joug quelques siècles auparavant, et qui avait voulu ensuite traiter avec elle d'égal à égal; et nous la voyons, Joel 3, 19., se liguer avec Edom contre Israël au huitième siècle. Plus tard, sous Ezéchias, l'Egypte menacée par les armes assyriennes recherche l'alliance des Hébreux ; les prophètes la déconseillent, la repoussent, mais les politiques la désirent et la font accepter, Es. 30, 2. 31, 1. 36, 6. cf. 18, 2.; cette démarche, dangereuse parce qu'elle est impie, porte un coup fatal au peuple de Dieu qui se trouve à deux doigts de sa perte, 2 Rois 18, 19. Sous Josias, nouvelle lutte entre l'Egypte et Juda, 2 Rois 23, 29. Juda succombe et reste sous la domination de cet ennemi, 2 Rois 23, 33., jusqu'à ce qu'il passe sous celle de la Caldée. Une nouvelle alliance du dernier roi de Juda avec l'Egypte, porte à ce malheureux monarque le coup fatal, et Juda a cessé d'exister, Jér. 44, 30. Ez. 17, 15. Un grand nombre de Juifs s'enfuient en Egypte, Jér. 41-47, où ils trouvent un nombre également considérable d'Israélites, Zach. 10, 10. Hosée, roi d'Israel, trouve sa ruine dans la même alliance, 2 Rois 17, 4. Os. 5, 13. 7, 11. Après l'exil, les Ptolémées sont seigneurs de la Palestine, (301 à 180 av. C.); les livres apocryphes nomment Philopator, 3 Macc., Philométor, 1 Macc. 10, 57. 11, 3. 8.; 2 Macc. 4, 21., et Physcon ou Evergète, 1 Macc. 15, 16. Sous leur gouvernement les Juifs domiciliés en Egypte obtiennent des franchises, et peuvent se construire à Léontopolis un temple suivant le modèle de celui de Jérusalem, dans lequel ils sont libres de célébrer leur culte selon les rites de la loi; les Juifs persécutés en Palestine sont heureux de pouvoir se réfugier dans un pays si tolérant, et Joseph, le père putatif de Jésus, s'y réfugie avec l'enfant et sa mère pour échapper aux fureurs d'Hérode, Matt. 2, 13.

L'Egypte a été le sujet d'un grand nombre de prophéties qui ont reçu maintenant leur accomplissement (*v.* Keith, Evid. des prophéties), et l'on peut comparer avec Ez. 29, 14. 15. 30, 7. 12. 13. 32, 15. ce que dit Volney dans son voyage en Syrie, t. I, ch. 6: « Enlevée depuis 23 siècles à ses propriétaires naturels, elle a vu s'établir successivement dans son sein des Perses, des Macédoniens, des Romains, des Grecs, des Arabes, des Géorgiens, et enfin cette race de Tartares connus sous le nom de Turcs ottomans. »

Son histoire moderne, comme théâtre d'agitations, et de bouleversements ne le cède en rien à son histoire ancienne, et le dernier mot n'est pas encore prononcé.

ÉHUD (louant). 1° Le second des juges d'Israël (1325 a. C.), Jug. 3, 15., de la tribu, de Benjamin. Habile et fort quoique gaucher, il résolut de délivrer son peuple asservi depuis dix-huit ans à Hégloн, roi de Moab; il obtint par la ruse un entretien particulier avec cet oppresseur et le frappe de son poignard; puis il retourne vers les siens, se place à leur tête, et met en pièces les Moabites qui n'ont pas eu le temps de se reconnaître et de se donner un chef. Quatre-vingts ans de repos sont le résultat de cet exploit. L'action d'Ehud, à notre point de vue, est un meurtre politique; tout peut le justifier ou l'expliquer, mais non l'excuser : c'est Guillaume Tell tuant Gessler. Au point de vue théocratique, il se comprend mieux. L'Ecriture ne le blâme ni ne l'approuve. *v.* Juges d'Isr., p. 34-37.

2° Éhud, 1 Chr. 7, 10. 8, 6., arrière-

petit-fils de Benjamin, se transporta, peut-être par défaut de place, de Guéba à Manahath dans la tribu de Juda, avec quelques autres familles de sa tribu. On l'a confondu quelquefois avec le précédent, mais leur identité n'est rien moins que prouvée.

ÉLA (chêne). 1° Successeur d'Aholibama dans le gouvernement de l'Idumée, Gen. 36, 41. Du reste inconnu. — 2° Fils et successeur de Bahasa sur le trône d'Israël, 930 av. C., régna deux ans à Tirtsa, et fut tué par Zimri, l'un de ses capitaines, pendant un repas que lui donnait Artsa, son maître-d'hôtel. Hosée son fils tua Pékach l'usurpateur, 2 Rois, 15, 30.

ÉLAM, *Elamites*, *v.* Hélam.

ÉLATH (force) ou Eloth, 2 Chr. 8, 17., chez saint Jérôme Aliath, chez les Grecs et les Romains Elana, maintenant Akaba-el-Mesrim, ville édomite avec un port sur le golfe élanitique ou sinus oriental de la mer Rouge; d'après Eusèbe, à 10 milles est de Pétra, d'après Pline, à 150 milles rom. de Gaza, d'après Albufeda, au 55° long. 29° lat., d'après des calculs plus exacts entre le 57° 19' long et 28° 45' lat. David se la soumit, 2 Sam. 8, 14., et Salomon y construisit une flotte destinée à faire le commerce avec le pays d'Ophir, 1 Rois 9, 26. 2 Chr. 8, 17. Son cinquième successeur, Joram, perdit cette place importante, avec le reste de ses possessions en Edom, 2 Rois 8, 20.; mais Hozias la rebâtit et la réunit de nouveau à son royaume, 2 Rois 14, 22.; enfin Retsin roi de Syrie s'en empara, 2 Rois 16, 6., et y établit une colonie syrienne. Plus tard, elle passa au pouvoir des Romains, qui y mirent une forte garnison, et l'agrégèrent à la Palestine devenue aussi leur province. Après l'apparition du christianisme, elle devint une résidence épiscopale, et plusieurs de ses évêques figurèrent dans les premiers conciles. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une tour flanquée de quelques maisons, et dans le voisinage de laquelle se trouve une forêt de palmiers. Ruppel croit avoir trouvé les ruines de l'ancienne Elath sous le nom de Gelena.

ELDAD (aimé de Dieu) et *Medad* (mesurant), Nomb. 11, 26., deux des anciens d'Israël, qui furent choisis par Moïse dans le désert pour l'assister avec soixante-huit autres dans la conduite si difficile de ce peuple toujours sourd à la voix de l'Eternel, aveugle à ses miracles. Ils ne se trouvaient pas avec leurs collègues, lorsque Moïse les réunit autour du tabernacle pour qu'ils reçussent le Saint-Esprit, mais retenus au camp par d'autres soins, ils n'en eurent pas moins part aux bénédictions qui furent implorées et répandues sur les soixante-dix, et ils se mirent à prophétiser. Un jeune garçon vint en hâte le dire à Moïse; Josué qui était encore assez jeune alors, fougueux, inexpérimenté, et qui ne comprenait pas, sans doute, ce qu'il y avait de spirituel et de céleste dans leur mission, craignant que ce qu'il regardait comme une illégalité, ne portât préjudice à la gloire de Moïse, pria celui-ci d'y mettre ordre et de les empêcher de continuer. Mais Moïse, animé du vrai zèle pour la maison de Dieu, et faisant toujours abnégation de lui-même à l'honneur de son divin maître, lui répondit: Es-tu jaloux pour moi? Plût à Dieu que tout le peuple de l'Eternel fût prophète, et que l'Eternel mît son esprit sur eux! Touchant exemple d'humilité, et bonne leçon pour les ministres du Très-Haut, qui trop souvent voient avec peine d'autres ouvriers travailler dans leur champ, et semer la Parole avec plus de succès qu'ils ne le font eux-mêmes. C'est la même leçon que nous donne encore saint Paul, Philip. 1, 14-18.

ÉLÉAZAR (secours de Dieu). 1° Troisième fils d'Aaron et d'Elisébah. Ex. 6, 23. 28, 1. Nomb. 3, 2. 26, 60. 1 Chr. 6, 3. 24, 1.; il fut appelé au sacerdoce en même temps que son père, et ses trois frères. Par la mort de ses deux aînés, Lév. 10, il se trouva le premier successeur désigné de son père, et forma la branche aînée. Le jour même de leur mort, encore affligé et troublé, il négligea, ainsi qu'Ithamar son frère, de manger la viande du sacrifice. Aaron les excusa sur la violence de leur douleur, et Moïse qui leur avait fait à ce sujet d'amers reproches, comprit leur motif et s'apaisa. Eléazar, le chef des chefs des Lévites, fut mis à la tête de ceux qui devaient avoir la charge du sanctuaire et de

ses ustentiles, huile du luminaire, parfum des drogues, gâteau continuel, huile de l'onction, etc., Nomb. 3, 32. 4, 16. Il dut relever du feu les encensoirs d'airain qui avaient servi à Coré et à ses complices, et il en fit des plaques pour en recouvrir l'autel, Nomb. 16, 39. Ce fut lui qui le premier offrit le sacrifice de la vache rousse, Nomb. 19. 3. — A la mort de son père, il lui succéda, ayant été revêtu de la robe sacerdotale sur la montagne de Hor, où il laissa les cendres du premier grand prêtre, Nomb. 20, 25. sq. Deut. 10, 6. Nous le voyons ensuite présider au second dénombrement, 26, 1., ordonner avec Moïse la destruction des Madianites et la purification par le feu ou par l'eau, des dépouilles de ce peuple, 31, 12-51., arrêter les conditions entre les tribus transjourdaines et cisjourdaines, lorsque les premières (Ruben, Gad et Demi-Manassé) eurent résolu de s'établir sur la rive gauche du fleuve, 32, 2. Puis il passe le Jourdain, fait avec Josué le partage de la terre promise, Nomb. 34, 17. Jos. 14, 1. 17, 4. 19, 51. 21, 1., et meurt peu après dans la montagne d'Ephraïm, Jos. 24, 33. — Le sacerdoce resta dans sa maison jusqu'aux jours d'Héli qui était de la maison d'Ithamar; on ignore comment la sacrificature passa de la branche aînée dans la branche cadette.

2° Eléazar, fils d'Abinadab, 1 Sam. 7, 1. C'est à lui que fut confiée la garde de l'arche sainte lorsqu'elle eut été renvoyée par les Philistins. Il est dit qu'il fut consacré à cette charge, soit qu'il faille l'entendre d'une simple destination, soit qu'il ait effectivement reçu l'onction sainte, ce qui semble plus probable à raison de l'importance du dépôt qui lui était remis.

3° Eléazar, fils de Dodo, fils d'Ahohi, l'un des trois braves de David qui passèrent au travers du camp des Philistins pour aller puiser de l'eau à leur maître au puits qui est à l'entrée de Bethléem : il est raconté de lui qu'un jour il battit les Philistins et en fit un tel carnage que son épée demeura collée à sa main, 2 Sam. 23, 9. 16. 1 Chr. 11, 12-14.

4° Un des ancêtres de Jésus, fils d'Eliud, Matth. 1, 15. Du reste inconnu.

ELHALÉ (holocauste de Dieu), bourg assigné à la tribu de Ruben et situé sur une colline, Nomb. 32, 3. 37. Es. 15, 4. 16, 9. Jér. 48. 34. Il est toujours cité avec Hesbon, dont il n'était éloigné que d'une lieue romaine, ou d'une demi-lieue suivant Seetzen. Ses ruines portent encore aujourd'hui le nom de El'Haal, d'après Burkhardt.

ELHANAN (grâce de Dieu), fils de Dodo, 1 Chr. 11, 26, ou de Jahir, 20, 5. 2 Sam. 23, 24., de la troisième classe des officiers de David, qui comptait trente guerriers. Il se distingua dans un fait d'armes qui nous est raconté 2 Sam. 21, 19., en ces mots: « Elhanan fils de Jaharé Oréguim, bethléhémite, frappa Goliath Guittien, etc. » Le texte de ce passage est altéré, et nos versions ont dû lire : « le frère de Goliath » pour ne pas mettre ce passage en désaccord avec l'histoire du géant vaincu par David. L'auteur du livre des Chroniques, 1 Chr 20, 5., qui avait sans doute connaissance du texte original, a rétabli le fait en rapportant que Elhanan, fils de Jahir, frappa Lahmi, frère de Goliath, etc.

ELHASA (que Dieu a fait), fils de Saphan, et *Guémaria* (achevé par l'Eternel), fils de Hilkija, furent chargés par Sédécias, roi de Juda, de porter aux Juifs de Babylone des lettres de Jérémie, Jér. 29, 3. Elhasa n'est connu que par cette ambassade; mais son père peut être pris pour le même qui avait été secrétaire du roi Josias, 2 Rois 22, 3. Quant à Guémaria, il est inconnu, et ne doit pas être confondu avec un autre du même nom, fils de Saphan, et probablement frère d'Elhasa, Jér. 36, 10.

ELIAB (mon Dieu est un père). 1° Fils de Hélon et chef de la tribu de Zabulon, Nomb. 1, 9. — 2° Fils de Pallu, rubénite, et père de Dathan et Abiram, Nomb. 26, 8. 9. 16, 1. — 3° Fils d'Isaï et frère aîné de David, 1 Sam. 16, 6. 1 Chr. 2, 13. Samuel sachant que c'était dans la famille d'Isaï qu'il devait choisir le successeur de Saül sur le trône d'Israël, et frappé du visage et de la grandeur de la taille d'Eliab, pensa d'abord que ce jeune homme était l'oint de l'Eternel : c'est alors que Dieu prononça ces solennelles paroles : « L'E-

ternel n'a point égard à ce à quoi l'homme a égard, car l'homme a égard à ce qui est devant les yeux, mais l'Eternel regarde au cœur. » La royauté fut donnée au plus jeune, et l'aîné, resté subalterne, montra par sa jalousie contre son frère que son cœur n'était point fait pour le rendre digne d'occuper le trône théocratique; il s'enflamma contre David de ce que celui-ci, descendu pour porter des vivres à ses frères, s'enquérait des récompenses promises à celui qui frapperait Goliath, 1 Sam. 17, 28. — Une de ses descendantes, Abihaïl, devint l'épouse de Roboam, 2 Chr. 11, 18. — 4°, 1 Chr. 6, 27., inconnu.

ÉLIAKIM. 1° Fils de Hilkija, maître d'hôtel de la maison d'Ezéchias, fut envoyé avec Sebna et Joah vers Rabsaké, général de Sanchérib, pour entendre les propositions de ce roi d'Assyrie. Accablés de douleur à l'ouïe des insolentes paroles du païen, ils déchirèrent leurs vêtements, et vinrent rapporter à Ezéchias ce qu'ils avaient entendu; ils se rendirent ensuite auprès d'Esaïe et le supplièrent d'aider Ezéchias de ses conseils et de ses prières. Ils revinrent consolés et fortifiés, Es. 36, 3, 37, 2. 2 Rois 18, 18. sq. Est-ce le même que celui qui est indiqué Es. 22, 20 ? On ne saurait ni l'affirmer ni le nier, mais l'identité est probable, et, dans ce cas, Eliakim aurait succédé à Sebna dans la charge de maître du palais.

2° Éliakim, *v.* Jéhojakim; dix-huitième roi de Juda. Les deux noms ont en hébreu la même signification : « celui que Dieu établit; » l'un composé du mot *Jého*vah, l'autre du mot *El*ohim, ou *Eli*.

3° et 4° Deux Eliakim sont nommés dans la généalogie de notre Sauveur, l'un fils d'Abiud, Matth. 1, 13., l'autre fils de Melca, tous deux inconnus.

ÉLIASAPH, fils de Déhuël, chef de la tribu de Gad, Nomb. 1, 14.

ÉLIASIB, fils de Jojakim, et souverain sacrificateur de la race d'Eléazar : il succéda à son père sous Xercès, d'après Josèphe. Il commença la reconstruction de Jérusalem après l'exil, et sanctifia les travaux qui furent faits, Néh. 12, 10. 3, 1. Plus tard, et pendant l'absence de Néhémie, peu encouragé par ses grossiers et charnels compatriotes, il se relâcha, contracta alliance avec l'ammonite Tobija et lui fit même préparer dans le temple une vaste chambre, espèce de trésorerie où l'on mettait auparavant les dîmes des lévites, des chantres, des portiers et des sacrificateurs. Néhémie, de retour, mit fin à cette profanation, et jeta les meubles du païen hors de la maison. — Quelques-uns ont douté, mais sans motif suffisant, que cet Éliasib fût le même que le souverain sacrificateur.

ÉLIE (hébr. Eliyahou, mon Dieu l'Eternel), prophète israélite, que Dieu appela à exercer son ministère sous le règne de l'impie Achab, dans un temps où, sans une intervention divine, le peuple tout entier semblait près de tomber dans l'idolâtrie. La Bible ne nous dit rien sur sa famille, si sur la première partie de sa vie. Nous savons seulement qu'il était originaire de Thisbé, en Galilée, 1 Rois 17, 1. cf. Jean 7, 52. Dieu l'ayant chargé d'un message qui devait lui attirer la colère d'Achab, la prédiction d'une grande sécheresse, lui ordonna ensuite de se retirer dans une partie reculée du pays, au bord du Kérith, où il fut nourri d'une manière miraculeuse, par des corbeaux, parce que le lieu de sa retraite devait être ignoré. Cependant, au bout d'un an, le Kérith ayant été mis à sec par cette sécheresse qui ravageait le pays, Elie reçut l'ordre de se rendre à Sarepta en Phénicie, où une veuve devait pourvoir à son entretien; il fallait de la foi certainement pour se hasarder ainsi à entrer dans le pays de Jésabel, mais la foi d'Elie avait été affermie par les expériences qu'il venait de faire auprès du torrent, et son espérance ne fut point trompée : non-seulement il trouva un sûr asile dans la maison de cette femme, mais il devint pour elle un instrument de bénédiction; il la sauva de la famine, rendit la vie à son fils et lui fit connaître le Dieu d'Israël, 1 Rois 17, 2. sq. cf. Luc 4, 25. Vers la fin de la quatrième année depuis le commencement de la famine, Elie se rendit auprès du roi, et lui offrit de lui prouver par une épreuve solennelle que ce malheur devait être considéré comme un juste châtiment de l'idolâtrie. Plusieurs centaines de prêtres de Bahal furent rassemblés

sur le promontoire de Carmel, en présence du roi et de sa cour, et là le prophète commença par représenter au peuple l'inconséquence dont il se rendait coupable en cherchant à allier le service de Bahal avec celui du vrai Dieu, et la nécessité de prendre parti pour l'un ou pour l'autre. L'événement devait déterminer ce choix. Les faux prêtres prient, crient, sacrifient, et se font des incisions dans la chair; mais aucun dieu n'est là pour répondre. Elie supplie l'Eternel de se manifester, et sa prière est exaucée; le feu du ciel, qne les prêtres idolâtres n'ont pu obtenir par toutes leurs processions et leurs macérations, descend sur l'autel, et le peuple entier tombe à genoux en s'écriant : « C'est l'Eternel qui est Dieu, c'est l'Eternel qui est Dieu », 1 Rois 18. Ce chapitre peut être appelé l'Histoire de la Réformation d'Israël; on y trouve chez les idolâtres et chez le prophète les caractères qu'on a remarqués dans le mouvement du seizième siècle. Cependant Elie ne devait pas s'énorgueillir de ce triomphe; le Seigneur le fit bientôt après passer de nouveau par de grandes tentations qui devaient le maintenir dans l'humilité; c'est ainsi qu'il agit toujours avec ses plus illustres serviteurs.

Forcé de fuir devant une nouvelle persécution de Jésabel, Elie se rend dans le désert de Sinaï, où il est saisi d'un profond découragement; mais le Seigneur le relève par une action symbolique, et lui ordonne d'oindre Hazaël pour roi de Syrie, Jéhu pour roi d'Israël, et de choisir Elisée pour son successeur dans l'office prophétique; ces ordres impliquaient la promesse que ces trois personnages seraient les instruments de la misericorde comme de la justice divine envers son peuple, 1 Rois 19. 1. sq. Un peu plus tard, nous trouvons encore le prophète chargé de la pénible tâche d'annoncer à l'impénitent Achab les châtiments nouveaux qu'il s'est attiré par le meurtre de Naboth; il s'en acquitte avec une entière fidélité, 1 Rois, 21, 17. sq. Sous le règne d'Achazia, il sort de la retraite qu'il s'était choisie, et fait annoncer au monarque malade et à moitié idolâtre, l'issue fatale de la maladie dont il est atteint : c'est dans cette occasion qu'à sa prière le feu du ciel consuma les gens de guerre envoyés pour le saisir, 2 Rois 1, 3. sq. Elie agit en cela comme exécuteur de la justice divine; agent d'une théocratie, il frappe de peines ecclésiastiques sévères ceux qui l'outragent, comme fit plus tard Elisée; c'est l'esprit de la loi; les paroles de Jésus, Luc 9, 55., ne font rejaillir aucun blâme sur Elie, elles déclarent seulement ces peines, ce zèle, ce mode d'agir incompatible avec l'esprit de la *nouvelle* économie. Peu après la mort d'Achazia, Elie fut aussi appelé à quitter ce monde; mais Dieu, voulant ratifier et glorifier de nouveau son ministère, le retira à lui avec des circonstances surnaturelles, et sans le faire passer par la mort. Elisée, son disciple et son successeur, fut cependant le seul témoin de son enlèvement, 2 Rois 2, 1. sq.

Cette ascension était le chant de l'immortalité. Neuf siècles plus tard, ce même homme glorifié, le représentant de la prophétie, s'entretenait avec son Sauveur sur le mont Thabor, de même que Moïse le représentant de la loi : ils parlaient de la Rédemption. *v* Serm. de Krummacher.

L'Ancien et le Nouveau Testament sont pleins de la gloire d'Elie : celui qui devait annoncer aux hommes la venue prochaine du Messie, Jean Baptiste, porte par avance le nom du grand prophète, Mal. 4, 5. *v.* encore Jean 1, 21. Luc 1, 17, etc. Rom. 11, 2. Jacq. 5, 17. et ailleurs.

ÉLIHAM, père de Bathsébah, la femme d'Urie, 2 Sam. 11, 3., et fils d'Achitophel, 23, 34. Il porte le nom de Hammiel, 1 Chr. 3, 5., où la mère de Salomon est appelée Bathsuah.

ÉLIHÉZER (secours de Dieu). 1° Le serviteur d'Abraham, bien connu par la touchante et noble simplicité de son histoire, quoiqu'il ne soit nommé qu'une fois, Gen. 15, 2. Il était de Damas, et fort attaché à son maître, dont il était l'héritier naturel avant la naissance d'Isaac. C'est lui sans doute qui fut chargé par Abraham d'aller en Mésopotamie chercher une épouse au fils de la promesse : plein de confiance dans le plus ancien serviteur de sa maison, Abraham lui remet le soin de régler seul cette affaire impor-

tante, de choisir l'épouse et de fixer les conditions du mariage; Elihézer part accompagné des vœux de la famille patriarcale, et se rend en Caldée, auprès de Nacor, parent d'Abraham. On sait quelle fut sa conduite, ses prières, le signe qu'il demanda à Dieu, et la manière dont il fut exaucé; on se rappelle qu'avant de rien faire il prie, qu'avant de prendre aucun aliment il veut s'acquitter de son message, et qu'il se jette à genoux pour rendre grâce à Dieu du succès qu'il vient d'accorder à ses recherches. Il suffit, pour être ému, de lire le récit qui nous est fait de ces pourparlers entre Elihézer et la jeune fille, entre Élihézer et les parents de Rébecca, pourparlers dans lesquels le serviteur représente le maître avec le zèle le plus dévoué et le plus éclairé, et mène à bonne fin, en un seul jour, une transaction pour laquelle on demande maintenant des mois. Quelle confiance et quelle simplicité!

2° Fils de Moïse et de Séphora, Ex. 18, 4. *v.* Guersom.

3° Fils de Dodava, 2 Chr. 20, 37., n'est connu que par une prophétie menaçante contre Josaphat, à qui il annonça la destruction de sa flotte sur la mer Rouge, à cause de son alliance avec l'impie Achazia, qui ne s'employait qu'à faire du mal. La prédiction fut bientôt accomplie.

4° Plusieurs autres personnages de ce nom sont encore nommés, 1 Chr. 15, 24. 27, 16. Esd. 10, 23. Luc 3, 29.

ÉLIHU, Job 32, 2., fils de Barakéel, descendant de Buz, second fils de Nacor frère d'Abraham, Gen. 22, 21., le plus jeune et le plus sage des amis de Job; il prend le dernier la parole. Son caractère est celui de la jeunesse, vif, ardent; mais il est en même temps profond, et considère la position de Job sous le point de vue dogmatique. Il insiste sur la nécessité d'être humble en toute circonstance, à cause du péché qui est en l'homme. Le chapitre 32 est à la fois une introduction à ce qu'il va dire, et son excuse de ce qu'il ose parler après les hommes sages et expérimentés dont il vient d'entendre les discours. Puis il s'adresse à Job comme à un adversaire vaillant, dont il tâche de gagner la confiance en l'assurant de la sincérité de son affection : il est homme comme Job, et lui parle par expérience et en ami. Quelquefois obscur, son discours est admirable par la beauté, la grandeur et la profondeur des idées; il est évident que c'est l'auteur lui-même qui exprime par la bouche d'Elihu son opinion sur ce qu'il croit être la vérité. Le discours de Dieu qui suit celui d'Elihu n'est que le développement plus grandiose et divin de ce que vient de dire le sage jeune homme.

ÉLIM, septième campement des Israélites dans le désert; ils y trouvèrent douze sources et soixante et dix palmiers, Ex. 15, 27. Elim est probablement le *El Tor* actuel.

ÉLIMÉLEC de Bethléem, mari de Nahomi, Ruth, 1, 2. Chassé de Juda par la famine, il se rendit dans le pays de Moab avec sa femme et ses deux fils, Mahlon et Kiljon, dont l'un, probablement le dernier, épousa Ruth la Moabite (Calmet fait Mahlon mari de Ruth, et Ruth femme de Kiljon, puis Kiljon, à l'article de Horpa, est encore mari de cette dernière. Voilà ce que c'est que les conjectures! La Bible dit seulement que Mahlon et Kiljon épousèrent Horpa et Ruth). Elimélec mourut sur la terre étrangère, à une date incertaine.

ÉLIPHAZ. 1° Fils d'Esaü, par Hada fille d'Elon, Héthien, Gen. 36, 2. 4. — 2° Le premier des amis de Job qui prit la parole, Job 2, 11. 4, 1. Il était de Théman, une des principales villes de l'Idumée, Am. 1, 12., et descendait peut-être du précédent Eliphaz. C'est le plus modéré des trois premiers interlocuteurs, quoiqu'il ait pu être appelé aussi un consolateur fâcheux. Il se distingue par sa profondeur et son éloquence; il exprime son étonnement de voir au désespoir un homme si pieux, et lui conseille d'avoir recours à sa piété pour y puiser des consolations. Dans ses trois discours, ch. 4 et 5, ch. 15, ch. 22, on remarque facilement une progression. Bien disposé d'abord, il s'irrite peu à peu de voir Job rester sourd aux conseils et persister dans sa propre justice; mais il exagère à son tour les reproches, et il doit entendre avec ses deux compagnons les paroles sévères que l'Eternel leur adresse à cause de leur du-

reté, 42, 7. Un sacrifice d'holocauste leur est ordonné en expiation.

ÉLISA, nommé avec Tarsis, Kittim, et Dodanim, parmi les enfants de Javan, le quatrième fils de Japhet, Gen. 10, 4. Josèphe cherche les descendants d'Elisa en Eolie, le Targum caldéen en Italie, et Schulthess à Carthage, dont, d'après les anciens, une Elisa fut la fondatrice et la patrone (Elisa était un surnom de Didon, Æneid. 4, 335). Ces trois explications, la dernière surtout, sont inacceptables. Il est beaucoup plus naturel de voir dans Elisa le père des anciens habitants de la Grèce, et Bochart compare le nom d'*Elis* ou *Elide*, une ancienne partie du Péloponèse; on peut aussi rappeler le nom de l'Eolie, mais dans un sens plus large que ne fait Josèphe, le nom d'Hellas, et enfin celui des champs Elysées. On sait que les Orientaux et les Grecs regardaient comme le plus grand bonheur d'être recueilli avec ses pères, et c'est là où étaient les pères qu'était pour eux le paradis; pour les Grecs descendants d'Elisa, le lieu de repos devait ainsi s'appeler l'Elysée. — Les îles (ou côtes, contrées maritimes) d'Elisa sont renommées, Ez. 27, 7., pour leur pourpre bleue et rouge; et les anciens auteurs, Pline 9, 40. Hor. Od. 2, 48. 7. et autres, parlent également de la grande richesse de moules et coquilles de pourpre que l'on trouvait sur les côtes du Péloponèse.

ÉLISABETH, 1° ou en hébreu Elisébah (serment de Dieu), femme d'Aaron, Ex. 6, 23. — 2° Elisabeth, de la famille d'Aaron, femme du sacrificateur Zacharie, et mère de Jean-Baptiste, Luc 1, 5. Stérile et vieille, elle enfanta le précurseur du Messie, selon la promesse qui en fut faite par l'ange à son époux, dans le temple. Ayant reçu la visite de sa cousine Marie, elle pressentit en elle la mère du Sauveur, et s'écria, dans son cantique (1, 42.) : « Tu es bénie entre les femmes », la saluant des mêmes paroles qui furent également dites de Jahel, Jug. 5, 24., de Judith, Judith 13, 23., et surtout, mais dans une plus grande mesure, d'Abraham, Gen. 22, 18., salutation dont Rome a voulu faire une adoration; passe encore s'il y avait : Tu es bénie entre les anges! Mais pour la femme du pontife, la fiancée de l'artisan n'était qu'une femme plus privilégiée qu'une autre, et qui n'avait pas cessé d'être femme.

ÉLISAMAH, Jér. 41, 1., de la race royale, un des principaux de chez le roi; peut-être le même que le secrétaire de Jéhojakim, que nous voyons, 36. 12., assistant à la lecture du livre contenant l'oracle de Jérémie. Quelques-uns, rendus sérieux, s'opposèrent à ce que le roi déchirât le rouleau, mais Elisamah ne fut pas du nombre, et paraît avoir été dévoué à son maître jusque dans le mal : triste dévouement qui nuit à l'un sans jamais servir à l'autre.

ÉLISAMATH, fils de Hammiud, chef de la tribu d'Ephraïm, Nomb. 1, 10.

ÉLISÉBAH, Ex. 6, 23. *v.* Elisabeth.

ÉLISÉE (Dieu qui sauve), prophète israélite, qui exerça son ministère dans le royaume des dix tribus, sous les règnes de Joram, Jéhu, Joachaz et Joas. Il était originaire d'Abel-Méholah, 1 Rois 19, 16., où il cultivait ses terres au moment où Elie vint le chercher et l'appeler aux fonctions de prophète, 903 av. C. Il fut témoin de la glorieuse ascension de son maître, et demanda deux fois l'esprit d'Elie. Les eaux du Jourdain s'arrêtant et se divisant à sa voix, furent en quelque sorte le premier encouragement qu'il reçut, le premier gage de la puissance qui agissait en lui. Il se fait reconnaître ouvertement à Jéricho, en assainissant par un prodige les eaux de la ville. L'école des prophètes reconnaît en lui le successeur d'Elie. A Béthel, des enfants impies insultent à son infirmité : le front dégarni du prophète est l'objet de leurs moqueries; deux ours lui servent de vengeurs, 2 Rois 2. 23. sq. Les rois alliés d'Israël et de Juda étant venus à manquer d'eau dans leur expédition contre les Moabites, le prophète, en faisant creuser la vallée, leur fournit de quoi désaltérer leurs armées, et leur assure en outre une victoire éclatante, 3, 9. sq. Peu après, il multiplie l'huile de la veuve d'un prophète, et il rend la vie au fils de l'hospitalière sunamite, 4, 1. sq. Il vient encore au secours de l'école des prophètes de Guilgal, dans une famine, et remédie par un pro-

cédé simple et miraculeusement béni, à l'accident causé par une plante vénéneuse; *v.* Coloquinte. Bientôt après on le voit nourrir cent personnes avec une vingtaine de pains, miracle que l'on peut considérer comme le type de la multiplication des pains opérée par notre Sauveur.

Cependant les Israélites ne devaient pas être les seuls objets des bienfaits divins dont il était le dispensateur et l'instrument. Naaman, général syrien, atteint de la lèpre, recourt à ce qu'il croit être son art ou ses talents. Le prophète s'efface ; il ne veut pas agir : c'est Dieu seul qui guérit ; l'eau du fleuve suffira ; elle suffit, en effet, malgré l'humeur et l'incrédulité du général. *v.* Naaman. Elisée qui n'a pas voulu s'attribuer l'honneur du miracle, en refuse également la récompense : son désintéressement devait égaler son humilité aux yeux des idolâtres. Il doit donc punir sévèrement l'avare cupidité de son serviteur Guéhazi : ce châtiment exemplaire était indispensable pour effacer dans l'esprit du prosélyte Naaman le scandale qu'avait dû lui causer cette conduite d'un Israélite.

Ses pouvoirs miraculeux se déployèrent encore à l'occasion des nouvelles constructions que nécessita l'accroissement de l'école des prophètes, et le fer de la hache surnagea, 6, 1. sq. Il fut une seconde fois appelé à rendre des services signalés à son roi pendant une invasion des Syriens, dont l'esprit prophétique lui révélait les plans ; et ceux-ci ayant voulu assouvir leur ressentiment sur sa personne, il les frappa d'éblouissement, au moment où ils s'approchaient de Dothan pour le saisir. Lorsque Ben-Hadad vint mettre le siége devant Samarie, Elisée releva le courage des assiégeants, déjà en proie aux horreurs de la famine, par la promesse d'une prochaine délivrance. Effectivement, les Syriens saisis d'une terreur panique, levèrent subitement le siége (Serm. de Croll). Le calme admirable que le prophète montra dans ces deux circonstances, ne pouvait être le fruit que d'une foi bien vivante, 2 Rois 6, et 7.

Peu de temps après, il dut se rendre à Damas, pour exécuter l'ordre donné à son maître d'oindre comme roi de Syrie cet Hazaël qui devait être contre le peuple élu un si puissant instrument de la justice divine. Nous le voyons également, continuateur de l'œuvre d'Elie, faire oindre Jéhu roi d'Israël, et lui confier l'exécution de la sentence de mort prononcée contre l'impie famille d'Achab. Sur son lit de mort il reçoit la visite du roi d'Israël Joas, et par une action symbolique, lui promet la victoire sur les Syriens qui faisaient alors beaucoup souffrir le royaume. Dieu continua de glorifier ce grand et fidèle serviteur, même après sa mort, en lui donnant le pouvoir de ressusciter un mort dont on venait de jeter le cadavre dans le sépulcre où il reposait, 2 Rois 13. — *v.* Serm. de Krummacher.

Son nom ne se retrouve que Luc 4, 27.

Si Elie, son maître, rappelle la foi, l'énergie, l'activité de Paul, Elisée rappelle davantage la douceur et la sainteté de Jean.

ÉLITSUR, fils de Sedéur, chef de Ruben, Nomb. 1, 5. *v.* Tribu.

ÉLIUD, Matth. 1, 14., fils d'Achim, un des ancêtres de notre Sauveur ; inconnu.

ELJADAH. *v.* Rezon.

ELKANA, 1° lévite, fils de Jéroham, demeurant à Rama, 1 Sam. 1, 1. Epoux d'Anne et de Péninna ; il était surtout attaché à la première, quoiqu'elle ne lui eût pas donné d'enfants ; il cherchait à la consoler dans sa douleur, la protégeait contre l'aigreur de sa féconde rivale : « Ne te vaux-je pas mieux que dix fils », lui disait-il. Cet homme pieux devint le père de Samuel, qu'il eut de la femme honorable qu'il aimait.

2° Elcana, 2 Chr. 28, 7., homme inconnu, qui tenait le second rang après le roi à la cour d'Achaz, ami, favori, confident ou ministre.

ELKOS. Il est dit, Nah. 1, 1., que Nahum était Elkosien, ce que quelques-uns ont traduit par fils d'Elkos ; mais il vaut mieux entendre Elkos d'une localité ; ce serait ou bien Elkesei, petit bourg sur la rive occidentale du Jourdain, en Galilée ; ou bien, ce qui est moins probable, Alkush, en Assyrie, sur la rive occidentale du Tigre ; on y montre encore le tombeau prétendu du prophète. Si Elkos est le même que Elkesei, Nahum le Galiléen

dément, comme Elie et Jonas, la grossière ignorance, ou l'impudente fourbe des pharisiens de Jérusalem, Jean 7, 47. 52.

ELLASAR, Gen. 14, 1. 9., contrée dont Arioc, l'allié de Kédor-Lahomer, était roi. Il faut la chercher probablement du côté d'Elam et de Sinhar, auxquels son nom se trouve lié, et en tout cas dans les environs et vers le sud de la mer Caspienne ; la version arabe traduit Ellasar par Arménie. C'est peut-être la même contrée que Thélasar, Es. 37, 12. 2 Rois 19, 12., et le Targum de Jonathan ad Genes. appuie cette opinion.

ELMODAM, Luc 3, 28., fils d'Er, un des ancêtres de Jésus par Marie; inconnu.

ELNATHAN, fils de Hacbor, Jér. 26, 22., peut-être le beau-père de Jéhojakim et le grand-père de Jéhojakin, 2 Rois 24, 6. 8. Sur l'ordre du roi son gendre, il poursuivit en Egypte le prophète Urie, et le livra pour être mis à mort; puis, dans une autre circonstance, il résista au monarque et voulut l'empêcher de détruire les prophéties de Jérémie. Après avoir causé la mort d'un homme de Dieu, il voulut respecter des paroles : serait-ce une simple contradiction du cœur humain ? serait-ce que repentant d'avoir persécuté, il se soit plus tard converti ? ou enfin que les menaces prophétiques eussent trouvé le chemin de son cœur agité ?

ÉLON. 1° Beau-père d'Esaü, Gen. 26, 34., où sa fille s'appelle Basmath ; elle s'appelle Hada, Gen. 36, 2., et Basmath est fille de Tsibhon ; cette différence s'explique ou par une différence dans la tradition, ou par un double nom.—2° Fils de Zabulon, Gen. 46, 14. — 3° Ville danite, Jos. 19, 43.—4° Zabulonite, onzième juge d'Israël, gouverna le pays pendant dix ans, Jug. 12, 11.

ELTSAPHAN, cousin de Moïse, Nomb. 3, 30. *v.* Misael.

ÉLUL, Néh. 6, 15., dernier mois de l'année civile des Hébreux, sixième de l'année sainte ; il n'a que 29 jours et correspond à une partie du mois d'août. Ce fut le 25 de ce mois que fut achevée la muraille de la nouvelle Jérusalem; les Juifs maintenant encore en célèbrent le 26 la dédicace, suivant ce qui est raconté Néh. 12, 27. — Le 7 ou le 9 du mois, les Juifs jeûnent en mémoire des châtiments annoncés contre la génération du désert, après l'exploration de Canaan, Nomb. 13 et 14. Le 22 est la fête de la Xylophorie, en laquelle on portait le bois au temple.

ELYMAS. *v.* Bar-Jésus.

EMBAUMER. On voit par Gen. 50, 2., et par d'autres passages, que c'était la coutume des Egyptiens d'embaumer les morts. Quelques auteurs prétendent même que c'est une chose nécessaire, vu l'impossibilité d'ensevelir les morts dans toute la longueur de la vallée du Nil, puisque si l'on enterrait quelque corps dans les terres, l'inondation qui survient ne tarderait pas à l'en faire sortir comme plus léger que le sable.

Il y avait trois espèces d'embaumement, suivant le prix : le plus cher coûtait un talent (3,794 fr.) ; le second, vingt mines, et le troisième fort peu de chose. — Un dessinateur venait d'abord marquer la place et la longueur de l'incision, un disséqueur l'exécutait ensuite avec une pierre d'Ethiopie, et s'enfuyait aussitôt en toute hâte de devant les parents qui l'auraient poursuivi et lapidé comme impie ; après ces deux opérations, les embaumeurs, qui appartenaient à la classe lettrée et que l'on considérait comme des personnes sacrées, entraient pour faire leur office : ils tirent d'abord par le nez, avec un fer recourbé fait exprès, tout le cerveau du mort, et le remplacent par des drogues astringentes; ils sortent par l'ouverture faite au côté tous les viscères, à l'exception du cœur et des reins, et les lavent avec soin dans du vin de palmier, ou dans d'autres liqueurs également astringentes; puis on oint tout le corps d'huile de cèdre, de myrrhe, de cinnamome et d'essences pareilles pendant environ trente jours. L'embaumement étant ainsi terminé quant à ce qui regarde les parfums, on dépose encore le corps pendant quarante jours dans du sel de nitre. On le retire alors, on le lave, on l'enveloppe de bandelettes de lin trempées dans la myrrhe, et on le frotte d'une espèce de gomme odorante. — On trouve de nos jours encore des momies qui paraissent avoir été embaumées d'après ce procédé.

Un mode d'embaumement plus simple

consistait à injecter dans les intestins une liqueur tirée du cèdre, puis à laisser reposer le cadavre dans le nitre. Au bout d'un certain temps, les intestins étant rongés et complètement desséchés, on les retirait par le même canal, et comme le nitre avait fortement agi sur les chairs, il ne restait plus au mort que la peau sur les os.

Enfin, ceux qui devaient se contenter à meilleur marché, injectaient dans l'intérieur une liqueur qui le lavait, puis déposaient le corps dans le nitre pendant soixante-dix jours pour le dessécher.

Jacob fut évidemment embaumé d'après le premier procédé ; il est dit qu'on mit quarante jours à cette opération, soit qu'on n'ait compté que l'embaumement proprement dit, sans parler du séjour dans le nitre, soit au contraire qu'on n'ait parlé que de ce séjour, sans parler du temps que prirent les opérations préliminaires. Moïse, du reste, marque bien que l'on fut soixante-dix jours à faire son deuil entier, Gen. 50, 3.

L'Ecriture mentionne encore l'embaumement de Joseph, Gen. 50, 26., celui d'Asa, 2 Chr. 16, 14., qui peut-être fut brûlé, et celui de Jésus, qui fut enseveli au milieu des aromates, sans qu'on ait eu le temps de l'embaumer intérieurement, Jean 19, 40.

ÉMERAUDE, pierre précieuse mentionnée, Ex. 39, 10. 11. Ez. 28, 13., à ce que l'on suppose ; mais les interprètes ne sont pas d'accord sur le mot qu'il faut traduire ainsi ; quelques-uns voient l'émeraude dans *nophek*, les autres dans *barèketh*, ce qui est plus probable, et appuyé des Septante, de Josèphe et de la Vulgate : nophek serait alors l'escarboucle. L'émeraude (barèketh) est nommée encore, outre les passages cités, Ex. 28, 17. et Apoc. 4, 3. 21, 19. C'est une des pierres précieuses les plus admirables par sa fraîcheur et son brillant ; Pline (H. N. 37, 5.) en fait un pompeux éloge. « Aucune couleur, dit-il, ne charme autant la vue que le vert ; nous ne reposons nulle part nos yeux avec autant de jouissance que sur la verdure des prairies et des forêts ; mais de toutes les espèces de vert, aucune n'égale la beauté de l'émeraude. »

ÉMINS, peuple fort et nombreux, d'une haute stature, habitants primitifs du pays qui fut plus tard habité par les Moabites. Deut. 2, 10. Il paraît dans l'histoire aux premiers jours d'Abraham, Gen. 14, 5.; il subit une défaite, et dès lors il disparaît et se fond dans quelque autre peuplade. Leur nom signifie les *épouvantables*, les *effrayants*, et le caldéen l'a traduit par des hommes courageux ; *v.* Géants. — Ils appartenaient à la grande famille cananéenne des Réphaïms, qui paraît ainsi, dit Schrœder, avoir occupé primitivement la presque totalité du pays situé à l'orient du Jourdain, depuis l'Arnon jusqu'au delà des montagnes de Galaad.

EMMANUEL, Es. 7, 14. 8, 8. Matth. 1, 23., Dieu avec nous ; nom bien significatif du médiateur de la nouvelle alliance, annoncé déjà par un prophète, et compris de tous ceux qui l'ont adopté pour leur maître ; Jésus est doublement Emmanuel, d'abord comme notre ami, étant descendu jusqu'à nous ; puis dans un autre sens, parce qu'il est dans sa nature, la réunion de la divinité à l'humanité.

EMMAUS, ville ou bourgade à 60 stades (13 kilom.) de Jérusalem vers le nord ; quelques voyageurs veulent en trouver les restes dans le village actuel de Cubeïbi au nord-ouest de la ville. Ce bourg est célèbre par la rencontre que fit Jésus de deux de ses disciples le jour de sa résurrection, l'un desquels s'appelait Cléopas, Luc 24, 13., l'autre Emmaüs, au dire de saint Ambroise. Il s'y trouvait des eaux thermales. Vespasien y laissa en demeure huit cents hommes de ses troupes, lorsqu'il quitta la Judée ; et plus tard, on construisit une église sur l'emplacement même de la maison de Cléopas.

Deux autres endroits de ce nom sont encore nommés : l'un dans la plaine de la Judée où Judas Maccabée battit le général syrien Gorgias, 1 Macc. 3, 40. 57., riche en sources d'eau chaude, à 22 milles de Jérusalem, et qui porta plus tard le nom de Nicopolis ; l'autre près de la mer de Tibériade, également avec des eaux minérales, Josèphe, Guer. des Juifs, 4, 1. 3.

EMMOR, Act. 7, 16.; *v.* Hémor.

ENCENSOIR, vase dans lequel s'allu-

mait le parfum sacré. Il est mentionné Lév. 16, 12. 2 Chr. 26, 19. Ez. 8, 11., mais n'est pas décrit en détail, comme les autres objets appartenant au culte. Il y a quelque difficulté à concilier Hébr. 9, 4. avec Lév. 16, 12.; cependant les expressions de l'auteur de l'Epître n'obligent pas d'admettre que l'encensoir se trouvât habituellement dans le lieu très-saint; on pourrait restreindre à la durée de la cérémonie expiatoire les expressions qui lui assignent sa place derrière le voile dans le Saint des saints; *v.* Fumigations.

ENCHANTEURS. Les devins, les magiciens, les Caldéens et les enchanteurs avaient beaucoup de caractères communs; tous ils s'adonnaient aux sciences occultes, tous ils ne craignaient pas d'user d'artifices pour suppléer à la faiblesse de leur art, tous enfin conduisaient à l'idolâtrie, et ils étaient tous en conséquence sévèrement proscrits par Moïse. Nous les voyons de bonne heure mentionnés dans l'Ecriture; la première fois que nous les voyons paraître, c'est dans l'histoire des magiciens d'Egypte, Ex. 7 et 8, (dont deux sont nommés Jannès et Jambrès, 2 Tim. 3, 8.), qui imitèrent les miracles de Moïse, jetèrent leurs verges qui devinrent des dragons, changèrent les eaux en sang, firent monter des grenouilles sur le pays, et ne reconnurent enfin le doigt de Dieu que lorsqu'ils y furent contraints par leur impuissance à imiter la création des poux. Quelques théologiens nous expliquent comment les enchanteurs s'y sont pris pour contrefaire les miracles de Moïse et d'Aaron. Nous ne prétendons pas à la même sagacité. Tout ce que nous savons, c'est que l'Ecriture prend les enchanteurs au sérieux. Le Pentateuque déjà renferme des directions positives contre ceux qui pourraient s'adonner aux arts occultes, ou les rechercher dans autrui, Ex. 22, 18. Lév. 20, 27. Deut. 18, 10, 11. Les termes employés pour désigner les diverses nuances du métier, sont ceux de devin, pronostiqueur, augure, sorcier et sorcière, enchanteur, homme qui consulte Python, homme qui consulte les morts, diseur de bonne aventure, etc. Cette funeste industrie, comme on le voit, avait déjà tous ses degrés et ses subdivisions. Les noms par lesquels sont caractérisés les enchanteurs de toutes espèces, sont, outre ceux que nous avons déjà marqués à l'art. Divination :

a. Mecasheph, Ex. 7, 11. Deut. 18, 10. Dan. 2, 2., ou *Cashaph,* Jér. 27, 9. cf. 2 Chr. 33, 6. Matth. 3. 5, Ex. 22, 18. 2. Rois 9, 22. Mich. 5, 12. Nah. 3, 4. Es. 47. 12. Quelques-uns entendent par là ceux qui sont habiles dans l'art de calculer les éclipses, et qui les annoncent pour certaines époques comme des effets de leur propre volonté (Virg. Æn. 4, 489.). Il est plus probable cependant qu'il faut avec Rosenmuller prendre ce mot dans une acception tout à fait générale, et le dériver du mot syriaque correspondant qui signifie prier à voix basse, rendre un culte; puis, adorer, et être idolâtre : l'enchanteur aurait reçu ce nom soit à cause de sa relation avec l'idolâtrie, soit parce qu'il murmure des formules au moyen desquelles il donne ou enlève les charmes.

b. Hhober hhabarim, Ps. 58, 6. Deut. 18, 11. Es. 47, 13. (?) et *Ashaph,* Dan. 1, 20, 2, 2. 10. 4, 6. (?) On l'entend ordinairement des charmeurs de serpents (le verbe Hhabar signifie lier, associer, réunir), qui rendent doux et sociables des animaux en général farouches et sauvages; *v.* Aspic. D'autres donnent à Hhabar la signification (arabe) de partager, couper, trancher, et l'entendent des astrologues qui, divisant le ciel en zônes, vont chercher leurs horoscopes dans les positions relatives des astres dans ces différentes bandes. Les ashaph (mot parent de cashaph, *v.* plus haut) étaient essentiellement des conjureurs d'animaux, scorpions, serpents, etc.

c. Les *Oboth*, ou conjureurs de morts, Es. 8, 19., nécromanciens qui interrogent les tombeaux; *v.* Python.

d. Latim est le nom que donne Moïse aux enchantements dont se servirent les magiciens hébreux pour contrefaire ses miracles, Ex. 7, 11. 22. 8, 7. 18. Ce mot signifie secret, mystérieux, occulte, et se rapporte parfaitement aux procédés secrets par lesquels ils réussissaient à forcer la nature.

e) Les *Onenim*, Es. 2, 6. 57, 3., ou *Meonenim*, Lév. 19, 26. Deut. 18, 10. 2 Rois 21, 6. Les Talmudistes font dériver ce mot, de *On*, ou plutôt *Eyn*, qui signifie œil, et ils le traduisent par : ceux qui enchantent avec l'œil; on compare alors le mauvais œil si célèbre chez tous les peuples, cet œil qui jette des sorts fâcheux, que les Grecs redoutaient, et que presque toutes nos populations redoutent encore (Calmet, Winer). D'autres comparent le mot *anan*, nuage, et pensent à ces magiciens qui vont chercher dans le cours des nuages l'histoire des hommes et des événements. — La forêt de chênes dont il est parlé Jug. 9, 37., appartenait à des devins de cette catégorie.

Répétons encore, après ces énumérations, ce qu'on aura déjà pu voir à leur simple lecture, qu'il règne beaucoup d'incertitude sur l'exacte définition de plusieurs de ces artifices; il est même évident que plus d'une fois un terme est employé pour un autre, et dans une acception tout-à-fait générale.

La règle que l'Écriture nous donne, pour distinguer les vrais miracles des faux, est la même que pour distinguer la saine de la fausse doctrine, à savoir les bonnes œuvres, Deut. 13, 1. 2. Jean 7, 17.

Il est souvent parlé des charmeurs de serpents, soit dans la Bible, Ps. 58, 5. Job 40, 24. Eccl. 10, 11. Jér, 8, 17., soit dans les auteurs profanes. Saint Augustin va même plus loin, bien loin, quand il raconte les métamorphoses orientales d'hommes changés en ânes, en chameaux, etc.

La musique a été employée quelquefois comme charme contre les maladies de l'esprit, et son influence n'est point douteuse, comme elle n'a rien non plus qui doive surprendre, 1 Sam. 16, 14. 15.; Gallien (De sanitate tuendâ, 1, 8.) met en avant son autorité, qu'il appuie de celle encore plus grande d'Esculape.

Il paraît que le serpent d'airain, longtemps conservé en Israël, servit à favoriser le penchant du peuple juif pour le merveilleux, et le roi Ezéchias dut le mettre en pièces pour faire cesser l'abus, 2 Rois 18, 4.

A l'époque de notre Sauveur, la magie couvrait une partie de l'Orient; enchanteurs vrais et faux spéculaient sur le peuple; païens et juifs couraient cette carrière, et ces derniers prétendaient tenir leurs secrets des révélations du roi Salomon (Jos. Ant. 8, 2, 5) ; Simon le mage et Bar-Jésus, Act. 8, 9. 13, 6. 8., appartenaient à cette classe. Dans l'Asie mineure, Ephèse était le centre des enchantements et de la magie, Act. 19, 19.; on ne peut douter que les livres que les nouveaux convertis de cette ville brûlèrent en si grande abondance, ne fussent des livres traitant des sciences occultes.

ENCRE, Jér. 36, 18. 2 Cor. 3, 3. 2 Jean 12. 3 Jean 13. Nous ne savons rien sur la préparation particulière de cette liqueur, qui paraît cependant avoir été noire, chez les Juifs comme chez les Romains, et assez persistante; l'étymologie du mot hébreu permet de supposer que pour les manuscrits de luxe l'encre était quelquefois dorée, surtout dans les premiers temps, et Josèphe semble le confirmer, Ant. 12, 2. 10.

ÉNÉE, homme peut-être Grec d'origine, paralytique depuis huit ans, et demeurant à Lydde, où il fut guéri par saint Pierre, Act. 9, 33.

ENFANTS. A l'époque où la vie des hommes était dix fois ce qu'elle est à présent, et plus tard encore lorsque, moins longue, elle n'était pourtant pas encore réduite aux étroites limites que lui assigne Moïse, Ps. 90, 10., le nom d'enfants se donnait à des personnes que maintenant nous appellerions des jeunes gens ou des hommes faits. Joseph a seize ans, Isaac en a vingt, Benjamin en a plus de trente lorsqu'ils sont désignés de ce nom, Gen. 22, 5. 37, 2. 3. 4. 44, 20. — Les Hébreux donnaient aussi, comme les Grecs et les Romains, ce nom à leurs serviteurs de tout âge. Et dans plusieurs passages, Ps. 33, 13. Es. 2, 6. 65, 20., des hommes, même le centenaire, sont appelés enfants, sans doute par rapport à l'éternité du Créateur et Père des hommes. Le mot enfants se prend souvent dans une acception tout-à-fait générale, pour désigner la nature, l'origine ou la destination dernière de quelques hommes: enfants d'iniquité, enfants du ma-

lin, enfants de perdition. Les juges et les magistrats sont appelés enfants du souverain, Ps. 82, 6., comme les prêtres, Ps. 29, 1. Enfin l'expression enfants de Dieu, qui se trouve fréquemment dans le Nouveau Testament, 1 Jean 3, 1. 2. Rom. 8, 14. Gal. 3, 26., s'applique aux rachetés que Jésus n'a point pris à honte d'appeler ses frères, et auxquels Dieu, dans sa grande charité, a bien voulu donner le droit de s'appeler ses enfants, privilége malheureusement inapprécié comme il est inappréciable, et dont l'habitude ne paraît que trop souvent avoir émoussé le charme excellent. Un pauvre sauvage converti nous a donné une leçon à cet égard lorsque, à la lecture du passage 1 Jean 3, 1. 2., il s'écria en se tournant vers le missionnaire: « Non, non, ce n'est pas possible! mais il veut bien permettre que nous lui baisions les pieds! »

Les anges sont appelés enfants de Dieu, Job 1, 6. 2, 1. Ps. 89, 7., de même que les juifs opposés aux gentils, Os. 1, 10. cf. Jean 11, 52.

Le passage Gen. 6, 2. où les fils de Dieu sont opposés aux filles des hommes, a donné naissance à bien des interprétations; nous en relevons ici les trois principales, laissant au lecteur le soin de se décider : 1° Les fils de Dieu seraient les mêmes que Job, 1, 6. 2, 1., c'est-à-dire les anges. C'est l'opinion de Rabbi-Eliézer et des premiers pères de l'Eglise, développée dans Lactance II, 4. L'idée que les géants étaient le produit d'une alliance entre les anges et les femmes, se retrouve dans toutes les traditions de l'antiquité, et joue encore un rôle important dans le système des Indous. Les grands docteurs de l'Eglise chrétienne ne tardèrent pas à s'élever contre cette opinion, Augustin, Chrysostôme, Cyrille d'Alexandrie, et Théodoret. Calvin prétend qu'elle se réfute d'elle-même, et s'étonne que des hommes savants aient pu être éblouis par des radotages si grossiers et si monstrueux; 2° les fils de Dieu seraient les hommes nobles, fils de magistrats et de princes, opposés aux hommes d'une condition inférieure; c'est l'opinion des Juifs Onkelos, Jarchi, Aben-Ezra. On peut combiner cette explication avec la suivante; 3° les fidèles, les enfants de Dieu, la famille de Seth, opposée à celle de Caïn. Le nexe, et l'usage de la langue favorisent cette dernière opinion; tout indique d'ailleurs que l'Eglise commençait à déchoir : quant à la difficulté qui résulte des géants issus de ces unions, *v.* Géants.

On verra aux articles fils, fille, mariage, etc., ce qui concerne les enfants des Hébreux et leurs rapports avec leurs parents. Disons seulement que les enfants illégitimes étaient flétris jusqu'à la dixième génération, Deut. 23, 2., mesure bien propre à combattre l'impureté et la prostitution, et que nécessitait d'ailleurs la constitution théocratique du peuple juif.

ENFER, littéralement lieux *inférieurs*, Luc 16, 23., est le nom qui est donné au lieu où les méchants subiront les peines qu'ils ont méritées, et dont ils n'ont pas voulu être exemptés par la foi en Jésus le Sauveur des pécheurs. *v.* Peines.

ÉNIGMES. Les Hébreux, comme tous les peuples orientaux, aimaient les jeux d'esprit, et se plaisaient à assaisonner leurs repas et leurs festins de quelque piquante question dont la solution était demandée aux assistants. C'était même parfois un jeu de prince, comme on le voit par les rapports de Salomon avec la reine de Séba, 1 Rois 10, 1. Les principales énigmes dont le souvenir nous ait été conservé par l'Ecriture sont celles de Samson, Jug. 14, 14., celles d'Agur, Prov. 30, 12. sq., celle d'Ezéchiel, 17, 2. sq.

ÉNOCH, ou *Hénoc*, le septième homme après Adam, descendant de ce patriarche à la sixième génération, fils de Jéred, père de Méthusélah, vit ses jours abrégés sur la terre, et ne compta que trois cent soixante-cinq années, pendant lesquelles il marcha avec Dieu, puis il disparut, « parce que Dieu le prit, » Gen. 5, 21-24. Un voile est jeté sur la nature de l'intime communion de cet homme pieux avec son père céleste; le chrétien seul peut comprendre ce que c'est que vivre avec Dieu, et il n'y a qu'un bien grand développement de la vie nouvelle, un développement extraordinaire, qui puisse en don-

ner une idée exacte; c'est la perfection dans la sainteté qui seule peut faire jouir de la communion parfaite. Un voile est également jeté sur sa disparition. L'auteur sacré ne dit que juste ce qu'il faut pour nous apprendre qu'Enoch n'a point passé par la mort, cf. Hébr. 11, 5. Il ne se trouva plus, de la même manière que, Gen. 37, 30., Joseph ne se trouva plus dans la fosse lorsque Ruben voulut l'en retirer : les mêmes expressions sont employées pour la disparition d'Enoch et pour l'enlèvement d'Elie, 2 Rois 2, 3. C'est tout ce que l'Ecriture nous dit sur la vie sainte et l'enlèvement glorieux de ce témoin de la vérité. Le Nouveau Testament le ramène sur la terre, Jud. 14 et 15, pour faire entendre de lui quelques solennels avertissements aux fils des hommes, sur les jugements que l'Eternel prononcera contre les impies. On se demande où saint Jude a puisé cette citation, et quel degré d'authenticité elle peut avoir. La réponse n'est pas facile. De fait, il existait dans les premiers siècles de l'Eglise chrétienne un livre ou recueil de prophéties, attribué à Enoch, tissu de fables et d'absurdités dont quelques pères, Justin, Athénagore, Irénée, Clément d'Alexandrie, Lactance, Tertullien, faisaient assez de cas, mais auquel Origène, Jérôme et Augustin n'accordaient aucune autorité. On l'a cru perdu fort longtemps, et le seul fragment qu'on en possédât avait été publié par Scaliger (mort en 1609), d'après l'ancienne chronographie de George Syncellus. L'original devait avoir été écrit en hébreu ou en caldéen, puis traduit en grec; mais l'on n'en trouvait plus aucun exemplaire, lorsqu'on apprit au dix-septième siècle qu'il en existait une traduction éthiopienne, et que cet ouvrage était lu et fort estimé des Eglises de l'Abyssinie. Longtemps les essais que l'on fit pour se le procurer échouèrent, lorsqu'enfin, en 1773, le voyageur Bruce réussit à s'en procurer trois exemplaires, qui furent promptement traduits en anglais et publiés. En 1834, l'allemand Ruppel en rapporta également d'Ethiopie un exemplaire dans son pays, et une traduction allemande a paru en 1838, peu différente d'une autre publiée en 1833, d'après l'anglais. On a tout lieu de croire que l'ouvrage éthiopien est le même que celui dont parlent les pères de l'Eglise, et le passage cité par Jude s'y trouve presque littéralement, quoiqu'un peu abrégé, au commencement du second chapitre : « Voici, il vient avec des myriades de ses saints pour juger le monde, pour détruire les méchants et pour punir toute chair, à cause de tout ce que les pécheurs et les impies auront fait et commis contre lui. »

Mais, malgré cette identité, et quoique plusieurs raisons militent en faveur de l'opinion (Calmet, etc.) qui pense que Jude a transcrit sa citation du livre indiqué, bien qu'on puisse admettre encore que cet ouvrage apocryphe contienne des vérités dont saint Jude, éclairé d'une lumière surnaturelle, a pu faire usage pour l'édification des fidèles; bien qu'une citation de cet ouvrage n'ait rien qui doive surprendre plus que les citations d'Epiménide et de Ménandre, faites par saint Paul, nous ne saurions souscrire à cette manière de voir. Le témoignage de saint Jude, exprimé comme il l'est dans son Epître, serait en effet non-seulement une garantie de la vérité des paroles citées, mais encore, comme le fait remarquer saint Jérôme, un témoignage rendu à l'authenticité du livre lui-même. Il nous paraît beaucoup plus naturel et plus vrai d'admettre que l'auteur du faux livre d'Enoch, et Jude, auront l'un et l'autre puisé à une source commune, maintenant perdue, source qui pourrait n'être autre que la tradition; et si l'on réfléchit que le fils d'Enoch, Méthusélah, après avoir vécu trois cents ans avec son père, est venu toucher ensuite à l'année même du déluge, il n'est point difficile de comprendre que les paroles d'un si grand prophète, à qui la communion de Dieu devait avoir révélé sans doute bien des choses à venir sur la corruption des hommes et les châtiments qui les attendaient (peut-être le déluge sur le premier plan de sa perspective prophétique, et le jugement final sur le dernier plan), que ses paroles, disons-nous, aient été religieusement conservées parmi les Juifs pendant une lon-

gue suite de générations. *v.* sur ce livre, et pour plus de détails, Preiswerk, Morgenland, IV, 271.

2° Hénoc, fils aîné de Caïn, donna le nom à une *ville* que son père bâtit, Gen. 4, 17. Dans les anciens temps la grandeur ne faisait pas la ville; on appelait de ce nom tout enclos entouré de murailles. C'est dans la famille de Caïn que commença à se développer le goût d'une vie aisée et artificielle, avec les craintes, l'inquiétude, et le besoin de s'abriter, qui en sont toujours la suite. Si les traces de cette ville n'ont pas entièrement disparu sous les flots du déluge, elles se retrouvent peut-être dans le nom de Chanogé, ancienne et célèbre ville de commerce, au nord des Indes, déjà chantée dans les plus anciens poëmes épiques des Indous; Huet voit les débris de la ville d'Enoch dans Anuchtha, ville de l'ancienne Perse, citée par Ptolémée; le *tha* ne serait alors qu'une terminaison araméenne. D'autres enfin comparent la peuplade caucasienne des Heniochiens. Mais comme le mot *hanak*, qui est la racine de tous ces autres noms, signifie lui-même commencer, on comprend qu'un grand nombre de familles et de villes ont pu porter un nom semblable, puisque chaque homme pouvait appeler ainsi son fils aîné, ou la première ville d'une contrée.

3° Enoch est encore le nom du fils aîné de Ruben, Gen. 46, 9. 4° Enfin, Enoch, ou plutôt Hanoc, Gen. 25, 4., fils de Madian, petit-fils d'Abraham par Kétura.

ÉNON, près de Salim, Jean 3, 23., lieu où Jean baptisait parce qu'il y avait là beaucoup d'eau. Le nom même d'Enon indique une source abondante; mais il est difficile de rien préciser sur l'endroit où cette source existait. D'après Eusèbe et saint Jérôme, c'aurait été à huit milles de Scythopolis, entre Salim et le Jourdain.

ÉNOS, petit-fils d'Adam par Seth, naquit l'an du monde 235 et mourut en 1140, âgé de neuf cent cinq ans; Adam, Seth et Enoch moururent avant lui; il fut contemporain de Méthusélah et même de Noé, avec qui il vécut encore quatre-vingt-quatre ans. C'est depuis Enos qu'on commença « d'appeler du nom de l'Eternel », ce qui signifie, en comparant Es. 12, 4. 44, 5., « se réclamer publiquement du nom du Dieu fort », c'est-à-dire, soit prendre le nom d'enfants de Dieu par opposition aux enfants du monde, soit rendre un culte public à Jéhovah. — cf. Gen. 4, 26. 5, 6. 1 Chr. 1, 1. Luc 3, 38.

ENSEIGNES. Dans le voyage du désert chaque troisième tribu avait une enseigne ou drapeau, Nomb. 1, 52. 2, 2. 10, 4.; l'Ecriture ne nous donne aucun détail sur la forme, la couleur, la grandeur et les inscriptions de ces enseignes. Les rabbins, en revanche, se sont chargés de combler la lacune au moyen de leur imagination; ils ont mis un jeune lion sur le drapeau de Juda (Issachar et Zabulon), cf. Gen. 49, 9.; un homme sur celui de Ruben (Siméon et Gad); d'après Jonathan, un cerf au lieu du bœuf, Gen. 49, 6., qui aurait trop rappelé l'idolâtrie du veau d'or; sur celui d'Ephraïm (Manassé, Benjamin), un taureau; d'après Jonathan, un garçon; sur celui de Dan (Aser et Nephthali), un aigle; d'après Jonathan, une couleuvre, Gen. 49, 17. — De plus petites bannières servaient à distinguer les familles, mais on n'en connaît pas non plus la forme.—Le mot rendu par enseignes, Es. 5, 26. 11, 12. 13, 2. 18, 3. 62, 10. Jér. 4, 6., etc., serait plus exactement traduit par « signaux »; le mot hébreu qui y est employé est *nès*, différent de *déguel*, grand drapeau, et de *othoth*, petit drapeau: ces signaux étaient élevés sur de hautes montagnes dans des circonstances extraordinaires, lorsqu'il s'agissait, par exemple, d'appeler sous les armes les hommes en état de servir; les uns se représentent ces signaux comme des feux allumés, d'autres comme d'immenses drapeaux plantés en terre.

ENSUBLE. Cette partie d'un métier est nommée en hébreu *menor orguim*, et se trouve employée, 1 Sam. 17. 7. 2 Sam. 21, 19., comme terme de comparaison pour désigner la grosseur de la hampe de la hallebarde de deux géants. Le mot *massekel*, Jug. 16, 13. 14., traduit par ensuble, signifie des fils tissés, une tresse, la chaîne. *v.* Tisserand.

ÉPAINÈTE, Rom. 16, 5., n'est connu que par ce passage. Saint Paul l'appelle son disciple bien aimé, et les prémices

de son œuvre en Asie (le mot Achaïe qui est dans nos versions ne se trouve pas dans les meilleurs manuscrits, et serait en contradiction avec 1 Cor. 16, 15., où Stéphanas est appelé les prémices de l'apôtre en Achaïe); par Asie il faut entendre naturellement l'Asie proconsulaire.

ÉPAPHRAS, Col. 1, 7. 4, 12. Philém. 23., fidèle de Colosses, que saint Paul recommande à l'église de cette ville comme son compagnon de service, comme son compagnon de captivité, et surtout comme un fidèle ministre, digne de remplacer l'apôtre absent. Epaphras paraît avoir été le fondateur de l'église de Colosses; il ne doit pas être confondu avec Epaphrodite, comme font Grotius et Winer; Olshausen et Steiger ont parfaitement démontré la non-identité.

ÉPAPHRODITE, Phil. 2, 25. 4, 18. Saint Paul nous le montre comme un membre de l'église de Philippes, collaborateur de l'apôtre dans le bon combat, député auprès de lui par les Philippiens pour subvenir à ses besoins et lui porter le produit d'une collecte dans la grande ville où il était prisonnier. Epaphrodite fut longtemps le compagnon du captif; mais ayant fait une grave maladie, suite peut-être de ses soins dévoués, et affligé de savoir que l'église de Philippes, dont il était apparemment le pasteur, était inquiète à son sujet, partagé entre l'apôtre et l'église, qui, l'un et l'autre, avaient besoin de sa présence, il ne put cacher à Paul son déchirement intérieur, et celui-ci n'hésita pas à le renvoyer auprès de son église, à la grande joie de tous, lui remettant en même temps pour les Philippiens une lettre dont il fut le porteur.

ÉPAULE, expression qui se trouve plusieurs fois dans l'Ecriture au propre et au figuré; trois mots hébreux sont rendus en français par épaule, quoiqu'ils aient des nuances de signification différentes : *shokh*, quelquefois la cuisse, quelquefois la jambe, aussi le péroné, en parlant des hommes et des animaux, Es. 47, 2. Cant. 5, 15. Lév. 7, 34.; *katheph*, l'épaule proprement dite, Nomb. 7, 9. Es. 46, 7.; *shekem*, l'arrière-partie de l'épaule, la nuque : ces deux derniers termes sont employés Job. 31, 22., au commencement du verset, qui doit être traduit par « Que mon épaule se détache de ma nuque, » etc. Le shekem sert à désigner : — *a*) la partie du corps qui porte, Gen. 9, 23. Es. 9, 5. 22, 22. Job 31, 36. Soph. 3, 9. (servir l'Eternel d'un même esprit; en hébreu, le servir d'une même épaule, allusion au joug) ; — *b*) la partie sur laquelle on fouettait les criminels, les omoplates et le dos jusqu'à la ceinture, Es.; 9, 3.; — *c*) enfin il s'emploie dans la phrase tourner le dos, fuir, abandonner, 1 Sam. 10, 9. et Ps. 21, 12., où au lieu de « Tu les mettras en butte », il faut lire : « Tu les mettras *en dos, en épaule* », c'est-à-dire, tu leur feras tourner le dos.

C'est le mot *shokh* qui est employé en parlant de l'épaule d'élévation, Lév. 7, 34. Nomb. 6, 20. 18, 18.; l'épaule droite des victimes revenait de droit aux prêtres dans les sacrifices d'action de grâce et de prospérités, et ne pouvait être mangée que dans un lieu pur et saint, Lév. 10, 14. Quant aux cérémonies de l'élévation et du tournoiement, *v.* Lever et Offrande.

EPEAUTRE, Ex. 9, 32. Es. 28, 25. Ez. 4, 9., hébr. *cussèmeth*, dérive peut-être de *casam* être tondu, désigne en tout cas une espèce de céréales sans barbe; il y a de l'incertitude sur la traduction exacte de ce mot, mais on est en général d'accord à l'entendre de l'épeautre, le *triticum spelta* de Linnée.

ÉPÉE, *v.* Armes.

ÉPERVIER. Le mot hébreu *netz*, Lév. 11, 16. Deut. 14, 15. Job 39, 29., désigne comme son étymologie et comme le passage de Job l'indiquent, un oiseau de proie au vol rapide; il appartient aux animaux impurs : la Vulgate et Luther traduisent comme nos versions par épervier, d'autres (Winer) par autour. Le passage de Job a trait à l'instinct de cet oiseau qui le pousse à l'approche de l'hiver vers les climats plus chauds.

ÉPHA. 1° Es. 60, 6. Gen. 25, 4. *v.* Hépha. 2° Mesure des Hébreux pour les choses sèches, équivalente au bath qu'on employait pour les liquides (env. 35 litres), Ez. 45, 11. Ex. 16, 36. Jug. 6, 19. Ruth 2, 17. Zach 5, 6. 7. Dans ce dernier passage, une femme (l'impiété) est enfermée dans un épha, et transportée au

pays de Sinhar, qui doit être le terme extrême de la manifestation du mal dans les derniers temps.

ÉPHÈSE, ville importante de l'Ionie et, sous les Romains, de l'Asie proconsulaire, sur les bords du Cayster, non loin de la mer d'Icarie, entre Milet et Smyrne, à 320 stades (70 kilom.) de cette dernière ville. Grâce à sa position elle faisait un commerce de transit fort considérable; mais ce qui lui assurait le plus une haute célébrité, c'était son temple de Diane. Détruit par un fou, ce bâtiment que deux siècles avaient à peine suffi à construire, périt dans une seule nuit, mais il fut rebâti plus somptueux encore, et conservait toute sa magnificence au temps de saint Paul, Act. 19, 24. *v.* Diane. Lorsque l'apôtre y arriva pour la première fois, il y trouva un certain nombre de Juifs qui reçurent l'évangile, Act. 18, 19. 20.; il n'y fit d'abord qu'un court séjour, et pendant son absence le juif Apollos le remplaça avee beaucoup de succès. Puis Paul revint, et continua d'accomplir pendant trois ans, 20, 31., son œuvre d'évangélisation, parmi les Juifs d'abord, puis parmi les païens, chez qui il trouva des amis, même d'entre les Asiarques, 19, 31., de sorte que son église fut un mélange de Juifs et de Grecs, 20, 21. C'est de là qu'il écrivit son épître aux Galates et la 1re aux Corinthiens. Il dut quitter la ville en suite de l'émeute de Démétrius, et au retour de son voyage en Macédoine, passant par Milet, il fit appeler auprès de lui les pasteurs d'Éphèse, auxquels il donna de vive voix de nouvelles instructions, 20, 17.; il ne paraît pas qu'il y soit retourné depuis, 20, 38., quoiqu'on ait voulu le conclure d'une certaine interprétation de 1 Tim. 1, 3. A son départ il établit et consacra Timothée pasteur d'Ephèse; plus tard la tradition nous montre aussi l'évangéliste saint Jean pasteur de la même ville : Jean doit y être mort, ainsi que Marie, la mère de Jésus, dont ce disciple bien-aimé s'était chargé, et Marie Madeleine. L'épître écrite à l'ange de cette église, Apoc. 2, 1-7., nous la montre dans un état spirituel en général assez prospère, quoiqu'il lui soit reproché en même temps d'avoir abandonné sa première charité; il ne paraît pas que saint Jean ni Timothée s'y trouvassent encore à cette époque : Timothée y avait souffert le martyre peut-être quelque temps auparavant, et Jean était exilé. — La ville d'Ephèse était l'un des plus grands sièges de la magie orientale; cf. Act. 19, 13-20.; là aussi nous la voyons succomber devant les témoins de la vérité; son développement, puis sa chute éclatante et rapide, rappellent les succès et la confusion des magiciens de l'Egypte.

Epître aux Ephésiens. Elle fut écrite de Rome, et probablement à la même époque que celle aux Colossiens, puisque l'une et l'autre furent envoyées par Tychique, qui avait ordre de donner en même temps de vive voix aux églises des nouvelles de l'apôtre. Cette épître ne renferme de polémique contre aucune erreur déterminée; elle ne contient presque rien que l'expression des sentiments de l'apôtre, des exhortations pratiques, et un exposé de la doctrine évangélique, tel qu'on pouvait le présenter à tous les païens nouvellement convertis. La seule partie spéculative est formée par l'exhortation à l'union entre les chrétiens-païens et les judéo-chrétiens, exhortation fondée sur la doctrine de l'économie divine. L'apôtre ne parle nullement à ses lecteurs comme à des personnes qu'il connaisse personnellement, puisqu'au contraire il leur fait connaître sa vocation, 3, 2-4. Il les salue d'une manière générale, et il est remarquable qu'il ne les salue pas au nom d'un seul de ses nombreux compagnons, pas même de Timothée. Il est donc évident que cette épître ne peut avoir été adressée à l'église que Paul avait fondée lui-même à Ephèse; Grotius a cru pouvoir en conclure, conformément à quelques manuscrits, qu'elle fut écrite aux Laodicéens, cf. Col. 4, 16., mais la grande majorité des manuscrits s'oppose à cette manière de voir, et l'opinion d'Usserius, appuyée par Hug, Olshausen, Harless, Steiger, nous paraît beaucoup plus probable, savoir que c'était une lettre encyclique adressée entre autres aux Ephésiens, aux Laodicéens et aux églises environnantes; arrivée à destination et copiée, il a pu facilement arriver que dans

quelques exemplaires on ait mis le nom de Laodicée au lieu de celui d'Ephèse, et le caractère général de la lettre s'explique.—Comment. Harless. Erlangen 1834; Passavant, Stier.

ÉPHOD, large ceinture magnifiquement brodée que les sacrificateurs portaient autour de leur robe, Ex. 28. Elle consistait en deux rubans d'une matière précieuse qui, prenant sur le cou et descendant de dessus les épaules, venaient se croiser sur la poitrine, puis retournant en arrière servaient à ceindre la robe, absolument comme une écharpe. L'or et les plus riches couleurs distinguaient l'éphod du souverain sacrificateur de celui des simples prêtres qui n'était fait que de lin. Par devant, à l'endroit où les rubans se croisaient, était le pectoral, q. v. L'éphod était regardé comme l'accompagnement indispensable du culte, faux ou vrai. Gédéon, vainqueur des idolâtres de Madian, se fit un éphod de leurs dépouilles, voulant élever un monument au vrai Dieu et sanctionnant par le fait une nouvelle idolâtrie, Jug. 8, 27. Mica donne également un éphod à l'idole de son culte, Jug. 17, 5. *v.* encore Os. 3, 4. Quoique l'éphod fût l'apanage des prêtres, on le voit quelquefois aussi porté par des laïcs ou des lévites, par Samuel encore enfant, 1 Sam. 2, 18., par David, 2 Sam. 6, 14. etc. — Le mot hébreu éphod a été pris par quelques interprètes comme signifiant *idole* dans les passages d'Osée et des Juges.

ÉPHRAIM, Gen. 41, 52. 46, 20. 48, 1. 1 Chr. 5, 1., le second fils de Joseph et d'Asenath, reçut par la bénédiction de Jacob le droit et les avantages de la primogéniture, au détriment de son frère aîné Manassé. Plusieurs de ses fils ayant fait pendant son séjour en Egypte, une sortie contre ceux de Gad ou Gath, pour leur enlever leur bétail, furent mis à mort; il mena deuil sur eux pendant longtemps, et ses frères vinrent pour le consoler, 1 Chr. 7, 22. Cependant sa famille bénie s'accrut considérablement, et comptait au sortir de l'Egypte 40,500 hommes en état de porter les armes, Nomb. 2, 18. 19., qui tous se réclamaient, comme tribu, du nom de leur père Ephraïm.

Lors de la division du pays de Canaan, Josué, qui était de cette tribu, lui donna en partage une contrée vaste et fertile, Os. 9, 13.; elle occupait toute la largeur du pays depuis le Jourdain jusqu'à la Méditerranée, entre les tribus de Dan, de Benjamin et la demi de Manassé, et fut pendant longtemps le siége du tabernacle (à Silo), Jos. 16, 8. 17, 10. On trouvait même encore des Ephraïmites en dehors des limites marquées, Jug. 19, 16. Ainsi furent accomplie sur ce fils de Joseph, les bénédictions du vieux Jacob, qui lui annonçait de la part du Tout-Puissant qu'il serait fait aussi le pasteur et la pierre d'Israël, Gen. 49, 24., et qu'il contrebalancerait le pouvoir de Juda, 1 Chr. 5, 1. 2., cf. encore Deut. 33, 13., et les riches promesses de Moïse. — A la mort de Saül cette tribu, par esprit de rivalité contre Juda, se ligua en faveur d'Is-Boseth avec les dix autres tribus, 2 Sam. 2, 9., mais après la défaite de son prétendant elle suivit le parti du vainqueur et se soumit à David 5, 1. Ce ne fut pas pour longtemps; bientôt, fidèle à sa jalousie, elle releva la tête après Salomon et fut la principale cause de la division du royaume en deux moitiés, dont la plus grande, qui prit mal à propos le nom d'Israël q. v., eut sans interruption sa résidence principale dans cette tribu, et fut au commencement gouvernée par une dynastie éphraïmite, 2 Sam. 19, 41. sq. Aussi, bien souvent les prophètes donnent-ils à ce royaume des dix tribus le nom plus exact d'Ephraïm, Es. 7, 2. Os. 4, 17. 5, 9. 6, 4. 12, 1. Elle fut emmenée en captivité avec les autres tribus d'Israël par Salmanassar. — Le nom d'Ephrat, Ps. 132, 6., et celui d'Ephratien, 1 Sam. 1, 1. 1 Rois 11, 26., signifient probablement Ephraïm, Ephraïmite.

2° *Montagnes d'Ephraïm;* région montagneuse au centre de la Palestine, au sud de celles de Guilboa, formant la principale partie du territoire qui prit plus tard le nom de Samarie. Elle touche aux montagnes de Juda. Ses sommets détachés de la masse y sont nombreux et presque tous égaux (mais d'une élévation peu considérable), ce qui donne à cette contrée le caractère d'un vrai pays de

montagnes. Elle était extrêmement fertile comme elle paraît l'être encore de nos jours. Au sud se trouve Guérizim, la montagne des bénédictions, le point le plus élevé de la contrée; puis le mont Hébal (800 pieds), Deut. 11, 29., le Tsalmon, Jug. 9, 48., le Gahas, Jos. 24, 30., le Tsémarajim, 2 Chr. 13, 4., et beaucoup d'autres montagnes, de même que le champ et le puits de Jacob, Jean 4, 5. 6. Gen. 33, 18-20. On connaît du reste fort peu cette contrée, qu'aucune route ne traverse et qui est passablement infestée de brigands à l'affût des voyageurs qui se rendent de Sichem à Jérusalem, de sorte qu'il n'est pas possible de déterminer l'emplacement exact des différents lieux indiqués. — Cette même contrée porte quelquefois aussi le nom de montagnes d'Israël.

3° La *forêt d'Ephraïm*, qui fut le théâtre de la victoire de David sur son fils rebelle, et de la mort de ce dernier embarrassé dans les branches d'un arbre, est, soit une contrée inconnue de Galaad, peut-être celle où Jephthé avait battu les Ephraïmites, Jug. 12, soit plutôt la partie des montagnes d'Ephraïm qui est vis-à-vis de Galaad, et qu'on appelait déjà auparavant la *forêt*, à cause de ses bois épais, Jos. 17, 15-18.

ÉPHRAT ou *Ephrata*. 1° Femme de Caleb ou Célubaï, 1 Chr. 2, 9. 19. 50. 51. 4, 4., donna son nom au village de Bethléem, où s'établirent son fils Hor, et son arrière petit-fils Salmo. — 2° Ephrat est le village nommé ailleurs Bethléem, Gen. 35, 19. Ruth 4, 11., et dont le nom complet se trouve Mich. 5, 2., de sorte que Ephratien est synonyme de Bethléhémite, Ruth 1, 2. 1 Sam. 17, 12. — 3° Ephrat, nom d'Ephraïm, Ps. 132, 6., et Ephratien, synonyme d'Ephraïmite, 1 Sam. 1, 1. 1 Rois 11, 26.

ÉPICURIENS, Act. 17, 18. Secte philosophique bien connue, et dont la sensualité avait pris pour règles les quatre canons suivants: 1° Recherchez la volupté qui n'est accompagnée d'aucun déplaisir; 2° fuyez tout déplaisir qui n'est accompagné d'aucune jouissance; 3° fuyez toute volupté qui en empêche une plus grande, ou qui engendre un plus grand déplaisir; 4° recherchez tout déplaisir qui en évite un plus grand, ou qui engendre une plus grande volupté.—Epicure, du reste, n'attachait au mot volupté que le sens général de repos, et quelquefois même il y joignait celui de devoir accompli. Son Dieu, car Epicure en avait pris un pour se soustraire à l'accusation d'athéisme, n'était pas une providence: c'était un être d'une félicité, d'un repos, d'une insouciance, d'une inutilité sans bornes, et complétement incapable de gêner qui que ce fût. L'âme de l'homme était corporelle pour ces philosophes, et cessait d'exister en même temps que le corps. — Cette doctrine, qui changea peu, et à laquelle on ajouta peu, car elle était parfaite une fois le genre admis et le principe accepté, se répandit dans tout le monde, gagna des sectateurs, et se trouvait solidement établie à Athènes et à Rome, comme ailleurs, lors de la venue de Jésus-Christ.

ÉPINES. Les plantes ou buissons épineux, et les épines de divers genres sont si nombreux en Orient, que l'hébreu ne comptait pas moins de seize mots pour les désigner, plus ou moins synonymes, mais exprimant sans doute aussi diverses nuances du genre, quoiqu'il ne nous soit guère possible maintenant de les déterminer d'une manière exacte. *v.* Winer, Realw., et les dictionnaires. L'agriculture avait de la peine à lutter contre la multitude et la ténacité de ces plantes inhospitalières, Gen. 3, 18. Jér. 12, 13. Job. 31, 40. Matth. 13, 7. Hébr. 6, 8., et souvent on prenait le parti d'y mettre le feu avant le labour, soit pour les exterminer d'une manière plus expéditive, soit pour fournir à la terre un engrais, Es. 10, 17.; mais la racine restait toujours dans le sol. — Quant aux épines de la couronne de Jésus, *v.* Couronne.

ÉPOUX, *épouse*. Les rapports conjugaux ont toujours été chez le peuple de Dieu, avant et après Moïse, bien différents de ce qu'ils étaient chez les autres peuples de l'Orient. Si la polygamie existait sans être formellement défendue, elle ne constituait pas cependant une vie de harem, ni l'esclavage pour les femmes. Le mari avait les garanties qu'il pouvait désirer quant à leur fidélité; mais les fem-

mes avaient les leurs pour elles et pour leurs enfants. Elles ne pouvaient être répudiées si, avant le mariage, leur époux avait déjà habité avec elles, ou si, après, il les avait calomniées, Deut. 22, 19. 29.; il est assez probable aussi qu'elles ne pouvaient être renvoyées étant enceintes. Quelquefois, en Orient, les préférences entre les femmes en amenaient entre leurs enfants; la loi de Moïse ne le permettait pas; elle rendait inamovible le droit de primogéniture, et ne permettait pas qu'un père élevât le fils d'une mère préférée au détriment de l'aîné, Deut. 21, 15-17. *v.* Femmes, Mariage, etc.

ÉPREUVES judiciaires. Ces moyens, imaginés par l'ignorance et la superstition pour découvrir la vérité dans les cas douteux, ont joué un grand rôle chez les peuples et dans les siècles barbares. On les appelait jugements de Dieu, et toujours ils étaient ordonnés de manière à ce qu'un miracle fût nécessaire pour sauver l'innocent, car le prévenu était censé coupable jusqu'après l'épreuve. L'eau froide, l'eau bouillante, le fer rouge, certaines boissons, des sauts dangereux, étaient les moyens le plus ordinairement employés; quelques-uns étaient connus déjà de l'antiquité la plus reculée (Sophocle, Antig. 264). Les Juifs n'avaient de cérémonie pareille que pour un seul cas, et encore l'épreuve était-elle en elle-même innocente, redoutable seulement pour la femme adultère. *v.* Eau de jalousie. — On peut trouver dans le Dict. historiq. des cultes, des détails curieux sur les épreuves admises chez les différents peuples.

ER, un des ancêtres de Marie, Luc 3, 28. Inconnu.

ÉRASTE, disciple que saint Paul envoya d'Ephèse en Macédoine, avec Timothée, Act. 19, 22., pour préparer les aumônes des fidèles. On peut supposer qu'il accompagna longtemps l'apôtre dans ses voyages, et c'est le même sans doute que l'on retrouve, 2 Tim. 4, 20., demeurant à Corinthe, éloigné de Paul qui le regrette. Il était ou avait été trésorier, Rom. 16, 23. (si toutefois ce ne sont pas deux personnages différents, comme Winer le suppose), et aurait donné sa démission de sa charge en se décidant à suivre l'apôtre. Il était apparemment de Corinthe, ainsi que l'indiquent et le passage de Timothée, et celui des Romains, « le procureur de la ville » celle d'où écrivait saint Paul, et qui était selon toute probabilité Corinthe.

ÉREC, Gen. 10, 10. Une des villes bâties par Nimrod; il y a deux opinions : 1° Bochart pense que c'est Arecca, dont parlent Ptolémée et Ammien Marcellin, située sur les bords du Tigre, entre la Susiane et Babylone, opinion que Winer (Realw.) trouve plus probable à cause de la place qu'occupent les Arkéviens, Esd. 4, 9. — 2° Ce serait Edesse, d'après le témoignage positif de Jérôme, d'Ephrem et de quelques rabbins.

ÉSAIE. 1° Lévite, Esdr. 8, 19. *v.* Sérébia.

2° Prophète hébreu, fils d'Amots. On n'a que fort peu de notices positives sur sa vie et sur sa personne. Son nom signifie *aide de Dieu*. D'après une tradition, son père aurait été frère du roi Amatsia, et lui-même aurait été de la famille royale. Plusieurs circonstances nous font croire qu'il avait reçu, daus sa jeunesse, une éducation distinguée; son style orné et majestueux, qui décèle une grande étendue de connaissances, et ses relations avec la cour viennent à l'appui de la tradition. Il commença les fonctions de prophète vers la fin du règne d'Hosias, probablement la dernière année de ce roi, si, comme on peut le croire, le chap. 6 indique la consécration d'Esaïe; et il les poursuivit sous les règnes de Jotham, d'Achaz et d'Ezéchias. Il paraît même, d'après 2 Ch. 32, 32., qu'il a survécu à ce dernier, et, selon une tradition des Juifs et de l'ancienne Eglise chrétienne, il aurait vécu jusqu'à l'époque de Manassé, qui l'aurait fait mettre à mort. Il aurait donc fourni une carrière prophétique de plus de soixante ans (mort d'Hosias 759, avénement de Manassé 698 ou 97), et aurait atteint un âge fort avancé, au moins quatre-vingt-dix ans; la tradition même lui en donne cent vingt, et porte qu'il aurait été scié en deux par les ordres de Manassé; le passage Hébr. 11, 37. semble se rapporter à cette tradition et la confirmer. Esaïe demeura toujours à Jérusalem, où il était marié, et où il avait au

moins deux enfants, Es. 7, 3. 8, 3. 4. Il est encore nommé comme auteur de deux ouvrages historiques, l'un sur Hozias, l'autre sur Ezéchias, 2 Chr. 26, 22. 32, 32.

La mission de ce prophète s'explique par l'histoire des règnes sous lesquels il vécut. Il devait surtout combattre le formalisme et l'hypocrisie, insister sur le sens spirituel de la loi, annoncer les terribles jugements que le peuple s'attirerait par son impénitence; mais aussi consoler et encourager le résidu fidèle par les promesses d'un meilleur avenir, et tout particulièrement diriger leurs regards vers le Sauveur qu'il annonce à la fois comme docteur, comme victime expiatoire, et comme roi. Ses prédictions messianiques ont une si grande clarté qu'on a nommé quelquefois ce livre un cinquième Evangile; le Nouveau Testament l'appelle le prophète par excellence (ὁ προφήτης), et le cite très souvent. Et déjà chez les Juifs il jouissait d'un grand crédit; les prophètes suivants, en particulier Jérémie, s'appuyent constamment sur lui.

Voici un sommaire de son contenu :

Ch. 1-12; prophéties contre Juda.

Ch. 13-23; prophéties contre des peuples étrangers, à l'exception du ch. 22.

Ch. 24-35; prophéties contre Juda (promulguées probablement du temps d'Ezéchias).

Ch. 36-39; narration des principaux événements du règne d'Ezéchias, presque identique avec 2 Rois 18-20.

Ch. 40-66. Cette seconde partie du livre a été probablement composée vers la fin de la carrière d'Esaïe, sous le règne de Manassé. Le prophète se transporte par la pensée jusqu'aux temps de l'exil; et sur ce terrain idéal il annonce la délivrance de la captivité de Babylone, et désigne même deux siècles d'avance, par son nom, le prince qui en sera l'instrument. Mais en même temps il porte ses regards sur une délivrance bien plus importante encore, sur la rédemption spirituelle, sur le Messie; et, par cela même qu'ils sont très analogues, ces deux sujets apparaissent tour à tour sur le premier plan, ou semblent quelquefois se confondre l'un avec l'autre.

L'authenticité de cette dernière partie a été fortement attaquée par les rationalistes, qui sentaient combien des prophéties aussi claires, aussi détaillées, pouvaient fournir d'armes contre eux. Ils ont présenté leurs doutes sous différentes formes. L'hypothèse qui paraît réunir le plus d'opinions est celle de De Wette et de Gesenius, qui pensent que ces vingt-sept derniers chapitres ont été composés du temps de l'exil. Mais ce système a été abondamment réfuté par Jahn, Mœller, Kleinert, Hengstenberg (Christologie), Hævernick, etc.

Contre l'authenticité on allègue : 1. que l'auteur semble avoir vécu dans le temps de la captivité, puisqu'il la suppose constamment; pour lui Jérusalem est détruite, la Judée désolée, le peuple de Dieu rejeté. Mais il est très ordinaire que les prophètes se transportent dans l'avenir et le décrivent comme s'ils l'avaient sous les yeux. C'est ce que font Moïse, Deut. 32, Joel 1, 2. 15., et Esaïe lui-même plus d'une fois dans la partie du recueil qu'on ne lui conteste pas, par exemple à l'égard de Tyr, ch. 23, 2. On dit qu'avant d'annoncer le retour de l'exil, il aurait dû annoncer l'exil lui-même; mais c'est ce qu'il a fait, 5, 6, 11. sq., et surtout au ch. 39, avec lequel toute la dernière partie est intimement liée. 3. On fait remarquer que le style de ces derniers chapitres est assez différent de celui des trente-neuf premiers, plus ample, plus diffus. Mais ces nuances s'expliquent facilement par l'âge plus avancé de l'auteur, par la différence des sujets, etc. 4. On a prétendu encore relever un certain nombre de chaldaïsmes. Cet argument a été réfuté par les plus habiles connaisseurs de la langue hébraïque, Ewald par exemple, qui ne saurait être suspect en pareille matière. 5. On a même soutenu que la désignation de Cyrus par son nom est un fait sans analogie chez les prophètes. Mais cette assertion est facile à réfuter; nous ne citerons que 1 Rois 13, 2., où le roi Josias est annoncé par son nom trois siècles à l'avance.

Remarquons encore en terminant, que c'est précisément de ces vingt-sept der-

niers chapitres contestés par une science incrédule, que le Nouveau Testament cite le plus grand nombre de passages, en les attribuant clairement à Esaïe.

Les commentaires les plus utiles à consulter pour l'étude de ce prophète sont celui de Calvin, celui de Gesenius qu'il ne faut lire qu'avec précaution, ceux d'Umbreit et de Hitzig, et la Christologie de Hengstenberg.

ÉSAR-HADDON, roi d'Assyrie, fils et successeur de Sennachérib, Es. 37, 38. 2 Rois 19, 37. Esd. 4, 2, indiqué encore, sans être nommé, 2 Rois 17, 24., que Calmet et d'autres veulent voir aussi désigné sous le nom de Sargon, Es. 20, 1., mais à tort. Il commença de régner l'an 684 av. C., et occupa le trône pendant vingt-neuf ans. Il fit transporter dans les contrées désolées de la Samarie, privée de ses habitants en exil, des colonies de gens de Babel, de Cuth, et d'autres villes babyloniennes ; ces colonies ayant beaucoup à lutter dans leurs premiers travaux d'établissement contre les bêtes féroces. qui s'étaient d'abord emparées de ces lieux, crurent que les dieux de ces localités ne leur étaient pas favorables parce qu'elles ne connaissaient pas la manière de les adorer, et sur leur demande, Esar-Haddon leur envoya un des sacrificateurs exilés; mais cette expédition ecclésiastique fut sans résultat réel, et le prêtre en fut pour ses leçons de religion : les colons apprirent bien la foi juive, mais ils n'en continuèrent pas moins de se faire leurs dieux, qui Nergal, qui Asima, qui Tartac ; ce fut le commencement de la religion des Samaritains, q. v. — C'est probablement encore Esar-Haddon qui fit la guerre à Manassé et l'emmena captif à Babylone, chargé de doubles chaînes, 2 Chr. 33, 11. 12. — Quelques-uns pensent que c'est lui qui est connu dans l'histoire profane sous le nom de Sardanapale; mais *v.* Pul.

ÉSAU ou *Edom,* premier-né d'Isaac et de Rébecca, Gen. 25, 25., fut un homme des champs, s'adonnant au labourage et aux travaux de la chasse. Au retour d'une de ses violentes excursions, accablé de fatigue et dévoré par la faim, il parla légèrement de ses lèvres, et céda son droit d'aînesse pour un plat de lentilles, tombant par son impétuosité dans les filets d'une mère et d'un frère dont il eût dû se méfier. Il oublia bientôt cette imprudence ; il en fit une autre en épousant deux Cananéennes (Héthiennes), Gen. 26, 34. 36. 1., *v.* Elon., et se compromit lui-même gravement par cette infidélité, compromettant en même temps la paix de la famille patriarcale. Puis son père étant devenu vieux, et voulant donner sa bénédiction au fils aîné qu'il chérissait, Gen. 27, 1., Jacob l'enfant de la ruse le supplanta par un habile déguisement, et accomplit par un péché les plans éternels de la Providence : Esaü ne reçut que les restes de la bénédiction paternelle, la promesse d'une nombreuse postérité, puissante, belliqueuse et riche, mais parfois soumise à celle de l'aîné béni. Justement indigné, Esaü croyait pouvoir se faire justice à lui-même, et ne cachait pas son intention de tuer son frère après la mort d'Isaac ; mais Jacob ayant disparu d'après les conseils de sa mère, Esaü, espérant de rentrer dans la faveur paternelle, et peut-être dans celle de Dieu, par une alliance avec la famille d'Abraham, épousa une fille d'Ismaël ; ce fut en vain ; lorsque le cœur n'est pas sain, l'esprit ne peut l'être non plus. La famille d'Ismaël n'appartenait pas à la promesse, et ne fit venir aucune bénédiction sur celui que l'Eternel avait rejeté hors du peuple qui devait être le dépositaire de la vérité, Mal. 1, 2. Héb. 12, 16. Les années s'écoulèrent, la haine s'éteignit dans le cœur d'Esaü, et lorsque Jacob revint de la Caldée, dans l'entrevue qui eut lieu entre l'usurpateur et la victime, Gen. 32, Esaü se montra bien au-dessus de son frère par la chaleur de son affection, la noblesse de sa conduite, et son oubli du passé ; car, évidemment, tout ce que Jacob pouvait lui offrir n'était rien en comparaison de la bénédiction dont il l'avait dépouillé. Les deux frères se revirent encore une fois à la mort de leur père, Gen. 35, 29. Esaü continua d'habiter au pays de Séhir, dont Dieu avait assuré la possession à sa postérité, Deut. 2, 5. On ne sait rien sur sa mort.

Le nom d'Esaü signifie velu (comme un manteau de poil), Gen. 25, 25., et lui fut

donné à sa naissance; celui d'Edom signifie roux, et lui fut donné peut-être aussi à sa naissance, à cause de la couleur de son poil, mais plus probablement à cause du plat de lentilles, Gen. 25, 30. Ces deux noms sont employés l'un et l'autre pour désigner les tribus iduméennes et la contrée qu'habitèrent les descendants d'Esaü, mais ce dernier s'emploie surtout dans les livres prophétiques, Jér. 49, 8. 10. Abd. 6. 8. 9. 19.

Pour les trois femmes d'Esaü, *v.* Gen. 26, 34. 28, 9. cf. 36, 2. sq.

Il existe une tradition assez singulière sur la descendance d'Esaü, et qui excite fortement l'indignation du père Calmet, c'est qu'Esaü aurait eu un fils nommé Roum, duquel serait descendu Romulus et les rois de Rome; voici du reste ce qu'il dit : « C'est une tradition commune à toutes les nations du Levant qui ont quelque connaissance des livres sacrés, que du temps d'Habdon, juge des Hébreux, une colonie d'Iduméens passa en Italie où elle s'établit, que Latinus régna parmi eux, et que Romulus fondateur de Rome tirait d'eux son origine. Tout cela est une fable mal inventée par les Juifs pour faire tomber contre les chrétiens (de Rome) tout ce qui est dit dans l'Ecriture contre l'Idumée, et les Iduméens. Les plus fameux rabbins soutiennent opiniâtrément cette *impertinente* tradition. Le Talmud appelle l'Italie et Rome « le cruel empire d'Edom; » Edom signifie roux; les empereurs romains étaient vêtus de rouge; les cardinaux portent encore la même couleur. Les belles raisons ! » — Nous comprenons l'indignation de Calmet, toutefois il ne nous paraît pas que l'interprétation de toute les nations du Levant, appuyée de celle de tous les interprètes juifs et d'un fort grand nombre d'interprètes chrétiens, doive être rejetée entièrement. Les Edomites sont dans leur origine, comme dans leur histoire, un type frappant des nations anti-chrétiennes qui touchent au peuple de Dieu, qui sont à même de connaître la vérité, qui sont placées, pour ainsi dire, sur les frontières de la terre sainte, et qui cependant n'emploient les avantages spirituels qui leur sont accordés, que d'une manière égoïste et perverse, se mettant en opposition directe avec le vrai peuple de Dieu. Le passage, Es. 63, 1, 2., n'a certainement pas été indifférent à la tradition qui s'est formée; la solennité des menaces contenues Es. 34, et la grandeur des promesses Es. 35, montrent qu'il s'agit de bien autre chose que de la simple chute d'Edom, et l'Apocalypse, en parlant de Babylone et de la bête, emprunte les images employées par Esaïe parlant d'Edom, 34 et 63,. Saint Jean paraît même avoir en vue le nom et la signification d'Edom en donnant la description de la Rome antichrétienne : le dragon est rouge, Ap. 12, 3.; la femme est ivre du sang des saints, habillée de rouge, assise sur une bête rouge, 17, 3. 4. 6. cf. 14, 20. Es. 34, 3. 63, 1. — Ap. 19, 3. Es. 34, 10. Ap. 19, 13. 15. Es. 63, 1. 2. Ap. 19, 18. Es. 34, 6. 7. L'ancienne tradition nous paraît ainsi fondée en elle-même, c'est-à-dire que les passages relatifs aux iniquités commises par la postérité d'Esaü, et les menaces prononcées contre ce pays, se rapportent en première ligne à Edom, mais d'une manière beaucoup plus générale aux peuples anti-chrétiens qui, portant le nom du Père des croyants, retiennent la vérité captive sous le boisseau, et aiment à s'enivrer de sang.

ESBAHAL, 1 Chr. 8, 33. 9, 39., le même que Is-Boseth, q. v.

ESCARBOUCLE (nophek), Ex. 28, 18. 39, 11. Ez. 28, 13, 27, 16. Les anciens désignaient sous ce nom plusieurs pierres précieuses d'un rouge extrêmement vif comme des charbons ardents, le grenat et le rubis, surtout le rubis des Indes; l'escarboucle est moins dure que le saphir et supporte comme lui la gravure. Le mot même d'escarboucle (*carb*unculus) indique la vivacité de son éclat. Elle occupait la quatrième place sur le pectoral, c'est-à-dire la première du second rang. En voyant ce que nous avons dit à l'art. Emeraude on se convaincra de l'impossibilité où sont les savants d'arriver à quelque chose de bien clair sur plusieurs parties de l'histoire naturelle, puisque les uns font rouge ce que les autres font vert, et vice versâ.

ESCARGOT, ou *limaçon*, Ps. 58, 9.

« Puisse-t-il s'en aller comme un escargot qui se fond, » manière de parler reposant sur l'opinion populaire que la trace que l'escargot laisse après lui et qui doit lui faciliter la marche, le ruine et le consume.

ESCLAVE. Il y avait chez les Hébreux deux classes d'esclaves, les indigènes et les étrangers ; mais les uns et les autres étaient soumis à un régime bien plus doux que les esclaves des Orientaux et des modernes en général; on peut même dire que l'esclavage n'était qu'une espèce de domesticité à long bail, et Moïse dans sa législation paraît avoir eu en vue une transaction entre l'esclavage et le principe de la liberté individuelle; s'il reconnaît, d'un côté, que l'esclave appartient au maître, « car c'est son argent » Ex. 21, 21., de l'autre, il limite par de nombreuses restrictions les droits du maître, et donne à l'esclave ses droits et ses garanties.

L'esclave étranger, fait prisonnier de guerre, acheté à prix d'argent, ou né dans la maison, Nomb. 31, 26. Gen. 17, 23. Lév. 25, 44., devait être naturalisé et circoncis ; il était tenu à toutes les ordonnances cérémonielles : enlevé à sa patrie sans espoir de retour, il devait adopter en entier l'esprit et les affections, comme les obligations de sa nouvelle patrie. La captive que les chances de la guerre avaient mise au pouvoir d'un Hébreu, pouvait devenir son épouse ou celle de son fils ; mais un mois lui était donné pour pleurer son père et sa mère, Deut. 21, 10-13. Si son jeune maître venait à se marier, elle ne devait rien perdre de ses avantages, en aliments, vêtements et cohabitation ; si même elle cessait de plaire, et que son maître n'eût plus d'égards pour elle, elle devenait libre aussitôt, et sortait sans rançon. Les femmes esclaves ne pouvaient jamais être renvoyées étant enceintes. *v.* Concubines.

Les Hébreux pouvaient devenir esclaves de diverses manières : 1° en cas d'extrême misère, ils pouvaient aliéner leur liberté, Lév. 25, 39.; — 2° les enfants pouvaient être vendus par leurs parents, Ex. 21, 7.; — 3° les débiteurs insolvables étaient vendus à leurs créanciers, 2 Rois 4, 1. Es. 50, 1. Néh. 5, 5. Matth. 18, 25.; — 4° les voleurs, en cas de non restitution, devenaient la propriété de celui qu'ils avaient volé, Ex. 22, 3.; — 5° quelquefois ils devenaient prisonniers à la suite de guerres intérieures; — 6° ou bien ils étaient volés et vendus comme le fut Joseph; — 7° enfin, rachetés d'un païen par un Hébreu, ils pouvaient être revendus par celui-ci à un autre Hébreu.

Dans tous les cas, la loi leur accordait une telle protection, qu'après six ans de service au plus, ils recouvraient leur liberté dans l'année sabbatique, et ils ne devaient point être renvoyés à vide, Deut. 15, 13. 14. Mais si l'esclave, incapable de profiter de sa liberté, ou satisfait de son maître, refusait son affranchissement, son maître le conduisait devant les juges, et lui perçait l'oreille avec une alêne, Ex. 21, 6. Deut. 15, 17.; dès lors son affranchissement définitif ne pouvait plus avoir lieu qu'en l'année du jubilé, Lév. 25, 41. Jér. 34, 8. Le droit d'affranchissement n'emportait pas pour l'esclave le droit d'emmener avec lui sa femme, s'il l'avait épousée parmi les esclaves de son maître, ni les enfants qu'il pouvait en avoir eus. Pendant toute la durée de la servitude les esclaves avaient droit, comme leurs maîtres, au repos du septième jour. Ex. 20, 10.

L'esclave pouvait être puni et même battu pour négligence ou désobéissance ; mais des limites étaient posées pour le protéger contre la brutalité d'un maître violent ou barbare. Si l'esclave périssait sous les coups, ou qu'il mourût dans la journée, le maître était puni comme meurtrier (on ne sait de quelle peine, et si c'était la mort) ; si l'esclave était estropié, qu'il perdît un de ses membres, ne fût-ce qu'une dent, il obtenait la liberté, qui était une peine pour son maître, une compensation pour lui. Mais s'il ne mourait que quelques jours après les mauvais traitements de son maître, la loi ne sévissait plus, et le maître était regardé comme suffisamment puni par la perte même de son esclave, Ex. 21, 20-27., qui équivalait, par la valeur de celui-ci, à une amende de trente sicles d'argent en moyenne, Ex. 21, 32. cf. Lév. 27, 3. Matth. 26, 15.

Quelques faits prouveront encore com-

bien la position de l'esclave était douce sous la loi de Moïse : 1° il avait le droit de faire des économies, et jouissait des fruits de la terre en l'année sabbatique, comme il avait sa place marquée aux festins d'actions de grâce, Ex. 20, 10. Lév. 25, 6. Deut. 12, 18. 16, 11.; il était libre au point de pouvoir lui-même avoir des esclaves, 2 Sam. 9, 10.; — 2° il travaillait avec ses maîtres, il avait même avec eux des rapports de peine et de fatigue qui devaient disposer ceux-ci à le traiter en ami plutôt qu'en mercenaire, en homme plutôt qu'en objet; — 3° il travaillait un sol destiné à produire des objets de première nécessité qui devaient servir à la consommation, et non point au commerce; or, il est facile de comprendre comment ils devaient être mieux traités et mieux nourris que s'ils eussent été de simples instruments producteurs, à l'alimentation desquels le maître eût du pourvoir par des dépenses effectives, par l'achat de rations.

On peut consulter sur cette partie si compliquée de la législation des Hébreux, et sur l'esprit de concessions qui y a présidé, Cellérier, Lég. Mos. 1, 284. 2, 147. et ailleurs.

ESCOL. 1° Un des alliés d'Abraham dans son expédition contre Kédor Lahomer, Gen. 14, 13. *v.* Mamré ; — 2° vallée d'Escol (du raisin), d'où les espions israélites emportèrent un sarment avec sa grappe, qu'ils étaient deux à porter, Nomb. 13, 24. 32, 9. Deut. 1. 24. Le torrent qui la traversait était, selon les uns, le Sorek, selon d'autres une rivière distincte qui se jette dans la mer près d'Askélon : Winer pense que le torrent d'Escol ne pouvait se jeter que dans la mer Morte. — Saint Jérôme parle d'une ville de ce nom.

ESDRAS (secours), scribe, 7, 6. 11., qui en sa qualité de descendant du sacrificateur Séraja, 7, 1., dont il est parlé 2 Rois 25, 18., était aussi sacrificateur, se trouvait à la tête de la seconde colonie qui revint en Judée, la septième année du règne d'Artaxercès, roi de Perse, 7, 8. Par zèle pour la gloire de Dieu et par amour pour son peuple, il travailla pendant de longues années à la restauration temporelle et spirituelle du peuple et de la nationalité juive, d'abord seul, puis conjointement avec Néhémie. C'est lui qui est l'auteur du livre qui se trouve sous son nom dans l'Ancien Testament; mais les 3e et 4e livres d'Esdras qui sont parmi les Apocryphes, sont d'une époque de beaucoup postérieure. Il paraît aussi à peu près certain que c'est lui qui a formé la collection définitive des livres sacrés, et ainsi fixé le canon de l'Ancien Testament (*v.* Hævernick, Mél. de Théol. réf., 174-185). La Bible ne nous apprend rien sur le temps et le lieu de sa mort, mais Josèphe nous dit (Antiq. 11, 5, 5.) qu'il atteignit un âge fort avancé, et qu'il fut enseveli à Jérusalem. Son livre se compose de douze parties principales. Les six premiers chapitres contiennent le récit d'événements qui s'étaient passés avant son retour en Judée, pendant un espace d'environ vingt ans, depuis le commencement du règne de Cyrus, jusqu'à la sixième année de celui de Darius, fils d'Hystaspe ; parmi ces événements, le retour de la première colonie sous Zorobabel, et la construction du nouveau temple, occupent la principale place. Une partie considérable de ce morceau (4, 8. — 6, 18.) est écrite en caldéen, probablement parce que Esdras a rédigé sa narration en Caldée, et d'après des documents écrits par quelque témoin oculaire. Dans les quatre derniers chapitres il raconte les événements postérieurs à son retour. Mais entre les deux parties il y a une lacune de quarante-sept ans, dont trente appartiennent au règne de Darius, onze à celui de Xercès, et six à celui d'Artaxercès.

ESPAGNE. L'antiquité comprenait sous ce nom la péninsule des Pyrénées toute entière, qui renferme maintenant l'Espagne et le Portugal. Au temps de saint Paul elle était province romaine, et comptait un grand nombre de Juifs parmi ses habitants, ce qui avait donné à l'apôtre la pensée d'y aller faire un voyage missionnaire : il paraît peu probable qu'il ait exécuté ce projet, du moins aucun des auteurs des trois premiers siècles n'en fait-il mention. *v.* Paul. — Des mines de fer, de plomb, d'or et d'argent constituaient la plus grande richesse de cette presqu'île. *v.* Sépharad et Tarsis.

ESROM, Matth. 1, 3. Luc 3, 33., fils de Pharès et petit-fils de Juda, né, par conséquent, pendant le séjour en Egypte. Il est appelé Hetsron, Ruth 4, 18. 1 Chr. 2, 5.-9. Du reste inconnu.

ESTER, jeune fille israélite de la tribu de Benjamin, fut, dans la main de la providence, un instrument pour sauver d'une complète destruction une grande partie de ceux de ses compatriotes qui, au lieu de retourner en Judée après la captivité de Babylone, étaient restés en Perse. Sa beauté fit tomber sur elle le choix du roi Assuérus, q. v. Elle devint son épouse, et lorsque les Juifs du royaume furent sur le point d'être sacrifiés à la vengeance de l'orgueilleux Haman, elle s'exposa pour eux de la manière la plus généreuse : elle profita de sa haute position pour intercéder en leur faveur, quoiqu'elle sût bien que sa démarche pouvait lui coûter le trône et même la vie. La conduite d'Ester, en cette circonstance, est un beau commentaire de 1 Jean 3, 16. — C'est le récit de cette délivrance remarquable qui forme le sujet du livre de l'Ancien Testament qui porte le nom de l'héroïne, et le souvenir en fut consacré chez les Israélites par la fête de Purim, q. v.

Les détails que nous trouvons dans le livre d'Ester sur les mœurs, les lois, la constitution du royaume de Perse, sont confirmés par les historiens profanes; ainsi nous lisons, 2, 18., qu'Assuérus diminua les impôts à l'occasion de son mariage, et Hérodote (3, 66.) nous apprend que c'était, en effet, un usage des rois de Perse en de semblables occasions. Nous voyons, 4, 11. 5, 2., que toute personne qui paraissait devant le roi sans y être appelée, était punie de mort, à moins que le roi n'étendît vers elle son sceptre d'or en signe de pardon, et Hérodote confirme ce fait, 1, 99., etc. L'ouvrage de Brisson, *De regio Persarum principatu*, fournit matière à beaucoup de rapprochements semblables; et le grand historien Heeren a été tellement frappé du caractère de vérité empreint sur les pages du livre d'Ester, qu'il le considère comme l'une des principales sources pour l'histoire de ce temps (Ideen I, p. 65). La fête de Purim, qui est mentionnée 2 Macc. 15, 37., est encore un témoignage vivant de la crédibilité de ce récit; car il fallait de bien puissants motifs pour engager les Juifs à ajouter une nouvelle fête nationale à celles qui étaient instituées par le Pentateuque.

Quelques auteurs, et même des chrétiens, ont remarqué avec étonnement l'absence complète du nom de Dieu dans ce livre; mais cette circonstance s'explique si, comme cela est très probable, l'ouvrage a été composé d'après des matériaux tirés des annales du royaume de Perse. D'ailleurs, si le nom de Dieu n'y paraît pas, l'action de la providence y est tellement sensible d'un bout à l'autre, on y voit avec tant d'évidence que tous les événements sont disposés par la souveraine sagesse, et que ce que les hommes appelleraient hasard, circonstance fortuite, sont les moyens que Dieu a choisis, qu'on pourrait dire que ce livre lui-même est un nom perpétuel de Dieu ; c'est le livre de la justice distributive par excellence ; on pourrait lui donner pour épigraphe, 2 Pier. 2, 9. : « Le Seigneur sait délivrer de la tentation ceux qui l'honorent, et réserver les injustes pour être punis au jour du jugement. » — L'auteur est inconnu, mais l'on a supposé avec beaucoup de vraisemblance que ce pouvait être Mardochée lui-même, le parent et tuteur d'Ester.

ÉTAIN (b'dil), Nomb. 31, 22. Es. 1, 25. Ez. 22, 18. 20. 27, 12., métal bien connu, plus dur que le plomb. Son alliage avec d'autres métaux plus précieux leur est préjudiciable, non-seulement sous le rapport de la beauté, mais surtout pour la solidité, et les rend excessivement cassants. L'argent paraît souffrir particulièrement de cet alliage, et c'est dans ce sens que l'on peut comprendre le passage cité d'Esaïe; au v. 22, le peuple juif est comparé à de l'argent, au v. 25 il est dit : « Je t'ôterai tout ton étain, » ce qui signifie : je te délivrerai de tout ce qui t'est nuisible. D'autres ont entendu ce verset différemment, et traduisent étain par matières impures, *alliage*, sans la nuance que nous avons indiquée : les deux sens reviennent au même, mais le premier présente une figure plus riche, comme il est aussi plus conforme à la langue : il se paraphraserait : « Je purifierai

d'entre les Juifs tous ceux qui pourront être purifiés, je détruirai les incorrigibles dont la présence pourrait t'être en scandale.» — D'après Ezéch. 27, 12. Tarsis faisait un grand commerce d'étain; Pline, Diodore de Sicile et d'autres auteurs disent la même chose de l'ancienne Espagne, où il faut, selon Bochart, chercher la Tarsis de la Bible.

ÉTANGS, ou réservoirs destinés à recevoir et à conserver l'eau de pluie ou de source. Il y en avait dans le voisinage de plusieurs villes israélites, et l'on trouve encore les restes de plusieurs de ces bassins, avec leurs murs et leurs degrés, à Hesbon, Hébron, Samarie, 2 Sam. 4, 12. 1 Rois 22, 38. Cant. 7, 4. et ailleurs. Il est parlé encore de l'étang de Gabaon, 2 Sam. 2, 13. La ville de Jérusalem en possédait seule un assez grand nombre, soit dans l'intérieur de ses murailles, soit en dehors :— 1° Le lavoir de Béthesda, q. v. — 2° L'étang du roi Ezéchias, 2 Rois 20, 20., grand bassin destiné *à alimenter un aqueduc qui arrivait* jusque dans la ville; il recevait peut-être lui-même les eaux du Guihon, 2 Chr. 32, 30. 33, 14., qu'Ezéchias détourna de leur cours primitif pour les diriger vers l'occident, et selon quelques-uns par un canal souterrain. La tradition en montre encore les restes au nord-ouest du mont de Sion et de l'ancienne ville supérieure. 3° L'étang du roi, près de la porte de la fontaine, au sud-ouest, Néh. 2, 14., et le réservoir de Siloé, paraissent avoir servi à arroser les jardins royaux, *v.* Siloé. — 4° L'étang d'en haut, et l'étang d'en bas. L'étang supérieur était non loin du chemin qui conduisait au champ du Foulon, Es. 7, 3. 36, 2. 2 Rois 18, 17.; l'on pense généralement que c'est le même qui porte, Es. 22, 11., le nom de vieux étang, et qui est opposé à l'étang d'en bas, v. 9.; si c'est le même en effet, sa place sera à peu près déterminée par ce qui est dit, v. 11, de sa position entre les deux murailles; elles se trouvaient d'après 2 Rois 25, 4. Jér. 39, 4., près des jardins du roi; et ceux-ci, d'après Néh. 3, 15., au pied occidental de la montagne de Sion, vers les degrés qui descendent de la cité de David. — Hitzig combat cette opinion; il cherche l'étang supérieur au nord de la ville, qui était plus exposé aux attaques de l'ennemi, et qui n'était pas fort éloigné du champ du Foulon, q. v., deux circonstances qui concordent bien avec ce que dit Esaïe; on en aurait la trace dans un bassin encore existant, de 150 pieds de longueur et large de 40, au nord de Jérusalem; mais la démonstration du commentateur est un peu trop laborieuse, et repose sur trop d'hypothèses pour qu'on puisse l'adopter. Il vaut mieux regarder l'étang du roi comme identique avec l'étang supérieur et avec l'étang de Salomon dont parle Josèphe. — Cet historien nomme encore l'étang des moineaux, vis-à-vis la tour d'Antoine, celui des amandes, à l'est, et celui des serpents, au nord ou nord-ouest. — Jérico avait aussi des réservoirs, au service de ses palais.

ÉTHAM. 1° Troisième station des Israélites après leur sortie d'Egypte, maintenant Etti, Ex. 13, 20. Nomb. 33, 6. 2° Hétham, *rocher où se retira Samson* après avoir brûlé les moissons des Philistins, Jug. 15, 8. 3° 2 Chr. 11, 6. 1 Chr. 4, 3. 32., ville de la tribu de Juda, célèbre par ses belles eaux et ses beaux jardins, à 60 stades de Jérusalem, vers le midi, dans une contrée riante et fertile. Roboam la fortifia. — On trouve encore, à 20 ou 25 kilom. de Jérusalem, de belles eaux avec les ruines d'un aqueduc qui les conduisait dans cette ville : on pense que c'est le même que Pilate fit construire (Jos., Guerre des J. 2, 13).

ÉTHAN, *Héman, Calcol* et *Dardah*, 1 Rois 4, 31. 1 Chr. 2, 6., quatre frères, fils de Zara et de Mahol, petits-fils de Juda, jouissaient d'une telle réputation de sagesse que Salomon leur est comparé. Ils eurent un cinquième frère, Zizim selon les chroniques, Zabdi selon Josué 7, 1. qui n'est pas nommé dans les Rois, sans doute parce qu'il n'était pas aussi célèbre que les quatre autres. — 2° Ethan, Ezrahite, Ps. 89, 1., ne doit pas être confondu avec Ethan, fils de Zara, qui est aussi nommé Ezrahite; c'est probablement le même que le fils de Kisi, Mérarite, nommé 1 Chr. 6, 44. On voit par Ps. 89, 39. 40. qu'il a vécu longtemps

après David, quoique avant la captivité; ce Psaume paraît se rapporter aux derniers temps du royaume de Juda. On a voulu à tort le confondre avec Jéduthun.

ÉTHANIM (mois des fleuves abondants). Avant l'exil, les mois étaient souvent désignés par de simples chiffres, avant d'avoir reçu des noms définitifs; quelquefois, cependant, on les appelait du nom de leurs attributs. Ethanim en est un exemple. C'est dans ce mois qu'eut lieu la dédicace du temple de Salomon, 1 Rois 8, 2. Plus tard il reçut le nom de Tisri.

ETHBAHAL, 1 Rois 16, 31., roi des Sidoniens, beau-père d'Achab roi d'Israël (918-897 av. C.). D'après Josèphe, il aurait été d'abord prêtre d'Astarté, et serait monté sur le trône de Tyr et de Sidon par le meurtre de Phéles (Sidon était alors tributaire de Tyr). Il régna trente-deux ans, et mourut âgé de soixante-huit ans.

ÉTHIOPIE, Act. 8, 27., contrée africaine qui dans les temps les plus anciens portait le nom de Cus, q. v., et qui comprend ce que nous appelons maintenant l'Abyssinie, avec une partie assez considérable de la Nubie. Elle était bornée à l'est par l'Arabie et la mer des Indes, au sud par les contrées intérieures et presque inconnues de l'Afrique, à l'ouest par les déserts et la Lybie, au nord par les hauteurs de l'Egypte, depuis Syène environ. Pour la géographie de ce pays, on peut consulter le journal du missionnaire Gobat pendant son séjour en Abyssinie, source récente et sûre, pleine d'intérêt à tous égards. D'arides chaînes de montagnes, et des côtes sablonneuses, sont coupées par des contrées plus fertiles et arrosées de fleuves nombreux, Es. 18, 1., Soph. 3, 10. Le Nil y prend sa source, ainsi que l'Astaboras (maintenant Tacazza) qui s'y jette, et forme avant sa jonction une île considérable, qui était déjà peuplée fort anciennement par des hommes ayant un gouvernement à part. *v.* Séba. — L'Ethiopie était, quant à sa population, le centre de peuples de mœurs et d'usages très divers, parmi lesquels se trouvaient plusieurs colonies égyptiennes : les côtes étaient habitées comme les montagnes par des chasseurs et des bergers ; le Nil avait la pêche et le commerce, et Méroé expédiait en Egypte et en Arabie les produits du sol éthiopien, l'ébène, l'ivoire, l'encens, l'or, et grand nombre de pierres précieuses qui faisaient de ce pays un symbole personnifié de la richesse, Es. 43, 3. 45, 14. Le commerce unit bientôt étroitement l'Egypte et l'Ethiopie, et les descendants de Cus, s'avançant vers le nord, peuplèrent une partie de la Haute Egypte, la cultivèrent en hommes libres, et finirent par changer de patrie en devenant tributaires et presque indigènes du pays où ils avaient émigré. C'est ainsi qu'on les voit, 2 Chr, 12, 2. 3., marcher sous les ordres de Sisak, roi d'Egypte, sans doute le fameux Sésonchis de la vingt-deuxième dynastie. Ailleurs, c'est l'Egypte qui obéit à l'Ethiopie, sous les rois Sabacon, So et Tirhaca, pendant une quarantaine d'années, jusqu'à l'avénement de Psammétícus. C'est pendant cette période qu'eut lieu la conquête de Thèbes, Nah. 3, 8. *v.* No. Puis une partie de la caste des guerriers, mécontente, émigra d'Egypte en Ethiopie, s'y établit, et finit par devenir dominante. — Pour 2 Chr. 14, 9., *v.* Zéraph.

ETHNARQUE, 2 Cor. 11, 32., ou gouverneur, préfet militaire du roi arabe Arétas. Ce mot, qui signifie chef d'une nation, s'emploie toujours en parlant d'un employé supérieur, qui n'a de compte à rendre qu'au roi lui-même, auquel il est assujetti. C'est le nom que porte le grand prêtre Simon, prince vassal de la Syrie, 1 Macc. 14, 47.; de même encore Archélaüs, fils d'Hérode le Grand, obtint d'Auguste, après la mort de son père, le titre d'ethnarque de l'Idumée, de la Judée et de la Samarie, en attendant qu'il pût recevoir le titre de roi, Josèphe, Antiq. 17, 11. 4.

ÉTIENNE, Act. 6, 5. 7, 1-60., premier martyr de l'Eglise chrétienne, probablement grec d'origine, si l'on en juge par son nom, et le premier des sept diacres nommés pour aider les apôtres dans le service des tables et des pauvres. Plein de foi et de puissance, il faisait des miracles et des prodiges parmi le peuple, ayant reçu l'imposition des mains. Son

activité allait plus loin que sa charge, telle du moins qu'on l'entend à présent, et son amour pour son maître lui mérita l'inimitié du monde; quelques habitués de la synagogue, irrités de voir leurs lieux de culte toujours moins fréquentés et même abandonnés par un grand nombre de sacrificateurs, irrités surtout de ne pouvoir résister à la sagesse et à l'esprit par lequel il parlait, soulevèrent contre le disciple, comme on avait fait contre le maître, de faux témoins, subornés à prix d'argent, pour l'accuser de blasphème. Le peuple fut soulevé, une instruction judiciaire commença, le saint dut comparaître, et le ch. 7 des Actes nous donne la première partie du discours qu'il prononça pour sa défense. Dans ce discours l'homme de Dieu, plus jaloux des intérêts de son maître qu'attentif à la conservation de sa vie, au risque de déplaire aux émeutiers qui l'entourent, cherche à montrer à ses juges et à ses auditeurs que la religion chrétienne n'est que le développement du mosaïsme qu'ils aiment, et l'accomplissement des prophéties contenues dans les saints écrits qu'ils vénèrent; mais en même temps il leur montre que, dans tous les temps, sous les patriarches, aux jours de Moïse, dans le désert, et toujours, les Juifs se sont montrés incrédules aux manifestations divines, rebelles au salut, durs de cœur à croire, et charnels : cédant alors à l'émotion comme à l'indignation qui le remplit, craignant de ne pouvoir achever de développer sa pensée, voyant peut-être l'agitation du peuple et l'irritation de ceux qui l'écoutent, il éclate et s'écrie : « Gens de col roide, et incirconcis de cœur et d'oreille, vous vous obstinez toujours contre le Saint-Esprit, vous faites comme vos pères ont fait. Lequel des prophètes vos pères n'ont-ils pas persécuté ? Ils ont même tué ceux qui ont prédit l'avénement du Juste, duquel maintenant vous avez été les traîtres et les meurtriers, vous qui avez reçu la loi par la disposition des anges, et qui ne l'avez pas gardée ». Conclusion foudroyante qui achève d'irriter la populace et cause la mort du prophète; on se met à crier, on se bouche les oreilles, on fond sur le prophète qui voit avec ravissement les cieux ouverts pour le recevoir, et qui se livre à eux sans résistance ; il s'endort au milieu des pierres qui l'accablent, et sa dernière pensée est une intercession pour ses assassins.

Le sang des martyrs est la semence de l'Eglise, a dit un père (Tertullien) ; celui qui jaillit des membres meurtris du diacre vint tomber sur un jeune homme qui gardait les habits de ses meurtriers; cette plante amère devint plus tard un arbre de vie, et Saul fut le grand apôtre des Gentils.

Le discours d'Etienne ne nous est évidemment rapporté qu'en partie, et cette partie même est abrégée; le fil n'est pas toujours facile à suivre, comme aussi personne ne pouvait rapporter d'une manière exacte les paroles mêmes qui avaient été prononcées; d'ailleurs, interrompu brusquement, il ne laisse que pressentir la marche de son discours; plusieurs auteurs ont essayé de diverses manières de suppléer ce qui manque : il nous semble que ce que nous avons dit est ce qui cadre le mieux soit avec la position du diacre accusé, soit avec la partie connue de son discours. Il faut y voir une prédication plutôt qu'une défense, une accusation plus qu'une justification ; et le visage du martyr resplendit d'une joie sainte, comme le visage d'un ange, quand il se vit appelé à rendre publiquement témoignage de son amour et de sa foi.

ÉTOILES. *v.* Astres, Kijun, Remphan, Zodiaque, etc.

Etoile des mages. Il est bien difficile de trouver une explication quelconque, un peu naturelle, du miracle qui annonça aux mages d'Orient la naissance du roi de Bethléhem, Matth. 2, 2-12. La plus ancienne hypothèse, qui se trouve déjà chez les pères grecs, c'est que cette étoile n'était qu'un simple phénomène lumineux dans l'atmosphère, lequel, n'étant pas soumis aux mouvements qui règlent le cours des étoiles, pouvait avoir sa marche à lui, s'avancer, reculer, s'arrêter et s'éteindre : un évangile apocryphe raconte même que cette lumière entra dans l'étable avec les mages, et se posa sur la crèche. — Une seconde opinion (Ideler, Handb. d. Chron. 2, 410) ne voit dans ce

phénomène ni une étoile, ni une simple lumière atmosphérique, mais une conjonction de planètes, la même qui fut observée en 1827; cette hypothèse n'explique rien, et pour l'admettre il faudrait supposer que la marche toute entière de cette étoile a été mal comprise, et qu'elle est mal présentée dans l'Evangile; d'ailleurs un phénomène astronomique est vu de tout le monde, et celui-ci ne l'a pas été, v. 7. Il faut donc renoncer à toute hypothèse de ce genre, et par conséquent à une troisième, celle de Michaëlis, qui voit dans l'étoile une comète, dont les mages auraient pu calculer d'une manière sûre la marche non point apparente, mais réelle, et le moment où elle se serait arrêtée, arrivée à son périhélie. C'est ingénieux, mais cette explication partage avec la précédente le défaut de faire du miracle un fait naturel, tandis que le phénomène nous est donné comme merveilleux. Quant à la première hypothèse, elle est mesquine dès qu'on reconnaît le miracle, car il était aussi facile à Dieu de créer ou conduire une étoile que de faire marcher un feu errant; et il paraît beaucoup plus digne et de Dieu et de l'occasion, de supposer que la naissance du Messie fut annoncée par une étoile, que par un corps brûlant dans l'air avec du gaz enflammé. Toute la difficulté est dans le v. 9. Mais l'idée principale est la station de l'étoile plus que la désignation du lieu où elle s'arrêta; or il est facile de se représenter les mages sortant de Jérusalem vers la nuit; ils voient une étoile qui suit une marche différente de la marche apparente des étoiles fixes; elle est à leur zénith quand ils arrivent à Bethléhem, et les mages, instruits, comprennent et s'arrêtent. — Nous n'avons pas besoin d'ajouter que, dans un pareil domaine, tout ne peut être que supposition, quant aux détails, mais il faut se rappeler aussi que Dieu fait des flammes de feu ses ministres, Ps. 104, 4.

ÉTRANGERS. La loi de Moïse, en prenant toutes les précautions possibles pour préserver les Israélites de l'influence des étrangers, se montrait cependant favorable à ceux-ci partout où elle le pouvait; elle les recommandait à la bienveillance des Hébreux, Ex. 22, 21. 23, 9. Lév. 19, 33. 34. Deut. 10, 18. cf. Jér. 7, 6. Mal. 3, 5.; elle leur accordait plusieurs des prérogatives dont jouissaient les pauvres, notamment une part aux repas des dîmes et des fêtes, Deut. 14, 29. 16, 10. 14. 26, 11., et aux récoltes de l'année jubilaire, Lév. 25, 6., préceptes fondés sur les devoirs généraux d'humanité, et sur la fraternité des fils d'Adam. Ils avaient devant la loi les mêmes droits que les habitants du pays, Ex. 12, 49. Lév. 24, 22. Nomb. 15, 15, Deut. 1, 16. 24, 17. cf. Nomb. 35, 15., mais ils avaient les mêmes devoirs en matière de culte, du moins les mêmes devoirs négatifs, et devaient s'abstenir de tout ce qui était défendu aux Hébreux, Ex. 20, 10., Lév. 17, 10. 18, 26. 20, 2. 24, 16. Deut. 5, 14. Ez. 14, 7., avec la seule exception mentionnée Deut. 14, 21. Il était permis de leur prêter à intérêt (à usure?), ce qui n'était pas permis pour les Israélites eux-mêmes, Deut. 23, 20. Ils pouvaient être naturalisés à certaines conditions et obtenir les droits de bourgeoisie en Israël, à condition toutefois qu'ils se fissent circoncire; les Egyptiens et les Edomites acquéraient ces droits à la troisième génération, Deut. 23, 7. 8. cf. 1 Sam. 21. 7.; pour les autres peuples un plus long séjour était exigé. Les Hammonites seuls et les Moabites, de même que les eunuques et les descendants de femmes de mauvaise vie, étaient complétement exclus du bénéfice de la naturalisation, Deut. 23, 3. cf. Néh. 13, 1. Cette défense, tombée en désuétude à une époque de relâchement, fut remise en vigueur lorsque la vie rentra en Israël, Néh. 13, 3. — On voit par ces dispositions que l'intention de Moïse n'avait pas été d'isoler hermétiquement Israël des autres nations; un dénombrement fait par Salomon, 2 Chr. 2, 17., constata la présence de 153,600 étrangers en Palestine. Aussi, quelque graves que fussent sous le point de vue théocratique les motifs d'exclusion contre les étrangers, l'on peut dire que ces derniers étaient traités chez les Hébreux d'une manière plus noble et plus conforme à la dignité humaine, que chez les peuples de

l'antiquité, les Romains et les Grecs y compris, avec leur fin vernis de philanthropie et de civilisation.

EUBULUS, disciple inconnu dont saint Paul envoie les salutations à Timothée, 2 Tim. 4, 21.

EUNICE, fille de Loïs et mère de Timothée, 2 Tim. 1, 5.; juive d'origine, elle s'était de bonne heure convertie au christianisme : son époux était un prosélyte d'entre les Grecs, Act. 16, 1. On ne sait par qui elle avait été amenée à la connaissance de l'Evangile, mais lorsque Paul la vit pour la première fois à Lystra, elle avait déjà le témoignage d'être une *femme croyante*, mère d'un fils également dans la foi.

EUNUQUE, signifie littéralement un homme qui a la garde du lit, et cette expression qui marque un homme mutilé, soit naturellement, soit par la main des hommes, se prend aussi dans un sens beaucoup plus général pour désigner un officier de cour quelconque, servant dans l'intérieur du palais, comme Potiphar, eunuque de Pharaon, qui avait femme et enfants, Gen. 39, 17. C'est dans ce sens qu'il faut entendre (à moins qu'ils ne fussent étrangers) les eunuques nombreux que les rois d'Israël et de Juda avaient à leur cour, 1 Sam. 8, 11. 1 Rois 22, 9. 2 Rois 9, 32. 24, 12. 15. 1 Chr. 28, 1., car la loi de Moïse avait défendu expressément à son peuple de faire des eunuques, et même de mutiler des animaux, Lév. 22, 24. Deut. 23, 1.; ceux qui étaient ainsi mutilés étaient exclus de l'assemblée du Seigneur. Cette défense avait d'abord un grand but d'humanité, elle maintenait à chaque homme le droit d'être ce qu'il est, et ne de point devoir se dire : Voici, je suis un arbre sec, Es. 56, 3. Elle tendait ensuite à entraver la polygamie, à la rendre de fait plus difficile, à empêcher l'établissement des sérails par l'impossibilité de se procurer des hommes sûrs. — C'est dans le même sens encore qu'il faut entendre l'eunuque de la cour de Candace, seigneur commis sur les richesses de la reine d'Ethiopie, prosélyte juif qui fut converti au christianisme par Philippe q. v., Act. 8, 27. — Le passage Matth. 19, 12. se rapporte aux ascètes qui se faisaient eunuques pour gagner le ciel, exemple qui fut suivi par Origène dans une intention moins prétentieuse, et pour se délivrer seulement des tentations charnelles; on peut aussi prendre ce verset comme indiquant le simple renoncement au mariage et aux plaisirs de la chair, sans opération corporelle; ce serait le cas de Paul, et les promesses de Apoc. 14, 4. seraient faites pour eux.

EUPHRATE, hébreu *Ph'rath,* Gen. 2, 14. 15, 18. Jos. 1, 4. Apoc. 9, 14., appelé *simplement* le fleuve, Ex. 23, 31. Es. 8, 7. 7, 20. Jér. 2, 18. Mich. 7, 12., ou le grand fleuve, Deut. 1, 7. De tous les noms géographiques, l'Euphrate est certainement le plus ancien, puisqu'il est le seul qui nous ramène aux jours du paradis terrestre. Ce fleuve, un des plus considérables de l'Asie, prend sa source au plateau de l'Arménie, et sort de la chaîne de montagnes dont l'Ararat est le sommet le plus élevé. A trois journées d'Erzeroum, les deux premiers affluents du fleuve se rencontrent, l'un, le Frat, plus court et venant de l'ouest; l'autre, le Mourad-Tchaï, venant d'orient, plus long et prenant naissance au pied des monts Alma-Dagh, dans les environs de la ville de Bayazad. A leur jonction, les deux rivières réunies prennent le nom de Mourad-Sou, ou Euphrate, et présentent une masse d'eau pareille à celle de nos fleuves les moins considérables, tels que la Moselle. L'Euphrate coule d'abord vers le sud et sépare l'Arménie de la Cappadoce, puis bientôt chassé par les racines du Taurus, il tourne à l'ouest et descend par d'étroits passages et de nombreuses chutes, jusqu'à ce qu'il arrive dans la plaine non loin de Samosate, où sa course se ralentit et continue d'abord au sud, puis à l'est et au sud-est, ayant à sa droite la Syrie et l'Arabie déserte, à gauche la Mésopotamie. A la latitude de Bagdad il se rapproche du Tigre, dont il n'est plus éloigné que de 200 stades à Séleucie, et de nombreux canaux permettent une communication libre et facile entre les deux fleuves. Il s'éloigne de nouveau du Tigre, passe devant Babylone, envoie une partie de ses eaux se perdre dans les marais sablonneux de l'Arabie, puis revient en

serpentant vers l'est, et se perd à Kornah dans le Tigre; là les deux fleuves, sous le nom de Schat-al-Arab (fleuve des Arabes), traversent encore 32 lieues d'un pays noyé, et se jettent finalement dans le golfe Persique par plusieurs embouchures.

Le cours de l'Euphrate est d'environ 1850 kilom.; il est accessible à de petits bateaux pendant la première partie de son cours jusqu'à son arrivée dans les chaînes du Taurus, puis il cesse de l'être jusqu'à quelques lieues au-dessus de Samosate, où sa course longtemps accidentée redevient plus douce et plus unie; la vallée s'élargit et les pentes s'affaiblissent; la largeur du fleuve est de 800 pieds; mais sa profondeur varie encore et ne dépasse jamais dans les eaux basses 10 à 12 pieds, quoique dans la saison des pluies elle s'élève jusqu'à 24. La navigation n'y est jamais sûre, et tous les essais qui ont été faits jusqu'à ce jour ont échoué contre les caprices du fleuve indompté, cf. Es. 8, 7. Les bateaux à vapeur, le Nitocris et le Nimrod, dans leur navigation du mois de mars 1841, n'ont fait que constater les difficultés qui restent encore à lever pour la navigation régulière de ce fleuve. — Son eau est presque toujours trouble, mais ne laisse pas que d'être saine et d'un goût agréable quand elle est clarifiée. Les Arabes l'estiment extrêmement.

EUROCLYDON, Act. 27, 14., vent du sud-est, irrégulier et tourbillonnant.

EUTYCHE, Act. 20, 9., jeune homme de Troas, qui, s'étant endormi sur l'embrasure d'une fenêtre pendant un discours de saint Paul, tomba dans la rue et fut relevé mort; mais l'apôtre s'étant approché se pencha sur lui, l'embrassa, et annonça aux assistants que le jeune homme était revenu à la vie. La réunion ne fut ainsi interrompue qu'un instant, puis les frères s'assemblèrent de nouveau en attendant le départ de Paul, prirent la cène, et s'entretinrent jusqu'au jour.— On a révoqué en doute le miracle, par conséquent la mort et la résurrection d'Eutyche, et l'on s'appuie sur le peu de cérémonies que fait l'apôtre, qui ne prie pas même; on dit encore que le jeune homme, n'ayant éprouvé qu'une violente secousse, a bien eu besoin du reste de la nuit pour se remettre, ce qui explique pourquoi au lieu de remonter immédiatement dans la salle, il ne reparut qu'après le départ de Paul. Nous répondons : le verset 9 est positif; même s'il n'y a eu que secousse violente on ne se remet pas en quelques heures d'une chute de trois étages; les paroles du verset 10 ont le même sens que celles de Matth. 9, 24.; saint Paul s'est penché sur le jeune homme comme le firent Elie et Elisée en pareille occasion, 1 Rois 17, 21. 2 Rois 4, 34. « Enfin, ajoute M. Coquerel, s'il n'y a point ici de miracle, l'accident était trop peu important pour être rapporté par saint Luc. Depuis Ephèse jusqu'à Milet, Act. 20, 1. 15., le récit ne s'arrête point et n'offre aucun intérêt; l'historien aurait-il interrompu la rapidité de son narré pour raconter seulement qu'un dormeur était tombé par une fenêtre sans se tuer. Saint Luc, présent à toute cette scène, était médecin; s'il s'agit d'un évanouissement et non d'une résurrection, c'est de son aide et non de celle de Paul que l'on avait besoin, et en se rappelant que le récit est d'un homme de l'art, il est impossible de ne pas y voir un prodige divin et non un accident vulgaire. »

Il est intéressant de voir avec quelle bonté et quelle compassion saint Luc rapporte le fait de ce jeune homme qui s'endort pendant que le grand apôtre parle aux âmes; Eutyche ne cède qu'à un *profond* sommeil, il faisait une chaleur étouffante, et la fumée des lampes *nombreuses* y ajoutait son influence engourdissante; c'était extrêmement tard, *minuit;* enfin Paul avait fait un *long* discours, de l'aveu même de saint Luc: toutes les circonstances se réunissaient pour faire succomber la chair, et là où bien des formalistes se seraient indignés, le Saint-Esprit n'exprime pas un seul mot de blâme. Chacun sait que ce n'est pas bien de dormir au culte, et l'on peut même dire qu'une âme pieuse n'en éprouvera jamais le besoin. Voilà la règle, puis vient l'exception, c'est que la chair est toujours chair avec une faiblesse insurmontable, inhérente à sa nature; s'il y a

des cas où la faiblesse est péché, il y en a d'autres où la faiblesse n'est qu'un malheur et doit être pardonnée, et le tact chrétien joint à la charité pure saura toujours faire distinguer les uns des autres.

ÉVANGILE, *évangélistes*. L'Evangile, cette clef de voûte d'une économie nouvelle où le mystère est remplacé par l'amour, l'Evangile, mot sacramentel que les anges proclamèrent du haut des cieux, Luc 2, 10., en annonçant aux hommes un grand sujet de joie, l'Evangile, cette épigraphe de la religion chrétienne et d'elle seule, ce résumé des gratuités divines, ce nom que chacun réclame dans l'Europe chrétienne et qui s'avance en conquérant dans toutes les parties du monde, sur les côtes de l'Amérique, dans les déserts de l'Afrique, au bord des fleuves de l'Asie, et dans les îles de l'Océanie, jusqu'à ce qu'il ait gagné des hommes de toute tribu, langue, peuple et nation, l'Evangile n'est dans son origine comme dans sa signification littérale, ni un système de philosophie, ni un système de devoirs, ni une prédication de morale, mais la publication simple d'un fait, d'une nouvelle, d'une « bonne nouvelle », ainsi que le marque son nom même, dérivé des deux mots grecs Εὐ, ἀγγέλιον, qui ont cette signification.

Ce fait, c'est que Jésus est venu chercher et sauver ce qui était perdu, Matth. 18, 11.; c'est qu'il n'y a point sous le ciel d'autre nom qui soit donné aux hommes par lequel il nous faille être sauvés, Act. 4, 12.; c'est que Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son fils au monde, afin que quiconque croirait en lui ne pérît pas, mais qu'il eût la vie éternelle, Jean 3, 16.

Fait historique, il repose sur un fait moral qu'il suppose, celui de la corruption entière du cœur humain, corruption telle qu'il ne peut plus être question pour l'homme d'un simple changement, d'une amélioration, d'un mieux-aller, mais d'une métamorphose totale, d'une transformation, d'une conversion, d'une rétrogradation complète et sans restriction aucune. Cette base posée, cette corruption reconnue, dont les conséquences naturelles sont une éternelle condamnation, Dieu a opposé comme remède la mort de son fils éternel dont le sang doit à la fois expier et purifier. Ce plan, conçu dès avant la fondation du monde a été dévoilé à l'homme aussitôt après la chute ; et dès lors, développé de plus en plus clairement par les sacrifices, par le mosaïsme, par les prophéties, et par la foi des Juifs craignant Dieu, il a pris place dans l'histoire de l'humanité il y a 1849 ans, le Verbe s'étant incarné, ayant souffert, étant mort, étant ressuscité, s'étant montré publiquement, ayant été vu, entendu et touché pendant plusieurs années, ayant prêché dans les plaines et sur les montagnes, dans les villes et dans les déserts. Puis son œuvre étant accomplie, il est retourné dans le sein de son Père.

Tous ces faits avaient pour but unique le salut des hommes, et c'est leur ensemble qui constitue l'Evangile, la bonne nouvelle.

Il importe donc extrêmement pour ce mot comme pour tous les autres, et plus encore, d'en conserver présente à la pensée la signification historique et salutaire, afin de ne se pas fourvoyer comme on le fait souvent, dans des phrases creuses et sonores qui n'ont aucun sens; pratiquer l'Evangile, la loi de l'Evangile, les menaces, les foudres de l'Evangile, autant de formules qui dénotent chez ceux qui les emploient l'ignorance la plus triste et la plus déplorable de ce qui fait le fondement de la religion chrétienne. — Nous ne pouvons développer, ni même indiquer ici toutes les idées également importantes, qu'entraîne après elle, et comme conséquence, la bonne nouvelle annoncée aux hommes : l'inutilité d'œuvres supplémentaires à la mort de Christ qui a pleinement accompli le salut, en même temps que la nécessité des œuvres produites par une foi opérante dans la charité, ou plutôt la production même de ces œuvres qui sont la conséquence naturelle de la véritable foi, du véritable amour pour le Dieu-Sauveur. (A. Bost, Qu'est-ce que l'Evangile ? 4e édition.)

On a étendu plus tard, ou restreint, le nom d'Evangile aux livres inspirés qui nous racontent l'histoire de cette bonne

nouvelle, et dont nous reparlerons aux articles de ceux qui les ont écrits, et qui sont appelés évangélistes. Ce dernier nom se donne encore dans l'Ecriture aux hommes chargés de faire connaître la mort et la résurrection bénie du fils de Dieu; ils sont distingués, Eph. 4, 11., des apôtres, des prophètes, et des pasteurs et docteurs, parce que leur mission était plus spécialement la prédication, plutôt que la cure d'âmes ou l'enseignement proprement dit. C'étaient des missionnaires chrétiens, comme paraissent l'avoir été Philippe, Act. 8, 5. 21, 8., Timothée, 2 Tim. 4, 5., etc., sans doute aussi tous les autres apôtres, quoiqu'ils ne soient pas désignés sous ce nom. Cette charge, la plus grande et la plus belle de celles qui se trouvent sous le ciel, ne prend vie dans l'Eglise que lorsque l'Eglise elle-même a de la vie. Aujourd'hui un grand nombre de ces saints messagers parcourent la France, envoyés par des sociétés fondées dans ce but à Genève, à Paris, à Lyon, à Bordeaux, et dans un grand nombre de villes. Les chrétiens ne peuvent faire mieux que de les assister de leurs dons et les soutenir de leurs prières: c'est l'œuvre directe du Seigneur. On donne plus ordinairement le nom de missionnaires aux évangélistes envoyés chez les peuples non chrétiens, quoiqu'au berceau du christianisme cette distinction n'existât point, et ne pût même pas exister. Cette œuvre de l'évangélisation qui a fait des prodiges, excite naturellement les cruelles antipathies de ceux pour qui la bonne nouvelle n'est qu'un système entre plusieurs autres, une théorie bonne entre plusieurs autres, et Jésus-Christ un saint et un ange, mais point l'incarnation de la divinité: tous ceux qui n'auront connu véritablement, ni Jésus, ni le Père, feront souffrir persécution à ceux qui voudront vivre selon la fidélité, et les ténèbres seront toujours ennemies de la lumière.

ÈVE, Gen. 3, 20. 4, 27. 2, 18. 3, 1. etc. 2 Cor. 11, 3. 1 Tim. 2, 13., la première femme et la première pécheresse. L'homme ayant par la chute perdu l'immortalité, donna à sa femme le nom de vie, Ζωὴ (Sept.), hébr. Hhivvah, puisque son existence devait se continuer infiniment par sa descendance; cette espèce d'immortalité remplaça pour lui l'immortalité corporelle qu'il avait perdue; il devait encore trouver dans la postérité de sa femme une immortalité plus précieuse et plus glorieuse, mais il ne put la comprendre qu'en partie lorsqu'elle lui fut annoncée.

L'histoire de la chute et de la peine prononcée contre la femme est trop connue pour qu'il y ait lieu à la répéter, on peut se borner à quelques observations. La femme fut créée pour l'homme, mais tirée de l'homme; ce double fait établit de la manière la plus claire les rapports qui doivent exister entre eux, rapports que les peuples non éclairés de la lumière d'en haut ont vainement cherché à déterminer, les uns ayant fait de la femme la reine de la société, les autres l'ayant ravalée au niveau de la brute. Dieu ayant destiné l'homme et la femme à vivre ensemble, a dû les faire dissemblables et inégaux en force afin d'empêcher les luttes et les frottements; il a fait l'homme le chef pour commander, et il lui a donné une aide formée après lui et pour lui, 1 Cor. 11, 8. 9., mais à son image et à sa ressemblance, afin d'effacer ainsi ou de diminuer la distance qui les eût séparés autrement. Ils sont de même essence et de même nature, ils sont égaux; mais la femme est venue après, elle est plus faible, elle doit obéir. Cette inégalité de forces a si bien été reconnue déjà dès le commencement, que c'est à elle que le tentateur s'adresse en premier lieu, c'est contre elle qu'il dresse ses premières embûches, et il la séduit en flattant sa sensualité, son orgueil, et son amour pour ce qui est beau à voir. — La peine imposée à la femme a paru grande à ceux qui regardaient sa faute comme petite, mais il n'est aucune femme chrétienne qui ne comprenne cette parole du livre de Job, que Dieu exige de nous beaucoup moins que notre iniquité ne mérite (11, 6.). Saint Paul, dans un passage bien connu et souvent mal compris, envisage comme moyen de salut ce que Dieu infligea à la femme comme peine, lorsqu'il dit: « Elle sera néanmoins sauvée *en mettant des enfants au monde,* » ou plutôt,

« *par l'enfantement*, » 1 Tim. 2, 15. Pour l'intelligence de ce passage, il faut reconnaître que l'apôtre qui a parlé d'Eve en passant, généralise cependant ce qu'il a à dire de son sexe : l'idée qu'il développe, c'est que la femme ne doit pas enseigner; elle est par nature plus susceptible pour les impressions qui viennent du dehors; Adam ne fut pas tenté par le serpent, il le fut par Eve qu'une séduction extérieure fit tomber ; la *femme* donc doit s'abstenir d'enseigner ; cependant elle sera sauvée, mais le salut qui lui a été promis après la chute ne détruit pas sa position inférieure, ni même les douleurs de l'enfantement qui lui furent imposées comme peine naturelle extérieure. Dans l'idée de l'apôtre la femme chrétienne ne peut pas dire : « Il est vrai que c'est la femme qui est tombée la première, et que c'est elle qui est en général la partie la plus faible, mais il n'y a pas de différence dans le règne de la grâce. » C'est aux paroles de Gen. 3, 15. 16., que se rapportent les exhortations de saint Paul, et les douleurs de l'enfantement peuvent être considérées comme un exercice de la foi. On peut ajouter comme une idée secondaire peut-être et cachée dans l'arrière-plan, le salut qui devait sortir pour la femme comme pour l'homme de la malédiction elle-même reposant dans l'enfantement, c'est que de la semence de la femme devait naître Celui qui briserait la tête du serpent, et rendrait à l'humanité le bonheur éternel qu'il avait perdu par la chute. Mais il faut repousser toute une série d'interprétations sensuelles, qui sont contraires à l'analogie de la foi comme au sens naturel du passage, celle qui met le salut de la femme dans la vie de famille, et dans l'éducation de ses enfants, celle qui prend le texte à la lettre (et quelle lettre!), à savoir que la femme sera sauvée en faisant des enfants, excluant de fait celles qui restent vierges ou qui sont stériles, l'idée qu'elle sera sauvée malgré l'enfantement, celle que les douleurs de l'enfantement ne seront pas mortelles pour elle et qu'elle y résistera (Benson et quelques Anglais), etc.

Toutefois, à l'interprétation que nous avons donnée, il ne faut pas oublier de joindre les réserves mises par Paul lui-même à la fin du verset : « Pourvu qu'elle persévère dans la foi, dans la charité, et dans la sanctification avec modestie. »

ÉVÊQUE, en grec ἐπίσκοπος, surveillant, inspecteur. Employés ecclésiastiques, institués, à une époque et d'une manière inconnue, mais déjà du vivant des apôtres; ils portaient encore le nom de πρεσβύτεροι (prebtres, prêtres), ainsi qu'on le voit dans plusieurs passages où les deux mots sont employés l'un pour l'autre ; Paul étant à Milet fait venir les prêtres (ou anciens) de la ville, et leur dit : « Prenez garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques. » Act. 20, 17. 28.; — cf. encore Tite 1, 5 et 7., où l'apôtre, en engageant Tite à ne choisir pour anciens que des hommes recommandables, ajoute : « car il faut que l'évêque soit irrépréhensible, etc. « Cela ressort également du nombre d'évêques qui se trouvaient à Philippes, Phil. 1, 1., où saint Paul en salue plusieurs, avec les diacres. Depuis qu'on a établi une hiérarchie il faut plusieurs villes pour un évêque ; aux jours apostoliques il y avait plusieurs évêques pour une ville. On le prouve encore par le fait que lorsque les employés de l'Eglise sont classés et énumérés, comme 1 Tim. 3, 1. 8. Phil. 1, 1., les évêques seuls sont nommés à côté des diacres, sans aucun dignitaire intermédiaire. Les pères de l'Eglise sont d'ailleurs tellement d'accord sur ce point, Clément Romain, Irénée, Théodoret et Jérome (olim idem erat presbyter, qui et episcopus), que les catholiques-romains, au moins plusieurs d'entre eux, reconnaissent ce fait, et Calmet le dit positivement dans son Commentaire sur Phil. 1, 1. « Anciennement le nom d'évêque et celui de prêtre étaient communs et réciproques. » Il paraît que le titre d'évêque n'était pas extrêmement en usage dans les temps primitifs, et qu'on distinguait ces ouvriers par les fonctions plus extérieures de leur activité, par les noms de pasteurs et docteurs, Eph. 4, 11., de présidents d'église, 1 Thess. 5, 12. etc., quoiqu'il y eût aussi des anciens (ou évêques) non enseignants, 1 Tim. 5, 17. Il n'y a rien, du reste, dans

les qualités exigées des évêques, qui les distingue des autres *saints* sous le rapport religieux, 1 Tim. 3, 1-11. Tit. 1, 5-9.; et ces derniers conservaient le droit d'accuser leurs évêques dont les fautes bien constatées devaient être reprises publiquement, 1 Tim. 5, 19. 20. Les évêques étaient établis par les apôtres et les autres anciens, Act. 14, 23. 1 Tim. 5, 22. Tit. 1, 5., de la part du Saint-Esprit, Act. 20, 28., mais rien n'indique comment leurs pouvoirs devaient se transmettre, ni même quelle était l'étendue de ces pouvoirs : ce qui est sûr, c'est qu'ils n'étaient accordés qu'à ceux qui avaient des dons particuliers pour remplir dignement les nouvelles fonctions auxquelles ils étaient appelés.

Reste à savoir comment cette humble charge a pu grandir jusqu'à envahir des palais, de riches vêtements et de considérables honoraires, souvent peu honorables. Cette marche progressive a été lente; on a commencé par vouloir introduire les formes de la hiérarchie juive dans une économie où tous ceux qui croient sont égaux; puis le besoin de l'unité a rassemblé quelquefois les pasteurs d'une même contrée, et comme pour se réunir il faut un centre, on a choisi tout naturellement le centre politique existant, la ville la plus importante des environs et, dans cette ville peut-être la demeure du pasteur; puis, à cause de l'importance de fait donnée à ce pasteur, et à cause de son poste et de ses charges plus considérables, on s'est mis à choisir, pour remplir les fonctions ecclésiastiques dans un chef-lieu ou dans une capitale, l'un des plus anciens, des mieux doués, des plus pieux; on lui a accordé peut-être un subside pour subvenir aux dépenses plus considérables auxquelles il était appelé. Jusque-là tout était naturel, tout était bien; puis la vie ayant disparu, et les postes étant devenus dignes d'envie, on les a accordés à l'intrigue, à la vanité, aux protections : on les a toujours plus embellis, on a renchéri encore, et par dessus les évêques on a entassé des archevêques, sur lesquels on a mis des cardinaux, et pour finir dignement, on a essayé de couronner le tout avec un pape implanté en Italie; mais cela n'a réussi qu'à moitié, et la plus grande partie de la chrétienté s'est refusée à porter ce joug pyramidal, lourde imitation des monuments de l'Egypte. Voilà où l'on est arrivé au bout de mille ans, pour s'être écarté de la ligne pure et jalouse de la vérité; des inspecteurs de paroisses ont voulu devenir les dominateurs du monde entier; ils en recueillent aujourd'hui les fruits amers.

ÉVIL-MÉRODAC, 2 Rois 25, 27. Jér. 52, 31., roi de Babylone, fils et successeur de Nébucadnetsar, 561 av. C., succomba après un règne de deux ans, sous les coups de son beau-frère Nériglissar; selon Josèphe, il aurait régné dix-huit ans ; dans ce chiffre seraient alors comprises les années qu'il aurait régné avec son père et pendant sa folie, ou bien la vice-royauté de quelque province. Dès la première année de son règne il tira de prison Jéhojachin, qui y languissait depuis trente-sept ans, le traita avec douceur, l'admit à sa table, et lui accorda une pension jusqu'à la fin de sa vie. L'histoire profane qui a conservé le nom de ce monarque, n'en parle pas d'une manière toujours fort honorable, et raconte qu'il livra aux corbeaux les restes de son père, pour l'empêcher de ressusciter du tombeau, comme il était ressuscité de son délire.

ÉVODIE et *Syntiche*, Phil. 4, 2., deux femmes, peut-être diaconesses, de l'église de Philippes, que saint Paul exhorte à vivre dans l'union chrétienne, soit qu'il veuille les encourager à y persévérer, soit plutôt qu'elles aient été divisées sur quelques points particuliers de la doctrine évangélique. Elles avaient combattu avec Paul, pour l'avancement du règne de Dieu, comme on voit que d'autres femmes chrétiennes l'avaient fait, Priscille, Phébé, Lydie, Marie de Rome, Junie, Tryphène, Tryphose, Perside, et les quatre filles de l'évangéliste Philippe (*v.* Rilliet, sur Phil. 4, 2.).—Le compagnon d'œuvre que Paul invite à les aider, v. 3., nous est inconnu; peut-être était-ce un de leurs parents.

EXCOMMUNICATION. *v.* Bannissement et Interdit.

EXIL et *Captivité*. Outre la servitude de

l'Egypte, et les asservissements successifs des Hébreux à l'époque des Juges, on compte ordinairement deux captivités plus connues sous ce nom et sous celui d'exil.

1° *Israël*. Déjà, sous le règne de Pékach, 741 av. C., une partie des habitants de la Galilée et des tribus transjourdaines furent emmenés, par Tiglath-Pilézer, en Assyrie, 2 Rois 15, 29. Après la destruction de Samarie et de tout le royaume d'Israël par Salmanéser, 722 av. C., sous le règne d'Hosée, le reste des dix tribus fut également transporté, 2 Rois 17, 6. 18. 9. 10. On leur donna, pour s'y établir, le territoire du fleuve Chabor ou Chaboras, et quelques villes des Mèdes, ainsi que d'autres petites provinces dans lesquelles ils furent disséminés.

2° *Juda*. Les habitants de ce royaume se virent à différentes reprises et successivement emmenés en captivité.— *a*) Sous Jéhojakim d'abord (606), Jérusalem fut prise par Nébucadnetsar, qui se contenta d'emmener des otages, parmi lesquels se trouvait Daniel, Dan. 1, 1. 6. —*b*) La ville fut prise de rechef sous Jéhojachim (598), et Nébucadnetsar emmena une partie considérable de ses habitants, au nombre de dix mille au moins, hommes de guerre et artisans, 2 Rois 24, 14., probablement sans compter leurs femmes et leurs enfants.— *c*) Sous Sédécias (587), la ville révoltée fut de nouveau reprise par le vainqueur, qui la livra aux flammes, emmena le reste de ses habitants, et n'y laissa que les plus pauvres, ouvriers, vignerons et laboureurs, pour entretenir le pays, 2 Rois 25, 12. D'après Jér. 52, 29., il n'y aurait eu que 832 Juifs emmenés, sans doute leurs femmes et leurs enfants non compris. Le livre des Rois ne parle pas d'autres déportations que de ces deux dernières; le livre des Chroniques, 2 Chr. 36, 10. 20., qui raconte la prise de la ville sous Jéhojachin et sous Sédécias, ne mentionne de déportation que celle qui eut lieu sous ce dernier roi. En revanche, le prophète Jérémie, 52, 28-30., parle d'une troisième déportation, la première que nous avons mentionnée n'étant point regardée comme telle. — *d*) Jér. 52, 30, cinq ans plus tard (582), Nébucadnetsar aurait fait transporter de nouveau 745 personnes des Juifs.

Il y a, du reste, plusieurs difficultés chronologiques à résoudre ou à accepter dans cette histoire de l'exil. L'historien (probablement Esdras) qui a écrit le 52e chapitre de Jérémie, appelle l'année où Sédécias fut emmené, à la fois la dix-neuvième et la dix-huitième du règne de Nébucadnetsar, v. 12 et 29. De même l'année où commença la captivité de Jéchonias, et que le livre des Rois nomme la huitième, 2 Rois 24, 12., est appelée la septième, Jér. 52, 28., différences qui tiennent à une différence dans le principe du calcul, l'habitude générale des historiens sacrés étant de prendre pour point de départ le commencemment naturel de l'année, et l'auteur de Jér. 52. ayant dérogé à cette règle, et comptant depuis l'avènement de Nébucadnetsar au trône.

L'exil partiel aurait donc commencé pour Juda en 598, et il aurait été à peu près total en 587.

La position des exilés n'était, du reste, pas aussi défavorable qu'on le pense quelquefois; ils purent s'établir à leur aise sur la terre étrangère, bâtir, planter, se marier, ainsi qu'on le voit Jér. 29, 5.; le livre de Tobie nous le montre jouissant d'une certaine aisance, même de quelque prospérité; l'histoire de Susanne, et les passages Ez. 14, 1. 20, 1., nous font voir qu'ils avaient des anciens de leur nation et une juridiction indépendante. Plusieurs d'entre eux étaient revêtus de fonctions très honorables, Daniel et Néhémie étaient employés à la cour au service du roi. Toutefois plusieurs psaumes montrent combien les cœurs pieux étaient déchirés par le poids du malheur, et le désir d'une restauration (*v.* en particulier Ps. 137). Un pieux écrivain fait au sujet de la captivité les intéressantes observations que voici : « Les divers lieux où ils se trouvaient exilés, Babylone, les plaines de la Mésopotamie et d'Egypte étaient précisément les lieux où avaient séjourné Abraham et les enfants d'Abraham; Dieu avait comme replacé la famille du patriarche dans la condition d'où il l'avait tirée, dans le pays de ténèbres où elle avait pris naissance. Mais aussi la vue de ces mêmes pays, en lui rappelant ce que Dieu avait jadis fait pour elle, lui disait ce qu'il

pouvait faire encore, et était pour elle un gage de l'accomplissement de ses promesses. Ajoutons qu'en dispersant ainsi ce qu'il y avait de Juifs les plus influents et les meilleurs, et avec eux tous ses prophètes, Dieu répandait dans le monde des semences de vérité, et le préparait de loin pour les temps de l'Evangile. » (G. Monod, Essai d'une Hist. univ., p. 148).

L'histoire du retour est également hérissée de difficultés chronologiques dès qu'on entre dans les détails ; mais les traits généraux peuvent être déterminés. Cyrus monta sur le trône d'Assyrie en 537, et la première mesure de son gouvernement fut la permission donnée aux Juifs de retourner dans leur patrie. Selon Josèphe, Arch. 11, 1. 32., ce fut la lecture du prophète Esaïe, et l'impression qu'il en reçut qui détermina Cyrus à publier l'édit de délivrance. Les soixante-dix années prédites par Jérémie s'étaient précisément écoulées, et quoiqu'on ne puisse pas dire à la lettre que Juda eût été captif pendant soixante-dix ans, ni surtout que Jérusalem eût été en ruines aussi longtemps, on peut faire dater le commencement de la captivité de la première prise de Jérusalem par Nébucadnetsar, en laquelle Daniel fut emmené comme otage ou captif (606), et les soixante-dix années se trouvent accomplies à la fin de la première année de Cyrus, en 536. Environ 50,000 Juifs, hommes et femmes, Esd. 1, 1., composèrent la première caravane d'émigrants ; à leur tête se trouvait, comme chef politique, Zorobabel, fils de Salathiel, fils de Jéojachin, l'avant-dernier roi de Juda, Esd. 3, 2., 1 Chr. 3, 17., Matth. 1, 12. Le pontife qui les accompagnait était Jésuah, fils de Jotsadak, de la souche d'Aaron et d'Eléazar, 1 Chr. 6, 14. Esd. 3, 2. Les peines et les dépenses de premier établissement furent facilitées par les ordres du roi, qui assigna aux émigrants un secours sur les fonds publics, en invitant en même temps ses sujets à les assister par des dons volontaires. Beaucoup de Juifs préférèrent des établissements avantageux formés à Babylone, en Mésopotamie et en Perse, à une patrie qu'ils n'avaient jamais vue, et qui ne leur offrait pas alors beaucoup de ressources ; d'autres purent être retenus par des obstacles réels et insurmontables ; Daniel lui-même, quoiqu'il fût l'âme de tout ce qui se faisait pour la restauration de sa patrie, resta à Babylone, retenu peut-être par son grand âge (plus de quatre-vingts ans), peut-être par la pensée que sa présence à la cour, auprès de Cyrus, serait plus utile à ses frères; peut-être enfin par le désir de ne pas laisser sans prophètes les Juifs restés en arrière. — Sous les successeurs de Cyrus, l'empire de Perse était rempli de Juifs, et nous en trouvons encore un grand nombre à Babylone, au temps des apôtres.

A leur retour dans leur patrie, les Juifs y trouvèrent, outre ceux de leurs frères qui n'avaient pas quitté la Judée, une population païenne, reste des Cananéens, et mélange de Babyloniens qui s'y étaient établis pendant la dévastation du pays, Esd. 6, 21, 9, 1. Néh. 1, 4, 13,. Réunis à leurs concitoyens, les Juifs revenus de Babylone parvinrent sans peine, à ce qu'il semble, à rentrer dans leurs droits de propriétaires, Esd. 2, 70. Chacun d'eux, à peu d'exceptions près, avait des pièces qui constataient le nom de l'ancienne famille à laquelle il appartenait, ou au moins celui du lieu d'origine de ses aïeux, Esd. 2, 59., ce qui pouvait l'aider à faire reconnaître ses titres légitimes. Chacun d'eux se fixa dans la même ville ou dans le même village que ses ancêtres, Esd. 2, 70. 1 Chr. 9, 14. — Cf. encore les art. Juda, Israël, Temple, etc. ; et, pour cette période en général, le Comment. de Hævernick sur Daniel.

EXODE. Le second livre de Moïse et de la Bible, appelé en hébreu *Ellé schemoth* (voici les noms), des deux premiers mots par lesquels il commence, porte en français le nom d'Exode, tiré de la version des Septante, et signifiant *la sortie,* espèce de résumé de son contenu. Il contient la persécution des Israélites en Egypte sous un roi qui n'avait pas connu Joseph, la merveilleuse délivrance qu'ils obtinrent par Moïse, et le commencement de leur voyage dans le désert, la traversée de la mer Rouge, la victoire remportée sur les Hamalécites, la manne descendue du ciel, l'institution de chefs judiciaires ou magistrats, l'arrivée au

pied du Sinaï, la Loi promulguée, enfin diverses ordonnances relatives au culte et à l'érection du tabernacle. Il renferme une période de 145 années (Ussérius), soit depuis l'an du monde 2369, date de la mort de Joseph, jusqu'à la sortie d'Egypte, 2513, plus la première année du séjour dans le désert jusqu'au départ de Sinaï, 2514, et à l'érection du tabernacle. L'Exode se divise, d'après son contenu, en trois parties principales : *a*) La servitude et les préparatifs du départ, 1-12, 37. *b*) La délivrance et le voyage jusqu'au pied du Sinaï, 12, 38-19,. *c*) La loi et les ordonnances, 20-40,. Cette dernière partie renferme en outre, 32-34, l'idolâtrie du veau d'or et les tables rompues.

On ne sait à quelle époque de sa vie Moïse écrivit l'Exode, mais on peut croire que ce ne fut qu'après l'érection du tabernacle, et dans l'un ou l'autre des campements tranquilles où, pendant 38 ans, les Israélites attendirent leur mort.

Le Nouveau Testament fait de fréquentes allusions aux faits rapportés dans l'Exode; Etienne les résume, Act. 7, 17-45., et saint Paul les rappelle, en en développant le sens typique et prophétique, dans l'Epître aux Hébreux 11, 23-30. cf. Gal. 3, 19. 1 Cor. 10, et ailleurs. Le but du livre de l'Exode est de montrer l'accomplissement des promesses faites à Abraham, que sa posterité posséderait la terre de Canaan ; il montre la fidélité de Dieu envers les ennemis de son peuple, sa bonté envers les fidèles; il montre le gouvernement de l'Eglise et le salut par la foi en Christ, par le ministère de la loi qui a été donnée aux hommes comme pédagogue, Gal. 3, 24., pour les amener à Christ qui est justice à tout croyant, Rom. 10, 4.; il montre la faiblesse de la chair à faire la volonté de Dieu, même après avoir été comblée de biens par lui; il dit enfin à l'Eglise : Sois fidèle, supporte patiemment les épreuves et les tribulations, obéis à ton maître dans les plus petites choses, et tu verras le salut luire sur toi, tes ennemis s'évanouir, et l'Eternel te couvrir de sa gloire et de sa bonté.

EXORCISTES, proprement *conjureurs*, nom qui était donné à ceux d'entre les Juifs (ou des autres nations) qui avaient le don de chasser les démons hors des possédés, soit d'une manière naturelle, par des médicaments et des parfums, soit par des formules ou par la puissance qui était en eux, Matth. 12, 27. Marc 9. 38. Act. 19, 13. Ils étaient extrêmement considérés chez les Juifs, et plusieurs parcouraient le pays ou les contrées environnantes pour exorciser; ils faisaient remonter à Salomon leurs livres magiques. *v.* Enchanteurs et Possessions.

EXPIATIONS (Fête des). Quand on voit la place importante que l'idée d'expiation tenait dans le culte israélitique et comment toutes ses parties tendaient à réconcilier l'homme pécheur avec la sainteté de Dieu, on comprend que la fête des expiations dût en être en quelque sorte le centre, le cœur; c'était alors que se faisait une expiation générale, pour le peuple, pour le sacerdoce, et pour le sanctuaire; c'était ainsi la plus solennelle de toutes les fêtes de l'année, la fête israélitique par excellence; on l'appelait le *jour des expiations*, ou même simplement *le jour*. C'était le seul jour de l'année où le jeûne fût de rigueur, la mortification de la chair devant accompagner la pénitence; et tous les travaux étaient interrompus, comme au jour du sabbat. Elle se célébrait dans le *septième* mois, le *dixième* jour de ce mois, et ce choix était certainement en rapport avec la valeur des nombres 7 et 10, symboles, l'un de l'alliance, l'autre de la perfection. C'était essentiellement le souverain sacrificateur qui officiait, et il se dépouillait pour cela de ses vêtements pontificaux pour ne se vêtir que d'une simple tunique blanche. Il commençait par offrir un veau pour ses propres péchés, conformément à Lév. 4, 3.; avec le sang de ce veau il entrait dans le lieu très saint, ce qu'il n'avait le droit de faire que ce seul jour-là, et faisait aspersion par sept fois (encore ici le nombre de l'alliance) sur le propitiatoire, comme étant tout particulièrement le siége de la sainteté divine. Puis un bouc ayant été égorgé pour les péchés du peuple, la même cérémonie se répétait avec son sang, et cette expiation s'appliquait alors au ta-

bernacle même et à ses ustensiles, qui étaint censés souillés aussi par le contact des pécheurs. Ensuite avait lieu une autre cérémonie qui a donné beaucoup à faire aux interprètes. Un bouc tout semblable à celui qu'on avait immolé, était amené au souverain sacrificateur, qui, posant ses mains sur sa tête, confessait les péchés du peuple, puis le bouc était emmené au désert. Il est évident que par l'acte symbolique de l'imposition des mains, le bouc vivant était censé chargé des péchés du peuple, mais la difficulté gît dans les versets 8. 9.10 et 26. de Lév. 16, et dans l'interprétation du mot Hazazel. Plusieurs commentateurs ont cru pouvoir conclure de l'opposition qui existe entre les deux parties du verset 8, que le mot Hazazel devait désigner un être personnel (comme Dieu), et pouvait s'appliquer au malin esprit, au Diable; alors il ne s'agirait pas sans doute d'un sacrifice fait à Satan (idée complétement antibiblique), mais le sens serait que, tandis que l'un des boucs était offert en sacrifice expiatoire à Dieu, l'envoi du bouc vivant, chargé des péchés dans le désert, représentait que les péchés étaient renvoyés au démon, leur auteur, car on sait que les déserts étaient censés être l'habitation des mauvais esprits. (*v.* Christologie de Hengstenberg, I. 1, 36.). Mais quoique la doctrine de Satan entrât bien certainement dans le cercle des croyances israélites, elle n'y était cependant pas assez prononcée pour être reproduite dans le culte; c'est pourquoi il paraît préférable de se joindre à ceux qui (comme Ewald. Tholuck, Bæhr), prennent le mot Hazazel, non comme un nom propre, mais comme la forme Pealpel (avec valeur intensive) du verbe hazal, *éloigner;* ils traduisent alors LeHazeazel *pour le complet éloignement*, c'est-à-dire des péchés. Les péchés étaient ainsi censés tout à fait soustraits aux yeux du Dieu saint, voués à l'oubli, et cette seconde cérémonie était le complément de l'expiation déjà opérée par le premier bouc; ce qui confirme cette interprétation, c'est que le sort devait être jeté entre les deux animaux; ils étaient ainsi censés ne former qu'un seul tout, seulement il en fallait nécessairement deux pour représenter les deux parties de l'idée : de même pour les deux passereaux, Lév. 14,. Il faut en outre bien remarquer que ce qui constituait essentiellement la fête, c'était l'entrée du souverain sacrificateur dans le lieu très saint avec le sang expiatoire, et c'est sous ce rapport que l'auteur de l'Epître aux Hébreux, ch. 9, nous enseigne à la considérer comme un type de l'œuvre expiatoire de Christ.

ÉZÉCHIAS (la force de Jéhovah), 1° fils et successeur d'Achaz, régna vingt-neuf ans sur le royaume de Juda (725-696). Les livres des Rois et des Chroniques et les chapitres qui le concernent dans le livre d'Esaïe, nous le présentent comme un prince très pieux et zélé pour la gloire de Dieu, quoique peut-être un peu enclin à l'orgueil et à la présomption, et qui s'efforça d'abolir l'idolâtrie dans toute l'étendue de son royaume, et d'y rétablir le culte du vrai Dieu; mais ce qu'il ne put déraciner entièrement, c'était l'esprit d'incrédulité, d'immoralité, de propre justice, qui s'était emparé surtout des classes supérieures. Le succès couronna ses armes et ses négociations politiques : il humilia les Philistins, 2 Rois 18, 8., et par une alliance avec l'Egypte parvint à s'affranchir de la dépendance dans laquelle son prédécesseur avait vécu à l'égard de l'Assyrie, 2 Rois 18, 7. 24. Mais cette alliance lui fut reprochée par le prophète Esaïe comme un signe de défiance envers l'Eternel, Es. 30, 1. sq. 36, 6., et il en fut bien cruellement puni, lorsque le roi d'Assyrie Sanchérib, commença par employer une armée qu'il envoyait en Egypte, à prendre les principales forteresses de la Judée, et lui imposa un nouveau tribut, pour le paiement duquel Ezéchias dut avoir recours aux trésors du temple, 2 Rois 18, 13. sq. Sanchérib ne fut même pas apaisé par sa soumission; il est probable qu'il avait au fond l'intention de détruire entièrement la puissance des rois de Juda, qui pouvaient devenir pour lui des rivaux dangereux, 2 Rois 18, 32., et il vint avec une nombreuse armée mettre le siége devant la capitale. Ezéchias et son peuple se trouvaient dans le plus

grand danger, mais ils en furent délivrés par une intervention miraculeuse due aux prières du prophète : un ange destructeur vint exterminer la plus grande partie de l'armée assyrienne et forcer ainsi Sanchérib à la retraite, 2 Rois 19, 35. 2 Chr. 32, 21. Es. 37, 36. Il est à remarquer que cette grande défaite de Sanchérib est aussi mentionnée par Hérodote (2, 141). — Quelque temps après, Ezéchias fut atteint d'une maladie qui d'abord parut mortelle, mais dont il fut guéri, Dieu exauçant ses ferventes prières. Pendant cette maladie, le prophète Esaïe exerça son ministère auprès de lui. Comme signe et gage de la guérison qui lui fut promise, l'Eternel permit que l'ombre de son cadran solaire rétrogradât de dix degrés, 2 Rois 20, Es. 38,; *v.* Cadran. A l'occasion de sa guérison, il reçut les félicitations des ambassadeurs de Mérodac-Baladan, roi de Babylone; Esaïe lui fit comprendre que dans l'empressement avec lequel il fit voir à ces étrangers ses trésors et les magnificences de son palais, il y avait autant d'orgueil que d'imprudence. *v.* Rochat, Médit. sur Ezéchias.

2°, 2 Chr. 28, 12.; *v.* Hazaria.

ÉZÉCHIEL (la force de Dieu), prophète hébreu, fils du prêtre Busi. Il fut emmené en exil lors de la première déportation, avec le roi Jéhojachin et plusieurs autres Juifs de race illustre, et se fixa près du fleuve Chaboras. Son ministère prophétique commença sept ans avant la destruction de Jérusalem, et avait surtout pour but, d'un côté, de combattre les fausses espérances des captifs, en leur enseignant à ne pas s'appuyer sur des secours humains, de l'autre, de les préserver du désespoir en leur promettant le secours de Dieu. Suivant la tradition, il périt assassiné par un de ses compatriotes, et dans le moyen âge on montrait encore son tombeau à quelque distance de Bagdad.

Son livre peut se diviser en trois parties principales : 1° Les vingt-quatre premiers chapitres contiennent des prophéties contre le royaume de Juda, promulguées avant la destruction de Jérusalem, et accompagnées d'appels à la repentance. 2° Les chapitres 25 à 32 sont des prophéties contre des peuples étrangers. 3° Depuis le chapitre 33, nous avons de nouveau des prophéties qui ont pour objet le peuple juif, mais promulguées depuis la destruction de Jérusalem, et dans lesquelles l'espérance et la consolation dominent. Les neuf derniers chapitres (40-48) paraissent annoncer, sous l'emblème d'un temple magnifique, décrit dans tous ses détails, la restauration et l'état glorieux du royaume de Dieu, qui a commencé après le retour de l'exil, qui s'est davantage encore développé par la venue du Messie, mais dont le plein accomplissement est sans doute réservé à l'avenir. En général, ce livre se distingue par une grande abondance d'images, par un style énergique et fortement coloré, par des expressions hardies, et souvent extraordinaires, qui le rendent assez difficile à comprendre pour nous, mais qui étaient bien appropriées au génie des Orientaux et aux circonstances du temps. Il a des visions plus que des inspirations ; il voit la ruine de Jérusalem, il voit la restauration du *temple*. Le caractère éminemment poétique de ces prophéties a fait dire à Herder qu'Ezéchiel était le Shakespeare des Hébreux. Lamartine l'appelle le poëte des vengeances. Il est à remarquer encore qu'Ezéchiel, dans ses prophéties, s'appuie souvent sur celles que Jérémie adressait de son côté aux Juifs restés en Judée (Comment. de Hævernick).

F

FARD, *v.* Antimoine.

FÉLIX, Act. 23, 24. et 24, onzième gouverneur de la Judée, reçut ce poste par l'entremise du grand prêtre Jonathan. Il était frère de Pallas, le favori de l'empereur. Il portait aussi les noms de Claude et d'Antoine, parce qu'il était affranchi de l'empereur Claude et de sa mère Antonia. Son gouvernement fut cruel et tyrannique, et lui-même se livra à tous les vices. Il séduisit Drusille, q. v., fille du roi Hérode-Agrippa, l'épousa du vivant d'Azizus, son mari, et lui donna un fils. Il eut presque continuellement à lutter, d'abord contre des brigands, puis contre des assassins de profession, qu'il ne craignait cependant pas de soudoyer

dans l'occasion pour se défaire de ceux qui lui portaient ombrage; puis contre de faux messies; il dut chercher à concilier des querelles entre les Syriens et les Juifs, entre les prêtres et les grands. Sa vie fut agitée, et l'occasion ne lui manqua pas pour trouver la paix, mais il eût mieux aimé de l'argent. L'apôtre Paul lui avait été envoyé par le tribun Lysias, et quoique la cause fut très simple à entendre, de l'aveu même de Lysias qui, dans toutes les accusations élevées, n'en voyait aucune qui pût entrainer la mort, ni même un emprisonnement, Félix, occupé de ses débauches, le retint deux ans en prison pour l'amener à se racheter par des présents; il voulut même que l'apôtre fût traité avec douceur, et qu'on n'empêchât aucun de ses amis de le servir et de le visiter, sans doute pour que ceux-ci l'encourageassent à obtenir sa liberté et l'aidassent par leurs dons. Aucun vice ne manqua à cet homme, cruel, tyrannique, avare, adultère, assassin : mais telle est aussi la force de l'étincelle divine qui reste dans la conscience, que même dans une âme comme la sienne le ravage des passions ne pût pas l'étouffer entièrement, et quand Paul lui parla de jugement et de chasteté, Félix, effrayé, troublé, refusa de prolonger la conversation et l'ajourna indéfiniment. Deux ans après, Félix reçut son congé; de retour à Rome, il fut accusé par les Juifs de Césarée pour crime de concussion, mais absous par Néron, sur l'intercession de Pallas.

FEMME. La femme fut créée pour être la compagne de l'homme, *v.* Eve, quoiqu'avec une infériorité légale et de fait. Les patriarches pieux la respectèrent plus que ne firent, et que ne font encore tous les Orientaux, quoiqu'ils se considérassent bien comme les chefs de la famille. Les femmes avaient chez eux un appartement séparé dans leurs tentes nomades, Gen. 24, 67. 31, 33., mais étaient à la tête des travaux domestiques, et pouvaient ainsi être vues et abordées par les étrangers, Gen. 20, 2. cf. Jug. 4, 17.; les jeunes filles gardaient les troupeaux, Gen. 29, 9. Ex. 2, 16. 1 Sam. 9, 11. Les femmes d'un rang moins élevé ne furent même pas longtemps officiellement séparées de la compagnie des hommes, 1 Sam. 9, 11. Ex. 21, 22. Deut. 25, 11. Ruth 2, 5. 2 Sam. 19, 5. 20, 16. Matth. 9, 20. 12, 46. 26, 7. Luc 10, 38. Jean 4, 7. Il paraît même, d'après Deut. 21, 11., qu'elles suivaient quelquefois à la guerre leurs parents ou leurs maris. Cependant la règle générale resta toujours la convenance pour les femmes mariées ou non mariées, de rester chez elles autant que possible, et les nombreuses femmes de Salomon formèrent certainement un harem bien gardé, comme celles de Jéhojachin, dont la surveillance avait été confiée à des eunuques, 1 Rois 11, 3. 2 Rois 24, 15. cf. Est. 2, 3. 11. Mais on les voit aussi paraître en public, 1 Rois 14, 4. 2 Sam. 6, 20.; elles prennent part aux fêtes nationales, 1 Sam. 18, 6. Jug. 16, 27., et à certaines réjouissances de famille, alors même qu'il s'y trouve des étrangers, Matth. 14, 6.

Leurs occupations principales étaient dans l'intérieur de la maison; elles travaillaient à la couture, à la broderie, et même à la pâtisserie, 1 Sam. 2, 19. 2 Sam. 13, 8. Prov. 31, 13.; elles s'occupaient quelquefois aussi de commerce, Prov. 31, 24.

Leurs devoirs, dans la législation mosaïque, se réduisaient à la plus entière obéissance à leurs maris; elles en dépendaient au point que si l'une faisait un vœu, de quelque nature qu'il fût, elle ne pouvait être tenue de le remplir si son mari s'y opposait le même jour. On peut voir, 1 Cor. 7, les devoirs que l'apôtre leur impose à l'égard de leurs maris; elles doivent leur être soumises comme à Christ, Eph. 5, 22. Il leur est défendu de parler ou d'enseigner dans l'église, et d'y paraître sans voile et la tête découverte, 1 Cor. 11, 5. 14, 34. Enfin la modestie leur est recommandée, et l'éloignement des frisures, des ornements superflus, et des habits somptueux, Tit. 2, 4. 5. 1 Pier. 3, 1. 3. — Pour le passage 1 Tim. 2, 15. *v.* Eve.—(La Femme, serm. par Ad. Monod).

FENÊTRES. Elles ne fermaient pas avec des vitres chez les Hébreux, ni chez les Orientaux en général, à cause de la chaleur du climat, mais avec de simples

treillis ou jalousies, Cant. 2, 9. Ez. 41, 16., que l'on pouvait ouvrir en partie et même entièrement. Elles garantissaient des rayons du soleil et laissaient pénétrer l'air du dehors, mais aussi les insectes, Joel 2, 9. On pouvait voir parfaitement tout ce qui se passait à la rue, Jug. 5, 28. 2 Sam. 6, 16. Prov. 7, 6. 2 Rois 9, 30. Les fenêtres des maisons orientales s'ouvrent maintenant presque toutes sur la cour pour éviter la poussière, ce qui donne aux rues un aspect en général assez triste. Les fenêtres, fort grandes, descendaient jusqu'au plancher, et c'est par une fenêtre de ce genre, ouverte, qu'Eutyche se précipita dans la rue, Act. 20, 9., comme probablement aussi le roi Achazia, 2 Rois 1, 2., cf. encore Jos. 2, 15. 1 Sam. 19, 12.

FER, métal bien connu, et mentionné fréquemment dans l'Ecriture depuis Gen. 4, 22., où il apparaît pour la première fois, et d'où l'on doit conclure que sa mise en œuvre était connue fort anciennement. Moïse cependant ne s'en servit ni dans la construction du tabernacle au désert, ni dans l'érection de l'autel de pierres, Deut. 27, 5., et Salomon n'en mit dans aucune partie du temple de Jérusalem. Moïse parle du fer comme étant déjà connu en Egypte de son temps, il vante la grande dureté de ce métal, Lév. 26, 19. Deut. 28, 23. 48., parle de mines de fer, Deut. 8, 9., et du lit de fer du roi Hog de Basan, 3, 11. L'Egypte est dite, 4, 20., avoir été un fourneau de fer pour les Israélites pendant leur servitude. Ce métal était employé à la confection d'épées, Nomb. 35, 16., de couteaux, de haches, Deut. 19, 5., et d'instruments à tailler la pierre, 27, 5., même à la construction des chariots, q. v.

Un joug de fer, Deut. 28, 48., un ciel de fer, Lév. 26, 19., un sceptre de fer, Ps. 2, 9., Apoc. 2, 27. 12, 5., un nerf de fer, Es. 48, 4., un homme solide comme une colonne de fer, Jér. 1, 18., sont des images qui se comprennent parfaitement, et le faux prophète Tsidkija se fit des cornes de fer, comme emblème de la victoire qu'Achab devait, selon lui, remporter sur les Syriens.

Le fer du Nord dont il est parlé, Jér. 15, 12., à côté de l'acier, est probablement le fer célèbre qui venait des forges des Chalybes, sur les bords du Pont-Euxin, au nord de la Palestine.

FESTINS. Ils étaient en général associés au culte, et comme l'accompagnement obligé des sacrifices volontaires par lesquels les solennités religieuses étaient célébrées: les pauvres, les esclaves et les étrangers étaient invités à y prendre part, Deut. 12, 12. 16, 11. 1 Sam. 9, 13. 16, 3. 1 Rois 1, 9. 3, 15. Soph. 1, 7. On en faisait aussi pour solenniser les alliances, les réjouissances de famille, noces, jours de naissance, etc., Gen. 31, 54. 21, 8. 29, 22. 40, 20. Jug. 14, 10. Jean 2, 1. Job 1, 4. Matth. 14, 6. Os. 7, 5., au départ et au retour de personnes aimées ou honorées, Gen. 26, 30. 31, 27. 2 Sam. 3, 20. 2 Rois 6, 23. Luc 5, 29. 15, 23., et en beaucoup d'autres circonstances, lorsque la joie ou tout autre sentiment un peu vif remplissait le cœur, 2 Sam. 13, 23. 1 Sam. 25, 2. 36. 2 Sam. 3, 35. Jug. 9, 27. Os. 9, 4., *v.* Repas. Ils avaient lieu généralement le soir. On faisait inviter et quelquefois chercher les conviés par un esclave, Prov. 9, 3. Matth. 22, 3., on les embrassait à leur arrivée et on leur lavait les pieds, Luc 7, 44. 45., on leur oignait les cheveux et la barbe, quelquefois les habits et les pieds avec une huile odoriférante, Luc 7, 38. Jean 12, 3. Ps. 23, 5. Am. 6, 6., et on ornait leur tête de guirlandes, Es. 28, 1. Des places leur étaient désignées conformément à leur rang, 1 Sam. 9, 22. Luc 14, 8. Marc 12, 39. Ils recevaient ordinairement des portions égales qui leur étaient servies par le maître de la maison, 1 Sam. 1, 4. 2 Sam. 6, 19. 1 Chr. 16, 3., et qui étaient certainement suffisantes, ce qui rendait absolument honorifique la distinction qui accordait à certaines personnes des portions doubles, triples, et même quintuples, Gen. 43, 34. 1 Sam. 9, 24. L'architrichlin ou ordonnateur du repas, Jean 2, 8., était presque toujours un ami de la maison. Un festin pouvait se distinguer, soit par le nombre des personnes invitées, Gen. 29, 22. 1 Sam. 9, 22. 1 Rois 1, 9. 25. Luc 14, 16. 5, 29., soit par la richesse de la vaiselle, Est. 1, 7., soit par

le grand nombre et la qualité des mets, Gen. 27, 9. Es. 25, 6. Ps. 23, 5. Job 36, 16. Am. 6, 4. Les anciens festins duraient beaucoup plus que les nôtres, on s'y occupait d'affaires sérieuses, et un édit royal fut conclu à la table d'un roi de Perse, Est. 1, 15. 7, 9. La musique, la danse, les jeux de mots et des énigmes, animaient le cœur et l'esprit des convives, Es. 5, 12. Am. 6, 5. Ps. 69, 13. Matth. 14, 6. Jug. 14, 12. On brûlait des parfums au moment du départ. — Les femmes des grands avaient leurs festins dans des appartements séparés, et n'assistaient pas à ceux de leurs maris lorsqu'il s'y trouvait beaucoup d'étrangers réunis, Est. 1, 9.; mais dans les maisons bourgeoises des Juifs cette différence n'existait pas.

Il était interdit aux Israélites d'assister aux repas des païens offerts à la suite de leurs sacrifices, Ex. 34, 15., soit parce qu'on eût pu considérer leur présence comme une participation à l'idolâtrie, soit parce qu'ils eussent été dans le cas de manger, sans le savoir peut-être, des viandes sacrifiées aux idoles, cf. 1 Cor. 10, 28.

Des repas plus libres, vraies débauches dans le manger et le boire, et par le flux de paroles vaines et déshonnêtes, avaient lieu du temps des apôtres, entre les jeunes gens des villes païennes, et sont interdits aux chrétiens, Rom. 13, 13. Gal. 5, 21. 1 Pier. 4, 3.; ils étaient suivis de courses folles au travers des rues, et de tapage nocturne. Les chrétiens les avaient remplacés par des *agapes* ou repas de charité, dans lesquels les frères se réunissaient sous les yeux de leur Maître et Sauveur, pour célébrer ensemble son amour, et les sentiments d'une amitié pure et sans hypocrisie qui devaient les animer les uns à l'égard des autres, Jud. 12. 1 Cor. 11, 21., etc.

FESTUS (Porcius), affranchi, douzième procurateur de la Judée, succéda à Félix, Act. 24, 27, dans la première année de Néron (61 ou 62 ap. C.). Comme son prédécesseur, il voulut plaire aux Juifs, et ne sut rien faire mieux que de persécuter l'Evangile en laissant Paul en prison. Trois jours après son arrivée à Césarée, cet affranchi monta à Jérusalem, et donna audience au souverain sacrificateur et aux premiers d'entre les Juifs, qui lui demandèrent de laisser venir Paul à Jérusalem, car ils se proposaient de le faire assassiner en chemin. Festus refusa de pousser la condescendance jusque-là, et de retour chez lui, il se fit présenter l'apôtre pour l'interroger, mais sans résultat. Quelques jours après, Agrippa II et Bérénice sa sœur et concubine, étant venus le voir, il profita de l'occasion pour interroger Paul une seconde fois et le faire voir et entendre à ses augustes visiteurs. L'apôtre se défendit lui-même et témoigna plus de déférence au roi qu'au procurateur, qui l'interrompit avec toute la froideur d'un homme d'Etat en lui disant : « Ton grand savoir te met hors de sens, » parce qu'il avait parlé des glorieuses souffrances de Christ et de sa résurrection. La séance fut bientôt levée, et Paul eût apparemment été relâché s'il n'en eût appelé à l'empereur. Festus eut, comme son prédécesseur, à lutter contre les voleurs et les brigands, et contre un certain magicien qui attirait le peuple dans le désert. Il mourut bientôt après, laissant une réputation d'injustice et de nullité, et fut remplacé par Albinus, l'an 62 ou 63.

FÊTES. Les Israélites avaient quatre fêtes principales, énumérées Lév. 23, : celles de Pâques, de la Pentecôte, des Expiations et des Tabernacles, *v.* les art. spéciaux. Ces fêtes qui réunissaient tous les Israélites mâles auprès du tabernacle, Ex. 23, 17., devaient contribuer à resserrer leurs liens, et à vivifier l'amour de la patrie ; mais ce serait une grande erreur de ne voir dans leur institution qu'un but politique ; elles avaient au contraire un caractère essentiellement religieux, comme nous pourrions déjà le conclure en voyant que le nombre 7, symbole de l'alliance, leur servait de base et de régulateur. Il est à remarquer qu'elles se rattachaient à la fois à des faits historiques et aux principales récoltes de l'année, et comme telles elles étaient un hommage rendu par les Israélites au Dieu qui les conservait et les bénissait, tant par les bienfaits de la nature que par les dispensations de sa Providence ; elles devaient être, en conséquence, des temps

de reconnaissance et de joie; de là leur nom général, en hébreu chaggim, qui signifie réjouissances, et la presque synonymie, même en français, des mots de fête et de réjouissances. Chacune de ces fêtes consistait essentiellement en sacrifices dont le rite était exactement prescrit; certains jours de la fête étaient même comme le sabbat, distingués par une complète cessation des travaux de la vie ordinaire. — Aux solennités instituées par Moïse les Juifs ajoutèrent, après l'exil, les fêtes de Purim et de la Dédicace.

FEU. Il était défendu aux Israélites d'allumer aucun feu dans leurs maisons le jour du sabbat, Ex. 35, 3., pour aucun des besoins du ménage, four, cuisine, etc. quoiqu'il soit permis de croire que la même défense ne s'étendît pas jusqu'au besoin de se préserver du froid dans la saison plus rigoureuse. — Un feu éternel devait brûler sur l'autel des holocaustes, Lév. 6, 13., institution symbolique destinée à rappeler le feu dont doivent brûler pour le service du Très-Haut les cœurs de ses vrais adorateurs, destiné à rappeler aussi le sacrifice perpétuel qui devait être offert en expiation jusqu'au jour où la grande Victime aurait été offerte une fois pour toutes. L'antiquité païenne a connu ce symbole; on se rappelle le feu de Vesta, et l'église romaine l'a conservé dans ses lampes éternelles. — Si quelqu'un, dans un but ou dans un autre, avait allumé du feu dans un champ, peut-être pour le purifier, en en brûlant les mauvaises herbes, et que le feu s'étendît hors du champ et eût consumé le blé d'un champ voisin, celui qui avait fait le feu était responsable du dommage, Ex. 22, 6. — Outre ces détails qui nous sont fournis par la loi mosaïque, il est question du feu dans un certain nombre de passages, soit en parlant de Dieu qui est appelé un feu consumant, Deut. 4, 24., soit en parlant des messagers de Dieu qui sont comparés à des flammes de feu, Ps. 104, 4., soit enfin en parlant des peines de l'enfer, Matth. 25, 41.

FÈVES (fava rotunda oblonga), légume bien connu, qui, étant frais et rôti convenablement, était une nourriture assez recherchée, surtout des pauvres, et qui était cultivé avec succès en Palestine, 2 Sam. 17, 28. On en faisait même du pain en en mêlant la farine au froment et à d'autres céréales, Ez. 4, 9. Pline, 18, 30., élève la fève au-dessus de tous les autres légumes à cause de cette propriété. L'usage de la fève portant au sommeil, il était défendu au souverain sacrificateur d'en manger le jour de la fête des Expiations, au dire de quelques rabbins.

FIANÇAILLES, *v.* Mariage.

FIEL. Le fiel, puissant digestif, mélangé avec le vin passait pour activer l'action de celui-ci, et pour le rendre très particulièrement enivrant, de sorte qu'il exposait promptement à la risée générale celui qui avait bu de ce mélange, en même temps qu'il amortissait chez lui le sentiment de la douleur. C'est dans ce dernier sens qu'on peut comprendre l'usage qui fut fait du fiel dans la boisson présentée à notre Seigneur sur la croix, Matth. 27, 34. cf. Ps. 69, 21. Jér. 8, 14, 9, 15. Lam. 3, 19. Dans la plupart des cas, c'est par ce mot qu'on a traduit l'hébreu *rosch* qui signifie poison en général, *v.* Poison; le fiel serait plutôt désigné par le mot *mérérah*, Job. 16, 13. ou *merorah*, 20, 14. 25.

FIENTE de pigeon, 2 Rois 6, 25., *v.* Colombe.

FIÈVRE, *v.* Maladies.

FIGUIER, hébr. teénah, Gen. 3, 7., et ailleurs, Matth. 7, 16., etc. Arbre et fruit fort commun en Palestine, et suffisamment connu chez nous; le *ficus carica* de Linnée. Les Hébreux l'estimaient comme une des plus riches productions de leur sol, Prov. 27, 18. Cant. 2, 13. Nomb. 13, 24. Deut. 8, 8. Jér. 5, 17. 8, 13. Os. 2, 12. Joel 1, 12. Agg. 2, 19. Zach. 3, 10. Jean 1, 48, 50., etc. Son tronc fort et noueux, ses branches qui s'étendent au large, ses feuilles à cinq lobes, d'un vert foncé à la face supérieure, vert clair et soyeux à la face inférieure, donnent un ombrage agréable et rafraîchissant sous lequel on aime à se reposer, 1 Rois 4, 25., et dont les prophètes ont souvent tiré l'image du repos éternel promis aux saints de Jéhovah, comme la promesse d'une prospérité temporelle, Mich. 4, 4. Zach. 3, 10. Ses

fleurs sont recouvertes d'une enveloppe charnue, ce qui a fait douter les anciens de la floraison de cet arbre; elles paraissent avant les feuilles, et mûrissent avant elles, en Palestine vers la mi-mars. C'est ainsi qu'on doit s'expliquer peut-être l'étonnement de Jésus de ne pas trouver de figues sur un figuier déjà couvert de feuilles, Matth. 21, 19.; mais *v.* plus bas. Les fleurs ne sont cependant pas toutes hermaphrodites, et il n'y a que les fleurs femelles qui portent des fruits, lorsqu'elles ont été comme fécondées par un moucheron (cynips psenes) qui, après avoir déposé ses œufs dans les fleurs mâles du figuier sauvage (caprificus), s'envole, lui ou les moucherons nouvellement éclos, et se dirige couvert de pollen vers les fleurs femelles qu'il féconde par ses piqûres et amène à maturité, fructification artificielle connue sous le nom de caprification ; des jardiniers habiles favorisent le travail de ces jardiniers moucherons, et s'occupent à les diriger dans leurs opérations. Les figuiers croissent avantageusement au bord des chemins et des grandes routes, dont la poussière paraît hâter leur maturité et augmenter leur fertilité.

Les figues étaient un aliment sain et fort abondant, 1 Sam. 25, 18. 30, 12. Jér. 24, 2.; les anciens en connaissaient trois espèces : 1° Les figues hâtives, Jér. 24, 2. cf. Es. 28, 4. Os. 9, 10. (bikkourah), mûrissant après un hiver peu rigoureux vers la fin de juin, et à Jérusalem peut-être plus tôt; elles passaient pour très rafraîchissantes. 2° Les figues d'été, mois d'août : on les séchait ordinairement pour les conserver ou pour les mettre dans le commerce et en faire des envois; c'est par masses compactes ayant la forme de gâteaux qu'on les apprêtait pour les expéditions, 1 Sam. 25, 18. 30, 12. 2 Rois 20, 7. Es. 38, 21. 3° Les figues d'hiver qui mûrissent tard, lorsque les feuilles sont déjà tombées, et persistent sur l'arbre jusqu'au printemps, lorsque l'hiver est doux ; elles sont plus longues que les figues d'été, et ont une couleur foncée tirant sur le violet. — On voit par là que le figuier porte des fruits pendant une grande partie de l'année, surtout dans les climats tempérés, cependant il demande beaucoup de soins pour réussir convenablement, Prov. 27, 18. cf. Luc 13, 7.

Les vertus médicinales de la figue étaient connues fort anciennement, surtout pour la guérison des abcès, des ulcères, et de quelques maladies de la gorge, esquinancies, etc., 2 Rois 20, 7. Es. 38, 21.

Amos 7, 14., il est dit que le prophète, simple homme des champs, s'occupait à piquer (non pas à cueillir) des figues sauvages (shikemim); *v.* Sycomore.

Gen. 3, 7. Les feuilles de figuier dont Adam et Eve se firent des ceintures en les cousant ensemble, étaient, à ce qu'on pense, des feuilles du figuier appelé par Linnée *musa paradisiaca*, beaucoup plus larges, et d'une longueur prodigieuse : on s'en sert encore dans quelques pays pour des usages semblables, et il y a des sauvages qui couvrent leurs huttes de ces feuilles, s'en font à eux-mêmes des couvertures, ou en enveloppent leurs cadavres. — D'autres ont voulu y voir le bananier.

Matth. 21, 19. Marc 11. 13. Histoire du figuier stérile. Pourquoi est-ce que Jésus le maudit, puisque ce n'était pas la saison des figues ? Pour tout autre arbre que celui dont il s'agit, la réponse serait difficile; mais pour le figuier qui doit porter, comme nous l'avons dit, des fruits presque toute l'année, soit hâtives, soit tardives, on comprend que Jésus ait dû s'étonner de n'en trouver aucune, lorsque du reste l'arbre, bien garni de feuilles, paraissait fort et vigoureux. Il eût pu arriver cependant que l'arbre eût été dépouillé de ses fruits, si c'eût été la saison en laquelle on les cueille ordinairement, mais ce n'était pas le cas : le Seigneur considère donc cet arbre comme jetant toute sa sève et sa force dans un extérieur inutile, et il le retranche, voulant signifier par là qu'il en ferait de même de tous ceux chez qui, cherchant les fruits de la vraie repentance, il ne les trouverait pas. — En tout cas, le passage offre quelques difficultés qu'on ne peut lever entièrement.

FILS, Filles. C'était un honneur aux femmes hébreues, comme aux Orientales, d'avoir des enfants, Gen. 24, 60. Ps.

113, 9. 128, 3. 6.; la stérilité était considérée comme un malheur et comme une dure punition du ciel, 1 Sam. 1, 6. Gen. 16, 2. 30, 1. 23. Es. 47, 9. 49, 21. Luc 1, 23.; les femmes stériles étaient même un objet d'opprobre, Job 24, 21. Partout, en Orient, les enfants étaient une richesse (cf. Est. 5, 11.), etune postérité nombreuse, surtout des fils capables de continuer et la race et le nom, étaient considérés comme une bénédiction d'en haut, Ps. 127 et 128, Eccl. 6, 3. Aussitôt après leur naissance (à laquelle avait présidé une sage-femme, Gen. 38, 28. Ex. 1, 15., quoique pas toujours, v. 19), les enfants des Hébreux étaient baignés dans de l'eau, Ez. 16, 4., puis frottés de sel et entourés de langes, cf. Job 38, 9. Au bout de huit jours ils étaient circoncis, et on leur donnait un nom, ordinairement en rapport avec une des circonstances *qui avaient accompagné ou précédé* leur naissance. L'allaitement était l'affaire de la mère, 1 Sam. 1, 23. 1 Rois 3, 21.; comme chez les Grecs, les femmes du plus haut rang n'avaient garde de négliger ce devoir de nature (Iliad. 22, 83.), et ce n'était que dans les palais des rois, ou bien lorsque la santé de la mère ne le permettait pas, que des nourrices entraient dans la famille, où elles jouissaient, dès ce moment, d'une grande considération, Gen. 24, 59. 35, 8. (cf. Virg. Æn. 7, 1. Odyss. 1, 428.). Le sevrage avait lieu ordinairement vers l'âge de trois ans, 2 Mac. 7, 27. Gen. 21, 8. Ex. 2, 9. 10.; on l'accompagnait d'une offrande, 1 Sam. 1, 24, et d'un repas de réjouissances, Gen. 21, 8. Pendant les premières années, les fils et les filles recevaient une éducation commune sous les yeux de leur mère, cf. Prov. 31, 1.; mais lorsque les premiers avaient atteint un certain âge, ils étaient remis, surtout dans les familles un peu aisées, à des précepteurs, 2 Rois 10, 1, 5. (nourriciers), Est. 2, 7. 1 Chr. 27, 32., qui étaient ordinairement des esclaves instruits, mais sur les fonctions desquels nous n'avons pas de plus amples détails; *v.* Enseignement. Dans les familles moins riches, ou peut-être moins occupées, le père faisait lui-même l'éducation de ses enfants, Prov. 1. 8. 4, 3. 4. cf. Deut. 6, 7. 11, 19. Ps. 78, 5. — Les filles restaient jusqu'à leur mariage sous les yeux de leur mère et vivaient en général assez retirées. L'autorité des parents sur leurs enfants, principalement celle des pères, était presque illimitée; cependant elle ne s'étendait pas au droit de vie et de mort, et lorsqu'un père, désespérant de corriger un enfant vicieux voulait le faire périr, il devait suivre une action juridique, le faire accuser par sa mère, obtenir une sentence du tribunal, et trouver des voisins qui consentissent à servir de bourreaux, Deut. 21, 18-21., autant de formalités qui restreignaient de fait les droits du père à cet égard, et prévenaient de terribles infanticides.

Les enfants n'étaient pas enveloppés dans les sentences prononcées contre leurs parents, Deut. 24, 16. cf. 2 Rois 14, 6., à l'exception des condamnations pour *dettes qui pouvaient entraîner pour eux* la perte de la liberté au profit du créancier, chez les Juifs comme chez les Grecs et les Romains, 2 Rois 4, 1. Es. 50. 1. Néh. 5, 5. Matth. 18, 25. Lorsqu'une fille avait été vendue comme esclave, c'était sans retour, elle ne pouvait recouvrer sa liberté, Ex. 21, 7., parce que sans doute le législateur pensait qu'elle ne tarderait pas à devenir l'épouse ou la concubine de son maître ou de son fils; *v.* Esclaves.

Les fils héritaient à l'exclusion des filles, ce qui doit toujours avoir lieu dans une législation qui autorise la polygamie, mais, lorsqu'il n'y avait pas de fils, les filles étaient admises à hériter, à condition qu'elles se mariassent dans leur tribu pour ne pas y rendre des étrangers propriétaires du sol, Nomb. 26, et 36,. Le fils premier-né avait une double portion, et était probablement chargé d'entretenir et de protéger ses sœurs : en tout cas, il paraît que son consentement était nécessaire à leur mariage, même du vivant du père, Gen. 24, 50. cf. 34, 13-17.

FLÈCHE, *v.* Arc et Divination.

FLEUVE. Ce nom se donne quelquefois sans autre désignation à l'Euphrate, q. v., au Jourdain, au Nil, et même à la mer, Jon. 2, 4. Hab. 3, 8. 9. cf. Ps. 24, 2. 74, 15. Hérod. 1, 7. Le Jourdain, l'Arnon, le Jabbok, le Kérith, le Sorek, le

Kison, le Bézor, le Cédron, sont les principaux fleuves, rivières ou torrents mentionnés dans l'Ecriture; il en sera parlé aux articles spéciaux, comme de plusieurs autres qui, presque tous, ont pris le nom de la ville voisine la plus importante. Quelques interprètes ont voulu voir dans Es. 57, 6. une trace d'un culte des fleuves qui aurait existé parmi des Juifs idolâtres, mais le vrai sens du passage est : « Les parties désertes, nues et rocailleuses des vallées sont ton lot. »

FLUTE, *v.* Musique.

FOIN. Les passages, Prov. 27, 25. Am. 7, 1., montrent que les anciens Hébreux n'employaient pas seulement pour fourrage l'herbe verte et sur pied, mais encore l'herbe séchée : le foin servait aussi de combustible, Matth. 6, 30. Luc 12, 28.

FONTAINES. Il y en avait de deux espèces chez les Hébreux : les puits ou réservoirs dont nous avons parlé à l'article Citerne, q. v., et les sources proprement dites. Ces dernières étaient naturellement bien plus estimées, Jér. 2, 13. Lév. 14, 5. 15, 13. Nomb. 19, 17. Les plus célèbres sont celles de Siloé, de Guihon, de Roguel, de Hen-Guédi; on trouve encore nommées celles de Hen-Sémès, Hen-Guaddim, Hen-Héglajim, etc. (Hen signifie source). — La fontaine d'eaux vives mentionnée (apparemment comme figure), Cant. 4, 15., se trouverait encore, et fort abondante, au dire de quelques voyageurs, à une lieue de Tyr, dans la plaine. Elle est bâtie en forme de tour carrée, dit Calmet, et haute de 15 coudées ; les eaux en sortent par quelques ouvertures avec tant d'impétuosité qu'elles font tourner, en sortant de là, un moulin à cinq meules. — La pureté et la chasteté de l'épouse est comparée à une source close, à une fontaine cachetée, Cant. 4, 12., et l'on a voulu s'évertuer à savoir où était située cette fontaine; on l'a mise à une lieue de Bethléhem. C'est pousser le positivisme un peu loin. — Enfin l'on montre encore dans la tribu de Dan, près du lieu nommé Lechi, la source qui jaillit d'une des dents de la mâchoire trouvée par Samson.

FORÊTS. Les plus remarquables et les plus fameuses étaient celles du Liban, 1 Rois 5, 14., d'Ephraïm, Jos. 17, 15. 1 Sam. 14, 25. 2 Sam. 18, 6., de Hérets dans la tribu de Juda, 1 Sam. 22, 5., touchant à la partie sud de la précédente; de Basan, composée de chênes, Zach. 11, 2., de Béthel, qui faisait peut-être partie de celle d'Ephraïm, 2 Rois 2, 24. cf. v. 23., de Tsahanajim, Jug. 4, 11. Les sommets du Carmel et du Thabor, de même que les rives du Jourdain, dans toute leur étendue, étaient également riches en arbres de diverses espèces. Toutefois, si les forêts de la Palestine étaient considérables lorsque les Hébreux vinrent s'y établir, elles ne tardèrent pas à diminuer, soit à cause de la nombreuse population qui venait y puiser constamment, soit à cause des défrichements que nécessita la culture des terres : le fumier et le foin remplacèrent en partie le bois comme combustible.

FORTIFICATIONS, *Forteresses*. Dans l'antiquité, comme en général chez tous les peuples peu ou point civilisés, chaque ville était une espèce de forteresse, ville close, enclos muré, abri contre les coups de main des brigands, ou de peuplades ennemies. La même chose avait lieu chez les Hébreux, à l'époque première de leur établissement en Canaan. Cependant ils ne tardèrent pas à comprendre la nécessité de se retrancher d'une manière peut-être moins générale, mais plus solide et plus régulière ; aussi eurent-ils leurs villes fortes déja avant l'exil, situées dans des positions avantageuses, particulièrement sur les frontières de leur pays, Rama, Guebah, Mitspa, Beth-Horon, Tadmor et d'autres, 1 Rois 15, 17. 22. 2 Chr. 8, 4. 5. 14, 6., etc. Puis au retour de l'exil, les villes fortes acquirent une plus grande importance encore, et furent distinguées avec soin des villages ou des villes non fortifiées, *v.* 1 Macc. 4, 61. 12, 35., etc. Les fortifications étaient elles mêmes entourées de fort près d'une ou deux murailles, 2 Chr. 32, 5., quelquefois fort épaisses, garnies de créneaux, de parapets et de tours, et fermées par des portes très solides (doublées de fer à Babylone, Es. 45, 2.), retenues par des verroux énormes également de fer, 1 Rois 4, 13. — Soph. 1, 16. Es. 54, 12. Jér. 51, 58. 12. Ez. 26, 2. 27, 11. 2 Chr. 26, 15. 14, 7. 32, 5.

Au-dessus des portes se trouvait une petite tour avec une chambre d'observation, 2 Sam. 13, 34. 18, 24. 33. 2 Rois 9, 17. 2 Chr. 26, 9. cf. 14, 7. (C'est dans une de ces chambres que le roi David, ayant appris la mort d'Absalon, monta pour pleurer ce fils dont la fin l'affligeait autant qu'avait fait sa vie). Autour de cette muraille était un petit mur (hhel) ou selon d'autres, mais moins probablement, un fossé, 2 Sam. 20, 15. 1 Rois 21, 23. Es. 26, 1. Nah. 3, 8. — Il y avait encore en rase campagne de petits forts, et des guérites d'observation, 2 Rois 18, 8. 2 Rois 25, 4., et des citadelles dans les villes comme dernier refuge, Jug. 9, 51. La place la plus forte de la Palestine de tout temps a été Jérusalem.

Avant de mettre le siége devant une ville, les Hébreux devaient lui offrir de capituler, Deut. 20, 10. cf. 2 Rois 18, 17.; puis ils disposaient leurs lignes de circonvallation, Ecc. 9, 14. 2 Rois 25, 1. Jér. 52, 4. Ez. 4, 2. 17, 17., et s'occupaient de dresser une terrasse d'attaque, 2 Sam. 20, 15. 2 Rois 19, 32. Es. 37, 33. Jér. 6, 6. Ez. 4, 2. 17, 17. 26, 8. On mettait alors en œuvre les instruments de siége, béliers et autres machines, avec lesquels on battait en brèche la muraille ennemie. Ez. 26, 9. 21, 27. Le travail des mines souterraines ne fut connu que plus tard, Les assiégés ne se bornaient pas seulement, pour leur défense, à tirer des flèches du haut de leurs murailles, 2 Sam. 11, 24., mais ils jetaient encore des pierres, des meules et tout ce qui leur tombait sous la main. v. 20 et 21., même de l'huile bouillante, d'après Josèphe. Ce n'est que plus tard qu'apparaissent les catapultes, machines de l'invention d'un ingénieur, dit l'historien sacré, 2 Chr. 26, 15. On cherchait aussi, par des sorties habilement préparées, à repousser les assiégeants en les affaiblissant, 1 Macc. 6, 31. Quelquefois les siéges duraient fort longtemps, et pouvaient affamer les villes les mieux approvisionnées, au point de les obliger de recourir, pour ne pas mourir de faim, aux aliments les plus dégoûtants et les plus inaccoutumés, 2 Rois 6, 25. 29. 18, 27. Lam. 4, 10. 1 Macc. 6, 53. 13, 21. Les villes prises d'assaut étaient ordinairement rasées et toutes les maisons détruites, la charrue nivelait le sol, du sel y était semé, les habitants égorgés ou conduits en esclavage, Jug. 1, 25. 9, 45. 1 Macc. 5, 50. 51. On sévissait moins cruellement contre les villes qui se rendaient. — La loi défendait aux Israélites de nuire aux arbres fruitiers des villes qu'ils assiégeaient, Deut. 20, 19.; cependant, cf. 2 Rois 3, 25.

FORTUNAT, 1 Cor. 16, 17., Romain d'origine comme l'indique son nom, vint de Corinthe à Ephèse visiter Paul, et retourna avec Stéphanas et Achaïque, porter aux Corinthiens la première épître de cet apôtre, dans laquelle il reçoit lui-même un beau témoignage, et est recommandé à la considération des fidèles. Il est du reste inconnu.

FORUM *d'Appius*, Act. 28, 15. (ou marché d'Appius), petite ville d'Italie, à 43 milles (55 kilom.) au sud de Rome, près de la voie Appienne qui, allant de Rome (porta Capena) à Brindes, était en cet endroit interrompue par les marais Pontins (Horat. Sat. 1, 5. 3.). Les voyageurs de distinction ne s'y arrêtaient guère, soit à cause de la mauvaise qualité de l'eau, soit surtout à cause de la mauvaise réputation que donnait à cette petite ville la conduite de ses habitants, dont un grand nombre étaient matelots. — A 10 milles de là, sur la route de Rome, était la ville des Trois-Boutiques (auj. Cisterna) également nommée, Act. 28, 15.; il s'y trouvait un hôtel ou auberge (taberna diversoria), peut-être trois, que les voyageurs préféraient en général à celle du marché d'Appius. Lett. de Cicéron à Atticus, 2, 11 et 13. Les restes de ces deux villes comptent encore quelques habitants.

FOUET. De tout temps la peine du fouet a été la plus usitée chez les Hébreux, et la loi la sanctionne, Deut. 25, 2., pour les délits civils. Le patient, couché, et en présence du juge, recevait les coups, mais jamais plus de quarante, qui lui étaient administrés avec des verges: les écourgées ou étrivières dont il est parlé, 1 Rois 12, 11. 14. 2 Chr. 10, 11. 14., fouets de cuir avec des nœuds ou des pointes, n'étaient pas permises par la loi.

Les coups devaient être appliqués sur le dos, entre les deux épaules et la ceinture, jamais sur la plante des pieds comme dans quelques barbares contrées de l'Orient. Les étrivières vinrent plus tard, et les coups furent appliqués par un valet de justice, qui reçut l'ordre de ne jamais compter plus loin de trente-neuf, afin de ne pas risquer de dépassser les quarante s'il lui arrivait parfois de mal compter; cela explique la manière de parler de saint Paul, 2 Cor. 11, 24. La flagellation avait lieu, outre les délits civils, dans tous les cas qui entraînaient la mort. Il y avait aussi des délits à la répression desquels la synagogue elle-même pourvoyait en faisant fouetter les coupables; mais cette peine, légale et particulière, n'était pas ignominieuse (*v.* Synagogue), tandis que la peine ordinaire du fouet était un supplice à la fois infamant et douloureux. Notre Sauveur parlant des douleurs de sa passion, met presque toujours la flagellation en premier lieu, Matth. 20, 19. Marc 10, 34. Luc 18, 33.; il subit une peine civile, condamnation romaine, la même qu'éprouvèrent les apôtres, Act. 16, 22., mais qui ne pouvait être prononcée contre des citoyens romains, Act. 22, 25.; le nombre des coups n'était pas limité. Saint Paul parlant des maux qu'il a soufferts, 2 Cor. 11, 24. 25., distingue les coups qu'il a reçus des Juifs, de ceux qu'il a reçus ailleurs.

FOULON (hébr. kobés, et peut-être aussi roguel). Ce métier consistait soit à donner aux toiles et aux tissus nouvellement faits la solidité et la fermeté nécessaires, soit à nettoyer et laver les étoffes de laine, manteaux, etc., déjà portées. Une même opération servait à faire l'une et l'autre chose, cependant le nettoyage et le blanchissage était l'occupation la plus ordinaire des foulons. Les vêtements qui devaient être lavés étaient d'abord trempés dans l'eau, puis foulés aux pieds ou broyés d'une autre manière; on employait encore pour le dégraissage des substances âpres, fortes, acides ou piquantes, de la vapeur de soufre, des sels alcalins, Mal. 3, 2., des terres argileuses ou marneuses, et même de l'urine, Pline 28, 26. 35, 57. La plupart des habits donnés au foulon étaient blancs, Marc 9, 3. Cependant il y en avait aussi de foncés; ces derniers se blanchissaient ordinairement d'un jour, tandis que les premiers exigeaient trois jours de lessivage. Un champ de foulon mentionné 2 Rois 18, 17. Es. 7, 3. 36, 2., était situé près de l'étang supérieur, ainsi à l'ouest de la ville; on en a conclu que les métiers qui avaient un plus grand besoin d'eau, et notamment les foulons, possédaient un district en dehors des murs d'enceinte : les foulons romains étaient également établis hors de la ville, à cause des exhalaisons insalubres produites par la nature de leurs travaux.

FOURMI, insecte fort connu, que Salomon cite comme un exemple de vie intelligente et laborieuse, Prov. 6, 6. 30, 25., et auquel les poëtes et les moralistes de tous les temps ont reconnu avec justice les mêmes qualités, qui brillent dans sa conduite, et particulière et administrative.

FRELONS. Le plus redoutable des insectes de la famille des guêpes; il a jusqu'à 3 centim. et plus de longueur; un petit nombre suffisent pour tuer un homme ou un cheval. Dans les trois passages de l'Ecriture où les frelons sont nommés, Ex. 23, 28. Deut. 7, 20. Jos. 24, 12 (cf. Sapience 12, 8.), ils apparaissent comme aides des Israélites dans l'extermination des peuplades cananéennes. Quelques auteurs ont voulu n'y voir qu'une métaphore, mais Bochart a prouvé par plusieurs exemples, que rien n'empêche que ces passages ne soient pris à la lettre; plusieurs peuples ont, en divers temps, été dépossédés par l'apparition d'insectes innombrables et dangereux; Elien, 11, 28., rapporte que les Phasélites, qui demeuraient sur les montagnes de Solyma, avaient été chassés de leur pays par des guêpes, et comme ces Phasélites étaient des Phéniciens ou des Cananéens, il est évident que cet auteur parle du même fait que celui qui est rapporté dans Josué.

On comprend facilement la déroute qu'un essaim de ces animaux peut mettre dans une armée : on n'a ni armes, ni boucliers qui puissent garantir de leurs attaques; on ne sait comment les éviter; c'est une mort qui voltige autour des oreilles

en bourdonnant, et qui provoque à la fuite la plus prompte ceux qu'elle menace. — En les envoyant au secours de son peuple, Dieu voulait à la fois montrer qu'il protége les siens, et les empêcher de se reposer sur eux-mêmes en s'attribuant la victoire.

FRÊNE. Es. 44, 14. On a traduit par frêne l'hébreu *oren*, à cause de son analogie avec le latin *ornus*, analogie qui pourrait n'être qu'accidentelle, mais qui semble avoir bien dirigé dans cette occasion, pourvu que parmi les différentes espèces d'ormes on s'en tienne au fraxinus ornus de Linnée (Rosenmuller, Gesenius, Winer). En tout cas, le frêne répond aux caractères qu'Esaïe donne à l'oren.

FROMAGE, *v.* Bœuf.

FROMENT. Hébr. *bar* ou *shébèr*, expression générale qui comprend toutes les graines connues des Israélites, le blé, l'épeautre et l'orge, peut-être encore le riz, Es. 28, 25.; mais il n'est parlé d'avoine ou de seigle nulle part. De toutes ces espèces de froment, le blé était la plus importante en Palestine, Es. 28, 25. Ez. 4, 9. On le cultivait, comme l'orge, dans toutes les parties du pays, Deut. 8, 8. Jug. 6, 11. 1 Sam. 6, 13. 2 Sam. 4, 6. 17, 28., et la terre en produisait plus qu'il n'était nécessaire à la consommation des habitants. Salomon en envoyait chaque année en présent à Hiram, roi de Tyr, 1 Rois 5, 11., et plus tard les Israélites en expédiaient aux Tyriens des convois considérables, comme objet de commerce, Ez. 27, 17. Quelques médailles représentent même la Palestine sous le symbole d'épis. — Les semailles se faisaient au mois de marchesvan (octobre); la moisson commençait vers la fin de nisan, et finissait à Pentecôte, Ex. 34, 22. Jug. 15, 1. Maintenant encore on moissonne en avril dans quelques contrées du pays, en mai dans la Galilée. Au cinquantième jour depuis Pâques, les Israélites offraient en offrande tournoyée deux pains de fine farine, pétris avec du levain, comme prémices de la moisson, Lév. 23, 17. On ne réduisait pas toujours le blé en farine pour le pétrir et en faire du pain, mais quelquefois on grillait au feu les épis avant qu'ils fussent mûrs, et on les mangeait sans autre accommodement, Jos. 5, 11. Ruth 2, 14. 1 Sam. 17, 17. 2 Sam. 17, 28., ainsi que cela se pratique maintenant encore en Palestine. On les broyait aussi d'une manière plus grossière, comme le gruau, Lév. 2, 14. 23, 14. 2 Rois 4, 42. — En général le blé a toujours été cultivé en abondance dans les contrées de l'Asie Mineure et dans le nord de l'Afrique, notamment en Egypte.

Le grain pilé dont il est parlé, 2 Sam. 17, 19. Prov. 27, 22. (hébr. *riphoth*), et que plusieurs interprètes ont diversement compris, est probablement du gruau : il est de même question de grain rôti et moulu, 2 Sam. 17, 28. — *v.* encore les articles particuliers, Orge, etc.

FRONDE, arme de guerre inventée par les habitants des îles Baléares, ou plutôt par les Phéniciens; elle consistait, comme on sait, en une petite plaque de cuir fixée au milieu d'une cordelette, ou en une tresse de laine, de crins, de joncs, ou de cordes à boyaux, renflée vers le milieu, sur la partie large de laquelle on plaçait une pierre : les deux extrémités de la fronde sont dans la main de celui qui s'en sert, et après avoir fait tourner avec violence l'instrument deux ou trois fois autour de sa tête, il lâche une des extrémités, et la pierre s'élance de toute la force centrifuge qu'elle a acquise, force suffisante souvent pour percer de part en part un casque ou un bouclier. Les Hébreux s'en servaient beaucoup, surtout pour les troupes légères, et les Benjamites en particulier passaient pour fort habiles dans ce genre d'exercice, tellement qu'ils atteignaient leur but, « à un cheveu près, sans le manquer », Jug. 20, 16. David frappa au front le géant qui faisait la terreur d'Israël, 1 Sam. 17, 49. Fugitif à Tsiklag, il vit arriver à son secours une troupe d'hommes habiles à manier la fronde de la main droite et de la main gauche, 1 Chr. 12, 2. Enfin, Hosias comptait parmi les armes de ses arsenaux un grand nombre d'arcs et de frondes, 2 Chr. 26, 14. Cf. encore 2 Rois 3, 25. — Les bergers se servaient aussi de la fronde pour éloigner de leurs troupeaux les bêtes des champs et des forêts, 1 Sam. 17, 40.

FRONTEAUX, bandelettes de peau recouvertes de parchemin, que les Juifs de la dernière époque portaient sur le front en guise d'amulettes; *v.* Phylactères. C'était, pour ces malheureux formalistes, avoir ces commandements pour fronteau entre leurs yeux; mais par le même principe ils eussent dû les écrire aussi sur leurs mains et sur leurs fronts. Sous ombre d'obéir à la parole de Dieu, ils ne faisaient que se conformer aux superstitions orientales, et faisaient de ces petits morceaux de parchemin des amulettes contre les maladies et les accidents, marchant de la manière la plus opposée au but que s'était proposé le saint législateur. — On avait su même en faire un petit article de luxe, que les dames portaient avec coquetterie, habiles à faire ressortir la blancheur de leur front sans cacher la grandeur ou la forme de leurs yeux. Cette pratique des fronteaux ne fut, au reste, connue que fort tard.

FRUITS, *v.* Jardins. D'après la loi de Moïse, les fruits d'un arbre nouvellement planté étaient pendant les trois premières années réputés impurs et appelés prépuces, Lév. 19, 23.; on ne pouvait en manger. Le produit de la quatrième année était offert en prémices à l'Eternel, et le Juif ne pouvait jouir du revenu de son arbre qu'à partir de la cinquième année. Ces prescriptions étaient si religieusement observées chez les Juifs, qu'au dire de quelques rabbins, on ne se serait pas seulement permis d'employer pour la teinture ou le chauffage les écorces des noix et des grenades pendant les années défendues. — On a voulu voir dans cette loi une simple mesure d'agriculture, et Michaélis rappelle qu'en effet les jardiniers ont coutume de ne pas laisser porter de fruits aux arbres fruitiers pendant leurs premières années, et d'abattre tous les bourgeons, afin de rendre l'arbre d'autant plus vigoureux et plus riche; comme on coupe les cheveux des jeunes filles pour qu'ils croissent dans la suite plus forts et plus beaux. Mais sans méconnaître entièrement la vérité de ce point de vue, il faut cependant voir plus haut. Le but de l'Eternel était d'habituer son peuple à lui rapporter toutes choses, à se considérer comme simple fermier de la terre, et il exigeait de lui les prémices de toute récolte et de tout produit; ce n'eût pas été lui rendre hommage que de lui offrir les fruits débiles des premières années, et l'Hébreu devait lui présenter du meilleur de son crû, attendre ainsi que la quatrième année fût arrivée, et renoncer lui-même aux premières récoltes. — On a rappelé ailleurs la défense faite aux Israélites d'endommager en cas de guerre les arbres fruitiers de leurs ennemis. Deut. 20, 19.

Dans le langage de l'Ecriture, le fruit marque quelquefois la récompense, Ps. 58, 11. Prov. 1, 31., ou le résultat, les conséquences, Gal. 5, 22. Phil. 1, 11. Jacq. 3, 18. Rom. 7, 5. Les affections déréglées fructifient à la mort.

FUITE de Jésus en Egypte, Matth. 2, 13. 14. On pense que Joseph, Marie et l'enfant se retirèrent à Matarée, dans le voisinage du temple d'Onias, près de Léontopolis, où se trouvaient un grand nombre de Juifs. Cette fuite serait une date importante pour la chronologie, puisqu'on sait en quelle année mourut Hérode, et quand commença le gouvernement d'Archélaüs, si l'on savait quel était l'âge de Jésus lors de sa fuite et lors de son retour. — Eusèbe, Athanase et d'autres Pères, ont raconté qu'à l'arrivée de Jésus toutes les idoles de l'Egypte furent renversées. On a voulu appliquer à cet événement les passages Es. 19, 1. Jér. 43, 13.

FUMIGATIONS. Il paraît que la forte, et souvent désagréable transpiration du corps humain sous le chaud soleil de l'Orient, a fait sentir de bonne heure la nécessité d'y remédier par des fumigations fréquentes et de bonne senteur. De là cet usage immémorial de parfumer non-seulement les chambres, les vêtements et grand nombre d'ustensiles, mais même les hôtes à leur arrivée ou à leur départ, leur tête, leur barbe, leurs pieds. On portait des encensoirs devant les princes, et quand ils entraient dans une ville, ils trouvaient de distance en distance, dans les rues, des parfums qu'on brûlait en leur honneur (Q. Curt. 8, 9.). De pareilles offrandes et marques de respect furent bientôt présentées à la divinité, que l'on supposait accessible aux jouissances natu-

relles, ou comme un simple emblème de culte et d'adoration, Deut. 33, 10.; on chassait, au contraire, les démons par des fumigations désagréables, Tobie 6, 7. 8, 2. C'est surtout chez les païens que l'encens était offert en profusion sur les autels des dieux, 1 Rois 11, 8. 12, 33. 2 Rois 22, 17. 23, 5. Jér. 1,16. 7, 9. 44, 3. Os. 2, 13. Es. 65, 3. — La loi de Moïse prescrivait également l'usage de parfums pour le culte de l'Eternel, dans l'offrande du gâteau, Lév. 2, 1., dans l'offrande pour le péché, 16, 6. 12., et chaque jour, matin et soir, lorsque le souverain sacrificateur allumait les lampes, Ex. 30, 7. 8. cf. Luc 1, 9. Si ces fumigations avaient l'avantage de purifier l'air renfermé du sanctuaire, souvent exposé à se corrompre par l'odeur des victimes sacrifiées, il est évident que le but était essentiellement religieux. Jean vit dans sa prophétique vision l'autel chargé de parfums montant au ciel avec les prières des saints, Apoc 8, 3-5. — Les ingrédients qui entraient dans la composition du parfum du sanctuaire, et qu'il était défendu, sous peine de mort, d'employer à des usages profanes, étaient le stacte, l'onyx, le galbanum et l'encens pur, le tout à doses égales, et préparé avec du sel, Ex. 30, 34. 38. Les rabbins y ajoutent encore la myrrhe, la casse, le nard, le safran, la cannelle, et d'autres épices également fortes et odorantes. — L'un des encensements les plus solennels était celui que le souverain sacrificateur offrait au grand jour des expiations, dans le saint des saints, devant le couvercle de l'arche de l'alliance, Lév. 16, 12. sq. Le soin d'offrir le parfum, soit journalier, soit annuel, était chaque fois déterminé par le sort, comme les autres fonctions des prêtres, 1 Sam. 2, 28. Luc 1, 9. Mais d'après deux passages du Talmud, celui qui avait une fois offert l'encens était exclu des tirages suivants, parce que cette fonction étant considérée comme une bénédiction spéciale, il convenait que tous pussent y prendre part successivement, Deut. 33, 10. Pendant qu'on offrait le parfum, le peuple se tenait en prière dans le parvis, Luc 1, 10., où le prêtre, après avoir achevé son office, venait lui donner la bénédiction du Seigneur. Offrir des encensements sur des hauts lieux, ou partout ailleurs que dans le sanctuaire national, était considéré, au temps de David, comme un acte de culte idolâtrique et illégal, 1 Rois 3, 3. 22, 44. 2 Rois 12, 3. 15, 4. 16, 4. cf. 2 Chr. 32, 12. 1 Macc. 1, 58.

G

GABAON, en hébreu Guib'hon, dérivé de guib'hah, colline. Il est naturel, à cause de son étymologie, qu'il y ait eu plusieurs villes ou bourgs en Palestine qui aient porté un nom semblable, Guibhah, Guébah, Guibbethon, etc. — Gabaon était située sur une hauteur, à 40 ou 50 stades au nord de Jérusalem (8 ou 10 kilom.), à 4 milles romains de Béthel; c'était la principale ville de ces Gabaonites, Héviens d'origine, républicains à ce qu'il paraît, qui surprirent la bonne foi et la religion de Josué et des anciens d'Israël, en se donnant pour venus d'un pays éloigné, et en demandant d'être admis dans l'alliance du peuple de Dieu, Jos. 9, 3-16. Leurs autres villes étaient Képhira, Bééroth et Kirjath-Jéharim; cette dernière fut donnée en partage à la tribu de Juda, les trois autres à Benjamin. Trois jours après l'alliance conclue (sans que l'Eternel eût été consulté) les autres Cananéens, jaloux et irrités, montèrent contre Gabaon pour l'assiéger, Jos. 10, 3. sq.; cinq rois prirent part à cette expédition; les Gabaonites s'adressèrent à Josué, qui étant devenu leur allié, et engagé par sa parole, quoique par ruse, dut courir à leur secours; il marcha toute la nuit avec l'élite de ses troupes, attaqua les cinq rois de grand matin, et les mit en fuite; il les poursuivit jusqu'au soir : Dieu lui-même combattit des cieux, une grêle de pierres écrasa un grand nombre de Cananéens, le soleil s'arrêta vis-à-vis de Gabaon, la lune sur la vallée d'Ajalon; les ennemis succombèrent, les cinq rois furent pris et enfermés dans une caverne, puis à l'arrivée de Josué on les égorgea et on les pendit à des poteaux. — Les Gabaonites ne gagnèrent du reste que la vie dans leur alliance avec Israël, car ils furent assujettis aux plus humbles tra-

vaux, 9, 21.; mais ils furent toujours fidèles et soumis aux dures conditions qui leur furent imposées. Saül qui avalait le chameau, voulut couler le moucheron, se montrer plus que fidèle là où rien ne l'y obligeait : il persécuta les Gabaonites et en fit périr un grand nombre. Cette cruauté de luxe fut punie sous le règne de David, par trois ans de famine; Israël dut expier cette faute. Les Gabaonites demandèrent qu'on leur livrât sept fils de Saül, cinq de Mical et deux de Ritspa, et les ayant reçus, ils les crucifièrent « devant l'Eternel », 2 Sam, 21, 1-14. Dès ce moment les Gabaonites ne paraissent plus dans l'histoire, au moins sous ce nom; mais on les retrouve probablement plus tard sous celui de Néthiniens (les *donnés*), occupés au service du temple, Esd. 2, 70. 8, 17. Néh. 7, 73. 3, 26. 11, 21. 1 Chr. 9, 2. Parmi ces Néthiniens doivent être rangés sans doute ceux des Cananéens qui furent assujettis par David et Salomon, et épargnés, 1 Rois 9, 20. 21. Esd. 8, 20.

Gabaon, qui appartenait à la tribu de Benjamin, Jos. 18, 25., fut donnée à la famille d'Aaron avec ses faubourgs, 21, 17. Dans les premières années du règne de Salomon elle fut le siége principal du culte, 1 Rois 3, 4. 2 Chr. 1, 3. Près de là se trouvait un étang considérable, 2 Sam. 2, 13. Jér. 41, 12.—Il existe encore un petit bourg ou village, *Geb* ou *Dschib*, qui, par sa position, pourrait bien être un débris de l'ancienne Gabaon; sa position et sa distance de Jérusalem permettent de le croire.

La comparaison de 2 Chr. 1, 13. avec 2 Rois 23, 8 prouve que Guébah était aussi un autre nom de Gabaon, la signification comme l'assonance étant la même.

GABBATHA (hébr. hauteur, élévation), peut-être une terrasse, une galerie, un balcon : c'est de là que Pilate, après quelque hésitation, livra Jésus à ses ennemis. Le mot grec, traduit par *pavé,* signifierait plutôt une espèce de mosaïque, qui servait de plancher au siége judicial, Jean 19, 13.

GABRIEL, un des principaux messagers célestes chargés de protéger les hommes, et de faire parvenir leurs prières au pied du trône de la grâce; on en comptait sept d'après Tobie 12, 15., mais les noms de Micaël, de Gabriel et de Raphaël sont les seuls qui nous soient connus, encore ce dernier ne l'est-il que par les Apocryphes, Tob. 3, 17. 12, 15. Gabriel, dont le nom signifie force de Dieu, ou homme de Dieu (mais dont on a voulu faire à tort l'homme-Dieu), représente la vertu créatrice de Jéhovah; il fut envoyé à Daniel pour lui expliquer la vision du bélier et du bouc, et le mystère des soixante-dix semaines, Dan. 8, 16. 9, 21.; à Zacharie pour lui annoncer la naissance de Jean-Baptiste, Luc 1, 11. 19.; à Marie pour lui dire qu'elle serait la mère du Sauveur, et qu'elle avait trouvé grâce devant Dieu, Luc 1, 26. 30. 31. On peut croire que c'est le même ange qui apparut trois fois à Joseph, pour l'empêcher de répudier sa femme, pour lui recommander de fuir en Egypte, et pour lui annoncer que les ennemis de l'enfant étaient morts, Matth. 1, 20. 2, 13. 19. Quant au nom de ces anges, il ne faut pas s'étonner, dit Olshausen, que ce soient des noms hébreux; car le nom en lui-même ne doit être autre chose que l'expression de la nature et des qualités de celui qui le porte, le nom doit être significatif dès qu'il désigne un individu revêtu d'une certaine charge ou d'un certain caractère, et il pourra varier suivant les langues dans lesquelles il devra se manifester; l'ange dut aux Hébreux se nommer en hébreu : chez d'autres peuples son nom, toujours le même quant au sens, eût été différent quant à la forme; grec aux Grecs, et latin aux Romains. On peut s'expliquer en même temps par là comment il se fait que des noms d'anges n'apparaissent que tard dans l'histoire israélitique; c'est qu'il est beaucoup plus facile de se faire du règne supérieur une idée vague et générale, que d'en individualiser les habitants et de leur donner des caractères précis et positifs; ce n'est que lorsque, avec une plus grande lumière, les Juifs eurent fait ce dernier pas, que le trône de Dieu leur parut entouré d'anges, et le ciel peuplé d'individus saints, et capables de se manifester au-dehors par leurs bienfaits et la grandeur de leur

intelligence. — *v.* les Commentaires.

GAD (bonheur). 1° Premier fils de Jacob par sa concubine Zilpa, Gen. 30, 11. Il eut sept fils, nommés Gen. 46,16., mais qui sont du reste inconnus. La tribu de ses descendants comptait, lors de la sortie d'Egypte, 45,650 hommes en état de porter les armes; après la débauche de Sittim elle n'en comptait plus que 40,500, Nomb. 1, 25. 26, 18. Gad, recevant la bénédiction paternelle de Jacob mourant, put lire une partie de sa destinée dans ces brèves paroles : « Des troupes viendront le ravager, mais il ravagera à la fin, » Gen. 49, 19., et Moïse dit de lui : « Il habite comme un vieux lion et déchire bras et tête. Il a pris pour lui-même l'entrée du pays, parce que c'était là qu'était cachée la portion (les restes) du législateur: il est venu avec les principaux de son peuple, il a exécuté les jugements de Dieu avec Israël, » Deut 33, 20. 21. Enfin nous trouvons 1 Chr. 12, 8. ce jugement porté sur les Gadites : « Leurs visages étaient comme des faces de lions, et ils semblaient des daims tant ils couraient légèrement. » La fable du testament des douze patriarches donne sur Gad une indication du même genre, en lui attribuant une force corporelle extraordinaire. On voit par l'histoire de l'Ancien Testament comment furent accomplies ces différentes prophéties. Les Gadites, avec les tribus de Ruben et de Manassé, riches en bétail, ayant vu combien les contrées de Jahzer et de Galaad possédaient d'excellents pâturages, désirèrent de s'y établir, et en obtinrent de Moïse la permission, à condition, toutefois, qu'ils aideraient les autres tribus à conquérir la terre promise, ce qu'ils firent de fort bonne grâce et en marchant à la tête des autres tribus, Jos. 4, 12. Puis craignant que plus tard on ne vînt à leur refuser le titre de fils d'Israël, les tribus transjourdaines élevèrent un autel de grande apparence sur les bords du Jourdain; accusées de vouloir se faire un culte à part, elles se justifièrent devant les tribus, qui se réjouirent et bénirent Dieu de ce qu'une même foi continuait de les réunir autour du même trône, Jos. 22, *v.* Hed. Quoiqu'elles eussent été autorisées par Moïse à s'établir en dehors des limites du pays de Canaan, ces tribus ne furent pas bénies, et se virent les premières emmenées en captivité, 2 Rois 15, 29. — Le pays de Gad, Jos. 13, 24-28., était situé au nord de Ruben, en Galaad, Nomb. 32, 26. 29. 34., borné à l'est par le ruisseau d'Hammon, au nord par le Jabbok, à l'ouest par le Jourdain depuis la mer Morte jusqu'au lac de Génézareth : la prophétie Gen. 49, 19. fut accomplie dans la lutte entre les Hammonites et Galaad, Jug. 10 et 11, qui se termina à l'avantage du peuple de Dieu. — Torrent de Gad, 2 Sam. 24, 5.; *v.* Haroher.

2° Gad, prophète qui était le voyant de David, 2 Sam. 24, 11., resta toujours fermement attaché à son maître, et le suivit dans ses disgrâces sous Saül : il lui conseilla de quitter le pays de Moab où il s'était retiré, et de revenir en Juda où il pourrait réunir quelques partisans, 1 Sam. 22, 5. sq. Ce fut encore Gad qui vint trouver David après que celui-ci eut ordonné le dénombrement de son peuple; et il lui offrit, de la part de Dieu, le choix entre trois fléaux, la famine pendant sept ans, la fuite pendant trois mois, ou la peste pendant trois jours. David choisit la peste ; Dieu abrégea encore le châtiment, mais envoya de nouveau Gad auprès de David, pour lui ordonner de dresser un autel dans l'aire d'Arauna, 2 Sam. 24, 11. 18. 1 Chr. 21, 9. 18. Gad fut, ainsi que Nathan, chargé de faire connaître à son roi les ordres divins sur le culte des lévites dans la maison de l'Eternel, 2 Chr. 29, 25. On ne sait rien de plus sur l'activité de ce prophète, on ne connaît rien de sa personne, ni de son caractère, mais il paraît d'après 1 Chr. 29, 29. qu'il appartenait à la classe lettrée; on y voit du moins qu'il écrivit une vie de David : on présume qu'il appartenait à l'école de Samuel.

3° Le passage, Es. 65, 11., dont la fin doit se traduire : « Qui dressez une table à *Gad*, et qui versez des libations à *Meni* », mentionne deux divinités sur le rôle desquelles on n'est pas d'accord. Les Israélites leur rendaient un culte de lectisternia (tables dressées devant les idoles). Comme ces deux noms ne se trou-

vent que dans ce seul passage, il est très difficile de rien préciser sur les idoles qu'elles désignent, si même il s'agit d'idoles proprement dites. Gesenius et Winer prétendent que Gad, qui signifie fortune, bonheur, est ici la planète de Jupiter, Bel, ou l'astre de la fortune dans les religions astrolâtres de l'Asie antérieure (Rabbi Mose et tous les autres rabbins après lui) ; ce serait la fortuna major, *v.* Caldée : d'après les mêmes auteurs, Meni (de *manah*, compter, ranger, ordonner) serait la planète de Vénus, fortuna minor : d'autres pensent qu'il s'agit peut-être du zodiaque, d'autres du système planétaire en entier ; Calmet, enfin, traduit Gad par le soleil et Meni par la lune. Peut-être ne faut-il pas chercher un objet général et déterminé pour ces deux divinités; le culte auquel le prophète fait allusion pouvait être un simple culte domestique, un hommage rendu au génie de la maison et de la famille; Gad, chez les Juifs postérieurs, exprime ce que nous appellerions un génie, tandis que la planète de Jupiter a un nom particulier, Tsèdek ; on trouve mentionnée dans le Lexic. talmudic. de Buxtorf, f° 387, une habitude qui semble avoir tiré son origine de la même cérémonie contre laquelle le prophète adresse aux Juifs ces reproches : « Ils avaient anciennement, dit-il, dans leurs maisons, un lit splendide (pour se mettre à table), qui ne servait absolument à personne qu'au chef de la maison, ou à la constellation de la fortune, pour se la rendre favorable; on l'appelait en conséquence lit de la bonne fortune ».—Dans ces deux chapitres d'Esaïe, 65 et 66, le culte illicite reproché aux Juifs ne paraît pas être l'idolâtrie proprement dite, mais un culte extérieur de Jéhova, 66, 1. 3., entremêlé de cérémonies païennes, et un commerce avec les démons, défendu par la loi, 65, 3. 4. 66, 17.; mais aucun de ces passages ne parle explicitement de fausses divinités ou idoles. D'après l'étymologie de Gad et de Meni, il paraîtrait donc que la meilleure traduction de ces deux mots serait la fortune et le destin. — L'opinion de Calvin, du reste, est bonne à enregistrer comme toujours : traduisant Gad par troupes, cf. Gen. 30, 11. (dans Martin), il lit : Vous dressez la table à une multitude (de divinités), vous offrez des libations à un grand nombre ; c'est-à-dire, vos superstitions n'ont pas de fin, ceux qui abandonnent le vrai Dieu ne savent plus où s'arrêter. On voit la même chose chez les papistes, ajoute le réformateur.

GADARA, ville fortifiée, et d'après Josèphe, chef-lieu de la Pérée, située sur une montagne, à 60 stades de la mer de Galilée; il s'y trouvait des bains chauds, et dix sources d'eau chaude entre elle et le lac. Pline dit qu'elle était située sur le fleuve Hiéromax, mais elle était plus au midi. Détruite par quelques rois juifs, elle fut rétablie par Pompée, en considération de son affranchi Démétrius, qui en était originaire. Auguste la donna à Hérode, et après la mort de ce dernier, elle échut à la Syrie, selon quelques-uns à la Cœlésyrie, selon d'autres à la Décapole. Seetzen et Burkhardt croient en avoir trouvé les restes dans le village d'Omkeis. —C'est dans cette contrée que, d'après Marc 5, 1. Luc 8, 26., notre Seigneur arriva après avoir passé la mer de Tibériade, et qu'il guérit un possédé dont il envoya les démons dans un troupeau de pourceaux. D'après Matth. 8, 28., ce n'est pas dans le pays des Gadaréniens, mais dans celui des Gergéséniens qu'il arriva; et une troisième variante porte dans celui des Géraséniens. Gergésa était située, selon Origène, sur le bord de la mer de Tibériade, près d'un précipice, mais c'est le seul auteur qui en fasse mention, et elle est complétement inconnue. Gérasa était encore plus au sud-ouest du lac que Gadara, entre la Pérée et l'Arabie, entre Gadara et Rabbath-Hammon (ou Philadelphie); d'après Ritter le géographe, elle porterait aujourd'hui le nom de Dscherasch.—Origène préféra la leçon Gergésa, parce que, selon lui, Gérasa et Gadara étaient trop éloignées; il avoue cependant que Gérasa était de son temps la leçon la plus répandue pour le passage de Matthieu, et c'est la même qui se trouve encore dans nos manuscrits occidentaux ; quant à la leçon Gadaréniens, elle se trouve dans les manuscrits B, C, M, les meilleurs instruments, et dans les

versions syriaques, et doit être préférée, soit pour le sens, puisque Gergésa est inconnu et que Gérasa est trop loin, soit à cause de l'importance des autorités.

GAGES. Le pauvre qui empruntait devait donner un gage à son *créancier* (*v.* Dettes), mais il *était libre de choisir* dans sa maison ce qu'il voulait offrir, et le prêteur ne pouvait pas même entrer pour voir ce que possédait l'emprunteur; si le pauvre avait donné en gage un vêtement, le riche devait le lui rendre pour la nuit, et personne ne pouvait accepter le vêtement d'une veuve, ou l'une des meules qui servaient à moudre le blé, car c'est sa vie, dit Moïse, Ex. 22, 25. 26. Deut. 24, 6. 10-12. 17. C'est toujours l'intérêt du malheureux que le législateur veut protéger.

GAHAL, Jug. 9, 26., chef de famille riche et puissant, hâbleur maladroit et ambitieux, se mit à la tête des seigneurs de Sichem, révoltés contre Abimélec : on mange, on boit dans un temple de Sichem, on s'encourage mutuellement à faire bonne résistance, et Gahal, entre deux vins, promet monts et merveilles. Mais quand au lever du soleil, Abimélec, averti par un traître, s'avance avec ses bandes, Gahal se laisse battre et disparaît.

GAHAZ, montagne de la Palestine, appartenant au plateau d'Ephraïm, non loin de Timnath-Sérah, où fut enseveli Josué, Jos. 24, 30. Jug. 2, 9. Des vallées du même nom sont mentionnées 2 Sam. 23, 30. 1 Chr. 11, 32.

GAIUS ou Caïus, 1° disciple de saint Paul, macédonien d'origine, derbien de naissance, Act. 19, 29. 20, 4. Compagnon de voyage de l'apôtre, il fut enlevé par la foule, lors du tumulte d'Ephèse : quelques mois plus tard il suivit Paul en Asie avec Aristarque, Timothée et d'autres. — 2° Disciple de Corinthe, un de ceux qui avaient été baptisés par Paul lui-même, 1 Cor. 1, 14.; c'est dans sa maison que se tenaient les assemblées religieuses, et Paul logeait chez lui, ainsi qu'on le voit par Rom. 16, 23. (l'Epître aux Romains fut écrite de Corinthe). D'après Origène, ce serait le même qui fut dans la suite pasteur de Thessalonique. —3° Disciple bien-aimé de l'apôtre Jean, 3 Jean. 1.; une tradition porte qu'il logea chez lui à Ephèse, et qu'il fut chargé de donner le style à son Evangile, et de le faire connaître aux églises : ce dernier détail serait moins invraisemblable que le précédent. Quelques-uns le confondent, mais à tort, avec le Gaïus de Corinthe.— D'après Winer, il y aurait : *a*) un Gaïus de Derbe, Act. 20, 4., le même que 3 Jean 1.; *b*) Gaïus de Macédoine, Act. 19, 29. ; *c*) Gaïus de Corinthe, 1 Cor. 1, 14. Rom. 16, 23. : ces distinctions nous paraissent un peu forcées.

GALAAD, 1° fils de Makir, le premier né de Manassé, naquit pendant l'esclavage d'Egypte, Nomb. 26, 29. Jos. 17, 1. 1 Chr. 2, 21. 7, 14. Ses enfants s'emparèrent d'une contrée à l'est du Jourdain, habitée par des Amorrhéens qu'ils dépossédèrent, et déjà nommée par Jacob Gal-Hed, monceau du témoignage; ils l'appelèrent Galaad, du nom de leur père, Nomb. 32, 39. Gen. 31, 47.

— 2° Contrée de Galaad. Ce nom est employé par anticipation dans l'histoire des patriarches, Gen. 31, 21. 23. 26.; il s'applique tantôt à la contrée elle-même, tantôt à la chaîne de montagnes qui s'y trouvait. Le *pays de Galaad*, au sud de la vallée de Jabbok, et par conséquent au sud du pays de Basan et à l'est du Jourdain, est ordinairement distingué du pays de Basan, auquel il était du reste uni par une assez grande conformité de nature, Deut. 3, 10. 13. Jos. 12, 5. 13, 11. 17, 1. 2 Rois 10, 33. 1 Chr. 5, 16. Mich. 7, 14. Il semble désigner le pays de Gad, Jug. 5, 17., et en être distingué, 1 Sam. 13, 7. Cependant, d'après la plupart des données que nous possédons, il paraît que Galaad comprenait le territoire des tribus de Gad et de Ruben, et la partie méridionale de Manassé, Nomb. 32, 26. 40. Deut. 3, 12. 13. Jos. 17, 1. 6. cf. 12, 2. 1 Chr. 6, 80. Ses villes principales étaient Ramoth, Jahzer et Jabès, qui sont presque toujours suivies de la désignation de Galaad (cependant v. Nomb. 32, 1.). Sa surface forme une espèce de triangle de 8 à 10 lieues de côté : au nord, où il est le plus large, il possède de belles forêts, un air pur et sain, des plaines fertiles et de gras pâturages où pais-

sent des troupeaux très estimés de bêtes à corne et à laine; vers le sud, au contraire, la contrée se change en une campagne sans arbres, mais très fertile, sur laquelle s'élèvent un grand nombre de collines crétacées, isolées et de forme arrondie. Toute cette région est si riche, les pâturages, en particulier, y sont si bons, que de nos jours encore les Bédouins ont coutume de dire : Tu ne saurais trouver un pays comme le Belka (nom moderne de Galaad). Le baume et les plantes aromatiques de Galaad étaient renommés, Jér. 8, 22. 46, 11.—Le nom de Galaad paraît désigner aussi quelquefois tout le pays au delà du Jourdain, Deut. 34, 1. cf. 2 Rois 10, 33. Jug. 20, 1. Après l'exil le même nom continua d'exister, mais il ne se donna plus qu'à la partie la plus méridionale de l'ancien pays, aux frontières de l'Arabie : le nom de Pérée le remplaça, et comprit une plus grande étendue de pays, quoiqu'il ne désignât pas non plus toute la contrée au delà du Jourdain. La ville principale était Gadara.

Les *montagnes* de Galaad, occupant le nord du pays, étaient couvertes de riches prairies et de gras pâturages, Deut. 3, 12. Abd. 19. Cant. 4, 1. 6, 5. Jér. 50, 19. Elles s'étendaient au travers des tribus de Gad et Ruben, et s'avançaient même jusque dans celle de Manassé : c'était une contrée montagneuse comme les montagnes d'Ephraïm, sans être exclusivement une chaîne de montagnes. Les sommets les plus élevés sont au nord-est; ils ont vue d'un côté sur la plaine d'Hauran jusqu'à l'Hermon, de l'autre sur les montagnes de Sichem : c'est cette partie qui fut donnée à la moitié de la tribu de Manassé; elle est située vis-à-vis des montagnes occupées par l'autre moitié de la même tribu, Nomb. 32, 39. 40. Deut. 3, 15. Jos. 17, 1. Jug. 5, 17. Le pays jusqu'au Jabbok est d'une telle beauté, dit Bræm, que l'Europe méridionale possède bien peu de contrées qui puissent lui être comparées. Le climat y est excellent, les collines sont couvertes de vignes, et les montagnes des plus belles forêts ; des chênes toujours verts croissent sur leurs flancs, et diverses espèces de pins en couronnent les cimes. En hiver, il y tombe beaucoup de neige. Dès l'antiquité la plus reculée, les gommes odoriférantes de ces forêts de montagnes étaient bien connues, et on les recherchait aussi pour leurs propriétés médicinales; des caravanes arabes les transportaient de Galaad par la plaine de Jizréhel, et le long des côtes de la Méditerranée, en Egypte, où elles les échangeaient contre du blé. D'après Eusèbe, le mont de Galaad s'étendait depuis le Liban au nord, jusqu'au pays de Sihon roi des Amorrhéens, ce qui donnerait à la chaîne une longueur de 60 à 70 lieues. — Quelques-uns ont cru, à cause de Jug. 7, 3., que les montagnes de Galaad s'étendaient aussi sur la rive droite, occidentale, du fleuve; mais la traduction est fautive, il faut lire : quiconque a peur, qu'il s'en aille dès le matin « de la montagne de Galaad, » qu'il s'en éloigne : c'est de ce côté qu'étaient venus les Madianites, c'est vers ce côté qu'ils devaient être repoussés, et ceux qui avaient peur n'avaient qu'à s'éloigner de ce but. Il est vrai que de nos jours on trouve encore à l'occident du Jourdain une chaîne de montagnes appelée Dschabl Dschelaad, ou Dscheland, mais l'identité n'est rien moins que démontrée.

On a voulu conclure de Jug. 12, 7. Jér. 22, 6., et surtout Os. 6, 8., qu'il y avait aussi une *ville* de Galaad ; mais les deux premiers passages ne peuvent rien prouver, et celui d'Osée peut se traduire « Galaad est *comme* une ville d'ouvriers d'iniquité. » Le prophète le compare à une ville plutôt qu'à un pays, parce qu'une ville représente davantage un rassemblement d'hommes; les traces que l'on trouve encore de bourgs ou village nommés Dschelaad, sont insuffisantes.

GALATIE, province montueuse et fertile de l'Asie-Mineure, bornée au nord par la Bithynie et la Paphlagonie, à l'orient par le Pont et la Cappadoce, au midi par la Phrygie et la Cappadoce, à l'occident par la Phrygie et la Bithynie : le beau fleuve Halys la séparait du Pont et de la Cappadoce, et répandait une grande fertilité sur ses rives. Les villes principales étaient Ancyre, dont Auguste fit

la métropole, Gordium, Tavium et Pessinonte, villes commerçantes.

Quelques tribus gauloises, envahies par les Cimbres (Kymry) et les Bolg, émigrèrent, 594 av. C., sous les deux frères jumeaux, Sigovèse et Bellovèse, et se dirigèrent vers l'Italie sous les ordres du premier, en Bohême et en Silésie sous le second. Alors, pendant trois siècles, eurent lieu des émigrations périodiques des Galls, des Kymrys, des Bolgs et des Germains vers l'Orient leur primitive patrie. Ils touchent le Danube près de la Macédoine, et s'allient à Alexandre, puis à sa mort fondent sur la Grèce et l'Asie; recrutés de 300,000 hom. et dirigés par un de leurs brenns (ou chefs, mot dont on a fait Brennus), ils s'étendent en Grèce, mais sont repoussés à Delphes et refoulés vers le Danube et les Gaules : trois hordes galliques s'enfoncent dans l'Asie-Mineure, où Nicomède roi de Bithynie les appelle contre Zypoétas son frère, 279, et leur donne des terres; Attale I[er] les défait et les repousse dans les limites du pays qui prend le nom de Galatie, des Galls ou Gaulois ses nouveaux habitants, 240 av. C. Ils sont de nouveau défaits par Eumène II, roi de Pergame, puis en 189, par le consul Manlius Vulso, qui leur laisse leur gouvernement particulier sous les yeux d'un tétrarque romain. L'an 26, la domination romaine se fait sentir davantage et donne un procurateur à la Galatie ; Amyntas, favori d'Antoine puis d'Auguste, réunit à la Galatie proprement dite, la Pisidie, la Pamphylie et la Lycaonie : après sa mort, la Galatie n'est plus qu'une province romaine.

Les habitants continuèrent de parler longtemps la langue de leurs ancêtres, et saint Jérôme trouve à leur dialecte beaucoup de rapports avec l'allemand des environs de Trèves; ils apprirent cependant aussi le grec, et furent à cause de ce mélange, comme à cause de leurs mariages avec des habitants de la Grèce, appelés Gallo-grecs. Leur caractère gaulois se modifia par le contact d'éléments plus civilisés, ils élevèrent des temples, et leurs mœurs s'adoucirent. Outre les indigènes et les Galates, on trouvait encore dans cette province beaucoup de Juifs qui y étaient attirés par le commerce; Auguste y favorisa leur établissement, et même le provoqua par des mesures tout à fait avantageuses.

Les premiers missionnaires n'oublièrent pas ces contrées parmi celles qu'ils évangélisèrent, 1 Cor. 16, 1. 1 Pier. 1, 1.; plusieurs églises prirent naissance, et Paul en fut le premier fondateur, Gal. 4, 13. 19. Act. 16, 6. Crescens lui succéda, 2 Tim. 4. 10. Quant à l'époque de la fondation, les commentateurs ne sont pas d'accord; Koppe et d'autres voient un premier voyage de l'apôtre en Galatie dans Act. 14, 6., où il n'est parlé que des villes de la Lycaonie, Derbe et Lystre; Pline donne en effet ces villes à la Galatie, de même que Dion Cassius; mais Luc les en sépare positivement, d'abord dans le passage indiqué, puis 16, 1. 6. Les deux autres voyages seraient indiqués 16, 6. et 18, 23. Mais la plupart des interprètes, notamment Hug, De Wette, et Neander n'admettent que ces deux derniers voyages, et rapportent en conséquence la fondation des églises de Galatie à Act. 16, 6.; on voit qu'il y eut alors déjà des conversions obtenues, puisqu'à son retour, 18, 23., Paul s'occupa de fortifier les disciples. La plupart d'entre eux étaient des païens convertis, Gal. 4, 8. 10. 5, 4.; cependant il y en avait avait aussi d'entre les Juifs, 5, 2. 6, 12. 13. Saint Paul nous les montre comme heureux, zélés, instruits par l'évangélisation, et ayant reçu Dieu, 4, 13-15. 18. 5, 7. 6, 1. 1, 13. 14. 6. 9., etc.

Epître. Elle fut provoquée comme l'indique son contenu, par la conduite des Judaïsants qui ayant été battus en 52 à Jérusalem, irrités contre Paul, allèrent partout sur ses traces le calomniant; Paul ayant appris à Ephèse les menées de ses ennemis, écrivit aux Galates troublés pour les avertir et les raffermir : on voit par 1, 6., qu'il venait à peine de les quitter après sa seconde visite, et c'est pendant son séjour de deux ans à Ephèse, Act. 19, 1., après son quatrième voyage à Jérusalem, qu'il faut placer l'envoi de cette lettre, Act. 19, 1., vers l'an 56 environ (la subscription qui se trouve à la fin de l'épître doit être effacée comme fausse, et comme l'ouvrage postérieur d'un igno-

rant, quoiqu'elle soit appuyée de saint Jérôme et de Théodoret). Saint Paul voulant répondre aux calomnies de ses adversaires, commence par l'exposé historique de sa vocation (1 et 2), et prouve qu'il n'a pas été appelé par les hommes, ni de la part d'aucun homme, mais par Dieu directement; il s'humilie, mais relève sa mission, il raconte comment lui-même, quoique le plus jeune dans l'apostolat, bien loin de se laisser instruire par les autres, a été à même de les instruire et de les reprendre, et comment il a dû censurer Pierre qui ne marchait pas de droit pied et qui en entraînait d'autres dans son hypocrisie; la grandeur de sa charge étant clairement établie en réponse aux accusations des Judaïsants, il passe à l'édification directe; il expose le dogme de la justification par la foi (3 et 4), il dit la valeur secondaire, temporaire de la loi, son harmonie avec les promesses, l'actualité de la foi, sa puissance, la filialité et la liberté de l'Eglise chrétienne. La partie morale comprend enfin les deux derniers chapitres (5 et 6), où Paul montre la toute puissance de la liberté chrétienne et de la foi, la différence entre la vie selon la chair et la vie selon l'esprit. Le but de sa lettre est le rapport de la loi à l'Evangile, traité polémiquement.

L'authenticité de cette épître n'a jamais été révoquée en doute d'une manière un peu sérieuse. Un grand nombre de commentateurs l'ont expliquée; outre Calvin et Olshausen, nous ne citerons que Schott, Usteri, et en français Sardinoux.

GALBANUM, (hébr. *Hhelbna*), Ex. 30, 34. On le fait quelquefois dériver de *hheleb* et *laban*, lait blanc, jus blanc, gomme blanche, comme on sait que dans plusieurs langues le mot lait s'applique également au suc des plantes. (Lamina mollis adhuc tenero est in *lacte,* quod intra est. Ovid.) Le galbanum est le suc épaissi d'une ombellifère, appelée *metopion,* qui croît sur le mont Amanus en Syrie, de même que dans quelques parties de l'Afrique et en Perse: elle a une tige ligneuse qui s'élève à environ 3 mètres de hauteur, et qui est garnie de feuilles à chaque articulation. Le sommet de la tige est garni d'une ombelle à fleurs jaunes, lesquelles sont remplacées lorsqu'elle tombent, par des graines oblongues et cannelées, garnies de petites membranes très fines sur leurs côtés. A quelque endroit que l'on coupe ou brise cette plante, on voit sortir de la blessure un suc d'un très beau blanc laiteux; pour se le procurer en plus grande abondance, on entame le tronc au-dessus de la racine à l'époque de la sève montante, et l'on recueille cette gomme, que l'on conserve dans des vases faits exprès. Elle est d'une saveur âcre et peu agréable, surtout quand elle est pure; mais on peut la mêler avantageusement avec d'autres parfums. Elle entrait dans la composition de l'encens sacré qui devait être brûlé sur l'autel d'or dans le lieu très saint.

GALILÉE. 1° Ce nom se trouve déjà dans l'Ancien Testament avant les temps de l'exil, Jos. 20, 7. 21, 32. 1 Rois 9, 11. 2 Rois 15, 29. C'est proprement un nom appellatif; il signifie *cercle*, district, quartier, et Esaïe 8, 23., parlant de la *Galilée des Gentils*, désigne cette portion du pays, non-seulement qui était le plus rapprochée du territoire païen, mais de laquelle les peuplades païennes n'avaient jamais été expulsées entièrement, c'est-à-dire le nord de la Palestine, la portion de la tribu de Nephthali la plus rapprochée du territoire phénicien, celle dont Salomon donna vingt villes à Hiram, 1 Rois 9, 11., celle où se trouvaient Kédès et Haroseth des Gentils, Jos. 21, 32. Jug. 4, 2. 1 Chr. 6, 76. La Galilée d'alors n'était donc point ce qu'elle fut plus tard, elle n'était qu'un cercle sans autre nom propre que celui des païens qui l'habitaient. — 2° Après l'exil, le nom de Galilée fut donné à l'une des quatre grandes divisions de la terre des Juifs, la partie septentrionale, comprise entre le Jourdain et la Méditerranée, s'étendant au sud-ouest jusqu'au promontoire de Carmel exclusivement, au sud-est jusqu'à Scythopolis, au nord jusqu'à Tyr et à la Pérée. On la divisait en haute et basse Galilée: la *Haute Galilée*, qui renfermait le territoire de l'ancienne Galilée ou Galilée des Gentils, était habitée par des

Phéniciens, des Syriens, des Arabes, et même des Grecs; cf. Matth. 4, 15.; elle se divisait en partie septentrionale, large chaîne de montagnes en Nephthali, Jos. 20, 7. Jug. 4, 6., haute d'environ 1,000 mètres, calcaire avec quelque peu de basalte, et partie méridionale, plus basse, ornée de riches campagnes et de collines verdoyantes; c'est là que se trouve la haute plaine de Zabulon qu'entoure une ceinture de collines; la végétation y est pleine de force, les prairies sont semées de fleurs, surtout de cactus qui y atteignent une grosseur extraordinaire; le sol en est maintenant jonché de ruines inconnues, et les prairies sont désertes. La *Basse Galilée* comprenait les tribus d'Aser, de Zabulon, de Nephthali et une portion d'Issachar, depuis Tibériade jusqu'à Ptolémaïs, depuis la plaine de Jizréhel jusqu'à Béersébah. Le chemin de la mer, Matth. 4, 15., traversait le milieu du pays.

A l'époque où Jésus parut, la Galilée comptait un nombre presque incroyable de villes et de bourgs; au dire de Josèphe deux-cent-quatre villes et villages, dont le moins considérable avait 15,000 habitants, ce qui faisait une population d'au moins 3 millions d'habitants.

Les Phéniciens en avaient toujours occupé les côtes et quelques hautes vallées du Liban; ils purent librement s'établir dans les villes données à Hiram, et arrivèrent sans doute en plus grand nombre encore lorsque Tiglath-Piléser eut conduit les légitimes possesseurs du pays en captivité, 2 Rois 15, 29. On y trouve maintenant quelques rares habitants, mélange de Juifs, de Druses, de Maronites, de Motualis, d'Arabes et de Turcomans, qui adorent pêle-mêle Astaroth, Mahomet, et les prophètes hébreux.

Par suite de leur position qui les mettait en contact fréquent avec les païens, le langage des Galiléens s'était altéré, ils parlaient un dialecte rude et lourd qui les faisaient facilement reconnaître des habitants de la Judée, Matth. 26, 73.; ils changeaient par exemple *Alfaï* en *Chlofa,* Alphée en Cléopas. Leur état religieux et moral laissait beaucoup à désirer; corrompus par le voisinage des Phéniciens, ils étaient trop éloignés du centre théocratique pour pouvoir y trouver un contre-poids suffisant, et plusieurs passages du Nouveau Testament prouvent assez combien ils étaient méprisés, Matth. 26, 69. Jean 1, 46. Act. 2, 7. 8., au point que les pharisiens en étaient venus à vouloir cacher ou faire oublier l'origine galiléenne de quelques prophètes: Elie, Jonas, Nahum (?). Cependant notre Sauveur a honoré cette contrée en prenant le nom de Jésus de Nazareth, en y habitant, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, à Capernaüm surtout, et en y choisissant la plupart de ses disciples; les anges appelèrent aussi de ce nom, hommes galiléens, les apôtres qui cherchaient à suivre dans les cieux le maître qui leur était enlevé, Act. 1, 11. Ce fut pour les habitants de la Galilée l'accomplissement littéral de Es. 9, 1-6.; ils virent se lever les premiers la lumière du monde, parce que leurs ténèbres étant plus épaisses, ils arrivèrent aussi plus vite au sentiment de leur éloignement de Dieu. Ils servirent en même temps d'intermédiaire entre les Juifs et les païens, et préparèrent la grande idée de l'unité religieuse et spirituelle, que le christianisme a créée entre tous les enfants d'Adam; ils accomplirent la prophétie de Moïse, Deut. 33, 18. 19. Les Galiléens passaient pour courageux, inquiets, turbulents, Luc 13, 1.; c'est chez eux que prit naissance sous les auspices de Judas le Galiléen, Act. 5, 37., la secte des *Zélotes* à laquelle avait appartenu d'abord un des disciples de Jésus, Luc 6, 15., et qui se caractérisait par un inébranlable amour d'indépendance, n'ayant de dévouement que pour la patrie, ne reconnaissant que Dieu pour chef et pour maître. Judas prétendait que la taxe établie par les Romains et réglée par Quirinius à l'occasion du dénombrement, Luc 2, 1. Act. 5, 37., était un nouvel esclavage, une servitude manifeste, à laquelle les Israélites devaient s'opposer de toutes leurs forces; le peuple approuva ces discours, on prit les armes, et cette petite guerre domestique grandit bientôt et ne se termina qu'avec la ruine de Jérusalem et du temple: les habitants de la Galilée furent les plus fermes soutiens de cette révolte commencée par un des

leurs ; d'après Josèphe ils étaient en tous points d'accord avec les pharisiens, et n'en différaient que par leurs principes relativement à l'autorité de Dieu seul sur les hommes et surtout sur les Juifs. Calmet pense que les Hérodiens sont les mêmes que ces Zélotes ou Galiléens ; *v.* Hérodiens.

Quelques auteurs, Calmet, Ligthfoot, Cellarius, combattus par Reland, Winer, etc., estiment que la Galilée s'étendait encore à l'orient du Jourdain ; mais leurs preuves nous paraissent peu solides et reposent plutôt sur des présomptions, et quelquefois sur des inexactitudes de traduction ; les Septante, disent-ils, traduisent Basan par Galilée, Es. 33, 9,; Eusèbe, in Es. 9, dit clairement que la Galilée était au-delà du Jourdain ; Bethsaïda, ville galiléenne, était de même à l'orient ; enfin Judas le Galiléen était de Gaulon, d'après Josèphe, c'est-à-dire encore d'audelà le Jourdain. Il vaut cependant la peine de peser ces arguments.

GALLIM, 1 Sam. 25, 44., village qui paraît avoir appartenu à la tribu de Benjamin, Es. 10, 30. Eusèbe parle encore d'un bourg de ce nom près d'Hékron.

GALLION, frère du philosophe L. An. Sénèque, s'appelait d'abord Marcus Annæus Novatus, mais ayant été adopté par la famille du rhéteur L. Junius Gallio, il prit le nom de sa nouvelle famille. Claude César le fit proconsul d'Achaïe, et Néron le maintint dans sa dignité. Son frère lui dédia son traité sur la Colère, lui rendant en même temps ce beau témoignage qu'il était le plus pacifique et le plus doux des hommes. Les Juifs de Corinthe voulurent faire comparaître Paul devant son siége judicial, mais comme l'apôtre ouvrait la bouche pour se défendre, Gallion ayant su qu'il ne s'agissait que d'une question juive, refusa d'entendre la cause, et les laissa s'arranger entre eux. Les Grecs qui étaient présents, irrités contre ces importuns accusateurs, s'emparèrent du principal d'entre eux, Sosthènes, chef de la synagogue, et le frappèrent de coups, sans que Gallion s'en mît en peine. Quelques années après, Gallion partagea la disgrâce de ses frères, et fut mis à mort avec eux par ordre de Néron.

GAMALIEL (récompense de Dieu), 1° Nomb. 1, 10. 2, 20. 7, 54., chef de la tribu de Manassé, dans le désert. — 2° Pharisien célèbre, que l'on croit avoir été fils du rabbin Siméon, et petit-fils de Hillel. Il présida le sanhédrin sous Tibère, Caïus et Claude, mais pas Act. 5, 34., et doit être mort dix-huit ans après la destruction de Jérusalem. Saul s'honore devant les Juifs d'avoir été l'élève de ce grand maître, Act. 22, 3., mais il le devança dans la vérité, et se déclara pour l'Evangile, lorsque Gamaliel se contentait d'accorder aux chrétiens et aux apôtres une protection de prudence et de politique. Les apôtres ayant été appelés à paraître devant le conseil, comme les pharisiens grinçaient des dents, et ne s'occupaient qu'à chercher un moyen de les faire mourir, Gamaliel, honteux pour le corps dont il faisait partie, d'en voir les membres se montrer ainsi pleins de passion devant les prévenus, demanda le huis-clos, et se prononça pour le *laisser-faire :* il s'appuya sur l'histoire, et proposa à ses collègues ce dilemme : Si c'est l'œuvre de Dieu, vous ne la pourrez détruire, et prenez garde même que vous ne soyez trouvés faire la guerre à Dieu ; si c'est une œuvre d'hommes, au contraire, elle se détruira d'elle-même, elle ne mérite pas de votre part une si grande haine, et ne doit pas vous préoccuper si vivement. On se contenta donc de les faire fouetter.— Ce discours était-il celui d'un homme qui s'achemine vers le christianisme, sans oser se prononcer encore, ou celui d'un homme qui cherche sa réputation dans la prudence, la sagesse et la modération ? Cette dernière opinion se prouverait, selon quelques auteurs, par le fait que Gamaliel a laissé persécuter l'Evangile par son disciple Saul, et n'a rien fait pour l'en empêcher ; mais ce n'est qu'une assertion : l'autre opinion nous paraîtrait pouvoir se justifier par la solennité des paroles qu'il prononce : « Prenez garde que vous ne soyez trouvés faire la guerre à Dieu. » On ne doute pas, dit Calmet, que Gamaliel n'ait embrassé la foi de Jésus-Christ, mais on ne sait en quel temps il se convertit, ni par qui il fut baptisé. — Une vie de saint Etienne donnerait à

cette tradition quelque vraisemblance.

GANGRÈNE, 2 Tim. 2, 17. *v.* Maladies.

GARIZIM, *v.* Guérizim.

GASMU, Néh. 6, 6., le même que Guésem, 2, 19. 6, 1. 2., Arabe, ou peut-être Samaritain, se montra l'un des plus lâches ennemis des Juifs au retour de l'exil, joignit l'ironie à la calomnie contre ce peuple malheureux, et entra dans un complot contre la vie de Néhémie.

GATEAU. Outre les pains qui avaient assez ordinairement la forme de gâteaux, les Israélites avaient diverses espèces de gâteaux proprement dits, dont nous n'énumérerons pas les noms hébreux, et dont les nuances ne sont pas toujours bien connues. *a*) Gen. 18, 6. 19, 3. 1 Rois 17, 13. Ez. 4, 12., il s'agit de gâteaux cuits sous la cendre, ou entre deux pierres brûlantes ; ils étaient faits quelquefois de fleur de farine, quelquefois d'orge. *b*) Des gâteaux à l'huile cuits sur le gril, Lév. 2, 7. *c*) Une espèce de pouding ou beignets, cuits dans la poële, 2 Sam. 13, 6-8. *d*) Des gâteaux cuits au four, arrosés d'huile, et offerts d'ordinaire en sacrifices, 2 Sam. 6, 19. Ex. 29, 2. Lév. 2, 4. 7, 12. 8, 26. Nomb. 6, 15. *e*) Des beignets ou gâteaux très minces, rissolés, faits de fine farine et oints d'huile, Ex. 29, 2. Lév. 8, 26. 1 Chr. 23, 29. *f*) Des gâteaux de miel, Ex. 16, 31., encore maintenant en usage ; ce sont peut-être des gâteaux de cette espèce qu'il faut voir dans les passages mal traduits, 2 Sam. 6, 19. 1 Chr. 16, 3. Cant. 2, 5. Os. 3. 1., au lieu de flacons de vin ; ce seraient des gâteaux de raisins. *g*) Jér. 7, 18. 44, 19., gâteaux offerts à la reine des cieux, et dont on ignore la composition.

La plupart de ces gâteaux étaient destinés à être offerts dans les temples, ils appartenaient aux offrandes non sanglantes, ou *minhha*, et remplaçaient pour les pauvres des sacrifices d'une plus grande valeur, du moins pour ce qui regarde les offrandes volontaires, car pour les sacrifices d'obligation la loi ne permettait que l'échange d'un animal contre un autre. cf. Lév. 14, 21. Les gâteaux devaient toujours être salés et sans levain, cuits au four et arrosés d'huile, Lév. 2, 4. 5. ; le prêtre en prenait ce qui devait être brûlé sur l'autel et gardait le reste pour lui. *v.* Libations. — Le gâteau des jalousies que le prêtre devait offrir pour la femme soupçonnée d'adultère, Nomb. 5, 15., devait être fait avec la dixième partie d'un épha de farine d'orge, sans huile ni encens ; le prêtre devait le tournoyer et en offrir une poignée sur l'autel, v. 25 et 26. L'orge, au lieu de fine farine, marquait l'humiliation de la femme soupçonnée.

GATH (pressoir). Une des cinq grandes villes des Philistins, Jos. 13, 3. 1 Sam. 6. 17. 21, 10. 27, 2. 2 Sam. 1, 20., célèbre comme lieu de naissance et principale habitation de Goliath, 1 Sam. 17, 4. Elle fut conquise par David au commencement de son règne, 2 Sam. 8, 1. 1 Chr. 18, 1., et fortifiée par Roboam, 2 Chr. 11, 8. Le roi de Gath, Akis, qui vivait sous Salomon, 1 Rois 2, 39., était probablement tributaire du monarque hébreu, cf. 4, 24. Cette ville tomba sous Joachaz entre les mains des Syriens, 2 Rois 12, 17. Joas en fit de nouveau la conquête, 2 Rois 13, 25. ; puis encore Hozias, 2 Chr. 26, 6., après qu'elle se fut un moment émancipée, Am. 6, 2. Elle recouvra de rechef sa liberté, Mich. 1, 10. ; mais Ezéchias se la soumit encore, et il paraît qu'elle fut dès lors pour longtemps assujettie. — Elle n'est pas comprise dans la distribution des villes que Josué donna aux tribus d'Israël, mais, d'après Josèphe, elle appartenait au territoire de Dan. Gath étant la plus méridionale des villes des Philistins, comme Hékron en était le plus septentrionale, on disait de Gath à Hékron pour dire d'un bout du pays à l'autre, 1 Sam. 7, 14. 17, 52. Au temps d'Eusèbe, c'était un gros bourg à 5 milles d'Eleuthéropolis, sur la route de Diospolis ; les voyageurs modernes n'en font pas mention.

2° Gathépher (qui creuse le pressoir), 2 Rois 14, 25., ou Guitta Hépher, Jos. 19, 13., dans la tribu de Zabulon, lieu de naissance de Jonas, à 2 milles de Sepphoris, sur le chemin de Tibériade en Galilée.

3° Gath Rimmon ; il y avait plusieurs villes de ce nom : *a*) Jos. 19, 45. 21, 24., dans la tribu de Dan ; elle fut donnée aux Kéhathites ; *b*) Jos. 21, 25., tribu de Manassé, donnée aux Kéhathites ; *c*) 1 Chr. 6, 69., tribu d'Ephraïm, donnée aux Ké-

bathites. Quelques auteurs pensent toutefois que c'est une seule et même ville, et regardent l'indication *c*) comme insuffisante, celle de *b*) comme faute de copiste. La ville étant peu connue, il est difficile de prononcer.

GAZA (fort), une des cinq principales villes des Philistins, Jos. 15, 47., à la frontière méridionale de Canaan, Gen. 10, 19., située sur une hauteur entre Raphia et Askélon, à 20 stades environ (4 kilom.) de la Méditerranée, à 5 stades d'Askélon, à 600 milles de Pétra en Arabie (52° 24' long. 31° 37' lat.), et jouissant d'un port distant seulement de 7 stades. Sa situation avantageuse a été pour elle la cause de destinées bien variées et de diverses révolutions : elle passa successivement des Philistins aux Hébreux, et des Hébreux aux Philistins. Josué la conquit et la donna à la tribu de Juda, Jos. 15, 47. Jug. 1, 18., elle recouvra sa liberté, à ce qu'il paraît, sous le règne de Jotham ou d'Achaz, peut-être encore plus tôt, Jug. 3, 3. 16, 1. 1 Sam. 6, 17. 2 Rois 18, 8. Am. 1, 6, 7. Soph. 2, 4. Zach. 9, 5., puis fut reprise par Ézéchias, 2 Rois 18. Elle obéit encore aux Caldéens vainqueurs de la Syrie, et aux Perses, puis tomba au pouvoir d'Alexandre le Grand après une résistance de cinq mois. Elle ne fut détruite que sous le roi juif Alexandre Jannæus, 96 ans av. C., après un siége d'un an : Gabinius, général romain, la releva, Auguste la donna à Hérode ; après la mort de celui-ci, elle fut aggrégée à la Syrie. D'après Méla, Eusèbe et saint Jérome, c'était encore une ville très considérable et bien fortifiée au temps de l'empereur Claude. Maintenant elle est sans muraille, et ne compte que 2,000 habitants.

A l'époque dont il est parlé, Act. 8, 26., Gaza n'était point déserte, quoiqu'un grand nombre de ses habitants l'eussent abandonnée : plusieurs essais ont été faits pour expliquer ce qui paraît être une inexactitude de l'historien ; on a dit que ces mots sont une addition de lui, une détermination qu'il ajoute aux discours de l'ange, et qui se trouvait être vraie au moment où Luc écrivait, tandis qu'elle ne l'était pas à l'époque où la scène se passa ; on a voulu distinguer encore deux Gaza (Calmet), la petite, Majuma, qui était fort peuplée, et la grande, qui l'était moins ; d'autres ont dit que déserte doit s'entendre dans le sens de démantelée, ayant perdu ses murs ; c'est aller chercher bien loin ce qu'on a sous la main ; d'après le texte, le mot désert peut s'appliquer à la route aussi bien qu'à la ville, et, d'après le sens, il le doit ; une route nouvelle pouvait avoir été construite, laissant l'autre moins fréquentée ; c'est cette dernière que suivait l'eunuque d'Ethiopie, et l'apôtre devait l'y aller rejoindre.

GAZELLE, gentil animal qui est nommé plusieurs fois dans la Bible comme symbole de la grâce, Cant. 2, 9, 17. 4. 5., quelquefois de la légèreté à la course, 2 Sam. 2, 18. 1 Chr. 12, 8., ou de la fuite rapide, Prov. 6, 5. Es. 13, 14. L'adjuration au nom de la gazelle ou du chevreuil est fréquente en Orient, Cant. 2, 7. 3, 5. La gazelle proprement dite (hébr. tsebi, que nos versions traduisent ordinairement par daim), est l'antilope dorcas de Linnée ; c'est la plus commune ; elle a un peu moins de 1 mètre de hauteur ; ses cornes ont près de 30 centimètres de long, elles portent des anneaux entiers à leur base, et ensuite des demi-anneaux jusqu'à une petite distance de leur extrémité, qui est lisse et pointue ; ces anneaux, dont on compte douze ou treize, marquent les années de l'accroissement, les cornes sont en outre sillonnées longitudinalement par de petites stries (Buffon) ; elles sont permanentes ; ces caractères appartiennent en propre aux gazelles : elles en ont d'autres en commun avec le chevreuil, et surtout avec la chèvre, dont la gazelle est une variété : le poil est brun clair, tirant sur le blanc vers le ventre, aux pieds et sur le haut des cuisses ; les oreilles, d'un gris cendré, sont longues de 18 centim. ; les yeux, d'un noir brillant, sont grands et pleins de feu ; la queue, de 30 centim. de long à peu près, est redressée ; les jambes sont fortes et solides, capables de faire des bonds de 2 à 3 mètres, et d'une vitesse incroyable. Cet animal se trouve en Syrie, en Mésopotamie et dans les autres provinces du Levant, aussi bien qu'en Barbarie et dans les parties septentrionales de l'Afrique ; il vit par troupeaux de cen-

taines et de milliers. Les Orientaux et principalement les poètes, l'ont pris en grande affection, et ne manquent jamais de lui donner une place dans leurs vers, quand ils célèbrent les belles et l'amour. La chair de la gazelle est d'un goût agréable; la loi de Moïse en avait autorisé l'usage comme viande pure, Deut. 12, 15. 22. 14, 5. 1 Rois 4, 23.

Le nombre des espèces de gazelles est fort considérable, Buffon en comptait déjà treize : outre la *tsebi*, l'Ecriture parle encore de plusieurs autres, qu'il n'est pas possible de déterminer; le *dischon*, Deut. 14, 5., que nos versions rendent par chevreuil (Septante et Vulgate, pygargue), le même probablement que le strepsicore et l'addace des anciens, et que le lidmée des Africains. Le nom de pygargue signifie cul-blanc, et l'animal indiqué serait remarquable par ce signe, comme aussi par des taches cendrées sur les côtes. D'après Buffon, ce serait l'algazel ou pasan, dit la gazelle d'Egypte, que les traducteurs des Septante étaient en effet bien à même de connaître : elle est beaucoup plus grande que la précédente et a le col rouge.

Le *tho* ou *theo*, Deut. 14, 5. Es. 51, 20., traduit par bœuf sauvage : quelques-uns l'entendent du buffalo; mais Aben Ezra assure qu'aucune espèce de bœuf sauvage ne se trouve en Palestine. Il paraît plus probable qu'il faut l'entendre, avec saint Jérôme, de l'oryx des Grecs, ou chèvre sauvage (le bekkar el wash du Dr Schaw); l'oryx habite les solitudes de l'Afrique et les confins de l'Egypte, et l'on peut comprendre aisément qu'il se soit jeté quelquefois dans les déserts qui entourent Canaan; d'ailleurs les Israélites auront pu apprendre à le connaître pendant leur séjour en Egypte.

Quant au *zémer*, *v.* Chameaupard; pour *acko* et *yael*, *v.* Chamois et Cerf.

Le *yachmour*, Deut. 14, 5. 1 Rois 4, 23., traduit par buffle, par bubalus, dans les Septante et la Vulgate, est peut-être l'antilope bubalis, animal au poil roux, du genre de la gazelle, qui se trouve en Syrie et sur les bords de l'Euphrate; on ne peut du reste pas le déterminer; quelques-uns pensent au daim, et s'appuient sur l'analogie de l'arabe, qui est assez concluante en effet : leur bois solide et plein tombe chaque année.

GÉANTS. Tous les peuples tiennent à honneur d'avoir eu leurs géants, et rendent témoignage par leur accord à l'existence d'hommes d'une taille considérablement au-dessus de la taille ordinaire actuelle. Depuis les géants d'Homère, Othus, Ephialte, les Cyclopes et les Titans, jusqu'aux héros du Mexique et du Pérou, aux genoux desquels atteignaient à peine la plupart des hommes de leur temps, il y a large place pour bien d'autres géants encore, et l'on en connaît de toutes les mesures, depuis 10 pieds jusqu'à 60, 100, et même au delà : l'Inde en connaît même qui avaient plusieurs lieues de hauteur. Quoi qu'il en soit, de tous les contes qui ont été recueillis, et qui se trouvent soigneusement consignés dans Calmet, y compris une dent de 15 livres et un crâne qui contenait 15 boisseaux de blé, il est incontestable non-seulement qu'il y a eu des géants, mais même qu'il a existé des races, des familles de géants, et qu'en général les hommes des premiers siècles de notre monde étaient bien plus grands qu'ils ne le sont aujourd'hui, sans toutefois qu'on puisse établir pour la taille le même rapport qui existe entre l'ancienne et la nouvelle longévité. Certains restes colossals d'animaux qu'on trouve à la surface de la terre autorisent à croire qu'il existait une race d'hommes proportionnée; et plusieurs monuments d'architecture sauvage, qu'on retrouve dans différents pays, sont évidemment l'ouvrage d'hommes d'une taille et d'une force prodigieuses.

Il est parlé de géants avant le déluge, Gen. 6, 4.; mais on peut croire que l'idée fondamentale qui s'attache à ce mot dans ce passage n'est pas celle de la grandeur corporelle, et qu'il faut, comme ordinairement en hébreu, s'attacher au sens moral : la traduction littérale du mot *nephilim*, rendu par géants, est « les déchus » (selon la tradition rabbinique les géants étaient tombés du ciel), « les réprouvés »; d'après Schroeder, « les assaillants » (ceux qui tombent sur). La manière dont il est parlé de ces géants dans

le contexte semble indiquer qu'ils étaient issus des fils de Dieu et des filles des hommes (*v.* Enfants); du moins on peut l'entendre ainsi, comme on peut également ne voir dans l'indication de Moïse qu'une parenthèse : si les géants sont identiques avec les puissants hommes de renom, il y a plus d'unité dans la phrase, mais il serait singulier que le mariage des fils de Dieu avec les filles des hommes n'eût produit que des géants, et l'on serait presque forcé, par cette supposition, d'admettre chez les fils de Dieu quelque chose de surnaturel, de les regarder comme des êtres différents des hommes. Le plus simple nous paraît, en conséquence, de regarder comme incidente la mention des géants, de ne voir dans les fils de Dieu que des membres de la famille de Seth, se détournant de la vérité et du culte du vrai Dieu pour suivre les idoles et s'abandonner aux passions de la chair, et les hommes célèbres et puissants seraient les fils de ces mariages, qui auraient eu une influence d'autant plus considérable qu'ils appartenaient à des familles différentes, à la race de Seth par leurs pères, à celle de Caïn par leurs mères. Suivant Schroeder, le fait significatif de ce passage serait, non point l'existence de géants (il y en avait déjà), mais leur production, leur naissance dans la famille de Seth.

L'Ecriture mentionne encore comme races géantes les Réphaïms et les Hanakins. Les Réphaïms (q. v.) habitaient, avant l'arrivée des Israélites, les contrées transjourdaines de la Palestine; Hog, roi de Basan, était un dernier reste de cette famille; il fut vaincu par Israël, Deut. 3, 3. 11. cf. Jos. 12, 4. 13, 12. : les Emins, qui partageaient avec les Réphaïms une commune origine, habitaient le pays qui fut plus tard celui de Moab, Deut. 2, 10., et les Zamzummins, le pays de Hammon, 2, 20. Les Hanakins, ou fils de Hanak, Nomb. 13, 33. Deut. 9, 2., étaient si grands, que les espions d'Israël déclarèrent qu'ils n'étaient que des sauterelles auprès d'eux (on peut croire que la peur entrait pour quelque chose dans l'hyperbole) : leur stature était devenue proverbiale, et servait de mesure de comparaison, Deut. 2, 10. 11. 21. Ils occupaient au temps de Moïse tout le pays depuis Hébron jusqu'aux montagnes de Juda et d'Israël, Jos. 11, 21. Quoique vaincus et chassés, plusieurs d'entre eux reparurent plus tard dans l'histoire des Hébreux, *v.* Goliath, 1 Sam. 17, 4. 1 Chr. 20, 4. 6. 8.; mais ils se maintinrent toujours dans les quartiers des Philistins, à Gaza, Gath, Azot, etc. Jos. 11, 22.

On peut voir, par la comparaison de l'Ecriture sainte avec les ouvrages profanes, combien la première se distingue par sa sobriété et toute absence d'exagération dans ce qu'elle rapporte des géants ; elle se distingue encore en ce qu'elle signale comme une monstruosité, une dégénérescence, un fruit du péché (l'union des Séthites et des Caïnites), ce que les païens regardaient comme une gloire ; cf. Odyss. 10, 119, suiv., Aeneid. 12, 900. Juvénal 15, 69. Pline 7, 16. Augustin., De Civit. 15, 9. etc.

GÉDÉON (destructeur), Jug. 6-8, ou *Jérubbahal*, le cinquième des Juges d'Israël (1245 av. C), délivra son peuple de l'oppression des Madianites. Ce chef, de la tribu de Manassé, battait le grain à Hophra avec son père, lorsque l'ange de l'Eternel lui apparut et lui annonça que Dieu l'avait choisi pour juge. Il dut commencer par détruire dans sa propre maison toutes les traces de l'idolâtrie qui avait envahi le pays. Les tribus de Manassé, de Zabulon, d'Aser et de Nephthali, se réunissent sous ses ordres au nombre de 32,000 hommes contre une armée innombrable ; mais l'armée d'Israël est trop nombreuse encore, et sur une proclamation de Jéhovah qui permet à tous ceux qui sont timides de s'en retourner, cf. Deut. 20, 1-8., 22,000 quittent les rangs et s'en vont; 10,000 hommes restaient; c'était peu, pour Dieu c'était trop encore; une nouvelle épreuve fut ordonnée, et la petite armée fut réduite à 300 hommes seulement : Gédéon les divisa en trois bandes, et ne leur donna d'autres armes qu'une trompette et un flambeau ; puis, au milieu de la nuit, ils fondent sur le camp des Madianites qui s'enfuient et s'entre-tuent ; ils passent le fleuve, où plusieurs périssent sous les coups des Ephraïmites; Gédéon

poursuit jusqu'à Hobah les 15,000 hommes qui restent, les défait entièrement, et venge sur les deux chefs Zébah et Tsalmunah ses frères égorgés par ces princes. Les Israélites lui offrent, à lui et à ses enfants après lui, la couronne royale, mais il la refuse et se borne à répondre : Que l'Eternel règne sur vous. Un nuage ternit la gloire de sa victoire : des dépouilles ennemies qui s'élevaient à 1,500 livres d'or, il fait une image qu'il recouvre de l'éphod ; il veut rappeler au peuple les gratuités de l'Eternel, et il sanctionne par son action même l'idolâtrie qu'il veut condamner : le nom de *Jérubbéseth* qu'il reçut plus tard, 2 Sam. 11, 21., et qui signifie « il a combattu pour la honte » se rapporte peut-être à cette faute. Le reste de sa vie fut paisible, il eut soixante-dix fils, et mourut dans un âge fort avancé. — *v.* pour les détails mes Juges d'Isr., p. 49-60. L'histoire profane semble avoir conservé le nom de Gédéon. Sanchoniathon, qui vivait à la même époque à peu près, doit s'être servi pour la composition de son histoire, de documents qui lui auraient été fournis par Jérombal (Jérubbahal), prêtre de Jao (Jéhovah). — Serm. de Gaussen.

GÉHENNE, *v.* Hinnom.

GÉNÉALOGIES, *v.* Jésus et Tribu.

GÉNÉSARETH, lac de Génésareth, Luc 5, 1. mer de Tibériade, Jean 21, 1. appelée aussi mer de Galilée, Jean 6, 1., et dans l'Ancien Testament mer de Kinnéreth, Jos. 13, 27. Nomb. 34, 11., ou de Kinnaroth, Jos. 11, 2. 12, 3. Cette belle nappe d'eau que Ritter et Tholuck comparent au lac de Genève pour la pureté de ses eaux et la richesse de ses bords, que d'autres comparent à la partie septentrionale du lac Majeur, à cause de sa majesté sauvage jointe aux beautés d'une nature douce et riante, est située dans un profond bassin entre deux plateaux de montagnes ; de forme à peu près ovale, allongé du nord au midi, il a environ 140 stades de longueur sur 40 de largeur d'après Josèphe, 30 kilom. sur 8 ou 9 ; les estimations modernes lui donnent à peu près la même étendue. Ses eaux bleues, profondes, douces et transparentes, sont constamment renouvelées par les flots du Jourdain qui le traversent dans sa longueur ; elles ne sont troublées que lorsque des ouragans sortant subitement des gorges des montagnes, menacent les navigateurs. Il était jadis sillonné par un grand nombre de bateaux, et comme il est très poissonneux, la pêche était une occupation importante pour les habitants de ses bords, Matth. 4, 18. Luc. 5, 4. Jean 1, 44. 21, 3. La contrée est d'une merveilleuse beauté ; le climat de ce bassin profond dont la chaleur est tempérée par la fraîcheur des eaux, y produisait une végétation aussi abondante que variée ; les fruits de divers climats y croissaient non loin les uns des autres, les dattiers des tropiques près des arbres d'une zone plus tempérée : on y trouvait réunis la vigne, le citronnier, l'oranger, et le figuier, qui mûrissaient sans interruption, pendant six mois de l'année. Aussi les mahométans en faisaient-ils avec Damas, Samarcande, et une contrée voisine de Bagdad, un de leurs paradis terrestres. A l'est s'élèvent hors du lac des rochers basaltiques, et de sombres montagnes qui se terminent en sommets arrondis ; à l'ouest le terrain s'élève par des gradins ou des vallées étagées jusqu'à la hauteur du plateau ; cette côte occidentale était jadis couverte d'un grand nombre de villes et de bourgades populeuses : aujourd'hui ses rives sont presque désertes, et l'on n'y trouve pas même un bateau.

Le voyageur Russegger (1838) regarde sa course au lac de Génésareth comme une des plus intéressantes qu'il ait faites en Palestine ; et trouva, dit-il, dans la magnificence de cette vue une compensation plus que suffisante aux fatigues de cette excursion ajoutée à tant d'autres. Il a calculé, par l'emploi du baromètre, que la surface de ce lac devait être de 625 pieds (203 mètres) au-dessous du niveau de la Méditerranée ; Schubert n'avait compté qu'une différence de 535 pieds (162 mètres) entre les deux niveaux.

L'Ancien Testament fait mention de ce lac comme d'une frontière, Nomb. 34, 11., etc. Les faits qui s'y sont passés au temps de notre Seigneur, le rendent particulièrement cher aux chrétiens ; *v.* Matth. 4, 18-22. ; 8, 23-27. ; 11, 20-24. ; 14, 24-

33. Marc 4, 36-41.; 6, 31. 56.; Luc 5, 1-11, 8, 23-25. Jean 6, 18-21.; 21, etc.

Quant à la ville de Kinnéreth qui appartenait à la tribu de Nephthali, Jos. 19, 35., on pense que c'est la même que Tibériade, q. v.

GENÈSE, le premier livre de la Bible en général, et du Pentateuque en particulier; il s'appelle en hébreu *Bereshith* (au commencement), selon les mots par lesquels il commence, et en grec *Genesis* (origine, naissance), nom tiré de son contenu. L'auteur en est Moïse selon l'ancienne tradition, et d'après les traces qui se trouvent dans le Pentateuque lui-même. Le but du livre est d'exposer l'origine du peuple de Dieu, en la rattachant à l'origine du monde. La Genèse est une introduction, une tête nécessaire à l'intelligence des autres livres de la Bible, qui, sans elle, seraient un acéphale. — Après nous avoir donné sur la création quelques idées claires, précises et succinctes (*v.* cet article), la Genèse nous dit le commencement de la vie sur la terre, le premier homme et le premier péché, la première famille et la première dispersion, la première chute et la première promesse. Elle pose les jalons de l'histoire du genre humain pendant les vingt premiers siècles (Gen. 1-11,) en nous faisant suivre les traces des idées théocratiques et des révélations divines, jusqu'au moment où elle vient à s'occuper d'une manière plus particulière de la famille d'Héber et de son illustre descendant Abraham (11-50,). Elle raconte alors l'histoire des trois grands patriarches Abraham, Isaac, Jacob; elle est plus circonstanciée sur la vie de Joseph, et sur ses destinées qui sont d'une grande importance pour l'histoire de la théocratie. Elle finit en rapportant les paroles de bénédiction adressées par Jacob mourant à ses fils, l'ensevelissement de ce patriarche et la mort de Joseph. — Quant à la langue, c'est l'hébreu le plus pur et le plus uni, avec quelques archaïsmes témoins de l'antiquité du livre; il peut être regardé comme la base et le modèle de la formation de cette langue sainte, dans tous les autres livres du code sacré.

La Genèse avait joui dans tous les siècles de ce respect qu'exigent les livres de Dieu, et que l'on accorde généralement à ces vieux monuments d'une ère qui n'est plus, lorsque dans la moitié du siècle passé un médecin hollandais nommé Astruc, sans doute malheureux dans l'exercice de son art, eut l'idée de consacrer ses loisirs à démolir ce qui était sacré en théologie, et tomba sur la Genèse, dont il révoqua en doute l'authenticité et l'intégrité (Bruxelles, 1753). Son livre, intitulé : « Conjectures sur les mémoires originaux dont il paraît que Moïse se servit pour composer le livre de la Genèse, » réussit auprès de certains théologiens qui en adoptèrent et en développèrent les idées, Eichhorn, Ilgen (1798), puis Vater (1801-1805), De Wette, Gramberg (1828). Même l'idée se développa et s'étendit sous le marteau; selon ces auteurs d'hypothèses, non seulement le contenu de la Genèse serait tiré de deux anciens *documents,* mais dans sa forme actuelle ce livre ne serait pas même le travail d'un rédacteur unique qui aurait composé son ouvrage suivant un plan prémédité; ce serait un recueil de *morceaux,* d'anciennes traditions mal arrangées et augmentées par la fantaisie des narrateurs. Il n'appartient pas à notre plan d'entrer dans des détails sur cette controverse, mais nous devons au moins en indiquer les éléments.

L'hypothèse du *morcellement* repose : *a*) sur ce qu'il y a dans la Genèse plusieurs relations d'un seul fait, par exemple 12, 10-20. 20, 1. sq. 26, 6-12.; mais il ressort du texte même que ce sont des faits tout différents; *b*) sur ce que l'origine d'un même nom est racontée de différentes manières, le nom d'Isaac, 17, 17. 19. 18, 12-15. 21, 3. 6., celui de Béer-sébah, 21, 30. 31. 26, 33., de Béthel, 28, 19. 35, 15.; mais de ce qu'un même nom a pu se trouver vrai dans plusieurs sens, il n'en résulte pas la nécessité de penser à deux récits dont l'un exclurait l'autre; *c*) sur ce qu'il y a de fréquentes répétitions; mais c'est dans le style oriental, et d'ailleurs l'objection n'aurait de force que si les mêmes faits étaient racontés chaque fois sans des détails nouveaux, dans la même connexion, tandis que c'est le con-

traire qui a lieu; la répétition se justifie d'elle-même par le but du narrateur, et elle ne porte que sur des faits importants. *d)* Il y a des morceaux isolés et décousus; mais dans un récit aussi succinct les transitions seraient souvent des hors-d'œuvre, l'antiquité du livre et son caractère oriental ne les auraient pas supportées. *e)* On s'appuie enfin sur la présence de certains titres comme indiquant le commencement de nouvelles péricopes; ainsi 5, 1. 6, 9. 10, 1. sq. 25, 12. etc. Mais ces titres, qui sont en quelque sorte des sommaires de chapitres, indiqueraient plutôt le contraire; ils servent de transitions naturelles, et indiquent le plan de l'auteur et le soin avec lequel il coordonne ses généalogies.

L'hypothèse des deux *documents* repose sur la manière dont les noms de Dieu et de l'Eternel sont employés (Elohim et Jéhovah); les inventeurs de l'idée pensent que le rédacteur s'est servi de deux sources ou documents, dont l'un aurait tout rapporté à Dieu, l'autre tout à l'Eternel. Si l'on y fait attention, l'on trouvera qu'en effet il y a des chapitres, ou fragments de chapitres, dans lesquels l'un des deux noms est employé à l'exclusion de l'autre, quelquefois aussi les deux noms concurremment. Remarquons d'abord que si l'on veut conclure quelque chose, il faudra appliquer la même conclusion à l'Ancien Testament presque tout entier, où les noms de Dieu et de l'Eternel sont alternativement employés : qu'on lise par exemple le prophète Jonas, on y trouvera la même observation justifiée, et cependant personne n'osera ou n'a osé faire de ce petit livre une mosaïque composée de divers documents. Mais une explication très simple et tirée de l'observation donnera la clé de l'emploi de ces deux noms, dans la Genèse comme ailleurs : c'est que le nom de Dieu, Elohim, s'applique presque partout au Créateur, juge de l'univers, maître de la race humaine, dans ses rapports avec le monde; l'Eternel, Jéhovah, au contraire, est le Dieu de son peuple, le père de ses enfants, le Sauveur qui se manifeste. On peut lire, en prenant garde à cette distinction, l'histoire du sacrifice d'Isaac, 22, 1., celle du déluge, 6-9, et surtout celle de la création, 1-3, qui semble prêter le plus à l'hypothèse et même lui avoir donné naissance : elle se divise en deux parties, 1-2, 3. et 2, 4.-3, 1. La première est le récit général : l'auteur nous fait connaître l'origine du monde, il énumère les créatures, il nomme le créateur, c'est Elohim; dans la seconde, l'auteur reprend son sujet, mais sous le point de vue spécial de l'homme considéré comme être moral : c'est là qu'il est question du péché, de la loi, du jugement, de l'Evangile qui sauve : c'est alors Jéhovah qui paraît, c'est l'Eternel; le nom de Dieu lui est joint pour bien montrer qu'il ne s'agit pas d'un autre Dieu, mais du même considéré sous un autre point de vue, précaution bien nécessaire dans un temps où l'on pouvait être porté à croire à une pluralité de dieux. — Voilà tout le secret de l'emploi alternatif de ces deux noms, non pas seulement dans des morceaux différents, mais aussi dans un même morceau, et c'est faute d'avoir compris leur grandeur et leur signification qu'on en est venu à la supposition de deux documents primitifs. Cette hypothèse, déjà bien ébranlée, tombera comme est tombée celle d'un Evangile primitif qu'on défendait il y a quelques années encore avec tant de suffisance. — *v.* Umbreit, Theol. Stud. und Kritik, 1831, p. 412, Ranke, Recherches sur le Pentateuque, Hævernick, Introd. à l'Ancien Testament, et l'excellent Commentaire de F. W. J. Schrœder (Das erste Buch Moses, ausgelegt, Berlin 1486), dont on annonce une traduction française par M. le pasteur Bastie; cet ouvrage a démontré, selon nous d'une manière évidente, l'unité du livre et du narrateur.

GENÊT, *genièvre, genévrier*. 1° Le mot hébreu *rothem* se trouve 1 Rois 19, 4. 5. Job 30, 4. Ps. 120, 4, et les Septante l'ont traduit de quatre manières différentes, ce qui prouve qu'ils n'avaient pas une connaissance bien claire et précise de l'arbre indiqué : Josèphe lui-même, en parlant de l'arbre sous lequel s'assit Elie dans le désert, 1 Rois 19, se borne à dire : « sous un certain arbre. » Jérôme, d'après Aquila, l'a traduit par genévrier, le syriaque par térébinthe, et le caldéen par

genêt : nos versions ont conservé genêt dans le passage des Rois et ont mis genévrier dans les deux autres; il est très difficile de décider; Calmet pense qu'il faut l'entendre d'une manière générale de tout arbuste sauvage; Winer penche pour le genêt d'après l'analogie de l'arabe ratam (cf. l'espagnol *retama,* venu des Maures). Le genêt, genista rœtem, est un arbuste peu considérable des plaines de l'Arabie, avec des rameaux petits, cannelés, opposés, feuilles simples, fleurs blanches, fruit en cosse, allongé, avec deux rangs de graines. La racine est extraordinairement amère et ne peut servir de nourriture qu'en cas d'extrême besoin; la fin de Job 30, 4. peut se traduire, ou bien comme nos Bibles l'ont rendu « pour se chauffer, » ou bien « la racine des genêts pour leur pain (nourriture); » cette dernière traduction est favorisée par le contexte. Le genêt servait aussi comme moyen de chauffage; il donnait des charbons très ardents et d'une combustion lente et durable; la langue du méchant leur est comparée pour ses effets désastreux, difficiles à réparer, Ps. 120, 4. Grêle et sec, cet arbuste donne peu d'ombre, toutefois on sait encore l'apprécier sous ce rapport dans les landes de sa patrie, et le prophète fuyant les fureurs de Jésabel, recherche dans le désert son ombrage protecteur, 1 Rois 19, 4. — 2° Genêt, employé dans le sens de coursier par quelques-unes de nos versions, 1 Rois, 4, 28, est un vieux mot français que Martin a trouvé bon pour éviter de répéter deux fois dans un verset le mot cheval.

GÉOGRAPHIE. Les Hébreux n'avaient des idées ni bien claires, ni bien étendues sur la configuration de la terre et sur les pays dont elle était couverte. Ils étaient cependant bien plus avancés que tous les peuples de l'antiquité sur la grandeur et sur la forme de notre globe. Gesenius a voulu conclure de Es. 11, 12. qu'ils se figuraient la terre carrée, mais il n'est pas nécessaire d'une supposition semblable pour comprendre une expression que nous pourrions employer nous-mêmes. On peut comparer d'ailleurs les passages tels que Ez. 5, 5. Prov. 8, 27. Job. 26, 7. 10. Es. 40, 31., pour se convaincre combien étaient exactes, justes et conformes aux vérités découvertes seulement plus tard, les doctrines des prophètes juifs sur ce point. Quant à la géographie même, les Hébreux ne connurent d'abord que les pays qui les entouraient de plus près ou avec lesquels ils avaient des rapports réguliers, la Syrie, l'Egypte, l'Arabie, la Phénicie : peu à peu, naturellement, ce cercle s'agrandit par les relations d'Israël avec l'Assyrie, la Médie et la Babylonie; ils connurent, par ouï-dire sans doute, peut-être par les Phéniciens, l'existence de contrées et d'îles plus éloignées à l'est, et même au nord de l'Asie, Gog et Magog, cf. Ez. 27, Jér. 51, 27. La dispersion augmenta leurs connaissances, et l'on peut croire qu'ils connurent tout l'ancien monde, tel du moins que le connaissaient les anciens eux-mêmes, surtout la Grèce et l'Italie. Ils regardaient Jérusalem comme le centre du monde connu, Ez. 5, 5. 38, 12.

GERBOISE, *v.* Saphan.

GERGÉSÉNIENS, *v.* Gadara.

GETHSÉMANÉ, village ou jardin sur le penchant occidental du mont des Oliviers : c'est là que notre Sauveur lutta pour nous contre la mort, Matth. 26, 36-50. Marc 14, 32-52.; il avait l'habitude de s'y rendre, Jean 18, 2., et Judas Iscariot, qui connaissait cette sainte retraite, y conduisit la troupe qui devait s'emparer de son maître. Jésus suait des grumeaux de sang en attendant l'heure fatale, et un ange vint des cieux pour le fortifier, Luc 22, 39-53. Un mur élevé désigne et entoure ce lieu, où sont encore huit oliviers d'une extrême vieillesse, et qui portent le nom de Dschesmanije. Géthsémané signifie pressoir à olives (selon quelques-uns champ d'olives, selon d'autres encore, pressoir des signaux?).

GIRAFE, *v.* Chameaupard.

GOB, ville ou plaine dans laquelle les Israélites eurent deux combats à soutenir contre les Philistins, 2 Sam. 21, 18. 19. Elle est appelée Guéser dans le passage parallèle, 1 Chr. 20, 4., peut-être par erreur.

GOG, roi de Magog, q. v., Ez. 38, 2. 39, 1.

GOJIM ou *Goyim.* Ce nom signifie en hébreu les peuples, les nations, par conséquent, pour les Juifs, les païens. C'est encore de ce nom qu'ils appellent aujourd'hui tous les peuples de la terre qui ne descendent pas d'Abraham par Isaac et Jacob. Une des peuplades païennes chassées par les Israélites portait ce nom, et son roi demeurait à Guilgal, q. v., Jos. 12, 23. C'est peut-être la même qui est indiquée Gen. 14, 1., et qui était gouvernée par Tidhal, roi des nations ou des Goyim. — *v.* aussi Galilée.

GOLAN, ville libre et sacerdotale, située en Basan, dans la demi-tribu de Manassé, Deut. 4, 43. Jos. 20, 8. 21, 27. 1 Chr. 6, 71. Elle était encore assez considérable à l'époque d'Eusèbe, et avait donné naissance à ce Judas le Galiléen, dont il est parlé Act. 5, 37. Son exacte position n'est pas connue : on appelait Golanite ou Gaulonite la contrée qui l'entourait depuis la Pérée jusqu'au Liban.

GOLGOTHA, ou Golgatha, ou plutôt Golgoltha, de l'hébreu gulgoleth, qui signifie crâne, et qui est employé dans ce sens, 2 Rois 9, 35. *v.* ce que nous en avons dit à l'art. Calvaire, qui est la traduction latine du mot hébreu. Les Syriens et les Arabes appellent encore cette colline *Cranion*, à cause du crâne d'Adam qu'ils y croient enseveli ; c'est aussi la tradition de tout l'Orient, et les mahométans eux-mêmes ont un livre dans lequel se trouve un dialogue entre Jésus-Christ et le crâne du premier homme. D'Herbelot, Bibl. orient., Cranion, p. 278.

GOLIATH, 1 Sam. 17, 4. sq., géant de la race des Philistins, de la ville de Gath, défia pendant quarante jours les guerriers israélites à un combat singulier, qui devait décider du sort des deux armées, selon l'usage de quelques peuples anciens dont nous trouvons un exemple dans la lutte des Horaces et des Curiaces. A la fin, un jeune homme se présenta; il portait des vivres à ses frères, et quelques fromages en cadeau à leur capitaine; mais ayant appris l'insulte faite au peuple du vrai Dieu, il posa son bagage et courut au combat. Le géant méprisa la jeunesse de son adversaire, car il ignorait combien est fort celui qui vient au nom de l'Eternel, mais la victoire ne resta pas un instant indécise, et un caillou lancé par une fronde habile renversa le géant, frappé au front. Le vainqueur lui trancha la tête comme les anciens faisaient à leurs ennemis vaincus, Hérod. 4, 6. Xénoph., Anab. 5, 4. 17.—On a vu, à l'article Géants, que de pareilles races n'étaient point rares dans les anciens temps, et que si la fable a un peu exagéré, le fait n'en reste pas moins vrai : quant à la stature de Goliath, cependant, nous ne pouvons rien préciser; elle était de six coudées et une paume, est-il dit ; et entre les différentes coudées qui étaient connues des Hébreux, il convient de choisir la moindre ; car nous voyons que David put se servir aisément de l'épée du géant, non-seulement lorsqu'il lui trancha la tête, mais encore dans sa fuite, 1 Sam. 21, 9. 22, 10., ce qu'il n'eût pas fait si elle eût été proportionnée à la taille que certains calculs donnent à Goliath. En prenant donc la dimension la plus petite de la paume et de la coudée, Goliath aurait eu 3m, 30 de hauteur; (selon un autre calcul, *v.* Coudée, Goliath aurait eu 4m, 40.) Le poids de ses armes doit être calculé dans la même proportion. Quant à 2 Sam. 21, 19., *v.* l'article Elhanan.

GOMER. 1° Fils de Japhet et père d'Askénaz, de Riphath et de Thogarma, Gen. 10, 2. 3. *v.* encore Ez. 38, 6. Son nom se retrouve dans les Cimmerii des anciens qui habitaient la Crimée et les bords du Don, du Niéper et du Danube inférieur, dans les Cimbres qui ont attaqué l'empire romain deux siècles avant Christ, et dans Kymr, ancien nom d'une tribu celtique. Les Arabes donnent aux peuples qui habitent le territoire des anciens Cimmerii le nom de Kirim, avec une légère transposition des lettres, et dans ce nom de Kirim on trouve la *Crimée* et les *Germains.* D'après des traditions orientales, Gomer habitait sur les bords du Volga. Bochart cherche Gomer en Phrygie, parce que ce dernier pays est quelquefois appelé *terre brûlée,* et que l'une des significations de Gomer peut aussi rappeler cette idée ; mais c'est faible et forcé.

2° Fille de Diblajim, et femme débauchée, celle dont le prophète Osée s'approcha pour obéir au commandement de l'Eternel, et pour faire comprendre à Israël son idolâtrie : les enfants qu'il en eut reçurent des noms symboliques destinés à marquer les châtiments qui sont le gage et le fruit d'un culte adultère, Os. 1, 3. sq. On a, pour des raisons faciles à comprendre, voulu ne voir ici qu'une allégorie, mais cette explication est plus difficile à comprendre encore qne le texte.

GOMORRHE, une des cinq villes de la Pentapole, et probablement la plus septentrionale ; elle était située dans la belle et fertile vallée de Siddim, Gen. 13, 10., et avait un roi particulier, Gen. 14, 2. 3. 10. On sait comment ses mœurs hideuses et corrompues attirèrent sur elle le feu du ciel, 19, 24. Son histoire, ses crimes et sa destruction sont fréquemment rappelés dans l'Ecriture, Es. 1, 10. 13, 19. Jér. 23, 14. Matth. 10, 15. Marc. 6, 11. *v.* Sodome.

GOPHER (*bois de*), *v.* Cyprès.

GOSCEN, 1° province d'Egypte que Pharaon, sur la demande de Joseph, donna à Jacob et à ses fils pour y demeurer avec leurs troupeaux, Gen. 45, 10. 46, 28. 47, 27. 50, 8. Elle fut habitée quatre cent trente ans par la postérité du patriarche. On ne peut pas déterminer sa situation d'une manière exacte, et l'historien sacré se bornant à quelques indications générales, laisse, pour le reste, le champ ouvert aux conjectures. Il est évident que Goscen était à l'orient du Nil, puisqu'il n'est question nulle part que cette grande famille ait jamais traversé ce fleuve ; on voit de plus, par Ex. 13, 17. 1 Chr. 7, 21. que cette contrée était limitrophe de l'Arabie et de la Palestine, et enfin l'histoire du voyage dans le désert prouve qu'elle n'était pas fort éloignée de la mer Rouge. C'est donc dans la Basse-Egypte qu'il faut la placer, à l'est du bras le plus oriental du Nil, et dans les environs d'Héroopolis : on y trouve encore quelques traces probables du séjour des Israélites dans ce pays, entre autres un monceau de ruines à une lieue nord-est du Caire, que les Arabes appellent *Tell el Jhud* (colline des Juifs) ou *Turbet el Jhud* (tombeaux des Juifs). Il paraît, dans tous les cas, que cette contrée était une des plus fertiles de toute l'Egypte, peut-être à cause du voisinage de la Méditerranée.

2° Le pays et la ville de Goscen, contrée montagneuse, donnée par Josué à la tribu de Juda, ne peut être confondue avec la province de l'Egypte, comme le veut Calmet, Jos. 10, 41. 11, 16. 15, 51.

GOUSSES. Les gousses dont il est parlé Luc 15, 16., sont le fruit du caroubier, arbre qui se rencontre assez communément en Orient, en Palestine, et surtout aux environs de Bethléem : c'est le *ceratonia siliqua* de Linnée. On le trouve aussi en Barbarie, en Grèce, en Italie et en Provence. Ces cosses sont séchées et se mangent sans leurs fèves ; elles forment dans leur saison la nourriture des pauvres et des porcs, Hor. Ep. 2, 1. 123. Juvén. 11, 58. Pers. 3, 55. Colum. R. R. 7, 9. Luc. 15, 16. Les riches en font un mets de luxe qu'ils mangent avec mesure. Ces cosses, en forme de croissant, longues de 30 cent., et larges de 3, renferment une liqueur épaisse, et douce comme du miel, qu'on emploie quelquefois au lieu de sucre : les fèves ou graines sont d'un brun brillant et d'une pesanteur tellement uniforme, qu'on a pu les prendre comme mesure de la plus petite unité de poids, le guérah, qui est traduit par oboles, Ex. 30, 13. Lév. 27, 25. Nomb. 3. 47. —Le caroubier a le tronc épais, l'écorce gris cendré, et des rameaux arrondis, qui s'étendent au loin : ses feuilles, toujours vertes, sont divisées et se composent de deux à quatre paires de folioles unies et ovées ; les fleurs, en forme de grappes, naissent avant les feuilles et sortent immédiatement du bois ; elles sont rouge pourpre, et leur calice est garni à l'intérieur de légers filaments.

GOUVERNEMENT. Les Israélites eurent, comme on sait, bien des formes de gouvernement : après l'autorité des patriarches vint le joug de l'Egypte, puis le gouvernement théocratique, Moïse gouvernant au nom de Dieu ; puis l'autorité dictatoriale et provisoire des Juges, enfin, après la république, la monarchie ; *v.* les différents articles. Disons seule-

ment, quant au pouvoir royal, qu'il était absolu, tel qu'il se trouve encore aujourd'hui dans les cours orientales : les rois n'étaient pas le centre et les représentants du pouvoir, ils étaient le pouvoir lui-même, les propriétaires, en quelque sorte, de la puissance et du royaume. Ce n'est que depuis l'établissement de la royauté qu'il se forma, en Israël, une machine politique régulière, avec ses rouages et ses employés ordinaires. Le roi, qui régnait et gouvernait tout ensemble, était secondé, dans son travail administratif, par des conseillers de cour qui n'avaient que voix consultative, sans pouvoir, par un vote, s'opposer à la volonté royale, 2 Sam. 15, 12. 1 Rois 12, 6. 1 Chr. 27, 32. A leur tête se trouvait le chancelier qui était, à ce que l'on peut croire, plus qu'un simple historiographe, et qui remplissait véritablement le rôle de premier ministre, 2 Rois 18, 18. 37.; puis le secrétaire, 2 Sam. 8, 17, 20, 25. 2 Rois 18, 18. 19, 2. 22, 3. 10. Jér. 36, 10., ou les secrétaires, car il y en avait quelquefois plusieurs ensemble, 1 Rois 4, 3., dans un même bureau, Jér. 36, 12. L'intendant de la maison royale, maire du palais, était aussi quelquefois appelé à s'occuper des affaires publiques, 1 Rois 18, 3. 2 Rois 18, 18., et pouvait acquérir une grande influence, Es. 22, 15. Heureux les rois quand, parmi leurs conseillers, se trouvaient des hommes pieux et des prophètes tels que Nathan, l'ami de David, et Esaïe, l'ami d'Ezéchias. Ces conseillers ou ministres étaient préposés, en général, à l'administration extérieure et financière du pays; le droit de rendre la justice était dévolu aux prêtres et aux lévites, Deut. 17, 9.; *v.* Justice; mais le roi lui-même prononçait en dernière instance, ou même il jugeait seul lorsqu'il s'agissait de causes importantes. Il y avait dans chaque province des pourvoyeurs de la cuisine royale, et des receveurs généraux; Salomon comptait jusqu'à douze de ces derniers : toutes les parties de l'administration, du reste, avaient leurs chefs spéciaux, 1 Chr. 27, 25., et nous voyons parmi les officiers de la cour de Salomon, 550 employés, au nombre desquels il faut sans doute compter les subalternes d'un certain rang, 1 Rois 9, 23. Les valets des provinces qui apparaissent pour la première fois sous Achab, 1 Rois, 20, 14., étaient apparemment des prévôts élevés au-dessus des municipalités de provinces, et qui transmettaient à ces dernières les ordres du roi, 1 Rois 22, 9. 2 Rois 10, 1. On peut voir encore à l'article Tribu, la part qu'avaient dans le gouvernement d'Israël les chefs de ces tribus.

Plus tard, pendant la captivité de Babylone, Guédalia, d'origine juive, fut établi comme *Sar* ou chef (cf. César, Czar) sur la contrée désolée, 2 Rois 25, 22., pendant que les satrapes des provinces persanes, assistés d'une chancellerie composée d'un secrétaire et de ses assesseurs, servaient d'intermédiaires entre la cour de Perse et la colonie israélite, Esd. 4, 8. 9. 8, 36. Néh. 2, 9. cf. encore Esd. 5, 6. 6, 6. 7. Néh. 5, 14. 18. Agg. 1, 1. 14. 2, 2. 21., etc.

GOUVERNEUR. C'est par ce mot, assez vague peut-être, que nos versions ont traduit : *a*) l'hébreu péchah qui désignait en général un chef de province dans la Babylonie et la Perse, mais différent des satrapes, Dan. 3, 2. Est. 3, 12. 8, 9. Zorobabel et Néhémie reçurent aussi le même nom, Esd. 5, 14. 6, 7. Néh. 5, 14. 12, 26., comme gouverneurs de la Judée. Sur les honoraires de ces chefs, *v.* Néh. 5, 14. 18. — *b*) Dans le Nouveau Testament, il désigne soit le gouverneur romain de la Syrie, soit les procurateurs de la Judée ; cf. Act. 25, 12.; *v.* Procurateurs.

GOZAN, 2 Rois 19, 12. Es. 37, 12.; contrée située dans le nord de la Mésopotamie, et traversée par le fleuve Chaboras, 2 Rois 17, 6. 18, 11. Ptolémée, 5, 18., l'appelle Gauzanite, et, de nos jours encore, elle porte le nom de Kauschan.

GRÈCE. Ce pays est désigné dans la table des peuples et ailleurs, Gen. 10, 2. Es. 66, 19. Ez. 27, 13. Joël 3, 6., sous le nom de Javan, q. v.; c'est proprement l'Ionie. Plus tard, dans les livres apocryphes et dans le Nouveau Testament, les Grecs sont appelés du nom d'Hellènes, 1 Macc. 8, 18. Act. 19, 10. 20, 21. 21, 28. Rom. 2, 9. 1 Cor. 1, 24. 12, 13. Gal. 3, 28. Col. 3, 11., quelquefois de Barbares,

Rom. 1, 14. Col. 3, 11. Les Juifs, depuis Alexandre le Grand, donnèrent le nom de Grecs à tous les peuples païens en général, soumis à l'empire des Grecs, et ce nom devint, dans le style du Nouveau Testament, synonyme de Gentils.

La langue grecque, si glorieusement immortalisée par Homère, Sophocle et Platon, est tombée aux jours d'Alexandre le Grand; elle avait fait son effort, et ne fut plus, pour ainsi dire, qu'une langue de la conversation, un amalgame de dialectes jusqu'alors distincts. Elle prit une teinte plus judaïsante, plus orientale, dans la traduction des Septante et dans les livres apocryphes; la plume des Israélites lui donna un coloris nouveau, et la langue profane succéda à la langue sainte pour dire aux hommes que le voile était déchiré, que la paroi mitoyenne était rompue. Il ne paraît pas que les Juifs de la Palestine s'en servissent régulièrement; cependant on voit par Marc 7, 24. 26. Jean 7, 35. 12, 20., et ailleurs, que Jésus la connaissait et pouvait même enseigner dans cette langue.

V. sur le grec du Nouveau Testament la grammaire allemande de Winer. On annonce depuis longtemps une traduction française de cet important ouvrage.

Quant aux Grecs, Act 6, 1. 9, 29., *v.* Hellénistes.

GRENADE, grenadier. Hébr. rimmon. Nomb. 13, 24. 20, 5. 1 Sam. 14, 2. et ailleurs. On distingue le grenadier sauvage et le grenadier domestique; ce dernier, haut d'environ trois mètres, a des rameaux menus, anguleux, armés de quelques épines, et revêtus d'une écorce rougeâtre; ses feuilles, semblables à celles du myrte, sont moins pointues, et d'un vert tirant sur le rouge; la fleur est grande, belle, rouge pourpre et d'une forme élégante; le calice est dur, oblong, et en forme de cloche; le fruit est une espèce de pomme couverte d'une écorce rougeâtre en dehors, et rouge en dedans, il s'ouvre en long, et ses neuf ou dix loges renferment des grains pleins de pepins et d'une espèce de jus rouge comme du vin. La grenade participe à toutes les qualités des fruits d'été, elle rafraîchit, et apaise la soif; le moût de grenadier, Cant. 8, 2., désigne ou un véritable vin fait de ce fruit, ou plutôt un vin acidulé avec du jus de grenade, selon l'usage que l'on trouve maintenant encore en Orient.

Le grenadier sauvage est plus rude et plus épineux que le précédent, ses fleurs sont astringentes, et sont employées utilement dans les pharmacies. On le trouve en Palestine, en Syrie, en Arabie, et dans la plupart des contrées du midi; c'est l'*arbor punica* de Pline, le *punica granatum* de Linnée.

Les espions du désert, en rapportant de Canaan des grenades avec des figues et des raisins, prouvent combien ce fruit était estimé, Nomb. 13, 24. 20, 5., et expliquent les regrets des Hébreux au souvenir de l'Egypte, où ce fruit se trouvait en abondance. Moïse lui-même, dans l'énumération qu'il fait des richesses de Canaan, mentionne expressément la grenade à côté du blé, de l'orge, de l'olive et des autres produits de la terre, Deut. 8, 8. La forme et la beauté de la grenade l'ont fait mettre comme frange à la robe du souverain sacrificateur, avec des clochettes d'or, les clochettes alternant avec les grenades brodées des couleurs les plus éclatantes, bordure qui signifiait peut-être que le ministre du Seigneur doit, en marchant, porter des fruits excellents et faire retentir le message dont son maître l'a chargé, Ex. 28, 34. cf. Ecclésiastique 45, 9. 1 Rois 7, 18. 20. 42. 2 Rois 25, 17., où l'on voit que des grenades étaient l'un des principaux ornements des colonnes du temple de Salomon. Une tranche de grenade est employée, dans le style oriental et poétique, comme le plus bel emblème d'une joue rose et fraîche, Cant. 4, 3.

GRENOUILLES, Ex. 8, 2-14. Ps. 78, 45. 105, 30. Apoc. 16, 13. Quelques auteurs (*v.* Aben-Ezra) ont cru que l'hébreu tsephardeah, dans ces passages, devait être entendu du crocodile; mais on est généralement d'accord maintenant à regarder la traduction de grenouille comme seule vraie et bien prouvée. Cet animal si peu redoutable devait devenir une plaie pour l'Egypte. Dieu eût pu envoyer des tigres, des lions, ou seulement des chacals, pour punir le rebelle Pharaon; mais en de si grandes calamités on eût

sans doute oublié la cause première, pour ne penser qu'à ces bêtes féroces : on eût organisé des parties de chasse pour les repousser ; les chefs du peuple auraient moins souffert que le peuple lui-même, et se seraient aventurés peut-être à chercher un divertissement dans le malheur public. Dieu envoya les grenouilles, race toute inoffensive, mais qui, par sa prodigieuse multiplication, devait être une plaie importune et dégoûtante. Il n'est pas nécessaire de penser à une création surnaturelle de grenouilles ; ces animaux, assez nombreux sur les bords du Nil, y déposent chaque année des milliards d'œufs, dont un grand nombre périssent, et les autres viennent éclore dans les marais fangeux que le fleuve laisse chaque fois derrière lui après ses inondations périodiques ; il suffit donc de penser qu'en cette année aucun des embryons ne périrent, et qu'ils servirent tous à endurcir le cœur de Pharaon et à préparer l'affranchissement des Israélites. — Les magiciens imitèrent le miracle comme ils purent, et sur une toute petite échelle ; ils se fussent montrés plus habiles et plus puissants s'ils avaient détruit l'œuvre de Moïse et rendu la paix au pays : ils ne le purent, et Pharaon, qui comprit la vanité de cette science mondaine, dut recourir à celui qui avait fait venir le mal sur le pays. — La circonstance que les grenouilles purent pénétrer partout, dans les maisons, dans les chambres à coucher, dans les fours et dans les huches, s'explique par la construction même des maisons orientales, q. v. (Bochart a consacré soixante-dix pages à la grenouille et aux différentes questions que soulève son histoire, et le rôle qu'elle jouait en Egypte. Hieroz. III, p. 563.)

Un auteur anglais, M. Bryant, a cru pouvoir conclure de ce qui est dit Apoc. 16, 13., que la grenouille était anciennement le type hiéroglyphique des magiciens et des prêtres égyptiens.

GRÊSIL, Ex. 16, 14. Ps. 147, 16. Job 38, 29., phénomène assez commun chez nous dans les froides matinées du printemps et de l'automne. Il est plus remarquable dans les climats du Midi, où des nuits plus fraîches succèdent à des jours plus chauds : la manne du ciel est comparée à ces perles argentées.

GRUAU. *v.* Froment.

GRUE, Es. 38, 14. Jér. 8, 7. ; c'est l'hébreu hagour, que nos versions ont rendu par hirondelle, q. v.

GUÉBAH. *v.* Gabaon.

GUÉBAL (la fin), Ps. 83, 7. Ez. 27, 9., district nommé avec Hammon, Hamalek, et le pays des Philistins; il se trouve probablement sur les confins de l'Arabie Pétrée ; de nos jours encore un canton séparé du district de Kérek par la vallée de El Ahsa, porte le nom de Dschebal. La ville de ce nom, appelée Byblos chez les Grecs, Jos. 13, 5., faisait partie de la terre promise ; ses habitants étaient connus comme de bons marins et d'habiles architectes ; elle était célèbre par son temple et était le siége du culte d'Adonis : on y trouve encore de nombreuses ruines de tours remarquables, des colonnes, etc.

GUÉBIM (sauterelles), Es. 10, 31., ville inconnue de la Palestine, située, à ce qu'il paraît, dans les environs de Jérusalem.

GUÉDALIA (la grandeur de l'Eternel), 1° fils d'Ahikam, et gouverneur de la Judée au nom du royaume de Babylone, après la destruction de Jérusalem, 2 Rois 25, 22. Jér. 40, 3. Il demeurait à Mitspa, où se trouvait une petite garnison babylonienne, 2 Rois 25, 25. Jér. 40, 6. 8. Il eut des relations d'amitié avec le prophète Jérémie, selon l'exemple de son père, et fut chargé, par Nébucadnetsar, de veiller à sa sûreté. Il rappela un grand nombre de Juifs qui s'étaient enfuis dans les contrées d'Hammon et de Moab, favorisa de nouveau leur établissement, leur assura une vie tranquille et paisible, mit ses efforts à les rendre heureux, tout en leur conseillant la soumission, et leur procura même les moyens d'élever un autel sur les ruines du temple : c'est du moins ce qui paraît résulter de Jér. 41, 5. Il fit donner des champs et des vignes aux pauvres qui étaient demeurés de reste dans le pays, et l'on pouvait espérer que sous cet humble mais digne successeur des rois d'Israël, le pays ne tarderait pas à recouvrer quelque prospérité. Un meurtre empêcha la réalisation de ces espé-

rances. Prévenu, par le fidèle Johannan, des coupables projets d'Ismaël, Guédalia refusa d'y croire, défendit à Johannan de prévenir le coup fatal, et fut assassiné, victime de sa trop généreuse confiance, deux mois à peine après la ruine de Jérusalem (Jos. Ant. 10, 9. 3. Jér. 40, 14.) Ce fut le dernier coup porté aux espérances des Juifs. Un jeûne solennel fut institué en mémoire de cet événement, Zach. 8, 19., et beaucoup de Juifs, effrayés, émigrèrent pour l'Egypte, Jér. 42 et 43,.

2° Guédalia, fils de Pashur, Jér. 38, 1., et officier de Sédécias, exerçait avec Séphatia, Jucal et Pashûr, une grande et fâcheuse influence sur l'esprit du roi : ils incitèrent, à différentes reprises, le faible monarque contre le prophète Jérémie, qui conseillait à la ville de se rendre, et obtinrent la permission de le transférer de sa prison dans une fosse profonde et boueuse, où il eût péri si Dieu n'eût envoyé à son secours Hébed Mélec. Guédaliah, dans ses persécutions, ne fit qu'imiter la haine de son père. Cf. 1 Chr. 9.

3° Grand'père du prophète Sophonie, Soph. 1, 1.

4° Lévite, 1 Chr. 25. 3.

GUÉHAZI (vallée de vision), 2 Rois 4, 12., serviteur d'Elisée, suivit son maître chez la Sunamite, jouit de la confiance de l'un et de l'autre, et obtint du prophète, pour son hôtesse, la promesse qu'un fils lui serait donné ; mais bientôt ce fils fut enlevé à l'amour maternel, et la pieuse femme, pleine de foi, comprit que celui qui le lui avait donné et qui le lui avait ôté, pourrait aussi le lui rendre : elle courut vers Elisée, et celui-ci envoya Guéhazi; mais, soit manque de foi chez ce serviteur, soit que la mère elle-même ne vît qu'avec défiance le départ de ce messager bien indigne de son maître, Guéhazi posa en vain le bâton du prophète sur le visage de l'enfant, l'enfant ne revint pas à la vie ; Guéhazi avait plus de foi en son maître qu'en Dieu, et son incrédulité ne pouvait opérer des miracles. — Plus tard, Naaman ayant été guéri de sa lèpre par le prophète hébreu qu'il était venu consulter, Guéhazi courut après le général syrien pour lui demander la récompense qu'avait refusée son maître ; il mentit pour l'avoir, mentit pour cacher son mensonge, puis mentit au prophète en disant : Ton serviteur n'a été nulle part. Mais la lèpre de Naaman s'attacha à lui avec ses richesses, et lui fut donnée en souvenir éternel de son avarice et de sa fausseté, 2 Rois 5. Nous retrouvons encore Guéhazi, mais on ne sait en quelle occasion, racontant à Joram les grandes choses qu'avait faites Elisée, 2 Rois 8, 4. ; la Sunamite étant survenue pour présenter une requête au roi, le serviteur la reconnut, raconta son histoire, et intéressa tellement le monarque en sa faveur, qu'il lui fit rendre ses champs et tout ce qui lui avait appartenu. Il est évident que Joram, pendant tout cet entretien, observa les prescriptions cérémonielles exigées à l'égard des lépreux : d'autres pensent que les faits sont intervertis, et que cette conversation eut lieu avant la guérison de Naaman; d'autres, enfin, supposent, mais sans fondement, que Guéhazi repentant aurait reçu du prophète son pardon et sa guérison, et que c'est lui déjà que l'on voit, 2 Rois 6, 15., à côté de son maître à Dothan.

GUÉ-HINNOM. *v.* Hinnom.

GUÉMARIA (achevé par l'Éternel), fils de Saphan, secrétaire du temple sous Jéhojakim, Jér. 36, 10. C'est dans sa chambre, près de la porte du temple, que Baruch fit d'abord lecture des paroles de Jérémie contre le roi; Guémaria fut également présent à la lecture qui en fut faite à Jéhojakim, et joignit ses efforts à ceux d'Elnathan et de Delaïa pour obtenir que le roi respectât le précieux rouleau. — Il ne faut pas le confondre avec celui dont il est parlé Jér. 29, 3. *v.* Elhasa.

GUÊPES. Es. 7, 18. *v.* Frelons.

GUÉRAR (pèlerinage), Gen. 10, 19, ville des Philistins, située près de Béersébah dans une fertile plaine basse; elle servit de refuge à Abraham et à Isaac pendant une famine, et fut pour l'un et l'autre un lieu d'humiliations et d'épreuves, Gen. 20 et 26 ; elle était entre les déserts de Kadès et de Sur, à trois journées de Jérusalem. Elle marqua plus tard le terme des poursuites triomphales d'Asa, vainqueur de l'armée d'Ethiopie commandée par Zé-

rab, 2 Chr. 14, 13. — Des sources d'eau se trouvaient dans son voisinage, Gen. 26, 17, et sont mentionnées par Sozomène, 6, 32. 9, 17.

GUÉRIZIM. Le mont Garizim ou Guérizim et le mont Hébal, sont deux sommets des montagnes d'Ephraïm, situés vis-à-vis l'un de l'autre en demi-cercle, et formant l'étroite vallée au fond de laquelle se trouve la ville de Sichem ou Naplouse. Le mont Hébal, le plus septentrional, est un rocher désert et aride, d'un aspect triste et sévère; aucune herbe ne croît sur ses flancs désolés, et les sombres cavernes y abondent. Le Guérizim, qui s'élève au midi, est au contraire fertile, d'un aspect riant, riche en verdure, émaillé de fleurs et abondant en fruits de toute espèce. Ces deux montagnes avaient été choisies par le législateur mourant pour y célébrer la fête sérieuse et solennelle de l'alliance de l'Ancien Testament, Deut. 11, 29. 27, 12. Sur le mont Hébal, dont le front portait déjà l'empreinte sinistre de la ruine, six tribus durent répondre: Amen! aux malédictions qui devaient être prononcées contre les transgresseurs de la loi; ce fut aussi là qu'on érigea l'autel et qu'on offrit les holocaustes et les sacrifices, sur la même montagne où le péché devait être montré et représenté avec ses terribles conséquences; le remède devait se trouver à côté du mal et les promesses à côté de la transgression, à côté de grandes malédictions un grand sacrifice. Une scène bien différente se passait au même moment sur le mont Guérizim dont déjà la nature avait fait un emblème de bénédiction; là, les six autres tribus répondaient: Amen! aux promesses de bénédiction faites à ceux qui auraient accompli les exigences de la loi divine. L'ordonnance de la solennisation de cette grande fête était comme le sommaire de la législation mosaïque, le point dans lequel se trouvait concentrée et le plus fortement prononcée la profonde signification de cette ancienne économie, le cadre, le miroir dans lequel se reflétait par avance le but de tout ce système préparatoire.

Il y a entre le texte hébreu et le texte samaritain, au sujet de la célébration de cette fête nationale, une différence de version sur laquelle on a beaucoup écrit et beaucoup discuté. Dans le samaritain de Deut. 27, 4, on lit Garizim, tandis que l'hébreu, appuyé de toutes les anciennes versions, porte Hébal. Mais les Samaritains sont à juste titre suspects d'avoir altéré sciemment le texte sacré pour le mettre d'accord avec leurs coutumes; en effet, après le retour de l'exil, ils bâtirent sur le mont Guérizim un temple qui fut détruit deux siècles plus tard par Jean Hyrcan: cet endroit n'en continue pas moins d'être regardé par eux comme sacré et béni; et le petit reste de Samaritains qui sont encore actuellement à Naplouse, l'appellent toujours le mont sacré, et y tournent leur visage quand ils font leur prière. Il y a plusieurs autres traditions sur ce sujet: quelques-uns disent que les Samaritains, outre le vrai Dieu, adoraient des idoles qu'ils tenaient cachées sur cette montagne, cf. 2, Rois 17, 33. Les Samaritains prétendent aussi que Jacob construisit des autels sur le Guérizim, et que c'est là qu'Abraham se rendit pour sacrifier Isaac; mais *v.* Morija.

Eusèbe et saint Jérôme placent ces deux montagnes beaucoup plus loin, à l'orient de Jérico et de Guilgal; et Epiphane va jusqu'à les mettre au delà du Jourdain; ces opinions ne sont pas soutenables; Guérizim était si près de Sichem que Joatham, fils de Gédéon, parla du haut de la montagne aux Sichémites assemblés dans la vallée. Jug. 9, 7.

GUERRE. C'est les armes à la main que les Israélites commencèrent leur existence comme peuple; c'est dans une guerre de conquête qu'ils entreprirent pour la première fois de faire connaître qu'ils n'étaient plus seulement une famille, mais une nation. Lorsqu'ils quittèrent l'Egypte, ils étaient sans patrie, mais leurs ancêtres avaient habité la terre qu'occupaient maintenant les tribus cananéennes, et ils résolurent, sous la conduite de Moïse, d'aller s'y établir et d'en chasser les propriétaires légitimes et naturels; d'esclaves ils se firent soldats; Dieu légitimait pour eux cette conquête, qui eût été sans cela aussi odieuse que

le sont toujours les expropriations des peuples. Devenus maîtres du pays, les Israélites durent encore, pendant plusieurs siècles, rester sur la défensive, continuellement exposés aux attaques de leurs ennemis vaincus mais non anéantis; ce fut la période des juges. Les guerres n'étaient alors que des successions de petits combats sans ordre ni plan; chaque roitelet s'insurgeait dès qu'il avait quelques soldats disponibles, sans chercher à s'entendre avec ses voisins. L'art de la guerre ne fit des progrès que sous les rois, sous Saül d'abord, puis surtout sous David, et les Israélites furent bientôt en mesure d'opposer à leurs ennemis des troupes aussi régulières et aussi bien disciplinées que pouvaient l'être celles de ces ennemis eux-mêmes.

Avant d'ouvrir une campagne, ce qui avait lieu ordinairement au printemps, 2 Sam. 11, 1., on commençait par consulter l'Urim et le Thummim, Jug. 20, 27. 1 Sam. 14, 37. 23, 2. 28, 6. 30, 8., ou quelqu'un des prophètes, 1 Rois 22, 6. 2 Rois 19, 2. 2 Chr. 18, 4. Puis venait la proclamation faite par les officiers du camp aux hommes timides, aux nouveau-propriétaires, aux nouveau-mariés, etc., qu'ils eussent à se retirer. Suivait la déclaration de guerre: on s'approchait de la ville ou du camp ennemi, et l'on demandait la paix, une explication, ou la réparation des torts suivant les cas: la paix entraînait nécessairement pour le peuple ennemi son assujettissement à Israël; si la paix n'était pas acceptée la guerre commençait, guerre d'extermination dans laquelle les deux combattants cherchaient mutuellement à s'anéantir, Deut. 20. On voit des exemples de déclarations de guerre, Jug. 11, 12. 1 Rois 20, 2. 2 Rois 14, 8. Une fois en présence de l'ennemi, un sacrifice était offert pour l'heureux succès de l'entreprise, et un prêtre ou le général en chef lui-même adressait aux soldats une allocution militaire de nature à stimuler leur courage et leurs forces; 1 Sam. 7, 9. 13, 8. Deut. 20, 2. 2 Chr. 20, 20. Les trompettes donnaient le signal de l'attaque, et ce signal était chez les Hébreux comme chez tous les peuples de l'antiquité, et même chez quelques peuples modernes, suivi d'un cri effroyable poussé par l'armée entière, 1 Sam. 17, 20. Es. 42, 13. Soph. 1, 14. Jér. 50, 42. Ez. 21, 22. (cf. Iliad. 3, 3. 4, 452. 2, 144. 394. Tit. Liv. 5, 39. Tacit. Germ. 3. — *v.* encore la plupart des anciennes batailles de la Suisse, Morgarten, Sempach, etc.) — L'ordre de bataille était tout à fait simple, et la tactique n'avait guère d'autre complication que la division de l'armée en trois corps ou ailes, Jug. 7, 16. 19. 1 Sam. 11, 11. 2 Sam. 18, 2. (cf. Es. 8, 8. et Job 1, 17.), quelquefois quatre, 2 Macc. 8, 21. Après quelques flèches tirées, le combat commençait corps à corps, les guerriers retroussaient leurs vêtements et mettaient leurs bras à découvert, Ez. 4, 7. Es. 52, 10.

On voit une fois deux guerriers décider en combat singulier du sort des armées dont ils sont les représentants, David et Goliath, 1 Sam. 17; cf. encore 2. Sam. 2, 14. Les ruses de guerre sont peu nombreuses et peu variées dans l'histoire juive; on remarque l'attaque subite de Gédéon, Jug. 7, 16., les embûches, Jos. 8, 2. 12. Jug. 20, 36. 1 Sam. 15, 5., les surprises, 2 Sam. 5, 23., enfin l'espionnage, Jos. 6, 22. Jug. 7, 10. 1 Sam. 26, 4. etc. (cf. 2 Rois 7, 12.). Les Hébreux avaient de plus l'habitude, pour assurer le succès de leurs armes, de porter avec eux l'arche de leur alliance, 1 Sam. 4, 4. cf. 1 Sam. 5, 11.

L'antiquité tout entière s'est montrée barbare à l'égard des vaincus, les Hébreux n'ont pas fait exception à cette règle; on tranchait la tête au général ennemi, Jug. 7, 25. 1 Sam. 17, 54. 31, 9., on pillait et saccageait tout ce que l'on pouvait atteindre, 1 Sam. 31, 8., les prisonniers étaient, ou emmenés en esclavage, Deut. 20, 14. ou mis à mort, Jug. 9, 45., et quelquefois d'une manière cruelle, 2. Sam. 12, 31. 2 Chr. 25, 12. cf. Jug. 8, 7., ou enfin mutilés, Jug. 1, 6. 1 Sam. 11, 2. On exerçait les mêmes rigueurs contre les femmes et contre les enfants, même contre les tout petits enfants, que l'on écrasait et broyait sur des rochers ou au coin des maisons, 2 Rois 15, 16. cf. 8, 12. Es. 13, 16. Am. 1, 13. Os. 10, 14. 13, 16. Nah. 3, 10. On coupait les jar-

rets des chevaux, 2 Sam. 8, 4. Les villes étaient brûlées ou détruites, Jug. 9, 45., et les temples des dieux étrangers anéantis, 1 Macc. 5, 68.; même les champs et les campagnes étaient ravagés, 1 Chr. 20, 1. 2 Rois 3, 19. 25. Puis on célébrait la victoire par des cris de joie, des chants de triomphe et des danses, Jug. 5. 1 Sam. 18, 6. 2 Sam. 22, 1. Jug. 16, 24., et l'on dressait quelque monument commémoratif, 1 Sam. 15, 12. 2 Sam. 8, 11. Il paraît même que l'on déposait dans le temple en guise de trophées, et comme mémorial de l'assistance du Très-Haut, les armes enlevées à l'ennemi, 1 Sam. 21, 9. cf. 13, 10. 2 Rois 11, 10. 1 Chr. 10, 10. cf. Virg. Æn. 7, 183. Tacit. Ann. 1, 59, 2. Des récompenses étaient accordées à ceux qui s'étaient distingués par des faits d'armes, Jos. 15, 16. 1 Sam. 17, 25. 18, 17. 1 Chr. 11, 6. cf. 2 Sam. 18, 11. La garde de David paraît avoir été un poste d'honneur accordé aux plus vaillants, 2 Sam. 23, 8. L'armée honora de bonne heure par un deuil officiel, ses chefs tombés dans la bataille, 2 Sam. 3, 31., on les ensevelissait avec leurs armes (Ez. 32, 27.); en général c'était aux soldats survivants de donner la sépulture à ceux de leurs camarades qui avaient succombé, 1 Rois 11, 15. — *v.* encore Armée, Armes, Camp, Forteresse, Nombres, Sabbat, etc.

Il y a quelque chose de choquant pour la piété, dans le nombre et le caractère des guerres des Israélites. On peut les expliquer, on peut même les justifier, puisque la plupart de ces guerres ont été commandées de Dieu même; elles avaient un caractère théocratique ; c'était le règne du Seigneur que les Israélites établissaient, en défendant leur territoire, et en détruisant leurs ennemis ; ils se battaient, à leur point de vue, pour la bonne cause. Mais quoi qu'on dise et qu'on fasse, la guerre, ce meurtre en grand, ce meurtre organisé, la guerre qui représente en morale la haine, et en justice le droit du plus fort, la guerre n'a pu être, même pour Israël, qu'une concession divine, aux circonstances peut-être, ou à l'endurcissement et au matérialisme d'un peuple charnel et peu développé. La religion qui a pu en être le prétexte, n'a été que cela. Et pour tout dire en un mot, si Dieu a permis la guerre aux Juifs, c'est parce qu'ils étaient Juifs, et non chrétiens. Ils représentaient un peuple, et non l'humanité, la secte, et non l'Eglise ; secte, ils devaient être intolérants, et l'on sait combien peu la religion a de part, même dans les guerres dites de religion. Le christianisme, d'accord avec la logique, le bon sens, et l'instinct de l'humanité, flétrit l'idée qui préside à la guerre ; le chrétien ne peut être rendu complice des haines ou des ambitions de ce monde, et la loi de Dieu reste supérieure à la loi des hommes, en ce point comme en tout autre. Le travail de M. Rochat ne nous a pas convaincu que le chrétien puisse rejeter sur l'Etat la responsabilité de son service militaire.

GUERSOM ou Guerson, et *Elihézer*, fils de Moïse et de Séphorah, Ex. 2, 22. 18, 3, 1 Chr. 23, 15. Ils sont peu connus, et paraissent être restés toute leur vie d'humbles et simples lévites, pendant que leurs cousins, fils d'Aaron, brillaient au sommet de la hiérarchie pontificale. C'est probablement de Guerson, fils de Moïse qu'il est parlé Jug. 18. 30, quoique le texte porte fils de Manassé ; la différence n'est que d'une N dans l'original (Mshé, Mnshé), et cette N aura été ajoutée par les copistes pour éviter de compter dans la postérité du législateur, et à la seconde génération déjà, le premier prêtre idolâtre, Jonathan.

GUERSON fils aîné de Lévi, Gen. 46, 11, a donné son nom à l'une des grandes familles des Lévites. Les Guersonites comptaient 7,500 hommes au moins après la sortie de l'Egypte, Nomb. 3, 21. Ils étaient chargés de soigner et de porter les voiles et les draperies du pavillon, et avaient dans le camp leur place à l'occident du tabernacle. Nomb. 3, 23. 25. cf. Ex. 6, 16. 1 Chr. 6, 1.

GUÉRUTH, Jér. 41, 17. *v.* Kimham.

GUÉSUR *(pont)* ou Gessur. 1° District au delà du Jourdain dans la demi-tribu de Manassé, Deut. 3, 14. Jos. 12, 5. 13, 13., et dans le voisinage de Mahacath et de la Syrie, ce qui explique comment cette contrée peut être appelée Guésur

de Syrie, 2 Sam. 15, 8. (quoique quelques auteurs, Jahn et Gesenius, aient voulu voir là un autre Guésur que celui dont il est parlé dans le Deutéronome). Guésur, à l'époque de Salomon, formait encore un petit Etat monarchique indépendant, dont le roi était beau-père de David et grand-père d'Absalon, 2 Sam. 3, 3. 13, 37. 14, 23. 15, 8. *v.* encore 1 Chr. 2, 23. Les Gessuriens, dit Bræm, sont, à ce qu'on suppose, des Ismaélites qui, par des circonstances inconnues, se seraient établis dans les montagnes qui forment le bras sud-est de l'Hermon. Ce sont les Ituréens, que les auteurs grecs et romains disent être un peuple de brigands, la plus barbare de toutes les nations. Manassé ne les a pas soumis sans de grands efforts, et Rome dans toute sa puissance leur a fait longtemps la guerre avant de les dompter. On les croit ancêtres des Druses, peuple belliqueux et passionné de sa liberté, dont la religion est un mélange de l'idolâtrie syrienne et du mahométisme.

2° Une autre peuplade de ce nom est mentionnée, 1 Sam. 27, 8., comme habitant le sud de la Palestine avec les Guirziens et les Hamalécites; ils étaient sans doute voisins des Philistins, tirant du côté de l'Egypte, mais on ne peut déterminer au juste leur territoire, d'autant moins que l'historien des livres de Samuel semble indiquer que de son temps déjà les Guésuriens avaient changé de demeure.

GUÉTHER, Gen. 10, 23., peuplade araméenne complétement inconnue. Saint Jérôme a pensé aux Cariens, Josèphe aux Bactriens, Saadias à une peuplade qui du temps de Mahomet occupait la contrée de Mosul; Bochart a regardé vers le fleuve Centrites qui séparait les Carduchiens des Arméniens; Leclerc, enfin, songe à la ville de Carthara sur le Tigre, dont il est parlé dans Ptolémée 5, 18.

GUÉZEM. *v.* Gasmu.

GUÉZER, ville royale des Cananéens, Jos. 10, 33. 12, 12. 16, 3. 10. 21, 21., située entre Beth-Horon et la mer Méditerranée, plus tard frontière occidentale de la tribu d'Ephraïm, et ville lévitique; elle continua cependant toujours d'être habitée par les Cananéens, Jug. 1, 29. 1 Rois 9, 16., et nous la trouvons, aux jours de David, entre les mains des Philistins, 2 Sam. 5, 25. 1 Chr. 20, 4. Pharaon l'ayant prise sur ces derniers, la donna à Salomon en présent de noces, et Salomon la fortifia, 1 Rois 9, 16. 17. On ignore pourquoi Pharaon la fit réduire en cendres, puisqu'il voulait l'offrir au roi d'Israël; peut-être avait-elle été incendiée par un de ses prédécesseurs; peut-être aussi n'y a-t-il eu là qu'une vengeance à l'orientale. Elle porta plus tard le nom de Gazara ou Gazéra, Gazer chez Eusèbe, et Gadaris chez Strabon.

GUIBHA, 1° ou Guibhath-Saül, ville de la tribu de Benjamin. La première fois qu'elle apparaît dans l'histoire, c'est comme le théâtre d'un grand crime commis dans ses murs, et par ses habitants, sur la personne d'une femme qui tomba morte à la suite de leurs outrages, Jug. 19, 14. Les chap. 20 et 21 renferment la guerre des tribus contre Benjamin, qui refusa de punir ses ressortissants, et la presque complète extermination de la tribu tout entière. Le nom de Guibha, qui signifie colline, étant fort répandu, cette ville se distinguait des autres villes du même nom par l'addition du nom de la tribu à laquelle elle appartenait, 1 Sam. 13, 2. 14, 16. 2 Sam. 23, 29. Guibha ne tarda pas à être rebâtie; mais elle resta toujours un petit bourg. Elle donna le jour à Saül, dont elle prit le nom, et fut la résidence ordinaire de ce premier roi, 1 Sam. 10, 26. 11, 4. 15, 34. 23, 19. 26, 1. Es. 10, 29. — Elle était située à 20 ou 30 stades (5 ou 6 kilom.) au nord de Jérusalem, près de Rama.

2° Ville de Juda, Jos. 15, 57.

3° Guibhath de Phinées, dans la montagne d'Ephraïm. Eléazar, fils d'Aaron, y avait son tombeau, Jos. 24, 33 (au lieu de coteau il faut lire Guibhath). Quelques-uns la confondent avec la première. D'après Eusèbe, elle était à 12 milles d'Eleuthéropolis, et renfermait le tombeau du prophète Habacuc.

GUIBBETHON, ville des Philistins, située sur le territoire de Dan, Jos. 19, 44. Elle fut donnée à la tribu de Lévi, Jos. 21, 23., mais les Philistins continuèrent d'en

demeurer les maîtres, malgré les efforts des Israélites, qui cherchèrent à s'en emparer comme d'une ville frontière, importante parce qu'elle était fortifiée, 1 Rois 15, 27. 16, 15.

GUIDHOM, Jug. 20, 45., ville inconnue.

GUIHON, 1° Gen. 2, 13., un des quatre fleuves du paradis, celui qui coule en tournoyant par tout le pays de Cus. Quel est-il maintenant? Les uns en ont voulu faire le Nil (!), d'autres l'Oxus, d'autres l'Oronte, d'autres l'Araxe. La première de ces suppositions est inacceptable, et l'on ne comprend pas comment les Pères de l'Eglise, Josèphe, les mahométans, et de nos jours encore Gesenius, ont pu penser à faire du Nil un des fleuves du paradis, en lui donnant une source commune avec l'Euphrate : une interprétation trop étroite du nom de Cus, q. v., aura amené ce résultat bizarre. Quant aux autres fleuves que l'on a voulu entendre par le Guihon, nous avons vu, à l'article Déluge, combien ce grand bouleversement avait dû changer l'état de choses indiqué par Moïse. L'Oxus porte en effet, encore de nos jours, le nom de Guihoun ou Djihoun, mais cela ne suffit pas à établir une preuve ; car la racine de ce mot, *giah*, signifiant jaillir avec impétuosité, bondir (c'est le terme employé en parlant du cheval, Job 39, 23.), et conservant cette signification dans presque tous les dialectes sémitiques, il est clair que ce nom, ou un nom semblable, a dû être donné à beaucoup de fleuves en Asie; ainsi, le Volga s'appelle en perse *Gihun Atel*, le Gange *Gihun Kank*, l'Araxe *Gihun Elras*, l'Oxus *Gihun*, et la fontaine de Siloé *Guihon*, à cause de l'abondance de ses eaux, 1 Rois 1, 33. 38. Le Guihon ne pouvant ainsi se retrouver ni par son étymologie, ni par les anciennes autorités, ni par l'usage de la langue de nos temps, nous sommes réduits à des conjectures. Dans le système que nous avons exposé (*v.* Déluge), la difficulté n'en est pas une; si, au contraire, on se rattache à l'opinion qui place le paradis dans le voisinage de l'Ararat actuel, si l'on croit que les fleuves du paradis puissent encore se retrouver, quoique bouleversés, sur un même plateau, l'Araxe est celui dont l'identité se justifierait le mieux. C'est, entre autres, l'opinion de Winer et de Preiswerk. Ajoutons que les Arabes, en appelant l'Araxe Gihun Elras (Erras ou Arras), ont réuni le nom ancien et le nom moderne, ont ajouté au nom hébreu sa traduction grecque, puisque le grec ἀράσσω a la même signification que l'hébreu *giah*, circonstance qui semblerait prouver qu'originairement l'Araxe a porté de préférence le nom de impétueux, de Guihon.

2° Montagne au dos large et rocailleux, du haut de laquelle on domine Jérusalem.

3° Vallée à l'ouest de Jérusalem; elle va du nord au sud, entre le mont Guihon et le promontoire de la ville; son inclinaison est considérable, et sa profondeur augmente rapidement; elle contient plusieurs étangs; vers le sud sa largeur s'accroît jusqu'à 2,700 pieds, et elle débouche dans la vallée de Josaphat. *v.* Topheth, Hinnom, Haceldama, etc. — Ce nom s'applique d'une manière spéciale à la partie septentrionale de la vallée de Hinnom; c'est là que fut proclamé Salomon, 1 Rois 1, 33. 38. 45. cf. 2 Chr. 32, 30.

GUILBOAH, montagne de la tribu d'Issacar, à l'extrémité sud-est de la plaine de Jizréhel, selon Jérôme et Eusèbe, à 6 milles de Bethsan (Scythopolis). C'est sur cette montagne que Saül et Jonathan perdirent la vie, en combattant contre les Philistins, 1 Sam. 28, 4. 31, 1.; David, dans l'hymne funèbre qu'il composa sur cet événement, semble indiquer que cette montagne était fertile, 2 Sam. 1, 6. 21.; il la maudit pour avoir été le théâtre d'une scène de deuil si affligeante, et de nos jours elle est sèche et stérile (Keith, Juifs d'Eur. etc., p. 267). Au temps d'Eusèbe, on y voyait encore un gros bourg nommé Gelbos, et près de là la source Tubania.

GUILGAL, 1° Jos. 12, 23. Quelques-uns pensent que cette ville est la même que celle qui est indiquée Jos. 4, 19., et dont nous allons parler; d'autres confondent Guilgal des Gentils avec la Galilée des Gentils, Es. 9, 1., en supposant une erreur de copistes. Il paraît plus probable que c'était une ville à part, à 6 milles au nord d'Antipatris, appelée Galgule par Eusèbe.

2° Guilgal, la première station des Israélites après la traversée du Jourdain, Jos. 4, 19. Elle était située entre le fleuve et Jérico, à 10 stades (2 kilom.) sud-est de cette ville : elle se trouvait ainsi probablement sur le territoire de Benjamin. Une ville y fut bâtie, et prit le nom de Guilgal, à cause de la circoncision que le peuple reçut en cet endroit, parce qu'après cette opération le Seigneur dit : J'ai roulé (enlevé) de dessus vous l'opprobre d'Egypte (de *galal*, rouler) Jos. 5, 1-9. Il n'existe plus aucune trace de cette ville, et cependant elle a été célèbre dans l'histoire juive : c'est de là que les Israélites firent la conquête de Canaan, 9, 6. 10, 6. sq. Samuel en fit le siége du tabernacle jusqu'au temps où on le transporta à Silo, et lui-même s'y fixa pour y rendre la justice, 1 Sam. 7, 16. 10, 8. 11, 14. 15, 21. 33. Les Israélites y avaient célébré leur première Pâque en Canaan, et le blé du pays y remplaça la manne du désert, Jos. 5, 11. Sous la domination des Moabites, elle devint un siége de l'idolâtrie, Jug. 3, 19. (il faut lire *idoles* au lieu de *carrières*, dans ce passage; c'est du moins le sens ordinaire du mot phesil, employé, par exemple, Deut. 7, 25. Jér. 8, 19.); le culte du vrai Dieu y est rétabli sous Samuel, Saül y est sacré roi, 1 Sam. 13, 7-9. Puis, sous Hozias, Jotham et Achaz, elle redevient pour la seconde fois le centre de l'idolâtrie, et les prophètes montent à la brèche pour combattre l'erreur, Os. 4, 15. 9, 15. 12, 12. Am. 4, 4. 5, 5.—Guilgal devait son importance, dit Brœm, à sa situation près de la porte sud-est du pays occidental (Bethséan en est la porte nord-est, Acre la clef nord-ouest, Joppe la clef sud-ouest); elle a remplacé Jérico détruite par Josué, et elle disparaît à mesure que la nouvelle Jérico se relève, s'accroît et reprend une place dans l'histoire; « elle a été entièrement transportée », Am. 5, 5. Au temps d'Eusèbe, on en trouvait encore quelques ruines, et les Arabes, de nos jours, donnent le nom de Galgala à une colline qui est près des bords du Jourdain, et qui est couverte de pierres; mais Guilgal devait être plus éloigné de ce fleuve, au moins à 50 stades (10 ou 11 kilom.).

GUIRGAZIENS ou Gergésiens, peuplade cananéenne, Gen. 10, 16. 15, 21. Deut. 7, 1. cf. Jos. 24, 11, qui paraît avoir habité la partie nord-est du lac de Génésareth, si du moins on en croit ce que dit Origène d'une ville de Gergésa située sur les bords de ce lac; *v.* Gadara. Du reste, complétement inconnue. On suppose qu'ils émigrèrent en masse à l'approche des Israélites.

GUIRZIENS, 1 Samuel 27, 8., peuplade au sud de la Palestine. Le Keri (notes en marge) lit Guizériens, ce qui ferait penser à des colons de la ville de Guéser; mais c'est incertain.

GUITTITH. Ce mot, qui se trouve en tête des psaumes 8, 81 et 84, a été interprété de diverses manières, ou comme le nom d'un instrument de musique, ou comme l'indication de l'air sur lequel le psaume devait se chanter, ou comme sommaire du psaume. Ces deux dernières suppositions s'appuient sur la signification de *gath*, pressoir, et l'on a eu l'idée que c'étaient des psaumes à chanter en automne, lorsqu'on fait la vendange; mais rien, ni dans le contenu de ces psaumes, ni dans l'analogie de la langue, ne justifie cette hypothèse. Ceux qui veulent y voir le nom d'un instrument pensent, les uns, que cet instrument avait quelque ressemblance dans sa forme avec celle d'un pressoir, les autres, qu'il s'agit d'un instrument de musique dont la fabrique était à Gath : faute de mieux, il convient peut-être de s'arrêter à cette dernière manière de voir, qui est celle des interprètes juifs, de De Wette et de Stier.

GUR-BAHAL, 2 Chr. 26, 7., ville ou district inconnu de l'Arabie Pétrée, sur les limites méridionales de la Palestine.

H

HABACUC (lutteur). On ne sait rien de particulier sur la personne de ce prophète; il paraît seulement, par le contenu de son livre, qu'il vécut avant la ruine du royaume de Juda, et l'on peut, avec assez de probabilité, le placer dans les derniers temps de la vie d'Ezéchias; d'autres le mettent sous Manassé, Jéhojakim ou Sédécias.

Les quatre premiers versets du 1er chapitre de ses prophéties renferment des plaintes sur la corruption du peuple ; le prophète annonce que ces péchés seront châtiés par l'invasion des Caldéens, 5-11.; puis, à la fin du chapitre, il demande à Dieu d'adoucir la rigueur de ses châtiments. Le chapitre 2 contient la réponse de l'Eternel, et l'assurance que les Caldéens seront à leur tour l'objet des jugements célestes. Le livre se termine par un sublime cantique d'actions de grâces au sujet de la révélation consolante que le prophète vient de recevoir. On remarque les parallèles suivants : 1, 5. Act. 13, 40. 41.;—2, 3. 4. Rom. 1, 17.;—2, 12. Mich. 3, 10.; — 2, 14. Es. 11, 9.; — 3, 19. Ps. 18, 34.

HABDON (serviteur de jugement). 1° Ephraïmite, fils de Hillel, successeur d'Elon dans la judicature d'Israël, jugea les Israélites pendant huit ans, et fut enseveli à Pirhathon, dans le pays d'Ephraïm, où il avait demeuré. Il laissa quarante fils et trente petits-fils, qui montaient sur des ânes, à la manière des hommes illustres de ce temps, Jug. 12, 13.

2° Fils de Mica, l'un des messagers que Josias envoya consulter Hulda la prophétesse, 2 Chr. 34, 20.

3° Ville de la tribu d'Aser, qui fut donnée en partage aux lévites de la famille de Guerson, Jos. 21, 30. 1 Chr. 6, 74.

HABED-NÉGO. *v.* Abed-Négo.

HABRONA, campement des Israélites dans le désert, sur les bords de la mer Rouge, et non loin de Hetsjon-Guéber, Nomb. 33, 34. Inconnu.

HACAN, (perturbateur) ou Hacar, 1 Chr. 2, 7., fils de Carmi de la tribu de Juda, tristement célèbre pour avoir, par son avide trangression, attiré la colère de Dieu sur Israël, et compromis les conquêtes de ce peuple, qui devait être victorieux aussi longtemps qu'il serait saint et sans interdit, Jos. 7. Il mit la main sur des dépouilles qui devaient être entièrement détruites ; il prit un riche manteau, 200 sicles d'argent, un lingot d'or du poids de 50 livres, et cacha le tout dans sa tente. Le crime ne fut pas découvert par lui-même, ou par quelque inhabileté dans l'exécution : il fut trahi par ses conséquences. Peu de jours après, 3,000 hommes d'Israël furent battus devant Haï, et l'on comprit que Dieu n'était plus avec l'armée. « Hélas! s'écria Josué, que dirai-je, puisqu'Israël a tourné le dos devant ses ennemis! » Dieu ordonna qu'on tirât au sort par tribus, par familles, par individus. *v.* Sort, et Urim. Hacan, désigné, n'hésita plus à confesser son larcin. « Pourquoi nous as-tu troublés, lui dit Josué? L'Eternel te troublera aujourd'hui. » Puis le peuple entraîna le coupable dans la vallée de Hacor, le lapida, et le brûla au feu, selon l'oracle 7, 15., avec tout ce qui lui appartenait. On se demande si sa famille périt avec lui, comme paraît l'indiquer le verset 24 ; on peut croire qu'elle avait eu connaissance du délit, et qu'elle en était en quelque sorte responsable en ne le dévoilant pas : d'un autre côté, la loi était expresse en défendant de punir les enfants avec leurs pères, Deut. 24, 16.; et Dieu ne paraît pas avoir fait d'exception dans ce cas particulier ; le verset 15 ne condamne à la mort que le coupable. Il vaut mieux peut-être croire que la famille ne fut conduite avec son chef, dans la vallée de Hacor, que pour être témoin de son supplice, comme elle avait été témoin de son crime.

La peine de Hacan peut paraître grande et peu proportionnée à sa faute ; mais il faut se rappeler que son crime n'était pas une simple indiscipline de soldat, c'était le sacrilége d'un membre du peuple théocratique : il n'a pas désobéi au capitaine Josué, c'est au roi souverain d'Israël qu'il a manqué en portant la main sur ce qui était déclaré interdit.

HACCO, Jug. 1, 31., ville de la tribu d'Aser, que les Israélites ne paraissent pas cependant avoir jamais possédée, et qui fut toujours habitée par des païens grecs ou phéniciens, 1 Macc. 5, 15. Elle portait, chez les Grecs et les Latins, le nom de Aké, plus ordinairement encore celui de Ptolémaïs, Act. 21, 7. C'était aux jours de Strabon une grande ville avec un bon port sur la Méditerranée, entourée de trois côtés par un demi-cercle de montagnes, dont l'une était le Carmel vers le sud, non loin de l'embouchure du Bélus. Après l'exil on y trouvait une colonie

juive, Josèphe, Guer. des Juifs, 2, 18, 5. L'empereur Claude lui accorda les droits de bourgeoisie romaine, et elle prit le nom de colonie de Claude César, Pline 5, 17. 36, 65. Elle s'appelle maintenant Saint-Jean-d'Acre, mais les Arabes lui ont conservé son ancien nom de Hacco : c'est le meilleur port de la côte syrienne, la clef de la Galilée, le débouché de la route de Damas à la mer ; elle est dans une plaine fertile où prospèrent les grains, la soie et le coton, dont on fait des exportations considérables.

HACELDAMA. Dans la vallée de Guihon, sur les flancs de la montagne méridionale, au sud de Sihon, se trouvaient la plupart des grottes funéraires de l'ancienne Jérusalem, et entre autres, le cimetière des étrangers et des pèlerins, qui reçut le nom de Haceldama, ou champ du sang, Matth. 27, 7. 8. Act. 1, 19., parce qu'il avait été acheté avec l'argent qui avait payé le sang de Jésus. C'était auparavant le champ d'un potier, qui s'en défit sans doute parce qu'il en avait épuisé, ou à peu près, la partie argileuse. On voit maintenant encore une place de 30 mètres de long sur 15 de large, comprise entre les rochers et une muraille ; la moitié en est occupée par un ossuaire voûté, de 10 mètres de haut, dans lequel on introduit les cadavres par cinq ouvertures.

HACOR, profonde vallée de la Palestine, au nord de Jéricho, Jos. 7, 26. 15, 7. Os. 2, 15. Es. 65, 10. Ce nom était encore en usage au temps d'Eusèbe et de saint Jérôme.

HACSA, Jos. 15, 16. Jug. 1, 12. 1 Chr. 2, 49., fille de Caleb, l'ami de Josué, et femme de Hothniel, son cousin, le premier des juges. Sa main fut le prix de la valeur ; peu contente de sa dot, elle ne se gêna pas de prier son père d'ajouter quelques sources aux terres qu'il lui avait données ; il paraît même qu'elle mit quelque vivacité dans sa demande, sans que cependant il y ait rien qui soit de nature à flétrir son caractère, ou à la faire passer pour particulièrement avide.

HADAD, 1° fils de Bédad, fut chef ou roi d'Idumée, et succéda à Husam, 1 Chr. 1, 46. Gen. 36, 35. De tous les rois d'Idumée nommés par Moïse, il est le seul dont on connaisse un exploit ; il défit les Madianites sur le territoire de Moab. — 2° Edomite de race royale, qui, lors de l'invasion d'Israël en Idumée, sous David, 2 Sam. 8, 14., fort jeune encore, s'enfuit d'abord en Madian, puis en Egypte, avec quelques serviteurs ; il y trouva une princesse à épouser, la sœur de Tachpénès, femme du roi régnant, 1 Rois 11, 14., et vécut en prince, préparé de Dieu à devenir l'ennemi de Salomon. Après la mort de David, il essaya de reconquérir en effet le territoire que son père avait perdu, mais l'Ecriture, dans son rapide récit, ne nous apprend pas quelle fut la fin de cette tentative, 1 Rois 11, 22. ; il paraît cependant qu'elle échoua, puisque Salomon continua de rester possesseur des ports de l'Idumée. D'après Josèphe, Antiq. 8, 7. 6., Hadad aurait fait alliance avec Rézon, roi de Syrie, se serait joint à lui pour inquiéter Israël, et lui aurait finalement succédé sur le trône de Syrie.

HADADHÉSER ou *Hadarhéser*, fils de Réhob, roi de Syrie, demeurant à Tsobah, q. v. Sa domination s'étendait de la Syrie de Damas à l'Euphrate ; plusieurs petites provinces marchaient sous ses ordres ; seul entre tous les rois voisins de Canaan, il pouvait espérer de lutter contre David avec quelque chance de succès ; trois fois il s'éleva contre le royaume d'Israël, mais les trois fois il fut vaincu et repoussé avec perte. La première fois, 2 Sam. 8, 3. 4., il laissa à l'ennemi 1,700 cavaliers, 20,000 hommes et 100 chariots. La seconde fois, dans l'alliance de Hanun, deux villes de Syrie, Tsobah et Béth-Réhob envoyèrent de rechef 20,000 hommes qui furent encore battus, 10, 6-14. La troisième fois, les Syriens de tout le pays, espérant de relever l'honneur de leurs armes en s'unissant les uns aux autres, se rassemblèrent sous les ordres d'Hadarhéser, 10, 16-19., et de Sobac, son général en chef, mais David lui-même sortit contre cet intrépide et redoutable adversaire, l'attaqua à Hélam en bataille rangée, lui prit ou tua 40,000 cavaliers et 700 chariots, et mit à mort son général Sobac lui-même. — *v.* 1 Chr. 18, 3. 19, 6.

HADAD-RIMMON, Zach. 12, 11., ville de la vallée de Jizréhel, non loin de Méguiddo. C'est là que le roi Josias perdit la vie dans un combat, 2 Rois 23, 29. 2 Chr. 35, 20.; le deuil dont il est parlé dans le passage de Zacharie est une allusion à cette circonstance.—Saint Jérôme appelle encore cette ville Adadremmon, mais il y joint le nom de Maximianopolis, qu'elle reçut plus tard en l'honneur de l'empereur Maximien : elle était à 17 milles de Césarée de Palestine.

HADARHÉSER, *v.* Hadadhéser.

HADASSA (myrte), un des noms d'Ester, q. v. Est. 2, 7.

HADATTA, Jos. 15, 25., ville située au midi de la tribu de Juda, non loin des frontières iduméennes.

HADID, Néh. 11, 34., ville habitée par des Benjamites et située dans le voisinage de Lod et d'Ono, Esd. 2, 33. Néh. 7, 37. Il ne paraît pas qu'elle ait appartenu primitivement à Benjamin, et l'on peut croire qu'elle ne lui fut cédée qu'après la captivité, *v.* Hadithajim.

HADINO, *v.* Jasobham.

HADITHAJIM, Jos. 15, 36., et *Hédasa*, 15, 37, villes inconnues. Eusèbe connaît deux villes de ce nom, l'une vers Gaza, l'autre vers Lydde. Il est encore parlé d'une Adida, 1 Macc. 12, 38. Josèphe, Ant. 13, 15, 2. Il est possible que ce soit l'une de ces deux, peut-être aussi Hadid.

HADORAM (leur beauté), 1° Gen. 10, 27. 1 Chr. 1, 21., descendant de Héber par Joktan, père d'une peuplade dont nous ne savons absolument rien. Bochart pense aux Dirmates ou Drimates, sur le golfe Persique ; Schulthess aux Adramites. — 2° *v.* Joram.

HADRAC, Zach. 9, 1., district, probablement voisin de la Palestine, contre lequel Zacharie a prononcé tout un de ses oracles. Le rabbin Jose de Damas connaissait cette ville; il la place à l'est de Damas, et dit qu'elle était assez considérable. On peut voir aussi dans Ugolini l'opinion d'un certain Alphen, qui trouve dans Hadrac le nom de la divinité Atergatis ou Derceto.

HADULLAM (leur témoignage), ville fort ancienne, Gen. 38, 1. 12. 20., dans la plaine basse de la tribu de Juda, Jos. 15, 35. Elle avait été d'abord la résidence royale d'un des petits rois de Canaan, 12, 15. Elle était probablement sur la lisière des montagnes et du bas pays, dans la contrée que traverse la route de Jaffa à Jérusalem. Roboam la fit fortifier, 2 Chr. 11, 7. cf. Mich. 1, 15., et elle subsistait encore après l'exil de Babylone, Néh. 11, 30. En entrant dans les montagnes on trouve une contrée rocailleuse et une multitude de grandes cavernes qui servent aujourd'hui de repaires aux brigands arabes. Une de ces cavernes est mentionnée dans l'histoire de David, 1 Sam. 22, 1. 2 Sam. 23, 13. 1 Chr. 11, 15. Ce monarque s'y était réfugié pendant que l'armée des Philistins occupait la vallée des Réphaïms.

HAGARÉNIENS, descendants d'Agar et d'Ismaël, par conséquent membres de la grande famille des Ismaélites, auxquels on donne aussi le nom d'Arabes, et surtout de Sarrasins (de *sarak,* voler ?). Ils étaient fixés au delà du Jourdain, 1 Chr. 5, 10. 19. 20. Ps. 83, 7. Le livre des Psaumes compte les Hagaréniens au nombre des nations voisines et ennemies d'Israël; il les joint aux Moabites; et l'on voit dans les Chroniques que la tribu de Ruben, au temps de Saül, fit la guerre à cette peuplade, se rendit maîtresse du pays et la chassa devant elle, ce qui indique la direction vers le sud ou sud-est. On pense que c'est la même tribu que celle des Agréens, qui sont rangés dans Strabon, 16, 767., avec les Nabathéens et les Chaulotes parmi les habitants de l'Arabie septentrionale : ce nom se retrouve encore (Hachar, Hagar) sur le golfe Persique ; et les habitants de cette peuplade, grands bédouins, conduisent chaque année en Syrie des milliers de chameaux pour les vendre. Il est possible que ce soit la même tribu; elle aurait émigré vers le sud, comme émigrent toutes les tribus nomades. — D'autres pensent à une ville de ce nom dans l'Arabie Pétrée.

HAI, Jos. 7, 2., ou *Haïa,* Néh. 11, 31., ou *Haïath,* Es. 10, 28., ville fort ancienne, déjà nommée Gen. 12, 8. 13, 3., et appartenant aux Cananéens, était située sur une montagne près de Bethaven,

à l'est de Béthel, et au sud d'une vallée qui descend du côté du Jourdain. Après une première défaite que les Israélites essuyèrent dans son voisinage, par suite du péché de Hacan, ils s'emparèrent de cette ville sous Josué et la détruisirent, Jos. 7, 2. 8, 1.; mais ils la rebâtirent plus tard, comme il ressort de Es. 10, 28., et les Benjamites l'habitèrent après l'exil, Esd. 2, 28. Néh. 7, 32. Il n'en restait plus que des ruines insignifiantes au temps d'Eusèbe et de Jérôme; une vallée du même nom était au nord de la ville, Jos. 8, 11.

Le passage Jér. 49, 3., dans nos versions, parle d'une ville de Haï, mais elle ne peut être confondue avec la précédente; il faudrait plutôt admettre qu'il y a eu dans le pays de Hammon une ville de ce nom, dont rien ailleurs ne prouve l'existence. Peut-être, cependant, vaut-il mieux traduire avec Dahler le mot hébreu Haï, ou plutôt Hi, qui signifie monceau de ruines: le sens du passage serait alors « Hurle, ô Hesbon, car elle est dévastée, un monceau de ruines », en le rapportant à la ville de Rabba, mentionnée au verset précédent.

HAJIN, 1° ville de la Palestine, qui appartint d'abord à la tribu de Juda, Jos. 15, 32., puis à celle de Siméon, 19, 7. 1 Chr. 4,32., et fut enfin donnée aux Lévites, Jos. 21, 16. Peut-être est-ce la même que Hen-Rimmon de la tribu de Juda, Néh. 11, 29. D'après Eusèbe, ce serait Béthanie (Beth Henajin), à 4 milles de Hébron. 2° Une autre Hajin est indiquée Nomb. 34, 11. comme située à la frontière nord-est de la Palestine. Ce nom signifiant source, plusieurs interprètes, au lieu d'une ville, y ont vu la source même du Jourdain, mais c'est peu probable.

HAKRABBIM (les scorpions). C'était le nom d'une hauteur faisant partie de la chaîne de montagnes qui forme la frontière sud de la Palestine, Nomb. 34, 4. Jos. 15, 3. Jug. 1, 36. Elle était ainsi nommée à cause des nombreux scorpions qui s'y trouvaient, et qui s'y trouvent encore, *v.* Volney. Un district de l'Idumée est appelé Acrabattine, 1 Macc. 5, 3., et devait se trouver dans le voisinage de la montée des scorpions. Jos. Ant. 12, 8, 1.

HALAMOTH, Ps. 46, 1. 1 Chr. 15, 20., probablement indication d'une mesure, ou d'un ton musical, *v.* Psaumes.

HALMON, ville lévitique de la tribu de Benjamin, Jos. 21, 18. Dans le passage parallèle, 1 Chr. 6, 60., il y a Halemeth. Un autre Halmon est indiqué Nomb. 33, 46. parmi les stations d'Israël.

HAMALEC. Il est nommé pour la première fois Gen. 36, 12. (1 Chr. 1, 36.); on ne sait rien de lui, sinon qu'il était petit-fils d'Esaü par Eliphaz et Timnath. Mais les Hamalécites eux-mêmes sont nommés déjà à l'époque d'Abraham, à côté des Amorrhéens, Gen. 14, 7., d'où l'on voit clairement qu'ils ne descendaient point de l'arrière-petit-fils d'Abraham, comme le disent quelques auteurs. Balaam aussi les appelle le commencement des nations, c'est-à-dire une nation fort ancienne, Nomb. 24, 20. Leur vie nomade ne permet pas qu'on assigne des limites bien déterminées au pays qu'ils habitèrent; nous les trouvons occupant d'une manière générale les contrées au sud de la Palestine, Nomb. 13, 30.; c'est dans les déserts de l'Arabie Pétrée qu'ils viennent fondre sur le camp voyageur d'Israël, Ex. 17, 8. Ils sont alliés avec les Hammonites, Jug. 3, 13., avec les Madianites, 6, 3. 7, 12., avec les Kéniens, 1 Sam. 15, 6.; on les trouve dans le voisinage des Philistins, 27, 8., et des monts de Séhir, 1 Chr. 4, 43., comme près de la ville de Sur en Egypte (Pelusium), 1 Sam. 15, 7. C'est donc entre l'Egypte, le désert de Sinaï, Edom, et les possessions des Philistins, qu'il faut les placer. Cependant on les trouve aussi établis au milieu de la Palestine avec quelques familles cananéennes, et ils paraissent s'y être longtemps maintenus, Jug. 12, 15. 5, 14.; du moins on ne sait guère comment expliquer autrement le nom de Hamalécite donné à une partie de la montagne d'Ephraïm.

Les Hamalécites en vinrent fréquemment aux mains avec les Israélites; d'abord dans le désert, où ils attaquèrent le peuple fugitif et pauvre, sans qu'on en sache le motif ou l'occasion, Ex. 17, 8.; ils furent défaits parce que, pendant que

Josué combattait dans la plaine, Moïse priait sur la montagne (cf. Deut. 25, 17. 1 Sam. 15, 2.). Les Hamalécites remportèrent une légère victoire, Nomb. 14, 40., sur quelques chefs israélites qui voulurent se mettre en campagne malgré les ordres de Moïse; ce fut une leçon pour Israël sans être un triomphe pour Hamalec. Puis ce peuple ennemi fut de nouveau battu, longtemps après, par Saül, 1 Sam. 14, et 15, par David, 1 Sam. 27, 8. 30, 1. 2 Sam. 8, 12., et enfin, sous Ezéchias, par les hommes de la tribu de Siméon, qui paraissent en avoir presque exterminé les derniers restes, 1 Chr. 4, 43., accomplissant la prophétie de Balaam, Nomb. 24, 20. — Les rois Hamalécites portaient, à ce qu'on croit, le nom général de Hagag, Nomb. 24, 7. 1 Sam. 15, 8. 20, 32.

Il est parlé, 1 Sam. 15, 5., de la ville principale d'Hamalec, mais le nom n'en est pas indiqué.

D'après des traditions arabes, les Hamalécites auraient été de race camite, de vrais Arabes, et se seraient établis dans les lieux qu'habitèrent plus tard les Ismaélites et les Joktanides; ils auraient été parents d'Ismaël, par conséquent aussi d'Esaü et d'Hamalec son petit-fils, et les descendants de celui-ci se seraient mélangés et confondus avec les anciens Hamalécites.

HAMAN, Est. 3, 1. etc. On pourrait donner pour épigraphe à l'histoire de cet homme, ces paroles du sage : « L'orgueil marche devant l'écrasement. » Prov. 16, 18. Il était fils d'Hammédatha, et surnommé Agagien, ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il était Hamalécite, descendant des rois Agag; cette épithète n'a cependant pas une signification aussi absolue, et pourrait n'indiquer qu'un lieu de naissance, une simple parenté ou même une fonction. La tradition qui fait Haman macédonien ne peut être ni prouvée ni démentie. Ce favori parvenu, qui ne devait peut-être son élévation qu'à un caprice de son maître, occupait le premier rang à la cour de Perse; il était le premier de tous les seigneurs, et n'avait au-dessus de lui que le roi. La foule se prosternait devant lui, les seigneurs lui rendaient hommage, son amour-propre était satisfait; mais un homme, un seul, refusait de lui accorder les marques d'honneur auxquelles il avait droit de par le roi, et cet homme c'était un étranger, un Hébreu, Mardochée. On ne pouvait répandre trop de sang pour venger une pareille injure; sacrifier Mardochée n'eût pas valu la peine, il fallait la ruine de la nation tout entière à laquelle appartenait le coupable; Haman jeta les sorts et trouva que le douzième mois était celui auquel il conviendrait de faire le carnage. Il parla de la chose au roi, qui n'y entendait rien; il lui représenta que ce peuple d'esclaves dispersés dans ses états était un peuple de rebelles, vivant sous des lois particulières, et soumis de cœur à un autre roi : il fit surtout résonner à ses oreilles dix mille talents d'argent qu'il remettrait dans les caisses du royaume s'il était autorisé à publier le décret d'extermination. Dix mille talents! le roi se hâta de les gagner, il n'eut pour cela qu'à ôter sa bague et la remettre au bourreau. Mais le Juif avait eu connaissance de cette Saint-Barthélemy que les païens voulaient donner à son peuple; il en avertit la reine sa parente, et celle-ci résolut, avec l'aide de Dieu, d'anéantir ce projet en anéantissant celui qui l'avait formé. Haman fut invité à un festin par Ester, et cette invitation fut suivie d'une seconde pour le jour suivant. Son cœur bondissait d'orgueil au sortir du palais, quand la vue de Mardochée vint lui rappeler que, seul dans tout le royaume, ce malheureux refusait de faire son bonheur, en lui refusant ses hommages : il se fit violence pour cacher son humeur, et s'en fut raconter à sa femme et à ses amis les joies et les honneurs de sa journée. Tout cela, disait-il, ne me sert de rien pendant que je vois Mardochée, ce Juif, assis à la porte du roi. La femme et les amis du favori pensèrent qu'un gibet de 50 coudées (25 mètres) satisferait à ce qu'Haman pouvait regretter, et l'on décida que la mort de Mardochée préluderait à la destruction de sa race. Le lendemain Haman devança l'heure du festin pour aller au palais demander la permission de faire pendre son superbe ennemi, mais le roi le prévint : « Que faudrait-il

faire à un homme, dit-il, que le roi prend plaisir d'honorer? » Haman, ne doutant pas que ce ne fût une nouvelle galanterie que le roi lui préparait, et sur laquelle il le consultait d'une manière indirecte et délicate, ne se contraignit point dans l'expression de ses désirs; il imagina pompe sur pompe; cheval royal, vêtements royaux, couronne du roi, rien ne pouvait être trop beau, et le plus grand des seigneurs de la cour devait accompagner dans les rues de la ville la marche triomphale de ce sujet bienheureux. « Eh bien! lui dit le roi, hâte-toi, et fais ainsi à Mardochée, le Juif. » Quelle que fût la fortune et la grandeur d'Haman, il n'était qu'un esclave auprès du roi et ne put qu'obéir : il dut lui-même honorer celui dont il venait quelques minutes auparavant demander la mort, il dut crier devant lui dans les rues : « C'est ainsi qu'on doit faire à l'homme que le roi prend plaisir d'honorer. » Une nuit d'insomnie avait tout fait; le roi avait pris connaissance d'une conjuration qui avait été découverte sous son règne par Mardochée, et, s'étonnant que Mardochée n'eût pas reçu de récompense pour un si grand service, il avait résolu de réparer cette ancienne faute, et de la réparer d'une manière éclatante. Après sa fatale promenade, Haman rentra chez lui tout affligé, et ayant la tête couverte; il se hâta de donner à sa femme et à ses amis la clef de cette énigme inconcevable, et de leur expliquer comment, allant demander la mort de Mardochée, il avait dû servir lui-même à son élévation : alors ces sages comprirent que ce ne serait pas un fait isolé, et que l'ancien favori tomberait devant le nouveau, Haman devant le Juif. En même temps les officiers du roi vinrent chercher Haman pour le conduire au festin de la reine : on peut se représenter qu'il y triompha moins que la veille. Sur la fin du repas, Ester ayant été invitée par le roi à lui demander tout ce qu'elle voudrait, jusqu'à la moitié de son royaume, demanda la vie pour elle et pour son peuple, découvrit qu'elle était Juive elle-même, et par là enveloppée dans le décret de proscription, représenta au roi combien cette mesure était contraire à ses intérêts, et lui fit voir que les dix mille talents offerts par l'oppresseur ne compenseraient pas le dommage que le roi en recevrait. Il paraît que le roi n'avait plus présente à l'esprit la permission qu'il avait accordée à son favori, soit qu'il l'eût donnée dans un moment de distraction, soit qu'au milieu de tous ses autres intérêts la chose lui parût peu importante, puisqu'il ne s'agissait que de quelques esclaves étrangers et rebelles. Ester dut nommer le coupable, et Haman voyant bien à l'expression du roi qu'il était perdu, profita d'une absence de celui-ci pour se jeter aux pieds de la reine et lui demander la vie. Mais le roi qui rentrait, ayant vu ce mouvement, l'interpréta mal comme on fait toujours dans la colère, et n'en fut que plus irrité, la sentence fut prononcée, et, sur l'observation qu'un gibet dressé par Haman pour Mardochée s'élevait près de là, le favori disgracié y fut conduit et pendu.

Il n'y a rien dans cette prompte chute, et dans ce passage subit des plus hautes distinctions au supplice le plus infâme, qui puisse étonner quand on connaît la justice expéditive et sommaire de l'Asie. Rien ne peut étonner non plus dans la permission donnée par le roi à un de ses serviteurs d'exterminer une partie des hommes qui habitent son territoire, hommes qui n'ont point d'histoire pour lui, et qu'il ne connaît que par les renseignements incomplets et tronqués que lui donne un homme puissant, qui veut s'en défaire, parce qu'un d'entre eux l'offusque. Ce que les voyageurs modernes nous disent de l'Asie, depuis Constantinople ou Alexandrie jusqu'à Pékin, n'est que trop d'accord avec cette brutalité de l'autocrate et bouillant Xercès; ces monarques n'ordonnent que par caprice, et peuvent envoyer à la mort des populations entières, aussi bien que leurs femmes ou leurs favoris; il suffit que celui qui veut obtenir le décret sache bien choisir son moment. Dans la lutte entre Ester et Haman, la victoire ne fut à la reine que parce que le roi se trouvait bien disposé, Est, 4, 11. 5, 2., et Dieu travailla avec la pieuse Juive parce que celle-ci, de son côté, exposait sa vie pour sauver son peuple.

HAMASA. 1° 1 Chr. 2, 17. 2 Sam. 17, 25., fils de Jéther ou Jithra, et d'Abigal, fut nommé par Absalon chef d'armée, en remplacement de Joab son cousin qui préféra le service du roi. Hamasa survécut à la bataille dans laquelle Absalon fut vaincu et tué; et David, soit par politique et pour se l'attacher, soit par répugnance pour Joab le meurtrier de son fils, le maintint à la tête des troupes, 2 Sam. 19, 13. Joab irrité et jaloux, voyant d'ailleurs le peu de zèle que Hamasa témoignait pour le service du roi contre les rebelles, 20, 5-7., et impatient de se venger, surprit son rival près de Gabaon, et le frappa en feignant de l'embrasser; après cette lâche action, Joab marcha sur l'ennemi, et défit Sébah contre qui Hamasa avait été envoyé. Le corps de Hamasa resta quelque temps au milieu de la route, et un serviteur de Joab se tenait là pour engager ceux qui passaient à se joindre à Joab et à le reconnaître comme général de l'armée de David; mais comme on s'arrêtait à ce triste spectacle, l'officier poussa le cadavre hors du chemin dans un champ, et jeta un vêtement sur lui pour le cacher. — Hamasa paraît avoir été ambitieux et politique; il sert le rebelle contre son père, puis après que le royaume est pacifié, il se met au service du père, mais craint de se compromettre en marchant contre ceux dont il fut autrefois le chef, et qui résistent encore à son nouveau maître.

2° *v.* Hazaria 4°.

HAMASAI, un des hommes de Juda et Benjamin, qui vinrent à David avec beaucoup d'autres, lorsqu'il était enfermé dans la forteresse de Tsiklag à cause de Saül. David n'accueillit qu'avec défiance des libérateurs qui lui venaient de la tribu de Saül, et craignit une trahison, mais Hamasaï, revêtu de l'esprit, lui dit : « Que la paix soit avec toi, ô David, fils d'Isaï! paix soit à ceux qui t'aident, puisque ton Dieu t'aide! » David, dont ces paroles israélitiques vainquirent la défiance, les reçut au nombre de ses capitaines.

HAMASIA, 2 Chr. 17, 16., fils de Zicri. « Il s'était volontairement offert à l'Eternel, » et servait sous Josaphat : ces paroles indiquent-elles un vœu particulier, ou bien un service volontaire, ou enfin que ce chef aurait abandonné l'armée des dix tribus, pour se ranger dans celle de Juda? c'est ce que l'on ne saurait déterminer.

HAMATH, *Hamathiens*. C'était la principale ville d'Aram Tsoba q. v., 2 Chr. 8, 3. 1 Chr. 18, 3. Elle fut fondée par des Cananéens, Gen. 10, 18., et remonte ainsi à la plus haute antiquité, de même que Damas et Sidon. Elle faisait partie de la terre promise, dont elle formait la limite septentrionale, Nomb. 13, 22. 34, 8. Ez. 47, 16. Jos. 13, 5. 1 Rois 8, 65. 2 Rois 14, 25., du côté de Damas, Zach. 9, 2. Jér. 49, 23. L'entrée de Hamath dont il est parlé plusieurs fois, Jos. 13, 5. Jug. 3, 3., était le défilé qui conduisait de Canaan en Syrie par la vallée qui est entre le Liban et l'Anti-Liban. Josué assigna cette ville à la tribu de Nephthali, 19, 35. Elle eut cependant toujours sa banlieue ou son territoire particulier, 2 Rois, 23, 33. 25, 21., et se gouverna par ses propres rois, l'un desquels vécut avec David en bonne harmonie et en respectant sa supériorité, 2 Sam. 8, 9. 1 Chr. 18, 9. La ville resta ainsi indépendante, sauf une courte interruption, 2 Rois 14, 28., jusqu'au moment où les Assyriens s'en emparèrent sous Ezéchias, Es. 10, 9. 36, 19. Amos lui donne le nom de grande, 6, 2., et aujourd'hui encore, sous le même nom de Hama, elle compte 100,000 habitants; elle doit son importance à sa position sur une grande route de commerce. Elle est située sur les deux rives de l'Oronte, dans une vallée étroite dont les flancs sont des parois de rochers au milieu de jardins et de vergers. Sous la domination macédonienne en Syrie, elle porta le nom d'Epiphanie; Théodoret, Jérôme et Cyrille comptent deux Hamath, mais ne s'entendent guère sur la position de ces villes; il est bien possible cependant que la ville de Hammath nommée Jos. 19, 35., soit différente de Hamath la grande, Am. 6, 2., celle dont il a été question ici.

HAMINADAB (mon noble peuple) 1° *v.* Aminadab; 2° Cant. 6, 12. Si ce verset était bien rendu dans nos versions, Haminadab aurait été un cocher ou un écuyer célèbre par la vitesse de ses chevaux. Mais il y a hami-nadib, qui signifie princesse

de mon peuple, et qui paraît devoir être traduit, au lieu d'être pris comme nom propre. Le verset aurait alors ce sens dans la bouche de l'épouse : « Je suis descendue au verger des noyers, etc., pour voir la nature et la végétation, *et je ne pensais pas, mon âme* (ou *en moi-même*), *être mise sur le char de triomphe comme princesse de mon peuple.* »

3° 1 Chr. 6, 22., fils de Kéhath, frère de Coré.

HAMMIEL. *v.* Eliham.

HAMMON, ou *Ben-Hammi*, père des *Hammonites*, Gen. 19, 38., fils de Lot par la plus jeune de ses filles. C'était une population sœur des Moabites, et apparentée avec les Israélites, puisque Lot était fils d'un frère d'Abraham; aussi Dieu défendit à Moïse et à son peuple de les traiter en ennemis, Deut. 2, 9. 19. Nomb. 31, cf. chap. 22-25,.Vainqueurs des Zamzummims, les Hammonites demeurèrent primitivement entre l'Arnon, le Jourdain et le Jabbok; les Amorrhéens leur enlevèrent une partie de leur territoire; puis, quand les Israélites ayant vaincu Sihon, roi des Amorrhéens, vinrent s'établir en Galaad, Nomb. 21, 21., les Hammonites voulurent faire valoir de nouveau leurs prétentions sur ce pays qu'ils avaient anciennement possédé; mais ils furent repoussés par les Israélites, sous la conduite de Jephthé, Jug. 11. De temps à autre, la guerre éclatait entre ces deux peuples, qui auraient dû vivre en paix. Saül remporta une victoire sur eux, 1 Sam. 14, 47., David assiégea et prit leur capitale Rabbath-Hammon, 2 Sam. 10, 1-14, 11, 1. sq. Plus tard, s'étant unis aux Moabites et aux Iduméens, ils vinrent attaquer Josaphat; mais la discorde se mit dans leurs rangs, et les alliés se détruisirent les uns les autres, 2 Chr. 20. Ils furent encore vaincus par Jotham, 2 Chr. 27, 5. Après que les tribus transjourdaines eurent été les premières emmenées en captivité par les Assyriens, les Hammonites s'emparèrent de leur pays, ce qui leur est reproché, Jér. 49, 1-6. Après la bataille de Carkémis, où Nébucadnetsar défit les Egyptiens, il paraît qu'ils devinrent tributaires de ce prince, et ils joignirent leurs troupes à celles des Caldéens, qui firent la guerre au roi Jéhojakim, 2 Rois 24, 2.; mais dans la suite leurs ambassadeurs se réunirent à Jérusalem, avec ceux des autres peuples qui voulaient secouer le joug de Babylone.

Les prophètes leur reprochent leur haine invétérée et leurs constantes hostilités contre Israël, Am. 1, 13, Soph. 2, 8. Ez. 25, 3., et ils leur annoncent la dévastation de leur pays, Jér. 49, 1. sq., prophétie dont les voyageurs modernes ont démontré le parfait accomplissement (Seetzen, Buckingham, Burkhardt), bien qu'ils aient été momentanément rétablis, selon l'oracle de Jérémie, et qu'on les retrouve opposant à Israël des troupes nombreuses, 1 Macc. 5, 6. Justin martyr dit aussi que de son temps encore ils formaient une peuplade considérable. Mais dès lors ils ont été confondus sous le nom d'Arabes, et la prophétie a été accomplie qui dit : « On ne se souviendra plus des enfants d'Hammon parmi les nations », Ez. 25, 10. Il n'en reste plus maintenant aucune trace : le sol qu'ils occupèrent est foulé par d'autres peuplades, qui viennent tour à tour passer quelques saisons sur les nombreuses ruines de cette contrée, qui est un monceau de désolation. Jér. 49, 2. 3.

C'est chez les Hammonites qu'on trouvait l'affreuse idole de Moloch.

HAMRAM, fils de Kéhath et petit-fils de Lévi. Il épousa Jokébed, sa tante, dont il eut Aaron, Moïse et Marie. Il mourut en Egypte, à l'âge de cent trente-sept ans, Ex. 6, 20. Nomb. 3, 19. 26, 58. 1 Chr. 6, 2. 23, 12. Des raisons chronologiques portent quelques auteurs à croire qu'il ne fut pas le père de Moïse, mais un de ses ancêtres : c'est lorsqu'on admet un séjour d'environ quatre siècles en Egypte, Gen. 15, 13. 16. Ex. 12, 40. Si, au contraire, on ne donne à ce séjour que deux cent quinze ans, comme on peut le conclure de Gal. 3, 17., il faut admettre que Hamram fut réellement le père de Moïse.

HANA, l'un des chefs de l'Idumée, avant que les descendants d'Esaü s'y fussent établis, Gen. 36, 24. 1 Chr. 1, 40. La mention qui en est faite est accompagnée des mots : Cet Hana est celui qui trouva les *mulets* au désert quand il paissait les ânes

de Tsibha son père. Le mot jemim, qui est traduit par mulets dans l'arabe, ne se trouve que dans ce seul passage : le texte samaritain l'entend de la race géante des Emims, q. v.; mais la plupart des interprètes sont maintenant d'accord à penser qu'il faut lire « des sources thermales »; on en trouve encore plusieurs dans la contrée.

HANAB, Jos. 11, 21. 15, 50., ville des montagnes de Juda, à 4 milles est de Diospolis (Lydde), selon d'autres à 8 milles, mais c'est moins probable.

HANAK, *Hanakins.* On ne sait à quelle époque ranger Hanak, fils d'Arbah. Il fut le père d'une race de géants que les espions israélites découvrirent dans leur voyage d'exploration en Canaan, Nomb. 13, 23. 29. 34. Les Hanakins se divisaient en trois branches ou tribus, celles de Sésaï, de Ahiman et de Talmaï; ils demeuraient au midi du pays, dans les montagnes de Juda, et principalement dans les villes philistines de Gaza, Gath et Asdod; mais Josué, Caleb, et les tribus d'Israël, les dépossédèrent entièrement, et en firent presque disparaître la race tout entière, Deut. 9, 2. Jos. 11, 21. 22. 14, 15. Jug. 1, 20. *v.* Géants. L'opinion de Michaélis, que les Hanakins étaient une race de Troglodytes, n'est pas dépourvue de raison, *v.* Jos. 11, 21.; d'autres comparent aussi le nom d'Inachus, un des hommes de l'âge héroïque de la Grèce.

HANAMÉEL (la miséricorde de Dieu), fils de Sallum et parent de Jérémie, vendit au prophète, peu avant la prise de Jérusalem, un champ qu'il possédait près de Hanathoth, Jér. 32, 7. On ignore si c'était une propriété lévitique ou un domaine héréditaire qu'il pouvait avoir reçu d'une aïeule : à cet égard la loi de Moïse est explicite en ôtant aux lévites le droit de posséder, Nomb. 18, 20. Deut. 10, 9., sauf dans les villes et banlieues consacrées Nomb. 35. Mais la coutume peut avoir introduit d'autres droits que ceux qui étaient établis par la loi de Moïse, et l'on ne peut que difficilement décider sur des questions pareilles. Cette vente, qui ne fut qu'une vente pour Hanaméel, fut pour Jérémie un symbole, et un signe donné au peuple que lorsque les menaces proférées par le prophète auraient été accomplies, la paix renaîtrait au pays, et que l'on continuerait d'acheter et de vendre.

HANAMMÉLEC. *v.* Adrammélec.

HANAN, père de Jigdalia, q. v.

HANANI, 1° père du prophète Jéhu, et prophète lui-même, vécut sous le règne d'Asa, et reprocha à ce prince son alliance avec Benhadad, et son manque de foi envers l'Eternel, « dont les yeux regardent çà et là par toute la terre, afin qu'il se montre puissant en faveur de ceux qui sont d'un cœur intègre envers lui. » Il lui dit que certainement il aurait été délivré des Syriens comme il l'avait été déjà des Ethiopiens et des Lybiens, mais que son manque de foi serait puni. Le voyant fut mis en prison à cause de ces paroles, et persécuté de même que plusieurs autres hommes du peuple, 2 Chr. 16, 7. 19, 2. 20, 34. 1 Rois 16, 1. 2.

2° Hanani, un des frères de Néhémie, Néh. 1, 2., vint le rejoindre de Jérusalem à Susan, peut-être envoyé par Esdras, et l'informa du sort des Juifs restés en Palestine, ou revenus de la captivité. Il accompagna sans doute Néhémie (ch. 2.) à son retour en Judée, et fut chargé par lui de veiller à l'exacte ouverture et fermeture des portes, conjointement avec le fidèle et pieux Hanania, capitaine de la forteresse, 7, 2. 3.; c'était un poste de confiance, important et difficile, dans les circonstances où se trouvait alors Jérusalem.

HANANIA. 1° Cet officier de Néhémie dont on vient de parler, *v.* Hanani 2°; on ne sait rien de plus sur sa personne.

2° Gabaonite, fils de Hazur, et faux prophète qui vivait à la cour de Sédécias au commencement de son règne. On voit par Jér. 28, qu'il se distinguait des autres faux prophètes par l'assurance et la hardiesse avec laquelle il débitait ses oracles, ce qui prouve en même temps qu'il appartenait au parti alors dominant: il exprime les plus folles espérances et les vues de la faction, qui étaient plus faites pour plaire au peuple et aux sacrificateurs, que les menaces de Jérémie; et comme l'envoyé de l'Eternel lui donne un démenti clair, positif et public, au milieu du temple où tout le peuple est ré-

uni, Hanania prend de dessus le cou du prophète le joug de bois que celui-ci porte comme symbole de l'asservissement du peuple, et le brise, répondant à un emblème par un autre; mais Jérémie lui répond de la part de Dieu: Tu as rompu les jougs qui étaient de bois, mais au lieu de ceux-là, a dit l'Eternel, fais-en qui soient en fer. En même temps il lui annonce qu'il mourra dans l'année en punition de sa révolte et de ses mensonges, et deux mois après la prophétie s'accomplit. Aucun des faux prophètes, pas même Tsidkija, ne peut être comparé à Hanania pour la hardiesse de l'imposture et la persistance dans le mal: son endurcissement n'a pu être vaincu que par la mort.

3° Nom hébreu de Sadrac, q. v.

4° Il y avait dans la tribu de Benjamin une ville de ce nom, Néh. 11, 32.

HANATHOTH, ville lévitique de la tribu de Benjamin, sur la grande route qui mène du nord à Jérusalem, 1 Rois 2, 26. Jos. 21, 18. 1 Chr. 6, 60. Néh. 11, 32. Es. 10, 30. Elle donna le jour au prophète Jérémie 1, 1. 29, 27. cf. 32, 7., mais eut le malheur de repousser son ministère et alla jusqu'à vouloir le faire mourir, 11, 21. D'après Eusèbe et Jérôme elle était située à 3 mille romains au nord de Jérusalem, d'après Josèphe elle en était un peu moins loin, à 20 stades. Elle est maintenant entièrement ruinée, et ne doit pas être confondue, comme quelques-uns le font, avec Saint-Jérémie, qui est trop éloigné de Jérusalem.

HANER. 1° Un des alliés d'Abraham contre Kédor-Lahomer, Gen. 14, 13. *v.* Mamré. — 2° Ville lévitique de la tribu de Manassé, 1 Chr. 6, 70.

HANÈS, ville d'Egypte nommée Es. 30, 4., peut-être l'Ehnès actuelle dans l'Egypte moyenne, et l'Anusis d'Hérodote 2, 137., cf. l'Egypte de Champollion, 1, 309. C'est déjà l'opinion de Vitringa, adoptée par Michaëlis, Rosenmuller, Gesenius et Winer. Saint Jérôme ne connaissait pas cet endroit, et le caldéen le rend par Daphné, près de Pélusium.

HANIM, ville des montagnes de Juda, Jos. 15, 50. Eusèbe la nomme Anaïa, et la met à 9 milles environ au sud de Hébron; elle est du reste inconnue.

HANNETONS, Joel 1, 4. etc. *v.* Sauterelles; Deut. 28, 42., *v.* Mouches.

HANUN, 2 Sam. 10, 1. 1 Chr. 19, 2. sq., fils et successeur de Nahas, roi de Hammon. David ayant envoyé des ambassadeurs pour lui exprimer sa sympathie au sujet de la mort de son père, et le féliciter de son avénement au trône, Hanun, jeune et sans expérience, plus enclin à croire le mal que le bien, à ce qu'il paraît, accueillit trop avidement les soupçons de ses courtisans, traita les envoyés du roi d'Israël comme des espions, leur fit raser la moitié de la barbe, couper les vêtements jusqu'aux hanches, et les renvoya ainsi déshonorés et comme des esclaves. Les sentiments bienveillants de David se changèrent en une irritation violente; ce fut une déclaration de guerre, et Hanun, malgré le secours que lui porta Hadadhéser, roi de Syrie, vit d'abord son armée en déroute, puis sa capitale assiégée tomber entre les mains de l'ennemi; les habitants de Rabbath furent massacrés, et Hanun lui-même périt, à ce que l'on croit, dans cette guerre où l'avait jeté une fougue imprudente et mal conseillée. — Sermon de Gaussen.

HAPHARAJIM, dans la tribu d'Issacar, Jos. 19, 19. C'était encore un bourg au temps d'Eusèbe.

HAPHRA, ou plutôt en hébreu, Beth-le-Haphra, Mich. 1, 10., ville inconnue du royaume de Juda.

HAR, Nomb. 21, 15. Deut. 2, 9., appelée encore *Har-Moab*, Nomb. 21, 28. Es. 15, 1. Jos. 13, 25., ou *Rabba*, était la capitale des Moabites, située au sud de l'Arnon. Les Grecs l'appelaient Aréopolis; elle fut détruite au temps de saint Jérôme par un tremblement de terre. Quelques voyageurs modernes, Burkhardt, Seetzen, en ont retrouvé les ruines, encore assez considérables, d'une demi-lieue de circonférence, sur une colline qui domine toute la plaine, à l'extrémité méridionale d'un ancien chemin pavé.

HARA, district de l'Assyrie dans lequel furent transportés quelques colons israélites, 1 Chr. 5, 26. D'après Bochart,

ce serait l'Aria de Ptolémée et de Strabon, entre les Parthes et l'Indus. Rosenmuller y voit la grande Médie ou l'Irak de nos jours, contrée montagneuse comme l'indiquerait déjà son nom (har, montagne); et cette opinion se recommande par le fait que les noms de Chalach et de Gozan, qui sont joints à celui de Hara, désignent des districts en effet plus occidentaux que l'Aria de Bochart.

HARABA, Jos. 18, 22., dans la tribu de Benjamin, *v.* Bethabara.

HARAD, ville cananéenne du midi de la Palestine, et résidence d'un petit roi, Nomb. 21, 1. 33, 40. Elle était au nord nord-ouest du désert de Juda, et fut donnée à cette tribu, Jug. 1, 16. Jos. 12, 14. Eusèbe la met à 20 milles de Hébron, et à 4 de Malatha dans le voisinage du désert de Kadès, ce qui concorderait assez bien avec la donnée de Nomb. 21, 1.

HARAN, père de Lot, frère, peut-être cadet, d'Abraham, et fils de Taré. L'historien sacré ajoute qu'il mourut sous les yeux de son père, détail qui méritait bien d'être noté à une époque où la vie était longue, calme et sans grands accidents; il laissa Lot orphelin de bonne heure, et mourut ayant probablement moins de soixante-dix ans; car, 12, 4., Abraham part âgé de soixante-quinze ans, et Lot avait sans doute déjà perdu son père à cette époque, puisqu'il accompagna l'aîné de ses oncles, comme son tuteur naturel.

HARBONA, le troisième des sept eunuques qui se tenaient devant Assuérus, et qui reçurent l'ordre d'amener la reine Vasti devant les seigneurs attablés, Est. 1, 10. Il assista plus tard à la disgrâce d'Haman, et c'est lui qui fit remarquer au roi et à la reine que le gibet qu'Haman avait fait dresser pour le fidèle Mardochée était tout prêt, 7, 10. Il hâta ainsi peut-être la mort du favori dont on peut croire qu'il était l'ennemi personnel, et sut se mettre dans les bonnes grâces d'Ester, en rappelant habilement devant elle le service important que son parent avait rendu au roi.

HAREPH, père, ou chef de Bethgader, ville inconnue de la tribu de Juda, 1 Chr. 2, 51.

HARGOL, Lév. 11, 22. *v.* Sauterelles.

HARIEL, Ez. 43, 15. 16., est mal écrit avec une *h.; v.* Ariel.

HARKIENS, Gen. 10, 17, 1 Chr. 1, 15, peuplade cananéenne. On retrouve ce nom dans la ville d'Arka dont parlent Pline et Ptolémée, au pied nord-ouest du Liban; sous les empereurs romains elle portait le nom de Cæsarea Libani, mais chez les auteurs arabes du moyen âge elle a conservé son ancien nom. Elle fut prise par les croisés, et l'on en voit encore les ruines; une colline sur laquelle se trouvait, ou la citadelle de la ville, ou un temple, s'appelle Tel-Arka.

HAROD, source, et peut-être aussi ville non loin de la montagne de Guilboah et près de Jizréhel; Gédéon y campa avec ses 32,000 hommes la première nuit de son expédition contre Madian, Jug. 7, 1, cf. 2 Sam. 23, 25.

HAROHER. Trois villes de ce nom : 1° dans la tribu de Juda, 1 Sam. 30, 28 ; 2° ville aux bords de l'Arnon sur les frontières de Moab, Deut. 2, 36. 3, 12. Jos. 12, 2. Jér. 48, 19. Elle fut donnée à la tribu de Ruben, Jos. 13, 16. Burkhardt a retrouvé sur la rive septentrionale de l'Arnon des ruines qui portent encore le nom de d'Araayr près d'une paroi de rochers. 3° Une troisième dans la tribu de Gad, voisine du Jabbok et de Rabbath-Ammon, Jos. 13, 25. Jug. 11, 33. Le torrent qui partage la ville en deux parties, 2 Sam. 24, 5, était peut-être un des bras, ou un affluent du Jabbok. Quelques auteurs confondent ces deux dernières villes en une seule, mais cf. Jos. 13, 16. et 25.

Quant au passage Es. 17, 2., les villes de Haroher signifient sans doute les villes voisines de Haroher, et l'on peut, comme le font quelques auteurs, penser à la ville de ce nom dans la tribu de Gad (Gesenius, Hitzig), mais c'est forcé, puisqu'il s'agit d'une prophétie contre Damas. Une seconde explication part de la signification même du mot Haroher, *genévrier* (tamarisc ou bruyère), Jér. 48, 6; comme ces arbustes étaient très communs, on peut croire que le nom l'était aussi, et qu'il aura pu se trouver plusieurs villes de ce nom (comme *Genève*); on admettrait donc une ville d'Haroher dans les environs de

Damas; Ptolémée nomme en effet une ville de Syrie Auëïra. Une troisième explication indiquée par Calvin est peut-être plus sûre et plus simple; il considère Haroher comme un nom purement appellatif, dérivé du verbe harar, être nu, dépouillé, isolé, de sorte que le sens serait : « Les villes mises à nu seront abandonnées, » quoique pour la forme Haroher doive rester nom propre, la personnification d'un état de choses.

HAROSETH *des Gentils,* ville du nord de la Palestine, située dans le district de la Galilée, q. v. C'était la résidence du général Siséra, Jug. 4, 2. 13, 16. *v.* Chorazin.

HARPE. Instrument que l'on a lieu de croire désigné par l'hébreu *nébel;* les langues occidentales ont emprunté le même mot pour désigner la même chose, *nabla* chez Athénée, *nablium* chez Ovide; d'après Josèphe elle avait douze cordes et se jouait avec la main; saint Jérôme avec plusieurs autres auteurs lui donnent la forme d'un delta renversé ▽, ce qui s'accorde encore passablement, si l'on veut, avec la signification appellative du mot (*nebel,* outre, cruche). Le nombre des cordes a du reste varié, et chez les Hébreux, il y avait des harpes à dix cordes seulement. Ps. 33, 2. 144, 9. — L'Écriture Sainte parle encore de la harpe, Ps. 57, 9. 81, 3. 92, 4. 108, 3. Es. 5, 12. Am. 5, 23. 6, 5. cf. aussi Ps. 71, 22. 1 Chr. 16, 5. où nebel est traduit par musette, de même que 1 Rois 10. 12. 2 Sam. 6, 5.

Une autre opinion voit dans le nebel la lyre, et la harpe à dix cordes dans le *kinnor,* que nos versions ont malheureusement traduit par violon, Gen. 4, 21. 2 Sam. 6, 5. 1 Rois 10, 12., et ailleurs. Le kinnor était l'instrument dont jouait le roi David, et on se le représente plus volontiers avec une harpe qu'avec un violon à quatre cordes et un archet, d'autant plus qu'il jouait avec la main sans autre secours pour faire résonner les cordes de son instrument, 1 Sam. 16, 16. 23. 18, 10. 19, 9. Le nom de kinnor vient du verbe *canar* qui indique le bruissement de l'air frôlé par les cordes ou par toute autre résistance à la fois dure et élastique; on pourrait lui donner comme proches parents bien des mots en différentes langues, en grec κινύρα, en latin *canere,* et *gingritus* qui se dit du cri ou du sifflement de l'oie. Les mots français canard et canari rappellent accidentellement par leur assonance une étymologie avec laquelle ils n'ont aucun rapport. Quoi qu'il en soit, le kinnor désigne comme le nebel un instrument à cordes qui est mentionné encore Ps. 33, 2. 43, 4. 49, 5. 71, 22. Job 30, 31. Es. 5, 12., et qui est peu facile à déterminer. Le *kithros* de Dan. 3, 5., est probablement l'un ou l'autre des instruments; nos versions l'ont traduit par harpe. — *v.* Musique.

HASABIA. *v.* Sérébia.

HASAEL. *v.* Hazaël.

HASAN ou *Gor Hasan,* 1 Sam. 30, 30., ville lévitique de la tribu de Siméon, 1 Chr. 5, 32. 6, 59. Jos. 19, 7., à 15 ou 16 milles à l'ouest de Jérusalem.

HASMAL. *v.* Airain.

HASTAROTH 1° (ou *Hastoreth*). *v.* Caldéens et Bahal. 2° Ville du royaume de Basan, Deut. 1, 4., qui fut donnée à la demi tribu de Manassé, Jos. 13, 31., puis aux lévites de la famille de Guersom, 1 Chr. 6, 71. Elle était primitivement la capitale d'un des deux royaumes fondés par les Amorrhéens dans le haut pays oriental; elle était située au nord du Jabbok, et portait aussi le nom de Hasteroth de Carnaïm, Gen. 14, 5.; il s'y trouvait une race de géants qui fut battue par Kédor-Lahomer et ses alliés. D'après Eusèbe, elle était à 6 milles d'Edréhi et à 25 de Bostra. — L'addition de Carnaïm (cornes) n'indique pas qu'elle fût située entre deux pics ou dents de montagnes, mais elle se rapporte plutôt au culte d'Astarté qui était, au dire de Sanchoniathon, représentée sous l'image d'un taureau à longues cornes. Le Carnaïm dont il est question, 1 Macc. 5, 43., est le même lieu incontestablement. Un village nommé Mézaraïb occupe aujourd'hui la place de Hastaroth.

HATALIE. *v.* Athalie.

HATAROTH, 1° ville de Gad, Nomb. 32, 3. 34., propre à tenir du bétail, ce qui fut cause de la demande que firent les Gadites de pouvoir s'établir dans la

partie transjourdaine du pays. — 2° Ville frontière de la tribu de Benjamin, Jos. 16, 7.; c'est la même que Hatroth-Addar, Jos. 16, 5. 18, 13.

HATHAC, 1° Est. 4, 4-10., un des eunuques d'Assuérus, qui servit d'intermédiaire entre Ester et Mardochée, et dut être, par conséquent, dans la confidence de cette reine juive, épouse d'un païen; il se montra serviteur fidèle et dévoué. — 2° Ville de Juda, 1 Sam. 30, 30.

HATROTH, 1° ville de Gad, Nomb. 32, 35.; — 2° de Juda, 1 Chr. 2, 54.

HATSATSON-THAMAR (multitude des palmiers), nom primitif de Henguédi, q. v. cf. 2 Chr. 20, 2., et Gen. 14, 7.

HATSOR, 1° ville de la tribu de Juda, Jos. 15, 23; au verset 25 se trouve encore Hatsor surnommée Haditha, c'est-à-dire, la nouvelle (Hadatta n'est pas le nom d'une ville à part, comme l'indiquent nos versions). Eusèbe mentionne l'une et l'autre. — 2° Dans la tribu de Nephthali, Jos. 19, 36. Elle fut d'abord la résidence d'un roi cananéen, et le resta jusqu'aux jours de Débora, Jos. 11, 10. Jug. 4, 2. Salomon la fit plus tard fortifier, 1 Rois 9, 15., ce qui n'empêcha pas le roi d'Assyrie Tiglath-Piléser de s'en emparer, 2 Rois 15, 29. D'après Josèphe, elle était située au-dessus du lac Mérom. — 3° Dans Benjamin, Néh. 11, 33. — 4° Petit royaume dont il est parlé, Jér. 49, 28., probablement un district de l'Arabie, voisin de celui de Kédar. Le nom hébreu hatsor pris appellativement, signifie une maison rustique, ou, collectivement, un assemblage de maisons rustiques, un village dont les habitants pourraient être en conséquence opposés à ceux qui vivent nomades sous des tentes, c'est-à-dire, aux habitants de Kédar. Les deux pays seraient ainsi désignés par le caractère de leur genre de vie.

HAUVIENS, peuplade cananéenne qui avait dressé ses tentes sur les rivages de la Méditerranée dans la partie méridionale de la Palestine, vers la contrée de Gaza, mais que déjà, avant l'entrée des Israélites en Canaan, les Caphtorim (Philistins) avaient dépossédée, repoussée et presque entièrement détruite, Deut. 2, 23. La contrée qu'elle occupait primitivement, ou peut-être celle où s'étaient réfugiés les derniers débris de cette petite nation, est rappelée parmi celles dont Josué devait encore faire la conquête, Jos. 13, 3.

HAVA, 2 Rois 17, 24., ou *Hiwa,* 2 Rois 18, 34. 19, 13. Es. 37, 13., capitale d'un petit état monarchique dont les Assyriens s'emparèrent, et dont Salmanasar envoya des habitants comme colons en Samarie. Il n'en reste aucune trace ni dans les anciens auteurs ni dans les ouvrages modernes de topographie orientale. Quelques-uns ont pensé au fleuve Ahava, Esd. 8, 21., d'autres à la ville phénicienne d'Avatha, ou à celle d'Abeje entre Béryte et Sidon, qui était la résidence d'un chef des Druses; mais tout cela est plus qu'incertain.

HAVILA. 1° Contrée mentionnée Gen. 2, 11. Elle est traversée par le Pison et il s'y trouve de l'or. Bohlen voit dans ce pays l'Arabie méridionale, Gesenius l'Inde, Bochart la Nubie; chacun s'est fait son système, mais on n'a pas assez considéré le contexte, et remarqué que le pays de Havila doit être traversé par un des quatre fleuves qui sortent du Paradis. Si l'on s'écarte du système que nous avons développé à l'article Déluge, le Havila ne peut guère être autre chose que la Colchide des anciens. Voici les observations par lesquelles on justifie ordinairement cette manière de voir (Reland, Winer). *a)* L'affinité étymologique entre ces deux mots. Havila s'écrit en hébreu *Chavilah,* et sans les voyelles, *Chvlh* ou *Cholh,* c'est-à-dire *Colchide* moins la terminaison. *b)* Les anciens, et notamment Strabon, 15, racontent que l'on trouvait beaucoup d'or dans cette contrée; le Phasis qui la traverse en charriait passablement, et les habitants du pays, pour s'en procurer, faisaient passer les eaux du fleuve sur des peaux de mouton : de là la fameuse fable de la toison d'or dont s'emparèrent les Argonautes. *c)* La mer Caspienne, qui baigne l'ancienne Colchide, s'appelle encore actuellement chez les Russes *Chwalin*skoje More, nom qui dérive d'un ancien peuple sur lequel Müller, dans le Magasin géographique de Busching dit : « Il n'y a que les auteurs russes qui nous parlent du peuple des

Chwalissi, lequel a la même origine que les Slaves, et encore n'en disent-ils pas grand' chose; ils racontent que ce peuple a habité sur les bords du Volga près de la mer Caspienne. Ce nom dérive de *Chwala* qui a la même origine que *Slawa.*

2° Petit-fils de Cam par Cus. Gen. 10, 7. — 3° Descendant de Sem par Héber et Joktan, Gen. 10, 29. Ce sont deux peuplades inconnues; le nom de Havila se retrouve en plusieurs endroits de l'Asie antérieure et du nord-est de l'Afrique. Strabon, 16, 4., parle d'une peuplade arabe nommée Chaulotiens, ou Chaulotes; et Ptolémée, 4, 7., mentionne une ville de commerce, Avalite, et un golfe du même nom sur la côte d'Afrique, 12e lat. nord. On trouve aujourd'hui encore, en Arabie, une ville de ce nom (*v.* Niebuhr), et deux peuplades appelées Chaoulan, dans la contrée d'Iémen.

HAVITH, ville iduméenne, Gen. 36, 35. 1 Chr. 1, 46.

HAVRAN, Ez. 47, 16. 18., district au nord-ouest de la Palestine, l'un des trois grands bassins du haut pays oriental, celui qui primitivement portait le nom de Basan. On s'élève par des pentes peu sensibles vers la grande plaine (ou plateau) basaltique de l'Hauran; le sol en est fertile, les terres sont noires, légères et sans pierres; il y croît le meilleur blé de Syrie: dans les pâturages, les herbes sont si abondantes et si hautes que les chevaux s'y frayent avec peine un chemin, mais l'on ne rencontre nulle part ni arbres ni buissons; l'Hauran est le séjour des Arabes bédouins. A l'est s'élèvent les montagnes du même nom qui forment la barrière entre le désert et les pays cultivés; cette chaîne a dix lieues de longueur, et l'on trouve encore à son extrémité méridionale les vastes ruines grecques et romaines de Bostra; Edréhi était également située sur son territoire. L'Hauran était divisé en cinq provinces, la *Gaulanite* ou le Golan, l'*Iturée* ou Gessur (Luc 3, 1.), l'*Auranite* ou la plaine du centre, la *Batanée* ou les montagnes, et la *Trachonite* au nord de la précédente. De nos jours encore les géographes arabes appellent Hauran un grand district au sud de Damas (Bræm).

HAZAEL. 1° Fils de Tséruïa, la sœur de David, et par conséquent neveu de ce monarque et frère de Joab, 1 Chr. 2, 16. 2 Sam. 2, 18. Il était « léger du pied comme un chevreuil qui est par les champs; » l'Ecriture relève cette circonstance, comme font tous les poètes et même les historiens de l'antiquité, parce que dans ces combats à l'arme blanche la légèreté à la course était un grand avantage, soit pour la fuite, soit pour la facilité des mouvements (Achille aux pieds légers, Diomède, Ajax, Dolon). Hazaël prit le parti de son roi contre Abner qui voulait appeler au trône le fils de Saül; Abner ayant été défait, Hazaël le poursuivit, et l'atteignit; Abner reconnaissant en lui le neveu de David, soit mépris, soit ménagement, soit pitié, refusa de se battre avec lui, et l'engagea à s'adresser à quelque autre ennemi moins habile et moins redoutable; mais Hazaël refusa de se détourner à droite ou à gauche, et Abner finit par le frapper de sa hallebarde, presqu'à regret, semble-t-il, et l'étendit raide mort à ses pieds non loin de Gabaon. La mort de ce jeune et présomptueux héros fut vengée par son frère le général, qui frappa le meurtrier à la cinquième côte, comme celui-ci avait frappé sa victime, 2 Sam. 3, 27. — Hazaël se trouve dans les deux listes qui nous sont conservées des héros de l'armée de David, 2 Sam. 23, 24. 1 Chr. 11, 26.; il y est nommé comme le chef des 30 guerriers qui formaient le troisième ordre.

2° Officier de Ben-Hadad roi de Syrie. Il fut désigné de Dieu pour succéder à son maître, en même temps que Jéhu pour régner sur Israël, et Elisée pour remplacer Elie, 1 Rois 19, 15.; mais le prophète Elie à qui fut d'abord révélée l'usurpation d'Hazaël, et qui fut même chargé de l'oindre pour roi, ne paraît pas avoir pu exécuter cet ordre. Plus tard Elisée étant à Damas reçut la visite d'Hazaël, qui vint accompagné de quarante chameaux chargés de tout ce qu'il y avait de plus précieux, le consulter de la part du roi qui était malade. Elisée lui annonça la mort de son maître, puis il fondit en larmes en voyant dans l'avenir d'Hazaël tous les maux qu'il ferait souffrir au peuple de

Dieu, et lui déclara en pleurant qu'il serait un jour roi de Syrie; Hazaël, effrayé de la peinture hideuse que le prophète lui faisait de sa future domination, s'écria: « Qui est ton serviteur, qui n'est qu'un chien, pour faire de si grandes choses? » Mais au lieu de rentrer en lui-même, il vit dans les paroles du prophète une consécration de son crime, *comme si l'annonce* d'un fait en était la justification, et le lendemain il étouffa son maître sous le poids d'une épaisse couverture trempée d'eau, 2 Rois 8. A peine fut-il monté sur le trône qu'il déclara la guerre à Joram roi d'Israël, à cause de la ville de Ramoth de Galaad qui était toujours dans la possession des Syriens, mais sur laquelle les rois d'Israël ne cessaient d'élever des prétentions: Joram, quoique secondé par Achazia roi de Juda, fut vaincu et lui-même grièvement blessé, 2 Rois 8, 28. 9, 15. (883 ou 884 av. C.). Hazaël se tourna ensuite sous Joas contre Juda, menaça Jérusalem, et lui imposa un fort tribut, 12, 17. Il fut plus heureux encore dans ses entreprises contre le gouvernement de l'usurpateur Jéhu; il inonda de ses troupes les contrées transjourdaines, et se distingua par ses cruautés comme par ses victoires, 2 Rois 10, 32. 13, 7. cf. Am. 1, 3. 4., acccomplissant ainsi les prophéties d'Elisée, et faisant des choses dont il ne se serait pas cru capable avant son premier crime. Il asservit également Israël sous Joachaz, successeur de Jéhu, 2 Rois 13, 3. Sa mort seule mit un terme à ses succès et à ses barbaries, 13, 25.

HAZAR ou Hatsar. Ce mot signifiant en hébreu *cour, parvis, localité, village*, et pouvant même s'appliquer aux campements nomades, il se trouve en tête d'un grand nombre de noms propres; ainsi:

Hazar-Addar, à la frontière sud de la Palestine, dans la tribu de Juda, Nomb. 34, 4., aussi nommé Addar, Jos. 15, 3.

Hazar-Gadda, Jos. 15, 27, dans la tribu de Juda.

Hazar-Hénan, Nomb. 34, 10. Ez. 48, 1., ou Hazar-Hénon, Ez. 47, 17., à la frontière septentrionale de la Palestine (cour de la source).

Hazar-Sual, au midi de la tribu de Juda, Jos. 15, 28. Néh. 11, 27. 1 Chron. 4, 28. (cour du renard).

Hazar-Susa ou Susim, dans la tribu de Siméon, Jos. 19, 5. 1 Chr. 4, 31. (cour des chevaux).

Hazar-Hatticon (bourgs d'entre-deux), Ez. 47, 16., ville sur les frontières de l'Hauran.

Hazar-Maveth (parvis de la mort), peuplade arabe, descendant des Joktanides, Gen. 10, 26. Elle porte maintenant encore cet ancien nom peu modifié, celui d'Hadramaut, et Niebuhr en fait une description magnifique: l'encens et la myrrhe s'y trouvent en abondance. C'est l'Adramite des Grecs et des Romains. *v.* Hadoram.

HAZARIA. Il y a eu sous ce nom un prophète, deux rois de Juda, quatre grands prêtres, deux chefs de tribu, un officier de Nébucadnetsar, et plusieurs autres personnages.

1° Prophète, fils de Hoded, et portant peut-être aussi lui-même le nom de Hoded, 2 Chr. 15, 1. cf. 8. Il se rendit à la rencontre d'Asa qui revenait après une victoire signalée sur les Ethiopiens, et, s'adressant à lui et à ses troupes, il leur parla des bénédictions qui accompagnent ceux qui marchent avec l'Eternel. « Si vous le cherchez, dit-il, vous le trouverez; mais si vous l'abondonnez, il vous abandonnera. » Il leur rappela les malheurs du pays lorsque le culte du vrai Dieu était négligé, sa prospérité croissante avec le retour de la piété, et finit par cette parole si remarquable: « Il y a une récompense pour vos œuvres. » cf. Gal. 6, 7. Asa reprit en effet un nouveau courage, et extermina tous les restes d'idolâtrie qui se trouvaient encore dans ses états.

2° Dixième roi de Juda, 2 Rois 14, 21. *v.* Hosias.

3° 2 Chr. 22, 6. *v.* Achazia.

4° Successeur d'Ahimahats. *v.* Prêtres.

5° Fils de Johannan, grand prêtre sous le règne d'Hosias. Il résista courageusement à ce monarque qui, enorgueilli de ses succès comme roi, voulait empiéter sur les droits des prêtres et mettre la main aux choses saintes. Il pouvait payer de sa tête sa résistance, mais Dieu récompensa sa fidélité en frappant de lèpre le coupable, 2 Chr. 26, 17. Sa sacrificature semble relevée avec honneur 1 Chr.

6, 10., et le seul fait que nous connaissions suffit en effet à la distinguer. Hazaria n'a fait que ce qu'il devait, mais il l'a fait.

6° Hazaria, Bérécia, Ezéchias et Hamasa, Ephraïmites, remplissaient dans le royaume des dix tribus des fonctions qui ne sont pas très clairement déterminées par le nom de chefs qui leur est donné; elles étaient importantes comme ce nom l'indique, et leur conduite prouve également qu'ils jouissaient d'un grand crédit. Ayant entendu les paroles du prophète Hoded, ils se rendirent au devant de leur roi Pékach qui revenait avec son armée, amenant captive une grande multitude d'hommes et de femmes du royaume de Juda (sous le règne d'Achaz), et s'adressant à l'armée, ils demandèrent qu'on rendît immédiatement la liberté aux prisonniers, sans aucune distinction, et qu'Israël n'ajoutât pas à tous ses autres crimes celui de réduire à l'esclavage ses frères de Juda. L'armée entière répondit à ces paroles généreuses ; on se hâta de délivrer les prisonniers, on leur rendit le butin qu'on avait fait sur eux. Et pour ne pas laisser incomplète leur œuvre d'excellente charité, Hazaria et ses trois amis pourvurent à ce que rien ne manquât à ceux qu'ils venaient de délivrer ; ils leur fournirent des vêtements et de la nourriture, et les accompagnèrent eux-mêmes avec des ânes jusqu'à Jéricho, chez leurs frères, 2 Chr. 28, 12. — Ce trait, peut-être unique dans l'histoire ancienne, montre combien les inspirations du Dieu d'Israël étaient plus nobles, plus humaines, que celles des religions ou de la politique de l'antiquité.

7° Hazaria, principal sacrificateur, de la famille de Tsadoc, aida Ezéchias dans les travaux qu'il fit pour rétablir extérieurement et spirituellement le culte du vrai Dieu. Les dîmes entre autres ayant été rétablies, le peuple montra tant d'empressement à apporter ses offrandes, qu'il y en eut abondamment de reste, même après que les prêtres eurent prélevé la portion ordinaire de leur entretien ; on mit ces dîmes par monceaux, et le roi s'étant informé de ce que c'était et ayant appris par Hazaria que c'étaient les dîmes consacrées qui n'avaient pu trouver place dans la maison de l'Eternel, il y fit préparer de nouvelles chambres, et même de nouveaux intendants pour en prendre soin. — Hazaria est appelé gouverneur et conducteur de la maison de Dieu, 1 Chr. 9, 11. 2 Chr. 31, 13.

8° Hazaria, fils de Hosahja, Jér. 43, 2., appelé aussi *Jézania*, 42, 1. 40, 8., de Mahaca. Il fut un de ceux qui restèrent en Palestine pendant l'exil du peuple : soumis à Guédalia, il se montra prêt avec Johanan à frapper Ismaël l'ennemi de leur chef; mais ce zèle pour un homme qu'il aimait n'était pas le zèle de la vérité, et Hazaria fut un de ceux qui appuyèrent le plus violemment la proposition de Johanan et de ses amis de quitter la Judée pour l'Egypte. Il accusa Jérémie de s'être laissé gagner par les ennemis du peuple pour proférer des mensonges, et finit par exécuter ce plan d'émigration.

9° Dan. 1, 6., *v.* Abed-Négo.

10° et 11°. Deux officiers de ce nom sont indiqués 2 Chr. 23, 1. comme ayant secondé le souverain sacrificateur Jéhojadah pour assurer la vie et la royauté de Joas fils d'Achazia contre les cruautés d'Athalie.

12° et 13°. Deux fils de Josaphat roi de Juda, 2 Chr. 21, 2.—14° *v.* Prêtres.

Ce nom se retrouve encore plusieurs fois, mais sans que nous sachions rien sur ceux qui le portaient; d'après Tobie, 5, 15., l'ange Raphaël prit ce nom, qui signifie *secours de Dieu,* lorsqu'il s'offrit pour conduire le jeune Tobie dans son voyage.

HAZAZEL. *v.* Expiations.

HAZÉKA, Jos. 15, 35., ville de la tribu de Juda, située au pied du plateau, dans la plaine de Séphélah, 1 Sam. 17, 1. Jos. 10, 10. Jér. 34, 7., Néh. 11, 30. C'est près de là, du côté de Soco, qu'étaient campés les Philistins dans l'armée desquels se trouvait Goliath. Nébucadnetsar l'assiégea et la prit, mais après le retour de la captivité les Juifs s'y établirent de nouveau.

HÉBAL. *v.* Guérizim.

HÉBED-MÉLEC (serviteur du roi), Jér. 38, 7., eunuque éthiopien, sans doute prosélyte, et officier à la cour de Sédécias.

Ayant appris les mauvais traitements dont Jérémie était la victime, il se rendit auprès du roi, intercéda pour le prophète, et reçut l'ordre de le délivrer ; aussitôt il court à la fosse au fond de laquelle Jérémie est comme enseveli dans la boue, lui jette des cordes et des haillons qu'il passe sous ses bras, et le rend à la liberté et à la vie. Cet étranger, en luttant contre le parti si puissant de Guédalia, avait exposé ses jours ; son courage et sa générosité furent récompensés; Jérémie annonça à Hébed-Mélec, 39, 17., qu'il serait le tranquille témoin de la prise et de la destruction de Jérusalem, et qu'il ne lui arriverait aucun mal.

HÉBER, Gen. 10, 24. 11, 14. (1 Chr. 1, 25. Luc 3, 35.), arrière-petit-fils de Sem, fils de Sélah et ancêtre d'Abraham par six générations. Il devint père de Péleg, à l'âge de cent trente-quatre ans, et mourut âgé de quatre cent soixante-quatre ans (1817 ans av. C.), vingt-neuf ans après Sem, quatre ans après Abraham, ayant ainsi enseveli six générations, et voyant Jacob qui formait la huitième, âgé de dix-neuf ans. Il avait vécu deux cent quatre-vingt-trois ans avec Noé. Héber est le dernier des patriarches à longue vie, et, comme on vient de le dire, il survit à ses fils, petits-fils et arrière-petits-fils, jusqu'à la sixième génération; la vie du plus âgé d'entre eux va jusqu'à deux cent trente ans, et Nacor meurt à cent quarante-huit.

C'est de ce patriarche que les Hébreux ont pris leur nom, et l'on ne sera pas étonné que parmi tous ses ancêtres Abraham ait choisi celui-ci pour en faire plus spécialement le chef de sa postérité, si l'on réfléchit à ce qui a été dit sur la longévité proportionnellement si grande de Héber, si on se le représente à travers les siècles présidant toujours à de nouvelles naissances et à de nouvelles morts; si l'on se rappelle que jusqu'à Héber aucun des ancêtres d'Abraham n'a été proprement un chef de famille, puisqu'Héber était toujours au-dessus d'eux ; si l'on se rappelle enfin que c'est au temps d'Héber qu'eut lieu la dispersion des peuples révoltés, et que la famille hébérienne ayant soigneusement conservé le bon dépôt de la vérité, il importait à Abraham de se rattacher à elle par un même nom, comme il lui était uni déjà par une même foi. — Peut-être aussi la signification du nom d'Héber (de l'autre côté, au delà), est-elle entrée pour beaucoup dans le choix qu'Abraham a fait de ce nom. « C'est en Abraham que le nom d'Héber trouve son accomplissement littéral ; car les descendants d'Héber par Péleg s'établirent *au delà* de l'Euphrate, tandis que les autres ne franchirent pas ce fleuve. » Schrœder. C'est aussi l'explication de Jarchi et de Maïmonides. Nomb. 24, 24., Héber est mis pour les Hébreux, comme ailleurs Israël pour les Israélites.

2° Héber, descendant de Hobab le beau-frère de Moïse. Sa famille, sans doute prosélyte, s'attacha d'abord à la tribu de Juda, et s'établit à Jérico; puis elle descendit vers le sud, et dressa ses tentes dans les déserts de Juda, près de Harad, ou même plus au sud encore, sur le territoire d'Hamalec, 1 Sam. 15, 6. Il paraît que Héber se sépara de sa famille lors de la guerre de Jabin, car on le trouve à cette époque établi avec Jahel, sa femme, auprès d'une forêt de chênes vers Kédès, où ses tentes sont dressées, Jug. 1, 16. 4, 11. 5, 24. Il était Kénien d'origine, et compta dans sa postérité Réchab et Jonadab, 2 Rois 10, 15.

3° Héber, 1 Chr. 4, 18. Jos. 15, 35., père de Soco, ville de Juda.

HÉBREUX. Pour éviter des répétitions inutiles, et pour ne pas renfermer sous ce titre tous les articles du Dictionnaire, car il serait facile de grouper en un seul article tout ce qui concerne la vie nationale des Hébreux, leur législation, leurs coutumes, leur religion, leur histoire, la géographie de leur pays, etc., nous devons renvoyer aux articles spéciaux, et nous borner ici à quelques considérations générales sur leur langue et sur leur histoire.

La langue hébraïque est appelée, dans l'Ancien Testament, langue de Canaan, Es. 19, 18., et langue judaïque, 2 Rois 18, 26. Néh. 13, 24. Les Juifs, dans leurs Targums, l'appellent volontiers langue sainte, et le Nouveau Testament l'appelle langue ou dialecte hébraïque. L'hébreu appartient à la catégorie de langues qu'on a longtemps appelées orientales d'après saint Jérôme, et que l'on a commencé de-

puis quelques années à appeler sémitiques, dénomination plus précise, quoiqu'elle laisse encore quelque chose à désirer. L'hébreu est une langue pauvre en mots ; il n'en possède que 5,642, d'après le savant Leusden, et à peine 500 racines; mais il est riche par l'ingénieux développement de son organisme grammatical, la flexibilité de ses verbes, et le grand nombre de nuances synonymiques qu'il possède, principalement pour exprimer des idées abstraites : ainsi l'on a compté 18 mots pour l'idée de briser, broyer ; 14 pour la confiance en Dieu ; 25 pour l'observation de la loi, etc. — *v.* sur ce sujet, qui n'intéresse directement qu'un petit nombre de personnes, l'excellente grammaire de M. le professeur Preiswerk (Genève 1838), et, en allemand, celles de Gesenius, de Freytag, d'Ewald et de Stier (1re partie). Nous n'indiquons que celles-là, quoiqu'il y en ait d'autres en latin, en allemand, en anglais, et même en français (Cellérier) ; mais elles sont, les unes abandonnées, les autres discréditées, faibles ou mauvaises, et les cinq ci-dessus nommées, surtout le Lehrgebaüde de Gesenius, et celui de Stier, suffisent amplement pour une étude approfondie du texte sacré, comme la grammaire française de Preiswerk suffit à celui qui veut seulement se mettre à même d'étudier dans l'original le sens de la parole divine : l'introduction à ce dernier ouvrage renferme l'histoire de la langue hébraïque, et des considérations générales sur la structure de l'hébreu, qui ne seront pas sans intérêt même pour des lecteurs étrangers à cette étude.

L'histoire des Hébreux appartient à la partie la plus admirable et la plus sûre de l'histoire ancienne, et quoiqu'elle se présente rarement unie à celle des autres nations, quoiqu'elle ne soit guère entrée dans le concert politique de ces temps reculés, elle n'en mérite pas moins, comme elle l'a toujours obtenue, l'attention des sages, des savants et des historiens. L'Ecriture sainte est la seule source authentique qui nous ait transmis les faits et gestes des Hébreux ; ce qu'en racontent les auteurs profanes est empreint de l'ignorance dans laquelle ils étaient sur une nation qui leur fermait en quelque sorte ses portes par son isolement, et l'on trouve chez eux les fables les plus ridicules et les accusations les plus étranges; Josèphe qui a puisé aux sources inspirées, peut être accusé d'avoir quelquefois embelli par patriotisme, et aux dépens de l'exacte vérité, les faits dont il avait connaissance ; mais son histoire n'en est pas moins utile à consulter. *v.* encore en français Prideaux et G. Monod (Essai, etc.).

On divise ordinairement en quatre périodes l'histoire des Hébreux jusqu'à l'exil : 1° D'Abraham à Moïse, environ 600 ans; — 2° de Moïse à l'établissement de la royauté, 500 ans; — 3° de Saül à Salomon, 120 ans ; — 4° depuis le schisme des deux royaumes jusqu'à l'exil, 387 ans (de 975 à 588 av. C.). Dans la première période, la postérité d'Abraham se multiplie et devient peuple ; dans la seconde, elle reçoit et accepte une constitution théocratique dont Dieu est le roi : c'est une époque de miracles, l'intervention divine dans le gouvernement direct ; dans la troisième, changement de constitution : le roi est faillible, et le sort du peuple dépend de la fidélité de son roi ; dans la quatrième, rivalités, schismes, usurpations, guerres civiles, meurtres, idolâtrie et châtiments. Avec Juda, Jérusalem tombe en ruines, 587 av. C. Le chef-lieu politique et le sanctuaire religieux sont renversés ; le peuple est emmené captif, il n'y a plus de Juifs, mais seulement des colons, et les Hébreux eussent perdu à tout jamais leur nationalité, s'ils eussent pu la perdre.

Epître aux Hébreux. Elle a été écrite pour des Juifs, comme son titre l'indique, ou pour des chrétiens convertis du judaïsme ; il paraît en outre, par divers détails, qu'elle était adressée à une congrégation particulière ; cela se voit par la salutation que l'auteur adresse à ses lecteurs de la part des fidèles d'Italie, et par la promesse qu'il leur fait de se rendre bientôt auprès d'eux avec Timothée. Storr a pensé aux Juifs de la Galatie, Bengel à ceux de l'Asie Mineure (Pont, Cappadoce, Galatie et Bithynie) ; Semler à ceux de la Macédoine, d'autres à ceux de Rome, d'autres à ceux d'Espa-

gne, Ziegler et Bœhme à ceux d'Antioche, Hase à ceux d'une portion peu visitée de la Palestine, que notre Sauveur n'avait pas évangélisée, et qui était livrée aux influences des Nazaréens et des Ebionites. On voit que les hypothèses ont fait le tour de l'empire romain; on a cherché les Hébreux partout ailleurs que dans leur siége naturel, la Palestine, et Jérusalem en particulier ; c'est là cependant qu'il faut, selon toute apparence, les chercher; les lecteurs de cette épître se présentent en effet d'une manière bien différente des Juifs ou des judaïsants, ordinairement combattus par saint Paul ; on voit en eux des hommes qui ont conservé un grand attachement pour le régime lévitique du temple, ainsi que pour la hiérarchie sacerdotale, dispositions qui se comprennent mieux chez des habitants du centre théocratique que chez des exilés. L'épître, d'ailleurs, ne trahit aucun indice de la présence ou du voisinage de chrétiens d'origine païenne, ou de démêlés entre les uns et les autres, et des allusions à ce fait n'eussent pas manqué, si les Juifs s'étaient trouvés hors de leur patrie religieuse. Nous n'hésitons pas à nous ranger sur ce point à l'opinion des Pères, Clément d'Alexandrie, Eusèbe, Chrysostome (?), Jérôme et Théodoret.

Le but de l'auteur est de détacher les chrétiens judaïsants des formes extérieures auxquelles ils continuent d'accorder encore trop d'importance. Quoique les Juifs convertis crussent bien à la doctrine fondamentale du christianisme, savoir que Jésus de Nazareth était le Messie promis, cependant plusieurs d'entre eux ne comprenaient pas bien que son règne différât en plusieurs points de l'économie de Moïse, et surtout ils ne pouvaient pas se faire à l'idée que, pour accomplir cette loi en esprit, le Messie l'abolirait dans ses formes. La loi de Moïse avait été virtuellement abolie par la mort de la grande victime expiatoire, mais par tolérance, par égard pour la faiblesse de conscience de quelques Juifs convertis, on leur avait accordé encore la permission d'observer les cérémonies particulières de cette loi, pourvu qu'ils ne les imposassent pas comme un joug aux gentils, et qu'ils n'y cherchassent pas pour eux-mêmes leur justification, ou un degré plus élevé de sanctification. Mais, malgré ces réserves, l'expérience montra que cette indulgence temporaire n'avait pas été heureuse, car au lieu de croître dans la connaissance de Christ comme fin de la loi et source de la justice, ils continuaient à être zélés pour la loi cérémonielle, Act. 15, et 21, et à se confier plus ou moins en leurs œuvres comme moyen de salut, ce qui les retardait dans la connaissance de l'Evangile, Hébr. 5, 12.-14. C'est à ce sujet que l'apôtre crut devoir leur écrire pour les détourner de ce dangereux formalisme; il s'applique essentiellement à établir cette grande vérité générale, que l'économie mosaïque n'était qu'une économie inférieure, d'attente et de figures, qui devait être et qui est remplacée par l'économie supérieure des réalités, les prêtres et la loi ancienne étant infiniment inférieurs au Grand Prêtre et à la loi de la nouvelle alliance, et ne leur ayant servi que de types, comme cette loi elle-même en rendait témoignage.

L'Epître aux Hébreux est une lettre, et non point un traité, comme pourraient le faire croire ce plan méthodique et régulier que l'on y trouve, ce style calme et travaillé, cette marche soutenue et cette pensée logique qui en font aimer la lecture à chacun. Les allusions à des faits de détail, et les salutations prouvent que c'était une lettre. On peut cependant la considérer aussi comme un traité sur les rapports de l'ancienne et de la nouvelle alliance, et cette question n'importe pas. Une question plus grave a été soulevée, déjà fort anciennement, sur l'auteur de cette épître : mais disons-le de suite, ce n'est pas une question d'authenticité ou d'inspiration, c'est simplement une question d'auteur. Des théologiens pieux peuvent admettre, et il y en a qui le font, notamment Luther et Calvin, que l'épître aux Hébreux n'a pas été écrite par Paul comme on le croit généralement, et il faut avouer qu'aucun témoignage inspiré n'appuie la *paulinité* de cette épître, et qu'elle-même ne porte aucun nom d'auteur (le nom de Paul n'a été ajouté au ti-

tre que beaucoup plus tard). Ces théologiens acceptent comme inspirés tous les livres du Canon, et c'est pour eux quelque chose de peu essentiel que tel ou tel livre ait été écrit par tel ou tel disciple, apôtre ou prophète. C'est le seul point de vue à la fois raisonnable et conforme au respect que l'on doit à la parole de Dieu: quelques orthodoxes à vues étroites, ont oublié quelquefois que ce n'est pas la paulinité qui importe, mais la divinité, et ils ont appelé rationalisme l'opinion qui attribue cette épître à Apollos, Barnabas, Clément Romain, ou Luc : c'est compromettre en pure perte et par une mesquine obstination, l'inspiration même des saints écrits.

Mais cela étant dit, si nous en venons à la question de fait, il nous paraît que la paulinité doit être maintenue. Les arguments historiques sont faibles de part et d'autre, mais faibles surtout chez ceux qui nient la paulinité, ce que plusieurs font par des raisons essentiellement intérieures et dogmatiques. Saint Paul n'ayant pas mis son nom en tête de sa lettre, sans doute pour ne pas effaroucher des lecteurs très prévenus contre lui à cause de son radicalisme en religion, il n'est pas étonnant que les auteurs nombreux qui ont cité cette épître, aient eux-mêmes négligé d'en nommer l'auteur, et l'on ne peut rien inférer de ce silence. La recherche et l'examen des témoignages historiques n'appartient pas au travail actuel, et cette question si compliquée ne saurait être résolue que dans une dissertation spéciale. Ajoutons seulement que si l'on n'adopte pas l'opinion de Bèze sur la paulinité, l'opinion la plus raisonnable serait celle de Hug, qui veut que Luc ait été le secrétaire de Paul en cette occasion; peut-être aussi celle d'Olshausen qui pense que l'épître n'a pas été écrite au nom d'un individu, mais au nom d'une Eglise où Paul se trouvait présent; l'apôtre l'aurait lue et approuvée et y aurait ajouté une apostille de sa main.

Il est clair que la personne de l'auteur n'étant pas connue d'une manière sûre, on a moins de données encore sur le lieu d'où l'épître fut écrite, et sur sa date. On la fait ordinairement partir de Rome, et en 63; A. Bost, Makenzie, etc.

Parmi les nombreux ouvrages, dissertations, et commentaires qui ont paru sur cette épître depuis quelques années, nous ne citerons que les suivants : en allemand, Bleek et Tholuck; en anglais, Mac Knight, Mac Lean, Mac Neil, Mandeville, et Moses Stewart; en français, une excellente thèse du professeur Henri Laharpe, et l'Epitre aux Hébreux (brochure), avec notes et marginales, publiée à Genève.

HÉBRON, ville de la tribu de Juda, et plus tard ville des Lévites et ville de refuge, Jos. 21, 11. 13.; elle portait aussi le nom de Kiriath-Arbah, ville d'Arbah, du nom de son fondateur, le père de Hanak, Jos. 14, 15. 15, 13. C'est une des plus anciennes villes du monde; elle fut bâtie sept ans avant Tsohan d'Egypte, Nomb. 13, 23, et on la trouve déjà dans l'histoire des patriarches : Abraham y dressa ses tentes, et plus tard il en fit son sépulcre, celui de Sara et celui d'Isaac, Gen. 13, 18. 14, 13. 23, 2. 37, 14. L'Eternel l'avait promise à son serviteur Caleb, et après que Josué en eut fait la conquête et en eut tué le roi Horam, Jos. 10, 3. 23, 39.. Caleb, avec ses frères de Juda, vint la réclamer, 14, 6-15. 15, 13. Josué lui accorda le droit de s'en emparer et d'en chasser les Hanakins, ce qu'il fit avec le concours du vaillant Hothniel, Jug. 1, 12. 13., son neveu et gendre. Après la mort de Saül, David en fit sa résidence, comme roi de Juda, pendant sept ans et demi, 2 Sam. 2, 1. 5, 3. Absalon y commença sa révolte, 2 Sam. 15, 7., et Roboam la fit fortifier en l'entourant de murailles, 2 Chr. 11, 10. Pendant la captivité de Babylone, les Edomites s'étant jetés dans la partie méridionale de Juda, s'emparèrent d'Hébron, mais après le retour de l'exil, nous la retrouvons dans la possession de la tribu de Juda, Néh. 11, 25. Plus tard, pendant l'époque des Maccabées, il paraît qu'elle retomba au pouvoir de l'Idumée, 1 Macc. 5, 65. Josèphe Ant. 12, 8. 6. Enfin, dans la dernière guerre des Juifs, elle fut prise par les Romains et brûlée, Jos., G. des J., 4, 9. 9.

Hébron était située dans une contrée montagneuse, fertile en gras pâturages,

à 20 milles romains de Jérusalem, à l'ouest de la belle vallée de Sitim, qui devint plus tard la mer Morte. On peut consulter, pour la géographie comme pour l'histoire de cette ville, les voyages de Schubert et de Robinson, et le Voyage au Levant, t. III. Elle est encore aujourd'hui, sous le nom d'*El Khalil,* l'endroit le plus considérable de toute la contrée sud; une verrerie et le commerce des raisins secs lui donnent une certaine importance, et les Arabes des contrées environnantes y viennent échanger leurs produits contre les objets qui leur manquent. On y compte 5 à 600 Juifs.

HED (témoin), Jos. 22, 34. C'est le nom que les tribus transjourdaines donnèrent à l'autel, ou monceau de pierres, qu'elles élevèrent sur les bords du Jourdain pour rappeler leur parenté avec les dix autres tribus, et s'assurer ainsi à elles et à leurs descendants une part aux bénédictions de l'Eternel. Les dix tribus ayant cru y voir un commencement d'idolâtrie et la formation d'un culte à part, montèrent pour s'en expliquer avec leurs frères, mais ayant entendu les explications qu'elles désiraient, elles se réjouirent fort; l'autel fut maintenu, et on lui donna le nom de Hed, « car, dirent les deux tribus, il est témoin entre nous que l'Eternel est Dieu. »

HÉDEN. *v.* Eden.

HÉGAI, un des eunuques d'Assuérus, celui qui avait la charge du sérail. Ester lui ayant été présentée, elle lui plut entre toutes les autres; il crut pressentir le choix de son maître et eut pour sa future reine des attentions qui devaient d'avance lui concilier sa faveur, Est. 2, 3. 8. 9. 15. Son nom a été conservé par un des historiens grecs du règne de Xercès. Il s'écrit plutôt *Hégué.*

HÉGLON, 1° ville de la tribu de Juda, non loin d'Hadullam, Jos. 15, 39., et précédemment résidence d'un roi cananéen, Jos. 10, 3.—2° Roi de Moab qui, s'étant allié avec les Hammonites et les Hamalécites, frappa Israël et l'asservit pendant dix-huit ans. Il fut mis à mort par Ehud, Jug. 3, 12-26.

HÉKRON, la plus septentrionale des cinq grandes villes des Philistins, Jos. 13, 3. Elle fut d'abord donnée en partage à la tribu de Juda, puis à celle de Dan, 15, 45. 19, 43., mais elle continua de rester de fait entre les mains des Philistins, 13, 3. 15, 11. 19, 43. Ceux-ci y transportèrent l'arche de l'Eternel, qu'ils avaient fait prisonnière, et dont la présence à Asdod avait été si fatale aux Asdodiens, 1 Sam. 5 et 6. Le dieu d'Hékron était Bahal-Zébub, nom qui fut donné au prince des mauvais anges lorsque cette ville eut été habitée par un grand nombre de Juifs, 2 Rois 1, 2. sq. cf. Matth. 12, 24.—Au temps d'Eusèbe cette ville, sous le nom d'Accaron, était encore un gros bourg assez peuplé, entre Asdod et Jamnia.

HEL et *Lahda,* petits-fils de Juda par Séla; ils se distinguèrent par leurs fabriques de toilerie et de fin lin, établies à Asbéath en Egypte, à une époque où les Hébreux étaient encore estimés en Egypte, et par conséquent dans les premiers temps de leur séjour, 1 Chr. 4, 21.

HÉLAM, peuplade asiatique, déjà nommée Gen. 10, 22., et qui se trouve liée tantôt avec la Babylonie, Gen. 14, 1., tantôt avec la Médie, Es. 21, 2. Jér. 25, 25., tantôt encore avec l'Assyrie, Es. 22, 6., et qui est comptée, Esd. 4, 9., comme une province de la Perse. Le même mot désigne tantôt le peuple et tantôt le pays; c'est la province d'Elymaïs, au sud de la Médie, à l'orient de la Babylonie, à l'occident de la Perse et au nord du golfe Persique. Depuis Cyrus, Hélam fut le centre de la monarchie des Perses; de là vient que dans les livres postérieurs on trouve Hélam pour la Perse. Il y a, du reste, toujours quelque chose d'un peu vague dans l'emploi qui est fait de ce nom, car les Hélamites primitifs s'étaient insensiblement répandus jusque sur les bords mêmes de l'Oronte et dans les environs de la mer Caspienne. D'après Daniel 8, 2., Suse était la capitale d'Hélam, et c'est de la Susiane que venaient, à ce qu'on pense, les Hélamites mentionnés Act. 2, 9.

HELBA, ville de la tribu d'Aser, Jug. 1, 31. Calmet pense que c'est la même que Helbon.

HELBON. Le vin de Helbon est indi

qué Ez. 27, 18. parmi les objets principaux du commerce de Tyr. (La Vulgate et le caldéen s'appuyant sur la signification de Heleb, ont traduit par méprise, vin gras, ou *vinum dulce coctum*. On est en général d'accord à penser que ce Helbon est l'ancienne Chalybon de Syrie, ville principale de la province que Ptolémée appelle Chalybonite, sur le terroir de laquelle croissait un vin fort estimé des rois de Perse : on croit aussi que c'est la même que notre Alep actuelle (Haleb), peuplée encore de 80 à 90,000 habitants, et dont les vins sont très renommés. Michaélis veut au contraire voir Chalybon dans le bourg de Kennesrin, et les écrivains bysantins cherchent Alep dans l'ancienne Bérée. Questions peu sûres, mais heureusement aussi, peu importantes.

HELDAI ou Hélem, Zach. 6, 10. 14., *Tobija, Jédahia,* et *Josias* ou *Hen*, quatre Juifs auprès desquels, à leur retour de la captivité, Zacharie se rendit de la part de Dieu pour prendre de leur or et de leur argent et en faire des couronnes destinées à Jéhosuah, le souverain sacrificateur. Cet emblème devait signifier l'union de la sacrificature et de la royauté sous les Asmonéens, mais surtout l'union de ces deux honorables fonctions dans la personne de Jésus-Christ, qui devait revêtir l'un et l'autre office pour le salut de l'humanité et pour la gloire de son Père. Les couronnes furent ensuite déposées dans le temple, en souvenir des donateurs, comme pour les récompenser de leur offrande, ou pour inviter les Juifs absents à les imiter, soit dans leur générosité, soit dans leur retour. — Heldaï et Josias portent deux noms; Tobija et Jédahiah sont peut-être les mêmes que Esd. 2, 60. Néh. 7, 39.

HÉLEM. *v.* Heldaï.

HÉLI. 1° le quatorzième des juges, successeur immédiat de Samson, et souverain pontife ; il descendait d'Ithamar, second fils d'Aaron, qui était entré en possession du sacerdoce au détriment de la branche aînée d'Eléazar. 1 Sam. 1, 3. (1137 av. C.). Il était âgé de cinquante-huit ans lorqu'il devint juge du pays, et mourut âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, 4, 15. 18., à Silo, où le tabernacle était dressé depuis les jours de Josué, Jos. 18, 1. On sait la dure apostrophe qu'il adressa à la pieuse Anne, et comment il répara son tort en lui promettant un fils : on se rappelle comment ce vieux pontife, trop lâche dans le saint exercice de ses devoirs de père, de pontife et de juge, fut averti d'abord par un homme de Dieu, 1 Sam. 2, 27., puis par les révélations arrivées au jeune Samuel, des malheurs qui allaient fondre sur lui. On sait enfin comment tous ces tristes événements se réalisèrent, lorsque l'arche ayant été emmenée du tabernacle, les Israélites eurent été défaits, 30,000 d'entre eux mis à mort, les fils d'Héli tués, et l'arche même faite prisonnière. Le vieux pontife ayant appris ce dernier malheur, tomba à la renverse, et se rompit la nuque.

Héli, trop faible pour être admiré, n'en doit pas moins être regardé comme un homme de Dieu, humble et résigné sous la main de l'Eternel, et jaloux de la gloire et des intérêts de son maître, quoique peu propre à les servir; il s'honora en se montrant plus sensible à la perte de l'arche qu'à la mort de ses fils. C'est à tort qu'on verrait une expression de stérile faiblesse dans cette belle réponse à la nouvelle des châtiments qui allaient frapper sa maison : C'est l'Eternel, qu'il fasse ce qui lui semblera bon !

2° Luc 3, 25.; inconnu. — 3° Luc 3, 23., fils de Matthat et père de Joseph, ou plutôt père de Marie et beau-père de Joseph, car les anciennes généalogies, surtout celles des Juifs, substituaient souvent le nom des hommes à celui de leurs femmes ; d'anciens documents portent, d'ailleurs, que le père de Marie s'appelait en effet Héli.

HELKATH, 1° ville d'Aser, Jos. 21, 31. 2° Helkath-Hatsurim, lieu près de Gabaon, dans lequel une escarmouche se livra entre douze hommes du parti de David et douze du parti d'Is-Boseth, fils de Saül, 2 Sam. 2, 16.

HELLADE, *v.* Grèce.

HELLÉNISTES. Ce nom fut de bonne heure employé dans l'Eglise par opposition à celui de judéo-chrétiens : on voit déjà, Act. 6, 1., une dissension entre les chrétiens des deux partis. Dans ce pas-

sage il faut entendre par Hébreux les anciens habitants de la Palestine, convertis au christianisme, tandis que les Hellénistes seraient, ou bien des chrétiens convertis d'entre les Juifs établis à l'étranger, lesquels parlaient grec pour la plupart, ou bien des convertis d'entre les Grecs proprement dits. Parmi les sept diacres qui furent élus à cette occasion, un seul, Nicolas, est nommé positivement comme prosélyte converti du paganisme, et les six autres, quoique portant des noms grecs, étaient peut-être des Juifs, mais de ceux qui avaient eu longtemps leur résidence en dehors de la Judée. Le nom d'Hellénistes servait donc à distinguer les Juifs parlant grec des Juifs palestiniens parlant syro-caldéen, indépendamment de leurs rapports avec le christianisme; c'est ainsi que les Grecs de Act. 9, 29. étaient, à ce que l'on croit, des Juifs étrangers. Mais au chap. 11, 20., il s'agit de Grecs proprement dits, c'est-à-dire de païens, comme l'indiquent à la fois le parallélisme et quelques manuscrits.

HÉMAN. 1° *v.* Ethan. 2° L'auteur du Ps. 88; il est nommé Ezrahite, ou fils de Sara, 1 Chr. 2, 6., du reste entièrement inconnu. Quelques-uns le confondent avec le précédent, mais à tort. 3° Héman le chantre, lévite de la famille des Kéhathites, 1 Chr. 6, 33., et fils de Joël, 15, 17. Il était avec Asaph et Jéduthun à la tête des chantres, q. v., établis par David, 25, 1. Héman est appelé le voyant du roi (ou le prophète), 1 Chr. 25, 5.

HÉMOR, père de Sichem le ravisseur de la fille de Jacob, était roi des Héviens, Jos. 24, 32. Désireux d'expier le crime de son fils, il demanda à Jacob de donner Dina pour femme à Sichem. Jacob n'y put consentir qu'à la condition que les Héviens se feraient circoncire; et comme l'alliance du patriarche promettait d'être pour la peuplade cananéenne une source de bénédictions temporelles, les Héviens se soumirent à cette formalité. Mais au troisième jour, lorsque la douleur était le plus forte, Lévi et Siméon, par un acte de lâche et maudite perfidie, se jetèrent avec leurs hommes sur la ville incapable de se défendre, et en passèrent au fil de l'épée tous les habitants, y compris Hémor, et son fils l'époux de leur sœur.

Jacob avait déjà eu quelques relations avec Hémor, et il en avait acheté un champ pour la valeur de cent pièces d'argent, Gen. 33, 19. C'est à ce fait probablement que nous trouvons une allusion dans le discours d'Etienne, Act. 7, 16., quoique le nom d'Abraham soit mis au lieu de celui de Jacob. Pour faire disparaître cette contradiction de nom, les uns lisent Jacob, les autres notre père, au lieu d'Abraham; d'autres enfin supposent qu'il s'agit d'un fait qui ne nous est pas rapporté dans l'Ancien Testament; mais ce sont des suppositions et des conjectures forcées: il vaut mieux dire, comme Calvin et Olshausen, qu'Etienne s'est trompé de nom, ce qui ne tire pas à conséquence, le nom n'important pas dans cette affaire, ou qu'il a confondu ce fait avec celui qui est rapporté Gen. 23, 16.; Gerlach (Bonnet et Baup) met la faute sur le compte d'un copiste ignorant. — *v.* encore Jug. 9, 28.

HÉMORRHOIDES. *v.* Maladies et Philistins.

HÉMORRHOISSE. La femme dont il est parlé dans l'Evangile, Matth. 9, 20. Marc 5, 25., souffrait d'une perte de sang qui, en se prolongeant, pouvait devenir mortelle. Son histoire est connue, sa guérison est inexplicable: quelques-uns ont pensé que l'effroi dont elle fut frappée lorsque Jésus se retourna vers elle, la saisit tellement que son sang cessa de couler (on reconnaît l'école); d'autres pensent à une espèce de magnétisme animal, et s'appuient sur ce que dit Jésus: « Une vertu est sortie de moi. » Sans insister sur l'idée de magnétisme plus qu'il n'est juste, c'est cependant bien dans cet ordre d'idées qu'il vaut le mieux chercher la solution, en se rappelant que celui qui guérit l'hémorrhoïsse est en même temps le maître de toutes les forces de la nature.

HEN. *v.* Heldaï.

HÉNAH, 2 Rois 18, 34. 19, 13. Es. 37, 13. On pense que c'est la même ville que celle dont parlent Abulféda et les géographes arabes; elle était située en Mésopotamie, sur une des îles de l'Euphrate, et s'étend maintenant sur les deux

rives de ce fleuve. Aujourd'hui Anah?

HENDOR, petite ville de la tribu de Manassé, dans la plaine de Jizréhel, et dans le voisinage de Scythopolis, Jos. 17, 11. Elle était le séjour de la pythonisse que Saül alla consulter peu de jours avant la bataille de Guilboah, 1 Sam. 28, 7. Eusèbe la place à 4 milles au sud du mont Thabor. On montre encore, au pied du petit Hermon, un chétif village nommé Endur; mais les ruines de l'ancien Hendor sont plus loin, dans le voisinage de Denuni, à 2 1/2 stades sud-ouest de Nazareth.

HEN-GANNIM. 1° Ville des plaines de Juda, non loin de Béthel, Jos. 15, 34. 2° Ville lévitique, située dans la tribu d'Issacar, Josué, 19, 21. 21, 29. — Eusèbe cite encore un troisième endroit du même nom, qu'il place au delà du Jourdain, près de Gérasa.

HEN-GUÉDI (source des chamois), ville du sud de la Palestine, de la tribu de Juda, située près des bords de la mer Morte, dans une contrée semée de cavernes et de rochers, Jos. 15, 62. Ez. 47, 10. 1 Sam. 24, 1. 2. Son nom primitif était Hatsatson-Thamar (multitude des palmiers) 2 Chr. 20, 2. Gen. 14, 7., et elle le devait à la richesse et à la fécondité de sa végétation, à ses dattiers, ses palmiers, ses bananiers. Hen-Guédi formait une petite oasis au milieu des déserts; la délicieuse vallée qui l'entourait était traversée par un ruisseau qui descendait de la contrée d'Hébron pour se jeter dans la mer Morte. Salomon célébra sa beauté et ses riches vignobles, Cant. 1, 14., et Chateaubriand, dans son voyage en Palestine, a rendu le même témoignage. Josèphe dit que Hen-Guédi est éloigné de Jérusalem de 300 stades (64 kilomètres). D'après cette donnée, Reland et d'autres auteurs le placent au nord de la mer Morte, près de l'embouchure du Jourdain; saint Jérôme au contraire le place à l'extrémité méridionale de cette mer; enfin Seetzen, et Grimm d'après lui, le mettent entre les deux extrémités, là où se trouve maintenant Ayn-Djiddi. Dans cette incertitude, l'opinion de saint Jérôme, qui est très précise, nous paraît devoir être préférée, d'autant plus que Hen-Guédi, d'après Ez. 47, 10., doit faire l'une des extrémités de la mer Morte, dont Henhéglajim serait l'autre; or ce dernier endroit était au nord.

Les montagnes voisines forment le désert d'Hen-Guédi, appelé aussi les rochers de Guédi ou des chamois, 1 Sam. 24, 1. 3. L'eau qui tombe du ciel y disparaît immédiatement dans un sol calcaire et crevassé; il n'y croît quelques plantes que dans la saison des pluies. Parmi les nombreuses cavernes de ces montagnes qui sont aujourd'hui les uniques habitations des bergers de la contrée, on en distingue une, dit Bræm, dans une vallée, au sud-est de Tékoah, dans laquelle 30,000 hommes doivent avoir trouvé un asile, et qui est peut-être celle où David a épargné son persécuteur Saül, l'oint du Seigneur. Deux ouvertures dans des rochers perpendiculaires conduisent par d'étroits passages dans une première salle spacieuse dont le toit, en forme de voûte, est soutenu par des piliers; et, de là, de longues et étroites allées mènent plus avant dans le sein de la montagne, où l'on trouve plusieurs autres salles.

HEN-HAKKOREH. *v.* Léhi.

HENHÉGLAJIM, Ez. 47, 10. *v.* Eglagim.

HÉNOC. *v.* Enoch.

HENSÉMÈS, Jos. 15, 7. (fontaine du soleil). Elle était située sur les frontières de Juda et de Benjamin, mais on ignore si c'était une ville ou seulement une fontaine, On prétend montrer encore la fontaine, au delà de Béthanie du côté du Jourdain, mais l'identité n'est pas prouvée.

HÉPHA, Es. 60, 6., tribu inconnue. Hépha était fils de Madian, Gen. 25, 4.

HÉPHER, 1 Rois 4, 10., contrée inconnue, peuplée sans doute par les descendants de Hépher fils de Madian, Gen. 25, 4. — 2° Descendant de Manassé par Galaad, Nomb. 26, 32. 33. 27, 1.; il était père de Tsélophcad.

HÉPHRON, Gen. 23, 8., fils de Tsohar, chef héthien. C'est de lui qu'Abraham acheta le champ où se trouvait la caverne de Macpélah dont il voulait faire un sépulcre pour sa femme et toute sa famille. Héphron, après lui en avoir fait connaître la valeur qu'il évaluait à 400 sicles d'ar-

gent, pria Abraham de l'accepter en présent d'amitié et de bon voisinage, montrant à la fois la générosité de son cœur et l'estime qu'il faisait du patriarche; Abraham lui paya son bien selon le prix qu'il avait indiqué, 25, 9. 49, 29. 50, 13.

HER, Gen. 38, 3. 7. 1 Chr. 2, 3., fils de Juda et de Suah. Il était méchant, dit l'auteur sacré, et l'Eternel le fit mourir. Sa veuve Tamar fut donnée à Onan son frère, et finit par se livrer elle-même à Juda. On voit par les paroles de l'Ecriture que Her mourut d'une mort extraordinaire, mais on ne sait pas comment, ni quel fut son crime; quelques-uns pensent qu'il refusait de vivre avec sa femme.

HÉRETS, 1 Sam. 22, 5., *v.* Forêts.

HÉRISSON. C'est ainsi qu'on doit probablement traduire l'hébreu kippod, Es. 14, 23. 34, 11. Soph. 2, 14. *v.* Butor, et Lézard.

HÉRITAGES. Les fils, q. v., héritaient à l'exclusion des filles, et les enfants légitimes, à l'exclusion de ceux qui étaient nés de concubines, Gen. 21, 10. 24, 36. 25, 5. 31, 14. Par suite des dispositions de la loi sur les propriétés, les testaments étaient inconnus, les Juifs mouraient intestat. Il paraît cependant que plus tard l'usage des testaments s'introduisit par l'exemple des Grecs et des Romains, et cet usage est supposé Gal. 3, 15. Héb. 9, 17. Quelquefois les parents donnaient de leur vivant encore une légitime à leurs enfants, Luc 15, 12. L'expression *disposer sa maison,* 2 Sam 17, 23. 2 Rois 20, 1. Es. 38, 1., qui semble emporter l'idée de disposition testamentaire, signifie seulement donner ses derniers ordres, arranger ses affaires.

HERMAS, Rom. 16, 14.; inconnu. Selon plusieurs Pères et interprètes, ce serait le même que l'auteur du fameux *Pastor Hermæ*, un des apocryphes du Nouveau Testament, mais c'est douteux. Cet ouvrage est aussi attribué à un autre Hermas frère de Pie I, pasteur de Rome vers l'an 156, mais le Pastor jouissait déjà d'une trop grande considération à l'époque d'Irénée et de Clément d'Alexandrie pour qu'on puisse lui donner une date aussi récente. Le Pastor est divisé en trois parties, les visions, les préceptes, et les comparaisons ou paraboles. Il prend son titre d'un ange qui paraît dans le second livre sous l'image d'un berger. L'ouvrage est faible et contient même des doctrines fausses (par exemple que chaque homme a un bon et un mauvais sentiment); il s'y trouve cependant aussi de bonnes choses.

HERMÈS, Rom. 16, 14., disciple de Rome, également inconnu.

HERMOGÈNE et *Phygelle*, 2 Tim. 1, 15., deux disciples de Paul, qui, après l'avoir accompagné à Rome, l'abandonnèrent, ne voulant pas courir avec lui les dangers de la captivité et peut-être de la mort, et retournèrent en Asie Mineure. Leur défection devait être déjà connue de Timothée qui se trouvait en Asie, soit par le retour même de ces personnes, soit par le blâme public; mais Paul le lui fait savoir formellement, afin qu'il ne soit plus obligé de s'en rapporter à des bruits vagues, et qu'il sache positivement à quoi s'en tenir.

HERMON. Cette montagne appartient à la chaîne du Liban, au nord-est de la Palestine, et forme la frontière extérieure du haut pays occidental, Deut. 3, 8. 4, 48. Jos. 11, 17. 12, 1. 13, 5. 1 Chr. 5, 23. A son pied septentrional, était Bahal-Gad. L'Hermon s'appelait encore Sion, Deut. 4, 48., Sirjon chez les Sidoniens, Sénir chez les Amorrhéens, 3, 9., quoique Sénir soit ailleurs distingué d'Hermon, 1 Chr. 5, 23. Cant. 4, 8. D'après d'anciens géographes l'Hermon, comme une partie de l'Anti-Liban, était couvert de neiges éternelles; les versions caldéenne et samaritaine favorisent cette opinion. On a voulu conclure de Ps. 89, 12. 42, 6. (les Hermons), qu'à côté de la montagne principale, il s'en trouvait d'autres plus petites qui portaient le même nom, et qu'il y en avait jusque dans le voisinage du Tabor; mais dans le premier de ces passages, l'Hermon n'est pas plus voisin du Tabor, que l'aquilon du midi, et dans le second il est parlé du petit Hermon, qui était situé au midi du Tabor dans la tribu d'Issacar, isolé, plus bas que le Tabor, et s'étendant de l'est à l'ouest sur un espace de 2 lieues. Le nom d'Hermon, du reste, s'applique aussi d'une manière générale à toute la partie méridionale de la chaîne

de l'Anti-Liban, et les auteurs ne sont pas même d'accord sur la sommité qui portait plus spécialement ce nom ; on pense que c'était la montagne qui s'appelle aujourd'hui *Djebl Heish* (Seetzen, Burkhardt). Ces différentes cimes dominaient de loin le lac de Génésareth, et en formaient une des principales beautés, en imprimant à toute la contrée un cachet de grandeur et de majesté. — *v.* encore Ps. 133, 3. La rosée de l'Hermon (supérieur) descend vers les montagnes plus basses (le mont de Sion), et les fertilise.

HÉRODE. 1° *Hérode* dit *le Grand*, Luc 1, 5. Matth. 2, 1. Act. 23, 35. Ce roi des Juifs était Iduméen de naissance, et fils d'Antipater; il reçut sa royauté des mains de Marc Antoine et du sénat de Rome; elle lui fut de nouveau confirmée par Auguste, et il exerça son cruel pouvoir l'espace de trente-trois ans, depuis l'an 37 jusqu'à l'an 4 av. C. (env. 750 de Rome), c'est-à-dire jusqu'en l'année de la naissance du Sauveur. Il épousa plus de huit femmes les unes après les autres. Outre Pallas, Phèdre et Elpide, qui ne laissèrent qu'une postérité insignifiante, il faut nommer :

a) Doris, dont il eut Antipater.

b) Mariamne I, dernier rejeton de la famille des Maccabées par Jean Hyrcan; elle lui donna Aristobule et Alexandre; Aristobule fut le père d'Hérode l'époux de Bérénice, d'Hérode Agrippa I, et d'Hérodias.

c) Mariamne II, fille d'un prêtre Simon; elle lui donna Hérode-Philippe, premier époux de sa nièce Hérodias.

d) Malthace, Samaritaine, mère d'Archélaüs, et d'Hérode Antipas le second époux d'Hérodias.

e) Cléopâtre, dont il eut Philippe, époux de Salomé fille d'Hérodias.

Ce roi barbare n'a été grand que par ses cruautés dénaturées; il fut le bourreau de sa famille et de son peuple: après avoir fait massacrer presque toute la famille de sa seconde femme, Hyrcan son grand-père, Alexandre son père, Antigone son oncle, Aristobule son frère, Alexandra sa mère, il finit par la faire assassiner elle-même après deux tentatives manquées, 29 av. C. Les remords les plus terribles l'assaillirent, il tomba malade. Il se trouvait à la fois au comble du bonheur matériel et du malheur moral; pour se distraire et pour donner le change aux Juifs alarmés, il fit construire de superbes édifices, des bains, des théâtres, des gymnases; un château magnifique s'éleva sur le mont de Sion; Samarie, dévastée par Jean Hyrcan, fut rétablie et reçut le nom de Sébaste. Il bâtit Césarée au sud du mont Carmel, et un temple en l'honneur d'Auguste près des sources du Jourdain. Voyant le peuple et les pharisiens inquiets au sujet des mœurs étrangères et païennes dont il favorisait l'introduction, il entreprit, en 17, la réparation du temple, et avec tant de luxe, que ce fut plutôt un temple nouveau qu'il fit construire. On y travaillait depuis quarante-six ans lorsque notre Sauveur prononça les paroles Jean 2, 19. — Enfin, Jésus naquit, et la seule part que prit Hérode à cet événement fut le massacre des enfants de Bethléhem, massacre d'une douzaine d'enfants peut-être, qui ne valut pas la peine d'être relevé au milieu des autres crimes de ce féroce Iduméen. Peu de temps après, malade comme Antiochus Epiphanes, Hérode alla chercher du soulagement aux thermes de Callirhoé sur les bords orientaux de la mer Morte, au pied des anciennes montagnes de Moab, mais ce fut en vain; il se retira à Jérico, sans espérance et découragé; et prévoyant les événements qui auraient lieu après sa mort, il essaya, mais inutilement, de se percer de son glaive. Cependant la maladie faisant des progrès, Hérode fit encore exécuter son fils Antipater avant de mourir: ce fut le dernier acte de sa vie. Cinq jours après il expirait âgé de soixante-dix ans, ayant donné l'ordre à sa sœur Salomé de faire massacrer immédiatement après sa mort tous les notables des Juifs qui se trouvaient alors assemblés à Jérico; car, dit-il, les Juifs se réjouiraient de ma mort, et je veux les forcer à mener deuil: mais cet ordre ne fut pas exécuté. Il partageait le royaume par son testament entre ses trois fils Archélaüs, Antipas et Philippe; l'empereur Auguste confirma cette disposition.

2° *Hérode Antipas,* Luc. 3, 1. 8, 3.

Act. 13, 1., fils du précédent par Malthace. Il succéda à son père l'an 1 du Christ, et partageant la Palestine avec ses deux frères, il reçut la Galilée et la Pérée avec le titre de tétrarque et 200 talents par année. Jésus de Nazareth ressortissait ainsi à sa juridiction, Luc 23, 7. Hérode résidait à Séphoris non loin du mont Thabor; il agrandit beaucoup cette ville et l'appela Dio-Cæsarea (elle n'est pas mentionnée dans la Bible); il bâtit aussi Tibériade, qui a donné son nom au lac de Génésareth. Après avoir épousé en premières noces la fille du roi arabe Arétas, il épousa sa nièce et belle-sœur Hérodias, la fille d'Aristobule, fils de Mariamne I, première épouse de son frère Philippe encore vivant. Ce crime en amena un plus grand encore, l'adultère appela le meurtre, et Jean-Baptiste fut mis à mort sur la demande d'Hérodias, Luc 3, 19. Matth. 14, 1. La répudiation, l'inceste et le meurtre furent punis par le roi d'Arabie, qui, brûlant de venger sa fille déshonorée, déclara la guerre à Hérode et le battit. Le peuple y vit le juste châtiment des crimes de son maître. Hérode Agrippa, frère d'Hérodias et neveu en même temps que beau-frère d'Hérode Antipas, ayant obtenu le titre de roi, Hérodias, jalouse, poussa son mari à faire des démarches auprès de Caligula pour obtenir la même dignité. Ils se rendirent à Rome (an 39), quoique Antipas fît les choses malgré lui, aimant mieux le repos que l'honneur; mais là, sur les plaintes du peuple, jointes à celles d'Agrippa, son beau-frère, Antipas fut déclaré déchu de tous ses droits en Palestine : Caligula l'exila, d'abord à Lyon dans les Gaules où Hérodias le suivit, puis en Espagne où il mourut.

C'est cet Hérode que nous voyons dans l'Evangile pendant toute la vie de notre Sauveur. Josèphe ne le traite pas d'une manière très défavorable et ne raconte pas de lui ces innombrables iniquités qu'il reproche au grand Hérode; mais au fond le fils ne valait pas mieux que le père. Luc, 3, 19., parle de tous les maux, ou plutôt de toutes les méchancetés qu'il a faites; on le voit d'ailleurs adonné à toutes les passions de la chair, Matth. 14, Josèphe, Ant. 18, 4. 5.; curieux et frivole dans son impiété lorsqu'il désire de voir Jésus, Marc 6, 14.; sadducéen de croyance et n'ayant pas même foi dans son incrédulité, puisqu'il penche à admettre la résurrection de Jean-Baptiste, Luc 9, 7.; lâche dans ses craintes lorsqu'il fait donner à Jésus le conseil de s'enfuir; il redoute son voisinage et n'ose pas s'en défaire à cause du peuple, Luc 13, 31.; lâche encore dans ses serments de débauche, lorsqu'une femme l'oblige à tenir une promesse de meurtre contre un homme qu'il respectait malgré lui-même et dont il recherchait les pieux conseils, Matth. 14, 1.; lâche dans le procès de Jésus, puisqu'il ne prolonge l'interrogatoire que pour entendre cet homme dont il était si curieux, et puisque le reconnaissant innocent, Luc 23, 11. 15., il consent à sa mort et trouve dans cette ignominieuse condescendance le moyen de se réconcilier avec Pilate dont un abus de pouvoir l'avait éloigné, Luc 23, 7. Act. 4, 27. Dans cette entrevue depuis si longtemps désirée et qui n'a lieu qu'au dernier jour du Sauveur, Hérode, voyant une figure qui n'est pas celle de Jean-Baptiste, renaît à la confiance; il ne craint plus qu'un revenant lui reproche sa lâcheté, et se livrant sans réserve à sa curiosité, il interroge à son aise le prisonnier et se flatte de lui voir faire un miracle, mais il n'en reçoit pas de réponse: Hérode se venge du mépris du Saint par le mépris de cour, se moque de Jésus, le déguise en roi terrestre et le renvoie à Pilate. — C'est ce même Hérode que Jésus appelle un renard, Luc 13, 32.; c'est de lui qu'il s'agit encore lorsque Jésus recommande à ses disciples de se garder du levain d'Hérode, Marc 8, 15., c'est-à-dire, des fâcheux exemples de ce prince édomite et des doctrines sadducéennes qu'il avait embrassées, Matth. 16, 6. 12.

3° Hérode Philippe, *v.* Philippe 2°.

4° Hérode Agrippa I, petit-fils d'Hérode le Grand par Mariamne, et fils d'Aristobule par une Bérénice fille de Salomé; il n'apparaît dans l'histoire sainte que Act. 12. Après la mort de Tibère (37), il reçut en 38 la tétrarchie de Philippe son oncle, qui était mort en 35 et dont la province avait été jointe à la Syrie. Frère

d'Hérodias et beau-frère d'Hérode Antipas, il avait dissipé tous ses biens et ne devait son avénement au trône (car le titre de roi lui fut donné) qu'à la manière insinuante avec laquelle il sut se glisser dans la faveur de Caïus Caligula. Son caractère n'était pas précisément méchant, il avait de la bonhomie et plus de respect pour la religion que les autres princes de la maison d'Hérode; mais ce même respect qu'il professait pour le judaïsme le porta à faire périr Jacques, frère de Jean, et à comploter la même chose contre l'apôtre Pierre. Sa tentative ayant échoué, il s'en dédommagea en envoyant au supplice les soldats auxquels avait été confiée la garde de l'apôtre. Après ces exécutions qui accompagnèrent pour lui la célébration de la Pâque, il se rendit à Césarée, où il séjourna. Cette ville, bâtie par son grand-père, souffrait dans ses intérêts commerciaux du voisinage de Tyr et de Sidon; une rivalité existait entre ces villes, et Hérode en était irrité sans qu'il fût cependant en son pouvoir de déclarer la guerre aux Tyriens et aux Sidoniens, alliés de Rome. Tyr et Sidon d'ailleurs, souffrant également de cette concurrence, et ne voulant pas se fermer le territoire de la Judée qui leur était un utile et important débouché, envoyèrent des ambassadeurs auprès d'Hérode pour prendre des arrangements amiables qui fissent cesser l'aigreur réciproque des habitants des deux Etats; la paix fut conclue. Mais Dieu n'oubliait pas la mort de ses serviteurs, et la même année encore (44) Hérode fut frappé de mort. Comme il était à Césarée et qu'il assistait à des jeux en l'honneur de Claude, il voulut haranguer le peuple et s'assit sur le trône; mais à peine eut-il commencé à parler que le peuple s'écria : Voix d'un Dieu et non pas d'un homme! Ce furent sans doute les païens qui poussèrent ce cri; les Juifs ne l'auraient osé faire. Hérode, sans doute, prit plaisir à cette apothéose, au lieu de la repousser; mais dans le même moment un ange du ciel le frappa, et il mourut rongé par les vers, à l'âge de cinquante-quatre ans. Josèphe parle d'un hibou qui, pendant le discours d'Hérode, se posa sur une corde au-dessus du théâtre, et dont la présence effraya singulièrement l'orgueilleux orateur. La maladie qui l'emporta, peut être la même que celle dont avait été frappé Antiochus le persécuteur des Maccabées, est à la fois naturelle en ce que les médecins ont vu quelques cas analogues, et surnaturelle en ce qu'on n'en connaît pas la cause et qu'elle frappe d'une manière inattendue ceux qu'elle atteint. *v.* Ver.

5° Hérode Agrippa II, fils du précédent, Act. 25 et 26. Le Nouveau Testament ne lui donne que le nom d'Agrippa, q. v. — Il y a eu beaucoup d'autres Hérodes, mais ils n'appartiennent pas à l'histoire biblique, et nous n'avons pas à nous en occuper.

HÉRODIAS, petite-fille d'Hérode le Grand, fille d'Aristobule et de Bérénice; elle épousa d'abord son oncle Philippe, tétrarque de la Batanée, dont elle eut Salomé la danseuse; puis elle le quitta pour épouser un autre oncle, Hérode Antipas frère du premier, tétrarque de la Galilée. Jean-Baptiste s'étant opposé à cette union adultère et incestueuse, elle le poursuivit jusque dans la prison où son mari l'avait fait reléguer, et profita d'un serment imprudent que celui-ci fit à sa fille, pour demander dans un plat la tête de l'homme de Dieu, Matth. 14, 3. Marc. 6, 17. Luc 3, 19. (Deux serm. d'Ad. Monod.) Le meurtre consommé, elle joua avec la tête de Jean, et s'amusa, si l'on en croit saint Jérôme et Nicéphore, à lui percer la langue d'une aiguille, comme la femme d'Antoine la tête de Cicéron. Elle accompagna dans les Gaules son second mari: l'empereur, ayant su qu'elle était sœur d'Hérode Agrippa, voulait lui faire grâce, mais elle ne voulut rien devoir à l'influence de son frère dont elle était jalouse, et préféra l'exil.

Quant à sa fille, Nicéphore et Métaphraste rapportent qu'elle accompagna sa mère dans les Gaules, et qu'elle voulut même la suivre en Espagne, mais que, traversant une rivière qui était gelée, elle en rompit la glace et tomba dans l'eau jusqu'au cou, que la glace se resserra sur elle, et qu'elle subit ainsi le supplice qu'elle avait demandé contre Jean-Baptiste. C'est la légende. Quant à l'histoire,

Josèphe dit qu'elle épousa d'abord Philippe le tétrarque, fils d'Hérode le Grand par Cléopâtre, à la fois son oncle et son grand-oncle, et en secondes noces son cousin Aristobule, fils d'Hérode, roi de Chalcide, dont elle eut plusieurs enfants. Elle vécut ainsi plus de trente ans après l'exil de ses parents.

HÉRODIENS. Cette secte est seulement nommée dans l'Evangile sans que rien la définisse, Matth. 22, 16. Marc. 3, 6. 12, 13. Josèphe même et Philon n'en parlent pas. Calmet les confond avec les Zélotes, disciples de Judas gaulonite, qui auraient reçu, dit-il, le nom d'hérodiens parce que Gaulon appartenait au territoire d'Hérode Antipas ; mais c'est forcé. Le plus probable c'est que c'étaient des Juifs qui, pour une raison ou pour une autre, tenaient le parti d'Hérode, et par conséquent des Romains dont il était le vassal, contre le reste du peuple juif qui supportait impatiemment le joug de l'étranger, et n'aspirait qu'à le secouer. Les hérodiens formaient donc un parti politique, peut-être sans organisation extérieure, mais réel, et puissant par l'appui du gouvernement. Ils s'unirent aux pharisiens pour tendre un piége à Jésus, et lui demandèrent s'il fallait payer le tribut à César ou non : s'il répondait non, les hérodiens l'auraient appelé un séditieux ; s'il répondait affirmativement, les pharisiens triomphaient, ils en appelaient au peuple, et lui représentaient Jésus comme un ennemi de la nationalité juive. Notre Sauveur les rendit confus par sa divine sagesse, et leur montra que, aussi longtemps qu'ils acceptaient les avantages de la domination romaine, ils devaient en supporter les charges, qu'ils ne pouvaient pas refuser l'impôt s'ils acceptaient l'argent.

On compte huit ou neuf opinions particulières sur l'origine des hérodiens ; outre l'opinion de Calmet, il faut noter encore celle qui veut que les hérodiens aient tenu Hérode pour leur messie (mais quel Hérode ?), celle du père Hardouin, que c'étaient des platoniciens qu'Hérode avait essayé de mettre en vogue ; selon d'autres, c'étaient les sujets païens du territoire d'Antipas, ou bien simplement des gens de la maison d'Hérode qui voulurent sonder Jésus par curiosité, etc.

HÉRODION, Rom. 16, 11., disciple de Rome, parent de saint Paul ; du reste, inconnu.

HÉRON, Lév. 11, 19. Deut. 14, 18. C'est le mot par lequel nos versions ont traduit l'hébreu *anaphah*. Il y a de l'incertitude sur le sens de ce mot : les uns l'ont traduit par cigogne, q. v., les autres par poule sauvage, d'autres par perroquet, Bochart par faucon des montagnes ; il compare le grec ἀνοπέα d'Homère, Odyss. 1, 320., qui rappelle en effet l'hébreu anaphah. La racine anaph signifie aspirer fortement par les naseaux, comme cela se fait dans la colère ; il signifie de là se mettre en colère, comme Ps. 2, 12., et d'après Harris cette étymologie convient parfaitement au héron qui est d'un naturel très irritable. On ne peut rien décider, mais la traduction de nos Bibles a au moins autant de chances que les autres, et même un peu plus. — Le héron est, comme on sait, un animal aquatique et sauvage, distingué par ses longues jambes, et son long bec emmanché d'un long cou ; il vole très haut et s'abat le long des marais, des rivières et des lacs pour y pêcher le poisson dont il fait sa principale nourriture. Il y a plusieurs espèces de hérons, le blanc, le gris-cendré (petit et grand), le châtain, le crêté, l'étoilé, le noir, qui tous diffèrent par quelques points de grosseur ou de couleur, mais se ressemblent par les caractères généraux ; ils nichent dans les bois de haute futaie.

HERSE. *v.* Chars.

HESBON, ville du pays oriental, située au delà du Jourdain, au nord de l'Arnon, presque vis-à-vis de Jérico. D'abord résidence d'un roi moabite, elle passa ensuite à Sihon roi des Amorrhéens, Nomb. 21, 26. cf. Deut. 2, 9. Plus tard elle fut donnée à la tribu de Ruben, Jos. 13, 17. Nomb. 32, 37., puis à celle de Gad, Jos. 13, 26. 1 Chr. 6, 81., et devint ville lévitique, Jos. 21, 39. 1 Chr. 6, 81. On la retrouve moabite, Jér. 48, 2. Es. 15, 4., mais elle redevint juive sous Alexandre, Jos. Ant. 13, 15. 4. Eusèbe et Jérôme l'appellent Esbous, et la mettent à 20 milles

du Jourdain : un évêque y résida dans les premiers siècles du christianisme. Il en reste encore des ruines assez considérables, qui portent le même nom d'Hesbon. « Cette ville, dit Burkhardt, est située sur une colline, au sud d'El Haal ; on y voit encore un grand nombre de puits taillés dans le roc et un grand bassin d'eau ; » sans doute les viviers de Cant. 7, 4.

HÉSEK, Gen. 26, 20. Une des fontaines que les bergers de Guérar disputèrent à ceux d'Isaac qui l'avaient creusée : ce nom signifie *querelle, violence*.

HESMON, ville située dans la partie méridionale de la tribu de Juda, Jos. 15, 27.

HÉTHER, d'abord dans la tribu de Juda, puis dans celle de Siméon, Jos. 15, 42. 19, 7. Saint Jérôme l'a retrouvée près de Malatha, dans le district de Daromas, mais Eusèbe croit que ce n'est pas le même endroit.

HÉTHIENS, peuplade cananéenne que les Israélites trouvèrent en Palestine et qu'ils dépossédèrent, Gen. 15, 20. Ex. 3, 8. 23, 23. Ils descendaient de Canaan par Heth, son second fils, et habitèrent d'abord la contrée de Hébron, avec et parmi les Amorrhéens, Gen. 23, 7. 3. Nomb. 13, 30. Plus tard on les retrouve au nord de Béthel, Jug. 1, 24., et même ils paraissent s'être maintenus dans certains districts du pays sous quelques-uns des rois israélites, 2 Sam. 11, 3. 6. 23, 39. Salomon asservit et rendit tributaires les restes des Héthiens, 1 Rois 9, 20. ; cependant une partie d'entre eux apparaissent encore indépendants et régis par leurs propres rois sous Joram, roi d'Israël, 2 Rois 7, 6. 1 Rois 10, 29. Cette peuplade est encore mentionnée après l'exil, Esd. 9, 1.

HETHLON, ville de la Syrie occidentale, nommée Ez. 47, 15. 48, 1., comme formant la limite septentrionale de la terre promise. Elle était sur la Méditerranée, entre Posidium et Laodicée.

HETSJON-GUÉBER, près d'Elath (il ne faut pas confondre ces deux villes comme le fait Bræm), ville iduméenne, sur le bras élanitique du golfe d'Arabie, Nomb. 33, 35. Deut. 2, 8. Elle avait un port célèbre, duquel Salomon faisait partir ses vaisseaux pour Ophir, 1 Rois 9, 26. 22, 49. 2 Chr. 8, 17. Son nom peut signifier grottes des rochers (des récifs), et d'après Büsching, le port de cette ville aurait été en effet dominé par une quantité de rochers très élevés et remplis de cavernes ; mais Büsching parle du port de Scherm, qui est trop éloigné de l'endroit où devait être celui d'Hetsjon-Guéber, et il vaut mieux chercher le port de Salomon dans la populeuse ville d'Assyun, près d'Aïla, dont parle Burkhardt. La flotte de Josaphat y périt, 2 Chr. 20, 37., ce qui semblerait confirmer la signification du nom de ce port.

HETZRON, 1 Chr. 2, 5., *v.* Esrom.

HEURES. *v.* Jours, et Montres.

HÉVIENS, peuplade cananéenne, établie en Palestine avant l'arrivée des Hébreux, Gen. 10, 17. Ex. 3, 8. 17. 23, 23. Jos. 3, 10. Une partie d'entre eux habitaient le sud du pays dont ils furent expulsés par les Philistins, Deut. 2, 23. Jos. 12, 8. ; d'autres étaient fixés au centre, à Sichem et à Gabaon, Jos. 11, 19. Gen. 34, 2. ; la plus grande partie cependant demeuraient au pied de l'Hermon et dans les environs de l'Anti-Liban, Jos. 11, 3., et même il paraît par Jug. 3, 3., qu'ils furent repoussés encore plus au nord-ouest. Au temps de David, on les voit établis dans la contrée du Liban, 2 Sam. 24, 7. cf. 1 Rois 9, 20. Après Salomon ils disparaissent et leur nom ne se retrouve plus.

HÉZER, 1°, 1 Chr. 4, 4., père de Husa, fonda peut-être une ville de ce nom, cf. 2 Sam. 21, 18. — 2° Le plus vaillant des guerriers de David, Gadite de naissance, vint au secours de son roi, lorsqu'il était enfermé à Tsiklag à cause de Saül ; il passa le Jourdain avec ses compagnons, au premier mois, lorsque les eaux de ce fleuve, grossies par la fonte des neiges, débordent de toutes parts, et ils réussirent à chasser des vallées environnantes tous les ennemis de David. C'étaient, dit l'auteur sacré, des hommes forts et vaillants, experts à la guerre, maniant le bouclier et la lance ; leurs visages étaient comme des faces de lion, et ils semblaient des daims sur les montagnes, tant ils

couraient légèrement. On ne trouve de tels hommes que dans des pays de montagnes, et ils étaient d'autant plus précieux au pays de Gad, que les tribus transjourdaines étaient, par leur position, plus exposées aux attaques des ennemis, et moins protégées par leurs alliées, 1 Chr. 12, 8.

HEZJON, 1 Rois 15, 18., roi de Syrie, inconnu du reste, que l'on a confondu, peut-être à tort, avec Rézon, dont il aurait été le successeur. Après lui vint Tabrimon, son fils, puis Ben-Hadad Ier.

HIBOU. *v.* Chat-huant.

HIDDÉKEL, Dan. 10, 4. C'est le Tigre, de l'aveu de tous les interprètes; il s'appelle en caldéen Diglath, en syriaque Deklath, en arabe Diglah. Ce nom s'explique par les langues asiatiques (indo-germaniques): dans la langue zend le mot Tagur, et en sanscrit le mot Tigra signifient vite, prompt, rapide; chez les anciens Perses et Mèdes le mot Tigris signifiait flèche; tedjerem dans la langue zend, et tedjera dans la langue pehlvi, signifient fleuve. Ces différentes étymologies ou explications conviennent toutes au Tigre, qui est fort rapide. C'est aussi le nom que Moïse donne à l'un des quatre fleuves du paradis, Gen. 2, 14. Le texte porte qu'il coule à l'orient de (non pas vers) l'Assyrie, et cette observation cadre avec ce que nous avons dit à l'art. Déluge, q. v. Ceux qui pensent au contraire qu'il s'agit réellement du Tigre dans le récit de Moïse, expliquent ce verset en disant que, quoiqu'une partie du territoire de l'ancienne Assyrie se soit trouvée sur les bords orientaux du Tigre, la plus grande partie de ce royaume dans le temps de sa prospérité, sous Salmanasar et Sanchérib, s'étendait vers l'occident.

Le Tigre jaillit de plusieurs sources différentes qui ne se réunissent qu'à Hasn Keifa, au sud de Diarbek; il devient navigable à Mossoul, tombe à 12 kil. de cette ville en une cataracte de 40 mètres de haut, puis se dirige vers le sud jusqu'à Bagdad où il commence à porter de grands navires et des bateaux à vapeur. Il reçoit plusieurs affluents, se rapproche lentement de l'Euphrate, et le reçoit enfin dans ses eaux près de Korné, où il prend le nom de Schat-el-Arab. Son cours total est de 1240 kilom. Les anciens le regardaient déjà comme un des plus beaux fleuves de l'Asie, en même temps que comme un des plus rapides; il n'est pas rare, surtout à l'époque de la fonte des neiges, de le voir déborder. Sa largeur à Mossoul est de 100 mètres, à Bagdad de plus de 200; à Bassora sa profondeur est telle qu'il peut porter des vaisseaux de 40 canons et de 500 tonneaux. Ses eaux sont blanches et peu estimées; elles purgent légèrement ceux qui n'en ont pas l'habitude.

HIDDO, 1°, 2 Chr. 12, 15. 13, 22., prophète; il a écrit, avec Sémahia, des mémoires sur les guerres de Roboam et de Jéroboam et sur le règne d'Abija. Si c'est le même que Jeddo (9, 29.), comme le pensent quelques auteurs, il aurait encore écrit quelque chose sur le règne de Salomon. — 2° Père de Barachie, et grand-père du prophète Zacharie, Zach. 1, 1. Il est noté, Esd. 5, 1. 6, 14., comme père de Zacharie, par l'habitude des généalogistes de ne compter que les personnes les plus connues de chaque famille, en omettant les chaînons intermédiaires moins importants : on peut conclure de là que Hiddo était plus connu que son fils, et le passage d'Esdras 5, 1. laisse incertain s'il n'a pas été prophète lui-même.

HIEL. Un verset raconte toute son histoire. « En son temps (sous Achab), Hiel de Béthel bâtit Jérico, laquelle il fonda sur Abiram son premier-né, et posa ses portes sur Ségub son puiné, selon la parole que l'Eternel avait proférée par le moyen de Josué, fils de Nun. » 1 Rois 16, 34. cf. Jos. 6, 26. — C'est court et solennel. Un impie hébreu qui ne pouvait pas ignorer la prophétie de Josué, veut, en dépit des menaces de l'Eternel, essayer de reconstruire une ville maudite; il réussit, mais la prophétie cinq fois séculaire le frappe, son fils aîné meurt pendant qu'on jette les fondements, le second meurt quand les travaux sont à peu près achevés, et qu'on pose les portes de la ville rétablie. Peu importe le genre de maux dont ils furent

frappés, une maladie ou un accident; nous ne le savons pas: on peut croire qu'ils périrent de mort violente, en suite même des travaux qui se faisaient, que le gage du péché fut la mort, et qu'ils trouvèrent leurs tombeaux sous des décombres et des éboulements. — *v.* Jérico.

HIÉRAPOLIS, Col. 4, 13., ville de la grande Phrygie, à l'est de Colosses, et à 6 milles nord de Laodicée; elle était célèbre par ses nombreuses sources minérales et par une grotte d'où s'exhalaient des vapeurs fétides, dans laquelle, dit-on, les prêtres seuls de la *magna mater* pouvaient entrer sans danger, Pline 2, 95. Epaphras, de Colosses, a porté l'Évangile jusque dans cette ville, et Paul lui rend un beau témoignage à cet égard. Hiérapolis s'appelle maintenant Pampuk Kulasi (château de coton); elle est bâtie sur un sol blanc et rocailleux.

HIJON, ville forte de Nephthali, 1 Rois 15, 20. 2 Chr. 16, 4. Elle fut prise par Ben-Hadad sur Bahasa, roi d'Israël.

HILEN, ville lévitique de la tribu de Juda, 1 Chr. 6, 58.

HILKIJA, 1° père d'Eliakim, Es. 36, 3. 2° Hilkija, souverain sacrificateur sous Josias, 1 Chr. 6, 13. 2 Rois 22, 4. 2 Chr. 34, 9, fut chargé, par ce pieux monarque, de veiller au recouvrement des impôts du culte et des offrandes du peuple, et d'administrer la somme recueillie, en la distribuant à ceux qui travaillaient aux réparations du temple. Cette réformation, à laquelle travaillaient de concert le chef politique de la nation et le chef du culte, fut bénie d'en haut, et l'Eternel fit trouver à Hilkija, au milieu des objets sacrés que l'on sortait d'une longue poussière, le saint livre de la loi (623 av. C.). C'était, sans aucun doute, le Pentateuque tout entier (cf. Deut. 17, 18. 31, 9. 26.) que Moïse avait fait placer à côté de l'arche de l'alliance pour y être conservé, et qu'un prêtre fidèle aura enlevé dans des temps de persécution, sous Athalie, Achaz ou Manassé, pour le préserver d'une destruction sacrilége; on peut croire même que c'était l'autographe de Moïse, car il serait étonnant qu'il n'y eût eu à la connaissance de Josias aucun exemplaire du saint livre dans tous ses Etats, et que la simple découverte d'une copie eût produit sur lui une telle impression qu'il déchirât ses vêtements dans sa douleur: il connaissait la loi de Dieu, mais la vue de l'exemplaire primitif auquel se rattachaient tant de souvenirs, lui rappela sans doute, avec une nouvelle force, les égarements d'Israël et les outrages faits à la sainteté divine. Josias envoya aussitôt Hilkija avec quelques autres consulter Hulda la prophétesse, qui répondit en annonçant un règne prospère au pieux Josias, mais des calamités prochaines à ses successeurs. Hilkija, soutenu par la parole de Dieu, continua son œuvre réformatrice et acheva de purifier le temple, et de détruire les hauts lieux. Bientôt la Pâque fut célébrée, « et certainement jamais Pâque ne fut célébrée ni dans le temps des juges, qui avaient jugé en Israël, ni dans tout le temps des rois d'Israël et des rois de Juda, comme cette Pâque qui fut célébrée en l'honneur de l'Eternel dans Jérusalem, la dix-huitième année du roi de Josias », 2 Rois 23, 22. 2 Chr. 35, 8. Hilkija, qui y présida, se distingua par une riche offrande; il donna, avec Zacharie et Jéhiel, 300 bœufs et 2,600 agneaux ou chevreaux. Quelques années plus tard, l'impiété releva la tête, et ne la baissa plus qu'en traversant le Jourdain pour se rendre dans l'exil, où elle s'éteignit. — Fils de Sallum, ou peut-être son petit-fils, et fils d'Hazaria, Hilkija devait être fort âgé, puisque son père avait servi sous Ezéchias, et qu'il avait dû traverser dès lors les cinquante-cinq années de Manassé, les deux d'Amon, et les douze premières de Josias.

HIN, mesure creuse des Hébreux pour les liquides, la sixième partie du bath, un peu plus de quatre pintes d'après Calmet (litres, 5, 83).

HINNOM, 1° inconnu, peut-être propriétaire d'une possession dans la vallée à laquelle il a donné son nom. — 2° Vallée de Hinnom, ou Gué-Hinnom, Jos. 15, 8., Gué-Ben-Hinnom, 2 Rois 23, 10., vallée délicieuse au sud-sud-est de Jérusalem, servant de limite entre les tribus de Juda et de Benjamin, Jos. 18, 16. Elle touchait à l'occident à la vallée de Guihon, et à l'orient à celle de Josaphat. Agréable et fertile, elle était couverte d'arbres

verdoyants, et l'on y trouvait les jardins des rois. Plus tard, Jérusalem idolâtre et parjure y sacrifia sous ses ombrages, et entendit les cris des enfants brûlés dans les bras de Moloc, 2 Rois 23, 10. Es. 30, 33. Josias le réformateur mit fin aux abominations qui s'y commettaient : il *profana* cette vallée, dit l'auteur sacré, et on ne la nomma plus qu'avec *horreur* (Topheth), cf. Jér. 19, 13. Elle devint une place maudite, un lieu d'exécution pour les criminels, et la grande voirie de Jérusalem. Son nom de Gué-Hinnom, ou en grec géhenne, servit à désigner les malheurs temporels et éternels les plus grands, Matth. 5, 22. Marc 9, 43. Luc 12, 5. Jacq. 3, 6. — *v.* encore Néh. 11, 30. Jér. 7, 31. 19, 2. 32, 35. On peut lire sur ce sujet (Topheth), une courte mais intéressante note de M. Stapfer, dans l'Histoire de la Révolution d'Angleterre de M. *Guizot*.

HIR (ville), 1° *Hir-Hammélach*, ville du désert de Juda, Jos. 15, 62. Nos versions l'ont traduit d'après sa signification littérale, la ville du sel. 2° *Hir-Nahas*, ville de Juda, fondée par Téhinna, 1 Chr. 4, 12. 3° *Hir-Sémès* (ville du soleil), Jos. 19, 41., ville de la tribu de Dan, peut-être la même que Beth-Sémès.

HIRA de Hadullam, intime ami de Juda, fut l'entremetteur de son mariage d'abord, puis de ses débauches, Gen. 38, 1. 12. 20. Triste amitié !

HIRAM, 1° roi de Tyr, contemporain de David, fit féliciter ce monarque lors de son avénement au trône, et lui fournit, en ouvriers et en bois de cèdre, tout ce qui lui était nécessaire pour la construction de son magnifique palais; on ne sait s'il était allié ou tributaire de David. Quelques-uns (Calmet, Winer) l'ont confondu avec le suivant, et le font ainsi vivre pendant les quarante années du règne de David, et pendant une grande partie de celui de Salomon, ce qui ne concorde guère avec les autres données que nous possédons.

2° Hiram, Hirom, ou Huram, petit-fils du précédent et fils d'Abibal, 1 Rois 5, 1. 9, 11. 27. 10, 11. 2 Chr. 2, 3. 8, 2. 18. 9, 10., fut contemporain de David et se trouvait sur le trône de Tyr lorsque Salomon monta sur celui d'Israël. Il le fit féliciter lors de son avénement, et vécut avec lui dans la plus étroite amitié, sans qu'on sache s'il a été son vassal ou son allié. Lorsque Salomon entreprit de construire le temple, Hiram lui fournit du bois de cèdre et du sapin en abondance, et reçut en échange du vin, du froment et de l'huile; il lui fournit encore 120 talents d'or, en payement desquels Salomon lui donna vingt villes ou villages de la Galilée, situées probablement en dehors des limites du pays, et que Hiram refusa; car, après les avoir visitées, il trouva que c'était un don peu généreux, et les appela, par dérision, Cabul (q. v.). C'étaient des villes à moitié désertes et des terres difficiles à cultiver; il les rendit à Salomon. Mais il ne paraît pas que leur amitié ait souffert de cet épisode : car, au dire de Josèphe, ils continuèrent une correspondance d'énigmes à résoudre, se payant des amendes l'un à l'autre lorsqu'ils ne pouvaient en deviner le mot. Ces deux princes firent encore ensemble le commerce du pays d'Ophir, les Hébreux plus riches, les Tyriens plus habiles dans le maniement des vaisseaux : ils s'aidèrent mutuellement dans ces lointaines entreprises, et mirent en commun leurs différents avantages. Hiram mourut après trente-trois années d'un règne heureux et paisible, ayant embelli sa capitale et fait prospérer son royaume; il avait cinquante-trois ans. Son nom se retrouve dans les auteurs profanes qui ont écrit l'histoire des rois de Tyr avant Josèphe.

3° Hiram ou Huram, fils d'une veuve de la tribu de Nephthali ou de Dan, 2 Chr. 2, 14., et d'un père tyrien; il était fort expert en toutes sortes de travaux d'airain, et Hiram, *roi* de Tyr, l'envoya à Salomon pour l'aider dans les principaux et les plus délicats ouvrages de l'intérieur du temple, les colonnes, les pommes de grenade, la grande mer portée par douze bœufs, etc., 2 Chr. 4, 11. 1 Rois 7, 13. Il est surnommé Abi (mon père), soit que ce fût un nom propre, soit que le roi de Tyr lui eût donné ce titre d'honneur pour le recommander d'autant plus à Salomon.

HIRONDELLES. Ce nom a servi chez différents interprètes pour la traduction

de quatre mots hébreux :

a) Hatalleph (Luther), qu'il faut rendre par chauve-souris, q. v.

b) Deror. Ps. 84, 3. Prov. 26, 2. (les rabbins, nos versions, Gesenius, De Wette, Umbreit). D'autres le traduisent par colombe; d'autres par tourterelle sauvage ; d'autres enfin (Forskal, Harris, etc.) entendent par là un oiseau de passage connu en Egypte sous le nom de dururi, qui quitte la Haute Egypte vers la fin d'octobre, pour se rendre à Alexandrie, où il passe l'hiver.

c) Hagour, Es. 38, 14. Jér. 8, 7. (nos versions, Gesenius). La comparaison des deux passages montre qu'il s'agit non-seulement d'un oiseau de passage, mais encore d'un oiseau au cri lugubre et triste, caractère que ne présente pas l'hirondelle : il vaut donc mieux peut-être suivre l'opinion de Bochart (Harris, Winer) qui entend par hagour la grue, de même que le targum caldéen et la version arabe. Bochart allègue plusieurs passages des anciens qui prouvent que dans l'antiquité on attribuait à cet oiseau un cri lugubre.

d) Sous ou *sis*, Es. 38, 14. Jér. 8, 7. Calvin, Luther, nos versions, et l'anglais, le rendent par grue ; mais il est préférable de le traduire par hirondelle avec les Septante, la Vulgate, Jérôme, Théodotion, Bochart, Lowth, Gesenius et Harris. Ce dernier auteur rappelle que les Italiens des environs de Venise nomment l'hirondelle *zizalla*, et son cri *zizallare*, et il cite ces deux vers latins :

Regulus, atque Merops, et rubro pectore Progne
Consimili modulo zinzulare sciunt.

D'après ces observations on pourrait, dans nos traductions, laisser subsister le nom d'hirondelle, Ps. 84, 3. Prov. 26, 2., et il faudrait intervertir l'ordre des mots, c'est-à-dire mettre « comme l'hirondelle et comme la grue, » Es. 38, 14. Jér. 8, 7., en réservant toutefois l'incertitude ordinaire sur ces noms d'histoire naturelle.

Ajoutons que le nom de *sous* sert aussi à désigner le cheval; la racine (inusitée) de ce mot signifie se réjouir, s'ébattre, s'élancer, et peut s'appliquer au galop joyeux et libre du coursier, comme au vol rapide et gai de l'agile hirondelle. *Hagour*, de hagar, tourner, aller et venir, se rapporte soit aux migrations régulières des oiseaux de passage, soit au vol de la grue qui s'élève et s'abaisse tournant toujours en spirale. *Deror*, de darar, tourner rapidement, voler en décrivant un cercle, peut s'appliquer, de même que hagour, au vol de l'hirondelle et d'autres oiseaux rapides et gracieux.

Moïse n'a rien dit sur la pureté légale de la chair de l'hirondelle, d'où l'on conclut qu'elle n'était pas interdite. — Jérémie, l. c., se sert de l'instinct bien connu des oiseaux émigrants pour humilier le peuple qui se dit sage, en lui montrant qu'il ne reconnaît pas le droit de l'Eternel, qu'à cet égard il est sans intelligence et par conséquent au-dessous des animaux qui, dans leur petite sphère, savent cependant s'orienter et se diriger, choisir le bien et prévenir le mal; cf. Es. 1, 3.

HISTOIRE. Outre les traditions de famille, qui étaient pour les Hébreux la principale source de leur histoire, ils avaient des monuments qui étaient contemporains d'âges antérieurs, auxquels certains souvenirs avaient été plus particulièrement rattachés; quelquefois c'étaient des pierres brutes, qu'un homme dressait en mémoire d'un fait remarquable dont il avait été le témoin, Gen. 28, 18. 31, 45. Jos. 4, 9. 1 Sam. 7, 12. (comme, de nos jours encore, les intrépides voyageurs qui réussissent pour la première fois à atteindre le sommet de montagnes encore vierges, l'Ararat, la Jungfrau, etc., y plantent une croix ou telle autre signe de prise de possession); d'autres fois c'étaient des arbres qui, par leur force de vie, promettaient d'occuper longtemps la place, des chênes ou des térébinthes (les Suisses avaient leur tilleul d'Altorf, et chaque nation compte quelques mémorials de cette espèce). Quelquefois encore les Hébreux avaient leurs chants historiques, Ex. 15, Nomb. 21, 14. Jug. 5, cf. Jos. 10, 13. 2 Sam. 1, 18., ou bien des sentences proverbiales, 1 Sam. 10, 12. 19, 24. 2 Sam. 5, 8., des noms significatifs, des fêtes solennelles, Ex. 12, 25. Jug. 11, 40., etc.

On ne peut préciser comment, ni à quelle époque, ils commencèrent à écrire l'histoire ; peut-être débutèrent-ils par

des chants historiques, peut-être même par les généalogies, qui étaient en quelque sorte le fond, le cadre de leur histoire, et que les Orientaux de nos jours estiment encore à une si grande valeur, Gen. 5, 10, 25, etc. — Sous les successeurs de David, on voit déjà quelques annalistes; ils appartiennent pour la plupart soit aux officiers de la cour, soit surtout à l'école des prophètes, 1 Rois 4, 3. 2 Rois 18, 18. 37. 2 Chr. 34, 8. Es. 36. 3, 22. Les cours orientales avaient également leurs historiographes, cf. Est. 10, 2. Esd. 4, 15. 6, 2. — C'est par des prophètes qu'ont été écrits les livres historiques de l'Ancien Testament; ils citent eux-mêmes les biographies dont ils se sont servis, et qu'ils se sont parfois bornés à extraire.

On peut remarquer, pour l'ensemble des ouvrages historiques de l'Ancien Testament, qu'il s'y trouve une complète absence de préoccupation chronologique : comparés les uns avec les autres, ils présentent des contradictions inconciliables, dont on peut mettre les unes sur le compte des copistes, les autres sur ce que, peu soucieux de la chronologie, un historien comptait à double certaines années, celles, par exemple, pendant lesquelles un fils avait été associé à son père sur le trône; compte exact aussi longtemps peut-être qu'il ne s'agit que de la vie d'un seul homme, mais inexact lorsqu'on résume l'histoire de la nation par celle de ses rois. On trouvera dans des considérations de ce genre la clef de presque toutes ces inexactitudes dont on a tant parlé : un mot répond à tant d'attaques, c'est que le but de l'historien sacré n'était pas de fournir aux chronologistes modernes des dates et des jalons pour leurs époques, mais de donner aux enfants de Dieu la nourriture dont ils avaient besoin, les leçons d'un peuple riche en expériences de tous genres. Il est remarquable de voir aussi la manière dont l'histoire est racontée dans ces livres de Dieu; ce ne sont pas les rois qui gagnent les batailles, ni les peuples qui se délivrent à main forte et à bras étendu, ni les conseils qui délibèrent, mais partout intervient l'action providentielle, la main suprême, le conseil de Dieu. Si l'histoire des autres peuples et des autres temps avait été écrite par le même Esprit, combien elle ressemblerait peut-être à celle des Juifs, combien d'instructions on y trouverait encore ! Qu'on se représente l'histoire de France, les croisades, la réformation, les guerres de la ligue, les massacres des protestants, écrits comme les livres de Samuel ou des Rois!

HIWAH. *v.* Hava.

HOBAB, Nomb. 10, 29. Quelques auteurs confondent Hobab avec Jéthro son père, le beau-père de Moïse, appliquant le nom de beau-père, dans le passage indiqué, à Hobab et non à Réhuel comme il faut le faire; Réhuel n'est qu'un surnom de Jéthro, et Hobab est ainsi le beau-frère de Moïse. On pense que, lorsque Jéthro retourna dans son pays, il laissa auprès de Moïse Hobab son fils qui, après avoir d'abord refusé, finit, sur les instances et les promesses de Moïse, par consentir à servir de guide aux Israélites. Il paraît que dès lors il resta avec le peuple dont son parent était le chef, et on voit ses enfants sous les juges, à l'époque de Débora, habitant quelques déserts d'Israël, près de Kédès, Jug. 4, 11.

HOBAH, Gen. 14, 15. (Beaucoup d'éditions, et même la Concord. de Mackenzie, portent Hobar; c'est une faute d'impression.) C'était une ville, ou un bourg, dans la plaine fertile de Damas, à gauche, par conséquent au nord de cette ville. Abraham, à la tête de ses serviteurs, poursuivit jusque-là les rois qui avaient dépouillé Lot son neveu, Gen. 14, 14-16. Calmet pense que c'est Abila, dans la vallée entre le Liban et l'Anti-Liban; Schrœder mentionne un village de ce nom qui subsisterait encore dans cette contrée.

HOBAL, Gen. 10, 28., ou Hébal, 1 Chr. 1, 22, peuplade arabe de la race des Joktanides. Bochart pense aux Avalites, petite tribu troglodyte qui habitait les côtes orientales de l'Afrique près du détroit de Babel-Mandeb; d'autres ont comparé la peuplade iduméenne des Gobolites, mais c'est déjà moins probable : on ne peut rien affirmer.

HOBED-ÉDOM, Lévite de Gath-Rimmon dans la tribu de Dan, 2 Sam. 6, 10.

1 Chr. 13, 13. L'arche était depuis soixante-dix ans dans la maison d'Aminadab, lorsque David, peu après son avénement au trône, résolut de la transporter à Jérusalem. Effrayé peut-être par la mort de Huza, il n'osa pas accomplir son dessein et se borna à la déposer dans la maison d'Hobed-Edom, qui se trouvait près de là et, à ce que l'on peut croire, sur le bord du chemin. Hobed-Edom ne craignit pas de recevoir chez lui ce dépôt sacré, et la présence de l'Eternel fut en bénédiction à sa famille tout entière. Hobed-Edom eut huit fils et soixante-deux petits-fils, « car Dieu l'avait béni, » et sa postérité fut attachée au service du temple, les uns comme portiers à la porte du midi, les autres comme trésoriers, 1 Chr. 26, 4. 8. 15. 2 Chr. 25, 24.

HODED. 1° Père du prophète Hazaria, q. v. 2° Hazaria lui-même, 2 Chr. 15, 8. 3° Autre prophète, qui provoqua la démarche généreuse de Hazaria (5°) et de ses amis auprès de l'armée triomphante de Pékach, roi d'Israël, et qui fit mettre en liberté les prisonniers de Juda. 2 Chr. 28, 9.

HOG, roi de Basan, guerrier fort et vaillant, le dernier descendant des Réphaïms, Deut. 3, 11. Nomb. 21, 33. 32, 33. Deut. 1, 4. 3, 1. 29, 7. 31, 4. Il possédait soixante forteresses ou villes fortifiées, non compris les villes et les villages. Après que Sihon eut été défait par Moïse, Hog, craignant les progrès d'un pareil adversaire, résolut de le prévenir; il rassembla son peuple et s'avança jusqu'à Edréhi contre l'armée des Hébreux, mais il fut taillé en pièces et perdit la vie avec la bataille. — Pour nous donner une idée de sa taille gigantesque, Moïse dit que son lit avait neuf coudées de longueur, et quatre de largeur, ce qui suppose toujours une taille extraordinaire en admettant même un peu de luxe dans les dimensions. On retrouva plus tard, à Rabbath-Hammon, un lit de fer de la grandeur indiquée, que la tradition disait être le même que celui de Hog, mais ce n'est pas prouvé. — Le nom de Hog est plusieurs fois rappelé dans l'Ecriture, Jos. 2, 10. 9, 10. 12, 4. 13, 12. Ps. 135, 11. 136, 20. Néh. 9, 22., etc., comme une preuve de la miséricorde et de la fidélité divines.

HOLOCAUSTE, sacrifice qui se distinguait de tous les autres en ce que la victime était *entièrement* consumée, sauf la peau, qui devenait la propriété du sacrificateur, Lév. 1, 6. 7, 8. C'était donc dans l'holocauste que l'idée fondamentale du sacrifice se trouvait le plus complétement réalisée; aussi voyons-nous que ces sacrifices ont commencé les premiers; ils datent du déluge, peut-être de la création, Gen. 8, 20. 4, 4.; ce sont aussi les holocaustes qu'on offrait le plus fréquemment, tous les jours pour le peuple, Nomb. 28, 3. Ex. 29, 18., dans les grandes fêtes solennelles, Lév. 23, 37., pour les différentes purifications, Lév. 12, 6. 14, 19. 15, 15., et en général avec presque tous les autres sacrifices, q. v., Nomb. 15, 8. 2 Rois 16, 13. 15.

HOLON, ville lévitique des montagnes de Juda, et ville de refuge pour les meurtriers involontaires, Jos. 15, 51. 21, 15. — 2° Ville moabite, située probablement dans la partie de Moab appelée la plaine, Jér. 48, 21., mais du reste inconnue. Winer pense à Horonajim.

HOMER, 1° ou *Chomer*, mesure creuse des Hébreux pour les choses sèches : elle contenait 10 baths (350 litres), Ez. 45, 11. 14. C'est la même mesure que le *core*, Ez. 45, 14. Nomb. 11, 32. — 2° Le homer ou *ghomer*, Ex. 16, 16. 36. Os. 3, 2., était la dixième partie de l'épha, et contenait ainsi cent fois moins que le précédent (3 litres, 50) : c'est de cette mesure que se servaient les Israélites pour recueillir la manne du désert.

HOMRI, sixième roi d'Israël, 1 Rois 16, 16. Général en chef des armées d'Ela, il assiégeait pour son maître la ville de Guibbethon, lorsqu'il apprit qu'Ela avait été assassiné par Zimri, et qu'à son crime le meurtrier avait ajouté celui de l'usurpation. Zimri n'avait pas pour lui la sanction populaire; l'armée se pressa autour d'Homri, le nomma roi et partit avec lui pour aller assiéger dans Tirtsa, la capitale d'Israël, celui qui lui disputait la couronne. Au bout de huit jours la ville fut prise; Zimri, plutôt que de se rendre, mit le feu au palais, et périt dans les

flammes, 929 av. C. Cependant un parti de mécontents suscita au nouveau roi un second rival dans la personne de Tibni ; les armées étaient à peu près égales, la guerre civile recommença, on se battit pendant quatre ans. Homri finit par triompher, et dès lors il régna en paix sur les dix tribus réunies. Après être demeuré deux ans à Tirtsa, dont le palais royal était détruit, il acheta pour deux talents d'argent la montagne de Samarie, où il bâtit la ville de ce nom, et y transporta le siége de son royaume, l'an 924. Il mourut en 918, après un règne de onze ou douze ans, ayant surpassé en iniquités tous ses prédécesseurs. Il fut le chef de la dynastie qui donna à Israël Achab et Hatalie ; il paraît n'avoir pas été dépourvu de talents administratifs et politiques, et travailla, par le mariage de son fils Achab avec une princesse phénicienne, à consolider sa famille sur le trône. *v.* 2 Rois 8, 26. 2 Chr. 22, 2. Mich. 6, 16.

Les versets 15. 23. et 29. de 1 Rois 16, offrent quelques difficultés chronologiques : d'après le verset 15, Zimri, et par conséquent Homri, commence à régner la vingt-septième année d'Asa. Dans la trente et unième année d'Asa, verset 23, Homri a déjà régné six ans, et doit en régner encore six; enfin, verset 29, Homri meurt et Achab lui succède dans la trente-huitième année du même roi de Juda. Les douze années d'Homri sont donc comprises entre la vingt-septième et la trente-huitième d'Asa ; elles doivent ainsi se réduire à onze années et une fraction ; de plus, les deux moitiés du règne d'Homri sont marquées par la trente et unième d'Asa, ce qui ferait exactement quatre ans pour la première moitié et sept pour la seconde. Partant de la vingt-septième année d'Asa, et admettant qu'Homri n'a pas régné douze années pleines, on arrive bien à placer sa mort dans la trente-huitième d'Asa, entre 918 et 919. Quant au détail du verset 23, il marque le commencement de la partie paisible du règne d'Homri, sans appuyer sur la parfaite égalité des deux moitiés, la première, comprenant cinq années (27-31), la seconde, six et une fraction (31 ou 32-38).

HOPHEL, 2 Chr. 27, 3. 33, 14., un des quartiers de Jérusalem, situé à l'orient, sur une éminence voisine du temple et du torrent de Cédron, et occupée depuis le retour de l'exil par les Néthiniens attachés au service du temple rebâti, Néh. 3, 26. 11, 21.—Mich. 4, 8., le mot Hophel désigne appellativement le temple et la ville de Jérusalem tout entière ; c'est une prophétie que Michée rapporte lui-même, v. 10., au retour de la captivité, et dont Néh. 3, 26. 27. est le littéral accomplissement. — 2° 2 Rois 5, 24., au lieu de lieu secret, il faut lire Hophel, endroit inconnu du centre de la Palestine.

HOPHNI, 1° ville de Benjamin, Jos. 18, 24.— 2° *Hophni* et *Phinées*, fils d'Héli, 1 Sam. 1, 3. 4. 4. 11. 17. Ces deux malheureux jeunes prêtres furent pendant plusieurs années le scandale du peuple juif; abusant de leur position pour s'enrichir, ils extorquaient à force de menaces et de violences une part des offrandes consacrées, et, joignant la débauche à la cupidité, s'abandonnaient ouvertement à la corruption la plus grossière, jusqu'à séduire les femmes qui se rassemblaient par troupes à la porte du tabernacle d'assignation. Ils ne se laissèrent pas arrêter dans leurs débordements par les sages, mais trop faibles conseils de leur père, et achevèrent de déshonorer leur charge en méprisant les avis du souverain sacrificateur. Des hostilités ayant éclaté entre les Israélites et les Philistins, Hophni et Phinées touchèrent à l'arche sainte pour se donner la victoire, et l'emmenèrent de Silo dans le camp, malgré l'expresse défense de l'Eternel. Au lieu de la résidence du Dieu fort, cette arche ne fut pour eux qu'un talisman humain, et après l'avoir vu tomber entre les mains de l'ennemi, ils succombèrent eux-mêmes dans la bataille, 1117 av. C., 1 Sam. 4.

HOPHRA, 1° un des Pharaons, roi d'Egypte, et selon toute probabilité le même qui est connu dans l'histoire profane sous le nom d'Apriès ou Vaphrès, fils et successeur de Psammuthis, et huitième roi de la vingt-sixième dynastie. Après une heureuse guerre contre les Cypriens et les Phéniciens, il fit contre les Cyré-

néens une campagne dans laquelle il fut défait; en même temps son peuple se révoltait contre lui, sous la conduite d'Amasis, et Nébucadnetsar attaquait son royaume. Pressé par ces deux ennemis, et n'ayant plus autour de lui qu'une faible armée, il tomba entre les mains d'Amasis, qui le fit périr et lui succéda. — Sédécias avait recherché l'alliance d'Hophra contre Nébucadnetsar, Ez. 17, 15., et cette alliance lui avait été de quelque secours lors du dernier siége de Jérusalem, Jér. 37, 5. 7. (586 av. C.), mais elle devait présider à la perte de l'un et de l'autre royaume. Lorsque plus tard quelques Juifs menés par Hazaria et Johannan voulurent profiter, malgré les menaces de Jérémie, de la liberté d'établissement que Hophra leur accordait en Egypte, Jérémie leur annonça la triste fin de ce royaume d'Egypte et son renversement, Jér. 43, 9. 44, 30. 46, 25.

Les prophéties d'Ezéchiel, ch. 29 et suiv., contre Pharaon, devaient s'accomplir sous Hophra, le dernier roi de sa dynastie, mais elles ne se rapportaient à ce roi que comme roi et non comme individu.

2° Hophra, ville de la tribu de Benjamin dans la partie nord-est, située d'après Eusèbe, à cinq milles est de Béthel, 1 Sam. 13, 17. Quelques-uns pensent que c'est la même que Haphra, Mich. 1, 10.

3° Patrie et demeure de Gédéon dans la tribu de Manassé, Jug. 6, 11. 24. 8, 27. Le récit n'indique pas clairement si elle était au delà ou en deçà du Jourdain; il me paraît cependant probable, contre l'opinion la plus répandue, qu'elle était en deçà, du même côté que fut livrée la bataille entre Gédéon et les Madianites.

HOR, nom d'une montagne au sud-est de la Palestine, aux confins de l'Idumée, à l'est d'El-Araba, qui fait partie du désert de Tsin : c'est là que mourut Aaron, Nomb. 33, 38. cf. 20, 22.; l'on y montre encore son tombeau. Elle porte le nom de Dshebel-Nabi-Harun (montagne du prophète Aaron), ou de Sidna-Harun. — 2° Il y avait encore une autre montagne du même nom au nord de la Palestine, dont elle formait la frontière septentrionale, Nomb. 34, 7. 8.

HOREB. 1° Horeb et Zéeb, deux chefs madianites que les Ephraïmites firent prisonniers au passage du Jourdain, lorsqu'ils fuyaient devant Gédéon ; le premier fut mis à mort auprès d'un rocher auquel il donna son nom; l'autre dans un pressoir qu'il s'était choisi pour refuge, ou dont on lui avait fait une prison. — *v.* encore Ps. 83, 12. Es. 10, 26.

2° Horeb est le nom que l'on trouve Deut. 1, 6. 4, 10. etc., pour désigner la montagne sur laquelle fut donnée la loi, et qui est appelée Sinaï dans les autres livres du Pentateuque ; *v.* aussi Mal. 4, 4. C'était le nom particulier d'une des sommités du Sinaï, probablement de la pointe inférieure, de celle par laquelle on passe pour arriver au Sinaï proprement dit, q. v.

HORIENS, peuplade des frontières méridionales de la Palestine, habitant les montagnes de Séhir, dont elle fut plus tard repoussée par les Edomites, Gen. 14, 6. Deut. 2, 12. 22. Elle était divisée en plusieurs tribus, Gen. 36, 20., et vivait, ainsi que son nom l'indique (hor, trou) dans ces cavernes et ces fentes de rochers si abondantes dans les montagnes de l'Idumée. D'après Michaëlis, ils auraient été d'origine cananéenne. Calmet suppose que les Grecs auront emprunté leur mot *héros*, ἥρως, à l'hébreu *horim*, qui est pris quelquefois dans le sens appellatif de *grands, puissants*, comme ils ont pris leur mot ἄναξ à l'hébreu Hanak, *le père des Hanakins*.

HORMA (interdit), d'abord appelée Tsephath', ville cananéenne, et résidence royale, Jos. 12, 14. Nomb. 14, 45. 21, 3. Elle fut détruite par les tribus de Juda et de Siméon, et successivement donnée en partage à la première, puis à la seconde des tribus, Jos. 15, 30. 19, 4. 1 Chr. 4, 30. *v.* encore 1 Sam. 30, 30.

HORONAJIM, ville moabite, Es. 15, 5. Jér. 48, 3. 5. 34., probablement située sur une colline. Elle a donné naissance à Samballat gouverneur perse en Palestine, Néh. 2, 10. 19. Plus tard elle fut jointe au territoire de la Judée, Jos. Ant. 14, 15. 4.

HORPA, Moabite, belle-fille de Nahomi, épouse de Mahlon (?), et belle-sœur de Ruth. Elle essaya de suivre sa

belle-mère lorsque celle-ci, pressée par la famine, quitta Moab pour Israël ; mais Nahomi lui ayant représenté le peu de chances de bonheur qu'il y avait pour elle, et l'ayant engagée dans son intérêt à ne pas l'accompagner jusqu'au terme de son voyage, Horpa, moins forte et moins dévouée que Ruth, se laissa ébranler, pleura et repartit.

HOSA, ville sur les frontières de la tribu d'Aser, Jos. 19, 29.

HOSÉE. 1° Dix-neuvième et dernier roi d'Israël, fils d'Ela, 2 Rois, 15, 30. 17, 1. Il succéda à Pékach contre qui il avait conspiré, et qu'il fit mettre à mort, mais il ne put monter sur le trône qu'après neuf ou dix ans d'une affreuse anarchie. Moins coupable que ses prédécesseurs, il ne suivit cependant pas la bonne voie ; éminemment faible, il laissa subsister l'idolâtrie dans ses états, mais sans s'opposer aux prophètes et aux saints messagers de la repentance et de la loi. Salmanéser roi d'Assyrie, fils de Tiglath-Piléser, marcha contre lui, l'asservit et lui imposa un tribut ; mais quelque temps après, ayant fait alliance avec le roi d'Egypte, Hosée crut pouvoir secouer le joug, et refusa de payer le tribut : ce fut le dernier acte de la politique d'Israël. Salmanéser revint, assiégea Samarie, la prit, égorgea une partie de ses habitants, et emmena en exil le roi et l'élite de la nation. Ainsi furent accomplies les prophéties d'Esaïe, 5, 7. 13-19. 22-30., et d'Osée, 8, 5. 7. 9, 7., etc.

D'après 2 Rois 15, 30., Hosée commença à régner la vingtième année de Jotham (739 av. C.), et d'après 2 Rois 17, 1., ce ne fut que la douzième année d'Achaz (729) ; le même historien aurait donc, dans le même livre et dans deux passages presque successifs, établi une différence de dix ans entre deux données sur le commencement d'un règne qui a dû être célèbre ; il est évident qu'il ne saurait y avoir là de contradiction ; l'inspiration même n'est pas en cause, mais le simple tact, le bon sens, la réflexion de l'historien. Le premier passage fixe l'année de la mort du précédent roi, celle où Hosée commence à se mettre à la tête des affaires, et à lutter pour se faire reconnaître ; le second passage indique le moment où, après de longs combats, il commence à régner sans conteste (Desvignoles, Bengel, Winer, etc.).

C'est dans la troisième année du règne d'Hosée que le pieux Ezéchias étant monté sur le trône de Juda, fit convoquer à Jérusalem les fidèles des dix tribus pour une pâque solennelle qu'il se proposait de célébrer ; mais les peuples s'en moquèrent : quelques hommes seulement d'Aser, de Manassé, et de Zabulon se rendirent à cet appel. Ce royaume était vermoulu et mûr pour sa ruine.

Avec Hosée tomba le royaume d'Israël, près d'un siècle et demi avant celui de Juda, laissant à celui-ci un avertissement solennel des conséquences de l'idolâtrie ; on peut remarquer qu'aussitôt après avoir raconté la chute d'Israël, l'historien sacré ajoute la liste des péchés dont cette chute était le châtiment.

2° Prophète, *v.* Osée.

HOSPITALITÉ. Cette touchante et noble vertu qui ramène les hommes à la fraternité primitive, en établissant pour quelques jours la communauté des biens, a toujours été répandue en Orient ; elle est encore aujourd'hui dans les mœurs de ces populations. Elle est recommandée aux chrétiens, Rom. 12, 13. Hébr. 13, 2. 1 Tim. 5, 10., comme elle l'était aux Hébreux, qui, du reste, la pratiquaient presque d'eux-mêmes comme les autres peuples orientaux. L'étranger, quel qu'il fût, était invité à entrer dans la maison, Gen. 19, 2. Ex. 2, 20. Jug. 13, 15. 19, 21., on lui lavait les pieds suivant l'usage du pays, Gen. 18, 4. 19, 2. cf. 1 Tim. 5, 10., et on lui fournissait pour lui et pour ceux qui étaient avec lui, hommes, chevaux, chameaux, tout ce dont ils pouvaient avoir besoin, nourriture et logement, Gen. 18, 5. 19, 3. 24, 25. 32. Ex. 2, 20. Jug. 19, 20., soins de toute espèce et protection, Jos. 2, 1. etc. A son départ il était accompagné honorablement par son hôte et par sa famille ; chez les Arabes encore il se borne pour tout remerciement à dire à ceux qui l'ont hébergé : « Que Dieu vous garde ! » — Refuser l'hospitalité à un voyageur était l'indice de la plus sordide et de la plus dure ava-

rice; l'insulter ou troubler son repos était une grossièreté sans nom, Gen 19, 4. Après l'exil, l'hospitalité entre Juifs et Samaritains ne fut plus qu'une vertu nominale : castes distinctes, ces deux peuples se haïssaient avec la fureur ordinaire des castes; les Juifs aimaient mieux faire un détour que de s'exposer à demander l'hospitalité à des Samaritains, et ces derniers, peut-être moins obstinés dans leur haine, Luc. 10, 33., repoussaient cependant de leurs maisons les Juifs qui se rendaient à Jérusalem, surtout lorsqu'ils paraissaient s'y rendre pour les fêtes religieuses, Luc 9, 53. Notre Sauveur, dans la parabole du bon Samaritain, montre combien l'idée de prochain doit rester indépendante de toutes considérations personnelles ou religieuses, lorsqu'il s'agit de la charité dont l'essence est d'être universelle.

D'après Homère, l'hospitalité des païens aurait été fondée sur la croyance que les dieux, déguisés en simples mortels, se promènent quelquefois sur la terre pour éprouver les hommes, les récompenser de leur hospitalité, ou les punir de leur dureté : cette idée sublime a été rappelée par notre Sauveur, et bien peu modifiée, lorsqu'il dit à ses disciples : « Celui qui vous reçoit me reçoit », Matth. 10, 40. 41. cf. 25, 34-45. « Par elle, dit encore un apôtre, quelques-uns ont logé des anges, n'en sachant rien, » Héb. 13, 2.

HOTELLERIE. A la place de nos auberges et de nos hôtels, on trouve en Orient des caravansérails, appelés aussi khans, ou mensils, espèces de grands bâtiments ou hangars, propres à offrir au voyageur et à ses bêtes un abri gratuit pour la nuit, et quelquefois aussi, mais rarement, des vivres et du fourrage à un prix modéré. Il y en a dans les villes, dans les villages, parfois même au bord des grandes routes; et c'est probablement de pareilles hôtelleries qu'il est parlé Luc 10, 34. Jér. 41, 17., peut-être aussi Luc 2, 7., quoiqu'on pense généralement que la maison dans laquelle est né notre Sauveur fût une maison particulière, mise au service de quelques voyageurs à cause des circonstances dans lesquelles le pays se trouvait par suite de l'édit d'enregistrement. Les anciens Hébreux ne connaissaient pas les caravansérails, cf. 2 Rois 4, 8. Gen. 28, 11. Dans les passages Gen. 42, 27. Ex. 4, 24. 2 Rois 10, 12. Jér. 9, 2., il s'agit probablement d'une espèce de bivouac où l'on passait la nuit, dans des tentes ou dans des cavernes, comme les Orientaux de nos jours savent encore s'abriter partout où ils se trouvent lorsqu'ils n'ont pas de caravansérail à leur disposition. Quelques versions voient aussi une hôtellerie Jos. 2, 1., mais la traduction de nos Bibles doit être maintenue. L'habitude de l'hospitalité rendait presque inutile l'établissement d'hôtelleries; à l'époque même de notre Sauveur, l'hospitalité était plus généralement en vogue que l'usage des hôtelleries, qui, d'ailleurs, ne se trouvaient guère que dans les contrées désertes, comme celle de Jérico, et sur le bord des grands chemins.

HOTHNIEL (1405 av. C.), Jug. 3, fils de Kénas et neveu de Caleb, obtint en mariage Hacsa, la fille de ce dernier, laquelle avait été promise en récompense à celui qui ferait la conquête de Kiriath-Sépher, Jug. 1, 13. Il fut le premier des juges d'Israël, et délivra son peuple du joug de Cusan-Rischatajim, roi de Mésopotamie, qui l'opprimait depuis huit ans. Il se mit à la tête des Hébreux, les rangea en bataille, et vainquit : une paix de quarante ans fut le fruit de sa victoire, et il exerça pendant tout ce temps les fonctions de juge. — On l'a confondu, mais sans raison, avec le pieux Jahbets, 1 Chr. 4, 9. 10. — Hothniel est, depuis la mort de Josué, le premier chef du peuple qui soit mentionné dans l'Ecriture; on ne sait pas quelle espèce de gouvernement remplit l'intervalle de vingt ans qui sépare le grand capitaine du premier juge; il est probable même qu'il n'y eut pas de gouvernement régulier, et que chacun fit ce qui lui plut, chaque tribu, chaque famille, chaque individu. C'est dans cette période que se place la petite guerre contre Adoni-Bézec.

HOZIAS, dixième roi de Juda, nommé *Hazaria* dans le second livre des Rois (sauf 15, 30. 32), fils d'Amatsia et de Jécolia. Après le meurtre de son père, le peuple l'appela au trône de Juda; il était

à peine âgé de seize ans, 2 Rois 14, 21. Il régna cinquante-deux ans dans l'esprit du Dieu de Moïse (809-758); il s'opposa aux progrès de l'idolâtrie sans cependant réussir en tous lieux, 2 Rois 15, 3., écouta les avis du pieux pontife Zacharie, et fit fleurir son royaume au dehors. Il reconquit Elath, que les Iduméens avaient prise sous Joram; il mit sur pied 300,000 hommes avec lesquels il abattit les Philistins, dont il rasa les forteresses; il repoussa les tribus arabes et rendit les Hammonites tributaires, 2 Rois 14, 22. sq. 15, 1. 2 Chr. 26, 1. Il construisit des arsenaux. Les laboureurs et les bergers vécurent en paix sous sa protection; il leur éleva des forteresses au désert, et les montagnes de Juda regorgèrent des biens de la terre. Heureux comme administrateur et comme capitaine, ce grand roi voulut être aussi sacrificateur. Ebloui par tant de succès, son cœur se gonfla, et il dut apprendre que l'orgueil marche devant l'écrasement. Il oublia ou méprisa les lois du Seigneur sur le culte; il oublia que les fonctions sacerdotales avaient été confiées à la famille d'Aaron seule, Nomb. 3, 10., et que la malédiction frapperait les rois qui empiéteraient sur les prérogatives des pontifes. Un jour il entre dans le temple et se saisit de l'encensoir pour offrir le parfum sur l'autel; mais le pontife Hazaria est là avec quatre-vingt prêtres du Seigneur; ils s'opposent au sacrilége et Hazaria, le roi du culte, dit à Hazaria, le roi du pays : Il ne t'est pas permis d'offrir de l'encens devant le Seigneur, sors du sanctuaire ». Hozias, irrité de cette courageuse résistance, croit vaincre les prêtres de Dieu comme il a vaincu les Philistins ; l'encensoir à la main, il les menace; mais au même instant la lèpre paraît sur son front, il est impur et les prêtres le chassent parce que sa présence souille le temple : lui-même ne résiste plus; il est épouvanté, car il sent que la main de l'Eternel a vengé l'outrage fait au lieu saint. Le vieux roi s'était perdu par son obstination. Hosias demeura ainsi lépreux jusqu'à sa mort; il fut retranché du peuple et confiné dans une maison écartée, tant était grande l'horreur des Juifs pour la plaie impure qui le rongeait. Jotham, son fils, gouverna en son nom quelques années, et à sa mort, Hozias ne fut pas même enseveli dans les sépulcres des rois ses pères; on le relégua dans un champ qui les entourait.

Il fut contemporain des rois d'Israël Jéroboam II, Zacharie, Sallum, Ménahem, Pékachia et Pékach, et des prophètes Amos, Osée et Esaïe, peut-être encore de Joel. On voit par Amos 1, 1. cf. Zach. 14, 5., qu'un tremblement de terre marqua le règne de ce monarque, mais on ne sait à quelle époque il faut le placer. Il est marqué, Matth. 1, 8., comme fils de Joram, mais trois générations sont omises, *v.* Jésus.

HUILE. L'Orient ancien, comme l'Orient moderne, faisait un très grand usage de l'huile et de toutes les graisses végétales, soit parce qu'étant fraîches, elles sont plus fines que la graisse animale, soit aussi parce qu'elles se conservent mieux et plus longtemps. Les Hébreux ne faisaient pas exception à cette règle; la loi même leur prescrivait en plusieurs circonstances l'emploi de l'huile au lieu de graisse : le législateur voulait peut-être, pour attacher les Hébreux à leur sol, favoriser ainsi les travaux de l'agriculture et les obliger d'une manière indirecte à multiplier leurs plantations. Ils se servaient d'huile : *a*) pour leurs repas et pour l'assaisonnement des viandes, de la farine, des légumes et de presque tous les mets pour lesquels on emploie le beurre dans nos cuisines, Ez. 16, 13. C'est une graisse plus pure que les substances animales et qui paraît devoir donner un goût plus délicat aux aliments ainsi préparés. *b*) Les gâteaux de sacrifices, et toutes les offrandes, étaient oints ou accompagnés d'huile fine, Lév. 2, 1. 15. 5, 11. 14, 10. Nomb. 5, 15. 8, 8., etc. Il y avait même des aspersions d'huile sur les sacrifices, Lév. 14, 12., et ailleurs : cf. Mich. 6, 7.

c) On s'en servait : pour oindre le corps, les cheveux, la barbe, les pieds, etc., surtout lorsqu'on donnait un festin ou lorsqu'on recevait des hôtes qu'on voulait honorer, Deut. 28, 40. 2 Sam. 14, 2. Ps. 23, 5. 92, 11. 104, 15. 133, 2. Mich. 6, 15. Luc. 7, 46.; sous ce rapport, l'huile

était devenue un objet de luxe, Prov. 21, 17, *v.* Onction; *d*) comme combustible pour l'alimentation des lampes dans le temple, Ex. 25, 6. 27, 20. 35, 8. cf. Esd. 6, 9., et chez les particuliers, Matth. 25, 3.; *e*) enfin, comme remède : les Juifs oignaient la tête d'huile pour chasser un mal de tête, et appliquaient cette même substance presque dans tous les cas de maladie, soit qu'il y eût souffrance intérieure, soit qu'il y eût lésion extérieure, Es. 1, 6. Luc 10, 34. Il y avait aussi des bains à l'huile, Jos. Ant. 17, 6. 5. Deux passages se rapportent à l'emploi de l'huile comme remède, Marc. 6, 13. Jacq. 5, 14. Les disciples oignaient d'huile les malades. Il faut se rappeler que les disciples n'étaient pas médecins, et que ce n'est pas comme tels que Jésus les avait envoyés ; le premier des deux passages a son commentaire dans ces paroles du second : « Et la prière faite avec foi sauvera le malade. »

On voit par ce qui précède que l'abondance d'huile était un sûr indice de prospérité; elle appartenait en quelque sorte aux objets de première nécessité, cf. Jér. 31, 12.; un présent d'huile était toujours bien venu, Os. 2, 5. 1 Chr. 12, 40., et dans les promesses de bonheur et d'abondance qui sont faites au peuple, l'huile n'est jamais oubliée, non plus que la vigne et le figuier, Joël 2, 19. cf. Deut. 28, 40. Sur les prémices et les dîmes de l'huile, *v.* Deut. 12, 17. 18, 4. 2 Chr. 31, 5. Néh. 10, 37. 39. 13, 12.

HUL, le second des fils d'Aram, Gen. 10, 23. Ce nom est peu connu. Josèphe et saint Jérôme ont cherché sa postérité dans l'Arménie, mais sans fondement ni vraisemblance. Rosenmuller et Gesenius comparent le nom arabe d'une vallée ou d'un bassin situé au pied du mont Hermon, entre le Dshebel-Safat et le Dshebel-Heisch, qui porte maintenant le nom de Erets Albullah (*v.* Seetzen et Burkhardt) : c'est le bassin dans lequel le Jourdain prend sa source : au midi se trouve le lac Mérom, qui s'appelle aujourd'hui El Houleh. Cette opinion, qui est la plus probable, se rapproche de celle de Michaélis, qui cherche Hul dans la Cœlésyrie, entre le Liban et l'Anti-Liban jusqu'à Alep.

HULDA (623 av. C.), prophétesse, épouse ou veuve de Sallum, l'intendant de la garde-robe royale, 2 Rois 22, 14. 15. 2 Chr. 34, 22. Elle demeurait à Jérusalem, « au collége ; » l'hébreu porte *bamishneh,* que l'on trouve aussi Soph. 1, 10., et qui signifie littéralement dans la seconde partie de la ville, cf. Néh. 11, 9. Quelques-uns l'entendent d'un séminaire ou d'une école de prophètes. Hulda n'est connue que par un seul oracle. Hilkija venait de retrouver dans le temple la loi de l'Eternel, avec ses menaces contre l'idolâtrie. Emu à la vue du livre sacré, le roi Josias comprit qu'il fallait rentrer en plein dans la voie de la sainteté et de la fidélité, et il députa quelques hommes auprès de la prophétesse (Jérémie vivait déjà, mais on peut supposer qu'il était absent, puisque le roi s'adresse à une femme). Hulda déclara aux envoyés du roi que lui, Josias, vivrait et mourrait en paix, parce que son cœur s'était amolli et qu'il s'était humilié devant Dieu, mais que toutes les menaces de la loi divine s'accompliraient à la rigueur contre ce peuple qui avait aimé de faux dieux et leur avait offert des encensements. « Ma colère, dit Jéhovah par la bouche de sa servante, a fondu sur ce lieu-ci, et elle ne sera pas éteinte. » — L'exil fut le sceau de cette prophétie.

HULOTTE, hébreu *thachmass*, Lév. 11, 16. Deut. 14, 15., est rendu dans nos versions par *hulotte; v.* Chat-huant.

HUPPE, Lév. 11, 19. Deut. 14, 18., hébreu *doukiphat*. La traduction de nos Bibles est appuyée par l'arabe, les Septante, saint Jérôme et Luther, et il n'y a rien qui soit de nature à l'invalider. La huppe (upupa epops L.) est un oiseau bien connu en Orient; il est de la grosseur d'une grive, assez beau, mais sans voix; les ailes et la queue sont noires avec des raies blanches, le cou et la poitrine tirent sur le roux; sur la tête une petite aigrette de plusieurs couleurs s'élève et s'abaisse à volonté : il est très peu délicat sur le choix de sa nourriture, mange de tout ce qu'il rencontre, et méritait bien d'être rangé par Moïse au nombre des animaux impurs. Les huppes de l'Egypte sont extrêmement recherchées pour leur excellente graisse et leur

chair succulente. *v.* Sonnini, Russel, et Bochart, Hieroz. III, 107.

HUR. 1° Fils de Caleb et d'Ephrata, né pendant le séjour en Egypte, 1 Chr. 2, 19. — 2° Ami de Moïse, et, d'après Josèphe, époux de Marie, la sœur de Moïse ; selon d'autres, fils de Marie. On ne sait que peu de choses sur son compte, mais on voit qu'il était fort considéré du législateur. Lorsque Josué marcha au-devant d'Hamalec dans le désert, Moïse monta sur la montagne avec Hur et Aaron, qui soutinrent ses bras fatigués, Ex. 17, 10. Hur fut encore, dans une autre circonstance, associé à Aaron pour exercer, en l'absence du législateur, la vigilance et l'autorité souveraine. Il mourut dans le désert. — 3° Roi de Madian, tué dans un combat que lui livra Phinées, Nomb. 31, 8. — 4° Gen. 11, 31., ville des Caldéens. *v.* Ur.

HURAI, natif des vallées de Gahas, l'un des braves de David, 1 Chr. 11, 32., nommé Hiddaï 2 Sam. 23, 30.

HURAM. 1° *v.* Hiram. — 2° Benjamite, 1 Chr. 8, 5.

HURBEC. *v.* Sauterelles.

HUS ou *Huts,* Gen. 10, 23. 36, 28. Job 1, 1. Ce nom désigne en arabe un pays doux et fertile ; il a donné lieu à des hypothèses bien différentes. Quelques-uns l'ont pris pour Edom, mais le nom déjà rend la chose peu vraisemblable, car l'Idumée est plus ou moins aride et stérile. On se fonde pour appuyer cette idée sur ce qui est dit Lam. 4, 21. : « Réjouis-toi, fille d'Edom, qui demeure au pays de Huts ; » mais ce passage prouve seulement que les Edomites avaient pu faire quelques conquêtes dans ce pays, et d'ailleurs Jérémie, 25, 20. 21., distingue Huts et Edom. Les anciennes généalogies fournissent, l'une un Huts fils aîné d'Aram, l'autre un Huts descendant d'Edom. Les fils d'Aram sembleraient devoir diriger les recherches vers le nord (*v.* Hul), si l'on était obligé de croire que les quatre ont suivi la même direction ; la postérité d'Esaü a son territoire assez connu, et quant à ces deux Huts d'origine différente ils ont pu, ou bien se confondre par des alliances, ou bien s'établir à part, et le fils d'Aram aurait été le plus connu comme chef d'une plus grande et plus ancienne famille. La comparaison des passages de Job et de Jérémie peut nous mettre sur la voie : c'est au nord de l'Arabie qu'il faut chercher Huts, car Job appartient aux fils de l'Orient (1, 3.), nom qui est ordinairement donné aux Arabes ; il devait être de plus dans le voisinage des Caldéens et des Sabéens, puisque ces peuples font de chez eux des invasions sur la terre de Huts (1, 15. 17.) ; il ne devait pas être éloigné de l'Idumée d'après le passage des Lamentations, et Jérémie nomme les rois de ce pays entre ceux de l'Egypte et des Philistins. On peut donc placer Huts dans la partie septentrionale de l'Arabie Pétrée, vers l'Euphrate et la Mésopotamie ; son nom même concorde avec cette opinion. C'est là que se passèrent les scènes du livre de Job.

HUZA, 2 Sam. 6, 3. 1 Chr. 13, 7. (1045 av. C.), lévite, fils d'Abinadab et frère d'Ahjo. L'arche, rendue par les Philistins, était restée oubliée dans la maison d'Abinadab jusqu'à la fin de la guerre que David avait entreprise contre les ennemis de son peuple ; mais une fois victorieux, David put réaliser le dessein qu'il avait de transporter à Jérusalem le gage sacré de la présence de l'Eternel : tout le peuple accompagnait le saint convoi ; 30,000 hommes d'élite, choisis dans l'armée, le suivaient. Arrivés près de l'aire de Nacon, sur un terrain foulé, sec et glissant, les bœufs bronchèrent, l'arche fut ébranlée, et Huza qui se tenait auprès, la voyant chanceler, porta sa main pour la retenir, et fut frappé de mort. « La colère de l'Eternel s'enflamma contre lui, et Dieu le frappa de mort à cause de son indiscrétion. » cf. Ex. 33, 20. Nomb. 4, 15. 18, 3. — Il n'est pas nécessaire d'exagérer le crime de Huza pour en comprendre le châtiment : c'est une faute que tout autre Israélite eût probablement commise comme lui, une faute presque involontaire et machinale, en même temps une faute à intention respectable. Mais c'était une transgression de la loi, et la loi des Juifs ne souffrait ni interprétations, ni exceptions. Huza avait manqué au sanctuaire, à l'arche sacrée ; ses mains d'homme s'étaient approchées du saint vase que l'Eternel avait

choisi pour en faire au milieu de son peuple le domicile arrêté de sa demeure, et si Huza avait pu le toucher impunément, l'arche sainte était déconsidérée, et n'était plus qu'une arche sans prestige, sans rayons et sans gloire. Qu'on se rappelle, d'ailleurs, que dans l'économie théocratique le gage du péché c'est la mort, et que les fruits de la transgression suivent la trangression comme une conséquence naturelle; Dieu n'a pas puni Huza, mais Huza a été puni par où il avait péché, l'arche meurtrière l'a tué, parce qu'on ne pouvait pas la toucher sans périr, comme un poison empoisonnera toujours ceux qui le prendront, qu'ils le fassent machinalement, involontairement, à bonne intention, ou de toute autre manière.

HYACINTHE, le onzième fondement de la céleste Jérusalem, Apoc. 21, 20. On connaît sous ce nom une pierre précieuse, une couleur et une fleur; cette dernière n'est jamais mentionnée dans l'Ecriture; la couleur, quelques-uns la trouvent dans l'hébreu *thekéleth,* Ex. 25, 4., mais sans raisons suffisantes, *v.* Cramoisi. La pierre de ce nom, hébr. *leshem,* n'est rappelée que deux fois dans l'Ancien Testament, Ex. 28, 19. 39, 12., où nos versions l'ont traduite *ligure,* en lui conservant son nom grec; l'autorité des Septante, de Josèphe et de Jérôme appuie suffisamment cette traduction. L'hyacinthe est une pierre dont on trouve différentes espèces: les anciens en comptaient quatre, celle qui tire sur la couleur du rubis, l'hyacinthe jaune doré, l'hyacinthe citron, et une quatrième de la couleur du grenat. Elle est dure et transparente, et perd sa couleur au feu.

HYÈNE, Jér. 12, 9. Les Septante ont rendu le commencement de ce verset par « mon héritage est-il une tannière de *hyène?* » traduction qui vaut mieux sans doute que l'*oiseau peint* de nos versions. Dahler traduit, « Oiseaux de proie, inondez de sang mon héritage ! » mais il n'est arrivé là que par un léger changement de texte, et l'adjonction du mot sang. On a essayé encore de plusieurs autres versions, mais sans succès. Je ne comprends pas pourquoi plusieurs auteurs ont tenu à repousser la traduction des Septante; elle est parfaitement justifiée par le parallélisme, cf. *v.* 8 et 11.; on peut supposer que les Septante étaient assez bien placés pour connaître et le sens de l'hébreu, et l'histoire naturelle de la Palestine; enfin l'hébreu *tsabouah,* par son étymologie, confirme encore cette traduction. (*Tsabah* signifie plonger, rayer, bigarrer; il signifie aussi piller, butiner; deux sens qui conviennent très bien à la hyène, soit qu'on regarde à sa voracité, ou à son poil rayé de diverses couleurs.) Cet animal, d'ailleurs, était connu en Palestine comme en Egypte, et il porte encore un nom semblable dans plusieurs contrées voisines, sur les bords du Tigre *zibee,* en Arabie *tsabehon* ou *dsuba,* en syriaque *tsabu,* de même encore en divers dialectes *dubba, dsabuon, sheeb,* etc. Cette traduction est appuyée, outre les Septante, par Aquila, Symmachus, Théodotion, Bochart, Ludolf, Gesenius, Winer, Harris, et la plupart des voyageurs en Orient. — Théodotion a en outre traduit, 1 Sam. 13, 18., la vallée de Tséboïm par vallée des hyènes (cf. aussi Néh. 11, 34.); le Targum caldéen, lisant Tséphoïm, l'a rendu par vallée des vipères.

Calmet et quelques autres voient la hyène dans l'hébreu bath-yaaneh, Lév. 11, 19., mais *v.* Autruche.

HYMÉNÉE et *Philète,* 1 Tim. 1, 20. 2 Tim. 2, 17., chrétiens apostats de l'Eglise d'Ephèse, qui voulurent faire du rationalisme, et s'y prirent un peu tôt pour prêcher les vérités modernes; ils annonçaient que la résurrection était déjà arrivée symboliquement, et par conséquent la niaient en la confondant avec la régénération; leur parole rongea comme une gangrène, ils séduisirent la foi de plusieurs, et Paul livra Hyménée à Satan. — Mosheim voulait entendre deux Hyménée différents dans ces deux passages, mais il ne l'a pas prouvé.

HYSOPE, plante de la famille des gymnospermes, de la classe des didynamia. Son calice à cinq feuilles est cylindrique, et soudé par le bas; les pétales sont séparés, les étamines droites et distinctes; la fleur, d'un bleu céleste, sort de la tige comme un épi; les feuilles un peu allongées en forme de lance sont dures, odo-

rantes et un peu amères ; la tige a 0m,50 de haut dans nos climats ; une racine unique, dure comme du bois, pousse force surgeons. On trouve l'hysope en Suisse, en Allemagne et en France, sur les ruines et sur les vieux murs ; elle fleurit entre les mois de juin et d'août, et donne beaucoup de miel aux abeilles. En Palestine elle acquiert une hauteur plus considérable que chez nous, et les soldats qui assistèrent à la mort de Jésus, ayant pris une éponge, la mirent au bout d'un bâton d'hysope, Jean 19, 29. L'ésob de l'Ancien Testament est sans contestation l'hysope; la ressemblance du nom l'indique, et rien ne contredit cette identité, cf. surtout Héb. 9, 19. On se servait ordinairement d'hysope comme d'aspersoir dans les purifications ; quand les Israélites sortirent d'Egypte, Dieu leur ordonna de tremper dans le sang de l'agneau pascal un bouquet d'hysope, et d'en arroser le linteau et les deux poteaux des portes, Ex. 12, 22. Dans la purification des lépreux, on y joignait quelques branches de cèdre et un peu de laine écarlate, Lév. 14, 4. 6.; en général cette plante paraissait avoir une réputation de sainteté et de pureté lustrale qui la rendait l'emblème de la purification intérieure, Ps. 51, 9. — il est dit, 1 Rois 4, 33., que Salomon avait composé un traité de botanique qui renfermait les plantes depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope qui sort de la muraille, et plusieurs auteurs (Mishna Pésachim, Fabricius, Morhoff, etc.) parlent de cet ouvrage comme s'ils l'avaient vu. Scheuchzer dit : « Ce qui me paraît très sûr, c'est que ce livre existe ; il doit contenir un ample commentaire sur les plantes et les animaux de l'Ecriture, et toute la doctrine de la philosophie orientale. »

I

IBTSAN, le dixième des Juges d'Israël, 1182 av. C., Jug. 12, 8. Il était de Béthléhem en Zabulon, et jugea le pays pendant sept années ; il maria ses trente fils et ses trente filles, et mourut en paix dans sa ville natale. On l'a pris, mais sans preuve, pour le même que Booz.

ICHABOD, (sans gloire, *ou bien*, où est la gloire ?) pauvre enfant dont toute l'histoire est dans sa naissance. Petit-fils d'Héli, et fils de l'impie et débauché Phinées, il était encore dans le sein de sa mère lorsque la nouvelle des malheurs d'Israël la surprit : l'arche sainte venait de tomber entre les mains des Philistins, l'armée était défaite, son père et son oncle étaient morts sur le champ de bataille, son grand-père et tuteur naturel venait de mourir à l'ouïe de tant de désastres ; il ne restait à l'enfant que sa mère, elle mourut en lui donnant le jour. Surprise par les douleurs, elle ne trouva pas de consolations ni de soulagement dans la naissance d'un fils ; elle n'eut que le temps de le nommer Ichabod en ajoutant : « car la gloire de l'Eternel est transportée d'Israël, » et elle expira, 1 Sam. 4, 19. Ichabod entra dans la vie n'ayant qu'un frère pour toute parenté, 14, 3., mais il ne devait pas être abandonné de celui qui s'est appelé le Père des orphelins.

ICONIE, antique, célèbre et populeuse ville de l'Asie Mineure ; elle appartint à la Phrygie pendant le règne des Perses, plus tard elle passa à la Lycaonie dont elle devint la capitale. Elle était située dans une fertile plaine au pied du mont Taurus, et comptait un certain nombre de Juifs parmi ses habitants, Act. 14, 1. 19. Abulfeda la nomme Kunijah ; aujourd'hui Conie, 30,000 habitants.—Paul y convertit des Juifs et des gentils, mais quelques Juifs incrédules ayant soulevé les païens contre Paul et Barnabas, les apôtres durent se retirer. Paul y repassa plus tard, mais l'Ecriture ne donne aucun détail sur ce second voyage, Act. 13, 51. 16, 2. 2 Tim. 3, 11.

IDDO, Esd. 8, 17. (467 av. C.), chef des Juifs établis à Casiphia pendant l'exil ; on ne sait pas bien jusqu'où pouvait aller sa compétence et son pouvoir, mais on voit qu'il avait tout au moins une intendance administrative sur la communauté de sa nation. La fin du verset indiquerait presque qu'il était Néthinien, ce qui se concilierait mal avec le titre qu'Esdras lui donne. Esdras lui ayant fait demander quelques Néthiniens et quelques lévites pour accompagner à Jérusalem ceux qui

voulaient profiter de la permission accordée par Cyrus, Iddo lui envoya Sérébia.

IDOLATRIE. Parlons d'abord de celle des Hébreux : c'était la plus déplorable, parce que lorsqu'ils tombaient, ils tombaient de haut, et qu'ils n'avaient pas l'excuse de l'ignorance. L'idolâtrie se manifestait chez eux sous deux formes différentes :

1° L'adoration de dieux autres que Jéhova, c'est-à-dire de créatures divinisées. Ces fausses divinités que l'on confondait le plus souvent avec leurs images mêmes, Deut. 4, 28. Ps. 115, 4. 135, 15. cf. 1 Sam. 31, 9. Os. 4, 17., sont appelées dans la langue sainte des idoles, Lév. 19, 4. 26, 1. Hab. 2, 18., — des vanités, Jér. 2, 5. 8, 19. 10, 15.,— des vanités fausses, Jon. 2, 9., — des choses vaines, Act. 14, 15., — des abominations, 1 Rois 11, 5. 2 Rois 23, 13., — des dieux de fiente, Ez. 6, 13.,— des scandales d'iniquité, Ez. 14, 4. 7. Enfin l'ensemble de l'idolâtrie est appelé un adultère, cf. Os. 1 et 2. — L'Eternel, par opposition à ces images, est appelé le Dieu de vérité, le Dieu vivant, Jér. 10, 10. Dan. 6, 20. 26. (cf. les sacrifices des morts, Ps. 106, 28.), Act. 14, 15. 2 Cor. 6, 16., et le Dieu du ciel, cf. Jér. 10, 11.

La loi de Moïse avait défendu l'idolâtrie sous les peines les plus sévères ; c'était par sa nature le plus grand des crimes dans une législation dont Dieu était le centre et le but ; la lapidation était prononcée contre le transgresseur. Et non-seulement les Hébreux devaient extirper dans leur intérieur, comme peuple, toute trace d'idolâtrie, mais ils devaient encore, dans toutes leurs guerres, détruire chez leurs ennemis les bocages, les hauts lieux, les idoles, et toute marque d'un culte païen. Quant aux païens, les Hébreux ne pouvaient leur accorder le séjour dans le pays qu'à titre d'étrangers et sous certaines conditions particulières; on devait les tolérer et exercer à leur égard les devoirs de l'hospitalité, mais toute alliance proprement dite, soit par mariage, soit autrement, était expressément interdite; les alliances politiques devaient causer la ruine du pays, comme les alliances privées la mort des individus. Dieu devait être la tête du culte et de l'Etat : l'abandonner comme Dieu, c'était l'abandonner comme roi ; les alliances politiques devaient entraîner une fusion des cultes, et toute fusion est une idolâtrie. Malgré ces menaces cependant, l'idolâtrie s'établit de toutes manières en Israël, et sous toutes les formes; elle ose lever la tête sous Moïse, Nomb. 25, 2. Deut. 13, 13., elle se montre sous Josué, elle se remontre sous les juges, elle s'assied sur le trône des rois ; chaque fois après quelques années d'idolâtrie les châtiments tombent sur le pays, on pleure, on crie, le peuple est délivré, puis il retombe; sa piété est comme une nuée du matin qui se dissipe (Serm. de Saurin). Les servitudes des juges, suivies d'autant de délivrances et d'autant de rechutes, en sont une preuve. Samuel réorganise le culte de Jéhovah, mais après lui, le mal regagne du terrain ; David de nouveau lutte contre l'idolâtrie, mais Salomon, après avoir aimé la sagesse, prend des centaines de femmes païennes et adore avec elles leurs idoles; les réformateurs succèdent aux idolâtres, les idolâtres aux réformateurs, et l'exil vient enfin réveiller ce peuple prévaricateur pour lequel ces soixante et dix années furent un sérieux avertissement, car dès lors il est resté juif théocratique sans le plus petit penchant pour l'idolâtrie, sauf l'exception, contemporaine de l'exil, rapportée Jér. 44, 8., où des Juifs se jettent entre les bras des divinités égyptiennes ; mais alors le châtiment n'avait pas encore porté ses fruits.

Guilgal fut, sous les juges, le principal siége de l'idolâtrie. Jug. 3, 19. Sous quelques rois, ce furent Dan et Béer-Sébah. Les idoles principales qui furent reçues en Israël sont Bahal, Astarté, Moloc, Kémos, Thammuz, etc., q. v. L'idolâtrie qui pénétra dans le pays à l'époque de Salomon, et par le moyen de son sérail, ne fut jamais complétement déracinée ; on y avait pris goût, et les rois qui suivirent, trop faibles peut-être, ou sans volonté, la laissèrent prévaloir. Asa la réprima d'une manière énergique, mais déjà sous Joram elle reparut à la suite d'une alliance

entre la dynastie de Juda et la maison d'Israël : ce fut l'idolâtrie cananéenne, 2 Rois 8, 18. 27.; ailleurs, c'est celle des Ammonites, 16, 3., ailleurs encore, c'est celle de la Phénicie et la Syrie, 21, 3. La réforme de Josias même, quoique large et vigoureuse, ne dura pas; le roi réformateur avait entrepris plus qu'il ne pouvait faire, et l'on voit par quelques passages des prophètes, qu'à la fin de son règne, le culte païen avait repris la place du vrai culte, Soph. 1, 4. Jér. 2, 20. 3, 6. 5, 7., etc. Ez. 7, 20. 16, 15. Avec l'idolâtrie marchaient les sciences occultes, la magie, les enchantements, 2 Rois 23, 24; et les faux prophètes, luttant contre les messagers de l'Éternel, soutenaient avec quelque succès les impostures et les superstitions du paganisme, Jér. 29, 8. Os. 9, 7. Mich. 5, 12. Le culte de Bahal, amené en Israël par une princesse sidonienne, s'y organisa pareillement et dura plusieurs générations, 1 Rois 16, 31., etc., 2 Rois 10, 25.

Le culte rendu à ces divinités étrangères consistait en des vœux, des encensements, des offrandes sanglantes et non sanglantes, peut-être même des sacrifices humains, 1 Rois 11, 8. 2 Rois 22, 17. Jér. 1, 16. 7, 9. Les hauts lieux et les bocages étaient plus particulièrement affectés à ce culte; cependant on l'exerçait aussi sur les toits, sous des arbres touffus, dans les jardins et dans les vallées, Jér. 19, 13. 1 Rois 14, 23. Jér. 2, 23. Es. 65, 3. 1, 29. L'impureté et des débauches effrénées présidaient à la plupart de ces impies cérémonies, et ne contribuaient pas peu à concilier à ces cultes étrangers les voluptueux et charnels Hébreux, cf. encore. Es. 65, 4. 66, 17. Les prêtres étaient en général nombreux, et se soignaient bien, 1 Rois 18, 22. 2 Rois 10, 21. Os. 10, 5.

2° A côté du culte des faux dieux, les Hébreux pouvaient être exposés à la tentation d'adorer Jéhovah, le vrai Dieu, sous une forme matérielle, celle d'images peintes ou sculptées. Dieu, qui avait tant accordé à la faiblesse humaine, ne voulut cependant pas accorder les images à son peuple, précisément parce qu'elles sont tout à fait humaines, et que bien loin d'élever la piété, et de faciliter l'intelligence des choses saintes, elles dénaturent le culte, l'abaissent, matérialisent la Divinité et arrêtent les regards au lieu de les diriger. Et cette défense, non-seulement d'adorer, mais même de se faire des images était si sévère, si expresse, qu'elle est répétée à plusieurs reprises dans la loi, et qu'elle a même sa place dans le décalogue, Ex. 20, 4. Deut. 4, 16. 5, 8. 27, 15. Les Hébreux ne s'en laissèrent pas moins entraîner à suivre le penchant naturel de leurs cœurs et l'exemple des autres nations. Ils avaient vu les Egyptiens adorer des dieux visibles, animaux ou végétaux, ou tout au moins des représentations de la Divinité, et ce culte extérieur leur paraissait plus séduisant et plus commode que le saint et solennel *Jéhovisme*, si l'on peut s'exprimer ainsi; ce n'est qu'avec peine qu'ils supportaient un Dieu-esprit, même avec toutes les manifestations extérieures et les cérémonies qui accompagnaient la célébration de son culte. Ce Dieu s'étant manifesté d'une manière visible en Sinaï, les Hébreux en furent épouvantés, mais cela dura peu : on cesse bien vite de craindre celui qu'on ne voit plus, et quelques semaines s'étaient à peine écoulées qu'ils dansaient autour d'une image. Aaron lui-même donna les mains à cet acte incroyable d'idolâtrie, Ex. 32. Le serpent d'airain dont l'élévation fut ordonnée de Dieu pour un temps, ne peut être rangé au nombre des actes de l'idolâtrie des Hébreux, Nomb. 21, cf. Jean 3, 14., mais il prouve combien l'usage de ces signes matériels était dangereux, puisque pendant des siècles ce morceau d'airain fut conservé pour être en scandale et en pierre d'achoppement aux faibles qui s'en firent une relique, 2 Rois 18, 4. Sous les juges, on voit de même plusieurs fois ce besoin d'images, Jug. 17, 4. 18, 17., besoin d'autant plus facile à comprendre que dans ce temps il ne paraît pas qu'il y ait eu aucun service public organisé. David et Salomon, rois théocratiques, ne permirent pas cette infraction à la loi divine; mais aussitôt après le schisme, le premier roi d'Israël qui sent le besoin d'affermir par de nombreuses concessions sa nouvelle dynastie et son nouveau royaume,

établit le culte des images; des veaux d'or sont placés aux frontières du pays, à Dan et à Béthel; ces deux siéges de l'idolâtrie résistent à tous les efforts des rois pieux qui plus tard veulent restaurer le culte de Jéhovah, et qui réussissent partout ailleurs à détruire les autels et à arracher les bocages, 1 Rois 12, 28. 2 Rois 10, 25. 29. 17, 2. Am. 8, 14. De là ces menaces fréquentes prononcées contre Béthel qui était le plus rapproché de Juda, et où les rois idolâtres paraissent avoir eu l'habitude de se rendre, 1 Rois 13, 1. Am. 3, 14. Os. 10, 15. Jér. 48, 13. Même après la ruine d'Israël, Béthel continua de subsister comme siége de l'idolâtrie, jusqu'à ce que le roi Josias en eût extirpé les emblèmes impies, 2 Rois 17, 28. 23, 15.

Depuis la captivité, les Hébreux ont renoncé aux images comme aux dieux étrangers, et il est surprenant qu'une grande secte de l'Eglise chrétienne ait cru devoir recueillir ce déplorable héritage. L'Eglise occidentale, ou du moins une partie de cette Eglise, essaya, vers le septième siècle, d'introduire les tableaux et les statues dans les églises; c'était du paganisme réchauffé. Sérénus de Marseille combattit cette innovation; l'Orient la combattit; Léon III l'Isaurien (717) s'opposa aux iconolâtres; on connaît les suites de la lutte entre Rome et Constantinople sur ce sujet, le schisme affreux qui en résulta, et la ruine de l'Eglise d'Orient que l'on peut attribuer à la division de l'Eglise en deux camps ennemis, et notamment à l'infidélité de la secte, païenne de la veille, chrétienne du lendemain, toujours romaine et réactionnaire, qui n'embrassa l'Evangile que pour mieux l'étouffer.

On pourrait essayer d'excuser cette idolâtrie, on pourrait la représenter comme un enfantillage qui doit être pardonné, comme un culte peu intelligent du beau, comme une concession peu sage à la faiblesse humaine, mais faite à bonne intention; on pourrait dire comme Grégoire le Grand (591), que ces images ne sont que pour l'ornement des églises, et pour la conservation de la mémoire des grandes actions. Peut-être un chrétien pourrait-il céder à tous ces petits arguments de théorie, s'il ne se rappelait qu'en pratique il en est tout autrement, et que le peuple n'a jamais tardé à abuser de ces dessins ou de ces sculptures pour les adorer; s'il ne se rappelait surtout, avec une sainte horreur, que pour faire place aux images, l'Eglise idolâtre a dû ôter de la Bible et du décalogue un commandement spécial qui les condamne.

Quant au culte des peuples païens, *v.* Astres, Caldée, etc. Les prophètes y font de fréquentes allusions, et décrivent avec véhémence l'impiété de ces cérémonies; leur vanité, leur impuissance, la fabrication des petits dieux, etc., 1 Rois 18, 27. Es. 2, 8. 20. 44, 10. 48, 5. Jér. 10, 14. Os. 13, 2. Ps. 115, 4. 5. Hab. 2, 18. Deut. 4, 28. 28, 36. Ces idoles étaient tantôt fondues, tantôt taillées; on les assujettissait avec des chaînettes pour qu'elles ne tombassent pas, et qu'on ne pût pas les dérober, et les aller revendre ailleurs; Es. 41, 7. Jér. 10, 4. Les plus belles étaient plaquées d'or ou d'argent, et couvertes de riches vêtements, Es. 2, 20. 30, 22. 31, 7. Jér. 10, 4. Os. 8, 4. On les menait à la guerre, 2 Sam. 5, 21., et les vainqueurs faisaient prisonniers les dieux des nations vaincues, en gage de la fidélité de celles-ci, Es. 46, 1. Jér. 48, 7. 49, 3. Os. 10, 5. Dan. 11, 8. Les temples d'idoles étaient ornés des trophées et des armes qu'on avait enlevées aux nations voisines, 1 Sam. 31, 10.

IDUMÉE, *v.* Edom.

IMPOTS. On a vu ailleurs que les impositions de tous genres qui pesaient sur les Hébreux faisaient annuellement un total assez considérable, qui dépassait de beaucoup le tiers des revenus; cependant les Hébreux ne pensaient pas à s'en plaindre, et n'hésitaient pas à payer; ils le faisaient même de bon cœur, soit à cause de la répartition habile, naturelle, et fractionnée, de ces diverses obligations, soit parce qu'elles leur étaient demandées sous la forme d'offrandes volontaires, soit enfin parce qu'une partie de ces dons étaient destinée à des festins ou à des réjouissances auxquelles tous avaient part. Les impôts étaient de deux sortes, religieux, et civils.

Impôts religieux. Le principal était le demi-sicle du sanctuaire, que chaque Israélite, âgé de vingt ans et au-dessus, devait apporter en tribut pour le tabernacle du témoignage, Ex. 30, 13. 2 Chr. 24, 6. *v.* Cens. Cette obligation continua de subsister après le retour de l'exil, Matth. 17, 24. (selon d'autres elle ne commença qu'alors), et pesait sur tous les Juifs de la Palestine et de la dispersion. Après la destruction de Jérusalem, Vespasien ordonna que la même somme serait perçue annuellement pour le temple de Jupiter Capitolin. On ignore si, dans le passage Néh. 10, 32. 33., le tiers de sicle qui fut imposé aux Israélites fut une contribution supplémentaire, motivée par la pauvreté du tabernacle, ou une réduction de l'impôt ordinaire d'un demi-sicle, fondée sur la pauvreté des fidèles : Winer pense successivement l'un et l'autre dans ses deux articles *Abgaben* et *Tempel,* et chaque fois il motive son opinion, ce qui prouve tout au moins que le texte n'est pas positif. — *v.* Aumône, Culte, et Offrandes.

Impôts civils. Ils étaient complétement inconnus avant l'établissement de la royauté, et quand le peuple avait contribué pour le culte, il avait tout fait ; avec les rois cela changea, Samuel l'avait prédit : il y eut non-seulement des corvées et des travaux publics, 1 Sam. 8, 12. 16., mais encore des impôts en nature, et même dans les cas extraordinaires des impositions personnelles, 1 Sam. 8, 15. 17, 25. 2 Rois 3, 4. 15, 20. 23, 35. Es. 16, 1. Am. 7, 1. Les rois s'arrangèrent en outre pour obtenir des présents volontaires de la part de leurs sujets, 1 Sam. 10, 27. 16, 20. 1 Rois 10, 25. 2 Chr. 17, 5., ce qui se voit encore de nos jours. Ils paraissent aussi avoir eu des apanages, une liste civile, 1 Rois 4, 27.; des droits de transit paraissent indiqués 1 Rois 10, 15., et l'on voit une régie 1 Rois 10, 28. cf. 9, 26. 22, 49. Les rois étrangers qui assujettirent le peuple juif se gênèrent encore moins, et les Perses firent peser sur les colonies exilées des taxes, des gabelles et des péages, Esd. 4, 13. 20. 7, 24. Il paraît même que les gouverneurs particuliers se permirent maintes et maintes concussions, qui finirent par devenir pour le peuple de véritables charges fort onéreuses, Néh. 5, 15. 9, 37. Les prêtres et les lévites cependant restèrent francs de toute imposition sous le règne de Xercès, Esd. 7. 24.

INCESTE. *v.* Parents.

INDES, Est. 1, 1. 8, 9. (hébr. *Hoddou* pour *Hondou*) ; sans doute la même contrée que nous connaissons encore sous ce nom, et dont les limites touchent aux frontières méridionales de la Perse. Les Juifs ne commencèrent à connaître les Indes d'une manière positive que depuis l'exil, quoiqu'ils en connussent et même qu'ils en exploitassent les produits longtemps auparavant, cf. Ex. 30, 23. 1 Rois 10, 22. *v.* aussi Cus, et Ophir. On sait quelles sont les richesses naturelles de ce pays, et comment elles ont toujours excité la cupidité des peuples commerçants.

INSCRIPTIONS. 1° *v.* Dénombrement. — 2° C'était une habitude des anciens de mettre au-dessus de la tête des condamnés à mort un écriteau portant la cause de la condamnation et le crime du coupable : on voulut suivre à l'égard de Jésus la même coutume, et l'on écrivit au-dessus de sa tête en grec, en latin et en hébreu (syriaque ou caldéen) : « Jésus Nazarien, roi des Juifs. » Socrate parle de cet écriteau, mais sans dire ce qu'il est devenu ; faites à la hâte et sans être destinées à servir de reliques, la plupart de ces inscriptions étaient bientôt détruites, soit par le bourreau, soit par le temps ou par accident. Les catholiques n'en ont pas moins su conserver l'original, sans qu'on puisse dire comment ils se le sont procuré ; ils prétendent même en avoir deux exemplaires, l'un à Toulouse, l'autre à Rome en l'église de Sainte-Croix ; nous laissons ces deux originaux débattre entre eux la question d'authenticité. *v.* Calvin.

INSECTES. Ces malheureux petits animaux, l'un des tourments de la vie humaine, semblent être (comme les poisons) le fruit de la malédiction prononcée contre la terre après la chute, Gen. 3, 17.; la théorie longtemps admise de leur génération spontanée, attribuait également

leur naissance à la matière inanimée, à la terre elle-même. Ils se développent particulièrement dans les climats chauds, et se multiplient par myriades innombrables sous le soleil ardent du Midi : la Palestine n'a pas été plus privilégiée que tous les pays situés sous la même latitude, elle a eu ses frelons et ses sauterelles de toutes espèces, dont nous traiterons aux articles spéciaux.

INTERDIT, ou *anathème*. Ces deux mots signifient, le premier (hébr. *chèrem*) perdre, détruire, vouer à l'extermination, le second, en grec, ce qui est mis à part, séparé, dévoué. L'un et l'autre s'emploient pour indiquer un retranchement quelconque, physique ou moral, et particulièrement le retranchement d'un homme, repoussé soit de la société par la mort, soit de l'Eglise par l'excommunication. Des animaux, des villes, des peuplades, pouvaient être vouées à l'interdit, et cette peine emportait toujours dans le style de l'Ancien Testament la mort des personnes ; quant aux animaux et autres objets de valeur, ils étaient quelquefois également détruits, d'autres fois ils devenaient l'apanage du sacerdoce, cf. Lév. 27, 28. 29. Nomb. 18, 14. 1 Sam. 14, 44. Ez. 44, 29. L'interdit était considéré comme la propriété de l'Eternel, comme un don irrévocable offert en hommage au roi du peuple, et il est appelé à cause de cela une chose sainte, Lév. 27, 21. Ces sortes de vœux étaient prononcés par la libre volonté du peuple qui voulait se rendre Dieu favorable dans une entreprise importante. Quelquefois, cependant, un vœu était imposé à l'armée par son chef, qui le croyait nécessaire au succès de son expédition, Nomb. 21, 2. 1 Sam. 14, 24. ; mais souvent aussi l'interdit perdait son caractère de vœu pour prendre celui de châtiment théocratique, cf. Esd. 10, 8., et comme tel il rentrait dans l'ensemble des lois pénales d'Israël : ainsi, dans les cas d'idolâtrie, l'Israélite qui s'était laissé entraîner au culte des faux dieux, était voué à la mort, Ex. 22, 20. ; les villes même qui s'étaient laissé séduire n'étaient pas épargnées, le feu et l'épée en faisaient justice, Deut. 13, 13-16. L'apostasie était punie comme une rébellion politique, et c'en était une dans le principe de la loi. C'est par le même principe sans doute, quoiqu'il s'y joignît encore d'autres considérations, que la conquête de Canaan dut être accompagnée de l'extermination de ses habitants ; les Israélites devaient s'habituer à l'idée de voir en Dieu le roi des rois et le maître de la terre, en même temps que le chef de tout culte, de toute religion, de toute morale ; pour les Israélites la mort devait être la conséquence naturelle et nécessaire de l'abandon du vrai Dieu, et l'extermination des Cananéens devait dire aux nouveaux possesseurs du pays qu'un sort pareil serait la récompense d'une idolâtrie pareille, cf. Deut. 2, 34. 3, 6. Jos. 6, 17. 10, 28. 35. 37. 40. 11, 11. L'interdit emportait la destruction de tout se qui se trouvait dans ces villes coupables ; les hommes et le bétail étaient mis à mort, brûlés, lapidés ou passés au fil de l'épée, les maisons étaient rasées et les murs démolis, mais l'or et l'argent, ainsi que les vaisseaux d'airain et de fer, étaient mis à part pour le trésor de la maison de l'Eternel, Jos. 6, 21. 24. Quelquefois, cependant, l'interdit n'était prononcé que contre les habitants de la ville, tandis que le bétail était épargné, et se distribuait avec le reste du butin entre les soldats du parti vainqueur, Jos. 8, 26. 27. Deut. 2, 34. 3, 6. — Celui qui violait un interdit était lui-même mis à l'interdit, Jos. 6, 18. ; Hacan fut assommé de pierres et brûlé, 7, 25., et Saül fut rejeté de Dieu pour avoir épargné Agag, roi des Hamalécites, 1 Sam. 15, 23. cf. Deut. 13, 17.

Après le retour de l'exil, Esdras excommunia tous les Israélites qui, ayant pris des femmes étrangères, ne voudraient pas les renvoyer, et leurs biens furent mis à l'interdit, Esd. 10, 8., ce qui paraît avoir été la conséquence ordinaire de l'excommunication : l'on ignore si cet interdit amenait la destruction des biens, ou leur simple confiscation au profit du sanctuaire ; le premier cas paraîtrait plus probable, d'après Deut. 13, 16.

L'excommunication était un interdit purement ecclésiastique. *v.* Bannissement.

IONIE. *v.* Javan.

ISAAC, Gen. 17, 19. 21, 3. 22, 2. (1896 av. C.), fils d'Abraham et de Sara; il fut pour son père le fils de la promesse et de la foi. Son nom indique le rire, et lui fut donné, soit parce que Sara avait souri d'incrédulité lorsque la naissance d'un fils lui avait été annoncée, soit à cause de la joie que lui causa la naissance de ce fils si longtemps désiré, 18, 13. 21, 6., *v.* encore 17, 17. Il fut circoncis au huitième jour, et passa ses premières années sous le toit paternel. Au dire des Hébreux, son éducation aurait été commencée par les patriarches Sem et Héber, dont il fut contemporain, du premier pendant cinquante ans (1896-1846), du second pendant soixante-dix-neuf ans (1896-1817), du moins d'après la chronologie reçue. Sa naissance augmenta les dissensions qui existaient entre les deux épouses, et Ismaël dut s'éloigner avec Agar sa mère. Quelques années après, lorsque Isaac eut atteint, à ce que l'on croit, sa vingt-deuxième ou vingt-cinquième année, il accompagna son père sur le mont Morija. Familier avec l'idée des sacrifices, il vit sans étonnement le bois et le feu destinés au bûcher, mais il ignorait quelle devait être la victime; il l'apprit et se résigna sans murmurer, parce que la même foi qui consolait son père, le fortifiait lui-même et le soumettait captif à la volonté de Dieu. Vrai type de notre Sauveur immolé par son père, « il a été mené à la boucherie comme un agneau et comme une brebis muette devant celui qui la tond, et il n'a point ouvert sa bouche. » Mais Isaac devait survivre à l'épreuve, et le sanglant sacrifice ne s'accomplit point; un bélier remplaça sur l'autel le fils d'Abraham, et des bénédictions temporelles nombreuses furent la récompense de la foi. Isaac vécut nomade comme son père; il parcourut les plaines et les vallées de Canaan et de la Philistie, où Dieu le bénit abondamment, surtout dans la culture de la terre, 26, 12. A l'âge de quarante ans il épousa sa parente Rébecca, qu'Eliézer avait été chercher pour lui en Caldée. Au bout de vingt ans de mariage, elle lui donna deux enfants, Esaü et Jacob, qui naquirent quinze ans seulement avant la mort d'Abraham, et qui se partagèrent diversement l'affection de leurs parents, le tranquille Jacob étant le bien-aimé de sa mère, Esaü, le fougueux chasseur, faisant les délices de son père, parce que celui-ci aimait fort la venaison. Bientôt une famine força Isaac de quitter les lieux où il habitait; il projeta d'abord de se rendre en Egypte, mais Dieu l'en détourna. L'on peut remarquer que c'est à peu près à cette époque qu'eut lieu l'invasion de l'Egypte par les rois pasteurs. Isaac se rendit à Guérar, où régnait Abimélec, 26, 1., et tomba par la même tentation dans le même mensonge qu'Abraham avait déjà fait à un autre roi du même nom. Pour sauver sa vie, il risqua de compromettre l'honneur de son épouse; mais Dieu veillait sur la mère de Jacob, et Isaac, convaincu de mensonge, avoua ses craintes et son incrédulité. Dieu continua de le bénir dans ses champs, et il recueillit dans une seule année le centuple de ce qu'il avait semé. Cependant les Philistins, voyant la multitude des serviteurs et des troupeaux d'Isaac, devinrent jaloux de cette fortune toujours croissante : ils comblèrent les citernes qu'avait creusées Abraham, et Abimélec lui-même, entraîné par son peuple, conseilla ou ordonna à Isaac de se retirer. Isaac obéit et se rendit d'abord dans la vallée de Guérar, non loin des plaines de ce nom; il nettoya et rouvrit les puits que ses ennemis avaient comblés, et leur conserva les noms qu'Abraham leur avait donnés; il en creusa de nouveaux et trouva des eaux vives pour ses troupeaux. Mais ces puits furent une source intarissable de querelles, et, après bien des contestations, Isaac prit le parti de s'éloigner encore davantage et se rendit dans les plaines de Béer-Sébah. Là Dieu lui apparut, la nuit même de son arrivée, et lui confirma les promesses qu'il avait faites à son père; un autel fut élevé, le nom de l'Eternel fut invoqué et les bénédictions abondèrent. Abimélec s'empressa de revenir auprès d'Isaac, avec son plus intime conseiller et son général d'armée, et comme Isaac se montrait surpris de les voir le rechercher, Abimélec lui répondit : « Nous avons vu clairement que l'Eternel est avec toi, et nous avons dit :

« Qu'il y ait maintenant un serment solennel entre nous, et traitons alliance avec toi. » Isaac reçut avec joie cette proposition, il offrit un festin à ses nouveaux alliés, et le lendemain ils se séparèrent en paix.

Isaac étant devenu vieux, Gen. 27, 1., et ses yeux s'étant fermés tellement qu'il ne pouvait plus voir, il sentit qu'il devait s'attendre à une mort prochaine, et ne voulut pas différer davantage de donner sa bénédiction à l'aîné de ses fils. Ignorant la cession du droit d'aînesse faite par Esaü à Jacob, ignorant aussi, et peut-être par un manque de foi, que Dieu avait aimé Jacob et haï Esaü, il allait bénir l'enfant qu'il préférait, et voulut d'abord se procurer encore une fois cette sensuelle jouissance qui influençait peut-être chez lui l'affection paternelle: il fit venir Esaü et lui commanda d'aller à la chasse chercher quelque pièce de gibier. « Apprête-moi des viandes d'appétit, comme je les aime, et apporte-les-moi afin que j'en mange. » Mais Dieu avait réservé à Jacob les droits de primogéniture, Jacob se les était acquis en abusant de la fatigue et de l'impétuosité de son frère: ces droits étaient à lui, mais au lieu de s'en remettre à celui qui est fidèle, au lieu de laisser Dieu agir, il voulut intervenir, et sa mère, plus rusée encore, hâta, par un mensonge sans excuse, l'exécution du plan divin. Jacob, âgé de soixante-dix-sept ans, se moqua d'un vieux père aveugle et lui soutira par son déguisement la grande bénédiction qu'Isaac voulait donner à Esaü. Isaac, trop confiant, soupçonna une ruse, et se laissa néanmoins convaincre: il entendait la voix de Jacob et touchait la barbe du velu chasseur; mais les plats étaient là, et pendant qu'Esaü courait après le gibier, son frère cadet, dont le nom en hébreu signifie *supplanteur,* recevait les bénédictions paternelles. Grande fut la douleur du père en découvrant qu'il avait été trompé, mais il ne pouvait retirer sa bénédiction : « J'ai béni ton frère, dit-il, et aussi il sera béni. » — « Et ne m'as-tu point réservé de bénédiction? s'écria Esaü, plein de désespoir et d'amertume : n'as-tu qu'une bénédiction, mon père? Bénis-moi aussi, bénis-moi, mon père! » Dieu permit qu'Isaac pût encore donner à son fils bien-aimé quelques promesses de consolation : « Ton habitation sera en la graisse de la terre, lui dit-il, et en la rosée des cieux d'en haut: tu vivras par ton épée, et tu seras asservi à ton frère; mais il arrivera qu'étant devenu maître, tu briseras son joug de dessus ton cou. »

Isaac comprit cependant qu'il n'avait été que l'instrument de la volonté du Dieu des cieux; il se soumit à cette dispensation providentielle, et conserva toute son amitié à Jacob. La colère d'Esaü était à craindre pour le frère supplanteur, et Isaac, soit pour ce motif, soit pour éviter que Jacob épousât des païennes et amenât dans la maison des germes de querelles, comme avait fait Esaü 26, 35., engagea le fils béni à se rendre en Mésopotamie auprès des parents de Rébecca. Cette absence dura plus de vingt ans; mais Isaac eut encore avant de mourir la joie de revoir ce fils qui était devenu pour lui un successeur théocratique, et le chef de sa postérité; il mourut entre ses bras à l'âge de cent quatre-vingts ans, et fut recueilli avec ses peuples. Esaü et Jacob l'ensevelirent dans la grotte de Macpéla, 35, 27. 28. 49, 31.

Abraham, Isaac et Jacob sont trois figures d'élection qui sont fréquemment rappelées ensemble dans l'Ecriture: celle d'Abraham est la plus belle, celle de Jacob ne peut être comprise que par la foi, par le sens chrétien; celle d'Isaac est davantage passive. Ce qu'il y a de grand en lui, c'est sa naissance miraculeuse, c'est aussi l'ordre donné à Abraham de le sacrifier sur Morija; c'est enfin, si l'on ose le dire, sa bénédiction surprise et déplacée. Dans ces trois faits il est passif, dans tout le reste de sa vie il paraît nul. Dieu veut que les colonnes de son édifice visible n'aient pas d'autre gloire, pas d'autre action que la sienne; et comme la force des fidèles est de se tenir tranquilles pendant que l'Eternel combat pour eux, leur gloire est aussi de disparaître derrière l'image de celui dont ils ne doivent que refléter les vertus et la splendeur. La passivité d'Isaac fut de celles que chacun doit envier; partout ce patriarche se mon-

tre humble, simple, tranquille et calme; jamais il ne résiste, il se laisse immoler par son père, marier par Elihézer, chasser par Abimélec, vexer par des bergers, tromper par sa femme, tromper par son fils, inquiéter par ses belles-filles; une seule fois il pèche par timidité: partout ailleurs il se fait admirer par sa douceur et sa résignation, partout il accepte l'Eternel comme Providence, et reconnaît la sagesse de celui qui mène les hommes et les choses. Il a une vie de famille toute particulière, aimant sa Rébecca malgré ses torts, et n'ayant qu'elle pour épouse; il vit avec elle et avec ses deux fils, sans paraître rechercher beaucoup des relations extérieures; ses goûts sont dans la maison, casaniers et parfois un peu sensuels, comme ceux des hommes doux et sans ambition. Sa piété paraît avoir été plus juive que chrétienne, il a moins de confiance et plus de crainte qu'Abraham, et Jacob jure par la frayeur d'Isaac, 31, 42., qui est le commencement de la sagesse. Il est le symbole de la douceur et de l'amour.

Son nom se retrouve fréquemment dans les livres saints, 1 Chr. 1, 28. Matth. 1, 2. Luc 3, 34. Rom. 9, 7. Gal. 4, 28. Hébr. 11, 18, 20., et ailleurs.

ISAI ou *Jessé*, Ruth 4. 17. 1 Chr. 2, 12. Matth. 1, 5. Luc 3, 32. Act. 13, 22. 1 Sam. 17, 12. 17., Bethléémite, fils d'Obed et petit-fils de Booz et de Ruth; il fut père de huit fils et de deux filles (*v.* cependant 1 Chr. 2, 15.); le plus jeune était David. Après la réjection de Saül, Samuel apprit de Dieu qu'un des fils d'Isaï était désigné pour le remplacer sur le trône; aussitôt il convie à Bethléem toute cette famille pour sacrifier à l'Eternel: les sept fils aînés d'Isaï passent successivement devant le prophète, tous jeunes, grands, forts et beaux; mais Dieu dit à Samuel: « L'homme a égard à ce qui est devant les yeux, mais l'Eternel regarde au cœur. » Isaï dut faire chercher encore le plus jeune qui était aux champs, gardant les brebis, et il le vit avec joie et surprise proclamer roi d'Israël par le prophète, qui l'oignit d'huile au milieu de ses frères. Peu de temps après, Saül ayant demandé un joueur d'instruments, et ayant appelé à sa cour David qui était habile musicien, Isaï le lui envoya en le chargeant de présents pour ce roi dont il devait bientôt hériter, 1 Sam. 16, 19. Isaï cependant continua de voir son fils, et le retint même fréquemment auprès de lui, lorsque le service de Saül n'exigeait pas sa présence, (cf. 1. Sam. 17, 17.); il l'envoya une fois visiter ses frères qui avaient suivi Saül dans son expédition contre les Philistins. Plus tard, pendant les rivalités de Saül et de David, ce dernier obtint du roi de Moab un asile pour son père, 22, 3.; c'est la dernière trace de l'histoire d'Isaï.

Le nom de fils d'Isaï servit quelquefois comme terme de mépris pour désigner David, ainsi que Jésus était dédaigneusement appelé le fils de Joseph, le fils du charpentier, 1 Sam. 20, 27. 22, 7. 25, 10. 2 Sam, 20, 1. 1 Rois 12, 16. 2 Chr. 10, 16.; mais lorsque David fut devenu un roi de gloire, le nom de son père ne fut plus qu'un jalon généalogique, destiné à rappeler aussi la race de laquelle devait naître le Sauveur, Es. 11, 1. Rom. 15, 12.

ISBI-BÉNOB, ou *Jisbi*, des un Réphaïms, géant d'entre les Philistins. Il avait résolu, dans une guerre contre David, de frapper ce chef lui-même: armé tout à neuf, et portant une lance d'un poids énorme, il fondit, en effet, sur David qui, vivement pressé par ce puissant ennemi, ne dut son salut qu'au secours que lui apporta son cousin Abisaï. Les amis et les guerriers de David jurèrent alors: « Tu ne sortiras plus avec nous en bataille, de peur que tu n'éteignes la lumière d'Israël, » paroles qui feraient supposer que cet événement eut lieu dans la dernière guerre où David combattit en personne, 2 Sam. 21, 16.

IS-BOSETH, ou *Esbahal*, fils cadet de Saül et d'Ahinoham, 1 Chr. 8, 33. 9, 39. 2 Sam. 2, 8., etc. Son vrai nom était Esbahal ou Isbahal, mais les Hébreux, à cause de l'horreur que leur inspiraient les dieux étrangers, et pour éviter de prononcer le nom de Bahal, le surnommèrent Is-Boseth, homme de honte ou de confusion. Son père et ses frères ayant succombé dans la bataille de Guilboah, il se trouva, avec son neveu Méphiboseth, seul héritier du nom

de Saül et de sa couronne, mais l'un et l'autre successeur étaient incapables par eux-mêmes de rien oser pour reconquérir un trône qui leur avait échappé. Abner osa seul; mais pour couvrir d'un voile de légitimisme ses desseins ambitieux, il ne voulut régner que sous un nom reconnu, et Is-Boseth, âgé de quarante ans, fut la poupée qui porta la couronne. Reconnu roi des dix tribus, il régna sept ans à Mahanajim, luttant avec désavantage contre les troupes de David, et s'affaiblissant de jour en jour. La conduite d'Abner à l'égard d'une des femmes de Saül donna de l'ombrage à Is-Boseth, soit qu'il y vît une injure à la mémoire de son père, soit qu'il crût y trouver l'indice de vues ambitieuses, soit enfin que, las d'avoir un maître, il s'estimât heureux de trouver un prétexte pour montrer à son tour qu'il avait de la volonté et du caractère. Blessé des reproches d'Is-Boseth, Abner l'abandonna, et résolut d'appuyer la nouvelle dynastie. En même temps, David fit demander à Is-Boseth Mical son épouse, et comme Is-Boseth voyait ses affaires s'embrouiller toujours davantage, il ne voulut pas les compliquer encore par un nouveau refus, et accorda à David ce qu'il désirait. Il ignorait les négociations du perfide Abner, et lorsque ce traître eut été mis à mort par Joab, ses mains devinrent lâches; Is-Boseth crut avoir perdu le meilleur de ses capitaines, et dans son bonheur il se désespéra. Ce fut sa dernière faiblesse; bientôt deux de ses officiers, Récab et Bahama, l'assassinèrent dans son palais pendant qu'il dormait; sa tête sanglante fut portée en hommage à David qui n'apprécia jamais la lâcheté, et récompensa les meurtriers par le dernier supplice.

ISMAEL, 1° fils d'Abraham et d'Agar, Gen. 16, 15. 17, 23. 21, 14. 1 Chr. 1, 28. Ce n'était pas l'enfant de la promesse, mais Dieu ne lui en prédit pas moins de grandes destinées et d'abondantes bénédictions temporelles : « Voici, je l'ai béni, dit-il, et je le ferai devenir une grande nation. » Fort jeune encore, Ismaël se montra ce qu'il devait être plus tard, bruyant, gai, fier et violent, grand par lui-même, comme son frère Isaac était grand par la grandeur de Jéhovah. Vers sa dix-septième ou dix-huitième année, à ce que l'on pense, à l'époque du sevrage d'Isaac, Ismaël dut quitter la maison paternelle avec sa mère, Gen. 21, 9., parce que celui qui était né selon la chair persécutait celui qui était né selon l'esprit, Gal. 4, 29. Dieu protégea dans sa fuite Ismaël, et continua de le bénir dans le désert de Paran, où il habita. Le jeune homme devint fort, vaillant, habile chasseur, et sa mère lui donna pour épouse une de ses compatriotes, Egyptienne comme elle. Il eut quatorze enfants, dont douze fils, qui furent autant de princes et chefs de tribus, selon les promesses faites à Abraham, et deux filles, dont l'une épousa Esaü, son cousin. Ismaël rendit avec Isaac les derniers devoirs à son père, et mourut âgé de cent trente-sept ans. Gen. 25, 17. 28, 9. 36, 3.

Les douze fils d'Ismaël furent, sous le nom d'Ismaélites, les pères de douze tribus arabes qui subsistent encore aujourd'hui, mais que l'on distingue cependant avec soin des Arabes primitifs et authentiques, les Joktanides; quelques auteurs arabes appellent même les Ismaélites des Arabes fabriqués. Plusieurs de ces tribus sont bien connues et auront leurs articles spéciaux : ainsi les Nabathéens, les Kédaréniens, etc. Saint Jérôme dit que de son temps les douze noms subsistaient encore. Le territoire d'Ismaël s'étendait depuis Havila, à l'orient, jusqu'à Sur, en Egypte. Vers le septième siècle, la plupart des Ismaélites embrassèrent l'islamisme, et sont encore maintenant plongés dans les ténèbres de cette dégoûtante morale, et de ce monothéisme sec et absurde. C'est ce que M. Coquerel appelle « le milieu entre l'erreur et la vérité », comme si ce milieu n'était pas l'erreur elle-même.

2° Ismaël, fils de Néthania, descendant de David, fut du nombre de ceux qui restèrent en Judée après que Nébucadnetsar eut emmené captifs la plus grande partie des habitants de ce pays. Poussé par la jalousie, à ce qu'il paraît, parce qu'étant du sang royal il n'avait pas été nommé gouverneur du pays, il refusa d'obéir à Guédalia, et se ligua contre lui avec Balis, roi de Hammon; puis, abusant d'une

confiance qu'il avait acquise par la dissimulation, il se jette sur Guédalia, au milieu d'un festin, et le tue ; il égorge ensuite ceux des adhérents de Guédalia qu'il rencontre, et les Caldéens qui sont en garnison à Mitspa. Quelques hommes de Sichem, de Silo, de Samarie, en tout quatre-vingts, allaient ayant la barbe rasée et les vêtements déchirés, offrir de l'encens et des dons en la maison de l'Eternel. Ismaël en est instruit; il comprend que ces pieux Israélites seront les amis de l'ordre, et, par conséquent, ses ennemis à lui-même; il les attire par ruse à Mitspa, où il les fait égorger et précipiter dans une fosse. Dix d'entre eux s'échappent seuls, en promettant de livrer à Ismaël ce qu'ils possèdent de provisions en froment, orge, huile et miel, cachées au milieu des champs. Il emmène ensuite captifs avec lui une partie des habitants de Mitspa, et les filles du roi qui avaient été confiées à Guédalia, et prend le chemin du pays de Hammon, où il espère être suffisamment protégé contre la vengeance probable de Nébucadnetsar. Mais Johannan et d'autres capitaines des villes de Judée, ayant appris les crimes d'Ismaël, mettent sur pied leurs gens de guerre, le poursuivent et l'atteignent près des grosses eaux de Gabaon. Les prisonniers reprennent courage et s'enfuient auprès de Johannan, qui vient à leur aide, et Ismaël, avec huit hommes qui lui restent, gagne au plus vite les terres de Bahalis, affligé sans doute que tant de crimes aient été inutiles. On ignore où et comment il mourut, 2 Rois 25, 23. Jér. 40, et 41.

ISRAEL. Ce nom, qui signifie *vainqueur de Dieu,* fut d'abord donné en surnom à Jacob par Dieu lui-même, lors de la rencontre du Jabbok et de la lutte de Jacob avec l'Eternel, parce que, dit l'ange, tu as été le maître en luttant avec Dieu et avec les hommes, et tu as été le plus fort, Gen. 32, 28. 35, 10. Le nom d'Israël devint ensuite celui de la postérité bénie, et les douze tribus le portèrent en commun. Lors de la première division du royaume, après la mort de Saül, sous David et Is-Boseth, les onze tribus qui marchaient sous les armes de ce dernier, conservèrent le nom d'Israël, qui était celui de la nation tout entière, dont elles formaient la plus grande partie, tandis que la douzième tribu, celle de Juda, qui marchait avec David, resta tout ensemble tribu et royaume de Juda, 2 Sam. 2, 9. 10. cf. 19, 40. Ces deux noms de Juda et d'Israël servirent donc à désigner en quelque sorte, dans les temps de trouble, la minorité et la majorité du royaume, et après la mort de Salomon, lorsque le pays tout entier se partagea (975 av. C.), les tribus de Juda et de Benjamin gardèrent le nom de royaume de Juda, tandis que les dix autres prirent le nom de royaume d'Israël, qu'elles méritaient moins que les deux premières, puisqu'elles s'éloignaient de la branche théocratique, abandonnant le roi que le Dieu d'Israël leur avait donné. Ces dix tribus sont Ephraïm, Dan, Siméon, Manassé, Issacar, Zabulon, Aser, Nephthali, Gad et Ruben, auxquelles il faut joindre la partie tributaire de Moab et les autres peuplades et terres qui avaient été conquises par Salomon. La capitale de ce royaume fut d'abord Sichem, 1 Rois 12, 25., puis Tirtsa, 1 Rois 14, 17. 15, 21., et enfin, depuis Homri, Samarie. La puissante et toujours jalouse tribu d'Ephraïm (cf. 1 Chr. 5, 1. Gen. 48, 17. Jug. 8, 1. 12, 1.) fut sans doute à la tête de ce mouvement de séparation; elle se glorifiait d'avoir donné le jour à Josué, et Jéroboam, qui sépara le royaume, était Ephraïmite : aussi le nom de royaume d'Ephraïm serait-il beaucoup plus justifié que celui de royaume d'Israël, et les auteurs sacrés l'emploient-ils quelquefois, Ps. 78, 9. 67. 68. Os. 6, 4. Es. 11, 13. Neuf révolutions successives, toujours accompagnées de leurs calamités ordinaires, amenèrent sur le trône neuf dynasties différentes qui ne comptèrent pas plus de dix-huit rois, et ne durèrent ensemble que 240 ans à peu près (975-729), ce qui donne pour chaque roi une moyenne de 13 ans, et pour chaque dynastie une moyenne de 26 ans et demi.

1re *dyn.*	Jéroboam	règne	22 ans	
	Nadab	—	2	
2e *dyn.*	Bahasa	—	24	
	Elah	—	2	
3e *dyn.*	Simri	—		7 jours.
4e *dyn.*	Homri	—	12	
	Achab	—	22	

	Achazia	—	2	
	Joram	—	12	
5e *dyn.*	Jéhu	—	28	
	Joachaz	—	17	
	Joas	—	16	
	Jéroboam II	—	41	
	Zacharie	—		6 mois
6e *dyn.*	Sallum	—		1
7e *dyn.*	Manahem	—	10	
	Pékachia	—	2	
8e *dyn.*	Pékach	—	20	
9e *dyn.*	Hosée	—	9	
		Total	241 ans, 7 mois, 7 jours.	

Les années étant exprimées en nombres ronds, on ne doit pas s'étonner que dans les détails, les fractions négligées amènent une différence de quelques années en plus, et le synchronisme des rois de Juda compte, pour le même espace de temps, 260 années. Sans entrer dans des discussions chronologiques qui pourraient nous mener loin sans nous mener nulle part, nous nous bornerons pour le moment aux observations suivantes: 1° On doit admettre que les années sont indiquées d'une manière générale, sans égard aux fractions, et le récit sacré l'indique lui-même en plusieurs endroits, comme on peut s'en convaincre par la comparaison des passages suivants, 1 Rois 15, 9. et 25.; 15, 25 et 33.; 2 Rois 14, 1. cf. 14, 17. 13, 1. et ailleurs. — 2° Quelquefois un fils a commencé à régner pendant les dernières années de son père, et les années de cette association sont quelquefois attribuées à l'un et à l'autre tout ensemble, et par conséquent doublées. — 3° Il y a eu des interrègnes qui, n'étant pas comptés dans la chronologie des rois, diminuent d'autant les années de cette époque, et doivent y être ajoutées pour les compléter; c'est ce qu'a fait DesVignoles dans sa chronologie de l'histoire sainte. Ajoutons encore que, lorsqu'il y a désaccord, il faut donner la préférence aux dates du royaume de Juda, parce que l'histoire de ces deux tribus est plus simple, mieux suivie, moins compliquée d'anarchie, d'interrègnes et de révolutions, et par conséquent moins sujette à erreurs.— Les suites de la scission furent, pour Israël, sa décadence comme nation, l'abaissement de sa puissance politique, l'anéantissement de son commerce et de sa prospérité intérieure, la démoralisation du peuple par les guerres intestines. Le principe de la révolution porta ses fruits, et huit usurpations successives furent autorisées par l'usurpation de Jéroboam. En religion ce fut pire encore, cf. 1 Rois 15, 34. 16, 2. 22, 53. 2 Rois 3, 3. 10, 29. 13, 2. 14, 24. 15, 9. 17, 22.; le culte du veau d'or ayant été établi par Jéroboam, et celui de Bahal par la maison d'Achab, les prêtres, les lévites, et tous les hommes pieux et zélés pour le culte du vrai Dieu abandonnèrent Israël et se réfugièrent en Juda, 2 Chr. 11, 13-16. Les prophètes de l'Eternel cependant ne manquèrent jamais en Israël, même dans les périodes de la plus sombre idolâtrie et des plus profondes ténèbres, et il se rencontra toujours, même à la cour des rois, quelques hommes qui ne fléchirent point le genou devant un autre que Jéhovah, 1 Rois 18, 4. Dans les premiers temps de son existence, Israël fut quelquefois inquiété par Juda, mais sans succès; les entreprises des Philistins furent également passagères et n'amenèrent pas de résultat, 1 Rois 16, 15. Bientôt la séparation des deux royaumes fut si bien reconnue que les deux cours rivales, se regardant comme indépendantes, en vinrent à contracter des alliances, soit politiques, 1 Rois 22, 2. 2 Rois, 3, 7. 8, 28., soit même domestiques, 2 Rois 8, 18, 27. Mais Israël trouva un ennemi opiniâtre et puissant dans les rois de la Syrie de Damas, qui, à diverses reprises, passèrent les frontières, 1 Rois 20, 34. 22, 3., et réduisirent Ephraïm à la dernière extrémité, 2 Rois 13, 7.; cependant, sous Jéroboam II, grâce à la puissance assyrienne qui s'élevait, et qui affaiblissait ainsi par son voisinage le royaume de Syrie, les Israélites redressèrent la tête, repoussèrent vigoureusement le Syrien, s'emparèrent d'une portion de son territoire, et s'élevèrent à une hauteur de prospérité que jusqu'alors ils ne connaissaient point. Cela dura peu; le bien-être engendra le luxe, la volupté, le relâchement: ce furent les délices de Capoue; les querelles de parti se renouvelèrent, une fausse politique commença à prédominer, Os. 5, 13., et Israël, devenu tributaire d'Assyrie, 2 Rois 15, 19., vit

bientôt une partie de ses habitants conduits en captivité, 2 Rois 15, 29. cf. Es. 8, et 9. Dès lors il n'y eut plus rien que de précaire dans l'existence de ce pauvre pays, sa ruine parut inévitable, et la malheureuse alliance d'Osée avec le roi d'Egypte fut le dernier acte politique de ce royaume; Israël *tout entier fut déporté* et mené en exil, 2 Rois 18, 9., environ 134 ans avant la chute du royaume de Juda. Aussitôt après avoir raconté cette catastrophe, l'historien sacré énumère les causes qui l'ont amenée, et met en première ligne l'idolâtrie intellectuelle et morale de ce peuple. Les Israélites qui demeurèrent dans le pays se mêlèrent peu à peu avec les colons qui y furent envoyés d'Assyrie pour le cultiver et le défendre; ils retournèrent cependant au culte de l'Eternel, et plusieurs d'entre eux se réunirent à Juda pour l'exercice de ce culte, 2 Rois 23, 15. 19. 2 Chr. 34, 33. 35, 19. *v.* Exil.

ISSACAR, neuvième fils de Jacob, cinquième de Léa, Gen. 30, 18. Son nom signifie prix ou récompense, et Léa le lui donna, « car, dit-elle, Dieu m'a récompensée parce que j'ai donné ma servante à mon mari. » Il naquit 1749 ans av. C., et eut quatre fils : Tolah, Puva, Job et Simron, 46, 13. Sa vie est peu connue, et ne paraît pas avoir rien présenté de saillant. La bénédiction de Jacob mourant lui prédit un avenir matériel et peu honorable : « Issacar, dit-il, est un âne essu, couché entre les barres des étables; il a vu que le repos était bon et que le pays était beau, et il a baissé son épaule pour porter, et s'est assujetti au tribut. » Moïse annonce qu'il vivra paisible dans ses tentes, qu'il partagera avec Zabulon l'abondance de la mer et les richesses du commerce, Gen. 49, 14. 15. Deut. 33, 18. 19. Lors du dénombrement d'Israël dans le désert, Issacar comptait 54,400 hommes en état de porter les armes. Cette tribu est louée dans le cantique de Débora pour son zèle à prendre les armes. Jug. 5, 15. Elle a donné naissance au juge Tolah, qui gouverna le pays pendant vingt-trois ans, *sans autre gloire que celle de la paix*, Jug. 10, 1. 2.

La tribu d'Issacar reçut en partage, lors de la division du pays, les meilleurs endroits de la terre, la belle et riche plaine de Jizréhel, s'étendant depuis la chaîne du Carmel jusqu'au lac de Génésareth, ayant au midi la demi-tribu de Manassé, au nord celle de Zabulon, à l'occident la Méditerrannée, à l'orient le Jourdain et l'extrémité de la mer de Tibériade. Elle occupait avec Zabulon le grand pays de passage de Canaan, et les habitants de ces deux tribus comptèrent, à l'époque de Jésus-Christ, parmi les plus civilisés des Galiléens; la plupart des apôtres appartenaient à l'une ou à l'autre de ces tribus, et par le message de l'Évangile ils accomplirent entièrement la prophétie de Moïse: « Ils appelleront les peuples en la montagne, ils offriront là des sacrifices de justice. » Deut. 33, 19.

L'auteur du livre des Chroniques dit des Issacariens qu'ils étaient « fort intelligents dans la connaissance des temps pour savoir ce que devait faire Israël, » éloge qui ne se rapporte probablement ni à des connaissances astronomiques, ni à la science des saisons par rapport à l'agriculture, mais à une certaine habileté pratique ou politique, qui du reste ne peut être précisée davantage par l'histoire.

ITHAMAR, quatrième fils d'Aaron et d'Elisébah (1490 av. C.) Ex. 6, 23. Il fut consacré avec ses fils, Nomb. 3, 2., mais il n'exerça jamais la souveraine sacrificature, qui, après la mort de Nadab et d'Abihu, fut donnée à la famille d'Eléazar. Lui-même fut chargé dans le désert de surveiller les travaux du tabernacle et de diriger les Guersonites et les Mérarites dans le transport de l'arche de l'alliance. Ex. 38, 21. La souveraine sacrificature entra, l'on ne sait comment, dans sa famille par Héli, juge d'Israël, et en sortit de nouveau par la déposition d'Abiathar, après avoir fourni, outre ces deux pontifes, Ahitub, Ahija, et Ahimélec, q. v. — cf. 1 Chr. 6, 3. 24, 1. Nomb. 4, 28. 26, 60.

ITHIEL et *Ucal*, inconnus. C'est à eux qu'Agur adressa les maximes contenues dans le 30e chapitre des Proverbes; on peut supposer qu'ils étaient fils, amis ou disciples de ce sage.

ITTAI, 1° guerrier benjamite de Guibha, l'un des trente-sept hommes vaillants de David, 2 Sam. 23, 29. 1 Chr. 11, 31. — 2° Ittaï, Philistin de Gath, peut-être prosélyte, avait mis à la disposition de David 600 hommes de ses compatriotes dont il était le chef. Après la révolte d'Absalon, David ne voulant astreindre personne à partager sa mauvaise fortune, offrit à Ittaï de lui rendre sa parole, mais ce généreux guerrier refusa de la reprendre et jura par le nom de l'Eternel : « En quelque lieu où le roi mon seigneur sera, soit à la mort, soit à la vie, son serviteur y sera aussi. » David ne résista pas à tant de dévouement; Ittaï se donna à lui sans réserve et le servit avec ses troupes et sa famille; il commandait un tiers de l'armée à la bataille qui fut si funeste à Absalon, 2 Sam. 15, 19. 18, 2.

ITURÉE, contrée au nord-ouest de la Palestine. Luc, 3, 1., dit que Philippe était tétrarque dans la contrée de l'Iturée et de la Trachonite, et comme Josèphe donne à Philippe la Trachonite, la Batanée et l'Auranite, on a cru que ces deux dernières provinces portaient ensemble le nom d'Iturée. Cette conclusion n'est pas nécessaire, car saint Luc a parfaitement bien pu ne pas indiquer les possessions moins importantes de Philippe, et omettre l'un ou l'autre de ces distrits, comme dans le même passage il ne donne à Hérode Antipas que la Galilée quoiqu'il possédât aussi la Pérée. Strabon et Pline placent l'Iturée en Cœlésyrie, et Strabon ajoute qu'elle était à l'ouest de Damas, tirant vers le sud du côté de l'Arabie Déserte. C'était, au dire du même auteur, une contrée crevassée et riche en cavernes, dont les habitants, favorisés par les accidents du terrain, se livraient en masse au brigandage et rendaient dangereuse et redoutée la grande route de Damas. Virgile (Georg. 2, 448.) vante l'habileté des Ituréens dans le maniement de l'arc et des flèches.

Aristobule, environ un siècle avant Christ, conquit et réunit à la Judée une partie considérable de l'Iturée, dont il contraignit les habitants à se faire circoncire sous peine d'exil; mais bientôt les Ituréens passèrent en Phénicie et se soumirent à Rome sous Pompée, tout en conservant des princes choisis du milieu d'eux. Claude réunit plus tard l'Iturée à la Syrie.

L'Iturée tirait probablement son nom de Jétur, le dixième fils d'Ismaël, Gen. 25, 15. 1 Chr. 1, 31. cf. 5, 19.; et la position de ce pays sur les confins de l'Arabie justifie ce sentiment. Il paraîtrait alors que les Ituréens auraient abandonné la pratique de la circoncision, puisque Aristobule dut la leur imposer de nouveau, à moins qu'on n'entende qu'Aristobule les obligea à circoncire les enfants le huitième jour, tandis que les Ismaélites ne le faisaient que dans la douzième ou quinzième année.

IVOIRE. Les défenses d'éléphant, que les anciens prenaient pour des cornes, ont été connues en Europe et dans l'Asie occidentale bien longtemps avant l'éléphant lui-même. L'ivoire est pour la première fois nommé dans le Cantique des Cantiques, ou au Ps. 45, suivant l'époque que l'on assigne à la composition de ce psaume. Il est probable que Salomon, qui faisait le commerce des Indes, fut aussi le premier qui fit connaître à la Judée l'ivoire et l'animal qui le donne, cf. 1 Rois 10, 22. 2 Chr. 9, 21. Son trône était d'ivoire incrusté d'or, 1 Rois 10, 18.; et l'on voit Achab, 22, 39., employer l'ivoire à beaucoup d'autres usages et ne l'épargner ni dans ses meubles ni dans ses appartements, cf. Apoc. 18, 12., et Amos 6, 4. Les marchands de Tyr poussèrent le luxe jusqu'à plaquer d'ivoire les bancs de leurs vaisseaux, si même ils n'employèrent pas de l'ivoire massif. Ez. 27, 6. cf. 15. Dans ce dernier passage, le prophète appelle les défenses de l'éléphant des cornes de dents, unissant ainsi l'apparence à la réalité. — *V.* dans Harris plusieurs citations des auteurs profanes qui montrent combien cette substance a été connue et appréciée des Grecs et des Romains, et comment on la travaillait.

IVRAIE, le lolium temulentum de Linnée, herbe vénéneuse qui croît souvent en Orient au milieu des champs de blé, d'orge ou d'avoine, Matth. 13, 25. Virgile l'appelle infelix lolium, Georg. 1,

153. Elle ressemble beaucoup à l'orge, surtout quand elle est jeune. Ses grains sont cependant plus foncés, parfois jaunâtres, allongés, plus épais à une extrémité et couverts de bourre. Mêlée avec du pain, l'ivraie est dangereuse pour la santé, elle gâte l'estomac et porte à la tête ; elle enivre, et c'est même de là que lui vient son nom, comme peut-être en allemand celui de Tollkorn. Il n'en arrive pas moins que, vu la difficulté du triage, on pétrit quelquefois l'ivraie avec le blé, lorsque la proportion du mauvais grain n'est pas considérable. Selon quelques auteurs, l'ivraie ne serait qu'un blé dégénéré, susceptible même de redevenir froment, si elle est semée en bonne terre.

IZÉBEL. *v.* Jésabel.

J

JAAZANJA, 1° fils d'un Jérémie inconnu (695 a. C.), et l'un des chefs de la maison des Réchabites, Jér. 35, 3. Jérémie le prophète le fit appeler, lui et les siens, et voulut les contraindre à boire du vin contre les ordonnances de leur aïeul Jéhonadab ; ils refusèrent tous, et Jérémie, qui l'avait bien prévu, se servit de ce fait pour reprocher aux Juifs leur rébellion contre la loi de Dieu, tandis que la voix d'un homme était encore obéie dans la famille de Réchab.

2° Fils de Saphan, Ez. 8, 11. (594 av. C.). A la tête de soixante et dix des anciens d'Israël, il se tenait dans une des salles du parvis du temple, ornée de toutes sortes de figures de reptiles et de bêtes tout à l'entour, et il leur offrait de l'encens. Ezéchiel était en Caldée, quand l'Eternel lui montra en vision toutes ces abominations et beaucoup d'autres qui se commettaient à Jérusalem ; il annonça alors aux Juifs qui étaient avec lui les châtiments qui devaient fondre sur ces impies idolâtres ; mais on n'ajouta point foi à ses paroles.

3° Jaazanja, fils de Hazur, inconnu, Ez. 11, 1. On suppose qu'il était un des membres du sénat sous le règne de Sédécias ; sa parole perfide et pleine d'iniquité séduisait le peuple par de mauvais conseils.

JABAL, descendant de Caïn par Lémec et Hada, Gen. 4, 20., « fut père de ceux qui habitent dans les tentes, et des pasteurs. » La vie nomade est ainsi séparée de la vie pastorale. On peut dire que l'un et l'autre de ces genres de vie existaient déjà de fait avant lui, car Abel était berger, et les patriarches étaient nomades par cela même qu'ils n'étaient pas organisés en société, qu'il n'y avait point de ville, et que chacun se transportait où il voulait avec le modeste bien dont il était possesseur. La gloire de Jabal fut probablement d'avoir régularisé la vie nomade en apprenant aux hommes à se servir de tentes, à les dresser, et à les plier au besoin pour se remettre en course, Gen. 4, 20.

JABBOK. Ce torrent, maintenant Zerka, se forme de ruisseaux qui viennent de l'est et du nord, et d'un ruisseau qui arrive du sud et coule près de Rabbath-Hammon. La source principale descend de la partie de la haute plaine qui touche au grand désert. Le Jabbok coule vers l'ouest, dans une vallée assez large dont le fond se maintient à une certaine élévation ; plus bas il rencontre comme une fente profonde dans le plateau, et se fraye sa route dans une gorge étroite entre des parois de rochers de 500 pieds de hauteur, déchirure singulière qu'on aperçoit seulement en arrivant sur ses bords, du haut desquels on entend bouillonner dans l'abîme les eaux de la rivière (Rougemont). L'endroit où le Jabbok sort de ce défilé et du plateau est peut-être le *gué de Péniel*, Gen. 32, 22. sq., que d'autres voyageurs croient avoir retrouvé plus à l'est sur le plateau. Le Jabbok se jette dans le Jourdain, à 6 kilom. de l'endroit où il sort des montagnes, et à peu près à égale distance du lac de Tibériade et de la mer Morte. La partie supérieure de son cours, appelée aussi le ruisseau de Rabbath-Hammon, était la frontière qui séparait les Hammonites à l'est, des Amorrhéens, et plus tard de Gad à l'ouest. La partie inférieure était la limite nord des Amorrhéens sous leur roi Sihon, et la limite sud du royaume de Basan ; plus tard elle sépara Gad de Manassé, Nomb. 21, 24. Deut. 2, 37. 3, 16. Jos. 12, 2. Jug. 11, 13. 22.

JABÈS, ville de la demi-tribu trans-jourdaine de Manassé, ordinairement appelée Jabès de Galaad. Elle était située au-dessus d'une vallée ou d'un wady qui porte encore son nom, sur le sommet d'une montagne d'où elle avait vue sur les collines de Basan, et qui fait partie de la chaîne la plus septentrionale des monts de Galaad. Elle fut saccagée par les Israélites pour avoir refusé de prendre part à la guerre d'extermination contre Benjamin, Jug. 21, 8. 10. Plus tard, Nahas, roi de Hammon, l'ayant réduite à la dernière extrémité, elle allait se rendre aux conditions les plus dures, quand Saül vint et la délivra, 1 Sam. 11. Les habitants conservèrent toujours la plus vive reconnaissance pour leur libérateur, et pour sa maison; et quand Saül et ses fils eurent été tués en Guilboah, dans la bataille contre les Philistins, ceux de Jabès vinrent de nuit, enlevèrent les corps qui avaient été pendus aux murailles de Bethsan, et les ensevelirent honorablement sous un chêne, près de leur ville, 1 Sam. 31, 11. 12. — Eusèbe la met à 6 milles de Pella, vers Gérasa.

JABIN, 1° roi de Hatsor à l'époque de Josué, Jos. 11, 1. (1450 av. C.). C'était un des rois les plus puissants de Canaan; il demeurait au-dessus du lac de Séméchon, dans la Galilée, et dominait presque tout le nord du pays. Il résolut d'écraser Josué, et se ligua avec quelques rois voisins ses tributaires, tellement qu'ils étaient un grand peuple comme le sable qui est au bord de la mer; mais ils ne se réunirent que pour être détruits plus facilement, et Josué les chargea avec tant de vigueur que personne n'échappa, ni hommes, ni chevaux; la ville même fut brûlée et Jabin mis à mort. — 2° Hatsor reconstruite, eut, cent soixante-cinq ans après, 1285 av. C., un autre roi du même nom, peut-être descendant du premier. Ce Jabin était devenu si puissant, que l'Ecriture lui donne le nom de roi de Canaan, Jug. 4, 2. Se rappelant les vieilles injures de son peuple, et désireux de les venger, il avait accablé Israël de toutes ses forces, et entretenait une grande armée, et 900 chariots armés de faux, dont il avait confié le gouvernement à son général en chef Siséra. Cette oppression, qui fut la troisième servitude, dura vingt années, et se termina par les victoires et le cantique de Débora. — *v.* Ps. 83, 10.

JABNÉ, ville des Philistins, située entre Joppe et Asdod; Hozias s'en empara, 2 Chr. 26, 6. Plus tard, elle fut appelée Jamnie, et Josèphe dit qu'elle était très populeuse, habitée par beaucoup de Juifs mêlés avec quelques païens; elle possédait un bon port. Pompée la prit sur les Juifs et la donna à la Syrie. Elle était à 240 stades de Jérusalem et à 12 milles de Diospolis. Après la ruine de Jérusalem, elle fut pendant quelque temps le siége du sanhédrin et d'une école juive assez distinguée.

JACOB, Gen. 25, 26. sq. (1836 av. C.), fils d'Isaac et de Rébecca, plus aimé de sa mère à cause de son naturel paisible et facile à mener, le troisième des grands patriarches théocratiques, Ex. 19, 3. Ps. 22, 24. 105, 6. Es. 45, 19. Ez. 20, 5. Il lutta par la ruse contre l'infériorité de sa naissance, et réussit à se procurer le droit d'aînesse pour le prix d'un plat de lentilles; à ce droit d'aînesse il fallait joindre la bénédiction paternelle, sans laquelle il restait stérile, et Jacob, par un artifice honteux et grossier, vint, à l'âge de soixante-dix-sept ans, se jouer d'un père aveugle pour lui soutirer cette bénédiction que le vieillard se proposait de donner à l'aîné, que Dieu avait dessein de transférer sur la tête du second, et qu'il eût effectivement transférée sans le concours de moyens déshonnêtes, comme il le fit bien voir plus tard à Jacob lui-même, en inclinant son cœur à bénir de la main droite Ephraïm plutôt que Manassé. La ruse réussit, mais Jacob dut recueillir les fruits de son péché avant de jouir des bénédictions que Dieu lui avait assurées: il lui fallut quitter son père et sa mère pour fuir le ressentiment d'un frère justement irrité, et il partit pour la Mésopotamie, où une épouse lui était réservée dans la maison de Laban, frère de sa mère. Il avait alors soixante-dix-sept ans, chiffre qui surprend d'abord, mais qui se justifie par les considérations suivantes: Joseph avait trente ans quand il fut présenté à Pharaon, Gen. 41, 46.; lors-

que son père et ses frères vinrent le rejoindre, c'est-à-dire en la deuxième année de la famine, il en avait par conséquent trente-neuf (45, 6.). A cette époque Jacob en a cent trente (47, 9.); Joseph est donc né dans la quatre-vingt-onzième année de Jacob. Or Joseph est né vers la fin des quatorze premières années que Jacob passa chez Laban (30, 22. 25.), après avoir quitté la maison d'Isaac, ce qui donne l'âge de soixante-dix-sept ans pour l'époque de son entrée en Mésopotamie.

Ce voyage fut pour Jacob la fin de l'enfance et le commencement de la vie : sa mère n'était plus là pour le mener, il devait se sentir à la fois libre et responsable, et le remords dut se faire sentir à son cœur. Sans doute il emportait la bénédiction de son père, mais Dieu lui accorderait-il la sienne ? Accablé de fatigue et peut-être aussi de pensées décourageantes, il s'endormit un soir près de Luz, et Dieu qui avait fait de lui un vase d'élection, voulut le rassurer, et lui envoya cette grande et belle vision de l'échelle qui, partant de la terre pour se perdre dans les cieux, servait d'intermédiaire entre l'homme et l'Eternel par le moyen des anges, qui montaient et qui descendaient, saints et brillants messagers du Dieu d'Abraham, d'Israël et de Jacob. Saintement effrayé, le voyageur s'écria : « C'est ici la maison de Dieu, c'est ici la porte des cieux. » Il oignit d'huile la pierre qui lui avait servi de chevet, et changea le nom de Luz en celui de Béthel, qui signifie maison de Dieu. Cependant, il ne comprit pas toute la grandeur des promesses qui lui étaient faites, et il se borna à quelques vœux pour l'heureux achèvement de son voyage et pour son heureux retour auprès d'Isaac. Bientôt il arrive en Mésopotamie, où Rachel accueille avec joie son cousin presque octogénaire. Le cupide Laban met à de rudes épreuves la patience et l'amour de Jacob; après sept ans de service il lui donne Léa, sa fille aînée, au lieu de Rachel qu'il aimait et qu'il avait demandée. Jacob se plaint de cette substitution, et obtient qu'on lui accorde aussi Rachel, pour laquelle il offre de servir sept nouvelles années. Les deux épouses rivales divisent la maison du patriarche; Rachel est la préférée, mais Léa est féconde et s'élève au-dessus de sa sœur qui ne l'est pas, Gen. 30. Pour complaire à celle qu'il aime, Jacob donne le titre de concubine à Bilha, la servante de Rachel, et Léa lui demande la même faveur pour Zilpa, sa servante. La famille de Jacob s'accroît ainsi considérablement, mais il n'est encore que le serviteur de son oncle et beau-père; il exprime le désir de retourner auprès de sa famille et demande à Laban, avec son congé, la récompense de ses travaux. Ces deux hommes rivalisent de ruse pour se tromper l'un l'autre, et Jacob est le plus fort; il demande à Laban de lui donner toutes les bêtes picotées de son troupeau et s'engage à le servir quelques années encore. Laban accepte et consent; mais d'abord il éloigne du troupeau, pour les confier à ses fils, toutes les bêtes déjà picotées, afin de diminuer d'autant la chance qu'il en naisse de nouvelles. Jacob, de son côté, s'éloigne avec les chèvres et les brebis blanches. Il devait savoir que Dieu ferait tourner ce contrat en sa faveur (31, 11.); il voulut, comme toujours, forcer la fortune et accomplir par des ruses la volonté divine; il plaça donc devant les *auges* et les abreuvoirs de jeunes branches dont il avait pelé et mis à blanc quelques parties, de sorte que les troupeaux ne pouvaient boire sans arrêter les yeux sur ces diverses couleurs et sans en être frappés. Jacob pensait que de cette manière les brebis, quoique blanches, donneraient des agneaux de couleur; et le résultat répondit à ses espérances, soit que Dieu intervînt directement, soit aussi que le stratagème employé par Jacob fût réellement efficace, ainsi que paraissent l'établir certains faits. En tout cas, Jacob s'enrichit en fort peu d'années, et ses grands biens ne tardèrent pas à exciter la jalousie de Laban et de ses fils. Jacob s'en aperçut, et averti par une vision divine, il résolut de s'enfuir sans délai. Ses femmes sont d'accord avec lui. Il part donc « à la dérobée », emmenant sa famille, ses serviteurs et ses troupeaux, et après avoir traversé les gués de l'Eu-

phrate et les campagnes de la Syrie, il arrive sans accident sur les limites de la terre promise, au pied des montagnes de Galaad; mais là il est rejoint par Laban qui s'est mis à sa poursuite, et il doit lui expliquer les motifs de sa fuite secrète et précipitée. « Je craignais, dit-il, que tu ne me ravisses tes filles. » Mais Laban réclame encore de petits dieux qu'il dit lui avoir été enlevés, et comme ils ne se retrouvent pas, Jacob lui reproche avec beaucoup d'amertume et d'éloquence toutes les injustices de sa vie passée et ses soupçons présents que rien ne semble justifier; car Jacob ignorait que Rachel eût dérobé ces dieux. Après de longues contestations dans lesquelles l'avantage reste à Jacob, les deux parents qui vont se séparer pour toujours se réconcilient; une alliance est conclue, un monument s'élève, qui prend le nom de Gal-Hed, un sacrifice est offert, et un repas donné par Jacob achève de cimenter la paix et l'oubli du passé. Laban s'en retourne et Jacob s'apprête à pénétrer dans ce pays où il espère de retrouver son père, où il craint de rencontrer le frère qu'il a dépouillé. Comme il est agité de diverses pensées, de souvenirs pénibles, d'incertitudes et d'angoisses, une première vision le rassure, les anges de Dieu viennent au-devant de lui comme pour le saluer, et il nomme ce lieu, en souvenir de cet événement, Mahanajim, c'est-à-dire le camp de Dieu. Mais il apprend l'approche d'Esaü, suivi de 400 hommes; méfiant et rancunier, il suppose au généreux Esaü plus de rancune que celui-ci n'est capable d'en conserver; il prend ses précautions ; il partage ses troupeaux en deux bandes qu'il envoie en deux directions différentes, afin que si l'une pérît, l'autre puisse être sauvée; puis, pour essayer de les mettre à l'abri l'une et l'autre, il met à part pour son frère un présent considérable de chèvres, de brebis, de chameaux , de vaches et d'ânesses, et confie ces cinq troupeaux à cinq de ses serviteurs qu'il espace de manière qu'Esaü ne les rencontre que successivement, et soit peu à peu disposé d'une manière favorable à lui pardonner. Cette combinaison étant achevée, Jacob envoie au delà du Jabbok tout ce qui l'accompagnait, famille et troupeaux, et il reste seul sur la rive de l'exil, pour faire peut-être le compte de ses voies, et réfléchir aux diverses dispensations providentielles dont il avait été l'objet pendant une vie de près d'un siècle (98 ans). Sa vie avait été une lutte continuelle contre Dieu et les hommes ; il avait lutté dès le sein de sa mère pour supplanter son frère, et il avait fini par être le maître. Pendant qu'il était là, plongé dans ces pensées dont ceux qui ont quelque peu vécu sont bien à même de comprendre la nature et peut-être la tristesse, un homme lutta avec lui toute la nuit, jusqu'au lever du soleil, lutte miraculeuse, mystérieuse, unique. On voudrait pouvoir croire à une lutte toute morale et spirituelle, tant l'idée d'un combat corps à corps d'un homme avec Dieu répugne à notre intelligence; mais le récit de l'historien sacré est si exact, si complet, si précis, qu'on est obligé de reconnaître qu'il y a eu lutte matérielle et physique entre ces deux personnes, quoiqu'il s'y joignît aussi en même temps une lutte morale qui devait aboutir à un triomphe plus élevé. La hanche démise fut pour Jacob une défaite et une humiliation; il avait été vaincu et devait se le rappeler à toujours : mais ce trophée de défaite était en même temps pour lui un trophée de victoire, et lui rappelait que ce qu'il avait recherché dans la lutte il l'avait obtenu, la bénédiction de son adversaire. Il pleura et il demanda grâce, dit Osée 12, 5., et il fut le plus fort en luttant avec Dieu, car cet adversaire était en effet l'Eternel lui-même. Jacob reçut alors le nom d'Israël qui consacrait son triomphe, et il nomma ce lieu Péniel, parce que, dit-il, j'ai vu Dieu face à face. Il aurait voulu connaître le nom de son adversaire, mais ce sont là de ces choses qui n'ont point de nom au terrestre séjour. L'homme ne peut nommer que les êtres qui ont quelque rapport avec lui, qui sont finis en gloire, en durée, en étendue. Ce moyen de reconnaître ce qui appartient à la terre et qui fut donné à l'homme dès la création ne peut s'appliquer aux êtres infinis; le Dieu de Moïse est *celui qui est*, le Dieu de Manoah est

l'*admirable*, mais il ne se nomme pas. L'idolâtrie d'ailleurs aime à rendre son culte à ce qui a un nom, et Jéhovah ne voulait pas être assimilé à Bahal ; le paganisme seul a des noms pour ses milliers de dieux et de saints.

Au matin Jacob passe le gué et rejoint sa famille; mais déjà Esaü s'approche, et Jacob, par un surcroît de précautions, divise les enfants en trois bandes, en tête les deux servantes avec leurs enfants, puis Léa avec les siens, et enfin Rachel avec Joseph. Mais toutes ces mesures stratégiques devaient être inutiles; la prudence n'est bonne que contre des adversaires, et Esaü s'avançait en frère, en ami ; tout était oublié, excepté l'affection fraternelle, et dès qu'il voit Jacob il se jette à son cou et l'embrasse en fondant en larmes, pendant que Jacob voulait se prosterner devant lui. Esaü fait la connaissance de ses belles-sœurs et de ses neveux, et n'accepte que sur les instantes prières de Jacob les présents que celui-ci lui a destinés; puis les deux frères se séparent après que Jacob eut promis à Esaü de l'aller voir dans ses montagnes de Séhir, promesse sur l'exécution de laquelle nous ne voyons rien dans l'Ecriture, quoiqu'il soit fort possible que Jacob ait fait ce voyage, soit pendant son séjour à Succoth même, soit pendant son séjour à Sichem, soit plus tard encore ; peut-être aussi cette promesse n'était-elle qu'une ruse de plus pour se débarrasser plus facilement et plus vite de la présence d'un frère qui le gênait et le troublait.

Après s'être d'abord établi pendant quelque temps à Succoth sur la rive orientale du Jourdain, Jacob passe à Sichem; puis, après l'enlèvement de Dina et la vengeance de Siméon et de Lévi, il quitte cette contrée et se rend à Béthel, ayant enseveli d'abord les idoles héviennes dont le culte s'était introduit dans sa famille ; il s'établit ensuite successivement à Ephrat, à Migdal-Héder et enfin à Hébron dans les plaines de Mamré, où il retrouve son père, le vieillard Isaac qui ne tarde pas à rendre le dernier soupir entre les bras de ses deux fils réunis pour l'accompagner au sépulcre. Mais les souffrances du triste pèlerinage de Jacob ne sont pas à leur terme; les chagrins qu'il a causés à son père, ses fils doivent les lui rendre avec usure. Le vieillard aime Joseph l'enfant de Rachel, et ses frères jaloux le font disparaître et remettent à leur père une robe magnifique, teinte de sang, que Jacob ne peut hésiter à reconnaître pour celle qu'il a donnée à Joseph. Jacob déchire ses vêtements, met un sac sur ses reins et repousse toute consolation : Certainement, dit-il, je descendrai en menant deuil au sépulcre vers mon fils! C'est ainsi qu'il le pleurait, c'est ainsi que s'écoulèrent vingt années. Benjamin avait succédé à Joseph sans le remplacer dans le cœur de Jacob, et le dernier enfant de Rachel rappelait à Jacob tout ensemble et Rachel et Joseph, deux objets qu'il avait tant aimés. Les sept années de famine se firent sentir en Canaan comme en Egypte, et Jacob envoya ses dix fils dans ce dernier pays pour y acheter du blé, mais il retint auprès de lui Benjamin. Des dix fils qui étaient partis il n'en revint que neuf: Siméon avait été retenu prisonnier par celui qui dominait en Egypte, et ce dur gouverneur qui avait maltraité les dix frères les prenant pour des espions, leur avait défendu de reparaître en sa présence sans amener avec eux le dernier de la famille, Benjamin. Jacob écoute avec étonnement le rapport de ses fils, et l'étonnement de tous redouble quand, à l'ouverture des sacs, ils retrouvent l'argent qu'ils avaient cependant déposé en mains propres lorsqu'ils avaient acheté le blé. Bientôt un second voyage devint nécessaire, mais Jacob refusait d'y consentir ; car, disait-il, vous m'avez privé d'enfants : Joseph n'est plus, et Siméon n'est plus, et vous prendriez Benjamin! Toutes ces choses sont contre moi ! Il ignorait encore que toutes choses contribuent ensemble au bien de ceux qui aiment Dieu, mais il l'apprit bientôt par une douce expérience. Contraint de laisser partir Benjamin, il s'écriait avec résignation : « S'il faut que je sois privé de ces deux fils, que j'en sois privé ! » et peu de temps après, non-seulement Siméon était de retour, non-seulement Benjamin lui était rendu, mais il

entendit de la bouche de ses fils ces paroles qui étaient la résurrection de sa vieillesse : « *Joseph vit!* et même il commande sur tout le pays d'Egypte. » Jacob alors part avec toute sa famille, Ex. 1, 1. 1 Sam. 12, 8. Act. 7, 14., et Dieu, sans la permission de qui il n'eût pu sortir, l'y autorise par une vision à Béer-Sébah, lui réitérant les promesses qu'il lui a déjà faites pour sa postérité, et lui annonçant qu'après s'être beaucoup accrus en Egypte, ses descendants en sortiraient pour venir habiter de nouveau Canaan. Bientôt il arrive à Goscen, Joseph accourt à sa rencontre : le père et le fils se jettent dans les bras l'un de l'autre en fondant en larmes, et Jacob attend la mort avec joie; car, dit-il, j'ai vu ton visage, et que tu vis encore. (1706 av. C.) Présenté à Pharaon, Jacob parle comme un sage qui n'est plus de ce monde, il bénit le roi qui l'accueillit avec honneur comme le vénérable père de son premier ministre, et il résume sa vie en ces mots : Les jours de mon pèlerinage ont été courts et mauvais. Dès lors, il vécut encore quelques années en Goscen, heureux et fier de son Joseph qu'il avait retrouvé; puis il s'éteignit doucement à l'âge de cent quarante-sept ans (1689 av. C.), ayant recommandé à Joseph et à ses fils de ne point laisser reposer ses os sur la terre étrangère, mais de les transporter auprès de ceux de ses pères dans la caverne de Macpéla. Peu de temps avant sa mort, il avait adopté comme siens les enfants de Joseph, léguant à celui-ci, comme au plus puissant de la famille et au plus propre à le conserver, le territoire de Sichem qu'il avait acheté des Amorrhéens (Héviens), et qu'il peut dire avoir conquis par son arc, en pensant à la violence dont deux de ses fils ont usé à l'égard des Sichémites. Les bénédictions prophétiques qu'il prononça sur ses enfants sont pleines de grâce, de force et de profondeur ; s'il est sévère, c'est qu'il ne parle plus comme père, mais comme prophète ; il déclare ce qui *doit* arriver. Joseph conduisit lui-même en Canaan le corps de son père, qui fut enseveli avec grande pompe et au milieu d'un concours immense de personnes venues d'Egypte pour y assister.

Le nom de Jacob se retrouve Ez. 28, 25. 37, 25. Os. 12, 13. Mal. 1, 2. Rom. 9, 13. Hébr. 11, 9. 21. et ailleurs.

Ce patriarche qui vécut quinze ans avec Abraham, se présente avec un caractère bien différent de celui de son père et de son aïeul; on peut dire qu'il est sans grandeur naturelle, à la fois ardent et efféminé, faible et passionné, rusé, trompeur, peu scrupuleux sur les moyens; il ne grandit que par de rudes expériences et par l'adversité : mais ces épreuves lui sont utiles, il profite à une dure école, et mûrit forcément. Les vingt années qu'il passe à pleurer Joseph abrègent sa vie et sont à la fois pour lui la dernière et la plus douloureuse des épreuves; toutes ses souffrances se montrent dans cette parole qu'il adresse au roi d'Egypte : « Mes jours n'ont pas atteint les jours des années de la vie de mes pères au temps de leurs pèlerinages. » Sa noble vieillesse fait oublier les péchés de sa jeunesse et de sa maturité, et Jacob est un exemple de plus qui prouve que Dieu choisit librement ceux dont il veut faire des vases à honneur, et qu'il les façonne d'entre ceux-là même qui sont le moins honorables. Jacob est le symbole de l'espérance (Schroeder) ; il a passé sa vie à attendre plus qu'à jouir, à espérer plus qu'à posséder.

La *Fontaine de Jacob* dont il est parlé Jean 4, 6., et près de laquelle eut lieu l'entretien de Christ avec la Samaritaine, était située près de Sichem sur la route qui conduit à Jérusalem; elle tirait son nom du patriarche qui l'avait, dit-on, fait creuser. Quelques voyageurs disent l'avoir retrouvée à quelque distance de Naplouse, dans un creux de rocher profond de trente-cinq mètres, mais contenant peu d'eau, situé dans un petit vallon qui court du nord au sud et qui est fort riche en sources; d'autres pensent que la fontaine de Jacob est une source située dans la ville même de Sichem et qui porte encore le nom du patriarche.

2° Jacob, père de Joseph le charpentier, Matth. 1, 16., inconnu.

JACQUES. Outre le frère de Jésus, Matth. 13, 55., le Nouveau Testament nous

fait connaître, au sein de l'Eglise apostolique, trois hommes de ce nom, savoir : Jacques frère de Jean et fils de Zébédée, bientôt décapité, Act. 12, 2.; Jacques, fils d'Alphée, sur la vie duquel nous n'avons aucun détail ; et Jacques, frère du Seigneur, Gal. 1, 19., le conducteur de l'Eglise de Jérusalem, et le chef de la portion encore judaïsante de cette Eglise. Plusieurs théologiens regardent ces deux derniers comme *identiques*, d'autres les distinguent (*Sardinoux*) ; d'autres regardent le Jacques frère du Seigneur, comme son cousin, et par conséquent distinct encore du Jacques de Matth. 13, 55. Sans entrer dans un examen approfondi de cette question, que j'ai fini par trouver insoluble à force de l'avoir examinée, il convient de dire au moins quelles sont les raisons qui paraissent établir plutôt leur identité. Saint Luc, dans son Evangile et dans les Actes, distingue toujours Jacques fils d'Alphée, de Jacques fils de Zébédée, jusqu'à la mort de ce dernier ; mais depuis lors, Act. 12, 2., il ne se sert plus que de la simple dénomination de Jacques, *v.* 17. Il paraît donc que depuis la mort du fils de Zébédée il ne resta plus dans l'Eglise qu'un seul Jacques assez distingué, et il est peu probable que ce seul Jacques ait été le troisième, le frère du Seigneur, car on ne saurait alors ce que serait devenu Jacques fils d'Alphée ; on se verrait obligé de construire un édifice d'hypothèses comme De Wette qui fait mourir le fils d'Alphée subitement, et sans que les auteurs sacrés en disent rien, et qui élève rapidement au plus haut degré d'estime dans l'Eglise apostolique, le frère du Seigneur jusqu'alors inconnu. Saint Luc n'est pas le seul non plus qui, depuis la mort du fils de Zébédée, semble ne reconnaître qu'un seul Jacques dans l'Eglise, *v.* 1 Cor. 15, 7. Gal. 2, 9. 12. Jud. 1. Le passage Gal. 1, 19., semble contredire cette manière de voir, et établir l'existence d'un troisième Jacques, différent du fils d'Alphée et de celui de Zébédée, d'un Jacques frère germain de Jésus. Mais ce seul passage ne saurait suffire, et il s'explique assez facilement sans cela. Paul parle d'un temps où le fils de Zébédée était encore en vie ; en nommant Jacques il était donc obligé de dire duquel il voulait parler, et il donne au fils d'Alphée le nom de frère du Seigneur, parce que sa relation avec Jésus était alors une marque plus caractéristique et plus connue, d'autant plus qu'Alphée était un homme obscur (c'est pour la même raison que le fils de Zébédée est quelquefois appelé le frère de Jean). Reste à savoir pourquoi Jacques est appelé le frère du Seigneur s'il n'était que son cousin ; et ici la difficulté est réelle ; car, quoiqu'on puisse dire et même prouver que le mot frère s'employait quelquefois pour désigner une parenté collatérale plus éloignée (*v.* Xen. Cyrop. 1, 5. § 4. Tit. Liv. 35, 10. Cicer. ad Attic. 1, 5. Gen. 13, 8. 29, 15.), cependant la chose n'était point passée en loi, ni même en usage, et dans le cas particulier, comme il est constant que Jésus avait non-seulement des cousins, mais des frères de mère, cf. Matth. 13, 55., Jacques était peut-être l'un d'entre eux, et il serait possible que celui qui est mentionné, Gal. 1, 19., comme une des colonnes de l'Eglise, et qui par conséquent se retrouve partout comme seul Jacques depuis la mort du fils de Zébédée, fût le même que Matth. 13, 55.; la chose est possible en elle-même, mais elle n'est que cela, et il faudrait prouver qu'elle est sûre, il faudrait lever l'invraisemblance qu'il y a dans l'apparition subite d'un nouveau Jacques, accompagnée de la disparition également subite du fils d'Alphée. Ajoutons que dans ce passage, Gal. 1, 19. cf. Act. 9, 27., Jacques est appelé apôtre, et que nous ne voyons nulle part qu'un Jacques, frère de Jésus, ait été élevé à cette dignité, jusqu'à être mis au même rang que Pierre. Nous nous en tenons donc à l'opinion généralement reçue qui pense qu'il n'y a eu que deux Jacques, en renvoyant pour un plus ample examen de la question au Comment. de Winer sur Gal. 1, 19. à Néander, Apost. Kirche, II, 421., aux Beitræge de Schneckenburger, et à un article de Steiger dans l'Evangelischse K. Z. de Hengstenberg, 1834, nº 95 et suiv.

1° Jacques, fils de Zébédée et de Salomé, surnommé le Majeur, frère de Jean l'évangéliste, racommodait ses filets sur

les bords du lac de Génésareth, lorsqu'il entendit l'appel de Jésus, auquel il obéit sans hésitation, Matth. 4, 21. 10, 2. Marc 1, 19. 3, 17. Luc 5, 9. 6, 14. Il fut toujours un des trois plus intimes confidents du Seigneur, malgré l'orgueil et l'intolérance qui signalèrent par deux fois ses premiers pas dans la carrière évangélique, Matth. 20, 20. Luc 9, 54. On le trouve auprès de son maître à la guérison de la belle-mère de Pierre, dans la maison de Jaïrus, sur le mont Thabor, sur la colline où Jésus annonce la ruine de Jérusalem et les signes des derniers temps, en Gethsémané, lors de la réintégration de saint Pierre, et enfin à Jérusalem après l'ascension, Marc 1, 29. 5, 37. 9, 2. 10, 35. 13, 3. 14, 33. Jean 21, 2. Act. 1, 13. Décapité par l'ordre d'Hérode Agrippa (44 ans ap. C.), il mourut à Jérusalem, après avoir porté la prédication de l'Evangile, si l'on en croit une tradition peu probable, en Espagne et jusqu'en Angleterre. — Jésus l'avait surnommé Boanergès, q. v.

2° Jacques le Mineur, fils d'Alphée et de Marie sœur de la mère de Jésus, succéda au précédent comme conducteur de l'Eglise de Jérusalem, Matth. 10, 3. 13, 55. 27, 56. Les évangélistes ne donnent sur sa personne et sur son caractère aucun détail particulier. Ses rapports de parenté avec Jésus, ses convictions religieuses qui conservèrent autant que possible les formes du judaïsme, qui établirent le christianisme sur des bases qui n'étaient point hostiles ou directement opposées au précédent ordre de choses, enfin son caractère personnel et ses principes ascétiques, tout contribua à le rendre propre au rang élevé qu'il occupait dans Jérusalem et dans l'Eglise. Le chapitre 15 des Actes est celui qui nous fait le mieux connaître et comprendre son influence et son autorité; cf. aussi 21, 18., et la manière honorable dont en parle saint Paul, Gal. 1, 19. 2, 9. 12. Il paraît avoir été un homme non-seulement ferme dans la foi, mais aussi irrépréhensible dans sa conduite à l'égard des Juifs incrédules. Selon Hégésippe, sa vie était celle d'un vrai Nazaréen; il jouissait du privilége d'entrer à toute heure dans le temple, et il y passa beaucoup de temps en prières ferventes; on l'avait surnommé le Juste, et le rempart de son peuple. Il vécut jusqu'à la ruine de la nation et de l'Eglise juive. Peu d'années avant que la guerre fatale éclatât, le souverain sacrificateur Ananus, sadducéen, profita de l'intervalle qui s'écoula entre la mort du gouverneur Festus et l'arrivée de son successeur Albinus, pour faire lapider l'apôtre. La majorité du peuple protesta contre cet acte de violence; Albinus étant arrivé écrivit à Ananus une lettre de reproches et de menaces, et Agrippa le destitua de son pontificat. D'après Hégésippe, les pharisiens auraient aussi pris part à la mort du juste; il raconte qu'on le précipita du haut du temple, que Jacques n'ayant pas été tué par la chute, on se mit à le lapider, et que pendant qu'il priait pour ses persécuteurs, un tanneur lui asséna sur la tête un coup qui mit fin à ses jours et à ses souffrances. C'était vers l'an 64. Eusèbe raconte sa mort d'une manière un peu différente. — Beaucoup de Juifs, après le siége et la destruction de Jérusalem, attribuèrent cette catastrophe à la malédiction divine que le peuple avait attirée sur lui par le supplice de cet homme si saint et si respecté.

C'est probablement à ce Jacques, fils d'Alphée, que se rapporte le passage 1 Cor. 15, 7. où il est fait allusion à un fait que les évangélistes ne nous ont pas conservé.

3° Jacques, un des frères de Jésus, Matth. 13, 55., complétement inconnu; il s'est joint à l'Eglise après l'Ascension.

Epître de saint Jacques. Elle fut probablement écrite de Jérusalem, par Jacques fils d'Alphée, vers l'année 61; elle est adressée à des judéo-chrétiens qui pouvaient être tentés de se laisser tomber dans le relâchement et dans le mépris des œuvres et de la loi: on n'y trouve pas un plan proprement dit, mais une suite d'exhortations telles que les circonstances les demandaient, et telles que l'Esprit les lui inspirait. Le chapitre 1er est dirigé contre la faiblesse de foi, l'irrésolution en doctrine, la pusillanimité; depuis le verset 19 l'apôtre relève la nécessité d'une vie chrétienne.— *Chapitre* 2. Après s'être

élevé contre les priviléges que le cœur humain est trop facilement porté à accorder aux riches, Jacques reprend ce qu'il a déjà dit sur la nécessité de montrer sa foi par ses œuvres. — Chapitre 3. Exhortations relatives à la tempérance de la langue. — Chapitre 4. Contre la frivolité, la légèreté, l'esprit mondain, etc. — Chapitre 5. Condamnation des richesses iniques, avertissements aux riches; diverses autres exhortations.

Les sujets que traite cette épître sont importants à méditer, particulièrement en certaines époques. On peut dire, je crois, que saint Jacques ne suscitera jamais un réveil religieux, mais c'est surtout dans un temps de réveil religieux qu'il pourra exercer une grande et salutaire influence, parce que la foi étant le grand et vrai levier de tout réveil, comme elle est aussi le seul moyen de salut, on risque, à force de relever l'importance de la croyance, de la doctrine, d'oublier que la croyance seule n'est pas la foi, et que pour mériter ce nom elle doit être accompagnée de ce qui en constitue la réalité, c'est-à-dire des bonnes œuvres. Saint Jacques ne diffère point de saint Paul sur ce point, ni saint Paul de saint Jacques ; l'un veut la foi et les œuvres, l'autre veut les œuvres et la foi, et chacun insiste sur celui des points de vue qui lui paraît le plus négligé dans les circonstances où il écrit, et le plus important à mettre en saillie. On peut voir sur ce sujet la dissertation du Dr Néander, dans ses Kleine Gelegenheitsschriften; elle a été traduite en français dans le *Narrateur religieux,* 1837.

Quant à l'authenticité de l'épître, elle a été attaquée par des hommes de couleurs bien différentes ; cependant De Wette lui-même, qui avait d'abord émis quelques doutes, les a complétement rétractés dans la deuxième édition de son Einleitung etc., p. 316 et suiv. Clément de Rome et Hermas, l'auteur du Berger, connaissaient déjà cette épître, et Irénée a fait une allusion à 2, 23., en se servant d'expressions empruntées presque littéralement à cette épître ; Origène, Denys d'Alexandrie et Eusèbe la mentionnent également et l'attribuent à saint Jacques; enfin une circonstance très favorable à l'authenticité de cette épître, c'est qu'elle se trouve déjà dans la Peschito, ce qui prouve que l'Eglise syrienne au deuxième siècle la connaissait et l'avait acceptée. Pour plus de détails, *v.* Guerike, Beitræge zur Einleitung, § 3. etc., Comment. de Stier.

JADDUAH, Néh. 12, 11. 22., souverain sacrificateur, le dernier qui soit nommé dans l'Ancien Testament. Il vivait à l'époque de Darius de Perse et d'Alexandre le Grand, 336 av. C. C'est probablement le même que ce Jaddus dont Josèphe raconte la courageuse résistance à Alexandre. Occupé au siége de Tyr, l'empereur de Macédoine envoya demander du secours et des vivres à Jadduah en exigeant de lui qu'il le reconnût pour maître au lieu de Darius; mais Jadduah, fidèle à celui qu'il reconnaissait pour son souverain, refusa. Alexandre, irrité, dissimula jusqu'après la réduction de Tyr, puis il marcha contre Jérusalem. Jadduah, rassuré par une vision divine, ouvre les portes de la ville et va au-devant d'Alexandre, revêtu des ornements pontificaux, accompagné des prêtres et suivi du peuple en vêtements blancs. A cette vue, Alexandre, qui venait pour se venger, se prosterne devant Jadduah pour l'adorer, et comme Parménion s'en étonne, il lui répond que dans le temps où il délibérait s'il passerait en Asie, Dieu lui était apparu sous la forme de ce grand prêtre et l'avait encouragé à ne rien craindre et à exécuter hardiment son dessein. Puis il entre dans la ville, offre des sacrifices, accorde aux Juifs la liberté de conscience et des priviléges relatifs à l'impôt. — Jaddus eut pour successeur Onias Ier, son fils. Un de ses frères, Manassé, gendre du Samaritain Samballat, se retira auprès de son beau-père et obtint d'Alexandre la permission de bâtir sur Guérizim un temple dont il fut le premier grand prêtre.

JAHATS, Nomb. 21, 23. Deut. 2, 32. Es. 15, 4., ou *Jathsa,* Jér. 48, 21., ville située au delà du Jourdain, non loin de l'Arnon; elle fut donnée d'abord à la tribu de Ruben, Jos. 13, 18., et devint ensuite ville lévitique, 1 Chr. 6, 78. Elle paraît avoir appartenu plus tard aux Moabites.

JAHAZIEL, lévite d'entre les enfants

d'Asaph, n'est connu que par un seul oracle, 2 Chr. 20, 14.; il annonce à Josaphat et au royaume de Juda une prompte et complète victoire sur les Moabites et les Hammonites, prophétie qui ne tarda pas à s'accomplir en effet (897 av. C.).

JAHBETS. 1° Un des descendants de Juda par Pharez; il vivait apparemment du temps des juges, 1 Chr. 4, 9. Il n'est connu que par une prière qu'il adressa à Dieu; mais elle est sublime par l'abondance de foi dont elle est l'expression : « O, si tu me bénissais abondamment, et que tu étendisses mes limites, et que ta main fût avec moi, et que tu me garantisses tellement du mal que je fusse sans douleur! » Il demandait beaucoup, et Dieu lui accorda ce qu'il avait demandé. Il fut distingué entre ses frères. Quelques-uns ont cru que c'était le même que Hothniel, le premier des juges, opinion qui ne peut être ni soutenue ni réfutée. Il s'établit probablement dans la contrée de ce nom. — 2° Jahbets, 1 Chr. 2, 55., ville de la Palestine, située, à ce que l'on croit, dans la tribu de Juda.

JAHEL, Jug. 4, 17. (1285 av. C.), femme d'Héber, assassina par surprise le général Siséra, qui lui avait demandé un asile, fuyant Barac; elle lui donna du lait, lui promit l'hospitalité, le cacha sous une couverture, et profita de son sommeil pour lui enfoncer dans la tempe un des clous qui servaient à retenir en terre les toiles de la tente; action que nous serions disposés à juger tout autrement que ne fait Débora, Jug. 5, 6. 24., et qui dans la vie ordinaire ne serait qu'une infâme et lâche trahison.

JAHZER, ville de Galaad, 2 Sam. 24, 5. Nomb. 32, 1. 1 Chr. 26, 31. Après avoir appartenu d'abord aux Moabites, elle fut donnée à la tribu de Gad, puis aux Lévites, Jos. 21, 39. Elle redevint plus tard ville moabite, Es. 16, 8. Jér. 48, 32., et hammonite depuis l'exil, 1 Macc. 5, 8. D'après Eusèbe, elle était située à 8 ou 10 milles ouest-nord-ouest de Philadelphie (Rabbath-Hammon), et Seetzen a trouvé dans cette direction les ruines de deux villes, *Szêr* et *Szâr*, sur un petit fleuve.

Qu'est-ce que la mer ou le lac de Jahzer dont il est parlé Jér. 48, 32.? Les géographes, comme d'Anville, placent dans leurs cartes, près de Jahzer, un lac d'où sort une petite rivière qui va se décharger dans le Jourdain, mais ils le font peut-être uniquement à cause du passage cité; or ce passage est emprunté presque littéralement à Es. 16, 8., sauf la mention du lac, et quelques interprètes supposent qu'il y a dans Jérémie une faute de copiste (*ad iam* au lieu de *adei*), conjecture que Dahler trouve ingénieuse, mais qui a le malheur de n'être appuyée par aucune espèce d'autorité. Il n'y a rien d'ailleurs qui empêche qu'un lac, maintenant disparu, ait existé dans cette contrée, et Seetzen dit : « J'arrivai près des sources de Nahar-Szir, que je prends pour Jahzer. Personne ne savait rien de l'existence d'un lac dans le voisinage, mais j'y trouvai quelques *étangs*. » Ces étangs peuvent fort bien être les restes d'un lac lentement desséché, et cette supposition, tout à fait naturelle, est beaucoup plus admissible que l'altération du texte sacré, si révéré des Juifs. C'est aussi l'opinion de Winer.

JAIR. 1° Fils de Ségub; il descendait de Juda par son père, et par sa mère de Manassé, dont il était l'arrière-petit-fils par Makir et sa fille, 1 Chron. 2, 21. cf. Nomb. 32, 41. Deut. 3, 14. Jos. 13, 30. Il s'empara de toute la contrée d'Argob à l'est du Jourdain, et donna son nom aux vingt-trois bourgs nomades dont il fit la conquête et qu'il laissa subsister; selon d'autres passages, le nombre des villes conquises s'élevait à soixante, et l'on ne concilie pas facilement ces deux données, quoiqu'on puisse supposer que le chiffre moindre n'ait égard qu'aux endroits plus considérables, et que le plus élevé comprenne les petits villages aussi bien que les villes plus étendues. C'est dans la dernière année de Moïse qu'on doit sans doute placer cette expédition, 1451 av. C. — 2° Jaïr, Jug. 10, 3., Galaadite, de la tribu de Manassé, le huitième des juges d'Israël, descendait probablement du précédent. Il jugea le pays pendant vingt-deux ans, et s'enrichit pendant son administration : il eut trente fils, qui avaient trente villes, toutes nommées du nom de leur père, villes de Jaïr, peut-être, en grande partie du moins, celles qu'avait conquises leur

aïeul, et auxquelles de nouvelles possessions auraient été ajoutées. Cette même contrée conservait encore le nom de Jaïr sous Salomon, 1 Rois 4, 13. — 3° Père de Mardochée, Est. 2, 5. — 4° Les villes ou bourgs de Jaïr. *v.* plus haut.

JAIRUS, chef ou président d'une synagogue de Capernaüm; il n'est connu que par l'histoire de la résurrection de sa fille, Matth. 9, 18. Marc 5, 22. Luc 8, 41. La foi du père fut le salut de sa fille, et trouva dans cette résurrection un redoublement de force et d'assurance : il croyait, comme le centenier, et il fut aidé dans son incrédulité.

JAKÉ, Prov. 30, 1., père d'Agur; inconnu.

JAKIM, Matth. 1, 11., probablement un autre nom ou un nom abrégé de Jéhojakim; mais il doit être rayé de la liste généalogique de Joseph, parce qu'il ne se trouve pas dans le plus grand nombre des meilleurs manuscrits; en le conservant, on trouverait d'ailleurs quinze générations au lieu de quatorze dans la troisième classe. La comparaison de 1 Chr. 3, 15. 16. justifierait sans doute l'authenticité du texte reçu, si l'omission de chaînons intermédiaires n'était pas facile et même ordinaire dans les généalogies orientales. *v.* Jésus.

JAKIN et *Boaz*. *v.* Boaz.

JAMBRÈS et *Jannès*, 2 Tim. 3, 8., deux des faux magiciens qui résistèrent à Moïse et à Aaron, Ex. 7, 11., en imitant leurs miracles. Leurs noms ne sont pas rapportés dans l'Ancien Testament, mais il est probable que saint Paul les a puisés dans la tradition orale : selon quelques rabbins, ces enchanteurs auraient été les fils du faux prophète Balaam. D'après Origène, il existait fort anciennement déjà un livre apocryphe intitulé Jamnès et Mambrès, auquel on supposait que l'apôtre avait emprunté le nom de ces imposteurs, ce qui aurait donné à quelques-uns l'occasion d'attaquer mal à propos l'authenticité de cette seconde épître à Timothée. Ces mêmes noms se trouvent dans les apocryphes, chez les rabbins, dans quelques ouvrages mahométans (Abulfaradsch), et même chez les auteurs païens, notamment chez le pythagoricien Numénius, et chez Pline, qui, énumérant les différentes sectes ou partis de magiciens, semble mettre Moïse et Jamnès sur le même rang. — C'est Théodoret qui suppose que Paul a puisé dans la tradition non écrite, et cela n'aurait rien d'étonnant, d'autres faits ayant été également empruntés à la tradition. *v.* Act. 7, 22. On possède encore une histoire qui doit avoir été racontée par saint Macaire, fort ancien moine de l'Egypte; il affirme en particulier avoir vu leurs tombeaux.

JANNA, Luc 3, 24., fils de Joseph; inconnu.

JANNÈS. *v.* Jambrès.

JANOAH, ville située sur les frontières des tribus d'Ephraïm et de Manassé, Jos. 16, 6.; ses habitants furent transportés en Assyrie par Tiglath-Piléser, 2 Rois 15, 29. Eusèbe nomme un bourg Janô situé à 12 milles est de Sichem, et que l'on croit être le même que Janoah.

JAPHET, l'aîné des trois fils de Noé comme il paraît d'après Gen. 10, 21. La bénédiction que son père prononça sur lui est tirée de la signification même de son nom, 9, 27. Martin a traduit « Que Dieu attire en douceur Japhet, » mais le mot hébreu emporte à la fois l'idée de l'extension et de la liberté, et le sens de cette bénédiction serait plutôt « Que Dieu permette à Japhet de s'étendre librement, » par opposition à Cam qui sera restreint dans ses limites et dans sa liberté; par opposition aussi à Sem dont le sceptre sera plus spirituel, dans la famille duquel sera choisie la race théocratique, et dont l'empire dans ce monde sera moins étendu comme pouvoir temporel. Voici le tableau de sa descendance, tel qu'il se trouve indiqué Gen. 10, 1-5.

JAPHET

1. *Gomer* (Askénas, Riphath, Thogarma).
2. *Magog.*
3. *Madaï.*
4. *Javan* (Elisa, Tarsis, Kittim, Dodanim).
5. *Tubal.*
6. *Mésech.*
7. *Tiras.*

Pour les détails, *v.* les articles spéciaux. Il y aura bien ci et là des choses peu sû-

res et reposant en grande partie sur des conjectures plus ou moins vraisemblables ; mais ce qui est évident, c'est que la race de Japhet est celle que les naturalistes appellent race du Caucase : la plupart de ces peuples ont en effet franchi le Caucase pour peupler le Nord, et leur famille a fini par occuper tout le nord de l'Asie, l'Europe, et probablement encore l'Amérique et la Polynésie. Quant à cette partie de la prophétie « que Japhet loge dans les tentes de Sem, » elle n'annonce à Japhet ni des conquêtes, ni l'esclavage, mais simplement la participation aux bienfaits de la révélation divine dont Dieu avait fait la descendance de Sem dépositaire. On y doit peut-être aussi joindre l'idée de la supériorité intellectuelle généralement reconnue de la race caucasienne sur les autres, et de l'usage que les descendants de Japhet sauront faire des inventions et des idées de leurs frères sémites.

Le nom de Japhet s'est conservé dans le titan des Grecs Japet, et les traditions indiennes donnent à leur Noé (Manu Satja, c'est-à-dire le juste), trois fils, Scharmæ (Sem), Charma et Jyapeti ; la malédiction de Cam y est aussi rapportée et pour des motifs semblables à ceux dont parle la Genèse.

JAPHIA, ville de Zabulon, Jos. 19, 12., peut-être la même que Sycamine sur la Méditerranée, non loin du Carmel, entre Ptolémaïs et Césarée, à 20 milles de cette dernière ; peut-être aussi la même que celle que Pline appelle Jebba (5, 17.), et qu'il distingue de Sycamine, mais dont il ne reste plus aucune trace.

JARDINS, *v.* Gethsémané, Paradis, etc. Les passages Es. 1, 29. 65, 3. 66, 17., qui parlent de sacrifices et de purifications faites au milieu des jardins, sont une allusion à l'usage idolâtre des Perses, qui accomplissaient leurs lustrations et autres cérémonies sacrées dans les jardins et hors des villes ; nous ne pouvons plus déchiffrer maintenant le détail de ces mystères nocturnes, auxquels étaient censés présider Adonis et Vénus ; les Juifs, idolâtres par la chair comme par le cœur, avaient accepté en grand nombre ce culte impur, et le prophète leur annonce, avec les châtiments du ciel le terme de leurs cérémonies étrangères, *v.* Gad.

JAREB, Os. 5, 13. 10, 6., surnom ou épithète donnée probablement à Tiglath-Piléser, et qui signifie adversaire, vengeur ou médiateur ; selon d'autres, le roi Jareb signifierait un roi grand et puissant, titre que prenaient assez volontiers les rois d'Assyrie, cf. 2 Rois 18, 19.

JARED, ou *Jéred,* fils de Mahalaléel, vécut neuf cent soixante-deux ans (de 3544 à 2582 av. C.). Il devint père, à l'âge de cent soixante-deux ans, d'Hénoc, à qui il survécut quatre cent trente-cinq ans ; il est, après son petit-fils Méthusélah, celui des patriarches qui a atteint le plus long âge, Gen. 5, 16. 1 Chr. 1, 2. Luc 3, 37.

JARHAH, serviteur égyptien de Sésan, probablement affranchi et prosélyte, épousa une des filles de son maître, 1 Chr. 2, 34., seul fait de ce genre qui soit rapporté dans l'Ecriture ; il se place à l'époque du séjour en Egypte.

JARMUTH, 1° ville des plaines de Juda, Jos. 15, 35. Néh. 11, 29., ancienne résidence d'un roi cananéen, Jos. 10, 3. 12, 11. 15, 35. Saint Jérôme la place à 4 milles d'Eleuthéropolis, ailleurs à 10 milles de la même ville, ce qui est probablement une erreur. 2° Ville lévitique de la tribu d'Issacar, Jos. 21, 29., la même qui est appelée Remeth dans le passage parallèle, 19, 21.

JASAR, 2 Sam. 1, 18., auteur inconnu d'un recueil historique et poétique, si l'on admet la version de nos Bibles. Mais il vaut mieux traduire ce nom qui signifie le juste, le droit, et y voir le titre du même livre du Droiturier déjà nommé Jos. 10, 13., ainsi que probablement Nomb. 21, 14., dans une note du texte hébreu. On a cru, il y a quelques années, avoir retrouvé, dans une bibliothèque de l'Orient, ce livre si longtemps perdu.

JASOBHAM, 1 Chr. 11, 11., appelé Joseb-Basébeth dans le passage parallèle 2 Sam. 23, 8., où il porte aussi le nom ou surnom de Hadino, à moins qu'en admettant une corruption du texte, on ne doive, avec Gesenius, traduire ce mot et le suivant, et rendre ainsi la fin du verset : « c'est lui qui, *brandissant sa lance*, eut

le dessus sur 800 hommes, etc. », traduction qui est autorisée par la comparaison de 1 Chr 11, 11. Le nom de Joseb-Basébeth signifie celui qui habite dans la paix. Jasobham, fils de Hacmoni, était le chef des trois principaux guerriers de David, et par conséquent le premier de ses hommes d'élite après Joab, qui était établi sur tous, 2 Sam. 23, 8. 9. Il n'est connu que par l'exploit mentionné dans ce passage, et comme l'un des trois chefs qui exposèrent leur vie pour procurer un peu d'eau à leur roi. —*v.* Abisaï.

JASON, parent de saint Paul, Rom. 16, 21., et son hôte à Thessalonique, Act. 17, 5. Il dut comparaître devant les gouverneurs de la ville, en l'absence de Paul, que les Juifs, ses ennemis, n'avaient pu retrouver. Accusés de sédition et de complots politiques, Jason et ses amis ne purent être convaincus, et furent relâchés sous caution. On pense que Jason accompagna l'apôtre à Corinthe. Les Grecs le font évêque de Tarse en Cilicie.

JASPE, Ex. 28, 18. 39, 11. Ez. 28, 13. Apoc. 21, 19. Pierre précieuse qui, dans presque toute les langues connues, porte le même nom dérivé de l'hébreu *yashpèh*, de sorte que l'identité n'est pas difficile à établir. C'est plutôt un marbre qu'une pierre précieuse proprement dite; il n'est pas transparent et approche de la nature de l'agate. Le plus beau jaspe est vert, avec des veines blanches et des taches jaunes ou rouges; on estime aussi le jaspe incarnat, le pourpre et le rose. Les anciens faisaient grand cas d'ornements et de bijoux de jaspe, et Pline dit que si cette pierre est surpassée en beauté par plusieurs, elle conserve toujours le prestige que lui donne sa priorité et l'usage qu'on en a fait de tout temps.

JATBA (et non Jotba, comme le portent nos versions), lieu de naissance de Messullémet, mère du roi Amon, 2 Rois 21, 19., antique ville de la Judée, dit saint Jérôme.

JATHSA. *v.* Jahats.

JATTIR, ville lévitique des montagnes de Juda, Jos. 15, 48. 21, 14. cf. 1 Sam. 30, 27. 1 Chr. 6, 57. Eusèbe la nomme Jétheïra, et la place à 20 milles d'Eleuthéropolis, non loin de Malatha, dans le district de Daromas, qui était tout entier peuplé de chrétiens.

JAVAN, quatrième fils de Japhet, et père d'Elisa, Tarsis, Kittim et Dodanim, Gen. 10, 2. 4. Son nom se retrouve encore Ez. 27, 19. Zach. 9, 13., et ailleurs. On est d'accord à penser qu'il désigne la Grèce, l'Ionie, q. v.; son nom hébreu n'est même pas autre chose que *Jon*, et dans l'Iliade, 13, 685., les Ioniens sont appelés Jaoniens. Plus tard, les Grecs prirent le nom d'Hellènes, et celui d'Ioniens fut réservé à quelques-uns d'entre eux seulement, qui passèrent dans l'Asie Mineure, dont ils peuplèrent une partie des côtes.

JEAN. L'Ecriture mentionne quatre personnages de ce nom, le Baptiste, le fils de Zébédée, un juge de la race sacerdotale, et le disciple plus ordinairement appelé Marc. Ce nom, en hébreu Jochanan, signifie *accordé par la grâce de Dieu*, et correspond ainsi, pour le sens, aux noms de Samuel, Nathanaël, Nathanja, Matthieu, Théodore, Diodati, Dorothée, Adéodat, etc.

1° *Jean-Baptiste*, fils de Zacharie et d'Elisabeth, Lévite et de la race sacerdotale, Luc 1, 13., fut le dernier prophète de l'ancienne économie, Elie ressuscité, le précurseur immédiat du Messie. Sa naissance fut miraculeuse comme celles d'Isaac, de Samson, de Samuel, et l'ange qui l'annonça dans le temple lui imposa aussi le nom qu'il devait porter. Il naquit six mois avant Jésus, dans les montagnes de Juda, peut-être à Hébron ou à Jutta (Jos. 21, 16.), et resta dans ces solitudes jusqu'au commencement de sa vie publique, environ l'an 15 de Tibère. Il apparut au monde avec toute l'austérité de vie des anciens prophètes, Nazaréen dans la sobriété de sa nourriture et la simplicité de ses vêtements. Il demeurait non loin de la mer Morte, et c'est là qu'il exhorta le peuple à la repentance et à un complet changement de vie, l'engageant à fuir la colère à venir, et lui administrant le signe symbolique du baptême pour marquer que toutes choses devaient être faites nouvelles. Le peuple accourait à lui de toutes parts; riches et pauvres, pharisiens et sadducéens, tous s'empressaient auprès du prophète qui venait, après plu-

sieurs siècles de silence, faire entendre de nouveau les avertissements et les oracles de l'Eternel; tous espéraient trouver dans les eaux du Jourdain l'expiation de leurs péchés. Ils paraissaient voir dans le baptême de Jean une magique vertu d'ablution qui devait les dispenser de la pureté intérieure, et cette superstition, si répandue encore chez quelques sectes chrétiennes, leur faisait espérer l'impunité dans le mal. Mais Jean ne leur cacha point la vérité; il les repoussa sévèrement, leur montrant dans la purification du cœur le vrai remède, le seul moyen d'échapper aux justes jugements de Dieu. Surpris de tant d'autorité, admirant la sainteté du prophète, le peuple se demandait si cet homme n'était peut-être pas le Messie; mais Jean ne les laissa pas dans cette fatale erreur : il baptisait d'eau, le Messie devait baptiser du Saint-Esprit; il prêchait la repentance, le Messie devait prêcher le salut et le pardon ; entre l'un et l'autre il y avait toute la différence qu'il y a entre l'Ancien et le Nouveau Testament, et Jean n'hésita pas à le leur dire : Je suis la voix qui crie au désert : aplanissez le chemin du Seigneur ; mais il en vient un après moi, plus puissant, dont je suis indigne de délier la courroie des souliers. — Parmi ceux qui venaient pour se faire baptiser, Jean vit un jour un de ses parents, Jésus de Nazareth : on ne peut douter qu'il ne le connût, il le regardait même comme un prophète plus grand que lui, plus saint que lui. Peut-être tous les mystères de la naissance et de la vie de Jésus lui étaient-ils encore inconnus, et Jean ignorait-il officiellement que son cousin fût le Messie promis; mais il pouvait le soupçonner, puisque déjà il s'humiliait devant lui. Il refusa d'abord de le baptiser, et ne céda que lorsque Jésus lui eut fait sentir qu'il était venu pour accomplir toute justice. Dès lors, Jean-Baptiste se borna à rendre témoignage au Messie, qu'il avait fini par reconnaître; il le montra à la foule, il le montra aux disciples André et Jean, et comme le peuple cessa d'accourir auprès de lui pour se faire baptiser, et qu'il s'attacha à Jésus, les disciples de Jean, peinés de cet abandon, le firent remarquer à leur maître; mais il leur répondit simplement en parlant du Seigneur : Il faut qu'il croisse et que je diminue.

Hérode Antipas ayant ouï parler de Jean-Baptiste, l'attira auprès de lui, plein de respect pour une sainteté qu'il ne se sentait capable ni d'imiter ni de contraindre; il lui demanda ses conseils et l'écoutait volontiers, faisant même le bien que Jean lui disait de faire (Marc 6, 20.), toutefois sans préjudice à ses honteuses passions, et lorsque Jean eut condamné le mariage adultère qui l'unissait à sa belle-sœur, il fut mis en prison, et bientôt après décapité, sur la demande de cette femme impure et cruelle.

C'est dans la forteresse de Machærus ou Machéronte que se passa, au dire de Josèphe, ce drame inique et sanglant. Cette tour, bâtie avec magnificence par Hérode, était située à une grande hauteur sur le penchant de la montagne de Nébo, dont les parois de rochers descendent dans la mer Morte. Des ravins escarpés l'entourent au nord et au midi.

Il n'est pas douteux que Jean-Baptiste n'ait exercé une grande influence et joui d'une grande considération à l'époque où il vécut. Ses prétentions eussent suffi pour diriger sur lui bien des regards; sa sainteté et l'austérité de ses mœurs appuyaient d'une manière puissante les titres qu'il revendiquait, et l'on voit combien le nombre de ses adhérents était considérable et combien ces disciples étaient jaloux pour sa doctrine et pour sa gloire, Matth. 3, 5. 9, 14. Jean 10, 41. Le grand sanhédrin lui-même s'était ému et avait député auprès du précurseur quelques-uns de ses membres, pharisiens et sacrificateurs, pour l'interroger sur sa mission, Jean 1, 19. 24. Enfin Hérode le courtise, et quand il voit plus tard Jésus faire des merveilles de puissance, il se demande si ce n'est pas le Baptiste ressuscité, Matth. 14, 2. Jean n'a pas été seulement précurseur, il a été aussi docteur; il devait préparer la voie au Messie, et pour cela, il ne suffisait pas de l'annoncer, il fallait encore disposer les cœurs à le recevoir; il a donc prêché la repentance, la contrition intérieure sans laquelle personne n'acceptera le salut, parce que personne n'en sentir

le besoin. Il a été chef d'une école, et cette école a compté des disciples en dehors de la Judée, dans l'Asie Mineure, en Grèce, peut-être même à Alexandrie, Act. 18, 25. 19, 3. On voit par Luc 11, 1., qu'il avait été jusqu'à leur donner un modèle de prière, ce qui indique à la fois une grande spiritualité dans sa manière de comprendre le royaume de Dieu, une grande étendue dans la portée de ses enseignements, et une grande autorité sur l'esprit de ses adeptes. Mais on se demande avec quelque surprise comment il se fait qu'il y ait eu une si longue rivalité entre ses disciples et ceux du Messie, Matth. 9, 14., Luc 5, 33. 11, 1., rivalité qui se produit soit à propos du jeûne, soit à propos de la prière, soit à propos du baptême et des succès croissants de l'œuvre de Jésus? On se demande pourquoi, si Jean a reconnu son parent pour « celui qui devait venir, » il ne s'est pas joint à lui avec tous ses disciples, pourquoi il a continué d'exercer son activité d'une manière si indépendante, au lieu de se subordonner au Messie et de devenir l'un de ses agents? Pourquoi, puisqu'il ne se considérait que comme le précurseur, n'a-t-il pas envoyé ses disciples à celui qu'il regardait comme le chemin, la vérité et la vie? Pourquoi n'a-t-il pas déclaré sa tâche accomplie dès le moment où le Saint-Esprit fut descendu sur Jésus aux bords du Jourdain? Il faut peut-être, pour le comprendre, admettre que le Baptiste a partagé jusqu'à un certain point le préjugé d'un règne temporel du Messie et les espérances qu'une interprétation trop littérale de l'Ancien Testament avait fait naître chez les Juifs même les plus pieux. Il se regardait comme l'avant-coureur officiel du roi du monde, et pensait peut-être que son œuvre ne devait s'arrêter que lorsque le Messie lui-même se serait officiellement déclaré comme tel. Or, aussi longtemps qu'il voyait Jésus faire des miracles, prêcher, gagner les âmes à lui, mais vivre dans l'obscurité, dans le renoncement à lui-même, ne faire que des conquêtes spirituelles, et souffrir, ce qui, pour les disciples même du Messie, était encore une énigme impénétrable, il pouvait croire que sa mission de précurseur n'était pas achevée, et refuser de licencier ses disciples pour les adresser à un chef qui ne se présentait pas avec un caractère public. A sa mort, ses disciples continuèrent d'attendre le Messie, mais ils restèrent en l'état où Jean les avait laissés; ils n'avancèrent pas en lumière, et leur secte, devenue stationnaire, ne fit pas un pas vers Jésus; privés d'un maître qu'ils avaient grandement honoré, ils eussent cru se montrer infidèles à sa mémoire s'ils se fussent tournés vers celui dont leur chef n'avait été que le précurseur; ils annoncèrent encore le Messie, mais ils ne le virent pas, ils ne le reçurent pas, ils ne le reconnurent pas malgré toutes les manifestations de sa gloire, et de nos jours encore, on trouve en Orient une secte qui porte le nom des disciples de saint Jean (les Mandéens, Nazaréens, ou Sabéens), et dont les livres saints sont empreints du gnosticisme le plus complet.

On peut donc regarder comme une tache dans la vie du Baptiste, comme le fruit d'une trop prudente irrésolution, la prolongation de son ministère de précurseur. C'est aussi peut-être à un affaiblissement momentané de sa foi que l'on doit attribuer l'étonnante question qu'il fit faire à Jésus par deux de ses disciples : Es-tu celui qui devait venir, ou si nous devons en attendre un autre? Matth. 11, 2., Luc 7, 19. Quelques auteurs pensent que Jean n'envoya des disciples à Jésus que pour fortifier leur foi incertaine et les affermir dans la vérité; mais il serait étrange que des hommes aussi dévoués à leur maître n'eussent pas reçu son témoignage sur ce qui faisait la partie la plus essentielle de son œuvre, et que Jean eût dû les persuader en les envoyant auprès de celui dont ils étaient jaloux et en qui même ils ne croyaient pas. D'autres théologiens pensent que sous la forme d'une question, le prophète qui était dans les fers, voulait engager le Seigneur à hâter sa manifestation, à accélérer l'exécution de ses plans de miséricorde et de royauté, à venir le délivrer lui-même de la prison dans laquelle il languissait, n'ayant d'espérance que dans le Messie, et voyant la réalisation de ces espérances indéfini-

ment ajournée. Cette dernière explication se rapproche davantage de ce qui nous paraît être la vérité ; mais il faut en retrancher l'espèce de conseil que Jean aurait l'intention de donner à Jésus. La manière même dont la question est posée prouve qu'en la faisant, Jean pensait plus à lui qu'à Jésus, plus à sa position personnelle qu'à la mission de Christ ; et c'est dans l'âme du prisonnier plus que dans son esprit que le doute qu'il présente a dû prendre naissance. L'expérience intérieure, dit Olshausen, peut seule nous faire comprendre la pensée de Jean-Baptiste. Il y a dans la vie de chaque fidèle des moments où les convictions les plus fortes et les mieux assises viennent à être ébranlées ; les ténèbres succèdent à la lumière, et l'on est comme abandonné du Saint-Esprit ; or il est à croire que Jean a eu ses moments de faiblesse et de doute comme nous tous. On s'habitue trop en général à considérer les caractères bibliques comme étant tout d'une pièce, fermes et inébranlables ; on les divinise trop, et en les élevant trop au-dessus de l'humanité on leur fait perdre ce qu'il y a pour nous d'instructif dans leur foi triomphant de leurs doutes ; en tout cas, on sort de la vérité. Un seul a vécu sans passer alternativement du bien au mal et du mal au bien ; un seul a vécu immuable dans sa force, parce qu'il était lui-même le Fort, le Puissant ; tous les autres ont dû lutter contre les ténèbres intérieures, et tous ont pu succomber, pour tous il a pu y avoir des jours d'obscurcissement. Et si l'on se représente le précurseur dans son cachot, on ne sera pas surpris qu'il ait eu ses heures d'angoisses, qu'en de pareils moments la tranquille et lente activité de Jésus lui ait paru peu divine, suspecte peut-être, et qu'il ait oublié toutes ses expériences précédentes pour se laisser aborder par des doutes. Mais dans ces doutes encore, que de confiance ! dans cette incrédulité, que de foi ! C'est à Jésus lui-même qu'il s'adresse dans son incertitude, et sa question n'est autre que cette prière : « Je crois, Seigneur, aide-moi dans mon incrédulité ! » Il ne s'interroge pas lui-même, il ne va pas auprès des docteurs et des pharisiens, il va droit à Jésus. Et certes, celui qui demande à Dieu s'il est Dieu, et au Sauveur s'il est Sauveur, celui-là n'est pas en dehors de la foi ; un seul rayon du ciel dissipera l'obscur nuage qui pèse sur son âme. Aussi ne voyons-nous aucune contradiction dans les doutes de Jean, et le témoignage que Jésus lui rend immédiatement après avoir répondu aux deux messagers ; c'est bien par rapport à Jean que Jésus dit : Bienheureux celui qui n'aura pas été scandalisé en moi ; mais ces paroles sont tout ensemble un encouragement et un avertissement. Le Sauveur est bref parce que ces combats intérieurs doivent être livrés intérieurement, et que le secours même ne peut venir du dehors ; il voyait d'ailleurs que, pour Jean, la victoire était proche. Puis, quand les messagers sont partis, il s'adresse à la foule et leur demande : Qu'êtes-vous allés voir au désert ? Vous n'y êtes certainement pas allés pour voir seulement des roseaux ou d'autres objets de ce genre : vous avez voulu voir un prophète, et vous l'avez vu ; c'est même plus qu'un prophète, c'est l'Elie qui devait venir. Peut-être aussi le roseau et l'homme vêtu de vêtements se rapportaient-ils directement à Jean et étaient-ils une allusion à la fermeté de la foi et à la sévérité de sa vie. Quoi qu'il en soit, Jésus reproche à la foule d'avoir été seulement pour *voir* cet homme admirable, pour *voir* un prophète, comme s'il y avait là quelque chose à voir, et de n'avoir pas compris qu'il fallait surtout entendre, écouter ses exhortations, les mettre en pratique, et forcer le royaume des cieux. Jean a été appelé par Jésus le plus grand des prophètes, et c'est lui aussi qui termine la longue liste des prophètes de l'ancienne alliance, en même temps qu'il sert de point de départ au ministère de la nouvelle économie, Mal. 4, 5. Luc 1, 17. Act. 1, 22. 10, 37. Matth. 11, 11. 13., etc. Esaïe l'avait annoncé (40, 3.), de même que Malachie 3, 1., et ce dernier prophète (4, 5.) l'avait fait l'égal du plus grand des prophètes, Elie, le contemporain d'Achab. Jean-Baptiste a eu sur Elie l'avantage d'avoir vu sa mission couronnée d'un grand succès, et si le premier Elie a fui dans les déserts pour y

désespérer, le second a vécu dans les mêmes solitudes, mais pour accomplir son œuvre, prêcher et baptiser. — Heureux ceux qui croient, car le plus petit sous la nouvelle économie est plus grand encore que Jean-Baptiste, et les doutes du précurseur ne sont plus permis à ceux qui savent que le Christ est mort et qu'il est véritablement ressuscité.

2° *Jean,* l'apôtre, d'abord pêcheur de poissons, puis pêcheur d'hommes, était fils de Salomé et de Zébédée, cf. Matth. 27, 56. Marc 15, 40. Ses parents paraissent avoir été du nombre de ceux qui attendaient la consolation d'Israël; aussi voyons-nous Zébédée laisser aller son fils au moment où Jésus l'appelle, et consentir aux sacrifices nombreux que Salomé fait pour Jésus. Ils étaient de Bethsaïda, ce que l'on conclut de leur association pour la pêche avec les familles de Pierre, d'André et de Philippe, qui appartenaient à ce village, cf. Matth. 4, 18. 21. Jean 1, 44. 21, 3-7.; peut-être étaient-ils comme eux domiciliés à Capernaüm, Luc 4, 31. 38. Marc 1, 21. 29. Quoi qu'il en soit, ils demeuraient au bord du lac de Génésareth, sur les rives duquel une école de prophètes avait écouté les enseignements d'un grand maître sous l'ancienne alliance; la première école de la nouvelle économie devait partir des mêmes rivages. Quelques anciens auteurs ont cru que la famille de l'apôtre était pauvre: c'est l'opinion de Chrysostome, qui le conclut de ce que Zébédée élevait ses fils dans son propre métier, de ce qu'il raccommode lui-même ses filets, de ce qu'ils pêchent non point dans la mer mais dans un petit lac, enfin de ce que les pêcheurs sont ordinairement misérables. Cette dernière raison n'en est pas une: quant aux autres, elles sont bien faibles, et l'on peut supposer au contraire que Zébédée jouissait d'une honnête médiocrité, car le lac de Génésareth était fort poissonneux et fournissait à ses riverains une grande ressource commerciale. Zébédée a des ouvriers, Marc 1, 20., ce qui prouve tout au moins une certaine extension dans l'ensemble de ses travaux; Salomé assiste Jésus de ses biens et achète de l'encens pour l'embaumer après sa mort; enfin Jean paraît avoir possédé une demeure à lui, Jean 19, 27.: tout cela marque suffisamment qu'il y avait plutôt de l'aisance dans cette famille, quoiqu'elle ne fût point riche. Quant aux rapports de Jean avec Caïphe, Jean 18, 15., ils prouvent peu de chose sur cette terre où le riche et le pauvre se rencontrent.

Si Jean était un homme sans lettres, Act. 4, 13., on ne peut douter qu'il n'ait été élevé dans la crainte de Dieu et dans l'attente du Messie; il entendit les enseignements du précurseur, et fut baptisé par lui dans les eaux du Jourdain. Puis, lorsqu'il eut vu Jésus, ce disciple, avide de lumière, se tourna entièrement vers lui, l'accepta pour son maître, et fut si captivé par une première conversation qu'il resta avec lui depuis quatre heures du soir jusqu'à la nuit, Jean 1, 39. Néanmoins la sagesse de Jésus ne donnant jamais aux esprits au delà de ce qu'ils peuvent porter, il se borna pour cette première fois à jeter la semence dans l'âme du disciple, et il l'y laissa germer; ce ne fut que quelque temps après, que Jésus, sur les bords de la mer de Galilée, appela le jeune homme, qui le suivit aussitôt. Il jouit dès lors non-seulement de ses enseignements, mais de son amitié toute spéciale, et Jésus, après lui avoir accordé la faveur d'assister à la guérison de la belle-mère de Pierre, Marc 1, 29., à la résurrection de la fille de Jaïrus, 5, 37., à la transfiguration sur le Thabor, 9, 2., et à l'agonie de Gethsémané, 14, 33., lui légua encore sa mère en quittant la vie, Jean 19, 26. Il a pu être appelé celui que Jésus aimait, comme Abraham avait été nommé l'ami de Dieu; et dans les scènes du Calvaire, il lui fut seul fidèle. Sans doute il s'enfuit avec les autres au premier moment de l'arrestation, mais il revint plus tard (l'anecdote racontée Marc 14, 51. 52. se rapporte plus probablement à Marc lui-même qu'à Jean, quoique cette dernière opinion ait ses défenseurs), il entre dans la cour du palais de justice, il se montre au pied de la croix, lui seul entre les douze, il recueille l'héritage de son ami, il le voit expirer, il voit l'eau et le sang jaillir d'une blessure qui lui est faite d'un coup de lance, et il peut sceller le té-

moignage qu'il rend, de ces paroles : Celui qui le témoigne l'a vu, Jean 19, 35. Au troisième jour il arrive le premier au sépulcre, et il croit le premier à la résurrection de son maître, Jean 20. Pendant les quarante jours qui s'écoulent entre la résurrection et l'ascension, il demeure avec les autres apôtres, il fait avec eux le voyage de la Galilée, et lorsque Jèsus se fait voir sur les rives du lac, c'est encore lui qui le reconnaît le premier. Le même jour a lieu la réintégration de Pierre dans l'apostolat, et Jean, qui avait été le témoin du reniement, fut aussi le témoin du pardon. Après l'ascension de Jésus et l'effusion du Saint-Esprit, il demeura à Jérusalem, probablement encore quelques années; on le voit surtout avec Pierre, Act. 3, 1. 4, 13. 8, 14. Ensemble ils guérissent un impotent; ensemble ils sont accusés, détenus et relâchés; ensemble ils vont bénir la Samarie et faire descendre le Saint-Esprit sur ces bourgades sur lesquelles Jean, dans le premier zèle de son ignorance, avait voulu faire tomber le feu du ciel, Luc 9, 54. Paul, lors de son premier voyage à Jérusalem, avant l'an 40, n'y trouve point Jean, Gal. 1, 18. 19., mais à son second ou troisième voyage, il l'y trouve fixé et établi, et l'appelle une des colonnes de l'Eglise, Gal. 2, 9. Dès lors le Nouveau Testament garde le silence sur la vie de cet apôtre, dont il ne mentionne plus que l'exil à Patmos. Il paraît qu'il resta à Jérusalem jusqu'à la mort de Marie, dont la date est incertaine, et que pendant quelques années il vécut missionnaire, évangélisant, à ce que l'on croit, le sud-est de la Palestine; mais il est probable que plus tard il alla vivre au milieu des Eglises de l'Asie Mineure, et qu'il fixa sa résidence à Ephèse (60-66). Il devint doublement nécessaire dans cette grande ville quand Paul, et après lui Timothée, eurent abandonné ce champ de travail si important, qui se trouvait placé comme un point central entre l'Asie et l'Europe. On comprend qu'il ait exercé une suprématie de fait sur toutes les Eglises environnantes. C'est à Ephèse qu'une maison de bains a dû s'écrouler sur Cérinthe, et que Jean a dû ressusciter un mort, deux miracles qui n'ont rien de surprenant si l'on se rappelle que l'antiquité lui en attribue un grand nombre, et que la vertu des miracles résidait abondamment dans la personne des apôtres, si bien que leur ombre même guérissait les malades. On peut reléguer sans risque au nombre des légendes l'histoire de la coupe de ciguë qui lui fut donnée à boire; cette anecdote ne repose sur aucune preuve authentique, et nous ne la rappelons que parce que saint Jean est quelquefois représenté, dans les statues qu'on lui élève, *tenant* à la main une coupe au fond de laquelle se trouve un serpent.

Une violente persécution ayant éclaté en 95, sous le règne de Domitien, plusieurs Eglises furent privées de leurs chefs, et Jean fut envoyé en exil à Patmos, l'une des Sporades, non loin d'Ephèse (96). Cet exil est un fait constant et avéré; il n'est sans doute pas en opposition directe avec la translation de Jean à Rome sous Domitien, et son supplice dans l'huile bouillante, mais si Tertullien et Jérôme racontent ce dernier fait, le silence d'Eusèbe et d'Irénée semble le démentir. C'est pendant son séjour à Patmos que l'apôtre fut honoré de ces magnifiques révélations qu'il écrivit plus tard pour l'édification et l'instruction des fidèles, *v.* Apocalypse. A son retour à Ephèse, Jean trouva l'Eglise en désordre et ses membres dispersés. C'est là que prend place l'histoire bien connue, racontée par Eusèbe, Chrysostome et Clément d'Alexandrie, du jeune homme qui s'est joint à une bande de voleurs et que Jean, déjà vieux, poursuit jusque dans les montagnes. A supposer qu'en passant de mains en mains, cette anecdote se soit revêtue d'ornements étrangers, comme tout ce qui passe par les mains de Rome, le fait lui-même n'en paraît pas moins avoir eu lieu, et plusieurs témoignages respectables le confirment. Enfin, Jérôme nous a conservé un dernier trait qui clôt dignement la sainte carrière de l'ami de Jésus. Vers la fin de sa vie il était trop faible pour se rendre à pied aux assemblées des frères, il était trop faible même pour parler aux jeunes gens; mais il répétait cependant toujours : Mes petits enfants,

aimez-vous les uns les autres ; et quand on lui demandait pourquoi il insistait sur ce devoir, il répondait : « C'est que c'est le commandement du Seigneur. » Les anciens sont unanimes à lui donner un grand âge; il a vu, selon Irénée, l'avénement de Trajan, en 98, et il est mort à Ephèse, où l'on a longtemps montré son tombeau; quoiqu'on l'ait appelé martyr, il ne paraît pas que sa mort ait été violente. Un malentendu sur les paroles de Christ, Jean 21, 22. 23., a accrédité parmi les anciens le bruit que Jean n'était pas mort, et qu'il ne mourrait pas jusqu'à la fin du monde, tandis que Jésus n'avait parlé que de la destruction de Jérusalem; on l'a en conséquence cherché longtemps sur la terre, tout en oubliant qu'il parle et qu'il vit encore dans ses écrits. Son grand âge est pour nous un précieux gage de la canonicité des écrits du Nouveau Testament, et l'on ne peut douter que ce témoin, qui a vu l'Eglise se former, n'ait aussi eu l'influence d'un témoin sur les livres qu'on admettait comme authentiques, et dont on faisait usage dans l'Eglise, et que le témoignage qu'il a rendu à la vérité des autres Evangiles n'ait contribué à confirmer aux yeux de tous leur authenticité.

Quant au caractère de Jean, c'est un mélange admirable de force et de douceur; une espèce de charme l'entoure, c'est le charme des dons de l'esprit, la paix de Jésus, l'humilité, la charité, l'amour, la piété la plus profonde; c'est le charme d'un grand zèle et d'un grand sérieux, mêlé de douceur et de bonté. Si la paix est le trait saillant de son cœur et de son activité, ce n'est pas qu'il ait manqué d'énergie, au contraire; mais ses vertus douces nous font oublier ses vertus fortes, parce qu'il n'est pas dans notre nature de comprendre à la fois deux extrêmes, et les hommes sont rares qui, renommés pour leur douceur, eussent écrit ces paroles de 2 Jean 10. : « Si quelqu'un vient à vous et qu'il n'apporte point cette doctrine, ne le recevez point dans votre maison, et ne le saluez point. » Plusieurs traits semblent montrer aussi que, dans sa jeunesse, et avant d'avoir eu la pleine connaissance de la vérité, Jean avait un caractère plus vif, plus impétueux, plus ardent qu'on ne se le figure d'ordinaire: cela se voit par son opposition au disciple qui faisait des miracles sans suivre Jésus, Marc 9, 38., par la demande qu'il fait à son maître d'appeler le feu du ciel sur une bourgade des Samaritains, qui avait refusé de les recevoir, Luc 9, 54., par la requête orgueilleuse de Salomé en sa faveur et en faveur de Jacques, son frère, Matth. 20, 20., enfin par le nom de Boanergès, q. v., qui fut donné à ces deux frères.

Evangile. Ce n'est pas une histoire proprement dite du ministère de notre Sauveur ; on pourrait l'appeler plutôt ses mémoires ou ses pensées. Il paraît supposer la connaissance des trois autres Evangiles, et passe sous silence plusieurs faits rapportés dans ces derniers, la naissance du précurseur, celle du Messie, son baptême, sa tentation, l'appel définitif de plusieurs des apôtres, le nom qu'il leur donne, leur mission, l'envoi des septante, un grand nombre de miracles et de paraboles, plusieurs des instructions de Jésus, et en particulier le sermon sur la montagne, la transfiguration, l'institution de la cène, les angoisses de Gethsémané, l'ascension ; il omet ou se borne à rappeler ce qui est connu, et se montre original dans toute son étendue. La plupart des faits qu'il rapporte ont eu lieu à Jérusalem ou dans les environs, et il désigne avec plus d'exactitude que les trois autres évangélistes (synoptiques) le lieu, le temps, les personnes, les circonstances, les usages. Les miracles qu'il raconte sont principalement ceux qui sont liés aux enseignements du Sauveur, ou qui ont fait quelque sensation publique. On ne peut nier qu'il n'y ait une grande différence, entre cet Evangile et les autres, mais encore ne faut-il pas exagérer cette différence, comme le fait très bien remarquer Tholuck ; et si l'image qu'il nous donne des discours, de la vie, de la personne de Christ, est plus grande, elle n'est cependant pas autre, et De Wette lui-même, qui cherche plutôt les différences que les ressemblances, avoue que dans ce cas particulier les différences sont dans la forme plutôt que dans le fond, et qu'el-

les se comprennent facilement. Notre plan ne comporte pas un examen détaillé des rapports qui se trouvent entre Jean et les synoptiques : on les retrouvera dans les ouvrages spéciaux, parmi lesquels nous recommandons surtout *Sander*, traduit en français, avec une excellente préface de M. de Rougemont sur le même sujet (Neuchâtel). — Jean a écrit son Evangile à Ephèse, quoique plusieurs auteurs prétendent qu'il l'a composé pendant les loisirs de Patmos. Irénée et Jérôme sont positifs dans leur témoignage, tandis qu'un écrit apocryphe (les douze apôtres) est la première source connue de la tradition en faveur de Patmos. Quant au temps, les uns (Basnage, Lampe, Wegscheider) veulent que Jérusalem subsistât encore lorsque Jean a fait son travail, et ils mettent la composition de cet Evangile environ vers l'an 67, opinion qui ne peut guère se soutenir. D'autres pensent que Jean l'a écrit avant l'exil de Patmos, et par conséquent avant l'Apocalypse; ils s'appuient sur ce que, Apoc. 1, 5. 9., Jean dit qu'il a rendu témoignage à Jésus, paroles qu'ils estiment se rapporter nécessairement à son Evangile; mais cette preuve prouve peu. Reste enfin la troisième opinion, qui place la rédaction de l'Evangile après celle de l'Apocalypse ; elle est appuyée par Irénée, Jérôme, Epiphane et Eusèbe; le style de l'Evangile a aussi quelque chose de plus soigné, de plus mûri, comme celui d'un homme plus habitué à écrire et plus versé dans le maniement de la langue grecque.

On comprend qu'un écrit aussi beau et aussi important ait trouvé de nombreux commentateurs; nous n'indiquerons, parmi ceux de la Réforme, que Zwingle, Luther, Mélanchthon, Calvin et Bèze ; puis, au siècle dernier, en 1724, Lampe d'Utrecht, plein d'érudition, de sagacité et de chaleur chrétienne. Parmi les auteurs plus récents, nommons Paulus dont la réputation comme orthodoxe moderne est faite et perdue depuis longtemps ; Kuinœl, bon répertoire; Lucke; Clarke; Olshausen (trad. en français); enfin Tholuck : ces deux derniers sont les plus connus, et peut-être aussi les plus dignes de l'être. Olshausen paraît avoir mieux senti, Tholuck avoir mieux compris saint Jean; mais tous les deux l'ont commenté en chrétiens, et leur travaux resteront. Tholuck réunit à la brièveté le mérite de fournir tous les moyens exégétiques de lire avec fruit cet Evangile, comme en général les autres écrits du Nouveau Testament qu'il a commentés. — En anglais, Leçons explicatives de Bird Summer.

Epîtres de saint Jean. Elles sont au nombre de trois, et quoiqu'elles ne portent point de nom d'auteur, non plus que l'Evangile, elles ont été attribuées à cet apôtre, presque sans contestation, les témoignages anciens ne laissant aucun doute à ce sujet. La première porte le nom de catholique, parce qu'elle a été adressée à un ensemble de congrégations, et l'on pense généralement que saint Jean l'envoya de Patmos aux Eglises de l'Asie Mineure et à celle d'Ephèse en particulier, malgré certains témoignages apocryphes d'après lesquels l'apôtre l'aurait destinée aux Parthes ou aux Juifs convertis d'entre ceux qui étaient exilés parmi les Parthes, au delà de l'Euphrate. Jean y combat les mêmes erreurs que dans son Evangile; on y retrouve le même plan, le même style, le même vocabulaire peu riche, et dont le verbe *aimer* semble faire le fond. L'Homme-Dieu y est annoncé d'une manière éclatante; la manière claire et précise dont y est présentée la doctrine de Dieu a fait donner à Jean le nom de théologien par excellence; il expose que la Parole était au commencement, qu'elle était avec Dieu, qu'elle était Dieu lui-même; il appelle antichrists, menteurs et faux prophètes ceux qui le nient, et comme ces séducteurs ennemis de la croix commençaient à mettre en avant leurs doctrines déjà vers la fin du premier siècle, saint Jean, le dernier des écrivains du Nouveau Testament, a élevé ce boulevard inébranlable contre lequel se meurtrissent les faux théologues de nos jours.— La seconde et la troisième épître sont adressées à des particuliers ; on a voulu leur donner pour auteur un autre Jean, mais le témoignage d'Irénée repousse cette supposition, et le style, comme aussi la pensée intime, affectueuse et dogmatique, rappelle la manière de saint Jean l'a-

pôtre, celle de l'Evangile, celle de la première épître.

On a voulu entendre, par la dame élue, une Eglise particulière; d'autres même (comme Hammond) l'ont entendu de l'Eglise chrétienne tout entière. Ce sont des jeux d'esprit. Le plus simple est de prendre les mots pour ce qu'ils sont, et de voir dans cette dame une dame, et dans ses enfants des enfants; l'épithète élue se rapporte soit à quelque distinction terrestre, soit plutôt à l'élection du Sauveur. L'époque de la rédaction est incertaine, mais elle se place dans la vieillesse de l'apôtre.

La troisième épître enfin est adressée à un certain Gaïus, qui paraît avoir été converti par l'apôtre, v. 4., et qui est aussi différent du Gaïus dont il est parlé Rom. 16, 23. 1 Cor. 1, 14., lequel était un enfant spirituel de Paul. Date incertaine; probablement contemporaine de la seconde. Jean loue Gaïus de l'accueil bienveillant et hospitalier qu'il accorde aux frères missionnaires, et il blâme la conduite d'un certain Diotrèphe, orateur, s'évaporant en mauvais discours, inhospitalier pour son compte, et cherchant à propager sa présomptueuse intolérance, parce qu'il aime à être le premier.

Apocalypse. *v*. cet article.

3° *Jean*, Act. 4, 6., sacrificateur, peut-être le fils d'Anne, dont Josèphe parle à plusieurs reprises. Il est nommé parmi ceux qui assistèrent à la comparution de Pierre et Jean devant le conseil, après la guérison de l'impotent.

4° *Jean*. *v*. Marc.

JEANNE, Luc 8, 3., épouse de Chuzas et l'une des pieuses femmes qui ont consacré, pendant plus de trois années, une partie de leur fortune à l'entretien du Christ et des douze missionnaires qui voyageaient avec lui. Fidèle au Sauveur jusqu'à sa mort, elle vint lui faire une visite au sépulcre avec Marie Madeleine et les autres amies de Jésus, et ne l'ayant point trouvé, elles allèrent raconter ensemble aux apôtres l'apparition des anges, les paroles qu'ils leur avaient dites, et la résurrection de leur maître, Luc 24, 10.

JÉBUS, *Jébusiens*, Gen. 10, 16., peuplade de la famille des Cananéens. Lors de l'entrée des Israélites en Palestine, ils occupaient, avec les Héthiens et les autres tribus de la même race, les montagnes situées entre le Jourdain et la Méditerranée, Nomb. 13, 30. Jos. 9, 1. 11, 3. Ils se gouvernaient monarchiquement, Jos. 10, 1. 23. Ils s'allièrent à Jabin, roi de Hatsor, pour faire la guerre à Israël, mais Josué les défit après plusieurs batailles, et les mit pour plusieurs années hors d'état de recommencer, Jos. 11, cf. 24, 11. Quant à Jébus, leur ville principale, celle qui porta plus tard le nom de Jérusalem (q. v.), il ne paraît pas que Josué ait entrepris de la réduire, et dans tous les cas elle resta au pouvoir des Jébusiens jusqu'aux jours de David, qui en fit la capitale de son royaume, Jos. 15, 8. 63. 18, 28. 2 Sam. 5, 6. 1 Chr. 11, 4. Sous les juges, les Jébusiens apparaissent comme la plus forte des tribus cananéennes, Jug. 19, 11.; un petit nombre d'Israélites seulement réussissent à s'établir dans leur ville, Jug. 1, 21. cf. 3, 5.; même lorsque Jébus est conquise, les Jébusiens ne peuvent en être entièrement chassés, 2 Sam. 24, 16. 18., et Salomon doit encore lutter avec eux pour achever de les soumettre au tribut, 1 Rois 9, 20. On retrouve des Jébusiens jusqu'après l'exil, Esd. 9, 1.

JÉCHONIAS (que l'Eternel établit), fils de Jéhojakim et petit-fils de Josias, portait aussi les noms de Chonja et de Jéhojachin, 1 Chr. 3, 16. Matth. 1, 12. 2 Rois 24, 6. 2 Chr. 36, 8. Il fut, dès l'âge de huit ans, associé au trône de son père, avec qui il régna dix ans, puis il lui succéda, mais seulement pour trois mois et dix jours. Il fit le mal comme son père et fut puni comme lui. Jérémie lui fit révéler par deux fois les malheurs qui devaient fondre sur lui (13, 18. 22, 24.); bientôt ces oracles s'accomplirent: Jéchonias fut assiégé par Nébucadnetsar, pris avec sa famille et les principaux d'entre les Juifs, et conduit à Babylone, où il demeura trente-six ans dans une dure captivité, jusqu'à ce qu'à la mort de Nébucadnetsar Evilmérodac le sortit de sa prison, le traita avec honneur, et le mit au-dessus des autres rois qui étaient comme lui captifs à Babylone, 2 Rois 25, 27. Jér. 52, 31. On peut croire, par l'heureux changement

qu'il éprouva dans son extérieur, que l'épreuve lui avait été salutaire, et qu'il s'est tourné vers Dieu en se repentant de ses fautes. Son nom se trouve encore Ez. 1, 2. Est. 2, 6. Jér. 24, 1. 28, 4. 29, 2. 37, 1. *v.* Jésus et Salathiel.

JÉDAHIA. *v.* Heldaï.

JEDDO. *v.* Hiddo.

JEDIDJA, 2 Sam. 12, 25., un des noms de Salomon, q. v. Il signifie aimé de Dieu. *v.* verset 24.

JÉDUTHUN. *v.* Asaph.

JÉHIEL, 1° Rubénite, 1 Chr. 5, 7.—2° Benjamite et fondateur de Gabaon. 1 Chr. 9, 35. 8, 29. Peut-être ne fut-il que le chef des Benjamites qui s'établirent dans cet endroit.

JÉHOACHAZ (que l'Eternel possède), 1° *v.* Achazia. 2° Jéhoachaz ou *Sallum*, 1 Rois 23, 30. 2 Chr. 36, 1. cf. 1 Chr. 3, 15. Jér. 22, 11., fils de Josias (probablement le second, mais en tout cas ni l'aîné ni le plus jeune), et son successeur au trône de Juda, fut le dix-septième roi de ce pays (611 av. C.). Il fut appelé par le peuple à porter une couronne que sa naissance ne lui donnait pas ; il fut sacré à Jérusalem, mais il suivit les égarements de ses ancêtres, et rétablit les idoles que son père avait renversées. Son règne fut court ; au bout de trois mois il fut fait prisonnier, emprisonné d'abord à Ribla, en Syrie, puis emmené en Egypte par Pharaon Néco. Sophonie, contemporain de Jéhoachaz, fait de l'état moral de Juda un tableau qui laisse facilement comprendre comment, après les mesures pieuses et réformatrices de Josias, l'idolâtrie et l'impiété purent cependant éclater de nouveau avec tant de force dans ce malheureux pays. — C'est peut-être de Jéhoachaz qu'Ezéchiel a voulu parler, 19, 3., sous l'emblème d'un lionceau.

3° Jéhoachaz, 2 Chr. 25, 17., ou plus ordinairement Joachaz, onzième roi d'Israël, fils et successeur de Jéhu. Il régna dix-sept ans (856-839), 2 Rois 13, 1., et paraît, d'après le verset 10, avoir admis son fils à la régence dans les dernières années de sa vie. Le royaume eut beaucoup à souffrir des invasions des Syriens (Hazaël et Benhadad), et Joachaz fut réduit à la dernière extrémité ; il comprit alors qu'il s'était attiré ces malheurs par ses fautes, et parce qu'il avait suivi en toutes choses les traces de son père ; il s'humilia, il implora le pardon de l'Eternel, et quoique sa conversion fût bien imparfaite, Dieu daigna y avoir égard, et lui accorda quelque repos. Son fils Joas lui succéda et rétablit la prospérité du pays. cf. 2 Rois 14, 1. 2 Chr. 25, 17.

JÉHOJACHIN. *v.* Jéchonias.

JÉHOJADAH (que l'Eternel connaît), ou *Joad*, 2 Rois 11, 4. 2 Chr. 23, 1., etc. souverain sacrificateur, successeur de Hazaria, époux de Jéhosébah, et père de Zacharie. Il vécut aux jours d'Achazia et d'Hatalie, et put soustraire à leur fureur le jeune Joas, neveu de son épouse et dernier rejeton de la race royale de David. L'enfant, encore à la mamelle, fut caché dans le temple avec sa nourrice (884 av. C.), et ce n'est que dans la septième année que Jéhojadah crut pouvoir le révéler à sa nation, et renverser ainsi du même coup l'usurpatrice et les idoles. La conjuration théocratique réussit, et le peuple retrouva son Dieu avec son roi. Le temple de Bahal fut démoli ; Jéhojadah rappela l'alliance de l'Eternel avec le roi et le peuple, et aussi longtemps qu'il vécut le royaume prospéra, parce que le peuple fut fidèle à son Dieu. Il résolut de faire au temple des réparations devenues nécessaires, par suite d'un long abandon, et il fit amasser pour cela des sommes considérables dans toutes les villes de Juda ; mais ce projet ne se réalisa entièrement que lorsque le roi, devenu majeur, put joindre son autorité à celle du souverain pontife, et presser les lévites trop indolents. La régence de Jéhojadah est justifiée et louée par ce qui est dit de Joas, qu'il fit ce qui est droit devant l'Eternel pendant tout le temps que Jéhojadah le sacrificateur l'enseigna : l'élève a fait l'éloge du maître, et rien dans toute la conduite de Jéhojadah ne vient ternir la pureté de son désintéressement. Il mourut à l'âge de cent trente ans (834 av. C.), et fut enseveli dans les tombeaux des rois à Jérusalem, « parce qu'il avait fait du bien en Israël envers Dieu et envers sa maison, » 2 Chr. 24, 16. — Son nom ne se retrouve que Jér. 29, 26.

* 2° Jéhojadah ou Jojadah, Néh. 12, 10., *grand sacrificateur*, successeur d'Eliasib, contemporain de Néhémie. La date précise de son pontificat est inconnue comme l'année de sa mort.

JÉHOJAKIM ou *Eliakim* (que l'Eternel établit, ou ordonne), 1 Chr. 3, 15. 2 Rois 23, 34. 2 Chr. 36, 4., fils aîné de Josias et de Zébudda, ne monta sur le trône qu'après que son frère Jéhoachaz en eut été renversé. Il règna onze ans (610-599) et fut d'abord tributaire du roi d'Egypte, Nécho, qui lui avait fait obtenir la couronne. Il marcha dans les voies de l'iniquité, comme faisait alors la nation toute entière. Au commencement de son règne il fit poursuivre le prophète Urie en Egypte où il s'était réfugié, il le fit périr par l'épée et refusa à son cadavre les honneurs de la sépulture, Jér. 26, 1. 21. 2 Rois 24, 1. Plus tard, Jérémie remplit auprès de ce malheureux monarque les fonctions d'un fidèle interprète de la volonté divine, et n'échappa qu'avec peine et par la protection du Seigneur aux ordres donnés de l'arrêter, lui et Baruc, persécutions qui ne manquent jamais aux témoins de la vérité vis-à-vis d'une génération corrompue. Jéhojakim jette même au feu, après l'avoir déchiré avec un canif, le recueil des oracles célestes, comme l'autruche qui pense échapper aux coups du chasseur en cachant sa tête dans le buisson, comme aussi les hommes irrégénérés qui refusent de penser à la mort parce qu'elle leur fait peur. — En 606, Nébucadnetsar, corégent de son père Nabopolassar, bat les Egyptiens à Circésium à l'embouchure du Chaboras dans l'Euphrate, Jér. 46, 2.; il s'avance jusque près de la Méditerranée, menace Jéhojakim de l'emmener captif à Babylone, et finit par lui laisser son trône moyennant un fort tribut; il emporte en même temps les vases du temple, et prend en ôtages Daniel et ses amis. Trois ans après, en 603, Jéhojakim se révolte contre Nébucadnetsar, qui, trop occupé des guerres importantes qu'il livre en Orient, ne peut songer que plus tard (599) à punir la défection de son vassal. Jérusalem est prise, et son roi périt. On a, sur la mort de Jéhojakim, les quatre données suivantes, 2 Rois 24, 6. 2 Chr. 36, 8. Jér. 22, 19. 36, 30.; les deux dernières semblent contredire les premières; Prideaux, Jahn et Hævernick cherchent à concilier ces notices différentes, en supposant que Jéhojakim a péri pendant le siége dans une sortie dont il n'est pas parlé dans les livres historiques; on peut cependant se passer de cette hypothèse, admettre que Jéhojakim est mort de mort naturelle à Jérusalem, et que Nébucadnetsar, à son arrivée trois mois après, irrité de ne plus pouvoir le punir vivant, l'aurait fait arracher à son tombeau et jeter hors de la ville. Le cadavre de ce roi portait la marque des incisions qu'il s'était faites en l'honneur des faux dieux; on put lire sur son corps le sort des idolâtres. — Quant au caractère de Jéhojakim, voici le portrait qu'en fait Jérémie, 22, 13-18. « Il bâtit sa maison par l'injustice, et ses étages sans droiture; il se sert pour rien de son prochain et ne lui donne point le salaire de son travail: tes yeux et ton cœur ne sont adonnés qu'à ton gain déshonnête, qu'à répandre le sang innocent, qu'à faire tort et qu'à opprimer. » — Son nom se trouve encore, mais comme simple indication de date, ou accompagné du nom de son fils, Jér. 1, 3. 52, 2. 25, 1. 27, 1. 24, 1. 35, 1. 28, 4. C'est aussi lui qui est nommé Jakim, Matth. 1, 11., dans la seconde division de la liste généalogique du Sauveur; l'existence de ce nom dans les premiers manuscrits n'est pas prouvée; il est probable qu'il a été ajouté plus tard et qu'on doit le supprimer.

JÉHONADAB. *v.* Jonadab.

JÉHONATHAN, Jér. 37, 15. 38, 26., peut-être le même que Jonathan fils de Karéah, 40, 8., un des secrétaires de Sédécias; il laissa changer sa maison en prison pour y retenir dans les fers Jérémie qu'il haïssait. Le prophète maltraité supplia le roi de lui donner un autre logement, soit que la prison fût malsaine, soit que Jérémie eût à se plaindre du geôlier; en tout cas il dit que s'il devait y rester ce serait pour y mourir.

JÉHOSÉBAH, femme de Jéhojadah le souverain sacrificateur, q. v., et tante du roi Joas; fille de Joram, *probablement* par une autre femme que Hathalie, et sœur

d'Achazia. On ignore l'époque de sa mort.

JÉHOSUAH. *v.* Jésuah.

JÉHOTSADAK ou Jotsadak, Lévite et membre de la famille sacerdotale, suivit à Ribla son père Séraja, le dernier des souverains sacrificateurs avant l'exil de Juda ; il ne paraît pas avoir lui-même exercé ces fonctions, à cause du malheur des temps où il vécut; mais Jésuah, son fils, qui survécut à la captivité, reprit avec ses droits l'exercice de ses devoirs, 1 Chr. 6, 15. Esd. 3, 2. 5, 2. Néh. 12, 26. Agg. 1, 1. Zach. 6, 11.

JÉHU. 1° Prophète, et fils de Hanani le prophète (953 av. C.). On ne sait autre chose de lui sinon qu'il exerça son ministère au temps de Bahasa, roi d'Israël, 1 Rois 16, 1. 7. 12., et que Dieu l'employa encore un demi-siècle plus tard pour porter au roi de Juda, Josaphat, un message à la fois de reproche et de pardon, 2 Chr. 19, 2. Il est aussi nommé 2 Chr. 20, 34., comme auteur d'un ouvrage historique. Enfin, selon quelques personnes, il faudrait lire Jéhu au lieu d'Elie dans le passage 2 Chr. 21, 12., parce que Elie était déjà monté au ciel avant le règne de Joram.

2° Jéhu, dixième roi d'Israël, occupa le trône pendant vingt-huit ans (884-856). D'abord simple officier de l'armée de Joram, il avait été désigné comme successeur de ce roi par l'onction sainte que le prophète Elisée lui avait administrée de la part de l'Eternel, 1 Rois 19, 16. Mais une impatience charnelle, et le manque de foi, le portèrent à presser l'exécution du décret divin qui le destinait à fonder une nouvelle dynastie, et il se fraya le chemin du trône par l'assassinat. Il exécuta l'extirpation de la famille d'Achab et de tous les serviteurs de Bahal avec une énergie foudroyante; il fut dans la main de Dieu un instrument de destruction, mais lui-même était loin d'être droit dans ses voies. Il abolit le culte extérieur de Bahal, mais l'idolatrie resta dans les cœurs, et lui-même adora les veaux d'or, comme firent aussi ses successeurs. Dieu donna en conséquence de mauvais jours à Israël, et pour déraciner l'idolâtrie par les tribulations et les calamités, il permit que les Syriens, conduits par Hazaël, inquiétassent les dernières années de ce règne, vainquissent les Israélites, et s'emparassent de tout le pays situé au delà du Jourdain. Quant aux détails de l'usurpation de Jéhu et à la manière dont elle s'accomplit, il faut lire 2 Rois 9 et 10,; aucun récit ne saurait être plus concis, plus énergique, plus rapide, que le récit de l'historien sacré. Le nom de Jéhu se retrouve 2 Rois 12, 1. 13, 1. 14, 8. 2 Chr. 25, 17. Os. 1, 4.

JÉHUCAL ou *Jucal*, Jér. 37, 3. (587 ans av. C.), un des officiers de Sédécias, fut envoyé par son maître auprès de Jérémie pour lui demander ses prières ; le prophète lui fit annoncer le retour des Caldéens et la prise de Jérusalem. Jucal se joignit alors à ceux qui demandèrent au roi la mort de Jérémie, parce que ses oracles tendaient à décourager le peuple, 38, 1. 4.

JÉHUDI, Jér. 36, 14. 21., un des officiers de Jéhojakim, fut chargé par le roi d'aller demander à Baruch le terrible rouleau; ce fut lui qui en commença la lecture, mais lorsque le roi osa porter sur le saint livre une main sacrilége, Jéhudi n'osa pas s'y opposer, il laissa faire.

JÉKABTSÉEL, Néh. 11, 25., ou simplement Kabtséel, Jos. 15, 21. 2 Sam. 23, 20., ville de la tribu de Juda sur les frontières de l'Idumée,

JÉKUTHIEL, 1 Chr. 4, 18. Jos. 15, 34., de la tribu de Juda, chef de Zanoah ; du reste, inconnu.

JÉMIMA, *Ketsiha* et *Kéren-Happuch,* Job 42, 14., noms ou surnoms des trois filles de Job; le premier signifie belle comme le jour, le second, la casse, q. v., et le troisième, corne de parfums, *v.* Antimoine. Ces noms, tout à fait dans le goût oriental, indiquent la grande beauté des jeunes filles. Il est dit qu'elles eurent une part dans l'héritage de leur père, ce qui n'avait lieu que lorsque le père de famille était très riche. On remarque aussi avec surprise que les filles seules sont nommées, tandis que les fils de Job ne le sont pas; il est difficile de se rendre compte de cette anomalie, dans l'archéologie du livre de Job.

JÉMINI. *v.* Benjamin.

JEPHTHÉ, Jug. 11, 1. (1188 av. C.) Ce

neuvième juge d'Israël était l'enfant illégitime de Galaad et d'une de ses concubines. Repoussé de la famille par la flétrissure de sa naissance, il vécut longtemps en aventurier dans les solitudes de Tob en Syrie; mais son pays eut besoin de lui, les Hammonites s'étaient avancés contre Galaad, et Jephthé consentit à les repousser, à condition que le pouvoir lui restât, s'il était vainqueur : il le fut; le guerrier devint juge du pays, mais le père dut offrir en sacrifice sa fille qu'il avait vouée aux dieux païens. Après cette victoire, si tristement couronnée, Jephthé fut appelé à une victoire également triste sur ses frères d'Ephraïm, qui s'élevèrent contre lui, redoutant sa supériorité; les négociations qu'il entama avec eux, et les explications qu'il leur donna n'ayant amené aucun résultat, il dut prendre les armes, et les vainquit; 42,000 hommes périrent dans cette guerre. Dès lors Jephthé jugea en paix Israël pendant six ans, puis il mourut et fut enseveli en Galaad. Son nom est rappelé dans un discours de Samuel, 1 Sam. 12, 11., et dans l'épître aux Hébreux, 11, 32. Les diverses questions que soulève l'histoire de ce chef célèbre sont examinées dans mes Juges d'Isr., p. 86-95. On y trouvera aussi une poésie de M. le pasteur Fréd. Chavannes, le Dernier Chant de la fille de Jephthé.

JÉRAH, Gen. 10, 26., Joktanide nommé entre Hatsarmaveth et Hadoram; inconnu. Jérah signifie, en hébreu, la lune, et se retrouve également dans le nom de Jérico, d'où quelques targums ont voulu induire que Jérah avait été le fondateur de cette ville, mais c'est une explication qui ne peut se soutenir. Michaélis, avec plus de raison, quoique l'on ne puisse rien décider, pense à la côte et à la montagne de la Lune, en Arabie, près la mer des Indes.

JÉRAHMÉEL. 1° Fils de Kis, 1 Chr. 24, 29. — 2° Fils aîné de Hetsron, frère de Ram et de Célubaï, de la tribu de Juda, 1 Chr. 2, 9. 25. 26. 27. — 3° District de la partie méridionale de Juda; il fut occupé sans doute par les descendants du fils de Hetsron, 1 Sam. 27, 10. 30, 29.

JÉRED, 1° *v.* Jared. 2° Jéred, père de Guédor, de même que Pénuël, 1 Chr. 4, 18. 4. Ils étaient de la tribu de Juda, et paraissent avoir été fondateurs ou princes de la ville de Guédor, mais on ignore l'époque à laquelle ils vécurent.

JÉRÉMIE. 1° Prophète hébreu, fils de Hilkija, de la race sacerdotale, natif de Hanathoth, dans la tribu de Benjamin, Jér. 1, 1. 32, 8. Sa vocation était déjà annoncée avant sa naissance, et fort jeune encore, âgé de quatorze ans à peine, il commença l'exercice de son ministère dans la treizième année du roi Josias (628-627 av. C.). Il demeura jusque près de sa fin à Jérusalem, seul, sans famille (16, 2.), presque sans amis, annonçant le malheur à ses concitoyens, qui ne s'en effrayaient point; le bonheur, et ils refusaient d'y croire. Presque toujours menaçant dans ses prophéties, il vit presque toujours les hommes répondre à ses oracles par des menaces ou de mauvais traitements; il dut pleurer sur lui-même en pleurant sur les autres, mais il ne sut jamais faiblir ni déguiser la vérité, quelles que fussent les prières ou les menaces. Il ne se laissa point décourager par l'opiniâtre résistance, ni aigrir par la malveillante fureur de ses ennemis; il les aimait, il les plaignait, et ne cessa de les conjurer de chercher leur bonheur dans l'accomplissement de la volonté divine; dévoué à son pays, à cette Judée qui le persécutait, il resta le témoin infatigable de la vérité, l'ennemi, toujours ferme dans sa modération, de l'erreur, de l'incrédulité, de l'obstination; il remplit dignement sa mission d'ambassadeur des cieux, et fut en Juda comme un homme d'un autre monde ou d'un autre temps. Sa vie a été remplie d'événements, et n'en est pas moins monotone, parce que ces événements se ressemblent tous, ils se passent tous dans la sphère de la fidélité d'une part, de la persécution de l'autre. Il commença sous le règne de Josias et continua sous Jéhoachaz, Jéhojakim, Jéchonias et Sédécias. Après avoir prophétisé d'abord à Hanathoth, il se rendit à Jérusalem, 11, 21. 22. cf. 12, 5. 6., et l'on ne connaît aucun détail de son histoire jusqu'en la quatrième année de Jéhojakim, où il faillit périr pour avoir

annoncé la destruction de Jérusalem et du temple, Jér. 26. Sous Jéchonias il prophétise encore, 2 Chr. 36, 12., mais son ministère n'est interrompu, ni signalé par aucun événement. Enfin, sous Sédécias, à l'approche des grands malheurs de Jérusalem, il parle avec plus de force encore, avec plus de clarté, ses oracles sont plus effrayants, et les persécutions redoublent, Jér. 11 et 12. Ceux de Hanathoth même, sa ville natale, s'élèvent contre lui, 11, 21.; plus tard il est renfermé dans la maison de Jéhonathan, 37 et 38., parce qu'il a voulu quitter Jérusalem qui s'est rebellée contre le roi de Babylone, malgré les conseils et les oracles du prophète. Conduit devant Sédécias, il lui réitère l'annonce des mêmes malheurs, et obtient une autre prison moins dure, un geôlier moins sévère, 37, 17. Ses ennemis, irrités du changement qui s'est opéré dans sa position, demandent sa mort à Sédécias; le prophète est jeté dans une fosse boueuse où il eût péri si Dieu n'eût veillé sur ses jours, et ne l'eût sauvé par le moyen d'Hébed-Melec, 39, 15. Enfin Jérusalem est prise, et Jérémie trouve dans le malheur public son entière liberté; le roi païen le sauve quand les rois juifs l'ont persécuté; et si Jérémie est un instant, par mégarde, chargé de chaînes et conduit à Rama, il est bientôt remis en liberté par ordre de Nébuzaradan, et préfère rester dans sa patrie que de suivre les vainqueurs à Babylone, où de grands honneurs lui sont promis. Un parti était resté en Judée, celui de Johannan, qui projetait d'aller chercher en Egypte une patrie nouvelle, un asile contre de nouvelles invasions; ils s'adressent à Jérémie pour faire légitimer leur résolution par un oracle, mais le prophète cherche à les en dissuader, chap. 42 et 43. La foule se tourne également vers l'Egypte, on émigre en masse, et plutôt que d'abandonner ces malheureux, le prophète les accompagne et cherche, mais en vain, à les préserver de l'idolâtrie et surtout du culte des astres. Ici s'arrête son histoire; le lieu et l'époque de sa mort sont inconnus. Il est probable qu'il est mort à Taphnès; d'autres montrent son tombeau au Caire; quelques-uns pensent qu'il est revenu en Judée; quelques pères enfin, s'appuyant sur Matth. 16, 14., pensent qu'il n'est pas mort, mais qu'il a été enlevé au ciel comme Elie.

Prophéties. Les oracles de Jérémie sont en général écrits dans un style large et abondant, moins obscur que celui de la plupart des autres prophètes. Les emblèmes y abondent, mais s'expliquent facilement: celui du potier qui, d'un vase brisé, en reforme un autre, annonce aux Juifs que Dieu peut détruire leur race perverse pour se faire un autre peuple obéissant et fidèle, 18, 2.; ailleurs c'est un pot de terre que le prophète met lui-même en pièces dans la vallée de Hinnom, 19, 1.; ailleurs, un joug chargé de liens, qu'il porte sur son cou, 27 et 28.; ou bien, l'achat d'une propriété, 32, 7.; ou encore, une ceinture de lin qu'il cache dans une des cavernes de l'Euphrate, 13, 1. C'est également comme symbole qu'il fait appeler devant lui les Récabites, 35, 1. Les oracles de Jérémie ont été réunis sans égard à la chronologie, et il règne dans leur arrangement un pêle-mêle qu'il est plus facile d'apercevoir que de débrouiller. Abarbanel a dit que c'était un livre qu'il fallait lire sens devant derrière (priùs posteriùs et posteriùs priùs). On a fait beaucoup de travaux pour essayer de rétablir ces oracles dans l'ordre dans lequel ils ont été prononcés; le commentaire français de Dahler est à cet égard un des meilleurs, comme il est en général utile à consulter sur toutes les difficultés relatives aux temps et aux prophéties de Jérémie. En anglais, un des meilleurs ouvrages est celui du docteur Blayney. Voici comment il fixe la suite des chapitres : 1° les prophéties qui ont été prononcées sous le règne de Josias 1-12; 2° celles qui ont été prononcées sous Jéhojakim 13-20 ; 22; 23; 35; 36; 45-48; 49, 1-33; 3° sous Sédécias, 21 ; 24; 27-34; 37-39 ; 49, 34-39; 50; 51; 4° celles qui furent prononcées pendant le gouvernement de Guédalia, depuis la prise de Jérusalem jusqu'au départ du peuple pour l'Egypte, 40-44. On doit remarquer comme plus particulièrement messianiques les passages 23, 5. 6., où Christ est appelé l'Eter-

nel notre Justice ; et 31, 31-36. 33, 8., qui annoncent l'efficace de l'expiation faite par la mort de Jésus, le caractère spirituel de la nouvelle alliance, et l'influence profonde et intérieure de l'Evangile, cf. Hébr. 8, 8-13. 10, 16.—Le prophète Jérémie est cité, Matth. 27, 9., au lieu de Zacharie, 11, 12., soit que Jérémie, étant l'un des plus importants des prophètes, eût donné son nom comme titre général au recueil de toutes les prophéties, soit qu'il y ait eu une faute ou une addition de copiste, ou un manque de mémoire chez saint Matthieu, soit enfin par une confusion (appelée *synchyse*) de deux passages en un seul, cf. le passage cité de Zacharie avec Jér. 32, qui n'est pas sans analogie matérielle avec Matth. 27. On peut opter entre ces divers moyens de conciliation; il y en a encore treize autres à ma connaissance.

Lamentations. Recueil de cinq chapitres, contenant autant de chants ou élégies dans lesquels le prophète déplore les diverses calamités qui ont affligé sa patrie ; le cinquième est un épilogue ajouté aux quatre premiers chants. Jérémie est auprès de Dieu l'interprète du peuple qui demande le pardon de ses péchés et la restauration d'Israël. Quelques anciens auteurs pensent que c'est des Lamentations qu'il est parlé 2 Chr. 35, 25. (Josèphe, saint Jérôme, Œcolampade), mais il paraît évident que le chant funèbre prononcé sur la mort de Josias, est un autre ouvrage de Jérémie qui ne doit pas être confondu avec les Lamentations, et Calvin appelle ce sentiment une grossière erreur (crassum ; *v.* aussi Bullinger). Jarchi veut encore que les Lamentations soient le livre qui a été écrit par Baruc, sous la dictée de Jérémie, après que Jéhojakim dans sa stupide fureur en eut jeté au feu le premier rouleau ; mais le contenu des Lamentations n'est pas en accord avec ce qui est dit, Jér. 36, 2., des choses renfermées dans le livre dicté à Baruc ; peut-être y a-t-il une allusion à ce livre à la fin de 36, 32., mais on n'en sait rien. L'époque de la rédaction est inconnue ; les Septante et la version arabe disent que Jérémie l'écrivit pendant la captivité et sur les ruines de Jérusalem abandonnée. Les quatre premiers chapitres sont composés de strophes acrostiches suivant l'ordre alphabétique ; au chapitre 3 les strophes sont de trois versets : ce même genre de poésie se retrouve dans quelques psaumes et dans quelques chapitres des Proverbes ; l'auteur sacré, en y ayant égard, a consulté peut-être le goût de son temps, peut-être aussi la mémoire de ceux à qui s'adressaient ses chants. Pour un autre ordre on ne saurait en chercher ; le prophète s'abandonne à ses sentiments douloureux plus qu'il ne s'attache à leur donner une forme, et ses plaintes ne sont pas un discours ; l'espérance qui le soutient au milieu de ses peines, c'est la pensée que lors même que la terre est déserte et le temple détruit, Dieu règne encore et peut contracter avec son peuple une alliance nouvelle, pleine de grâce, pourvu que le peuple retourne à Dieu par un repentir sincère et véritable.

Le nom et les prophéties de Jérémie sont rappelés, 2 Chr. 36, 21. Esd. 1, 1. Dan. 9, 2. cf. Jér. 25, 12. 29, 10.

L'Ecriture sainte mentionne encore d'autres hommes de ce nom : le père de Hamutal, épouse de Josias, 2 Rois 24, 18. ; un vaillant chef de la tribu de Manassé, 1 Chr. 5, 24. ; enfin deux héros de l'armée de David, 1 Chr. 12, 4. 10. 13.

JÉRICO ou *Jéricho*, ville de la tribu de Benjamin sur les frontières d'Ephraïm, à 8 kilom. du Jourdain, et à 28 de Jérusalem, dont elle était séparée par une contrée rocheuse et déserte, Jos. 16, 7. 18, 21. C'est peut-être à cause de cette circonstance que Jésus a placé entre ces deux villes la scène du Samaritain miséricordieux, Luc 10, 30. Les environs de Jérico, véritable oasis au milieu des sables de la solitude, bornés à l'ouest comme en amphithéâtre par des montagnes calcaires, hautes et sans verdure, étaient fécondés par de riants cours d'eau, et extrêmement fertiles. Ils produisaient surtout des palmiers, dont la ville a pris son nom, Deut. 34, 3. Jug. 1, 16. 3, 13. On y trouvait également des rosiers et du baume odoriférant ; (le nom de Jérico peut se dériver à cause de cela de l'hébreu *riach*, sentir, en allemand *rie-*

chen ; d'autres le dérivent de yérach, *v.* Jérah; ce serait ville de la lune) : le miel y abondait et le climat était délicieux ; tout était réuni pour en faire un paradis terrestre, excepté les serpents venimeux qui y foisonnaient. Jérico, déjà construite et fortifiée lors de l'entrée des Israélites en Canaan, fut leur première conquête; ils la détruisirent, et Josué la voua à l'interdit, défendit de la rebâtir, et annonça que celui qui braverait sur ce point les menaces divines, y perdrait successivement l'aîné et le second de ses fils ; Hiel fut assez malheureux, 537 ans plus tard, pour oser s'exposer à cette terrible épreuve, et il y succomba, 1 Rois 16, 34. Entre ces deux époques cependant, le nom de Jérico n'est pas perdu : cette ville est nommée comme existant, Jos. 18, 21. Héglon, roi de Moab, y possède un palais, Jug. 3, 20., et les ambassadeurs de David, outragés par Hanun, s'y retirent pour laisser croître leur barbe, 2 Sam. 10, 5. 1 Chr. 19, 5. On peut croire que dans le premier de ces passages, il ne s'agit que du territoire de la ville; dans les autres, il s'agit plutôt d'un hameau reconstruit non loin de l'emplacement de la précédente Jérico, hameau qu'un roi païen aura pris comme un lieu de plaisance, où il se sera établi avec quelques sujets, et qu'on ne saurait confondre avec la ville proprement dite, dont le rétablissement avait été défendu aux Israélites seulement. Josèphe distingue clairement les deux villes (Guer. des Juifs, 5, 4.). Depuis Hiel, l'ancienne Jérico rentra dans le domaine public, et personne ne craignit plus d'y demeurer ; Achab la fit fortifier; une école de prophètes s'y établit, 2 Rois 2, 4., et on la revoit encore après l'exil, Esd. 2, 34. Néh. 7, 36. Elle fut embellie par Hérode, qui y fit construire un magnifique palais, et l'éleva au-dessus des plus belles villes de son royaume; il y fit noyer son beau-père le sacrificateur Aristobule, et lui-même y mourut. Notre Sauveur à fait quelques miracles à Jérico, et il y visita Zachée qui était à la tête des péages que les Romains avaient établis sur le commerce du baume, Luc 19, 1. On trouve encore sous le nom de Richa les ruines de cette ancienne ville, mais ce n'est plus qu'un méchant village ; au douzième siècle déjà, Phocas dit qu'il en restait à peine quelques traces. — Quant à l'assainissement des eaux de Jérico, 2 Rois 2, 19., on ne peut y voir qu'un miracle. Ces eaux étaient rendues amères, salées, peut-être par le voisinage de la mer Morte, et le prophète les rendit saines et potables en jetant du sel sur la source, et en annonçant de la part de Dieu qu'elles cesseraient d'être insalubres, bénédiction que Dieu seul pouvait donner, secret que les hommes n'ont jamais connu.

JÉROBOAM (dont le peuple est nombreux). 1° Jéroboam I, fondateur du royaume des dix tribus, sur lequel il régna vingt-deux ans, 975-954. Fils de Nébat et de Tséruha, il appartenait par sa naissance à la grosse et jalouse tribu d'Ephraïm ; il remplit sous Salomon, les fonctions d'inspecteur des travaux publics dans la tribu de Joseph, (Ephraïm et Manassé); nul doute que pendant ce temps, et grâce à sa position, il n'ait eu souvent l'occasion de prêter l'oreille aux mécontents et de leur servir d'appui et de centre de ralliement. Dieu qui avait annoncé à Salomon la division de son royaume comme châtiment de ses péchés, et qui voulait se servir de Jéroboam pour accomplir cette révolution, lui fit révéler par le prophète Ahija les hautes dignités qui lui étaient réservées. Jéroboam, pressé de jouir du trône, conspire, mais ses complots sont découverts, et pour éviter le ressentiment du roi, il doit s'enfuir en Egypte à la cour de Sisak ; après la mort de Salomon il ne tarde pas à être rappelé par son parti, et comme Roboam refuse de supprimer ou de diminuer les impôts, et d'alléger les charges du peuple, Jéroboam est proclamé roi des dix tribus, et le schisme s'opère. Jéroboam choisit pour capitale de son royaume Sichem d'abord, puis Tirtsa ; pour consolider sa puissance il commence par faire fortifier plusieurs villes, Sichem et Pénuel, et craignant l'influence des souvenirs religieux, il change par politique la religion de son peuple, brise les liens religieux si forts qui unissent encore ses nouveaux sujets à Jérusalem la capitale du royaume rival :

les grandes fêtes les y appelaient trois fois l'an, ces voyages eussent pu tôt ou tard les rattacher à la dynastie légitime, il faut à tout prix les prévenir. C'est à quoi il parvint en établissant aux deux extrémités de son royaume, à Dan et à Béthel, le culte du veau d'or, prodigieux acheminement à l'idolâtrie, et en faisant desservir ce nouveau culte par des personnes qui n'appartenaient point à la tribu de Lévi ; il maintint ces mesures impies, ces innovations antithéocratiques, malgré les avertissements des prophètes, malgré leurs miracles, 1 Rois 13, et ne se laissa pas même toucher par la mort prématurée de son fils Abija, bien qu'à cette occasion il eût paru vouloir se rapprocher un instant du vrai Dieu, 14, 1. Enfin, comme il était assez naturel de s'y attendre, il ne donna pas la paix à son pays, et fut, pendant tout le temps de son règne, en guerre avec Roboam, roi de Juda, et avec son successeur, 1 Rois 11-15, 2 Chr. 10-13. Son histoire à été écrite par le prophète Jiddo, 2 Chr. 9, 29. 12. 15.

2° *Jéroboam II*, treizième roi d'Israël, fils de Joas, régna sur Israël pendant cinquante et un ans, 825-784. Par ses richesses et de nouvelles conquêtes qu'il fit sur les Syriens, auxquels il reprit Damas et Hamath, il éleva au plus haut degré de puissance et de splendeur le royaume que son père avait déjà laissé dans la plus florissante prospérité ; il lui rendit ses anciennes limites orientales, et parut béni de Dieu. Mais en même temps le luxe et la corruption des mœurs firent de nouveaux progrès, et le culte du veau d'or fut maintenu comme sous le premier Jéroboam, ainsi qu'on peut le voir par la lecture des prophètes contemporains Amos et Osée. Après lui, Israël ne fit que décliner, 2 Rois 13, 13. 14, 23-29.

JÉRUBBAHAL et *Jérubbéseth*. *v.* Gédéon.

JÉRUSALEM. Cette ville célèbre a porté différents noms, d'abord Jébus, Jug. 19, 10. 1 Chr. 11, 4., puis, poétiquement, Salem, Ps. 76, 2., et dans le sens religieux ville sainte, ville de Dieu (Hiéropolis), Néh. 11, 1. 18. Matth. 4, 5., ou ville de justice (Sédec), et enfin Jérusalem, qui est son nom le plus ordinaire, celui qu'elle porta depuis que David en eut fait la capitale de son royaume. Elle était située à 8 milles de Joppe et à 5 du Jourdain, sur un plateau assez élevé au-dessus du reste du pays, ce qui explique la locution *monter* à Jérusalem, employée par les Juifs de toutes les tribus. Son sol était pierreux et calcaire, mais très fertile.

Primitivement, et lorsqu'elle appartenait encore aux rois de Canaan, Jos. 10, 1. 23., elle n'occupait que la colline de Sion, et se composait de la citadelle très forte de ce nom, 2 Sam. 5, 7., et de la ville proprement dite. Cette dernière avait déjà été prise et habitée, concurremment avec les Jébusiens, par les hommes de Juda et de Benjamin, à l'époque des Juges, Jos. 15, 63. Jug. 1, 21. cf. 1 Sam. 17, 54.; mais la forteresse opposa toujours aux Israélites, jusqu'aux jours de David, la plus vigoureuse résistance. David réussit enfin à s'en emparer, 2 Sam. 5, 6.; il y fixa sa résidence, et la nomma de son nom, cité de David, 2 Sam. 5, 7. 9. 6, 12. 16. 1 Rois 3, 1. 8, 1. 2 Rois 9, 28. 14, 20. cf. Néh. 12, 37. Dès lors Jérusalem fut le centre politique et religieux du royaume; elle prit un accroissement considérable. Salomon la fortifia, 1 Rois 3, 1. 9, 15.; il y fit élever le temple sur la colline de Morija, 1 Rois 6, et se construisit à lui-même un palais magnifique, 1 Rois 3, 1. 9, 15. Hosias, Jotham, Ézéchias et Manassé l'agrandirent encore et continuèrent de la fortifier, 2 Chr. 26, 9. 27, 3. 32, 5. 33, 14. Elle n'en succomba pas moins dans plusieurs siéges, 1 Rois 14, 26. 2 Rois 14, 13., et finit par tomber entre les mains des Caldéens, qui la démolirent, 2 Rois 24, 25, (588 av. C.). La Bible ne donne pas beaucoup de détails sur le genre d'architecture et le mode de construction des maisons de Jérusalem : on voit seulement que les murailles étaient garnies de tours et de créneaux, 2 Chr. 26, 9. 15. 32, 5.; l'une de ces tours est spécialement désignée, Jér. 31, 38. Zach. 14, 10. Hophel et Millo paraissent avoir été comme deux forts détachés, 2 Sam. 5, 9. 1 Rois 9, 24. 11, 27. 2 Chr. 32, 5. 27, 3. 33, 14. Il est parlé des portes de la ville Jér. 39, 4. 2 Chr. 32, 6., et les auteurs sacrés nom-

ment la *porte des poissons*, 2 Chr. 33, 14.; celle *du coin*, 2 Rois 14, 13. Zach. 14, 10.; celle de *Benjamin*, Jér. 37, 13. 38, 7. Zach. 14, 10.; celle d'*Ephraïm*, 2 Rois 14, 13.; la *première porte*, Zach. 14, 10.; celle de la *vallée*, 2 Chr. 26, 9.; celle des *chevaux*, Jér. 31, 39.; celle du *potier*, vers la vallée de Hinnom, Jér. 19, 2.; enfin la porte *du milieu*, Jér. 39, 3. Quant à leur position présumée, *v.* plus bas. — La haute porte de Ez. 9, 2. était, selon toute apparence, une des portes du temple. Comme places publiques, on remarque celle de la porte et celle des boulangers, 2 Chr. 32, 6. Jér. 37, 21. Autour de la ville étaient deux étangs provenant de la source de Siloé, Es. 7, 3. 36, 2., et les jardins royaux qui étaient arrosés et fécondés par ces étangs, Jér. 39, 4. 52, 7. Néh. 2, 14.

Une question qui ne peut se résoudre complétement est celle de savoir à laquelle des deux tribus de Juda ou de Benjamin a appartenu Jérusalem avant le temps de l'exil. D'après Jos. 18, 28. cf. 15, 8., elle a été donnée en partage aux Benjamites, et bien qu'ils soient mêlés aux Jébusiens, c'est eux que l'on y voit demeurer, Jug. 1, 21.; le passage Jér. 6, 1. confirme la même opinion. D'un autre côté, d'après Jug. 1, 8,, ce sont ceux de Juda qui s'emparent de la ville ; ce sont eux encore qui s'y mêlent aux Jébusiens, Jos. 15, 63., et le Ps. 78, 68. semble donner Jérusalem à cette tribu. On peut concilier ces deux versions en admettant que si les hommes de Juda ont en effet occupé la plus grande partie de Jérusalem, la ville cependant et son territoire appartenait réellement aux Benjamites, et qu'elle était située en dedans des frontières de cette tribu.

Après l'exil, et dans les premiers temps de la reconstruction de Jérusalem (536 av. C.), on trouve d'autres détails, Néh. 3, et 8. On mit sans doute à profit, pour ce nouveau travail, ce qui subsistait encore des anciens fondements et des anciennes fortifications, et l'on rebâtit les murs et les portes autant que possible sur leur emplacement primitif, cependant avec des différences amenées soit par des besoins d'agrandissement, soit par les corrections jugées bonnes, soit par la disparition des premiers tracés. Le nom des portes fut changé, et l'on en trouve douze nouvelles, mentionnées Néh. 3 et 8, : celle des eaux, des chevaux, du bercail, des poissons (Soph. 1, 10.); la porte vieille (probablement la même que la première porte, Zach. 14, 10.); celle d'Ephraïm, Néh. 8, 16.; celle de la vallée, Néh. 2, 13. 15.; celle de la fiente, Néh. 2, 13.; celle de la fontaine, Néh. 2, 14.; la porte orientale, celle de Miphkad (du conseil), et celle de la prison. Il n'est plus parlé de celles du coin, du potier et de Benjamin. (Quant aux portes mentionnées Ez. 48, 31., elles appartiennent à une vision, et sont prophétiques). On ne peut guère préciser la position de ces différentes portes; le chap. 12 de Néhémie ne donne même à cet égard que de vagues indications. Au nord-ouest, la porte du coin et celle d'Ephraïm (qui était peut-être la même que celle de Benjamin, 2 Rois 14, 13. cf. Zach. 14, 10.); du nord-ouest au sud-est, la vieille porte, celle des poissons et celle du bercail, Néh. 3, 1-6. 12, 39.; entre elles étaient celle des chevaux, et celle de l'eau ; celle d'Ephraïm et la vieille porte étaient voisines, sans qu'il y en eût aucune autre entre elles, Néh. 12, 39.; du sud-ouest au nord-ouest, la porte de la fontaine (Siloé); celle de la fiente et celle de la vallée (Guihon); la porte du potier était peut-être la même que celle de la fontaine; quant à la porte du milieu, on ne la connaît pas; s'il y a eu avant l'exil une ville inférieure, on peut croire que c'est la porte qui joignait les deux villes. Les portes nommées 2 Rois 11, 6. 15, 35. 1 Chr. 11, 18. 26, 16. 2 Chr, 23, 5. Jér. 36, 10. cf. 26, 10., appartenaient au temple ou à des villes voisines.

Il n'est parlé que de deux tours sur les murailles de la ville, celle de Hananéel, et celle de Méah, Néh. 3, 1. 12, 39. Zach. 14, 10., toutes les deux proche de la porte du bercail, du côté de celle des poissons, vers l'est. — On ne trouve dans cette période le nom d'aucune place et d'aucune rue. La partie la plus forte de Jérusalem paraît avoir été alors la cité de Sion, nommée aussi ville de David, qui avait été fortifiée par les Syriens, et que l'on regardait comme imprenable, 1 Macc. 1, 35, 3, 45.

4, 2. 9, 52. 10, 6., jusqu'au moment où le prince Simon réussit à s'en emparer, 1 Macc. 14, 37.

La troisième époque est celle de Jésus et des apôtres jusqu'à Josèphe : cet historien lui-même est une source précieuse de renseignements de tous genres sur la topographie de Jérusalem aux temps qui précédèrent la conquête des Romains, et par conséquent aux temps de Jésus, puisque la ville resta à peu près la même jusqu'à sa destruction, sauf l'achèvement et la mise en état de défense de la nouvelle ville. D'après Josèphe, Jérusalem était bâtie sur quatre collines, et se composait de trois parties principales : la ville d'en haut, située vers le midi sur la colline de Sion, la plus élevée de toutes; la ville d'en bas, sur la colline d'Acra, au nord de Sion et de Morija; la nouvelle ville, au nord, sur une colline qui était primitivement plus basse, et qui fut élevée par des travaux et des terrassements subséquents : c'est cette ville neuve que Hérode Agrippa chercha à réunir à la vieille ville. Entre la haute et la basse ville passait du nord-ouest au sud-est, jusqu'à la source de Siloé, la vallée des faiseurs de fromage (Tyropéens), devenue peu à peu une rue par les nombreuses constructions qui y furent faites. Au sud-est s'élevait le temple sur la montagne de Morija, qui touchait au nord-ouest, par la forteresse Antonia, à la ville inférieure, et communiquait par des ponts avec la ville d'en haut : cette dernière était fortifiée par une muraille garnie de soixante tours ou tourelles, dont les trois plus importantes (Hippique, Phasaël et Marianne) avaient été élevées par Hérode le Grand, et qui formaient comme une couronne autour de la colline ; la ville d'en bas, qui touchait au sud à la ville d'en haut, était garnie d'une muraille avec quatorze tours à sa partie septentrionale; enfin la muraille de la nouvelle ville était la plus forte et la plus solide de toutes, ayant 20 coudées (11 mètres) de haut, ou 23 (11ᵐ, 50) en comptant les créneaux et les parapets, et construite probablement en zigzag, puisque Josèphe lui donne quatre-vingt-dix tours, dont la principale, au nord-ouest, avait 70 coudées de haut. Vers le nord, Jérusalem avait trois rangs de murailles; le sud (Sion et Morija) n'en avait qu'un seul, ces collines étant suffisamment protégées, à l'est, au sud, et au sud-ouest, par les rapides vallées qui étaient à leur pied. On voit que Jérusalem pouvait à juste titre passer pour une forte citadelle. Josèphe lui donne une lieue et demie de tour (33 stades) Hécatée lui donne 50 stades, et une population de 120,000 âmes, chiffre bien peu élevé en comparaison de l'évaluation de Josèphe, qui porte à 2,700,000 le nombre des hommes qui se trouvaient dans la sainte cité les jours des fêtes solennelles.

Outre le temple, dont nous reparlerons en son lieu, il faut nommer parmi les édifices les plus remarquables de Jérusalem : *a*) La *citadelle Antonia*, bâtie par Jean Hyrcan, qui lui donna d'abord le nom de Baris, puis fortifiée et embellie par Hérode en l'honneur de Marc Antoine. Elle était située sur un rocher escarpé de 50 coudées de hauteur, au nord-ouest du temple, avec lequel elle communiquait par des passages dérobés; elle présentait dans son intérieur toute l'apparence d'une ville, des places, des allées, des statues, et un grand nombre de bâtiments. Aux quatre coins étaient des tours, dont celle du sud-ouest, qui était la plus rapprochée du temple, avait 70 coudées de haut; elle dominait ainsi non-seulement le temple, mais la ville toute entière, et les Romains y entretinrent longtemps une garnison; c'est là que Paul fut conduit et détenu, Act. 21, 34. 37. 22, 24. 23, 10.

b) Le palais d'Hérode, magnifique bâtiment de marbre, entouré de murs de 30 coudées de hauteur, non loin des trois tours septentrionales de la ville supérieure.

c) le Xyste, grande place publique entourée d'allées et de galeries vers la partie est-nord-est de la ville d'en haut, communiquant par un pont avec le temple.

d) La tour d'Ophel, q. v., vers la muraille orientale de la ville supérieure.

e) Le prétoire, *v.* cet article et Procurateurs.

Hérode Agrippa II semble avoir le premier imaginé le pavage des rues.

Les environs de la ville, surtout vers

le nord, étaient riches en jardins et en maisons de plaisance, 2 Rois, 25, 4. Jér. 39, 4. Néh. 3, 15. : on y trouvait aussi quelques lieux de sépulture; quant aux étangs et rivières, *v.* Roguel et Siloé.

Depuis l'exil, Jérusalem a été la proie des nations; son histoire est celle de tout Israël.

Elle fut prise successivement, en 320 (ou 323), par le roi d'Egypte Ptolémée Lagus; en 161, par Antiochus Epiphanes de Syrie; en 36 (l'an 717 de Rome), par Hérode le Grand, devenu roi des Juifs; enfin, l'an 70 ap. C., par Titus, fils de Vespasien : massacre effroyable dans lequel périrent plus d'un million de Juifs, et dans lequel la plus belle des villes devint en peu de jours la plus mémorable des ruines. Titus laissa subsister les trois tours du nord, la muraille occidentale et quelques maisons; mais ces débris eux-mêmes furent démolis en 136, quand Adrien eut résolu de faire construire sur l'emplacement de l'ancienne Jérusalem, une nouvelle ville sous le nom de Ælia Capitolina, et à la place du temple de Jéhovah un temple de Jupiter; mais cette colonie militaire n'occupa jamais tout l'emplacement qu'embrassait le centre de l'israélitisme. Aujourd'hui Jérusalem n'est plus rien, c'est une ville de 4630 pas de tour, un évêché anglo-prussien, le rendez-vous de 25,000 habitants de toutes les nations et de tous les cultes; seuls ses anciens maîtres, les Juifs, y marchent en courbant la tête, honteux de s'y trouver, triste monument de la vérité des prophéties et de la ferme exécution des menaces divines.

Nommons parmi les ouvrages bons à lire pour compléter les secs et incomplets détails qui précèdent, Schubert, Chateaubriand, Lamartine, Ackermann, Keith (les Juifs d'Eur. et de Palest.), le Journ. d'un Voyage au Levant, t. III; en allemand, une intéressante monographie de Joh. Ball, Strauss (Sinaï und Golgatha); et la thèse de M. A. Coquerel fils, qui se recommande à plus d'un titre. Il serait facile d'en ajouter d'autres, peut-être de meilleurs, mais ceux-là suffisent, et touchent, par leur diversité de but et de plan, aux divers points qui peuvent intéresser le géographe et le chrétien biblique.

Que sera la nouvelle Jérusalem de l'Apocalypse 21, 2.? Cette question ne peut se traiter ici; mais comme on ne la traite presque nulle part, il importe de la rappeler : Jérusalem sera restaurée, et deviendra de nouveau le centre du peuple de Dieu, la capitale du monde, et la résidence de celui qui aura vaincu l'Antichrist.

JÉSABEL, ou *Izébel*. 1° La plus méchante peut-être de toutes les femmes qui ont jamais occupé un trône. Païenne de naissance, fille d'Ethbahal, roi de Tyr et de Sidon, elle était la sœur de Badezorin, le grand-père de Pygmalion et de Didon. Toujours adoratrice des dieux païens, dont le patronage favorisait ses voluptés et ses cruautés, elle épousa sans crainte un Juif de nom, Achab, qui lui apportait un trône et une grande tolérance pour le crime : elle sut rendre son époux plus idolâtre et plus sanguinaire encore (918 av. C.). Elle jura l'extermination d'un culte qui ne pouvait être exterminé, et la mort d'un prophète, Elie, qui ne devait point mourir. Elle réussit mieux avec Naboth, qu'elle fit tuer pour avoir sa vigne; mais ce crime envers un homme du commun peuple ne fut pas moins enregistré devant Dieu, et Elie lui annonça que les chiens dévoreraient son corps. Achab mourut, et Jésabel vit le règne de ses deux fils, Achazia et Joram; puis vint Jéhu, l'exterminateur de sa dynastie. Le palais d'Achab était probablement près des murs de la ville, non loin du champ de Naboth : Jésabel, voyant arriver l'usurpateur, se montra tout ornée à l'une des fenêtres du palais, peut-être pour voir Jéhu, peut-être pour le braver, le séduire ou le menacer; mais Jéhu parla, et cette odieuse femme fut précipitée dans la rue, où les chiens la dévorèrent et la firent disparaître en peu d'heures. 1 Rois 16, 31. 18, 4. 19, 1. 21, 5. 2 Rois 3, 2. 9, 7. — Son nom signifie, selon les uns, *l'insulaire;* selon les autres, *intacte, pure,* une *Agnès :* on l'a conservé dans l'*Isabelle* moderne.

2° Femme de l'église de Thyatire, qui n'est connue que par la mention de l'Apoc. 2, 20. L'Esprit lui reproche ses impudici-

tés et ses doctrines idolâtres ; le nom qui lui est donné n'est probablement qu'une épithète, un souvenir de l'ancienne Jésabel, qu'elle rappelait par sa scandaleuse conduite. On pense que c'est une femme de haut rang, que Jean n'a pas voulu nommer.

JESSÉ. *v*. Isaï.

JÉSUAH, ou *Jéhosuah*, Esd. 2, 2. 3, 2. 4, 3. 5, 2. Néh. 7, 7. 12, 1. (536 av. C.), fils de Jéhotsadak, exerça, sous Zorobabel, les fonctions de souverain sacrificateur, auxquelles il avait droit quoique son père n'eût pu les exercer ; il se montra digne de sa tâche, combattit les machinations des Samaritains, et travailla sans relâche à la reconstruction de Jérusalem et du temple. Son nom se retrouve Agg. 1, 1. 2, 2. Zach. 3, 1. 6, 11. Dans ces deux derniers passages, il est nommé comme emblème du peuple, d'abord opprimé puis restauré, et il rappelle, par sa lutte avec Satan, que le véritable empire et la véritable sacrificature d'Israël ne trouveront leur réalité qu'en Christ.

JÉSUS. 1° Jésus-Christ, *v*. l'art. suivant. 2° *v*. Juste. 3° Jésus, fils de Sirach, auteur du livre de l'Ecclésiastique ou la Sapience ; il a vécu sous Ptolémée Evergète, et on ne le rappelle ici que pour mémoire. — Jésus est la forme grecque de l'hébreu Josué ou Yéhôshuah ; il signifie sauveur, et fait du premier Josué qui a introduit la race élue dans la Canaan terrestre, un vrai type de celui qui a ouvert la Canaan céleste à ceux qui croiront en lui.

JÉSUS-CHRIST. Devant ce nom, qui est à la fois celui d'un homme et celui de Dieu manifesté en chair ; ce nom, le seul qui ait été donné aux hommes par lequel nous puissions être sauvés; ce nom à l'ouïe duquel tout genou se ploie, dans le ciel et sur la terre ; devant ce nom la raison s'humilie dans le sentiment profond de son impuissance, et la foi, posant son doigt divin sur nos lèvres, nous invite à adorer en silence ces choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, qui ne sont point montées au cœur de l'homme, et dans lesquelles les anges eux-mêmes désirent de regarder jusqu'au fond.

La nature de Christ et les caractères de sa mission, sa présence et son œuvre, son apparition dans l'histoire et son rôle en dehors du temps, tout est pour la pensée une source de questions pleines d'intérêt sans doute, mais aussi pleines d'obscurité. Comment concevoir et définir la personnalité du Fils, ses rapports avec le Père et le Saint-Esprit, l'union de la divinité et de l'humanité dans sa personne; son œuvre de roi, de sacrificateur et de prophète; son origine, sa naissance, sa vie, sa mort, sa résurrection, son action dans l'Eglise et auprès du Père ; son second avénement, son règne futur ?

Que peuvent dire et la physiologie et la psychologie pour expliquer son corps et son âme ? — ce corps formé tout à la fois et par l'influence du Saint-Esprit et dans le sein de la chair, cette âme douée de toutes les facultés, accessible à toutes les émotions humaines, et empreinte de toutes les perfections, de toute la majesté divine ; — ce corps qui, en forme de chair de péché, naît débile, croît, se développe, ressent la fatigue et la souffrance, subit la mort, mais ne peut être retenu par elle, sort du sépulcre, encore susceptible d'accomplir les fonctions animales, et pourtant échappe aux lois de la matière, et s'élève d'une manière visible vers ce royaume où la chair et le sang ne peuvent entrer ; — Cette âme qui, elle aussi, se développe, croît en sagesse, souffre, se réjouit, s'attache, ressent la tentation, s'abat dans la tristesse, puis se relève triomphante au milieu de toutes les faiblesses, pure de toute souillure, et ferme, sereine, sainte, radieuse, révèle au monde l'idéal d'une grandeur humaine qui se confond avec la grandeur même de Dieu ? — Tous ces problèmes peuvent à peine être indiqués ici. Nous ne saurions songer, nous ne disons pas à les résoudre, la science de l'homme n'y suffirait pas, mais même à les examiner dans leurs détails. Ils sont d'ailleurs du ressort de la dogmatique, de la psychologie et de la philosophie, et ne sauraient être abordés dans ce travail.

Nous n'avons pas davantage la prétention d'écrire une biographie de Jésus. Par des motifs de convenance, plusieurs auteurs ont cru bien faire que de suppri-

mer l'article entier ; une telle vie est trop haute, disaient-ils, et trop riche, pour qu'une plume purement humaine réussisse à en tracer un tableau satisfaisant : la main des évangélistes, guidée par l'esprit même de Christ, a pu seule se charger de ce soin. Nous comprenons ce scrupule, mais sans le partager entièrement, et ce qui nous arrête, c'est moins cette pensée, que la considération même de l'étendue du sujet, et les développements considérables qu'il exige pour être traité d'une manière convenable. Tout l'Evangile, d'ailleurs, se résume en Jésus; en lui se résume aussi l'histoire de ceux qui l'ont vu, annoncé, accompagné et prêché; sa vie se rattache à une foule d'hommes et de faits qui trouvent déjà leur place ailleurs, et qui, se reproduisant ici, feraient nécessairement double emploi.

Nous nous bornons donc à donner quelques explications sur les points suivants.

1° Le nom de Jésus signifie Sauveur; le nom de Christ signifie oint : ce sont à la fois des noms propres et des noms d'attributs. Le dernier est la traduction grecque de l'hébreu Messie ou Mashiach. Jésus s'appelle encore Emmanuel, q. v., le dernier Adam, Scilo, David, Os. 3, 5. Jér. 30, 9., germe, Jér. 23, 5. Zach. 3, 8., Micaël, Dan. 12, 1., roi, prophète, avocat, Nazarien, roi des rois, pâque, défenseur, souverain sacrificateur, etc. La Concord. de M. Mackenzie, p. 734, sq., compte près de deux cents noms et titres donnés à Jésus, dans l'Ecriture.

2° La venue de Jésus est supposée d'un bout à l'autre de l'Ancien Testament, depuis l'instant de la chute, Gen. 3, 15. Les cérémonies du culte lévitique, le mosaïsme tout entier, le sacerdoce et les prophètes l'annoncent et lui rendent d'avance témoignage; Jésus a mis le sceau à leurs visions, cf. Dan. 9, 24. Les types et les prophéties messianiques abondent; il faut se tenir en garde toutefois contre l'imagination qui pourrait en faire voir partout. Girard des Bergeries a peut-être exagéré les types, Hengstenberg, dans sa Christologie, a été préoccupé outre mesure de son sujet, et a multiplié le nombre des oracles relatifs au Messie. Ces deux ouvrages n'en ont pas moins une grande valeur, et méritent d'être étudiés. Les faits principaux de la vie de Jésus sont annoncés clairement : l'époque de sa naissance, Dan. 9, 25.; le lieu, Mich. 5, 2.; sa naissance d'une vierge, Es. 7, 14.; son nom, ibid.; son surnom (Nazarien, rejeton) Es. 11, 1.; son retour d'Egypte, Os. 11, 1.; le massacre des innocents, Jér. 31, 15.; l'œuvre du précurseur, Es. 40, 3. Mal. 3, 1. 4, 5.; la mission de Christ, Es. 53; son entrée dans Jérusalem, Zach. 9, 9.; son humiliation, ses souffrances, sa mort expiatoire, le prix auquel il serait livré, les méchants qui seraient mis à mort avec lui, sa glorieuse sépulture, sa résurrection, Ps. 22, Es. 52, 13.-53, 12. Zach. 11, 13. cf. Jér. 18, 1. sq.; l'Eglise enfin qui naîtrait de son travail, de sa doctrine, et de son sang, Zach. 6, 12., etc. Il est beaucoup d'autres prophéties immédiatement et exclusivement applicables à Christ ; nous avons indiqué les principales. On peut voir encore Agg. 2, 6-9. Zach. 12, 10. Dan. 2, 44. 7, 13. Ps. 2, 45, 102, 110, etc.

3° L'année de la naissance de Jésus ne peut pas être déterminée d'une manière exacte; mais ce qui paraît prouvé, et assez généralement admis, c'est qu'elle est de quelques années antérieure à l'an 1 de l'ère chrétienne. On voit, en effet, par Matth. 2, 1-6., que Jésus est né du vivant d'Hérode le Grand, mais peu de temps avant sa mort. Or Hérode mourut l'an 750 de Rome, un peu avant Pâque (Jos. Ant. 17, 8, 1.-14, 14, 5.-17, 9, 3.). Si, de cette date, nous défalquons les jours de la purification, le temps de la visite des mages, le voyage en Egypte, le séjour dans ce pays jusqu'au moment de la mort d'Hérode (et six mois ne seront pas un chiffre exagéré), il en résulte que le Christ est né au plus tôt dans l'automne de l'an 749 de Rome, quatre ans avant notre ère. — Une seconde donnée historique nous apprend, Luc 3, 1. 2., que Jean-Baptiste commença son ministère en la 15e année de Tibère ; Jésus au moment de son baptême avait trente ans, Luc 3, 23. L'un et l'autre étaient sans doute entrés en fonctions au même âge, conformément à l'u-

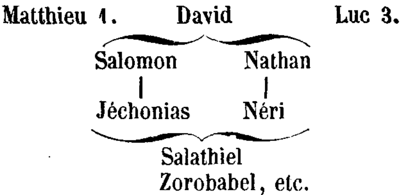
sage lévitique, Nomb. 4, 3. 35. sq. Si nous reculons de trente ans en arrière, nous arriverons à connaître l'année de la naissance des deux cousins. Auguste était mort le 29 août 767 ; il fut immédiatement remplacé par Tibère, qui était déjà son associé sur le trône depuis deux ou trois ans. Ces années de corégence comptent habituellement dans la vie des rois : Tibère serait donc monté sur le trône en 765 ou même en 764 ; sa 15e année tomberait sur l'an 773, d'où il suivrait que Jean, né trente ans auparavant, serait né en 748, et notre Seigneur en 749. (Si cependant on ne date les années du règne de Tibère que depuis la mort d'Auguste, la naissance du Seigneur tombe sur l'an 752, résultat sensiblement différent de celui que donne Matthieu). — On trouve un troisième indice, mais également sujet à incertitude, dans Jean 2, 20. : « On a été quarante-six ans à bâtir ce temple. » Josèphe dit qu'Hérode a commencé la restauration de cet édifice la 18e année de son règne, mais ailleurs il nomme la 15e (Ant. 15, 11, 1. Guer. d. J. 1, 21, 1.), comme il donne aussi tantôt trente-sept, tantôt trente-quatre ans au règne de ce monarque, suivant qu'il le fait commencer à la mort d'Antigone, ou à sa confirmation par les Romains. Ce n'est qu'en 714 qu'il fut proclamé roi ; la 18e année de son règne tomberait donc sur l'an 732, et la première Pâque de notre Sauveur, dans la 47e année du temple restauré, sur l'an 779. Jésus avait alors trente ans et quelques mois, et sa naissance remonterait à l'automne 748. — Notons enfin une tradition conservée par les pères latins (Tertullien, Lactance, Augustin), portant que la mort de notre Seigneur eut lieu sous le consulat de Rubellius et de Fufius, c'est-à-dire l'an de Rome 782. Si, comme on le suppose ordinairement, la vie de Jésus a été de trente-trois ans et demi, sa naissance tomberait encore sur l'an 748 ; mais c'est une question à part. — Quelques écrivains modernes se fondant sur Matth. 2, 16., et prolongeant le séjour d'Egypte, pensent que Jésus avait déjà deux ou trois ans à la mort d'Hérode, et le font naître par conséquent déjà en 747 (Münter, etc.). C'est la même année que fixent également ceux qui, avec Keppler et Ideler, voient dans l'étoile des mages la conjonction de Jupiter et de Saturne qui eut lieu cette année-là. — Il résulte de ce qui précède que Jésus a dû naître quatre à cinq ans au moins avant l'ère vulgaire, et qu'il a pu naître quelques années plus tôt encore. L'ère vulgaire a été fixée au VIe siècle, par l'abbé Denys (Dionysius) Exiguus qui lui a donné son nom ; elle a été employée par Bède le Vénérable (première partie du VIIIe siècle) dans ses ouvrages historiques, et bientôt après dans des actes publics, par les rois francs Pepin et Charlemagne. — L'époque de l'année en laquelle Jésus naquit est plus difficile encore à déterminer; ce qu'il y a de sûr, c'est que ce ne fut pas en hiver, puisque les bergers gardaient les brebis dans les champs. Selon Lardner, ce serait entre la mi-août et la mi-novembre ; selon l'archevêque Newcome qui prend la moyenne, ce serait le 1er octobre; Winer donne une marge plus grande, et n'exclut que la saison froide. En fait, il n'y a aucune donnée positive ; le 25 décembre commença à prévaloir au IVe siècle, comme jour de la nativité, et si l'on en croit Léon le Grand, qui mourut en 461, il y avait bon nombre de gens à Rome qui célébraient ce jour bien moins à cause de la naissance du Sauveur qu'en l'honneur du soleil renaissant (Serm. XXI, ch. 6.).

4° Les généalogies. Matthieu 1, 1-16. et Luc 3, 23-38., donnent l'un et l'autre la généalogie de Jésus ; l'un, écrivant pour les Juifs, prend Abraham pour point de départ; le second, écrivant pour les nations, remonte jusqu'au chef de l'humanité, Adam, et jusqu'à Dieu. Matthieu divise ses générations en trois groupes de quatorze membres chacun ; le premier groupe, période de la promesse, va d'Abraham à David; il y manque plusieurs anneaux, notamment entre Salmon et Jessé. — David, qui est le dernier terme de la première division, compte aussi comme le premier de la seconde ; il est deux fois compris dans les quatorze ; cette seconde période, celle des types rois, s'étend jusqu'aux jours de la transportation ; au verset 8., entre Joram et Hozias, il manque trois anneaux, Achazia, Joas, Amatsia ;

au verset 11., les meilleures autorités portent simplement : « Et Josias engendra Jéchonias, etc. », en omettant la mention de Jakim, qui n'est qu'une glose, mais la glose bien naturelle d'un copiste qui avait remarqué une lacune, et qui voulait la combler; seulement elle a été maladroitement comblée. Historiquement, Josias engendra Jéhojakim et ses frères; Jéhojakim n'engendra que Jéchonias, et peut-être un Sédécias mort bientôt, 2 Rois 23, 34. 2 Chr. 36. 4. cf. 1 Chr. 3, 15. 16. Les frères de Jéhojakim sont donc les oncles de Jéchonias, et le verset 11 doit se traduire, quant au sens du moins : « Josias engendra (fut le père ou grand-père de) Jéchonias, et ses oncles. » Il manque donc à cette division quatre noms au moins, et au lieu de quatorze on en devrait compter dix-huit, ce qui a fait supposer à quelques commentateurs que le v. 17. n'était qu'une note qu'un copiste aurait plus tard fait passer dans le texte; mais l'accord des manuscrits s'y oppose. Il est plus probable que ces quatre noms étaient habituellement omis dans les tables généalogiques, sans qu'il y ait pour cela de motif à nous appréciable (on peut voir une omission semblable dans la généalogie d'Esdras, 7, 1-5. cf. 1 Chr. 6, 3-15.). Dans le troisième groupe (abolition de la royauté et des types rois), Salathiel est noté comme père de Zorobabel (Matth. et Luc), tandis que, d'après 1 Chr. 3, 19., Zorobabel était fils de Pédaja, son frère; il faut donc supposer, avec Hug (II, 269), que Zorobabel était le fils aîné de Pédaja et de la veuve de Salathiel, qui était mort sans enfants, et que pour cela il fut inscrit sur les registres de Salathiel, conformément à la loi du lévirat, Deut. 25, 6. Au verset 13, Abiud, et Luc 3, 27., Résa, sont nommés comme fils de Zorobabel; leurs noms ne se trouvent pas 1 Chr. 3, 19., mais cela n'a guère d'importance. Enfin, verset 16., nous voyons en quelque sorte l'esprit de cette généalogie; elle est légale : Jésus descend de David légalement, par Joseph, le mari de Marie; la formule « engendra » disparaît entre Joseph et Jésus; après avoir suivi la filiation officielle de Joseph, Matthieu constate que, si Jésus appartient à la famille de Joseph, il ne lui appartient que légalement, civilement, et non selon la chair. Jésus était l'héritier naturel, légitime, de Joseph, puisque Joseph, qui avait d'abord voulu renvoyer Marie, l'avait, sur l'ordre de Dieu, épousée avant la naissance de Jésus, verset 18.; ses droits au trône de David passaient ainsi à celui qui légalement était son fils aîné; en même temps il doit rester établi pour les lecteurs que Joseph n'était point le père de Jésus, mais seulement le mari de sa mère.

En comparant les deux généalogies, nous trouvons dans chacune une partie qui commence à David et se termine à Salathiel, mais par deux filiations différentes :

Matthieu 1. Luc 3.



Ainsi, Matthieu désigne Salathiel comme fils ou descendant de Jéchonias et de Salomon, tandis que Luc le désigne comme fils de Néri et de Nathan. L'hypothèse de Paulus qui, pour écarter la difficulté, suppose deux Salathiel, est trop hardie. On peut voir ailleurs l'explication que nous avons donnée de cette espèce de divergence; Salathiel est fils d'Assir, de fait et de droit, et petit-fils de Néri selon la chair, de Jéchonias selon la loi. *v.* Salathiel.

On est assez généralement d'accord à supposer, quoique rien ne le dise positivement, que Luc a donné la généalogie de Marie; les rapports de Joseph à Héli, verset 23, seraient ceux de gendre à beau-père, relation légale d'ascendance et de descendance, que le texte ne contredit point, puisque les relations de parenté ne sont indiquées que par la juxtaposition des noms dont l'un régit l'autre, sans indication du degré; le génitif peut sous-entendre père, fils, etc.; le texte porte littéralement : « Fils, comme on l'estimait, de Joseph d'Héli », ces deux noms n'étant point unis par le mot fils. Il serait étonnant, d'ailleurs, que la descen-

dance directe de Joseph fut indiquée dans la branche de Nathan, lorsqu'on pouvait le rattacher directement à la branche beaucoup plus glorieuse de Salomon. S'il s'agissait, en effet, de la généalogie de Marie, *fille* d'Héli, Luc l'aurait donnée *pour* établir que Jésus descendait de David, non-seulement selon la loi, mais aussi selon la chair. Marie était réellement de la famille royale, ce qui nous paraît ressortir de Luc 1, 27. (« qui était de la maison de David », se rapporte à « une vierge ») ; de 2, 5., où l'enregistrement de Joseph et de Marie dans le même endroit suppose une même origine et une proche parenté ; *enfin et surtout* de Rom. 1, 3. (Hébr. 7, 14.), où Jésus est appelé fils de David selon la chair. *v.* Orig. cont. Celse, et S. Basnage, Ann. I, 88. — Ceux qui pensent que Luc donne, comme Matthieu, la filiation de Joseph, font d'Héli et de Jacob deux frères, dont l'un serait mort sans enfants ; Joseph, le fils aîné du survivant, serait légalement attribué au défunt. — Sur l'ensemble de cet article, dont nous n'avons *pu qu'effleurer* les difficultés, *v.* les commentaires, et spécialement en anglais Robinson.

5° Parents de Jésus. *a)* Marie, sœur de la mère de Jésus, Jean 19, 25., femme de Cléopas ou Alphée. *b)* Elisabeth, cousine de Marie, Luc 1, 36. *c)* Jacques, Joses, Simon et Judas, frères de Jésus, Jean 7, 3. 5. 10. 1 Cor. 9, 5. Matth. 12, 46. 13. 55. Marc 3, 32. Luc 8, 19. Jean 2, 12. Act. 1, 14. On a voulu donner au mot ἀδελφοί le sens de cousins, pour concilier ces nombreux passages avec la soi-disant virginité perpétuelle de Marie ; ce sens est possible, mais il est forcé : on ne comprend pas, en effet, l'affectation avec laquelle les évangélistes emploieraient continuellement le mot frères dans un sens qui n'est pas ordinaire, pour éviter le mot propre, qui ne se prête à aucune équivoque. Plus la chose était importante, plus il importait aussi de la dire de manière à éviter tout malentendu ; les apôtres ont employé une expression qui laisse des doutes sur le degré de cette parenté, et il en résulte au moins ceci, qu'ils n'attachaient aucune importance au fait, en effet bien indifférent, de la virginité de Marie. Mais si, à cette régulière répétition du même mot, qui finit par signifier quelque chose, qui n'est plus un accident, mais une intention, nous ajoutons le nom de premier-né donné à Jésus, Matth. 1, 25., dans un passage *où il est parlé des relations* de Joseph et de Marie (cf. aussi verset 18., avant qu'ils fussent ensemble), on doit convenir que la probabilité prend un caractère plus déterminé, plus positif. Le fait que ces frères et sœurs sont constamment avec la mère de Jésus, est également caractéristique : ce cortége s'explique s'il s'agit d'enfants, il ne s'explique pas s'il s'agit de neveux et de nièces. On l'a si *bien compris*, que plusieurs auteurs ont fini par reconnaître qu'il s'agissait là des frères de Jésus, mais frères selon la loi, fils de Joseph, et non de Marie : cette explication lève quelques difficultés, mais elle en laisse subsister d'autres, notamment Matth. 1, 18. 25. Le passage Jean 19, 26., qu'on a parfois invoqué pour prouver que Marie n'avait pas d'enfants, prouve seulement que Jean était plus digne de recueillir la vieillesse de Marie, alors presque sexagénaire, que des frères qui n'avaient pas cru en lui, et qui même une fois avaient voulu faire arrêter Jésus comme aliéné, Marc 3, 21. ; il paraît qu'ils furent convertis par la résurrection du Seigneur, Act. 1, 14., et que ce fait merveilleux les décida de se joindre à l'Eglise. Les sœurs de Jésus sont mentionnées Matth. 13, 56. cf. Marc 6, 3. — *d)* La *tradition fait de Salomé, femme de Zébédée,* la sœur de Joseph, père de Jésus ; mais le Nouveau Testament se tait sur cette parenté.

6° Jésus fut élevé à Nazareth, et l'on conclut de Jean 7, 15., qu'il ne fréquenta pas l'école publique (rabbinique) de la ville. Il apprit l'état de son père, suivant l'usage de ce temps, et l'on croit qu'il continua, même pendant sa carrière évangélique, d'y *chercher*, *comme les* rabbins, une partie de sa subsistance. Une variante assez recommandable de Marc 6, 3. appuierait cette opinion. Ses amis et disciples pourvoyaient du reste à tout ce qui pouvait lui manquer, Luc 8, 3. Marc 15, 41., et dans ses voyages il trouvait une hospitalité distinguée, et des soins qu'il

devait aux mœurs de l'Orient, et à la notoriété de ses miracles, Jean 4, 45. 12, 2. Le collége apostolique avait un petit fonds commun, destiné aux besoins les plus urgents, Matth. 14, 17. Luc 9, 13. Jean 12, 6. 13, 29. Si Jésus n'était pas riche, Luc 2, 24. Matth. 8, 20. 2 Cor. 8, 9. cf. Lév. 12, 8., on ne saurait non plus se le représenter comme pauvre et misérable, cf. Jean 19, 23. Ce serait même contraire à l'analogie de la foi, cf. Ps. 37, 25.

On a fait de nombreuses tentatives pour réunir en une seule biographie tous les détails que les Evangélistes donnent sur la vie de Jésus, mais ces *Harmonies* ont l'inconvénient d'être fort arbitraires, car il n'y a pas de fil directeur pour guider dans un travail de ce genre. Les Evangiles sont de simples recueils de faits, qui ne ne tiennent que peu ou point de compte de l'ordre chronologique. Il en résulte que tous les essais qui ont été faits dans ce sens, et celui de Calvin est certainement le plus remarquable, ne peuvent être considérés que comme des présomptions. L'Evangile de Jean donne seul quelques dates, mais peu de faits; et c'est à ces dates qu'il faut rattacher les faits racontés dans les synoptiques.

Jésus demeurait habituellement à Capernaüm; il fit son premier miracle à Cana. De là, par Nazareth et Capernaüm, il va célébrer à Jérusalem sa *première Pâque,* Jean 2, 13. C'est après cela qu'il appelle ses apôtres sur les rives du lac de Génésareth, Luc 5; il visite Gadara et retourne à Capernaüm; appel de Lévi; fille de Jaïrus; sermon sur la montagne; serviteur du centenier; envoi des douze apôtres; retour à Jérusalem par Béthanie. *Seconde* ou *troisième Pâque.* Lavoir de Béthesda, retour à Capernaüm, multiplication des pains; voyage à Tyr et Sidon, Matth. 15; à Jérusalem par la Pérée; retour en Galilée; voyage à Césarée de Philippe, et peut-être au mont Hermon où eut lieu la transfiguration (et non sur le Tabor?) Matth. 16 et 17, Marc 9, Luc 9; retour à Capernaüm, en Pérée, à Béthanie, Luc 9 et 10, Matth. 19; il passe le Jourdain et revient à Béthanie, Jean 10 et 11; en Ephraïm, à Béthel et Bethsan; à Jéricho, Luc 19; entrée à Jérusalem; *dernière Pâque.* — Celui qui voudra se donner la peine d'essayer pour son compte une harmonie des quatre Evangiles, en comprendra tout ensemble les difficultés et l'utilité. L'esquisse que nous en donnons fera comprendre l'une, le travail seul fera comprendre l'autre. On trouvera un plan approximatif des voyages de Jésus, dans le Bibel-Atlas de Weiland et Ackermann; c'est une carte qui manque au Scripture-Atlas de Bagster.

La liste complète des miracles, et celle des paraboles du Sauveur, se trouve dans Bickersteth, Considérations sur l'Ecriture sainte, p. 98 et 108.

7° La durée de son ministère ne peut être déterminée d'une manière exacte et sûre. On trouverait les éléments de cette recherche dans le nombre des Pâques que Jésus a célébrées, mais les trois premiers évangélistes ne mentionnent que la dernière, et Jean qui parle de cinq fêtes juives que Jésus aurait faites à Jérusalem, outre une Pâque qu'il a passée en Galilée, ne les détermine pas assez nettement pour qu'on en puisse rien conclure à coup sûr. Trois Pâques au moins sont cependant indiquées : la première, Jean 2, 13., peu après le baptême de Jésus, ainsi presque au commencement de son ministère; la seconde, Jean 6, 4., Jésus est en Galilée; la troisième et dans tous les cas la dernière, Jean 12 et 13. Le ministère de Jésus aurait ainsi duré un peu plus de deux ans. Mais si la fête des Juifs, Jean 5, 1., doit être entendue de la Pâque, ce serait une année de plus qu'il faudrait ajouter à la durée de sa carrière publique. Sans entrer dans des détails qui sont du ressort des commentaires, on peut dire que le mot *fête,* même sans article, désigne souvent la Pâque, Matth. 27, 15. Marc 15, 6. Luc 23, 17. cf. Jean 18, 39.; que Jean, qui a l'habitude de mesurer le temps par les fêtes, n'a pas voulu dire simplement qu'il y avait *une* fête, mais *la* fête, ce qui semble se rapporter plus spécialement à la Pâque; qu'il ne peut guère être question ici, ni de la fête de Pentecôte, ni de celle des Tabernacles, ni de celle de Purim, quoique ce soit l'opinion de Keppler, proposée pour la première fois en 1615, et adoptée aujourd'hui par Hug, Neander,

Olshausen, Tholuck, Meyer, Wieseler; que la plupart des auteurs anciens et modernes se prononcent pour la Pâque; ainsi Irénée : « Et posthac iterum secundâ vice adscendit (Jesus) in diem Paschæ in Hierusalem, quando paralyticum, qui juxta natatoriam jacebat XXXVIII annos, curavit, etc.; » c'est l'opinion d'Eusèbe et de Théodoret, de Luther, Scaliger, Grotius, Lightfoot, Leclerc, Lampe, Hengstenberg, Greswell, etc. Cyrille et Chrysostome, Erasme, Calvin, Bèze et Bengel, pensent qu'il s'agit de la Pentecôte. Lucke et De Wette laissent la question indécise.

On voit que les limites de la vie publique de Jésus sont entre deux ans et demi et trois ans et demi. D'après ce que nous avons dit de l'époque de sa naissance, et en se rappelant qu'il commença son ministère à l'âge d'environ trente ans, il serait mort à l'âge de trente-deux ou trente-trois ans, et vers l'an 28 ou 29 de l'ère chrétienne; les termes extrêmes sont l'an 781 et l'an 783 de Rome, quoique plusieurs pères de l'Eglise le fassent mourir à un âge beaucoup plus avancé, quarante ou cinquante ans, et ne lui donnent en outre qu'une carrière publique de huit à dix mois, d'un an au plus. *v.* Winer, Realw.

8°. Calme et tranquille dans la pacifique révolution qu'il apporte au monde, Jésus ne veut pas démolir le judaïsme avant d'avoir établi le christianisme. Il continue d'observer lui-même les prescriptions de la loi, et s'il les maintient dans toute leur sévérité, en opposition à la lâche tolérance des prêtres d'alors, c'est peut-être pour constater une dernière fois qu'il est impossible à l'homme d'être sauvé par les œuvres. En observant la loi il en détermine l'esprit. Il fait du bien à tous, aux païens comme aux Juifs, au centenier de Capernaüm, à la syrophénicienne, comme à Jaïrus, le chef de la synagogue; il supporte les intolérants Samaritains, et les protége contre l'intolérance de ses disciples; il ne craint pas de s'entretenir publiquement avec une femme de cette nation détestée des Juifs; peu soucieux de l'opinion publique, et la bravant, il s'établit en Galilée, et choisit ses amis et ses disciples parmi les humbles et méprisés Galiléens, protestant ainsi de diverses manières contre les préjugés de l'orgueil humain, de l'orgueil national, de l'orgueil hiérarchique, et de l'orgueil personnel. Il pardonne aux pécheurs, il est l'ami des pauvres, des péagers, des gens de mauvaise vie; il habite avec eux, et les reprend avec douceur, les relevant au lieu de les abaisser; il semble n'avoir de paroles sévères que pour les grands de ce monde et les dignitaires du temple; Hérode est un renard, les prêtres et tout ce qui est à leur dévotion, une race de vipères. On le voit pleurer avec ceux qui pleurent, avec la veuve de Naïn, avec la famille de Lazare; l'amour est le fond de son caractère; il embrasse tout, il supporte tout; il aime tout ce qui a un cœur d'homme, il aime surtout les faibles et les chétifs; c'est aux pauvres que l'Evangile est annoncé; il représente l'humanité dans le sens le plus large; il prêche la fraternité universelle. On ne doit donc pas s'étonner de voir son nom devenir si populaire, de son vivant encore, et servir aux générations de dix-huit siècles, comme un symbole de ce qu'il y a de plus divin dans l'humanité; là même où l'Eglise l'a méconnu, le peuple l'a reconnu et revendiqué, souvent mal à propos et dans l'ignorance, mais cette ignorance est la faute de ceux qui ne l'ont pas compris eux-mêmes, lorsqu'ils étaient chargés de l'expliquer. Aux jours de Jésus le peuple attendait le libérateur d'Israël, mais un libérateur terrestre; et dans tous les temps Jésus a été considéré par les peuples comme le représentant d'un libéralisme politique; c'est une erreur qu'il faut imputer avant tout à ceux qui ont voulu faire du christianisme un moyen de régner, et qui n'ont pas voulu comprendre que son règne n'est pas de ce monde.— *v.* Bastie, Démocratie et Religion, p. 29.

9°. Les ouvrages les plus importants à consulter sont, outre les commentaires: la Vie de Jésus par Hess, écrite surtout en vue de l'édification; la Vie de Jésus, par Néander, écrite davantage au point de vue scientifique et dogmatique; divers fragments de Herder dans ses Œuvres mêlées, et la plupart des voyages en

Palestine. En français nous n'avons presque rien; aucune vie de Jésus proprement dite; quelques travaux spéciaux seulement, et limités dans leur but; quelques traductions de l'allemand, Sander, Olshausen; puis, sur l'*Oraison dominicale*, Bonnet, les Discours du pasteur Bridel, de Lausanne, et les Conférences de J. Martin, de Genève; la *Famille de Béthanie,* par Bonnet; quelques travaux dogmatiques de Malan, Gaussen, Roussel; sur son *Procès*, l'ouvrage de M. Dupin; sur sa *Passion*, un grand nombre de discours (Saurin, Ad. Monod, H. Monod, Grandpierre), et de recueils, parmi lesquels nous citerons Francillon, Galland, Dardier, les Homélies du R. P. Innocent, trad. du russe par A. de Stourdza, les Conférences de J. Martin, etc. Nous rappelons aussi pour mémoire l'ouvrage fabuleux du docteur Strauss, et les nombreuses réfutations dont il a été l'objet.

10° On ne possède aucune donnée authentique sur la figure et la taille du Christ; les représentations et portraits les plus anciens qu'on en a faits, n'ont aucune valeur historique : ainsi, la statue d'airain que lui érigea, dit-on, à Panéas (Césarée), l'hémorrhoïsse qu'il avait guérie, monument qui fut détruit par ordre de l'empereur Julien; ainsi, le portrait que Jésus aurait lui-même envoyé à Abgare, roi d'Edesse; ainsi, le saint mouchoir qui aurait servi à essuyer sa sueur, et aurait reçu miraculeusement l'empreinte de sa figure (le même qui a dernièrement pâli à Rome, et dont les yeux ont lancé des éclairs d'indignation à propos de la ruine commencée de la papauté); ainsi, les portraits que Luc aurait faits de Jésus, de Marie et de plusieurs apôtres; ainsi encore, la description qu'en a donnée un employé romain, Publius Lentulus, et dont les textes varient considérablement : « Capillos verò circinos et crispos, ... barbam habens copiosam et rubram, ... bifurcatam, etc. » Ce que l'on peut dire, c'est que, selon toute probabilité, Jésus n'avait pas de défauts corporels, qu'il n'avait rien non plus de bien saillant dans son extérieur, puisque Marie l'a pu prendre d'abord pour le jardinier, que les disciples d'Emmaüs, et une autre fois les apôtres, au bord du lac de Tibériade, sont restés quelques moments avant de le reconnaître. Sa physionomie devait refléter la grandeur de son âme, et cet amour de l'humanité qui était le fond de son caractère et le mobile de sa mission; il devait enfin porter l'empreinte de la souffrance. Son regard et sa voix paraissent avoir eu quelque chose de particulièrement puissant. Quelques pères, Clément d'Alexandrie, Origène, ont cru, mais à tort, pouvoir conclure de Es. 53, 2. que l'extérieur du Seigneur était méprisable et repoussant, mais ce v. se rapporte plutôt à sa mission et à sa condition qu'à son corps et à sa figure. — On peut voir dans Calvin quelques détails de plus sur ce sujet, et la nomenclature des reliques nombreuses qu'on prétend avoir conservées de Jésus, depuis le jour de sa naissance et de sa circoncision jusqu'au jour de son ascension.

JÉTHER, Jug. 8, 20. (1245 av. C.), fils aîné de Gédéon, refusa de mettre à mort Zébah et Tsalmunah chefs de Madian, parce qu'il était trop jeune. — 2° Israélite d'après 2 Sam. 17, 25., Ismaélite d'après 1 Chr. 2, 17. (Ce dernier est le plus probable, mais en tout cas il était prosélyte). Il épousa Abigaïl sœur de David, et fut père d'Hamasa, 1 Rois 2, 5.; il portait aussi le nom de Jithra.

JÉTHRO, ou *Réhuel*, Ex. 2, 18. (1531 av. C.), prince et sacrificateur de Madian, devait ces titres peut-être à ses richesses ou à sa grande sagesse; il donna une de ses filles en mariage à Moïse, qui les avait protégées contre les attaques de bergers avides et paresseux, et retint son gendre auprès de lui, lui confiant la garde de ses troupeaux. Ils durent cependant bientôt se séparer, et Jéthro ne revit Moïse que lorsque celui-ci était à la tête de toute la multitude d'Israël, dans le désert au pied du Sinaï. Jéthro, par ses conseils, compléta ce qui pouvait manquer encore à la paix et au bonheur matériel du peuple et de Moïse, en suggérant à ce dernier l'idée de se faire soulager dans ses fonctions de juge, par des juges inférieurs établis sur cinquante, sur cent, sur mille Israélites, et qui ne feraient remonter jusqu'à lui que les causes difficiles. Lorsque Jé-

thro retourna dans son pays, il laissa auprès de Moïse Hobab, son fils, qui l'avait accompagné, et qui devait servir de guide aux Israélites dans les solitudes qu'ils traversaient. Ex. 3, 1. 18, 1.

Jéthro descendait d'Abraham par Kéturah; quoique placé en dehors du peuple béni, il avait conservé quelque connaissance du vrai Dieu, sa foi avait pu être éclairée et fortifiée par ce qu'il avait vu et entendu précédemment; elle le fut davantage encore par les récits de Moïse, et par l'ouïe de toutes les délivrances merveilleuses que Dieu avait accordées à son peuple, et il n'hésita pas à se joindre à Moïse et aux anciens pour offrir un sacrifice en l'honneur de l'Eternel, grand pardessus tous les dieux.

JÉTUR, *Naphis* et *Nodab*, 1 Chr. 5, 19., Hagaréniens, chefs de tribus ismaélites; les deux premiers descendaient d'Ismaël, Gen. 25, 15., mais Nodab était d'une autre famille, à moins qu'il ne soit le même que Kedma ou tel autre des fils d'Ismaël nommés dans ce passage.

JEUNE, exercice d'abstinence qui a été dans tous les temps et dans tous les pays une marque de deuil et d'affliction, parce qu'il en est la manifestation naturelle. En Orient surtout, et les mahométans ont encore leur ramadan, ou jeûne d'un mois, le jeûne a joué un grand rôle dans les cérémonies religieuses, et l'on peut dire qu'il est plus qu'une cérémonie; c'est un acte, mais individuel, recommandé même par l'exemple et par les préceptes de Jésus et de ses apôtres. On peut le considérer comme acte de pénitence, ou comme préparation de fait à une vie moins charnelle, moins terrestre, plus pure. Les anciens le considéraient davantage sous le premier point de vue, les chrétiens doivent s'attacher davantage au second. Chez les Juifs comme chez tous les Orientaux, le jeûne était l'expiation des fautes passées, le moyen de prévenir les châtiments divins, cf. Jon. 3, 5., une espèce de sacrifice, surtout le sacrifice des pauvres. Pour le chrétien ce doit être un préservatif contre les passions, un moyen presque naturel de les amortir et de les mater, une sorte de crucifixion de la chair, un protecteur, trop négligé des chrétiens, contre l'influence d'un corps de péché qui devrait être dompté et soumis à l'esprit.

La loi de Moïse était du reste bien sobre en préceptes relatifs au jeûne; une seule fois dans tout le cours de l'année, dans le jour solennel des expiations, le jeûne le plus sévère était ordonné aux Hébreux, Lév. 16, 29. 23, 27. cf. Act. 27, 9.; ils devaient alors s'abstenir non-seulement du manger et du boire, mais encore de toutes les autres jouissances matérielles qui les auraient éloignés des préoccupations sérieuses auxquelles ils devaient se livrer. D'autres jeûnes, mais spéciaux, individuels ou facultatifs, sont mentionnés dans l'histoire sacrée, celui de Josué, 7, 6., celui des onze tribus, Jug. 20, 26., celui des Juifs en Mitspa, 1 Sam. 7, 6., celui de David, 2 Sam. 12, 16.; *v.* encore Jon. 3, 5. Joel 2, 12. Jér. 36, 9. 1 Rois 21, 12. 2 Chr. 20, 3. 1 Sam. 31, 13. — Après l'exil, des jeûnes furent établis régulièrement: en mémoire de la ruine de Jérusalem et du temple au cinquième mois, Zach. 7, 5. cf. 2 Rois 25, 8. Jér. 52, 12.; de la mort de Guédalia et des Juifs qui étaient avec lui, 2 Rois 25, 25. Jér. 41, 1.; de la première invasion des Caldéens à Jérusalem, au quatrième mois, Jér. 52, 6.; du commencement du siége au dixième mois, 2 Rois 25, 1. Zach. 8, 19., et d'autres événements plus ou moins affligeants de l'histoire nationale juive; et la passion des jeûnes vint au point qu'ils en établirent un au huitième jour du quatrième mois contre la traduction des Septante. Le sanhédrin en prescrivait aussi quelquefois d'extraordinaires, lorsque la terre était menacée de sécheresse, ou dans l'attente de toute autre calamité publique; alors les animaux eux-mêmes pouvaient être obligés de jeûner, Jon. 3, 5. 7., et Virgile fait dire à un berger déplorant la mort de César, que les animaux eux-mêmes jeûnèrent en cette occasion:

> Non ulli pastos illis egere diebus
> Frigida, Daphni, boves ad flumina; nulla neque amnem
> Libavit quadrupes, nec graminis attigit herbam.
> (Eclog. 5, 24.)

On voit des jeûnes de famille (dans les mêmes circonstances où nous les trouverions chez nous, si cette coutume avait su

s'établir dans nos mœurs faibles et sensuelles), 1 Sam. 1, 7. 20, 34. 31, 13. 2 Sam. 1, 12. 1 Rois 22, 27. Esd. 10, 6. Néh. 1, 4., et quelquefois dans l'attente d'un malheur prochain, et pour le détourner, 2 Sam. 12, 16. Est. 4, 16. Tob. 1, 12.

Au temps de Christ, le jeûne avait atteint en importance des proportions un peu trop colossales : à défaut de piété on avait cherché la religion dans les pratiques et dans le jeûne ; les personnes pieuses savaient jeûner et se réjouir dans l'attente d'un Sauveur, Luc 2, 37.; les autres ne savaient que jeûner ; pour eux jeûner c'était tout ; les disciples de Jean-Baptiste, qui n'étaient pas encore entrés dans la vive lumière de l'Evangile, partageaient les préjugés des mérites du jeûne, Matth. 9, 14.; les pharisiens étaient dévoués à cette idée, et ils se montraient jeûnant deux fois par semaine, Matth. 9, 14. Luc 18, 12., le cinquième jour de la semaine auquel Moïse monta sur le Sinaï, et le second auquel il en descendit. Les esséens et les thérapeutes jeûnaient aussi beaucoup, et si plusieurs d'entre eux étaient animés de sentiments pieux et vraiment israélitiques, plusieurs aussi ne voyaient non plus dans leur jeûne qu'un mérite dont ils s'enorgueillissaient.

On voit que Daniel se préparait par le jeûne aux révélations divines, 10, 3. 9, 3. C'est aussi par le jeûne que se préparait l'exorcisme de ceux qui étaient possédés de mauvais esprits, Matth. 17, 21., et les apôtres n'imposaient les mains aux anciens qu'après avoir jeûné avec prières, Act. 13, 3. 14, 23., toujours afin de diminuer les forces de la chair et de dégager l'esprit de son enveloppe.

Les Israélites jeûnaient ordinairement d'un soir à l'autre, mais jamais aux jours de sabbat ou de fête, et cette longue abstinence leur était plus facile qu'à nous à cause de l'ardeur de leur climat. Quelquefois le jeûne se prolongeait de plusieurs jours, et alors l'abstinence ne portait que sur les aliments les plus substantiels, Dan. 10, 3. On voit cependant, Est. 4, 16., l'exemple d'un jeûne entier de trois jours. Quant aux deux jeûnes de quarante jours, celui de Moïse et celui de Jésus, ils sortent de la règle et des moyens ordinaires, et on ne peut pas mieux les expliquer que les nier, Ex. 24. 18. Deut. 9, 9. 18. Matth. 4, 2.

Jésus ne prescrivit aucun jeûne à ses apôtres, Matth. 9, 14., cependant ils continuèrent longtemps d'observer les jeûnes judaïques, Act. 13, 2. 14, 23. 2 Cor. 11, 27., et les premiers chrétiens jeûnaient, soit seuls, soit ensemble, mais volontairement.

Voici quelques paroles de l'abbé Fleury sur le jeûne ; il regrette les anciens temps, et après avoir cité pour modèles les Juifs, les apôtres et les premiers chrétiens, il ajoute : « Je sais que l'on est aujourd'hui peu touché de ces exemples. On croit que ces anciennes austérités ne sont plus praticables. La nature, dit-on, est affaiblie depuis tant de siècles. On ne vit plus si longtemps. Les corps ne sont plus si robustes. Mais je demanderais volontiers des preuves de ce changement ; car il n'est point ici question des temps héroïques de la Grèce, ni de la vie des patriarches ou des hommes avant le déluge : il s'agit du temps des premiers empereurs romains, et des auteurs grecs et latins les plus connus. Que l'on y cherche tant que l'on voudra, on ne trouvera point que la vie des hommes soit accourcie depuis seize cents ans. Dès lors, et longtemps devant, elle était bornée à soixante-dix ou quatre-vingts ans. Dans les premiers siècles du christianisme, quoiqu'il y eût encore quelques Grecs et quelques Romains qui pratiquassent les exercices de la gymnastique pour se faire de bons corps, il y en avait encore plus qui s'affaiblissaient par les débauches, particulièrement par celles qui minent le plus la santé, et qui font qu'aujourd'hui plusieurs d'entre les Levantins (Orientaux) vieillissent de bonne heure. Cependant de ces débauchés d'Egypte et de Syrie sont venus les plus grands jeûneurs, et ces grands jeûneurs ont vécu plus longtems que les autres hommes. »

JEUX. Les Hébreux n'étaient riches en divertissements d'aucun genre ; leur caractère était trop sérieux, leur éducation trop sévère, leur religion trop pure, même dans son formalisme. Les vers de Racine le font admirablement sentir :

Quels sont donc vos plaisirs? — Quelquefois à l'autel
Je présente au grand prêtre ou l'encens ou le sel :
J'entends chanter de Dieu les grandeurs infinies;
Je vois l'ordre pompeux de ses cérémonies.

Sans doute, les enfants s'amusaient quelquefois; on les voit jouer dans les rues, Zach. 8, 5. Matth. 11, 16.; Job 40, 24. semble indiquer qu'ils aimaient à apprivoiser des oiseaux, et Zacharie, 12, 3. qu'ils connaissaient le jeu du disque ou un exercice gymnastique de ce genre, comme le jet de la pierre des montagnards suisses. Ce sont les seules traces qui nous soient laissées de divertissements quelconques; et du reste, on ne trouve chez eux aucune sorte de jeux particuliers, pas même le jeu de dés si usité chez les anciens, ni jeux de hasard, ni jeux de représentations, ni théâtres, ni courses de chevaux, ni combats d'hommes ou d'animaux. Et Salomon, qui avoue qu'il ne s'est refusé aucun plaisir, ne parle de rien de semblable (Calmet); il ne parle que de beaux bâtiments, de jardins, de vignes, de vergers, de réservoirs d'eau, de bonne chère, d'amas d'or et d'argent, de musiciens et de musiciennes. Dans le passage 2 Sam. 2, 14., il n'est pas question d'un jeu, mais d'un véritable combat. La musique, Lam. 5, 14., le chant et la conversation aux portes de la ville étaient les seuls délassements des Hébreux, leurs seules distractions. Plus tard, après l'exil, lorsqu'ils se corrompirent par le contact des Grecs, ils acceptèrent leurs jeux, et les pontifes eux-mêmes introduisirent dans les écoles publiques et dans les gymnases la lutte, la course, le palet, 2 Macc. 4, 12. cf. 1 Macc. 1, 15.; puis quand à la domination grecque eut succédé la domination romaine, les Hérodes firent construire des théâtres et des amphithéâtres en plusieurs villes de la Palestine, et y firent représenter des pièces et des jeux de tous genres, divertissement fort honnête, fort innocent en lui-même, qui tendait seulement à faire aimer les choses visibles au détriment des choses invisibles, et qui ne prépara pas les cœurs à recevoir le roi humble et débonnaire qui allait venir. — Saint Paul fait quelques allusions aux jeux et aux combats des Grecs: 1 Cor. 9, 24. 27. 2 Tim. 2, 4. 5.; peut-être aussi 1 Cor. 15, 32. cf. 4, 9., quoiqu'il ne soit pas très sûr (Rückert) que les bêtes féroces dont il est parlé dans ce passage, soient de celles auxquelles on livrait quelquefois les malfaiteurs pour satisfaire la curiosité théâtrale du public; une des principales objections, c'est que Paul était citoyen romain, et que cette qualité devait le soustraire au supplice, mais son titre n'a pas toujours été connu ou respecté, cf. Act. 16, et dans un mouvement de cruauté populaire l'on aura pu n'y pas avoir égard et le méconnaître.

JÉZANIA. *v.* Hazaria 7°.

JIBLÉHAM, ville de la tribu de Manassé en deçà du Jourdain, Jos. 17, 11. 2 Rois 9, 27. Elle fut longtemps habitée par les Cananéens, Jug. 1, 27. C'est la même que Bilham, 1 Chr. 6, 70.

JIGDALIA, fils de Hanan, Jér. 35, 4., homme de Dieu ou prophète, entièrement inconnu.

JIRÉIJA, Jér. 37, 13 (587 av. C.), officier de Sédécias; il arrêta, à la porte de Benjamin, le prophète Jérémie qui voulait quitter Jérusalem, dont il attendait la destruction, et se retirer en Benjamin. Tu vas te rendre aux Caldéens, lui dit-il, et il le conduisit devant les chefs ses ennemis, qui le firent battre de verges et jeter en prison.

JISBAH, fils de Méred et père ou chef d'Estemoah, ville de Juda, 1 Chr. 4, 17. Jos. 15, 50 (?).

JISCA, Gen 11, 29., fille de Haran le frère d'Abraham, et par conséquent nièce de ce dernier; elle était sœur de Milca, qui épousa son oncle Nacor, aussi frère d'Abraham. Quelques-uns pensent que c'est la même qui prit plus tard le nom de Saraï et devint épouse d'Abraham; cependant cela est peu probable à cause de Gen. 20, 12.

JITHNAN, ville de Juda sur la frontière de l'Idumée, Jos. 15, 23., à 6 milles d'Eleuthéropolis du côté d'Hébron, d'après Eusèbe.

JITHRA. *v.* Jéther 2°.

JIZRAHIA, 1 Chr. 7, 3., arrière-petit-fils d'Issacar, eut quatre enfants, et sa postérité sous David comptait déjà 36,000 hommes en état de porter les armes;

l'historien sacré explique par la polygamie ce prodigieux accroissement.

JIZRÉHEL, Jesréel, ou Esdraelon, était une ville de la tribu d'Issacar, Jos. 19, 18.; elle fut longtemps la résidence du roi Achab, 1 Rois 18, 45. 21, 1., et après lui de sa veuve Jésabel, 2 Rois 9, 30., qui l'a rendue célèbre par l'histoire de la vigne de Naboth, 1 Rois 21, 1. 2 Rois 9, 10. D'après Eusèbe, elle était située entre Scythopolis et Légion, à 12 milles de la première selon Jérôme, et à 10 de la dernière, non loin de Dothaïn, Judith, 3, 11. La source qui se trouve dans son voisinage, 1 Sam. 29, 1., porta plus tard le nom de Tubania, et allait jeter ses eaux dans le Jourdain du côté de Scythopolis. La plaine de Jizréhel, Jos. 17, 16. Jug. 6, 33. Os. 1, 5., s'étendait de tous les côtés à l'entour de la ville, depuis le Carmel jusqu'au Jourdain à la sortie du lac de Génésareth; elle touchait, au nord, aux montagnes de la Galilée, vers le pied du mont Thabor, au sud aux montagnes d'Ephraïm; le Kison la traversait dans presque toute son étendue, et lui donnait une richesse de fertilité qui n'est pas perdue de nos jours, quoiqu'elle ait considérablement diminué. Un grand nombre de batailles s'y sont livrées, car la plaine de Jizréhel était bien faite pour séduire ceux qui aiment à étendre de longues colonnes d'armées: outre les combats rapportés dans l'Ecriture, Jug. 4, 13. 6, 33. 1 Sam. 29, 1. 31, 1. 1 Rois 20, 26. 2 Rois 23, 29. 1 Macc. 12, 49., il faut compter encore la sanglante bataille des Juifs contre Vespasien, la rencontre des croisés et de Saladin, la défaite des Turcs par Bonaparte en 1799, et un combat plus sanglant, plus acharné, définitif, que l'Ecriture semble annoncer comme devant se livrer dans cette célèbre plaine à la fin des temps.

C'est par la plaine de Jizréhel que passait la grande route de Samarie à Jérusalem. Les voyageurs qui l'ont parcourue ne sont pas d'accord sur son étendue, et varient entre 10 et 20 milles de longueur et 7 à 12 de largeur.

2° Ville de Juda, Jos. 15, 56.

3° Un fils de Hétham, de la tribu de Juda, 1 Chr. 4, 3.

4° Fils d'Osée et de Gomer la femme débauchée, Os. 1, 4.

JOAB, 1°, 1 Chr. 4, 14., fils de Séraja, fonda une colonie d'ouvriers à Ono, dans une vallée de Benjamin voisine du Jourdain, cf. Néh. 11, 35. Il était petit-fils de Kénaz et neveu de Hothniel, le premier des juges, Jug. 1, 13. A cette époque, qui n'était pas fort éloignée du séjour de l'Égypte, les Israélites avaient, comme on voit, conservé la connaissance des arts et métiers que leurs pères avaient appris pendant la servitude, et qu'ils avaient eu l'occasion d'exercer encore pendant le voyage du désert.

2° *Joab,* neveu de David par Tséruïa fille d'Isaï, 1 Sam. 26, 6. 2 Sam. 8, 16. 17, 25. 23, 18. 1 Chr. 2, 16. 18, 15. 27, 7. (1053 av. C.). Il devint général en chef des troupes de son oncle, et fut redevable de son avancement aussi bien à ses grands talents militaires qu'à ses liens de parenté avec le roi. Il commanda, avec ses frères Hazaël et Abisaï, les troupes de David contre Abner, lorsque David n'avait encore pour lui que la tribu de Juda; vainqueur, il vengea la mort d'Hazaël en tuant Abner dans un guet-apens. Puis lorsque David eut été reconnu roi de tout le pays et qu'il eut transporté sa résidence de Hébron à Jérusalem, Joab ayant enlevé aux Jébusiens la colline de Sion qu'ils occupaient encore, il fut nommé chef suprême de l'armée, 2 Sam. 10, 7. 11, 1. 1 Rois 11, 15., et on ne le voit qu'une seule fois à la tête d'une division sous les ordres de David, 2 Sam. 18, 2. Il fit ensuite la guerre d'Idumée, Ps. 60, 1., et le siége de Rabbath-Hammon où périt Urie, qu'il exposa lui-même sur l'ordre de David.

Pendant l'exil d'Absalon, Joab le servit auprès de son père et réussit à opérer un rapprochement momentané, qu'il ne voulut ou n'osa pas même solliciter complet; cependant Absalon ayant fait incendier les champs de Joab, celui-ci, fatigué des importunes instances d'Absalon, finit par intercéder pour lui auprès du roi, et obtint qu'il pût rentrer à la cour. Mais, soit qu'il en voulût à Absalon pour le procédé dont il s'était servi, soit qu'à tout prendre il préférât le roi légitime à un usurpateur dont il était peut-être jaloux, il ne s'associa point à la conjuration, resta

fidèle à David, battit Absalon à la bataille d'Ephraïm et le tua malgré les ordres exprès du roi, 2 Sam. 18. Ce meurtre resta impuni devant la loi, mais David remplaça Joab par Hamasa, et le favori disgracié ne put reprendre sa place que par un nouveau meurtre, celui de son rival, 2 Sam. 20, 7. Il continue alors le siége d'Abel, où s'était réfugié Sébah, et ne se retire qu'après la mort du rebelle. De retour auprès de David, il entreprend malgré lui le dénombrement du peuple, qu'il déconseille, 1 Chr. 21; puis, ne pouvant oublier l'affront qu'il a reçu, toujours irrité contre David, voyant ce roi devenir vieux, il cherche à se mettre dans la faveur d'Adonija, qui aspire à la couronne; mais, au milieu d'un banquet des conjurés, arrive le bruit du sacre de Salomon et des mesures royales qui sont prises pour prévenir la réussite du complot. Joab s'enfuit à Gabaon, le sort d'Abiathar l'effraye, celui d'Adonija, frère de Salomon, l'effraye plus encore; il se cramponne à l'autel, mais Bénaja se jette sur lui, et, malgré la sainteté du lieu, le met à mort sur l'ordre réitéré de Salomon, à qui David avait laissé l'ordre de ne point l'épargner, 1 Rois 2, 5. sq.

Ainsi mourut ce grand et sanguinaire capitaine, expiant à la fois quatre grands crimes qui, tous les quatre, avaient eu leurs excuses (quel crime n'en a pas!), le meurtre d'Abner qui avait tué Hazaël, le meurtre d'Absalon qui avait été rebelle, celui d'Hamasa qui avait aussi commencé par la révolte, enfin la conjuration d'Adonija, qui se présentait comme l'aîné des fils et le prétendant légitime. Ambitieux, mais sage et prudent, il a su toute sa vie détruire ou ménager, selon que cela lui était avantageux. Il a attendu la vieillesse pour commettre une imprudence, et elle lui a coûté cher; il tenait à la vie et n'a pu la sauver, malgré sa passive résistance. Son nom est rappelé, 1 Chr. 26, 28., parmi ceux qui consacrèrent à Dieu les dépouilles des vaincus.

JOACHAZ. *v.* Jéhoachaz 3°.

JOAD. *v.* Jéhojadah.

JOAS. 1° Père de Gédéon, de la tribu de Manassé (1245 av. C.), Jug. 6, 11. 7, 14. 8, 13. Longtemps idolâtre, il avait chez lui un autel de Bahal, et un bocage près de sa demeure, mais lorsque son fils eut porté la main sur ces tristes objets d'un faux culte, il comprit lui-même la grandeur de son péché, et n'hésita pas à se joindre à Gédéon contre ceux qui venaient lui demander raison de sa conduite; il eut le bonheur d'être plus ferme dans le bien qu'il ne l'avait été dans le mal.

2° Joas, 1 Rois 22, 26. 2 Chr. 18, 25., appelé fils du roi (d'Achab, peut-être, par une femme de second rang), ou fils d'Hammélec (inconnu). C'est à lui que fut confiée la garde du prophète Michée pendant l'expédition d'Achab contre le roi de Syrie.

3° Joas, huitième roi de Juda, occupa le trône pendant quarante ans (878-838). Il était le seul des fils d'Achazia qui eût échappé à la cruauté de sa grand'mère, l'usurpatrice Hathalie. Elevé sur le trône à l'âge de sept ans, par les soins du souverain sacrificateur Jéhojadah, qui lui avait conservé la vie et la couronne, il marcha dans les voies de la piété aussi longtemps qu'il fut sous la direction de ce cher et vénérable parent, et son royaume prospéra; il s'occupa entre autres, avec beaucoup de zèle, de la restauration du temple. Mais après la mort de Jéhojadah, il paraît qu'il tomba sous l'influence des grands du royaume, qui, enclins au vice et à l'idolâtrie, supportaient avec impatience le joug de la religion, et qui l'entraînèrent même à faire mourir le prophète Zacharie, fils de son bienfaiteur Jéhojadah, dont les reproches irritaient leurs consciences. Dès lors son histoire ne présente plus qu'une suite de malheurs. Sa noire et honteuse ingratitude envers son frère adoptif fut punie, et ceux qui la lui avaient suggérée n'échappèrent pas au malheur commun; il se vit menacé d'une invasion des Syriens, ses armées furent défaites par des ennemis bien moins nombreux, et il dut racheter sa couronne et son indépendance au prix des trésors du temple; enfin il se forma une conjuration contre lui, et il périt sous le fer des assassins, 2 Rois 11 et 12, 2 Chr. 23 et 24. Il fit le bien ou le mal, suivant qu'il fut bien ou mal con-

seillé ; il ne manqua pas d'énergie, mais de volonté, et ce qu'on lui fit vouloir, il sut l'exécuter avec résolution ; triste résolution qui a imprimé à sa mémoire une tache ineffaçable. S'il devait mal finir il eût mieux valu pour lui qu'il n'eût pas bien commencé.

4° Joas, fils et successeur de Joachaz, fut le douzième roi d'Israël, et régna seize ans (840-825). Ce que l'histoire sacrée nous dit de lui nous donne l'idée d'un caractère assez mélangé. D'un côté l'on voit chez lui un certain courage, un certain degré de foi, quelque confiance, et beaucoup d'estime pour le prophète Elisée; de l'autre, il paraît avoir suivi les égarements de ses prédécesseurs, et être resté fidèle au culte du veau d'or. Il pleura quand il apprit que le prophète était près de sa fin; il vint le voir et frappa trois fois la terre de ses flèches; c'était un oracle, et Elisée lui dit qu'au lieu d'exterminer les Syriens il ne les frapperait qu'en trois rencontres; il réussit en effet à reprendre aux Syriens quelques villes situées sur la rive droite du Jourdain, que son père avait perdues, mais il ne poussa pas plus loin ses avantages. Il fut également heureux contre Amatsia, roi de Juda. Malgré ses efforts pour maintenir la paix, il dut prendre les armes et pénétra jusque dans Jérusalem, qu'il rançonna, et qu'il laissa ainsi appauvrie et ruinée à son roi naturel, dédaignant de le détrôner , 2 Rois 13 , 9-25. 14, 1-18. 2 Chr. 25. — A tout prendre, pour un roi d'Israël, il n'a pas été un mauvais roi, et sa mémoire ne doit pas être sans estime. Son nom est rappelé Os. 1 , 1. Am. 1, 1.

JOB. L'idée principale de tout le livre qui porte le nom de Job, revient à cette question dont plusieurs autres documents de la littérature hébraïque se sont aussi occupés, l'Ecclésiaste par exemple : Pour quoi l'homme le plus pieux est-il souvent le plus souffrant, tandis que les plus méchants peuvent se réjouir dans l'abondance du bonheur? L'auteur répond à cette question, non par le raisonnement, mais par une résignation pieuse ; il n'en sait rien : c'est une hardiesse coupable de se permettre des jugements sur les intentions cachées de Dieu, parce que l'expérience montre toujours que si Dieu impose des souffrances aux hommes pieux, ces souffrances servent à leur véritable bien, et seront pour eux la source de joies d'autant plus grandes, d'autant plus excellentes ; il y aurait, par conséquent, de l'injustice à tirer du bonheur ou du malheur d'un homme des conclusions à l'égard de ses dispositions morales.

Cette idée n'est pas développée seulement par une théorie, elle est mise en action et présentée d'une manière visible , sous une forme d'histoire. La Providence, dans ses conseils, choisit un fils de cette terre pour réaliser par ses épreuves la vérité de sa sagesse et de sa bonté. Cette personne est empruntée à l'antiquité la plus reculée; les charmes qu'ont pour lui les lieux où ont vécu ses ancêtres l'entourent; Job, le riche patriarche, l'heureux père, l'émir de l'Arabie, devient le plus malheureux des mortels ; sa piété grandit avec son malheur; au milieu des maux qui l'accablent il ne murmure pas, il reste un modèle de patience jusqu'au moment où l'on vient attaquer sa droiture et sa piété elle-même.

Les trois amis de Job représentent les jugements du monde : ils répètent sans cesse, et sous différentes formes, que Dieu fait du bien aux bons et du mal aux méchants. Cette pensée peut être vraie en elle-même, elle peut être juste, elle est fausse dans certaines limites, dans l'application qu'ils en font; ils méconnaissent la piété de Job parce qu'ils ont des idées fausses sur ce qu'est la vraie piété, et Job remporte la victoire sur eux sans avoir cependant entièrement raison lui-même. La vérité est entre les deux. Elihu survient alors , il entre en scène et fait des reproches aux deux partis; il montre à Job ses torts, c'est qu'il s'est cru innocent, et s'est regardé comme Dieu ; Job a discuté avec sa propre justice, aussi bien que ses amis. Elihu est donc destiné à humilier Job ; il prépare ainsi l'apparition de Dieu lui-même, qui, dans une brillante théophanie et dans un discours plein de majesté, déclare qu'il est le seul souverain , montre à Job les

miracles de la nature et les merveilles de la création, et lui reproche d'avoir osé entrer en lutte avec lui. Mais Job obtient sa grâce, Dieu lui pardonne, lui accorde la grâce de ses amis, et lui rend au double tout ce qu'il a perdu. Le livre se compose de trois parties : 1° le prologue, chap. 1 et 2; 2° le corps du livre, discours et action, la partie poétique, 3-41; 3° dénouement et épilogue, ch. 42.

Il y a beaucoup de rapports entre l'idée dominante du livre de Job, et celle qui règne dans la plupart des tragédies grecques. Le contraste du bien et du mal; l'inégalité de la récompense; les luttes de l'existence humaine dans toute sa fragilité, avec les coups du sort, voilà le but sublime de l'ancienne tragédie : c'est également celui de Job, mais avec cette différence que les Grecs, suivant la nature de leur religion, nous montrent l'idéal de l'humanité (Sophocle lui-même nous indique l'idéal de la tragédie quand il dit qu'il a décrit les hommes tels qu'ils devraient être, et qu'Euripide les a décrits tels qu'ils sont), tandis que dans Job l'homme est dépeint avec ses misères, n'occupant qu'un rang inférieur; Dieu et ses perfections sont mis au premier rang, et forment l'objet principal de tout le livre; toute la gloire revient à Dieu et à lui seul. Du reste, ressemblance dans la forme, même choix des objets, même caractère dramatique des personnes; le fait présenté n'est plus un fait individuel, c'est une affaire publique, la propriété de la nation : même distinction exacte des personnes, et partant même intérêt, parce que ce ne sont plus des caractères ordinaires, mais les représentants d'un certain nombre d'hommes et d'idées. Enfin, même beauté de langage, de poésie, dont les beautés varient comme dans les drames grecs, et même profondeur des idées.

Le contenu du livre est-il une fable ou une histoire ? Cette question a souvent été décidée d'une manière trop exclusive; les uns ont voulu tout nier, les autres ont voulu regarder jusqu'aux moindres détails comme des faits, et les moindres paroles comme ayant été réellement prononcées. Les uns et les autres ont mis en avant de bonnes raisons. On peut faire valoir contre la vérité historique, — 1° le caractère poétique du livre, qui indique une fiction : on ne peut pas imaginer que les amis de Job aient improvisé des réponses en vers aussi bien faits, et dans un ordre aussi admirable. Ce que Schultens dit du caractère national des Arabes et de leur facilité à improviser en vers, n'est pas suffisant pour expliquer la richesse de la poésie des discours de ce livre. Dans la bouche de Job, ces improvisations sont encore moins probables. — 2° Le prologue même, et l'épilogue, qui sont en prose, ne peuvent pas être pris à la lettre; la scène dans les cieux, et le conseil de Dieu, sont une fiction. Les chiffres sont ronds : après son rétablissement, Job retrouve le double de ce qu'il a perdu ; cette précision est également le fait du narrateur. Enfin la manière égale et calme dont tout est raconté ne convient pas à l'histoire, et l'on voit que celui qui raconte tient moins à l'exactitude historique qu'à l'impression générale.— 3° Le nom de Job est symbolique ; soit qu'on le fasse dériver de l'arabe, il signifie *se repentir*, soit qu'on le dérive de l'hébreu, il signifie un homme qui est *attaqué*, comme Job, de toutes sortes de maux. — Voici, d'un autre côté, les arguments qu'on invoque pour prouver que l'histoire de Job n'est pas un conte fait à plaisir, mais un fait réellement arrivé : 1° Quelques circonstances, quelques notices historiques, la généalogie d'Elihu, 32, 2., la patrie désignée de Job et de ses amis, 1, 1. 2, 11.; — 2° le témoignage d'Ezéchiel, chap. 14, v. 14. 16. 20. cf. Jacq. 5, 11., où Job est cité comme un personnage historique; — 3° la tradition; ainsi les Septante et la Peschito racontent toute sa généalogie en voyant Job dans le Jobab de Gen. 36, 33. (cependant les Septante ayant copié la Peschito, ne font pas un témoignage à part). — 4° On montre encore en Orient le sépulcre de Job, mais malheureusement en cinq endroits différents, à Neva ou Nava, sur la route de Damas, non loin de Jérusalem ; à Hems (Hamath), en Syrie; à Hellé, sur l'Euphrate; dans l'Arabie Heureuse, à 2 ou 3 lieues de Sanaa; et sur la route d'Ispahan à Schiras; enfin, d'après Eusèbe, la tradition montrait encore la maison de

Job à Hastaroth-Karnajim. — En résumé, il paraît évident que l'auteur a, comme les poëtes, puisé son sujet dans l'histoire, qu'il l'a développé poétiquement, et qu'il a approprié l'histoire à son but ; dans tous les cas, il serait hardi de vouloir déterminer ce qui appartient absolument à l'histoire et ce qui est absolument fiction.

Quant à l'époque de la composition de ce livre, plusieurs pensent qu'il a été rédigé pendant la captivité (le Talmud, Gesenius, De Wette); mais il y a eu une foule d'autres idées émises sur ce sujet, et toutes aussi probables ou improbables que celle-là. Cette première idée s'appuie de présomptions plutôt que d'arguments. On dit, par exemple, *a*) que l'idée de Satan assistant au conseil de Dieu est venue aux Hébreux par les Caldéens; on suppose alors que la Genèse a aussi été écrite dans ce temps ; quand on en vient là, on n'a plus d'opinions, mais des préjugés, des préoccupations dogmatiques. *b*) On trouve dans la doctrine des anges un coloris caldéen, 4, 18. 5, 1. 15, 15.21, 22. 33, 23. 24. 38, 7. Il est vrai que la doctrine des anges, dans Job, a quelque chose de particulier, d'étrange, mais ce doit être expliqué en grande partie par le caractère des personnes qui parlent; les détails que Daniel nous donne sur les Caldéens ne s'appliquent pas ici, et la foi de l'Orient a toujours été qu'il y a dans les cieux des saints qui sont les serviteurs de Dieu; rien n'empêche d'accorder à cette doctrine une haute antiquité. *c*) On a voulu voir des allusions aux tristes événements de l'exil dans 9, 24. 3, 14. 12, 17-25. 15, 28. 16, 7. 30, 14. 15.; mais il faut pour cela une imagination à la fois vive et pauvre, et on ne peut le faire à toute rigueur qu'en détachant ces passages de leur contexte; c'est, au reste, le même principe en vertu duquel quelques théologiens modernes (De Wette) veulent donner à des psaumes un caractère exclusivement national. *d*) On se fonde enfin sur le coloris araméen du langage; mais cette objection ne repose que sur un examen très superficiel de la langue, car c'est un coloris tout à fait particulier que celui de la langue de Job. Que l'on compare ce livre avec ceux qui ont été composés au temps de l'exil, et l'on verra que l'influence de l'araméen dans Job a été tout à fait originale, comme celle d'une langue beaucoup plus rapprochée de l'hébreu qu'elle ne l'était lors de la captivité. Une autre influence, d'ailleurs, se fait sentir, que l'on oublie entièrement, c'est celle de l'arabe ; il y a dans Job des formes et des constructions qu'on ne peut expliquer que par l'arabe, et si quelques auteurs ont été un peu trop loin en voulant voir des arabismes là où il n'y en avait pas (Schultens), cependant on en trouve qui ne peuvent nullement s'expliquer si l'on place la rédaction du livre au temps de la captivité.

D'autres théologiens ont fixé l'âge de Salomon comme celui de la composition de Job ; on a voulu même donner à ce livre Salomon pour auteur (Grégoire de Naziance, Luther, Dœderlin, Richter, Rosenmüller). Cette opinion ne repose que sur l'analogie que l'on trouve entre quelques phrases de Job et des Proverbes, preuve qui ne prouve pas beaucoup ; car rien n'est plus naturel que cette analogie, parce que Job parle souvent en forme de sentences, construction peu susceptible d'une grande diversité. En général la poésie de Job est telle qu'elle a dû fréquemment servir de modèle aux auteurs postérieurs.

Enfin, une troisième opinion très-répandue regarde Moïse comme auteur de ce livre (quelques talmudistes, plusieurs Pères, Jacques d'Edesse, Ephrem Syrus, Eusèbe, Jahn, Michaélis). Ce qui plaide en faveur de cette hypothèse, c'est que Job renferme des allusions assez fréquentes à l'Egypte, et que la description du crocodile en particulier suppose une certaine connaissance de ce pays ; on ajoute que le séjour de Moïse dans les déserts de l'Arabie peu après sa fuite d'Egypte, a été un temps très favorable à la composition d'un livre où l'auteur expose que la prospérité n'est pas une preuve de justice, ni le malheur une preuve de péché. On remarque enfin l'analogie qu'il y a entre Job et le Pentateuque pour le style. Ces circonstances prouvent seulement que l'époque de Moïse, fort ancienne, doit avoir

été celle de la composition de cet ouvrage; mais, dit Eichhorn, le style des livres de Moïse et celui de Job sont trop différents pour que leur composition puisse être attribuée au même auteur. — L'archevêque Magee a émis une opinion partagée par Horne, et qui rentre dans celle qui précède, c'est que Job aurait écrit lui-même l'ouvrage primitif, et que Moïse l'aurait transcrit en l'appropriant aux besoins des Juifs, et en le sanctionnant de son autorité.

Pour parvenir à un résultat sur cette question, fixons quelques points comme jalons directeurs. 1° On voit d'abord que l'auteur du livre connaît l'histoire la plus ancienne du genre humain; il renferme des allusions à la création et à la chute de l'homme, 9, 8. 9. 10, 9. 12, 7-10. 15, 7. 20, 4. 26, 6-13. 27, 2. 31, 33. 38, 4. sq. cf. Gen. 1-3. Il connaît aussi le nom de Jéhovah, ce qui prouve qu'il était Hébreu et au courant des plus anciennes traditions des Hébreux. On pourrait donc croire qu'il a vécu en Palestine, après Moïse. 2° Mais il ne paraît connaître ni la loi, ni la constitution politique d'Israël. Le grand nom de la *Thorah* (la loi), si solennel pour les Juifs, n'est pris, 22, 22., que dans le sens d'instructions, de préceptes; et, quant à des allusions, celles que l'on a voulu chercher et trouver, prouvent plutôt le contraire, par exemple 24, 3. Il y a même dans Job des usages contraires à la législation mosaïque, cf. 42, 15. et Nomb. 27, 8. Job est prêtre lui-même et sacrifie des victimes à l'Eternel; ailleurs, 12, 20., les prêtres sont regardés comme les chefs et les princes de la nation, ce qui rappelle les temps d'Abram à Mamré, Gen. 13, 18. Nous sommes conduits de là à fixer notre attention sur un temps antérieur à la théocratie. 3° Tout est patriarcal dans ce livre; Job est un prince, un émir; nomade comme un arabe; les vieillards sont l'autorité dont la sagesse est prise pour arbitre, 5, 13. 22. 8, 8. 12, 12. 20. 15, 10. 18. 32, 6.; lui-même atteint un âge qui appartient plus aux jours d'Abraham qu'à ceux de Moïse. Il distingue, avec la simplicité d'un Arabe bédouin, le pays, c'est-à-dire sa patrie, et le dehors, l'étranger, 18, 17. Le jugement est dans les mains du patriarche, 31, 13. Les bêtes sauvages du désert, les lions, les onagres, sont fréquemment employées comme images, 4, 10. 11, 12. 24, 5.; de même les caravanes qui traversent le désert, les fleuves, les brigands, 6, 5. 19. 14, 11. 30, 3. Il a vécu sous le ciel, il a observé les étoiles comme un Arabe, et montre des connaissances remarquables en astronomie (*v.* Ideler, Recherches sur l'origine et la signification du nom des étoiles dans Job, Berlin 1809). 4° D'autres circonstances encore montrent évidemment la haute antiquité du livre. Il est question, dans Job, des Caldéens, que Moïse connaît aussi, mais qui ne reparaissent dans l'histoire qu'au temps d'Esaïe, et alors comme un peuple beaucoup plus civilisé. L'usage des Romains, de déposer un enfant nouveau-né aux pieds de son père, qui était libre ou de le laisser, de l'abandonner, ou de le relever (de là *élever* un enfant) et de le prendre sur ses genoux en signe d'adoption ; cet usage contraire à la loi hébraïque, et dont on trouve des traces dans la Genèse, 50, 23. 30, 3., se montre aussi dans le livre de Job, 3, 12. Nommons encore la description du cheval, qu'un Hébreu n'eût pas faite avec autant de complaisance, 39, 22-28., et l'on se convaincra facilement que la patrie de l'auteur n'était pas la Palestine, et que la scène même se passait en Arabie. 5° Enfin, c'est avec cette opinion seulement qu'on peut se rendre compte de plusieurs particularités que présente le style de cet ouvrage ; on y trouve des formes tout à fait antiques, un seul genre pour le pronom personnel, 31, 10. etc. : des expressions caldéennes et l'influence de l'arabe nous renvoient à un temps où les dialectes étaient séparés d'une manière moins tranchée, comme les dialectes grecs au temps d'Homère.

Ce que l'on oppose à cette opinion est assez insignifiant; on a voulu voir dans les ruines, les tombeaux, les mausolées dont il est fait mention, les traces d'une époque plus moderne; mais Bertholdt a montré (Anmerkungen) qu'avec une connaissance plus approfondie de l'antiquité toutes ces difficultés disparaissent.

Il n'y a donc que deux dates principales entre lesquelles il faille opter : ou le livre de Job est fort ancien, ou il est tout à fait moderne ; et alors le choix n'est nullement douteux. Quant à des hypothèses de détail sur le temps et la personne de l'auteur, il serait absurde d'en faire ; on ne peut rien décider que négativement.

Quelques Allemands modernes, par un esprit d'hypercritique, ont imaginé de nier l'authenticité de quelques portions de Job ; ils ont rejeté le prologue, l'épilogue, et le discours d'Elihu ; (Bærenstein, De Wette, Ewald). Ils trouvent en particulier qu'Elihu, en répondant à Job, montre qu'il ne l'a pas compris ; « mais, dit Hævernick, toute la question consiste à savoir, puisque ces théologiens ne comprennent pas Job de la même manière qu'Elihu, si c'est Elihu, ou si ce ne sont pas eux qui ont mal compris. Il leur paraît encore singulier que Job ne réponde rien à ce discours : c'est probablement que le point de vue de Job est qu'il ne faut pas répondre quand on se reconnaît battu, tandis que ces disputeurs voudraient qu'on discutât éternellement. »

En fait de commentaires on n'en a pas beaucoup sur Job ; en français, on peut se procurer celui de Bridel de Lausanne ; en allemand, l'un des meilleurs et des plus modernes est celui d'Umbreit, deuxième édition, bon à étudier pour la langue et pour l'esprit.

Quant à la maladie de Job, *v.* Lèpre.

JOBAB. 1° Gen. 10, 29, peuplade arabe nommée avec Ophir et Havila, mais du reste inconnue. Bochart compare les Jobarites de Ptolémée, tribu qui habitait la côte orientale de l'Arabie ; il suppose avec Saumaise qu'il faut lire Jobabites, et Michaélis s'est joint à cette idée, mais elle ne tient qu'à un fil.

2° Jobab, fils de Pérah de Botsra, 1 Chr. 1, 44., ou de Zérah, Gen. 36, 33., un des chefs de l'Idumée. C'est sans aucune raison que quelques auteurs ont voulu l'identifier avec Job.

JOEL (Dieu l'Eternel, *ou* celui dont l'Eternel est le Dieu). 1° Fils de Samuel. *v.* Abija 1°.—2° *Joel*, fils de Péthuel, le second des petits prophètes. On ne sait rien de particulier sur sa famille et sur son histoire. Ce qu'il y a de sûr, c'est que c'est dans le royaume de Juda, et pour ce royaume, qu'il exerça son ministère prophétique. L'examen de ses prophéties, dans lesquelles on peut reconnaître plusieurs rapports avec celles d'Amos, *v.* p. ex. Joel 3, 4. Amos 1, 9. et Joel 3, 16. Am. 1, 2., a engagé la plupart des critiques à le placer sous le règne d'Hozias, en 758, (Abarbanel, Vitringa, Rosenmuller, De Wette, Preiswerk). Les circonstances dans lesquelles il prophétisa sont donc celles qui sont décrites 2 Chr. 26. — Le contenu de son livre est assez général, et ce serait mal l'interpréter que de considérer ses prophéties comme épuisées par tel ou tel évènement particulier. Elles annoncent d'abord, sous l'image d'un fléau de sauterelles, les châtiments que l'Eternel se propose d'envoyer à Juda par le moyen des peuples étrangers ; puis, un retour de la bénédiction divine provoqué par la repentance, l'humiliation sincère du peuple, et comme le point le plus élevé de cette bénédiction, l'effusion du Saint-Esprit ; enfin, comme un autre côté du tableau, le châtiment des ennemis du royaume de Dieu. La période messianique est dépeinte par le prophète, et même avec beaucoup de clarté, de vigueur et de magnificence, mais il s'attache plutôt aux caractères de l'œuvre du Messie qu'à sa personne. Le langage de Joel est élevé et pur ; son style est des plus beaux ; il se montre poète distingué, son ouvrage semble avoir été bien médité, et présente un plan net et bien arrangé. Cet écrit est, précisément à cause de sa généralité, une riche source d'édification pour tous les temps ; il est rappelé par saint Pierre, Act. 2, 16.

JOGBÉHA, ville de la tribu de Gad, Nomb. 32, 35. Jug. 8, 11.

JOHANAN (don de l'Eternel), 1° fils aîné de Josias ; son nom, qui se trouve dans la généalogie de 1 Chr. 3, 15., n'est mentionné nulle part ailleurs, ni pendant, ni après le règne de Josias, ce qui fait supposer avec raison qu'il est mort jeune et avant son père.

2° Johanan, fils de Karéah, 2 Rois, 25, 23. Jér. 40, 8. (588 av. C.) Il fut l'un des premiers qui reconnurent l'autorité du sage et

pieux Guédalia, et celui qui travailla le plus à la lui conserver; il l'avertit des complots formés contre sa vie par Ismaël, et lui offrit d'en prévenir l'exécution par la mort de son ennemi; ses services n'ayant pas été acceptés, et Guédalia étant mort victime de sa confiance, Johanan, qui n'avait pu le sauver, le vengea, délivra les prisonniers qu'avait faits Ismaël, continua sa marche vers Bethléem, et là, incertain dans une route sans issue, craignant que Nébucadnetsar ne vengeât sur toute la Judée la mort du gouverneur qu'il y avait placé, il résolut avec ses partisans de se rendre en Egypte. Jérémie, consulté, n'ayant pas répondu d'une manière conforme à leurs projets et à leurs désirs, ils s'emportèrent contre lui, l'accusèrent d'être à la solde de Baruc pour travailler à leur perte ou à leur servitude, et refusèrent de l'écouter. Johanan, et surtout Hazaria, étaient à la tête des mécontents; ils résolurent de donner suite à leur idée, et ne voulant pas laisser Jérémie en arrière comme un remords, ils l'entraînèrent de force avec eux; mais le prophète qui n'avait pu les détourner de l'Egypte, ne put non plus, lorsqu'ils furent arrivés à Taphnès, les détourner de l'idolâtrie, et sa seule mission fut dès lors de leur prédire les châtiments qui devaient leur arriver. — On ne peut s'expliquer que par la peur et l'incrédulité la chûte de ce Johanan qui avait si bien commencé et qui finit si mal; ses intentions étaient bonnes, mais il n'a pas su ce qui était bien; il est tombé parce qu'il a refusé de voir la lumière.

JOHANNA, fils de Rhésa, un des ancêtres de Marie, Luc 3, 27., inconnu.

JOJADAH. *v.* Jéhojadah 2°.

JOKDEHAM, ville des montagnes de Juda, Jos. 15, 56.

JOKÉBED ou *Jokbed,* fille ou descendante de Lévi, née en Egypte, et mère ou ancêtre de Moïse, Nomb. 26, 59. Ex. 6, 20. Elle épousa Hamram son neveu. Si elle a été la fille de Lévi elle n'a pu être la mère de Moïse, et réciproquement, à cause du long espace de temps qui s'est écoulé entre l'un et l'autre; le plus probable, c'est qu'elle a été effectivement la mère de Marie, d'Aaron et de Moïse, et qu'elle descendait de Lévi. On sait les soins qu'elle prit pour la conservation de son fils cadet, et comment après avoir été obligée de l'exposer, elle eut le bonheur d'être choisie par la fille de Pharaon pour le nourrir. Paul rend à sa foi et à celle de Hamram un beau témoignage; ils ne craignirent pas l'édit du roi; et ce serait chercher bien loin l'explication de leur foi que de la faire reposer sur des promesses directes qui leur auraient été faites de la part de Dieu, touchant la vie et les hautes destinées de leur fils.

JOKIM, 1 Chr. 4, 22. 23., fils de Séla et petit-fils de Juda, chef d'une famille qui primitivement s'était emparée d'une grande autorité en Moab, et dont une branche, à l'époque où les Israélites étaient encore libres en Egypte, travaillait à des fabriques de poterie et de porcelaine dans les domaines et pour le compte du roi, tandis qu'une autre branche faisait le commerce d'ouvrages de fin lin, *v.* Hel.

JOKMHÉAM, ville d'Ephraïm, 1 Rois 4, 12., qui fut plus tard donnée en partage aux Lévites de la famille de Kéhath, 1 Chr. 6, 68.

JOKNÉHAM, ancienne résidence royale d'une peuplade cananéenne, au pied du mont Carmel, Jos. 12, 22. Elle était comprise dans le territoire de Zabulon, mais fut donnée aux Lévites, 21, 34.

JOKTAN, Sémite, fils de Héber, et père de plusieurs peuplades de l'Arabie Heureuse, Gen. 10, 25. 26-30. Les Arabes le nomment Kachtan, et sont d'accord à dire que tous les vrais Arabes, habitants de l'Yémen, lui doivent leur origine. Joktan eut treize fils; les Arabes ne lui en donnent qu'un seul, nommé Jaarab, dont l'arrière-petit-fils Sébah est la souche de tout l'Yémen; on montre encore son tombeau dans la contrée de Keshin, et Niebuhr parle d'une ville nommée Kachtan à trois journées de Nedcheran; Edrisi nomme également une ville Baischat-Join dans l'Yémen. Ces données ne contredisent en rien les notices bibliques, et l'on ne risque pas de se tromper en les admettant.

JOKTHÉEL. 1° Ville de Juda, Jos. 15, 38. 2° Ville principale de l'Arabie Pétrée, primitivement nommée Sélah, et qui reçut

son nouveau nom de Amatsia qui la conquit, 2 Rois 14, 7. 2 Chr. 25, 11. Eusèbe pense avec raison que c'est la même que Pétra; *v.* Sélah.

JONA, dont le nom signifie colombe, était père de Pierre et André, Matth. 16, 17. Jean 1, 42. 21, 15.; il est du reste complétement inconnu. On pense qu'il était pêcheur comme ses fils sur les bords du lac de Génésareth, et que probablement il était mort lors de la vocation des deux apôtres, puisqu'il n'est mentionné nulle part.

JONADAB, 1° fils de Samma ou Simha, et neveu de David, 2 Sam. 13, 3. 1 Sam. 16, 9., est dépeint comme un homme très rusé. Il seconda les vues incestueuses d'Amnon son cousin, et ne lui donna pas de regrets à sa mort; il parut plutôt vouloir justifier Absalon, à qui la mort d'Amnon donnait les droits à la couronne; après avoir cherché la faveur du fils aîné, il chercha celle du second; il n'aima ni l'un ni l'autre, et se montra vil et obséquieux pour leur plaire à tous deux, hideux dans le service qu'il rendit au premier, calme et froid dans la manière dont il excusa le second aux yeux de David.

2° Jonadab ou Jéhonadab, Kénien, fils de Récab, 2 Rois 10, 15. 1 Chr. 2. 55 (884 ans av. C.), salua le premier Jéhu l'usurpateur à son entrée à Samarie, monta sur son char, et fut témoin de l'exécution des prêtres de Bahal. Il est plus connu par ce que Jérémie nous dit de sa sagesse et de sa piété, Jér. 35, 6.: chef d'une grande famille, il voulut l'unir, elle et ses descendants, par des formes obligées et des vœux sévères, qui devaient assurer à la fois leur indépendance et leur fidélité au vrai Dieu. En leur interdisant le vin, en leur défendant de semer et de planter, il leur défendait de posséder des champs; ils les détournait ainsi de la vie agricole vers la vie pastorale, il les forçait ainsi de loger dans des tentes, et de voyager à la suite de leurs troupeaux; et la défense qui leur est faite de posséder des maisons, était presque devenue inutile par l'impossibilité où ils eussent été de s'en servir. Ce genre de vie leur rendait ainsi plus facile le pèlerinage de Jérusalem, et leurs pas se portaient sans peine vers les montagnes de Juda et vers le mont de Sion pour adorer. Les Récabites formaient ainsi un ordre, mais libre, et cette institution resta toujours fidèle à la loi de Moïse, toujours fidèle aussi aux vœux de son fondateur, jusqu'au moment où elle disparaît à l'époque de la ruine de Jérusalem. Quant aux rapports de Jonadab avec Jéhu, ils s'expliquent par l'intérêt qu'il y avait pour ce dernier à s'attacher un homme influent et bien connu par sa piété, pour Jonadab de concilier à sa nombreuse famille le chef de la nouvelle dynastie.

JONAN, fils d'Eliakim, un des ancêtres de Jésus par Marie, Luc 3, 30.; *inconnu.*

JONAS. Le cinquième des petits prophètes, le même qui est nommé sous Jéroboam II, roi d'Israël, comme ayant annoncé les victoires de ce monarque et l'extension de son royaume, 2 Rois 14, 25; car, Jonas 1, 1., il est également inqué comme fils d'Amittaï. On ne connaît, du reste, autre chose de son histoire que l'épisode qui nous en a été conservé dans le livre qui porte son nom. Ce livre renferme le récit de la mission du prophète auprès de la ville de Ninive, alors capitale du puissant empire d'Assyrie, et développe d'une manière pleine d'intérêt les différentes scènes de ce drame, les efforts de Jonas pour se soustraire à cette mission, la tempête à laquelle est exposé le vaisseau qui le porte, la conservation miraculeuse du prophète dans le ventre d'un grand poisson, q. v., sa prédication à Ninive, enfin ses résultats, ses heureux succès, et les tristes sentiments de dépit qu'ils lui inspirent.

Bien des questions ont surgi à propos de ces quatre chapitres. On a commencé par ne rien en croire du tout, et ensuite on s'est demandé si le poisson dans lequel Jonas a passé trois jours et trois nuits est un véritable poisson, si ce ne serait pas plutôt le cachot du vaisseau, qui avait pour enseigne un grand poisson; d'autres supposent *qu'il a quitté le* navire et qu'il a été obligé, par indisposition, de passer trois fois vingt-quatre heures à l'*hôtel du Grand Poisson* qui se trouvait au bord du rivage; d'autres, et en particulier M. Coquerel, pensent

que le grand poisson est une caverne ou un enfoncement de rochers au bord de la mer, dans lequel Jonas se sera sauvé à la nage. Ces théologiens sont ainsi d'accord à ne voir dans l'histoire de Jonas qu'une allégorie, un mythe emprunté à une tradition païenne qui rattache à la ville de Joppe le séjour d'Hercule dans le sein d'un monstre marin.

Mais pour ceux qui admettent l'autorité du Nouveau Testament la question est tranchée, puisque évidemment le Seigneur a présenté ce récit comme une histoire véritable, et cela dans tous ses détails, par deux fois, Matth. 12, 39. 16, 4. Luc 11, 29-32.; et il est bien plus naturel et plus logique de faire dériver la tradition païenne de la tradition biblique, que de procéder à l'inverse. Le fait lui-même a une grande importance, d'abord en ce qu'il est une prophétie de la vocation des Gentils, par opposition aux fausses idées du particularisme juif et d'une manière charnelle de comprendre l'élection, erreur dont Jonas était le représentant; ensuite, parce que l'Esprit saint nous autorise et nous invite même, dans les passages cités, à considérer la conservation du prophète dans le ventre du poisson pendant trois jours et trois nuits, par la puissance divine, comme un type de la résurrection du Christ. — On peut lire sur ce livre les articles qui ont paru dans la Gazette Evangélique de Berlin 1834, n[os] 27-29.; et en français les Sermons de E. Guers sur Jonas.

JONATHAN (don de l'Eternel), 1° jeune lévite, fils de Guerson et petit-fils de Moïse, Jug. 17, 7. 18, 30. Résolu de chercher fortune hors de Bethléem, sa première demeure, il arriva dans les montagnes d'Ephraïm, où il consentit, moyennant une honnête rétribution, à servir de prêtre aux faux dieux de Mica; mais bientôt les Danites s'étant emparés de ces petites idoles, et Jonathan ayant voulu s'opposer à ce vol, ils le séduisirent lui-même par l'appât d'une plus forte récompense, et l'emmenèrent avec eux à Laïs, où il consentit à servir les mêmes idoles chez ces nouveaux propriétaires. Ses enfants lui succédèrent comme sacrificateurs au milieu de cette petite colonie danite, et l'idolâtrie subsista jusqu'au jour où ils quittèrent le pays, et tout le temps que l'arche demeura à Silo, c'est-à-dire jusqu'au temps où l'arche ayant été prise, les Philistins obtinrent une suite de succès sur les Hébreux. Il a vécu entre Josué et Hothniel.

2° *Jonathan*, fils de Saül et d'Ahinoham, l'intime ami de David, 1 Sam. 14, 49. 13, 2. 1 Chr. 8, 33. 9, 39. (1095 av. C.). Il se distingua dans la guerre et dans la paix, débuta dans la vie militaire par un brillant fait d'armes qu'il accomplit à la tête de mille hommes, en chassant les Philistins du coteau de Kiriath-Jéharim, puis, seul avec son écuyer, il réussit à s'emparer d'un avant-poste ennemi. C'est après cette expédition qu'il faillit devenir victime d'un vœu imprudent que son père avait fait; accablé de fatigue et de besoin, il avait goûté de quelques rayons de miel sauvage, et Saül avait juré la mort de quiconque prendrait quelque nourriture avant la nuit; Jonathan, prêt à mourir, ne dut sa conservation qu'aux regrets unanimes du peuple. Ce héros aima un autre héros; il aima le vainqueur de Goliath, il l'aima comme son âme, et, fidèle à son père comme à son ami, il évita de se prononcer dans les longues querelles qui divisèrent le roi tombé et le roi futur; il chercha à les réunir, à les réconcilier; il y réussit une fois; mais le plus souvent sa sollicitude dut se borner à avertir son ami des piéges que son père lui dressait. Déjà David a cessé de venir à la cour, Saül s'en irrite, Jonathan veut l'excuser, et ce père, aveuglé par sa rage, cherche à le frapper de sa hallebarde, mais le manque. A cette haine, Jonathan comprit ce dont il ne s'était peut-être pas encore douté, que David était le successeur désigné de Saül, celui qui arracherait à la famille du premier roi le trône et la couronne d'Israël. Privé de son avenir, parce que Dieu l'avait ainsi résolu, Jonathan ne voulut pas perdre encore un ami: il se rendit auprès de David, dans les déserts de Ziph, et lui demanda d'être le second dans son royaume, et de garder sa place auprès de lui: « Tu régneras sur Israël, et je serai le second après toi, et Saül, mon père, le sait bien. » Les deux

amis ne se revirent plus, et Jonathan mourut sur la montagne de Guilboah, en combattant avec son père contre les Philistins, 1 Sam. 31, 2. 2 Sam. 1, 4. 1 Chr. 10, 2. Son nom se retrouve 2 Sam. 1, 17. 4, 4. 9, 7. 21, 14. C'est une des figures les plus pures de l'Ancien Testament; il reste sans tache, guerrier intrépide, tendre ami, fils respectueux ; il est appelé à tous les sacrifices, et consent à tous sans murmure, donnant sa vie à son père et la couronne à son ami, ne pensant qu'à ses devoirs et jamais à ses droits, ne pensant qu'au bonheur des autres et jamais à lui-même.

3° *Jonathan*, 2 Sam. 15, 27. 17, 17., fils du grand prêtre Abiathar, fut le premier qui vint avertir les complices d'Adonija que leurs projets étaient découverts. On ne sait pas s'il était du nombre des conjurés, ou si, par l'avis qu'il donna, il voulut sauver seulement la vie de son père, en l'engageant à fuir pendant qu'il en était temps encore. Lors de la révolte d'Absalon, il était resté fidèle à David et avait même rempli pour lui une mission difficile, mais une première fidélité n'en garantit pas une seconde, et l'exemple seul de son père Abiathar suffit à le prouver.

4° Oncle de David, scribe et conseiller de ce prince, 1 Chr. 27, 32., renommé pour sa sagesse.

5° Neveu de David, et fils de Simha, 1 Sam. 16, 9. 1 Chr. 20, 7. 2 Sam. 21, 21. Il tua un géant philistin de Gath, de la race de Rapha, qui avait six doigts à chaque main et à chaque pied, et qui était venu défier Israël.

JOPPE, très ancienne ville des Philistins, sur les frontières de la tribu de Dan, Jos. 19, 46., et sur les bords de la Méditerranée, avec un port assez connu, quoique peu sûr à cause des rochers qui s'avancent dans la mer, 2 Chr. 2, 16. Jon. 1, 3. Esd. 3, 7. Joppe était située dans une belle plaine, à six milles ouest de Rama, ayant Jamnia au midi et Césarée de Palestine au nord, à l'extrémité occidentale de la route des montagnes qui joint Jérusalem et la mer. Elle appartenait à la Syrie aux jours des apôtres; Tabitha y demeurait, et c'est dans cette ville que Pierre reçut la vision qui lui annonçait que la distinction entre les Juifs et les Gentils devait cesser, Act. 9, 36. 10, 5. 11, 5. 13. Plus tard elle fut détruite par le général romain Cestius; ayant été rétablie et étant devenue un repaire de pirates, elle fut de nouveau rasée par Vespasien, qui fit construire sur ses ruines un château-fort, et bientôt une jeune ville reparut tout à l'entour. Elle est nommée Jaffa dans les auteurs du moyen-âge (déjà chez Anne Comnène), et ce nom lui est resté jusqu'à nos jours; elle compte maintenant 7,000 habitants. Au temps de Jérôme, on montrait encore le rocher et les marques de la chaîne à laquelle Andromède avait été attachée, lorsqu'on l'exposa au monstre marin qui devait venir la dévorer. Ce mythe grec bien connu a sans doute été forgé sur l'histoire de Jonas, comme d'autres traditions mythologiques qui reposent sur un fondement historique, et souvent sur des faits de l'histoire sainte.

JORAM. 1° Joram, ou Hadoram, fils de Tohi, roi d'Hamath en Syrie, 2 Sam. 8, 10. 1 Chr. 18, 10., fut envoyé par son père pour féliciter David de la victoire qu'il venait de remporter sur Hadad-Héser son ennemi (1040 av. C.)

2° *Joram*, cinquième roi de Juda, fils aîné de Josaphat, régna huit ans (891-883). Mais pour concilier les passages 1 Rois 22, 24. 2 Rois 1, 17. 3, 1. 8, 17., il faut admettre que déjà pendant cinq années il avait été associé au trône de son père comme corégent. Son alliance avec la famille d'Achab par Hathalie, la fille de Jésabel, l'entraîna dans le péché et l'idolâtrie, et fut une source de maux pour son royaume, qui eut beaucoup à souffrir par les invasions successives des Edomites, des Arabes et des Philistins; lui-même fut affligé d'une terrible maladie, qui dura deux ans et termina ses jours. Il mourut sans être regretté, et ne fut pas enseveli dans les sépulcres des rois, 2 Rois 8, 16-24. 2 Chr. 21. Quant à la lettre du prophète Elie qui lui fut remise, et dans laquelle ces châtiments se trouvaient annoncés, 2 Chr. 21, 12-15., il n'est pas nécessaire de supposer qu'Elie l'eût préparée par une prévision prophétique avant de quitter la terre, car il vécut certainement pendant

une partie du règne de Joram, comme on peut le conclure de 1 Rois 22, 51. cf. 2 Rois 2, 11. 1, 16. 17. — Quelques auteurs pensent qu'au lieu d'Elie il faut lire Jéhu.

3° Joram, neuvième roi d'Israël, second fils d'Achab et de Jézabel, monta sur le trône à la mort de son frère Achazia, et régna douze ans (896-884). Il n'imita pas entièrement les égarements de son père, mais n'alla jamais jusqu'à une réforme véritable de ses mœurs et de celles de son royaume. Il renonça au culte de Bahal, mais conserva celui des veaux d'or, qui paraît avoir été comme le fondement de la politique d'Israël, sa base à défaut de la base théocratique. Les Moabites s'étaient révoltés contre Israël peu de temps après la mort d'Achab; grâce au secours de Josaphat, roi de Juda, et surtout à celui du prophète Elisée, dont les divins avertissements le mirent longtemps à même de déjouer les plans et les projets de ses ennemis, Joram réussit à ramener les Moabites à l'obéissance. Elisée lui rendit de plus grands services encore dans ses guerres contre les Syriens, qui envahissaient continuellement ses états, qui finirent même par assiéger sa capitale Samarie, et lui firent souffrir toutes les horreurs de la famine (Serm. de Gaussen). Il reçut une grande blessure dans une de ces campagnes, se retira à Jizréhel pour s'y faire soigner, laissant son armée sous les ordres de Jéhu, et bientôt après fut assassiné par ce même Jéhu, que, sur l'ordre de Dieu, Elisée avait oint roi d'Israël, 2 Rois 3-9. C'est sous le règne de ce prince qu'eut lieu la guérison miraculeuse de Naaman; d'autres miracles encore, également admirables, ont été faits sous ses yeux; le ministère et les soins d'Elisée semblaient appeler ce fils d'Achab à se repentir et à se soustraire ainsi, lui et ses descendants, aux coups d'un Dieu si puissant, et si terrible quand on l'irrite; mais ces appels furent vains, Joram ferma les yeux, et sa dynastie, la quatrième d'Israël, fut vouée à la destruction.

JORIM, fils de Matthat, un des ancêtres de Jésus par Marie, Luc 3, 29., du reste inconnu.

JOSAPHAT (jugement de l'Eternel), 1° le quatrième roi de Juda, fils et successeur d'Asa, régna vingt-cinq ans (914-889), et fut certainement l'un des meilleurs princes que ce royaume ait possédé. Son histoire nous est rapportée avec beaucoup de détails dans le livre des Chroniques, 2 Chr. 17-20, dont l'auteur s'est plu à conserver le souvenir de tout ce que Josaphat fit pour bannir l'idolâtrie et restaurer le culte du vrai Dieu. Il s'occupa avec zèle d'une bonne organisation de la justice; il construisit des forteresses, établit des greniers publics, créa des magasins de blé; en même temps il se rappela l'essentiel, il n'oublia pas de pourvoir au bien-être spirituel de son peuple, en chargeant des lévites de répandre partout l'instruction religieuse. Sa piété, sa confiance entière dans le secours du Dieu de ses pères, se manifesta d'une manière particulière, lorsque, menacé par une peuplade arabe, il convoqua tout son peuple à un grand jeûne national, 2 Chr. 20, qui fut de nature à laisser dans l'âme de tous une profonde impression. Le succès justifia sa confiance, et il eut le bonheur de voir triompher ses armes contre les Syriens. Mais, d'un autre côté, l'alliance et les relations trop intimes qu'il forma avec l'impie Achab, roi d'Israël, furent de sa part un acte de faiblesse qui ne lui attira que des revers, en particulier lorsqu'ils entreprirent d'équiper une flotte à frais communs. La flotte des deux rois réunis fut brisée par une tempête dans le port d'Hetsjon-Guéber, et Josaphat, comprenant cette leçon, refusa, malgré les instances d'Achab, de renouveler cette entreprise. C'est ainsi que l'on peut très bien concilier les passages en apparence contradictoires de 1 Rois 22, 50. 2 Chr. 20, 35. L'alliance qu'il forma plus tard avec Joram fut plus heureuse; la campagne qu'ils firent ensemble pour soumettre les Moabites révoltés fut couronnée de succès, mais Dieu lui montra par des miracles que c'était à sa faveur seulement, et non point aux forces de son allié, qu'il était redevable de ses victoires, 1 Rois 22, 41. 2 Rois 3, 14. 2 Chr. 17, 10. Sa mémoire est restée bénie et respectée, 2 Chr. 22, 9., et l'on peut dire qu'il fut à la fois homme de bien et homme de talent, vaillant à la

guerre, sage pendant la paix. Juda n'a peut-être joui sous aucun de ses rois d'autant de bonheur que sous Josaphat. — 2° La vallée de Josaphat, Joël 3, 2. 12., n'était, dans l'intention du prophète, qu'un nom allégorique; on a voulu l'expliquer par 2 Chr. 20, 26. Quoi qu'il en soit de cette explication, la tradition s'est emparée du nom et l'a donné à cette étroite et rapide vallée qui sépare le temple de Jérusalem de la montagne des Oliviers, se dirige au sud-est du côté de la mer Morte, et est traversée par le Cédron qui lui dispute son nom.

JOSÉ, fils d'Eliézer, nommé parmi les ancêtres de Christ et de Marie, Luc 3, 29., est inconnu.

JOSEB-BASÉBETH. *v.* Jasobham.

JOSEPH (accroissement). 1° Le onzième fils de Jacob, l'aîné de Rachel, Gen. 30, 24. 33, 2. 37, 2. 46, 19. 1 Chr. 2, 2. 5, 1. (1745 av. C.). Son histoire est de celles qu'il est le moins nécessaire de raconter, soit parce qu'elles sont trop connues, soit parce qu'elles perdent plus que d'autres à être racontées dans des termes différents de ceux de la Bible. On se rappelle sa jeunesse, ses dix-sept ans et l'affection de son père, la jalousie de ses frères, ses rêves singuliers, sa tunique bigarrée, son arrivée auprès de ses frères à Dothaïm, comment il fut vendu à des Israélites et revendu à Putiphar, et comment là, après une longue prospérité, il vit s'ouvrir pour lui les portes de la prison parce qu'il avait su respecter l'honneur de sa maîtresse, et son honneur à lui-même. Cet honorable prisonnier devint bientôt comme le geôlier de ses compagnons, et deux officiers disgraciés de Pharaon apprirent de sa bouche, l'un sa mort, l'autre son prochain retour en grâce; trois jours après, l'heureux échanson rentrait à la cour; mais ingrat dans la bonne fortune, il oublia son compagnon de prison, et deux années s'écoulèrent sans apporter à Joseph aucun changement. Alors Pharaon songea, ses songes le troublèrent, tous les sages furent consultés inutilement, et l'échanson se rappela Joseph. « C'est Dieu, et non pas moi, qui expliquera ce qui concerne a prospérité de Pharaon, » répondit le fils de Jacob, que l'on consultait comme un devin; et avec une sagesse qui lui était donnée d'en haut, il annonça les sept années d'abondance qui devaient être suivies de sept années de famine, et invita le roi à se précautionner dans les premières contre les dernières. Pharaon ne crut pouvoir mieux profiter de révélations aussi importantes qu'en chargeant Joseph lui-même de l'administration des affaires publiques, et il le fit son premier ministre (1715 av. C.), en changeant son nom en celui de Tsaphenath-Pahanéah, qui, dans le haut style de la chancellerie égyptienne, signifiait le *salut du siècle*, ou selon saint Jérôme, le *sauveur du monde*. Joseph avait alors trente ans; il épousa Asenath, fille de Potiphérah, qui lui donna deux fils, Ephraïm et Manassé.

Les années de famine avaient commencé, et de toutes parts on venait acheter du blé en Egypte, lorsqu'un épisode d'une grande importance vint rendre Joseph à sa famille. Parmi les nombreux marchands étrangers qui venaient se prosterner aux pieds du sage ministre de l'Egypte, Joseph, un jour, crut reconnaître ses frères; il ne se trompait pas, un de ses songes d'enfance venait de s'accomplir. Il ne pouvait penser à se venger d'eux, il était trop grand de caractère et de position; mais il crut devoir les éprouver avant de se faire connaître : il leur parla brutalement, les traita en espions, retint Siméon auprès de lui, exigea la promesse qu'à un prochain voyage ils amèneraient Benjamin avec eux, et fit remettre l'argent dans leurs sacs. Après un assez long espace de temps, que les hésitations de Jacob avaient encore prolongé, Joseph vit revenir auprès de lui ses frères et Benjamin; son ton fut affectueux et doux, ses paroles furent aimables, il leur rendit Siméon, et fit préparer pour eux un repas dans sa maison; l'émotion parfois était plus forte que lui, il eût voulu se jeter au cou de Benjamin; cependant il se contint, les fils de Jacob avaient encore une épreuve à subir, celle de la coupe; ils s'en tirèrent à leur honneur, Joseph eut la certitude que le remords était entré dans le cœur de ces méchants frères, et lorsque Juda se fut

offert en sacrifice à la place de Benjamin, Joseph, hors de lui d'émotion, fit sortir tout le monde, et s'écria : « Je suis votre frère, je suis Joseph; mon père vit-il encore? » C'est une scène qu'on ne peut décrire; il semble que chacun y assiste, que chacun partage l'émotion de Joseph et celle de ses frères, surpris, heureux et troublés. Des ordres furent aussitôt donnés pour que Jacob pût venir en bonne vieillesse achever ses jours en Egypte, et Pharaon lui-même s'intéressa à la famille de son premier ministre. Le vieux père ne se fit pas longtemps attendre, et Joseph, après l'avoir présenté à Pharaon, lui assigna pour demeure la fertile contrée de Goscen en Rahmésès.

Cependant Joseph ne négligeait pas ses devoirs envers l'Egypte; il se souvenait qu'il était administrateur et politique, et sa politique n'étant guère autre que l'autocratie orientale, il mit tous ses soins à obtenir des Egyptiens, en échange de son blé, leur argent, leurs terres et leur liberté, pour pouvoir ensuite les administrer comme des fermiers, les parquer selon que l'intérêt du pays le voulait, et les imposer au profit de la couronne : la population fut dès lors et pendant longtemps astreinte à abandonner au roi le cinquième des récoltes, le clergé seul étant exempté, et le pays fut dans la main du roi.

La fin de Jacob approchait; le patriarche fit promettre à Joseph que ses os seraient transportés en Palestine et ensevelis dans le sépulcre d'Abraham; puis Joseph amena auprès du vieillard mourant Ephraïm et Manassé, vit avec surprise la plus grande bénédiction retomber sur la tête du plus jeune, entendit le testament prophétique du patriarche à ses fils, et recueillit son dernier soupir. Après l'avoir fait embaumer, Joseph, fidèle à sa promesse, conduisit en Canaan, accompagné d'un immense cortége, la dépouille paternelle, et la déposa dans la grotte de Macpélah près des restes de ses ancêtres. De retour en Egypte, il dut rassurer ses frères qui craignaient que ses vengeances, comprimées par la vie de Jacob, n'éclatassent après sa mort; il pleura avec eux, et leur promit de nouveau tout l'appui de son crédit en cour et de son affection fraternelle. Sa vie dès lors fut tranquille et calme, il vit encore ses arrière-petits-fils, et s'endormit à l'âge de cent-dix ans, après avoir exprimé le vœu d'être ramené dans la terre promise pour y être enseveli avec ses pères lorsque la postérité de Jacob quitterait l'Egypte. Moïse se rappela ce vœu de Joseph et Josué fut chargé de l'exécuter, Ex. 13, 19. Jos. 24, 32.

Il est impossible de trouver nulle part, dans tout ce qui s'est écrit depuis le commencement du monde, un récit plus attachant, plus émouvant que celui de la vie de Joseph; sans doute, les scènes de la rédemption sont plus sublimes et plus déchirantes, et bien des enfants, bien des pauvres sauvages, bien des chrétiens aussi ne peuvent les lire sans pleurer (qu'ils sont heureux!); mais elles sont trop pures, trop célestes, trop surhumaines pour que chacun consente à les comprendre; on peut s'y refuser : mais pour les scènes de Joseph, elles sont tellement à la portée de chacun, si simples, si naturelles dans leur grandeur, si humaines, que les plus grands ennemis de la révélation sont contraints d'avouer que tout leur paganisme, et le paganisme encore plus noble des anciens, n'a rien produit qui puisse être comparé à cet admirable récit. Aussi, bien des auteurs ont-ils voulu rattacher leur nom à une imitation de Joseph; la poésie s'en est emparée, et l'art dramatique lui doit une de ses créations les plus sérieuses et les plus admirables, dont la musique, peu française de caractère quoique française d'origine, semble rappeler l'âge théocratique, l'âge des patriarches, l'israélitisme des premiers temps.

Une chose peut surprendre dans l'histoire de Joseph, c'est qu'il soit resté vingt-deux ans sans s'enquérir de sa famille, surtout lorsque sa position le mettait à même de le faire facilement. Il est difficile de se l'expliquer; on ne peut douter qu'il n'ait souvent désiré de revoir son père et ses frères, et surtout de rendre à son père le bonheur qu'il avait perdu; mais à cette époque les relations étaient rares entre les deux pays, long-

temps Joseph fut hors d'état de communiquer avec le dehors; quand il redevint libre et maître, les soins du gouvernement durent l'absorber; il se consolait peut-être par la foi qu'il puisait dans les songes de sa jeunesse, et croyait ne pas devoir hâter un moment que Dieu avait lui-même fixé dans sa providence; peut-être craignait-il de troubler la paix de sa famille en révélant après treize ans d'absence le crime de ses frères; et si au contraire il fit pour retrouver son père des recherches dont il ne nous est pas parlé, peut-être les voyageurs eurent-ils de la peine à trouver une famille nomade et sans nom, dont le siége pouvait varier considérablement d'année en année; peut-être enfin put-il se tenir lui-même au courant de ce qui se passait chez Jacob, sans vouloir cependant, et sans croire pouvoir lui faire connaître qu'il vivait encore. Il faut le dire aussi, les sentiments de tous genres n'étaient pas aussi tendres et efféminés chez ces anciens patriarches que chez nous, et si les affections de famille sont une des plus douces jouissances qu'il soit accordé à l'homme de goûter sur la terre, encore doit-on savoir au besoin être plus fort que ces affections, les dominer au lieu de s'en laisser dominer, et penser là comme ailleurs au but de la vie et non point à ses jouissances. La séparation d'Abraham et de Lot, celle d'Abraham et de Nacor, celle d'Isaac et de Jacob surtout, présentent le même caractère; on voit Jacob avoir été séparé de son père pendant vingt ans au moins, de 77 à 97 ans, s'être marié, avoir eu onze ou douze enfants et avoir fait fortune, sans qu'il paraisse s'être inquiété en aucune façon du sort de sa famille: doit-on l'attribuer à un vice d'organisation, à un manque de développement des sentiments de famille et d'affection, ou bien à certaine force de caractère qu'on ne peut plus comprendre de nos jours, qui paraît tout au moins exagérée, et qui est en tout cas le contre-pied de la sensibité moderne? Mais comme la Bible ne nous raconte pas tous les détails de la vie des personnages, nous pouvons croire aussi qu'il y a eu, entre les absents et leurs familles, des rapports dont il n'est point parlé, d'autant plus que l'on voit Jacob revenir de chez Laban avec la nourrice de sa mère.

Le nom de Joseph se retrouve Ex. 1, 5. Ps. 105, 17. Jean 4, 5. Act. 7, 9. Hébr. 11, 22. Il sert aussi à désigner quelquefois les tribus, soit d'Ephraïm, Apoc. 7, 8., soit de Manassé, Nomb. 13, 12., soit toutes les deux à la fois, Deut. 33, 13. *v.* Tribu.

2°, 3°, 4°. Trois hommes du nom de Joseph sont nommés parmi les ancêtres de Jésus et de Marie, Luc 3, 24. 26. 30.; ils sont les uns et les autres inconnus.

5° Joseph, fils de Jacob, Matth. 1, 16. Luc 1, 27. 3, 23. Il descendait de la famille de David, et se fiança avec une jeune parente d'une origine royale comme la sienne, mais devenue modeste aussi par suite de l'abolition de la royauté. Divinement averti des choses merveilleuses qui étaient arrivées à Marie, il renonça à une séparation qu'il avait d'abord cru nécessaire; il continua de vivre à Nazareth de son métier de charpentier, et se rendit à Bethléem à l'époque du dénombrement; là il vit les mages adorer Jésus et Siméon saluer l'enfant de ses bénédictions prophétiques; mais sa surprise s'accrut quand, au lieu de la grandeur qu'il pouvait attendre, il se vit obligé, par une vision divine de s'enfuir, d'abord en Egypte (pendant deux ans?), puis en Galilée, pour échapper aux cruelles persécutions d'Hérode et de son fils et successeur Archélaüs. Israélite pieux, Joseph faisait chaque année le pèlerinage de Jérusalem; c'est dans une de ces courses que Jésus, âgé de douze ans, resta en arrière dans le temple, et Joseph partagea à son égard les inquiétudes de sa mère. Dès lors, cet homme qui paraît avoir été humble et doux, disparaît de l'histoire; on sait qu'il eut de Marie quatre fils et deux filles, Marc 6, 3., mais comme il n'est plus reparlé de lui, tandis qu'il est souvent question de la mère, des frères et des sœurs de Jésus, on conjecture avec raison qu'il était mort lorsque son fils adoptif entra dans la carrière publique, et les paroles de Jésus, Jean 19, 27., prouvent qu'au moins à l'époque de la crucifixion Marie était veuve. Le nom de Joseph

se trouve dans les généalogies rapportées par saint Luc et saint Matthieu; on est généralement d'accord à penser que celle de Matthieu renferme seule la descendance de Joseph, tandis que celle de saint Luc renferme celle de Marie ; Joseph a été substitué à Marie dans cette dernière, d'après l'ancien usage de l'Orient et des Hébreux de ne comprendre dans leurs listes que les hommes, et de nommer le mari comme fils et descendant, alors même qu'il n'était entré dans la famille que par une alliance. Il fallait que le Christ fût fils de David, selon la chair par Marie, et selon la loi par Joseph, son père putatif, en quelque sorte son beau-père (en anglais, l'expression *father in law* exprime parfaitement les rapports de Joseph et du Christ).

6° Joseph d'Arimathée, Matth. 27, 57. Marc 15, 43. Luc 23, 50. Jean 19, 38., membre du sanhédrin et ami caché de Jésus, refusa de consentir par son vote à la mort de Jésus et ne fut point écouté. L'épreuve le manifesta; prudent lorsque rien n'était à craindre, il ne craignit pas de se compromettre quand il y eut du danger à le faire, et il demanda à Pilate le droit de rendre les derniers devoirs à celui dont il avait reconnu, sans la comprendre encore, la mission divine.

7° Joseph. *v.* Barsabas.

JOSES, frère de Jacques, de Simon et de Jude, fils de Marie, Matth. 13, 55. 27, 56. Marc. 6, 3. 15, 40. Ses trois frères devinrent apôtres, et lui seul ne le devint pas, circonstance remarquable, soit qu'on les regarde comme fils de Cléopas ou comme fils de Joseph le charpentier, comme les cousins de Jésus ou comme ses frères. Dans l'un et l'autre cas, les quatre paraissent avoir été de ceux qui prirent Jésus pour un fou et voulurent s'emparer de lui, Marc 3, 21.; on pourrait croire que l'exclusion de Joses tient à ce qu'il s'est montré, dans cette circonstance, plus violent et plus obstiné que ses frères. Plus tard cependant, il fut gagné à la vérité comme les autres, et prit part aux réunions des fidèles après l'ascension, Act. 1, 14. On ignore d'ailleurs s'il y a eu deux Joses, l'un frère, l'autre cousin de Jésus; il arrive souvent que dans des familles parentes, les enfants portent les mêmes noms. La parenté de Joses offre sous ce rapport les mêmes difficultés que celles de Jésus et de Jacques, q. v.

JOSIAS (le feu de l'Eternel), 1° seizième roi de Juda, fils et successeur d'Amon, régna trente-et-un ans (642–611), 2 Rois 22 et 23, 2 Chr. 34 et 35. Il ne suivit point la mauvaise voie de ses ancêtres, il fit au contraire tous ses efforts pour combattre l'idolâtrie et réveiller la foi dans son royaume; il fit une guerre acharnée aux autels, aux hauts lieux, aux bocages, aux idoles de tout genre, détruisant, démolissant, profanant partout où il les rencontrait les moindres vestiges de ce culte impie et adultère, ne se contentant pas de demi-mesures, mais résolu d'exterminer impitoyablement jusqu'à la racine tous ces débris d'importations étrangères et païennes. Mais s'il fut implacable envers les idées, il fut charitable envers les hommes, et pourvut à la subsistance de tous ces prêtres auxquels il enlevait, avec leurs autels, le produit des autels, 2 Rois 23, 9. Il ne fit mettre à mort que les sacrificateurs de Béthel, et peut-être ceux de Samarie, mais on peut conclure de toute sa conduite que cette exception particulière fut justifiée aussi par des circonstances particulières, peut-être par une tentative de soulèvement de leur part. Josias ne borna pas son œuvre réformatrice à son royaume seulement, il entreprit aussi la réformation d'Israël et traversa les dix tribus en saint et vaillant triomphateur. Cependant on voit par les plaintes d'un prophète contemporain, Jérémie 3, 6., qu'il ne réussit pas aussi bien que son cœur l'aurait désiré. Mais une circonstance providentielle vint encore à son aide : la dix-huitième année de son règne, les hommes occupés aux réparations du temple retrouvèrent un exemplaire du Pentateuque, peut-être l'original écrit de la main même de Moïse, qui avait été pendant longtemps égaré ou négligé, et dont la lecture fit une grande impression. Les travaux de Josias qui, apparaissent, dit un auteur allemand, comme un regard du soleil avant la nuit tombante à travers les nuages d'un soir orageux,

ces travaux, et le nom même du réformateur, avaient été déjà annoncés trois siècles auparavant à Jéroboam, 1 Rois 13, 2., et l'oracle accompli était venu répondre à la longue attente du petit nombre de fidèles qui n'avaient jamais cessé d'espérer.

Si le règne de Josias fut honorable, il ne fut cependant qu'une trève dans les malheurs comme dans les iniquités du peuple; la prophétesse Hulda, consultée, lui rendit un oracle bien consolant pour lui-même, bien terrible pour son royaume: des malheurs allaient fondre sur Juda, et Josias ne devait avoir d'autre consolation que celle de mourir avant qu'ils arrivassent. Aussi, quoique les jugements de Dieu sur son peuple fussent bien près de s'exécuter, son règne fut en général heureux et paisible. Il trouva la mort dans une bataille qu'il livra au roi d'Egypte Pharaon Néco, qui voulait malgré Josias traverser la Syrie pour porter la guerre en Caldée : cette bataille est mentionnée par Hérodote 2, 159. On peut s'étonner du rôle que Josias joua dans cette occasion, et lui-même paraît presque ne pas avoir agi avec pleine bonne conscience, car il se déguisa pour se mettre à la tête de ses troupes; cependant on se l'explique par la supposition que ce roi prudent et pieux était vassal de Nabopolassar, et qu'il dut agir comme sujet fidèle de la Caldée, et non comme roi de Juda. Ce vasselage, qui comprenait probablement aussi le royaume d'Israël, pouvait dater du temps de Manassé. — Le nom de Josias se retrouve encore Sophonie, 1, 1.

2° Josias, contemporain d'Esdras; *v.* Heldaï.

JOSUÉ (Dieu est la délivrance), nommé d'abord *Osée* (délivrance), était fils de Nun, de la tribu d'Ephraïm; il sortit d'Egypte, le pays de sa naissance, sous la conduite de Moïse à qui il devait un jour succéder dans le commandement du peuple. Chef des guerriers au désert, il se distingua d'abord par la défaite des Hamalécites, Ex. 17, 9., accompagna Moïse sur le Sinaï, 24, 13., fut chargé de la garde du tabernacle d'assignation, 33, 11., et, jaloux des privilèges de son maître et ami, voulut empêcher des prophètes de prophétiser, Nomb. 11, 28. Il fut un des douze espions envoyés en Canaan, Nomb. 13, 9., et c'est alors que son nom fut changé pour lui rappeler, à lui et à ses compagnons, qu'il n'y a qu'une seule délivrance efficace; mais seul avec Caleb, il montra par ses œuvres la fermeté de sa foi, et seuls ils échappèrent à la sentence de mort prononcée contre tout Israël (Eléazar et les lévites furent probablement aussi exceptés). Son courage, ses talents et sa fidélité éprouvée, le firent sans doute choisir par Moïse pour le remplacer dans la conduite des milliers d'Israël, et il fut revêtu de l'autorité suprême en présence du peuple et d'Eléazar le souverain sacrificateur, Nomb. 27, 18., Deut. 31, 3. Il reçut encore les ordres de son maître, Nomb. 32, 28., entendit avec joie son dernier cantique de bénédictions, Deut, 32, 44., et entra sans difficultés dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, Jos. 1, 1.

Son ministère est inauguré par une vision magnifique, destinée à lui confirmer de la part de l'Eternel les promesses qui lui ont été faites par Moïse, et à l'encourager à monter hardiment contre les nations guerrières et puissantes qu'il a devant les yeux et dont la conquête lui est assurée. Des espions sont envoyés; sur leur rapport, Josué donne trois jours à l'armée pour se préparer, les eaux du Jourdain se partagent miraculeusement pour donner au peuple élu un libre et franc passage dans la terre de la promesse, un autel s'élève en souvenir de cette consécration solennelle de la mission de Josué, semblable à celle qu'avait obtenue Moïse dans le lit de la mer Rouge. Avant de procéder à la conquête de Jérico, les Israélites sont circoncis; ils célèbrent la Pâque, qu'ils n'ont pas encore célébrée depuis le départ de l'Egypte, et qu'ils ne devaient pas célébrer non plus, Ex. 13, 5.; enfin la manne cesse de tomber, et le peuple se nourrit de la nourriture de l'homme et trouve du grain en abondance, Jos. 5, 11. Les ennemis d'Israël, quoique vaillants et résolus à se défendre avec courage contre le petit peuple qui veut les envahir, deviennent lâches, et leurs cœurs se fondent à l'ouïe des merveilles que Dieu a faites pour Israël. Une pre-

mière conquête achève d'effrayer les anciens habitants de Canaan, et d'encourager les nouveaux; c'est la prise de Jérico, la clef du pays, la ville forte, la ville aux solides murailles. Elle tombe devant les cris de joie et d'espérance du peuple, devant ses promenades solennelles et silencieuses que trouble seulement le bruit éclatant des trompettes; les murailles s'écroulent, la ville est mise à sac, tout est égorgé ou brûlé, Rahab seul est épargnée parce qu'elle avait épargné ses hôtes. De là, sur le rapport de quelques espions, 3,000 hommes sont envoyés contre Haï; mais Josué avait oublié de consulter l'Eternel, les 3,000 hommes sont battus, et Dieu révèle à Josué les causes de cette défaite, le péché d'Hacan. Après le châtiment du coupable, Israël, prêt à faire la volonté de l'Eternel, peut marcher en avant, Haï est aisément subjuguée, et Dieu permet aux vainqueurs de se partager les dépouilles au lieu de les mettre à l'interdit. Cependant les rois de Canaan se réunissent pour combattre l'ennemi commun; les Gabaonites seuls, usant de ruse, réussissent à se mettre sous la protection d'Israël, et s'ils deviennent coupeurs de bois et puiseurs d'eau, ils ont au moins le droit d'habiter en la maison de l'Eternel, et d'être protégés par Israël dans la mauvaise fortune. Irrités de cette défection, les rois de Canaan commencent les exploits de leur ligue par le siége de Gabaon, mais là déjà ils éprouvent les coups de Josué, en même temps que les Gabaonites peuvent se féliciter de l'alliance qu'ils ont faite : un grand carnage a lieu, les cinq rois sont mis en fuite, le jour est trop court pour l'achèvement de la victoire, Josué commande au soleil et à la lune de s'arrêter, et les cinq rois sont mis à mort au fond de la caverne dans laquelle ils ont cherché leur refuge. Profitant de ses avantages, Josué assiége plusieurs autres villes cananéennes, Makkéda, Libna, Lakis, Héglon, Hébron, il saccage tout le pays depuis Kadés-Barné jusqu'à Gaza, de Goscen jusqu'à Gabaon, et devenu maître de toute la partie méridionale de Canaan, il rentre triomphant à Guilgal où le peuple était campé. Une ligue du Nord succéda à la ligue du Midi, Jabin succéda à Adonitsédec, et malgré leur multitude ils ne furent pas plus heureux, ils ne s'assemblèrent que pour être détruits d'un seul coup. Josué les chargea à l'improviste, et les battit tellement qu'il n'en laissa échapper aucun; il revint de là à Hatsor, qu'il brûla ainsi que toutes les villes d'alentour, et en fit mourir les enfants, les rois et les chevaux. Mais il fallut quelques années pour réduire à l'obéissance tout le pays, car ces petits rois se succédaient les uns aux autres à mesure que Josué en abattait quelques-uns, et il fallut leur faire la guerre à tous, aucun ne s'étant rendu sans combat. Ce ne fut donc que six ou sept ans après leur entrée en Canaan que les Israélites purent commencer le partage des terres, étant maîtres alors de tout le pays, à l'exception de quelques villes, Gaza, Gath et Asdod, qui étaient restées aux Hanakins, et de quelques peuplades qui purent conserver longtemps encore leur indépendance, n'ayant pas été exterminées lorsqu'elles pouvaient l'être, et comme Dieu avait ordonné à Josué de le faire.

On suppose en général que le sacrifice du mont Hébal (8, 30-35.) dont nous avons parlé en son lieu, ne fut célébré qu'alors, une fois que le peuple put se reposer enfin de ses longues et pénibles guerres. C'est dans le même temps à peu près que se passa la touchante scène d'une noble querelle, de franches explications, et d'aimable réconciliation : ce furent des jours de réveil qui peuvent compter parmi les plus beaux de toute l'histoire d'Israël; Jos. 22.

Deux tribus et demie demeuraient au delà du Jourdain; la terre promise devait être partagée entre les autres neuf et demie; ce partage se fit peut-être au fur et à mesure que le peuple avançait dans le pays, et proportionnellement à la force et à la population des tribus; les villes de refuge furent désignées, et les Lévites se virent assigner les lieux de leur héritage. Lorsque tout fut en règle à cet égard, que les tribus furent entrées en possession de leur territoire, et que les parts furent faites, Josué crut pouvoir à son tour se choisir un héritage avec le consentement du peuple, et il prit Timnath-Sérah en la

montagne d'Ephraïm. Servi le dernier, il dut se contenter encore d'une petite ville peu importante, située dans une contrée moins favorisée que d'autres, mais il était près de Silo, et le voisinage du saint lieu ne fut sans doute pas sans influence sur son choix.

Josué avançait en âge, il touchait au terme de sa carrière, il avait été une lumière ardente et vive; l'Ecriture sainte nous présente peu de caractères qui aient été aussi actifs au service de leur maître, aussi fidèles dans leur profession, aussi inébranlables dans leur foi; l'histoire tout entière ne présente aucun conquérant dont les guerres offrent le même caractère de justice dans le but, et de dépréoccupation personnelle dans l'exécution. Il mourut comme il avait vécu; sa dernière pensée fut pour la gloire de son Dieu et pour le bonheur de son peuple. Agé de cent dix ans, et voyant approcher son heure, il fit convoquer toute l'assemblée d'Israël, ses anciens, ses chefs, ses juges et ses officiers, et lui, seul survivant de tous ceux qui avaient vu la captivité de l'Egypte, seul survivant de tous ceux qui avaient vu les scènes du désert, gouverneur de vingt-cinq années et vrai patriarche et roi du peuple, il ne parle à ceux qui l'entourent, ni de lois, ni de conquêtes, ni d'administration; un mot suffit à ses victoires, et son discours d'adieu ne suffit pas à leur dire tout ce qu'il voudrait sur les dangers de l'idolâtrie, et l'importance pour eux tous de rester fidèles à ce Dieu qui leur avait toujours été fidèle. Peu de temps après, il les rassemble de nouveau en Sichem pour leur adresser une dernière fois des paroles d'exhortation, il leur rappelle les merveilles que Dieu a faites en leur faveur, et les presse de se décider d'une manière franche sur le Dieu qu'ils veulent adorer : mais pour moi, leur dit-il, pour moi et ma maison, nous servirons l'Eternel. Alors il traite alliance avec le peuple, lui propose des ordonnances et des statuts, met par écrit tout ce qui vient de se passer, et dresse pour monument une grande pierre sous un chêne : puis il s'endort âgé de cent dix ans, et le peuple qui le pleure et qui n'a plus de chef, l'ensevelit à Timnath-Sérah dans le lieu de son héritage.

Le nom de ce pieux conquérant se retrouve Jug. 1, 1. Néh. 8, 17. Act. 7, 45. Hébr. 4, 8.

Josué paraît être l'auteur du dernier chapitre du Deutéronome; quant au livre qui porte son nom, les Juifs le lui attribuent assez ordinairement; cependant il ne paraît pas qu'il en soit l'auteur : les uns y voient un extrait du livre de Jahzer ou du Droiturier, Jos. 10, 13; d'autres pensent qu'il a été composé par Eléazar le souverain pontife, contemporain de Josué; d'autres enfin supposent, avec vraisemblance, que Josué a écrit quelques mémoires détachés, qui ont été plus tard réunis, complétés, et rédigés par un prophète, Esdras par exemple. *v.* Hævernick's Einleitung.

La célèbre station du soleil et de la lune, qui a été l'objet de tant de plaisanteries, d'explications, de doutes et d'hypothèses, forme la principale difficulté de l'histoire de Josué, et l'une des plus grandes de la révélation tout entière. On a essayé des traductions différentes du texte, on a imputé à la poésie des paroles qui appartiennent à la prose, on a fait de l'armée des cieux une armée terrestre, du soleil qui brille au firmament l'étendard d'une des compagnies de Josué, de la reine des nuits le drapeau d'un autre corps d'armée, des paroles prophétiques de Josué un ordre stratégique donné à ces compagnies de se poster, l'une sur Gabaon, l'autre sur les hauteurs qui dominent la vallée d'Ajalon. Ces diverses tentatives, toutes plus ou moins hasardées, toutes forcées, car l'interprétation littérale est la seule naturelle, doivent leur naissance aux nombreuses objections, aux difficultés réelles que soulève le récit biblique dès qu'on le prend à la lettre. Nous n'appellerons pas sérieuse l'objection tirée du langage même de Josué, qui paraît supposer le mouvement du soleil, et non la rotation de la terre. Josué parle comme tout le monde, comme les plus savants, comme l'Annuaire du Bureau des longitudes; tout le monde dit : Le lever, et le coucher du soleil. Et, comme Chaubard le fait remarquer, l'ordre de s'arrêter, donné simultanément

au soleil et à la lune, non-seulement ferait supposer, mais prouve même que Josué, ou celui qui lui dictait ses paroles, ne confondait point à cet égard l'apparence avec la réalité. Mais on peut regarder comme sérieuses les trois objections suivantes, auxquelles nous répondrons en peu de mots : *a*) Si la terre s'est réellement arrêtée, *tout ce qui était alors debout*, principalement dans les zones torride et tempérées, arbres, maisons, hommes, animaux, doit avoir été à l'instant même renversé et brisé par la violence du choc de l'atmosphère. — Oui, si l'atmosphère ne s'est point arrêtée avec la terre; non, si au contraire l'atmosphère, qui fait en quelque sorte partie intégrante du globe, s'est arrêtée avec lui; non, surtout, si l'arrêt, au lieu d'être subit, a été graduel. *b*) Il répugne d'admettre comme historique un passage dont on s'est autorisé pour condamner Galilée et le véritable système du monde. — Sans doute; mais comme ce passage n'a été qu'un prétexte mal compris, on aurait tort de conclure de l'abus contre l'usage. *c*) Mais la plus grave objection, c'est que, d'après le récit biblique, ce dérangement du système de l'univers, ce bouleversement de toutes les lois du mouvement des corps célestes, ce cataclysme général, n'aurait eu lieu que pour donner aux Israélites le temps de consommer la déroute de leurs ennemis, lorsqu'il y aurait eu une foule d'autres moyens moins effrayants, moins effroyables, pour obtenir le même résultat. — Les réponses à cette objection sont faibles, du moins à notre point de vue. On peut dire que Dieu subordonnait la terre entière aux succès de son peuple, comme il subordonne à notre globe le récit de la création tout entière; que la prise de possession des Israélites devait être marquée par des signes dans le ciel et sur la terre; que Dieu se proposait peut-être de détruire une partie du monde d'alors par un déluge partiel (*v.* plus bas), et que les deux faits ont coïncidé; que dans la bouche de Josué, inspiré de l'Esprit de Dieu, ces paroles sont moins un ordre qu'une proclamation; qu'il se borne à annoncer le fait que Dieu lui a révélé; que, dans tous les cas, les historiens juifs sont bien excusables d'avoir attribué à une intervention de Dieu en leur faveur le prolongement de jour qui leur a assuré la victoire, etc. Mais si ces réponses sont faibles, nous pouvons demander aussi quelles conclusions l'on veut tirer de l'objection. En conclura-t-on que la station du soleil et le double jour qui en est résulté soient des faits imaginaires? Ici nous en appelons à la géologie, et nous trouvons une fois de plus, que le plus ancien de tous les livres en est aussi le plus vrai, à quelque point de vue qu'on le considère, et que la science ne mérite son nom que lorsque ses progrès l'ont conduite jusqu'à rendre témoignage à la révélation.

Si la terre s'est réellement arrêtée, que le temps d'arrêt ait été de 40 secondes, ou de 18 minutes, peu importe (*v.* Gaussen, Théopneustie, p. 360. sq.), l'immensité des eaux de la mer a dû nécessairement continuer le mouvement qui lui était commun avec le globe, et se déverser ainsi sur les continents; et, en second lieu, le globe cessant d'être sollicité à s'aplatir vers les pôles par la rotation, a dû tendre à reprendre sa forme sphérique originelle, se renfler vers les pôles, se rétrécir à l'équateur; de là des convulsions, des tremblements de terre, des ruptures. Or, la géologie et les traditions rendent témoignage de ce double phénomène.

La tradition : en effet, le déluge de Deucalion, selon la chronologie vulgaire, remonte à l'an du monde 2504 *environ*; Josué, né l'an 2460, aurait eu alors quarante-quatre ans (il était certainement plus âgé, mais lorsqu'il s'agit de déluges, et dans des temps où l'art des dates n'était pas très avancé, l'on doit se contenter de dates qui concordent à un demi-siècle près); la coïncidence entre ces deux événements paraît prouvée; on peut en dire autant du déluge d'Ogygès, appelé aussi Ogygus, et peut-être le même que l'Augias des fables grecques, dont Hercule nettoya les étables par une inondation. Platon, dans son Timée, fait intervenir des prêtres égyptiens, qui reprochent aux Grecs de ne parler jamais

que d'un seul déluge, alors qu'il y en a eu plusieurs, « un déluge, entre autres, accompagné de tremblements de terre, qui dura l'espace d'un jour et d'une nuit (24 heures),..... et engouffra l'Atlantide elle-même, qui disparut entièrement, abîmée sous les flots, » etc. Le long jour des Hébreux se retrouve encore sous le déguisement d'une double nuit, dans les traditions des Latins et des Grecs, qui l'attribuèrent aux voluptueux caprices de Jupiter (Ovid. Amor. 1, 13. Prop. 2, 22. Lucain, Phars. 6.). La double nuit correspond au double jour si, comme on va le voir, la station de la terre a eu lieu peu après le lever du soleil; alors il devait encore faire nuit chez les Grecs, et la variante de la tradition prouve, mieux que ne ferait son entier accord, la réalité même du fait.

La géologie, avons-nous dit, rend témoignage à l'histoire. Au moins on a constaté une formation de terrains tertiaires de transports dont on a été longtemps avant de reconnaître le caractère spécial, et qu'on ne peut expliquer que par une inondation violente, subite, courte, générale, mais partout partielle, dirigée de l'occident à l'orient, et parfois, par suite de circonstances particulières, du nord-ouest au sud-est, beaucoup plus forte vers l'équateur que vers les pôles, autant de caractères qui ne s'expliquent que par une suspension momentanée du mouvement de rotation du globe. Cette formation, confondue tantôt avec les terrains secondaires supérieurs, tantôt avec les alluvions modernes qui se forment sous nos yeux, comprend les grands dépôts de sable de l'Afrique occidentale (Sahara, etc.), des côtes occidentales et boréales de l'Europe et de la Nouvelle-Hollande, les dépôts arénacés de la Sibérie, avec les gros quadrupèdes qui y ont conservé leurs poils et leur peau, les brèches coquillières ou falun, les brèches osseuses du calcaire jurassique, les cavernes à ossements du même dépôt ; les coquillages bivalves qu'on y rencontre y sont entassés sans ordre, tandis que dans les autres formations ils sont toujours dans leur position naturelle, c'est-à-dire, leur valve supérieure en haut. Ce fait démontre la soudaineté et la brièveté de la catastrophe. Les forêts souterraines qu'on trouve ensevelies sous les sables de la Russie septentrionale sont dirigées du nord-ouest au sud-est ; enfin l'on voit en Auvergne des produits volcaniques et pseudovolcaniques, alternant avec les sables et graviers qui recouvrent les formations secondaires les plus récentes de ces contrées, et l'on a reconnu parmi les fossiles carbonisés, au-dessous d'un de ces amas volcaniques, une planche travaillée par la main de l'homme (à Boutaresse), ce qui semble faire remonter à une date comparativement peu ancienne l'amas de ces terres sableuses et crétacées, et le gisement de cette formation.

Ces faits qui rendent plausible, probable, et même nécessaire, l'interruption momentanée du mouvement de rotation de la terre, ces faits dont le souvenir s'est conservé ailleurs que chez les Hébreux, et qui semblent écrits sur les ruines qui couvrent la surface du globe, sont développés dans les *Eléments de géologie* du modeste et savant Chaubard (1833), de manière à ne laisser presque aucun doute dans l'esprit. Il nous a paru convenable d'en reproduire les traits principaux, à cause de l'importance du sujet, et de l'invraisemblance apparente du miracle. La station de la terre se place donc, comme phénomène, sur le même rang que le phénomène de la création et celui du déluge, et si sa cause nous paraît moins digne du but, nous répondrons encore avec Chaubard : Quelles conclusions veut-on en tirer?

Ajoutons, d'après le même géologue : *a*) que Josué se trouvait vers la position de Beth-Horon-la-Basse au moment où le soleil suspendit sa course; *b*) que, vu de là, le soleil avait en ce moment 24° 10' environ d'amplitude ortive nord ; *c*) que ce jour est postérieur au 20 mars et antérieur au 24 juillet ; Chaubard le fixe au 5 juillet environ ; la lune devait se trouver dans son troisième quartier ; *d*) enfin, que le soleil n'était levé que depuis 26 ou 27 minutes lorsqu'il s'est arrêté.

Voir sur l'ensemble de cette question Chaubard, Elém., p. 267-334. La géolo-

gie renferme encore tant de mystères que l'on ne saurait rien affirmer; chaque savant présente son système, et nous commande le doute par son absolutisme même. Il suffit d'ouvrir un ouvrage quelconque pour s'en convaincre. Le travail de Chaubard nous a paru ne pas répondre à tout d'une manière satisfaisante, mais il a le grand mérite d'être simple, sans prétentions, naturel, et de se rapprocher de la révélation plus que tous les autres systèmes, ce qui est une garantie contre l'erreur, car c'est toujours là qu'il faut en revenir. Ce qu'il dit des terrains de la dernière formation est d'ailleurs plus fort et plus solide que les raisons qu'il allègue pour expliquer les formations précédentes.

2° Josué de Bethsémès, 1 Sam. 6, 14. C'est au milieu de son champ que s'arrêtèrent les jeunes vaches que les Philistins avaient attelées au char qui devait emmener du milieu d'eux l'arche sainte. Les deux génisses furent offertes en holocauste à l'endroit même où elles s'étaient arrêtées, mais l'indiscrète curiosité des Bethsémites donna à ce lieu un renom de malheur, à cause de la plaie soudaine qui fut leur châtiment.

JOTBA. *v.* Jatba.

JOTHAM, 1° le plus jeune des fils de Gédéon, et celui qui échappa seul au massacre de toute la famille, ordonné par Abimélec, Jug. 9, 5. Il est connu par la fable qu'il raconta aux gens de Sichem, la première fable que l'on découvre dans toute l'antiquité, et qui prend place deux siècles au moins avant le grand fabuliste de l'Orient : cette fable de l'égoïsme puni se distingue par son élégance, sa poésie, et la justesse de son application. Jotham ne tira, du reste, pas d'autre vengeance des Sichémites qui avaient abandonné la famille de son père, et il s'enfuit en diligence à Béer entre Jérusalem et Béthel.

2° *Jotham*, onzième roi de Juda, fils et successeur d'Hozias, occupa le trône pendant seize ans (759-743). Il fit le bien devant l'Eternel, sans pouvoir cependant extirper l'idolâtrie de Juda, 2 Rois 15, 35. cf. 2 Chr. 27, 2. La nation seule fut coupable du bien qu'elle empêcha le roi de faire, et Jotham eut un règne prospère et florissant : il pourvut à la sûreté du royaume par la construction de places fortes, et agrandit la porte principale du temple. Au dehors ses armes triomphèrent des Hammonites, et il en reçut pendant trois années un riche tribut en argent et en blé. Il mourut en paix, et fut enseveli dans les sépulcres de ses pères. Son nom se retrouve Es, 1, 1. 7, 1. Os. 1, 1. Mich. 1, 1. 1 Chr. 5, 17. Matth. 1, 9. Son avénement au trône fut marqué par le commencement du ministère d'Esaïe, qui fut son contemporain, ainsi que Osée et Michée.

JOTSADAK. *v.* Jéhotsadak.

JOUR. Les Hébreux comptaient leurs jours d'un coucher de soleil à l'autre, selon le commandement de Moïse, Lév. 23, 32. Les Romains avaient deux sortes de jours avec des noms différents, le jour civil et le jour naturel : le premier était le même que chez nous ; le second, qui était celui de la vie ordinaire, commençait à six heures du matin, et finissait à six heures du soir. Le jour civil des Juifs variait en longueur, suivant les saisons de l'année, mais était toujours partagé en douze parties ou heures, Jean 11, 9., qui devaient elles-mêmes varier considérablement, puisque les plus longs jours allaient jusqu'à 14 heures 12 minutes, tandis que les plus courts ne comptaient que 9 heures 48 minutes, et que la différence était ainsi de 4 heures 28 minutes. Il ne paraît pas du reste que les Hébreux, avant l'exil, aient connu d'autres divisions du jour que la division naturelle du matin, du midi, Gen. 43, 16. Deut. 28, 29., et du soir ; on peut y joindre encore l'aurore et le crépuscule : c'est des Babyloniens qu'ils ont pris, comme les Grecs aussi, d'après Hérodote 2, 109., la division du jour en 12 heures, Dan. 4, 19. 5, 5., division qui fut dès lors généralement adoptée et qu'on retrouve dans le Nouveau Testament. C'est à la même époque probablement que remonte aussi la division du jour en quatre parties, et celle de la nuit en quatre veilles, q. v. — Quant aux jours de fête, *v.* Fêtes.

C'est par journées de chemin que les premiers patriarches, et même les Juifs postérieurs, jusqu'après les temps de

l'exil, appréciaient les distances, Gen. 30, 36. 31, 23. Ex. 3, 18. 5, 3. Nomb. 10, 33. 33, 8. Deut. 1, 2. 1 Rois 19, 4. 2 Rois 3, 9. Jon. 3, 3. cf. 1 Macc. 5, 24. 7, 45. Tob. 6, 1. La même expression se retrouve encore dans le Nouveau Testament, Luc 2, 44., et dans Josèphe. Dans les anciens temps cette manière sommaire de mesurer l'éloignement de deux villes était la plus ordinaire, peut-être la seule, comme elle est encore en usage de nos jours chez les Arabes et les Perses ; mais sous le point de vue géographique c'est une évaluation sans valeur, les journées des caravanes variant aisément de 6 à 12 lieues ; la journée moyenne est évaluée à 7 lieues ; Hérodote, 4, 101., qui a donné à la journée moyenne le chiffre le plus élevé, lui donne 200 stades ou 8 lieues.

JOURDAIN, le plus grand fleuve de la Palestine. Son nom (en hébreu, Jarden ou Yarden) vient, selon les uns de *yeor* ou *yór*, qui signifie fleuve, et *Den* ou *Dan*, fleuve qui a sa source près de Dan ; selon les autres, et avec plus de probabilité, de *yarad*, descendre, couler avec impétuosité (comme en allemand Rhein, le Rhin, vient de *rinnen*, couler). Il a plusieurs sources, dont deux principales : l'une est l'Hasbény ou Hasbéya, ruisseau qui parcourt la haute vallée de l'Hermon sur un sol noir, basaltique et poreux ; l'autre est le Banjas, qui sort d'une grotte profonde au pied des flancs boisés de l'Hermon, dans une belle et pittoresque contrée ; ce second ruisseau, dont les eaux arrivent, dit-on, du lac de Thiala par des canaux souterrains, acquiert immédiatement une largeur considérable. Le Banjas est le bras le plus considérable du Jourdain : il se réunit, quelques lieues plus bas, à l'Hasbény et à plusieurs autres ruisseaux qui descendent de tous les côtés, et forme le lac Mérom, dont les rives sont marécageuses. Lorsque les eaux sont hautes, à l'époque de la fonte des neiges, ce lac remplit la vallée presque entière, sur une largeur de trois lieues ; en d'autres temps, au contraire, il n'est plus qu'un marais, ou parfois même il se dessèche et disparaît presque complètement (Seetzen). Alors des roseaux, le papyrus et d'autres plantes aquatiques, croissent sur son sol noir et gras, et des bêtes sauvages, des sangliers et des serpents y cherchent leur demeure. De là la vallée se rétrécit extrêmement, et le Jourdain parcourt 25 kilom. environ, avec une très grande rapidité, entre le bras est de l'Hermon et les montagnes de Nephthali. (A deux kilom. au-dessous du lac Mérom est un pont qu'une tradition inexacte a nommé *pont de Jacob*). Après une quarantaine de kilom. il entre dans le lac de Génésareth, qu'il alimente et d'où il ressort 25 kilom. plus bas. Son cours se régularise alors, et l'espace de 100 kilom. environ il marche du nord au sud, presque parallèlement à la Méditerranée, dans une vallée chaude et profonde appelée la *grande vallée du Jourdain* (arabe, *El Ghor*), très étroite d'abord, mais qui s'élargit vers le midi. Les deux parois de montagnes qui forment cette vallée ne présentent aucune interruption sensible, et, comme le Jura du côté de la Suisse, elles semblent dans le lointain être de hautes murailles d'un bleu à la fois mat et foncé. La chaîne orientale est la plus élevée, la plus continue et la plus uniforme. La vallée du Ghor se divise en trois parties : la supérieure, qui participe à la nature du lac de Tibériade ; la moyenne, dont la largeur est de 7 à 8 kilom., et qui présente de beaux pâturages, quelques habitations et quelques ruines ; enfin le Ghor inférieur, qui participe à la nature de la mer Morte ; sa largeur est de 20 kilom. ; il comprend la campagne de Moab, sur la rive orientale, Nomb. 22, 1. 26, 3. 63. 33, 48., et celle de Jérico, Jos. 4, 13. 5, 10., sur la rive occidentale. La largeur et la profondeur du Jourdain varient beaucoup, suivant les lieux et les saisons de l'année. A son entrée dans le lac Mérom on évalue sa largeur à 20 pas, à 80 lorsqu'il sort du lac de Génésareth, de 60-90 pieds près de Jérico, de 2 à 300 à son embouchure dans la mer Morte ; sa profondeur près de Jérico est de 5 à 6 coudées ; elle n'est que de 6 ou 7 pieds à 800 pas au sud de la mer de Tibériade, et en été seulement de 3 pieds. (Ces diverses mesures sont prises dans divers ouvrages ; on craindrait, en les réduisant à l'unité, de commettre des erreurs, les mots pieds, pas, coudées,

etc., n'ayant pas toujours la même valeur). Le Jourdain est poissonneux, ses rives sont couvertes d'arbres et de roseaux, de joncs, de cannes et de saules ; ses eaux sont troubles et jaunâtres, plutôt tièdes que froides, mais potables et pouvant se conserver assez facilement. — L'Ecriture sainte parle du Jourdain en près de deux cents endroits : on sait les miracles dont ce fleuve a été le témoin, le partage de ses eaux sous Josué, 3, 13.; comment Elie et Elisée le passèrent à sec, 2 Rois 2, 8.; comment le fer de la hache surnagea, 2 Rois 6, 6. 7., et la descente du saint Esprit sur notre Sauveur lors de son baptême, Matth. 3,16. *v.* encore Gen. 14, 14-20. cf. Ps. 110, 4. Hébr. 5, 6. 10. 7, 1-4. — Nomb. 23, 24, 25, 31, 12. cf. Apoc. 2, 14. — Jos. 1, 2. 14. Jér. 12, 5. 49, 19. 50, 44. Zach. 11, 3.

JOZABAD ou Jéhozabad, et *Jozaoar* ou Zabad, fils, le premier d'une Moabite, le second d'une Hammonite, tous deux prosélytes, assassinèrent Joas sur son lit, pour venger la mort de Zacharie, et furent mis à mort eux-mêmes par Amatsia, fils et successeur de Joas, 2 Rois 12, 21. 14, 5. 2 Chr. 24, 26. 25, 3.

JUBAL, Gen. 4, 21., fils de Lémec et de Hada, et frère de Jabal. Il inventa, disent nos versions, le violon et les orgues, ou, d'une manière plus générale et sans pouvoir préciser davantage, les instruments à cordes et les instruments à vent, peut-être une espèce de guitare et une sorte d'harmonica. Chez tous les peuples, l'invention de ces instruments de musique remonte à une haute antiquité, et l'on aime assez à l'attribuer à quelque personnage important; c'est ainsi que les Grecs ont leur Apollon, dont le nom n'est pas sans quelque rapport étymologique avec celui de Jubal. Remarquons encore combien la découverte de cet art, si difficile en même temps qu'il est si naturel, touche de près à l'époque où les premiers métiers utiles ont commencé d'être inventés, combien l'agréable et l'utile ont aimé à marcher de front dans l'histoire du développement de l'humanité. *v.* Musique.

JUBILÉ. *v.* Année du Jubilé.

JUCAL. *v.* Jéhucal.

JUDA. 1° Le quatrième fils de Jacob et de Léa, Gen. 29, 35. 35, 23. 37, 26. 1 Chr. 2, 1. Matth. 1, 2. Luc, 3, 33 (1755 av. C.). Ce fut lui qui sauva la vie de Joseph, et qui conseilla de le vendre au lieu de le tuer. Après un si grand crime, l'union ne pouvait plus exister parmi des frères aussi jalousement haineux. Juda s'éloigna de sa famille, et vint demeurer à Hadullam. Il y fit la connaissance d'une Cananéenne, nommée Suah, qu'il épousa, et dont il eut trois fils. Il maria successivement les deux aînés à une jeune fille, Tamar, idolâtre comme Suah, et, après leur mort, il la destina encore pour épouse à Séla, le plus jeune de ses fils ; mais il tardait à accomplir ce mariage, soit que Séla fût trop jeune, soit plutôt que Juda craignît pour son cadet un sort semblable à celui des deux aînés. En attendant, il devint veuf; quand les jours de son deuil furent écoulés, il se rendit à Timnath, non loin d'Hadullam, et, ayant rencontré une femme qu'il prit pour une prostituée, il vint vers elle, lui promit un chevreau, et lui donna des gages. Bientôt après, on lui rapporta que Tamar, sa belle-fille, était enceinte ; qu'elle avait violé la foi promise à Séla, qu'elle était adultère : le supplice du feu, en usage contre ce crime parmi les anciens peuples (Jug. 15,6.), est impitoyablement prononcé par Juda contre Tamar ; mais il doit révoquer sa sentence lorsqu'elle lui prouve, en lui montrant les gages qu'elle a reçus de lui, que c'est de lui-même que lui vient son déshonneur. Cette honteuse histoire se lit au 38e chapitre de la Genèse, triste épisode dans une vie qui a eu des moments sublimes à côté de beaucoup de faiblesses et de lâchetés. On ignore à quelle époque on en doit placer le commencement et la fin ; il est probable que, lors de la vente de Joseph aux Ismaélites, Juda était déjà marié; car, depuis ce moment jusqu'à la reconnaissance de Joseph en Egypte, il ne se passa que vingt-deux ans, temps qui serait trop court pour comprendre toute l'histoire de Suah et de Tamar, le mariage de Juda, la naissance de trois fils, et le mariage possible de son cadet ; or, lors du voyage d'Egypte, tout cet épisode est terminé. Sur le mariage successif d'une femme à

trois frères, cf. Deut. 25, 5. L'impression que ce récit laisse dans le cœur est un dégoût profond, une sorte de mépris pour la licence effrénée d'une époque pareille. *v.* Grandpierre, Essais sur le Pentateuque. Nous ne voudrions pas avoir parmi nos ancêtres le fils illégitime d'un beau-père et de sa belle-fille; mais Jésus ne l'a pas craint : il est descendu en ligne directe de ce Pharès, l'un des deux jumeaux de Juda et de Tamar.

A l'époque de la famine, on trouve de nouveau Juda réuni à son père et à ses frères, Gen. 43, 3. C'est lui qui décide Jacob à laisser venir avec eux Benjamin; c'est lui qui porte la parole devant Joseph, quand il voit Benjamin sur le point d'être retenu comme esclave; c'est enfin lui qui vient annoncer à Joseph l'arrivée de son père.

Juda, qui paraît avoir hérité du droit d'aînesse, en suite de l'inceste de Ruben avec Bilha, et de la violence de Siméon et de Lévi contre les Sichémites, est le chef de la plus grande des tribus d'Israël. On la voit la plus nombreuse dès le temps de Moïse, Nomb. 1, 26. 27., marchant dans le désert à la tête des autres, Nomb. 2, 3. 10, 14. et s'avançant la première au combat. Jug. 1, 2. 20, 18., comme elle figure aussi la première dans l'énumération de 1 Chr. 12, 24. Son territoire s'étendait, à l'est, jusqu'à la mer Morte; à l'ouest, jusqu'à la Méditerranée; au sud, il allait de l'extrémité de la mer Morte au ruisseau d'Egypte; au nord, de l'autre extrémité de la même mer jusqu'à Jamné, par la vallée du Cédron et par Kiriath-Jéharim. Juda était donc, par sa position, le défenseur naturel des frontières méridionales du pays contre les Philistins, les Hamalécites, les Edomites et l'Egypte. Il reçut en partage 115 villes: dont 29 dans des contrées inconnues, voisines d'Hamalek et d'Edom, dans le pays du midi; 42 dans la plaine, depuis le pied des montagnes du plateau à la Méditerranée; 38 sur la montagne ou sur le plateau, et 6 dans le désert qui est à l'ouest de la mer Morte. Quoiqu'il en ait cédé plusieurs à Siméon, à Dan et à Benjamin, son territoire resta cependant encore plus grand qu'aucun autre, à l'exception peut-être de celui de Manassé. Il combatttit longtemps contre les Cananéens de son territoire, contre les Philistins, les Iduméens et les autres peuples voisins, avant que de les soumettre entièrement. Ses ennemis étaient plus redoutables encore que ceux de Manassé, et ses frontières plus importantes que celles de l'Hauran, mais il en vint à bout; la prière de Moïse fut exaucée : « O Eternel, écoute la voix de Juda! que ses mains lui suffisent, et sois-lui en aide contre tous ses ennemis! » (Deut. 33, 7.) Les prédictions du vieux Jacob s'accomplissaient aussi : « Juda est un faon de lion; il s'est couché comme un lion qui est en sa force, comme un vieux lion; qui le réveillera? — Sa main a été (sous David) sur le collet de ses ennemis, et (depuis la royauté davidique), ses frères se sont prosternés devant lui, » Gen. 49, 8. Juda habitait un pays de vignobles, et ses déserts même étaient de bons pâturages, selon ce que Jacob avait annoncé (ibid. 11 et 12.) « Il attache à la vigne son ânon, et au cep excellent le petit de son ânesse; il lave son vêtement dans le vin, et son manteau dans le sang des grappes; il a les yeux vermeils de vin, et les dents blanches de lait. »

Après la mort de Saül, la tribu de Juda se sépara des onze autres, et reconnut seule la royauté de David, alors âgé de trente ans, pendant qu'Is-Boseth, fils de Saül, régnait sur tout le reste du pays. Juda soutint son roi les armes à la main, et vit, au bout de sept ans et demi, son parti victorieux et les tribus ennemies se réunir à lui : cette vaillante tribu devint ainsi la première du royaume en influence; elle conserva ses avantages, et David y fixa sa résidence. Mais celle d'Ephraïm ne put voir sans jalousie ce triomphe qui assurait à une autre tribu la prépondérance à laquelle elle avait toujours aspiré; et, profitant du mécontentement qui s'était manifesté chez plusieurs tribus sous le règne de Salomon, et qu'elle s'était sans doute appliquée à entretenir, elle se mit à leur tête à la mort de ce monarque, et, ne pouvant réunir à elle le royaume tout entier, elle proclama la division du royaume en deux parties, dont

l'une fut appelée, de son nom, royaume d'Ephraïm (quelquefois, mais improprement, royaume d'Israël), et l'autre, royaume de Juda.

Deux tribus seules, celles de Juda et de Benjamin, composèrent le royaume de Juda; il faut y joindre cependant aussi quelques villes de Dan et de Siméon, 2 Chr. 11, 10. 1 Rois 19, 3. Mais si ce royaume fut petit, il n'en resta pas moins le plus important des deux, non-seulement parce qu'il avait à sa tête la dynastie légitime, la royauté davidique, mais encore parce qu'il renfermait la plus grande ville de toute la Palestine, Jérusalem, et le temple et le tabernacle, seul sanctuaire vers lequel pussent se tourner les Juifs pieux et fidèles du royaume des dix tribus; enfin, Juda commandait à l'Idumée, dont les ports lui étaient assujettis, et pouvaient être pour lui d'une grande utilité militaire ou commerciale; mais il ne sut pas toujours profiter de ses avantages. La faiblesse numérique du royaume de Juda ressort de ce qui est dit, 1 Rois 12, 21., que Roboam, voulant attaquer Jéroboam, ne put mettre sur pied que 180,000 hommes, chiffre bien peu considérable quand on se rappelle ce que nous avons dit des armées de ces anciens temps; on voit encore, par 2 Rois, 14, 9., l'immense différence que le roi d'Israël mettait entre sa puissance et celle de Juda. Mais, dans l'esprit du peuple, la dynastie de Juda fut toujours considérée comme la légitime, tandis que celle d'Israël était sortie d'une révolution, et n'avait pas pour elle ce droit divin que, seule parmi toutes les dynasties qui ont existé, celle de David a pu revendiquer à juste titre; les prophètes n'ont pas manqué de relever toujours cette légitimité du royaume de Juda. Sans doute, un prophète prédit à Jéroboam son avénement au trône d'Israël, et lui annonça même qu'il serait béni s'il était fidèle; mais une prédiction n'est pas une autorisation; *v.* d'ailleurs 1 Rois 14, 14. Jéhu même, nouvel usurpateur, fut également consacré roi d'Israël par un prophète, 2 Rois 9, 1 sq., et la dynastie de Jéroboam tomba comme elle s'était élevée.

Le royaume de Juda était garanti, à l'orient, par de puissantes frontières naturelles, contre ses ennemis extérieurs; mais, des trois autres côtés, il était presque sans défense. Sa durée, jusqu'à sa destruction par les Babyloniens, a été, d'après les calculs les plus exacts, de 387 ou 388 ans (Ezéchiel, 4, 5., en nombres ronds dit 390), c'est-à-dire de 975-588 av. C. Les chiffres indiqués dans les livres historiques pour le règne de chaque roi porteraient la somme totale des années à 393 ans et six mois; mais les années n'étant pas toujours complètes, il est bien facile de réduire ce chiffre à celui de 387 sans altérer la justesse des calculs. Voici la liste de ces vingt rois :

Roboam	régna	17 ans,		1 R. 14, 21.
Abijam	—	3		— 15, 1. 2.
Asa	—	41		— 15, 10.
Josaphat	—	25		— 22, 42.
Joram	—	8		2 R. 8, 17.
Achazia	—	1		— 8, 26.
Hathalie	—	6		— 11, 3.
Joas	—	40		— 12, 1.
Amatsia	—	29		— 14, 2.
Hosias	—	52		— 15, 2.
Jotham	—	16		— 15, 33.
Achaz	—	16		— 16, 2.
Ezéchias	—	29		— 18, 2.
Manassé	—	55		— 21, 1.
Amon	—	2		— 21, 19.
Josias	—	31		— 22, 1.
Joachaz	—		3 mois	— 23, 31.
Jéhojakim	—	11		— 23, 36.
Jéhojachin	—		3 mois	— 24, 8.
Sédécias	—	11		— 24, 18.

Ce fut, pendant toute l'existence du royaume, une seule et même dynastie; le fils (et presque toujours l'aîné) monta sur le trône à la place de son père, et cet ordre ne fut changé ni par l'usurpation momentanée d'Hathalie, ni par le meurtre de Joas, ni par celui d'Amon, ni même par l'intervention étrangère qui détrôna Joachaz et lui donna pour successeur Eliakim son frère (Jéhojakim), et qui, plus tard encore, remplaça Jéhojachin par son oncle Mattania (Sédécias), frère de Joachaz. 2 R. 11, 1. 12, 20. 21, 23. 23, 34. 24, 17. Malgré la solidité du trône de Juda, presque aucun de ses règnes ne fut tranquille : dès le com-

mencement il dut lutter contre Israël, et acheta le secours des rois syriens; puis l'*anarchie du royaume schismatique lui* donna la paix pour quelques années, 1 R. 14-16. Lorsque Israël se fut raffermi, les deux cours rivales conclurent une alliance, 1 R. 22, bientôt suivie d'un mariage, 2 R. 8, 18., qui blessa le royaume de Syrie, premier allié de Juda. Les suites de cette alliance furent fâcheuses, sous le double point de vue politique et religieux, *pour le royaume de Juda qui* n'eût point dû rechercher la faveur des tribus rebelles. Une nouvelle révolution dans le royaume des dix tribus mit fin à cette alliance, et les Syriens irrités fondirent alors sur Juda, qui dut racheter sa faiblesse par de grands sacrifices, 2 Rois 12, 17. Un succès momentané rendit à Juda son premier courage et remonta son ardeur : il réussit à ramener sous le joug les Edomites qui l'avaient secoué naguère, 2 Rois 14, 7., et enivré de cette victoire, il déclara la guerre au royaume d'Israël, 2 Rois 14, 8.; mais Jérusalem fut pillée, et la guerre cessa. L'anarchie ayant recommencé en Israël, Juda put respirer un moment plus à l'aise et jouir en paix de ses conquêtes sur l'Idumée, 2 Rois 14, 22. Puis Israël, remis de ses troubles intérieurs, renouvela ses attaques contre Juda, et s'allia aux rois de Syrie, qui s'emparèrent à leur tour des ports d'Edom, 2 Rois 16, 6. Juda, trop faible pour résister seul, crut se fortifier par une nouvelle alliance avec une puissance infidèle, et rechercha le secours de l'Assyrie, qui s'étendait déjà vers l'Euphrate; mais au lieu d'être son allié, Juda fut bientôt son vassal tributaire, 2 Rois 18, 7.; il dut, comme le cheval de la fable, servir de monture à son libérateur. Il essaya de secouer ce joug, se reposant sur l'appui qu'il attendait de l'Egypte, 2 Rois 18, 24.; mais il est probable qu'il n'eût fait qu'aggraver sa position, si un miracle de l'Eternel ne fût venu lui rappeler, en dispersant l'armée d'Assyrie, qu'il vaut mieux se confier en Dieu que de se reposer sur les grands, 2 Rois 19. Israël fut emmené captif, les armées de l'Assyrien durent se tourner vers d'autres ennemis, et Juda eut un temps de répit, dont il profita pour rallier sous son autorité religieuse ceux qui étaient demeurés *de reste en Israël; mais bientôt, jeté* entre les armées d'Egypte et d'Assyrie, il devint la proie de la première de ces puissances; la dynastie cède à l'influence malfaisante de l'Egypte, contre laquelle les prophètes avaient déjà de bonne heure essayé de la mettre en garde; d'un autre côté Nébucadnetsar, le conquérant de Babylone, creuse la fosse où *doit périr l'indépendance et la royauté* terrestre de ce petit royaume : il chasse vers l'occident de l'Asie ses troupes innombrables, pille Jérusalem, conduit en captivité la meilleure partie du peuple, et finit par bouleverser et détruire entièrement capitale et royaume, sous le règne et par la fausse politique de Sédécias, qui n'avait que l'ombre du pouvoir et qui ne la sut pas même conserver, 2 Rois 24, 20. Ez. 17, 15.

Le culte du vrai Dieu ne fut jamais entièrement abandonné, alors même que l'idolâtrie avait pris possession du pays, et plusieurs rois s'efforcèrent, comme Josias, de maintenir la pureté du culte et de lui rendre l'éclat qu'il avait eu aux premiers temps de la royauté juive, sous David et Salomon; cependant ce ne fut, le plus souvent, qu'une religion extérieure et cérémonielle, Jér. 6, 20. 7, 4. Les prêtres jouirent d'un grand crédit à la cour de plusieurs rois, mais ne réussirent pas toujours à purifier les mœurs, contre le relâchement desquelles les prophètes, et notamment Esaïe, s'élevèrent souvent et avec énergie. — Dans la période qui s'écoula depuis Ezéchias jusqu'à la fin, une lutte s'éleva entre la royauté et l'aristocratie, Ez. 22, 6., et les grands essayèrent plus d'une fois de mettre les rois faibles dans une honteuse dépendance; parfois ils réussirent, Jér. 4, 9. 36, 12. 37, 15. 38, 25.

Comme mœurs publiques, l'Ecriture fait ressortir : un fort penchant à l'incrédulité, Es. 5, 19. 7, 13. 28, 9. 29, 11. 30, 9., et un système de désobéissance à quelques-unes des prescriptions de la loi divine, la violation du jour du Seigneur, Jér. 17, 21. 34, 9. Ez. 5, 6., un luxe, une *mollesse effrénée*, Es. 3, 16. 5, 14., qui

endurcissait de jour en jour le cœur et aveuglait le peuple, Esaïe 32, 9. Ezéchiel 11, 3. Jér. 5, 3. 21.; l'injustice paraît avoir été à l'ordre du jour, et l'oppression des faibles, Es. 5, 20. 10, 1. Jér. 5, 28. 22, 3.; le mensonge et la tromperie avaient chassé la confiance mutuelle, Jér. 9, 3.; enfin le peuple se livrait sans honte comme sans crainte, au culte de dieux étrangers, Jér. 10, 3. et ailleurs, Ez. 6, 5. et ailleurs; des prêtres même de Jéhovah se joignirent souvent à ces profanations, soit ouvertement, soit en secret, Soph. 3, 4. Ez. 44, 10. C'est ainsi que ce malheureux royaume mûrissait lentement pour sa ruine; il ne dut qu'à des circonstances étrangères de survivre comme il le fit au royaume d'Israël. — Quant au sort du pays et de ses habitants pendant l'exil, *v.* Guédalia.

2° Juda, fils de Joseph; — 3° fils de Johanna, et 4° fils de Joseph, Luc. 3, 30. 26. : deux des ancêtres de Jésus par Marie; l'un et l'autre inconnus.

JUDAS. 1° Le dernier des douze apôtres, Matth. 10, 4. Marc 3, 19. Luc 6, 16, Jean 6, 71. Il était surnommé Iscariot, soit qu'il fût de la tribu d'Issacar, dont ce surnom serait un abrégé, soit plutôt qu'il fût de *Kérijoth,* ce que son nom indiquerait en hébreu. Compagnon de Jésus dans toutes ses courses, il était chargé de la bourse et du maniement des aumônes, et son caractère, peut-être naturellement avare, trouva dans cette circonstance un aliment de cupidité qui le perdit. Pour l'avare, le simple plaisir de l'addition est déjà une sensualité; son bonheur consiste à ajouter, sa douleur est de soustraire. Au souper de Béthanie, on le vit regretter le parfum que Marie avait répandu sur la tête et sur les pieds de Jésus, Jean 12, 4.; les autres disciples parurent croire aussi que cette dépense était une prodigalité, et que le prix en eût été employé plus utilement à soulager les pauvres, Matt. 26, 8. Marc 14, 4. Mais les pauvres n'étaient pour Judas qu'un prétexte; s'il était avare, il était aussi voleur : l'un conduit à l'autre; et dans la société dont il faisait partie, société fondée sur l'amour et sur la confiance, on n'examinait pas ses comptes, on le laissait faire, et il en abusait. Irrité, soit de ce qu'une occasion si favorable pour commettre un nouveau larcin lui eût été enlevée, soit des reproches indirects que Jésus lui avait faits, et dont il était mieux à même que les autres de comprendre la portée, il conçut à la première occasion (Jean 13, 2.) le projet de se procurer de l'argent d'une autre manière. Les marchands étaient tout trouvés, la chose à vendre était également sous sa main; il vendit son maître, argent comptant, aux sacrificateurs pour le prix ordinaire d'un esclave, 30 pièces d'argent, cf. Ex. 21, 32. De ce moment les détails donnés par les quatre évangélistes présentent quelque incertitude sur l'ordre des événements. Judas paraît être retourné vers Jésus à Béthanie, Marc 14, 17. : il revient avec lui à Jérusalem, le jeudi; il prend sa place au milieu des douze, dans la maison où la dernière Pâque juive va être célébrée sous la forme d'un symbole, près de celui qui va être immolé comme le véritable agneau pascal qui ôte les péchés du monde; il entend Jésus déclarer qu'un traître est au milieu d'eux; Jésus lui donne un morceau trempé, et le malheureux, qui voit Pierre et Jean parler avec leur maître sur cette trahison qui les effraye tous, ose encore demander : Maître, est-ce moi? Il sort alors, et, sachant que Jésus va passer la nuit en Gethsémané, il va s'entendre avec les prêtres pendant que la cène s'achève et que Jésus prie pour le monde et bénit ses disciples. Bientôt le Sauveur a passé le Cédron, et le traître vient l'embrasser au lieu même qu'il vient de tremper de ses larmes, de ses sueurs et de son sang. Le Fils de l'Homme est saisi comme un brigand par les valets des prêtres; il quitte Gethsémané pour la croix. Mais bientôt Juda apprend que son maître a été condamné à mort; peut-être s'était-il flatté que Jésus échapperait à ses ennemis cette fois, comme en d'autres rencontres; il avait supposé peut-être que Jésus en serait quitte pour une réprimande, une interdiction, tout au plus la prison. Il n'avait pas prévu, il ne pouvait pas prévoir une condamnation à mort : le dernier des supplices n'était fait que pour le dernier des

criminels, et Judas, comme Pilate, ne voyait rien en Jésus qui fût digne de mort; il avait compté sans la haine, sans la haine des prêtres. Aussi, quand il apprend la terrible sentence, tourmenté de remords, il va rendre l'argent, mais on ne lui rend pas la victime; il est plus facile d'ôter la vie à un homme que de la lui rendre; et le fils de perdition, désespéré, va se pendre, nous dit saint Matthieu, 27, 5. Saint Pierre ajoute que son corps s'est crevé par le milieu, la corde s'étant peut-être rompue, et que ses entrailles ont été répandues à terre, Act. 1, 18.

Judas le traître a-t-il communié? Cette question, débattue depuis des siècles, n'a pas été résolue, et ne le sera pas; elle dépend de l'impossible solution des trois questions suivantes : 1° le chapitre 13 de Jean parle-t-il du souper de la Pâque, ou bien d'un repas qui eut lieu à Béthanie deux jours auparavant? *v.* Tholuck ad Joh., 13. 2° Si ce chapitre parle du souper de la Pâque, Jésus a-t-il institué la cène avant ou après le lavage des pieds? Si ce fut avant, Judas était là; si ce fut après, il n'a pas communié puisqu'il est dit (v. 30) qu'il partit aussitôt après avoir pris le morceau. 3° Le morceau trempé que Jésus lui donna était-il un morceau de l'agneau pascal, le pain même de la communion, ou bien encore un mets indifférent? Cette question, au reste, est moins importante que quelques personnes n'ont voulu la faire, et si même Judas a communié, il l'a fait, non comme traître, puisqu'il n'était pas manifesté, mais comme disciple; à coup sûr, il n'aurait pas été admis à la cène le lendemain, parce qu'alors il eût été reconnu comme impie et comme traître déclaré; aucun des apôtres n'eût voulu manger avec lui. (*v.* sur la cène de Judas : *Guers*, Essai sur les Eglises, 143-146; *Bauty*, Réponse, 81; *F. Olivier*, Réponse, 102-105, etc.)

Jésus a fait de cet homme le plus malheureux de tous les hommes, Matth, 26, 24., et l'on a tout dit quand on a dit un Judas.

2° Judas le Galiléen, Act. 5, 37., appelé de même par Josèphe, qui lui donne aussi le surnom du Gaulonite (Antiq. 18, 1, 1. 20, 5, 2.), était de Gamala, ville fortifiée, au bord de la mer de Galilée, dans la basse Gaulonite. D'accord avec un certain Tsadok, il chercha à exciter les Juifs à la révolte, à propos d'un recensement ordonné par l'empereur Auguste, l'an 7 de l'ère chrétienne, trente-sept ans après la bataille d'Actium, et les poussa à refuser de payer à un monarque terrestre un impôt qu'ils ne devaient qu'au Roi des rois. Il périt dans un engagement; la sédition fut apaisée, mais ses adhérents n'en continuèrent pas moins leur œuvre de soulèvement, et, plus tard, sous les ordres de Manahem, son fils, et d'Eléazar, ils reprirent les armes, allumèrent dans toute la Judée le feu de la révolte, et furent cause de l'arrivée des Romains et de la ruine de tout le pays. Gamaliel, en disant que ce parti avait été dissipé, était mal informé, ou bien il a voulu parler seulement d'une dispersion momentanée.

3° Judas, propriétaire de la maison où logea Paul à Damas; inconnu. Act. 9, 11.

4° Judas Barsabas. *v.* Barsabas 2°.

JUDE, surnommé *Lebbée* (mon cœur), ou *Thaddée* (ma poitrine), l'un des douze, était frère de Jacques, de Joses et de Simon, fils de Cléopas et de Marie. Les Evangiles ne nous rapportent de lui qu'un seul fait, la demande qu'il adressa au Sauveur pendant le dernier souper : « Seigneur, d'où vient que tu te déclareras à nous, et non pas au monde? » Jean 14, 22. Sa vie et sa carrière apostolique sont peu connues; les traditions des différentes Eglises varient à son sujet. Selon les pères de l'Eglise grecque, il a prêché l'Evangile dans l'Idumée, l'Arabie, la Syrie et la Mésopotamie, et il est mort tranquillement à Edesse. Les auteurs syriens le font mourir martyr à Bayrouth, en Syrie. Selon les écrivains de l'Eglise latine, il a pénétré en Perse, où il a succombé aux fureurs des mages. Eusèbe raconte qu'un des soixante-dix disciples, nommé Thaddée, a été envoyé par Thomas à Edesse, et la tradition syriaque parle également d'un Addée ou Thaddée qui aurait évangélisé la Mésopotamie, mais qui ne serait pas un des

douze. Enfin, selon Hégésippe, les petits-fils de Jude auraient été dénoncés à Domitien comme sectateurs de Christ, prétendu roi d'Orient et descendant de David; mais l'empereur, voyant leur pauvreté et leur profonde ignorance politique, les aurait fait relâcher aussitôt.

Epître de Jude. L'auteur lui-même se nomme Jude, serviteur de Jésus-Christ, frère de Jacques. Plusieurs opinions ont été mises en avant; cependant celle qui regarde Jude l'apôtre comme auteur de l'épître l'emporte de beaucoup sur les autres, soit par l'unanimité de la tradition, soit par l'autorité des théologiens nombreux qui l'ont adoptée, soit enfin, par l'évidence des arguments qui militent en sa faveur. 1° De Wette, et d'autres avec lui, voient l'auteur de l'épître dans Jude frère de Jacques et fils d'Alphée, mais différent de celui qui est surnommé Lebbée ou Thaddée, lequel Jude selon eux devrait être entendu comme fils et non frère de Jacques, Luc 6, 16. Act. 1, 13. Jude Lebbée serait ainsi fils d'un Jacques inconnu. Ils s'appuient, entre autres, sur ce que l'auteur de l'épître ne prend pas le nom d'apôtre. Mais on peut répondre que l'auteur était libre de se désigner comme il l'entendait, et qu'il a omis son titre d'apôtre comme Paul, Phil. 1, 1. Il a préféré se faire connaître quant à son autorité par le titre de serviteur de Christ, et quant à son individualité par celui de frère de Jacques. — 2° Welker a pris Jude pour Judas Barsabas, et Schott, lisant Judas Bar-Zébed, ferait de ce Jude un troisième fils de Zébédée, opinion qui n'a pas même besoin d'être réfutée. — 3° Grotius, qui voudrait voir dans cette épître une allusion à la secte gnostique des carpocratiens, l'attribue à un Jude évêque de Jérusalem sous Adrien, vers 130, et retranche en conséquence les mots « frère de Jacques, » contre l'autorité de tous les manuscrits. — 4° Enfin, l'opinion à laquelle nous n'hésitons pas à nous ranger, attribue l'épître à l'apôtre Jude surnommé Lebbée et Thaddée, frère de l'apôtre Jacques et fils d'Alphée. Jacques, l'évêque de Jérusalem, si connu et si estimé dans l'antiquité chrétienne, était le seul qui eût assez de célébrité pour que Jude pût se servir de son nom comme d'une recommandation suffisante, et si Jude n'y a pas ajouté le nom de son père, c'est qu'Alphée était peu connu et qu'il n'a servi à distinguer les deux Jacques qu'aussi longtemps que le fils de Zébédée était encore en vie.

On ne sait rien de positif sur l'époque de la composition de cette épître, non plus que sur l'occasion qui lui a donné naissance. Il y a un rapport intime entre cette lettre et la seconde de Pierre, et nous en reparlerons à propos de cette dernière. Il est probable que c'est aux mêmes lecteurs que l'une et l'autre ont été adressées; elles ont toutes deux le même but, celui qui est indiqué versets 3 et 4. Un mal immense s'était glissé dans les Eglises, mal semé par les faux chrétiens qui poussèrent les doctrines de l'Evangile, et notamment celles de Paul sur la fin de la loi et sur la liberté, jusqu'à la licence dans la conduite, en propageant des idées qui plus tard se développèrent dans le gnosticisme, et selon lesquelles le Dieu des Juifs, organisateur de l'univers et objet du culte judaïque, aurait été un esprit subordonné et même malin; c'était en un mot une satire faite sur la doctrine de Paul. Pierre et Jude, qui habitèrent longtemps l'Orient, virent le mal et s'y opposèrent. Jude commença, et Pierre vint plus tard le soutenir de son autorité plus connue sinon plus réelle, en développant la lettre de Jude à laquelle il a emprunté plusieurs détails. — L'authenticité de cette épître n'a jamais été sérieusement contestée; elle ne fut reçue dans le canon syrien qu'au quatrième siècle, et Eusèbe raconte qu'elle était reçue par les uns et lue dans les Eglises, mais que d'autres ne la reconnaissaient point, non plus que celle de Jacques et les deux dernières de Jean. On comprend facilement qu'une si petite lettre, qui de plus n'était pas de la main de Paul, et qui fut adressée à des Eglises de l'Asie Mineure, ne soit pas entrée en circulation aussi vite que d'autres. Jérôme nous apprend encore une raison qui a pu retarder la reconnaissance publique de cette épître; c'est une de ces raisons dogmatiques que les pères ont souvent préfé-

rées aux raisons critiques, le fait de la citation du livre d'Enoch ; mais *v.* cet article. Au reste, les témoignages en faveur de l'authenticité remontent assez haut, et sont assez nombreux pour l'établir d'une manière complète. Clément d'Alexandrie, Origène et Tertullien la citent en propres termes; un autre passage d'Origène est douteux.

JUDÉE. Ce nom tout à fait général, et qui signifie proprement *terre des Juifs,* fut employé d'abord pour désigner tout le territoire occupé par la nation juive, la Palestine, la terre de Canaan. C'est surtout immédiatement après le retour de l'exil que cette dénomination prévalut, peut-être parce que la plupart de ceux qui revinrent appartenaient à l'ancien royaume de Juda. Il désigna plus tard, d'une manière déjà plus spéciale, la partie sud de la Palestine, les territoires de Juda et de Benjamin, avec une portion de ceux de Dan et de Siméon. La division par tribus ayant disparu depuis l'exil, cette contrée à laquelle fut ajoutée encore la partie méridionale des montagnes d'Ephraïm, et peut-être la plaine entière de Saron, ne fut plus connue que sous le nom de *province* de Judée, Matth. 2, 1. 3, 1. 4, 25. Luc 1, 65. 2, 4. Jean 3, 22. Act. 2, 9. Après la mort d'Hérode le Grand, la Judée reprit une espèce d'existence politique; elle fut donnée en partage par Auguste à Archélaüs, de même que la Samarie et l'Idumée, et la province redevint royaume; mais cet état dura peu; Archélaüs ayant été banni, la Judée fut annexée à la Syrie, et gouvernée par des procurateurs. Agrippa, petit-fils d'Hérode, la ramena de nouveau sous son sceptre, mais à sa mort elle fut rendue à la Syrie, à laquelle elle ne cessa plus d'appartenir jusqu'à ce qu'arriva la catastrophe qui mit fin, pour un temps, à l'existence du peuple juif comme peuple.

La Judée était une contrée presque tout entière montagneuse par la réunion des montagnes d'Ephraïm et de Juda qui parcouraient le pays du nord au midi, et qui ne s'abaissaient que vers l'ouest; mais ces montagnes étaient pour la plupart d'une grande fertilité, et de riches vallées portaient en diverses directions l'abondance de leurs productions et la fraîcheur de leurs eaux.

JUGE, *jugement, justice.* De même que dans chaque maison c'était le chef de la famille qui exerçait l'autorité suprême à tous égards, et particulièrement pour les différends qui pouvaient s'élever entre les membres de la famille, de même dans les tribus, les villes et les bourgades, ce droit appartenait, en matière de jugements civils et criminels ordinaires, à des juges laïques, les mêmes qui sont nommés anciens, Deut. 21, 2. 3. 4. 6. 16, 18. Ex. 18, 13-26. Les sacrificateurs formaient une instance supérieure, sans cependant qu'on puisse les comparer à une cour d'appel, puisque c'était aux juges et non point aux parties de décider si l'affaire serait portée plus loin, Deut. 17, 8. 19, 17. C'était aux portes de la ville que les juges tenaient leurs audiences, et comme les Israélites étaient tous laboureurs, sortant le matin pour se rendre aux champs et revenant le soir, le lieu choisi pour rendre la justice était ainsi le plus public qu'il pût y avoir, et les passants pouvaient s'arrêter, écouter ou déposer. Deut. 21, 19. 22, 15. 25, 7. Ruth. 4, 1. Prov. 22, 22. Am. 5, 15. Zach. 8, 16. Le plaignant et l'accusé comparaissaient en personne; ce dernier était en habit de deuil et se tenait à la gauche, Zach. 3, 1. 3. Les débats étaient simples et oraux, les jugements sommaires; l'accusé était de fait presque toujours jugé par ses pairs, propriétaires et laboureurs comme lui, et le tribunal était un jury sans doute peu versé dans la loi, mais bien instruit des faits. La justice paraît avoir été entièrement gratuite. La preuve légale résultait du témoignage, mais il fallait au moins deux témoins; cet ordre est trois fois répété dans le Pentateuque, Nomb. 35, 30. Deut. 17, 6. 19, 15.; à défaut de témoins suffisants, le serment était déféré au prévenu, Ex. 22, 11. cf. Hébr. 6, 16. Le sort paraît avoir été introduit plus tard pour la décision de questions trop difficiles à trancher, Prov. 16, 33. 18, 18.; mais la torture, cette invention du paganisme inconnue aux Hébreux, ne pénétra dans leur vie publique que sous les Hérodes. Dans les cas où la loi ne parlait

pas assez clairement, on consultait l'Éternel, Lév. 24, 12. Nomb. 15, 34. 35. On voit par ces détails que les formes étaient toutes en faveur de l'accusé.

A l'époque des juges, ce furent ces hauts magistrats qui décidèrent des questions difficiles, Jug. 4, 5. Samuel paraît avoir établi une espèce de jurisprudence plus régulière, faisant lui-même, et plus tard faisant faire par ses fils le tour du pays pour l'administration de la justice, 1 Sam. 7, 16. 8, 1. Après lui, les rois furent juges, et non-seulement en dernière instance, mais encore juges ordinaires, et abordables à tous ceux de leurs sujets qui venaient pour demander justice; on peut en voir des exemples 2 Sam. 15, 2. 6. cf. 2 Chr. 19, 4. 5. 1 Rois 3, 16. 2 Sam. 14, 4. 2 Rois 15, 5. Cependant on trouve sous David et sous Salomon l'établissement de tribunaux spéciaux pour les différentes localités, cf. 1 Chr. 23, 4. 26, 29. Lors de la réorganisation judiciaire qui fut faite par Josaphat, ces tribunaux eurent à régler tout ensemble les cas de conscience et les procès civils ou criminels; ils se composaient des sacrificateurs, ou d'un seul, réunis au juge du lieu ou bien au chef du pays; dans ce dernier cas c'était la cour suprême, 2 Chr. 19, 8. 11.

Les prophètes et le livre des Proverbes montrent que de nombreuses plaintes s'élevaient sur la partialité des juges, et l'on peut se convaincre que, malgré les sévères défenses de la loi à cet égard, Deut. 1, 17., la vénalité des juges était presque générale, comme aussi les faux témoins étaient à l'ordre du jour, Es. 1, 23. 5, 23. 10, 1. Jér. 22, 3. Am. 4, 1. 5, 12. 6, 12. Mich. 3, 11. 7, 3. Zach. 7, 9. Prov. 18, 10. 24, 23. 6, 19. 12, 17. 19, 5. 21, 28. cf. déjà 1 Sam. 8, 3.

Les rois avaient le droit, principalement en matières criminelles, de prononcer des sentences de leur chef; c'était une justice de cabinet, comme on la rencontre encore de nos jours en Orient, 1 Sam. 22, 16. 2 Sam. 4, 9. 1 Rois 22, 26. 2 Sam. 12, 5. 2 Rois 21, 16. Jér. 36, 26.

Selon l'usage oriental l'exécution suivait de près la sentence; lorsque la peine de mort avait été prononcée et qu'il n'y avait pas un vengeur du sang, c'étaient d'ordinaire les spectateurs qui remplissaient cet office en lapidant la victime. Les témoins, plus solennellement responsables, devaient jeter la première pierre. Deut. 17, 7. 5. 25, 2. Jér. 37, 15.

Des contrats de vente se faisaient aussi assez souvent en public, Jér. 32, 10. 44., devant les juges ou simplement devant des témoins, Jér. 32, 25. Ruth. 4, 9., et ce genre de notoriété pouvait remplacer pour eux les preuves écrites.

Pendant l'exil et après le retour, un ordre semblable de judicature continua de subsister, et Esdras institua des juges de chaque ville pour la nouvelle colonie. Esd. 7, 25. 10, 14.

Sur tout ce sujet, *v.* Cellérier, Esprit de la Lég. *mos.* I, 183. sq. II, 80. sq.

JUGES. C'est le nom particulier que l'Ecriture donne à ces hommes extraordinaires qui furent suscités entre les jours de Josué et ceux de l'établissement de la royauté, charge en dehors des autres, fonction passagère, et toujours une manifestation spéciale de la bonté de l'Eternel. Le peuple n'était pas encore maître du territoire, il n'en occupait aucune portion d'une manière complète et définitive; partout les Cananéens étaient mêlés aux Israélites qui, dans le commencement, avaient voulu, contre l'ordre de Dieu, ménager leurs ennemis, et qui ne purent plus les déposséder entièrement lorsqu'ils le voulurent. Ce premier désavantage politique était encore augmenté par le penchant naturel de ce peuple au sensualisme religieux; et bien loin de songer toujours à repousser les premiers habitants du pays, ceux d'Israël se laissèrent entraîner plus d'une fois à partager leur idolâtrie : c'est ainsi qu'avant la venue de Jephthé, nous les voyons adorer les uns après les autres, ou tous à la fois, les dieux de Syrie, de Sidon, de Moab, des Hammonites et des Philistins. N'ayant ainsi ni territoire assuré, ni principes religieux auxquels ils s'attachassent d'une manière sûre et ferme, ils étaient sans force; et l'histoire sainte nous montre, dans ces six différentes servitudes, autant de châtiments pour autant de chutes religieuses. Ces servitudes con-

sistaient parfois en de simples tributs à payer, Jug. 3, 15.; d'autres fois c'étaient une série d'hostilités, des atteintes continuelles à la propriété, l'enlèvement des moissons ou des troupeaux, Jug. 6, 3. 11., avec quelques intervalles de repos. Lorsque la détresse était arrivée à son comble, les Juifs idolâtres retournaient à Jéhovah qui, seul, pouvait les délivrer; c'est alors que Dieu leur envoyait des juges revêtus de toute puissance, qui chassaient l'ennemi et ramenaient le peuple au sanctuaire. Quinze juges gouvernèrent ainsi le pays avec des interrègnes plus ou moins longs; ce sont :

Hothniel,	1405	av. C.	Jug.	3, 9.
Ehud,	1325	—	—	3, 15.
Samgar,	1305	—	—	3, 31.
Débora,	1285	—	—	4, 4.
Gédéon,	1245	—	—	6, 12.
Abimélec,	1236	—	—	9, 1.
Tolah,	1233	—	—	10, 1.
Jaïr,	1210	—	—	10, 3.
Jephthé,	1188	—	—	11, 1.
Ibtsan,	1182	—	—	12, 8.
Elon,	1175	—	—	12, 11.
Habdon,	1165	—	—	12, 13.
Samson,	1157	—	—	13, 24.
Héli,	1137	—	1 Sam.	1, 9.
Samuel,	1116	—	—	7, 15.

On peut voir chacun de ces articles en son lieu et place, ainsi que mon Histoire des Juges. Quant à la chronologie, on ne peut la déterminer; en additionnant toutes les dates qui se trouvent dans le livre des Juges, on arrive pour cette seule période, au chiffre de 462 ans qui ne peut s'accorder avec celui de 480 indiqué, 1 Rois 6, 1., pour toute la période qui s'est écoulée depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la construction du temple. On a donc été obligé de réduire ce chiffre, ce que l'on a essayé de faire, soit en regardant comme simultanées des administrations qui semblent indiquées comme successives (par exemple Samgar et Débora), soit en confondant la durée des servitudes avec celle du gouvernement du juge qui a précédé ou suivi (par exemple Ehud et l'oppression de Jabin; l'oppression des Philistins et les judicatures de Jephthé, Ibtsan, Elon, Habdon et Samson). Ces calculs sont arbitraires; plusieurs peuvent se justifier, tous ne le peuvent pas, et l'on ne doit les regarder que comme des essais. Usserius, au lieu de 462 ans, n'en compte que 389, Bonnechose 389, Archinard 331, etc.

Livre des Juges. L'auteur en est inconnu, mais comme le livre tire toute son autorité du Dieu qui l'a fait écrire, et non de celui qui l'a écrit, cela importe peu. Les Hébreux l'attribuent généralement à Samuel sur la fin de sa vie, et c'est l'opinion la plus probable, celle qui peut le mieux se soutenir en l'absence de preuves positives. Des passages tels que Jug. 17, 6. 18, 1. 21, 25., montrent que la royauté existait déjà en Israël, et que cependant le royaume n'était pas encore divisé. D'un autre côté, la brusque interruption du livre au chap. 16, après le récit des exploits et de la mort de Samson, lorsque la vie d'Héli et de Samuel eussent dû le compléter, semble indiquer que ces deux hommes vivaient encore, qu'ils appartenaient à l'histoire contemporaine, et que l'auteur n'a pas jugé convenable, peut-être pas même nécessaire, de raconter des faits connus de tous. Cette lacune surprend d'autant plus que le commencement du livre, dont les deux premiers chapitres sont l'introduction, annonce un plan suivi, l'histoire complète d'une époque; or Héli, et surtout Samuel, ne pouvaient être passés sous silence dans un travail de ce genre : un contemporain seul a pu n'en rien dire, ou faire sur ces deux judicatures un travail à part, et les raisons intérieures sont toutes en faveur de l'opinion que nous avons exprimée. D'autres ont attribué ce travail à Esdras, d'autres enfin supposent que chaque juge a écrit l'histoire de son administration, et qu'un compilateur quelconque en a fait le livre canonique des Juges. — Les trois premiers chapitres sont un exposé de l'état du pays après la mort de Josué, de l'humiliation des Israélites d'abord, puis de leur première idolâtrie; les chap. 4-16 renferment l'histoire des six oppressions et des six délivrances; c'est l'histoire des juges proprement dite; les chap. 17-21 contiennent enfin deux épisodes de la profonde immoralité qui s'était introduite en Israël après la mort de Josué, et qui amena sur ce malheureux pays tant

de calamités, et la destruction presque *totale de la tribu de Benjamin.*

Pour plus de détails, *v.* Hævernick, Einleit. II, p. 67-111, et le commentaire de Studer, publié à Berne, 1835, rationaliste, mais bon comme travail critique et philologique.

JUIFS. C'est le nom que prirent collectivement tous les enfants d'Israël sans distinction de tribu après le retour de l'exil; il dérive soit de Juda la première des tribus, soit du royaume de Juda, auquel la plupart de ceux qui revinrent dans leur patrie avaient appartenu : des raisons politiques contribuèrent peut-être aussi à ce que les membres des tribus d'Israël se confondissent par un même nom avec ceux de Juda, parce que c'est à ces derniers seuls que le texte de l'édit de Cyrus semblait rendre la liberté. Le nom de Juifs ou Judéens a dès lors prévalu.

L'histoire des Juifs est ainsi, en quelque sorte, une continuation de celle des Hébreux ou des Israélites, mais comme elle ne fait pas partie de l'Ecriture sainte, nous n'avons pas à nous en occuper ici. L'exil de Babylone fut le dernier châtiment des Juifs idolâtres; dès lors, instruits par l'expérience, ils ne coururent plus après les dieux étrangers, mais lorsque le Messie vint, ils le rejetèrent, ne voulant rien d'un roi faible, méprisé, dont la gloire n'était pas de ce monde : ils le crucifièrent, et le sang du Juste retomba sur eux; la ruine de Jérusalem, la dévastation du pays, la dispersion du peuple vengèrent ce forfait inouï, et les païens sont entrés dans l'alliance de grâce qu'avait rejetée la race élue, la nation sainte. Quel est maintenant l'avenir de ce peuple longtemps si béni ? Cet avenir est sans doute plus brillant encore que son passé, car les dons et la vocation de Dieu sont sans repentance; ils seront entés de nouveau; on peut prévoir leur retour à Jérusalem, leur conversion, et par eux l'évangélisation et la conversion du monde, « car si leur chute a été la richesse du monde, et leur diminution la richesse des gentils, combien plus le sera leur abondance. » — Les temps actuels sont significatifs à cet égard, et sans entrer dans des développements que le travail actuel ne comporte pas, je me borne à renvoyer au discours de M. Gaussen, « Les Juifs enfin évangélisés, et bientôt rétablis, » Genève, 1843, ainsi qu'au Voyage en Orient de MM. Keith, Black, Bonar et Mac'Cheyne, ayant pour titre : « Les Juifs d'Europe et de Palestine. »

JULE, centenier de la cohorte appelée *Auguste* (l'empereur avait donné son nom à une cohorte dans chaque légion). C'est à lui que Paul et quelques autres prisonniers furent remis pour être conduits en Italie, Act. 27. Il témoigna toujours beaucoup de déférence pour l'apôtre, et lui permit d'aller voir ses amis à Sidon. Plus tard, la navigation étant devenue dangereuse, Paul conseilla au centenier de s'arrêter à Beaux-Ports, mais celui-ci, plus confiant en l'expérience du pilote, crut pouvoir continuer sa route. Cependant une forte tempête ne tarda pas à menacer le navire, la vie de tous ceux qui le montaient fut exposée à un danger imminent, et les conseils de Paul furent recherchés et suivis. Jule rendit alors à Paul service pour service, et lui sauva la vie ainsi qu'à tous ses compagnons de captivité, que les soldats voulaient mettre à mort pour les empêcher de s'évader; à Rome enfin, il remit les prisonniers au préfet du prétoire, et paraît avoir obtenu pour Paul un traitement plus doux que celui de la prison, et la liberté de demeurer à part.

JULIE, Rom. 16, 15., femme disciple de Rome, l'épouse de Philologue selon Origène, du reste inconnue. Quelques-uns même pensent que Julie ou plutôt Julias était un homme.

JUNIAS, Rom. 16, 7., ou peut-être Junie, serait, dans ce dernier cas, la sœur d'Andronique, ou sa femme : c'est le sentiment de Chrysostome, de Théophylacte, et d'autres; elle était parente de saint Paul. Le nom d'apôtre que Junias partage avec Andronique a fait croire que c'était un homme. Incertain.

JUPITER. *v.* Caldéens. Cette divinité bien connue des Grecs et des Romains, n'a été connue des Juifs sous ce nom qu'après l'exil quand Antiochus Epiphanes voulut les contraindre d'adorer Jupiter Olympien à Jérusalem, et Jupiter l'Hospi-

lier à Guérizim, 2 Macc. 6, 2. A l'époque des apôtres, Barnabas fut pris pour Jupiter en même temps que Paul pour Mercure, et on voulut leur offrir des sacrifices dans le temple de Jupiter qui était à Lystre, Act. 14, 12. 13. Des taureaux couronnés sont désignés dans ce passage comme victimes, cf. Iliad. 2, 402. Æneid. 3, 21. 9, 627.

JUSTE. 1° *v.* Barsabas. — 2° Juste, chrétien d'entre les gentils, logea Paul à Corinthe lorsque celui-ci eut quitté Aquila pour se tourner des Juifs vers les païens. D'anciens manuscrits portent qu'il s'appelait Tite Juste, d'où Chrysostome et Grotius ont cru que c'était le même que Tite à qui Paul a écrit; mais c'est une opinion peu probable. — 3° Jésus appelé Juste, honorablement mentionné par saint Paul parmi le petit nombre de ceux qui, Juifs de naissance, travaillaient activement avec l'apôtre à l'évangélisation des Juifs, Col. 4, 11. Du reste inconnu.

JUSTICE. *v.* Juge.

JUTTA, ville sacerdotale de la tribu de Juda, située sur un plateau à peu de distance d'Hébron, Jos. 15, 55. 21, 16. Non loin de là se trouvait une des sources du Bésor. Quelques-uns pensent que c'est la ville indiquée Luc 1, 39., et ils lisent *la* ville de Juda ou Jutta, au lieu de *une* ville, trouvant cette dernière expression trop vague pour Luc qui aime à préciser.

K

KAB. *v.* Cab.

KABTSÉEL. *v.* Jékabtséel.

KADÈS, le même que *Kadès-Barné*, Nomb. 20, 14. cf. 32, 8. Jos. 14, 7., et peut-être aussi que *Méribah-Kadès*, quoique diverses circonstances puissent faire douter de l'identité. C'était une ville entourée d'un district du même nom, au sud-est de la Palestine, dans le désert de Tsin, sur les frontières d'Edom, non loin de Guérar, Gen. 14, 7. 16, 14. 20, 1. Nomb. 20, 1. 27, 14. 33, 36. 34, 4. Deut. 32, 51. Jos. 10, 41. Plusieurs souvenirs se rattachent à son nom : la mort de Marie, sœur de Moïse, Nomb. 20, l'envoi des douze espions, et les négociations avec le roi d'Edom, Nomb. 20, 14. Jug. 11, 17., la défaite d'un de ses rois par Josué, Jos. 12, 22., enfin la défiance de Moïse et d'Aaron au sujet du rocher d'eau vive, et leur condamnation, Nomb. 20, 2. Cette ville est donnée plus tard comme frontière méridionale du pays, et notamment de la tribu de Juda, Nomb. 34, 4. Jos. 15, 3. Il est possible cependant que Méribah-Kadès soit différent de Kadès-Barné; mais il en était, en tout cas, peu éloigné; quant à Méribah, *v.* cet article. — On distingue encore un autre Kadès, ou plutôt Kédès, q. v.

KADMONIENS (les *Orientaux*), nom d'une peuplade cananéenne, Gen. 15, 19., du reste inconnue, que l'on place au-delà du Jourdain, à l'orient de la Phénicie, et non loin du Liban. Quelques-uns pensent que Cadmus avait appartenu à cette tribu, et qu'Hermione, sa femme, avait reçu son nom du mont Hermon; ils trouvent une analogie de plus : les Kadmoniens étaient Héviens, et la racine de ce dernier nom signifie serpent; de là, disent-ils, la fable des dents de dragon semées par Cadmus, et des hommes vaillants qui en naquirent.

KAGAB, Lév. 11, 22. *v.* Sauterelles.

KAMON, ville de Galaad, appartenant à la tribu de Manassé, et dans laquelle fut enseveli Jaïr, Jug. 10, 5.

KARKAA, ville située dans la partie méridionale de la tribu de Juda, Jos. 15, 3.

KARKOR, lieu au-delà du Jourdain, du côté de l'Arabie, Jug. 8, 10. Eusèbe et Jérôme pensent au château de Carcaïa ou Carcaria, à une journée de Pétra, ce qui s'accorde assez bien avec le récit sacré, si Nobah, qui paraît avoir été à l'est de Karkor, 8, 11., est, en effet, comme l'a dit Eusèbe, à 8 milles sud d'Esbus. *v.* Nobah.

KÉBAR, ou Chaboras, fleuve de la Mésopotamie, qui prend sa source près de Ras-el-Aïn, et qui coule d'abord à l'est, puis au sud, et à l'ouest, reçoit le Mygdonius, et se jette dans l'Euphrate, près de Circesium. Une partie des dix tribus avait été transportée sur les rives de ce fleuve, et c'est de là qu'Ezéchiel a daté plusieurs de ses prophéties, Ez. 1, 3. 3, 15. 23. 10, 15. 22.

KÉDAR et *Kédaréniens*, peuple des-

cendant d'Ismaël, Gen. 25, 13., horde nombreuse vivant dans des tentes, toujours nomade, et dont on ne peut pas indiquer, d'une manière précise, le territoire, puisqu'ils en changeaient souvent. Ils erraient dans les déserts de l'Arabie, loin de la Palestine, étaient riches en troupeaux, faisaient un grand commerce, et excellaient à tirer de l'arc, Es. 21, 16. 42, 11. 60, 7. Cant. 1, 5. Ps. 120, 5. Ez. 27, 21. Jér. 2, 10. 49, 28. Ce sont probablement les Cédréens de Pline. La langue de Kédar, chez les rabbins, désigne l'arabe.

KÉDÉMOTH, ville de Ruben, appartenant aux Lévites, Jos. 13, 18. 21, 37. 1 Chr. 6, 79. Près de là se trouvait un désert, Deut. 2, 26.

KÉDÈS ou *Kadés*. 1° Ville de Nephthali, lévitique, et l'un des six lieux de refuge d'Israël, d'abord résidence d'un roi cananéen, Jos. 12, 22. 19, 37. 20, 7. 21, 32. Jug. 4, 6. Elle était fortifiée, 2 Rois 15, 29. 1 Chr. 6. 76. Josèphe la met sur les frontières de la Galilée et de la Phénicie, et lui donne les environs de Tyr pour territoire. 2° Ville au sud de Juda, Jos. 15, 23.; 3° d'Issacar, 1 Chr. 6, 72. *v.* Kison.

KÉDOR-LAHOMER, Gen. 14, 1. (1912 av. C.), roi d'Hélam. Plus fort que tous les autres petits chefs des contrées avoisinantes, il avait su, pendant douze années, se rendre et se conserver tributaires les rois de Sodome, de Gomorrhe et des autres villes de la plaine qui, enfin, lasses du joug, se soulevèrent et refusèrent de payer le tribut. Au bout d'une année, pendant laquelle Kédor, sans doute, avait pris ses mesures, il s'avança contre les rebelles, accompagné de trois rois, ses voisins. Les princes des cinq villes s'armèrent et vinrent au-devant de lui; mais déjà Kédor-Lahomer était triomphant; il venait de conquérir toute la vallée orientale du Jourdain; il avait pénétré jusque dans l'Idumée, et la défaite des cinq rois n'était plus pour lui qu'un succès facile; il les rencontra dans la vallée de Siddim, pleine de l'asphalte qui donna plus tard son nom à la mer qui engloutit les cinq villes. Ce terrain de bitume et les crevasses qui le traversaient, gênèrent les mouvements des rois de la plaine : ils furent battus; ceux de Sodome et de Gomorrhe furent tués; tous s'enfuirent ou furent faits prisonniers; leurs vivres et leurs richesses tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Mais, parmi les captifs, il s'en trouvait un qui craignait Jéhovah : c'était Lot; sa présence devait être la délivrance de tous. Abraham, informé du malheur de son neveu, part avec 318 de ses serviteurs, partage ses troupes en bandes, fond de nuit sur le camp ennemi, met en fuite Kédor et ses alliés, et leur reprend, avec leurs prisonniers, toutes les richesses qu'ils avaient injustement enlevées. Kédor s'enfuit jusqu'à Hobar, près de Damas.

KÉHATH, second fils de Lévi, Gen. 46, 11. Nomb. 3, 17. 1 Chr. 6, 1., naquit en Canaan, et fut père de Hamram, et, par lui, grand-père de Moïse et d'Aaron, Ex. 6, 16-20.; il vécut cent trente-trois ans. Ses descendants, l'une des trois branches lévitiques, furent chargés, dans le désert, de porter l'arche et les ustensiles du tabernacle, Nomb. 4, 4. Ils étaient au nombre de 2,750 personnes, de trente à cinquante ans, à la sortie d'Egypte.

KÉHILAH, ville des plaines de Juda, Jos. 15, 44. 1 Chr. 4, 19. Néh. 3, 17. 18. Elle fut prise par les Philistins, et délivrée par David, 1 Sam. 23. Elle était située à quelques lieues est d'Eleuthéropolis, et une ancienne tradition y place le tombeau du prophète Habacuc.

KÉMOS, divinité nationale des Moabites et des Hammonites, Nomb. 21, 29. Jug. 11, 24. 2 Rois 23, 13. cf. Jér. 48, 7., dont Salomon même autorisa le culte en Israël, 1 Rois, 11, 7. Quelques-uns, sur l'autorité de Jérôme, la confondent avec Bahal-Péhor; d'après l'étymologie, on pourrait la croire identique avec Béelzébub; d'autres croient que c'était le dieu de la guerre. Une tradition juive porte que Kémos avait pour emblème une étoile noire. On en fait encore Saturne, ce que son rapprochement de Moloch, 1 Rois 11, 7. 2 Rois 23, 13., rend assez vraisemblable. *v.* Caldéens.

KÉNAN. *v.* Caïnan.

KÉNATH, ville de Galaad, à laquelle

Nobah donna plus tard son nom, Nomb. 32, 42. Jug. 8, 11. 1 Chr. 2, 23. Eusèbe et Jérôme l'appellent Kanatha et la placent en Arabie (Trachonite); Ptolémée et Josèphe la mettent en Célésyrie et la comptent avec la Décapole. — Burckhardt a trouvé des ruines assez considérables portant le nom de Kanuat.

KÉNAZ, Jos. 15, 17. *v.* Kéniziens.

KÉNIENS ou *Kiniens*, 1 Chr. 2, 55., peuplade dont le nom correspondrait à celui des Troglodytes grecs; ils habitaient des montagnes et des rochers inaccessibles, Nomb. 24, 21. C'était une des tribus cananéennes, Gen. 15, 19.; leur demeure était au couchant de la mer Morte, vers le sud, et s'étendait assez en avant, du côté de l'Arabie, sur le territoire des Hamalécites, puisque Jéthro, le beau-père de Moïse, était Kénien, Jug. 1, 16, et que, du temps de Saül, les Kéniens étaient mêlés avec les Hamalécites, 1 Sam. 15, 6. Il paraît que la parenté d'alliance qui existait entre Moïse et cette peuplade, fut pour elle une branche de salut; car, quoique les Kéniens fussent du nombre de ces Cananéens qui devaient être exterminés pour céder la place à Israël, on en retrouve plusieurs vivant en diverses parties de la Palestine, principalement dans le nord, Jug. 4, 11. 17. 5, 24.; peut-être ceux qui se soumirent furent-ils admis à jouir de ce privilége, comme sous Josué les Gabaonites; les autres se retirèrent en Idumée. Leur territoire faisait partie de celui qui fut donné plus tard à la tribu de Juda.

KÉNIZIENS, peuplade cananéenne inconnue ; elle n'est nommée que Gen. 15, 19. On croit qu'ils habitaient le midi de la Judée. Le nom de Kénizien se retrouve Nomb. 32, 12. Jos. 14, 6. 14.; est-ce qu'il rappelle cette tribu ? Est-ce que Kénaz, Jos. 15, 17. Jug. 1, 13., aurait pris lui-même son nom de la tribu à laquelle auraient appartenu ses ancêtres ? Ou bien n'y a-t-il là qu'un rapport accidentel, et le nom de Kénaz serait-il devenu, à son tour, un nom patronymique ? On ne peut décider, mais cette dernière supposition est la plus probable.

KÉPHIRAH. 1° Ville des Gabaonites qui fut ensuite cédée à la tribu de Benjamin, Jos. 9, 17. 18, 26. — 2° Fils de Kiriath-Harim, Esd. 2, 25.

KÉREN-HAPPUCH. *v.* Jémima.

KÉRÉTIENS, 1 Sam. 30, 14. et ailleurs. Ce nom qui désignait sans doute primitivement les habitants de l'île de Crète, fut conservé ensuite à leur descendants les Philistins ; *v.* Caphtorim.

KÉRIJOTH. 1° Ville de Juda, Jos. 15, 25., probablement le lieu d'origine de Judas le traître, q. v. 2° Ville moabite, Jér. 48, 24. 41. Am. 2, 2.

KÉRITH, 1 Rois 17, 3-6., un des affluents du Jourdain, sur les bords duquel Elie fut nourri par les corbeaux de l'air ; il descend des montagnes d'Ephraïm.

KETSIHA. *v.* Jémima.

KÉTURA, Gen. 25, 1. 1 Chr. 1, 32., seconde femme d'Abraham, ou plutôt une simple concubine qu'il prit après la mort de Sara ; quelques-uns pensent qu'elle était cananéenne, d'autres croient que c'est Agar qu'Abraham rappela auprès de lui, les motifs de son expulsion n'existant plus. On n'en sait rien, mais ce dernier cas est peu probable. Elle donna au prophète six fils, qu'il renvoya comme Ismaël après leur avoir fait des présents, ce qui semble bien prouver qu'il ne voyait pas en eux sa postérité, et qu'il ne les considérait pas comme légitimes. — Quelques auteurs prétendent qu'Abraham avait déjà épousé Kétura du vivant de Sara.

KIDON, 1 Chr. 13, 9., *v.* Nacon.

KIJUN, Am. 5, 26., *v.* Caldéens.

KIKAJON, Jonas 4, 6-10. Saint Jérôme, après avoir traduit l'hébreu par *lierre,* avoue qu'il ne se contente de cette traduction inexacte que parce que le mot propre manque en latin, et qu'il aime mieux cependant mettre dans ce passage un mot bien connu que d'y laisser subsister le terme hébreu, qui pourrait donner lieu à des malentendus plus fâcheux encore que l'inexactitude. Il pense d'ailleurs comme Celse (et plus tard Bochart, Calmet, Michaëlis, Rosenmuller, Harris, Gesenius, Winer, etc.), que le kikajon est la même plante que les Egyptiens appellent *kiki,* et les Arabes *el kéroa,* en français le *ricin* ou la *palme de Christ.* « En Grèce, rapporte Hérodote (2, 94.),

cette plante croît spontanément et sans culture; mais les Egyptiens la soignent, ils la sèment sur les bords des rivières et des canaux, et lui font produire en grande abondance des fruits d'une odeur très forte, qu'ils pressent ensuite, et dont ils extraient une huile bien connue, qui a des qualités médicinales, et qui brûle avec autant d'éclat et de facilité que l'huile d'olive. Les Egyptiens appellent la plante *sillicyprion*, et l'huile *kiki*. » — Niebuhr, dans sa description de l'Arabie, décrit ainsi l'el kéroa : « Cette plante a la forme d'un arbre, quoique son tronc n'ait pas la consistance du bois; chacune de ses branches est terminée par une seule large feuille à six ou sept lobes; le sujet que j'examinai était près d'un ruisseau qui l'arrosait continuellement; en cinq mois il avait crû de 8 pieds et portait alors des fleurs et des fruits, mûrs et non mûrs: les feuilles et les fleurs que je détachai de la tige se flétrirent en fort peu de minutes, comme font celles de tous les végétaux d'un rapide accroissement. On l'appelle à Alep *palma Christi*. Les chrétiens et les juifs de Mosul (Ninive), disent que ce n'est pas cette espèce dont il est parlé dans l'histoire de Jonas, mais une autre aux feuilles plus nombreuses et plus larges, et d'un développement plus prompt. » — Le ricin (classe XXI, monadelphia de Linnée), est une plante bisannuelle qui atteint en quelques jours la hauteur d'un arbre pouvant cacher un homme sous l'ombrage de ses feuilles; sa tige, d'abord herbacée, devient plus tard ligneuse, mais elle est creuse en dedans, pleine de nœuds et d'articulations, et munie de grandes feuilles à longs pétioles, ayant la forme de feuilles de vigne, plus lisses et plus noires que celles du plane, dentelées en forme de scie: les fleurs sont jaunes, et dans les deux sexes, sans corolles; leur fruit est une gousse ou silique triangulaire, munie de poils durs et piquants, dont les grains donnent l'huile blanche ou jaunâtre dont nous avons parlé. On trouve principalement cet arbuste en Arabie, en Egypte et en Syrie, et le rabbin Kimhi raconte que les Orientaux ont l'habitude d'en planter devant leurs maisons et sur le devant de leurs boutiques pour se procurer ainsi quelque ombrage.

Ces détails sont d'accord avec ce que le passage de Jonas fait connaître du kikajon, pourvu toutefois qu'on ne presse pas outre mesure les mots du récit: rien n'indique combien de temps cet arbuste a mis à croître, quoiqu'il soit évident que son développement a été fort prompt; Dieu le *prépara*, est-il dit, et les paroles du verset 10 : « il est venu en une nuit, » marquent simplement, ou bien en général la rapidité de son accroissement, ou bien qu'en une nuit il a crû assez pour donner au prophète le bienfaisant ombrage qu'il lui refusait la veille encore, quoiqu'il eût déjà une certaine hauteur et des feuilles en germe. Le dessèchement de la plante s'explique de la même manière; il a été rapide, comme sa venue: l'ardent soleil dont Jonas se plaint aura nui à l'arbuste, et le ver qui le ronge peut être pris littéralement, comme aussi l'on peut l'entendre d'une espèce de chenilles noires, assez grandes, et fort nombreuses, qui pendant les jours les plus chauds de l'année éclosent sur certains arbres, notamment sur le kikajon, et en rongent en une seule nuit toutes les feuilles, sans qu'il reste plus de l'arbre autre chose qu'un squelette. Mais si cette histoire tout entière peut s'expliquer naturellement, elle n'en a pas moins été amenée par l'intervention directe de l'Eternel-Dieu, et il est possible que la venue et la mort du kikajon aient été plus rapides qu'elles ne le sont d'ordinaire.

A cet arbuste malheureux se rattache le souvenir du grand égoïsme du prophète; Jonas voulait que Ninive pérît, mais il voulait épargner le kikajon, parce que le salut de Ninive compromettait la vérité de sa prophétie, et que la mort de l'arbrisseau était pour lui une cause de souffrance physique; il recherchait son intérêt propre, et tenait peu compte de la vie de 120,000 hommes.

Plus tard le même arbrisseau a été une source de troubles dans une portion de l'Eglise chrétienne. Saint Augustin, s'appuyant de l'autorité des Septante, du syriaque et de l'arabe, croyait que le kikajon signifiait la *citrouille;* saint Jérôme,

d'après Aquila, Symmaque et Théodotion, avait traduit par *lierre:* de là, grande rumeur et grand scandale un jour dans l'Eglise d'Assyrie; on parla d'hérésie, et la version de Jérôme dut être positivement condamnée sur ce point, pour éviter un schisme à propos d'une différence entre deux grands et pieux docteurs dont il est maintenant prouvé que l'un et l'autre se trompaient.

KIMHAM, 2 Sam. 19, 37., fils ou petit-fils de Barzillaï, cf. 1 Rois 2, 7., remplaça ce vieillard auprès de David et suivit son maître à Jérusalem. Il paraît que parmi les présents qu'il reçut de David ou de Salomon, se trouvait une grande métairie aux environs de Béthléem, dans laquelle s'arrêtèrent, comme dans un hospice, Johanan et les Juifs qui, après la ruine de Jérusalem, se rendaient en Egypte, Jér. 41, 17. Peut-être aussi était-ce un hospice que Kimham avait fait bâtir en ce lieu pour servir de retraite aux voyageurs, comme sont les caravansérails en Orient. Le nom de *Guéruth*, conservé par nos versions dans ce passage, doit se traduire par *hospice.*

KINNÉRETH, Jos. 13, 27. *v.* Génésareth.

KIR, 1° (ou Kira, Es. 22, 6.), district du royaume d'Assyrie, dans lequel furent transportés les habitants de Damas pris par Tiglath-Piléser, 2 Rois 16, 9. Am. 1, 5. 9, 7. Es. 22, 6. C'est la contrée située auprès du fleuve *Cyrus*, qui, réuni à l'Araxe, se jette dans la mer Caspienne, et a conservé jusqu'à nos jours dans le pays le nom de Kura. — 2° Très forte ville du pays des Moabites, située sur un rocher de craie haut et escarpé, qui domine tout le pays, et d'où l'on peut voir dans le lointain la ville de Jérusalem : le paraphraste caldéen l'appelle Kéracca (c'est-à-dire forteresse de) Moab, et les auteurs arabes la mentionnent dans l'histoire des croisades, sous le nom de Karak ou Kérek. Outre les Turcs, elle renferme trente-cinq familles de Juifs chrétiens, qui s'y sont réfugiés de Jérusalem ou d'ailleurs; ils n'y sont point vexés et jouissent de la même liberté que les Turcs; ils exercent une grande hospitalité, et sont plus pieux que bigots. Le voyageur Burckhardt, qui y a séjourné trois semaines, a dû passer un jour dans chaque maison. Il y a quelque chose d'admirable dans cet exercice de l'hospitalité ; mais les Bédouins en abusent : ils arrivent le soir avec leurs chevaux, se font nourrir pour économiser leurs propres provisions, puis repartent. Seetzen et Burckhardt parlent du château ruiné et des restes de fortifications de cette ville, qui n'est plus qu'un gros bourg situé à trois lieues sud d'Har-Moab; elle est encore le siége nominal d'un évêque grec qui réside à Jérusalem. — C'est probablement, selon Vitringa, la même que *Kir-Héres*, Es. 16, 11. Jér. 48, 31. 36., et que *Kir-Haréseth*, Es. 16, 7. 11. 2 Rois 3, 25.

KIRIATH, ville de Benjamin, Jos. 18, 28., que quelques-uns pensent être la même qui, sous le nom de Kiriath-Jéharim, aurait passé plus tard à la tribu de Juda, dont elle était voisine.

KIRIATHAJIM, 1° ville de Ruben, à l'est du Jourdain, à une journée de Palmyre, Nomb. 32, 37. Jos. 13, 19. Elle avait d'abord appartenu aux Emims, Gen. 14, 5., puis aux Moabites (cf. Deut. 2, 9.), qui s'en trouvèrent de nouveau en possession aux jours de l'exil, Jér. 48, 1. 23. Ez. 25, 9. Eusèbe et saint Jérôme la mentionnent sous le nom de Korias ou de Corajatha, et la mettent à 10 milles romains de Médéba. On n'est pas d'accord sur l'emplacement de ses ruines. — 2° Ville lévitique dans la tribu de Nephthali, 1 Chr. 6, 76., la même qui est appelée Karthan, Jos. 21, 32.

KIRIATH-ARBAH. *v.* Hébron.

KIRIATH-HUTSOTH, Nomb. 22, 39., ville des Moabites.

KIRIATH-JÉHARIM (ville des forêts), aussi appelée *Bahala*, Jos. 15, 9., *Kiriath-Bahal*, 15, 60., et *Bahalé de Juda*, 2 Sam. 6, 2., était une ville de Juda, Jug. 18, 12., sur la frontière occidentale de la tribu de Benjamin, Jos. 9, 17. 18, 15. 1 Chr. 2, 50. Elle fut pendant quelque temps le siége de l'arche de l'alliance, 1 Sam. 7, 1. 2 Sam. 6, 2. 1 Chr. 13, 6. *v.* encore Jér. 26, 20. Esd. 2, 25. Néh. 7, 29. Eusèbe la met à 9 milles de Jérusalem, au nord-ouest, dans la direction de Lydda.

KIRIATH-SETHER, plus tard appelée

Débir, Jos. 10,38. cf. 15, 15. Jug. 1, 11., ou *Kiriath-Sannah*, Jos. 15, 49., ville cananéenne, Jos. 10, 38., fut donnée au territoire de Juda, Jos. 15, 49. Jug. 1, 11., puis déclarée ville lévitique, Jos. 21, 15. 1 Chr. 6, 58. Elle paraît ne pas avoir été située loin d'Hébron, *v.* Jos. 10, 36. 38., etc., et les meilleures cartes portent, en effet, un bourg Dabir à l'ouest de cette ville.

KIS. 1° Fils d'Abigabaon et de Mahaca, 1 Chr. 8, 30. — 2° Fils de Ner et père de Saül, berger et guerrier, nous est dépeint comme un homme de grand courage. Quelques ânesses de ses troupeaux s'étant égarées, il envoya son fils Saül à leur recherche, 1 Sam. 9, 3., mais bientôt inquiet de l'absence prolongée du jeune homme, dont il paraît avoir ignoré les futures destinées, il le fait chercher, et ne le revoit que roi d'Israël, 10, 2. 11. Son nom se retrouve 2 Sam. 21, 14. 1 Chr. 12, 1. 8, 30. 9, 39. 26, 28. Act. 13, 21. — 3° Lévite, fils d'Habdi, de la famille de Mérari, 2 Chr. 29, 12.

KISJON, ville lévitique d'Issacar, Jos. 19, 20. 21, 28., appelée Kédès dans le passage parallèle 1 Chr. 6, 72.

KISLOTH, Jos. 19, 12., *v.* Tabor.

KISON, maintenant Mokata ou Mekatta, fleuve ou rivière de la Palestine, qui formait la frontière naturelle de Zabulon vers le sud et l'ouest, se jetant dans le golfe de Ptolémaïs, au nord-ouest de Kaïfa, après avoir traversé la plaine de Jizréhel, Jug. 4, 7. 5, 21. 1 Rois 18, 40. Ps. 83, 9. Ses eaux sont abondantes en hiver, mais en été l'on peut le traverser à gué sans difficultés. Il prend sa source au mont Tabor, dont il baigne le pied méridional, cf. Jug. 4, 12-14. 5, 19-21. Il coule au pied du Carmel, et partout répand la fertilité sur ses rives. L'Anglais Shaw l'a confondu avec le Raz-al-Kison, qui a sa naissance et coule à l'est du mont Tabor.

KITRON, ville de Zabulon, mais longtemps habitée, et peut-être toujours, par des Cananéens, Jug. 1, 30.; peut-être la même que Kattath, Jos. 19, 15.

KITTIM, peuplade nommée Gen. 10, 4. parmi les descendants de Javan, à côté d'Elisa, Tharsis et Dodanim. Dans le sens le plus restreint de ce mot, il faut entendre l'île de Chypre, puis dans un sens plus éloigné, les autres îles et les côtes septentrionales de la Méditerranée; *v.* Ez. 27, 6. Dan. 11, 30. Nomb. 24, 24. Jér. 2, 10. Es. 23, 1. Aucun de ces passages ne contient des indications bien précises, et les interprètes varient d'opinion sur la situation de Kittim; les uns, comme Calmet, s'appuyant sur 1 Macc. 1, 1. 8, 5., y ont vu la Macédoine; d'autres, comme Bochart, ont entendu par là les Romains; l'opinion de Josèphe enfin, celle qui se justifie le mieux, et que nous avons adoptée, s'appuie d'abord sur ce que le nom de Kittim s'est conservé en Chypre dans la ville de Cittium, puis sur ce que les habitants de cette île sont évidemment d'origine phénicienne, et que le dieu Bahal y était adoré. L'île de Chypre fournissait en abondance une espèce de bois de cèdre ou de pin dont les Tyriens faisaient usage pour la construction de leurs vaisseaux.

Ce nom doit être pris figurément et d'une manière tout à fait générale, Nomb. 24, Jér. 2, pour désigner des peuples occidentaux.

KORAH, Gen. 36, 16., *v.* Coré 1°.

L

LABAN, Gen. 25, 20. 24, 29. (1856 av. C.), riche propriétaire de troupeaux dans les plaines de la Mésopotamie, fils de Béthuel, petit-fils de Nacor le frère d'Abraham, et ainsi petit-neveu de ce patriarche. Il consentit avec empressement au mariage de sa sœur Rébecca avec le fils unique du riche Abraham, avec Isaac, cousin germain de son père Béthuel. Plus tard, c'est chez lui que le fils de sa sœur, Jacob, vient chercher un asile contre la colère d'Esaü qu'il redoute. Ces deux hommes rusés se font pendant une vingtaine d'années une sourde guerre, qui préluda de la part de Laban, par la substitution de Léa à Rachel dans le mariage de Jacob, Gen. 29. Le missionnaire Hartley, dans son voyage en Grèce, rapporte un exemple analogue d'un jeune Arménien à qui l'on donna, grâce au voile nuptial qui couvre presque entièrement la personne, une sœur aînée au lieu de la

cadette qu'il avait demandée en mariage, et des faits de ce genre ne sont pas précisément rares en Orient.

Après que Jacob eut gagné ses deux femmes par quatorze années de travail, Laban s'arrangea avec lui de manière à ce que l'un et l'autre trouvassent leur avantage à cet accord mutuel; mais Jacob, par des subterfuges dont nous avons parlé à cet article, s'enrichissait chaque année au détriment de son beau-père, ce qui mécontenta bientôt et les fils de Laban et Laban lui-même. Les rapports des deux familles s'aigrissaient et s'envenimaient; la confiance avait disparu, l'amitié avec elle, et dans cet état de rivalité jalouse et de tension continuelle, Jacob finit par comprendre qu'il devait partir. Il profite, pour l'exécution de son dessein, d'une absence de Laban, et celui-ci, à son retour, ne trouve plus ni son gendre, ni ses filles, ni ses petits-fils; aussitôt il assemble ses parents et ses serviteurs, et plein de colère, se met à la poursuite des fugitifs. Mais en chemin une vision l'arrête : Dieu lui défend de nuire à Jacob qu'il protége, et lorsque, près des montagnes de Galaad, les deux familles se rencontrent, la colère de Laban est apaisée; il reproche seulement au patriarche son départ précipité et l'enlèvement de ses dieux, et finit par lui proposer une solennelle alliance d'amitié. Un simple monument de pierres fut élevé en souvenir de cette journée qui se termina par un sacrifice et un festin offert par Jacob. Laban jura l'alliance par les dieux d'Abraham, de Nacor et de Taré, Jacob par le Dieu redoutable que craignait Isaac son père, et les deux familles se séparèrent; Laban partit de grand matin et s'en retourna en son pays. Son histoire s'arrête-là.

Quelle était sa religion? Il reconnaissait l'Eternel (24, 50. 30, 27.) et jurait par les dieux de Nacor, 31, 53., même il rendait un culte à des théraphims. C'était un commencement de paganisme et d'idolâtrie. Toujours membre de la grande famille des patriarches, et descendant d'Héber, il n'était cependant pas descendant d'Abraham; sa foi s'était obscurcie, ou plutôt sa foi était morte, et il n'avait conservé que le nom du vrai Dieu. Homme de la terre, il lui fallait un dieu de terre pour représenter le céleste qu'il ne pouvait voir; et bientôt le dieu de terre était devenu son dieu unique, il l'avait multiplié pour suppléer par le nombre à l'insignifiance. Le paganisme, chez Laban comme chez tous ceux qui ont connu la vérité et qui en ont renié la force, a toujours commencé par le cœur; et quand on jette les yeux sur ce qu'on appelle maintenant la chrétienté, on ne trouvera que trop de chrétiens, ou plutôt de païens comme Laban, qui ont leurs dieux et leurs déesses, à côté du grand Dieu de la Loi et de l'Evangile. La doctrine des images et le culte des saints sont, dans l'église romaine, un acheminement bien clair vers cette foi double et bâtarde qui veut allier Dieu et le monde, la religion et l'idolâtrie, le christianisme et le paganisme; et, sans qu'on s'en doute, la religion de Laban a pour partisans tous ceux dont les œuvres ne correspondent pas à la profession qu'ils font d'être chrétiens; Dieu est dans leur bouche, mais ils cherchent les idoles du monde, et, comme Laban, ils ne les trouveront point.

LAC. *v.* Mer, et les articles spéciaux.

LADHA. *v.* Hel.

LAHMAS, ville des plaines de Juda, Jos. 15, 40. Quelques manuscrits portent Lahmam.

LAHMI, 1 Chr. 20, 5., frère de Goliath, et digne de lui : la hampe de sa hallebarde était comme l'ensuble d'un tisserand. Il fut tué par El-Hanan. Dans le passage parallèle, 2 Sam. 21, 19., le texte est corrompu et porte, au lieu de Lahmi, *Bethhallahmi,* que nos versions ont traduit par bethléémite, et qu'elles ont dû joindre au nom du vainqueur, en sous-entendant alors *frère de* devant le nom de Goliath.

LAIS, ville de l'extrême frontière nord de la Palestine, Jug. 18, 7. Jér. 8, 16. Deut. 34, 1. D'abord colonie sidonienne qui portait aussi le nom de *Lésem,* Jos. 19, 47., au pied du Liban, dans une contrée fertile, près des sources du Jourdain, elle fut plus tard appelée *Dan* par les Danites qui s'y établirent, et bâtirent

une nouvelle ville sur les décombres de l'ancienne qu'ils avaient détruite, Jos. 19, 47. Jug. 18, 29.; ce dernier nom lui est déjà donné par anticipation, Gen. 14, 14. Laïs fut, sous tous ses noms, un siége célèbre d'idolâtrie, et Jéroboam y institua le culte d'un veau d'or, 1 Rois 12, 29.

LAIT. *v.* Bœuf, et Nourriture.

LAKIS, résidence d'un roi cananéen, ville située dans les plaines de Juda. Josué la conquit et la donna à la tribu de Juda, Jos. 10, 3. 31. 15, 39. Elle fut fortifiée par Roboam contre les Philistins, 2 Chr. 11, 9., assiégée plus tard par Sanchérib dans sa campagne contre l'Egypte, 2 Rois 18, 14. Es. 36, 2. 37, 8. (*v.* encore 2 Rois 14, 19.), et enfin détruite par Nébucadnetsar dans la guerre d'extermination des Caldéens contre le royaume de Juda, Jér. 34, 7. Elle reparaît encore après l'exil, Néh. 11, 30. Le prophète Michée, 1, 13., semble faire de cette ville le centre de l'idolâtrie de Bahal qui couvrit le royaume.— Lakis subsistait encore sous le même nom au temps d'Eusèbe et de Jérôme, qui la mettent à 7 milles d'Eleuthéropolis vers le sud, dans le district de Daromas.

LAMEC, Luc 3, 36., *v.* Lémec 2°.

LAMENTATIONS. *v.* Jérémie.

LANCE. *v.* Armes.

LANGUE. Lors de la construction de la tour de Babel Dieu confondit les langues pour séparer les hommes, comme aux jours de la Pentecôte il donna miraculeusement de nouvelles langues pour recueillir son peuple. Mais l'un et l'autre de ces événements remarquables donne lieu à une série de questions épineuses qu'il n'est ni facile ni même possible de résoudre toutes. Pour traiter ce sujet, il faudrait en avoir fait une étude longue et spéciale; peu d'hommes font ce travail et nous devons nous borner à des généralités.

La confusion des langues est-elle la conséquence immédiate de l'intervention divine, et fut-elle la cause de la dispersion? ou bien, au contraire, la différence des langues a-t-elle été la suite naturelle de la dispersion des hommes? Cette dernière manière de voir n'appartient pas aux rationalistes seuls, mais aussi à beaucoup de théologiens chrétiens très respectables, à Grégoire de Nysse en particulier, qui ne voit dans le récit de Moïse, Gen. 11, qu'une chose fort simple et fort naturelle, savoir, que les hommes s'étant séparés pour un motif quelconque, il résulta de leur dispersion que, chacun faisant quelques changements à la langue qu'il avait apprise de ses pères, ils finirent par ne plus pouvoir s'entendre. D'un autre côté, le texte littéral du récit sacré semble favoriser davantage l'autre opinion, que Dieu, par un effet subit de sa toute-puissance, fit oublier aux hommes, ou à la plus grande partie d'entre eux, leur langue primitive, et leur en apprit de nouvelles, ou les força de s'en créer d'autres par le besoin de se comprendre et l'impuissance où ils se trouvaient de se servir de la langue qu'ils avaient parlée précédemment.

A cette question se rattache celle de savoir quelle est la langue primitive, celle que tous les hommes parlaient avant le jour de la confusion. Nous laissons entièrement de côté toutes les théories et tous les débats relatifs à l'histoire de la langue *naturelle* de l'humanité, de cette langue innée que quelques savants idéologues prétendent devoir exister au moins virtuellement, bien que personne ne la connaisse : la langue étant une affaire de convention, et, dans tous les cas, le langage naturel ne pouvant plus se retrouver nulle part ni jamais, à cause de l'existence actuelle des langues connues, la question serait pour le moins nécessairement sans solution, et il y a peut-être quelque avantage à n'y pas perdre son temps. — Il y a peu de langues qui n'aient revendiqué l'honneur d'être la langue primitive, l'hébreu, le caldéen, l'arabe, le syriaque, le chinois, et jusqu'au flamand (*v.* Gorope Becan, Origines, etc., Anvers,), etc.; et devant cette concurrence d'ambitions, on se demande avant tout si cette langue primitive n'est peut-être pas éteinte, et si nous la connaissons encore. Voici comment Preiswerk résout cette question dans sa grammaire hébraïque, Introd., xx. « Nous devons admettre, dit-il, que l'ancienne langue des pieux ancêtres du genre humain

s'est conservée dans la famille d'*Héber*, fidèlement et indépendamment de la confusion de langage des autres peuplades, et que la langue que nous connaissons sous le nom de langue *hébraïque* remonte jusqu'aux premiers jours de l'humanité. Entre plusieurs raisons qui prouvent que l'hébreu était la langue des patriarches, nous n'en citerons qu'une : c'est que les noms propres des patriarches jusqu'à Adam sont évidemment hébreux. » La même thèse a été soutenue et savamment traitée d'abord par Calmet, puis, de nos jours, par Hævernick, Einleit. § 26. p. 145-155. Winer et d'autres savants n'hésitent pas, en revanche, à se prononcer fortement en faveur de la priorité du sanscrit. On comprend que, pour discuter cette question, il faudrait entrer dans des développements que le travail actuel ne permet pas, dans des recherches et des digressions de philologie et de linguistique qui n'intéresseraient que fort peu de lecteurs, pas même tous ceux qui pourraient les comprendre. L'ouvrage de Hævernick est celui qui se recommande le plus aux savants sous ce rapport, et plusieurs rationalistes, ordinairement assez injustes pour ceux qui ne partagent pas leurs idées, ont parlé de ce travail avec grande estime.

Outre l'hébreu, 2 Rois 18, 26. Néh. 13, 24. Est. 8, 9., la Bible fait encore mention de quelques autres langues, le cananéen, Es. 19, 18., le caldéen, Dan. 1, 4., l'araméen, que les mages parlaient à la cour de Babylone, Dan. 2, 4., et qui est aussi employé dans quelques édits des gouverneurs perses en Palestine, Esd. 4, 7. cf. 2 Rois 18, 26., l'asdodien, Néh. 13, 24., et dans le Nouveau Testament le syro-caldéen, le grec, le latin et le lycaonien, Jean 19, 20. Act. 14, 11. 21, 37. Apoc. 9, 11. Luc 23, 38., sans parler des langues qui furent parlées le jour de la Pentecôte, Act. 2, 8.—On ne trouve du reste chez les Juifs aucune trace d'interprètes, sauf le seul cas Es. 36, 11. où il ne s'agissait pas même d'une langue différente, mais seulement d'un autre dialecte de la même langue. De cette absence de truchemans on peut conclure, semble-t-il, que l'étude des langues étrangères ait été assez cultivée des Juifs, sinon par goût, du moins par nécessité, car ils avaient de continuels rapports de commerce avec les Egyptiens, par exemple, et avec les Assyriens; le grec cependant paraît avoir fait exception, et l'on raconte que Jérusalem étant un jour assiégée par les Asmonéens, fut livrée par un Juif qui parlait grec, et que depuis ce temps on maudit quiconque parlerait cette langue perfide et traîtresse.

La question du don des langues ne peut être traitée par la science; elle ressort de la foi. L'on ne peut rien ajouter ni retrancher à tout ce qui est raconté Act, 2, et 1 Cor. 14 ; et pour celui qui se tient à cette révélation avec un cœur simple et pur, la lumière ne lui manquera pas. Ce miracle subsista dans l'Eglise aussi longtemps qu'il le fallut pour la conversion et l'affermissement des païens; il subsistait encore aux jours d'Irénée. Dieu seul connaît à cet égard ce qu'il doit donner à son Eglise, mais chaque fidèle doit savoir ce qu'il doit demander. *v.* Néander, le Siècle apostol., trad. par Fontanès, et une thèse intéressante de Le Fort.

LAODICÉE, ville de l'Asie Mineure, qui fut des premières évangélisée, et dans laquelle on trouva de bonne heure une église chrétienne, mais qui s'endormit dans le relâchement, Apoc. 1, 11. 3, 14. Saint Paul adressa à cette église, Col. 4, 16., une lettre qui, selon les uns, s'est perdue; ou plutôt (*v.* ce que nous avons dit à l'art. Ephèse) c'était la même que la lettre aux Ephésiens, et elle devait servir d'encyclique à plusieurs églises de l'Asie Mineure. Laodicée était dans le voisinage d'Hiérapolis et de Colosses, à 7 lieues de cette dernière ville, Col. 4, 13. 15. On trouve encore sur une inscription *Laodicée, Lycus, Caprus;* et sur d'autres, *Laodicée sur le Lycus,* pour la distinguer d'autres villes ou endroits du même nom. Laodicée était en effet située non loin du Cadmus, où le fleuve assez considérable du Lycus prend sa source, et près du confluent du Caprus et du Méandre. C'était une ville fort commerçante; on y trouvait surtout des changeurs

d'argent. Elle porta d'abord le nom de Diospolis, plus tard celui de Rhoas; celui de Laodicée lui fut donné en l'honneur de Laodice, épouse d'Antiochus II le Divin. Une source considérable d'eau chaude se trouvait entre Laodicée et Apamia, exhalant une espèce de fumée qui planait sur sa surface. Quelques-unes des eaux de Laodicée même avaient la vertu de pétrifier les objets. Strabon dit que les murs dont on entourait ces sources, se faisaient en bois, et qu'ils ne tardaient pas à être pétrifiés par la source. L'an 66 de Christ, sous Néron, cette ville fut détruite par un tremblement de terre, mais déjà rétablie sous Marc Aurèle. Tacite place ce tremblement de terre dans la septième année de Néron, c'est-à-dire entre 60 et 61, en ajoutant que, malgré la grandeur du désastre, les riches habitants de Laodicée la firent reconstruire, au moins en grande partie, dans la même année. *v.* Phrygie. On en voit encore des ruines assez considérables sous le nom d'Eskihissar.

LAPIDATION. Ce supplice (*v.* Jugements, Peines) était infligé, d'après les lois israélitiques, à tous ceux qui avaient outragé la majesté de Jéhovah, aux idolâtres, séducteurs, blasphémateurs, violateurs du sabbat, faux prophètes, devins, pronostiqueurs, etc., comme à ceux qui avaient soustrait ou dérobé une chose vouée à l'interdit, Lév. 20, 2. 27. 24, 14. Deut. 13, 1. 6. cf. 18, 20. 17, 2. Nomb. 15, 32. 1 Rois 21, 10. Jos. 7, 25. Act. 6, 13. 7, 58., à des fils notoirement et obstinément rebelles, vicieux et désobéissants, Deut. 21, 18., à des fiancées ou à des épouses infidèles, et à leur séducteur, Deut. 22, 20. 23. — D'après les rabbins (*v.* Mishna Sanhed. 7, 4.), les enfants qui avaient maudit leurs parents, et ceux qui avaient commis un inceste, les pédérastes et ceux qui s'étaient souillés par la bestialité, étaient également lapidés; Moïse les condamne d'une manière générale à la peine de mort, Lév. 20, sans indiquer leur genre de supplice, mais les termes dont il se sert « son sang est sur lui. » (9. 11. 12. 13. 16.) ont fait penser aux talmudistes que le législateur avait implicitement indiqué la lapidation. La même peine est aussi prononcée une seule fois contre un animal, le taureau qui aurait tué un homme, Ex. 21, 28. cf. Lév. 20, 15.

L'Ecriture sainte ne décrit nulle part la manière dont la sentence était exécutée: on voit seulement que c'était sur la place publique, en dehors de la ville, Lév. 24, 14. 23. Nomb. 15, 36. 1 Rois 21, 10. 13. Act. 7, 56., et que les témoins devaient les premiers jeter la pierre au condamné, Deut. 17, 7. Act. 7, 57. cf. Jean 8, 7. D'après les rabbins, il y avait deux sortes de lapidation, l'une consistant simplement à accabler de pierres le coupable, l'autre d'après laquelle on le conduisait sur une hauteur escarpée élevée d'au moins deux longueurs d'homme; un des témoins le précipitait et l'autre, pour l'achever, lui roulait une grosse pierre sur le corps; si cela ne suffisait pas, la multitude elle-même achevait le malheureux.—La lapidation servait aussi, dans certains cas, à l'exécution d'une prompte justice ou d'une vengeance populaire, la multitude grossière sachant se débarrasser ainsi de ceux qui avaient eu le malheur de lui déplaire, Ex. 8, 26. 17, 4. Matth. 21, 35. Luc 20, 6. Jean 10, 31. 11, 8. Act. 5, 26. 7, 57. 14, 19., non-seulement chez les Juifs, mais chez d'autres peuples, depuis les jours de Moïse jusqu'à ceux de Jésus.

LAPIN. *v.* Shaphan.

LAPPIDOTH. Débora est appelée épouse de Lappidoth, Jug. 4, 4., et il est assez probable en effet que c'est là le nom de son mari : quelques-uns cependant ont voulu y voir le nom de son village, et d'autres le nom de sa profession, faiseuse de lampes.

LASÉE. *v.* Crète.

LAUDANUM. C'est probablement là la substance qu'il faut entendre par le mot hébreu *lot*, Gen. 37, 25. 43, 11., que nos versions ont traduit par myrrhe. L'analogie entre les noms grecs et orientaux, lorsqu'il s'agit de certains produits naturels rares et précieux, est toujours un guide probable, surtout lorsque le contexte tend à confirmer la signification donnée, et ne l'infirme pas. Aucun des anciens interprètes ne paraît avoir

connu le laudanum, et ils ont mis en avant diverses traductions et hypothèses en désaccord les unes avec les autres; parmi les modernes, le voyageur Burkhardt voit dans *lot* la plante du loto, ce qui ne peut concorder avec les passages ci-dessus; et Michaélis y a voulu voir la pistache, mais l'hébreu a déjà pour cela un autre nom.—Le laudanum est une espèce de résine bien connue des anciens naturalistes, Hérodote, Dioscoride, Pline. Odoriférante, molle et onctueuse, on s'en servait pour des fumigations, on en faisait aussi des huiles pour oindre à l'orientale les personnes qu'on voulait honorer; et la médecine elle-même en faisait un grand usage. On le recueillait des feuilles d'un arbrisseau (cistus labdaniferus. Cl. XIII, Monogynie), qui croît en Arabie, en Chypre et en Syrie; il s'élève à environ 60 *centim.* de hauteur, avec des feuilles lancéolées, lisses et d'un vert foncé à la partie supérieure, blanchâtre à la face inférieure; les fleurs, à cinq lobes, sont de couleur purpurine, et la capsule, de cinq à dix loges, est presque ronde. La résine, que quelques-uns ont prise pour une espèce de rosée, se recueille avant le lever du soleil, au moyen de bandelettes de cuir auxquelles elle s'attache facilement; on promène avec soin ces lanières sur les feuilles de l'arbre, et lors qu'elles sont bien chargées de résine on les dépouille, et on recueille le parfum en petites plaques ou gâteaux (Tournefort). Un procédé plus ordinaire, en Arabie, consiste simplement à pousser des chèvres dans ces buissons; les poils de leur barbe balayent les feuilles et recueillent en abondance le jus visqueux qu'elles distillent; il n'y a plus alors qu'à détacher soigneusement ces gouttelettes, que l'on pétrit ensemble en gâteaux. Il est possible que la chèvre, qui a fait tant d'autres découvertes, ait aussi fait celle-là; tout au moins l'existence de poils de chèvre dans le laudanum avait-elle fait l'objet de plusieurs discussions et commentaires.

LAVAGE des pieds. *v.* Purification.

LAVOIR. *v.* Béthesda.

LAZARE, ami et disciple du Sauveur, frère de Marthe et de Marie, demeurait à Béthanie. Il tomba dangereusement malade et mourut pendant un voyage de Jésus à Béthabara, et déjà depuis quatre jours il était enseveli quand Jésus, de retour avec ses disciples, le ramena à la vie par une parole aussi puissante et aussi simple que celle de la création : « Lazare, sors dehors! » Jean 11, 1. 12, 1. Ce miracle si grand irrita d'autant plus les principaux sacrificateurs contre celui qui l'avait fait, et détourna en même temps une partie de leur haine contre celui qui avait été ressuscité : ils cherchèrent à faire mourir Lazare, offrant par leur conduite insensée un vrai type de la colère des hommes irrégénérés contre ceux en qui se manifeste une vie nouvelle.

D'après la tradition, Lazare était alors âgé de trente ans, et il vécut encore depuis trente autres années; il est donc probable qu'il vivait encore lorsque les trois premiers évangélistes composèrent leur travail, et c'est peut-être par cette circonstance, à cause de la haine que les Juifs portaient à cet irrécusable témoin, qu'ils ont passé sous silence ce miracle qu'ils devaient bien connaître, mais dont le récit eût troublé et compromis de nouveau la vieillesse et la vie de ce disciple. Une autre tradition porte que Lazare et Marthe, après la mort de Jésus, sont venus dans les Gaules, en Provence, et qu'il a prêché l'Evangile à Marseille. En 870, on prétendit avoir trouvé ses os en Chypre, mais on sait tout le cas qu'on peut faire des os de l'Eglise romaine. — Le nom de Lazare se trouve encore Luc 16, 20., employé dans une touchante parabole du Sauveur; le malheureux couvert d'ulcères est devenu un type de ce genre d'infortune, et a donné son nom, celui de lazaret, aux premières léproseries françaises; en hébreu déjà, Lazare (Loezer) signifie celui qui est sans secours, indigent, malheureux. On ne peut douter que dans la bouche de Jésus le fait qu'il raconte ne soit une parabole, bien que quelques auteurs se soient demandé si la scène s'était passée à Jérusalem ou à Babylone; mais cette parabole toute morale, qui devait porter les Juifs à la générosité, renfermait aussi pour eux une leçon dogmatique bien importante, c'est qu'on peut

être fils d'Abraham selon la chair, et ne pas reposer dans le sein d'Abraham : on en peut tirer aussi cette autre terrible conclusion qui a été développée dans un sermon de M. de Félice, c'est que ceux qui ne sont pas touchés et convertis par la lecture de la Parole, resteraient également insensibles aux manifestations les plus magnifiques de la puissance divine.

LÉA, fille aînée de l'araméen Laban, sœur de Rachel, Gen. 29, 16. Plus âgée et moins belle que sa sœur, Léa n'avait pas inspiré à Jacob les mêmes sentiments, et ne devint son épouse que par une ruse de son père. Moins aimée, elle donna cependant plus d'enfants à Jacob, d'abord Ruben, Siméon, Lévi et Juda, Gen. 29, 32., puis Issacar et Zabulon, Gen. 30, 17. 35, 23., et enfin une fille, Dina, 34, 1. Elle eut encore par sa servante Zilpa, qu'elle donna à son mari, Gad et Aser, Gen. 30, 9. Ce fut là toute sa vie ; on ignore l'époque de sa mort, qui eut lieu en Canaan, où elle fut ensevelie dans les sépulcres de sa famille, près d'Hébron, là où reposaient déja Sara, Abraham et Isaac, 49, 31. — On s'étonne de ne pas la trouver mentionnée dans le voyage de Jacob en Egypte, 46, 5., mais du fait même du lieu de sa sépulture on peut croire qu'elle était déjà morte à cette époque. — Son nom est rappelé Ruth 4, 11., parmi les vœux adressés à Booz par le peuple et par les anciens. — Léa, est-il dit, avait les yeux *tendres*. Le mot hébreu n'exprime pas précisément l'idée de tendresse, mais plutôt celle de mollesse, de faiblesse, opposée à celle de vivacité, peut-être à celle de grandeur. Dans les rivalités et les luttes de jalousie qui ont eu lieu entre elle et sa sœur, elle a dû avoir toujours le sentiment de ses torts, la conscience qu'elle était entrée dans la maison de Jacob par une usurpation ; elle avait sans doute consenti à la tromperie qui lui donnait un époux, cependant Laban prend la faute sur lui, comme il est probable aussi que c'était lui qui avait imaginé l'échange et qui l'avait fait exécuter ; peut-être Léa n'a-t-elle fait qu'obéir à la volonté paternelle. Mère de Juda, elle compte parmi les ancêtres de Jésus.

LEBBÉE. *v.* Jude.

LÉBONA, ville au nord de Silo, Jug. 21, 19. Maundrell la retrouve dans le village de Leban, à 4 lieues sud de Naplouse, du côté de Jérusalem, ce qui est assez possible. Burckhardt nomme ce village Lemna, et fait l'éloge de sa grande beauté.

LÉHABIM, Gen. 10, 13., peuplade probablement identique avec les Lubim ou Lybiens, 2 Chr. 12, 3. La Lybie s'étendait depuis Alexandrie jusqu'à Cyrène, et peut-être encore plus loin ; elle servait à désigner d'une manière générale le nord de l'Afrique, comme la Scythie le nord de l'Asie, et les Indes le centre et le sud de cette partie du monde.

LÉHI, et plus complétement *Ramath-Léhi* (hauteur, côteau de la mâchoire), Jug. 15, 17. 19. C'est le nom que Samson donna d'abord au lieu qui avait été témoin de sa victoire sur les Philistins. Plus fort que mille, le nazaréen s'était cru un Hercule ; mais bientôt la fatigue et la chaleur l'épuisèrent ; aucune source ne se trouvait dans le voisinage : il se rappela qu'il dépendait de Dieu, et l'invoqua. Dieu l'exauça et, au lieu d'un nom destiné à célébrer sa victoire, Samson donna à la source un nom qui devait rappeler sa faiblesse, celui de *Hen-Hakkoreh* (la source de celui qui crie). Un miracle lui avait donné de l'eau, une dent s'était ouverte, une source limpide en jaillissait. On croit généralement que c'est une des dents de la mâchoire d'âne qui se partagea pour livrer le passage à l'eau qui devait désaltérer le grand juge, et le texte, comme le génie de l'hébreu, appuie cette manière de voir. Cependant la version de nos Bibles contient un mot de trop : « Dieu fendit une des grosses dents de cette mâchoire d'âne » ; l'hébreu porte simplement : « Dieu fendit une grosse dent de la mâchoire (ou de Léhi) » ; et en hébreu, comme chez nous, le mot dent peut signifier un rocher élevé, un pic (la Dent du Midi, les Dents d'Oches) ; on peut donc traduire, sans faire aucune violence au texte : « Dieu fendit un des rochers de Léhi », un des rochers de cette élévation sur laquelle était le vainqueur des Philistins. Que l'on choisisse maintenant entre les deux miracles, cela importe peu, le miracle n'en reste pas moins

grand : l'eau jaillissant du rocher a quelque chose de plus naturel ; l'eau sortant de la mâchoire avait peut-être plus d'à-propos, et Dieu disait par là que *seul* il pouvait donner à cet instrument de carnage la force dont s'était glorifié Samson comme s'il l'eût trouvée en lui-même. (M. Coquerel affirme « qu'un enfoncement du sol s'ouvrit aux pieds de Samson », et il donne son idée comme la *seule* version que le texte autorise. C'est une erreur : à peine cette traduction peut-elle être acceptée en seconde ou troisième ligne ; dans tous les cas elle est moins probable et moins justifiée que celles que nous avons indiquées, et d'autres rationalistes, comme Winer et Gesenius, ne mentionnent pas même, ou repoussent fortement, la traduction qu'on veut faire croire *seule autorisée*).

LÉMEC. 1° Cinquième descendant de Caïn, le premier polygame connu, Gen. 4, 19. 23., épousa Hada et Tsilla, qui, d'après Josèphe, lui donnèrent soixante-dix-sept fils ; la Bible ne nomme que Jabal, Jubal, Tubal-Caïn et Nahama. « Epouses de Lémec, dit-il un jour à ses femmes, entendez ma voix, écoutez ma parole ; je tuerai un homme, s'il me fait une blessure, même un jeune homme, s'il me fait une meurtrissure, car si Caïn est vengé sept fois, Lémec le sera soixante-dix-sept fois. » Qu'est-ce que ce chant énigmatique ? Les interprètes s'y sont perdus. Quelques-uns pensent qu'un double meurtre l'accable, celui de Caïn qu'il aurait tué par inadvertance, dit la tradition, et celui de son fils Tubal-Caïn, qu'il aurait tué comme l'auteur involontaire de ce premier meurtre : il cherche alors à se consoler au sein de sa famille par l'espérance que la miséricorde divine qui a protégé Caïn lui serait aussi accordée, et même en proportion de ses crimes ; ou bien il veut amuser ses femmes en leur chantant ses crimes, et en se moquant de la vengeance céleste ; il y ajoute l'ironie, et suppose que Dieu, l'amateur du crime, lui saura plus gré encore de son double meurtre, et le protégera davantage. D'autres pensent que Lémec, voyant ses femmes effrayées de toutes les armes inventées par ses fils, leur dit pour les rassurer : « Ai-je donc tué quelqu'un ? et d'ailleurs Dieu ne me le pardonnerait-il pas ? » D'autres, enfin, supposent que ces paroles n'expriment que les projets d'une fierté féroce. « Je me sens plus fier et plus méchant que Caïn ; si quelqu'un me touche, je le tue, quand il ne me ferait qu'une légère blessure. » Peut-être le plus simple est-il de prendre le chant de Lémec comme une composition poétique d'un mauvais genre que la tradition aurait conservée, et que Moïse rappelle en y rattachant en même temps la peinture du caractère de son auteur. « Ce Lémec est celui qui a composé le méchant et sanguinaire couplet bien connu : « Ecoutez, etc. » *v.* le Comm. de Schrœder.

2° *Lémec* ou *Lamec*, Gen. 5, 25. 1 Chr. 1, 3. Luc 3, 36., descendant de Seth et fils de Méthusélah, vécut sept cent cinquante-trois ans. Il devint père de Noé à l'âge de cent quatre-vingt-huit ans, et lui donna son nom, qui emporte l'idée de repos, « parce que, dit-il, celui-ci nous soulagera de notre œuvre et du travail de nos mains sur la terre que l'Eternel a maudite. » Ces paroles, qui dans leur sens le plus simple pourraient ne se rapporter qu'à la joie de Lémec d'avoir un fils pour aide et compagnon de sa vie, renferment aussi une première trace des espérances messianiques : Lémec voyait que le péché était arrivé à son comble, et que le jugement de Dieu ne pouvait se faire attendre ; il prévoyait que son fils serait un instrument remarquable dans la main de Dieu, et il aura, comme tant d'autres, rapproché dans la perspective prophétique des événements qui devaient être séparés par des siècles, la délivrance de Noé, la délivrance du monde par Jésus.

LÉMUEL, Prov. 31, 1. Selon les uns c'est un nom symbolique, mais il ne présenterait comme tel aucun sens convenable ; d'autres y voient, au moyen de quelques changements de lettres, le nom de Salomon ; d'autres, en recourant à l'arabe, y trouvent le nom d'Ezéchias ; et la mère de ce roi serait, ou bien Bathsébah, ou bien Abi ; d'autres pensent enfin à quelqu'un de ces petits rois inconnus, voisins de la Judée, mais c'est encore moins vraisemblable. L'opinion la plus générale,

qui prend Lémuel pour Salomon, a quelque chose de naturel quand on considère l'ensemble du recueil des Proverbes; elle se justifie aussi par le contenu de ce 31e *chapitre*, qui renferme de si beaux conseils à un jeune roi, v. 2-9., et de si sages avertissements d'une mère pieuse à son jeune fils, une description si pleine de grâce et de vérité du caractère d'une épouse vertueuse, *10-31*; et l'on comprend parfaitement ces paroles dans la bouche de Bathsébah, qui, enlevée à son premier époux, aurait dû partager le repentir du séducteur si elle avait été complice, et dans tous les cas se rattacher toujours plus fortement à la vertu conjugale, qui seule peut assurer le bonheur de l'époux et de l'épouse. Mais on se demande pourquoi et à quel propos Salomon aurait pris ici le pseudonyme de Lémuel; on ignore pourquoi Salomon se serait caché sous un faux nom, et il suffit de cette improbabilité pour faire rejeter cette supposition. On doit admettre que Lémuel était peut-être, comme Agur, un des sages dont il est parlé 24, 23.; ou bien que c'est un nom fictif, et que Salomon, ou un autre auteur inspiré, aura mis dans la bouche d'une mère, également fictive, les conseils qu'il fait adresser au jeune roi. — Les deux fragments de ce chapitre sont complétements indépendants l'un de l'autre, pour la forme comme pour le fond.

LENTILLES, l'*eruum lens* de Linnée (Cl. XVII, 3.), petit légume bien connu, et dont il est parlé Gen. 25, 34. 2 Sam. 17, 28. 23, 11. Ez. 4, 9. Les lentilles d'Egypte était fort estimées des anciens, principalement celles d'Alexandrie; on les cultivait également en Palestine, 2 Sam. 23, 11., où elles étaient, comme aujourd'hui encore en Orient, une nourriture sans doute toujours frugale, mais appétissante, et que ne dédaignent pas même les riches et les grands. D'après le voyageur Shaw, on fait bouillir un plat de lentilles avec de l'huile et de l'ail; ainsi apprêtées, elles forment une espèce de bouillie couleur chocolat, qu'Esaü a bien pu appeler « de ce roux, » et qui est encore la nourriture la plus habituelle de presque toutes les classes. En Arabie, on mêle du riz et des lentilles par portions égales, on arrose le tout de beurre fondu, et c'est pour la classe moyenne son principal et presque unique régal, surtout pour le repas du soir (Burckhardt). Diogène de Laerte, comme Esaü, a nommé ce potage un plat roux, et cette dénomination lui convient d'autant mieux qu'en Orient les lentilles ont une cosse rouge-brun. Il résulte du passage d'Ezéchiel qu'on faisait aussi du pain de lentilles; Athénagore et Celse disent la même chose, et Sonnini l'appuie de son témoignage pour l'Egypte actuelle, mais seulement dans les temps de famine et pour les classes pauvres.

LÉOPARD, Cant. 4, 8. Es. 11, 6. Jér. 5, 6. 13, 23. Os. 13, 7. Hab. 1, 8. Dan. 7, 6. Apoc. 13, 2. C'est par ce mot que nos versions traduisent partout l'hébreu *namer*: d'autres, comme Luther, Winer, etc., le traduisent par panthère. Il n'est pas facile de décider laquelle de ces deux traductions doit être préférée, vu que tous les détails que l'Ecriture sainte donne de cet animal conviennent aussi bien à l'un qu'à l'autre: la seule chose qui prouverait en faveur de la panthère, c'est qu'elle paraît avoir été connue en Palestine (*v.* Seetzen et Burckhardt), tandis que le léopard y aurait été rare et peut-être même inconnu. D'un autre côté, l'analogie du caldéen, du syriaque, de l'arabe et de l'éthiopien (Bochart), de même que l'uniformité de traduction des Septante, de Jérôme et des anciens, sembleraient militer fortement en faveur de nos versions. Mais à la base de tout cela règne une confusion d'histoire naturelle, la confusion de trois espèces voisines et différentes, la panthère, l'once, et le léopard. La *pardalis* des Grecs a eu successivement en latin les noms de panthère, de pard, et de léopard; c'est la panthère proprement dite, que les Arabes nomment encore aujourd'hui alnemr ou nemer, et que Bochart a nommée léopard tout en voulant désigner la panthère. La *petite panthère* d'Oppien est sans doute l'animal que les voyageurs modernes ont appelé once, plus petit que la panthère et que le léopard. Enfin le *léopard* est un animal de la Guinée, du Sénégal, et d'autres pays méridionaux, que les anciens pa-

raissent n'avoir pas connu du tout; son nom, qui faisait alors double emploi avec celui de panthère, a été depuis déterminé d'une façon plus spéciale, et appliqué au léopard proprement dit. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les anciennes traductions, qui étaient exactes vu le sens que l'on donnait à ce mot, ne le soient plus maintenant, et leur accord prouve d'autant mieux que ce que les Hébreux nommaient namer est la panthère de nos jours. Le corps de cet animal (felis pardus, L.), lorsqu'il a pris son entier accroissement, a environ deux mètres de longueur, outre la queue, qui est longue de plus de 70 centimètres; la peau est d'un fauve plus ou moins foncé sur le dos et sur les côtés, blanchâtre sous le ventre; elle est marquée de taches noires en grands anneaux ou en forme de roses, vides au milieu, parfois avec une tache au centre; il n'y a que des taches pleines sur la tête, la poitrine, le ventre et les jambes; cf. Jér. 13, 23. La panthère vit en Afrique et en Arabie, sur le Liban et aux Indes. Elle est ordinairement nommée à côté du lion dans l'Ecriture. Fière, sauvage, indomptable, elle ne redoute aucun animal, et ne craint pas d'attaquer l'homme lui-même, ce que le tigre et le lion n'osent faire que lorsqu'ils sont pressés par la faim ou provoqués au combat. Sa course est rapide, ses yeux sont vifs et continuellement en mouvement, son expression est cruelle et méfiante; elle a les oreilles courtes et le cou épais; ses pieds de devant ont cinq doigts, ceux de derrière n'en ont que quatre, mais tous armés de griffes fortes et aiguës, qui lui servent à retenir sa proie aussi solidement que les dents. Carnivore, et dévorant énormément de nourriture, elle est néanmoins toujours maigre. Cet animal est d'une remarquable fécondité, mais il a pour ennemis le tigre et le lion, et ces races terribles se font la guerre les unes aux autres ; c'est ainsi que Dieu a pourvu à ce que, pour un temps du moins, leur multiplication ne fût ni trop rapide, ni trop grande.

Plusieurs passages prouvent que les panthères étaient très nombreuses en Palestine, et nous trouvons des lieux dont le nom indique qu'ils étaient primitivement fréquentés par ces féroces animaux; ainsi Nimra au-delà du Jourdain (de nemer), Nomb. 32, 3., Beth-Nimrah, ibid. 36. Jos. 13, 27., les eaux de Nimrim, Es. 15, 6. Jér. 48, 34. (Il serait possible cependant que ces noms, *v.* Nimrah, eussent une autre étymologie); enfin la montagne des panthères, Cant. 4, 8.

Esaïe, faisant la description du règne glorieux du Messie sur la terre (11, 6.) dit qu'alors la panthère gîtera avec le chevreau, bel emblème, si ce n'est qu'un emblème, de la paix qui animera le monde, et du changement qui se sera opéré dans les cœurs violents, haineux, durs et passionnés, à l'égard des faibles et des débonnaires.

LÈPRE, *lépreux*. Cette impure et désolante maladie, endémique en Egypte et dans la partie méridionale de l'Asie mineure, était aussi l'un des fléaux les plus redoutés des Juifs, chez qui elle était assez fréquente ; c'était une épouvantable calamité, Deut. 24, 8.; on la regardait comme envoyée de Dieu, Nomb. 12, 10. 2 Chr. 26, 19., et on ne la souhaitait comme malédiction qu'à un ennemi mortel, 2 Sam. 3, 29. 2 Rois 5, 27.

La lèpre se manifeste d'abord à l'épiderme, mais elle ne tarde pas à attaquer le tissu cellulaire, les membranes graisseuses, les os, la moelle et les articulations; ses progrès sont lents, mais elle se communique très facilement, surtout par la cohabitation, et le père la lègue à ses enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération, s'affaiblissant à mesure, et perdant de son intensité de telle sorte que chez le fils de l'arrière-petit-fils, sa présence ne se constate plus que par des dents gâtées et tartreuses, une haleine fétide, et une apparence débile et maladive.

Le développement de la lèpre est favorisé par une atmosphère humide et malsaine, par la malpropreté, et par une nourriture grasse et huileuse; ses indices avant-coureurs sont de petites taches de la grosseur d'une pointe d'épingle, qui atteignent bientôt la dimension d'un grain de lentille; d'autres fois ce sont des dartres et des croûtes, qui se distinguent de l'exanthème de la lèpre apparente en ce

qu'elles s'étendent continuellement, et que les poils ou les cheveux (car c'est ordinairement par les parties velues du corps qu'elle commence) changent de couleur et perdent leur force et leur vie. Avec les progrès de la maladie, les taches et les dartres dévorent la chair peu à peu et s'étendent sur tout le corps : les parties attaquées par les taches, molles et de diverses couleurs, jaunâtres, noirâtres ou plombées, sont ordinairement le visage, la poitrine, le bas-ventre, le bassin, et les extrémités ; la peau est alors inégale, rude et insensible ; on peut arriver jusqu'à l'os avec une épingle ou avec un couteau, sans que le malade éprouve la moindre douleur : les parties attaquées par des croûtes ou des dartres sont plus sensibles, mais tourmentées de violentes et continuelles démangeaisons.

On distingue plusieurs espèces de lèpres ; nous ne mentionnerons que les suivantes. La *lèpre blanche :* c'est celle qui régnait le plus parmi les Juifs, 2 Rois 5, 27. Ex. 4, 6. Nomb. 12, 10. ; elle s'annonçait par des taches et des pustules blanches, les cheveux blanchissaient à l'endroit suspect, la place s'agrandissait promptement, la chair vive était mise à nu, Lév. 13, 3. 8. 10. 14. 20. 25. 30. ; les parties chevelues en étaient ordinairement les premières attaquées, 13, 29. (cf. 2 Chr. 26, 19.) ; d'autres fois c'était aux places où il y avait eu précédemment quelque ulcère ou blessure, que le bouton de lèpre apparaissait, 13, 18. Une fois la lèpre déclarée, toute la peau devient d'un blanc luisant sur le nez, sur le front, et par tout le visage ; elle s'enfle, s'étend et se durcit ; parfois elle crève, et des boutons pleins de pus se forment près de ces crevasses ; les extrémités s'enflent, les ongles tombent des pieds et des mains, les yeux sont fixes, mats et enflammés ; les oreilles sont rongées d'ulcères vers la base ; le nez s'enfonce, parce que le cartilage se pourrit ; au fond des narines sont des boutons qui dégouttent continuellement ; les cheveux tombent, ou s'emmêlent dans la teigne qui les entoure, et se collent par mèches ; tous les sens sont émoussés ; enfin le malheureux meurt, à la fois de consomption et d'hydropisie. Dans d'autres cas, la lèpre blanche se manifeste subitement, ses germes longtemps cachés éclatent tout-à-coup, et le malade devient blanc de la tête aux pieds, Lév. 13, 12. cf. 2 Rois 5, 27.

L'*éléphantiasis* est probablement cette autre espèce de lèpre qui est mentionnée Deut. 28, 27. 35. sous le nom d'ulcère d'Egypte ; car cette maladie, au dire de Pline et de Lucrèce, était endémique dans la contrée où les Juifs furent si longtemps retenus comme esclaves ; elle a, de même que la précédente, sa source dans la malpropreté et dans l'absence de soins donnés à des plaies ou à des boutons d'abord peu considérables ; elle se manifeste aussi par des taches au visage et ailleurs, ou par des dartres qui commencent par la grosseur d'un pois, et atteignent bientôt celle d'une noix ou d'un œuf ; la peau se crevasse. L'éléphantiasis n'est pas ordinairement très douloureuse, il y a peu de boutons, et ce n'est que lorsque la maladie est assez avancée qu'une espèce de suppuration commence à s'établir ; les extrémités meurent peu à peu et se séparent du corps les unes après les autres ; le visage enfle, se bouffit, et paraît comme gras de suif ; le regard est sauvage et dur, l'œil s'arrondit, il sort de son orbite, et ne peut plus se mouvoir à droite et à gauche ; il pleure continuellement (cf. Job. 16, 16.) ; la voix s'affaiblit et devient nasillarde, ou même se perd tout-à-fait ; dans cet affaiblissement général les besoins seuls deviennent plus vifs, la gourmandise et la volupté ; une profonde mélancolie accompagnée d'angoisse s'empare du malheureux ; son sommeil est troublé, il fait des rêves effrayants (Job 7, 14.) ; il se relève, ses pieds et ses genoux se heurtent dans ses frissons, ils enflent, se durcissent au point de résister à la pression de la main, et se recouvrent d'une peau crevassée et comme couverte d'écailles. Cependant aucun organe vital n'est attaqué, et le malade peut vivre encore vingt ans et plus, comme il peut aussi être enlevé subitement par une légère fièvre, ou succomber à une suffocation violente. On ne connaît pas de remède à cette maladie qu'il est toujours facile de prévenir en suivant les règles les

plus élémentaires de l'hygiène.

C'est l'éphantiasis que plusieurs savants (Michaélis, Reinhard), croient reconnaître dans la maladie de Job, dans cet ulcère malin, 2, 7., qui rappelle l'ulcère d'Egypte par son nom et par ses caractères. D'autres, comme Jahn, pensent à la *lèpre noire* qui, du reste, ne diffère guère de la précédente que parce qu'elle est accompagnée d'une démangeaison plus vive et plus constante. La peau devient rude et inégale, elle se crevasse et se pèle en écailles d'un rouge noirâtre; la teigne s'y joint et attaque principalement les bras et les jambes; les doigts se raccornissent et refusent de procurer aux démangeaisons du malade un soulagement même momentané; toutes les extrémités se gangrènent, meurent et tombent, l'haleine est empoisonnée. On ne peut nier que ces caractères ne conviennent parfaitement à la maladie de Job; mais, d'un autre côté, ceux de l'éléphantiasis s'y rapportent également, et comme ces deux maladies ont bien des points de contact et qu'on peut aisément les confondre, il n'est pas facile, comme il n'importe pas non plus, de décider de laquelle des deux il s'agit dans le récit sacré, d'autant plus qu'on ne saurait prendre littéralement, ni comme exacte description pathologique, tous les détails que le livre de Job renferme sur sa maladie, détails dont plusieurs se rapportent plutôt à l'état de son âme qu'à celui de son corps.

Enfin Moïse distingue soigneusement encore une espèce de *lèpre apparente* qu'il déclare sans contagion et sans danger, Lév. 13, 39.; Niebuhr l'a retrouvée en Egypte sous le même nom et avec le même caractère inoffensif; c'est une sorte de teigne blanchâtre qui passe d'elle-même après avoir duré de deux mois à deux ans, sans laisser ni dans le corps ni sur la peau aucune trace fâcheuse.

Manéthon, prêtre égyptien, Lysimaque, Molon, Tacite et Justin racontent gravement que les esclaves hébreux furent chassés d'Egypte à cause de la lèpre dont ils étaient infectés; Tacite ajoute (Hist. 5, 3.) que ces malheureux, abandonnés dans de vastes solitudes, se laissaient aller aux larmes et aux plaintes, lorsque Moïse, plus résolu que les autres, leur dit qu'ils ne devaient attendre de secours ni de Dieu ni des hommes, et leur conseilla de l'accepter pour chef et guide, ce qu'ils firent. Peu importe le plaisir que cette anecdote a pu faire à tous les ennemis des Hébreux depuis Manéthon jusqu'à Shaftesbury, depuis Tacite jusqu'à Bolingbroke; ce qu'il y a de mieux prouvé, c'est que la lèpre appartient à la terre d'Egypte, c'est que tous les anciens, Romains et autres, Pline et Lucrèce, sont d'accord à regarder cette maladie comme naturelle au pays, favorisée par les débordements du Nil; c'est que, par conséquent, les Égyptiens étaient lépreux par eux-mêmes sans que les Israélites leur aient apporté ce fléau, qu'ils n'ont appris à connaître eux-mêmes que depuis leur séjour en Egypte; et comme le dit Cellérier (Espr. de la Lég. Mos. II, 320.), si les Egyptiens voulaient se délivrer radicalement de la lèpre, il était inutile de faire partir les Hébreux, ils auraient dû partir eux-mêmes. Le récit de Tacite n'est donc qu'une évidente fausseté, y compris les absurdités qui l'accompagnent et que nous nous sommes dispensés de reproduire.

On peut croire qu'à leur sortie d'Egypte, un assez grand nombre d'Israélites étaient en effet souillés de cette maladie, jusqu'alors inconnue pour eux, et de laquelle ils n'avaient pas su se garantir; elle joue dès lors un grand rôle, non-seulement dans la législation, mais même dans les miracles du législateur, Ex. 4. 6-8. Nomb. 12, 10-15.

Les lois de Moïse relativement aux lépreux, sont un développement des lois sur la pureté légale, en même temps qu'elles tendaient à prévenir la contagion de cette hideuse maladie. Aucun remède n'est indiqué; les sacrificateurs sont chargés d'examiner les premières traces du danger, et l'exactitude des distinctions établies par Moïse, la sagesse des diagnostics qu'il indique pour mettre les prêtres à même de prononcer avec connaissance sur l'existence du mal comme sur sa guérison, font encore aujourd'hui l'admiration des gens de l'art. *v.* Lév. 13, 1. sq. 14, 1. sq. Nomb. 5, 1-4. Deut. 24,

8. 9. Lorsqu'un homme était reconnu lépreux, le sacrificateur le déclarait impur, l'excluait du commerce des hommes, le reléguait à la campagne dans la société d'autres lépreux, 2 Rois 7, 3. Luc 17, 12., ou dans des lieux inhabités; on lui déchirait ses vêtements en signe de deuil, et s'il voyait quelque étranger s'approcher de lui sans défiance, il était tenu de l'avertir en lui criant de loin, Souillé! souillé! Aucun rang ne pouvait soustraire à cet isolement; la sœur de Moïse dut sortir du camp, Nomb. 12, 15., et Hozias demeurait dans une maison écartée, 2 Chr. 26, 21. Cette solitude n'était cependant pas un emprisonnement, et on les voit dans l'Evangile, comme de nos jours encore en Arabie, se promener librement; il paraîtrait même, d'après Lightfoot, qu'ils étaient admis dans les synagogues. Lorsqu'un lépreux se croyait guéri, il allait se montrer au sacrificateur, sans la permission duquel il ne pouvait rentrer chez lui, et s'il était véritablement reconnu net, il passait par diverses cérémonies et purifications destinées à représenter la purification de l'âme par l'aspersion du sang de Christ, puis il rentrait dans la société des hommes purs, et dans l'usage des choses saintes.

Cette maladie, apportée en Europe par les saints et galants chevaliers des croisades, a été dans un temps tellement commune, que l'on comptait jusqu'à 19,000 ladreries, lazareries, lazarets ou léproseries; maintenant elle a presque diparu de chez nous, ou du moins elle a changé de nature, et quelques habiles médecins veulent en reconnaître une variété dans les maux secrets; mais on la retrouve en Egypte et dans les deux Indes avec tous les caractères que nous avons mentionnés. Le voyageur Caunter raconte, dans les termes suivants, la rencontre qu'il fit un jour d'un lépreux dans l'Inde : « Pendant que je me promenais un soir sur le rivage de la mer, je vis venir vers moi un être si extraordinaire que je ne pus en détacher mes yeux ; c'était un homme vêtu seulement d'un morceau d'étoffe autour du corps (c'est le vêtement des castes inférieures de l'Inde). Il avait la peau tout-à-fait blanche, comme si elle avait été brûlée avec un fer rouge. Il avait la tête nue, et ses cheveux, absolument de la couleur de sa peau, tombaient en longues mèches sur ses epaules décharnées. Ses yeux, à l'exception de la prunelle, étaient d'un rouge foncé; il les tenait constamment fixés vers la terre comme s'il lui eût été douloureux de regarder en l'air; il marchait avec lenteur et faiblesse, et sa maigreur était aussi effrayante à voir que celle d'un squelette vivant. Il s'arrêta à quelques pas de moi; je m'avançai, mais il recula. Alors il me supplia de lui donner quelque chose pour l'empêcher de mourir, parce qu'il était pour tous un sujet de mépris et qu'il ne pouvait aller ni chez lui, ni chez ses amis. Il me dit de ne pas m'approcher d'une créature souillée, objet d'aversion pour tout le monde, contre laquelle chacun levait la main et qui n'inspirait de pitié à personne. Je le questionnai : il me dit qu'il avait souffert de la lèpre pendant plusieurs années d'une manière horrible, et que le mal, quoique guéri maintenant, lui avait laissé ces marques de souillure qui l'empêchaient de retourner vers ses semblables. En effet, la couleur de sa peau était aussi blanche que celle d'un cadavre, et en le voyant, personne ne pouvait douter qu'il n'eût eu la lèpre. »

Le christianisme prend soin des lépreux; le paganisme des Indes les brûlent vivants.

—Moïse parle encore de la *lèpre des maisons* et de celle des *étoffes*, Lév. 13, 47-59. 14, 33-53.; mais la science moderne n'est pas encore fixée sur la solution de ce problème d'histoire naturelle; quelques savants (Michaélis, Winer, Volney, I, 55) voient dans la lèpre des maisons l'effet du salpêtre sur les murs, taches d'un rouge verdâtre qui rongent peu à peu les pierres et la chaux, et qui, sans endommager peut-être d'une manière notable les bâtiments, corrompent l'atmosphère et peuvent menacer la santé des habitants; Calmet croit que cette espèce de lèpre est causée par de petits vers qui rongent la pierre, longs d'environ deux lignes, grisâtres et munis de quatre mâchoires; les rabbins ne s'expliquent pas sur ce point, ils y voient d'une manière générale une plaie divine. Il est

probable que l'on ne tardera pas à obtenir plus de lumières sur ce sujet par les études qui sont commencées en Egypte, où ce curieux phénomène a encore été remarqué par Volney. La *lèpre des étoffes* est aussi peu connue; on l'a remarquée, non-seulement sur des draps de laine, mais encore sur des peaux et sur du cuir; elle se trahit comme celle des maisons par des taches rouge-vert, et Michaélis l'attribue à des insectes fort petits qui se développent plus facilement dans les laines de mauvaises qualités, notamment dans la laine de moutons morts de maladies. Il faut attendre des renseignements ultérieurs sur cette lèpre qui s'attache à des objets inanimés. Quant aux prescriptions de Moïse à cet égard, la destruction des maisons et des étoffes lépreuses, elles avaient pour but, d'abord de prévenir des maladies contagieuses et d'empêcher les miasmes provenant d'une fermentation putride, ensuite d'affermir la loi principale en l'entourant, comme d'un rempart, de toutes ces lois secondaires relatives à la souillure légale.

La lèpre était un emblème du péché; pour exprimer la délivrance du lépreux, c'est toujours le mot nettoyé, jamais celui de guéri dont se servent les auteurs sacrés; la lèpre était considérée comme une souillure encore plus que comme une maladie.

LÉSA, Gen. 10, 19., dans les environs de la mer Morte sur ses bords orientaux, est, d'après saint Jérôme, la ville de Calli rhoé où se trouvaient des eaux thermales.

LÉTHEK, mesure valant un demi-homer, Os. 3, 2., ou cinq baths, environ 175 litres.

LETTRES. La correspondance n'a jamais été aussi active en Orient qu'en Occident; dans l'antiquité, elle était presque nulle; de nos jours encore elle est assez rare. Les messages ordinairement se faisaient de bouche; cependant on trouve çà et là dans l'Ancien Testament des traces de lettres écrites, cf. 2 Sam. 11, 14. Esd. 4, 8., qui étaient portées ou par des courriers exprès, 2 Chr. 30, 6., ou par des voyageurs en passage, Jér. 29, 3. Les rois hébreux envoyaient des courriers extraordinaires toutes les fois qu'ils avaient un ordre à expédier ou une communication à faire connaître; c'était un service du moment et non régularisé; les rois perses, au contraire, avaient déjà un commencement d'organisation des postes, et des *angares* ou courriers, disposés par stations, Est. 8, 10. — Les lettres n'étaient et ne sont presque jamais cachetées en Orient; cependant, lorsqu'elles sont adressées à des personnages distingués, on les place dans de magnifiques bourses que l'on scelle avec de l'argile; cette coutume est fort ancienne, mais d'origine inconnue. Il semble que les Hébreux aient fait exception à la règle; dans l'Ancien Testament il est, en effet, encore parlé de lettres cachetées, 1 Rois 21, 8.; une lettre décachetée est mentionnée comme exception, Néh. 6, 5., et l'on peut croire que Samballat a voulu donner à Néhémie une marque de mépris par cette façon d'agir. L'usage de lettres circulaires, ou du moins copiées à un grand nombre d'exemplaires, est indiqué 2 Rois 10, 1-6., et nous voyons, Esd. 4, 6. 17., un rapport écrit adressé à Artaxercès et un édit royal également envoyé sous forme de lettre; cf. Act. 23, 25. et les épîtres du Nouveau Testament qui témoignent du développement qu'avait pris la correspondance à cette époque de renaissance et de réveil. — 2° Lettres, *v.* Ecriture.

LEVAIN, pâte aigrie en usage dans toutes les maisons, et déjà bien connue dans l'antiquité, qui en comptait de diverses espèces, Pline 18, 26.; il sert à faire lever et fermenter la pâte en même temps qu'il lui donne plus de goût, et même, suivant quelques auteurs, une saveur irritante et sensuelle. Les Hébreux le préparaient comme on le fait ordinairement chez nous, en laissant reposer la pâte deux ou trois jours, jusqu'à ce qu'elle s'aigrît; d'autres fois, et pour obtenir plus vite du levain, ils pétrissaient la farine avec de la lie ou du moût de vin. S'ils étaient extrêmement pressés, ils faisaient leurs pains sans levain, Gen. 19, 3. Jug. 6, 19., comme le font encore de nos jours les Arabes bédouins. L'emploi du levain était expressément interdit aux Hébreux pendant les sept jours de la Pâque, Ex.

12, 8. 15. 20. 13, 3. 6., et ils ne pouvaient pas même offrir à Dieu des gâteaux levés ou miellés, Lév. 2, 11. Am. 4, 5.; il leur était même défendu d'avoir du levain dans leurs maisons, et le soir du 14 nisan tous les Juifs veillaient soigneusement à ce que tout levain et toute chose levée fût emportée et brûlée, sans qu'ils pussent même s'en servir pour leurs fourneaux, et en tirer ainsi quelque profit. D'après les rabbins, la même défense s'appliquait encore aux animaux. La Pâque passée, ils pouvaient recommencer à faire du levain, et les prêtres avaient droit aux prémices de tout ce qui se pétrissait, Nomb. 15, 20. — Il est évident que dans la symbolique juive cette substance, qui n'était qu'une corruption de la pâte primitive, et une corruption corruptrice, était considérée comme l'emblème du péché, qui peut être peu de chose en apparence, mais qui envahit, qui se propage, qui entraîne les masses dans la corruption et dans la perdition. On trouve la même idée exprimée dans Plutarque, et chez Aulu-Gelle qui dit : Farinam fermento imbutam attingere flamini diali fas non est (*v.* Casaubon, sur la Ire satire de Perse). Les pains du cinquantième jour, ou de Pentecôte, qui devaient représenter la nourriture ordinaire de l'homme (et spirituellement le péché), étaient en conséquence pétris avec du levain, Lév. 23, 17., de même que les gâteaux d'actions de grâces qui accompagnaient les tourteaux sans levain, et qui devaient leur servir comme d'assiettes, Lév. 7, 12. 13., c'est-à-dire être à leur égard dans une position d'infériorité et de moins grande pureté.

1 Cor. 5, 6., Paul s'adresse à une communauté chrétienne qui paraissait s'enorgueillir de ce que tout n'était pas corrompu dans son sein, et supposer que la pureté pourrait se maintenir à côté de l'incestueux. Vous n'avez pas sujet de vous glorifier, leur dit-il, ne savez-vous pas qu'un peu de levain fait lever toute la pâte? Puis il les exhorte (v. 7 et 8) à faire disparaître, comme les Juifs aux approches de la Pâque, le vieux levain, soit qu'on doive entendre par là les méchants et les impies qui se trouvaient au milieu d'eux, soit que cette expression se rapporte aux mauvais désirs et aux inclinations corrompues qui n'occupent souvent que trop de place dans le cœur même de l'homme régénéré. L'une et l'autre de ces explications se justifient par le contexte et par l'analogie de la foi. L'apôtre appelle levain la méchanceté et la malice, et il appelle la sincérité et la vérité des pains sans levain.

Matth. 16, 6., Jésus engage ses disciples à se garder du levain des pharisiens et des sadducéens; dans Marc 8, 15., c'est du levain d'Hérode, c'est-à-dire de cette incrédulité commune au parti soi-disant religieux et rationaliste des sadducéens, et au parti religieux politique des hérodiens; le levain des pharisiens était la propre justice, ou, comme dit saint Luc, l'hypocrisie, la vertu extérieure, 12, 1. Le mauvais levain, c'est la mauvaise doctrine, Matth. 16, 12., une prétendue morale, une prétendue raison.

C'est à tort que l'exégèse ordinaire du passage Matth. 13, 33. Luc 13, 21., prend le mot levain en bonne part, comme désignant l'Evangile, tandis que le mot pâte signifierait le monde. Le mot pâte est toujours pris en bonne part, et dans ce passage il désigne l'Eglise; le mot levain qui est toujours pris en mauvaise part, se rapporte au monde; on peut s'étonner qu'une exégèse aussi absurde ait pu prévaloir si longtemps. Notre Seigneur raconte dans les sept paraboles de Matth. 13, les destinées de l'Eglise, et il veut la mettre en garde contre l'erreur et l'infidélité en apparence les moins graves et les moins dangereuses; un peu de levain fait lever toute la pâte, cf. 1 Cor. 5, 6.

LEVER. L'élévation et le tournoiement étaient deux cérémonies que l'on rencontre quelquefois parmi celles qui accompagnaient les sacrifices lévitiques. Le sacrificateur *levait* en mémorial l'offrande du gâteau, Lév. 2, 8. 9.; il levait de même une poignée de fleur de farine, l'offrande étant alors de nature à ne pouvoir être tenue à la main dans son entier, 6, 15., et enfin toute la graisse des sacrifices pour le péché ou des sacrifices de prospérité, 4, 8. 10.; c'est-à-dire que toutes les choses qui étaient destinées à être consu-

mées sur l'autel étaient d'abord levées, et ce n'est qu'après cette cérémonie qu'on y mettait le feu. Le *tournoiement* avait lieu non-seulement pour les offrandes non sanglantes, Ex. 29. 24. Lév. 8, 27. Nomb. 5, 25., huiles, farines, gâteaux, prémices des fruits et des blés, Lév. 23, 11. 12. 20., mais encore pour les victimes sacrifiées ; et alors tantôt on ne faisait tournoyer, notamment dans les sacrifices d'actions de grâces, que quelques parties du corps de l'animal, la poitrine ou l'épaule droite, Ex. 29, 26. Lév. 7, 30. 34. 9, 21. 10, 14. Nomb. 6, 20., tantôt on faisait tournoyer la victime entière, Lév. 14, 12. 23, 20.; et les lévites eux-mêmes paraissent avoir été soumis à cette cérémonie lors de leur consécration, Nomb. 8, 11. 15. La partie tournoyée appartenait aux prêtres, mais ne pouvait être mangée que par eux et leurs enfants, et cela dans un lieu pur et consacré, Lév. 10, 14. C'était une portion de leurs revenus, et de la part de ceux qui l'offraient c'était moins un sacrifice qu'une contribution pour les besoins du culte. — On n'a que peu ou même point d'indications précises sur la nature de ces cérémonies qui, dans tous les cas, étaient fort différentes l'une de l'autre dans leurs formes comme dans leur but. L'élévation s'explique d'elle-même, et cette figure judaïque a été imitée par l'église romaine dans ce qu'elle appelle l'élévation de la messe; l'offrande est élevée devant l'autel, en sacrifice au Dieu qui trône dans le ciel. Le tournoiement, qui se faisait sur les paumes des mains, avant le sacrifice et devant l'autel, Ex. 29, 24. Lév. 8, 27., était une élévation accompagnée de mouvement, soit de droite à gauche, soit d'avant à arrière, soit aussi, comme les Juifs le prétendent, vers les quatre points cardinaux du ciel, lorsqu'il ne s'agissait que de brebis, ou de pièces peu considérables. Quant au tournoiement des lévites et à leur présentation comme offrande, on peut croire que le mouvement qui leur était imprimé par le souverain sacrificateur était un va et vient dirigé vers l'autel, rappelant le *porricere* des Romains.

LÉVI, 1° troisième fils de Jacob et de Léa, Gen. 29, 34. 35, 23. (Ex. 6, 16. 1 Chr. 2, 1.), se joignit à Siméon pour venger d'une manière perfide et violente l'injure qui avait été faite à leur sœur Dina, Gen. 34, 25. Lorsqu'il descendit en Egypte avec son père, il avait déjà ses trois fils Guerson, Kéhath et Mérari, 46, 11., qui furent chefs d'autant de familles, Ex. 6, 16., et une fille, Jokébed, qui épousa Hamram son neveu, fils de Kéhath, et fut la mère de Moïse, Nomb. 26, 59. Il mourut à l'âge de cent trente-sept ans; sa postérité devait être dispersée en Israël, suivant la sentence prophétique du vieux Jacob, Gen. 49, 7., mais cette menace fut changée en bénédiction : les liens intimes qui unissent en Orient les membres d'une famille de bergers furent brisés pour cette famille ; mais le sacrifice des affections domestiques fut compensé par la gloire du sacerdoce, et Moïse mourant annonça les hautes et saintes destinées qui continueraient d'honorer la tribu de Lévi, honneur et charge tout ensemble, Deut. 33, 8. Avant sa consécration publique, et dans le voyage du désert, cette tribu était déjà comme préparée à ses fonctions futures par le soin du tabernacle et de ses ustensiles, qui lui était confié; ils devaient assembler et désassembler le pavillon à chaque départ et à chaque campement, et veiller à ce que personne n'en approchât, Nomb. 1, 50. Peu nombreuse relativement aux autres, la tribu de Lévi comptait cependant déjà dans le désert 22,000 mâles dont 8,580 entre trente et cinquante ans. Ces 22,000 furent appelés à remplacer, dans le service des choses saintes, les premiers-nés des fils d'Israël qui avaient été primitivement consacrés à ce service, et dont le nombre s'élevait, lors du même recensement, à 22,273. La cérémonie de consécration est racontée, Nomb. 3, cf. Deut. 10, 8. Plus tard, dans le dénombrement qui fut fait à Sittim aux plaines de Moab, le chiffre des Lévites s'élevait à 23,000; mais ils ne furent pas compris dans le recensement général, la tribu étant devenue une caste, Nomb. 26, 62. Ils n'eurent en conséquence, aucun territoire, mais quarante-huit villes avec leur banlieue leur furent assignées pour y habiter, dispersées au milieu des douze tribus, Jos. 21, et ils

eurent droit à des dîmes et redevances en nature pour leur subsistance journalière, cf. Deut. 10, 9. 14, 29. Jos. 13, 14. 33. Privés de capitaux, ils ne devaient avoir que des revenus; leur sort fut en quelque sorte assuré sur la piété des fidèles. Ils avaient de plus l'avantage de pouvoir, dans les villes qui leur appartenaient, racheter en tout temps, sans même attendre l'année jubilaire, les maisons qu'ils avaient pu être forcés d'aliéner un instant, Lév. 25, 32., tandis que d'un autre côté la maison ou le champ qui avait été voué au temple, et qui pouvait être racheté, devenait, en cas de non rachat, propriété lévitique et inaliénable en l'année du jubilé, 27, 16-21., *v.* Lévites.

2° et 3°, Luc 3, 29. 24., ancêtres inconnus de Marie. — 4° *v.* Matthieu.

LÉVIATHAN. Cette expression hébraïque emporte avec elle l'idée de mouvements sinueux et tortueux; elle dirige l'attention vers ces grands amphibies qui s'ébattent à l'aise au milieu des eaux, les serpents et le crocodile. C'est, il paraît aussi, la signification générale de ce mot, et selon quelques auteurs il aurait tour à tour l'une et l'autre signification; il faudrait l'entendre plus spécialement des serpents, Job 3, 8. Es. 27, 1., du crocodile, Job 40, 20., et des monstres marins en général, Ps. 104, 26. 74, 13., pris dans ce dernier passage comme symboles de redoutables ennemis. (La dernière partie de Job 3, 8., doit se traduire « ceux qui sont habiles à conjurer les léviathans. ») Si l'on peut admettre ces divers sens d'un même mot, *v.* Serpent, il est un passage au moins dans lequel on doit le préciser davantage, c'est dans la description qui est faite de cet animal, Job 40, 20.-41, 25. Et d'abord il est évident que ce morceau qui célèbre la grandeur de Dieu dans la création, contient la description d'un animal réellement existant, et non point d'un être fabuleux et chimérique, ainsi que l'ont supposé quelques auteurs. Un assez grand nombre d'idées ont été émises sur cette question, et plusieurs, notamment Schultens dans son commentaire, ont soutenu qu'il fallait entendre par léviathan les plus grosses espèces de serpents marins; mais depuis Bochart presque tous les interprètes sont d'accord à y voir le crocodile (Rosenmuller, Gesenius, Winer, Preiswerk, Hævernick), et cette opinion se justifie amplement par l'accord des détails du livre sacré avec tout ce que nous connaissons de cet animal. Le morceau de Job se divise en deux parties; la première (40, 20.-41, 2.) est destinée à montrer, à faire ressortir la faiblesse de l'homme en présence de ce redoutable animal, si fort et si bien armé pour résister et se défendre; elle amène naturellement la conclusion : Comment celui qui ne peut lutter contre la créature, essaierait-il de le faire contre le créateur? La seconde (41, 3-25.) est une description des différentes parties de l'animal, de son caractère, de sa force et de sa férocité, description si vivante qu'il semble qu'on ait le léviathan devant les yeux, la gueule ouverte, jetant des flammes.

« Tireras-tu le léviathan avec un hameçon? Prendras-tu sa langue avec une ligne?

« Lui passeras-tu une corde de jonc dans le nez? et lui perceras-tu d'un croc les mâchoires?

« T'adressera-t-il beaucoup de prières? Te dira-t-il de belles paroles? (s'humiliera-t-il devant toi?)

« Fera-t-il une alliance avec toi, que tu le prennes pour serviteur à toujours?

T'en amuseras-tu comme d'un oiseau, et l'attacheras-tu pour tes jeunes filles? (comme en Orient les enfants aiment à jouer avec de petits animaux, dont un léger fil suffit pour assurer la captivité.)

« Les associés pêcheurs en font-ils commerce? le partagent-ils entre les marchands?

« Rempliras-tu de pointes sa peau? (de manière qu'il y en ait assez pour le tuer), et du harpon des pêcheurs sa tête?

« Mets sur lui ta main, essaie la lutte; tu n'y reviendras plus.

« Voici, l'espérance de celui *qui l'essaierait* s'évanouira : est-ce qu'à sa vue déjà il n'est pas atterré?

« Il n'en est pas d'assez vaillant pour l'éveiller. Et qui est celui qui se présenterait devant moi (pour me résister)?

« Qui m'aurait fait des avances que je

doive les lui rendre ? Tout sous tout le ciel est à moi.

« Je ne me tairai point de ses membres, l'expression de ses forces, la beauté de son armure.

« Qui découvrira le dessus de son vêtement (la cuirasse qui recouvre sa peau) ? Qui s'aventurera dans sa double denture ?

« Qui ouvrira les portes de son visage ? Ses dents tout à l'entour *sèment* l'épouvante.

« Fières *sont* les rangées de sa cuirasse, serrées *comme* d'un étroit cachet.

« L'une touche à l'autre, un souffle ne passerait pas entre elles.

« Chacune est collée à sa voisine ; elles tiennent l'une à l'autre, et ne peuvent être séparées.

« Ses éternuements rayonnent la lumière, ses yeux sont comme les paupières de l'aurore (c'est-à-dire comme les premiers rayons du jour. Les anciens avaient déjà remarqué que lorsque le crocodile sort du fond des eaux, on voit briller, avant même de voir son corps, ses yeux qui annoncent ainsi sa venue, comme l'aurore annonce le soleil.)

« De sa bouche sortent *comme* des flambeaux ; des étincelles de feu en jaillissent. De ses narines sort une fumée, comme d'un pot bouillant ou d'une chaudière.

« Son souffle flambe comme un brasier (*ou* allumerait des charbons), et une flamme sort de sa gueule. »

Ces versets se rapportent au crocodile sortant du fleuve et chassant avec violence par les naseaux et par la bouche l'eau qui s'oppose à ses mouvements impétueux ; ce sont des jets qui rayonnent dans tous les sens, et qui ont, selon quelques auteurs, une lumière phosphorescente quand l'animal est échauffé ou irrité ; le voyageur Bartram parle aussi de cette vapeur qui sort de ses narines comme une fumée.

« En son cou repose la force, et devant lui danse l'effroi.

« Les fanons de sa chair sont fermes, coulés (*ou* fondus) en lui, rien ne bouge. (L'image de la fonte exprime la dureté et l'adhésion des parties entre elles.)

« Son cœur est dur (*de fonte*) comme une pierre, dur (*de fonte*) comme une pierre de meule de dessous.

« Quand il se lève, des héros s'épouvantent ; ils sont hors d'eux-mêmes d'effroi.

« L'attaque-t-on avec l'épée, elle ne prend pas ; ni dard, ni lance, ni cuirasse *ne servent*.

« Il estime le fer comme de la paille, l'airain comme du bois pourri.

« Le fils de l'arc (la flèche) ne le fait pas fuir, en chaume se changent pour lui les pierres de la fronde.

« La massue lui semble comme du chaume ; il rit du sifflement du javelot.

« Sous lui sont des têts aigus (les écailles de son ventre) ; il traîne sur la vase une herse à battre le blé (c'est-à-dire il laisse dans la vase, partout où il se repose, des traces de son passage et l'empreinte de ses dures et fortes écailles qui labourent le terrain, comme si la herse y avait passé.)

« Il fait bouillonner la profondeur comme un chaudron, et rend la mer semblable à un parfum (*ou* à un vase de parfumeur. Cette partie de la comparaison n'est pas claire ; l'auteur veut dire que le léviathan agite et trouble les flots : mais quel rapport cette agitation a-t-elle avec du parfum ?)

« Derrière lui brille son chemin ; l'abîme apparaît comme une tête blanchie (à cause de l'écume que la rapidité de ses mouvements forme autour de lui).

« Rien sur la terre ne l'égale ; il a été fait pour ne rien craindre.

« Il voit au-dessous de lui (*ou* il fixe) tout ce qui est élevé ; il est roi sur tous les orgueilleux (animaux). »

Tous les détails de cette poétique description concordent avec ce que les naturalistes et les voyageurs, anciens et modernes, nous disent du crocodile. Cet animal, géant dans la famille des lézards, habite particulièrement les bords du Nil, et devait être bien connu d'un auteur qui avait vécu en Egypte, comme celui du livre de Job. C'est là qu'il atteint sa plus grande longueur, qui va jusqu'à 10, et même 12 mètres ; en Amérique, il n'en dépasse pas 6 ou 8. Son corps est vert, tacheté de noir ; le ventre est d'un blanc

jaunâtre. La tête est au moins deux fois aussi longue que large, et sa gueule, garnie à la mâchoire supérieure de trente-six, à l'inférieure de trente dents, longues et pointues, s'ouvre jusque derrière les yeux et les oreilles. Ses mâchoires sont extrêmement fortes; mais, comme elles ne peuvent se mouvoir que du haut en bas, et nullement de droite à gauche, le crocodile ne peut rien mâcher, et doit avaler sa nourriture telle qu'elle entre dans sa gueule; il y joint quelquefois des pierres pour faciliter la digestion. Ses yeux et ses oreilles se recouvrent, quand il est dans l'eau, de peaux très fines qui ne gênent pas les fonctions de ces organes, et servent à les protéger. Son cou est court, et son dos si raide que tous les mouvements de côté, un peu rapides, lui sont impossibles, ce qui permet facilement à ceux qui sont poursuivis de lui échapper. Les écailles de son dos, toutes égales entre elles, sont rangées sur dix-sept bandes, et se distinguent par leur forme carrée et régulière. Ce que l'on a dit des larmes et du ton plaintif de cet amphibie, n'est qu'une fable : sa voix (s'il en a une, ce qui est nié par quelques-uns), serait une sorte de mugissement rauque et élevé, sans rapport avec les cris d'un enfant. Il a le sang froid, et en petite quantité, rougeâtre, et il peut en perdre la plus grande partie sans en être sensiblement éprouvé. La femelle dépose dans le sable de trente à soixante œufs, légèrement plus grands que ceux de nos poules, et les laisse éclore au soleil, se bornant à les surveiller pour les défendre au besoin. Quand les petits brisent leur coquille, ils ont déjà 20 à 25 centim. de longueur; leur peau est tendre, mais ils n'en sont pas moins vifs et voraces.

Le crocodile passe volontiers ses journées sur terre, étendu sur le sable aux brûlants rayons du soleil africain, et sommeillant; le soir, il retourne à l'eau. Sa pâture, il la cherche partout, mais s'attache de préférence aux êtres vivants; des enfants, des femmes, des hommes même, deviennent victimes de sa férocité; il fond sur eux à l'improviste, et les entraîne dans le fleuve. Quelques peuplades africaines se nourrissent de sa chair et la regardent comme un morceau délicat; mais elle est dure et répand une forte odeur de musc. — On peut voir de très intéressants détails et des extraits du voyage de Bartram, dans le *Morgenland* de Preiswerk, 1839, avril.

LÉVIRAT. Le mot ne se trouve pas dans l'Ecriture, mais la chose s'y trouve. *Levir*, en latin, signifie le frère du mari, (*lege vir*, comme en anglais *in law*, désigne les parentés acquises par le mariage), et ce nom a été donné à la loi de Moïse qui obligeait un frère à épouser la veuve de son frère mort sans enfants, de telle sorte que l'aîné des enfants qui naîtraient de cette union nouvelle héritât des biens et du nom du défunt, Deut. 25, 5-10. cf. Marc 12, 18. sq. Cet usage, particulier, à ce qu'il semble, à la famille des Hébreux, était antérieur à Moïse, Gen. 38, 6-8., et n'a été peut-être conservé par lui qu'à cause du sentiment national, qui regardait comme un devoir de ne pas laisser éteindre la race et le nom d'un homme mort prématurément, ou privé de descendance. Cette loi favorisait d'ailleurs l'esprit de famille, la division des fortunes et la perpétuité des héritages; elle était une exception formelle et motivée aux lois sur l'inceste, *v.* Lév. 18, 16. Le droit ou le devoir d'épouser pouvait se transmettre à un parent plus éloigné; mais le frère qui renonçait à la main de la veuve pour se soustraire à cette charge, quelquefois gênante et coûteuse, était flétri officiellement et publiquement, flétrissure qui, du reste, fondée sur le préjugé, devait s'affaiblir avec lui; c'est ainsi que, dans le livre de Ruth, on voit déjà l'opinion modifiée, et la cérémonie destinée d'abord à jeter un blâme sur celui qui refuse, n'est plus qu'un moyen judiciaire de faire constater son refus, Ruth 4, 1-10. — Les prêtres étaient dispensés d'obéir au lévirat, Lév. 21, 13., ainsi que probablement les hommes hors d'âge d'avoir des enfants, et les prosélytes. C'était le frère le plus âgé du défunt qui était le premier obligé, et il ne paraît pas que la circonstance qu'il aurait été marié lui-même fût un motif suffisant de refus. — Le lévirat, au surplus, a été retrouvé aux Indes et en Perse, à Siam,

à Pégu, chez les Afghans; Niebuhr l'a découvert chez les Circassiens; Bergeron chez les Tartares; Bruce chez les Gallas, en Abyssinie.

LÉVITES. Dans son acception la plus générale, ce nom comprend tous les descendants de Lévi, fils de Jacob, Ex. 6, 25. Lév. 25, 32. Jos. 3, 3. Ez. 44, 15. Dans le sens plus restreint et aussi plus ordinaire, il sert à désigner tous ces descendants, moins la famille d'Aaron, qui était de la branche de Kéhath, et spécialement destinée à la sacrificature. v. Prêtres. Nomb. 3, 6. 18, 2. Il désigne donc, dans le premier cas, la tribu, pauvre et dépossédée en Israël; dans le second, la partie inférieure de la caste sacerdotale, la postérité de Guerson et de Mérari, celle de Jitshar et de Huziel, enfants de Kéhath, et celle de Hamram par Moïse, cf. Ex. 6, 16. sq. C'est de ceux-là seulement que Dieu pouvait dire : « J'ai entièrement donné les lévites à Aaron, » Nomb. 8, 19. 18, 6. 3, 6. Ils étaient ainsi les serviteurs naturels du sanctuaire, les aides des prêtres et des sacrificateurs, obligés de les servir ou de les remplacer partout où la sainteté des cérémonies n'exigeait pas la présence exclusive du sacerdoce supérieur, comme l'exigeait le service de l'autel et de ce qui était audedans du voile. Dans le désert, ils devaient monter et démonter le tabernacle à chaque station, Nomb. 1, 51., couvrir et porter l'arche du témoignage et les vases sacrés, Nomb. 4, Deut. 31, 25. cf. 1 Sam. 6, 15. 1 Chr. 15, 2. 27. 2 Chr. 5, 4. Lorsqu'un centre plus stable eut été donné au culte, et que Jérusalem fut devenue le siége de la théocratie, ils furent chargés de la garde du temple et du soin d'en ouvrir et d'en fermer les portes, 1 Chr. 9, 27. 23, 32. 26, 12., des vases sacrés et de leur entretien, 1 Chr. 9, 28, 2 Chr. 29, 16., de la préparation des pains de proposition et des autres offrandes de farine pétrie, 1 Chr. 9, 32. 23, 29., du chant et des instruments de musique pour le service du temple, 1 Chr. 15, 19. 23, 5. 25, 1. 2 Chr. 5, 12. 7, 6. Esd. 3, 10. Néh. 12, 27. Ils eurent, de concert avec les prêtres, la surveillance des trésors du temple et l'inspection des lépreux, Deut. 24, 8. 1 Chr. 26, 20. 2 Chr. 31, 12. Néh. 13, 13.; ils assistaient les prêtres dans le sacrifice et le dépouillement des victimes, dont ils recueillaient le sang, 2 Chr. 29, 34. 30, 17. 35, 11.; ils faisaient les collectes pour les réparations du temple, et dirigeaient les ouvriers dans les travaux de construction, 2 Chr. 34, 9. 12.; ils devaient enfin pourvoir au bois du sacrifice, et faire respecter le jour du sabbat, Néh. 10, 34. 13, 22. Cependant ils furent remplacés dans plusieurs de ces fonctions, et notamment dans les plus pénibles ou les plus abjectes, par les Gabaonites ou Néthiniens, q. v. Depuis les jours de David, plusieurs Lévites furent appelés aussi à remplir des fonctions publiques, judiciaires ou municipales, 1 Chr. 23, 4. 2 Chr. 19, 11. cf. Deut. 17, 9. 21, 5. (c'est du moins l'opinion de Michaëlis, combattue par Cellérier, II, 294. sq.), et le roi Josaphat paraît leur avoir confié l'enseignement religieux du peuple dans tout le pays, 2 Chr. 17, 9.

Lorsqu'ils furent mis à part et solennellement consacrés au service du sanctuaire, Nomb. 3, 4., les Lévites n'avaient pas encore des fonctions aussi définitivement arrêtées qu'elles le devinrent par la suite; ils étaient les serviteurs du tabernacle d'une manière générale, mais le temps seul pouvait régulariser leur activité; ils ne prirent de consistance et de corps, ils ne s'organisèrent que sous David et Salomon. A cette époque, ils étaient 38,000, dont *a*) 24,000 servaient dans le temple, *b*) 6,000 étaient prévôts et juges, *c*) 4,000 portiers, et *d*) 4,000 musiciens. Les premiers portaient par excellence le nom de lévites; ils étaient, comme les prêtres, divisés en vingt-quatre éphéméries, chacune ayant son chef, qui se relevaient tous les huit jours, entrant en semaine le jour du sabbat, et en sortant au sabbat suivant. Les lévites étaient appelés à servir depuis trente jusqu'à cinquante ans, Nomb. 4, 3. 23. 30. 47. 1 Chr. 23, 3. 24. (il faut probablement lire trente au lieu de vingt), cf. Nomb. 8, 23. 26.; ce dernier passage fait commencer le service à l'âge de vingt-cinq ans, ce que l'on a essayé d'expliquer soit en admettant cinq années préparatoires (Rosenmüller),

soit en supposant qu'au chapitre 4, il ne s'agit que du transport des pièces du tabernacle (Maïmonides), soit enfin (Kanne) en regardant le chapitre 4 comme parlant de ce qui doit se faire dans les besoins actuels du service, et le chapitre 8, comme prévoyant les besoins plus grands du peuple quand les douze tribus seront établies dans leurs territoires respectifs, disséminées et non plus groupées. Plus tard, quand les travaux des lévites furent devenus moins pénibles, et qu'ils n'eurent plus à porter le tabernacle et les ustensiles pour son service, ils entrèrent en fonctions plus jeunes, et dans les derniers jours de David, ils sont dénombrés depuis l'âge de vingt ans, 1 Chr. 23, 27. 2 Chr. 31, 17. cf. Esd. 3, 8. — On ne voit pas dans la loi que des défauts corporels les aient rendus inhabiles, comme cela avait lieu pour les prêtres, à remplir les fonctions de leur charge, et un seul motif de dispense aurait été, selon les Juifs, un vice dans l'organe de la voix.

Sur leur première consécration *v.* Nomb. 8, 6., et l'art. Lever.

La loi ne leur prescrivait pas un costume particulier, et les vêtements de fin lin dont ils sont revêtus 1 Chr. 15, 27. 2 Chr. 5, 12. ne sont pas mentionnés comme uniformes. Ce n'est que beaucoup plus tard, sous Agrippa II, six ans avant la ruine de Jérusalem, que les lévites musiciens, qui par leur présence habituelle dans le temple, et par la beauté de leur emploi, avaient plus que les autres gagné en considération, obtinrent la permission de porter la tunique de lin; Josèphe, à ce sujet, fait remarquer qu'on n'avait jamais impunément abandonné les anciennes coutumes du pays.

Leurs revenus consistaient dans les dîmes de toutes les récoltes et les premiers-nés des troupeaux, que les Hébreux étaient tenus d'abandonner aux serviteurs du temple, mais les Lévites devaient eux-mêmes payer la dîme de cette dîme à la famille d'Aaron, aux sacrificateurs, Nomb. 18, 24-28. 2 Chr. 31, 4. Néh. 10, 37. 38. 12. 44. 13, 10.; ils avaient, en outre, leur part aux repas de dîmes qui se faisaient après les récoltes, et à d'autres repas d'actions de grâces, Deut. 14, 29. 12, 18.16, 11.; même une fois on les voit participer au partage du butin, après la défaite des Madianites, Nomb. 31, 30. Il semble que ces dîmes aient dû leur assurer une assez grande aisance, mais d'un côté ils étaient nombreux, de l'autre, ils avaient des familles à entretenir; en outre le paiement des dîmes et des prémices était laissé presque entièrement à la bonne volonté des propriétaires, il dépendait en grande partie de leur régularité à faire trois fois par an le voyage de Jérusalem, et souvent la négligence venait se joindre à la mauvaise volonté : les choses étaient arrangées de telle sorte que les Lévites eussent besoin de l'estime et de l'affection de leurs concitoyens; cette dépendance était à la fois un bien et un mal, mais elle existait, et si les sacrificateurs nous apparaissent en général comme étant dans une position plutôt riche que moyenne, les Lévites nous sont au contraires représentés comme pauvres, assimilés à la veuve, à l'étranger, à l'orphelin, presque recommandés à la charité des agriculteurs. — La loi leur avait encore donné en toute propriété quarante-huit villes ou villages, ou plutôt trente-cinq, car ils devaient en abandonner treize aux prêtres; c'était en quelque sorte la dîme des villes ou des maisons, et dans un pays où chacun était agriculteur et propriétaire, et où l'on ne trouvait par conséquent pas d'appartements à louer, cette disposition de la loi était absolument nécessaire pour fournir des demeures à tous les membres de la tribu de Lévi : quand ils étaient de service à Jérusalem, ils habitaient les appartements réservés près du tabernacle et du temple, mais lorsqu'ils n'y étaient plus, ils devaient avoir un abri assuré pour eux et leurs familles; Nomb. 35, 1-5. Ces villes, avec un faubourg de mille ou deux mille coudées en dehors des murs, étaient dispersées sur le territoire de neuf tribus en deçà et au delà du Jourdain; Juda, Siméon et Benjamin n'avaient pas de villes lévitiques, mais les treize villes sacerdotales étaient renfermées dans leurs frontières. Il est sûr que cette dispersion dut influer avantageusement sur la culture et l'instruction religieuse des tribus; quant au nom des villes *v.* Jos. 21, 20. sq.; dix

d'entre elles appartenaient aux Kéhathites, treize aux Guersonites, et douze aux Mérarites.

Les Lévites étaient, d'après Josèphe, dispensés du service militaire, et ils obtinrent aussi, des gouverneurs étrangers après l'exil, l'exemption des impôts et péages, Esd. 7, 24.

Il est assez remarquable que le Deutéronome n'indique nulle part que les sacrificateurs dussent appartenir à une famille particulière de la race de Lévi, et même il semblerait, par 18, 6., que le corps sacerdotal se composât et se recrutât de tous ceux des Lévites qui sentaient en eux-mêmes une vocation intérieure spéciale pour le service du sanctuaire; ceux-là, comme véritables ministres de l'autel, avaient seuls le droit d'être nourris de l'autel, tandis que les autres Lévites, non fonctionnants, étaient simplement recommandés à la générosité des Israélites. Si c'est en effet ainsi que l'on doit entendre le passage indiqué du Deutéronome, il serait un premier pas vers une manière plus spirituelle de comprendre le sacerdoce, et l'on doit se rappeler que ce livre a été écrit environ quarante ans après la première institution, et qu'il a pu modifier déjà quelques-unes des lois, quelques-uns des principes existants. Toutefois la chose est incertaine, elle doit être examinée, mais ne peut se décider.

LÉVITIQUE. C'est le nom qui a été donné au troisième livre de Moïse, parce qu'il traite de l'institution des lévites, et des lois et ordonnances qui devaient les régir. Dans les sept premiers chapitres, il décrit les sacrifices de divers genres qui devaient être offerts par le peuple, et la manière dont ils devaient être présentés. Le paragraphe suivant (ch. 8-10) est plutôt historique; il raconte la consécration des prêtres et le châtiment que subirent Nadab et Abihu pour avoir offert devant l'Eternel un feu étranger. Les chapitres 11-22 contiennent les lois sur la pureté légale et cérémonielle; enfin, la fin du livre, 23-27, renferme des prescriptions sur les fêtes, les vœux et les dîmes. (Le chapitre 26 renferme des prophéties qui se sont accomplies d'une manière bien explicite à l'égard des Juifs, cf. v. 22 avec Nomb. 21, 6. 2 Rois 2, 24. 17, 25. Ez. 5, 17.; et la conservation de ce peuple comme peuple distinct est encore un commentaire vivant du verset 44., une preuve de plus de la vérité des prophéties).

Le Lévitique comprend l'histoire du premier mois de la seconde année que les Israélites passèrent dans le désert, et il s'arrête au premier jour du deuxième mois, Nomb. 1, 1. cf. Exod. 40, 2. 17.; c'est du moins dans l'intervalle de ces deux dates que tous les événements qu'il rapporte se sont passés, sans que l'on puisse déterminer au juste combien de jours ils ont duré. On ignore l'époque de la rédaction, mais il est probable qu'elle a ordinairement accompagné, ou suivi de très près la promulgation des lois ou la célébration des solennités. *v.* Pentateuque.

Le meilleur commentaire du Lévitique est celui qu'en donne l'apôtre dans l'Epître aux Hébreux; ce n'est que par cette épître qu'on peut comprendre tant de préceptes qui sans cela n'auraient aucune signification; *v.* aussi G. des Bergeries, Moïse dévoilé, et Guers, le Camp et le Tabernacle. Le Lévitique nous montre dans toutes ses pages la haine de Dieu pour le péché, et le sacrifice comme seul moyen de salut; c'est la lumière, mais encore faible, et un auteur anglais, Boyle, dit très bien que la loi cérémonielle, avec tous ses rites mystérieux, nous montre l'enfant Jésus enveloppé de langes, comme la crèche le montra aux bergers.

LÉZARD, animal dont on connaît plusieurs espèces de diverses grandeurs, et que, selon quelques commentateurs, on retrouve dans l'Ecriture sous six noms différents, qui sont traduits dans nos versions, Lév. 11, 29. 30., par les noms de tortue, hérisson, crocodile, lézard, limace, taupe. Disons quelques mots sur chacun de ces animaux, en réservant toujours l'incertitude qui règne sur tous ces noms, dont la plupart ne se trouvent qu'une seule fois dans l'Ecriture :

1° Hébr. *tzâb* (Martin, *tortue*); l'animal désigné par nos versions est un amphibie dont le nom est tout à fait déplacé au milieu de ceux qui l'entourent, et que la plupart des commentateurs, déjà les Septante, Damir, Avicenne, puis Bochart,

Hasselquist, Léon l'Africain, Shaw, Winer, Gesenius, Harris, sont d'accord à traduire par *lézard d'Egypte* (cauda verticillata); cet animal, qui porte encore le nom de *dab* ou *dsab*, a environ 35 à 40 centimètres de long, et 10 à 12 de large sur le dos; il ne boit pas d'eau; ses écailles sont dentelées, sa peau jaunâtre et ses formes assez agréables à la vue; non venimeux; très vif; ovipare.

2° *Anakah* (hérisson). D'après la version anglaise, ce serait le furet; d'après Bochart, l'espèce de lézard tacheté, appelée par Pline stellio; d'autres (le docteur James), remontant à l'étymologie du mot hébreu, qui indique un cri plaintif ou un grognement, pensent à la grenouille; Hasselquist, au lézard du Nil; Harris, au lézard gecko, couvert de taches rouges, et dont le cri aigu lui aurait valu son nom égyptien, et aux Indes celui de tockaï, qui correspondent à la signification du nom hébreu; Winer enfin voit l'anakah dans l'ouaral ou guaral des Arabes: laid, méchant, venimeux, redoutable, long de 80 centimètres, il ne craint ni le crocodile, ni les plus gros serpents; sa peau est brun-rouge, semée de taches noires; sa force a fait penser à plusieurs auteurs (Bochart, Léon l'Africain, Harris) qu'on devait le voir dans l'animal nommé en hébreu *co'ach*, qui signifie force; mais cette étymologie n'est pas une preuve absolue, car, ainsi que l'ont déjà démontré Michaélis et Rosenmuller, le nom de co'ach peut avoir encore d'autres significations.

3° *Co'ach* (crocodile); les Septante et l'anglais, caméléon; Harris, guaral; Winer le traduit par lézard stellion: brun, avec des taches, les unes blanches, les autres noires; le corps est plus court que la queue, qui a 10 centim. de long. *v.* ci-dessus 2°.

4° *Letaah* (lézard); Vulgate, stellion; tous les interprètes reconnaissent que c'est une espèce de lézard, mais ils varient sur l'espèce. Winer, d'après Castellion, y voit la salamandre, de 9 ou 10 centim. de long, large de trois, noire et tachetée de raies jaune-orange, avec deux rangs de glandes sur le dos, qui suintent une humeur laiteuse suffisante pour éteindre un très petit feu; de là la fable de la salamandre qui peut vivre dans le feu. D'après Bochart, ce serait une autre espèce de lézard, venimeux, et qui peut se coller à la terre de manière à ce qu'on ne puisse l'en arracher qu'avec beaucoup de peine (de l'arabe atah).

5° *Chomet* (limace). D'après Bochart, qui s'appuie d'une étymologie vague et incertaine, ce serait une espèce de lézard; c'est aussi l'opinion de Harris, et la nature des animaux dont il est parlé avant et après, semble justifier cette interprétation; cependant l'hébreu chamat, qui signifie sable, permet de voir dans cet animal la limace ou l'escargot, ainsi que le font nos versions et Winer; ce serait alors le même que l'on trouve, Ps. 58, 8., sous le nom de shabeloul (Bochart). Dieu a donné à ce pauvre animal une peau dure et visqueuse, qui doit lui servir de moyen de locomotion par le mouvement de contraction dont elle est douée; en même temps il peut s'attacher à toute espèce de surface, soit par la viscosité même de son ventre, soit par la pression atmosphérique et le vide que l'animal fait entre son corps et l'objet sur lequel il rampe. La coquille de l'escargot lui est aussi une protection contre les intempéries de l'air; il peut s'y retirer et se mettre à l'abri contre les petits dangers qui menacent incessamment sa frêle existence. Le psalmiste en a fait l'emblème du méchant qui se consume lui-même dans ses entreprises, laisse partout des traces de son passage, mais se détruit, se fond en son chemin, en perdant à mesure et ses forces et sa substance.

6° *Thinshémeth* (taupe). C'est le même mot qui sert, Lév. 11, 18. et Deut. 14, 16., à désigner un oiseau impur, *v.* Cygne. Ici on le traduit de deux manières différentes, sans compter celle de la Vulgate, acceptée par les versions française et anglaise; Saadias, puis Hasselquist, Golius, Winer, entendent par cet animal le lézard gecko (*v.* 2°), petit, à queue courte et ronde, venimeux, mais avec cette singularité que c'est par les lobes de ses doigts de pied qu'il laisse échapper son venin; il recherche les lieux où se trouvent des dépôts de sel marin, il s'y pro-

mène plusieurs fois de suite et y laisse après lui son venin, d'autant plus dangereux qu'il rend le sel amer, et le corrompt de telle manière que son usage peut engendrer la lèpre. D'après Bochart, Geddes et Harris, et cette opinion se recommande davantage selon nous, il faut traduire thinshémeth par caméléon : ce petit animal atteint une longueur de 25 centimètres; sa queue est longue, plate et flexible; il s'en sert quelquefois pour s'attacher aux branches d'un arbre et reste ainsi suspendu : il n'a pas de cou visible; sa tête est unie au corps comme chez les poissons, sans séparation ; elle a deux ouvertures qui lui servent de narines, et pas d'oreilles; le caméléon ne rend aucun son, ni cri, ni grognement; ses yeux sont extrêmement mobiles, beaux et d'un jaune d'or; il les promène à droite et à gauche sans avoir besoin de tourner la tête, ce qui lui serait assez difficile ; ordinairement ses yeux sont obliques et regardent de deux côtés à la fois. Sa couleur est gris d'acier, mais devient facilement jaune ou noire quand il sort de son état naturel et qu'une passion l'anime. Une ancienne tradition porte qu'il se nourrit d'air, sans boire ni manger (Pline 8, 33. Ovid. 15; 4, 411.). Ce qui est vrai c'est qu'il peut rester longtemps sans nourriture. Hasselquist raconte qu'il en a gardé un trente-deux jours sans lui rien donner, et que c'est dans les derniers jours seulement qu'il parut un peu éprouvé de ce régime; il se nourrit principalement d'insectes. Son nom hébreu *thinshémeth*, dont la racine est *nasham* (respirer), rappellerait l'ancien préjugé d'après lequel le caméléon ne serait ni herbivore, ni carnivore, mais un simple *respirateur*.

LIBAN. Le nom de cette montagne vient de l'hébr. laban, qui signifie blanc, soit qu'il se rapporte aux neiges éternelles dont est couvert son sommet (comme le nom de nos Alpes rappelle le latin *albus*, blanc), soit qu'il vienne de la roche blanchâtre et crayeuse dont se compose presque toute la chaîne. Non loin de la rive phénicienne, à peu de distance dans l'intérieur des terres, s'élève au-dessus d'avant-monts un long rempart de montagnes escarpées, dont aucune pointe saillante ne domine de beaucoup la crête uniforme, et qui ne peut, à cet égard, nullement être comparé aux Alpes crénelées de la Suisse. Le sommet le plus élevé de la chaîne, celui qui porte proprement le nom de Liban, est situé en dehors des limites de la terre promise, au sud d'Antioche, au nord de Nazareth, à l'occident de Damas, à l'orient de Tyr et de Sidon ; il a environ 4,800 mètres de hauteur, et la neige n'y fond jamais ; on y jouit d'une vue fort étendue sur la mer et sur les montagnes environnantes. Le versant occidental s'incline doucement vers la mer, tandis que le versant oriental est fort roide, comme le versant oriental de toutes les montagnes calcaires de la Syrie ; il conduit en deux heures, par une pente rapide, dans la vallée qui sépare le Liban de l'Anti-Liban, vallée que les Grecs connaissaient sous le nom de Cœlésyrie, ou Syrie creuse, et qui porte en hébreu le nom de Bikeath ou campagne du Liban, Jos. 11, 17. 12, 7. D'autres cependant, Winer, Rosenmuller, pensent que la Cœlésyrie est le Bikkath-Aven de Am. 1, 5., tandis que la plaine du Liban serait plus près des sources du Jourdain, au pied du Djebel-Heisch. Le sol en est fertile et sans pierres; ses heureux habitants, longtemps ignorés et tranquilles, ont échappé aux orages des guerres qui désolaient leurs voisins, mais cette prospérité a eu son terme; la fertile Cœlésyrie est devenue déserte, et l'on ne peut plus admirer maintenant que les belles et gigantesques ruines de Bahalath qu'elle renferme.—Quatre fleuves sortent du Liban : le Jourdain, qui coule au sud et va se jeter dans la mer Morte; l'Amana, vers l'est; le Léontès, vers l'ouest ; l'Oronte, au nord, vers la Méditerranée. Le Kadisha suit pendant dix lieues, de l'est à l'ouest, le pied de la chaîne, et se jette dans la mer non loin de Tripoli; c'est près de la source de cette rivière, dans le voisinage du village montagneux de Bschirraï, que se trouve l'antique forêt de cèdres, si renommée et si déchue de sa gloire et de sa beauté. Les flancs escarpés du Liban, jadis si richement boisés, ne comptent plus que quelques fo-

rêts de chênes et quelques bouquets de cèdres ; mais dans les nombreuses vallées qui sillonnent les deux versants de la chaîne, croissent en abondance les fruits du Midi, les figues, les amandes, les grenades, les citrons, les oranges (Bræm); plus haut encore sont des plantations d'oliviers, et jusqu'au pied des sommets les plus élevés, des noyers, des mûriers, de la vigne et des champs de blé. Le vin du Liban n'a pas perdu son ancienne réputation (Os. 14, 7.). Les pâturages des montagnes nourrissent un grand nombre de bêtes à cornes , de chèvres à longs poils, des moutons et de beaux mulets, cf. Es. 40, 16. Nulle part sur la terre les sources ne sont plus abondantes qu'au Liban, et une multitude de ruisseaux, qui fertilisent les champs et les prairies, se précipitent par des gorges, et en formant de nombreuses cascades, dans la mer ou dans les vallées principales. La Bible parle souvent de la magnificence du Liban, de ses cèdres, de ses forêts, de ses champs fertiles, de ses doux parfums et de ses riches vignobles, de la neige qui recouvre ses cimes, des eaux qui arrosent ses vallées, Os. 14, 7. Cant. 4, 11. 15., et des animaux qui peuplent ses solitudes, les perdrix, les sangliers, les chacals, les panthères. Le Liban est une image du Seigneur, de ses dons spirituels et de son Eglise, Ps. 133, 3. (Hermon), Cant. 4, 11. 15. 5, 15. Os. 14. 5. Es. 35, 2.; de l'orgueilleux Assyrien et de ses destinées, Es. 10, 5. 17. 18. 34. ; en général des choses grandes et puissantes , Ps. 29, 6. Es. 40 , 16. Son nom a été donné au temple de Jérusalem, qui était construit de bois de cèdre, Zach. 11, 1. Ez. 17, 3., ainsi qu'au palais de Salomon, 1 Rois 7, 2. — La tour du Liban qui regarde vers Damas, Cant. 7, 4., paraît avoir été fort haute; Benjamin de Tudéla en a vu les restes, et assure que les pierres dont elle était construite avaient jusqu'à 20 palmes de long et 12 de large; Maundrel ne l'a vue que de loin.

Damas était le centre principal de toutes les caravanes de l'Asie occidentale ; les villes de la côte phénicienne étaient le port général d'où les marchands exportaient les marchandises venues d'Orient ; la double chaîne du Liban et de l'Anti-Liban séparait Damas de la mer. La route de communication la plus directe entre ces deux grands entrepôts et débouchés, traversait l'Anti-Liban, la Cœlésyrie et le Liban ; mais pénible et dangereuse, elle n'a jamais été très fréquentée ; la voie ordinaire et principale évitait les montagnes au moyen d'un grand détour vers le sud ; elle se dirigeait vers le bras est du mont Hermon, en traversait aisément les hauteurs peu considérables et peu escarpées, descendait vers le Jourdain qu'elle passait probablement au pont de Jacob (*v.* Jourdain), suivait les bords du lac de Génésareth par Capernaüm et Bethsaïda jusqu'à Magdala, montait par une vallée sur le plateau, et s'élevait plus haut encore vers la plaine de Zabulon, au-delà de laquelle elle descendait à Akko. C'est là le chemin de la mer qui vient d'au-delà du Jourdain, Es. 8, 23. Matth. 4, 15. C'est sur cette route, à Capernaüm, où le chemin passe dans un défilé entre le lac et la montagne, que les Romains avaient établi un péage.

LIBATIONS, (ou aspersion sur le sacrifice, Phil. 2, 17. 2 Tim. 4, 6.), expression usitée dans l'Ecriture sainte comme chez les auteurs profanes, pour désigner l'effusion de liqueurs que l'on répandait sur les victimes offertes à la divinité. D'après la loi juive, les libations se composaient ordinairement de vin (Deut. 32. 38. Os. 9, 4.), que l'on versait sur l'autel d'après Josèphe, et non dans un de ses canaux seulement. Elles étaient presque toujours accompagnées d'offrandes de pain, de farine et de sel, Nomb. 6, 15. 17. Joel 1, 9. 13. 2, 14., et quelques auteurs ont réuni sous un même nom, et souvent confondu, les libations sèches avec les libations proprement dites ; nous parlerons des unes et des autres. *v.* Offrandes. — Aucun holocauste ne pouvait être offert sans qu'il s'y joignît l'une et l'autre espèce de libations, comme aussi l'homme lui-même ne mange pas volontiers de la viande sans pain et sans vin. cf. Nomb. 7, 87. Les libations accompagnaient également les sacrifices d'actions de grâces, mais jamais les offrandes pour le péché, Nomb. 6, 17. 15, 5. 1 Chr. 29,

21. 2 Chr. 29, 35. Elles étaient présentées soit au nom de personnes isolées, soit au nom du peuple entier, tous les *jours*, Ex. 29, 40., *d'autres aux jours de* sabbat, d'autres enfin, lors des fêtes solennelles, Nomb. 28. 7. 9. 14. 29, 4. La libation qui accompagnait le sacrifice d'un agneau était 1/10 d'épha de farine, 1/4 hin d'huile, 1/4 hin de vin; pour un bélier, 2/10 épha de farine, 1/3 hin d'huile, 1/3 hin de vin; pour un veau ou pour un taureau, 3/10 épha de farine, 1/2 hin d'huile et autant de vin, Nomb. 15, 4. 28, 14. sq. 29, 9. Lév. 14, 21. Dans les temps de leur égarement les Israélites faisaient des libations semblables aux faux dieux qu'ils adoraient, Es. 57, 6. 65, 11. Jér. 7. 18. 19, 13. 44, 17. Ez. 20, 28., usage qui n'avait rien d'étrange pour les païens, et qu'on retrouve dans Virgile, quand Sinon parle du sort qu'on lui réservait :

> Jamque dies infanda aderat, mihi sacra parari,
> Et salsæ fruges, et circum tempora vittæ.
> (Æn. II. 132. 133.)

et lorsque Didon s'apprête à faire un sacrifice :

> Ipsa tenens dextrâ pateram pulcherrima Dido
> Candentis vaccæ media inter cornua fundit.
> (IV, 60. 61.)

Des libations d'eau étaient faites pendant la fête des tabernacles, q. v., cf. 1 Sam. 7, 6. On en retrouve encore d'autres exemples avant l'exil, 2 Sam. 23, 16. Quant au fait rapporté 1 Rois 18, 34. sq., l'eau qu'Elie répandit sur l'autel était une libation extraordinaire, dont le but était symbolique en ce qu'il devait annoncer la pluie de bénédiction qui allait venir sur le pays, en même temps que cette profusion d'eau que le feu du ciel allait bientôt consumer, était destinée à mettre en évidence le ministère divin du prophète.

Sur une libation d'huile, Gen. 35, 14., *v.* Pierres.

On sait que les païens avaient coutume de boire du vin mêlé de sang lorsqu'ils se réunissaient par serment pour une entreprise importante, dangereuse et non avouée, par exemple pour une conjuration (Sallust. Catil. 22.); on a cru trouver des allusions à cet usage, Ps. 16, 4. Zach. 9, 7.

LIBERTINS (ou affranchis). Il y avait à Jérusalem, au temps des apôtres, une synagogue dans laquelle se réunissaient *ordinairement, outre les Juifs de Cyrène* et d'Alexandrie, les Juifs appelés libertins, Act. 6, 9. La synagogue avait reçu le triple nom de ceux qui avaient l'habitude de la fréquenter; c'est de son sein que sortit la première opposition au ministère d'Etienne, que furent jetées les premières attaques, les premières accusations, les premières pierres. Quelques interprètes (Bèze, Valkenaer), ont cru qu'il fallait lire Libistiniens au lieu de libertins, estimant que les trois noms de la synagogue dans le passage cité devaient avoir un caractère géographique; ce serait une forme rare, sinon précisément poétique, du nom de Libyens; mais cette supposition ne repose sur aucun fondement critique, et n'est appuyée sur aucun manuscrit. D'autres conservent le nom de Libertins, mais lui font signifier habitants de la ville ou contrée (inconnue) de Libertum, qu'ils supposent avoir existé dans l'Afrique propre ou proconsulaire, parce qu'au synode de Carthage, 411, se trouvait un évêque ayant pour titre Libertinensis. L'opinion généralement reçue, c'est que les libertins étaient des esclaves libérés qui avaient conservé ce nom, eux et leurs descendants, soit des affranchis romains qui auraient passé au judaïsme, soit des Juifs que Pompée et Sosius auraient emmenés captifs de Palestine en Italie, et qui, ayant obtenu leur liberté (Tacit. Annal. 2, 85.), se seraient établis à Rome jusqu'au moment où Tibère chassa de ses états les superstitions étrangères; il est naturel que dans ce cas ils se soient retirés à Jérusalem, et en assez grand nombre pour y posséder en tiers une des quatre cent quatre-vingts synagogues qui s'y trouvaient au dire des rabbins. — On ne peut dire avec certitude si, Act. 6, 9., il est question de trois synagogues, ou d'une seule avec trois noms; mais ce qui est probable, c'est que ces noms n'étaient que des noms, et que la synagogue des libertins ne comprenait pas des libertins à l'exclusion des autres Juifs, et qu'elle ne les comprenait pas tous non plus.

LIBNA. 1° Ville sacerdotale et ville de refuge dans les plaines de la tribu de Juda, ancienne résidence royale des Cananéens, Jos. 10, 29. 12, 15. 21, 13. 1 Chr. 6, 57. Elle se détacha du royaume de Juda sous l'infidèle Joram, et, à ce qu'il paraît, par attachement à la foi de ses pères, 2 Rois 8, 22. 2 Chr. 21, 10., mais plus tard elle rentra dans l'obéissance ; au temps d'Ezéchias, Sanchérib l'assiégea, 2 Rois 19, 8. Es. 37, 8.; on ignore s'il réussit à s'en emparer. *v.* encore 2 Rois 23, 31. 24, 18. Eusèbe la place dans la contrée d'Eleuthéropolis sous le nom de Lobana. — 2° Campement des Israélites au désert, Nomb. 33, 20. — 3° Sihor Libnat (et non Sibor vers Benath), Jos. 19, 26., rivière qui servait de limites à la tribu d'Aser; son nom peut se traduire *ruisseau de verre*. C'est probablement le Bélus ou Béleus des anciens; non loin de son embouchure, il coule à travers des sables très fins. On raconte que des vaisseaux sidoniens chargés de salpêtre y abordèrent, et que les gens de l'équipage, voulant préparer leur repas et ne trouvant point de grosses pierres pour construire leur foyer, se servirent à cet effet de grands morceaux de salpêtre, qui se fondirent au feu et se mêlèrent avec les cendres et le sable: il en résulta une matière transparente; c'était du verre. Dès lors le sable du Bélus fut transporté à Sidon, où l'on perfectionna l'art de travailler le verre; et aujourd'hui encore les Vénitiens en chargent leurs vaisseaux pour les belles fabriques de leur patrie (Rougemont).

LIBYE, contrée de l'Afrique septentrionale. Les Grecs, depuis Homère et Hérodote, désignaient par ce nom la race inculte et cuivrée qui habitait les côtes sablonneuses et stériles de l'Egypte; ces peuplades furent plus tard chassées et repoussées vers l'intérieur encore peu connu du pays, par l'arrivée d'une colonie grecque à Cyrène, et d'une colonie phénicienne à Carthage. Les Libyens s'enrôlèrent dans le service étranger sous Xercès (Hérodot. 7, 71. 86.), sous Sésak, roi d'Egypte et sous Sérah, roi d'Ethiopie, 2 Chr. 12, 2. 16, 8. cf. 14, 9.; il paraît même, d'après Nah. 3, 9., que la célèbre Thèbes (*v.* No.) fut aussi défendue par les armées libyennes. Daniel 11, 43. prouve que des rapport ethnographiques existaient entre les Egyptiens, les Lybiens et les Cushites; et les Léhabim nommés Gen. 10, 13. parmi les descendants de Mitsraïm (l'Egypte), sont, sans aucun doute, les mêmes que les Lubim ou Lybiens. Chez les Romains ce nom n'avait qu'une portée ethnographique et non point géographique; il indique vaguement la contrée, Act. 2, 10.. et désigne plutôt les habitants. La côte d'Afrique, depuis l'Egypte jusqu'à Carthage, se divisait en trois districts principaux, la Marmarique, la Cyrénaïque et l'*Afrique propre*; cependant Ptolémée nomme le premier de ces districts Marmarique libyenne, et comprend les deux autres sous le nom général et commun de Lybie propre ou intérieure. Pline appelle Libye le district Maréotis.

LICORNE. C'est par ce mot que nos versions ont traduit l'hébr. *reém;* les Septante, monocéros. La première question qui se présente regarde l'existence même de cet animal; les anciens l'ont admise sans hésitation, mais paraissent avoir plus d'une fois confondu dans leurs descriptions la licorne et le rhinocéros (Pline 8, 30. Ælian. Anim. 16, 20.); un bon nombre de voyageurs plus modernes semblent avoir commis une méprise du même genre; d'autres, distinguant bien ces deux espèces de mammifères, ont cru pouvoir établir l'existence de l'un et de l'autre, mais varient dans la description qu'ils font de la licorne, que la plupart d'entre eux avouent n'avoir pas vue de leurs propres yeux et ne connaître que par ce que leur ont dit les naturels des pays qu'ils ont visités. Le portugais Jean Gabriel raconte pour sa part qu'il a vu dans le royaume de Damor une licorne qui avait une belle corne blanche au front, longue d'un pied et demi, poil de la queue et du cou noir et court, forme et grandeur d'un cheval bai. Vincent le Blanc en a vu une autre dans le sérail du roi de Pégu, elle avait la tête plutôt d'un cerf que d'un cheval; et Louis Barthémo (XVI[e] siècle), dit qu'il en a vu, chez le sultan de la Mecque, deux qui lui avaient été

envoyées par un roi d'Ethiopie; la plus grande des deux avait sur le front une corne de trois aunes (?!) de long, la tête ressemblait à celle d'un cerf, la peau était brun foncé, le pied fendu et l'ongle d'une chèvre. Ne seraient-ce pas là de véritables antilopes qui auraient perdu une corne par accident? Enfin, pour ne pas tout citer, Hodgson, président de la Compagnie des Indes à Nepal, reçut de la ménagerie du raja un animal qu'on lui dit habiter les parties méridionales du Thibet, qu'il reçut comme licorne et dont il envoya la peau au musée de Calcutta; la peau était fauve et blanche sous le ventre; au milieu du front s'élevait une longue corne pointue, noire, formant trois légers coudes, avec des anneaux circulaires à la base; l'animal avait en outre deux petites touffes de poils aux narines, passablement de soies autour du nez et de la bouche, et la chevelure épaisse comme ne formant qu'une seule masse, autant de caractères qui donnaient à la tête quelque chose de lourd et de repoussant: cette peau serait un témoignage décisif, s'il était prouvé que l'animal était une licorne et non point une antilope monstre. Dans cette incertitude, plusieurs hésitent, pendant que d'autres ont embrassé plus ou moins chaudement, soit l'affirmative (Bochart, Ludolf, Meyer, Rosenmuller), d'autres la négative (Cuvier). Disons seulement que l'existence d'une licorne ne serait nullement impossible, qu'elle pourrait se justifier en anatomie, et que si l'animal que l'on dit avoir habité l'Egypte et l'Ethiopie ne s'y trouve plus, cela provient peut-être de ce qu'il a été refoulé dans les déserts plus intérieurs de l'Afrique, comme cela est arrivé pour d'autres espèces d'animaux. Quoi qu'il en soit, les voyageurs et les naturalistes qui croient encore à l'existence de la licorne, lui assignent pour séjour les montagnes du Thibet où elle marche par grandes bandes, et l'Afrique, depuis le grand désert jusqu'aux confins de la Cafrerie; elle ressemble au cheval, a 48-52 pouces de hauteur, sur le front une longue corne un peu recourbée vers le milieu; son caractère est sauvage et indomptable.

Après cette question préalable, et dont la solution n'est pas sans importance, on doit se demander si, en admettant même l'existence de la licorne, c'est bien de cet animal qu'ont voulu parler les auteurs sacrés sous le nom de reém. Pour cela, voyons les caractères qu'ils lui donnent, et examinons brièvement chacun des passages où il en est parlé: 1° Nomb. 23, 22. et 24, 8., il n'est question que des forces du reém; 2° Deut. 33, 17., les forces de Joseph sont comme les cornes d'un reém, ou plutôt comme des cornes de reém, sans que rien soit préjugé sur le nombre qu'en porte chaque individu (de même Ps. 22, 21.); le reém est mis en parallélisme avec le taureau, probablement sous le rapport de la force et de la puissance; cf. aussi Ps. 29, 6.; 3° Job 39, 12. 13., le reém ne se laisse pas attacher à la charrue comme fait l'âne et le bœuf, il rompt ses liens; on ne peut ni l'apprivoiser, ni le dompter; 4° Ps. 22, 21., le reém est dangereux, sa corne ou ses cornes lui servent d'armes; 5° Ps. 29, 6., le petit du reém est nommé à côté du veau, comme animal aux ébats joyeux et légers; 6° Ps. 92, 10., la corne du reém est élevée, ce qui implique tout ensemble une certaine longueur, sa position à peu près perpendiculaire sur la tête, sa direction vers le ciel, et sa force; le singulier ne prouve rien, pas plus que lorsque nous disons: « *la* corne du taureau est plus courte que *celle* du bœuf; » 7° Es. 34, 7. (grande hécatombe offerte en l'honneur du Seigneur), les reéms descendront avec les béliers (v. 6.), et les veaux avec les taureaux, c'est-à-dire les forts et les sauvages avec les faibles et les inoffensifs; le caractère du reém est ici d'une manière générale la force, peut-être la férocité. — Il résulte de ces sept ou huit passages que le reém est sauvage, cornu, vif, indépendant et dangereux; cela peut s'appliquer à la licorne si elle existe (ainsi font Meyer, Schmidt, et presque Rosenmuller), mais cela peut aussi se rapporter à beaucoup d'autres animaux; c'est ainsi, que suivant les traces d'Aquila et de Saadias, Michaëlis, Bruce et Harris pensent qu'il s'agit du rhinocéros; Schultens, Bridel, Gesenius, De Wette, Hitzig,

du buffle; Bochart, Rosenmuller (?), Winer, de l'oryx des anciens, opinion peut-être appuyée par la tradition juive, et qui se justifierait aussi par le nom de *réim* que les arabes donnent encore, d'après Niebuhr, à cette espèce de gazelle. L'oryx, appelé par Linnée antilope leucoryx, ou gazelle blanche, est représenté par Oppien comme sauvage et indomptable, par Pline comme n'ayant souvent qu'une corne, par Hérodote comme atteignant à peu près la taille du bœuf; il habite particulièrement l'intérieur de l'Afrique, mais il se trouvait aussi anciennement en Egypte où les auteurs sacrés auront pu en avoir connaissance. S'il faut se décider, nous nous rangerons volontiers à cette opinion tout en reconnaissant qu'elle n'est pas sûre, et en avouant que plusieurs considérations recommanderaient aussi l'opinion de Harris, car d'après Good, le rhinocéros porte encore en Arabie le nom de reém, et il serait étonnant qu'un animal aussi remarquable et aussi connu de l'Egypte et des côtes de la mer Rouge n'eût été mentionné en aucune manière dans l'Ancien Testament. Quant au buffle, la raison principale qui soutient cette traduction, c'est que le reém paraît être plusieurs fois mis en comparaison du bœuf et du taureau, Deut. 33, 17. Ps. 29, 6.; en suivant le même principe on pourrait aussi chercher cet animal dans la famille du lion, Ps. 22, 21., ou dans celle du bélier, Es. 34, 7. 8., et l'on mettrait le léviathan avec les oiseaux comme un gros parmi les petits, Job. 40, 24.

Chacun décidera dans cette question suivant que l'un ou l'autre argument lui paraîtra le plus fort; disons seulement que l'objection tirée de ce que les poètes hébreux ne pouvaient avoir connaissance de l'existence de la licorne, si elle existait, parce qu'elle ne vivait certainement pas en Palestine, ressemble à l'assertion d'Eichhorn, qu'Esaïe ne pouvait connaître l'Egypte puisqu'il n'y avait pas encore d'itinéraires à cette époque.

LIERRE. *v.* Kikajon.

LIEUTENANTS (s'ganim). Dan. 3, 2. 3., traduit par magistrats, Néh. 2. 16. 4, 19. 5, 7., espèce d'employés municipaux; *v.* Baillis.

LIEUX (Hauts). On appelait ainsi les hauteurs sur lesquelles des autels étaient élevés soit à l'honneur de Jéhovah, soit en l'honneur de divinités païennes, chez les païens ou chez les Israélites eux-mêmes, Nomb. 22, 41. 33, 52. 1 Rois 11, 7. 2 Rois 17, 9. 29.21, 3. 23, 5. 13. Jér. 19, 5. 48, 35. Ez. 6, 3. 20, 29. Ces autels, qui correspondaient aux chapelles que les catholiques élèvent en tant de lieux déserts, dans les bois et sur les montagnes, étaient d'invention païenne; les anciens avaient choisi de préférence des collines, Jér. 2, 20., parce que la vue étendue dont on jouit lorsqu'on domine un vaste horizon, élève l'âme esthétiquement, et la dispose à l'adoration de l'idée divine; Moïse ordonna à son peuple de détruire les autels qu'ils trouveraient sur les collines dans le pays de Canaan, Nomb. 33, 52. Deut. 12, 2., et leur défendit même, pour maintenir intact le principe du monothéisme, d'en élever au vrai Dieu pour leur usage particulier, Lév. 26, 30. Deut. 12, 4. 5. Mais les Israélites se laissèrent entraîner par l'exemple du mal, et l'on trouve déjà avant Salomon des exemples isolés de hauts lieux construits, et en quelque sorte desservis par des prophètes, 1 Sam. 9, 12. 14. 2 Sam. 15, 32. 1 Rois 3, 2.; puis plus tard, après le schisme, ce culte d'encens et de sacrifices offerts en dehors du temple, apparaît comme formellement organisé, dans le royaume d'Israël surtout, 1 Rois 12, 31. 13, 32. 2 Rois 17, 32., et même dans celui de Juda, où tous les rois (sauf Ezéchias, 2 Rois 18, 4.) favorisèrent où du moins tolérèrent cet acte défendu, mais qu'ils croyaient justifié par le fait que c'était Jéhovah que l'on y adorait, 1 Rois 15, 14. 22, 44. 2. Rois 12, 3. 14, 4, 2 Chr. 33, 17. Dans l'un et dans l'autre royaume, des prêtres particuliers étaient chargés de ce service, 1 Rois 13, 33. 2 Rois 17, 32. 23, 9. 20. Avec le temps l'expression de hauts lieux prit une acception plus générale, et s'appliqua à des autels construits dans des villes et même dans des vallées, 2 Rois 17, 9. cf. Ez. 16. 24. 20, 29. Jér. 7, 31. 32, 35.; peut-être aussi peut-on conclure d'Ez. 16, 16. qu'il y avait quelquefois des espèces de hauts lieux portatifs que les personnes riches

faisaient et défaisaient à volonté, comme le tabernacle dans le désert, et qu'elles ornaient de riches tapisseries.

LIÈVRE (hébreu *arnébeth*, de arahnib, tondre les produits du sol, d'après Bochart); cet animal était rangé par la loi mosaïque au nombre des viandes impures, Lév. 11, 6. Deut. 14, 7. Les Turcs et les Arméniens détestent le lièvre, que les Arabes au contraire, ainsi que les Grecs et les Romains, regardaient comme un manger très délicat. C'est peut-être à cause de ses habitudes de lasciveté bien connues que Moïse l'a déclaré souillé; quant à sa chair, elle avait parmi les anciens médecins la réputation d'épaissir le sang et de rendre mélancolique. Le lièvre a quatre doigts de pieds derrière, et cinq devant, avec des ongles, et le dessous des pieds garni de poils; s'il ne rumine pas, puisqu'il n'a qu'un seul estomac et assez vaste, cependant il paraît ruminer, et plusieurs auteurs sont même dans le doute à cet égard. Quelques-uns pensent que le lièvre dont parle Moïse est celui que les Arabes nomment encore de nos jours arneb, erneb ou eraneb. Fort abondant en Syrie, il l'est cependant moins que dans nos contrées.

LIGURE, Ex. 28, 19. 39, 12. *v.* Hyacynthe.

LIMACE. *v.* Lézard 5°.

LIN. Il y a en hébreu quatre ou cinq expressions différentes qui sont toutes rendues par *lin* ou *fin lin* dans nos traductions; disons d'abord quelques mots de chacune d'elles.

1° *Bad;* les sacrificateurs ont des caleçons de lin, Ex. 28, 42. 39, 28. Lév. 6, 10.; au pluriel, un ange est vêtu de lin, Ez. 9, 2. 3. Dan. 10, 5.; la plupart des commentateurs maintiennent cette signification, et Winer pense qu'il s'agit du lin le plus fin, ce qui semble assez probable puisque l'Ecriture en fait le vêtement des anges et celui des sacrificateurs; Harris au contraire voit le très fin lin dans le *shesh.* — Le bad était encore l'étoffe de l'éphod dont David était vêtu lors du solennel transport de l'arche, 2 Sam. 6, 14. 1 Chr. 15, 27., tandis que le manteau dont il était ceint était de *bouz*, apparemment moins fin. (Winer se trompe, I, 167., en affirmant que dans 1 Chr. 15, 27. le bouz a été substitué au bad de 2 Sam. 6, 14.; dans ce dernier passage, il n'est question que de l'éphod, et dans les deux l'étoffe indiquée est la même, du fin lin, du bad. et non du coton ou bouz.)

2° *Bouz,* le byssus des Grecs et des Latins; c'est l'étoffe du manteau de David, 1 Chr. 15, 27.; elle se travaillait dans des fabriques juives en Palestine, 1 Chr. 4, 21.; c'est le fin lin de 2 Chr. 2, 14., du voile du temple, 3, 14., et des lévites-chantres, 5, 12. Le même mot se retrouve Est. 1, 6. 8, 15. Ez. 27, 16. cf. Apoc. 19, 8. 14. Luc 16, 19. Il appartient dans tous les cas à l'hébreu postérieur et a une origine étrangère. Luther l'a traduit *soie,* de même que *shesh.* Winer, Gesenius, Parkhurst, Harris (dans son Appendice), et d'autres le rendent par coton, et le font synonyme de l'expression shesh plus ancienne; quelques-uns entendent par bouz exclusivement le coton de l'arbuste, et par shesh celui de l'arbre, ce dernier étant plus commun en Egypte, et l'autre en Syrie, cf. Ez. 27, 7. et 16.; mais il ne faut pas trop presser ces finesses d'histoire naturelle (*v.* Coton).

3° *Shesh,* étoffe dont fut revêtu Joseph lorsqu'il fut établi gouverneur en Egypte. Gen. 41, 42. Le pavillon et ses courtines étaient également de shesh retors, Ex. 26, 1. 27, 9. 18., ainsi que les deux pièces de vêtements indiquées 28, 39., et la robe dont s'habille la vaillante femme, Prov. 31, 22. Ez. 16, 10. 13. 27, 7. cf. Luc 16, 19. C'était une étoffe précieuse dont les riches seuls pouvaient faire usage. Elle est suffisamment déterminée par ce qui a été dit plus haut; ajoutons seulement que le nom de shesh s'appliquait probablement aussi par extension à d'autres étoffes, et notamment au fin lin égyptien, qui pour la douceur et la délicatesse pouvait bien souvent se comparer au coton, ainsi Ex. 39, 28. cf. 28, 42. Lév. 16, 4. (dans l'original). Il faut remarquer d'ailleurs, que dans plusieurs dialectes de l'Orient un même mot sert souvent encore pour désigner le lin et le coton. — Quant à la traduction *soie*, elle doit être repoussée (*v.* Harmer), par le fait que ce tissu qui de nos jours est abondant et presque com-

mun, était alors si rare et si précieux qu'il se vendait son pesant d'or, et que l'empereur Aurélien dût en refuser une robe à l'impératrice, qui la lui demandait avec instances ; on ne peut donc croire que treize siècles avant lui, aux jours de Salomon, les soieries aient pu être comprises au nombre des objets dont s'occupait l'industrie féminine des Hébreux.

4° *Pishthah* ou *pishthéh* (de *pashath*, carder), est l'expression propre qui est le plus *ordinairement* employée dans l'Ancien Testament pour désigner le lin ; elle se trouve Ex. 9, 31. Lév. 13, 47. 48. 52. 59. Deut. 22, 11. Jos. 2, 6. Jug. 15, 14. Prov. 31, 13. Es. 19, 9. 42, 3. 43, 17. (*trad.* lumignon) Jér. 13, 1. Ez. 40, 3. 44, 17. 18. Os. 2, 5. 9. — et λίνον dans le Nouveau Testament, Matth. 12, 20. Apoc. 15, 6. Cette plante bien connue était cultivée avec beaucoup de succès en Egypte, notamment dans le Delta et aux environs de Pelusium, de même qu'en Palestine : sa tige y atteint encore une hauteur d'un mètre et l'épaisseur du roseau. Les Hébreux s'en faisaient des vêtements, des cordes, et même des mèches ou lumignons, et chacun de ces objets fabriqués pouvait prendre le nom de la substance dont il était fait. Les riches se servaient de bad ou fin lin, dont la plus grande partie venait d Egypte, tandis que les pauvres se contentaient souvent de lin grossier et non roui. L'étoupe (neoleth) est mentionnée Jug. 16, 9. Es. 1, 31., à moins qu'il ne s'agisse dans ces passages de cette espèce de *chaume qui tombe à terre quand on teille* le lin, et qui n'est bon qu'à être brûlé. — D'après Forster, (De bysso) et Michaëlis, le pishthah aurait aussi en hébreu, comme il l'a *en* copte, la signification accessoire de coton, et ils s'appuient sur ce qu'il est dit, Jos. 2, 6., que Rahab cacha les espions israélites sous des tiges qui, selon eux, ne peuvent avoir été que des tiges de coton et non des tiges de lin, mais la preuve manque à cette assertion.

Enfin il est parlé, Lév. 19, 19. Deut. 22, 11., d'une étoffe nommée *sha'atnez*, nom étranger à la langue hébraïque, et que nos versions ont traduit par « de laine et de lin ; » il résulte, en tout cas, du contexte, que ces étoffes devaient être un composé, un mélange ; mais quelques auteurs pensent qu'il s'agit aussi bien d'une bigarrure de couleurs que d'un mélange de matières différentes. *v.* Calmet, ad h. l., et notre article Accouplements.

LINUS, 2 Tim. 4, 21., chrétien inconnu, était, selon quelques-uns, fils de Claudia, dont il est parlé dans le même verset. On veut qu'il ait été évêque de Rome pendant douze ans et quelques mois ; mais, selon les uns, il aurait succédé immédiatement à Pierre, qui n'a jamais été dans cette ville ; selon les autres, il aurait été évêque de Rome déjà du vivant de l'apôtre ; d'où il résulte qu'on *ne sait rien de positif, et que* la seule chose probable ou possible, c'est que Linus ait été pasteur de ce petit troupeau.

LION. Ce vaillant et fier monarque des déserts, ce roi de la création sauvage, qui n'a pour rivaux que le tigre et l'éléphant, pour maître que l'homme seul, n'est connu que lorsqu'on l'a contraint d'abdiquer, lorsqu'il n'est plus lui-même, et que sa couronne a été changée en un licol de fer : sa crinière, longue, abondante et fine, flotte alors sur des épaules esclaves ; mais son rugissement, qui n'est plus celui de la menace et de la liberté, jette dans l'âme une terreur secrète et involontaire, comme celle du tonnerre qui gronde dans le lointain, qui ne menace plus, et qui ne laisse pas que de remuer et de saisir. Vaincu, il reconnaît son vainqueur, et peut se laisser frapper par une femme ou par un enfant ; mais libre il ne reconnaît personne ; il règne pour lui-même ; sans haine comme sans pitié, inaccessible à la peur, mais sans cruauté, il tue, parce qu'il ne trouve sa vie que dans la mort des autres, mais il ne tue pas pour tuer, il tue pour vivre ; on dit l'avoir vu généreux, épargner des victimes, et, moins sanguinaire que le tigre et d'autres animaux carnassiers moins terribles, laisser la vie à ceux dont la mort ne lui était pas nécessaire. « Son extérieur, dit Buffon, ne dément point ses grandes qualités intérieures ; il a la figure imposante, le regard assuré, la démarche fière, la voix terrible ; sa taille n'est point excessive comme celle de l'éléphant ou du rhinocéros ; elle n'est ni lourde comme

celle de l'hippopotame ou du bœuf, ni trop ramassée comme celle de l'hyène ou de l'ours, ni trop allongée, ni déformée par des inégalités comme celle du chameau ; mais elle est au contraire si bien prise, si bien proportionnée, que le corps du lion paraît être le modèle de la force jointe à l'agilité ; aussi solide que nerveux, n'étant chargé ni de chair ni de graisse, et ne contenant rien de surabondant, il est tout nerfs et tout muscles. »

Son caractère participe à celui des contrées qu'il habite ; indomptable sous les climats brûlants et dans les déserts qu'il regarde comme son fief naturel, il s'adoucit avec des climats plus doux, et perd de son audace dans les lieux habités, car il sait que l'homme peut le vaincre, et sa force ne tient pas contre l'adresse du Nègre ou du Hottentot, qui souvent l'ose attaquer tête-à-tête avec des armes assez légères, cf. Jug. 14, et 1 Sam. 17 ; aussi l'a-t-on vu se retirer peu à peu là où l'homme avançait, et sa race diminuer à mesure que celle de l'homme augmentait. Les Romains, dit M. Shaw (Voyages, I, 315.), tiraient de la Libye, pour l'usage des spectacles, cinquante fois plus de lions qu'on ne pourrait y en trouver aujourd'hui, et la même diminution de quantité a été remarquée en Turquie, en Perse, et dans les Indes ; le centre de l'Afrique semble être maintenant la vraie patrie du lion féroce et terrible, et les missionnaires français le comptent au nombre de leurs plus redoutables ennemis (voir en particulier le Voyage d'Arbousset, *passim*, et plusieurs lettres de Pfrimmer dans le Journal des Miss. Evangéliq. de 1843). On le trouvait autrefois en Syrie, en Palestine, et jusque sur les bords du Jourdain, Jug. 14, 8. 1 Rois 13, 24. 20, 36. Cant. 4, 8. Jér. 5, 6. 49, 19. 50, 44. Zach. 11, 3., mais il a quitté ces contrées et s'est retiré dans les déserts de l'Arabie centrale.

Le lion, qui a selon quelques auteurs cinq cents noms différents en arabe, en a dans l'Ecriture six ou sept qui se rapportent soit à son âge, soit aux divers traits de son caractère. — 1° *Gour,* Gen. 49, 9. Deut. 33, 22. Ez. 19, 2., ou *gor*, Jér. 51, 38. Nah. 2, 13., le petit lion qui tette encore. — 2° *Kephir*, le jeune lion qui est assez grand déjà pour aller à la chasse, Jug. 14, 5. Ps. 17, 12. 91, 13. Prov. 19, 12. Ez. 19, 2. 3. etc. — 3° *Ari* ou *ariéh*, Gen. 49, 9. Deut. 33, 22. Ps. 7, 3. 22, 13. Os. 13, 7. Mich. 5, 8. etc., le lion en général, grand et vigoureux, emblème du courage héroïque, 2 Sam. 17, 10. Nomb. 23, 24. Nah. 2, 12. (de là Ariel, q. v.). — 4° *Shachal* (le rugisseur), expression poétique, le lion dans toute sa force et dans toute sa beauté (selon Bochart, d'après une étymologie douteuse, le lion *noir* dont l'existence est plus douteuse encore, malgré le témoignage d'Ælien et d'Oppien seuls) ; Job 4, 10. 10, 16. Ps. 91, 13. Prov. 26, 13. Os. 5, 14. 13, 7. — 5° *Laïsh* (le fort), autre expression poétique, peut-être le lion furieux, Job 4, 11. Prov. 30, 30. — 6° *Labîh* (probablement aussi le rugisseur) lion, ou seulement la lionne d'après Bochart : le mot correspondant en arabe n'a que la terminaison féminine, et dans l'Ancien Testament labîh est tantôt joint à ariéh, qui dans ce cas serait le mâle, Gen. 49, 9. Nomb. 24, 9., tantôt accompagné de l'idée de petits, Job 4, 11. 39, 1., ce qui s'appliquerait aussi mieux à la lionne. — 7° Quelques auteurs enfin, comme Calmet, traduisent encore par lion l'hébreu *shachatz*, qui emporte seulement l'idée de fierté et doit se prendre dans un sens tout à fait général.

Trois de ces noms se trouvent employés Nah. 2, 11. 12. (ariéh, kephir et labîh) ; nos versions les ont bien traduits, à l'exception de labîh qu'elles ont rendu par *vieux lions*, et, verset 12, *vieilles lionnes,* et que nous traduisons simplement lionnes ; ce sont les habitants de Ninive qui sont, dans ce passage, représentés sous l'image de lions, et la figure est pleine d'énergie. Eliphaz parlant à Job 4, 10. 11., et voulant lui faire sentir, peut-être d'une manière indirecte, que lui et les siens, d'une manière ou de l'autre, ont probablement fait tort à leur prochain, usé d'exaction, abusé de leurs forces, se sert de l'image du lion et emploie pour le désigner cinq expressions différentes, destinées à comprendre ainsi toute la famille de Job, jeunes et vieux, hommes et

femmes. « Le rugissement du lion, dit-il, le cri du rugisseur, et les dents des lionceaux sont brisés ; le fort lion a péri faute de proie, et les petits de la lionne sont dispersés. » (Ariéh, kephir, shachal, laïsh, labih.)

Le vieux Jacob, qui prophétise peut-être sans le savoir la venue du Messie appelé le lion de Juda, Gen. 49, 9. cf. Apoc. 5, 5., se sert de trois de ces expressions pour désigner son fils Juda : c'est un faon de lion, un lion vigoureux, une lionne. Ces nuances sont très difficiles à rendre dans nos langues ; nous n'avons pas beaucoup de mots pour exprimer des objets rares dans nos contrées et qui ne se retrouvent pas souvent dans la conversation ; mais l'hébreu a une force, une beauté toute particulière, et les auteurs sacrés ont tiré un riche parti de tout ce qui rend le lion terrible et effrayant à voir, son regard, sa démarche, son rugissement, ses dents, ses griffes. Le lion a rugi, qui ne craindra ? dit Amos 3, 8., et il ajoute : le Seigneur a parlé, qui ne prophétisera ?

Bochart a consacré quatre-vingt dix pages à la caractéristique du lion, et, malgré quelques erreurs de détail, son travail mérite d'être attentivement étudié à cause de la lumière qu'il jette sur certains passages.

LITS. Notre système de lits n'est pas connu en Orient, ni en général dans les pays méridionaux ; les pauvres couchent sur des nattes, ou revêtus de manteaux, Ex. 22, 27. Deut. 24, 13.; une pierre leur sert de chevet, cf. Gen. 9, 21. 23. 28, 11., Arvieux, III, 216., Gobat, Séj. en Abyssin.; les plus riches ont des espèces de longs coussins ou de matelas, garnis intérieurement de laine ou de coton, que l'on ne met pas dans des bois de lit, mais sur des appuis placés à une certaine hauteur, fixés à la paroi, et qui servent de chaises ou de divans pendant le jour. On ignore si les lits des Hébreux, qui portaient différents noms (*mittah,* Gen. 47, 31. 1 Sam. 19, 13. 2 Sam. 4, 7. 2 Rois 1, 4., *mishcab,* Ex. 21, 18. 2 Sam. 13, 5. Cant. 3, 1., *hérès*, Job 7, 13. Cant. 1, 15.), étaient en général des lits fixés comme ceux des Orientaux de nos jours, ou bien des lits mobiles ; ce dernier cas paraîtrait plus probable par 1 Sam. 19, 15., et l'on s'en servait le jour comme de sophas, 1 Sam. 28, 23. Ez. 23, 41. Am. 6, 4.; cependant cf. 2 Rois 4, 10. Un cadre de lit (en fer) est mentionné, Deut. 3, 11. Les riches les ornaient de magnifiques tapis, Prov. 7, 16. Ez. 23, 41., et ceux qui se couchaient s'enveloppaient eux-mêmes de tapis, et plaçaient sous leur tête pour oreiller une peau travaillée, 1 Sam. 19, 13. On croit trouver l'idée d'un hamac dans l'hébreu melounah, Es. 24, 20., et l'usage de ciels de lit, Judith 16, 23. Les lits dont il est parlé dans le Nouveau Testament étaient mobiles, Matth. 9, 6. Marc 2, 4. 6, 55. Luc 5, 18. Act. 5, 15.

LIVRE. On peut voir, à l'article Ecriture, ce qui a été dit sur la forme des livres chez les Hébreux et chez les anciens en général : aux lames de cuivre et de plomb, aux pierres et aux briques, succédèrent bientôt des matières moins dures, du bois et des écorces d'arbres ; puis vinrent les feuilles de palmier, puis la fine écorce appelée *liber*, l'écorce intérieure du frêne, de l'érable, du tilleul. Pour une plus grande facilité de transport, ces écorces furent roulées comme on roule encore chez nous des cartes et des gravures, et ces rouleaux furent appelés en latin *volumen*, en hébreu *megillah.* Le *papyrus,* ou roseau d'Egypte, paya ensuite son tribut à l'art et à la science, et donna son nom à la composition pâteuse qui a été adoptée définitivement pour l'écriture, à notre papier. Les rois d'Egypte, jaloux de leur belle et nombreuse bibliothèque, et craignant que ceux de Pergame ne leur fissent, en les imitant, une redoutable concurrence, défendirent l'exportation du papyrus. Ceux de Pergame, animés d'une noble émulation, ne se laissèrent pas détourner, par cet obstacle, du but qu'ils s'étaient proposé ; ils substituèrent au papyrus des peaux travaillées, auxquelles ils donnèrent le nom de leur ville, *pergamenum*, d'où est venu le nom de parchemin, plus beau, plus solide, plus durable que les feuilles du roseau. Il paraît, d'après Pline, que les anciens écrivaient aussi quelquefois sur du linge ; mais le papier

fait de linge bouilli et étendu est bien loin de remonter à une époque aussi ancienne; il n'a guère qu'un peu plus de sept siècles de date, quoiqu'on ne puisse déterminer l'époque précise de son invention (*v.* Montfaucon, Charta bombycina).

Nous renvoyons aux articles spéciaux pour ce qui regarde les différents livres de l'Ecriture sainte, et à l'article Bible, où l'on trouvera les noms des livres perdus qui sont rappelés dans l'Ancien Testament.

Les desseins de la volonté divine, et les noms des fidèles élus, sont représentés en divers passages, comme étant inscrits dans le livre de la sagesse éternelle, ou au livre de vie ; on peut comparer, sous ce rapport, Ex. 32, 32. Es. 4, 3. Ez. 13, 9. Ps. 69, 28. Dan. 12, 1. Luc 10, 20. Phil. 4, 3. Apoc. 3, 5, 13, 8. 20, 15. 22, 19. Les livres scellés dont il est parlé Es. 29, 11. Apoc. 5. 1., ne sont autres que les prophéties d'Esaïe et de saint Jean.

LOD, 1 Chr. 8, 12. Esd. 2, 33. Néh. 11, 35., paraît avoir été habitée par les Benjamites au retour de la captivité. C'est la même ville qui est appelée Diospolis par les Grecs, et Lydde dans le Nouveau Testament, que Pierre visita, et où il guérit le paralytique Enée, Act. 9, 32-35. Elle est située à 4 ou 5 lieues est de Joppe, sur le chemin de Jérusalem à Césarée de Philippe. A l'époque de la domination syrienne, elle appartenait à la Samarie, mais en fut démembrée, avec deux autres toparchies, pour être donnée aux Juifs par Démétrius Soter. Réduite en cendres par le général romain Cestius, lors de la dernière guerre des Juifs, elle se releva de ses décombres, et fut quelque temps le siége d'une académie. Ce n'est plus maintenant, sous le nom de Lud ou Lidda, qu'un petit village presque entièrement en ruines, et qu'on aperçoit, à peu de distance de la route de Joppe à Jérusalem, au milieu d'une forêt d'oliviers.

LODÉBAR, 2 Sam. 9, 4. 5. 17, 27. Situation inconnue, mais probablement au-delà du Jourdain et non loin de Mahanajim : c'est là que demeurait Méphiboseth, fils de Jonathan, lorsque David le fit appeler à sa cour, « pour lui faire du bien. »

LOG, Lév. 14, 10. 12. 24., mesure pour les objets liquides, le douzième du hin, équivalent, en conséquence, au contenu de six coquilles d'œufs, d'après les rabbins : c'est la même quantité que le quart du cab dont il est parlé 2 Rois, 6, 25., qui ne s'employait que pour les objets solides.

LOI. Le judaïsme est essentiellement une loi, et le Nouveau Testament qualifie souvent de cette manière, soit l'économie elle-même, soit les livres qui en sont les documents, Jean 7, 49. 10, 34. 12, 34. 15, 25. 1 Cor. 14, 21. Hébr. 7, 12. 10, 1. (prof. S. Chappuis, De l'Ancien Testament dans ses rapports avec le christianisme, p. 71, sq.). Tout, en effet, se résume en lois chez les Juifs, à tel point que le nom même de la Thorah (la loi) était révéré chez eux presque à l'égal du nom de Jéhovah lui-même.

En groupant autour du nom d'Abraham une portion déterminée de la famille de ce patriarche, en faisant de cette famille un peuple, et de ce peuple le dépositaire de la vérité, en leur accordant ainsi des priviléges inappréciables, Dieu leur imposait des devoirs adéquats aux droits qu'il leur concédait. La loi était, en quelque sorte, le prix de leur privilége : bénédictions d'une part, obéissance de l'autre, tels étaient les termes de ce contrat, de cette alliance. De la part des Juifs, tout devait donc aboutir à Dieu; Dieu était leur chef, leur maître, un maître absolu; Dieu était comme la base même de leur nationalité : leur législation devait porter l'empreinte de cette situation exceptionnelle. Israël ne pouvait être ni monarchie, ni république, ni aristocratie; c'était en principe, ce devait être en fait, une théocratie. Le Dieu d'Israël se proclamait l'auteur des institutions politiques, comme celui des institutions religieuses. La charte du pays était le décalogue; toutes les autres lois n'en étaient que le développement. Il n'y avait point là d'Eglise à côté de l'Etat, l'Etat n'était point juxtaposé à l'Eglise, au-dessus, au dessous, ou au dedans; l'Etat et l'Eglise n'étaient qu'un; rien ne les distinguait. Il n'y avait pas un do-

maine religieux et un domaine politique; on ne pouvait pas plus faire abstraction de l'un que de l'autre. Dieu était roi et souverain sacrificateur; tout se réunissait en lui, comme ces deux ordres d'idées et de choses ne peuvent, en effet, se réunir qu'en lui, sous peine de se compromettre l'un l'autre.

Le monothéisme n'était point une abstraction pour Israël; il se révélait d'une manière patente, visible, extérieure; il portait ses *fruits*, et se manifestait par des conséquences; il donnait des lois, lui seul, toujours, partout. Quoique les lois mosaïques puissent se diviser en catégories, elles tendaient toutes également vers le même but, comme elles partaient du même principe. Elles avaient pour but de constater le mal, d'opposer à ses progrès une barrière, de le condamner toujours, et de préparer les esprits à l'attente du Messie, qui devait le vaincre, et en détruire les funestes effets.

Le mot *loi* est pris dans des sens très divers. Il semble désigner d'une manière spéciale le décalogue, Rom. 7, 7. cf. Matth. 19, 17. Marc, 10, 19. Luc 18, 20. Il désigne les cinq livres de Moïse, Luc 24, 44. Jean 7, 19., etc. Il se rapporte à l'Ancien Testament, comme livre, Luc 4, 20. 16, 17. Act. 24, 14. Rom. 2, 23.; et comme économie, dans presque toutes les épîtres, par opposition à l'économie de la grâce. Ailleurs, il est pris dans un sens spécial pour désigner une loi particulière, Jean 19, 7., ou bien encore, il signifie la loi morale, la loi de la conscience gravée dans le cœur, la loi de la morale universelle, Rom. 13, 8. 10. Le péché originel, cette inclination au mal qui est dans nos membres, est appelée une loi, Rom. 7, 23., la loi du péché. L'économie nouvelle est appelée la loi de la liberté, loi parfaite, loi royale, Jacq. 1, 25. 2, 8. 12.

Le décalogue (mot grec qui signifie les dix paroles, cf. Ex. 34, 28. Deut. 10, 4.). se divise, conformément à la signification de son nom, en dix parties séparées qui, d'après la manière habituelle de les distinguer, portent le nom de commandements, et sont précédées d'une préface ou prologue : « Ecoute, Israël, je suis l'Eternel, ton Dieu, » etc., Ex. 20, 2. Deut. 5, 6. Dans ce cas, le décalogue proprement dit ne commence qu'au verset suivant. Cependant, comme ces tables sont quelquefois appelées « paroles de l'alliance, » Ex. 34, 28. cf. Deut. 4, 13, etc., et qu'une loi pure et simple qui ne lie qu'une partie, ne saurait être appelée de ce nom, il paraît plus convenable de faire, de ce qu'on appelle ordinairement la préface, la première des dix paroles; elle est, en effet, d'une importance particulière; ce n'est point une simple introduction, ni un simple exposé des motifs, mais une partie intégrante de ce traité d'alliance que Dieu contracta avec son peuple. Supprimez cet article, ou laissez-le dehors, le reste perd toute sa signification. La seconde parole, ou le premier commandement, se composerait alors de ces deux commandements qu'on a si mal à propos séparés, et qui n'en font absolument qu'un seul, relatif à l'adoration de ce Dieu qui est jaloux, et qui a droit de l'être. Depuis la troisième parole, ou second commandement, il n'y a plus de difficultés. L'église romaine, seulement, pour supprimer, sans que ce fût trop sensible, la défense relative aux images taillées, a partagé en deux la dixième et dernière parole. — *v.* Preiswerk, l'Orient ancien et moderne, 1838, numéro de novembre.

On peut diviser le code entier des lois hébraïques, outre le décalogue, en cinq classes ou catégories. Il en est parlé ailleurs en détail; nous ne ferons que les indiquer ici :

1° *Lois relatives au culte et aux cérémonies*, comprenant tout ce qui concernait la hiérarchie sacerdotale, les fonctions, le pouvoir, les revenus des prêtres, sacrificateurs et lévites; le lieu de la célébration du culte, les prescriptions relatives aux sacrifices, leur nombre, la valeur des offrandes, l'espèce des victimes, le mode particulier, les cas dans lesquels ils devaient être offerts; enfin, la fixation des fêtes qui devaient être célébrées, et leur organisation.

2° *Lois politiques, militaires et civiles.* L'autorité de Moïse, celle de Josué, et

celle des juges qui lui succédèrent, étaient dictatoriales ; il y avait peu de politique à faire sous un souverain absolu. Mais Moïse, dans le conseil d'anciens dont il s'entoura, jetait déjà le germe du libéralisme, et cette assemblée, d'abord modeste, devint plus tard le grand sanhédrin. La loi prévoyait la royauté. Elle renfermait quelques dispositions fiscales touchant l'impôt, les amendes, les rachats pécuniaires et la capitation ; il n'est pas probable qu'il y eût, pour le culte et pour l'Etat, deux trésors séparés. — Tout Israélite de vingt ans était soldat, sauf les exceptions prévues par la loi. La guerre était supposée, parfois ordonnée; mais elle est toujours considérée comme souillant l'homme; le soldat ne peut rentrer dans ses foyers avant de s'être purifié. Les prescriptions de Moïse offrent, sous ce rapport, un singulier mélange : on y voit, à côté de l'ancien *droit des gens*, barbare et reculé, l'esprit d'humanité et de douceur que devait apporter sur la terre la religion divine. Souvent tous les ennemis doivent être passés au fil de l'épée; d'autres fois, Moïse s'occupe avec sollicitude du sort des captives, et défend qu'on touche aux arbres fruitiers des villes assiégées. — Les lois civiles sont, avant tout, des lois agraires dans le vrai sens du mot. Moïse veut changer une horde, une tribu nomade, en un peuple sédentaire et agricole ; tout converge vers ce but; il n'y aura pas de pauvres dans le pays, Deut. 15, 4.; les terres sont distribuées par le sort entre les familles, proportionnellement au nombre de leurs membres, et cela d'une manière définitive que ne modifieront point les ventes temporaires qu'en pourraient faire leurs premiers possesseurs, Nomb. 26, 53. Lév. 25, 23. De là l'institution du jubilé ; de là encore la loi du lévirat, la loi sur les héritages, les lois sur les dettes, la difficulté pour les étrangers d'obtenir le droit de cité, etc. Les mariages mixtes (avec des païens) et les mariages incestueux étaient sévèrement interdits ; la polygamie est tolérée, mais réglée et gênée; le divorce est toléré, mais dans des conditions qui le rendent difficile. Il est pourvu au sort des étrangers ; ils ne font point partie de l'assemblée de l'Eternel, mais ils seront traités humainement; des distinctions sont faites entre les uns et les autres, Deut. 23, 3. sq. 25, 17. La loi règle encore les rapports des maîtres avec les esclaves, et proclame d'une manière absolue l'autorité des pères sur les enfants, ne réservant à la justice que le droit de vie et de mort.

3° *Lois morales.* Elles forment le code le plus parfait qui ait jamais été donné à aucun peuple : il suffit de lire Exod. 21-23, Lév. 19, Deut. 15, 24, 25,. Il est pourvu au sort de la veuve, de l'orphelin, du lévite, du pauvre, de l'étranger, de l'esclave; (tu ne livreras point l'esclave échappé, mais tu le traiteras avec bonté). Moïse se préoccupe même des animaux, des nids d'oiseaux, etc.

4° *Lois sanitaires.* Elles sont présentées comme des lois de pureté, et tendaient indirectement à rappeler la pureté morale intérieure que Dieu exige de ceux qui le servent. Mais elles sont réellement toutes calculées sur l'ardeur du climat de l'Orient, sur la nécessité d'une propreté constante, sur le danger de certains aliments, sur la fréquence des maladies de la peau, et surtout de la lèpre, sur le vif et dangereux penchant des Orientaux pour la volupté, etc. On comprend, dans cette classe : *a*) les lois relatives à la distinction des animaux purs et impurs, lois alimentaires ; *b*) celles qui tendaient à préserver les Hébreux de la lèpre, à constater le mal, etc.; *c*) toutes celles qui traitaient des ablutions, purifications et autres cérémonies destinées à effacer les souillures, physiques ou légales, que pouvaient avoir contractées, volontairement ou involontairement, hommes et femmes, telles que le contact d'un cadavre, etc. — La propreté était une religion.

5° *Lois judiciaires et pénales.* Elles étaient remarquables par leur grande douceur. Les législations antiques n'ont jamais approché d'une perfection semblable ; les modernes n'ont pas fait mieux. L'accusé était entouré de toutes les garanties désirables. Un témoin ne suffisait pas pour une condamnation à mort; les faux témoins étaient épouvantés ; les té-

moins véritables étaient même retenus par la crainte de devoir servir de bourreaux si leur témoignage entraînait la peine de mort. Les jugements étaient publics et oraux, habituellement sommaires, toujours sans frais. Les villes de refuge offraient un sûr asile aux meurtriers involontaires. La question, la torture, ces raffinements de la justice sacerdotale du moyen âge, étaient inconnues; les épreuves (le sacrifice de jalousie) étaient innocentes en elles-mêmes. Les peines étaient à la fois modérées et proportionnées aux délits; le talion pouvait être prononcé par le juge. Les crimes commis contre Dieu, contre la religion, l'idolâtrie, le blasphème, la violation du sabbat, étaient punis de mort, et cette sévérité n'étonne que lorsqu'on oublie que le Dieu des Juifs n'était pas un être de convention, mais la vérité même, et le roi souverain auquel tout le peuple devait rendre une obéissance absolue. Les crimes contre les mœurs étaient aussi sévèrement punis. — *v.* les art. spéciaux.

Ce rapide aperçu, cette aride nomenclature, suffit cependant à rappeler d'une manière générale les détails qu'on a lus ailleurs. Il est impossible de n'être pas frappé de deux choses : d'un côté Moïse *fait* des concessions à l'esprit de son temps, de l'autre il lui résiste et le fronde avec une énergie surprenante. Cette apparente contradiction dans le système *provient de ce que*, *si Moïse veut isoler* les Hébreux des nations voisines, il sait qu'il ne pourra pas les isoler d'eux-mêmes. Il commence d'abord par couper les communications avec l'ennemi, puis il le combat à l'intérieur, et il compte pour cela non sur une destruction immédiate, mais sur le temps, sur ces moyens dilatoires, sur ces réserves nombreuses, sur ces gênes cachées qu'il introduit partout, et qui d'abord ne paraissent pas avoir une grande portée. Cependant le père ne tuera pas son enfant, parce qu'il faut que ce soit la mère de l'enfant qui l'accuse, les voisins qui le tuent; le divorce demandé n'aura pas lieu, parce que le mari ne sait pas écrire; le meurtrier involontaire est livré au vengeur du sang, mais il ne mourra point, les villes de refuge sont là, et bientôt il se sera mis à couvert.

On a été trop loin dans les deux sens, les uns en prétendant que la législation hébraïque avait été calquée d'après les autres législations alors existantes, que Moïse pouvait avoir étudiées; les autres en niant d'une manière absolue toute influence des lois de l'Egypte, sanitaires et autres, sur telle ou telle partie des prescriptions mosaïques. Tout ce recueil est divinement inspiré, mais la personnalité de Moïse se montre partout, ses souvenirs, ses expériences, ses impressions. Il importe peu, d'ailleurs, que Moïse ait ramené d'Egypte ses prescriptions contre la lèpre, et l'interdiction de la viande de porc, si l'Esprit lui a révélé ces mesures comme bonnes à conserver. Il importe peu que des lois agraires, qu'une caste sacerdotale, aient été établies à l'imitation de l'Egypte, si Dieu a montré à Moïse que c'était provisoirement ce qu'il y avait de mieux à faire pour la formation et le développement de la nationalité juive. Moïse a suffisamment montré, cf. Lév. 18, 3., qu'il n'entendait point faire une copie du paganisme, et l'esprit de sa législation porte assez le caractère de l'indépendance, pour qu'à cet égard il ne soit pas suspect, même lorsqu'il paraît emprunter. Les absurdités de Bolingbroke et de Voltaire sous ce rapport, se réfutent d'elles-mêmes. Ce qu'ils ont dit de plus sérieux se rapporte *à cet isolement national que Moïse établit*, à ce cordon sanitaire dont il entoure son jeune peuple, à ce particularisme étroit qu'il prêche et qu'il commande. En théorie, le reproche est fondé; Dieu a fait d'un même sang tout le genre humain : qui comprend l'humanité perd peu à peu l'idée de la nationalité; mais en pratique le peuple juif était non-seulement un peuple à part, mais un peuple mis à part, choisi, élu de Dieu dans un but spécial, une exception dans le monde, et son histoire n'a que trop bien montré combien les barrières de la loi étaient même insuffisantes pour le préserver du mal. Le reproche d'ailleurs aurait une plus grande portée si, en lui imposant le particularisme, Dieu avait aussi imposé à son peuple l'égoïsme; mais bien loin de là, les

étrangers peuvent s'établir sur ce territoire d'Israël, partout ils sont recommandés à la bienveillance publique, et lorsqu'ils jouissent de tous les avantages, ils n'ont pas même à supporter toutes les charges.

On peut consulter utilement sur ce qui fait l'objet de cet article, E. de Bonnechose, Hist. sacrée, p. 125, sq.; Cellérier, Esprit de la Législ. Mos., deux vol.; les ouvrages plus spéciaux de Pastoret (Paris 1817) et de Salvador (Paris 1828), et la dissertation du prof. S. Chappuis, citée plus haut (Lausanne 1838); en allemand on a les ouvrages classiques de De Wette (Archæologie), Tholuck (Beil. zum Hebræerbrief), Bæhr (Symb. des Mos. Cultus), et quelques travaux de Nitsch, Sack, Hengstenberg, Twesten, Néander, dont la portée est tout à la fois dogmatique et scientifique.

Le Nouveau Testament nous apprend à considérer la loi sous un double point de vue. Elle était caduque et périssable, dans ce qu'elle avait de particulier, de spécial, de local; elle était faite pour un temps, pour un peuple, pour un pays. D'un autre côté elle est éternelle dans ce qui en fait l'idée fondamentale, et Jésus n'est point venu pour l'abolir, mais pour l'accomplir. Avant Jésus, elle servait d'instituteur, de pédagogue, pour conduire les hommes, par le sentiment de leurs péchés, au Messie qui devait apporter le salut. Depuis Jésus, elle subsiste, mais gravée sur les tables charnelles du cœur. On peut la considérer, soit comme le fondement caché en terre sur lequel s'élève l'édifice de l'Eglise chrétienne, soit comme l'échafaudage qui a servi à son élévation, échafaudage qui n'a plus maintenant aucune valeur. On peut la considérer comme le commencement de l'œuvre que Jésus est venu finir, ou comme un système provisoire qui n'était là qu'en attendant, occupant et préparant le lieu pour le Sauveur. Les deux points de vue ont leurs défenseurs; les uns et les autres ont raison; la loi est tout ensemble un fondement et un échafaudage; cette double idée se rencontre partout dans le Nouveau Testament. On ne saurait en dire autant de ceux qui voient un antagonisme réel entre la loi et la grâce; c'est aller trop loin, au moins dans la forme de l'expression. Le chrétien n'est sans doute plus sous la loi, mais c'est qu'il est devenu loi à lui-même. Rien ne lui est plus défendu, mais l'Esprit qui est au dedans de lui, et qui ne parle pas deux langages, lui sert de règle et de loi. Quant à celui qui n'est pas converti, comme il n'a pas l'Esprit, comme il n'est pas sous la grâce, il reste sous la loi, et les difficultés pratiques qu'on a soulevées sur cette question, sont d'une solution facile dès qu'on se place à ce point de vue. Ces questions, du reste, appartiennent à la dogmatique.

LOT, fils de Haran et neveu d'Abraham, Gen. 11, 27., accompagna son oncle d'Ur et de Caran en Canaan, et partagea d'abord sa vie nomade dans les contrées méridionales de la terre promise, 11, 31. 12, 4.; mais, comme l'un et l'autre avaient de grands troupeaux, et que leurs bergers se querellaient souvent au sujet des puits et des citernes du désert, ils durent se séparer, et Lot choisit pour demeure la verte et riante vallée de Sodome, arrosée par les flots du Jourdain, 13, 11. (1920 av. C.). Quelques années après, le roi de Sodome ayant été attaqué et pillé par Kédor-Lahomer, et Lot fait prisonnier avec tous les siens, Abraham vint au secours des vaincus, les délivra et leur rendit à tous, et à son neveu en particulier, les biens dont ils avaient été dépouillés. Lot continua dès lors d'habiter Sodome; il y fiança ses filles, et vivait en plus ou moins bonne harmonie avec ses impies et impurs voisins, lorsque deux anges vinrent, et l'engagèrent à fuir le feu du ciel qui allait fondre sur la ville. On connaît l'accueil hospitalier qu'il fit à ces messagers du ciel, bien qu'il ne les connût pas, et le dévouement lâche et faible par lequel, pour sauver ses hôtes de l'opprobre, il offrit ses propres filles à la brutalité de ses concitoyens. Le lendemain, de bonne heure, réveillé par les anges, il part, sous leur protection, avec sa femme et ses deux filles, laissant en arrière les époux de celles-ci, que leur incrédulité avait aveuglés, comme le reste des Sodomites, sur les malheurs qui leur étaient divinement

annoncées. Toute la plaine devait être engloutie, et les fuyards devaient se rendre sur la montagne de Tsohar ; mais, sur leur route, se trouvait la ville de Bélah, petite, et par cela même peut-être moins corrompue que les autres ; Lot demanda qu'elle fût épargnée, afin qu'elle pût lui servir de retraite, et sa prière fut exaucée. C'est de Bélah, devenue Tsohar, qu'il put contempler l'affreux spectacle d'une plaine entière détruite par le feu et le soufre ; mais déjà sa femme n'était plus avec lui : ménagère, peut-être avare, peut-être incrédule, et, dans tous les cas, désobéissante aux ordres célestes, elle s'était retournée, et elle avait péri. Après un séjour dont la durée n'est pas déterminée, mais qui ne fut, sans doute, pas bien long, Lot et ses filles quittèrent Bélah, et se réfugièrent sur la montagne voisine de Tsohar pour y demeurer. La solitude pouvait convenir au vieillard, veuf, sans fils, dépouillé de tous ses biens, et témoin récent d'un déluge de feu, vengeur de l'immoralité d'une plaine dépravée ; mais ses filles, plus frappées que lui de la destruction de leurs villes et de leur isolement présent, faisant vivre et périr le monde tout entier avec le monde de leur vallée, privées de leurs époux avant de les avoir possédés, condamnées, selon toute prévision, à un célibat perpétuel, et bien instruites dans le mal par les leçons de Sodome, enivrèrent leur père (singulier, mais touchant témoignage rendu indirectement à la pureté de ses mœurs), et l'entraînèrent au crime; c'est de ce double inceste que sortirent les Moabites et les Hammonites. Cette tache est le dernier trait que l'Ecriture nous rapporte de la vie de Lot ; mais le nom de ce patriarche est rappelé ailleurs comme celui d'un juste, honorable devant Dieu, 2 Pier. 2, 7. cf. Luc 17, 28. 32. Deut. 2, 9. 19. Ps. 83, 9.

Quel a été le crime de la femme de Lot, et quel a été son châtiment ? La concision de l'écrivain sacré autorise l'interprétation littérale, mais ne l'exige pas : « La femme de Lot regarda en arrière, et elle devint une statue (ou un monument) de sel. » On peut croire, et même traduire sans faire violence au texte, qu'elle resta en arrière, qu'elle retourna peut-être, se confiant en ce qu'avaient dit les anges, que le malheur ne commencerait que lorsque Lot et les siens seraient arrivés à Tsohar, et qu'elle fut surprise dans ses délais, ses lenteurs et ses regrets. Quant à sa mort, une quantité d'opinions et de fables se sont fait jour. La statue de sel a pour elle la lettre, quoi qu'on en dise, et l'ancienne tradition : le sel pouvant se prendre pour sel de roche, on ne peut pas objecter qu'elle a dû se fondre tout entière aux premières pluies, comme aussi rien n'indique qu'elle ne se soit pas fondue. Toutefois, le texte peut se traduire dans un sens plus large, et la tradition ne mérite guère de confiance à cause de son caractère exagéré. La statue a été vue, dit-on, par beaucoup de voyageurs ; mais ils ne sont pas d'accord sur sa position, les uns la plaçant au nord, les autres au midi, à l'orient ou à l'occident; ils auront pris pour statue de la femme de Lot quelqu'une de ces créations bizarres de la nature, comme on en rencontre en divers lieux, et qui affectent tantôt une forme, tantôt une autre. Ce rocher de sel conservait, selon eux, toutes les infirmités féminines : il pleurait en certains temps, et il avait ceci de singulier, qu'il conservait toujours la même grandeur, quoiqu'on en arrachât souvent des morceaux pour souvenir et par curiosité. D'autres auteurs pensent qu'il faut entendre que la femme de Lot étant retournée en arrière (elle périt et) devint un monument de sel (éternel, impérissable) du courroux divin contre les rebelles et les incrédules ; d'autres encore, qu'elle fut étouffée, et que, par l'abondance des matières salines renfermées dans l'air et dans le sol, son corps fut comme pétrifié ou embaumé, de manière à ne pouvoir être atteint par la corruption, comme cela arrive des corps qui sont soumis à l'action des flots de la mer Morte, ou d'une source pétrifiante quelconque. D'autres, enfin, ne prennent que l'idée générale du verset : la femme de Lot resta attachée au sol, morte et sans mouvement; mais c'est l'explication qui se justifie le moins, bien qu'elle renferme

pour nous la même leçon d'obéissance à la parole du maître.

L'éblouissement dont furent frappés les Sodomites, et qui sous bien des rapports était une conséquence presque naturelle et souvent observée de débauches pareilles aux leurs, peut être comparé à celui dont Dieu frappa les soldats syriens descendus vers Elisée, 2 Rois 6, 18. cf. aussi Jean 8. 59. 10, 39.

LOUP. Cet animal, bien connu dans nos climats, l'est également en Orient, où son nom rappele comme chez nous des idées de voracité, de violence et de lâche cruauté : c'est aux brebis surtout qu'il se rend redoutable, c'est à la poursuite des faibles qu'il s'attache, Matth. 7, 15. 10, 16. Luc 10, 3. Jean 10, 12. Act. 20, 29. Il est représenté comme altéré de sang, Ez. 22, 27., et les principaux d'Israël lui sont comparés pour leur avidité. Ses déprédations nocturnes l'ont peut-être fait appeler loup du soir, Hab. 1, 8. Soph. 3, 3. Gen. 49, 27. Jér. 5, 6., quoique selon quelques auteurs (les Septante) il faille traduire loup d'Arabie, ce qui n'est guère probable. La prophétie nous annonce pour l'époque messianique, qu'alors on verra paître dans les mêmes pâturages, le loup et l'agneau conduits par un enfant, promesse que l'on prend assez généralement dans un sens purement symbolique en la rapportant à la réconciliation des Juifs et des païens, des fidèles et des infidèles, mais qui paraît se rapporter d'une manière plus entière aux jours à venir où le Seigneur Jésus, régnant lui-même sur la terre, soumettra au même sceptre les hommes et toute la nature, Es. 11, C. 65, 25. Benjamin est appelé par le vieux Jacob un loup qui déchire, Gen. 49, 27.; les interprètes caldéens entendent cette figure du grand nombre d'holocaustes qui étaient continuellement offerts sur l'autel de Jérusalem, ville de Benjamin ; d'autres la rapportent à la violence des Benjamites, Jug. 21, d'autres encore à Ehud, à Saül ou à saint Paul, qui appartenaient à cette même tribu.

Le nom hébreu du loup est zeéb, dont on a cru trouver la racine dans l'arabe zaab ou daaba (effrayer), et d'où dériverait peut-être aussi l'allemand *dieb*, l'anglais *thief*.

LUC (abrégé pour Lucain, comme Silas pour Sylvain), l'auteur de l'Evangile et des Actes, était d'après Eusèbe, Jérôme et Nicéphore, natif d'Antioche en Syrie, et médecin de profession. Juif de religion, mais païen par sa naissance (cf. Col. 4, 14. 2 Tim. 4, 11.), il avait une culture lettrée qui se montre soit par la pureté de son style, soit par quelques réminiscences des profanes. On ignore comment il vint à la connaissance de la vérité, mais on peut croire que ce fut par le ministère de saint Paul, dont il fut toujours l'ami et le compagnon de travail. Parmi les traditions, il en est qui le font ami de la Vierge, vierge lui-même, peintre, l'un des soixante-dix disciples, et le compagnon de Cléopas sur la route d'Emmaüs ; c'est possible comme sont possibles toutes les choses dont on ne sait rien, mais c'est peu probable, et notamment sa mission au nombre des soixante-dix disciples paraît contredite par Luc 1, 1-3.; c'est encore moins probable, s'il est vrai qu'il fût d'origine païenne : on ajoute qu'après avoir entendu les enseignements du Christ, il s'en détourna, scandalisé des paroles du maître : « Celui qui ne mange pas ma chair et ne boit pas mon sang, n'est pas digne de moi ; » mais il revint plus tard à la foi, à la suite d'une prédication de saint Paul. Son histoire ne commence pour nous qu'au voyage de Troas, Act. 16, 10., probablement le premier qu'il fit avec l'apôtre, car ce n'est qu'alors qu'il commence à parler à la première personne ; il suit Paul à Philippes dans la maison de Lydie, et paraît avoir séjourné quelque temps dans cette ville, malgré la persécution qu'y essuyèrent Paul et Silas ; nous l'y retrouvons encore plusieurs années après, Act. 20, 6. Il reprend alors avec l'apôtre le cours de ses voyages, et l'accompagne par Troas, Assos, Mitylène, Rhodes, Tyr, et Césarée, à Jérusalem, Act. 21, 15., où il resta probablement jusqu'au départ de Paul pour Rome, 27, 1. Fidèle à son ami, Luc partagea tous les dangers et toutes les fatigues de cette périlleuse navigation ; et, arrivé au terme du voyage, il continua de lui donner

ses soins et demeura au moins quelque temps avec lui, comme on le voit par la mention qui en est faite deux deux épîtres écrites de cette ville, Philém. 24. Col. 4, 14.; enfin dans le moment suprême, lorsque Paul écrit sa dernière épître, son testament, il peut dire : « Luc est seul avec moi. » 2 Tim. 4, 11. C'est ici que s'arrêtent les indications de l'Ecriture sur l'histoire du pieux médecin, du modeste et constant ami de saint Paul ; la tradition ne fournit que des données incertaines sur le reste de sa vie et sur sa mort. Saint Jérôme le fait mourir à l'âge de quatre-vingt-quatre ans ; d'après Epiphane, il aurait prêché l'évangile en Dalmatie et dans les Gaules, et d'après Nicéphore il aurait souffert le martyre en Grèce. Les pères de l'Eglise lui connaissaient déjà passablement de tombeaux, à Thèbes, en Béotie, en Bithynie, à Ephèse, à Eléé, dans le Péloponèse, etc.; on sait l'estime qu'on devra faire de ces reliques.

C'est probablement à Rome, avant la rédaction des Actes, et par conséquent dans les deux premières années de son séjour, que Luc aura écrit l'évangile auquel la tradition unanime a donné son nom. On le conclut de ce que les deux ouvrages sont adressés à la même personne, Théophile (q. v.), qui était Romain, et dont saint Luc avait sans doute fait la connaissance à Rome même ; l'auteur entre dans beaucoup de détails sur la géographie et l'archéologie juives, qu'il paraît supposer peu connues de son lecteur, tandis qu'il passe en courant et sans explications ni indications aucunes, sur tout ce qui regarde la topographie de l'Italie, comme étant trop connu pour qu'il faille caractériser ou préciser : arrivé au séjour de Paul à Rome, le narrateur s'arrête et ne dit presque rien des épreuves, de l'action et de la vie de Paul, ce qui n'eût pas manqué d'intéresser les lecteurs de Jérusalem si Luc eût écrit pour eux, mais ce qui était aussi superflu pour des lecteurs romains qui étaient autant que Luc au courant des affaires de Paul. Nous avons parlé des *Actes* à leur article ; quant à l'évangile, bien qu'il ait assez de rapports avec ceux de Matthieu et de Marc déjà composés, pour que l'on puisse apercevoir l'usage que Luc en a fait, il diffère de l'un et de l'autre par une tendance éminemment catholique, générale, universelle. Saint Marc est à cet égard sans caractère bien prononcé, bien qu'il ait été écrit sous l'influence de saint Pierre ; mais l'évangile de Matthieu porte le cachet juif à chaque passage, tandis qu'on trouve dans saint Luc le caractère de Paul, le Christ de l'humanité, l'alliance de Dieu avec la terre toute entière. On aperçoit déjà cette différence dans leurs généalogies du Sauveur, Matthieu faisant remonter les ancêtres de Jésus jusqu'à Abraham, le père des Juifs, Luc les comptant jusqu'à Adam, le père des hommes ; Matthieu ne parle que des douze apôtres représentants des douze tribus, tandis que Luc y joint les soixante-dix disciples représentants de l'humanité ; Matthieu insiste partout sur le caractère juif du Messie, Luc sur son caractère humain, évitant de raconter ce qui aurait pu faire de son œuvre une œuvre particulière, une mission juive. Saint Luc a aussi dans la forme, quelque chose de plus intime, de plus affectueux, son Messie est plus un Sauveur qu'un Roi ; il raconte volontiers ses conversations plutôt que ses discours, et fait parler les interlocuteurs, enregistrant leurs questions et leurs réponses ; il s'attache aux détails, il raconte la naissance de Jean-Baptiste et celle du Sauveur, le premier entretien de Jésus dans le temple, la résurrection du jeune homme de Naïn, l'envoi des soixante-dix, la parabole du Samaritain miséricordieux, l'histoire de Marthe et Marie, la guérison des dix lépreux, la visite de Jésus à Zachée, la conversion du brigand sur la croix, la rencontre qui eut lieu sur le chemin d'Emmaüs ; il donne un récit circonstancié et suivi d'un grand voyage missionnaire de Jésus, et parle souvent de la miséricorde divine et de l'efficacité de la prière.

L'authenticité de cet évangile n'a guère été contestée, et même les hérétiques antimosaïques, tels que Marcion, l'ont reconnue, comme cela était assez naturel à cause de sa tendance antijudaïque, tandis qu'ils rejetaient les trois autres évangi-

les ; mais encore l'ont-ils tronqué en plus d'un endroit, comme l'ont remarqué Tertullien et Epiphane, partout où les paroles du Messie étaient en désaccord avec leurs vues exagérées sur la loi et l'Ancien Testament. (*v.* Olshausen, uber die Evang.)

Les Actes des apôtres sont la suite immédiate et naturelle des Actes du maître ; saint Luc les a écrits sans doute peu de temps après son premier ouvrage, et a réuni l'un à l'autre par le court avant-propos qui est en tête du second livre.

Outre ces deux ouvrages, on a attribué à ce disciple la composition de l'épître aux *Hébreux*, q. v., ainsi que celle d'autres écrits que nous ne possédons plus.

LUCHITH. Ville des Moabites, Es. 15, 5. Jér. 48, 5.; suivant Eusèbe et saint Jérôme, elle était située dans une contrée montagneuse, entre Aréopolis et Tsohar, et portait encore de leur temps son ancien nom.

LUCIUS de Cyrène, prophète et docteur de l'Eglise d'Antioche en Syrie, Act. 13, 1., et parent de Paul, Rom. 16, 21.; selon quelques auteurs, il aurait été l'un des soixante-dix disciples. Origène, Calmet, et d'autres encore, distinguent deux Lucius, et croient que celui dont il est parlé dans les Romains est le même que saint Luc l'évangéliste ; mais rien ne justifie cette opinion, le nom de Lucius n'était pas de nature à être abrégé, et si Luc est une abréviation, il dérive de Lucain et non de Lucius ; d'ailleurs au moment où Paul écrivait de Corinthe aux Romains, Luc n'était pas avec lui, mais plutôt à Philippes, Act. 20, 2. 6.; de plus, si Luc est appelé compagnon d'œuvre de saint Paul, Philém. 24., Lucius n'est appelé que son parent, dans l'épître aux Romains, où il eût pu être appelé son compagnon d'œuvre comme l'est Timothée ; enfin pourquoi Paul caractériserait-il la même personne de deux manières si différentes dans le passage des Romains, et Col. 4, 14. ?

LUD, le pays, et *Ludim*, les habitants. 1° Gen. 10, 13., le premier des descendants de Mitsraïm, nommé à côté de Put frère de Mitsraïm, Ez. 27, 10. 30, 5.; ils font la guerre au service des Tyriens, et Jér. 46, 9., à la solde des Egyptiens : Esaïe les appelle gens tirant de l'arc, 66, 19., c'est pourquoi Bochart les prend pour les Ethiopiens qui, selon les anciens auteurs (Hérodote 7, 69.), avaient pour arme principale un arc de 4 aunes de longueur, au moyen duquel ils tiraient des flèches courtes, munies de pierres aiguës. Cependant leur demeure ne peut être déterminée avec parfaite certitude ; Michaélis compare les Luday, sur la côte occidentale de l'Afrique au sud de Maroc, et le fleuve Laud qui coule vers la Tingitane (Tanger); cette opinion, et celle de Hitzig, qui voit dans les Ludim les Lybiens, sont moins probables que celle de Bochart, adoptée par Calmet, Winer, Dahler, Preiswerk (Morgenl.), Schrœder, etc.

2° Gen. 10, 22., peuplade sémite nommée entre Arpacsad et Aram, selon toute probabilité les Lydiens (Josèphe, Eusèbe, saint Jérôme, Bochart, Calmet, Winer, etc.). La Lydie, royaume célèbre sous Crésus, est une province de l'Asie Mineure ; Sardes en était la métropole, et l'on y trouvait encore Ephèse et Smyrne.

LUNATIQUES. *v.* Possession.

LUNE. Ce grand luminaire fut créé au quatrième jour pour dominer sur la nuit, et pour servir de signe pour les saisons, les jours et les années, Gen. 1, 16. Servante de la terre, elle fut bientôt érigée en maîtresse et reine du ciel par l'idolâtrie ; on lui attribua une puissante influence sur la fécondité du sol et sur le sort des hommes, et dans les siècles de la plus haute antiquité elle était déjà l'objet d'un culte impie, *v.* Job 31, 26. Les Egyptiens l'adorèrent d'abord sous le nom d'Io, et plus tard sous celui d'Isis ; et les Israélites malgré la défense formelle de la loi, Deut. 4, 19. 17, 3., lui firent aussi des offrandes, Jér. 8, 2. 19, 13. 2 Rois 21, 3., qui consistaient principalement en encensements, en libations et en gâteaux de miel ayant la forme de croissants, Jér. 7, 18. 44, 17. 19. cf. Hérodote 8, 41. La lune comptait aussi des adorateurs en Arabie (Bochart, Phaleg 2, 19.) ; les Romains lui rendaient un culte sous le nom d'Hécate, la même que Diane, avec cette seule exception que Diane était

chaste, tandis que la première était réputée pour ses aventures galantes. Macrobe, dans ses Saturnales, affirme que pour sacrifier à la lune les hommes se déguisaient en femmes et les femmes en hommes, et Maïmonides croit que c'est une des raisons pour lesquelles Dieu avait défendu aux Juifs ce double travestissement. Sur les rapports de la lune avec Astarté, *v.* Bahal et Caldée. Quant à la reine des cieux dont parle Jérémie, 44, 18., il paraît, malgré l'opposition de quelques savants (*v.* Gesenius), que c'est de la lune qu'il est question, et non point de la brillante planète de Vénus, ou de l'armée des cieux en général. Le passage, Ps. 121, 6., semble se rapporter à l'influence maligne, ou réputée maligne, de la lune sur ceux qui dorment en plein air, sous le ciel pur et serein de l'Orient, ou sur la vue de ceux qui la fixent trop souvent lorsqu'elle brille de tout son éclat. « L'astrologie naturelle, dit Calvin, montrera bien que les corps d'ici-bas prennent quelque influxion de la lune, parce que les huîtres se remplissent ou se vident avec icelle; pareillement, que les os sont pleins de moelle ou en ont moins selon qu'elle croît ou diminue. » Dans tous les cas, et quoi qu'il en soit, le psalmiste annonçant que le soleil ne donnera pas sur l'homme pieux de jour, ni la lune de nuit, parle le langage de son pays et de son temps, et veut indiquer d'une manière générale, qu'il sera préservé de tout accident fâcheux, de toute influence malveillante, soit que cette influence existe, soit qu'il y crût lui-même, soit qu'il eût simplement égard à une certaine crainte populaire mais indéterminée, comme le sont presque toutes les superstitions, soit enfin qu'il eût le pressentiment de cette nouvelle terre où il n'y aura plus ni jour ni nuit.— L'obscurcissement du soleil et de la lune (et il n'est pas nécessaire d'entendre par là des éclipses), est fréquemment indiqué comme devant accompagner de grands événements, la chute de l'empire assyrien, de Babylone, et la fin du monde, Es. 13, 10. 24, 23. Ez. 32, 7. Joel 2, 10. 3, 15.

Les Juifs célébraient les nouvelles lunes; c'étaient des jours de fête et de repos qui avaient leur place au commencement de chaque mois, l'année juive étant supputée en mois lunaires; elles étaient en quelque sorte des sabbats de mois, comme le samedi était le sabbat de la semaine. Les Juifs se reposaient alors de leur travaux, et consacraient en entier ces jours au service de Dieu. On offrait au sanctuaire des sacrifices spéciaux, Nomb. 10 et 28, 11-15. cf. 1 Chr. 23, 31. 2 Chr. 2, 4. 8, 13. 31, 3. Esd. 3, 5. Néh. 10, 33.; le peuple se rassemblait en assemblée solennelle, Es. 1, 13. Ez. 46, 1., et les sacrificateurs sonnaient des trompettes sur les holocaustes, Nomb. 10, 10. cf. Ps. 81, 4. On faisait des banquets sacrés, et l'on se réjouissait d'une sainte joie; un festin avait lieu à la cour de Saül, 1 Sam. 20, 5. 24., et les plus pieux cessaient de jeûner; il n'y avait ni travail ni commerce, Am. 8, 5. Néh. 10, 31. On faisait la lecture de la parole de Dieu, 2 Rois 4, 23. Cette fête, à cause de son importance, et peut-être aussi à cause de son analogie éloignée avec le sabbat, est souvent nommée à côté du jour du Seigneur, 2 Rois 4, 23. Am. 8, 5. cf. Os. 2, 11. Col. 2, 16. Chaque septième néoménie (nouvelle lune), comme le sabbat d'une semaine de mois, était célébrée d'une manière plus solennelle, avec un holocauste de plus; c'était un mémorial de jubilation, Lév. 23, 24. Nomb. 29, 1. — Tacite (Germ. 11), et d'autres auteurs parlent d'un usage pareil chez quelques peuples de l'antiquité, de prières adressées à la nouvelle lune, et de festins joyeux, célébrés le jour où le sacrificateur chargé de cet office annonçait publiquement que la reine des cieux recommençait à croître; il ne s'agissait évidemment pas de la détermination mathématique de la conjonction de la lune et du soleil, mais de la phase apparente et du croissant visible. — Les Juifs modernes n'ont pas abandonné cette tradition de la loi, mais ils n'interrompent pas pour cela leurs travaux ni leurs affaires; les femmes seules ne font rien ce jour-là: le soir après le renouvellement de la lune, dès qu'ils aperçoivent le croissant, ils se rassemblent pour faire une prière à Dieu, dans laquelle ils

l'appellent créateur des planètes, et restaurateur de la nouvelle lune; ils font en même temps une commémoration de David, et se séparent après s'être salués.

LUZ, ancien nom de Béthel (q. v.), Gen. 28, 19. 35, 6. Jos. 18, 13. Jug. 1, 23., située sur les frontières de la tribu de Benjamin, mais sans qu'on en puisse déterminer la position. C'est la famille de Joseph qui la conquit après l'avoir fait explorer; une famille de Luzites ayant été épargnée dans le massacre général, à cause d'un service que son chef avait rendu aux espions de Joseph, elle se retira au pays des Héthiens, et y bâtit une ville qui fut nommée Luz en souvenir de l'ancienne, mais on ne sait où il faut la chercher; Rosenmuller pense à Luza, qu'Eusèbe place à 3 milles de Sichem; l'opinion de Studer qui la cherche sur les côtes de la Phénicie, quoique non prouvée, serait plus probable.

LYCAONIE, province de l'Asie Mineure, dans laquelle se trouvaient, d'après Act. 14, 6. 11., les villes de Lystre et de Derbe, qui, cependant, appartenaient alors d'une manière plus exacte à la Galatie; car cette dernière province en avait absorbé quelques autres plus petites, et le nom de Lycaonie n'avait conservé aucune valeur politique ou diplomatique; il s'employait dans les relations ordinaires et dans la conversation, comme renfermant une idée géographique connue et déterminée, de même qu'on dit en France le Languedoc, la Provence ou le Limousin, et surtout comme on emploierait les noms des départements si l'ancienne division géographique venait à être rétablie. La Lycaonie appartenait au plateau du Taurus qui la séparait, au midi, de la Cilicie; c'était une longue plaine accidentée, située entre deux chaînes de montagnes, et dont le sol, fortement imprégné de matières salines, n'offrait que fort peu de sources potables, au point que, dans quelques endroits, l'eau était devenue une marchandise; mais les pâturages y étaient d'autant meilleurs, et le commerce du menu bétail y avait acquis une grande importance. On trouvait beaucoup d'ânes sauvages errants dans les districts montagneux. La langue lycaonienne, Act. 14, 11., était, d'après Jablonsky, une espèce d'assyrien; d'autres croient que c'était un grec corrompu; le problème n'est pas résolu, et ne se résoudra pas. — Selon Pline, un petit district à l'orient du pays, du côté de la Cappadoce, aurait cependant conservé le nom politique de Lycaonie; il y place Thebasa sur le Taurus, et Hyde sur les frontières de la Galatie et de la Cappadoce; Ptolémée y ajoute encore Iconium.

LYCIE, Act. 27, 5., province de l'Asie Mineure, sur la côte sud-ouest, et vis-à-vis de Rhodes; elle appartenait encore à la région du mont Taurus, qui formait sa frontière nord-ouest, et la séparait, en allant vers le sud, de la Pisidie et de la Pamphylie; un bras de cette chaîne s'avançait dans l'intérieur du pays, sous le nom de Kragus, parallèlement au Taurus; entre les deux, coulait le Xanthe, célébré par les poètes de l'antiquité. La Lycie était donc une contrée montagneuse, malgré quelques plaines et quelques ports; à l'ouest, elle avait la Carie; Telmesse était la dernière ville dans cette direction; au nord et au nord-est, la Phrygie et la Pisidie; à l'est, la Pamphylie; au sud, la Méditerranée, appelée aussi mer Lycienne près des côtes, qui sont escarpées et rudes, mais munies de ports commodes. Son sol et son climat sont à peu près les mêmes qu'en Cilicie: la terre n'était pas sans fertilité; cependant, c'est du voisinage de la mer, plus que de la culture du sol, que les Lyciens, toujours réputés bons marins, au dire d'Hérodote, tiraient les plus grands avantages. Parmi les villes assez nombreuses de cette contrée, le Nouveau Testament nomme Patara, la capitale, Phaselis et Myra, q. v. — Longtemps cette peuplade républicaine sut, par sa conduite sage et les alliances que ses villes avaient formées entre elles, défendre sa liberté contre les tentatives des Romains; mais l'empereur Claude réussit enfin à la soumettre à son sceptre, et la fit administrer par un président ou légat, conjointement avec la Pamphylie.

LYDDE. *v.* Lod.

LYDIE. 1° Province de l'Asie Mineure qu'Antiochus-le-Grand, vaincu par les

Romains, dut abandonner à leur allié, Eumènes, roi de Pergame. Elle avait été le centre d'un grand empire, dont le dernier roi, Crésus, vaincu par Cyrus, 548 av. C., est bien connu. A la mort d'Attalus III Philométor (133 av. C.), la Lydie, avec toute la contrée circonvoisine soumise à la couronne de Pergame, passa sous la domination immédiate des Romains, et fut dès lors considérée comme une partie de la province d'Asie. Son territoire s'étendait, à l'exception des villes de la côte ionienne, depuis le promontoire de Mycale jusqu'à l'embouchure de l'Hermus; sa frontière septentrionale naturelle était un bras de la chaîne du Taurus, tandis qu'à l'orient et au midi, un autre embranchement de la même chaîne, longeant la rive droite du Méandre, séparait la Lydie de la Phrygie et de la Carie. Une autre montagne, le Tmolus, traversait la contrée, qui avait cependant aussi quelques plaines considérables, et jouissait d'un climat agréable et d'une grande fertilité. Parmi les villes lydiennes, le Nouveau Testament nomme Sardes, Thyatire et Philadelphie. Les Lydiens apparaissent déjà dans l'Ancien Testament sous le nom de Lud; très réputés pour leur habileté industrielle, pour leurs magnifiques travaux de pourpre et pour l'étendue de leur commerce, ils s'amollirent et s'efféminèrent sous la domination des Perses (Hérodote).

2° Nom propre d'une marchande de pourpre de Thyatire, établie à Philippes, en Macédoine. Païenne de naissance, mais prosélyte juive, elle suivait assidûment le culte du vrai Dieu : c'était hors de la ville, dans un lieu sans doute modeste, et près du fleuve Strymon ; car les Juifs de la dispersion, souvent persécutés ou difficilement tolérés, n'avaient pas partout, dans les villes, des synagogues ou des lieux de culte réguliers ; ils se réunissaient comme ils pouvaient, en plein air, peut-être dans des lieux consacrés à d'autres objets, et recherchaient volontiers le voisinage des rivières plus favorable aux ablutions. C'est dans une de ces réunions que Lydie entendit saint Paul ; le Seigneur lui ouvrit le cœur : elle fut convertie et baptisée avec toute sa famille. Unie ainsi aux apôtres par le lien de la foi, elle insiste auprès d'eux (Paul, Luc et Silas), pour qu'abandonnant le logis mercenaire qu'ils occupent dans Philippes, ils viennent demeurer chez elle, et y goûter les douceurs de l'hospitalité chrétienne. Sa maison paraît être devenue le centre du petit troupeau qui se forma dans cette ville, et conserva pour saint Paul un vif sentiment d'affection, qui se perpétua chez tous ceux qui se joignirent plus tard à cette première famille chrétienne. (*v.* Rilliet, Comm. aux Philipp., p. 17-20).

LYRE. *v.* Musique et Harpe.

LYS. C'est de cette fleur magnifique et pure qu'il est sans doute parlé 1 Rois 7, 19. 22. 26. 2 Chr. 4, 5. Cant. 2, 2. 16. 4, 5. 5, 13. 6, 2. 3. 7, 2. (mal traduit *muguet* dans nos versions). Os. 14, 5. Matth. 6, 28. Luc 12, 27; elle a fourni au Cantique de Salomon de belles images, et aux ornements du temple de beaux modèles. Le lys (Cl. VI. Monogynie de Linnée) a un périgone de six feuilles qui, soudées par le bas en forme de cloche, se séparent, en s'évasant vers les bords, comme une couronne. Il croît, sans culture, dans les campagnes de la Judée, où il a fourni à notre Sauveur une de ses plus touchantes comparaisons sur la sollicitude universelle de la Providence divine. On en trouve de blancs, de rouges, de jaunes et d'orangés. Il y a des lys de jardins et des lys de montagnes, des lys de neige et des lys de feu.— Selon quelques auteurs cependant (Souciet), c'est de la couronne impériale (fritellaria) qu'il serait parlé dans l'Ecriture, autrement nommée encore lys royal, lys persique, le tusaï ou tusac des Perses, dont la fleur ne diffère guère de celle du lys que par sa couleur rouge-brun, et parce qu'elle s'incline, et se renverse presque comme une couronne, à l'extrémité de la tige qui est surmontée par un toupet de feuilles; la tige est environ de la grosseur du doigt, ronde, d'un pourpre foncé, et haute d'un mètre. La fleur est souvent double, et le nombre, comme l'ordre de ses feuilles, est assez variable dans ce cas. Chaque feuille de cette fleur a, dans le fond, une glande qui sécrète une hu-

meur aqueuse, laquelle se forme ordinairement, vers le milieu du jour, en une perle très blanche, et distille peu à peu des gouttes d'eau très pures et très claires; c'est à cause de cette particularité, comparée avec Cant. 5, 13. (elles distillent la myrrhe franche), que quelques auteurs, notamment Rosenmuller, ont cru devoir traduire l'hébreu shushan par couronne impériale. Cette traduction convient dans tous les passages cités, mais le lys va également bien; peut-être le même mot peut-il s'appliquer aux deux fleurs, à cause de leurs divers rapports extérieurs; mais l'accord des anciens favorise davantage la traduction lys : on sait, d'ailleurs, combien cette fleur était recherchée, ainsi que la rose (*v.* Virg. Egl. 10, 25.), et l'excellent parfum que les anciens savaient en préparer (Plin. 15, 7.). Le nom hébreu de cette plante signifie six, et vient peut-être du nombre de ses feuilles, peut-être aussi de la Susiane, province persane, d'où les lys paraissent avoir été importés en Palestine; ce peuvent aussi n'être là que des rapports accidentels d'assonance. Quelques psaumes, 45, 1., etc., portent pour épigraphe : « pour le chanter sur *sosannim;* » Jérôme et Aquila traduisent ce mot par *lys;* il vaut mieux, peut-être, entendre par là un instrument à six cordes. *v.* cet art.

LYSANIAS, gouverneur ou tétrarque de l'Abilène lorsque Jean-Baptiste commença sa mission, n'est nommé que Luc 3, 1., et nulle part dans l'histoire profane; on pense qu'il était fils ou petit-fils d'un autre Lysanias qui fut mis à mort par Marc Antoine (34 av. C.), et donna une partie de son royaume à Cléopâtre. Paulus et d'autres rationalistes ont voulu conclure du silence de l'histoire et de Josèphe en particulier, que le nom de Lysanias dans le passage de saint Luc, était une erreur, une faute de copiste, et qu'il fallait lire : « Philippe, tétrarque de l'Iturée, de la Trachonite et de l'Abilène de Lysanias, c'est-à-dire de l'ancienne Abilène; » mais ce n'est qu'une supposition, et l'accord des manuscrits la repousse; il n'y avait aucune raison pour que Josèphe parlât de ce Lysanias, et le témoignage de saint Luc peut et doit suffire, quand on se rappelle son exactitude ordinaire et la facilité avec laquelle, originaire d'Antioche et voisin d'Abilène, il aura pu connaître en détail l'histoire de cette petite tétrarchie.

LYSIAS (Claude), Act. 23, 26. Chiliarque romain, tribun commandant de la garnison qui se trouvait à Jérusalem dans la forteresse Antonia, et à la tête de laquelle il était placé en l'absence du gouverneur Félix, lorsque au cinquième voyage de Paul dans cette ville, il fut appelé à intervenir entre lui et le peuple. Il s'empara de l'apôtre et le fit charger de chaînes, puis l'interrogea sur les motifs de son arrestation; il croyait tenir un prisonnier célèbre, un Egyptien qui, quelques jours auparavant, avait excité une sédition et emmené au désert 4,000 hommes. La défense de l'accusé n'ayant pas répondu à l'attente du tribun, celui-ci allait lui faire donner la question quand il apprit que Paul était Romain; le lendemain il le fit comparaître devant le sanhédrin; mais ces magistrats comme le peuple ne trouvèrent que des cris, des vociférations, des menaces et des violences à opposer à la vérité. Lysias dut derechef faire protéger Paul militairement. Une seconde comparution devait avoir lieu, mais ce n'était qu'un prétexte pour fournir à une quarantaine d'assassins l'occasion d'enlever et de tuer Paul; Lysias fut averti de ce complot par le neveu de l'apôtre et prit ses mesures en conséquence : 470 hommes, archers et cavaliers, furent commandés pour conduire l'apôtre en sûreté à Césarée Stratonis au bord de la mer, et le remettre entre les mains de Félix à qui Lysias écrivit une lettre favorable à l'accusé. — Toute la conduite de Lysias est digne d'un brave soldat; ignorant de bien des choses, il ne comprend rien aux questions théologiques juives, il prend Paul pour un révolutionnaire égyptien, il s'étonne d'apprendre qu'il sait le grec, il ne s'informe pas même si son prisonnier est Romain, et veut procéder avec lui de la manière ordinaire dont on traitait les étrangers; mais tout est chez lui ferme, juste et loyal; il s'assure du prévenu autant pour le protéger que pour s'en emparer, et

toujours il le traite avec convenance, le soustrait à la fureur du peuple, à celle du conseil, à celle des conjurés; il traite amicalement le neveu du prisonnier, l'écoute, prend d'énergiques mesures pour que la justice puisse avoir son libre cours, et recommande, dans son préavis à Félix, le prévenu qu'il regarde comme innocent. Quelle différence entre cette conduite et celle d'un Hérode, d'un Pilate, ou d'un membre du sanhédrin! c'est parmi les païens que l'apôtre de la vérité, persécuté par les siens, a trouvé les protecteurs les plus fermes et les plus honorables, Lysias et Jules le centenier; toutefois il ne paraît pas que ces hommes si honorables selon le monde, aient recherché ou goûté la vérité, car hélas! dans ce monde, l'honneur et les vertus naturelles ne tiennent que trop souvent lieu de religion.

LYSTRE. Ville de Lycaonie, lieu de naissance de Timothée, non loin de Derbe et d'Iconium, Act. 14, 6. 21. 16, 1. 2 Tim. 3, 11. C'est là que Paul et Barnabas, ayant guéri un homme impotent de ses pieds dès sa naissance, furent adorés à l'égal des dieux par la foule, qui voyait en eux Mercure et Jupiter, puis bientôt bientôt après lapidés sur la suggestion de quelques Juifs Pline joint cette ville à la Galatie; on trouve maintenant à sa place un petit bourg nommé Latik.

FIN DU PREMIER VOLUME.

DICTIONNAIRE

DE LA BIBLE

M — Z.

MM. Howeker, libraire à *Amsterdam.*

L. Van Bakkenes, libraire à *Amsterdam.*

Caarelsen et Comp., libraires à *Amsterdam.*

Broese et Comp., libraires à *Bréda.*

J. Van Golverdinge, libraire à *La Haye.*

A la Librairie Evangélique, rue de l'Impératrice, 33, à *Bruxelles.*

Dulau et Comp., libraires, Soho-Square, à *Londres.*

Partridge et Oakey, 34, Paternoster Row, à *Londres.*

Bagster and Sons, Paternoster Row, 15, *à Londres.*

G. Bridel, libraire *à Lausanne.*

Veuve Duret-Corbaz, libraire *à Lausanne.*

Michaud, libraire *à Neuchâtel.*

Ch. Twietmeyer, libraire à *Leipzig.*

DICTIONNAIRE

DE LA BIBLE

OU

CONCORDANCE RAISONNÉE

DES

SAINTES ÉCRITURES

CONTENANT, EN PLUS DE 4,000 ARTICLES :

1. La Biographie sacrée ; — 2. L'Histoire sainte ; — 3. L'Archéologie biblique ; — 4. La Géographie biblique ; — 5. L'Histoire naturelle biblique, la Botanique, la Zoologie et la Géologie ; — 6. L'Esprit de la législation mosaïque ; — 7. Des Introductions spéciales aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament ; — 8. Des Essais sur diverses *portions des Écritures* ; — 9. *L'Interprétation et l'explication d'un grand nombre de passages obscurs ou mal traduits* ; — 10. Des Directions pour l'étude de la prophétie, etc.

PAR

JEAN-AUGUSTIN BOST

PASTEUR.

TOME SECOND.

PARIS

LIBRAIRIE PROTESTANTE,

RUE TRONCHET, 2.

—

IMPRIMERIE DE MARC DUCLOUX ET COMPAGNIE,

RUE SAINT-BENOIT, 7.

—

1849

DICTIONNAIRE

DE LA BIBLE

OU

CONCORDANCE RAISONNÉE

DES

SAINTES ÉCRITURES

MAATH, Luc 3, 26., fils de Mattathie, l'un des ancêtres de Jésus par Marie ; inconnu.

MACÉDOINE, pays bien connu dans l'histoire ancienne, mais dont les frontières varièrent souvent à la suite des guerres que ses possesseurs soutinrent, heureusement contre les Perses, avec perte contre les Romains. Sous ses premiers rois, avant Philippe le père d'Alexandre, elle était très resserrée, ayant au nord la Dardanie, à l'est la Thrace, au sud la Thessalie, à l'ouest l'Illyrie; Philippe recula ses bornes au-delà du fleuve Strymon et y réunit la Thessalie ainsi qu'une partie de l'Epire et de la Thrace. Les nombreuses montagnes qui l'entouraient et la traversaient en divers sens, renfermaient beaucoup de mines d'airain et donnaient naissance à plusieurs fleuves qui assuraient au pays une grande fertilité, et enrichissaient ainsi ses plaines et ses vallées. Parmi les rois qui gouvernèrent la Macédoine, deux sont nommés 1 Macc. 8, 5., Philippe III (V) et Persée. Les démarches politiques de ce dernier l'ayant rendu suspect au sénat romain, la guerre lui fut déclarée, et malgré quelques premiers succès, la Macédoine fut vaincue et soumise par Paul Emile (168 av. C.); elle fut partagée en quatre provinces, et son indépendance momentanément conservée; mais les dissensions et la rivalité de deux prétendants au trône nécessitèrent bientôt une nouvelle intervention des armes romaines, et la Macédoine fut définitivement constituée en province proconsulaire de l'empire romain ; c'est sous cette forme qu'elle apparaît dans le Nouveau Testament, Act. 16, 9. 18, 5. 19, 21. Rom. 15, 26. 2 Cor. 1, 16. 11, 9. Phil. 4, 15.; son nom est joint à celui de l'Achaïe, 2 Cor. 9, 2. 1 Thess. 1, 8. Ses quatre villes principales étaient Amphipolis, Thessalonique, Pella et Pélagonie; le Nouveau Testament nomme encore Philippes, Néapolis, Apollonie et Bérée, q. v. — *v.* aussi Kittim.

MACTÈS, Soph. 1, 11., nom propre peut-être d'une vallée près de Jérusalem ;

saint Jérôme pense à celle de Siloh, le paraphraste caldéen à celle de Cédron, Rosenmuller à celle des faiseurs de fromage, *v.* Jérusalem; ce sont autant de suppositions en l'air. Le nom de Mactès, qui signifie alvéole, a fait croire à quelques auteurs (Calmet) que ce lieu était le même que Ramath-Léhi, où Samson vit s'ouvrir une dent de laquelle jaillit une fontaine; c'est une explication un peu forcée; le mieux est certainement de ne rien décider.

MADIAN, *Madianites.* Peuplade arabe descendue d'Abraham par Kétura, Gen. 25, 2. 4. Elle ne tarda pas à se répandre et à devenir forte et commerçante, puisqu'aux jours de Jacob, nous voyons déjà les Madianites formés en caravane, traverser le désert pour se rendre de Galaad en Egypte, au travers de la Palestine, Gen. 37, 28. 36. Ils paraissent avoir habité d'abord, comme bergers nomades, les vastes plaines de l'Arabie Pétrée, voisines de l'Egypte, Ex. 2, 15.; ils vivaient sous l'autorité d'un chef à la fois sacrificateur et prince, Jéthro, et poussaient leurs troupeaux jusqu'aux environs du mont Sinaï, 3, 1. Cependant ils ne s'y trouvaient pas au moment où les Israélites traversèrent le désert, et Jéthro, parent de Moïse, dut quitter les lieux qu'il habitait pour venir à la rencontre de celui-ci, Ex. 18, 1. Nomb. 10, 29. Plus tard nous les trouvons à l'orient de la terre promise, dans les plaines de Moab, où de bonne heure déjà des conflits avaient eu lieu entre les Moabites et les Madianites, Gen. 36, 35.; alors ces deux peuples sont alliés, et ils s'unissent dans le mal pour séduire Israël et le perdre, Nomb. 22; issus d'Abraham, ils devaient être épargnés par leurs frères d'Israël, mais les honteuses machinations dont ils se rendirent coupables attirèrent sur eux la vengeance divine; Moïse les attaqua et en fit un grand carnage, Nomb. 25 et 31, cf. Jos. 13, 21. Sous les juges, lorsque les Israélites furent définitivement établis en Canaan, les Madianites alliés aux Hamalécites et à d'autres hordes arabes, firent de fréquentes incursions sur leur territoire et ravagèrent leurs moissons jusque sur la frontière du pays des Philistins, Jug. 8, 3. 12. 6, 2.; mais enfin Gédéon les surprit dans les plaines de Jizréhel où ils s'étaient rassemblés, Jug. 6, 33., et les repoussa au-delà du fleuve au sud de Scythopolis, les frappa de rechef dans le voisinage de Succoth et en délivra définitivement le peuple dont il était juge, 7 et 8; cf. Ps. 88, 9. 11. Es. 9, 3. 10, 26. Hab. 3, 7. Leur nom est encore rappelé comme celui d'un peuple commerçant, Es. 60, 6., dans un passage où le prophète, parlant des temps messianiques, et racontant quelle sera alors la gloire finale du peuple juif, dit que toutes les nations s'empresseront de venir déposer devant lui leurs tributs.

Il est difficile de déterminer exactement d'après l'Ecriture, le territoire qu'occupait cette peuplade; les géographes arabes du moyen âge (Edrisi et Abulféda) parlent des ruines d'une ville nommée Madian qui était située sur les côtes orientales du golfe élanitique; Jospèhe connaît de même une ville Madiène au bord de la mer Rouge, ce qui placerait le pays de Madian entre la partie du golfe d'Arabie, l'Arabie Heureuse, et les plaines de Moab. On comprendrait, dans ce cas, que les Madianites aient pu faire le commerce de caravane entre l'Egypte et l'Arabie; mais il reste douteux que ce soit là qu'on doive chercher cette peuplade sous Jéthro, d'autant plus qu'à une époque postérieure, 1 Rois 11, 18., Madian est placé entre les Edomites et le désert de Paran. Il vaut donc mieux admettre qu'à côté des Madianites proprement dits, qui formaient comme le corps de la nation, et dont le territoire était au sud de Moab, il se trouvait une autre peuplade, plus nomade, détachée de la grande famille, ou d'une souche différente, qui habitait les déserts de l'Arabie entre Canaan, Edom et le mont Sinaï; c'est l'opinion de Rosenmuller. Quelques auteurs (Calmet) admettent qu'outre Madian fils d'Abraham, il y avait un autre Madian fils de Cus, et ils se fondent sur ce que Séphora fille de Jéthro et femme de Moïse, est appelée cusite (éthiopienne), Nomb. 12, 1., bien qu'elle fût Madianite, si toutefois c'est de Séphora qu'il s'agit dans ce passage, ce qui est incertain; ils comparent encore Hab. 3, 7., où Madian

est nommé comme voisin ou parent de Cus ou Cusan. Toutefois cette question est obscure et ne peut être décidée.

Les Madianites furent d'abord gouvernés par des anciens, Nomb. 22, 4., plus tard par des princes et des rois, Nomb. 25, 15. 18. 31, 8. Jug. 7, 25. 8, 3., qui paraissent au temps de Moïse avoir été tributaires de Sihon, roi des Amorrhéens, Jos. 13, 21. Ils étaient extrêmement nombreux, Jug. 6, 5. 7, 12. 8, 10., possédaient une grande quantité de chameaux, Jug. 6, 5. 7, 12. Es. 60, 6. et avaient acquis de fort bonne heure un grand bien-être matériel par le commerce et l'élève des bestiaux, Jug. 8, 24. Leur divinité nationale était Bahal Péhor, q. v., Nomb. 25, 3. 18. — Après l'exil leur nom se retrouve encore, Judith 2, 16.; mais il disparaît dès lors pour se fondre avec celui d'Arabes, plus général et plus connu.

MADMEN, ville de Moab, Jér. 48, 2. Cependant l'interprète alexandrin et la Vulgate ont pris ce nom pour un appellatif, et traduisent « tais-toi donc. »

MADMÉNA, Es. 10, 31., ville inconnue, du voisinage de Jérusalem.

MADON, ville royale des Cananéens dans le nord de la Palestine; Calmet pense, mais sans motifs, qu'il faut lire Maron, et chercher cette ville dans le bourg Maronia en Syrie, à 30 milles est d'Antioche, nommé par saint Jérôme, et probablement le même que Maronée dont parle Ptolémée.

MAGDALA, Matth. 15, 39., petite ville de Galilée située à l'angle occidental du lac de Génésareth dans l'endroit de sa plus grande largeur, à 5 kilom. de Tibériade, à 8 de la sortie du Jourdain, près de l'embouchure d'une petite rivière qui ne tarit jamais, et au pied de rochers escarpés qui forment le bord du plateau, et dans lesquels on remarque des grottes. Marie-Magdeleine devait son nom à cette bourgade où elle était née, Luc 8, 2. On ne trouve plus maintenant qu'un misérable village du nom de *Medgel*, qui renferme des ruines dont l'architecture indique une très haute antiquité, entre autres une tour (hébr. *migdal*) qui expliquerait le nom de Magdala donné à cet endroit. — Le village de Dalmanutha, q. v., appartenait, à ce qu'on croit, au territoire de Magdala.

MAGES. Ce mot est mède ou persan, et signifie grand; il désignait primitivement, comme nom propre, une tribu mède qui avait en quelque sorte le monopole des choses saintes, le soin des objets relatifs au culte, et le devoir d'instruire la jeunesse et l'âge mûr dans les mystères de la superstition, comme la famille de Lévi était chez les Hébreux la tribu dépositaire des oracles de Dieu et chargée de la cure des âmes. La caste des mages passa des Mèdes chez les Perses, à qui elle communiqua la civilisation; elle acquit bientôt un développement et une puissance prodigieuses, et accapara l'instruction publique, la religion, la divination et la magie; ils jouirent d'un grand crédit auprès des rois, mais se servirent de leur influence pour intervenir dans la politique, et présidèrent à plusieurs révolutions (Hérodote 3, 61.), comme il est arrivé à tant d'ordres ecclésiastiques qui se sont rendus successivement aimables à force de souplesse, nécessaires à force d'habileté, et redoutables à force d'audace et d'intrigues. Zoroastre, au septième siècle avant l'ère chrétienne, introduisit plusieurs réformes chez les mages mèdes, qui s'adonnaient particulièrement à l'astrologie et à l'interprétation des songes; il les divisa en trois classes, les herbeds ou élèves, les mobeds ou maîtres, et les desturmobeds ou maîtres parfaits.

Il est aussi parlé de mages chez les Caldéens, Jér. 39, 3. 13., et les auteurs profanes nous montrent la même caste chez un grand nombre d'autres peuples de l'antiquité : Pline parle de mages de l'Arabie, de l'Egypte et de l'Ethiopie; l'interprète grec Aquila donne le même nom à ceux qui interrogeaient les morts, Deut. 18, 11.; de même encore Théodotion pour désigner les astrologues de Babylone. Dan. 2, 2. — cf. Matth. 2, 1. Il n'est pas à croire que les mages perses et mèdes aient volontairement abandonné leurs prérogatives à d'autres, mais on peut supposer que ce nom est devenu d'un usage plus étendu, et qu'il a servi plus tard à désigner d'une manière générale les sages d'autres nations; les Caldéens

appelaient probablement ainsi leurs savants, et Jérémie aura répété ce titre comme il l'avait entendu de leur bouche. Les Caldéens possédaient en effet une caste de prêtres savants très distingués, et organisés à peu près de la même manière que celle des Perses, cf. Jér. 50, 35. Dan. 2, 12., et ils étaient indifféremment nommés mages ou caldéens par les Romains et les Grecs. Ils vivaient dispersés dans toutes les villes du pays, et pouvaient posséder. Comme leur religion était passablement une affaire d'étoiles, ils avaient construit de bonne heure sur le temple de Bélus un observatoire qui était le complément obligé de leur culte; c'est de là qu'ils prédisaient des calamités publiques ou des bouleversements de la nature, lisant dans les astres, dans le vol des oiseaux, et dans les entrailles des victimes, tout à la fois prêtres, augures et devins, Es. 47, 9. 13. Dan. 2. Ils apparaissent dans le livre de Daniel sous plusieurs noms différents qui se rapportent sans doute aux différentes classes ou branches de l'ordre, à leurs diverses spécialités, mais que nous ne sommes pas en mesure de déterminer d'une manière précise (*v.* Hævernick, Comm. sur Dan.) Au-dessus de la caste se trouvait un chef ou surintendant, Jér. 39, 3., et nous voyons que Daniel, un étranger, un Hébreu, fut établi dans cette haute dignité par la faveur royale, Dan. 2, 48.

Le nom de mages fut donné plus tard, sous les Romains, à tout ce qui s'occupait de théosophie ou de magie orientale, à tous les astrologues, devins et jongleurs ambulants de l'Asie, qui joignaient à tous ces titres déjà usés, le mérite d'être un peu médecins. On voit par Act. 8, 9. 13, 6. 8. qu'ils avaient pénétré bien avant dans la faveur et l'estime publique.

On s'est perdu en conjectures pour savoir quels pouvaient être les mages qui vinrent chercher, pour l'adorer, le Sauveur du monde, Matth. 2, 1. Ils venaient d'Orient, nous dit Matthieu, et cette expression vague (v. 9), de même que celle du verset 12, montrent qu'il ne pouvait, ou qu'il ne voulait pas en dire davantage. Quelques auteurs ont cru trouver, dans les dons qu'ils apportaient, une preuve qu'ils venaient d'Arabie; mais cette preuve est ridicule; car de l'or, de la myrrhe et de l'encens, on peut en acheter partout. L'opinion qui se justifie le plus est celle qui les fait venir de Perse ou des contrées voisines de la Perse; le système de la religion Zend est celui des systèmes païens qui renfermait peut-être le plus de germes de la vérité; on y trouvait, entre autres, l'idée d'un *Sosiosh*, d'un Rédempteur qui devait venir. Les rapports des Perses avec les Juifs avaient favorisé pour eux une certaine fusion des doctrines israélitiques dans le système de leur religion populaire. L'étoile (*q. v.*) qui sert de guide aux mages, rappelle cette religion astronomique des Perses, et peut avoir été choisie de Dieu comme un flambeau qui ne leur était pas inconnu, et qui devait, plus sûrement qu'un autre, en tenant compte de leurs préoccupations habituelles, les amener vers une lumière plus grande, la seule véritable; enfin, peut-être, le souvenir des calculs de Daniel, qui avait été chef des mages, et dont les travaux avaient été sans doute étudiés et médités par les plus fidèles de ses adhérents, aura contribué à donner aux mages cette assurance et cette foi qui ne les abandonna jamais, qui surprend celui qui n'entend rien aux choses de Dieu, mais qui ne saurait étonner celui pour qui la parole divine est une règle suffisante de doctrine et de conduite. On sait combien, d'après le témoignage des auteurs profanes, le monde entier était dans l'attente d'un roi puissant qui devait se lever dans les mêmes contrées où le soleil se lève; mais cette attente, vague et incomprise chez ceux mêmes qui la partageaient, était plus claire et plus grande chez les mages; le roi qu'ils attendaient n'était pas un conquérant qu'ils dussent fuir, c'était un sauveur qu'ils devaient chercher. L'ancienne église a vu, dans cette visite des mages, la salutation reconnaissante et respectueuse avec laquelle le monde païen devait accueillir celui qui venait rompre la clôture de la paroi mitoyenne, rendre à Dieu l'humanité, aux hommes l'espérance et leur Dieu.

La tradition, l'on ne sait trop pour-

quoi, a fait de ces mages des rois, et a fixé leur nombre à trois, qu'elle a baptisés : Gaspard, Melchior et Balthasar. Ce seraient les seuls rois qui eussent adoré le Roi des rois pendant son séjour sur la terre, et rien ne justifie une tradition qui n'a pris naissance que tard, et que Calmet et d'autres catholiques regardent à la fois comme indifférente en elle-même, et sans fondement dans l'histoire. C'est toujours la même passion de vouloir introduire la grandeur terrestre dans la grandeur céleste.

L'adoration des mages a heureusement inspiré M. L. Delâtre dans un morceau de ses *Chants de l'exil* (chez Gosselin) :

Le voyage est fini, l'étoile aux ailes d'or
Sur l'humble Bethléem arrête son essor, etc.

MAGIE, *Magiciens. v.* Divinations, *Enchanteur, etc.*

MAGOG, Gen. 10, 2., fils de Japhet, et frère de Gomer, de Madaï, de Javan, de Tubal, de Mésec et de Tiras. Le même nom se retrouve, Ez. 38, 2. cf. 39, 6., comme celui d'un pays voisin de Mésec et de Tubal, et sur lequel règne Gog : le texte de ces passages indique un pays situé vers le nord ou le nord-est. Les auteurs orientaux font mention des peuples Jagoug et Magoug, comme habitant le nord de l'Asie et le nord-ouest de l'Europe. Un mur qui, à partir de Derben, passe de la mer Caspienne à la mer Noire, et qui a été bâti par un des rois de l'ancienne Perse contre les invasions des barbares du nord, porte le nom du mur de Jagoug et Magoug. — Les descendants de Magog sont probablement les peuples que les anciens nomment, d'une manière générale, Scythes (Josèphe, Jérôme); Suidas l'entend des Perses ; Braunschweig, dans un travail très remarquable (Leipsig, 1833), croit que, de cette race, dérive le peuple des Mantchoux, qui a fait la conquête de la Chine au dix-septième siècle.

La mention prophétique qui est faite de cette nation et de Gog, son roi, dans les passages cités d'Ezéchiel, et Apoc. 20, 8., nous la représente comme une puissance formidable ; c'est presque le paganisme personnifié qui viendra, dans les derniers jours, livrer une dernière bataille au peuple de Dieu, pour essayer de l'anéantir. La prospérité d'Israël le tentera, la piété de ce peuple l'irritera ; sa faiblesse enfin, ses villes sans murailles, ses portes sans verroux, ses habitants paisibles et sans méfiance, lui feront espérer une victoire facile, un grand butin, un grand pillage ; mais cette guerre contre les saints, que Magog estimera devoir être la dernière, le sera, en effet, mais autrement qu'il ne le pense. En prenant les armes, il renversera, comme Crésus, un grand empire, mais le sien : Dieu se révèlera des cieux ; les tours et les murailles seront abattues ; les montagnes seront renversées : tout ce qui respire sera épouvanté ; Magog et son roi seront détruits ; Israël sera délivré ; ce sera la fin des tribulations du monde ; les élus jouiront éternellement de leur victoire et d'un triomphe dont rien de fâcheux ne viendra plus jamais ternir l'éclat, ou diminuer l'allégresse.

Le nom de Gog, Apoc. 20, 8., est employé librement et poétiquement pour désigner le pays, bien qu'il soit le nom propre, ou peut-être le nom appellatif du souverain qui règnera sur Magog. — *v.* sur ce sujet, Hævernick, Comm. sur Ezéch., p. 594 et suiv.

MAHACA. 1° Mère d'Absalon, 2 Sam. 3, 3. 1 Chr. 3, 2. — 2° Fille d'Abisalom, seconde femme de Roboam, et mère d'Abijam, roi de Juda, 1 Rois, 15, 2. On peut conclure de 2 Chr. 11, 20-23. que ce fut par son influence que les fils du premier lit furent dépossédés de la couronne. Quelques auteurs pensent que la Mahaca, nommée la mère d'Asa, 1 Rois 15, 10., était proprement sa grand'mère, et qu'elle serait appelée sa mère, selon l'usage oriental de noter et de faire ressortir dans les généalogies, les personnages les plus distingués, en omettant ceux qui le sont moins ; et, en effet, cette Mahaca s'est rendue célèbre par son idolâtrie, au point qu'Asa, son fils ou petit-fils, dut lui retirer la régence. Toutefois, si l'identité du nom de Mahaca, et de son père Abisalom, dans les deux passages, semble autoriser cette manière de voir, elle ne la prouve pas ; l'usage de la langue même ne peut pas être rigoureusement

invoqué, attendu que nulle part ailleurs le mot *em,* qui signifie mère, n'est pris pour grand'mère. Une autre opinion voit simplement une faute de copie dans 1 Rois 15, 2., et se fonde sur ce que la mère d'Abijam est appelée, 2 Chr. 13, 2., *Micaja*, fille d'Uriel de Guibha. — Quoi qu'il en soit, et malgré son rang et son pouvoir presque royal, 1 Rois 15, 13. 2 Chr. 15, 16., elle vit Asa mettre en pièces l'idole qu'elle avait faite, et la brûler, de même, sans doute, que le bocage, théâtre de son idolâtrie. Quelle était cette idole? c'est ce qu'on ignore; on doit penser que c'était une invention nouvelle, impure et bizarre.

3° etc. D'autres Mahaca sont encore nommées, 1 Chr. 2, 48. 7, 15. 16., et des hommes du même nom, Gen. 22, 24. 1 Rois 2, 39. 1 Chr. 11, 43. 27, 16., etc.

MAHACATH, ou *Mahaca*, ou plus complétement et dans un sens plus déterminé *Aram Mahaca* (dans l'hébreu), 1 Chr. 19, 6., ville ou province de Syrie, gouvernée monarchiquement, à l'orient et au nord des sources du Jourdain, nommée plusieurs fois à côté de districts syriens, 2 Sam. 10, 6. 8. 1 Chr. 19, 6. Jos. 13, 11., et placée, Deut. 3, 14., sur les frontières de la partie transjourdaine d'Israël, notamment près des tribus de Gad et de Ruben, Jos. 13, 13. Sa position est inconnue, et plusieurs hypothèses qui ont été mises en avant, restent à l'état de pures présomptions.

MAHALALÉEL, fils de Caïnan ou Kénan, naquit l'an 395 du monde, et devint père de Jéred à l'âge de cent soixante-cinq ans; il a vécu huit cent quatre-vingt-quinze ans, Gen. 5, 12. 1 Chr. 1, 2. Il est nommé dans la généalogie de Marie, Luc 3, 37.

MAHALOTH. *v.* Psaumes.

MAHANAJIM (les deux camps), ville d'au-delà le Jourdain, au nord du Jabbok, Gen. 32, 2. 22., sur les frontières de Gad et de Manassé. Dans le partage, elle fut d'abord comprise dans le territoire de la première de ces deux tribus, puis donnée aux Lévites, Jos. 21, 38. cf. 1 Chr. 6, 80. Elle fut choisie pour siége de la royauté passagère et rebelle d'Is-Boseth, 2 Sam. 2, 8. 12. 29. 4. 5., et Salomon en fit l'une des douze villes chargées de pourvoir aux approvisionnements de la cour, 1 Rois 4, 14. David s'y retira pendant la révolte d'Absalon, et c'est non loin de là que périt ce fils ambitieux et dénaturé, 2 Sam. 17, 24. 27. cf. encore 1 Rois 2, 8. Ce nom disparaît après les jours de l'exil.

MAHER-SALAL-HAS-BAS, très bien traduit par Luther *Eilebeute, Raubebald,* Es. 8, 1. 3., et assez lourdement dans nos versions « qu'on se dépêche de butiner, il hâte le pillage. » C'est un peu long pour un nom d'enfant, et on pourrait le remplacer peut-être par « presse-butin, pille-vite. » Ces quatre mots durent être placés en grosses lettres, par le prophète, sur un écriteau destiné à être lu par tout le peuple; la concision de ce langage permettait à chacun d'apprendre et de retenir dans sa mémoire la promesse de la délivrance, en même temps qu'elle exprimait la rapidité avec laquelle, au jour indiqué, la vengeance divine fondrait sur les ennemis. Achaz, roi de Juda, était vivement pressé par les armées alliées de Retsin et de Pékak, Es. 7, 1.; idolâtre et incrédule, il ne méritait pas le secours de Dieu, mais Dieu voulait punir les ennemis de son peuple sans sauver Achaz; il annonça donc au prophète la naissance d'un fils auquel il devait donner le nom de Maher-Salal-Has-Bas, et ajouta qu'avant que l'enfant pût prononcer le nom de son père, Juda serait délivré : cette prophétie ne tarda pas à s'accomplir, 2 Rois 16, 9., et le roi d'Assyrie s'enrichit des secours que lui avait donnés Achaz, ainsi que du butin qu'il fit sur les rois d'Israël et de Syrie.

MAHLON. *v.* Elimélec.

MAHON. 1° Ville de la tribu de Juda, Jos. 15, 55., non loin d'un désert du même nom, et près du Carmel; David demeura pendant quelque temps dans ces contrées pendant que Saül le poursuivait, et Nabal y possédait des propriétés dans le désert, 1 Sam. 23, 24. 25, 2. — 2° Peuplade étrangère qui se trouve, Jug. 10, 12., en relation avec les Hamalécites, les Philistins et les Sidoniens; peut-être la même que celle qui est mentionnée sous le nom de Méhunites (ou Méoniens),

2 Chr. 26, 7., et 1 Chr. 4, 41. dans le Keri (trad. habitations) ; ils furent vaincus par Hozias. On croit retrouver leur nom dans l'ancienne Maân (Abulféda, Burckhardt), située dans l'Arabie Pétrée, au sud de Wadi Musa, sur la route de la Mecque, où se voient encore des ruines assez considérables de villes et de villages. Rosenmuller compare, mais sans preuves, la ville de Beth-Méhon, q. v. — 3° Fils de Sammaï, et père ou fondateur de Beth-Sur, 1 Chr. 2, 45. Jos. 15, 58.

MAIN. Le lavage des mains et des pieds, acte de propreté en soi, était souvent considéré comme le symbole de la pureté ; ainsi Pilate lave ses mains pour déclarer qu'il est innocent du sang du Juste; saint Pierre veut que ses mains soient lavées par Jésus ; le juste lave ses mains dans le sang des méchants en approuvant la vengeance que Dieu tire de leur iniquité; il lave ses mains dans l'innocence; Matth. 27, 24. Jean 13, 9. Ps. 58, 10. 26, 6. Verser de l'eau sur les mains de quelqu'un, c'est remplir à son égard l'office de serviteur, 2 Rois 3, 11. S'appuyer sur la main de quelqu'un est un acte de supériorité, 2 Rois 7, 2. 17. 5, 18. Tendre la main signifie, ou demander ou faire alliance, Lam. 5, 6. cf. Rom. 10, 21. La main du Seigneur exprime sa puissance ou l'influence de son esprit, Ps. 19, 1. 118, 16. Jér. 1, 9. cf. Es. 6, 6. 1 Sam. 5, 6. 7. La main élevée du pécheur, Deut. 32, 27., désigne son insolence. — On comprend du reste facilement la signification de ce mot partout où il est pris dans un sens figuré. — La main (ou la paume), est plusieurs fois employée comme unité de mesure (= 0m,09), cf. 1 Rois 7, 26. Lév. 9, 2. etc. — Quant à la main sèche que Jésus guérit, Matth. 12, 10. Marc 3, 1. Luc 6, 6. 8., c'est un engourdissement du bras ou d'une portion du bras, produit par l'obstruction de certains canaux qui empêche la nourriture d'arriver en quantité suffisante, et a pour résultat le dépérissement, la dessication et la mort de l'organe ; c'est une atrophie locale comme chacun peut en éprouver momentanément, mais qui est souvent aussi permanente et incurable. Quelquefois aussi, cette mort locale peut surprendre les membres subitement, c'est alors une paralysie, et il est probable que les cas dont il est parlé, 1 Rois 13, 4. et Jean 5, 3., étaient des cas de cette nature. Jéroboam fut frappé de paralysie par celui qui dit à la maladie : Viens, et elle vient. *v.* Paralytique.

MAINAN, Luc 3, 31.; inconnu.

MAISONS. Elles étaient ordinairement en Palestine bâties de briques cuites, ou même simplement séchées au feu, ce qui ne leur assurait ni une grande solidité, ni une longue durée, Matth. 7, 25. Ez. 12, 5. 7. 13, 13. Job 4, 19. Il y en avait cependant aussi qui étaient faites de pierre, et les palais étaient construits en pierre de taille, ou même en marbre blanc, Lév. 14, 40. 42. 1 Rois 7, 9. Es. 9, 9. 1 Chr. 29, 2. (il paraît d'après Esd. 3, 10. Job 38, 6. 7. cf. Zach. 4, 7., qu'il y avait des fêtes particulières et des invocations solennelles lors de la pose des fondements.) Le mortier, la chaux ou le gypse, et peut-être aussi l'asphalte, servaient de ciment dans les constructions, Jér. 43, 9. Es. 33, 12. Deut. 27, 4. Gen. 11, 3., et un enduit de chaux venait recouvrir les parois extérieures, Lév. 14, 41. Matth. 23, 27. Ez. 13, 10.: pour les palais cette couche était colorée, Jér. 22, 14. La charpente était ordinairement en sycomore, puis, mais rarement, en olivier, en cèdre ou en sandal, Jér. 22, 14. 1 Rois 6, 15. 33. Des colonnes (les plus belles étaient de marbre, Cant. 5, 15), et même quelquefois de longues galeries de colonnes, servaient d'ornements extérieurs aux bâtiments de luxe, 1 Rois 7, 6. 15. 2 Rois 25, 13. *v.* Temple. Les maisons des grands et des riches, ordinairement bâties en carré, avaient plusieurs étages, 1 Rois 7, 2. Act. 20, 9. Autour de la maison, ou quelquefois au milieu, lorsque c'était un grand bâtiment, se trouvait une vaste cour pavée, entourée d'une ou de plusieurs rangées de colonnes en galerie, ornée d'arbres, avec une fontaine et quelquefois avec des bains ; c'était dans la belle saison la pièce la plus importante, celle où se tenaient les maîtres, et où ils recevaient leurs amis, 2 Sam. 17, 18. 11, 2. Matth. 26, 69. Néh. 8, 16. cf. Est. 1, 5. 5, 1. Les toits (q. v.) étaient plats, entourés d'un para-

pet très peu relevé, et servaient de terrasses ; on s'y réunissait pour jouir de l'air frais du soir, quelquefois on y couchait, ou bien l'on y célébrait le culte et l'on y dressait des autels ; il y avait ordinairement une communication directe entre le toit et la *chambre haute,* 2 Rois 23, 12.; cette pièce, qui était la plus élevée de la maison, et qui était située immédiatement au-dessous du toit, était une chambre privée, le plus souvent une chambre à coucher, ou une retraite tranquille pour les malades, 2 Sam. 18, 33. 1 Rois 17, 19. Act. 9, 37. 39. 1, 13 20, 8.; elle avait souvent deux escaliers, dont l'un, extérieur, communiquait avec la rue, l'autre avec l'intérieur de la maison. Chez les grands, il y avait devant la porte une petite cour qui servait de vestibule ou d'antichambre, Jér. 32, 2. Marc 14, 68. Jean 18, 16., et qui d'un côté s'ouvrait dans la cour proprement dite, et conduisait de là dans l'appartement, de l'autre communiquait avec le toit et avec l'étage supérieur par un escalier tournant, 1 Rois 6, 8., qui était souvent fait d'un bois recherché et précieux, 2 Chron. 9, 11. Les chambres du rez-de-chaussée, qui composaient la partie la plus importante et la plus considérable de l'appartement, étaient ornées dans le goût du luxe oriental, qui attache plus de prix à la pompe intérieure, qu'à l'embellissement des murs extérieurs ; une boiserie magnifique, des lambris incrustés d'or et d'ivoire, des garnitures en tapisserie, des tableaux, un plancher quelquefois de marbre, de porphyre ou d'albâtre, voilà ce que présentaient à leurs hôtes les riches habitants de la Palestine ; un parquetage de bois de cèdre était déjà moins splendide, et le plancher des plus pauvres était un simple travail de gypse et de terre, ou de briques cuites; 1 Rois 7, 7. 22, 39. Jér. 22, 14. Am. 3, 15. Ps. 45, 8. Est. 1, 6. cf. Horac. Od. II, 18 (15), 2. Odyss. 4, 72., etc. — Les portes tournaient sur des pivots ou sur des gonds, et se fermaient en dedans au moyen de verroux de bois que l'on poussait ou retirait avec des espèces de clefs, Jug. 3, 25. Prov. 26, 14. 1 Rois 7, 50. Cant. 5, 5. Luc 11, 7. Les riches avaient des portiers ou des portières remplissant les mêmes fonctions que les nôtres, 2 Sam. 18, 26. Jean 18, 16. Act. 12, 13. 15. Luc 13, 25. Matth. 7, 7. Quant aux fenêtres, *v.* cet article. Il y avait pour les femmes des appartements particuliers et retirés, dont l'entrée était absolument interdite à tout autre homme que le maître. Les grandes maisons avaient leurs chambres d'hiver et leurs chambres d'été; les premières se chauffaient apparemment de la même manière que de nos jours, au moyen d'un feu allumé au milieu de la pièce dans un enfoncement circulaire; on le couvrait, lorsqu'il était éteint, d'une espèce de tambour carré, garni d'un tapis, destiné à conserver la chaleur, Am. 3, 15. Jér. 36, 22. Jug. 3, 20. cf. Niebuhr II, 394. Tavernier I, 376. On voyait aussi dans les palais des chambres à manger indépendantes, Joseph. Ant. 8, 5. 2.

Les meubles principaux étaient des sophas ou lits de repos, des siéges, des tables et des chandeliers, que la magnificence orientale s'attachait à charger d'autant d'ornements que possible, Ez. 23, 41. Am. 6, 4. Prov. 7, 16. 2 Rois 4, 10.

On a parlé de la lèpre des maisons à l'article Lèpre.

D'après les récits des voyageurs, l'architecture orientale moderne ne différerait pas essentiellement de l'ancienne, et l'on peut voir dans Niebuhr, Volney, lady Montague, Hartley, Buckingham, Schubert, etc., combien peu de changements il s'est fait sous ce rapport depuis plus de vingt siècles. « Les maisons, dit Buckingham, se composent de séries d'appartements donnant sur une cour qui se trouve au milieu de chambres souterraines pour se mettre pendant le jour à l'abri de la chaleur, et de terrasses découvertes pour prendre le repas du soir et pour dormir pendant la nuit. Ces terrasses sont quelquefois partagées en compartiments séparés, ayant chacun son escalier, et formant ainsi autant de chambres découvertes. »

MAITRE *d'hôtel,* Jean 2, 8., en grec *architriclin.* Les noces duraient souvent six à huit jours, et une personne quelconque, serviteur ou même parent, était choisie pour être l'ordonnateur des repas, veiller à la distribution régulière des

plats, notamment des aliments plus recherchés et des boissons, pour remplir en un mot les fonctions de maître d'hôtel ou de maître des cérémonies. Cette charge ne doit probablement pas être confondue avec celle du président de table (symposiarque, rex convivii) qui était choisi ou tiré au sort entre les convives eux-mêmes et qui était le roi de la fête au lieu d'en être le serviteur. Cependant *v.* Wetstein, Novum Testamentum, I, 847.; le passage de Jean n'a rien qui repousse positivement l'identité des deux charges.

MAKIR. 1° Petit-fils de Joseph, fils de Manassé et d'une concubine syrienne, 1 Chr. 7, 14. Ses enfants purent encore jouir de la vue et des soins de leur aïeul, le gouverneur d'Egypte, Gen. 50, 23.; plus tard ils occupèrent une partie du pays de Galaad dont ils s'étaient emparés, *v.* Jaïr. Nomb. 32, 39. Deut. 3, 15. Jos. 13, 31. 17, 1. Le nom de Makir se retrouve encore Nomb. 26, 29. 27, 1. 36, 1. 1 Chr. 2, 21. 7, 14. et Jug. 5, 14., où il semble représenter toute la tribu de Manassé.

2° Fils de Hammiel et probablement un ancien ami de la maison de Saül; il avait recueilli le seul descendant qui restât du premier roi d'Israël, Méphiboseth, et c'est dans sa maison à Lodebar que les employés de David trouvèrent ce jeune prince. Peut-être la nourrice de Méphiboseth appartenait-elle à la famille de Makir, et l'on comprendra que, soit affection, soit compassion, soit espérance de temps meilleurs, elle l'eût retiré chez elle pour le conserver. Il ne paraît pas qu'il y eût de la politique dans l'affection de Makir pour les enfants de Saül, car on le voit plus tard apporter des vivres à David fuyant devant Absalon, et le secourir lui et les siens au milieu du désert, 2 Sam. 4, 4. 9, 4. 17, 27.

MAKKÉDA. Jos. 15, 41. cf. 10, 28. 29., ville de Juda, située, d'après Eusèbe, à 8 milles est d'Eleuthéropolis. Elle fut prise par Josué qui poursuivit jusque là les Cananéens, et compléta par cette victoire la prise de possession du sud du pays.

MALACHIE. Plusieurs opinions ont été mises en avant sur l'existence de ce prophète, dont le nom ne se trouve nulle part ailleurs que dans son livre. Déjà quelques docteurs juifs, traduisant le nom de Malachie par messager ou *ange de l'Eternel,* avaient émis l'idée qu'Esdras était l'auteur de cet oracle, caché sous un nom symbolique; *v.* aussi Jérôme, Calmet et Simonis; Vitringa, et après lui Hengstenberg, ont généralisé cette idée en la modifiant, et pensent qu'un prophète quelconque a pris ce nom appellatif si bien en rapport avec ses fonctions; ils se fondent en particulier sur ce que le nom de Malachie n'est accompagné d'aucune autre désignation de personne ou de famille; mais *v.* Abdias 1, 1. Habac. 1, 1., où le nom des prophètes est également isolé sans que personne ait songé à en faire des noms appellatifs. D'autres encore (Origène) ont pensé que Malachie était un ange incarné. Il n'y a pas de raisons pour nier l'existence de Malachie, et s'il y a dans son nom un appel et une grande solennité, on peut dire la même chose d'Osée, de Joel, etc. On ne sait du reste rien, ni de sa personne, ni de sa famille, ni de son activité. Quant à l'époque où il prononça et rédigea les prophéties qui portent son nom et qui ne forment qu'un seul oracle, on est d'accord maintenant, depuis les travaux de Vitringa, à la faire coïncider à peu près avec le second voyage de Néhémie en Palestine, sans que l'on puisse déterminer si ce fut immédiatement avant son départ, pendant son absence ou après son retour. Malachie fut avec Néhémie dans les mêmes rapports qu'Aggée avec Jéhosuah, que Zacharie avec Zorobabel; l'activité intérieure de l'un concourt avec l'activité extérieure de l'autre; elles s'associent mutuellement. Malachie reproche aux sacrificateurs leur négligence dans l'exercice de leurs devoirs, au peuple son refus de payer les dîmes, et le choix d'offrandes et de victimes méprisables; il reproche à tous leur indifférence religieuse et leurs murmures, et le portrait qu'il fait du peuple de Dieu rappelle parfaitement celui que fait Néhémie, cf. Mal. 2, 8. 3, 10. et Néh. 13, 10. 30., etc. Le même parallèle pourrait s'établir dans tout le cours de l'histoire juive entre la

mission des prophètes et la vie des rois, entre les paroles des premiers et les actes des seconds, entre Esaïe et Ezéchias, entre Jérémie et Josias. Malachie ajoute des menaces à ses reproches, et termine en annonçant la venue du précurseur qui sera immédiatement suivie de celle du Messie. — Si cet auteur n'est pas nommé dans le Nouveau Testament, il y est au moins cité à diverses reprises, soit directement, soit indirectement; *v.* Matth. 11, 10. 17, 10-12. Marc 1, 2. 9, 11. 12. Luc 1, 16. 17. 7, 27. Rom. 9, 13., etc.

MALADIES. Malgré la salubrité du climat de la Palestine et des contrées environnantes, et quoique la régularité de la vie et la sobriété soient presque un préservatif immanquable de tous les maux, il y a quelques maladies qui se développent là comme ailleurs, qui rappellent aux habitants les conséquences du péché, et les avertissent que l'homme n'est que poudre, que le temps passe, que la fleur se fane et tombe. Ce ne sont en général que des maladies de courte durée. La langueur, la fièvre (chaude), les ulcères, la gale, la gonorrhée, les hémorrhoïdes, la lèpre, sont nommées en plusieurs passages des livres de Moïse, Lév. 15, 3. 26, 16. Deut. 28, 22. 27., etc. Les dyssenteries en été, la fièvre au printemps et en automne, paraissent avoir régné chez les Juifs, comme elles sont encore de nos jours en Orient les maladies de la saison, Act. 28, 8. Matth. 8, 14. Luc 4, 39. Jean 4, 52. cf. Burckhardt, Arab. 615., etc. L'Ecriture parle encore de coups de soleil, 2 Rois 4, 19., d'hypocondrie et de mélancolie noire, 1 Sam. 18, 10., mais les maladies les plus communes étaient la lèpre, la cécité, la paralysie, les pestes, et dans le Nouveau Testament, les maladies d'esprit ou possessions, q. v. — La maladie dont le pays fut frappé sous Joram, 2 Chr. 21, 15., était probablement une longue et violente dyssenterie qui faisait de cruels ravages dans le corps, entraînait avec elle du sang et déchirait les entrailles. — L'hydropisie était bien connue, Luc 14, 2. La gangrène, nommée 2 Tim. 2. 17., est une espèce de combustion froide qui commence quelquefois à la suite de coups ou de blessures, et qui ronge peu à peu autour d'elle la chair et le système nerveux jusqu'à la mort complète (sphacèle) de l'organe attaqué; le couteau peut seul arrêter les progrès de ce mal auquel sont comparés les faux docteurs, les fausses doctrines et les disputes vaines, — *v.* encore les articles spéciaux, Médecine, Nébucadnetsar, Vers, etc.

Les Juifs regardaient en général les maladies comme des châtiments divins, Job 7, 20. Jean 5, 14. 9, 1., etc., et l'Ecriture nous les fait aussi considérer comme les suites du péché, Gen. 3, 16. Jésus en parle comme en étant le maître absolu, les envoyant ou les rappelant comme on ferait d'un serviteur, Matth. 8, 8., et c'est à la possession des démons qu'est attribuée dans l'Evangile la cause de la plupart des maladies, Luc 13, 11. 16. Matth. 17, 15. 18. 1 Cor. 5, 5. 11, 30. 2 Cor. 12, 7. cf. Deut. 28, 22. 27. 7, 15.

MALCHUS, serviteur du souverain sacrificateur Caïphe; son nom se trouve Jean 18, 10. Comme il allait mettre la main sur Jésus pour le saisir, Pierre lui coupa l'oreille d'un coup d'épée, soit que l'oreille fût entièrement détachée de la tête, soit qu'elle ne fût pas entièrement coupée; il est assez probable que saint Pierre avait envie de lui couper la tête, dit Calmet. Mais Jésus qui donnait sa vie ne pouvait pas faire payer au serviteur les fautes de son maître; juste et miséricordieux, il guérit la plaie qu'avait faite son disciple peu intelligent de l'épée qui doit servir à la défense du christianisme; il toucha l'oreille blessée, et son dernier miracle avant d'être livré, fut pour un de ses ennemis, cf. Matth. 26, 51. Marc 14, 47. Luc 22, 50. Jean qui était en relation avec la cour du pontife, nous a seul conservé le nom de ce serviteur. — La tradition porte que Malchus se convertit plus tard (Corn. ad. Lapid.). — Ce nom, dérivé de *mélech*, roi, se retrouve ailleurs dans l'histoire, et Josèphe (Ant. 13, 5. 14, 14., etc.), parle d'un Malchus, roi des Arabes, qui avait de très grandes obligations à Hérode, fils d'Antipater.

MALKIEL, 1 Chr. 7, 31., inconnu, de la tribu d'Aser, prince ou fondateur d'une ville, Birzavith, également inconnue.

MALKIJA, 1° fils de Hammélec, Jér. 38, 6., et peut-être frère de Jérahméel, 36, 26., n'est connu que pour avoir donné son nom à la citerne dans laquelle fut jeté le prophète Jérémie, et qu'il avait probablement fait creuser lui-même.—2° Père de Pashur, Jér. 21, 1. 38. 1.

MALTE, île bien connue de la Méditerranée, située entre la Sicile et la côte africaine; elle a environ 28 kil. de long sur 16 de large, et 85 de circuit. Selon Diodore, des Phéniciens, ayant remarqué qu'elle avait plusieurs ports commodes, en chassèrent les Phéaques, et y établirent une nouvelle colonie qui s'enrichit par son commerce et son industrie; les habitants excellaient surtout à fabriquer des étoffes d'une beauté et d'une finesse admirables. Ovide parle de sa prodigieuse fertilité en grains ; maintenant, on n'y trouve plus que du coton et des fruits, principalement des oranges. Selon les poètes, après la mort de Didon, Anne, sa sœur, qui l'avait suivie en Afrique, se retira dans l'île de Malte, d'où Pygmalion ayant voulu l'enlever, elle se sauva en Italie, et fut très bien reçue par Enée. Malte passa successivement des Carthaginois aux Romains. Le consul Tib. Sempronius fit voile de Sicile à Malte, où Carthage entretenait une garnison (218 av. C.). Dès qu'il parut, on lui livra Amilcar, fils de Giscon, qui commandait dans l'île. *v.* Bochart, Can. 1, 26. C'est sur les côtes de cette île que Paul, après être sorti de Crète, fit naufrage, et l'on dit que, depuis son départ, il ne se trouve plus de bêtes venimeuses dans l'île. Quelques auteurs ayant donné à la mer Adriatique, Act. 27, 27., le sens moderne de golfe de Venise, ont cherché cette île dans la petite île de Mélite, près de la côte d'Illyrie; mais cette opinion est combattue par la direction que prit le vaisseau en partant de l'île, et par le fait que le voyage s'acheva sur un navire qui, venant d'Alexandrie, ne pouvait avoir fait, pour se rendre à Rome, le détour que cette opinion suppose et nécessite. *v.* Adriatique.

MAMRÉ, *Escol* et *Haner*, Gen. 14, 13., trois frères amorrhéens, amis et alliés d'Abraham, qui aidèrent le patriarche dans son expédition contre Kédor-Lahomer. On peut croire, sans toutefois l'affirmer, qu'ils avaient, comme Melchisédec, renoncé à l'idolâtrie en suivant Abraham. Mamré avait donné son nom à une forêt de chênes située au sud de Jérusalem, à l'orient des montagnes de Juda, près de la haute, large et fertile vallée d'Hébron, et qui fut, pendant quelque temps, la résidence ordinaire d'Abraham et des siens, Gen. 13, 18. 18, 1. 23, 17. 25, 9. 35, 27. 49, 30. 50, 13. La vallée de Mamré portait aussi le nom de vallée du Térébinthe, à cause d'un arbre de cette espèce qui s'y trouvait, et qui passait pour aussi ancien que le monde, Jos., G. des Juifs, 4, 17. 7. Eusèbe, Prép. év., 5, 9., etc. On prétendait qu'Abraham était assis à l'ombre de cet arbre lorsqu'il fut visité par les anges qui allaient à Sodome. Plus tard, on vit les Juifs, les chrétiens et les païens, y célébrer, chacun à leur manière, les solennités de leur religion ; l'on y sacrifiait des victimes, on ornait de lampes allumées le puits du patriarche, et l'on y jetait du vin, des gâteaux et des pièces d'argent. Constantin défendit cette idolâtrie, et y fit bâtir une église. Le chêne de Mamré ne survécut pas longtemps à cette persécution religieuse : il n'en restait que le tronc au temps de saint Jérôme ; sans cela, il est à croire que les mahométans seraient venus joindre leur idolâtrie à celle qui dut être supprimée par Constantin. Quelques voyageurs modernes ont cru retrouver les ruines du tronc près des ruines de la chapelle ; mais il est difficile de s'y fier.

MANAHEM, frère de lait d'Hérode le Tétrarque, élevé avec celui qui fit mettre à mort Jean-Baptiste, eut le bonheur de se convertir, et devint l'un des prophètes et docteurs de l'église d'Antioche, Act. 13, 1. Saint Luc, en faisant le rapprochement de ces deux hommes, qui, après avoir reçu la même éducation, finirent d'une manière si différente, semble vouloir nous dire : « L'un fut pris, et l'autre laissé. » — On ne sait rien autre, d'ailleurs, sur sa vie ; quelques-uns le font fils d'un essénien, ami d'Hérode le Grand, qui prédit à celui-ci son avènement au

trône, et un règne long, mais injuste; d'autres ajoutent qu'il fut l'un des soixante-dix disciples.

MANASSÉ. 1° Fils aîné de Joseph et d'Asénath, fut dépouillé de son droit d'aînesse par son aïeul Jacob, qui lui annonça une moins grande prospérité et une postérité moins nombreuse qu'à son frère cadet, Ephraïm, Gen. 41, 51. 46, 20. 48, 1. 1 Chr. 7, 14. Les deux frères sont réunis, sous le nom de Joseph, dans les dernières bénédictions du vieillard, Gen. 49, 22., ainsi que dans celles de Moïse, qui leur promet à chacun « ce qu'il y a de plus précieux sur la terre »; mais à Manassé des milliers de descendants, et à Ephraïm des dix milliers, Deut. 33, 13-17. Manassé apparaît comme chef de tribu, Nomb. 1, 10. 2, 20. 7, 54., et le nombre de ses hommes d'armes, au moment de la sortie d'Egypte, est de 32,000 (1, 35.). Les deux tribus sont presque toujours nommées ensemble, Nomb. 26, 28. Jos. 14, 4., etc. Lors de l'entrée en Canaan, Manassé se divisa en deux demi-tribus; Makir, parce qu'il fut homme de guerre, reçut en partage Galaad et Basan; il devait servir de boulevard à Israël contre les peuples inquiets et brigands de la Trachonite, contre les Syriens de Damas, et contre les Gessuriens de l'Anti-Liban. « Les maîtres de l'arc ont irrité Manassé, ont lancé contre lui des flèches, l'ont attaqué; mais son arc a conservé sa force, et ses bras leur vigueur, et il a, de sa corne, heurté les peuples jusqu'aux extrémités du pays. » Il habita des contrées bénies par l'Eternel, les riches plaines de l'Hauran, les belles montagnes de Galaad, et, dans ses vastes limites, il s'est étendu « comme un rameau fertile près d'une source, » Nomb. 32, 39. cf. 34, 14. Jos. 12, 6. 13, 7. Cette demi-tribu était séparée de Gad par le Jabbok, et comprenait, dans son territoire, Hastaroth et Edréhi; elle s'étendait ainsi assez loin vers l'est, Deut. 3, 13. Jos. 13, 29., et, comme son éloignement du sanctuaire, qui était à Silo, pouvait avoir, par la suite, des conséquences fâcheuses pour ses descendants, qui pourraient oublier leur culte, ou voir leurs droits méconnus, les tribus transjourdaines élevèrent, sur les bords du Jourdain, un autel destiné à témoigner en leur faveur, ou même, au besoin, contre elles, et à les relier ainsi aux neuf autres tribus, Jos. 22, 10. sq. — La seconde demi-tribu, dont le territoire fut placé à côté de celui d'Ephraïm, était comprise entre le ruisseau de Cana, la Méditerranée, la chaîne du Carmel, et à l'est les montagnes d'Ephraïm, Jos. 16, 9. 17, 1. Elle avait aussi pour voisins Aser et Issacar, sur le territoire desquels elle paraît même avoir eu quelques parcelles enclavées, 17, 11., qu'elle ne put, sous les juges, défendre entièrement contre les Cananéens, Jos. 17, 12. Jug. 1, 27. — Après la mort de Salomon, les deux demi-tribus, sous la puissante main d'Ephraïm, passèrent au royaume des Dix tribus, dont elles suivirent les destinées. Le nom de Manassé se trouve, Apoc. 7, 6. 8., avec celui de la tribu de Joseph, qui, dans ce cas, désigne Ephraïm.

2° *Manassé*, père de Guersom, et grand-père de Jonathan, Jug. 18, 30. Peut-être faut-il lire Moïse (*v.* Guersom); peut-être aussi les noms de Moïse et de Guersom se trouvaient-ils parmi les Lévites. Dans tous les cas, il ne faut pas confondre ce nom avec celui du fils de Joseph; car Jonathan descendait de Lévi, 17, 7. 12.; il était Lévite, et non Manassite.

3° *Manassé*, quatorzième roi de Juda, fils indigne et successeur d'Ezéchias, régna cinquante-cinq ans (698-643), 2 Chr. 33, 2 Rois 21. A douze ans il perdit son père et monta sur le trône; mais le parti antithéocratique s'empara de son esprit, l'entoura et régna par lui; ce fut le triomphe de l'impiété et de l'idolâtrie; le jeune roi suivit fidèlement les principes de ses conseillers; il rétablit les hauts lieux que son père avait détruits, adora les idoles païennes, dressa des autels à Bahal et à tous les astres jusque dans les parvis du temple de l'Eternel, consulta les devins, et opposa des imposteurs aux prophètes que Dieu lui envoyait et dont il fit verser à Jérusalem le sang innocent: Esaïe, selon la tradition juive, mourut victime de ses fureurs, et c'est peut-être à cette mort que l'apôtre fait allusion, Hébr. 11, 37.

(ils ont été sciés) ; enfin, pour n'oublier aucune abomination, il brûla ses propres enfants devant les faux dieux! Les menaces divines étaient méprisées, elles s'accomplirent, et l'Eternel prononça cette terrible sentence : « J'étendrai sur Jérusalem le cordeau de Samarie et le niveau de la maison d'Achab; je torcherai Jérusalem comme une écuelle qu'on essuie et qu'on renverse sur son fond. » Manassé tomba entre les mains des Assyriens, peut-être lorsque Ezar-Haddon transportait ses colons dans le royaume d'Ephraïm, Esd. 4, 2.; il fut, malgré l'appui de l'Egypte qu'il avait recherché, saisi *dans les halliers, chargé de chaînes, et conduit à Babylone la vingt-deuxième* année de son règne : ce fut la fin de la première partie de sa vie, de son idolâtrie et de ses malheurs (*Seder-Olam*). Dans la détresse et dans l'angoisse, il s'humilia, se repentit de ses crimes, et supplia l'Eternel avec larmes; il obtint son pardon, et fut bientôt rétabli sur son trône, peut-être à la condition de rester vassal assyrien; c'est ce que rendent probable les événements qui eurent lieu dans les derniers jours de Josias son petit-fils. — Sa conversion était sincère : il le prouva en faisant son possible pour remédier aux maux dont il était lui-même l'auteur : il rétablit le culte du vrai Dieu, purifia le temple, renversa les bocages et détruisit les autels. La fin de son long règne fut consacrée à en faire oublier le commencement, et il vit prospérer son activité et son administration intérieure; il releva les murs de Jérusalem à l'occident de Guihon, ceignit Hophel d'ouvrages élevés, rétablit l'ordre dans l'armée, et lui donna une discipline et des chefs. Il mourut à l'âge de soixante-sept ans, et fut enseveli dans un sépulcre qu'il s'était préparé au milieu de ses jardins.

On croit que Joel prophétisa sous son règne; c'est à la même époque aussi que quelques auteurs (Bossuet, Calmet, Bonnechose) placent l'histoire de Judith et d'Holopherne. La tradition a conservé, sous le nom de prière de Manassé dans l'angoisse, un chapitre qui a été ajouté dans quelques exemplaires grecs et latins à la fin du second livre des Chroniques : cette prière est belle, mais sa forme liturgique suffirait pour la faire reconnaître comme apocryphe.

Le second livre des Rois ne parle que des crimes et des malheurs de Manassé; il ne dit mot de sa repentance, mais indique en passant qu'à sa mort il n'était plus prisonnier : ce dernier détail montre qu'il n'y a pas contradiction entre le récit des Rois et celui des Chroniques, mais l'omission d'une partie aussi importante de la vie de Manassé ne s'explique pas : on pourrait croire que l'auteur des Chroniques, qui a puisé à plus de sources, a trouvé aussi plus de détails; mais la conversion de Manassé n'est pas un détail dans sa vie, et caractérise son histoire tout entière; tout Israélite, historien ou non, devait connaître un événement de cette importance.

MANDRAGORE. Cette plante, désignée par certains auteurs sous le nom de mandegloire, et qui dans son étymologie grecque signifie ornement des cavernes, est l'atropa mandragora des Latins, et appartient à la cinquième classe (pentandrie monogynie) de Linnée. De tout temps et dans tous les pays où elle se trouve, elle a été l'objet des opinions les plus contradictoires, comme des fables les plus absurdes. Elle aime les pays chauds, la Palestine, la Grèce, l'Italie, l'Espagne, et ne croît que très difficilement dans nos jardins, mais dans les lieux qu'elle habite elle préfère les endroits sombres, tels que l'entrée des cavernes. La racine est épaisse, longue, fusiforme, ordinairement bifurquée, ou même divisée en trois, fauve extérieurement, blanchâtre à l'intérieur : les feuilles sortent du collet de la racine, grandes, ovales, pointues, vertes, ondulées sur leurs bords, et disposées en faisceau : entre ces feuilles naissent plusieurs pédoncules simples, courts, portant chacun une fleur dont la corolle est campanulée, rétrécie vers sa base en forme de cône renversé, un peu velue en dehors, blanchâtre, légèrement teinte de violet : le fruit est une baie sphérique ressemblant à une petite pomme, jaunâtre dans sa maturité, molle, charnue, pleine d'une pulpe qui contient des graines réniformes, placées sur un

seul rang. Cette baie, narcotique et stupéfiante, n'est dangereuse que lorsqu'elle est prise en certaine quantité.

Le nom de la mandragore se trouve deux fois dans l'Ecriture sainte, Gen. 30, 14. Cant. 7, 13.; c'est ainsi que les traducteurs ont entendu l'hébreu *dudayim;* dans le premier passage, c'est la vertu prolifique de la plante qui est relevée; dans le second, c'est son odeur agréable et forte. Il s'en faut du reste de beaucoup qu'il y ait eu unanimité pour cette interprétation, qui a été appuyée par Jacq. Thomasius dans une dissertation spéciale, 1739, mais déjà fortement combattue par 1) Ant. Densing (1659), qui entend par dudayim le petit melon de Perse odorant (cucumis dudaïm, L); de même Sprengel, Faber, la traduction persane, etc.; 2) Ludolf, dans son Hist. d'Ethiop., soutient qu'il faut entendre par là un certain fruit que les Syriens appellent *mauz,* dont la figure et le goût ont beaucoup de rapports avec le *ficus indica;* 3) Celse entend une espèce de *lotus;* 4) Pfeiffer y voit une espèce de *lys;* 5) Calmet, Bochart, Browne croient pouvoir donner à l'hébreu le sens de *citron;* 6) Junius traduit : des *fleurs agréables;* 7) Codurque, des *truffes;* 8) Hiller, des *cerises;* 9) d'autres, des *violettes* ou du *jasmin;* 10) d'autres enfin, Virey, Chaumeton, l'entendent de l'*orchis*. Il ressort de toutes ces divergences que la véritable signification du mot est perdue, et même qu'elle l'a été de bonne heure; on voit par le passage de la Genèse que la plante dont il s'agit passait pour donner la fécondité, et le nom même de dudayim (*dod*, amour) pourrait bien être en rapport avec cette opinion. La mandragore et l'orchis sont les deux plantes qui harmoniseraient le mieux peut-être avec le peu que nous connaissons du dudayim, la première par la bifurcation de sa racine, à laquelle, avec un peu de peine et de bonne volonté, on pourrait encore donner la forme du corps humain, de là le nom d'anthropomorphos qui lui a été donné par Pythagore; la seconde, par la grossière ressemblance qu'on a cru trouver dans ses bulbes ordinairement géminées, et qui a amené la préconisation ridicule de ses vertus aphrodisiaques. L'une et l'autre de ces plantes peuvent exercer une certaine influence sur l'homme; elles peuvent stimuler, exciter, irriter; Vénus est appelée mandragoritis, et l'empereur Julien, dans son épître à Calixène, dit qu'il boit du jus de mandragore pour s'exciter à la volupté; mais elles ne peuvent rien sur les femmes, surtout elles n'ont pas les vertus qu'on leur prête. Les bulbes de l'orchis se cueillent à la fin de l'année; on les lave, et, après qu'on les a soumises pendant quelques minutes à l'action de l'eau bouillante, on les fait sécher au soleil ou dans un four; c'est dans cet état qu'elles entrent dans le commerce sous le nom de *salep de Perse* ou de *salap;* elles sont connues pour leurs propriétés nutritives, émollientes et lubrifiantes; mais c'est par ces qualités seules, et à cause de son abondance en principes assimilants, que le salep peut être considéré comme aphrodisiaque, et il ne l'est qu'à la manière des œufs, de la viande ou du lait, c'est-à-dire parce qu'il est nourrissant.—Hasselquist, Michaëlis, Maundrell, de même que l'abbé Mariti (Voyag. II, 195), sont favorables à la traduction mandragore, et leurs preuves, sans être très convaincantes, ont cependant un certain poids : ce qui est dit du dudayim s'applique en tous points à la mandragore; c'est au temps de la moisson des blés (mai) que leur fruit mûrit, cf. Genèse 30, 14.; elles ont une odeur agréable; elles peuvent se conserver, et soutiennent une espèce de comparaison avec les grenades. Ces caractères sont, il faut l'avouer, assez vagues pour permettre l'incertitude, et si l'on n'admet pas la traduction orchis, le mieux est peut-être de s'en tenir a la version traditionnelle.

Pour l'étude des miracles et des fables relatives à cette plante historique (dont un des plus grands torts est de nous avoir donné la Mandragore de Machiavel), on peut consulter Théophraste, Pline, Dioscoride, Calmet, Hiller, et Celsius, ainsi que les monographies de Heiddeger, de Drusius, de Thomasius, de Laurent Catelan (Rare et curieux discours de la plante appelée mandragore, Paris, 1639), de Holzbom, 1702, et de Garnier de Nîmes.

MANNE, Ex. 16, Nomb. 11, Deut. 8, 3.

Jos. 5, 12. La nourriture que Dieu donna aux Israélites dans le désert, depuis Sin, leur huitième campement, jusqu'à la fin de leur séjour. Moïse la décrit comme quelque chose de menu, blanc, rond comme du grésil, comme de la semence de coriandre, et ayant le goût de beignets. Elle tombait chaque matin avec la rosée, et lorsque la rosée avait disparu sous l'action des premiers rayons du soleil, la manne restait seule sur le roc ou sur le sable, où les Israélites venaient la ramasser, mais seulement en quantité suffisante pour la journée, à l'exception du vendredi où il en tombait une quantité double et où les Israélites devaient aussi faire la provision du sabbat. Elle se gâtait du jour au lendemain, et ceux qui, se méfiant de la divine Providence, voulurent essayer d'en conserver, la virent se corrompre et les vers s'y mettre. Chacun avait droit à un homer (litres 3, 50), et celui qui en avait recueilli beaucoup n'en avait pas plus, comme celui qui en avait recueilli peu n'en avait pas moins, c'est-à-dire qu'ils répartissaient entre eux, proportionnellement au nombre des membres de chaque famille, ce qu'ils avaient ramassé, de sorte que celui qui en avait trop communiquait de son superflu à celui qui n'avait pas assez, et ramenait l'égalité voulue de Dieu. Le passage 2 Cor. 8, 15. semble établir ce sens, en même temps qu'il trace aux chrétiens une ligne de conduite qui n'est malheureusement que bien peu suivie. En commémoration de cette merveilleuse Providence qui nourrit pendant tant d'années un peuple tout entier dans un désert, Dieu voulut qu'un homer de manne fût recueilli dans un vase d'or et placé devant le témoignage à côté de l'arche sainte, cf. Hébr. 9, 4.

Cette nourriture comme telle, et cette substance considérée en elle-même, était quelque chose de tout à fait nouveau pour les Israélites, si bien qu'en la voyant pour la première fois couvrir le sol, ils se demandèrent les uns aux autres : Qu'est-ce? (hébr., man), et ce nom interrogatif resta à ce pain descendu du ciel : *man hou*, qui signifiait qu'est ce que cela? fut traduit : cela est de la manne. C'est la même question que firent plus tard les Juifs au sujet de Jésus le vrai pain céleste, Luc 4, 36., car il était pour eux une apparition également inconnue, mais plus bénie encore.

Outre les passages déjà cités, la manne est rappelée Néh. 9, 20. Jean 6, 31. 49. 58. Ps. 78, 24. Apoc. 2, 17. Ce dernier passage contient une allusion évidente à l'urne d'or renfermant la manne : la manne commune et corruptible du désert était la nourriture du corps mortel; mais la manne cachée dans l'urne est incorruptible, c'est la nourriture du corps immortel.

Ps. 78, 24. 25. — «... bien qu'il eût fait pleuvoir la manne...; tellement que chacun mangeait du pain des *puissants.* » Nos versions rendent exactement le sens de l'hébr. *abirim*, mais la phrase n'est pas claire et ne se comprend pas : la Vulgate, l'anglais, et Luther ont « le pain des *anges*, » ce qui ne se justifie pas par l'usage de la langue; Hengstenberg paraphrase : le pain venu des lieux habités par les anges ; Durck propose le pain des *taureaux*, qui d'après l'analogie de Soph. 1, 17., pourrait signifier la *viande* des taureaux; abirim a en effet quelquefois le sens de taureaux, Ps. 22, 12. 50, 13. 68, 30. Es. 34, 7. Jér. 50, 11., et l'auteur entendrait que, outre la manne, Dieu a aussi donné aux Israélites de la chair à manger, ce qui ne s'accorde ni avec le sens du passage, ni avec l'histoire du désert. Dimock pense qu'au lieu de abirim il faut lire Elohim, ou Abir Jéhovah (cf. Ex. 16, 15-16. Jean 6, 33.), et traduire le pain de l'Eternel. Harris enfin prend abirim dans le sens de *ailes* pour *oiseaux*, « chacun mangea (outre la manne) du pain, c'est-à-dire de la chair d'oiseaux; il leur envoya de la nourriture à les rassasier. » Mais toutes ces explications sont un peu recherchées, et la traduction française, qui est la plus littérale, n'a besoin que d'être comprise dans le sens du génie de la langue hébraïque : le pain des puissants ou des riches, c'est un pain excellent, ou, d'une manière générale, une nourriture excellente. Dieu envoya aux Israélites la manne, le froment des cieux, tellement qu' (au lieu de disette) chacun avait en abondance un mets très recher-

ché, une nourriture agréable et délicate.

L'auteur de la Sapience (16, 20. 21.) dit que la manne s'accommodait tellement au goût de ceux qui la mangeaient, que chacun y trouvait de quoi satisfaire son appétit, et quelques-uns l'ont entendu en ce sens qu'elle prenait pour chacun le goût particulier qu'il désirait y trouver. Josèphe dit plus simplement qu'elle était si excellente qu'on ne pourrait rien désirer de meilleur; et saint Augustin, qu'elle se conformait au goût de ceux qui en usaient, en faveur des enfants de Dieu, lesquels ne s'en lassèrent pas, tandis que pour les autres elle ne fut plus bientôt qu'un objet de dégoût, Nomb. 11, 6.

La manne n'est pas une substance qui soit entièrement inconnue ou perdue : elle se retrouve encore en divers lieux, en Pologne, dans le Dauphiné, en Calabre, en Arabie, sur le Sinaï, sur le Liban, et ailleurs. La plus estimée est celle d'Arabie, espèce de miel condensé qui suinte des feuilles et des branches, et que l'on recueille quand elle a pris une certaine consistance. On peut augmenter de beaucoup la récolte qu'on en fait, au moyen d'incisions pratiquées à l'arbre, et c'est au mois d'août surtout que cette opération se fait avec le plus de succès ; parfois c'est un petit insecte, le coccus, qui se charge de piquer l'arbre avec son aiguillon, et de provoquer ainsi l'écoulement de la résine. Saumaise pense que c'est de cette manne qu'il est parlé dans l'histoire du désert, et que le miracle a consisté moins dans la production même que dans l'abondance et la régularité de cette production. Son opinion peut parfaitement se soutenir en ce sens qu'elle n'enlève rien à tout ce qu'il y a eu de miraculeux dans presque tous les détails de cette alimentation providentielle ; en général on peut remarquer dans la plupart des miracles de la Bible, qu'ils ne contrarient pas la nature, qu'ils ne sont pas des monstruosités en dehors du cours des choses; mais qu'ils se distinguent soit par des modifications apportées à certaines lois physiques, soit par l'accélération d'effets qui se produisent également dans la nature, mais lentement et suivant certaines règles, soit enfin par la multiplication, l'augmentation en nombre ou en volume, des effets que des causes physiques auraient aussi produits, mais en moindre quantité. Admettant que la manne céleste n'ait pas été une création nouvelle, le miracle reste dans son abondance, sa régularité, sa périodicité, interrompue le sabbat, mais précédée d'une quantité double de nourriture la veille, sa prompte corruption pendant la semaine, et sa conservation au septième jour, sa production au milieu des sables quand d'ordinaire elle ne se trouve que découlant des arbres, etc., tout autant de caractères qui ne sont point naturels, mais que Dieu a pu miraculeusement ajouter pour un temps à l'une des productions de la nature orientale, les uns pour conserver son peuple, les autres pour l'habituer au respect de la loi qu'il avait donnée. — Disons cependant que les voyageurs donnent à la manne du désert quelques propriétés qui ne rendent pas l'identité absolue. Cette gomme qui découle goutte à goutte ne se laisse ni piler, ni broyer, comme faisait la manne israélite, et de plus elle a une vertu légèrement purgative et affaiblissante, qui se perd, il est vrai, pour celui qui, par un fréquent usage, en a pris l'habitude, comme on sait que l'estomac peut s'accoutumer à une nourriture qui lui est naturellement contraire.

Les Hébreux et les Orientaux pensent, à l'inverse de Saumaise, que la manne était un miracle, jusque dans la nature même de sa substance, et c'est bien, à tout prendre, l'opinion qui paraît le mieux justifiée par la lettre de l'Écriture ; mais ils sont tellement jaloux de la grâce que Dieu leur fit en cette occasion, qu'ils vont jusqu'à prononcer l'anathème contre ceux qui ne partagent pas entièrement leur manière de voir à cet égard (Aben Esr. ad Ex. 16, 15.); c'est aller un peu loin.

On peut consulter sur la manne la Physique sacrée de Scheuchzer avec les notes de Donat, la dissertation de Faber, l'Hist. de la manne de Buxtorf, Saumaise, les Notes de Rosenmuller sur Bochart, le Traité d'Altomare, et un art. dans les Comptes rendus de l'Académie des scien-

ces, 1846, t. II, p. 452, séance du 31 août.

MANOAH, Jug. 13, 2., de Tsorhah, père de Samson. Cet homme faible et craintif, mais bien intentionné, gémissait sur les malheurs que l'idolâtrie de ses compatriotes avait amenés sur la commune patrie, lorsque sa femme, plus pieuse apparemment, et plus éclairée que lui, vint lui annoncer que sa longue stérilité qui les affligeait l'un et l'autre, allait enfin cesser, et qu'un prophète de l'Eternel lui avait promis un fils; bien plus, ce fils devait être le libérateur d'Israël, et pour le préparer à sa grande et sainte mission, elle devait elle-même observer jusqu'au moment de sa naissance toutes les prescriptions du nazaréat. Manoah, tout ensemble troublé et réjoui, demanda au Seigneur de lui faire voir à lui-même ce messager de bonnes nouvelles, afin qu'il pût apprendre de lui la conduite qu'il aurait à tenir à l'égard de ce fils béni. Bientôt après, en effet, l'ange apparut de nouveau à la femme, qui alla chercher son mari; mais il ne répondit pas aux questions prématurées de l'humble Manoah; il se borna à répéter à la femme qu'elle devait, pendant tout le temps de sa grossesse, vivre dans l'abstinence nazaréenne, et Manoah n'insista plus; mais désireux de retenir auprès de lui ce prophète de l'Eternel, et de l'honorer selon les usages de l'antique hospitalité, il lui offrit un festin; l'ange le refusa, mais engagea son hôte à présenter un holocauste à l'Eternel. L'ange refusa de même de déclarer son nom, car il est admirable, dit-il (cf. Es. 9, 5.). Manoah qui jusqu'alors n'avait vu dans celui qui lui parlait qu'un simple prophète, ne tarda pas à comprendre que c'était l'Eternel lui-même; car lorsqu'il eut offert son holocauste, et que la flamme s'élevant de l'autel vers les cieux, l'Eternel y fut monté avec la flamme, Manoah s'écria : Certainement nous mourrons, parce que nous avons vu Dieu ! Sa femme comprit mieux que lui, la faveur que cette manifestation divine leur promettait à eux et à leur fils : elle y puisa de nouvelles forces, un nouveau courage, une nouvelle confiance dans la fidélité de celui qui ne peut mentir.—L'enfant naquit au temps indiqué, mais il ne paraît pas avoir, dans son éducation, subi ou accepté l'influence de son faible père. Sa jeunesse indomptée et ses fougueuses passions l'émancipèrent de bonne heure; Manoah vécut assez pour voir, sans pouvoir l'empêcher, le mariage de son fils avec une Philistine, mais son nom qui ne reparaît plus que dans le nom de son sépulcre, 16, 31., porte à croire qu'il ne fut pas le témoin des derniers excès, de la gloire, et de la conversion de son fils.

L'apparition de l'ange à Manoah rappelle celles dont jouirent Abraham, Jacob et Gédéon : le refus de l'ange de se faire connaître, rappelle le même refus qu'éprouva Jacob dans sa lutte merveilleuse au bord du Jabbok, Gen. 32, 29.

MANTEAU. Ce mot qui a déjà un sens assez vaste dans notre langue, en avait un plus étendu encore en hébreu; il s'appliquait à plusieurs espèces de vêtements, tunique, manteau, vêtement de dessus, etc. La pièce d'habillement dont il est parlé, Marc 12, 38., à propos des scribes, et qui peut aussi se traduire par manteau, était un large pan d'étoffe, descendant jusqu'à la cheville du pied. *v.* Vêtements.

MARAH (amertume). 1° Une des premières stations des Israélites dans le désert; ils lui donnèrent ce nom à cause de l'amertume de ses eaux, Ex. 15, 23. Nomb. 33, 8. Les voyageurs ne sont pas d'accord sur la situation de ce lieu; Shaw a cru le trouver dans un endroit appelé maintenant Corondel ou Gharendel, où coule encore de nos jours un ruisseau dont les eaux sont amères; Niebuhr, dans le Aijun Musa (fontaine de Moïse), à 2 lieues sud-est de Suez, à une demi lieue du golfe d'Arabie; Burckhardt le place à 15 lieues plus au sud, où il a trouvé une source appelée Howara, dont les eaux sont si amères que les chameaux mêmes refusent d'en boire, à moins qu'ils ne soient très altérés; le même voyageur pense que Moïse se servit des baies du gharcad ou hamra pour adoucir l'amertume de cette source. (Michaélis raconte de même, qu'il y a aux Indes un arbre qui a la propriété de rendre douces les eaux devenues amères). L'opinion de Niebuhr est conforme à la tradition, mais celle de Burckhardt paraît

mieux justifiée géographiquement par la marche que suivaient les Israélites ; c'est celle qu'a admise Hævernick.

2° Ce même nom est employé au duel Marathayim, Jér. 50, 21., où nos versions l'ont traduit par *vous deux*, *rebelles*. Le passage est difficile à entendre, mais il vaut mieux (avec Dahler) le rapporter au pays, et lire : marchez contre ce pays *doublement rebelle*, ou bien le regarder comme un nom symbolique de Babylone, marchez contre ce pays *de Marathayim*, ce qui renferme le même sens, mais exprimé d'une manière plus solennelle.

MARBRE. Substance bien connue pour sa dureté et le beau poli dont elle est susceptible. Quatre noms différents paraissent en avoir désigné différentes espèces dans la langue des Hébreux. *Shesh* ou *shish*, Cant. 5, 15. Est. 1, 6. 1 Chr. 29, 2.: la version syriaque le traduit par marbre blanc, ce qui s'accorde bien avec la comparaison du Cantique ; il est également probable que ce devait être de cette espèce de marbre qu'étaient faites les colonnes du temple, et David l'aura fait venir des contrées voisines de l'Arabie ; Harris compare le nom de shish avec la montée de Tsits, 2 Chr. 20, 16., qu'il pense avoir été la carrière, ou l'une des carrières où les Hébreux choisissaient leur marbre ; mais c'est forcé, et l'hypothèse ne repose sur aucune autre preuve que cette lointaine analogie. Le marbre blanc du palais royal de Suze, était tiré des carrières mêmes du pays, où il se trouve en abondance. Le *sochereth*, Est. 1, 6., ne peut être déterminé d'une manière bien sûre ; les Septante le traduisent comme le précédent, espèce de marbre blanc. Le *bahat*, que le syriaque rend de même, est traduit par les Septante, émeraude, ce qui doit s'entendre non de la pierre précieuse de ce nom, mais d'un marbre nuancé de vert. Enfin le *dar* (ibid.) est traduit par l'arabe, perle, et par les Septante, pierre de perle ; c'est aussi l'opinion de Bochart, mais elle cadre difficilement avec le contexte : il faut plutôt l'entendre avec Michaélis et Winer, de l'albâtre qui, lorsqu'il est bien travaillé, peut dans une mosaïque faire l'effet de perles enchâssées. Il faut avouer, du reste, que ces significations ne sont que devinées ; aucun fil ne peut plus guider dans ces recherches, et les savants y dépensent inutilement leur esprit étymologique et scientifique. — On sait que les anciens attachaient beaucoup d'importance au luxe de leurs planchers, de leurs parquets, et des pavés de leurs cours ou de leurs jardins : nous en sommes venus au point, disait Sénèque, que nous ne voulons plus fouler que des pierres précieuses. Et Apulée, décrivant le sol des appartements de Psyché, dit que les pierres précieuses dont il était composé, représentaient à l'œil, par leur disposition et la variété de leurs formes et de leur grandeur, des tableaux et des peintures de divers genres.

MARC, l'auteur du second évangile, est probablement le fils de Marie ; cousin de Barnabas, et peut-être comme lui Lévite de naissance, compagnon d'œuvre de Paul et de Pierre, il est désigné dans les Actes sous les noms de Jean Marc, 12, 12. 25., de Jean, 13, 5. 13., et de Marc, 15, 39. C'est dans la maison de sa mère que les apôtres étaient réunis après la mort de Jacques, lorsque Pierre fut délivré de son cachot et de ses fers, 12, 12. Quelques anciens veulent qu'il ait été au nombre des soixante-dix disciples, et Origène, Procope, etc., ajoutent qu'il se retira pour un temps du Sauveur, de même que Luc, à cause de ce qu'avait dit le Messie : « Si vous ne mangez ma chair, vous ne pouvez avoir la vie en vous-mêmes, » Jean 6, 53. Toutefois cette anecdote n'est rien moins que sûre, et si l'on en croit Irénée et Papias, Marc n'aurait pas connu Jésus, et il aurait été gagné à l'Evangile par la prédication de Pierre. Ce fut Barnabas son parent qui l'introduisit dans la société des apôtres, et on le voit déjà compagnon de saint Paul, lors de son premier voyage missionnaire d'Antioche dans l'Asie Mineure, 12, 25. 13, 5. On ignore pour quels motifs, après avoir suivi ses compagnons de voyage dans l'île de Chypre, à Salamis et à Paphos, il se sépara d'eux à Perge en Pamphylie, 13, 13.; mais la manière dont saint Luc parle de cette séparation, 15, 38., semble jeter un certain blâme sur ses motifs, et l'on suppose

que cette vie agitée et l'éloignement de sa patrie, avaient fatigué son zèle encore jeune, et sa foi encore peu éprouvée, peu habituée aux renoncements de la vie missionnaire. Marc rentra cependant dans la carrière, et probablement après un intervalle qui ne fut pas fort long ; mais saint Paul ne le voulut pas d'abord pour compagnon de voyage, il prit Silas avec lui, tandis que Marc et Barnabas retournaient en Chypre. Aucun détail ne nous est donné sur les résultats de sa mission dans cette île, mais il faut croire qu'elle fut bénie, et qu'il se distingua par un redoublement de zèle pour faire oublier ses précédentes hésitations ; plus tard en effet, il est rentré en grâce auprès de saint Paul, qui le compte à Rome au nombre de ses compagnons d'œuvre, Philém. 24, le recommande à l'Eglise de Colosses, Col. 4, 10., et prie Timothée de le lui ramener, 2 Tim. 4, 11. Il paraîtrait que, pendant l'espace de temps qui sépara les deux captivités de Paul, Marc fut le compagnon de Pierre, auquel l'unissait une affection filiale, et qui l'avait auprès de lui quand il écrivit sa première épître, 5, 13. D'autres pensent que le Marc nommé dans ce passage était véritablement un fils de l'apôtre, ce qui serait bien possible, puisqu'il était marié ; mais la tradition n'est pas favorable à cette opinion. D'autres encore, afin de multiplier autant que possible, les saints et les évêques des temps primitifs, et de pourvoir ainsi tous les évêchés, ont distingué trois Marc, le fils de Marie, le fils de Pierre et l'évangéliste ; c'est encore plus improbable, et cette manière de voir n'a pas même pour elle les apparences. Si, comme on doit le conclure de 2 Tim. 4, 11., Marc assista aux derniers jours de Paul, on peut supposer qu'après la mort de cet apôtre, il revint en Asie, et qu'il y rejoignit Pierre. Une tradition ajoute que Pierre l'envoya prêcher l'évangile en Egypte, qu'il fonda à Alexandrie une Eglise considérable, que ses travaux en divers lieux de la Basse et de la Haute Egypte, et jusqu'à Cyrène, furent couronnés des plus beaux succès, et qu'enfin il fut massacré au milieu d'une fête païenne par les païens d'Alexandrie, irrités du grand nombre de prosélytes qu'il faisait chaque jour, et des attaques victorieuses qu'il avait portées à leur culte idolâtre ; son corps fut brûlé selon les uns, transporté selon les autres à Venise, où un temple magnifique qui porte son nom lui aurait été donné comme mausolée. Tous ces bruits ont leur teinte fabuleuse, et l'on sera d'autant moins porté à y ajouter foi que déjà Cyprien, Tertullien et Augustin refusent à l'Eglise d'Afrique une origine apostolique.

Son *Evangile* est le second en date : Eusèbe dit que c'est à Rome, à la demande des fidèles de cette église, et sous les yeux de Pierre, qu'il l'a composé. Quelques manuscrits grecs, le perse, l'arabe, et le Pseudo-Damase dans sa vie de saint Pierre, ajoutent, en outre, que cet ouvrage a été primitivement écrit en latin, ce qui est aussi l'opinion de quelques modernes, Selden, Baronius, Bellarmin ; mais il n'est pas même sûr que ce soit en Italie que Marc a écrit, et plusieurs auteurs, cités par Chrysostome, portent que ce travail a été fait en Egypte, et pour l'Egypte. Quant à la part que Pierre a prise à la rédaction de cet évangile, la tradition est assez unanime, au point que saint Athanase, Eutyche d'Alexandrie, et d'autres pères grecs et orientaux, ont cru que cet apôtre l'avait dicté, et peut-être écrit de sa propre main. Supposé même que Marc eût écrit à Rome pour les chrétiens de cette ville, il ne serait pas prouvé qu'il se fût servi du latin : le grec était connu ; les deux ouvrages de Luc sont en grec, et l'épître aux Romains l'est aussi, sans que personne ait prétendu que Paul eût dû se servir d'une autre langue que celle qu'il parlait ordinairement en s'adressant aux païens. Il y aurait bien un moyen de décider cette question, puisque le texte original de saint Marc se trouve encore actuellement à Venise, où il est soigneusement conservé, depuis 1564 (Calmet), dans un caveau dont la voûte est plus basse, en tout temps, que la mer voisine ; mais, malheureusement, ce manuscrit est tellement altéré et illisible, que l'on ne peut pas même en déchiffrer quelques lettres pour voir si elles sont grec-

ques ou romaines. Ce manuscrit (qui est peut-être tout autre chose qu'un saint Marc) est écrit sur du papyrus d'Egypte extrêmement délicat, et Montfaucon le fait remonter au moins au quatrième siècle. Cet auteur veut y avoir remarqué des caractères latins ; mais un autre auteur qui l'avait vu avant lui, et, par conséquent, dans des conditions meilleures et dans une moins grande vieillesse et détérioration, croit avoir distingué des lettres grecques. Ce débat, au reste, n'a plus d'importance, comme il ne se résoudra jamais non plus.

Quant au but que Marc s'est proposé en écrivant son évangile, on croit qu'il a eu sous les yeux le travail de saint Matthieu, et qu'il a voulu le mettre à la portée des lecteurs païens, en en retranchant tout ce qui se rapportait trop exclusivement aux mœurs, aux espérances et aux préjugés des Juifs : il a un but plus catholique que le premier des évangélistes, mais sa couleur, sous ce rapport, est moins prononcée que celle de saint Luc, qui l'a suivi. Il est, avant tout, historien évangélique ; il raconte ce que le Sauveur a fait, et l'on pourrait donner, pour épigraphe à son livre, ces paroles de saint Pierre, qui fut son compagnon et son père spirituel : « Il allait de lieu en lieu, faisant du bien, » Act. 10, 38. Tout est rapide dans son récit, tout est bref, et le mot *aussitôt* (en grec) se rencontre neuf fois dans le chapitre premier ; il dit les faits, et omet ou abrège les paroles et les discours. Le chap. 1 renferme déjà la mission de Jésus et celle du précurseur, l'effusion du Saint-Esprit sur le Sauveur après son baptême, l'histoire de la tentation, la vocation de quatre apôtres, la guérison d'un démoniaque, celle de la belle-mère de Pierre, l'évangélisation de la Galilée, et la guérison d'un lépreux. Il ne fait guère de réflexions, et entre sommairement en matière. Cependant, il ne s'est pas borné à compléter saint Matthieu, et à donner à l'évangile un caractère universel ; il le complète conformément à son plan, et l'on y trouve beaucoup de faits que saint Matthieu n'avait pas rapportés, l'histoire de l'aveugle dont la guérison est progressive, celle du jeune homme enveloppé d'un linceul, qui suit la troupe qui vient d'arrêter Jésus, quelques mots sur Simon Cyrénéen, la pierre roulée à l'entrée du sépulcre, etc., ainsi qu'un grand nombre d'observations de détail qui donnent du relief à l'action, et trahissent le témoin oculaire qui a dirigé l'auteur. *v.* p. ex. 1, 13. 20. 29. 33. 35. 45. 3, 5. 6. 4, 26. 5, 5. 13. 26. 6, 13. 10, 46. 50., etc. Il ajoute quelques traits de la vie de saint Pierre, et en omet d'autres qui seraient à l'honneur de cet apôtre, Matth. 16, 16. 17, 24. Il ne le nomme pas, non plus que Matthieu, dans l'anecdote de Malchus.

On ne peut rien déterminer sur l'époque de la rédaction : au dire d'Irénée, saint Marc n'aurait écrit qu'après la mort de Paul et de Pierre ; mais, comme la mort de Pierre n'est pas connue, cette vague indication ne suffit pas, et l'on doit, avec Valois, Heidegger, Calmet, consentir à ne rien décider.

MARCHANDS. *v.* Commerce.

MARCHÉ. *v.* Forum.

MARDOCHÉE, Benjamite de naissance, fils de Jaïr, et arrière-petit-fils de Kis, l'un de ceux qui avaient été emmenés captifs avec Jéchonias, demeurait à Suze avec Ester, sa cousine, orpheline de père et de mère. Il laissa sa jeune parente courir la carrière des honneurs, et la dirigea de ses conseils ambitieux, sages et politiques : lui-même obtint à la cour une charge qui lui permit de correspondre avec Ester et de veiller à ses intérêts. C'est pendant qu'il faisait son service à la porte du roi, qu'il découvrit et déjoua une conjuration tramée contre Assuérus : un si grand bienfait avait droit à une bien grande récompense ; mais il fut d'abord oublié, et ce fut plus tard seulement que Dieu le remit en mémoire à celui qui en avait été l'objet. Mardochée nourrissait en son cœur une haine jalouse et violente contre Haman, le favori du roi, haine qui n'avait peut-être d'autre motif qu'un instinct secret, un pressentiment confus, une mystérieuse antipathie, et la crainte de voir cet homme puissant travailler un jour à la perte de la favorite. Orgueilleux d'être Juif, orgueilleux d'être le plus proche parent de la reine, orgueilleux d'a-

voir sauvé la vie du roi, orgueilleux de trois titres qui, tous les trois, étaient inconnus ou oubliés, et dont seul il avait la conscience, il portait haut la tête, et refusait de se plier devant le visir qu'il haïssait et qu'il méprisait : il aigrissait imprudemment celui qui, d'un mot, pouvait le perdre, lui et sa nation tout entière. Et bientôt ce mot fut prononcé : dès qu'Haman eut connu l'origine méprisable de ce fils de captif, il demanda et obtint l'édit fatal, irrévocable (Est. 3, 12. cf. Dan. 6, 8. 15.) qui ordonnait la destruction de tous les Juifs par tout l'empire, au même jour. Mais Dieu en avait décidé autrement. Le roi, inquiet et agité, ne pouvait dormir : il se fit lire les annales de son règne, et le nom de Mardochée lui rappela qu'aucun honneur n'avait récompensé le zèle d'un serviteur auquel il devait la vie. Cependant Mardochée avait pris le deuil ; il se promenait par la ville, couvert du sac et de la cendre, remplissant l'air des cris que lui arrachait la proscription de son peuple. Ester, instruite de ces manifestations de désespoir, en fit demander la cause, et Mardochée l'instruisit, et du décret obtenu par Haman contre les Juifs, et de la conduite qu'elle avait à tenir ; ses paroles étaient fortes et pressantes : « Qui sait si tu n'es point parvenue au trône pour un temps comme celui-ci ? » lui disait-il en terminant. Il reparut à la cour, mais refusa, derechef, de se courber devant Haman. Sa mort fut résolue : un gibet fut dressé, et le favori, invité ce jour-là chez la reine, et devant y retourner le lendemain, se proposait de faire pendre le Juif entre les deux repas ; mais le roi le fit mander de bonne heure : Haman, qui se croyait arrivé au faîte de la grandeur, concourut, sans le savoir, à l'élévation de Mardochée, et dut lui-même le revêtir, et le promener en triomphe par les rues de la ville. Le règne d'Haman finissait, celui de Mardochée commençait. Après tous ces honneurs, Mardochée retourna humblement à son poste ; c'est aussi là que l'appelait son devoir, et sa présence à la porte du roi ne fut pas sans influence sur la scène qui se passa le soir au jardin, après la collation, et qui se termina par la disgrâce et la mort d'Haman. Dès lors la parenté d'Ester et de Mardochée, bien loin d'être compromettante pour la première, fut un titre de plus à l'estime et à l'affection royale. Assuérus, ayant éprouvé la fidélité de l'un et de l'autre, dut désirer de s'attacher Mardochée, sûr de trouver en lui un soutien du trône ; il lui remit l'anneau royal, et le nomma grand visir à la place de son prédécesseur. Ester, en même temps, lui confia l'intendance des immenses propriétés d'Haman, qui avaient été confisquées. Mardochée se servit du pouvoir en faveur de ses coreligionnaires, et ne pouvant annuler un décret royal par un autre, ne pouvant révoquer l'ordre de destruction qui avait été envoyé contre les Juifs, il le neutralisa en prévenant ceux-ci, et leur permettant de s'armer pour leur défense. Dans cette lutte, les Juifs furent les plus forts, et probablement aussi les plus acharnés ; ils tuèrent 75,000 hommes dans un seul jour, et le lendemain, par une faveur spéciale et exceptionnelle, le roi fit pendre les dix fils d'Haman pour plaire à Ester, à qui, sans doute, Mardochée l'avait demandé afin d'étouffer toutes les ambitions d'une famille rivale. Le premier ministre ne prévoyait pas sans doute autant de meurtres et d'assassinats ; il n'avait voulu que sauver les Juifs, et si les passions profitèrent de la lettre d'un décret pour se baigner dans le sang, il serait injuste de l'en rendre entièrement responsable. D'un caractère fort et altier dans l'abaissement, mais toujours jaloux de la dignité de sa nation, et poursuivi de l'idée qu'il doit veiller à la sûreté de ses frères, confiant aussi peut-être dans des prophéties qu'il entend mal, ou dont il veut forcer et hâter l'accomplissement, ambitieux pour les siens plutôt que pour lui-même, il proteste, au péril de ses jours, contre une iniquité, et ne craint pas même de hasarder le bonheur et la vie de sa parente : il veut qu'au jour de la détresse on se mette à la brèche, et Dieu récompense sa courageuse fidélité. Comblé d'honneurs, serviteur d'un roi païen, il se montre toujours le représentant des Juifs, et

leur assure dans l'empire une position tranquille et honorable. La faveur populaire ne lui défaut pas plus que la confiance royale, et des cris de joie saluent son avènement au pouvoir.

Quant à la chronologie de cette histoire, le livre d'Ester nous offre trois dates : Vasti fut répudiée la troisième année d'Assuérus (q. v.) 1, 3.; quatre ans après, dans la septième année de son règne, Assuérus épouse Ester, 2, 16., et le décret de destruction est lancé dans sa douzième année, 3, 7. L'année où Mardochée découvrit le complot des deux eunuques n'est pas déterminée, et les paroles, 2, 19., ne jettent aucun jour sur la question. Il n'y eut, entre le décret de destruction et celui de la révocation, qu'un intervalle de deux mois et dix jours, et nous pouvons apprendre de là que, même dans les circonstances les plus critiques et les plus désespérées, le peuple de Dieu peut toujours se confier, avec assurance, en celui qui seul dispose des événements, et qui a promis que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre son Eglise.

MARÉSA, Jos. 15, 44., ville des plaines de Juda, que Roboam fit, plus tard, fortifier, 2 Chr. 11, 8, cf. 14, 9. 10. Mich. 1, 15. Il en restait encore quelques ruines au temps d'Eusèbe. Josèphe en fait une possession des Iduméens, mais qui leur fut enlevée, plus tard, par Alexandre (Ant. 12, 8, 6. cf. 13, 15, 4.). *v.* Moréseth.

MARIAGE. Chez les Hébreux, comme en général chez les Orientaux, et de nos jours encore, c'étaient les pères, et, à leur défaut, les mères, qui arrangeaient seuls les mariages de leurs enfants, de sorte qu'il arrivait souvent que ceux-ci étaient fiancés avant de s'être jamais vus. Ordinairement la famille du fils faisait les premières démarches, et offrait une dot pour le prix de la jeune fille, vieille et universelle coutume toujours justifiée par les circonstances, que l'on retrouve chez les Grecs de l'antiquité, chez les Germains, les Babyloniens, les Assyriens, et maintenant encore en Arabie et dans le Kurdistan, ainsi que chez presque tous les peuples de l'Asie. Cette dot variait naturellement suivant la fortune et la condition des familles : un minimum de 50 sicles est indiqué, Deut. 22, 29., et n'a pas même toujours été donné, Os. 3, 2. D'autres fois l'époux devait, par son travail, mériter sa fiancée ; d'autres fois encore, celle-ci apportait elle-même quelque portion de bien que son père lui donnait. Qu'une femme eût à s'occuper de la recherche d'un mari, c'était considéré, par les Orientaux, comme une véritable calamité, et c'est dans ce sens qu'on peut comprendre Es. 4, 1. Le consentement des frères, notamment du frère aîné, paraît avoir été aussi requis pour le mariage de leurs sœurs. Le contrat était passé verbalement entre les parents en présence de témoins ; quelquefois le serment intervenait, Mal. 2, 14.; ce ne fut que plus tard, après les jours de l'exil, que les contrats par écrit furent connus. On trouvera ces détails sur le mariage chez les Hébreux, Gen. 21, 24, 29, 34, et 38 ; Exod. 22 ; Deut. 22 ; Jos. 15 ; Jug. 1, et 14 ; 1 Sam. 18 ; 2 Sam. 3 ; 1 Rois 2, et 3 ; Tobie 7 ; cf. Iliad. 11, 224. Odyss. 3, 281. 8, 318. Tac. Germ. 8 ; Hérod. 1, 196. 6, 127. Diod. Sic. 4, 42. 64.

Il était, jusqu'à certain point, permis à un homme d'avoir plusieurs femmes. *v.* Concubines, et Polygamie.

Les mariages étaient défendus, d'abord entre les Israélites eux-mêmes, dans certains cas de proche parenté, par consanguinité ou par alliance, Lév. 18 et 20, Deut. 27, Jos. Ant. 3, 12, 1., et cette prohibition avait pour sanction, quelquefois la peine de mort, d'autres fois une simple peine théocratique, la privation d'enfants, soit qu'on doive l'entendre d'un simple vœu de malédiction prononcé par le législateur, soit que Dieu rendît tout inceste stérile, soit enfin que la loi refusât de reconnaître ces enfants comme légitimes. Une pareille défense reposait sur le besoin de garantir les familles qui eussent été trop facilement envahies par l'impureté, de protéger les filles et les sœurs contre des passions qu'un contact habituel, intime et familier, eût embrasées facilement si le mal n'eût été coupé d'avance dans sa racine, et si les esprits n'eussent été détournés par

une loi positive, de nourrir avec complaisance un amour plutôt sensuel et voluptueux que conjugal ; c'était, en outre, une barrière de plus, élevée entre le peuple juif et les nations qui l'entouraient, depuis l'Egypte jusqu'à la Syrie, où les mariages entre les plus proches parents n'étaient pas rares : la Grèce et l'Italie avaient déjà, sous ce rapport, des mœurs moins relâchées. On ne peut guère s'expliquer comment la princesse Tamar peut parler de la possibilité d'une union entre elle et son beau-frère Amnon, 2 Sam. 13, 13.: ce n'était peut-être, dans sa bouche, *qu'un moyen de chercher à se soustraire à ses violences.* — On voit, du reste, par Ezéch. 22, 11., que les Israélites ne respectèrent pas toujours cette *loi morale*, *et cela n'a rien d'étonnant* lorsqu'on songe à tous les autres crimes auxquels les poussa leur sensualité orientale. Les Hérodes, en particulier, ne se firent pas faute d'alliances défendues, et l'on en voit un épouser la fille de son frère, Jos. Ant. 12, 4. 6. 17, 1. 3. etc. cf. Matth. 14, 4. Tacit. Hist. 5, 5. 2. On se montra lâchement tolérant avec les prosélytes, et, sous prétexte que pour eux les liens du sang avaient été rompus par leur conversion, on leur permit des alliances monstrueuses, cf. 1 Cor. 5, 1. — Sur les conditions relatives au mariage des prêtres, *v.* cet article. — Les tribus pouvaient s'allier l'une à l'autre; il n'y a qu'une seule restriction à cet égard, relative aux héritières, qui devaient se marier dans leur tribu pour maintenir intacte la division des *propriétés* et des territoires, Nombr. 36, 6. cf. Tob. 4, 3. (Une disposition semblable existait chez les Athéniens). On remarque enfin que, dans l'antiquité juive, comme de nos jours encore en Orient, les familles aimaient à maintenir leur unité par des mariages contractés entre parents aux degrés autorisés, Gen. 24, 4. 48. 26, 34. 28, 1. 8. 29, 19.; pour les patriarches, un motif religieux se joignait aux motifs d'affection ; ils tenaient et devaient tenir à ce que la vérité divine, qui leur avait été confiée, ne fût pas altérée par le contact de femmes païennes et idolâtres ; la même chose se voit encore en France où des familles protestantes, dispersées dans un grand nombre de villages, sont presque toutes parentes entre elles, et ne forment guère d'alliances au-dehors.

Les mariages entre les Israélites et les Cananéens étaient de même formellement prohibés, quoique les premiers pussent épouser des femmes étrangères ; les Cananéennes seules étaient exclues, et les autres devaient en outre être naturalisées, Ex. 34, Deut. 7 et 21, Gen. 24, 3. 28, 1. Ruth, 1, 4. 4, 13. Nomb. 12; 1 Chr. 2, 17. 1 Rois 3, 1. 14, 21., etc. (cf. Jug. 3, 6. 14, 1. 1 Rois 11, 1. 16, 31.). Mais après l'exil, un rigorisme nouveau et légitime s'introduisit dans les mœurs ; on comprit que ces alliances étrangères, quoique permises, tendaient à compromettre *la foi et le monothéisme* ; les prophètes, les législateurs, le peuple se prononcèrent énergiquement dans ce sens, Esd. 9, 2. 10, 3. Néh. 13, 23 (cf. Jug. 3, 6.).

Sur un cas de mariage voulu par la loi, *v.* Lévirat.

De secondes noces n'étaient pas réputées très honorables chez les Grecs et chez les Romains, surtout de la part des femmes, Virg., Æn. 4, 23. Diod. Sic. 13, 12. Les Juifs pensaient de même, cependant ils étaient moins prononcés, et les pharisiens eux-mêmes avaient quelque tolérance sous ce rapport ; le prêtre Josèphe, après avoir renvoyé sa première femme, procéda sans scrupule à un second mariage ; mais on regardait cependant comme plus conforme à la sainteté de la vie et au respect dû à la femme de ne pas se remarier, cf. Luc 2, 36. 1 Cor. 7, 8. Cette question a été l'objet de vifs débats dans l'Eglise primitive ; elle a fini par être résolue dans le sens naturel, l'Ecriture ne renfermant aucune prescription positive à cet égard : les premières noces étaient appelées *lex* (la règle), les secondes *jus* (le droit), les troisièmes avaient obtenu moins de faveur.

Les esséniens se distinguèrent par leur mépris pour le mariage, et c'était se distinguer, en effet, au milieu d'un peuple qui regardait la vie de famille, non-seulement comme honorable, mais comme ordonnée de Dieu, Gen. 1, 28. cf. 1 Tim.

4, 3. L'âge de dix-huit ans était fixé par les rabbins pour le mariage d'un homme; une femme pouvait se marier depuis douze à treize ans, et devait le faire au plus tôt.

Quelques récits ou paraboles du Nouveau Testament renferment des allusions aux coutumes pratiquées par les Juifs dans les noces et dans les fiançailles, ainsi Luc 14, Jean 2, Matth. 25 et 22, cf. Ps. 45, Jug. 14, Ezéch. 16, 12., etc. W. Jowett's missionary researches; miss Sardoe, City of the sultan; Hartley's christian Researches; Maltby, Coutumes bibliques, Lamartine, Chateaubriand, etc. — *v.* encore les articles Adultère, Divorce, Laban, Eve, Femme, etc.

MARIE (hébr. *Mireyam,* leur rebellion). 1° La sœur aînée de Moïse et d'Aaron, fille ou descendante comme eux de Hamram et de Jokébed, de la tribu de Lévi, Nomb. 26, 59. 1 Chr. 6, 3. Elle veilla sur le sort de son plus jeune frère déposé dans un coffret de jonc parmi les roseaux du Nil, Ex. 2, et sut avec autant de grâce que de présence d'esprit, rendre à sa mère le fils qu'elle croyait perdu. Plus tard elle mérita le titre de prophétesse, et rassemblant sur l'autre rive de la mer Rouge les femmes d'Israël au son du tambourin, elle chanta un cantique de délivrance et les actions merveilleuses de l'Eternel en faveur de son peuple, Ex. 15. Une tache apparaît dans sa vie et s'ajoute à tous les exemples qui prouvent que les personnes les plus saintes sont encore sujettes à faillir; elle eut avec sa belle-sœur, la femme de Moïse, une contestation dont l'écrivain sacré ne nous dit pas la nature; peut-être que jalouse de l'autorité de Moïse, et n'osant l'attaquer directement, elle reproche à la femme cusite sa qualité d'étrangère, afin de faire rejaillir sur son frère la honte d'une alliance antithéocratique et indigne de lui. Aaron se joignit à sa sœur, ils parlèrent mal de Moïse, s'élevèrent contre son autorité, et se prévalurent des grâces que Dieu leur avait faites pour méconnaître le pouvoir législatif et civil que Dieu n'avait donné qu'au seul Moïse. Leurs paroles répétées dans le camp risquaient d'être accueillies avec trop d'empressement par les Israélites toujours disposés à se révolter contre leur chef, et Dieu ne fit pas attendre son jugement; Marie et ses frères durent comparaître au tabernacle d'assignation, et la vengeance divine frappa d'une lèpre subite la sœur qui, dans son âge avancé, n'avait pas craint de troubler par ses médisances la paix d'une famille, et par son ambition l'ordre du camp d'Israël, Nomb. 12, cf. Deut. 24, 9. Mais à la requête de Moïse, la santé lui fut rendue, elle fut nettoyée de la lèpre, et les formalités nécessaires à la purification des lépreux, un exil de sept jours hors du camp, furent la seule peine de sa révolte. Elle mourut au désert de Tsin, quelque temps avant la fin du grand voyage, après avoir vécu cent vingt ans avec le frère dont elle avait été la jeune libératrice; on peut croire qu'elle avait au moins cent trente ans. Josèphe la fait épouse de Hur l'ami de Moïse. — Quelques auteurs rapportent à la mort très rapprochée de Marie et de ses deux frères ce qui est dit Zach. 11, 8. « Je supprimai trois pasteurs en un mois, car mon âme s'est ennuyée d'eux. » Les noms de ces trois grandes autorités sont rappelés et réunis, Mich. 6, 4.; mais il ne paraît pas que Marie ait joui elle-même d'une autorité autre que l'autorité naturelle que lui donnaient ses relations d'intime parenté avec le chef et le souverain pontife d'Israël. — Eusèbe dit qu'on montrait encore de son temps le tombeau de Marie à Kadès.

2° *Marie*, fille de Méred, inconnue, 1 Chr. 4, 17.

3° *Marie*, fille d'Héli et mère de Jésus: épouse fiancée à Joseph, mais encore vierge, elle vit s'accomplir en elle les antiques promesses faites à la maison de David, et servante de l'Eternel, cette humble femme donna la nature humaine à celui qui, à la fois homme et Dieu, devait délivrer les hommes de leurs péchés en vivant et en mourant pour eux. Dans une visite à sa cousine Elisabeth, qui portait comme elle en son sein un gage de la faveur divine envers elle et envers tous les hommes, elle composa le cantique si humble et si triomphant qui porte son nom, et qui rappelle les paroles d'Anne, la mère de Samuel; puis lorsque le mo-

ment de la délivrance de sa cousine fut proche, Marie revint à Nazareth où elle habitait, et où elle se proposait d'attendre dans la retraite les jours de sa gloire; mais l'oracle de Michée, 5, 2., devait s'accomplir, et César Auguste, en ordonnant le recensement de la Judée, contraignit Joseph de se rendre à Bethléem, où Marie le suivit, soit qu'elle ne voulût pas se séparer de son époux dans les circonstances où elle se trouvait, soit qu'elle dût aussi, comme fille unique, héritière et propriétaire d'un immeuble dans sa tribu, se présenter elle-même au lieu où elle possédait. Mais son terme était accompli, elle enfanta dans une étable son fils premier-né, qui n'eut qu'une crèche pour berceau, et dont la royauté terrestre ne devait pas avoir un lieu où reposer sa tête. Cette humble fin de tant de glorieuses espérances devait être une déception pour Marie, qui ne comprenait pas encore la nature de la gloire et de la grandeur de Jésus; mais les manifestations célestes qui présidèrent à défaut de pompes terrestres à la naissance de l'enfant, furent pour la mère un enseignement qu'elle garda dans son cœur et qui lui devint clair plus tard, bien qu'elle soit restée de longues années encore avant de comprendre les mystères qui l'entouraient (Luc 1, et 2,). Après avoir vu les mages d'Orient s'humilier aux pieds de son fils, et lorsqu'elle eut accompli les quarante jours de purification exigés des jeunes mères par la loi de Moïse, Lév. 12, 2., les jours de tribulation commencèrent pour elle; divinement avertie, elle partit pour Jérusalem, où elle offrit dans le temple le sacrifice des relevailles, et le vieux Siméon, heureux de tenir dans ses bras le gage de la rédemption d'Israël, bénit son jour, mais ne cacha point à Marie les peines qu'elle aurait à souffrir et l'épée qui devait percer son âme. Elle passa de Jérusalem en Egypte, où elle attendit la mort du tyran qui eut lieu dans le courant de la même année. Lorsque Jésus eut atteint l'âge de douze ans, sa mère, qui se rendait selon l'usage à Jérusalem pour y célébrer la Pâque, le perdit de vue et ne le retrouva qu'après trois jours de recherches; usant de son autorité maternelle, elle crut pouvoir adresser à l'enfant de tendres reproches, expression des inquiétudes auxquelles elle avait été en proie, mais elle ne comprit pas la réponse du Messie, sa justification et la revendication de ses droits dans l'exécution de ses devoirs. Il ne paraît pas même que dans les dix-huit années qui suivirent, elle ait fait des progrès dans la connaissance et dans l'intelligence de la vérité éternelle, car aux noces de Cana, où nous la retrouvons pour la première fois après ce long intervalle, elle s'attire de la part du Sauveur des paroles où l'on est obligé de reconnaître quelque dureté, Jean 2, 1-4. (cf. Jug. 11, 12. 2 Sam. 19, 22. 2 Rois 9, 18., etc.); c'est ainsi que l'ont entendu les pères de l'Eglise les plus distingués, Chrysostome, Augustin, Théophylacte, Origène et Calmet lui-même. Marie n'eut jamais aucune part au ministère de son fils, et lorsque Jésus fut appelé, soit par une folle béatification que l'on voulait faire de sa mère, soit à propos d'une interruption qu'elle occasionna en se présentant avec ses autres fils pendant que la foule, attentive à ses discours, l'environnait et l'écoutait avidement, à parler de celle à qui il devait son corps et sa nature humaine, ce fut pour répondre la première fois : « mais plutôt heureux ceux qui entendent la parole de Dieu et qui la pratiquent, Luc 11, 28., » et la seconde fois : « Qui est ma mère et qui sont mes frères? quiconque fera la volonté de mon père qui est aux cieux. » Matth. 12, 48. Marc 3. 35. Luc 8, 21. — Cependant l'époque où le Fils de l'homme devait être glorifié, approchait; Marie toujours bornée dans ses espérances, dans ses désirs et dans ses vues sur la grandeur de son fils à qui un trône était promis, n'était pas préparée aux scènes douloureuses dont elle devait être témoin; elle monta encore de Nazareth à Jérusalem pour y faire la Pâque, et l'oracle de Siméon s'accomplit, qui lui avait annoncé qu'une épée percerait son âme; elle accompagna vers le lieu du supplice le fils qu'elle avait tant aimé sans le comprendre; elle se tenait là avec ses pieuses compagnes; elle regardait de loin, Matth. 27, 55. Marc 15.

40. Luc 23, 49., et s'étant approchée pour recueillir en silence le dernier soupir du Juste condamné, elle eut le bonheur d'entendre encore sa voix qui la recommandait au disciple bien-aimé, léguant à celui-ci une mère, à celle-là un fils, Jean 19, 26. Elle se retira en effet chez saint Jean, et la tradition porte qu'elle passa onze années sous son toit hospitalier; son nom se retrouve, Act. 1, 14. avec celui des disciples réunis en prières après l'ascension du Christ ressuscité; dès lors il n'en est plus question ni directement, ni indirectement dans aucun des livres du Nouveau Testament, dans aucune des vingt et une épîtres, qui traitent cependant de tous les dogmes et de toutes les vérités religieuses, non plus que dans la description que saint Jean (Apocalypse) nous fait de la demeure des bienheureux. Le silence de l'Ecriture sous ce rapport, est la meilleure réponse à la doctrine mariolâtre de l'Eglise romaine. On ne sait, ni où, ni quand mourut Marie, mais elle devait avoir plus de soixante ans; on ne sait pas non plus comment les papistes ont pu se procurer tout le lait qu'ils montrent de la sainte Vierge, et comme dit Calvin, elle eût été vache, et nourrice toute sa vie, que l'on comprendrait encore difficilement la prodigieuse quantité que l'on en vend en tant de lieux. Il est affligeant pour le christianisme que M. de Chateaubriand ait osé parler de cette *beauté* qui s'interpose entre Dieu et les hommes; nous voulons aussi appeler Marie *bienheureuse,* mais c'est parcequ'elle a été reçue en grâce, parcequ'elle a eu un Sauveur; le silence des livres saints, aussi bien que la manière dont ils parlent de Marie, quand ils le font, doit nous rappeler qu'un seul est adorable, qu'un seul est intercesseur. Sur la question de controverse, *v.* A. Bost, Ador. de Marie; Malan, Comment pourrais-je, etc.; Puaux, Anat. du Pap.; Roussel, Portrait de Marie, et plusieurs autres ouvrages et brochures.

4° *Marie Magdeleine* (*v.* Magdala), Matth. 27 et 28, Marc 15 et 16, Luc 8, 23, et 24, Jean 19 et 20. Elle est toujours, sauf Jean 19, 25., nommée la première parmi les pieuses femmes qui accompagnaient le Christ et qui le soutenaient de leurs dons, même avant la femme de Chuzas intendant d'Hérode, et l'on en a conclu qu'elle appartenait probablement à la haute classe de la société, et qu'elle jouissait d'une fortune assez considérable; rien du moins ne peut faire croire le contraire. Elle fut délivrée par la puissance du Sauveur, de sept esprits immondes dont elle était possédée, et cette délivrance fut pour elle une naissance nouvelle; dès lors, pleine de reconnaissance, elle se dévoua sans réserve à son maître, et le suivit jusqu'au calvaire et dans le jardin de Joseph. Elle voulut contribuer ou pourvoir aux dépenses de l'embaumement, et se rendit de bonne heure au tombeau le lendemain du sabbat; mais la pierre était roulée, et le corps n'y était plus. Les femmes qui n'ont pas encore aperçu les anges gardiens, s'inquiètent et s'étonnent; Marie court à Jérusalem avertir les apôtres (Jean 20,), et revient au sépulcre, où elle ne trouve plus personne que les deux anges qu'elle ne reconnaît pas, et à qui elle confie le secret de son angoisse; et quand Jésus lui-même s'approche, encore toute troublée, elle le prend pour le jardinier, le supplie de lui rendre le corps de son maître, et ne le reconnaît que lorsque sa voix bien connue et pénétrante, l'appelle de son nom, Marie! Elle se jette alors à ses pieds, qu'elle embrasse en s'écriant: Rabboni! mon maître! Mais il la relève et lui dit: ne me touche point, car je ne suis pas encore monté vers mon père (v. 17); paroles difficiles à comprendre, et dont on ne peut espérer de percer l'obscurité: peut-être renferment-elles un reproche à Marie sur son incrédulité: « Tu n'as pas besoin de me toucher, tu peux être sûre que je vis encore; » peut-être une exhortation, « ne perds pas de temps, et va dire à mes frères que je vis, » ou bien, « ne te préoccupe pas de mon corps, il n'est pas encore glorifié, il est charnel, et tes regards doivent s'élever plus haut; » peut-être enfin n'est-ce qu'une parole d'amitié, « tu n'as pas besoin de m'adorer, je suis encore le Fils de l'homme, l'un des vôtres; » ou bien, « calme ta joie, nous nous reverrons encore avant que je

monte vers mon père, ce qui ne tardera cependant pas, » (cf. Calvin, Bèze, Tholuck, Olshausen, etc.) — Ici s'arrête son histoire; la tradition ajoute, mais sans le moindre fondement, que c'est elle qui, pauvre pécheresse, après une vie d'impuretés, trouva son pardon aux pieds de Jésus qu'elle oignait de nard pur en les arrosant de ses larmes, Luc 7, 37.; l'art s'est emparé de ce nom, et rien n'est plus commun en poésie et en peinture, que les pécheresse Madeleine, et les Madeleine repentante; il suffit de se rappeler qu'avant sa conversion elle était affligée d'infirmités qui ne pouvaient se concilier avec les désordres de conduite qu'on lui prête; la pécheresse d'ailleurs était de Naïn et non de Magdala. La tradition (Nicéphore), fait encore venir Marie Madeleine à Rome, et raconte qu'après avoir porté plainte contre Pilate, elle se retira dans les Gaules comme évangéliste, mais rien ne le prouve, et il est plus que vraisemblable que ce n'est qu'un conte. — Le caractère de Marie Madeleine est un des plus purs portraits de femme du Nouveau Testament; il ne présente pas les mêmes taches que celui de la mère du Sauveur, et son amour pour le maître est empreint de plus d'intelligence, de plus d'élévation, et si on peut le dire, d'un christianisme plus évangélique.

3° *Marie,* femme d'Alphée ou Cléopas, Jean 19, 25., et mère de Jacques le Mineur, de Joses, de Simon et de Jude. Elle était sœur de la mère de Jésus, et compta parmi les pieuses femmes qui assistèrent le Sauveur pendant sa vie, le suivirent au Calvaire, se rendirent au sépulcre pour l'embaumer, et annoncèrent sa résurrection aux apôtres, Matth. 27 et 28, Marc 15 et 16, Luc 23 et 24. Trois de ses fils devinrent apôtres, Joses seul ne le fut pas. D'après d'autres passages, ces quatre enfants auraient été fils de Marie, femme de Joseph, Matth. 13, 55. Marc 6, 3., et l'apôtre Jean, 7, 5., leur rend le triste témoignage qu'ils ne croyaient pas en Jésus; *v.* Jacques. Sur cette question à laquelle les romanistes ont donné plus d'importance qu'elle n'en a réellement, nous croyons qu'un mot peut suffire; Jésus était le fils unique du Père, il n'est pas le fils unique de Marie, mais son premier-né, Matth. 1, 25. Luc 2, 7. Ceci est positif, peu importent les noms de ses frères; et si les deux sœurs, si les deux Marie ont porté le même nom, il est possible qu'elles aient aussi donné à leurs enfants des noms semblables.

5° *Marie,* sœur de Lazare et de Marthe, Luc 10, 39. Jean 11 et 12. Dans une visite, peut-être la première, que Jésus fit à la famille de Béthanie, Marie était assise aux pieds du Sauveur, écoutant sa parole, et se réjouissant de la vérité; Marthe, plus vive, plus extérieure, et s'occupant de recevoir de son mieux un hôte si cher et si vénéré, voyait avec impatience le calme de sa sœur, mais Jésus rendit à celle-ci ce beau témoignage: « Marie a choisi la bonne part qui ne lui sera point ôtée, » parole qui se rapportait tout ensemble à la bénédiction du moment, et aux bénédictions à venir, à l'avantage de recueillir les instructions du maître, et au salut qui devait en découler pour la femme disciple.

Lorsque Lazare fut mort, Marthe courut au devant du Seigneur; Marie l'attendait, mais quand elle sut que Jésus la demandait, elle s'empressa de se rendre à son invitation, et se jetant à ses pieds, sans beaucoup de raisonnements ou de paroles, elle dit seulement: Seigneur, si tu eusses été ici, mon frère ne serait pas mort. Au tombeau de son frère, oppressée peut-être par la douleur, en même temps qu'agitée par l'espérance, et soutenue par la foi, elle garda le silence, mais un silence plus significatif que toutes les paroles de sa sœur. Peu de jours après la résurrection de son ami Lazare, Jésus étant encore à Béthanie où tant de souvenirs et tant d'affections l'attiraient, il fut invité à un repas chez Simon dit le lépreux: là, Marie qui célébrait avec les autres convives la résurrection de son frère, sut plus qu'eux tous, plus même que les apôtres, rendre la gloire à celui à qui appartient la gloire, et répandit sur la tête et sur les pieds du Sauveur un parfum précieux qui avait été destiné peut-être à la sépulture de Lazare, et essuya de ses cheveux les pieds qu'elle venait d'honorer ainsi. Un témoignage si naturel de

reconnaissance fut cependant mal compris et mal interprété; plusieurs disciples s'indignèrent, et Judas forma le projet de livrer son maître; mais Jésus justifia la pieuse chrétienne, et profita de cette circonstance pour rappeler aux siens que dans peu de jours il marcherait lui-même à la mort, et que son corps réclamerait à son tour les honneurs de la sépulture que Marie venait de lui rendre d'une manière anticipée et sans le savoir. — Cette onction des pieds de Jésus ne doit pas être confondue avec celle qui est racontée Luc 7, 37. sq. Dans l'une et l'autre occasion, du reste, c'est un personnage autre que le chef de la maison qui donne à Jésus cette preuve d'hommage et d'amour; on ne saurait donc y voir l'acte ordinaire de la politesse et de l'hospitalité dont il fallait user avec tous les convives, mais un témoignage extraordinaire de reconnaissance et de dévouenent, *v.* Bonnet, Famille de Béthanie, et le Sermon de Saurin sur ce texte.

7° *Marie*, mère de Marc, et ainsi tante de Barnabas, Act. 12, 12. cf. Col. 4, 10. C'est dans sa maison que Pierre se rendit après être échappé de la prison, parce qu'il était sûr d'y rencontrer plusieurs frères qui s'y réunissaient ordinairement pour prier. Elle n'est connue que par ce détail, mais on en conclut qu'elle jouissait d'une certaine considération auprès des apôtres, et que peut-être elle était riche, et membre d'une famille distinguée.

8° *Marie*, femme disciple de Rome, à laquelle Paul rend un beau témoignage, Rom. 16, 6., mais du reste inconnue.

MARTHE, sœur de Lazare et de Marie, Luc 10, 38. 40. Jean 11, 1. 5. 20. 12, 2. Active, résolue, et plus intelligente d'abord des intérêts de la terre que de ceux du ciel, elle met de l'empressement à bien servir Jésus qui visite sa famille; elle veut l'honorer, mais elle s'y prend mal, et le Seigneur doit justifier Marie en adressant à sa sœur ces paroles d'un reproche bienveillant: Marthe, Marthe, tu t'inquiètes et t'agites pour beaucoup de choses; mais une seule est nécessaire; or, Marie a choisi la bonne part qui ne lui sera point ôtée. A la mort de Lazare, Marthe montre le même empressement extérieur; elle accourt au devant du Christ, et le reçoit avec des paroles douloureuses en même temps que pleines de confiance. Prompte à répondre, elle veut toujours paraître avoir compris, et quand le Seigneur lui annonce la résurrection de Lazare, elle répond : Oui, je sais qu'il ressuscitera au dernier jour : mais quand le Seigneur eut déclaré qu'il était lui-même la résurrection, elle confessa franchement sa foi, et rendit témoignage à l'esprit qui l'animait. Sa profession rappelle celle de Saint Pierre, comme son caractère celui de cet excellent apôtre. Enfin, près du tombeau, dans son zèle peu sage, elle fait remarquer que le corps sent déjà, et si ses scrupules eussent été écoutés, Lazare fût resté dans le sépulcre; à force d'une fausse prévenance pour le Seigneur, elle eût rendu à la mort celui qui devait ressusciter à la gloire de celui qui est la vie. D'anciennes traditions portent qu'elle était veuve de Simon le lépreux, et qu'elle passa plus tard dans les Gaules avec son frère Lazare. Son caractère qui est assez généralement jugé d'une manière défavorable, doit au contraire être relevé; trop vif sans doute il a les défauts de la vivacité, mais il en a aussi les avantages; très accessible à toutes sortes d'impressions, Marthe ne garde que les bonnes; elle aime à servir, à se dévouer, et si elle est sans connaissance, au moins elle a du zèle, et c'est quelque chose. Notre Seigneur l'a quelquefois blâmée, mais il ne lui a pas retiré son affection, et ses leçons n'ont pas été perdues pour son humble servante. Sans aller aussi loin que Schulthess qui met Marthe beaucoup au-dessus de Marie, on peut, je crois, ne pas la mettre beaucoup au-dessous; il y a diversité de dons; chez Marie, on remarque plus la foi, chez Marthe, les œuvres.

MASRÉKA, chef de famille, et tribu ou ville des Edomites, Gen. 36, 36. 1 Chr. 1, 47.

MASSA (tentation). *v.* Méribah.

MATTAN, sacrificateur de Bahal sous le règne impie d'Hathalie, fut tué devant les autels de ses dieux, lorsque le peuple revenu à lui-même rendit à Joas le trône de ses pères, 2 Rois 11, 18. 2 Chr. 23,

17. A la fois prêtre de divinités étrangères et soutien d'une couronne usurpée, il périt selon les menaces de la loi, Deut. 18, 20. Ex, 22, 20.

MATTANA, un des campements des Israélites dans le désert ; il était près des frontières de l'Arabie et de Moab. Nomb. 21, 18.

MATTHAN, un des ancêtres de Jésus par Joseph, Matth. 1, 15., inconnu.

MATTHANIA. *v.* Sédécias.

MATTHAT, deux hommes de ce nom, Matthata, et deux Matthatie, ancêtres de Jésus par Marie, mais inconnus, Luc 3, 24. 25. 26. 29. 31.

MATTHIAS, Act. 1, 23., l'un des deux disciples que les apôtres choisirent, et sur lesquels ils jetèrent le sort pour trouver le successeur de Judas Iscariote. Quelques-uns pensent que c'est le même que Nathanaël, Jean 1, 45. Il résulte des paroles de saint Pierre, Act. 1, 21. 22., que Joseph et Matthias avaient été au nombre des soixante-dix disciples, et l'honneur que leur font les apôtres prouve que ces deux hommes s'étaient distingués dans leur mission par leur foi, leur zèle et leur piété. Matthias fut élu et admis au nombre des douze, mais il reste dès lors ignoré, et c'est une question de savoir si les apôtres, en procédant comme ils ont fait, ont agi par l'esprit de Christ; saint Paul, qui ne se montre que plus tard, apparaît comme étant véritablement le douzième apôtre, appelé par le Seigneur lui-même à compléter le collége apostolique, et devenant le plus puissant instrument dans la main de Dieu. L'auteur sacré ne paraît pas jeter le moindre blâme sur cette élection par le sort, et nous voyons qu'elle fut précédée de la prière, mais il faut se rappeler aussi que les apôtres n'avaient pas encore reçu l'effusion du Saint-Esprit, et que leurs actes officiels n'avaient par conséquent pas toujours à cette époque une sanction divine et spirituelle. Si donc c'est une question, ce n'est que cela, et personne ne peut la trancher, ni en blâme, ni en approbation. — Eusèbe et Clément d'Alexandrie mentionnent un ou deux ouvrages apocryphes de Matthias, un évangile, et peut-être des mémoires; les traditions varient sur son genre de mort : quelques-uns disent qu'il évangélisa la Judée et que les Juifs le lapidèrent; d'autres lui font souffrir le martyre en Ethiopie, d'autres enfin prétendent qu'il fut décapité en Macédoine.

MATTHIEU, aussi nommé *Lévi*, était fils d'Alphée, probablement d'un premier mariage de ce disciple. Quoique Hébreu, il exerçait à Capernaüm les fonctions de publicain, si méprisées et si détestées des Juifs, qu'ils alliaient presque toujours ensemble les noms de péagers et de gens de mauvaise vie : on peut croire par la grandeur du repas qu'il offrit à Jésus, et par le nombre des convives invités, qu'il était riche, comme l'étaient presque tous ceux qui exerçaient la même profession. Il était assis devant le bureau du péage quand le Sauveur le vit et l'appela ; comme André, comme Pierre, comme les fils de Zébédée, il suivit le Seigneur sans hésiter, et abandonna ses biens et l'emploi dont il était revêtu. Le jour même, ou quelque temps après, il réunit dans un grand repas plusieurs de ses amis, afin de leur fournir l'occasion d'entendre le Seigneur, et son nom ne se retrouve plus qu'avec ceux des frères qui se réunirent pour prier après que Jésus fut remonté vers son père, Matth. 9, 9. 10, 3. Marc 2, 14. 3, 18. Luc 5, 27. 6, 15. Act. 1, 13.

Saint Matthieu est généralement regardé comme l'auteur de l'*évangile* qui porte son nom, mais on n'est pas d'accord sur la langue dans laquelle ce livre a été d'abord écrit, si ce fut en hébreu, en syro-caldéen ou en grec. La question est très ardue et difficile à résoudre. Comme évidemment cet évangile a été écrit pour les Juifs, il serait assez naturel de penser qu'il fut écrit en hébreu ou en syro-caldéen, dans la langue parlée par ceux auxquels il s'adressait ; mais comme d'un autre côté l'on n'a jamais trouvé un seul manuscrit hébreu, et que d'ailleurs le texte grec a tous les caractères d'un travail original et non d'une traduction, la force de la première présomption en est considérablement affaiblie; Matthieu, receveur des péages, devait savoir le grec, et les derniers travaux faits en Allemagne et ailleurs, semblent militer fortement en faveur d'un texte primitif grec,

ou du moins d'un texte écrit en grec par saint Matthieu. On peut, avec Olshausen, reconnaître que le témoignage de presque tous les pères qui touchent ce sujet, est pour un texte syro-caldéen, et admettre en même temps que saint Matthieu a lui-même traduit son ouvrage en grec, afin de le mettre à la portée d'un plus grand public; la langue grecque étant plus répandue, les manuscrits dans cette langue auront été plus nombreux, plus usités, et auront fini par absorber entièrement les copies hébraïques qui ne pouvaient avoir d'utilité que pour les chrétiens d'entre les Juifs, presque toujours en minorité dans la plupart des Eglises (Olsh., Hist. des Evang. p. 19.). Quelques auteurs modernes, notamment Schleiermacher et De Wette, ont voulu refuser à l'évangile, tel que nous le possédons, un caractère apostolique; ils s'appuient en particulier sur des indices extérieurs, et ceux-là sont précisément de ceux qui nous paraissent parler le plus haut en faveur de l'inspiration divine de cet ouvrage, que l'antiquité chrétienne a placé en tête des livres du Nouveau Testament. Quant au lieu et à l'époque de la rédaction, l'on ne peut que conjecturer avec un plus ou moins grand degré de certitude, sans rien déterminer; les notices de la tradition sur la vie et sur l'activité de cet apôtre sont si vagues et si contradictoires, que tout ce qui s'y rattache doit aussi rester dans le vague: les uns le font mourir en Palestine, d'autres en Ethiopie, d'autres en Syrie ou en Perse; il mourut de mort naturelle selon Nicéphore, et martyre selon Isidore, Ambroise, etc. Le plus probable si l'on considère les caractères intérieurs de son évangile, c'est qu'il écrivit en Palestine, à Jérusalem peut-être, et avant la destruction de cette grande ville, dont il annonce la ruine comme prochaine (24, 1. sq.); ce serait entre 60 et 70.

Il s'attache essentiellement à présenter Jésus comme le Christ, le Messie promis, le roi qui doit monter sur le trône de David, le grand prophète, Deut. 18, 18., le législateur et le juge; il se tient, autant que possible, aux prophéties de l'Ancien Testament, et son langage, sa manière de parler, est celle d'un Juif parlant à des Juifs de leurs communes espérances dont il a vu l'accomplissement; sa conclusion est en parfaite harmonie avec son commencement; il montre s'élevant vers les cieux comme Roi celui qui en était descendu pour pardonner. Simple et sans apprêt, il ne se laisse pas lier par l'ordre chronologique, et il groupe volontiers des événements, des discours ou des paraboles qui ont un même but, qui doivent produire un même effet, alors même qu'ils ont été séparés dans l'action. Seul il donne avec quelques détails l'histoire de l'adoration des mages, avec quelque suite le sermon sur la montagne, avec un plan déterminé les paraboles du royaume; beaucoup plus que les autres il cite l'Ancien Testament. Comme on l'a dit ailleurs, Matthieu a un caractère moins universel, moins catholique que saint Luc, et il arrête la généalogie du Sauveur à Abraham au lieu de la faire remonter à Adam; il est moins homme qu'il n'est Juif. La grandeur n'est pas pour cela étrangère à son récit; au contraire; il cherche partout l'esprit, et s'embarrasse peu des détails et de la forme; les faits ne sont pour lui que l'accessoire de la pensée, et souvent il est bref là où les autres évangélistes ne craignent pas d'être abondants. Partout il est plein de la grandeur de son maître, et il la comprend d'autant mieux qu'il la cherche dans le ciel et non point sur la terre; il contraste avec le messianisme charnel de ses compatriotes qui attendaient un roi comme en ont les autres peuples, mais il ne s'élève pas au spiritualisme de saint Jean, que les anciens avaient appelé l'évangile spirituel par opposition à celui de saint Matthieu qui était pour eux l'évangile corporel; non point qu'ils le missent au-dessous, ou qu'ils lui refusassent l'inspiration divine, mais comme en Christ il y avait deux natures, et qu'on pouvait l'envisager sous diverses faces, ils désignaient ainsi le point de vue différent auquel s'étaient attachés ces deux évangélistes; Matthieu a dit la vie du Sauveur, il est essentiellement historien.

MÉCHONA, ville de la tribu de Juda, Néh. 11, 28.; peut-être le bourg de Mé-

chanus dont parle Jérôme, qui était situé entre Eleuthéropolis et Jérusalem.

MÉDAD. *v.* Eldad.

MÉDÉBAH, ville frontière de la tribu de Ruben, Jos. 13, 16. Les Hébreux l'avaient prise sur les Hammonites, mais elle avait d'abord appartenu aux Moabites, qui la reconquirent plus tard, Nomb. 21, 30. 1 Chr. 19, 7. Es. 15, 2. Eusèbe la place dans les environs d'Hesbon et Burckhardt en a encore trouvé les ruines à 8 lieues de cette ville.

MÉDECINE. La première fois que cet art est mentionné dans l'Ecriture sainte, c'est Gen. 50, 2., en parlant du corps de Jacob que Joseph fit embaumer par les médecins: l'Egypte, alors la terre classique de toute les sciences, était célèbre dans le monde païen par ses secrets merveilleux, et par l'habileté de ses jongleurs, de ses prêtres et de ses médecins, à guérir les malades ou à les embaumer s'ils venaient à mourir, Hérod. 2, 84. Odyss. 4, 229. Diod. Sic. 1, 82. Les Hébreux, et Moïse en particulier, pendant le séjour d'Egypte, avaient pu s'initier aux connaissances égyptiennes, et ils en avaient profité; l'on voit par Ex. 21, 19., qu'ils étaient plus ou moins en état de soigner toutes sortes de maladies, naturelles ou accidentelles, et quelques auteurs ont voulu même attribuer à la science de Moïse ses préceptes sur le flux, la lèpre, les animaux purs ou impurs, etc. Dans le principe la médecine était surtout chirurgicale, se renfermant presque exclusivement dans le traitement des plaies, blessures ou affections extérieures; il y avait déjà depuis longtemps des sages-femmes pour aider de laborieux enfantements, Ex. 1, 15., et l'on peut croire que l'étude de cette inévitable souffrance avait commencé avec les douleurs elle-mêmes. Plus tard, les médecins hébreux, parmi lesquels on comptait plusieurs prophètes, continuèrent de pratiquer, en le perfectionnant, l'art de soigner les blessures, 2 Rois 4, 21. 5, 10. 8, 7. 9. 29. 9, 15. 20, 7. Es. 1, 6. 38, 1. sq. Ez. 30, 21.; ils y joignirent la médecine proprement dite, le traitement des maladies internes, même des maladies de l'esprit, 2 Chr. 16, 12. 1 Sam. 16, 16., mais sans donner à cette difficile science un bien grand développement. L'emploi des médecins, assez rare avant l'exil, 2 Chr. 16, 12. Jér. 8, 22., fut plus fréquent dans la suite, Marc 5, 26. Luc 4, 23. 5, 31. 8, 43.; les esséniens en particulier, consacrèrent leurs loisirs soit à l'étude, soit au traitement des maladies. Le livre de l'Ecclésiastique (38, 1-3.), tout en ramenant à Dieu la guérison du malade, professe un grand respect pour la médecine « que Dieu a créée, » dit-il. Les remèdes le plus ordinairement employés étaient l'huile, le baume, des bains, des eaux thermales et des emplâtres, Jér. 8, 22. 46, 11. 51, 8. 2 Rois 20, 7. 5, 10. Luc 10, 34. Jean 5, 2. Joseph. Antiq. 17, 6, 5. Parfois aussi, dans la méfiance qu'inspirait encore un art si jeune et si inexpérimenté, l'on avait recours à des devins ou magiciens, qui par leur rites superstitieux, leurs amulettes, leurs prières et leurs chants, devaient guérir les malades et notamment les possédés : c'est probablement l'emploi de remèdes de ce genre qui attira sur Asa le blâme et la peine qu'il encourut, et qui l'empêcha de se relever de son lit de maladie, 2 Chr. 16, 12. cf. 2 Rois 5, 11. Jér. 8, 17. Une espèce de police de santé est instituée, Lév. 13 et 14, contre la lèpre, et l'exercice en était confié aux prêtres; ils n'étaient pas chargés de guérir ou de nettoyer, mais d'inspecter et de constater la présence ou la guérison de cette hideuse maladie, Luc 17, 14. D'autres prescriptions sanitaires étaient également établies par Moïse, relatives soit à la nourriture, soit aux purifications. D'après Lightfoot, un médecin particulier (medicus viscerum) aurait été attaché au service du temple, à cause des fréquentes indispositions et des refroidissements auxquels étaient exposés les prêtres, qui devaient remplir leurs fonctions nus-pieds.

MÉDIE, *Mèdes*. Cette contrée, qui porte, dans l'Ecriture sainte, le nom du troisième fils de Japhet, tirait son nom, suivant les Grecs, de Médus, fils de Médée, qui fut femme d'Egée, roi d'Athènes. Obligée de fuir l'Attique, parce qu'on découvrit les embûches qu'elle dressait à Thésée, elle se retira dans le

pays qu'on appelait alors plus particulièrement Asie, et donna le nom de Médes à ses habitants. La Médie n'a pas toujours eu les mêmes limites : ses défaites et ses victoires ont quelquefois apporté, dans son étendue, de notables changements. Elle touchait au nord à l'Arménie, dont elle était séparée par l'Araxe, et bordait ensuite le rivage méridional de la mer Caspienne ; à l'orient, était l'Asie proprement dite ; au midi, la Perse et la Susiane ; au couchant, l'Assyrie ; elle était comprise entre les 34-40° lat. nord, et vers le 70° long.. La partie septentrionale, sur les côtes de la mer Caspienne, était humide, froide, malsaine; une chaîne de montagnes qui rejoignait plus loin l'Anti-Taurus, la séparait du reste de la Médie. Une peuplade rude, forte et indépendante, habitait ces demeures sauvages qui portent encore, de nos jours, le nom de *Masanderan* ou Silan. Au sud, se trouvait la Médie *Atropatène*, séparée, à l'ouest, de l'Arménie par le mont Caspius qui vient de l'Ararat, et resserrée, au sud et au sud-est, entre les montagnes de l'Oronte, qui traversent toute la Médie. Cette contrée, maintenant presque tout l'Aderbidschan, renfermait un grand nombre de plaines et de vallées fertiles et bien cultivées, dont le produit suffisait à l'entretien de ses habitants ; le nord seul était froid et improductif. Un troisième district, enfin, était la *Grande Médie*, au sud-sud-est de l'Oronte, traversée par le mont Zagrius, qui la sépare de la Perse à l'ouest et au sud ; des déserts la bornent à l'est, et la mer Caspienne la met en communication avec l'Hyrcanie et les Parthes. C'est un plateau élevé, mais riche en fertiles vallées et en gras pâturages ; il jouit d'un climat tempéré, salubre et serein ; son nom actuel est Irak-Adshemi. Sa capitale était Ecbatane, q. v. Là se trouvaient aussi Ragès, ville bien connue par l'histoire du jeune Tobie, et les plaines de Nysa, célèbres par leurs nombreux haras, d'où sortaient des chevaux très estimés qui servaient aux rois et aux grands de leur cour.

La Médie avait été d'abord une province de l'empire d'Assyrie. Divisés en six tribus ou peuplades, les Mèdes avaient été de bonne heure assujettis par Ninus, qui en avait fait une satrapie assyrienne ; mais, après la destruction du premier empire assyrien par Arbace, ils s'affranchirent du joug ; à l'esclavage succéda la liberté, à la liberté la licence, et l'anarchie fit regretter au peuple le despotisme de ses rois. Quelques historiens assurent qu'Arbace régna sur eux, mais il n'en est pas fait mention dans Hérodote, qui dit, au contraire, qu'ils se donnèrent un roi de leur nation, et qu'ils élurent, à cet effet, un simple juge de village, Déjocès, fils de Phraortès, qui était devenu, par sa réputation de probité, l'arbitre de tous les bourgs. Après lui vinrent Phraortès, Cyaxare et Astyage, et les quatre, d'après Hérodote, régnèrent cent cinquante ans. Eusèbe et Syncelle comptent encore, avant Déjocès, quatre autres rois, et portent à deux cent cinquante-neuf ans la durée totale du règne des huit. Aucun des premiers n'est nommé dans l'histoire sacrée, où les Mèdes n'apparaissent que comme sujets du roi d'Assyrie Salmanassar, 2 Rois 17, 6., au temps d'Hosée, roi d'Israël, 731 av. C. Plus tard, sous Nébucadnetsar, on les voit indépendants et gouvernés par leurs propres rois, Es. 13.17. Jér. 25, 25. 51, 11. 28. On peut donc croire que, peu de temps après Arbace, ils retombèrent sous le joug assyrien, et que, plus tard seulement, profitant des guerres lointaines de Sanchérib, ils s'émancipèrent entièrement pour se donner, depuis Déjocès, une suite de rois de leur choix. Au dire d'Hérodote, ils subjuguèrent, sous Cyaxare, Ninive et l'empire assyrien, jusqu'à ce que, soumis par Darius et Cyrus (*v.* Darius), et réunis à la Perse, ils cessèrent d'exister comme nation indépendante ; dès lors, les noms des Perses et des Mèdes sont réunis, Dan. 5, 28. 6, 15. 8. 20. Est. 1, 3. 18. 10, 2. La Babylonie, également sous Cyrus, fut aussi réduite en province de ce double empire médo-perse. Après deux siècles, cette immense monarchie tomba sous les coups d'Alexandre le Grand, 330 av. C.; puis, après la mort de celui-ci, Séleucus Nicator détacha la Médie de l'empire uni, et

en fit une province du nouveau royaume de Syrie, jusqu'à ce que, après une suite de victoires incertaines, cette province fut définitivement aggrégée à l'empire des Parthes, fondé 250 av. C.

Les anciens Médes passaient pour un peuple belliqueux, redoutable surtout par son habileté dans le maniement de l'arc; les montagnards conservèrent le plus longtemps leur indépendance et leur force, tandis que les habitants des plaines et des villes, livrés de bonne heure aux arts et à l'industrie, s'adonnèrent au luxe et à la mollesse qui en firent, pour leurs ennemis, une proie facile. Leur vêtement, qui se composait d'un manteau et d'un large pantalon, fut adopté par les Perses d'abord, puis généralement en Asie, par les riches et les nobles. Ils adoraient les astres : le soleil et la lune occupaient, pour eux, le premier rang; puis venaient Jupiter, Vénus, Saturne, Mercure et Mars. *v*. Caldéens et Mages. Deux langues non sémitiques étaient parlées dans l'ancienne Médie : le zend au nord, et le pehlvi au sud; cette dernière devint la langue dominante des Parthes.

MÉDITERRANÉE. *v*. Mer.

MÉGUIDDO, appelée aussi *Meguiddon*, Zach. 12, 11., ville située sur le territoire d'Issacar, mais appartenant à la tribu de Manassé; d'abord résidence royale des Cananéens, elle fut prise par Josué, puis reprise par ses premiers possesseurs, Jos. 12, 21. 17, 11. Jug. 1, 27. Elle était située dans une plaine du plateau de Jizréhel, 2 Chr. 35, 22., et fut témoin de plusieurs batailles, 2 Rois 23, 29. 30. Dans son voisinage, se trouvaient les eaux de Méguiddo, Jug. 5, 19., probablement une manière poétique de désigner le torrent du Kison, verset 21, qui a sa source au pied du Tabor. Salomon fit fortifier cette ville, qui avait pour lui une très grande importance militaire, comme clef occidentale du pays entre le nord et le midi; il y établit aussi un des douze commissaires pourvoyeurs de la maison royale, 1 Rois 4, 12. 9, 15.

MÉ-HAJARKON, ville danite, Jos. 19, 46. — Les Septante ont traduit mer de Jarkon.

MÉHARA, ville ou bourg appartenant aux Sidoniens, Jos. 13, 4. Quelques-uns ont cru la retrouver dans la ville de Marathos, citée par Strabon, 16, 753.; d'autres y ont vu l'inexpugnable caverne sidonienne (cavea de Tyro), célèbre dans l'histoire des croisades; d'autres enfin (Grotefend, Winer), la ville sidonienne de Moyra, dont il est parlé dans Sanchoniathon, 8, 88.

MÉHUMAN. *v*. Mémucan.

MÉLANGES. *v*. Accouplements.

MELCA, et deux *Melchi*, Luc 3, 31. 24. 28., ancêtres inconnus de Jésus par Marie.

MELCHISÉDEC, Gen. 14. Son nom signifie roi de justice; il était en même temps roi de Salem, soit que ce nom désigne Sichem ou Jérusalem, qui, l'une et l'autre, paraissent avoir porté le nom de Salem, soit que Salem, qui signifie paix, doive être pris dans son sens purement appellatif. Melchisédec était donc un roi distingué par son amour de la justice et de la paix; il était, en même temps, pontife et sacrificateur, comme Jéthro, comme plusieurs autres princes-prêtres dont il est parlé dans l'Ancien Testament, où nous voyons, avant l'établissement de la loi, ces deux fonctions et dignités fréquemment réunies en la même personne. Nous ne nous arrêterons pas à rechercher qui pouvait être ce grand personnage, comme nous n'indiquerons pas non plus toutes les suppositions, plus hardies et plus bizarres les unes que les autres, qu'on a faites sur sa personne. On a voulu mettre du mystérieux là où il n'y avait que de la concision, et quelques-uns ont voulu voir en Melchisédec un ange, et même Jésus-Christ; rien, dans l'Ecriture sainte, n'autorise de pareilles hypothèses, et l'on doit admettre que ce n'était qu'un homme comme un autre, un roi comme les rois de la plaine, mais pieux et adorateur de l'Eternel, ainsi qu'il s'en trouvait encore quelques-uns à côté de la famille du grand patriarche. Il alla au-devant d'Abraham lorsque celui-ci revenait de la défaite des rois impies, et, sans doute heureux de saluer un ami si puissant qui venait de châtier la rapine et la brutalité, il lui fit apporter du pain et du vin. Sacrificateur, il bénit le patriarche,

et celui-ci, reconnaissant, lui remit la meilleure dîme du butin. Toute l'histoire de Melchisédec est dans cette courte notice ; rien sur sa famille, sur sa vie, sur sa mort. Il est naturel que les auteurs sacrés qui voulaient établir qu'il y a, au-dessus de la sacrificature lévitique, une sacrificature plus excellente encore, aient été frappés de l'apparition mystérieuse et solennelle de cette grande figure, sacrificateur en dehors de toute ordination d'homme, sacrificateur au-dessus d'Aaron, de Lévi, d'Abraham même, puisque celui-ci lui rendit hommage, et lui paya la dîme. Cette sacrificature extraordinaire devait frapper ceux des Juifs à qui Dieu permettait de voir au-delà du voile, et le Psalmiste (110) annonça prophétiquement un nouveau sacrificateur, selon l'ordre de Melchisédec, paroles que saint Paul (Hébr. 5, et 7) applique directement à Jésus en les développant encore. Il y aurait autant d'imprudence à presser le rapprochement, qu'il y a d'impiété à n'y voir qu'un jeu de mots. On a été trop loin peut-être dans le premier sens, et l'on fera mieux de s'en tenir aux traits dessinés par l'apôtre, sans aller voir encore dans le pain et le vin que le prince offrit au patriarche fatigué, un symbole de la sainte Cène, etc. L'abrégé historique des livres de l'Ancien Testament par Jér. Risler, et Moïse sans voile de Girard des Bergeries, renferment, sur Melchisédec, des observations intéressantes, et seront lus avec fruit, quoique peut-être on puisse aller moins loin qu'eux dans la recherche des types.

MELON, cucurbitus citrullus L., hébr. *abattichim*, et maintenant encore en Egypte *battich*, ne se trouve nommé que Nomb. 11, 5. Les melons, et surtout les melons d'eau, assez connus en Orient, depuis la Palestine jusqu'aux Indes, l'étaient davantage encore en Egypte, particulièrement sur le Delta et sur les terrains gras et féconds que le Nil déposait sur ses bords. Ils atteignaient jusqu'à une longueur de 1 mètre sur 0, 70 de diamètre, et servaient aux pauvres et aux riches de nourriture et de boisson, en même temps qu'on les employait dans la médecine pour leurs propriétés rafraîchissantes. Hasselquist, en parlant de ce fruit, la ressource des pauvres à cause de son abondance, le représente comme une vraie bénédiction dans la saison chaude, et fait voir la main de la Providence donnant à chaque saison ses produits naturels, et à chaque peuple ce qui lui est nécessaire pour supporter ou adoucir les rigueurs de son climat. Il est facile de comprendre aussi les regrets et les murmures des Israélites, qui, dans le brûlant désert, ne trouvaient aucun des rafraîchissements auxquels le séjour d'Egypte les avait habitués. Les habitants du Carmel, dit Harmer, cultivent d'excellents melons dont la chair est rouge surtout vers le centre, et dont l'écorce, d'un blanc rougeâtre, contient une huile facile à exprimer, et d'un usage précieux contre toutes sortes d'inflammations et d'affections cutanées. Les melons à chair blanchâtre sont moins estimés, quoiqu'ils soient aussi savoureux et d'un goût aussi fin que les rouges, mais ils n'ont été cultivés que plus tard, et n'ont pu renverser ni égaler la réputation toute faite des premiers. Les pauvres les mangent avec ou sans pain, et satisfont à la fois leur soif et leur appétit.

MELTSAR, proprement le maître de la cave, ou le préposé au vin, peut être entendu, soit comme nom propre, soit comme désignation d'un office, Dan. 1, 11. C'était l'officier chargé par Aspénaz de pourvoir à l'entretien de Daniel et de ses amis à la cour de Nébucadnetsar; il consentit, après une épreuve de dix jours, à l'abstinence de vins et de viandes dans laquelle les jeunes Hébreux lui avaient témoigné le désir de vivre, et, spéculant sur la pieuse sobriété des captifs, il s'empara de leurs portions qui lui furent, pendant trois ans, une source de malhonnêtes revenus; il se paya lui-même pour sa complaisance.

MEMPHIS, très ancienne ville de la Basse Egypte, appelée en copte Memphi ou Méphis, en hébreu Moph, Os. 9, 6., ou Noph, Es. 19, 13, Jér. 46, 19. Elle était située dans une étroite vallée, sur la rive gauche du Nil, à six lieues sud de la pointe du Delta; une forte digue et un large fossé, destinés à la

défendre contre les inondations du fleuve, lui servirent aussi de défense militaire. Elle avait déjà des rois au temps d'Abraham, et le nom de Mesr, que lui donnent quelques historiens arabes, peut faire supposer que la terre de Misraïm qu'occupèrent en Egypte Abraham et ses descendants, était le territoire de Memphis. Fondée par Uchoréus, cette ville devint, sous Psammétique, la résidence du maître de l'Egypte et la capitale de tout le pays; elle s'accrut en même temps que Thèbes s'abaissait. Diodore de Sicile lui donne 150 stades de circuit; outre le château royal, elle renfermait une foule de magnifiques monuments, le temple de Phtha (Vulcain), la cour d'Apis, etc. Après la prise de Péluse par Cambyse, Psamménite s'avança contre lui avec une nombreuse armée qui fut défaite dans un combat sanglant, et, du temps d'Hérodote, on voyait encore les crânes des Egyptiens, solides et durs, couvrir la terre à côté de ceux des Perses, si mous qu'on les perçait avec facilité. Memphis commença à déchoir quand elle cessa d'être la résidence des rois; dans la suite, lorsque Alexandrie s'éleva, elle perdit encore davantage; mais elle ne fut démolie, ni par Nébucadnetsar, ni par Cambyse : le premier se contenta d'en transporter les habitants, le second exerça surtout sa fureur sur les temples, et fit périr le bœuf Apis. Aux jours de Strabon, Memphis s'en allait doucement en ruines; plusieurs de ses grands bâtiments étaient dégradés, et, bien qu'elle fût encore riche et peuplée, on pouvait prévoir sa fin prochaine. La construction du Caire, dans son voisinage, acheva ce que le temps et la guerre avaient commencé. Aujourd'hui, l'on ne voit plus que de faibles restes de cette grande ville, en sorte qu'on a été longtemps incertain sur le lieu qu'elle avait occupé autrefois. Ce sont les Sarrasins qui l'ont démolie.

MÉMUCAN ou *Méhuman*, Est. 1, 10., etc., l'un des sept conseillers intimes d'Assuérus, celui qui prit le premier la parole pour condamner la reine Vasti, soit qu'il fût le plus grand et que le roi l'eût interrogé le premier, soit qu'il fût le plus jeune et le plus impétueux, et que, dans sa vivacité, il ait parlé avant d'y être appelé. Il condamna Vasti, dans la crainte, dit-il, qu'un exemple de désobéissance impunie venant de si haut, n'encourageât une rébellion générale de toutes les dames de la Perse et de la Médie contre l'autorité de leurs maris. On peut croire que son vote était dicté par des motifs, sinon meilleurs, du moins plus sérieux, et que peut-être il haïssait la favorite, ou qu'il en était haï. Ces sages, ou conseillers du roi, étaient choisis entre les grands du royaume, et devaient être versés dans la connaissance des lois et du droit; c'étaient des politiques, et ils formaient une espèce de conseil d'Etat ou conseil des ministres.

MÉNAHEM, seizième roi d'Israël, usurpa une couronne déjà teinte de sang par l'usurpation de Sallum qui la portait, et qu'il fit assassiner. Fils de Gadi, il avait été probablement officier de Zacharie. A la mort de son maître, il accourut, le vengea dans sa capitale, tua le meurtrier et lui succéda sur le trône. Son règne de dix ans fut fécond en crimes et en cruautés : la ville de Thiphsa ayant refusé de lui ouvrir ses portes, il s'en empara, tua tous les habitants jusqu'aux femmes enceintes, et ravagea son territoire. Idolâtre comme ses prédécesseurs, il vit Pul, roi d'Assyrie, fondre sur Israël, et dut se reconnaître son tributaire; il lui paya mille talents, et fit peser cette dette sur les riches du royaume, qu'il taxa à cinquante sicles par tête, à la décharge du pauvre peuple, dont il sut, par cette mesure, se gagner l'affection et s'assurer l'appui. Il se maintint ainsi dix années sur le trône, et mourut la cinquantième année du règne d'Hozias, roi de Juda. Sa mort fut naturelle, ce qui était bien rare alors dans le royaume des Dix tribus (770-760) 2 Rois 15. Les prophètes Osée et Amos virent, sous son règne, leurs oracles dédaignés, mais n'en continuèrent pas moins leurs avertissements et leurs menaces.

MÉNI, idole, Es. 65, 11. *v.* Gad 3°.

MÉPHAAT, ville lévitique de la tribu de Ruben, non loin de Kédémoth, Jos. 13, 18. 21, 37. 1 Chr. 6, 79.; elle fut plus tard acquise par les Moabites, Jér. 48, 21. Eu-

sèbe la nomme Méphath et en fait une citadelle romaine située vers l'Arabie.

MÉPHIBOSETH. 1° Fils de Saül, *v.* Armoni. 2° Fils de Jonathan ; il est aussi appelé *Méribaal*, 2 Sam. 4, 4. 1 Chr. 8, 34. 9, 40. Fort jeune encore à la mort de son père, il fut recueilli par sa nourrice qui le laissa tomber dans sa fuite, et il resta boiteux toute sa vie en suite de cet accident. Il vécut longtemps dans l'obscurité ; son épreuve était à cette époque plus encore qu'aujourd'hui, de nature à l'éloigner de la scène du monde, et il n'eût plus jamais reparu à la cour si l'ami de son père, si David, aidé de Tsiba, ne l'eût cherché et découvert dans la maison de Makir. Les biens de son aïeul lui furent rendus, il s'établit à Jérusalem et fut admis à la table du roi, 2 Sam. 9. Une incroyable calomnie le perdit, 2 Sam. 16, 3. Tsiba accusa le timide boiteux de se poser en prétendant et d'attendre, pour se décider, l'issue de la guerre d'Absalon; le calomniateur obtint pour récompense les biens et la fortune de sa victime. Absalon était déjà maître de Jérusalem ; Méphiboseth, fidèle à son roi légitime, ne rendit point hommage au vainqueur et porta publiquement le deuil, laissant croître sa barbe et ne changeant pas de vêtements, pour protester de son attachement à la maison de David, 19, 24. Bientôt après, il trouva l'occasion de se justifier devant le roi, il se contenta d'établir son innocence sans demander aucune réparation, et répondit par un vœu humble et touchant à la seconde injustice que lui fit David en ne lui rendant que la moitié de ses biens, et en laissant l'autre au calomniateur. Son caractère est humble et modeste, et l'on ne saurait douter que l'infirmité n'ait mûri son âme d'une manière salutaire ; il ne réclame qu'une seule chose, l'affection de David et l'intégrité de sa propre réputation ; quant à son patrimoine il l'abandonne, et il bénit ses ennemis au lieu de s'indigner en les voyant abuser de leur force contre sa faiblesse. Les désavantages physiques assouplissent le caractère quand il ne l'aigrissent pas, et c'est une chose singulière que ce contraste dans les fruits de la difformité ; la bonne part échut à Méphiboseth, et l'esprit se fortifia d'autant que la chair s'affaiblit. — Lorsque, à la demande des Gabaonites, David leur livra sept enfants de Saül pour être mis à mort (parmi lesquels se trouvait l'autre Méphiboseth), le fils de Jonathan fut encore redevable de son salut à la mémoire de son père et à l'affection de David, 21, 7. ; c'est le dernier fait de son humble vie raconté dans l'Ecriture ; il n'est rien dit de sa mort.

MER. 1° *Méditerranée,* appelée mer intérieure par les Romains ; les Hébreux la désignaient par grande mer, Nomb. 34, 6. 7. Jos. 1, 4., mer d'occident, Deut. 11, 24. Zach. 14, 8., mer des Philistins. Ex. 23, 31., ou simplement la mer, 1 Rois 5, 9. ; elle formait toute la frontière occidentale de la Palestine. Le rivage de la Méditerranée est escarpé et souvent à pic de Tyr à Ptolémaïs ; vers le sud il s'abaisse et devient sablonneux après avoir formé près du mont Carmel le grand golfe d'Acco ou Ptolémaïs, le seul port naturel de toute la côte ; des mouillages artificiels ont été de bonne heure creusés à Césarée, Joppe et Gaza. La marée, très peu considérable dans la Méditerranée, est presque insensible et très irrégulière sur les côtes de la Palestine. Un courant qui va du sud au nord se fait apercevoir, surtout à l'époque des inondations du Nil, et dépose sur les côtes d'immenses amas de sables et de boue ; aussi a-t-on remarqué depuis quelques siècles que la rive méridionale gagne du terrain sur la mer. On a découvert entre Gaza et Joppe des bancs de corail, et ces eaux sont très poissonneuses. Le commerce juif eût trouvé dans la Méditerranée un puissant auxiliaire, mais déjà l'Egypte et la Phénicie avaient pris possession de l'empire maritime, et d'ailleurs les empêchements que la loi de Moïse mettait au commerce extérieur ne permirent pas de longtemps aux Hébreux de profiter des avantages que la nature leur procurait ; les bois du Liban, destinés à la construction du temple furent cependant transportés par mer à Joppe ; c'est également sur la Méditerranée que Jonas s'embarqua pour échapper à la mission divine.

2° *Mer Morte ;* c'est le plus grand des

trois lacs de la vallée du Jourdain; elle porte aussi dans la Bible les noms de mer Salée, mer de la Campagne, mer Orientale, Deut. 3, 17. 4, 49. Gen. 14, 3. Jos. 3, 16. Ez. 47, 18. Joel 2, 20. Zach. 14, 8. Josèphe, Diodore de Sicile et Pline l'appellent lac Asphaltite, et les Arabes lui ont conservé le nom de mer de Lot. Nous empruntons à Bræm les détails suivants, en les modifiant ou les complétant par d'autres géographes et par les détails des voyageurs modernes (Raumer, Chateaubriand, etc.). Le Ghor, ou vallée du Jourdain, conserve sa forme et sa largeur; les bords en sont des montagnes escarpées et nues; la chaîne orientale semble être une prodigieuse muraille; on n'y distingue aucun sommet, et l'on dirait seulement que la main du peintre qui a tracé sur le ciel cette longue ligne horizontale, a tremblé en quelques endroits; ces montagnes, au dire de quelques voyageurs, ressemblent, par leur grandeur et leur situation, aux rives du lac de Genève, vis-à-vis de Lausanne et de Vevey. La chaîne occidentale n'est ni aussi élevée, ni aussi uniforme; elle présente même des montagnes de figures extraordinaires et bizarres. Au fond de la vallée, entre ces deux chaînes, est encaissé un bassin sombre et profond qui a 22 lieues de long sur 5 à 6 de large (Josèphe compte 580 stades en longueur et 150 en largeur), et qui est rempli par les eaux claires, lourdes et très salées d'un lac immobile et mort. Comme ces eaux contiennent une quantité de sel presque égale à la moitié de leur volume, elles sont si pesantes que le vent ne les agite qu'avec peine. Arvieux, qui voulut porter à ses lèvres quelques gouttes de ces eaux, les trouva si amères et si cuisantes, qu'elles lui causèrent une vive douleur et produisirent de l'enflure; Chateaubriand les compare à une forte dissolution d'alun; un voyageur anglais, qui s'y baigna avec six de ses amis (Morgenl. 1840. p. 190), raconte ainsi ses impressions: « Si nous voulions nager, nous avions de la peine à maintenir nos pieds sous l'eau; si nous voulions nous tenir perpendiculairement, la moitié du corps surnageait, et nous avions de la peine à garder l'équilibre, probablement à cause de la plus grande pesanteur de la tête et des épaules, qui étaient hors de l'eau et qui ne trouvaient pas dans la partie inférieure du corps un contrepoids suffisant. L'un d'entre nous qui ne savait pas nager, restait étendu sur l'eau immobile comme un morceau de liége, et nous avions en général beaucoup de peine à plonger entièrement. Le goût de l'eau à la bouche est très repoussant, salé, amer, sulfureux, et si fort que pendant longtemps nos yeux, qui en avaient été mouillés, en ressentirent une cuisson douloureuse; la peau même en était affectée, et je suis persuadé que si l'on établissait ici une maison de bains, ils agiraient puissamment et avantageusement sur les maladies de la peau. »

Ce lac n'a point d'écoulement, mais l'action d'un soleil ardent y produit une évaporation très active qui dépose une très grande quantité de sel sur les pierres et sur les chétifs arbrisseaux de ses bords, et qui, selon quelques auteurs, peut suffire à maintenir le niveau ordinaire; mais quand on pense que le Jourdain seul charrie journellement en moyenne 6,090,000 tonnes d'eau dans la mer Morte (Shaw), il devient plus probable que ces eaux se perdent par des communications souterraines, soit avec la mer Rouge, soit avec la Méditerranée, soit avec l'intérieur du globe. On ne voit aucune plante, aucune habitation sur ses rives; c'est un désert de sel et de bitume, de l'aspect le plus triste. Aucun poisson ne peut vivre dans ses eaux, et ceux qui y descendent avec les flots du Jourdain y périssent bientôt, Ez. 47, 8-10. On n'y voit pas même un coquillage vivant (Seetzen). Les bêtes sauvages, qui n'y trouvent ni nourriture ni breuvage, l'évitent et semblent le redouter; à peine y découvre-t-on quelques vautours, des aigles qui ont élevé leur aire sur ses noirs rochers, et des hirondelles qui font la chasse à quelques insectes près de ses bords. De légères éruptions volcaniques qui partent de ses profondeurs, quelques nuages de vapeurs d'une couleur sombre, s'élancent par moments, surtout vers le milieu du jour, et obscurcissent, mais pour peu de temps seulement, la pureté naturelle de

son atmosphère; sur ses rives orientales on trouve des sources chaudes contenant du soufre et un asphalte gras et foncé, qui passe de ces sources dans la mer, sur laquelle il nage en masses parfois très considérables; on les recueille soit pour médicaments, soit pour la teinture des laines, soit pour la construction des bâtiments à la place de chaux; c'est de là que la mer Morte a pris aussi le nom de lac Asphaltite.

La place qu'elle occupe était jadis un pays délicieux comme un jardin de Dieu. L'ardeur du soleil y était adoucie par des eaux abondantes, et elle favorisait probablement ici, comme sur les rives du lac de Génésareth, la production en une même contrée, des fruits les plus variés; la fertilité du sol y était encore accrue, ainsi que dans la plaine de Babylone et ailleurs, par sa nature bitumineuse. Mais les habitants de la plaine de Siddim, q. v., étaient des hommes méchants, et leurs péchés attirèrent sur eux les jugements du Seigneur: il les avait en vain avertis, Gen. 14, et il fit pleuvoir du feu et du souffre sur Sodome, Gomorrhe, Tseboïm et Adama; la fumée monta du pays comme d'une fournaise. Nulle contrée sur la terre entière n'offre une telle désolation, et l'état où a été réduite cette vallée jadis si belle, atteste depuis nombre de siècles que le jour du Seigneur vient sur tous ceux qui se croient en sûreté, tout en vivant dans l'oubli de Dieu et dans le péché. — On peut conférer les passages suivants de l'Ecriture, où il est parlé de ce terrible événement, Es. 13, 19. 1, 9. 10. Jér. 23, 14. 49, 18. 50, 40. Ez. 16, 46. Os. 11, 8. Soph. 2, 9. Deut. 29, 23. Matth. 10, 15. 11, 23. 24. 2 Pier. 2, 1-10. Jude 7. — Au temps de notre Seigneur, et de nos jours encore, quelques voyageurs peut-être un peu faciles à persuader, croient avoir vu près des bords de cette mer des ruines de murs et de palais dans l'emplacement des villes détruites. — Cette contrée doit être un jour renouvelée, Ez. 16, 53. 55. 56. 47, 8. sq.

Il existe un contraste frappant entre cette mer et le lac de Génésareth, si riant et si fertile; et l'on recherchait pendant le moyen âge pourquoi l'eau bénite du Jourdain se versait dans la mer de malédiction, dans la mer du Diable. La mer Morte est toujours citée dans l'Ecriture, comme un exemple permanent des jugements de Dieu, et elle est mentionnée seulement dans l'Ancien Testament, qui ne parle qu'en passant du lac de Kinnéreth, tandis que le lac de Génésareth et ses villes ont été le principal théâtre de la vie de notre Sauveur.

3° *Mer Rouge* (hébr. mer des roseaux); appelée par les Grecs et les Latins golfe Arabique. On ne sait d'où lui vient son nom de mer Rouge; quelques-uns l'attribuent à certaines herbes marines abondantes dans ses eaux, et dont les feuilles sont tachetées de rouge, d'autres à un ancien roi *Erythros* (rouge), ou *Edom*, qui a la même signification, et qui par sa puissance aurait peut-être bien mérité de donner son nom à cette mer (Calmet); d'autres enfin (Reland et Rosenmuller), le regardent comme synonyme de mer méridionale, les poètes appelant quelquefois la zône torride zône rouge à cause de l'ardeur de son climat. L'ancien nom de mer Rouge servait d'abord à désigner toute la mer qui sépare l'Afrique et les Indes, et comprenait ainsi les deux golfes principaux, celui de l'Arabie et celui de Perse; plus tard cependant sa signification s'est restreinte au seul golfe qui sépare l'Egypte de l'Arabie, l'Afrique de l'Asie: vers le nord il se divise en deux branches, l'Héroopolitanus, maintenant Bahhr Assuez ou Baahr el Kolsum, et à l'orient, l'Ælanites ou golfe élanitique, maintenant Bahhr El Akaba; ces deux branches comprenaient entre elles l'Arabie Pétrée. La longueur de la mer Rouge depuis le détroit de Bab-el-Mandeb est de 300 milles géographiques en suivant la rive africaine; la largeur varie beaucoup et ne dépasse guère 6 milles au détroit; la profondeur est également très diverse, de 300 pieds en plusieurs endroits, et de 27 seulement près de Suez (Niebuhr). Le flux et le reflux s'y font sentir sur tous les bords d'une manière très remarquable, atteignant près de Suez 2 mètres en temps ordinaire, et 26 décimètres dans le mauvais temps (Dubois-Aymé). Sa sur-

face est, sauf dans le bras de Suez, couverte d'une espèce d'algue, de mousse ou de roseau appelé en hébreu *souph*, d'où elle a tiré son nom; *v.* Roseaux. — Quant à ce qui concerne la description géographique des côtes de la mer Rouge, nous n'avons pas à nous en occuper ici; on trouvera ces détails dans tous les livres de géographie, notamment dans Ritter, Erdk. II. 204. 245. etc.; v. aussi Rozière, Description de l'Egypte; Dubois-Aymé; Gobat, Voyage en Abyssinie, etc.

Le plus célèbre événement auquel se rattache le souvenir de la mer Rouge, est le passage miraculeux des Israélites, raconté Ex. 14. On a cherché à l'expliquer d'une manière naturelle, et l'on a substitué la science et la sagesse de Moïse à la puissance de Dieu; il faut avouer qu'il y a en effet quelque chose de simple et de naturel dans plusieurs détails de cette explication, et nous la reproduisons d'après les divers auteurs qui l'ont développée. Moïse, parfaitement au fait des heures de la marée, connaissant aussi les gués de la mer Rouge, aurait sous ces deux rapports choisi les circonstances les plus favorables pour effectuer, avec la plus grande promptitude possible, la traversée que l'approche des Egyptiens avait rendue nécessaire, et à laquelle il n'aurait peut-être pas pensé sans cela. Sans rien pouvoir déterminer sur l'endroit qu'il choisit, il est de fait qu'anciennement le golfe qu'ils passèrent s'étendait beaucoup plus au nord, et qu'il avait là une largeur beaucoup moins grande que plus bas; près de Suez encore (Niebuhr), cette largeur ne dépasse guère 1500 pas, ce qui équivaut à quatre fois seulement la largeur de l'Elbe. En plusieurs endroits il y a des gués ou des bancs de sable, qui pendant la basse marée sont presque à fleur d'eau, et très faciles à franchir. Christophe Fürer de Heimendorf, patricien de Nuremberg, traversa en 1565 ce bras de la mer Rouge près de Suez, mais non toutefois sans danger; on en cite d'autres exemples encore. Le fond de l'eau vers le nord de ce golfe est uni, sans coraux, et presque sans algues ni herbes marines; il se compose essentiellement de sable. On sait que c'est à peu près là que passèrent les Hébreux, et Moïse aura choisi le gué le moins profond et le moment du reflux. Quant à la difficulté de faire traverser ce gué à 600,000 hommes, sans compter les femmes et les petits enfants, pendant les six ou sept heures seulement que dure la marée basse, elle est levée par la circonstance, mentionnée *v.* 21., d'un grand vent d'orient qui retint les eaux, comme cela se voit souvent en temps d'orage, et Michaélis admet à cause de cette circonstance, une marée double qui dura douze heures, et dont le retour plus violent et plus rapide, parce qu'il avait été longtemps arrêté, fut pour les Egyptiens le messager de mort. Dubois-Aymé fait disparaître encore quelques autres difficultés en supposant que le passage s'est effectué plus au nord de Suez, là où l'on voit maintenant, au sud d'Adsherud, un banc de sable qui paraît s'être formé d'une manière lente et progressive sur un lit peu profond, par les sables du midi; le lit de Suez aurait aussi été anciennement beaucoup plus bas qu'il n'est aujourd'hui. Josèphe compare le miracle du passage de la mer Rouge avec le passage de la mer de Pamphylie par les Macédoniens sous Alexandre, Jos. Ant. 2, 16, 5. cf. Strabon 14, 458. Liv. 26, 46.; mais dans ces passages il est plutôt question de rives côtoyées que de bras de mer traversés : cette observation de l'historien juif est peut-être ce qui a fait croire à quelques anciens pères et rabbins, du reste peu importants, que les Hébreux n'avaient fait que côtoyer la mer Rouge, mais elle n'a pas eu grand succès; il en est de même de plusieurs autres essais de solutions rationalistes, comme aussi de la négation même du fait. L'explication du passage à gué pendant la marée basse, a en revanche trouvé un grand nombre de partisans, depuis les prêtres de Memphis, qui, au rapport d'Artapane, s'étaient prononcés dans ce sens (Eus., Prép. évang. 9, 27. cf. Philon Op., II, 108), jusqu'aux temps modernes où elle a été développée par beaucoup de savants et de théologiens, Leclerc, Michaélis, Ritter, Paulus, Dœderlein, Winer, etc. Il n'y a contre elle qu'une seule objection, mais elle est

grave ; c'est que le texte sacré, soit de Moïse, soit des auteurs inspirés qui rappellent cet événement, parle clairement d'un fait miraculeux, d'un passage de la mer Rouge d'une rive à l'autre dans un *lit très vaste, que les eaux retirées leur* laissèrent à sec ; que l'on confère seulement Ex. 14, 16. 17. 15, 8. Ps. 78, 13. 114, 3. 5. 77, 16. Es. 63, 11. Hab. 3, 15. *v.* aussi Sapience 10, 17. 18. 19, 7. 8. Ce n'est qu'après avoir maintenu la séparation des eaux comme miraculeuse, que l'on peut y joindre, mais plus comme secours ou comme explication, la coïncidence de faits naturels, de bas fonds ou de marée basse, comme points de contact entre la nature et le surnaturel, entre le connu et l'inconnu ; le verset 21 établit en effet, comme on le voit d'ailleurs par l'examen de presque tous les miracles, que si Dieu peut créer des moyens miraculeux, il peut se servir aussi des moyens ordinaires d'une manière miraculeuse.

4° Mer de Tibériade, *v.* Génésareth.

5° Le mot de mer est encore employé dans l'Ecriture en diverses acceptions moins étendues, pour désigner une portion de la mer, Es. 11, 15., un étang, *v.* Jahzer, ou les grands fleuves, le Nil, l'Euphrate, le Tigre, etc. Une langue de mer désigne ce que nous appellerions une langue de terre. Quant à la mer d'airain ou de fonte, *v.* Cuve ; quant à la mer de sable, *v.* Mirage.

MÉRAB, fille aînée de Saül et d'Ahinoham, 1 Sam. 14, 49. Fiancée d'abord à David, elle fut donnée à Hadriel, sans que l'on sache à quoi attribuer cette rupture, sinon à l'esprit de jalouse inimitié qui anima toujours le premier roi d'Israël contre celui qui devait être son successeur, 18, 17. sq. C'est par erreur que sa sœur Mical est nommée au lieu d'elle, 2 Sam. 21, 8.

MÉRARI, Gen. 46, 11. Ex. 6, 16. Nomb. 3, 17. 1 Chr. 6. 1., troisième et dernier fils de Lévi, naquit en Canaan, et a donné son nom à l'une des branches lévitiques, celle qui dans le désert fut chargée de veiller à l'entretien et au transport de la partie extérieure du tabernacle d'assignation, piliers du parvis, clous, cordages, etc., Nomb. 4, 29. Cette famille comptait alors déjà 3,200 personnes de trente à cinquante ans.

MERCURE (*v.* Caldéens), divinité bien connue qui représentait chez les Grecs et les Romains le commerce, l'éloquence et le vol ; messager des dieux, son esprit souple et intrigant le rendait propre aux négociations ; il faisait une espèce de service régulier du ciel à la terre, et accompagnait presque toujours Jupiter dans ses excursions ; aussi les habitants de Lystre crurent voir dans les personnes de Paul et de Barnabas ces deux divinités voyageuses, et prirent Paul pour Mercure à cause de son éloquence et de la puissance de sa parole. Quelquefois il était représenté avec de la barbe, d'autres fois il était imberbe, mais toujonrs dans la force de l'âge, comme l'était aussi saint Paul au commencement de son ministère, lors de son passage à Lystre.

MÉRED, 1 Chr. 4, 17., *v.* Pharaon 3°.

MÉRIBAH (querelle). C'est un des noms que donna Moïse au campement de Réphidim, q. v., parce que les Israélites manquant d'eau s'élevèrent contre lui et voulurent le lapider ; il appela aussi ce lieu *Massa* (tentation), parce qu'ils tentèrent Dieu, Ex. 17, cf. Ps. 81, 8. Hébr. 3, 8. Sur la fin du voyage dans le désert, l'eau étant venue de rechef à manquer, les murmures du peuple éclatèrent de nouveau, et Moïse partagea ce mécontentement ; il parla légèrement de ses lèvres, Ps. 106, 33., et Dieu qui ne fut pas glorifié par eux, se glorifia en eux, il rendit l'eau au rocher, et annonça aux chefs mêmes du peuple qu'ils mourraient avant d'avoir vu la terre promise, Nomb. 20. Cet endroit, qui était Kadès dans le désert de Tsin, au nord-est de Kadès-Barné, fut appelé Méribah-Kadès pour le distinguer de l'autre Kadès et de l'autre Méribah, cf. encore Nomb. 27, 14. Ez. 47, 19. 48, 28., etc. — Selon quelques auteurs cependant les deux Méribah ne seraient qu'un seul et même endroit, et ce serait par manque de coordination que le même fait est raconté deux fois et avec des circonstances différentes ; cette opinion doit être repoussée par ceux qui regardent l'histoire de Moïse comme inspirée, et

qui respectent l'authenticité et l'intégrité du Pentateuque.

MÉRIBAAL, *v.* Méphiboseth.

MÉRODAC-BALADAN ou *Bérodac-Baladan,* fils de Baladan, roi de Babylone, n'est connu que par l'ambassade qu'il envoya auprès d'Ezéchias pour le féliciter de sa guérison, 2 Rois 20, 12. Es. 39, 1. cf. 2 Chr. 32, 31. Il s'était rendu indépendant dans la Babylonie, et cherchait dans l'amitié d'Ezéchias un appui contre Sanchérib à la puissance duquel il s'était soustrait. C'est ce roi probablement que l'on trouve dans le canon de Ptolémée sous le nom de *Mardoc-empad;* cependant, d'après ce canon, Mardoc aurait régné douze ans (721-709), tandis que Mérodac, d'après un fragment de Bérose cité par Gesenius, ne sut se maintenir que six mois : Hitzig et Winer lèvent cette difficulté en faisant du Mérodac de Bérose un personnage différent, et en plaçant son histoire dans l'interrègne de deux ans qui, selon le canon de Ptolémée, précéda le règne de Belibus. — Baladan son père est moins connu, quoique l'histoire profane en fasse aussi mention sous le nom de Ingœus ou Ilulæus, comme contemporain d'Achaz et d'Ezéchias; on l'a pris longtemps pour Nabonassar. Il se ligua avec Arbacès, satrape de Médie, contre Sardanapale roi d'Assyrie, et ces deux conjurés ne réussirent qu'après plusieurs années de luttes sanglantes, à faire reconnaître leur indépendance.

D'après Jér. 50, 2. Mérodac était probablement aussi le nom d'une divinité adorée à Babylone; le prophète la place à côté de Bel et en parle de la même manière; il est de plus employé dans la composition de plusieurs noms propres (Evil Mérodac, Mérodac-Baladan, etc.), selon l'usage des Babyloniens de se servir de noms d'idoles pour noms d'hommes, Beltesatsar composé de Bel, Nébucadnetsar de Nébo, etc. Gesenius pense que Mérodac était une personnification de la planète Mars.

MÉROM, lac dont le nom signifie supérieur, parce qu'il est au nord du lac de Génésareth et par conséquent plus élevé; il est formé par l'affluent de plusieurs ruisseaux dans le Jourdain, q. v. C'est sur ses bords que Josué vainquit les rois des Cananéens septentrionaux, Jos. 11, 5. 6. — Les Grecs l'appelaient lac Samochon, et maintenant les Arabes *Bahrat Hhule*, lac de la vallée-plaine. Il est très poissonneux, quoique ses eaux ne soient pas toujours bonnes.

MÉROS, ville du nord de la Palestine, maudite par Débora pour s'être tenue à l'écart pendant les combats d'Israël, Jug. 5, 23. On compare le Merrus d'Eusèbe et de saint Jérôme, à 12 milles de Sébaste, non loin de Dothaïm, mais cette dernière ville était au sud du champ de bataille, tandis que Méros était plus au nord.

MÉSA, une des frontières de la contrée habitée par les Joctanides, Gen. 10, 30. Si l'on peut dire avec quelque certitude que c'est en Arabie et dans ses environs qu'on doit chercher cette ville, il est difficile d'en préciser la place davantage. L'opinion de Bochart, soutenue par Gesenius, savoir qu'il s'agit de Mousa, port de mer au sud de l'Yémen, ne peut guère être admise, parce que d'un côté l'orthographe des deux noms dans les langues originales est trop différente, et de l'autre le pays donné comme territoire à la race nombreuse des descendants de Joktan serait trop petit. Michaélis prend pour point de départ l'embouchure de l'Euphrate, et la partie inférieure du cours des deux fleuves réunis, depuis Séleucie jusqu'au golfe Persique; c'est là que se trouve aujourd'hui Bassora. Les Grecs (Philostorg.) appelaient cette contrée Mesène, et Abulféda parle de deux villes situées dans la même direction, sous les noms de Mesan et de Mousan.

MÉSAC, nom caldéen de Misaël, un des trois compagnons de Daniel choisis par Nébucadnetsar pour le service et l'ornement de sa cour, Dan 1, 7. A son nom hébreu qui devait lui rappeler la grandeur de l'Eternel (qui est comme Dieu est?), fut substitué un nom caldéen dont la signification est incertaine (d'après Calmet : qui tire avec force). — Sur son histoire, *v.* Abed-Négo.

MÉSAH. 1° Fils inconnu de Caleb, et fondateur ou père de Ziph, 1 Chr. 2, 42. — 2° Mésah, roi de Moab, occupé de l'é-

lève des bestiaux, dut payer à Achab, roi d'Israël, un impôt annuel de cent mille agneaux, et d'autant de moutons (2 Rois 3); mais après la mort d'Achab, Mésah secoua le joug, 2 Rois 1, 1. cf. Es. 16, et Joram prit les armes contre lui pour le soumettre; il fit alliance avec le roi d'Edom et avec le pieux Josaphat de Juda. Ces trois rois passèrent par le chemin du désert d'Edom; mais bientôt l'eau vint à leur manquer, et ils pensèrent périr de soif dans ces arides solitudes: heureusement un des serviteurs de Joram découvrit le voisinage d'Elisée, et les trois rois descendirent auprès du prophète qui consentit, en faveur de Josaphat, à consulter l'Eternel; des canaux furent ouverts dans la vallée, des fossés furent coupés, et Elisée annonça qu'au lendemain matin, sans vent ni pluie, les canaux et les fossés seraient remplis d'eau: il annonça en même temps la défaite du roi de Moab. Dans l'intervalle, Mésah avait appris l'approche des rois alliés; il s'était mis en mesure de les recevoir avec toute la partie de sa population habile à porter les armes, et il s'était avancé à leur rencontre jusqu'à la frontière de ses états. Ses troupes se levèrent de bon matin, et ignorant les travaux de la veille et la prophétie d'Elisée, elles virent la vallée pleine d'eaux qui, aux premiers rayons du soleil, leur parurent rouges comme du sang, et sans réfléchir davantage sur ce phénomène, concluant que leurs ennemis s'étaient entr'égorgés, elles s'élancèrent en criant: Maintenant donc, Moabites! au butin! Mais Israël fondit sur cette armée en désordre, la mit facilement en fuite, et la poursuivit jusque dans son pays; Moab fut ravagé, ses plantations détruites, ses fontaines bouchées, ses puits comblés; les fuyards se retirèrent dans Kir Haréseth qu'ils essayèrent de défendre; Mésah fit contre Edom une sortie inutile, et rentrant dans ses murs, soit désespoir, soit fanatisme, il égorgea son fils premier-né, en holocauste, sur la muraille, à la vue des assiégeants. Indignés de tant d'horreurs, émus d'un si affreux spectacle, les alliés se retirèrent, et l'on peut croire que ce fut à l'instigation du pieux et bon Josaphat, plutôt qu'à celle du sanguinaire Joram, pour le compte de qui cette guerre avait été entreprise.— Quelques auteurs par une fausse construction de la phrase, et en comparant Amos 2, 1., ont cru que c'est le premier-né du roi d'Edom que Mésah fit égorger, mais le passage d'Amos n'a aucun rapport avec cette histoire.

MÉSEC, peuplade nommée Gen. 10, 2., parmi les descendants de Japhet. Ezéchiel, 27, 13., nous apprend que ces deux peuples, ainsi que celui de Tubal, faisaient avec Tyr le commerce d'hommes et de vaisseaux d'airain. Selon toute apparence on doit penser aux Mosques (Moschi), et comparer les *montes Moschici,* chaîne de montagnes qui s'étend depuis le Caucase dans la direction sud-ouest. Ce nom est souvent réuni à celui de Tubal, Gen. 10, 2. Ez. 27, 13. 32, 26., et l'on voit ordinairement les descendants de Tubal dans les Tibaréniens des anciens; c'était un peuple voisin des Mosques, et les deux réunis formèrent une province de la monarchie persane (Hérod. 3, 91. 7, 78.). Plus tard les Tibaréniens furent poussés vers le nord comme les autres descendants de Japhet qui occupaient les défilés du Caucase, et ils reparaissent dans l'histoire sous le nom de Turcs. Le commerce qu'Ezéchiel attribue à Mésec et à Tubal est précisément celui que faisaient ces deux peuples d'après le témoignage des anciens. Le peuple Ros était aussi en relation avec Mésec, Ez. 38, 2. 39, 1., et l'on peut retrouver ces trois noms anciens dans trois noms modernes, Ros dans Russie, Mésec dans Moscou, Tubal dans le fleuve Tobol et la ville de Tobolsk en Sibérie. —Quant au rapprochement de Mésec et de Kédar, Ps. 120, 5., il n'indique pas un voisinage, mais une analogie relativement à la position de celui qui parle, soit qu'on doive la chercher dans l'idée d'exil, soit qu'elle rappelle la barbarie de l'un et de l'autre peuple, comme nous pourrions dire les Turcs et les Hottentots pour désigner des peuples barbares (De Wette).

MÉSOBAB, et plusieurs autres chefs siméonites, nommés 1 Chr. 4, 34. sq., paraissent avoir quitté l'Egypte déjà avant

les jours de Moïse, lorsque leurs familles se furent accrues ; ils se rendirent en Guédor jusqu'à l'orient de la vallée, cherchant des pâturages pour leurs troupeaux ; là ils trouvèrent un pays spacieux et fertile, dont ils chassèrent les premiers habitants, descendants de Cam, et où ils s'établirent ; plusieurs d'entre eux se fixèrent même dans le voisinage des montagnes de Séhir, et achevèrent de détruire ceux qui restaient des Hamalécites. — Le verset 41 doit se traduire : « Ceux-ci donc qui ont été écrits par leurs noms du temps d'Ezéchias, vinrent etc. » Il paraît qu'Ezéchias avait fait recueillir les noms et les hauts faits des anciens héros d'Israël, et que c'est alors que l'on découvrit cette expédition singulière de quelques chefs isolés.

MÉSOPOTAMIE. Cette contrée dont le nom signifie un pays entre deux fleuves (littéralement au milieu des fleuves), apparaît dans l'Ancien Testament sous les noms de Padan Aram ou campagne de Syrie, Gen. 31, 18. sq., de Sadeh Aram ou plaine de Syrie, Os. 12, 13., d'Aram Naharayim ou Syrie des deux fleuves, Gen. 24, 10., d'Aram ou Syrie, Nomb. 23, 7., et de Padan ou champ, plaine, Gen. 48, 7. Le nom de Mésopotamie dont l'usage ne remonte guère au-delà des jours d'Alexandre le Grand, se trouve employé dans le Nouveau Testament, Act. 2, 9. 7, 2. — La Mésopotamie comprenait tout le pays entre le Tigre et l'Euphrate, espèce de grande île, bornée au nord par le Masius appartenant à la chaîne du Taurus, au sud par la Babylonie, à l'est par le Tigre qui la séparait de l'Assyrie, à l'ouest par l'Euphrate, la Syrie et l'Arabie Déserte ; elle s'étendait entre les 33°-38° latitude, et les 55° à 61° longitude. Elle ne formait pas un état à part, et son nom se rapporte plus à une désignation de géographie naturelle, qu'à une division politique ; les Romains continuèrent de l'employer, bien que sous les empereurs la Mésopotamie fût administrativement jointe à la Syrie. C'est dans sa partie septentrionale, dans ce plateau si riche et si fertile, qu'habitèrent d'abord les ancêtres nomades des Hébreux, Gen. 11, cf. Act. 7, 2. *v.* Ur : c'est de là qu'Isaac reçut son épouse Rébecca, Gen. 24, 10. 25, 20. ; c'est dans ces plaines que servit Jacob, qu'il épousa Rachel, c'est là encore qu'il vit naître presque tous ses fils, 28, 2. 35, 26. 46, 15. Plusieurs villes, et des villes assez considérables, s'élevaient sur les rives des deux grands fleuves et de leurs affluents le Chaboras et le Mygdonius, *v.* Caran, Carkémis, Edesse et Tsobah ; leurs habitants étaient d'origine syrienne et parlaient un dialecte araméen. La partie méridionale, depuis Carkémis et Mossul, est une plaine inculte et déserte, qui contraste singulièrement avec la richesse et la beauté de la partie supérieure ; à l'exception des rives, qui ont une forte végétation et un sol susceptible de culture, ce ne sont que des landes sans eau, habitées par des lions, des autruches et des brigands arabes ; autrefois on y trouvait aussi des ânes sauvages. Cependant une route traversait ce désert, et servait aux caravanes qui faisaient le commerce entre l'Euphrate et Babylone ou Séleucie ; maintenant encore on va d'Anah à Bagdad.

L'histoire de ce pays jusqu'à la domination des Perses est peu connue ; Cusan Rischatajim dont il est parlé, Jug. 3, 8. 10., comme d'un roi de la Mésopotamie, ne régnait probablement que sur une partie de la contrée voisine de l'Euphrate ; il en est peut-être de même des rois de la Syrie de Tsoba qui apparaissent sous David, 2 Sam. 8, 3. *v.* Tsoba. Huit siècles avant Christ, Salmanassar, roi d'Assyrie, avait déjà assujetti et réuni les diverses peuplades de cette contrée, 2 Rois 19, 13., qui depuis lors partagèrent les destinées des grands empires qui s'élevèrent pour se détruire et se succéder en Orient, Babylone, la Perse et la Macédoine. A la mort d'Alexandre la Mésopotamie échut aux Séleucides de Syrie, puis elle devint un grand champ de bataille où les armes parthes, arméniennes et romaines se heurtèrent, jusqu'à ce que Trajan victorieux y apporta la paix avec sa domination.

MESSULLAM, fils du sacrificateur Bérécia, fut un de ceux qui contribuèrent à la restauration de Jérusalem, Néh. 3, 4. ; mais plus tard, ayant donné sa fille au

fils de Tobija, on peut croire qu'il s'associa, en partie du moins, aux complots de ce lâche ennemi de Néhémie, 6, 18.

MESURES. Il est parlé assez souvent dans la Bible, mais toujours en passant, des mesures des Israélites; leurs rapports, leurs grandeurs relatives, sont quelquefois déterminées, cf. Ex. 16, 36., mais nous n'avons aucune donnée sûre et positive sur leur grandeur absolue; l'unité de poids ou de mesure n'est fixée nulle part, et nous devons pour ce qui concerne ce sujet nous en tenir aux indications fournies par Josèphe, l'auteur qui compare avec le plus de soin les mesures hébraïques avec les mesures en usage de son temps chez les Grecs et chez les Romains; resterait à savoir si, à cette époque, les anciennes mesures étaient encore bien connues des Hébreux eux-mêmes, et si elles n'avaient pas été dénaturées ou oubliées pendant les jours de l'exil et de la captivité. On verra sous leurs différentes lettres les détails relatifs à chacune de ces mesures, nous ne faisons que les indiquer ici avec leurs valeurs relatives, et leur réduction approximative en mesures françaises décimales. Ajoutons seulement que les Hébreux, peuple agricole, aimaient à compter ou à mesurer en partant de certaines données naturelles; et comme les œufs de poule ont une grandeur assez régulièrement la même, ils l'avaient prise pour unité de mesure; les figues et les olives étaient aussi des unités de mesure pour des quantités plus petites; la fève du caroubier était l'unité de pesanteur (un guérah); *v.* Mishna Chelim, 17, 6. 7. sq. La loi de Moïse avait de même pris dans l'usage ordinaire, une main pleine, une poignée, comme unité pour la mesure des choses sèches, Lév. 2, 2. 5, 12. 16, 12. etc.

Mesures de capacité. — A. Pour les liquides. 1° Le bath, 1 Rois 7, 26., 35 litres. 2° Le hin, six fois plus petit, litres 5,83. 3° Le log, douze fois plus petit que le hin, litre 0,486.

— B. Pour les choses sèches. 1° Le *homer* valant dix baths, Ez. 45, 11., aussi appelé *core,* 350 litres. 2° Le *léthek* ou demi-core, 175 litres. 3° L'*épha*, égal au bath, 35 litres; dix faisaient un homer. 4° Le *gomer* ou homer (différent du premier), la dixième partie de l'épha, Ex. 16, 36., litres 3,50. 5° Le *sat,* 2 Rois 7, 1.; d'après les rabbins c'était le tiers de l'épha, litres 11,70. 6° Le *cab,* sixième partie du sat, d'après les rabbins, litre 1,94. Dans le Nouveau Testament, les évaluations sont faites quelquefois en mesures grecques; ainsi le *chenix,* Apoc. 6, 6., et les *métrètes* de Jean 2, 6.; cette dernière mesure qui répondait au bath des Hébreux et à l'amphore attique, était d'une grande capacité; Eisenschmidt a calculé qu'elle devait contenir environ 72 bouteilles.

Mesures de longueur. 1° Le *doigt* ou pouce (pris en largeur), Jér. 52, 21., mètres 0,0225. 2° La largeur de la *main,* 1 Rois 7, 26. 3° La paume ou *palme* valant 12 pouces, Ez. 43, 13, 0^m^,09. 4° La *coudée, v.* cet article. 5° La *canne* ou verge, Ez. 41, 8., de la longueur de six coudées. 6° Le *gomed* de Jug. 3, 16. est, à ce qu'on suppose, un peu plus qu'une coudée, peut-être une aune.

Mesures de distance. Le pas était la plus petite, 2 Sam. 6, 13; il équivalait à environ 0^m^,54. On comptait aussi par journées et par nuits de voyage, 1 Rois 19, 8., mais cette mesure variait naturellement beaucoup et ne peut être déterminée; il en est de même du *kiberath haarets,* Gen. 35, 16. 48, 7. 2 Rois 5, 19., qu'on doit traduire vaguement par mesure, petit espace de pays, station, etc.; la version syriaque et la version perse traduisent parasange, environ 1 lieue 1/2, 6 kilomètres. Les Septante l'entendent de l'espace qu'un cheval doit parcourir chaque jour pour conserver ses forces et son activité, c'est-à-dire au moins une lieue; d'autres pensent au chemin qu'un cheval peut faire à la course sans s'arrêter, environ 3 lieues, etc. — Les Juifs comptaient encore par chemin d'un sabbat, par milles romains, et par stades grecs, q. v.

Mesures de pesanteur. 1° La plus petite était le *guérah,* que nos versions ont rendu par obole, q. v., grammes 0,58 environ; c'était probablement le grain, la fève du caroubier. 2° Le békah, Gen. 24, 22. Ex. 38, 26., traduit dans nos versions

par demi-sicle (ou drachme), valait 10 guérahs, grammes 5, 83. 3° Le sicle, vingt guérahs, grammes 11, 667. Ex. 30, 13. Lév. 27, 25. Ez. 45, 12. 4° La mine, 1 Rois 10, 17., valait, d'après Winer, cent sicles (grammes 1,100), d'après la traduction vulgaire de Ez. 45, 12., 15 sicles (grammes 175), d'après une traduction préférable de ce même passage, *v.* Mine, suivie par Mackenzie, la mine valait cent sicles, environ une livre, ou grammes 583,333. 5° Enfin le talent valait 30 mines, ou 3,000 sicles, 15 kilos ; cf. Ex. 38, 25. sq. — *v.* Sicles.

Pour tout cet article, on peut consulter l'appendice qui est à la fin du dictionnaire de Calmet; il contient la réduction des mesures juives aux anciennes mesures de France, mais peut-être avec une précision exagérée, qu'il n'est pas possible de justifier en tous points; il évalue la coudée juive à 1 pied, 8 pouces 1/2, et le stade à 125 pas géométriques, *v.* Mille 2°.

Michaélis, (Mos. Recht § 226), fait remarquer que le tabernacle fournissait aux Hébreux un état exact et constant des poids et mesures; en effet, dans la détermination législative des pièces qui entraient dans sa composition, l'on trouvait la valeur primitive et rigoureuse de toutes les mesures de longueur, de poids et de capacité en usage chez le peuple. Sans insister plus qu'il n'est juste sur cette observation, et sans attribuer, ni à Moïse, ni aux sacrificateurs l'idée que le tabernacle dût servir à déterminer de pareils détails, il faut avouer que le fait est intéressant, et que plusieurs fois peut-être le lieu Saint a pu conserver ainsi chez les Israélites les usages et les coutumes des temps anciens, gages de leur nationalité.

MÉTAUX. Les montagnes de la Palestine renfermaient diverses espèces de métaux et particulièrement du cuivre (l'airain était un mélange), Deut. 8, 9.: cependant il ne paraît nulle part que les Hébreux aient connu l'art d'une exploitation régulière des mines, et c'est des contrées voisines, de l'Asie et de l'Europe, d'Ophir ou d'Espagne, qu'ils faisaient venir les métaux dont ils avaient besoin, précieux ou communs, bruts, en lingots, en plaques, ou déjà travaillés en objets d'art, d'utilité ou d'agrément. — Il est parlé dans l'Ancien Testament, du fer, de l'acier, du cuivre ou de l'airain, de l'argent, de l'or, de l'étain et du plomb ; cf. Nomb. 31, 22. Ez. 22, 18. 27, 12., et les différents articles. Le commerce de ces métaux se trouvait principalement entre les mains des Phéniciens de Tyr, qui les tiraient soit de leurs colonies, et notamment de l'Espagne, soit de l'Arabie, soit des contrées voisines du Caucase, Ez. 27, 12. 13. 19. Jér. 10, 9. Ils paraissent n'avoir pas ignoré l'art de fondre ensemble et de combiner plusieurs espèces de métaux, et l'on a cru voir des compositions de ce genre dans l'airain brillant d'Apoc. 1, 15., dans le Hasmal d'Ez. 1, 4. et dans dans le Pouk de Jér. 4, 30. (*v.* Airain et Antimoine), comme dans l'aurichalque des Romains ; le cuivre resplendissant (Muts'hab) d'Esd. 8, 27. appartenait probablement aussi à cette classe.

On est surpris de voir avec quelle profusion l'or et l'argent se trouvaient répandus aux jours de Salomon, non-seulement pour les ornements du temple et du palais royal, mais par tout le pays, au point « que l'argent n'était rien estimé, que l'or et l'argent n'étaient pas plus prisés dans Jérusalem que les pierres, tant il y en avait, » 1 Rois 10, 21. 2 Chr. 1, 15. cf. 1 Chr. 22, 14. 29, 4. La même richesse en métaux précieux se remarquait aussi dans les anciennes cours de l'Orient, particulièrement en Perse où les vases et les ornements d'or et d'argent abondaient et frappaient la vue partout où elle s'arrêtait; mais aucun ustensile d'argent ne se trouvait dans la maison de Salomon, tout y était or, l'argent trop commun servait au luxe des petits. C'étaient l'Afrique et l'Inde qui pourvoyaient aux délices des rois, l'argent venait d'Espagne et du nord de l'Asie pour l'usage des peuples.

On travailla de bonne heure les métaux, et nous voyons dans l'Ancien Testament le fer employé pour la confection de haches, de scies, de poëlons, de plaques, de chaînes, verroux, couteaux, charriots, etc.; le cuivre, d'une exploitation plus facile, parce que la terre le livre en masses plus considérables, et d'un travail de fabrica-

tion plus simple, parce qu'il a besoin d'une moins grande chaleur que le fer pour devenir ductile et malléable, était aussi d'un usage plus répandu ; on en faisait des casques, des boucliers, des lances, des harnais, des chaînes, des armes, des miroirs, des vases de toute espèce ; lorsque la grandeur de l'objet que l'on voulait faire, ne permettait pas le travail au marteau, on opérait par la fonte ; c'est ainsi que la grande cuve et les colonnes du temple de Salomon sortirent du creuset, 1 Rois 7 ; toutefois l'art de mouler n'était encore, aux jours de Salomon, qu'une importation de la Phénicie, un art étranger aux Hébreux et qui ne se naturalisa que plus tard, au service de l'idolâtrie, Es. 44, 10., etc. Les Grecs et le monde d'Homère se servaient comme les Hébreux, d'armes de fer et de cuivre, Hésiod. Trav. et Jours, 134. Lucret. 5, 1285. — L'or et l'argent servaient principalement à la fabrication des objets de luxe, boucles, bagues, bracelets, etc. ; on en faisait cependant aussi des vases, des coupes et d'autres ustensiles à l'usage des grands ; c'est ainsi que tous les vaisseaux du temple étaient faits de ces précieux métaux, Esd. 5, 14., et qu'ils tentèrent d'autant plus l'avidité des conquérants. L'idolâtrie se fit des dieux d'or et d'argent, Ex. 20, 23. Es. 2, 20. Dan. 3, 1. Act. 17, 29., ou d'autres reliques précieuses, Act. 19, 24., et se borna souvent aussi à plaquer d'or ses amulettes lorsqu'elle ne pouvait suffire à les faire d'or massif. — Quant au plomb, moins connu et moins estimé, il servait comme matière inerte et pesante ; on en faisait des poids et on les suspendait aux fils à plomb, Zach. 5, 8. Am. 7, 7. cf. Zach. 4. 10. Il paraîtrait, d'après Job. 19, 24. qu'on s'en servait aussi comme de tablettes pour y écrire, même des ouvrages entiers, cf. Pausan 9, 31. Plin. 13, 21. ; cependant Jarchi, Rosenmuller et Umbreit pensent qu'il ne s'agit là que d'inscriptions faites dans les rochers et reproduites au moyen de plomb fondu que l'on y versait.

Les instruments nommés comme servant au travail des métaux, sont l'enclume, le marteau, les tenailles, le soufflet, le creuset et le fourneau, Es. 41, 7. 44, 12. Jér. 6, 29. Ez. 22, 18. Prov. 17, 3. La fusion et le travail au marteau étaient les procédés les plus ordinaires pour la manipulation des métaux. La fusion n'avait pas seulement pour but la mise en œuvre et la production d'un objet d'art ; quelquefois elle ne se faisait que pour l'épuration des métaux nobles, pour séparer de l'or et de l'argent l'alliage qu'ils pouvaient renfermer, l'écume et l'étain, Es. 1, 25. Ez. 22, 18. 20. ; il paraît que pour faciliter et accélérer cette séparation, l'on se servait d'ingrédiens particuliers que l'on ajoutait dans la masse fondue, comme ayant avec l'alliage plus d'affinité qu'avec l'or ou l'argent, ainsi du plomb, Jér. 6, 29., du savon, Es. 1, 25. (ce passage doit se traduire « je refondrai ton écume comme avec du savon, et j'ôterai, » etc.). Il n'est jamais question de la fonte proprement dite qu'en parlant de l'or, de l'argent ou du cuivre, jamais du fer, Ex. 25, 12. 26, 37. Es. 40, 19. Quant au martelage, ou battage en feuilles, il en est parlé, Nomb. 16, 38. cf. Es. 44, 12, Jér. 10, 4. ; de soudure, Es. 41, 7., de polissage, 1 Rois 7, 45., de placage en airain, or ou argent, Ex. 25, 11. 24. 1 Rois 6, 20. sq. 2 Chr. 3, 5. cf. Es. 40, 19. ; enfin de l'épreuve des métaux par le feu ou la pierre de touche, Prov. 17, 3. 1 Pierre 1, 7. Différents corps de métiers s'étaient déjà distingués en Israël longtemps avant les jours de l'exil : ceux qui travaillaient le fer, Es. 44, 12., ceux qui étaient habiles dans les ouvrages d'airain, 1 Rois 7, 14., et les orfèvres qui ne s'occupaient que des métaux nobles, Jug. 17, 4. Mal. 3, 2. Le travail des métaux utiles remonte d'ailleurs aux plus anciens jours du monde, et nous voyons, Gen. 4, 22., Tubalcaïn s'en occuper et forger des instruments de toute espèce. La construction du tabernacle dans le désert, et plus tard celle du temple de Salomon, prouvent que les Israélites ne se laissèrent ni devancer, ni surpasser ; aussi leurs vainqueurs surent-ils toujours apprécier leurs connaissances en ce genre, et nous voyons les serruriers, les maréchaux et les armuriers, emmenés en captivité chez les ennemis d'Israël, et obligés de mettre au service

des conquérants leurs talents et leurs forces, 2 Rois 24, 14. 16. Jér. 24, 1. 29, 2. cf. 1 Sam. 13, 19. Es. 3, 3.

MÉTHUSÉLAH. Gen. 5, 21. 1 Chr. 1, 3. Luc 3, 37., fils d'Enoch et père de Lémec; c'est de tous les patriarches dont l'âge nous est rapporté, celui qui a vécu le plus longtemps, ayant atteint l'âge de neuf cent soixante-neuf ans, A. M. 687-1656. D'après la chronologie ordinaire il serait mort l'année même du déluge. Il vécut deux cent quarante-trois ans avec Adam et six cents ans avec Noé, et fut ainsi contemporain de toutes les générations depuis la création du monde jusqu'à sa première destruction par les eaux.

MÉTIERS. C'est en Egypte probablement que les Hébreux, jusqu'alors nomades et pasteurs, apprirent à connaître les arts mécaniques et les différents métiers; plus tard, le voisinage des Phéniciens leur fut également utile sous ce rapport, et leur fit faire des progrès; mais, sauf le cas tout à fait exceptionnel et miraculeux rapporté Ex. 31, 2. 6., il ne faut pas croire qu'avant la fin de la période des juges, les arts aient atteint un degré de perfectionnement bien avancé, cf. 1 Sam. 13, 20. La division du travail était peu connue et peu pratiquée; le père de famille devait savoir faire un peu de tout, même les ouvrages les plus grossiers, et ceux qui de nos jours seraient le moins estimés, cf. Odyss. 5, 243.; les femmes étaient cependant spécialement chargées de l'ordonnance intérieure de la maison; à elles le pain, le fil, la toile et les vêtements, même les habits d'hommes, Ex. 35, 25. 1 Sam. 2, 19. 2 Sam. 13, 8. Prov. 31, 21. 24. Act. 9, 39. etc. Cependant peu à peu, et à mesure que le besoin d'artisans spéciaux se fit sentir, surtout pour les travaux d'une exécution difficile et qui demandaient un exercice habituel et constant, les industries s'établirent, et non-seulement des esclaves, mais des hommes libres devinrent artisans et se livrèrent au travail des différents métiers. (*v.* aussi Iliad. 4, 110. 485. 18, 601. Odyss. 3, 425. 432.) Il est parlé dans les livres saints, du fondeur, Jug. 17, 4. Es. 40, 19. Jér. 10, 14., et ailleurs, de l'ouvrier en or et en argent, spécialement affecté au travail, placage ou fabrication d'idoles, Act. 19, 24.; du parfumeur, Ex. 30, 35.; de l'artisan ou de l'ouvrier en général, Ex. 35, 35. Deut. 27, 15. 1 Sam. 13. 19.: ce mot comprend l'ouvrier en fer, Es. 44, 12. 2 Rois 24, 14. 1 Sam. 13, 19., celui qui travaille l'airain, 1 Rois 7, 14. cf. 2 Tim. 4, 14., le charpentier et les ouvriers sur bois, 2 Sam. 5, 11. Es. 44, 13. cf. Matth. 13, 55. Marc 6, 3., les maçons et plâtriers, 1 Chr. 14, 1., et les tailleurs de pierre, 2 Rois 12, 12. Le potier est aussi indiqué comme exerçant une profession spéciale, Es. 29, 16. cf. Matth. 27, 7. 10.; de même le serrurier, Jér. 24, 1., le foulon, 2 Rois 18, 17. cf. Marc 9, 3., le tisserand et le tapissier, Ex. 28, 32., le fabricant de coton, 1 Chr. 4, 21., et même dans les grandes villes, mais là seulement, le boulanger, Os. 7, 4. Jér. 37, 21. cf. Luc 11, 5.; plus tard encore on voit le barbier oriental s'établir aussi comme industriel dans la terre sainte, Ez. 5, 1. (On trouvera sous leurs lettres plus de détails sur quelques-uns de ces métiers.) Cependant comme une seule personne exerçait souvent plusieurs de ces professions à la fois, Ex. 31, 3. 2 Chr. 2, 14., on ne peut pas croire que les Hébreux soient jamais arrivés à une bien grande habileté dans tous ces différents travaux, et nous voyons que David et Salomon recherchèrent pour les grands ouvrages qu'ils firent exécuter au temple et dans leurs palais, des ouvriers étrangers, et notamment des Phéniciens de Sidon, 1 Rois 5, 6. 1 Chr. 14, 1. 2 Chr. 2, 7. 14.

Après l'exil, les arts et les métiers furent beaucoup plus considérés qu'ils ne l'étaient auparavant; des grands et même des savants se firent artisans, et prirent souvent des noms destinés à rappeler le métier qu'ils exerçaient, *v.* Paul; et ceux qui ne donnaient pas à leurs enfants une profession, passaient pour les mal élever; c'est, dit un Targum, comme s'ils leur apprenaient le métier de voleur.

On trouve encore dans le Nouveau Testament des corroyeurs et des faiseurs de tentes, Act. 9, 43. 10, 6. 32. 18, 3., et dans les livres apocryphes ainsi que dans Josèphe, des fromagers, des cordonniers,

des tailleurs, des fraters sachant pratiquer la saignée, des orfèvres, des crépisseurs, et des orfèvres bijoutiers; toutefois ces métiers étaient rangés au nombre de ceux qui rendaient inhabiles ceux qui les exerçaient à pouvoir jamais devenir sacrificateurs.

Les ateliers, boutiques ou magasins, étaient, dans les grandes villes, réunis sur les places publiques ou dans des rues très fréquentées, Jér. 37, 21.: il y avait aussi des boucheries, un marché aux viandes, et une vallée où se réunissaient les fabricants de fromages, et qui en a reçu le nom grec de vallon des Tyropéens.

MEULE (mouture). Dans les premiers temps, lorsque l'agriculture était encore dans l'enfance, comme l'humanité elle-même, on rôtissait les grains, puis on les pilait dans un mortier, cf. Nomb. 11, 8. et Serv. ad. Æn. 1, 184. Au dire de Burckhardt, le même usage subsiste encore chez les Arabes de nos jours, et dans les petits ménages de l'Orient. Cependant les moulins à bras, sous leur forme la plus simple, ont été connus de très bonne heure; les Hébreux eux-mêmes en avaient déjà connaissance pendant le séjour de l'Egypte, Nomb. 11, 8., et ils continuèrent de tout temps à s'en servir comme s'en servent encore aujourd'hui les Orientaux. Ces moulins consistaient en deux meules posées l'une sur l'autre, la supérieure étant mobile et appelée en conséquence le char ou le coureur, Deut. 24, 6. 2 Sam. 11, 21. Jug. 9, 53.; l'inférieure immobile, Job 41, 15., était la borne, on l'appelait aussi quelquefois l'âne, c'est-à-dire le porteur. Dans les familles pauvres et peu nombreuses, c'étaient les femmes qui devaient moudre; dans de grandes familles où ce travail devenait considérable et pénible, il était remis à des esclaves, soit hommes, soit plus ordinairement femmes, Matth. 24, 41. Luc 17, 35., et en général aux plus méprisés et à ceux qui n'étaient pas capables d'un travail plus délicat, Ex. 11, 5. Es. 47. 2. Jug. 16, 21. Eccl. 12. 5. C'était surtout comme punition, comme peine corporelle, qu'on infligeait à des hommes cette occupation, et lorsqu'ils étaient dangereux on les chargeait de chaînes, même on les aveuglait, ce qui avait le double effet de paralyser des forces qu'ils auraient pu mal employer en les portant plus loin, et d'empêcher le vertige que le mouvement de la meule produit naturellement, Jug. 16, 21. Lam. 5. 13. On trouve, Jér. 25, 10., une allusion au bruit que la meule fait en tournant, bruit agréable par ses souvenirs, agréable comme espérance et par liaison d'idées, agréable, parce qu'il promet du pain à la famille, et parce qu'il rappelle la paix et la tranquillité du chez soi; on peut comparer à l'impression produite par ce bruit, celle que fait le bruit du moulin à café: ce bruit cessera comme tant d'autres jouissances, lorsque s'accompliront les menaces de l'Eternel. Les meules étant regardées comme objets de première nécessité, ne pouvaient être prises en gage, Deut. 24, 6.

Il est parlé plus tard, dans le Talmud et dans le Nouveau Testament, *v.* Matth. 18, 6., de meules d'ânes, c'est-à-dire de meules pour la mise en mouvement desquelles l'homme étant trop faible, on se servait d'ânes (asini molarii); les Grecs, les Romains avaient des meules de ce genre, et les Orientaux de nos jours s'en servent encore, et les font mouvoir par des ânes ou des mulets, quelquefois par plusieurs esclaves réunis, Ovid. Fast. 6, 318. *v.* Burckhardt, et ailleurs. Sur la coutume d'attacher une meule d'âne au cou de certains criminels, et de les précipiter dans l'eau pour les noyer, *v.* Peines.

MEURTRE, *meurtrier*. Le droit criminel des Israélites reconnaissait comme l'ont fait toutes les législations, la distinction entre le meurtre proprement dit et l'homicide involontaire, quoiqu'elle se servît du même nom pour désigner l'un et l'autre, cf. Nomb. 35, 25. sq. Le meurtre entraînait toujours après lui la peine de mort sans possibilité de commutation, Lév. 24, 17.: la loi n'était ainsi que l'écho de la première institution de cette peine, lorsque Dieu dit à Noé au sortir de l'arche, « quiconque aura répandu le sang de l'homme, son sang sera aussi répandu, » Gen. 9, 5. 6. L'homicide involontaire pouvait aussi quelquefois amener la mort pour le meurtrier, en vertu de

l'ancienne coutume qui abandonnait aux membres de la famille du mort le droit de la vengeance du sang; le coupable était innocent devant la loi, mais, à cause du sang et de la terre qui en était souillée, les parents pouvaient poursuivre le meurtrier; la justice refusait de sévir, mais laissait libre cours aux ressentiments privés; l'institution des villes de refuge était la seule garantie que la loi donnât dans ce cas à l'homicide innocent, Nomb. 35, 25. Deut. 19, 5. Quand le meurtre avait été commis par un animal, par un bœuf, par exemple, l'animal était mis à mort, et son propriétaire, rendu responsable par la loi, devait une indemnité à la famille du défunt, et si la famille du défunt ne se contentait pas de cette réparation, elle avait le droit de vengeance comme dans le cas de l'homicide involontaire, cf. Ex. 21, 28-30. Mais s'il y avait eu meurtre volontaire, ou même simplement intention de donner la mort, accompagnée de voies de fait et de violences sur la personne d'un homme libre, la peine capitale était inévitablement prononcée, Ex. 21, 12. Nomb. 35, 16. Deut. 19, 11. Il pouvait même ne pas y avoir intention de donner la mort, mais coups portés par haine et suivis accidentellement de la mort par un faux mouvement de celui qui était menacé; la loi par sa sévérité pressentait dans ce cas cette belle maxime du Messie : « Celui qui hait est un meurtrier; » le coupable était considéré comme assassin. Le meurtre d'un voleur surpris pendant la nuit en flagrant délit n'était pas punissable; mais si le soleil était levé, il était considéré comme un meurtre ordinaire, et puni comme tel, Ex. 22, 2.; pendant la nuit, en effet, deux circonstances pouvaient excuser l'homicide qui se trouvait dans ce cas : le soin de sa propre défense, à laquelle il doit pourvoir seul, puisque chacun dort autour de lui; puis l'incertitude de ses coups, qu'il ne peut pas diriger comme il le voudrait dans l'obscurité, et du funeste résultat desquels il ne saurait être justement rendu responsable. La mort d'une femme enceinte, lorsqu'elle était produite, involontairement sans doute, dans une rixe entre deux hommes, était cependant vengée par la mort du meurtrier, parce que dans ce cas il y avait double meurtre, et que la cause de la mort n'était pas un accident, mais un esprit de querelle qui en lui-même déjà mérite un châtiment, et qui doit être responsable du mal dont il est la cause, Ex. 21, 23. Il n'est pas sûr que la peine de mort fût prononcée contre le propriétaire d'une maison dont le toit, non garni d'une balustrade, aurait occasionné la chute et la mort d'une personne, Deut. 22, 8. Michaëlis penche pour l'affirmative, Winer croit, au contraire, que le législateur se borne à mettre cette responsabilité sur la conscience du propriétaire. Lorsqu'un esclave frappé par son maître mourait sous les coups, le maître était puni; rien n'indique de quelle nature était ce châtiment, mais on peut croire qu'il était sévère, puisque pour une dent ou pour un œil l'esclave était affranchi; les rabbins pensent que le maître était puni de mort, mais ils ne s'appuient sur aucune raison suffisante : si cependant l'esclave survivait de quelques jours à ces mauvais traitements, la loi, tenant compte du droit de frapper, devenait impuissante, et la perte de l'esclave était considérée comme une peine assez forte pour qu'il ne fallût pas l'aggraver par une condamnation spéciale « c'est son argent. » Ex. 21, 20. Enfin, dans le cas d'un meurtre inconnu, Deut. 21, 1-9., le lieu le plus voisin de l'endroit où le délit avait été commis était chargé de la responsabilité, et les anciens de la ville sacrifiaient en expiation, dans une vallée solitaire et abrupte, une jeune génisse à laquelle on coupait le cou comme on l'aurait fait au criminel, au lieu de la mettre à mort suivant l'usage ordinaire.

La constatation d'un meurtre ne pouvait avoir lieu que sur la déposition d'au moins deux témoins, Nomb. 35, 30.; le faux témoignage en pareille matière était puni de mort par la loi du talion, Deut. 19, 16-20. Les témoins, dans le cas de lapidation, devaient les premiers jeter la pierre au condamné; lorsqu'il y avait décapitation, c'était, semble-t-il, au vengeur du sang de remplir l'office de bourreau, Nomb. 35, 19. 21. On peut voir, 2 Sam.

14, l'exemple d'un cas où les rois d'Israël se sont arrogé le droit de grâce à l'égard de meurtriers reconnus; mais on ne peut pas généraliser la conclusion tirée de ce cas particulier.

La loi ne renferme aucune disposition relative à l'infanticide, et ce crime paraît avoir été inconnu des Israélites, les causes qui l'amènent dans nos sociétés modernes n'existant pas chez eux, où tout tendait à le prévenir. Il n'est rien dit non plus du parricide. Les Juifs postérieurs ont appliqué à l'empoisonneuse ce qui est dit de la sorcière, Ex. 22, 18., et ils punissaient de mort ceux qui préparaient des poisons, alors même qu'on ne s'en était pas servi.

Enfin, il n'y a rien dans la loi qui soit relatif au suicide; Josèphe le condamne dans une digression théologique, et l'on trouve des exemples de cas de ce genre, 1 Sam. 31, 4., où Saül se perce de son épée ainsi que son écuyer; 2 Sam. 17, 23., où Achitophel s'étrangle, et Act. 1, 18., où le traître se fait justice à lui-même; cf. aussi 2 Macc. 14, 41.

V. encore les articles spéciaux.

MICA ou *Michée* (Jug. 17 et 18), Israélite de la tribu d'Ephraïm, vivait probablement pendant l'époque qui s'écoula entre la mort de Josué et l'institution des juges, vola à sa mère 1,100 pièces d'argent qu'il ne tarda cependant pas à lui rendre; une partie de cette somme fut consacrée à l'achat de deux images, le reste dut subvenir aux frais de ce culte idolâtre. Mica fit lui-même un éphod et des théraphims, et consacra l'un de ses fils pour prêtre à l'Eternel, mêlant ainsi dans sa conduite le paganisme et la religion révélée, et paraissant ne pas s'apercevoir de toutes ses inconséquences. Bientôt un lévite passe, et Mica l'engage comme prêtre au service de sa maison, dans l'espoir que l'Eternel lui fera du bien pour ce singulier acte de fidélité; mais cette espérance est vaine, son lévite le trahit, quelques espions danites envoyés à la découverte deviennent maîtres de ses secrets, et les livrent avec ses trésors à la troupe armée qui les accompagne. Il réclame, il poursuit, mais ses paroles comme ses démarches sont inutiles, on refuse de l'entendre, et il rentre chez lui, désolé d'avoir perdu des dieux qui n'avaient pourtant pas su le défendre, et dont au contraire la possession avait été pour lui une cause de ruine, en attirant l'attention et la convoitise des soldats pillards. L'histoire de Mica, épisode peu intéressant d'une époque où il n'y avait en Israël ni état ni gouvernement, reste comme un exemple de l'aveuglement où l'idolâtrie jette ceux qui abandonnent la droite voie, et du malheur qui s'attache à ceux qui veulent suivre à la fois Dieu et le monde, les ténèbres et la lumière. Ce pauvre Juif a été peut-être plein de bonnes intentions par devers lui, mais un zèle sans connaissance n'a pas de prix aux yeux de l'Eternel, lorsque c'est par sa faute que le pécheur manque des connaissances qu'il devrait avoir dans la doctrine de la vérité.

MICAEL (qui est comme Dieu ?), un des grands anges ou archanges dont l'existence et le nom nous sont révélés par l'Ecriture. Micaël, appelé Michel en grec, Jud. 9., était regardé comme le représentant du peuple juif devant Dieu, et en quelque sorte sa personnification. Les rabbins l'opposent souvent à Sammaël, le prince des ténèbres. C'est comme protecteur d'Israël qu'il apparaît Daniel 10, 13. 21. 12, 1., et saint Jean nous le montre remportant aux derniers jours la victoire sur Satan et ses anges, Apoc. 12, 7. Ces différents passages n'ont pas besoin d'explication, mais le combat rapporté Jud. 9., entre l'archange et le démon, présente de graves difficultés. On a cru trouver dans ce passage une allusion à Zach. 3, 1. 2. (Bèze et Vitringa), mais pour appuyer cette opinion, il faut changer le texte et lire (au lieu de Michel) Jésus, Josué, ou Jéhosuah, trois noms qui n'en sont qu'un dans l'original avec de légères modifications; cette variante n'étant qu'une hypothèse sans fondement doit être abandonnée, d'autant plus qu'il faudrait encore, en l'admettant, prendre Micaël pour Jéhovah, et le corps pour la personne. D'autres théologiens, partageant la même opinion sans accepter les variantes, pensent que le corps de Moïse représente le judaïsme personnifié dans

le grand sacrificateur Jéhosuah (Wolff, Witsius). — Une seconde classe de commentateurs, et non-seulement les rationalistes, mais aussi quelques théologiens orthodoxes, par exemple Litghfoot, supposent que Jude a cité ici des traditions apocryphes, comme Paul quelquefois allègue des poètes païens ; il ne veut ni confirmer, ni réfuter, il se borne à employer cet argument contre ceux auxquels il s'adresse, parce qu'ils ajoutent foi à de pareils récits, tout en faisant parade de leur prétendue sagesse ; il se sert contre eux d'un argument qu'ils accepteront, bien qu'il ne l'accepte pas lui-même. Mais quand Paul fait des citations de ce genre, c'est avec plus de précautions, et il est probable que si Jude eût voulu citer une fable, il se serait exprimé autrement qu'il n'a fait. Troisièmement enfin, et c'est depuis Calvin l'opinion le plus ordinairement reçue par les commentateurs chrétiens, il se peut bien que cette tradition se trouvât dans les livres apocryphes, mais ce n'est pas là que Jude l'a puisée : l'apôtre nous transmet une tradition qui s'était conservée parmi les Juifs, et dont il connaissait l'authenticité par une révélation de l'esprit de Dieu qui était en lui. C'est ainsi qu'on peut trouver, dans des légendes, ou racontés par des prêtres, beaucoup de faits qui n'en sont pas moins des vérités pour avoir passé par ces intermédiaires, en général peu dignes de confiance. Jude a fait ici ce que Paul a fait 2 Tim. 3, 8., en citant les noms de Jannès et de Mambrès ; il a suivi la tradition dans un cas où il savait qu'il pouvait le faire. Bèze s'est joint à cette manière de faire, ainsi que Buddé, Schœttgen, Witsius, etc.

On prend ordinairement comme motif de cette dispute l'intention de Satan de pousser les Juifs à l'idolâtrie en leur présentant le corps de Moïse ; mais il vaut mieux avouer son ignorance que d'avancer des choses sans fondement. S'il y a dans l'Eglise chrétienne une idolâtrie relativement aux corps des saints, cette idolâtrie n'existait pas, et ne pouvait même pas exister pour l'Orient où les corps morts souillent les vivants ; on évite de les approcher, et les Juifs devaient se purifier s'ils n'avaient pu éviter de toucher un cadavre. D'autres ont modifié cette explication en disant qu'il est question de nécromancie dans ce passage ; mais dans ce but le corps mort de celui auquel on s'adressait n'était pas nécessaire, cf. 1 Sam. 28, et 25, 1. — Il paraît bien que la circonstance que Moïse a été enseveli par le Seigneur lui-même, a donné occasion à cette dispute, Deut. 34, 6., mais nous n'en savons pas davantage, et le seul cas un peu analogue que nous trouvions dans l'Écriture est celui de Zach. 3, 2. L'opinion qui entend par le corps de Moïse son corps de doctrine, n'est pas soutenable. — Les noms de plusieurs autres Micaël se trouvent Nomb. 13, 14. 1. Chr. 5, 13. 7, 3. 12, 20. 2 Chr. 21, 2.

MICAJA, *v.* Mahaca 2°.

MICAL, fille cadette de Saül et d'Ahinoham, 1 Sam. 14, 49. Elle aima David et devint son épouse après que Mérab son aînée, d'abord fiancée au fils d'Isaï, eut été donné à un autre, 18, 20. Saül se réjouit de cet amour, espérant faire tomber David entre les mains des Philistins en lui demandant une dot sanglante ; mais le jeune berger, trop heureux de mériter par son courage une épouse qu'il aimait, revint triomphant et déjoua, sans le savoir, des plans qu'il avait ignorés. La haine de Saül ayant éclaté, Mical fut attentive à veiller sur les jours de son mari, et le tint autant que possible au courant des mesures que Saül prenait contre lui ; la maison de David ayant été cernée, Mical le fit évader par une fenêtre, et mit un simulacre avec une hure de poil de chèvre dans son lit, pour retarder les recherches, en faisant croire aux guerriers de Saül que David était malade. La ruse ne pouvait rester longtemps cachée, mais il fallait retourner auprès du roi pour l'interroger sur ce qu'il y avait à faire dans cette circonstance, et pendant ce temps David put gagner du terrain et s'échapper. Mical s'excusa auprès de son père en disant que David l'avait menacée de la tuer si elle essayait de le retenir. C'est probablement pendant cette absence de David que Mical fut donnée par son perfide père à Palti, 25, 44., mais cette séparation, et ce se-

cond mariage auquel David n'avait pas consenti, furent nuls aux yeux de David, qui ne put appliquer à ce cas l'interdiction prononcée par la loi, Deut. 24, 4., et qui reprit son épouse aussitôt qu'il le put, 2 Sam. 3, 13. Le dernier trait de la vie de Mical n'est pas à sa louange; elle aimait son époux, elle n'aimait pas le roi théocratique et prophète : lorsque l'arche fut transportée de la maison d'Hobed-Edom à Jérusalem, David, plus joyeux des bénédictions divines que soigneux du décorum et de l'étiquette, David qui n'avait pas pris des leçons de royauté à la cour de Saül, s'abandonnait à toute l'allégresse dont son âme était pleine; Mical le vit sautant de toute sa force devant l'Eternel, et elle le méprisa dans son cœur : puis à son retour elle l'accueillit avec des paroles ironiques, qui lui valurent une réponse pleine d'amertume, et qui amenèrent entre ces deux époux qui se comprenaient pour les choses de la terre, mais qui ne se comprenaient plus lorsqu'il était question des choses du ciel, un refroidissement qui dura jusqu'à la mort de Mical (6, 16. sq. 1 Chr. 15, 29.). Le récit sacré finit en disant qu'elle n'eut point d'enfants jusqu'au jour de sa mort, ce qui emporte tout à la fois l'idée d'un châtiment de Dieu sur la fille de Saül, et de la cessation des rapports entre David et son épouse. La sagesse de Dieu est souvent folie devant les hommes; le chrétien fidèle peut être un objet de ridicule pour les bien pensants de ce siècle et pour les Pharisiens du bon ton.

MICHÉE. 1° Prophète, fils de Jimla, 897 av. C., fut, à la demande de Josaphat, consulté par Achab sur l'issue de la campagne qu'il se proposait d'entreprendre contre la Syrie, 1 Rois 22, 2 Chr. 18. Achab le haïssait à cause de plusieurs oracles qu'il avait déjà prononcés contre lui, et peut-être ce prophète est-il le même que celui dont il est parlé 1 Rois 20, 28. 41. Mandé auprès du monarque, il est averti en chemin que tous les autres prophètes, au nombre de 400, ayant annoncé l'heureux succès de la guerre, il ait à en faire autant; mais, prophète de l'Eternel, vrai prophète, il ne dira que ce que Dieu lui dira. Il connaît les mauvaises dispositions d'Achab, il ne craint pas de les irriter encore par l'ironique amertume de son début. Achab voit que ses promesses de bonheur ne sont que dérisoires, et, lorsque le prophète, changeant de langage, lui annonce, d'une voix solennelle, la confusion de ses armées, la dispersion du peuple, sa mort à lui-même, il voit murmurer le monarque et ses faux prophètes; il continue alors, il instruit le procès de chacun, il frappe le roi, il frappe les messagers de mensonge, il raconte une vision divine, le conseil de Dieu et de ses anges, l'esprit d'étourdissement envoyé sur Achab, de mensonge sur ses prophètes-courtisans. En vain l'orgueilleux et violent Tsidkija donne un soufflet à Michée; en vain Achab fait jeter le prophète en prison, l'oracle ne saurait être changé, la vérité demeure, les prédictions s'accomplissent, Israël est vaincu, Achab est tué. — L'Histoire sainte s'arrête ici, sans donner aucun détail ultérieur sur la vie et l'activité de ce prophète; mais, dans ce peu de détails, on reconnaît partout l'homme ferme, juste, fidèle à son maître comme à la vérité : rien ne l'émeut, rien ne l'abat, rien ne l'irrite. Il était contemporain d'Elie, et rappelle, à quelques égards, ce grand caractère plein de feu, d'énergie, et parfois d'ironie. On se demande pourquoi Josaphat, désirant entendre un prophète du vrai Dieu, fait chercher Michée plutôt qu'Elie. C'est peut-être qu'on ignorait où se tenait ce dernier; peut-être aussi parce que la haine d'Achab contre le grand prophète était trop implacable; plus probablement et plus simplement enfin parce que Michée était là, et qu'il avait aussi l'esprit du Seigneur comme Elie.

2° *Michée*, le sixième des petits prophètes (758-699). Nous n'avons sur sa personne et sur sa famille d'autres indices que ceux qu'il nous donne lui-même, 1, 1. Il était de Moréseth, et fut contemporain des rois Jotham, Achaz et Ezéchias, contemporain, par conséquent, du prophète Esaïe, d'Osée et d'Amos, et de deux siècles postérieur au fils de Jimla, dont il a été parlé ci-dessus.

Les royaumes de Juda et d'Ephraïm, ce dernier surtout, étaient dans ces jours de crise qui préparaient leur ruine : Salmanassar se levait contre Ephraïm, Sanchérib contre Juda, et, malgré quelques délivrances momentanées et miraculeuses, le temps était à l'orage. Cependant le peuple n'y prenait pas garde, et cette fatale sécurité, qui précède les grandes catastrophes, régnait sur les habitants des deux royaumes et les endormait. Les prophètes seuls veillaient. Michée déclare tour à tour à Jérusalem et à Samarie, à Juda et à Ephraïm, les châtiments qui les attendent, et les invite à la repentance et au salut; mais il sait bien qu'on ne l'écoutera pas; il le dit lui-même : « Un esprit d'erreur, un prophète de mensonge qui prêcherait le vin et la cervoise, voilà qui serait un prophète pour ce peuple » (2, 11). Son nom et l'amertume de ses prédictions contribuèrent, cent ans plus tard, à sauver les jours de Jérémie (26, 18. cf. Mich. 3, 12.), que les principaux de Jérusalem voulaient mettre à mort, parce qu'il avait censuré leur mauvais train, et annoncé la ruine de la ville sainte. — Le style de Michée est vif, chaleureux, animé, pittoresque; il abonde en figures, et revêt, par moments, la forme du dialogue. Son livre se divise en trois parties : 1° les chapitres 1-3, qui renferment la description de l'état moral du peuple, et les châtiments qui l'attendent; 2° les chapitres 4 et 5 sont une prophétie messianique, un coup d'œil dans l'avenir, la perspective de jours meilleurs; 3° retour à la première partie, 6 et 7. On peut aussi le diviser historiquement en trois parties, dont la première (1-2, 10.) renferme les oracles prononcés sous Jotham, roi de Juda, et sous son contemporain, Pékah d'Israël; la seconde (2, 10.-4, 8.) a été prononcée sous Achaz et sous Ezéchias, qui fut associé à son trône pendant les dernières années de sa vie, ainsi que pendant la fin du règne de Pékah en Israël; la troisième enfin appartient au règne d'Ezéchias, dont les six premières années coïncident avec la plus grande partie du règne d'Osée, le dernier roi d'Israël (4, 9.-7.). C'est dans cette dernière portion de son livre que se trouve cet oracle si clair et si connu des Juifs, de la naissance du Messie en Bethléem de Juda. — Esaïe, 2, 2-4., a copié presque littéralement Mich. 4, 1-3; du moins l'opinion inverse qui suppose que c'est Michée qui a copié Esaïe se justifie moins bien, de même que celle qui veut que tous les deux aient emprunté ces versets à un troisième prophète plus ancien. — *v.* Preiswerk, Morgenl. 1839, p. 129. sq.

3° Fils de Guémaria, Jér. 36, 11. Ayant entendu lire dans la salle de son père les oracles de Jérémie contre Jéhojakim, et peut-être ayant vu l'impression que ces paroles avaient faites sur le peuple, il trouva la chose assez importante, et courut avertir les princes. Il ne paraît pas qu'il se proposât de nuire au prophète, et l'on aurait tort de voir en lui un délateur; il a voulu servir les intérêts de ses maîtres, et n'a pas cru pouvoir mieux les servir qu'en leur faisant connaître la parole de l'Eternel; il était assez naïf pour croire que les grands et les chefs des nations désirent d'être éclairés. Si le roi s'est irrité, si la vie du prophète a été en danger, la faute n'en est point à lui, mais aux mauvaises dispositions de Jéhojakim et à son inimitié contre la vérité.

MICHEL. *v.* Micaël.

MICHMÉTHA, ville située sur les frontières d'Ephraïm et de Manassé, non loin de Sichem, vers l'est-nord-est, Jos. 16, 6. 17, 7.

MICMAS, ville des Benjamites, Esd. 2, 27. Néh. 11, 31. cf. 7, 31., au sud de Migron, dans la direction de Jérusalem, Es. 10, 28., et à l'est de Béthaven, 1 Sam. 13, 5. C'est dans le défilé de ce nom, situé à l'est de la vallée d'Ajalon, que Jonathan remporta, par la foi, la victoire sur les Philistins, après avoir jeté l'épouvante dans leur camp. La position de Micmas était importante sous le point de vue militaire, à cause des deux rochers qui fermaient l'entrée du défilé, cf. Es. 10, 29. 1 Sam. 14, 4. et 1 Macc. 9, 73. Ses environs étaient extrêmement fertiles. On trouve encore quelqu[illegible]
et même des cabanes habitées.
placement de l'ancienne Mic[illegible]
faut les chercher plus loin

moins à l'ouest de Jérusalem.

MICTAM. *v.* Psaumes.

MIDDIN, ville du désert de Juda, Jos. 15, 61.

MIEL, substance bien connue, qui a été de tous temps, et qui est encore de nos jours, un des principaux régals des Orientaux, *v.* Gen. 43, 11. 1 Sam. 14, 27. 2 Sam. 17, 29. Ps. 19, 10. (cf. Sirach 39, 31.) Cant. 5, 1. Prov. 24, 13. Ez. 16, 13. Luc 24, 42. etc. Bochart a consacré vingt-huit pages à l'éclaircissement des passages bibliques où il est parlé du miel, et son travail doit être consulté.

Les païens avaient coutume d'offrir du miel en sacrifice à leurs divinités, et c'est peut-être pour éloigner toujours plus les Israélites des usages païens, que Dieu leur avait défendu de le faire sur ses autels; d'un autre côté, pour les rattacher cependant à la vie paisible de l'agriculture, il avait maintenu les prémices du miel avec toutes les autres offrandes en nature, comme devant être offertes aux prêtres pour servir à leur entretien; cf. Lév. 2, 11. 2 Chr. 31, 5. — Quelques auteurs pensent que dans plusieurs passages de l'Ancien Testament, et notamment Gen. 43, 11. Ez. 27, 17. Jér. 41, 8., il ne s'agit pas du miel d'abeilles, mais d'une espèce de liqueur sucrée, de sirop, qui découle des dattes lorsqu'elle sont en pleine maturité (les docteurs juifs, Maïmonide, Josèphe; Hiller, Celsius, Geddes, etc.); ils s'appuient entre autres sur ce que le mot hébreu *debash* qui signifie miel, a en arabe le sens de dattes; d'autres pensent qu'il faut l'entendre d'un miel de raisins, c'est-à-dire du jus de la vigne, cuit avec ou sans sucre, jusqu'à épaisseur de sirop (Rosenmuller); cette boisson se fait de nos jours encore en Syrie et en Palestine (Shaw, Russel, Burckhardt). Trois quintaux de raisins donnent un quintal de cette liqueur, nommée encore *debs* (debash). On l'emploie au lieu de sucre, en la délayant d'eau; pour les pauvres elle remplace aussi le beurre, et pour les malades le vin. Les Grecs et les Romains connaissaient aussi le miel du raisin, et ils s'en servaient non-seulement avec le vin et le lait, mais aussi pour l'assaisonnement des fruits cuits (Virg., Ovid., Plin., etc.). On fait observer encore que le miel était si commun en Palestine qu'on a pu appeler cette terre un pays découlant de lait et de miel, Ex. 3, 8. 13, 5. Deut. 32, 13. Ps. 81, 16. etc., et que par conséquent un présent de miel ne pouvait pas être quelque chose de bien rare pour le gouverneur de l'Egypte, tandis que du miel de raisin était plus digne de lui être offert, et plus capable de le bien disposer, Gen. 43, 11.

Quoi qu'il en soit de cette question, les abeilles abondaient en Palestine, et les forêts pleines de leurs essaims, étaient chargées de rayons dont les cellules, se fondant à l'ardeur du soleil, laissaient échapper leur miel qui coulait le long des arbres et sur les rochers, pur de toute espèce d'alliage, de mélange de cire, plus délicat et plus recherché que le miel des abeilles de jardin: les Hébreux l'appelaient *yaarah*, mot que nos versions ont improprement traduit par rayon de miel, 1 Sam. 14, 27. Cant. 5, 1., au lieu de: miel qui coule, ou de: ce qui distille des rayons de miel; *v.* aussi Matth. 3, 4. D'après Suidas, Kühnol, Fritsche, ce miel de forêts désignerait une espèce de manne qui découle des feuilles de certains arbres, soit naturellement, soit par suites des piqûres d'un insecte; mais cette opinion ne se justifie que par des analogies éloignées. — Le mot nopheth employé Ps. 19, 10. Prov. 5, 3. 24, 13. 27, 7. Cant. 4, 11., a paru à Harmer désigner le miel de dattes, mais il signifie étymologiquement ce qui distille, et le mot *noub* qui correspond en arabe à l'hébreu nouph ou nopheth, signifie encore miel sauvage, ce qui distille des rayons de miel (Forskal, Russel). Hasselquist, Maundrell et Shaw, ont trouvé dans les plaines émaillées de Jérico des rayons de miel sauvage aussi gros et aussi soignés que s'ils eussent été dans des ruches.

Le beurre et le miel sont nommés dans l'Ecriture parmi les rafraîchissements les plus délicieux, 2 Sam. 17, 29. Cant. 4, 11. Job 20, 17. Es. 7, 15. Dans le passage 1 Sam. 14, 27. cf. 30., l'effet produit par le miel sur les yeux de Jonathan, n'est autre chose que les forces et la clarté d'esprit que retrouve un homme fatigué et

affamé lorsqu'il s'est un peu reposé et qu'il a pris quelque nourriture. Mais comme de violents désirs ont de violentes fins, et que la voracité s'engloutit et se tue elle-même dans sa satisfaction, Salomon a choisi l'exemple du miel pour recommander à l'homme la sobriété, Prov. 25, 16.

Les Hébreux appelaient *bakbuk* le vase destiné à contenir le miel coulé, 1 Rois 14, 3.: d'après Jér. 19, 1. 10., il paraît que c'étaient des vases de terre, et nos versions ont improprement traduit ce mot par bouteille, car il est évident que c'est de vaisseaux évasés et non de vases à longs cous que les Hébreux devaient se servir, pour y mettre une liqueur sirupeuse aussi facile à se candir que le miel.

MIGDAL. 1° *Migdal-El*, ville de la tribu de Nephthali, Jos. 19, 38. L'endroit dont parle Eusèbe sous le nom de Magdiel, tombe en dehors des limites de cette tribu, et ne doit ainsi pas être confondu avec cette ville. — 2° *Migdal-Gad,* dans les plaines de Juda, Jos. 15, 37.

MIGDOL, ville d'Egypte située non loin du golfe arabique, à la frontière septentrionale du pays, Ex. 14, 2. Nomb. 33, 7. Jér. 44, 1. 46, 14. Ez. (hébr.) 29, 10. 30, 6. La version d'Alexandrie, et Hérodote, la nomment Magdol, et dans la langue des Egyptiens elle s'appelait Meschtôl au dire de Champollion. Elle était entre Pelusium et Daphné, à environ 4 lieues 1/2 de Pelusium.

MIGRON, ville au sud-sud-ouest d'Aï, et au nord de Micmas, Es. 10, 28. 1 Sam. 14, 2. D'après Rosenmuller il y aurait eu aussi un endroit de ce nom près de Guibhath-Saül, et c'est de cette place qu'il serait question dans le dernier passage; il s'appuie sur ce que Saül étant à Guibhath, 13, 16., et les Philistins à Micmas, 13, 23., il ne pouvait avoir franchi l'armée ennemie pour se rendre au-delà, à Migron; mais comme le fait observer Winer, c'est une difficulté qu'une connaissance plus exacte des lieux et des défilés ferait peut-être disparaître; il n'est d'ailleurs pas probable que si près de Migron, se trouvât un endroit du même nom sans désignation spéciale.

MILET, ville de l'Asie Mineure, peu éloignée d'Ephèse; d'abord appelée Légeis elle a pris successivement les noms de Pityusa, d'Anactoria et de Milet, et ses ruines portent maintenant le nom de Palat ou Palatsa: Chandler, dernier éditeur des marbre de Paros, paraît du moins avoir bien établi l'identité de ces deux endroits, car à Palat il a trouvé sur le côté du théâtre qui avoisine la mer, une inscription en gros caractères, grossièrement taillée, dans laquelle le nom de la ville de Milet est répété sept fois. — Célèbre par la finesse de ses laines et la beauté de ses étoffes, Milet, capitale de l'Ionie, avait ouvert quatre ports au commerce, et possédait un grand nombre de colonies: Thalès, Anaximandre et Cadmus étaient originaires de cette ville, qui possédait encore beaucoup d'autres citoyens illustres; mais plus tard des habitudes de luxe et de volupté corrompirent les mœurs, et avec elles s'évanouit la bonne réputation de sagesse et d'intelligence qu'avaient longtemps méritée ses habitants. L'apôtre Paul y passa se rendant de Macédoine à Jérusalem, et il y eut une conférence avec les pasteurs d'Ephèse, qu'il avait fait venir ne pouvant se rendre auprès d'eux, Act. 20, 15. 17. cf. aussi 2 Tim. 4, 20.

MILLE. 1° Nombre qui se prend souvent dans l'Ecriture pour exprimer une quantité considérable, mais indéfinie, Deut. 5, 10. 7, 9. Ps. 84, 10. 105, 8. Apoc. 20, 2. 3. 4. C'est sur ce dernier passage que repose toute la doctrine du chiliasme ou du règne personnel de notre Sauveur sur la terre pendant mille ans, doctrine que nous ne pouvons examiner ici, qui a été crue des premiers pères comme elle l'était des Juifs, qui a été condamnée par l'Eglise à cause des aberrations de ses sectateurs, et qui, si elle doit être acceptée par le chrétien fidèle et humble, doit l'être simplement, et sans les additions et les développements d'une fausse sagesse ou d'une riche imagination, car il y a autant et plus de danger à la défigurer qu'à la rejeter; dans le premier cas on flatte la chair en matérialisant l'esprit, dans le second on se prive d'une espérance et d'un privilége.

2° *Mille,* Matth. 5, 41., mesure de distance qui varie beaucoup d'un pays à l'autre ; les Juifs ne connurent que depuis la domination romaine cette mesure qui leur fut donnée par les conquérants ; le *milliare* ou *milliarium* comptait mille pas géométriques, soit 5,000 pieds, soit plus exactement encore 1,800 mètres, ou bien un tiers de lieue de 25 au degré ; c'est le mille anglais, ou le tiers du mille géographique. Les talmudistes ont conservé à cette mesure le nom de *mil,* mais ils la réduisent à 7 1/2 au lieu de 8 stades. Les Romains établirent sur les grandes routes de la Palestine des pierres milliaires qui indiquaient les distances des villes les plus rapprochées ou les plus importantes. *v.* Villes.

MILLET, plante qui doit avoir reçu son nom de son abondante et facile reproduction, parce qu'elle rend beaucoup plus que toute autre, et qu'un épi peut porter sinon mille grains, au moins un nombre très considérable (Martin, Lexic. étym.). Il est encore, selon Niebuhr, très abondant en Egypte et dans l'Arabie Heureuse, où il forme la nourriture la plus ordinaire des pauvres, mais il est si désagréable au goût que ce voyageur lui préfère de beaucoup le pain d'orge ; on l'appelle *durra.* On a cru le reconnaître dans le *dochan* d'Ez. 4, 9., et dans le *nisman* d'Es. 28, 25. Il est probable, en effet, que par dochan il faut entendre une espèce de millet (holcus dochna L.) qui atteint une hauteur de 2 à 3 mètres, et dont les grains, à peu près semblables au riz, donnent une farine peu délicate ; on en fait la moisson au commencement de novembre. Mais le passage d'Esaïe est moins facile à comprendre ; quelques auteurs ont voulu lire *sesame* au lieu de *nisman,* et l'on a fait plusieurs hypothèses de ce genre ; d'autres, prenant nisman pour un nom de plante, l'ont un peu au hasard traduit par millet, et lisent à la fin du verset : « ne sème-t-il pas dans sa terre du froment, de l'orge, du millet et de la vesce, chacun en sa place ; » nos versions sont meilleures, elles regardent nisman comme un adjectif pris adverbialement, et elles portent « l'orge *en son lieu assigné.* » Ce verset rappelle les soins minutieux que les Orientaux donnaient à l'agriculture ; le laboureur met le blé en ligne, l'orge à sa place, et l'épeautre pour bordure.

MINES. 1° Bien que les montagnes de la Palestine fussent riches en divers métaux, il ne paraît pas que les Hébreux en aient jamais fait une exploitation régulière, et maintenant encore, on ne trouve aucune trace de mines, anciennes ou modernes dans ce pays. Les allusions faites à l'art des mines, Job 28, 1. sq., prouvent que cet art a été connu fort anciennement, mais non qu'il ait été connu, et encore moins qu'il ait été pratiqué des Hébreux. Il est parlé 1 Macc. 8, 3. des mines d'or et d'argent qui se trouvaient en Espagne ; elles étaient célèbres dans l'antiquité et ont fait une partie de la fortune des Phéniciens, qui en écoulaient les produits par Tyr dans tous les marchés de l'Asie.

2° *Mine,* monnaie grecque-attique, évaluée à cent drachmes, un peu plus de 80 francs de notre monnaie, Luc 19, 13. (dans le texte). La mine paraît avoir été d'abord une mesure de poids, et c'est comme telle qu'on la trouve mentionnée 1 Macc. 14, 24. cf. 15, 18. ; le bouclier d'or dont il s'agit dans ce passage, aurait pesé, d'après l'évaluation ordinaire de la mine, plus de 880 livres. — Les Hébreux avaient une mine différente de celle des Grecs, tout à la fois mesure de poids pour les vases d'or ou d'argent, 1 Rois 10, 17., et monnaie fictive pour l'appréciation de sommes d'argent considérables, Esd. 2, 69. Néh. 7, 71. ; d'après 2 Chr. 9, 16. cf. 1 Rois 10, 17., elle pesait 100 sicles ; Ezéchiel, 45, 12., parle d'une mine plus petite, du poids de 60 sicles ou même de 50 seulement, si l'on admet la correction plus probable de cet obscur verset « Alors (dans le nouveau royaume d'Israël) le sicle vaudra 20 oboles, une pièce de 5 sicles vaudra 5 sicles, une pièce de 10 en vaudra 10, et la mine en vaudra 50 ; » c'est-à-dire que les poids et les monnaies une fois fixés, ne seront pas exposés à perdre de leur valeur par des altérations ou des dépréciations.

MINNITH, ville située au-delà du Jourdain dans le pays des Hammonites, entre

Hesbon et Rabbath-Ammon, dans une plaine riche en fourrages et en blés, Jug. 11, 33. Ez. 27, 17. Saint Jérôme l'appelle Mannith, et Eusèbe Maanith.

MIRAGE, phénomène des sables du désert, apparences trompeuses produites par l'évaporation forte et continue qui s'élève de la terre au matin, dans les pays chauds où la rosée est plus abondante que chez nous ; son nom hébreu est *sharab* qui emporte une idée de chaleur; il en est parlé Es 35, 7., et l'on peut croire que Jér. 15, 18. y fait allusion, quoiqu'il soit possible aussi que le prophète ait en vue ces sources éphémères que le voyageur trouve sur sa route, mais qui ne tardent pas à sécher ou à disparaître sous des collines de sable, et qu'on ne peut plus retrouver quand on les cherche de nouveau. Voici comment en parlent MM. Keith, etc. (Les Juifs d'Eur. et de Pal., p. 35) : « Nous vîmes dans l'éloignement le phénomène bien connu du mirage auquel le prophète Esaïe fait probablement allusion, etc..... Nous vîmes d'abord ce qui nous semblait une rivière coulant paisiblement, et réfléchissant sur sa surface unie des arbres qui croissaient sur ses bords, tandis que quelque objet plus éloigné faisait l'effet d'une belle maison entourée d'arbres. Puis cette vue se transforma en châteaux entourés de palmiers, sur le bord d'un beau lac qui s'étendait de notre côté. Ce changement continuel d'aspect, ainsi que la vapeur répandue dans l'atmosphère, sert à faire reconnaître l'illusion du mirage. »

MIROIRS. Les miroirs de verre ne sont connus que depuis le treizième siècle; jusqu'à cette époque, les anciens ne se servaient, comme font maintenant encore presque tous les peuples de l'Orient, que de miroirs de métal poli, de cuivre, d'étain, d'argent ou d'un alliage d'étain avec l'un de ces deux autres métaux ; l'usage en était si commun déjà du temps de Pline, que les domestiques même avaient souvent des miroirs d'argent. Cet objet de luxe et de propreté était une invention des Sidoniens. Les Hébreux le connaissaient, Job 37, 18., et il ressort de Ex. 38, 8., qu'il n'était point rare du tout, et que les femmes hébreues en possédaient *un fort grand nombre; c'étaient* peut-être des miroirs portatifs retenus à la ceinture par des agrafes, ou fixés sur les bagues en guise de chaton. Ces petits miroirs avaient leur rôle dans quelques cérémonies païennes, et les femmes, en les présentant à leurs déesses, semblaient leur rendre hommage et se mettre dans leur dépendance ; on a voulu voir dans le passage cité de l'Exode une allusion à cette coutume, mais on ne l'a ni prouvé, ni même rendu probable (Gesenius). Une autre espèce de petits miroirs est nommée, Es. 3, 23., parmi les objets de luxe que le Seigneur détruira dans Juda en punition des péchés du peuple ; *v.* encore Jacq. 1, 23. 1 Cor. 13, 12. L'idée de miroirs se retrouve aussi 2 Cor. 3, 18., qui serait mieux traduit peut-être : « Nous tous qui faisons rayonner (*comme en un miroir*) la gloire du Seigneur, » etc.

On comprend que, pour pouvoir être, non-seulement portés, mais achetés facilement, des miroirs de métal devaient être très petits ; leur forme était ordinairement ronde ou ovale. Cependant il paraît qu'avec le temps, on attacha beaucoup d'importance à ces objets de luxe, et Sénèque se plaint d'avoir vu des miroirs aussi grands que le corps humain. La dot offerte par le sénat aux filles de Scipion n'aurait pas suffi, dit-il, à acheter un miroir à la fille d'un affranchi de son temps. — Il y avait, chez les païens, une divination par le miroir, dont nous n'avons pas à nous occuper ici. *v.* Pausan. 7, 21.; d'Herbelot, Bibl. Orient., p. 392.

MISAEL. 1° Misaël et Eltsaphan, fils de Huziel, dernier fils de Kéhath, étaient ainsi cousins de Moïse et d'Aaron. Ils furent chargés de conduire le deuil de Nadab et d'Ahibu, frappés par la vengeance divine pour avoir profané le sanctuaire, et ils remplacèrent, dans cette triste cérémonie, Aaron et ses fils, qui auraient dû naturellement y présider, mais dont la présence, dans ce cas particulier, eût eu l'air de regrets, et presque d'une protestation contre le jugement de Dieu, Ex. 6, 22. Lév. 10, 4. Nomb. 3, 30. — 2° *v.* Mésac.

MISÉAL, ville lévitique de la tribu d'Aser, Jos. 19, 26. 21, 30.; d'après Eu-

sèbe, elle était sur les côtes de la Méditerranée, non loin du Carmel : c'est probablement la même que Masal, 1 Chr. 6, 74.

MITHKA, un des campements des Israélites dans le désert, entre Térah et Hasmonah, Nomb. 33, 28.; du reste, inconnu.

MITHRÉDAT. *v.* Bislam.

MITSPA, nom de ville, qui signifie un signal, une tour d'observation, un lieu élevé, du haut duquel on surveille toute la contrée; plusieurs de ces villes portent ce nom. — 1° Jug. 11, 11. 34., la résidence de Jephthé, au-delà du Jourdain, différente probablement de Mitspé de Galaad, v. 29. — 2° Mitspa, appelée aussi Mitspé, Jos. 18, 26., la frontière militaire de Juda contre Ephraïm, située en Benjamin : c'était presque le point central des tribus d'Israël. C'est là que les Israélites se rassemblèrent vers l'Eternel pour punir Benjamin, Jug. 20, 1. 21, 1. Elle acquit sous Samuel une certaine importance : Samuel y juge et y sacrifie ; il en fait un lieu de prières, 1 Sam. 7, 5-17. cf. 1 Macc. 3, 46. Israël, à sa voix, y abandonne ses idoles et devient vainqueur des Philistins ; Saül y est désigné roi par le sort, 1 Sam. 10. Plus tard, le roi de Juda, Asa, la fortifie et en fait le boulevard de ses états du côté d'Ephraïm, 1 Rois 15, 22. 2 Chr. 16, 6. Après la destruction de Jérusalem, le gouverneur Guédalia, établi par Nécabudnetsar sur la Judée, y fixe sa résidence, Jér. 40, 6. 41, 14. 2 Rois 25, 22-25. Au retour de l'exil, quelques Juifs s'y établirent de nouveau, Néh. 3, 7. 19.

MITSPÉ. 1° Ville des plaines de Juda, Jos. 15, 38. — 2° Ville de Moab, 1 Sam. 22, 3. — 3° Vallée du Liban, Jos. 11, 8. — 4° et 5° *v.* Mitspa, et Ramoth.

MITYLÈNE, ville maritime de l'île de Lesbos, avec deux ports, plusieurs canaux, et des ponts de marbre blanc. C'était un séjour agréable et distingué par l'étude des lettres; Alcée, Eschine et Sapho y naquirent. Saint Paul y passa, se rendant d'Assos à Samos, Act. 20, 14.

MNASON, Cyprien de nation, établi à Jérusalem, donna l'hospitalité à Paul, à Luc et à leurs compagnons de voyage, soit qu'il ait fait le voyage de Césarée à Jérusalem avec l'apôtre, soit, comme on peut le traduire aussi, que les disciples aient conduit Paul chez lui. Son titre d'ancien disciple semble indiquer qu'il avait été converti déjà pendant la vie du Seigneur.

MOAB, *Moabites.* Moab était le fils de Lot et de sa fille aînée, Gen. 19, 37. Ses descendants, riches en troupeaux, occupèrent les contrées situées à l'orient de la mer Morte et du Jourdain, après qu'ils en eurent chassé la race géante des Emims, Deut. 2, 10. Le nom de campagnes de Moab était plus spécialement affecté aux plaines qui se trouvaient en face de Jérico, Nomb. 22, 1. Deut. 34, 1. 8. Jos. 13, 32. L'Arnon, qui se jette dans le Jourdain, les séparait de Gad et de Ruben. Les Moabites avaient aussi possédé d'abord la partie comprise entre l'Arnon et le Jabbok; mais ils en avaient été dépossédés par les Amorrhéens qui, à leur tour, durent se retirer devant Moïse, et céder leurs montagnes et leurs pacages aux troupeaux des Rubénites et des Gadites, Jos. 13, Nomb. 21, 13. 26. Jug. 11, 18. Pendant le voyage du désert, les Israélites respectèrent le territoire et les frontières de Moab, Deut. 2, 9. Jug. 11, 15. 18. 2 Chr. 20, 10.; ils le devaient, mais ils allèrent plus loin qu'ils ne devaient, et se souillèrent aux fêtes de ces impurs idolâtres, Nomb. 25, 1. Sous les juges, les Moabites s'étaient rendu tributaires les Israélites, au moins la partie méridionale du pays et les tribus transjourdaines; mais, au bout de quelque temps, ils furent vaincus à leur tour, et soumis par Ehud, Jug. 3, 12. 30. Le livre de Ruth semble indiquer une époque d'alliance, ou, tout au moins, de relations amicales entre les deux pays. Puis, sous Saül, les hostilités recommencèrent, et David imposa aux Moabites un tribut en menu bétail (1 Sam. 14, 47. 2 Sam. 8, 2. 2 Rois 3, 4.), qu'ils payèrent dans la suite aux rois d'Israël, jusqu'au jour où ils trouvèrent le moyen de s'en affranchir, après la mort d'Achab, 2 Rois, 1, 1. 3, 4. sq. cf. Es. 16, 2. Le roi Joram leur fit la guerre pour les soumettre de nouveau ; mais, quoiqu'il envahit leur pays

après les avoir vaincus, on ne trouve plus aucune mention d'un tribut qu'ils auraient payé, 2 Rois 3, 4. 2 Chr. 20, 1.; il paraît qu'ils se relevèrent sous Joas, mais que Jéroboam II les soumit de nouveau, 2 Rois 13, 20. 14, 25. Am. 6, 14. Après que les tribus transjourdaines eurent été emmenées en captivité par les Assyriens, les Moabites s'emparèrent peut-être de toute la contrée qu'elles avaient occupée, peut-être aussi furent-elles bientôt refoulées au-delà de l'Arnon par l'invasion de Tiglath-Pilézer, qui eut lieu peu de temps après, 1 Chr. 5, 26. C'est peut-être à cette époque que se rapporte l'oracle d'Esaïe (15 et 16), ainsi que celui de Jér. 48. Les Moabites, soumis par l'armée caldéenne, et rendus tributaires de Nébucadnetsar, conservèrent cependant leurs propres chefs, et mirent bientôt au service du conquérant des troupes auxiliaires qui agirent de concert avec lui contre Juda, 2 Rois 24, 2.; puis, lorsque l'armée caldéenne eut quitté la Palestine, les princes moabites, avec les chefs de quelques états voisins, cherchèrent à détourner Sédécias de la fidélité qu'il avait promise, comme vassal, à Nébucadnetsar, Jér. 27, 3. On ne connaît pas le résultat de cette démarche; mais on sait qu'après la ruine de Juda, sous son dernier roi, les Moabites firent éclater, sur les malheurs de ce royaume, une joie maligne que les prophètes leur reprochent amèrement, Soph. 2, 8. Ez. 25, 8., ce qui n'a pourtant pas empêché quelques Juifs, fuyant la guerre des Caldéens, de trouver un asile parmi eux, comme on le voit Jér. 40, 11. L'historien Josèphe (Ant. Jud. 10, 9, 7.) rapporte que, cinq ans après la destruction de Jérusalem, Nébucadnetsar fit la guerre aux Moabites, et qu'il les subjugua. Cependant la date de cette expédition n'est pas très sûre; il paraîtrait même qu'elle doit être placée encore onze ans plus tard, après la prise de Tyr, qui eut lieu seize ans après celle de Jérusalem. Quand les Juifs furent rentrés dans leur pays, au retour de la captivité, le pays de Moab était habité comme auparavant, mais la population était mélangée; on voit même, Esd. 9, 1. Néh. 13, 23., que beaucoup de Juifs avaient épousé des femmes moabites et hammonites. Dès lors, le nom de Moab se perd; il n'en est plus guère fait mention que Dan. 11, 41., et Jos. Ant. 13, 14, 2. 15. et 4. Guer. des Juifs 3, 3, 3., et il se confond probablement sous le nom plus général d'Arabes.

Le nom des Moabites apparaît souvent dans les oracles des prophètes, mais il est toujours accompagné de menaces et de malédictions qui se rattachent aux rapports politiques et religieux de Moab et d'Israël depuis les jours de Balaam, Es. 11, 14. 15, 16, 25, 10. Jér. 48, Am. 2, 1. Soph. 2, 8. cf. Ps. 60, 8. 83, 6., etc.

Le pays de Moab, une partie du Kérek de nos jours, était en général montagneux, mais coupé de riches vallées et de plateaux fertiles, arrosé par les eaux de l'Arnon, du Séred, et du torrent du désert, Am. 6, 14. Es. 15, 7. (mal traduit dans ce dernier passage *la vallée des Arabes*): le blé, la vigne et les arbres fruitiers y étaient cultivés avec avantage, et le bétail y prospérait, Ruth 1, 1. 2 Rois 3, 4. Es. 16, 8.

La capitale du pays était Har-Moab, ou Rabbath-Moab, (Aréopolis) située près de l'Arnon, à 6 lieues est de la mer Morte, et à 12 lieues sud-est de Calirrhoé: on remarquait encore la forteresse de Kir-Moab, et dans la partie méridionale du pays Tsohar et Luhith, Es. 15, 5.

Nous avons peu de données sur la constitution politique et religieuse des Moabites; ils paraissent avoir été régis monarchiquement, Nomb. 22, 4. Jug. 3, 12. 1 Sam. 22, 3. Jér. 27, 3., et avoir conservé leurs rois (vassaux) même sous la domination des Israélites, 2 Rois 3, 4.; mais à côté de ces rois se trouvaient, comme chez les nations voisines, les chefs de famille, anciens et seigneurs, espèce d'aristocratie dont les prérogatives modéraient ce qu'il y avait de trop absolu dans l'exercice de la royauté, Nomb. 22, 8. 14. 23, 6. La religion de Moab était un culte (voluptueux) de la nature, Nomb. 25, 1., de Bahal-Péhor, et de Kémos, Nomb. 21, 29. 25, 3.; des sacrifices humains sont aussi mentionnés 2 Rois 3, 27.

MOINEAU. Ce désagréable petit oiseau, mi-domestique, mi-sauvage, au

nom duquel Buffon donne la même étymologie qu'au nom de moine, à cause de son caractère solitaire, et de son isolement habituel, est compris en grec sous le nom général de στρουθίον, puis désigné plus spécialement sous celui de τρωγλίτης : le premier seul apparaît dans l'Ecriture, Matth. 10, 29. Luc 12, 6., mais peut signifier aussi l'hirondelle, cf. Tobie 2, 9.; il correspond à l'hébreu *tsippor,* qui s'applique aux oiseaux purs dont la chair n'était pas défendue par la loi, et peut désigner aussi quelquefois le passereau, le moineau ou l'hirondelle, quoiqu'il y ait pour ce dernier oiseau un nom particulier. On peut conclure des deux passages du Nouveau Testament cités plus haut, que la chair du moineau, qui est très abondante en Orient, servait parfois de nourriture aux pauvres gens.

MOIS. Les mois des Israélites étaient lunaires, et le nom même de *mois* était chez eux, comme dans plusieurs langues modernes, le même que celui de lune; on sait qu'en allemand les deux mots ont beaucoup de rapports, *monat* et *mond,* peut-être en anglais de même, *moon* et *month.* Le mois commençait avec la nouvelle lune, et toute l'organisation des fêtes mosaïques est basée sur une année lunaire. Pour marcher avec la lune, les mois durent être d'abord alternativement de 30 et de 29 jours; on appela les premiers pleins, et les seconds vides : plus tard encore on s'aperçut qu'outre les 29 jours et 12 heures il y avait un surplus d'environ 3/4 d'heure, tellement qu'au bout de 32 lunaisons on se trouverait en retard d'un jour; on ajouta donc ce jour à chaque troisième année qui compta ainsi 355 jours au lieu de 354, et qui fut appelée abondante; mais comme cette quantité était un peu trop forte, on dut retrancher de temps en temps un jour à l'année qui ne fut ainsi que de 353 jours, et fut nommée déficiente (Heidegger).

Les Hébreux ne distinguèrent d'abord les mois que par leur rang dans l'année, le premier, le second, etc., *v.* Gen. 7, 11. 8, 3. 4. 2 Rois 25, 27. Jér. 52, 31. Ez. 29, 1. On trouve cependant quelques mois désignés par leurs caractères: ainsi celui d'*abib* ou des épis, Ex. 13, 4. 23, 15. Deut. 16, 1.; c'est celui dans lequel tombait la Pâque, et qui fut plus tard le nisan; le *zif, ziv,* ou mois de la floraison, 1 Rois 6, 1. 37.; le *bul,* qui signifie peut-être le mois des pluies, 1 Rois 6, 38.; et l'*éthanim,* ou mois des gros torrents, 1 Rois 8, 2. C'est surtout à l'époque de David et de Salomon que prirent naissance ces noms appellatifs; nous ne connaissons que ces quatre appartenant à cette époque. Après le retour de la captivité les Juifs adoptèrent les noms en usage parmi les peuples chez lesquels ils avaient été esclaves, noms qui sont évidemment d'origine caldéenne, à l'exception de adar qui est syrien, 2 Macc. 15, 37. : ainsi on lit chez les auteurs postérieurs les noms de nisan, sivan, kisleu, tebeth, sebat, et elul, Est. 3, 7. 2, 16. 8, 9. Zach. 1, 7. 7, 1. Néh. 6, 15.; mais l'usage si naturel de désigner les mois par leur rang dans l'année ne fut point abandonné entièrement, comme on peut le voir Agg. 1, 1. 2, 1. Néh. 8, 2. Dan. 10, 4. Esd. 3, 1. Est. 9, 1., etc. Les Quakers ont conservé ou adopté le même usage.

MOISE, chef et législateur des Juifs, descendant de Lévi, fils d'Hamram et de Jokébed, Ex. 6, 20. 2, 1. sq., naquit en Egypte pendant les jours de l'esclavage (1571 av. C.); il était divinement beau, dit l'apôtre, Hébr. 11, 23. Il fut adopté par une princesse égyptienne, qui lui donna, en souvenir de sa naissance et de sa délivrance, le nom qu'il a toujours porté depuis (en égyptien *mô* signifie l'eau, et *ysès* ou *oudsché* sauvé, d'après Jablonsky; ou bien selon Renaudot, *moou* signifie l'eau, et *si* tiré). L'Histoire sainte se tait presque entièrement sur les quarante premières années de sa vie; elle raconte seulement qu'il fut instruit dans toute la science des Egyptiens, et le Pentateuque qu'il a écrit porte partout l'empreinte des profondes connaissances qu'il avait acquises; Moïse y apparaît comme un homme versé dans toutes les spécialités. Entouré de pompes et d'espérances, avec la perspective peut-être de monter sur le trône des Pharaons, il préféra le ciel à la terre, et l'opprobre de Christ à la gloire de ce monde: il quitta la cour et voulut devenir semblable à ses frères qui gémis-

saient sous l'ignominie et l'oppression ; il voulut les secourir, tua un Egyptien, essaya d'intervenir comme médiateur entre deux Hébreux, et comprit par la réponse qu'il reçut de l'un d'eux, que l'heure de la délivrance n'était pas encore arrivée. Menacé de mort, il s'enfuit en Madian, et, allié d'un prince berger, il acheva de mûrir pendant quarante années de solitude, en gardant les troupeaux de son beau-père, les projets qu'il avait formés en faveur de son peuple ; l'indépendance de sa nation pouvait être différée, mais elle ne pouvait être perdue pour toujours; on peut croire aussi que vieillissant et s'affaiblissant, il en vint à ne plus former que de simples vœux, renonçant pour lui-même à l'honneur qu'il avait rêvé plus jeune, d'affranchir son peuple de tant de misères. Une vision miraculeuse, accompagnée de grands prodiges et de paroles sublimes, vient dans sa quatre-vingtième année l'arracher aux travaux paisibles dont il avait pris l'habitude, et faire d'un conducteur de brebis un conducteur d'hommes vivants. Faible, craintif, irrésolu, se défiant de lui-même, et s'exprimant avec peine, Moïse avait besoin de miracles pour se décider, et il les obtint : la puissance de Dieu se manifesta dans son infirmité, et le futur législateur, accompagné de son frère le futur pontife d'Israël, part et vient sans mystère déclarer au monarque polythéiste les desseins du seul vrai Dieu, Celui qui est. Les efforts réunis des deux frères, leurs menaces, leur parole accomplie, dix plaies qui frappent successivement l'Egypte en épargnant les Hébreux, ouvrent à ceux-ci le chemin de la liberté, Ex. 6-11. Moïse conduit au désert ce peuple d'esclaves, leur fait passer de pied sec la mer Rouge, leur donne la loi en Sinaï, les organise en nation, règle leur culte et leurs institutions religieuses et politiques, ne les entretient que de miracles, ne voit chez eux que murmures et incrédulité, révoltes et idolâtrie, Ex. 11-40, Nomb. 10-13. Désespérant enfin d'un peuple auquel il a tout donné, excepté le cœur et l'amour des grandes choses, il sème et perd au désert ces hommes qui préfèrent des oignons à la liberté, laisse éteindre cette lâche génération d'esclaves, forme aux combats et à la prière des hommes nouveaux et libres, leur promet à eux seuls et à leurs efforts la possession de la terre sainte, abime les peuplades cananéennes situées en dehors des limites de la Palestine, et donne leur territoire à quelques tribus plus impatientes ; puis, à l'âge de cent vingt ans, il dépose son autorité entre les mains du fidèle Josué, et meurt ou s'endort sur la montagne du haut de laquelle sa vue encore bonne a pu contempler la terre après laquelle il avait longtemps soupiré, dont un mouvement d'incrédulité l'a banni lui-même, et où il n'est entré enfin que deux mille ans plus tard, lorsque Jésus le reçoit sur le mont Tabor, Matth. 17, 3.

La vie de Moïse embrasse les quatre derniers livres du Pentateuque, et c'est lui-même qui l'a écrite. Elle est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la raconter ici en détail, et se rattache d'ailleurs à une quantité de noms et de faits qui tous ont leurs articles spéciaux. *v.* Aaron, Balaam, Manne, Coré, Loi, Mer Rouge, etc., etc. Nous nous bornerons donc à éclaircir les points obscurs de son histoire qui ne touchent qu'à lui seul, sans entrer dans l'examen de questions qui sont résolues ailleurs.

1° On ne peut ni prouver ni commenter les miracles, et l'histoire de Moïse en est pleine : la foi seule les admet, l'incrédulité les rejette ou cherche à les expliquer d'une manière naturelle. Quoiqu'il faille en général se méfier des explications, il faut cependant éviter aussi de tomber dans l'excès contraire, qui cherche à multiplier inutilement une intervention du Très-Haut dans les événements de la nature, lorsque rien dans l'Ecriture ne justifie l'idée d'un miracle proprement dit. C'est ainsi qu'on a voulu voir un miracle dans la délivrance du jeune Moïse sauvé des eaux par une princesse d'Egypte ; à ce compte-là, toutes les préservations providentielles seraient des miracles, et si l'on veut en effet donner ce nom à toutes les dispensations divines, à la bonne heure ; mais on doit se rappeler des faits tout semblables dans les histoires de Sémiramis, de Cyrus, de Romulus,

et d'autres personnages historiques arrachés à la mort contre toute probabilité humaine, mais par des moyens et des secours tout humains : c'étaient des cas, si l'on veut, extraordinaires et inattendus, mais nullement miraculeux. La défaite des Hamalécites appartient à la même classe d'événements ; ce fut une prière exaucée, mais la victoire d'armes terrestres. Il y a dans la vie de Moïse un second ordre de faits, c'est celui de miracles réels produits par des causes naturelles ; ainsi, le passage de la mer Rouge, cf. Ex. 14, 21.; ainsi, peut-être, quelques-unes des plaies de l'Égypte, le génie de Betsaléel et d'Aholiab, les cailles du désert et les maux qui s'y rattachèrent, la plaie de Sittim, etc. Enfin, l'on doit ranger dans une troisième classe la vision du buisson ardent, les pouvoirs donnés à Moïse, la plupart des plaies, la manne, la nuée du tabernacle, l'eau du rocher, l'entretien des vêtements pendant quarante ans, la mort soudaine de Nadab et d'Abihu, celle de Coré et de ses complices, le serpent d'airain, etc. Ces distinctions sont permises, mais elles ne sont justes qu'au point de vue humain; elles sont claires lorsqu'on définit le miracle une perturbation momentanée des lois ordinaires de la nature ; elles sont inutiles quand on admet l'intervention constante de Dieu dans tous les phénomènes, ordinaires et extraordinaires, du monde physique, et qu'on se rappelle que pas un cheveu ne tombe en terre sans la permission de celui qui dirige les mondes dans leur cours.

2° On s'est étonné que Jobéked ait pu garder son fils pendant trois mois sans que rien l'ait trahie; que la princesse ait pu élever le jeune Hébreu à la cour de celui qui avait porté l'édit de destruction; et enfin que Moïse, malgré ses relations avec la cour, soit représenté plus tard comme y étant complétement inconnu et étranger. Mais la première observation montre bien peu de connaissance du cœur d'une mère, de ce cœur habile à tromper tous les ennemis, à déjouer toutes les ruses, à écarter tous les dangers; l'on sait d'ailleurs, par des faits qui se reproduisent continuellement de nos jours encore, et sous nos yeux, qu'il n'est pas de lois, si sévères qu'elles soient, et souvent même en proportion de leur sévérité, auxquelles bon nombre d'individus ne réussissent à se soustraire. La seconde observation prouverait également peu d'intelligence des rapports d'une fille avec son père; il n'est pas de loi qui n'ait ses exceptions naturelles, et la prière d'une fille, dans un cas surtout qui semblait présenter si peu d'importance politique, a dû décider sans peine le monarque absolu de l'Egypte. On pourrait ajouter aussi que Pharaon étant sans enfants mâles, et sa fille étant sans enfants, l'adoption du jeune Moïse aura été facilitée par cette circonstance, et qu'elle aura pu sourire au vieux roi. D'anciens interprètes ont, en effet, compris Ex. 2, 10., comme si Moïse avait été destiné au trône de l'Egypte, et, si cette opinion a été abandonnée, elle n'est cependant pas absolument sans vraisemblance. Quant à l'objection tirée de ce que Moïse, reparaissant à la cour, semble ne pas y être reconnu, elle ne repose que sur le silence de l'Ecriture à cet égard, et non sur un texte quelconque. Rien ne dit que Moïse fût oublié; comme aussi, à cause des rapports nouveaux de Moïse avec Dieu, rien ne nécessitait la mention de ses anciennes relations avec la cour : rappelons d'ailleurs qu'entre la fuite de Moïse en Madian et sa réapparition en Egypte, quarante ans s'étaient écoulés, et que le souvenir d'un homme avait pu s'effacer dans cet intervalle, plusieurs rois s'étant peut-être succédé sur le trône, et tout le personnel de la cour ayant pu être changé.

3° Il est digne de remarque que Moïse ayant entrepris la délivrance des Hébreux, à laquelle il était cependant destiné, échoua dans sa première tentative. C'est que son heure n'était pas encore venue; c'est aussi que, lorsque Dieu veut que l'homme accomplisse une œuvre, il ne suffit pas que l'homme l'entreprenne, il faut qu'il l'entreprenne au nom de Dieu, avec son secours, avec le Saint-Esprit pour guide, pour mobile, pour conseil et pour aide, non point de lui-même et par lui-même, mais par celui qui l'a envoyé. Dieu, en se servant des hommes pour

l'accomplissement de ses desseins, veut toujours manifester sa force dans notre infirmité, et le jeune, le puissant, le savant Moïse a échoué, quand le vieillard affaibli, sans enthousiasme, sans courage, sans élan, sans forces, a réussi. L'Ecriture nous présente un grand nombre d'exemples de ce genre, et toutes les entreprises chrétiennes, individuelles ou générales, feront l'expérience de leur faiblesse, même dans le bien, quand elles voudront travailler en dehors des inspirations divines, de leur force, même dans l'infirmité, quand elles iront en avant par la foi.

4° L'enlèvement des vases d'or et d'argent que les Israélites empruntèrent aux Egyptiens, et qu'ils ne leur rendirent pas, Ex. 3, 22. 11, 2. 12, 35. 36., a servi de thème aux déclamations de bien des incrédules. C'est un vol, ni plus, ni moins, dès qu'on veut faire abstraction de tout ce qui l'a accompagné; ce n'en est plus un dès qu'on se rappelle (11, 2.) que les Hébreux empruntèrent de bonne foi et avec l'intention de rendre, et que les circonstances, la guerre étant survenue, ne le leur ont plus permis ; chez les anciens, une déclaration de guerre faisait considérer comme butin tout ce que l'on possédait appartenant à l'ennemi. Ce n'est plus un vol quand on se rappelle que les Israélites abandonnaient, entre les mains des Egyptiens, les cultures de Goscen, et beaucoup d'autres propriétés dont la valeur était de beaucoup supérieure à celle des vases qu'ils emportaient. Ce n'était plus un vol enfin, parce que cet enlèvement avait lieu sur l'ordre de celui à qui toutes choses appartiennent; de celui qui, après avoir prêté des richesses aux Egyptiens, jugeait à propos de les répartir autrement, de les donner à son peuple élu, de les faire passer en d'autres mains, afin que, plus tard encore, elles servissent à l'ornement de sa demeure. Les commandements que Dieu a donnés ne le lient point lui-même : il peut commander à Abraham le meurtre de son fils; aux Hébreux, l'extermination des Cananéens ; à Osée, la fréquentation d'une femme de mauvaise vie.—*v.* Grandpierre, Essais sur le Pentateuque.

5° La durée du séjour des Hébreux en Egypte a-t-elle é é de 430 années, comme il est dit Ex. 12, 40., ou bien ces 430 années doivent-elles être comptées depuis la promesse qui fut faite à Abraham, Gal. 3, 17.? Dans ce dernier cas, le séjour de l'Egypte n'aurait duré que 215 ans. C'est une question qu'il n'est pas possible de résoudre. A moins d'admettre une contradiction entre les historiens sacrés, il faut admettre une altération dans les chiffres qui nous ont été laissés. — *v.* Sardinoux, Comm. sur Gal. 3, 17.

6° Le nombre des hommes de guerre à la sortie d'Egypte étant de 600,000, Ex. 12, 37., suppose une population totale d'au moins un million et demi de personnes de tout âge, chiffre imposant quand on se rappelle que c'était la postérité du seul Jacob, venu auprès de Pharaon avec ses soixante-dix enfants et petits enfants, mais dont l'exagération diminue et s'explique facilement, ainsi qu'on le verra à l'art. Nombres.

7° La grande émigration du peuple juif a été connue des Grecs, et mentionnée par leurs historiens, ainsi que par les historiens latins (Tacit. Hist. 5, 3. Justin 36, 2. Diod. de Sic. 40, 1. 34, 1.); mais ils la racontent, d'après des données égyptiennes, comme une expulsion des Hébreux par les Egyptiens, nécessitée par une maladie épidémique, peste ou lèpre, qui aurait régné dans les rangs des Israélites, et menacé la santé publique. *v.* Lèpre. D'après Lysimaque, le roi Bocchoris aurait fait noyer les malades, et chassé les autres dans le désert. Les plaies envoyées sur les Egyptiens (Ex. 9) peuvent avoir donné naissance à cette tradition malveillante, et l'on comprend que le peuple païen ait saisi avec empressement un moyen de dénaturer la vérité, et de rendre suspects les esclaves qui avaient secoué leur joug. Ce ne serait pas, dans l'histoire, le dernier exemple de ce genre.

8° On a essayé de comparer, à la disparition subite de Romulus, la mort de Moïse sur le mont Nébo; on a voulu la rapprocher aussi de l'enlèvement d'Enoch et de celui d'Elie. Le choix de ces deux derniers exemples aurait, en tout cas,

plus de valeur que le premier; mais tout ce qu'on a voulu voir de merveilleux dans la mort de Moïse, on a été obligé de l'y mettre. Le texte biblique nous dit clairement et simplement : « Moïse mourut là, selon le commandement de l'Eternel, et il l'ensevelit dans la vallée, » Deut. 34, 5. 6. Ce qui peut donner lieu à discussion, ce n'est donc point le fait de sa mort, mais ce qui est dit, Jud. 9., de la dispute du démon avec l'archange Michel, au sujet de son corps. *v.* ce qui a été dit à l'art. Michel.

9° Moïse, d'après la chronologie ordinaire, à vécu de 1571-1450 av. C., et nous nous contentons de cette date, faute d'une base chronologique plus sûre; d'autres placent sa naissance à l'an 1726, d'autres en 1948. La détermination des dynasties égyptiennes dont le législateur des Hébreux a été contemporain, serait d'un grand secours pour la fixation des dates, si cette détermination même était possible, mais à cet égard aucun fait n'est acquis à la science : les uns placent la fuite des Hébreux sous le neuvième roi de la 18e dynastie, celle des Pharaons, dans la 16e ou 17e année de ce roi; d'autres la mettent au commencement de la 19e dynastie; d'autres enfin, mais c'est évidemment erroné, à l'époque de la 24e dynastie, qui doit avoir été contemporaine de Pékah, roi d'Israël.

10° On suppose que Moïse a employé les loisirs des quarante années qu'il passa en Madian, à la composition de la Genèse, et probablement du livre de Job; il a écrit les quatre autres livres qui portent son nom, pendant le voyage des Hébreux dans le désert, à l'exception du dernier chapitre du Deutéronome, que l'on attribue à Esdras, ou plus probablement encore à Josué son successeur. *v.* Pentateuque. On croit aussi que c'est lui qui a composé le psaume 90. *v.* Psaumes.

11° Le nom de Moïse, le plus grand homme qui ait jamais existé, le chef de l'ancienne alliance, reparaît constamment dans les Ecritures; tout repose sur lui dans l'Ancien Testament, tout achève son œuvre dans le Nouveau. Josué le rappelle à chaque page; les Juges, les Rois et les Prophètes, se réclament de son nom et de son autorité en rendant témoignage à la gloire et à la grandeur de sa mission; *v.* Jos. 1, 1. 3, 7. 8, 31. 9, 24. etc. 1 Sam. 12, 6. 1 Rois 8, 53. Néh. 9, 14. Ps. 77, 20. 103, 7. 105, 26. 106, 16. etc. Es. 63, 11. 12. Jér. 15, 1. Dan. 9, 11. Mich. 6, 4. Mal. 4, 4. — Dans le Nouveau Testament plusieurs de ses prophéties sont rappelées, Jean 1, 45. Act. 3, 22. 7, 37. Rom. 10, 19.: son nom sert à désigner non-seulement ses ouvrages, mais tous ceux qui furent écrits dans l'esprit de son économie, Matth. 8, 4. Marc 1, 44. Luc 2, 22. 20, 28. 24, 27. Act. 6, 11. 13, 39. 15, 1. Rom. 5, 14. 1 Cor. 9, 9. 10, 2. Hébr. 3, 2. 7, 14. et ailleurs. Il serait trop long de citer tous ces passages; notons au moins encore quelques expressions particulières, telles que celle de disciples de Moïse, opposée à celle de disciples de Christ, Jean 9, 28.; celle de chaire de Moïse, désignant la fonction de l'enseignement mosaïque, Matth. 23, 2.; celle de cantique de Moïse, comme symbole des chants de triomphe des rachetés à leur entrée dans la gloire, Apoc. 15, 3. L'Epître aux Hébreux est une comparaison suivie des deux économies et de leurs chefs; d'autres comparaisons de détail se lisent Jean 6, 32. 1 Cor. 10, 2. 2 Cor. 3, 7. etc. *v.* enfin Jud. 9.

MOISSON. C'est ordinairement vers le milieu d'avril, ou d'abib, que tombait et que tombe encore en Palestine, la saison des moissons, Jean 4, 35., quoiqu'en plusieurs endroits aussi les épis commencent à mûrir déjà vers la fin de mars. La moisson était officiellement et solennellement ouverte le deuxième jour de Pâque, soit le quinzième de nisan, par l'offrande des prémices dans le sanctuaire de la nation, Lév. 23, 10., et durait depuis ce moment jusqu'à la Pentecôte, c'est-à-dire sept semaines, comprenant les travaux de tous genres, depuis la faucille jusqu'à l'aire et au van, Deut. 16, 9. Ex. 23, 16. Lév. 23, 10. sq.; puis on offrait derechef à l'Eternel un gâteau nouveau. On recueillait d'abord les orges, 2 Sam. 21, 9. Ruth 1, 22. 2, 3., puis vers la fin d'avril ou même plus tard le blé, Gen. 30, 14. Jug. 15, 1. Ruth 2, 23. 1 Sam. 6, 13. 12, 17., et enfin l'épeautre.

Partout on entendait les cris joyeux des moissonneurs, Es. 9, 2. Ps. 126, 6.; au milieu du jour ils se reposaient de leurs pénibles travaux, et se rafraîchissaient avec du pain trempé dans du vinaigre, Ruth 2, 14. La faucille était, comme elle l'est encore en beaucoup de lieux, l'instrument du moissonneur, Deut. 16, 9. 23, 25. Le blé était ensuite lié en gerbes, que l'on amassait les unes sur les autres jusqu'à ce que la moisson fût finie, Ps. 129, 7. Ruth 2, 16. 3, 7. Jug. 15, 5. Cant. 7, 2. Es. 17, 5. (?) : puis on foulait et on vannait le grain, souvent dans le champ même, Ruth 2, 17. (*v.* cependant Néh. 13, 15.), et la récolte était ainsi portée dans des greniers ou granges, qui étaient le plus ordinairement des trous fabriqués en terre, des espèces de puits ou de creux, destinés à préserver le grain de la chaleur et du froid, des vers et des voleurs, Matth. 3, 12. 13, 30. Luc 3, 17. Job 5, 26. *v.* Puits. Ces puits sont encore en usage dans les pays méridionaux ; on les nomme silos en Algérie, et plus d'une fois ils ont été vidés par les armées françaises. Les Juifs, surtout les riches, avaient cependant aussi quelquefois des bâtiments construits exprès pour recueillir le grain, cf. Luc 12, 18. — La loi renfermait diverses prescriptions d'humanité, auxquelles les Juifs se sont presque toujours scrupuleusement soumis, et que leurs docteurs ont déterminées d'une manière plus exacte encore, afin de ne laisser aucun subterfuge ; Moïse voulait qu'on laissât quelques épis debout pour les pauvres, et les rabbins ont fixé pour cela au moins la soixantième partie de la moisson, mesure qu'ils étendaient aux fruits des arbres comme aux grains des champs ; en outre, les moissonneurs ne devaient pas faire trop attention aux épis qui pouvaient tomber des javelles, ni retourner dans les champs pour chercher une gerbe oubliée par mégarde, Lév. 19, 9. Deut. 24, 19. Ruth 2, 2. De même, pendant que les blés déjà mûrs étaient encore sur pied, chaque passant pouvait pour son usage du moment en cueillir ce qu'il lui fallait, sans que les gardes établis pour protéger les champs contre les oiseaux, les bêtes sauvages et les voleurs, eussent le droit de s'y opposer, Jér. 4, 17. Deut. 23, 25. Matth. 12, 1.

MOLADA, ville située dans la partie méridionale de la tribu de Juda, sur la frontière d'Edom, Jos. 15, 26. Elle avait d'abord appartenu à la tribu de Siméon, Jos. 19, 2. 1 Chr. 4, 28. Après l'exil on la retrouve encore, Néh. 11, 26. Josèphe parle d'une ville iduméenne nommée Malatha ; il est bien possible que ce soit la même, les limites de Juda ayant pu être resserrées, et une partie de son territoire conquis par les Iduméens.

MOLOC, ou *Molec, Milcom, Malcam;* les Septante traduisent ce nom hébreu en grec *archonte* ou *roi*. C'était une divinité des Hammonites, affreuse idole à laquelle on sacrifiait de petits enfants ; statue creuse, que l'on chauffait intérieurement, à forme humaine et à tête de bœuf, dont les bras étendus et brûlants recevaient les innocentes victimes qui étaient ainsi consumées, 1 Rois 11, 5. 7. 33. 2 Rois 16, 3. 21, 6. 23, 10. 13. Lév. 18, 21. 20, 2-5. Jér. 2, 23. 7, 31. 19, 5. 32, 35. 49, 1. 3. Salomon, séduit par les femmes de son sérail, introduisit le premier en Israël ce culte abominable, et il paraît que dès lors, en dépit de la loi qui punissait de mort une pareille idolâtrie, Lév. 20, 2., les Juifs continuèrent sans interruption de rendre à cette divinité, dans la vallée de Hinnom, le culte qu'elle était censée demander, jusqu'à ce que vint Josias qui en renversa de fond en comble les odieux sanctuaires. Quelques auteurs ont cru que l'expression « faire passer les enfants par le feu, » indiquait simplement leur consécration à Moloc, et ils pensent qu'on se bornait à faire sauter les enfants sur un feu, ou à les faire passer entre deux feux consacrés à cette idole ; mais des passages tels que Ps. 106, 38. Es. 57, 5. Ez. 16, 21. 23, 39., ne peuvent laisser aucun doute sur la nature du culte de Moloc. *v.* Adrammélec. — Les Phéniciens, les Carthaginois et les Crétois sont, au rapport des historiens, les peuples qui dans l'antiquité se signalèrent le plus par leurs sacrifices humains, et même en Afrique cette coutume barbare ne fut entièrement abolie qu'au temps de Tibère. — D'après les caractères connus

de l'astrolâtrie babylonnienne, syrienne, et phénicienne, on peut croire que Moloc était le nom donné par quelques-uns de ces peuples à la planète, réputée malfaisante, de Saturne, et c'était pour l'apaiser et se la rendre favorable, que tant de malheureux lui offrirent si longtemps le sacrifice de ce qu'ils avaient de plus cher. Le vrai Dieu ne demande pas de ses adorateurs un moindre esprit d'abnégation, un moindre renoncement à soi-même, mais il le demande autrement; il refuse le sacrifice d'Isaac, et veut celui d'un cœur froissé. — D'autres ont cru que Moloc était le même que Baal, et que le soleil. — *v.* aussi Act. 7, 43. cf. Am. 5, 26.

MONNAIE. Les Hébreux ne connurent que fort tard l'argent monnayé; jusqu'aux jours de l'exil, on les voit peser l'argent et l'or, et ne faire entrer en ligne de compte dans les dons, les échanges ou les ventes que le poids des métaux, leur nature et leur plus ou moins bon aloi; Abraham pèse 400 sicles pour le tombeau de Sara, Joseph est vendu pour 20 pièces d'argent, Elihéser donne à Rébecca des bracelets pesant 10 sicles et des boucles d'oreilles de 2 sicles; Moïse mesure en sicles les doses des divers objets qui doivent entrer dans la composition du parfum du tabernacle; le poids des cheveux d'Absalon est de 200 sicles, et toujours l'unité de poids est prise pour l'évaluation de l'argent; cf. Gen. 23, 16. 24, 22. 37, 28. 43, 21. 2 Sam. 18, 12. Jér. 32, 9. *v.* Mines, Sicle, Talent, etc. Chez tous les peuples, les monnaies frappées au coin ne se sont introduites que fort tard, et les Chinois, à l'heure qu'il est, ne les possèdent pas encore, au dire des voyageurs. L'unité de poids chez les Hébreux, n'était cependant pas aussi incertaine et flottante qu'on pourrait le croire, parce que l'étalon en était conservé avec soin dans le sanctuaire, Ex. 30, 24., et qu'il devait servir à découvrir les fraudes et à maintenir immuablement l'unité une fois adoptée; cf. Lév. 27, 25. Ez. 45, 12. Am. 8, 5. Il paraît que les Arabes ont eu aussi fort anciennement des poids fixes destinés à la vérification des contrats; de là cette expression: « un sicle ayant cours chez les marchands, » Gen. 23, 16. etc. On s'en servait, sauf à les vérifier eux-mêmes, comme de nos jours encore, les marchands orientaux acceptent nos pièces monnayées, et ne les en pèsent pas moins. On se servait, comme chez nous, de bourses et de sacs pour porter l'argent ou pour l'expédier, 2 Rois 5, 23. 12, 10. Les Phéniciens, et selon d'autres, les Indiens encore avant eux, ont eu la première idée de donner une empreinte aux pièces en circulation. Après l'exil, on trouve d'abord des monnaies perses, les dariques, puis de l'argent gréco-syrien, des philippes, des archers, des bœufs, etc., suivant que l'image du roi, d'un archer ou d'un bœuf se trouvait frappée sur le métal; enfin, après avoir été regardés comme nuls pendant la captivité babylonienne et sous la domination des Grecs, les Hébreux obtinrent sous Antiochus Sidétès la permission de frapper des sicles et des demi-sicles à l'image de leur prince Simon Maccabée; c'est la première monnaie hébraïque connue. — La pièce d'argent mentionnée Gen. 33, 19. Jos. 24, 32. Job 42, 11., sous le nom hebreu de kesitah, n'était qu'un poids déterminé d'or ou d'argent qui, par la comparaison de Gen. 33, 19. avec 23, 16., devait valoir 4 sicles environ; les anciens traducteurs rendent ordinairement ce mot par mouton, brebis, mais rien ne justifie cette version, quoique Munter essaie de la maintenir en comparant une monnaie de Chypre qui avait l'empreinte d'un mouton. — On trouve encore dans plusieurs cabinets de médailles des sicles juifs à l'image de Simon, mais ils renferment un bon huitième d'alliage de plus que les monnaies grecques; on les connaît sous le nom de monnaies samaritaines; la légende est en vieux caractères hébraïques. Il ne paraît pas, du reste, que ces sicles maccabéens aient joui d'un grand crédit dans la circulation, et les princes juifs n'étaient pas bien placés pour battre monnaie avec avantage: l'argent grec n'a jamais été hors de cours chez les Hébreux, et du temps de Jésus on calculait souvent encore en drachmes, en didrachmes, et en patères. La pite, ou *lepton,* était la plus petite de ces monnaies, Marc 12, 42. Luc 12, 59.; elle valait environ 7 centimes. —

Sous la domination romaine, les Juifs adoptèrent aussi le système monétaire de leurs vainqueurs, et même il paraît que du temps de Jésus c'était, sans exclusion des autres, celui qui avait le plus généralement cours ; on trouve mentionnés dans le Nouveau Testament : le *denier*, q. v. (0,83 cent.); l'*as*, Matth. 10, 29. Luc, 12, 6., à l'effigie de l'empereur ; il était de cuivre et valait d'abord 1/10, puis seulement 1/18 du denier ; enfin le *quadrain* de cuivre qui valait 1/4 d'as, Matth. 5, 26. Marc 12, 42., selon d'autres 0,07 cent. — Pour se faire une idée, non point exacte sans doute, mais approximative de la valeur relative de l'argent aux différentes époques de la vie juive, on peut comparer les chiffres suivants : en temps ordinaire le sat de fine farine valait un sicle, et pour le même prix on pouvait avoir deux sats d'orge, 2 Rois 7, 1. ; un cheval d'Egypte valait sous Salomon 150 sicles, 1 Rois 10, 29. ; le prix ordinaire d'un esclave était de 30 sicles, Ex. 21, 32. cf. Gen. 37, 28. Matth. 26, 15.; sous les juges un homme donna 10 sicles par an au sacrificateur de sa maison, Jug. 17, 10. ; un bon cep de vigne est évalué à un sicle, Es. 7, 23.; David achète pour 50 sicles une aire avec une paire de bœufs, 2 Sam. 24, 24.; une vigne doit rapporter à Salomon 1,000 sicles par an, Cant. 8, 11.; cf. encore Jug. 17, 4. 1 Sam. 9, 8. Néh. 5, 15. Dans le Nouveau Testament, nous voyons la journée de travail payée un denier, Matth. 20, 2., et les soins donnés à un malade dans un caravansérail pour plus d'une journée, rétribués deux deniers, Luc 10, 35. Plusieurs de ces chiffres laissent de l'incertitude dans l'esprit à cause de l'indétermination des poids et des mesures; il en ressort pourtant d'une manière générale que la vie n'était pas chère, et que les denrées nécessaires à la vie étaient bon marché aussi bien que la main d'œuvre.

MONTAGNES. La Palestine est une contrée fort montagneuse, partagée par le Jourdain du nord au sud en deux parties naturelles d'inégale grandeur, Deut. 11, 11. Ez. 34, 13. Ex. 15, 17. 1 Rois 20, 23. Les chaînes qui la traversent se rattachent toutes au mont Liban, et rejoignent au sud les hauteurs de l'Idumée et de l'Arabie Pétrée. *Au delà* du Jourdain l'Anti-Liban se termine par le Djebel Heisch qui s'abaisse par une pente douce et fertile vers l'orient, tandis que sa face occidentale se précipite en rochers basaltiques jusqu'au bord du lac de Génésareth. Le fleuve Hiéromax coupe un instant le terrain de l'est à l'ouest, puis un nouveau plateau s'élève, riche et varié, fertile, entrecoupé de vallées et de ruisseaux, de plaines et de grottes, jusqu'à l'Arnon, frontière de l'ancienne Canaan, et communique, au sud de ce fleuve dont les bords escarpés font la clef de la Palestine, avec les montagnes iduméennes : vers l'est les montagnes de ce plateau se perdent dans les plaines fécondes du Hauran, et dans les sables arabes; à l'ouest elles se jettent en pentes rapides sur les rives du Jourdain. Dans la Palestine *occidentale* les chaînes du Liban et de l'Anti-Liban marchent parallèlement jusqu'au sud-ouest de la Galilée, et se terminent non loin de Ptolémaïs, en coteaux que le Kison sépare du mont Carmel; mais elles s'élèvent à l'orient, forment le plateau de Jizréhel, et s'abaissent en terrasses vers les bords du lac de Génésareth : c'est là que se trouve le cœur de la Palestine, ses plus fertiles districts, sa nature alpestre la plus bénie, tandis que le nord-nord-ouest ne présente guère que des rochers sauvages non susceptibles de culture, et que le sud offre plus de jolies vallées et de gras pâturages, que de montagnes à forte végétation, à plantations faciles, à fertiles vignobles. Au milieu de ce plateau s'élève presque isolé, et comme frontière entre la haute et la basse Palestine, le puissant Mont-Tabor. Plus au sud, des montagnes terminent le plateau, et couvrent dans presque toutes les directions la plus grande partie de l'ancienne Samarie, escarpées et rocheuses, mais avec quelques plaines et quelques vallées : elles s'avancent dans la Judée un peu au nord de Jérusalem, et la couvrent aussi presque entièrement : au sud de la ville sainte le plateau s'élève davantage, les montagnes courent au sud-sud-est où leurs flancs escarpés donnent une ceinture à la mer Morte, ou bien se confon-

dent dans la plaine haute d'El Tyh avec les rochers de l'Arabie Pétrée. A l'ouest les chaînes du centre et du midi de la Palestine n'arrivent pas au bord de la mer, mais s'abaissent par degrés, et se terminent par des plaines qui deviennent toujours plus larges à mesure qu'on avance vers le sud ; à l'est elles s'arrêtent brusquement aux rives du Jourdain, et ne laissent que près de Jérico se former une petite plaine qu'elles entourent comme en amphithéâtre. La double chaîne, dans sa plus grande largeur, n'a nulle part plus de 15 à 20 milles allemands (env. 50 kil.), et l'on peut aisément, en trois journées de voyage, la franchir partout de l'est à l'ouest. — Ces montagnes sont presque toutes calcaires et de la même formation que le Jura : on y trouve aussi beaucoup de craies et de silex, surtout sur les hauteurs ; très peu de sommets ont des neiges éternelles, et leurs formes présentent beaucoup de variétés et d'irrégularités. Le nord-est offre dans une certaine étendue un terrain basaltique dont les couches et les ramifications s'avancent jusqu'aux bords du lac de Génésareth.

Les montagnes les plus célèbres dont il est parlé dans l'Ecriture, sont celles de l'Idumée, le mont Horeb, le Hor, le Sinaï, le Guilboah, le Nébo, le Tabor, le Liban, les monts d'Hen-Guédi, le Calvaire, Hébal et Guérizim, les montagnes de Galaad, le mont d'Hamalec, Morija, l'Hermon, le Gahaz, le Paran, le Pisga, le mont des Oliviers, le Carmel, etc., les montagnes d'Ephraïm, de Juda, de Nephthali, les monts Abarim, etc. La carte de la terre sainte est encore à faire pour ce qui concerne les montagnes, leur direction, leur hauteur et leurs ramifications. Les voyageurs n'en ont guère étudié et tracé que les sommets et les chaînes principales, et la carte de Grimm, la meilleure de toutes, laisse encore beaucoup à désirer : si quelque chose avait pu être fait avec les données actuelles, le génie actif, laborieux et facile, de Ritter l'aurait fait.

L'Ecriture nous apprend à regarder les montagnes comme aussi anciennes que le monde, Ps. 90, 2. 104, 6. 8. Prov. 8, 25.; en plusieurs endroits elles sont appelées coteaux d'éternité, ou montagnes éternelles, parce qu'elles datent des jours de la création, Gen. 49, 26. Deut. 33, 15. Ailleurs cependant elles sont davantage mises en rapport avec les terribles phénomènes, avec les bouleversements qui leur ont donné naissance, Ps. 18, 13-15. 104, 6. 8. 97, 5. 144, 5. Zach. 14, 4. 8., etc. Le nom de montagnes de ravage leur est donné Ps. 76, 4., parce qu'elles étaient souvent des retraites de voleurs. — On remarque le rôle important que les montagnes ont joué dans les grandes époques de la religion ; le sacrifice d'Isaac, la promulgation de la loi, la mort du Sauveur, ont lieu sur des hauteurs ; c'est également sur des montagnes que vont se promener les pieds des prophètes, et Jésus-Christ s'y est souvent entretenu avec son père pendant la nuit ; c'est sur le Tabor qu'il a été transfiguré, c'est du mont des Oliviers qu'il s'est élevé vers les cieux.

La montagne d'assignation, Es. 14, 13., ne désigne pas la montagne sur laquelle était construit le temple à Jérusalem, comme on l'a cru quelquefois en comparant Es. 38, 20. Si l'on fait attention à la personne qui parle, on verra que son idée ne pouvait rien avoir de théocratique : ses vœux et ses espérances lui sont reprochés ; il est probable que le prophète introduit ici les idées babyloniennes sur une ancienne et sainte montagne située vers les confins du septentrion, et dans laquelle résidaient les sources de la vie ; on peut comparer ici l'Al Bordsch des Perses, les Kuen-lun des Chinois, le Mérou des Indiens, et l'Olympe des Grecs : le Nord était regardé comme le commencement du monde, son origine, son principe, et chaque peuple mettait ses dieux sur la montagne la plus septentrionale de son territoire.

Les Syriens, après avoir été battus par les Israélites dans une rencontre, prétendirent que ceux-ci étaient protégés par les dieux des montagnes, 1 Rois 20, 23. On ne sait presque rien de ces espèces de dieux, si ce n'est qu'ils devaient protéger ceux qui se confiaient en eux, et qu'ils dirigeaient tout ce qui avait lieu sur leurs flancs : quelques-uns d'entre eux avaient des noms particuliers : Pan

appartenait d'une manière éloignée à cette catégorie. On se rappelle en tout cas le respect qu'avaient les païens pour les hauts lieux en général.

Le sermon de Jésus sur la montagne, admiré de tous ceux qui le lisent, comme un des plus beaux résumés de la morale chrétienne et de la sainteté évangélique, présente des difficultés de détail, et surtout des difficultés d'ensemble qu'aucun ouvrage théologique français n'a encore, ni résolues, ni même posées et constatées. L'ouvrage allemand de Tholuck (Bergpredigt), traduit en anglais, est le seul travail spécial que nous connaissions sur ce sujet, et il serait digne d'être reproduit dans notre langue.

MONTRES. L'Orient, et notamment la Babylonie, a connu de très bonne heure l'art de mesurer, de diviser et de calculer le temps au moyen d'horloges à soleil, de cadrans solaires, et par la longueur relative des ombres aux différentes heures de la journée. De bonne heure aussi, par suite des nombreux et fréquents rapports qui existaient entre la Babylonie et l'Asie occidentale, cette connaissance a pu être communiquée aux Hébreux, chez qui nous en trouvons des traces déjà avant l'exil, 2 Rois 20, 9. Es. 38, 8.; *v.* Cadran. Ces horloges primitives étaient tantôt une colonne qui projetait son ombre sur un escalier dont chaque degré marquait les heures, tantôt une colonne divisée en degrés, et qui recevait l'ombre d'un corps étranger. Les Romains inventèrent plus tard les horloges d'eau ou clepsydres (158 av. C.), au moyen desquelles on fixait aux orateurs la durée de leurs discours, aux hommes de garde le temps de leur faction, et les heures où les sentinelles devaient être relevées : on ne sait pas si les Juifs au temps de Jésus avaient adopté cette manière de mesurer le temps, mais il ressort de plusieurs passages qu'ils se servaient d'instruments de ce genre, gnomons, clepsydres ou autres; les besoins de la vie civilisée, comme les progrès de la civilisation, en étaient venus chez eux au point qu'une découverte de ce genre devait être pour eux une nécessité. On se sert de nos jours encore de clepsydres pour l'usage ordinaire, dans l'Inde et le royaume de Siam.

MOPH, Os. 9. 6., *v.* Memphis.

MORÉ, Gen. 12, 6. Deut. 11, 30. Jug. 7, 1., colline située dans la vallée de Jizréhel, non loin de Sichem; elle tirait probablement son nom de son possesseur, qui était un Cananéen.

MORÉSETH-GATH, petite ville de la Palestine, apparemment voisine de Gath et d'Eleuthéropolis, patrie du prophète Michée, Mich. 1, 14. Jér. 26, 18. Quelques auteurs pensent que c'est la même que Marésa, ainsi le paraphraste caldéen; d'autres, sans plus d'indication, disent que ce village était situé entre Jérusalem et la Méditerranée, et le distinguent de Marésa.

MORIJA (l'Eternel y pourvoira), colline de Jérusalem sur laquelle le temple fut bâti par Salomon, 2 Chr. 3, 1. Elle était située à l'est de Sion, et au sud-sud-est d'Akra, dont elle était séparée par une vallée large et peu profonde, qui fut rehaussée et presque comblée, sous Simon Maccabée, par les décombres d'une forteresse ennemie que les Syriens avaient construite sur Akra. Le vallon des faiseurs de fromage séparait Morija de Sion, et un pont la mettait en communication directe avec la ville haute. Au dire des anciens auteurs, la colline de Morija, sous le temple, était pleine de réservoirs souterrains immenses, dont les entrées n'étaient connues que des prêtres. On a cru, à cause de la signification du nom de Morija, comparée avec les paroles d'Abraham, Gen. 22, 8., que c'était là que devait avoir eu lieu le sacrifice d'Isaac. Cependant, cette manière de voir présente de grandes difficultés : les Samaritains, au lieu de Morija, lisent Moré dans le passage de la Genèse, et prétendent que ce fut de ces plaines que partit le père des croyants, et qu'il conduisit son fils sur le mont Guérizim. — Le nom de Morija était peu usuel; on ne le trouve pas 1 Rois 6, où on aurait pu l'attendre, et Josèphe qui parle beaucoup de Jérusalem et du temple, ne renferme qu'une seule fois le nom de Morija, Ant. 1, 13, 1., et encore est-ce en parlant de Gen. 22.

MORT. *v.* les art. Meurtre, et Peines.

Conjurer les morts, *v.* Python. Mer Morte, *v.* Mer. Le nom de mort a, dans l'Ecriture, différentes significations que l'on ne doit pas confondre : d'abord le sens simple et matériel, la séparation du corps et de l'âme, la fin de la vie physique, la mort qui est entrée dans le monde avec le premier péché, comme un dérangement, un affaiblissement de la nature primitive qui avait été créée saine et immortelle. Cette mort n'est point naturelle ; c'est, au contraire, un accident violent dont la nature a été troublée, mais qui a passé dans le cours ordinaire des choses comme le péché. Puis l'ensemble de la vie actuelle, négation permanente de la vie primitive, est également désigné dans l'Ecriture sous le nom de mort ; l'homme ne vit pas : il est mort dans ses fautes et dans ses péchés, Eph. 2, 1. Cette mort est aussi appelée la colère de Dieu, et il faut en être délivré pour hériter le royaume du bonheur éternel, Eph. 2, 3. Si cette mort se consomme, elle est appelée la condamnation : c'est dans ce sens que la parole de Dieu, qui parle d'une nouvelle naissance, parle aussi de la conversion comme d'une résurrection, Col. 3, 1. Enfin, il faut distinguer le sens mystique du mot, la mort du chrétien au monde et à la vie extérieure, la mort des sens, dont la mort de Christ a été l'image sans préjudice à sa propre réalité ; elle est appelée une vie cachée avec Christ en Dieu, Col. 3, 3. Celui qui est mort au monde a cessé d'être sujet à la mort du péché ; le rétablissement de l'être a commencé, il n'attend plus que la résurrection du corps comme dernière délivrance. — La mort seconde désigne aussi la damnation éternelle, Apoc. 20, 6. 14.

On trouve dans l'Ecriture plusieurs expressions poétiques et comparaisons particulières pour rendre l'idée de mort ; mais elles se comprennent facilement. La mort est appelée le roi des épouvantements, Job 18, 14.; les portes de la mort désignent le tombeau, Ps. 107, 18.; les instruments de mort sont des armes meurtrières ; un fils de la mort, c'est un homme condamné à mourir, ou qui a mérité la mort. L'amour est fort comme la mort, dit Salomon, Cant. 8, 6., c'est-à-dire que l'amour triomphe de tout, de même que rien ne peut résister à la mort.

Les Hébreux avaient, pour les corps morts, un grand respect, autant par l'idée de la souillure légale qui résultait de leur contact, qu'à cause de leur croyance en la résurrection des corps ; ils regardaient comme un malheur réel la privation de sépulture, 1 Rois 14, 11. 16, 4. 21, 24. Jér. 7, 33. 8, 2. 9, 22., etc. Ez. 29, 5., etc. Ps. 79, 3., etc. cf. Sophocle, Ajax 1156. Le livre de Tobie 1, 21. 2, 8., met au nombre des œuvres de charité la sépulture de cadavres abandonnés. C'était aux plus proches parents, aux fils, qu'était imposé le devoir d'enterrer leurs pères et leurs mères, Matth. 8, 21. Si un corps restait exposé ou abandonné, il risquait de devenir promptement la proie de bandes de chiens affamés et sans maîtres, ou celle des oiseaux de l'air, 1 Rois 14, 11. 16, 4., etc. 2 Rois 9, 35. cf. Iliad. 22, 41.; mais ce cas était rare chez les Juifs, et n'arrivait presque qu'en temps de guerre, car les criminels eux-mêmes étaient ensevelis après leur exécution, Deut. 21, 23. Matth. 27, 58. Il n'en était pas toujours de même chez les Egyptiens, Gen. 40, 19. D'après le Talmud, il y aurait eu à Jérusalem des sépulcres spécialement destinés aux suppliciés. La sépulture, ou enterrement, a été chez les Juifs, dès les temps les plus anciens, la manière ordinaire de faire disparaître les cadavres, Gen. 23, 19. 25, 9. 35, 8. 19. Jug. 2, 9. 1 Sam. 25, 1. Jean 11, 17., etc. L'usage grec de les brûler n'existait pas, et le seul exemple que nous en trouvions, 1 Sam. 31, 12., se présente avec des circonstances extraordinaires, qui ont pu justifier ou provoquer cette mesure également extraordinaire. Saül était rejeté de Dieu : roi d'Israël, il s'était suicidé, et les usages, comme les nécessités de la guerre, la mutilation, et peut-être la décomposition des corps, exigeaient qu'il en fût ainsi. On peut comparer encore Amos 6, 10., dont l'idée principale est que le malheur des temps voudra que les corps soient brûlés (et cela, par les plus proches parents, à défaut d'autres), comme le seul moyen de s'en

défaire sans danger. Après l'exil, l'usage de brûler les corps n'entra pas davantage dans les mœurs judaïques : le Talmud en fait exclusivement une coutume païenne, et Tacite (H. 5, 5. 4.) dit aussi que les Juifs ne se défaisaient pas de leurs morts autrement que par l'inhumation.

L'Ecriture ne donne pas beaucoup de détails sur les cérémonies funèbres et sur l'ensemble des funérailles ; on peut voir ce que nous avons dit aux articles Cadavre, Deuil, et Sépulcres. Le corps était ordinairement enveloppé de linges, Jean 19, 40. 11, 44., et emporté les pieds devant. Comme on ne se servait pas toujours de bières, il n'était pas besoin d'un long temps entre la mort et la sépulture, on le voit par l'exemple d'Ananias et de Séphirah. Anciennement, des pleureuses à gages et des joueurs d'instruments accompagnaient le convoi, auquel devaient se joindre, par respect, tous ceux qui le rencontraient, usage auquel notre Sauveur semble faire allusion, Luc 7, 32., et saint Paul, Rom. 12, 15.

MOSEL, Ez. 27, 19., *v.* Uzal.

MOUCHES, *Moucherons*, *Moustiques*. On trouve en Orient, et surtout dans les plaines marécageuses de l'Egypte, un nombre fort considérable d'insectes ailés, aussi incommodes par leur multitude que dangereux par leurs piqûres, et qui attaquent indistinctement les hommes et les bestiaux. L'existence d'un Dieu des mouches, ou Bahalzébub, ne pouvait ainsi manquer d'être inventée par des peuples qui divinisaient tout ce qu'ils craignaient, tout ce qu'ils haïssaient. *v.* Bahal. Trois expressions différentes sont employées dans la Bible pour désigner les insectes, mais l'exacte signification de chacune n'est pas bien déterminée :

1° *Zébub*, Eccl. 10, 1. Es. 7, 18. C'est probablement le nom général de toute la classe des insectes ailés.

2° *Ken* (ou kinnim), Ex. 8, 17. cf. Ps. 105, 31. Nos versions l'ont traduit par poux ; mais cette signification est fort peu probable, et la plupart des voyageurs, comme la plupart des interprètes, la rejettent, sans s'accorder, du reste, sur l'espèce d'insecte qu'il faut entendre par là. Un simple nom d'animal ne peut être déterminé, après deux ou trois mille ans, lorsque rien d'ailleurs ne tend à le faire connaître. Les pères de l'Eglise, les Septante, Origène et saint Augustin, disent qu'il s'agit d'un insecte fort petit, presque invisible à l'œil nu, fort inquiétant, voltigeant toujours, et revenant à mesure qu'on le chasse. Hasselquist et Maillet parlent aussi de fort petits insectes dont ils ont été tourmentés en Egypte, et qui pourraient bien être les mêmes. D'un autre côté, le docteur Clarke pense que l'espèce de poux qui affligea l'ancienne Egypte est l'*acarus sanguisugus*, qui se trouve dans cette contrée, et jusque dans la Cafrerie (*v.* Voyage d'Arbousset au nord du Cap, p. 138) ; il est plus gros que la mouche ordinaire, et d'une forme plate et presque ronde ; il tourmente singulièrement les hommes et les animaux.

Le moucheron de Matth. 23, 24. est-il le même que le *ken* de l'Egypte ? C'est ce qu'on ignore, puisqu'on ne peut connaître celui-ci ; mais il paraît plutôt que ce doit être le *culex vinarius*, l'hôte imperceptible du vinaigre, et les raisons alléguées par Bochart semblent ne laisser aucun doute sur ce point.

3° *Harob*. Nos versions le traduisent : un mélange d'insectes ; c'était la quatrième plaie de l'Egypte, Ex. 8, 21. cf. Ps. 78, 45. 105, 31. Selon quelques auteurs, c'est le tabanus ou taon. Ruppel pense à de petits insectes qui naissent, pendant les grandes chaleurs, du limon déposé dans la vallée du Nil. Ils se précipitent avec fureur sur les hommes et sur les animaux, pénètrent dans les narines et dans les oreilles, et causent aux yeux des douleurs infinies ; mais ce voyageur n'ayant pas décrit l'insecte dont il parle, on ne sait à quelle famille il appartient. Oedmann croit qu'il s'agit de la *blatta orientalis* de Linnée, connue chez nous sous le nom de teigne, animal qui s'attache aux vêtements comme aux hommes ; cette manière de voir souffre aussi de grandes difficultés. D'autres enfin ont traduit ce mot par loups, mais sans raison. — Harob dérive, selon les uns, d'un mot arabe qui signifie manger ; selon les autres, du mot hébreu harab, mêler, et c'est de cette dernière étymologie que sont partis les tra-

ducteurs français, Luther, etc. C'est, dans l'incertitude, la traduction la plus sûre et la moins compromettante.

Luther a traduit de même le mot tselatsal, Deut. 28, 42., où nos versions portent hanneton. Il est plus probable, étymologiquement, qu'il faut entendre par là le grillon, *gryllus stridulus* de Linnée. *v.* Sauterelles.

Toutes les mouches étaient déclarées impures par la loi, Lév. 11, 42.

MOUT. *v.* Vin.

MOUTARDE, Matth. 13, 31. 17, 20. Marc 4, 31. Luc 13, 19. 17, 6. La famille du sénevé compte treize espèces, dont cinq étaient particulières à l'Egypte. C'est un arbrisseau à siliques qui vient souvent sans culture, mais dont plusieurs espèces, et notamment la sinapi nigra, et l'alba, sont aussi cultivées avec soin, comme épices et assaisonnement, soit en Orient, soit même dans l'Europe méridionale. Les Juifs en cultivaient dans leurs jardins. Les grains de moutarde, employés déjà par les anciens comme un piquant assaisonnement, désignaient proverbialement une chose extrêmement petite, Matthieu 13, 32. Il paraît aussi, d'après ce passage, que, dans les pays chauds, le sénevé devenait un arbre véritable, et atteignait une certaine hauteur, non point seulement par extraordinaire, mais assez habituellement; en Europe, il ne s'élève guère qu'à 70 centimètres de terre.

MOUTON. *v.* Brebis.

MUGUET. *v.* Lys.

MULET, produit stérile de l'âne et du cheval; participe toujours plus des qualités de son père que de celles de sa mère; l'espèce inférieure, produit de l'âne et de la jument, est cependant la plus répandue. On peut croire, à cause de la défense indiquée Lév. 19, 19., que les Hébreux ne firent point naître de mulets, mais il ne leur était pas défendu d'en acheter et de s'en servir; nous voyons en effet, surtout depuis les jours de David, que les mules et les mulets étaient assez communs parmi eux; ils servaient même de monture aux rois, 1 Rois, 1, 33. 38. 44., aux princes, 2 Sam. 18, 9. 13, 29., etc., et dans les écuries royales ils étaient, aussi bien que les chevaux, confiés aux soins d'un inspecteur en chef, 1 Rois 18, 5. Les mulets étaient employés comme montures en temps de guerre, 2 Sam. 18, 9. cf. Zachar. 14, 15., et en Perse, les courriers du gouvernement s'en servaient comme de chevaux et de dromadaires, Est. 8, 10. 14. Le transport de fardeaux se faisait aussi à dos de mulet, 2 Rois 5, 17. cf. Es. 66, 20. 1 Chr. 12, 40. Esd. 2, 66., et la force, comme la marche sûre et ferme de cet animal, le faisait généralement préférer au cheval et à l'âne, dont il réunissait en lui-même les différentes qualités. On voit, 1 Rois 10, 25., que parmi les tributs que les peuples voisins payaient annuellement à Salomon, se trouvent des mulets; la contrée de Thogarma (Arménie), était surtout renommée pour ses beaux produits en ce genre, Ez. 27, 14., qui sont encore admirés de nos jours; un mulet de Syrie se paie de 750 à 850 ou 900 francs (Burckhardt). — Le nom hébreu est *péred* ou *pirdah*; quelques anciens interprètes ont cru que les *jemim* de Gen. 36, 24., signifiaient aussi des mulets, et ils attribuent à Hana l'honneur d'avoir découvert le mélange du cheval et de l'âne, mais *v.* Hana.

MURIER, Luc 17, 6., *v.* Sycomore.

MUSETTE. *v.* Musique.

MUSIQUE. Cet art, presque aussi ancien que le monde, et qui doit survivre au monde, cet art magique dont la puissance se fait sentir pour le mal comme pour le bien, qui élève les âmes vers l'Eternel, et qui souvent divinise la matière et favorise tant de désordres, qui souffle la guerre, qui inspire la volupté, qui, tour à tour, calme les douleurs ou arrache des larmes aux cœurs joyeux, puissant dans le Ranz des vaches, puissant dans la Marseillaise, puissant dans les Te Deum, bienfaisant et malfaisant, religieux ou impie, cet art, connu des anciens Hébreux, et maintenant encore cultivé avec tant de succès par leurs descendants, depuis Asaph jusqu'à Mendelsohn, a été connu dès avant les jours du déluge, et peut-être que le premier homme a entendu déjà les chants meurtriers des enfants de Caïn. C'est à cette famille, en effet, que l'Ecriture sainte attribue l'in-

vention des instruments de musique; Jubal, dont le nom rappelle la joie et les jubilations, fut le premier qui découvrit ou qui inventa les sons éclatants des instruments de cuivre, Gen. 4, 21. En rapportant cette triste origine, l'Ecriture ne paraît pas vouloir jeter de la défaveur sur l'art lui-même, non plus que sur les bergers en général, sur les nomades comme tels ou sur les ouvriers en fer ou en airain, dont les premiers furent aussi Caïnites; elle ne paraît pas blâmer ces découvertes en elles-mêmes, et cependant la mention qu'elle en fait n'est pas absolument indifférente non plus. L'homme était destiné primitivemont à l'agriculture; c'était le genre de vie le plus facile, le plus agréable, le plus en rapport avec son organisation, celui aussi qui exigeait le moins de soucis, qui était le moins de nature à détourner sa pensée des choses de Dieu; mais la famille de Caïn s'étant détachée de celui qui a la vie éternelle, et ne vivant plus que pour ce monde, elle a pu diriger toutes les pensées vers les beaux-arts et vers les arts utiles à l'homme; elle a été mise en mesure de bien mériter de la race humaine, d'autant plus que sa direction était devenue toute humaine; terrestre, et vivant pour la terre, la famille de Caïn a dù chercher à orner le séjour qu'elle habitait, et moins elle faisait de progrès dans la connaissance des mystères divins, plus elle devait en faire dans la connaissance des arts et des sciences de la terre. Lémec, père de Jubal, chantait sans doute ses crimes, Gen. 4, 23., et l'on regrette que les plus anciens souvenirs du chant et de la musique se rattachent à des meurtres et à une famille proscrite de Dieu.

Il est assez probable, que le monde ayant fait invasion dans l'Eglise, et la famille de Caïn dans celle de Seth, les arts passèrent d'une famille dans l'autre, et que c'est ainsi qu'ils survécurent au déluge, à la race détruite de Caïn. La Bible ne dit pas que la musique ait été une seconde fois inventée, et l'on peut croire que Noé et ses fils, avertis du sort réservé à la terre, profitèrent du terme de 120 ans qui leur était donné, pour recueillir tout ce qui pouvait être conservé d'utile et d'agréable de l'ancien monde. Quoi qu'il en soit, nous voyons la musique généralement en usage aux jours de Laban, Gen. 31, 27.; nous la retrouvons aux jours de Moïse après l'esclavage d'Egypte, Ex. 15, 1-22. Nomb. 10, 2. David organise de nombreux chœurs de chantres et de musiciens pour le service du temple, et les choisit parmi les Lévites dont les occupations ont diminué depuis l'érection du tabernacle, 1 Chr. 25, 1. cf. 2 Chr. 29, 25. 30, 21. 35, 15. *v.* Chantres. — Il paraît que les rois avaient aussi leur musique particulière, comme on peut le conclure de 1 Chr. 25, 2. 2 Sam. 19, 35. Eccl. 2, 8. Chez les Hébreux, la musique était souvent accompagnée de danses.

Quant à sa nature il est difficile d'en rien dire, car elle est perdue, et les conjectures nombreuses que l'on a faites prouvent mieux que tout le reste, qu'on ne doit pas songer à la retrouver. Il est probable cependant qu'elle était simple et sérieuse, peut-être même sans connaissance de l'harmonie, qui est un perfectionnement, ou selon quelques-uns, une détérioration du goût naturel, une corruption, dans tous les cas la civilisation transportée dans la musique, par conséquent l'art dans le sens ordinaire de ce mot. Ils chantaient, à ce qu'on pense, unisono, chacun suivant la force et la portée de sa voix, et l'on sait que J.-J. Rousseau regardait ce chant comme le plus pur et le plus beau, tandis que la musique composée n'était, selon lui, qu'une volupté artificielle réellement inférieure. C'est une affaire de goût sur laquelle on ne peut disputer, mais il est sûr que de grandes masses chantant à l'unisson peuvent produire de grands effets, et que plusieurs airs perdent plutôt qu'ils ne gagnent à un accompagnement. En tout cas, on doit croire que la musique vocale et instrumentale sur laquelle devaient se chanter de si beaux psaumes, était elle-même belle, excellente et parfaite. Qu'on se rappelle l'impression produite par la harpe de David sur la sombre mélancolie de Saül, 1 Sam 16, 23., l'impression produite par les prophètes de Samuel sur les hommes envoyés par

Saül pour prendre David, et sur Saül lui-même, 1 Sam. 19, 23. 24. cf. 10, 5., la manière dont le prophète Elisée calma l'émotion qui l'agitait, et se disposa à recevoir les impressions du Saint-Esprit, 2 Rois 3, 15., et l'on comprendra la puissance mystérieuse de cette musique sacrée, simple, sans recherche, mais profonde.

A côté des chants religieux nous voyons mentionner aussi la musique des festins qui assaisonne la joie des amis, mais nulle part elle n'est rappelée comme innocente, Es. 5, 12. 14, 11. 24, 8. Am. 6, 5. Lam. 5, 14.: il paraît que les Israélites pieux se contentaient pour leur intérieur, du chant des saints cantiques, et que les Psaumes fournissaient à leurs joies domestiques tous les textes qu'ils pouvaient penser et désirer. La joie publique se manifestait aussi au son des instruments, 1 Rois 1, 40., mais rien ne laisse supposer qu'il s'agisse dans ce passage d'une musique étrangère à la joie *théocratique*: en voyant couronner son roi légitime, le peuple pouvait célébrer son avènement par des chants religieux qui répondaient à ses besoins intérieurs, et faisaient ressortir le bonheur d'une nation gouvernée par un roi choisi de Dieu.

Un assez grand nombre d'instruments sont nommés dans l'Ecriture, d'où l'on peut conclure que l'orchestration était connue des Israélites, mais on ne peut rien affirmer de positif sur leur forme et leur importance : c'est même là une des parties les plus obscures de l'archéologie des Israélites. On divise ordinairement ces instruments en trois classes, et nous rapportons ici les suppositions les plus généralement adoptées.

1° Espèces de *tambours* ou tambourins. *a)* Le *thoph* ou tambourin, cercle de bois ou de métal, recouvert d'une peau tendue, de 8 pouces de diamètre : on le frappait avec le doigt, et il servait surtout à marquer la mesure : avec l'accompagnement de la cymbale ou des castagnettes il produisait un effet qui n'était point désagréable. C'étaient ordinairement les femmes qui battaient le tambourin en Orient, Ex. 15, 20. Jug. 11, 34. Ps. 68, 25. Jér. 31, 4., et c'était dans les réjouissances publiques qu'on en faisait usage. *v.* aussi Job 21, 12. 2 Sam. 6, 5. Es. 5, 12. 24, 8. *b)* Les *tseltselim* ou cymbales, q. v. *c)* Les *mnahanehim*, 2 Sam. 6, 5., traduits sistres dans nos versions, d'après la Vulgate et les interprètes juifs; instrument composé de deux verges qui se coupent à angle droit, et dont les deux autres extrémités, se rejoignant, dessinent une figure ovale, ou allongée, en forme de baudrier : des anneaux de métal attachés à cet instrument produisent, lorsqu'il est secoué, un bruit qui rappelle de loin les tintements du chapeau chinois. Le sistre était autrefois fort commun en Egypte, où l'on s'en servait surtout pour le culte d'Isis. *d) Shalishim*, 1 Sam. 18, 6., probablement, comme l'indique son étymologie, l'instrument encore connu sous le nom de triangle, soit qu'on en frappe les trois côtés avec une baguette de fer, soit que ces côtés portent des anneaux métalliques qui rendent, lorsqu'ils sont agités, le même son aigu que les anneaux du sistre. Le triangle est, d'après Athénée, une invention syrienne.

2° *Instruments à vent. a)* Le *hougab*, que nos versions traduisent orgues, Gen. 4, 21. Job 21, 12., et qui d'après saint Jérôme, appuyé des interprètes juifs et caldéens, doit plutôt s'entendre de la cornemuse. *b)* La *soumphonia*, Dan. 3, 5. 10. 15., que nos versions rendent par symphonie. C'est apparemment le même instrument que le hougab, du moins les interprètes juifs le traduisent ainsi : la cornemuse s'appelle maintenant encore en italien sambuja, et c'est la langue des traditions musicales. La cornemuse est une espèce de flûte dont les deux moitiés sont séparées par une grande vessie, ou sac de cuir, qui reçoit le souffle du joueur, se gonfle, et communique par la pression l'air au tuyau inférieur : ce dernier tuyau est percé de trous comme une flûte ordinaire, et rend des sons suivant le jeu des doigts ; cet instrument a plutôt des tons criards, nasillards, et peu harmonieux. Quelques auteurs, dont Calmet, croient cependant que le hougab désigne la flûte de Pan, ou chalumeau, composé de roseaux d'inégale longueur. *c)* Le *mashrokhita*, Dan. 3, 5., serait d'a-

près Winer la flûte de Pan : les bergers de l'Orient s'en servent de nos jours encore, comme ceux de la Suisse et de l'Italie ; c'est le mot que nos versions ont traduit par clairon. *d*) *Hhalil* ou *nehhil*, Ps. 5, 1. etc. On est généralement d'accord à penser qu'il s'agit ici de la flûte. Cet instrument qui servait à célébrer la joie comme le deuil, 1 Rois 1, 40. Es. 5, 12. 30, 29. Matth. 9, 23., était fait de diverses matières ; il y en avait de roseaux, de bois, de corne, et d'os, et l'on en comptait chez les Israélites, comme chez les Grecs et les Romains, différentes espèces, suivant le nombre de trous qu'elles portaient ; elles étaient loin toutefois de pouvoir être mises en comparaison avec nos flûtes modernes, si compliquées et si parfaites. *e*) La *hhatsotserah,* que nos versions ont traduit par trompette, Nomb. 10, 2. cf. 31, 6. 2 Rois 11, 14. 12, 13. Os. 5, 8. Moïse avait ordonné que deux de ces instruments, d'argent massif, fussent employés au service du tabernacle, pour convoquer les chefs ou le peuple, et pour annoncer le moment du départ. La forme de ces trompettes, telles du moins qu'elles existaient dans le second temple, a été conservée avec celle de tous les vases du sanctuaire, sur l'arc de triomphe de Titus : elle rappelle singulièrement celle des Alpenhœrner : c'est une espèce de long tube qui va en s'évasant vers son extrémité inférieure, et qui paraît avoir dû rendre un son éclatant, mais un seul : aussi Moïse, en marquant les divers signaux qui devaient être donnés par ces trompettes, n'indique pas qu'elles fussent susceptibles d'aucune modulation : leur usage devait être celui des cloches ; suivant que l'on sonnait une ou deux fois, suivant que les trompettes sonnaient ensemble ou séparément, l'assemblée devait être avertie, soit de se réunir, soit de prier, soit de partir. *f*) Le *shophar*, traduit par trompette, Lév. 25, 9. Job 39, 28., par cor, Jér. 4, 5. 6, 1. Ez. 33, 6. Es. 58, 1. Ex. 19, 16. 19. Os. 5, 8. Jos. 6, 4., peut en effet se traduire des deux manières, en réservant l'incertitude où l'on est sur sa signification véritable. On s'en servait pour annoncer l'année du jubilé ; on s'en servait à la guerre, les sentinelles et les gardes s'en servaient pour donner des signaux. Le shophar avait un son fort étendu, auquel Moïse compare le son du tonnerre, lors de la promulgation de la loi sur le Sinaï. Ce qu'il est permis de supposer sur la forme de cet instrument d'après ce qui est dit Jos. 6, 4., c'est que c'était peut-être une corne d'animal, comme les pâtres des Alpes s'en servent souvent encore, ou bien que c'était un instrument qui affectait cette forme, et qui par conséquent ne pouvait, non plus que le précédent, donner qu'un seul son, mais clair et bruyant. C'est apparemment le même mot qui se rend en caldéen par *kharna ,* Dan. 3, 5. et que Martin a traduit par cor. *g*) Le *susan* ou *sosannim-héduth*, Ps. 45, 60, 69, et 80. Heidegger en fait un instrument à (six) cordes : c'était plutôt un instrument à vent, semblable à notre trompette ou à la clarinette ; son nom de *susan* (lys) fait croire qu'il avait quelque ressemblance avec cette fleur. Susan *héduth* signifierait la trompette du *témoignage*, ou la trompette destinée aux chants (lyriques).

3° *Instruments à cordes.* Leur nom général était *neguinoth. a*) *Kinnor* et *b*) *Nebel, v.* Harpe. C'était probablement une espèce de lyre ou de guitare plus ou moins grande. *c*) Le *sabeka,* Dan. 3, 5., traduit saquebute ; instrument triangulaire semblable à la harpe, avec quatre cordes ou même davantage, qui se pinçaient avec les doigts et rendaient des sons aigus ; les bayadères de l'Orient voyageaient avec la saquebute, et Tite-Live, 39, 6., raconte qu'il en vint jusqu'à Rome (psaltriæ sambucistriæque). *d*) Le *psanther,* Dan. 3, 5., traduit psaltérion, était également une espèce de harpe, mais d'une forme qu'on ne peut déterminer. *e*) Le *kithros*, Dan. 3, 5., *v.* Harpe.

Les Hébreux connaissaient-ils une manière quelconque de noter la musique ? C'est fort peu probable ; la simplicité de leur musique non composée ne leur faisait pas sentir le besoin de compositions écrites, et la supposition que les accents ou la ponctuation des Psaumes servaient en même temps de notes, est dénuée de fondement ; les accents ne remontent pas aux beaux jours de l'antiquité israé-

litique, et même si cela était, ils n'auraient pu fournir qu'une notation très incomplète. L'Occident n'a connu les notes de musique qu'au onzième siècle, et l'Orient moderne ne fait pas remonter les siennes au-delà du dix-septième. Qu'il y ait eu quelques expressions destinées à indiquer soit la mesure, soit des changements de ton, c'est possible, mais il ne faut pas en demander davantage. *v.* les articles Psaumes, Sélah, Séminith, Halamoth, Guittith, etc. — Quant au chant des psaumes, il ne faut pas le juger par la monotone et souvent nasillarde cantillation qu'on entend dans les synagogues modernes; ce devait être un chant proprement dit, c'est-dire de la musique; mais si l'on se rappelle que le chant des Grecs même n'a pu être encore déterminé, on comprendra que pour celui des Juifs il ne soit guère possible non plus de dire autre chose que des généralités.

MYRA, ville maritime de la Lycie, Act. 27, 5.; elle était située, d'après Strabon, à 20 milles de la mer, sur une colline.

MYRRHE, parfum végétal qui découle en gomme d'un arbrisseau commun en Arabie. On la mélangeait quelquefois à d'autres parfums, surtout pour le service du sanctuaire, Ex. 30, 23. Cant. 3, 6; ou bien on l'employait pour parfumer les vêtements, et les lits, pour embaumer les morts, et pour oindre les personnes qu'on aimait ou qu'on honorait, Est. 2, 12. Ps. 45, 9. Prov. 7, 17. Jean 19, 39. Cant. 5, 5. On peut conclure de Matth. 2, 11., que la myrrhe ne croissait pas naturellement en Palestine, quoiqu'elle ait pu être cultivée dans quelques jardins et sur quelques coteaux, Cant. 4, 6. Dans tous ces passages il est question de cette myrrhe si recherchée de l'ancien monde, qui a été vantée par Pline (13, 2. 21, 18.), par Dioscoride (1, 73.), par Athénée (3, 101.), par Euripide (Troad. 1064.), et par tant d'autres. A l'état liquide ou à l'état solide, gomme ou huile, elle était l'ingrédient principal dont on composait les encens ou les parfums les plus précieux; on la mêlait aussi au vin, non pour le rendre plus fort, mais pour lui donner un goût plus fin, quelque chose de plus recherché (comme on fait infuser de l'angélique dans de l'eau-de-vie); peut-être aussi ce mélange communiquait-il au vin une vertu étourdissante, et l'employait-on à cause de cela pour amortir chez les suppliciés le sentiment trop vif de la douleur, Marc 15, 23. — La myrrhe découlait, soit naturellement, soit par des incisions artificielles, de l'écorce d'un arbre ou arbrisseau de l'Arabie et de l'Ethiopie, que les anciens, qui ne ne le connaissaient que par ouï-dire, n'ont pas décrit d'une manière exacte et suffisante. Les naturalistes modernes eux-mêmes n'ont, pendant longtemps, pu déterminer non plus d'une manière précise l'arbre de la myrrhe, et l'on s'est contenté de voir et d'apprécier dans le commerce ces morceaux de parfum, durs, opaques, en forme de larmes, que les marchands orientaux venaient échanger contre nos produits. Ehrenberg, en 1829, est le premier qui ait décrit l'arbre auquel on donne maintenant le nom de balsamodendron myrrha; l'écorce en est unie et d'une couleur gris cendré, le bois est d'un jaune blanchâtre, les feuilles fort nombreuses reposent soit isolées, soit réunies en faisceaux, sur des pétioles courts et unis; elles se composent de trois folioles ovées d'inégale grandeur; les fruits reposent également sur des pétioles: ils sont ovés et se terminent en pointe, leur peau est brune. La résine d'abord huileuse, puis de la consistance du beurre, est d'un blanc jaunâtre; elle passe ensuite au jaune doré et devient rougeâtre en se durcissant. Il est probable que d'autres arbrisseaux donnent cependant aussi de la myrrhe, et Belon dit avoir trouvé en Palestine près de Rama, un buisson qui distillait cet encens. — Ce qui est appelé de la myrrhe franche, Ex. 30, 23. Cant. 5, 5., ou plutôt de la myrrhe libre, c'est celle qui coule d'elle-même et sans incisions, c'est l'essence de la résine de l'arbre; elle est encore connue et recherchée de nos jours sous le nom de myrrha electa.

MYRTE, arbuste de l'Asie qui s'élève quelquefois à une hauteur de 6 à 7 mètres. Il a l'écorce rougeâtre, des rameaux forts et flexibles, des feuilles unies, ovées et toujours vertes; des fleurs blanches, tirant parfois sur le rouge, et entourées

d'un calice à trois sépales. Elles apparaissent au mois de mai, et donnent naissance à des baies ovales, pleines de pepins blancs et d'un goût très fort; ces baies deviennent noires en mûrissant. Les feuilles, comme les fleurs, répandent une odeur agréable (Virg., Egl. 2, 54.), et ont un goût épicé avec une vertu légèrement astringente. Le myrte choisit de préférence les vallées et le bord des ruisseaux (amantes littora myrti, dit Virgile), cf. Zach. 1, 8. Virg., Géorg. 4, 124. On en trouve cependant aussi sur les hauteurs, Néh. 8, 15. Plin. 16, 30. Les anciens faisaient du myrte un des plus beaux ornements de leurs jardins, soit à cause de son feuillage toujours vert, soit à cause de son parfum; ils en connaissaient et en cultivaient plusieurs espèces. Le myrte d'Egypte passait pour le plus odoriférant. Dans toutes les solennités, dans toutes les fêtes publiques ou domestiques, on ne manquait jamais de décorer les maisons et les appartements avec des branches de myrte; des couronnes étaient tressées pour ceindre la chevelure des jeunes gens et des jeunes filles, et le front chauve des vieillards, Plin. 15, 36. Théophr. Plant. 4, 6. Les Hébreux ont aussi cultivé le myrte, comme on peut le conclure de Es. 41, 19. 55, 13. Cependant, il est possible aussi qu'ils n'aient connu cet arbuste que dans son état sauvage, le myrtus sylvestris.

MYSIE, Act. 16, 7., province de l'Asie Mineure, voisine de la Bithynie, au nord de la Troade. Lors du voyage de Paul, ce district appartenait tout entier à la province romaine de l'Asie, q. v., et le nom de Mysie ne servait plus que comme ancienne dénomination, facile à comprendre et d'un usage commode, comme celui des anciennes divisions, de même qu'en France on se sert encore plus volontiers de la division par provinces que de celle par départements. On disait la Mysie comme on dit le Languedoc, la Bourgogne; mais les géographes étaient d'autant plus embarrassés pour donner des limites exactes à ce district, que les Mysiens et les Phrygiens avaient maintes fois, par suite de diverses circonstances, occupé une portion du territoire les uns des autres. La Mysie était, en tout cas, un petit district; sous les empereurs, il touchait à l'Hellespont et à la Propontide, et comprenait les embouchures de l'Æsopus et du Granique. On comptait peut-être encore dans l'origine, comme appartenant à la Mysie, le district occidental qui longeait la mer Egée jusqu'au fleuve Caïcus, et qui prit le nom d'Æolide depuis que les Æoliens s'en furent emparés. *v.* Strabon 12, 564.

N

NAAMAN (beau), 1° 2 Rois 5, chef des armées de Benhadad, roi de Syrie, jouissait d'un grand crédit auprès de son maître, parce qu'il avait sauvé son pays; mais cet homme, fort et vaillant, était lépreux, et n'espérait aucun remède à sa triste maladie. Une jeune fille d'Israël, qui avait été faite prisonnière, et attachée au service de l'épouse de Naaman, fut employée de Dieu pour guérir son maître de la lèpre, et lui faire reconnaître Jéhovah, le Dieu d'Israël, comme le seul vrai Dieu. Elle parla à sa maîtresse du prophète Elisée, et celle-ci engagea son époux à lui aller faire une visite en Samarie. Naaman part avec de riches présents pour le prophète, et des lettres de recommandation du roi de Syrie pour le roi d'Israël, intimant, en quelque sorte, à Joram l'ordre de pourvoir à la guérison de son serviteur. Mais les prophètes ne sont pas unis à l'Etat; ils n'ont rien à faire avec la diplomatie, souvent les rois ne les connaissent pas, ou les oublient après s'en être servis, et Joram déchire ses vêtements, protestant contre l'ordre que lui donne Benhadad, ordre inexécutable pour lui, et qui n'est, dit-il, qu'un prétexte du roi de Syrie pour rompre avec lui. Elisée apprend l'arrivée de Naaman, reproche à Joram de l'avoir oublié, et fait venir le général syrien. Celui-ci se rend à la voix du prophète, arrive avec sa suite, et s'arrête devant la porte de la maison, soit par respect pour la mission d'Elisée, soit à cause de la lèpre qui le rend impur. Il espère que le prophète viendra au-devant de lui, et qu'il fera, en sa faveur, des invocations et des cérémonies qui le net-

toieront de sa lèpre ; mais il ne voit paraître qu'un messager qui lui ordonne, de la part du prophète, de se plonger sept fois dans les eaux du Jourdain. Il s'irrite d'un pareil manque d'égards et de la vulgarité du remède qui lui est ordonné : *comment le Jourdain le guérira-t-il, quand les eaux de l'Abana et du Parpar, meilleures que toutes celles d'Israël, ne l'auraient pas guéri ?* Il s'en retourne donc ; mais, à la voix de ses serviteurs qui lui conseillent d'essayer, il va se plonger dans le Jourdain, et le miracle est opéré. Plein de reconnaissance alors, et comprenant que le Dieu d'Israël est le vrai Dieu, il se rend auprès d'Elisée, renonce, entre ses mains, au culte des faux dieux, et prie, mais inutilement, le prophète d'accepter les présents qu'il lui offre. Il lui demande enfin, et obtient sans difficulté, l'autorisation d'emporter de la terre d'Israël la charge de deux mulets ; car, dit-il, ton serviteur ne fera plus d'holocaustes ni de sacrifices à d'autres dieux, mais seulement à l'Eternel ; cependant, ajoute-t-il aussi, les devoirs de sa charge l'obligent à accompagner le roi de Syrie dans le temple de Rimmon, et de se prosterner devant l'idole, en prêtant au roi son épaule pour appui : « Veuille donc me le pardonner ! » Singulière demande, autorisation plus singulière encore, si les paroles du prophète : « Va en paix ! » constituent une autorisation. Ce passage a embarrassé plus d'un interprète, et quelques-uns, en assez grand nombre, ont pensé que les mots traduits par le futur dans nos versions, devaient être rendus par le parfait, comme si Naaman demandait au prophète de lui pardonner d'avoir jusqu'alors accompagné le roi dans le temple de l'idole. Peut-être y a-t-il aussi, dans les paroles du prophète, cette condescendance du fort pour le faible, qui nous est, dans certaines limites, recommandée par l'apôtre saint Paul, 1 Cor. 8, 7-13. ; peut-être la conversion de Naaman n'a-t-elle été qu'une conversion au monothéisme, et la foi que le seul Dieu était celui d'Israël ? En tout cas, nous ne voyons pas que le prophète ait cherché à l'initier davantage dans les mystères de l'économie juive et dans la connaissance de la loi : croire au Dieu d'Israël, c'était déjà beaucoup pour un païen, et sa présence au culte de Rimmon n'étant plus qu'un acte physique, un devoir de cour, une affaire de charge civile, Elisée pouvait le lui accorder. Il ne faudrait pas en conclure, toutefois, que ceux qui ont plus de connaissance que Naaman puissent jouir du privilége qu'il n'a dû sans doute qu'à son ignorance ; la profession franche nous est imposée, non-seulement à cause du baptême d'eau, mais encore, et surtout à cause du baptême de l'Esprit. — Le prophète dit adieu au général ; mais bientôt celui-ci est rejoint par Guéhazi, serviteur d'Elisée, qui lui demande, au nom de son maître, quelques présents pour deux jeunes prophètes, dit-il, qui viennent d'arriver. Naaman fait plus que ne lui demande l'imposteur : il double avec empressement la somme que celui-ci réclame, lui donne des serviteurs pour l'accompagner et porter ces présents ; puis il continue sa route. L'Ecriture sainte ne dit plus rien sur l'histoire de cet homme, dont le nom est seulement rappelé par notre Sauveur, Luc 4, 27., comme un exemple des miséricordes de Dieu envers qui il veut. Heureux les caractères vifs qui, s'ils s'impatientent ou s'emportent facilement, savent aussi reconnaître promptement leurs torts, quelle que soit la bouche qui leur envoie la vérité ! Heureux surtout ceux qui, en recevant les bénédictions temporelles de la Providence, savent voir plus haut que la terre, et remonter à la source de tous les biens pour l'adorer.

2° Un autre Naaman, ou Nahaman, est compté parmi les fils de Benjamin, Gen. 46, 21., et un 3° parmi ses petits-fils, 1 Chr. 8, 4. 7.

NAASSON, Matth. 1, 4. Luc 3, 32., l'un des ancêtres de notre Sauveur, nommé dans les deux généalogies ; il était fils d'Hamminadab, et beau-frère d'Aaron, Ex. 6, 23. Ruth 4, 20. 1 Chr. 2, 10. Pendant le voyage du désert, il servit de chef aux enfants de Juda, et conduisit leur tribu, composée de 74,600 hommes au-dessus de vingt ans. Nomb, 1, 7. 2, 3.

NABAL, 1 Sam. 25, descendant de Caleb, riche et grossier berger de Mahon, près du mont Carmel, méconnaît les services que lui a rendus David en protégeant ses troupeaux, et lui refuse brutalement quelques vivres qu'il lui demande pour ses soldats affamés. C'était peut-être un parvenu dont les richesses avaient desséché le cœur à l'égard du pauvre; mais, en offensant un guerrier comme David, il fit une faute autant qu'un péché, et mérita bien le nom de Nabal qu'il portait, et qui signifie fou. Ladre envers le pauvre dans la plus belle et la plus riche saison de l'année, à l'époque où la tonte des brebis eût dû, plus que jamais, lui imposer la générosité comme un devoir, il ne fut point ladre envers lui-même, et ne se refusa aucune des réjouissantes orgies que la circonstance occasionnait trop souvent. Il fit un festin de roi, fut joyeux et s'enivra complétement. Mais David avait juré qu'il ne laisserait rien à Nabal, depuis un homme jusqu'à un chien; il s'avançait avec 400 hommes, et la vertu, comme la sagesse d'Abigaïl, purent seules empêcher le guerrier courroucé d'exécuter ses menaces. Nabal désenivré, ayant appris le danger qu'il avait couru, et dont il avait été délivré par une épouse dont il était indigne, fut saisi d'effroi : « son cœur mourut au-dedans de lui, et devint comme une pierre. » Il mourut, au bout de dix jours, d'une maladie subite qui l'emporta, et qui fut, sans doute, causée par le saisissement qu'il avait éprouvé avant d'être seulement remis de ses débauches. David ne put cacher sa joie en apprenant que l'ennemi du roi choisi de Dieu avait été châtié d'une manière aussi prompte et aussi providentielle, non point que la mort de Nabal ait rien eu de miraculeux en elle-même; l'homme avait été puni par où il avait péché, par sa débauche, son avarice, sa brutalité; le *fruit* du péché, c'est la mort. — Le nom de Nabal n'est plus rappelé que 1 Sam. 27, 3. 30, 5. 2 Sam. 2, 2. 3, 3.; il est toujours joint à celui de son épouse, qui était devenue celle de David, comme si l'historien sacré voulait, en rappelant cet événement, montrer que la main de Dieu était avec David contre ses ennemis, et contre Saül en particulier, dont la cause était compromise aux yeux des fidèles par le châtiment de Nabal.

NABATHÉNIENS. *v.* Nébajoth.

NABOTH (prophéties), 1 Rois 21, de Jizrêhel, n'est connu que pour deux faits; il refusa de vendre ce qui lui appartenait, et il fut lapidé. Mais ces deux faits, si distincts de leur nature et sans corrélation apparente, furent unis dans sa vie par un étrange et monstrueux lien. Il possédait une vigne non loin du palais d'Achab, et fidèle aux souvenirs de ses ancêtres comme à la loi de Moïse qui avait rendu les héritages inaliénables, Lév. 25, 23. Nomb. 36, 7., il refusa de la céder au roi, qui la voulait acheter ou acquérir par échange. La méchante Jésabel sut en réjouir le cœur de son mari, et bientôt Naboth, accusé par de faux témoins d'avoir blasphémé contre Dieu, fut traîné hors de la ville et lapidé selon les prescriptions de la loi, Lév. 24, 16. Nomb. 15, 30. Il résulte même de 2 Rois 9, 26., que ses enfants furent compris dans l'accusation et dans le supplice, afin d'assurer aux nouveaux possesseurs la jouissance sûre et incontestée de la vigne de Naboth. On se demande comment de pareilles énormités pouvaient se commettre en Israël, comment surtout c'était au nom de Dieu qu'elles pouvaient être exécutées, mais le nom de Jésabel répond à tout; Achab n'a connu le crime qu'après qu'il eut été commis, et s'il en a joui ce n'a pas été sans des remords qui ont fait ajourner pour sa personne à la génération suivante l'exécution des jugements divins.

NACHOR ou *Nacor*. 1° Fls de Sérug, père de Taré, et grand-père d'Abraham; il est nommé parmi les ancêtres de notre Sauveur dans la généalogie de Marie, Gen. 11, 22. 1 Chr. 1, 26. Luc 3, 34. — 2° Fils de Taré et frère d'Abraham; il épousa Milca, fille de son frère Haran, Gen. 11, 26. 22, 20. 24, 10. 31, 53. On ignore s'il quitta Ur pour Canaan avec les autres membres de sa famille; cela n'est pas dit, mais plus tard on voit son fils Béthuel établi à Caran avec Laban son petit-fils, 27, 43. 29, 5.; il est bien possible qu'il ait en effet rejoint Abraham plus tard.

NACON, 2 Sam. 6, 6., ou *Kidon*, 1 Chr. 13, 9., nom de l'aire près de laquelle Huza fut tué ; quelques-uns traduisent simplement l'aire *préparée*, d'après la signification de l'hébreu *nacon*, et l'entendent de l'aire d'Hobed-Edom, qui avait été en effet disposée pour recevoir ce monument de l'alliance; d'autres l'entendent d'une des stations préparées le long du chemin pour le voyage de l'arche; le plus grand nombre enfin voit dans Nacon et Kidon des noms propres désignant soit une même personne, soit les possesseurs successifs de l'aire. En tout cas, le lieu désigné était dans Jérusalem, ou du moins fort près de cette ville.

NACOR, *v.* Nachor.

NADAB (prince). 1° Fils d'Aaron. *v.* Abihu. — 2° Second roi d'Israël et fils de Jéroboam, 1 Rois 14, 20. 15, 25. Il fit ce qui déplaît à l'Eternel, conserva l'idolâtrie de son père, et mourut après un règne de deux ans, victime d'une conjuration ourdie par Bahasa, qui le frappa devant Guibbethon pendant qu'il assiégeait les Philistins. Sa famille fut anéantie par son assassin qui fut en même temps son successeur.

NAGGÉ (clarté), un des ancêtres de notre Sauveur, par Marie, Luc 3, 25.; inconnu.

NAHALAL, ville de la tribu de Zabulon, resta cependant encore longtemps entre les mains des Cananéens, Jos. 19, 15. Jug. 1, 30.

NAHAMA (belle). 1° Fille de Lémec et de Tsilla, nommée peut-être ainsi à cause de sa grande beauté; elle doit avoir inventé plusieurs arts, de même que son frère Tubal-Caïn. — 2° Hammonite et mère de Roboam, 1 Rois 14, 21. 31. 2 Chr. 12, 13. On ne peut dire à quel titre elle a été épouse de Salomon, si elle fut épouse légitime, ou seulement concubine et du nombre de ces épouses étrangères parmi lesquelles se trouvaient les Hammonites, 1 Rois 11, 1. Puisque ce fils avait quarante et un ans quand il est monté sur le trône, il était né un an avant l'avénement de Salomon à la couronne, celui-ci ayant régné quarante ans; par conséquent il était né encore du vivant de David, et l'on a peine à comprendre que ce roi théocratique ait permis à son fils si jeune (il avait dix-huit ou dix-neuf ans), de former des relations ou peut-être une union intime avec une païenne; peut-être était-elle prosélyte; dans tous les cas, il est fort probable, quoique son fils ait hérité du royaume, qu'elle n'a été que concubine. — 3° Ville des plaines de Juda, Jos. 15, 41.

NAHARAH, Jos. 16, 7., ville des frontières de la tribu d'Ephraïm, la même qui est appelée Naharan, 1 Chr. 7, 28., située, d'après Eusèbe, à 5 milles de Jérico.

NAHARAI (nez) de Bééroth, écuyer de Joab, peut-être le chef de ces dix jeunes gens qui frappèrent Absalon, 2 Sam. 18, 15.; il appartenait à la troisième classe des guerriers de David, 23, 37. 1 Chr. 11, 39.

NAHAS (serpent, rusé, singe). 1° Père d'Abigal et de Tséruïa, les sœurs de David. Ce nom ne se trouve que 2 Sam. 17, 25., et l'on se demande si ce serait un premier ou un second mari de la mère de David, ou bien un surnom d'Isaï, ou enfin, ce qui est le moins probable, le nom de la femme d'Isaï. — 2° Nahas, roi des Hammonites, 1 Sam. 11, 1. 12, 12. 2 Sam. 17, 27., père de Sobi, fit le siége de Jabès de Galaad pendant que Samuel n'était plus juge et que Saül n'était pas encore roi. Les agitations d'Israël paraissaient favoriser ses desseins, et les assiégés allaient capituler honteusement en consentant à se laisser crever l'œil droit, ce qui les eût rendus pour jamais incapables de tirer de l'arc; ils obtinrent cependant un délai de sept jours, et pendant ce temps, un coup vigoureux et inattendu frappé par le roi d'Israël qui apprit ces choses en revenant du labourage, les sauva; l'armée de Nahas fut taillée en pièces et dispersée. — Quarante ans après, nous retrouvons le nom de Nahas roi de Hammon, et David en parle comme d'un homme qui lui aurait rendu des services; l'ennemi juré de Saül aurait-il été l'ami de David? c'est possible; il est plus probable cependant que ce Nahas, père de Hanun, était le fils du précédent, et peut-être frère ou oncle de Sobi, q. v., 2 Sam. 17, 27.

NAHOMI, Ruth 1, 2., épouse d'Elimé-

lec de Bethléem, suivit son mari dans le pays de Moab où leurs fils se marièrent avec des femmes du pays; mais bientôt elle devint veuve, et ses fils suivirent leur père dans la tombe: elle resta seule avec ses deux belles-filles et résolut de retourner en Israël. Horpa et Ruth ayant manifesté le désir de l'accompagner, elle chercha à les dissuader de le faire, ébranla la résolution de Horpa, mais dut céder aux instances de Ruth qui voulait partager avec elle sa misère, sa patrie et son Dieu. Quand les deux voyageuses furent arrivées à Bethléem, Nahomi depuis longtemps oubliée, se vit l'objet de l'indifférente curiosité des habitants de l'endroit, qui se demandèrent avec surprise : « Mais n'est-ce pas là Nahomi? » Oh! leur répondit-elle, ne m'appelez plus Nahomi (joie), mais Marah (amertume). Car en se retrouvant comme étrangère dans son village, veuve et n'ayant plus d'enfants, elle se reportait avec plus de tristesse vers les temps anciens, et sentait avec plus de vivacité tout ce qu'elle avait perdu. Mais Ruth était là pour la consoler et lui tenir lieu de fille : c'était le commencement de la moisson, et Ruth offrit à sa mere d'aller recueillir pour elle dans les champs le bien des pauvres; elle ne se doutait pas en entrant dans les champs de Booz, qu'elle était sur les terres d'un parent, bien moins encore qu'elle pût avoir des droits à la main de ce riche propriétaire. Nahomi lui fit connaître les priviléges que la loi juive lui donnait, elle lui enseigna ce qu'elle avait à faire, et lorsque ses soins maternels eurent obtenu de la bienveillance de Booz ce qu'elle pouvait désirer de plus heureux pour sa fille, son bonheur n'excita pas l'envie, et les femmes de Béthléem vinrent la visiter et la féliciter. Elle eut bientôt la joie de tenir entre ses bras un fils de sa fille bien-aimée, et sa vieillesse fut plus heureuse que les orages de sa vie n'auraient pu le lui faire espérer. — Nahomi se distingue par sa foi, son désintéressement, et sa sagesse; ce n'est qu'avec peine qu'elle permet à Ruth de la suivre, et dès lors elle l'adopte et fait tout pour elle.

NAHUM (consolation). 1° L'un des douze petits prophètes; il était d'Elkos, q. v.; mais c'est tout ce que l'on connaît de sa personne. Son nom signifie consolation. L'argument de son livre est la charge de Ninive; ce sont des menaces contre Ninive, ou plutôt contre l'empire des Assyriens, dont elle était la capitale. La repentance des Ninivites en suite des prédications de Jonas, n'ayant été que de courte durée, Nahum fut chargé de leur annoncer leur ruine finale et inévitable, de la part d'un Dieu tardif à colère, mais dont la patience a un terme; ils ne pourront, pas plus que Thèbes en Egypte, résister aux coups de sa vengeance, 3, 8. Le prophète, en même temps, ranime par ses menaces le courage de ses compatriotes opprimés et leur rend l'espérance; Salmanassar les avait déportés, Sanchérib son fils les menaçait de plus de maux encore, 2 Rois 18, 10. 13., mais Dieu les délivrerait. Il résulte de ces prophéties que l'époque où vécut Nahum, peut être assez aisément déterminée, et l'on ne se trompera guère en le faisant contemporain d'Esaïe et des derniers temps d'Ezéchias, de 720-698 av. C., cf. 3, 8. avec Es. 20, 6; son ministère se place entre la captivité de l'Assyrie et celle de Babylone. Quelques auteurs cependant le font contemporain de Manassé (Abarbanel) : Clément d'Alexandrie le met après Ezéchiel et les temps de Jéhojakim; mais ces dates sont fort incertaines. Le style de Nahum est plein de richesse, de magnificence, et d'indignation : il commence par célébrer la grandeur, la puissance et la bonté de l'Eternel, puis son amour envers son peuple; au chapitre 2, il raconte la ruine de Ninive avec de si vives couleurs qu'on dirait qu'il a sous les yeux le spectacle de la destruction; au 3e il revient sur ce sujet et dit les causes de la condamnation, les désordres de Ninive, ses péchés, sa méchanceté. L'accomplissement de cette prophétie a donné lieu à bien des controverses; d'un côté les paroles relatives au débordement du fleuve qui amena la prise de la ville, semblent ne pouvoir s'appliquer qu'à la première prise de Ninive sous Ezar-Haddon; d'un autre côté l'ensemble de la prophétie paraît se rapporter plutôt à la ruine totale et entière de cette ville qui eut lieu 626 av. C., la 16e

année du règne de Josias, et la 3e du ministère de Jérémie : c'est l'opinion de Prideaux, Calmet, Heidegger, etc., c'est celle aussi qui nous semble la mieux justifiée. Quant à la destruction subite de l'armée de Sanchérib, 2 Rois 19, il est difficile de dire si elle a eu lieu avant la prophétie et si elle a en quelque sorte déjà réveillé les espérances de Nahum, ou bien si elle n'a eu lieu qu'après, et si elle est elle-même comprise dans ces oracles : en tout cas, peu de temps après que la parole de l'Éternel fut sortie, on vit la puissance assyrienne décroître, et l'un de ses rois se montrer plus favorablement disposé envers le royaume d'Ephraïm, dans lequel il envoie des colons pour en relever les ruines. — Outre le sens littéral des prophéties de Nahum, elles étaient encore de nature à faire redouter la colère de Dieu à tous les ennemis de son Oint, et particulièrement aux Juifs, qui devaient un jour mettre à mort le Dieu manifesté en chair ; elles disent aussi à l'église chrétienne qu'elle doit placer sa confiance en Dieu, qui ne la trompera pas. Une des paroles de Nahum (1, 15.) est rappelée Rom. 10, 15.

2° Nahum, fils d'Héli, nommé parmi les ancêtres de notre Sauveur par Marie, Luc 3, 25.; inconnu.

NAIN (*belle, agréable*, ou selon d'autres, *pâturage*), petite ville de la Galilée, célèbre par un miracle de Jésus, Luc 7, 11.: elle était située non loin de Capernaüm, dans une contrée riante et montueuse, près de Hendor, à 2 milles sud du Tabor, dont elle était séparée par le Kison ; quelques voyageurs, Troïlo, Mariti, disent avoir encore trouvé en cet endroit les ruines d'anciens bâtiments et un mauvais petit village actuellement habité par des Juifs, des Turcs et des chrétiens.

NAJOTH, 1 Sam. 19, 18. 23. 20, 1., la demeure de David près de Rama; ce mot signifie en hébreu habitations, et l'on a cru qu'il désignait les faubourgs ou la banlieue de Rama, peut-être aussi, comme l'indique le Targum, le bâtiment des écoles de prophètes.

NAPHIS. *v.* Jétur.

NAPHTUHIM (*ouvertures*), peuplade nommée, Gen. 10, 13. 1 Chr. 1, 11., parmi les descendants de Mitsraïm : on ne la connaît du reste pas. Si l'on compare avec Bochart, Nephtys, la sœur et l'épouse de Typhon, le génie féminin et malveillant des déserts de l'Egypte, on peut penser que les Nephtuhim désignent les habitants de ces déserts qui forment la frontière entre l'Egypte et l'Asie, près du lac de Sirbon que les Egyptiens nommaient les exhalations de Typhon; mais ce ne sont que des conjectures.

NARCISSE. 1° Rom. 16, 11., peut-être le célèbre affranchi de l'empereur Claude, celui qui devint son favori et son secrétaire, et qui obtint à la cour une si grande influence (Suet., Claude 28, 37. Tacit., Annales 11, 29. 33. 37. 12, 1. 57. 65. etc.). Cependant il fut exécuté au commencement du règne de Néron, l'an 55 de notre ère, et il est peu probable que Paul ait écrit aux Romains de son vivant: dans ce cas il faudrait admettre que son train de maison subsistait encore lorsque Paul écrivait, ou que « ceux de la maison » désignent ceux qui lui avaient appartenu. Il résulterait de ce passage, ainsi compris, qu'il se trouvait en effet des chrétiens à la cour, au nombre des serviteurs, ou des amis, ou même des parents de Narcisse. Toutefois ce nom était peut-être assez répandu, et il est fort possible que Narcisse ait été un simple chrétien de Rome, chez qui les frères se réunissaient. D'après les Grecs Narcisse aurait été l'un des soixante-dix disciples, aurait vécu quelque temps à Rome, et serait mort évêque d'Athènes ou de Patras ; mais ces données n'ont aucune valeur.

2° *Narcisse*, fleur, que nous croyons désignée par l'hébr. *hhabatséleth*, Es. 35, 1. Cant. 2, 1., traduit à tort par rose dans nos versions ; la racine hébr. *betsel* signifie un ognon, et c'est certainement parmi les fleurs à racine bulbeuse que nous devons chercher celle-ci. Plusieurs auteurs s'appuyant sur le sens qu'ils donnent à la traduction syriaque, entendent par là le *colchicum autumnale*, vulgairement connu sous le nom de *tue-chien*, cette plante d'un pied de hauteur qui porte une fleur rose tendre, mais sans odeur, et que l'on trouve croissant naturellement en automne dans les prairies

de l'Europe (Michaëlis, Gesenius, etc.), et cette traduction n'est pas sans probabilité ; mais celle que nous suivons d'après le Targum et plusieurs commentateurs, paraît plus recommandée encore par la beauté même de la fleur, et par le contenu des deux seuls versets où il en est parlé. Chateaubriand a trouvé beaucoup de narcisses dans la plaine de Saron (Itinér. II, 130.), et c'est une présomption de plus, cf. Cant. 2, 1. Il est possible aussi, comme le dit Winer, que les deux fleurs aient été désignées par le même mot en araméen.

NARD, Marc 14, 3. Jean 12, 3. Ce parfum était regardé par les anciens comme le plus précieux et le plus fin de tous ; il était par conséquent aussi un objet de luxe fort recherché des grands, et souvent offert comme témoignage de respect et d'honneur. C'est dans l'Asie Mineure, et à Tarse surtout, qu'on savait le mieux le confectionner ; on l'expédiait ordinairement dans de petits flacons, ou dans de petites boites d'albâtre ; souvent il était falsifié par un mélange d'huiles étrangères également odoriférantes, mais moins délicates. Le nard pur paraît avoir été excessivement cher, Marc 14, 3. cf. Plin. 12, 26. 13, 2. Horace, Od. 2, 11, 16. 4, 12, 17. Tibull. 2, 2, 7. etc.— La plante du nard croît dans les contrée les plus chaudes de l'Inde, où elle porte le nom de jatamansi ou dschatam ; quelques naturalistes la comptent parmi les valérianes : elle sort de terre comme une céréale encore verte, sa tige est longue et mince, et porte plusieurs épis à fleur de terre ; la racine est grosse mais fort courte, noire et odorante ; les feuilles sont courtes et larges ; le nard, aussi nommé spicnard à cause de ses épis, réussit mieux sur les montagnes que dans les plaines ; il est plus odorant et plus fort que celui qui croît le long des eaux. Il y en a de plusieurs espèces, qui toutes sont dessicatives ; on croit que le romarin, l'aspic et la lavande appartiennent à la même famille. Mais le nard indien se distingue à sa couleur jaune tirant sur le purpurin, et à ses épis allongés, au poil large et odorant : on l'expédie en bottes de feuilles et d'épis séchés. Le faux nard indien ou andropogon nardus est souvent difficile à distinguer, et l'on en fait un commerce considérable. Il ne résulte pas de Cant. 1, 11. 4, 13. 14., que le vrai nard ait été cultivé en Palestine, car il exige une latitude beaucoup plus méridionale, un climat beaucoup plus chaud (dans ces passages le mot *aspic* doit être traduit par *nard*), mais on peut les entendre ou du vrai nard qui aurait été importé, ou de plantes analogues, telle que le nardus syriaca, cretica ou autre, qui se trouvent facilement en Palestine. — Les anciens avaient aussi l'habitude de mêler du vin au nard, et même de boire l'huile de nard ; *v.* Plin. 14, 19, 5. Athen. 15, 689. L'épithète de *pistique*, πιστικῆς, donnée par Marc et Jean au nard dont notre Sauveur fut oint, a été dérivée de plusieurs mots ; on l'a entendue du *spic*-nard, d'autres y ont vu du nard qu'on peut *boire*, c'est-à-dire liquide, d'autres enfin, et c'est le plus probable, pensent que cela signifie du nard pur, qui mérite *confiance*.

NATHAN (donné), 1° prophète de l'Eternel, ami et conseiller de David, l'approuva d'abord dans le dessein qu'il avait conçu de bâtir le temple, puis dut lui annoncer de la part de Dieu que ce travail devait être réservé à son fils et successeur, 2 Sam. 7, 3-17. Quelques années plus tard, ce fut lui encore qui vint reprocher au monarque son adultère et son meurtre ; par un bel apologue, 2 Sam. 12, 1., il amena sagement le roi coupable à se condamner lui-même, et lorsque David eut dit : « cet homme est digne de mort, » (cf. Ex. 22, 1. Luc 19, 8.) le prophète lui répondit : « tu es cet homme-là ; » parole grave et sévère, presque sublime, et d'un effet que rien ne peut rendre. La tâche des prédicateurs de cour est toujours difficile ; les confesseurs des rois ont pu aller bien loin dans une fidèle sévérité, mais ont-ils jamais osé prononcer une parole aussi incisive ? Et si la vérité est déguisée, si l'épée s'enveloppe du fourreau, si la sévérité s'adoucit des précautions oratoires, ne voit-on pas que l'effet produit sera de même amoindri, amorti, peut-être annulé ? Il n'y a d'incisif que ce qui fait mal, et aussi longtemps que le prophète n'aura pas dit

au pécheur, grand, ou petit : je parle de toi, c'est toi qui es le coupable, le pécheur ne le comprendra pas. Nathan doit servir de modèle au ministère de la vérité. (On lira sous ce point de vue de belles pages dans le « Sermon sous Louis XIV » de Bungener.) — Le roi s'étant humilié à la voix sévère qui le condamnait, le prophète put lui annoncer que Dieu lui faisait grâce de la vie, mais il ajouta que le fils de son crime lui serait enlevé. A la naissance d'un second fils de Bathsébah, Nathan donna au futur Salomon le nom de Jédidja, il se chargea peut-être de son éducation, resta toujours fidèle à son maître, et déjouant les complots d'Adonija, 1 Rois 1, 8., réclama pour son élève la couronne de David, et contribua au sacre de Salomon. Sa vie fut celle d'un vrai prophète israélite, et son influence fut grande : il prit part à la réforme du culte sous David, 2 Chr. 29, 25., composa sur le règne de ce prince et de son fils des mémoires qui maintenant sont perdus, 1 Chr. 29, 29. 2 Chr. 9, 29., et vit deux de ses fils remplir sous Salomon les premières charges à la cour, 1 Rois 4, 5. On ne connaît du reste rien de sa famille, de sa tribu, de ses premières années, ni de sa mort : son nom seul le représente, comme il représente aussi la famille des prophètes, Zach. 12, 12. Il est rappelé encore Ps. 51, 1.

2° Fils de David et de Bathsébah, 2 Sam. 5, 14. 1 Chr. 3, 5. 14, 4., et l'un des ancêtres de notre Sauveur par Marie, Luc 3. 31. C'est à son nom que les deux généalogies se séparent pour se rejoindre seulement au nom de Salathiel ; Matthieu fait descendre Joseph de Salomon, le frère de Nathan (1, 6.). Il fut père de Matthata.

On trouve encore plusieurs personnages de ce nom ; ainsi : 3° *v.* 2 Sam. 23, 36. cf. 1 Chr. 11, 38. 4° *v.* 1 Chr. 2, 36. 5° Esd. 8, 16.

NATHANAEL (don de Dieu). 1° Chef de la tribu d'Issacar pendant le voyage du désert, Nomb. 1, 8. 7, 18. 19. — 2° Frère de David, le quatrième des fils d'Isaï, 1 Chr. 2, 14. — 3° Fils d'Hobed-Edom, sonnait de la trompette pendant le transport de l'arche, 1 Chr. 15. 24. 26, 4. — 4° Docteur de la loi, chargé par Josaphat de parcourir le pays pour instruire le peuple, 2 Chr. 17, 7. — 5° et 6° Lévites, 1 Chr. 24, 6. 2 Chr. 35, 9. — 7° et 8° Deux frères des principaux d'entre les Juifs qui revinrent de la captivité, Esd. 10, 22. Néh. 12, 21. — 9° Véritable Israélite sans fraude, disciple de Jésus-Christ, Jean, 1, 45-49. Il était de Cana de Galilée, 21, 2., et c'est probablement aussi dans cette bourgade que le Seigneur, rendant à son caractère un honorable témoignage, l'appela à le suivre. La scène qui se passa entre le maître et son disciple, est racontée fort brièvement ; cependant rien n'y manque, pas même les détails. On voit Philippe s'entretenir avec Nathanaël sous le figuier, et lui adresser un premier appel ; on entend Nathanaël se rappelant les prophéties relatives au Messie, Mich. 5, 2., ou peut-être partageant le mépris général des Juifs contre ce qui vient de la Galilée, refuser d'abord ses hommages à celui qu'on lui représente comme étant de Nazareth. Mais sa loyauté est plus forte que ses scrupules ; il veut au moins entendre et voir Jésus, et, cédant aux efforts de sa toute-science et de sa sainteté, il l'adore comme le fils de Dieu et le roi d'Israël. Jésus lui annonce alors qu'il verra de plus grandes choses encore, et Nathanaël, que nous retrouvons plus tard parmi ceux qui assistèrent à la réintégration de saint Pierre, prend place au nombre des douze apôtres, sous le nom de Barthélemy, q. v. Saint Jean seul le nomme Nathanaël.

NAZARETH, petite ville de la Basse Galilée, située sur le territoire de l'ancienne tribu de Zabulon, Matth. 21, 11. Luc 1, 26. 2, 4., non loin de Gath-Hépher la patrie de Jonas, à 8 lieues de Tibériade, à 7 d'Acre, et à 2 du Tabor, dans une petite vallée au milieu des montagnes qui soutiennent la plaine de Zabulon, et s'abaissent vers celle de Jizréhel. La ville est située sur le penchant de la montagne, Luc 4, 29. Son nom signifie *couronne, ou rameau vert,* et vient, soit de l'amphithéâtre des montagnes qui entourent la vallée, soit (Burckhardt) des nombreux buissons (hébr. nézer) qui la remplissent : peut-être aussi renferme-t-

il une allusion au rejeton du tronc d'Isaï (Es. 11. 1.). *v.* du reste l'art. Nazarien. C'est dans cette contrée isolée et cachée, dit Bræm, dans cette ville paisible, au milieu d'une nature variée et pittoresque, que le Sauveur du monde, charpentier comme Joseph, attendit pendant trente ans l'heure de son père, et il y vécut tellement ignoré que le pieux Nathanaël, qui demeurait à 2 lieues de Nazareth, à Cana, n'avait jamais entendu parler de lui. La ville compte aujourd'hui, suivant les divers récits des voyageurs, de 3 à 5,000 habitants, et, d'après Buckingham, seulement 2.000, dont un tiers de chrétiens. Une église, qui est, avec celle du saint Sépulcre, la plus belle de la Syrie, renferme une grotte où, suivant la tradition, l'ange apparut à Marie, et une autre qu'on prétend avoir été la cuisine dans la demeure de la mère de Jésus. A peu de distance de la ville, dans une vallée, est la fontaine de Marie, la seule de tous les environs qui ne tarisse jamais, et où maintenant, comme jadis, les femmes de Nazareth vont puiser de l'eau avec une cruche sur la tête. Du côté méridional de la ville se voient, dans le rocher, un certain nombre de grottes très anciennes qui ont servi d'habitations, et plus bas plusieurs sources. Napoléon, après la bataille du Tabor, passa quelques heures et dîna à Nazareth, le lieu le plus septentrional qu'il ait touché en Syrie (trad. Rougemont). Hasselquist et des voyageurs plus modernes disent que la vallée, dont la forme circulaire rappelle celle des cratères, est fermée, de tous les côtés, par des montagnes de craie, hautes, blanches, escarpées et arides; le fond est une plaine inégale, d'un quart de lieue de largeur, bien cultivée, riante, et très fertile. Burckhardt trouve cette contrée une des plus délicieuses de tout le district d'Acre. Une gorge étroite et profonde, d'une lieue de longueur, conduit de la vallée dans la plaine de Jizréhel, et, depuis les hauteurs, on jouit d'une fort belle vue sur cette plaine, ainsi que sur le Tabor, le Guilboah, et les montagnes d'Ephraïm qui apparaissent au-dessus de l'Hermon.

NAZARIEN, *Nazaréat* (hébr. *Nazir*). C'est le nom que la loi de Moïse donnait à l'Israélite, homme ou femme, qui faisait pour un temps ou pour la vie entière le vœu du nazaréat, professant la sobriété en toutes choses, et renonçant complètement au vin, au vinaigre, aux raisins, à tout ce qui tenait de près ou de loin aux produits de la vigne, naturels, travaillés ou fermentés, laissant croître ses cheveux sans y toucher, évitant toute souillure cérémonielle ou réelle, et recommençant toutes les cérémonies de sa consécration au nazaréat, Jug. 13,14., lorsqu'il avait été souillé fortuitement, comme par la vue d'une personne morte en sa présence, ou dont il aurait trouvé le cadavre sur son chemin, Nomb. 6, 1. 2. cf. Am. 2, 11. 12. Si les catholiques ont vu dans cette institution le germe du monachisme, ils doivent reconnaître que ce germe renfermait de tout autres éléments que ceux qu'on leur a substitués; la fainéantise était bien loin de constituer une partie intégrante du nazaréat, et le mariage était si peu compté parmi les impuretés, même cérémonielles, qu'il n'en est pas seulement fait mention dans les prescriptions données à ce sujet, et que Samson, le nazarien à vie, était marié. Lorsque le temps du nazaréat était accompli, la personne qui avait fait le vœu se présentait au temple, offrait un mouton en holocauste, une brebis d'un an en sacrifice d'expiation, un bélier en sacrifice d'actions de grâces, une corbeille pleine de gâteaux sans levain de fine farine, enfin l'huile et le vin nécessaires à toutes les libations. Le prêtre alors coupait les cheveux du nazarien, et les brûlait sur le feu de l'autel; puis il mettait entre les mains du nazarien l'épaule cuite du bélier, un pain et un gâteau, pour les reprendre ensuite et les offrir à l'Eternel en offrande tournoyée, Nomb. 6, 1. et suiv. Plusieurs de ces cérémonies avaient également lieu lors de la consécration des prêtres, Lév. 8, 26. Si l'on se rappelle que l'usage du vin et du vinaigre était presque général en Palestine, que dans ces climats chauds le poids d'une longue chevelure était fort incommode, que les cas de souillure cérémonielle étaient passablement multipliés, et que l'on tienne

compte des frais considérables que l'accomplissement du vœu entraîne, on comprendra que le nazaréat, même à temps, était un vœu considérable. Aussi les personnes riches qui ne se trouvaient pas en état, ou qui n'avaient pas le loisir d'en observer les cérémonies, cherchaient-elles souvent à s'associer en quelque sorte aux nazariens, en participant aux frais des sacrifices, Jos. Ant. 19, 6, 1. Maïmonid. in Num. 6. Ceux qui faisaient le vœu du nazaréat hors de leur patrie se contentaient d'observer les abstinences marquées; ils se coupaient les cheveux au lieu où ils se trouvaient à l'expiration de leur vœu, et les offraient plus tard, ou les faisaient offrir par d'autres dans le temple, avec les victimes et les offrandes ordonnées. Samson, Samuel et Jean-Baptiste sont les seuls exemples de nazaréat à vie que nous présente l'Ecriture, Jug. 13, 4. 14. 1 Sam. 1, 12. Luc. 1, 15. Lorsqu'un enfant à naître était ainsi voué au nazaréat perpétuel, sa mère observait à sa place, jusqu'au moment de sa naissance, les prescriptions de la loi. Les rabbins opposent au nazaréat perpétuel celui de Samson qui leur paraît avoir été moins rigoureux que le premier, attendu que Samson a plusieurs fois vu et touché des corps morts, Jug. 14, 15, sans qu'il soit fait mention de sacrifices purificatoires qu'il ait offerts. — On trouve chez presque tous les anciens peuples quelques cérémonies semblables à celles du nazaréat, et l'on remarque en particulier que les Egyptiens, les Syriens, les Grecs et les Romains avaient l'habitude d'offrir leurs cheveux et leur barbe dans les temples de leurs divinités, comme, de plus, certaines coutumes d'abstinence étaient imposées aux prêtres de l'Egypte : quelques auteurs, Porphyre, Spencer, Michaélis, ont cru voir dans le nazaréat hébreu une tradition de l'Egypte, mais les analogies sont en elles-mêmes trop vagues pour qu'on puisse en tirer une conclusion pareille, et l'on doit se rappeler que loin de vouloir établir un lien, Moïse a toujours creusé un abîme entre les coutumes de son peuple et celles des nations voisines.

Le nom de nazarien se prenant encore dans plusieurs sens différents, nous sommes appelés à considérer de plus près les passages suivants.

1° *Gen.* 49, 26. Joseph est appelé le nazarien d'entre ses frères : les Septante traduisent ce terme par *chef*, celui qui est *honoré*, et si l'on a égard à la signification primitive de nézer, on comprendra que Joseph ait pu être ainsi désigné : le nom de nazir ou nezir était d'ailleurs comme il est encore dans plusiéurs cours d'Orient, un nom de dignité, de charge publique, correspondant aux fonctions de vice-roi que Joseph exerçait en Egypte. Peut-être aussi, et dans le cantique du vieux Jacob il semble que ç'ait été plus naturel, le nom de nazarien désignait-il simplement que Joseph avait été mis à part, choisi de Dieu pour lui être saint, et pour être le bienfaiteur de ses frères, celui devant qui sa famille se prosternerait.

2° Quelques auteurs ont entendu du nazaréat temporaire le vœu que fit saint Paul en deux circonstances de sa vie, Act. 18, 18. 21, 24., mais ce n'est qu'une hypothèse, et nous en reparlerons aux art. Paul et Vœu.

3° Dans plusieurs passages du Nouveau Testament, Act. 2, 22. 22, 8. 24, 5., on lit nazoréen au lieu de nazaréen, et ce simple changement de voyelle donne au mot une signification comme une étymologie différente, remplaçant la couronne par le mépris; *v.* plus loin.

4° Nazaréen désigne souvent un homme natif de Nazareth, quel qu'il soit, et sans qu'aucune idée, autre que celle du fait, s'y rattache, Marc 10, 47. Act. 4, 10.

5° Matthieu, 2, 23., cite une prophétie d'après laquelle Jésus devait être appelé Nazaréen. Il est évident que, selon cet apôtre, il y a un rapport intime entre le séjour de Jésus à Nazareth et le surnom de Nazaréen qui lui avait été donné; il faut donc dès l'abord rejeter l'explication de ce nom tirée du nazaréat, Nomb. 6, 2., quelque respectables et nombreux que soient les soutiens de cette opinion (Wettstein, Spanheim, Erasme, Calvin, Bèze, Luther, Zwingle, Grotius, etc.) : ce serait un jeu de mot assez mauvais, et d'autant plus que les prophètes n'ont jamais an-

noncé Jésus-Christ comme devant être Nazaréen. Il faut donc supposer que le nom de Nazareth, ou d'habitant de Nazareth, renferme une idée qui, d'après les prophéties, devait être un attribut de Christ : cette idée peut, ou bien se trouver dans l'étymologie de ce nom, ou bien se rattacher à l'opinion publique. On sait qu'une assez mauvaise renommée pesait sur Nazareth, et qu'il suffisait d'en être originaire pour être méprisé, Jean 1, 46. 7, 52. Or ce que les prophètes annoncent, c'est que le Christ sera méprisé de ses contemporains, Ps. 22, 7. 8. Es. 53, 3. Peu importe ce que l'on a dit : que les Nazaréens n'étaient pas plus méprisés que les autres Galiléens ; l'un et l'autre reviennent au même, les deux noms servent également de termes d'injure ; cependant en examinant Jean 1, 47., on trouvera que Nazareth était plus particulièrement méprisé, puisque le reproche en est fait, dans un entretien amical, par Nathanaël à Philippe, ces deux hommes étant l'un et l'autre Galiléens. Il faut ajouter que le nom de Nazaréen prêtait bien plus que celui de toute autre ville de la Galilée, aux mauvaises plaisanteries auxquelles les Juifs étaient assez enclins : en changeant nazar en nazor (méprisé), les Juifs pouvaient exprimer d'une manière très directe et fort simple le mépris qu'ils avaient pour ces gens-là (*v.* 3°), et il est bien vraisemblable qu'en appellant notre Sauveur et ses disciples de ce nom, avec ou sans le jeu de mots, ils avaient l'intention de jeter sur eux du ridicule ; dans ce cas (et surtout si saint Matthieu a écrit en hébreu ou en syriaque), ces paroles devaient avoir une très grande force : « on lui a donné le surnom de Nazareth, ainsi que les prophètes ont annoncé qu'il serait en butte à toutes les moqueries de ses ennemis. » On comprend alors aussi la parole de Jésus à Saül : « Je suis ce Nazaréen que tu persécutes. » — Quant à l'interprétation tirée de l'étymologie, et mise en avant par Jérôme, elle se fonde sur le sens de nezer, rejeton, buisson : saint Matthieu ferait ressortir alors que, de même que les prophètes ont appelé Jésus un rejeton, Es. 11, 1., un germe, Es. 4. 2. Zach. 6, 12., de même les impies, prophétisant sans le savoir, lui ont donné le nom de rejeton, habitant issu de la ville des rejetons. Cette explication, à notre sens bien moins satisfaisante que celle qui précède, a été soutenue par Surenhusius, Vitringa, et dernièrement encore par Hengstenberg, dans une dissertation sur ce sujet, qui se trouve en tête du 2e volume de sa Christologie.

NÉAPOLIS, Act. 16, 11., maintenant *la Cavala ;* ville maritime à 3 lieues sud-est de Philippes : elle a sur les côtes de la mer Egée un port avec une position avantageuse pour le commerce. Après avoir appartenu à la Thrace, elle passa, au temps de Vespasien, sous la domination romaine. On raconte que c'est aux habitants de cette ville qu'on est redevable de l'art de tailler la vigne, et qu'eux-mêmes l'avaient appris d'un âne : ils remarquèrent que les vignes mordues par cet animal croissaient mieux et rapportaient plus que les autres. — Saint Paul y passa en se rendant de Samothrace à Philippes. C'est le lieu de naissance de Méhémet-Ali.

NÉBAJOTH, fils aîné d'Ismaël, Gen. 25, 13., et père des Nébajoth ou Nabathéens, que nous trouvons à côté de Kédar, Es. 60, 7., formant une riche peuplade renommée par l'excellence de ses moutons. Ils occupaient, selon saint Jérôme, tout l'espace de pays compris entre l'Euphrate et la mer Rouge, non qu'ils en fussent les seuls possesseurs, mais ils y étaient en majorité : d'après quelques auteurs (Diod. de Sic.), la mer Morte appartenait à leur territoire, et Denys le géographe les fait avancer jusque près du Liban ; il est probable en effet que, s'ils possédaient en propre l'Arabie Pétrée, ils ont empiété aussi, d'un côté sur l'Arabie Heureuse, de l'autre sur les contrées situées au nord-est, et qu'à leurs villes de Pétra et de Médaba ils en ont joint d'autres plus septentrionales, et voisines de Galaad ; mais nomades comme ils l'étaient, libres et indépendants, ils ont recherché l'air et les pâturages plus que les villes habitées, et leur territoire n'a jamais été limité ni déterminé : plusieurs d'entre eux s'adonnaient au commerce, et entreprenaient de longs voyages dans ce but. Ils avaient des rois du nom d'Arétas, et

lorsque Pompée vint en Syrie, il envoya des troupes contre eux et les défit. Il est plusieurs fois parlé des Nabathéens dans les livres des Maccabées; lorsque tous les peuples voisins de la Judée se soulevèrent contre les Hébreux, les Nabathéens seuls leur témoignèrent de l'affection; ils accueillirent fort bien Judas Maccabée marchant au secours de ses frères en Galaad, mais plus tard ceux de Médaba en particulier trahirent Jean Maccabée, le tuèrent, et s'emparèrent de tout le bagage militaire qu'il était venu leur confier, 1 Macc. 5, 24. 25. 9, 35.

NÉBO. 1° La plus haute cime de la montagne de Pisga, qui appartient à la chaîne des monts Abarim: elle était sur le territoire des Moabites du temps de Moïse, et était située en face de Jérico, de l'autre côté du Jourdain. C'est là que mourut Moïse, Deut. 32, 49. 34, 1. *v.* Pisga. — 2° ville de Ruben, dans le voisinage de la montagne de ce nom, Nomb. 32, 3. 38. Elle avait appartenu d'abord aux Moabites, et plus tard il s'en rendirent maîtres de nouveau, Es. 15, 2. Jér. 48, 1. Eusèbe en place les ruines à 8 milles sud de Hesbon. — 3° Ville de Juda, Esd. 2, 29. 10, 43. : elle est appelée l'*autre* Nébo, Néh. 7, 33., pour la distinguer de la précédente : c'est de celle-ci que parle Eusèbe, d'après Calmet. — 4° Idole des Caldéens, dont le nom se retrouve dans la composition de plusieurs noms propres. Dans le passage Es. 15, 2., le prophète parle peut-être d'un temple consacré à cette idole sur la montagne de Nébo en Moab; mais 46, 1. se rapporte à l'idole caldéenne dont nous avons parlé à l'article Caldée, et dont le culte fut détruit probablement par Cyrus.

NÉBUCADNETSAR ou *Nabuchodonosor*, fier et puissant conquérant, fléau dans la main de Dieu, chargé d'exécuter les vengeances divines et d'accomplir les prophéties; il était fils, et fut le successeur de Nabopolassar sur le trône de Babylone. Il porte déjà le titre de roi, Jér. 25, 1. 46, 2., quoiqu'il ne fût encore à cette époque, lors de ses premières expéditions, que l'associé de son père à la couronne; peut-être aussi les historiens sacrés le nomment-ils ainsi par anticipation. Son nom se rattache presque exclusivement, dans la mémoire de chacun, aux grandes scènes qui sont racontées dans les premiers chapitres de Daniel; *cependant son histoire commence long*temps auparavant, et les détails en sont épars dans les livres des Rois, des Chroniques, de Néhémie, d'Esdras, d'Ester, de Jérémie, d'Ezéchiel, et de Daniel. On peut la composer en comparant ainsi 2 Rois 24, 25, 26. 2 Chron. 36, Néhém. 7, Esd. 1, et 5; Est. 2, 6. Jér. 21, 22, 24, 25, 27, 29, 34, 37, 39, 43, 44, 46, 49, et 52. Lam. 4. Ez. 17, 21, 26-32, et Dan. 1-5.

Sa vie militaire a compté quatre campagnes principales qui l'ont toutes rapproché de la Palestine, si elles n'ont pas toutes eu pour premier but de l'envahir et de la réduire. La première est celle dont il est parlé Dan 1, 1.; elle eut lieu la troisième année de Jéhojakim. Pharaon Néco faisait acte de souveraineté sur Circesium ou Carkémis, et Nébucadnetsar, chargé par son père de la disputer au roi d'Egypte, obtint sur ses ennemis un succès facile, et les poursuivit à travers l'Arabie, jusque sur les bords du Nil; puis, se tournant vers Jéhojakim, le malheureux *allié* de Néco, il triompha sans peine de la Judée, prit Jérusalem, et se disposait à emmener son roi prisonnier lorsque, changeant de caprice ou d'idée, il lui rendit la liberté, et le fit son vassal tributaire, au lieu de le traiter en esclave; il emmena seulement quelques ôtages, au nombre desquels se trouvaient Daniel et ses trois amis. Il poursuivit quelque temps encore ses conquêtes, et acheva d'affaiblir les Egyptiens en leur enlevant toutes leurs possessions comprises entre l'Euphrate et le Nil. C'est pendant ces victoires qu'il apprit la mort de son père : il retourna précipitamment à Babylone, et monta sur le trône (604 ou 605 av. C.), 2 Rois 24, 1-7. 2 Chr. 36. 6. 7. Dan. 1, 1. sq. 5, 2. Esd. 1, 7. L'année suivante, il fit son fameux songe des quatre monarchies, qu'il oublia sans en conserver autre chose qu'une impression de frayeur telle, qu'il voulait faire mettre à mort les mages qui ne pouvaient venir en aide à sa mémoire troublée : c'est

alors qu'il nomma le jeune prophète israélite chef des mages, et qu'il lui confia le gouvernement de la Babylonie, parce qu'il avait vu que Dieu était avec lui, et que Daniel seul avait les secrets de l'Eternel, Dan. 2, 1. sq.

Trois ans après sa première conquête de la Judée, Nébucadnetsar dut tourner, pour la seconde fois, ses armes contre ce pays : Jéhojakim s'était soulevé, et avait refusé le tribut. Nébucadnetsar envoie d'abord contre lui les armées de Syrie, de Moab et de Hammon, qui ravagent la Judée, et font un grand nombre de prisonniers qui sont envoyés à Babylone, Jér. 52, 28. Jérusalem est assiégée, Jéhojakim périt lui-même en se défendant; Jéchonias le remplace sur le trône, et continue à se défendre; mais Nébucadnetsar arrive en personne au bout de trois mois : il se met à la tête des troupes, serre la ville de plus près, et ne tarde pas à s'en rendre maître. Il envoie Jéchonias finir ses jours dans une prison de Babylone, dépouille le temple et le palais, brise les vases sacrés, emmène l'élite des habitants, et part en laissant à Sédécias un trône en ruines, en échange d'un serment de fidélité, 2 Rois 24, 10. 2 Chr. 36, 10. Jér. 22, 25. 37, 1. Ez. 17, 12. 13. Sa puissance va se consolidant, rien ne résiste à ses armes, et les faux prophètes qui annoncent le déclin de son pouvoir sont frappés et mis à mort, Jér. 29, 21. cf. 27, 6. 28, 2.

Cependant Sédécias ne tient pas le serment qu'il a prêté à l'ennemi de son pays, et, au bout de huit ou neuf ans de soumission, la seizième année de Nébucadnetsar, il se révolte et refuse sa soumission ; son exemple gagne les peuples qui l'entourent, et l'Egypte paraît les favoriser. Le roi de Babylone rentre en campagne ; c'est sa troisième expédition. Incertain par quel ennemi il doit commencer, il tire le sort sur les flèches, et se décide bientôt; c'est Jérusalem qui recevra ses premiers coups, Ez. 21, 25-27. En peu de temps, la Judée presque entière est soumise : Jérusalem, Lakis et Hazéka seules résistent encore, Jér. 34, 7.; il marche sur Jérusalem qu'il a déjà conquise deux fois, et se prépare à la traiter avec plus de rigueur que jamais. L'approche du roi d'Egypte qui s'avance contre lui, l'oblige à laisser un instant respirer Sédécias; il envoie ses captifs en Caldée, et marche sur son nouvel adversaire; mais celui-ci ne l'attend pas même, et s'enfuit avant d'avoir pu faire sa jonction avec les armées de Juda. Nébucadnetsar revient alors, continue le siége, et reste un an avant de venir à bout de la place; la famine désole les habitants de Jérusalem, qui n'en persistent pas moins à se défendre; enfin, pendant une absence du roi de Babylone, qui s'était rendu à Ribla, en Syrie, une brèche est faite à la ville, les principaux officiers des Caldéens y pénètrent, Sédécias et les siens s'enfuient, mais ne tardent pas à être atteints et faits prisonniers. Nébuzar-Adan, chargé de la destruction de Jérusalem, s'en acquitte selon les souhaits de son maître, qui fait venir auprès de lui les principaux captifs, fait mettre à mort, sous les yeux de Sédécias, ses fils et ses grands, et l'envoie lui-même à Babylone, après lui avoir fait crever les yeux. Dans l'ivresse de son triomphe, il ménage encore Jérémie, et le recommande à Nébuzar-Adan, 2 Rois 24, 20. 25, 1. 2 Chr. 36, 13. 17. Jér. 34, 37, et 39, etc. C'est probablement après cette expédition qu'il fit élever, dans la plaine de Dura, cette fameuse statue d'or que l'on suppose avoir été comme l'apothéose de son père, et qui faillit coûter la vie aux jeunes Hébreux qui refusaient de l'adorer. Admirant le prodige que le Dieu de Daniel avait fait en faveur de ses jeunes amis, Nébucadnetsar n'hésita pas à décréter la divinité du Dieu des Hébreux, et ordonna qu'on rendît à Jéhovah les mêmes honneurs qu'il réclamait pour son idole.

C'est après cela, que d'après Josèphe, car l'Ecriture n'en parle pas, Nébucadnetsar entreprit le siége de la puissante ville de Tyr, ce siége infructueux de treize laborieuses années si souvent prédit par les prophètes, mais dont toute l'histoire est encore et restera toujours obscure. Les passages qu'il importe le plus de consulter sur ce point, sont : Es. 23 et Ez. 26-28, 20. Josèphe, Archéolog. 10, 11. 1.

Contre App. 1, 19. 20. Il parait, d'après ces données, que Nébucadnetsar employa treize ans à ce siége, et qu'il ne fut pas payé de sa peine, soit qu'il n'ait pu venir à bout de son entreprise, soit plutôt que les habitants de la ville, s'étant retirés dans une île voisine avec toutes leurs richesses, il n'ait trouvé que des ruines à offrir en pâture à ses soldats exténués (573 av. C.). Honteux de rentrer à vide dans son royaume et voulant se dédommager de sa triste victoire, il se tourna derechef contre l'Egypte, la ravagea dans toute son étendue, mêla le sang des hommes aux flots du Nil, et put ramener son armée glorieuse et chargée d'un riche butin. Ce furent là ses dernières victoires et sa dernière expédition.

Il n'avait, du reste, plus rien à desirer; il s'était élevé aussi haut que jamais roi conquérant a pu le faire; tout ce qui peut se vaincre par des forces humaines, il l'avait vaincu, et ses armes, toujours victorieuses contre Jérusalem, la ville du vrai Dieu, paraissaient l'élever au-dessus de ce Dieu qui inspirait Daniel et qui sauvait ses amis: la tête tournerait à une moins grande hauteur, et le vieux monarque, au milieu d'une capitale que ses guerres lointaines n'avaient fait qu'enrichir, pouvait être pris de vertige au souvenir de toutes ses gloires. Un songe divin l'avertit de prendre garde; il vit un arbre immense renversé par terre à la voix d'un ange et couché sans rameaux ni verdure pendant sept années. Le chef des mages, prophète de l'Eternel, lui fit voir dans les détails de ce songe un avertissement et une menace, mais une année d'intervalle que Dieu lui accordait pour s'humilier, ne servit qu'à l'endormir dans l'espérance que la parole divine ne serait pas exécutée, ou peut-être à la lui faire oublier. Son orgueil s'éleva à la hauteur de sa position terrestre, et comme il se promenait dans le palais royal de sa capitale, il s'écria dans une ivresse frénétique d'exaltation : N'est-ce pas ici Babylone la Grande que j'ai bâtie pour être la demeure royale par le pouvoir de ma force et pour la gloire de ma magificence! Alors une voix des cieux lui répondit, lui annonçant que le songe terrible qu'il avait fait, allait recevoir son exécution; l'orgueilleux monarque fut chassé d'entre les hommes, il mangea l'herbe comme les bœufs, n'ayant d'autre abri que le ciel, exposé à toutes les intempéries de l'air comme à la haine de ses sujets auxquels il n'inspirait plus qu'une horreur mêlée de pitié; son poil crût comme celui de l'aigle et ses ongles comme ceux des oiseaux. Sept temps se passèrent ainsi, puis le sens lui revint, il bénit le souverain duquel toutes les œuvres sont véritables, dont les voies sont justes et qui peut abaisser ceux qui marchent avec orgueil; et il remonta sur son trône, Dan. 4. Il vécut encore une année et mourut après avoir régné quarante-trois ans, 561 av. C.

Plusieurs observations sont nécessaires à l'intelligence de son histoire.

Les historiens grecs ne parlent pas de Nébucadnetsar, et ce règne à la fois long et glorieux ne nous est connu que par ce qu'en disent les historiens sacrés, Josèphe et quelques historiens de l'Orient; de là plusieurs incertitudes chronologiques et des dates peu sûres et difficiles à déterminer, d'autant plus que les historiens sacrés comptent diversement les années de ce prince, suivant qu'ils font commencer son règne à la mort de son père, comme Daniel et les Babyloniens, ou qu'ils datent du moment de son association à l'empire avant la bataille de Circesium, comme Jér. 25, 1. et les autres historiens hébreux. Il y a en outre, dans plusieurs de ces données, un manque de coïncidence dont il n'est pas facile de se rendre compte, et quelques divergences, pour lesquelles il faut consulter les ouvrages spéciaux, notamment Des Vignoles et les commentateurs modernes Dahler sur Jérémie, Hævernick sur Daniel et Ézéchiel. Les traits de la vie de Nébucadnetsar étant épars dans plusieurs livres de la Bible, les uns prédits, les autres racontés, souvent sans suite et sans ordre chronologique, il est arrivé que plusieurs des faits attribués par les uns à l'une de ses expéditions, sont d'après d'autres, attibués à une autre, et que l'on ne peut se faire toujours une idée juste des détails dont chaque cadre doit être rempli:

nous avons suivi l'ordre qui nous a paru le plus probable; Dahler et Winer arrangent les événements d'une manière différente, et Calmet, par exemple, place l'histoire de la statue d'or ainsi que le supplice des trois jeunes Hébreux, à la fin de la vie de Nébucadnetsar et après son retour à la raison.

Ce qui frappe le plus dans la vie militaire de ce conquérant, ce sont ses attaques sans cesse renouvelées contre le faible royaume de Juda, attaques toujours suivies de victoires et toujours plus douloureuses dans leurs résultats; la première fois, il fait de Jéhojakim son vassal, et n'emmène avec une partie des trésors du temple que des ôtages; la seconde fois, il dépouille le temple, emprisonne le roi infidèle, emmène l'élite des Juifs, mais laisse encore à ceux qui restent un roi de leur nation; la troisième fois enfin, il exporte les habitants en masse, fait mettre à mort les principaux d'entre eux et charge leur roi de chaines après l'avoir privé de la vue. Autant de secousses successives devaient faire comprendre aux Juifs que c'était bien de la part de leur Dieu que Nébucadnetsar ruinait ainsi leurs forces et leur vie nationale; et véritablement, à lire les écrivains sacrés, il semble que ce roi de Babylone n'ait eu, en effet, d'autre mission que d'accomplir les prophéties et les vengeances divines; c'est à cela que se réduit sa biographie, et ses coups prolongés pendant une carrière de quarante-trois années devaient faire réfléchir les Juifs plus que n'eussent fait les coups épars de rois qui se seraient succédé sur le même trône; Nébucadnetsar devait être pour les Juifs l'homme de la fatalité, et l'on pense involontairement à la vieille et glorieuse figure de Louis XIV, qui a été l'épreuve du peuple de Dieu, comme le roi de Babylone en avait été le châtiment.

La conduite de Nébucadnetsar à l'égard des mages, n'est autre que celle d'un autocrate oriental; la tête de quelques mages n'était rien pour lui; satisfaire un caprice au prix de plusieurs vies était peu de chose. Le songe qu'il avait oublié, ces hommes devaient le lui dire; et leur charlatanisme spéculateur devait être la cause de leur propre ruine; ils étaient punis par où ils avaient péché. Un prophète seul pouvait, après avoir prié son Dieu, connaître ce songe, le rappeler au roi et lui raconter la succession des quatre monarchies; il est remarquable que Daniel ait eu lui-même, bien des années après, la même vision céleste, le même songe sous d'autres symboles, Dan. 7. La première puissance était celle de Nébucadnetsar lui-même; la seconde était celle des Perses qui vinrent sous Cyrus, 538 av. C., renverser l'empire de Babylone; après eux vinrent les Grecs conduits par le puissant et rapide Alexandre, représenté dans le songe de Daniel sous la figure d'une panthère ailée à quatre têtes, qui signifient les quatre royaumes qui sortirent de la mort d'Alexandre et se divisèrent en restant unis. La quatrième puissance enfin, c'est l'empire de Rome. Il y a, pour ainsi dire, unanimité parmi les interprètes sur la signification de ces deux songes, et l'on peut consulter presque indifféremment les divers travaux ou commentaires qui ont paru sur ce sujet; *v.* le Morgenland de Preiswerk, I, p. 33, sq., le Commentaire de Hævernick, Gaussen sur Daniel, etc.

Le second songe de Nébucadnetsar, plus clairement encore expliqué et accompli, n'a pas besoin d'être développé davantage. Remarquons seulement que le terme employé pour marquer la durée de sa terrible maladie, est celui de sept temps; on entend ordinairement par là sept années, mais on peut l'entendre autrement encore, et sept années de folie ne prennent pas facilement place dans la vie si occupée de Nébucadnetsar: l'année asiatique se divisant en six termes de deux mois chacun, on pourrait entendre les sept temps de sept de ces doubles mois, de sorte que la maladie de Nébucadnetsar n'aurait duré que quatorze mois; selon d'autres, il aurait été malade trois ans et demi, selon d'autres encore, seulement sept mois. Quant à la nature de cette maladie, on pense généralement qu'il s'agit de l'*insania canina* ou *lupina,* la lycanthropie, pendant laquelle l'homme n'a plus de l'homme que les instincts animaux; se croyant changé en

bête, en loup, en chien, en bœuf, il abdique son cœur et sa raison, et cesse d'être lui-même : c'est un animal. Les absurdes imaginations des rabbins sur la métamorphose physique de Nébucadnetsar en bœuf, sont dès longtemps oubliées ou tombées dans le ridicule, et de grossières illustrations bibliques en conservent seules le souvenir. Lorsque le sens lui revint, il était guéri de sa folie, et l'on ne peut qu'admirer la touchante et noble confession de foi par laquelle commence en lui le retour à la raison; il s'humilia en adorant la main qui l'avait frappé, et son nom se place à côté de celui des Naaman, des Darius, des Cyrus et de tant d'autres païens pour qui l'Eternel a fait luire au milieu des ténèbres la foi à un seul Dieu. Plusieurs de ces grands conquérants, après avoir été des verges dans la main divine, ont reconnu vers la fin de leurs jours, la main qui les avait conduits; et à côté de Nébucadnetsar se place naturellement, et sous ce rapport aussi, le nom de Napoléon le Grand.

NÉBUZAR-ADAN, 2 Rois 25, 8. Jér. 39, 9. 52, 12., général de l'armée de Nébucadnetsar, attaché au service de la personne royale et l'un de ses principaux ministres. Il fut chargé par son maître absent, de présider au sac de Jérusalem, 568 av. C., un mois environ après que cette ville eut été prise pour la troisième et dernière fois par le roi de Babylone : il s'acquitta de sa tâche en soldat, il dépouilla d'abord la ville et le temple de tous les trésors qui y restaient, puis il mit le feu à tout ce qui pouvait brûler; les édifices publics, le temple et toutes les maisons devinrent la proie des flammes; les remparts furent démolis et il ne resta plus que des cendres et des ruines sur l'emplacement où florissait naguère la sainte cité. N'ayant plus rien à faire en Judée, il donna l'ordre du départ, classa les prisonniers, chargea les riches dépouilles après avoir mis en pièces les ornements du temple qui ne pouvaient être emportés que par morceaux, partagea les terres entre les misérables habitants qu'il laissait en arrière sous le gouvernement de Guédalia, donna la liberté à Jérémie et à Baruc, selon les ordres qu'il avait reçus, et partit pour la Babylonie.— Il paraît que plus tard encore, lors du siége de Tyr, il revint en Judée, et qu'il essaya, peut-être pour venger la mort de Guédalia, de faire de nouveau la guerre aux Juifs, mais ceux-ci s'étaient déjà retirés en Egypte, il ne pouvait plus y avoir de guerre ; une apparition suffisait au milieu de ces populations cinq fois décimées, et Nébuzar-Adan ne put emmener que 745 prisonniers, Jér. 52, 30.

NÉCO, *Nécho* ou *Néchos,* l'un des Pharaons, roi d'Egypte, et contemporain de Josias, 2 Rois 23, 29. 2 Chr. 35, 20. Fils de Psammèticus, il était le sixième roi de la 26e dynastie, celle des Saïtes. Il est connu dans l'histoire profane par l'entreprise qu'il fit d'un canal de communication entre le Nil et la mer Rouge, entreprise qu'il dut abandonner après que 20.000 ouvriers eurent péri dans ce travail gigantesque, et par le voyage de circumnavigation qu'il fit faire autour de l'Afrique par des Phéniciens qu'il avait à son service; partis de la mer Rouge, ils revinrent au bout de trois ans par la Méditerranée, racontant à leur retour qu'en faisant voile autour de l'Afrique, ils avaient vu le soleil levant à leur droite, ce qui, ajoute Hérodote, ne me paraît nullement probable. *v.* Hérod. 2, 158. 4, 42. — Ce qui est raconté de son histoire dans la Bible, présente plusieurs petites difficultés chronologiques qui laissent dans le vague la marche générale de son expédition, et ne permet pas d'en indiquer les détails d'une manière sûre. Jaloux peut-être de la grandeur naissante du royaume de Babylone, il résolut de l'affaiblir avant qu'il s'élevât davantage, et se mit en route pour Circésium sur les bords de l'Euphrate. Deux chemins se présentaient devant lui; en prenant le plus court, il violait le territoire de Juda et risquait de trouver sur son passage un obstacle qui l'eût arrêté en même temps qu'il eût donné l'éveil à son ennemi. La voie plus longue était sous ce rapport préférable à l'autre; il s'embarque donc pour Ptolémaïs sur la frontière de Syrie; mais ses calculs de prudence et de ménagements sont déjoués ; Josias, soit qu'il crût son territoire violé, soit que tribu-

taire du roi de Babylone, il crût devoir refuser le passage à son ennemi, marche contre l'armée égyptienne. Néco cherche à le détourner de son opposition : « Ce n'est pas à toi que j'en veux, lui dit-il, mais à une maison qui me fait la guerre, et Dieu m'a dit que je me hâtasse. » Nonobstant ces propositions de paix, il est forcé de combattre, la bataille s'engage dans la plaine de Méguiddo et le roi d'Egypte remporte une éclatante victoire, tandis que Josias, blessé à mort, expire bientôt après. Néco continue sa marche sans se laisser arrêter plus longtemps, il s'empare de Circesium, y met une garnison et réunit dans ses intérêts contre les Caldéens, presque toutes les peuplades des environs, la Syrie, les Hammonites, les Moabites, peut-être aussi les Edomites et quelques peuplades arabes. A son retour en Palestine, au bout de trois mois, il dépose et fait prisonnier Jéhoachaz fils de Josias, que les Juifs avaient élu quoiqu'il ne fût pas l'aîné, le remplace par Eliakim ou Jéhojakim, l'héritier naturel du trône de son père, impose au pays une contribution en le rendant son vassal, et retourne en Egypte. — D'autres auteurs pensent que Néco ne marcha contre la Caldée qu'après s'être entièrement vengé sur Juda; mais cette manière de voir présente plus de difficultés que celle que nous adoptons. — Quoi qu'il en soit, le roi d'Egypte ne jouit pas longtemps du fruit de ses conquêtes, car nous voyons, Jér. 46, 2., que la quatrième année de Jéhojakim, Circesium lui fut reprise par Nébucadnetsar, malgré l'appui que Juda prêta à Néco en cette occasion.

Hérodote parle du conflit qui eut lieu en Méguiddo, mais il le place à Migdol ou Magdola, sans doute parce qu'il connaissait cette dernière ville, et qu'il savait qu'elle était située sur le chemin naturel d'Egypte en Palestine; il a pu se tromper facilement, tandis qu'on ne peut supposer que les historiens juifs aient commis une erreur de cette nature. — Quant au message de Dieu que Néco dit avoir reçu, l'on suppose généralement que c'est par le moyen de Jérémie que la volonté divine lui a été manifestée; on pourrait croire que ces paroles du roi d'Egypte n'étaient qu'une ruse pour se débarrasser plus vite du pieux Josias en en appelant à son Dieu, si l'historien sacré n'ajoutait aussitôt, 2 Chr. 35, 22. : « Josias n'écouta point les paroles de Néco qui procédaient de la bouche de Dieu. » Et quoiqu'il paraisse étrange que les oracles célestes aient été révélés à un païen, ce fait n'est pas le seul de son espèce dans l'histoire sainte.

La durée de son règne a été de six ans d'après Manéthon, de seize d'après Hérodote, de quarante-six enfin d'après Gesenius qui trouve les termes précédents trop courts pour cadrer avec les dates de la dodécarchie égyptienne contemporaine d'Ezéchias.

NÉGUINOTH. *v.* Psaumes.

NÉHÉLAM. *v.* Sémahia 2°.

NÉHÉMIE, fils de Hacalia, d'une origine du reste incertaine, de la race des prêtres selon les uns, selon d'autres de la tribu de Juda et de la famille royale. Le livre qui porte son nom renferme presque toute son histoire. Il remplissait auprès d'Artaxercès-Longuemain la charge d'attirsatha ou d'échanson, et usa dignement de sa position pour le salut de ses frères. Ayant appris par Hanani et quelques Juifs revenus de Juda, le triste état dans lequel se trouvait sa patrie, et la misère de ses compatriotes, son cœur fut navré de leur récit, ses larmes coulèrent, il mena deuil, il jeûna, et recourut par la prière à celui qui devait bander les plaies de son peuple; il s'humilia, mais rappela aussi à l'Eternel les promesses qu'il avait faites aux Juifs de les ramener après les avoir dispersés. Il pria Dieu de vouloir toucher le cœur de son roi, et sa prière fut exaucée. Artaxercès ayant remarqué la tristesse inaccoutumée de son serviteur, la lui reprocha d'abord, et peut-être assez sévèrement, comme une mauvaise disposition d'esprit inconciliable avec le devoir d'un homme de cour; Néhémie craignit d'avoir déplu à son maître, mais il lui répondit avec douceur et simplicité : « Comment mon visage ne serait-il pas défait, puisque la ville qui est le lieu des sépulcres de mes pères demeure désolée, et que ses portes ont été consumées par le feu. » Et comme le roi

lui demandait ce qu'il pouvait désirer de faire, Néhémie, après avoir invoqué encore le secours et l'assistance de son Dieu, demanda au roi de le renvoyer en Judée pour y rebâtir Jérusalem. C'était une demande hardie, mais le roi dont Dieu avait disposé le cœur, l'accorda à son échanson; il lui donna en outre une escorte militaire, des lettres pour les gouverneurs des provinces qu'il devait traverser, le droit de prendre du bois dans les forêts royales, et sa protection pour tout ce qu'il entreprendrait. Néhémie partit donc avec ses pleins pouvoirs, et arriva bientôt à Jérusalem. La main de l'Eternel était bonne pour lui (2, 8. 19.)

Il débute par un examen prudent et silencieux de l'état des choses; les ennemis des Juifs sont trop puissants et trop nombreux pour qu'il puisse rien tenter avant d'avoir sondé le terrain; le mal est trop grand pour que Néhémie prenne des mesures avant d'en avoir compris toute l'étendue. Mais lorsque ses plans sont arrêtés, il rassemble les magistrats, les sacrificateurs et les principaux d'entre les Juifs, leur expose le but de sa mission, ses droits et ses desseins. Quelques étrangers, Samballat, Tobija, et Gasmu, essaient en vain de contrecarrer son œuvre par de méchantes moqueries et de perfides insinuations: Néhémie les repousse en leur rappelant qu'ils sont étrangers au peuple juif, et qu'ils n'ont aucune part dans les affaires de la ville et de la maison de Dieu. Le peuple qui a retrouvé un chef dont la voix l'inspire, dont l'exemple l'encourage, se met à l'œuvre; les murs, les portes, les remparts, sont reconstruits. Jérusalem sort de ses ruines; la ville sainte se relève malgré les efforts jaloux des peuples voisins, et paraît sur le point de se rendre indépendante et libre. Mais les Arabes, les Hammonites et les Samaritains se liguent contre les Juifs, et projettent de fondre sur leur métropole avant que les remparts achevés ne rendent toute invasion plus difficile, toute victoire plus incertaine; Néhémie, à qui les machinations de Samballat et de ses partisans n'ont point échappé, range le peuple en armes le long des murailles, ranime le courage des faibles, et rappelle à tous qu'ils ont à combattre pour Dieu, l'honneur, la patrie et leurs familles. Les ennemis sont déconcertés par cette solennelle manifestation qui leur a montré un chef vigilant, un général habile, et une armée résolue: les travaux reprennent leur cours, mais depuis ce moment la moitié seulement des jeunes gens s'occupe des constructions, tandis que l'autre moitié se tient toujours prête en cas de surprise; même les travailleurs gardent encore l'épée au côté.

A côté des ennemis extérieurs, Néhémie doit combattre aussi les ennemis intérieurs, l'usure, et l'abus que les riches avaient fait de leur position aux dépens du pauvre; le peuple était opprimé, il avait dû mettre en gages ses champs, ses maisons, ses fils et ses filles. Une mesure héroïque devait être prise, et pouvait seule sauver Jérusalem d'une révolution: Néhémie convoqua les grands, les magistrats, et les sacrificateurs; il les censura pour le trafic infâme, pour la *vente* qu'ils avaient faite de leurs frères, et après leur avoir représenté le danger de la situation et l'opprobre dont leur conduite devait couvrir la nation sainte, il leur proposa la restitution complète des héritages, et la remise des dettes, se donnant lui-même à eux, et il en avait le droit, comme un exemple de désintéressement. Sa voix fut écoutée, l'assemblée dit amen! à la malédiction que Néhémie prononça contre ceux qui ne tiendraient pas la parole jurée, et Néhémie sauva le peuple d'une crise qui eût pu être terrible, dans un moment où l'étranger ne demandait pas mieux qu'un prétexte pour intervenir. Néhémie qui, depuis douze ans qu'il était gouverneur, avait renoncé à tous les avantages de sa place, engageant sa fortune particulière au service de Jérusalem, à la reconstruction des murs, aux frais de représentation exigés par sa position, Néhémie était bien placé pour demander à ceux pour lesquels ils se sacrifiait, de se sacrifier aussi; personne mieux que lui ne pouvait s'écrier: « O Dieu, souviens-toi de moi en bien, selon tout ce que j'ai fait pour ce peuple. » Le zèle courageux de cet homme sans peur et sans repro-

che, fut couronné, et malgré les intrigues réitérées de Samballat et des siens, malgré l'épouvante que de faux prophètes cherchaient à répandre parmi le peuple, la ville, ses murailles et ses portes furent achevées ; mais les habitants étaient trop peu nombreux pour l'enceinte immense de l'ancienne Jérusalem ; Néhémie dut songer à peupler ces murs qu'il venait de reconstruire, et à constater les droits des anciens habitants propriétaires. Pendant les travaux et les recherches occasionnées par le dénombrement, Néhémie trouva un ancien registre des familles, qui lui fut utile pour les reconnaissances généalogiques. (Ce registre est inséré 7, 6-73. Il est probable aussi que les trois chapitres qui suivent, 8, 9, et 10, sont hors de la place où ils devraient être ; nous verrons plus bas ce qui en est : en tout cas ils renferment l'histoire de la lecture publique de la loi par Esdras, la célébration de la fête des tabernacles, la publication d'un jeûne solennel, une magnifique prière d'Esdras, et les serments prononcés en ce jour solennel, recueillis en forme de traité d'alliance). — Après cela nous voyons Néhémie continuer ses travaux de recensement, de classement, et d'organisation ; il ordonne aux principaux du pays de se fixer dans la ville, et jette le sort sur le reste des habitants, afin d'en obliger la dixième partie à s'établir dans Jérusalem ; puis il célèbre avec une grande pompe la fête de la dédicace des murailles : tous les Lévites des villes de Juda et de Benjamin y sont conviés ; les prêtres purifient le peuple et la ville, les princes et les chefs du peuple s'assemblent sur les murs, et deux chœurs de chantres et d'enfants en font le tour au son des instruments, et aux chant des cantiques sacrés. L'un de ces chœurs est conduit par Esdras ; l'autre est accompagné par Néhémie, suivi des magistrats, des prêtres, et d'une partie du peuple. Ils s'arrêtèrent en face du temple, où de nouveaux chants s'élevèrent en l'honneur de l'Eternel ; de nombreuses victimes furent immolées, le peuple était plongé dans l'allégresse la plus vive, et ses bruyants cris de joie retentirent au loin : de ce jour datait en effet pour lui la renaissance de sa patrie, sa restauration comme peuple ; 12, 27-47. — Une année avait suffi pour tous ces travaux au zèle persévérant et sage du réparateur des brèches d'Israël.

Le premier séjour de Néhémie à Jérusalem dura environ douze ans, 1, 1. 2, 1. 5, 14. 13, 6., mais il est probable que dans l'intervalle il dut retourner une ou plusieurs fois à la cour de Perse : on peut croire même que le premier voyage qu'il fit à Jérusalem ne fut guère qu'un voyage d'exploration, et qu'après avoir vu et raconté au roi le triste état de son pays, il obtint une prolongation de congé indéfinie. Mais après cela, il dut retourner auprès d'Artaxercès pour y reprendre ses anciennes fonctions, et quoique l'Ecriture ne précise pas la durée de son absence, on suppose qu'elle fut longue, et qu'il ne revint en Judée que sous le règne de Darius Nothus, 415 av. C. Son retour fut nécessité par le retour de l'impiété, par le relâchement dans lequel le peuple et ses chefs étaient tombés ; ses réformes étaient oubliées, les sabbats n'étaient plus observés, on se refusait au paiement des dîmes, des mariages défendus étaient contractés, et le désordre en était venu au point qu'un chef samaritain, Tobija, avait été logé dans les bâtiments mêmes du temple. Néhémie indigné fit jeter dehors les meubles de cet appartement ainsi profané, rendit aux Lévites les dîmes, rappela les prescriptions de la loi, et contraignit ceux qui avaient épousé des femmes étrangères à les renvoyer : ceux qui refusèrent furent bannis, et dans leur nombre on compte, au dire de l'historien Josèphe, Manassé, fils du souverain sacrificateur et gendre de Samballat ; les réfractaires ainsi chassés allèrent s'établir en Samarie, où ils fondèrent sur le mont Garizim un culte rival de celui de Jérusalem. Ceux mêmes qui consentirent à rompre leurs alliances étrangères, furent punis et publiquement deshonorés pour les avoir contractées. « Mon Dieu, souviens-toi de moi en bien ! » s'écrie Néhémie en achevant le récit de cette nouvelle réformation.

C'est ici que se termine pour nous l'histoire du gouvernement et de la vie

de Néhémie; on ignore où et comment il mourut. Son nom est grand, et paraît au milieu de l'histoire juive comme celui d'un héros pacifique; il fit plus que des conquêtes, il releva Jérusalem de ses ruines, et réorganisa un peuple tout entier qui n'avait plus ni rois, ni lois. Il se distingua par ses talents, sa prudence, son zèle, sa force, sa sagesse, son désintéressement et sa persévérance; il se distingua surtout parce qu'il était animé d'un esprit de prière dont on voit peu d'exemples dans les autres livres de l'Ancien Testament, et si jamais homme fit de l'Eternel son bras et son appui, ce fut Néhémie: il agit, mais il agit par la foi et au nom de Dieu. Il est un type de l'amour du Sauveur pour son Eglise, comme les désordres qui se commettaient au milieu du peuple juif de son temps, étaient un type, triste, mais trop fidèle, de l'Eglise chrétienne dont l'histoire ne se compose que de chûtes et de relèvements.

Le *livre* qui porte le nom de Néhémie est, en grande partie, son ouvrage; on pourrait presque dire son journal, ses mémoires: partout où il parle à la première personne, il est impossible de douter que ce ne soit aussi lui qui raconte. Quelques anciens auteurs et pères de l'Eglise avaient cru y voir l'œuvre d'Esdras, non celle de Néhémie, attendu que les Hébreux réunissaient en un seul cahier ce qu'ils appelaient, ce que les romains appellent encore les deux livres d'Esdras; mais il y a, entre ces deux livres, de trop grandes différences de style pour qu'on puisse les attribuer au même auteur; le style de Néhémie est beaucoup plus facile, plus large, plus abondant, et l'emploi qu'il fait de la première personne ne se comprendrait pas dans toute autre supposition. Cependant, il ressort de la lecture même de ce livre que tout n'est pas de Néhémie; mais, si l'on peut dire où le fragment intercalé commence, 7, 6., il est plus difficile d'établir où il finit; à cet égard, les interprètes sont aussi divisés que possible. Le fragment le plus généralement reconnu comme étant d'une main étrangère, est 7, 6-73; quelques auteurs y ajoutent les chapitres 8, 9, et 10; d'autres encore le chapitre 11; d'autres enfin, comme Eichhorn, en regardant les onze premiers chapitres comme l'ouvrage de Néhémie, attribuent le 12e et les cinq premiers versets du 13e à un chef du peuple, qui aurait fait l'histoire de Jérusalem pendant l'absence de Néhémie. Quelques critiques estiment aussi que des versets ont été intercalés, par ci, par là, dans le corps du livre, et, si on les en croyait, on n'aurait qu'à faire de Néhémie une seconde édition revue et corrigée par leurs soins. Au milieu de toutes ces incertitudes, une chose demeure, c'est que ce livre, tel qu'il existe, appartient au canon juif, et que l'église chrétienne l'a accepté comme inspiré. Il importe donc peu qu'Esdras soit l'auteur de plusieurs de ces fragments, ou que ce soit Néhémie; et, si l'on se rappelle le document que trouva Néhémie, 7, 5., on ne s'étonnera pas qu'il en ait peut-être joint à ses mémoires quelques extraits généalogiques ou historiques. — L'examen de ces difficultés a été fait dernièrement, avec beaucoup de sagesse, par Hævernick, Einl. II, p. 303-317.

NÉHUSTA, fille d'Elnathan, femme de Jéhojakim, mère et tutrice du jeune Jéchonias, âgé seulement de dix-huit ans lorsqu'il monta sur le trône, 2 Rois 24, 8. Jér. 29, 2. Elle eut part sans doute au gouvernement, mais ne sut pas diriger son fils, et le suivit à Babylone lorsque Nébucadnetsar se fut emparé de la ville. C'est d'elle qu'il est parlé, Jér. 13, 18., comme régente, et le prophète lui adresse les mêmes reproches et les mêmes exhortations qu'à son fils.

NÉHUSTAN (objet d'airain), 2 Rois 18, 4. C'est le nom dédaigneux qu'Ezéchias donna au serpent d'airain que Moïse avait fait, soit que les Israélites l'eussent conservé, ce que le texte sacré rend assez probable, soit qu'au milieu de leurs autres reliques d'idolâtrie, ils se fussent aussi fait des images de Dieu à la ressemblance de ce serpent. Le roi de Juda brisa cette idole en l'appelant, de son vrai nom, un morceau d'airain; ce n'était que cela, comme les reliques modernes sont des morceaux de cire ou d'os. — *v.* Serpent. Cela n'empêche pas que

l'original de ce Néhustan ne se trouve encore, au dire de Calmet, dans l'église de Saint-Ambroise à Milan.

NEIGE. Elle n'était pas aussi rare en Palestine qu'on pourrait le croire ; preuves en soient et les allusions fréquentes qui sont faites à sa blancheur, Ex. 4, 6. Nomb. 12, 10. 2 Rois 5, 27. Ps. 51, 7. Es. 1, 18. Lam. 4, 7., et l'habitude avec laquelle on paraissait l'attendre ou la craindre comme un des phénomènes ordinaires de l'année, Ps. 147, 16. 148, 8. Prov. 31, 21. Il est aussi parlé de neige réellement tombée, 2 Sam. 23, 20. 1 Macc. 13, 22. Les voyageurs modernes disent que le mois de décembre est un mois de pluie, mais qu'il tombe assez ordinairement de la neige en janvier ; s'il en tombe en février, les habitants, au dire de Shaw, la regardent comme l'indice d'une année abondante. Elle ne reste d'ailleurs pas longtemps, et Russel dit que, pendant treize hivers qu'il a passés à Alep, il n'a vu que trois fois la neige rester plus d'un jour sans se fondre. — Le passage Prov. 25, 13., est probablement une allusion à l'usage ancien de se rafraîchir, au milieu de l'été, en faisant fondre de la neige dans les boissons. — Jérém. 18, 14., mal traduit dans nos versions (on a ajouté sans cause la négation), doit s'entendre comme s'il y avait : « Un homme raisonnable abandonnera-t-il pour un rocher ses campagnes, arrosées par les neiges du Liban? » Le prophète veut faire sentir la folie de ceux qui abandonnent le Dieu vivant pour servir des idoles.

NÉMUEL, Nomb. 26, 9., était frère de Dathan et d'Abiram, et n'a pas pris part à leur révolte ; son nom ne se trouve que dans la généalogie de sa famille, mais il s'y trouve sans tache.

NEPHTHALI (mon combat), le sixième fils de Jacob et le second de Bilha, Gen. 30, 8. 35, 25. Le sens de son nom est expliqué dans le texte sacré à l'occasion de sa naissance. Nous ne connaissons aucune particularité de sa vie, sinon qu'il eut quatre fils, 46, 24. Il fut le chef d'une des tribus d'Israël, qui comptait, à la sortie d'Egypte, 53, 400 hommes en état de porter les armes, marchant sous la conduite d'Ahirah ; ce chiffre était réduit à 45,000 lors de l'entrée en Canaan, comme celui de presque toutes les tribus avait également été réduit dans une proportion plus ou moins forte, suivant que leurs péchés dans le désert avaient été plus ou moins grands et obstinés, cf. Nomb. 1, 43. 2, 29. 7, 78. 26, 50. Son territoire, fertile en huile et en froment, s'étendait au nord de la Palestine, ayant le Jourdain à l'orient, Aser et Zabulon au couchant, le Liban au nord, et la tribu d'Issacar au midi ; il descendait jusqu'à la mer de Tibériade, Jos. 19, 32. Les montagnes de Nephthali, Jos. 20, 7., étaient, à ce que l'on croit, les prolongements avancés du Liban qui portent aujourd'hui le nom de Dschebl-Szaffad, chaîne fort large, calcaire, avec quelque peu de basalte, et haute d'environ 1,000 mètres, qui suit la vallée du Jourdain depuis l'Hermon jusque dans le voisinage du lac de Génésareth, d'où elle se dirige au sud-ouest, s'abaissant brusquement vers le Jourdain, et descendant, vers la Méditerranée, par une pente douce et longue, à travers un pays de collines, qui est fertile, en grande partie boisé, et abondant en eau. Nephthali était ainsi, selon l'oracle de Moïse, Deut. 33, 23., « rassasié de bienfaits, et rempli de la bénédiction de l'Eternel, possédant l'Occident et le Midi ». Jacob mourant avait caractérisé son fils « une biche élancée ; il donne des paroles qui ont de la grâce », Gen. 49, 21. Quelques interprètes, les Septante, Bochart, etc., traduisent, au lieu de biche, des chênes élancés, ce qui est moins probable, mais peut se comprendre également. On a voulu voir dans ce passage, pressé dans un sens trop prophétique, une allusion à Barac, qui était de la tribu de Nephthali, et qui, après avoir poursuivi Siséra avec la vitesse du cerf, chanta ensuite sa victoire en accompagnant les paroles magnifiques de Débora, Jug. 4, 6. 16. 5, 1. Tobie était aussi Nephthalite.— Placée au nord de la Palestine, et loin du centre théocratique, cette tribu eut de la peine à se défaire entièrement des Cananéens, auxquels plusieurs de ses villes restèrent longtemps tributaires, Jug. 1, 33.; mais elle ne laissa pas, toutes les fois qu'elle y fut appe-

lée, de prendre une part active aux guerres qu'Israël dut soutenir pour le maintien de son indépendance, Jug. 5, 18. 6, 35. 7, 23. Sous le schisme de la royauté, Nephthali adhéra au nouveau royaume d'Israël, et eut déjà, sous son troisième roi, Bahasa, beaucoup à souffrir d'une irruption des Syriens de Damas, 1 Rois 15, 20. 2 Chr. 16, 4. Aux jours de Pékach, une partie de ses habitants fut emmenée captive par les Assyriens, 741 av. C., 2 Rois 15, 29. cf. Es. 8, 23.

NEPHTOAH (ouverture), Jos. 15, 9., fontaine située sur les frontières de Juda et de Benjamin. On prétend encore en montrer la place aux voyageurs, près d'une église construite plus tard, et dédiée à Jean-Baptiste, qui doit avoir demeuré avec ses parents non loin de cette source.

NER (lampe, lumière). 1° Père de Kis, 1 Chr. 8, 33. 9, 39., nommé Abiel 1 Sam. 9, 1. — 2° Fils du précédent, frère de Kis, père d'Abner, et oncle de Saül, 1 Sam. 14. 51, 26, 5. 2 Sam. 2, 8. 3, 23. 1 Rois 2, 5. On le voit 1 Sam. 10, 14. s'informer avec curiosité des démarches de son neveu auprès de Samuel, mais l'on ne sait pas si ces questions étaient dictées par l'affection ou par la jalousie; ce dernier cas est rendu plus probable par le secret dans lequel Saül se renferme à son égard.

NÉRÉE, Rom. 16, 15., disciple inconnu.

NERGAL (espion), idole des gens de Cuth, 2 Rois 17, 30. C'est sans contredit la planète Mars, que les Sabéens adoraient sous le même nom : les rêveries rabbiniques lui ont donné la forme d'un coq. — *v.* Caldée, et Sareétser.

NÉRI, fils de Melchi, l'un des ancêtres de notre Sauveur par Marie, Luc 3, 27., inconnu.

NÉRON, cinquième empereur de Rome, n'est jamais nommé dans l'Ecriture autrement que par son titre d'empereur ou de César, parce que dans les divers passages où il est question de lui, ce n'est pas de sa personne, mais de son titre qu'il est parlé. On sait comment dès le commencement de son règne il fit concevoir à tous les plus belles espérances; doux, vertueux, modeste, ami de la paix et de la justice, il était fortifié dans ces heureuses dispositions par Burrhus et Sénèque, les instituteurs de sa jeunesse. Il annonça au sénat que son désir était de prendre Auguste pour modèle, et dans les premiers temps on le vit s'efforcer de tenir sa promesse; il diminua les impôts, fit de grandes largesses au peuple pour se concilier son affection, et lui donna des jeux splendides. Malheureusement il était faible et passionné; il prit pour directeur son confident Narcisse, scélérat et fourbe consommé, qui fit de lui cet atroce Néron dont le souvenir fait frissonner l'histoire. C'est à l'instigation de Narcisse qu'il fit assassiner Britannicus, son frère adoptif, puis sa mère, Agrippine, à qui il devait la vie et l'empire (*v.* Claude). Ce pas fait, rien ne devait naturellement l'arrêter, il prit un affreux plaisir à l'odeur du meurtre, et fit massacrer une foule inouïe d'innocents. Cependant son premier crime ne le laissa jamais tranquille, et ses remords le poursuivirent partout jusqu'à la mort. Pour s'étourdir, pour étouffer les cris de sa conscience, en même temps que pour assouvir ses passions désordonnées, il se livrait aux plus honteuses débauches. Il répudia sa femme Octavie, sœur de Britannicus, pour épouser l'infâme Poppée, et bientôt il fit périr à son tour d'un coup de pied cette seconde épouse et l'enfant qu'elle lui promettait. Avec cela il se piquait d'être artiste, poète et musicien; il prenait part lui-même aux jeux publics et aux représentations dramatiques : là il se montrait vêtu en histrion, entouré des histrions qui faisaient sa société habituelle, jouant du luth ou récitant ses poésies, se mêlant enfin parmi les lutteurs, et combattant lui-même. Il fit ainsi plusieurs voyages en Campanie, à Naples, en Grèce, sans autre but que de se donner en spectacle au peuple, et d'obtenir ses applaudissements.

Sous son règne un immense incendie consuma les plus beaux quartiers de Rome, et cette capitale fut presque entièrement la proie des flammes : pendant cette désolation, lui-même du haut d'une tour de laquelle il pouvait à son aise con-

templer les ravages et les progrès du feu, il chantait en s'accompagnant de sa lyre, un poème qu'il avait composé sur l'embrasement de Troie. Il est incertain s'il fut lui-même l'auteur de cet incendie : du moins il fit quelque chose pour en soulager les victimes. Quoi qu'il en soit, il imputa le crime aux chrétiens, et ordonna contre eux une persécution qui fut la première et la plus violente de toutes. Ce fut sans doute vers cette époque que l'apôtre Paul reçut à Rome la couronne du martyre.—La 12e année de son règne une conspiration formée contre ses jours lui fut découverte par la perfidie d'un esclave; non-seulement tous les conjurés périrent, mais avec eux presque tous leurs alliés, parents ou amis. Sa fureur ne connaissait pas de bornes : sur un simple soupçon les plus honnêtes citoyens étaient sacrifiés; Rome fut inondée de sang. Le poète Lucain, Burrhus, Sénèque, subirent le sort de tant d'autres hommes illustres. Enfin le châtiment arriva : Néron fut précipité de son trône par une révolte de l'armée, et se tua au moment où on allait le saisir, âgé de trente-et-un ans, après en avoir régné quatorze. La nouvelle de sa mort causa une joie inexprimable; ses statues furent renversées et traînées dans la boue, mais on lui fit des funérailles magnifiques.

Il ressort de Phil. 4, 22. que quelques personnes de sa maison avaient embrassé la foi chrétienne. C'est à cet empereur que Paul en appela du jugement de Festus. Quelques commentateurs ont entendu de Néron le lion de la gueule duquel Paul avait été délivré, 2 Tim. 4, 17. Mosheim pense que l'apôtre parle dans ce passage sans figure, et qu'il veut dire qu'il a failli être condamné à combattre les bêtes féroces. Cependant le sens le plus simple c'est le sens général figuré : « J'ai échappé à un grand danger. »

NÉTHANMÉLEC (don du roi), eunuque, chargé sous Josias de soigner les chariots et les chevaux du soleil; il demeurait au faubourg de Parvarim ou Parbar à l'occident du temple, 2 Rois 23, 11. 1 Chr. 26, 18.

NÉTHINIENS, 1 Chr. 9, 2. Esd. 2, 43. 7, 7. Néh. 7, 46., etc. C'est le nom que les auteurs postérieurs donnent aux Gabaonites d'entre les Cananéens qui conclurent avec Josué une alliance dans laquelle celui-ci fut joué par eux, *v.* Gabaon. Ils furent *donnés*, comme l'indique leur nom, aux lévites pour servir sous leurs ordres aux travaux extérieurs de l'entretien du temple, Esd. 8, 20., et ils sont nommés à côté des serviteurs de Salomon, Esd. 2, 58. Néh. 7, 60. 11, 3., qui étaient probablement des prisonniers de guerre, devenus prosélytes, Néh. 10, 28., et affectés par ce roi au service du culte public. Ils étaient fort méprisés, et ne pouvaient contracter alliance avec les filles d'Israël.

NÉTOPHA, Esd. 2, 22. Néh. 7, 26., ville probablement située entre Bethléem et Hanathoth.

NÉZIB, ville des plaines de Juda, Jos. 15, 43., située, d'après Eusèbe à 9 milles, d'après Jérôme à 7 milles d'Eleuthéropolis, vers Hébron.

NIBCHAZ, idole des Haviens, 2 Rois 17, 31., nommée aussi parmi les divinités sabéennes ; son nom renferme l'idée d'aboiement, et selon les interprètes juifs, elle aurait été adorée en effet sous la forme d'un chien. On trouvait autrefois sur une hauteur, en Syrie, à trois journées de Béryte vers Tripoli, la statue colossale d'un chien, symbole peut-être de Mercure, qui était adorée comme la protectrice du pays, et qui a donné son nom à la rivière voisine.

NICANOR, l'un des premiers diacres de l'Eglise de Jérusalem, Act. 6, 5. Sa personne est du reste inconnue : selon quelques pères il aurait été l'un des soixante-dix disciples, et aurait souffert le martyre en même temps qu'Etienne.

NICODÈME, pharisien et membre du sanhédrin à Jérusalem. Homme sincère et de bonne foi, il avait reconnu à ses miracles que Jésus était un prophète venu de Dieu; mais timide, il n'osait avouer ouvertement ses doutes et peut-être même ses convictions : il vint de nuit à Jésus, et apprit de lui la nécessité de la régénération ou nouvelle naissance pour obtenir l'entrée dans le royaume des cieux. Notre Sauveur suivit avec lui cette

marche pleine d'autorité, dont il avait seul le secret ; à ses questions incertaines, il répondait par de nouvelles vérités incompréhensibles à l'homme charnel, laissant au Saint-Esprit le soin de les expliquer et de les développer, Jean 3. L'œuvre de l'Esprit se fit lentement en Nicodème ; il resta longtemps encore disciple secret ; ce ne fut que d'une manière détournée, en en appelant aux formes ordinaires de la justice, qu'il essaya de prendre la défense du Messie au milieu du sanhédrin, et il se laissa réduire au silence par une réponse aussi dure que mensongère, Jean 7, 50. cf. Deut. 17, 8. 19, 16. Mais à la mort du maître il ne cacha plus qu'il était son disciple ; réveillé en quelque sorte par l'injuste condamnation qui avait frappé le Juste, il se sentit la force en même temps que le devoir de protester publiquement contre cette iniquité légale, et d'accord avec Joseph d'Arimathée, il vint en plein jour enlever en pleurant le corps du supplicié, apportant un mélange des plus riches parfums pour son embaumement, 19, 39. sq.

Le nom de Nicodème réveille au premier abord la double idée d'une inintelligence des vérités divines, et d'une timidité contraire à l'esprit du christianisme dans la confession de la foi. Ses trop naïves questions sur la nouvelle naissance ne sont plus répétées, et peut-être vaudrait-il mieux qu'elles le fussent ; le mot de régénération a passé dans le langage chrétien, mais pour plusieurs ce n'est qu'un mot, et il ne réveille pas toutes les idées qu'il renferme, et dont la profondeur, nouvelle pour Nicodème, lui paraissait insondable. Heureux ceux qui savent ce que c'est ; heureux aussi, ceux qui, l'ignorant, ne craignent pas de le demander ! — La timidité dans la profession a depuis longtemps été flétrie du nom de nicodémisme, et il ne se trouve que trop, à toutes les époques, de ces caractères faibles qui, sous une foule de prétextes, se contentent de croire dans le fond de leur cœur, et craignent de témoigner, retenus soit par de faux ménagements pour la religion d'autrui, soit par l'opprobre qu'ils redoutent, soit par simple paresse ou lâcheté d'esprit. En disant : j'ai cru, *c'est pourquoi* j'ai parlé, l'Ecriture nous fait apprécier à sa juste valeur une foi qui ne parle pas. Puissent tous les Nicodèmes en timidité devenir aussi dans les plus mauvais jours des Nicodèmes en fermeté ! — Ajoutons encore que s'il est important de ne pas renier Jésus sur la croix, il est important aussi, et peut-être plus difficile, de le reconnaître et de le professer dans la vie de chaque jour, alors qu'aucune circonstance extraordinaire ne paraît provoquer une profession. La profession est un devoir de tous les instants ; nous nous la devons à nous-mêmes, à nos frères, et à Dieu. Savoir se joindre à tous les chrétiens en tout temps, montrer toujours et partout que l'on est membre du corps de Christ, marcher non-seulement avec les chrétiens dans l'honneur, mais avec les chrétiens sous l'opprobre, c'est la science difficile, et c'est une épreuve à laquelle Dieu nous soumet tous les jours.

NICOLAS, prosélyte d'Antioche et l'un des sept diacres de l'Eglise de Jérusalem, Act. 6, 5. C'est à lui que la plupart des pères de l'Eglise depuis Irénée, attribuent l'origine de la secte honteuse des nicolaïtes, condamnée par saint Jean, Apoc. 2, 6. 15. Il ne résulte cependant pas clairement de leurs paroles que Nicolas ait été coupable lui-même, et l'on peut croire que des hommes hérétiques et impurs ont pris occasion de quelques paroles de ce disciple, pour justifier des désordres qu'il avait plutôt voulu condamner ; c'est ainsi que ses paroles « il faut abuser de sa chair », citées par Clément d'Alexandrie, pouvaient signifier pour lui « il faut la mâter, en réprimer les passions et les mouvements désordonnés », tandis que ses soi-disant partisans auront pu leur donner un sens tout à fait différent, « il faut tuer la chair à force de se livrer à ses désirs ». Il règne du reste sur cette secte une telle obscurité, que son existence même n'est pas démontrée pour tous, que plusieurs ne voient dans les paroles de l'Apocalypse qu'une prédiction relative aux erreurs gnostiques, que parmi ceux qui reconnaissent une secte de nicolaïtes, les uns lui donnent pour chef un autre Nicolas que celui des Actes,

que parmi ceux qui pensent qu'il s'agit du diacre Nicolas, les uns le regardent comme innocent, les autres comme coupable, et enfin que plusieurs regardent la secte des nicolaïtes comme identique avec celle de Balaam, verset 14., les deux noms de Balaam et de Nicolas ayant l'un en hébreu, l'autre en grec la même signification, celle de peuple vainqueur. On peut voir sur ce sujet, Iren. 2, 27. Clém. d'Al., Strom. 3. Les erreurs que le Saint-Esprit signale dans la doctrine des nicolaïtes sont au nombre de deux, et appartiennent à la vie plus directement qu'à la foi.

NICOPOLIS, ville dans laquelle saint Paul passa un hiver, et d'où il écrivit à Tite qui était en Crète, de le venir trouver, Tit. 3, 12. Il y avait plusieurs villes de ce nom, l'une en Epire, l'autre sur le Nessus dans l'intérieur de la Thrace, l'autre en Cilicie, et l'on a trouvé des raisons pour faire de chacune de ces villes la résidence de l'apôtre. Cependant c'est entre les deux premières que l'on hésite ordinairement, et la plupart sont d'accord à penser que c'est à Nicopolis en Epire que Paul a demeuré. La ville de Cilicie est celle qui a le moins de preuves en sa faveur, et le plus de témoignages contre elle.

NIGER, Act. 13, 1., *v.* Siméon.

NIL, fleuve d'Egypte qui prend sa source dans les montagnes de l'Abyssinie, coule du sud au nord et se jette dans la Méditerranée après avoir parcouru l'Abyssinie, les déserts de la Nubie et l'Egypte. Son cours est de 800 lieues, dont 200 sur le territoire égyptien : il y entre à la hauteur de l'île de Philé ou d'Eléphantine, et fertilise les déserts arides qu'il traverse. Ses inondations sont régulières et productives ; *v.* Egypte.

Il y a 150 lieues de l'île d'Eléphantine au Caire, et cette vallée qu'arrose le Nil, a une largeur moyenne de 5 lieues. Après le Caire, ce fleuve se divise en deux branches et forme une espèce de triangle, le Delta, qu'il couvre de ses débordements. Ce triangle, composé d'alluvions, a 60 lieues de base, depuis la tour des Arabes jusqu'à Péluse, et 50 lieues de la mer au Caire ; un de ses bras se jette dans la Méditerranée près de Rosette ; l'autre près de Damiette. Dans des temps plus reculés, il avait sept embouchures. La digue du Nil se coupe au Caire dans le courant de septembre, quelquefois dans les premiers jours d'octobre. « Si l'on suppose que tous les canaux qui saignent le Nil pour en porter les eaux sur les terres soient mal entretenus ou bouchés, son cours sera beaucoup plus rapide, l'inondation s'étendra moins, une plus grande masse d'eau arrivera à la mer et la culture des terres sera fort réduite. Si l'on suppose au contraire, que tous les canaux d'irrigation soient parfaitement saignés, aussi nombreux, aussi longs et profonds que possible, et dirigés par l'art de manière à arroser en tout sens une plus grande étendue de désert, on conçoit que très peu des eaux du Nil se perdent dans la mer, et que les inondations fertilisant un terrain plus vaste, la culture s'augmentera dans la même proportion. Il n'est donc aucun pays où l'administration ait plus d'influence qu'en Egypte sur l'agriculture, et par conséquent sur la population. Sous une bonne administration, le Nil gagne sur le désert ; sous une mauvaise, le désert gagne sur le Nil. En Egypte, le Nil ou le génie du bien, le désert ou le génie du mal, sont toujours en présence ; et l'on peut dire que les propriétés y consistent moins dans la possession d'un champ, que dans le droit fixé par les réglements généraux d'administration, d'avoir à telles époques de l'année et par tel canal, le bienfait de l'inondation. » Ainsi parle du Nil et de l'Egypte le grand conquérant de notre siècle, tout ensemble profond observateur et grand écrivain. A ces extraits de ses Mémoires, nous ajouterons quelques détails sur le rôle que le Nil occupe dans l'Ecriture. Il y est presque partout désigné par le mot égyptien *yeór* qui signifie *le fleuve,* nom qui se retrouve sur l'inscription de Rosette, et qui est conservé dans les dialectes memphitiques et sahidiques (*Jaro* et *Jero*) : le Nil était le fleuve par excellence de l'Egypte, comme le Jourdain était celui de la Palestine, et le nom de fleuve suffisait à le désigner. Ce n'est que beaucoup plus tard que le

nom égyptien ayant passé dans la langue des Hébreux comme nom commun, servit à désigner, et une seule fois, Dan. 12, 5-7., un autre fleuve que le Nil, le Tigre. Le nom de *Sihor* désigne évidemment aussi le Nil, Es. 23, 3. Jér. 2, 18., et probablement Jos. 13, 3. 1 Chr. 13, 5.; *v.* Sihor. Les inondations de ce fleuve, qui s'élève de 16 à 22 pieds au-dessus de son niveau ordinaire, lui donnent facilement l'air d'un grand lac ou d'une mer intérieure, Es. 19, 5. cf. le Coran 20, 39., sur laquelle les villes et les villages apparaissent comme des îles au milieu d'une contrée submergée, Am. 8, 8. 9, 5. L'eau du Nil, comme celle du Tibre à Rome, est naturellement trouble, mais se clarifie facilement au moyen du filtrage; elle jouit alors d'un goût agréable et sain, auquel il est peut-être fait allusion Jér. 2, 18.; de là aussi les louanges que les Egyptiens accordaient à leur fleuve, les honneurs qu'ils lui rendaient, et les récits exagérés faits de ses différentes vertus; il donnait la fécondité aux hommes et aux animaux. Le Nil était, comme il l'est encore, fort poissonneux, Es. 19, 8. cf. Nomb. 11, 5., à tel point qu'une partie de la population ne se nourrit presque que de poissons dans les mois d'avril et de mai. Des crocodiles habitent ses rives ombragées, surtout dans la Haute-Egypte. — On comprend que les bienfaits des inondations du Nil aient fait considérer ce fleuve comme le bienfaiteur du pays, et lui aient mérité des païens les surnoms de bienveillant et de béni; les prophètes aussi, parmi les maux dont ils menacent l'Egypte, n'oublient pas de compter le desséchement de ses marais et de ses canaux, Es. 19, 5. Ez. 29, 10. 30, 12. Le sept années d'abondance et les sept années de famine qui eurent lieu pendant l'administration de Joseph, ont dû se rattacher évidemment au plus ou moins grand accroissement des eaux du Nil, Gen. 41, 1. sq.

NIMRAH, Nomb. 32, 3., nommée aussi *Beth-Nimra,* Nomb. 32, 36. Jos. 13, 27., ville de la tribu de Gad, à 5 milles nord de Beth-Haran ou Livias, d'après Eusèbe qui l'appelle Bethnabris; Burckhardt croit en avoir vu les ruines. Les Talmudistes l'appellent Beth-Nimrin ou Beth-Namer. C'est dans ces environs, et un peu au nord, que Seetzen, dans sa carte, a dessiné une petite rivière appelée Nahar-Nimrim ou Wadyschoaïb, qui coule vers le Jourdain; il est probable que c'étaient là les eaux de Nimrim, Es. 15, 6. Jér. 48. 34. Quelques auteurs ont cru que le voisinage de panthères (*v.* Léopard), avait fait donner ce nom à cette ville, mais il paraît avec plus de raison, et la racine namer peut justifier l'un et l'autre sens, que Nimra était ainsi nommée à cause des eaux claires, transparentes et peut-être minérales qui se trouvaient dans ses environs. Les prophètes, dans les passages cités plus haut, rattachent la ruine du pays au desséchement des eaux et des puits par les ennemis, cf. 2 Rois 3, 25.

NIMRIM. *v.* Nimrah, ci-dessus.

NIMROD, Gen. 10, 8-10. 1 Chr. 1, 10., fils de Cus et petit-fils de Cam. L'historien sacré le dépeint comme un puissant chasseur devant l'Eternel, puissant sur la terre, et fondateur de Babel au pays de Sinhar : son nom était devenu proverbial et avait peut-être été chanté par les poètes. Sans que l'on puisse déterminer exactement la portée de ces expressions dans des temps aussi reculés, elles indiquent évidemment une grande puissance et une grande gloire. Il est probable que ce célèbre chasseur ne fut pas un conquérant moins célèbre; il est probable aussi que, le premier, il substitua un règne au régime patriarcal; il est possible enfin qu'il ait dirigé la construction impie de la grande tour de Babylone, Gen. 11, 4., et Josèphe le rend probable. Il fonda Babel, Erec, Accad, et Calne, autant d'empires et de grandes villes auxquels l'histoire profane donne d'autres fondateurs, soit qu'elle n'ait pu remonter plus haut dans cette nuit de l'histoire, soit que le royaume de Nimrod se soit écroulé sur lui pour renaître plus tard sous d'autres chefs, comme les Gaules après Charlemagne, soit enfin que les Bélus, les Sémiramis, et les Ninus aient donné un lustre nouveau, une forme et une vie nouvelles à d'anciens établissements, à des amas de maisons, à des enclos qui n'avaient servi jusque-là qu'à des bergers ou à des chas-

seurs, et qui devaient recevoir les rois de la guerre et les chefs de la civilisation. Selon plusieurs commentateurs, Nimrod aurait aussi possédé l'Assyrie, et fondé Ninive sa capitale : ils s'appuient sur une traduction possible du verset 11, par laquelle les faits attribués à Assur appartiendraient à Nimrod, et il font la remarque, assez plausible, que la généalogie de Cam, v. 6-20, se trouve, avec la traduction ordinaire de nos versions, interrompue, contre l'habitude des Orientaux, par la mention d'un membre de la famille de Sem, Assur, ce qui est peu probable. On peut répondre cependant que ce verset épisodique se rattache intimement au contexte, et qu'il renferme peut-être l'histoire d'une rébellion heureuse de plusieurs habitants de Sinha contre l'absolutisme du gouvernement de Nimrod, et leur séparation d'avec lui.

NINIVE, appelée par les Grecs et les Romains Ninus, et dont le nom hébreu signifie demeure de Ninus, était la célèbre capitale de l'empire d'Assyrie. Son origine se perd dans les temps les plus reculés de l'histoire, Gen. 10, 11. Elle fut longtemps le séjour des rois, Nah. 3, 18. 2 Rois 19, 36. Soph. 2, 13. cf. les auteurs profanes Strab. 2, 84. Hérodot. 1, 193. 5, 53. Ptolém. 6, 1. Diod. de Sic. 2, 23. Tacit. Ann. 12, 13. etc. Elle était située sur la rive orientale du Tigre, et, si l'on en croit les historiens, ses murailles avaient 100 pieds de hauteur, et 15 à 20 lieues de circuit, d'autres disent même davantage ; elles étaient flanquées de quinze cents tours, dont chacune avait 200 pieds d'élévation. Le fleuve qui la traversait en partie, et ses solides murailles, la rendaient imprenable. Elle était le centre du gouvernement, de la richesse, et d'un immense commerce, Nah. 2, 10. 12. 3, 4. 16. Les conséquences de cette prospérité furent l'orgueil et la dissolution, Nah. 3. 1. Sardanapale en fut le triste et vrai représentant : huit siècles avant Christ, vers l'an 747, au temps d'Achaz, sa capitale fut prise, après un siége de trois ans, par les Mèdes, conduits par Arbacès. Cette ville recouvra un moment, sous Ninus, son ancien éclat ; elle se releva ainsi que tout l'empire d'Assyrie, mais elle fut prise une seconde fois, en 625, par Cyaxare roi des Mèdes et Nabopolassar roi de Babylone. Elle tomba pour ne plus se relever. Ainsi s'accomplirent, et à la lettre, les prophéties diverses éparses dans le livre de Nahum, après qu'un repentir momentané, suscité par les prédictions de Jonas, eut d'abord épargné Ninive, ou plutôt différé sa destruction, cf. Jon. 1-4, Soph. 2, 13. etc. Au moment de la dernière conquête de cette ville, un grand nombre d'exilés juifs vivaient et végétaient captifs dans l'enceinte de ses murailles ; v. Tobie 1, 11. 11, 14. et ailleurs. Où sont-ils maintenant ces remparts de Ninive? s'écrie Volney ; et plus de vingt siècles en arrière le prophète juif lui répond : « L'Eternel réduira son lieu à néant. » En effet, l'on a ignoré longtemps jusqu'au lieu même où cette immense cité s'était enivrée de sa gloire ; et si jusqu'au treizième siècle, Strabon, Tacite et Abulfaradsch semblent nous indiquer encore quelques vestiges de ses ruines, un village, ou un castellum, cette trace même s'est perdue depuis lors : vis-à-vis de Mossoul se trouve un petit hameau que l'on suppose avoir été bâti sur les décombres de Ninive, puis quelques lieues à la ronde, les villages de N'bih Jouna (le prophète Jonas), Nimrud, et la colline de Nunia. Cependant des recherches faites dernièrement par le consul de France, M. Botta, fils de l'historien de ce nom, paraissent avoir déterminé avec évidence l'emplacement de l'antique Ninive, dont il croit avoir retrouvé quelques ruines au-dessous du sol, soit à Nunia, soit dans ses environs, notamment à Khorsabad. Ses lettres, adressées au savant orientaliste allemand Jules Mohr, à Paris, ont été reproduites en 1842 par presque tous les journaux français. M. Flandin, dans un article de la Revue des Deux Mondes (1845), a donné également des détails du plus haut intérêt sur les dernières découvertes faites à Ninive. Nous lui empruntons ce qui suit, en l'abrégeant.

« Aux bords du Tigre, en face de Mossoul, s'élèvent deux monticules assez étendus auxquels se relient les extrémités d'une vaste enceinte, évidemment les restes d'un rempart très épais et encore

très élevé. L'une de ces éminences est factice. L'autre, qui est naturelle, porte un village arabe appelé Neïniveh ou Nebi-Ounous, prophète (et non tombeau de) Jonas, à cause d'une pierre ornée de caractères que les Musulmans ne laissent pas voir, mais qu'ils gardent dans leur mosquée comme la pierre sépulcrale du prophète. A quatre lieues de Mossoul se trouve le village de Khorsabad, peuplé de Kurdes demi-sang croisé d'Arabes : il est bâti sur une éminence isolée au milieu de la plaine, éminence factice de 12 à 13 mètres de hauteur. Sur le plateau qui forme le sommet étaient bâties une cinquantaine de maisons d'assez pauvre apparence. C'est en creusant l'emplacement d'une de ces chaumières que M. Botta découvrit les premières sculptures assyriennes. Bientôt on résolut de les démolir toutes et de poursuivre les fouilles. Après six mois de travaux exécutés par des Nestoriens que les Kurdes avaient décimés, on avait mis au soleil les restes d'un vaste palais, comprenant quinze salles attenantes les unes aux autres, et formant un plan d'ensemble de 22,000 mètres carrés. La plupart de ces salles, dont quelques-unes ont de 30 à 35 mètres de longueur, communiquent entre elles par des portes : d'autres sont isolées, plus petites, et semblent avoir été réservées pour l'habitation secrète.

« Ce palais est élevé sur une terrasse de 12 à 13 mètres en briques crues, soutenue par un mur en pierres parfaitement taillées et assemblées, toutes de même grandeur. Le système de construction est celui de Babylone : il consiste en gros murs de 3 à 6 mètres d'épaisseur, en briques séchées au soleil, posées à plat et liées par un peu de boue : le bitume est aussi employé fréquemment, mais sans doute, malgré ce qu'a dit Diodore de sa source intarissable, celle d'où il provenait n'aurait pu suffire pour ces gros murs. Ces murs sont revêtus de plaques d'un marbre gypseux, dur et grisâtre, qui se trouve dans le pays, et dont les bancs énormes gisent à la surface du sol. — Les murs ne portant pas trace de fenêtres, et leur hauteur n'étant que de 4 mètres, il est probable que le palais était couvert d'une voûte dans laquelle avaient été ménagés des jours.

« Le palais de Khorsabad est riche en sculptures. Les murs des salles et les façades extérieures sont décorés de tableaux taillés dans la pierre avec une admirable fécondité de ciseau. Rois et visirs, prêtres et idoles, eunuques et guerriers, combats et fêtes joyeuses, tout est représenté : la vie des Ninivites vient se dérouler miraculeusement devant nous, depuis les symboles religieux jusqu'aux usages domestiques, depuis l'orgie du triomphe jusqu'au supplice des vaincus. Ce palais passe aux yeux des habitants étonnés pour une création de Satan. Sur les façades sont admirablement représentés des personnages ailés, coiffés de bonnets à corne ou à tête d'épervier, présentant une pomme de pin de la main droite, tandis qu'à leur main gauche est suspendue une corbeille ou un sceau. Un homme les accompagne, le front orné d'une bandelette, la main élevée, conduisant un bouc ; — sans doute le prêtre assistant la divinité.

« Après les dieux et leurs acolytes, vient le roi qui s'avance vers le chef des mages ; puis un cortége immense d'eunuques, de guerriers, de personnages apportant des tributs. Les costumes, la chevelure et la barbe, prouvent que la coquetterie la plus raffinée et la recherche la plus minutieuse, étaient d'étiquette à la cour de Ninive.

« On remarque encore sur les façades les gigantesques taureaux ailés, à tête humaine, coiffés d'une énorme tiare, qui ornent les portes d'entrée. Ils ont communément 5 mètres de hauteur et autant de longueur ; c'est chez tous les peuples de ces contrées le symbole du créateur. Il paraît qu'un lion de petite taille, enchaîné, était placé au pied de chaque taureau. Mais ces lions étant en métal ont été pillés. Les ennemis de Ninive ont exécuté à la lettre le passage de Nahum, 2, 9.

« A l'intérieur et sur les murs des salles, des bas-reliefs très variés représentent soit des combats, soit des festins, où tous les détails de la vie militaire et de la vie domestique sont reproduits, soit

encore des exercices de chasse, etc.

« On ne peut méconnaître sur ces monuments les guerres des Assyriens contre les Juifs. Un roi, Osée peut-être, se remarque parmi les vaincus. Ailleurs, on reconnaît des Ethiopiens et des Nubiens, qui sont peut-être ceux qu'Ezéchias assiégé par Sennachérib avait appelés à son aide, et que le prince de Ninive poursuivit dans leur pays. Parmi ces prisonniers il en est qui sont tenus par des chaînes passées dans la lèvre inférieure, ce qui rappelle la menace, 2 Rois 19, 28.

« Un détail confirme aussi le témoignage de l'Ecriture, qui dit que les chariots et les chevaux n'étaient pas en usage chez les Syriens et les Juifs; on n'en voit pas dans les tableaux qui représentent des combats avec ces peuples. —

« En parcourant la plaine immense qui s'étend de Mossoul ou Neïniveh jusqu'à Khorsabad (distance qui suppose quatre heures de marche), on rencontre de nombreuses traces de constructions et une quantité considérable de *tumuli* hérissés de fragments de pierres et de briques. Evidemment des habitations, une ville, ont occupé ce vaste territoire à une seule époque ou à deux époques différentes. Personne ne peut dire si, à l'une, ou à l'autre de ces époques, Ninive a compris tout cet espace: mais on peut le présumer parce qu'en Orient, dans ces temps reculés, il n'y avait pas plus qu'aujourd'hui, entre la superficie des villes et leur population, la proportion qui existe en Europe. On peut donc comprendre que Ninive ait eu cette étendue, surtout en se rappelant ce que Jonas en a dit.

« Il y a cinq princes dont les conquêtes glorieuses peuvent avoir été figurées sur les murs de Khorsabad : Tiglath-Piléser, Salmanassar, Sanchérib, Esarhaddon, et Nébucadnetsar I. On peut attribuer ces monuments soit à Sanchérib, soit à Esarhaddon, en supposant dans ce dernier cas, qu'Esarhaddon aura voulu reproduire à la fois le souvenir des conquêtes de son père et celui des siennes propres. »

M. Flandin a dessiné la totalité de ces bas-reliefs, tandis que M. Botta copiait les inscriptions en lettres cunéiformes qui les accompagnent. Plusieurs fragments, les plus importants, ont fait le chargement d'un navire, et ont été transportés à Paris. Quoiqu'il en soit, ajoute M. Flandin, « la découverte de M. Botta justifiera Hérodote et la Bible aux yeux de ceux qui les accusaient d'exagération. »

Ce résultat nous a paru assez important pour motiver les détails qui précèdent. Devant la lumière de la science, tombent les railleries naguère si puissantes du voltairianisme. Les récits de la Bible ne sont pas des contes enfantés par l'ignorance d'un petit peuple qui, grossier et inculte, aurait admiré les moindres choses comme des prodiges. La civilisation, le luxe, la grandeur de Ninive et de l'Assyrie, étaient en effet prodigieuses. Grande leçon de réserve et d'humilité qui nous est ici donnée, et qui doit nous faire sentir le besoin d'entourer de notre respect les faits même qui nous semblent étranges, lorsqu'ils nous sont attestés par cette parole qui s'affirme toujours plus comme la vérité.

NISAN. *v.* Abib.

NISROC, idole des Ninivites, 2 Rois 19, 37. Es. 37, 38. Elle est complétement inconnue, et les fables des rabbins ne méritent aucune confiance : les uns veulent qu'elle ait été faite avec une planche de l'arche, d'autres lui donnent la forme de la colombe, en souvenir de celle que Noé envoya pour examiner la terre; d'autres prétendent qu'elle représentait Assur, le fondateur du royaume des Assyriens; d'autres l'entendent d'un aigle, symbole d'Ormuzd dans la religion des Perses; d'autres enfin de la planète de Saturne, divisée en deux moitiés par l'anneau qui l'entoure. Toutes ces opinions s'appuient, d'une part, sur l'étymologie du mot qui, suivant les lettres qu'on en prend, peut signifier à peu près tout ce qu'on veut; d'autre part, sur quelques usages connus de l'idolâtrie des anciens Perses. C'est en présence de cette idole que fut commis un affreux parricide : le père ne fut point sauvé de la mort par le culte qu'il lui rendait, ni les fils du crime. L'idolâtrie ne donne ni le bonheur, ni la moralité; elle ne garantit ni du péché, ni du malheur.

NITRE, sel qu'on ne trouve dans la nature qu'à l'état de nitrate. On en distingue deux espèces différentes, l'une minérale, l'autre végétale : la première, connue des Hébreux sous le nom de *néther*, est un sel lixiviel qu'on tire, en grande quantité, de l'eau salée de deux lacs de la vallée du Nil, et qu'on mêle avec de l'huile pour en faire du savon, de nos jours encore. Les Egyptiens s'en servaient pour l'embaumement des corps et pour le lavage des vêtements, Hérod. 2, 87. cf. Jér. 2, 22. Prov. 25, 20. La seconde, le *borith,* que nos versions ont traduit par savon, Mal. 3, 2. Jér. 2, 22., et par pureté, Job 9, 30., est un sel alcalin qu'on tire de la cendre de certaines plantes salées, et qui, mêlé avec de l'huile, est employé à fouler et à nettoyer les habits : saint Jérôme fait remarquer, dans son commentaire sur le passage de Jérémie, qu'une espèce de ces plantes salées portait encore, de son temps, le nom de borith. Le nitre végétal est l'objet d'un commerce considérable dans les marchés de l'Orient; mais la botanique n'a pas encore distingué et classé, d'une manière exacte et sûre, les différentes plantes salées des contrées méridionales. Les émanations animales sont indispensables à la formation de la plupart des nitrates.

NO, Ez. 30, 14-16. Jér. 46, 25. Nah. 3, 8. Les Septante l'ont presque partout traduit par Diospolis. C'était, comme on le voit par ces passages, une ville considérable de l'Egypte ; mais il y avait en Egypte deux villes de ce nom : l'une, la célèbre Thèbes, située dans la partie supérieure du pays; l'autre dans la Basse Egypte. Strabon dit de cette dernière qu'elle est entourée de lacs ; c'est d'elle aussi que quelques auteurs, et notamment Champollion (l'Egypte II, 131), ont cru qu'il était question Nah. 3, 8., parce qu'il est dit d'elle qu'elle est située entre les fleuves, et qu'elle a la mer pour rempart. Cependant cette détermination peut s'appliquer à l'une comme à l'autre de ces villes, comme à presque toutes celles de l'Egypte, à cause des canaux nombreux qui, coupant le sol dans toutes les directions, isolaient, pour ainsi dire, chaque ville, et lui donnaient des eaux pour murailles. D'ailleurs, le sort de cette ville est cité à Ninive comme exemple ; Ninive et No sont comparées l'une à l'autre, et No doit, par cela même, avoir été en mesure de supporter la comparaison. On est donc assez généralement d'accord, ou, pour mieux dire, il est reconnu presque sans contestation, qu'il s'agit, dans tous ces passages, de la grande Thèbes des anciens. Dans Nahum, No est accompagné du surnom de Amon ou Ammon (mal traduit la nourricière), qui lui avait été donné sans doute à cause du magnifique temple de Jupiter Ammon qu'elle possédait, et c'est peut-être aussi comme allusion à ce culte que, dans Ezéchiel, elle est précédée d'un mot d'une assonance à peu près semblable, *hamon,* qui signifie multitude, et qui pouvait rappeler l'idolâtrie de ses habitants. Le passage de Jérémie doit être traduit : « Je vais punir Ammon, dieu de No, » et non comme le portent nos versions. Amon était la personnification du soleil quand il se trouve dans le signe du bélier, et *Amoun*, dans la langue de l'ancienne Egypte, désignait celui qui produit, celui qui fait sortir la lumière des ténèbres. No signifie la possession ou la propriété, la portion, la résidence. No Amon était ainsi la possession d'Amon, la ville du dieu des sables, de Jupiter, dont le symbole était le bélier. — Thèbes était l'une des plus anciennes, et peut-être la plus ancienne des villes de l'Egypte. Fameuse dans la plus haute antiquité, elle avait reçu le nom de ville aux cent portes; son circuit était de 9 lieues. Elle était la résidence des anciens rois d'Egypte, avant qu'ils eussent transporté leur cour à Memphis. Elle couvrait les deux rives du Nil ; ses maisons avaient de quatre à six étages ; elle était ornée de temples nombreux, parmi lesquels on remarquait surtout celui de Jupiter, dont on admire encore les ruines colossales. On a dit que son étonnante population et ses richesses la mettaient en état de faire sortir ensemble 200 chariots et 10,000 combattants par chacune de ses cent portes. Les tombeaux des rois étaient magnifiques, et se ressentaient souvent de la culture scien-

tifique et des connaissances astronomiques d'une caste sacerdotale éclairée. Lorsque Cambyse, à son retour d'Ethiopie, pilla la ville de Thèbes, il enleva le fameux cercle d'or qui entourait le tombeau du roi Osymandias ; ce cercle avait 365 coudées de circuit, et représentait tous les mouvements des différentes constellations. Thèbes commença à déchoir lorsque les rois la quittèrent : Cambyse lui porta un coup fatal et décisif, et, du temps de Strabon, elle n'était plus qu'un grand souvenir. Cornélius Gallus, premier préfet d'Egypte, l'ayant entièrement renversée, il se forma, sur son emplacement, plusieurs villages habités, comme aujourd'hui, par des pâtres. Les restes de quelques édifices qui donnent encore une idée de sa splendeur, sont répandus en divers lieux, dont les plus connus sont Axor et Luxor. L'obélisque admiré à Paris appartient à cette grandeur dont les prophètes ont annoncé la fin. — On ne sait pas au juste à quelle destruction de cette ville Nahum fait allusion ; la plupart des auteurs pensent que c'est Salmanassar qui l'aurait détruite, mais il n'est pas établi qu'il se soit avancé jusqu'au cœur de l'Egypte : Rosenmuller pense au général assyrien Tartan, sous Sargon, et, dans cette supposition qui n'a rien d'invraisemblable, l'allusion de Nahum se rattacherait à la prédiction d'Esaïe 20, contre l'Egypte et l'Ethiopie.

NOB, ville de la tribu de Benjamin, située sur une colline rocailleuse du haut de laquelle on embrasse d'un coup d'œil toute la contrée de Jérusalem, Es. 10, 32. Le sanctuaire s'y trouvait du temps de Saül, ainsi que le souverain sacrificateur Abimélec, 1 Sam. 21, 1. 22, 9. Josèphe l'appelle Noba.

NOBAH. 1° Homme. 2° ville, Nomb. 32, 42. *v.* Kénath.

NOCES. *v.* Mariage.

NOD, Gen. 4, 16, pays situé à l'orient d'Eden. C'est là que Caïn s'enfuit après son fratricide. D'après l'analogie de tous les anciens noms il faut combiner ce nom avec son étymologie ; il signifie exil ; Caïn s'enfuit dans la terre de l'exil. Mais en même temps, comme le texte hébreu ne porte point d'article, nous devons y voir un nom propre, et à cet égard on en est réduit à des conjectures. Michaélis, Bohlen et d'autres veulent trouver dans Nod le nom des Indes, mais c'est forcé ; et si nous supposons que Moïse parle ici d'un pays encore connu de ses lecteurs, et qui pouvait avoir pour eux quelque signification, nous regarderons comme assez probable l'hypothèse de Buttmann que le nom de Nod désigne les vastes landes de la grande Tartarie.

NODAB, 1 Chr. 5, 19., *v.* Jétur.

NOÉ, fils de Lémec, Gen. 5, 29., *homme juste et intègre parmi ses contemporains*, marchant avec Dieu, 6, 9., fut au milieu de la condamnation générale du monde de son temps, l'objet de la grâce divine. Il fut épargné, lui et sa famille, lorsque Dieu envoya les eaux du déluge pour couvrir la terre : seul juste il fut seul sauvé. Sa justice était un témoignage vivant au milieu des hommes, son salut dut l'être de même. Il construisit l'arche, et Dieu la peupla des animaux qui devaient être conservés pour la terre future, 6. 14. 7, 8. Quand les eaux se furent retirées, que l'arche se fut arrêtée sur l'Ararat et que la terre amollie par le long séjour des eaux eut repris sa fermeté, 8, 4. sq., Noé sortit avec les siens, bâtit un autel, offrit des holocaustes, et reçut avec l'arc-en-ciel l'assurance qu'un pareil événement ne se reproduirait plus sur la terre avec les mêmes circonstances, 8, 18. sq. Dieu renouvela avec ce nouveau chef de la création l'alliance qu'il avait faite avec Adam, il lui remit les clefs du monde, et lui annonça que dès ce moment la viande des animaux qui lui était auparavant interdite, lui était accordée pour son usage. Noé s'adonna aux travaux de la terre, planta la vigne, apprit à connaître par une triste expérience les effets dégradants du jus de ce fruit, maudit Cam, et mourut à l'âge de neuf cent cinquante ans, après en avoir passé six cents dans l'ancien monde, un dans l'attente, et trois cent quarante-neuf sur la terre renouvelée, 9, 1-29.

La plupart des observations que nous aurions à présenter sur son histoire ont été faites à l'article *Déluge,* q. v., car ce mot aussi résume sa vie, son caractère et

son activité. Disons cependant encore quelques mots sur sa personne.

1° Son nom lui fut donné, parce que, dit son père, « celui-ci nous *soulagera* de notre œuvre et du travail de nos mains sur la terre que l'Eternel a maudite. » Lémec exprime ici une espérance qui se rapporte aux promesses faites par Dieu après la chute de l'homme. C'est une des premières traces de l'espérance messianique. Lémec voyait que le péché était arrivé à son comble, et que le jugement ne pouvait guère se faire attendre : il prévoyait que son fils serait un instrument remarquable dans la main de Dieu, et il paraît que lui aussi, comme tant d'autres, a rapproché dans la perspective prophétique des faits qui sont séparés par des siècles, le jugement prochain et le dernier jugement. 5, 29.

2° On a remarqué l'emploi alternatif du nom de Dieu, et de celui d'Eternel, et l'on a cru pouvoir en conclure que l'histoire de Noé était un composé de deux documents distincts, dont l'un, (celui d'*Eternel*), serait exclusivement israélitique; on ajoute que c'est dans celui-là seulement que se trouve la distinction établie plus tard par le mosaïsme, des bêtes nettes et des bêtes impures. Nous renvoyons à ce que nous avons dit sur ce sujet à l'art. Genèse. Quant à la distinction des animaux nous croyons avec plusieurs auteurs, qu'elle n'est point ici légale, mais naturelle, et que Noé a pris sept paires des animaux qui sont utiles à l'homme, tels que le bœuf, la brebis, le chameau, tandis qu'il n'en a pris qu'une des animaux sauvages ou féroces, le tigre, le lion, le serpent, etc. On comprend qu'avec le droit nouveau donné à l'homme de se nourrir de chair, il était nécessaire qu'il eût à sa disposition des animaux purs en nombre suffisant, car leur propagation eût été trop lente pour les besoins du nouveau monde. Et quant aux carnivores, il suffisait qu'ils pussent se reproduire, et le genre même de leur nourriture exigeait qu'ils ne fussent pas trop nombreux dès l'abord.

3° Le déluge a commencé l'an 600 de la vie de Noé, au dix-septième jour du deuxième mois; les eaux s'accrurent pendant quarante jours; après ce temps elles commencèrent à se retirer et l'arche s'arrêta sur la crête de l'Ararat; le déluge avait duré jusque-là cinq mois ou cent-cinquante jours; ce fut le dix-septième jour du septième mois. En l'an 601 de la vie de Noé, le premier jour du premier mois les eaux avaient disparu, mais ce ne fut que le vingt-septième jour du deuxième mois que Noé sortit de l'arche. Les meilleurs chronologistes sont de l'avis qu'il faut commencer par l'équinoxe d'automne l'année dont il est question dans notre texte; l'an 600 de la vie de Noé aurait ainsi commencé vers l'équinoxe d'automne, l'an 1656 du monde.

4° L'histoire de Noé s'est conservée dans les traditions de tous les pays et même chez les sauvages des Antilles et de l'Amérique du nord. On a retrouvé quelques médailles frappées à Apamée en Phrygie, où l'on croyait que l'arche s'était arrêtée; elles portent sur une des faces l'effigie soit de l'empereur Philippe, soit de Septime Sévère Pertinax, et sur l'autre revers une arche flottante, un vaisseau carré long, dans lequel sont un homme et une femme; sur l'arche est un oiseau; un autre oiseau s'avance en volant, tenant entre ses pattes une branche d'olivier; sur l'arche on lit distinctement le nom de *No* ou Noé; près de là ce même couple apparaît debout sur la terre ferme, élevant la main droite vers les cieux. Le seul exposé des traditions du déluge chez les Mahométans, les Indous, les Chinois, etc., formerait un volume; qu'il suffise de répéter que partout ce fait est conservé, et qu'il est rare que ce soit avec des détails beaucoup différents de ceux que la parole de Dieu nous a transmis. Si l'on désire encore des faits et des exemples, on peut lire l'intéressant ouvrage de Grotius *De Veritate Rel. Christ.* I, et les rapports des missionnaires chez les peuples païens, Kranz au Groenland, Oldendorp aux Antilles, etc.

5° L'ivresse de Noé fut une faute évidemment involontaire, soit que le fruit de la vigne avant le déluge n'eût pas encore sa force enivrante, soit plutôt que la vigne n'eût pas encore été cultivée et que son usage fût alors inconnu. Il est pro-

bable qu'avec l'usage d'une nourriture plus solide et certainement moins saine que Dieu accorda à l'homme, le besoin d'une boisson plus forte se fit également sentir ; l'un et l'autre de ces aliments auront contribué à l'exécution de la menace divine quant à la durée de la vie humaine; ils auront influé lentement sur les générations, et c'est lentement aussi, décroissant de génération en génération, que la vie des hommes s'est resserrée dans les limites que nous lui connaissons aujourd'hui et dont la moyenne tend encore à diminuer. Noé est mort à l'âge de 950 ans, Sem, à l'âge de 600 ans, Arpacsad, à l'âge de 438, Sélah, à celui de 433, Héber, à 464, Péleg, à 239, Réhu, à 239, Sérug, à 230, Nacor, à 148, Taré, à 205, Abraham, à 175, Isaac, à 180, Jacob, à 147. L'ivresse était un spectacle entièrement nouveau pour le monde, et il est à croire que l'irrévérence de Cam se rapportait à l'état de son père en général et non pas seulement à ce que son corps était découvert. *v.* Cam.

6° Si la grandeur de Noé est dans son sort, ce sort même a dû être le prix de sa grandeur. Il avait mérité d'être sauvé, il l'avait mérité par sa foi. Au milieu de la dépravation universelle, il était resté juste devant Dieu, Gen. 7, 1. Son nom est rappelé avec éloge à côté de ceux de Job et de Daniel, Ez. 14, 14. 20. Son époque, tranquille au milieu des vices, incrédule sous la menace du déluge, est donnée en exemple au monde nouveau, au monde chrétien, par celui qui doit revenir pour exercer ses jugements sur la terre, et le Sauveur avertit les hommes qu'on n'évitera pas la destruction par l'insouciance et l'incrédulité, Matth. 24, 37. 38. Luc 17, 26. 27. L'apôtre loue la foi de Noé, Hébr. 11, 7., et saint Pierre, en le nommant, l'appelle le prédicateur de la justice, 1 Pierre 3, 20. 2 Pierre 2, 5. Esaïe a appelé les eaux du déluge, du nom de celui qui seul a échappé à cette catastrophe, les eaux de Noé,54, 9.

7° Considéré comme type, ce second chef de l'humanité annonce le Sauveur du monde: *a)* par son nom, cf. Matth. 11, 29.; *b)* comme héraut de la justice; *c)* parce que l'arche dans laquelle il a sauvé sa famille, est une image de l'église dans laquelle Christ sauve ses élus, sa parenté spirituelle, sa chair et ses os, Hébr. 2, 14. Eph. 5, 30; *d)* par le sacrifice qu'il offrit à Dieu et dans lequel celui-ci flaira une odeur d'apaisement, disant qu'il ne maudirait plus la terre, Gen. 8, 21. cf. Eph. 5, 2.

NOHADIA, prophétesse inconnue qui avait cherché à épouvanter Néhémie, et à laquelle celui-ci avait résisté, Néh. 6, 14. Elle s'était sans doute laissé gagner par les ennemis du gouverneur, et la mention ne permet pas de décider si elle était une fausse prophétesse ou une prophétesse tombée dans l'infidélité et abandonnée de Dieu pour un temps.

NOM. Chez les Orientaux et, en particulier, chez les Hébreux, tous les noms avaient, en règle générale, une signification appellative plus ou moins claire et simple, comme cela se voit encore assez souvent chez les peuples modernes, et, en français, dans des noms tels que Dumoulin, Deschamps, Leroy, Hardy, Agricol, Legendre, etc. C'étaient ordinairement les mères qui donnaient le nom aux enfants, et ce nom rappelait, soit les circonstances qui avaient précédé ou accompagné leur naissance, soit des préoccupations, des craintes ou des désirs, des souvenirs ou des vœux ; ils faisaient ainsi connaître, tantôt un détail de l'histoire de l'enfant, tantôt les pressentiments de la mère; on peut voir ce que dit l'Ecriture au sujet des noms d'Eve, de Caïn, d'Abel, de Noé, etc., Gen. 3, 20. 4, 1. 5, 29. 29, 32., etc. Tous les noms hébreux commençant ou finissant par El, Eli, Jo, Jéh, tels que Elkana, Samuel, Eliakim, Josias, Jéhoachaz, etc., ont une signification dont Dieu est le sujet ou l'objet, cf. Gen. 29, 35. 1 Sam. 1, 20. 4, 21. Es. 7, 14. Matth. 1, 23.; de même les noms araméens, assyriens ou phéniciens, dans lesquels se rencontrent les syllabes Bel, Bahal, Nébo et Nébu, ont trait aux faux dieux de ces nations. En français, nous avons les noms de Louis de Dieu, de Dieudonné, d'Espérandieu, qui rappellent l'antique usage des Hébreux; en allemand aussi Gottlieb, Ehregott, etc. D'autres noms, tels que Ra-

chel, Thamar, Ketsiha, donnés plus généralement à des femmes, rappellent des idées aimables et gracieuses ; ce sont parfois des noms de fleurs ou de jolis animaux, rose, biche, etc. Plus tard, lorsqu'on eut suffisamment usé du droit d'inventer, on se mit à donner aux enfants des noms déjà existants, que l'on choisit tantôt par goût, tantôt parmi ceux des parents les plus rapprochés ou les plus considérés. Le nom du père passait ordinairement à son fils aîné, Tobie 1, 10. Luc 1, 61.; parfois aussi la préfixe *bar*, qui signifie fils, s'ajoutait simplement au nom d'un homme pour désigner son fils, ainsi Barthélemi, Bartimée, Barjona, peut-être Barrabas; les exemples de ce dernier mode appartiennent surtout aux derniers temps de la nation juive et à la domination romaine. Les Juifs postérieurs abrégèrent souvent les anciens noms : ainsi Jésuah pour Jéhosuah, Lazare pour Eléazar; ils admirent des noms araméens, tels que Marthe, Caïphe, Tabitha. Sous les Séleucides, les Juifs prirent des noms grecs, ou traduisirent en grec leurs noms hébreux : Lysimaque, Antipatros, Bérénice, Hérode, se trouvent, soit dans les Maccabées, soit dans Josèphe; Dosithée est la traduction de Sabdiel; Nicolas, de Balaam; Ménélas, de Jonia; d'autres noms hébreux, enfin, furent grécisés dans leur forme, et Alkimos n'est autre qu'Eliakim. Ce qui n'était peut-être d'abord qu'une manie ou une obligation passa bientôt dans les mœurs : on prit des noms grecs par goût, on y joignit même des noms latins, tels que Justus. Avec le temps, et par suite de ce mélange des deux langues, il se trouva des hommes qui portaient deux noms : Jean Marc, Jésus Juste, Col. 4, 11.: si ces cas n'étaient pas très rares, on les a cependant trop généralisés en voulant y trouver la solution d'un grand nombre de difficultés historiques ou généalogiques des livres saints. Un homme pouvait porter, à côté de son nom, celui de son père avec l'affixe Bar, comme Joseph Barrabas, ou bien tel nom ou surnom de circonstance, Simon Céphas ou Pierre, Joses Barnabas, Simon Cananite, Simon de Cyrène, ou bien encore pour distinguer plusieurs personnes de même nom, un nom du lieu d'origine, Marie Magdelaine, Judas Iscariote, etc. C'était, comme nous l'avons dit, la mère ou, en général, les plus proches parents qui donnaient le nom à l'enfant, Gen. 29, 32. 35, 18. 1 Sam. 1, 20. 4, 21. cf. Odyss. 18, 6.; des voisins amis, espèces de parrains, y contribuaient quelquefois comme chez nous, Ruth 4, 17. Luc 1, 59.

Il arrivait aussi que le nom d'une personne était changé dans le cours de sa vie, par suite d'une destination divine nouvelle, d'une promesse, ou d'un changement de dispositions, soit que le nouveau nom remplaçât entièrement l'ancien, soit qu'il en prît la place petit à petit, et que le surnom finît par éclipser le nom véritable, Abraham pour Abram, Israël pour Jacob, Josué pour Osée, Pierre pour Simon, Barnabas pour Joses, etc. Le nom des rois changeait souvent à leur avènement, 2 Rois 23, 34. 24, 17., exemple que les princes-papes ont imité : il en était de même de personnes subalternes dans des moments importants de leur vie, Nomb. 13, 17. cf. Jean 1, 42. Act. 4, 36., comme les moines, à leur entrée dans le cloître, prennent, pour ensevelir leur passé, un nom nouveau, qui est censé en faire des hommes nouveaux. Nathan donne à son royal élève le nom de Jédidja, 2 Sam. 12, 25. Eliakim fut nommé Jéhojakim par Pharaon-Néco qui, par ce changement, voulut rendre sensible la dépendance du roi de Juda, 2 Rois 23, 34. — Le surnom de Boanergès, que Jésus donna à Jean et à Jacques, Marc 3, 17., ne paraît pas leur être resté; il n'avait trait qu'à une circonstance bientôt effacée, et ne portait qu'un jugement momentané sur un caractère parfois trop fougueux. Les exemples cités Gen. 41, 45. Dan. 1, 7. 5, 12., sont des changements de noms nécessités non-seulement par un changement de carrière, mais encore et surtout parce que ces hommes, Joseph et Daniel, appelés à remplir de hautes fonctions dans une cour étrangère, ne pouvaient pas continuer d'y porter leurs noms hébreux. *v.* encore l'article Paul, et d'autres.

NOMBRES. On ne sait pour ainsi dire

rien de tout ce qui concerne les connaissances arithmétiques des Hébreux, mais il ressort des chiffres et des sommes considérables mentionnées en plusieurs endroits, et pour lesquels l'addition et la soustraction n'eussent pas suffi, qu'ils devaient connaître au moins les quatre règles principales et les fractions. Ils se servaient, comme on le voit entre autres par les médailles samaritaines, de lettres au lieu de chiffres, de même que presque tous les anciens peuples jusqu'aux Grecs et aux Romains. Quelques auteurs (Des Vignoles, I, 29), *ont cru cependant que* les Hébreux avaient aussi des chiffres particuliers, mais dans tous les cas ces chiffres ne remonteraient pas au-delà de l'exil. La numération en lettres, et en lettres dont plusieurs ne différaient que par des caractères presque insensibles, pouvait amener dans la transcription beaucoup d'erreurs. On s'est attaché à ce point de vue pour faire ressortir l'apparente exagération qui se trouve dans plusieurs des chiffres cités dans l'Ancien Testament. Ainsi les chiffres de 600,000 hommes de pied, sans compter les petits enfants, de 603,550 hommes au-dessus de vingt ans, Ex. 12, 37. 38, 26., qui porteraient à 2 ou 3 millions la population totale des Israélites au sortir d'Egypte, issue de 70 personnes après un laps de 430 années au plus, ont paru exagérés, soit quant au fait même de la reproduction, soit quant au terrain qu'ils occupaient en Egypte, soit quant à la difficulté que ce peuple aurait eue à se procurer des vivres dans le désert. Mais qu'on se rappelle l'étonnante fécondité du peuple juif, l'incertitude qui règne sur la plus ou moins grande durée du séjour d'Egypte, la longévité des patriarches, et l'absence de guerres ou d'autres sources de destruction extraordinaires, et l'on arrivera facilement par des calculs très simples à un chiffre de population plus élevé qu'on ne s'y attendait d'abord ; ces impossibilités matérielles se résoudront comme se sont résolues celles qu'on avait essayé de faire sur la petitesse de l'arche de Noé, desquelles on ne parle plus maintenant. — Plus tard, aux jours de David, nous voyons, 2 Sam. 24, 9., qu'on pouvait trouver dans toute l'étendue du royaume 1,300,000 combattants ; Abija en oppose 400,000 aux 800,000 de Jéroboam, 2 Chr. 13, 3.; et l'armée du seul Josaphat, roi de Juda, se compose de 1,160,000 hommes, 2 Chr. 17, 14-18 ; chiffres énormes si l'on pense à la conscription française, ou aux services à court temps des Etats de l'Allemagne, mais qui ne sont plus aussi étonnants quand on se rappelle les milices des pays libres, tels que la Suisse et les Etats-Unis, et les levées en masse de l'antiquité et du moyen-âge, *v.* Armées. Ces chiffres ne sont pas pour nous des articles de foi ; nous admettons volontiers que, d'après la notation hébraïque, des erreurs de chiffres fussent assez faciles, et que les livres des Chroniques spécialement puissent en renfermer quelques-unes, mais il faut remarquer que tous les manuscrits sont d'accord sur les mêmes chiffres, et que la traduction des Septante les maintient également. D'ailleurs ces 12 ou 1,300,000 hommes supposent une population de 4,800,000 âmes, en admettant quatre personnes par famille, ou de 6 millions en calculant sur cinq personnes par familles, et ces nombres ne sont pas exagérés quand on les compare à la densité de population si prodigieuse qu'on rencontre dans les pays de l'Orient, et notamment dans quelques provinces de la Chine. Il paraît même que plus tard, sous Titus, la Palestine était beaucoup plus peuplée encore que sous David, et l'historien Josèphe assure que la Galilée seule comptait deux cent quatre villes et bourgs, dont le moins considérable avait 15,000 habitants ; ce serait donc plus de 3 millions d'âmes pour une seule des quatre provinces de la Palestine. On ne risque donc point de se tromper en admettant les données bibliques, et l'examen de la science vient encore une fois appuyer et non contredire le récit biblique sur des points en apparence bien secondaires.

On a remarqué dans l'Ecriture la reproduction fréquente de certains nombres, destinés, soit à exprimer des sommes rondes, soit à rappeler certaines idées sacramentelles ; ainsi les chiffres sept, soixante-dix, deux, quatre, dix,

quarante, trois, douze, etc. Disons un mot de chacun.

Le chiffre sept, et son multiple soixante-dix, sont ceux qui se retrouvent le plus souvent: les nations païennes les regardaient comme des nombres sacrés, et si l'Ecriture ne sanctionne pas ce qu'il y a de superstitieux dans le culte des chiffres, elle en a cependant consacré quelques-uns en leur rattachant des doctrines ou des lois. Le septième jour de la semaine, l'année sabbatique, la septième nouvelle lune, les sept semaines de moissons qui séparaient Pâques de Pentecôte, les sept jours de la Pâque, les sept agneaux qu'on sacrifiait à chaque jour de cette sainte semaine, en sont quelques exemples; on peut citer aussi la fête des tabernacles, qui durait sept jours et tombait sur le septième mois, de même que celle des expiations. Sept jours étaient la durée légale des purifications cérémonielles; la consécration des prêtres durait sept jours; dans les sacrifices pour de graves péchés, l'aspersion du sang se faisait par sept fois, etc. La doctrine postérieure des anges comptait sept archanges ou anges principaux. On peut voir ces différents articles. Rappelons encore parmi les exemples de l'Ancien Testament les sept nations cananéennes, les soixante-dix semaines de Daniel, les soixante-dix années de la captivité, les soixante-dix anciens d'Israël (les soixante-dix disciples de Jésus, la lettre aux sept Eglises), etc. cf. Gen. 2, 2. 7, 2. 8, 10. 12. 29, 27. 30. 41, 2-7. 46, 27. Nomb. 23, 1. Jos. 6, 4. 6. 8. 13. 15. Jug. 16, 8. 13. 19. 1 Sam. 10, 8. 11, 3. 13, 8. 1 Rois 8, 65. 2 Rois 5, 10. 14. Eccl. 11, 2.; puis dans le langage des prophètes, Es. 4, 1. Ez. 39, 12. 14. 40, 22. 26. 43, 25. 44, 26. 45, 21. 23. 25. Zach. 3, 9. 4, 2. 10. Dan. 4, 16. 23. 9, 24. Mich. 5, 5., et dans le Nouveau Testament, Matth. 15, 34. 36. Act. 6, 3. 21, 8. Apoc. 1, 4. 12. 8, 2. 6. 10, 3. 11, 13. 12, 3. 13, 1. 15, 1. 6. 16, 1. 17, 1. 21, 9. Les écrits de Philon montrent combien les Juifs philosophes de son temps attachaient une importance mystérieuse à ces chiffres; les pythagoriciens grecs y voyaient de même bien des choses, et rappelaient les sept couleurs, les sept notes principales en musique, et les sept planètes. On sait enfin le rôle que ce chiffre sept joue dans la nature et dans le développement de l'homme. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans des détails; avec l'observation et un peu de bonne volonté, on pourrait multiplier à l'infini des faits et des exemples analogues. On a abusé du droit d'imagination, mais à l'origine de toutes les recherches discrètes ou indiscrètes qu'on a faites sur ce nombre, se trouve évidemment l'œuvre de Dieu aux jours de la création; le septième jour a été un point d'arrêt, un nœud: il était impossible qu'un début pareil n'exerçât pas sur l'esprit de tous les hommes une grande influence. *Sept* a été considéré comme le chiffre de l'alliance, Dieu s'unissant avec l'homme; les Hébreux l'ont si bien compris que chez eux le même mot *shéba* (sieben), signifie également sept et alliance (*v.* Béersébah, puits du serment), et l'on sait que les peuples de l'Orient ont l'habitude de faire intervenir le nombre de sept dans leûrs contrats, et de jurer sur sept pierres. S'il y a là quelque chose de plus nous le saurons un jour, mais on aurait tort de ne répondre à la superstition que par l'incrédulité ou la raideur de l'esprit fort. Le livre de la nature ne nous est pas encore tout ouvert, et s'il renferme des mystères que nous reconnaissons sans les comprendre, il en renferme d'autres peut-être que nous pressentons sans les reconnaître.

Le chiffre deux, la dualité, marque habituellement l'opposition, et par conséquent une imperfection, un état anormal, Dieu et le diable, le jour et la nuit, une famille sans enfants: c'est aussi l'amitié, l'association, mais limitée, incapable de se reproduire ou de se continuer.

Trois exprime la plus simple des pluralités complètes, le plus petit groupe possédant son milieu et ses extrémités; c'est la forme fondamentale du développement; il est en quelque sorte naturel et se manifeste en psychologie dans les triples facultés physiques, morales et intellectuelles de l'homme; il se retrouve dans la notion du passé, du présent et de l'avenir; le chrétien le voit dans l'unité mystérieuse du Père, du Fils et du Saint-

Esprit, et dans les trois jours de la sépulture. On le retrouve dans la constante et significative reproduction de certaines formules : la foi, l'espérance et la charité; Abraham, Isaac et Jacob; Pierre, Jacques et Jean (aujourd'hui on dit Liberté, Egalité, Fraternité). Pour les Juifs, il se trouvait dans l'obligation de célébrer trois fois l'an une fête solennelle, et de se rendre trois fois à Jérusalem, Ex. 23, 14. Deut. 16, 16.; dans la triple bénédiction de l'Eternel qui rappelle l'invocation prononcée sur le baptême d'eau, Nomb. 6, 24. cf. Matth. 28. 19.; dans la triple sainteté rappelée par les Chérubins, Es. 6, 3., et expliquée Jean 12, 41. On peut voir encore Jér. 7,4. 22, 29. Jon. 2, 1. Jean 2, 19. 2 Cor. 12, 8. et un grand nombre d'autres passages, soit de l'Ancien, soit du Nouveau Testament. — Les trois heures de prière de Daniel et des Juifs postérieurs, Dan. 6, 10., se rattachent à la division du jour en trois parties plus qu'à la signification du chiffre trois lui-même.

Quatre est le chiffre du monde; il se trouve dans les quatre points cardinaux et dans les quatre bras du fleuve d'Eden, de même que dans le tétragrammaton, les quatre lettres hébraïques du nom de Jéhovah le Créateur.

Dix est l'addition des chiffres sacramentels trois et sept; il représente la perfection.

Douze, trois par quatre, c'est le développement du monde, le monde travaillant à revenir à son état naturel de paix et d'ordre, Dieu travaillant dans le monde déchu pour le relever en le régénérant: les douze fils de Jacob, les douze tribus, les douze apôtres, les douze portes et les douze fondements de la nouvelle Jérusalem. Pressentiment ou science positive, l'année a toujours été divisée en quatre saisons de trois mois chacune, ou douze mois, après lesquels la nature se retrouve dans le même état qu'à son point de départ; ce sont les douze signes du zodiaque qui partagent le ciel.

Le chiffre quarante, qui se reproduit assez souvent dans l'Ancien Testament, ne se rattache à aucune loi ni institution; il est en quelque sorte accidentel, et sert peut-être quelquefois à désigner un nombre rond. Cependant, comme multiple de quatre (le monde) et de dix (la perfection, le tout parfait), on a cru qu'il était d'une manière spéciale l'emblème des actes ou choses qui travaillent à perfectionner le monde, qui servent à le parachever, bien ou mal, presque toujours l'épreuve dans son sens le plus large. Aux jours du déluge il plut pendant quarante jours et autant de nuits; Isaac était âgé de quarante ans quand il se maria; Esaü de même; la vie de Moïse est partagée en trois époques de quarante années chacune; Moïse resta quarante jours sur le Sinaï, l'exploration de Canaan dura quarante jours, le voyage du désert quarante ans; Hothniel procura aux Israélites un repos de quarante ans, Débora de même; c'est d'un servage de quarante ans que Gédéon délivra son peuple; Elie marcha quarante jours et quarante nuits jusqu'en Horeb; notre Sauveur passa quarante jours au désert de la tentation, il monta au ciel quarante jours après sa résurrection; *v.* encore Gen. 8, 6. 32, 15, Jos. 14, 7. Ez. 29, 11. Jon. 3, 4. etc.

D'autres nombres reparaissent encore ci et là dans l'Ancien Testament avec une certaine régularité qui, toutefois, n'était absolument qu'une affaire d'habitude; ainsi huit précédé de sept désigne une quantité indéterminée, Mich. 5, 5. Eccl. 11, 2. (*v.* sur tout ce sujet les ouvrages allemands de Bæhr, Symb. du culte mos. I, 155, et Schrœder sur la Genèse).

Le nombre de la bête, ou de son nom, Apoc. 13, 17. 18., désigne le chiffre qui s'obtient en calculant la valeur des lettres qui composent ce nom : ici est la sagesse, dit l'apôtre, et malgré tous les essais faits jusqu'à ce jour, on n'a pas encore trouvé ce nom mystérieux; on y a vu tour à tour Néron, César, Mahomet, plusieurs papes, quelques rois de France, et même Luther, mais pour trouver ce dernier chiffre il faut écrire Loulther, ce qui change un peu. Nous n'insistons pas sur ce chiffre dont la recherche appartient à l'étude de la prophétie, et nous ne proposons, ni n'adoptons aucun nom : la bête ne s'est pas encore pleinement manifestée, et ses efforts pour abrutir l'humanité et lui ôter sa foi ne sont pas encore ar-

rivés au point extrême où elle méritera de toute manière le nom que l'Ecriture lui donne.

2° Livre des *Nombres*, ainsi nommé parce que ses trois premiers chapitres contiennent les dénombrements des Hébreux, qui se firent après la consécration du tabernacle. Les Hébreux l'appellent *Vayedabber* (et il parla), d'après les mots par lesquels il commence, ou *Bammidbar* (dans le désert), parce qu'il renferme l'histoire des trente-neuf années que les Hébreux passèrent au désert après la promulgation de la loi, entre le désert de Sinaï et les plaines de Moab. Il y a peu de chose à dire sur sa composition : les incrédules ont naturellement cherché à le morceler, ils y ont vu tout ce qu'ils ont voulu, des intercalations, des mythes, des fables, des exagérations ; le chrétien y voit l'ouvrage de Moïse et la vérité divine. Nous ne réfuterons pas des erreurs qui n'ont pas de champions chez nous, et pour ceux qui désireraient connaître ce qu'on a mis en avant et ce qu'on a répondu, nous renvoyons à Hævernick, Einl. in das alte Test. I. 481-521. — On divise ce livre en trois parties principales. 1° Ch. 1-11, préparatifs pour le départ, dénombrement, diverses lois et prescriptions. 2° Ch. 11-21, voyage dans le désert, murmures et incrédulité du peuple, châtiments, exploration du pays, rébellion de Coré, mort de Marie, serpents brûlants, Hog et Sihon, arrivée dans les plaines de Moab sur les confins de Canaan. — 3° Ch. 22-36, dispositions du peuple, histoire de Balaam, recensement, récapitulation, ordonnances, guerre avec les Madianites, lois sur les héritages.

NOPH, Es. 19, 13., *v.* Memphis : ville royale d'Egypte, avec des temples de faux dieux; elle comptait des Juifs parmi ses habitants, Jér. 2, 16. 44, 1. 46, 14. Ez. 30, 13. 16.

NOPHAH, ville moabite située au-delà du Jourdain, Nomb. 21, 30.

NOURRITURE. On peut voir aux différents articles quels étaient les aliments dont, parmi les Hébreux, les riches et les pauvres se servaient le plus habituellement. La loi avait jusqu'à un certain point réglé sous ce rapport leur mode de vivre, et leur avait interdit absolument l'usage des viandes suivantes, soit pour des raisons hygiéniques, soit par des motifs de gouvernement intérieur, pour attacher les Hébreux à l'agriculture, ou pour élever entre eux et les peuples païens une barrière infranchissable.

a) Toute bête morte de mort naturelle, ou trouvée dans les champs déchirée par quelque animal sauvage. Celui qui en avait mangé devait se baigner et laver ses habits, et il était regardé jusqu'au soir comme entaché de souillure légale, Ex. 22, 31. Lév. 17, 15. Deut. 14, 21. cf. Ez. 4, 14. Le Nouveau Testament appelle ces viandes du nom général de bêtes étouffées, c'est-à-dire dont la vie ne s'en est pas allée régulièrement avec le sang, mais a été en quelque sorte comme comprimée et étouffée intérieurement, Act. 15, 20. 29. 21, 25. Le Coran rappelle des préceptes analogues, et le motif en est dans le dégoût naturel que chacun éprouve pour un cadavre : Moïse le rattache à la sainteté devant Dieu et à l'isolement dans lequel son peuple doit vivre du monde et de ses souillures.

b) Le sang et toute chair sanglante (le poisson peut-être excepté), Lév. 3, 17. 7, 26. 17, 10-14. 19, 26. Deut. 12, 16. 23. cf. 1 Sam. 14, 32. Ez. 33, 25. Act. 15, 20. L'usage en était interdit sous peine de mort, Lév. 7, 27. 17, 10. cf. Judith 11, 11. Cette défense reposait, soit sur l'idée que l'âme de la bête est dans son sang, soit aussi sur le fait que le sang des animaux appartenait à l'Eternel, comme expiation des péchés, Deut. 12, 23. Lév. 17, 11.; peut-être aussi était-ce une interdiction destinée à faire ressortir la coutume criminelle des Phéniciens et d'autres peuples païens qui dans leurs sacrifices mangeaient du sang, ou le mêlaient avec du vin pour le boire, cf. Psaum. 16, 4. Un principe d'humanité s'y rattachait également, et les Hébreux devaient puiser dans l'horreur du sang l'horreur de la cruauté envers les animaux. — Le Coran contient une défense semblable.

c) Certains morceaux de la graisse du bœuf, de la chèvre et de la brebis, notamment la queue, ordinairement très fournie de graisse, de ce dernier animal. Ces

morceaux comme plus succulents revenaient de droit au service de l'autel, Lév. 7, 25. cf. 3, 14. *v.* Offrandes. Au point de vue de la santé publique, cette défense était un bienfait, car dans ces climats brûlants où les maladies de la peau sont si communes, si invétérées, et parfois si dangereuses, il importait d'empêcher autant que possible l'usage des graisses parmi le peuple : la culture assidue des olives, dont l'huile était le seul assaisonnement des viandes, était indirectement encouragée par ce moyen, et les Hébreux, en recherchant les graisses végétales qui leur étaient seules permises, se tournaient avec courage vers les travaux des champs.

d) Le chevreau cuit ou rôti dans le lait ou la graisse de sa mère, Ex. 23, 19. 34, 26. Deut. 14, 21. Le motif de cette défense n'est pas très clair. Michaélis pense qu'il s'agit d'une brebis-mère en général, et plus généralement encore, d'un animal quelconque, de manière que la défense de Moïse reviendrait à une interdiction absolue de tout assaisonnement animal des viandes ; ce serait alors, soit au point de vue sanitaire, soit sous le rapport agricole, une mesure du genre de la précédente. D'autres y ont vu une accommodation à un préjugé existant alors et maintenant inconnu; d'autres, un principe d'humanité envers les animaux domestiques, et en quelque sorte un symbole de l'amour maternel qui ne saurait se prêter à servir aux funérailles sanglantes de son fruit; *v.* Chèvres. Je ne sais si peut-être cette loi, qui gênait certainement les ventes et les achats en mettant les acheteurs dans la crainte continuelle d'une transgression involontaire, ou dans la laborieuse obligation d'examiner et la naissance d'un chevreau, et l'origine du lait acheté, ne devait pas avoir aussi pour résultat, sinon pour but, de favoriser la consommation intérieure, d'entraver le commerce et d'empêcher ainsi d'une part une trop grande augmentation de richesses, de l'autre la pauvreté provenant de l'aliénation des biens : en attendant mieux, je soumets cette explication à ceux qui voudront bien l'examiner ; elle me paraît se recommander autant que les précédentes, et pouvoir se combiner avec elles dans le système alimentaire de l'économie hébraïque.

e) Les viandes sacrifiées aux idoles, Ex. 34, 15., défense maintenue comme les deux premières par la loi nouvelle, Act. 15, 29. 21, 25. Dans les villes païennes ces viandes étaient, après avoir été présentées, vendues sur la place du marché, et l'apôtre donne des directions sur la conduite à tenir dans ce cas, 1 Cor. 10, 25. sq. Les Juifs postérieurs appliquèrent même cette défense au vin, au pain, et aux gâteaux fournis par les païens, attendu que ces aliments pouvaient avoir servi dans un sacrifice : quelques auteurs ont voulu, non sans raison, entendre dans ce sens les répugnances et les refus de Daniel et de ses trois amis, Dan. 1, 8. sq., de Tobie 2, 15., et de Judith 12, 2.

f) La cuisse des animaux purs à l'endroit du muscle où la hanche de Jacob fut démise, Gen. 32, 25.

g) La viande de tous les animaux déclarés impurs, Lév. 11, 1-31. Deut. 14, 1-19. (leur lait n'était pas compris dans cette défense). Ces animaux étaient : 1° les quadrupèdes qui ruminent, sans avoir l'ongle entièrement divisé, dessus et dessous, comme les lièvres, le porc, le chameau ; 2° tous les serpents et reptiles ; 3° les amphibies et animaux qui vivent dans l'eau sans écailles et nageoires ; 4° tous les insectes, sauf ceux qui ont comme les sauterelles quatre pieds pour marcher, et deux pour sauter ; 5° une vingtaine d'espèces d'oiseaux énumérées dans les passages indiqués, mais dont les noms ne peuvent pas tous être traduits d'une manière sûre : celles que l'on connaît avec certitude sont l'aigle, le vautour, l'autruche, les chouettes et le pélican ; on peut voir sur ces oiseaux leurs différents articles. Comme il n'y a ici qu'énumération, sans que les caractères d'impureté soient indiqués, les Juifs regardent comme purs tous ceux qui ne sont pas expressément défendus; il paraît cependant par la nature de ceux de ces oiseaux que nous connaissons, ou que nous croyons connaître, qu'une nourriture animale était le trait distinctif qui constituait un oiseau impur. Les rabbins ont cherché à définir ces caractères,

et ils en indiquent quatre, Mishna Chollin 3, 6.

Comme fondement et source de toutes ces prescriptions, se trouvait avant tout le principe théocratique, Lév. 20, 24.; mais il s'y mêlait, ainsi que nous l'avons vu, un grand nombre d'idées secondaires, hygiéniques, économiques, politiques et autres: c'est leur réunion qui peut le mieux expliquer le nombre et la nature de ces défenses, quoique tel de ces points de vue soit peut-être plus évident dans un cas, et tel autre dans un autre cas. Les Juifs observèrent toujours minutieusement la distinction des animaux en purs et impurs, et ce ne fut que dans des cas de famine, 2 Rois 6, 25., que la nécessité les contraignit à manger des viandes souillées : les persécutions dont ils furent l'objet plus tard, les trouvèrent inébranlables, et ils se laissèrent mettre à mort plutôt que de consentir à manger du pourceau, 1 Macc. 1, 65. 2 Macc. 6, 18. 7, 1. Plusieurs rabbins mêmes, sages au delà de ce qui est écrit, regardèrent comme un péché de posséder des animaux impurs, tels que des chiens, tandis que la loi n'en interdisait que la viande. La loi n'avait pas prononcé de peine contre l'usage illicite d'une viande souillée, les rabbins établirent la flagellation, alors même qu'on n'en aurait mangé que la grosseur d'une olive ou d'une lentille.

Plusieurs peuples de l'antiquité ont connu une distinction des animaux, et avaient admis, mais pour d'autres motifs, l'interdiction de certaines viandes; ainsi les Egyptiens, qui avaient leurs animaux sacrés, bœufs, chats, etc., qu'ils adoraient, ne permettaient pas qu'on s'en nourrît, et c'est peut-être à une raison de ce genre qu'il faut attribuer l'habitude qu'ils avaient de ne point manger avec des étrangers, Gen. 43, 32. L'école pythagoricienne avait quelques principes analogues; d'autres castes s'interdisaient l'usage du poisson, par des raisons hygiéniques et presque morales; les Indous, et leur philosophe Menou, avaient une foule de préceptes qui rappellent ceux des Hébreux à l'égard des viandes; Mahomet enfin en a reproduit un certain nombre dans son Coran, et les prêtres du catholicisme, fidèles à leur moyen âge, ont emprunté au judaïsme aboli, et au paganisme qu'ils condamnent, des interdictions de viande, déjà annoncées par saint Paul, qui appelle en conséquence ces docteurs « des révoltés de la foi, adonnés aux doctrines des démons. » 1 Tim. 4, 1-3.

NOYER, Cant. 6, 11., arbre bien connu, de la famille des thérébinthacées, originaire de la Perse, mais parfaitement accoutumé à nos climats, où il atteint sans peine une hauteur de 40 à 60 pieds. Il fleurit au printemps et donne ses fruits en septembre. Ses feuilles sont divisées en folioles ovées, grandes, unies. Le fruit est composé d'une enveloppe extérieure et charnue, nommée brou; d'une coque remplie d'anfractuosités et plus ou moins dure, nommée coquille; et enfin d'une amande de forme irrégulière que l'on mange, ou dont on extrait une huile fort estimée. La Palestine en possède encore, et ils croissaient autrefois sans culture sur les bords du lac de Génésareth. Le jardin des noyers dont il est parlé dans le Cantique est nécessairement un grand verger, car il y a peu d'arbres plus nuisibles aux jardins proprement dits que le noyer, par l'étendue du terrain qu'il masque, et par la longueur de ses racines presque horizontales.

NUÉE, *v.* Colonne. — Dans l'Ecriture, le mot nuée désigne quelquefois le brouillard du matin, Es. 18, 4. On le retrouve ailleurs et avec plusieurs significations réelles ou symboliques. Osée, 6, 4., compare à une nuée la piété d'un moment du peuple de Dieu, et l'on connaît le magnifique sermon de Saurin sur ce texte : Les dévotions passagères. Les nuées sont comme des outres qui retiennent la pluie au-dessus de la terre, et qui la laissent échapper comme par une grille d'arrosoir dès que Dieu le commande, Job 26, 8. 38, 9. 2 Sam. 22, 12. Es. 45, 8. C'est enfin sur les nuées que le Seigneur de gloire apparaîtra, et que les chrétiens seront enlevés à sa rencontre, Matth. 24, 30. Luc 21, 27. Apoc. 14, 14-16. 1 Thess. 4, 17. — La nuée dont le temple de Salomon fut rempli lors de sa dédicace, 1 Rois 8, 10. 2 Chr. 5, 13., fut peut-être une manifestation semblable à celle dont les Israéli-

tes avaient été les témoins, et l'arche le théâtre, pendant les quarante années du désert, un symbole visible de la présence de Dieu; de même encore, Ex. 40, 34. Es. 6, 4. Ez. 10, 4. Saint Jean dit pareillement dans l'Apocalypse, 15, 8. « Et le temple fut rempli de la fumée qui procédait de la majesté de Dieu et de sa puissance. » Une nuée est comme l'enveloppe extérieure de celui qui ne se montre point à des yeux d'homme, et qui veut se manifester dans sa gloire et non dans son humanité. Les païens ont pressenti, ou emprunté au judaïsme, ce symbole, et leurs divinités vont jusqu'à prêter aux hommes qu'elles protégent la nuée qui doit les soustraire à la vue des mortels, Virg. Æn. liv. I.

NUIT. Chez les anciens Hébreux, elle précédait le jour, et c'est ainsi que s'explique l'expression ordinaire des jours de la création : « Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin. » Elle se divisait, comme le jour, soit en douze heures, soit en trois ou quatre parties. *v.* Veilles. La nuit, dans un sens figuré, signifie des jours de tribulation, d'adversité, Ps. 17, 3. Es. 21, 12. cf. Jean 9, 4. 1 Thess. 5, 2. Les enfants de la nuit sont, dans le sens moral, les méchants qui ont besoin des ténèbres pour faire le mal, 1 Thess. 5, 5. Enfin, se lever la nuit signifie s'occuper d'une chose avec empressement et sans retard. Dieu même emploie cette expression pour marquer le zèle qu'il a témoigné pour le bien des hommes, les soins qu'il apporte à l'œuvre de leur salut, Jér. 25, 3. 26, 5. 29, 19. 44, 4.

NYMPHAS. Saluez les frères qui sont à Laodicée, et Nymphas avec l'Assemblée qui est en sa maison, dit saint Paul, Col. 4, 15. Il résulte de ce passage, ou bien que dans Laodicée même, Nymphas avait, on ne sait pour quelle raison, une réunion particulière à côté des assemblées publiques, ou bien, comme le soupçonne Grotius, qu'il demeurait à la campagne, non loin de Laodicée, et que sa maison était le lieu où se rassemblaient les chrétiens des environs. Ces deux opinions se recommandent également, et la première ne peut pas être repoussée, car on sait qu'Aquila et Priscille avaient également des réunions privées à côté du culte public, Rom. 16, 5. 1 Cor. 16, 19. Une troisième explication entendait « l'Eglise qui est en sa maison » du culte domestique de Nymphas; mais une famille ne s'assemble pas, elle est toujours réunie.

O

OBED, Ruth 4, 17. 1 Chr. 2, 12. Matth. 1, 5. Luc 3, 32., fils de Booz et de Ruth, père d'Isaï, et grand-père de David, si toutefois aucune génération n'est passée sous silence. Il se trouve sur les deux listes généalogiques de notre Sauveur, mais sa personne ne nous est connue que par la joie que sa naissance causa à ses pieux parents.

OBLATION, nom général qui, dans le gouvernement théocratique de la Judée, pouvait s'appliquer aux impôts civils, aussi bien qu'aux dons volontaires des fidèles. *v.* Impôts, et Offrandes.

OBOLE, signifie littéralement une barre de fer, puis une monnaie grecque de la valeur de 15 centimes environ, parce que, dans leurs temps primitifs, les Grecs s'étaient servis de fer en guise de monnaie, comme les Latins aussi disaient : *æs libratum,* de l'airain pesé (on en a récemment découvert un monceau : ce sont des pièces presque cubes d'airain, et qui ne portent point de coin ni aucune marque. *v.* Bulletin archéol. de Rome). Six oboles formaient une *drachme,* littéralement une poignée (de fer), et 4,000 drachmes, ou à peu près 3,600 fr., un *talent,* c'est-à-dire un bassin de balance (plein de fer). Hug fait remarquer (Einl. in die BB. des N. T.) que la mention de la monnaie grecque, dans la Bible, est une preuve de la véracité et de l'exactitude de ses auteurs, parce que, en effet, du temps de Jésus-Christ, trois systèmes monétaires différents avaient cours en Palestine : la monnaie juive, la grecque et la romaine, systèmes correspondant ainsi aux trois langues parlées, et employées dans l'inscription de la croix. La monnaie grecque avait été introduite par les rois de Syrie, successeurs d'Alexandre le Grand, dont le premier, Antigonus, père de Démétrius Poliorcète, avait été

l'un de ses généraux.

Il n'est pas parlé de l'obole dans le Nouveau Testament (*v.* Monnaie), et nous ne trouvons ce nom que dans l'Ancien, employé comme mesure de pesanteur, Ex. 30, 13. Lév. 27, 25. Nomb. 3, 47. *v.* à l'article Gousse, ce que nous avons dit de l'origine de cette unité de poids. Le mot guérah, que l'on a traduit par obole dans ces passages, pourrait être conservé dans nos versions. *v.* Mesures.

OBOTH, l'un des campements des Israélites dans le voyage du désert, duquel ils partirent pour se rendre aux monts Abarim, Nomb. 33, 43. cf. 21, 10. Il faut le placer à l'est de l'Idumée, mais sans chercher à le déterminer davantage, ni à en retrouver le nom.

OFFRANDE. 1° Elevée, volontaire, ou tournoyée, Ex. 29, 24. *v.* Lever.

2° Offrande non sanglante. *v.* Libations.

3° Entièrement consumée. *v.* Holocauste.

Pour toutes les autres espèces d'offrandes, fort nombreuses, qui étaient prescrites aux Hébreux, nous en parlerons d'une manière générale à l'article Sacrifices.

OIGNON, Nomb. 11, 5., l'*allium cepa*, de la famille des liliacées, du genre ail. Il est fort abondant en Egypte, où il atteint une grandeur et une saveur peu communes. On le cultivait aussi sur les côtes de la Philistée, et notamment près d'Askélon, d'où probablement l'une de ses espèces, l'échalotte, a tiré son nom. Les voyageurs modernes, Arvieux, Hasselquist, vantent beaucoup le goût prononcé, mais délicat et moëlleux, de l'oignon d'Egypte, et admirent son énorme volume; il se multiplie par le moyen des soboles que fournit sa tige. Les oignons de l'Asie Mineure sont également meilleurs et plus gros que ceux de l'Europe. Ils constituent, sur les marchés orientaux, l'un des principaux objets de consommation.

OISEAUX. Plusieurs d'entre eux étaient regardés comme impurs. *v.* Nourriture, et Aliments. Sur ceux qui pouvaient ou devaient être offerts devant l'Eternel, *v.* Sacrifices. La loi de Moïse renfermait plusieurs dispositions relatives aux oiseaux : si, par exemple, quelqu'un trouvait un nid sur son chemin, il lui était défendu de le détruire ou de l'enlever entièrement, Deut. 22, 6. 7.; on pouvait s'en approprier les œufs ou les petits fraîchement éclos, mais on devait laisser le nid et la mère. Cette défense, qui ne s'appliquait, du reste, qu'aux nids des champs, et non à ceux qu'un propriétaire pouvait trouver sur sa propriété ou dans sa maison, avait pour but de préserver d'une extinction totale plusieurs espèces d'oiseaux, utiles soit à cause de la guerre acharnée qu'ils font aux insectes, soit parce qu'en dévorant les corps morts qu'ils trouvent dans les champs ou dans les forêts, ils sont de vrais préservatifs contre la peste et l'empoisonnement de l'air, considération qui, dans les pays chauds de l'Orient, est d'une importance bien plus grande et mieux sentie que dans nos climats tempérés. Des motifs d'humanité appuyaient également cette défense qui, non-seulement laissait la vie aux oiseaux déjà formés, mais tendait encore, par sa nature, à diminuer de beaucoup l'intérêt de la chasse en lui enlevant son meilleur butin : des œufs ou une couvée sans mère, et sans nid, restaient presque sans valeur. — Les Talmudistes avaient borné cette interdiction à la classe des oiseaux purs, laissant la chasse entièrement libre à l'égard des autres, mais là encore, en voulant être sages au-de là de ce qui est écrit, ils avaient à la fois faussé le texte de la loi et trompé le double but qu'elle devait atteindre.

Les Orientaux aimaient en général à voir les oiseaux fixer leurs nids dans leurs temples ou lieux de prières, ils y voyaient un augure favorable et se gardaient avec soin de chasser ou même d'effrayer des hôtes qui s'étaient mis en quelque sorte sous le patronage de leurs dieux. Chez les Hébreux, nous ne voyons rien de semblable, quoiqu'on ait cherché à entendre de cette manière Ps. 84, 3.; les Juifs croyaient même avoir découvert dans la construction du temple de Salomon, des détails destinés à en éloigner les oiseaux. *v.* Temple.

Les Israélites tenaient des pigeons et des poules dans leurs cours, mais nulle

part il n'est fait mention d'oies ni de canards, sauf peut-être 1 Rois 4, 23., mais on ne saurait le prouver. Les oiseaux de passage sont nommés, Jér. 8, 7. d'une manière générale, avec leur instinct des saisons: on voit par 1 Rois 10, 22. Jér. 5, 27., que les grands personnages juifs se procuraient, pour l'agrément de leur basse-cour, des oiseaux remarquables par leur plumage ou la beauté de leur chant.

Les oiseaux du ciel sont plusieurs fois employés dans des paraboles pour désigner les puissances de l'air et des ténèbres, Matth. 13, 4. Marc 4, 4., etc. On peut voir aux articles spéciaux ce qui concerne ceux dont les noms se trouvent dans la Bible.

OLIVIER, arbre fruitier de la famille des jasminées, touffu, à rameaux cendrés, à feuilles sessiles, lancéolées, entières, coriaces, d'un vert-foncé en-dessus, blanchâtres en-dessous, persistantes, à petites fleurs odorantes et disposées en grappes dans les aisselles des feuilles; ses fruits sont composés d'une amande centrale contenu dans un noyau osseux très dur, enveloppé d'une pulpe charnue, ferme, très huileuse; toutes les autres parties du fruit le sont également; les olives se mangent crues ou assaisonnées, et fournissent en abondance une des meilleures huiles connues. Mal fait, sans élégance et d'un aspect fort triste, l'olivier est très sensible aux gelées; il ne donne jamais de fruit lorsqu'il est éloigné de plus de 30 lieues de la mer; il réussit avec peine dans le midi de la France, et réclame un terrain sec et des climats chauds tels que ceux de l'Orient. Ses fruits formaient l'une des branches principales de la richesse des Hébreux, et ils figurent souvent à côté du blé, de la figue et du vin, parmi les plus excellents produits de la Palestine, Ex. 23, 11. Deut. 6, 11. 8, 8. 28, 40. 24, 20. Jos. 24, 13. Jug. 15, 5. 2 Rois 5, 26. 18, 32. Mich. 6, 15. *v.* aussi quelques prescriptions de charité publique relatives à la moisson des olives, Deut. 24, 20. On cultivait l'olivier dans des jardins et sur le penchant des montagnes; et il parait, d'après 1 Chr. 27, 28., que la couronne possédait des parcs d'oliviers assez considérables pour devoir être confiés à un intendant spécial, chargé en même temps de livrer au commerce l'huile qu'ils produisaient. Jérémie, 11, 16., fait allusion au long âge de cet arbre et à la générosité avec laquelle il récompense les soins peu nombreux qu'il demande. Avant que les olives soient mûres on les abat, soit en secouant l'arbre, soit en en frappant avec précaution les branches que l'on veut dépouiller, Es. 17, 6. 24, 13. cf. Deut. 24, 20. On les presse alors et l'on en retire une huile extrêmement fine, blanche et délicate, l'huile vierge de Lév. 24, 2. Ex. 27, 20. 29, 40., l'huile toute fraîche de Ps. 92, 10., l'oleum omphacium de Pline 12, 60. 15, 3. Si au lieu d'une simple pression des olives, on les foule au pressoir ou dans des cuves, Mich. 6, 15., l'huile qu'on obtient est moins pure, plus mélangée, parfois un peu amère; cependant elle suffit aux usages ordinaires, et les pressoirs d'olives étaient assez nombreux aux environs de Jérusalem, pour que le jardin de Gethsémané en ait tiré son nom. Des olives mûres ou charnues ne donnent pas de bonne huile, et sous ce rapport celles de Palestine avaient sur celles d'Egypte une telle supériorité, que les Juifs en exportaient et en vendaient beaucoup aux marchands égyptiens, Os. 12, 2. Les Phéniciens en venaient aussi chercher en Judée, Ez. 27, 17. cf. 1 Rois 5, 11. Esd. 3, 7., et les rois d'Israël, notamment Ezéchias, avaient de riches magasins destinés à recevoir des huiles qu'on leur payait comme impôts, 2 Chr. 32, 28. Les meilleures olives croissaient dans les environs de Tékoah; on les mangeait quelquefois crues ou assaisonnées avec du sel, ou confites de toute autre manière.

L'olivier sauvage dont il est parlé Rom. 11, 17. 24. (oleaster), fournit des fruits moins savoureux et une huile passablement mauvaise; on n'en emploie guère que le bois. Ses rameaux sont garnis d'épines à leurs extrémités; ils portent des feuilles plus courtes et plus larges, blanchâtres à leur partie inférieure. On greffait quelquefois l'olivier sauvage sur l'olivier franc, lorsque les branches de ce dernier commençaient à se dessécher, et cet usage existe encore en Orient. (Je

n'ai pu vérifier si ce mode de greffe, contraire à ce que l'on pratique ordinairement, est réellement justifié en botanique; plusieurs commentateurs, Winer, Reiche, le contestent faiblement; d'autres Olshausen, Schulz, affirment que les choses se passent ainsi, mais ils sont plus forts en théologie qu'en histoire naturelle, et leur témoignage n'est pas en cette matière d'un fort grand poids. Dans tous les cas, l'idée est la même). L'idée que saint Paul veut amener ou expliquer par la similitude tirée de cet arbre, est que les gentils ont pris dans l'organisme de la synagogue ou de l'Eglise, la place que les Juifs n'étaient plus propres à occuper; ils ont été entés à l'endroit même de la blessure, là où finit le tronc et où commencent les branches; les païens, pas plus que les Juifs, n'ont en eux-mêmes la source de la vie, mais ils sont mis à même par la greffe, de participer aux propriétés du tronc. Les enfants de Japhet sont venus se loger dans les tabernacles de Sem; pour eux c'est un don tout gratuit, qui leur sera retiré bien plus facilement qu'il ne l'a été aux Juifs, s'ils s'en rendent indignes.

Les rameaux d'olivier servaient à faire des tabernacles dans les jours de fêtes solennelles, Néh. 8, 15., et le bois de l'olivier franc, qui est ferme, dur, et susceptible d'un fort beau poli, était employé dans la construction des palais ou des temples, 1 Rois 6, 23. Le feuillage et les branches de l'olivier (franc) étaient un symbole de la joie, 2 Macc. 14, 4.

Montagne des Oliviers, Zach. 14, 4. Elle était située au nord-est de l'ancienne Jérusalem, à un quart de lieue environ de ses murailles extérieures, et en était séparée par la vallée du Cédron : d'après Act. 1, 12., elle était éloignée de Jérusalem le chemin d'un sabbat. Les nombreuses plantations d'oliviers qui avaient donné le nom à cette montagne n'existent plus : le côté oriental est complètement nu; sur le côté occidental, les arbres sont rares; on y trouve cependant encore de la vigne, des figuiers, des amandiers et des dattiers; c'est sur ce penchant que se trouvait le jardin de Gethsémané. Le mont des Oliviers se dirige du nord au sud, et il est surmonté de trois sommets, dont le septentrional (d'après Maundrell, d'autres disent celui du milieu) est le plus élevé : la cime méridionale est célèbre par l'apostasie de Salomon, qui y éleva des autels aux idoles de ses femmes, 1 Rois 11, 7. 2 Rois 23, 13.; elle fut appelée pour cette raison mashchith, c'est-à-dire montagne de la perdition ou du scandale. C'est sur le penchant oriental que la tradition place l'ascension de notre Sauveur, non loin de Béthanie, et si ce n'est pas dit expressément Act. 1, 12. Luc, 24, 51., cependant toutes les probabilités appuient cette tradition.

Le mont des Oliviers serait à peine une colline en Suisse, par exemple; mais il s'élève de beaucoup au-dessus des petites montagnes qui l'entourent en Juda, et son élévation est double de celle de Morija et de Sion : de son sommet l'on jouit d'une vue aussi remarquable par sa beauté que par son étendue, et il n'est sur la terre aucun endroit qui réunisse un tel spectacle à d'aussi grands souvenirs. De la même place on peut tour à tour porter ses regards sur la mer Morte ou sur la Méditerranée, sur les plaines de Moab ou sur les déserts de la Quarantaine, sur les monts Hébal et Guérizim, ou sur Jérusalem, qui se montre dans toute sa magnificence, et présente au spectateur ses places, ses rues, ses collines, ses vallées, et l'édifice musulman bâti sur les ruines du temple de l'Eternel. Le mont des Oliviers était l'une des promenades ordinaires de Jésus, Matth. 24, 3. Marc 13, 3. Luc 19, 37-44. : c'est de là qu'il pleura sur la ville, et qu'il en annonça la prochaine et inévitable destruction.

OLYMPE ou *Olympias,* disciple de de Rome, salué par l'apôtre Paul, Rom. 16, 15.; inconnu.

OMÉGA, la dernière lettre de l'alphabet grec, employé proverbialement pour dire la fin d'une chose, comme l'alpha ou première lettre désignait le commencement, Apoc. 1, 8. 11. 21, 6. 22, 13. *v.* Alpha.

ON. 1° Fils de Péleth, descendant de Ruben, nommé Nomb. 16, 1., parmi les principaux membres de la conspiration de Coré; comme il ne reparait plus dans

la suite de cette histoire, on a cru qu'il avait renoncé, pour sa part, à cette coupable rébellion, et les anciens interprètes ajoutent que ce fut sur le conseil de sa femme. On peut supposer aussi qu'il a continué d'y prendre part, mais sans y jouer un rôle très actif.

2° Ville d'Egypte, Gen. 41. 45. 46, 20., et apparemment de la Basse Egypte, Ez. 30, 17. Elle est appelée Aven dans ce dernier passage, différence qui, en hébreu, n'est qu'une affaire de ponctuation, mais qui a, par cela même, une certaine importance, car alors le nom propre porte en lui la *signification de ville criminelle*; la ville porte sa condamnation dans son nom même. Les Septante ont rendu ce nom, dans ces différents passages, par Héliopolis, ville du soleil, ce qui est la *traduction littérale de* On, *qui signifie*, en égyptien, lumière, soleil. C'est la même ville aussi qui est traduite par Beth-Sémès, ou maison du soleil, Jér. 43, 13., que Pline, 5, 11., appelle oppidum solis, et que les Arabes nomment encore *Ain-Shemes*, fontaine du soleil. Héliopolis était une vieille et sainte ville de la Basse Egypte, bâtie sur une digue, et chef-lieu d'un district situé du côté de l'Arabie. Il s'y trouvait un célèbre temple du soleil et un clergé nombreux et instruit. Le beau-père du patriarche Joseph, gouverneur de cette ville, appartenait à la caste sacerdotale. De riches et vastes bâtiments étaient la demeure des prêtres. Près du temple, on nourrissait un taureau comme symbole du dieu Mnevis, qu'on y adorait. Jérémie, 43, 13., mentionne ce temple du soleil. Au temps de Strabon, Héliopolis était détruite, les armées perses y avaient passé; cependant l'on y remarquait encore quelques ruines magnifiques que les siècles ont laissé parvenir jusqu'à nous, près du village de Matarée, à 2 lieues nord-est du Caire, et à 6 lieues de l'ancienne Memphis.

Le superbe obélisque qui décore la place du Peuple, à Rome, fut fait à Héliopolis par ordre de Psamménite, 522 ans av. C. Ce fut Auguste qui le fit transporter dans la capitale de l'empire.

ONAGRE. *v.* Ane sauvage.

ONAN, second fils de Juda et de la Cananéenne Suah. Ce malheureux jeune homme a légué son nom à l'un des actes les plus dégradants de l'impureté, et l'on peut cependant conclure de son histoire qu'il y avait, dans ses intentions, moins d'impureté que d'envie et d'égoïsme. Contraint, par son père et par l'usage, d'épouser la veuve de son frère mort sans enfants, mais sachant que les enfants qui lui naîtraient de cette femme ne lui appartiendraient pas, il trompait l'espoir de ce mariage, et commettait une faute d'autant plus grave qu'il était libre d'épouser en même temps une autre femme dont les enfants seraient à lui. Le péché d'Onan, qui commençait par la haine et finissait par la souillure, était, en outre, sans excuse, et ne pouvait se justifier d'aucune manière, pas même par une prétendue nécessité, Gen. 38, 4. 46, 12. Nomb. 26, 19. 1 Chr. 2, 3. Il mourut d'une mort prématurée, suite peut-être naturelle de ses désordres, peut-être châtiment subit et providentiel d'un crime aussi odieux.

ONCTION. Il ne peut être parlé ici de l'onction morale, de ce trait du caractère, de la parole ou de la vie, mélange de tendresse et de sévérité, d'amour et de sainteté, qui doit être un des traits principaux, mais qui est aussi l'un des traits les plus rares, parce qu'il se compose de qualités contraires, de la personne du chrétien, et du prédicateur en particulier, caractère si frappant dans tous les enseignements du maître, si frappant encore chez l'apôtre de la charité qui était, en même temps, un fils du tonnerre, de même que dans plusieurs épîtres de saint Paul.

Nous ne parlerons que de l'onction matérielle, de l'onction d'huile, renvoyant, pour plusieurs détails, aux articles spéciaux. L'habitude de se frotter d'huile, de se répandre de l'huile sur le corps, ou sur quelques parties du corps, a été de tous temps, comme elle l'est encore de nos jours, fort connue dans les climats chauds de l'Orient, et chez les peuples du midi de l'Europe, chez les Grecs et chez les Romains; elle est, en quelque sorte, une nécessité de ces pays où la chaleur produit sur les corps animaux

une transpiration souvent accompagnée d'une odeur désagréable et malsaine. Si les pauvres sont obligés de supporter toujours cette incommodité, les personnes aisées ne pouvaient se dispenser, surtout lorsqu'elles donnaient des repas, ou qu'elles recevaient des personnes de distinction, ou enfin lorsqu'elles accordaient l'hospitalité à quelqu'un, de fournir des huiles excellentes à leurs hôtes, et de s'en servir elles-mêmes, Prov. 27, 9. Ez. 16, 9. Ruth 3, 3. Cant. 1, 2. Judith 10, 3. Les huiles, les graisses parfumées, les pommades, appartenaient donc aux objets de luxe, mais de luxe nécessaire, des Israélites, Eccl. 7, 1. Sapience 2, 7. Ce n'était que dans les temps de deuil, dans les fêtes solennelles, et notamment au grand jour des expiations, qu'on s'abstenait de toute espèce d'onction, Dan. 10, 3. 2 Sam. 14, 2 cf. 12,20. Matth. 6, 17., etc. On oignait les cheveux et la barbe (le Ps. 133, 2. montre que cela se faisait quelquefois si richement, que l'huile répandue ruisselait jusque sur les vêtements); les mains, le visage, quelquefois les habits et les lits, étaient oints de la même manière, et, lorsqu'on voulait donner à quelqu'un une grande marque de respect ou d'affection, l'on allait jusqu'à oindre ses pieds, Ps. 45, 8. Prov. 7, 17. Jean 12, 3. Luc 7, 38, 46. *v.* ailleurs, ce qui regarde l'onction des malades, Marc 6, 13. Jacq. 5, 14., et celle des boucliers, 2 Sam. 1, 21. Les prêtres, quelquefois les prophètes, 1 Rois 19, 16., et les rois, même des rois païens, étaient ordinairement consacrés par l'huile aux fonctions qui leur étaient conférées. Les ustensiles du lieu saint des Hébreux avaient été inaugurés de la même manière, avant d'être mis en usage, Ex. 30, 26.

Les parfums dont on se servait étaient quelquefois, mais rarement, simples, tels que l'huile de nard; le plus souvent ils se composaient d'un mélange d'huile d'olive fine, et de quelque autre produit odoriférant, indigène ou étranger, huile ou résine, tel que du nard, de la myrrhe, etc., Mich. 6, 15. Deut. 28, 40. Ez. 27, 22. 1 Rois 10, 10. En général, de pareils parfums étaient fort chers, Am. 6, 6., et prouvaient un grand luxe et une grande richesse chez leurs possesseurs; les rois avaient des cabinets de parfumeries, comme ils avaient des garde-robes et des arsenaux, Es. 39, 2. C'étaient surtout les Phéniciens qui faisaient ce genre de commerce; ils expédiaient presque toujours leurs parfums et leurs huiles dans des flacons d'albâtre, estimés ceux qui conservent le mieux, le plus purement et le plus longtemps, les odeurs délicates. La préparation de ces huiles exigeait une certaine habileté, et l'on trouve de bonne heure des hommes qui faisaient de ce travail leur métier, Ex. 30, 25. 35. Eccl. 10, 1. Cant. 3, 6.; les riches avaient des esclaves habiles dans l'art de faire des parfums, 1 Sam. 8, 13.

De toutes les huiles, la plus précieuse était celle du sanctuaire, l'huile pour l'onction sainte, dont on oignait les prêtres et les vases sacrés. Il était interdit de s'en servir pour des usages particuliers; sa composition est indiquée Ex. 30, 22. sq. (cf. 35, 15. 37, 29. Nomb. 4. 16.). Ezéchiel, 23, 41., reproche aux Juifs l'emploi qu'ils ont fait sur leurs tables des parfums de l'Eternel, et de l'huile sainte du tabernacle.

ONÉSIME, esclave de Philémon. S'étant enfui d'auprès de son maître, il se rendit à Rome; la curiosité peut-être, ou le repentir, le conduisit vers saint Paul, qui était alors prisonnier, et il fut converti par la prédication de la parole. Dès lors, honoré par l'apôtre d'une tendre affection, Onésime reconnut, par des soins et des services, le bien que saint Paul lui avait fait; mais ces soins ne pouvaient pas durer longtemps : Onésime, devenu chrétien, devait retourner auprès de son maître, et reprendre les chaînes qu'il portait avant sa conversion. C'était s'exposer à de mauvais traitements, surtout si, comme on peut le conclure de quelques versets, Philém. 18. 19., l'esclave, en s'enfuyant, avait volé son maître (peut-être aussi ces paroles ne se rapportent-elles qu'au tort que l'absence prolongée d'un esclave devait causer à son propriétaire). *Toutefois, le chrétien* n'examine pas les conséquences que peut avoir la réparation d'un tort; saint Paul est sans

ménagement pour son ami ; Onésime lui-même ne regarde pas au danger, mais au devoir. Il part, accompagné de Tychique, porteur d'une lettre de l'apôtre à Philémon, dans laquelle saint Paul recommande l'esclave à l'indulgence du maître. Les deux voyageurs sont en outre chargés de lettres pour les églises d'Ephèse et de Colosses. On peut croire qu'Onésime obtint facilement son pardon demandé par saint Paul, et que le fer rouge dont les anciens marquaient les esclaves fugitifs, ne passa pas sur son front.

Onésime était de Colosses, comme on le voit par la comparaison des textes Philém. 1, 2. Col. 4, 9. 17. (Serm. de Rochat, t. I.) La tradition ajoute qu'il fut affranchi, que saint Paul le consacra lui-même évêque de Bérée en Macédoine, et qu'Onésime finit par souffrir le martyre à Rome. Dans le chapitre 1 de la lettre d'Ignace aux Ephésiens, il est fait mention d'un Onésime, évêque d'Ephèse et successeur de Timothée, mais rien n'oblige à croire qu'il s'agisse là de l'esclave de Philémon.

ONÉSIPHORE, fidèle d'Ephèse, ami de saint Paul ; étant venu à Rome, soit pour des affaires de commerce, soit pour d'autres affaires particulières, il chercha l'apôtre avec grand soin jusqu'à ce qu'il l'eût trouvé. Il ne faut pas conclure de la peine qu'eut le disciple à trouver l'apôtre, que celui-ci eût été jeté dans une misérable prison, dans un cachot secret ; on peut, sans cette hypothèse, comprendre qu'en arrivant de l'étranger dans la vaste ville de Rome, Onésiphore n'ait pu trouver facilement le prisonnier qu'il cherchait, et dont le *délit* n'était pas de nature à le faire classer dans une prison d'un ordre particulier. On a voulu conclure aussi de 2 Tim. 1, 16. cf. v. 18. et 4, 19., qu'Onésiphore était déjà mort au moment où Paul écrivait sa lettre : mais il est fort possible qu'Onésiphore ne fût pas encore de retour à Ephèse, et cela expliquerait pourquoi Paul ne salue que sa famille, en même temps qu'il lui adresse indirectement des remerciements pour l'affection que son chef lui a témoignée. A supposer même qu'Onésiphore fût mort, le passage 1, 18. ne justifierait ni le droit, ni le devoir de prier pour les morts, tel que l'enseigne l'Eglise romaine ; car selon les papistes, prier pour les morts, c'est demander qu'une personne morte dans la foi, mais dont les œuvres n'ont pas été suffisantes pour la laver entièrement, puisse passer du purgatoire au ciel, tandis que l'apôtre parle ici d'un homme qui a eu la foi, et qui par ses œuvres en montre la réalité : ces paroles n'expriment donc que la reconnaissance de Paul qui, ne pouvant récompenser Onésiphore, prie Dieu de le faire selon sa promesse, ce qui est tout à fait conforme à la doctrine de Christ et des apôtres, cf. Matth. 5, 7. 25, 36. 39. 40. Jacq. 2, 13.

ONO, ville bâtie par les Benjamites, 1 Chr. 8, 12., et habitée par eux après l'exil, Néh. 11, 35. Dans ces deux passages elle est immédiatement précédée du nom de Lod (Lydde), cf. aussi Esd. 2, 33. Néh. 7, 37., ce qui fait penser qu'elle était située dans son voisinage, et que la vallée d'Ono était une continuation de la plaine de Saron.

ONYX. C'est ainsi que saint Jérôme, nos versions et beaucoup d'autres, de même que Michaélis, Eichhorn, etc., traduisent l'hébreu *shoham,* Gen. 2, 12. Ex. 28, 9. Job 28, 16. Ez. 28, 13. Onkélos et les autres targummim le rendent par béril, de même que les Septante ; Reland et Calmet le traduisent par émeraude. Tout ce qu'on peut dire sur cette pierre n'est qu'incertitude et hypothèse. L'onyx est une espèce d'agathe rayée de blanc et de noir, et comme le blanc tire sur l'ongle, on lui a donné le nom d'*onyx* ou ongle. L'onyx était la onzième pierre du pectoral du grand-prêtre : sur deux pierres d'onyx étaient gravés aussi les noms des douze tribus. Par extension, le nom d'onyx a pu signifier un vase ou flacon de cette matière, comme dans ces paroles si connues d'Horace, *nardi parvus onyx.*

2° Le même mot est employé dans un autre sens, et comme traduction de l'hébreu *shehheleth,* Ex. 30, 34. Saint Jérôme d'après les Septante le rend par ongle aromatique ; d'autres par laudanum ; d'autres, comme Bochart, par bdellion. L'onyx marinus, blatta Byzantia, est un coquillage univalve semblable au poisson à coquille nommé purpura : le nom d'onyx lui a été

donné à cause de la couleur de sa coquille, qui ressemble à la teinte rosâtre de l'ongle. On le pêche dans les marais de l'Inde où croît le spica nardi dont cet animal se nourrit, et c'est ce qui rend son écaille si odorante : on va recueillir ce coquillage, lorsque la chaleur a desséché les marais : les Indiens, les Perses et les Arabes en font l'un des ingrédiens principaux d'un parfum extrêmement estimé. Le meilleur onyx se trouve dans la mer Rouge; il est blanc et gros : le babylonien, au dire de Dioscoride, est moins estimé; il est noir et plus petit.

3° *Yahalom*, Ex. 39, 10. Ez. 28, 13.; *v.* Sardonyx.

OPHIR, pays compté, Gen. 10, 29., parmi les Joktanides (qui habitaient pour la plupart des districts de l'Arabie), et à destination duquel Salomon faisait partir, des ports édomites, des vaisseaux qui ne revenaient qu'au bout de trois ans, chargés d'or, de poudre d'or, de pierres précieuses, d'argent, de singes, de paons, et de bois précieux, 1 Rois 9, 28. 10, 11. cf. 22. 49. L'or d'Ophir était regardé comme le plus pur et le plus fin qui existât, Job. 28, 16. Ps. 45, 10. Es. 13, 12.

Les interprètes sont loin d'être d'accord sur la contrée désignée sous le nom d'Ophir, et il est difficile de se prononcer au milieu des différentes opinions, qui s'appuient toutes sur des arguments plausibles, mais dont aucune ne peut offrir de preuve décisive.

Quelques-uns ont cherché Ophir en Amérique, et notamment dans l'île nommée Espagnole (Haïti) par Colomb; on sait qu'en parlant de l'or de cette île il avait coutume de dire qu'il avait trouvé l'or d'Ophir. D'autres prennent Ophir pour le Pérou. Cette manière de voir, quelque peu anticipée, n'a guère pour partisans que les Jésuites ses auteurs, Postel, Genébrard, Vatabre. Elle s'appuie sur l'abondance de certaines mines d'or de l'Amérique, et sur la supposition que la flotte qui partait pour Ophir, faisait en même temps le voyage de Tarsis (Cadix), et franchissait le détroit de la Méditerranée.

D'autres pensent qu'Ophir désigne l'Arabie, et ils présentent deux arguments; le premier est tiré du fait qu'Ophir est compté au milieu des fils de Joktan qui ont occupé l'Arabie, mais il n'y a rien là de concluant, puisque Gen. 10, 4., Tarsis, qui est situé en Espagne, est nommé parmi des peuplades qui appartiennent évidemment à la Grèce.

La seconde preuve mise en avant, c'est le nom d'Ophir, El Ophir ou Ophar, que Seetzen a trouvé dans la province d'Oman, au sud-est de l'Arabie. On peut ajouter que selon Eupolemus dont un fragment nous a été conservé par Eusèbe (Prép. év. 9, 30.), Ouphré (Calmet porte Durphé) serait une île de la mer Rouge, et cet auteur la regarde comme une partie du pays d'Ophir.

Selon d'autres commentateurs c'est dans les Indes qu'il faut aller chercher cette contrée. Ils s'appuient sur ce que les Septante écrivent toujours *S*ophir, nom que les Cophtes donnent encore aux Indes; sur ce que la version arabe traduit Ophir par El Hend; sur ce que dit Josèphe (Arch. 8, 20, 4.) que Sophira est une contrée de l'Inde; sur ce que les objets que Salomon tira d'Ophir sont des produits que l'on trouve en effet dans les Indes; et que les noms donnés aux singes et aux paons sont des noms indiens (koph est le sanscrit kapi, thukiim est le tokei de Malabar); sur le temps que prenait ce voyage, puisque le retour n'avait lieu qu'au bout de trois ans, ou si l'on veut, dans le cours de la troisième année; enfin sur ce qu'il y avait près de Goa dans l'Inde, un endroit nommé Suppara, et chez les Arabes Souphara, ce qui expliquerait l'orthographe suivie par les Septante.

D'autres ont cru qu'il s'agissait de l'Afrique, et ils trouvent Ophir sur la côte orientale, à Sofala, vis-à-vis de l'île de Madagascar; on assure que les habitants de cette contrée ont des traditions et même des livres qui portent que Salomon y envoyait une flotte tous les trois ans pour chercher de l'or; le portugais Jean dos Santos ajoute qu'il y a, non loin de là, une montagne abondante en minerai d'or et qui porte le nom d'Afura. Si l'on pouvait se fier à ces données, elles seraient certainement intéressantes; toutefois le nom de Sofala dans lequel on pour-

rait, à toute rigueur, trouver celui d'Ophir, rappelle plutôt dans les langues sémitiques le nom de shephélah qui signifie côte, rivage; ce serait ainsi une désignation tout à fait générale, un nom que tous les pays maritimes pourraient revendiquer.

Au milieu de ces incertitudes, il faut commencer par réduire à leur juste valeur deux données dont on a exagéré l'importance. Ophir pouvait fort bien n'être qu'une ville de commerce abondamment pourvue de tous les produits de l'Orient et du Midi, et dans laquelle Salomon envoyait régulièrement et à des époques déterminées, des vaisseaux pour approvisionner sa cour, son harem et son royaume. L'or d'Ophir (évidemment déjà travaillé, ou tout au moins épuré), pouvait avoir reçu ce nom, sans être un produit du pays, mais parce que c'était là qu'il était le mieux purifié et le mieux mis en œuvre. D'ailleurs, comme on l'a vu plus haut, le nombre des pays où l'on trouve de l'or est assez grand pour que ce caractère doive cesser d'être un guide dans les recherches. — En second lieu, la durée du voyage ne peut pas non plus servir à fixer même d'une manière approximative la distance à laquelle Ophir devait être de Jérusalem, car l'or arrivait dans le pays chaque année, 1 Rois 10, 14. 2 Chr. 9, 13.; il n'est pas dit que le voyage de trois ans fût le voyage d'Ophir, 1 Rois 10, 22.; quand cela serait encore, cela ne prouverait rien, attendu l'extrême lenteur de la navigation des temps anciens, les détours possibles, les séjours plus ou moins prolongés que les vaisseaux pouvaient faire dans les ports intermédiaires pour attendre soit des vents favorables, soit des vaisseaux en retard ou n'arrivant qu'une fois par année. Saint Jérôme nous dit (Ep. 95), que dans le cas le plus favorable, un vaisseau avait besoin d'au moins six mois pour parcourir le golfe arabique dans sa plus grande longueur, et de nos jours encore, les vaisseaux marchands ne font qu'une fois par année le voyage de Suez à Jidda. — Il résulte de ces observations, que si les produits retirés d'Ophir ne peuvent servir à faire reconnaître ce pays, sa distance elle-même reste problématique; il faut donc s'en tenir à son nom et à ce que la tradition nous donne comme le plus probable. Sous ce rapport, nous nous rapprocherons volontiers de l'opinion de Bochart, modifiée par Heeren et par quelques autres modernes. Bochart croit que le nom d'Ophir a été donné à deux pays dont l'un serait l'Arabie, l'autre les Indes. Heeren prend Ophir comme un nom général désignant les riches contrées des côtes méridionales de l'Arabie, de l'Afrique et des Indes; Volney compare l'île d'Ofor à l'entrée du golfe Persique. Il est possible qu'Ophir, fils de Joktan, se soit établi en Arabie, et que parmi ses descendants il y ait eu des émigrations et des colonies fondées par eux dans les Indes, à Ceylan, peut-être plus loin encore. Si l'on pouvait établir l'authenticité de plusieurs fragments de Sanchoniathon, découverts il n'y a pas longtemps, la question ferait un grand pas; on y lit, en effet, le récit d'une expédition faite par Joram (Hiram), roi de Tyr, et Irenius (Salomon, roi de paix), roi des Juifs, vers une île fort éloignée qui, d'après les caractères indiqués et la comparaison de Pline 6, 24., ne peut être autre que Taprobane ou Ceylan; et Heeren, dans un article spécial sur cette île, a montré quelle a été son importance dans l'histoire du commerce de l'ancien monde. Dans l'incertitude où l'on est sur l'authenticité de ce morceau, on s'abstient de s'en servir comme d'un argument, mais si la donnée qu'il renferme n'a pas beaucoup plus de garanties que les hypothèses qu'on a faites, en tout cas elle n'en a pas moins.

Notons encore, avant de terminer, l'opinion qui cherche Ophir en Espagne, celle qui le place à Carthage (qui n'a été fondée que longtemps après Salomon), et le travail que Calmet se donne pour établir (avec Eustache d'Antioche), qu'Ophir était dans l'Arménie, dont l'une des quatre parties s'appelait Sophara sous Justinien; quoi qu'on pense de son point de vue, on peut lire avec fruit sa dissertation sur ce sujet.

OR. *v.* Métal, et Monnaie.

ORGE, hébr. sehorah. Les Egyptiens

et les Hébreux cultivaient en assez grande abondance ce genre de céréales et notamment l'orge à six files, Ex. 9, 31. Lév. 27, 16. Deut. 8, 8. Ruth. 2, 17. 2 Sam. 14, 30. 2 Chr. 2, 10. 15. Es. 28, 25. Jér. 41, 8. Joel. 1, 11. Les orges se semaient en automne et se moissonnaient au printemps, au mois d'abib (mars, avril), presque aussitôt après la fête de Pâques; déjà le lendemain de Pâques on en offrait au temple les prémices qu'on allait cueillir exprès dans les champs, Lév. 23, 10-12. 2 Sam. 21, 9. Ruth. 1, 22. L'orge est de tous les grains le premier mûr, et l'on voit que lorsque la grêle tomba sur l'Egypte à la voix de Moïse, l'orge fut perdu parce qu'il commençait à former son épi, tandis que le blé et les grains plus tardifs ne furent pas endommagés parce qu'ils étaient encore en herbe, Ex. 9, 31. Les rabbins appelaient l'orge la nourriture des animaux, parce qu'on en nourrissait en effet les chevaux et les ânes, 1 Rois 4, 28., comme on peut le voir aussi dans Homère. C'était, *en tout cas*, la nourriture des pauvres, une nourriture commune et peu estimée, citée Ez. 13, 19., comme exemple d'une denrée vile et de petite valeur; *v.* encore Ruth. 3, 15. 1 Rois 4, 22. 2 Sam. 17, 28. Jean 6, 9., où l'orge apparait comme l'un des produits les plus abondants de la Palestine, l'un de ceux qui se pouvaient exporter le plus facilement sans danger pour les consommateurs. Chez les Romains, du pain d'orge était imposé aux soldats comme punition, Tit.-Liv. 27, 13., et ailleurs; les Arabes du Maroc ne mangent encore que du pain d'orge, et s'il est inférieur au blé, on ne doit pas non plus exagérer sa grossièreté comparative.

ORGUES, Gen. 4, 21. *v.* Musique 2°

ORIENT. Les Hébreux appelaient ainsi d'une manière spéciale les districts de l'Arabie qui les avoisinaient à l'est et au sud-est, Gen. 25, 6., et d'une manière générale les différents peuples ou peuplades situés plus à l'est, ainsi les Hamalécites et les Madianites, Jug. 7, 12.; il pouvait même comprendre l'Arabie entière et les districts araméens de la Mésopotamie, 1 Rois 4, 30. Gen. 29, 1. Matth. 2, 1. 9. (Job 23, 8., il faut traduire à l'Orient et à l'Occident au lieu de en avant et arrière). Quelquefois il se prend comme chez nous, simplement pour exprimer la direction, Gen. 2, 8. 12, 8. 3, 24. Job 23, 8. Les fils de l'Orient, ou Orientaux, désignent assez ordinairement les bédouins du désert, Job 1, 3. Es. 11, 14. Jér. 49,28. Ez. 25, 4. 1 Chron. 5, 9. Jug. 6, 3., etc.; de là les montagnes d'Orient, Gen. 10, 30. Nomb. 23, 7., peuvent signifier tantôt les montagnes de l'Arabie, tantôt celles de la Mésopotamie ou d'autres encore. — Le sens de ce mot est plus difficile à expliquer, Es. 2, 6. : « ils se sont remplis d'Orient. » Le prophète se plaint des superstitions idolâtres auxquelles se sont adonnés les Juifs, et l'Orient se rapporte, soit aux superstitions orientales en général, soit plus particulièrement au culte des astres venu de la Caldée, des Syriens et des Babyloniens.

ORION. *v.* Astres. Les Orientaux se le représentaient comme un géant enchaîné, comme un fou qui aurait voulu attaquer Dieu, et se serait fait mettre les ceps aux pieds, cf. Prov. 7, 22. Les Perses ajoutent que ce géant était Nimrod. Quelques rabbins traduisent par Canopée l'hébreu K'sil, Job 38, 31., que nous rendons par Orion.

ORME, Es. 41, 19. 60, 13. C'est par ce mot que nos versions traduisent l'hébreu *theashur;* on peut voir à l'article Buis, le sens que nous avons cru devoir lui donner avec Winer, Hævernick, etc. Le passage d'Ezéchiel, 27, 6., dans lequel nos versions, trompées par les mots bath-ashurim, font intervenir la troupe des Assyriens, doit, en conséquence de ce que nous avons dit à l'article Buis, se traduire : « Ils ont fait tes rames de chênes de Basan; ils ont fait tes bancs (ou tes vergues, ta mâture) d'ivoire incrusté dans le pin des îles de Kittim. » — L'*ashurim* rappelle le *theashur,* avec une nuance qui se trouve, non-seulement dans le mot lui-même, mais surtout dans la circonstance relevée par Hævernick, que l'ashurim était un arbre étranger à la Palestine, indigène et abondant dans l'île de Chypre. La traduction de ce mot par pin de Chypre, est appuyée par ce que dit Théophraste dans son histoire des

Plantes (5, 8.), que les Syriens et les Phéniciens se servaient de cèdre pour l'équipement de leurs vaisseaux, parce qu'ils n'avaient pas de pins, tandis que les habitants de Chypre se servaient des pins qui croissent dans leur île plus nombreux et meilleurs qu'en terre ferme. — Il n'est, du reste, pas question d'orme dans la Bible.

ORNAN, le même que Arauna, q. v.

OSÉE. 1° *v.* Josué. 2° Dernier roi d'Israël, *v.* Hosée. 3° Le premier en rang des douze petits prophètes, et aussi l'un des trois plus anciens dans l'ordre chronologique. Quant à sa personne, tout ce que l'on en sait, c'est qu'il était fils d'un certain Bééri qui, du reste, est complétement inconnu. L'ingénieux rapprochement de ce nom avec celui de Bééra, Rubénite, 1 Chr. 5, 6., *ne peut rien démontrer*. On ignore même si Osée appartenait au royaume de Juda ou à celui des Dix tribus ; les arguments pour ou contre ces deux hypothèses se contrebalancent à peu près, comme le font remarquer Winer et De Wette; cependant, l'opinion qui fait d'Osée un sujet du roi d'Israël, se justifierait plutôt par les considérations suivantes, développées par Hævernick (Einl. II, § 234). D'abord il est rare qu'un prophète de Juda ait été envoyé auprès des Dix tribus; les seuls exemples connus sont ceux de 1 Rois 13, Amos 7, et, dans ces deux cas, il y a, en quelque sorte, une justification, une explication de ce fait, ce qui n'a pas lieu pour Osée. Puis le langage de ses oracles, un peu rude et semé d'araméismes, semble indiquer que l'auteur appartenait aux districts septentrionaux de la Palestine. Enfin, la connaissance détaillée que le prophète possède des diverses localités du royaume schismatique, 5,1. 6, 8. 9. 12, 12. 14, 6., etc., et surtout certaines expressions, comme *le pays*, 1, 2., *notre roi*, 7, 5., ne s'expliquent guère que dans la bouche d'un natif du pays, d'un sujet de Jéroboam II.

Le temps auquel vécut Osée est indiqué dans le premier verset de son livre, qui sert de titre à tout le recueil. Il a prophétisé sous le règne des rois de Juda, Hozias, Jotham, Achaz et Ezéchias, et du roi d'Israël Jéroboam II. Les époques extrêmes de son ministère ont donc été Jéroboam qui mourut 784 av. C., et Ezéchias qui monta sur le trône en 725, ce qui constitue une activité prophétique d'au moins soixante années; si l'on prend, au contraire, pour extrêmes l'avènement de Jéroboam et la mort d'Ezéchias, on atteint le chiffre de cent vingt-deux ans; mais il est clair que le premier est plus près de la vérité que le second. Sous ce rapport, Osée rappelle Jérémie et Daniel, qui commencèrent dès leur jeune âge, et poursuivirent, pendant leur longue carrière, leur laborieuse mission. Osée et Jérémie apparaissent comme les anges gardiens de leur patrie, se voilant la face parce que leurs paroles ne peuvent réveiller leurs compatriotes, ni les sauver de la destruction qui les menace.

Osée vivait pendant l'époque la plus sombre de la politique d'Israël. Avec Jéroboam, la maison de Jéhu se précipitait vers sa ruine. Des troubles intérieurs, des attaques du dehors sous Phul et Tiglath-Piléser, menaçaient l'indépendance et l'existence même du pays. Après la chute de la maison de Jéhu, sous Zacharie, quelques aventuriers heureux, Sallum, Manahem, Pékach, réussirent à s'emparer, les uns après les autres, du trône, mais sans pouvoir tenir les rênes de l'Etat, qui était réellement livré à l'anarchie sous l'apparence de la royauté. Au point de vue religieux, les Ephraïmites faisaient au prophète la position la plus difficile ; s'ils eussent été complétement idolâtres, Osée eût pu directement s'élever en témoignage contre leur abandon du vrai Dieu; si, tout en se livrant aux désordres de la vie, de la chair et du péché, ils eussent conservé, pur et sans mélange, le culte de l'Eternel, le prophète eût pu en appeler de leurs œuvres à leur foi, et les convaincre de péché par leur propre profession ; mais ils avaient adopté un mélange philosophique de judaïsme et de paganisme, un amalgame du culte de Bahal avec la religion de leurs pères, qui les relevait à leurs propres yeux, les endurcissait dans leur demi-erreur, et semblait leur permettre de croire que, pourvu qu'ils restassent attachés à l'Eternel, il n'était point néces-

saire qu'ils renonçassent au culte de Bahal et des veaux de Dan et de Béthel. Dans la supposition la plus favorable, Osée ne pouvait leur apparaître que comme un enthousiaste, un fanatique bien intentionné. — Les mœurs devaient naturellement se ressentir et de l'anarchie politique, et de l'apostasie religieuse. La puissance que le royaume avait un instant recouvrée sous Jéhu, n'avait servi qu'à frayer la voie à tous les vices : en s'enrichissant, le peuple s'était corrompu ; avec le relâchement des liens civils, les autres liens s'étaient également relâchés ; la religion n'avait plus d'influence sur les cœurs, parce que ceux qui l'avaient faite l'avaient, comme toujours, modelée sur les passions de la multitude, et façonnée au gré du grand nombre. La mesure était comble. De là le caractère particulier des oracles du prophète. S'il rappelle Amos en plusieurs passages (cf. Os. 4. 15. Am. 5, 5. Os. 5, 5. 7, 10. Am. 6, 8. Os. 10, 4. Am. 6, 12. 5, 7. Os. 8, 14. Am. 2, 5.), c'est comme Ésaïe 2, rappelle Michée 4 ; comme 2 Pierre rappelle Jude; son individualité, son caractère ne disparaît pas sous ces rapprochements. Il ne vient pas tant pour consoler son peuple et lui ouvrir des perspectives de bonheur, que pour l'instruire, l'avertir et le censurer ; car l'homme enflé de sa propre sagesse n'aspire pas vers des temps meilleurs ; il faut surtout chercher à le convaincre de l'immoralité de ses actions, afin d'en déduire clairement son appauvrissement spirituel sur lequel il se fait illusion. C'est probablement avec Osée que commence la transition de la prophétie parlée, à la prophétie écrite, et l'on a tout lieu de croire qu'il est le premier qui ait rédigé et recueilli ses oracles. Tout chez lui semble indiquer non le commencement d'une ère nouvelle, mais la fin de l'ancienne. Il reste éminemment juif ; sa mission se borne au royaume d'Ephraïm ; ce n'est qu'en passant qu'il parle de celui de Juda, et, quant aux nations étrangères, il n'a rien pour elles, pas même des menaces. Des menaces seraient, en effet, déjà un avertissement, par conséquent une marque d'intérêt, et les prophètes postérieurs s'occupent des païens sous ce rapport ; puis, après les menaces, viennent aussi peu à peu les promesses. La transition est à la fois naturelle, intelligible, et bien appropriée aux besoins et aux préjugés des Juifs. Mais les oracles relatifs aux Gentils ne pouvaient leur être adressés de vive voix ; ils devaient être écrits. Osée, en écrivant ses prophéties pour les Juifs, prépare ainsi la voie à ceux qui écriront pour Tyr, l'Arabie, et les nations plus éloignées.

Il embrasse moins l'avenir que le présent, dont il fait un tableau varié, vivant, et remarquablement coloré. Son style lyrique est obscur et difficile, composé de phrases sentencieuses, courtes et saccadées, qui indiquent plutôt qu'elles n'expliquent la pensée du prophète. Il semble parler parfois en hiéroglyphes, et l'on se surprend souvent à désirer qu'il développe et coordonne les idées qu'il ne présente que détachées et comme voilées.

Le recueil de ses prophéties se divise en deux parties principales : la première, chapitres 1-3, est en prose : elle date du commencement de son ministère, 1, 2. et contient l'histoire de ses rapports avec deux femmes, dont l'une, Gomer, fille de Diblajim, fut son épouse légitime, et lui donna plusieurs fils ; l'autre, femme d'une conduite irrégulière, conclut avec lui un marché par lequel elle consentait à habiter dans sa maison, mais sans aucun autre rapport que celui de la protection qu'Osée lui promettait. La signification symbolique de cette double relation devait rappeler aux Juifs, d'une manière frappante, les rapports de Dieu avec eux, et leur défection représentée souvent comme un adultère dans les oracles des prophètes. Un grand nombre d'auteurs, Calvin entre autres, scandalisés de l'interprétation littérale de ces premiers chapitres, ont voulu n'y voir qu'une simple parabole. Hengstenberg et Hævernick vont un peu plus loin, et pensent que ces faits ont dû se passer *réellement*, mais pas *extérieurement*, dans l'esprit et non dans la vie du prophète, qui raconte ici des expériences intimes, et les développe à l'usage du peuple. Il serait trop long d'entrer ici dans la réfutation de ces systèmes allégoriques ; nous renvoyons aux

articles de Preiswerk dans le *Morgenland* (1841, p. 129 et suiv., 161 et suiv.), et traduits en français sous le titre de : « Les douze petits prophètes, » par la Société de Neuchâtel ; nous nous bornerons à faire remarquer que si le fait lui-même était de toute autre nature, on n'aurait pas eu l'idée d'en nier la réalité ; qu'il s'agit pour Osée d'un mariage réel ; que Gomer peut aussi bien avoir été une femme idolâtre, païenne ou juive, qu'une femme débauchée ; que, dans les rapports d'Osée avec la seconde femme, rien n'indique qu'il y ait eu commerce intime et illégitime ; que les détails donnés par le prophète sur le nom de la première femme et de son père, le prix de la seconde, le sexe des enfants, seraient tout à fait oiseux si l'histoire n'était qu'une allégorie ; qu'enfin un ordre de Dieu enlève à une action quelconque tout caractère d'immoralité. — Quant au sens de cette première partie, l'auteur a pour but de faire considérer les maux d'Israël comme un châtiment de son schisme et de son idolâtrie ; il annonce la ruine de la maison de Jéhu et la chute des dix tribus, les compassions de Dieu pour le royaume de Juda, les jours heureux qui recommenceront à luire sur Israël dès qu'il sera revenu pour toujours à ses rois légitimes et à son Dieu.

La 2e partie du livre comprend les chapitres 4-14 : le style en est poétique et lyrique, et semble préparer le langage prophétique. On peut dire d'une manière générale que ces onze chapitres appartiennent à la dernière moitié du ministère d'Osée, mais on n'en fixe pas l'époque ; on ignore même s'ils appartiennent à divers temps, ou s'ils ont été rédigés par le prophète au même moment : dans ce dernier cas ils seraient postérieurs à la prise d'Arbélah par Salmanassar (10, 14.), qui eut lieu sous Hosée roi d'Israël, et en la sixième année d'Ezéchias, roi de Juda, c'est-à-dire en 719, (ce qui porte à soixante-cinq ans au moins la vie prophétique d'Osée.) Le prophète développe ici ce qu'il a dit dans ses trois premiers chapitres ; sa parole sévère ne s'adresse qu'au présent, et n'empiète qu'à peine sur les temps futurs : ce n'est qu'au dernier chapitre qu'il jette comme un regard furtif sur les jours du salut ; alors il ne sera plus question de recourir aux puissances temporelles de l'Egypte et de l'Assyrie (14, 3.) ; l'idolâtrie aura pris fin, v. 8., Israël converti de cœur se réjouira en l'Eternel seul, 1. 2. 4. Osée n'en dit pas davantage sur ce sujet : il annonce des malheurs prochains, mais le moment n'est pas venu d'annoncer clairement les promesses ; d'ailleurs qui les comprendrait ? qui est celui qui est sage ? C'est avec cette parole plaintive qu'il se retire de la scène prophétique, laissant à ses successeurs le bonheur de faire connaître à un peuple châtié et mieux préparé, les moyens de grâce que l'Eternel a en réserve pour ceux qui le craignent.

Plusieurs passages d'Osée sont rappelés dans le Nouveau Testament ; ainsi Matth. 2, 15. 9, 13. Luc 23, 30. 1 Cor. 15, 55. etc. : le prophète est nommé Rom. 9, 25. 26.

OSNAPAR, appelé le grand et glorieux Osnapar, Esd. 4, 10., dans un rapport de la chancellerie perse. Il transporta des colons étrangers en Samarie, et dans les contrées voisines de l'Asie antérieure ; toutefois on ne sait pas qui il était. Quelques-uns, dont Grotius, en comparant 2 Rois 17, 24., ont cru qu'Osnapar était un nom ou surnom de Salmanassar ; d'autres, comme Rosenmuller, l'ont pris pour Esar-Haddon, Esd. 4, 2. Mais il n'est pas appelé roi, et il est probable que ce n'était qu'un satrape assyrien, qui avait mérité par sa pacifique expédition le titre de grand et de glorieux ; peut-être aussi (Gesenius) ces épithètes étaient-elles un des titres ordinaires des satrapes.

OURS, animal assez commun en un grand nombre de pays. On en distingue trois genres ou espèces, suivant que la fourrure est noire, brune ou blanche. Les ours noirs sont doux de caractère, et ne mangent pas de chair ; les bruns et les blancs sont sauvages, carnivores, et souvent dangereux. Les bruns habitent seuls les contrées méridionales (sauf peut-être quelques ours blancs qu'on dit avoir été vus en Perse, mais qui ne seraient alors que des individus maladifs et exceptionnels, des albinos) : dans tous les temps

ils ont été communs en Arabie et en Palestine. Lorsqu'ils sont irrités ou affamés, ils attaquent des taureaux, des troupeaux entiers, et même des hommes, 1 Sam. 17, 34. 2 Rois 2, 24.: ils deviennent furieux, les femelles surtout, quand on leur enlève leurs petits, 2 Sam. 17, 8. Prov. 17, 12. Os. 13, 8.: un ours à jeûn, quêtant sa proie, est pris pour emblème de ce qu'il y a de plus terrible, Prov. 28, 15. La voix de l'ours, dit Buffon, est un grondement, un gros murmure, souvent mêlé d'un frémissement de dents qu'il fait surtout entendre lorsqu'on l'irrite. Il faut qu'il y ait quelque chose de plus que ce gros murmure, pour expliquer le rugissement plaintif dont il est parlé Es. 59, 11.; Horace nous dit aussi, Epod. 16 (11), 51.:

Nec vespertinus circum gemit ursus ovile.

et Ovide, Métam. 2, 485., rappelle son *gemitus assiduus*.

On peut remarquer sur 1 Sam. 17, 35., que la tête de l'ours étant sa partie la plus faible, il est aisé, pourvu qu'on ait force et courage, comme l'avait David, de tuer cet animal d'un fort coup de bâton appliqué sur cette partie.—Esaïe, 11, 7., décrivant le paisible bonheur du règne du Messie, dit qu'alors on verra le bœuf et l'ours paître ensemble dans les champs, et leurs petits vivre en paix dans la même étable : Calmet ajoute que l'ours désigne les païens, et le bœuf les Juifs! — L'ours figure dans la description des quatre grandes monarchies, Dan. 7, 5., comme représentant l'empire des Perses, et Cyrus en particulier : et il est dit de la bête de l'Apocalypse, 13, 2., qu'elle avait les pieds d'un ours.

OUTRE. Les Juifs et les Orientaux en général, ne se servaient pas comme nous de bouteilles de verre, ou de vaisseaux de bois, pour le transport ou la conservation des liquides, mais de sacs de cuir ou de peau désignés dans nos versions, tantôt sous les noms de bouteilles, vases ou vaisseaux, tantôt sous leur nom véritable d'outres, Gen. 21, 14. Jos. 9, 4. 13. Jug. 4, 19. 1 Sam. 16, 20. 25, 18. Matth. 9, 17. cf. Marc 2, 22. Luc 5, 37. Les outres étaient faites tantôt avec des peaux de bœufs (les *gerba* des Arabes sont, au rapport de Bruce, les plus grandes qui existent ; elles contiennent 250 litres), tantôt avec des peaux d'ânes ou de chameaux, le plus ordinairement avec des peaux de boucs ; ces dernières sont petites et servent pour les usages domestiques : quand la peau est préparée, on la coud solidement à la place qu'occupaient les jambes de l'animal, et le cou sert d'ouverture. Quelquefois elles sont enduite de poix à l'intérieur, d'autres fois elles sont ointes de graisse au dehors, soit pour empêcher l'eau de suinter au travers, soit pour l'empêcher de s'évaporer par l'effet de la chaleur du soleil. Les outres sont indispensables aux voyageurs du désert ; encore faut-il qu'ils aient bien soin de les remplir ou d'en renouveler l'eau à chaque source qu'ils rencontrent. Le passage Ps. 119, 83., marque la fidélité du psalmiste au milieu des épreuves les plus desséchantes ; « comme une outre exposée à la fumée se rétrécit et se ride, de même mon corps est tout consumé par les chagrins ; mais je ne t'ai point oublié, et je chercherai du secours là où je suis sûr d'en trouver. » — Elihu se compare, Job 32, 19., à une outre de vin toute neuve, mais près d'éclater à cause de la fermentation du liquide privé d'air. Bien que le cuir ait jusqu'à un certain point la propriété de s'étendre, il se rompt lorsque la pression devient trop forte ; le Dr Walsh, dans le récit de son voyage sur les côtes de la Grèce, raconte qu'une outre avait éclaté par suite de la fermentation du vin nouveau, et parce qu'on avait oublié de la laisser ouverte : à cela se rapportent ces paroles de notre Sauveur, Luc 5, 38., sur la nécessité de mettre le vin nouveau dans des vaisseaux neufs, c'est-à-dire d'avoir un cœur nouveau pour saisir la nouvelle doctrine. Lorsque David s'écrie Ps. 56, 8.: « Mets mes larmes dans tes vaisseaux, » il veut dire, « qu'elles soient continuellement devant toi, daigne en conserver le souvenir, » faisant allusion peut-être à une coutume qui se retrouvait chez les Romains, et qui existe encore de nos jours en Perse, celle de remplir de larmes de petites urnes ou bouteilles, de différentes formes et couleurs, et de les placer sur des tombeaux comme signe d'affliction.

Les Persans ajoutent que ces larmes ont le pouvoir de guérir des maladies pour lesquelles tous les autres remèdes sont inutiles.—On se servait quelquefois d'outres, ou de vessies remplies d'air, pour faciliter la traversée des fleuves, ou la navigation de canots qui en étaient entourés, mais on ne trouve aucune trace de cet usage dans la Bible, et l'allusion qu'on a voulu y voir dans Job 9, 26., est non-seulement forcée, mais contraire aux termes mêmes de ce passage.

P

PAGHIEL, fils de Hocran, et chef de la tribu d'Aser dans le désert, Nomb. 1, 13. 2, 27.; *v.* Tribu.

PAHU, Gen. 36, 39., ancienne ville d'Edom, et chef-lieu de tribu : elle est appelée Pahi, 1 Chr. 1, 50.

PAIN. Dans les anciens temps, l'occupation de faire le pain était presque exclusivement réservée aux femmes, Gen. 18, 6. Lév. 26, 26. 1 Sam. 8, 13. 28, 24. 2 Sam. 13, 8. Matth. 13, 33. cf. Jér. 7, 18. 44, 19. Plus tard cependant l'on voit des hommes se livrer à ce travail spécial sous le nom de fourniers ou boulangers, Os. 7, 4. 6., et l'on trouve même à Jérusalem une place ou rue dite des boulangers, Jérém. 37, 21. La pâte, de froment, d'orge, où d'épeautre, était préparée, aigrie et pétrie dans des huches (maies) de bois; chaque maison qui faisait son pain possédait la sienne, Ex. 8, 3. Lorsqu'on était pressé, l'on ne mettait point de levain dans la pâte, Gen. 19, 3. Ex. 12, 34. 39. Jug. 6, 19. 1 Sam. 28, 24. On faisait les pains tantôt longs, tantôt plus ou moins ronds, de la grandeur d'une assiette et de l'épaisseur d'un pouce à peu près; leur peu d'épaisseur faisait que pour les manger, au lieu de les couper comme chez nous, on se bornait à les rompre, Es. 58, 7. Jér. 16, 7. Matth. 14, 19. 26, 26. Luc 9, 16. Act. 20, 11. 1 Cor 10, 16. Les fours à cuire le pain, dont on trouve plusieurs qui sont publics dans les villes orientales, ne différaient pas essentiellement des nôtres. Il faut mentionner cependant des fours portatifs, des cruches de pierre de 1 mètre de hauteur, ouvertes par en haut, dans lesquelles on faisait le feu avec du bois ou de la fiente séchée, Es. 44, 15. Ez. 4, 12., et dans lesquelles ou sur lesquelles on faisait ensuite cuire le pain ou les gâteaux, après les avoir fermées pour empêcher la chaleur de se perdre trop rapidement. D'autres fois on faisait simplement rougir des cailloux dans une petite fosse d'un demi-pied de profondeur, puis lorsque la fosse avait été suffisamment chauffée, on en retirait les cailloux, on y déposait la pâte, et l'on recouvrait le trou : on se servait aussi du même procédé à l'égard des cruches que l'on chauffait avec des cailloux rougis au feu, c'est peut-être de ce procédé qu'il est parlé 1 Rois 19, 6. Enfin l'on cuisait encore le pain sous des cendres chaudes, Gen. 18, 6. 1 Rois 17, 13., etc.

Dans le langage de l'Ecritnre le pain désigne toute sorte de nourriture, la nourriture en général, Gen. 3, 19. 18, 5. 28, 20. Ex. 2, 20. Deut. 9, 9. 18. cf. Ps, 42, 3. 80, 5. 127, 2. Prov. 4, 17. 20, 17. 22, 9., etc., Matth. 6, 11. La manne est appelée le pain du ciel, Ex. 16, 4., de même que Jésus-Christ, Jean 6, 31. sq.

On peut voir à l'art. Levain ce que nous avons dit des pains sans levain.

Pains de proposition, proprement pains de la face (de l'Eternel), appelés aussi pains d'exposition, ou encore pain continuel, Nomb. 4. 7. C'étaient douze pains, selon le nombre des tribus d'Israël, ou douze gâteaux faits de fine farine et sans levain, qui étaient placés dans le lieu saint du temple, en deux rangées, sur une table d'or mobile, comme symbole de la nouriture ordinaire et quotidienne de l'Eternel. La forme et l'usage de ces pains sont indiqués Lév. 24, 5-9.; ils étaient probablement salés, et peut-être poudrés d'encens pur, v. 7, à moins qu'on n'entende ce verset comme Josèphe, qui dit que l'encens était placé dans des vases au-dessus des deux rangées, *v.* Ex. 25, 30. 35, 13. 39, 36. Hébr. 9, 2. On les changeait tous les sabbats. Du moment où ils avaient été enlevés, ils appartenaient aux sacrificateurs qui seuls avaient le droit de les manger, mais dans le lieu saint seulement, Ex. 29, 32. Lév. 24, 8. 9. David nous fournit une exception à cette règle,

justifiée par des circonstances exceptionnelles, 1 Sam. 21, 6. cf. Matth. 12, 4. Luc 6, 4. sq. L'encens était allumé au feu sacré de l'autel des holocaustes, Lév. 24, 7. Quelques prêtres de la famille des Kéhathites était spécialement chargés du soin d'apprêter ces pains, 1 Chr. 9, 32., et un Targum ajoute que l'art de les préparer était devenu un secret de famille chez ceux qui en avaient la charge. Dans le *second temple*, la grandeur de ces pains fut fixée, la longueur à 10 largeurs de mains, la largeur à 5, et l'épaisseur à 7 pouces : ces mesures sont prises dans la Mishna Menach, 11, 4. — On peut remarquer que c'était chez plusieurs des anciens peuples un usage d'offrir à leurs dieux de la nourriture (lectisternia), Es. 65, 11. l'apocryphe de Dan. 14, 6. Baruch 6, 26. Diod. de Sic. 2, 9., etc. Ce pouvait être le symbole de la reconnaissance, comme aussi un acte d'anthropomorphisme; dans le premier cas, l'idée était bonne, mais combien elle était rare! combien aussi les prêtres en ont abusé souvent pour s'engraisser aux dépens du pauvre!

La table des pains de proposition était de bois de Sittim, couverte et ornée d'or pur, Ex. 37, 10 : sa longueur était de deux coudées (1 mètre), sa largeur d'une (0 m, 50), et sa hauteur d'une et demie (0 m, 75); elle reposait sur quatre pieds et avait une bordure d'or tout à l'entour : au-dessous des quatre coins, étaient les anneaux au moyen desquels on la portait. Josèphe en donne une description assez détaillée, Ant. 3, 6. 6.

Salomon en fit faire dix d'or massif, comme il paraît résulter de 2 Chr. 4, 8. cf. 1 Chr. 28, 16. 1 Rois, 7, 48. Cependant Winer croit qu'il continua de n'y en avoir qu'une, cf. 2 Chr. 29, 18., et il est vrai que dans le passage le plus important de ceux qui précèdent, 2 Chr. 4, 8., il n'est parlé que de dix tables sans indication de l'usage auquel elles pouvaient être destinées.

Antiochus Epiphanes enleva avec les autres ustensiles sacrés, la table des pains du second temple, 1 Macc. 1, 23., et lors de la restauration du temple on dut en faire une nouvelle, 4, 49.; une tradition, mais quelque peu apocryphe, porte que la table enlevée par Antiochus avait été donnée au temple de Jérusalem par Ptolémée Philadelphe, et Josèphe la dépeint comme ayant été très riche et magnifiquement travaillée.

Enfin la table qui fut enlevée par Titus au temple des Hérodes était d'or et du poids de plusieurs talents, dit Josèphe, mais il n'ajoute pas d'autres détails. Elle est représentée sur l'arc de Titus dont l'exécution appartient aux jours de Domitien; elle est haute de 12 à 15 pouces; ses quatre pieds se terminent en pieds d'animaux; elle est entourée d'une bordure ciselée, mais qui ne s'élève pas au-dessus du tablier.

Philon, Clément d'Alexandrie, la plupart des pères, et la plupart des théologiens modernes ont examiné la signification symbolique des prescriptions relatives à cette table, et des parties dont elle était composée : on peut voir le Moïse sans voile, de G. des Bergeries, et surtout Bæhr, Symb. des Mos. Cult. I, 433. sq.

Disons encore pour en finir sur ce sujet, qu'il est difficile de déterminer la nature des vases d'or destinés au service de cette table, Ex. 25, 29. Quatre mots sont encore employés pour les désigner; on croit que les deux premiers se rapportaient à des vases, coupes, ou plats dans lesquels on mettait des objets solides, tandis que les deux derniers désignaient des vases plus profonds destinés à contenir des liquides, du vin ou de l'huile odoriférante; l'arc de Titus les représente par deux urnes. En spécifiant davantage, on croit que sur les premiers de ces ustensiles on plaçait les pains, dans les seconds, l'encens, dans les troisièmes, le vin qui accompagne tout festin, et que le quatrième terme désigne les coupes ou gobelets destinés à recevoir le vin versé des urnes plus grandes.

PALESTINE. Ce nom, qui ne se trouve pas dans l'Ecriture sainte, a été donné à la terre promise par les Grecs et les Romains; il ne désignait *proprement* que la côte habitée par les Philistins (nos versions, Ex. 15, 14. Ps. 60, 8. Joel 3, 4., traduisent à tort par Palestine l'hébreu Pelèshet, qui désigne le territoire des Phi-

listins). Les païens ne connaissaient que la partie extérieure de ce pays; l'intérieur, avec tout ce qu'il renfermait d'excellent, leur était inconnu. Quant à la description de cette contrée bénie, *v.* Canaan.

PALMIER. *v.* Dattes.

PALTI ou *Paltiel,* fils de Laïs, Benjamite de Gallim; pauvre homme à qui Saül fit épouser sa fille Mical, épouse non divorcée de David. On ne sait si Mical consentit à cette illicite union, ni si Paltiel lui-même s'y prêta de bonne grâce, par amour, par ambition, ou par crainte. En tout cas, il finit par éprouver pour la femme de David un vif attachement, et lorsqu'Abner vint la lui reprendre au nom d'Is-Boseth et de son maître, il la suivit longtemps en pleurant, jusqu'à ce qu'Abner impatienté l'eût prié de s'en retourner, 1 Sam. 25, 44. 2 Sam. 3, 16.

PAMPHYLIE, Act. 2, 10. 15, 38. 27, 5., province de l'Asie Mineure, située vers la mer, bornée au nord par la province d'Asie et la Phrygie, à l'orient par la Cilicie, à l'occident par la Lycie : les limites ne peuvent en être précisées davantage. Le Taurus la séparait probablement de la Cilicie : le sol en était varié, montagneux, fertile, et bien arrosé : l'on y trouvait quelques villes assez importantes, Attalie ou Attalée, Perge où Paul et Barnabas prêchèrent l'Evangile, Act. 13, 13. 14, 25., Side, où naquit le pieux Eustathe, évêque d'abord de Bérée, puis d'Antioche, l'un des champions les plus décidés du concile de Nicée contre l'arianisme. — Les Pamphyliens tiraient leur origine d'une colonie composée de différentes nations qui se réunirent après la guerre de Troie sous deux chefs, Amphiloque et Calchas; une partie resta avec eux, d'autres se répandirent dans divers cantons, le reste se fixa en Pamphylie. Sous les rois de Syrie, les bornes de cette province s'étendirent vers le nord, et sous la domination romaine elle continua tantôt de s'administrer elle-même, tantôt de partager les soins de son gouvernement intérieur avec la Galatie.

PANNAG, Ez. 27, 17. Nos versions parlent du blé de Minnith et de Pannag, faisant ainsi de ce dernier mot un nom de ville ou de lieu, tandis qu'il faut lire : « en blé de Minnith, en pannag, en miel, » etc. Le pannag a été expliqué de différentes manières; les rabbins et la Vulgate l'entendent du baume, mais à tort, puisque cette substance est déjà nommée dans le même verset : la version syriaque le traduit par millet, suivant l'analogie de sa langue. Mais il faut avouer que le sens de ce mot ne peut être déterminé, et il faut s'en tenir à une explication générale telle que celle d'Ewald, qui rend pannag par douceurs, friandises, conformément à l'analogie de ce terme avec quelques racines hébraïques (ce serait le même mot qui est traduit délices, ou viandes délicates, Gen. 49, 20. Lam. 4, 5. Jér. 51, 34.). Si l'on voulait quelque chose de plus précis, on pourrait penser avec Hævernick au miel de raisins, qui faisait l'un des principaux objets du commerce des Hébreux, et dont l'omission dans notre verset serait sous ce rapport surprenante.

PANTHÈRE. *v.* Léopard.

PAON. On est assez d'accord à traduire ainsi l'hébreu *thukiim*, 1 Rois 10, 22. 2 Chr. 9, 21., et le malabar *tokei*, qui a la même signification, peut servir à appuyer cette traduction, admise par les versions caldéenne, syriaque, arabe, et latine : les Septante ne l'ont pas exprimée. Salomon, est-il dit dans les passages cités, faisait venir cet oiseau de pays éloignés, soit d'Ophir, soit de ports intermédiaires, soit de l'Inde, d'où il paraît être originaire, quoique l'on en trouve aussi de beaux en Babylonie et même en Afrique. De nos jours, il n'est plus nécessaire de faire de si longs voyages pour s'en procurer, mais dans les anciens temps le paon était non-seulement un objet digne de la cour de Salomon, mais encore un oiseau excessivement rare au delà des tropiques, tellement qu'en Grèce, aux jours de Périclès, et même sous Alexandre le Grand, il était, à cause de son beau plumage, d'un prix excessivement élevé par rapport à ce qu'il coûte maintenant, et que c'était chose fort difficile de s'en procurer. — Sur Job 39, 16. *v.* Autruche. — Quelques auteurs ont voulu rendre thukiim par singes, ou par perroquets, mais ils ne s'appuient sur aucune raison solide, et quant aux singes, comme il en est déjà parlé dans les mêmes

passages, cette opinion ne saurait se justifier.

PAPHOS, ville de l'île de Chypre, Act. 13, 6. 13., vis-à-vis des côtes de la Pamphylie. Il s'agit là de la nouvelle Paphos (Bafo ou Bafa), opposée à l'ancienne (Coclia), qui était située à 4 lieues sud-est. Paphos était un port de mer, chef-lieu et résidence d'un proconsul sous les Romains ; elle possédait, comme l'ancienne, un magnifique temple de Vénus, dans lequel la déesse était adorée sous la forme d'un cône de marbre blanc ; on brûlait l'encens le plus exquis sur ses autels, qui n'étaient jamais rougis du sang des animaux. Détruite sous Auguste par un tremblement de terre, elle fut rebâtie par cet empereur. C'est à Paphos que Paul convertit le proconsul romain Serge Paul, et qu'il frappa d'aveuglement l'enchanteur juif Elymas.

PAQUE, l'une des trois grandes fêtes des Juifs: Son nom, dérivé de l'hébreu *pèsach,* passer, signifie passage, soit qu'on l'entende du passage de l'ange exterminateur devant les maisons épargnées des Hébreux, soit qu'il désigne le passage de la servitude à la liberté, ou la traversée de la mer Rouge. Quelques auteurs, en le faisant venir du grec πάσχω souffrir, ont voulu y voir une allusion anticipée aux souffrances du Messie. Cette grande fête porte encore dans l'Ecriture les noms de fête des pains sans levain, Luc 22, 1.; jours des pains sans levain, Act. 12, 4.; fête des sept jours, 2 Chr. 30, 21. Ez. 45, 21.; les pains sans levain, Matth. 26, 17.; ou simplement et par excellence, la fête, Matth. 26, 5. cf. Jean 5, 1. — Le nom de pâque s'applique, soit au passage de l'ange exterminateur, soit à l'agneau pascal, soit au repas où on le mangeait, soit à la fête proprement dite, soit aux victimes particulières qui s'offraient pendant la solennité, soit aux pains sans levain, soit aux différentes cérémonies qui précédaient ou accompagnaient les sacrifices, soit enfin à Jésus-Christ lui-même, qui en a été la réalisation, Jean 1, 29. 1 Cor. 5, 7. Quelques textes peu clairs s'expliqueront facilement, si l'on a soin de se rappeler ces diverses significations et de les distinguer.

La fête de pâque, dont nous trouvons l'institution Ex. 12, Lév. 23, Nomb. 9, commençait le 15e jour du mois de nisan, le premier de l'année sainte ; elle était destinée à rappeler l'heureuse délivrance des Israélites de la servitude d'Egypte, Lév. 23, 5-8. Nomb. 28, 16-25. Deut. 16, 1-8. cf. Ez. 45, 21. Elle durait sept jours, à dater du soir du 14 nisan, Jos. 5, 10. Esd. 6, 22. Le 1er et le 7e jour étaient particulièrement solennels; il y avait alors de saintes congrégations auprès du sanctuaire, et le peuple devait s'abstenir de tout travail servile. Le second des sept jours était le jour des prémices, auquel le peuple devait offrir au sacrificateur une poignée des premiers fruits de la moisson.

Voici quelles étaient les différentes observances dont la célébration de la pâque se composait ou était accompagnée :

Le soir du 14 nisan, entre les deux vêpres, on sacrifiait dans le parvis du sanctuaire un agneau (ou un chevreau) mâle et sans tare, âgé d'un an ; on le rôtissait tout entier, et on le mangeait dans la ville sainte, en famille, ou avec quelques amis du dehors, mais toujours en société, de manière qu'il n'en restât rien pour le lendemain. On le mangeait avec des herbes amères, avec des pains sans levain, dans l'attitude et le costume de voyageurs, afin de rappeler toujours la précipitation de la sortie d'Egypte. Pendant toute la durée de la fête, il était défendu, sous peine de mort, de manger d'autre pain que du pain sans levain, appelé aussi pain d'affliction, Deut. 16, 3., à cause des souvenirs de servitude qu'il rappelait ; il n'était pas même permis de garder dans la maison, sans usage, ou pour un usage quelconque, du pain levé ou du levain ; et, d'après la tradition, il fallait même tout consommer ou jeter loin dès la veille. Chaque jour, au nom de la nation, et pour l'expiation de ses péchés, les prêtres offraient des holocaustes, deux jeunes taureaux, un bélier, sept agneaux d'un an, avec les offrandes non sanglantes qui devaient les accompagner, et un bouc en sacrifice pour le péché, Nomb. 28, 19. cf. 2 Chr. 35, 1. Quelques Juifs offraient alors aussi des sacrifices particuliers, en

gros ou menu bétail, mâle ou femelle, Deut. 16, 2., suivant l'interprétation rabbinique, à moins que ce passage se rapporte, comme il nous paraît plus probable, aux sacrifices généraux dont on vient de parler. Le second jour, on apportait la première gerbe mûre, avec un holocauste à l'Eternel, Lév. 23, 10., et ce n'est qu'après cette cérémonie accomplie que la moisson des blés était officiellement ouverte.

On a voulu voir quelques contradictions dans la manière dont l'institution ou le but de la fête est raconté, Ex. 12, entre les versets 2-13 et les versets 13-20, parce que les premiers semblent ne la rapporter qu'au passage de l'ange exterminateur, et les derniers en font un mémorial de la sortie d'Egypte. Mais c'étaient deux souvenirs qui pouvaient et devaient se lier étroitement dans l'esprit des Hébreux; d'ailleurs le sacrifice de l'agneau, qui est un signe préservateur dans le premier cas, et pour ce seul cas, n'est point annoncé comme devant être reproduit dans ce sens à l'avenir. La première pâque avait un but spécial, celui de sauver les Israélites dans un danger particulier; l'institution de la pâque en a eu un second plus général, dérivé du premier, celui de leur rappeler l'ensemble de leur délivrance. Dans le premier cas, c'était le moyen de salut; dans le second, ce n'était plus qu'un mémorial, et un mémorial typique. La première pâque n'a pas été ce qu'ont été celles qui l'ont suivie: elle n'a duré qu'un soir, et si, dans les jours suivants, jours de fuite, les Israélites ont encore continué de manger des pains sans levain, ç'a été l'effet de leurs circonstances plutôt que d'un ordre divin; mais Moïse a fait de cette circonstance une ordonnance pour les âges futurs, afin de leur rappeler vivement, par une semaine d'une nourriture grossière et fade, les tribulations de leurs pères. — Ce n'est pas ici le lieu de reproduire, encore moins de réfuter, ces opinions égarées qui ont voulu faire de la fête de pâque une fête de nouvelle année, parce qu'elle se célébrait vers le milieu du premier mois, ou une fête de la moisson, ou encore une fête du printemps, une fête équinoxiale (Volney, et toute cette école). Si l'on voulait abandonner le récit biblique, on comprendrait, en tout cas, mieux avec Ewald, une fête des moissons, qu'une fête astronomique chez le peuple agriculteur des Hébreux.

La signification des mots « entre les deux vêpres » a été depuis fort longtemps contestée. Les Caraïtes et les Samaritains l'entendent de l'espace de temps compris entre le coucher du soleil et la nuit close; c'est le dernier crépuscule du jour, le commencement de la nuit. Aben Esra l'entend également ainsi. Les pharisiens et les rabbanites le comprennent, au contraire, du temps qui s'écoule entre le moment où le soleil s'incline sur l'horizon, et celui où il se couche; ce seraient alors les dernières heures du jour, depuis deux ou trois heures environ. La première opinion est rendue plus vraisemblable par Deut. 16, 6., et par l'analogie de Ex. 29, 39.; cependant, la dernière avait prévalu dans le service du temple, et l'heure de la mort de Christ, trois heures de l'après-midi, n'a pas été sans influence sur les théologiens chrétiens pour leur faire admettre aussi le calcul des pharisiens.

L'extrême fréquentation de cette fête, et le grand nombre de victimes que l'on y sacrifiait (il y eut, d'après Josèphe, 256,600 bêtes immolées en une seule fois), faisaient que chacun, pourvu qu'il fût pur, était autorisé à sacrifier l'animal qu'il présentait; cela résulte d'ailleurs de 2 Chr. 30, 17. Les prêtres et les lévites, quoique nombreux, n'auraient pas suffi à ce travail, et leur ministère aurait plutôt fait oublier, qu'il n'aurait rappelé le repas de famille primitif. On voit cependant qu'ils ne restaient pas sans occupation, et qu'une assez grande partie de l'ouvrage était fait par eux, soit que le nombre de ceux qui avaient contracté des souillures, volontaires ou involontaires, fût considérable, soit aussi à cause de l'habitude qu'ils en avaient, soit par d'autres raisons. Le lieu des sacrifices était dans les parvis du temple; le sang de l'agneau était reçu par un prêtre qui en faisait aspersion sur l'autel : les parties grasses du corps étaient consumées; le

reste de l'animal paraissait ainsi sur la table, sans qu'aucun de ses os eût été brisé, Ex. 12, 46. cf. Jean 19, 36., et le 16 du mois de nisan, tout ce qui n'avait pas été mangé était brûlé. On ne peut donc être surpris qu'avec de semblables dispositions, la fête de pâque soit appelée un sacrifice, Ex. 12, 27. 34, 25., etc.

Tous ceux qui étaient circoncis, fussent-ils même d'origine étrangère, étaient admis au repas solennel pourvu qu'ils fussent purs, Ex. 12, 44. 48. Chaque père de famille devait célébrer la pâque avec les siens; lorsqu'ils n'étaient pas assez nombreux pour manger à eux seuls l'agneau tout entier, ils pouvaient se réunir à d'autres familles; selon une tradition, le nombre des convives ne pouvait pas être inférieur à dix. Les femmes y prenaient part également, mais, d'après la Gemara, elles n'y étaient pas obligées comme les hommes. Les Caraïtes n'y laissent participer que les adultes hommes, à l'exclusion des enfants et des femmes. Les Israélites qui ne résidaient pas à Jérusalem, avaient le droit d'y demander gratuitement une chambre préparée pour y faire la pâque (cf. Matth. 26, 18.); ils abandonnaient au propriétaire en échange de son hospitalité, la peau de l'agneau et les vases de terre dont ils s'étaient servis. Mais le nombre des visiteurs, pendant la fête, était trop considérable pour que tous pussent trouver des chambres dans la ville, et la plupart dressaient leurs tentes et mangeaient la pâque en dehors des murs de Jérusalem, comme font de nos jours encore les pèlerins mahométans autour de la Mecque.

L'agneau pascal devait être rôti au feu, et non point cuit ou bouilli, apparemment parce que c'est la manière la plus expéditive et la moins compliquée, de préparer la viande, par conséquent celle qui rappelait le mieux la hâte du premier voyage. Quant à l'assaisonnement d'*herbes amères*, les commentateurs ne sont pas d'accord sur le sens de cette expression; les Septante et la Vulgate traduisent par laitues sauvages, endives, (lactucæ agrestes), et les Juifs d'Egypte et d'Arabie confirment de nos jours encore par leur pratique, cette interprétation. Un Talmud énumère diverses espèces de plantes, la chicorée, la pariétaire, l'ortie, etc., d'autres l'entendent même de la moutarde. Il était, du reste, assez ordinaire en Egypte, comme parfois aussi dans nos contrées, de manger quelques herbes amères et aromatiques avec le pain ou la viande (Aben Esra).

On trouve dans les Targums quelques détails sur le service et le rituel du repas, rituel conservé par les Juifs actuels en beaucoup d'endroits. Quatre coupes de vin, ordinairement de vin rouge, étaient remplies et faisaient le tour des convives, chaque coupe étant accompagnée d'une parole d'action de grâces. A la seconde, le père racontait à son fils, sur sa demande, l'histoire de l'institution primitive de la fête, Ex. 12, 26. sq., puis on entonnait le grand Hallel, les Ps. 113-118. Suivait la troisième coupe, qui était appelée par excellence la coupe de bénédiction, cf. 1 Cor. 10, 16.; on entamait alors l'agneau pascal, et l'on continuait le chant de l'Hallel jusqu'à ce que la quatrième coupe fût vidée. Quelquefois on en remplissait une cinquième, et pendant qu'elle circulait, on chantait encore les Ps. 120-137. On peut lire dans Calmet quelques détails de plus, extraits des ouvrages rabbiniques.

Les pains pouvaient être faits de farine de blé, d'orge, d'avoine, ou d'épeautre; peut-être étaient-ils le plus ordinairement pétris de farine d'orge, comme celle qui a été le plus anciennement et le plus communément en usage; mais on a eu tort d'en faire une règle générale, et surtout de le conclure du rapport accidentel qui se trouve entre leur nom hébreu mazzoth et le latin massa.

Lorsque par suite d'une souillure cérémonielle, ou pour n'être pas arrivés à temps à Jérusalem, quelques Israélites n'avaient pu célébrer la fête le 14 nisan, ils devaient la célébrer le quatorzième jour du mois suivant, Nomb. 9, 11. Les talmudistes appellent cette solennité tardive la petite pâque, et disent qu'alors il n'était pas défendu d'avoir du levain dans la maison, et que le chant des Hallels n'était pas absolument nécessaire. On trouve sous le règne d'Ezéchias un exem-

ple de cette pâque tardive, 2 Chr. 30, 2-15.

C'est au soir du 15 nisan que des délégués du sanhédrin allaient désigner dans un champ voisin de Jérusalem, la gerbe des prémices, et dans la nuit du 16 on venait la couper et la porter dans la cour du temple. Là on battait les grains, on les froissait au moyen d'une meule à bras, on tamisait treize fois de suite la farine ainsi obtenue, et l'on en faisait une offrande tournoyée de la dixième partie d'un épha, mêlée d'huile et d'encens, dont une poignée était jetée sur l'autel, et le reste était consommé par les prêtres. L'institution primitive, racontée Lév. 2, 14., était un peu différente de celle que suivirent les Juifs plus tard; les grains étaient rôtis au feu suivant l'ancienne coutume.

L'usage rappelé Matth. 27, 15. Luc 23, 17. Jean 18, 39., de relâcher un prisonnier le jour de la fête, quel que fût celui que le peuple demandât, n'est prescrit ni même mentionné nulle part ailleurs. Quelques auteurs, comme Grotius, veulent y voir un usage emprunté des Romains qui, à certaines fêtes, aux bacchanales, aux *lectisternia*, etc., avaient l'habitude de mettre en liberté quelques prisonniers, souvent même tous; les Grecs avaient en plusieurs de leurs fêtes un usage semblable. Selon d'autres, et Olshausen paraît pencher vers cette opinion, c'était une coutume juive que l'on cherche à faire dériver de l'idée primitive de la pâque, qui était un affranchissement. On peut concilier les deux sentiments en admettant que les Romains, maîtres de la Palestine, avaient introduit cet usage pour tempérer l'extrême rigueur du code criminel des Juifs, et qu'ils avaient profité, pour le faire, des souvenirs nationaux qui s'y rattachaient dans l'esprit des Hébreux. Cette coutume n'a de surprenant que l'usage qui en a été fait dans cette circonstance spéciale, car du reste, chez presque toutes les nations, en Orient et en Occident, il est assez d'usage lors de certaines fêtes, à la naissance d'un prince, ou à son avénement, de proclamer une amnistie partielle ou entière, mesure tout ensemble de politique et de générosité.

C'est une question qui n'est point encore résolue que celle de savoir si notre Sauveur a célébré la pâque légale et judaïque la dernière année de sa vie. Les trois premiers évangélistes semblent la décider affirmativement, Matth. 26, 17. Marc 14, 12. Luc 22, 7., tandis que Jean 13, 1. appuie fortement le sentiment opposé. Sans entrer ici dans l'examen d'une question qui ne nous a pas paru résolue, nons indiquerons, comme résumant la discussion, les trois hypothèses principales.

1° L'ancienne église grecque admettait, de même que plusieurs modernes, entre autres Lamy, que Jésus, n'avait pas célébré la pâque juive, mais qu'il l'avait comme anticipée en la faisant dans un repas particulier, pour être offert lui-même le lendemain, 14 nisan, comme le véritable agneau pascal. Cette opinion, fondée sur saint Jean, est en contradiction avec les termes des trois autres évangiles.

2° Selon d'autres, *v.* Calmet, Dict. III, 546., Jésus a bien fait la pâque, mais il ne l'a pas célébrée en même temps que les autres Juifs, soit que prévoyant que la méchanceté de ses ennemis lui enlèverait avant le soir du 14 nisan la liberté de se réunir avec ses disciples pour manger l'agneau pascal, il ait en sa qualité de Messie, choisi la veille, le 13, pour faire ce repas; soit au contraire que Jésus, conformément au texte de la loi, ait célébré la fête le soir du 14 nisan, tandis que les Juifs l'auraient renvoyée au lendemain soir, 15 du mois, vendredi, peut-être pour une plus grande exactitude astronomique, et sur les calculs de leur calendrier; c'est l'opinion de Cyrille d'Alex., Chrysostome, Epiphanes, etc. Ils appuient entre autres sur ce qui est dit, Luc 22, 7., que c'était le jour *où il fallait* sacrifier la pâque, voyant dans ces paroles une présomption que ce n'était pas le jour où on l'avait fait.

3° Enfin ceux qui pensent que Jésus a célébré la pâque juive en même temps que les Juifs, admettent, les uns, que la fête avait été renvoyée du 14 au 15 nisan, et que le 14 (vendredi), qui commençait la

veille au soir (jeudi), n'avait été que la préparation de la fête dans laquelle on avait mangé l'agneau pascal, Jean 19, 14.; explication qui est presque généralement rejetée; les autres donnent aux expressions manger la pâque et préparation de la pâque, Jean 18, 28. 19, 14., un autre sens que celui dans lequel on les prend ordinairement, expliquant la première de l'un ou de l'autre des différents sacrifices journaliers qui se faisaient dans le courant de la semaine sainte, et la seconde de la préparation qui se faisait la veille du sabbat de pâque : explications un peu dures et contraires à l'usage général.

Au milieu de ces incertitudes, il paraît plus vraisemblable que Jésus n'a pas fait la pâque avec ses disciples, d'autant plus que s'il l'eût faite, il eût agi contre les observances juives en quittant le même soir, pendant la nuit, la maison et la ville de Jérusalem, Matth. 26, 30. Marc 14, 26. Luc 22, 39. *v.* sur cette question le commentaire d'Olshausen sur la Passion de notre Seigneur, d'après les quatre évangélistes, traduit de l'allemand par le professeur Chappuis.

Quoi qu'il en soit, du reste, la pâque chrétienne à succédé à la pâque juive; elle a pris sa place dans l'année et dans le cœur de ceux qui ne sont plus sous la loi, mais sous la grâce. Il n'importe pas que Jésus-Christ l'ait célébrée ou indiquée avant sa mort; il l'a fondée par sa mort, comme cela ressort non-seulement de cette parole de l'apôtre: « Christ, notre pâque, a été sacrifié pour nous, » 1 Cor. 5, 7., mais encore des rapports évidents et nombreux qui ont fait de son sacrifice l'accomplissement perpétuel de ceux qui devaient être offerts par les Juifs. Il serait trop long d'énumérer ici tous ces rapports entre le Christ et l'agneau pascal, de même que ceux que les auteurs sacrés font ressortir entre le sacrifice de Christ et la pâque: *v.* Moïse sans voile, par Des Bergeries, p. 112. sq., 219. sq.

Il ressort aussi de l'institution de la Cène, soit qu'elle ait eu lieu le 14 nisan, ou le 13, qu'elle était destinée à rappeler le souvenir de la mort de Christ, et qu'elle avait sous ce rapport une signification pascale, réelle, mais plus étendue et moins cérémonielle que la fête proprement dite. La Cène est une pâque réitérée et fréquente; elle est la commémoration de la mort de celui qui est notre pâque, et ce souvenir doit accompagner la pensée du chrétien, non-seulement dans la grande solennité que l'Eglise a consacrée, mais dans toutes les occasions où il s'approche de la table du Seigneur. Il se rappelle alors qu'il a été délivré comme le Juif, mais d'une servitude plus terrible, mais par un sang plus précieux, mais pour un avenir de joies plus grandes, plus sûres, plus durables, pour la sainteté et pour la vie éternelle.

Rappelons encore, en terminant, les querelles qui éclatèrent dans les premiers siècles de l'établissement du christianisme, entre les évêques orientaux et les occidentaux, sur le jour auquel il fallait célébrer la pâque. Les orientaux voulaient s'en tenir à l'usage que leur avaient légué saint Jean et les apôtres, de la célébrer le quatorzième jour de la lune de mars; les occidentaux la célébraient le dimanche qui suivait. Polycarpe et Anicet eurent sur ce point des conférences qui n'aboutirent à aucun résultat, l'évêque de Rome ne voulant pas se plier à l'usage apostolique, et Polycarpe ne voulant pas y renoncer. Plus tard, Victor Ier (196) envenima la discussion, et rompit la communion avec les évêques d'Orient; Irénée, évêque de Lyon, réussit à faire entendre raison au pape, qui rétracta ses mesures antichrétiennes. Les deux Eglises ont dès lors continué d'observer leurs jours particuliers.

PARA, ville de Benjamin, Jos. 18, 23.

PARADIS, nom grec du *jardin* placé en Eden, et dont Dieu avait fait l'habitation bénie du premier homme, Gen. 2, 8. 3, 8. 23. 4, 16. L'Ecriture nous dit qu'un fleuve sortait du pays d'Eden, pour arroser le paradis, et que de là il se divisait en quatre têtes, le Pison, le Guihon, le Hiddekel et l'Euphrate : quelques détails généraux sur chacun de ces fleuves, et la circonstance qu'Eden était en Orient, sont tout ce que nous savons sur ce jardin, tout ce qui peut diriger les recherches des commentateurs, des théologiens,

et des historiens. Malgré ce peu de données, malgré leur peu de précision, des travaux immenses et presque inutiles ou sans résultat, ont été entrepris pour essayer de déterminer avec autant de certitude que possible quel était le pays d'Eden, ou quel était l'emplacement du paradis, car ces deux questions se confondent, et la première est presque toujours absorbée par la seconde, qui seule a de l'intérêt. Calvin, Huet, Bochart, Morin, Grotius, Hottinger, Rosenmuller et Gesenius, doivent être comptés au nombre de ceux qui ont fait sur ce sujet les travaux les plus consciencieux ; mais la fréquente divergence de leurs vues de détail, et les résultats différents auxquels ils sont arrivés, disent suffisamment qu'une base sûre nous manque, et si l'on continue de s'occuper de cette recherche, c'est à cause de l'intérêt qui se rattache à l'examen même de la question, plutôt que dans l'espérance de la résoudre ; le déluge qui nous sépare de l'ancien monde, et qui a doublement bouleversé la face du globe, est la plus sûre garantie de la complète inutilité de toutes les recherches.

Plusieurs systèmes ont été examinés à l'art. Création, q. v., et l'auteur a développé le sien de manière à ne laisser aucun doute dans l'esprit de ceux qui dans cette question consentiront à se décider, et à le faire en rompant avec les traditions scientifiques du passé.

Dans le présent article, nous nous bornerons à exposer brièvement l'opinion généralement admise. Ce qui a été dit aux articles spéciaux sur les quatre fleuves et sur les pays qu'ils parcourent, a déterminé en quelque sorte la position du paradis. On ajoute : 1° que Moïse ne nous présente pas une géographie mythique ; il ne parle pas non plus, comme le voudrait Leclerc, d'une contrée qu'il regarde comme perdue, ou qui ne puisse être retrouvée : il parle à ses contemporains, et il veut leur faire connaître la contrée où a été le premier séjour des hommes nouvellement créés ; ainsi que le dit Calvin : *Topographiam suam Moses ad suæ ætatis tractum accommodavit ;* non-seulement il indique des pays et des fleuves connus, l'Euphrate, l'Assyrie, mais à mesure qu'il parle d'objets plus éloignés, il y ajoute plus d'attributs pour mieux caractériser la contrée.

2° En suivant les indications que donne Moïse, l'Euphrate et le Tigre nous renvoient au plateau de l'Arménie ; c'est dans le voisinage du mont Ararat qu'ils prennent leur source, et c'est dans la même contrée aussi que naît l'Araxe que l'on prend pour le Guihon, de même que le Phasis ou Pison. Ce pays est très fertile, et riche sous tous les rapports ; il y a plusieurs lacs entre les montagnes, des cimes couvertes de neiges éternelles, des traces d'éruptions volcaniques. Cette manière de voir est entièrement celle de Reland et de Calmet, en grande partie celle de Jahn, Winer, etc.

3° Si l'on demande maintenant où est ce pays d'Eden, où ce fleuve qui arrosait le jardin, où ce jardin lui-même, où la source commune de ces quatre fleuves qui aujourd'hui sortent bien d'un même plateau, mais non du même bassin, il faut répondre que ce sont précisément ces choses qui ont été détruites. Moïse lui-même parle du chérubin qui défend l'entrée du paradis, il nous raconte le déluge qui a passé par-dessus toutes les hauteurs de la terre ; il n'a donc pas voulu nous dire que le pays puisse encore être trouvé. Le paradis n'existe plus, les fleuves coulent encore. L'aveu que nous faisons pour l'ensemble de la question, l'on est obligé de le faire au moins pour les détails, et l'on compromet ainsi ce qu'on avait cru prouver d'abord.

4° Parmi un grand nombre d'opinions sur la situation du paradis, dont la plupart ne méritent pas d'être réfutées, nous mentionnerons cependant encore celle de Calvin, Grotius, Huet, Bochart, qui le placent dans la Babylonie ; les quatre fleuves sont alors le Tigre, l'Euphrate, et deux sources du Shat-al-Arab.

Les auteurs arabes ont conservé en la modifiant la tradition biblique ; leurs quatre fleuves sont le Tigre, l'Euphrate, le Dschi-Houn (Oxus des anciens), et le Sihon (Iaxartes) : ce sont les quatre plus grands de l'Asie, l'Indus et le Gange exceptés. — D'après le Zend Avesta le pa-

radis, la pure Ivan, serait situé dans ce que nous appelons aujourd'hui Erivan, où coulent encore les fleuves Khur et Arass : une partie de ce paradis, dans laquelle est né Zoroastre, s'appelle Eden, qui signifie dans la langue pehlvi lieu de repos. Les Arméniens sont persuadés que le paradis était situé près de l'Ararat, sinon même sur son penchant meridional, et le couvent d'Etschmiatsim aurait été, selon quelques-uns, construit sur le lieu même de son emplacement.

PARALYSIE, maladie assez connue et assez fréquente, qui consiste dans le relâchement des muscles de certaines parties du corps, et dans l'incapacité pour le patient de se servir librement et à sa volonté des membres ainsi attaqués : malgré cette affection musculaire les organes conservent en général la circulation du sang, la chaleur animale, et leurs sécrétions particulières. La paralysie frappe les bras, les jambes, la langue, les yeux, etc., souvent en suite d'une attaque d'apoplexie. Elle n'est du reste généralement accompagnée d'aucune douleur autre qu'un léger picotement facile à supporter. Sa guérison est toujours difficile : les frictions, et les remèdes électriques sont au nombre des moyens dont on se sert avec le plus de succès. — Les anciens connaissaient, ou plutôt distinguaient, une autre espèce de paralysie ; les muscles au lieu d'être relâchés, sont excessivement tendus, et n'obéissent plus à la volonté de leur maître, mais ils n'en sont pas moins dans une activité constante et convulsive ; c'est à cette classe qu'appartiennent la catalepsie, l'épilepsie, et les différents genres de tétanos, tous accompagnés de violentes douleurs. Le Nouveau Testament nous présente plusieurs exemples de ces maladies, et c'est peut-être dans cette dernière espèce qu'il faut ranger la paralysie dont il est parlé Matth. 8, 6., ainsi que le font divers auteurs qui l'entendent du tétanos, maladie moins rare dans les pays chauds que chez nous, et si douloureuse qu'elle précipite rapidement et presque inévitablement dans le tombeau, tous ceux qu'elle atteint ; le tétanos est cependant moins fréquent encore en Orient que dans l'Afrique, qui paraît être sa patrie originaire. On a voulu reconnaître aussi le tétanos emprosthetonus dans la maladie mentionnée Luc 13, 11.; elle consiste dans un raidissement des muscles du cou, accompagné d'une courbure générale du corps d'arrière en avant ; d'autres ont cru qu'il s'agissait là d'une autre espèce de maladie, peut-être de douleurs rhumatismales ; les médecins varient beaucoup sur ce qu'ils entendent par paralysie dans la Bible, mais il est constant que dans la plupart des cas, il s'agit de véritables paralysies. — La main sèche de Jéroboam, 1 Rois 13, 4., et celle dont il est parlé Matth. 12, 10. Marc 3, 1., n'étaient apparemment autre chose que des membres paralysés ; Ackermann pense que dans le cas de Jéroboam il est question d'une affection tétanique.

PARAN, ou plutôt *Pharan,* désert situé au sud de la Palestine, Gen. 21, 21. cf. v. 14., entre ce pays et l'Egypte. Les Israélites y passèrent pendant le voyage du désert, après qu'ils eurent quitté les solitudes du Sinaï, trois jours après avoir quitté la montagne même sur laquelle la loi leur avait été donnée, Nomb. 10, 12. 33. C'est peut-être aussi à cause de ce souvenir que le nom de Paran est resté attaché à celui du Sinaï, Deut. 33, 2., d'autant plus que le mont de Paran était, selon toute apparence, attenant à la chaîne du Sinaï, cf. Hab. 3, 3. On a cru retrouver Paran dans le Wady Feiran, belle et fertile vallée, arrosée d'un ruisseau qui déborde quelquefois, et renfermée entre des montagnes hautes et escarpées (Shaw, Niebuhr) ; mais cette vallée, proche du Sinaï, est située au nord-ouest, tandis que celle de Paran était située entre le Sinaï et la Palestine, du côté de la frontière iduméenne, et Makrizi (*v.* Burckhardt) distingue positivement le Paran biblique du Wady Feiran. Il est plus probable qu'une trace de Paran se trouve dans la mention que font Eusèbe et saint Jérôme d'une ville de Pharan, située à trois journées nord-est d'Elana. *v.* aussi Josèphe, Guer. de Jud. 4, 9. 4. — Quant à la ville de Phara, située sur les rives de la mer Rouge, et mentionnée par Ptolémée, elle se rapporterait plutôt à la vallée de Fei-

ran qu'au désert de Paran.

Ce désert est fréquemment nommé dans l'Ecriture sainte ; ses confins furent ravagés par Kédor-Lahomer. Agar s'y retira, Israël le traversa, et de là Moïse envoya les espions en Canaan ; David y séjourna quelque temps, Hadad y passa lorsqu'enfant on le conduisit en Egypte. *v.* Gen. 14, 6. Nomb. 13, 4. 27. 1 Sam. 25, 1. 1 Rois 11, 18., etc.

PARENTS. Ce nom désigne, en premier lieu, les pères et mères ; il s'applique ensuite à toutes les personnes unies par un même sang, même à des degrés fort éloignés. En ordonnant aux enfants d'honorer leurs parents, Ex. 20, 12., l'Ecriture leur a imposé non-seulement le respect extérieur, ou même l'obéissance, mais encore le devoir de les nourrir, de pourvoir à leurs besoins, de les assister dans toutes les circonstances où ce pourra être nécessaire. Une tradition cléricale avait essayé de détourner cet honneur et cette assistance au bénéfice des prêtres, en établissant que les dons faits au clergé pouvaient remplacer, pour les enfants, les devoirs auxquels la loi les obligeait envers leurs parents ; les clergés sont toujours les mêmes : le Sauveur condamne cette interprétation annihilante de la loi, Matth. 15, 5. 6. *v.* Corban.

Les mariages entre parents, à un certain degré, étaient défendus par la loi, Lév. 18 ; ainsi un Israélite ne pouvait épouser ni sa mère, ni sa belle-mère, ni sa sœur de père ou de mère, ni sa fille, ni sa petite-fille, ni la fille de la femme de son père, ni sa tante, ni la femme de son oncle paternel, ni sa belle-fille, ni la femme de son frère (à moins que celui-ci fût mort sans enfants), ni à la fois, ou successivement, une mère et sa fille ou petite-fille, ni la sœur de sa propre femme pendant la vie de celle-ci. Les quatre vers suivants renferment tous les degrés prohibés :

Nata, soror, neptis, matertera fratris et uxor,
Et patrui conjux, mater, privigna, noverca,
Uxorisque soror, privigni nata, nurusque,
Atque soror patris, conjungi lege vetantur.

PARFUMS. *v.* Onction.

PARJURE. *v.* Serment (faux).

PARMÉNAS, l'un des sept premiers diacres de l'église de Jérusalem, Act. 6, 5. Epiphanes le compte au nombre des soixante-dix disciples.

PARPAR. *v.* Abana.

PARTHES, Act. 2, 9. Il s'agit probablement dans ce passage de Juifs domiciliés chez les Parthes, et momentanément en séjour à Jérusalem. — La Parthie ou Parthiène était, dans l'origine, sous les rois de Perse et sous les successeurs d'Alexandre, un canton ou une province subordonnée à l'Hyrcanie, qui la bornait à l'ouest ; la Margiane faisait la frontière orientale. Les Parthes, chassés de la Scythie (leur nom même signifie *bannis* en langue scythique), vinrent s'établir dans les solitudes voisines de l'Hyrcanie, couvertes de forêts et de montagnes, pays si pauvre qu'il ne pouvait pas nourrir les plus petites armées. Ces bannis s'accrurent bientôt à tel point, qu'ils furent en état de s'emparer des plaines les plus étendues et des vallées les plus profondes. Ils étaient adonnés à l'ivrognerie et à l'impureté ; les mariages incestueux n'étaient pas un scandale dans leurs mœurs, mais ils avaient horreur du mensonge. Leur manière de tirer de l'arc par derrière, en se retirant, rendait souvent leur fuite plus dangereuse que l'attaque. C'est à cheval qu'ils combattaient, à cheval encore qu'ils se rendaient aux repas où on les invitait ; ils ne mangeaient que des viandes de bêtes prises à la chasse. Par leur élévation à l'empire d'Orient, le canton resserré qu'ils habitaient prit une plus grande extension, et s'étendit jusqu'aux Portes Caspiennes, ayant pour capitale Hecaton-Pyles (les cent portes), qui appartenait à l'ancienne Médie. Après la révolte d'Arsaces, des troubles qui s'élevèrent dans les autres états du roi de Syrie, laissèrent à l'usurpateur le temps de s'affermir dans sa nouvelle domination. Séleucus-Callinicus ayant tenté un dernier effort, fut battu et fait prisonnier dans une grande bataille, 230 av. C. Peu à peu ce grand empire s'étendit dans toute l'Asie, et finit par se rendre redoutable aux Romains. Il dura plus de quatre siècles sous les successeurs d'Arsaces, qui prirent le nom d'Arsacides ; cette dynastie finit l'an 223 de l'ère chrétienne,

avec Artaban IV, qui fut détrôné par Artaxercès Ier, petit-fils de Sassan, qui donna le nom de Sassanides à la dynastie nouvelle.

PARVAIM, 2 Chr. 3, 6., contrée qui fournissait un or particulièrement estimé. Plusieurs auteurs regardent ce nom comme synonyme d'Ophir, et cette opinion se recommande le mieux, si l'on n'admet pas celle de Gesenius, qui, d'après l'analogie du sanscrit, prend Parvaïm dans la signification générale d'Orient, Levant; on disait alors l'or du Levant, comme nous disons le fer du Nord, pour dire de bon or, de bon fer.

PARVARIM, 2 Rois 23, 11., faubourg situé à l'occident du temple, cf. 1 Chr. 26, 18. Néthanmélec y demeurait près de l'écurie sacrée des chevaux du soleil.

PAS, 2 Sam. 6, 13., la plus petite des mesures de distance. On l'évalue ordinairement à cinq pieds géométriques. Le stade comptait 125 pas, et la lieue 2,500 ou 3,000.

PASDAMMIM, 1 Chr. 11, 13., appelé aussi Ephes Dammim, ou frontière de Dammim, 1 Sam. 17, 1., localité inconnue, de la tribu de Juda; c'est près de là que David et Goliath se rencontrèrent.

PASHUR, 1° Sacrificateur, et fils ou descendant d'Immer, était sous Jéhojakim prévôt et directeur de la maison de l'Eternel : cette charge paraît avoir compris entre autres la police du temple, et le soin de prévenir les désordres parmi la foule qui s'assemblait dans le parvis, Jér. 20, 1-6. Faux prophète, et de la faction opposée à Jérémie, il fit enfermer le prophète, qui rendait ses oracles dans le parvis du temple ; Pashur outrepassait les limites de sa compétence, il se faisait juge quand il n'était qu'inspecteur. Le lendemain, sentant peut-être qu'il s'était compromis par une mesure trop inique, et par un abus de pouvoir, il rendit la liberté à Jérémie, qui répondit à ses brutalités par un oracle de châtiments. « L'Eternel ne te nomme plus Pashur (sûreté de tous côtés), mais Magor-missabib (frayeur tout à l'entour). » Et il lui annonça la fin de sa prospérité, et des jours de trouble et de tribulations. Nous ignorons comment cette prédiction s'accomplit, car son nom ne se retrouve plus, pas même parmi ceux des premiers sacrificateurs qui furent emmenés à Riblah, où Nébucadnetsar les fit mettre à mort, 2 Rois 25, 18. On présume qu'il fut du nombre de ceux qui furent transportés à Babylone sous le roi Jéhojachin. Le Guédalia nommé Jér. 38, 1., était probablement son fils, et partageait sa haine contre le prophète. Ses descendants (fils d'Immer) revinrent de la captivité, 1 Chr. 9, 12. Malgré sa charge ecclésiastique, Pashur apparaît essentiellement revêtu d'un caractère civil, et dans le civil il représente la brutalité d'un absolutisme impie et incrédule, absolutisme démagogique, aristocratique, ou clérical, peu importe, car c'est presque partout le même.

2° Fils de Malkijah, et l'un des serviteurs de Sédécias, Jér. 21, 1. 38, 1. Il vint demander avec Sophonie, au nom de son maître, des oracles à Jérémie, n'obtint de lui que des réponses de malheur, et se joignit plus tard à ses ennemis. On peut croire que le Pashur dont un arrière-petit-fils revint de l'exil, Néh. 11, 12., est le même que celui dont nous parlons; cependant le Pashur de Néhémie était sacrificateur, et Jérémie qui n'omet guère de mentionner la charge ecclésiastique des personnages dont il parle, ne dit rien de cette circonstance.

PASSEREAU, Luc 12, 6. Matth. 10, 29.; *v.* Moineau.

PATARA, ville maritime de l'Asie-mineure, à 4 l. sud de Xanthus, à l'ouest de l'embouchure du fleuve de ce nom. Saint Paul y aborda en venant de Rhodes, Act. 21, 1. Elle appartenait à la Lycie. Apollon y possédait un temple célèbre dans lequel il rendait des oracles pendant les six mois de l'hiver, passant l'été à Délos. Patara se rendit à Brutus à discrétion. Quelques ruines s'en trouvent encore près du bourg de Scamandre.

PATHROS est évidemment, d'après Ez. 29, 14. 30, 14., une partie de l'Egypte, et spécialement de la Haute Egypte, la Thébaïde, ou le pays du midi, comme l'appelle Champollion, l'Eg. sous *les Phar.* II, 187. La circonstance que Pathros est cité à côté de Mitsraïm, Jér. 44, 15. Es. 11, 11., ne prouve pas que ce soient deux

pays distincts, mais établit plutôt, en réunissant ces noms, qu'il désignent deux parties séparées du même pays. Cette opinion est confirmée encore par le fait que les *Pathrusim,* qui étaient probablement les habitants de Pathros, sont comptés parmi les descendants de Mitsraïm.

PATMOS, Apoc. 1, 9., rocher nu et stérile de la mer Egée, au sud-est d'Icaria : cette île, l'une des Sporades, n'est connue que pour avoir été le lieu d'exil de l'apôtre saint Jean; on montre encore dans la baie de Nestia la grotte dans laquelle il doit avoir reçu ses révélations.

PATRIARCHES. Ce nom, dont la signication revient en grec à celle de chef de famille, est employé dans cette signification générale en parlant de David et des fils de Jacob dans le Nouveau-Testament, Act. 2, 29. 7, 8. 9. Dans un sens plus restreint, il désigne les fondateurs de la nation juive, et les pères du genre humain, ou plutôt parmi eux et d'une manière plus particulière, ceux qui appartiennent à la ligne directe dans laquelle se sont perpétuées les promesses, ainsi, parmi les enfants d'Adam, la ligne de Seth, parmi ceux de Noé, la ligne de Sem, parmi ceux d'Héber, celle des Hébreux, Tharé, Abraham, Isaac, etc. Ordinairement, et, d'après une espèce de convention tacite mais universelle, on regarde Jacob comme le dernier des patriarches. Dans ce sens, le Nouveau Testament ne donne ce nom qu'au seul Abraham, Hébr. 7, 4.

Leur histoire, que l'on trouvera sous chaque article particulier, ne peut nous occuper ici, nous nous bornerons à quelques observations sur le grand âge auquel ils sont tous parvenus, problème tout ensemble de physiologie et de chronologie, qu'il ne s'agit du reste pas de résoudre, mais d'expliquer. La moyenne de leur vie depuis Adam jusqu'à Noé, Enoch excepté, est de 900 ans; depuis Sem dont les jours ne sont plus que de 600 ans, la vie des patriarches va en diminuant : Joseph meurt à 110 ans. — Quelques rapprochements ont de l'intérêt : un seul homme sert de chaînon entre la création et le déluge, entre Adam et Noé, c'est Méthusélah qui a vu l'un et l'autre, qui a vécu 243 ans avec le premier et 600 ans avec le second; ou bien Enos, petit-fils d'Adam, qui a vécu 695 ans avec son aïeul, et 84 ans avec Noé; ou bien encore Kénan, Mahalaléel, Jared, qui tous ont vu le premier et le dernier homme de l'ancien monde, ces trois derniers ayant vécu avec Noé 179, 264 et 366 ans. Dans le nouveau monde, Noé vit encore 128 ans avec le père d'Abraham, et ne meurt que 2 ans avant ce patriarche, de sorte qu'entre Adam le père des hommes, et Abraham le père des croyants, pour un espace d'environ 21 siècles, nous ne trouvons que trois chaînons nécessaires, Seth, Noé, et Tharé. De ces longues vies, et de ces synchronismes si étendus, il résulte évidemment une très grande sûreté pour les traditions historiques, de grandes garanties pour l'exactitude de l'histoire des premiers temps.

La longévité des patriarches a trouvé bien des incrédules, et ceux qui, respectant l'autorité de l'Ecriture, désirent n'en admettre que ce qu'ils veulent croire, ont cherché à concilier leur respect avec leur raison ou leurs habitudes. De là, quelques-uns ont entendu de familles entières les chiffres qui indiquent l'âge des patriarches; idée malheureuse, car on ne peut pas dire que la famille d'Adam se soit éteinte au bout de neuf cent trente ans; que la famille d'Enoch ait été enlevée tout entière pour être avec Dieu; que la famille de Noé, outre ses trois fils, soit entrée dans l'arche, etc. On a donc cru faire quelque chose de plus raisonnable en diminuant la longueur des années, et on les a prises pour des mois; mais cette hypothèse arbitraire, que rien ne justifie, amène le résultat ridicule de Mahalaléel ou de Hénoc, pères de famille à l'âge de cinq ans et demi. Il a donc fallu allonger un peu ces années d'un mois, et on les a faites de trois mois; mais, d'après ces calculs, on arrive déjà à des vies de plus de deux siècles, ce qui répugne moins sans doute, mais toujours un peu, à ceux qui veulent que ce qui est maintenant ait toujours été; d'ailleurs l'histoire du déluge, avec ses douze mois de trente jours, Gen. 7, 11. 24. 8, 3. 4. 5. 13. 14., renverse complétement toute

hypothèse de cette nature. On n'a donc que le choix d'accepter les chiffres avec leur valeur historique, ou de les considérer comme les rêves mythiques des premiers poètes qui ont composé les origines du monde et les premiers temps du genre humain.—La seule objection qu'on élève contre le grand âge des patriarches, et contre le récit biblique, n'est véritablement pas sérieuse ; on n'arrive plus de nos jours, dit-on, à une pareille vieillesse, on n'y est donc jamais parvenu. Mais on ne trouve plus maintenant non plus le mammouth, ni l'iguanodon avec ses 20 mètres de longueur, ni la bête de l'Ohio qui était plus grande que l'éléphant, et avait des défenses de plus de 4 mètres de longueur, ni cette espèce de cerfs dont le crâne pesait 40 kilog., et dont le bois, avec ses ramifications, comptait 5 mètres. Et si le règne animal, avant le déluge, avait des proportions parfois colossales, et supérieures à celles auxquelles il a été réduit dès lors, qu'y aurait-il d'étrange à ce que la race humaine elle-même eût participé à ces proportions plus fortes, à cette constitution plus robuste, à cette vie plus longue? Ce n'est pas, du reste, que nous voulions rattacher la longévité à un plus ou moins grand développement physique de la taille de l'homme. Faisant abstraction de l'action de Dieu, qui a certainement dû intervenir pour faciliter un rapide accroissement de la population du globe, et le maintien des vérités traditionnelles, on peut comprendre qu'une vie dont la longueur nous surprend, fût le partage d'hommes chez qui la sève de la création, si l'on peut s'exprimer ainsi, avait encore quelque chose de sa force première ; d'hommes qui vivaient dans un milieu plus pur et moins altéré, dans une atmosphère peut-être moins corrompue ; d'hommes dont la vie était sobre, et qui ne connaissaient ni le vin, ni la viande, dont toutes les occupations étaient saines, et qui vivaient en plein air, au milieu de leurs champs et de leurs troupeaux. Si chaque génération perd sur celle qui la précède quelques mois dans la moyenne de sa durée, cette perte devait être beaucoup plus considérable dans les premiers temps du monde, alors que l'homme passait de l'immortalité à la mort ; par conséquent aussi, en remontant en arrière, chaque génération devait avoir une durée plus longue que celle qui la suivait. Et si les désordres des pères frappent la santé de leurs enfants, cette influence devait être moindre dans un temps où la sensualité ne se satisfaisait qu'avec peine, dans une famille surtout dont le caractère était la recherche de la sainteté, et dont un des membres fut enlevé avant le temps pour être avec Dieu. « Jusqu'au déluge, dit Bossuet, toute la nature était plus forte et plus vigoureuse ; par cette immense quantité d'eaux que Dieu amena sur la terre, et par le long séjour qu'elles y firent, les sucs qu'elle enfermait furent altérés ; l'air, chargé d'une humidité excessive, fortifia les principes de la corruption, et la première constitution de l'univers se trouvant affaiblie, la vie humaine, qui se poussait jusques à près de mille ans, se diminua peu à peu. »

Cette tradition de longévité, d'ailleurs, n'appartient pas à la Bible seule ; la mémoire en a été conservée chez plusieurs auteurs païens, Hésiode, etc.

PATROBAS, disciple de Rome, connu seulement par la salutation de saint Paul, Rom. 16. 14. Les Grecs l'ont fait évêque de Pouzzoles.

PAUL, d'abord nommé Saul, Juif de la tribu de Benjamin, natif de Tarse, en Cilicie, témoin consentant à la mort d'Etienne, persécuteur de l'Eglise, puis un des plus fidèles apôtres de ce Jésus qu'il persécutait, Phil. 3, 5. Act. 9, 11. 21, 39. 22, 3. Un de ses ancêtres était devenu citoyen romain, et c'est à cela peut-être qu'il faut attribuer le nom latin qu'il prit, assez semblable à son nom hébreu pour le rappeler, assez différent aussi pour faire reconnaître sa bourgeoisie romaine ; c'est du moins l'hypothèse la plus simple pour expliquer ce double nom. D'autres ont voulu voir dans Saul le nom du Juif, et dans Paul celui du chrétien, apôtre des gentils, décidé à rompre radicalement avec toutes les formes du judaïsme. On ne connaît rien de sa jeunesse : on a voulu conclure de certains passages qu'il avait acquis la connaissance des lettres grecques, mais c'est incertain, et les

preuves ne sont pas concluantes. Sa forme d'esprit, sa dialectique, son style et son érudition sont plutôt juives que grecques. Il est vrai que les lettres florissaient à Tarse comme les arts et les sciences, et qu'il a pu n'y pas rester étranger; mais, dans tous les cas, on s'est fait une trop grande idée de ses connaissances profanes, et l'élève de Gamaliel, le faiseur de tentes, n'aura étudié les lettres et le paganisme que d'une manière secondaire. Zélé pour le culte de ses pères dès sa jeunesse, plus que tous ses compagnons d'âge, il écouta Gamaliel, et fut initié dans le système de la théologie juive.

Sans entrer ici dans les détails d'une vie que le livre des Actes ne fait que résumer, et qui a suffi à remplir les volumes de Witsius, de Paley, de Schrœder, de Neander, et d'autres encore, nous en tracerons rapidement les différentes époques : cette vie est connue, et la plupart des faits ont été expliqués en leur place :

1° Court séjour à Damas, et voyage en Arabie, Act. 9, 19. Gal. 1, 17.

2° Retour à Damas et à Jérusalem au bout de trois ans; il voit Barnabas et Pierre, Gal. 1, 18. Act. 9, 23-29.

3° Voyage à Tarse, et séjour dans cette contrée, Act. 9, 30.

4° Barnabas vient le chercher à Tarse, et l'engage à un voyage d'évangélisation; séjour d'une année à Antioche, capitale de la Syrie, Act. 11, 25. 26.

5° Second voyage à Jérusalem pour les intérêts temporels de l'Eglise, et retour à Antioche, Act. 11, 30. 12, 25.

C'est depuis ce moment que Paul commence ses grands voyages missionnaires.

6° Voyage avec Barnabas et Jean Marc :

a) Séjour à Chypre, Act. 13, 2-12. Bar-Jésus à Paphos.

b) — à Perge, en Pamphylie, où Marc le quitte, — et à Antioche, Act. 13, 14.

c) — à Iconie en Lycaonie, à Lystre et à Derbe, Act. 14; à Lystre, on veut leur sacrifier, et on les lapide.

d) Retour par Lystre, Iconie, Antioche de Pisidie, Perge, Attalie, à Antioche de Syrie, où Paul reste quelque temps, Act. 14, 21.

7° Troisième voyage à Jérusalem, occasionné par les discussions sur la loi; concile de Jérusalem, Act. 15. Retour à Antioche, dispute avec Barnabas.

8° Second grand voyage missionnaire, toujours depuis Antioche, avec Silas ou Sylvanus.

a) Voyage par la Syrie et la Cilicie, jusqu'à Derbe et Lystre, d'où Paul se fait encore accompagner par Timothée, Act. 15, 41. 16, 1-3.

b) Voyage par la Phrygie et la Galatie, Act. 16, 4-6. Il est vrai que l'apôtre trouva déjà des Eglises en Phrygie, mais ce fut lui qui les fonda en Galatie.

c) Voyage à travers l'Asie antérieure; court séjour dans la Troade, où Paul s'associe Luc.

d) Premier voyage en Europe, dans la Macédoine; séjour à Philippes, où il laisse Timothée et Luc, Act. 16, 6-40.

e) Voyage et séjour à Thessalonique. Paul et Silas à Bérée. Paul seul quitte la Macédoine, Act. 17, 1-15.

f) Séjour à Athènes, 17, 15-34.

g) Séjour de dix-huit mois à Corinthe, 18, 1-11. Silas et Timothée le rejoignent. Il écrit de là ses premières Epîtres, celles aux Thessaloniciens.

9° Retour avec Aquila jusqu'à Ephèse : quatrième voyage à Jérusalem, et séjour à Antioche, 18, 18-21.

10° Troisième grand voyage missionnaire.

a) Par la Galatie et la Phrygie, 18, 23. (jusqu'à Corinthe?)

b) Séjour à Ephèse, de presque deux années, 19, 1-11. : c'est de là qu'il écrit l'Epître aux Galates, la 1re aux Corinthiens qui est perdue, et la 1re que nous possédons, 1 Cor. 16, 8. Timothée est de nouveau auprès de lui, et fait, d'après ses ordres, un nouveau voyage en Europe, 1 Cor. 4, 17. Act. 19, 22.

c) Voyage d'Ephèse à Troas, 2 Cor. 2, 12., et dans la Macédoine, où il reste quelque temps, 2 Cor. 2, 13. Act. 20, 1. 2. Ce voyage est fait avec Timothée : Paul écrit sa 2e aux Corinthiens, 2 Cor. 1, 1. 2, 13. 9, 2.

d) Séjour de 3 mois dans l'Achaïe, à Corinthe, Act. 20, 2. C'est de là qu'il écrit son Epître aux Romains.

11° Retour de Corinthe par Philippes, où il retrouve Luc, par Troas, Chios, Milet, Rhodes, Tyr, Ptolémaïs et Césarée, jusqu'à Jérusalem ; cinquième et dernier voyage à cette ville, Act. 20, 3.-21, 17.

12° Paul est conduit prisonnier à Césarée, où il demeure plus de deux ans en captivité, Act. 21, 17. 23, 31-35. 24, 27. 26, 32.

13° Paul est amené à Rome, où Luc l'accompagne, et où il reste deux ans encore dans une *custodia militaris liberior*, Act. 27, 1. 28, 30. On se demande si c'est dans la captivité de Césarée ou dans celle de Rome que Paul écrivit aux Colossiens, aux Ephésiens, et à Philémon ; mais c'est sans doute vers la fin de la dernière qu'il écrivit sa lettre aux Philippiens. (C'est de plus dans ce temps qu'il faut mettre les autres épîtres de Paul, si l'on admet, comme le font quelques théologiens, que c'est à la fin de cette captivité qu'il a été martyrisé.)

14° Paul est remis en liberté, nous ne savons ni quand, ni comment, et il voyage, à ce qu'il paraît résulter de ses dernières épîtres, dites pastorales, à Ephèse où est Timothée, et dans la Macédoine, d'où il écrit sa 1re à Timothée, 1 Tim. 1, 3., puis en Crète, où il fonde une église, et où il laisse Tite, Tit. 1, 5. Il retourne en Asie, 2 Tim. 1, 15., d'où il écrit vraisemblablement à Tite qu'il prie de venir le rejoindre à Nicopolis (en Epire?). Enfin, d'après le témoignage non suspect de Clément de Rome, Paul se rend en Espagne, revient à Rome, est emprisonné comme un malfaiteur, abandonné de tous, même de Tite, sauf de Luc, et il attend sa mort ainsi qu'il l'écrit, 2 Tim. 2, 9. 4, 8-18. Obéissant à son invitation, Timothée se rend auprès de lui ; il est également mis en prison, mais relâché, Hébr. 13, 23. — Paul est décapité dans une des dernières années de Néron. D'après une tradition peu certaine, Pierre arrive aussi à Rome, où il est martyrisé avec Paul ; d'après la même tradition, Marc y vient de même, et vraisemblablement avec Timothée, depuis Ephèse. Nous ne savons ce que devint Luc ; Marc passa en Egypte.

Pour montrer combien les difficultés chronologiques sont grandes, et les opinions partagées sur la fixation des diverses époques de la vie de l'apôtre, il suffira de dire que Bengel met la conversion de Paul en 31, Süsskind en 32, Eusèbe et Vogel en 33, Baron et Calvisius en 34, Usserius, Pearson, Olshausen, Rilliet, et Hug en 35, Schott en 37 (ou 40?), Eichhorn en 37 ou 38, Auger en 38, Schrœder en 39, Kuinœl en 40, Schmidt et Wurm en 41. — La date de la mort de l'apôtre ne varie qu'entre les années 64 (Schmidt, Schott, Schrœder), 65 (Eichhorn et Vogel), 66 (Calmet, Bost), 67 (Bengel, Usserius, Hug, Olshausen, Coquerel), et 68 (Eusèbe, Steiger, etc.) — Quant à la suite de ses Epîtres, bien que l'ordre que nous avons adopté nous paraisse se justifier presque en tous points, nous rappellerons ce qui a été dit à l'article Bible, des divergences considérables d'opinions qui se sont fait jour sur ce point, depuis Marcion, qui met l'Epître aux Galates en tête, jusqu'à Schrœder, qui la met la dernière de toutes celles qui ont été écrites par saint Paul.

Le caractère de l'apôtre, ardeur pleine de cœur, impétuosité pleine de raison, sévérité pleine d'amour, inflexibilité pleine de support, se manifeste dans ses épîtres comme dans ses exploits. Une lecture attentive du livre des Actes et l'étude de ses lettres font suffisamment connaître son génie particulier, ses vues, la manière de sa prédication, sa position, son activité soit dans l'Eglise juive, soit dans celle des gentils ; et il faut remarquer que sous tous ces rapports il y a une harmonie parfaite entre ses actions et ses lettres. Partout c'est le même caractère, jusqu'à tel point que cet accord fournit une preuve puissante de l'authenticité des documents. Le grand nombre et la variété des épîtres offrent encore l'avantage de nous faire connaître l'apôtre sous plusieurs faces ; nous le voyons dans des positions temporelles ou spirituelles très différentes, au milieu, vers la fin, ou à la fin de ses travaux. Le grand nombre de disciples, ou d'amis et compagnons d'œuvre ordinairement présents quand Paul écrivait une lettre, l'habitude qu'il avait d'envoyer ses lettres par des personnes de confiance, et les tournées fréquentes

qu'il faisait dans les Eglises ainsi que ses disciples, tout cela nous met à l'abri des impostures. Une fois cependant on avait tenté de tromper une Eglise par une épître écrite en son nom, mais l'apôtre ne tarda pas à en être averti et à prévenir les fidèles contre de telles tentatives; c'était au début de sa carrière épistolaire, 2 Thess. 2, 2. 3. Dès lors il prit des mesures propres à rendre de pareilles fraudes impossibles; il ajoutait, par exemple, à sa lettre dictée, quelques lignes de sa propre main, 1 Cor. 16, 21. 2 Th. 3, 17. Col. 4, 18.; d'autres fois cette précaution n'était pas nécessaire, la lettre étant écrite par des personnes distinguées, Rom. 16, 1. 22.; la 2e aux Corinthiens, 1, 1., peut avoir été écrite par Timothée; celle aux Ephésiens, 6, 21., fut envoyée par Tychique. D'autres épîtres, enfin, étaient écrites tout entières de sa propre main, Gal. 6, 11. Philém. 19; il paraît qu'il en fut de même des épîtres pastorales, d'autant plus que l'apôtre était alors retenu dans une sévère captivité. — Il nous manque une ou deux lettres de Paul, 1 Cor. 5, 9. Col. 4, 16. Une correspondance de Paul avec les Corinthiens qui n'existe qu'en araméen, a été publiée en partie dans l'Histoire critique de la république des lettres, Amsterdam, 1714, tome X; puis en entier par W. Whiston, en appendice à son Historia Armeniæ Mosis chronensis, Lond. 1736. 4°.; enfin en 1819, le moine arménien Pascal Aucher du couvent de Saint-Lazare, près de Venise, en a publié le texte dans sa grammaire arménienne, Venise, 1819, p. 179. Rink, en en donnant une traduction allemande, a voulu défendre l'authenticité de cette correspondance (Heidelberg, 1823), mais il n'a pas été difficile à Ullmann de montrer par le silence complet de l'antiquité chrétienne et par des caractères intérieurs, que ces deux lettres sont supposées (Heidelberg, Jahrb., 1823); Carpzov l'avait déjà fait avant lui (Leipsig, 1776). Il en est de même de la correspondance latine de Paul avec Sénèque, et qui n'est citée par aucun Père plus ancien que Jérôme. La lettre aux Laodicéens est encore plus moderne.

Quant aux treize épîtres canoniques qui portent le nom de Paul, elles ont formé une collection, et elles ont été attribuées sans aucune contestation à Paul par l'Eglise universelle. L'Epître aux Hébreux est douteuse, et nous en avons parlé en son lieu. Les treize épîtres doivent avoir été recueillies assez tôt, et promptement, car nous voyons par les divers témoignages, qu'elles furent connues et reconnues partout dès l'époque des Pères apostoliques. Cette collection fut jointe à celle des épîtres catholiques, mais cette dernière ne fut pendant longtemps pas aussi complète que la première. Les ébionites, les encratites, les manichéens n'en révoquaient pas en doute l'authenticité; Marcion, critique arbitraire et dogmatique, en retrancha les épîtres pastorales, et garda les dix autres après les avoir mutilées. Les notices historiques qui se trouvent à la fin de chaque épître, ne font pas partie de l'épître et ne s'appuient pas toujours sur des autorités fort respectables; les anciens manuscrits ne les contiennent pas, les autres diffèrent pour le texte; souvent l'épître elle-même accuse l'inexactitude de ces adjonctions, et les contredit.

Le caractère littéraire des écrits de Paul dépend en grande partie de son caractère personnel. *Pectus est quod facit oratorem;* or Paul était un homme entier, et il se montre tel dans toutes ses épîtres. On peut sans doute en dire autant de tous les apôtres, mais ce trait est plus saillant chez lui; il apporte à tout la même ardeur de l'âme et réalise en lui-même cette parole célèbre: le style, c'est l'homme. De tous les sujets qu'il traite, aucun ne lui paraît trop petit, aucun ne le laisse froid; il les mène tous d'une manière très variée. Jacques l'égale quant à l'unité ou à la continuité de l'ardeur des sentiments, ou de la véhémence oratoire; Pierre a du rapport avec lui pour la variété du langage, mais aucun des auteurs sacrés ne semble réunir au même degré les deux qualités indiquées. Paul est plus orateur que Pierre, moins sentencieux, moins poétique, moins lyrique que Jacques, dont le style est plus égal et plus soutenu; il n'a pas le calme sublime et même sévère de Jean, mais par cela même il remue l'âme plus puissamment; il fait vibrer

toutes les cordes du cœur. Il paraît vouloir produire par ses épîtres les mêmes résultats qu'il produisait de vive voix par ses exhortations, appropriées chaque fois au besoin du moment, Gal. 4, 20. Paul était profond et doué d'un esprit aussi zélé que pénétrant, aussi systématique que délié et agile; il aperçoit les rapports qui unissent deux objets en apparence très éloignés, et il les rapproche promptement; en cela il a quelque chose de commun avec les meilleurs rabbins; mais tandis que ceux-ci sont brefs et ne donnent que des indications souvent énigmatiques, Paul donne des expositions, des argumentations souvent prolongées; et tandis que les rabbins, là où ils veulent exposer ou prouver, se perdent dans les minuties des sophistes, dans de vieux et ennuyeux développements, dans des raisonnements peu serrés, Paul ne perd pas de vue l'idée capitale dont il est dominé, tout en semant son discours de cette foule d'idées secondaires dont il est toujours rempli lui-même. Ce caractère du style de Paul est une des causes des difficultés qu'il offre à l'interprétation; une autre cause de ces difficultés provient de certaines circonstances extérieures, de ce que tous les écrits de Paul sont des lettres relatives à des événements ou à des opinions que nous ne pouvons apprendre à connaître que par ces lettres mêmes, de ce que l'apôtre aussi négligeait son style, peut-être parce qu'il dictait. Outre que le style n'est ni poli, ni cadencé, les phrases ne sont ni formées avec précaution, ni revues avec soin, mais faites ou jetées suivant l'inspiration du moment.

A ces sources d'obscurité ou de difficultés exégétiques, il faut en ajouter quelques-unes qui sont intérieures, et tiennent à la pensée même de l'apôtre : 1° Sa vivacité le portait à des transitions non préparées, à des combinaisons inattendues, et souvent peu indiquées, de pensées différentes, et lui faisait saisir et présenter avec une égale promptitude certains arguments de son thème dont la vérité et la convenance ne sautent point aux yeux, et qu'il faudrait avoir le temps d'expliquer et d'examiner; enfin cette vivacité lui faisait souvent abandonner un sujet d'importance secondaire, ou une argumentation avant d'être arrivé à l'expression de la conclusion, de sorte que pour comprendre toute la dissertation, il faut en suppléer la fin. — 2° L'esprit de Paul n'était pas moins fertile que prompt. La vivacité de l'esprit ne fixe pas l'attention si elle n'est accompagnée d'un fonds de pensées; mais chez Paul, cette richesse de sentiments contribue à l'obscurité du langage de ses écrits en le rendant profond; il y a des parenthèses, des phrases incidentes trop prolongées et qui se mêlent insensiblement avec les suivantes, trop chargées; des constructions diverses, fondues en une seule, parce que les pensées de Paul se poussaient l'une l'autre comme les ondes d'un fleuve. Mais ce qui décèle encore plus la profondeur de son esprit, et ce qui requiert le plus d'attention, c'est la coordination de plusieurs pensées, ou de plusieurs séries de pensées que Paul entrelace, et qu'il poursuit alternativement jusqu'en un point où il laisse tomber l'une ou l'autre, ou bien, où les deux fils du discours se réunissent par un nœud; il arrive aussi qu'une argumentation ou une exposition disparaît pour reparaître ensuite comme une rivière qui a passé par-dessous terre. Une autre propriété de son style, moins étendue que la précédente, consiste, d'une part, dans l'emploi varié des mots et dans l'accumulation des synonymes, afin de faire connaître tout le contenu de la notion sous ses diverses formes, et d'autre part, dans des antithèses tranchantes dont Paul augmente encore quelquefois la pointe par l'emploi antithétique du même mot, afin de bien exprimer la différence et les contrastes, et de marquer ainsi avec exactitude les limites des notions. Sous ce rapport, il arrive que la même qualité par laquelle le style de Paul est obscur et difficile, le rend clair et précis. C'est le cas de bien des écrits émanés d'une intuition profonde et d'une intelligence systématique; étudié à fond, ce qui semblait être dur, obscur, subtil, apparaît lucide et ferme. — 3° Agissant sur le sentiment comme sur l'intelligence, Paul sait être populaire, même lorsqu'il fait des expositions dogmatiques; or c'est

là ce qui fait l'orateur. Mais cette énergie elle-même exige une attention redoublée. Nous trouvons dans le tissu de la phrase de Paul des questions, des exclamations, des argumentations *ex concessis*, des raisonnements justes, mais qui partent d'un seul point de vue, et d'une dialectique vigoureuse qui ne finit que par la confusion complète de l'adversaire dont Paul a fixé et poursuivi les fausses idées et les mauvais sentiments.

Le langage de Paul exige une étude scrupuleuse, parce qu'en partie c'est un langage nouveau qu'il a dû créer lui-même ou que le christianisme a créé. Dans l'exhortation, ce langage est approprié au sujet, étant tantôt sévère, tantôt touchant. Le grand talent oratoire de Paul, malgré le peu de soin et d'art qu'il a mis dans ses écrits, est incontestable ; il avait dit lui-même qu'il ne voulait pas faire l'orateur, toutefois il produisait de tels effets qu'on le prit un jour pour Mercure, le dieu de l'éloquence. Personne, sous ce rapport, n'a mieux fait l'éloge de Paul que Bossuet; mais avant lui déjà, Longin, littérateur païen, avait compris la puissance de ce génie chrétien, et après avoir énuméré les grands orateurs de la Grèce il dit : « On peut y ajouter Paul de Tarse, le premier qui se soit servi du dogme sans les preuves, » jugement assez juste dans la bouche d'un païen ; (on a contesté l'authenticité de ce passage, mais Hug l'a démontrée dans son Introd. au Nouveau Testament II, 334.)

On peut voir en tête des commentaires de Tholuck et d'Oltramare sur l'Epître aux Romains, un catalogue raisonné assez complet de tous les travaux qui ont été faits sur les Epîtres de saint Paul ; dans le nombre, et pour n'indiquer que les plus saillants dans chaque époque, nous citerons Chrysostome, l'Ambrosiaster (Hilaire de Rome?), Bède le Vénérable, Pierre Lombard, Thomas d'Aquin, Nicolas de Lyre, Laurentius Valla, Lefèvre d'Etaples, Erasme, Luther, qui mérite particulièrement d'être nommé, parce que, semblable à Paul, il a pénétré profondément dans l'esprit de Paul, Mélanchthon, Bucer, Bullinger, Calvin, Bèze, et enfin parmi les modernes Jean-Frédéric Flatt qui, de 1825-1830, a publié des Commentaires sur toutes les Epîtres de Paul, et Olshausen que la mort seule a empêché d'achever entièrement une œuvre si heureusement commencée.

Tholuck dans son Commentaire sur les Romains, et Steiger dans celui sur les Colossiens, renferment ainsi que Hug, dans son Introduction, II, 331, d'excellentes observations sur le style, le langage et le caractère de l'apôtre : nous avons notamment emprunté au travail de Steiger plusieurs des détails qui précèdent.

Ajoutons encore ici quelques réflexions détachées sur la vie de l'apôtre :

1° Quant à sa famille, tout ce que nous savons c'est qu'il avait une sœur et un neveu, et que ce dernier demeurait à Jérusalem, Act. 23, 16. Il n'était lui-même pas marié, 1 Cor. 7, 7. cf. 9, 5., mais il maintient à cet égard la liberté dont il aurait pu user comme les autres apôtres : la tradition ajoute, mais d'une manière incertaine, qu'il fut accompagné dans quelques-uns de ses voyages par Thécla, jeune fille qu'il avait convertie au christianisme. Il exerçait le métier de faiseur de tentes qu'il avait appris sans doute dans sa jeunesse, peut-être comme la plupart des rabbins avaient et ont encore l'habitude de joindre à leurs occupations intellectuelles l'exercice d'un travail manuel : les tentes étant d'un besoin constant dans les climats chauds, pour les bergers et les voyageurs, comme pour toutes les personnes exposées à souffrir du soleil ou de la pluie, la profession de saint Paul lui assurait de l'ouvrage aussi souvent qu'il pouvait le désirer ou en avoir besoin ; en outre elle n'était pas extrêmement pénible, et l'apôtre aimait mieux en général travailler pour se procurer sa subsistance, que de recourir aux dons des fidèles, Act. 18, 3. 1 Cor. 4, 12. 1 Thess. 2, 9. 2 Thess. 3, 8.

2° Sa conversion, dans laquelle les incrédules ont cherché à faire intervenir, comme toujours, à la place du miracle, les phénomènes de l'électricité, l'éclair, le tonnerre, la foudre ; sa conversion, dont une explication naturelle ne dimi-

nuerait pas l'importance, quoiqu'elle en changeât la nature, nous est racontée comme l'effet direct de l'intervention divine. On peut supposer que la douceur et la persévérance de ses victimes avaient déjà produit, sur l'âme ardente et sensible de l'apôtre, l'impression tout au moins d'une pitié passagère; en les voyant opposer à l'âpreté du fanatisme la confiance de la foi, il avait dû être frappé, et la férocité barbare qui est toujours la conséquence d'une forte conviction lorsqu'elle est erronée, pouvait seule soutenir son cœur et son bras pendant qu'il allait ajouter de nouvelles victimes à celles qu'il avait déjà faites. Un zèle sans connaissance est toujours odieusement persécuteur, et, sur la route de Damas, il ne fallait rien moins en effet que l'action de Dieu pour dessiller les yeux aveuglés du Juif, ennemi de l'Eglise. Mais une fois que Christ se fut fait connaître à Paul d'une manière aussi extraordinaire, il est hors de doute que toutes ces idées qui étaient restées chez lui comme étouffées dans l'arrière-plan, se réveillèrent et se présentèrent de nouveau à son esprit pour n'être plus repoussées. Les soins et les pieuses directions du sage Ananias achevèrent d'éclairer saint Paul, et de changer pour lui la vérité pressentie en une vérité sentie, comprise et crue. De ce moment, l'ardeur de Paul, toujours impétueuse, mais purifiée, s'appliqua de toutes les forces de son âme à propager le royaume de Celui contre les aiguillons duquel il avait d'abord regimbé. Pour une mission extraordinaire comme la sienne, un appel extraordinaire, une vocation miraculeuse, une consécration comme celle qu'il reçut, n'étaient point de trop; des baptêmes solennels ont presque toujours inauguré la carrière de ceux qui ont dû être des lumières dans l'Eglise, depuis le buisson ardent de Moïse jusqu'à la vision d'Esaïe, depuis le chemin de Damas jusqu'à Valdo et Luther. — Pour un homme comme saint Paul, dit Planck, il ne pouvait être changé que subitement, ou pas du tout; et, si ce jugement est trop absolu au point de vue chrétien, il est vrai psychologiquement. Des caractères comme celui de l'apôtre doivent être puissamment secoués pour être changés, et ces secousses sont nécessairement subites et inattendues, mais elles n'excluent pas quelques luttes intérieures, quelques incertitudes, même au plus fort de la décision, quelques doutes non raisonnés, fugitifs, bien vite repoussés, mais qu'on se rappelle quand on en vient à reconnaître que ces doutes étaient justifiés.— C'est sans doute, soit à la vision du chemin, soit au séjour de trois jours à Damas, qu'il faut rapporter ce que l'apôtre raconte avec tant de mystère et d'humilité, 2 Cor. 12, 1., sur l'extase qui l'a transporté au troisième ciel, où il a appris des choses qu'il n'est pas permis de révéler.

3° Son séjour de trois ans en Arabie n'a pas été une vie d'oisiveté, mais on ignore comment il l'a employé. L'idée la plus naturelle est sans doute que ces années ont été un noviciat, et que l'apôtre a pu, dans sa solitude, repasser et méditer en son esprit les révélations divines dont il avait été honoré, mûrir peut-être aussi les connaissances païennes qu'il avait acquises dans sa jeunesse, les compléter, et comparer entre elles les deux alliances, dont la dernière était à la fois l'accomplissement et la destruction de la première, la fin d'un régime caduc, établi de Dieu comme préparation. Aussi, dans la révolution religieuse dont il devait être l'un des chefs les plus ardents et les plus dévoués, on le voit plus hardi novateur que tous les autres apôtres, porter une main radicale sur tout ce que d'autres voulaient encore ménager, et faire table rase de toute la piété traditionnelle, pour substituer aux cérémonies la vie, et à la lettre l'esprit. Le zèle avec lequel il poursuit l'esprit juif jusque dans ses recoins les plus reculés, n'a plus rien de cet esprit persécuteur avec lequel il attaquait le christianisme; Paul fait la guerre à l'erreur, mais il ne lapide plus ceux qui se trompent; ce n'est plus le prosélytisme de l'Inquisition, c'est celui de la vérité, de la raison et de la liberté. Quelques-uns pensent que l'ange de Satan et l'écharde en la chair, 2 Cor. 12,7., doivent s'entendre de ce séjour en Arabie, qui était, de la part de Dieu, une

épreuve pour l'apôtre, destinée à réprimer l'impatience qu'il pouvait avoir d'entrer dans l'évangélisation, et de communiquer aux hommes le changement qui s'était opéré en lui, et les dons qu'il avait reçus ; mais cette interprétation est peu naturelle.

4° Parmi les événements de sa vie qui ne sont pas racontés dans les Actes, et dont il rappelle, en quelques mots, le souvenir parfois d'une manière obscure, il faut compter l'allusion faite 1 Cor. 15, 32.: « Si j'ai combattu contre les bêtes à Ephèse... » Faut-il entendre ce passage à la lettre, ou l'entendre, au sens figuré, d'une vive contestation dans laquelle Paul aurait couru le danger de perdre la vie ? Faut-il enfin n'y voir qu'un raisonnement hypothétique ? C'est ce que l'on ne peut décider, et les trois opinions offrent presque d'égales difficultés. Le sens figuré ne se justifie pas par la langue, et, dans tous les cas, l'image serait trop forte pour toute autre espèce de danger ; le sens littéral ne se justifie pas par l'histoire, les Actes ne racontent rien de semblable, les Pères ecclésiastiques n'en parlent pas davantage, et saint Paul, dans l'énumération qu'il fait, 2 Cor. 11, 23., de tous les dangers qu'il a courus, n'en dit mot; d'ailleurs, comment aurait-il échappé à la mort dans ce terrible combat ? Ajoutons que ce supplice destiné aux esclaves et aux prisonniers de guerre ne pouvait être prononcé contre un homme libre et romain, et que Paul n'aurait pas manqué de faire connaître ses titres et de revendiquer ses droits en cette occasion, comme il l'a fait en d'autres circonstances moins critiques. La désignation du lieu, le nom d'Ephèse, ne permettent pas de supposer qu'il y ait ici un simple raisonnement sans allusion à un fait ; quand on raisonne sur des hypothèses, on ne leur donne pas les caractères du récit historique. — La plupart des faits que Paul énumère encore, 2 Cor. 11, 24., ne peuvent être datés avec certitude ; plusieurs appartiennent sans doute à son séjour à Corinthe ; quant aux autres, ils ont eu lieu dans la première partie de sa carrière, avant qu'il écrivît cette lettre aux Corinthiens ; mais ils ne sont connus que par cette mention rapide et abrégée. — On peut remarquer que saint Paul, malgré l'excommunication générale prononcée contre ceux qui confesseraient le nom de Christ, Jean 9, 22., n'a jamais été excommunié, et qu'il est toujours entré librement dans les synagogues pour enseigner et discuter, liberté qui s'explique peut-être par la circonstance que Paul avait été docteur de la loi, et que, pour ces hommes privilégiés, l'excommunication était toujours une mesure à laquelle on ne se décidait que difficilement.

5° Son activité consistait principalement dans la prédication de l'Evangile : il baptisait quelquefois, 1 Cor. 1, 14., mais, en général, il abandonnait cette fonction à ses compagnons d'œuvre, dont il avait toujours un certain nombre avec lui, qu'il employait comme aides et émissaires apostoliques, Act. 19, 22. 17. 16., etc. Après qu'il se fut séparé de Barnabas et de Jean Marc, Act. 15, 37., il fut surtout accompagné jusqu'à la fin de sa vie, et tour à tour, par Silas, Timothée, Luc le médecin, Tite, Démas, Eraste, et d'autres encore qui travaillèrent avec lui. Ce fut par Barnabas qu'il fut d'abord mis en contact avec les apôtres immédiats de Jésus, et avec les anciens de l'église-mère de Jérusalem, 15, 25., et il eut souvent, dès lors, l'occasion de cultiver leur connaissance dans ses voyages qui le ramenèrent fréquemment au milieu d'eux, Act. 15, 4. 21, 18. Gal. 2. Ses principes sur les rapports de la loi juive avec le christianisme n'harmonisaient pas toujours avec ceux des apôtres judéo-chrétiens, et il eut même une contestation assez vive avec l'apôtre Pierre sur ce sujet, Gal. 2, 11. Cette divergence de vues qui ne dura pas longtemps entre les apôtres, mais qui dura longtemps entre leurs disciples, fut toujours, dans l'Eglise de Jérusalem, une source de méfiance contre Paul, Act. 21, 21., et maintint sans doute de la froideur dans leurs rapports, ce qui n'empêcha pas l'apôtre, toutes les fois qu'il le crut nécessaire, de faire où il se trouvait des collectes pour les pauvres de Jérusalem et de la Judée, Rom. 15, 25. 1 Cor. 16, 2 Cor. 8, Gal. 2, 10. Son champ de travail s'étendait depuis la Syrie indéfini-

ment vers le nord et le nord-ouest ; car il choisissait de préférence l'évangélisation dans les lieux où d'autres n'avaient pas encore travaillé, Rom. 15, 20. 2 Cor. 10, 15.; cependant là même il ne put pas rester à l'abri des intrigues des Juifs de la Palestine, 1 Cor. 1, 12. 3, 32. Gal. 2, et 3. En général, on peut dire que sa vie fut une lutte continuelle contre des ennemis aussi malveillants qu'infatigables, non-seulement contre les Juifs, ses anciens coreligionnaires, qui le poursuivaient, pour sa conversion au christianisme, avec toute la violence d'une haine religieuse et nationale, mais encore contre les judéo-chrétiens, dont les uns, dans le sein même de l'Eglise, tantôt ouvertement, tantôt d'une manière indirecte et cachée, cherchaient à faire dominer leurs tendances judéo-chrétiennes ; dont les autres essayaient de mêler au christianisme pur des spéculations gnostiques orientales ; et, pendant qu'il devait, contre les premiers, empêcher que la liberté de la loi morale du christianisme ne fût transformée de nouveau en un code légal de prescriptions morales, il devait, contre les seconds, maintenir l'importance du christianisme historique, et le sens littéral chrétien des Ecritures. — Au reste, si Paul était décidé et ferme sur la question des principes à l'égard de la fin du judaïsme, il ne se montrait pas rigoriste dans ses rapports avec les faibles, 1 Cor. 9, 20.; non-seulement il provoqua la circoncision de Timothée, mais il consentit à faire un vœu pour ne pas scandaliser les Juifs de Jérusalem, Act. 16, 3. 21, 24. Ce n'est que lorsque le parti juif se montrait audacieux, insolent et provocateur, que Paul lui résistait en face pour l'humilier, Gal. 2, 4.; malgré cela, ses adversaires ne laissaient pas de déprécier son ministère, même par des calomnies, et en l'accusant d'hésitation, de faiblesse et de versatilité, 2 Cor. 1, 17. 10, 10., et ils allèrent jusqu'à attribuer à l'apôtre de fausses lettres qu'il n'avait point écrites, 2 Thess. 2, 2., et qu'ils répandirent sous son nom.

6° En dehors du livre des Actes et de ses Epîtres, le nom de Paul ne se retrouve qu'une seule fois. 2 Pierre 3, 15., dans un passage dont on a voulu tirer de singulières conséquences dogmatiques ; il suffit de remarquer, 1° que saint Pierre ne mentionne dans les épîtres de Paul que quelques points difficiles à entendre ; 2° que la difficulté porte non sur la manière dont Paul présente ces points, mais sur la profondeur même des sujets qu'il traite ; 3° que malgré ces points difficiles les épîtres avaient été écrites à de simples fidèles, et que saint Pierre ne cherche pas à les détourner de les lire : il n'y a que les ignorants et les mal assurés qui puissent en faire un mauvais usage, mais ceux-là même s'en trouveraient-ils mieux s'ils venaient à ne faire des lettres de Paul et des autres Ecritures aucune espèce d'usage ? C'est là la question : l'Eglise romaine qui aspire à faire autrement et mieux que les apôtres, la décide autrement qu'eux ; l'Eglise protestante qui ne reconnaît d'autre modèle que Christ et les apôtres inspirés, suit leur exemple, et recommande aux fidèles de lire des épîtres écrites pour les fidèles, et non pour une caste privilégiée seule.

2° Paul. *v.* Serge.

PAUVRES. La loi mosaïque avait sagement et libéralement pourvu, soit à restreindre autant que possible le nombre des pauvres, soit à entretenir et secourir ceux qui avaient eu le malheur de tomber dans l'indigence. Elle leur assurait en effet :

1° A l'époque de la récolte, un glanage suffisant dans les champs, et d'abondants grapillages dans les vignes, dans les plantations d'oliviers, et probablement aussi dans les vergers à fruits, Lév. 19, 9. Deut. 24, 19. cf. Ruth 2, 2. Jos. Ant. 4. 8, 21.;

2° Dans l'année sabbatique une libre participation à tous les produits de la terre, croissant sans culture dans les vignes, dans les champs, et dans les jardins en repos, Lév. 25, 5.

3° Tous les trois ans ils venaient s'asseoir à la table des riches, et célébraient le repas des dîmes, q. v. Deut. 12, 12. 14, 22. 16, 10. 26, 12. cf. Luc 14, 13.

4° En l'année jubilaire tous ceux qui avaient été forcés de vendre leurs possessions, redevenaient de droit, eux ou

leurs fils, propriétaires des biens qu'ils avaient aliénés, de sorte que les terres restaient non-seulement dans les mêmes tribus, mais encore dans les mêmes familles, *v.* Année.

En outre, la loi qui recommandait d'une manière générale la bienveillance et la bienfaisance envers les pauvres, Deut. 24, 12. Prov. 14, 31. 22, 16. 31, 9. etc., renfermait aussi des prescriptions positives, telles que l'ordre de leur prêter sur gage sans intérêt, même à l'approche de l'année sabbatique, la défense de retenir après le soleil couché des objets indispensables, et que le pauvre aurait été cependant obligé de mettre en gage, tels que couverture pour la nuit, meule à moudre le grain, etc., Deut. 24, 12. 13. 15, 7-11. Lév. 25, 35. sq. L'impartialité la plus entière était recommandée aux juges dans les causes des indigents, Ex. 23, 3. 6. Lév. 19, 15. etc.

Toutefois, il ne paraît pas que ces sages ordonnances aient été longtemps respectées, et nous voyons les prophètes faire entendre des plaintes fréquentes sur la dureté des riches à l'égard des pauvres, et sur la vénalité des juges, Es. 10, 2. Am. 2, 6. Jér. 5, 28. Ez. 22, 29. etc.

La bienfaisance était considérée par les Juifs comme une des principales vertus, Tobie 2, 16. etc. Luc 19, 8., et la sainteté pharisaïque faisait un grand étalage des misères qu'elle soulageait, Matth. 6, 2. (on a voulu rattacher à ce passage l'usage de certains mendiants orientaux qui soufflent dans une corne pour exprimer leurs besoins, mais c'est trop recherché). — La constitution mosaïque ne reconnaît pas de mendiants proprement dits ; seule elle avait pu décréter en principe, qu'il n'y avait point de pauvres dans le pays, parce qu'elle avait pourvu à ce qu'il n'y en eût point, et que c'était Dieu, et non les hommes, qui avait fait la loi.

PAVÉ (*le*), Jean 19, 13., *v.* Gabbatha.

PÉAGE, *Péagers*. Depuis que les Romains se furent emparés de la Palestine, ils y établirent, comme dans les provinces voisines de l'Asie, leurs impôts ou droits d'octroi, qui pesaient essentiellement sur les importations, parfois aussi sur les exportations. Sous la république déjà c'était l'usage, et il fut conservé sous les empereurs, d'affermer à bail, ordinairement pour cinq ans, à des chevaliers, ou à des associations de chevaliers romains, l'exploitation entière des impôts d'une province. Ces riches et grands publicains traitaient ensuite en détail avec des particuliers, romains ou provinciaux, de l'exploitation spéciale de certaines villes frontières, ou ports de mer, et ils cherchaient naturellement à retirer le plus grand profit possible de ces espèces de marchés. Ces subordonnés, que les auteurs profanes connaissent sous les noms d'exacteurs, de visiteurs, percepteurs ou autres, sont appelés dans le Nouveau Testament des péagers (à Jérico il y avait un chef des péagers, sans doute à cause du transit considérable de baume, Luc 19, 2.). Leur nom est souvent associé à celui des gens de mauvaise vie, des femmes de mauvaise vie, des méchants, et des païens, Matth. 9, 10. 11, 19. 18, 17. 21, 31. Luc 5, 30. 7, 34. Les rabbins même les assimilent aux voleurs de grands chemins et aux meurtriers, et ceux des Juifs qui embrassaient cette profession étaient déclarés incapables de témoigner en public, et chassés de la synagogue. Cette haine profonde qui a toujours poursuivi et qui poursuit encore les péagers, les douaniers et tous les hommes attachés à ce genre d'occupation, s'explique soit par l'impatience naturelle avec laquelle on supporte généralement les systèmes de douanes et toutes les gênes prohibitives de la liberté de circulation, soit et surtout à cause de la brutalité avec laquelle ces employés bouleversent et maltraitent les effets des voyageurs ou les marchandises qui passent par leurs mains, à cause du zèle souvent plus qu'indiscret qu'ils témoignent pour les intérêts de l'Etat, à cause de leurs estimations souvent arbitraires, et par conséquent plus difficiles à supporter et plus équivoques, à cause de leur rapacité intéressée; enfin, à cause de leurs extorsions, de leurs concussions et des fraudes dont ils se rendaient fréquemment coupables, et contre lesquelles il n'y avait d'appel qu'auprès d'un pouvoir qui profitait lui-même de ces vexations et qui se croyait intéressé à

épuiser la fortune particulière au profit de la fortune publique. D'après Stobæus (Serm. 2, 34), Théocrite répondit un jour à une personne qui lui demandait quels étaient les animaux les plus rapaces et les plus redoutables : Dans les montagnes, les ours et les lions; dans les villes, les péagers et les traîtres (sycophantes).

Matthieu et Zachée étaient péagers avant leur conversion; ils paraissent s'être enrichis l'un et l'autre, mais si leur condition antérieure nous est inconnue, on peut dire d'une manière générale que ce n'étaient jamais que des gens du commun peuple qui s'engageaient dans une occupation aussi méprisée que haïe, et cette circonstance ne pouvait qu'empirer avec le temps la haine et le mépris, en y ajoutant le préjugé et l'habitude.

PECTORAL. *v.* Prêtres.

PÉDAJA. *v.* Zorobabel.

PEINES. *v.* quelques idées générales sur ce sujet à l'art. Châtiments. Nous détaillerons ici les différentes sortes de peines qui pouvaient être prononcées d'après la législation hébraïque.

1° *Peines corporelles. a)* De tous temps les *coups* ont été chez les Hébreux la peine corporelle la plus ordinaire, et, d'après Deut. 25, 2., le magistrat assistait à la flagellation, notamment lorsqu'elle était ordonnée pour des délits civils. Les coups devaient être donnés avec un bâton, sur le corps et non sur la plante des pieds, comme c'était et c'est encore la coutume en Orient, et ils ne pouvaient dépasser le nombre de quarante; le juge devait être présent. Les fouets ou écourgées (*hak'rabbim*) de 1 Rois 12, 11. 14. 2 Chr. 10, 11. 14. étaient garnis de pointes ou de nœuds; les Latins les appelaient scorpions, à cause du mal qu'ils faisaient; mais la loi juive ne les reconnaissait pas, et la justice ne pouvait en ordonner l'application. Plus tard l'usage prévalut de se servir de lanières de cuir tressées, dont le valet de justice frappait le condamné; le corps de celui-ci était penché en avant, et recevait, dans les cas les plus graves, le maximum de trente-neuf coups, c'est-à-dire, un de moins que quarante, afin qu'il fût bien constant que le chiffre déterminé par la loi n'avait pas été dépassé, 2 Cor. 11, 24. cf. Jos. Ant. 4, 8, 21. Les cas dans lesquels cette peine était appliquée étaient ordinairement ceux pour lesquels, selon la rigueur de la loi, il y aurait eu condamnation à mort; c'était donc ainsi une commutation. Il résulte de Matth. 10, 17. 23, 34., que la flagellation était quelquefois appliquée dans les synagogues, *v.* Sanhédrin, et de Act. 5, 40., que le grand sanhédrin était compétent pour ordonner cette peine dans certains cas. Notre Sauveur, avant sa crucifixion, et les apôtres à Philippes, furent fouettés à la romaine, avec des lanières de cuir, Jean 19, 1. Matth. 27, 26. Act. 16, 22. Saint Paul protesta contre cette discipline et sut, dans une autre circonstance, s'y soustraire en revendiquant ses droits de citoyen romain, parce qu'en cette qualité, il ne pouvait être frappé qu'avec des verges, Act. 16, 37. 22, 25. cf. Cic. Verr. 6, 56.

b) Les blessures faites à un Israélite libre étaient punies par la loi du talion, q. v. Ex. 21, 23. sq. Lév. 24, 19 sq.

c) Enfin, notons ici encore deux peines étrangères, la mutilation du nez ou des oreilles, d'une main ou des deux, mutilations reconnues en Egypte par les lois, et appliquées surtout aux organes ou aux membres qui avaient servi à commettre le délit; les Hébreux acceptèrent assez tard cette barbare innovation, mais n'en ménagèrent pas beaucoup l'usage, Jos. Vita, 34. 35. La privation de la vue était chez les Perses la peine spéciale réservée aux princes et à tous les prétendants dont le gouvernement voulait se débarrasser; on leur faisait passer devant les yeux, aussi près que possible de la prunelle, un stylet d'acier ou une plaque de cuivre rougie au feu : la cécité produite de cette manière n'est pas complète, mais elle suffit pour paralyser la vie d'un homme; il peut encore distinguer entre la lumière et les ténèbres, mais c'est tout. Jér. 52, 11. 39, 7. 2 Rois 25, 7. Cette coutume existe encore de nos jours à la cour de Perse, *v.* Chardin, Voyages t. 5, p. 243. cf. Herodot. 7, 18.

2° *Peine capitale.* — Les Hébreux ne connaissaient légalement et officiellement que deux modes d'exécution, la mort par

l'épée, et la lapidation : nous avons parlé de ce dernier mode en son lieu. Quant au premier, on aurait tort de l'entendre de la décapitation; on passait les condamnés au fil de l'épée, ou on les taillait en pièces : plus tard cependant, et notamment dans la période romaine, les rois des Juifs ordonnèrent la décapitation, Matth. 14, 10., et probablement aussi Act. 12, 2. Si l'on croit trouver le même supplice dans le passage 2 Rois 10, 6., il faut remarquer que le cas était extraordinaire et qu'un usurpateur est en général disposé à innover, surtout en matière de peines, de sorte qu'on ne saurait tirer de là aucune conclusion sur la législation des Hébreux; mais il paraît même par la lecture du récit que la décollation n'eut *lieu qu'après la mort de ceux qui furent* exécutés. D'après quelques interprètes le grand panetier de Pharaon aurait eu la tête tranchée, Gen. 40, 19., mais il paraît plutôt d'après les termes employés qu'il fut pendu vivant au gibet. On ne saurait douter du reste que la décapitation ne fût connue des Egyptiens, comme elle l'était des anciens Perses (Xenoph. Anab. 2, 6. 1. 16). — Les flèches n'étaient substituées aux pierres que lorsque ceux qui devaient être lapidés se trouvaient hors de portée, et sur un terrain qu'il n'était pas permis de toucher, Ex. 19, 13. — On pouvait encore aggraver la peine en ordonnant que les cadavres fussent brûlés ou pendus : le premier cas est mentionné Lév. 20, 14. 21, 9. Gen. 38, 24. Jos. 7, 15. 25.; c'est de ce dernier passage qu'on conclut que ce supplice n'était pas appliqué aux personnes vivantes; d'après la Mishna au contraire (Sanh. 7, 2.) on aurait serré le cou du coupable avec un linge, de manière à lui faire tenir la bouche ouverte, dans laquelle on aurait versé du plomb fondu! C'est peu probable, et nous n'en voyons de traces nulle part. Le second cas, celui de cadavres pendus à un arbre ou à un gibet, est mentionné Deut. 21, 22. Nomb. 25, 4. cf. Jos. 10, 26. 2 Sam. 4, 12. 1 Sam. 31, 8. 10.; c'était la plus grave injure qu'on pût faire à la mémoire du supplicié; celui qui était pendu était considéré comme maudit, Deut. 21, 23. cf. Gal. 3, 13. Son corps ne pouvait rester exposé la nuit, de peur que venant à se décomposer, il n'empestât l'air et ne nuisît aux vivants, Deut. ibid. cf. Jos. 8, 29. 10, 26; une exception à cette règle est mentionnée comme un acte d'une dureté particulière, 2 Sam. 21, 6. 9. — Quelquefois aussi, comme outrage fait aux corps, on se bornait à les couvrir d'un grand monceau de pierre au lieu de les enterrer, Jos. 7, 26. 8, 29. 2 Sam, 18, 17. coutume que l'on retrouve encore dans l'Orient moderne. La peine mentionnée Ex. 31, 14. Lév. 17, 4. 20, 17., « être retranché du milieu de ses peuples, » et qui s'employait ordinairement pour des péchés contre la loi religieuse, est simplement une désignation générale de la peine de mort, sans spécification d'un supplice *particulier, mais il est évident qu'il s'agit* là en effet de la mort et non d'un exil ou d'une excommunication. — Il faut observer aussi que les exécutions se faisaient très expéditivement, Jos. 7, 24. 1 Sam. 22, 16., par le peuple dans les premiers temps, puis sous les rois par leurs gardes du corps.

L'Ecriture mentionne encore comme empruntés à des nations étrangères, et non reconnus par la loi, les modes suivants d'exécution : *a*) La mort par la scie, q. v., 2 Sam. 12, 31. *b*) La dichotomie ou mise en pièces, 1 Sam. 15, 33. Elle était habituelle chez les Babyloniens, Dan. 2, 5. 3, 29., de même qu'en Egypte, en Perse, et plus ou moins peut-être chez les Romains, cf. Herod. 2, 139. 3, 13. 7, 39. Horace, Sat. 1. 1, 99 sq. Matth. 24, 51. Luc 12, 46. Coran 20, 74. 26, 49. *c*) On précipitait le condamné du haut d'un rocher, 2 Chr. 25, 12. cf. Ps. 141, 6. Luc 4, 29., etc. : on connaît la roche Tarpéienne des Romains, et les Athéniens avaient quelque chose de semblable. *d*) D'autres ont été étendus dans le tourment, dit saint Paul, Hébr. 11, 35. L'original porte proprement « ont été *tympanisés,* » mais on ne sait pas au juste de quel supplice il s'agit : le *tympan;* 2 Macc. 6, 19. 28., était-il le bois avec lequel on les frappait jusqu'à la mort, ou le billot auquel on les assujettissait pour les écarteler, ou une espèce de roue sur laquelle on les *étendait* comme on étend la peau

sur le cadre d'un *tambour?* c'est ce que l'on ne saurait décider, et les diverses conjectures de la Vulgate, d'Hésychius et d'autres, ne jettent pas de lumières sur ce sujet.

Nous voyons enfin rappelés dans l'Ecriture quelques supplices exercés par les nations païennes, et que les Israélites n'ont jamais connus. 1° Des hommes jetés vivants dans une fournaise, Dan. 3, peut-être aussi 2 Sam. 12, 31., coutume qui, d'après Chardin et Rosenmuller, existe encore en Perse de nos jours : quelquefois les condamnés étaient brûlés à petit feu, Jér. 29, 22. 2 Macc. 7, 5. — 2° La fosse aux lions, Dan. 6. — 3° On étouffait les victimes au moyen de cendres brûlantes, 2 Macc. 13, 5. — 4° On broyait les enfants contre des rochers, et l'on éventrait des femmes enceintes, surtout au sac d'une ville, 2 Rois 8, 12. 15, 16. Es. 13, 16. 18. Os. 10, 14. 13, 16. Nah. 3, 10. cf. Ps. 137, 9. Am. 1, 13. — 5° La crucifixion, *v.* Croix. — 6° Enfin les combats contre les bêtes féroces, et la meule d'âne pendue au cou de ceux que l'on précipitait dans la mer, 1 Cor. 15, 32. Matth. 18, 6., sont deux supplices qui ne sont mentionnés qu'en passant : les noyades étaient cependant connues déjà fort anciennement en Egypte, Ex. 1, 22., et les Romains avaient dans l'origine réservé ce genre de mort aux parricides ; plus tard, sous les empereurs, on en généralisa l'emploi davantage, en l'appliquant à tous ceux qui, par leurs crimes, avaient mérité une peine sévère, une mort cruelle ; on leur pendait alors au col une pierre ou tel autre objet pesant qui assurât leur destruction et empêchât leur corps de revenir flotter à la surface de l'eau, cf. Jér. 51, 63. Quant aux combats contre des bêtes féroces, *v.* l'art. Jeux.

Nous n'avons pas à examiner ici la question dogmatique de la peine que Dieu a prononcée contre le pécheur, ni la question plus difficile encore des peines éternelles. Bien des doutes ont été soulevés, bien des solutions ont été proposées : la raison, le sentiment ont tour à tour élevé la voix pour adoucir ou changer la révélation : des efforts consciencieux ont été faits pour conserver le respect dû à l'Ecriture, tout en rejetant le sens ordinaire et littéral de quelques passages souvent invoqués, tels que Dan. 12, 2. Matth. 18, 8. 25, 41 46.. Apoc. 20, 10. 2 Thess. 1, 9., etc.; mais dans l'examen de cette question, sans doute bien sérieuse, mais qui n'est que secondaire pour le chrétien qu'elle ne concerne pas directement, on a souvent oublié qu'il est des vérités que nous ne pouvons ni ne devons approfondir, notamment toutes celles qui sont relatives à ce qui est éternel ou infini. Adorons un Dieu de justice et d'amour, et attendons que nous puissions connaître parfaitement, comme nous avons été connus ; bien des choses alors surprendront nos intelligences bornées, et Dieu sera pour nous sans voile.

PÉKACH, fils de Rémalia ; il était capitaine aux gardes de Pékachia, et devint par le meurtre de son maître le dix-huitième et avant-dernier roi d'Israël. Vingt années de règne n'ont pu donner à cet usurpateur une gloire ou une réputation quelconque, et son caractère, par le fait même qu'il est peu connu, ne paraît pas avoir mérité de l'être. On peut le caractériser un ambitieux d'un génie médiocre, un homme de guerre dont les vues ne vont pas plus loin que le poignard qui le mène au trône. Sa vie dont les fragments sont épars en trois livres différents, 2 Rois 15 et 16, 2 Chr. 28. Es. 7, 1. 8, 1.-9. 6. cf. 17, 1-11., ne présente pas un tout bien lié. Idolâtre comme ses prédécesseurs, il fit alliance avec Retsin roi de Syrie, contre Achaz roi de Juda, obtint d'abord de grands succès, fit un grand nombre de prisonniers qui ne durent leur liberté qu'à l'intervention d'Hoded et d'Hazaria, mais dut renoncer au siége de Jérusalem qu'il avait entrepris, pour retourner dans ses états menacés par Tiglath-Piléser, qui ne tarda pas à lui enlever les provinces situées à l'est du Jourdain et au nord de la Palestine. Il mourut bientôt, assassiné par Hosée, après avoir régné de 758-738 av. C.

PÉKACHIA, fils et successeur de Ménahem, fut le dix-septième roi d'Israël ; il monta sur le trône 761 ans av. C. et fut assassiné par Pékach après deux ans d'un

règne obscur et idolâtre, 2 Rois 15, 22.

PÉLATJA, fils de Bénaja, un des principaux du peuple sous Sédécias, et complice de l'idolâtre incrédulité de Jaazanja, Ez. 11, 1. 13., peut-être en partie adorateur du soleil, cf. 8, 16. Pendant qu'Ezéchiel annonçait à la faction contraire à Jérémie, dont cet homme était l'un des conducteurs, les vengeances de l'Eternel, Pélatja tomba mort subitement; cette mort était déjà un échec pour son parti, elle le devenait davantage encore en ce qu'elle représentait le commencement des jugements de Dieu, et comme le nom de Pélatja signifie le secours de l'Eternel, chacun put dire « le secours de l'Eternel a pris fin, » il n'y a plus de délivrance à attendre dans les maux dont nous sommes accablés. — Les ennemis de Jérémie se moquaient de l'image d'une chaudière employée par Jérémie, 1, 13. cf. Ez. 11, 3., Ezéchiel la reprend pour son compte et la développe de nouveau, 11, 7. 24, 3., comme pour sanctionner par son témoignage les paroles d'un prophète persécuté et méprisé.

PÉLEG, Gen. 10, 25. 11, 16. 1 Chr. 1, 19. 25., appelé *Phaleg* Luc 3, 35. Descendant de Sem, fils d'Héber, et frère de Joktan. Son nom, qui signifie partage, lui fut donné par son père, parce qu'en son temps la terre fut partagée. Il mourut âgé de deux cent trente-neuf ans. Le nom de Péleg se rapporte sans aucun doute à la confusion des langues qui divisa les hommes, et les partagea non plus en familles seulement, mais en nations; *v.* Babel.

PÉLÉTHIENS, 2 Sam. 8, 18. 20, 23. 1 Rois 1, 38. 1 Chr. 18, 17., soldats célèbres sous le règne de David, de même que les Kéréthiens : comme ces derniers rappelaient par leur nom les Crétois ou Caphthorim, q. v., de même les Péléthiens rappelaient les Philistins, et il y avait entre ces divers peuples ou peuplades d'intimes liens de parenté. Les Péléthiens étaient originairement de la ville de Gath. Suivant différentes étymologies possibles de leur nom, quelques auteurs ont voulu voir en eux, soit les membres du grand sanhédrin, soit des destructeurs, des hommes qui brisent, soit des hommes miraculeux par leur force et leur courage, *v.* Rois.

PÉLICAN. C'est ainsi que doit être traduit l'hébreu *kaath*, ainsi qu'on l'a vu à l'art. Cormoran. Quant au mot *racham*, rendu par pélican, il désigne plutôt le vautour percnoptère qui porte encore le même nom chez les naturalistes arabes, et que l'on trouve en Arabie, en Syrie, et surtout en Egypte; sa taille varie entre celle d'une grosse corneille et celle d'un fort aigle commun. D'une vilaine figure et mal proportionné, cet oiseau est lourd, paresseux, lâche, se laissant battre par les corbeaux, toujours criant, lamentant, dit Buffon, toujours affamé, et cherchant les cadavres; il est en outre dégoûtant par l'écoulement continuel d'une humeur qui sort de ses narines. On comprend que Moïse l'ait rangé au nombre des oiseaux impurs, Lév. 11, 18. Deut. 14, 17.; Hasselquist dit de son aspect qu'il est *horridus quantum quis videre potest.*

PELUSIUM. *v.* Sin.

PÉNIEL. *v.* Jabbok.

PÉNINNA, 1 Sam. 1., l'une des épouses d'Elkana, mère de plusieurs enfants, et jalouse, malgré ce bonheur, des soins et de l'affection que son mari témoignait à Anne sa stérile rivale. Aigre, dure et méchante, cette femme devait être pour Elkana une épine continuelle, comme elle était pour Anne une tracassière persécutrice; elle était dans son temps une condamnation vivante de la polygamie.

PENTATEUQUE. Les cinq livres de Moïse forment un ouvrage unique, que nous nommons le Pentateuque (d'après le nom que les Grecs lui donnèrent : Πεντατεύχος sc. Βίβλος). Les Juifs le nommaient ordinairement le livre de la loi (*sépher hatthorah*), parce que la loi mosaïque en forme pour ainsi dire le centre. Les Juifs de Palestine désignaient chacun des cinq livres qui le composent par le mot qui les commence; ainsi *Beréschith* (la Genèse, littéralement : au commencement), etc.; mais ceux d'Alexandrie leur donnèrent des noms en rapport avec leur contenu, Γένεσις ou Genèse (origine de toutes choses), Εξοδος ou Exode (sortie d'Egypte), Λευίτικος (lois du culte lévitique), 'Αρίθμοι

ou Nombres (parce que ce livre commence par un dénombrement), et Δευτερονόμιον (répétition de la loi); ce sont ces derniers noms qui ont passé dans notre langue.

Pour nous convaincre que ces cinq livres forment un tout bien lié, un ouvrage sorti de la plume d'un même auteur, et composé d'après un plan régulier, et non pas, comme on l'a prétendu, un recueil de *fragments*, il suffit de jeter un coup d'œil sommaire sur son contenu. On peut y distinguer un certain nombre de sections principales.

Sect. I. — Relation primitive de l'homme avec Dieu; rupture de cette relation par le premier péché; développement et châtiment du péché; premières promesses d'un Rédempteur (Gen. 1-11,).

Sect. II. — Préparation du salut annoncé dans la 1re section, par le choix d'un peuple qui doit être le dépositaire de la révélation, et donner naissance au Rédempteur. Cette section laisse pressentir une suite, car, à la fin, nous trouvons le peuple d'Israël en Egypte, hors du pays qui lui a été assigné par la promesse (Gen. 12-50,).

Sect. III. — Dans cette section nous voyons le commencement de l'accomplissement de la promesse relative au pays de Canaan. L'auteur, après avoir montré comment Moïse, qui devait être l'instrument de la délivrance, fut préparé pour cette mission, raconte les miracles qui précédèrent et déterminèrent la sortie d'Egypte, l'institution d'un mémorial de ce bienfait (la pâque), et enfin le voyage jusqu'au mont Sinaï, où le peuple, maintenant préparé par l'épreuve et la reconnaissance, doit recevoir la loi qui fixe ses rapports avec son Dieu (Ex. 1-18,)

Sect. IV. — Cette section, qui a pour sujet la législation, forme proprement le noyau du Pentateuque. Elle embrasse à peu près les événements d'une année. L'auteur, après avoir donné la loi fondamentale (Ex. 19-24, 11.), raconte comment Moïse reçut sur la montagne des directions très détaillées sur la construction de l'édifice qui devait être le centre du culte, et l'habitation visible du Dieu avec lequel Israël venait de contracter alliance (Ex. 24,12.-31,). Ensuite le récit de la révolte du peuple, qui vint retarder l'exécution de cet ordre (Ex. 32-34,), devait naturellement précéder le morceau qui traite de la construction du tabernacle (Ex. 35, jusqu'à la fin du livre). — Après la construction du tabernacle, c'était le lieu de placer les ordonnances relatives au culte qui devait s'y célébrer, et c'est ce qui forme le sujet du *Lévitique*, dans lequel, avec un peu d'attention, il ne sera pas non plus difficile de reconnaître un ordre bien suivi. Après les lois sur les sacrifices, signes et gages de la grâce divine (1-7,), on devait attendre celles sur les personnes sacrées chargées de les offrir (8,). La consécration solennelle du tabernacle accompagnée d'une manifestation sensible de la divinité, racontée au chapitre 9, justifie en quelque sorte le sévère châtiment infligé aux deux fils d'Aaron qui manquèrent au respect dû à l'Eternel (10,). Viennent ensuite les lois sur la pureté, d'après lesquelles devait se régler l'admission dans l'édifice sacré (11-15,); et à ce morceau se rattachent très directement le chapitre 16, contenant la description de la grande fête annuelle, par laquelle devaient être expiées toutes les souillures du peuple, et le chapitre 17, qui attribue au tabernacle le privilége exclusif de servir au culte, et défend l'usage alimentaire du sang, à cause de son emploi dans les expiations. Suit une énumération des péchés dont la souillure rendrait les Israélites indignes de porter le nom de peuple saint à l'Eternel, et de posséder au milieu d'eux la demeure du Très-Haut (18-20,); dans les deux chapitres suivants, les loix sur la pureté, tant morale qu'extérieure, sont appliquées particulièrement aux personnes chargées du culte (21, 22,). Le chapitre 23 contient le catalogue des fêtes solennelles, qui toutes devaient se célébrer auprès du tabernacle. Le chapitre 24, après quelques détails sur les objets sacrés qui devaient se trouver dans le tabernacle, raconte un fait qui se passa dans ce temps-là, la punition d'un blasphémateur; enfin, les trois derniers chapitres renferment les lois sur le jubilé, l'année sabbatique, etc.,

qui devaient rappeler aux Israélites les droits de Dieu sur le pays de Canaan dans lequel ils allaient entrer. — Après avoir parlé du tabernacle et du culte qui s'y rattachait, Moïse était conduit à indiquer sa place dans le camp et la manière de le transporter pendant le voyage (Nomb. 1-4,); il raconte comment, en conséquence des lois sur la pureté mentionnées dans le Lévitique, un certain nombre de personnes furent en effet exclues du camp (5, 1-4.); il énumère diverses ordonnances qui furent données occasionnellement à cette époque (5, 5-31., 6,); puis, comme les dons faits par les douze chefs de tribus pour le service du tabernacle, furent alors seulement remis aux lévites pour cet usage, ils sont inscrits et énumérés (7,); la consécration solennelle des lévites et leur entrée en charge trouve naturellement ici sa place (8,). Le chapitre 9 contient quelques détails sur la célébration de la pâque et sur la nuée merveilleuse, et quelques prescriptions amenées par les circonstances; enfin, comme les Israélites allaient se remettre en route, les dix premiers versets du chapitre 10 devaient parler des trompettes sacrées. (Cette section va ainsi de Exode 19, à Nombres 10, 10.)

Sect. V. — Les événements qui s'écoulèrent depuis le départ de Sinaï jusqu'au commencement de la quarantième année du voyage, sont assez brièvement racontés; le plus saillant est la révolte du peuple, lors du retour des espions, pour laquelle, après être arrivé à la frontière du pays de Canaan, il fut condamné à errer encore trente-huit ans dans le désert, et tous les Israélites âgés de plus de vingt ans exclus du pays promis. (Nomb. 10, 11.-19,).

Sect. VI. — Le récit du voyage de la nouvelle génération, depuis Kadès-Barné jusqu'aux plaines de Moab, occupe le reste du livre. Les deux premiers chapitres nous montrent que la nouvelle génération, était non moins que celle qui avait été condamnée à périr peu à peu dans le désert, l'objet des manifestations de la justice aussi bien que de la grâce de Dieu; eaux miraculeuses, victoires sur les ennemis, serpent d'airain, etc. (20 et 21,); l'histoire de Balaam est racontée avec beaucoup de détails pour montrer comment toutes choses doivent concourir au bien des enfants de Dieu (22-24,), mais immédiatement après, Moïse doit raconter comment Dieu châtie aussi d'une manière terrible les péchés de son peuple (25,). Un dénombrement de la nouvelle génération qui allait entrer en possession du pays de Canaan, devait naturellement avoir lieu, et se trouve ici à sa place (26,). Il fallait raconter encore comment, dans la prévision de la prochaîne mort de Moïse, Josué fut désigné et consacré comme son successeur (27,). Les trois chapitres qui suivent (28-30,), sont consacrés à l'exposé général de tout ce qui concernait les sacrifices et les vœux, parce que le moment approchait où, étant entrés en possession de la terre promise, les Israélites pourraient s'acquitter de ces obligations, là beaucoup plus complétement qu'ils n'avaient pu le faire dans le désert. Le chapitre 31 rapporte comment le châtiment que les Madianites méritaient à cause de leurs tentatives de séduction, fut exécuté; le chapitre 32, comment le pays déjà conquis en deçà du Jourdain, fut partagé entre les tribus de Gad, Ruben, et la moitié de Manassé. Le livre des Nombres se termine par une énumération sommaire des principales stations du voyage, et quelques ordres relatifs aux frontières et au partage du pays de Canaan dans lequel on allait entrer (33-36,).

Sect. VII. — L'ouvrage de Moïse aurait été évidemment incomplet, s'il ne nous avait pas conservé le souvenir des derniers efforts qu'il fit pour le bien spirituel des Israélites, dans ce moment solennel où ils allaient, après leur long pèlerinage, voir se réaliser enfin les promesses faites à leurs pères. C'est aussi là le but et l'objet du *Deutéronome.*

Les quatre premiers chapitres sont une sorte d'introduction, et renferment un discours dans lequel Moïse récapitule l'histoire des quarante dernières années, en en déduisant des enseignements et des applications pour la conduite future du peuple. Nous voyons ensuite, c'est là le noyau du livre, comment Moïse rappelle

les lois déjà données précédemment au pied du Sinaï, insistant sur leur observation, avec de nouveaux motifs empruntés à l'histoire et aux circonstances, les appliquant toutes directement au séjour en Canaan, quelquefois les développant, et ajoutant de nouvelles directions, ainsi celles des chapitres 13 et 18 sur la prophétie qui devait continuer l'œuvre de la révélation, et celles du chapitre 17 sur le gouvernement monarchique dont il fallait prévoir la possibilité (5-27,). Les trois chapitres suivants contiennent les dernières et touchantes exhortations du législateur, dans lesquelles, pénétré de l'esprit prophétique, il découvre au peuple, d'un côté les bénédictions, de l'autre les terribles jugements qui lui sont réservés dans l'avenir (28-30,). On sent que la fin de Moïse approche toujours plus; au chapitre 31, il nous raconte comment il transmit solennellement son office à son successeur Josué, et remit le livre de la loi entre les mains des prêtres. Le chapitre 32 nous conserve le magnifique cantique dans lequel il prophétise la chute et le rétablissement final de son peuple, et dans le chapitre 33, nous lisons les bénédictions qu'il prononça sur les douze tribus.

Sect. VIII.— Le chapitre 34 est un appendice écrit par une main étrangère, probablement par Josué, et complète les longs mémoires de la vie de Moïse, par le récit succinct de sa mort.

Les adversaires de la révélation, reconnaissant bien que le Pentateuque était la pierre angulaire de la Bible, ont mis tout en œuvre pour l'ébranler. Hobbes et Spinosa avaient déjà dirigé contre lui quelques attaques partielles; ces attaques devinrent toujours plus hardies vers la fin du siècle dernier. On trouva que le moyen le plus simple était d'en contester l'authenticité; c'est ce que firent Bauer, Paulus, Berchtold, encore avec une certaine modération, et en laissant subsister, comme authentiques, quelques fragments assez considérables, jusqu'à ce qu'enfin De Wette et de Bohlen prirent le parti de tout contester à Moïse, et d'attribuer la composition du Pentateuque à un auteur d'une époque beaucoup postérieure. L'authenticité du Pentateuque a été, en revanche, défendue par Jahn, Rancke, et surtout d'une manière victorieuse par le docteur Hengstenberg (Beytræge zur Einleitung in das. A. T.), et par Hævernick (Einleit. in das. A. T.). Vu la grande importance de cette controverse, qui n'est, pour ainsi dire, pas connue en France, nous donnons le résumé des principaux arguments pour et contre.

L'authenticité s'établit par les raisons suivantes :

1° Moïse se donne lui-même clairement comme l'auteur de ces livres. Cela est évident d'abord quant à certaines parties de l'ouvrage, Ex. 34, 27. Nomb. 33, 2. Deut. 31, 22.; mais il y a, comme nous l'avons montré, une liaison si étroite, si intime, entre toutes ses parties, que de ces passages on peut conclure plus loin. Le passage, Ex. 17, 14., où il est question *du* livre, est aussi à remarquer.

2° Le contenu du Pentateuque ne peut s'expliquer qu'en admettant que Moïse en est l'auteur. En effet, l'auteur montre une si exacte connaissance de l'Egypte, de son sol, de ses mœurs, qu'il faut supposer qu'il y a fait un séjour plus ou moins long, comme c'était le cas pour Moïse. La vérité du Pentateuque, sous ce rapport, a été mise dans tout son jour par les découvertes de Champollion. — On voit que l'auteur connaissait à fond l'histoire des douze tribus israélites, et qui était mieux placé pour cela que Moïse? — Il y a tellement d'allusions au voyage dans le désert, tout est tellement basé sur les circonstances de ce temps-là, qu'il est impossible d'attribuer la composition de ce livre à une époque postérieure.

3° Le Pentateuque est attribué à Moïse par tous les autres livres de l'Ancien Testament. Ici, nous pouvons alléguer d'abord un grand nombre de passages directs, ainsi Jos. 1, 7. 8, 31. 23, 6. 2 Rois 14, 6. 2 Chr. 23, 18., etc. Quant aux citations d'Esdras et Néhémie, nous pouvons nous dispenser de les énumérer, parce que les adversaires nous accordent que le Pentateuque existait de leur temps. Mais il sera facile de remarquer que tout, dans les livres postérieurs, lois, usages, jugements moraux, etc., est basé sur le Pentateuque; sans le Pentateuque, toute

l'histoire d'Israël est inexplicable.

4° Notre Seigneur et les Apôtres attribuent le Pentateuque à Moïse d'une manière si claire, que l'on ne peut plus attaquer l'authenticité de ce livre, sans porter atteinte à leur autorité et à leur infaillibilité. Voyez, par exemple, Matth. 19, 8. Jean 5, 45. 46., etc.

Contre l'authenticité, l'on allègue :

1° Que du temps de Moïse les Hébreux ne connaissaient pas l'écriture. Mais ne pouvaient-ils pas l'avoir empruntée, comme d'autres connaissances, aux Egyptiens ou à quelque peuplade sémitique? Des passages prouvent que cet art (*v.* Ecriture) était non seulement connu du temps de Moïse, mais qu'il avait passé dans la vie ordinaire, Deut. 6, 9. 11, 20.; le passage Deut. 24, 1., où il est question des *lettres* de divorce, l'existence d'une classe d'employés appelés *sopherim*, espèce de scribes, etc.

2° On trouve que la langue du Pentateuque a trop de rapports avec celle des livres postérieurs. Mais observons que cette immutabilité de la langue s'explique d'abord par la structure des langues sémitiques, si différente de celles de l'Occident; puis, par cette circonstance que les Hébreux restèrent, beaucoup plus que d'autres peuples, à l'abri des influences étrangères. D'ailleurs, l'assertion même n'a pas toute la force qu'on lui suppose, témoin le nombre assez grand d'archaïsmes que l'on peut observer; ainsi le mot *kèseb* (pour agneau), ainsi l'expression : « être recueilli vers ses pères, » et beaucoup d'autres encore, de même que certaines formes de langage, ne se trouvent que dans le Pentateuque (*v.* la Grammaire d'Ewald).

3° On a prétendu trouver, dans beaucoup de passages, des traces d'une époque postérieure; mais quand on y regarde de près, cet argument s'écroule aussi. Nous en citerons quelques exemples : on a dit qu'en nommant la ville de *Dan*, Gen. 14, 14., l'auteur postérieur se trahit, puisque cet endroit ne reçut le nom de Dan que lors de la circonstance mentionnée Jug. 18, 29.; mais on n'a pas fait attention qu'il existait une seconde ville de Dan à peu près dans la même contrée, comme on peut le conclure de 2 Sam. 24, 6., où l'une des deux villes est appelée *Dan-Jahan,* pour la distinguer de l'autre. — On s'est étonné de trouver, Ex. 23, 19., l'expression : « maison de l'Eternel, » qui semble faire allusion au temple de Jérusalem; mais ne peut-elle pas s'appliquer tout aussi bien au tabernacle qui allait se construire? — On a encore allégué que le chapitre 17 du Deutéronome ne peut pas avoir existé du temps du prophète Samuel, puisqu'il déclare la royauté inconciliable avec la théocratie; mais il faut remarquer que la polémique de Samuel ne se dirige point contre le gouvernement monarchique en général, mais contre son introduction dans les circonstances d'alors, et les dispositions qui le faisaient désirer, etc.

4° On a dit encore que l'état moral du peuple, tel qu'il nous est représenté dans les livres postérieurs, ne peut se concilier avec la supposition que le Pentateuque fût connu. Mais la loi s'accorde-t-elle donc tant avec les inclinations de l'homme naturel, que l'on ne puisse pas comprendre que, tout en étant connue, elle n'était pas mise en pratique? Avec cet argument-là ne pourrait-on pas renverser aussi l'authenticité du Nouveau Testament, et prouver que la chrétienté contemporaine n'en a pas eu connaissance?

5° Enfin, on a fait grand bruit de cet exemplaire du livre de la loi trouvé dans le temple sous le roi Josias, 2 Chr. 34, 14., et l'on en a conclu que ce livre pouvait bien avoir été fabriqué par les prêtres. Mais que le Pentateuque (car c'est de ce livre tout entier qu'il s'agit dans ce passage) existât du temps de Josias et avant, c'est ce que prouvent les nombreuses allusions des prophètes, et en particulier de Jérémie. Il est naturel de supposer que c'était l'exemplaire sacré, écrit de la main même de Moïse, qui avait été égaré sous des rois impies, et l'on comprend que sa découverte, surtout dans les circonstances où se trouvait le royaume, ait dû faire une profonde impression.

Sous le rapport littéraire, nous nous bornerons à citer ici les paroles d'un

écrivain qui, sans négliger peut-être le fond, s'attache davantage à la forme, et dont le témoignage, en pareille matière, est intéressant, quoiqu'il ne soit pas neuf : « Il n'est pas nécessaire, dit-il dans sa *Bibliothèque sacrée,* d'insister sur l'excellence du Pentateuque, à le considérer seulement sous le rapport littéraire. On sait que tous les peuples se sont accordés à y chercher les modèles du sublime, et que l'histoire de Joseph, qui termine la Genèse, est un chef-d'œuvre de naïveté, d'éloquence et de sentiment, auquel rien ne peut être comparé dans l'ancienne littérature. » (Nodier).

M. Grandpierre, dans ses Essais sur le Pentateuque (que leur titre ne caractérise pas d'une manière très exacte), a examiné la plupart des questions qui, dans les livres de Moïse, soulèvent des difficultés morales, historiques ou naturelles. Son travail, sur les points qu'il traite, est bon à consulter comme commentaire; c'est même à peu près le seul ouvrage que nous possédions dans ce genre.

PENTECOTE. C'était la seconde des trois grandes fêtes solennelles que les Juifs célébraient à Jérusalem. Son nom vient du grec, et signifie cinquantième : Elle fut dans l'origine instituée en mémoire de la promulgation de la loi sur le mont Sinaï, qui eut lieu cinquante jours après la sortie d'Egypte. Elle portait aussi les noms de fête de la moisson, Ex. 23, 16.; fête des semaines ou des sept semaines, Ex. 34, 22. Deut, 16, 16.; fête des prémices ou des premiers fruits, Nomb. 28, 26., parce que, célébrée cinquante jours après le commencement de la moisson, ou sept semaines après le lendemain du sabbat de Pâque, elle était un service public d'actions de grâces pour la moisson heureusement terminée, Lév. 23, 15. Ex. 23, 16. Outre les sacrifices et les oblations ordinaires, les Israélites devaient présenter en ce jour un gâteau nouveau, deux pains levés, et un bouc pour le péché, Lév. 23, Nomb. 28, Deut. 16, 10. De joyeux repas égayaient cette fête du bonheur que les Juifs fréquentèrent toujours avec empressement, même après que les jours de l'exil eurent détruit plusieurs de leurs habitudes religieuses, Act. 2, 5. 20, 16. Joseph. Ant. 14, 13. 4., et ailleurs. Un nouveau cinquantième jour, une nouvelle Pentecôte eut lieu après que les disciples du Sauveur eurent célébré avec la dernière Pâque juive la première Pâque chrétienne; cette Pentecôte a fait oublier l'ancienne, comme le Saint-Esprit a remplacé la loi dans le cœur de ceux qui sont devenus de nouvelles créatures. — Quelques remarques de détail achèveront de déterminer le caractère de la Pentecôte juive, ainsi que ses rapports avec celle des chrétiens.

1° D'après Lév. 23, 15. 16. cf. v. 11., les sept semaines étaient comptées du jour qui suivait le sabbat de Pâque, c'est-à-dire du 16 nisan, de sorte que la fête était célébrée un lendemain de sabbat, cinquante jours après la Pâque; c'est ainsi que les rabbanites l'entendent; les caraïtes comptent au contraire les sept semaines à dater du jour de Pâque, et célèbrent ainsi la Pentecôte le jour du sabbat : il est bien probable en effet que l'oblation des premiers pains devait correspondre à celle des premiers épis, qui avait lieu le jour du sabbat; les sept semaines intermédiaires étaient consacrées à la moisson, Deut. 16, 9. La loi n'avait déterminé qu'un seul jour pour la fête, mais les Juifs depuis l'exil, et de nos jours encore, célèbrent le lendemain, et donnent deux jours à la Pentecôte.

2° Les pains offerts à l'Eternel étaient faits avec du levain, comme les pains dont on se servait dans l'usage journalier; ils étaient présentés au nom de tout le peuple avec un dixième d'épha de fine farine, Lév. 23, 17. : le Talmud ajoute que les pains avaient sept pouces de long et quatre large. Les prêtres devaient les manger de en un seul jour sans en réserver rien pour le lendemain. Ces différentes offrandes étaient toutes tournoyées devant l'autel, Lév. 23, 17.

3° D'après Lév. 23, 18., les offrandes consistaient en sept agneaux d'un an, un veau, deux béliers, avec les aspersions nécessaires, plus un jeune bouc pour le péché, et deux agneaux en sacrifice de prospérité : d'après Nomb. 28, 27., l'holocauste se composait de deux veaux, un

bélier, sept agneaux d'un an, et un jeune bouc de propitiation. Plusieurs auteurs n'ont pas remarqué cette différence; d'autres, et notamment les Juifs, l'expliquent d'une manière assez satisfaisante, en regardant les offrandes du Lévitique comme celles qui devaient accompagner les pains, et celles des Nombres comme addition ou supplément, de sorte qu'il faudrait additionner le nombre des victimes mentionnées; c'est ce que fait aussi Josèphe (Ant. 3, 10, 6.) qui compte quatorze brebis, trois veaux et deux boucs; ce dernier chiffre est probablement mis par erreur au lieu de trois.

4° D'après Josèphe, le nom de la Pentecôte était de son temps Asartha, ou Hatsartha, fête du rassemblement, fête en quelque sorte par excellence; et ce même nom se retrouve dans le Talmud.

5° La Pentecôte juive n'est pas directement rattachée dans son origine à la promulgation de la loi, mais il est aisé de voir, comme le veut la tradition, qu'elle eut lieu en effet cinquante jours environ après la sortie d'Egypte. Les Israélites furent affranchis le quinzième jour du premier mois ou nisan, Ex. 12. 6. sq., et ce fut dans les quatre ou cinq premiers jours du troisième mois qu'ils reçurent la loi en Sinaï, Ex. 19, 1. 16. etc. Si la parfaite coïncidence des chiffres ne peut être prouvée, il n'en est pas moins vrai qu'il y a entre les faits mêmes des rapprochements remarquables à faire. La Pâque juive représentait une délivrance matérielle, la Pâque chrétienne une délivrance spirituelle; la Pentecôte juive ou la promulgation de la loi était le fondement de l'ancienne économie, la Pentecôte chrétienne est celui de la nouvelle. Cinquante jours après avoir délivré son ancien peuple, Dieu lui donna la loi; cinquante jours après avoir sauvé l'Eglise, Jésus lui envoya cet Esprit qui seul peut faire aimer, comprendre, et observer la loi.

6° Le but moral de la fête lévitique était de rappeler aux Israélites les grâces d'un Dieu qui les avait choisis pour être son peuple, et qui leur avait donné en héritage une terre fertile et bénie. Son but typique était de leur rappeler qu'ils étaient l'image de l'Israël selon l'esprit, la figure de l'assemblage des Saints.

7° La première Pentecôte eut lieu hors de la terre promise et dans un désert, juste image des suites et de la nature de cette alliance; la seconde eut lieu à Jérusalem, ville sainte, et sur Sion, montagne de prédilection, Ps. 87, 3. 132, 13. La première n'eut pour témoins que des Juifs, la seconde des gens de toutes nations, Act. 2, 9. etc. Celle-là fut accompagnée de scènes effrayantes; celle-ci, réalisation des prophéties qui annonçaient d'heureux jours, Jér. 31, Joel 2, est aussi extraordinaire, mais elle n'a rien qui fasse trembler; on entend bien un son, mais c'est celui de l'Evangile; un vent véhément se fait bien sentir, mais c'est le Saint-Esprit qui manifeste sa vertu efficace et bienfaisante; il apparaît bien un feu, mais c'est celui qui éclaire et qui sanctifie. — (*V.* Girard des Bergeries, Moïse dévoilé.)

PÉNUEL. *v.* Jéred 2°.—*v.* aussi 1 Chr. 4, 4. 8, 25.

PÉRATSIM, montagne de la Judée; *v.* Bahal-Pératsim.

PERDRIX. C'est ainsi que l'on traduit ordinairement l'hébreu khoré, 1 Sam. 26, 20. Jér. 17, 11., et non-seulement rien ne contredit ce sens, mais encore il paraît justifié par la signification même du nom (celui *qui appelle*), semblable peut-être, sous ce rapport, au nom allemand de *Rebhuhn*, où Winer voit *Rufhuhn*; il est constant que le cri de la perdrix a souvent une intonation provocatrice ou plaintive, qui ressemble à un *appel*, et que les chasseurs ont ainsi désignée. Mais si cette traduction paraît bien établie, comme elle a été adoptée par les Septante, la Vulgate et tous les anciens commentateurs, elle est, d'un autre côté, extrêmement vague, les anciens, et même Aristote, ayant confondu, sous ce nom généralement connu, une quantité d'espèces moins connues et moins observées. Le passage de Jérémie ne peut servir de guide, car il donne à cet oiseau un trait de caractère qui n'est pas le sien; il n'est pas prouvé que la perdrix enlève des œufs à d'autres oiseaux pour les couver; souvent, au contraire, elle les détruit, mais il suffisait

au prophète que l'opinion populaire attribuât à la perdrix une pareille habitude, pour lui emprunter une image. Le passage de Samuel renferme déjà une indication de plus, c'est que la khoré est une habitante des montagnes. Et si l'on tient compte du fait que cet animal était connu en Palestine, on écartera toutes les espèces qui n'habitent que les plaines et les climats tempérés; ainsi notre perdrix grise ordinaire, et la perdrix grise-blanche, qui n'en est qu'une variété; l'une et l'autre sont inconnues en Asie et n'habitent que les pays à blé, les plaines, et tout au plus la lisière des forêts. On ne peut donc guère penser qu'à la petite perdrix grise de Buffon, qu'Aldovrande appelle perdrix de Damas, ou à la perdrix grecque, dite bartavelle; c'est de cette dernière qu'il s'agit, selon toute apparence, dans les passages cités; elle habitait les îles de la Méditerranée, ainsi que les contrées de l'Asie conquises par Alexandre, et recherchait de préférence les montagnes et les rochers. La perdrix rouge, deux fois aussi grosse que notre perdrix ordinaire, est fort commune en Grèce, en Crète et jusqu'en Syrie; elle couve quelquefois d'autres œufs que les siens, mais ce n'est qu'à défaut de ceux-ci, soit qu'elle n'en ait point pondu, soit qu'ils lui aient été enlevés. Cette espèce est fort criarde, soit en amour, soit au combat. On a raconté bien des fables sur la perdrix, mais l'on a aussi rangé au nombre des fables des faits bien avérés de son merveilleux instinct. — Quelques auteurs, en petit nombre, ont traduit khoré autrement que nous ne faisons : outre Faber, qui l'entend de la perdrix de Damas, d'autres l'ont entendu du coucou, Bochart de la bécasse, Œdmann de la mésange.

PERDUS (objets). Celui qui avait trouvé quelque chose devait le relever, le ramasser et chercher à en découvrir le propriétaire, Deut. 22, 1-3. Cet ordre est spécial à l'égard du bétail qui aurait pu s'égarer, et une disposition de ce genre était d'autant plus nécessaire sur ce point, que l'entretien et la nourriture des bêtes perdues pouvaient être pour celui qui les rencontrait un motif d'hésitation. Celui qui, après l'avoir nié, était convaincu d'avoir trouvé et de s'être approprié quelque chose, devait le restituer en y ajoutant un cinquième de la valeur; il était tenu, en outre, à offrir en sacrifice un bélier sans tare pour l'expiation de son péché, Lév. 6, 3. 6.

PERGAME, ancienne ville de Mysie, située à 7 lieues d'Elée, sur le fleuve Caïcus. Capitale d'un royaume fondé par l'eunuque Philétère, elle avait passé sous la domination romaine par le testament d'Attale III Philométor. Eumène II, l'un de ses rois, voulant rivaliser avec Ptolémée, roi d'Egypte, avait substitué le parchemin (*pergamen*tum) au papyrus, et fondé dans sa capitale une magnifique bibliothèque de 200,000 volumes, dont Marc Antoine fit plus tard présent à Cléopâtre, après l'incendie de celle d'Alexandrie. Esculape avait dans cette ville un temple célèbre qu'on venait visiter des parties les plus éloignées de l'Asie. Pergame devint sous les Romains le chef-lieu d'une de leurs provinces, et le christianisme ne tarda pas à s'y établir, ainsi qu'on le voit Apoc. 1, 11. 2, 12. : elle est appelée, dans ce dernier passage, le siége ou le trône de Satan, ce que quelques auteurs ont entendu du temple d'Esculape, qui avait, comme on sait, le serpent pour emblème; cependant il est plus probable que l'apôtre prophète avait en vue soit l'idolâtrie en général, soit des persécutions auxquelles les chrétiens auraient été en butte dans cette ville. L'Eglise de Pergame est louée pour sa fidélité, mais le Saint-Esprit lui reproche les égarements de quelques-uns de ses membres; *v.* l'article Nicolas, et Voyages de Hartley en Grèce et dans les sept Eglises apocalyptiques.

PERGE, maintenant *Karahisar* ou Château noir; ville maritime et métropole de la Pamphylie, située près du Cestrus, à 60 stades de son embouchure, et à 10 lieues nord-est d'Attalée. Elle possédait un temple célèbre d'Artémis. Alexandre s'en empara. Saint Paul y annonça la parole de Dieu, Act. 13, 13. 14, 25.

PERLES. Elles sont sans contestation désignées par le mot μαργαρῖται dans le Nouveau Testament, Math. 7, 6. 13, 45. 1 Tim. 2, 9. Apoc. 17, 4. 18, 12., et se-

lon quelques auteurs, notamment selon les commentateurs juifs, par l'hébreu *peninnim,* Prov. 3, 15. 8, 11. 20, 15. 31, 10. Job. 28, 18. Lam. 4, 7 (où nos versions ont mis pierres précieuses) : plusieurs rabbins entendent aussi des perles l'hébreu *dar,* d'après l'étymologie de l'arabe, Est. 1, 6. *v.* Marbre, et le *b'dôlach, v.* Bdellion. On fait observer le rapport qu'il y a entre l'hébreu peninnim et le latin *pinna,* nageoire, poisson, qui désigne aussi par extension le coquillage qui produit les perles; la circonstance que le nom hébreu est toujours au pluriel, et le contexte qui met toujours les peninnim à côté des métaux et des pierres précieuses, sans qu'elles soient ni l'un ni l'autre, militent en faveur de la traduction adoptée; enfin, le fait que les perles ont été connues fort anciennement, et notamment dans les contrées voisines de la mer Rouge et du golfe Persique, où elles sont fort abondantes, mérite d'être pris en considération. Mais d'un autre côté le passage des Lamentations, qui donne aux peninnim la couleur vermeille, ne cadre guère avec l'idée qu'il s'agisse là de perles, à moins qu'on n'admette l'assertion de Calmet, que l'eau des perles de l'Orient tire sur l'incarnat, ou l'explication de Bochart qui prend le mot rouge ou vermeil dans le sens d'éclatant, brillant, ainsi que cela se fait quelquefois en arabe, et comme nous en avons un exemple dans les *purpurei olores* d'Horace. Gesenius repousse cette signification secondaire du mot, et donne avec Michaélis et d'autres à peninnim le sens de corail, q. v. Il est difficile de décider.

Quant aux perles, elles ont servi au luxe dès la plus haute antiquité; elles étaient un article de commerce fort important que les Orientaux tiraient assez ordinairement de l'Arabie, sur les côtes de laquelle on en pêchait en grande abondance; l'île de Tylos était en particulier renommée pour ses nombreuses et belles pêcheries de perles et de nacre, que des plongeurs allaient chercher aux pieds des rochers; on en trouvait également en fort grand nombre dans la mer des Indes, Pline 6, 32. 9, 54. Strabon 16, 767. Depuis quelques siècles les côtes du Nouveau Monde ont offert de nouvelles richesses sous ce rapport; leurs perles ont une eau verdâtre, qui les fait moins rechercher peut-être que les perles gris de lin des mers du Nord, que les perles rose-rouge de l'Océan des Indes, mais qui n'en est pas moins pure, délicate, et souvent préférable et préférée. Le coquillage qui les sécrète est le mytilus margaritiferus de Linnée, long et large parfois de 30 centimètres et de l'épaisseur d'un doigt; la coquille, sans forme et rude à l'extérieur, est polie et d'une blancheur éblouissante en dedans. Les naturalistes ne sont pas d'accord sur le mode de formation des perles; on sait seulement que ce sont des excrétions de l'animal, soit accidentelles, soit destinées à boucher de petites cavités formées dans le tissu du coquillage. La grosseur, la forme et la beauté des perles qu'on trouve dans un même individu varient beaucoup : l'on en trouve de rondes, d'ovales, d'allongées en poire et d'anguleuses : leur nombre varie également, et l'on en a découvert jusqu'à cent cinquante dans une seule mère-perle, mais elles n'étaient pas toutes achevées au même degré. Les plus grosses appartiennent aux îles de Ceylan, de Sumatra et de Bornéo, les plus fines au golfe Persique. On en trouve quelques-unes, mais peu appréciées et peu solides, dans les huîtres communes, et dans les rivières de l'Europe, en Bohême et en Silésie.

PERSE. Cette contrée, si voisine du berceau du genre humain, et par conséquent bien connue dès la plus haute antiquité, n'apparaît dans les premiers écrits de l'Ancien Testament que sous le nom d'Elam, q. v. Plus tard seulement, et depuis l'exil, elle reçoit le nom de Perse qui désigne alors (outre la Perse proprement dite, le Persis ou Farsistan) tout l'immense royaume fondé par Cyrus, qui comprenait la plus grande partie de l'Asie connue, depuis le voisinage de l'Indus jusqu'à la mer Egée : à la Perse qu'il avait héritée de ses ancêtres, le conquérant avait joint ce que la domination des Mèdes avait embrassé jusqu'au fleuve Halys, le royaume de Lydie au delà de ce fleuve, et celui de Babylone. Son successeur, Cambyse, y ajouta l'Egypte. Cet empire ne

subsista que deux siècles, et fut conquis par Alexandre. Après la mort du roi de Macédoine, les provinces de l'Orient tombèrent au pouvoir de Séleucus Nicator, mais ses successeurs en Syrie perdirent une partie de ces provinces, qui leur furent enlevées par les Parthes. Sous la domination de ces derniers, la Perse eut des rois particuliers; on a l'énumération des provinces qui composaient l'empire des Parthes; la Perse et même la Susiane et la Carmanie n'y sont pas comprises, et sont ainsi considérées comme indépendantes. Leurs princes furent néanmoins dans un état de dépendance jusqu'au troisième siècle. Un Persan, qui prit le nom d'Artaxercès, secoua le joug des Parthes, en anéantissant leur puissance, la rendit aux Perses qui en jouirent environ quatre cents ans, jusqu'à l'invasion des Arabes sous les premiers califes successeurs de Mahomet; dès lors le nom de Perse s'est conservé pour désigner tout le pays compris depuis les limites de la domination turque jusqu'à l'Indostan.

La grande Perse était divisée en cinq provinces ou satrapies, la Susiane, *v.* Susan; la Perse proprement dite, la Carmanie et la Gédrosie (Kerman et Mékran), l'Arie ou Khorasan, et l'Hyrcanie; on peut y joindre encore la Margiane, qui a fait partie de l'empire des Parthes. Chacune d'elles avait une administration complète et la direction de ses colonies; mais elles relevaient toutes aussi du roi, qui était le centre et le chef du gouvernement.

La Perse proprement dite s'étendait du nord au sud jusqu'au golfe Persique, entre les 27° et 33° de latitude; elle était séparée de la Médie au nord par les monts Parachoatras, maintenant Aprassia, touchant la Susiane à l'ouest par les monts Baktiori pleins de passages et de défilés étroits et dangereux; à l'est était la Carmanie. Le pays, qui est montueux déjà dans la partie septentrionale de la Susiane, continue de l'être dans la Perse et jusqu'au centre de cette province. La contrée maritime a des plaines marécageuses et stériles où il règne des vents impétueux, une chaleur excessive et des exhalaisons malsaines. Entre le nord et le milieu du pays, de hautes et rocheuses montagnes portent des neiges éternelles; le climat est dur, la terre stérile; on n'y trouve que des bergers, des nomades, des voyageurs, et des brigands. Des lacs et des rivières arrosent et fertilisent les plaines et les vallées de la Perse centrale, qui nourrissent beaucoup de bétail, principalement des chameaux.

C'étaient les habitants de cette province qui portaient plus spécialement le nom de Perses; ils étaient parents des Mèdes et se divisaient en plusieurs hordes ou tribus dont trois passaient pour nobles, les Pasargades, les Maraphiens et les Maspiens; seules elles recevaient une certaine culture, les autres labouraient les terres, gardaient les troupeaux, ou étaient confinées dans les montagnes, sauvages et sans instruction. La famille royale, et Cyrus en particulier, appartenait aux Achéménides, la famille la plus noble des Pasargades.

La langue perse était proche parente de la langue zend parlée dans la Médie supérieure, laquelle, à son tour, tirait ses racines du sanscrit; elle différait complétement des langues sémitiques. Nous ne pouvons entrer ici dans l'examen des rapports qui ont été remarqués entre le persan, le sanscrit et l'allemand, soit quant aux mots, soit quant aux constructions et à la syntaxe; on trouvera sur ce sujet les indications qu'on pourra désirer, dans l'ouvrage allemand de Wahl, Histoire des langues et de la littérature orientale, p. 129, et suiv.

La constitution politique de la monarchie perse, comme état indépendant, ressemblait à celle de la Médie, et en général de tous les anciens royaumes de l'Asie. La Perse a eu des rois dès les anciens temps; ils s'intitulaient eux-mêmes rois des rois, et vivaient inabordables pour leurs sujets dans des palais magnifiques et solidement construits, le printemps à Ecbatane, l'été à Susan, Néh 1, 1. Dan. 8, 2. Est. 1, 2. 5., etc., l'hiver à Babylone, q. v. Ils avaient un harem nombreux et bien choisi, placé sous la surveillance d'eunuques, Est. 2, 11., une femme principale ou sultane, qui pouvait quelquefois exercer une certaine influence sur les affaires publiques, Est. 7, Néh. 2, 6., une

riche et brillante collection de courtisans, et un échanson, Néh. 2, 1. Leur table était naturellement abondante et recherchée, Est. 1, 5., et les provinces du royaume, devaient tour à tour pourvoir à son entretien, Hérodot. 1, 192. cf. 1 Rois 4, 27. Le mode de gouvernement était éminemment despotique; la volonté du monarque était la loi suprême, sa parole était un jugement en dernière instance. S'il y avait quelquefois conseil tenu entre le roi et ses ministres ou ses courtisans, ce n'était que dans des circonstances extrêmement graves, et pendant ou après un repas, Est. 1, 10-19. 5, 5. 7, 2. Une mesure qui avait été érigée en édit avec le sceau du roi, sa signature et son nom, était réputée irrévocable, Est. 1, 19. Dan. 6, 8. 15. Les provinces, qui sous Darius Hystaspe s'élevèrent au nombre de vingt (120 sous Darius le Mède, Dan. 6, 1.). étaient gouvernées par des *satrapes*, qui souvent appartenaient à la famille royale; ils tenaient une cour de princes, avaient sous leurs ordres, pour les districts de leurs provinces, des employés spéciaux et s'occupaient du gouvernement général et de la perception des impôts en argent et en nature, Est. 3, 12. 13. 8, 9. Néh. 2, 8. 16. Ils n'avaient qu'un pouvoir administratif et civil, mais des commandants de troupes étaient mis à leur disposition et répartis entre leurs divers districts. Des courriers (q. v.) faisaient le service de poste entre le roi et les satrapes. Autour du trône royal se tenait un conseil de sept princes ou ministres, Est. 1, 14. Esd. 7, 14., qui étaient probablement les sept juges inamovibles dont parle Hérodote, 3, 31., mais qu'il ne faut pas confondre avec les sept eunuques de Est. 1, 10. 12. 6, 14. L'armée perse, non compris les garnisons, consistait en infanterie (notamment en archers), et surtout en cavalerie; elle était équipée avec ce luxe qui, principalement depuis la conquête des Lydiens, était un des caractères saillants des mœurs du pays, Hérod. 1, 71. 9, 79.

On n'a pas beaucoup de détails sur la religion des Perses; on sait seulement d'une manière générale qu'ils adoraient le soleil, qu'ils ne lui dressaient ni statues, ni autels, et qu'ils lui offraient sur des lieux élevés, des sacrifices, ainsi qu'à la lune, au feu, etc. Le mage (importation mède) qui présidait au sacrifice, divisait l'holocauste en cinq parties; les dieux n'entraient point dans ce partage, parce que, disaient les Perses, la divinité ne veut que l'âme de la victime. On ne peut déterminer jusqu'à quel point cette adoration de la lumière et du feu se combinait avec les doctrines dualistes de Zoroastre, mais il paraît que ces dernières n'ont point été étrangères aux Perses.

La Perse, après n'avoir été qu'une satrapie sous Phraortes, roi de Médie, qui vivait quatre-vingt-quatorze ou quatre-vingt-dix-sept ans avant Cyrus, ne commence à compter comme royaume indépendant, ayant son histoire propre, que sous Cyrus, qui fut son premier roi, au dire de tous les chroniqueurs historiens, qui, au milieu de leurs divergences, s'accordent cependant sur ce point, Hérodote, Ctésias, Xénophon. Mais Cyrus a-t-il vaincu le dernier roi des Mèdes, Astyage; ou bien, gendre de Cambyse II, a-t-il hérité d'une partie de ses Etats? C'est ce qui ne peut être décidé. Quoi qu'il en soit, Cyrus ne tarda pas à joindre la Babylonie à sa couronne, 539 av. C. Il mourut en 529. Après lui vinrent Cambyse, 529; Smerdis, ou plutôt le faux Smerdis, prétendu frère de Cambyse, 522; Darius Hystaspe, 521; Xercès, 485, qui fut égorgé la vingtième année de son règne par Artaban, qui lui succéda et ne régna que sept mois; Artaxercès Longuemain, 465 ou 464; Xercès II, son fils, 424, ne régna que deux mois; Sogdiane, 424, sept mois; Darius Nothus (Ochus), 424; Artaxercès II, 404; Artaxercès Ochus, 364; Arsès, 338; Darius Codoman, 335. Ce fut lui qui, après un règne d'environ six ans, fut vaincu à Arbèles par Alexandre de Macédoine, 330 av. C. Il vit tomber ainsi la monarchie perse après une existence de deux cent dix-neuf années.

Ceux des rois perses dont il est parlé dans l'Ecriture sainte, les seuls dont nous ayons à nous occuper, portent quelquefois chez les auteurs sacrés des noms différents de ceux que leur donnent les historiens profanes, des noms hébraïsés; d'autres fois leur nom étant donné sans

leur surnom caractéristique, il est difficile de reconnaître toujours avec certitude duquel des successeurs de Cyrus il est question. Nous avons examiné aux articles Cyrus, Darius, Artaxercès, etc., ces questions de détail : rappelons encore ici d'une manière sommaire les rapports de l'histoire des Juifs avec celle de leurs conquérants.

Cyrus, après la conquête de Babylone, permet aux Juifs exilés de retourner dans leur patrie, et contribue à la reconstruction du temple, Esd. 1, 2. Sous Cambyse, après le succès de son expédition d'Egypte, on cherche à noircir les Juifs dans l'esprit du roi pour les perdre, Esd. 4, 6., mais ce n'est que sous son successeur, le faux Smerdis, qu'on obtient qu'il fasse cesser les travaux commencés à Jérusalem, Esd. 4, 7. Darius Hystaspe, mieux disposé en faveur des Juifs, révoque cet interdit la deuxième année de son règne, Esd. 5, 6. : il commence avec gloire la série des guerres gréco-perses et continue de témoigner de la bienveillance à ses sujets hébreux. Les folles entreprises de Xercès, accompagnées parfois de sentiments généreux, sont connues ; il ordonne et rétracte aussitôt les cruelles mesures proposées par Haman et combattues par Ester. Artaxercès Longuemain marche contre l'Egypte révoltée, et se voit contraint de faire la paix avec les Grecs. La Palestine se ressent d'une manière fâcheuse des expéditions tentées contre l'Egypte; la nouvelle colonie juive menace de tomber en ruine; Néhémie obtient de son maître la permission de rejoindre ses frères pour essayer de relever leur courage et leur foi, et de réorganiser plus fortement l'ensemble de leur administration gouvernementale. Sous Darius Nothus, qui a des ennemis à combattre de tous côtés, la Phénicie, voisine de la terre sainte, devient un champ de bataille entre les armes perses et celles des Arabes et des Egyptiens réunis. Artaxercès Mnémon, bien que fort occupé ailleurs, ne perd cependant pas non plus l'Egypte de vue, et rencontre ses armées dans des plaines également voisines des frontières des Juifs, qui ont beaucoup à se plaindre de la conduite du général perse Bagoas. Ochus poursuit les entreprises de son père, humilie les Phéniciens et se soumet de nouveau l'Egypte. Depuis lors, et jusqu'à la fin de la monarchie perse, les Juifs restèrent tranquilles de ce côté. — Ce fut pendant la durée de cette monarchie que les Samaritains élevèrent leur temple sur le mont Guérizim.

PERSÉPOLIS, ville perse dont Antiochus Epiphanes essaya vainement la conquête, 2 Macc. 9, 2. Capitale de la Perse proprement dite, elle était située à 100 lieues de Suse, et bâtie au pied d'une montagne, non loin du fleuve Araxe. Xercès y avait fait bâtir un palais magnifique qu'Alexandre, après la bataille d'Arbèles, fit brûler sur la suggestion de ses courtisans, pour venger l'incendie de la ville d'Athènes. Malgré ce commencement de destruction, Persépolis continua de demeurer une ville importante, jusqu'au moment où elle fut détruite sous le califat d'Ali; ses débris servirent à bâtir Schiraz. Au sud, mais à une distance qui n'est pas déterminée, se trouvait l'ancienne capitale de la Perse, Pasargades, avec les tombeaux des rois; Cyrus, dit-on, l'avait fait construire en mémoire de la défaite d'Astyage. Toute cette contrée, comprise entre Persépolis et Pasargades, est encore couverte de ruines magnifiques et monumentales, de colonnes encore entières, de figures d'une élégance et d'une beauté achevées. Les ruines mêmes de Persépolis, situées sur une hauteur qui domine la grande plaine de Merdasht, sont appelées Tschihl-Minar, ou les quarante colonnes : elles sont importantes pour l'histoire des anciens costumes orientaux. — Le nom de Pasargades signifiant lieu, ou camp des Perses, c'est-à-dire presque la même chose que Persépolis, qui en est la traduction grecque, quelques auteurs, comme Heeren, ont cru que ce n'était sous deux noms différents qu'une seule et même ville; d'autres les séparent par une distance de 36 lieues; il y a de la place entre ces deux extrêmes pour d'autres variantes : c'est assez dire qu'il règne sur ce point une incertitude qu'on ne peut pas espérer de voir s'éclaircir.

PERSIDE, Rom. 16, 12., ou Persis, sa-

luée par saint Paul qui la loue d'avoir beaucoup travaillé en notre Seigneur. Son nom fait supposer qu'elle était une esclave, ou une affranchie, perse d'origine.

PERTE de sang, *v.* Hémorrhoïsse.

PESTE, maladie épidémique fréquente en Orient, surtout en Egypte et en Turquie, plus rare déjà en Syrie et dans les contrées voisines. Elle se propage d'un endroit à un autre avec une incroyable rapidité, et enlève des milliers d'hommes avant qu'on ait seulement une conscience claire de sa présence. En 1610, elle détruisit le quart de la population de la Suisse, 4,000 personnes à Bâle, 5,000 à Zurich, 2,000 dans le petit canton de Glaris, 33,584 dans celui de Thurgovie, etc.; en 1714, Constantinople vit mourir 300,000 hommes; en 1760, Saint-Jean-d'Acre perdit en cinq mois 7,000 hommes sur 26.000 habitants; d'autres exemples pourraient être multipliés. On connaît les effrayantes descriptions qu'en ont faites Thucydide, Manzoni, et d'autres.

L'Egypte est en quelque sorte sa patrie, Ex. 9, 3. : elle gagne de là les contrées maritimes qui l'avoisinent, la Palestine, la Syrie, et règne ordinairement depuis décembre jusqu'à la mi-juin. Il est plusieurs fois parlé de la peste dans l'Ecriture, 2 Sam. 24, 13. 15. 1 Rois 8, 37. Jér. 14, 12. 21, 6. 24, 10. Ez. 5, 12. 7, 15. : elle est dénoncée comme menace et châtiment, Lév. 26, 25. Nomb. 14, 12., et fréquemment réunie à l'épée et à la famine, comme aussi dans la nature ces trois fléaux se rencontrent souvent ensemble, parce que les uns sont les effets des autres, Matth. 24, 7. Luc 21, 11.

Celui qui est atteint de la peste, par le contact d'une personne ou d'un objet qui en est infecté, commence par éprouver du dégoût pour les aliments, des maux de tête et de reins, un violent besoin de dormir, un affaiblissement physique, souvent aussi moral et intellectuel; les yeux s'obscurcissent, la langue s'appesantit, quelquefois même elle se paralyse complétement de même que le sens de l'ouïe; puis viennent les vomissements, la diarrhée, une fièvre violente et le délire. Dans les premiers jours de l'épidémie la maladie ne dure guère qu'un instant, et elle est presque aussitôt suivie de la mort; plus tard le malade vit ordinairement jusqu'à trois jours; peu à peu le poison perd de sa force, et le nombre de ceux qui se rétablissent devient de jour en jour plus considérable; mais personne ne se guérit sans avoir eu des tumeurs de peste, espèces d'ulcères qui sont comme la poussée de la maladie, son éruption, mais qui ne sont pas toujours un gage de guérison; car, même dans les cas les plus favorables, les malades restent encore quarante jours en danger de mort. Ces tumeurs apparaissent surtout sur les parties délicates et tendres de la peau, sous les aisselles, quelquefois aux oreilles, aux joues, sur la nuque, etc.; elles sont rondes ou ovales, d'abord rouges, puis bleues, et très douloureuses : quand elles sont mûres, elles percent d'elles-mêmes, ou bien on les ouvre, et il en découle une humeur épaisse et infecte. Quelquefois, mais rarement, elles se dissipent, et se perdent sans inconvénient pour le malade. Quand la maladie est heureuse et qu'au troisième jour une abondante transpiration a brisé la force de la fièvre, ces tumeurs et des taches répandues sur les différentes parties du corps, sont pour ainsi dire les seuls symptômes qui subsistent encore, les seules traces que la peste ait laissées de son passage. Une diète sévère est alors, comme pour presque toutes les maladies, la seule précaution que le malade ait à prendre : les remèdes de la médecine sont ordinairement sans emploi, sauf un puissant sudorifique qu'on lui administre dès le commencement de l'attaque. La peste peut frapper à plusieurs reprises, et l'on a des exemples de personnes qui en ont été atteintes jusqu'à douze fois.

Le nom de peste, ou pestilentiel, est employé plusieurs fois d'une manière figurée dans l'Ecriture sainte, comme il l'est chez nous dans le langage ordinaire pour dire quelqu'un ou quelque chose de dangereux, de redoutable, etc., Os. 13, 14. Ps. 91, 3. Act. 24, 5.

PETHOR, ville de la Mésopotamie, située sur l'Euphrate, et patrie de Balaam, Nomb. 22, 5. Deut. 23, 4.

PEUPLIER. Nos versions traduisent

ainsi l'hébreu *libnéh,* Gen, 30, 37. Os. 4, 13., sur l'autorité des Septante (dans le second passage), de l'arabe, du syriaque, et de l'étymologie; et Celse, dans sa botanique sacrée, accepte cette traduction comme bonne, d'autant plus que l'on trouve en Palestine beaucoup de peupliers blancs, et que cet arbre était déjà estimé dans l'antiquité à cause de son bel ombrage, Théocrit. 7, 8. Ovid. Met. 10, 555, Horace, Od. 2. 3, 9. Cette opinion peut se soutenir; cependant, dans le passage de la Genèse, les Septante et Saadias ont traduit ce mot par storax, q. v.; le rabbin Jona vient encore à l'appui de cette version; l'usage de l'arabe la recommande, et l'étymologie qui n'emporte que l'idée de blancheur, peut aussi bien être invoquée en faveur de la résine blanc de lait du storax, qu'en faveur du peuplier blanc. Entre ces deux traductions il est difficile de prononcer; nous adopterions plutôt la dernière.

PHALEG. *v.* Péleg.

PHANUEL, de la tribu d'Aser, Luc 2, 36., père d'Anne la prophétesse; du reste, inconnu.

PHARAON, nom commun de tous les rois de l'ancienne Egypte, comme Ptolémée fut plus tard le nom des rois égyptiens d'origine grecque macédonienne. Quelquefois, mais rarement, un nom personnel est joint à celui de la royauté, comme pour Pharaon Néco, Hophra, Tirhaca, etc. Le nom de Pharaon signifie roi, ainsi que l'établit déjà Josèphe, puis Jablonsky, d'après le copte *ouro,* et avec l'article *Pe-ouro* ou *Ph'ouro;* on ne le trouve qu'accidentellement dans les historiens grecs. Hérodot. 2, 111.; en revanche, il est presque la seule désignation des rois d'Egypte dans l'Histoire sainte; onze personnages de ce nom apparaissent à différentes époques de la vie du peuple juif; l'incertitude de la chronologie amenant de l'incertitude dans les synchronismes, il n'est pas toujours facile de déterminer quels sont, dans l'Histoire profane, les pharaons nommés dans l'Ecriture.

1° *Pharaon,* contemporain d'Abraham, Gen. 12, 15. Il fit enlever l'épouse du patriarche que celui-ci donnait pour sa sœur, mais divinement averti de son erreur, il ne tarda pas à la lui renvoyer. C'est presque la même histoire que nous avons vue chez Abimélec, roi des Philistins, et si un troisième enlèvement de ce genre a lieu encore aux jours d'Isaac, la fréquence de ces faits, loin d'en diminuer la vraisemblance, nous montre combien ils étaient conformes aux mœurs d'alors. On voit aussi par ces rapports entre les Egyptiens et la famille d'Abraham, que cette horreur des premiers pour la vie pastorale et nomade n'existait pas encore, et l'histoire nous montre, en effet, qu'elle n'a commencé que sous la 17e dynastie, sous celle des rois pasteurs, conquérants étrangers dont la vie et les mœurs devaient, par une sorte de préjugé naturel, devenir un objet de haine et de mépris pour leurs nouveaux sujets; comme cette aversion paraît déjà aux temps de Joseph, il ne faut pas remonter bien haut en arrière pour trouver le Pharaon d'Abraham, et l'on suppose avec bien de la probabilité, qu'il appartenait à la 16e dynastie, l'une de celles des rois thébains (2272 av. C.), celle qui précéda immédiatement la conquête de l'Egypte par les rois pasteurs. Les découvertes modernes ne nous conduisent pas aussi haut dans l'histoire de l'ancienne Egypte, et ses monuments gigantesques et mystérieux maintenant expliqués, ne nous font remonter qu'aux règnes de la 17e dynastie. D'après la chronologie vulgaire que nous suivons ordinairement, Abraham aurait été contemporain du cinquième et du sixième roi de la dynastie des rois pasteurs (la 17e), mais on ne s'expliquerait plus bien leurs rapports réciproques, et le caractère même d'un Pharaon conquérant serait étrange, tel du moins qu'il se peint dans sa conduite avec Abraham.

2° *Pharaon,* contemporain de Joseph, Gen. 37, 39, et 40. Il fait mettre en prison Joseph ; puis, plus tard, deux de ses serviteurs, son échanson et son panetier, pour des crimes qui nous sont inconnus. Sa sévérité, puis sa grâce pour l'un des captifs, et la peine de mort qu'il prononce contre l'autre, ne furent peut-être que des caprices, des suites d'intrigues, quelques changements dans la faveur

toujours mobile des cours de l'Orient et de l'antiquité. Deux songes qui le troublent amènent la grâce et l'élévation de Joseph, qu'il fait son premier ministre, et qu'il autorise à appeler auprès de lui, en Egypte, toute sa famille ; il leur assigne pour demeure le district de Goscen, pour ménager la susceptibilité des Egyptiens, peut-être aussi pour mettre la famille de Jacob à l'abri des conflits continuels qui devaient avoir lieu entre la nouvelle dynastie et l'ancienne, mécontente, et ambitieuse de reprendre sa place. Deux opinions sont en présence : la chronologie vulgaire fait Joseph contemporain de la 18e dynastie; la chronologie de Champollion le fait vivre au commencement de la 17e de celle des rois pasteurs. Indépendamment des considérations chronologiques, la première opinion s'appuie sur ce que dit Joseph à ses frères, que les Egyptiens ont en horreur les bergers, et elle attribue cet avertissement à la haine profonde que le souvenir de la domination étrangère avait laissée dans le cœur des Egyptiens. Mais les paroles de Joseph doivent s'entendre des nomades, et non des bergers, ce qui serait ridicule, puisque les Egyptiens eux-mêmes étaient bergers, possesseurs de troupeaux. Joseph veut dire à ses frères : « Ne vivez pas en nomades, mais fixez-vous quelque part, » et il choisit pour lieu de leur résidence la terre de Goscen, remplissant ainsi le double but de les soustraire à la haine des Egyptiens, et de les éloigner du théâtre probable de guerres intestines. La chronologie nouvelle s'appuie sur des raisons intérieures qui ne sont pas sans force : il est évident que l'administration de l'Egypte pendant la famine, n'avait rien de national, et qu'elle ressemblait plutôt à une exploitation qu'à un gouvernement. Il n'y avait qu'un étranger qui pût, en échange de la vie, demander à ses sujets leur or, leur argent, leur bétail, puis leurs terres, et enfin leur liberté. Une vente aussi impitoyable ne pouvait être le fait que d'un avide conquérant, sans rapports d'origine avec ses administrés ; d'ailleurs il faut ajouter qu'un roi légitime, et véritablement égyptien, n'eût pu acheter la liberté de ses sujets, puisque ceux-ci, en leur qualité de sujets, eussent été déjà ses esclaves. Quelques détails encore trahissent un monarque étranger : cette ombrageuse concentration des Egyptiens dans les villes, mesure peut-être moins générale que le texte ne paraît l'indiquer, et restreinte à certaines familles, à certains individus suspects, espèce d'arrêts domestiques destinés à prévenir des complots, isolement forcé sous la surveillance de la haute police, déplacement des intelligences et des influences, Gen. 47, 21.; ces complaisances affectées et intéressées pour la caste sacerdotale (41, 45. 47, 22. 26.); ces relations suivies et fréquentes, malgré le malheur des temps, des Pharaons avec Canaan, leur première patrie, celle des Hycsos et des rois pasteurs, Gen. 47, 14. 15. La 18e dynastie, Pharaons égyptiens rétablis sur les ruines des étrangers, n'eut pas mis à la tête de l'Etat un Joseph étranger, et, jalouse à l'excès de sa nationalité, elle l'eût conservée en acceptant les conseils, peut-être aussi les services, mais non la personne d'un prisonnier venu de Canaan.— C'est ce Pharaon dont le nom se retrouve Act. 7, 10. 13.

3° *Pharaon*, 1 Chr. 4, 18., n'est connu que pour avoir donné sa fille en mariage à Méred, descendant de Juda ; mais cette date même est inconnue. Toutefois cette alliance prouve que les Hébreux n'étaient pas encore esclaves sur la terre égyptienne, et ce Pharaon a dû être l'un des premiers successeurs du précédent, par conséquent un roi pasteur ; c'est probablement lui aussi qui protégea les travaux de Hel et de Jokim, 1 Chr. 4, 21-23.

4° *Pharaon,* l'un des trois ou quatre rois contemporains de Moïse. On ne peut dire si le « nouveau roi, » Ex. 1, 8., qui se signala par une oppression si impolitique des Hébreux, et qui en donna l'exemple, est le même que celui qui donna l'ordre plus barbare encore de faire périr leurs enfants mâles, Ex. 1, 16-22., et qui, sans le savoir, servit de père adoptif à l'un d'entre eux, à Moïse, qu'il élevait à sa cour, et qui devait affranchir ses frères captifs. Si ce sont deux personnages distincts, le premier est incon-

nu; le second serait, d'après la chronologie nouvelle, Thoutmosis II, cinquième roi de la 18e dynastie, qui est monté sur le trône l'an 1736 av. C. Son nom se retrouve Act. 7, 18. Hébr. 11, 23.

5° *Pharaon,* deuxième contemporain de Moïse, celui sous le règne duquel le futur législateur du peuple juif essaya, pour la première fois, de se faire reconnaître comme tel à ses frères, en tuant un Egyptien, Ex. 2, 23. 4, 19. Act. 7, 23. On pense que c'est Aménophis II, huitième roi de la 18e dynastie, 1687 av. C. Les paroles, Ex. 4, 19.: « Tous ceux qui cherchaient ta vie sont morts » se rapportent aux parents de l'Egyptien tué par Moïse, et non à Aménophis, car celui-ci était mort depuis bien des années, au moins dix ans, et s'il ne se fût agi que de lui, Dieu eût pu, longtemps auparavant déjà, faire savoir à Moïse qu'il pouvait quitter Madian pour l'Egypte.

6° *Pharaon,* troisième contemporain de Moïse, Ex. 3, 10. 4, 21. 5, 1., régnait depuis plusieurs années, quand le cri de la liberté vint retentir au sein du peuple juif, dont il avait rendu plus dure encore la captivité. Sommé par les deux frères hébreux, mais appuyé de Jannès et de Jambrès, il voit successivement dix fléaux ravager son pays, et ne cède enfin que lorsqu'il se voit frappé lui-même dans la personne de son fils aîné ; mais il ne cède qu'à la force, et, quand sa douleur commence à se calmer, sa politique reprend le dessus, il se lève avec son armée, et vient périr avec elle dans les flots de la mer Rouge, en essayant de poursuivre les esclaves que Dieu affranchissait, Ex. 14, 3. Ce Pharaon serait, d'après les calculs modernes, Hor ou Horus, neuvième roi de la 18e dynastie ; il a commencé à régner 1657 av. C. Son nom se retrouve fréquemment Ex. 15, 4. 18, 10. Deut. 6, 21. 7, 8. 11, 3. 29, 2. 34, 11. Ps. 135, 9. 136, 15. 2 Rois 17, 7. Néh. 9, 10. Hébr. 11, 27. Sa vie a été, en quelque sorte, une lutte continuelle contre Dieu ; mais lui-même n'y a voulu voir qu'une lutte entre ses magiciens et ceux des Hébreux. Il s'est endurci, et Dieu a ôté les roues de ses chariots dans la mer. Quelques auteurs doutent qu'il soit mort avec son peuple, et ils s'appuient sur ce que ce n'est pas dit expressément dans le texte, et sur le silence postérieur des historiens sacrés sur un si grand événement ; mais cette mort résulte de la simple lecture du texte, faite sans préoccupation chronologique.

7° *Pharaon,* contemporain de David, 1 Rois 11, 18., et suiv. Il accorda sa protection, et donna sa belle-sœur en mariage à Hadad, roi d'Idumée, dépossédé par les Hébreux. Cette protection était un acte d'hostilité contre David ; elle dura pendant toute la vie de ce prince, et prouve combien les Pharaons étaient puissants, puisqu'ils ne craignaient pas de braver le monarque israélite aux jours de sa plus grande prospérité. — Ce Pharaon a été l'un des rois de la 21e dynastie, celle des Tanites, qui a duré de 1101 à 971 av. C. On présume qu'il doit être distingué du suivant, et que plusieurs rois tanites se succédèrent avant celui qui fit alliance avec Salomon. Hadad était fort jeune quand il s'enfuit en Egypte, et il avait un fils élevé parmi les fils du roi, lors de la mort de David.

8° *Pharaon,* contemporain de Salomon, 1 Rois 3, 1. 7, 8. 11, 1. Cant. 1, 9. 2 Chr. 8, 11. (1001 ou 1013 av. C.). Il fit alliance avec Salomon, lui donna sa fille en mariage, et donna à celle-ci, pour dot, la ville de Guézer, que ses troupes avaient prise sur les Philistins, et qu'elles avaient incendiée peut-être par vengeance. Dernier roi de la dynastie des Tanites, il fut détrôné, et peut-être tué par Sisac ; c'est à lui qu'on pense que Salomon fait allusion, Eccl. 4, 14.

9° *Pharaon, v.* Tirhaca.— 10° *v.* Néco. — 11° *v.* Hophra.

PHAREZ, Gen. 38, 29. 46, 12., un des jumeaux, fils de Juda et de Tamar, et l'un des ancêtres de notre Sauveur, Matth. 1, 3. Luc 3, 33. Il n'est connu que par un singulier détail de sa naissance, qui lui assura le droit d'aînesse quand tout pouvait faire croire que Zara son frère viendrait au monde avant lui. Partout ailleurs il n'est mentionné de lui que son nom, Nomb. 26, 20. Ruth 4, 18. 1 Chr. 2, 4. 4, 1.

PHARISIENS. Trois classes, ou sectes,

qui se retrouvent continuellement dans l'histoire de l'Eglise chrétienne sous différents noms, parce qu'elles correspondent à trois fausses tendances, à trois principes de corruption du cœur de l'homme, la superstition, l'incrédulité, et le mysticisme, trois sectes, disons-nous, se distinguaient parmi les Juifs au moment de l'apparition du christianisme; c'étaient les pharisiens, les sadducéens, et les esséens ou esséniens: les premiers représentaient la superstition et la piété cérémonielle, tendance qui se retrouve dans la communion romaine; les seconds représentaient l'incrédulité rationaliste, et le néologisme est de tous les temps; les derniers n'étaient sous un autre nom que des mystiques. Les deux premières classes sont seules nommées dans l'Ecriture; il n'est parlé de la troisième que dans l'ouvrage rabbinique Sepher Jouchasin (liber genealogiæ); nous en dirons cependant quelques mots.

Le nom d'esséens s'explique de diverses manières, soit que d'origine syriaque il signifie bon et pieux, soit que d'origine caldéenne il rappelle les occupations médicales des esséens. Leur origine est tout à fait inconnue; on pense que dans les guerres des Syriens (Séleucides) contre les Juifs, des hommes pieux, pour se soustraire à la tyrannie des ennemis, se retirèrent dans les déserts, et qu'ils y menèrent une vie austère et religieuse, à laquelle ils prirent goût, et qu'ils ne voulurent plus abandonner, même après que leurs ennemis se furent retirés. D'autres, éprouvant le besoin de se retirer du monde, se rendirent auprès d'eux pour servir Dieu dans la retraite. Il est probable qu'ils ne furent pas sans rapports avec les mystiques juifs des siècles précédents, et qu'ils aspirèrent à imiter, sinon à les remplacer, les nazariens, les fils des prophètes, les Récabites, et les Asidéens de 1 Macc. 7, 13. sq. 2 Macc. 14, 6. Nous les trouvons, d'après le témoignage de Pline l'Ancien, formant une espèce de colonie religieuse, sur les rives occidentales de la mer Morte; cependant ils ne restèrent pas longtemps dans ces limites, et s'étendirent de cette partie du pays dans différents lieux voisins. Ils s'occupaient surtout d'agriculture et de médecine. Josèphe et Philon en parlent avec détail, et Josèphe est d'autant plus digne de foi qu'il avait lui-même vécu parmi eux. Ils attachaient un prix excessif à certains usages tout à fait extérieurs: on ne pouvait être reçu dans leur ordre qu'après un noviciat de trois années, et alors on devait prêter un serment solennel de ne révéler à personne le nom des anges; c'était dans ce seul cas qu'ils autorisaient le serment. Ils mettaient aussi une grande importance à une certaine classification qu'ils avaient établie entre eux. D'autres détails encore de leur vie particulière, leurs vêtements blancs, leur haine du mariage, leur mépris des richesses, leur obéissance aveugle aux supérieurs de leur choix, etc., montrent qu'ils n'étaient pas libres de la véritable liberté, et qu'ils avaient recherché à plusieurs égards une sagesse faussement ainsi nommée.

Avant d'en venir à la secte qui fait le sujet de cet article, disons encore qu'il y avait à côté de ces trois classes d'hommes, une autre classe, le résidu selon l'élection de grâce, les enfants d'Israël qui avaient reçu la parole de Dieu, pour qui cette parole était vivante, et qui marchaient suivant ses préceptes: sous le nom de caraïtes, ils ne formaient cependant pas une secte particulière, mais se trouvaient mêlés soit au milieu du peuple, soit quelquefois parmi les pharisiens et les esséens: ils attendaient la consommation d'Israël; la parole de Dieu nous en offre quelques exemples, Siméon, Nicodème, Gamaliel, Paul, etc.

Quant aux pharisiens, ils étaient les plus considérés des théologiens juifs, et représentaient la superstition et la tradition. Leur nom dérivé de *parash*, distinguer, séparer, expliquer, signifie selon quelques-uns, interprètes, explicateurs (de la loi), docteurs; mais la forme du nom ne favorise pas cette signification, d'autant moins que l'interprétation de la loi n'occupait pas les pharisiens plus qu'autre chose, et que c'était plutôt l'affaire des scribes. Il vaut donc mieux entendre par pharisiens, des hommes qui se séparent, qui se distinguent des au-

tres. Leur origine n'est pas bien connue; il est probable que bientôt après la captivité babylonienne, des hommes pieux ou feignant de l'être, commencèrent à se distinguer, surtout alors que la grande synagogue n'existait plus. Le commandement de la grande synagogue d'entourer la loi d'une haie (Pirke Aboth. 1.), et l'influence de la civilisation grecque, qui avait gagné du terrain dans l'Asie Antérieure depuis Alexandre le Grand, ne pouvaient pas manquer de provoquer parmi les Juifs, le zèle de plusieurs individus qui se crurent appelés à la défense de la vérité révélée à leurs pères. Il est encore probable que c'étaient au commencement de vrais fidèles, et les hommes pieux qui dans la guerre des Maccabées se sont mis en avant pour combattre et mourir en l'honneur de la religion des pères, appartenaient peut-être à cette secte. Mais en tout temps si une œuvre de Dieu a grandi, l'orgueil humain et l'hypocrisie la déshonorent ou la remplacent, et ceux qui étaient dans l'origine des hommes pieux, se présentent plus tard dans l'histoire comme pharisiens, mettant tous leurs efforts à être distingués des hommes.

Le caractère principal de leur doctrine était leur attachement aux traditions de leurs maîtres, à la Kabbala (on peut voir, sur la Kabbale, un Discours ou dissertation du prof. Pétavel de Neuchatel, 1832); ils en faisaient plus de cas que de l'Ecriture elle-même : leur système théologique se composait ainsi de doctrines d'origine juive, et de doctrines d'origine étrangère, qu'ils savaient, au moyen d'une méthode allégorique, trouver, ou, pour mieux dire, mettre dans l'Ancien Testament. Ils prétendaient que plusieurs des faits de l'ancienne alliance n'étaient que des allégories grossières, qui révélaient à l'homme spirituel une doctrine d'un ordre plus élevé. Ils enseignaient, contrairement à l'erreur saducéenne, l'immortalité de l'âme, des rétributions et un jugement après la mort, et la résurrection des corps.

Leur culte était surtout extérieur; c'était une observation exacte, mais formaliste, de la loi, des exercices ascétiques minutieux, des espèces de martyres qu'ils s'imposaient. La plupart ne cherchaient dans la pratique de ces minuties qu'une certaine réputation de sainteté; quelques-uns cependant étaient sans doute sérieux, et pensaient mériter de cette manière la faveur divine; mais c'était une erreur, dans un sens, tout aussi dangereuse que l'hypocrisie des autres, puisqu'elle introduisait cette idée de mérite, de justification propre, si fatale au salut comme à la sanctification de l'âme.

Il faut reconnaître que les pharisiens ont formé dans l'Eglise juive une opposition absolument nécessaire, d'un côté, contre le bras séculier, de l'autre, contre l'esprit mondain et la civilisation incrédule des Grecs; ils ont été les gardiens fidèles de la révélation écrite, et c'est à leur fermeté, à leur opiniâtreté, que nous devons peut-être en grande partie la conservation du recueil des auteurs sacrés de l'ancienne alliance.

Leur autorité était grande auprès du peuple, et les princes étaient obligés de les ménager et de compter avec eux.

On voit sous ces rapports que cette secte occupait au milieu de l'Eglise juive la même place que la secte romaine au milieu de l'Eglise chrétienne; l'une et l'autre ont eu les mêmes qualités, les mêmes vices, le même genre d'influence, comme jusqu'à un certain point une origine semblable, et une même mission.

Le Talmud, à sa manière, donne le tableau suivant des diverses nuances ou subdivisions du pharisaïsme : 1° Ceux qui ont les épaules inclinées vers la terre; 2° celui qui traîne les pieds à force de piété; 3° celui qui se fait saigner: il ferme toujours les yeux pour ne rien voir qui l'induise en tentation, et souvent il se heurte et se blesse; 4° le pilon : celui qui est tout retiré, recoquillé sur lui-même; 5° le pharisien sincère, qui ne veut faire autre chose que son devoir; 6° celui qui fait tout pour être récompensé de Dieu; 7° ceux qui craignent l'Eternel : c'est la meilleure classe. (*v.* Wettstein, Nouveau Testament, 1, 262. 474., Schœttgen, Horæ hebr. etc. 1, 176.)

Les pharisiens disparaissent de l'histoire depuis l'époque de la destruction de Jérusalem par les Romains; leur sys-

tème et leurs doctrines, cependant, paraissent avoir été conservés par les talmudistes.

PHÉBÉ, diaconesse de l'église de Cenchrée près de Corinthe. Saint Paul, à qui elle avait donné l'hospitalité, la recommande aux chrétiens de Rome, Rom. 16, 1., et l'on croit que ce fut elle aussi qui fut chargée, ainsi que l'indique la souscription de cette lettre, de porter aux Romains l'épître que l'apôtre leur adressait.

PHÉNICIE. Ce nom dérive, suivant les uns, du mot grec φοῖνιξ qui signifie palmier; suivant d'autres, de Phénix, frère de Cadmus, lequel, après avoir en vain cherché sa sœur Europe, que Jupiter avait enlevée, sous la forme d'un taureau, se fixa sur cette côte à laquelle il donna son nom. D'autres disent que des Phéniciens, qui habitaient d'abord sur les bords de la mer Rouge, vinrent former plus tard des établissements sur un point des côtes de la Méditerranée, auquel ils donnèrent leur nom.

La Phénicie n'est qu'une langue de terre resserrée entre la mer et les montagnes; quelques auteurs en prolongent l'étendue jusqu'aux limites de l'Egypte; mais, depuis la conquête de la Palestine par les Hébreux, la Phénicie était assez bornée, et ne possédait rien dans le pays des Philistins : elle avait aussi très peu d'étendue du côté des terres. Avant que Josué eût fait la conquête de la terre promise, tout ce pays était habité par les fils de Cam, partagés en onze familles; celle de Canaan, la plus puissante, reçut des Grecs le nom de Phénicie, à cause des nombreux palmiers qu'ils trouvèrent chez eux. Ce furent les seuls peuples dont quelques débris conservèrent leur indépendance sous Josué, les juges et les rois. Plus tard, sous les Maccabées, la Phénicie devint une province de Syrie, unie à la Célésyrie, et gouvernée avec cette dernière province par un seul et même chef ou sous-gouverneur, 2 Macc. 3, 5., etc. Dans le livre des Actes 11, 19. 15, 3. 21, 2. 3., elle est unie tantôt à Chypre et à la Syrie, tantôt à la Samarie, et désignée comme un pays de côtes; elle était alors romaine, et appartenait à la province de Syrie.

Les limites de la Phénicie étaient peu déterminées; elle comprenait les îles situées près des côtes, telles que celle d'Aradus. Ses frontières septentrionales étaient marquées par le fleuve Eleutherus; à l'orient s'élevait la chaîne du Liban; à l'occident la mer; au sud peut-être la ville de Dora et les hauteurs du Carmel. Le nom de Phénicie était ainsi pris dans un sens tantôt plus large, et tantôt plus restreint. Toute la contrée formait une plaine fertile, bien arrosée, semée de collines, de villes et de campagnes magnifiques; c'est maintenant encore une des plus belles parties de l'Asie Mineure. Tyr et Sidon sont les villes les plus connues de la Phénicie; d'autres sont encore nommées, soit dans l'Ecriture sainte, soit dans les apocryphes, Orthosia (Aradus), Tripolis, Byblos, probablement aussi Bérytus (*v.* Bérothaï).

Les Phéniciens surent mettre à profit toutes les ressources que leur offrait leur étroit territoire : le Liban leur fournissait en abondance du bois de construction; près de Sarepta, ils trouvaient des mines de fer et de cuivre; les côtes abondaient en coquillages à pourpre; l'argile et le sable servaient à la fabrication du verre. Tout se réunissait pour faire des Phéniciens le peuple le plus industrieux et le plus commerçant de l'ancien monde; ils eurent, en conséquence, des colonies et des stations de commerce dans tout l'Orient, dans les îles de la Grèce, en Italie, en Sicile, en Espagne, sur les côtes d'Afrique, pour l'écoulement, soit de leurs propres produits en verre, en fin lin, en teintures, soit des produits des nations qu'ils visitaient, et avec lesquelles ils faisaient des échanges, Ez. 27, 12. sq. Es. 23, 1. Ils tiraient l'ambre du nord de l'Europe, l'étain de l'Angleterre, et faisaient, du temps de Salomon, le voyage d'Ophir, 1 Rois 9, 27. 10, 22. D'après quelques indications de Diodore de Sicile (4, 23. 5, 19.), il paraîtrait même qu'ils poussèrent jusqu'en Amérique. La plus célèbre de leurs colonies fut celle de Carthage. D'après l'historien Procope, on trouva à Tingis, en Afrique, deux colonnes de marbre blanc dressées près de la grande fontaine, où

on lisait, en caractères phéniciens : « Nous sommes des peuples qui avons pris la fuite devant Jésus (Josué), fils de Navé (Nun). » Ils se distinguaient comme architectes et sculpteurs ; on les regarde comme les inventeurs de la navigation et des voiles de vaisseaux. Ce fut enfin, dit-on, un Phénicien, Cadmus, qui porta en Grèce la connaissance des lettres de l'alphabet.

Phœnices primi, fama si creditur, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris.
(Lucain.)

C'est de lui que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole et de parler aux yeux,
Et par des traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur et du corps aux pensées.
(Brébeuf.)

Les villes phéniciennes issues de Sidon, la ville-mère, se rendirent promptement indépendantes les unes des autres, et adoptèrent pour gouvernement une monarchie modérée ; cependant Tyr ne tarda pas à faire sentir sa prépondérance, à grouper les autres villes autour d'elle et à les dominer. La Phénicie, perdue au milieu des immenses monarchies de l'ancien monde, fut soumise pas les Assyriens, resta sujette des Babyloniens et des Perses, passa des Séleucides aux Romains, et fait aujourd'hui partie de l'empire Ottoman.

Sanchoniathon est le principal auteur connu qui ait illustré l'ancienne Phénicie, mais ses ouvrages sont perdus ; Philon Byblius les traduisit dans le second siècle de notre ère, et cette traduction est également perdue ; nous n'en possédons qu'un fragment qui nous a été conservé par Eusèbe, Prép. év. 1, 10. ; encore n'est-il peut-être que de troisième ou quatrième main. On a cru un moment, il y a une dizaine d'années, avoir retrouvé en Portugal un manuscrit complet de Byblius, mais cette découverte n'a pu soutenir l'examen de la critique. — On possède encore quelques inscriptions phéniciennes en Chypre, à Malte, à Athènes, en Sicile, et ailleurs, soit sur des monuments, soit sur des médailles ; les caractères ne diffèrent pas essentiellement de ceux que l'on retrouve sur les monnaies samaritaines, et paraissent leur avoir servi de types.

PHÉNIX, Act. 27, 12., port de mer situé sur la côte méridionale de l'île de Crète ; un peu plus loin, vers le sud-est, était la ville du même nom dont parlent Strabon et Ptolémée.

PHÉRÉSIENS, peuplade cananéenne dont il est déjà parlé aux jours d'Abraham, Gen. 13, 7. Ils occupaient, à cette époque et encore du temps de Jacob, le centre de la Palestine, 13, 7. 34, 30. ; plus tard ils s'avancèrent vers le nord et se fixèrent sur les montagnes d'Ephraïm, Jos. 11, 3. 17, 15. Il en restait encore quelques traces au temps de Salomon, 1 Rois 9, 20.

PHILADELPHIE, Apoc. 1, 11. 3, 7., ville de l'Asie Mineure située dans la Lydie à 12 lieues sud-est de Sardes. On y trouva de bonne heure une église chrétienne dont le conducteur est hautement loué et approuvé par l'apôtre « comme ayant gardé la parole ». Cette ville fut bâtie par Attalus Philadelphe, roi de Pergame ; elle avait peu d'habitants à cause des fréquents tremblements de terre auxquels elle était sujette ; les Philadelphiens, livrés entièrement à l'agriculture, se retiraient dans la campagne dont le sol est très fertile ; elle tomba avec le reste du pays au pouvoir des Romains, 133 ans av. C. — On a fait beaucoup de suppositions sur la personne du pasteur de cette Eglise, on a cru que c'était saint Quadrat, mais rien ne l'établit. Dans le système d'interprétation qui voit l'histoire complète de l'Eglise chrétienne dans les sept épîtres de l'Apocalypse, l'Eglise de Philadelphie représente l'époque de la Réformation.

Philadelphie est aussi le nom que reçut, mais assez tard, la ville de Rabbath-Hammon, q. v.

PHILÉMON, fidèle de Colosses en Phrygie, converti peut-être à la foi chrétienne par un des disciples de Paul ou par Paul lui-même dans un de ses voyages, mais non à Colosses. Sa femme était chrétienne comme lui, et c'est dans leur maison que les frères se réunissaient pour rendre leur culte au Seigneur, v. 2. On a voulu conclure de ce que Paul l'appelle son compagnon d'œuvre, qu'il était ancien ou diacre dans l'Eglise de Colosses ; la tra-

dition le fait même évêque de cette ville, et rapporte qu'il a souffert le martyre sous le règne de Néron. D'après le faux Dorothée il aurait été évêque de Gaza. On montrait encore sa maison à Colosses au cinquième siècle. Philémon serait probablement tout à fait inconnu sans la lettre que lui écrivit l'apôtre au sujet d'Onésime son esclave. Cette épître dont l'authenticité n'est pas contestée, modèle d'onction et d'éloquence persuasive, fut écrite de Rome pendant la première captivité de l'apôtre, v. 23., et portée par l'esclave repentant qui, sans cette recommandation, eût pu craindre les transports phrygiens d'un maître justement irrité, soit que le christianisme n'eût pas encore entièrement adouci le caractère de Philémon, soit qu'Onésime ne fût pas lui-même assez avancé pour comprendre les effets de la grâce sur le cœur (Médit. de Rochat, t. I).

Cette épître qui semble maintenir les droits d'un maître sur son esclave, est cependant, à la bien considérer, le premier pas fait vers l'abolition de l'esclavage. Onésime avait eu tort de s'enfuir, et il en est blâmé; Philémon avait acquis des droits matériels sur cet esclave, et il ne pouvait en être dépouillé sans être en même temps indemnisé; c'est ce que l'apôtre paraît indiquer aussi; mais en réalité quels droits un homme peut-il avoir sur un autre homme? Onésime devenu chrétien n'est plus un esclave, il est au-dessus d'un esclave, c'est un frère, un frère bien-aimé; l'apôtre le recommande comme ses entrailles, il demande qu'il soit reçu comme il le serait lui-même. C'est le langage d'un abolitionniste, et il ne saurait en être autrement; le christianisme émancipe; aussi partout où la religion chrétienne a été reçue et comprise, l'esclavage a été flétri comme il devait l'être; c'est une des gloires du protestantisme d'avoir le premier levé le drapeau de l'affranchissement, les frères Moraves aux Antilles, le quaker Bénézet (de Saint-Quentin) en Amérique, Wilberforce, Buxton, Clarkson, partout : le catholicisme s'est fait traîner à la remorque, et il ne s'est décidé qu'il y a peu d'années, lorsqu'il a vu que les gouvernements marchaient sans lui vers l'exécution de cette idée chrétienne; et si quelques missionnaires romains ont individuellement parlé d'affranchissement au Paraguay ou dans les Indes, ils l'ont fait parce que leurs liens avec Rome s'étaient desserrés; ils ont été seuls, leur Eglise n'a rien fait; on connaît la conduite aux Antilles, de ces prêtres qui n'étaient pas eux-mêmes affranchis par l'Evangile.

PHILÈTE. On ne sait rien de positif sur sa personne; *v.* Hyménée.

PHILIPPE. Les livres apocryphes connaissent trois hommes de ce nom, que nous ne rappelons ici que pour mémoire, le père d'Alexandre-le-Grand, 1 Macc. 1, 1. 6, 2., le roi de Macédoine fils de Démétrius II, vaincu par le proconsul Quinctius Flaminius; il y est fait allusion 1 Macc. 8, 5.; enfin un favori d'Antiochus Epiphanes qui fut nommé gouverneur de la Judée, 2 Macc. 5, 22.

On trouve dans le Nouveau Testament quatre hommes et une ville de ce nom.

1° *Philippe,* fils d'Hérode le Grand et de Cléopâtre, qui devint à la mort de son père tétrarque dans la Batanée, la Gaulonite, la Trachonite, la Panéade, l'Auranite et l'Iturée, Luc 3, 1. D'un caractère doux et facile, de beaucoup le meilleur des fils d'Hérode, il s'occupa avec zèle des affaires publiques, agrandit la ville de Bethsaïda qu'il nomma Juliade en l'honneur de la fille d'Auguste, embellit et fortifia la ville de Panéade au pied du Panium, non loin des sources du Jourdain, la nomma Césarée en l'honneur de Tibère, et vit son nom réuni à celui de son maître dans la désignation de cette ville qu'il était nécessaire de distinguer de l'autre Césarée, Matth. 16, 13. Marc 8, 27. Il mourut à Juliade, la vingtième année de Tibère, l'an 33 ou 34 de l'ère chrétienne, après un règne d'environ trente-cinq ans. Comme il n'avait point d'enfants, ses possessions passèrent à la province romaine de Syrie.

2° *Philippe,* Luc 3, 19., connu dans l'histoire sous le nom d'Hérode, paraît avoir, en effet, porté ces deux noms. Il était frère de père du précédent, fils de Hérode le Grand et de la seconde Mariamne, fille du grand-prêtre Simon. Déshérité par son père, il eut une vie obs-

cure, et n'est guère connu que par sa femme et sa fille. Hérodiade, aigrie peut-être de l'obscurité de son mari, se laissa séduire par Hérode Antipas, frère de celui-ci, Matth. 14, 3. Marc 6, 17. Salomé sa fille épousa, dit-on, son oncle, Philippe, celui dont il est parlé ci-dessus, *v.* Hérode.

3° *Philippe,* apôtre, de Bethsaïda, disciple d'abord de Jean-Baptiste, puis de Jésus, Matth. 10, 3. Marc 3, 18. Luc 6, 14. Act. 1, 13. Il fut l'un des premiers à qui le maître dit : Suis-moi. C'est l'Evangile de saint Jean qui nous donne le plus de détails sur sa vie, sans qu'il y en ait assez cependant pour qu'on puisse déterminer bien exactement son caractère. Ainsi sa vocation est racontée 1, 43. sq., et d'après les détails qui en accompagnent le récit, d'après la conversation de Philippe avec Nathanaël, on voit que Jésus avait eu déjà un entretien particulier avec son nouveau disciple, et qu'il s'était fait connaître à lui. Les paroles de Philippe à Nathanaël : « Viens et vois » montrent déjà que l'esprit du christianisme est le prosélytisme, et en outre que c'est un prosélytisme chrétien qui repose sur la preuve et la persuasion. — 6, 5. Le Seigneur veut éprouver la foi de Philippe, c'est pour cela qu'il lui dit lors du miracle de la multiplication des pains : « Où achèterons-nous des pains afin que cette multitude ait à manger ? » Il est inutile de rechercher si Philippe était chargé de quelques fonctions spéciales dans le collége des apôtres ; c'est peu probable, et d'ailleurs ce n'est pas là qu'on doit chercher pourquoi notre Seigneur s'adresse à Philippe plutôt qu'aux autres ; l'évangéliste nous explique la demande du Seigneur. L'apôtre ne comprenant pas même que Jésus voulût l'éprouver, lui répond comme ayant oublié les miracles précédents de son maître : Deux cents deniers de pain ne suffiraient pas, quand chacun n'en prendrait qu'un petit morceau. Sa foi, comme celle de ses collègues, avait encore besoin d'être raffermie. — 12, 21. Quelques Grecs prosélytes, ou des Juifs demeurant parmi les gentils, désirant voir Jésus, s'adressent à Philippe qui n'ose les présenter seul, consulte André, et se rend avec lui auprès du Seigneur : la réponse qu'il leur donna permet de croire que ces Grecs nourrissaient à son sujet quelques-unes des idées alors assez répandues d'une royauté terrestre, cf. Matth. 20, 20. Marc. 10, 35.; ils avaient peut-être été témoins de son entrée triomphale à Jérusalem, ils avaient entendu les cris et les vœux de la multitude, ils désiraient voir pour se le concilier le futur roi du pays. L'historien sacré ne dit pas si la réponse du Seigneur les attira ou si elle les repoussa, s'ils se joignirent à lui ou s'ils s'en éloignèrent. Enfin, 14, 8., comme Jésus enseignait ses disciples et qu'il les préparait à une prochaine séparation en leur disant que quiconque le connaissait connaissait aussi son père, Philippe, dont la foi n'était pas encore assez simple pour comprendre le sens naturel des paroles de son maître, ni assez éclairée pour se rappeler qu'il y a dans les révélations de Dieu des mystères insondables, lui dit : « Montre-nous le père, et cela nous suffit ; » il recut pour réponse ces paroles pleines à la fois de douceur et de reproche : Philippe, je suis depuis si longtemps avec vous, et tu ne m'as point connu ! celui qui m'a vu a vu mon père. Paroles qui résument toute la doctrine chrétienne sur les rapports du Père et du Fils, en établissant leur inséparable unité sans confusion des deux personnes, et qui devaient en même temps rappeler au chrétien, encore juif par ses habitudes et ses souvenirs, que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ne se manifeste aux yeux de la chair que dans la personne de son fils.

Le caractère de cet apôtre apparaît donc comme un mélange de promptitude et de timidité, de droiture et de simplicité, de respect et de confiance.

Depuis le moment où le récit sacré le nomme pour la dernière fois, Act. 1, 13., sa vie est peu connue. La tradition lui donne une femme et des enfants. Il prêcha l'Evangile en Phrygie, et mourut à Hiérapolis ; on ignore s'il souffrit le martyre. Un évangile apocryphe a été écrit sous son nom ; les gnostiques l'ont reçu comme authentique. On lui a attribué la demande faite à Jésus qu'il lui fût permis

d'ensevelir son père avant de le suivre, Matth. 8, 21. Luc 9, 59.; mais rien ne l'établit, et le silence de saint Jean est une forte présomption contre l'exactitude de cette tradition.

4° *Philippe,* Act. 6, 5. 21, 8., un des sept premiers diacres de Jérusalem, appelé aussi évangéliste, cf. Eph. 4, 11. 2 Timoth. 4, 5. Il prêcha l'Evangile avec succès dans la Samarie; ses paroles, confirmées par ses miracles, trouvèrent le chemin de bien des cœurs, et le magicien Simon lui-même vint lui demander l'entrée de l'Eglise. Si ce dernier triomphe dura peu, les fruits du ministère de Philippe furent plus sûrs et plus durables chez un grand nombre de Samaritains, et le bruit de cette belle mission vint jusqu'à Jérusalem. Au milieu de ses travaux, l'évangéliste reçoit, pour un instant, l'ordre de les abandonner; il doit se rendre au midi de la Judée, sur la route (la moins fréquentée) qui conduit à Gaza, et là il fait la rencontre de cet eunuque éthiopien dont la conversion est un des récits les plus touchants du livre des Actes. Il le baptise près d'une source que la tradition nous montre encore à Bethsur, dans les montagnes de Juda; puis il retourne en arrière, s'arrête à Azote, où le Saint-Esprit lui a dit de se rendre (Act. 8), et se fixe enfin à Césarée, où, plus tard, il eut la joie de donner l'hospitalité au grand apôtre des gentils. Une tradition le fait évêque de Tralles, une autre le fait mourir en paix à Césarée. Il eut quatre filles douées du don de prophétie, Act. 21, 8. 9., circonstance qui est relevée peut-être parce qu'elles rendirent des oracles à saint Paul, oracles dont il n'est rien dit, du reste, dans le livre des Actes, mais qui ne seraient point un fait isolé ni extraordinaire, cf. 20, 23.

Quelques détails de l'histoire de Philippe ont besoin d'être éclaircis. Trois fois dans le chapitre 8, v. 26. 29. 39., le Saint-Esprit agit directement sur sa conduite, et, dans le troisième de ces passages, il est dit que « l'esprit l'emporta, et l'eunuque ne le vit plus; » paroles qui semblent avoir quelque chose de mystérieux, et que l'on comprend ordinairement en ce sens que le Saint-Esprit transporta Philippe mystérieusement dans les airs, et que l'eunuque, qui le cherchait des yeux, fut étonné de sa disparition. On peut les comprendre d'une manière plus simple, sans faire la moindre violence au texte: cette œuvre achevée, l'Esprit conduisit Philippe vers un autre champ de travail, et l'eunuque ne le revit plus. Le Saint-Esprit a agi sur l'esprit de l'évangéliste, et non sur son corps; l'action, pour être spirituelle, n'en a pas moins été réelle, et c'est ainsi que le même Esprit agit encore sur nous. Heureux ceux qui le discernent!

Quoique le texte ne dise pas positivement qu'il s'agisse de l'évangéliste, et non de l'apôtre Philippe, cela ressort de ce qui est dit 8, 1, que tous les membres de l'Eglise furent dispersés par les persécutions, excepté les apôtres, qui restèrent à Jérusalem. Le même fait résulte encore de la comparaison des versets 14 et 16, où nous voyons Philippe baptiser, mais les apôtres seuls imposer les mains, et prier pour l'effusion du Saint-Esprit. Il importe de remarquer aussi que, s'il y avait alors un apostolat, il n'y avait déjà plus de clergé : Philippe le diacre n'était pas ce qu'on appellerait volontiers un ecclésiastique, et cependant il baptise. Il baptise, mais le baptême lui-même n'est qu'un signe extérieur, il n'entraîne pas nécessairement les dons du Saint-Esprit. Le baptême n'est donné qu'à ceux qui confessent leur foi; il n'est donc donné qu'aux adultes. La profession exigée est brève; elle se résume en ces mots : « Croire que le Christ est le fils de Dieu. » Enfin cette profession n'est éprouvée que d'une manière générale, et le premier simoniaque est au nombre des professants, exception peut-être, mais cependant baptisé.

A notre point de vue, il peut sembler étonnant que Philippe soit appelé à quitter une œuvre pleine d'intérêt, un immense champ de travail, une mission bénie, pour se rendre auprès d'une seule âme travaillée, lui adresser quelques paroles, l'éclairer, et abandonner de nouveau cette contrée, témoin d'une conversion isolée. Mais ce récit doit nous être

précieux à plus d'un titre : il nous montre d'abord que Dieu dirige les pas de ses serviteurs (s'ils l'écoutent) là où leur ministère peut être utile. Ce n'est donc qu'après de sérieuses prières que chaque pasteur doit chercher une direction nouvelle à ses travaux, ou plutôt il doit être vigilant à consulter sans cesse, non la chair, mais l'esprit de Dieu; à épier les signes qu'il lui donne de sa volonté, de manière à pouvoir dire : l'Esprit m'a enlevé. Les sociétés religieuses ont des devoirs semblables, et il ne suffit pas toujours qu'une œuvre soit plus bénie qu'une autre pour qu'on doive y faire affluer les ouvriers; Philippe devra souvent quitter la Samarie en fleurs pour la route déserte de Gaza. La communion avec Dieu peut seule nous faire connaître la volonté de Dieu. D'ailleurs, si la conversion de l'offfcier éthiopien nous apparaît comme un fait isolé, elle ne le fut peut-être pas, et nous ne saurons que dans la vie éternelle les conséquences qu'elle a eues sur la conversion de cette Ethiopie si anciennement chrétienne, et qui, sur les confins de l'empire du mahométisme et du paganisme, est encore, à l'heure qu'il est, comme une oasis de lumière au milieu des ténèbres, lumière bien pâle sans doute, lumignon fumant, mais non éteint.

5° *Philippes,* la première ville d'Europe où saint Paul prêcha l'Evangile, Act. 16, 12. Venant de Troas, il aborda à Néapolis, dans le golfe formé par le Strymon, lequel servait de port à Philippes. L'ancien nom de cette ville était Crénidès (κρῆναι, sources), à cause des nombreuses sources d'eau vive qui jaillissaient de la colline sur laquelle elle était située. Elle avait été fondée en Thrace par des habitants de l'île de Thasos. Philippe de Macédoine ayant réuni à son territoire une partie de la Thrace, fortifia Crénidès, l'agrandit en l'étendant sur toute la hauteur de la colline, et lui donna son nom, 358 av. C. Son territoire renfermait des mines d'or qui contribuaient à la rendre importante et riche en toutes choses. Réduite en province romaine, 148 av. C., illustrée par la triste défaite des chefs du parti républicain, 42 av. C., elle déchut peu à peu de son ancienne grandeur. Auguste, maître de Rome et du monde, 31 av. C., transporta dans cette ville un certain nombre de colons d'entre ses ennemis, les punissant par l'exil de leur attachement à la liberté, et donna à Philippes le droit de bourgeoisie italique, et le nom de colonie romaine, Act. 16, 12. La même chose est attestée par des monuments historiques et par diverses monnaies qui portent : *Colonia Julia Philippensis.* Luc l'appelle la première ville du quartier de Macédoine, non qu'elle fût la capitale de la Macédoine ou de l'un de ses quatre districts, mais comme un nom d'honneur qui lui avait été accordé par Auguste (Hug), ou peut-être parce que ce fut la première ville que Paul toucha dans son voyage, Néapolis n'étant, en quelque sorte, que le faubourg maritime de Philippes (Rilliet). L'arrivée des colons italiens fut, pour cette ville, le commencement d'une ère nouvelle : les circonstances lui étant redevenues favorables, elle se releva de la décadence que la domination romaine lui avait originairement fait subir, et certains indices de commerce et de prospérité semblent annoncer qu'elle avait déjà repris un rang honorable quand saint Paul la visita pour la première fois. Quoique *Félibah* ne soit plus maintenant qu'un pauvre village, on y retrouve encore en ruines les monuments de sa grandeur. Au seizième siècle, elle était encore la métropole de cent cinquante églises grecques.

Paul vint à Philippes, mû par une apparition : il y trouva un champ qui promettait beaucoup. Quelques Juifs peu nombreux, et privés d'une synagogue, s'y réunissaient en dehors de la ville, près d'une rivière dans un lieu entouré d'un mur mais découvert, et destiné au culte. Lydie, marchande de pourpre, fut convertie et baptisée avec toute sa famille; il en fut de même d'une servante pythonisse. Les apôtres, mis en prison, furent délivrés par l'intervention de la Providence. Paul et Silas quittèrent la ville après avoir reçu dans l'Eglise leur geôlier et sa famille, Act. 16, cf. 1 Thess. 2, 2. Il y eut donc simultanément à Philippes les cultes les plus divers, un culte romain, un grec, un macédonien, un asiatique, les mystères

de Samothrace, une assemblée juive, une église de judéochrétiens et de chrétiens d'entre les gentils. Luc et Timothée restèrent à Philippes, comme cela ressort de la forme du récit, le dernier moins longtemps que le premier. Cette église resta en rapports avec l'apôtre et lui envoya des dons pour subvenir à ses besoins à Thessalonique, Phil. 4, 16., et à Corinthe, 2 Cor. 11. Saint Paul fait l'éloge de ses membres, 2 Cor. 8, 1. 2. Dans son troisième voyage missionnaire, allant d'Ephèse à Corinthe, il passe pour la seconde fois par la Macédoine; il visite les Philippiens à son retour et célèbre avec eux la Pâque, Act. 20, 3-6.; c'est alors seulement que saint Luc paraît s'être réuni de nouveau à l'apôtre, et avoir quitté Philippes.

Le livre des Actes ne nous dit rien de plus sur cette église, mais l'*Epître aux Philippiens* nous montre qu'elle s'était agrandie et qu'elle avait derechef envoyé des dons à Paul par Epaphrodite, un de ses membres, 4, 18. Paul avait donc reçu directement de ses nouvelles; il lui donne des siennes dans sa lettre, et annonce à l'Eglise le prochain retour d'Epaphrodite et l'arrivée de Timothée, 2, 19. 25. Les circonstances de cette Eglise, le but dans lequel l'épître a été composée, le temps où elle a été écrite, ne peuvent être compris que par la lettre même; *v.* Paul. Son authenticité est presque incontestée, et dans tous les cas incontestable; les plus anciens témoignages parlent en sa faveur; Ignace, Polycarpe, Irénée, Tertullien, Clément d'Alexandrie, Origène et Cyprien la citent directement ou indirectement; les plus anciens canons la contiennent, même le recueil de Marcion; enfin elle porte en elle-même l'empreinte de la spontanéité, le cachet de l'authenticité au plus haut point, repoussant toute apparence même de falsification motivée par l'intérêt d'une secte. L'esprit qu'elle respire, c'est surtout celui de l'humilité, de l'amour, et de l'abnégation chrétienne; l'apôtre y parle à plusieurs reprises de la joie que lui donne l'état spirituel de ce troupeau. On peut indiquer comme un excellent commentaire, celui de M. Rilliet (Genève 1841); à la fois savant, clair, et sobre, il est précédé d'une introduction qui sera lue avec intérêt par des lecteurs de cultures fort diverses. Un commentaire autographié de Steiger (Lausanne 1836) publié après la mort de l'auteur et d'après les notes de quelques-uns de ses meilleurs élèves, se recommande également sous plusieurs rapports, malgré l'imperfection inséparable d'une publication de ce genre. Enfin nous avons lu avec bénédiction les *Notes* sur cette épître, autographiées à Lausanne 1843, par un frère de l'Ecole de Plymouth. Les ouvrages spéciaux sont au reste nombreux sur cette épître; on en trouvera la liste à la page 96 du commentaire de Rilliet, nous n'y ajouterons que le nom d'Usteri (Zurich), et celui de Storr (Tubingue 1783).

PHILISTINS, peuplade des bords de la Méditerranée, Soph. 2, 5. (mer qui est aussi appelée à cause de cela la mer des Philistins, Ex. 23, 31.). Ils habitaient au sud-ouest de la Judée, Es. 11, 14., le ruban compris entre Hékron et le torrent d'Egypte, le penchant occidental des montagnes de Juda, touchant aux tribus de Dan, de Siméon et de Juda, Jos. 13, 3. Le nom hébreu de ce pays était Pelèsheth, que nos versions ont malheureusement rendu par Palestine, Ex. 15, 14. Ps. 60, 8. Joel 3, 4.; en l'absence d'un autre nom, nous le rendrions plutôt par *Philistée;* on l'appelait aussi tout simplement le pays des Philistins, 1 Sam. 27, 1. 29, 11.. etc. Les Septante traduisent souvent le nom hébreu par *étrangers,* non-seulement à cause des données historiques de Gen. 10, 14. Am. 9, 7., mais encore et surtout à cause de sa signification étymologique, palash signifiant émigrer, comme en éthiopien falasa. D'après Gen. 10, 14., les Philistins seraient les descendants des Chasluhim, tandis que d'après Jér. 47, 4. Am. 9, 7., ils descendraient des Caphthorim; on suppose que dans le premier de ces passages il y a eu transposition d'un mot, ce qui serait rendu assez probable par le fait que Moïse lui-même les fait ailleurs aussi descendre de Caphthor, Deut. 2, 23.; mais s'il y a eu transposition, l'erreur est fort ancienne, puisqu'elle se trouve, non-seulement dans la version

samaritaine, mais encore dans 1 Chr. 1, 12., où le passage de la Genèse est répété. Une faute de copiste ancienne se comprend, du reste, aussi bien qu'une faute plus moderne; si l'on veut maintenir la double descendance, on peut voir, à l'article Caphthor, la solution la plus probable de cette difficulté. Quoi qu'il en soit, on ne met pas en doute que les Philistins ne soient aussi descendants de Caphthor, et toute la question est de savoir quel est le pays ou le peuple ainsi désigné; nous l'avons examinée à l'article Caphthor.

Les Philistins, qu'Abraham trouva déjà dans ces contrées, constitués en royaume à Guérar, Gen. 21, 34. 26, 1., etc., sont célèbres dans l'histoire des Israélites comme leurs ennemis implacables. Affranchi de la captivité d'Egypte et marchant vers Canaan, le peuple de Dieu n'osa point aborder le territoire des Philistins, quoique ce fût le chemin le plus court, celui que suivent encore de nos jours les caravanes qui se rendent d'Egypte en Judée (*v.* Journal d'un Voyage au Levant, III), et Dieu les conduisit par une route plus longue, afin que leurs troupes nombreuses, mais embarrassées, ne fussent pas exposées aux attaques de cette peuplade forte et courageuse, Ex. 13, 17. Sous Josué, les Philistins apparaissent comme une espèce de confédération d'Etats réunis sous cinq chefs dont les résidences sont Gaza, Asdod, Askélon, Gath et Hékron, Jos. 13, 3, cf. Jug. 3, 3.; leur territoire comprend d'ailleurs d'autres villes non murées, 1 Sam. 6, 18. On ne voit pas que Josué ait eu des conflits avec eux, et la division du pays telle que ce général l'ordonna, n'était sans doute qu'un projet dont la réalisation devait s'effectuer à la longue, au fur et à mesure que quelques tribus seraient solidement établies, Jos. 15, 45. 19, 43. La lutte commença presque avec le gouverment des juges, et parcourut bien des phases diverses; les tribus méridionales eurent surtout à souffrir de leur belliqueux voisinage, Jug. 3, 31.; les Philistins s'avancèrent assez avant dans le pays, *v.* Timna, et asservirent parfois pour longtemps les tribus devenues infidèles au vrai Dieu, Jug. 10, 7. 11. 13, 1. 14, 1. 15, 11. Sous Héli ils s'emparèrent même de l'arche sainte, mais une défaite sanglante qu'ils éprouvèrent à Mitspa mit fin à leur domination de quarante ans, que les travaux de Samson n'avaient pu suffire à repousser complétement, 1 Sam. 4, et 7. Le règne de Saül n'en eut pas moins à compter avec eux, et il les vit aussi souvent vainqueurs que vaincus, 1 Sam. 13, 17. 23, 28. 24, 2.; le courage intelligent de Jonathan son fils, et la vaillance de David portèrent de rudes coups aux agresseurs, 14, 1., etc. 17, 1. 18, 27. 19, 8. Ce dernier, même après s'être séparé de Saül, continua de tenir les Philistins en échec, 23. 1., jusqu'au moment où, contraint de chercher à Gath un refuge, il fut presque amené à faire cause commune avec les Philistins contre son roi légitime, mais abandonné de Dieu, 27, 1. Vainqueurs dans un dernier combat, les Philistins mirent à mort les fils du roi vaincu, qui lui-même se tua pour ne point survivre à son honneur et à sa famille, 31, 1. Leurs attaques ne se ralentirent point sous le règne de David, mais elles furent infructueuses; ils furent battus à plusieurs reprises et perdirent même leur ville de Gath, 2 Sam. 5, 18. et 21.; cf. 1 Chr. 18, 1. et 2 Sam. 15, 18.; des guerriers israélites se signalèrent dans ces luttes par des faits d'armes isolés, rapportés 2 Sam. 23, 11. Ils furent tranquilles sous Salomon et sous le règne des premiers rois d'Ephraïm, quoique nous les voyions pendant cette époque résider assez avant sur le territoire d'Israël, 1 Rois 15, 27. 16, 15. Tributaires du vaillant Josaphat, 2 Chr. 17, 11., ils se relèvent sous Joram, se joignent aux Arabes, marchent contre Jérusalem, pillent les trésors royaux et enlèvent le sérail et les enfants de la famille royale, 2 Chr. 21, 16. cf. Joel 3, 4-6.; mais Gath est menacée sous Joas par la Syrie, qui menace aussi Jérusalem, 2 Rois 12, 17.; les Philistins sont de nouveau vaincus sous Hozias, 2 Chr. 26, 6., puis vainqueurs sous Achab, à qui ils enlèvent quelques villes de la Judée occidentale, 2 Chr. 28, 18. cf. peut-être Es. 14, 29. Ezéchias, dans les premières an-

nées de son règne, regagne le terrain perdu, et reprend ses avantages, 2 Rois 18, 8. Asdod tombe entre les mains de l'Assyrie qui, préparant une expédition contre l'Egypte, s'empare de cette place forte, Es. 20, 1., et Psamméticus, roi d'Egypte, l'arrache à ses nouveaux possesseurs après un siége de vingt-neuf ans. La Philistée est en souffrance pendant tout le temps que durèrent les luttes de l'Egypte avec les conquérants asiatiques, qui trouvent sur son territoire un chemin commode et sûr; Pharaon Néco, d'abord, puis Alexandre le Grand s'emparent successivement de Gaza, Jér. 47, 1. Au retour de l'exil enfin, les haines s'étant apaisées chez les uns, les autres ayant oublié les défenses de leur Dieu, les Philistins et les Juifs contractèrent des alliances qui sont vivement reprochées à ces derniers, Néh. 13, 23.

Les livres des Maccabées nous montrent encore les Philistins comme sujets de la Syrie ; quelques-unes de leurs villes sont conquises par des rois juifs, Pompée les incorpore à la province romaine de la Syrie, Auguste les donne à Hérode, et le nom du pays lui-même se perd, ou plutôt il change de forme et de signification ; la Palestine désigne dès lors toute la contrée située entre le Liban et l'Egypte, la mer et le Jourdain. Ainsi s'éteignit ce petit peuple de guerriers qui, tantôt vainqueurs orgueilleux, tantôt vaincus et soumis, mais jamais domptés et abattus, s'occupèrent toujours de réparer leurs pertes ou d'agrandir leurs conquêtes, et revinrent à la charge contre Israël aussi longtemps qu'ils existèrent l'un et l'autre comme nation, et qu'une occasion favorable leur parut offrir une chance de succès. — Nous ne savons que peu de chose de leur vie intérieure et nationale ; ils paraissent avoir été un peuple cultivé et industrieux, surtout pour ce qui tient à la guerre ; une tradition leur attribue l'invention de l'arc et des flèches ; ils s'occupaient d'agriculture et notamment des vignobles, Jug. 15, 5. cf. Gen. 26, 1.; peut-être aussi faisaient-ils un commerce de transit avec l'Egypte. Aux jours de Saül leurs fabriques fournirent aux Israélites des armes et des instruments d'agriculture, 1 Sam. 13, 20., par où l'on voit qu'ils connaissaient l'art de travailler le fer. Quant à leur culte, il ne devait pas être très différent de celui des Phéniciens ; Astarté, et les dieux-poissons de Dagon et d'Atergatis (Derceto) paraissent avoir reçu leurs hommages ; *v.* ces articles. Bahal-Zébub résidait à Hékron. Ils possédaient en assez grand nombre des prêtres et des devins, 1 Sam. 6, 2.: leurs enchanteurs étaient célèbres, Es. 2, 6., et quelques-uns de leurs oracles étaient visités par des gens du dehors, 2 Rois 1, 2. On voit par 2 Sam. 5, 21., qu'ils avaient l'habitude de porter à la guerre les images de leurs dieux. La circoncision leur était étrangère, 1 Sam. 18, 25. 2 Sam. 1, 20. Leur langue appartenait à la même famille que le phénicien et l'hébreu, car tous leurs noms propres s'expliquent par la connaissance de cette dernière langue, mais elle constituait, ou elle constitua peut-être avec le temps, un dialecte qui en différait d'une manière assez notable, Néh. 13, 24.

Les prophètes ont dû s'occuper des Philistins dans leurs oracles ; outre les passages déjà cités, nous voyons qu'ils leur reprochent leur haine, leur cruauté, et leurs superstitions, Es. 2, 6. Am. 1, 8. Ezéch. 25, 15., et Michée 1, 10. 14., qui nomme pour la dernière fois Gath démolie par Hozias. Dans un chant guerrier, Jérémie (47, 1.) menace les Philistins de la désolation de leur pays, cf. Soph. 2, 4-7. Ezéchiel annonce que ces maux leur arriveront à cause des dispositions hostiles qu'ils ont manifestées lors de la calamité qui renversa Juda, et Sophonie promet à sa nation la possession du pays des Philistins après leur retour de l'exil ; cf. Abd. 19. Mais Zacharie 9, 6. et Ps. 87, 4. donnent l'espérance que les Philistins se convertiront au vrai Dieu : l'accomplissement de cette prophétie appartient aux derniers temps.

La maladie qui affligea les Philistins pendant que l'arche séjournait au milieu d'eux, 1 Sam. 5, 6., est difficile à déterminer : nos versions traduisent l'hébreu par hémorroïdes, ulcères à l'anus, et il est assez probable en effet que c'est de cette

affreuse maladie qu'il est question ; la plupart des anciens auteurs l'entendent ainsi. D'autres cependant traduisent dyssenterie, ténesme, varices, fistules, etc. On a voulu expliquer d'une manière naturelle comment cette maladie, quelle qu'elle soit, a pu atteindre à la fois toute une population, ou du moins une fort grande partie d'entre elle. Lichtenstein y voit une espèce de plaie d'Egypte, la multiplication prodigieuse d'une sorte d'araignée, la solpuga fatalis, de la grandeur d'une musaraigne, dont la morsure est extrêmement douloureuse ; il regarde en même temps cette plaie comme identique avec celle des souris qui ravageaient le pays, 6, 4.; mais outre que dans ce dernier passage il ne peut être question que de souris proprement dites, la solpuge fatale n'a été observée qu'au Bengale ; l'espèce perse et asiatique n'est point aussi dangereuse que la première, qui s'en prend surtout aux parties secrètes, et cause des blessures enflammées, qui occasionnent souvent la mort. Cette opinion est donc abandonnée, et l'on ne saurait trouver aucune autre explication naturelle du châtiment divin. Que les Philistins aient fait et suspendu dans leur temple des représentations des souris et de leurs hideux ulcères, il n'y a rien là d'étrange : les païens n'en font pas d'autres, et Diodore de Sicile, 1, 22., nous dit que toutes les nations de l'antiquité offraient dans leurs temples, en *ex voto*, des images des parties de leur corps qui avaient été guéries de maladies ; on peut voir encore Aristoph. Acharn. 242 (dans le scholiaste), et Hérodote 1, 105., des faits qui rappellent d'une manière frappante l'histoire de la maladie et de la guérison des Philistins.

PHILOLOGUE, disciple de Rome, inconnu, Rom. 16, 15. Son nom (ami de la science), a fait croire que c'était un esclave affranchi et versé dans les lettres. Une tradition le compte au nombre des soixante-dix disciples, et le fait consacrer plus tard par André comme évêque de Sinope dans le Pont.

PHINÉES, 1° fils d'Eléazar et petit-fils d'Aaron, Ex. 6, 25. 1 Chr. 6, 4. 50. Esd. 7, 5. 8, 2. Nomb. 25, 7. Du vivant de son père il fut nommé chef supérieur des lévites, Nomb. 3, 32. 1 Chr. 9, 20., et à sa mort, il lui succéda comme souverain pontife, Jos. 24, 33. Jug. 20, 28. Sa famille perdit depuis Héli jusqu'à Abiathar, probablement par l'indignité de l'un de ses membres, l'honneur de fournir des souverains sacrificateurs ; elle ne recouvra ce droit que sous Tsadoc. Deux faits nous font seuls connaître la vie et le caractère de Phinées : le premier est rapporté Nomb. 31, 6. sq. Les Madianites avaient apporté l'impureté dans le camp d'Israël ; un ordre divin avait condamné à être pendus tous ceux qui s'abandonneraient à ces désordres (25, 4.) ; seuls, Zimri et Cosbi, qui peut-être s'étaient absentés, avaient évité l'exécution de la sentence : ils reviennent dans le camp, ils affrontent à la fois la pudeur et la religion ; Phinées, indigné, pénètre dans leur tente, et frappe de sa lance les deux coupables ; il dut à son zèle l'honneur d'être choisi par Moïse pour être témoin contre Madian, en accompagnant comme souverain sacrificateur les guerriers qui vont se partager le butin ; il lui dut aussi la sacrificature et la promesse qu'elle serait héréditaire dans sa famille. Cette action ne peut être jugée ni par nos mœurs, ni même par nos idées religieuses, elle était orientale et juive. En frappant les fornicateurs, Phinées exécutait une sentence de mort déjà prononcée ; il n'était point meurtrier mais bourreau, et cette charge était souvent un honneur en Orient. Il agissait ensuite conformément à l'esprit de la théocratie, en exterminant deux ennemis de Dieu, et son zèle pouvait n'avoir rien de charnel. Pour le comprendre il faut se mettre à la place de Phinées, voir le peuple en deuil, les anciens en prières, Dieu irrité, la conquête de Canaan compromise, et deux coupables impunis, braver ce spectacle et rester indifférents à tant de souffrances et de sérieux appels ; l'indignation devait parler, se faire jour, un sang jeune et fidèle ne pouvait rester froid ; la vengeance ne fut point calculée, elle fut inspirée. — Plus tard, après la conquête, Phinées reparaît. Les tribus occidentales craignent que celles qui sont de l'autre côté du Jourdain

n'abandonnent le culte de Moïse ; un autel qui s'élève justifie leurs craintes, mais avant de prononcer, elles envoient vers ces frères qui paraissent s'égarer, une ambassade à la tête de laquelle on place Phinées. Dans un discours touchant, qui respire le zèle de la maison de Dieu, et l'amour le plus vrai pour ses frères, Phinées (il est du moins probable que c'est lui) expose les craintes d'Israël, et appelle les tribus soupçonnées à se justifier. La réponse qu'il reçoit, calme les inquiétudes qu'il avait conçues, et, plein de joie, il revient à Silo porter à l'assemblée cette heureuse nouvelle. Partout dans sa conduite on sent un caractère généreux, une âme ardente, un cœur aimant; la vivacité et la douceur s'unissent en lui ; prompt à craindre le mal, il est prompt à excuser ses frères et à reconnaître une méprise.

2° Fils d'Héli. *v.* Hophni.

PHLÉGON, disciple de Rome, Rom. 16, 14., inconnu; probablement Grec d'origine.

PHRYGIE, Act. 16, 6. 18, 23., petite province de l'Asie Mineure, bornée au nord et à l'est par la Galatie, qui lui appartenait avant l'établissement des Galates : la contrée entière, avant l'époque de ce démembrement, portait le nom de Grande Phrygie. Au sud le Taurus la sépare de la Pisidie ; à l'ouest et au nord la Phrygie avoisine, sans frontières naturelles bien marquées, la Carie, la Lydie, la Mysie, et la Bithynie ; à l'est est la Cappadoce ou Leuco-Syrie, et la Lycaonie. On appelait *Epictetus* ou Phrygie d'acquisition, une partie de ce pays qui avait d'abord appartenu à la Bithynie et que les Romains en détachèrent pour la joindre au royaume de Pergame. C'est là que la mythologie a placé plusieurs de ses héros et de ses fables : Arachné changée en araignée, Philémon en chêne, Baucis en tilleul, et Tantale connu par son supplice, non moins que par son crime. La contrée était bien arrosée et fertile ; le bétail, et surtout le menu bétail, y prospérait. Les villes phrygiennes nommées dans le Nouveau Testament sont Hiérapolis, Colosses, et Laodicée, q. v.

PHYGELLE. *v.* Hermogène.

PHYLACTÈRE, Matth. 23, 5., nom d'étymologie grecque, et signifiant préservatif. Les Juifs postérieurs à l'exil nommaient ainsi des bandelettes de parchemin sur lesquelles étaient écrits des passages de l'Ancien Testament, et qu'à l'exemple des païens, ils portaient au front ou au bras en guise d'amulettes. Cette coutume se fondait sur une interprétation littérale et mal entendue de Ex. 13, 9. 16., et de Deut. 11, 18. 6, 8. Les Juifs écrivaient sur leurs phylactères les quatre passages suivants : 1° Deut. 11, 13-22.. — 2° Ibid. 6, 4-10. — 3° Ex. 13, 11-17. 4° Ib. 13, 1-10., selon l'ordre qu'ils croyaient en avoir recu. C'étaient surtout les hommes, et au moment de prendre leurs repas, qui s'en servaient. On les mettait au bras gauche, allant du coude jusqu'à l'extrémité du doigt du milieu ; c'était le bras du cœur : on les mettait aussi sur le front, les courroies qui les retenaient faisant un nœud derrière la tête, et venant se rejoindre sur le front. Après s'en être servi, on les roulait en pointe, et on les enfermait dans une espèce d'étui de veau noir (Léon de Modène, Cér. des Juifs 1, 2, 4.) Les phylactères étaient destinés à rappeler solennellement à ceux qui les portaient, l'observation de la loi, et l'obligation de s'appliquer de tête et de cœur à la connaissance et à la pratique de la vérité : ils ont fini par n'être plus que de vains joujoux, comme les chapelets, les rosaires, etc.; l'esprit de l'institution s'est perdu, la matière est restée ; ce ne furent plus des souvenirs, des aides, mais des pénitences, des ornements, ou des symboles de l'orgueil spirituel. — On a voulu voir à tort dans Prov. 6, 21., une allusion aux phylactères, qui sont d'une invention plus moderne ; nous en disons autant de l'ornement dont il est parlé, Ez. 24, 17., ornement de tête (peér) que nos versions traduisent par bonnet; quelques rabbins ont cru y trouver une trace de l'usage dont nous parlons (Jarchi, Chald., etc.), mais ce sentiment a été réfuté et rejeté. — Il paraît que les phylactères étaient regardés par quelques-uns comme des préservatifs contre l'influence des démons. — Les Pères varient du reste beaucoup dans ce qu'ils disent à ce sujet ; les Juifs

de leur temps continuaient de porter ces bandelettes de parchemin; les chrétiens de certains lieux commençaient à imiter cet usage superstitieux; Gélase, évêque de Rome, l'a condamné pour ce qui le concernait; il serait à désirer que ses successeurs l'eussent imité en cela; le dix-neuvième siècle n'eût pas vu naître la miraculeuse médaille-phylactère, qui a rapporté 70,000 fr. aux jésuites de Fribourg, et n'a pas empêché leurs troupes d'être battues, leurs soldats d'être tués.

PIBESETH, ville nommée Ez. 30, 17., à côté de plusieurs autres villes d'Egypte. D'après les Septante et la Vulgate il s'agit de Bubaste, chef-lieu du district de ce nom, dans la partie orientale de la Basse-Egypte, sur un canal dérivé du bras pélusiaque du Nil, à 7 lieues sud-est de Léontopolis. On y voyait un temple célèbre de la déesse Bubastis, que les Grecs identifiaient avec leur Artémis (Hérodote 2, 59. 137. 138.) Chaque année de nombreux pèlerinages, environ 700,000 hommes, venaient visiter ce monument; pendant le voyage, des femmes jouaient des castagnettes, des hommes de la flûte; le reste battait des mains : quand on passait devant une ville, les bateaux approchaient du rivage, et l'on criait mille injures aux habitants. Les chats étaient adorés à Bubaste comme des divinités; on les embaumait et on leur donnait une sépulture honorable. Le prophète annonce la destruction de cette ville qui fut en effet prise et démolie par les Perses. Elle existait encore comme souvenir pendant la période romaine, et l'on en trouve maintenant les ruines sous le nom de Tell Basta.

PIERRE, apôtre, appelé d'abord Simon ou Siméon, et souvent de ses deux noms réunis Simon Pierre, était fils d'un certain Jonas de Bethsaïda, et s'appelait en conséquence, suivant un usage des Hébreux, Barjona, c'est-à-dire fils de Jonas, Matth. 10, 2. Marc 3, 16. Luc 6, 14. Jean 21, 15. Domicilié à Capernaüm, il y vivait de son état de pêcheur, Matth. 4, 18. 8, 14. Marc 1, 16. Luc 4, 38. 5, 3. Sa vocation à l'apostolat semble racontée de trois manières différentes, mais une lecture attentive, et la comparaison des passages montre d'abord qu'il y a eu double vocation, puis, qu'entre les deux autres versions l'une est plus complète que l'autre, mais non contradictoire ou différente. On voit d'abord, Jean 1, 40. sq., que Pierre, disciple de Jean-Baptiste, fut instruit de bonne heure par André son frère, de la venue et de l'œuvre du Messie; Jésus pénétra le futur apôtre, et lui prédit les destinées auxquelles il était réservé; toutefois, il ne l'appela point encore à le suivre, comme il en avait appelé d'autres. Un second récit, celui de la vocation proprement dite de Pierre, se lit Matth. 4, 18. Marc 1, 16.; mais il est abrégé. Saint Luc 5, 1, sq., le développe et l'étend; c'est dans sa narration qu'on a voulu trouver une troisième version d'un même même fait (Winer).

Après l'entrevue de l'apôtre avec le Sauveur, le premier était retourné en Galilée; il avait repris ses filets. Un jour, sur les bords du lac, Jésus, pressé par la foule, demande à Simon le secours de sa nacelle, et se fait conduire à quelque distance du rivage; il parle aux troupes, il les enseigne, puis son instruction achevée, soit qu'il voulût rendre Simon témoin de ses œuvres, soit qu'il voulût l'indemniser du temps qu'il avait perdu, il l'engage à descendre ses filets dans le lac. En répondant que la pêche de la nuit n'a rien rapporté, Simon fait acte de foi et d'obéissance, car il jette en même temps ses filets; il veut constater qu'il ne le fait que par respect pour la parole du maître dont il vient d'entendre les enseignements, et qu'on lui a déjà fait connaître comme le Messie. Les filets rompent sous le poids des poissons qu'ils ramènent, et tous les doutes du pêcheur sont dissipés; il s'écrie à genoux : « Seigneur, retire-toi de moi, car je suis un homme pécheur. » Et Jésus se l'attache pour toujours, en lui annonçant que la pêche qu'il vient de faire n'est que l'emblème de ses succès futurs; il sera pêcheur d'hommes vivants.

Son nom se trouve dès lors mêlé, avec celui de quelques autres apôtres, à l'histoire presque entière de notre Sauveur: il est un de ses compagnons, un de ses disciples les plus assidus et les plus intelligents; il est témoin de ses miracles, et intervient fréquemment dans ses con-

versations avec plus ou moins de bonheur. Sa belle-mère est guérie par Jésus, qui était devenu son hôte, Matth. 8, 14. Marc 1, 29. sq. Luc 4, 38. Le lendemain, il va comme les troupes à la recherche de Jésus qui s'était retiré pour prier ; il a le bonheur d'être le premier à le rejoindre, Marc 1, 35. Luc 4, 42. Après le premier miracle de la multiplication des pains, la nuit, il voit le Seigneur marcher sur les eaux, et veut marcher à sa rencontre, mais sa foi n'est pas à la hauteur d'une épreuve aussi forte, il doute, et les eaux s'entr'ouvrent sous ses pieds, Matth. 14, 22. Marc 6, 45. Jean 6, 17. — A Bethsaïda, il fait une profession éclatante de sa foi en celui qui a les promesses de la vie éternelle, Jean 6, 68. : il la réitère dans une autre circonstance aux environs de Césarée de Philippe, et reçoit en récompense de sa foi de mémorables oracles ; mais pour qu'il ne s'élève point au-dessus de ses frères, le Seigneur lui fait voir qu'il ne comprend pas encore les choses qui sont de Dieu, et le repousse en termes sévères comme un tentateur, Matth. 16, 13. sq. Marc 8, 27. Luc 9, 18. Témoin de la transfiguration, il ne la comprend pas et confond le repos des saints avec la douceur du repos et de la paix terrestres, Matth. 17, 1. Marc 9, 2. Luc 9, 28. 2 Pierre 1, 16. — A Capernaüm, il consent à payer pour son maître l'impôt des didrachmes, Ex. 30, 13. ; Jésus, en lui faisant comprendre, que maître de toutes choses, il eût pu s'en dispenser, répond par un miracle, et le statère se trouve dans la bouche du poisson, Matth. 17, 24. Judas possédait sans doute cette somme dans la bourse apostolique, mais le Fils de l'homme devait montrer à tous que l'or et l'argent lui appartiennent, Agg. 2, 8., et que, s'il conteste, c'est sans intérêt ; s'il cède, c'est pour accomplir toute justice et ne point scandaliser les faibles. — Dans les questions relatives au pardon des offenses, Matth. 18, 21., et à la récompense que les apôtres pouvaient espérer de leur fidélité, Matth. 19, 27. Marc 10, 28. Luc 18, 28., Pierre montre que ses idées sont encore confuses sur la sainteté de la vie nouvelle et sur la spiritualité du royaume de Christ. — Il voit et remarque le miracle du figuier séché, Matth. 21, 20. Marc 11, 21. ; il prend part aux entretiens qui suivent les oracles de Jésus sur la destruction de Jérusalem, Marc 13, 3. ; il est chargé de faire avec Jean les préparatifs de la dernière pâque, Matth. 26, 18. Marc 14, 13. Luc 22, 8. Et pendant que le maître veut donner à tous une leçon d'humilité, peut-être pour répondre à leurs contestations sur la place qu'ils occuperaient dans la vie à venir (Matth. 18, 1. Marc. 9, 33. Luc 9, 46. 22, 24.), Pierre, toujours vif, refuse par deux fois de se laisser laver les pieds et ne cède à une affectueuse injonction, que pour se jeter alors dans un autre extrême, Jean 13, 6., etc. — Il est moins prompt à juger et à interroger quand Jésus annonce que l'un des douze le trahira : soit que Judas eût réussi à conserver jusqu'alors la confiance de ses frères, soit que Pierre repoussât des soupçons qu'il craignait de voir justifiés, soit qu'il désirât voir le traître démasqué, soit enfin que l'incertitude leur fût plus pénible que la réalité, et que devant un oracle aussi étrange, aussi solennel et inattendu, ils en fussent tous venus à se redouter eux-mêmes, à se défier d'eux-mêmes, Pierre, voulant connaître le nom du traître, mais n'osant le demander à haute voix, fit signe à Jean, voisin du Seigneur, de l'interroger. Il ne se doutait guère que la peur lui ferait commettre un crime semblable à celui que la cupidité avait inspiré à Judas ; mais dans la même soirée il reçut par deux fois des avertissements tout ensemble sinistres et consolants. « Là où je vais, tu ne peux maintenant me suivre, mais tu me suivras ci-après. » — « Simon, Simon, voici, Satan a demandé à vous cribler tous comme le blé (Am. 9, 9.), et j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne faiblisse point ; toi donc, quand tu seras un jour converti (relevé de ta chute), fortifie tes frères, » Luc 22, 31. Et comme le fidèle, mais présomptueux apôtre, protestait de sa confiance en lui-même, son triple reniement lui fut prédit, Jean 13. Un peu plus tard, dans la même soirée, comme les apôtres se rendaient en Gethsémané, Jésus les enveloppant tous dans une même sentence prophétique, leur dit : Vous serez tous cette nuit scan-

dalisés en moi, selon qu'il est écrit; je frapperai le berger, et les brebis seront dispersées; cf. Zach. 13, 7.; et Pierre, que la sentence isolée prononcée contre lui, avait sans doute humilié et affligé, satisfait de se voir de nouveau réuni à ses frères, quoique dans la faiblesse, voulut protester encore de sa fidélité, mais en vain; il ne reçut pour réponse que la confirmation de son triple reniement, Matth. 26, 31. Marc 14, 27., etc. — Témoin de l'agonie de son maître, il ne peut, non plus que Jacques et Jean, veiller avec lui; malgré les recommandations de Jésus, ils s'endorment, et Luc, le médecin, nous dit que c'était de tristesse qu'ils dormaient, Luc 22, 45. La faiblesse de la chair succombait aux émotions, et l'esprit n'était pas assez fort pour en triompher. Il était plus facile de se battre que de prier, et Pierre se réveilla quand les soldats vinrent pour prendre Jésus, Matth. 26, 51. Marc 14, 47. Luc 22, 49. Jean 18, 10. D'un coup d'épée il blessa Malchus à l'oreille, ayant pris à la lettre quelques expressions dont le Sauveur s'était servi quelques instants auparavant dans un sens figuré, Luc 22, 36. 38. Mais ce n'était pas là le courage que réclamait de ses disciples celui qui donnait librement sa vie; les soldats entraînèrent le maître; les disciples s'enfuirent. Pierre, engagé par ses paroles à faire mieux que les autres, revint cependant en arrière; il voulait tenir sa parole, il allait réaliser celles de son maître. Arrivé devant la porte de Caïphe, il la voit s'ouvrir devant lui sur la recommandation de Jean, mais la cour est pleine de soldats, d'huissiers, de domestiques et de curieux. Pendant le premier interrogatoire du Seigneur, la portière qui avait ouvert à Pierre, croit reconnaître en lui un des disciples de l'accusé et l'interpelle. Saisi, surpris, étonné d'être reconnu, préoccupé d'autres pensées qui lui font à la fois oublier l'oracle du Christ et désirer de couper court à une conversation qu'il n'a pas envie de poursuivre, il ment et renie son maître sans trop songer peut-être à ce qu'il fait. Une question semblable lui est adressée un moment après, et déjà il a eu le loisir d'examiner sa position; la frayeur l'environne, et les témoins qui l'entourent de toutes parts, lui semblent autant d'ennemis; il ment encore et dit : Je ne le connais point. Mais il est inquiet; il voudrait sortir, il change de place, il entre au vestibule, Marc 14, 68., et là, une heure environ après le second reniement, un parent de Malchus le reconnaît et lui dit : Ne t'ai-je pas vu au jardin avec lui? Nier n'eût plus suffi devant une accusation aussi directe, et Pierre, accablé de frayeur, était en outre retenu par la honte d'avouer enfin son maître, en avouant qu'il l'avait renié deux fois; il ne lui suffisait plus de reconnaître Jésus, il devait encore reconnaître sa lâcheté; l'épreuve était trop forte pour l'homme appuyé sur ses propres forces; il renie encore, en jurant et en prononçant des imprécations. Mais la mesure était comblée, la tentation était terminée; le disciple pouvait savoir à quoi s'en tenir sur son courage, sa force, sa fidélité; c'était le point du jour, le coq chanta; un regard de Jésus tomba sur son disciple, l'accusant sans le trahir ni le compromettre, et Pierre revint à lui-même; bouleversé de son crime, touché de l'amour de son maître, il sortit et pleura amèrem.nt; ces larmes étaient sans doute, quoique amères, les plus douces et les plus pures qu'il eût encore versées; sa douleur était selon Dieu, elle ne pouvait qu'être heureuse; pour la première fois peut-être, il avait un pressentiment de la vie nouvelle, du christianisme.

Trois jours après, averti par Marie Madeleine, il court au sépulcre avec Jean, n'arrive qu'après lui, mais entre le premier dans la grotte, examine, admire, sans comprendre encore que son maître est ressuscité, et retourne à Jérusalem, Luc 24, 12. Jean 20, 2. On conclut presque avec certitude, de 1 Cor. 15, 5. cf. Luc 24, 34., que le même jour encore, avant son entretien sur la route d'Emmaüs, le Christ ressuscité s'est montré à Pierre, et l'on conjecture qu'il lui a donné, ou réitéré spécialement, l'ordre de se rendre, avec le reste des apôtres, en Galilée, où il le verrait de nouveau : Pierre, qui s'était exclu lui-même de la société apostolique, ne pouvait savoir si le maître le reconnaîtrait encore, ou s'il le renierait à son tour; il eût hésité peut-être à sui-

vre les apôtres, s'il n'avait été en quelque sorte personnellement convoqué. Du reste, aucune parole, aucun détail de cet entretien n'est rapporté dans les Evangiles, et l'on conçoit qu'il ne concernât que le chef de l'Eglise et son disciple relaps ; Pierre sans doute versa de nouvelles larmes, mais il sentit qu'il était réintégré ; il allait reprendre sa place, mais la remplir plus humblement.

Il se rend à Capernaüm où il possédait une maison (Matth. 8, 14. Marc 1, 29. Luc 4, 38.), et après quelques jours d'une attente inutile, il dit à ceux des apôtres qui étaient avec lui qu'il s'en allait pêcher, Jean 21, 2. Ils le suivirent, mais la pêche de la nuit fut inutile. Au matin, Jésus, qu'ils ne reconnaissaient point, leur demanda du rivage s'ils avaient du poisson, et sur leur réponse négative, il leur dit de jeter leurs filets du côté droit de la celle; une pêche abondante vint miraculeusement récompenser leur obéissance et leur foi. C'étaient les mêmes questions, les mêmes réponses, les mêmes merveilles que les mêmes hommes, les mêmes rivages, les mêmes nacelles, avaient entendues et vues quelques années auparavant; il n'en fallait pas davantage pour parler au cœur de Jean, qui reconnut aussitôt le Sauveur, et saint Pierre se jetant à la nage vint bientôt aborder aux pieds de son maître; ils prirent tous ensemble un modeste et silencieux repas, pendant lequel tous reconnaissaient Jésus sans oser l'interroger. Après le repas, Jésus s'adressant à Pierre, mais sans lui donner ce nom qui était comme le signe de son apostolat, lui dit: Simon, fils de Jona, m'aimes-tu plus que ne font ceux-ci? L'apôtre n'en était plus aux jours où il ne craignait pas de s'élever au-dessus de ses frères; il répondit humblement: oui, Seigneur, tu sais que je t'aime. Pais mes agneaux, dit le Seigneur. Une seconde fois, puis une troisième, mais sans insister sur la comparaison avec les autres apôtres, le Seigneur lui demande: Simon, fils de Jona, *m'aimes-tu ? chaque* fois la réponse est la même, et le Seigneur en lui disant: Pais mes brebis, lui annonce le martyre, et se l'attache de nouveau, après que par sa triple confession, l'apôtre eut expié aux yeux de son maître son triple reniement. Simon le pêcheur est redevenu Pierre l'apôtre. Quelle solennité dans cette réintégration, et pourtant quelle douceur dans le châtiment, si même on peut donner ce nom aux interpellations du Sauveur. Saint Pierre pardonné reprend bientôt ses anciennes habitudes, et lorsqu'il eut appris de la bouche du Sauveur le sort qui lui était réservé, il lui demanda quel serait celui de l'apôtre Jean qui les suivait; mais Jésus refusa de répondre à cette question d'une vaine curiosité, et il ne permit pas que Pierre oubliât aussi promptement les avertissements qu'il venait de recevoir.

Nous retrouvons Pierre dans le livre des Actes; il attend avec les apôtres l'effusion du Saint-Esprit, et il propose de remplir la place que Judas a laissé vacante; Matthias est élu par le sort (1, 23.). La Pentecôte et l'effusion du Saint-Esprit viennent étonner les habitants de Jérusalem, *et remplir de joie les apôtres*: l'inimitié honteuse et jalouse qui poursuit tout réveil, toute œuvre de l'esprit, s'attache à ternir ce mouvement, en attribuant à l'ivresse les merveilles dont tous sont témoins, mais Pierre prend la parole, la puissance d'en haut agit en lui, Christ est glorifié, les âmes sont touchées, et 3,000 personnes se convertissant à sa prédication viennent grossir les rangs de l'Eglise chrétienne, qui ne comptait encore alors que les apôtres et quelques femmes. En voyant les doctrines du crucifié se propager avec tant de succès, le sanhédrin résolut de prendre des mesures répressives; un miracle, un bienfait, lui fournit l'occasion qu'il désirait: un homme âgé de plus de quarante ans, et boiteux dès sa naissance, avait été guéri par le ministère des apôtres. Pierre lui avait dit comme le maître, et au nom de celui-ci: Lève-toi et marche, et l'impotent avait recouvré l'usage de ses membres. Comme l'apôtre parlait à la foule pour repousser les hommages qu'on lui adressait, et pour la persuader de rendre à Jésus l'honneur, l'obéissance, et l'amour qui lui sont dus, des officiers chargés de maintenir *l'ordre* dans le temple, survinrent et mi-

rent en prison Pierre et Jean. Traduits devant le sanhédrin, les apôtres, au lieu de se défendre, accusèrent ce pouvoir prétendu religieux, d'avoir mis à mort Jésus le Nazaréen, s'appuyèrent de l'autorité de celui que Dieu avait ressuscité des morts, et répondirent à la défense qui leur fut faite d'annoncer le nom de Christ : Jugez s'il est juste de vous obéir plutôt qu'à Dieu. Le miracle était évident, le témoin marchait, les apôtres furent renvoyés absous.

C'est encore Pierre dont la parole foudroie Ananias et Saphira, Act. 5, 1. Son ombre guérit les malades, sa prédication touche les cœurs ; ses succès irritent derechef les sadducéens qui, dirigés par Caïphe, le livrent une seconde fois au sanhédrin ; mais une seconde fois l'apôtre répond : Il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes. Caïphe ne le fait plus trembler.

Les persécutions ayant dispersé les chrétiens, la Samarie est évangélisée : Philippe baptise, et Pierre vient avec Jean imposer les mains aux fidèles et leur communiquer les dons du Saint-Esprit, Act. 8. Il refuse de vendre au magicien Simon le pouvoir de transmettre ces dons surnaturels, et stigmatise ce premier exemple de vénalité religieuse. Après avoir évangélisé les bourgades qu'il trouve sur sa route, il revient à Jérusalem ; c'est alors qu'il fait la connaissance de Paul, à qui il donne une hospitalité de quinze jours, Gal. 1, 18. Il visite les églises naissantes de la Judée, de la Samarie et de la Galilée, Act 9. ; à Lydde, il guérit un paralytique ; à Joppe, il rend Dorcas aux pauvres qui l'avaient perdue ; elle revient à la vie au milieu de ceux qui la pleuraient. L'apôtre reste quelque temps dans cette ville : une vision étrange qui se réitère à trois reprises, Act. 10, lui apprend que le mosaïsme a pris fin, que la paroi mitoyenne est tombée, Eph. 2, 14., que la distinction des animaux en purs et impurs n'existe plus, que le monde n'est plus divisé extérieurement en bénis et en maudits, et qu'en toute nation ceux qui craignent Dieu et qui s'adonnent à la justice, lui sont agréables. La démarche et la demande des messagers de Corneille, centenier romain, achèvent de lui expliquer ce qu'il y a de mystérieux dans la vision, et il part pour annoncer Christ aux païens. A ses amis de Jérusalem qui le blâment, il expose la vision céleste, et tous glorifient Dieu en disant : Dieu a donc donné aux gentils la repentance pour avoir la vie.

De ce moment l'historien sacré qui s'attache à nous donner la suite de l'histoire de Paul, ne nous donne celle de Pierre qu'en passant. Il paraît que l'apôtre visita diverses provinces de l'Asie Mineure, annonçant Christ aux Juifs et aux païens. On le retrouve à Jérusalem à l'époque du martyre de Jacques, et lui-même, réservé au supplice par ordre d'Hérode, est miraculeusement rendu aux prières de ses frères qui n'osaient espérer sa délivrance, Act. 12. On croit qu'il s'éloigna alors de Jérusalem pour un temps, mais nous l'y retrouvons lors du concile des apôtres, 15, 7. ; il y revoit saint Paul. Il y prend la parole, mais sans autre autorité que celle des choses mêmes qu'il dit : il plaide la cause des gentils, et rappelle les instructions qu'il a reçues du Seigneur à cet égard. Mais bientôt, infidèle à ses principes, troublé peut-être par les criailleries de chrétiens judaïsants exaltés, fatigué de cette lutte, sous l'impression de reproches qui lui avaient été adressés, craignant de scandaliser les faibles, enclin d'ailleurs au formalisme juif par sa naissance et son éducation, il en vint à dissimuler, il s'éloigna des gentils, il en entraîna quelques-uns dans sa chute, et Paul dut le censurer ouvertement, Gal. 2, 11. ; il est probable qu'il reconnut la justesse des reproches que sa dissimulation lui attira, et qu'il se releva de cette faute avec la généreuse vivacité de son caractère.

On ne sait plus rien de lui dès lors ; l'histoire sainte se tait, et les Pères ou se taisent aussi, ou se contredisent à tel point qu'on ne peut rien établir de positif sur leur témoignage : on ne sait ni où il se rendit, ni ce qu'il fit, ni où, ni comment, ni quand il mourut.

Quelques remarques termineront cette notice, et achèveront de faire comprendre cette vie et ce caractère.

a) Les noms de Pierre et de Céphas ont la même signification ; Céphas est sy-

riaque ou araméen, et n'entraînait aucune idée particulière ; c'était le nom dont on l'appelait quand on s'exprimait dans cette langue, et souvent on employait l'un ou l'autre indistinctement, Gal. 2, 9. 11. 1 Cor. 1, 12. 9, 5. Jusqu'au moment de l'ascension il est presque toujours désigné sous le nom de Simon (ou Syméon); c'est ainsi que l'appellent Jésus et les autres apôtres, Matth. 17, 25. Marc 14, 37. Luc 7, 40. 22, 31. 24, 34. Jean 21, 15. : le même nom se retrouve Act. 15, 14., sans doute par un effet de l'habitude prise, cf. 2 Pierre, 1, 1.; le nom de Pierre emporte l'idée de sa vocation, c'est en quelque sorte son nom d'honneur : il le porte Act. 10, 5. 18., et si quelquefois les deux noms de Simon Pierre sont réunis, celui de Pierre finit par prévaloir, ce qui explique pourquoi les évangélistes, en parlant de lui, l'appellent le plus souvent simplement Pierre.

b) Sa famille est peu connue. Son père, pêcheur comme lui, s'appelait Jonas ; la tradition donne à sa mère le nom de Jeanne; l'apôtre André était son frère, probablement plus jeune que lui. Il était marié, comme il ressort de Luc 4, 38. 1 Corinth. 9, 5. : la tradition est unanime à cet égard, et dom Calmet n'a pas l'air de chercher à s'en cacher. Il avait un fils nommé Marc, 1 Pierre 5, 13., et les Pères lui donnent en outre une fille nommée Pétronille ; ils varient sur le nom de sa femme, que les uns appellent Concorde, les autres Perpétue. Plusieurs le regardent comme le plus âgé des douze apôtres ; les détails qu'ils donnent sur sa figure et sur son apparence ont peu d'autorité.

c) Nous avons vu comment il est facile de concilier les apparentes divergences des évangiles qui racontent l'élévation de Pierre à l'apostolat. Mais la grande divergence, celle qui frappe le moins, parce que l'on y est habitué, c'est celle qui se trouve entre la condition de l'appelé, et la charge à laquelle il est appelé. Un pêcheur de poissons devient pêcheur d'hommes; un batelier devient apôtre; l'ignorance doit instruire le monde, et passer du banc de sa nacelle aux chaires de la vérité. Personne n'eût confié à Simon la charge la moins importante, s'il eût fallu pour la remplir posséder quelques connaissances, et le maître du monde l'appelle, avec onze autres, à la plus sublime des vocations, à faire connaître aux hommes la vraie philosophie et la vraie théologie, le cœur de l'homme et le cœur de Dieu. C'est qu'en effet,

> Pour en avoir la connaissance
> Il faut être des plus petits,
> Laisser là toute autre science,
> Devenir de simples brebis.

C'est qu'en effet il a été vrai de tout temps,

> Que les sages, les entendus
> N'ont point de part dans cette affaire.

C'est que ce sont des choses qu'on ne peut enseigner que lorsqu'on a été soi-même enseigné de Dieu, et pour en venir là les simples et les savants ont le même chemin à faire, et ces derniers y répugnent davantage, embarrassés qu'ils sont du bagage d'une science faussement ainsi nommée. Ce qui a été vrai aux jours du Seigneur est vrai toujours, c'est que ses vrais serviteurs sont ceux qu'il a choisis lui-même, quelle que soit du reste l'estime dont ils jouissent aux yeux de la chair ; et l'on est étonné, si l'on veut y faire attention, de trouver souvent des disciples zélés, fidèles, et bénis, bien ailleurs que là où l'on penserait à les chercher.

d) Pierre apparaît dans le collége apostolique revêtu d'une espèce de primauté que les écrivains protestants ont parfois trop méconnue, et que les auteurs catholiques romains ont en revanche exagérée jusqu'à en faire une principauté. Non-seulement il était l'un des amis les plus intimes du Seigneur (non le plus intime), comme on le voit par Matth. 17, 1. Marc 9, 2. 14, 33. et ailleurs, mais encore on le voit tantôt parler au nom des douze, tantôt répondre en leur nom quand ils sont interrogés ; Jésus lui-même le nomme quand il s'adresse aux apôtres, Matth. 16, 16. 19, 27. 26, 40. Marc 8, 29. Luc 12, 41. Le passage Matth. 17, 24., ne prouve du reste pas, comme on a voulu le croire, qu'en dehors du cercle des douze, Pierre fût considéré comme le chef et le représentant naturel de ses collègues : ce peut

n'avoir été qu'un cas fortuit, une circonstance accidentelle, et si l'on voulait donner trop de poids à cette preuve, plusieurs des apôtres, Philippe, André, etc., auraient des titres semblables à faire valoir, Jean 12, 21. sq. Le caractère personnel de l'apôtre a pu contribuer pour beaucoup à le faire considérer comme un représentant de tous, non qu'il fût meilleur, mais parce qu'il était plus voyant : il avait été d'ailleurs l'un des premiers appelés, et il était peut-être l'aîné de tous, ce qui explique aussi pourquoi dans toutes les listes il est nommé le premier, sauf Gal. 2, 9. Après l'ascension, il continue pendant quelque temps de se produire, d'agir, de parler, avec cette promptitude et cette supériorité d'intelligence qui lui avaient donné sur ses collègues une espèce d'autorité morale, que ceux-ci n'avaient jamais contestée parce qu'elle n'avait jamais été formulée, ni affichée : cf. Act. 1, 15. 2, 14. 4, 8. 5, 29. Mais bientôt il cesse lentement de briller dans l'histoire apostolique, soit que l'âge ait brisé ou ralenti l'activité de son caractère et l'autorité qui s'y rattachait, soit qu'un homme plus jeune, plus fort, également bien doué, l'ayant remplacé dans la vie active, Pierre ait vu passer naturellement dans les mains de saint Paul une influence qu'ils ne devaient l'un et l'autre qu'aux dons qu'ils avaient reçus et à l'usage qu'ils en avaient fait.

e) Ce n'est pas ici le lieu de discuter les questions controversées entre l'Eglise de Rome et l'Eglise réformée; indiquons-les seulement, et posons quelques principes. Les théologiens romains estiment que Pierre a été mis au-dessus des apôtres, ayant autorité sur eux, autorité sur l'Eglise, en vertu du passage Matth. 16, 16-18.: que le droit de pardonner ou de condamner lui a été également donné, et à lui seul; que la surveillance et la direction de l'Eglise, des évêques et des troupeaux, du clergé et des laïques, lui a été confiée en vertu des paroles de sa réintégration : « Pais mes agneaux, pais mes brebis, » Jean 21, 15.; que Pierre a été à Rome, qu'il y a été évêque, évêque pendant vingt-cinq ans ; qu'il a enfin légué sa puissance aux évêques qui sont montés après lui, quels qu'ils fussent, indépendamment même de leur foi et de la réalité de leur christianisme.

A quoi il a été répondu : que chacun est le fils de ses œuvres; qu'il n'y a plus sous le christianisme d'autorité de droit divin que celle qui prouve sa divinité par sa puissance et par sa sainteté ; que, relativement à saint Pierre, les paroles qui lui furent adressées en suite de sa confession du nom de Christ, n'impliquent aucune supériorité de droits; que la pierre sur laquelle l'Eglise chrétienne devait être bâtie, c'était la confession de foi elle-même, et non celui qui l'avait faite; que le droit de lier et de délier, celui de pardonner et de retenir les péchés, a été donné à tous les chrétiens dans la même mesure qu'à saint Pierre, Jean 20, 23., c'est-à-dire qu'il ne constitue pas un pouvoir, mais qu'il n'emporte que le simple droit de déclarer, de constater un fait; que les paroles : *pasce oves meos,* ou *meas,* ne sont que la simple réintégration de l'apôtre dans des fonctions dont il s'était lui-même, en quelque sorte, démis, et que notre Sauveur n'a pas été appelé à rendre aux autres apôtres des droits que ceux-ci avaient conservés; que la différence de sexe, *meos* et *meas,* ne signifie rien, attendu que ces mots sont, dans le langage biblique, pris fréquemment l'un pour l'autre comme signifiant tous les deux le troupeau, observation qui est renforcée par cette autre, péremptoire, que sous la nouvelle alliance il n'y a plus la vieille distinction des hommes en ecclésiastiques et laïques, en clergé et troupeau, vu que tous les chrétiens sont à la fois hommes du peuple et hommes de l'Eglise, laïques et ecclésiastiques ; que le Nouveau Testament ne nous montre nulle part saint Pierre revêtu d'une autorité absolue, que s'il est le premier souvent, il n'est jamais primat, il cherche à convaincre par des arguments solides, mais il n'ordonne pas; qu'il ne part jamais de son autorité comme d'un principe, et qu'au concile de Jérusalem il ne préside pas, il ne commence pas, il ne clôt pas la discussion ; que les frères ne le reconnaissent nulle part comme ayant une autorité de chef de l'Eglise,

qu'ils se reconnaissent le droit de l'interroger, de le contrôler, de le blâmer; que saint Paul en particulier le censure pour sa conduite peu franche à l'égard des gentils, tellement il est éloigné, et Pierre aussi, d'admettre on ne sait quelle infaillible autorité; — relativement au voyage de Rome, qu'il est plus que contestable, que rien ne le prouve, que tout établit que Pierre n'y a jamais été; que s'il y a été, ce n'a pas été pendant vingt-cinq ans, mais un moment seulement; qu'il n'y a jamais été évêque, et que l'eût-il été, il n'eût jamais transmis à des successeurs des promesses (quelconques) qui n'avaient été faites qu'à sa personne; que s'il a transmis des droits à l'Eglise de Rome, cette Eglise n'en a rien su dans les commencements; que lorsqu'elle a essayé au troisième siècle de les faire valoir, la chrétienté toute entière a protesté; qu'au sixième siècle l'évêque de Rome les ignorait encore, ou les repoussait avec indignation, et que ce n'est qu'au onzième siècle qu'un pape ambitieux les a solidement conquis; que si Pierre eût légué des dons à l'Eglise de Rome, cette Eglise n'eût pas tardé à les perdre, ayant évidemment prouvé qu'elle était indigne d'être l'héritière de ce saint apôtre; enfin, que si jamais elle a eu des droits à cette succession, elle en a toujours fait un mauvais usage, etc., etc. On ne répond à une erreur raisonnable que par une seule raison; à des échafaudages d'absurdités, il y a des milliers de réponses à faire, et la source n'en tarit point; la primauté de saint Pierre, sa papauté, appartient à cette masse de faits dont l'Eglise romaine a eu besoin pour établir un pouvoir spirituel immense; et non contente de cette usurpation, elle y a joint, en manière de petits profits ignorés des premiers siècles, le droit de disposer des couronnes, des royaumes et des peuples, droit qu'elle a exercé de la manière la plus barbare et la plus criminelle, et qu'elle exercerait encore si, peu à peu, la lumière n'était venue en bien des lieux protester contre ces ténèbres abrutissantes et rendre à chaque individu les droits qui lui appartiennent par la grâce de Dieu. Que M. de Chateaubriand nous montre donc « ce prince d'une espèce nouvelle dont les successeurs étaient appelés à monter sur le trône des Césars, entrant dans Rome le bâton pastoral à la main, » on comprendra son langage comme celui d'un loyal sujet du Saint-Siége, comme une fleur de plus jetée au milieu de ses magnifiques Etudes Historiques, mais l'on n'y trouvera ni l'exactitude de l'historien, ni l'esprit d'un théologien, ni le langage et la foi d'un chrétien. M. le comte Joseph de Maistre, avec un sérieux parfois héroï-comique, a traité dans son livre du Pape plusieurs des questions relatives à saint Pierre dans ses rapports avec le Saint-Siége; il était difficile de faire avec autant d'esprit un livre aussi peu intelligent, aussi bizarre, aussi faux; et le dix-neuvième siècle a été surpris de cette apparition; c'était comme un revenant du onzième siècle. — Pour l'examen des prétentions historiques, théoriques et théologiques de l'Eglise romaine, nous n'avons rien lu de plus solide parmi les ouvrages modernes que les deux Dissertations de A. Bost, père, sur le Droit des Papes, l'Appel à la conscience des catholiques romains du même auteur, l'Anatomie du papisme par N. Puaux, et un sermon de M. Vinet, intitulé Simon Pierre. — Ajoutons seulement, et c'est une observation dans tous les cas intéressante, que les protestants ont pour saint Pierre un respect plus réel, plus sincère que les papistes; nous croyons, en effet, avec le grand apôtre « qu'il n'y a de salut en aucun autre qu'en Christ, et qu'il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui soit donné aux hommes par lequel il nous faille être sauvés, » Act. 4, 12.; l'Eglise de Rome pense autrement. Nous disons encore avec saint Pierre: « Que ton argent périsse avec toi, puisque tu as estimé que le don de Dieu s'acquiert avec de l'argent, » Act. 8, 20.; l'Eglise de Rome, au contraire, favorise et pratique la simonie. Nous croyons que ce n'est point le baptême qui sauve, mais la recherche que fait de Dieu une conscience pure, 1 Pierre 3, 21.; l'Eglise de Rome refuse l'inhumation aux enfants morts sans baptême. Pierre refusa l'adoration de Corneille, Act. 10, 26.; ses prétendus successeurs la réclament, y compris

des baisers pour leurs pantoufles. Nous croyons enfin avec saint Pierre, que dans le temple de Dieu sur la terre, dans son Eglise, il n'y a qu'une pierre fondamentale qui est Christ, et que tous les chrétiens entrent dans la construction de l'édifice comme autant de pierres vives, 1 Pierre 2, 4. 5.; Rome, au contraire, estime qu'il n'y a qu'une pierre, et que cette *pierre* c'est Pierre. — Mais assez.

f) D'après ce qui a été dit plus haut, comme aussi d'après la simple lecture de l'Evangile, on peut se faire une idée assez exacte du caractère de l'apôtre. Vif, bouillant, entreprenant, résolu, dévoué, mais se confiant trop en lui-même, il a trouvé dans ses dispositions naturelles les causes de sa grandeur et de ses chutes. Ces caractères agissent plus qu'ils ne vivent; ils sont plus capables de grandes actions que de persévérance, et la vigilance n'est pas leur côté fort; moins homogène que saint Jean, Pierre a paru davantage, il a peut-être fait davantage, mais il n'a pas été aimé de son maître comme l'apôtre de la charité. Dans une circonstance solennelle, dans un interrogatoire en forme, Pierre n'eût peut-être pas renié son maître: il eût veillé. Devant un simple interrogatoire, devant une servante dont les questions importunes ne lui paraissent pas dignes de réponse, il le renie; il le renie parce qu'il ne veut pas se laisser troubler dans ses tristes pensées par d'indifférents interlocuteurs; il reste pour ne pas abandonner son maître, et il le renie encore: il est sans vigilance. Le chant du coq le réveille, et c'est alors seulement qu'il se rappelle qu'un reniement devant cette foule indifférente, indiscrète, sans droits à le questionner, est cependant aussi un reniement; il pleure alors, parce qu'il comprend la grandeur du péché qu'il a commis, parce qu'il veille. Chrysostome, Luther, Mélanchthon et Calvin, renferment de belles et touchantes pages sur ce reniement de l'apôtre, et si l'on doit éviter d'être à cet égard plus indulgent que saint Pierre ne l'a été pour lui-même, il ne faut pas non plus se montrer plus sévère que Jésus. — La conduite de Pierre à Antioche, Gal. 2, 11., s'explique plus ou moins de la même manière, quoique la position fût loin d'être la même: Pierre avait alors déjà reçu les dons du Saint-Esprit, il était plus éclairé, sa faute était plus grande, et en outre elle était réfléchie. Sans doute bien des excuses pouvaient se présenter à son esprit, pour motiver une conduite si peu conforme à ses antécédents et aux ordres qu'il avait reçus du Seigneur; mais des excuses ne justifient point, et Pierre a passé condamnation. Plusieurs docteurs catholiques romains ont cherché à sauver l'*infaillibilité* du saint siége et la réputation de saint Pierre, en attribuant cette conduite à un *autre* Céphas, l'un des soixante-dix disciples, qui doit avoir été plus tard évêque d'Iconium; mais le sentiment général, c'est qu'il s'agit bien ici de saint Pierre lui-même. « Saint Pierre, dit dom Calmet, reçut cette répréhension avec silence et humilité, et ne se prévalut point de sa primauté pour soutenir ce qu'il avait fait. » Je crois bien; et dans tous les cas il n'eut garde de parler d'infaillibilité. Et si l'on objecte que ce n'est là que l'opinion de Calmet, celle d'un particulier, « toute l'Eglise, dit le pape Pélage, révère l'humilité avec laquelle il a cédé aux raisons de saint Paul, et changé de sentiments. » Oui, mais encore Pélage bat l'infaillibilité dans la personne du premier pape, et il faut avouer qu'alors on n'avait pas encore connaissance de cette absurde prétention dont on a fait depuis une véritable incorrigibilité.

g) Le corps de Pierre est à Rome, moitié dans l'église de Saint-Pierre, moitié en celle de Saint-Paul; sa tête est encore à Rome, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, où l'on montre également une dent à part; puis il y a de ses os partout; à Poitiers, la mâchoire avec la barbe; à Trèves, quelques os; ailleurs, plusieurs encore; à Genève, lors de la réformation, l'on montrait, sur le grand autel de la cathédrale, sa cervelle précieusement enchâssée: à l'examen, on vit que c'était une pierre ponce. Sa chaire épiscopale et sa chasuble sont à Rome; l'autel devant lequel il chantait la messe se trouve à la fois à Rome et à Pise; on conserve également le couteau avec lequel il coupa l'oreille de Malchus; sa crosse se voit à Saint-Etienne-des-Grès, à Paris; son

bourdon est à la fois à Cologne et à Trèves; on montre enfin à Saint-Anastase (Rome) le pilier sur lequel il fut martyrisé. Sa fille Pétronille a son corps entier à Rome, en l'église de son père; plus, des reliques à part à Sainte-Barbe, plus, derechef le corps entier au Mans, dans le couvent des Jacobins : il guérit des fièvres. Le jour où l'on en finira avec ces pitoyables absurdités n'est pas loin; le mouvement des Ronge et des Czersky ne fait que de commencer; ils ont attaqué les reliques, les baïonnettes étrangères attaquent l'autorité même dont elles sont l'émanation et la raison suprême; c'est le propre des armes de tuer ce qu'elles touchent

h) 1re *Epître de saint Pierre*. On voit par 5, 13., qu'elle a été écrite de Babylone ou des environs; mais les auteurs ne sont pas d'accord sur la signification de ce nom; plusieurs Pères ont pris cette expression comme allégorique, et pensent qu'elle désigne Rome; c'est, en effet, un moyen de faire aller saint Pierre à Rome, mais ces exégètes sont précisément ceux qui repoussent le plus absolument le sens de Rome que l'on veut donner à la Babylone de l'Apocalypse, et cependant, dans le langage mystique et nécessairement obscur de ce dernier livre, on comprend beaucoup mieux qu'une ville soit désignée symboliquement, qu'on ne peut le comprendre dans une épître où toutes les expressions sont prises dans leur sens ordinaire et naturel; rien ne pouvait engager Pierre à cacher à ses lecteurs le nom de la ville où il se trouvait. — Les chrétiens d'Egypte, jaloux de posséder une trace du passage de l'apôtre au milieu d'eux, ont à leur tour, et déjà avec plus de raison, prétendu qu'il s'agissait ici de la petite forteresse de Babylone qui se trouvait en Egypte; c'était un poste fortifié pour loger une légion romaine; il avait été construit par Cambyse, roi de Perse, lors de la conquête de l'Egypte; mais on ne comprend pas pourquoi l'on irait chercher cette petite station militaire au lieu de la grande Babylone. Celle-ci avait été ruinée en effet, mais sa destruction n'avait pas été si complète qu'il n'y fût resté un certain nombre d'habitants. D'après Josèphe, les chrétiens y avaient été persécutés, et vingt ans après l'époque fixée pour la composition de cette lettre, la peste y avait fait encore des ravages terribles, surtout parmi les Juifs. Suivant plusieurs auteurs (*v.* Assemani), Babylone était encore habitée aux temps de Théodose le Grand, 379-395, et selon Abulféda, il y avait encore au quatorzième siècle un bourg appelé Babel sur la place même de l'ancienne Babylone. Tout concourt donc à prouver que Pierre, qui avait visité les Eglises nommées au commencement de son épître, et qui avait porté son activité jusque chez les Parthes, n'a pu désigner sous le nom de Babylone que la ville généralement connue sous ce nom. (« Celle qui est à Babylone, élue avec vous, » désigne, selon quelques-uns, l'Eglise de cette ville, selon d'autres, et c'est le plus probable, la femme de l'apôtre, comme « Marc mon fils » se prend aussi dans son sens simple et littéral : non-seulement la tradition nous montre la femme de Pierre voyageant avec lui, mais elle rapporte que Pierre lui-même a conduit sa femme au martyre en lui parlant de la gloire à venir, Clem. Alex. Strom. 7, 11. § 63. Néander regarde cette question comme décidée). — Il est difficile de rien fixer sur la date de cette lettre; elle ne renferme aucun indice suffisant; la seule hypothèse possible repose sur l'état général des églises auxquelles la lettre est adressée; ces églises sont représentées comme existant déjà depuis un certain temps, et l'apôtre cherche à les préparer à de grandes persécutions; on a cru pouvoir en conclure que la composition de cette lettre doit être placée entre 62 et 65. — Les lecteurs de l'épître étaient, d'après Michaélis, des prosélytes juifs passés au christianisme, d'après Steiger, des pagano-chrétiens, d'après Hensel et d'autres, des judéo-chrétiens; chacune de ces hypothèses semble s'appuyer sur quelques versets, d'où il résulte que nous serons plus près, et de la vérité et de la vraisemblance, si nous admettons que l'épître était adressée aux *Eglises* telles qu'elles existaient, composées des uns et des autres; il ressort cependant de 1, 1., que c'étaient les judéo-chrétiens que l'apôtre avait plus particulièrement en vue, com-

me le tronc sur lequel les autres chrétiens avaient été entés; ni Pierre, ni Jacques ne regardaient l'alliance de Dieu avec Israël comme dissoute; ils estimaient que c'était l'alliance fondamentale, et que les païens y entraient par le fait de leur conversion au christianisme. — Quant au but et au contenu de l'épître, on voit qu'elle s'adresse aux chrétiens dans une époque où de graves persécutions allaient éclater, où l'Eglise se trouvait à la veille d'événements sérieux, à la veille des persécutions de Néron, de la destruction de Jérusalem, de la mort des apôtres. Saint Pierre rappelle aux Eglises que leur foi est bien fondée, que c'est dans la vraie foi qu'ils ont été instruits, 1, 25. 5, 12., puis, illes exhorte à persévérer dans la sanctification, à rester fidèles même dans les persécutions, et à ne pas perdre de vue la félicité à venir. Dans le premier chapitre, après la salutation et des exhortations qui se rapportent à la vie intérieure, l'apôtre montre dans la foi en Christ le motif et le mobile de la sanctification. Chap. 2e. Exhortations relatives à la vie civile; les motifs en sont pris dans notre vocation céleste et dans l'exemple de Christ. Les huit premiers versets du chapitre 3 renferment divers préceptes sur la vie domestique. Jusqu'à la fin du chapitre 4 viennent des exhortations générales qui se rapportent à la position des chrétiens vis-à-vis d'un monde persécuteur. Chap. 5. La vie dans l'Église, et conclusion.

On a remarqué et exagéré plusieurs rapports qui se trouvent entre les épîtres de Pierre et celles de Paul et de Jacques, mais il n'y a rien là qui ne s'explique très naturellement, soit parce que dans leurs citations les apôtres se servaient souvent des Septante, soit parce qu'ils ont eu connaissance des lettres les uns des autres, soit parce que ces hommes de Dieu, intimement liés par une même foi, avaient eu fréquemment l'occasion de s'entretenir des mêmes vérités.

L'authenticité de cette épître n'a guère été contestée; la plupart des Pères la citent, la plupart des canons la renferment. Les arguments intérieurs et extérieurs de De Wette, qui attaque presque toutes les authenticités, ont ici encore moins de poids qu'ailleurs. Un passage obscur du canon de Muratori, l'appui de Théodore de Mopsueste qui rejette toutes les épîtres catholiques, celui des Pauliciens, sont les seuls témoignages que l'on puisse invoquer; ils ne sont pas considérables.

Deux commentaires distingués, à citer entre plusieurs autres, sur cette épître, sont celui de l'archevêque Leighton de Glasgow, traduit et retouché en français par L. Bonnet, et celui de Steiger, en allemand. *v.* aussi Blunt, Méditations.

i) 2e *Epître de saint Pierre.* Adressée aux mêmes églises que la précédente, et dans les derniers temps de la vie de l'apôtre, en 66 ou 67, cette lettre a pour but de fortifier les chrétiens contre la tiédeur et le relâchement, contre les attaques des faux docteurs et contre les doutes qui naissaient chez plusieurs, de ce que le retour du Seigneur sur la terre n'avait pas encore eu lieu. Au 1er chapitre l'apôtre exhorte, et confirme la vérité de l'Evangile. Dans le 2e, il combat directement les faux docteurs, ou pour mieux dire, les faux chrétiens. Dans le 3e, il parle de la venue de Christ, et exhorte les fidèles à ne pas se laisser ébranler par des doutes à cause du retard de l'avénement de Christ. Il y a comme une gradation dans cette épître; ce sont d'abord les doutes en général que l'apôtre combat, puis il attaque les faux docteurs qui, en flattant la chair, usent d'un redoutable moyen de séduction en disposant l'âme à douter; enfin il combat les doutes sur un point particulier.—Cette lettre avait une valeur de circonstance; l'apôtre parlait à ses contemporains d'une manière conforme à leurs besoins et à leur position. Mais les maux et les périls contre lesquels il cherchait à armer la foi des fidèles, sont ceux aussi qui ont ravagé l'Eglise de Christ dans les siècles suivants, et ses exhortations ont quelque chose de prophétique. Cette épître est donc pour l'Église un héritage précieux de l'apôtre mourant; ce sont les dernières paroles d'un homme qui a été l'une des colonnes de l'Eglise, de Pierre qui marche au martyre. S'il est triste que des doutes se soient élevés sur la valeur de ce document, il faut se rappeler que l'Apocalypse, qui renferme les

paroles du Sauveur glorifié, n'a pas eu un meilleur sort.

Si cette épître n'a pas été écrite par saint Pierre, dont le nom est inscrit au premier verset, elle est l'ouvrage d'un imposteur; il ne s'agit donc plus de savoir si elle a été écrite par l'un ou l'autre des apôtres, mais si elle l'a été par Simon Pierre, ou par un faussaire. La question est tout autre que celle que nous avons examinée au sujet de l'Epître aux Hébreux; elle est de la dernière importance, mais on ne saurait ici la traiter en détail, et nous devons nous borner à quelques observations et à l'examen des faits principaux.

Il n'y a pas contre cette épître de témoignages historiques directs, tels que serait celui d'un homme distingué, ou celui de toute une Eglise. Personne n'a montré, ni dans les anciens temps, ni de nos jours, qu'elle renfermât une doctrine ou même une expression contraire à la vérité, tandis que les Pères de l'Eglise, en réfutant les écrits apocryphes de leur temps, ne manquent jamais de relever ce qu'il y a de faux dans ces compositions supposées. On remarque au contraire, dans toute l'épître, une parole vraiment apostolique. Et cet argument, déjà fort en lui-même, le devient davantage encore lorsqu'on réfléchit que si ce n'est pas un apôtre, c'est un imposteur qui a dû parler ainsi, avec cette onction, cette pureté d'une âme inspirée de Dieu. Un imposteur n'y aurait-il pas mêlé des erreurs, des hérésies plus ou moins cachées, mais toujours apparentes. L'auteur de l'épître se donne à connaître en plusieurs passages, 1, 1. 16. 3, 1. 2. 15., de la manière la plus claire, et l'analogie du langage entre la première et la deuxième épître de Pierre, a toujours été remarquée. *v.* les Proleg. de Pott sur cette épître, l'Introduction de Hug (trad. par Cellérier), et l'opuscule d'Olshausen, Preuves de l'auth. des écrits du canon du Nouveau Testament, Hambourg 1832.

A ces arguments on oppose: 1° que cette épître n'a été connue que tard, Eusèbe étant le plus ancien témoignage direct, la Peschito ne comprenant pas cette épître, Origène et saint Jérôme exprimant des doutes sur son authenticité. Mais des circonstances, à nous connues ou inconnues, ont pu en empêcher la circulation; une publicité retardée, voilà tout ce que l'on peut conclure de ce demi-silence: l'argument tiré de la Peschito ne prouve pas plus contre 2 Pierre qu'il ne prouve contre Jude, ni contre 2 et 3 Jean, épîtres qui ont peu circulé et que la version syriaque n'a pas connues. Ecrite peu avant la mort de Pierre, au milieu des troubles de la persécution de Néron, à des églises de l'Orient, cette épître a pu être pendant un temps cachée et oubliée : à sa réapparition elle a pu rencontrer quelques doutes, parce qu'au milieu des nombreux écrits apocryphes qui se publiaient sous le nom de Pierre, les églises se tenaient sur leurs gardes pour n'être pas trompées. On peut voir d'ailleurs, par 1 Thess. 5, 27., que la publicité donnée aux lettres des apôtres n'était pas une chose qui allât sans dire, puisque saint Paul doit conjurer les anciens, au nom du Seigneur, de faire lire sa lettre à tous les frères.

2°. On insiste sur la différence de style qu'on trouve entre les deux épîtres du même apôtre. A cette différence on peut opposer au contraire beaucoup de ressemblance, et l'objection se trouve contrebalancée. Mais, en outre, il faut observer que le langage et le style ne peuvent pas porter un caractère très prononcé dans une lettre qui n'est pas composée avec un soin rhétorique, écrite quelques années plus tard, dans un autre endroit, en des circonstances fort différentes, au milieu de la persécution, avec l'empressement et la hâte que provoque toujours un danger imminent, dans une langue qui n'était pas la langue maternelle de l'auteur. La différence de sujet doit surtout être prise en considération; dans la première lettre on voit des exhortations douces et paternelles pour engager les chrétiens à supporter patiemment les épreuves; dans la deuxième, c'est un langage ferme contre les hommes qui corrompent le christianisme. Olshausen ajoute que l'apôtre a peut-être dicté seulement les idées de sa lettre, sans en dicter les expressions.

3° On invoque contre l'authenticité les rapports intimes, et l'affinité remarquable qui se trouvent entre le 2ᵉ chapitre de notre épître, et l'Epître de Jude. Cette dernière portant des caractères assez évidents de priorité, on se demande s'il est possible et probable que Pierre ait fait un emprunt aussi considérable aux écrits d'un autre apôtre. Il y a plusieurs réponses à faire à cette objection. Olshausen d'abord ne craint pas de supposer, et cela se rapporte aux deux épîtres de Pierre, que l'apôtre, âgé, et n'ayant pas beaucoup de facilité pour s'exprimer en grec, aimait à se servir des phrases et des expressions allant à son but qui pouvaient se trouver dans d'autres écrits, et cela d'autant plus que le style chrétien grec était une chose toute nouvelle, qui n'avait pris naissance qu'à une époque où l'apôtre était déjà avancé en âge, et où le chemin frayé par saint Paul lui paraissait plus naturel à suivre. Ces considérations peuvent avoir de la valeur, mais elle ne suffisent cependant pas pour rendre compte de la connexion de forme et d'idées qu'il y a entre les deux épîtres qui nous occupent. Il faut supposer qu'avant qu'elles fussent composées, il y avait eu des rapports intimes soit entre les deux apôtres, soit entre les lecteurs des deux épîtres, ou peut-être les deux choses ensemble. Dans le premier cas, Pierre avait parlé à Jude et lui avait communiqué ses idées avant que ce dernier eût composé son épître; Jude, en écrivant, a développé les idées qui avaient fait le sujet de leurs entretiens, et Pierre, en écrivant plus tard sa 2ᵉ épître, se sera servi pour rendre ses idées, des expressions dont Jude les avait revêtues. Dans le second cas, Jude aurait écrit une lettre qui aurait été mal reçue, et Pierre, écrivant aux mêmes lecteurs, aurait indirectement soutenu l'autorité de Jude, en faisant passer dans sa lettre le contenu de celle de son collègue. Et si l'affinité des deux épîtres est le résultat d'une sympathie et d'une coopération apostolique et fraternelle, on ne peut voir dans l'emprunt fait de l'un à l'autre, rien qui soit indigne ni de l'activité, ni de l'humilité d'un apôtre : or cette coopération non-seulement est possible, mais elle est probable, entre des apôtres qui avaient visité les mêmes Eglises.

4° Enfin l'on tourne contre Pierre lui-même les efforts qu'il fait pour se faire reconnaître : mais cette preuve n'en est pas une. Vis à vis des faux docteurs et des faux frères, il était nécessaire de faire valoir l'autorité apostolique, et saint Paul dans des circonstances semblables n'agissait pas différemment, comme on peut le voir par les Epîtres aux Corinthiens et aux Galates.

Telles sont les objections les plus importantes. Que prouvent-elles? Que la composition de cette lettre et les circonstances qui l'accompagnèrent ne sont pas bien connues, toute l'antiquité apostolique étant voilée pour nous. Elles ne prouvent pas, comme rien ne prouvera, que l'écrit d'un imposteur ait pris place dans le canon du Nouveau Testament.

k) Un Evangile, un livre des Actes, et une Apocalypse apocryphes, ont été attribués à saint Pierre ; nous n'avons pas à nous en occuper.

PIERRES. Elles abondaient en Palestine, et les Israélites les employaient suivant leur grosseur, aux différents usages auxquels elles peuvent servir : on en faisait des murailles, des bâtiments de luxe, des autels, des meules à moudre le grain, des couteaux pour la circoncision, des portes pour fermer l'ouverture des tombeaux, des puits, ou des cavernes ; elles servaient aussi, comme chez nous, pour marquer des limites (lapides terminales), et la loi de Moïse défendait sévèrement de changer la place de ces frontières artificielles (Deut. 19, 14. 27, 17. cf. Prov. 22, 28. Os. 5, 10. Job 24, 2.) cf. Ex. 4, 25. Jos. 5, 2. 10, 18. 27. 1 Sam. 17, 40. Gen. 29, 2. 1 Rois 5, 17. 6, 7. 15, 22. 2 Rois 12, 12. 22, 6. 1 Macc. 13, 27. Matth. 27, 60.

C'était aussi un usage particulier des anciens, d'élever des pierres monumentales, destinées à conserver le souvenir d'événements importants, sur la place même qui en avait été le témoin, Gen. 28, 18. 35, 14. Deut. 27, 2. Jos. 4, 3. 20. 24, 26. 1 Sam. 7, 12. cf. Hérodote 4, 92.; ce n'étaient le plus souvent que des pierres brutes, ordinairement placées à l'ombre

d'un chêne ou d'un térébinthe, et rarement chargées d'une inscription, Deut. 27, 2. Elles portaient différents noms qui leur étaient donnés, soit au *moment* de leur érection, soit plus tard, Jos. 15, 6. 1 Sam. 7, 12. 20, 19. 1 Rois 1, 9. Lorsqu'elles étaient consacrées à la divinité, on les oignait d'huile, Gen. 28, 18. 35, 14.; l'antiquité païenne présente des exemples analogues, Théophr. Caract. 17 (ou 25). On appelait *béthulies* (de Beth-El, maison de Dieu, Gen. 28, 19.), une espèce de pierres-fétiches que l'on croyait tombées du ciel, et qu'on regardait comme des images de la divinité, Pline 37, 51.; à cette classe appartenaient des pierres consacrées et conservées dans les temples syriens et phéniciens du soleil et d'Astarté, comme aussi les pierres noires que les Mahométans adorent dans la Kaaba de la Mecque. Des pierres étaient entassées aussi comme monument de honte, sur les cadavres de grands criminels, Jos. 7, 26. 8, 29. 2 Sam. 18, 17., et les Arabes ont conservé l'usage de jeter des pierres en passant, sur les tombeaux des personnes qu'ils ont haïes ou méprisées. Certains jeux gymnastiques consistaient chez les Hébreux, comme de nos jours encore chez un grand nombre de peuples, dans le jet de pierres d'une plus ou moins grande pesanteur. Quelques-uns voient dans le caillou blanc de Apoc. 2, 17., une allusion à l'emploi de pierres blanches dans les tribunaux païens comme vote d'acquittement; d'autres, comme Eichhorn, pensent à l'usage d'offrir aux vainqueurs olympiques à leur entrée dans leur ville natale, une carte d'honneur sur laquelle étaient écrits les avantages que la ville garantissait à son enfant triomphateur; d'autres font un rapprochement entre ce caillou blanc, et l'Urim et Thummim. — Quant aux pierres milliaires, *v.* Villes.

Pierres précieuses. Les Hébreux, comme tous les peuples de l'Asie, en faisaient *un grand usage*; elles étaient l'un des ornements les plus importants et les plus recherchés de leurs rois, de leurs sacrificateurs, et des principaux de la nation, Ex. 28, 17. 2 Sam. 12, 30. Ez. 28, 13. Judith 10, 4. 12, 15. On les enchâssait aussi dans des bagues, Cant. 5, 14. Les Hébreux les tiraient principalement de l'Arabie et de l'Inde, par l'intermédiaire des Phéniciens qui avaient accaparé le *commerce de terre et de mer*, Ez. 27, 22. 1 Rois 10, 2.: sous Salomon, ils les tiraient directement eux-mêmes du pays d'Ophir, 1 Rois 10, 11. L'art de les tailler et d'y graver des lettres ou autres inscriptions, était fort estimé, et les Juifs ont eu de bonne heure des hommes habiles dans ce genre de travail. Ex. 35, 33. On trouve dix-sept ou dix-huit espèces de pierres précieuses mentionnées dans la Bible, et un certain nombre d'entre elles réunies collectivement en plusieurs passages, notamment, Ex, 28, 17. 39, 10. Ez. 28, 13. Apoc. 21, 19. sq. Nous avons parlé de chacune en son lieu et place; nous avons examiné la signification probable que l'on doit donner aux termes hébreux par lesquels elles sont désignées; il ne reste qu'à les rappeler ici : 1° la sardoine; 2° la topaze; 3° l'émeraude; 4° l'escarboucle; 5° le saphir; 6° l'onyx; 7° l'hyacinthe (ou ligure); 8° l'agate; 9° l'améthyste; 10° la chrysolithe; 11° le béryl; 12° le jaspe; 13° et 14° le rubis, q. v., dont deux espèces différentes sont mentionnées Es. 54, 12. cf. Ez. 27, 16.; 15° la chrysoprase; 16° la chalcédoine; 17° le sardonyx; 18° le diamant. Douze de ces pierres figuraient, enchâssées dans de l'or, sur le pectoral du grand prêtre, douze dans les fondements de la nouvelle Jérusalem. Dans le passage d'Ezéchiel, 28, 13., le prophète rappelle la grandeur et la splendeur première du roi de Tyr, une splendeur qui rappelait la gloire du paradis : « Tu as été scellé (parfait) en proportions, plein de sagesse et parfait en beauté; tu as été (comme) en Eden, le jardin de Dieu; ta couverture était de (toutes sortes de) pierres précieuses et d'or;..... tu as été un chérubin, » etc. Plusieurs auteurs, tels qu'Ewald, Züllig, Bellermann, ont voulu voir dans ces pierres précieuses *une allusion au pectoral du grand prêtre*, comme si le roi de Tyr en avait eu, ou avait prétendu en avoir la dignité; mais outre que cette interprétation n'aurait pas de sens dans le contexte, il faut remarquer d'abord que l'ordre dans lequel ces pierres sont nommées est tout diffé-

rent de celui du pectoral, qu'au lieu de douze pierres il n'y en a que neuf, et que l'or y est joint comme un ornement spécial, tandis que dans le pectoral il ne servait qu'à enchâsser les pierres précieuses : d'ailleurs l'énumération des pierres n'eût pas été nécessaire, et l'idée que l'on veut y voir eût mieux ressorti d'une indication plus générale. Il vaut donc mieux avec Hævernick et Kœster, voir dans cette énumération la continuation de l'idée qui précède, de la gloire d'Eden dont jouissait le roi de Tyr; l'or et les pierreries appartenaient en effet aux magnificences du paradis, car si l'on voit, Gen. 2, 10-12., une description géographique, il faut cependant y ajouter plus que cela; ces versets nous parlent du paradis comme d'une terre modèle qui renfermait primitivement dans son enceinte tous ces trésors qu'on ne trouve plus maintenant qu'épars dans les diverses contrées de la terre. On explique mieux ainsi la gloire du roi de Tyr, le nombre des pierreries, la présence de l'or, et l'ensemble de cette phrase qui nous peint l'orgueil suivi de l'écrasement. — On sait quel était et quel est encore le luxe en pierreries des rois de l'Orient, et ce n'est pas une chose rare ou inouïe de voir ces monarques donnant audience, tellement surchargés de joyaux de toutes espèces, qu'on peut à peine distinguer les différentes parties des vêtements ainsi déguisés.

PI-HAHIROTH (passage de la liberté), campement des Israélites à leur départ de l'Egypte ; il était situé entre Migdol et la mer Rouge, Ex. 14, 2. 9. Nomb. 33, 7.; mais on ne peut déterminer davantage sa position. D'après Shaw, il aurait été dans l'étroite vallée de Bédéah, à 5 milles de Suez; d'après Pococke, il serait identique avec la ville d'Arsinoë ou Cléopatris. Si Etham est le Bir-Suez actuel, comme le présume Bois-Aymé dans sa Description de l'Egypte, VIII, 113, Pi-Hahiroth pourrait être le village de Hadjeroth, situé à 3 milles de là; en le faisant précéder de l'article *pi*, ce serait en effet presque le même nom.

PILATE (Ponce), que Théophylacte croit avoir été originaire du Pont, à cause de son nom de Pontius, que d'autres font natif du Dauphiné, d'autres enfin de Rome, ou au moins de l'Italie, fut, selon les uns, le cinquième, selon d'autres, le sixième procurateur de la Judée; il succéda à Valérius Gratus vers l'an 25 ou 26 de l'ère chrétienne, gouverna pendant dix ans sous le règne de Tibère, donna, par des mesures arbitraires et violentes, naissance à plusieurs émeutes des Juifs, qui crurent voir leur religion menacée (Josèphe, Antiq. 18, 3, 1. 4, 1. Guerre des Juifs 2, 9. 2.), fit massacrer un grand nombre de Samaritains dans le village de Tirabata, à l'occasion d'un rassemblement du peuple qui, sous la conduite d'un imposteur, se disposait à monter sur le Guérizim pour y chercher des trésors enfouis; accusé devant Vitellius, gouverneur de la Syrie, il fut suspendu de ses fonctions et envoyé à Rome pour y rendre compte de sa conduite à l'empereur; il n'y arriva qu'après la mort de Tibère, qui eut lieu le 16 mars de l'an 37. Dès lors on n'a rien de certain sur la fin de sa vie; quelques traditions douteuses portent qu'il fut envoyé en exil à Vienne, dans les Gaules, et qu'il s'y donna la mort en se précipitant; d'autres, plus incertaines encore, disent qu'il fut décapité sous Néron; d'autres enfin portent qu'il se jeta dans un petit lac de la Suisse, situé sur la montagne à laquelle il a donné son nom.

Parmi les cruautés qui lui furent reprochées, l'Evangile n'en rapporte qu'une seule, Luc 13, 1., la mort de quelques Galiléens dont il mêla le sang avec leurs sacrifices. Fut-ce un massacre ou un supplice? Les termes dont se sert l'historien sacré favorisent plutôt la première supposition ; mais ils sont trop vagues pour pouvoir suppléer au silence de l'histoire contemporaine, et ils ne peuvent se rapporter ni à l'émeute suscitée par Judas Gaulonite, qui enseignait que les Juifs ne devaient pas payer le tribut à des princes étrangers, ni à celle que fit naître Pilate par son projet de construire un aqueduc aux dépens du trésor du temple, ni au rassemblement de Guérizim, qui n'eut lieu qu'après la mort de Jésus. Pilate fit tuer des Galiléens dans le temple pendant qu'ils sacrifiaient, c'est tout ce que

nous apprend l'énergique et belle expression de saint Luc ; mais cet acte de violence s'est perdu au milieu de toutes les autres iniquités de Pilate, dont l'administration, souvent brutale et tracassière, a continuellement troublé le repos de la Judée, mais a pu se justifier parfois en présence des préjugés et de l'esprit opiniâtre et irritable de la nation qu'il gouvernait. Du reste, il n'a rien fait de grand, et son nom serait resté obscur comme celui de tant d'autres personnages, sans le rôle qu'il a joué dans l'histoire de la passion de notre Seigneur. Il habitait Césarée, mais selon l'habitude des magistrats romains résidant en Palestine, de se rendre à Jérusalem aux époques des fêtes solennelles, soit pour surveiller les mouvements populaires, soit pour se procurer le spectacle de ces solennités, soit simplement pour faire acte de présence, il s'était rendu à Jérusalem pour la fête de Pâque. Il se trouvait au prétoire au moment où les sacrificateurs et les anciens, craignant d'entrer dans sa demeure, lui amenaient Jésus : il sortit au-devant d'eux, leur demanda quel était le crime de l'accusé, et ne reçut qu'une réponse évasive : il ne s'en contenta pas, et les anciens, obligés de formuler une accusation, l'accusèrent d'avoir affecté la royauté, Luc 23, Jean 18, Matth. 27, Marc 15; les questions de Pilate à Jésus sur la nature de sa royauté convainquirent le juge de l'innocence du prévenu, et comme celui-ci ajoutait : Quiconque est de la vérité entend ma voix, Pilate lui adressa encore cette question pleine d'indifférence et de mépris : Qu'est-ce que la vérité? et sans attendre la réponse il revint auprès des Juifs et leur dit : Je ne trouve aucun crime en lui. Les Juifs insistèrent de nouveau sur l'accusation de sédition et de crime de lèse-majesté ; mais Jésus refusa par deux fois de répondre à Pilate sur ce point. Un mot échappé à l'impatience des Juifs apprit à Pilate que Jésus était Galiléen, et quoique rien ne l'empêchât de poursuivre cette affaire, il résolut de la renvoyer à Hérode, soit pour s'en débarrasser, ou pour traîner en longueur, soit pour renouer avec le tétrarque de la Galilée des relations qui avaient été interrompues ensuite peut-être du massacre des Galiléens ; les deux ennemis se réconcilièrent ; mais Hérode renvoya Jésus devant le tribunal de Pilate. Fort de l'opinion d'Hérode qui confirmait la sienne, il le déclare derechef innocent, et propose aux Juifs de le faire fouetter ; il l'absout et il le condamne tout ensemble, et par cette concession faite aux Juifs, il leur prouve que sa conscience de juge a ployé devant les cris de leur multitude, et les autorise à pousser leurs prétentions jusqu'au bout. Sa faiblesse fait la force des ennemis du Seigneur.

Cette offre est rejetée, et les historiens sacrés passent sans transition au choix que Pilate propose à la multitude de leur relâcher Jésus ou Barrabas, Matth. 27, 15. Marc 15, 6. Luc 23, 17. Jean 18, 39. Il est évident que dans l'intervalle, effrayé des cris et des menaces d'un peuple qui l'appelle ennemi de César s'il fait grâce à Jésus, Pilate a cédé, ou paru céder ; mais il tente un nouvel expédient, illusoire à la vérité, pour procurer la libération de l'innocent ; il propose au peuple d'exercer son droit de grâce annuel en faveur de cet homme dont tant de voix réclament le supplice ; il espère peut-être donner une direction nouvelle aux pensées de quelques-uns, du courage aux amis de l'accusé qui, n'osant le défendre ouvertement, appuieraient sans crainte une mesure d'indulgence, du temps à d'autres de venir, car évidemment il a dû y avoir un intervalle entre la proposition de grâce et l'espèce de votation qui devait suivre, attendu que les personnes qui étaient appelées à se prononcer sur ce point n'étaient pas nécessairement toutes présentes. Mais les cris : Ote, ôte, crucifie ! redoublent avec plus de force encore. En ce moment, l'épouse de Pilate, Procla, ou Claudia Procula, lui fait dire de ne point prendre de part à la condamnation de ce juste, car, dit-elle, j'ai beaucoup souffert aujourd'hui à son sujet dans mes songes, Matth. 27, 19. Cet avis était trop d'acord avec les sentiments de Pilate pour qu'il le rejetât ; il lutte encore contre la foule ; par deux fois il réitère sa conviction qu'aucune charge ne s'élève contre le prévenu, il demande des preuves de

son crime. On n'y répond que par de nouveaux cris. Las de cette lutte, il fait fouetter Jésus, espérant satisfaire ainsi à la soif de sang de cette multitude sauvage; il reparaît après l'exécution, il voit Jésus couvert de sang et des insignes de la royauté, il le montre à la multitude, et répète qu'il n'a trouvé aucun crime en lui. Ce spectacle sanglant porte ses fruits; le peuple se tait : les sacrificateurs seuls et leurs employés recommencent leurs vociférations, et comme Pilate indigné s'écrie : Prenez-le vous-mêmes et le crucifiez, ils persistent à vouloir couvrir leur responsabilité de celle de la juridiction romaine, et ils articulent un nouveau sujet de plainte : d'après notre loi il doit mourir, car il s'est fait fils de Dieu, cf. Deut. 13 5. 18, 20. C'était en effet là leur grief, le grief du sanhédrin, mais ce ne pouvait en être un devant une cour romaine : s'ils le formulent, ce n'est plus pour demander à Pilate un jugement politique, c'est pour vaincre sa résistance, et réduire son rôle à la confirmation d'un jugement ecclésiastique déjà rendu par l'autorité compétente. A ce nom de fils de Dieu, qui rappelle au préteur païen les enseignements de sa mythologie, des pensées se présentent, des souvenirs se réveillent peut-être dans l'esprit de Pilate : il avait remarqué la tenue calme et extraordinaire du prévenu, et le songe de sa femme se joignant à la déclaration des Juifs, il put croire qu'il y avait en effet quelque chose de surnaturel en Jésus, un demi-dieu peut-être; on sait combien la superstition s'allie facilement à l'irréligion, et chez les plus grands des Romains, les deux choses souvent n'en faisaient qu'une. Pilate croit que Jésus hésite à s'expliquer en public; il va l'interroger en particulier dans le prétoire; d'où es-tu? lui dit-il. Pilate savait qu'il était de Galilée, cette question ne pouvait donc se rapporter ni à sa ville, ni à sa patrie; elle se rapportait à sa naissance, à sa famille, et nous ne pouvons mieux la comprendre qu'en nous rappelant ces paroles de Jésus : Vous savez d'où je suis, Jean 7, 28. Es-tu vraiment un homme du ciel, comme tant de choses semblent l'indiquer? Tel est le sens de ces paroles de Pilate, et il faut que l'impression que l'accusé avait faite sur son juge ait été bien vive et bien profonde pour amener celui-ci à croire à la possibilité d'une origine divine. Toutefois cette impression n'était ni sérieuse, ni religieuse, et la preuve s'en trouve, ce nous semble, dans le silence du Seigneur; il eût répondu à une âme angoissée et consciencieuse; il ne répondit pas à Pilate, et comme celui-ci voulut essayer de la menace, car il ne voyait déjà plus un demi-dieu dans cet homme qui se cachait, Jésus lui répondit, à la fois pour rabattre son orgueil, et pour l'absoudre d'une portion du crime qu'il allait commettre : « Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi s'il ne t était donné d'en-haut; c'est pourquoi celui qui m'a livré entre tes mains a commis un plus grand péché que toi; » paroles qui évidemment ne se rapportent ni à la puissance impériale de Tibère, ni à celle de Vitellius, gouverneur de la Syrie, mais d'un côté à Dieu qui a établi Pilate dans sa charge, de l'autre aux Juifs qui lui ont livré le Sauveur. Il semble que Pilate ait conservé de cet entretien particulier une impression toujours plus favorable à Jésus, car il fit de nouveaux efforts pour le délivrer, Jean 19, 12. Mais les ennemis du juste redoublent leurs cris : Si tu délivres cet homme, tu n'es point ami de César! triste et perfide refrain qui devait ébranler un homme dans un temps où l'on était coupable dès qu'on était suspect (cf. Tacit. Annal. 3, 28.). Il essaie de montrer encore aux Juifs l'absurdité de leur accusation; par un mouvement d'humeur personnelle, par une ironie dirigée contre les Juifs, et non contre la victime, il fait monter Jésus près de son siége judicial, sur un endroit élevé, et s'écrie : Voilà votre roi! Voilà cet homme que vous accusez de conspirer! Crucifierai-je votre roi? Mais le sort en est jeté. Pilate va livrer l'innocent au bourreau pour plaire à une foule fanatisée, pour sauver une réputation qu'une accusation pourrait compromettre, peut-être pour en finir. Mais auparavant il se fait apporter un bassin, se lave les mains solennellement devant tous, et dit : Je suis innocent du

sang de ce juste, vous y aviserez. La foule accepte la responsabilité de son crime; mais Pilate n'a pu se décharger de la sienne, et ses mains lavées d'eau n'en sont pas moins restées tachées de sang, Matth. 27, 24. Se condamnant lui-même en condamnant les sacrificateurs, il pousse ses protestations jusqu'au bout, et fait placer sur le haut de la croix un écriteau qui, devant porter, selon l'usage, le nom et le crime du condamné, ne renfermait que ces mots écrits en trois langues : Jésus Nazaréen, roi des Juifs. C'était dire assez qu'il était condamné sans cause, que rien de sérieux n'avait pu lui être reproché, qu'au milieu de tant de cris et de murmures il n'avait pas été possible de produire une charge positive contre lui, et qu'au point de vue romain, c'était la seule accusation un peu plausible qui pût justifier cette exécution. C'était aussi une ironie contre les sacrificateurs, et, lorsque ceux-ci réclamèrent contre la rédaction de l'écriteau, Pilate qui, d'ailleurs, n'aurait rien pu y changer, leur fit répondre, sans doute avec humeur : Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit. Il permit ensuite, afin que les corps ne restassent pas exposés le jour du sabbat, Jean 19, 31. cf. Deut. 21, 23., que les soldats abrégeassent le supplice des condamnés en leur brisant les membres; mais Jésus avait déjà fini de souffrir. Peu de moments après, comme Joseph d'Arimathée venait demander le corps de Jésus pour l'ensevelir, Pilate fit venir le centenier pour s'assurer si Jésus était, en effet, déjà mort; sur sa réponse, il accéda à la demande de Joseph. Le lendemain, Matthieu 27, 62., quelques membres du Sanhédrin demandèrent encore à Pilate de faire garder le sépulcre jusqu'au troisième jour, de peur, dirent-ils, que ses disciples ne viennent de nuit enlever le corps, et ne disent au peuple : Il est ressuscité des morts; car cette dernière imposture serait pire que la première. Peu importait à Pilate; qu'était-ce que la vérité pour lui! Vous avez la garde du temple, dit-il, allez, et assurez le sépulcre comme vous l'entendrez.

Ici s'arrête son histoire; son nom est rappelé Act. 3, 13. 4, 27. 13, 28. 1 Tim. 6, 13. Le caractère de Pilate ressort de tous ces faits assez nettement dessiné, et cependant il a été l'objet des jugements les plus contradictoires. Les Juifs qu'il avait opprimés, les chrétiens dont il avait livré le chef, l'exécrèrent, et dans la passion manquèrent de justice à son égard : en revanche, quelques modernes ont voulu le réhabiliter plus qu'il n'est possible et juste de le faire. Il est évident qu'il a regardé Jésus comme innocent, qu'il a vu en lui une déplorable victime du fanatisme juif, et qu'il a désiré de le sauver; il est impossible d'ailleurs qu'il n'ait rien su, avant cette époque, de la douce et charitable activité du ministère de Jésus, et si dans son point de vue il n'a pas fait grand cas de ses miracles, il aura pu avoir une conviction pleine et entière du peu de danger politique que présentait l'existence de cet homme. Mais il manquait en général de fermeté dans son caractère, car l'opiniâtreté qu'il montrait quelquefois n'est que la force de la faiblesse : les *Constitutions apostoliques*, 5, 14., lui reprochent même la lâcheté. Il manquait de fermeté pour le bien, et les menaces des Juifs frappaient peut-être d'autant plus fort que sa conscience n'était pas entièrement à l'aise. Un grand combat l'a agité pendant la courte durée de cette inique procédure, et la cruauté a chez lui triomphé de la justice. Son mot fameux : Qu'est-ce que la vérité? si éloquemment commenté par M. le professeur Vinet, peint son caractère tout entier : il a eu la vérité entre ses mains, et il l'a sacrifiée. Jésus avait d'ailleurs répondu à cette question dans sa prière sacerdotale : Ta parole est la vérité. — Il est probable que Pilate a adressé à Tibère un rapport détaillé sur la vie et la mort de Jésus; Justin Martyr, Tertullien, Eusèbe, et Orose en parlent, et pendant longtemps des Actes de Pilate, *peut-être authentiques*, circulèrent parmi les premiers chrétiens : les écrits et lettres que l'on montre maintenant sous ce nom, sont de fabrique postérieure. Les commentaires d'Olshausen et de Tholuck, renferment sur le caractère et la conduite de Pilate de riches et bonnes observations, ainsi que des explications sur les difficultés que présentent plusieurs des questions qu'il fit aux Juifs ou à Jésus.

PILLAGE. Comme les Bédouins du désert qui trouvent de nos jours encore dans le dépouillement des voyageurs et des caravanes leur principale subsistance, et qui ne se croient pas plus déshonorés par leurs brigandages que ne l'étaient les chevaliers du moyen âge par leurs aventureux exploits, leurs ancêtres les Ismaélites, et les Caldéens leurs voisins, cherchaient dans le pillage leur vie et leur gloire, Gen. 16, 12. Job. 1, 17. Il paraît même que quelques hordes nomades d'Israélites s'abandonnèrent à des brigandages analogues pendant l'époque des juges, Jug. 9, 25. 11, 3. cf. 1 Chr. 7, 21.; et plusieurs invasions des Philistins, des Hamalécites, etc., ne furent, à vrai dire, que des incursions de brigandage et de pillage, 1 Sam. 23, 1. 27, 8. 9. Le vol ouvert était rare chez les Hébreux, en raison de la constitution agraire du pays, et les images que leurs prophètes et leurs sages tirent de ce crime contre la société, Prov. 23, 28., sont généralement empruntées aux mœurs des nations voisines. Mais après l'exil, particulièrement sous l'oppressive domination des Romains et ensuite des guerres presque continuelles dont l'Asie Mineure fut le théâtre, les bandes de brigands prirent un essor que ne favorisèrent que trop les cavernes et les fentes de rochers si nombreuses dans la Palestine ,et dans la Trachonite qui la bordait au nord-est; tellement qu'Hérode et les procurateurs furent souvent contraints d'envoyer des troupes armées à la rencontre ou à la recherche de ces pillards, à moins, comme il arrivait quelquefois, qu'ils ne préférassent les laisser tranquilles, moyennant une espèce de tribut ou de redevance annuelle, Joseph. Antiq. 20, 6, 1 ; 20, 9, 9. Le désert qui sépare Jérusalem de Jérico était surtout mal famé à cet égard ; la route le traversait, mais en longeant dans sa plus grande partie, une vallée profonde, effrayante, crevassée, caverneuse et bordée des deux côtés de hauteurs de grès arides et déchirées, propres à servir de retraites aux brigands dont elles étaient remplies, cf. Luc 10, 30. Même pendant le dernier siége de Jérusalem, cette malheureuse ville fut la victime de bandes intérieures qui pillèrent souvent impunément les maisons et les édifices publics; *v.* Theudas. — Kœster a cru dernièrement trouver dans une explication particulière de Job 24, 18. une allusion à la piraterie.

PIN. *v.* Buis, et Orme.

PISGA, plateau, Nomb. 23, 14. Deut. 3, 27., et chaîne de montagnes, qui se détache du plateau de Galaad, et borde la vallée du Jourdain et de la mer Morte, à l'orient de la Palestine, Deut. 3, 17. Jos. 12, 3. Le Pisga, situé au nord de l'Arnon, formait la frontière méridionale du royaume de Sihon, Jos. 12, 3., qui fut plus tard la tribu de Ruben, Jos. 13, 20. Le Nébo, situé à 5 lieues au nord de l'Arnon, en était la cime principale. *v.* Nébo 1°.

PISIDIE, province de l'Asie Mineure, touchant à la Pamphylie, et comprenant, dans son territoire, la ville d'Antioche, q. v., Actes 13, 14. 14, 24. Son nom n'appartenait pas à la statistique, et les limites de la Pisidie, du côté de la Pamphylie, ne peuvent être déterminées avec précision. Le peuple libre et courageux des Pisidiens, que les Perses essayèrent vainement de soumettre, habitait le penchant du mont Taurus, au nord de la Cilicie et des côtes de la Pamphylie ; il conserva son indépendance sous Alexandre et ses successeurs, et fit de fréquentes et dévastatrices irruptions sur les habitants des plaines. Avec la chute du royaume de Syrie, ils quittèrent leurs hauteurs, se répandirent dans les plaines environnantes, s'emparèrent de plusieurs villes, notamment d'Antioche, et fondèrent, au sein de leur république, de petits états gouvernés par des tyrans. Les Romains, dans les armées desquels ils apparaissent souvent comme alliés militaires, ne réussirent pas non plus à les soumettre, mais ils leur prirent Antioche, où ils fondèrent une colonie de droit italique, et d'autres villes dans la plaine. — Quoique montueuse, la Pisidie (maintenant Versak et Alanieh) avait cependant des cantons fertiles. On y trouvait, au dire de Strabon, quelques montagnes couvertes d'oliviers et de vignobles, principalement aux environs de la ville de Serge. Le pays nourrit une grande quantité de

bestiaux. On y voit de belles forêts. Le storax, petit arbre odoriférant et à tige droite, y vient très bien ; son bois sert à faire des javelots qui acquièrent la dureté de la corne. Il s'engendre, dans le corps de l'arbre, un ver qui ronge jusqu'à l'écorce ; la sciure qui en tombe, s'amassant au pied de l'arbre, et se mêlant au suc gommeux qui en distille et se coagule, s'amalgame avec la terre qu'elle entraîne ; la résine qui reste sur le tronc se congèle dans le corps de l'arbre ; mêlée avec la terre et la sciure, cette gomme est plus odoriférante, mais elle perd une partie de ses autres qualités (Strabon). Ptolémée joint la Pisidie tantôt à la Galatie, tantôt à la Pamphylie.

PISTACHE. C'est ainsi que le perse et le samaritain, ainsi que plusieurs auteurs modernes, notamment Winer, traduisent l'hébreu *bot'nim*, Gen. 43, 11., que nos versions ont rendu par dattes, q. v. La plupart et les meilleurs des anciens interprètes l'entendent des fruits du térébinthe, mais ces fruits sont à peine mangeables ; la confusion peut s'expliquer par la grande ressemblance du térébinthe avec le pistachier ; les deux arbres appartiennent au même genre dans le système de Linnée (Pentandrie). Le pistachier croît en Palestine, en Syrie, en Perse ; on ne le trouve pas en Égypte (ce qui ajoute une présomption de plus en faveur de cette traduction dans le passage cité de la Genèse) ; ses feuilles, d'un vert sale, sont inégalement ailées, opposées, et composées de folioles ovées et recourbées ; les fleurs sont blanchâtres et réunies en grappes à l'extrémité des branches ; les noix mûrissent en octobre ; elles sont allongées, de la grosseur d'une noisette ; la coque, d'un blanc rougeâtre ou couleur chair, est odorante ; l'amande est verte, revêtue d'une peau rouge, huileuse, très agréable au goût, très saine à l'estomac ; elle était fort recherchée des Orientaux, qui la recommandaient même comme un remède contre les morsures des serpents, Plin. 13, 10. 23, 78. Le tronc a de 4 à 7 mètres de haut, mais n'est pas particulièrement fort.

PITHOM, Ex. 1, 11., ville forte d'Égypte, à la construction de laquelle les Israélites esclaves furent appelés à travailler. On pense que c'est la ville de Patumos dont parle Hérodote, 2, 158., et qu'il place sur le canal que les rois Néco et Darius avaient fait creuser pour joindre la mer Rouge au Nil, et par là à la Méditerranée. Le nom de Pithom signifierait, d'après Jablonsky, celle qui est enfermée, c'est-à-dire la ville forte. D'autres, comme le traducteur copte, ont pris cette ville pour Héroopolis ; d'autres enfin, Marsham, pour Péluse ou Damiette.

PLAINES. La Palestine étant une contrée montagneuse n'offre que peu de plaines véritablement dignes de ce nom. Les Hébreux avaient trois mots pour désigner les plaines, suivant la nature de leur sol, leur étendue, leur conformation, leur entourage, etc. *Harabah* désignait, en général, une surface rase, ardue, et non cultivée, ce que nous appellerions presque un désert ; *mishôr* une plaine, un plateau, fertile ou non, plutôt fertile cependant, et qui n'est terminé nulle part par des montagnes ; *hémèk*, une plaine élevée, bornée par des montagnes, une large vallée, formant une espèce d'arrêt au milieu des montagnes. Les principales plaines que présente la Palestine sont, en allant du nord au sud : *a*) Celle de Jizréhel ou d'Esdraelon (hémèk), qui partage le pays de la baie de Ptolémaïs jusqu'au Jourdain, et sépare les montagnes de la Galilée de celles d'Ephraïm ; elle était bien arrosée et riche en gras pâturages. *v*. Jizréhel. — *b*) Les côtes de la Méditerranée depuis le mont Carmel jusqu'au fleuve d'Égypte ; elles portaient jusqu'à Joppe le nom de plaine de Saron, et, depuis là, celui de Sephélah. *v*. ces articles. Cette partie méridionale communiquait avec les plaines de Juda. — *c*) La plaine du Jourdain, les deux rives de ce fleuve depuis le lac de Génésareth jusqu'à la mer Morte ; près de Jérico cette plaine s'élargit, et prend le nom de harabah de Jérico, désert de Jérico, Jos. 4, 13. 5, 10. 2 Rois 25, 5. Jér. 39, 5., comme aussi la mer Morte s'appelle, à cause de cela, la mer du Désert, Deut. 3, 17. 4, 49. — *d*) Le plateau (mishôr) de Ruben, sur lequel se trouvaient les villes de Bézer et de Médébah, Jos. 13, 16. 20, 8. Deut. 4, 43.;

il appartient au grand, mais stérile plateau qui porte aujourd'hui le nom de Belka. — Les plaines de Moab tombent en dehors du territoire d'Israël; d'autres plaines encaissées dans des montagnes seront indiquées à l'art. Vallées.

PLATANE. *v.* Châtaignier.

PLOMB. *v.* Métaux.

PLONGEON, Lév. 11, 17., *v.* Cormoran.

PLUIE. *v.* Température.

POELE, 2 Sam. 13, 9., instrument à frire, dont la forme nous est inconnue, mais qui ne peut avoir été essentiellement différent des ustensiles de même nom dont on se sert dans nos cuisines; elle était d'airain, si l'on en juge par son étymologie (massreth).

POÉSIE, *Poëtes.* Il est peu de sujets sur lesquels on ait plus écrit que celui de la poésie des Hébreux. Depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, on a écrit les volumes sur la métrique, le rhythme et la musique de ces chants; on les a considérés dans le fond et dans la forme, dans leur contenu et dans la diction; on a recherché la pensée et son enveloppe; on a distingué les *genres* de poésie, et l'on a pesé les phrases, les mots, les syllabes, les lettres. Les poëtes et les commentateurs ont consacré, les uns leurs talents, les autres leurs travaux, à pénétrer bien des mystères, à signaler bien des beautés. Et cet ensemble de travaux qui pourrait faire croire soit à des découvertes intéressantes, soit à une grande difficulté de la matière, n'a à peu près rien produit, rien expliqué de ce qui eût dû être expliqué.

Ce que l'on connaît généralement sous le nom de poésie des Hébreux se réduit pour nous au contenu des livres poétiques de l'Ancien Testament; si nous les divisons d'après les formes de notre esthétique, nous y trouvons des écrits didactiques et des poésies lyriques, les premiers s'adressant davantage à la réflexion, les autres au sentiment, au cœur. Quelques critiques, anciens ou modernes, ont voulu voir dans le livre de Job, et dans le Cantique des Cantiques, une troisième forme de poésie, un germe de poésie épique ou dramatique; mais ce point de vue, qui embrassait même le Pentateuque, ne résiste pas à l'examen, et, réfuté depuis longtemps, il est presque généralement abandonné. — Plusieurs oracles des prophètes sont un mélange de poésie lyrique et de poésie didactique, comme aussi dans les écrits à proprement parler didactiques, on trouve par intervalles des fragments purement lyriques.

La poésie a été chez les Hébreux ce qu'elle a été chez tous les peuples du monde; elle a pris naissance dans de profondes et vives impressions, et s'est manifestée d'abord sous la forme qui exprime le mieux les émotions de l'âme, sous la forme lyrique; dans le principe, elle s'unissait presque toujours à la musique, peut-être même à la danse, Jug. 16, 25. 1 Sam. 18, 6. De grands événements nationaux, de grandes victoires, de grandes délivrances, furent les premiers sujets de ses chants, et comme au point de vue des Hébreux fidèles, toutes choses procédaient immédiatement de Dieu, la poésie lyrique prit dès son origine une couleur théocratique, elle eut une tendance éminemment religieuse, et avec elle cet élan, cette hauteur, cette grandeur saisissante qui la caractérise. Il semble que des femmes surtout furent dès les premiers temps remplies de cet esprit lyrique; nous les voyons, en effet, se produire au milieu du peuple avec tout l'enthousiasme de l'inspiration, Ex. 15, 20. Jug. 5, 1. 11, 34. 21, 21. 1 Sam. 18, 7. Ps. 68. 25. La poésie lyrique atteignit sa plus haute perfection sous David, ce grand maître en qui elle se personnifia pour ainsi dire, et qui ne fut sans doute pas sous l'influence des écoles de prophètes autant qu'on a voulu le croire; il l'introduisit avec toute sa grandeur et sa pompe dans le sanctuaire national, où elle devint un des ornements les plus beaux et les plus bénis du culte public. Après David, il paraît que les prophètes et les lévites continuèrent seuls de la cultiver, *v.* Coré; mais ils le firent dans le même esprit que leur maître, et avec le même succès, la même force et la même fraîcheur, jusqu'aux temps qui suivirent l'exil, quoique l'on remarque parmi les grands chantres de cette époque, ces tra-

ces de fatigue ou d'épuisement qui accompagnent toujours la décomposition d'une nationalité, l'épuisement d'un pays qui va mourir. On ne saurait déterminer jusqu'à quel point la poésie lyrique fut appliquée par les Hébreux à des sujets profanes, à chanter l'amour, la joie ou l'amitié ; il n'est pas même établi qu'elle ait jamais perdu son caractère purement religieux, et Winer, qui insiste sur l'existence d'une poésie profane lyrique des Hébreux, ne nous paraît pas avoir prouvé que Tholuck, en la niant, soit aveuglé par une « pédantesque partialité. » Les passages qu'il cite, Es. 9, 2. Jér. 7, 34. 25, 10. 48, 33. Am. 6, 5. ne prouvent pas nécessairement ce qu'il croit y voir.

Le recueil des poésies appartenant au genre lyrique comprend :

a) Des chants et des hymnes adressés à Dieu, soit comme dominateur du monde, Ps. 8 et 104, soit comme chef de la nation, Ps. 47, 66, 67 et 75, soit comme providence particulière par rapport à quelques événements de l'histoire nationale, Ps. 46, 48, 75, etc. Un grand nombre de ces chants étaient spécialement affectés au culte public, Ps. 15. 24, 68, 81, etc., et l'on a cru pouvoir distinguer, dans plusieurs, des chœurs et des voix seules s'entrerépondant ; le psaume 118 serait à cet égard l'exemple le plus frappant, et les divers essais qui ont été faits pour retrouver la suite et le caractère des interlocuteurs (notamment le Cantique de la Victoire, de M. Bost), montrent que c'est un travail à la fois facile, intéressant, utile et instructif. Il faut se rappeler, d'ailleurs, que les psaumes se chantaient ordinairement par le maître-chantre, et que les chœurs, généralement parlant, n'intervenaient que pour certains répons, comme cela se voit encore dans les synagogues, et comme pour les prières on en trouve aussi des exemples dans les Eglises romaine et épiscopale.

b) Des complaintes, élégies, et lamentations, ayant pour objet les malheurs des individus, ou ceux de la nation, quelquefois l'un et l'autre ensemble, cf. 2 Sam. 1, Lament. 1-5,; Ps. 7, 44, 56, 102, 109, etc. Le recueil des Psaumes peut-être considéré comme une anthologie de la poésie lyrique des Hébreux ; il renferme des morceaux des deux genres que nous venons d'indiquer. On a voulu voir la trace d'un troisième genre dans

c) Le Cantique des Cantiques ; les rationalistes en ont conclu à l'existence d'une poésie érotique chez les Hébreux, et Winer répète ici l'un de ses mots favoris, c'est que la pédanterie dogmatique ou historique peut seule ne pas admirer dans ce cantique un chant d'amour empreint de toute l'ardeur des passions de l'Orient.

Quant à la poésie didactique, elle paraît avoir pris naissance dans les proverbes, les dictons populaires, les sentences profondes, les énigmes ; on a toujours remarqué, en effet, que ces résumés de la sagesse universelle affectaient volontiers une forme figurée et un certain rhythme qui les fissent ressortir dans la mémoire et dans l'imagination, et nulle part cette sagesse populaire n'est plus riche, plus ancienne, plus profonde que dans l'Orient. Le livre de Job est la plus ancienne apparition de ce genre de poésie ; des sages s'entretiennent comme dans le Makemath des Arabes ; leurs paroles ne s'élèvent pas toujours fort haut, mais la conclusion du livre est l'expression d'une sagesse, peut-être peu étendue, mais sûre, morale, et ferme. Salomon forme une seconde époque, 1 Rois 10 ; ses Proverbes réunis en recueil, avec les sentences de quelques autres sages, l'Ecclésiaste, et un certain nombre de Psaumes, sont ce qu'il y a de plus caractéristique en ce genre dans la poésie hébraïque, Ps. 1, 133, 32, 50, etc. ; on trouve quelquefois aussi dans les prophètes quelques oracles émis en forme de sentences, ou de paraboles, 2 Sam. 12, 1-4. Es. 5, 1-6. Les discours de Jésus portent presque tous le même caractère, et montrent combien ce genre était encore conforme à l'esprit des Juifs de son temps. Et l'on n'a pas de peine à comprendre que lorsque la poésie venait donner une forme vivante, brillante, à des pensées déjà fortes en elles-mêmes, pleines dans leur brièveté, sublimes dans leur simplicité, elles exaltassent l'enthousiasme religieux, et produisissent des impressions tout à la fois

rapides et durables, sur le génie des Hébreux.

On s'est donné beaucoup de peine pour découvrir dans la poésie hébraïque un mètre, des pieds, des vers, une rime, un rhythme quelconque, mais tous ces efforts ont échoué; d'une part, parce que la véritable prononciation de la langue est perdue, parce que nous n'avons plus que des données incomplètes, souvent inexactes, sur les sons, la ponctuation, et la longueur des voyelles; de l'autre, parce que ces ornements de la poésie profane ancienne et moderne, paraissent avoir en effet manqué aux règles de la poésie des Hébreux. Ce qui la distingue en effet de la prose, c'est ce qu'on est convenu d'appeler le parallélisme des membres, parallélisme qui réunit pour les opposer, les comparer, ou les confirmer, plusieurs idées analogues, dans une seule et même phrase. Ce parallélisme est appelé *synonyme* quand les membres de phrases qui se correspondent, expriment une même idée en des termes différents, Gen. 4, 23. Jug. 14, 14. Ps. 2, 10. Jér. 2, 12. 27.; *antithétique*, lorsque les membres de la phrase opposent deux idées l'une à l'autre, Ps. 20, 8. Es. 1, 3.; *synthétique*, lorsqu'ils expriment une même idée, mais avec une gradation dans le choix des mots, et d'une manière progressive, Ps. 19, 8. 10. 91, 13.; dans ce dernier cas il y a *identité* quand, les mêmes mots étant reproduits, la force de la pensée ne consiste que dans l'addition d'images ou de définitions supplémentaires, comme Ps. 48, 11. 12. 104, 18. Ce parallélisme des idées est souvent accompagné de la répétition des mêmes mots, Gen. 4, 23. Job 6, 5. Ps. 19, 8. 20, 8. 118, 2. 3.; de la rime, Gen. 4, 23. Job 16, 12.: souvent aussi, la phrase se compose de plusieurs membres dont les deux premiers sont opposés au deux derniers, ou plusieurs à un seul; cf. Ps. 31, 11. 40, 16. Mich. 1, 4. Job 10, 1. etc. Pour faire mieux comprendre l'idée du parallélisme, nous en citerons un exemple; il est tiré de Jérémie 2, 26. 27.

De même que le voleur est confus lorsqu'il est surpris,
Telle devrait être la confusion d'Israël,
De ses rois et de ses princes,
De ses sacrificateurs et de ses prophètes,
De tous ceux qui disent au bois : Tu es mon père!
Et à la pierre : Tu m'as donné la vie.

Les deux premières lignes, dit Dahler, comparent deux objets l'un à l'autre : l'idée générale, la maison d'Israël, est ensuite décomposée en cinq espèces, distribuées dans les quatre lignes suivantes; mais la cinquième espèce est distribuée en deux lignes parallèles, et tout cela forme un ensemble harmonieux et sans affectation. Ce passage du parallélisme simple au parallélisme composé, était de nature à prévenir l'uniformité, et peut-être la monotonie, qui accompagne souvent la poésie lyrique.

On découvre sans peine des strophes distinctes dans plusieurs psaumes, tels que les 42, 43, 107, etc. Les psaumes mahaloth, q. v., ont un rhythme plus rapide et plus vif que les autres. Kœster a publié plusieurs travaux dans lesquels il s'attache à démontrer que le genre strophique est beaucoup plus ordinaire dans les psaumes, qu'on ne le pense d'ordinaire, et que si l'on ne découvre pas toujours facilement la division des strophes, c'est que cette division repose sur le même principe que le parallélisme des phrases, sur une espèce d'irrégularité calculée qui souvent déjoue les recherches, et qui introduit plus de variété dans l'ensemble. On trouve assez de strophes variées dans les poésies lyriques françaises, pour qu'il soit aisé de comprendre qu'il en ait existé de semblables dans la poésie hébraïque. La version des Hagiographes de Perret-Gentil, et la Paragraph-Bible de Londres, font ressortir le parallélisme, et la distinction des strophes, autant du moins qu'il est possible de le faire.

Remarquons encore parmi les artifices poétiques des poètes hébreux, la disposition acrostiche d'un certain nombre de psaumes; dans quelques-uns le changement des lettres a lieu d'un verset à l'autre; ailleurs trois versets, ailleurs encore huit, forment des espèces de strophes dont chacune commence par une des lettres de l'alphabet, depuis la première jusqu'à la dernière; *v.* Ps. 25, 34, 119, 145. Lament. 1, 2, 4; Prov. 31, 10 et suivants.

Cet artifice était-il destiné à faciliter la mémorisation de ces vers ? était-ce un jeu de l'esprit, une entrave que le poète s'imposait à lui-même ? y avait-il là une signification maintenant perdue ? nous l'ignorons, mais cette dernière supposition est la moins probable.

En plaçant dans le parallélisme des membres la principale différence qui distingue la poésie de la prose, nous ne contestons pas qu'il ait pu y avoir encore d'autres différences, un rhythme particulier, des pieds et des rimes ; Josèphe, Origène, Eusèbe et saint Jérôme, paraissent avoir connu encore toutes les beautés de la poésie hébraïque, et avoir possédé le secret de ses règles : ils parlent, et leur grande science les mettait à même de parler en connaissance de cause, de vers héroïques, de trimètres, et de pentamètres ; saint Jérôme va jusqu'aux vers alcaïques, iambiques, et saphiques pour les Psaumes ; et il voit des hexamètres et des pentamètres dans les cantiques du Deutéronome et d'Esaïe, dans le livre de Job et dans ceux de Salomon. Quant à Leclerc (Hist. abrégée de la poésie chez les Hébreux), il essaie de prouver dans sa dissertation que la poésie des Hébreux était rimée à peu près comme la poésie française, opinion qui n'a pas manqué de partisans. D'un autre côté, Scaliger et d'autres, estiment et soutiennent qu'il n'y a ni mesures, ni pieds, dans les vers hébreux, et que cette langue, non plus que la plupart des langues sémitiques, n'est pas susceptible de cette espèce de gêne poétique.

Quoi qu'il en soit de cette question, il faut avouer que le vrai caractère de la poésie est dans la diction même, et que celle-ci se distingue par un choix de mots et de locutions qui ne se rencontrent jamais, ou du moins fort rarement dans les ouvrages en prose, ou qui, lorsqu'ils s'y trouvent, ont dans la prose une signification et une portée différente que dans la poésie ; la forme grammaticale même des noms, des pronoms suffixes, des verbes, et les règles de la syntaxe, s'éloignent également de la forme ordinaire, et des règles qui sont constamment observées dans les ouvrages en prose. La préférence de certaines expressions est fondée sur la préoccupation du poète d'éviter les termes et les formes de langage journalières, ordinaires et communes ; souvent celui-ci était conduit à se servir de certaines formes anciennes comme plus simples, plus grandes, et plus énergiques ; peut-être aussi que son choix était déterminé dans certains cas, par des considérations de rhythme et de mesure. Sous ce rapport on peut considérer les poètes hébreux comme les poètes classiques de l'antiquité profane, parce que la poésie est la même partout, ses exigences partout semblables ; il a dû y avoir des licences poétiques chez les uns comme chez les autres.

Le cercle d'idées des poètes hébreux se meut principalement dans la sphère de l'Orient, il touche à la nature et à l'histoire de la Palestine, aux époques diverses de la vie nationale, aux grands événements de l'existence du peuple de Dieu. Un certain nombre d'images semblables se reproduisent chez les uns et les autres, et si l'on en excepte quelques-uns, Job, Amos, Habacuc, Ezéchiel, on a la clef de tous quand on a la clef de l'un d'eux : l'intelligence d'Esaïe, par exemple, entraîne promptement l'intelligence des autres prophètes considérés comme poètes. Il serait intéressant de comparer sous ce rapport la poésie hébraïque à la poésie orientale et à celle de l'Occident, aux classiques anciens et aux chantres du moyen âge, à Homère et à Ossian.

L'élévation de la pensée qui atteint chez plusieurs prophètes la hauteur la plus sublime, cette simplicité pleine d'expression, cette variété pleine d'unité, ces figures, ces sentiments, cette action, tout cela réuni, qui pourrait se retrouver chez les poètes profanes, est encore relevé par l'idée religieuse qui anime, entoure, vivifie tous ces élans, qui est le centre et le fond de la poésie elle-même chez les Hébreux.

Parmi les auteurs qui ont traité ce sujet nous n'indiquerons que Carpzov, *Lowth*, *Leclerc*, *Herder (Esprit de la* poés. hébr.), et une dissertation spéciale de Calmet dans son Commentaire.

Saint Paul donne aux poètes païens le

nom de prophètes, parce que chez les païens les poètes passaient pour inspirés; il en cite deux, Aratus, Act. 17, 28., peut-être aussi Cléanthe et Epiménide, Tit. 1, 12. Aratus était natif de Cilicie, comme saint Paul; il avait dit: « Nous devons commencer par Jupiter, qu'il ne nous est pas permis d'oublier. Tout est plein de Jupiter, il remplit les rues, les places et les assemblées des hommes : toute la mer et les ports sont remplis de ce Dieu, et en tous lieux nous avons tous besoin de Jupiter. » Saint Paul, en faisant un extrait de ce passage lui donne la vérité qu'il n'a pas; il purifie l'erreur et argue de ces paroles obscures et fausses, pour démontrer que dans toute conscience d'homme il reste un sentiment secret, une croyance confuse, mais invincible, à l'existence d'un Dieu tout-puissant et présent partout. Epiménide jouissait, d'après ce que rapportent Plutarque et Diogène de Laërte, d'une grande réputation de prophète, et et ils citent de lui plusieurs prédictions qui, si elles sont vraies, ont été accomplies d'une manière remarquable.

POIDS. Les poids dont les marchands se servaient ordinairement s'appelaient pierres, parce qu'ils étaient faits de pierre, matière plus solide et plus durable que tant d'autres, même que le fer qui se laisse user par la rouille; on les portait dans un sachet, ou bourse, attachée à la ceinture, cf. Prov. 16, 11., ce qui se fait encore de nos jours en Perse, et cette habitude était d'autant plus nécessaire qu'aucun échange, ni achat, ne se faisait autrement qu'au poids; l'argent même était pesé, Jér. 32, 10. De faux poids et de fausses balances étaient sévèrement punis par la loi, Lév. 19, 35. Deut. 25, 14.; mais il paraît que malgré ces rigueurs, les facilités que l'on avait de commettre ce délit, l'avaient rendu fort ordinaire, Prov. 11, 1. 20, 10. 23. cf. Ez. 45, 10. Mich. 6, 11. Quant au sicle du sanctuaire, Ex. 30, 13. 24. Lév. 5, 15., etc., appelé aussi le sicle au poids du roi, 2 Sam. 14, 26., *v.* Sicle. Si l'on admet qu'il y avait dans le sanctuaire des poids spéciaux consacrés à la vérification des poids généralement en usage, et un lévite chargé de les conserver, comme quelques-uns le voient à la fin de 1 Chr. 23, 29., on se rappellera que les Egyptiens, au dire de Clément d'Alexandrie, avaient une institution semblable, les Romains également, et que Justinien, par une loi expresse, ordonna que les poids et mesures seraient gardés dans les églises des chrétiens; *v.* Mesures.

POIREAU (allium porrum), plante potagère bien connue; fleur en ombelle à six feuilles; feuilles grandes, étroites et aplaties; oignon petit et membraneux; on le mange en Egypte soit en salade, soit sans assaisonnement avec du pain; les anciens Egyptiens déjà l'estimaient pour son goût exquis et en faisaient un assaisonnement recherché pour une quantité de plats, Juven. 15, 9. Horace, Epp. 1. 12, 21. Martial 3, 47. 10, 4. Plin. 19, 33. Il est nommé, Nomb. 11, 5., avec l'ail et l'oignon comme un des aliments que les Israélites regrettaient le plus dans le désert; son nom hébreu est hhatzir, que nos versions rendent ailleurs par herbe, Job 8, 12. 40, 15., etc., sur le témoignage des Septante, appuyés par d'autres autorités fort anciennes; Ludolph en donne une explication différente qui n'a pas prévalu, et les commentateurs sont d'accord sur ce double sens du même mot suivant le contexte dans lequel il se trouve.

POISON. Il y a en hébreu deux mots différents pour désigner le poison, l'un plus général, rôsh, qui s'applique au poison animal, Deut, 32, 33., comme au poison végétal, plus fréquemment cependant à ce dernier; l'autre, hhemah, qui ne se dit que du poison animal, Deut. 32, 24. Le mot rôsh, que les anciens traduisent quelquefois par venin, quelquefois par fiel, désigne dans quelques passages une espèce de plante vénéneuse qui croît dans les champs, Os. 10, 4., et dont les fruits ressemblent aux grappes de raisin, Deut. 32, 32., et sont amers; les uns pensent que c'est la morelle, d'autres le tithymale, d'autres la coloquinte, d'autres l'ivraie, d'autres enfin, comme Gesenius, que c'est le pavot, dont le suc finit par devenir un poison, l'opium; cf. l'eau de fiel, Jér. 8, 14. 9, 15. 23, 15. Il est souvent nommé à côté de l'absinthe; ainsi dans les passages indiqués, et Deut. 29, 18. Quant à son

amertume, *v.* Ps. 69, 21. Lam. 3, 5. Des caractères donnés par les livres saints à cette plante vénéneuse, il est aisé de conclure au rejet de plusieurs des suppositions que nous avons indiquées ; il l'est moins de se prononcer définitivement pour l'une ou pour l'autre. — Marc 16, 18. renferme une allusion à l'usage d'adoucir ou d'abréger au moyen du poison les souffrances du condamné. — 2 Macc. 10, 13. nous offre un cas de suicide par empoisonnement.

POISSONS. On voit par Nomb. 11, 5. Ez. 29, 4. 5., que l'Egypte, et notamment le Nil, abondait en poissons de toute espèce ; cf. Ex. 7, 18. Hérod. 2, 93. Strabon 17, 823. La Palestine en possédait également beaucoup dans ses rivières et dans ses lacs, et le lac de Génésareth était sous ce rapport tout particulièrement renommé, Jean 21, 11. cf. Matthieu 14, 17. 15, 34. Les habitants de ses rivages vivaient de la pêche, Luc 5, 2., mais travaillaient chacun pour son compte sans être réunis en corporation ou en corps de métier. On se servait pour pêcher, de filets de différentes grandeurs et de différentes formes, Matth. 4, 18. Jean 21, 6., de hameçons, Es. 19, 8. Hab. 1, 15. et de crochets, crocs ou sorte de harpons, Am. 4, 2. cf. Job 40, 20. 21. C'était surtout la nuit, Luc 5, 5., ou au matin avant le lever du soleil, Pline 9, 23., que les pêcheurs vaquaient à leur tranquille et silencieuse occupation. Les Phéniciens firent connaître les poissons de mer à la Jérusalem restaurée et reconstruite, Néh. 13, 16., du moins il n'en est pas fait mention plus tôt. Il ressort de plusieurs passages que les Juifs, surtout les Juifs postérieurs à l'exil, mangeaient volontiers le poisson, en comprenant sous ce nom tous les animaux aquatiques munis d'écailles et de nageoires, car les autres, tels que la murène, le polype, la sèche, étaient déclarés impurs par la loi, Lév. 11, 9.; *v.* Nomb. 11, 5. Néh. 13, 16. Matth. 14, 17. 15, 36. Luc 9, 13. 24, 42. Jean 6, 9., etc. ; mais ils n'en faisaient pas, comme les catholiques romains, une des délicatesses du jeûne. Il y avait à Jérusalem un marché spécial destiné à la vente de la pêche, et une porte des poissons, 2 Chr. 33, 14. Néh. 3, 3. 12, 39. Cette viande ne figure jamais dans les sacrifices, non qu'elle fût souillée, mais parce qu'elle était considérée comme peu forte, peu nourrissante, et peu digne d'être offerte à la divinité ; d'après Hérod. 2, 37., il était même défendu aux prêtres d'Egypte d'en manger.

Il ne paraît pas que les Hébreux aient su désigner les différentes espèces de poissons par des noms particuliers ; du moins on n'en trouve aucun exemple nulle part ; le poisson même qui engloutit Jonas n'est pas désigné autrement en son lieu que par l'épithète de grand, Jon. 2, 1.; il est appelé baleine dans la mention qui en est faite, Matth. 12, 40., d'après la traduction des Septante, mais on est presque généralement d'accord à penser qu'il ne s'agit pas de la baleine dans ce passage : Hare l'entend de l'orque, grand poisson de l'espèce du dauphin ; Bochart et la plupart des commentateurs actuels, du requin (squamus, ou canis carcharias) ; ce grand poisson répond ainsi aux termes employés dans le livre de Jonas : ses quatre cents dents placées sur six rangées sont aiguës et tranchantes comme des rasoirs ; sa gueule est si large qu'un homme peut à son aise y passer tout entier : on a trouvé souvent dans son estomac des hommes, des chevaux, d'autres animaux ; et dans un de ces animaux qui ne pesait que 400 livres, on a trouvé jusqu'à dix thons. On raconte qu'un matelot fut un jour avalé vif par un requin, et que celui-ci ayant été atteint par un boulet de canon, le rejeta immédiatement, sans qu'il eût éprouvé le moindre mal. — Nous avons parlé du poisson de Tobie à l'article Cécité, et du culte des poissons à l'article Dagon. *v.* aussi Béhémoth et Léviathan.

POITRINE de tournoiement. *v.* Lever.

POIX, en hébreu zèphèh ou zèpheth, Ex. 2, 3. Es. 34, 9., substance bien connue, susceptible d'être liquéfiée à une chaleur peu considérable, et souvent employée comme enduit. On la tire de certaines résines végétales.

POLITESSE. Cette forme extérieure de bienveillance, cette espèce de bienveillance de surface, provisoire, transitoire, que son nom caractérise seul par-

faitement, et qui accompagne souvent, et supplée quelquefois, la bienveillance du cœur, la bonté, l'amitié, a eu de tout temps chez les Orientaux un développement et des proportions beaucoup plus considérables que chez les Européens, moins formalistes et plus positifs. Les anciens Hébreux ne faisaient pas exception sous ce rapport aux usages des peuples au milieu desquels ils vivaient isolés, et nous trouvons dans l'Ecriture la trace de la plupart de ces coutumes qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours en Orient. En se rencontrant ou en se séparant, 2 Sam. 18, 21., les inférieurs saluaient profondément leurs supérieurs, quelquefois jusqu'à terre suivant la distance sociale qui les séparait, Gen. 19, 1. 23, 7. 2 Sam. 9, 8., même à plusieurs reprises, Gen. 33, 3. 1 Sam. 20, 41. : devant des princes, des gouverneurs, des hommes haut placés, on avait même l'habitude de se jeter par terre, à leurs pieds, ou de se mettre à genoux, Gen. 42, 6. 44, 14. 50, 18. 1 Sam. 25, 23. 2 Sam. 1, 2. 14, 4. 19, 18. 2 Rois 1, 13. Matth. 2, 11. 27, 29., etc. On ne voit pas d'exemples de l'usage actuel de mettre la main droite sur la poitrine, en inclinant la tête devant un supérieur. Si un inférieur étant à cheval rencontrait un de ses supérieurs, il descendait de sa monture pour faire les révérences d'usage, Gen. 24, 64. 1 Sam, 25, 23. Il n'est pas dit, mais il est probable qu'en pareil cas les Hébreux de la classe inférieure, comme les anciens Egyptiens et les Arabes de nos jours, sortaient du chemin pour laisser un libre passage à la personne plus élevée qu'ils rencontraient. Les formules de la salutation étaient simples; elles exprimaient des vœux de bénédiction, Gen. 43, 29. 1 Sam. 25, 6. Jug. 6, 12. cf. Ruth 2, 4., où nous voyons à la fois le salut et sa réponse ; ou bien c'étaient des informations touchant l'état de la santé, 2 Sam. 20, 9. 2 Rois 4, 26. Jug. 18, 15. 1 Sam. 10, 4., et cette dernière habitude était tellement générale qu'on disait : demander à quelqu'un comment il se porte, pour : le saluer. Le salamalec des Arabes n'est autre sous ce rapport que le shalom aléka des Hébreux : paix te soit ! On accompagnait les partants d'un souhait de prospérité, Tob. 5, 21. Il arrivait quelquefois aussi qu'au lieu de se borner à une simple et courte salutation, les Hébreux qui se rencontraient s'adressaient de longues et verbeuses formules de bienveillance, 1 Sam. 25, 6., et c'est à ces longueurs que font allusion les défenses mentionnées 2 Rois 4, 29. Luc 10, 4. Les voyageurs modernes, Niebuhr, Arvieux, Russel, racontent que les Orientaux, et, en général, presque tous les peuples à moitié civilisés, ont conservé l'usage de ces salutations circonstanciées, qui sont inutiles et fastidieuses pour des hommes occupés, et plus attachés à la réalité qu'aux formes de la politesse. — Dans la conversation, l'inférieur parlait de lui-même à la troisième personne, en se disant le serviteur de celui à qui il s'adressait, et en l'appelant mon seigneur, ou même mon maître, si c'était un prophète ou quelque personnage très distingué par son rang, Gen. 18, 3. 19, 2. 24, 18. 43, 28. Jug. 19, 19. 1 Sam. 26, 18. 2 Rois 5, 13. 6, 21. 13, 14., etc.; parfois même, pour mieux marquer son respect, l'inférieur se rabaissait jusqu'à se donner des titres injurieux, comme chien, ou chien mort, 2 Sam. 9, 8. 2 Rois 8, 13. Il paraît que les Juifs postérieurs poussèrent le scrupule dans leurs rapports avec les païens jusqu'à refuser de les saluer, Matth. 5, 47., comme, en Egypte et en Syrie, les chrétiens et les mahométans de nos jours passent encore à côté les uns des autres sans remplir ce devoir de politesse. Une convention tacite avait, à la même époque, dispensé de répondre à un salut certaines personnes, et presque certaines classes, notamment les hommes attachés au clergé, et entourés d'une réputation de vertu et de piété, ce qui n'empêchait pas ceux-ci de rechercher les salutations avec une petitesse d'amour-propre et de vanité qui leur a mérité les reproches de notre Sauveur, Marc 12, 38. Luc 11, 43. 20, 46. La place de droite, à table ou ailleurs, était déjà, dans l'antiquité hébraïque, la place d'honneur, 1 Rois 2, 19. Psaum. 45, 9. Matth. 25, 33. Les témoignages du respect, de la joie, ou de la reconnaissance publique, rendus à un monarque, consistaient dans des

cris d'allégresse, parmi lesquels on distinguait celui de : Vive le roi! Lorsqu'on le pouvait, on y joignait de la musique (instrumentale), 2 Sam. 16, 16. 1 Rois 1, 40. 2 Rois 9, 13. Judith 3, 8.; on couvrait le chemin de tapis, de vêtements, et le peuple qui était trop pauvre, de branches d'arbres ou de fleurs, Æschyl. Agam. 909. Tacit. Hist. 2, 70. 2 Rois 9, 13. Matth. 21, 8.; et, si le personnage qu'on attendait faisait son entrée de nuit, on l'escortait avec des flambeaux, 2 Macc. 4, 22.

On peut voir aux articles Age, Baiser, Salive, d'autres préceptes relatifs à la politesse. Quelques autres détails encore sont conservés par les rabbins, ainsi l'habitude de saluer celui qui éternue, et de lui souhaiter du bien, l'éternuement étant regardé comme un présage en général fâcheux. (Dans le texte de 1 Rois 16, 11. 21, 21., le mot qui a été traduit par homme, ou, pour mieux dire, qui n'a pas été traduit, fait allusion à un acte qui dénote une éducation grossière, et peut-être un manque affecté de respect; il y a dans l'hébreu : « depuis celui qui urine contre la muraille, » c'est-à-dire depuis l'homme le plus commun, ou depuis l'enfant, le gamin, « jusqu'à un chien. »

POLYGAMIE. Cette plaie de l'Orient, nécessitée, disent les uns, par l'influence d'un climat ardent sur les hommes, par la grande disproportion, disent les autres, qui se trouve entre les naissances masculines et les naissances féminines, mais qui, en réalité, n'est entretenue que par elle-même, qui produit elle-même ses causes, cette plaie n'a pas été inconnue aux anciens Hébreux, et elle existait longtemps avant leur constitution comme peuple. Lémec, de la famille de Caïn, est le premier polygame connu, et son nom, sa famille, ce qu'on sait de sa vie, n'est pas une recommandation en faveur de la polygamie, Gen. 4, 19-24. On croit encore trouver, Gen. 6, 2., dans ces mots: « de toutes celles qu'ils choisirent, » un second indice de ce genre de désordre avant le déluge. Il paraît certain, en tout cas, malgré l'opinion de quelques Pères, notamment de Tertullien qui dit qu'avant le déluge personne n'imita Lémec; il paraît certain, disons-nous, que la polygamie était devenue presque générale avant Noé; car elle convenait aux maîtres du monde, et nul frein ne les retenait plus sur la pente où les entraînaient leurs passions. — La polygamie fut-elle permise aux patriarches? On ne saurait l'affirmer. Ils la pratiquèrent, mais dans de certaines limites. Abraham n'eut à la fois qu'une femme et une concubine, croyant devoir réaliser dans la chair des promesses qui étaient faites à l'esprit; Isaac n'eut qu'une femme; Jacob eut deux femmes, dont la première lui fut imposée, et deux concubines qu'il prit pour obéir à ses femmes. Ils ne trouvèrent, ni les uns ni les autres, le bonheur dans ces demi-désordres. Les lois de Moïse supposent cet usage, sans l'approuver ni le condamner, Deut. 21, 16. 17. Ex. 21, 8. Lév. 18, 18., et plusieurs exemples de polygamie sont rapportés, ou du moins indiqués, dans les livres saints, principalement sous l'époque des juges, Jug. 8, 30. 10, 4. 12, 9. 14. 1 Sam. 1, 2. 2 Sam. 3, 7. 12, 8. Le législateur avait néanmoins gêné, par diverses restrictions et prescriptions, l'exercice de la polygamie, qu'il n'avait pas combattue directement, peut-être parce qu'elle était le moindre de plusieurs maux entre lesquels il fallait choisir pour faire l'éducation du peuple; elle était une forme adoucie de l'esclavage des femmes, un remède contre des abominations communes chez les peuples orientaux. Les obstacles que la loi opposait aux excès de la polygamie étaient de trois sortes : 1° Il ne devait se trouver aucun eunuque dans le pays, Deut. 23, 1.; or, la polygamie sans eunuques ne se rencontre nulle part: lorsque les maîtres sont obligés d'être eux-mêmes les gardiens de leurs harems, ils sont peu tentés de les agrandir, et, lorsque les femmes peuvent toujours espérer de trouver un époux, elles sont moins tentées d'aliéner leur liberté pour partager la couche d'une rivale. 2° La souillure contractée par l'homme, Lév. 15, 18., devenait, pour celui-ci, une incommodité et un fardeau insupportable lorsque le nombre de ses femmes se multipliait. 3° Il était défendu d'avoir une femme privilé-

giée ; l'homme leur devait à toutes, ainsi qu'à leurs enfants, la même bienveillance, Ex. 21, 8., et, comme le cœur d'un homme ne peut pas facilement flotter entre plusieurs, comme il a besoin de se fixer, comme, par conséquent, cette prescription de la loi ne pouvait être observée que rarement et difficilement, les excès de la polygamie étaient réprimés d'autant. Ajoutez que les jalouses rivalités des femmes d'un seul homme, qui sont presque une suite inévitable de la polygamie, cf. 1 Sam. 1, 6. 2 Chr. 11., 21., étaient, pour celui-ci une cause de chagrins domestiques presque continuels, qui devaient lui faire désirer la suppression de la polygamie elle-même; Elkana en est une preuve frappante. Il résultait de ces entraves que les Israélites, malgré l'espèce de liberté dont ils jouissaient, se contentaient, en général, d'une seule femme, Prov. 12, 4. 19, 14. 31, 10., à laquelle ils adjoignaient tout au plus, et cela contre la loi, deux concubines. Après l'exil, la monogamie devint générale, et elle tendit à être toujours mieux comprise dans sa portée et dans son sens moral, Ecclésiastiq. 26,1. Quant aux rois, il leur était défendu, par Deut. 17, 17., d'avoir plusieurs femmes. Cependant, nous voyons que la loi fut fréquemment éludée, et la plupart des rois, Saül, David, Salomon, Roboam, Abija, jusqu'à Hérode le Grand, ont eu des sérails, quelques-uns même extrêmement nombreux, plusieurs femmes, et un beaucoup plus grand nombre encore de concubines, 2 Sam. 5, 13. 12, 8. 1 Rois 11, 3. 2 Chr. 11, 21. 13, 21. Ils remplaçaient alors par des eunuques étrangers les hommes qu'ils ne pouvaient pas se procurer en Judée. *v.* Eunuque. — On peut remarquer la sagesse des entraves apportées par le législateur à une coutume qu'il voulait déraciner sans l'arracher; les résultats ont été obtenus : Mahomet a combattu les excès de la polygamie de manière à sanctionner le principe et à enraciner l'usage, lorsqu'il a limité à quatre (Coran 4, 3.) le nombre des femmes légitimes qu'il est permis d'avoir, sans, du reste, rien statuer sur le nombre des concubines.

On appelle, en termes de scholastique, polygamie successive les secondes noces, et quelques auteurs, d'accord avec l'Eglise grecque, ont cru que les passages 1 Tim. 3, 2. Tit. 1, 6. interdisaient positivement aux évêques et conducteurs d'églises les secondes noces. Au lieu de : mari d'une seule femme, ils lisent alors : n'ayant été le mari que d'une seule femme ; ils s'appuient sur ce que la polygamie étant interdite aux chrétiens en général par Jésus, qui a ramené le mariage à son institution primitive, Matth. 19, 5. cf. 1 Cor. 7, 2., elle l'était, par conséquent, aux évêques, sans qu'il fût nécessaire de le spécifier. Mais cette considération qui est la plus sérieuse de celles qu'on avance, perd de sa valeur si l'on se rappelle que la polygamie, bien que peu estimée des Grecs et des Romains, existait cependant encore chez eux comme en Orient ; or, nous pouvons supposer que des hommes qui avaient deux ou plusieurs femmes se soient convertis; rien ne nous autorise à croire qu'en pareil cas les apôtres aient contraint le prosélyte à se séparer de ses femmes. Calvin fait observer avec justesse que cette séparation, ce divorce, aurait été un nouveau crime; l'Eglise ne pouvait donc faire autrement que tolérer les conséquences d'un fait qui s'était passé en dehors de l'Eglise. Toutefois, et c'est à ces cas que se rapportent les paroles de l'apôtre, des hommes dans une position semblable, ne pouvant jouir de la considération dont un évêque doit être entouré, étaient exclus de l'épiscopat, ainsi que ceux qui s'étaient remariés après un divorce illégitime, ou ceux qui entretenaient une concubine à côté de leur femme légitime. Heidenreich, dans son commentaire sur les épîtres pastorales, 1826-1828, a soutenu l'opinion que nous combattons, et la plupart des sociétés de missions agissent dans le même sens, en contraignant les prosélytes polygames à renvoyer toutes leurs femmes moins une.

POMMIER. Hébr. thapouach. Cet arbre si connu, de la famille des rosacées, n'est nommé que Joel 1, 12. Cant. 2, 3. 8, 5., et ses fruits, Cant. 7, 8., où leur agréable odeur est comparée au souffle de la bien-aimée. Rosenmuller et d'au-

tres ont cru, à cause de cela, qu'il s'agissait dans ces passages du cognassier et du coing, dont l'odeur est plus forte que celle de la pomme ; mais les pommes de Syrie, au rapport d'Avicenne, ont une odeur plus forte que les nôtres, quoique fine et délicate, et la comparaison du Cantique pouvait être facilement comprise. Un argument qui prouverait davantage en faveur de l'opinion de Rosenmuller, c'est que dans le langage de l'amour oriental, le coing joue un rôle plus ordinaire qu'il ne fait et ne pourrait faire chez nous. Il est possible au reste qu'en hébreu comme en grec, un même mot désignât l'un et l'autre fruit; mais il ressort de plusieurs noms de villes, Jos. 15, 34. 17, 7., que le thappuah était un arbre assez commun dans l'ancienne Palestine, et certainement la culture du pommier avec son fruit légèrement acide, mais doux et rafraîchissant, était plus utile, plus recherchée, que celle du rude et âpre cognassier. Le Talmud d'ailleurs, par les détails qu'il donne sur le pommier, appuie suffisamment la traduction généralement adoptée.

PONT, contrée de l'Asie, nommée à côté de la Cappadoce, Act. 2, 9. 1 Pierre 1, 1., et qui, d'après ces passages, était habitée par des Juifs. Le Pont, dont le nom, qui signifie mer, venait du voisinage du Pont-Euxin qui baignait au nord ses rivages, était borné au sud par la Cappadoce, à l'est par la Colchide et la Grande Arménie, à l'ouest par la Galatie et la Paphlagonie, dont il était séparé par le fleuve Halys. Il était montagneux vers le sud-est; le reste du pays était plat. Constitué en satrapie par Darius fils d'Hystaspe, le Pont prit le titre de royaume sous Mithridate qui en fut le premier roi. L'avant-dernier des Mithridates, Eupator, fit aux Romains pendant quarante-six ans une guerre acharnée et cruelle ; son fils, le parricide Pharnace, soumit sa personne et ses états aux ennemis de son père (66 av. C.), qui partagèrent le pays en plusieurs petites provinces ou royaumes indépendants, connus sous les noms de Pont de Galatie, Pont de Cappadoce, et Pont Polémoniaque, du nom de plusieurs rois Polémon, dont le dernier fit une cession volontaire de ses états à Néron. Cet empereur réunit le Pont et la Cappadoce sous une seule administration.

PORC. La chair de cet animal était mise par la loi de Moïse, au nombre des viandes impures et défendues, Lév. 11, 7. Deut. 14, 8., et les Juifs ont été dans tous les temps fidèles à l'horreur qu'elle leur inspirait, à tel point que plusieurs d'entre eux aimèrent mieux souffrir le martyre sous Antiochus Epiphanes, que de consentir à en manger, ou même à faire semblant d'en manger, 2 Macc. 6, 18. 7, 1. etc. L'épithète de mangeurs de pourceau désignait les idolâtres les plus corrompus et les plus endurcis, Es. 65, 4. 66, 17. D'après plusieurs rabbins, les Juifs ne pouvaient pas même posséder des pourceaux, et les troupeaux mentionnés Matth. 8, 30. cf. Luc 15, 16., appartenaient sans doute à des étrangers, ou peut-être à des Galiléens, qui pouvaient bien sous ce rapport, comme ils l'avaient fait sous tant d'autres, s'être relâchés de la sévérité des prescriptions de leur loi, en nourrissant des animaux qu'ils ne devaient revendre qu'à des étrangers; d'ailleurs les Juifs modernes ne se font pas de scrupule à cet égard, et ils vendent des porcs aussi bien que des vaches. On peut croire qu'en interdisant comme impure l'usage de cette viande, le législateur avait un but diététique, attendu que cette nourriture forte et grasse favorise le développement des maladies de la peau, auxquelles les habitants de l'Orient ne sont déjà que trop sujets ; on dit en particulier que le lait de truie engendre la lèpre. Les habitudes sales de cet animal, 2 Pierre 2, 22., et les boutons dégoûtants dont il est fréquemment affligé, ne pouvaient qu'augmenter l'horreur des Juifs, en fortifiant la nécessité de l'interdiction; il fût resté immonde quand il n'aurait pas été déclaré tel. Les anciens Egyptiens, les Arabes, les Ethiopiens, les Phéniciens, et peut-être en quelques lieux les Indiens, partageaient le même dégoût, et Mahomet a imposé à ses sectateurs la même abstinence que Moïse au peuple de Dieu. Les Egyptiens cependant, et quelques autres peuples, offraient des porcs en sacrifice à certaines divinités, et les Crétois

regardaient cet animal comme sacré.

Le porc sauvage, ou sanglier, est nommé Ps. 80, 13.; terrible au sol, aux arbres, et aux jardins, il se trouve encore en Syrie et en Palestine. On a cru aussi que les bêtes sauvages des roseaux, Ps. 68, 30., désignaient des sangliers, parce que cet animal s'établit volontiers dans les terrains marécageux, au milieu des joncs; mais la définition est un peu trop vague pour qu'on puisse en faire un trait caractéristique.

PORTES, *Portiers*. *v*. Maisons.

POSSESSION. Le terrain foncier, les biens-fonds, sont la plus grande richesse d'un peuple adonné à l'agriculture, comme l'étaient les Israélites. D'après la constitution du pays, chaque individu, à l'exception des membres de la tribu de Lévi, avait droit à une portion du sol de la terre sainte, qui était partagée au peuple comme une propriété de l'Eternel, et ce terrain appartenait à sa famille en propriété inaliénable, Lév. 25, 23. (La constitution de Lycurgue avait introduit chez les Spartiates une disposition semblable). Le propriétaire pouvait cesser un moment d'en être le possesseur; il pouvait la vendre, l'aliéner pour éteindre des dettes, mais il conservait toujours le droit, lui ou ses plus proches parents, de la racheter quand il le voulait, Lév. 25, 25. cf. Jér. 32, 7., et en outre elle rentrait de droit dans sa famille l'année du jubilé, sans qu'il eût à en payer le rachat, *v*. Année. Ce principe prévenait dans le pays, d'un côté la mendicité, de l'autre l'aristocratie des richesses, la noblesse des terres avec ses suites économiques et politiques; il maintenait, ou ramenait bientôt l'égalité des citoyens, il stimulait et favorisait l'agriculture, il détournait le peuple de l'industrie et du commerce avec les nations voisines. Le trop grand morcellement des propriétés, qui devait être la suite de leur division et subdivision entre les descendants du propriétaire primitif, pouvait être retardé, du moins pour un certain temps, par le fait que lors du premier partage, il resta dans le pays une quantité de terres encore incultes qui, ne pouvant être travaillées par une population moins nombreuse, purent être cultivées plus tard, et partagées entre les descendants des premiers propriétaires. Cet inconvénient même n'aurait pas existé si, comme Hug le prétend, les aînés héritaient seuls de la propriété foncière, mais ce n'est qu'une hypothèse qui ne s'appuie sur aucun texte, et qui semble combattue par Deut. 21, 17. Il pouvait arriver aussi des translations forcées d'une famille à une autre famille, lorsqu'un homme mourait sans enfants, ou ne laissait que des filles qui en se mariant faisaient nécessairement passer sous un autre nom, et sans retour, la possession de leurs ancêtres. Et de toute manière, si l'on tient compte surtout de la fécondité hébraïque, cette institution devait à la longue entraîner bien des inconvénients, et finir par tomber en désuétude. Les privilèges accordés au premier né, qui obtenait la part de deux, Deut. 21, 17., mesure qui tendait à conserver à la famille sa possession, allaient d'un autre côté à l'encontre du but du législateur en rompant l'égalité de richesse, et ils contribuèrent pour leur part à l'abandon du principe constitutif de la propriété. Aussi voit-on déjà dans l'Ancien Testament des possessions acquises ou abandonnées, la suite des héritiers de familles rompue, les riches entassant propriété sur propriété, joignant maison à maison, approchant un champ de l'autre, Es. 5, 8. Mich. 2, 2. cf. Néh. 5, et les rois eux-mêmes s'appropriant par des confiscations, judiciaires ou arbitraires et violentes, les propriétés des particuliers, 1 Rois 21, 16. cf. 2 Sam. 16, 4. Ez. 45, 9. 46, 18. Après l'exil, après qu'un grand nombre de familles eurent par leur séjour prolongé dans la terre de leur captivité, renoncé de fait à leurs droits sur la terre d'Israël, après que les limites des tribus elles-mêmes, et bien plus encore celles des héritages de familles, eurent été effacées, oubliées, transposées, les lois relatives à la fixité des possessions devinrent en plusieurs lieux impossibles, partout difficiles à exécuter; elles furent presque généralement abandonnées, des métiers s'établirent, l'industrie rapportée de Babylone s'éleva à côté de l'agriculture, et de nombreux mendiants couvrirent le pays. — Pour plu-

sieurs détails, *v.* encore Héritages, Lévirat, Vœux, etc.

POSSESSIONS, *Possédés.* Ces affections malheureuses, affligeantes, effrayantes, dont les Evangiles renferment divers exemples, appartiennent au nombre des faits qui ont suscité le plus de débats dans l'Eglise chrétienne, et parmi les théologiens. Il est impossible d'approfondir ici tout ce qu'il y a de grave dans les questions qui ont été soulevées à ce sujet; l'essentiel, les traits généraux devront suffire. L'Ecriture nous montre partout que la source du bien et du mal n'est pas dans l'humanité elle-même. Elle montre le bien comme quelque chose d'absolu, le mal comme étant seulement relatif, quoique réel: le principe du bien existe seul, le mal n'est pas un principe, mais une position, une opposition, une négation. La rédemption n'est possible qu'autant que le mal est en dehors de l'humanité, dans une sphère d'esprits plus élevée; si l'humanité était elle-même le mal, le péché, la corruption, il n'y aurait plus lieu à restauration, à rédemption; on ne rachète que ce qui est perdu, mais non le principe même de la destruction. De même que le principe du bien se manifeste dans les anges de lumière, le mal s'individualise dans les esprits de ténèbres, et l'influence pernicieuse de ces forces occultes se révèle dans ceux que l'Ecriture appelle possédés, comme il se manifeste aussi d'une manière plus spirituelle, plus intérieure dans ceux qui sont appelés d'une manière générale les méchants. Les représentants du mal dans le monde sont d'une part les faux prophètes, les antichrists, les méchants, qui ne sont jamais appelés des possédés, quoiqu'il soit dit de Judas Iscariot que Satan entra en lui, Jean 13,27.; de l'autre, les possédés. Chez ces derniers le mal moral est toujours accompagné de certaines affections maladives, principalement de crampes épileptiques, en même temps que la conscience qu'ils ont d'eux-mêmes est émoussée ou détruite. Ces affections ne constituent cependant pas le caractère exclusif, ni même distinctif, de la possession, car elles peuvent se reproduire en d'autres circonstances purement accidentelles, sans qu'il s'y joigne aucune influence morale: un possédé est muet, Luc 11, 14., mais il peut se rencontrer des muets qui ne soient pas possédés, des hommes à qui l'on a coupé la langue, d'autres encore qui ont cette infirmité de naissance et qui glorifient Dieu dans leur vie: un possédé est fou, maniaque, mais un autre peut l'être aussi, peut avoir eu l'esprit dérangé par un accident, une peur, sans qu'on puisse conclure à une possession chez lui.

Si l'on rassemble les traits communs aux démoniaques dont parle l'Ecriture, on y voit le résultat d'un singulier mélange d'affections morales, et d'affections physiques antécédentes. La possession apparaît comme un châtiment.

En premier lieu, elle présuppose toujours un certain degré de culpabilité morale, de désordre, non que l'âme ait par méchanceté recherché le mal comme mal, mais asservie à un corps sensuel, elle s'est adonnée sous son empire aux plaisirs des sens et particulièrement à la volupté, tout en résistant intérieurement à des péchés qui lui répugnaient, qui la dégoûtaient. L'étincelle du bien n'était point éteinte; profondément ensevelie, elle fumait encore et n'attendait pour se rallumer que le moment où l'âme, retrouvant la conscience de son affreux état, soupirerait après la délivrance. — Il résultait de cet état moral, et c'est un second trait caractéristique des démoniaques, un affaiblissement général de l'organisme et notamment du système nerveux; et plus l'influence des nerfs sur les facultés est grande, plus cet affaiblissement devait réagir d'une manière fâcheuse sur l'organisme intellectuel, et sur l'harmonie de la vie intérieure tout entière. Ce désaccord moral, cette désorganisation, devait se produire avec d'autant plus de force que le malheureux avait davantage le sentiment qu'il était la seule cause de son malheur, qu'il était l'auteur de son mal, et que ce qu'il avait fait, il ne lui était pas possible de le défaire. Le méchant, celui qui a vécu dans des péchés extérieurs plutôt qu'intérieurs, qui n'a pas ruiné son corps par le mal, conserve un certain équilibre de ses facultés; il peut, comme Judas, être poussé

au désespoir et au suicide, mais non à la folie qui suppose de violents combats entre la conscience et l'esprit de ténèbres. — A côté de cet état de faiblesse morale et physique, on remarque chez les possédés les maladies qui découlent ordinairement d'un état semblable : des crampes, des courbatures, Luc 13, 11. cf. 16.; des attaques épileptiques, Luc 9, 39. Matth. 17, 15.; le mutisme et la surdité, Matth. 9, 32. 12, 22., provenant, non d'une destruction des organes, mais de la paralysie continue, ou momentanée, des nerfs ou des muscles qui communiquent à la langue ou à l'oreille; surtout enfin une mélancolie touchant à la folie et parfois à la fureur, Matth. 8, 28. Marc 5, 2. Luc 8, 27.: après leur guérison, ils sont appelés sages, en bon sens, Marc 5, 15. Luc 8, 35. A ce point de vue, l'opinion rationaliste qui voit dans les possédés des malades, Matth. 4, 24. 8, 16. 15, 22. Act. 8, 7. Luc 8, 2., se justifie parfaitement sans qu'il soit même nécessaire de recourir à toutes les citations de la médecine ancienne et moderne ; mais elle est fausse en ce qu'elle ne considère que le côté extérieur, matériel du mal, tandis que l'Ecriture va jusqu'à la cause première de la maladie, la possession du pécheur par un esprit malin, impur. — En quatrième lieu, tous ces démoniaques semblent aspirer vers la délivrance, ils semblent attendre même la guérison; ils se présentent, non comme les plus méchants, mais comme les plus malheureux des hommes, et s'il n'y a en eux qu'une étincelle de désir, d'espérance ou de foi, elle suffit à les rendre capables de recevoir les forces d'en haut que Jésus est venu leur apporter. Chez le méchant endurci, qui a laissé le péché prendre possession de son âme et de son corps, on ne trouve pas cette réceptivité; le lieu de la guérison n'existe plus. Chez les possédés, on voit la lutte entre le bien et le mal sous sa forme la plus hideuse, mais enfin c'est une lutte, et jusqu'à ce qu'elle soit terminée, il n'y a ni vainqueur, ni vaincu. La foi reste donc en germe dans leur cœur, et c'est à ce germe que peut se rattacher leur guérison. — Remarquons encore que la conscience individuelle semble par moments se fondre chez eux sous l'influence ennemie de l'esprit des ténèbres. Ils parlent du point de vue des démons; le possédé parle comme s'il était possesseur, ou plutôt celui-ci parle par l'organe du premier, sans toutefois pouvoir jamais étouffer sans retour la conscience individuelle du malheureux, qui continue de se faire entendre par moments. Cet état rappelle l'extase, la plénitude de l'esprit, les langues étrangères de saint Paul, 1 Cor. 14, où l'individualité était nécessairement effacée par l'influence puissante de l'esprit de vérité et de sainteté. On ne doit donc pas se représenter le possédé comme une espèce d'être double, mais plutôt comme un individu en la puissance d'un autre, se débattant sous sa main malfaisante et obtenant quelques moments lucides où il reparaît comme libre avec son individualité personnelle. — Sixièmement enfin, la possession est toujours accompagnée, chez ses victimes, d'une espèce de seconde vue, d'une capacité de pressentiment plus grande, d'une clairvoyance somnambule, qui leur fait reconnaître en Jésus l'influence qu'il doit exercer sur le règne des esprits, Luc 8, 38. cf. 8, 2. 11, 24.; ce phénomène concorde avec l'idée que nous avons admise, que les affections nerveuses sont le fondement, la base de la possession en tant que maladie et dans sa partie physique, et l'histoire du magnétisme animal montre combien la faculté de seconde vue s'unit facilement et naturellement à une grande surexcitation nerveuse. On comprend aussi de cette manière les divers langages des possédés, qui tantôt jettent un coup d'œil vif et profond dans le sanctuaire de la vérité, tantôt mêlent à leurs paroles de grossières rêveries, des mots qui n'ont point de sens; ils rappellent, par le décousu de leurs discours, ces fous dont quelques sentences, pour être frappantes de vérité, brillantes dans une nuit de ténèbres, n'en sont pas moins, au milieu de toutes celles qui les entourent, un douloureux témoignage du désordre affreux qui règne dans leur intelligence.

Les Juifs rapportaient comme Jésus, à l'influence de mauvais esprits, plusieurs de ces cas de maladie, Act. 5, 16. 10, 38. Josèphe, pour sa part, mais ce n'est qu'une

opinion individuelle, pensait que c'étaient les âmes des méchants qui, craignant de se rendre au lieu de leur supplice, cherchaient à s'emparer du corps d'un vivant pour y habiter. Chasser les démons hors du corps des possédés, les exorciser, était le seul remède à ces terribles affections, cf. Matth. 12, 27. Luc 9, 49. Act. 19, 13. Jésus, par une parole, opérait le miracle, mais les Juifs avaient aussi des exorcistes, et ceux-ci, au dire de Josèphe, se servaient de formules magiques qu'ils disaient avoir été données par Salomon, et qui étaient en rapport avec certaines racines ou certaines pierres. Comme on avait remarqué que les crises de la possession variaient avec les phases de la lune, au moins chez certaines personnes, et qu'elles paraissaient se rattacher à la lunaison, l'on avait donné à ces malheureux le nom de lunatiques, cf. Matth. 4, 24. 17, 15.

On distinguait l'obsession de la possession, la première étant une action extérieure et non intérieure du démon sur le corps ou sur l'esprit : à peu près, dit Calmet, comme un importun qui suit et fatigue un homme dont il a résolu de tirer quelque chose. Ainsi Saül, qui était de temps en temps animé d'un mauvais esprit, était regardé comme obsédé et non comme possédé, 1 Sam. 16, 23.; c'est également une obsession du démon Asmodée qui faisait mourir les maris de Sara, fille de Raguel, Tobie, 3, 7-9. Cependant cette distinction des Juifs est peut-être arbitraire, et les caractères qui distinguent l'obsession de la possession, ne sont pas tellement définis, qu'on puisse décider à laquelle de ces deux affections doivent appartenir certains faits où l'on reconnaît cependant l'influence du mauvais esprit; si l'intermittence constituait l'obsession, elle se retrouvait pourtant chez des hommes que l'Evangile appelle possédés, Matth. 4, 24. 17, 15.

La frappante analogie qui se présente entre les cas de possession rapportés par l'Evangile et plusieurs maladies connues, a séduit bien des théologiens et leur a fait admettre une explication dite naturelle, la négation de la possession. Les forces prodigieuses de certains fous dans leurs moments de folie, la misanthropie d'autres individus qui ne veulent se laisser approcher de personne, tant de gens qui se croient changés en loups, en chapeaux, en beurre, qui se croient rois ou princes, d'un autre côté, les épileptiques avec toutes les horreurs de leur mal, toutes ces choses dont on peut trouver la cause prochaine dans un dérangement physique, un échauffement des intestins, une irritation de la bile, une lésion du cerveau, une affection des nerfs, paraissent tenir de si près à l'organisme qu'on en est venu à méconnaître l'action, plus éloignée parce qu'elle est plus profonde, des méchants esprits.

D'un autre côté, l'on s'est demandé comment il se fait qu'il n'y ait plus de possédés. Avant de répondre, posons une question, et demandons-nous : N'y a-t-il en effet plus de possédés? La question peut évidemment se poser ainsi, mais nous n'essaierons pas de la résoudre pour le moment; rappelons seulement que plusieurs médecins distingués renoncent à expliquer, comme à guérir, certaines maladies qu'ils ne comprennent pas, et dont ils disent qu'elles ne sont pas naturelles; rappelons une possession racontée par le missionnaire Rhénius aux Indes Orientales, 1818, et demandons-nous quels noms les apôtres, s'ils entraient, de nos jours, dans quelques-uns de nos hospices d'aliénés, donneraient à plusieurs d'entre eux. — Mais, acceptant la question comme on la pose, pourquoi n'y a-t-il plus de possédés? l'acceptant avec nos réserves, c'est-à-dire, pourquoi en voit-on moins maintenant qu'au temps de Jésus, nous répondrons : 1° Il est sûr que, sous ce rapport, comme sous tant d'autres, l'esprit de l'Evangile a exercé une influence bénie sur l'humanité, et que les manifestations du mal, sous sa forme la plus repoussante, paraissent avoir été adoucies et modifiées : par une interprétation à la fois fausse et exagérée de 1 Jean 3, 8., on a été jusqu'à prétendre que le diable ne pouvait plus exercer aucune influence sur l'Eglise de Christ, ce qui ne pourrait être vrai tout au plus que des vrais membres de cette Eglise, et encore! Mais, si l'on repousse l'exagération, la

vérité reste vérité, et, dans la lutte entre le bien et le mal, qui se livre sur la terre, le mal a perdu du terrain. 2° La croyance aux mauvais esprits est moins répandue, moins vivante qu'elle ne l'était aux jours de Jésus, et tel malheureux, épileptique ou fou, sera sous l'influence d'un démon sans que la pensée lui en vienne, non plus qu'au médecin qui le soigne. Ce qu'il dira ou fera sera mis sur le compte d'un cerveau dérangé. Lorsqu'on est sous l'influence de certaines préoccupations, on rapporte tout à un seul centre, à une même idée, comme, au contraire, on attend une évidence palpable pour arriver à d'autres idées étrangères à l'esprit, inconnues ou inattendues. Pendant le règne du choléra, la plus légère indisposition pouvait être envisagée comme un symptôme de la maladie ; en dehors de son règne, et lorsqu'on n'y pense plus, on attend qu'il soit entièrement déclaré pour commencer à y croire. Il en est de même des causes de la possession : dans l'ancienne alliance, on ne voit guère de cas de démoniaques, non qu'ils fussent plus rares peut-être, mais parce que l'idée des esprits infernaux n'avait pas été mise en aussi grande évidence qu'elle le fut plus tard ; les Juifs y pensaient moins, et ne donnaient pas à la maladie dont ils ne supposaient pas la cause un nom tiré de cette cause même. Dans la chrétienté moderne, l'incrédulité a jeté de si profondes racines, l'erreur a prévalu en tant de lieux, que la croyance aux esprits de ténèbres a été comme voilée, et ceux mêmes qui en sont possédés n'en ont qu'imparfaitement la conscience ; or, ce n'est pas le méchant esprit lui-même qui se révélera, son triomphe est de rester ignoré. Nous reconnaissons donc que le nombre des possessions a diminué, qu'il est peut-être rare, et nous voyons dans ce fait la salutaire influence de ce rédempteur qui doit un jour rétablir entièrement l'harmonie dans le monde moral et dans le monde physique ; mais nous ne pensons pas que le mal ait cessé : il ne cessera que lorsque sa cause même, le péché, aura disparu. *v.* Olshausen, Comment. sur Matth. 8, 28. Meyer, Blætter für hœhere Wahrheit, VII, 199.

POSTE. *v.* Courriers.

POTIPHAR, Gen. 37, 36. 39, 1. 40, 3., officier des gardes de Pharaon, acheta Joseph aux marchands madianites, et, satisfait de ses talents et de sa fidélité, il lui confia l'administration de ses biens. Avec Joseph, la bénédiction divine entra dans sa maison ; avec elle la prospérité, et la confiance de Potiphar en son serviteur s'accrut au point, dit l'Ecriture, qu'il n'entrait plus en connaissance d'aucune chose, sinon du pain qu'il mangeait. Mais, cédant aux suggestions calomnieuses de son infâme épouse, il crut Joseph coupable, le fit charger de fers, et l'enferma dans la prison d'état dont il avait la surveillance. Il ne tarda pas cependant à reconnaître que celui qui avait laissé son manteau entre les mains de son épouse ne pouvait être un séducteur ; il rendit à Joseph sa confiance, mais, au lieu de sa première place que la prudence ne lui permettait pas de lui rendre, il lui confia le gouvernement intérieur de la prison. Quelques auteurs croient que Potiphar doit être distingué du gouverneur de la prison, attendu que ce dernier n'est pas nommé, et que la double charge d'officier de Pharaon et de geôlier n'aurait pu être remplie par la même personne. Le fait ne peut être établi d'une manière positive, et nous avons suivi l'opinion la plus simple, et le plus généralement admise.

POTIPHÉRAH, gouverneur sacrificateur d'On, et beau-père de Joseph, Gen. 41, 45. 46, 20. Ce nom, qui signifie « appartenant au soleil, » a été retrouvé et déchiffré sur un manuscrit funéraire hiéroglyphique. Sa signification convient parfaitement aux fonctions d'un homme qui était sacrificateur dans On, ou Héliopolis, la ville du soleil. C'est une preuve intérieure en faveur de l'antiquité et de l'authenticité des livres de Moïse.

POULES. Il n'est parlé nulle part, dans l'Ancien Testament, de poules, ni de coqs, bien qu'il semble évident que les Israélites, qui avaient longtemps habité l'Egypte où elles se trouvent en si grande abondance, dussent les connaître, et même en posséder. On ne comprend pas surtout que la loi si détaillée sur les animaux purs et impurs, ne fasse aucune mention

du plus connu de nos animaux domestiques ; ce silence, au reste, ne peut être interprété qu'en faveur de la chair de cet animal. Un grand nombre d'interprètes ont cependant cru trouver la poule, les uns dans un nom, les autres dans un autre. Ainsi l'hébreu *zarzîr,* Prov. 30, 31., que nos versions ont traduit par cheval, et qu'on est d'accord à entendre du cheval de bataille (Bochart, Gesenius, Winer, Umbreit), a été entendu du coq par les anciens commentateurs; d'autres le traduisent encore par léopard, abeille, lévrier, zèbre; il signifie proprement celui qui est *ceint,* retroussé, préparé. — Ainsi le mot *sèkevi*, Job 38, 36., que nos versions rendent par cœur, avec la plupart des interprètes, a été également entendu du coq, et de son intelligence à marquer, par son chant, les heures de la nuit; les Septante semblent l'entendre d'une femme habile dans l'art de broder. — De même Jér. 17, 11., « une perdrix *couve* et n'a point pondu, » le mot hébreu *dagâr*, que Jahn, entre autres, paraît prendre pour le nom d'une espèce de poule, est simplement un verbe. — Le mot *gaber,* qui signifie vaillant homme, a été traduit, Es. 22, 17., par coq : Voici, l'Eternel te transportera comme on transporte un coq (au marché). La traduction de nos versions est bonne ; seulement le mot : O homme! doit être entendu d'un vaillant homme, d'un guerrier. — Enfin, les *barburim* de 1 Rois 4, 23., qui apparaissent partout où il y a des difficultés zoologiques, ont été entendues par des poules, après l'avoir été des canards, des oies, des faisans, etc.; nos versions, en le traduisant par le terme général de volailles, conservent jusqu'à un certain point l'incertitude du mot, quoique cette traduction paraisse indiquer plutôt des poules que d'autres oiseaux; mais, dans le doute, on ne saurait indiquer aucune expression préférable. Les anciens interprètes ne connaissaient déjà plus le sens de ce mot, et ils l'entendaient d'oiseaux en général, d'après l'analogie du syriaque et du samaritain. Mais à côté de ce silence de l'Ecriture qui étonne, sans rien prouver, le Talmud présuppose, en plusieurs passages, que l'habitude d'élever des poules était fort commune parmi les Juifs, et le Nouveau Testament parle, en divers endroits, de coqs, Matth. 26, 34. (Marc 14, 30. Luc 22, 34. Jean 18, 27.), et de poules, Matth. 23, 37. Luc 13, 34. Cependant la Mishna Baba Kama, 7, 7., parle d'une exception à cet égard, et dit que les habitants de Jérusalem, non plus que les prêtres, n'avaient pas le droit de nourrir des poules, et les interprètes qui ont cru à cette exception, ou qui admettent qu'elle existait déjà du temps de Jésus, ont appliqué ce qui est dit du chant du coq lors du reniement de saint Pierre, soit au cri du guet, soit au cri du héraut chargé de convoquer le peuple pour le jugement, soit à l'appel des gardiens du temple qui devaient, chaque matin, réveiller les prêtres en frappant à la porte de Beth-Moked ; d'autres encore ont pensé que la maison de Caïphe était près des murs de la ville, et que de là, pendant le silence de la nuit, on pouvait facilement entendre le cri du coq dans la campagne. Mais ces suppositions, d'ailleurs si peu vraisemblables, ne sont même pas nécessaires; Reland avait émis déjà l'opinion que cette exception talmudique était postérieure à l'ère chrétienne, et Schulz a prouvé qu'elle n'avait même probablement jamais existé.

POURCEAU. *v.* Porc.

POURPRE, belle couleur de teinture que la plus haute antiquité paraît avoir déjà connue, et dont la légende raconte qu'elle fut découverte par Hercule Tyrien, dont le chien, ayant mangé d'un poisson à écailles, revint auprès de son maître les lèvres teintes de pourpre. Mais ici l'histoire remonte plus haut encore que la légende, et la pourpre fut employée par les Israélites avant d'avoir été connue des Tyriens. On distingue principalement deux espèces de pourpre, la rouge et la violette, l'une et l'autre se subdivisant en plusieurs nuances et qualités différentes. La première, hébr. *argaman*, se tire du coquillage à pourpre proprement dit, le πόρφυρος ou ἀμοργή des Grecs, le purpura des Latins, qui se prend dans la mer au moyen d'amorces. La seconde, hébr. *thekèleth,* est le produit d'une espèce d'escargot qui s'attache aux rochers,

et qui portait chez les Romains le nom de buccinum, murex, ou conchylium. L'un et l'autre coquillage est tordu en spirale, mais le premier se termine en pointe; le second est arrondi en trompette ou en forme de cor. Les naturalistes modernes, et notamment Lamark dans son Histoire naturelle des animaux sans vertèbres, ont observé et décrit plusieurs coquillages à pourpre, chez lesquels la sécrétion colorante, située dans une espèce de sac ou de réservoir, près de l'estomac, est d'abord jaune, puis verte, et ne devient rouge que lorsqu'elle a été exposée à l'air et au soleil, circonstance qui ne s'accorderait pas tout à fait avec les observations des anciens. Mais les classifications des différentes espèces de coquillages dans les systèmes modernes, chez Lamark et chez Cuvier, varient tellement, qu'on ne peut encore déterminer exactement quel était le coquillage dont les anciens tiraient leurs belles couleurs. C'est principalement sur les côtes de la Phénicie, du Péloponèse et de l'Afrique septentrionale, qu'on faisait la pêche de la pourpre, et, comme chaque coquillage ne fournissait que quelques gouttes de couleur, la pêche ne pouvait jamais être fort abondante; aussi la pourpre se vendait-elle fort cher, à l'égal des métaux les plus précieux, et ce n'étaient, en thèse générale, que les princes et les statues des dieux qui pouvaient porter des vêtements de cette couleur, Jér. 10, 9. Ez. 23, 6. Cant. 7, 5. Jon. 3, 6., comme aussi, chez les Hébreux, il entrait beaucoup de pourpre dans les tapisseries du tabernacle et dans les ornements du grand-prêtre, Ex. 25, sq. Les rois donnaient des vêtements de pourpre comme la récompense de services signalés, Dan. 5, 7. 16. 29., ou comme preuve d'une bienveillance particulière, 1 Macc. 10, 20. 62. 64. cf. 11, 58. A Rome, une loi impériale restreignait à certaines classes le droit de porter de semblables vêtements, Suéton. Cés. 43. Néron 32. — On teignait de pourpre les étoffes de laine, quelquefois aussi du lin et du coton, et c'étaient les Phéniciens qui faisaient ce travail avec le plus de perfection, Ez. 27, 16., et qui possédaient les établissements de teinture les plus importants. Les Lydiens, Act. 16, 14., avaient aussi acquis dans ce genre de travail une réputation méritée. —On a vu, à l'article Cramoisi, les différentes espèces de rouge connues des Hébreux; mais, dans le langage ordinaire, on nommait souvent l'un pour l'autre, lorsqu'il n'importait pas d'apprécier la nuance; les anciens confondaient surtout fréquemment le pourpre et le cramoisi, comme on peut le voir encore dans la comparaison de Marc 15, 17. Jean 19, 2. avec Matth. 27, 28.

POUSSINIÈRE. *v.* Astres.

POUX. *v.* Mouches 2°.

POUZZOLES, ville maritime de l'Italie Inférieure, à 4 lieues sud-ouest de Naples: Saint Paul y descendit en venant de Reggio, et y séjourna sept jours, Act. 28, 13. Elle tirait son nom de Puteoli, soit du grand nombre de puits qui étaient dans ses environs, soit de la puanteur de ses eaux sulfureuses. Pouzzoles avait été fondée et peuplée par une colonie de Samiens, et appartenait à la Campanie; les Romains s'en emparèrent de bonne heure et y envoyèrent à diverses reprises des colons. Son port était un des plus animés de l'Italie, et un entrepôt de première classe. C'était là en particulier que débarquaient et que déchargeaient ordinairement les vaisseaux venant d'Alexandrie; c'était là aussi que descendaient le plus volontiers les Syriens qui faisaient le voyage de Rome, car c'était le dernier port parfaitement sûr où ils pussent aborder jusqu'à l'embouchure du Tibre.

PRÉMICES. De même que la nation d'Israël toute entière offrait une gerbe et des gâteaux de fine farine en prémices à l'Eternel, comme symbole de la reconnaissance nationale, Lév. 23, 10., la gerbe à Pâque et les pains à la Pentecôte, chaque Israélite individuellement était tenu d'offrir à l'Eternel pour sa part des prémices de tous les produits de la terre, soit bruts, comme du blé, des fruits, des raisins, soit travaillés, comme du moût, de l'huile, de la farine, même du levain, avant de pouvoir user du reste de la récolte, Ex. 23, 19. Nomb. 15, 20. 18, 12. Deut. 26, 2. Néh. 10, 38. cf. Prov. 3, 9. Tobie 1, 6. Ces prémices n'étaient cependant pas dé-

posées sur l'autel, mais remises aux prêtres pour leur usage, Nomb. 18, 12. Deut. 18, 4. cf. Ez. 44, 30. La quantité de l'offrande n'est déterminée nulle part, elle était abandonnée à la bonne volonté de chacun ; le Talmud fixe pour les prémices des produits déjà travaillés, la 60e partie comme minimum; donner le 30e était se montrer libéral.

On distinguait deux espèces de prémices, les *biccourim,* et les *therouphoth,* qui étaient comprises l'une et l'autre sous le nom général de *réshith* (commencement). Les biccourim ne se prélevaient que sur les produits entièrement naturels, nommés Deut. 8, 8., savoir le blé, l'orge, les raisins, les figues, les grenades, et les olives, et seulement sur ceux qui avaient crû dans la Terre Sainte : les Israélites qui habitaient fort loin de Jérusalem pouvaient envoyer ces prémices sèches, mais elles devaient toujours être choisies parmi ce qu'il y avait de meilleur (Mishna). On ne les offrait jamais avant Pentecôte, ni après la fête de la dédicace. Le cérémoniel qui accompagnait leur perception et leur translation, est décrit Deut. 26, 2.; les Juifs postérieurs y ajoutèrent quelques formalités, quelques détails qu'on peut lire, si l'on veut, dans la Mishna Biccour. 3, 2. — Les therouphoth étaient les prémices des produits travaillés; destinés aux prêtres, ils n'étaient pas portés au temple, mais remis aux prêtres eux-mêmes, peut-être dans les villes qui leur étaient assignées pour demeures; ils se prélevaient sur les produits de toutes les propriétés juives, qu'elles fussent situées en Egypte, en Syrie, en Moab, Hammon, ou en Babylonie. Les biccourim qui rappelaient les droits de Dieu sur la terre, ne pouvaient être perçus que sur cette terre elle-même ; les autres qui étaient destinées à l'entretien des ministres du culte, devaient se payer partout où il y avait un culte. Les laïques qui mangeaient les prémices avec intention, ou même par inadvertance, étaient soumis à des peines plus ou moins sévères. On donnait aussi les prémices du miel, et de la laine des moutons, 2 Chr. 31, 5. Deut. 18, 4., chacun selon ses facultés et sa bonne volonté. La fête de Pentecôte était appelée fête des prémices, Nomb. 28, 26., comme celle des tabernacles fête de la récolte, Ex. 23, 16. — Le but politique de cette institution était l'entretien des sacrificateurs; son but moral était de rappeler aux Israélites que tous les biens viennent de Dieu seul ; son but typique ou mystique, de tourner les regards des fidèles vers Jésus, les prémices de l'Eglise, celui en qui seul nous pouvons être agréables à Dieu, les prémices de ceux qui dorment, 1 Cor. 15, 20., celui qui nous demande aussi nos premières années, et les premiers moments de chacune de nos journées., Ps. 119, 147. 57, 8. Eccl. 12, 3.

L'usage de ces prémices explique des façons de parler assez communes dans l'Ecriture, et qui marquent comme les premiers fruits et les premières productions d'une chose (G. des Bergeries). Ainsi Paul appelle prémices de l'Esprit, Rom. 8, 23., le commencement de joie et de paix qui donne aux fidèles l'assurance que Dieu achèvera en eux la bonne œuvre qu'il a commencée; ainsi encore il appelle Epaïnète et Stéphanas les prémices de l'Achaïe, parce qu'ils avaient été les premiers qui s'y étaient donnés à Dieu, 1 Cor. 16, 15. Rom. 16, 5.; ainsi encore saint Jean qualifie du titre de prémices à Dieu et à l'Agneau ceux qui sont déjà glorifiés dans le ciel, Apoc. 14, 4.

PRÉPARATION. On appelait ainsi le jour, ou tout au moins le soir qui précédait le sabbat, Matth. 27, 62. Marc 15, 42. Luc 23, 54.; lors de la passion de notre Seigneur, il coïncidait avec le premier jour de Pâques et des pains sans levain, Matth. 26, 17. On l'appelait préparation parce qu'il était tout naturel que la veille du sabbat chacun s'y préparât d'avance, soit en multipliant ses occupations pour en décharger le jour suivant, soit au contraire, quand on le pouvait, en donnant déjà quelques moments de plus au recueillement. Il en était de toutes les autres fêtes comme du sabbat, elles étaient précédées d'une soirée de préparation, cf. Jean 19, 14., alors même qu'elles tombaient sur l'un des jours ouvrables. — *v.* Pâques.

PRÉSENTS. *v.* Dons.

PRÊT. *v.* Dettes. Le prêt à intérêt était

défendu, et l'usure inspirait le plus profond mépris, quoique du reste aucune peine civile ne fût portée contre ce délit, Prov. 28, 8. Ez. 18, 8. 13. 17. 22, 12. Ps. 15, 5. 109, 11. cf. Luc 7, 42.,—excepté sans doute la restitution lorsqu'une plainte était portée (Talmud). Des créances et obligations étaient écrites en pareil cas, et régulièrement signées par l'emprunteur, depuis les jours de l'exil, Luc 16, 6. Le prêteur avait le droit d'exiger un gage, mais avec plusieurs restrictions, Ex. 22, 25. Deut. 24, 6. sq. cf. Ez. 18, 7. Job 24, 3. Toutes ces mesures étaient à l'avantage du pauvre, mais malheureusement elles ne furent pas toujours pratiquées, et souvent le créancier traitait son débiteur d'autant plus durement que la loi ne statuait rien directement à l'égard de ceux qui étaient insolvables, Job 22, 6. 24, 3.; elle semblait seulement impliquer l'esclavage momentané du débiteur trop pauvre, Lév. 25, 39., et c'est de ce passage où la loi recommande au riche l'humanité, qu'ils se servaient, ainsi que de quelques autres encore, pour dépouiller les malheureux de leurs biens, de leurs familles, de leur liberté, Prov. 22, 27. 27, 13. Job 24, 3. 2 Rois 4, 1. Néh. 5, 5. Es. 50, 1. Matth. 18, 25.: ceux qui avaient cautionné le débiteur étaient poursuivis comme lui, Prov. 20, 16. 22, 26. 27, 13.

PRÉTOIRE. On nommait ainsi le palais où résidaient et jugeaient en province les gouverneurs romains: ils y demeuraient avec leurs familles, et tous les employés de leur administration. C'est au prétoire de Jérusalem que Jésus fut conduit pour y être jugé par Pilate, Jean 18, 28. 33. Matth. 27, 27. Marc 15, 16.; c'était l'ancien palais des Hérodes, un magnifique bâtiment, au dire de Josèphe, Ant. 15, 9. 3., devant lequel était le siége judicial, orné d'un de ces pavés en mosaïque que l'on trouve presque partout où les Romains ont passé. Le prétoire avait une vaste cour dans laquelle se tenait une cohorte de soldats romains, Matth. 27, 27. Marc 15, 16.; une espèce de loge ou de vestibule ouvrant sur la rue donnait l'entrée de la cour ; c'est là que les Juifs refusèrent d'entrer, craignant de se souiller ; ils aimaient mieux rester à la rue pour crier: Crucifie, crucifie ! — Le même nom de prétoire est employé dans le sens de palais, Act. 23, 35., où il n'est pas parlé de la demeure officielle du procurateur romain. Et saint Paul dit, Phil. 1, 13., que ses liens en Christ ont été rendus célèbres dans tout le prétoire, et partout ailleurs. On a entendu ce mot diversement dans ce passage. 1° Les uns, comme Périzonius, Beausobre et Lenfant, pensent qu'il se rapporte au camp des soldats prétoriens établi par Séjan sous Tibère, en dehors des murs de Rome, et sous les ordres du préfet du prétoire de cette ville. Paul, pendant sa captivité, avait un logement particulier dans lequel il était gardé par un prétorien, Act. 28, 16.; les soldats alternaient dans cette surveillance, et il est fort possible que l'Evangile ait ainsi pénétré peu à peu toute la garnison. — 2° Œder l'explique du palais de Gallion à Corinthe, mais on ne saurait plus ce que signifie la salutation de 4, 22. — 3° Paulus de Heidelberg, et Rilliet, entendent le prétoire du palais d'Hérode à Césarée, où Paul fut écroué sur l'ordre de Félix, Act. 23, 35.— 4° Enfin l'on peut entendre par là le palais impérial de Néron ; le prétoire signifierait la même chose que la maison de César, 4, 22. C'est l'opinion de Chrysostome, Huber, Grotius, Wolff, Steiger. On objecte que cette signification n'est pas prouvée, que la maison de César s'appelait palais, et non prétoire. Mais les provinciaux habitués à donner le nom de prétoire au palais des commissaires impériaux, pouvaient bien, par ignorance ou par habitude, conserver ce nom au palais de l'empereur lui-même. D'ailleurs il est bien prouvé que le nom de prétoire commençait dans ce temps à être employé dans le sens plus général de palais, *v.* Juvén. 10, 161. Suet. Oct. 72. Calig. 37. Paul entendrait alors les habitants de la maison impériale, et non les soldats qui y faisaient le service; on peut le conclure des derniers mots du verset, car le prétoire était plus important comme palais que s'il ne se fût agi que des soldats.

PRÊTRES. Ce fut, pendant la période patriarcale et jusqu'à Jéthro, le père de famille qui fut prêtre et sacrificateur dans

sa maison; Caïn et Abel les premiers, puis Noé, Abraham, Melchisédec, Abimélec, Laban, Isaac, Jacob, Job, Jéthro, Moïse même, nous apparaissent les uns après les autres dans l'histoire, tour à tour princes et pontifes. Mais après que les descendants d'Abraham eurent pris la consistance d'un peuple, une tribu d'entre les douze fut choisie de Dieu et mise à part pour le service du sanctuaire, et dans cette tribu, qui se composait de trois familles principales, une caste sacerdotale fut choisie d'entre les Kéhathites; tous les autres enfants de la tribu furent destinés d'une manière générale au service du tabernacle comme aides, serviteurs, frères laïques (*v.* Lévi); les Kéhathites, et parmi eux la famille d'Aaron seulement, Nomb. 4, 2. Ex. 28, 1., furent appelés à fournir des pontifes à la nation, et la peine de mort fut prononcée contre tous ceux qui, appartenant à une autre famille, tenteraient de remplir les fonctions sacerdotales, Nomb. 3, 6. 38. 16, 40. Hozias, roi de Juda, qui voulut offrir l'encens à l'Eternel, fut frappé de la lèpre, mis hors de son palais et exclu des affaires publiques jusqu'à sa mort, 2 Chr. 26, 19. On voit cependant que dans certaines occasions, mais seulement en rase campagne et toujours hors du temple, des hommes non prêtres, des juges et des rois d'Israël, surtout avant que le tabernacle eût été fixé dans Jérusalem, ont offert des sacrifices à l'Eternel, 1 Sam. 7, 9. 9, 13. 16, 5. 2 Sam. 6, 13. 24, 24. 1 Rois 18, 33. 2 Chr. 1, 5., ou porté l'éphod, consulté le Seigneur et béni le peuple, 2 Sam. 6, 14. 18. 1 Sam. 23, 9. 30, 7. 1 Rois 8, 55. 56. Les interprétations données pour expliquer ces faits autrement que d'une part active, mais partielle et momentanée, prise par ces personnages au sacerdoce public, sont forcées et presque toutes inadmissibles, tandis qu'il est assez naturel de croire qu'en faveur de quelques élus, tels qu'Elie et David, Dieu ait autorisé des cérémonies qui étaient peut-être calculées pour préparer les Juifs à l'idée du sacerdoce universel.

L'Ecriture ne fixe pas l'année en laquelle les prêtres pouvaient entrer en fonctions; d'après les Guémaristes, ce n'était qu'après l'âge de vingt ans, mais comme plus tard on voit l'exemple d'un jeune homme déjà souverain sacrificateur (Jos. Ant. 12, 3, 3.), il est évident qu'avec les simples prêtres on avait fini par devenir moins sévère encore. Ils étaient tenus de prouver leur filiation directe de la famille sacerdotale, et ils attachaient à cause de cela une grande importance à leurs registres généalogiques, Esd. 2, 62. Néh. 7, 64. La première consécration des prêtres fut faite par Moïse en la personne d'Aaron et de ses fils, Ex. 29, Lév. 8; on ignore si une cérémonie semblable se renouvelait à l'entrée en fonctions de chaque prêtre, ou si elle fut faite une fois pour toutes, les prêtres n'ayant plus qu'à faire constater leurs droits et leur aptitude, ou si enfin ils étaient tenus à l'offrande du gâteau, Lév. 6, 12. 14., mais à cela seulement. Quant au souverain sacrificateur dont la consécration était plus solennelle que celle des simples prêtres, on doute qu'elle se renouvelât à chaque élection nouvelle, telle qu'elle avait eu lieu en la personne d'Aaron, et l'on croit que l'on se contentait de revêtir le nouveau pontife des habits de son prédécesseur, comme cela se fit à la mort d'Aaron, Nomb. 20, 25. 26. cf. 1 Macc. 10, 21.

Les prêtres portaient pendant qu'ils officiaient, et peut-être toutes les fois qu'ils étaient dans le temple, des vêtements de fin lin, décrits d'une manière générale Ex. 28, cf. Lév. 6, 10. Josèphe donne quelques détails sur les diverses pièces de cet habillement, Ant. 3, 7, 1. 2. 3.; sur les caleçons, espèce de large pantalon comme en portent généralement les Orientaux; sur la tunique, qui était sans couture; sur la ceinture, de diverses couleurs, tissue fort lâche, large de trois doigts, creuse comme la peau d'un serpent; sur le bonnet ou turban, composé de plusieurs tours d'une bande de lin repliée et cousue, avec une toile qui enveloppe le tout et descend jusque sur le front pour cacher la difformité des coutures. Les rabbins et saint Jérôme varient sur quelques détails peu importants.

Le souverain sacrificateur se distinguait des autres prêtres par plus de richesse dans ses vêtements, et par quelques pièces

accessoires. Le *rochet* était une robe qui tenait depuis le cou jusqu'aux genoux tout autour du corps; elle était composée de filets très déliés, de couleur hyacinthe; au bas étaient des figures de grenades, de lin retors et de pourpre, entre lesquelles pendaient de petites clochettes d'or afin qu'on en entendît le son lorsque le sacrificateur entrait dans le sanctuaire ou en sortait; ce qui signifie que le chrétien, en marchant dans ce monde, doit porter des fruits et faire entendre le bruit de l'Evangile, joindre la pratique à l'enseignement. Les fruits marquaient aussi tout ce qu'il y a de doux et de rafraîchissant dans les paroles de la vie éternelle; les clochettes d'or, le son de la prédication de l'Evangile qui doit se faire entendre en temps et hors de temps. — Nous avons parlé de l'*éphod* en sa place. — Le *pectoral de jugement* était un drap doublé, de même matière et de même travail que l'éphod. Il était carré, de la grandeur d'une palme (9 centimètres) de chaque côté, ayant à ses coins quatre anneaux d'or, attachés en haut par deux chaînes d'or et en bas par deux bandes de pourpre qui tenaient le pectoral lié de tous les côtés. Sur ce pectoral étaient quatre rangs de pierres précieuses, et à chaque rang trois sortes de pierres sur chacune desquelles était gravé le nom d'une des tribus d'Israël; il renfermait l'Urim et le Thummim, q. v. — La *tiare* ou *mitre* du souverain sacrificateur était non-seulement plus riche et plus façonnée que le bonnet des simples prêtres, mais elle portait encore une forme de couronne à l'entour, et sur une bande d'hyacinthe une bande d'or qui ceignait le front, avec ces mots gravés: La sainteté à l'Eternel! symbole de la sainteté que nous devons toujours poursuivre, et que nous ne pouvons trouver que dans la justice de Jésus-Christ. — Il ne paraît pas que les prêtres portassent de souliers; il n'en est fait mention nulle part, et l'on croyait en général qu'on ne pouvait fouler que pieds nus une terre sacrée, cf. Ex. 3, 5. Jos. 5, 15.; les rabbins, d'ailleurs, affirment positivement que les prêtres officiaient sans chaussures et ils trouvent dans ce fait une des cause, principales des maladies d'entrailles auxquelles les prêtres étaient sujets. On sait que chez les Egyptiens, les prêtres ne pouvaient non plus célébrer leurs mystères que nu-pieds.

Quant à leurs fonctions, les prêtres étaient appelés à instruire le peuple dans la loi de Dieu, Lév. 10, 11. Deut. 33, 10. Ez. 3, 17.; à le bénir selon l'ordre du Seigneur, Nomb. 6, 23. Deut. 21, 5.; à distinguer suivant l'ordonnance lévitique ce qui est pur et ce qui est impur, Lév. 10, 10. Deut. 17, 18., les différentes sortes de lèpres, les causes de divorce, les souillures légales et cérémonielles; ils administraient les eaux de jalousie à la demande d'un mari soupçonneux, Lév. 13 et 14, Nomb. 5, 11. sq. — Dans les parvis du temple ils égorgeaient et préparaient les victimes pour les offrir en sacrifice selon l'ordre et les cérémonies que Dieu lui-même avait prescrites, et c'est de cette fonction, qui était la plus commune et la plus apparente de leur charge, qu'ils avaient reçu le nom de sacrificateurs. — Dans le lieu saint ils devaient allumer tous les jours les lampes, y conserver l'huile, et les faire luire depuis le soir jusqu'au matin, Lév. 24, 2.; faire tous les jours le parfum devant l'Eternel, Ex. 30, 7. cf. Luc 1, 10.; poser les pains de proposition sur la table qui y était dressée, et les changer à chaque sabbat, Lév. 24, 5. 2, 9. — Le souverain sacrificateur qui était appelé à faire toutes ces choses dans le lieu saint lorsqu'il le pouvait, avait en outre des fonctions particulières; il devait, une fois l'an, faire une solennelle expiation pour le sanctuaire, pour lui-même, et pour toute l'assemblée; il entrait dans le lieu très saint; il priait, il intercédait pour le peuple, enfin il bénissait solennellement l'assemblée. — Il est parlé encore de quelques autres occupations moins spécialement en rapport avec la charge des prêtres; ils devaient en certains moments déterminés sonner de leurs trompettes d'argent, Nomb. 10, 8. 2 Chr. 5, 12. 7, 6. 29, 26. Néh. 12, 41.; faire l'estimation des vœux, Lév. 27; rendre la justice dans les causes difficiles, Deut. 17, 8. 19, 17. 21, 5. 2 Chr. 17, 8.; le roi Josaphat établit lui-même à Jérusalem un tribunal supérieur de prê-

tres et de lévites, 2 Chr. 19, 8. Quant à leur rôle dans les armées, *v.* Guerre. Ils avaient aussi quelques occupations particulières à remplir pour lesquelles ils alternaient, se distribuant par le sort leurs jours de fonction, la garde du temple pendant la nuit (on en trouve probablement une trace, Act. 4, 1. 5, 24. Luc 22, 52.? peut-être aussi Jér. 20, 1.), la surveillance des trésors du temple, des vases sacrés, du vestiaire, etc.

Pour l'accomplissement de leurs fonctions, les prêtres devaient être dans les conditions de la pureté légale et cérémonielle, et il leur était interdit de prendre du vin, ou tout autre breuvage enivrant, quand ils entraient dans le tabernacle, et pendant qu'ils y officiaient, Lév. 10, 9. Ez. 44, 21. Jos. Ant. 3, 12, 3. Ils devaient s'abstenir de mener deuil pour un mort s'il n'était leur proche parent, et même le souverain sacrificateur ne pouvait le faire pour qui que ce fût, Lév. 21, 11. 10, 6. Il ne devait y avoir en eux aucun défaut corporel, ni mutilation de membres, comme aussi leur réputation devait être sans tache, Lév. 21, 17. Jos. Ant. 3, 12, 2. Leurs femmes mêmes devaient répondre à cette idée de sainteté dont toutes les prescriptions précédentes étaient des conditions ; ils ne pouvaient épouser aucune personne de mauvaise vie, ou répudiée, ou de réputation équivoque, Lév. 21, 7. Les veuves n'étaient point exclues de leur choix, sinon pour le souverain sacrificateur, qui devait épouser une vierge, Lév. 21, 13.; du reste, ils avaient le droit de choisir dans toute la nation, sans être limités par des considérations de famille ou de tribu ; les étrangères seules leur étaient défendues, Esd. 10, 18.; mais, en général, ils se mariaient plus volontiers entre eux, et ils épousaient des filles de race sacerdotale, cf. Luc 1, 5. Les préceptes d'une pureté parfaite s'étendaient jusqu'aux filles des prêtres, qui étaient punies de mort lorsqu'elles manquaient aux lois de la chasteté, Lév. 21, 9. L'institution du sacerdoce était ainsi recommandée au respect et à la vénération publique, non seulement par la grandeur même de ses fonctions, mais encore par l'auréole de sainteté et de pureté qui en entourait l'exercice et les ministres, cf. Jér. 18, 18.; ces derniers, malheureusement, voulurent allier le sanctuaire et l'esprit du monde : on les vit souvent manquer à tous leurs devoirs, et opprimer le peuple qu'ils devaient paître ; ils recherchèrent les biens terrestres et la satisfaction de la chair, et compromirent, avec leur ministère, leur religion, Jér. 5, 31. 6, 13. 23, 11. Lam. 4, 13. Ez. 22, 26. Os. 6, 9. Mich. 3, 11. Soph. 3, 4. Mal. 2.

Treize villes, d'entre les quarante-huit qui avaient été données aux Lévites, étaient spécialement destinées à être la résidence des prêtres ; elles étaient réunies dans le voisinage de Jérusalem, dans les tribus de Juda, de Benjamin et de Siméon, Jos. 21, 4. 10.; c'étaient Hébron, Libna, Jathir, Estemoab, Holon, Débir, Hajin, Jutta, Beth-Sémès, Gabaon, Guébah, Hanathoth, et Halmon ; plusieurs d'entre elles furent encore après l'exil la demeure de quelques prêtres, Néh. 7, 25., et le sacrificateur de Luc 10, 31., faisait sans doute pour affaires d'office le voyage de sa ville à Jérusalem, ou le retour ; cependant le plus grand nombre des prêtres paraissent, Néh. 11, 10., s'être fixés définitivement à Jérusalem, le centre de leur travaux.

Il était pourvu de diverses manières à l'entretien des prêtres ; les restes des sacrifices, et c'étaient souvent des restes fort considérables, étaient pour eux, Lév. 2, 3. 10. 5, 13. 6, 16. 7, 6. etc., 10, 12. Nomb. 6, 20. Deut. 18, 3.; les prémices, les offrandes tournoyées, une portion des dîmes, les pains de proposition, leur appartenaient encore, Nomb. 31, 29. Lév. 24, 9. Matth. 12, 4., ainsi que l'argent provenant d'amendes pour cause de souillure, du prix de rachat des vœux ou des premiers-nés, Lév. 27, Nomb. 18, 14. 15. En outre, ils étaient exempts des impôts et du service militaire, immunités dont ils continuèrent de jouir après l'exil et sous la domination étrangère, Esd. 7. 24. Jos. Ant. 12, 3, 3.

Ils étaient partagés déjà du temps de David en vingt-quatre classes ou éphéméries, qui avaient chacune leur chef, et vaquaient alternativement au service public pendant sept jours, d'un sabbat à l'autre,

1 Chr. 9, 25. 24, 3. 2 Chr. 8, 14. 23, 4. 35, 4. Néh. 12, 7. Esd. 10, 5. 2 Rois, 11, 9. Luc 1, 5. — Après le schisme des dix tribus, ils ne continuèrent à fonctionner que dans le royaume de Juda, 1 Rois 13, 33. 2 Chr. 11, 13.

C'est ainsi que jusqu'à la destruction de Jérusalem et de son temple par les Romains, cette caste subsista comme un corps respecté et généralement respectable, exerçant sur le peuple une influence utile, et dirigeant ses pensées vers la vérité par des rites symboliques, lui rappelant toujours l'unité de Dieu, la condamnation du péché, et la réconciliation avec Dieu par l'expiation. S'ils exercèrent parfois une espèce d'influence politique, si même ils prirent quelque part au gouvernement général du pays, ce fut comme une conséquence de leur caractère et de leur position, et non un oubli de leurs fonctions, Nomb. 27; 31, 12. 32, 2. Deut. 27, 9. Jos. 17, 4. Sous les rois ils apparaissent comme médiateurs entre le peuple et son chef, 2 Sam. 19, 11.; mais plus tard; et lorsque la corruption fut devenue toujours plus manifeste et plus générale, ils se joignirent aux rois et aux princes pour essayer de mettre un frein à la liberté de langage du ministère prophétique, Jér. 20, 1. 26, 7., ce qu'ils étaient d'autant plus portés à faire que leur amour pour la forme et les cérémonies du culte ne pouvait que leur faire redouter tout ce qui tendait à donner de l'esprit et de la vie à la foi.

La construction du temple avait puissamment contribué à rendre solide et ferme la constitution et l'organisation sacerdotale. Jusqu'alors, et malgré les prescriptions positives de la loi, il semble qu'il y ait eu plus d'arbitraire et d'indécision dans les rapports du peuple avec le sanctuaire; sous les juges, des maisons particulières louaient des prêtres pour leur service; après eux, des rois et des prophètes paraissent remplir quelques fonctions exclusivement réservées aux prêtres ; des hommes sans caractère public offrent des sacrifices; à côté du tabernacle de Silo on se rend sur les hauteurs et dans les bois pour adorer; David, et même Salomon, empiètent sur les fonctions des prêtres, sans en être repris ni punis, cf. Jug. 6, 18. 17, 5. 18, 27. 1 Sam. 30, 7. 2 Sam. 6, 18. 1 Rois 9, 25.

Comme les familles lévitiques formaient environ la treizième partie de la population totale, leur entretien par le peuple pourrait être considéré comme ayant dû être pour celui-ci une charge extrêmement lourde, en admettant même que le sort des Lévites n'ait jamais rien eu que de bien modeste. Cependant il faut remarquer : *a)* d'abord, que dans une contrée agricole et fertile, la remise des prémices et des dîmes ne pouvait être onéreuse, là surtout où la propriété du sol était garantie aux familles propriétaires; *b)* que la plupart des offrandes, vœux, sacrifices de prospérité, etc., n'étaient point imposées, mais laissées à la libre volonté, à la piété des donateurs; *c)* qu'à l'exception des prêtres et des rois, tous les Israélites étaient producteurs, et qu'ainsi le nombre des consommateurs non producteurs était extrêmement restreint; il n'y avait ni milices régulières, ni corporations savantes à entretenir; *d)* que les redevances en nature ne dépendaient point de l'augmentation de la famille lévitique, mais qu'elles étaient fixées pour toujours au dixième de la moisson; *e)* que la tribu de Lévi avait les mêmes droits que les autres au partage du sol, et que si elle en avait été dépouillée, il n'était que juste de l'en dédommager en lui assurant une partie des produits recueillis; les dîmes étaient donc plus qu'un salaire, elles étaient un intérêt, une rente.

Il n'est pas facile de donner une suite claire et complète des souverains sacrificateurs qui se sont succédé en Juda dans l'exercice de ces hautes fonctions. La facilité avec laquelle on néglige des noms peu connus, le fréquent usage de deux noms pour un seul personnage, peut-être des idées différentes sur la nature du sacerdoce, la distinction entre le droit et le fait, ont pu influer sur les divergences qu'on remarque entre les différentes listes de ces pontifes. Nous donnons ci-dessous la succession pontificale, telle qu'elle ressort de différents endroits des livres sacrés, comparée à celle qui se trouve 1 Chr. 6, 3. sq.

1. Aaron.	1. Aaron.
2. Eléazar.	2. Eléazar.
3. Phinées	3. Phinées.
4. Abisuah. } sous les jug. d'après Josèphe, Ant. 5, 12.	4. Abisuah.
5. Bukki.	5. Bukki.
6. Huzi.	6. Huzi.
7. Héli.	7. Zérahja.
8. Ahitub.	8. Mérajoth.
9. Ahija.	9. Amaria.
10. Abiathar (ou Ahimélec).	10. Ahitub.
11. Abiathar, ou Achimélec, ou Abimélec.	11. Tsadoc.
12. Tsadoc.	12. Ahimahats.
13. Ahimahats.	13. Hazaria I.
14. Hazaria I.	14. Johanan.
15. Johanan.	15. Hazaria II.
16. Hazaria II.	16. Amaria.
17. *Amaria.*	17. *Ahitub.*
18. Ahitub.	18. Tsadoc.
19. Tsadoc.	19. Sallum.
20. Urie.	20. Hilkija.
21. Sallum.	21. Hazaria IV.
22. Hazaria III.	22. Sérajah.
23. Hilkija.	23. Jéhotsadac.
24. Eliakim, ou Jéhojakim.	24. Jésuah.
25. Hazaria IV.	
26. Sérajah.	
27. Jéhotsadac.	
28. Jésuah. Esd. 2, 2.	

Dans ces deux listes, on remarque les analogies et les dissemblances suivantes : *a*) Les six premiers noms sont les mêmes et ne font pas difficulté. *b*) Les n°s 7 à 11 de la première sont les noms des pontifes qui ont exercé, quoiqu'ils appartinssent à la branche cadette d'Ithamar, tandis que les n°s 7 à 10 de la seconde disent la suite de la postérité d'Eléazar, quoique ces hommes n'aient pas fonctionné : les deux listes se rejoignent à Tsadoc, qui réunit la qualité de pontife à celle de membre de la branche aînée. *c*) Les n°s 12 à 19 de la première liste correspondent exactement aux n°s 11 à 18 de la seconde. *d*) L'omission du nom d'Urie dans la seconde liste entre 18 et 19, tient peut-être au rôle honteux qu'il a joué sous Achaz, 2 Rois 16; c'est une disgrâce : le petit-fils de Tsadoc est nommé au lieu de son fils; *la génération idolâtre n'est pas comptée* comme sacerdotale. *e*) L'omission d'Hazaria III, entre Sallum et Hilkija, dans la seconde liste, ne peut guère s'expliquer que par le peu d'importance que les généalogies donnent souvent aux détails, pourvu que l'ensemble et la filiation soient exactes; cependant Hazaria s'est distingué comme réformateur sous Ezéchias. *f*) Eliakim, le n° 24 de la première liste, mais inconnu, est également omis dans la seconde. *g*) Depuis Hazaria IV, les deux listes sont les mêmes.

On voit, d'après ce qui précède, que la première est une liste pontificale, la seconde un tableau généalogique de la famille d'Aaron par Eléazar : la première était incomplète s'il y manquait un nom ; la seconde reste exacte malgré quelques omissions : celle-là nous dit la suite des *grands prêtres telle qu'elle a eu lieu*, celle-ci nous dit ce qu'elle aurait dû être, ce qu'elle aurait été sans la circonstance qui fit sortir le sacerdoce de la branche d'Eléazar pendant un temps.

Josèphe et la Seder Olam des Juifs nous ont conservé deux autres listes des grands prêtres hébreux depuis Aaron jusqu'à la captivité; elles diffèrent entre elles et s'éloignent l'une et l'autre des deux que nous avons rapportées; du reste elles sont sans intérêt.

Quant aux souverains sacrificateurs qui succédèrent à Jésuah après le retour de la captivité, nous trouvons dans les livres d'Esdras, de Néhémie et de Josèphe, les noms suivants, que nous rattachons à la première de nos listes.

29. Jéhojakim (483 av. C.), Jos. Ant. 11, 5. Néh. 12, 10.
30. Eliasib (453), Néh. 12, 10. sq.
31. Jojadah (413), ibid.
32. Jonathan (373), ibid.
33. Jadduah (341), ibid.
34. Onias I (321).
35. Simon I, dit le Juste (300).
36. Eléazar (292).
37. Manassé (276).
38 Onias II (250).
39. Simon II (217), père des quatre suivants.
40. Onias III (195).
41. Jason, ou Jésus (175).
42. Ménélas, ou Onias IV (172).
43. Lysimaque, lapidé comme sacrilége.

Tous ceux-ci appartenaient à la famille d'Aaron et d'Eléazar : ce dernier ne fut pas même pontife ; nous le conservons sur la liste, ainsi que quelques-uns des pontifes illégitimes qui suivirent, pour ne pas compliquer une succession déjà difficile à débrouiller : nous suivrons en cela les chiffres donnés par Calmet, quoique la véritable série doive passer de Ménélas à Judas Maccabée, du nº 42 au 46, qui serait le 43e.

44. Alcime, ou Eliakim : il n'est pas de la branche sacerdotale.
45. Onias V, n'exerce pas le pontificat; il se retire en Egypte.
46. Judas, ou Jadduah Maccabée (166 av. Christ).
47. Jonathan son frère (161).
48. Simon (143).
49. Jean Hyrcan (135).
50. Aristobule (107).
51. Alexandre Jannée (106).
— Sa veuve, Alexandra, règne après lui, et donne le pontificat à son fils
52. Hyrcan (78), qui est dépossédé par son frère
53. Aristobule (69); mais après plusieurs combats
— Hyrcan (63) rentre dans l'exercice de ses fonctions.
54. Antigone (40), fils d'Aristobule ; usurpateur.
55. Hananéel de Babylone, descendant des anciens pontifes (36).
56. Aristobule, le dernier des Maccabées; mort subite, arrangée par Hérode.
— Hananéel rétabli.
57. Jésus fils de Phabis.
58. Simon fils de Boéthus, élevé à cette haute dignité par Hérode, qui s'est fait son gendre.
59. Matthias, fils de Théophile, remplacé pour un jour par Ellem.
60. Joatsar, fils de Simon le pontife.
61. Eléazar son frère.
62. Jésus fils de Siah.
— Joatsar rétabli, puis de nouveau destitué.
63. Ananus fils de Seth.
64. Ismaël fils de Phabi.
65. Eléazar fils d'Ananus.
66. Simon fils de Camithe.
67. Caïphe, ou Joseph, témoin et complice de la mort du Christ.
68. Jonathas fils d'Ananus.
69. Théophile son fils.
70. Simon, dit Canthare, fils de Simon Boéthus.
71. Matthias fils d'Ananus.
72. Elioneus.
— Simon Canthare, rétabli puis déposé.
73. Joseph fils de Canée.
74. Ananias fils de Nébédée.
75. Ismaël fils de Phabée.
76. Joseph, surnommé Cabéï.
77. Ananus fils d'Ananus.
78. Jésus fils d'Ananus.
79. Jésus fils de Gamaliel.
80. Matthias fils de Théophile.
81. Phannias fils de Samuel, établi en 70, l'année de la ruine du temple de Jérusalem.

L'ancien sacerdoce prend fin quand le nouveau commence, universel et plus spirituel, celui de la sacrificature royale : Jésus en est le souverain pontife.

PRÉVOTS. *v.* Baillis. Dan. 3, 2. 3. C'étaient dans le sens le plus général du mot, et autant qu'on peut le conclure de l'étymologie, des hommes de loi, des juges : on ne saurait rien dire de plus.

PRIÈRE. *Cet acte tout spirituel*, *qui* forme l'essence du culte, et qui comprend sous toutes ses formes l'élévation de l'âme vers Dieu, pour l'adorer, implorer ses grâces, ou le remercier de ses faveurs, cet acte sans lequel il ne peut y avoir ni piété, ni religion, ce premier besoin de la foi et de l'amour, cette première aspiration vers le ciel d'une âme qui commence à sentir qu'elle existe, mais *qu'elle n'existe pas pour la terre* ; la prière que recommandent, si même ils ne la commandent pas, tous les fondateurs d'une religion, tous les philosophes qui ont essayé de donner au monde des croyances religieuses, depuis Confucius jusqu'à Mahomet ; la prière qui a sa place dans tous les systèmes et dans toutes les organisations du culte rendu à la divinité, n'est ni commandée, ni même, chose presque étrange, recommandée par Moïse, le législateur des Hébreux, qui a cependant prescrit de la manière la plus minutieuse et la plus scrupuleuse, jusqu'aux plus petits détails du culte, public ou particulier.

Un seul acte de ce genre paraît indiqué, Deut. 26, 13., comme souvenir d'actions de grâces pour les récoltes, mais ce n'est qu'en passant, et l'on peut y voir une profession de foi, une reconnaisance des droits de Dieu comme propriétaire du sol, aussi bien qu'une prière. Cette grave lacune dans l'organisation du culte juif, cet oubli de Moïse serait étrange, si par son étrangeté même il ne laissait pas entrevoir une intention bien marquée, bien positive et réfléchie. On sent que Moïse n'a pu oublier la prière, et il n'est pas difficile de se rendre compte des motifs qui l'ont empêché de la prescrire au peuple. C'est précisément parce qu'il savait ce que c'est que la prière, qu'il n'a pu songer à en faire l'objet d'ordonnances spéciales. La prière ne se commande pas, et le Juif pieux devait puiser dans son cœur des actions de grâces pour le Dieu qui l'avait tiré d'Egypte, et cette confiance en lui qui porte à la prière : la prière ne pouvait être que naturelle chez lui ; elle ne pouvait au contraire exister pour celui qui n'avait ni reconnaissance, ni amour, ni foi, et la lui imposer, comme on imposait à tous des purifications, des ablutions, ou des sacrifices, c'eût été n'en faire plus qu'une formalité, une cérémonie, un *opus operatum*. Moïse laissa à la prière son caractère de spontanéité pour le culte particulier comme pour le culte public, et ne régla rien de ce qui la concernait, parce qu'il n'y avait rien à régler. Les Israélites récitèrent peut-être moins de prières, mais ils prièrent davantage. Au dire de quelques rabbins, les sacrifices journaliers qui se faisaient matin et soir dans le temple, auraient été, même avant l'exil, accompagnés de prières, et quoiqu'on ne puisse guère regarder cet usage comme fort ancien, l'on trouve cependant en effet quelques traces de son existence, 1 Chr. 23, 30. cf. Néh. 11, 17. Après l'exil, l'usage semble en être devenu plus ordinaire ; Esdras a composé, dit-on, dix-huit prières, auxquelles Gamaliel en a joint une dix-neuvième, et toutes célèbrent Dieu, en le glorifiant et le suppliant : quoi qu'il en soit de l'authenticité de ces prières plus que douteuses, plusieurs sont belles, et elles firent partie de la liturgie publique après le retour de la captivité. Le peuple restait dehors en prière pendant le sacrifice, Luc 1, 10., soit en gardant le silence du recueillement, soit en se joignant aux prières du sacrificateur. Le plus bel exemple que l'Ancien Testament ait conservé d'une prière officielle, est celle que prononça le roi Salomon lors de la dédicace du temple, 1 Rois 8, 22.; plusieurs des psaumes de David sont également des prières, et ils étaient destinés au culte public.

L'Ancien Testament, et surtout l'histoire des anciens temps de la nation juive, ne nous fournit pas beaucoup d'exemples de prières particulières, et c'est assez facile à comprendre ; la vie particulière de chacun appartient peu à l'histoire. Il résulte cependant de Es. 1, 15. (et cela résulterait déjà de la nature des choses), que la prière était un des actes ordinaires du culte individuel ; *v.* aussi 1 Rois 18, 42. Plus tard, vers les temps de l'exil, depuis l'exil, et aux jours de Jésus-Christ, à mesure que l'histoire des temps et des hommes prend un caractère plus biographique, et détaillé, on trouve des mentions plus fréquentes de la prière individuelle ; Néhémie en est un exemple frappant, ainsi que Daniel, David déjà dans plusieurs de ses psaumes, et d'autres encore. La prière et le jeûne étaient devenus deux des caractères les plus saillants de la vie religieuse de chacun, Tobie 12, 8. Judith 4, 12. On invoquait le secours de Dieu avant de se mettre en voyage, avant une déclaration de guerre, avant une bataille, en général avant de commencer une entreprise quelconque un peu importante, 1 Macc. 5, 33. 11, 71. 2 Macc. 15, 26. cf. 8, 29. Judith 13, 7. Act. 9, 40. D'ordinaire on se recueillait trois fois le jour pour adresser à Dieu une prière spéciale, indépendamment de la prière continuelle d'un cœur pieux, Dan. 6, 10. Ps. 55, 17. Les heures fixées étaient : le moment du sacrifice du matin dans le temple, la troisième heure du jour, 9 heures d'après notre manière de calculer le temps ; la sixième, ou midi, le milieu du jour ; et la neuvième, ou 3 heures de l'après-midi, lorsqu'on offrait le sacrifice du soir, Actes 2,

15. 3, 1. 10, 9. 30. On prononçait aussi avant et après chaque repas une prière d'actions de grâces, Matth. 15, 36. Jean 6, 11. Act. 27, 35. Les pharisiens et les esséens tenaient beaucoup à la prière, mais les premiers s'y livraient avec une ostentation qui est sévèrement blâmée par notre Seigneur, Matth. 6, 5. 7., et l'oraison dominicale qu'il donne pour modèle à ses disciples est, par sa riche brièveté, une censure des longues et vaines redites que les pharisiens avaient inventées, et qu'ils avaient enseignées à leurs sectateurs. On voit par Luc 11, 1., que Jean-Baptiste avait aussi donné à ses disciples des modèles de prières toutes faites, et Jésus eut moins dans l'esprit de donner aux siens une prière à réciter, qu'un exemple de prière chrétienne, et l'idée de la marche à suivre, des demandes à faire, de l'esprit qui doit régner dans l'âme lorsqu'elle s'élève à Dieu. L'oraison dominicale est en plusieurs points l'abrégé d'une prière qui se prononçait dans les synagogues, et qui selon toute apparence fut composée pendant la captivité; elle commençait ainsi : O Dieu, que ton nom soit magnifié et sanctifié dans le monde que tu as créé selon ton bon plaisir; fais régner ton règne; que la rédemption fleurisse, que le Messie vienne promptement et que son nom soit célébré, etc. Le peuple répondait Amen.

Les Israélites choisissaient, pour prier, des endroits retirés et solitaires, dans leurs maisons des cabinets particuliers, une chambre haute, le toit; dans la campagne, ils montaient, lorsque cela pouvait se faire, sur une petite hauteur; à Jérusalem, ils se rendaient volontiers dans les parvis du temple; et d'après les rabbins, mais cela a une couleur toute formaliste, celui que l'heure de la prière surprenait au milieu de son chemin, s'arrêtait tout court pour remplir son devoir; cf. Matth. 6, 6. 14, 23. Marc 6, 46. Luc 6, 12. 18, 10. Act. 1, 13. 3, 1. 10, 9. Dan. 6, 11. Judith 8, 5. Tobie 3, 11. cf. 1 Rois 18, 42. Es. 56, 7. Il paraît que c'était une habitude assez ordinaire aux Juifs, quoique ce ne fût point une obligation, de tourner leur visage vers la sainte montagne où se trouvait le sanctuaire du Dieu qu'ils invoquaient; on le voit par Dan. 6, 10. 2 Chr. 6, 34. 1 Rois 8, 44. cf. Ps. 5, 7.; les Samaritains se tournaient vers le mont Guérizim. Quant à la posture, elle n'importait pas plus que le reste; elle était dictée par les besoins de l'âme, et ne se commandait pas; on se tenait debout ordinairement, 1 Sam. 1, 26. 1 Rois 8, 22. Dan. 9, 20. Matth. 6, 5. Marc 11, 25. Luc 18, 11. Dans l'humiliation, ou dans de plus vifs sentiments de piété et de besoin, on s'agenouillait, 2 Chr. 6, 13. 1 Rois 8, 54. Esd. 9, 3. Dan. 6, 10. Luc 22, 41. Act. 9, 40.; quelquefois même on se prosternait en terre dans de grandes douleurs, Néh. 8, 6. Judith 9, 1. Matth. 26, 39. Tantôt on élevait vers le ciel ses mains après les avoir lavées, 1 Rois 8, 22. Néh. 8, 6. Lam. 2, 19. 3, 41. 2 Macc. 3, 20., et saint Paul, insistant sur la nécessité d'une purification spirituelle représentée par la purification matérielle, veut que celui qui prie élève vers Dieu des mains pures, 1 Timoth. 2, 8. (Quicunque manibus sordidis orat, mortis reus est, dit un rabbin ; cf. aussi Odyss. 2, 261.); d'autres fois on étendait les mains, Es. 1, 15., ou bien on les croisait sur la poitrine en se frappant, Luc 18, 13.; on baissait la tête en signe d'humiliation; on la plaçait entre ses genoux, ce qui ne se faisait que dans un grand deuil, ou dans une fervente prière, 1 Rois 18, 42.

L'intercession, la prière pour d'autres que pour soi, étaient fréquentes, et l'on voit souvent des personnes se recommander à d'autres, notamment à des hommes connus par leur sainteté; on attachait à leurs prières une importance quelquefois exagérée, cf. Gen. 20, 7. 17. Ex. 32, 11. 1 Rois 17, 20. 2 Cor. 1, 11. Phil. 1, 19. 1 Timoth. 2, 1. 1 Thess. 5, 25. 2 Thess. 3, 1. Hébr. 13, 18. Jacq. 5, 16. Notre Seigneur lui-même nous a donné l'exemple de l'intercession dans sa prière sacerdotale, comme nous voyons aussi que l'Esprit prie pour nous par des soupirs qui ne se peuvent exprimer, Jean 17, Rom. 8, 25. Deux espèces d'intercessions, en usage dans l'Eglise romaine, sont les seules défendues et inutiles, celle des vivants pour les morts, celle des morts

pour les vivants; elles ne reposent sur aucun précepte de la parole de Dieu, et sont contraires à tout son esprit. La première cherche à s'appuyer d'un passage apocryphe, 2 Macc. 12, 43., où nous voyons Judas Maccabée offrir un sacrifice pour des soldats morts, qui avaient violé la loi par une espèce de sacrilége, en prenant des choses consacrées aux idoles : cette prière « pour un péché mortel qui ne s'expie pas par ces sortes de choses, » dit Calmet, est déjà fort embarrassante pour l'Eglise romaine, et cependant, c'est le seul passage qui puisse un peu servir de point d'appui à cette fatale doctrine; il ne serait pas étonnant que tous les livres apocryphes en masse aient été canonisés par le concile de Trente, en faveur de ces quelques lignes, qui n'en resteront pas moins apocryphes. L'opinion de Judas Maccabée n'est pas même prouvée, puisque son historien n'est pas une autorité, mais le fût-elle, à son tour elle ne prouverait rien. Si dom Calmet ajoute : « Nous n'en demandons pas davantage ici, » on peut conclure qu'il n'est pas difficile en matière de preuves. Il argue encore d'une notice sur la maison d'Onésiphore, dont nous avons parlé à cet article, et il termine en disant : *Si cela est,* voilà la prière des morts bien établie par saint Paul même. Oui, si. On pourrait se procurer pour toutes les doctrines des preuves de cette force.

La même Eglise a hérité des pharisiens leurs vaines redites, et quand on peut croire que, dans la catholicité tout entière, il se prononce chaque jour des cent millions de *Pater* incompris, sous toutes les formes, comme devoirs, comme tâches, comme punitions, par zèle sans connaissance, par vanité, par crainte, par habitude, on ne peut que penser à ce que disait le chef de l'Eglise en parlant de ces vaines redites : Malheur à vous! Qu'attendre, en effet, de pareilles prières, sinon le sommeil et la mort des âmes, leur endurcissement. Pourquoi dégrader ainsi l'homme et la prière tout ensemble, et faire de Dieu même une espèce de teneur de livres qui enregistre en débit et crédit les prières émises par la bouche des pécheurs? Il est triste, pour la plus grande secte de la chrétienté, d'être ainsi descendue au-dessous du judaïsme, au niveau, même au-dessous du mahométisme, et ce reproche qui tombe, non point sur tous ses prêtres, ni sur tous ses fidèles, mais sur tout son système, suffit à lui seul pour le caractériser et le stigmatiser.

PRIMOGÉNITURE. Les premiers-nés des hommes et des animaux étaient saints à l'Eternel; ils lui étaient consacrés, et devaient lui être présentés dans le temple ou devant le tabernacle, Ex. 13, 2. 15. Nomb. 8, 17. Les enfants mâles, premiers-nés des Israélites, et primitivement destinés au service du sanctuaire, mais dispensés de cette charge par la vocation de la tribu de Lévi, Nomb. 3, 12., devaient être présentés à Dieu, un mois après leur naissance, dans le temple, où ils étaient rachetés d'après une estimation fixée par les prêtres, et qui ne pouvait pas dépasser cinq sicles, Ex. 13, 13. Nomb. 18, 16. cf. Luc 2, 27. Les premiers-nés des animaux impurs qui ne pouvaient point être offerts en sacrifice, étaient également rachetés, d'après leur valeur, à laquelle il fallait encore ajouter un cinquième en sus; s'ils n'étaient pas rachetés, ils étaient vendus par les prêtres, suivant l'estimation qui en était faite, Nomb. 18, 15. Lév. 27, 26. Les premiers-nés, mâles, des animaux purs, lorsqu'ils étaient sans défaut et sans tache, devaient être sacrifiés dans les huit jours qui suivaient leur naissance; lorsqu'ils avaient quelque défaut, ils étaient abandonnés aux prêtres comme leur propriété, Nomb. 18, 17. Lév. 27, 26. Deut. 15, 19. sq. Les Targums donnent des directions sur ce qu'il fallait entendre par des défauts chez un animal nouveau-né, comme sur tout le reste de ces prescriptions relatives à la primogéniture. Michaëlis, Jahn et Rosenmuller, ont conclu de Deut. 15, 19. cf. 12, 6. 14, 23., que, dans ces derniers passages, il était question d'une seconde offrande des premiers-nés; Winer pense qu'il ne s'agit là que des animaux offerts dans les festins qui suivaient certains sacrifices, et dont on mangeait une partie.

Le fils aîné d'un père, quelle que fût sa mère, jouissait d'une grande considé-

ration dans sa famille, et recevait en héritage une portion double de celle de ses frères et de ses sœurs, sur lesquels il exerçait, lorsqu'ils n'étaient pas mariés, une espèce de tutelle et d'autorité, Deut. 21, 15-17; aussi ce titre d'honneur de premier-né était-il rarement omis dans les généalogies et les registres de familles, Gen. 22, 21. 25, 13. 35, 23. 46, 8. Nomb. 3, 2. 26, 5. 1 Sam. 8, 2., etc. C'est également ensuite de ce privilége que le fils aîné du roi lui succédait ordinairement sur le trône, *v.* l'art. Rois, et 2 Chr. 21, 3. Il était défendu à un père de faire passer à un fils plus jeune, en faveur d'une mère plus aimée, les droits de primogéniture, à moins de circonstances qui motivassent une substitution d'un frère à son frère aîné, par suite de l'indignité de celui-ci, comme ce fut le cas pour Ruben, 1 Chr. 5, 1. Isaac a été trompé par Jacob, et lui a donné, par erreur, une bénédiction qui était irrévocable; d'ailleurs, il y avait eu de la part d'Esaü abandon de son droit d'aînesse, Gen. 25, 31. Jacob, en assurant à Ephraïm des droits qui appartenaient à Manassé, l'a fait comme prophète; d'autres motifs que nous expliquons en leur place, donnèrent également à Jéhoachaz le trône qui revenait, par droit de naissance, à son frère aîné Jéhojakim; de même encore probablement Sédécias, q. v., succéda à son frère plus jeune Jéhojachin. Salomon, enfin, fut substitué à Adonija.

L'expression de premier-né se prend, dans l'Ecriture, en divers sens figurés; elle est appliquée à Jésus, Col. 1, 15. Apoc. 1, 5., et signifie, dans ces passages, qu'il a été engendré du Père avant qu'aucune créature eût été produite, et qu'il est le premier qui soit ressuscité par sa propre vertu. Dans Es. 14, 30., les premiers-nés des misérables (texte hébreu) signifie les plus misérables; et le premier-né de la mort, Job, 18, 13., désigne, soit la plus terrible des morts, soit la plus terrible des maladies.

PRISCE ou, plus ordinairement, *Priscille,* femme d'Aquilas, qu'elle accompagnait dans ses voyages, et quelquefois nommée avant lui, mais jamais sans lui, Act. 18, 2. Rom. 16, 3. 1 Cor. 16, 19. 2 Tim. 4, 19. Quelques-uns croient qu'elle était diaconesse.

PRISON. Fort connue des Egyptiens, comme on peut s'en convaincre par l'histoire de Joseph chez Potiphar, la prison était inconnue des anciens Hébreux; il n'en est pas parlé dans toute la législation de Moïse, et ce n'est que plus tard qu'elle devint un châtiment assez ordinaire, cf. Esd. 7, 26. Quelques passages du livre de Job ne peuvent rien prouver, malgré son ancienneté, parce qu'il décrit des mœurs étrangères à la Palestine. Deux exemples d'arrestations préventives, celui d'un Israélite lapidé pour avoir ramassé du bois le jour du sabbat, Nomb. 15, 32-36., et celui du fils de l'Egyptien, lapidé aussi pour avoir blasphémé, Lév. 24, 10-12., non seulement ne prouvent rien, puisque le mot de prison, employé par quelques traducteurs, signifie proprement garde, ainsi que l'ont rendu nos versions, et que rien n'indique qu'il soit question du dépôt dans un lieu spécial, plutôt que d'un simple état de surveillance et d'arrêt; mais encore, ils ne peuvent rien prouver si l'on se rappelle que ces deux scènes se passent dans les campements du désert, où certes on ne supposera pas que les Israélites traînassent une prison après eux. Lors donc que M. Pastoret (dans son Moïse considéré comme législateur, p. 342), dit que dès qu'un homme était soupçonné ou accusé d'un forfait, on s'assurait de lui par l'emprisonnement, et que l'Ecriture en offre plusieurs exemples, il parle d'une manière un peu hasardée, et M. Cellérier (Espr. de la Lég. Mos. II, 325) n'a fait que justice en lui reprochant un esprit superficiel. La prison préventive peut toujours être remplacée par un cautionnement, et la prison, comme peine, par une amende. Or, au milieu d'un peuple agriculteur, où chacun possédait un bien de terre, chacun pouvait être puni par une amende; la prison n'était pas indispensable, et, d'un autre côté, elle eût pu être nuisible en arrachant aux travaux de la terre les hommes qui devaient la travailler; elle eût été pour eux tout à la fois une privation de la liberté, et une amende souvent considérable, en occasionnant

un temps plus ou moins long de jachère, et une diminution dans le revenu.

Sous les rois, alors que par l'accumulation des richesses entre certaines mains, la pauvreté, qui devait être inconnue dans le pays, avait fini par se montrer, la prison put être aussi substituée à l'amende, mais ce ne fut pas législativement; ce fut plutôt arbitrairement, sous de méchants rois, et contre des hommes de Dieu trop libres dans leurs censures, 2 Chr. 16, 10. Jér. 20, 2. 32, 2. 33, 1. 37, 15. Après l'exil, elle devint beaucoup plus habituelle, notamment sous la domination étrangère, Matth. 11, 2. Luc 3, 20., et on l'appliqua soit à ce que les Juifs appelaient des délits religieux, la prédication de l'Evangile, Act. 5, 18. 21. 8, 3. 12, 4. 22, 4. 26, 10., soit à l'insolvabilité des débiteurs, Matth. 18, 30.

Les plus anciennes prisons consistaient simplement parmi les Juifs en des citernes sans eau, dont la profondeur et l'étroite ouverture suffisaient pour empêcher les détenus de s'échapper sans un secours du dehors, Gen. 37, 20. 22.; quelquefois une vase épaisse, comme celle dans laquelle Jérémie enfonça, 38, 6., rendait l'emprisonnement une peine beaucoup plus grave et plus douloureuse. Il y avait des espèces de prisons d'état souterraines comme celle de Jér. 37, 16., d'autres aux portes des villes, ou au-dessus de ces portes, Jérémie 20, 2., comme on en trouve de nos jours encore dans plusieurs de nos villes fortifiées, et qui servent à détenir préventivement pendant la nuit ceux qui ne justifient pas suffisamment de leurs personnes ou de leurs intentions; il y en avait d'autres attachées aux palais des rois, Jér. 32, 2., dans les loges des gardes royaux : d'autres enfin dans la maison du chef des gardes du roi, qui servait en même temps d'exécuteur des hautes œuvres, Gen. 39, 20. 40, 4. Jér. 37, 15. 21.

Les prisonniers étaient serrés de chaînes, Jug. 16, 21. 2 Sam. 3, 34. Jér. 40, 1., et sous la domination romaine ils étaient attachés par une ou par les deux mains, aux soldats chargés de les garder, Act. 12, 4. 21, 33.; quelquefois leurs pieds étaient enfermés dans des ceps de bois, quelquefois aussi les pieds et le cou, Job 13, 27. 33, 11. Act. 16, 24., quelquefois encore les pieds et les mains; ils étaient traités comme le sont les esclaves dans les colonies où l'émancipation n'a pas encore eu lieu : Jérémie fut mis aux ceps, 20, 2. Une nourriture maigre et rare était une aggravation de peine, 2 Chr. 18, 26. Simhi est un exemple d'arrêts privés, 1 Rois 2, 37. — On peut conclure de Matth. 25, 36. cf. Jér. 32, 8., que les visites aux prisonniers étaient, en Orient, moins difficiles, moins entourées de formalités qu'elles ne le sont chez nous.

PROCHORE n'est connu que pour avoir été l'un des sept premiers diacres, Act. 6, 5. D'après Dorothée, après avoir été l'un des soixante-dix disciples, il serait devenu plus tard évêque de Nicomédie en Bithynie.

PROCURATEURS. Espèce de sous-officiers chargés, dans les provinces, de l'administration des revenus impériaux, et des cas de justice qui pouvaient surgir à ce sujet : c'étaient, pour ainsi dire, des chefs d'administration adjoints aux gouverneurs des provinces impériales ou sénatoriales; (Auguste, ayant fait un nouveau partage des provinces, avait conservé sous le nom de sénatoriales celles qui étaient paisibles et peu exposées aux attaques des ennemis, et s'était attribué le gouvernement des autres sous le nom d'impériales : sous prétexte de délivrer le sénat et le peuple de soins importants, il s'était ainsi arrogé le commandement suprême de toutes les armées de l'empire.) Ces gouverneurs étaient ordinairement des chevaliers. Les procurateurs remplaçaient même entièrement les gouverneurs dans de petites provinces, ou dans des districts qui, bien que joints à une province plus grande, en étaient séparés géographiquement, ou possédaient une administration à part; ils avaient le commandement des troupes, et rendaient la justice, même la justice criminelle, quoique en bonne règle le gouverneur en chef de la province eût la haute main dans toutes ces affaires, et qu'il fût appelé à examiner, lorsqu'il y avait lieu, les sujets de plaintes contre le procurateur : les proconsuls pouvaient renvoyer à Rome et

casser les procurateurs qui s'étaient rendus coupables.

Des procurateurs furent envoyés en Palestine après que, par l'éloignement de de l'ethnarque Archélaüs (6 ans ap. C.), la Judée et la Samarie eurent été réunies à la province de Syrie qui existait déjà, et ils établirent leur résidence ou quartier général à Césarée sur les bords de la mer. Après Coponius, chevalier romain, Marcus Ambivius, Annius Rufus, et Valerius Gratus, Ponce Pilate, le seul nommé dans les Evangiles, occupa cette charge. Puis la Judée et la Samarie ayant été réunies au royaume d'Hérode Agrippa, ce ne fut que l'an 44, à la mort de ce prince, que de nouveaux procurateurs furent donnés à la Palestine, Cuspius Fadus, Tibère Alexandre, Cumanus, Félix, et Festus : ces deux derniers seuls sont nommés dans le livre des Actes. C'étaient généralement des hommes cruels, arrogants, avides jusqu'au point de faire des accords avec des chefs de brigands, et de leur assurer moyennant un tant pour cent une libre carrière. Ils suçaient le pays systématiquement, et l'irritaient encore par leur justice toute vénale. Leur avidité et leur arbitraire despotisme ne respectaient pas même la dignité sacerdotale; les installations, nominations, ou dépositions de souverains sacrificateurs étaient à l'ordre du jour. Les sujets de plaintes, les griefs, les accusations même ne manquaient pas contre eux, mais ils savaient en paralyser les effets, la crainte faisait abandonner les poursuites, et les appels à Rome ne parvenaient pas à dominer les cris des factions qui se déchiraient.

Lorsqu'ils venaient à Jérusalem pour y faire un séjour plus ou moins prolongé, ils descendaient ordinairement au palais d'Hérode, sur le pavé duquel, en plein air, ils étaient censés rendre la justice; *v.* Pavé, Prétoire.

PRONOSTIQUEURS. *v.* Devins.

PROPHÈTES. Le judaïsme, charnel et matériel, même imparfait, renfermait cependant, du moins en germe, toute l'idée de la religion divine et véritable. L'esprit pouvait circuler dans ses formes; elles n'étaient pas l'esprit, elles ne le supposaient pas, mais elles ne le repoussaient pas non plus, et plusieurs l'annonçaient. Le sacerdoce était comme la charpente osseuse du mosaïsme, et le résumé, le dessin de ses formes. Le prophétisme en était le cœur, le sang qui circule dans les veines, qui vivifie tout sur son passage et qui laisse dans la mort les organes dont il s'éloigne. Ou si l'on aime mieux, le sacerdoce était le canal, mais le prophétisme était l'eau qui le remplit et qui fertilise les champs qu'il parcourt. La mission des prêtres était permanente et suivie, celle des prophètes était momentanée, temporaire, individuelle; les premiers enseignaient par leurs actions, les seconds par la parole; les uns regardaient davantage à l'extérieur, les autres à l'intérieur; la correction des mœurs était confiée au sacerdoce, les prophètes demandaient le renouvellement du cœur, Deut. 10, 16. 30, 2. sq. La loi de Moïse n'avait pas eu pour but unique ou principal de faire d'Israël un Etat, ni même un Etat théocratique, quelque spirituel qu'on se le représente. La loi tendait à la circoncision du cœur, elle voulait remplir l'âme d'amour pour Dieu, la sanctifier, la rendre semblable à ce qu'elle était avant la chute, la former ou la reformer à l'image de Dieu. Cet esprit régénérateur perce à travers toutes les prescriptions, à travers tous les détails nombreux et variés du mosaïsme, comme s'il voulait se graver dans les cœurs de tous en traits de vie, et son expression la plus pure, la plus vraie, la plus fécondante, mais ce n'est pas la seule, se trouve dans le prophétisme. La loi ne donne pas sans doute aux prophètes une position absolument et rigoureusement légale; elle n'établit pas cette institution, mais elle la suppose comme elle-même en émane, comme elle fut proclamée par l'activité et le ministère prophétique. Moïse apparaît sous l'ancienne économie comme un prophète qui n'a plus retrouvé son égal jusqu'au jour où le Christ, son supérieur, est venu accomplir, achever, plutôt que détruire son œuvre, Deut. 34, 10. La prophétie existait avant la loi, cf. Jude 14.; et déjà plusieurs manifestations prophétiques avaient eu lieu, Nomb. 11, 17. 12, 6. 23, 23. Ex. 15, 20., lorsque la loi dut intervenir pour fixer les caractères qui dis-

tinguaient les vrais des faux prophètes, Deut. 13, 2. 18, 15. La prophétie est plutôt une des promesses qu'une des prescriptions de la loi; les prophètes sont annoncés comme un libre don de la grâce divine, comme une bénédiction promise à la théocratie, comme un instrument de Jéhovah et un signe de sa bienveillance particulière pour un peuple qu'il veut conduire à la sainteté. La liberté de l'esprit succède à la servitude de la chair; et quand des lois minutieuses règlent la naissance, l'extraction, l'onction, la personne, la vie, le costume des prêtres, rien de pareil ne préside au ministère des prophètes; leur sexe même n'est pas une des conditions de leur activité, et des femmes prophétisent, Ex. 15, 20. Jug. 4 et 5, 2 Rois 22, 14.

Trois noms différents, ayant chacun une signification spéciale, désignaient en hébreu la charge des messagers extraordinaires de l'Eternel, *roèh, nâbi* et *hhosèh;* tous les trois sont réunis dans le même passage, 1 Chr. 29, 29., et appliqués à des individus différents, Samuel, Gad et Nathan. Celui qui voit, celui qui parle, celui qui a des visions, tel est le sens littéral des termes hébreux. Le premier et le troisième ne se distinguent que par des nuances, et le premier semblerait indiquer, si l'on peut se hasarder sur le terrain des hypothèses, un état prophétique plus habituel, le dernier, quelque chose de plus temporaire, en quelque sorte de plus accidentel; l'un est celui qui voit, qui a pour ainsi dire la vue prophétique, l'autre, c'est celui qui a quelquefois des visions. L'expression *nâbi*, celui qui parle, qui se répand en paroles, est celle qui caractérise le mieux la mission du prophète, et son activité comparée à celle du sacerdoce. En effet, le prêtre ne parlait pas, ou du moins, chez lui la parole était subordonnée à l'accomplissement des cérémonies du culte; son ministère était éminemment symbolique, cf. Lév. 10, 10. 11. Le prophète, au contraire, parlait. Et il se distinguait d'autres hommes de Dieu, pieux, sages et savants, en ce qu'il ne proposait pas ses propres idées, mais que ce qu'il disait lui était communiqué immédiatement de Dieu par son saint Esprit. Par la même raison, les prophètes se distinguaient des magiciens, des enchanteurs, des diseurs de bonne aventure, des esprits de Python et des autres faux prophètes païens, dont la mission n'était que de prédire l'avenir et de prêter un secours surnaturel à des entreprises mondaines et à des intérêts matériels.

Les prophètes de Dieu surgissent surtout dans des temps où la connaissance du Seigneur a été altérée par des erreurs, et où les erreurs ont gagné assez de force pour séduire même les élus, si c'était possible. C'est pour de pareils temps, pour de pareilles ténèbres, que Dieu a posé les prophètes comme des lumières, avant que les ténèbres aient atteint assez d'intensité pour ébranler et obscurcir la foi des fidèles, conformément à ce que notre Seigneur lui-même dit à ses apôtres, Matth. 24, 24. Les prophètes étaient dans la main de Dieu des moyens extraordinaires, lorsque les moyens ordinaires ne suffisaient plus. Leur parole était une épée à deux tranchants, et le chapitre, Deut. 18, surtout les versets 15 et 18-22., nous donnent sur ce point de précieux éclaircissements, dont l'étude n'est pas sans fruit lorsqu'on veut essayer de lire et de comprendre les prophètes.

C'est à tort qu'on a voulu conclure de Act. 3, 24., que le ministère prophétique ne datait que des jours de Samuel, comme aussi l'on a donné aux écoles dont ce prophète était le chef, peut-être le fondateur, une importance qu'elles n'avaient point, et une organisation trop compliquée, dont les détails ne reposent d'ailleurs que sur des hypothèses: le passage 1 Sam. 2, 27., suffit à montrer que, même aux jours de Samuel, on voyait des hommes inspirés de Dieu, indépendants de l'action de ce prophète, et avant que son ministère public eût commencé.

La vision et la prophétie dont parle Daniel, 9, 24., remontent aux premiers âges du monde, et si à cause de l'obscurité de leur foi, l'on veut contester à Enoch, à Noé, à Abraham, à Jacob le titre de prophètes, on ne pourra du moins pas méconnaître que Moïse et Marie ne l'aient mérité. Evidemment un esprit et une vie

prophétiques ont présidé à la formation du système théocratique, et pendant cette période cet esprit a soufflé sur plusieurs, comme l'importance des temps le ferait déjà supposer, et comme le prouvent des passages tels que Nomb. 11, et Deut. 13. Sous les juges quelques voix prophétiques se font entendre encore, mais elles sont isolées, 1 Sam. 3, 1. Le cantique de Débora est un écho des beaux temps qui ne sont plus ; les autres oracles ne sont que des annonces de châtiments ; les prophètes ne sont pas nommés, Jug. 2, 1-5. 6, 8. 1 Sam. 2, 27. La conquête de Canaan avait tourné les cœurs vers la possession des biens de la terre ; des juges avaient remplacé les prophètes. — Une époque nouvelle commence avec Samuel ; sa naissance, son éducation, sa destinée, les grâces que Dieu lui accorde, les ordres qu'il lui donne, font de lui un nouveau législateur, un second Moïse, Jér. 15, 1. Ps. 99, 6.; il doit montrer que la conduite extérieure du peuple de l'alliance ne peut reposer que sur une base intérieure et morale. Il prépare la prospérité que le culte et la royauté atteignent sous David et sous Salomon. Il rompt en visière avec la sacrificature corrompue de la famille d'Héli, qui ne tarde pas à être réorganisée en rentrant dans la branche aînée. Saül mérite par moments le titre de nâbi. Gad et Nathan sont la continuation de Samuel, et tous ensemble contribuent à remettre la royauté entre des mains aimées de Dieu.—Le schisme d'Israël, et la division en deux royaumes, est une crise dans la vie du peuple, par conséquent une époque nouvelle dans l'activité prophétique. Les hommes de Dieu ont pour mission de faire envisager cette catastrophe sous son vrai point de vue. La maison de David a les promesses, mais une grande partie de son territoire est donnée à Jéroboam, qui la conservera avec la bénédiction de l'Éternel s'il marche dans la piété, lui et ses descendants, 1 Rois 11, 29-39. Cet oracle d'Ahija est le thème de tous ceux qui se reproduisent dans le cours de cette période, 1 Rois 12, 15. 13, 1. sq. 14, 7. 2 Chr. 11, 2. Dans le royaume des dix tribus les prophètes forment presque une corporation, une chaîne non interrompue, comme s'ils devaient remplacer une sacrificature qui n'existe pas : Élie consacre solennellement son successeur, 1 Rois 19, 16., et c'est sous les yeux des prophètes que la portion pieuse du peuple célèbre les fêtes de la loi ; c'est entre leurs mains qu'ils déposent les offrandes dues aux prêtres, 2 Rois 4, 23. 42. Jérico, Béthel, Guilgal, et d'autres lieux qui étaient saints avant que le tabernacle eût été fixé à Jérusalem, sont leurs demeures habituelles. Ils sont pour Israël un souvenir des temps passés, et les fonctions qu'ils remplissent tendent à faire revivre la loi dans les cœurs, et à rappeler l'image de Dieu. Telle est jusqu'à la fin, et même pendant la captivité, leur mission de paix et de sainteté, de lumière et de vérité. Mais elle doit s'étendre au-delà du moment présent ; l'impiété gagne du terrain, les cœurs se durcissent, et les prophètes dont les paroles ne sont plus écoutées de leurs contemporains, doivent annoncer des châtiments et servir de témoins aux générations suivantes ; leurs oracles sont déposés par écrit ; ils serviront de commentaire à la loi quand le jour sera venu ; la littérature prophétique prend naissance. *v.* pour les détails les différents articles.

C'est vers le neuvième siècle avant Christ que commence ce qu'on peut appeler dans le sens le plus restreint du mot, la littérature prophétique. Cependant les prophètes écrivaient même avant ce temps, mais ils s'adonnaient surtout à des ouvrages historiques ; comme ils parlaient pour le présent, ils écrivaient aussi pour le présent. Lorsqu'ils parlèrent pour l'avenir, leurs écrits prirent un caractère analogue, et il faut remarquer avec quel soin ils rappellent souvent que c'est par la volonté de Dieu, d'après son ordre, qu'ils déposent leurs prophéties par écrit, Jér. 29, 4. 30, 2. 3. 36, 1. Es. 8, 1-16. 30, 8. Dan. 7, 1. 12, 4. 9.; leur intention formelle était donc que leurs oracles fussent soigneusement conservés, et on les réunit au fur et à mesure qu'ils les prononçaient, au recueil des livres historiques existants. Il est aisé de reconnaître que la collection des prophètes, et no-

tamment des douze petits prophètes, est arrangée chronologiquement, sauf quelques détails (nous parlons de l'ordre des livres dans le canon hébreu); quant aux différents oracles d'un même prophète, cet ordre n'existe pas toujours, et Jérémie offre de nombreux exemples de morceaux transposés; on y reconnaît plutôt un ordre des matières et des sujets, qu'un ordre des temps; cela se voit pareillement, et d'une manière frappante, chez les petits prophètes.

La question de l'inspiration des prophètes, du mode et du degré de cette inspiration, appartient à la dogmatique, de même que la question, plus grave encore, du degré de cette inspiration chez les saints hommes de Dieu qui ne sont pas ordinairement considérés comme prophètes. Nous restons dans les limites de notre travail en rappelant les faits suivants. 1° Toute l'Ecriture est divinement inspirée, 2 Timothée 3, 16. (peu importe, quelque traduction que l'on donne de ce passage). — 2° Aucune prophétie ne procède d'aucun mouvement particulier....., mais les saints hommes de Dieu, étant poussés par le saint Esprit, ont parlé, 2 Pierre 1, 20. 21. — 3° Il n'est fait nulle part ni réserve, ni restriction, ni exception à l'inspiration des livres de l'Ecriture, ni différence quant à la nature de cette inspiration. — 4° Les difficultés ne sont jamais des objections en présence d'un principe reconnu juste. — 5° L'individualité qu'on remarque chez les historiens et chez les auteurs dogmatiques, se remarque également chez les prophètes. — 6° Quant aux prophètes en particulier, comme ils revendiquent pour eux-mêmes une inspiration pleine et entière, ou plutôt, comme ils ne donnent jamais leurs paroles comme les leurs, mais comme celles de l'Eternel, on ne peut méconnaître ce caractère de leur inspiration sans leur refuser en même temps toute créance. — *v.* la *Théopneustie* de M. Gaussen.

Quant au nombre des prophètes, comme il y a beaucoup d'arbitraire dans l'idée qu'on s'est faite de cette charge, il y a eu également des différences dans les listes qu'on a faites des hommes et des femmes qui l'ont remplie. Outre les quatre grands et les douze petits prophètes, d'autres, comme nous l'avons vu, doivent être comptés : Enoch, Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, Aaron, Josué, Job, Débora, Nathan, David, Gad, Jiddo, Jéduthun, Elie, Elisée, les apôtres, les évangélistes Philippe, Etienne, Barnabas, etc. Clément d'Alexandrie, Strom. I, en a voulu compter dans l'Ancien Testament cinq avant Moïse, trente-cinq depuis Moïse et cinq prophétesses. Epiphanes en compte soixante-treize outre dix prophétesses, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament; mais ces calculs sont incomplets et arbitraires.

L'étude des prophéties, bien négligée par beaucoup de chrétiens, est un devoir; rien ne peut nous en dispenser, ni l'obscurité des oracles non accomplis, ni la pensée que d'autres parties de l'Ecriture nous offrent une nourriture plus facile et en quelque sorte une lecture plus édifiante. La meilleure nourriture de l'âme, c'est l'obéissance, c'est de faire la volonté de Dieu, et plus la tâche est ardue, plus le Seigneur est près de nous. On exagère d'ailleurs les difficultés de cette étude, et l'on oublie que trop souvent la première cause de cette obscurité vient de ce qu'on n'étudie pas, de ce qu'on ne lit pas, ou de ce qu'on lit mal et avec indifférence. Il faut avouer, qu'en français, nous ne possédons que peu d'ouvrages qui puissent aider à la lecture des prophètes (dans le nombre, quelques publications de MM. Digby, Darby, Basset, Vivien, Barbey, Fivaz, Gaussen, Newton, l'histoire ecclésiastique de M. Guers, etc.), et en outre, que cette portion des études théologiques est complétement perdue de vue dans l'éducation de ceux qui se destinent au ministère de la parole; il devrait y avoir des cours de Prophétique comme il y a des cours d'Apologétique, de Polémique, etc., et s'il est vrai qu'à propos d'Eschatologie on dise quelques mots de millénium, etc., ce n'est guère, et ce ne peut être que d'une manière fort superficielle, parce que l'étude de la prophétie forme tout un ensemble dont il est impossible de traiter un détail isolément. Mais n'oublions pas que c'est par la prophétie que la prophétie s'éclaircit, comme la Bible

par la Bible, et que la plus ou moins grande abondance de livres ou de secours humains ne doit ni ne peut augmenter ou diminuer pour nous le devoir de sonder les prophéties. *v.* Apocalypse.

— L'Ecriture donne quelquefois le nom de prophètes à des personnages qui ne le méritent pas dans le sens religieux du mot, à des imposteurs, à de faux prophètes, à des poètes païens ; dans ces cas elle ne fait que se conformer soit à l'usage, soit aux prétentions de ceux qui revendiquaient un titre qu'une foule aveuglée leur laissait prendre sans contestation.

PROPOSITION (pains de). *v.* Pain.

PROSÉLYTES, nom grec qui signifie *étranger,* comme l'hébreu *ger.* C'est le nom par lequel les Juifs désignaient les gentils qui s'étaient convertis au judaïsme. On distinguait, d'après les rabbins, deux espèces, ou deux degrés de prosélytes : ceux de la porte, et ceux de la justice.

a) Les *prosélytes de la porte* étaient ces étrangers, esclaves ou libres, qui, pour avoir le droit de résider en Palestine au milieu des Israélites, étaient obligés d'adorer le vrai Dieu et de souscrire aux sept préceptes donnés à Noé, lesquels comprenaient, au dire des rabbins, le droit naturel commun à tous les hommes indifféremment. Ces préceptes défendaient le blasphème contre Dieu, le culte des astres et des divinités étrangères, la désobéissance aux magistrats, l'inceste et les crimes contre nature, le meurtre, le vol et le manger de viandes sanglantes ou de bêtes étouffées (cf. Act. 15, 20. 29. 21, 25.). Rien ne prouve que ces préceptes aient été donnés à Noé, et l'on n'en trouve aucune trace, ni dans l'Ancien, ni dans le Nouveau Testament, ni chez Josèphe, ni dans Philon, Onkélos, Origène, Jérôme, ni dans aucun des Pères. Ces préceptes sont connus d'ancienneté, mais leur origine noachique n'est rien moins qu'assurée. Quoi qu'il en soit, les prosélytes de la porte étaient tenus de les observer, et à ces conditions ils pouvaient non-seulement habiter dans le pays, mais encore travailler comme manœuvres pour le service du temple et de la religion, Ex. 12, 19. Lév. 17, 12. 24, 16. Ez. 14, 7. Ils n'étaient pas considérés comme Juifs, cependant ils n'étaient déjà plus païens ; ils formaient une espèce de classe intermédiaire ; ils étaient encore impurs, mais pas assez pour que des rapports avec eux fussent de nature à souiller les Juifs. Leur nom venait de ce qu'ils avaient le droit de demeurer dans le pays et chez les Hébreux ; ils étaient appelés : « l'étranger qui est dans tes portes, » Ex. 20, 10., etc. cf. Lév. 25, 47. En bornant provisoirement ses exigences à l'observation des commandements noachiques, la loi avait peut-être pour but de leur frayer doucement et sans les effaroucher, la voie à l'acceptation pleine et entière du judaïsme. C'est des prosélytes de la porte qu'il s'agit probablement lorsqu'il est parlé de prosélytes qui servaient ou qui craignaient Dieu, Act. 13, 43. 16, 14. 17, 4. 17. 18, 7., etc. Le syrien Naaman, le général Nébuzar Addan, l'eunuque de Candace, le centenier Corneille, et d'autres encore, appartenaient probablement à cette classe de prosélytes.

b) Les *prosélytes de la justice* devenaient de vrais Juifs ; ils s'engageaient à recevoir la circoncision, et à observer tous les usages et toutes les lois de l'alliance divine : ils étaient solennellement admis dans la théocratie, et on les appelait de parfaits Israélites. La circoncision, le baptême, et une offrande (pour les femmes le baptême et l'offrande seulement), étaient les cérémonies de la réception. Le baptême s'administrait après que la plaie de la circoncision était guérie ; on plongeait tout le corps dans un bassin d'eau en présence de trois juges appelés comme témoins, car cet acte était considéré comme appartenant à l'ordre judiciaire : cette cérémonie ne se réitérait jamais ni à l'égard du prosélyte, lors même qu'il aurait apostasié depuis sa conversion, ni à l'égard de ses enfants, à moins qu'ils ne fussent nés d'une mère païenne, auquel cas on les baptisait comme païens de naissance ; car on partait de l'idée, si généralement admise partout, excepté chez les peuples très civilisés, qui cependant seraient le mieux en position de l'admettre, que l'enfant suit la condition de sa mère : partus sequitur

ventrem. La Gemara, du reste, est la source la plus ancienne qui parle du baptême des prosélytes; Philon, Josèphe, et les plus anciens targumistes qui auraient eu cependant l'occasion d'en parler, n'en disent mot, de sorte que c'est encore une question de savoir si la Gemara parle d'un usage antérieur à l'établissement du christianisme, ou d'un usage qui se serait introduit plus tard. Mais l'amour des purifications par l'eau était tellement invétéré chez les Israélites, qu'il est très possible qu'ils aient soumis à des lustrations de ce genre les païens impurs qui demandaient l'entrée de leur sanctuaire; le silence de Josèphe et de Philon s'expliquerait par le fait même qu'il n'était pas besoin de mentionner quelque chose d'aussi naturel. Il est plus probable toutefois que le baptême a été emprunté des chrétiens, et qu'il a été introduit obligatoirement après la destruction du temple, lorsque le règne des offrandes cessant, une nouvelle cérémonie dut remplacer celle qui venait d'être forcément abolie.

On a cru que « le grand nombre de toutes sortes de gens » qui suivirent les Israélites à leur sortie d'Egypte, Ex. 12, 38., étaient des prosélytes de la justice; de même encore Jéthro, Ex. 18, 10-12. Il est évident aussi que les Sichémites auxquels Jacob imposa la circoncision, devinrent par ce fait des prosélytes de la justice, Gen. 34, 14. 15., bien que l'on ne puisse pas donner à cette expression le sens précis qu'elle eut plus tard. L'esprit de prosélytisme, qui est inséparable de toute conviction profonde, religieuse ou autre, ne faisait pas défaut aux Juifs, notamment aux Pharisiens, Matth. 23, 15. Ils étaient autorisés à travailler dans ce sens par des oracles de Dieu, Es. 9, 2. 42, 7. 56, 6. Mich. 4, 2., mais comme ils méconnaissaient l'esprit de leur religion, ils méconnaissaient la mission du prosélytisme, et ils travaillaient avec zèle à augmenter le nombre des professants, peu scrupuleux sur les moyens qu'ils employaient, peu soucieux des motifs qui leur amenaient de nouveaux convertis; la ruse ou la violence étaient leurs moyens, la cupidité, la pauvreté, l'orgueil ou l'intérêt, la nationalité ou des alliances en perspective, l'espérance ou la peur étaient les mobiles de la conversion de ces nouveaux Juifs, et il n'est pas étonnant qu'après avoir « couru la mer et la terre pour faire un prosélyte, » de pareils convertisseurs ne le rendissent « fils de la géhenne deux fois plus qu'eux-mêmes; » c'est de l'histoire ancienne et de l'histoire moderne. — Il est parlé, Néh. 10, 28. Est. 8, 17., de quelques conversions isolées; mais depuis l'époque des Maccabées, le judaïsme, tout à la fois mort spirituellement, et mourant comme théocratie, aspira à faire les choses plus en grand, pour essayer de se maintenir comme puissance et comme nationalité. Des tribus entières furent converties de force, les Iduméens sous Jean Hyrcan, les Ituréens sous Aristobule. Les femmes, qui n'avaient pas à se soumettre à une opération douloureuse, étaient en général plus accessibles à l'action du prosélytisme, Jos. Ant. 18, 3, 5. cf. Act. 13, 50. 16, 14. Les païens qui habitaient au milieu des Juifs avaient assez de raisons pour désirer d'être reçus dans leur assemblée. C'était d'abord pour eux l'acquisition d'une bourgeoisie. C'était aussi l'échange de l'opprobre contre l'honneur et le respect. C'était l'exemption du service militaire, Jos. Ant. 14, 10, 13. C'était la faculté de se marier avec des femmes du pays. Mais pour plusieurs aussi qui étaient dégoûtés du paganisme et du scepticisme, c'était un besoin profond d'une foi positive qui satisfît aux besoins de leur cœur, et souvent de leur intelligence, comme le montre l'exemple de ceux qui, lors de l'apparition du christianisme, n'hésitèrent pas à se joindre à la nouvelle Eglise, Act. 6, 5. 13, 43. 16, 14. 17, 4.

Cependant dans la pratique, et même devant la loi, il paraît que les prosélytes ne furent jamais mis sur le même rang que les Juifs de naissance, et, pendant plusieurs générations, les Juifs bien bigots continuaient de regarder les prosélytes avec le même mépris que les païens, hélas! comme on fait encore de nos jours, en bien des lieux, à l'égard des Juifs qui se convertissent. On les nommait la lèpre d'Israël, et l'on disait, par manière de

proverbe, qu'il ne fallait pas se fier à un prosélyte avant la vingt-quatrième génération. Ce mépris n'était, au reste, pas général, et, dans tous les cas, si la position des prosélytes n'était guère améliorée sur la terre, un grand résultat était obtenu aux yeux de tous, la participation des païens convertis aux bienfaits de l'alliance divine pour l'éternité.

Avec l'introduction du christianisme, le prosélytisme prit naturellement une direction plus spirituelle; on ne fit plus de prosélytes pour grossir le nombre des adhérents d'un système, mais pour sauver les pécheurs, et ceux-là seuls qui sont sauvés sont les vrais prosélytes de l'Evangile.

PROSTITUTION. Cette lèpre de presque toutes les sociétés, de tous les temps, et de tous les peuples, était bannie d'Israël par la loi, *v.* Deut. 23, 17. 18. Lév. 19, 29. cf. 21, 9. Comme métier, elle était interdite aux femmes et aux hommes, à ces derniers en vue du voisinage de la Phénicie. Le salaire de la prostitution ne pouvait même être accepté des prêtres comme offrande pour le service du sanctuaire, Deut. 23, 18. Ez. 16, 33. Mais la passion ne reconnaît pas plus de lois que de frein, et certains gouvernements du monde moderne ont fléchi devant la force du mal; ils ont sanctionné le péché pour éviter le crime; ils ont légalisé la prostitution, croyant devoir faire le mal pour qu'il en résulte le bien, ou du moins autorisant un mal pour essayer d'en conjurer un plus grand. Le législateur des Hébreux, dont la loi devait être la sainteté à l'Eternel, n'ignorait pas sans doute qu'il est des misères que la loi ne peut guérir, et des passions que rien n'effraie; mais il n'a pas cru pouvoir parlementer avec le mal, ni devoir le flatter pour l'adoucir. Il a défendu la prostitution là où cependant un climat plus ardent et des habitudes plus libres semblaient la rendre une nécessité publique; mais, en faisant cela, il n'a pas espéré la détruire et la supprimer. En la défendant, il rendait la conscience attentive, et pouvait, au besoin, la convaincre de péché; la loi a fait abonder l'offense, Rom. 5, 20; elle a été une manifestation, un témoignage. Peut-être, pour quelques-uns, a-t-elle été davantage, mais, en général, elle n'a pu être que cela. Aussi Moïse n'a-t-il pas même prononcé de pénalité contre cette pratique immorale, et des courtisanes israélites ou étrangères vivaient notoirement dans la prostitution, sans que la société eût contre elles d'autre garantie que sa propre moralité, et la réprobation dont l'opinion publique frappe toujours la femme qui se vend. Les Hébreux eurent, dans tous les temps, des prostituées ou bayadères, qui vraisemblablement, comme de nos jours en Perse, en Arabie et dans l'Inde, se faisaient connaître en dansant et s'accompagnant au son de la musique, Jug. 16. 1. 1 Rois 3, 16. Prov. 2, 16. 5, 3. 6, 26. 7, 10. 23, 27. Amos 2, 7. 7, 17., etc.; c'étaient d'ordinaire des étrangères. Elles se promenaient ou s'asseyaient sur les places publiques ou dans les rues, attirant les passants par des gestes ou des propos séducteurs, Prov. 7, 11. Parfois elles étaient voilées, Gen. 38, 14., et gardaient l'anonyme que leur complice respectait. Depuis le schisme des deux royaumes, lorsque l'idolâtrie se fut établie en Israël, la prostitution se fit souvent, et notamment en Ephraïm, au nom des divinités dont le culte avait envahi les autels du Dieu vivant, au nom d'Astarté en particulier, Os. 4, 14. 1 Rois 14, 24. 15, 12. 22, 47. 2 Rois 23, 7. — Au dire de Josèphe, tout mariage avec une prostituée était déclaré contraire à la loi, ce qui était d'autant plus naturel que les enfants de la prostitution ou du désordre étaient, jusqu'à la dixième génération, exclus de l'assemblée de l'Eternel, Deut. 23, 2. Jephthé semble avoir fait exception devant Dieu, Jug. 11, 1., puisque son nom est rappelé avec honneur, Hébr. 11, 32.; mais la conduite de ses frères à son égard prouve que cette loi d'exclusion était en vigueur de son temps.

Lors de l'apparition du christianisme, la prostitution régnait en maîtresse à Rome et en Grèce : elle n'était ni le résultat absolu, ni le monopole de certaines religions et de certains cultes (Sapience 14, 26), mais la conséquence de la frivolité et de la corruption qui s'étaient in-

troduites dans les mœurs publiques avec la prospérité matérielle. La mollesse est la mère de l'impureté. Les femmes de mauvaise vie étaient légalement établies à Rome. Plus les principes de la pureté étaient foulés aux pieds, plus les maximes corruptrices étaient avouées, professées avec audace (*v.* par exemple, Térence, Adelph. 1, 2. 21. Eunuq. 3, 5. 34), plus aussi les apôtres devaient protester avec force contre ce relâchement général qui avait gagné la société chrétienne, 1 Cor. 5, 1. 2 Cor. 12, 21. 1 Thess. 4, 3. 1 Timoth. 1, 10., et le décret du concile de Jérusalem, Act. 15, 20. 29. cf. 21, 25., s'explique amplement par la nécessité d'opposer une barrière puissante aux débordements du paganisme. On voit par Rom. 2, 22. Jean 8, 7., que l'impureté régnait aussi parmi les Juifs, tant dans les basses que dans les hautes classes; *v.* aussi Luc 7, 37., et les fréquentes mentions qui sont faites de gens de mauvaise vie dans le Nouveau Testament.

PROVERBES. Le livre de l'Ancien Testament qui porte ce nom, ne renferme pas des proverbes proprement dits, mais plutôt, comme l'indique son nom hébreu *Mischlé*, des sentences plus ou moins longues sur la vertu et le vice, sur le péché en général, des règles et des préceptes divers, applicables aux différentes circonstances de la vie humaine, des conseils détaillés sur la conduite et la manière de vivre. C'est un genre d'écrire ou de parler que Cicéron attribue aux Asiatiques, et qu'il appelle : « Genus dicendi sententiosum et argutum, sententiis non tam gravibus et severis, quam concinnis et venustis. » De Clar. Orat. 9. D'autres littératures ont été également riches en productions du même genre, celle des Arabes, par exemple, et celle des Perses, dont le *Pend-Nameh*, ou Livre du Conseil, attribué à Férideddin-Attar, a été publié en français par Sylv. de Sacy; mais les proverbes hébreux qui, pour la richesse de la pensée et la finesse de l'expression, ne le cèdent à aucun, se distinguent en outre par une psychologie profonde, et par un caractère universel et populaire qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Les sentences arabes sont ordinairement locales, et ne peuvent être comprises qu'à l'aide de très bons scholiastes. La vie, telle qu'elle est dépeinte par Salomon, apparaît comme pénétrée de la religion et des effets de la loi divine.

Les Proverbes se divisent en cinq parties, par les inscriptions qui indiquent les différens morceaux : 1° Chap. 1-9; le titre attribue ces neuf chapitres à Salomon, fils de David, roi d'Israël; ils contiennent une exhortation à la sagesse.— 2° 10,-24, 22. Chapitres également attribués à Salomon; ils renferment des morceaux assez longs, bien liés, et très beaux, surtout celui qui traite de la sagesse divine, depuis 22, 17. — 3° Un fragment de douze versets, 24, 23.-34., recueillis par des sages (et non *pour* les sages, comme le traduisent nos versions); la tradition avait probablement conservé les noms de ces hommes, de sorte qu'ils étaient connus des Hébreux, mais ils sont perdus pour nous. — 4° Chap. 25-29. Proverbes de Salomon, recueillis par les hommes d'Ezéchias, c'est-à-dire par une commission qu'Ezéchias avait chargée de ce travail, peut-être par Eliakim, Sebna et Joach, 2 Rois 18, 26.— 5° Les deux derniers chapitres ont été composés par des auteurs inconnus. Le 30e est attribué à un certain Agur, q. v., et forme une espèce d'entretien, de discussion, ou de dialogue religieux entre Agur et deux amis, ou disciples, Ithiel et Ucal; ces personnes étaient peut-être du nombre des sages dont il est parlé 24, 23. Quant au dialogue lui-même, il doit être regardé naturellement comme une fiction, une invention poétique. Le chapitre 31e renferme des préceptes qui furent commnniqués au roi Lémuel, q. v., par sa mère; dans les neuf premiers versets, le sage dessine l'idéal d'un roi; dans les derniers, celui d'une femme vertueuse. Quoi qu'il en soit de la personne de Lémuel, la forme de ce chapitre paraît être, comme le précédent, une fiction poétique.

L'antiquité tout entière a regardé Salomon comme l'auteur de la plus grande partie de ce recueil, de toute celle au moins qui porte son nom, et rien ne contredit cette opinion. Quelques différences

de style et de méthode, quelques répétitions assez nombreuses, *v.* par exemple, 17, 1. 19, 13. 21, 9. 19. 25, 24., prouveraient tout au plus que Salomon n'a pas publié lui-même ses maximes dans l'ordre dans lequel elles nous sont parvenues, et rien n'oblige à le croire. On voit par 25, 1. qu'une partie de ces sentences ont été recueillies au temps d'Ezéchias, et il est probable aussi que le livre entier a reçu sa forme actuelle à la même époque. Les inscriptions sont trop précises pour laisser subsister des doutes sur la connaissance exacte que les auteurs du recueil doivent avoir eue de l'auteur et des auteurs des Proverbes. L'opinion de Grotius, qui pensait que Salomon, comme plus tard plusieurs empereurs byzantins, avait fait faire pour son usage une collection ou compilation des meilleures maximes des auteurs contemporains ou antérieurs, est abandonnée. Celle de De Wette, qui s'appuie sur Théod. de Mopsueste seul, et sur le scepticisme le plus radical, n'a guère de partisans : le principal argument qu'il oppose à l'unanimité de la tradition, se rapporte à la description de la vie privée et de la vie champêtre que l'on trouve dans plusieurs morceaux de ce livre, vie que Salomon, dit-il, ne pouvait pas connaître, Einl. § 281. Mais, outre que les sujets de ses trois mille paraboles et de ses cinq mille cantiques durent être extrêmement variés, outre que le cœur plein de sagesse et de génie dont Dieu l'avait doué, devait faire de lui un des hommes les plus versés dans toutes les connaissances humaines qui furent jamais, il est fait une mention spéciale de ses études en histoire naturelle, et, dans la pratique, l'histoire naturelle n'est pas loin de la vie champêtre. Le Cantique des Cantiques, que nous avons reconnu être de Salomon, est une nouvelle preuve de la facilité avec laquelle le puissant monarque de Juda savait descendre aux détails de la vie des champs.

On ne saurait déterminer avec certitude à quelle époque de sa vie Salomon a prononcé ces sentences. Les Hébreux disent que le Cantique est l'ouvrage du jeune homme, les Proverbes celui de l'homme fait, l'Ecclésiaste celui du vieillard. Jérôme et Cyrille veulent que ces deux derniers ouvrages aient été composés après sa chute et son relèvement. Ce qui est probable, comme le dit Heidegger, c'est que les Proverbes ne furent l'ouvrage ni d'un mois, ni d'une année; et peut-être vers la fin de sa vie mit-il lui-même en ordre de sa propre main les 24 premiers chapitres, comprenant des maximes qu'il avait énoncées et peut-être écrites en divers temps.

Luther fait remarquer combien c'était un homme « excellent, sage et fin, » que ce roi Salomon, qui, au milieu de toutes les occupations que lui imposaient les affaires de son royaume, ne dédaignait pas d'entreprendre l'œuvre d'un instituteur de la jeunesse, et de donner à celle-ci des directions dans l'étude de la plus nécessaire de toutes les sciences. Un autre homme pieux disait que chaque fois qu'il se trouvait dans quelque circonstance difficile où son devoir ne lui paraissait pas clairement tracé, il se mettait à lire les Proverbes d'un bout à l'autre, bien sûr d'y trouver le conseil dont il avait besoin.

Le livre des Proverbes est fréquemment cité dans le Nouveau Testament; plusieurs passages lui sont empruntés, Luc 4, 8. 10. Romains 12, 20. Jean 1, 1. Jacq. 1, 19. 2, 1. 4, 6. 13. 5, 1. 20. Hébr. 12, 5. 6. 1 Pierre 4, 8. 18. 5, 5.

Parmi les commentaires à consulter, on peut indiquer surtout celui de Mélanchthon, et celui d'Umbreit; C. B. Michaëlis et Rosenmuller renferment aussi de bonnes explications. M. Vivien a donné une traduction française du livre des Proverbes.

PSAUMES, (hébr. *Sépher Thehillim,* livre des hymnes, ou des louanges). Cet admirable ouvrage, dont l'éloge épuiserait toutes les épithètes, si celle d'ouvrage inspiré de Dieu ne faisait pas sa plus grande beauté, et ne résumait pas tout ce que l'on peut dire et sentir de plus profond, a été dans tous les siècles l'objet d'un amour et d'un respect tout particulier dans l'Eglise. C'est une bibliothèque spirituelle, dit Cassiodore, où l'on rencontre tout ce qui est nécessaire pour le salut. Il contient un abrégé de tout ce que l'on trouve dans les autres livres, dit

saint Augustin. Et Ambroise : L'histoire sacrée nous instruit, la prophétie annonce l'avenir, les corrections répriment les méchants, la morale persuade ; mais les Psaumes produisent tous ces effets à la fois : l'utile et l'agréable y sont partout si sagement mêlés qu'il est difficile de décider lequel des deux l'emporte sur l'autre. Saint Athanase écrivant à Marcellin, et lui recommandant la lecture des Psaumes, dit que telle partie des Ecritures nous porte à imiter le bien dont telle autre nous donne l'exemple ou le précepte, mais qu'en lisant les Psaumes, il semble que ce soient nos propres prières et nos propres désirs que nous exprimions ; ce volume, ajoute-t-il, est comme un paradis dans lequel on trouve toutes les espèces d'arbres et de plantes. Saint Basile : Le livre des Psaumes contient tout ; il annonce les choses futures par des oracles non équivoques ; il rappelle l'histoire des temps passés ; il sanctionne les lois d'une vie sainte ; il renferme les préceptes et les exhortations les plus admirables, et pour tout dire en un mot, il abonde en toute bonne doctrine (bonæ omnis doctrinæ uberrimum quoddam est), rappelant et développant avec un soin plein de grâce et d'intelligence tout ce qui peut le plus nous conduire au salut. Luther, dans son langage si simple et si plein, appelle les Psaumes une petite Bible, un manuel, un abrégé de tout ce qu'il y a de plus beau ; et Calvin dit qu'ils sont comme une anatomie de toutes les parties de l'âme, tellement qu'il n'est aucun de nos besoins auquel ils ne répondent, aucune de nos dispositions intérieures qu'ils ne reflètent ; de sorte que ce livre peut servir à l'étude de la plus belle et la plus difficile de toutes les sciences, celle que Socrate résumait en ces mots : Connais-toi toi-même.

Les Psaumes ne sont pas tous du même auteur, quelque grande que soit à cet égard l'autorité de saint Augustin, d'Aben Esra, d'Euthymius, qui les attribuent tous à David. David, l'homme qui composait les doux cantiques d'Israël, 2 Sam. 23, 1., en est, il est vrai, le principal auteur ; c'est lui, dit Athanase, qui reçut le premier le don de psalmodier à l'Esprit, d'écrire et de composer des psaumes ; c'est encore lui qui à composé le plus grand nombre de ceux qui se trouvent dans le recueil qui porte son nom, 2 Chr. 7, 6. 29, 30. Amos 6, 5.: mais il ressort des inscriptions mêmes de plusieurs de ces psaumes, qu'ils ont étéé crits par d'autres que lui. Cinq auteurs sont nommés outre David. Le psaume 90 est de Moïse ; le 127 de Salomon ; le 88 de Héman, Ezrahite, peut-être un petit-fils de Samuel, 1 Chr. 6, 33. 2 Chr. 5, 12.; le 89 est d'Ethan, Ezrahite, et Asaph, un prophète, 1 Chr. 25, 2., a composé le psaume 50, et les psaumes 73 à 83. On a discuté beaucoup sur le sens de la préposition hébraïque qui sert à désigner l'auteur (le Lamed auctoris). On peut traduire en effet : psaume d'Asaph, ou psaume pour Asaph ; mais comme c'est la même formule ordinairement employée pour les psaumes de David, et que d'ailleurs on se sert d'une autre tournure pour indiquer les cantiques destinés à Asaph, comme fait la tradition qui donne les psaumes 96, 105 et 106 comme devant être chantés par Asaph, sans que les titres indiquent qu'ils soient d'Asaph, on peut ne pas attacher une grande importance à cette controverse philologique. Les noms de Jéduthun, et des trois fils de Coré (Asir, Eléanah, et Abiasaph) sont encore en tête de quelques psaumes, non qu'ils en soient les auteurs, mais parce qu'ils devaient en être les chantres ; c'est pour eux que ces psaumes avaient été composés, comme d'autres le furent aussi pour le maître-chantre, c'est-à-dire pour celui qui dirigeait dans le temple les chœurs des chantres lévites. Vingt-cinq psaumes environ sont sans aucune inscription ; on peut croire qu'ils sont de David, quoique saint Jérôme pense qu'ils appartiennent plutôt au même auteur que celui ou ceux qui précèdent ; d'autres, et spécialement les commentateurs anglais, attribuent le psaume 44 à Ezéchias, le 102 à Daniel, le 1 et le 119 à Esdras, le 129 à Néhémie, le 137 à Aggée ou à Zacharie, etc. ; mais, non-seulement ce n'est pas prouvé, c'est encore peu probable.

Les Psaumes n'ont tous été, ni composés dans les mêmes circonstances, ni des-

tinés au culte public. Souvent le roi-prophète ne chante que ses propres impressions, celles du moment, l'effet que produit sur lui la pensée de Dieu contemplé dans ses ouvrages, ou celle des dispensations de Dieu à l'égard de ses enfants, et de ses ennemis ; ailleurs il se réjouit dans l'attente d'un Sauveur, et dans la perspective du règne messianique. Il a composé plusieurs de ses psaumes pendant son séjour à la cour de Saül, d'autres pendant qu'il fuyait devant ce roi qu'il avait déjà remplacé, d'autres à Hébron, d'autres à Jérusalem, plusieurs pendant qu'il fuyait devant les troupes de son fils Absalon ; quelques-uns de ses cantiques appartiennent à la partie la plus agitée de sa carrière, d'autres ont été composés dans le calme et la tranquillité d'un règne heureux ; toute la vie de David est rappelée dans ses hymnes, et souvent cet homme élu de Dieu, ce type de Jésus-Christ, parle de lui-même en termes qui annoncent un autre roi d'Israël, un autre règne, un autre temps, et que le Saint-Esprit rapporte à celui qui devait venir de la tribu de Juda et de la famille de Jessé ; l'image et la réalité se confondent dans la perspective prophétique ; les douleurs et le triomphe de David disent les douleurs et le triomphe de Jésus.

On a fait différentes tables des psaumes par ordre de matières, mais la nature même du psaume qui embrasse souvent plusieurs sujets et passe de l'un à l'autre, ne permet pas toujours d'insister beaucoup sur une division de ce genre. Quelques psaumes s'y prêtent, d'autres s'y refusent. Une division générale en prières, actions de grâces, cantiques d'adoration, psaumes sententieux, psaumes prophétiques, psaumes historiques, est naturelle ; c'est à peu près la division d'Athanase ; Bickersteth subdivise encore chacune de ces parties en plusieurs autres, et alors sa table n'est plus un guide très sûr. — On a fait également quelques essais de classification des psaumes par ordre chronologique, mais comme la date d'un assez grand nombre est inconnue et fort douteuse, il est inutile de s'y arrêter ; il faut se contenter d'un à peu près. Nous ne reproduirons donc pas des listes de ce genre ; on les trouvera dans l'Introduction de Horne, dans l'ouvrage anglais, Companion to the Bible (trad. par Mme Rilliet-Constant), et dans plusieurs commentaires français sur les Psaumes. La Polyglotte française de Bagster, et la Concordance de Mackenzie, indiquent aussi l'ordre chronologique.

Les Juifs divisaient les Psaumes comme la loi de Moïse, en cinq livres qui finissaient aux psaumes 41, 72, 86, 106, et 150. Les quatre premiers se terminent par les mots Amen, Amen, le cinquième par Alléluia ! Epiphanes, en conséquence de cette division, appelait les Psaumes un second Pentateuque. A ce propos encore, on a voulu parler de tables des matières, et l'on a dit que le premier de ces cinq livres chantait des sujets tristes, le second des sujets de joie, le troisième des sujets tristes, le quatrième des sujets de joie, et le cinquième la tristesse et la joie tout ensemble : mais il y a une futilité qui saute aux yeux de tout lecteur attentif dans cette manière de parquer les psaumes. On admettrait plus volontiers le sentiment d'Augustin qui, divisant les Psaumes en trois cinquantaines, voit dans la première la vocation, dans la seconde la justification, dans la troisième la sanctification et la glorification des saints. Au reste la division du Psautier en cinq livres n'est pas même prouvée ; Eusèbe et Ambroise l'admettaient comme fort ancienne, mais Hilaire, Jérôme et Augustin la repoussaient comme contraire à l'Ecriture qui ne cite jamais les Psaumes que comme formant un seul livre. Quoi qu'il en soit de cette division, qu'elle remonte aux auteurs de la collection, ou qu'elle soit d'une date plus moderne, le recueil des Psaumes n'a jamais compté que comme un seul livre dans l'énumération des livres canoniques de l'Ecriture.

Les versions grecque et romaine ont réuni en un seul les psaumes 9 et 10, séparés dans le texte hébreu, de sorte qu'à partir de ce psaume, il y a entre ces versions et les nôtres traduites sur l'original, une différence dans la manière de noter les psaumes. Pour retrouver les 150, ceux qui ont réuni deux psaumes en un, ont dû en dédoubler un en deux, et ils ont choisi

le 147e (leur 146e) qu'ils partagent au verset 12. Les catholiques réunissent encore les Ps. 114 et 115 en un seul, et partagent le 116e en deux au verset 10.

Plusieurs psaumes portent en hébreu des inscriptions qui leur servent de titre, et que nos versions ont quelquefois transcrites, quelquefois traduites (plus ou moins bien) : l'édition française de Bagster les a même supprimées. Voici les principales.

Mictam. Ps. 16, 56, 57, 58, 59, 60. On a donné à ce mot obscur bien des significations. Les Juifs entendent : cantique de David qui a été *humble et intègre;* ce sens obtenu à grand' peine par la décomposition du mot, n'est qu'un expédient rabbinique. D'autres, tels que les Septante et la Vulgate, traduisent *inscription*, titre qui ne signifierait rien. D'autres encore, dont Heidegger, le rendent par *cantique d'or,* cantique précieux, en s'appuyant sur un sens possible de son étymologie. Nos savants modernes enfin, lisant *Mictab,* comme Esaïe 38, 9., le traduisent simplement par *écrit*. L'opinion de Heidegger nous paraîtrait le plus conforme au génie de l'hébreu, et ne serait pas en désaccord avec le contenu de ces psaumes. La dernière est cependant plus simple.

Héduth (témoignage), Ps. 80, *v*. Musique 2° g).

Le Lammed. Nos versions le rendent par « propre à enseigner, » Ps. 60, : c'est en effet sa signification, comme celle de *Maskil*, Ps. 32, que nos versions ne traduisent pas.

Mismor, Ps. 3, 4, 5, 6, 8, 9, que nos versions traduisent par psaume, et

Siggajon, Ps, 7, (chant, cantique), cf. Hab. 3, 1. Jér. 7, 16. — On ne connaît pas la différence qu'il y avait entre ces deux mots.

Muth-Labben, Ps. 9. Psaume donné au maître chantre sur Muth-Labben, littéralement en hébreu : « sur la mort de Labben. » On a voulu lire Nabal au lieu de Labben, par la transposition des lettres; d'autres lisent Halamoth Labben, ce qui signifierait : pour être chanté par les filles de Ben (cf. 1 Chr. 15, 18.), etc. — *v.* aussi plus bas.

Altascheth, Guittith. v. ces mots.

Ajeleth-Hassachar, Ps. 22, (la biche de l'aurore), peut-être le commencement d'un ancien cantique sur l'air duquel ce psaume devait être chanté.

Néhiloth, Ps. 5, *Mahalath,* 53 et 88, *v.* Musique 2° d) Nehil.

Néguinoth, Ps. 6, *v.* Musique 3°.

Le Hannoth, Ps. 88, *Halamoth*, 46, *Séminith,* 6, et 12, désignaient peut-être des modulations de la voix, des modes de chanter, des voix particulières ; le premier de ces mots indiquerait des entre-répons, le second des voix de jeunes filles, ou de soprano, le dernier des voix *grasses,* ou basses. Selon quelques-uns Muth-Labben serait le ténor.

Le *maître-chantre,* ou *Menazéach, v.* Chantres.

Mahaloth, Ps. 120-134. Cantiques *des degrés*, ou *des montées.* On ne saurait pas dire au juste ce que signifie ce titre, au milieu de tous les essais d'explication que l'on a mis en avant. Les uns ont cru que c'étaient les cantiques que l'on chantait sur les quinze degrés du temple, dont parle Josèphe, degrés qui conduisaient de l'enclos des femmes dans le grand parvis ; d'autres entendent ces degrés de ceux qui conduisent du parvis des prêtres au vestibule qui était devant le lieu saint, mais on ne voit nulle part qu'il y en eût quinze ; le contraire ressort de Ez. 40, 22. 26. 31. 37. 49. On ne voit d'ailleurs nulle part non plus que les lévites chantassent sur les degrés du temple. — D'autres pensent qu'on chantait ces cantiques sur la tribune de laquelle les lévites faisaient quelquefois la lecture de la loi, Néh. 9, 4.; mais ce n'est qu'une conjecture, et rien ne lui donne un air de vraisemblance. — Quelques rabbins, et quelques commentateurs traduisent mahaloth par *cantiques d'élévation,* soit qu'on les chantât sur un ton élevé, soit qu'à chaque psaume on élevât la voix d'un ton. — Calmet enfin et beaucoup d'autres avec lui, traduisent cantiques *de la montée,* ou *du retour* de la captivité de Babylone : on voit en effet par plusieurs passages, Esd. 1, 3. 5. 2, 1. 7, 6. 7. Néh. 7, 5. 6. Jér. 27, 22. Ez. 39. 2. Ps. 122, 4., que pour exprimer l'idée du retour de Babylone, on se servait sou-

vent de l'expression monter, et comme ces quinze psaumes ont presque tous un rapport direct avec ce grand événement de l'histoire juive, il est bien possible que ce soit à cette opinion que l'on doive s'arrêter. Heidegger la spiritualise en l'appliquant à l'Eglise chrétienne qui s'élève au-dessus de toutes les autres; il dit que ces psaumes sont ainsi nommés à cause de l'*excellence* de l'Eglise.

Le Hazkir (pour réduire en mémoire), Ps. 38, et 70. Ce titre peut avoir plusieurs sens, cantique destiné à être appris par cœur, cantique destiné à rappeler certain événement ou certaine époque de la vie, etc.

Thephiloth (requête,) Ps. 17, 86, 90, et 102.

Thodah (confession ou action de grâces), Ps. 100.

Thehillah (louange), Ps. 145.

Halléluiah (louez l'Eternel), Ps. 106, 111, 112, 113, 135, etc.

Yedidoth (cantique nuptial), Ps. 45.

D'autres psaumes enfin ont des inscriptions plus développées, disant les circonstances dans lesquelles ils ont été composés. On a discuté longuement sur la date, la valeur et l'autorité de ces inscriptions. Augustin, Hilaire, Théodoret estiment, que non-seulement chaque titre correspond exactement au sujet du psaume, qu'il en est en quelque sorte la clef, mais encore que ces titres sont inspirés comme le reste du psaume, quoiqu'ils aient été ajoutés peut-être après coup par les auteurs inspirés de la collection, notamment par Esdras; les Juifs, les Septante, la Vulgate et nombre d'autres traducteurs ou commentateurs de la Parole divine, ont parlé à peu près de la même manière. Origène parle autrement; il ne conteste pas l'utilité de ces titres en général, mais il estime qu'il y a eu diverses transpositions, « que chaque pièce de ce grand appartement a une clef à sa porte, mais que cette clef n'est pas celle qui convient, et qu'il faut souvent la chercher ailleurs. Calmet, cherchant un juste milieu entre les opinions contraires des Pères, dit qu'il faut parler des titres des psaumes avec beaucoup de respect, quoiqu'on ne puisse pas les regarder tous comme canoniques. Mais en parlant ainsi, il parle des Septante et de la Vulgate qui ont souvent ajouté quelques mots, quelques explications aux paroles du texte hébreu, et sa réserve ne saurait porter sur les titres de l'original, tels que nous les avons conservés dans nos versions. Nous pouvons donc nous borner dans cette discussion, à reconnaître comme authentiques et inspirés les titres hébreux, laissant le champ libre sur l'exactitude des additions et changements ajoutés par voie de commentaires dans les versions grecque et latine.

Mentionnons encore, comme se distinguant par un caractère extérieur, les psaumes acrostiches dont chaque pause, verset ou demi-verset commence par une des lettres de l'alphabet, rangées selon l'ordre alphabétique; ce sont les Ps. 25, 34, 37, 111, 112, 119 et 145. Sur cet arrangement, qui se reproduit ailleurs encore, *v.* ce que nous avons dit à l'article Jérémie (Lamentations).

Les psaumes sont des poésies, mais dont la forme est perdue pour nous, *v.* à l'article Poésie. On y reconnaît d'une manière générale des vers, quelquefois des strophes, un certain parallélisme de pensées et même d'intonations, mais il faut renoncer à y trouver des pieds et ce qu'on appelle même la quantité dans les syllabes. Les découvertes que l'on a cru faire sous ce rapport, n'ont pas résisté à un examen plus approfondi, et si l'on se rappelle que la véritable prononciation hébraïque est encore un problème, on comprendra que la versification, le rhythme, la prosodie des Hébreux, le soit également.

L'authenticité et la canonicité du livre des Psaumes ont toujours été reconnues par les Juifs et par les chrétiens; quelques sectes, les nicolaïtes, les gnostiques, les manichéens, parfois des anabaptistes, ont seuls contesté que David ait été prophète, et que les psaumes soient l'ouvrage du saint Esprit. L'une des raisons que l'on a fait valoir avec une apparence de solidité contre l'inspiration de quelques psaumes, ce sont les imprécations du prophète contre ses ennemis et contre les méchants. Les Pères expliquent ordinai-

rement ces passages comme ne contenant que de simples prédictions des maux que Dieu réserve à ceux qui font le mal; Chrysostome dit que le prophète n'exprime pas ses propres sentiments, mais ceux des autres; Athanase spiritualise ces ennemis et pense qu'il ne s'agit pas des hommes, mais des démons. Cette opinion n'est pas un expédient, mais une vérité peut-être trop spiritualisée; il est probable que David pensait aux hommes visibles et non à des ennemis invisibles, mais pour le roi théocratique, les ennemis de la théocratie étaient les ennemis de Dieu, les agents et les représentants du malin, et celui qui, vivant, pardonnait comme individu à Simhi, prophète, sur son lit de mort, ne lui pardonnait plus. Au point de vue de la théocratie, et il importe que l'on s'y place, les paroles du prophète ont, non pas une signification, mais une portée toute différente de celle qu'elles auraient dans le langage ordinaire; elles partent de la glorification de Dieu, et lui subordonnent tout; l'établissement du règne de Dieu a une bien autre importance que la vie ou la mort de ses ennemis, et d'ailleurs, ce n'est pas de leur mort qu'il s'agit, mais de leur cessation, de leur destruction, sous quelque forme qu'elle se présente; ce peut être la mort, ce peut être la conversion, ce doit être une fin d'opposition et d'antagonisme. Nous n'oublions pas que l'Eglise romaine, qui confond habituellement sa cause avec la plus grande gloire de Dieu, a pris l'habitude aussi, depuis qu'elle s'est manifestée, de vomir la mort contre ses ennemis et qu'elle conclut facilement de l'usage à l'abus, en matière d'autorité. Mais Dieu et l'Eglise romaine sont deux choses distinctes, et les droits de l'un ne font pas les priviléges de l'autre. Nous ne pouvons confondre l'Eglise avec son chef sous aucun rapport, et celui-ci peut seul mettre toutes choses sous ses pieds. L'Eglise chrétienne même ne saurait adopter à son usage une pareille doctrine, et elle l'a répudiée depuis qu'elle a répudié le moyen âge, Rome et ses traditions. Il suffirait, d'ailleurs, de voir l'usage que le papisme a fait de la formule *ad majorem Dei gloriam,* pour être bien persuadé que l'Eglise de Rome n'a rien à démêler avec le sainte indignation du psalmiste contre ses ennemis.

On trouve des difficultés de plus d'un genre dans l'étude des psaumes, mais ce n'est pas à ces difficultés qu'il faut attribuer, comme le fait Calmet, le grand nombre de commentaires qui ont paru sur ce livre. S'il a mérité de fixer l'attention des théologiens de tous les temps, c'est, non point à cause de ce qu'on n'en comprend pas, mais à cause de ce qu'on en comprend. Ce livre est unique, seul de son espèce dans la Parole de Dieu. Tous les autres nous représentent Dieu parlant à l'homme, celui-ci nous montre l'homme parlant à Dieu. Les psaumes sont en quelque sorte la réponse de l'homme aux révélations divines, à la loi, à la grâce, à la sainteté, à l'amour, à la justice, et à la vérité de Dieu. Et chaque homme peut trouver dans chaque psaume l'expression de ses sentiments chrétiens, de ses désirs, de ses actions de grâces. De là vient cette vénération, cet amour universel, presque exclusif chez quelques-uns, que l'on rencontre pour cette portion de l'Ancien Testament; et plus le fidèle croît dans la grâce et dans l'expérience, plus il ajoute de prix à la méditation de ces pensées de Dieu, devenues les pensées de l'homme régénéré.

Parmi les deux mille commentaires, et plus, qui ont été faits sur les Psaumes, nous n'indiquerons que ceux d'Ambroise, d'Athanase, de Basile, entre les Pères, celui de Luther, et ceux de Bucer, Bullinger, Calvin, Etienne et Zwingle, entre les réformateurs. Les commentaires modernes les plus estimés sont, en anglais, Henry et Scott, en allemand, Stier et surtout Hengstenberg. M. A. de Mestral annonce une traduction française de cet important travail.

On a essayé, à diverses reprises, de mettre les Psaumes en vers français. Le psautier, tel qu'on le chante maintenant dans nos églises, a paru, pour la première fois, en 1562, avec privilége du roi, « traduit selon la vérité hébraïque, et mis en rime française et bonne musique, comme il a esté veu et cognu par gens doctes en les S. Escriptures et ès dites langues, et aussi en l'art de musique. » Les cinquante

premiers ont été traduits par Marot, les cent autres par Théodore de Bèze (Crottet, Chronique prot., p. 130). Le dernier essai qui a été fait en ce genre, est la traduction de M. Malan, publiée sous le titre de Chants d'Israël. La réputation des Chants de Sion, du même auteur, a jeté de l'ombre sur son dernier recueil. — On peut recommander aussi les traductions en prose de Vivien, et de Perret-Gentil.

PTOLÉMAÏS. *v.* Hacco.

PUBLIUS, gouverneur de Malte, lorsque saint Paul fut jeté sur les côtes de l'île par un naufrage, Act. 28, 7. 8. Il ne demeurait pas loin du lieu où le navire avait échoué, et il fut des premiers à pourvoir aux besoins de Paul et des siens, qui trouvèrent dans sa maison, pendant les trois premiers jours, une hospitalité que Publius continua sans doute jusqu'à la fin à l'apôtre qui avait guéri son père d'une maladie dangereuse. — Saint Luc donne au gouverneur de Malte le titre de *premier* ou de *principal,* que l'on a retrouvé dans une inscription antique, comme désignant la charge du magistrat exerçant dans cette île l'autorité suprême.

PUDENS, 2 Timoth. 4, 21. Inconnu. *v.* Claudia.

PUHA, Ex. 1, 15., *v.* Siphra.

PUITS. *v.* Citernes, et Maisons. Ils servaient souvent de retraites ou de magasins, et cet usage s'est conservé chez plusieurs peuples et peuplades de l'Orient. « Les habitants du Caucase qui, pour la plupart, sont à demi nomades et souvent exposés aux incursions de leurs voisins, ont toujours, auprès de leurs maisons, des souterrains dans lesquels ils cachent leurs provisions et leurs effets. Ces magasins, de la forme d'un puits étroit, sont fermés avec une planche, ou une large pierre recouverte soigneusement de terre, et sont toujours placés dans des endroits où le gazon manque, de peur que la couleur de l'herbe ne trahisse le dépôt. Malgré ces précautions, les soldats russes les découvrent souvent; ils frappent la terre avec la baguette de leurs fusils, dans les sentiers battus qui sont près des habitations, et le son leur indique les cavités qu'ils recherchent. Ivan en découvrit une sous un hangar attenant à la maison, dans laquelle il trouva des pots de terre, quelques épis de maïs, un morceau de sel gemme et plusieurs ustensiles de ménage. » Xavier De Maistre, les Prisonniers du Caucase.

PUL, ou *Phul,* 2 Rois 15, 19., le premier roi d'Assyrie dont il soit parlé dans la Bible. Il envahit Israël sous le règne de Ménahem, peut-être pour venger les revers que l'Assyrie avait éprouvés sous Jéroboam II; mais un tribut de 1,000 talents, que Ménahem perçut sur les plus riches de son royaume, apaisa le roi conquérant, qui l'affermit sur le trône qu'il venait d'usurper par la violence et le meurtre. Pul devait voir avec joie le renversement de la 5e dynastie, qui l'avait vaincu, et il croyait laver sa honte en appuyant l'avénement d'une dynastie nouvelle. Il ne laissa pas cependant que d'emmener en captivité les habitants des tribus transjourdaines, 1 Chr. 5, 26. On pense que Pul est l'Anacindaraxès ou Anabaxarès des historiens profanes, le père de Sardanapale, appelé, selon la coutume des Orientaux, Sardan-Pul, c'est-à-dire Sardan, fils de Pul (Calmet, Bossuet); cette opinion est peu probable. On ajoute que Pul est ce roi de Ninive qui fit pénitence avec tout son peuple à la prédication de Jonas, et si l'on se rappelle que Jonas était contemporain de Jéroboam II, on peut croire que, dans sa jeunesse, Pul a entendu la voix du prophète. D'autres croient que Pul est Sardanapale lui-même; d'autres enfin qu'il fut son fils et successeur, Sardanapale II. Le nom de Sardanapale, en caldéen, signifie encore : donné de Dieu.

2° *Pul,* Es. 66, 19., peuplade nommée à côté de Lud, au milieu d'autres contrées éloignées d'Israël. Bochart pense à la petite île de Philœ située sur le Nil, entre l'Egypte et l'Ethiopie, au sud d'Eléphantine, et commune aux habitants de ces deux pays, Strab. 17, 818. Diod. de Sicile 1, 22. Plin. 5, 10. La position de cette île frontière cadrerait assez bien avec le contexte.

PUNITIONS. *v.* Peines, et Châtiments.

PURAH, Jug. 7, 10. 11., serviteur de Gédéon, choisi de Dieu pour accompa-

gner son maître jusqu'aux avant-postes des Madianites, et partager ses dangers.

PURETÉ, *Purifications*. La malpropreté du corps est plus commune et plus dangereuse dans les pays chauds de l'Orient, que dans nos climats froids ou tempérés, plus ordinaire parce qu'elle résulte de la transpiration, plus dangereuse parce qu'elle engendre facilement ces maladies de la peau dont la lèpre est le dernier terme. De là ces nombreux usages et observances des Orientaux, ces préceptes de leurs lois, cette sanction que leurs religions donnent aux habitudes de propreté pour leur imprimer un caractère d'impérieuse nécessité. — Comme tous les peuples de l'Orient, comme les Egyptiens en particulier (Hérodot. 2, 37.), les Israélites ont eu des lois de propreté qui étaient tout ensemble pour eux, des lois sanitaires et des lois morales; Mahomet les leur a presque toutes empruntées. Les ablutions et le bain étaient naturellement au premier rang de ces mesures; on se baignait notamment lorsqu'on se disposait à visiter un supérieur, Ruth 3, 3. Judith 10, 3. On fut particulièrement exact à observer toutes ces formalités dans la période qui suivit l'exil, et les pharisiens s'étaient fait, à cet égard, une réputation de minutie qui touchait au ridicule pour les petites choses, et qui était bien loin d'être méritée pour les plus importantes, Matth. 15, 2. Marc 7, 3. Luc 11, 38.

La propreté du corps étant le symbole, bien souvent méconnu, de la pureté intérieure, il en résultait pour le culte, d'abord que personne ne pouvait se présenter dans le temple ou dans une synagogue, ni remplir un acte de culte quelconque, prière ou sacrifice, sans s'être auparavant lavé, ou même baigné, suivant l'importance de ce qu'il allait faire, 1 Sam. 16, 5. cf. Jos. 3, 5. 2 Chr. 30, 17. Ex. 19, 10. Il en résultait ensuite que cette pureté extérieure était plus rigoureusement exigée à mesure qu'on avait le droit d'approcher de plus près de l'Eternel, et que les prêtres, à leur entrée en fonctions, ou lorsqu'ils étaient sur le point de vaquer à certains offices, devaient se purifier avec soin, Ex. 29, 4. Lév. 8, 6.; des cuves spéciales, destinées à ces lustrations, étaient placées dans les parvis du temple. *v.* Prêtres.

Les idées de pureté et de souillure portaient sur les animaux et sur les choses, aussi bien que sur les personnes. Certains animaux étaient déclarés impurs par la loi, et il était défendu d'en manger. Les habits, les maisons, les lits, et quelques ustensiles de ménage, étaient susceptibles de certaines impuretés, et il était défendu de s'en servir aussi longtemps qu'ils n'avaient pas été purifiés; on appelait encore impures, d'une manière générale, toutes les choses dont les Israélites ne pouvaient user ou s'approcher sans être souillés. Les motifs qui avaient dicté au législateur ces interdictions étaient, la plupart, fondés sur la nature même des choses; ils étaient à la fois hygiéniques, politiques, symboliques et religieux, et ne tenaient, ni les uns ni les autres, exclusivement de l'un de ces caractères pris à part. Prévenir certaines maladies, isoler le peuple des peuples voisins, lui rappeler la pureté du cœur, et le maintenir dans la dépendance de l'Eternel, tel était le but de la loi de Moïse, et chacune de ses prescriptions sur la pureté légale et sur les purifications, tendait au même résultat. On peut dire que les défenses sur le toucher ou sur le manger étaient toutes fondées, sans aucun caractère arbitraire, sur des impuretés réelles, sur une insalubrité constatée, et sur un dégoût naturel à l'homme pour les objets dont il avait à s'abstenir; ainsi les cadavres des animaux ou des hommes, Nomb. 19, 11., les maisons et les vêtements atteints de la lèpre, les lépreux, les hommes et les femmes souillés de diverses infirmités, dont plusieurs étaient une suite du péché, Lév. 11-15, Nomb. 19, les femmes nouvellement accouchées, etc. A l'exception des animaux dont la chair était impure, mais que l'on pouvait cependant toucher sans en être souillé, le contact avec les personnes ou objets qui viennent d'être énumérés, suffisait pour procurer une souillure plus ou moins longue; dans plusieurs cas, celui qui était devenu impur communiquait son impureté à ceux qui l'approchaient et à

ce qu'il touchait ; dans d'autres, sa souillure demeurait individuelle, et n'était pas contagieuse. On peut voir, aux articles spéciaux, quelques détails sur les principales causes d'impureté légale ; nous rappellerons seulement encore la souillure que la loi imposait, en les obligeant de la contracter, à ceux qui sacrifiaient la vache rousse, et qui en répandaient les cendres, Nomb. 19, et à ceux qui devaient conduire au désert le bouc Hazazel, et brûler au feu la chair des deux victimes pour le péché, dans le jour des expiations, Lév. 16, 26. 28. Cette dernière souillure était la moindre de toutes, et il suffisait de se baigner et de laver ses vêtements pour en être immédiatement purifié.

Dans la plupart des cas, les souillures contractées duraient, les moindres un jour, c'est-à-dire jusqu'au soir, les autres sept jours, ou une semaine; les habits devaient être lavés aussitôt, et un bain pris au troisième jour rendait au septième la pureté légale à celui qui l'avait perdue. Lorsque les souillures tenant à des causes naturelles, étaient à la fois plus graves et plus longues, des sacrifices de purification devenaient nécessaires. Deux tourtereaux sont mentionnés Lév. 15. Une mère, trente-trois jours après la naissance d'un fils, soixante-six après celle d'une fille, devait présenter au sacrificateur un agneau d'un an en holocauste, et un pigeonneau ou une tourterelle, Lév. 12, 6. 8.; si elle était trop pauvre, deux pigeonneaux, l'un pour l'holocauste, l'autre en offrande pour le péché, pouvaient suffire. Quant aux offrandes du lépreux nettoyé, *v.* Lév. 14. Sa purification devait se faire en deux fois : la première il apportait deux passereaux, dont l'un était égorgé au-dessus d'un vaisseau de terre plein d'eau vive, dont l'autre, trempé dans le sang du passereau mis à mort, avec un bouquet de cèdre, d'hysope, et de laine écarlate, servait à faire aspersion par sept fois sur le lépreux, puis était rendu à la liberté, comme s'il devait emporter la souillure; le lépreux se lavait alors, rasait tout son poil, était déclaré net, rentrait dans la ville, mais ne pouvait pas encore habiter sa maison. La seconde fois, au septième jour, il se lavait et se rasait de nouveau ; puis au huitième, après avoir offert deux agneaux et une brebis d'un an sans tare, avec de l'huile et trois dixièmes de fine farine, il se présentait devant le sacrificateur, qui le touchait avec du sang en trois endroits et répandait de l'huile sur sa tête, faisant propitiation pour lui devant l'Eternel. Un holocauste était offert, et le lépreux purifié recouvrait toute la pureté légale.

Celui qui était dans un état d'impureté légale était exclu du culte, des repas eucharistiques, et de la libre communication avec les autres Hébreux. Son état ne constituait pas un délit, pourvu qu'il fît ce qui dépendait de lui pour le faire cesser, mais s'il restait volontairement impur, s'il cachait son état, ou s'il en bravait les conséquences, il devenait d'autant plus criminel que la loi, plus facile à violer, exigeait davantage le concours de la conscience pour conserver son action. L'Hébreu, et l'Hébreu fidèle, étant seul pur devant la loi, tout autre étant nécessairement impur, les Israélites étaient isolés au milieu des autres peuples, et considéraient leur pureté comme une décoration extérieure, comme un privilége, comme un titre de gloire, auquel ils s'attachaient d'autant plus qu'il était comme le signe de la faveur divine. — C'en était le signe en effet; le pharisaïsme a voulu en faire la réalité, et la lettre a tué l'esprit.

PURIM ou *Pur,* mot persan plutôt qu'hébreu, et qui signifie le sort ou les sorts. Haman voulant faire périr la nation juive, mais n'ayant pas la résolution qui parfois mène à bien les projets les plus criminels, s'en remit au sort pour fixer l'époque de cette horrible exécution, Est. 3. 7. Il ignorait que l'homme met la main au giron, mais que ce qui en sort est de par l'Eternel, Prov. 16, 33. Le sort jeté au premier mois décida, puisque Dieu l'avait ainsi décidé, que l'entreprise tentée contre les Juifs ne serait pas exécutée avant le douzième mois, celui d'adar. Ce long délai permit aux Juifs de détourner le coup qui les menaçait, et à Ester d'effacer dans l'esprit d'Assuérus les mauvaises impressions qu'on lui

avait données contre Israël. Haman tomba victime de sa cruelle et trop confiante vanité. Les Juifs, heureux et reconnaissants de cette délivrance toute miraculeuse, instituèrent la fête des sorts ou de Purim pour en conserver le souvenir. On la célèbre le 14 adar, Est. 9, 21., et par deux fois si l'année complémentaire compte les deux mois d'adar et de beadar, mais alors la seconde fête n'est qu'un souvenir de la première, et porte le nom de petit Purim par opposition au grand Purim qui est la fête véritable. La veille on observe un jeûne rigoureux, si c'est un jour où l'on puisse jeûner; si c'est un sabbat ou une veille de sabbat, on anticipe le jeûne; on observe pendant vingt-quatre heures l'abstinence la plus complète, et les enfants y sont astreints déjà depuis l'âge de treize ans : on fait des aumônes abondantes pour que les pauvres puissent participer à la joie générale, et le jour de la fête on leur fait part des biens dont Dieu a couvert les tables de ceux qui vivent dans l'aisance. Le soir du 13, la veille encore, on se réunit dans les synagogues, et à la lueur des lampes, au moment où les étoiles commencent à se montrer, on fait la lecture du livre d'Ester sans en rien omettre; ce livre ou rouleau de vélin, est appelé le livre par excellence. Le lendemain matin, jour de la fête, on retourne à la synagogue, où après avoir lu la déroute d'Hamalec dans l'Exode, on recommence la lecture de l'histoire d'Ester; puis chacun retourne dans sa maison, et le jour se passe dans le jeu et dans toutes sortes de réjouissances; la dissolution va jusqu'aux déguisements les plus sévèrement défendus, Deut. 22, 5., et les rabbins enseignent qu'il est permis de boire du vin jusqu'à ne plus pouvoir distinguer entre maudit soit Haman, et maudit soit Mardochée. Véritables bacchanales! Les Juifs ajoutaient à la fête l'érection d'une croix ou gibet; on y suspendait un homme de paille que l'on nommait Haman, et que l'on finissait par brûler. Cette portion de la fête qui parut plus tard une insulte faite aux chrétiens, fut supprimée en 408 par ordre de Théodose II, et quelques Juifs ayant non-seulement bravé cette défense, mais attaché au gibet un jeune chrétien qu'ils fouettèrent jusqu'à la mort, furent punis du dernier supplice.— La fête qui se célébrait le 14 à Suse, et dans les villes murées, se célébrait le 15 dans les bourgs et les villes non murées, Est. 9, 18-21. 24. 26. Elle est appelée le jour de Mardochée, 2 Macc. 15, 37.; et plusieurs commentateurs pensent que la fête des Juifs mentionnée Jean 5, 1., n'est autre que celle des sorts ou de Purim, Lücke, Olshausen, Tholuck.

PUT ou *Phut,* peuple camite que Moïse place, Gen. 10, 6., entre Mitsraïm et Cus, et qui est nommé encore ailleurs avec Cus, Ludim, et Lubim, Jér. 46, 9. Ez. 27, 10. 30, 5. 38, 5. Nah. 3, 9. Josèphe (Ant. Jud. 1, 6, 2.) pense qu'ils habitaient la Mauritanie (le Maroc), et il cite un fleuve de cette contrée qui portait le même nom; Pline appelle ce fleuve Fut, et Ptolémée Phtuth; il se jetait dans l'Atlantique. Selon l'interprète alexandrin et la Vulgate, Put désignerait les Lybiens (Dahler, Hævernick). On ne peut rien fixer de précis, mais on peut croire d'une manière générale que Put avait peuplé le nord, le nord-est, et le centre de l'Afrique, et que ses descendants sont nègres. Les habitants de Put servaient comme soldats dans la marine tyrienne, et dans l'armée d'Egypte; ils sont même indiqués comme faisant partie de l'armée de Gog. On sait que les Mauritaniens étaient aussi de bons soldats, et qu'ils servaient dans les troupes de Carthage, Tite-Live 21, 22.

PYTHON, *Pythonisse*. Apollon, le dieu de la divination, avait reçu des Grecs le nom de Python, en souvenir du fameux serpent qu'il avait tué; ce nom ou surnom fut appliqué plus tard à ceux en qui l'on croyait reconnaître des dons divinatoires, et qui avaient été nommés d'abord ventriloques parce qu'on estimait qu'un démon renfermé dans leur corps parlait par leur bouche, puis euryclèites du nom d'Euryclès, en qui le premier l'on avait remarqué ce phénomène. Le Nouveau Testament nous parle d'une femme qui avait l'esprit de Python et qui rapportait un grand profit à ses maîtres, Act. 16, 16-18. Dans l'Ancien Testament nos versions ont traduit l'hébreu *oboth* par *py-*

thon, esprit de python, pythonisse, qui ne correspond pas exactement au sens de l'original, Lév. 19, 31. 20, 6. Deut. 18, 11. Les esprits de python annonçaient les choses futures, les oboth étaient les âmes des morts revenant à la surface de la terre; on appelait maîtres et maîtresses des oboth ceux qui avaient la puissance de les faire revenir, et il est remarquable que des femmes seules soient mentionnées comme exerçant ce métier. La loi de Moïse interdisait sous peine de mort de les consulter, mais comme on en trouvait en Egypte, Es. 19, 3., on en trouva toujours aussi dans le royaume d'Israël, surtout aux époques où des rois idolâtres occupèrent le trône de David, 1 Sam. 28, 3. sq. 2 Rois 21, 6. 2 Chr. 33, 6. Es. 8, 19. 29, 4. Saül qui avait chassé ou exterminé toutes les espèces de sorciers, et qui s'était rendu redoutable à ces industriels par la guerre qu'il leur avait faite, passa par une transition naturelle de l'intolérance à la superstition, et se rendit auprès d'une femme célèbre dans l'art de conjurer et d'évoquer les morts. Samuel apparut et prédit à Saül sa mort prochaine et la défaite d'Israël. C'est une controverse déjà bien ancienne que celle qui a été soulevé par ce récit, et nous ne pouvons pas y entrer. Samuel est-il réellement apparu, ou n'a-ce été qu'une tromperie de la magicienne, une illusion de Saül? Si Samuel est apparu, a-ce été en suite de l'évocation de la femme, par la puissance du démon, ou par la puissance et la volonté de Dieu? Le démon a-t-il de la puissance sur l'âme des morts, et notamment sur l'âme de ceux qui sont morts au Seigneur? A-t-il eu cette puissance au moins jusqu'aux jours où notre Seigneur étant descendu aux enfers a vaincu l'esprit malin? Et si Satan a cette puissance, peut-il la mettre au service de créatures humaines, de conjureurs et de conjureuses? Autant de questions, autant de doutes. Il paraît cependant par le récit biblique que l'ombre de Samuel est réellement apparue, et qu'elle a fait entendre les paroles prophétiques qui renversèrent Saül. Mais quant à la force qui a fait sortir du tombeau l'âme du prophète, nous repoussons d'abord la pensée que ce puisse être une force infernale, puis celle que les conjurations de la femme aient été de nature à produire cet étrange phénomène, et nous pensons que pour punir Saül de son impie curiosité, Dieu a permis, à l'occasion des paroles de la magicienne, que l'esprit du vieux prophète, troublé dans la paix du sépulcre, retrouvât quelque forme et quelques accents pour déclarer encore une fois la déchéance de celui qu'il avait sacré roi quarante ans auparavant.—Tous les peuples de l'antiquité étaient d'accord à attribuer une voix extrêmement faible à ces esprits revenant sur la terre, et cela est naturel; la voix tient du corps : on peut citer la *vocem exiguam* de Virgile, Æn. 6, 493. cf. 3, 39. Iliad. 23, 101. *v.* aussi Es. 8, 19. 29, 4. La ventriloquie venait pour cela merveilleusement en aide aux imposteurs, qui, par un murmure à peine sensible, savaient faire parler les morts qu'ils prétendaient faire apparaître dans l'ombre, et visibles seulement pour une imagination déjà frappée.

Q

QUARTUS, Rom. 16, 23. Disciple inconnu, probablement Romain, dont saint Paul, écrivant de Corinthe, transmet aux fidèles de Rome les salutations.

QUIRINUS. *v.* Cyrénius.

R

RABBA. 1° Ville des montagnes de Juda, Jos. 15, 60. Ce nom, qui signifie *grande,* désigne une ville distinguée, soit par son étendue, soit par son rang comme capitale d'un pays; il était ainsi commun à plusieurs villes, et pour les distinguer, on ajoutait à ce nom celui du pays ou du peuple auquel la ville appartenait. C'est ainsi que nous avons encore 2° *Rabbath-Hammon,* capitale des Hammonites, Deut. 3, 11. Jos. 13, 25. Après l'injure faite aux députés d'Israël, elle fut assiégée par Joab et conquise par David, 2 Sam. 11, 1. 12, 26. cf. 1 Chr. 20, 1., mais elle ne resta pas entre les mains des Israélites, Jér. 49, 2. A l'époque de la domi-

nation macédonienne, elle reçut de Ptolémée Philadelphe le nom de Philadelphie, et c'est sous ce nom qu'elle est citée par les écrivains grecs et romains, ainsi que par Josèphe en plusieurs endroits; elle est aussi mentionnée sur des médailles romaines comme ville de l'Arabie, ou plus exactement de la Cœlésyrie et de la Décapole, et comme chef-lieu du district arabe de Philadelphène. Cependant elle a conservé sur les lieux son ancien nom, qu'Abulféda donne encore à ses ruines. Défendue par son assiette naturelle, fortifiée par l'art, située sur les bords d'une grande rivière et au milieu d'une contrée fertile, elle existait depuis plusieurs siècles, lorsque 600 ans av. J.-C. Jérémie écrivait : Rabba sera un monceau de désolation, 49, 2. Rien ne faisait prévoir alors l'accomplissement de cette prophétie, et les Hammonites ne pouvaient imaginer que leur capitale, leurs forteresses et leurs opulentes cités seraient un jour transformées en vastes champs découverts où viendraient paître les chèvres et les brebis. Cependant la prophétie s'est accomplie, Seetzen et Burckhardt décrivent avec détails ce qu'ils ont vu sur l'emplacement de l'ancienne Rabba ; l'on y trouve encore des ruines remarquables qui attestent une splendeur qui n'est plus, des palais, des temples, des débris de murailles, les restes d'un amphithéâtre, de majestueuses colonnades, un pont dont les arches sont élevées, un château qui a dû être très fort, une plaine jonchée de ruines d'édifices particuliers. *v.* Keith, chap. IV. Ammon.

3° *Rabbath-Moab,* capitale des Moabites. *v.* Har.

RABBI (mon maître), et *Rabboni,* titre d'honneur des docteurs de la loi juive au temps de Jésus, comme de nos jours les titres de magister, de docteur, de *maître* ès-arts ou ès-sciences. Le peuple, et en particulier leurs élèves, donnaient cette qualification à ceux qui remplissaient au milieu d'eux ces fonctions, Matth. 23, 7. Jésus l'a de même reçue de ses disciples et de ses adhérents, Matth. 26, 25. 49. Marc. 9, 5. 10, 51. 11, 21. Jean 1, 38. 4, 31. 20, 16. Il y avait une hiérarchie doctorale, et l'on disait que le rabbi est plus grand que le rab, mais le rabban est plus que le rabbi. Les Juifs ne comptaient que sept rabbans, dont le principal est Siméon, fils de Hillel, à peu près contemporain de Jésus. On ignore l'époque précise à laquelle ces noms et leurs nuances ont pris naissance.

RABMAG, Jér. 39, 13., doit être traduit par chef des mages ; c'était le titre de Nergal-Saréetzer.

RABSAKÉ, 2 Rois 18, 17. Es. 36, 2., général des troupes de Sanchérib, envoyé de Lakis par son maître pour assiéger Jérusalem, 712 av. C. Arrivé près de la ville vers le torrent de Cédron, il conféra avec Eliakim et d'autres délégués d'Ezéchias, qu'il étonna et qu'il effraya par l'audace de ses éloquentes bravades. Parlant aux envoyés du roi de Juda, il voulait être entendu du peuple et des soldats, et c'est à eux bien plus qu'à Eliakim qu'il s'adresse réellement. Il insiste sur tous les motifs qui doivent engager Ezéchias à se soumettre; il fait ressortir la faiblesse du royaume de Juda, divisé et mécontent des réformes religieuses, la faiblesse de l'Egypte dont on songeait à réclamer le secours, les horreurs d'un long siége qui finirait cependant par une capitulation, la protection divine acquise à l'Assyrie. Mais ses menaces comme ses promesses furent inutiles, et après avoir probablement laissé Tarta et Rabsaris devant les murs de Jérusalem, il retourna auprès de son maître au camp de Libna. — Rabsaké, qui signifie en caldéen échanson, est plutôt un titre qu'un nom propre. Les officiers de la maison royale en Orient, servent aussi comme officiers militaires du plus haut rang.

RABSARIS, 2 Rois 18, 17., officier de Sanchérib, qui fut envoyé, avec Rabsaké, sommer Jérusalem de se rendre, et qui resta sous les murs de la ville, après que Rabsaké fut retourné auprès de Sanchérib. Le nom de Rabsaris qui signifie chef des eunuques, se retrouve encore Jér. 39, 13., où il doit être traduit comme désignant la charge de Nébusazban et non comme le nom d'un personnage nouveau. Il est possible aussi que dans le passage 2 Rois 18, 17., il désigne un office plutôt qu'un nom propre.

RACAL, ville de la tribu de Juda, 1 Sam. 30, 29.

RACHAB ou *Rahab,* femme chez laquelle les envoyés de Josué entrèrent à Jérico, et dans la maison de laquelle ils trouvèrent un asile assuré contre les poursuites des gouverneurs de la ville, Jos. 2, 1. 6, 17. Elle reçut en échange de son hospitalité sa grâce et celle de sa famille, lorsque les Israélites se furent rendus maîtres de Jérico; un fil écarlate, probablement une pièce d'étoffe de cette couleur pendue à sa fenêtre, servit à désigner aux vainqueurs la maison qu'ils devaient épargner, comme dans la dernière nuit de la captivité égyptienne, les poteaux des portes, teints de sang, arrêtèrent le bras de l'ange exterminateur qui se promenait sur le pays. Elle avait cru au Dieu d'Israël et fut reçue comme prosélyte par la nation sainte, qui l'adopta; elle épousa Salmon, et donna le jour à Booz, Ruth 4, 21. Matth. 1, 5. — Le livre de Josué la désigne comme une femme de mauvaise vie. Le Nouveau Testament, Hébr. 11, 31. Jacq. 2, 25., tout en paraissant lui conserver le même titre, rend hommage à sa foi et à ses œuvres. Répugnant à l'idée de compter une débauchée parmi les ancêtres de David et du Sauveur, les Juifs et les chrétiens ont essayé de donner au mot grec et au mot hébreu, qui tous les deux désignent une courtisane, mais qui, étymologiquement, peuvent aussi signifier une hôtelière, cette dernière signification. C'est ce qu'ont fait en particulier les Targums et Chrysostome. Mais il n'y avait pas d'auberges proprement dites dans les anciens temps, comme dans l'Orient moderne on n'en rencontre pas partout non plus. Il faut remarquer ensuite que Rahab était établie, qu'elle avait sa maison à elle, et que, dans l'énumération de ses parents, elle ne fait cependant mention ni de mari, ni d'enfants; or, soit qu'elle ait été hôtelière, ou qu'elle ne l'ait pas été, l'établissement d'une fille indépendante de ses parents est significatif, surtout si l'on tient compte de la sévérité des mœurs orientales à l'égard des femmes honnêtes et de la facilité avec laquelle la liberté des mœurs était interprétée en mauvaise part. L'usage de la langue est positif, et l'on ne voit nulle part, quoi qu'il en soit de l'étymologie, les mots qui désignent Rahab désigner autre chose qu'une femme perdue, mais il faut se rappeler aussi que les malheureuses qui avaient une fois mérité ce nom, le conservaient alors même qu'elles ne vivaient plus dans la pratique du mal, cf. Matth. 21, 31. 32. Rahab doit donc être considérée comme une femme qui a exercé le métier de prostituée, mais qui, touchée par la grâce de Dieu, frappée à l'ouïe des miracles que le Dieu d'Israël avait faits en faveur de son peuple, a renoncé à sa mauvaise conduite et à son idolâtre incrédulité. En recevant les espions, en les favorisant contre son propre peuple, en demandant miséricorde pour elle et pour sa famille, au lieu d'arrêter les projets d'Israël dès leur premier essai d'accomplissement, et de trahir ceux qui cherchaient la ruine de Jérico, elle a montré sa foi par ses œuvres; elle a reconnu que l'on ne pouvait rien contre Dieu, mais tout pour Dieu. Le langage des apôtres nous montre dans la conduite de Rahab une conversion du mal au bien, et en joignant son nom à celui d'Abraham, celui de la courtisane à côté de celui du père des croyants, ils ont voulu faire ressortir que devant Dieu, ni la circoncision, ni l'incirconcision n'ont aucune efficace, mais la foi agissant par la charité.

RACHEL, fille cadette de Laban, Gen. 29, 6. 46, 19. Elle fut la première personne que rencontra Jacob lorsque, fuyant la colère d'un frère, il se rendit en Mésopotamie. La beauté de la jeune fille frappa Jacob, alors âgé de soixante-dix-sept ans; cousin de Rachel, il songea à une alliance plus intime avec elle, et sept années de service furent le prix auquel Laban la céda à son neveu. Elle n'épousa cependant Jacob qu'après que celui-ci eut épousé d'abord sa sœur Léa, moins belle, et moins aimée; comme elle ne donnait point d'enfants à son mari, elle essaya de faire à sa sœur, plus heureuse, une étrange concurrence; Bilha, sa servante, devint la concubine de Jacob, et Rachel adopta les enfants issus de ce commerce illégitime. Les deux sœurs, souvent aigries l'une contre l'autre, finirent cependant par se rapprocher; des mandragores cimentè-

rent la paix, et la naissance de Joseph, fils de Rachel, finit par ôter à l'épouse préférée tout sujet de jalousie et d'irritation. Lors du départ de Caldée, voyant son mari en butte à de sourdes inimitiés de la part de sa famille, elle n'hésita pas à le suivre, déroba les marmousets ou théraphims de Laban, et les cacha sous le bât de son chameau, quand Laban, pour les retrouver, vint fouiller les tentes de Jacob. Fort avancée dans sa dernière grossesse, elle marchait la dernière avec Joseph, lorsque Jacob attendait avec crainte la rencontre d'Esaü, et bientôt après, non loin de Bethléem, elle mourut en donnant le jour à Benjamin, 35, 16. 48, 7. Jacob éleva sur son sépulcre un monument qui prit son nom, et que l'on connaissait encore aux jours de Saül, 1 Sam. 10, 2. Le térébinthe dit de Tabor, qui se trouvait non loin de ce tombeau, porte maintenant, d'après Troïlo, le nom de térébinthe de la sainte Vierge. Le caractère de Rachel n'est pas assez connu pour pouvoir être apprécié bien exactement : Niemeyer la met au-dessous de Léa quant à la bonté du cœur, et il faut avouer qu'elle se montre jalouse, et vive dans la manifestation de sa jalousie; mais, d'un autre côté, l'offense première était venue de l'intrigante ou trop obéissante Léa, et Rachel pouvait à bon droit n'être pas contente. Quant au reste, elle se montre sous un jour aimable, fille et femme docile, peu riche en ruses, et maladroite quand elle essaie de l'intrigue. On ne comprend pas, en particulier, à quelle intention elle a dérobé les idoles de son père; ce ne pouvait être pour empêcher Laban de les consulter sur la route de Jacob, car une fois découverte, elle refuse encore de les rendre : il est difficile de supposer que ce soit par cupidité, car, ces marmousets eussent-ils été d'or ou d'argent, ce qui n'est pas prouvé, ces métaux n'avaient pas alors le prix qu'ils ont de nos jours, et n'eussent ajouté que bien peu de chose à l'immense fortune des fugitifs. Pour se venger de l'artifice qui lui avait substitué sa sœur? mais la faute était vieille de treize ou quatorze ans, et Rachel avait eu bien du temps pour se venger ou pour oublier son offense. Pour détacher son père d'une pratique superstitieuse, en lui enlevant les objets de son culte intérieur? mais le vol serait un singulier moyen de prosélytisme. Nous croyons plutôt que Rachel ne s'est pas rendu compte de son action, et qu'elle a dérobé les théraphims, cédant à un attachement instinctif et non réfléchi pour les dieux de sa jeunesse, aussi bien qu'à une de ces envies si fréquentes chez les femmes dans sa position. Quant au prétexte qu'elle donne, 31, 35., pour ne pas se lever, la manière dont on l'entend ordinairement n'aurait pas même eu l'apparence de la plausibilité, et il faut le rapporter plutôt à la grande fatigue du voyage pour une femme qui devait bientôt mourir en donnant la vie à un fils. — Le nom de Rachel est rappelé avec celui de sa sœur dans les vœux que Booz reçut des habitants de Bethléem, Ruth, 4, 11. Dans le passage Jérémie 31, 15., Rachel pleure ses enfants, et refuse d'être consolée : ce morceau prophétique fut inspiré à l'occasion du séjour de Jérémie à Rama, parmi les captifs que Nébuzar-Adan y faisait passer en revue, 40, 1. La voix est isolée, mais elle exprime la douleur de bien des mères, de toutes les mères de Bethléem dont les fils sont conduits dans l'exil, de toutes les mères de Benjamin dont Rachel est l'aïeule, et par extension, des deux tribus que Rachel représente pleurant à Rama sur son tombeau, parce que les Juifs de ce royaume sont arrachés du sol que Dieu leur avait donné. Saint Matthieu, 2, 18., applique ce passage au massacre des enfants de Bethléem, et l'on peut croire que Jérémie lui-même, au milieu des souffrances du moment, pensait aux souffrances de l'avenir, et aux promesses de l'Eternel, quand il s'écrie quelques versets plus loin : « Jusques à quand seras-tu agitée, fille rebelle? car l'Eternel a créé une chose nouvelle sur la terre, une femme environnant un homme puissant (comme la mère entoure l'enfant qui est dans son sein). »

RAGAU, Luc 3, 35., appelé *Réhu* ou *Réhhu*, Gen. 11, 18. 1 Chr. 1, 25., fils de Péleg, et père de Sarug, mourut à l'âge de trois cent trente-neuf ans. Il est nommé parmi les ancêtres de Marie dans la généalogie du Sauveur.

RAHAB, *v.* Rachab.

RAHMA, descendant de Cam par Cus, Gen. 10, 7. 1 Chr. 1, 9., nommé à côté de Seba dans le premier de ces passages, et Ez. 27, 22., où l'on voit que le pays où il se fixa avec ses descendants, abondait en encens, en or et en pierres précieuses, et qu'il trafiquait avec Tyr et la Syrie. Les Septante rendent ce nom par Rhegma, ville qui, selon Ptolémée 6, 7., était située dans la Caramanie, sur les bords du golfe Persique. D'autres placent Rahma en Afrique, mais cette opinion ne repose sur aucune base solide. Braunschweig, enfin, voit dans Rahma le père des Indous, et les idées obscènes de ce peuple sur la religion rendent assez probable sa filiation de Cam; on peut aussi comparer avec Rahma, le héros des Indous devenu dieu sous le nom de Brahma.

RAHMÉSÈS. 1° District de la Basse Egypte, qui comprenait le territoire de Goscen; peut-être aussi la contrée de Goscen tout entière, sous un autre nom que Jablonsky dérive des deux mots coptes : *rem* ou *romi,* homme, et *shos,* berger; Remshos ou Rahmésès désignerait donc un pays de bergers. — 2° *Rahmésès,* ville de la Basse Egypte, que les Hébreux durent fortifier, et qui fut aussi leur première station dans leur fuite, Ex. 1, 11. 12, 37. Nomb. 33, 3. 5. Tous les anciens interprètes ont conservé ce nom, excepté le Pseudo-Jonathan, qui le traduit par Pélusium, évidemment à tort, et Saadias, qui le rend par Héliopolis; Jablonsky a essayé, par des raisons étymologiques, de soutenir cette dernière opinion; ré signifie soleil, et méésè champ; champ du soleil ne diffère que peu de ville du soleil ou Héliopolis; mais cette dernière ville est généralement désignée sous le nom d'On, et elle est positivement distinguée de Rahmésès, Ex. 1, 11. On a pensé encore à Héroopolis, à Avaris, que Salatis, roi des Hycsos, fit fortifier; à Amris, à l'ouest du bras du Nil de Rosette; mais ce ne sont que des hypothèses, et presque toutes invraisemblables ou impossibles.

RAISIN. *v.* Vignes.

RAM. *v.* Aram 3°.

RAMA. 1° On donnait ce nom, d'une manière générale, à toute la contrée qui entourait Bethléem, Matth. 2, 18.: c'est une montagne de vignobles, entourée de toutes parts de vallées qui sont, du côté oriental, très profondes et très escarpées, et qui seraient d'une très grande fertilité si elles étaient mieux cultivées. Le sol de toute la contrée est excellent; on y voit de gras pâturages, des champs fertiles, des plantations d'oliviers, des grenadiers, des amandiers, et surtout des figuiers.

2° *Rama,* ville de la tribu de Benjamin, située sur les montagnes d'Ephraïm, non loin de Guibha, Jos. 18, 25. Jug. 4, 5. 19, 13. Es. 10, 29. Os. 5, 8. Elle appartint plus tard au royaume d'Israël, comme ville frontière entre ce royaume et celui de Juda, et sa position était telle qu'elle pouvait interrompre toute communication entre les deux états, ce qui engagea un roi d'Israël à en faire une ville forte, 1 Rois 15, 17-22. 2 Chr. 16, 1. Jér. 40, 1. C'est dans son voisinage que Rachel fut ensevelie, Jér. 31, 15. cf. 1 Samuel 10, 2., et, d'après cet indice, saint Jérôme la place à 6 milles, Josèphe à 40 stades au nord de Jérusalem, sur le chemin de Béthel. Rama signifie la hauteur : elle est nommée aussi *Ramatha; Ramoth,* les hauteurs, à cause des montagnes voisines; *Ramathajim,* ou les deux hauteurs, peut-être à cause de sa situation sur deux collines; *Ramathajim-Tsephim,* c'est-à-dire Rama dans le pays de Tsouph, ou du miel, 1 Sam. 1, 1. 7, 17. 9, 5. Plusieurs villes ont porté ce nom, ou un nom semblable, à cause de leur position; on bâtissait en effet plus volontiers sur les hauteurs, qui présentent le double avantage d'un air plus sain que celui des vallées, et d'une meilleure position militaire. La ville dont nous parlons ici fut la patrie de Samuel; il y naquit, y demeura, y mourut, 1 Sam. 1, 1. 2, 11. 7, 17. 15, 34. 16, 13. 25, 1. On trouve encore un village nommé Samuële, ou Nebi-Sahamiel, et, près de là, de fort belles ruines en marbre qui occupent un espace de deux lieues de circuit; l'on y montre, dans une mosquée, un tombeau que les chrétiens, les Juifs et les mahométans, s'accordent à désigner du nom de Samuel.

Rama est appelée Ramathem, 1 Macc. 11, 34., Arimathée dans les Evangiles, Armathem chez Eusèbe. Quelques essais tendant à prouver la non identité de ces endroits n'ont pas réussi.

3° Ville de Nephthali, Jos. 19, 36., probablement la même qui est désignée comme frontière au verset 29.

RAMATH. 1° *v.* Léhi. 2° Ramath-Mitspé, *v.* Ramoth. 3° Ramath-Nègeb, ou Rama du midi, ville de la tribu de Siméon, Jos. 19, 8. Elle est appelée Ramoth-Nègeb, ou du midi, 1 Sam. 30, 27.

RAMOTH. 1° Ramoth de Galaad, ou Ramath-Mitspé, ville lévitique, et ville de refuge, située en Galaad, sur le territoire de la tribu de Gad, Deut. 4, 43. Jos. 13, 26. 20, 8. 21, 38., probablement la même qui est appelée Mitspé de Galaad, Jug. 11, 29. *v.* Mitspa 1°. Sous Salomon, elle fut la résidence d'un des pourvoyeurs de la maison royale, 1 Rois 4, 13. Plus tard, elle tomba entre les mains des Syriens, auxquels Achab essaya inutilement de la reprendre, 1 Rois 22. Elle finit cependant par être rendue à Israël, 2 Rois 9, 1. cf. 8, 28., et 2 Chr. 18. Eusèbe la place à 15 milles ouest de Philadelphie. Elle était située sur une montagne qui domine la vallée du Jabbok et le plateau de Galaad. On y trouve aujourd'hui une ville dont les valeureux habitants sont presque indépendants des pachas turcs; placée entre des sommets escarpés, elle est défendue par une grande forteresse qui occupe la pointe rocheuse d'une de ces hauteurs; aux environs, sont un grand nombre de jardins et de vergers, et ses vignes en terrasses produisent en abondance des raisins, qu'on sèche pour les vendre. La vue, depuis les cimes de la montagne, est très-étendue.

2° *Ramoth,* ville lévitique d'Issacar, 1 Chr. 6, 73., probablement la même que Rémeth, Jos. 19, 21., et Jarmuth, q. v.

RAPHA, 2 Sam. 21, 16. 1 Chr. 20, 4., chef de tribu qui paraît avoir été, comme Arbah et Hanak, d'une taille et d'une force remarquable. On ne sait à quelle époque il a vécu; ses descendants furent nommés, de son nom, Réphaïms, et c'est sous ce nom qu'ils apparaissent, à diverses reprises, dans l'histoire. Une branche de cette famille, celle qui régna en Basan, et qui est mentionnée déjà du temps d'Abraham, paraît s'être éteinte, en partie dans ses luttes contre les Moabites et les Hammonites, en partie dans les guerres d'extermination de Josué, Gen. 14, 5. 15, 20. Deut. 3, 11. Jos. 12, 4. 13, 12. Leur territoire fut donné à la tribu de Manassé. Une autre branche subsistait encore aux jours de Saül et de David, mais peu nombreuse, et, pour ainsi dire, fondue avec la race des Philistins, de telle sorte que ce n'est qu'accidentellement, et pour des hommes extraordinaires, que cette ancienne origine est rappelée. Les Réphaïms désignaient aussi, dans un sens plus général, toutes les peuplades géantes qui habitaient l'ancienne Canaan, les Emins, q. v., les Zamzummims et les Hanakins, Deut. 2, 11. 20., ce qui favoriserait assez l'opinion de ceux qui prétendent que le mot Rapha ou Réphaïm n'était pas un nom propre, mais signifiait géant dans la langue de ces peuples.

La *Vallée des Réphaïms*, qui se trouvait dans le voisinage de Jérusalem, sur les frontières de Juda et de Benjamin, 2 Sam. 5, 18. 22. 1 Chr. 14, 9. 13. 11, 15. Es. 17, 5., semblerait indiquer que des Réphaïms s'étaient, dans des temps fort anciens, établis en deçà du Jourdain.

Ps. 88, 10. « Les trépassés se relèveront-ils pour te célébrer? » Nos traductions sont exactes. Le terme hébreu Réphaïm peut désigner les morts; c'est dans ce sens qu'il est pris en plusieurs passages, et le sens de la phrase exige qu'il en soit de même ici. La Vulgate l'a traduit par médecins, ce qui se justifie par la langue, mais non par l'esprit.

RÉBECCA, Gen. 22-27, fille du nomade araméen Béthuel. Abraham la fit demander, par Elihézer, en mariage pour son fils Isaac; elle lui fut accordée avec empressement par cette famille, dont tous les membres paraissent avoir eu une tendance plus ou moins prononcée à la cupidité. Après vingt ans d'une union stérile, pendant laquelle, à Guérar, elle avait couru le même danger que Sara, elle donna le jour à deux jumeaux, Jacob et Esaü. Elle avait déjà pressenti leurs dis-

cordes futures ; par ses prières (car on *ne peut entendre autrement les dernières* paroles de 25, 22.), elle avait consulté l'Eternel, qui lui avait annoncé que des intérêts contraires diviseraient les enfants qu'elle portait dans son sein, et que le premier-né serait assujetti au plus jeune. Soit inintelligence de ses devoirs de mère, soit affection naturelle d'une mère pour celui de ses enfants qui lui ressemble le plus, soit sympathie pour celui qui se présentait le plus jeune, le plus faible, le plus féminin, soit caprice, soit désir de se concilier d'avance les bonnes grâces de celui dont elle savait bien qu'il finirait par triompher, soit esprit de foi, et confiance en Dieu qui lui avait fait les promesses, et, dans tous les cas, il y a eu de la foi dans sa conduite, sans qu'il soit facile de dire en quelle proportion sa foi *se combina avec ces autres éléments terrestres*, elle témoigna, dès l'abord, pour Jacob, une préférence coupable et imprudente qui, à elle seule, eût suffi pour diviser la famille, et qui fut pour tous la source de longues épreuves. Forte des promesses divines qui semblaient annoncer que le droit d'aînesse serait transmis à Jacob, la faible créature voulut seconder les desseins du souverain, et, par une suite d'intrigues dont le plat de lentilles fut peut-être le premier anneau, et le faux gibier le dernier, de tromperie en tromperie, elle finit par soutirer à Isaac la bénédiction de son cher Jacob. Elle n'avait rien obtenu qu'elle ne dût obtenir; mais elle avait péché pour l'obtenir, et elle fut punie par où elle avait péché. La juste colère d'Esaü menaçait la vie de Jacob ; Rébecca dut se séparer du fils qu'elle aimait tant; elle cache son véritable motif derrière une nouvelle accusation qu'elle dirige contre Esaü ; Isaac éloigne Jacob, et Rébecca *ne revoit plus* ce fils pour lequel elle s'était rendue si coupable. Lorsqu'au bout de vingt ans Jacob revint de Mésopotamie, Rébecca n'existait plus; elle reposait dans la caverne de Macpélah, 49, 31.

Aimable et complaisante dans ses premiers jours, comme le sont d'ordinaire les jeunes ambitieux, Rébecca, en séchant avec l'âge, avait perdu cette grâce qui cache ou fait pardonner l'esprit d'intrigue ; *on n'aime en elle ni l'épouse, ni la mère*, ni la femme, car on n'aime pas les fourberies méditées pendant des années, et, si la ruse qui fit donner à Jacob la bénédiction paternelle fut ourdie en un instant, elle se rattachait cependant à tout un ensemble de projets et d'espérances qu'elle croyait ne pouvoir réaliser que par de mauvais moyens, oubliant que l'Eternel règne. Saint Paul, en paraissant légitimer sa conduite, Rom. 9, 10., ne parle que du résultat qui était conforme à la volonté de Dieu, mais non de ces stratagèmes que la conscience humaine réprouve, que les lois divines condamnent, et que Dieu n'a pas tardé à punir de la manière la plus cruelle pour le cœur d'une mère. Dieu qui dicta à Jacob les bénédictions qu'il avait à prononcer sur *la tête de ses petits-fils*, *aurait su dicter* aussi à Isaac ses volontés; Rébecca a voulu prendre sa place, mais elle a eu le temps de s'en repentir. Meyer (dans ses *Blætter fur hœh. Wahrheit*) a exagéré ce qu'il y a eu de foi chez Rébecca ; d'autres ont essayé de lui ôter tout caractère de foi, et ils n'ont pas moins exagéré; Rébecca savait ce que c'est que consulter l'Eternel. — Elle devait être âgée de cent vingt ans au moins au départ de Jacob, qui en avait alors soixante-dix-sept. (Isaac en avait alors cent trente sept).

RÉCA, un des chefs de la tribu de Juda parmi les descendants de Pharez, 1 Chr. 4, 12. Son nom est mentionné sans doute à cause de quelque illustration particulière, peut être comme chef d'une expédition qui pendant le séjour d'Egypte sera venue se fixer en Canaan. D'autres pensent que Réca est le nom d'une ville dont il ne serait parlé qu'ici, et qui aurait été l'un des premiers établissements des Hébreux, mais l'expression « *hommes* de Réca » indique plutôt la descendance que l'établissement.

RÉCAB. 1° *v.* Bahana. — 2° Récab, ou *Réchab; Récabites.* Cette grande famille dont il est parlé Jér. 35, descendait de Jéhonadab, ou Jonadab, q. v. Elle avait pris le nom du père de son fondateur, Récab, qui ne nous est connu que comme fils de Hamath, Kénien, et descendant de Hobab

beau-frère de Moïse, 1 Chr. 2, 55. 2 Rois 10, 15., qui avait suivi les Israélites dans leur voyage par le désert de l'Arabie, et s'était établi ensuite dans la tribu de Juda, apparemment dans le désert, puisqu'il était nomade. Les préceptes que Jonadab donna à sa famille furent observés avec plus de piété que la loi de Dieu ne le fut par les Juifs, Jér. 35, 14., et les Récabites en furent bénis, 35, 18. 19. La promesse que Dieu leur fit alors : « Il n'arrivera jamais qu'il n'y ait quelqu'un de cette famille qui assiste devant moi tous les jours, » phrase qui se prend soit pour marquer le service du roi, soit pour indiquer le service du temple, semblerait confirmer l'explication que les interprètes hébreux donnent de ce passage, savoir que les Récabites étaient admis aux fonctions de lévites dans le temple. Mais d'un autre côté la loi est trop positive, qui fait de ces fonctions le partage exclusif des enfants de Lévi, pour que l'on puisse admettre cette explication. Celle de Vatable, adoptée par Dahler, qui compare Ps. 102, 28., nous paraît donc devoir être préférée. « Ils jouiront constamment de ma bonne grâce ; je ne cesserai jamais de m'en souvenir ; ils seront sous mes yeux et je les protégerai toujours. » Jérémie, du reste, ne dit pas comment cette promesse fut accomplie. On cite l'inscription qui est en tête du Ps. 71, dans la version d'Alexandrie : « Des fils de Jonadab et des premiers qui ont été emmenés en captivité ; » mais outre que ces additions étrangères n'ont aucune autorité, cette inscription ne prouverait pas qu'il s'agit ici des Récabites. Grotius et d'autres supposent, d'après 1 Chr. 2, 55., que les Récabites sont revenus de l'exil de Babylone avec ceux de Juda ; mais le texte ne l'indique pas, et l'auteur se borne à recueillir les restes des généalogies de la tribu de Juda avant l'exil sans jamais descendre au-delà. Une tradition rapportée par Hégésippe, relativement à un prêtre de la race des Récabites qui aurait assisté au supplice de saint Jacques, paraît ne reposer que sur un malentendu qu'Epiphane relève et corrige. Le témoignage de Benjamin de Tudéla (douzième siècle), qui prétend avoir trouvé des Juifs qui se disaient fils de Réchap, dans le pays de Théima, n'a pas convaincu D. Calmet, parce que Tudéla n'est pas toujorus exact, et que le pays qu'il décrit est inconnu à tous les géographes postérieurs. Les découvertes du missionnaire Wolff, les informations qu'il a prises à Jérusalem sur les *Bené Kaïbr*, fils de Héber, dont parle Niebuhr, la rencontre qu'il a faite de quelques individus qui se réclament du nom de Récab, et qui vivent de la vie des Récabites, permettent de croire que cette famille existe encore ; cela n'aurait rien d'improbable, mais il faut attendre de posséder des documents plus précis et plus détaillés.

Diodore de Sicile raconte des Nabathéens, peuplade de l'Arabie, des faits semblables à ceux qui concernent la constitution des Récabites, 19, 94. Afin de maintenir leur liberté ils se sont imposé la loi de ne pas semer de blé, de ne planter aucune espèce d'arbres à fruit, de ne point boire de vin, de ne point bâtir de maison, et de punir de mort celui d'entre eux qui ferait l'une ou l'autre de ces choses.

On pourrait terminer cet article sans parler de l'opinion du père Boulduc ; cependant elle se recommande par un côté si extraordinaire, si original, qu'on ne regrettera pas d'en avoir pris connaissance. C'est, selon lui, une espèce de secte, ou d'ordre religieux, qui date d'Enos avant le déluge ; depuis cette époque, ils ont été connus successivement sous les noms de Kéniens, Kéniziens, nazariens, enfants des prophètes, Récabites, et pharisiens. Jusque-là c'est un système comme un autre, faux et sans preuve. Mais ce qui en fait un système hors ligne, c'est l'étymologie qu'il donne à ces deux derniers mots ; il la découvre, 2 Rois 2, 12. cf. 13, 14. : « Mon père, mon père, chariot d'Israël et sa cavalerie ! » s'écriait Elisée en voyant Elie monter au ciel dans un char de feu ; et c'est dans ce chariot (rekeb) qu'il voit l'institution des Récabites, dans cette cavalerie (pharashim) celle des pharisiens.

RECEVEUR, Dan. 3, 3., *v.* Bailli.

REFUGE. De même que l'antiquité grecque et romaine, le mosaïsme recon-

naissait en général des lieux ayant droit d'asile, mais ces lieux n'étaient pas aussi nombreux, leur protection n'était pas aussi efficace, aussi absolue, qu'elle l'était chez les païens, qu'elle le fut plus tard chez les romanistes. L'autel, dont le coupable empoignait les cornes, dans le tabernacle d'abord, puis dans le temple, fut le premier asile que les Hébreux reconnurent comme tel, Ex. 21, 14., sans doute parce que le regardant comme siége de la divinité, ils ne pensaient pas que la justice humaine pût intervenir là où celle de Dieu se taisait. Mais cette protection se bornait au seul cas d'homicide involontaire. Dans la suite, lorsque les Israélites furent établis en Canaan, la loi, pour concilier les droits du sang répandu avec l'équité qui ne permet pas d'assimiler un crime à un malheur ou à une imprudence, permit au parent du mort de poursuivre le meurtrier, mais accorda à celui-ci le droit de fuir, et lui assura un asile pour le cas où il saurait atteindre une ville de refuge avant d'avoir été frappé. Six villes jouissaient du droit d'asile, trois à l'occident du Jourdain, Kadès, Sichem, et Hébron, trois à l'orient, Betser, Ramoth de Galaad, et Golan, Jos. 20, 7. 8. cf. Nomb. 35, 6. Deut. 19, 3. Ex. 21, 13. C'étaient des villes sacerdotales ou lévitiques. Elles devaient être d'un accès facile, avec des routes partout bien entretenues, et des ponts là où il en était besoin : là où le chemin se bifurquait, on avait soin d'y mettre un écriteau indiquant la direction de la ville de refuge. Chaque année les magistrats faisaient la visite des chemins pour s'assurer que leur entretien était bien ce qu'il devait être. Le meurtrier, si l'enquête démontrait que son crime avait été involontaire, devait, pour échapper aux vengeurs du sang, rester dans la ville où il avait trouvé un refuge, jusqu'à la mort du souverain sacrificateur sous le règne duquel le crime avait été commis. Ces arrêts forcés étaient réellement une peine, comme l'exil dont les Athéniens frappaient celui qui s'était rendu coupable du même crime ; et il est remarquable que toutes les législations, même les plus douces, aient senti la nécessité de condamner l'homicide involontaire comme un délit contre la société. Si le meurtrier sortait de la ville de refuge avant la mort du grand prêtre, il pouvait être tué impunément par la famille du défunt, Nomb. 35, 28. Lorsque c'était un assassin qui se réfugiait dans la ville, et que l'enquête établissait que le meurtre avait été volontaire, il était remis entre les mains des juges ordinaires, qui le condamnaient à mort, Nomb. 35, 21.

L'antiquité païenne qui avait accordé le droit d'asile aux autels, aux temples, à leurs parvis, à certaines villes et à leur banlieue, y protégeait non-seulement les meurtriers involontaires, mais encore les débiteurs insolvables, et les pauvres esclaves fuyant la barbare cruauté de leurs maîtres. Daphné près d'Antioche, 2 Macc. 4, 33., et le temple de Diane à Ephèse, étaient les lieux de refuge les plus renommés de l'antiquité, et leurs droits d'asile s'étaient considérablement accrus avec la suite des siècles.

RÉGUEMMÉLEC et *Saretser*. Deux Juifs qui pendant la captivité de Babylone, ou peu de temps après le retour, furent envoyés, probablement de Béthel à Jérusalem, pour s'informer auprès des sacrificateurs de la maison de l'Eternel, et savoir si certains jours de jeûne solennel établis et célébrés en mémoire de leurs désastres, de la destruction du temple, de la mort de Guédalia, de la prise de Jérusalem, etc., devaient continuer d'être célébrés, Zach. 7, 2. sq. Le prophète, en répondant que ces jours étaient d'institution humaine, ajouta qu'ils seraient changés en des jours de joie, d'allégresse et de réjouissances, 8, 19.

RÉHABIA, petit-fils de Moïse, par Elihézer son fils, qui du reste n'eut point point d'autres enfants ; mais, ajoute l'auteur sacré, 1 Chr. 23, 17. cf. 24, 21. 26, 25., les enfants de Réhabia multiplièrent merveilleusement : remarque dont la portée échappe si l'on oublie qu'une descendance nombreuse était considérée comme une bénédiction divine. Un fils de Moïse n'ayant eu qu'un enfant, c'était presque une tache pour la mémoire du législateur : cette tache est effacée par la postérité nombreuse de cet unique enfant.

RÉHI, un des principaux officiers de

David, lequel ne prit aucune part à la *conspiration* d'Adonija, 1 Rois 1, 8. On a remarqué que son nom ne se trouve dans aucune liste des guerriers de ce temps, non plus que d'autres, tels que Jonathan, que l'on se fût attendu à y rencontrer, 2 Sam. 23, 24. 1 Chr. 11, 26. Sa jeunesse peut-être, lorsque ces listes furent dressées, peut-être aussi un changement de nom expliquent cette lacune ou cette omission.

REHOB (rue, place). Deux villes de la tribu d'Aser, dont l'une était échue en partage aux Lévites, portaient ce nom, Jos. 19, 28. 30. cf. 21, 31. L'une des deux cependant ne fut pas conquise, et continua de rester au pouvoir des Cananéens, Jos. 19, 28. Jug. 1, 31. C'est probablement la même qui est mentionnée, Nomb. 13, 22., comme étant à l'entrée de Hamath, et formant la frontière extrême de la Palestine vers le nord, par opposition au désert de Tsin qui était au midi. C'est probablement aussi la même que Beth-Réhob, Jug. 18, 28.; elle était située à quelque distance de Kidon, dans une vallée de l'Anti-Liban, près de Laïs ou Dan, et non loin des sources du Jourdain (Rosenmuller). On la comptait comme faisant partie de la Syrie ou Aram, et l'état d'Aram-Beth-Réhob (la Syrie dans la contrée du passage), 2 Sam. 10, 6., avait encore ses rois indépendants aux jours de David.

RÉHOBOTH, nom qui indique proprement des rues ou une grande place. — 1° Isaac appela ainsi un puits qu'il avait creusé, et pour lequel il n'y eut pas de contestation, Gen. 26, 22. — 2° Réhoboth-Hir, que nos versions traduisent littéralement par « les rues de la ville, » Gen. 10, 11., comme Platée en Béotie pourrait se traduire d'une manière analogue. C'était une ville d'Assyrie au sujet de laquelle les anciens interprètes varient; selon les uns ce serait Sittacé au sud de l'Assyrie, différente d'une autre Sittacé près du Tigre, sur l'emplacement de l'ancienne Bagdad; selon Ephrem ce serait la province d'Adiabène; Schulthess pense à Rahaba, ville de Mésopotamie à l'est de l'Euphrate, Bochart cherche autre chose encore, de sorte qu'en définitive cette ville est complètement inconnue. — 3° Réhoboth-Hannahar, ou du fleuve, Gen. 36, 37. 1 Chr. 1, 48., lieu de naissance du roi édomite Saül; du reste inconnu. Cette ville était sur l'Euphrate, peut-être là où s'élève maintenant le bourg de Rachabath-Malik-Ibn-Tauk.

RÉHU. *v.* Ragau.

RÉHUEL. *v.* Jéthro.

RÉHUM, Esd. 4, 8., officier du roi de Perse, et l'un des plus violents ennemis des Juifs à l'époque de la reconstruction du temple. Il obtint d'Artaxercès, par une lettre insidieuse, un édit qui interdisait la continuation des travaux commencés, et de concert avec quelques amis de son espèce, il pourvut lui-même à ce que cet ordre fût exécuté. D'après le titre de la lettre on peut croire que c'étaient des Babyloniens, mais la haine jalouse qu'ils témoignent contre la ville sainte, et la connaissance qu'ils paraissent avoir de son histoire indiqueraient plutôt une origine samaritaine. — Réhum est appelé président du conseil, et l'on croit que ses amis et lui formaient une administration spéciale, une espèce de conseil des colonies, ou des affaires étrangères.

REMPHAN, Act. 7, 43. *v.* Caldée.

RENARD (hébr. Shou'hal). Cet animal était autrefois plus connu en Palestine qu'il ne l'est de nos jours, cf. Matth. 8, 20. Ez. 13, 4. Il dévastait les vignobles, Cant. 2, 15. cf. Aristoph. Chev. 1076. Théocr. 5, 112. Notre Seigneur en fait le symbole de la ruse cruelle, et de la perfidie, Luc 13, 33. Le passage Néh. 4, 3., désigne d'une manière ironique la faiblesse des murailles de Jérusalem, qui sont telles qu'un renard peut les renverser en essayant de les franchir. Le terme hébreu peut aussi désigner le chacal dans les passages Jug. 15, 4. Ps. 63, 10., mais cette signification n'est pas nécessairement prouvée, tandis que Lam. 5, 18., il s'agit évidemment de renards. Il y a d'ailleurs en hébreu un terme spécial pour marquer le chacal, q. v.

REPAS. Les festins proprement dits avaient lieu dans la soirée, comme de nos jours encore le repas principal, chez les Perses et chez les Orientaux, se fait habituellement vers les six ou sept heures du soir, souvent même plus tard. Mais

cette coutume n'eût pu convenir à un peuple agriculteur, tel que les Hébreux, et il résulte de divers passages, 1 Rois 20, 16. Gen. 43, 25. Act. 10, 9. 10. cf. Susan. 7. 13., que midi était l'heure ordinaire de leur dîner. Dans la matinée ils prenaient un repas plus léger, un déjeûner, qui ne se faisait généralement qu'après la première prière de la journée, Luc 14, 12. Jean 21, 12. Act. 2, 15., et l'on croit que les jours de sabbat, à cause de l'heure de la synagogue, les Juifs postérieurs ne mangeaient rien avant midi (Josèphe, Vita 54.). On se lavait soigneusement avant le repas, surtout lorsque, après l'exil, les Pharisiens eurent mis en vogue leurs traditions, Matth. 15, 2. Marc 7, 2. Luc 11, 38., puis le père de famille, ou la personne la plus respectée de celles qui étaient à table, prononçait la bénédiction sur les aliments, au-dessus desquels il étendait les mains, Luc 9, 16. Jean 6. 11. Matth. 14, 19. 15, 36. 26, 26. cf. 1 Tim. 4, 3. Dans quelques maisons juives, c'est encore un usage de réciter le psaume 23 en se mettant à table. La prière terminée, on apportait la viande coupée en morceaux, et quelques légumes, servis dans un plat large et profond où chacun se servait à sa fantaisie, prenant avec les doigts pour le mettre sur son pain, le morceau qu'il avait choisi, et le mangeant sans couteau ni fourchette, cf. Prov. 19, 24., comme les paysans de beaucoup de pays. S'il y avait du jus ou de la sauce, on y trempait son pain, Matth. 26, 23. Quelquefois aussi le père de famille mettait devant chacun la portion qui lui revenait, et donnait aux uns plus qu'aux autres suivant l'honneur qu'il croyait devoir leur faire, mais toujours de façon à ce que ceux qui avaient le moins eussent encore du superflu, 1 Sam. 1, 4. Jean 13, 26. Gen. 43, 31. En plusieurs endroits on trouve encore des gens qui croient vous faire honneur en vous pressant de manger. — Il paraît que primitivement les Hébreux étaient assis à table comme on l'est chez nous, Gen. 27, 19. Jug. 19, 6. 1 Sam. 20, 24. cf. Iliad. 10, 578.; plus tard seulement ils suivirent l'usage oriental et mangèrent couchés sur des lits de table, ou espèces de divans ; on en trouve diverses traces dans les écrits postérieurs, Prov. 23, 1. Am. 6, 4. 6. Ez. 23, 41. Est. 1, 6. 7, 8., et dans le Nouveau Testament, Matth. 26, 7. 9, 10. Marc 14, 3. Luc 5, 29. 7, 36. 14, 10. Jean 13, 23. 25. Trois personnes prenaient place d'ordinaire sur chaque divan ; appuyées sur le bras gauche, elle retiraient en arrière leurs pieds déchaussés. Le convive de droite avait la tête sur le sein de son voisin de gauche ; de là les paroles de Jean 13, 23. 21, 20.; c'était par conséquent la place de l'épouse préférée, ou de l'intime ami. La place d'honneur était au milieu. Les tables étaient basses. — La plupart de ces usages existent encore en Perse et à la table des rois orientaux. On buvait du vin pendant et après le repas, mais surtout après. Une prière d'actions de grâces et des ablutions d'eau sur les mains terminaient non-seulement les festins, mais les repas ordinaires.

Les anciens Hébreux étaient aussi réservés dans le choix de leurs compagnies, que peu délicats sur le choix des aliments. Du temps de Joseph, ils ne mangeaient pas avec les Egyptiens, Gen. 43, 32.; du temps de Jésus, ils ne mangeaient pas avec les Samaritains, Jean 4, 9., et, non contents de cette séparation religieuse et nationale, on les voit, parmi leurs propres concitoyens, dédaigner la table de leurs inférieurs, et blâmer le Seigneur qui mange avec des péagers et des gens de mauvaise vie, Matth. 9, 11. A l'égard des vivres, la quantité importait plus que la qualité, comme on le voit par le veau et l'énorme pain qu'Abraham sert aux trois anges, Gen. 18, 6. 7., et, en général, partout où une civilisation avancée ne vient pas encore au secours de la sensualité ou de l'appétit. Les héros d'Homère rôtissent des bœufs et des porcs tout entiers ; les soldats dans leurs bivouacs en font presque autant de nos jours, et, dans plusieurs contrées, les riches habitants des campagnes, agrestes dans leurs habitudes, font consister la splendeur de leurs repas dans l'énormité des quartiers de viande.

Comme assaisonnement, les Hébreux employaient le sel, le beurre, l'huile, le miel, l'anis, le safran, le gingembre, et

quelques autres herbes souvent nommées dans l'Ecriture, et qui servaient à des sauces; la plupart de nos épiceries leur étaient inconnues. — La musique et les parfums accompagnaient ordinairement leurs repas de réjouissances. *v.* Festins.

Le sang, certaines graisses, et le muscle de la cuisse, étaient prohibés par la loi, Lév. 3, ainsi que la viande de certains animaux, Lév. 11, *v.* Animaux; et les Hébreux furent fidèles à observer cette défense. Quelques rabbins avaient même défendu l'usage de la chair et du poisson dans le même repas; mais cette tradition a eu le sort que doivent avoir toutes les traditions humaines, et les Juifs de nos jours se sont mis au-dessus de ce règlement pharisaïque.

Des repas de deuil sont mentionnés Os. 9, 4. Ez. 24, 17. Jér. 16, 7. et ailleurs, notamment dans les apocryphes, Baruc 6, 31. Tob. 4, 18. Sir. 30, 18. Il s'en faisait pendant les funérailles, et ceux qui y prenaient part étaient regardés comme souillés à cause des obsèques du mort, ou après les funérailles, et on les considérait comme un honneur rendu au défunt. Le passage Jér. 16, 7., se rapporte à ces repas funèbres que les amis du mort donnaient à ceux qui étaient en deuil, pour les distraire de leur tristesse, cf. Deut. 26, 14. 2 Sam. 3, 35. Mais ces repas, dit le prophète, n'auront plus lieu à cause du grand nombre de morts dans chaque famille, et parce que la famine obligera tout le monde à se borner au strict nécessaire. — Les païens avaient, en outre, l'habitude de faire un petit repas sur le tombeau du mort, et de laisser sur les sépulcres quelque nourriture réservée aux âmes errantes; Trivia, la déesse des rues et des carrefours, était censée venir chercher elle-même ces aliments; mais, en réalité, c'étaient les pauvres qui venaient les prendre pendant la nuit. *v.* encore Sacrifices, Festins, Dîmes, Nourriture, etc.

RÉPHAIMS. *v.* Rapha.

RÉPHIDIM, station et campement des Israélites dans le désert, Ex. 17, 1., située, d'après Nomb. 33, 14., entre Alus et le mont Sinaï. Elle est célèbre par le combat de Josué contre Hamalec, et plus encore par le miracle du rocher de Horeb. La position de Réphidim n'est pas facile à déterminer, et la pierre de Moïse, que l'on montre au pied du mont Sérieh, avec les douze bouches desquelles l'eau découlait, n'est pas très authentique; un ruisseau coule au pied de la montagne. Nous n'avons à examiner ici ni la réalité du miracle qui ne saurait être contestée, ni son mode d'action. Le rocher suivait-il les Israélites? Etait-il porté à la suite du camp? Son eau seule les suivait-elle dans le cours de leurs voyages? Etait-ce un ruisseau qui avait jailli, et dont les Israélites suivaient le courant? Etait-ce une fontaine permanente à laquelle les Israélites avaient recours lorsque leur provision d'eau était épuisée, et à laquelle ils s'approvisionnaient de nouveau pour un certain temps? C'est au lecteur de se décider; mais quelques-unes de ces suppositions seraient non-seulement contraires aux lois de la nature, mais encore contraires au bon sens. Le passage 1 Cor. 10, 4.: « La pierre spirituelle qui les suivait était Christ, » a été si lourdement expliqué par divers interprètes, et notamment par les rabbins, qu'il n'est pas nécessaire de leur répondre: l'apôtre, d'ailleurs, répond assez en parlant d'une pierre *spirituelle;* il veut dire évidemment que cette même grâce de Christ, qui leur fournit de l'eau en Réphidim, les suivit dans tout leur voyage (Calvin, Olshausen). Si plus tard l'eau vint à manquer de nouveau, ce fut une épreuve de leur foi, et ils se montrèrent plus faibles que l'épreuve; Dieu leur rendit de nouveau le témoignage de sa fidèle présence, mais il châtia leur incrédulité. *v.* Méribah. L'historien Tacite (Hist. 5, 3.), a conservé le souvenir de cette tradition, et il l'explique d'une manière naturelle: des ânes sauvages s'étant dirigés vers un rocher garni d'arbres verdoyants, Moïse les suivit, et reconnut, à la fraîcheur de l'herbe, l'existence de sources intérieures qu'il mit à découvert.

RÉSEN, grande ville placée, d'après Gen. 10, 12., entre Ninive et Calah; son nom signifie bride, et si cette étymologie a un sens pour ce cas particulier, Résen aurait été peut-être une ville construite

pour tenir en bride des peuples assujettis. On n'a, du reste, aucune autre trace de son existence et de sa situation. Bochart pense au Larisse de Xénophon, sur la rive est du Tigre; Ephrem lit Rosaine, village assyrien situé, d'après Assemann, au-delà du Tigre, dans la contrée de Mossoul; Schulthess pense à une autre Resaina placée par Ptolémée entre Charres et Nisibis, mais comme cette dernière ville appartenait, non à l'Assyrie, mais à la Mésopotamie, cette supposition ne peut être admise.

RÉSERVOIRS. *v.* Etangs.

RETSIN, roi de la Syrie de Damas, 2 Rois 15, 37. Hostile d'abord à Jotham, il finit par s'allier avec son successeur, Pékach, roi d'Israël, contre Achaz, roi de Juda (740 av. C.), obtint de grands avantages, fit des prisonniers, mais échoua devant Jérusalem, 2 Rois 16, 5. Es. 7, 1. Renonçant à cette entreprise qui, si elle eût réussi, lui eût facilement assujetti tout le reste de la Judée, il se tourna contre Edom et fut plus heureux; il s'empara du port d'Elath qui appartenait alors à Juda, et devint ainsi le maître du commerce de l'Idumée et des contrées voisines. Cependant il ne jouit pas longtemps de son triomphe; l'année suivante, selon qu'Esaïe l'avait annoncé, 8, 6. 9, 10.. Tiglath-Piléser devint maître de Damas, réduisit ses habitants en esclavage, fit mettre Retsin à mort, et la Syrie finit avec son dernier roi.

REVENANTS. Tous les peuples de l'antiquité, et notamment les Orientaux, sans en excepter les Israélites avant l'exil, ont cru à des revenants, à des esprits habitant particulièrement les lieux déserts et les sépulcres, cf. Es. 13, 21. 34, 14. et Tob. 8, 4. L'hébreu *lilith* de Es. 34, 14., que nos versions rendent par orfraie, désigne proprement un spectre nocturne du sexe féminin, les *lamiæ* et les *striges* des Romains, les goules des contes arabes. L'Ecriture n'en parle pas ailleurs, mais les talmudistes prétendent que ces belles liliths tourmentent les petits enfants et les hommes pendant la nuit, les rabbins racontent des choses plus absurdes encore, et les Juifs faisaient porter aux enfants nouveau-nés des amulettes préservatrices. Les *se'irim* de Es. 13, 21. 34. 14. cf. Lév. 17, 7. 2 Chr. 11, 15., seraient des hommes-boucs, espèces de revenants semblables aux satyres des Grecs et des Romains, démons dansant dans les lieux sauvages, conformément à l'opinion générale des anciens habitants de l'Egypte et de l'Asie, *v.* Matth. 12, 43. et Apoc. 18, 2. Les *shedim* (idoles, ou démons) de Deut. 32, 17. Ps. 106, 37., étaient des démons du même genre, et le bouc Hazazel lui-même, avec une signification tout à fait particulière, devait rappeler au peuple les démons du désert, Lév. 16, 10. 21. — *v.* au reste ce que nous avons dit à l'article Possédés. — Quant à ce que l'on appelle proprement chez nous des revenants, l'exemple de la pythonisse évoquant l'ombre de Samuel, est le seul qui nous fournisse l'occasion d'en parler, *v.* Saül, et Pythonisse.

RÉZEPH, ville araméenne qui fut soumise par les Assyriens, 2 Rois 19, 12. Es. 37, 12. Abulféda mentionne plusieurs villes de ce nom : la Résapha de Ptolémée (5, 15.), était située dans la Syrie Palmyréné, c'est peut-être la même que la Résapha Heschami d'Abulféda, située à environ une journée à l'ouest de l'Euphrate; il est probable que c'est celle dont parle le texte sacré. Une autre Rézeph était située sur les bords de l'Euphrate, plus au midi, dans la contrée où est aujourd'hui Bagdad.

RÉZON, fondateur et premier maître du royaume de Syrie, au temps de David et de Salomon, 1 Rois 11, 23. Fils d'Eljadah, il avait été d'abord comme officier au service de Hadadhézer, mais il ne lui fut pas plus fidèle que la fortune; il l'abandonna lorsqu'il le vit vaincu, se mit avec quelques aventuriers à vivre de brigandage, enleva Damas au roi d'Israël, et rétablit l'ancien royaume de Syrie (d'après une autre manière d'entendre le texte, ce serait Hadad et non Rézon qui aurait conquis Damas). — Cette biographie, qui embrasse un espace d'une soixantaine d'années et qui se termine par un trait d'énergie et par un succès tel que les cheveux blancs n'en voient guères, paraît devoir se partager entre le père et le fils. Le père, Eljadah, aurait été l'officier dé-

serteur et l'aventureux brigand ; le fils aurait été le maître de Damas. Rézon est peut-être le même que Hezjon, peut-être son père. Tout est bref dans ce récit.

RHÉGE, ville de l'Italie méridionale, dans laquelle Paul passa en se rendant de Syracuse à Pouzzoles, Act. 28, 13. C'est le Reggio actuel, la capitale de la Calabre ultérieure, située, dit Pline, comme sur l'épaule de l'Italie, et tirant son nom, dit-on, d'un verbe grec qui signifie séparer, parce qu'on était dans l'opinion que c'est en cet endroit que la Sicile avait été séparée de l'Italie. Fondée par des Chalcidiens, elle fit partie plus tard du territoire des Bruttiens, bergers révoltés dont les mœurs ont donné à l'épithète de brute la signification qu'elle a reçue depuis.

RHÉSA, Luc 3, 27., fils ou petit-fils de Zorobabel, q. v., et ancêtre de notre Seigneur par Marie ; du reste, inconnu. C'est à son nom que les deux listes se séparent pour la seconde fois.

RHODE. 1° Servante de Marie mère de Marc, Act. 12, 13., et peut-être portière de la maison, car ces doubles fonctions étaient souvent réunies (Jean 18,16.17.). Son nom correspond à celui de Rose. Elle n'est connue que par la joie qu'elle éprouva en reconnaissant la voix de Pierre, heurtant dans la rue, et par le singulier effet de cette joie presque enfantine qui lui fit oublier d'ouvrir à l'apôtre, le laissant exposé au danger d'être arrêté, pour courir annoncer cette heureuse nouvelle aux frères réunis en prières au milieu des persécutions de ce temps.

2° *Rhodes,* île bien connue, située près des côtes de l'Asie-Mineure, vis-à-vis de la Carie, et au nord-est de la Crète : saint Paul s'y rendit en venant de Cos, Act. 21, 1. Elle a 70 kilom. de long, sur 23 de largeur moyenne, et 1,100 kilom. carrés. Elle porta successivement les noms d'Ophiusa, à cause des serpents qu'on y trouvait; de Stadia, à cause de sa forme allongée, semblable au stade des athlètes;deMacaira, bien-heureuse; de Telchinis, à cause des Telchiniens qui, après avoir quitté la Crète pour l'île de Cypre, finirent par se rendre dans l'île qui plus tard prit le nom de Rhodes. A-t-elle reçu ce dernier nom comme la rose de la Méditerranée, ou à cause de l'abondance de ses roses ? Quoi qu'il en soit, l'air en est si pur et si serein, qu'il ne se passe pas un jour de l'année, dit-on, sans qu'on y voie le soleil. Elle était si fertile, et dans une position si favorable pour le commerce, qu'elle fut de bonne heure extrêmement peuplée. Après avoir appartenu aux Romains, elle passa sous la domination des empereurs grecs ; puis Foulques de Villaret, grand maître des Hospitaliers, s'en empara le 15 août 1310. Enfin sous Villiers de l'Ile-Adam, elle tomba au pouvoir de Soliman II, le 1er janvier 1523, après un siége long et meurtrier, et dès lors elle est restée aux Turcs. Elle porte maintenant le nom de Rhodis, et compte 30,000 habitants. Sa capitale, Rhodes, au nord de l'île sur la côte est, se distinguait par son commerce, sa puissance, la magnificence de ses édifices, ses statues sorties des mains des plus habiles sculpteurs, et surtout par son colosse dont les pieds étaient placés à l'entrée du port sur deux roches, mais non point, comme on le dit souvent, sur les deux môles qui formaient l'entrée. Il fut commencé par Charès de Linde, et achevé par Lachès de la même ville (300-288 av. C.); douze ans furent consacrés à cet ouvrage, et soixante-six ans après (222 av. C.) le colosse (il avait 70 coudées, 33 mètres de haut) fut abattu par un tremblement de terre; huit cent soixante-quinze ans se passèrent avant qu'on touchât à ses ruines, et neuf cents chameaux furent chargés de ses débris en 635. — Les autres villes de l'île de Rhodes étaient Linde, Jalyse et Camire.

RIBLA, ville située près des frontières nord de la Palestine, Nomb. 34, 11., dans la province de Hamath, sur la route qui conduit de Babylone en Palestine, 2 Rois 23, 33. Jér. 39, 5. C'est là que Jéhoachaz fut pris par Pharaon Néco, et que plus tard Nébucadnetzar établit son quartier général dans la guerre des Caldéens contre la Judée, 2 Rois 25, 6. 20. 21. Jér. 52, 10. Cette ville n'est pas nommée ailleurs que dans la Bible. Les interprètes juifs ont voulu à tort la confondre avec Antioche, ou avec Daphné, qui toutes deux sont trop éloignées de la Palestine et de Hamath.

RIMMON. 1° Ville de la Palestine, donnée d'abord à la tribu de Juda, puis à celle de Siméon, Jos. 15, 32. 19, 7. cf. 1 Chr. 4, 32., touchant à la frontière d'Edom, cf. Jos. 15, 32. avec 21., et désignée à cause de cela comme la frontière méridionale du royaume de Juda, Zach. 14, 10. Eusèbe, sous le nom d'Erembon, la place à 16 milles sud d'Eleuthéropolis. — 2° Rocher situé non loin de Guibha dans le désert, Jug. 20, 45. 47., peut-être aussi 1 Sam. 14, 2. — 3° Rimmon-Méthoar, ville de Zabulon, Jos. 19, 13., peut-être identique avec Rimmono, 1 Chr. 6, 77. — 4° Rimmon-Pérets, campement des Israélites dans le désert entre Rithma et Libna, Nomb. 33, 19. : position inconnue. — 5° Divinité des Syriens : Leclerc, Selden, Vitringa, Rosenmuller dérivent son nom de la racine ram qui désigne une hauteur, une élévation, et ils en font le Dieu suprême ; d'autres comparent la racine rimmon, grenade, et ils pensent à Vénus à qui la pomme de grenade était consacrée.

RIMMONO. *v.* Rimmon 3°.

RIPHATH, Gen. 10, 3., descendant de Gomer, nommé avec Askénas et Thogarma. On ne peut rien dire de positif sur cette famille ; il paraît même que déjà dans les anciens temps il y avait de l'incertitude sur ce nom, car, 1 Chr. 1, 6., il est écrit Diphath, mais sous cette forme il n'est pas davantage connu. Josèphe pensait aux Paphlagoniens, et Bochart qui préfère la leçon Diphath se prononce dans le même sens, en pensant au fleuve Rhebæus de la Bithynie, lequel se jette dans la mer Noire près de Tobata. Le seul nom que l'on puisse réellement comparer à Riphath, ce sont les monts Riphéens, qui, d'après Sickler, auraient formé la continuation des monts Ourals vers l'Occident ; Braunschweig fait descendre de Riphath plusieurs nations qui occupèrent autrefois les montagnes et les plaines de la Russie actuelle, entre autres les habitants de la Finlande, et les autres tribus de cette race, les Huns, et les Madschars ou Magyares, les aïeux des Hongrois. Hasse se prononce pour les Karpathes, Schulthess, et Schrœder pour les Rhibiens de la mer Caspienne, etc.

RISSA, campement des Israélites au désert, Nomb. 33, 21., peut-être le même endroit que le Rasa que l'on trouve sur quelques cartes, à 32 milles romains d'Elana, mais différent du Ressa que Josèphe place près de Mesada.

RITSPA, 2 Sam. 3, 7. 21, 8., concubine de Saül, qui passa, après sa mort, entre les bras d'Abner. Is-Boseth, fils de Saül, ayant reproché cet acte à Abner comme une trahison, le général s'en vengea en passant au parti de David. Après la mort d'Abner, Ritspa n'ayant plus l'appui de son nom se vit poursuivie comme une veuve de Saül ; ses enfants, Armoni et Méphiboseth, furent mis à mort par les Gabaonites à qui David les abandonna. Elle n'avait pas compris ses devoirs de femme, elle comprit ses devoirs de mère, et veilla depuis les premiers jours de la moisson jusqu'au commencement des pluies, de mars en automne, sur les cadavres crucifiés de ses fils et des autres enfants de Saül, éloignant le jour les oiseaux des cieux, et la nuit les bêtes des champs, du corps de ces infortunés. Elle avait eu le douloureux courage de faire dresser, sur un rocher voisin, une tente de deuil de laquelle elle pouvait contempler et protéger encore ses enfants ; David, ému de cette preuve d'amour maternel, la récompensa de la seule récompense qu'il pût offrir à la mère sans enfants ; il fit détacher les corps de la croix, et les fit ensevelir dans les sépulcres de leurs ancêtres.

ROBE. *v.* Vêtements.

ROBOAM, fils de Salomon par l'Hammonite Nahama, et son successeur au trône de Jérusalem, 1 Rois 11, 43. 14, 21. 31. Il fut le premier roi de Juda. La prospérité du règne de son père ne permettait pas de prévoir la division du royaume qui devait éclater sous son règne, et l'affaiblissement qui en serait la suite. Il avait quarante et un ans lors de son avénement. Il se hâta de réunir les tribus, mais au lieu de les convoquer à Jérusalem, il choisit Sichem comme lieu de rendez-vous, peut-être à l'instigation de ses ennemis non encore déclarés. Ce fut une faute de sa politique, et il l'expia. Le peuple parla librement, il demanda la

diminution des impôts; les mécontentements comprimés sous le règne précédent éclatèrent, les jalousies se firent jour; Roboam, fort comme le sont les faibles, demanda un délai avant de répondre, et prêtant l'oreille à des conseils de jeunes gens, il voulut faire de l'énergie, repoussa brutalement les légitimes demandes de ses sujets, et mit le feu à la révolution. Ephraïm et les tribus qui marchaient avec lui, ne voulaient pas d'un roi de Juda; l'occasion était bonne, le prétexte honnête, la division éclata, et dix tribus se séparèrent de Roboam, de Juda, de Jérusalem, et du temple. Elles choisirent pour roi Jéroboam. Le fils de Salomon voulut courir aux armes, mais le prophète Sémahja, déclarant la séparation consommée, le fait accompli, fit renvoyer les troupes, 1 Rois 12, 21. 2 Chr. 11, 1. Roboam songea dès lors à fortifier le peu qui lui restait de l'héritage paternel, il bâtit des forteresses et les approvisionna: il donna asile aux prêtres et aux lévites fidèles des dix tribus qui, chassés par les veaux d'or, se réfugiaient en Judée, en protestant contre la révolution et contre ses conséquences. Les Israélites fidèles des dix tribus, Eglise libre aussi quoique tenue en suspicion, continuaient de venir sacrifier à Jérusalem, et le pouvoir de Roboam se fortifiait de ces adhésions morales. Il continua de rattacher par des alliances tout ce qui restait de la maison de David, choisit Abija pour son successeur, et donna à ses autres fils des postes importants dans ses villes fortes. Mais après trois années de sagesse, il se fatigua du culte de l'Eternel et de ses bénédictions; le péché et l'idolâtrie reprirent le dessus, et en la cinquième année de ce règne, Sisak roi d'Egypte, l'ancien protecteur de Jéroboam, monta contre Jérusalem, ravagea le pays, et ne cessa de triompher que lorsque le peuple, averti par Sémahja, cessa de pécher. Roboam ne racheta la paix qu'au prix des trésors du temple et du palais, et il dut remplacer par des boucliers d'airain les magnifiques boucliers d'or que l'on portait en pompe devant Salomon. Il régna douze ans encore, sans gloire, ennemi de Jéroboam et sujet de Sisak, puis il mourut à l'âge de cinquante-huit ans, après en avoir régné dix-sept, et fut enseveli avec ses pères en la cité de David. Les prophètes Hiddo et Sémahja ont écrit des mémoires de ce règne si grand par les résultats que produisit la nullité de celui qui lui donna son nom. Abija lui-même méprisa son père, l'appelant « un enfant, et de peu de courage, qui ne sut pas tenir ferme, » 2 Chr. 13, 7.; si ces paroles ne sont pas respectueuses, elles caractérisent du moins parfaitement l'esprit et le système de Roboam. — On peut conclure de 1 Rois 14, 30. 2 Chr. 12, 15., que, s'il n'y eut pas guerre proprement dite entre les deux royaumes, il n'y eut pas de paix non plus, et que des hostilités de détail continuèrent de donner issue à la vieille rivalité d'Ephraïm et de Juda. *v.* ce qui a été dit à l'article de ces deux tribus. — Quant aux femmes et aux enfants de Roboam, *v.* 2 Chr. 11, 18.

ROCHET. *v.* Prêtres.

ROGLIM, ville de Galaad, peut-être sur le territoire de la tribu de Gad, 2 Sam. 17, 27. 19, 31.

ROGUEL, fontaine située près de Jérusalem, dans la vallée de Josaphat, sur la frontière de Juda et de Benjamin, 2 Sam. 17, 17. 1 Rois 1, 9. Jos. 15, 7. 18, 16. Elle communiquait autrefois sous terre avec Siloé, mais elle n'a plus aujourd'hui qu'une eau de médiocre qualité.

ROI, *Royauté, Royaume.* Dieu fut toujours le roi réel des Juifs sous les diverses formes de leur gouvernement, sous Moïse qui, avec l'empire le plus absolu, rappelait cependant un régime républicain, le régime des doges, sous le commandement militaire de Josué, sous la dictature des juges, et même après l'établissement de la royauté. L'état normal d'Israël était la liberté dans la théocratie; Israël devait être un état libre et indépendant, gouverné de Dieu par l'intermédiaire des prêtres et des prophètes. Cet idéal ne fut jamais réalisé, et, si quelques époques de la vie de ce peuple rappelèrent de loin cet idéal, ce fut dans la période des juges, et sous sa forme la plus repoussante, celle de l'anarchie. Le législateur avait prévu cependant qu'un jour ou l'autre, le peuple dégoûté de l'anar-

chie, de la liberté, ou de la théocratie, se laisserait entraîner à demander un roi, et il avait tracé, Deut. 17, 14-20., les règles dont le peuple et le roi devraient se souvenir lorsque le moment serait venu où ce désir que Moïse blâme, sans l'interdire, recevrait son accomplissement. On a voulu voir, dans ces préceptes relatifs à la royauté, une interpolation postérieure, soit parce que ni le peuple, ni Samuel, ne font d'allusion à ce passage lors de l'établissement de la royauté, 1 Sam. 8, soit à cause de certains détails qui paraissent être une allusion au règne de Salomon (Winer, De Wette); Staüdlin et Hævernick ont maintenu l'intégrité du texte du Deutéronome, et ne laissent aucun doute sur ce sujet. — Les pleins pouvoirs temporaires des juges étaient une espèce de royauté temporaire; en offrant à Gédéon l'hérédité de cette charge dans sa famille (Jug. 8, 22.), les Israélites montraient déjà cet impérieux besoin de ressembler aux autres nations, dans leur constitution civile, comme dans leurs mœurs et dans leur religion; Gédéon, en refusant la royauté, paraît la regarder comme antinationale, et contraire à l'esprit de la loi mosaïque. Le jour vint néanmoins où le vœu populaire ne permit plus à Samuel de reculer. On voulut avoir un roi « comme les autres peuples, » paroles qui renferment en elles-mêmes leur condamnation. Dieu accéda à ce vœu dans sa colère, jusqu'à ce que, dans sa fureur, il brisa de nouveau cette unité factice. Saül fut sacré par Samuel, le premier des rois par le dernier des grands hommes de la république d'Israël. Le droit du royaume, 1 Sam. 10, 25., n'est pas mentionné dans le Deutéronome; on peut supposer qu'il n'était que le développement des droits du peuple et des droits du roi, énumérés Deut. 17, et 1 Sam. 8. Le roi, malgré son titre, n'avait rien d'absolu; régnant sous une constitution théocratique, il ne devait être que le premier représentant de l'Eternel, du roi céleste, lié par sa loi souveraine, et chargé de la faire observer; il conservait le caractère de roi théocratique, et, dans certains cas, l'Urim et le Thummim, un prophète, ou un autre intermédiaire choisi de Dieu, décidaient des choses que le roi devait considérer et exécuter comme la volonté suprême du Roi des rois, 1 Sam. 28, 6. 30, 7. 2 Sam. 2, 1. 1 Rois 22, 7., etc. Dieu continuait donc de se manifester et d'agir directement. En réalité, cependant, cette intervention immédiate finit par n'être plus que nominale; les rois d'Israël s'arrogèrent l'omnipotence; ils prirent sur eux de déclarer la guerre ou de faire la paix, 1 Sam. 11, 5.; ils jugèrent en dernière instance, et s'attribuèrent le droit de grâce, 2 Sam. 14; 15, 2. 1 Rois 3, 16. Ils se considérèrent comme les protecteurs et les chefs suprêmes du culte, 1 Rois 8, 2 Rois 12, 4. 18, 4. 23, 1., et conduisirent, en général, eux-mêmes leurs troupes à la bataille, 1 Sam. 8, 20. Un contrepoids au despotisme se trouvait, soit dans les capitulations que les rois devaient souscrire avant leur élection, soit dans la constitution des tribus, dont les chefs réunis formaient une sorte de représentation nationale, 1 Sam. 10, 25. 2 Sam. 5, 3. 1 Rois 12, 4. 2 Rois 11, 17. 1 Chr. 4, 42. cf. 13, 2. 29, 1.; quelquefois aussi le peuple intervenait directement contre certains actes, et se faisait écouter, 1 Sam. 14, 45. Enfin, les prophètes que Samuel avait établis comme les conservateurs vigilants du régime théocratique, et dont il avait fait un ordre que Dieu renouvelait toutes les fois que cela devenait nécessaire, les prophètes s'opposaient aux envahissements de l'arbitraire et du despotisme, les uns en profitant de leur position à la cour comme conseillers intimes, Nathan, Esaïe, les autres en se procurant des audiences spéciales, 1 Rois 20, 22. 38. 2 Rois 1, 15.; d'autres fois enfin, en flétrissant publiquement des mesures illégales, et en s'opposant à leur exécution. Mais ces moyens de détail, ces garanties de circonstance, n'empêchèrent pas toujours les empiétements et les excès du despotisme; on vit des règnes entiers se soustraire à l'influence théocratique.

La légitimité de la famille de Saül commença avec lui et finit avant lui. Avant la mort de Saül, David commençait déjà une nouvelle légitimité qui ne devait cesser qu'avec le royaume. Le fils aîné paraît

presque toujours avoir succédé de droit à son père, 2 Chr. 21, 3., et avoir pris les rênes de l'Etat même avant l'âge de majorité, 2 Rois 11, 21. On ne voit nulle part exprimée l'idée d'une régence à l'égard d'un roi mineur, à moins qu'on ne veuille donner ce nom aux soins paternels dont Joas, le roi de sept ans, fut entouré pendant la vie de celui qui l'avait soustrait aux fureurs d'Hatalie. Parfois cependant, en dépit du droit d'aînesse, le roi choisissait librement parmi plusieurs fils celui qui devait régner après lui, 1 Rois 1, 17. 20. 2 Chr. 11, 22. Plus tard, à l'époque de la décadence, la volonté du peuple, ou l'influence étrangère des puissances voisines, contribuèrent à faire des rois en modifiant la ligne de succession sans toutefois sortir de la descendance directe, 2 Rois 21, 24. 23, 30. 34. 24, 17. Dans le royaume d'Israël, le premier roi, Jéroboam, fut choisi et annoncé par un prophète, 1 Rois 11, 31.; mais le trône devait être héréditaire dans sa famille et passer soit au fils, s'il en avait, soit au frère du monarque, 2 Rois 3, 1.; mais les continuels changements de dynastie laissent à peine apercevoir la succession naturelle, et le choix du peuple intervint de bonne heure dans les élections, 1 Rois 16, 21. Dans l'antiquité, l'on regardait à la taille et à la beauté du roi qu'on choisissait, 1 Sam. 10, 23. Ez. 28, 12. cf. Ps. 45, 2. Iliad. 3, 106. Il fallait en outre, chez les Hébreux, que le roi appartînt à la nation, Deut. 17, 15. Ceux qui ouvraient une nouvelle dynastie cherchaient souvent à la consolider par l'entière destruction de la famille déchue, 1 Rois 16, 11. 2 Rois 10, 11. 17. 11, 1. (Les nations modernes ont remplacé la mort par le bannissement; on a banni les familles de Charles X, de Napoléon, de Louis-Philippe; l'exécution du duc d'Enghien, et la lente mort du duc de Reichstadt, pourraient peut-être seules rappeler ces anciennes exterminations). Les premiers rois, Saül, David et Salomon furent solennellement sacrés par des prophètes ou des souverains sacrificateurs, 1 Sam. 9, 14. 10, 1. 15, 1. 17. 16, 12. 2 Sam. 2, 4. 5, 3. 1 Rois 1, 34. 39. 5, 1.; les seuls dont plus tard le sacre soit également mentionné, sont Joas, après l'usurpatrice Hatalie, Joachaz, fils de Josias, que le peuple fit monter sur le trône, et en Israël, Jéhu, le chef d'une nouvelle dynastie, 2 Rois 11, 12. 23, 30. 9, 1.; le sacre paraît donc n'avoir été renouvelé que pour ceux dont la succession n'était pas tout à fait régulière et légitime; il sanctionnait une élection qui avait besoin de se faire reconnaître. Le nom d'oint du Seigneur, ou simplement oint, était, dans le style élevé, donné à tous les rois légitimes, alors même que la cérémonie du sacre n'avait pas été nécessaire pour valider leur couronnement, 1 Sam. 2, 10. 35. 16, 6. 24, 7. 26, 16. 23. 2 Sam. 19, 21. 22, 51. Ps. 2, 2. Lam. 4, 20. On ne voit pas qu'il y eût d'autres cérémonies prescrites pour célébrer un avénement au trône; le peuple témoignait sa joie par des cris, de la musique et des sacrifices; le roi montait sur sa monture, et les acclamations l'accompagnaient à sa sortie, 1 Rois 1, 25. 38. 40. 1 Sam. 10, 24. 2 Rois 9, 13. 11, 14. 2 Chr. 23, 11.

Quant au costume du roi, outre la magnificence de ses vêtements, et les ornements, bracelets (2 Sam. 1, 10) etc., dont il était couvert, on distinguait comme les attributs de sa charge le diadême, 2 Sam. 1, 10. 2 Rois 11, 12., la couronne ornée de pierre précieuses, 2 Sam. 12, 30. Cant. 3, 11. Ez. 21, 31. 1 Macc. 10, 20., le sceptre, Ez. 19, 11. (il était de bois; ceux d'Homère sont d'or ou dorés), et le trône, Prov. 16, 12.; on trouve la description du trône de Salomon, 1 Rois 10, 18. 2 Chr. 9, 17. Chez les Perses, le trône était un siége garni d'or, et si élevé qu'un marchepied était nécessaire pour y monter; on peut supposer que celui de Est. 5, 1., avait cette forme. Plus tard le manteau de pourpre fut ajouté aux vêtements royaux, 1 Macc. 6, 15. cf. Matth. 27, 28. Act. 12, 21.

Les revenus des rois d'Israël, qui servaient indifféremment à l'entretien de leur cour et aux besoins du service public, provenaient, soit des dons volontaires et fréquents de leurs sujets, 1 Sam. 10, 27. 16, 20. 2 Sam. 8, 11. 1 Rois 10, 25, soit de domaines, champs, jardins, vignobles, appartenant à l'Etat, 1 Sam. 8, 14. 1 Chr. 27, 26. 2 Chr. 26, 10., soit des confisca-

tions, 1 Rois 21, 16. cf. Ez. 46, 18. 2 Sam. 16, 4., soit de régies, 1 Rois 10, 11. 26. Am. 7, 1., soit de corvées, 1 Rois 5, 13. 9, 21. cf. 1 Sam. 8, 13., soit d'impôts en nature perçus régulièrement sur le peuple, ou sur les pays conquis, 1 Sam. 8, 15. 17, 25. Es. 16, 4. Il est parlé encore d'une espèce d'impôt foncier levé dans des moments de besoins extraordinaires, 2 Rois 23, 35.; le roi, enfin, s'appropriait toujours dans les guerres heureuses une notable portion des dépouilles ennemies, 2 Sam. 8, 2. *v.* Butin, et Impôts. — Avec de pareilles sources de revenus on s'explique ces trésors royaux parfois si considérables, ces riches garde-robes, ces monuments, ces palais, ces jardins de plaisance, et ces riches et somptueuses tables auxquelles c'était un si grand honneur d'être invité comme convive ordinaire, 1 Rois 2, 7. 4, 22. 7, 1. 10, 21. 14, 26. 2 Sam. 9, 7. 2 Rois 14, 14. 10, 22. 21, 18. 25, 4. Jér. 39, 4. 52, 7. Dan. 5, 1. Est. 1, 3. Un harem nombreux ne tarda pas à faire partie des plaisirs des rois, 2 Sam. 5, 13. 12, 8. 2 Chr. 11, 21. 1 Rois 11, 1. 20, 3.; gardé par des eunuques, il appartenait à l'héritage du successeur; celui qui s'en approchait et qui s'appropriait une des femmes du monarque, se posait en prétendant; la déclaration d'amour devenait une déclaration de guerre; Abner contre la famille de Saül, Absalon contre son père, Adonija contre son frère Salomon, manifestèrent de cette manière leurs prétentions à la couronne; 2 Sam. 16, 22. 1 Rois 2, 17.

Les rois témoignaient leur bienveillance par de riches présents en argent, en armes ou en vêtements; c'était une distinction particulière s'ils faisaient asseoir quelqu'un à leur droite, 1 Rois 2, 19. Le respect qu'on leur devait était très grand, Prov. 24, 21.; on se jetait à terre devant eux, de telle sorte que le front touchât la poussière, 1 Sam. 24, 9. 25, 23. 2 Sam. 9, 6. 19, 18.; les femmes du roi elles-mêmes étaient obligées à de pareilles démonstrations, 1 Rois 1, 16.: celui qui se trouvait sur le passage du roi, devait descendre de sa monture, 1 Sam. 25, 23. On embrassait les rois, et dans les rues ou dans les audiences, on leur criait des vivats et des vœux de prospérité, 1 Sam. 10, 24. Ps. 2, 12. Dan. 2, 4. 3, 9. Jos. Bell. Jud. 2, 1. 1. On se faisait une haute idée de leur intelligence et de leurs facultés, et l'on cherchait à capter leur bienveillance quand on se l'était aliénée, 2 Sam. 19, 18. 20. A leur entrée dans les villes ils étaient reçus avec grande pompe, 2 Rois 9, 13. 1 Sam. 18, 6. Les offenses à la majesté royale étaient punies de mort, 1 Rois 21, 10.; si le coupable appartenait à la famille même du roi, on se contentait de l'éloigner de la cour, 2 Sam. 14, 24. 28. Les rois hébreux étaient d'ailleurs beaucoup plus populaires que tous les autres monarques de l'Orient; ils se montraient fréquemment au milieu de leurs sujets, et se laissaient facilement aborder par eux, 2 Sam. 19, 8. 1 Rois 3, 16. 20, 39. 2 Rois 6, 26. 8, 3. Jér. 38, 7. A leur mort ils étaient déposés dans les sépulcres royaux, les rois de Juda étaient enterrés à Jérusalem, 1 Rois 2, 10. 11, 43. 14, 31.; quelques rois vicieux furent cependant privés de cet honneur, 2 Chr. 28, 27., ce qui ne va pas jusqu'à établir que les Israélites eussent, comme les Egyptiens, la coutume de juger les rois après leur mort; ce pouvait fort bien n'être que l'explosion momentanée et spontanée de l'irritation publique. Entre eux, les rois s'honoraient par de riches présents, 1 Rois 10, 2., et par des ambassades n'ayant d'ordinaire qu'une mission spéciale de félicitations ou de condoléances, 2 Sam. 10, 2. 2 Rois 20, 12.

Les principales charges de la cour étaient: 1° celle de grand-maître, 1 Rois 4, 6. 18, 3. 2 Rois 18, 18. 19, 2. Es. 22, 15.; les portiers du palais, 2 Rois 7, 11., lui étaient subordonnés, et il avait l'inspection générale de tout ce qui concernait la maison royale; 2° le percepteur des impôts, commis sur les tributs, 2 Sam. 20, 24. 1 Rois 4, 6. 12, 18. cf. 11, 28. — 3° Le maître de la garde-robe, inspecteur du vestiaire, 2 Rois 10, 22. — 4° Le ministre ou commis des finances, intendant des villes, châteaux, vignobles, jardins de la couronne, 1 Chr. 27, 5.; il y avait douze directeurs des domaines dans les douze cercles du pays, 1 Rois 4, 7., et il est à croire que Chuzas et l'officier de Canda-

ce, Luc 8, 3. Act. 8, 27., remplissaient des fonctions de ce genre, à la fois inspecteurs, percepteurs, et payeurs. Les serviteurs du roi étaient en général des eunuques, 2 Rois 8, 6. Jér. 52, 25., de même que l'échanson, 1 Rois 10, 5. Est. 1. 10. Ceux qui se tenaient près de la personne du roi, et dont parle Jérémie, étaient peut-être une classe spéciale de serviteurs; peut-être aussi ces mots désignent-ils simplement les plus hauts fonctionnaires de la cour, ceux qui avaient l'honneur d'approcher le roi de plus près. — Il faut nommer encore les gardes du corps, chargés de pourvoir à la sûreté du château et du palais, 2 Rois 11, 5., de remplir l'office de bourreaux à l'occasion, et de faire exécuter les édits dans les provinces. Ce n'est que par exception que les princes du sang avaient quelquefois une garde, 2 Sam. 15, 1. Les Kéréthiens et les Péléthiens mentionnés 2 Sam. 15, 18. 20, 7. 1 Rois 1, 38. 44., et réunis sous les ordres de Bénaja, 2 Sam. 8, 18., comme gardes du corps de David, étaient peut-être des soldats appartenant à des tribus parentes des Crétois et des Philistins; mais leur nom a aussi une signification particulière, et l'on peut traduire les exécuteurs et les courriers (karath signifiant tuer, et palath s'enfuir, se hâter, courir). On voit par 1 Rois 2, 25. 34., que les soldats du roi étaient souvent chargés des hautes-œuvres, de même qu'en Egypte et en Babylonie, Gen. 37, 36. 40, 3. 41, 10. Dan. 2, 14., et par 2 Chr. 30, 6., qu'ils faisaient l'office de messagers estafettes. Cette traduction est préférable à celle qui ferait de ces noms des noms propres; on comprendrait difficilement en effet, que David se fût fait une garde de soldats étrangers et païens; c'eût été une mesure antithéocratique et impopulaire au dernier point, et de nos jours, les quelques monarques qui se font garder encore, ou restaurer par des soldats étrangers, ont pu comprendre que c'est un danger plutôt qu'un secours. — *v.* Gouvernement, Israël, Juda, etc.

Livres des Rois. Composés d'après un grand nombre de sources qui sont indiquées au fur et à mesure, et qui ont presque toutes pour auteurs des prophètes, Nathan, Ahija, Hiddo, Sémaja, Jéhu, etc., ces deux livres racontent l'histoire d'Israël et de Juda, depuis Salomon jusqu'à Sédécias et Jéhojachin, qui fut tiré de prison la trente-septième année de sa captivité, et vécut en liberté jusqu'au jour de sa mort, sous Evilmérodac, roi de Babylone, qui lui accorda une pension. Ce dernier trait sert à fixer l'époque de la rédaction définitive de ces livres. On assiste à la mort de Jéhojachin; il meurt sous Evilmérodac, et, au dire de Bérose, rapporté par Josèphe, Evilmérodac n'a régné que deux ans. La date est précise, ou à peu près. Or, sauf une mention incidente faite d'Urie (*v.* Jér. 26, 20.), Jérémie est le seul prophète de cette époque, où les oracles de Dieu étaient rares. Jérémie paraît donc avoir été le collecteur-rédacteur de ces deux livres qui conduisent jusqu'à son temps, et le témoignage talmudique (Baba Bathra), qui n'est jamais complétement à mépriser, reçoit, dans ce cas particulier, la sanction de la vraisemblance et de toutes les probabilités réunies. Les Livres des Rois sont placés, dans le canon hébreu, parmi les livres prophétiques (N'biim), ce qui suppose qu'au point de vue des Juifs ils jouissaient d'un haut caractère d'inspiration. Le style a beaucoup d'analogie avec celui de Jérémie, et les rapports sont souvent frappants, quelquefois textuels, cf. par exemple 2 Rois 17, 10. Jér. 2, 20.-2 Rois 25, 1. Jér. 39, 1. — 2 Rois 17, 14. Jér. 7, 26. — Quelques idées reviennent avec fréquence dans les Rois et dans Jérémie, notamment celle de la permanence de la maison de David sur le trône, cf. 1 Rois 2, 4. 8, 25. 9, 5. Jér. 33, 17. 13, 13. 17, 25. 22, 4., et l'auteur des deux ouvrages affecte de rechercher volontiers des expressions empruntées à la loi de Moïse, les appliquant d'une manière tantôt historique, tantôt prophétique, suivant le but qu'il poursuit, cf. Deut. 13, 17. 2 Rois 23, 26. Jér. 4, 8. Quant au rapport qu'il y a entre Jér. 52, et 2 Rois 24, 18. sq., on peut voir que ce morceau, tout à fait conforme à l'ensemble de l'histoire des Rois, et sorti de la même plume, se présente isolé à la fin des prophéties, et il est évident que le collecteur des pro-

phéties de Jérémie ne l'a placé à la fin de ce recueil que parce qu'il ne pouvait y avoir aucun doute sur la personne de son auteur; en outre, comme ce morceau, dans Jérémie, est plus développé qu'il ne l'est dans le Livre des Rois, il y avait de l'intérêt à ce qu'il ne fût pas retranché et laissé de côté. Le prophète avait écrit les mémoires de son temps comme d'autres l'avaient fait avant lui, et ce sont ces mémoires qui terminent à la fois ses oracles et son histoire des rois. L'opinion qui fait d'Esdras ou d'Ezéchiel l'auteur de cette collection, se justifie difficilement, et n'a pour elle ni la tradition, ni des raisons suffisantes.

Le but que s'est proposé l'auteur de l'histoire des rois est à la fois didactique et prophétique; il a moins en vue de raconter et de décrire, que d'instruire et de rendre attentif. Il apprend aux peuples et aux rois que le principal de la sagesse, c'est la crainte de l'Eternel; il leur rappelle les avantages de la piété, les maux de l'idolâtrie, l'incertitude des choses humaines; il met enfin devant leurs yeux l'unique et véritable roi de Juda selon l'Esprit, Jésus le descendant des rois selon la chair, dont la sainteté, les perfections, la justice, doivent être prises d'avance pour modèles par ceux qui occupent le trône que le Messie doit occuper un jour. Il met en relief aussi les rapports du prophétisme avec la royauté, faisant pénétrer l'un dans l'autre, et montrant combien la royauté est essentiellement théocratique, puisqu'elle succombe toutes les fois qu'elle méconnaît les enseignements transmis de Dieu par la bouche des prophètes. Les oracles et la vie de ceux-ci occupent une aussi grande place dans ces deux livres que les actions des rois, et se combinent avec elles de manière à n'offrir aux lecteurs qu'un ensemble d'enseignements éminemment religieux et pratiques. Le premier livre renferme l'histoire de 118 ans; le second raconte les faits des 320 dernières années de la vie nationale d'Israël et de Juda. On peut voir, à ces deux articles, ce que nous avons dit sur les difficultés chronologiques qui résultent de la comparaison de ces livres avec les Chroniques.

ROME (*Empire de Rome*). Sans nous arrêter ici à faire une histoire même fort abrégée de ce vaste empire, si puissant qu'il n'a fini par mourir que pour renaître bientôt après avec d'autres ROMS, et sous une autre forme; sans essayer non plus de rappeler comment les différents commentateurs ont voulu trouver l'empire romain tour à tour dans les Kittim de Nomb. 24, 24., et dans le Tubal d'Es. 66, 19., à côté d'explications, *v.* Edom, et de contradictions plus bizarres encore, nous nous bornerons à rappeler les rapports de l'histoire romaine avec l'histoire juive, tels que nous les indiquent les livres canoniques du Nouveau Testament et les apocryphes de l'Ancien. Les prophètes déjà, et Daniel en particulier, ont parlé de cet empire, mais d'une manière trop obscure, et dans un but trop spécial, pour que l'examen de leurs oracles appartienne à notre travail.

Ce fut l'an 161 av. C. que les Juifs entrèrent, pour la première fois, en rapport avec les Romains comme nation. Judas Maccabée conclut avec eux une alliance défensive, qui devait mettre son pays à l'abri des tentatives, toujours renouvelées, de Démétrius, roi de Syrie, 1 Macc. 8. Ce furent cependant moins ces alliances que les querelles de succession au trône de Syrie, qui procurèrent aux Juifs le repos, et qui donnèrent à leurs princes un certain poids et une certaine indépendance dans les questions de la politique de l'Orient, 1 Macc. 10, et 11. Jonathan, en 144, puis Simon, l'un et l'autre frères de Judas Maccabée, renouvelèrent successivement encore l'alliance avec le sénat romain, 1 Macc. 12, 1-16. 14, 24., et Simon, ayant envoyé Numénius avec un grand bouclier d'or, eut l'avantage de voir son ambassadeur très bien reçu, et son peuple appelé l'ami, l'allié, le frère du peuple romain, dangereux honneur qui ne lui valut jamais rien de bon. Jean Hyrcan, son successeur, sut se maintenir, seul et sans secours étranger, au milieu des agitations continuelles de la Syrie, et ne sentit qu'une fois, à propos de quelques déprédations occasionnées par Antiochus Sidétès, l'utilité de l'alliance romaine (Jos. Antiq. 13. 9, 2.).

Les Romains acquirent une influence et une prépondérance plus décisive sur les affaires juives, lors des luttes qui s'élevèrent entre Hyrcan II et Aristobule II, à propos du trône. Les deux partis sollicitèrent l'intervention du général Scaurus, que Pompée envoyait contre Tigrane, puis celle de Pompée lui-même, qui venait d'arriver à Damas ; celui-ci marcha contre Jérusalem, la prit d'assaut, et nomma Hyrcan souverain pontife et prince des Juifs, en réduisant son territoire à ses anciennes limites, et sous la condition qu'il paierait aux Romains un tribut annuel. Dès lors les Juifs furent soumis à l'administration militaire du président de la Syrie, de l'avidité duquel ils eurent maintes fois à se plaindre, et la monarchie dégénéra peu à peu en une aristocratie. Jules César, qui porta en Orient la politique modifiée de l'empire romain, ramena la monarchie, et se montra, par plusieurs décrets, assez favorable aux Juifs; mais il donna comme adjoint à Hyrcan, un Iduméen nommé Antipater, qui, en réalité, exerçait seul les droits et les fonctions de la royauté. Les Juifs furent de nouveau déclarés les amis du peuple romain, quoiqu'ils ne fussent que ses sujets, et ils restèrent tels assez longtemps, sauf un moment d'indépendance que leur procura une irruption des Parthes sur les possessions romaines. L'an 40 av. C., le sénat de Rome nomma Hérode comme roi (mais roi vassal) des Juifs; on a vu, à l'article des Hérodes, ce que devint le peuple sous la domination de cette famille. Après qu'Archélaüs eut été détrôné, une partie du pays passa directement sous la domination et l'administration romaine, tandis que la Judée et la Samarie, annexées à la Syrie, furent soumises à l'administration de procurateurs, dont la résidence habituelle fut fixée à Césarée; la Batanée et la Gaulonite éprouvèrent le même sort, l'an 33 de Christ. En 38 et en 42, Hérode Agrippa devint roi de la Galilée et de la Pérée, puis de la Judée et de la Samarie; mais il mourut en 44, et dès lors la Palestine tout entière demeura romaine, à l'exception de la Batanée et de quelques villes de la Galilée, qui furent données, en 52, au tétrarque Agrippa II.

La religion juive et l'exercice du culte restèrent libres, même sous la domination la plus immédiate de la politique romaine qui, par indifférence ou par principe, sut toujours respecter la foi des provinces conquises. L'administration de la justice civile fut de même abandonnée aux autorités municipales des Juifs, et le sanhédrin paraît n'avoir eu à s'occuper en général que des causes essentiellement criminelles. Les procurateurs étaient chargés de l'exécution des sentences, mais les chefs provinciaux paraissent avoir eu aussi le droit de grâce.

Les Romains prélevaient des impôts fonciers et personnels, parfois même des droits de douane ou d'octroi, qu'ils affermaient assez habituellement à des chevaliers romains. Des cohortes étaient mises à la disposition des procurateurs en Judée, même au temps des Hérodes, et une division militaire occupait, spécialement lorsque la pâque attirait un grand concours de peuple dans la ville sainte, la citadelle Antonia, d'où elle pouvait dominer à la fois le temple et le peuple, Act. 21, 31. Le quartier général était à Césarée, Act. 10, et 27, 1. Une cohorte italique est nommée Act. 10, 1. Elle portait ce nom, sans doute parce qu'elle se composait de soldats venus d'Italie, tandis que la plupart des troupes qui se trouvaient en Syrie et en Judée, étaient composées de soldats indigènes. On a vu tour à tour, dans les archers de Act. 23, 23., des archers, des licteurs, des huissiers, des gardes du corps, etc., sans qu'il soit possible de déterminer exactement ce que signifie le terme grec, qui ne se trouve que dans ce seul passage. — Les poids, les mesures et les monnaies romaines furent reçues des Juifs pendant toute la durée de la domination, et la langue latine paraît même n'avoir pas été étrangère, du moins aux classes élevées de la Palestine, d'autant plus qu'elle était régulièrement employée dans les débats judiciaires et dans les publications officielles, cf. Jean 19, 20.; quelques latinismes, quoique peu nombreux, se sont même glissés dans la langue grecque des écrivains inspirés. — Dans les autres provinces de l'empire,

les Juifs, non-seulement continuèrent de jouir de leur pleine et entière liberté religieuse, mais ils étaient même exempts du service militaire ; les nombreux Juifs d'Alexandrie étaient en particulier, depuis les Ptolémées, les objets de faveurs tout à fait spéciales ; au dire d'Alabarque, ils avaient même une espèce de représentation nationale. On peut en dire autant des Juifs d'Antioche.

2° *Rome* (la ville). Cette vieille capitale du paganisme, sise sur sept collines aux bords du Tibre, avec ses trente-sept portes et une circonférence de treize mille pas, est nommée pour la première fois dans le premier livre des Maccabées, où elle désigne d'une manière générale tout l'empire, puis plusieurs fois dans les Actes, et enfin dans l'Apocalypse, mais en termes prophétiques. La ville éternelle et toujours la même, était habitée au commencement de l'ère chrétienne par un grand nombre de Juifs qui s'étaient établis dans un quartier spécial au-delà du Tibre, où ils pratiquaient leur culte en toute liberté, faisant même à ce qu'il paraît, beaucoup de prosélytes. C'étaient pour la plupart des affranchis, des descendants de ceux que Pompée avait emmenés en captivité. L'empereur Tibère, et Claude après lui, les chassèrent de la ville, Suétone ne dit pas en quelle année ; d'après Orose, ce serait en la neuvième de ce dernier règne ; le nom de Chrestus, mêlé à ce décret comme celui d'un agitateur dont les désordres auraient provoqué l'expulsion des Juifs, n'est peut-être que la corruption du nom de Christ ; peut-être aussi qu'un fait spécial dont un Chrestus (nom assez général et qui reparaît sur plusieurs inscriptions), aurait été le promoteur, a provoqué une mesure sur les causes de laquelle les détails nous manquent.

Une Eglise composée de Juifs, de prosélytes et de païens convertis, n'avait pas tardé à se former à Rome, à la suite de la prédication de l'Evangile, que des voyageurs venus de Palestine avaient occasionnellement fait connaître à leurs amis de la métropole ; en 58, à l'époque où nous découvrons par l'Epître aux Romains la première trace de cette Eglise, on voit qu'elle était déjà assez nombreuse, quoiqu'elle n'eût encore eu aucun ministère régulier, et que le grand apôtre des gentils ne l'eût pas encore visitée. Saint Paul, cependant, déjà dès son troisième voyage missionnaire, s'était proposé d'aller visiter ces chrétiens, Act. 19, 21. Rom. 15, 23. ; il s'y rendit en effet, mais comme prisonnier, Act. 28, 16. *v.* Paul.

Dans l'Apocalyse, Rome est clairement désignée sous le nom symbolique de Babylone, 14, 8. 16, 19. 17, 5. 18, 2. etc. Siége du paganisme, elle est opposée à Jérusalem, le siége du judaïsme, et le lieu de naissance du christianisme : la corruption est opposée à la sainteté, les ténèbres sont mises en présence de la lumière. Déjà les Juifs avaient l'habitude de désigner sous le nom fatal de Babylone, cette Rome qu'ils haïssaient, et les prophètes en regardant l'avenir y voyaient le paganisme ressuscitant toujours aussi païen, mais avec des dehors chrétiens, avec un nom chrétien. Les sept collines et la domination du monde, 17, 9. et 18., ne peuvent laisser aucun doute sur la ville que saint Jean avait en vue. Elle est appelée la Bête, et son chiffre est 666 ; on a trouvé de ce chiffre diverses solutions, grecques, latines, hébraïques, arabes, allemandes, françaises, etc. Le mot *latin* en grec, Λατεῖνος, dont toutes les lettres ont une valeur en chiffres, donne par l'addition 666 ;

Λ	=	30
α	=	1
τ	=	300
ε	=	5
ῖ	=	10
ν	=	50
ο	=	70
σ	=	200
χξστ	=	666.

Il en est de même du mot *romain* en hébreu ; on l'a vu encore dans la fameuse inscription PAULO V. VICEDEO, qui se trouvait en tête des thèses dédiées au pape Paul V, et dont les lettres, celles qui ont une valeur en chiffres (VLVVICD), représentent le même nombre. C'est Irénée, évêque de Lyon, qui, dès le second siècle, a découvert dans Λατεῖνος le chiffre de

la Bête; la solution est ingénieuse et probable; si nous étions moliniste, ou partisan des traditions, nous n'hésiterions pas à l'accepter. La curiosité peut être engagée dans ces recherches, et elle l'est ordinairement plus que la foi; le nom de Mahomet a fourni son contingent d'explications, et il n'y a pas jusqu'au nom de Luther dans lequel on n'ait trouvé le chiffre 666, à la condition toutefois qu'on l'écrive Loulthr, en lettres et chiffres hébraïques. — Au reste, ces mystères trouvent mieux leur place dans un commentaire qu'ici.

3° *Epître aux Romains*. Dictée par l'apôtre à un certain Tertius, et portée aux chrétiens de Rome par la diaconesse Phébé (Rom. 16, 1. sq.), cette épître renferme, sur le lieu et l'époque de sa rédaction, des indices si positifs, que les opinions n'ont jamais beaucoup varié sur l'un et sur l'autre point. Ce fut après avoir été chassé d'Athènes, et pendant son séjour en Macédoine, que Paul, étant à Corinthe, écrivit cette lettre. On voit par 1 Cor. 16, 3. 4., que l'apôtre se proposait de faire un voyage à Jérusalem pour assister les saints, après qu'il aurait été recueillir à Corinthe les dons de la libéralité chrétienne; or, d'après Rom. 15, 25., il est sur le point d'entreprendre ce voyage; il était donc à Corinthe en écrivant ces lignes. Aquila et Priscille, qui étaient encore à Ephèse lorsque saint Paul écrivait, 1 Cor. 16, 19. cf. Act. 18, 18. 26., étaient arrivés à Rome, Rom. 16, 3. Enfin le voyage que Paul avait résolu de faire à Rome après celui de Jérusalem, Act. 19, 21., il annonce qu'il va le faire, Rom. 15, 28., se proposant même de se rendre jusqu'en Espagne. D'autres détails confirment encore l'opinion généralement reçue; il salue les chrétiens de Rome de la part de Caïus, 16, 23., or Caïus était à Corinthe, 1 Cor. 1, 14.: il les salue de la part d'Eraste, et celui-ci demeurait à Corinthe, 2 Tim. 4, 20.; Phébé la diaconesse était de Cenchrée, port de Corinthe, etc. D'après ce que nous avons dit ailleurs, ce serait donc vers l'an 58 ou 59 que cette lettre aurait été écrite.

Bolten et Berthold, prenant toujours le parti de l'invraisemblance, ont essayé de prouver que l'Epître aux Romains avait d'abord été écrite en araméen; le P. Hardouin soutient en revanche que saint Paul l'a écrite en latin, telle qu'elle se trouve dans la Vulgate, et il a un certain intérêt à l'établir; mais sauf ces deux tentatives désespérées, l'ancienne tradition est restée généralement admise, que saint Paul a écrit en grec. La circonstance que l'apôtre écrivait en Grèce, dans une ville entièrement grecque, et l'examen du texte dont le style trahit un travail original, seraient, lors même qu'il n'y aurait pas de tradition, des arguments suffisants pour répondre à toutes les inductions contraires. La langue grecque était d'ailleurs parfaitement connue à Rome, et chacun la comprenait (Suet., Claude, 4. Dial. des Orat. c. 29. Juvénal, Sat. IV, 185.)

Si l'on se rappelle que cette épître a été écrite avant le voyage de Paul à Rome, on s'étonnera que, lors de son arrivée, les Juifs parlent à l'apôtre comme ne sachant *rien de cette secte*, sinon qu'on la contredit partout, Act. 28, 22. Comment les chrétiens de Rome qui avaient attiré l'attention de l'apôtre-missionnaire absent, et qui étaient assez nombreux pour avoir plusieurs lieux de culte, qui s'étaient même avancés jusque près des marches du trône, comment pouvaient-ils n'être pas connus, surtout des principaux d'entre les Juifs? L'Eglise n'était-elle composée que de païens convertis? même dans ce cas elle n'eût pu rester cachée. Ce n'est d'ailleurs pas probable, et l'Epître aux Romains semble indiquer que parmi ceux auxquels l'apôtre s'adresse, il y avait sinon des divisions et des divergences de vues, tout au moins des positions et des origines différentes, des païens et des Juifs. L'ignorance des chefs de la synagogue à leur égard, a donc lieu de surprendre, et les théologiens ont essayé de l'expliquer de diverses manières; Tholuck et Reiche pensent que les Juifs feignaient seulement de n'en avoir pas entendu parler; d'autres, comme Olshausen dans sa première édition, croient que par suite des persécutions de Claude, la petite Eglise avait été dispersée et presque anéantie; mais on ne comprend pas les motifs

qui auraient pu porter les Juifs à feindre, et quant à la persécution de Claude, comme elle avait eu lieu avant la rédaction de l'Epître aux Romains, et qu'à cette époque l'Eglise paraît de nouveau constituée, elle ne peut non plus expliquer l'ignorance des principaux des Juifs. Il vaut donc mieux admettre avec Olshausen, dans son Introduction à l'Epître aux Romains (1835), que les Juifs ne connaissaient pas l'existence des chrétiens, parce que ceux-ci avaient cru devoir, peut-être par des motifs politiques, se séparer entièrement et catégoriquement du parti juif, afin d'échapper aux mesures de proscription auxquelles ceux-ci étaient exposés sous Claude : les chrétiens, même les judéo-chrétiens, ne voulaient pas être confondus avec les Juifs, comme plus tard aussi, lors du siége de Jérusalem, ils durent se séparer d'eux d'une manière ostensible, pour pouvoir se réfugier dans la citadelle d'Ælia ; cette séparation qui leur était dictée par leur intérêt, fut peut-être facilitée au point de vue dogmatique, par l'influence de quelques disciples de saint Paul qui enseignaient la complète rupture avec les traditions juives.

En admettant cette explication, l'on comprend aussi que les questions qui s'agitaient ailleurs, et les divisions entre judéo et pagano-chrétiens, ne fussent pas à l'ordre du jour dans l'Eglise de Rome. L'apôtre, en écrivant aux frères, reste donc sur le terrain abstrait de l'exposition, et ne parle de la position que l'Evangile fait aux Juifs et aux païens que d'une manière générale, sans que rien dans les circonstances de l'Eglise ait provoqué ces observations. Les rapports de la loi et de l'Evangile sont le sujet de sa lettre. Dans les dix-sept premiers versets il introduit et expose son sujet, savoir que l'Evangile est la puissance de Dieu, en salut à tout croyant, et que la justice de Dieu se révèle en lui pleinement de foi en foi. La seconde partie va de 1, 18. à 11, 36.; elle est consacrée aux développements dogmatiques, et forme comme le noyau de l'épître. Dans la troisième (12, 1.-15, 33.), Paul examine les conséquences morales et pratiques de la justification par la foi. Le chapitre 16 enfin est un épilogue qui renferme les vœux de l'apôtre, et de nombreuses salutations.

L'importance de l'Epître aux Romains a été sentie de tout temps ; c'est ce qui lui a valu d'être placée en tête des autres épîtres, quoiqu'elle ne soit pas la première en date. La grandeur du sujet, la profondeur des pensées, l'énergie du langage, la puissance du raisonnement, la clarté et la précision de la doctrine, font de cette lettre une lettre à part, et lui assignent aux yeux des chrétiens, une place spéciale dans le canon du Nouveau Testament ; et si le sermon sur la montagne a été considéré comme le commencement de l'Evangile, on peut dire que l'Epître aux Romains en est le dernier mot. L'apôtre a cru, c'est pourquoi il a parlé, et jusque dans les plus petits détails, on reconnaît que l'inspiration divine n'a parlé qu'à travers l'expérience intime et personnelle de l'apôtre. On ne peut le comprendre aussi que lorsqu'on a fait les mêmes expériences que lui ; il faut avoir reconnu d'abord qu'au milieu des œuvres de la loi, l'on se trouvait encore faire la guerre à Dieu et persécuter le Sauveur, pour renoncer entièrement au salut par les œuvres et ne plus chercher d'autre justice que celle qui est par la foi.

Il n'est peut-être pas d'ouvrage qui ait été l'objet de plus de recherches et de travaux dans la Bible que l'Epître aux Romains ; le nombre des commentateurs qui l'ont expliquée est considérable ; on en trouve la liste dans Reiche, page 95 et suiv., et dans le commentaire d'Oltramare, quoique cette dernière ne soit pas complète. Il est à remarquer que saint Augustin et Luther n'ont pas abordé ce travail de front ; le premier n'a commenté que quelques « propositions » de l'épître ; le second a pu, en commentant les Galates, examiner la doctrine de saint Paul sur la justification par la foi, sans rencontrer aussi directement sur son chemin la doctrine de la prédestination. Parmi les pères, Chrysostome et Théodoret, nous ont laissé des commentaires homilétiques sur les Romains ; nous ne possédons le travail d'Origène que dans la traduction de Rufin ; Jérôme et Cassio-

dore nous ont conservé un commentaire de Pélage; Œcumenius et Théophylacte n'ont rien laissé de bien saillant dans leurs travaux sur cette épître; en général les Pères grecs ne la comprenaient pas bien, et les latins, sauf l'Ambrosiaster, ont évité de se prononcer clairement. Le travail de Mélanchthon, et surtout celui de Calvin, sont les véritables ouvrages patristiques sur la matière, et l'on y trouve tout le génie de la réformation. Parmi les modernes, nous ne mentionnerons que le commentaire de Tholuck qui se distingue au point de vue scientifique, celui de Stier qui est plus pratique, celui d'Olshausen, le plus dogmatique, le plus profond des commentaires allemands, et dans tous les cas celui qui se lit avec le plus d'entraînement; en anglais, celui de Hodges et celui de Haldane, tous deux traduits en français, le premier plus intéressant, le second plus dogmatique et plus profond; en français, celui de Moulinié, l'un des meilleurs ouvrages de ce vénérable champion de la vérité à Genève, et celui d'Oltramare qui n'est pas encore achevé, savant, grammatical, intéressant comme étude, mais manqué au point de vue dogmatique. Les noms de Zwingle, d'Œcolampade, de Grotius, de Flatt, de Ruckert, de Reiche, de Néander, de Glœckler, d'Usteri, de Meyer, de Moses Stewart, et d'Erskine, doivent également être rappelés; nous n'avons d'ailleurs pas nommé les commentateurs qui, ayant expliqué tout le Nouveau Testament, ont par conséquent aussi publié des travaux sur l'Epître aux Romains.

Les questions spéciales relatives à cette épître sont traitées aux articles spéciaux, Paul, etc., si elles sont historiques: quant aux difficultés dogmatiques, ce n'est pas ici qu'elles doivent être résolues.

ROS. 1° Fils de Benjamin, Gen. 46, 21. — 2° Ez. 38, 2. 3. 39, 1. Nos versions ont traduit « prince *des chefs* » au lieu de prince de *Ros*, de Mésec, etc.; mais l'analogie de la langue hébraïque n'autorise pas une semblable traduction; il faudrait l'article hébreu, et cela d'autant plus que le mot prince se rapporte au nom de Gog qui ne précède pas immédiatement. Ros, ou Rosh, doit donc être pris comme un nom de peuple, aussi bien que Tubal, et la circonstance qu'il n'est parlé de ce peuple nulle part ailleurs dans l'Ancien Testament, cesse d'être une objection dès qu'on se rappelle la position particulière du prophète. Il était en Babylonie, et par conséquent en rapports plus faciles avec les peuples païens du Nord, ou du moins avec leur géographie, que les écrivains de la Palestine. Il est du reste difficile de préciser la position de Ros, et ce que nous avons dit à l'article Mésec peut suffire. Les *Ras* dont il est parlé dans le Coran (Sur. 25, 40. et 50.) comme d'un peuple qui a cessé d'être, ne sont probablement pas sans analogie avec le Ros d'Ezéchiel; les commentateurs les placent au Nord, sur les bords de l'Araxe. Les écrivains byzantins parlent souvent des Ros, ce qui indiquerait qu'ils n'en étaient pas fort éloignés; et si l'analogie de ce nom avec celui de Russie n'est peut-être qu'accidentelle, il n'en est pas moins frappant de voir Ros, Tubal, et Mésec réunis autrefois sous le sceptre d'un seul prince, comme le sont maintenant la Russie, Tobolsk et Moscou.

ROSE. C'est par ce mot que Luther a traduit, Cant. 2, 1. 4, 5., l'hébreu *shoshan* que nos versions, également à tort, ont rendu par muguet; *v.* Lys. Nos versions ont traduit de même par rose, Cant. 2, 1., le terme hébreu que nous avons vu désigner le narcisse, q. v. Il ne paraît pas qu'il soit nulle part question des roses dans l'Ecriture, mais il en est quelquefois parlé dans les apocryphes, comme de belles fleurs dont on se servait volontiers pour faire les guirlandes, Sir. 39, 16. 50, 8. Sap. 2, 8. L'espèce dite de Jéricho était particulièrement estimée, Sir. 24. 18., et le climat fertile de ce district pouvait en effet faciliter la culture de diverses espèces rares et remarquables. Les roses de Cyrène passaient dans l'antiquité pour les plus odoriférantes, Pline, 21, 10.

ROSEAU. On distingue ordinairement trois espèces de roseaux dans l'Ecriture: 1° Le roseau d'eau que l'on trouve dans les marais, dans les étangs, au bord des fleuves, du Nil, du Jourdain, etc., Ex. 2, 3. 1 Rois 14, 15. Job 8, 11, Es. 19, 6.

35, 7. Ses sous-espèces les plus connues sont l'arundo phragmites, et le calamogrostris. — 2° Une espèce plus forte dont on fait des bâtons et des cannes, 2 Rois 18, 21. Ez. 29, 6. Matth. 27, 29., parfois aussi une mesure de longueur, Ez. 40, 3. Apoc. 11, 1. 21, 15. C'est l'arundo donax, dont le tronc dur et ligneux, atteint la hauteur de 3 mètres, et l'épaisseur de 3 décimètres. Il est aussi très abondant sur les bords du Nil. — 3° Le roseau à écrire, arundo scriptoria, 3 Jean 13., que les Arabes nomment kalam (calamus). Il croît dans les marais de la Mésopotamie, entre le Tigre et l'Euphrate, près d'Hellah, dans le golfe Persique, etc. Lorsque le tuyau, qui est rempli de moelle, a été d'abord amolli, puis séché, on le fend et on le taille, à peu près comme nos plumes, et c'est après cette préparation que l'on s'en sert. Il manque du reste une description exacte et complète de cette plante, qui croissait autrefois dans l'Asie Mineure, en Egypte, et même en Italie, Plin. 16, 35. Toutes ces espèces sont connues en hébreu sous le nom général de *kanneh'*, cannes, Le terme *agmon* employé Es. 9, 13. 19, 15., comme faisant opposition au rameau (de palmier), désigne peut-être aussi bien le jonc que le roseau ; on en faisait des cordelettes, Job 40, 21., comme on en fait maintenant encore avec le jonc et le roseau. Le mot *achou*, d'origine égyptienne, Gen. 41, 2. 18., est assez bien traduit dans nos versions par herbe des marais, Job 8, 11.; il désigne en effet la laîche, ou le carex, et saint Jérôme l'explique par tout ce qui est verdure dans les marais. Le *gomé*, Es. 35, 7. Job 8, 11., traduit par joncs, est le papyrus si célèbre des anciens ; il n'appartient pas à la famille des roseaux, c'est le cyperus papyrus de Linnée : on le trouvait autrefois dans tous les marais de l'Egypte et sur les bords du Nil, mais il y est maintenant fort rare, et au dire de Minutoli ce n'est plus qu'aux environs de Damiette qu'on le trouve ; sa tige triangulaire, garnie de longues feuilles qui se recouvrent par le bas, atteint une hauteur de 3 mètres et plus, et se termine par un bouquet de feuilles rougeâtres au milieu desquelles se trouve une touffe de filets qui forment l'effet d'une chevelure. La racine a l'épaisseur du bras, et l'on s'en servait au lieu de bois; de la tige on fabriquait de petites et légères embarcations, Ex. 2, 3. Es. 18, 2. (papyraceæ naves, Plin. 6, 24. etc.), qui, au dire d'Héliodore, étaient fort rapides; la pellicule et les parties membraneuses de la plante, d'un vert-clair, et ressemblant assez à la couche la plus fine de l'écorce d'arbre, servait à divers usages; on en faisait des voiles, des matelas, des souliers, des cordes, des cribles, des mèches, et surtout du papier. Le nom de cette plante est berd, ou berdi, en arabe. — Quant à la canne odoriférante, ou roseau aromatique, dont il est parlé Ex. 30, 23. Jér. 6, 20. Es. 43, 24. Ez. 27, 19. Cant. 4, 14., c'est l'acorus calamus de Linnée, plante dont la racine surtout se distingue par son odeur agréable et sa forte saveur, et qui croissait, selon Pline, en Arabie, en Syrie et aux Indes; selon Théophraste, on trouvait aussi la canne dans les vallées du mont Liban : elle n'était peut-être pas étrangère non plus aux contrées méridionales de l'Europe, mais la meilleure était celle des Indes et celle de l'Arabie. C'était un des ingrédients dont on composait l'huile sacrée, et l'on en faisait des encensements. — Les roseaux de mer dont il est parlé Jon. 2, 6., désignent une espèce d'algues marines (fucus natans de Linnée) que l'on trouve en quantité près des rivages de la Méditerranée, de l'Hellespont, et de la mer Rouge; cette dernière en a même tiré son nom de *Yam Souph*, ou mer des Algues. La tige en est noueuse, rameuse et filamenteuse; les feuilles sont longues, pointues, et dentées en forme de scies. On en trouve différentes espèces dans la mer Rouge; le latifolius est le plus commun.

ROSÉE. Elle est si abondante en Orient pendant les chaudes nuits d'été, qu'elle fait l'effet d'une petite pluie, Dan. 4, 15. 23. Cant. 5, 2. Elle tempère les violentes ardeurs du jour et rafraîchit les plantes qui, sans elle, périraient de sécheresse; sans la rosée on ne peut attendre aucune végétation, aucune récolte, tout est stérile, Gen. 27, 28. Zach. 8, 12. Agg. 1, 10. Job 29, 19., et elle est toujours nommée

à côté de la pluie comme une des plus grandes bénédictions que Dieu accorde à la terre, Deut. 33, 28. Elle a fourni aux poètes de belles et gracieuses images, soit qu'ils décrivent le bonheur et la fertilité, soit qu'ils en fassent le symbole de la rapidité avec laquelle disparaissent les jouissances de la vie, ou les bonnes dispositions de ceux qui ne sont pas fondés en Christ, 2 Sam. 17, 12. Ps. 110, 3. Prov. 19, 12. Os. 6, 4. 13, 3. 14, 5. Mich. 5, 7. Es. 18, 4. 26, 19., etc.

ROTIS. Cette manière d'apprêter les viandes, la plus ancienne peut-être, et dans tous les cas la plus ordinaire encore dans l'Orient moderne, n'est mentionnée qu'en passant dans l'Ecriture, 1 Sam. 2, 15. Es. 44, 16. Ex. 12, 8.

ROUTES. Les grandes routes de la Palestine devaient être, d'après la nature du terrain, les unes montueuses et rocheuses, les autres planes et sablonneuses; les premières étaient les plus difficiles, et dans les temps de pluies, lorsque les eaux découlaient en abondance des montagnes, improvisaient des ruisseaux et grossissaient des rivières, le passage de ces routes était dangereux, parfois même impraticable; elles avaient d'un autre côté l'avantage d'être solides, fermes, dures, ce qui est considérable dans un pays où l'on n'est pas, comme dans l'ancien Orient, bien avancé dans l'art des ponts et chaussées. Le passage Deut. 19, 3., relatif à l'entretien des routes conduisant aux villes de refuge, est tout à fait isolé dans l'Ecriture; et si Josèphe semble indiquer que les routes à l'entour de Jérusalem avaient été pavées par Salomon, c'est le seul indice que nous en ayons. On voit au reste, par l'analogie de Es. 40, 3., que lorsque les rois se mettaient en voyage on préparait la route devant eux, en rendant praticable et sans danger le chemin qu'ils devaient suivre. Les Romains furent les premiers qui construisirent en Orient des routes régulières, et en organisèrent un réseau dans les pays soumis à leurs armes; ils élevèrent aussi, mais seulement sous les derniers empereurs, des pierres milliaires en Palestine.

Il est naturel que des moyens de communication plus ou moins parfaits aient relié entre elles les différentes villes, entre eux les différents villages de la Palestine; la liste de ces petites routes serait sans valeur et resterait nécessairement incomplète. Nous n'avons à nous occuper ici que des routes principales du pays, lesquelles servaient en même temps à mettre Israël en communication avec les contrées voisines; elles sont restées jusqu'à aujourd'hui à peu près les mêmes que ce qu'elles étaient autrefois. — La configuration de la Palestine donne à ses routes deux directions principales; les unes sont longitudinales et courent du nord au sud, les autres sont transversales et vont de l'est à l'ouest. Parmi les premières, on remarque: 1° la route maritime, qui conduit de Sidon en Egypte, en suivant les côtes de la Méditerranée; elle passe par Tyr; sa première station en Palestine est Acre ou Acco; longeant de près le rivage, et souvent taillée dans le roc, elle passe au pied du Carmel, traverse Césarée, Joppe, les villes principales des Philistins, Askélon, Gaza, où de fertiles gradins commencent à faire place à un terrain inculte et sablonneux; près d'El Arish on trouve le vrai désert de Sur, puis Pélusium et l'Egypte.

2° Sur l'étroit plateau du haut pays occidental est une seconde route longitudinale qui, de Jérusalem, conduit vers le sud à Hébron et relie les principales villes de la Judée, et vers le nord s'avance jusqu'en Galilée, et sert de communication entre les trois provinces, puisqu'elle traverse la Samarie en entier. Une forte journée conduit de Jérusalem à Sichem; la route touche à Samarie, traverse la plaine de Jizréhel, et aboutit à Nazareth.

3° La vallée du Jourdain n'a jamais offert une route régulière et facile; les Galiléens, qui voulaient éviter la Samarie en se rendant à Jérusalem, traversaient le fleuve au midi près de Bethséan, et le repassaient de nouveau au nord près de Jérico; cette route défectueuse s'arrêtait là, et ne longeait la mer Morte ni à droite, ni à gauche.

Parmi les routes transversales, on distinguait surtout celle d'Acco à Nazareth, au nord, et celle de Joppe à Jérico par

Jérusalem, au sud. La première, partant d'Acco et se dirigeant vers le sud pour éviter les montagnes, touchait presque à la plaine de Jizréhel, remontait vers le nord-est à Tibérias, longeait la mer à Génésareth jusqu'à Capernaüm, traversait le Jourdain près du puits de Jacob (?), et se dirigeait de là au nord-est, en franchissant les hauteurs peu escarpées de l'Anti-Liban jusqu'à Damas. C'était là le chemin de la mer, qui vient d'au-delà du Jourdain, Es. 8, 23. Matth. 4, 15.; les Romains y avaient établi un péage important, Matth. 9, 9., et, jusqu'à l'époque des croisades, ce fut la route la plus fréquentée de toute la Palestine, et la principale par laquelle les caravanes arrivaient de l'intérieur de l'Asie jusqu'aux ports des Phéniciens. — La route de Joppe (Jaffa) à Jérusalem est tortueuse, et compte 15 lieues de longueur; après avoir traversé la plaine de Saron, on arrive à Ramlé, la station principale, qui n'a été fondée qu'au huitième siècle; puis, au milieu de collines variées, on entre dans les gorges des montagnes de Juda, on longe la vallée des Térébinthes, on passe le mont Guihon, d'où l'on aperçoit, dans le lointain, les montagnes qui forment la rive orientale de la mer Morte, et l'on ne tarde pas à entrer dans Jérusalem. — Le chemin de Jérico, mentionné Matth. 20, 29. 21, 1. Luc 10, 29-37., est aujourd'hui fréquenté par les pèlerins qui viennent célébrer, dans le Jourdain, la mémoire du baptême de Jésus-Christ. On descend dans la vallée de Josaphat; on traverse la partie sud du mont des Oliviers, sur la pente duquel est Béthanie; les montagnes deviennent escarpées et arides; les rochers sont de plus déchirés et affreux; c'est là, dit-on, le désert de la Quarantaine, où eurent lieu les scènes de la tentation du Sauveur. Le sentier est suspendu sur d'effrayants précipices; çà et là on trouve quelques ruines d'aqueducs et de réservoirs, ou les restes d'antiques terrasses, et une multitude de cavernes jadis habitées par des ermites. En sept heures, on arrive dans la plaine de Jérico. La route se partage alors; un bras poursuit à l'est, et conduit, en deux heures, au Jourdain : c'est le chemin que prirent les Israélites après le voyage du désert; l'autre suit le pied des rochers, et se dirige vers le nord, pendant trois heures, jusqu'à l'endroit où la rivière présente un gué sûr et facile; c'est le chemin que suivent les pèlerins qui viennent de la Galilée.

On pourrait mentionner aussi la route d'Hébron à Gaza, celle de Jérusalem à Gaza, Act. 8, 26., celle d'Hébron à la mer Morte, celle de Sichem à Jérico, celle de Cana à Tibériade, etc. *v.* Bræm, trad. Rougemont, 77-94. La contrée la plus dépourvue de routes était la Samarie, vrai pays de montagnes, que ne traversent ni des caravanes de marchands, ni des caravanes de pèlerins, et qui fut toujours assez riche pour se suffire à lui-même.

RUBEN, fils aîné de Jacob et de Léa, Gen. 29, 32. 35, 23. 46, 8., souilla la couche de son père, et perdit ainsi, avec son droit d'aînesse, toute prééminence en Israël, 35, 22. 49, 3. 4. Sa conduite à l'égard de Joseph fut plus modérée que celle de ses frères, soit caractère ou affection naturelle, soit qu'il voulût essayer de rentrer en grâce auprès de son père, soit enfin que sa responsabilité, comme aîné, fût plus engagée que celle des autres; il s'opposa au meurtre, et ne consentit à la descente dans le puits que parce qu'il espérait faire évader Joseph, mais le marché se conclut pendant qu'il s'était un moment éloigné : « L'enfant ne se trouve point, s'écria-t-il alors devant la fosse vide, et moi, moi, où irai-je? » Gen. 37, 30. Cette cruelle expérience lui apprit peut-être pour la vie, qu'il ne sert de rien, quand on se propose le bien, de proposer un compromis aux méchants, et que toute demi-mesure, que tout accommodement, que toute concession est fatale: le demi-mal est autant que le mal, et celui qui veut le bien doit le réclamer tout entier. Ruben put cependant rappeler plus tard son infructueuse tentative, et il fut le premier à presser Jacob de laisser Benjamin partir avec eux pour l'Egypte.

Il suffit souvent d'un instant pour briser une carrière, d'une tache pour ternir toute une vie; Ruben en est un exemple. La tribu dont il fut le père, Ex. 6, 14.

Nomb. 1, 5. 20. 2, 10. 7, 30. 10, 18., forte de 46,500 hommes lors du dénombrement de Sinaï, Nomb. 1, 20., ne comptait plus que 43,730 hommes à l'époque de l'entrée en Canaan, Nomb. 26, 7. Elle n'ambitionna pas même l'honneur d'avoir son lot dans la terre promise, et se choisit sur les confins des Moabites et des Arabes nomades, sans aucun contact avec les tribus occidentales, une contrée de peu d'étendue, les plaines septentrionales des districts de l'Arnon, ce fleuve la bornant au sud, et la tribu de Gad au nord, Nomb. 32, 1. 34. 14. Jos. 1 et 18. Deut. 3, 12. 16. Ces limites n'étaient cependant pas toujours bien rigoureusement fixées, et l'on voit les villes d'Hesbon et de Dibon attribuées successivement à l'une et à l'autre tribu, Jos. 13, 17. 26. 21, 39. Ruben fut toujours une tribu médiocre, un peuple de bergers, qui ne produisit aucun homme célèbre, et qui ne paraît pas, dans son isolement, avoir exercé jamais une grande influence ; on le vit même se refuser à prendre part à une guerre nationale, et sa prudente lâcheté fut chantée par Débora, Jug. 5, 15. 16. Ainsi s'est accomplie la prophétie de Jacob, Gen. 49, 3. 4., et Moïse, dans ses bénédictions, ne dit de Ruben que ce peu de mots : « Que Ruben vive, et qu'il ne meure point; que ses hommes soient un nombre » (c'est-à-dire que l'on puisse compter, peu considérable), Deut. 33, 6. Lors de la séparation des deux royaumes, Ruben, fidèle à la majorité, passa au royaume d'Israël ; il vit, sous Jéhu, son beau territoire ravagé par les Syriens. 2 Rois 10, 33., et, plus tard, lors de la destruction de Samarie et de la déportation de ses principaux habitants, ses beaux pâturages devinrent la proie des Moabites. On trouve maintenant encore quelques ruines assez importantes des anciennes villes de cette tribu.

RUBIS. C'est probablement par ce mot que l'on doit traduire, ou le mot hébreu *cadcod,* Es. 54, 12. Ez. 27, 16., ou le terme *ekdach,* Es. 54, 12. L'un et l'autre, d'après leur étymologie, doivent signifier une pierre précieuse du plus beau rouge, ou couleur de feu ; mais l'on est réduit à des conjectures sur leur véritable signification. Le premier de ces mots a été rendu par agate, le second par rubis. Il faudrait au moins donner au premier une épithète qui rappelât sa signification hébraïque, comme rouge, éclatante, brillante ; peut-être l'un des termes hébreux désigne-t-il le grenat.

RUE. 1° *v.* Villes. 2° Herbe domestique assez connue, que l'on trouve même chez nous, et qui se distingue par son agréable odeur, Luc 11, 42. Ses feuilles, presque triangulaires, sont épaisses, lisses et glauques ; ses fleurs sont jaunes et en panicules terminaux. On en compte plusieurs espèces. Cette plante, exempte de la dîme, selon quelques-uns, chez les Juifs, mais assujettie à cet impôt lorsqu'elle était cultivée dans les jardins, ainsi que tous les autres herbages, est choisie à cause de sa petitesse par notre Seigneur, qui reproche aux pharisiens leur soin minutieux à s'acquitter de devoirs qui n'en valent, pour ainsi dire, pas la peine, ou qui ne coûtent rien à remplir, lorsqu'ils négligent sciemment des devoirs plus importants, mais plus pénibles.

RUFUS, Marc 15, 21. Rom. 16, 13., fils de Simon le Cyrénéen, probablement le même individu dans les deux passages, mais on ne peut l'affirmer, car ce nom était assez ordinaire. D'après Dorothée, qui distingue les deux personnages, le dernier aurait été l'un des soixante-dix disciples, et serait mort évêque de Thèbes. Si dans les deux passages il est question du même homme, on peut croire que la charge imposée à Simon de porter la croix du Seigneur, n'a pas été sans bénédiction pour lui et pour les siens ; en suivant l'agneau que l'on menait à la boucherie, il aura pu se convaincre de l'accomplissement des prophéties messianiques ; un pareil spectacle n'aura pu sortir de sa mémoire, et cette muette prédication de la victime aura touché son cœur ; on voit en effet, par la salutation de saint Paul, que les deux fils et l'épouse de Simon auraient été amenés à la foi, et étaient distingués parmi les disciples de Rome. Il y aurait lieu à de riches réflexions pratiques sur le bonheur de l'homme qui porte la croix de Jésus, et sur les bénédictions qui sont promises à sa famille et à sa postérité.

RUISSEAUX. C'est le nom que l'Ecri-

ture donne, comme nous, aux petites rivières qui coulent au fond des vallées, et qui proviennent de sources intérieures, comme l'Arnon. le Cédron, le Jabbok, le Kison, le Sorek, etc. ; les vallées elles-mêmes portent souvent aussi le nom de ruisseaux, comme la vallée des Arabes, Es. 15, 7. *(ou ruisseau des Saules)*, On appelait aussi ruisseaux, ces torrents formés pendant la saison des pluies et desséchés en été, Job 6, 15.; c'est à cette classe qu'appartient, par exemple, le torrent d'Egypte à la frontière méridionale de la Palestine. Nomb. 34, 5. Jos. 15, 4. 47. 2 Rois 24, 7. 2 Chr. 7, 8. Es. 27, 12., et qui, à une lieue et demie de la Méditerranée, se retrouve maintenant encore sous le nom d'El-Arish près de Rhinocolure.

RUMA, 2 Rois 23, 36., ville inconnue, située dans le village de Sichem; peut-être la même qu'Aruma, q. v.

RUTH, femme païenne, de Moab, qui nous rappelle déjà sous l'ancienne économie, qu'en toute nation, celui qui craint Dieu et qui s'adonne à la justice, lui est agréable, Act. 10, 35. Veuve d'un Juif qui était venu, pressé par la disette, l'épouser en terre païenne, elle accompagne sa belle-mère lorsque celle-ci se décide à retourner dans son pays, et elle s'établit avec elle à Bethléem. Sa modestie et sa piété filiale la font remarquer des habitants, et Booz, l'un des proches parents de son mari, l'épouse, conformément à la loi du lévirat, q. v.; leur fils compte parmi les ancêtres de David et du Sauveur. On doit croire que Ruth était déjà prosélyte avant d'épouser son premier mari. Son histoire, avec les diverses réflexions qu'elle suggère, est rapportée en détail dans mon Histoire des Juges d'Israël, 73-82.

L'époque à laquelle s'est passé ce charmant épisode, n'est pas clairement désignée ; ce fut sous les juges, Ruth, 1, 1., pendant une famine dont la date n'est pas indiquée et dont il n'est pas parlé dans le livre des Juges. Le passage 4, 17., en faisant du fils de Ruth le grand père de David, si aucune génération n'est omise, indiquerait les derniers siècles de la période des juges comme la date probable de cette histoire, que Josèphe place peut-être un peu trop tard, après Samson, sous Héli.

Le *Livre de Ruth,* écrit par un auteur inconnu, plus tard que David, mais à une époque où l'intérêt pour sa famille, pour son origine et pour son histoire, existait encore pleinement, probablement dans le temps de la belle littérature classique des Hébreux, comble la lacune que présentent les livres historiques relativement aux ancêtres de David le fondateur de la dynastie juive. Il valait certainement la peine d'exhumer ces vieilles origines avec leur antique fraîcheur, et si celui qui les a rédigées n'était pas un prophète dans le sens ordinaire du mot, son œuvre n'en a pas moins été jugée digne de prendre place dans le canon sacré parmi les hagiographes ; en l'insérant entre les Juges et le premier livre de Samuel, les interprètes d'Alexandrie ont eu égard au contenu et à la date plutôt qu'à son auteur. Mais à côté de sa valeur historique, le livre de Ruth a une signification théocratique sans laquelle il ne serait, en définitive, qu'un document quant au fond, une idylle quant à la forme. Le nœud de cette histoire, la pensée du livre se trouve exprimée, 1, 16., puis plus clairement encore, 2, 11. 12. Ruth a quitté son pays, sa famille et ses dieux pour le Dieu d'Israël, et par cet acte de foi, elle a obtenu ce qu'elle attendait, et plus qu'elle n'attendait ; sa conversion a fait son bonheur ; elle a vu que la piété a des promesses pour la vie présente et pour celle qui est à venir ; elle est devenue la mère des rois de Juda. — Ce petit livre a plus été lu et admiré que commenté ; les différentes questions que sa lecture peut soulever sont examinées dans l'Introduction de Hævernick, notamment celles qui concernent le caractère historique du fait raconté. Chateaubriand en a fait une imitation qu'il reconnaît d'ailleurs, malgré son talent, être de beaucoup inférieure à la pure simplicité de l'original.

S

SABBATS (*shabbat* et *shabbathon*), le septième jour de la semaine hébraïque ; il commençait le vendredi soir et finissait le

samedi soir, Lév. 23, 32. Les Juifs étaient obligés de le consacrer à Dieu par le repos et la sanctification, de même que leurs esclaves et tous les étrangers qui habitaient dans le pays; le bétail même était compris dans la loi du repos, Ex. 20, 10. 31, 13. 34, 21. 35, 2. Deut. 5, 14. cf. Jér. 17, 24., etc. Deux agneaux d'un an, sans tare, devaient être offerts dans le temple avec les offrandes non sanglantes qui accompagnaient toujours cet holocauste, Nomb. 28, 9. cf. 2 Chr. 31, 3. Néh. 10, 33. C'était un jour de repos et un jour de joie, Es. 58, 13. cf. Os. 2, 11. Les pains de proposition étaient renouvelés, Lév. 24, 5. 1 Chr. 9, 32., et les tours de semaine commençaient pour les prêtres avec les jours du sabbat, 2 Rois 11, 5. 7. 9. 2 Chr. 23, 4. Les travaux relatifs au culte, n'étaient naturellement pas comptés comme une profanation du saint jour, Matth. 12, 5. La peine de mort, notamment la lapidation, était prononcée contre ceux qui contrevenaient à cette loi divine, Ex. 31, 14. 35, 2. Nomb. 15, 32. Les Juifs cependant se relâchèrent souvent à cet égard, et les prophètes font entendre des plaintes amères sur l'oubli et le mépris dans lequel était tombé le jour du repos, Es. 56, 2. 58, 13. Ezéch. 20, 16. 22, 8. Lament. 2, 6. Néh. 13, 15.; ce n'est que depuis l'exil que le sabbat fut observé en Israël avec un scrupuleux respect; on chercha même à compenser par de rigoureuses minuties les négligences du temps passé, et l'on fit un sabbat judaïque du jour qui devait être un sabbat divin. On voulut préciser les choses que le législateur avait désignées sous le nom de travail alors que le législateur n'avait pas cru devoir le faire, laissant à l'opinion publique et à la conscience individuelle le soin de déterminer ce qui constitue un travail, et de résoudre les cas douteux. Une seule chose était positivement défendue dans la loi, c'était de faire du feu dans les maisons pour cuire les aliments, Ex. 16, 23. 35, 3., de sorte qu'il fallait cuire et préparer d'avance la nourriture du sabbat. La sagesse humaine voulut aller plus loin que ce qui était écrit, et l'on vit surgir une véritable casuistique à propos du quatrième commandement. La défense de vendre et d'acheter, même des aliments, allait sans dire, Néh. 10, 31. 13, 15. 16., et si Néhémie, 13, 19., fit fermer les portes de Jérusalem pour empêcher le commerce avec les Tyriens, ce ne fut ni un nouveau commandement, ni un raffinement de l'ancien, mais une simple mesure de police tendant à l'exécution de la loi. Que l'on s'interdît de voyager le jour du sabbat (*v.* Chemin), c'était encore conforme à l'esprit de la loi, Ex. 16, 29. cf. Act. 1, 12. Matth. 24, 20. Mais l'on a de la peine à distinguer entre le fanatisme et la foi dans le courage avec lequel des armées juives se laissèrent massacrer le jour du sabbat sans se croire permis de recourir à la défense, 1 Maccab. 2, 32. sq. cf. 2 Maccab. 5, 25. 6, 11., etc. Comprenant le facile avantage que l'ennemi devait trouver dans cette attitude passive, les chefs ne voulurent observer le sabbat qu'en ne prenant pas l'offensive, mais ils se réservaient le droit de se défendre au besoin, 1 Maccab. 2, 40. sq. 9, 34. 43., etc.; cependant, vers la fin ils se montrèrent, même à cet égard, moins scrupuleux (Josèphe, Guerre des Juifs, 2, 19, 2.). Et qui peut dire que cela leur ait porté bonheur?

Le Nouveau Testament nous montre par plusieurs exemples, jusqu'à quel point les pharisiens avaient poussé la fatuité et le microscopisme. Cueillir des épis en se promenant, guérir un malade, même par une simple parole, et pour le malade, charger son petit lit après sa guérison et s'en aller, étaient pour les pharisiens et leurs adhérents autant de profanations du saint jour, tandis que l'on ne se faisait aucun scrupule, en cas de besoin pressant, de vaquer à des occupations domestiques parfaitement contraires à la lettre et à l'esprit de la loi, Matth. 12, 11. Luc 14, 5. Un traité spécial de la Mishna sur le sabbat, compte trente-neuf occupations défendues, plus leurs subdivisons; d'autres écrits vont plus loin encore dans leurs subtilités; les secours médicaux ne doivent être administrés que là où il y aurait péril pour la vie à renvoyer au jour suivant; pour une jambe cassée il faut remettre au lendemain, on peut attendre, etc.

Le sabbat devait être consacré à la méditation de la loi, et c'est en ce jour que le culte se célébrait presque généralement dans les synagogues, par la prière, la lecture, et l'explication des saints livres, 2 Rois 4, 23. Marc 1, 21. 6, 2. Luc 4, 31. 6, 6. 13, 10. Act. 13, 27. 44. 16, 13. 17, 2. 18, 4. On célébrait de joyeux festins, Luc 14, 1.; on revêtait ses plus beaux habits; on ne jeûnait jamais, Judith 8, 6.

A l'exception d'Antiochus Epiphanes, toutes les puissances étrangères qui dominèrent sur Israël laissèrent aux Juifs la liberté de fêter le jour du sabbat à leur manière, 1 Macc. 1, 45. 48. 10, 34. 2 Macc. 6, 6., et dans leurs institutions judiciaires elles surent tenir compte des us et coutumes des Hébreux, mais sans les respecter ni les observer pour leur propre usage : les Romains en particulier se moquaient des Juifs comme de paresseux, Juvén. 14, 105., et ailleurs.

Il paraît, d'après Gen. 2, 2. 3., que le sabbat fut observé sous toutes les dispensations, et même avant la promulgation de la loi : nous ne pouvons examiner ici cette question qui ressort des commentaires et des ouvrages spéciaux auxquels nous renvoyons (sept Sermons de Wilson, Haldane, Comment. de Schrœder, Victor Mellet, le *Narrateur,* etc.); mais il ressort évidemment de l'histoire de la création elle-même, que la célébration du septième jour était dans l'ordre naturel des choses, de telle sorte que le sabbat n'eût-il été imposé aux Juifs que sur le Sinaï, il n'en existait pas moins pour les hommes depuis qu'Adam l'avait vu solenniser par le repos de l'Eternel. Ce jour appartient en quelque sorte à la loi naturelle, et si les lois ne furent articulées et déclarées telles que par Moïse, elles n'en subsistaient pas moins avant lui, écrites dans les cœurs, et elles subsistent encore après l'écroulement de l'échafaudage judaïque, non plus sur des tables de pierre, mais sur les tables du cœur des chrétiens, 2 Cor. 3, 3. Il est arrivé de ce commandement comme des autres, que lorsque les prophètes le rappellent, ils ne peuvent le rattacher qu'au jour de sa promulgation, Ez. 20, 12. Néh. 9, 14. cf. Deut. 5, 14., quoiqu'il existât auparavant déjà, cf. Ex. 16, 23.; c'est à un texte positif, à la lettre bien connue, qu'ils en appellent, et cette lettre ne date que de Moïse. — Il est évident que cette fête religieuse si caractéristique ne pouvait être empruntée ni à des religions étrangères, ni par des religions étrangères, et qu'entre les Juifs et leurs voisins païens à qui ils étaient en horreur, il ne pouvait se trouver aucun lien commun à cet égard, aucune communication religieuse. Or le cycle hebdomadaire, parfaitement connu des Egyptiens et commençant au jour de Chronus (le temps), le septième jour consacré à Saturne par les Romains (samedi), et les saturnales qui, rappelant l'âge d'or, rendaient pour un jour la liberté aux esclaves, démontrent que la tradition d'un septième jour était connue des païens dès l'antiquité la plus reculée. Prétendre que les Juifs auraient emprunté cette coutume aux Egyptiens, serait un simple non-sens théologique et historique, qui n'aurait pas même l'avantage de résoudre la question, car il faudrait toujours se demander comment les habitants de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe, se seraient trouvés d'accord à mettre à part un des jours de la semaine, et partout le même : l'universalité, ou la presque généralité de cette observance, ne peut s'expliquer que par l'unité et l'antiquité de son origine. Il serait difficile de comprendre d'ailleurs que Dieu, en imposant à l'homme le travail rude et la fatigue, n'eût pas dès le commencement annoncé qu'il levait cette malédiction à des intervalles déterminés; l'homme n'eût pu la supporter à la longue, et neuf cents années d'un travail non interrompu ne se peuvent concevoir; d'un autre côté, le travail interrompu sans autorisation divine fût devenu un péché nécessaire, et nulle part, même dans les plus sévères de ses lois, Dieu n'a demandé à l'homme des choses impossibles à ses forces physiques. De même que le repos, la sanctification et la mise à part d'un jour sur sept appartient aux lois éternelles, et la phase juive qui a été la manifestation la plus éclatante de la volonté divine se traduisant en paroles humaines, n'a été qu'une des phases de l'histoire du

septième jour. Les chrétiens, en substituant *le dimanche* au samedi, *l'ont* fait à l'imitation des apôtres, qui n'ont pu être amenés à ce changement que sous l'influence de l'inspiration du Saint-Esprit : cette substitution qui consacrait pour eux *le souvenir de la résurrection du Sauveur*, avait aussi l'avantage de les séparer d'une manière plus complète, dogmatiquement, historiquement, et politiquement, des Juifs avec lesquels les ennemis du peuple de Dieu pouvaient *être tentés de les* confondre.

La controverse qui a été quelquefois soulevée entre les chrétiens sur le maintien ou la suppression du quatrième commandement dans la loi nouvelle, ne peut que contribuer à faire toujours plus apprécier le bienfait de cette vieille institution, et si le dimanche nous était retiré, tous seraient bien vite d'accord à le redemander à Dieu pour la chrétienté et la pauvre humanité.

Le sabbat avait un sens et un usage typique ; il était un signe, une alliance entre Dieu et son peuple, une grâce, un privilége particulier octroyé aux enfants d'Israël, Ex. 31, 16. 17.; un mémorial du repos de Dieu, et de la délivrance qui suivit la captivité d'Egypte, Deut. 5, 15.; un type du repos que Dieu donnerait aux Israélites dans la terre de Canaan, qui est appelée pour cela un lieu de repos, Deut. 12, 9. Il figurait le repos que l'Evangile procure à tous ceux qui le reçoivent dans leurs cœurs, Matth. 11, 29. Rom. 5, 1.; enfin et surtout il figurait ce repos entier et parfait, ce repos éternel des saints qui est réservé au peuple de Dieu, Hébr. 4, 9.

Ce jour n'était pas le seul temps de repos qui fût accordé aux Juifs, et outre leurs fêtes solennelles, d'autres sabbats se présentaient pour eux à la fin de chaque mois, à la fin de chaque septaine d'années, puis, derechef, après sept fois sept années; *v.* Année, Chemin, Jubilé, Lune, etc. Le sabbat second-premier, Luc 6, 1., était, d'après l'opinion de Scaliger généralement adoptée maintenant, le sabbat qui suivait le second jour de la fête de pâque, autrement dit jour des prémices. *v.* Pâque ; Olshausen pencherait vers une autre supposition ; admettant que tous les jours de fête portassent le nom général de sabbat, *il pouvait arriver facilement* qu'un de ces jours fût immédiatement précédé ou suivi d'un sabbat ordinaire, aux nouvelles lunes, etc.; le premier de ces deux jours solennels consécutifs serait d'après cet *auteur* le sabbat *second*-premier, ou plutôt le premier des deux : Olshausen ne donne d'ailleurs cette hypothèse que comme une hypothèse, et il admet ce qu'a d'ingénieux celle de Scaliger.

SABTHA, *Gen.* 10, 7. 1 Chr. 1, 9., peuplade camite de la famille de Cus. Les uns (Winer) comparent Sabatha, ville située au sud-ouest dans l'Arabie Heureuse, non loin de la mer Rouge, peut-être la *même que* Sabota *dont* parle Pline : résidence d'un roi de la tribu des Sabéens, cette ville faisait un grand commerce d'encens ; elle était riche, très grande, et comptait soixante temples. D'autres (Gesenius), *en suivant le* Pseudo-Jonathan, pensent à Sabat ville d'Ethiopie, située sous le 18e degré de latitude. D'autres enfin (Braunschweig, et d'après lui Preiswerk dans le Morgenland), font descendre *de Sabtha plusieurs nations de* l'Asie postérieure, les habitants primitifs du Thibet, les Chinois, les Malais, et quelques insulaires de l'archipel de l'Océan Pacifique.

SABTHECA, Gen. 10, 7. 1 Chr. 1, 9., descendant de Cam par Cus, comme Sabtha, divise comme lui les interprètes, et paraît avoir suivi de près son sort. Les uns comparent la ville de Satacos, située *selon Ptolémée* dans *le golfe Persique* ; les autres suivent le Targum de Jonathan, qui rend ce nom par Zangueï, peuple d'Afrique qui habitait les côtes de Zanguebar ; d'autres enfin, Braunschweig et Preiswerk, pensent aux *îles orientales* de l'Asie, Ceylan, Guzurate, Décan, etc. Ce ne sont que des présomptions.

SAC. Ce mot désigne le plus souvent un grossier vêtement de deuil, presque sans couture et sans ouverture, d'une étoffe très commune, qui couvrait presque entiers ceux qui le revêtaient, Gen. 37, 34. 2 Sam. 3, 31. 1 Rois 20, 31. 21, 27. 2 Rois 19, 1. Joel 1, 8. Jon. 3, 6. Ez. 7, 18. Matth. 11, 21. Luc 10, 13. Apoc. 6, 12. etc. On se l'attachait avec une cor-

de *en guise de ceinture*, Es. 3, 24. La couleur en était foncée, quoique ce soit en chercher la preuve un peu trop loin que de la trouver Es. 50, 3. Les prophètes, en se revêtant de sacs, rappelaient aux yeux de tous le sérieux de leur vocation, Es. 20, 2. cf. Matth. 3, 4., mais ce qui était utile au peuple charnel de Dieu ne l'est pas à son peuple spirituel, et le Seigneur ni ses apôtres n'ont recouru à de semblables distinctions. Les capucins ne ressusciteront pas Jean-Baptiste.

SACRIFICATEURS. *v.* Prêtres.

SACRIFICES. Les offrandes diverses, les sacrifices sanglants ou non sanglants, dont il est parlé dans la législation mosaïque, et qui faisaient à quelques égards le fonds et l'esprit de cette économie, étaient si multipliés, qu'il s'introduit nécessairement une sorte de confusion dans l'idée que l'on peut s'en former, lorsqu'on ne vit pas au milieu de la pratique de ces sacrifices, et que l'on a le bonheur d'appartenir à une alliance qu'un seul sacrifice a faite et consommée. En lisant le Pentateuque, on est frappé des nombreux détails qui déterminent la forme et la nature des offrandes que, tour à tour, le peuple collectivement, et les individus pris à part, devaient présenter à l'Eternel; et le petit nombre de mots que nous avons dans notre langue pour exprimer l'idée *ou la nature de ces sacrifices*, contraste singulièrement avec la richesse de la langue hébraïque à cet égard, et contribue à entretenir une confusion qui n'existait pas pour les Hébreux, où chaque sacrifice spécial avait son nom qui le distinguait aisément de tous les autres; chaque sacrifice était ainsi une chose à part, un acte distinct, qui ne se rangeait pas, comme chez nous, dans la même catégorie, et sous le même nom, que tels autres sacrifices que nous ne pouvons distinguer que par de plus ou moins longues adjonctions et circonlocutions.

Essayons d'établir un peu d'ordre dans tout ce qu'il y a à dire sur ce sujet, et que la lecture de cet article laisse au moins dans l'esprit une idée claire, nette, et complète du système mosaïque.

Le mot *corban* (cf. Marc 7, 11.) était le plus vague et le plus général; il pouvait s'appliquer chez les Hébreux à tous les sacrifices, sans en désigner aucun en particulier.

Les sacrifices ont fait de tout temps, même chez les nations les plus reculées, une des parties les plus importantes du culte rendu à la Divinité; ils remontent aux premiers jours du monde; Abel, Caïn, Noé, Melchisédec, Abraham, Jacob, nous apparaissent déjà comme sacrificateurs, Gen. 4, 3. 8, 20. 14, 18. 15, 9. 31, 54. 46, 1. On ne saurait affirmer qu'ils se fissent une idée bien claire du but du sacrifice; ils lui attribuaient peut-être une valeur, tantôt subjective, tantôt objective; ils pouvaient y voir, tantôt un moyen de plaire à la Divinité, tantôt une simple manifestation de leur désir de se rendre la Divinité favorable; quelquefois, assimilant Dieu à l'homme, ils pensaient faire bien en lui apportant de la nourriture pour ses besoins; d'autres fois, à mesure que l'intelligence de Dieu se développait en eux, et qu'ils avaient davantage aussi l'idée de leur indignité, les sacrifices qu'ils *offraient n'étaient plus que des emblèmes* par lesquels ils manifestaient leurs besoins, leurs actions de grâces, leurs désirs ou leur repentir. Les dons appartenaient presque toujours à l'ordre alimentaire; chacun offrait ce qui lui paraissait à lui-même particulièrement bon, rare, ou précieux en fait de nourriture, 1 Sam. 15, 15. Ps. 66, 15.; l'offrande, apprêtée ou non, était bonne à manger, et l'usage du sel, q. v., devait, ne fût-ce que par cette considération, être général et ordinaire. Dans l'origine, et lorsqu'on ne comprenait pas le vrai sens du sacrifice, on offrait des fruits de la terre, et des produits animaux non sanglants, du lait, du miel, etc. Les animaux ne furent offerts d'abord que par ceux dont la foi devançait les siècles, et traversait le nuage épais des 4000 ans qui cachaient à la vue la victime sans défaut et sans tache: le doux Abel sacrifia un agneau. Les païens n'en vinrent à l'idée des offrandes sanglantes que lorsqu'ils eurent eux-mêmes commencé à se nourrir de la chair des animaux, et Noé, sacrifiant au sortir de l'arche, donna à ses fils et à ses petits-fils un exemple, une impulsion qui devait être suivie d'au-

tant plus facilement que la chair allait devenir partie intégrante de la vie et de la nourriture des hommes : c'est peut-être à cette introduction des sacrifices sanglants que remonte aussi l'usage d'allumer le bois du bûcher, et d'embraser l'autel. Que Dieu ait le premier donné aux hommes l'ordre ou même la seule idée de lui offrir des sacrifices, c'est ce qu'il n'est pas facile de prouver; mais que ces sacrifices aient eu dans l'esprit de ceux qui les offraient une signification dogmatique, confuse si l'on veut, mais réelle et positive, c'est ce qu'il est impossible de nier. Le sacrifice était évidemment un rapport que l'homme voulait établir (ou maintenir) avec Dieu ; c'était en outre un acte d'humiliation; il renfermait l'idée que l'homme n'est pas aussi près de Dieu qu'il le devrait, que cette séparation doit cesser, que cet intervalle doit être comblé, qu'il peut l'être, mais qu'une offrande est nécessaire : un sentiment religieux quelconque présidait par conséquent à tout sacrifice, et la foi fit voir à Abel ce que les autres ne faisaient que pressentir et entrevoir confusément, Hébr. 11, 4.

Ce que les Israélites avaient reçu par tradition, leur législation le fixa et le compléta, en déterminant la nature et le mode des sacrifices, le rituel, et tout ce qui s'y rapportait :

1° *L'objet* de l'offrande, animal ou végétal, déposé sur l'autel de Jéhovah, devait appartenir au nombre des aliments purs dont les Hébreux étaient appelés ou autorisés à faire eux-mêmes usage. On distinguait les *menachoth* et les *zebachim*, ces dernières étant des victimes sanglantes, par opposition aux premières, 1 Sam. 2, 29. 3, 14. Ps. 40, 6. Hébr. 8, 3. Une substance minérale soluble, le sel, servait d'assaisonnement aux offrandes de ces deux classes. Les offrandes végétales étaient ou sèches, ou liquides : sèches (*mincha*), comme la fine farine, des grains rôtis, du pain, des gâteaux, de l'encens ; liquides (*nèsek*), comme l'huile et le vin. Les offrandes animales consistaient en animaux purs, cf. Gen. 8, 20., taureaux, chevreaux, brebis, tourterelles, etc.; aucun poisson ne pouvait être offert. Ces animaux devaient être nets de toute tache et sans défaut physique; leur âge même est l'objet de l'attention de Moïse ; à l'exception des tourterelles, ils ne devaient pas avoir moins de huit jours, Lév. 22, 27., la chair trop jeune étant déjà par elle-même une chose malsaine et souvent dégoûtante. Le sexe des victimes était indifférent dans les offrandes pour le péché, et dans les sacrifices d'actions de grâces, Lév. 3, 1., etc. 5, 6.; mais, comme holocauste, on ne pouvait offrir que des victimes du sexe le plus parfait. Le choix des victimes était, dans la plupart des cas, laissé à la volonté de celui qui faisait le sacrifice, Lév. 1, 3., mais il est déterminé dans les sacrifices pour le péché, etc., Lév. 4, 3.; des boucs sont souvent ordonnés pour ce dernier cas. — Les Israélites professaient la plus grande horreur pour les sacrifices humains, Ps. 106, 37. Es. 66, 3. Ez. 20, 26. 31. non-seulement parce qu'ils étaient d'origine païenne, Lév. 18, 21. 20, 2. Deut. 12, 31., mais parce qu'ils sont contraires à tous les sentiments de la nature et de l'humanité. L'exemple d'Abraham sacrifiant Isaac ne peut rien prouver contre ce fait, non plus que le sacrifice de Jephthé : le premier obéissait à un ordre spécial et positif de Dieu, qui n'en permit pas même l'exécution ; le second obéissait à un vœu irréfléchi qu'il ne se croyait plus le maître de ne pas accomplir.

2° Le *lieu* où les sacrifices seraient offerts fut déterminé; il ne pouvait y en avoir qu'un : ce fut le tabernacle dans le désert, puis le temple à Jérusalem. Ce lieu devait être unique pour rappeler l'unité de Dieu, puis pour maintenir l'unité du peuple, et faciliter la fusion des tribus rivales en les réunissant autour d'un seul et même sanctuaire. Tout sacrifice offert ailleurs qu'au lieu désigné était considéré comme un acte d'idolâtrie et puni de mort, Lév. 17, 4. Deut. 12, 5. 1 Rois 12, 27. La loi ne fut cependant pas toujours rigoureusement observée, au moins pendant la période des juges, et jusque sous David, 1 Rois 3, 2. 3.; on sacrifiait ailleurs, particulièrement sur des collines, des hauts lieux ; Samuel même l'a fait, et David l'a souffert, Jug. 2, 5. 6, 26. 13, 19. 1 Sam. 7, 17. Les sacrifices sur les hauts

lieux continuèrent même après Salomon, et sous les rois les plus pieux, qui ne purent souvent que pallier le mal sans réussir à le détruire. Il va sans dire qu'en Israël cet article de la loi cérémonielle fut traité comme les autres; les rois se séparèrent, et séparèrent leur peuple du sanctuaire de Jéhovah, et ceux qui voulurent rester fidèles à la religion de leurs pères durent quitter le royaume pour adorer à Jérusalem. — On s'explique difficilement comment la loi étant là, positive, des infractions aussi flagrantes ont pu avoir lieu, et être, pour ainsi dire, autorisées par l'exemple même de quelques hommes de Dieu: l'éloignement géographique des tribus, leurs querelles intestines, les luttes à l'extérieur, les difficultés de communication, l'absence de fixité dans la résidence de l'arche, peuvent avoir contribué à amener la transgression de la loi; mais toutes ces causes réunies ne suffisent pas pour l'excuser, bien moins encore pour expliquer la conduite illégale du légal Samuel. Il faut croire qu'en général les prescriptions cérémonielles de la loi n'étaient considérées que comme des détails dont on se croyait obligé de tenir compte autant que possible, sans cependant les regarder comme indispensables; peut-être que les Juifs pieux étaient plus spiritualistes qu'on ne se plaît généralement à le croire; les impies et les indifférents auront mis, dans un même vaisseau, le fond et la forme, comme ils le font encore de nos jours, et, négligeant l'amour de Dieu et du prochain, ils auront su trouver de bonnes raisons pour se dispenser des cérémonies extérieures de leur loi. Samuel et les hommes fidèles de ces temps, pénétrés de douleur à la vue de l'incrédulité qui avait envahi le pays, guidés par l'Esprit de Dieu, forts de l'inspiration qui était en eux, et sachant bien que ce n'était pas l'unité de Dieu, mais Dieu lui-même qu'on oubliait, auront songé à relever ses autels, à ramener la religion, à reconstituer l'unité au moyen de ses fractions, et, sans analyser peut-être les motifs de leur conduite, ils auront sacrifié au vrai Dieu là où ils se trouvaient, sachant qu'il y était avec eux. Il est peu probable que les prescriptions cérémonielles de la loi mosaïque aient toutes été observées, ou même connues de tous les Israélites; elles tendaient à rendre le péché excessivement péchant; mais les hommes pieux savaient que Dieu regarde au cœur, les autres ne s'inquiétaient pas de la loi.

3° Quant au *but* du sacrifice, à l'*intention* dans laquelle il était offert, ce pouvait être le désir, la reconnaissance ou la repentance; un sacrifice pouvait être une prière, une action de grâces, ou une expiation; il portait alors des noms différents, ainsi qu'on le verra plus loin. Les holocaustes avaient un caractère plus général. Ensuite des divers sentiments qui se manifestaient de cette manière, les sacrifices étaient nombreux, à peu près comme les messes papistes; les uns étaient publics, les autres particuliers; les uns généraux, les autres spéciaux; les uns obligatoires, les autres volontaires; ces derniers étaient souvent des sacrifices de famille, et se répétaient, soit annuellement, soit à des époques plus rapprochées et déterminées, 1 Sam. 1, 3. 21. 20, 6. Les païens étaient admis, comme les Juifs, à présenter des sacrifices, Nomb. 15, 14. 2 Macc. 3, 35. 13, 23., et l'on voit même des Juifs offrir des sacrifices pour des princes païens, 1 Macc. 7, 33.

4° Celui qui offrait un sacrifice sanglant pouvait, après s'être purifié et sanctifié, conduire lui-même l'animal à l'autel; il lui posait solennellement la main sur la tête, comme pour s'identifier avec lui, ou pour le consacrer à Jéhovah, puis il l'égorgeait, mais il ne touchait pas le sang. Plus tard, cependant, on voit que les prêtres et les lévites eux-mêmes furent assez ordinairement chargés d'égorger la victime, 2 Chr. 29, 24. Le sang de l'animal était reçu par les prêtres, et, suivant la nature du sacrifice, répandu ou employé en aspersions. Celui qui offrait la bête du sacrifice l'écorchait ensuite, lui ôtait la peau (cependant *v.* 2 Chr. 29, 34.), et dépeçait l'animal en morceaux qui, suivant la nature des cas, étaient tous, ou en partie, brûlés sur l'autel; le reste des viandes, lorsqu'il en restait, appartenait, soit aux prêtres, soit à celui qui avait présenté le sacrifice; d'autres fois encore

ce reste devait être consumé hors de la ville sainte. Les morceaux brûlés sur l'autel devaient toujours être de ceux qui étaient réputés les meilleurs et les plus succulents, cf. Es. 1, 11. — *v.* sur cet article, Lév. 1, 3, 4, 8, et 17. 1 Sam. 16, 5. et les articles spéciaux Festins, Holocaustes, etc. Quant à l'offrande des pigeons, *v.* Lév. 1, 14. 5, 8., *v.* aussi Lever sur la cérémonie du lever et du tournoiement, qui accompagnait quelques sacrifices.

5° Les sacrifices étaient nombreux, continuels, ils devaient nécessairement entraîner avec eux de grandes dépenses annuelles, mais les matières du sacrifice, fruits ou animaux, étaient en quelque sorte sous la main de chaque père de famille, et faciles à se procurer ; les jardins, les pâturages et les bois de la Palestine, suffisaient amplement à cette partie des besoins du culte hébreu. Lorsque les richesses naturelles du pays eurent commencé à diminuer, par suite du manque de culture, de la guerre, ou de l'accroissement de la population, des princes étrangers qui voulaient se rendre les Juifs favorables, ou leur donner des preuves de leur amitié, leur fournirent, en nature ou en argent, une partie de ce qui leur était nécessaire pour la célébration du culte public, Esd. 6, 9. 1 Macc. 10, 39. 2 Macc. 3, 3. 9, 16. etc.; *v.* aussi les articles Temple, et Impôts.

6° Comme acte d'humiliation ou de reconnaissance envers l'Eternel (Ps. 66, 15. 116, 17. cf. Matth. 8, 4. Act. 21, 26.), les sacrifices particuliers furent toujours nombreux en Israël, et celui qui s'abstenait d'en offrir passait pour un homme impie et irréligieux, Eccl. 9, 2. cf. Es. 43, 23. On jurait en conséquence par les autels et les sacrifices, Matth. 23, 18., et, dans les descriptions qui sont faites de la restauration du monde, le culte des sacrifices est relevé comme devant faire une des gloires de cette époque, de même que l'absence des sacrifices constitue l'une des calamités qui résulteront de l'exil, Os. 3, 4. cf. Es. 19, 21. 60, 7. 61, 6. Zach. 14, 21. Jér. 17, 26. 33, 18. Il faut ajouter que bien des fois cependant les Israélites, oubliant la signification des sacrifices, n'en firent qu'un *opus operatum*, et crurent se rendre agréables à Dieu, peut-être même laver leurs péchés, par le seul fait qu'ils offraient sur l'autel quelques pièces de bétail, ou quelque produits de leurs champs. Les prophètes ne cessent de protester contre cette fausse et orgueilleuse pensée, et de rappeler que c'est l'intention, que c'est le cœur, un cœur pur, humilié, froissé, qui seul peut donner au sacrifice une valeur réelle aux yeux de Dieu, Es. 1, 11. Jér. 6, 20. 7, 21. Os. 6, 6. Amos. 5, 22. Mich. 6, 6. Ps. 40, 6. 51, 17. Prov. 21, 3. Matth. 5, 23. etc. Les esséniens après l'exil, comprenant que la réalité du culte n'est pas dans sa matérialité, mais voulant être sages au-delà de ce qui était écrit dans leur loi, ne gardèrent du culte extérieur que les lustrations et les ablutions, et supprimèrent entièrement les sacrifices. On peut voir sur ce sujet dans la Mishna les traités Sebachim, Menachoth et Temura, qui renferment les principales dispositions de la tradition juive sur les sacrifices.

Après ces observations générales, nous avons à examiner en détail ce qui est dit des sacrifices propitiatoires. Deux mots sont employés en hébreu pour indiquer en quelque sorte deux nuances du péché : l'un, *asham*, désignait les sacrifices pour le délit ; l'autre, *hhatath*, se disait des sacrifices pour le péché. Il n'est pas facile de les distinguer clairement l'un de l'autre quant à leur nature et à leur importance ; le dernier avait une signification plus profonde et plus générale, le premier n'était peut-être que l'expiation de péchés considérés comme peu graves, accidentels, ou cérémoniels. Nos versions n'établissant aucune différence dans la traduction des deux mots hébreux, nous indiquerons quelques-uns des principaux passages où l'un et l'autre sont employés ; ce sera la meilleure manière d'en préciser la valeur.

On offrait le *asham* pour le délit : — 1° Quand on avait détourné ou retenu par mégarde des choses sanctifiées à l'Eternel, Lév. 5, 15. — 2° Quand on avait par ignorance fait quelque chose de contraire à la volonté de Dieu, Lév. 5, 17.

cf. Esd. 10, 19. 1 Sam. 6, 3. — 3° Quand on avait nié un dépôt, ou gardé un objet perdu par un autre, ou dérobé quelque chose, ou prêté un faux serment, Lév. 6, 2. 3. — 4° Dans le cas de séduction exercée sur une esclave fiancée à un homme, et non encore rachetée, Lév. 19, 20. — 5° Un lépreux après sa guérison, un nazarien qui s'était souillé par la vue ou le contact d'un cadavre, devaient également offrir un sacrifice pour le délit, Lév. 14, 12. Nomb. 6, 12. — La peine, car le sacrifice en était une, variait suivant les cas ; dans les quatre premiers il fallait offrir un bélier, dans le dernier un agneau ; en cas de vol il fallait restituer l'objet détourné et y ajouter un cinquième de la valeur, qui revenait de droit soit au prêtre (1°), soit au propriétaire (3°). L'animal était égorgé du côté septentrional de l'autel, son sang était répandu tout à l'entour, les graisses étaient brûlées, le reste des viandes appartenaient aux prêtres, Lév. 7, 1-6. Des cérémonies spéciales, notamment quant à l'emploi symbolique du sang, étaient prescrites pour la purification du lépreux, Lév. 14, 14.

Quant aux sacrifices pour le péché (*hhatath*) il y en avait d'ordinaires, et d'extraordinaires ou spéciaux. On offrait les premiers : *a*) pour tout le peuple, aux jours de nouvelle lune, à Pâque, à Pentecôte, aux fêtes des trompettes et des tabernacles, au grand jour des expiations, Nomb. 28, et 29, Lév. 16; *b*) pour les prêtres et les lévites lors de leur consécration, Nomb. 8, 8. Ex. 29 ; *c*) pour le souverain sacrificateur au grand jour des expiations.— Les sacrifices extraordinaires et non réguliers étaient offerts en diverses occasions : *a*) pour les relevailles d'une femme nouvellement accouchée, Lév. 12, 6. 8.; *b*) pour la purification d'un lépreux ou d'une maison attaquée de la lèpre, q. v., Lév. 14; *c*) pour la purification d'un homme guéri de la gonorrhée, Lév. 15, 15.; *d*) pour la purification d'une femme longtemps souffrante d'une perte de sang, Lév. 15, 29.; *e*) lorsqu'un nazarien avait été souillé par la présence d'un corps mort subitement près de lui, ou lorsque le temps de son vœu était expiré, Nomb. 6, 10. 14.; *f*) quand l'assemblée, ou un prêtre, ou un simple Israélite avait par mégarde transgressé un des commandements de Dieu, Lév. 4, Nomb. 15, 24. cf. 2 Chron. 29, 21.; *g*) quand un homme appelé à témoigner par serment, d'une chose qu'il avait vue ou entendue, refusait de le faire, lorsqu'il avait touché un homme ou une chose impure, lorsqu'il avait juré à la légère de faire une chose, bonne ou mauvaise, et qu'il oubliait son serment, Lév. 5, 1-5.; *h*) *v.* enfin à l'article Vache rousse, une dernière espèce de sacrifices pour le péché (hhatath). — Pour tous ces cas l'objet du sacrifice était, selon le degré et la nature du mal commis, un jeune taureau, un bouc, une brebis ou une chèvre, un pigeon, ou un tourtereau, et dans un cas spécial des oiseaux quelconques, dont l'espèce n'était pas déterminée, mais qui devaient être purs. C'étaient des taureaux lorsque le sacrifice était offert pour l'assemblée ou pour un prêtre, un bouc lorsque le pécheur était nazarien, un bélier pour la consécration des prêtres, deux oiseaux pour la purification d'une maison lépreuse, etc. Tous ces détails sont marqués aux passages cités.

Les parties grasses des animaux à quatre pieds étaient toujours consumées sur l'autel ; les autres parties étaient, 1° ou bien brûlées hors de la ville, pour les sacrifices ordinaires, Ex. 29, 14. Lév. 4 et 16, 2° ou dans les cas spéciaux, abandonnées aux prêtres pour servir à leur nourriture dans le parvis du sanctuaire, Lév. 6, 25. 4, 25.

Quant au sang, on en faisait un usage différent suivant les différents cas. Celui de la grande victime expiatoire était tout entier porté dans le lieu très saint, on en arrosait l'arche de l'alliance et l'on en frottait les cornes de l'autel, Lév. 16, 14. 18. Dans les sacrifices ordinaires pour le péché on en portait une partie dans le lieu saint, on le versait en aspersions près du voile qui servait d'entrée au lieu très saint, et l'on en oignait les cornes de l'autel des parfums ; le reste était répandu au pied de l'autel des holocaustes, Lév. 4, 5. 16. Enfin, dans les sacrifices spéciaux pour le péché, l'on en mettait une partie sur les cornes de l'autel des holocaustes,

et le reste était répandu au pied de cet autel, Lév. 4, 25. 30. 34. cf. 2 Chr. 29, 22. D'après Ex. 29, 12., il semblerait que cette dernière manipulation du sang fût également en usage pour les sacrifices ordinaires et réguliers, ce qui ne s'accorderait pas avec Lév. 6, 30.; mais au milieu de tous ces détails, et presque à cause de ces détails mêmes, il est difficile de se représenter d'une manière exacte l'ensemble de ces cérémonies, qui variaient si souvent et à propos des plus petites nuances. D'autres détails, le bouc Hazazel, etc., sont encore mentionnés, *v.* Lév. 5, 8. 14, 49. 53. Ex. 29, 19.

D'après ce qui précède on voit que les offrandes pour le délit et celles pour le péché (asham et hhatath, en allemand Schuldopfer et Sundopfer), analogues par leur nature et leur objet sous bien des rapports, constituaient cependant deux espèces de sacrifices, distinctes l'une de l'autre aux yeux des Hébreux et dans l'esprit de la législation de Moïse, comme cela ressort non-seulement du fait qu'il est parlé de chacune séparément, Lév. 4, 6. 25. cf. 5, 15. 7, 1-10., mais encore des passages où elles sont nommées l'une à la suite de l'autre, et des cas de souillure ou de culpabilité où elles sont prescrites comme devant être offertes l'une et l'autre. Le rituel en était différent, notamment en ce qui concerne la manipulation du sang : la destruction des viandes hors de la ville, prescrite dans certains cas de sacrifices pour le péché, ne l'est pas dans les offrandes pour le délit, et quant à ces dernières, le choix des victimes était bien plus facile, bien moins embarrassé de restrictions et d'ordonnances que pour les sacrifices pour le péché.

Mais si l'on doit tenir ces deux ordres de sacrifices pour distincts, il n'est pas facile de dire en quoi consistait la différence morale qui les séparait, le principe spécial qui les caractérisait l'un et l'autre.

A première vue on peut dire que les *délits* paraissent avoir été d'une moins grande importance que les *péchés*, les *asham* que les *hhatath;* les offrandes sont en général moins considérables, le rituel moins sévère dans le premier cas que dans le second; et sauf le passage Lév. 5, 1-13., qui présente quelques obscurités, on peut dire que les offrandes pour le délit étaient réclamées pour des fautes commises par erreur, par négligence, dont la commission était en quelque sorte regardée comme involontaire, ou comme inévitable, pour l'ensemble des péchés, pour la souillure publique ou sacerdotale qui trouvait son expiation dans les sacrifices annuels, dans les sacrifices de consécration, enfin pour la purification de la lèpre qui dans la symbolique juive représentait la souillure du péché. Le point de vue de cette sorte de sacrifice était pour ainsi dire objectif, et celui qui le présentait semblait s'accuser d'une faute positive, mais involontaire et dont il n'était pas coupable : il semblait dire : Je suis innocent, mais la loi a été violée. Dans l'autre cas, au contraire, dans celui des sacrifices pour le péché, la faute était non-seulement positive, mais précise, et volontaire : le point de vue du sacrifice était plutôt subjectif; celui qui apportait son offrande le faisait dans le sentiment d'une transgression volontaire d'un commandement spécial de Dieu : il s'accusait d'une faute qu'il aurait pu éviter, il était coupable parce qu'il l'avait bien voulu, cf. aussi Lév. 19, 20.

Josèphe, Ant. 3, 9, 3., a reconnu et établi cette distinction. Cependant elle n'est pas toujours maintenue dans la loi, et le principe du législateur n'apparaît pas toujours d'une manière claire : quelques répétitions du livre des Nombres semblent destinées à interpréter ou à compléter, peut-être même à modifier les règles posées dans le Lévitique, et à les modifier dans un sens qui ne s'explique que par le but téléologique de la législation mosaïque. Ainsi nous voyons, Nomb. 6, 12. que la mort d'un homme dans le voisinage du nazarien, souillait celui-ci, alors même qu'il en était innocent, de telle sorte qu'il était obligé d'offrir pour sa purification un sacrifice pour le péché, *hhatath :* l'intention du législateur était évidemment de faire ressortir ce fait que le nazarien était un homme à part, et que ce qui n'était pas péché pour les autres, le devenait pour lui. Quant aux prescriptions relatives aux maladies des femmes,

Lév. 15, 25., elles se concilient fort bien avec ce que nous avons dit plus haut, et avec les idées que la loi devait donner aux Juifs sur le pur et l'impur.

Reland, Baur, et Winer, partagent avec nous l'opinion de Josèphe sur la caractéristique de ces sacrifices, telle qu'elle peut être saisie et que nous l'avons exposée. — Le passage Lév. 5, 1-13., semblerait cependant faire objection à ce point de vue. Les expressions asham et hhatath s'y confondent en effet tellement, et paraissent si souvent se substituer l'une à l'autre, que l'on ne sait parfois de quel sacrifice il est question ; on peut se demander même s'il y a entre les deux offrandes, une distinction établie. Cependant, comme le mot hhatath est formellement employé, en parlant de l'offrande, aux versets 6. 7. 8. 9. 11. 12., nous n'avons pas hésité à ranger ces sacrifices au nombre des sacrifices pour le péché ; mais il faut avouer que la distinction faite sur la nature des deux offrandes est ébranlée, ou que, cette distinction existant, Moïse n'a pas cru devoir la maintenir ou l'observer dans tous les cas, ou enfin que les détails de cette distinction nous échappent, et que nous avons perdu la clef de ces nuances, qui ne sont plus pour nous que de fines subtilités, alors même qu'elles pouvaient avoir pour les Hébreux une importance considérable, relativement à l'ensemble de l'économie mosaïque. Nous n'en maintenons donc pas moins l'explication que nous avons donnée ci-dessus, et cela d'autant plus que les essais que l'on a faits d'une interprétation différente, sont loin de nous satisfaire au même degré. Cramer, par exemple, et d'autres, ont voulu voir dans les asham (délits) la violation d'un contrat tacite fait avec des hommes, concitoyens, prêtres, époux, etc., et, dans le sacrifice, la manifestation du remords et le cri de la conscience ; c'est trop raffiné, et, d'ailleurs, le détournement des choses consacrées à l'Éternel, qui appartient à cette sorte de délits, ne se rangerait pas à cette explication, à moins d'étendre l'idée de la violation aux contrats, à l'alliance faite avec Dieu ; mais alors l'explication irait trop loin, car elle s'étendrait jusqu'aux péchés (hhatath), et ne serait plus caractéristique. D'autres, comme Michaëlis, ont vu dans les asham les péchés d'omission, et dans les hhatath les péchés de commission expiés ; mais les passages Lév. 5, 17. 15, 25., réfutent à eux seuls cette interprétation. Grotius a vu le contraire, qui se réfute également par Lév. 4, 2. 13, 27. L'opinion de Saubert est encore moins soutenable : il voit dans les asham la réparation de péchés faits avec mauvaise intention et par méchanceté, et dans les hhatath, celle de péchés commis par ignorance ; l'appui que donne à cette opinion l'autorité de Philon et d'Aben Esra (du moins en partie) est plus que renversé par l'examen même des textes. Notons enfin l'explication d'Abarbanel, qui pense que les sacrifices pour le péché étaient offerts dans les cas d'une violation positive et intentionnelle d'un commandement de Dieu, les sacrifices pour le délit dans les cas douteux ; c'est de l'esprit rabbinique tout pur.

Nous avons maintenant à nous demander quelle idée les Juifs attachaient à la mort des victimes offertes en sacrifice, s'ils n'y voyaient qu'un présent fait à la divinité offensée, ou, comme le veut Michaëlis, une amende exigée comme châtiment, comme peine, ou enfin, dans l'acte du sacrifice, une substitution, et dans la victime un suppléant, un remplaçant destiné à souffrir pour eux la mort qu'ils avaient méritée. Cette dernière opinion est celle de plusieurs rabbins, et, parmi les théologiens modernes, celle de Bauer, De Wette, Gesenius, Scholl, Tholuck, Cœlln, Winer, Schrœder, etc. Elle a été combattue, avec plus de force que d'arguments, par Klaiber, qui a été plus négatif que positif, et qui prouve fort bien que cette doctrine des Juifs ne se trouve pas dans certains passages, sans avoir prouvé qu'elle ne se trouve pas dans d'autres. Nous n'insisterons pas sur les formules : « Le sacrificateur fera ainsi propitiation pour eux, et il leur sera pardonné, » ou « il fera propitiation pour son péché, » etc., formules qui se retrouvent fréquemment, Lév. 4, 20. 26. 5, 10. 13. 18., et qui ne sont cependant pas sans importance ; l'acte de poser la main sur

la tête de la victime, acte qui, au grand jour des expiations, indiquait positivement la transmission des péchés, Lév. 16, 21., pourrait ne pas avoir eu, dans les autres sacrifices, la même signification, et notre conviction qu'il en était cependant ainsi, n'aurait pas la valeur d'une preuve; enfin la circonstance que, dans certains cas, la victime était regardée comme souillée, ce qui suppose nécessairement qu'elle était chargée des péchés de celui qui l'offrait, n'est pas prouvée pour tous les cas, Ex. 29, 14. Lév. 13, 46. 16, 28., et semblerait même contredite par des passages tels que Lév. 4, 12. 6, 27. Nous renonçons à faire usage de ces divers textes, quelque forts qu'ils puissent paraître, et qu'ils soient en effet, parce qu'ils ne sont convaincants que lorsqu'on est déjà convaincu par les déclarations et les faits plus explicites qui suivent, et que nous allons examiner :

Lév. 17, 11. « L'âme de la chair est dans le sang; c'est pourquoi je vous ai ordonné qu'il soit mis sur l'autel, afin de faire propitiation pour vos âmes, car c'est le sang qui fera propitiation pour l'âme. » On ne peut entendre ces paroles de deux manières : elles disent clairement que l'âme de la bête, qui est répandue avec son sang, est offerte au lieu de l'âme du pécheur en propitiation. Il n'est pas même besoin d'insister sur le sens de *kipper*, expier; le seul parallèle entre l'âme de la chair et vos âmes implique l'idée de substitution, par conséquent d'expiation.

L'effusion du sang de la victime et l'usage qu'on en faisait, prouve que la mort de l'animal n'était pas la seule chose à considérer dans ces sacrifices, comme dans d'autres offrandes où la combustion des viandes sur l'autel était la chose principale. Or, que pouvaient signifier ces aspersions de sang, sinon que la vie elle-même était dispersée, perdue, jetée loin, et entièrement détruite? l'effusion du sang n'était pas un moyen, celui, par exemple, de tuer l'animal, mais un but; or, elle ne peut avoir été un but que si l'on se représente la vie du pécheur mystiquement unie à celle de l'animal, et anéantie avec elle.

L'idée d'une substitution, la pensée qu'un être pût souffrir et être puni de Dieu à la place d'un autre, se retrouve fréquemment dans l'ancienne alliance, non-seulement 2 Sam. 12, 15. 24, 10. Es. 53, 4. Dan. 11, 35., surtout 9, 26., mais déjà dans la loi de Moïse, à l'occasion du meurtre dont l'auteur restait inconnu, Deut. 21, 6. 8., etc.; puis encore dans la signification symbolique du sacrifice de l'alliance, Jér. 34, 18., dans le rituel du sacrifice du bouc expiatoire, Lév, 16, 21.; enfin, Es. 43, 3., où le mot de rançon est exprimé par l'hébreu *kopher*, qui s'emploie si fréquemment lorsqu'il est parlé des sacrifices expiatoires. Le mot *hhitteh* (expier) est employé avec le régime direct, Gen. 31, 39., dans le sens de remplacer, expier une chose, *supporter une perte*, et c'est le même mot, au même temps, mode et régime, qui est traduit par *offrir*, Lév. 6, 26 (19). 9, 15.

D'autres peuples de l'antiquité étaient encore familiers avec l'idée d'une expiation, que nous estimons avoir été celle que les Hébreux attachaient à leurs sacrifices; Hérodote, Jules César, Ovide, Porphyre, parlent des Egyptiens, des Gaulois, et d'autres nations chez qui une victime, homme ou bête, était censée expier les péchés, et prendre la place de celui qui l'offrait en sacrifice. La même idée se retrouve chez plusieurs peuples sauvages de nos jours, et paraît profondément enracinée dans le cœur humain. Elle a presque partout, et presque toujours, marché de pair avec l'idée de Dieu. On peut consulter, pour les citations, Tholuck, dans Guido et Julius, et pour l'exposition, les sermons de M. Martin sur la Rédemption. Au reste, il est peu de questions qui aient été plus souvent examinées, et qui aient eu l'honneur d'un examen plus profond et plus sérieux, de sorte que la liste des ouvrages à consulter, si nous voulions la donner, serait considérable.

Remarquons enfin que toutes les autres explications qu'on voudra donner du principe et de l'idée des sacrifices sont forcées, obscures et peu naturelles, ainsi que le remarque Winer lui-même, qui ne se pique pourtant guère d'orthodoxie. Michaélis voit dans le sang le principe de la vie, de la sensualité, du péché : l'effu-

sion du sang lui paraît un symbole de la destruction du péché; mais ni l'Ancien ni même le Nouveau Testament, ne justifient une pareille hypothèse. La supposition de Steudel est encore moins soutenable, et n'aurait pas suffi à faire la réputation de son auteur. Il admet que le principal, dans ces sacrifices, était la réconciliation du pécheur avec Dieu, par le moyen d'une offrande, et que les cérémonies qui entouraient le sacrifice, n'avaient d'autre but que de témoigner le repentir du coupable, et son horreur pour la transgression qu'il avait commise de la loi divine. Klaiber, enfin, est encore au-dessous de ses prédécesseurs : il ne considère que la pureté nécessaire à la bête du sacrifice, et pense que l'offrande d'un animal, sans défaut et sans tache, devait rappeler au pécheur la pureté que la loi exigeait de lui. Ce point de vue, qui s'appliquerait aussi bien à tous les autres sacrifices qu'aux sacrifices pour le péché, a, en outre, le grave inconvénient de ne tenir aucun compte du sacrifice en lui-même, et du rituel qui l'entourait. L'idée d'expiation, de substitution, ne peut donc pas nous paraître devoir être sacrifiée à d'aussi insignifiantes théories, et les passages cités qui l'appuient, puisent, dans le Nouveau Testament, leur dernière et complète justification. Un sacrifice expiatoire, une victime sans tache, offerte en lieu et place des pécheurs, est venue prouver à ceux qui doutaient, que les sacrifices symboliques et typiques de l'ancienne alliance avaient, en effet, une signification expiatoire, et que les victimes représentaient la mort d'une victime, à la place de ceux qui avaient mérité et encouru la condamnation divine.

Les *sacrifices du matin et du soir* mentionnés Ex. 29, 38-42. Nomb. 28, 3-8. Esd. 3, 5., étaient un holocauste journalier de deux agneaux d'un an qui étaient offets, l'un le matin, l'autre le soir, au nom du peuple entier; ce sacrifice était continuel, et n'était supprimé ni les jours de sabbat, ni les jours de grandes fêtes; lorsque d'autres sacrifices étaient présentés, celui-ci prenait place avant eux. Les rabbins ont fixé et multiplié les cérémonies qui accompagnaient ce symbole important du culte juif, et ont fini par n'en plus faire qu'une cérémonie; on voit même (Tamid. 3, 3.) que dans le second temple une place particulière était réservée à la partie nord-ouest du bâtiment comme étable des brebis destinées à ces sacrifices.

Quant aux offrandes de purifications, on en a parlé à l'article Pureté. Nous renvoyons de même aux articles spéciaux sus-mentionnés, pour tout ce qu'il y aurait à dire encore sur les sacrifices hébreux, les aspersions, libations, holocaustes, festins, etc.

SADDUCÉENS, secte juive fréquemment mise en scène dans le Nouveau Testament comme hostile aux pharisiens, mais se liguant avec eux dans une commune hostilité contre l'ennemi commun, Jésus-Christ, qui venait renverser les superstitions des uns et l'incrédulité des autres, Matth. 3, 7. 16, 1. 6. 12. 22, 23. Luc 20, 27. Act. 4, 1. 5, 17. 23, 7. Ils faisaient dériver leur nom de Tsadoc, disciple d'Antigone de Socho, et l'on prétend que c'est la doctrine de ce dernier qui avait engagé Tsadoc à quitter son école et à se faire chef de secte. Antigone, par un excès de spiritualité, en était venu à exagérer l'amour pur, ou du moins, s'il ne l'avait pas exagéré, il l'avait présenté sous un faux jour : Travaillez, disait-il à ses disciples, travaillez non point comme des serviteurs en vue des récompenses, mais obéissez à Dieu sans vue d'intérêt et sans espérer aucune récompense de vos travaux; que la crainte du Seigneur soit sur vous. Tsadoc, dit-on, en conclut fort à tort, qu'il n'y aurait pas de rétributions dans l'autre monde, par conséquent aussi pas de vie future. Ce qu'on sait des rapports d'Antigone et de Tsadoc est au reste fort confus et ne semble pas justifier cette origine des sadducéens; il est plus probable que ces sectaires, qui se seraient réunis d'une manière beaucoup plus simple et par la seule sympathie de l'incrédulité, auront fini lorsqu'ils auront eu l'idée de se constituer en confrérie, par rechercher un nom célèbre auquel ils pussent se rattacher, et qui pût leur servir de base et de point d'appui; une parole de Tsadoc, interprétée d'une

manière favorable à leur système, aura servi de transition entre les fils et le père supposé. — Les rabbins nous apprennent déjà dans le Talmud qu'Esdras avait ordonné que toutes les prières faites au temple, finissent par la formule « aux siècles des siècles; » il l'aurait fait pour exprimer la foi dans la parole divine qui nous enseigne qu'il y a un monde à venir, et pour protester ainsi publiquement contre certaines doctrines qui tendaient à se glisser dans l'Eglise juive, renversant l'espérance d'un monde futur et de l'éternité.—Le mot hébreu *tsaddik* signifiant *juste,* quelques-uns ont pensé aussi que le nom de sadducéens pouvait en dériver, et qu'ils avaient choisi les idées morales au lieu des idées religieuses pour leur drapeau. Quoi qu'il en soit, il est probable que les sadducéens ont emprunté leurs principes aux idées philosophiques qui se sont fait jour dans l'Asie antérieure depuis les conquêtes d'Alexandre le Grand; l'existence de la secte des pharisiens a peut-être aussi contribué à provoquer celle des sadducéens; un extrême en provoque un autre; le bigotisme engendre l'incrédulité, et la foi est au milieu, au-dessus de l'un et de l'autre.

Quant à leur doctrine, elle n'avait rien de positif. Ils rejetaient les traditions, ils niaient l'immortalité de l'âme, la résurrection, les rétributions finales, l'existence des esprits, des anges, des démons, etc. Selon eux, la providence divine n'entre pas dans tous les détails de la vie humaine, l'homme ne dépend que de lui-même; on voit que c'est une irréligion complète que représentait cette secte. Le passage de Josèphe, Archéol. 18, 1, 4., a fait croire qu'ils ne s'attachaient qu'aux cinq livres de Moïse, et qu'ils rejetaient tous les autres livres de l'Ancien Testament; mais comme dans ce passage la foi est opposée aux traditions, il est probable que Josèphe a voulu désigner tout l'Ancien Testament, la parole écrite, par opposition à la tradition orale; c'est l'opinion d'Olshausen et de Winer, q. v. Il serait difficile, en effet, de comprendre qu'en rejetant des livres aussi respectés des Juifs, et en se plaçant au niveau des Samaritains quant à leur canon, ils eussent été admis à siéger au sanhédrin comme ils le faisaient, Act. 23, 6., etc.

Les sadducéens étaient peu nombreux; ils se trouvaient presque exclusivement dans les hautes classes de la société; c'étaient les riches et les puissants, ceux qui étaient contents de ce monde et qui n'en voulaient pas d'autre; c'étaient les esprits forts, les incrédules, qui appartiennent à tous les temps, qui ont été représentés au dernier siècle par l'Encyclopédie, et qui sont représentés de nos jours par les rationalistes de cœur, dans toutes les classes et dans toutes les communions chrétiennes, par ces hommes incrédules, légers, se moquant de tout, tels que toutes les paroisses en présentent un nombre plus ou moins grand. Il est probable que la parabole de Lazare et du mauvais riche, Luc 16, 19-31., avait spécialement cette secte en vue. Les sadducéens, du reste, ne formaient pas un corps organisé comme les pharisiens; le bigotisme peut avoir ses *confréries,* mais il n'y a pas de *lien* pour les incrédules; ils n'étaient unis que par une identité de principes et de sentiments. Ils disparaissent de l'histoire après la destruction de Jérusalem.

Les ouvrages de Josèphe, Philon, Reland, Prideaux, Jahn, etc. renferment de nombreux détails sur les sectes juives des pharisiens, des sadducéens et des esséens, et doivent être lus si l'on veut se faire une idée exacte et complète de leurs doctrines et de leur histoire.

SADOC, un des ancêtres de Joseph, nommé dans la généalogie de Matth. 1, 14.; inconnu.

SADRAC, Dan. 1, 7., etc. Un des compagnons de Daniel. Son nom hébreu Hanania (grâce de Dieu, ou donné de Dieu), fut changé en celui de Sadrac qui signifie, selon Bohlen, joyeux sur son chemin. Il eut de la joie en ses voies, parce qu'il marcha fidèlement dans les commandements de Dieu. Son histoire est racontée à l'article Abed-Négo.

SAFRAN. C'est par ce mot que nos versions, et presque toutes les autres, ont traduit l'hébreu karkom, nommé avec le nard et d'autres plantes aromatiques, Cant. 4, 14. On a cru pouvoir entendre le karkom du *curcuma* ou souchet, sorte

de safran indien qui se divise en deux espèces, la longue et la ronde : l'analogie du nom hébreu militerait en faveur de cette traduction. Les feuilles du curcuma sont lancéolées, d'un vert de mer : la corolle a quatre feuilles ; des cinq étamines quatre sont stériles ; les racines sont charnues, genouillées, intérieurement d'un jaune rouge, et bonnes pour la teinture : la graine est renfermée dans une espèce de capsule à trois loges, à peu près ronde. Cette plante originaire des Indes pouvait être connue en Palestine. Cependant il est hors de doute que le nom de karkom comprenait aussi, à cause de la grande ressemblance des couleurs, la famille du véritable safran, du *crocus sativus*, et comme cette plante était tout à la fois plus belle et plus connue, c'est elle que tous les anciens interprètes, les Septante, la Vulgate, la version arabe, ont vue dans le passage du Cantique. Le crocus vient naturellement et sans culture en Orient ; il abondait dans la vieille Cilicie ; on le cultive dans l'Europe méridionale. C'est une plante bulbeuse dont les feuilles sont comme celles de l'herbe ; en automne on voit sortir presque immédiatement de l'oignon, une fleur d'un violet mat, de la forme d'un lys, et de la grandeur d'une petite tulipe. Le pistil, qui se trouve au milieu de la fleur, se termine par trois stigmates filandreux très odoriférants, d'une couleur qui varie de l'orange à l'écarlate. Ce sont ces stigmates qui, étant séchés, forment le safran du commerce. Les anciens faisaient un très grand usage de ce produit ; ils en composaient des eaux de senteur dont on arrosait les théâtres et les grandes salles, que l'on faisait entrer comme assaisonnement dans certaines nourritures, gâteaux, compotes, etc.: on en faisait même, au dire de Lucain 9, 809., de petites fontaines artificielles. Les parfumeurs en composaient des huiles, des onguents, des pommades ; les cuisiniers employaient vigoureusement cette plante dans leurs sauces, les médecins enfin s'en servaient pour leurs malades, *v.* Pline 21, 81. etc. — La Vulgate a traduit aussi par safran l'hébreu tholah de Lam. 4, 5., mais *v.* Cramoisi.

SAHALBIM, ou *Sahalabbim*, ville de la tribu de Dan, mais qui au commencement de la période des juges, était encore au pouvoir des Amorrhéens, Jug. 1, 35. Sous Salomon elle apparaît comme appartenant aux Israélites. Eusèbe, et Jérôme qui l'appelle un grand bourg, pensaient en retrouver les restes dans la Salaba de Sébaste.

SAHAPH, fils de Jadaï, n'est connu que comme fondateur de Madmanna, 1 Chr. 2, 47. 49. cf. Jos. 15, 31.

SAHARAJIM. 1° Benjamite, descendant d'Ehud ; il s'établit sur le territoire de Moab, sans doute après quelques victoires, et y épousa plusieurs femmes, 1 Chr. 8, 8. S'il compte parmi ses ancêtres le juge d'Israël on peut croire que les conquêtes de son aïeul favorisèrent son émigration. La mention qui en est faite est obscure ; il paraît qu'il avait répudié deux femmes avant de partir. — 2° Ville des plaines de Juda, sur l'histoire et la position de laquelle Eusèbe déjà déclare ne rien savoir ; Jos. 15, 36. 1 Sam. 17, 52. 1 Chr. 4, 31.

SAHASGAS, Est. 2, 14., officier du sérail d'Assuérus, chargé de surveiller, dans le second harem, celles des femmes que le monarque avait renvoyées ; son service l'appelait ainsi auprès des mécontentes, et de celles qui n'avaient point trouvé de faveur ou dont la faveur était passée ; Hégaï, son collègue, était plus heureux, chargé de garder celles qui espéraient encore.

SALA ou *Séla*, fils de Caïnan, et petit-fils d'Arpacsad ; à l'âge de cent trente ans il devint père d'Héber, et mourut âgé de quatre cent soixante ans. Il est nommé parmi les ancêtres de notre Seigneur, Luc 3, 35. cf. 1 Chr. 1, 18. 24. Gen. 10, 24. 11, 12.

SALAMINE, Act. 13, 5., ville maritime située dans la partie orientale de l'île de Chypre. Elle possédait un bon port, et fut autrefois la résidence de rois puissants. Ruinée par un tremblement de terre, elle fut rétablie au quatrième siècle sous le nom de Constantia, maintenant Constanza. Cette ville n'a de commun que le nom avec l'île de Salamine, qui rappelle la gloire de Thémistocle ; cette

dernière, patrie de Teucer, le chassa pour n'avoir pas vengé la mort de son frère Ajax, et Teucer, conservant dans l'exil le souvenir de sa patrie, donna le nom de Salamine à la ville nouvelle qu'il fonda en Chypre, et que ses descendants possédèrent pendant plus de huit cents ans. Paul vint à Salamine avec Barnabas, et y convertit Serge Paul.

SALATHIEL, un des ancêtres de notre Seigneur, nommé dans les deux généalogies de Joseph et de Marie, fils de Jéchonias selon saint Matthieu 1, 12., et descendant de David par Salomon; fils de Néri, selon saint Luc 3, 27., et descendant de David par Nathan. D'après la manière dont nos versions traduisent 1 Chr. 3, 17., ce passage ne présente pas de difficultés: mais les mots « qui fut emmené en captivité (en hébreu *assir*), ne peuvent pas être considérés comme un qualificatif de Jéchonias, parce que assir n'est pas lié par l'article au nom propre qui le précède; assir doit être pris comme nom propre, et la tradition des rabbins confirme cette traduction: v. 17. « Et les enfants de Jésonias, Assir; son fils fut Salathiel, v. 18. et Makiram, » etc. Assir formerait donc un chaînon de plus dans la généalogie. Une autre raison qui milite en faveur de cette explication, c'est Jér. 22, 30., qui annonce à Jéchonias qu'il n'aura point d'enfants; or, s'il avait eu plusieurs fils, cette prophétie aurait été fausse, tandis qu'elle peut être véritable en lui reconnaissant un seul fils: Jéchonias fut emmené captif dans sa dix-huitième année, avant d'avoir des enfants, 2 Rois 24, 15.; il resta en prison pendant trente-sept ans, et mourut sans laisser de postérité. Mais ne peut-on pas supposer qu'un de ses parents, Néri de la branche de Nathan, en épousant une de ses femmes, lui ait engendré un fils qui serait Assir, père de Salathiel? Cette hypothèse, si conforme à l'esprit du judaïsme, cf. Deut. 25, 6., cadrerait parfaitement avec le caractère des deux généalogies, et concilierait leur divergence en ce point, saint Matthieu attribuant toujours le fils à son père légal, même Jésus à Joseph, comme il le fallait pour convaincre les Hébreux, et saint Luc donnant au fils son père réel. Le nom de Salathiel qui se trouve encore Esd. 3, 2. Néh. 12, 1. Agg. 1, 1., parcourt toute la période de la captivité, depuis Jéchonias avec qui elle commença, jusqu'à Zorobabel sous qui elle finit, et sert à combler le vide que son absence aurait laissé dans les généalogies.

SALCA, ville, probablement frontière, du royaume de Basan, mais conquise avec le reste du pays par les Israélites, et adjugée à la tribu de Manassé, Deut. 3, 10. 13. Jos. 12, 5. 13, 11. D'après 1 Chr. 5, 11., on pourrait supposer que Salca passa plus tard aux Gadites, mais il est possible aussi que Salca dans ce passage soit entendu exclusivement et non inclusivement. Cette ville existe encore à 7 lieues de Botsra, à la frontière sud-est du Hauran vers le désert, sous le nom de Salkhat, ou Sarkhad; elle est protégée par un fort, bâti sur des rochers de basalte.

SALEM, un des premiers noms de Jérusalem, la capitale du royaume de Melchisédec, *v.* ces deux articles.

SALIM, près d'Enon, Jean 3, 23. Plusieurs croient que Salim est l'ancienne Salem où Melchisédec avait régné, et où l'on voyait alors un palais en ruines, qu'on prétendait avoir été celui de ce roi de paix; mais comme on l'a vu ailleurs, Salem est Jérusalem, et Salim ne saurait être confondu avec son presque homonyme. Il est difficile de déterminer où cette ville a dû exister; le voisinage d'Enon, lieu également inconnu, ne peut donner aucune lumière à cet égard: ce devait être à l'ouest du Jourdain, et selon Tholuck, très probablement dans la Judée, ou dans le Ghor supérieur. Eusèbe et Jérôme placent Salim et Enon à environ 8 milles sud de Scythopolis; peut-être est-ce le même endroit dont il est parlé Judith 4, 3. Il y avait là beaucoup d'eau. — Plusieurs noms à peu près semblables sont rapportés dans l'Ancien Testament, l'un comme appartenant à la tribu d'Ephraïm, 1 Sam. 9, 4., l'autre comme étant de Juda, Jos. 15, 32.; le nom de Hajin qui le suit pourrait être le Enon du Nouveau Testament. — Simon Zélotes doit avoir été originaire de Salim.

SALIVE. Cracher contre quelqu'un, ou à propos de quelqu'un, était déjà, dans la plus haute antiquité, considéré comme une insulte grave, Deut. 25, 9. Nomb. 12, 14. Es. 50, 6. Matth. 26, 67.; le simple acte de cracher en présence de quelqu'un était considéré comme une malhonnêteté, Job 30, 10., et un Oriental de nos jours, comme du temps d'Hérodote, (1, 99.) ne se permettra jamais une action pareille en présence d'un supérieur, Niebuhr, B. 26, 29.; ce n'est point seulement comme le pense Jahn, à cause des beaux tapis qui couvrent la terre ou le plancher, mais par cette pudeur naturelle qui dit à chacun l'inconvenance qu'il y a à se purger d'une sécrétion quelconque en présence de personnes respectées; il pourrait, d'ailleurs, arriver qu'un peu de salive vînt à tomber sur les vêtements et même sur la barbe du voisin, ce qui est pour les Orientaux un affront suprême. La salive d'un homme ayant une maladie impure, rendait impur celui sur qui elle tombait par hasard, Lév. 15, 8., et l'on doit voir dans cette prescription morale une précaution médicale. — La salive a certaines vertus adoucissantes, surtout celle d'un homme à jeun, qui n'est pas gâtée par le mélange d'odeurs diverses et de particules alimentaires; les animaux guérissent ordinairement leurs plaies en les léchant; la morsure des serpents et des scorpions a été souvent guérie par la salive d'homme à jeun; d'autres maladies, notamment certaines ophthalmies, ont été traitées avec succès au moyen de ce remède si simple et si facile, *v.* Plin. 28, 7., etc.; mais il ne paraît pas que la salive ait pu guérir de véritables cécités, des maux ayant affecté l'organe visuel dans ce qui constitue sa propriété de vision. Ce que Tacite et Suétone racontent en effet de l'empereur Vespasien (Hist. 4, 81. Vesp. 7.), se rapporte probablement à des yeux affectés extérieurement et non point au fond, et quelques faits de ce genre qu'on a découverts plus tard, portent un caractère légendaire qui ne permet pas d'en tirer des conclusions positives. Jésus en guérissant un aveugle-né au moyen de salive mêlée de boue, Jean 9, 6., évidemment a fait un miracle, et en a voulu faire un; mais pourquoi s'est-il servi d'un moyen, et d'un moyen qui ne pouvait pas atteindre le but? On a diversement répondu à cette question, et l'on peut comprendre dans le bénéfice de la même réponse d'autres faits analogues, où des moyens extérieurs sont employés pour des guérisons miraculeuses, 2 Rois, 4, 41. Es. 38, 21. Marc 6. 13. 7, 33. Ces moyens, selon Passavant, auraient été les conducteurs physiques de la force surnaturelle qui agissait. Chrysostome, Mélanchthon, Calvin, pensent, dans le cas particulier, que le Seigneur voulait éprouver la foi du malade, et voir si, après ce traitement en apparence peu efficace, l'aveugle aurait assez de confiance en lui pour se rendre de la ville à la fontaine de Siloé où sa guérison devait être accomplie; peut-être aussi l'emploi d'un moyen quelconque était-il un point d'appui pour une foi faible encore. Winer enfin pense que Jésus voulait, par cette action, protester une fois de plus contre le légalisme absurde des pharisiens qui défendaient de guérir le jour du sabbat, même au moyen de la salive. Toutes ces explications ont de la valeur, et nous les acceptons, mais nous ne repoussons point aussi absolument que Winer, et comme une absurdité, l'opinion de Johren (de Christo medico) que puisque le corps de Christ était entièrement sain et parfait, les facultés qui dorment ou qui sont émoussées en nous, devaient exister en lui dans toute la plénitude de leur perfection, et que si la salive humaine et animale a quelques vertus médicales, celle du Seigneur devait les posséder toutes, et non altérées.

Luc 16, 21. Les chiens ont un grand penchant à lécher les plaies, même les plus dégoûtantes; ils sont représentés léchant les ulcères de Lazare, et, comme la langue du chien est très-fine, son action produit toujours une impression agréable sur le malade, et peut procurer sa guérison. On ne s'étonne pas de trouver un détail de ce genre dans les récits de Luc le médecin.

SALLUM. 1° Quinzième roi d'Israël, 2 Rois 15, 10. Fils de Jabès, il conspira contre Zacharie, le tua, éteignit la dynastie de Jéhu, ceignit sa tête de la couron-

ne, la garda un mois, et la perdit comme il l'avait gagnée : Ménahem le tua, vengea son ancien maître, et lui succéda à son tour. Sallum, pour avoir osé assassiner son prédécesseur en présence de tout le peuple, devait avoir un grand nombre de complices, et avoir préparé de longue main son complot. — 2° Mari de Hulda, et garde du vestiaire royal sous Josias, 2 Rois 22, 14. Il était peut-être mort lorsque son épouse parut sur la scène.—3° Grand-prêtre de la famille d'Aaron, 1 Chr. 6, 12. 13. — Ce nom était fort commun.

SALMA. 1° Arrière-petit-fils d'Ephrata, et père ou prince de Bethléem, 1 Chr. 2, 51.— 2° *Salma,* 1 Chr. 2, 11., appelé aussi Salmon, Matth. 1, 4. Luc 3, 32. Ruth 4, 20., était fils de Nahasson; il épousa Rachab de Jérico. Son nom se trouve dans les deux généalogies du Seigneur.

SALMAN, Os. 10, 14., ou

SALMANÉSER, 2 Rois 17, 3. 18, 9., roi d'Assyrie, successeur de Tiglath-Piléser, et prédécesseur de Sanchérib, contemporain de So, roi d'Egypte, 17, 4., fondit sur Israël au temps de Hosée, 729 av. C., le soumit, et se le rendit tributaire ; mais Hosée s'étant allié avec l'Egypte, et ayant cru, au bout d'un certain temps, être assez fort pour pouvoir se soustraire au paiement du tribut, Salmanéser revint, assiégea Samarie, la prit au bout de trois ans, dans la neuvième année de Hosée, s'empara de la personne du roi, l'emmena en esclavage avec la plus grande partie de son peuple qu'il dispersa en Assyrie, et mit fin au royaume des Dix tribus. C'est cette catastrophe que prédit Esaïe, 10, 9. Les chap. 15 et 16 du même prophète, sur les Moabites, et notamment le dernier verset de cet oracle, paraissent également annoncer les combats et les victoires de Salmanéser ; Moab était sur le chemin du guerrier qui marchait d'Assyrie en Ephraïm, et tout rend probable que ce fut lui que Dieu chargea d'exécuter ses menaces, et d'accomplir ses prophéties ; on n'a, du reste, pas d'autres détails sur ces campagnes. Salmanéser, d'après Ménandre, s'empara encore de la Phénicie, mais échoua contre l'île de Tyr. L'histoire profane a conservé son nom; Osée, 10, 14., l'a abrégé.

SALMON. *v.* Salma.

SALMONE, Act. 27, 7., promontoire de l'île de Crète, au nord-est, vis-à-vis de Gnide ou Rhodes, Strabon 10, 474.; aujourd'hui cap Sidéro.

SALOMÉ, femme de Galilée qui accompagnait, avec d'autres, notre Seigneur dans ses voyages, Marc 15, 40. 16, 1. Il ressort de la comparaison de ces passages avec Matth. 27, 56., qu'elle était mère de Jacques et de Jean, par conséquent épouse de Zébédée. Les anciens en font une fille de Joseph, le père légal de Jésus; d'autres la tiennent pour l'épouse de ce Joseph auquel elle donna deux filles; d'autres, enfin, la font fille d'un frère du sacrificateur Zacharie, le père de Jean-Baptiste ; mais tout cela est incertain. Quoi qu'il en soit de ces dernières données, la première est sûre ; elle était mère de Jacques et de Jean ; c'est elle qui, avec l'idée d'un règne terrestre du Messie, et voyant les adhérents du roi futur se multiplier autour de lui, douze apôtres d'abord, puis soixante-dix disciples, et d'autres encore, s'empressa de recommander ses deux enfants à la protection particulière du maître, en demandant pour eux les deux meilleures places dans son royaume. D'un mot, Jésus renversa l'échafaudage d'espérances charnelles qu'elle avait élevé dans son cœur, et, lorsqu'elle suivit le Seigneur au lieu du supplice, elle put se convaincre mieux encore qu'en effet son règne n'était pas de ce monde ; sa résurrection, dont elle fut témoin lorsqu'elle vint avec ses compagnes pour embaumer le corps, acheva de l'éclairer sur la nature du maître de ses fils, sur son royaume, et sur sa gloire. — Les prétentions de Salomé, pour n'être pas repoussées comme ridicules, devaient être fondées sur une position sociale plus relevée que celle des autres apôtres, et ce fait tendrait à prouver que Zébédée n'appartenait pas aux classes inférieures de la société. Le secret de cet entretien ne fut pas gardé ; car, peu après, on voit les apôtres irrités contre les deux frères, qui avaient assisté à la présomptueuse demande de leur mère, et qui paraissent si bien l'avoir appuyée, que saint Marc, 10, 35., la leur attribue, comme si c'étaient

eux qui eussent porté la parole. On voit, par l'histoire de Salomé, combien l'amour maternel peut égarer les meilleurs esprits : heureux si l'on peut apprendre avec elle que, pour être grand dans le royaume des cieux, il faut se faire petit à ses yeux! — Salomé était aussi le nom de la fille d'Hérodias, q. v.

SALOMON, fils de David et de Bathsébah, le dixième fils de David selon la liste de 1 Chr. 3, 5., et son successeur sur le trône de Juda. Son règne de quarante années va de 1015 à 975 av. C. Son histoire est renfermée dans les onze premiers chapitres du premier livre des Rois, et racontée de nouveau sous un autre point de vue, et avec quelques omissions importantes, 2 Chr. 1-9. Elève de Nathan, il était appelé au trône par les promesses que Dieu avait faites à David, son père, 2 Sam. 7, 12. 1 Chr. 17, 11. Ps. 132, 11. 1 Rois 8, 20. Une conspiration ayant pour but de le renverser hâta son couronnement. Il fut présenté au peuple par Nathan, Tsadoc et Bénaja, reçut avec modestie les applaudissements de la multitude, déjoua, par son élévation, le complot qui devait lui ravir la couronne avant qu'elle fût posée sur sa tête, et pardonna à son imprudent et malheureux frère Adonija, n'exigeant de lui qu'un avenir de fidélité pour expiation d'une révolte passée. On suppose que c'est à l'âge d'environ vingt ans qu'il monta sur le trône; Josèphe ne lui donne que quatorze ans, d'autres encore moins, à cette époque de sa vie.

Des révoltes à peine étouffées, des guerres à peine finies, l'habitude de l'agitation chez le peuple, des haines de famille, des rivalités sacerdotales, voilà ce que le jeune roi trouvait sur le trône à un âge où l'on n'a pas encore d'expérience, et après une éducation qui, en l'éloignant du tourbillon de la vie publique, n'avait pu remplacer pour lui l'expérience. Des troubles politiques et des troubles religieux! Mais le ciel ne resta pas longtemps sombre : les nuages se dissipèrent, et le soleil parut.

Quelques actes énergiques commandés par une sage politique, et par le testament de David, firent connaître au peuple que Salomon régnerait avec justice et fermeté. Joab fut mis à mort comme meurtrier d'Abner et d'Hamasa; Adonija, qui renouvela sous une forme détournée ses prétentions à la couronne, fut puni de mort; Simhi, qui avait enfreint la condition de son salut, fut puni de mort; Abiathar, qui avait trempé dans la conspiration d'Adonija, vit la peine de mort commuée en celle de l'exil, en considération des services qu'il avait rendus à son père; Barzillaï et ses enfants reçurent la récompense de leur fidélité. — En exerçant ainsi la justice, en montrant qu'il ne s'arrêtait pas au rang du criminel, mais qu'il frappait le crime, quel qu'en fût l'auteur, Salomon affermit le sceptre entre ses mains. Jusque là il n'avait fait que suivre les inspirations de son père, et il avait réussi; il devait apprendre à régner seul. Il assembla le peuple à Gabaon, où était encore le tabernacle, et il y offrit mille holocaustes à la fois, splendide inauguration d'un règne qui devait rétablir et achever de régler le culte. La nuit suivante, Dieu lui apparut en songe, et lui demanda de choisir ce qu'il désirait, grave et solennelle épreuve pour le cœur d'un jeune homme! (On se rappelle involontairement l'épreuve de Pâris sur le mont Ida). Salomon répondit par une prière touchante et pleine d'humilité, et, sage, il demanda la sagesse. Il éprouva ce que l'homme a tant de peine à croire, que toutes choses sont données par dessus à celui qui cherche premièrement le royaume des cieux et sa justice, Matth. 6, 33. Dieu lui accorda la sagesse qu'il avait demandée, les richesses et la gloire qu'il n'avait pas demandées. Plein de joie, il revint à Jérusalem achever devant l'arche sainte les sacrifices qu'il avait commencés devant le tabernacle à Gabaon. Il fut bientôt appelé à donner publiquement une preuve de sa sagesse, et l'histoire des deux femmes réclamant l'une et l'autre, comme le leur, un même enfant, est un des plus beaux épisodes de sa vie, une des plus belles et des plus naïves peintures de la vie et des mœurs judiciaires de l'ancien Orient. Bientôt la gloire de Salomon se répandit au dehors ; sa puissance s'affermit sur tous les pays com-

pris entre l'Euphrate et le torrent d'Egypte; les trésors affluèrent à Jérusalem. En paix avec tous ses voisins, il vit tout prospérer à l'intérieur: le commerce par terre et par mer se développa considérablement; des vallées furent comblées; Jérusalem fut ceinte de remparts; des palais furent construits; des villes et des villages s'élevèrent et s'agrandirent; Palmyre fut fondée au milieu des déserts vaincus et peuplés; de glorieuses alliances le mirent en contact avec tous les princes de son temps, qui vinrent le visiter et admirer sa sagesse autant que ses trésors; l'argent enfin, et l'or, nous dit l'historien, pour résumer en un mot la splendeur de ce règne, n'étaient pas plus estimés à Jérusalem que les pierres, ni les cèdres du Liban que les figuiers de la plaine.

Le culte de l'Eternel ne pouvait rester oublié au milieu de la prospérité générale; le temple dont David avait conçu le dessein et dont Dieu avait promis l'exécution à Salomon, ne pouvait pas tarder à s'élever et devait éclipser en splendeur tout ce qui avait été fait jusqu'alors. Le moment était venu de fixer l'arche et le tabernacle qui, depuis des siècles, avaient été errants de Silo à Nob, puis à Bahalé, puis à Gabaon, puis à Jérusalem, d'abord chez Hobed-Edom, puis sous une tente élevée par David; le moment était venu de réunir d'une manière stable les divers objets du culte jusqu'alors dispersés, et de donner à la religion juive un centre où le peuple vînt adorer une magnificence qui répondît aux charnelles objections des idolâtres, qui excitât l'esprit charnel des Hébreux indifférents. David avait déjà assemblé les premiers matériaux, 1 Chr. 22, 3.; Salomon continua; ses rapports avec le roi de Tyr lui rendirent la tâche plus facile; des ouvriers tyriens et les bois du Liban furent mis à sa disposition; plus de 150,000 hommes travaillèrent à ce grand ouvrage qui, entrepris dans la quatrième année du règne de Salomon, fut entièrement achevé en sept ans et demi. La dédicace du temple eut lieu l'année suivante et dura sept jours, puis vint se confondre avec la fête des tabernacles qui commençait. Une foule immense était venue de toutes les parties du royaume; l'arche fut conduite avec pompe, accompagnée de tous les chefs d'Israël, et déposée solennellement dans le lieu très saint; au moment où le voile qui devait la cacher aux yeux du peuple fut abaissé, la nuée de l'Eternel remplit le temple, et Salomon prononça la magnifique prière de consécration que l'Ecriture nous a conservée; après s'être levé il bénit le peuple, le feu du ciel tombe et consume les premiers holocaustes; la nuée sainte se répand dans le temple, et le peuple entier se prosterne comme un seul homme. Pendant cette double fête qui dura deux semaines, les sacrifices, les holocaustes, les chants sacrés continuèrent sans interruption; Jérusalem, ornée de feuillage, embellie par ses nouveaux bâtiments, animée par la présence de ses innombrables hôtes, fut ce jour-là la reine du monde et devait présenter un coup d'œil enchanteur; la chair de 22,000 bœufs et de 120,000 brebis offerts en sacrifices par Salomon, servit aux festins de ces nombreux convives qui remportèrent dans leurs tribus, dans leurs villes et dans leurs campagnes, bien des joies et de bien beaux souvenirs.

L'Eternel apparut alors une seconde fois à Salomon; en lui rappelant les promesses de Gabaon, il lui rappela aussi que sa prospérité dépendrait de sa fidélité. Cet avertissement était nécessaire à ce roi de trente-deux ou trente-trois ans; il était à craindre que tant d'élévation ne lui donnât le vertige. Salomon ne répondit rien. Quelques années heureuses et pures s'écoulèrent encore. Le fils de David avait épousé une Pharaon, convertie sans doute au Dieu d'Israël, mais toujours considérée par le peuple comme une étrangère, et ce fut probablement pour céder à l'opinion publique, peut-être aussi par un scrupule personnel, que Salomon ne permit pas qu'elle habitât la maison de David où l'arche était restée quelque temps. Cette Egyptienne était la reine de l'empire, de préférence aux autres épouses de Salomon, parmi lesquelles on trouve encore plusieurs païennes d'origine, Hammonites, Moabites, Héthiennes, Sidoniennes, etc. Si l'on se rappelle les paroles de Moïse,

Deut. 23, 7., on ne peut s'empêcher de trouver un excès de susceptibilité religieuse soit chez le peuple, soit chez le roi, dans le refus de la laisser habiter la maison de David ; et si cet excès vaut mieux que l'excès contraire, il faut avouer aussi que bien souvent l'un sert à cacher l'autre.

La visite de la reine de Séba est la dernière gloire de ce règne, et servit peut-être de transition aux désordres qui en déshonorèrent la fin. On voudrait presque ne lire l'histoire de Salomon que dans le livre des Chroniques qui la termine ici. La prospérité, l'achèvement de ses travaux, le repos perdirent le plus sage des rois ; des femmes égarèrent son cœur ; il se forma un immense harem, et l'impureté poussa à l'idolâtrie le fils de David, le constructeur du temple, le restaurateur du culte; il consacra aux idoles des hauts lieux que Josias détruisit plus tard, 2 Rois 23, 13.; ses concubines voulurent rester fidèles à la religion de leurs pères, et chacune sut entraîner le grand roi dans son idolâtrie. Une troisième fois l'Eternel lui apparut, mais ce fut pour lui annoncer la division qui déchirerait son royaume après sa mort; le châtiment ne frappa que lorsque l'heure eut sonné, mais il se fit pressentir; le tonnerre gronda longtemps avant qu'on ne vît tomber la foudre; la révolte bientôt étouffée de Hamath, 2 Chr. 8, 3., appartient sans doute à ces signes qui devaient annoncer la fin d'une paix de quarante années; le retour de Hadad en Idumée, les courses de Rézon en Syrie, 1 Rois 11, 14., les oracles d'Ahija, les sourdes menées de Jéroboam, tout grondait, et Salomon dut comprendre que sa gloire était passée. Sa vie ne fut point prolongée ainsi que Dieu le lui avait promis; il mourut âgé d'environ soixante ans, laissant une immense réputation dans tout l'Orient, et rappelant à tous les Israélites pieux que celui qui est debout doit prendre garde qu'il ne tombe.

Quelques observations détachées achèveront de faire comprendre son règne et son histoire.

1° Le nom de Salomon qui signifie le paisible, le pacifique, était, comme les noms de David et de Saül, parfaitement d'accord avec le caractère et la vie de celui qui le portait ; il correspond à l'allemand Friederich. Salomon paraît avoir été d'un naturel tranquille et doux, plus ami de l'éclat que du bruit, des fêtes religieuses que des réjouissances politiques, des études paisibles que des glorieuses aventures ; plutôt porté à la clémence qu'à la sévérité ; modeste, mais sage et ferme, ayant toutes les qualités qui peuvent assurer à un monarque la conservation de ses frontières, et le calme à l'intérieur. Ses études et ses travaux littéraires furent immenses ; outre les Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique, dont il est parlé en leur place, il a écrit des ouvrages d'histoire naturelle dont la science plus que la foi peut regretter la perte, cinq mille cantiques, ou chants lyriques destinés au culte, dont le psaume 127 et peut-être le 45 ont seuls survécu, enfin trois mille paraboles, fables, apologues ou sentences, dont les unes ont été conservées sans doute dans le recueil des Proverbes, les autres peut-être dans les fables orientales auxquelles Pilpay, puis Esope, ont plus tard donné leur nom, 1 Rois, 4, 32. Sa sagesse se montra encore dans ses jugements, et son esprit, ami des luttes pacifiques, dans les jeux d'énigmes auxquels il se livrait avec les rois voisins, comme on le voit par l'histoire de la reine de Séba : la tradition veut même que des correspondances de ce genre entre Hiram et Salomon aient longtemps été conservées dans les archives de la ville de Tyr, et Josèphe cite à cet égard les assertions de Dion et de Ménandre.

2° La sagesse que Dieu accorda à la demande de Salomon, et qui ne l'empêcha pas de succomber aux plus déplorables tentations, n'était point cette sagesse dont il est parlé Jacq. 1, 5., c'était purement et simplement la sagesse administrative et gouvernementale ; Salomon n'en avait pas demandé davantage, 1 Rois 3, 9. : c'était une sagesse terrestre qui pouvait être sensuelle et diabolique, Jacq. 3, 15. Le roi était sage, l'esprit de l'homme pouvait l'être aussi ; le cœur ne l'était pas nécessairement, et la splendide histoire de ce règne de quarante ans ne le prouve que trop : Dieu éclaira son esprit, agrandit

ses vues, développa son intelligence, remplaça pour lui l'expérience par une profonde sagesse et par une connaissance instinctive des affaires, mais laissa son cœur libre, et ne contraignit sa volonté ni vers le bien, ni vers le mal. On comprend dès lors que le plus sage des rois ait pu devenir le plus faible des hommes, et que l'idolâtrie ait pu s'y glisser pour un temps à la faveur de la volupté. A la sagesse politique Salomon joignait des talents particuliers, et sa facilité naturelle pour apprendre trouva de grands avantages dans les loisirs de la paix, dans les découvertes des voyageurs, dans les rapports qui l'unissaient avec les rois des contrées voisines, dans les produits étrangers que lui apportaient d'année en année ses navires de commerce, et dans les impôts en nature ou dans les cadeaux que les pays tributaires faisaient affluer à sa cour. La richesse vint en aide à la science.

3° Quant au commerce de Salomon, quant aux pays d'Ophir, de Tarsis, et aux produits ou aux objets de ce commerce, on trouvera aux articles spéciaux les détails et éclaircissements nécessaires. Nous croyons seulement que toutes ces belles entreprises furent plus conformes à la sagesse humaine qu'à la sagesse divine ; plusieurs étaient positivement contraires au texte de la loi, notamment les amas de chevaux que Salomon faisait venir d'Egypte, et si l'administration sembla d'abord y trouver une source de prospérité, le royaume ne tarda pas à apprendre que ce n'est pas impunément qu'on transgresse les ordres de Dieu. L'industrie vint à la suite du commerce, les arts et métiers fleurirent; les constructions nombreuses entreprises par Salomon favorisèrent le développement de l'architecture, de la sculpture, de l'ébénisterie, de l'orfévrerie, de la bijouterie, et si les travaux les plus fins et les plus délicats furent d'abord confiés à des étrangers, il est bien probable que ceux-ci laissèrent des élèves, et que l'industrie devint nationale en Israël.

4° Mais l'industrie et le commerce amenèrent le luxe à leur suite, avec le luxe la pauvreté, et des germes de mécontentement : le peuple, destiné à la culture de la terre, voulut imiter la pompe de la cour et du culte ; la simplicité des mœurs avait disparu, l'orgueil avait pris sa place, et les murmures de la nation ne furent étouffés que par la grandeur et la puissance d'un roi qui n'avait rien à redouter : à sa mort ils éclatèrent, et les successeurs de Salomon durent comprendre que la sagesse dans l'obéissance eût mieux valu que la simple science de la royauté. Le grand commerce de Salomon ne fut que le prélude de ses autres infidélités, et le commencement de la fin.

5° On a beaucoup discuté, et même plaisanté, à propos des immenses richesses de Salomon, et vraiment il n'en valait pas la peine. Dieu lui avait promis les richesses, il les lui a données par les voies les plus naturelles. Les guerres victorieuses de David avaient rapporté au trésor de riches butins ; d'immenses contrées tributaires apportaient chaque année leur offrande à Jérusalem ; Israël en paix fécondait ses champs et ses montagnes ; aucun fléau, ni guerre, ni armée, ni sécheresse, ni famine, ne forçait une année à nourrir l'année suivante, et chacun jouissait en plein de son revenu du moment ; tous les bras étaient occupés ; les travaux étant nombreux, le salaire était suffisant, les vivres étaient à la portée de tous, et il n'en faudrait pas davantage à nos nations modernes pour qu'elles s'estimassent heureuses et prospères. Or Salomon avait davantage encore ; et le commerce qui fit seul la richesse de l'Espagne et du Portugal il y a quelques siècles, le commerce qui place l'Angleterre et les Etats-Unis à la tête des peuples modernes, le commerce vint faire regorger de ses riches produits les coffres déjà pleins de Jérusalem. Toutes ces causes de prospérité font paraître, non point ordinaire sans doute, mais bien naturel, un état de choses qui paraît au premier abord presque merveilleux, et la seule chose dont on s'étonne, c'est qu'on ait pu être étonné de cet assemblage de richesses dont l'absence seule, en d'aussi propices circonstances, aurait le droit de surprendre. Ajoutons, et ce sera peut-être une restriction, que c'est le roi et non point le

royaume qui profitait directement de ces richesses; les sujets n'en subissaient que l'heureux contre-coup, leur abondance n'était que le reflet de la prospérité du monarque. Salomon avait le bénéfice de tous les transits, le monopole de tous les commerces; rien ne se faisait qu'en régie, et l'Orient ancien n'est à cet égard encore que le frère aîné de l'Orient moderne, où la cour est plus que l'Etat. La liste civile en provisions de bouche pour chaque jour était considérable, 1 Rois 4, 22., et douze commissaires, établis sur autant de districts, avaient tour-à-tour à pourvoir aux besoins de la table royale; la vaisselle d'or abondait, et absorbait une partie des capitaux nationaux; le vestiaire ne le cédait en rien en magnificence aux splendeurs de la table et à la richesse des appartements et du trône; un sérail, composé en grande partie de femmes étrangères, représentait au sein de l'Etat un Etat privilégié qui dépensait sans rien produire. Le peuple, de son côté, contribuait à donner de l'éclat au trône, et s'il en recevait quelque bien, il lui donnait cependant davantage; les impôts et les corvées fournissaient à bien des besoins, mais n'enrichissaient que le roi; le peuple était épuisé, 1 Chr. 29, 6., et il finit par le montrer. — S'il restait encore des doutes sur les énormes richesses dont pouvait disposer le fils de David, ils devront céder devant une considération qui n'est pas une preuve, et qui peut être davantage : ces richesses sont de notoriété publique; Salomon a laissé dans tout l'Orient la réputation du plus riche des rois, et des réputations de ce genre ne s'usurpent jamais.

6° On verra, à l'article Temple, ce qu'il y a à dire sur le matériel de cette construction. Bornons-nous pour le moment à une observation. Le temple qui dans l'idée de David devait être un hommage de plus rendu à l'Eternel, qui pour Salomon était tout à la fois un acte de piété et un acte de splendeur, n'a pas rendu de grands services à la religion; il l'a plus centralisée, il l'a rendue encore plus nationale qu'elle n'était auparavant, mais il l'a matérialisée, fixée, figée; il en a fait un opus operatum; on a rendu à ses ornements plus d'honneur qu'à la simplicité du tabernacle du désert, et plusieurs se sont fiés sur des paroles trompeuses, en disant : C'est ici le temple de l'Eternel, le temple de l'Eternel, le temple de l'Eternel! Jér. 7, 4. Il semble que le judaïsme déjà, et par les deux plus grands de ses rois, ait dû protester contre le culte des formes. Les Juifs avançaient assez lentement dans les voies de la piété, retenus qu'ils étaient par la pesanteur de leur sensualisme, sans qu'il fût nécessaire de les rattacher encore à la matière, et ce que Salomon fit pour l'extérieur du culte, il le fit au détriment du culte intérieur; il ne fut pas le dernier à en faire l'expérience personnelle. L'autorisation que Dieu donna à l'érection d'un temple n'est pas une approbation, c'est à peine un consentement; il dit à David : je n'en ai pas besoin, ton fils me bâtira une maison. Il semble protester pour sa part, constater un fait, et en laisser l'auteur entièrement responsable.

7° La visite de la reine de Séba est mentionnée avec une sorte d'éclat au milieu de toutes les autres visites qui furent faites à Salomon. Les offrandes qu'elle apportait, la beauté et la grandeur de son cortége, son admiration pour la science et l'esprit du roi hébreu, sont rapportés avec complaisance; ses discours semblent annoncer qu'elle était digne de l'hôte qu'elle venait admirer. Notre Seigneur, en la louant de ce qu'elle avait fait, Matth. 12, 42. Luc 11, 31., blâme les Juifs de ne pas pressentir le roi de gloire, la sagesse éternelle qui est au milieu d'eux. — Une tradition éthiopienne porte que la reine de Séba eut de Salomon un fils, Ménilébek, duquel les rois actuels d'Abyssinie prétendent encore descendre en ligne directe. *v.* Sheba.

8° La relation des Chroniques est en général plus courte que celle des Rois, et elle supprime certains détails qui ne manquent pas d'importance, notamment la chute et l'idolâtrie de Salomon, et les exécutions qui inaugurèrent son règne. Le plan particulier de ces deux livres explique ces différences, et en explique d'autres encore : les Rois racontent, ainsi que leur titre l'indique, l'histoire des

rois; les Chroniques racontent davantage l'histoire du royaume théocratique. Plusieurs actes de Salomon, sa chute entre autres, furent des actes personnels, et c'est moins pour ménager sa gloire que pour s'en tenir à ce qu'exigeait leur plan, que les Chroniques ont passé sous silence des faits, instructifs sans doute comme histoire d'un individu, mais presque sans relation avec l'histoire du royaume. Si l'on se rappelle ensuite que les Rois sont l'histoire des prophètes et, pour ainsi dire, du culte libre, et que les Chroniques nous racontent l'histoire dans ses rapports avec le culte lévitique, national, on comprendra certaines autres variantes, omissions, ou additions, telles que 2 Chr. 2, 17. cf. 1 Rois 5, 13. 2 Chr. 5, 11-14. cf. 1 Rois 8, 10. 2 Chr. 8, 12. cf. 1 Rois 9, 25. La conciliation de quelques autres différences, ou le jugement à porter sur leur nature, n'appartient pas à notre travail ; c'est l'affaire des commentaires.

9° Que Salomon soit revenu de ses égarements avant de mourir, c'est ce qui ne nous laisse pas l'ombre d'un doute, mais le récit biblique se tait sur ce point. Le fils de David, le constructeur du temple, l'auteur de trois des livres du canon, ne saurait être un réprouvé ; il a pu tomber, mais il a dû se relever, et si la réprobation pesait sur lui le livre des Chroniques ne nous laisserait pas sous l'impression de sa fidélité : ce n'est même que parce qu'il s'est repenti que l'auteur des Chroniques a pu passer sa chute sous silence. Une chute n'était qu'un fait, une apostasie finale eût modifié, ou plutôt changé complétement le jugement que l'histoire doit porter sur ce monarque ; et si Dieu l'a jugé digne de lui dénoncer lui-même les châtiments qui fondraient sur son royaume, c'est que Dieu ne le rejetait point ; il est d'ailleurs probable que cette vision, et les troubles de ses derniers jours, furent le moyen dont Dieu se servit pour le ramener à lui.

10° La tradition et les légendes se sont emparées de cette vie si riche et si grande, et l'Orient chante encore Salomon : nous n'avons pas à nous en occuper ; le seul fait à signaler est la durée de quatre-vingts ans que Josèphe donne à ce règne ; en faisant mourir Salomon à quatre-vingt-quatorze ans, il en fait une sorte de Louis XIV, moins les guerres et les persécutions religieuses.

11° Le nom de Salomon est souvent rappelé dans l'histoire de ses successeurs, ou à propos du temple et du culte. En dehors des livres historiques de l'Ancien Testament, on le trouve Ps. 72, 1. Jér. 52, 20. Néh. 13, 26. Matth. 6, 29. 12, 42. Luc. 11, 31. 12, 27. Jean 10, 23. Act. 3, 11. 5, 12. 7, 47., et il est à remarquer que dans tous ceux de ces passages où il sert de terme de comparaison, il est nommé avec défaveur et comme terme inférieur.

SALUT, *salutation*. *v.* Politesse.

SAMARIE, en hébreu Schomrôn, en caldéen Schomraym. 1° Ville du centre de la Palestine, située sur le plateau d'une colline et entourée de montagnes plus élevées, 1 Rois 16, 24., noble situation pour une ville royale : isolée, la colline de Samarie, haute de 135 mètres environ, ressemble à une citadelle qu'entoure un large fossé ; escarpée, elle est cependant pourvue d'eau, et dut sans doute, aux avantages de sa situation, l'honneur d'être choisie pour capitale d'Israël et de le rester malgré plusieurs changements de dynastie. Samarie, conservant le nom de Sémer son premier possesseur, fut bâtie par Homri roi d'Israël (928 av. C.) qui, après avoir encore habité six ans la ville de Tirtsa, après que le palais en eut été brûlé, changea de résidence, et passa les six dernières années de son règne à Samarie, cf. 1 Rois 16, 29. 20, 1. 43. 21, 1. 22, 10. 37. Cette ville fut à diverses reprises le siége principal du culte de Bahal en Ephraïm, 1 Rois 16, 31. cf. 2 Rois 10, 18. Jér. 23, 13. Comme capitale du royaume des dix tribus, elle est souvent opposée à Jérusalem dans les oracles des prophètes, Ez. 16, 46. Am. 6, 1. Mich. 1, 1. Elle fut assiégée par les Syriens sous Achab et sous Joram, et prise enfin par les Assyriens sous la conduite de Salmanéser, après un siége de trois ans, 1 Rois 20, 2 Rois 6, 7, 17 et 18, (721 ou 722 av. C.), puis peuplée comme les autres villes d'Israël par des colons étrangers, 2 Rois 17, 24. Esd. 4, 10. Dans les temps qui sui-

virent l'exil, Samarie était encore une ville forte; Jean Hyrcan la prit après un blocus d'un an, et la détruisit. Son territoire, au temps d'Alexandre, appartenait encore aux Juifs: le général romain Gabinius releva la ville, Pompée la donna à la Syrie, et Gabinius acheva de la fortifier; l'empereur Auguste la donna à Hérode le Grand, qui l'embellit, y mit une garnison de vétérans, la fortifia encore, et lui donna en l'honneur de son maître le nom de Sébaste (Augusta), qu'elle a conservé dans ses ruines sous la forme altérée de Subuste (Maundrell, Buckingham, Keith, p. 214, etc.). La prospérité naissante de Sichem (Néapolis) porta le dernier coup à l'existence de Sébaste qui ne fit que dépérir; on ne trouve plus sur l'emplacement de l'ancienne capitale des dix tribus qu'un petit village tout à fait insignifiant, auquel Clarke et d'autres voyageurs refusent même l'honneur d'occuper la place de l'ancienne Samarie, qu'ils croient être à quelques lieues de là, à Santorri ou Sanhûr, où l'on voit encore les ruines d'un vieux château. — Les prophéties sont accomplies, et lorsque tant d'autres villes conservent encore quelque chose d'imposant dans leurs ruines, Samarie n'est plus qu'un monceau de pierres dans les champs, Mich. 1, 6.; ses ruines mêmes ont été démolies dans l'intérêt de l'agriculture, ses pierres ont été précipitées dans la vallée et entourent le tronc des oliviers; ses fondements ont été découverts, et les débris d'une église grecque s'élèvent sur les fondements ruinés et découverts d'un des monuments de l'ancienne Samarie. — Une vieille tradition fort incertaine, portant que Jean-Baptiste a été décapité (!) ou du moins enterré à Samarie, il va sans dire qu'on lui a fait un tombeau et une église; vingt et une marches conduisent le voyageur dans le caveau qui contient cinq niches funéraires.

2° Comme capitale du pays, Samarie donna bientôt son nom à la contrée qui l'environnait; on dit: les montagnes et les villes de Samarie, avant de penser à faire de Samarie le nom de la contrée, et les prophètes, considérant la capitale comme le représentant de l'idolâtrie qui avait envahi Israël, contribuèrent pour leur part à étendre le nom de Samarie au pays tout entier, 1 Rois 13, 32. 2 Rois 17, 26. 23, 19. Jér. 31, 5. Ez. 16, 51. 23, 4. Os. 7, 1. 8, 5. Am. 3, 9. Mich. 1, 5. L'expression: champs de Samarie, ou territoire de Samarie, se présente pour la première fois Abd. 19., comme désignant d'une manière positive et claire, le pays sous le nom de sa capitale; plus tard cet usage gagna naturellement du terrain, d'autant plus qu'il n'y avait pas d'autre nom convenable pour désigner cette contrée, les anciens noms ayant perdu leur valeur, ou ne rappelant plus que de tristes souvenirs. C'est dans les apocryphes, 1 Maccab. 10, 30. 11, 28., que le nom de Samarie commence à être employé pour désigner le pays habité par les Samaritains, en opposition à la Judée et à la Galilée; ce pays intermédiaire qui s'étendait de la mer au Jourdain et qui était l'un des plus riches de la Palestine, fut constitué en province par les rois de Syrie, et comprenait le territoire d'Ephraïm, celui de Manassé occidental et la partie sud-est d'Issacar; ses villes principales étaient Samarie, Sichem, Sunem, Ephraïm, Timnath-Sérah, Silo, etc. Césarée, qui appartenait au territoire de Samarie, était cependant une résidence des gouverneurs de la Judée, *v.* Josèphe, G. des Juifs 3, 3. 4. Le nom de cette province apparaît fréquemment dans le Nouveau Testament. Jésus la visita, et l'Evangile y fut annoncé par Philippe, Luc 17, 11. Jean 4, 4. Act. 1, 8. 8, 1. 9, 31. 15, 3.

SAMARITAINS. Nom sous lequel furent généralement désignés, après l'exil, les habitants du centre de la Palestine, de la Samarie, soit qu'ils fussent entièrement d'origine païenne, comme le pense Hengstenberg, soit qu'ils descendissent, par des mariages mixtes, des colons assyriens transplantés sur le sol d'Israël, et des misérables Juifs que Salmanéser avait laissés dans leur pays, ne jugeant pas qu'il valût la peine de les transporter, 2 Rois 17, 24-29. Au fond, et quels que fussent leurs rapports de consanguinité avec les Juifs, les Samaritains furent païens dès le principe, et le restèrent longtemps; l'historien sacré pense si peu à en faire des Juifs, ou même des demi-Juifs, qu'il

insiste sur la nature et la spécialité des dieux qu'ils adoraient, distinguant leurs dieux les uns des autres : Jéhovah, qu'ils adorèrent aussi, ne fut pour eux qu'un dieu de plus, le dieu du pays, et ils n'eurent garde de lui manquer, mais voilà tout. Lorsque les Juifs revinrent de la captivité, les Samaritains leur offrirent de rebâtir le temple, la ville et les murs de Jérusalem, de concert avec eux ; mais Zorobabel et Jésuah, se souvenant que Dieu n'aime pas les cœurs partagés, rejetèrent leur demande ; irrités et blessés de ce refus, ils s'opposèrent dès lors, de toutes leurs forces, à la construction du nouveau temple, et réussirent, par leurs délations et leurs calomnies, à faire interrompre les travaux jusqu'en la deuxième année de Darius Hystape, 250 av. C., Esd. 4, Néh. 4. Néhémie sut briser les obstacles qu'ils accumulèrent sur sa route. Mais ces luttes eurent pour résultat d'aigrir toujours plus l'une contre l'autre deux populations qui n'avaient déjà pas trop de raisons pour se voir d'un bon œil, et l'irritation finit par une scission complète, politique et religieuse. Les Samaritains élevèrent sur le mont Guérizim, près de Sichem, un temple rival de celui de Jérusalem, et y établirent leur culte : ce fut au temps d'Alexandre le Grand. Manassé, frère du souverain sacrificateur Jaddæus, ayant épousé la fille de Samballat, le gouverneur persan, se retira dans la Samarie avec un grand nombre de Juifs qui avaient, comme lui, épousé des femmes païennes au mépris de la loi de Moïse, et qui refusaient de s'en séparer ; avec la permission d'Alexandre, ils bâtirent leur temple, et Manassé en devint le premier prêtre ; c'est peut-être de lui qu'il est question Néh. 13, 28., quoique son nom ne soit pas indiqué. Dès lors la haine nationale s'accrut au point qu'il n'y eut plus, entre les Juifs et les Samaritains, aucune communication, Ecclésiastiq. 50, 26. 27. Une malédiction prononcée publiquement à Jérusalem contre ces derniers, interdit aux Juifs toute relation avec eux, déclara aussi impures que la chair du porc toutes les productions de leur pays (nam quicumque comedit buccellam samaritanam, est ac si comedat carnem porcinam), et leur refusa même le droit dont jouissaient tous les autres peuples païens, d'embrasser, en qualité de prosélytes, la religion judaïque. *v.* Jean 4, 9, 27. Le nom de Samaritain devint, parmi les Juifs, une injure (8,48), et l'on voit des Samaritains refuser de recevoir Jésus, parce qu'il se rendait à Jérusalem pour y faire la pâque, Luc 9, 52-56. Notre Seigneur, par ses actes, a protesté contre ces haines nationales, quelque justifiées qu'elles pussent paraître, et, non-seulement il a accepté l'hospitalité que lui offrirent des Samaritains dont la foi le reconnaissait pour le Sauveur du monde, Jean 4, 40. 42., mais il avait auparavant envoyé chez eux ses disciples pour acheter des vivres, v. 8. — Sous Alexandre, les Samaritains, avec Sichem, leur capitale, furent sujets macédoniens ; à sa mort, ils partagèrent le sort du reste de la Palestine, mais esquivèrent, sous Antiochus Epiphanes, les mauvais traitements de la domination syrienne, en consacrant leur temple à Jupiter Hellénius. Plus tard, le roi juif Jean Hyrcan s'empara de la Samarie, prit Sichem, détruisit le temple qui subsistait depuis deux siècles, et finit par démolir la ville même de Samarie. Sous le roi juif Alexandre, la Samarie fut de nouveau le théâtre de la guerre : elle retomba au pouvoir des Juifs jusqu'au moment où Pompée vint rétablir l'indépendance des Samaritains. Cette période romaine ne fut pas plus favorable à l'une qu'à l'autre des deux nationalités ; la Samarie devint une province du royaume d'Hérode, qui en rétablit la capitale, et la peupla de soldats. Pendant les dix années suivantes, elle appartint à Archélaüs, puis fut donnée à la Syrie. Sujets immédiats de Rome, les Samaritains eurent quelquefois l'occasion d'éprouver la dureté de leurs chefs provinciaux ; mais il faut avouer aussi qu'ils surent la mériter. Claude ne fit des Juifs et des Samaritains qu'un lot, qu'il adjugea à Hérode Agrippa, que Caligula avait déjà établi roi sur le nord de la Palestine. Ces rapports ne durèrent que peu d'années, et la Samarie, séparée de la Judée, fut associée dans son histoire aux autres provinces romaines de l'Asie antérieure.

Depuis la destruction du temple des Samaritains, la montagne de Guérizim, sur laquelle ils l'avaient bâti, continua d'être pour eux un lieu saint, le centre de leur culte, bien qu'ils possédassent, en d'autres endroits, des maisons de prières : ils avaient abandonné le culte des faux dieux, ils adoraient l'Eternel, mais ils ne le connaissaient pas. Comme les Juifs, ils attendaient le Messie, et Jésus a trouvé parmi eux beaucoup de personnes bien disposées, Jean 4, Luc 17, 11-20. On pourrait presque conclure de quelques-uns de ces passages, *v.* surtout Luc 10, 33., que la haine nationale était moins forte chez eux que chez les Juifs, et que les intolérantes mesures de ces derniers continuaient seules à maintenir entre les deux peuples une barrière que les Samaritains auraient aimé à voir tomber. La principale erreur théologique que les Juifs leur reprochaient, c'était le rejet de tous les livres canoniques de l'Ancien Testament, à l'exception de la loi. Les Samaritains ne recevaient, en effet, que le Pentateuque; ils rejetaient tout le reste, et surtout, ce que les pharisiens ne pouvaient leur pardonner, ils rejetaient les traditions rabbiniques. En tout cas, ils s'attachaient avec conscience à l'observation de ce qu'ils connaissaient de la loi divine, et ce qu'ils y ajoutèrent quelquefois ne peut être considéré que comme une interprétation spirituelle des passages de leur livre. Ils furent les premiers, après les Juifs, à recevoir l'Evangile, et l'on reconnaît en eux, à l'époque de Jésus, un peuple qui, dans le sentiment de sa misère, éprouvant le besoin d'un réparateur, cherche le remède à ses maux auprès des magiciens et des faux prophètes, avant que de le trouver auprès de celui qui est la vraie puissance de Dieu, Act. 8, et 9.

Les Samaritains prirent les armes avec les Juifs contre Vespasien. Sous Justinien, ils persécutèrent les chrétiens de la manière la plus cruelle. Plus tard, ils furent dispersés dans plusieurs villes de la Palestine. De nos jours, ils sont fort peu nombreux ; leur secte compte environ cent cinquante adhérents à Sichem, quelques familles à Jaffa, qui se distinguent par une vie paisible et exemplaire. Ils observent la loi mosaïque plus fidèlement même que les Juifs, célèbrent annuellement le sacrifice de la pâque dans leur temple ou sur le mont Guérizim, et ont un souverain pontife qui descend, à ce qu'ils assurent, de Manassé. Leur physionomie n'est pas juive. Autour d'eux, des mahométans sont établis comme maîtres du territoire; protégés par leurs montagnes escarpées et leurs étroits défilés, vivant dans des bourgs situés comme des forteresses sur le sommet des collines, ils sont plus à l'abri des incursions des Arabes que les habitants d'aucune autre partie de la Palestine, et ils jouissent, ainsi que les Druzes et les Maronites dans les hautes vallées du Liban, d'une grande liberté politique. Ils se distinguent par leur amour de l'indépendance, sont toujours armés dans les campagnes, n'obéissent qu'à la force, et sont constamment prêts à se révolter contre les pachas. Sichem, en particulier, forme, avec une centaine de villages voisins, un petit état qui est gouverné par ses propres chefs, et qui peut mettre sur pied une armée de 6,000 hommes. Leur riante et fertile contrée est trois fois plus peuplée que la Judée ; elle possède 900 habitants par lieue carrée, autant que le Liban. Enfin, ils sont aussi intolérants que l'étaient leurs prédécesseurs au temps de Jésus-Christ, et ils ne souffrent pas aisément des Juifs et des chrétiens parmi eux (Bræm, trad. Rougemont). On trouve dans les Juifs d'Europe et de Palestine, par Keith, Black, etc., pag. 197-214., d'intéressants détails sur la Samarie et ses habitants ; la visite des pieux voyageurs à la synagogue de Sichem, et quelques détails sur le Pentateuque samaritain qui leur fut montré, et qu'on leur dit avoir été écrit, il y a 3600 ans, par Abisuah, fils de Phinées, méritent particulièrement d'être lus. La langue dans laquelle est écrit ce vieux monument de leur foi, est un dialecte qui tient le milieu entre l'hébreu et l'araméen, et qui trahit par la présence de mots assyriens que les grammairiens désignent sous le nom de cuthéens, une origine moins ancienne que celle qu'on se plaît à

leur assigner. Ce Pentateuque, quelle que soit son antiquité, ne saurait être plus ancien que les Samaritains eux-mêmes, et remonte tout au plus au retour de l'exil.

SAMBALLAT, Néh. 2, 4, 6, 13; païen moabite, natif d'Horonajim, un des chefs des colonies samaritaines. Il s'est fait connaître des Juifs par tout le mal qu'il a cherché à leur faire sans y réussir, et par le courage qu'il a eu de contracter une alliance de famille avec ceux qu'il avait essayé de persécuter. Il a joué, sous Néhémie, le même rôle que Réhum sous Zorobabel. Il a voulu s'opposer à la reconstruction des murailles de Jérusalem; menaces, ruses, diplomatie, tentative de meurtre sur la personne de Néhémie, rodomontades, conseils, levée de troupes, *il a tout* essayé, *mais il a toujours* échoué contre la sagesse, la fermeté, la prudence, et la vigilance du prophète-gouverneur. Pour en finir, il donna sa fille en mariage à un petit-fils du grand prêtre Eliasib, ne doutant pas qu'une union aussi mal assortie ne causât de la peine à son triomphant ennemi. La ressemblance du nom, et quelques détails de son histoire, ont fait croire que ce Samballat est le même qui obtint d'Alexandre le droit de faire bâtir un temple pour les Samaritains; il n'y a qu'une objection contre cette identité de personne, mais elle est sérieuse: c'est qu'il est peu probable que l'ennemi de Néhémie ait vécu jusqu'aux jours d'Alexandre le Grand.

SAMGAR, Jug. 3, 31. 5, 6. (1305 av. C.), troisième juge d'Israël, n'exerça probablement son ministère que dans la partie occidentale et méridionale du pays; il n'est connu que par le seul fait qu'il tua ou défit 600 Philistins avec un aiguillon à bœufs. Débora rappelle l'état déplorable du pays au temps où Samgar se leva.

SAMMA, un des trois plus illustres guerriers de David, partagea la gloire et les dangers de Jasobham et d'Eléazar, 2 Sam. 23, 11. cf. 1 Chr. 11, 11. sq.

SAMOS, île de la mer Egée qui porte, près de là, le nom de mer Icarienne; elle est séparée par un canal étroit de Pryène, de Mycale, et de Pan-Ionium, non loin des côtes de l'Ionie, à 40 stades du cap Trogyle. Elle est célèbre comme patrie de Junon, qui y avait un temple magnifique. Pythagore y naquit 608 av. C., et y mourut à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans. Elle avait porté anciennement le nom de Parthénie, et s'appelle aujourd'hui Sussam-Adassi. L'air y est sain et le sol fertile; les figuiers, les pommiers, et la vigne même, selon Athénée, y portent des fruits deux fois par an, mais le raisin n'y est pas aussi bon que celui des îles voisines, de Chios, par exemple. La terre y est excellente pour la poterie, et l'on attribue aux Samiens l'invention de ces sortes d'ouvrages: la Vulgate a inséré le nom de Samos dans le passage Es. 45, 9., à propos d'argile et de pots de terre, liberté de traduction qui s'explique par la réputation de cette île en cette matière. Il paraît que la prédication de l'Evangile n'avait pas été vaine à Samos; saint Paul y ayant passé dans un de ses voyages, s'arrêta à Trogyle, Act. 20, 15.

SAMOTHRACE, Act. 16, 11., île de la mer Egée, située au nord de Lemnos, vis-à-vis de l'embouchure du fleuve Lissus, a porté d'abord le nom de Leucosia, puis celui de Samos; la proximité de la Thrace a fait joindre le nom de ce pays à son nom d'île, et maintenant elle s'appelle encore Samotraki, ou selon d'autres Samandrachi. Elle avait une ville du même nom, avec un temple où l'on célébrait en l'honneur des dieux Cabires, des mystères aussi fameux que ceux d'Eleusis: le temple de ces divinités était un asile sacré et inviolable, et l'on avait pour elles un si grand respect que de les nommer passait pour un crime.— Cette île ne compte plus aujourd'hui qu'un seul village, et fort peu d'habitants. C'est la patrie d'Aristarque.

SAMSON, Israélite de la tribu de Dan, et juge d'Israël pendant vingt ans (Jug. 13, à 16,), apparaît dans l'histoire comme un homme à part. Sa naissance miraculeuse est presque la moindre des merveilles de sa vie. Nazarien, et béni de Dieu, il fut la Providence des tribus méridionales, qu'il protégea par divers exploits contre les brigandages des Philistins; mais elles lui surent si peu gré d'être l'ennemi de leurs ennemis, qu'elles essayèrent une fois de le livrer entre leurs mains. Vif et bouillant de caractère, em-

porté, mais gai, ironique, presque bouffon, il se fait un jeu des travaux les plus gigantesques, et dépense parfois ses forces en pure perte, pour étonner plutôt que pour nuire, avec ironie et malice. C'est presque toujours à l'improviste, d'une manière inattendue qu'il apparaît, et ses vengeances particulières servent souvent la vengeance nationale. Sans armes il tue un lion, et n'en tire d'autre profit que de proposer une énigme à ses amis de noce, et de manger le miel que les abeilles ont déposé dans la carcasse. Trompé au jeu, il tue trente Philistins pour avoir les trente robes de rechange qu'il doit payer. Trompé par son beau-père, qui donne sa femme à un autre, il prend trois cents chacals qu'il attache deux à deux avec un flambeau entre les deux queues, les lâche au milieu des blés et des plantations des Philistins et détruit en un jour les récoltes de l'année. Livré aux Philistins par les hommes de Juda qui trouvent qu'il les défend trop bien (fidèle image de ces protestants relâchés qui marchent plutôt contre leurs conducteurs avec leurs ennemis, que contre leurs ennemis avec leurs conducteurs), il se laisse conduire par 3,000 hommes jusqu'en présence de l'ennemi; les cordes neuves qui l'enchaînent tombent alors de ses bras, et d'une mâchoire d'âne il abat mille Philistins qui ne s'y attendaient pas ; il célèbre sa victoire par ses chants, mais il oublie que sa force lui vient de Dieu : Dieu doit lui rappeler sa faiblesse, *v.* Léhi. Enfermé à Gaza, il n'essaie point de fuir en cachette; il sort par la porte de la ville, qu'il enlève en passant et qu'il va placer, à quelque distance de là, sur une colline qui se trouve sur la route d'Hébron. Il plaisante Délila sur sa curiosité, mais finit par céder à la persistance de ses intrigues féminines; il lui livre son secret, il est nazarien, et la marque de son nazaréat, son énorme chevelure, tombe sous les ciseaux philistins : à son réveil, sentant sa tête dégarnie, il sent qu'il n'est plus nazarien, il comprend que Dieu s'est retiré de lui, et il va faire dans la prison de Gaza de sérieuses réflexions sur sa coupable et malheureuse légèreté. Mais pendant que ses ennemis s'affaiblissent par leur orgueil, il se fortifie par son humiliation : privé de la vue et tournant la meule, il sent flotter de nouveau sur ses épaules le symbole du nazaréat ; la paix est rentrée dans son cœur et avec elle le sentiment de sa force. Les Philistins, en un jour de fête, le font venir pour se réjouir de sa honte ; ils dansent, mais ils ne savent pas que c'est sur un volcan ; Samson aveugle les amuse, mais quel jeu! Ses bras puissants saisissent les piliers sur lesquels la maison est appuyée, et trois mille Philistins périssent ensevelis avec lui sous les décombres de ce vaste bâtiment. Sa mort fut pour ses ennemis un coup fatal qui les affaiblit considérablement, et permit à sa famille de venir sans crainte réclamer son corps; il fut enseveli dans le sépulcre de son père, entre Estaol et Tsorah.

De nombreuses difficultés sont à résoudre dans cette vie ; de nombreuses réflexions se pressent dans l'esprit lorsqu'on la lit avec sérieux, et en se rappelant que Samson fut un juge choisi de Dieu ; on a vu ailleurs la solution de quelques difficultés, la réponse à quelques questions, *v.* Léhi, Nazarien, Manoah, Lion, Abeille, etc. Nous résumerons ce qui reste à dire sur ce sujet.

1° Samson, dont le nom signifie petit soleil, était le type du soleil de justice : il n'a pas été le libérateur d'Israël, il n'a fait que préparer, commencer sa délivrance et sa restauration, que Samuel au point de vue juif, Jésus-Christ au point de vue chrétien, ont achevée entièrement.

2° Comment a-t-il pu, malgré son vœu de nazaréat, s'approcher du cadavre du lion, et manger le miel qu'il y a trouvé? On peut répondre de deux manières. Il est presque sûr, d'abord, que ce cadavre n'était plus un cadavre, mais un squelette désinfecté; autrement les abeilles n'y seraient pas venues; or un squelette ne pouvait pas le rendre impur. Puis, il faut le dire, et plusieurs détails de la vie du héros nous y autorisent, Samson n'y regardait pas de très près, et après avoir avalé le chameau il avait du moins la droiture et le bon esprit de ne pas couler le moucheron.

3° Le mariage de Samson avec une Phi-

listine, ses désordres à Gaza, ses relations illicites avec Délila, sont une preuve évidente des passions voluptueuses du juge d'Israël, et pèsent sur lui beaucoup plus que le contact du lion décharné. Il est impossible de l'absoudre, car Dieu lui-même l'a condamné; des tromperies, la prison, le supplice, la mort ont été la suite de son péché, et il a pu comprendre que les pieds de la femme débauchée conduisent à la mort, Prov. 5, 5. 7, 27. Mais nous ne devons pas non plus nous montrer plus sévère que Dieu même; Samson, comme notre Seigneur, a été seul à fouler au pressoir; seul pendant toute sa carrière, sans secours, sans sympathie chez ses compatriotes, isolé comme un prophète, combattant pour la vérité, mais abandonné de ceux qui l'auraient dû défendre, il a souffert en son âme de son isolement, et ses faiblesses s'expliquent sans l'excuser. Si Dieu ne lui a jamais fait défaut, c'est que le juge d'Israël n'a jamais manqué; l'homme a péri, le juge a triomphé. La foi de Samson brille en quelque sorte d'un éclat d'autant plus vif que ses fautes comme individu ont été plus grandes, et si l'apôtre Paul le compte au nombre des héros de la foi, Hébr. 11, 32., ce n'est bien sûrement pas à cause de ses fautes, mais parce que malgré ses fautes il n'a jamais désespéré des promesses et de la fidélité divines. La foi du chrétien, c'est de croire que Dieu est toujours fidèle, alors même que nous cessons de l'être.

4° La chute si prompte et si complète du temple de Dagon, occasionnée par le seul ébranlement de deux piliers, peut à juste titre causer une surprise mêlée de doute, lorsqu'on se représente ce bâtiment construit dans les conditions ordinaires de l'architecture moderne. Mais il est facile de se représenter une construction et une architecture différente: le voyageur Shaw raconte qu'il a vu, à Alger et ailleurs, des maisons et même de grands édifices construits de telle sorte que le tout croulait si les colonnes du centre étaient enlevées; l'architecte Christophe Wren a décrit la manière dont une pareille construction pouvait se faire, et Pline mentionne un théâtre immense construit à Rome par Curion partisan de César, et dont toute la solidité dépendait de celle d'une simple charnière. (*v.* mes Juges d'Israël, page 96-112.)

5° Les cheveux de Samson ne faisaient pas sa force; ils en étaient l'emblème naturel, car la force de l'homme est presque toujours accompagnée d'un grand développement chevelu; ils en étaient en outre le sceau divin, car ils étaient le signe de son nazaréat, de la mission dont il était revêtu, et de l'assistance que Dieu devait lui prêter: en perdant ses cheveux, Samson n'a perdu ses forces que parce qu'il sentait qu'il avait mérité d'être abandonné de Dieu; il n'avait plus de foi en Dieu, ni peut-être de foi en lui-même, et l'on sait que la foi en soi-même double et triple les forces.

6° Il est dit, à plusieurs reprises, que l'Esprit de Dieu fut sur Samson quand il s'apprêtait à faire le mal, ou que ses inclinations vicieuses venaient de l'Eternel: la réponse à cette difficulté est du ressort de la dogmatique; disons seulement que si l'Eternel dirige le cœur de l'homme comme des ruisseaux d'eau, il ne lui enlève point sa liberté. L'homme, esclave naturel du péché, suivait les désirs de la chair, et Dieu le laissait faire, sachant qu'il tirerait le bien du mal.

7° La force miraculeuse du fils de Manoah, a été regardée par plusieurs comme une force fabuleuse, et peu s'en faut que les rationalistes n'aient fait de Samson un être imaginaire, un héros fantastique, un mythe, comme on dit de nos jours. De ce que presque toutes les nations ont conservé le souvenir d'un homme aux exploits prodigieux, on a failli conclure qu'il n'y a jamais eu de Samson, ou tout au moins, et c'est alors une critique et une exégèse à part (on pourrait dire rétroactive), que le Samson des Juges a été emprunté à l'Ovide des Romains, aux traditions grecques sur Hercule, ou au Rama des Indiens. Le lion de Némée, en effet, la biche de Diane, le taureau crétois, la défaite de l'armée d'Ergine par Hercule et sa massue, la naissance miraculeuse d'Hercule, Hercule aux pieds d'Omphale, le Crotoniate Milon, les exploits de Thésée qui charge sur ses

épaules un taureau vivant et le porte à Athènes, l'histoire du roi Nisus de Mégare qui perd ses forces avec les boucles rouges de son éclatante chevelure, la source d'Aganippe qui jaillit sous les pieds de Pégase, les énigmes que Rama propose à ses amis de noce, la source miraculeuse qui jaillit à ses côtés pour apaiser son ardente soif, les renards sauvages qu'on avait l'habitude de lâcher à Rome, au milieu du théâtre, avec des brandons attachés à la queue pour célébrer la fête d'Hercule, tous ces détails, et d'autres encore que nous racontent les anciens poètes, rappellent à divers titres l'histoire de Samson, et quant aux usages dont Ovide dit qu'il n'en connaît pas l'origine, il aurait pu la trouver dans les livres sacrés des Hébreux. Si l'on veut nier absolument la possibilité des faits, à la bonne heure; c'est un système, et Vatke a pu démontrer comme quoi Samson n'avait jamais existé, comme quoi Samson est une allégorie, un type du soleil, comme Napoléon. Mais si l'on admet la possibilité de la chose, qu'on en laisse au moins, avec l'histoire, l'initiative au peuple hébreu; qu'on reconnaisse que ce ne sont pas les plus anciens qui ont emprunté leurs traditions aux plus modernes, les Juifs aux Romains, les Juges à Diodore de Sicile.

SAMUEL, fils d'Anne et d'Elkana (1 Sam. 1-16, et 25,). Il était Lévite, 1 Chr. 6, 28., et sa famille habitait Rama dans la montagne d'Ephraïm. Fils d'une mère pieuse, il fut nommé Samuel, c'est-à-dire exaucé de Dieu, parce qu'il fut accordé aux prières de l'épouse stérile d'Elkana, et sa vie fut consacrée à l'Eternel dès ses plus jeunes années. Nazarien par le vœu de sa mère, il fut élevé à Silo par les soins du grand-prêtre Héli, qui l'initia à ses futures fonctions de prophète et de juge, mais Dieu veilla mieux encore que les hommes à son éducation prophétique, et le jeune homme apparut comme prophète et comme juge devant le pontife dont Dieu lui avait révélé les faiblesses et le châtiment. Bientôt il se mit publiquement à la tête du peuple, et conserva pendant toute sa vie des fonctions dont il ne déposa entre les mains de ses indignes fils que la partie extérieure, formelle, et matérielle; le crédit, l'autorité, il la conserva jusqu'à la fin, même sous le régime de la royauté. Son lieu de naissance, Rama, fut aussi le lieu dont il fit son domicile ordinaire; cependant d'autres villes, Guilgal, Mitspa, Béthel, choisies peut-être moins à cause de leur position que parce qu'elles avaient été précédemment des lieux de culte et d'adoration, furent des centres réguliers d'activité pour Samuel, qui chaque année s'y rendait pour réunir le peuple, l'exhorter, ou exercer la justice.

Son influence sur les affaires publiques et sur l'état et la reconstitution d'Israël fut immense; il renversa l'idolâtrie, réveilla, par ses actes comme par ses paroles, la crainte de l'Eternel, ranima l'esprit national, apaisa les rivalités de tribus, établit conformément au vœu populaire la royauté, qu'il renferma, par une charte réciproquement jurée, dans des limites destinées à garantir l'indépendance et la liberté de la nation contre les excès possibles du pouvoir; il appuya le roi par ses conseils fondés sur la sagesse, la modération, la justice et l'esprit théocratique, qui devait présider à tous les actes du peuple juif; il pourvut à ce que la nation fût heureuse après sa mort, et sacra roi David, qui devait mieux que Saül justifier la confiance dont on l'avait jugé digne; il dirigea des écoles de prophètes et organisa cette institution, autant du moins qu'un ordre reposant sur l'inspiration divine peut être organisé par la main des hommes, et les prophètes furent dès lors un contre-poids donné aux empiétements de la royauté, comme au besoin une protestation vivante contre le relâchement et l'infidélité du sacerdoce régulier. Le sacre de David fut en quelque sorte le dernier acte politique de Samuel, qui mourut en paix dans un âge fort avancé, et fut pleuré de tout Israël, 1 Sam. 25, 1. Nous avons donné les détails de cette belle vie, et présenté les observations qu'elle suggère, à la fin de l'Histoire des Juges d'Israël, p. 114-142; nous n'avons plus à présenter ici que les réflexions les plus importantes, et celles qui n'ont pu trouver place dans notre précédent travail.

1° La vie de Samuel a été une crise perpétuelle depuis les malheurs de la maison d'Héli, jusqu'à la chute de la maison de Saül. En politique, la royauté se substituait à la république aristocratique; en religion, l'arche était déposée chez Abinadab, le tabernacle était tour à tour à Silo, à Nob, à Gabaon; Ahimélec était souverain sacrificateur, et Samuel offrait le sacrifice, sacrait deux rois, jugeait le pays, opposait le prophétisme au sacerdoce, et méritait d'être nommé à côté de Moïse et d'Aaron, Ps. 99. 6. La splendeur du culte auquel il présidait, mais d'une manière extra-légale, est rappelée 2 Chr. 35, 18.

2° Accusé d'égoïsme par bien des commentateurs, Samuel se lave de ce reproche par ses actes. On a voulu voir dans les objections qu'il fait à l'établissement de la royauté, dans son opposition à Saül, dans l'élection de David, autant de preuves d'égoïsme, d'amour-propre et de recherche de soi-même. Mais si l'on se rappelle le temps où il a vécu; si l'on tient compte des circonstances extraordinaires qu'il a traversées et qui nécessitaient des mesures extraordinaires; si l'on réfléchit que les tribus, divisées entre elles, n'étaient unies par aucun lien commun, et que leurs dissensions maintenaient le pays dans un état de continuelle agitation; si l'on oppose le courage tranquille, l'esprit de sagesse et de courageuse persévérance, les grandes vues, et la fermeté d'exécution des plans de Samuel, à la fougue brutale et à l'orgueilleux arbitraire de la conduite de Saül; si l'on réfléchit combien la déchéance de Saül et son remplacement par David ont été merveilleusement justifiés par leurs conséquences; si l'on reconnaît enfin que Samuel n'avait rien à gagner à l'élection de David qui ne devait monter sur le trône qu'après sa mort, et qu'il compromettait au contraire la paix de ses vieux jours par cet acte solennel d'opposition, on se fera une idée de ce que vaut le reproche fait à Samuel d'avoir été dur, barbare, arbitraire, égoïste, intéressé, on comprendra ce que valent les jugements du rationalisme extrême dont l'Allemagne semble avoir seule le monopole. Le peuple, et c'est beaucoup dire, rendit à Samuel un tout autre témoignage que cette espèce de savants théologiens, 1 Sam. 12, 3., et ce peuple avait connu le joug de Samuel; il jugeait en connaissance de cause.

3° Samuel est le même depuis sa naissance jusqu'à sa mort; il semble qu'au milieu de tous les changements dont il est témoin, seul il ne change pas; calme et tranquille, ferme, prudent, il se montre un homme de foi jusque dans les plus petits détails de sa conduite; il annonce les oracles de Dieu, mais il ne fait rien pour en procurer l'accomplissement; il communique à Héli les menaces divines, mais il ne change rien à ses rapports avec son vieux maître; il rejette Saül devant les anciens du peuple, mais il évite de l'humilier; il oint David pour succéder à Saül, mais il se retire en sa ville, laissant à Dieu le soin de faire triompher le jeune berger; actif pour ce qu'il doit faire, passif pour le reste, il se montre sans fraude et réalise le type du chrétien. Les luttes politiques ne l'intéressent pas; il défend la république pied à pied; lorsqu'elle est renversée, il soutient la monarchie dont il sacre le premier roi; il passe de Saül à David, se bornant à constater ce changement de dynastie, cette révolution, et ne reconnaît de légitime que le roi théocratique, obéissant et fidèle. La forme du gouvernement lui importe peu, il les sert tous, mais il les veut tous soumis au roi des rois, le maître de tous. C'est le principe évangélique, Rom. 13, 1.

4° Sur l'évocation de l'ombre de Samuel, *v.* Pythonisse.

5° On lui attribue la composition des livres de Ruth, Juges, et 1 Sam. 1-6, ou 1-13, *v.* les différents articles.

6° Son nom est rappelé, outre les passages cités, par Jérémie, saint Pierre et saint Paul qui le citent à l'égal de Moïse, le placent parmi les plus grands hommes d'Israël et caractérisent par son nom toute une époque, Jér. 15 1. Act. 3, 24. 13, 20. Hébr. 11, 32.

Livres de Samuel. Les deux livres connus sous le nom du juge-prophète n'en formaient qu'un dans le canon juif; ce sont les Septante qui les partagèrent en deux parties; la Vulgate suivit cet

exemple, qui fut depuis, à cause de la division plus commode en chapitres et versets, adopté même pour nos versions hébraïques, mais seulement depuis Bomberg. Les Septante appelèrent ces livres premier et second livre des Rois; la Vulgate latine imita son original grec, mais le nom primitif, le nom par lequel les Hébreux désignaient ce livre, est celui de Samuel, non qu'il se rapporte à l'auteur, ou qu'il caractérise tout le contenu du livre et qu'il en épuise la matière, mais parce qu'il commençait par l'histoire de Samuel, et que Samuel en était le principal personnage, celui dont le rôle était le plus important; cf. 1 Chr. 29, 29. — Les livres de Samuel reprennent l'histoire là où celui des Juges s'arrête, et la poursuivent jusqu'au point où ceux des Rois la continuent. Diverses sources ont été consultées pour la composition de ces livres, des recueils de poésies, des ouvrages prophétiques, et les annales du royaume. On est assez d'accord à penser que plusieurs auteurs ont travaillé à la rédaction du premier livre de Samuel. Selon Grégoire le Grand, Théodoret et Procope, Samuel aurait composé lui-même les vingt-cinq chapitres qui racontent sa vie, mais les éloges nombreux qui lui sont donnés ne seraient guère bien placés dans sa bouche ou sous sa plume. Quant à ceux qui attribuent à David la composition des chapitres suivants, Isidore, etc., la formule fréquemment employée « jusqu'à ce jour, » semble s'opposer à leur opinion, dans les passages surtout où certains actes de David sont racontés comme ayant laissé un long souvenir qui ne pouvait évidemment pas s'éteindre de son vivant, 1 Sam. 27, 6. 30, 24. 25. Il semble qu'en faisant allusion aux livres de Samuel le passage 1 Chr. 29, 29. doive nous mettre sur la voie, et l'on ne risquera pas beaucoup de se tromper en admettant que Samuel a écrit les choses qui se sont passées sous Héli et sous son propre gouvernement, que Gad et Nathan ont écrit celles qui ont eu lieu dans les règnes de Saül et de David, et qu'un homme pieux et inspiré, Jérémie ou Esdras, en travaillant à conserver les souvenirs de l'histoire d'Israël, a rédigé, mis en ordre, peut-être annoté, les ouvrages des prophètes, historiens des temps passés. — Bien que trois biographies forment le fond des deux livres de Samuel, il est aisé de voir que ce n'est pas dans un intérêt biographique qu'ils ont été composés: les noms de Samuel, de Saül et de David appartiennent à l'histoire théocratique; leur prospérité et leurs revers renferment des enseignements publics qui ne se comprennent qu'au point de vue théocratique. Dieu est le roi. David commet de plus grandes fautes à nos yeux que Saül, et il en est puni par de grands malheurs (concatenata infortunia, dit très bien Heidegger), mais ces malheurs sont individuels comme sa faute: Saül perd son trône, parce que son péché est un acte de rébellion contre son Roi, contre Dieu. Saül a péché comme roi, et c'est comme tel qu'il est puni; David pèche comme homme, et n'est puni qu'en cette qualité. Les livres de Samuel ne sont bien compris que si l'on se rappelle la royauté de celui qui est le maître de toutes choses, et qui avait spécialement voulu être le maître d'Israël. Ils sont riches en détails, et leur lecture offre à tous les esprits l'intérêt le plus grand et le plus soutenu.

SANCHÉRIB, 2 Rois 18, 13. 2 Chr. 32, 1. Es. 36, 1., etc., roi d'Assyrie, fils et successeur de Salmanéser. Voulant se venger d'Ezéchias qui refusait de payer le tribut annuel, il marcha contre le royaume de Juda dans la quatorzième année du règne d'Ezéchias (711 ou 712 av. C.); une forte contribution de guerre qui lui est payée à condition qu'il retirera ses troupes, ne fait qu'encourager son humeur conquérante et faciliter ses succès; il met le siége devant Jérusalem, ne voulant pas sans doute laisser entre les mains d'un vassal peu sûr une place de guerre aussi importante sur le chemin de l'Egypte, car Tirhaca, roi d'Egypte, venait à sa rencontre. Les sommations qu'il fait adresser à Ezéchias restent sans effet, les prières du roi de Juda sont exaucées, les oracles d'Esaïe s'accomplissent, un pouvoir surnaturel détruit en une seule nuit l'armée des assiégeants; 185,000 hommes succombent, et le général, sans armée, se hâte de regagner Ninive sa capitale;

deux de ses fils l'assassinent aux pieds des autels, et le troisième Esar-Haddon, monte sur le trône à sa place. On trouve dans les prophètes diverses allusions et prédictions relatives aux luttes victorieuses de Sanchérib contre l'Egypte, mais ces guerres ne sont pas racontées, Es. 10, 24. 20, 4. 30, 31., etc. Nah. 3, 8.— La destruction de l'armée de Sanchérib est un fait miraculeux qu'une cause tout à fait naturelle a pu produire, le vent empoisonné du désert, la peste dont l'armée avait peut-être apporté le germe d'Egypte ou de son contact avec une armée égyptienne, une tempête peut-être et les coups de la foudre; aucun détail ne permet de décider cette question; l'ange de l'Eternel avait passé, il ne laissait plus derrière lui qu'une armée de corps morts; cette délivrance extraordinaire venait sauver Juda après que le royaume d'Israël avait succombé, ne laissant que des débris à la place de ses villes; c'était un dernier avertissement que Dieu donnait à ce royaume endurci, lui rappelant par un même prodige son amour, sa puissance, et sa sévérité.

L'histoire profane contient différentes mentions de Sanchérib : au dire d'Hérodote, il aurait attaqué l'Egypte près de Pelusium, au temps du roi Séthos, prêtre de Vulcain ; mais il aurait été repoussé. Cet événement, qui aurait eu lieu vers l'an 718 av. C., et qui aurait été précédé déjà, ou suivi, par un autre échec, l'abandon du siége de Tyr, aurait engagé Sanchérib à laver sa honte dans une victoire remportée sur le faible royaume de Juda ; selon d'autres, une partie de son armée aurait envahi l'Egypte pendant que le reste assiégeait Jérusalem. Il y a, du reste, d'autres difficultés chronologiques dans l'histoire de Sanchérib, comme dans toute celle des rois d'Assyrie, q. v.

SANG. *v.* Sacrifices. — Perte de sang, *v.* Hémorroïsse.

SANGLIER. *v.* Porc.

SANGSUE. Le mot hébreu *haloukah,* qui ne se trouve que Prov. 30, 15., a été rendu par les Septante, la Vulgate et nos versions, par sangsue, d'après l'analogie de la racine arabe, qui signifie se pendre à, et dont les dérivés consacrent et rendent probable la traduction adoptée. Comme il ne s'agit dans le passage cité que d'un terme de comparaison, et que le mot ne se trouve qu'une seule fois dans l'Ecriture, l'imagination a pu se donner libre carrière pour la détermination de ce mot; les uns y ont vu le vampire avec tout le prestige que lui prête la fabuleuse poésie de l'Orient; d'autres y ont vu la goule si célèbre des contes arabes ; d'autres y ont vu autre chose encore, mais toujours un être aussi insatiable que la cupidité dont il est l'emblème, un être dont les deux filles, l'avarice et l'ambition, ne se rassasient jamais, et disent toujours : apporte, apporte; en hébreu, *hab, hab,* onomatopée bien digne de la chose. Bochart croit qu'il s'agit ici du Destin, dont les deux filles, la Mort et l'Enfer, ne disent jamais : c'est assez! Il suffit que l'on comprenne l'image employée par le philosophe prophète, et ces différentes explications peuvent être choisies, ou même cumulées.

SANHÉDRIN. C'était, vers le temps de Jésus, le tribunal suprême des Juifs, celui qui jugeait en dernier ressort. Il siégeait à Jérusalem, et se composait de soixante et onze membres, sacrificateurs ou anciens, pharisiens, sadducéens, scribes, qui se réunissaient sur la convocation et sous la direction d'un président, lequel pouvait être, et était ordinairement, le souverain sacrificateur. Un vice-président et deux ou trois secrétaires complétaient le bureau du tribunal, Matth. 26, 57. Marc 15, 1. Luc 22, 4. Act. 5, 21. 27. 34. 23, 6. A la droite du président (*hannasi,* le prince), siégeait le vice-président; à sa gauche, selon quelques auteurs, siégeait un membre du conseil qui portait le nom de *sage* par excellence, et Vitringa pense que c'est à cette fonction que notre Seigneur fait allusion lorsqu'il appelle Nicodème un *maître* en Israël, magister; mais rien ne confirme ou ne justifie cette tradition. On peut en dire autant des soixante-dix langues que chaque membre du sanhédrin était, dit-on, obligé de comprendre (Gem. Sanhedr); cette vaste science se réduisait évidemment à des proportions plus humaines, et doit s'entendre soit, en général, de con-

naissances solides et étendues, soit surtout de l'intelligence du texte sacré (*Hartmann*). Dans des cas pressants, le conseil s'assemblait dans la maison de son président, Matth. 26, 3.; mais, hors de là, il se réunissait journellement dans une salle des sessions, située aux alentours du temple, du côté du midi. Plus tard, dans les quarante années qui précédèrent la chute de Jérusalem, il se réunit à Hanoth, dans certaines demeures (*tabernæ*) situées, selon les rabbins, sur la montagne du temple en descendant; de là, il descendit plus bas encore dans la ville de Jérusalem, et, s'éloignant toujours plus du temple, il se fixa à Jérico, puis à Usa, puis ailleurs, et enfin à Tibériade, où il demeura jusqu'à son entière extinction.

Ce tribunal décidait seul des questions de droit qui pouvaient s'élever entre tribus; les rois, les grands-prêtres, les faux prophètes, les cas de guerre volontaire et de blasphème, appartenaient également à la connaissance de ce tribunal, et de lui seul. Les accusés et les témoins étaient entendus, et, suivant les cas, le sanhédrin prononçait, soit l'une des quatre peines capitales, le feu, la corde, la décapitation et la lapidation, ou la peine du fouet, Matth. 26, 60. Act. 4, 7. 5, 40. 6, 13. Jésus comparut devant ce tribunal comme faux prophète et faux Messie; Pierre, comme thaumaturge, s'attribuant des forces divines; Jean, comme faux prophète et séducteur du peuple; Etienne, comme blasphémateur; Paul, comme enseignant de fausses doctrines, Jean 11, 47. Act. 4, 8., etc. Le droit d'arrestation était naturellement dans les attributions de ce conseil, et l'on voit, par Act. 9, 2., qu'il s'étendait au-delà des limites de la Palestine. Relativement à l'exercice de la justice criminelle, on a trouvé dans Jean 18, 31., le texte de nombreuses difficultés; malgré la précision des termes, portant que les Juifs (le sanhédrin) n'avaient pas le droit d'appliquer la peine de mort, plusieurs interprètes ont contesté ce fait, et n'y ont voulu voir qu'un échappatoire des Juifs pour se soustraire à la responsabilité du crime qu'ils voulaient pouvoir rejeter sur Pilate. Le passage Matth. 10, 17., ne prouve rien dans cette question, ni pour, ni contre, et, quant à la condamnation d'Etienne, elle porte les caractères d'une vengeance populaire plutôt que ceux d'un jugement régulier. La tradition rabbinique est unanime à dire que, quarante ans avant la destruction de Jérusalem, le sanhédrin avait été dépouillé par les procurateurs du droit de vie et de mort, et Josèphe (Ant. 20, 9, 1.) raconte que lors de l'exécution de Jacques le Juste, quelques-uns des meilleurs membres de ce corps accusèrent le souverain pontife Anne auprès du procurateur Albinus, comme ayant outrepassé ses pouvoirs et sa compétence, en prononçant la peine de mort. Ajoutons que si les paroles, Jean 18, 31., n'ont pas le sens qu'on leur donne ordinairement, elles n'en ont aucun; que si elles expriment une idée fausse, on ne comprend pas que ceux qui les ont prononcées aient osé le faire, et enfin que le silence de Pilate, en présence de cette réponse des Juifs, serait inexplicable si les Juifs avaient avancé un fait faux, lorsqu'il avait lui-même le plus grand intérêt à se débarrasser d'une affaire qui engageait sa responsabilité sans lui rapporter ni profit ni honneur. Il faut donc admettre que, du temps de notre Seigneur, le sanhédrin était dépouillé du droit de prononcer une condamnation à mort, quoique les causes qui pouvaient la provoquer fussent encore de son ressort, et qu'il fût chargé de l'instruction du procès pour les délits ou les crimes ecclésiastiques qui devaient être jugés d'après les principes de la loi mosaïque. Au reste, le grand sanhédrin n'était pas seulement une cour de justice, mais encore le pouvoir suprême en matière de législation et d'administration ecclésiastique; il fixait le commencement des nouvelles lunes, et veillait, d'une manière générale, à tout ce qui concernait les besoins et l'exercice du culte.

Les Talmudistes font remonter l'origine du grand sanhédrin à Moïse, qui, dans le voyage du désert, Nomb. 11, 16., nomma un collége de soixante-dix anciens chargés de le seconder dans l'administration de la justice, et dans l'application des règlements de la police juive;

ils prétendent qu'Esdras, après le retour de l'exil, pourvut à la réorganisation de cette assemblée. Mais il est probable que les fonctions de ce collége cessèrent avec l'entrée des Israélites en Canaan; il n'en est plus reparlé dans les saints livres, et l'on ne comprend pas, en effet, quel rôle il eût joué sous les juges et sous les rois, qui avaient un état civil bien organisé, des juges, des préfets, etc. La tradition rabbinique ne vient sans doute, comme tant d'autres, que du désir de donner à une institution nationale le lustre d'une haute antiquité. C'est au temps d'Antipater et d'Hérode que se rapporte la première mention qui est faite du sanhédrin, Josèphe, Ant. 14, 9, 4.; il était cependant plus ancien, et l'on doit convenir que le collége des anciens de Moïse a pu fréquemment être pris pour modèle d'une institution de ce genre; car, avant l'exil déjà, le roi Josaphat avait établi à Jérusalem un tribunal supérieur de soixante-dix juges, composé de prêtres et de lévites, 2 Chr. 19, 8. Les livres des Maccabées (2 Macc. 1, 10. 4, 44. 3 Macc. 1, 8.) l'appellent le sénat (la vieillesse), et le font remonter aux temps de la domination séleucide, peut-être avec raison; mais il n'est guère probable que les *anciens* mentionnés 1 Macc. 7, 33. 12, 35. 13, 36. aient eu, comme le pensent quelques-uns, aucun rapport avec le sanhédrin.

2° De plus petits colléges du même nom, de petits sanhédrins de vingt-trois membres, doivent, d'après Sanhedr. 1, 6., avoir été établis dans toutes les villes de la Judée qui comptaient plus de cent vingt habitants (ou familles ?), pour juger tous les cas de blessures, d'homicides etc.; il y en avait deux à Jérusalem même. Toutefois Josèphe n'en parle pas, non plus que du tribunal *des trois,* qui était chargé de s'occuper des petites causes, de régler les affaires d'argent, de statuer sur les dommages causés, etc. Il parle plutôt d'un tribunal de sept membres, dont deux au moins de la tribu de Lévi, établi dans les villes de province, et auquel il serait fait allusion Matth. 5, 22. 10, 17. Marc 13, 9. 14, 55., etc. Ces petits sanhédrins ne pouvaient prononcer au-delà de quarante coups de fouet.

SANOAH. Deux villes de la tribu de Juda, situées l'une dans la plaine, Jos. 15, 34., l'autre dans les montagnes, 15, 56. C'est de la première sans doute qu'il est parlé, Néh. 11, 30. cf. 3, 13. Eusèbe et Jérôme ne s'accordent pas sur son emplacement.

SANSANNA, ville de la partie méridionale de la tribu de Juda, Jos. 15, 31.

SAPH, géant de la race de Rapha, tué à Guéser par Sibbécaï de Huza, 2 Sam. 21, 18. Il est nommé Sippaï 1 Chr. 20, 4. C'est peut-être par une erreur de copiste qu'on lit Gob au lieu de Guéser dans le premier passage; *v.* Gob.

SAPHAN. 1° Fils d'Atsalia, et secrétaire de Josias; occupé à recueillir les fonds offerts pour les réparations du temple, il reçut d'Hilkija l'exemplaire autographe de la loi de Moïse, retrouvé contre toute attente; il le porta au roi et lui en lut ces fragments qui produisirent sur le monarque une si profonde impression : il dut se rendre alors avec son fils et le souverain sacrificateur auprès de la prophétesse Hulda, qui confirma les menaces de la loi à l'égard des transgresseurs, rendit à Josias un témoignage de droiture et de justice, et lui annonça une fin tranquille, *v.* Hilkija, Hulda, etc. On ne peut déterminer quel est le morceau que Saphan lut au roi : quelques-uns ont pensé à Deut. 28, 15., etc., mais c'est un jeu d'esprit que de faire de pareilles recherches; Saphan a lu peut-être à rouleau ouvert, et dans tous les cas, s'il a choisi, il a dû faire un autre choix que celui qu'on lui prête et qui ne convenait pas du tout au caractère et à la vie du roi. — Fils d'un père inconnu, Saphan est devenu le chef d'une famille illustre qui sous les derniers rois a su résister au torrent de la corruption, et seconder le ministère de Jérémie; son fils Ahikam, et son petit-fils Guédalia sont souvent cités avec le nom de leur père, Jér. 39, 14., etc. C'est peut-être le même Saphan qui fut père d'Elhasa, Jér. 29, 3., et de Guémaria, Jér. 36, 12.; ce dernier, dans ce cas, serait frère d'Ahikam.

2° Le saphan, ou *shaphan,* est un animal nommé par Moïse à côté du lièvre et du chameau, Lév. 11, 5. Deut.

14, 7., et déclaré impur, quoiqu'il rumine, parce qu'il n'a pas l'ongle fendu : on y a vu tour à tour le lapin, la marmotte, et la gerboise; mais il paraît plutôt que c'est un habitant spécial des déserts de l'Idumée, nommé *oueber* par les indigènes, retrouvé, décrit, et dessiné par L. de Laborde, une espèce de gros rat, moins gros que l'écureuil, de couleur grisâtre, avec les pieds de devant et la queue du rat; il a les jambes de derrière plus longues que celles de devant; il rumine, il aime la demeure des rochers, et marche par troupes, caractères qui conviennent au saphan de l'Ecriture, cf. Prov. 30, 26. Ps. 104, 18.

SAPHIR, pierre précieuse qui porte le même nom en hébreu, Ex. 24, 10. 28, 18. 39, 11. Ez. 28, 13. D'un bleu céleste et d'un bel azur, cf. Ez. 1, 26., le saphir est dans les prophètes la couleur du trône de Dieu : il est transparent, et plus dur que le rubis. Les anciens paraissent avoir aussi appelé de ce nom la substance du lapis lazuli, également bleue, mais opaque, tournant sur le bleu foncé ou le violet, et semé de taches d'un jaune d'or, Pline 37, 39.; mais comme cette pierre n'est pas assez précieuse pour avoir mérité d'être nommée Job. 28, 6. 16., et que d'ailleurs elle ne se travaille pas bien, ce qui ne concorderait pas avec Ex. 28., il est probable que c'est du véritable saphir qu'il est question dans ces passages, quoique la version perse l'ait traduit une fois par *lazurad,* lapis lazuli.

SAPHIRA, Act. 5, 1., femme d'Ananias, et sa complice dans le mensonge par lequel ils ont tenté le Saint-Esprit. Interrogée à part, elle répondit comme son mari, et fut frappée comme lui d'une mort subite; une même tombe recueillit à quelques heures de distance les deux coupables, bien dignes de mourir ensemble. Ce serait aller plus loin que l'Ecriture, si l'on affirmait qu'ils sont morts réprouvés de Dieu; un grand exemple devait être donné à l'Eglise naissante, et ce malheureux couple l'a donné ; peut-être que rachetés de Dieu, ils n'ont été frappés de mort subite pour leur dernier péché qu'afin de servir d'enseignement à l'Eglise. Leur déplorable chute n'était peut-être qu'une chute, grave sans doute, mais qui n'eût pas exclu le repentir, et leur prompt châtiment ne prouve pas qu'ils soient morts dans l'impénitence finale; autrement il faudrait dire que tout chrétien qui est surpris par la mort dans l'accomplissement d'un acte coupable, perd par là-même le bénéfice de la grâce divine. *v.* Ananias.

SAPIN. C'est par ce mot que nos versions françaises et allemandes, à l'exemple de la Vulgate, ont traduit l'hébreu *b'rôsh,* Es. 14, 8. 37, 24. 55, 13. 60, 13. Cant. 1, 16. Zach. 11, 2. Ez. 27, 5. Nah. 2, 3. 2 Sam. 6, 5. 1 Rois 5, 8. 6, 15. 34., etc. Cette traduction est démentie par le rôle même que cet arbre et son bois jouent dans les passages cités; nous la remplaçons, avec la plupart des auteurs modernes (Gesenius, Rosenmuller, etc.), par cyprès, q. v. D'autres ont pensé au pin, mais les objections restent les mêmes.

SARA ou *Saraï,* femme d'Abraham, mère d'Isaac, Gen. 11, 29. 12, 5. sq., était probablement fille de Taré comme son mari, mais d'une autre mère, Gen. 20, 12., quoique un grand nombre de commentateurs, Josèphe, Jérôme, Augustin, l'identifient avec Jisca, fille de Haran, petite-fille de Taré, et nièce d'Abraham, 11, 29. Elle naquit en Caldée, suivit son mari d'abord à Caran, puis en Palestine et en Egypte, où Dieu la délivra une première fois des dangers auxquels sa beauté et la faiblesse d'Abraham l'avaient exposée. Privée d'enfants et sans espérance d'en avoir, elle donna sa servante Agar pour concubine à son mari, ne se doutant pas de tous les maux dont cette concession aux usages d'alors serait la source : elle fut mère en effet par Agar, mais cette maternité usurpée porta des fruits amers; Agar mépris sa amaîtresse, qui se vengea d'autant mieux qu'Abraham consentit à sa vengeance. Dieu, cependant, se rappelait les promesses qu'il avait faites à son serviteur, et n'oubliait pas Sara, dont le premier nom Saraï signifiait noblesse, et dont le second signifie princesse, changement qui indiquait sans doute que, noble par l'alliance du grand Abraham, elle s'élèverait à un rang plus haut encore en donnant une postérité au père des

croyants. Ces promesses furent répétées avec plus de précision lors de la visite des anges au patriarche, et Sara qui les entendit fixer l'époque de la naissance de son fils ne put pas réprimer un sourire dans un premier moment d'incrédulité : ce sourire fut le nom de son fils et dut lui rappeler à la fois sa joie et son manque de foi. Pour éviter un même danger, elle commit à Guérar le même péché de ruse et de mensonge qu'elle avait commis en Egypte, et l'intervention divine put seule la préserver de ses terribles conséquences. Enfin les promesses se réalisèrent à son égard; elle donna le jour à un fils, et le nourrit elle-même, 21, 7. Mais les épouses rivales furent aussi des mères jalouses, et comme les mères, les enfants se haïrent, Gal. 4, 29.; Sara demanda le renvoi de sa servante et de son fils, et le patriarche, cédant à un ordre de Dieu, dut y consentir : il fournit aux exilés les vivres nécessaires à leur voyage, et adoucit sans doute par de riches présents la dureté d'une séparation qui lui était imposée par une volonté qui n'était pas la sienne : confiant dans les promesses divines, 16, 10. 17, 26. 21, 13., il abandonna son fils entre les mains de celui qui devait valoir mieux pour lui que sa marâtre. Sara ignora sans doute le projet du sacrifice d'Isaac, qui peut-être même n'eut lieu qu'après sa mort; les précautions et le silence du patriarche prouvent assez que dans cette circonstance le combat ne fut connu que de Dieu et de lui. Sara mourut à Hébron, âgée de cent vingt-sept ans, de dix ans plus jeune que son mari, et fut ensevelie dans la caverne de Macpéla; 23, 1. 19, 31. — Belle jusque dans l'âge le plus avancé, Sara montre plutôt des instincts que du caractère : simple et soumise, elle aime son mari, et obéit à ses ordres les plus étranges, sans seulement paraître les avoir discutés; sa docilité est rappelée avec éloge, 1 Pier. 3, 6.; saint Paul loue sa foi, Hébr. 11, 11. Son nom se retrouve encore Es. 51, 2. Rom. 4, 19. 9, 9. (Sermon de Gaussen).

Origène et Chrysostome blâment Abraham et Sara de leur conduite envers Pharaon et Abimélec; le patriarche a exposé sa femme à l'adultère, et celle-ci y a consenti. Augustin fait au contraire l'apologie d'Abraham, en disant : 1° Qu'il n'a pas menti en disant que Sara était sa sœur, et qu'il s'est borné à taire une vérité qu'il n'était pas obligé de découvrir. 2° Qu'il était exposé à la mort et au déshonneur de sa femme, s'il parlait, et qu'il ne pouvait éviter ni l'un ni l'autre; qu'en se taisant, il avait au moins la chance d'éviter la mort. 3° Qu'il laissait à Dieu le soin de conserver l'honneur de Sara, et qu'il agissait en cela par la foi. 4° Que dans la pire supposition, l'adultère ayant été involontaire, il aurait été sans crime et sans infamie. Mais on a beau expliquer, et invoquer peut-être les mœurs brutales de cette époque, ce double épisode forme une double tache dans l'histoire d'Abraham et de Sara, et c'est se tacher soi-même que de l'excuser. Le père des croyants a manqué de foi là même où l'honneur seul aurait pu lui en tenir lieu.

SARDES, ancienne capitale de la Lydie, splendide résidence de ses rois, était située au pied septentrional du mont Tmolus, à 30 lieues sud-est de Pergame, dans une plaine fertile arrosée par le Pactole. Elle fut prise par Cyrus, sous Crésus, 545 av. C.; plus tard, au temps d'Antiochus, elle passa sous la domination romaine, mais elle ne tarda pas à décliner. Un tremblement de terre la détruisit sous Tibère, mais les empereurs la firent rebâtir, et elle conserva sa grandeur et sa dignité jusqu'à sa prise par Tamerlan, vers 1402. Ce n'est plus maintenant qu'un pauvre petit village nommé *Sart*, où l'on distingue les ruines de deux anciennes églises, qui sont peut-être les restes des édifices dans lesquels se réunissaient ces chrétiens qui avaient le bruit de vivre, mais qui étaient morts. — Les habitants de Sardes étaient fort méprisés à cause de leur mauvaise foi et de leur passion pour le libertinage et la bonne chère; ils représentent parfaitement, Apoc. 3, 1., l'Eglise dans les temps qui précédèrent la réformation, cette Eglise corrompue où il ne se trouvait plus que peu de personnes qui n'eussent pas souillé leurs vêtements, et qui s'illustra par Wicleff, Jean Huss et Jérôme de Prague. Le livre

de M. de Bonnechose, les Réformateurs avant la Réforme, est le meilleur commentaire de la lettre que le Saint-Esprit fit écrire à l'ange de l'Eglise de Sardes.

SARDOINE, en hébreu *odem,* qui signifie rougeur, Ex. 28, 17. 39, 10. C'est une pierre précieuse couleur de chair, à moitié transparente, estimée pour la fraîcheur de sa couleur et pour sa dureté; elle se laisse cependant travailler. La plus belle vient de l'Arabie. Elle a quelques rapports avec la chalcédoine. Saint Jean la nomme, Apoc. 21, 20., à côté du sardonyx.

SARDONYX, Apoc. 21, 20., espèce intermédiaire entre la sardoine et l'onyx, et désignée probablement par l'hébreu *yahalom,* Ex. 39, 11. Ez. 28, 13. Si par onyx on entend la cornaline, le sardonyx sera une pierre semblable, mais plus claire, comme la couleur de l'ongle posé sur la chair vive; *v.* Onyx.

SARÉETSER. *v.* Adrammélec 2°.

SAREPTA, Luc 4, 26., ville phénicienne, située entre Tyr et Sidon, à 3 lieues de cette dernière ville, 1 Rois 17, 9. Abd. 20. Elle produisait, au dire de quelques auteurs, un vin si fumeux que les plus hardis buveurs n'en auraient su boire une pinte en un mois. On a cru que son nom venait des fonderies de verre et de métaux qui se trouvaient dans son voisinage; tsaraph signifie fondre; et la mythologie dit que c'est à Sarepta que Jupiter, déguisé en taureau, ravit Europe à ses compagnes. Cette ville a de plus beaux souvenirs; elle fut le séjour d'Elie, le théâtre de quelques-uns de ses miracles, et la patrie de cette pieuse veuve qui crut avant que les païens eussent été appelés à la foi. La plaine fertile qui l'avoisine est peut-être désignée dans l'Evangile sous le nom de frontières de Tyr et de Sidon, et l'on suppose que le Seigneur se dirigeait de ces côtés lorsque la syrophénicienne vint lui demander la guérison de sa fille, Math. 15, 21. Sarepta était encore au moyen âge une place forte; maintenant elle s'appelle Sarfend. Jadis elle s'étendait vers le rivage, là peut-être où l'on voit le village de Aïn-Teen, mais aujourd'hui elle est sur une hauteur à environ vingt minutes de la mer, dominant une vallée étroite, où les oliviers ont remplacé les célèbres vignobles. Une mosquée est bâtie, dit-on, sur le lieu même de la maison de la veuve qui logeait Elie, et la cave, toujours éclairée, de ce bâtiment, doit avoir produit des cures merveilleuses.

SARGON, roi d'Assyrie, qui envoya Tartan, l'un de ses généraux, pour faire le siége d'Asdod, ville des Philistins et la clef de l'Egypte : il fut heureux dans une expédition contre ce dernier pays, et en ramena un grand nombre de prisonniers, Es. 20, 1. etc. Son nom n'appartient pas à l'histoire profane, et ne se trouve que dans le seul passage cité; on a voulu y voir tour à tour Salmanéser, Sanchérib, et Esar-Haddon, et à la rigueur on pourrait l'entendre des deux premiers; mais il paraît plutôt que Sargon fut le prédécesseur immédiat de Sanchérib, et que ses succès en Egypte eurent lieu sous le règne de So.

SARON, belle et vaste plaine du bas pays de Canaan, longue d'environ 18 lieues, et d'une largeur irrégulière, qui va en diminuant du sud au nord; elle était jadis peuplée, fertile, et cultivée, *v.* saint Jérôme, ad Es. 65, 10. Les sables et les dunes, les espaces rocailleux, les champs, les pâturages, y alternent, 1 Chr. 27, 29. Es. 65, 10. La partie qui portait proprement le nom de Saron, et qui était la plus célèbre par sa beauté, Es. 35, 2. Cant. 2, 1., est la contrée qui traverse la route de Jaffa à Jérusalem. Le chemin est aujourd'hui bordé de haies de cactus qui entourent des jardins d'orangers, et la multitude des roses blanches et rouges, des narcisses, des anémones, des lys blancs et jaunes, des tulipes, surprend et récrée le voyageur. Les villages nombreux qui vivifient cette plaine, et dont l'un portait autrefois aussi le nom de Saron, Act. 9. 35., sont entourés d'oliviers et de sycomores; ce terrain, fertile quoique sablonneux, serait couvert des plus belles récoltes si le despotisme des Turcs ne détruisait toute agriculture, mais les champs demeurent incultes, et les villages sont pleins de ruines : ainsi s'accomplissent les justes jugements de Dieu, Es. 33, 9. (Chateaubriand, Raumer, Bræm, etc.). La ville de Saron mentionnée Jos. 12, 18.,

comme résidence d'un roi cananéen, est peut-être la même dont il a été parlé ci-dessus; les faubourgs de Saron, 1 Chr. 5, 16., paraîtraient se rapporter à une ville située au delà du Jourdain, si l'on n'était autorisé à croire que les tribus transjourdaines, occupées de bestiaux, possédaient aussi des établissements et des pâturages en dehors des limites de leur territoire. Enfin, une ville de ce nom, Saronas, était située, d'après Eusèbe, au nord de la Palestine, entre le mont Tabor et le lac de Tibériade.

SARUG, Luc 3, 35., ou *Sérug,* fils de Réhu, père de Nacor, mourut à l'âge de trois cent trente ans. Il est nommé dans la généalogie de Marie. La tradition fait de lui un des apôtres de l'idolâtrie.

SAT. *v.* Mesures.

SATAN, mot hébreu qui signifie ennemi, accusateur, calomniateur, et qui est parfaitement traduit par le mot grec diable. Il est employé en parlant de David, 1 Sam. 29, 4., où l'original porte : « pour qu'il ne devienne pas pour nous un satan ; » en parlant de Hadad et de Rézon, 1 Rois 11, 14. 23. 25., où nos versions l'ont rendu par ennemi; de saint Pierre, Matth. 16, 23. Marc 8, 33. Son sens le plus ordinaire est cependant celui de diable, de démon, de chef des démons, Job 1, 6. 7. 2, 1. 7. Ps. 109, 6. Zach. 3, 2. 1 Rois 22, 21. Jud. 9. Matth. 12, 26. Marc 3, 23. Apoc. 2, 9. 13. 12, 9. 20, 2. etc. On peut voir aux articles Anges, et Diable, ce qu'il y a à dire en général sur ce sujet; il n'y a que peu de choses à ajouter sur ce mot spécial.

Matthieu 12, 26. Satan est représenté comme un roi qui a sous ses ordres une armée dont la discipline fait la force, cf. Marc 3, 23. Luc 11, 18. Jésus accusé par les pharisiens (qui du reste ne croyaient pas un mot de ce qu'ils disaient) de chasser les démons par Béelzébul, prince des démons, fait ressortir l'absurdité de cette accusation, en montrant que, de la part de Satan, ce serait se faire la guerre à lui-même.

Act. 26, 18. Saint Paul montre qu'il n'y a pas de milieu entre Dieu et Satan ; on est de l'un ou de l'autre, sous l'influence de l'un ou sous celle de l'autre, vérité qui ressort de toutes les déclarations de l'Evangile, et qui reste telle devant Dieu, quoique à nos faibles yeux il puisse paraître qu'il y a toutes sortes de gens, et des degrés infiniment divers dans la piété et dans l'impiété ; cf. 2 Cor. 6, 14. sq. 1 Jean 3, 10. Jean 8, 44. etc.

Luc 10, 18. Jésus contemple Satan tombant du ciel comme un éclair ; il le dit aux soixante-dix disciples qui, après leur mission, viennent lui rendre compte de leurs travaux et de leurs succès. Les démons mêmes leur sont assujettis, et le Sauveur, rappelant en son cœur les visions qu'il a eues, répond à la joie de ses envoyés par cette déclaration, que le chef même des démons a été vaincu ; il l'a vu tomber, comme ailleurs il est dit d'Abraham qu'il a vu la journée de Christ ; c'est la vue de la foi, Jean 8, 56. Jésus, en prononçant ces paroles, a sans doute eu présentes à l'esprit celles d'Es. 14, 12., où le roi de Babylone, symbole de l'ennemi de Dieu, est comparé à l'étoile du matin qui tombe des cieux.

Luc 13, 16. Satan est considéré comme l'auteur, sinon de toutes les maladies, du moins d'un certain nombre des affections qui affligent l'humanité. Avec ce passage on n'a pas de peine à comprendre ce qui est dit d'Hyménée, d'Alexandre, et de l'incestueux de Corinthe, livrés à Satan pour leur salut, 1 Tim. 1, 20. 1 Cor. 5, 5. Si quelques auteurs, et spécialement ceux de l'Eglise romaine, pensent qu'il ne s'agit ici que de l'excommunication, il est évident cependant que saint Paul a en vue quelque chose de plus grave qu'une pénitence ecclésiastique ; il s'agit d'un châtiment réel qui devait détruire la chair, et tout en reconnaissant que ces pécheurs étaient excommuniés, nous sommes contraints d'admettre que la sentence de l'apôtre entraînait avec elle une peine corporelle, une maladie grave, fruit du péché et infligée par Satan.

Apoc 2, 9. La synagogue de Satan se rapporte dans ce passage aux Juifs incrédules, qui n'avaient de juif que le nom et les traditions, mais qui, en repoussant Jésus, prouvaient qu'ils repoussaient l'esprit de Moïse et de tout l'Ancien Testament. La même expression est employée 3, 9., où il est question de l'Eglise chré-

tienne, et elle désigne les chrétiens de nom qui mentent en s'appelant chrétiens, parce qu'ils n'ont pas gardé la parole de Dieu ; c'est dire que ce nom désigne l'Eglise de Rome, déjà désignée 2, 13. comme le siége et l'habitation de Satan ; les mystères de cette église, ses ruses pour séduire et corrompre les consciences, sont désignées, 2, 24., sous le nom de profondeurs de Satan.

Apocal. 20, 1. sq. Satan est lié pour mille ans, puis délié pour un peu de temps après le millénium ; après cela, vaincu par l'armée céleste, il sera de nouveau saisi et jeté avec les siens dans l'étang ardent de feu et de soufre, où ils seront tourmentés jour et nuit aux siècles des siècles.

Luc 22, 31. Satan est représenté, de même que dans le prologue de Job, comme cherchant à séduire les élus de Dieu ; la prière, l'intercession de Jésus est le seul moyen de sortir victorieux de cette lutte. Tous les apôtres étaient menacés par les manœuvres de Satan ; saint Pierre était par son caractère le plus exposé à succomber, Jésus prie pour lui ; Judas était dans ces dispositions intérieures pour lesquelles il n'y a plus de prières, cf. 1 Jean 5, 16. ; il restait sans défense entre les mains de celui à qui il s'était livré.

La foi aux démons est aussi ancienne que la foi en Dieu, et ceux qui ont conçu l'idée du bien n'ont pu le faire qu'en admettant la notion contraire, l'idée du mal. Chez les Hébreux l'idée de Dieu prédominait cependant, et c'est l'idée capitale ; Dieu était admis comme thèse, la notion contraire appartenait plutôt à la controverse ; la loi de Moïse établissait le bien plutôt qu'elle ne combattait le mal. Mais conclure de là que l'existence des démons était inconnue aux Hébreux, c'est aller un peu loin (*v.* Diable.) ; le bouc Hazazel serait déjà une antique protestation contre cette hypothèse, et depuis la Genèse, depuis Job, jusqu'à Zacharie, nous trouvons des traces même assez positives de l'universalité de cette croyance. Les paroles de notre Sauveur prouvent surabondamment que les Juifs de son temps croyaient à la personnalité des mauvais esprits, et l'on aurait d'autant plus mauvaise grâce à dire qu'il s'accommodait aux superstitions et aux préjugés populaires, que dans la plupart des cas il aurait pu tout au moins s'abstenir, que ses déclarations n'étaient nullement provoquées, et que celui qui était venu apporter la vérité sur la terre, ne saurait être soupçonné d'y avoir au contraire entretenu le mensonge et l'erreur.

Satan sous ses divers noms de Diable, de Malin, de Béelzébul, Belsébub, ou Belsébuth, de Bélial, ou Béliar, 2 Cor. 6, 15., est représenté dans l'Ecriture comme la source de tous les maux, Luc 10, 19. 13, 16. 22, 31., comme l'ennemi du règne de Dieu, Matth. 13, 39. Luc 10, 18. Jean 12, 31. 14, 30. 16, 11., comme le tentateur et séducteur des croyants, 1 Cor. 7, 5. 1 Thess. 3, 5. 1 Pierre 5, 8., lequel avait essayé même de tenter le fils de Dieu, Matth. 4, 1. La première manifestation de son influence malfaisante remonte aux jours de la création, au jardin d'Eden, *v.* Hébr. 2, 14. 2 Cor. 11, 3. cf. Apoc. 12, 9., et par le péché il est devenu le père de la mort, 1 Cor. 15, 26. Hébr. 2, 14. Il avait été créé droit, de même que les démons qui le servent, mais par leur propre faute, par leur orgueilleuse rébellion, ils sont tombés, ils ont été chassés du ciel, Jean 8, 44. 2 Pierre 2, 4. Jude 6., et maintenant ils règnent sur les ténèbres, ils sont dans l'air, ils pèsent sur l'humanité déchue, Eph. 2, 2. 6, 12. cf. Col. 1, 13. Jean 13, 2. sq. 2 Cor. 4, 4., et finiront par éprouver un terrible jugement, car Christ est apparu pour renverser et détruire l'empire de Satan, 1 Jean 3, 8. *v.* aussi Apoc. 20.

SATRAPES. *v.* Perse.

SATURNE. *v.* Kijun, Caldée, Caldéens.

SAUL. *v.* Paul.

SAUL. 1° Fils de Siméon et d'une Cananéenne, Nomb. 26, 13. 1 Chr. 4, 24. Gen. 46, 10. Ex. 6, 15. La mention spéciale qui est faite de sa mère est un blâme contre ces unions mixtes avec des femmes païennes.

2° *Saül*, premier roi des Hébreux, était fils de Kis, de la tribu de Benjamin, et régna quarante ans, 1 Sam. 9, et suiv. 1 Chr. 8, 33. 9, 39. Distingué par sa beauté et par la grandeur de sa taille, il avait

ce qu'il fallait pour plaire au peuple sur lequel il devait régner ; il fut choisi par Samuel, oint d'huile, puis solennellement présenté aux Israélites à Mitspa, après que le sort, dirigé de Dieu, eut ratifié le choix que le dernier des juges avait fait du premier des rois ; Saül dut octroyer préalablement une espèce de charte constitutionnelle à son peuple, qui le salua par des acclamations de joie que le mécontentement de quelques-uns ne réussit pas à troubler ; Saül fit le sourd aux murmures des mécontents, et resta d'abord modestement dans la vie privée, pour laisser aux animosités le temps de se calmer, et pour ne pas alimenter par sa présence et l'exercice de ses droits, l'aigreur qu'avait produite chez quelques-uns sa subite élévation. Sa première expédition fut dirigée contre les Hammonites ; elle réussit, et ce succès ramena les mécontents, 1 Sam. 11. Dès lors Saül dut mettre tous ses soins à protéger le pays contre les attaques incessantes des Philistins, 13, 1.; mais le peu d'esprit militaire des Israélites, et le manque d'armes, 13, 6. 19., auraient suffi à paralyser ses efforts, si Jonathan son fils, par un acte héroïque, n'eût mis en fuite l'armée des Philistins qui ne tarda pas à être complétement défaite, 1 Sam. 14. Les Philistins revinrent cependant à la charge, ainsi que d'autres peuples du voisinage, les Moabites, les Edomites, les Syriens de Tsoba, etc. Saül triomphait parce que Dieu était avec lui, mais il perdit ce secours par sa faute : dans une guerre d'extermination dirigée contre les Hamalécites, il désobéit aux expresses injonctions de Samuel, il épargna le roi et les bêtes grasses (15), et le prophète irrité prononça sa déchéance, et nomma pour lui succéder un jeune homme de la tribu de Juda, David, qui fut placé à la cour, jouit de la faveur particulière du roi pendant quelque temps, mais finit par être l'objet de sa jalousie et de sa haine. Les exploits du jeune guerrier, que Saül exposait aux plus grands dangers, et qui se tirait avec honneur des plus mauvais pas, méritèrent à David la faveur populaire, et cette faveur causa sa disgrâce (16). Accablé d'une noire mélancolie, Saül essayait de se distraire en écoutant de la musique, ou en poursuivant ce David qu'il croyait son ennemi (17-20), mais rien ne pouvait rendre la paix à son cœur ulcéré ; deux fois ses jours furent épargnés par David, et il s'attendrit un moment à la vue de tant de générosité, mais ses remords sans repentance ne suffirent pas à retenir ses poursuites, et Saül fut malheureux jusqu'à la fin sous le poids de la colère divine. Il finit par perdre les traces du prétendant réfugié à Gath (27), et les Philistins s'étant de nouveau levés contre Israël, Saül marcha à leur rencontre, consulta une devineresse la veille de la bataille, reçut d'elle un déplorable oracle que le lendemain devait voir s'accomplir : la bataille fut perdue, ses fils furent tués, et lui-même fatigué de la vie se jeta sur son épée, et termina par le suicide une vie commencée sous de meilleurs auspices, un règne que l'obéissance à Dieu eût rendu à la fois glorieux et tranquille (28-31).

C'est une étrange histoire que celle de Saül ; l'homme et le roi sont étranges, et l'on ne saurait dire lequel l'est le plus. Le début de la royauté devait la compromettre dans l'esprit du peuple dont elle fit le malheur ; Dieu donnait à Israël un roi dans sa colère. Et cependant Samuel avait pris toutes les précautions destinées à prévenir ou à diminuer les maux qu'Israël amassait sur sa tête : non-seulement il avait cherché à détourner le peuple du caprice qui le portait à demander un roi, mais une fois la chose décidée, il avait posé des limites à la puissance et aux prétentions du monarque ; il l'avait choisi membre d'une tribu qui, par sa petitesse, n'avait pas de rivales ; il l'avait choisi beau de visage et de haute stature, afin que, sans éveiller les jalousies, il sût captiver l'attention et les regards bienveillants de ses futurs sujets ; il l'avait choisi vaillant et courageux afin que, bon capitaine, il offrît au peuple la seule qualité dont le besoin se fît sentir, la garantie nécessaire au maintien de l'intégrité du territoire ; il l'avait choisi après que Saül, ayant prophétisé, eut donné à tout Israël le spectacle d'un jeune homme qui se laisse diriger par les conseils de la sagesse di-

vine; il lui avait imposé enfin une constitution qui devait mettre le peuple à l'abri des empiétements du pouvoir royal. Tout cela ne servit de rien; Saül ayant atteint à une hauteur qu'il ne rêvait peut-être pas lorsqu'il cherchait les ânesses de son père, fut saisi de ce vertige qui tourne les têtes trop faibles à une certaine élévation; il oublia qu'il était le serviteur de Dieu, pour se rappeler seulement qu'il était le roi du pays, et sans s'en rendre compte, mais entraîné par le manque de foi, il secoua le joug de l'Eternel et voulut régner par lui-même. Au sacrifice de Guilgal, sa déchéance fut annoncée, elle fut arrêtée et décidée après que, par ses ménagements envers Agag, il eut prouvé que la parole de l'Eternel ne lui était pas sacrée. Ce ne sont pas les détails, ce n'est pas même l'ensemble des faits que le prophète lui reproche; c'est le manque de foi, le manque de respect pour un ordre divin, le manque de confiance en celui qui peut d'un mot remplacer les troupes qui désertent, la désobéissance à celui qui aime *mieux obéissance que sacrifice*. La dynastie de Saül est déshéritée du trône parce que Saül a oublié qu'il n'était pour ainsi dire roi qu'en second. Et si l'on regrette que l'aimable et généreux Jonathan porte la peine des fautes de son père, il faut se rappeler que cette solidarité du péché était générale à cette époque et dans ces pays, qu'elle a été longtemps sanctionnée de Dieu d'une manière générale, et que dans l'espèce le péché de Saül entraînait *nécessairement cet ordre de châtiment*; c'est moins l'homme que le roi qui a péché, et la peine que Dieu inflige, comme les peuples, aux rois coupables, c'est la déchéance de leur dynastie. Saül aurait eu les qualités d'un bon capitaine, il a de la grandeur, il ne manque pas de générosité, il est courageux, prompt, mais il n'a pas les qualités d'un roi, bien moins encore celles d'un roi d'Israël.

Quelques détails de sa vie nécessitent des *observations spéciales*.

1° Les circonstances de son élection sont d'une simplicité tout à fait antique et patriarcale, bien en rapport avec la vie presque idyllique de ces temps reculés. Le but de son voyage, sa visite à Samuel, les signes qu'il reçoit, sa rentrée dans la vie privée, tout porte le cachet de l'époque, et pour se moquer de ces détails, il faut, comme dit Winer, ne pas connaître l'antiquité et ne pas savoir s'y reporter en esprit. L'élection de Saül est racontée de deux manières; Gramberg y a naturellement vu la preuve de deux documents compilés par l'auteur; il eût été facile cependant de se rendre compte de cette double élection sans recourir à une hypothèse aussi dénuée de vraisemblance. La première fois Samuel oint Saül et lui déclare, mais en secret, les desseins de Dieu à son égard; évidemment cela ne pouvait pas suffire; le choix devait être rendu public, et Samuel, pour écarter toute idée de préoccupation personnelle, en appelle publiquement à la voie du sort, persuadé que le résultat était entre les mains de l'Eternel; le sort se prononce en faveur de Saül. Ce n'est pas une seconde relation, c'est un second fait.

2° L'âge de Saül n'est indiqué nulle part, non plus que la durée de son règne. Josèphe le *fait régner quarante* ans, d'après une fausse traduction de 2 Sam. 2, 10.; cependant le chiffre en lui-même n'a rien d'invraisemblable. Quant à son âge, on peut remarquer seulement que, dès les premières années de son règne, il avait déjà un fils en état de porter les armes et même de commander, 1 Sam. 13, 2., de sorte qu'on ne pouvait pas lui donner, à l'époque de son avénement, moins de trente ou trente-cinq ans. Le passage 1 Sam. 13, 1., *omis* dans les *Septante*, doit se traduire littéralement: « Saül était fils de — an, quant à son règne; » les uns suppléent le chiffre, et disent: Saül avait régné *un* an (nos versions); d'autres traduisent par: — chargé d'ans, âgé; d'autres enfin (Heine) supposent que l'écrivain sacré a laissé en blanc le chiffre de l'âge de Saül qu'il ignorait et qu'il se proposait d'intercaler plus tard, et que cette lacune n'a jamais été comblée. Quoi qu'il en soit, si l'on admet la traduction de nos versions, il faut en changer la ponctuation, autrement le verset n'aurait aucun sens; la première partie du verset se reporterait à ce qui précède, la seconde à ce qui suit immédiatement.

3° Saül a prophétisé à plusieurs reprises, non-seulement à son avénement, mais encore après sa déchéance, 10, 11. 11, 6. 19, 24. Il a été nàbi (*v.* Prophètes), et quoi que l'on veuille entendre par ce genre de prophétie, on est contraint d'avouer que c'était plus que le langage ordinaire des hommes pieux d'Israël. L'étonnement public, lorsqu'on apprend que Saül est aussi au nombre des prophètes, prouve surabondamment que ce n'était pas une chose commune, et si l'on ne veut pas admettre cette inspiration accompagnée de visions qui caractérisait les prophètes d'un ordre supérieur (hhosé), on doit admettre au moins que Saül était animé de l'esprit de Dieu, plongé dans une extase surnaturelle, ravi hors de lui-même, dans un état d'exaltation involontaire, dans laquelle il parlait et enseignait, louait et bénissait Dieu, avec une force et une effusion intérieure que l'Esprit d'en haut pouvait seul produire. Son esprit, son cœur, sa conscience étaient réveillés; Saül n'était plus Saül, il était un autre homme, l'intermédiaire de la pensée divine qui se révélait à lui, et qu'il ne pouvait méconnaître. Alors il s'oubliait lui-même, et son ravissement était tel qu'il fut une fois, une nuit et un jour entier, couché sur la terre et dépouillé de ses vêtements. Mais on se demande comment un homme, animé de pareilles dispositions, a pu être en même temps un homme sans foi et rejeté de Dieu. La réponse est aisée: sa piété s'évanouissait avec les circonstances extraordinaires qui en avait provoqué les mystérieux élans, Os. 6, 4.; au lieu de retenir dans son cœur les enseignements qu'une faveur singulière de Dieu lui envoyait par intervalles, il laissait s'éteindre le lumignon qui fume, il contristait, il repoussait le Saint-Esprit; et notre Seigneur, en parlant de ceux qui ont prophétisé en son nom, quoiqu'il ne les ait jamais connus, Matth. 7, 22., nous montre la possibilité de cette existence du caractère prophétique chez des hommes voués à la réprobation. C'est une grâce extérieureque Dieu leur accorde, ils la repoussent en faisant usage de leur liberté morale; ils se montrent des exemples vivants et terribles de ce mystérieux antagonisme entre la volonté de Dieu et celle de l'homme, dans lequel la volonté de l'homme peut encore triompher à force d'endurcissement. Saül rejeté, et cependant prophétisant en la présence de Samuel, c'est le remords se réveillant dans le cœur à la vue d'un homme qui lui rappelle de beaux jours et de grandes grâces; mais les passions, l'envie, la haine sont plus fortes, et elles étouffent les semences du bien.

4° La mélancolie de Saül est la suite naturelle de sa réjection. Il y avait là en effet de quoi troubler le cœur et l'esprit d'un homme. C'est la tristesse du remords. Il n'est pas nécessaire d'y voir autre chose. Abandonné de Dieu, abandonné de Samuel, contraint de s'avouer que c'est par sa faute, il sent trembler dans ses mains le sceptre qui déjà n'est plus à lui; l'image de David le poursuit partout comme une ombre; il veut la frapper et la faire disparaître; l'amitié de Jonathan pour son rival lui paraît une révolte dénaturée, l'enthousiasme du peuple pour le jeune guerrier lui paraît une rébellion, les succès d'autrui lui semblent une injure, l'asile donné par un sacrificateur au capitaine qui se dit envoyé de sa part, lui apparaît comme une conjuration; il voit un complot dans l'absence de David, une ruse de guerre dans sa fuite, peut-être même une insulte dans sa pitié. Son esprit est perdu, son jugement est égaré, sa vue se trouble, les faits les plus simples sont grossis et dénaturés, les objets ne lui apparaissent plus sous leur aspect ordinaire; alors on le voit tour à tour se faire le bourreau de son fils que le peuple lui arrache, l'assassin de son gendre que sa fille lui dérobe, le meurtrier des sacrificateurs de Nob que Doëg lui livre et met à mort, le meurtrier des Gabaonites que Dieu venge plus tard, l'insensé conjureur d'une pythonisse, et enfin le suicidé de Guilboah. Rien dans sa conduite ne trahit une folie proprement dite, mais depuis sa désobéissance, tout en lui porte le caractère d'une mélancolie noire; il est sombre comme Charles IX après la Saint Barthélemy; c'est un phénomène physiologique fréquemment observé, et les moyens employés pour

calmer le malheureux sont plutôt destinés à le distraire qu'à l'exorciser; l'emploi de la musique dans des cas de ce genre est général, et ses heureux succès ont été constatés toutes les fois qu'il en a été fait usage. Le terme de malin esprit envoyé par l'Eternel, 1 Sam. 19, 9., ne contredit en rien cette explication, car nous ne nions nullement que cette maladie noire ne fût l'œuvre d'un malin esprit, et qu'elle ne le soit en général, comme nous admettons que les bonnes dispositions du cœur sont l'œuvre du bon esprit de Dieu.

5° *v.* à l'art. Samuel ce que nous avons dit sur les mobiles de la conduite du prophète à l'égard du roi déchu.

6° Quant à la consultation de la pythonisse d'Endor, *v.* Pythonisse.

7° La mort de Saül est racontée de deux manières différentes, 1 Sam. 31, 2 Sam. 1. Dans le premier passage, Saül se tue, dans le second, il est tué par un jeune Hamalécite; Gramberg y trouve une nouvelle preuve à l'appui de son hypothèse des deux documents. Le récit prouve que le jeune Hamalécite a fait un conte dont il espérait une autre récompense que celle qu'il a reçue, de sorte qu'un second document n'a rien à faire ici; dans le cas où cette explication ne suffirait pas entièrement, rien de plus simple que d'admettre avec Josèphe une fusion des deux récits; Saül a essayé de se tuer, et comme il n'avait plus la force d'achever son crime, il a prié le jeune Hamalécite qui passait de mettre un terme à ses souffrances.

8° L'extermination des Gabaonites n'est connue que par l'allusion renfermée 2 Sam. 21, 1. Les uns supposent que Saül fit égorger avec les prêtres de Nob les Gabaonites employés au service du temple; d'autres pensent que les Gabaonites, n'ayant rien à perdre et tout à gagner à une révolution, prirent le parti de David contre Saül, ce dont celui-ci se serait vengé par leur complète extermination. L'on ne peut rien affirmer à cet égard si ce n'est que Saül a commis le crime, et que ses enfants l'ont expié.

9° Le nom de Saül est rappelé plusieurs fois dans les livres historiques et dans les Psaumes de David; *v.* en particulier 2 Sam. 1, 17. 2, 4. 5, 2. 7, 15. 12, 7. 16, 8. 22, 1. 1 Chron. 26, 28. Ps. 18, 52, 54, 57, 59, (suscr.). Sa résidence est quelquefois désignée par son nom, 1 Sam. 15, 34. Es. 10, 29. Le seul passage du Nouveau Testament qui en fasse mention est Act. 13, 21.

SAULES (Salices). C'est la traduction généralement admise de l'hébreu érèb, ou arab. Il en est parlé Lév. 23, 40. Job 40, 17., comme d'un arbre touffu et d'un ombrage agréable, Es, 44, 4. et ailleurs, comme d'un arbre croissant le long des eaux (amnicolæ salices, Ovid. Met. 10, 96., umbrosæ, Fast. 3, 17.). C'est du saule pleureur qu'il est sans doute question Ps. 137, 2.; il vient naturellement en Babylonie et a reçu le nom technique de salix babylonica. Le zaphzepha de Ez. 17, 5., désigne aussi une espèce particulière de saule différente de celle qui précède; mais les descriptions qu'ont données du safsaf les rabbins et les voyageurs modernes ne s'accordent pas assez pour qu'on ait pu le classer d'une manière définitive; d'après Rauwolf cet arbre aurait même beaucoup de rapport avec le bouleau par la longueur, la finesse, et le jaune mat de ses feuilles; les descriptions des talmudistes se rapporteraient au salix caprea.

— Le *torrent des Saules* que nos versions ont, d'après les Septante, traduit par torrent des Arabes, Es, 15, 7., est le Wady el Ahsa qui arrose la frontière méridionale du pays des Moabites : il prend sa source près du château d'El Ahsa sur le chemin de la Syrie, et coulant au nord-ouest, va se jeter à l'extrémité sud de la mer Morte. Hitzig a traduit le torrent de la plaine (ou du désert) en comparant le passage Am. 6, 14. Dans ce dernier passage quelques commentateurs, notamment Rosenmuller, pensent qu'il s'agit du Cédron, parce que le nom de plaine s'appliquait spécialement à la contrée des environs de Jérico; mais comme il est opposé à Hamath la frontière septentrionale, il doit nécessairement signifier la frontière méridionale, et désigner le même torrent que celui dont il est parlé dans le passage d'Esaïe.

SAUTERELLES. Leur incroyable fécondité fait de ces insectes un des fléaux

les plus redoutés et les plus terribles des pays chauds, de l'Orient en particulier, Ex. 10, 4. 1 Rois 8, 37. 2 Chr. 6, 28. 7, 13. Elles sortent de terre au printemps, surtout dans les années dont la sécheresse a favorisé la maturité des innombrables œufs qu'elles déposent toujours dans la terre ; c'est de l'Arabie qu'elles sortent en plus grand nombre, et portées sur les ailes des vents, elles viennent s'abattre en tourbillonnant et comme d'épais nuages sur les plaines de l'Egypte, de la Palestine ou de la Syrie. Ces nuages ont quelquefois de 4 à 6 lieues de longueur, de 2 à 3 lieues de largeur. Elles sont encore loin que déjà le bleu sec du ciel se nuance d'un jaune fade et mat; lorsqu'elles approchent elles voilent le ciel, couvrent la terre de leur ombre, et font entendre le dur et assourdissant frôlement d'un million d'ailes et de pieds. Où elles s'arrêtent, et on chercherait vainement à les en empêcher, elles forment sur la terre qu'elles cachent, une couche épaisse qui parfois dépasse la hauteur d'un mètre; elles rongent alors en un clin d'œil, de leurs dents aigües, et avec un bruit qui, au dire de Volney, rappelle la marche rapide de la cavalerie, l'herbe, les feuilles, les fruits, surtout les raisins, et jusqu'à l'écorce et à la racine des arbres; leurs goûts et leur nourriture varient; chez les unes le goût est plus fin, chez les autres il est plus grossier; cf. Joel 1, 4. Lorsqu'elles ont tout dévasté, elles se remettent en marche, ne laissant derrière elles que leurs œufs, leurs excréments, et quelques cadavres qui produisent une odeur d'une telle infection, que la peste se déclare souvent après leur passage ; cf. Jug. 6, 5. Joel 1, et 2 ; Jér. 46, 23. 51, 14. Nah. 3, 17. Ps. 109, 23. 78, 46. 105, 34. Es. 33, 4. Leur marche est très régulière, Prov. 30, 27. Joel 2, 8. 25.; elles volent par colonnes, de jour seulement, et avec des intervalles de repos; le soir elles s'établissent sur la terre, repartent le matin si elles n'ont rien à manger, volent, ou marchent si la rosée de la nuit a mouillé leurs ailes, Nah. 3, 17.; elles vont droit devant elles, et presque toujours du sud au nord. Aucun mur, aucune haie, aucun fossé, ne les arrête ; c'est en vain qu'on met le feu aux herbes et aux broussailles, c'est en vain même qu'on envoie contre elles des troupes de soldats (Pline 11, 35.); elles évitent tous les dangers, et ne sauraient être évitées. Elles pénètrent jusque dans les habitations, et en rongent non-seulement les ustensiles de bois, mais encore les boiseries, les planches et les poutres, Pline 11, 29. Ex. 10, 6. Joel 2. Quelques oiseaux leur font une guerre redoutable, qui en fait périr un grand nombre, mais c'est surtout la mer qui est chargée de leur donner la mort. Fatiguées de leur vol, elles s'abattent sur les eaux comme sur la terre, Ex. 10, 19. Joel 2, et leurs légers cadavres, entraînés vers les rivages, viennent bientôt y apporter la peste, et les désoler par leur mort, après les avoir désolés par leur vie.

On a remarqué que les sauterelles dépouillées de leurs accessoires, avaient en petit une forme assez semblable à celle des chevaux, Joel 2, 4. Apoc. 9, 7. Leurs ailes sont d'ordinaire vertes ou jaunâtres, quelquefois rouges ou brunes. Leur longueur varie entre 3 et 15 centimètres.

Il était permis aux Hébreux de s'en nourrir, Lév. 11, 22. (Oken prétend à tort que ce sont quatre espèces d'oiseaux qui sont désignées dans ce passage) ; cependant elles ne passaient guère pour un aliment délicat, Matth. 3, 4. Marc 1, 6. D'autres peuples de l'ancien Orient les mangeaient de même, au rapport de Strabon, de Diodore de Sicile, de Pline, etc., et de nos jours encore on les porte par voitures sur les marchés de l'Arabie (Tavernier, Niebuhr, Joliffe, Burckhardt; d'après Gobat, Voyage en Abyssinie, p. 392, on les entasse dans des tonneaux). On les fait bouillir dans de l'eau, quelquefois on les rôtit, après leur avoir arraché les pieds et les ailes, on les saupoudre de sel, et on les mange. Elles doivent être meilleures que des pigeonneaux, et aussi bonnes que des écrevisses.

Il est parlé dans la Bible de plusieurs espèces de sauterelles ; les principales sont l'arbéh, le solham, l'hargol, le kagab (ou hhagab), le tsaltsal, le yélèk, le hhasil, et le gazam, Lév. 11, 22. Joel 1, 4. L'arbéh est l'espèce la plus connue et le plus sou-

vent mentionnée ; c'est le gryllus gregarius de Linnée : le poitrail vert et fortement bombé, une tête aplatie, des yeux rouge-brun, des antennes de 3 centimètres de long, des ailes supérieures d'un jaune gris et tachetées de jaune à la partie inférieure, et des ailes de dessous vertes et très larges, caractérisent cette espèce. Ce sont les ailes supérieures, et les pattes de derrière, qui produisent le bruit qu'elles font en volant. Le hhargol est peut-être la jeune sauterelle qui ne vole pas encore ; les Septante traduisent chenille. Quant aux autres espèces, il n'est pas possible de les déterminer exactement ; les termes hébreux sont diversement traduits par les anciens interprètes, qui seuls auraient pu fixer leur signification, et les indices étymologiques sont trop vagues pour qu'on essaie d'en tirer parti. La sauterelle à tête pelue (Dahler), le gryllus cristatus, ou Kammheuschrecke, qui se rencontre souvent en Orient, et qui est mangeable, doit être l'une de ces espèces, cf. Apoc. 9, 8., et Œdmann la voit dans le yélèk à cause de Jér. 51, 27., où l'épithète de samar qui signifie chevelue lui est donnée : le tsaltsal, d'après Tychsen, serait le gryllus stridulus. Le nom de gob, Am. 7, 1. Nah. 3, 17., semble être le nom générique de l'espèce entière.

L'examen de Apoc. 9, 3. et suiv. appartient aux commentaires ; *v.* Ewald, Vivien, Digby, etc.

SAVON. *v.* Nitre.

SCEAU. *v.* Cachet. Les sceaux de l'Apocalypse 5, 9. sq., qui tiennent fermé le livre de l'avenir, désignent le mystère dont les choses futures sont encore enveloppées, et que Jésus-Christ seul a acquis le droit de connaître et de pénétrer.

SCÉBA, ou *Sheba*. 1° Descendant de Cam et de Cus par Rahma, nommé à côté de Dedan, Gen. 10, 7. cf. 1 Chr. 1, 9. — 2° Descendant de Sem et de Héber par Joktan, Gen. 10, 28. cf. 1 Chr. 1, 22. La tradition arabe a conservé cette origine pour une de ses peuplades. — 3° Fils de Joksan, et petit-fils d'Abraham et de Kétura, Gen. 25, 3. Il est également nommé à côté de Dédan. (Quant à Séba, fils aîné de Cus, *v.* Séba.) Ces trois hommes du nom de Sheba sont-ils différents ? sont-ils des chefs d'autant de peuplades différentes ? Rosenmüller le pense, et il retrouve la troisième famille Job 1, 15., où cependant il est plus naturel de l'entendre des Arabes en général, de troupes d'Arabes. L'identité de nom des deux frères pourrait faire penser à une identité des individus, nos 1° et 3°, si la descendance n'était pas différente, la première étant camite et la troisième sémite. Quant aux deux premiers chefs, Michaélis essaie de les fondre en une seule famille, ou plutôt en une alliance de familles, tellement que le pays de Sheba aurait été habité en partie par des Cusites, en partie par des Joktanides ; Vater et Bohlen y voient au contraire deux traditions différentes sur l'origine d'une même peuplade ; Schrœder tient le milieu entre ces deux opinions, mais inclinant davantage vers la première : les Sabéens, dit-il, ont dans cette table généalogique, un double élément d'origine, ils remontent par une fusion de races à Cam et à Sem, et peut-être les uns à Cam, les autres à Sem, mais habitant le même territoire et ne formant plus qu'un seul peuple, sinon une même famille. On ne doute pas qu'il ne s'agisse sous le nom de Sheba, des célèbres Sabéens de l'Arabie Heureuse, habitant le nord de l'Yémen actuel, selon d'autres une partie de l'Arabie méridionale, Joel 3, 8. Ps. 72, 10. Jér. 6, 20. Leurs caravanes traversaient les déserts, et portaient jusqu'aux ports marchands de la Méditerranée, les trésors de leur riche végétation et de leurs précieuses mines, de l'or, des pierreries, des épices, de l'encens, de la casse, etc. Ez. 27, 22. 38, 13. Job 6, 19. Es. 60, 6. Cette peuplade riche et belle, la plus grande de l'Arabie, devait à ses richesses la considération générale dont elle était entourée, et les parfums aromatiques de ses rivages donnaient lieu aux récits les plus exagérés, aux légendes les plus fabuleuses. Ils faisaient le commerce de transit entre l'Asie et l'Europe, et leurs caravanes allaient jusqu'en Syrie et en Mésopotamie ; ils paraissent même avoir été en relations d'affaires avec les Indes. Leur capitale, bâtie sur une colline, portait le nom de Sabas, et resplendissait de palais et de

temples aux colonnes plaquées d'or; des travaux d'art, gigantesques, et de la plus haute antiquité, réunissaient au-dessus de la ville les eaux des montagnes voisines, et formaient un lac artificiel dont les eaux, en s'écoulant par un nombre considérable de petits canaux, assuraient aux jardins, aux prairies, et aux plantations d'arbres, une fertilité digne du paradis. Descendants de Cus, les Sabéens, déjà grands, trouvèrent un nouvel élément de grandeur et de puissance dans leur fusion avec les Sabéens joktanides, auxquels se joignirent plus tard encore, comme troisième élément d'une nationalité qui grandissait en se mélangeant, les Sabéens issus d'Abraham et de Kétura. Ils paraissent avoir fait un commerce d'esclaves, Joel 3, 8.

La reine de Sheba qui visita Salomon, 1 Rois 10, était selon toute apparence originaire de cette contrée, et c'est à tort que Josèphe la fait venir d'Ethiopie; les détails qui accompagnent le récit de sa visite s'accordent mieux avec la première supposition qu'avec la seconde. Les Abyssins, du reste, ont accepté la tradition de Josèphe comme donnant un certain lustre à leur histoire; ils ajoutent qu'elle se nommait Maqueda, et qu'elle eut de Salomon un fils qui ressemblait tellement à son père que celui-ci, jaloux, le renvoya; le jeune Menihélec emporta l'arche de l'alliance, qui l'aida un jour de sabbat à traverser une rivière, et ce miracle le convertit (Gobat, p. 322); la reine elle-même aurait aussi embrassé le judaïsme.

Preiswerk, dans le cinquième volume du Morgenland, p. 50., voit dans Sheba et Dedan, les deux familles principales de l'Inde, unies ou séparées par le Gange, et place Sheba à l'orient; cette opinion ne peut guère se soutenir, quoiqu'elle ait aussi pour elle l'appui de Bohlen.

SCEPTRE, bâton de bois de la hauteur d'un homme, que déjà les rois de l'antiquité portaient comme les insignes de leur autorité, Am. 1, 5. Zach. 10, 11. Ez. 19, 11. cf. Gen. 49, 10. Nomb. 24, 17. Es. 14, 5. et Iliad. 1, 234. 2, 183. D'après Josèphe ils emportaient même leur sceptre dans la tombe, vrai symbole de la vanité des gloires et des puissances de ce monde, qui sont enterrées avec ceux qui en ont joui sur la terre. La houlette du berger a peut-être donné naissance à l'idée du sceptre royal, car les premiers rois ne furent que des princes nomades, cf. Ps. 2, 9., et le sceptre ne devait être en effet qu'une houlette, l'emblème du gouvernement, de la direction. Il n'a pas tardé à devenir une verge. D'après Diodore de Sicile, le sceptre des rois d'Egypte aurait rappelé par sa forme un instrument d'agriculture, le grand bras de la charrue. Le sceptre d'Assuérus était d'or, ou plaqué d'or, Est. 4, 11., ainsi que celui de plusieurs rois absolus de l'antiquité, Iliad. 1, 15. Cyrop. 8, 7, 13. Strabon parle des autres ornements dont le sceptre est susceptible, et qui étaient particulièrement recherchés des Orientaux. Abaisser son sceptre était de la part d'un roi un acte de grâce, un signe de pardon; en baiser l'extrémité était de la part d'un sujet, un acte de soumission et de dévouement, Est. 5, 2. Saül, roi militaire, paraît avoir porté avec lui sa hallebarde en guise de sceptre, 1 Sam. 18, 10. 22. 6., et Justin raconte qu'aux premiers temps de la fondation de Rome, les rois portaient des lances au lieu de diadème, comme signe caractéristique de leur dignité, et que les Grecs donnèrent à ces lances le nom de sceptre (43, 3.).

SCÉVA, principal sacrificateur, ou plutôt rabbin principal d'Ephèse, et père de sept jeunes gens qui faisaient de ville en ville le métier d'exorcistes, Act. 19, 14. Jaloux de saint Paul qui faisait plus de miracles qu'eux, et ne voyant en lui qu'un concurrent plus heureux, ils essayèrent de lui emprunter sa formule, et invoquèrent contre le malin esprit dont un homme était possédé, le nom « de ce Jésus que Paul prêche. » Mais cette invocation du nom de Jésus n'étant pour eux qu'une formule, elle ne servit qu'à provoquer encore plus le malin esprit, qui ne leur reconnaissait aucune puissance; il se jeta sur eux, les maltraita et les chassa honteusement. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit ailleurs des possessions, et par conséquent des exorcismes: que toutes les maladies, ou qu'un certain nombre d'entre elles seulement

soient produites par l'habitation d'un malin esprit, et deviennent susceptibles d'être guéries par des prières pleines de foi, par des secrets diaboliques, ou par des influences humaines d'un ordre surnaturel, peu importe; l'histoire des fils de Scéva nous montre un homme malade, dont la maladie a résisté aux paroles sans foi de quelques charlatans, et qui a reconnu la puissance de Paul par Jésus.

SCHIBBOLETH, mot hébreu qui signifie fleuve, ou épi de blé. Il a pris dans notre langue le sens de « signe de reconnaissance, » à cause du rôle qu'il a joué à la suite d'une bataille entre Jephthé et les hommes d'Ephraïm, Jug. 12, 6. sq. Les Ephraïmites avaient été défaits, et Jephthé qui s'était emparé des gués du Jourdain, coupa le passage à tous ceux qui furent reconnus comme membres de cette tribu. Les Ephraïmites avaient à ce qu'il paraît, un défaut de prononciation; ils ne pouvaient pas dire schibboleth, mais sibboleth, et comme ce mot, à cause de sa signification, devait se reproduire naturellement dans la conversation de gens en fuite qui ont un fleuve devant eux, qu'il s'agit de traverser pour sauver sa vie, ils se trahissaient involontairement, sans qu'il soit nécessaire de supposer que leurs ennemis les obligeassent à le prononcer, comme un signe spécial de reconnaissance.

SCIE. Les Hébreux connaissaient l'usage des scies à marbre, 1 Rois 7, 9. Malheureusement ils paraissent avoir fait de cet instrument un usage dont rien ne justifie la cruauté; à l'instar des Egyptiens, des Perses, des Thraces, et même des Romains, ils ont pratiqué à l'égard de leurs prisonniers de guerre, et notamment des chefs, le supplice de la scie, 2 Sam. 12, 31. 1 Chr. 20, 3., et l'allusion de Hébr. 11, 37., semble se rapporter au genre de mort qu'Esaïe selon la tradition, souffrit sous Manassé; cf. Hérod, 2, 137. Val. Max. 9, 2. Sueton. Calig. 27., etc. On regrette que le nom du roi David soit taché du souvenir d'aussi atroces barbaries, et l'on ne peut comprendre de pareils actes qu'en se rappelant qu'ils furent contemporains de ses crimes et de ses remords, antérieurs à sa réconciliation avec Dieu. Il se vengea par des cruautés nouvelles, des cruautés que lui avait fait commettre son coupable amour, et il s'en vengea sur ceux-là même qui en avaient été la cause certes fort innocente, sur les habitants de la ville qu'assiégeait le généreux Urie, trop confiant pour prendre garde à sa femme, et se méfier de son roi.

SCILO, Gen, 49, 10. *v.* Silo.

SCORPION, mauvais petit insecte des climats chauds, particulier à l'Orient, mais bien connu partout pour le danger mortel que présentent ses piqûres. Il en est parlé dans la Bible, tantôt dans le sens matériel du mot, tantôt d'une manière figurée pour représenter les méchants, Deut. 8, 15. Ez. 2, 6. Luc 10, 19. 11, 12. Apoc. 9, 3., etc. Le scorpion a beaucoup de rapports avec l'écrevisse des rivières, et n'est guère plus petit; il se tient volontiers dans les lieux humides, sous les pierres, dans des caves, dans des trous de murailles; dans les nuits d'été il se promène sur les escaliers et dans les rues. Sa tête et sa poitrine semblent ne faire qu'un; son front est orné de deux grosses pinces, et de six ou huit yeux; de sa poitrine sortent huit jambes qui se divisent en six parties couvertes de poils, dont la dernière est munie d'un petit ongle. Son ventre est une grosse queue composée de six anneaux qui sont liés comme des grains de chapelet (Calmet); du dernier, sortent un et quelquefois deux aiguillons creux qui laissent échapper, d'une glande sise à leur origine, un venin froid très âcre qui pénètre dans la partie blessée; à moins d'un prompt secours, une fièvre ardente conduit rapidement le malade à la mort. On dit que le meilleur remède consiste à écraser immédiatement le scorpion sur la plaie; c'est qu'entre la piqûre et l'injection du venin il se passe toujours un instant, quelque court qu'il soit, et la mort immédiate de l'animal peut souvent l'empêcher de consommer ce dernier acte. On sait que les orties, froissées avec force, ne font aucun mal, parce que la glande ne peut s'ouvrir; c'est peut-être le même fait qui se produit, quoique sous une autre forme, dans ce qu'on appelle l'application du scorpion en emplâtre. Les scorpions d'Europe (Italie)

sont du reste innocents en comparaison du scorpion oriental, qu'on a appelé scorpio afer à cause de sa couleur noir-suie. Il y avait beaucoup de scorpions en Palestine, notamment dans les montagnes de Juda et dans les plaines du Jourdain, et c'est à leur abondance sans doute que cette contrée (de Sichem à Sephna) a reçu le nom d'Acrabatène (de l'hébreu hakkrab) Jos. Guerre des Juifs 2, 12., etc. : de même l'Acrabatène d'Idumée, 1 Macc. 5, 3., et enfin la montée des Scorpions, ou des Hakkrabbim, q. v., à la frontière sud de la Palestine, Nomb. 34, 4. Jos. 15, 3. Jug. 1, 36. — Les scorpions que nos versions ont rendus par écourgées, 1 Rois 12, 11. 14. 2 Chr. 10, 11., 14. étaient une espèce de fouet ou de knout armé de pointes. — L'instrument désigné 1 Macc. 6, 51. sous le nom de scorpion, était une machine de guerre avec laquelle on lançait des flèches; elle est décrite par Tertullien.

SCRIBE, en hébreu sopher, en grec γραμματεύς, littéralement écrivain. C'était, comme le doctorat de nos jours, une espèce de titre d'honneur qui impliquait certaines connaissances, celle de la loi en particulier, mais qui n'était pas incompatible avec d'autres fonctions d'une nature toute différente, et qui laissait les opinions religieuses et la position ecclésiastique presque entièrement libres. Esdras est appelé scribe, Esd. 7, 6. 11. Néh. 8, 4. 9. 13., Tsadoc de même, Néh. 13, 13. Ce mot se trouve deux fois Es. 33, 18.; la première fois, il désigne celui qui *écrit* (les impôts); la seconde, celui qui fait le compte des châteaux du pays, espèce de commissaire des guerres. L'officier, chef de l'armée, qui tenait les rôles des soldats du pays, Jér. 52, 25., est aussi un écrivain, un scribe, un sopher; quelques-uns ont pris ce nom de sopher pour le nom propre de cet officier (Luther). Le titre de scribe donné à Esdras signifie un homme versé dans la connaissance de la loi; c'était la philosophie de cette époque; depuis l'exil, tout le culte se réduisait à l'observation de la loi, la conscience se mesurait à la loi pour le peuple; l'esprit s'en allait, les prophètes s'en allaient, le canon se fermait, le culte perdait le prestige d'une splendeur terrestre, la nationalité ne se rattachait plus au territoire, et tout concourait à relever la loi, à lui rendre sa majesté, à en faire l'objet exclusif du respect des Juifs pieux; son étude fixa l'attention des sages, et la science remplaça la sagesse, l'étude remplaça la philosophie. Cette science tourna, chez le grand nombre, à un puéril scolasticisme; chez quelques-uns, elle resta une science selon Dieu. Quelque défaveur qui s'attache au nom de scribe, il y eut des scribes pieux et respectables; ils se mirent à enseigner le peuple, et l'on trouve déjà, Eccl. 12, 11., une allusion à des écoles de ce genre. La sagesse se manifestait sous la forme de proverbes, d'énigmes, Prov. 1, 6., de poèmes sentencieux, tels que Job, les Proverbes, l'Ecclésiaste, et un certain nombre de Psaumes; ce sont des considérations générales sur la vie, les leçons de l'expérience reproduites par l'imagination, d'une manière courte, saillante et facile à retenir. La crainte de l'Eternel était le principal de la sagesse; mais, peu à peu, le principal se déplaça, et les sages commencèrent à faire de l'esprit en épiloguant sur la lettre. On les reconnaît toujours là.

Du temps de Jésus, les scribes portaient aussi le titre de docteurs de la loi: c'est même le nom que leur donnent le plus ordinairement Luc et Paul. Ils sont fréquemment nommés à côté des pharisiens, Matth. 5, 20. 12, 38. 15, 1. 23, 2. Quelques-uns d'entre eux étaient réellement pharisiens, Act. 23, 9.; d'autres étaient sadducéens, Marc 12, 28., et il ressort de la comparaison de ces deux passages que les scribes étaient les savants des partis, mais qu'ils n'en constituaient pas un à eux seuls. On les voit en relation avec le souverain sacrificateur, Matth. 21, 15. 27, 41., *v.* aussi Sanhédrin. Ce corps célèbre se composait du souverain sacrificateur et de pharisiens, au nombre desquels on comptait des scribes. Ces trois puissances étaient liguées contre le Sauveur du monde; les scribes, pour leur part, l'observaient pour avoir l'occasion de l'accuser et de le faire condamner, Luc 6, 7. 11, 54., commentaient publiquement ses discours, blâmaient ses

actes, décriaient ses mœurs, cherchaient à le surprendre par des questions artificieusement posées, et à le mettre dans l'embarras, Matth. 9, 3. 12, 38. 22, 35. Luc 5, 30. 10, 25. 11. 53. 15, 2. 20, 21., mais le Seigneur leur fermait la bouche, et sa pure intelligence, la divinité de sa morale, lui dictaient des réponses qui les contraignaient de se retirer confus. Les scribes, plus aigris sans doute du ridicule qui rejaillissait sur eux dans ces luttes inutiles, que zélés pour la défense des dogmes juifs ou de leur propre incrédulité, jurèrent sa mort, Luc 20, 19.; ce fut le seul argument qui leur réussit.

Quant à leur position officielle, on voit, par plusieurs passages, que Jésus même leur reconnaissait une sorte d'autorité légale, Matth. 23. 2.; ils veillaient de concert avec les pharisiens et les principaux sacrificateurs, aux observances de la loi, faisaient la police du temple et des synagogues, Matth. 15, 1, Luc 20, 1. Act. 6, 11., et réclamaient du peuple de grandes marques de respect, Luc 20, 46. On trouvait des scribes jusqu'en Galilée, Luc 5, 17., d'où il ressort que leur activité ne se bornait pas à Jérusalem seulement, mais s'étendait à tout le pays; d'après Josèphe, Ant. 18, 3, 5., il y avait des docteurs de la loi même à Rome.

Les scribes étaient ainsi les savants du judaïsme, les docteurs, les professeurs de théologie, et en cette qualité ils formaient une espèce de caste avec des intérêts communs. La loi de Dieu étant le centre de toute science juive, le trésor de la vérité, le palladium de leur nationalité, surtout depuis l'exil, c'est comme docteurs de la loi que les scribes se distinguaient surtout, et c'est dans ce sens qu'Esdras est appelé scribe. La loi ayant un côté religieux et un côté civil ou politique, l'éducation des scribes était à moitié théologique, à moitié juridique, et l'étude théorique et pratique de la loi était le champ, le vaste champ, sur lequel ils s'exerçaient avec leurs interprétations allégoriques ou les élucubrations de leur casuistique appropriée à tous les cas et à tous les besoins de la vie. Mais si l'on se rappelle les observances nombreuses et diverses, et les traditions nouvelles qui surgirent après l'exil, et qui, du temps de notre Seigneur, étaient généralement crues et admises même des savants, on comprendra quelle a dû être l'élasticité de leur exégèse, et par quel procédé ils réussirent à trouver dans la loi ce qui ne s'y trouvait pas. Ils surent de cette manière se rendre précieux, non-seulement à cause de la profondeur de leurs aperçus théologiques, mais aussi par le droit qu'ils avaient de résoudre les difficultés pratiques, et de décider des cas de conscience.

Ils pouvaient se diviser en trois classes d'après la nature de leur activité. Les uns appartenaient au sanhédrin avec les sacrificateurs; les autres étaient voués à l'enseignement public, et s'occupaient surtout des jeunes gens qui voulaient devenir rabbins; les autres enfin se livraient à l'enseignement privé, servaient parfois de suppléants aux précédents, ou enseignaient pour leur compte d'une manière non officielle, et dirigeaient les jeunes élèves-rabbins dans certains actes particuliers de leur vie, dans le choix d'une vocation, par exemple, car tout rabbin qui se respectait devait apprendre un état qui le mît à même de gagner sa vie. Le célèbre Gamaliel appartenait à la seconde classe, et il est connu sous le nom de docteur de la loi, Act. 5, 34. Deux autres scribes de la seconde classe sont nommés Jos. Ant. 17, 6, 2., et le nom plus grec de sophistes paraît avoir été réservé aux membres enseignants de cette caste. On a du reste fort peu de détails sur la nature de leurs écoles. Dans les parvis du temple se trouvaient plusieurs salles qui servaient d'auditoires, et c'est apparemment dans l'une d'elles que Jésus, âgé de douze ans, enseignait les sages qui l'entouraient, et les étonnait par ses réponses, Luc 2, 46. Maîtres et élèves étaient assis, Act. 22, 3. Luc 2, 46. On suppose que l'enseignement se composait moins de discours suivis, que de questions et de discussions, et dans tous les cas il n'est pas douteux que les disciples n'eussent le droit d'interroger leurs maîtres et de leur poser des questions. Ces écoles, du reste, n'acquirent toute leur importance qu'après la ruine de Jérusalem, et la plupart

des données historiques qui se rapportent à leur organisation, la promotion des rabbins, etc., sont postérieures à l'époque du Nouveau Testament, et n'ont pas à nous occuper.

SCYTHES. Chez les anciens géographes, la Scythie était un immense pays aux limites passablement indéterminées, et l'on paraît avoir successivement désigné sous ce nom tous les pays compris entre la mer Noire, la mer Caspienne et la Grande Tatarie actuelle. Peuple nomade, les Scythes n'eurent longtemps qu'une histoire confuse : on les perd au milieu de leurs migrations continuelles ; on les voit naître au centre de l'Asie ; on les retrouve ensuite à l'orient de l'Europe, près du Palus-Méotide, puis en Syrie, en Egypte ; puis, vainqueurs des Mèdes et de Cyrus, ils s'emparent de l'empire de la Haute Asie, le laissent échapper au bout de vingt-huit ans, et finissent par se retrouver dans les montagnes qui furent le berceau de leurs pères. Leur nom ne se rencontre pas dans l'Ancien Testament. Quelques auteurs pensent que le nom de Magog, q. v., désigne les Scythes et la Scythie. Dans le Nouveau Testament, Col. 3, 11. cf. 3 Macc. 7, 5., le nom de Scythes désigne simplement un barbare, sans acception de lieu. — L'invasion des Scythes en Egypte, au temps de Psamméticus, 656-617 av. C., est suffisamment connue par le récit d'Hérodote 1, 103. Il est probable qu'ils touchèrent en passant la Palestine, aussi bien que les côtes des Philistins, et qu'ils y laissèrent des traces de leur passage. Scythopolis, nom donné plus tard à Bethséan, en serait une preuve ; mais les historiens sacrés n'en font aucune mention. L'idée que Joel ou Sophonie auraient fait une allusion à cet événement est une malheureuse hypothèse de Cramer ; il serait plus vraisemblable d'admettre avec Eichhorn, Bohlen, Dahler, que l'oracle de Jér. 4, 5-6, 30. se rapporte à cette invasion, quoique Rosenmuller hésite même à se prononcer dans ce sens.

SÉARJASUB (ce qui reste se convertira, *ou* retournera), nom d'un fils du prophète Esaïe, 7, 3. cf. 10, 21. Il accompagna son père auprès d'Achaz, lorsqu'Esaïe vint annoncer au roi qu'il n'eût rien à craindre de la ligue des rois d'Israël et de Syrie ; ce jeune homme devait être, en quelque sorte, le témoin du prophète au nom des fidèles. — Il n'est pas dit que le nom de Séarjasub fût symbolique, et, dans la seule circonstance où nous le voyons figurer, la signification de ce nom n'est pas mise en saillie ; mais on sait qu'Esaïe donnait volontiers à ses fils des noms symboliques en rapport avec ses idées, cf. Lemahersalal 8, 3., et le verset 18. Or, l'idée qu'il n'y en aurait qu'un petit nombre de sauvés, un résidu, est fondamentale chez ce prophète, et Séarjasub le caractérise sous ce rapport ; le fils rappelle le père.

SÉBAH. 1° Fils de Bicri, Benjamite, 2 Sam. 20, 1. Il succéda à Absalon dans le commandement des rebelles qui s'étaient levés contre David, et, comme Absalon, il paya de sa tête sa criminelle entreprise. Une jalousie de tribus fut peut-être encore à la base de ce mouvement : David avait passé le Jourdain avec la tribu de Juda, et le Benjamite profita de la jalousie que cette préférence apparente avait réveillée chez les autres tribus ; mais le temps n'était pas mûr encore. Assiégé dans Abel par Joab, Sébah allait être la cause de bien des souffrances pour la ville qui l'avait reçu : une femme inconnue excita le peuple à livrer le traître, et la tête de Sébah, jetée par dessus la muraille, fut le gage de paix donné aux troupes de David.

2° *Séba,* ou *Sébah,* Gen. 10, 7., fils aîné de Cus. Son nom s'écrit différemment en hébreu que les trois autres auxquels nos versions donnent la même orthographe, *v.* Scéba. La racine de ce nom, *saba,* signifie homme en éthiopien ; plusieurs des noms de la liste généalogique de Gen. 10 commencent par le même mot seb ou sab, et l'on trouve de fréquentes traces de noms semblables dans les noms propres de l'Arabie et de l'Ethiopie, de sorte que les hypothèses relatives à la direction qu'auraient prise les descendants de Sébah sont douteuses. Cependant, celle qui porte le plus de caractères de probabilité, et qui est le plus généralement admise (Schrœder), c'est que

les Sabéens, dont il est ici question, auraient occupé une grande presqu'île formée par le Nil et l'Astaboras, sous le 16° ou 17° de latitude, à laquelle Cambyse aurait donné plus tard le nom de sa sœur, d'autres disent de sa femme, Méroé (Josèphe, Strabon, Diod. de Sicile, etc.). Les anciens, qui n'en connaissaient que le nord, pensaient que c'était une île, et Winer est tombé dans la même erreur. Sébah était le centre d'un grand commerce qui se faisait entre l'Ethiopie, l'Egypte, l'Arabie, l'Afrique septentrionale et l'Inde. v. Heeren, Idées sur la politique et le commerce des anciens, II, 371. Hérodote dit que les Ethiopiens (et les Sabéens appartenaient à ce peuple) étaient célèbres par leur haute stature, et par la longue durée de leur vie (120 ans); ils avaient même reçu, pour cette dernière qualité, le nom de Macrobiotes. Leur taille était évaluée à 12 pieds : Ethiopes duodecim pedes longi (Solinus 30). Inutile d'ajouter que l'imagination de l'auteur était fort grande, ou que les pieds étaient fort petits. Il y a de même de l'exagération dans ce que dit Hérodote, que les captifs mêmes portaient des chaînes d'or, parce qu'on n'avait pas d'autre métal; mais cette tradition prouve au moins que les Sabéens étaient fort riches, et qu'ils avaient la réputation de l'être. — La capitale du pays portait aussi le nom de Méroé; le trône était électif; il était donné au plus riche, à celui qui se distinguait le plus par la manière d'élever les troupeaux. Les prêtres tenaient le premier rang dans l'Etat; leur pouvoir était si grand qu'on les a vus ordonner la mort d'un roi et désigner son successeur. Ergamène, par la suite, leur résista, mais ne trouva moyen de se soustraire à leur despotisme qu'en détruisant le temple, et les prêtres qui furent égorgés, environ 300 ans av. C., sous Ptolémée II. — Les passages, Es. 43, 3. 45, 14. Ps. 72, 10., qui nous montrent les descendants de Séba en rapport avec les Egyptiens et les Arabes, et distingués par leur stature, permettent d'adopter l'opinion que nous venons d'émettre, et la confirment plutôt qu'ils ne la contrediraient. — Méroé, dont il reste de belles ruines, porte maintenant le nom d'Atbarah.

SEBNA, trésorier du palais sous Ezéchias, n'est connu que par les reproches du prophète, Es. 22, 15. La destitution et l'exil lui sont annoncés, comme châtiment de ses malversations, de son orgueil, peut-être aussi d'autres faits plus graves encore qui ne sont pas racontés. On ignore si c'est le même dont il est parlé, Es. 36, 3. 37, 2. 2 Rois 18, 18.; dans ce cas, son remplacement aurait déjà eu lieu, son exil serait terminé, et il ne serait rentré en grâce que pour remplir la place plus modeste de secrétaire. Il fut député avec Eliakim qui l'avait remplacé, pour entendre les propositions de Rabsaké.

SÉCANIA. 1° Fils de Jéhiel, de la famille d'Hélam, une des plus distinguées de Jérusalem du temps d'Esdras, 10, 2. Il seconda avec énergie les mesures du chef d'Israël contre les mariages mixtes, et montra dans cette circonstance autant de résolution que d'intelligence; sa parole porta coup. On ignore s'il était lui-même au nombre des coupables; il semble s'humilier avec les autres, 10, 2.; peut-être s'humiliait-il au nom des autres, car son nom ne se trouve pas dans la liste de ceux qui renvoyèrent leurs femmes étrangères, 10, 26.

2° Fils d'Arah, Néh. 6, 18. 7, 10. Esd. 2, 5. Beau-père de Tobija, il trempa dans la trahison de son gendre et dans les complots de Samballat contre Néhémie; qui se ressemble s'assemble. On ne sait si le gardien de la porte orientale, Néh. 3, 29., était fils de celui-ci ou du précédent.

SECOND, de Thessalonique, compagnon de saint Paul dans quelques-uns de ses voyages, n'est connu que par la mention qui en est faite Act. 20, 4.

SÉDÉCIAS (jugement, *ou* justice de l'Eternel). 1° Vingtième et dernier roi de Juda, fils de Josias et d'Hamutal, Jér. 37, 1. 52, 1. Il s'appelait d'abord Matthania (don de Dieu), mais son nom fut changé par Nébucadnetsar, lorsqu'en 598, il l'éleva sur le trône vassal de Juda, à la place de Jéojachin (*v.* Jéchonias), qui l'avait précédé contrairement à l'ordre naturel de la succession. Les rapports de parenté, du reste, ne sont pas nettement

établis, Sédécias, étant tour à tour appelé oncle, frère et fils de Jéchonias, 2 Rois 24, 17. 2 Chr. 36, 10. 1 Chr. 3, 16.; quant au mot fils, il signifie quelquefois successeur, ou bien l'on pourrait admettre dans ce dernier passage, qu'il est parlé d'un Sédécias, fils inconnu de Jéchonias, ce qui est peu probable ; les noms de frère, ou d'oncle (frère du père), se prenaient quelquefois l'un pour l'autre, et les relations de neveu et d'oncle paraissent les plus vraisemblables entre Sédécias et son prédécesseur. Sédécias, que Josèphe nous dépeint comme un homme qui ne manquait pas d'une certaine bonté naturelle, fut un des plus mauvais rois de Juda ; pour mieux dire, il ne régna pas lui-même, il n'eut de roi que le nom, et encore pas toujours ; des intrigants gouvernèrent pour lui : les grands du royaume tenaient en mains les rênes de l'Etat, Jér. 38, 5. De faux prophètes, des prêtres oublieux de leurs devoirs, des sujets rebelles étaient ligués avec les grands, pour troubler le pays, le corrompre et le jeter dans le précipice, Jér. 28 et 34. Nul n'osait parler ouvertement, et Jérémie, aux jours de la catastrophe, expia par la prison le tort d'avoir dit la vérité. Le roi lui-même était gêné ; il tenait secrètes ses convictions et ses démarches, 38, 25. 27. Cependant les événements marchaient ; se fiant sur l'assistance de l'Egypte, Sédécias crut pouvoir secouer le joug des Caldéens à l'instigation de ses courtisans, et malgré les remontrances de Jérémie, 37, 5. Ez. 17, 15. cf. 2 Chr. 36, 13. Les Caldéens s'avancèrent alors contre le pays, et après divers succès ils mirent le siége devant Jérusalem ; averti de l'approche des Egyptiens, ils marchèrent à leur rencontre, les battirent (sous Hophra), et revinrent assiéger Jérusalem, Jér. 37, 11. cf. 8. et 34, 21. C'était au dixième mois de la neuvième année de ce règne. Après dix-huit mois de siége, au quatrième mois de la onzième année, les Caldéens entrèrent dans la ville sainte (588 av. C.), Jér. 39, 2. 52, 5. Sédécias s'enfuit du côté de Jérico, mais il ne tarda pas à être arrêté ; traduit devant un conseil de guerre, il fut jugé et chargé de fers ; il vit mettre à mort sous ses yeux ses fils et ses principaux officiers, puis il ne vit plus rien ; on lui creva les yeux, il fut conduit à Babylone et jeté en prison où il resta jusqu'à sa mort. Nébucadnetsar lui fit faire des obsèques royales, sans doute afin de relever sa gloire de toute celle de son illustre prisonnier, 2 Rois 25, Ez. 19, Jér. 39 et 52. Bientôt Jérusalem ne fut plus qu'un monceau de ruines. Tous ces événements, jusqu'aux plus petits détails, cf. Ez. 12, 13. Jér. 34, 4., avaient été prédits par les prophètes. — Sédécias ne fut pas un roi théocratique ; il fit ce qui déplaît à l'Eternel, et sans atteindre à la perversité de ses prédécesseurs, il combla la mesure ; il laissa faire le mal ; son trône, son sceptre, ses conseillers, son peuple, tout était vermoulu ; Jérémie était une pièce de drap neuf à un vieux habit ; il ne servait qu'à faire ressortir le mal. Sédécias ne causa pas la chute du trône de David, mais il le laissa tomber et tomba avec lui.

2° Sédécias, faux prophète, Jér. 29, 21. *v.* Achab, 2°.

3° Fils de Hanania, Jér. 36, 12.

SÉÉRA, fille de Béhira et petite-fille d'Ephraïm, n'est connue que par la mention qui en est faite, 1 Chr. 7, 24. Elle fonda des établissements en Israël avant que le peuple entier s'y fût établi.

SÉGUB, second fils d'Hiel, q. v.

SÉHALIM, 1 Sam. 9, 4., probablement un district du centre de la Palestine, *v.* Salim. Eusèbe parle d'un bourg de ce nom, situé à 7 milles ouest d'Eleuthéropolis.

SÉHIR, Gen. 36, 20. 1 Chr. 1, 38., chef des Horiens, antérieur sans doute à Abraham, et le premier habitant de l'Idumée. La contrée, connue dans l'histoire sous le nom de monts de Séhir, Gen. 33, 14. 36, 30. Ez. 35, 3., etc., était située dans la partie méridionale de la Palestine, non loin de la vallée du Sel, et voisine des Amorrhéens, Jos. 11, 17. Deut. 1, 44. 2 Chr. 25, 11. Primitivement habitée par les Horiens, qui laissèrent à ses montagnes le nom de leur chef Séhir, Nomb. 24, 18., elle fit ensuite partie du territoire des enfants d'Esaü, ou Iduméens, Gen. 32, 3. 33, 14. 36, 8. Deut 2, 29. cf. 2 Chr. 25, 14. Le district que la vallée d'El Ahsa sépare de la province de Kérek,

au sud-est de la Palestine, porte aujourd'hui le nom de *Dshebal* (la regio Gebalena des anciens); toutefois l'ancien Séhir embrassait encore les monts d'El Sherah, qui se prolongent jusqu'au golfe élanitique, et qu'un simple wady sépare du Dshebal (Burkhardt). Il importe de se rappeler pour l'intelligence de Nomb. 20, et suiv., que cette chaîne, la demeure des Edomites, se jetait à l'ouest dans les sables du Ghor, et à l'est dans les déserts de l'Arabie. On comprend aussi que les monts de Séhir soient nommés dans un même contexte avec les monts de Paran et de Sinaï, également situés dans l'intérieur de l'Arabie Pétrée, Deut. 33, 2. Jug. 5, 4. Le nom de Séhir (roux, sauvage, velu) est aussi bien justifié par la désolente sécheresse de la contrée, que par le nom de ses fondateurs, Séhir, ou Esaü. — La montagne de Halak, ou montagne chauve, pelée, de Jos. 11, 17.12, 7., qui semble être désignée comme l'avant-poste des monts de Séhir, serait, d'après Rosenmuller, le mont Madare, que Seetzen a vu sur le chemin d'Hébron à Sinaï, à une journée sud-ouest environ de la mer Morte; mais rien n'est plus arbitraire que de semblables suppositions; ce peut être celle-là, ce peut en être une autre.

SÉHIRA, Jug. 3, 26., bourg ou village des montagnes d'Ephraïm.

SEL. Ce savoureux minéral, cet assaisonnement cristallin était fort connu des Hébreux qui le recueillaient en abondance sur les rives desséchées de la mer Morte, dont les eaux débordées chaque année, laissaient, en se retirant, des flaques qu'une rapide évaporation ne tardait pas à réduire en lits de sel, cf. Soph. 2. 9. Ez. 47, 11. Ils en trouvaient aussi beaucoup dans la vallée du Ghor (ou du sel), et sur les flancs d'une montagne longue de 3 lieues qui en forme le flanc occidental. Ces deux mines sont loin d'être épuisées; c'est là que les Arabes vont de nos jours encore chercher le sel nécessaire à leurs besoins personnels, et ils font de cette denrée un article de commerce fort lucratif qu'ils exportent principalement en Syrie.

Le sel ne servait pas seulement d'assaisonnement pour les mets, Job 6, 6., mais toutes les offrandes végétales offertes à l'Eternel devaient en être saupoudrées, Lév. 2, 13., soit que, par un anthropomorphisme un peu fort, le législateur voulût dire aux Juifs qu'ils ne devaient offrir à Dieu que ce qu'ils pourraient eux-mêmes manger avec plaisir, des plats, des gâteaux tout apprêtés, soit que l'idée de la pureté, de l'incorruptibilité, de la durée, dont le sel était un emblème, eût dicté ce détail des prescriptions mosaïques; on ne risque rien d'adopter, avec Meyer et Tholuck, une partie au moins de cette explication, malgré les persifflages de Winer sur la profondeur de cette symbolique. Il n'est pas dit expressément que les pains de proposition fussent aussi offerts avec du sel, mais cela ressort de l'analogie. Le sel entrait donc pour une grande part dans les besoins du culte, Esd. 6, 9. 7, 22., et il se vendait sur le marché du temple, où l'on en trouvait toujours une abondante provision; il paraîtrait même qu'il y aurait eu dans le second temple une place spéciale appelée la chambre du sel. Le sel de Sodome (de la mer Morte) que plusieurs pensent à tort être de l'asphalte, était généralement employé dans le sanctuaire.

D'après une tradition juive qui semble confirmée par Ez. 43, 24. Marc 9, 49. cf. Lév. 2, 13., les offrandes animales étaient aussi présentées avec du sel, comme chez les Grecs et les Romains. Il y avait aussi du sel jusque dans le parfum aromatique, Ex. 30, 35.

Le sel était le symbole : 1° De la durée, de la perpétuité, de la sincérité, car le sel préserve de la corruption et de la dissolution; ainsi l'on disait une alliance de sel, Nomb. 18, 19. 2 Chr. 13, 5. cf. Lév. 2, 13., soit que les contractants missent quelques grains de sel dans leur bouche en gage de leur sincérité, soit que cet acte extérieur n'eût pas lieu.

2° De l'hospitalité. Il y avait un engagement moral contracté entre ceux qui avaient mangé le même sel, maîtres et serviteurs, hôtes et voyageurs, cf. Esd. 4, 14., et les Arabes modernes ont conservé la même tradition d'inviolable dévouement à ceux qui ont mangé leur sel ou leur pain (Niebuhr, Rosenmuller,

Lamartine, Voyage en Orient, etc.)

3° De la sagesse, de la pureté dans la vie et dans la conversation, Marc 9, 49. Col. 4, 6.

4° De la stérilité; on saupoudrait de sel les terrains maudits et condamnés à rester toujours déserts et stériles, Jug. 9, 45. Soph. 2, 9. cf. Deut. 29, 23. Ps. 107, 34. (Job, 39, 9.; l'hébreu porte *salée* au lieu d'inhabitée); *v.* aussi Pline, H. N. 31, 7, 39. Virg. Georg. 2, 238-240. Ces passages semblent ainsi offrir une contradiction avec Matth. 5, 13., où les fidèles sont appelés le sel de la terre. Calmet résout cette difficulté en changeant la signification du mot; il pense qu'il s'agit là de la marne avec laquelle on fume les terres dans certains pays. On peut l'expliquer aussi d'une manière peut-être plus simple en donnant au mot terre le sens de monde, cf. v. 14.: le sel serait alors le symbole de la pureté; c'est aux fidèles de préserver le monde de la corruption.

Quant à la statue de sel de la femme de Lot, *v.* Lot.

Mer de sel, ou mer Salée, Gen. 14, 3. *v.* mer Morte. D'après le Dr Daubeny, les eaux de la mer Morte ne contiennent d'autres substances que le sel muriatique, circonstance en harmonie avec l'origine volcanique du pays environnant.

Ez. 16, 4. Sur l'usage de frotter de sel les enfants nouveau-nés, *v.* le commentaire de Hævernick. Cet usage reposait sur des considérations médicales (saint Jérôme, Gallien, etc.), mais il s'y rattachait sans doute aussi une pensée symbolique, celle de la pureté à laquelle nous sommes appelés, peut-être celle de l'incorruptibilité, de l'immortalité, de l'éternelle durée de l'homme. La *salis sparsio* qui accompagne le baptême dans l'Eglise romaine, se rattache peut-être, comme tant d'autres cérémonies, à cette coutume des Juifs, que d'autres peuples de l'antiquité connaissaient du reste également.

Le sel que le prophète Elisée jette dans la fontaine de Jérico pour adoucir l'amertume de ses eaux, 2 Rois, 2, 21., ne peut avoir été un moyen naturel d'assainissement; les eaux de Jérico se ressentaient du voisinage de la mer Morte, et le moyen employé par Elisée allait plutôt à l'encontre du but qu'il se proposait : ce moyen devait faire ressortir avec d'autant plus d'évidence la mission divine du prophète.

Vallée du Sel. Célèbre par une victoire de David sur les Syriens, 2 Sam. 8, 13. 1 Chr. 18, 12. cf. Ps. 60, (suscr.), cette vallée, large d'environ 3 kilom., est située à l'extrémité sud de la mer Morte; elle ne présente pas le moindre vestige de végétation, mais abonde en couches salines.

Maundrell, dans ses voyages, cite un fait qui sert à nous faire comprendre ce que c'est que le sel qui a perdu sa saveur, Matth. 5, 13. Dans la vallée du Sel, près de Gebul (à environ 4 journées d'Alep), il y a un petit précipice causé par de continuels éboulements de sel. J'en brisai un morceau, dit-il, dont la partie qui avait été exposée à la pluie, au soleil et à l'air, quoiqu'elle eût le brillant du sel et des particules salines, en avait cependant complètement perdu la saveur. L'intérieur, qui tenait au roc, conservait le goût salé, comme j'en fis l'épreuve. Dans un des historiens byzantins, on trouve un commentaire vivant et frappant de ce texte. Echabolius avait fait profession d'être chrétien sous le règne de l'empereur Constantin, mais sous celui de Julien l'Apostat il était retombé dans le paganisme. Poussé plus tard à la repentance, il se déclara de nouveau chrétien, et se prosternant sur le seuil de l'église, il s'écria : Foulez-moi aux pieds, car je suis du sel qui a perdu sa saveur.

SÉLA. 1° Ancêtre de notre Seigneur par Marie, *v.* Sala. — 2° Fils de Juda et d'une Cananéenne, Gen. 38, 5. 1 Chr. 2, 3. Il ne contracta probablement jamais l'union dont il est parlé Gen. 38, 11. cf. 26. Il est nommé Nomb. 26, 20., et sa famille fut une des plus industrieuses d'Israël, 1 Chr. 4, 21.

SÉLAH (rocher, petra), ville édomite, située au midi de la vallée du Sel; le roi Amatsia la conquit, 2 Rois 14, 7., mais plus tard il paraît que les Moabites s'en emparèrent à leur tour, Es. 16, 1. Elle est bien connue sous le nom de Pétra, comme capitale des Nabathéens, dans l'A-

rabie Pétrée. Elle est située à 40 lieues de Jérusalem, dans une petite vallée, fertile, bien arrosée, et entourée de rochers escarpés. Sa position était aussi avantageuse au point de vue militaire que sous le rapport du commerce : deux routes principales s'y croisaient, et la ville renfermait des dépôts considérables à l'usage des caravanes, et les trésors d'or et d'argent qu'elles y déposaient en échange de leurs marchandises. Les rocs infranchissables qui l'entouraient en faisaient une place forte, et le désert qui séparait Pétra de la Judée en rendait, de ce côté du moins, l'abord presque impossible pour une armée. Pendant la période romaine Pétra fut une résidence royale ; elle fut en particulier la demeure d'Arétas, roi de l'Arabie Pétrée. Trajan la soumit, ainsi que la contrée environnante, et Adrien paraît, d'après quelques médailles, l'avoir honorée de son nom. Burckhardt a retrouvé ses ruines dans le Wady Mousa, à deux journées nord-est d'Akaba. Un passage très étroit, arrosé d'un ruisseau qui coule entre des rochers de 80 pieds de hauteur, semés de tombeaux et de monuments, conduit, à l'ouest, dans une plaine qui va en s'élargissant, et où l'on trouve les ruines nombreuses et imposantes de l'ancienne Pétra ; à l'ouest et au nord, des rochers à pic semblent les protecteurs naturels de cette solitude ; deux cents hommes pourraient défendre, à l'est, le passage qui conduisait dans la ville.

SÉLAH (l'orthographe de ce nom n'est pas la même en hébreu que celle du nom qui précède). Terme hébreu qui se rencontre soixante-treize fois dans les Psaumes, et trois fois dans Habacuc. Les anciens interprètes, les Septante, Théodotion, le traduisent par *pause*. De Wette et Winer pensent qu'il indiquait un changement de mesure, ou la répétition de l'air sur un ton plus élevé, da capo (Suidas, Hesychius). D'autres, et quelques-unes des plus anciennes versions, Aquila, Symmaque, le Targ. de Jonathan, traduisent, mais sans justifier étymologiquement leur traduction, par : toujours, éternellement, aux siècles des siècles. Il est difficile de se décider lorsqu'on a perdu tous les éléments d'une décision, la connaissance des secrets de la langue et celle de la musique hébraïque. Herder n'éprouve aucun embarras : le mot sélah, dit-il, ne saurait être ni une pause, ni un signe de répétition, mais un avertissement pour changer de ton, changement qui se manifestait par une augmentation de force, ou par le passage d'un mouvement, d'un mode, à un autre mouvement, à un autre mode. (Les Orientaux aiment encore aujourd'hui une musique monotone que les Européens trouvent triste, et qui, à certains passages des paroles, change tout à coup de mesure et de mode. Le mot sélah indiquerait ces brusques variations). Quand le contenu ou l'expression du chant se modifiait, on se servait sans doute de ce signe pour avertir le musicien qu'à cette place, il fallait varier la mélodie, qui n'était jamais définitivement arrêtée. Cette opinion paraît d'autant plus fondée que le mot sélah se trouve souvent dans les chants passionnés, et jamais dans les psaumes didactiques. Quand il se trouvait à la fin d'un psaume, c'était pour avertir qu'il fallait y en ajouter un autre, car il est certain qu'on aimait ces sortes d'additions et d'enchaînements. Cette opinion qui est aussi, plus ou moins, celle d'Ewald, a été combattue par Gesenius au point de vue de la langue, et par Hengstenberg quant au sens. L'étymologie la plus simple et la plus naturelle de ce mot se trouve dans le verbe syriaque *shala*, qui a aussi, en hébreu, la signification de reposer ; sélah serait alors ou un substantif, repos, pause, ou un impératif, arrête, repose-toi. Cette pause, se rapportant aux paroles, était en même temps un signe musical, parce que la musique s'accordant avec les paroles doit s'arrêter, et rester, en quelque sorte, suspendue, là où le sens de la phrase fixe l'esprit, provoque la méditation, et demande un moment de repos. L'examen des différents passages où sélah est employé, rend cette explication très vraisemblable, et nous l'adoptons comme la plus probable et la mieux justifiée de toutes les hypothèses et opinions produites jusqu'ici.

SÉLAH, fils d'Arpacsad et petit-fils de

Sem, Gen, 10, 24. Inconnu.

SELEPH, Gen. 10, 26. 1 Chr. 1, 20., peuplade arabe dont le chef est compté parmi les descendants de Joktan. Bochart pense que cette peuplade pourrait désigner les Salapéniens qui, selon Ptolémée 6, 8., étaient une des tribus habitant l'intérieur de l'Yémen.

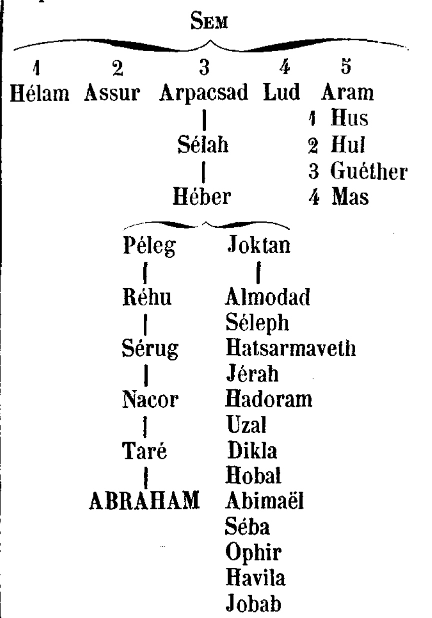
SÉLEUCIE. Il y avait plusieurs villes de ce nom dans l'Orient ancien. Celle dont il est parlé dans le Nouveau Testament, Act. 13, 4., appartenait à la Syrie; elle était située sur la Méditerranée près de l'embouchure de l'Oronte, à 7 lieues sud-ouest d'Antioche à qui elle servait de port. Elle était très forte et passait pour imprenable. Fondée par Séleucus-Nicanor, capitaine d'Alexandre, qui devint après la mort de ce prince roi de Syrie, et fut le chef de la dynastie des Séleucides, elle fut la capitale de la province de Séleucie sous les rois de Syrie, et fut déclarée ville libre sous Pompée. Elle portait le surnom de Pieria, du mont Pierius au pied duquel elle était bâtie; on l'appelait aussi Séleucie près la mer (ad mare) pour la distinguer d'autres villes du même nom qui se trouvaient en Syrie. Séleucus y fut enseveli. On en retrouve aujourd'hui les ruines près d'un village nommé Kapse.

SÉLOMITH, mère d'un homme israélite qui fut lapidé pour avoir blasphémé, Lév. 24, 11, 14. Elle avait épousé quelqu'un de ces Egyptiens qui avaient quitté Israël avec le peuple de Dieu; peut-être même que cet homme ne s'était décidé à ce voyage que parce qu'ils étaient déjà mariés, Ex. 12, 38. Il ne paraît pas que Moïse énonce un blâme contre Sélomith en rappelant cette union avec un étranger; de pareils mariages dans les premiers temps de l'existence du peuple juif n'étaient peut-être pas encore flétris, et l'on voit Deut. 23, 7., que des relations intimes avec les Egyptiens sont moins sévèrement interdites qu'avec d'autres nations païennes. Le nom du blasphémateur n'est pas prononcé; le crime en ces temps reculés n'avait pas le privilége de faire des réputations: le blasphème lui-même n'est pas rapporté, parce que c'eût été un appel indirect à l'imitation, tant est grande la force provocatrice du mal: d'ailleurs, s'il est des choses qui ne doivent pas être nommées, un blasphème, une malédiction lancée contre l'Eternel, ne pouvait passer sous la plume d'un écrivain inspiré.

SÉLUMIEL, préposé de la tribu de Siméon pour faire avec Moïse et Aaron le premier dénombrement d'Israël, Nomb. 1, 6. 2, 12.; du reste inconnu.

SEM, second fils de Noé, Gen. 5, 32. 6, 10. 7, 13. 9, 23. 1 Chr. 1, 4. Luc 3, 36. Sauvé du déluge, il montra du respect pour son père plongé dans l'ivresse, et fut béni avec Japhet au nom de « l'Eternel, Dieu de Sem »; le nom de Jéhovah, l'Eternel, indiquait une protection plus tendre, plus paternelle que le seul nom de Dieu, d'Elohim, et ce titre annonçait des grâces toutes particulières pour ses descendants. Deux ans après le déluge, Sem, âgé de cent ans, eut un fils, Arpacsad, le premier enfant peut-être du nouveau monde. Il mourut âgé de six cents ans (2446—1846 av. C.).

Voici, d'après Gen. 10, le tableau de sa postérité:



Ses descendants s'établirent ainsi dans les plus belles provinces de l'Orient, ils dépossédèrent les enfants de Cam et s'em-

parèrent de la Palestine ; ils furent la famille bénie de laquelle devait naître le Christ selon la chair, et leurs tabernacles furent le berceau du judaïsme d'abord, puis du christianisme : les prophéties étaient accomplies au-delà de ce qu'elles semblaient promettre.

Cinq peuples célèbres appartenaient ainsi à la postérité de Sem, les Hébreux, les Araméens, les Assyriens, les Elamites (Perses), et les Lydiens; *v.* ces articles. On s'étonne que les langues de ces cinq peuples n'aient pas un caractère commun qui permette de les rattacher à une même famille, et d'un autre côté, que parmi les peuples issus de Cam il s'en trouve plusieurs dont les langues ne sont pas sans rapports avec les langues sémitiques, celle des Phéniciens et des Cananéens, par exemple. La difficulté, car c'en est une dans l'état actuel de la science, n'est pas encore résolue, mais on ne saurait rien en conclure.

Sem est ordinairement nommé avant Japhet, comme Isaac avant Ismaël, Jacob avant Esaü, parce qu'il était le chef de la famille théocratique. Il portait le *nom* de la famille (Sem signifie nom), et c'était aussi parmi ses descendants que Dieu voulait faire demeurer son nom ; les enfants de Sem devaient porter le témoignage du vrai Dieu, et c'est parce que cette charge passa d'une manière spéciale dans la famille d'Héber que Sem est aussi appelé le père de tous les enfants d'Héber, 10, 21.

Une foule de traditions, les unes curieuses et intéressantes, les autres absurdes, se rattachent au nom de Sem; les uns voient en lui Typhon, le géant de la fable, d'autres Pluton, d'autres Uranus (*Shem, pluriel Shamayim,* les cieux) : d'autres se bornent à le retrouver au temps d'Abraham, sous le nom de Melchisédec, donnant au patriarche les leçons qu'il avait lui-même reçues de Méthusélah, sur la tradition historique, et la doctrine de Dieu. Sem aurait aussi reçu de Noé le testament et le corps d'Adam. D'autres en font un roi, ou un prophète, ou un fondateur de villes. Quelques-uns lui attribuent le Ps. 110, et un vieux livre hébreu sur la médecine, qui se trouvait en manuscrit dans la bibliothèque de l'électeur de Bavière. Il paraît qu'il fit des observations astronomiques, qu'il remarqua le premier certains mouvements des astres, et qu'il enseigna la manière de compter les mois et les années, avec les mois intercalaires.

SÉMAH, *v.* Bériha.

SÉMAHIA (obéissant à l'Eternel). 1° Lévite, chargé sous David d'enregistrer la division des vingt-quatre familles sacerdotales, 1 Chr. 24, 6. Son nom est inscrit en tête de la liste, comme garantie d'authenticité.—2° Faux prophète, transporté à Babylone probablement avec Jéchonias, et qui, irrité des oracles de Jérémie sur la durée de la captivité, le dénonça comme imposteur aux Juifs de Jérusalem par une lettre écrite en son propre nom, et reçut pour réponse un nouvel oracle, annonçant que ni lui, ni personne de sa famille, ne verrait la fin de cette captivité, Jér. 29, 24-32. Il est appelé Néhélamite, soit que ce nom désigne le village d'où il était originaire (Jérôme), mais on ne connaît aucun village de ce nom, soit que ce fût un nom de famille, mais il serait également inconnu. Quelques Hébreux voient dans ce surnom un appellatif, signifiant le rêveur, et pensent qu'il l'aurait reçu à cause des rêveries qu'il avait coutume de débiter pour des oracles.

3° Faux prophète, à la solde de Samballat et de Tobija, Néh. 6, 10-14.; retenu dans sa maison, il tendit à Néhémie un piége dans lequel un lâche seul pouvait tomber ; le noble courage du gouverneur le sauva du danger. Si, pour fuir les assassins, Néhémie avait cherché un refuge dans les parvis du temple, lui qui n'était pas sacrificateur, on pouvait ensuite lui faire son procès et le faire mourir légalement, cf. Nomb. 3, 38.; le bourreau remplaçait les assassins. Sémahia ne laissait que le choix à Néhémie ; Néhémie ne choisit ni l'un ni l'autre ; méfiance ou courage, il refusa le secours, et évita le piége. — On n'est pas d'accord sur le sens du mot *retenu,* employé en parlant de Sémahia, v. 10. Etait-il retenu par quelque infirmité ou maladie? Vivait-il habituellement dans la retraite, pour se faire une réputation de sainteté? Ou bien

voulait-il, en restant caché dans sa maison et s'enveloppant de mystères, frapper l'imagination de Néhémie, et le mieux persuader.

SÉMAHJA, prophète contemporain de Roboam. Il eut le bonheur de prévenir la guerre civile entre les deux royaumes, 1 Rois 12, 22. 2 Chr. 11. Plus tard, lors de l'invasion de Sisak roi d'Egypte, il eut une mission pénible à remplir auprès de Juda; il vint lui dire au nom de l'Eternel : Vous m'avez abandonné, et je vous abandonne au roi d'Egypte. Le peuple et le roi se repentirent alors, et détournèrent une partie des menaces divines : Jérusalem fut épargnée, mais le reste du royaume fut asservi pour un temps, 2 Chr. 12, 5. Sémahja est nommé, 2 Chr. 12, 15., comme auteur d'une vie de Roboam.

SEMAILLES, *v.* Semence.

SEMAINE (hébr. *Shebouah*, sept, une septaine). Pour les juifs comme pour les chrétiens, la division de l'année et des mois en semaines est d'origine divine; elle remonte à la création. Dieu créa l'univers en six jours, et non-seulement il se reposa le septième, mais encore il le bénit pour qu'il fût célébré d'âge en âge. Les Hébreux comptèrent par semaines longtemps avant Moïse; et sans parler de plusieurs passages de la Genèse, 4, 3. (*v.* les commentaires) 8, 10. 29, 27., on pourrait le déduire du décalogue, dans lequel Dieu ne prescrit pas l'observation du sabbat comme une loi nouvelle, mais comme une loi ancienne qu'il confirme. Cette ancienne loi fut d'abord respectée dans tout l'Orient. Les rois de la Chine faisaient au septième jour, appelé le grand jour, fermer les portes des maisons; on ne faisait en ce jour-là aucun commerce, et les magistrats ne jugeaient aucune affaire. Les Perses avaient donné un nom spécial aux premier, huitième, quinzième et vingt-deuxième jours du mois, etc. Mais lorsque les peuples de l'Orient eurent oublié l'origine du monde, et qu'abandonnant le culte du vrai Dieu ils furent tombés dans l'idolâtrie, ils oublièrent la cause de la division du temps en sept jours, et s'imaginèrent que ce nombre avait été indiqué à leurs ancêtres par le cours de la lune, dont chaque quartier ne dure qu'environ sept jours (7 et 3/8). Ideler, et après lui Winer, adoptèrent volontiers cette origine naturelle de la semaine. Dion Cassius prétend que les Egyptiens furent les premiers qui divisèrent les mois en semaines, et que les sept planètes leur en donnèrent l'idée, et Blondel cherche à expliquer par un calcul fait d'après les planètes dominantes de chaque jour et de chaque heure, pourquoi les noms des jours ne sont pas rangés dans l'ordre des planètes considérées par rapport à leurs distances. Court de Gébelin établit que le nom des jours est indiqué dans l'ordre harmonique des différentes planètes. Quoi qu'il en soit du plus ou moins grand degré d'antiquité de la semaine chez les Egyptiens, ils professaient une grande vénération pour le nombre sept et ses multiples. Quant aux Grecs, ils divisaient le mois en trois décades; cependant ils regardaient chaque septième jour comme un jour saint, et dans Hésiode, le premier, le septième et le quatorzième jour du mois sont indiqués comme des jours heureux.

La semaine s'appelle, en hébreu, une septaine et quelquefois aussi un sabbat : Je jeûne deux fois par sabbat, dit le pharisien orgueilleux, Luc 18, 12. Les Juifs n'ont aucun nom particulier pour désigner les jours de la semaine, à l'exception du mercredi qu'ils appelaient *meoroth* (les luminaires), en souvenir du quatrième jour de la création; quant aux autres, ils les désignent par la place qu'ils occupent relativement au sabbat passé ou prochain, comme font les quakers. Les auteurs du Nouveau Testament font de même, Marc 16, 2. etc. (*v.* Bridel, de l'Année juive.)

Les Hébreux avaient, outre la semaine de sept jours, la semaine prophétique qui était de sept ans, qui allait d'une année sabbatique à une autre année sabbatique, cf. Gen. 29, 27., et la semaine jubilaire qui était de sept fois sept années, et allait d'un jubilé à l'autre. (Les Romains connaissaient aussi des annorum hebdomades, Gell. 3, 10. etc.) C'est dans cette catégorie que se rangent les fameuses semaines de Daniel, 9, 24-27.

Sans entrer dans des détails qui ressortent des commentaires, il suffira de dire que, dans notre opinion, le commencement des soixante-dix semaines doit être daté du moment où Esdras a commencé son œuvre réformatrice, la vraie reconstruction de la vraie Jérusalem, de la Jérusalem spirituelle et théocratique (457 av. C., 483 ans avant la prédication de Jean-Baptiste). Les travaux préparatoires du rétablissement de Jérusalem, l'ordre de Cyrus, 536 av. C., l'ordre de Darius Hystaspe, 520 av. C., le secours accordé par Artaxercès à Esdras, vers 457, l'autorisation de partir accordée par le même monarque à Néhémie vers 445, sont des faits extérieurs qui ne concernaient que la Jérusalem matérielle, le berceau de la Jérusalem vivante, de la Sion sainte; le prophète a plutôt en vue une restauration spirituelle, non celle des rues et des murailles, mais celle du culte; ce rétablissement spirituel coïncide d'ailleurs avec le départ d'Esdras sous Artaxercès, et à peu près avec celui de Néhémie. Le verset 25 parle de la sortie de la parole, d'un ordre donné : par qui? Plusieurs interprètes ont pensé à quelque roi perse; mais la comparaison du verset 23 prouve que c'est de Dieu qu'il s'agit. Ces soixante-dix semaines sont divisées en trois termes de sept, soixante-deux, et une semaines. Pendant les sept premières, c'est-à-dire pendant une cinquantaine d'années à peu près, Dieu continua de se manifester encore par les saints hommes qu'il avait choisis, les Esdras, les Néhémie, les Malachie; puis vint une longue et sombre période de soixante semaines, où la parole écrite remplaça la parole parlée, et où se forma la triste théologie des scribes et des pharisiens; ces soixante-neuf semaines finissent avec l'arrivée de Jean-Baptiste, l'an 26 ou 28 de notre ère, l'an 30 de Jésus, et alors commence la dernière semaine à la fin de laquelle l'alliance doit être confirmée à plusieurs; c'est au milieu de cette semaine que, par la mort de Christ, cesse le régime des sacrifices et des oblations. Après cela (la date n'est pas indiquée d'une manière précise) vient la ruine de Jérusalem et du temple : sous les ailes de l'horreur (est) celui qui désole; (mais) la destruction et la fin (l'extermination) atteindra le dévastateur. Verset 27.

SÉMED, Benjamite, fondateur de deux villes situées non loin du Jourdain, 1 Chr. 8, 12. Du reste inconnu.

SÉMÉI, inconnu; l'un des ancêtres de Jésus par Marie, Luc 3, 26.

SEMENCE. La loi défendait de semer dans un même champ deux sortes de graines, Lév. 19, 19. Les uns ont vu dans cette interdiction une mesure tout à fait théologique, *v.* Accouplements; les autres n'y ont vu qu'un précepte agricole, et s'appuient sur l'expérience d'anciens agronomes, cf. Virgile, Géorg. 1, 193. Varron, R. Rust. 1, 52 : ils pensent que Moïse avait pour but d'engager les Israélites à trier soigneusement leurs grains avant de les confier à la terre, et qu'il rendait ainsi indirectement impossible l'introduction des mauvaises herbes, de l'ivraie, du lolium temulentum en particulier. D'après Lév. 11, 37., un corps mort qui tombait par accident sur des graines destinées à être semées ne les souillait pas, à moins que ces graines ne fussent mouillées, parce que l'humidité absorbe beaucoup plus facilement les gaz et les particules impures que ne font les corps secs. — Il paraîtrait, d'après les Targums, que les Hébreux avaient déjà découvert une espèce de semoir, ou de machine à semer, et que l'honneur de l'invention n'appartient pas à notre siècle.

SÉMER, possesseur de la montagne de Samarie, la vendit pour deux talents d'argent à Homri roi d'Israël, qui y bâtit sa capitale, et lui conserva le nom de son ancien propriétaire, 1 Rois 16, 24. Comme la vente des héritages de famille était défendue aux Israélites, Lév. 25, 23., on a supposé que Sémer était un descendant de ces Cananéens qui n'avaient pas été dépossédés lors de l'entrée de Josué dans le pays, d'autant plus que son nom, contrairement à l'usage, n'est accompagné d'aucune notice généalogique. D'un autre côté, les lois de Moïse étaient assez oubliées et violées en Israël, pour que l'on puisse admettre aussi que la loi des héritages n'ait pas été respectée par Sémer et Homri dans le contrat de vente.

SÉMINITH. Ce mot qui est traduit par octave, 1 Chr. 15, 21., signifie le huitième, ou les huit. Il est employé dans l'inscription des Ps. 6 et 12, et a été diversement interprété : les uns y ont vu un instrument à huit cordes, une espèce de lyre ou de guitare, ce qui est d'autant moins probable qu'un autre instrument, le néguinoth, est indiqué comme devant accompagner le Ps. 6. D'autres, comme Hengstenberg, pensent que c'est l'indication du ton. *v.* Musique, et Psaumes. On pourrait traduire l'inscription du Ps. 6 : « Psaume de David, donné au maître chantre, air de basse, avec accompagnement d'un instrument à cordes. »

SÉNIR. *v.* Hermon.

SENNACHÉRIB. *v.* Sanchérib.

SÉPHAR, montagne, ou plutôt ville, qui servait de frontière orientale aux Joktanides, Gen. 10, 30. Selon quelques-uns, Bochart, Gesenius, ce serait Taphar, ou Dâfar, située sur les frontières de l'Hadramaouth. Il est plus probable cependant (Winer, Preiswerk), qu'il s'agit de la ville désignée par Pline et Ptolémée, sous le nom de Saphar, à l'extrémité sud de l'Arabie Heureuse, à quelque distance de la mer. Le mot montagne d'orient est probablement une indication générale de la contrée, comme le nom d'un département ajouté à la suite d'un nom de ville ou de village. On suppose qu'il s'agit ici de la chaîne qui traverse l'Arabie depuis les environs de la Mecque jusqu'au golfe Persique. Les deux noms de ville marqueraient les limites nord et sud du pays ; les montagnes indiqueraient la position de l'est à l'ouest : c'est aussi plus ou moins ce que la tradition nous a laissé sur le pays de Joktan.

SEPHARAD. Cette ville ou contrée était habitée par des Juifs exilés, Abd. 20., mais elle est inconnue, et les commentateurs sont loin de s'entendre sur la valeur de ce nom, qui ne se trouve qu'ici. Les Septante et la version arabe portent Ephrata ; le syriaque et le caldéen ont Ispania, l'Espagne, ce qui est très improbable. Saint Jérôme pense au Bosphore en suivant une étymologie assyrienne ; Hardt à Sipphara en Mésopotamie, mais cette ville avait un autre nom en hébreu, *v.* l'art. suiv.; d'autres enfin pensent à Sparte, q. v.

SÉPHARVAJIM. District d'abord indépendant, 2 Rois 19, 13., puis assujetti à la domination syrienne, et d'où une colonie fut envoyée en Israël pour repeupler le territoire de Samarie, 2 Rois 17, 24. cf. 18, 34. Es. 36, 19. D'après Rosenmuller, ce serait la Sipphara de Ptolémée, située au sud de la Mésopotamie sur la rive orientale de l'Euphrate, la même que la ville des Sipparéniens d'Eusèbe, et peut-être que l'Hipparenum de Pline. Vitringa et d'autres, concluent au contraire de ce que, dans Es. 36, 19., cette ville est nommée avec deux autres villes syriennes, qu'elle doit être cherchée en Syrie même, mais ils pensent que la place exacte ne saurait en être déterminée. Schulthess la voit dans le Seidenaïa du pachalik de Damas. Mais la ville de Hénah mentionnée Es. 37, 13. à côté de Sépharvajim, nous ramène en Mésopotamie, et probablement à l'explication de Rosenmuller.

SÉPHATIA, Jér. 38, 1. *v.* Guédalia 2°.

SÉPHÉLAH, mot hébreu qui est traduit par plaine, Jos. 9, 1. 10, 40. 11, 16. Jér. 32, 44. 33, 13. Zach. 7, 7., et qui ne se présente comme nom propre que 1 Macc. 12, 38. On suppose généralement que ce nom désignait tout le littoral de la Palestine, ou du moins une partie des côtes baignées par la Méditerranée, et le plus souvent d'une manière spéciale la partie des côtes possédée par les Philistins, depuis la plaine de Saron.

SÉPHORA, Madianite, fille de Jéthro, et femme de Moïse, Ex. 2, 21. 4, 25. etc. La scène mystérieuse de l'hôtellerie a beaucoup tourmenté les interprètes ; de toutes les explications, la plus simple nous paraît être celle qui est aussi le plus généralement admise. Moïse tombe gravement malade dans une hôtellerie (l'Éternel cherche à le faire mourir) ; cette maladie peut n'être que la suite naturelle de ses fatigues et de ses travaux ; sa femme, conformément à l'idée alors généralement répandue, que les épreuves sont des châtiments (Gen. 42, 21. 22. Job), se demande avec inquiétude quel crime ou quelle faute a pu attirer sur eux la colère divine ; elle se rappelle que son second

fils n'a pas encore revêtu le sceau de la famille d'Abraham, elle le circoncit, et à la vue du sang qu'elle fait couler, elle jette avec dépit ou frayeur son couteau aux pieds de Moïse, et s'écrie : Tu m'es un époux de sang. Moïse se rétablit, et à tort ou à raison, elle établit entre son obéissance et la guérison une relation qui pouvait exister dans la pensée de Dieu, ou n'être qu'accidentelle. Peut-être Séphora s'était elle opposée à la circoncision de son fils, peut-être trahit-elle trop de vivacité dans cette circonstance ; elle dut se séparer de son époux qui continua seul son voyage : plus tard elle vint le rejoindre en Horeb, Ex. 18, 2., et le suivitavec ses fils dans les campements du désert. On ignore quand elle mourut. On ignore également si c'est d'elle qu'il est question Nomb. 12, 1., mais c'est probable : le sujet de la querelle n'est pas indiqué ; peut-être sa qualité d'étrangère faisait-elle l'objet du débat, mais après quarante ans et plus, c'eût été s'y prendre bien tard pour critiquer la convenance de ce mariage ; peut-être Séphora s'était-elle glorifiée des faveurs que Dieu accordait à Moïse, et Aaron en avait-il été blessé ? La réponse de Marie et d'Aaron infirmerait qu'il y avait quelque chose de semblable, mais Séphora eût été blâmable dans ce cas, et l'on ne s'explique pas la condamnation dont Marie fut frappée. Il est plus probable qu'Aaron et Marie eurent les premiers torts envers elle, *v.* Marie.

SEPT. *v.* Nombres.

SÉPULCRES, *Sépultures*. Les Hébreux, comme de nos jours encore les Orientaux, avaient l'habitude d'enterrer leurs morts hors des villes, et loin des habitations, Gen. 23, 9. Jos. 24. 33. Luc 7, 12. Jean 11, 30. Les rois seuls, et les prophètes, paraissent avoir eu quelquefois le privilège d'avoir leurs tombeaux dans des villes, 1 Sam. 25, 1. 28, 3. 1 Rois 2, 10. 2 Rois 10, 35. 12, 21. 2 Chr. 16, 14. 28, 27. D'ordinaire ces tombeaux étaient des grottes ou des cavernes, et l'on choisissait de préférence des endroits ombragés, des jardins entourés d'arbres, Gen. 23, 17. 35, 8. 1 Sam. 31, 13. 2 Rois 21, 18. 26. Jean 19, 41.; la Palestine contient beaucoup de grottes naturelles, cependant on aimait mieux en général en construire d'artificielles, faire creuser dans un rocher une chambre, ou un caveau régulier parfois très étendu, comprenant plusieurs compartiments réunis par des galeries, et destiné soit à une famille entière, soit à des personnes privilégiées. Es. 22, 16. 2 Chr. 16, 14. Matth. 27, 60. Jean 11, 38. Luc 23, 53. Quelquefois aussi ces tombeaux étaient placés sur des montagnes, 2 Rois 23, 16. cf. Virg. Æn. 11, 849. On voit par Es. 14, 18. 1 Rois 2, 34. 2 Chr. 33, 20., que des personnes pouvaient obtenir l'autorisation de se faire enterrer dans leurs maisons, c'est-à-dire sur leur propriété, dans le jardin attenant à leur maison. Les princes et les grands n'étaient pas seuls à posséder des tombeaux de famille, 2 Rois 9, 28. 2 Chr. 32, 33. 35, 24., mais on en trouvait dans presque toutes les familles aisées et respectables. Gen. 23, 20. Jug. 8, 32. 2 Sam. 2, 32. 1 Rois 13, 22. Tobie 14, 13., et c'était un vœu naturel des mourants d'être ensevelis dans les sépulcres de leurs pères, Néh. 2, 3. Gen. 47, 29. 50, 5. 2 Sam. 19, 37. 1 Rois 13, 22. 31., et l'on voit par Jér. 26, 23., que c'était pour les grands une grave peine que d'être ensevelis dans le cimetière commun. Ceux qui n'avaient pas de tombeaux de famille, désiraient au moins d'être ensevelis dans leur patrie, en terre sainte. On fermait les sépulcres avec de grosses portes, ou en roulant une pierre à leur ouverture, surtout pour les préserver du carnassier chacal, Matth. 27, 60. 28, 2. On les reblanchissait à neuf après la saison des pluies, au mois de mars, Matth. 23, 27., et les rabbins ajoutent que c'était pour prévenir les nombreux voyageurs qui se rendaient à Jérusalem pour la pâque, de ne pas se souiller en s'arrêtant trop près de la demeure des morts. La Palestine, la Syrie, et le vieux Edom, renferment encore un grand nombre de ces monuments : les uns sont creusés perpendiculairement dans la terre, et l'on y descend par des degrés ; les autres sont placés horizontalement, et l'on y entre de plain-pied : à l'intérieur on trouve le plus souvent deux ou trois pièces ou divisions,

dont la seconde est plus basse que la première : la plupart ont dans la muraille des niches ou enfoncements de 6 à 7 pieds de long, dans lesquels on déposait les cadavres.

Parmi les tombeaux qui entourent Jérusalem, les plus remarquables sont les sépulcres des rois, 2 Chr. 21, 20. 28, 27. Néh. 3, 16. Ils sont situés au nord de la ville, se composent d'un vestibule et de sept chambres, et paraissent réellement être des tombeaux de rois ; mais il est peu probable que ce soient ceux des anciens rois de Juda. Les tombeaux des juges (des membres du sanhédrin), au nord-ouest de Jérusalem, sont moins remarquables et encore plus entourés de mystère quant à leur authenticité.

De bonne heure l'usage s'introduisit d'élever des monuments sur les tombeaux : ce ne furent d'abord que des pierres brutes ou grossièrement travaillées, cf. Job 21, 33. Iliad. 23, 255. Virg. Æn. 6, 365.; plus tard, ce furent de magnifiques mausolées, souvent enrichis d'inscriptions, de sculptures ou de bas-reliefs symboliques, 2 Sam. 18, 18. 1 Macc. 13, 27. 28. La violation des sépulcres, le vol des ornements, des armes, Ez. 32, 27., et, en général, de ce qu'on pouvait avoir déposé avec les morts dans la tombe, la sacrilége exhumation des ossements, passait déjà, dans l'antiquité, pour une honteuse et barbare profanation, Jér. 8, 1. Baruc 2, 24. Quelquefois on dérobait les cadavres pour les employer à des sortiléges, et l'on a cru voir Es. 65, 4., une allusion à cette coutume ; mais il est plus probable qu'il s'agit, dans ce passage, ou de sacrifices superstitieux offerts sur les tombeaux pour apaiser les mânes des morts, ou d'une espèce de nécromancie qu'on pratiquait la nuit sur les tombeaux. Après l'exil, on rechercha soigneusement les tombeaux des prophètes et des saints hommes de l'ancienne alliance, on rétablit ceux qui tombaient en ruines, et on les embellit de divers ornements, Matth. 23, 29., signe de respect que l'antiquité grecque connut aussi, mais qui ne sauva pas les Juifs des accusations méritées de Notre Seigneur et du reproche de persécuter les prophètes vivants et de les honorer morts. — *v.* Mort, Synagogues, etc.

SÉRAH, fille d'Aser, et petite-fille de Jacob, nommée on ne sait pourquoi, et contre l'habitude des généalogistes juifs, dans le recensement de Nomb. 26, 46. Les rabbins n'ont pas manqué de raconter un tissu de fables plus ou moins merveilleuses sur son compte, mais on ne sait réellement pas à quel fait elle doit son illustration et la place qu'elle occupe dans le dénombrement.

SÉRAIA. 1° Le dernier grand-prêtre d'Israël avant la captivité, 1 Chr. 6, 14. 2 Rois 25, 18. Jér. 52, 24. Esd. 7, 1. Le roi de Babylone le fit égorger à Ribla, c'est tout ce que nous savons de lui, mais la mort d'un martyr permet de soupçonner sa vie, et la conduite qu'il a tenue au milieu des troubles de son pays.

2° Fils de Nérija et frère de Baruc, Jér. 51, 59. La charge qu'il occupait à la cour de Sédécias est diversement expliquée par les interprètes : chef de la prophétie (Vulgate), maréchal des voyages (syriaque), chef des largesses ou présents (alexandrin et caldéen), grand chambellan (Dahler) ; cette dernière explication est la plus probable. Envoyé à Babylone par Sédécias, il reçut de Jérémie l'ordre de faire connaître aux Juifs les oracles écrits du prophète contre Babylone, et il remplit ainsi à la fois deux missions opposées, l'une de dépendance au nom de son roi, l'autre d'espérance et de liberté au nom de l'Eternel.

3° Complice d'Ismaël, 2 Rois 25, 23. Jér. 40, 8.

4° Fils de Hazriel, chargé d'arrêter Baruc et Jérémie, Jér. 36, 26.

SÉRAPHINS. Etres mystérieux qui ne sont nommés que Es. 6, 2-6. Ils entourent l'Eternel et célèbrent ses louanges ; ils ont la forme humaine, et six ailes ; de deux ils couvrent leur face en témoignage de respect, de deux ils couvrent leurs pieds, de deux ils volent. Des nombreuses hypothèses qui ont été faites pour expliquer leur nature, voici les trois plus importantes : 1° On déduit le mot de l'hébreu *saraph*, qui signifie brûler ; ce seraient des êtres brillants, et comme de feu (Gesenius) ; il est bien possible qu'ils

aient été nommés ainsi comme les serviteurs de celui qui est un feu consumant, Deut. 4, 24. Hébr. 12, 29. 2° On compare le titre arabe de shérif, qui désigne un noble, un chef de tribu, et comme tels les séraphins seraient les puissances des cieux. 3° Les serpents brûlants (et volants) du désert, Nomb. 21, 6., ont été aussi pris comme terme d'analogie et de comparaison (Vatke) ; on allègue ensuite le culte rendu aux serpents dans plusieurs religions orientales, et la divinité égyptienne Sérapis (Hitzig), et l'on en conclut que les séraphins étaient des figures qui avaient quelque ressemblance avec les serpents par leur forme, avec l'homme par leur figure, avec les oiseaux par leurs ailes ; d'autres pensent que c'étaient des corps d'homme, avec des têtes de serpents. D'autres supposent que les séraphins ne sont qu'un autre nom des chérubins. D'après Michaélis enfin, ce seraient des prêtres célestes offrant l'encens sous la forme des chérubins.

SÉRÉBIA, fils de Mahli, lévite, homme intelligent, établi à Casiphia pendant la captivité, se décida, à l'instigation de Iddo, à retourner à Jérusalem avec Esdras et sa caravane ; les ustensiles sacrés et les présents qu'Esdras emportait, furent, pendant le voyage, confiés à ses soins et à ceux de ses amis, Hasabia et Esaïe, Esd. 8, 18. 24. On le retrouve encore, sous Néhémie, parmi les prêtres qui font dans le temple l'explication de la loi et les prières solennelles, Néh. 8, 7. 9, 5.

SERGE-PAUL, Act. 13, 7., sénateur romain, préteur de l'île de Cypre. Homme intelligent, dégoûté des erreurs du paganisme, désireux de connaître la vérité, il avait admis auprès de lui Bar-Jésu, l'enchanteur, espérant que peut-être sa doctrine satisferait les besoins de son âme. L'arrivée de l'apôtre Paul excita de nouveau sa religieuse curiosité ; Serge assista à une entrevue qui eut lieu entre l'apôtre et le magicien, et, plein d'admiration pour la doctrine chrétienne, qu'un éclatant miracle confirma en sa présence, il crut et embrassa l'Evangile.

SERMENT. Moyen assez ordinaire chez les Hébreux d'établir, soit dans les affaires publiques, soit dans la vie privée, soit en présence des tribunaux, la vérité de ses paroles passées ou présentes, Gen. 24, 37. 50, 5. Ex. 22, 11. Lév. 6, 3. 5. Jug. 21, 5. 1 Sam. 19, 6. 20, 17. 2 Sam. 19, 23. 15, 21. 1 Rois 18, 10. Esd. 10, 5. Matth. 26, 74. Nous voyons confirmés par serment un traité d'alliance, Gen. 31, 53. Jos. 9, 15. 2 Rois 11, 4., et une promesse de secours et d'assistance à la vie et à la mort, 2 Sam. 15, 21. Le serment reposait sur une idée éminemment religieuse ; son nom hébreu (une septaine) indique déjà qu'une pensée de perfection dans la vérité présidait à son usage ; c'était dire sept fois la vérité. Quant à sa valeur juridique et à sa forme, la législation mosaïque ne nous a donné aucun détail, et ce fait semble en faire une œuvre de conscience et de bonne foi, échappant aux prescriptions légales. Le plus souvent, on jurait par l'Eternel, Jug. 21, 7. Deut. 6, 13. 1 Sam. 24, 7. 2 Sam. 19. 7. 1 Rois 1, 29. 2, 23. Es. 19, 18. 65, 6. Jér. 38, 16., etc.; les Israélites idolâtres juraient par de faux dieux, Jér. 5, 7. 12, 16. Amos 8, 14. Soph. 1, 5. On jurait aussi par la vie de la personne à laquelle on s'adressait, 2 Rois 2, 2. 1 Sam. 1, 26. 20, 3.; par la vie du roi, 1 Sam. 17, 55. 25, 26. 2 Sam. 11, 11.; plus rarement par sa propre vie, Matth. 5, 36.; quelquefois, chez les païens, par un des membres les plus précieux du corps, par ses yeux, Ovid. Amor. 3, 3, 13.; par la terre, Matth. 5, 35.; par le ciel ou le soleil, Matth. 5, 34. Virg. Æn. 12, 176 ; par les anges, par le temple, ou par quelqu'une de ses parties, Matth. 23, 16.; par Jérusalem enfin, la sainte ville, Matth. 5, 35. cf. encore l'adjuration de Cant. 2, 7. Quant aux cérémonies qui accompagnaient la prestation du serment, elles étaient simples et peu nombreuses ; dans l'époque patriarcale, il paraît que l'on plaçait sa main sous la cuisse de celui à qui l'on prêtait serment, Gen. 24, 2. 47, 29.; plus ordinairement, on étendait sa main vers le ciel, Gen. 14, 22. 23. cf. Deut. 32, 40. Ex. 6, 8. Ez. 20, 5. Plus tard, à ce que dit Maïmonides, mais on ne saurait préciser à quelle époque remonte cette coutume, les Juifs jurèrent en touchant les phy-

lactères. Devant la justice, le serment consistait à répondre amen! à une formule d'adjuration qui était lue à celui qui devait jurer, 1 Rois 22, 16. cf. Nomb. 5, 19. Matth. 26, 63. Les femmes et les esclaves n'étaient pas admis à prêter serment. Les principes relâchés des pharisiens, à l'endroit du serment, sont relevés Matth. 23, 16., et les Juifs paraissent avoir eu généralement une assez mauvaise réputation sous ce rapport, Martial 11, 95. 7. D'après Philon, quelques docteurs luttaient contre cette tendance à jurer toujours, pour peu de chose, et, par conséquent aussi, sans respect pour le serment prêté. Philon lui-même désirait la suppression du serment, cf. Matth. 5, 34., et les esséens l'avaient réellement supprimé, comme les quakers l'ont fait de nos jours. — Le parjure était défendu au point de vue religieux, puisque c'est sur ce point de vue que reposait le serment, Ex. 20, 7. Lév. 19, 12. cf. Matth. 5, 33. Zach. 8, 17. On ne voit, du reste, que deux espèces de faux serments mentionnés, l'un relatif au témoignage, l'autre à la négation d'un dépôt ou d'une trouvaille, Lév. 5, 1. Prov. 6, 2. 29, 24. Pour les deux cas, un sacrifice expiatoire est ordonné, et de plus, pour le dernier cas, une restitution supérieure à la valeur reçue ou dérobée. La peine paraît légère, parce que les traditions papales nous ont habitué à toute autre chose; mais la législation juive, plus avancée que celle du moyen âge qu'on a essayé de ressusciter sous Charles X, mais sans succès, ne punissait que le délit humain, et laissait à Dieu le soin de venger son nom faussement invoqué. L'ancienne Rome, la ville païenne, l'avait aussi compris, Cicer. Legg. 2, 9.; aux dieux seuls appartenait la peine du faux serment, le censeur se bornait à noter les parjures. Plus tard, à mesure qu'elle perdait l'esprit et devenait charnelle, la synagogue introduisit des peines corporelles, le fouet et l'amende, pour punir ce péché contre Dieu. — Jésus-Christ paraît avoir défendu le serment, Matth. 5, 33-37.; du moins, s'il eût voulu le défendre, il n'eût pu se servir d'expressions plus claires et plus positives.

SERPENT. La Palestine et les contrées qui l'avoisinent, surtout les lieux déserts de l'Egypte et de l'Arabie, étaient, dans les temps anciens, fort riches en serpents, gros et venimeux. Forskal a distingué, en Egypte et en Arabie seulement, huit espèces de couleuvres. Les serpents de Syrie ont, d'après Russel, la réputation de n'être que peu ou point malfaisants. Toute cette espèce d'animaux fut naturellement classée parmi les viandes dont l'usage était interdit aux Israélites, Lév. 11, 10. 41. On compte au moins huit noms hébreux pour désigner différentes sortes de serpents. Calmet va jusqu'à onze; mais il met dans cette catégorie le *képhir,* qui signifie jeune lion, Ez. 19, 2. 3., le *tsabouah,* c'est-à-dire la hyène, ou des bêtes sauvages en général, Jér. 12, 9., le *tsimmaôn,* un lieu désert et aride, Es. 35, 7., et le *shachal,* qui est encore un lion. Il convient, du reste, pour ces quatre mots, que la traduction de sa Vulgate est fort loin d'être sûre. Quant à une désignation bien claire des sept ou huit espèces mentionnées dans la Bible, on ne saurait la donner, et l'on doit se borner à des présomptions, les noms de ces espèces n'étant généralement pas accompagnés de détails qui les fassent reconnaître; cependant, lorsqu'à ces détails qui mettent sur la voie, se joint une analogie du nom dans les langues voisines, l'arabe surtout, la présomption devient vraisemblable, et la possibilité devient probabilité.

1° Le *tsèphah* ou *tsiphehoni,* et 2° le *shephiphon,* désignent le céraste ou couleuvre cornue, q. v.

3° Le *péthen, v.* Aspic.

4° Le *kippoz,* que le prophète représente comme pondant des œufs et les couvant, Es. 34, 15. On a cru d'abord que c'était une espèce d'hirondelles; nos versions même l'ont traduit par martinet. On est d'accord maintenant à penser qu'il s'agit du serpent que les Grecs nommaient ἀκοντιὰς (le dard), et les Latins anguis jaculus: il est très commun en Arabie et en Afrique; il se jette sur sa proie avec la rapidité de la flèche. Les Septante, le caldéen et saint Jérôme, traduisent par hérisson.

5° Le *haksoub,* Ps. 140, 3., serpent ve-

nimeux, dont l'espèce ne saurait être déterminée de plus près.

6° Le *ephehéh,* serpent venimeux, Job 20, 16. Es. 30, 6. 59, 5. On le trouve, entre autres, en Egypte. D'après Avicenne, le mot arabe correspondant désigne la vipère à tête plate, au col étroit, à la queue émoussée, qui fait du bruit en rampant, et fait entendre un léger sifflement; c'est le coluber vipera d'Egypte, de Hasselquist, et l'animal nommé dans le Nouveau Testament, Matth. 3, 7. 12, 34. 23, 33. Luc 3, 7. Act. 28. 3.

8° Le *nachash,* Gen. 3, 1. Ex. 4, 3. 7, 15.; d'après l'étymologie, ce serait un serpent qui siffle; d'après le contexte des divers passages où il est nommé, ce serait un serpent en général, sans désignation spéciale; il est probable que c'était en effet le nom de l'espèce et non celui d'un genre en particulier. Il rappelait cependant l'idée de grandeur, et a donné son nom à la constellation du serpent, *v.* Astres. Cf. aussi Es. 27, 1., et ce qui en sera dit plus loin.

8° Le *saraph,* ou serpent brûlant, que les Israélites rencontrèrent dans les déserts de l'Arabie, Nomb. 21, 6. 8. Deut. 8, 15. Le même saraph est désigné comme un animal qui vole, Es. 14, 29. 30, 6., mais par le contexte même, on doit reconnaître dans ces mots une image poétique plutôt qu'une description zoologique; car, bien que plusieurs auteurs, les anciens surtout, Hérodote, Elien, et même quelques modernes, aient soutenu l'existence de serpents volants en Arabie et en Egypte, cet animal n'a pas été vu de ceux en l'assertion desquels on pourrait avoir le plus de confiance; et comme les plus dignes de foi de ces témoins ajoutent expressément que ces serpents ailés ont des pieds, il est fort à croire qu'ils auront confondu des serpents avec des lézards. Il paraît, en effet, que dans certaines parties du sud de l'Asie, on trouve une espèce de lézards volants, dont les pattes parallèles sont unies par une fine membrane semblable à celle des ailes de la chauve-souris. Les théologiens ne sont pas d'accord sur l'espèce de serpents désignée sous le nom de serpents brûlants. Le voyageur Laborde pense que les Israélites furent mordus par des scorpions, fort abondants dans cette contrée, où ils ont même donné leur nom à la vallée d'Hakrabbim, et que ces scorpions furent nommés brûlants (saraph), à cause de la douleur cuisante que causaient leurs morsures; mais cette explication est inadmissible, et l'on doit se contenter de l'idée générale exprimée par saraph, de serpents très venimeux.

Le serpent d'airain, que sur l'ordre de Dieu, Moïse dressa à la vue de tout le camp, afin que ceux qui le regarderaient fussent guéris, a naturellement fort préoccupé les interprètes. Les uns ont mis la force curative du remède dans la force d'imagination du malade, aidée de quelques herbes ou potions administrées conjointement avec la foi au serpent; d'autres ont pensé que c'était un échantillon, un modèle destiné à faire connaître aux Israélites la forme de l'animal, de manière à ce qu'ils pussent le distinguer et l'éviter; pour d'autres, le mouvement que se donnaient les Israélites mordus dans la campagne pour arriver au plus tôt en présence de l'image, était le véritable remède; la course faisait transpirer, et le venin sortait avec la sueur, comme on dit en Italie que le mouvement de la danse guérit de la tarentule celui que la piqûre de cette araignée a affligé de la rage de la danse. D'autres, beaucoup plus simplement encore, prétendent que le serpent d'airain était l'enseigne de l'hôpital général où ceux qui avaient été mordus, étaient sûrs de trouver tout ce dont ils avaient besoin, médecins, médecines, infirmiers, etc. On voit que ces explications sont tout à fait naturelles et passablement ridicules. Quelques Juifs en ont donné de plus recherchées, et ils expliquent la vertu du serpent d'airain par l'influence des constellations sous lesquelles il avait été fondu et travaillé. Mais la vraie vertu du remède, le vrai sens dans lequel doivent être prises les paroles de Moïse, nous est indiqué dans le chapitre même; le peuple s'était repenti, Moïse avait supplié l'Eternel, et Dieu, pour guérir des blessures inguérissables, devait intervenir miraculeusement; il ne mettait à la guérison de tous qu'une condition, la foi; il guéris-

sait par sa puissance tous ceux qui, en faisant acte de confiance, montraient qu'ils regrettaient leurs rébellions et leurs murmures passés. Le serpent d'airain n'était qu'une image, un signe visible; mais comme il a plu à Dieu, même sous la nouvelle alliance, de rattacher à des signes visibles des grâces réelles, de même, la contemplation de ce signe, acte d'obéissance et de foi, procurait aux malades croyants la guérison de leurs corps. Le signe n'était rien en lui-même, et les Juifs, en s'en faisant une relique, *v.* Néhustan, se sont montrés infidèles à leur foi; Ezéchias a brisé la relique, Rome l'a raccommodée.

Saint Jean, 3, 14. 15., nous apprend, quant à ce détail de l'histoire juive, ce que saint Paul nous dit de l'histoire juive tout entière, 1 Cor. 10, 11. Hébr. 3, 4., que le serpent d'airain était un type de Jésus-Christ. Le venin est le symbole du péché qui donne la mort; les serpents brûlants rappellent le serpent ancien qui est Satan, et Jésus, comme le serpent d'airain, de même forme et non de même nature, a dû être élevé, crucifié pour être vu de tous, et guérir tous ceux qui auraient confiance en lui; *v.* Moïse dévoilé, et le sermon de Gaussen sur ce sujet.

Ajoutons encore ici quelques observations détachées.

1° Satan est appelé le serpent ancien, le dragon, Apoc. 20, 2., parcequ'il prit la forme d'un serpent pour séduire nos premiers parents. La condamnation qui frappa l'animal est-elle juste? Quelle est-elle? Le serpent avait-il des pieds avant cette époque? Le serpent se nourrit-il réellement de terre, etc.? Bien des questions curieuses ont été faites, et il n'est pas nécessaire d'y répondre. Quant à la justice de la condamnation, l'on ne discute pas avec Dieu; pourtant on peut dire que la complicité la plus indirecte établit déjà parmi les hommes une solidarité, et que Satan choisit le serpent, parce qu'il était le plus rusé des animaux; être distingué par le diable, c'est une condamnation, comme être reconnu de Dieu c'est une grâce. Quant à la nature de la peine, il est probable que le serpent avait avant cette époque ses quatre pieds, dont on peut encore reconnaître les rudiments sous sa peau; il ne paraît pas, quoique ce fût une opinion répandue chez les Grecs et les Romains, qu'aucun serpent mange de la terre; dans sa condamnation, Gen. 3, 14. Mich. 7, 17. cf. Es. 65, 25., il n'est pas dit qu'il mangera volontiers de la terre; on peut entendre, au contraire, que la privation de ses pieds, le forçant de ramper, l'obligera souvent à avaler de la poussière malgré lui; il y a cependant aussi une terre grasse et argileuse que certaines espèces de serpents aiment à manger.

2° La ruse et la prudence du serpent sont indiquées dans l'Ecriture comme des qualités qui le distinguent de tous les autres animaux, Gen. 3, 1. Matth. 10, 16., et l'ancien Orient a développé cette même idée sous toutes les formes; il n'est sorte de fables qu'on n'ait inventées: le serpent a l'art de se rajeunir; quand il boit, il jette sa première gorgée de peur de s'empoisonner; il se bouche les oreilles pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur, cf. Ps. 58, 4. 5., etc. Dans ce dernier passage, le psalmiste fait allusion aux préjugés reçus, sans entendre ni les partager, ni les confirmer. — La docilité du serpent entre les mains des enchanteurs de l'Orient, aura aussi contribué à lui donner cette merveilleuse réputation de prudence et d'habileté.

3° Le serpent a été autrefois l'un des principaux objets du culte et des superstitions païennes; les Egyptiens l'employaient dans tous leurs symboles, dans la coiffure d'Osiris, autour de son sceptre, dans leurs représentations de l'Être suprême, etc. De même, chez les Grecs et les Romains, Anchise, devenu dieu, envoie un serpent goûter aux oblations mortuaires que lui offre son fils, le pieux Enée; et deux serpents annoncent la ruine de Troie, puis se retirent sous le bouclier de Minerve après la mort de Laocoon. Esculape, le dieu de la médecine, était représenté sous la forme d'un serpent; et le caducée, emblème de la paix, était un bâton, ou une croix, autour de laquelle deux serpents entrelaçaient leurs corps annelés. On a voulu faire intervenir la fable du dieu de la médecine dans l'explication des motifs qui dictèrent à

Moïse le symbole destiné à guérir les Israélites mordus par les serpents du désert. Trop de gens sont encore tentés d'expliquer la Bible par la mythologie plutôt que par la Bible elle-même.

4° La secte des ophites, ou serpentiniens, qui parut vers l'an 150 après Christ, adoraient Christ dans le serpent qui avait le premier affranchi l'humanité. Le Dzaldabaoth avait créé l'homme pour l'aider dans sa lutte contre les puissances supérieures; mais il ne voulut pas que l'homme s'émancipât, il voulait le maintenir sous tutelle et lui avait interdit le fruit de l'arbre de la science; l'âme du monde, Christ, se servit du serpent pour pousser l'homme à secouer le joug d'un créateur indigne, et le Dzaldabaoth irrité renferma l'homme dans une écorce terrestre qui devait, en gênant ses mouvements, lui ravir les dons précieux de l'esprit. Le Christ céleste, ne voulant pas laisser incomplète son œuvre d'affranchissement, redescend sur la terre, et se sert pour son incarnation de l'homme Jésus. Cette secte avait donc entrepris l'œuvre immense d'unir Christ et Bélial, et le démon, qui avait séduit nos premiers parents, a réussi à faire diviniser, comme un trophée de sa victoire, l'animal maudit sous la forme duquel il a triomphé des hommes et de Dieu pour un temps.

5° Le passage Es. 27, 1. est traduit d'une manière peu claire et peu littérale dans nos versions, qui ont ajouté les mots *dis-je* pour donner de la clarté au sens, et n'ont fait que l'obscurcir. L'Eternel, y est-il dit, punira de sa forte épée trois nations qui, selon l'usage prophétique, sont représentées par autant d'animaux, le léviathan, serpent traversant (le crocodile qui désigne l'Egypte), le léviathan, serpent tortu (le serpent en général, qui paraît désigner l'Assyrie ou la Babylonie), et il tuera la baleine qui est dans la mer (ou à l'Occident, car le même mot désigne les deux choses; ce serait l'empire d'Occident, la Rome païenne, et la Rome papale). Le mot léviathan est pris ici dans son sens le plus général, puis il est déterminé deux fois par le mot serpent avec deux épithètes dont la seconde est facile à comprendre, mais dont la première n'a pas toujours été bien saisie : l'hébreu *bariach* signifie selon les uns s'enfuir, s'étendre, et on a traduit serpent fugitif, ou droit, ou encore traversant : selon d'autres il se rapporte au mot verrou qui marque en général la raideur et l'inflexibilité, et il renfermerait une allusion aux mouvements gênés et raides du crocodile.

SÉRUG. *v.* Sarug.

SÉSAI, fils de Hanak, q. v.

SÉSAK, Jér. 25, 26.; *v.* Babylone.

SÉSAN. *v.* Jarhah.

SESBATSAR. *v.* Zorobabel.

SETH, Gen. 4, 25. 5, 3. 6. 7., etc. 1 Chr. 1, 1. Luc 3, 38. Troisième fils d'Adam, il compte parmi les ancêtres de Jésus, et parmi les nôtres, puisque Noé qui était de sa race, échappa seul au déluge. Il fut père d'Enos, et vécut neuf cent douze ans. Ses descendants sont comptés comme une famille élue qui conserve la connaissance et le service du vrai Dieu : ils eurent avec Adam cette ressemblance en bien, 5, 3., comme la famille de Caïn représenta les péchés de ses premiers parents. Quelques-uns des descendants de Seth se détournèrent cependant de la foi pour suivre les voies des voluptés charnelles, 6, 2., *v.* Géants. Un grand nombre de fables rayonnent autour de l'antique figure de ce patriarche; on lui a attribué des révélations, une ascension au ciel, des visions, des prophéties, plusieurs écrits, entre autres un sur l'astronomie, un autre encore dans lequel il serait parlé de l'étoile qui apparut aux mages de l'Orient, etc. La tradition la moins invraisemblale, quoiqu'elle le soit encore un peu, est celle que rapporte Josèphe, de deux colonnes, l'une de briques, l'autre de pierres, sur lesquelles auraient été consignées certaines observations astronomiques et peut-être aussi quelques lois morales.

La secte des séthiens qui parut au deuxième siècle, prétendait que deux couples primitifs avaient été créés, l'un par les anges de ténèbres, Caïn en descendait, l'autre par le démiurge; ce dernier couple fut vaincu en la personne d'Abel : la sagesse aurait alors créé, pour le remplacer, Seth, qui serait le père des spirituels, par opposition aux charnels;

mais la lutte aurait continué entre ces deux races, et Seth, pour assurer le triomphe de sa postérité, aurait cru devoir paraître de nouveau dans la personne du Messie. — La secte opposée avait pour héros Caïn dans l'Ancien Testament, et Judas Iscariot dans le Nouveau. Telles sont les ruses de l'enfer que des hommes tordent les Ecritures à leur propre perdition.

SÉTHARBOZNAI, *v.* Tattenaï.

SÉVA, fils de Sahaph, continua ses travaux, et fut nommé père ou prince de Macbéna et de Guibba, en Juda, Jos. 15, 57. 1 Chr. 2, 49.

SIBBOLETH, *v.* Schibboleth.

SIBBÉCAI de Husa, l'un des chevaliers de l'ordre de Jasobham, chef lui-même de 24,000 hommes, n'est connu que par sa victoire sur Saph ou Sippaï, géant philistin, 2 Sam. 21, 18. 1 Chr. 11, 29. 20, 4. 27, 11.

SIBHA, Gen. 26, 33., puits que les serviteurs d'Isaac creusèrent, et qu'ils appelèrent *sept* ou *serment*, shibeah. La ville porta le nom de Béersébah, ou puits du serment, q. v.

SIBMA, ville de Ruben, située au-delà du Jourdain, Nomb. 32, 38. Jos. 13, 19. On y cultivait la vigne, Es. 16, 8. Après la destruction du royaume d'Israël, les Moabites s'en emparèrent et l'habitèrent, Jér. 48, 32. D'après saint Jérôme, elle n'aurait guère été éloignée d'Hesbon que de cinq cents pas.

SIBRAJIM, ville qui n'est nommée que Ez. 47, 16., entre Damas et Hamath, et dont on ne trouve d'ailleurs aucune trace; la version syriaque l'a confondue avec Sépharvajim.

SICHEM. 1° Fils d'Hémor, enleva Dina, fille de Jacob, la fit ensuite demander en mariage à son père, et périt victime de la violence et de la perfidie de Siméon et de Lévi, Gen. 34, cf. Act. 7, 16. La ville de Sichem existait probablement déjà, et l'on suppose que les noms d'Hémor et de Sichem s'étaient conservés dans cette famille.

2° *Sichem*, hébreu *Shekem*, ville d'Ephraïm, située entre l'Hébal et le Guérizim, dans une étroite vallée, au milieu d'une belle et fertile contrée. La vallée, avec ses nombreux jardins qu'arrosent des sources abondantes, apparaît au voyageur comme une épaisse forêt d'arbres fruitiers : elle s'ouvre tout près de la ville, sur la campagne de Jacob, qui forme une plaine agréable et fertile, arrosée par un ruisseau limpide, et entourée de toutes parts de collines verdoyantes. C'est là probablement la plaine où Abraham habitait dans le bois de Moré, où Jacob fut troublé en voyant ses fils attaquer et piller Sichem, où il fut affligé à cause de l'idolâtrie de sa famille, Gen. 34, et 35. Le champ qu'il y avait acheté resta sa propriété, 33, 18-20.; ses fils y paissaient leurs troupeaux, 37, 12. 13. Plus tard, il le reconquit sur les Amorrhéens avec l'arc et l'épée, et, près de mourir, en Egypte, il le donna, plein de foi, à son fils Joseph, en demandant d'y être enseveli, 48, 21. 22. La dépouille de Joseph y rejoignit plus tard celle de ses pères, Jos. 24, 32. cf. Gen. 50, 25. Sous Josué, Sichem entendit les bénédictions et les malédictions solennellement prononcées du haut des monts, Deut. 27, 12.; puis elle fut déclarée ville de refuge et ville lévitique, Jos. 20, 7. 21, 21., et servit, pendant sa vie, de centre aux douze tribus, 24, 1. 25. Pendant la période des juges, elle fut quelque temps la résidence de la royauté improvisée par Abimélec, qui, après avoir perdu sa couronne, détruisit la ville qui lui avait donné une assistance passagère, Jug. 9; ainsi, la méchanceté des hommes de Sichem, Dieu la fit retourner sur leurs têtes. Du reste, elle ne tarda pas à être rebâtie, cf. Ps. 60, 6. Roboam y convoqua cette assemblée populaire qui fut si fatalement décisive pour le royaume, 1 Rois 12, 1., et la scission s'étant opérée, Sichem passa avec sa tribu à Jéroboam, qui en fit longtemps sa résidence royale, 1 Rois 12, 25. 14, 17. Elle échappa aux désolations de l'exil, Jér. 41, 5., et fut, après le retour, le centre principal du culte samaritain, cf. Jean 4, 20. Jean Hyrcan la conquit, et en détruisit le temple situé sur le mont Guérizim. Depuis les temps apostoliques, le nom de Sichem est remplacé par celui de Naplouse ou Néapolis, et l'on trouve sur des médailles ce dernier nom, et le nom

plus complet de Flavia Néapolis, qui lui fut donné en l'honneur de Flavius Vespasien, qui la rétablit après qu'elle eut été presque détruite pendant la guerre des Juifs. Elle ne paraît pas, du reste, avoir été reconstruite à la même place, ou du moins elle n'occupe plus tout l'espace qu'elle occupait anciennement; Josèphe même donne à la nouvelle ville le nom de Mabortha, et Pline celui de Mamortha, qu'on essaie de rattacher au nom du val Moré, qui était près de là. Elle était située à 12 milles nord de Silo, à 28 milles de Béthel, à 390 stades de Jérusalem. Mieux protégée par sa situation contre les attaques imprévues des Arabes que beaucoup d'autres villes de la Palestine, Sichem, aujourd'hui Nablus, a conservé jusqu'à nos jours une assez grande importance; entourée de toutes parts d'arbres fruitiers, au-dessus desquels brillent ses dômes et ses minarets, elle fait un commerce assez actif; on y trouve encore une soixantaine de Samaritains, qui vivent tranquilles et sans bruit. D'après Keith (les Juifs d'Eur., etc., p. 205), leur nombre s'élèverait à 150.

On a beaucoup discuté sur le nom de Sichar, ou Sychar, que Jean, 4, 5., donne à cette ville. Les uns pensent que ce sont les Samaritains eux-mêmes qui ont occasionné ce changement de lettre en substituant l'*r* à l'*m*, comme on cite d'autres changements analogues entre les lettres liquides, Béliar pour Bélial, Nébucadretsar, Jér. 46, 13., etc. D'autres pensent que ce sont les Juifs qui ont changé le nom de Sichem en Sychar, soit pour rappeler l'hébreu *sheker,* qui signifie menteur, ville idolâtre, apostate, soit en souvenir de Es. 28, 1., où les habitants d'Ephraïm sont appelés des ivrognes (hébr. shikkor); les Juifs se seraient ainsi vengés des Samaritains, qui donnaient à Jérusalem la sainte (mik'dash) le nom de *Mik'thash,* ville de percussion, de meurtriers (Lightfoot, Reland, etc.). Hengstenberg pense que c'est Jean lui-même qui, en passant, aura cru devoir protester par ce nom ironique contre l'ensemble trompeur du culte samaritain; c'est peu probable.

v. encore Jacob, Samarie, etc.

SICLE. Le sicle a été, dès les plus anciens temps, l'unité de poids des Hébreux, comme chez nous la livre d'abord, puis, aujourd'hui, le gramme. C'est au poids qu'ils mesurèrent longtemps la valeur des objets, des marchandises, du blé, des épices, mais surtout des métaux, de l'or, de l'argent et du fer, Gen. 24, 22. Ex. 38, 24. Nomb. 31, 52. Jos. 7, 21. Jug. 8, 26. 2 Sam. 14, 26. Ez. 4, 10. Ce poids déterminé, et qui variait peu, ce poids ordinairement d'argent, ne tarda pas à acquérir une valeur courante, et il finit par devenir également une unité monétaire, avant même que la monnaie existât, et le même mot servit à désigner deux unités différentes, comme chez nous aussi la livre a longtemps servi d'unité de poids et de valeur tout à la fois; le mot *pound* en anglais, et quelquefois *pfund* en allemand, réunissent encore les deux significations. On ne pesa plus seulement, on compta en sicles. Les prestations des Israélites pour le sanctuaire, les amendes, les dédommagements, les estimations sacerdotales, les impôts civils, les marchandises, tout fut évalué en sicles, Ex. 30, 13. Lév. 5, 15. 27, 3. Nomb. 18, 16. Néh. 5, 15. 2 Sam. 24, 24. 2 Rois 7, 1.. etc. Toutefois, même avec la valeur reconnue du sicle, on continua de peser, comme on pèse encore quelquefois certaines monnaies d'or, Gen. 23, 16. Jér. 32, 9., quoiqu'il paraisse que, pour le commerce de détail, de petites pièces d'argent de la valeur d'un sicle, et ses fractions, peut-être frappées, aient été mises en circulation. Outre le sicle vulgaire, on comptait encore le sicle du sanctuaire, d'après lequel étaient perçus les impôts ecclésiastiques, Ex. 30, 13. Lév. 5, 15., etc., et, sous David, le sicle royal, 2 Sam. 14, 26., qui servait de mesure pour la perception des impôts civils. On suppose que ces deux derniers ne faisaient qu'un seul et même poids, et qu'ils ne se distinguaient du sicle ordinaire que par un peu plus de pesanteur, et par conséquent de valeur; ils étaient la mesure officielle, normale, qui est toujours un peu plus élevée que la valeur courante. *v.* Mesures, et Poids. Ce serait se donner une peine inutile que d'es-

sayer de déterminer plus exactement la valeur relative des différents sicles, comme aussi de traduire en valeurs modernes la valeur exacte de l'ancien sicle. Calmet l'évalue à 32 sous 1/2 de notre monnaie; Winer, Eisenmenger, à 7 gros; De Wette à 8 gros; dans le système philétérien (*v.* Concord. de Mackenzie), le poids du sicle serait de grammes 11,667. On ne peut décider non plus si le sicle d'or avait la même valeur ou le même poids que le sicle d'argent; dans le premier cas, il aurait été plus petit; dans le second, il aurait valu davantage. La dernière supposition paraît plus vraisemblable, d'autant plus que le sicle d'or n'est employé que comme mesure de pesanteur, et l'on peut parfaitement comprendre une cuillère d'or pesant 10 sicles, Nomb. 7, 14., et une couronne d'or en pesant 3,000, 2 Sam. 12, 30., sans admettre un sicle plus petit. — Le mot sicle est souvent omis, précisément parce qu'il était l'unité courante, comme on omet en français le mot francs quand on dit : cet homme possède plusieurs millions.

Après l'exil, le prince Simon ayant obtenu de la Syrie le droit de battre monnaie, l'an 173 ou 174 de l'ère des Séleucides, donna aux Juifs leur première monnaie proprement dite, 1 Macc. 15, 6., et fit frapper des sicles, des demi-sicles, et des quarts de sicles en argent, Matth. 26, 15. 27, 3.; on trouve encore plusieurs de ces pièces dans nos cabinets de numismatique. Les légendes sont écrites en hébreu avec les vieux caractères samaritains, et portent la valeur de la pièce, l'année de l'émission, parfois le nom du prince, et pour empreinte tantôt une coupe, tantôt une palme, ou l'urne où la manne était renfermée. Les successeurs de Simon et les Hérodes firent faire toutes les inscriptions en grec.

Quant à Ez. 45, 12., *v.* Mine.

SIDDIM, charmante vallée du sud-est de la Palestine, qui faisait autrefois la gloire et les délices de ses habitants, et que Dieu détruisit en la recouvrant des lourdes eaux de la mer Morte. Gen. 14, et 19.

SIDON, ancienne et célèbre ville des Phéniciens, fondée par Sidon, le fils aîné de Canaan, Gen. 10, 15. Son nom, qui signifie la pêche, ou la pêcheuse, se rattachait sans doute à l'abondance de poissons (sid, sidôn) que l'on trouve dans ses eaux jusqu'à nos jours. Située au bord de la Méditerranée, dans une plaine étroite, à 3 lieues nord de Tyr, à 12 de Béryte (Baïruth), à 22 de Damas, avec un bon port naturel, elle ne tarda pas à mériter le premier rang parmi les villes de la Phénicie, et fonda des colonies au près et au loin. Le nom de Sidon la grande lui est déjà donné Jos. 11, 8. 19, 28. On croit même que Tyr, qui effaça bientôt la gloire de sa rivale, était primitivement une colonie sidonienne. Lors de la conquête de Canaan elle échut en partage à la tribu d'Aser, et dut servir de limite septentrionale à la terre promise, Jos. 19, 28.; mais cette tribu ne sut ni la conquérir, ni la conserver, Jug. 1, 31. 3, 3., et l'on serait plutôt en droit de conclure, de 10, 12., que les Sidoniens opprimèrent pendant un temps les habitants de cette tribu, ou du moins, qu'ils eurent le dessus dans une rencontre. Ce passage est d'ailleurs le seul qui nous montre cette paisible cité en lutte avec le royaume d'Israël. Les habitants de Sidon avaient un commerce fort étendu par terre et par mer, comme en général les Phéniciens, q. v., Es. 23, 2. Ez. 27, 8. cf. Diod. Sic. 16, 41. 45. Leurs fabriques de verre, leurs manufactures en tous genres, en lin, étoffes précieuses, objets d'art, etc., étaient renommées dans l'antiquité païenne, *v.* Iliade 6, 289. 23, 743. Æn. 4, 75. Leurs architectes étaient fort recherchés, 1 Rois 5, 6. 1 Chr. 22, 4. Esd. 3, 7., *v.* Temple. — Aux jours de David, cette peuplade industrieuse paraît être sous la dépendance de Tyr (1015 av. C.), mais elle secoue le joug de sa rivale lors de l'invasion de Salmanéser, et elle se soumet au vainqueur : il paraît cependant qu'elle conserva ses rois nationaux sous la domination des Syriens, comme plus tard sous celle des Caldéens et des Perses, Jér. 25, 22. 27, 3. Sous cette dernière, sa marine paraît avoir pris un développement considérable. Elle s'émancipe sous Artaxercès Ochus, qui la reprend malgré

une opiniâtre résistance, et la détruit. Ses habitants la relèvent de ses ruines; après la bataille d'Issus, les Sidoniens se placent sous le protectorat, c'est-à-dire sous la dépendance d'Alexandre, qui dépose Straton, offre inutilement la couronne à deux jeunes frères, et la place enfin sur la tête d'Abdolonyme, qu'il retire de son obscurité, pauvre, et vivant du travail de ses mains : en récompense de ses vertus il augmente même ses états d'une partie des dépouilles des Perses. Ce petit royaume partage néanmoins les vicissitudes de la Syrie, et finit par tomber avec elle sous la domination romaine. — Il n'en est parlé qu'incidemment dans l'Evangile, et toujours conjointement avec Tyr, Matth. 11, 21. Marc. 3, 8. Luc 4, 26, etc. Dans les Actes 12, 20. 27, 3., nous voyons la communauté d'intérêt des Tyriens et des Sidoniens, menacés par Hérode, et une visite de Paul aux chrétiens de Sidon, ce qui montre que l'Evangile y avait pénétré. — C'était encore une ville importante du temps de Méla. Aujourd'hui Saïda ou Seyde, peuplée de 8000 habitants, appartient au pachalik turc d'Acre; elle n'est pas tout à fait sans importance pour le commerce, bien que son port, recouvert de sable, n'offre plus de grande garantie aux vaisseaux : du côté de l'est ses fortifications subsistent encore ; deux mosquées aux minarets élancés, sont les seuls édifices qui dominent ses autres constructions; un pont de neuf arches, souvenir des croisades, unit la ville à la forteresse, bâtie sur un rocher dans le port : derrière la ville, jusqu'au pied des montagnes, il y a des jardins magnifiques et très productifs, arrosés par une rivière considérable qui descend du Liban et se jette dans la mer. L'ancienne magnificence de Sidon a disparu, conformément aux prophéties, Ez, 28, 21. 23., et ses marchands ont cessé de sillonner les mers, Es. 23, 4.

Le nom de Sidon a continué de désigner la Phénicie tout entière, dont cette ville fut si longtemps le plus glorieux représentant sous le rapport des arts et du commerce, même après qu'elle eut perdu sa prépondérance et sa richesse; et c'est dans ce sens qu'on doit entendre ce qui est dit des marchands de Sidon, Es. 23, 2., des dieux de Sidon, 1 Rois 11, 5. 33. 16, 31. 2 Rois 23, 13., des femmes de Sidon, 1 Rois 11, 1. de la langue sidonienne, Deut. 3, 9. Quant au nom de roi de Sidon qui est donné à Ethbahal roi de Tyr, 1 Rois 16, 31., il s'explique par le fait que ces deux villes n'étaient régies que par un seul et même roi. Les poètes grecs employaient de même dans son sens le plus absolu l'épithète et le nom de sidonien. — *v.* encore les articles Tyr et Phénicie.

SIHON, roi des Amorrhéens, refusa à Moïse le passage sur son territoire, mais fut complétement défait, et vit sa capitale réduite en cendres, Nomb. 21, 21. 32, 33. Deut. 1, 4., etc. Cette victoire célébrée par un chant de triomphe, est rappelée en plusieurs passages des Ecritures et plus souvent que son importance apparente ne semblerait le comporter, ce qui tient sans doute à ce qu'elle est un des premiers exploits du peuple devenu libre, Jos. 2, 10. 9, 10. 12, 2. 13, 10. 1 Rois 4, 19. Ps. 135, 11. 136, 19. Néh. 9, 22. Le nom de Sihon est toujours joint à celui de Hog son contemporain, sauf Jug. 11, 19.

SIHOR. 1° Le fleuve ainsi nommé Es. 23, 3. Jér. 2, 18., est, de l'accord de tous les interprètes, le Nil, de même que 1 Chr. 13, 5. et Jos. 13, 3., où sont indiquées non les limites historiques de la Palestine, cf. Nomb. 34, 5., mais les limites qui lui avaient été promises, Gen. 15, 18. L'hébreu sichor signifie noir (trouble) et se rapporte au limon noirâtre (nigra arena, *Virg.*) que le Nil en se retirant laisse déposé sur ses bords ; les Grecs appelaient ce fleuve Mélas, le Noir, et d'après Bohlen le mot Nil aurait en sanscrit la même signification, celle de noir ou de bleu foncé. — 2° Sihor, Jos. 19, 26., *v.* Libnah.

SIKRON (ivresse), Jos. 15, 11., ville frontière septentrionale de la tribu de Juda.

SILAS (hébr. trois), Act. 15, 22. sq., appelé Silvain dans les épîtres de Paul, fut le compagnon des voyages de l'apôtre depuis le concile de Jérusalem. Citoyen romain comme lui, et exerçant le ministère

prophétique dans l'église de Jérusalem, il le suivit dans son second voyage missionnaire en Asie Mineure, passa avec lui en Macédoine, partagea sa prison à Philippes, resta quelque temps seul à Bérée, et ne rejoignit Paul qu'à Corinthe, où il se distingua par son zèle évangélique, Act. 15, 18, 1 Thess. 1, 1. 2 Thess. 1, 1. 2 Cor. 1, 19. C'est probablement le même dont il est parlé 1 Pier. 5, 12. La tradition grecque le fait évêque de Corinthe sous le nom de Silas, et de Thessalonique sous celui de Silvain.

SILO ou plutôt *Shilôh,* Gen. 49, 10., mot difficile, et sur la signification duquel les interprètes ont beaucoup varié (*v.* Grandpierre, Essais, etc.). Voici les principales explications qu'on en a données. Le sceptre, est-il dit, ne se départira pas de Juda, jusqu'à ce que le Shilôh vienne, et que les peuples lui obéissent.

1° Quelques commentateurs, les plus anciens, lisent *shélôh,* qui d'après un caldaïsme signifie *à qui il* (c'est-à-dire appartient); ils traduisent en conséquence : Le sceptre ne se départira point de Juda jusqu'à ce que vienne *celui à qui il* (appartient) : selon les uns le Messie, ce serait alors une prophétie messianique, et le Messie appartenant à la tribu de Juda, la phrase reviendrait à dire que le sceptre ne sortira jamais de cette tribu ; selon les autres, Salomon, et alors la promesse ne s'étendrait que jusqu'à ce monarque, le sceptre ayant été brisé sous son successeur. — Cette explication, sous cette forme du moins, est presque généralement abandonnée.

2° Shilôh signifierait dans ce passage, le seul où il aurait ce sens, repos. C'est ainsi que l'entendent Herder, Gesenius, Hofman, etc., mais avec des nuances dans leurs interprétations. Le bâton de conducteur en chef ne quittera jamais Juda, le bâton de héros le suivra dans tous ses voyages (ses pieds), jusqu'à ce qu'il soit arrivé au lieu de repos, etc. (Herder); ce dernier mot, le même que Silo, paraît une allusion à l'arrivée des Israélites en Canaan, à Silo, mais on peut objecter avec raison que jusqu'à cette époque Juda n'a pas eu le bâton de commandement, et qu'il n'eût pu par conséquent le déposer en mettant le pied sur la terre promise. Gesenius entend que Juda ayant la prééminence sur les autres tribus, fera respecter son droit d'aînesse, et n'abaissera son sceptre qu'après avoir obtenu d'une manière générale la paix et le repos. Dans ce sens, et quoique ce ne soit pas l'intention de Gesenius, les paroles de Jacob sont encore une prophétie messianique.

3° Tuch traduit librement : Le sceptre restera entre les mains de Juda jusqu'à ce que la conquête de Canaan soit achevée et que le sanctuaire national soit élevé à Silo ; littéralement, jusqu'à ce qu'on soit venu à Silo. Shilôh n'est donc pour lui qu'un nom géographique. Mais le motif allégué ci-dessus contre la simple allusion à Silo, reste le même quand l'allusion se change en affirmation directe ; Juda n'a pas eu la conduite du peuple jusqu'à ce moment ; ni Moïse, ni Aaron, ni Josué n'appartenaient à cette tribu. D'ailleurs, comme le fait remarquer Hengstenberg, Silo ne nous apparaît, Jos 16, 6. 18, 1., que comme un lieu de campement et non comme une ville ; ce n'est que peu à peu que Silo grandit et paraît dans l'histoire ; aux jours de Jacob, il n'était rien encore, et rien ne pouvait faire présager au patriarche que l'arrivée de ses descendants en cet endroit serait pour eux une époque décisive. On peut même se demander avec Hofmann, si en effet Silo a jamais été pour Israël, et pour Juda en particulier, une époque décisive, quand et comment?

4° En laissant à Silo le sens de repos, Hengstenberg, Hævernick et Schrœder, qui varient pour les détails, s'accordent à lui donner une signification appellative et personnelle ; « jusqu'à ce que vienne le repos, c'est-à-dire, celui qui donnera le repos, le pacificateur, le prince de paix. » L'abstrait est employé pour le concret, ce qui est parfaitement autorisé par le génie de la langue hébraïque. On peut rapprocher de ce passage, Ez. 21, 32., où des calamités sont annoncées jusqu'à ce que vienne celui à qui appartient le gouvernement (le droit), c'est-à-dire, le Messie à qui appartient le droit de juger sur la terre, le véritable réparateur et dispen-

sateur de la justice dans le monde, Es. 9, 6. 42, 1. Jér. 23, 5. Ps. 72, 11. Les idées de droit et de repos sont corélatives ; celui qui amène l'un, amène l'autre, et l'on est d'autant plus fondé à croire qu'Ezéchiel a en vue le passage de la Genèse, qu'il fait de fréquentes allusions à la prophétie de Jacob sur Juda, 19, 2. 10. 21, 15. Cette analogie nous montre en outre comment Ezéchiel expliquait le Silo ; non-seulement il nous donne la plus ancienne explication de ce mot dans le sens messianique, mais encore il nous y fait voir l'idée d'un Messie personnelle, et l'idée abstraite de repos exprimée par Jacob est traduite par Ezéchiel en l'idée personnelle d'un individu ayant des droits et exerçant le gouvernement. Le sceptre restera dans la tribu de Juda jusqu'à ce que soit venu le (prince du) repos, issu de Juda, mais élevé au-dessus de toute tribu et de tout peuple; alors ce ne sera plus à Juda, mais à son enfant comme souche d'un nouveau pouvoir, que sera due l'obéissance des peuples. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'au moment de mourir, le patriarche ait jeté un regard prophétique sur l'avenir, et qu'il ait entrevu l'objet des promesses faites à ses pères. Il serait surprenant, au contraire, qu'un fait aussi important que celui de la venue d'un réparateur, eût été omis au milieu des autres événements que Jacob entrevoit. Abraham, en léguant à Isaac, Isaac à Jacob, le droit de primogéniture, avaient tracé la ligne de leur postérité dans laquelle le Christ apparaîtrait ; Jacob fait de même, il désigne Juda comme le premier-né de droit, c'est à Juda qu'appartiendra l'autorité jusqu'au moment où la nation, cessant d'exister comme théocratique, verra son sceptre devenir un pouvoir spirituel et passer entre les mains de celui qui donne la paix en faisant régner le droit. La paix, qui est le triomphe du Messie, est aussi le triomphe de l'humanité; le monde cessera d'être travaillé et tourmenté ; il aura trouvé le repos.

SILO, ville d'Ephraïm, située sur une hauteur au nord de Béthel, au sud de Libona, Jug. 21, 19., à 4 lieues de Sichem, presque au centre du pays, ce qui lui valut d'être considérée sous Josué comme l'endroit le plus favorable pour les convocations du peuple, et en fit pendant trois siècles, depuis Josué jusqu'à Héli et Samuel, le siége du tabernacle, Jos. 18, 1. 9. 19, 51. 21, 2. 22, 9. 12. 1 Sam. 1, 3., etc. 2, 14. 3, 21. 4, 3. 14, 3. cf. Ps. 78, 60. Jér. 7, 12. Silo apparaît encore aux jours de Jéroboam comme ville d'Israël, 1 Rois 11, 29. 14, 2. 4., mais paraît avoir souffert lors de la destruction de ce royaume, Jér. 7, 12. 14. 26, 6. 9. Elle subsistait cependant encore pendant l'exil, Jér. 41, 5. Saint Jérôme y trouva les restes d'un autel, et de nos jours encore Schubert croit en avoir vu les ruines.

SILOÉ (envoyé), village, réservoir, et source célèbre des environs de Jérusalem, Jean 9, 7. Le village est situé à droite quand on remonte la vallée de Josaphat, et il est comme suspendu sur le sommet escarpé du mont du Scandale, sur lequel Salomon avait bâti un temple à ses dieux étrangers. La source, appelée aussi fontaine de la Vierge, jaillit au fond d'une vaste caverne taillée en partie par la main des hommes dans les flancs rocailleux du mont Morija, dans la vallée de Josaphat; deux rampes de degrés, aussi unis et aussi blancs que du marbre, conduisent à la source, dont les eaux qui coulent doucement, Es. 8, 6., se réunissent par une pente presque imperceptible dans un canal souterrain qui, après avoir traversé toute la colline, reparaît dans la vallée des Tyropéens, et dépose ses eaux dans le réservoir du même nom. Ce réservoir a la forme d'un parallélogramme, les murs en sont de pierres de taille ; après avoir grimpé un moment dans une grotte taillée dans le roc, on descend quelques degrés pour arriver à l'endroit où l'eau se jette dans le réservoir ; elle y arrive, non point en se versant par-dessus l'ouverture de la grotte, mais en filtrant secrètement par dessous : une grande abondance de fleurs sauvages croissent sur ses bords. De là, par un petit canal creusé dans le rocher, l'eau du réservoir va arroser les jardins situés plus bas sur des terrasses (cf. Cant. 4, 15.), et connus sous le nom de jardins du roi, Néh. 3, 15. En ne distinguant pas toujours la source de son réservoir, on est arrivé, soit à con-

fondre la source de Siloé avec la fontaine du Foulon, *v.* Roguel, soit à voir des contradictions dans les données bibliques, soit à changer la position du réservoir; Gesenius, Tholuck, Hitsig, d'après quelques anciens, placent cette source à l'angle sud-ouest de Sion; Winer la confond avec le bassin inférieur du Guihon.

Il faut remarquer que la source de Siloé, qui n'est nommée qu'une ou deux fois dans l'Ancien Testament, et trois fois dans le Nouveau, n'est jamais accompagnée du moindre renseignement topographique, de sorte que c'est à la tradition seule qu'on doit en appeler pour la fixation de son emplacement, comme nous l'avons fait. Il en résulte aussi que la grande réputation que ces eaux ont acquise, n'est qu'une renommée légendaire et traditionnelle, qui n'a rien de biblique; le doux murmure d'une source tranquille, ornée d'un beau nom, et quelques moines intéressés à la faire valoir, ont fait de Siloé un poste important, que les anciens habitants de Jérusalem seraient étonnés de voir si grandement apprécié.

Abandonnée pendant la captivité, la porte de Siloé (?) fut reconstruite ou réparée par Sallum, Néh. 3, 15. Il y avait une tour au-dessus de la source, dans le village de Siloé, et son écroulement, qui écrasa dix-huit personnes, donna lieu à Jésus de redresser les fausses idées des Juifs sur la relation des châtiments avec le péché, Luc 13, 4. C'est au réservoir de Siloé que Jésus envoya l'aveugle-né laver ses yeux qu'il avait guéris avec de la boue, un jour de sabbat, Jean 9, 7. — *v.* Salive.

Sans qu'il y ait intermittence complète, les eaux de cette source sont par moments, et tour à tour, beaucoup plus rares et beaucoup plus abondantes; Robinson a constaté ce phénomène, qui avait déjà été attesté par Chateaubriand et par d'autres; l'eau est troublée subitement par les eaux nouvelles qui se précipitent, et peut-être que la vertu du réservoir de Béthesda, Jean 5, 7., provenait d'un fait analogue qui mettait en mouvement des matières ayant des propriétés curatives spéciales. L'eau de Siloé a été goûtée et diversement appréciée par presque tous les voyageurs; Chateaubriand l'a trouvée saumâtre; Lamartine, limpide et savoureuse; Richter, bonne; Robinson lui a trouvé un goût un peu salé, mais point du tout désagréable; du reste il avoue qu'en de certaines saisons, elle a un mauvais goût. De nos jours encore, les plus incrédules ne manquent pas de s'y laver les yeux pour se préserver d'ophthalmies. Winer pense que le fons perennis aquæ de Tacite, Hist. 5, 12., est le même que Siloé.

SILVAIN. *v.* Silas.

SIMÉON (exaucement). 1° Fils de Jacob et de Léa, Gen. 29, 33. Ex. 6, 15. 1 Chr. 2, 1. (1757 av. C.) D'accord avec Lévi, il vengea par la violence et la perfidie l'injure faite à Dina sa sœur, que Sichem le ravisseur voulait réparer d'une manière plus douce et plus naturelle. La religion servit de prétexte et de moyen à leur vengeance, et le pillage couronna dignement cette œuvre sanglante. Ce crime fit tache sur toute la vie de Siméon, et sur l'avenir de sa postérité, Gen. 34, 25. 49, 5. 7. Plus tard, il fut choisi comme otage par Joseph en Egypte, et ne fut délivré qu'au retour de ses frères ramenant avec eux Benjamin, 42, 24. 43, 23. On a voulu voir dans le choix que fit Joseph de cet otage, un indice que Siméon avait été le plus coupable dans la vente de Joseph, qu'il en avait pris peut-être l'initiative; mais ce n'est pas prouvé. Joseph voulait s'assurer de la personne d'un des aînés, mais laisser l'aîné à la tête de la famille; l'aîné était pour lui une personne sacrée; d'ailleurs Ruben lui avait sauvé la vie: il prend le second.

Siméon fut le chef d'une des douze tribus, mais d'une tribu « divisée en Jacob, et dispersée en Israël, » Gen. 49, 5-7. Depuis le dénombrement de Sinaï jusqu'à la fin des voyages du désert, elle avait diminué de plus de moitié; de 59,300 hommes elle était descendue à 22,200, Nomb. 1, 23. 26, 14. Elle ne reçut que dix-sept villes (dont deux lévitiques), éparses au milieu du territoire de Juda, vers les frontières de l'Idumée et du désert d'Arabie, et en majeure partie dans les montagnes, Jos. 19. Elle ne fait la guerre que de concert avec Juda *son frè-*

re, quand les autres tribus la font séparément, Jug. 1, et lors du partage des douze tribus en deux royaumes, elle paraît s'être unie au royaume de Juda, sous la dépendance et sur le territoire duquel elle se trouvait; ainsi Béersébah et Tsiklag sont nommées, 1 Rois 19, 3. 1 Sam. 27, 6., comme appartenant à Juda; cf. 1 Sam. 30, 30. et Jos. 19, 4. Elle possédait de nombreux troupeaux, et du temps d'Ezéchias, comme elle s'était beaucoup multipliée, grâce peut-être à l'air salubre de ses montagnes, et que ses limites primitives n'étaient plus assez grandes pour la contenir, une colonie s'avança vers l'est, traversa la vallée du Sel, et trouva de gras pâturages dans les montagnes de Séhir, où elle s'établit après avoir détruit les Hamalécites qui y demeuraient, 1 Chr. 4, 34-48. L'accroissement de Juda avait peut-être aussi empiété sur le territoire de Siméon, et motivé cette émigration. Le nom de Siméon est omis dans la bénédiction de Moïse, Deut. 33; le législateur du peuple ne connaît pas, ou du moins ne veut pas reconnaître, cette faible tribu que le péché de son fondateur a flétrie et réduite à presque rien: ce silence est une sentence de destitution. Son nom est cependant rappelé Ez. 48, 24. Apoc. 7, 7., parce que l'Eternel ne tient point à toujours sa colère; le fils de Jacob est rentré en possession des promesses; sa place lui est rendue en Israël.

2° Siméon, ancêtre de Marie et de Jésus, Luc 3, 30.; inconnu.

3° Siméon, le pieux témoin de la présentation de Jésus dans le temple, Luc 2, 25. Une révélation intérieure lui fit reconnaître dans ses langes et dans son humilité celui qui devait être la gloire d'Israël; son cantique, sa prière, les paroles qu'il adresse prophétiquement au Messie et à sa mère, fixent l'attention sur cette scène imposante et simple qui se dessine comme au frontispice de la vie de Jésus; on aime et l'on vénère cet homme si plein de foi qui, ayant vu la journée de l'Eternel, est prêt à s'endormir en paix, avant d'avoir vu se réaliser toutes les espérances que la venue de Christ devait faire naître en lui pour la terre. Les Juifs attendaient le Messie depuis bien des années, et sa venue faisait sans doute l'objet de leurs conversations quand ils se réunissaient chaque jour dans les parvis du temple; mais ils l'attendaient sous une forme glorieuse. Le témoignage d'un pharisien, d'un homme pieux, d'un homme universellement estimé, devait contribuer à renverser ce funeste préjugé, et Jésus fut dès sa naissance proclamé roi sauveur dans le temple de Jérusalem, par la voix d'un Israélite non suspect et qui savait fixer l'attention : cet événement ne put rester secret, et la ville put apprendre que le libérateur était venu.— On a voulu honorer Siméon en le faisant fils du célèbre Hillel, et père de Gamaliel, mais la tradition ne nous fournit que son assertion. L'âge de Siméon ne peut même être déterminé, et l'on a tort peut-être d'en faire un vieillard.

4° Siméon, ou Syméon, 2 Pierre 1, 1. ou Simon, surnom de Pierre, q. v.

5° Siméon, prophète et docteur de l'Eglise d'Antioche, Act. 13, 1. Le surnom de Niger qu'il avait reçu, semble indiquer qu'il avait de fréquents rapports avec Rome et l'Italie.

SIMHI. 1° Benjamite, fils de Guéra et parent de Saül, n'est guère connu que par les lâches insultes dont il poursuivit David fugitif, et par les lâches excuses qu'il lui fit après la défaite d'Absalon, 2 Sam. 16, 5. 19, 16. David légua à Salomon par son testament, le soin de venger une injure qu'il avait laissé impunie, 1 Rois 2, 8. etc., et Simhi fut consigné dans l'enceinte de Jérusalem; il savait que la mort punirait la rupture de son ban, et pendant trois ans il fut fidèle à son serment; mais soit imprudence, soit sécurité, soit cupidité, il se mit à la poursuite de deux de ses esclaves qui s'étaient enfuis à Gath, et à son retour il périt d'une mort violente, selon la sentence de David. Simhi est une âme basse, qui s'attache au vainqueur, qui fait le brave en présence d'un ennemi faible ou désarmé, et qui rachète par la violence de ses injures la lâcheté de ses procédés. Mais lâche, il était redoutable, parce que son honneur perdu n'avait plus rien à perdre, et Salomon crut devoir le garder

sous sa surveillance à Jérusalem, au lieu de lui permettre de vivre sur ses terres. Lorsqu'il maudissait David, il jetait de la poussière en l'air, selon l'usage des Orientaux actuels qui, lorsqu'ils maudissent un homme, lui crient encore : Tu seras bientôt comme cette poussière. David lui pardonna de son vivant comme homme et comme roi ; il le fit punir comme roi théocratique après sa mort, lorsqu'il n'avait plus de vengeance à savourer, de rancune à garder : ce point de vue est essentiel à rappeler pour tout l'ensemble du testament de David.

2° Officier de David, 1 Rois 1, 8. Il ne prit point de part à la révolte d'Adonija. Quelques-uns l'ont confondu avec le précédent. Il est plus probable que c'est le même, fils d'Ela, qui fut chargé sous Salomon d'administrer les revenus de Benjamin, 1 Rois 4, 18.

3° La famille de Simhi, nommée Zach. 12, 13., représente selon les uns les familles des docteurs de la loi, selon d'autres les premières familles de Jérusalem à cette époque. La tradition montre qu'un grand nombre de docteurs célèbres ont porté ce nom.

SIMON. 1° Père de Judas Iscariot, n'est nommé que dans saint Jean 6, 71. 12, 4. 13, 2. 26., sans doute après sa mort. Il est du reste inconnu.

2° Simon Pierre. *v.* Pierre.

3° Simon Cananéen, surnommé aussi Zélotes, fils de Cléopas et de Marie, frère de Jacques, de Jude, et de Joses, l'un des douze apôtres, Matth. 10, 4. 13, 55. Marc 3, 18. 6, 3. Luc 6, 15. Act. 1, 13. On ne connait rien de lui, ni action, ni parole. Le surnom de Zélotes qui lui était donné, le même que Cananéen qui dérive de l'hébreu *kana* (avoir du zèle), prouve qu'il avait appartenu à cette secte des zélotes dont parle Josèphe, Guer. des Juifs, IV, 3. 9., laquelle se distinguait par son zèle pour la patrie et la religion. Ce zèle de libéralisme, Simon l'appliqua plus tard à son propre affranchissement spirituel. Quelques-uns dérivent le nom de Cananéen de Cana, et font Simon combourgeois de Nathanaël. D'autres distinguent Simon Zélotes de Simon de Cana, et en font deux individus. Les traditions varient : les unes le font évêque de Jérusalem, et martyr sous Trajan ; d'autres disent qu'après avoir évangélisé l'Egypte, la Cyrènaïque, la Mauritanie, et la Libye, il finit par se rendre en Angleterre où il fut crucifié ; d'autres enfin le font voyager en Perse et en Babylonie, et mourir à Suanyr (Sunir).

4° Simon le pharisien, Luc 7, 40., de Naïn. Il invite Jésus à prendre un repas chez lui, soit pour lui donner un témoignage de respect, soit pour satisfaire sa curiosité. On ne peut soupçonner ses intentions d'être mauvaises, mais la réception qu'il fait à son hôte est digne de l'orgueil pharisaïque ; croyant avoir assez fait en l'invitant à sa table, il se dispense non-seulement de toute bienveillance, mais encore de toute politesse à son égard. Une femme, une ancienne pécheresse, entre dans la salle, et fait avec amour et dévouement ce que Simon n'a pas voulu faire ; Simon comprend cette leçon plus qu'indirecte, mais elle est pour lui une offense, et comme les orgueilleux, il élude la leçon et ne cherche à s'excuser qu'en accusant intérieurement, et la femme, et Jésus dont ce contact doit, selon lui, compromettre la dignité prophétique. Jésus alors prend la parole, et par une comparaison claire, mais embarrassante, oblige Simon à reconnaître que cette femme, beaucoup pardonnée, aime plus que lui dont les vertus n'ont pas demandé de pardon. La femme se retire avec l'assurance de son salut, et Simon reste avec le désagrément d'une scène qui l'a pris à l'improviste et dont l'issue n'a pas tourné à l'avantage de son amour-propre. On ne sait pas si Jésus avait eu des rapports antérieurs avec Simon ; on ne sait pas davantage si la leçon que Jésus lui donne était d'une manière générale une leçon d'humilité, ou si elle se rapportait à quelque circonstance secrète de la vie de Simon ; on ignore enfin si cette leçon a produit de l'effet, ou si au contraire le pharisien, enfoui dans son orgueil, n'aura pas profité de l'évidente supériorité que la parabole lui accordait sur la pécheresse, pour s'endurcir dans son impénitence. (*v.* Serm. de Saurin.) — C'est à tort qu'on a voulu le confondre avec le suivant.

5° Simon de Béthanie, Matth. 26, 6. Marc 14, 3. cf. Jean 12, 1. Il était surnommé le lépreux, à ce qu'on croit, parce que Jésus l'avait guéri de cette maladie. C'est dans sa maison qu'eut lieu, peu après la résurrection de Lazare, et quelques jours avant Pâque, le repas qui devait célébrer le retour de Lazare à la vie. Marthe servait, ce qui semble indiquer des rapports de parenté ou d'intimité entre sa famille et celle de Simon ; la liberté d'action de Marie, la présence de Lazare, confirmeraient cette idée. Quelques traditions font en effet de Simon le père de Lazare, d'autres le font le mari de Marthe ; c'est possible, mais ce n'est pas prouvé. Ce n'était peut-être qu'un ami de la famille. La présence de Lazare au festin devait témoigner de sa complète guérison. (Sermons de Bonnet.)

6° Simon le Cyrénéen, Matth. 27, 32. Marc 15, 21. Luc 23, 26., était originaire de Cyrène où se trouvaient un grand nombre de Juifs. On pense qu'il était déjà disciple de Christ, quant des soldats brutaux, prophétisant sans le savoir, le contraignirent, par un acte arbitraire que rien ne justifiait, à porter la croix de Jésus, cf. Matth. 10, 38. etc. Simon devait éprouver autant de joie à soulager son maître, que de douleur à porter l'instrument de son supplice, et sa famille tout entière fut bénie avec lui ; ses fils, et sa femme, que Paul chérissait comme sa mère, Rom. 16, 13., durent conserver longtemps le souvenir de cet épisode déplorable, et ils comprirent dans toute son étendue la portée de cette parole de Jésus que les bourreaux avaient matérialisée avec tant d'ironie : Celui qui veut me suivre doit porter ma croix.

7° Simon le magicien, Act. 8, 9. etc. Il était suivant la tradition natif de Gitta ou Gittim en Samarie, selon d'autres de l'île de Chypre. Il étudia de bonne heure la philosophie platonicienne, et les sciences qui d'après les Orientaux conduisaient à la philosophie ; un peu d'astronomie, de médecine, de physique, et beaucoup d'adresse, en firent un célèbre charlatan prestidigitateur. Il se faisait passer pour un grand personnage, et le peuple disait de lui qu'il était la grande vertu de Dieu. Mais une vertu plus grande et plus vraie vint le confondre. Il entendit Philippe, il vit ses miracles, et mieux que personne il fut à même de reconnaître dans les apôtres la puissance de Dieu ; il fut baptisé, et demanda pour de l'argent les dons du Saint-Esprit ; Pierre lui répondit par une foudroyante apostrophe, et flétrit en Simon la simonie que celui-ci a léguée à une secte célèbre, qui prétend compter au nombre des siens celui qui l'a le plus vigoureusement condamnée. Sous l'empire d'une émotion pleine de honte, Simon se recommande aux prières des apôtres, mais il ne paraît pas qu'il comprît lui-même la portée de ses paroles et de ses vœux ; il a peur, et la peur n'a jamais été de la piété. Dès ce moment, la tradition ne nous le montre plus qu'au nombre des ennemis du christianisme. Il se rend de la Samarie à Antioche, où il épouse une femme nommée Hélène ; il passe avec elle à Rome, où une inscription mal comprise par Justin martyr a fait croire qu'il avait été reçu au nombre des dieux. Il renverse tous les esprits par ses sortiléges ; il se fait fort de s'élever dans les cieux ; il monte au Capitole, se jette dans les airs, vole un moment avec des ailes factices, mais à la prière de saint Pierre ses ailes se détachent, et le malheureux se précipite et meurt. Cette tradition peut avoir quelque chose de vrai, mais elle est compromise par le nom de Pierre, qu'on y fait intervenir si mal à propos, et la plupart des historiens se montrent un peu incrédules sur cette fable. Ce qui est plus probable, c'est que Simon a voulu fonder une religion nouvelle qui aurait été, comme celle de Mahomet, un mélange de judaïsme, de christianisme, et de paganisme. Irénée lui fait dire qu'il avait paru parmi les Samaritains comme Père, parmi les Juifs comme Fils (Messie ; c'est peu probable), et parmi les païens comme Saint-Esprit. Il prétendait que son corps était uni à l'un des plus nobles et des plus sublimes Eons, et que Dieu l'avait envoyé dans le monde pour amener les hommes à la vérité ; il ajoutait que sa femme avait également en *elle* un Eon femelle, appelé Ennoga, qui avait enfanté les esprits, et qui avait précé-

demment habité plusieurs corps, notamment celui de la fameuse Hélène de Troie. — *Ses disciples s'adonnèrent à l'impureté.*

8° Simon le corroyeur, hôte de saint Pierre à Joppe, probablement disciple, Act. 9, 43. 10, 6. Un voyageur raconte qu'il a logé à Jaffa dans une maison que l'on assure être bâtie sur les ruines de celle du corroyeur; on montre même un vieux pan de mur qui en faisait partie, dit-on.

SIMRI (ma vigne). 1° Lévite de la branche de Mérari, fut nommé chef de la famille par son père, quoiqu'il ne fût pas l'aîné, 1 Chr. 26, 10. On ignore les motifs de cette infraction à la loi, Deut. 21, 17. — 2° Roi d'Israël, *v.* Zimri 2°.

SIMSAI, secrétaire de Réhum, q. v.

SIN (boue). 1° Ville d'Egypte nommée Ez. 30, 15., avec Thèbes et Memphis, et surnommée à bon droit, à cause de sa position, la force, le rempart de l'Egypte: c'est Péluse, dont le nom copte, Ph-eromi, a, comme en hébreu, le sens de ville boueuse, ou marécageuse; elle était située sur le bras oriental de l'embouchure du Nil, et sur la rive orientale, à 20 milles de la Méditerranée. Les marais dont elle était entourée en faisaient, autant que ses puissants remparts, la clef de l'Egypte vers l'orient, et toutes les armées d'invasion qui essayèrent de pénétrer en Egypte de ce côté commencèrent en effet par l'assiéger et la réduire. Non loin de son emplacement se trouve encore le village de Tinèh (ou Sinèh), appelé en Egypte Pérémoun, ou Péromi, d'après son ancien surnom.

2° Sin, désert situé entre Elim et le mont Sinaï, ou plus exactement entre la mer Rouge et Daphka, Ex. 16, 1. 17, 1. Nomb. 33, 12. On suppose que c'est le Whadi Gharendel, et c'est à tort que l'on dérive son nom de la ville de Sin située à 1,500 stades de l'extrémité nord de la mer Rouge. D'après Rosenmuller, ce serait le wadi Esscheickh, c'est-à-dire, la partie sud du Gharendel, que les Israélites auraient traversé, et l'on y trouve une quantité d'arbustes dont le suc abondant et aromatique donne une espèce de manne, cf. Ex. 16.

SINAI (Tur Sina; pleine de broussailles). C'est le nom général que l'Ecriture donne au désert et au massif de montagnes, formant une espèce de triangle compris entre le désert de Tsin ou Paran (El Tyh) au nord, et les deux bras de la mer Rouge. Au sud du plateau El Tyh, commencent à s'élever ces montagnes si célèbres de l'ancien monde juif. La crête des hauts sommets court du nord au sud dans la même direction que le Liban; le Sinaï n'est en quelque sorte que le prolongement de la longue chaîne du Soristan, se précipitant dans la mer Rouge pour y former une presqu'île, et reprenant la hauteur de ses cimes les plus élevées. Ce massif granitique et schisteux a de 16 à 20 lieues de circonférence; il comprend au pied de ses sommets escarpés de hautes plaines et des vallées d'une belle végétation, qui produisent des arbres à fruits, orangers, citroniers, amandiers, mûriers, abricotiers, pêchers, oliviers, ainsi que toute espèce de légumes et de plantes odoriférantes. Sur les hauteurs vivent des chèvres et du gibier. Les côtes sont en plusieurs districts ombragées par de nombreux palmiers. Des sources d'eau vive jaillissent des rochers, même dans les étés les plus chauds, et le versant est, qui descend vers le golfe d'Akaba, et qui est le plus rapide et le plus aride, présente des vallées dont les voyageurs ne peuvent assez louer la beauté, *v.* F. Strauss, Sinaï und Golgotha. Cependant ce pays a évidemment été plus fertile qu'il ne l'est aujourd'hui, et il devient de plus en plus aride à mesure que les hommes en font disparaître les arbres. Les hauts sommets sont fréquemment entourés de nuages, et le tonnerre retentit d'une manière terrible entre les parois des rochers et dans les vallées profondes (Bræm). — Deux ou trois sommets principaux dominent tout le massif, l'Horeb, le Sinaï, et le mont Sainte-Catherine. Le mont Horeb à l'est, faisant face à l'Arabie, est comme le premier étage du groupe; sur son sommet se trouve le couvent d'Elie, bâti au milieu d'une petite plaine. On y monte en un quart d'heure. De là, après une courte descente, on commence à monter de nouveau pendant une demi-heure (Burckhardt), et l'on atteint un som-

met plus élevé, le Djebel Musa, ou mont de Moïse, qui est le Sinaï proprement dit; son sommet n'a guère que 60 pieds de tour. En face du Sinaï se trouve le mont Sainte-Catherine, ainsi nommé d'un couvent voisin qui est à 3,500 pieds au-dessus de la mer; son sommet, chauve et nu, est le plus élevé des trois; pour y arriver, on prend, en redescendant par l'Horeb, une vallée à l'ouest dans laquelle s'élève le monastère d'El Erbaïn. Rüppel a, pour la première fois en 1831, mesuré avec un baromètre la hauteur de ces montagnes : le mont Saint-Catherine a 2,814 mètres de haut, le Djebel Musa environ 2,470. C'est dans la vallée que domine l'Horeb (Réphidim) que Moïse vit le buisson ardent, qu'il garda les troupeaux de Jéthro, et qu'il fit jaillir l'eau du rocher, Ex. 3, 1. 2. 17, 6. cf. 19, 2. On prétend encore montrer près de là ce rocher miraculeux, un bloc granitique de 4^{m},48 carrés, avec une rigole et quelques stries ou coupures formées par l'écoulement des eaux. C'est peut-être sur l'Horeb aussi que Moïse pria pour le succès des armes de Josué, lors de l'attaque des Hamalécites, 17, 8. D'après la tradition, ce serait également sur l'Horeb, et non sur le Sinaï, que la loi aurait été promulguée, Ex. 20; mais divers auteurs chrétiens, d'accord à repousser cette tradition, pensent que ce doit avoir été sur l'un ou l'autre des deux sommets plus élevés, sans que rien puisse trancher la question d'une manière absolue. Aujourd'hui, le nom de Sinaï s'applique d'une manière générale à tout le groupe, et il est possible qu'il en fût de même dans l'antiquité; Horeb serait alors le nom de la moins élevée des trois cimes principales.

Le nom de Sinaï est rappelé Jug. 5, 5. Ps. 68, 8. 17. Néh. 9, 13. cf. Hébr. 12, 18., comme ayant été le théâtre d'une des manifestations les plus solennelles et les plus redoutables de la grandeur divine. La mention faite de cette montagne, Gal. 4, 25., la circonstance que le Sinaï était appelé Hagar par les descendants mêmes de la servante d'Abraham, ce que Paul pouvait avoir appris pendant son long séjour en Arabie, et l'usage que fait l'apôtre de cette circonstance, offrent des difficultés qu'il n'appartient qu'aux commentaires de résoudre. *v.* Olshausen, Sardinoux, etc.

SINGES. Il n'en est parlé que 1 Rois 10, 22. 2 Chr. 9, 21. Les anciens en connaissaient plusieurs espèces et les avaient classés d'après divers caractères, singes à queue, singes sans queue, etc. On les tirait surtout des Indes et de l'Ethiopie, parfois aussi de la Mauritanie. De leur nom indien kapi est venu leur nom hébreu *koph,* qui se retrouve aussi presque sous la même forme en grec.

SINHAR, nom primitif de la plaine de Babylone, Gen. 10, 10. 11, 2. 14, 1. Jos. 7, 21. Dan. 1, 2. On y trouvait, non-seulement Babylone, mais encore Erek, Akad, Calné : d'où il résulte que cette contrée désignait, non-seulement l'ancienne Babylonie, mais encore une partie de la Mésopotamie orientale. Le nom actuel de Sinsjara, ou Singara, est le seul souvenir qui reste de cet ancien nom si célèbre; il désigne, d'après Niebuhr, une chaîne de montagnes qui s'élève au sud de la route de Mossoul à Merdin, au milieu d'une plaine fertile, et qui est la seule chaîne un peu importante qui se trouve sur toute l'étendue de l'ancien territoire de Sinhar.

SINIENS, Sinim, deux pays ou peuplades dont l'orthographe est la même en hébreu, sont nommées, l'une Gen. 10, 17., où il s'agit d'une race cananéenne habitant le Liban, probablement le sud-ouest, et où l'on retrouve encore un bourg Sinnas (Syn), déjà mentionné par Strabon et par saint Jérôme; — l'autre, Es. 49, 12. Il ressort du contexte même que ce peuple ne saurait être confondu avec la peuplade cananéenne; les Siniens y sont représentés comme les habitants d'une contrée fort éloignée qui doit être cherchée à l'orient; les commentateurs, depuis Arias Montanus, sont presque tous d'accord à reconnaître qu'il est question de la Chine dans ce passage. Les Chinois portent un nom semblable déjà dans Abulféda, et il n'est pas étonnant que le nom de ce peuple immobile se retrouve partout et toujours le même, comme celui des Indous; dans les livres saints des bouddhistes, la Chine est appelée Dschina; en chinois, dschin signifie homme. L'opinion de Bochart, ressuscitée des anciens qui fai-

saient des Siniens les habitants de Sin (Pelusium), q. v., est généralement abandonnée, de même que celle qui confond les Siniens avec la peuplade issue de Canaan ; cette dernière était au nord, Péluse au sud, et c'est à l'orient qu'il faut chercher les Siniens de la prophétie. Le règne de Dieu est venu jusqu'à eux.

SION, dont le nom signifie un lieu sec et haut, ou exposé au soleil, était la plus élevée des quatre collines sur lesquelles était construite l'ancienne Jérusalem ; Robinson lui donne 2,360 pieds au-dessus de la mer; d'autres 2,475. Elle était située au sud-sud-ouest de la ville ; la vallée des Tyropéens la séparait de Morija, d'Ophel et d'Acra. Le mont de Sion s'abaisse rapidement à l'ouest et au sud vers les profondes vallées de Gihon et de Ben-Hinnom ; son sol, comme celui des trois autres collines, est calcaire et blanchâtre. La montagne, du reste, est rarement citée comme telle ; sa position n'est indiquée nulle part d'une manière positive, et Josèphe, on ne sait pourquoi, non-seulement ne donne aucun détail précis sur la situation de la colline, mais semble même éviter de prononcer son nom. L'incertitude qui règne sur l'identité des noms actuels avec les lieux anciennement désignés par les mêmes noms, n'a pas épargné la montagne de Sion, et Lightfoot (de même que Calmet), suivant les traces d'Aben Esra, et s'appuyant sur une fausse interprétation de Ps. 48, 2. Ez. 40, 2., l'a placée au nord de Jérusalem. Mais sauf cet essai malheureux, l'on est d'accord à reconnaître que la Sion actuelle est bien la même que l'ancienne. — Après que Jérusalem eut été conquise par les Jébusiens, la citadelle de Sion, élevée sur la colline de ce nom, fut fortifiée davantage encore, et devint le principal boulevard de la terre sainte, 2 Sam. 5, 7. 1 Chr. 11, 5. Jérusalem, située au nord-est, fut appelée la fille de Sion, et ce nom, dans le langage des prophètes désigne souvent la ville sainte tout entière ; on dit aussi la montagne de Sion, 2 Rois 19, 31. Ps. 48, 2. 78, 68. 133, 3. Es. 4, 5. 29, 8. Abd. 17, Hébr. 12, 22; — la montagne sainte, Ps. 2, 6. Joel 3, 17 ; — la demeure du Dieu d'Israël, Ps. 9, 11. 74, 2. Es. 8, 18. 24, 23. Jér. 8, 19., etc.; et le nom du mont Morija sur lequel le temple était construit, disparaît ainsi devant le nom plus solennel de la Sion sainte. Plusieurs auteurs, Olshausen entre autres, étonnés de ce fait, en sont venus à conclure contre toute la tradition que les deux noms de Sion et de Morija ne désignaient qu'une seule et même colline, celle du temple. — Des caveaux creusés dans les flancs du mont de Sion renfermaient les sépulcres de David et de plusieurs de ses successeurs, dont il est écrit qu'ils furent ensevelis dans la cité de David, 1 Rois 2, 10. 11, 43., etc. Jean Hyrcan, puis plus tard Hérode le Grand, firent ouvrir ces tombeaux et en arrachèrent tout ce qu'ils renfermaient de précieux ; au dire de Dion Cassius, une partie du tombeau de Salomon s'écroula, sous Adrien, pendant le second siége de Jérusalem. Quoi qu'il en soit, ces monuments existaient encore au temps des apôtres, Act. 2, 29., et il est probable que des fouilles faites dans le mont de Sion les feront découvrir et reconnaître tôt ou tard ; une petite mosquée est aujourd'hui bâtie sur la place où la tradition prétend que se trouve le tombeau de David. — Sion, dont la moitié seule est encore comprise dans les murailles de la Jérusalem moderne, est véritablement désolée ; ses tours et ses forteresses sont détruites, sauf la tour d'Hippicus qui s'élève sur la place même du fort de David, et en présence de tant de ruines, quand la montagne reste seule debout, on comprend l'exclamation du psalmiste, 125, 1. ; la charrue se promène sur ces mêmes terrains où s'agitaient jadis les bannières des guerriers, et la prophétie s'est accomplie, Mich. 3, 12.

Sion est aussi le nom d'une ville d'Issachar, Jos. 19, 19., que l'on trouvait encore au temps d'Eusèbe et de Jérôme sous le nom de Séon. — Il résulterait enfin de Deut. 4, 48. cf. Ps. 133, 3., que le mont Hermon était quelquefois appelé Sion.

SIPHRA (éclat, beauté), et *Puah* (la brillante, d'après Simonis; sifflante, d'après Mackensie), sages-femmes qui, ayant reçu l'ordre de Pharaon de mettre à mort tous les fils qui naîtraient aux Hébreux, éludèrent cet ordre et répondirent par

un mensonge aux reproches qui leur furent faits par le roi au sujet de leur désobéissance. Elles craignaient le Dieu d'Israël, et Dieu les récompensa, non pour leur mensonge, mais pour leur foi; Dieu leur donna des maisons, Ex. 1, 15., etc.

SIPPAI, *v.* Saph.

SIRA, 2 Sam. 3, 26., citerne située près d'Hébron.

SIRJON. *v.* Hermon.

SISAK, roi d'Egypte, contemporain des dernières années de Salomon et des premières de Roboam, 1 Rois 11, 40. 14, 25. (env. 980 av. C.). Il fournit un asile à Jéroboam compromis, et favorisa plus tard l'établissement de son protégé, comme roi des dix tribus, en faisant, autant par calcul que par amitié, une invasion dans le royaume de Juda (vers 970); à la tête d'une nombreuse armée, il s'empara de plusieurs places fortes, et ne se retira qu'après avoir contraint le monarque hébreu de capituler et de se reconnaître son tributaire. — Sisak est le Sesonchis, ou Sesonchusis de l'histoire profane, le premier roi de la 22e dynastie égyptienne (les Bubastides), quoique Eusèbe fasse de Sesonchis le contemporain de Joas, et que d'autres fassent de Sisak le Psusennes de la 21e dynastie (tanitique), qui régna quarante-un ans, ou le Psosennus qui régna trente-cinq ans; quelques nouveaux chronologistes ont même confondu Sisak avec Sésostris.

Dans le palais de Karnak, à Thèbes, se trouve un immense bas-relief qui représente Sésonchis traînant aux pieds des dieux les chefs des nations vaincues; le royaume de Juda y est distinctement représenté par un personnage à barbe longue et pointue : ce bas-relief a trois mille ans.

SISÉRA, chef des troupes du roi cananéen Jabin, Jug, 4, 2., etc. Vaincu par Barac, il dut s'enfuir; il implora l'hospitalité de Jahel, se cacha dans sa tente, et en reçut le coup de mort. Son nom est rappelé dans le cantique de Débora, Jug. 5, 20. 26., puis par Samuel et par Asaph, 1 Sam. 12, 9. Ps. 83, 9.

SITHRI, fils d'Huziel et cousin d'Aaron, Ex. 6, 22. Son nom n'est pas rappelé avec ceux de ses frères lors de la sépulture de Nadab et d'Abihu, Lév. 10, 4., soit qu'il fût mort, soit pour tout autre motif.

SITNAH, Gen. 26, 21. Ce nom, dérivé de *satan*, discuter, quereller, fut donné par les bergers d'Isaac à un puits dont les bergers cananéens leur disputèrent la possession.

SITTIM. 1° Campement des Israélites, connu par de grands péchés et de grandes plaies, Nomb. 25, 1. 33, 49. cf. Mich. 6. 5. Il était situé dans les plaines de Moab, à l'est de la mer Morte. Josué envoya de là des espions à Jérico, Jos. 2, 1. Une journée suffit à l'armée pour se rendre de Sittim aux bords du Jourdain, 3, 1. D'après Josèphe, la distance ne serait que de 60 stades. La vallée de Sittim nommée Joel 4, 18., est un nom appellatif qui doit être traduit par vallée des acacias, c'est-à-dire vallée aride et stérile, parce que l'acacia préfère, en général, un terrain sec à un terrain humide. C'est en deçà du Jourdain qu'il faut chercher cette vallée qui, du reste, ne peut être déterminée de plus près; quelques-uns la placent dans les environs de Jérusalem; peut-être est-ce une partie de la vallée de Cédron.

2° Il est souvent parlé dans l'Ecriture du bois de sittim (shitta, shittim), employé pour la construction du tabernacle, de l'arche de l'alliance, de la table des pains de proposition, etc., Ex. 25, 5. sq. 26, 15. sq. 27, 1. 30, 1. 35, 7. 24. 37, 1. 38, 1. Deut. 10, 3. Le mot sittim est d'origine égyptienne; mais, sauf Luther qui le traduit par pin (Fœhrenholz), on est généralement d'accord à l'entendre de l'acacia. Il y en a plusieurs espèces, sans compter l'acacia de nos contrées, qui n'a rien à faire avec l'acacia véritable, et qui est connu sous le nom de faux acacia, ou robinia pseudoacacia. Les espèces principales sont originaires de l'Egypte et de l'Arabie, et l'on ne peut pas déterminer de laquelle il est plus spécialement question dans les livres de Moïse. *a*) L'acacia véritable (vera, ou mimosa nilotica de Linnée), est un grand arbre dicotylédone, à forts et nombreux rameaux, à écorce rougeâtre, dont les épines sont noires, longues d'un demi-doigt, et unies par paires; les feuilles sont divisées en

folioles qui se terminent en pointes; les fleurs sont jaunâtres, odorantes, formées en épis; elles donnent une cosse d'un brun-noirâtre. La gomme qui découle de cet arbre est bien connue sous le nom de gomme arabique. — *b)* L'acacia arabica ressemble beaucoup au précédent; il a, comme lui, des épines, une écorce brunâtre, des feuilles disposées par paires, et une cosse de la grosseur d'une groseille. — Le bois de l'acacia est extrêmement dur, et résiste même à l'action de l'eau; il est en même temps fort léger, et brunit avec le temps; lorsqu'il est vieux, il est presque aussi noir que de l'ébène; aussi était-il très estimé des anciens, et l'on s'en servait en particulier pour la construction des vaisseaux.

SMYRNE, ville de l'Ionie, célèbre surtout comme place de commerce. Elle était située à 15 lieues nord d'Ephèse, à l'embouchure du Mélès, sur un golfe de la mer Egée, à laquelle elle avait donné son nom. Fondée, dit-on, par l'amazone Smyrna, elle était peu de chose dans les commencements; détruite par les Lydiens, elle resta presque déserte pendant quatre cents ans, se releva sous Alexandre le Grand, ou, d'après Strabon, sous Antigone (à 20 stades de son ancien emplacement), fut renversée par un tremblement de terre en 178 ou 180, fut restaurée par Marc Aurèle, et atteignit sous les empereurs romains le plus haut degré de prospérité; ses rues étaient pavées et coupées à angle droit. Le christianisme y fut annoncé de bonne heure, et une église s'y fonda, Apoc. 1, 11. 2, 8. La Smyrne actuelle est encore la place la plus commerçante de l'Asie Mineure; elle compte environ 120,000 habitants, dont 9,000 Juifs, 1,000 Européens, 8,000 Arméniens, et 20,000 Grecs.

SO, roi d'Egypte, dont Osée rechercha l'alliance, mais qui ne sut pas défendre son protégé contre Salmanéser, roi d'Assyrie, 2 Rois 17, 4. On peut même conclure de Es. 20, que Sargon, l'un des princes assyriens, aurait remporté sur lui de grands avantages. So est ou le Sabacon de l'histoire profane, de race éthiopienne, chef de la 25e dynastie, ou Sévéchus, son fils, ou, selon Hitzig, Set ou Séthon, de la 23e dynastie, dite tanitique. La seconde opinion serait rendue plus vraisemblable par l'orthographe orientale des noms.

SOBAC, 2 Sam. 10, 16., ou *Sophach,* 1 Chr. 19, 16., chef des armées d'Hadadhéser, marcha contre David jusqu'à Hélam, où il fut défait; il mourut sur le champ de bataille, tué peut-être de la main même de David.

SOBAL, père ou prince de Kiriath-Jéharim, où l'arche fut longtemps déposée, 1 Chr. 2, 50. On trouve aussi ce nom répété parmi les descendants d'Esaü, Gen. 36, 20. 23. 29., etc., et l'histoire des croisades nous parle d'une Syrie de Sobal, située au sud de la Palestine, dans l'Arabie Pétrée, et d'une ville forte de ce nom.

SOBI, fils de Nahas, et frère ou neveu du dernier roi des Hammonites, désapprouva sans doute l'outrage fait aux ambassadeurs de David, et contribua à soutenir, en lui envoyant des provisions, le monarque hébreu fuyant devant son fils. Sobi continua de vivre paisiblement à Rabba, où il exerça peut-être même quelque autorité sur les débris soumis de son peuple, 2 Sam. 17, 27.

SODOME, ville de la vallée de Siddim, dans laquelle Lot s'était établi, attiré par la beauté et la fertilité de ses environs, plus sans doute que par l'hospitalité et les mœurs de ses habitants, Gen. 13, 12. 14, 12. 19, 1. Elle était gouvernée par ses propres rois, Gen. 14, 2. 8., etc. Elle partagea le sort de Gomorrhe et des autres villes de la plaine, Gen. 18, et 19; le feu du ciel embrasa son sol bitumineux, qui se fondit, s'abîma dans les eaux souterraines qu'il recouvrait, et la mer Morte occupe depuis cette époque la place d'une vallée qui avait la réputation d'être une espèce de paradis terrestre. — Josèphe, et depuis lui quelques voyageurs, parlent d'une espèce de fruit auquel ils donnent le nom de pomme de Sodome, beau à voir, et en apparence bon à manger, mais qui se réduit en cendres quand on le touche pour l'ouvrir. Il serait difficile de contester d'une manière absolue l'existence de produits analogues à celui dont on parle, mais c'est à l'histoire naturelle d'en établir et surtout d'en expliquer la nature

et l'existence. — Les auteurs sacrés rappellent souvent le nom de Sodome pour montrer que, de tout temps, le jour du Seigneur vient sur ceux qui se croient en sûreté dans l'oubli de Dieu et au sein de leurs péchés, Es. 1, 9. 13, 19. Jér. 49, 18. 50, 40. Soph. 2, 9. Ez. 16, 46. Deut. 29, 23. Matth. 10, 15., etc. Au temps de notre Seigneur, et même à une époque moins ancienne, on doit avoir vu, près des bords de la mer Morte, des ruines de murs et de palais dans l'emplacement des villes détruites; plusieurs notices parlent même de Sodome comme d'une ville épiscopale, et c'est un Sévère, évêque de Sodome, qui souscrivit l'un des premiers au symbole du synode de Nicée. — Cette contrée doit être un jour renouvelée, Ez. 16, 53. 47, 8., etc.

SOIE. Cette substance précieuse que l'Orient vendait aux Grecs et aux Romains au poids de l'or, et qui paraît originaire de la Chine et du Thibet, où du moins on commença de la travailler, n'est nommée d'une manière positive et incontestée que Apoc. 18, 12. On n'oserait affirmer qu'elle soit nommée dans l'Ancien Testament, quoique Luther, Calmet et d'autres auteurs, aient cru la trouver dans certains passages, tels que Ex. 25, 4. Est. 1, 6. 8, 15. Es. 19, 9. Lam. 4, 5. Ez. 16, 10. 13. 27, 16. Il serait possible cependant qu'elle fût désignée par le *meshi* de Ez. 16, 10. 13. (Gesenius, Hævernick). Au temps des Ptolémée, la soie était l'un des articles les plus importants du commerce alexandrin, et les Israélites peuvent l'avoir reçue d'eux, soit directement, soit par l'intermédiaire des Phéniciens.

SOLEIL. *v.* Création. Ce grand luminaire, dont la lumière et la chaleur répandent sur le monde entier tant de bienfaits, est l'une des créations qui ont été l'une des premières, et bien naturellement, substituées au créateur dans le culte impur d'une humanité remplie de ténèbres, Hérodot. 1, 212. 216., etc. Ce culte du soleil, familier aux Sabéens, aux Egyptiens, aux Perses, aux Grecs et aux Romains, qui l'adoraient sous les noms d'Apollon, Osiris, On, Mithra, etc., ne fut pas étranger aux Cananéens, quoique l'identification de Bahal et du soleil, affirmée par quelques auteurs, ne puisse pas être prouvée; mais les fêtes d'Adonis, et les célèbres temples du soleil élevés à Héliopolis, Emèse, Palmyre, Hiérapolis, sont des preuves du culte que les Syriens, les Phéniciens, et sans doute aussi d'autres peuplades cananéennes, rendaient à cet agent vivificateur de la nature. Les tribus égarées loin du vrai Dieu glissèrent au bord du précipice, et diverses traces nous montrent qu'au milieu de leurs autres idolâtries, elles surent donner une place au culte du soleil. Nous voyons en effet, 2 Rois 23, 11., le char d'Apollon et les quatre chevaux blancs que les Perses attelaient au blanc chariot du soleil; ce furent des rois de Juda qui se rendirent coupables de ce crime. Ailleurs, Jér. 19, 13. Soph. 1, 5. cf. 2 Rois 23, 5., c'est une allusion à la coutume d'offrir à l'armée des cieux, aux astres, des parfums du haut des toits, coutume empruntée aux Nabathéens. Les paroles d'Ez. 8, 17.: « Ils mettent une écharde à leurs nez, » ont aussi été, par quelques commentateurs, rapportées au culte du soleil. Winer, par exemple, en modifiant la traduction et en lisant: « Ils tiennent des épines devant eux, » voit dans ce passage une allusion à la coutume des Perses de saluer le soleil en tenant à la main un barsom, un faisceau de branches de palmiers ou de grenadiers; mais cette explication est forcée, et il vaut mieux entendre la phrase, soit proverbialement avec Lightfoot, dans le sens de : ils jettent de l'huile sur le feu, soit avec Hævernick comme une allusion à la coutume païenne de se déchirer le visage dans le deuil. *v.* encore Deut. 4, 19. 17, 3. Job 31, 26. sq. Ez. 8, 16.; enfin Lév. 26, 30., et Es. 17, 8., où le mot hammanim, traduit par tabernacles, signifie probablement statues du soleil; le dieu du soleil est appelé Bahal Hamman sur des inscriptions phéniciennes. — Le soleil sert, dans les écrivains sacrés, à la plupart des plus nobles similitudes, Es. 13, 10. 24, 23. Jér. 15, 9. Ez. 32, 7. Joel 2, 31. Amos 8, 9. Trois miracles extraordinaires dont cet astre fut l'objet, sont rapportés dans l'histoire sainte : le soleil s'arrête à la voix de Josué, son ombre recule sur le cadran d'Achaz, il perd sa lu-

mière à la mort du Sauveur, Jos. 10, 12. 2 Rois 20, 11. Matth. 27, 45.; on verra, aux articles spéciaux, les essais d'explication qui en ont été donnés. Jésus est appelé le soleil de justice, Mal. 4, 2. (Un beau sermon de M. Laget sur ce texte mérite d'échapper à l'oubli). Le soleil est considéré comme l'emblème de l'éternité, Ps. 72, 5. 89, 36. cf. Es. 30, 26. La femme revêtue du soleil, Apoc. 12, 1., c'est l'Eglise personnifiée.

SOLHAM, Lév. 11, 22., v. Sauterelles.

SONGES. Indépendamment de ces rêveries sans valeur, qui peuvent provenir d'un état maladif, ou d'un accident quelconque, et qui sont le symbole du néant, Job. 20, 8. Es. 29, 7. Eccl. 5, 3. Ps. 73, 20., les Hébreux, comme tous les peuples de l'antiquité, et comme les Orientaux en particulier, comptaient des songes significatifs et prophétiques. Ces songes, songes du matin surtout, ne seraient autre chose que le développement d'une faculté que personne ne pense à méconnaître entièrement, celle du pressentiment; elle se développerait d'une manière plus active, lorsque le corps ayant cessé ses fonctions laisse le système nerveux, et l'âme, plus libres d'agir. L'Ecriture, Job. 33, 15., et l'observation se réunissent pour lever un coin du voile qui recouvre les mystères du sommeil, et les explications les plus naturelles n'empêcheront pas que les songes ne soient dans certaines circonstances ce qu'ils ont déjà été, des instructions et des avertissements. Les païens, vivant sans Dieu, mais ne pouvant se passer de directions supérieures, avaient multiplié les signes et symboles de l'avenir; tout servait à des divinations; les songes ne furent pas négligés, et les auteurs profanes sont remplis d'allusions à ces légères divinités que les dieux envoyaient aux hommes pour les sauver ou pour les perdre, cf. Cic. Divin. 1, 43., etc.; des hommes spéciaux étaient chargés d'expliquer les songes dans les cas difficiles, et nous voyons cet usage régner déjà chez les Egyptiens, Gen. 40, 5. 8. 41, 8. 15. Joseph seul comprend des avertissements envoyés de Dieu, et que les habiles du pays se sont déclarés incapables d'expliquer. Les rois cananéens, les patriarches, les juges, offrent aussi de fréquents exemples de ce mode de révélation, Gen. 20, 3. 31, 10. 24. 37, 5. Jug. 7, 13. 1 Sam. 28, 6. 1 Rois 3, 5. cf. Matth. 27, 19. Chez les prophètes, les songes étaient souvent accompagnés de visions, Nomb. 12, 6. Joel 2, 28., et pendant la période de la captivité babylonienne, ce fut surtout par des songes que Dieu découvrit l'avenir, soit à ses prophètes, soit aux rois païens victimes de leur vain orgueil, Dan. 2, 2. 4. 5. 5, 12. 7, 1., etc. C'était tantôt une manifestation claire et parlée de la volonté divine, Gen. 20, 3. 1 Sam. 28, 15. Matth. 1, 20. 2, 12. 19., tantôt une image symbolique dont il fallait rechercher la signification, Gen. 37, 7. Jug. 7, 13. Dans ce dernier cas, l'on s'adressait à ceux qui faisaient profession d'expliquer les songes, et qui étaient en général des personnages très recherchés et très considérés, Gen. 41, Dan. 1. Les mages de la Caldée s'étaient en particulier acquis dans ce genre d'exercice une grande réputation, comme les esséens parmi les Juifs. Mais s'il est vrai qu'il y ait, ou qu'il puisse y avoir dans les songes des indices des choses futures, le chrétien ne saurait leur accorder qu'une faible et prudente attention; plus que le Juif, il est à même de consulter le grand prophète suscité de Dieu, Deut. 18, 15-18. La loi et le témoignage doivent lui suffire, et il n'est aucun de nos intérêts, comme aucun de nos devoirs, que la sagesse éternelle n'ait parfaitement prévu, cf. Lév. 19, 26. Deut. 18, 10. Les faux prophètes avaient aussi leurs songes, et ils en abusaient pour séduire le peuple, Jér. 23, 25. 27.; le succès même et la réussite de leur divination étaient un piége de plus tendu aux simples, et la peine de mort était prononcée contre ceux qui, s'appuyant sur l'accomplissement de leurs prédictions, cherchaient à semer l'idolâtrie en Israël, Deut. 13, 1-3. Satan fait aussi des miracles.

SONNETTES. On a parlé, à l'article Prêtre, des sonnettes d'or (72, disent les Juifs) que les prêtres portaient à la frange inférieure de leur rochet, Ex. 28, 33. 39, 25. Il résulte aussi de Zach. 14, 20., que les chevaux, comme dans l'Orient mo-

derne, étaient souvent ornés de petites clochettes. Ce sont les seuls cas où l'Ancien Testament en fasse mention.

SOPATER, Act. 20, 4., probablement le même que Sosipater, Rom. 16, 21., était parent de saint Paul, natif de Bérée, et, selon la tradition, fils d'un nommé Pyrrhus. Il suivit l'apôtre de Grèce en Asie Mineure.

SOPHACH. *v.* Sobac.

SOPHONIE (Tsephanyah; celui que l'Eternel a caché, ou, celui à qui l'Eternel a révélé les choses cachées, ou encore, guérite de l'Eternel). 1° Le neuvième des petits prophètes, fils de Cusi, appartenait à une grande famille, et remontait par quatre générations au roi Ezéchias : il prophétisa sous Josias, après Habacuc, et avant la destruction de Ninive, 2, 13-15., deux dates bien vagues qu'indique le livre lui-même, probablement avant la dix-huitième année de Josias, et l'achèvement des réformes opérées par ce prince, cf. 1, 4. 3, 4. 2 Rois 23, 4. 5. Il a concentré dans la courte prophétie qui nous reste de lui, le résumé des prophéties qu'il dut prononcer pendant l'époque de son ministère public, la censure des vices de son temps, des avertissements aux pécheurs endurcis qui marchent sans crainte à la rencontre d'une vie qu'ils ignorent, des avertissements à ceux dont la conscience n'est pas encore endurcie aux appels de Dieu, l'assurance donnée aux justes qu'ils seront épargnés au jour de la vengeance, et l'espérance glorieuse réservée à la fille de Sion. La promesse succède à la menace, la grâce vient après la justice, ou pour mieux dire, là, comme partout, en petit comme en grand, l'Evangile succède à la loi. Il n'est pas nécessaire d'admettre pour cela, comme le font la plupart des modernes, que le livre se divise en deux oracles distincts ; car d'abord, la limite qui sépare les deux oracles, n'est pas bien déterminée, puisque ceux qui l'admettent, diffèrent sur l'endroit où commence le second, puis il est très naturel que dans le même oracle, le prophète, après avoir censuré les pécheurs, console les justes, et encourage ceux qui s'amendent. — Il y a peu de commentaires spéciaux sur ce livre ; l'un des meilleurs parmi les modernes, est l'ouvrage latin de Strauss (F. A.), Berlin 1843.

2° Sophonie, Zach. 6, 10. 14., père de Josias, inconnu.

3° Sophonie, fils de Mahaséja, sagan ou second sacrificateur (vicaire, Jér. 52, 24., c'est le seul passage de l'Ecriture, où cette charge soit mentionnée ; le sagan suppléait le souverain sacrificateur dans les cas où celui-ci était empêché de fonctionner.) Sophonie, vicaire de Séraja, paraît avoir été au nombre des ennemis cachés de Jérémie ; ayant reçu de Sémahja de Babylone une lettre où Jérémie lui était dénoncé comme faux prophète, il en fit publiquement la lecture en présence du prophète, qui n'hésita pas à répondre immédiatement par une lettre dans le sens de ses précédents oracles, Jér. 29, 25. Il avait été deux fois chargé par Sédécias d'aller demander les conseils de Jérémie, 21, 1. 37, 3., mais on n'a aucun détail sur la manière dont il remplit son message. Il fut mis à mort à Ribla par ordre de Nébucadnetsar, 2 Rois 25, 18. Jér. 52, 24.

SOREK, vallée située entre Askélon et Gaza, et traversée par un torrent du même nom, le plus grand de toute la côte jusqu'au Carmel, le Bésor excepté ; les auteurs ne sont cependant pas d'accord sur le torrent désigné par ce nom ; les uns disent qu'il se jette dans la mer près d'Askélon, les autres entre Asdod et Hékron. Délila, maîtresse de Samson, était native d'un petit bourg situé près de là, Jug. 16, 4., et Eusèbe dit que de son temps on voyait au nord d'Eleuthéropolis un village nommé Kaphar Sorek (village de Sorek) où la tradition portait que Samson avait vécu habituellement. Il n'y a nul doute que ce bassin auquel appartenaient la vallée des Térébinthes et celle d'Escol ou des Raisins, n'ait reçu son nom des belles vignes qui croissaient sur son terroir ; c'était une petite espèce de raisins fort doux, et dont la graine est si molle qu'on a dit quelquefois qu'ils n'avaient pas de pépins ; ce plant originaire de Syrie, où il porte encore le nom de serki, serait nommé Es. 5, 2. Jér. 2, 21. Gen. 49, 11.

SORT. L'usage du sort est fort ancien chez les peuples orientaux, comme chez

tous les peuples primitifs dont l'intelligence n'a pas encore été développée par la connaissance. Non-seulement il plaît à l'imagination en lui fournissant une préoccupation vive et facile, mais encore il ne fatigue pas le jugement, il le laisse reposer, et décharge de toute responsabilité celui qui s'abandonne en aveugle à l'aveugle destin, ou le fidèle qui dévotement pense avoir le droit de s'en remettre à Dieu seul pour les décisions importantes de sa vie. L'Ancien Testament nous fournit plusieurs exemples de païens consultant le sort; Haman le consulte, Est. 3, 7., pour fixer le jour où les Juifs devront être exterminés ; les nautonniers l'interrogent, Jon. 1, 7., pour connaître quel est au milieu d'eux le coupable que poursuit sur la mer la vengeance céleste ; Nébucadnetsar le jette sur deux flèches pour savoir le chemin qu'il doit prendre, Ez. 21, 26., etc. Les Hébreux aussi le consultent, d'après l'ordre de Dieu, pour le partage de Canaan conquis, Nomb. 26, 55. 33, 54. 34, 13. 36, 2. Jos. 14, 2. 18, 6. 19, 51. C'est le sort qui assigne à chaque famille son héritage, et aux Lévites les villes de leur possession ; de même au retour de l'exil, Néh. 11, 1. Le sort décide, au temps de David, de l'ordre dans lequel les vingt-quatre classes de prêtres doivent servir dans le temple, 1 Chr. 6, 54. 61. cf. Néh. 10, 34. Luc 1, 9. Il désigne ceux des hommes du pays, dix sur cent, qui doivent prendre part à l'expédition contre les Benjamites, Jug. 20, 10. Il préside au partage du butin, 1 Chr. 24, et 25, et les vêtements de notre Sauveur sont jetés au sort, Matth. 27, [35. Jean 19, 24. cf. Ps. 22, 18. Dans les enquêtes criminelles, et en l'absence de témoins suffisants, on procède de la même manière : Hacan, Jonathan, Jonas sont découverts, Jos. 7, 14. 1 Sam. 14, 42. Jon. 1, 7. Saül enfin est nommé roi, et Matthias apôtre par le sort, 1 Sam. 10, 20. Act. 1, 26.—La législation mosaïque ne fournit qu'un seul exemple où l'emploi du sort soit commandé, c'est celui de la mise en liberté d'un des boucs offerts pour le peuple en expiation de ses péchés, Lév. 16, 8-10., et les passages Prov. 16, 33. 18, 18., sont les seuls où la sagesse divine semble accorder une espèce d'approbation à cette manière hasardée de trancher les questions difficiles, Dieu lui-même décidant toujours des événements, quels que soient les moyens qu'on emploie. La Bible ne donne pas de détails sur la manière dont le sort était jeté ; on suppose que c'était de dés (une fois de flèches) qu'on se servait habituellement ; quelques-uns pensent aussi, mais à tort, que l'Urim et le Thummim était une espèce de sort. — Quant à la fête des sorts, *v.* Purim. Les chrétiens ne sont pas d'accord sur la légitimité actuelle de l'emploi du sort ; quelques-uns, les frères Moraves surtout (*v.* Bost, Hist. des Moraves, II, p. 74. et ailleurs) l'emploient sans scrupule, et peut-être trop souvent, là même où les directions ordinaires de l'Evangile devraient suffire ; d'autres regardent comme un péché d'y avoir recours : c'est un point sur lequel nous croyons que la conscience chrétienne doit rester libre, Le sort n'est pas défendu, et nous voyons le collége apostolique nous donner le premier l'exemple non-seulement de la tolérance, mais de l'usage même. Il peut se présenter des cas décidément douteux, et dans ces cas s'en remettre au sort avec un esprit de prière, c'est s'en remettre au Seigneur.

SOSANNIM. *v.* Musique.

SOSIPATER. *v.* Sopater.

SOSTHÈNES. Successeur de Crispus comme chef de la synagogue de Corinthe, à l'époque de Gallion et du second voyage missionnaire de Paul, Act. 18, 17. Compromis dans l'émeute provoquée par son troupeau contre les chrétiens, et le tribunal ayant décliné sa compétence en matière de controverses religieuses, il fut battu par les Grecs, qui voulaient peut-être faire leur cour au président du tribunal, en protestant de cette manière contre l'appel au bras séculier que les Juifs avaient inutilement tenté. D'autres leçons, moins probables, portent que ce furent les Juifs qui battirent leur chef, soupçonné d'être favorable à l'apôtre. Il paraît en effet, qu'à l'exemple de son prédécesseur, il se joignit plus tard aux disciples, 1 Cor. 1, 1. (Michaélis, Winer, etc., pensent qu'il ne s'agit pas de la même personne dans ce

dernier passage). Eusèbe le range au nombre des soixante-dix disciples, et le fait devenir évêque de Colophon.

SOULIERS. Les Grecs, les Romains et les Orientaux de tous les temps, portaient, au lieu de souliers, des sandales, ou simples semelles de cuir ou de bois, rattachées sur le coude-pied par des courroies, Gen. 14, 23. Es. 5, 27. cf. Luc 3, 16., et plusieurs bas-reliefs ou sculptures de Persépolis nous ont conservé l'image de cette ancienne chaussure aussi simple que conforme aux besoins des climats méridionaux. Les sandales des femmes étaient en général ornées avec beaucoup de luxe, Judith 16, 11. Ez. 16, 10. cf. Cant. 7, 1. Virg. Æn. 1, 335., etc.; elles étaient teintes en pourpre ou de plusieurs couleurs, soit que cet ornement ne fût donné qu'aux courroies, soit qu'elles eussent déjà un léger rebord qui en aurait fait des espèces de pantoufles et aurait servi d'acheminement aux souliers proprement dits, que les riches et les nobles d'entre les Perses ne tardèrent pas à substituer aux simples semelles du soulier primitif. Les derniers des esclaves avaient à s'occuper de la chaussure de leurs maîtres, pour la lier, la détacher ou la porter, Matth. 3, 11. Marc 1, 7. Jean 1, 27. Act. 13, 25. On ne portait pas de souliers dans les appartements; aussi, lorsqu'on rendait une visite, avait-on soin de se déchausser avant d'entrer. Ce n'était qu'au festin pascal, par exception, que les Israélites gardaient leur chaussure, afin de mieux figurer les préparatifs du voyage que ce repas leur rappelait, Ex. 12, 11., car en voyage, tous ceux qui en avaient les moyens marchaient chaussés, Act. 12, 8. C'est les pieds nus que de bonne heure on aborda les lieux consacrés à la divinité, Ex. 3, 5. Act. 7, 33. Jos. 5, 15., et la tradition juive porte que c'est aussi nu-pieds que les prêtres remplissaient leurs saintes fonctions, soit qu'il s'y mêlât une idée de macération, soit que ce fût par une idée de pureté, soit enfin qu'il n'y eût là qu'une marque conventionnelle de respect, comme dans la mode européenne de se découvrir la tête. Dans un grand deuil, on marchait aussi déchaussé, 2 Sam. 15, 30. Ez. 24, 17. 23. Es. 20, 2. La coutume juridique, d'ôter le soulier de celui qui refusait d'épouser sa proche parente, veuve sans enfants, Deut. 25, 9. 10 Ruth 4, 7., s'explique peut-être par l'idée assez naturelle, que toucher la terre de son soulier, c'est en prendre possession, que ce que l'on tient sous son pied, sous sa pantoufle, on le possède; le refus de posséder se constaterait alors par le dépouillement de la chaussure; on a rattaché à cet usage les passages Ps. 60, 8. 108, 9., et l'on se rappelle que les rois d'Orient jetaient leur soulier sur un objet comme signe de leur souveraineté; quoique ces passages soient obscurs, et que d'autres explications aient encore été essayées, c'est cependant autour de cette idée que leur vraie signification doit être cherchée. — Quant aux mesures de propreté nécessitées par l'usage d'une chaussure qui laissait une partie du pied exposée à la poussière, *v.* Purification.

SOURCES. *v.* Ruisseaux, Puits, Fontaines.

SOURIS. La famille entière des souris, les rats y compris, était déclarée impure dans la loi de Moïse, Lév. 11, 29. Quelques-unes des espèces ont cependant été regardées comme un mets délicat par les Arabes, et par les Romains mêmes, qui élevaient des loirs pour leurs tables. Le nom hébreu hak'bar (mange-champ, ou mange-blé), désignerait plus spécialement le rat des champs, si tristement célèbre dans les campagnes; c'est l'espèce mentionnée 1 Sam. 6, 4. sq., parmi les tributs que les Israélites imposèrent aux Philistins, et Es. 66, 17., parmi les objets d'un culte impur. On ne voit nulle part que les souris aient été réellement adorées, ni même offertes en sacrifices, mais comme c'est un animal qui demeure sous terre et dans l'obscurité, il n'y a rien d'étrange à ce que son nom soit mêlé aux cérémonies de magie nocturne censurées par le prophète. Quant à Es. 2, 20., *v.* Taupes.

SPARTE. Cette célèbre capitale de la Laconie, au sud-est du Péloponèse, cette capitale de la république lacédémonienne, cette ville si irrégulièrement bâtie sur plusieurs collines, qui n'eut jamais d'autres remparts que sa situation et le courage de ses habitants, et dont il ne reste

plus maintenant que des ruines, n'est nommée nulle part dans l'Ecriture sainte. Elle ne trouve de place ici que parce que quelques auteurs ont voulu l'identifier avec Sépharad, Abd. 20., et parce que une tradition juive fait descendre les Spartiates d'Abraham, 1 Macc. 12. 21. Josèphe, Ant. 13, 5. 8. 12, 14. 9. Grotius et Calmet, sont parmi les modernes, les plus fortes autorités qui aient pris cette parenté sous leur patronage; Bochart, Huet et Michaélis, se donnent en revanche beaucoup de peine pour expliquer comment un malentendu a pu donner lieu à cette tradition. Quant au fond de la question, nous n'avons pas à l'examiner.

STACHYS, disciple de Rome, ami de Paul, Rom. 16, 9., probablement Grec d'origine ; du reste, inconnu. La tradition le fait évêque de Constantinople.

STACTE, gomme odoriférante qui découle naturellement de l'arbre de myrrhe, et à laquelle aucune autre ne saurait être préférée, Pline 12, 75. On a cru, d'après les Septante, qu'elle était désignée par l'hébreu *nataph,* Ex. 30, 34., et nos versions ont suivi cette traduction. Mais la myrrhe a déjà un autre nom hébreu, et d'ailleurs il ne paraît pas qu'elle fût employée sèche et froide, tandis que c'est après avoir été pilée que la substance mentionnée dans l'Exode, entrait dans la composition du parfum du sanctuaire. On croit plutôt que le nataph désignait la plus fine gomme du storax, et que l'arbre lui-même est désigné Gen. 30, 37. Os. 4, 13., sous le nom de libneh (le blanc), que nos versions ont rendu par peuplier, q. v. Le storax croît en Syrie, en Arabie, dans l'Asie Mineure, en Ethiopie, et même dans les contrées méridionales de l'Europe; il atteint une hauteur de 4 à 7 mètres et ressemble sous quelques rapports au cognassier; il jette une quantité de petites branches; ses feuilles, ovées et pétiolées, ont 6 à 8 centimètres de long, sur 4 à 5 de large; ses fleurs sont d'un blanc de neige et terminent en bouquet l'extrémité des branches; elles répandent une odeur fort agréable; le fruit est une espèce de petite noix qui contient deux graines, dures, lisses et d'un goût très âcre. Une résine transparente, blanchâtre ou d'un rouge brun, tendre, plus agréable à l'odorat qu'au goût, découle de cet arbre, soit naturellement, soit par le moyen d'incisions qui, en rendant le produit plus abondant, nuisent cependant au développement et à la vie de l'arbre. — On a cru aussi que l'hébreu nekoth, traduit par drogues, Gen. 37, 25. 43, 11., désignait le stacte ou le storax; les Septante l'ont rendu par aromates en général; le sens n'en est pas exactement déterminé; l'analogie de l'arabe fait supposer qu'il s'agit d'une espèce d'astragale, le tragacanthe, qui produit une gomme blanche et dure, sans goût ni odeur, que l'on trouve sous ce nom dans nos pharmacies. — C'est aussi par stacte que Luther a traduit à tort l'hébreu shehheleth. *v.* Onyx.

STADE. 1° Mesure de chemin, grecque d'origine, et qui depuis Alexandre le Grand, fut généralement admise en Orient; elle est souvent employée dans les Apocryphes, régulièrement dans Josèphe, et quelquefois dans le Nouveau Testament, Luc 24, 13. Jean 6, 19. 11, 18. Apoc. 14, 20. 21, 16. Le stade olympique comptait 600 pieds grecs, ou 125 pas romains (625 pieds), environ 220 mètres; 8 stades faisaient un mille, soit la 4e partie d'une lieue géographique, ou la 60e partie d'un degré.— 2° Le mot lice, 1 Cor. 9, 24. cf. Hébr. 12, 1., devrait proprement se traduire par stade. On appelait ainsi le lieu où se faisaient les exercices publics de la course, parce que la longueur était précisément d'un stade. Celui qui arrivait le premier, recevait du juge des jeux le prix de la course, une couronne, 1 Cor. 9, 25., de verdure. Chaque ville un peu considérable de la Grèce, et des colonies grecques de l'Asie, avait un lieu destiné à ces exercices, indépendant ou aggrégé au gymnase. Le Nouveau Testament renferme plusieurs allusions aux jeux publics, et à celui-là en particulier.

STATÈRE, Matth. 17, 27., pièce de monnaie de la valeur d'un sicle, q. v. — *v.* aussi Monnaie.—Le statère d'or valait près de 20 fr. (19 fr. 82 c.); le statère d'argent, Matth. 17, 24., valait 1 fr. 66 c.

STÉPHANAS, disciple de Corinthe,

dont Paul avait baptisé la famille, la première de l'Achaïe qui se fût convertie au christianisme, 1 Cor. 1, 16. 16, 15. Cette famille se distingua par sa piété et son hospitalité, et Paul en recommande l'exemple aux fidèles de Corinthe; quelques-uns de ses membres remplissaient, à ce qu'on suppose, des charges importantes dans l'Eglise. On croit que Stéphanas était mort lorsque saint Paul écrivait aux Corinthiens.

STORAX. *v.* Stacte.

STRYMON. La plupart des commentateurs voient dans le Strymon qui coule à 14 lieues de Philippes, le fleuve désigné Act. 16, 13., mais il est évident que c'est l'aller chercher beaucoup trop loin. Rilliet pense, avec beaucoup plus de vraisemblance, qu'il s'agit dans ce passage, d'un courant d'eau formé par la réunion des sources qui s'échappaient du pied de la colline sur laquelle Philippes était bâtie, ou de la rivière Gangitès, qui n'était qu'à 18 stades (3 kilom.) de la ville; Comment., p. 12.

SUAH, fils d'Abraham par Kéturah, Gen. 25, 2. Bildad était originaire du lieu peuplé par les descendants de Suah, Job 2, 11. 8, 1. 25, 1., c'est-à-dire de la Saccaïa à l'est de la Batanée, ou plutôt (Raumer) de Szychan dans les monts de Séhir, au sud de Dhana; *v.* Huz.

SUCCOTH (tentes, cabanes). 1° Premier campement des Israélites dans le désert, Nomb. 33, 5. Ex. 12, 37. C'était un campement, ou un village nomade, et l'on ne saurait par conséquent en déterminer la position.—2° Ville de la tribu de Gad située au-delà du Jourdain dans une vallée, Jos. 13, 27. Ps. 60, 6. Jug. 8, 5. 1 Rois 7, 46. cf. Gen. 33, 17. Elle existait encore du temps de Jérôme dans la Scythopole, et Burckhardt croit en avoir retrouvé les ruines au sud de Bysan.

SUCCOTH-BENOTH, 2 Rois 17, 30. Ce nom hébreu qui signifie tentes des filles, est donné à l'un des objets du culte idolâtre des Babyloniens, que les colons de Babylone transportèrent en Samarie. Comme les mots parallèles sont des noms de faux dieux, on a cru que ce mot devait être aussi le nom d'une divinité païenne, et les rabbins, le rendant par la poule et ses poussins, l'entendent de la Poussinière (ou des Pléïades), de sorte que nous aurions ici le nom, conforme à la théologie de Babel, d'une divinité astrologique. Winer, d'après Selden et Grotius, pense qu'il s'agit de tentes dans lesquelles les filles se prostituaient en l'honneur de la Vénus babylonienne, Milytta, et le parallélisme ne combat pas d'une manière absolue cette interprétation, que recommandent d'ailleurs plusieurs autorités, et notamment Hérodote 1, 199. Hengstenberg traduit par : petits temples des filles (de Bel et de Milytta). Gesenius enfin modifie le texte, et lit : les tentes des hauteurs, ou des hauts lieux.

SUKIENS, 2 Chr. 12, 3., peuplade africaine qui, avec les Libyens et les Cusites, prit part à l'expédition de Sisak; elle est du reste inconnue. Les Septante et la Vulgate traduisent par Troglodytes, et pensent sans doute à ces Troglodytes éthiopiens qui habitaient la côte occidentale de la mer Rouge, et étaient célèbres par la rapidité de leur course et leur habileté à manier la fronde. D'après Pline 6, 29., il y aurait eu dans cette contrée une ville nommé *Suché*, peut-être le Suaken d'aujourd'hui.

SUNEM, *Sunamite*. Ville d'Issacar, située sur le chemin de Guilgal au Carmel, non loin de Guilboah, Jos. 19, 18. 1 Sam. 28, 4. 1 Rois 1, 3. etc. 4, 8. C'est surtout par l'histoire de l'heureuse et pieuse Sunamite (Sermons de Krummacher) que cet endroit a été rendu célèbre. L'épouse du Cantique, à cause d'une fausse leçon, a aussi été nommée la Sunamite, au lieu de la Sulamite. D'après Eusèbe, Sunem ou Sulem aurait été située à 5 milles sud du Tabor; il y avait encore une autre Sonam dans l'Acrabatène, aux environs de Samarie.

SUPPLICES. *v.* Peines.

SUR, Gen. 16, 7. 25, 18. Ex. 15, 22. 1 Sam. 15, 7. 27, 8. Désert qui va depuis le sud de la Palestine (El Arisch), jusqu'au golfe de Suez et au Nil, et qui sur une étendue de trente-six heures de route ne présente ni terres labourables, ni pâturages, ni habitations; c'est le désert avec ses sables mouvants et tout ce qu'il a d'effrayant. Des dunes bordent la côte

de la Méditerranée, et le sol est tellement bas que les vents du nord font avancer les eaux de la mer de plusieurs lieues dans les terres. Cependant, comme cette contrée présente la communication par terre la plus directe entre l'Egypte et la Palestine, elle a été traversée depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, par les caravanes, les armées et les peuples.

SUSAN, ville principale de la province de la Susiane, située entre la Babylonie et la Perse, résidence des rois perses, qui au printemps venaient y faire un séjour dans le château-fort qu'ils y avaient fait construire, Néh. 1, 1. Dan. 8, 2. Est. 1, 2. 5. On en attribuait la fondation à Memnon. La ville était située au bord du fleuve Choaspes, ou Eulæus (*v.* Ulaï, Dan. 8, 2.), à 450 milles romains d'Ecbatane, et à la même distance environ de Séleucie : elle était ornée de magnifique monuments, et c'était le dépôt central des trésors des rois perses. Il n'en reste plus que des ruines, à 2 milles ouest de Desphul. Elle est célèbre par les révélations de Daniel, l'histoire d'Ester, et l'édit de Darius autorisant le rétablissement du temple. — Les chaleurs y étaient fort grandes en été, l'hiver y était doux, et le printemps délicieux.

SUZANNE (lys), une des saintes femmes qui accompagnaient notre Seigneur, n'est connue que par la mention de Luc 8, 3.

SYCHAR. *v.* Sichem.

SYCOMORE (ficus egyptia, ou ficus sycomorus, hébr. *shikemim*). Cet arbre appartient à la famille du figuier, mais ressemble plutôt au mûrier blanc par son feuillage et son apparence extérieure. L'Egypte est sa patrie, on le trouvait cependant en Palestine et sous des climats plus doux, Ps. 78, 47. 1 Rois 10, 27. 1 Chr. 27, 28. Am. 7, 14. Es. 9, 9. Luc 19, 4. Il croît volontiers dans les plaines et dans les vallées, mais demande un sol sec. Son tronc est très noueux, et atteint une grande hauteur, il pousse un grand nombre de branches qui s'étendent au loin, et forment une masse épaisse de feuillage qui a souvent jusqu'à 40 pieds de diamètre : les feuilles sont taillées en cœur, et garnies de petits poils par-dessous; le fruit, sans noyau, ne vient ni en graines, ni à l'extrémité des rameaux, mais attaché par le pétiole au tronc et aux plus grosses branches; il est jaunâtre, et ressemble aux figues sauvages pour la forme et l'odeur. Le goût en est doux, et assez agréable, quoiqu'il n'approche pas du goût des figues, et ce ne sont en général que les pauvres gens qui s'en nourrissent. Ce fruit ne mûrit que si on le pique ou l'égratigne avec des peignes de fer : cette occupation était une des industrie d'Amos, 7, 14. Quatre ou cinq jours après cette opération, la figue est mangeable. L'arbre lui-même est rendu plus fécond lorsqu'on en incise l'écorce; de chaque incision découle une espèce de lait qui se coagule, et finit par former un rameau; l'on peut y recueillir en son temps de quatre à sept figues; mais l'arbre s'épuise. A la place de chaque fruit que l'on cueille il en naît un nouveau, et l'arbre toujours vert peut donner quelquefois jusqu'à sept récoltes dans l'année. Le bois du sycomore est léger, mais solide et presque indestructible; aussi les Israélites le recherchaient-ils de préférence comme bois de construction. Es. 9, 9.

SYÈNE, la ville la plus méridionale de l'Egypte, située dans la Thébaïde, non loin de l'Ethiopie, sur la rive est du Nil, ou suivant Pline, sur une presqu'île formée par ce fleuve, à égale distance d'Alexandrie et de Méroé, Ez. 29, 10. 30, 6. Les anciens avaient déjà remarqué que dans les longs jours, le soleil y tombait perpendiculairement, et que les corps droits ne donnaient pas d'ombre. On croit en reconnaître les ruines, au nord-est desquelles s'élève maintenant Assvan ou Assouan, qui était au moyen âge une ville assez importante. La contrée est riche en rochers de granit. Juvénal y fut exilé. Davoust y battit les Mamelouks en 1799.

SYMÉON. *v.* Pierre.

SYNAGOGUES, mot grec signifiant réunions, assemblées, par conséquent aussi églises. C'est le nom que l'on donna depuis l'exil aux lieux où les Juifs se rassemblaient pour l'exercice public de leur culte. La tradition assignait à l'origine des synagogues une très haute antiquité,

cf. Act. 15, 21., et les rabbins allaient même jusqu'à en faire une institution patriarcale ; les tentes de Jacob, Gen. 25, 27., leur faisaient l'effet de synagogues. On s'appuyait surtout sur Deut. 31, 11. et Ps. 74, 8., pour prouver cette ancienneté de l'institution ; mais l'un de ces passages ne se rapporte qu'à la lecture de la loi, l'autre aux lieux saints où l'Eternel s'était manifesté, sans que l'idée de synagogue y soit même exprimée (nos versions ont traduit le général par le particulier). C'est surtout pendant l'exil, alors qu'Israël n'avait plus de centre religieux, plus de terre sainte, plus de sanctuaire, que le besoin de réunions d'édification se fit sentir plus vivement aux Juifs ; il est fort probable que ce fut alors que prit naissance l'institution des synagogues, ce culte sans sacrifices, dont ils durent se contenter, et auquel ils finirent par s'attacher tellement qu'ils en transportèrent l'idée dans leur patrie dès qu'il leur fut permis d'y retourner, cf. Néh. 8, 1. Au temps de Jésus, on trouve au moins une synagogue dans toutes les villes un peu importantes de la Palestine, à Nazareth, Luc 4, 16., à Capernaüm, Marc 1, 21. Luc 7, 5. Jean 6, 59., ainsi que dans les villes de la Syrie, de la Grèce, ou de l'Asie Mineure, Act. 9, 2. 13, 5. etc. 14, 1. 17, 1. 18, 4. 19, 8. Dans les villes plus considérables on trouvait un plus grand nombre de synagogues, proportionnellement aux besoins de la population, et Jérusalem en eut jusqu'à 460, ou 480 ; chaque corporation, chaque nationalité, paraît avoir eu la sienne, cf. Act. 6, 9. Les proseuques, maisons de prière, ou oratoires, ne doivent pas être confondus avec les synagogues (*v.* Rilliet, Comment. sur l'Epître aux Philippiens, Introd. p. 12. sq.); c'étaient des lieux de réunion, ordinairement non couverts, et situés près d'une eau courante, à cause de l'habitude des Juifs de se laver avant de faire leur prière, Act. 16, 13. Il est probable que ces proseuques, premier et modeste essai de culte des Juifs dispersés dans les centres païens, prirent souvent une consistance plus forte, et se changèrent avec le temps en de véritables synagogues, tout en conservant leur nom primitif. Les synagogues étaient le plus souvent bâties dans l'intérieur des villes, et presque toujours en un lieu élevé ; ce n'est que plus tard qu'on en éleva aussi dans le voisinage des cimetières. Les frais de construction et d'entretien étaient à la charge de la communauté, mais on voit aussi que souvent de simples particuliers, parfois même des païens, Luc 7, 5., contribuaient pour une forte part à ces dépenses, qui n'eussent pu être couvertes par les contributions volontaires de l'assemblée. Les Juifs se faisaient une très haute idée de la sainteté de ces lieux de culte, et ils en respectaient la place alors même que le culte avait été transféré ailleurs. On se réunissait dans les synagogues les sabbats, les jours de fête, et plus tard le deuxième et le cinquième jour de chaque semaine, les femmes ayant des places séparées, et fermées par des jalousies. Ces réunions étaient consacrées à la prière en commun, et à la lecture d'une portion de la loi ou d'un livre quelconque de l'Ancien Testament, Act. 13, 15. 15, 21., faite par un des membres de l'assemblée, Luc 4, 16., par un prêtre ou par un ancien, d'après Philon : quelques paroles d'édification, simples et libres, sur la lecture qui venait d'être faite, complétaient ce genre de culte, qui se rapproche à tant d'égards des habitudes religieuses de nos Eglises. Un passage de Philon fait supposer que le lecteur et celui qui expliquait la lecture n'étaient pas ordinairement la même personne. L'assemblée se retirait ensuite après avoir répondu par un amen solennel à la bénédiction donnée par un prêtre, 1 Cor. 14, 16.

Les employés de la synagogue (officiers du culte) étaient : 1° le chef, ou *ἀρχισυναγώγος*, qui exerçait en général les fonctions de président, veillant à l'ordre, dirigeant l'assemblée, et s'occupant de tout ce qui concernait le culte, Luc 8, 49. 13, 14. Marc 5, 35. Act. 13, 15. 18, 8. 17. C'était lui qui donnait la parole à ceux qu'il en jugeait capables, et aux étrangers dont on pouvait attendre de l'édification. — 2° Les anciens, Luc 7, 3., appelés aussi les principaux, Marc 5, 22. Act. 13, 15., et en hébreu les pasteurs, ou les présidents. Ils formaient, sous la présidence

du chef, un conseil de délibération, une espèce de consistoire.— 3° Le légat de l'Eglise, son envoyé, qui faisait les prières, servait de secrétaire, et parfois de messager au conseil des anciens ; sa charge n'est pas bien définie. — 4° Le bedeau ou marguillier, Luc 4, 20., qui ouvrait et fermait la synagogue, pourvoyait à la propreté du local, prenait soin des livres du culte, et peut-être quelquefois entonnait et dirigeait le chant. Il y avait peut-être aussi des collecteurs, chargés de réunir les aumônes de la congrégation en faveur des pauvres, mais ce n'est pas Matth. 6, 2., qui suffirait à le prouver, et ce que les rabbins nous disent des synagogues en général ne doit pas être entendu d'une manière absolue quant à l'antiquité des usages; les synagogues dont ils parlent ne sont pas celles que l'on trouvait du temps de Jésus, et dans les jours des apôtres; et sous le rapport des ornements matériels, la beauté des descriptions qu'ils en donnent, contraste singulièrement avec la simplicité qui caractérisait les lieux de culte, dans les âges plus anciens et dans les dernières années de Jérusalem. Ainsi l'on ne voit mentionnés, Matth. 23, 6. Jacq. 2, 3., que des siéges; c'était en quelque sorte la partie constituante du matériel de la synagogue; les premiers étaient réservés aux anciens et aux scribes; on peut croire cependant que même à cette époque il y avait en outre une espèce de tribune, ou de siége plus élevé pour le président, et une armoire pour les saints rouleaux de la loi.—Certaines peines disciplinaires, et pour ainsi dire ecclésiastiques, étaient subies dans les synagogues, en particulier la flagellation, Matth. 10, 17. 23, 34. Marc 13, 9. Luc 12, 11. cf. 21, 12. Act. 22, 19. 26, 11. 2 Cor. 11, 24. Mais autant le fait est constaté, autant les motifs et les circonstances qui l'accompagnaient restent obscurs pour nous; selon quelques auteurs, la flagellation, quarante coups moins un, était une commutation de la peine capitale; selon d'autres, elle remplaçait l'excommunication pour les savants et les étudiants; elle s'appliquait dans les cas d'hérésie, ou de péché scandaleux, *v.* Peines; l'un des fonctionnaires de la synagogue remplissait les fonctions d'exécuteur. *v.* Fouet.

Le mot grec synagogue est employé dans son sens étymologique pour désigner des assemblées chrétiennes, Hébr. 10, 25. Jacq. 2, 2.

V. encore les articles Ecoles, Libertins, Satan, etc.

SYNTICHE. *v.* Evodie.

SYRACUSE, Act. 28, 12., célèbre ville de la côte orientale de la Sicile: fondée par Archias de Corinthe, elle comprenait primitivement cinq villes qui, avec le temps, ne formèrent plus que cinq quartiers réunis par un mur d'enceinte de 180 stades de longueur (Strabon). Célèbre comme berceau de Théocrite et comme tombeau d'Archimède, elle finit sous Auguste par n'être plus qu'une colonie romaine. Saint Paul y aborda dans son voyage en Italie, et y demeura trois jours, Act. 28, 12. Siragossa n'est plus maintenant, comparativement à son ancienne grandeur, qu'un bourg qui s'honore de quelques ruines qu'on trouve dans son voisinage; il compte 14,500 habitants, et ne possède aucun monument moderne.

SYRIE. Hérodote dit que c'est le nom d'Assyrie, abrégé par les Grecs (7, 63); d'autres pensent que c'est une corruption de l'hébreu Tsor, Tyr. Quoi qu'il en soit, la Syrie est l'ancien Aram, passé entre les mains des Grecs et des Romains, avec ses incertitudes géographiques. Dans les Apocryphes, ce nom désigne essentiellement le royaume des Séleucides, dont Antioche était la capitale; dans le Nouveau Testament, la Syrie est une province romaine, qui comprenait la Phénicie, Act. 21, 3., et à laquelle, sauf de courts intervalles, la Judée se rattachait depuis six ans avant la naissance de Christ. Si ce nom se rencontre quelquefois dans nos traductions de l'Ancien Testament, il n'y a été introduit que par la substitution des noms nouveaux aux noms anciens, car l'original désigne uniformément la Syrie et ses subdivisions par le nom d'Aram, *q. v.* Les données des anciens géographes sur les limites de la Syrie, varient considérablement. Les limites les plus probables et les plus constantes seraient au nord le Taurus, à l'ouest la Méditerranée,

au sud l'Egypte et les déserts de l'Arabie, à l'est des plaines arides et monotones s'étendant jusqu'à l'Euphrate, la Phénicie et la Judée étant exceptées, et demeurant indépendantes à côté de ce puissant et redoutable voisinage. Au nord du Liban, des chaînes de montagnes couvrent en se ramifiant la partie haute du pays, et vont s'abaissant d'un côté vers l'étroite côte de la Phénicie, de l'autre vers les vastes déserts qui se maintiennent longtemps à une hauteur considérable avant de s'incliner vers l'Euphrate. Une vallée profonde sépare la Syrie occidentale et maritime de la Syrie orientale et intérieure; elle est arrosée par l'Oronte qui, prenant sa source dans la contrée du Liban, court au nord-ouest et se jette dans la Méditerranée un peu au-dessous de Séleucie, après avoir baigné les murs d'Antioche; le Chrysorrhoas fertilise les environs de Damas, et ces deux fleuves, fécondant les prairies et les rendant propres à l'élève des bestiaux, tempèrent en même temps l'ardeur du climat, qui est doux et salubre. Les tremblements de terre et les nuées de sauterelles sont malheureusement deux plaies qui, tour à tour, visitent la Syrie, et mettent à néant les espérances que ce beau pays serait par lui-même de nature à faire concevoir.

La Syrie a été de tout temps la grande voie de communication entre l'Orient et l'Occident, et Damas, le principal entrepôt du commerce entre les deux mondes.

Strabon divise la Syrie en un certain nombre de provinces, qui sont, en venant du nord, la Comagène, la Séleucie, la Cœlésyrie, la Phénicie et la Judée; Ptolémée en compte davantage, mais omet les deux dernières. La Bible mentionne les subdivisions suivantes, sans que rien indique qu'elles forment un tout complet: Aram-Mahaca, c'est-à-dire les contrées voisines de l'Hermon, 2 Sam. 10, 6-8. Deut. 3, 14.; Aram-Dammések (la Syrie de Damas), 2 Sam. 8, 5. 6.; Aram-Beth-Réhob, ou la Syrie dans la contrée du passage (qui conduit à Hamath), 2 Sam. 10, 6-8.; Aram-Tsoba, ibid.; etc.

Quant à l'histoire de ce royaume jusqu'à Alexandre le Grand, *v.* Aram, et Damas. Après la domination caldéenne, la Syrie passa avec la Judée et la Phénicie sous la domination perse, puis sous celle des Grecs au temps d'Alexandre, 330 avant C. On se rappelle comment la mort soudaine de ce conquérant, 323 av. C., fut l'occasion de luttes acharnées entre ses généraux, comment la possession de la Syrie fut longtemps disputée, comment enfin, après la bataille d'Ipsus (301 av. C.), elle passa, moins la Cœlésyrie et la Palestine, sous le sceptre de Séleucus Nicator, qui l'occupait déjà depuis vingt ans comme gouverneur, avec la Mésopotamie, la Babylonie, et toutes les conquêtes orientales des armes macédoniennes. La Syrie proprement dite fut dès lors, pendant une période assez longue, le noyau d'une grande monarchie, qui reçut le nom des Séleucides ses maîtres, et eut Antioche pour capitale. Les puissants et rapides progrès de ce royaume (qui ne tarda pas à former des relations avec la Judée), et les premiers symptômes de sa décadence, sont compris entre Séleucus, son fondateur, et Antiochus III, dit le Grand (301-187 av. C.). Antiochus II avait déjà perdu les Parthes (256), qui s'étaient constitués en un royaume séparé; Antiochus III, après avoir donné la Palestine et la Cœlésyrie en dot à sa fille Cléopâtre, épouse de Ptolémée V roi d'Egypte, succomba dans la bataille de Magnésie (189), sous les armes romaines qu'il avait inconsidérément provoquées, et dut abandonner toutes les provinces situées en deçà du Taurus. Un grand nombre de Juifs s'étaient déjà établis en Syrie, notamment à Antioche, où ils éprouvèrent, comme en Palestine, la protection des maîtres du pays.

La seconde période de l'histoire de ce royaume va de Séleucus Philopator à Démétrius Soter (187-151) : la Cœlésyrie et la Palestine sont de nouveau provinces syriennes; le cruel Antiochus Epiphanes (175) opprime les Juifs, et les pousse à cette résistance désespérée dont les Apocryphes ont essayé d'esquisser le tableau. La guerre de succession qui commence à sa mort, finit par assurer la victoire aux patriotes juifs, qui érigent leur pays en une principauté libre, 1 Macc. 13. Les rois de Syrie la flattent et cherchent à se la

rendre favorable. L'influence croissante de la politique romaine, des luttes intérieures sans cesse renouvelées, la couronne toujours disputée, toujours des prétendants en présence pour recueillir la couronne au moment où elle tombera, des conflits continuels et sans résultats avec l'Egypte, tels sont les traits principaux qui caractérisent cette période de la domination séleucide. Le royaume marchait à sa ruine, mais son agonie fut longue.

La troisième période, depuis 151, nous montre dans un jour plus vif encore ces déchirements intérieurs, cette agonie politique; aucun roi qui n'ait son compétiteur, et souvent des prétendants divers, ayant chacun leurs partisans, occupent des lambeaux de territoire, et se livrent des guerres d'escarmouches; le pays s'affaiblit, et la Judée y trouve son compte, Jos. Ant. 13, 11. 3. Las enfin de toutes ces dissensions, le peuple appelle à son secours Tigrane d'Arménie, qui monte sur le trône, règne quatorze (ou dix-huit) ans, s'embarrasse dans une guerre avec les Romains, et doit abandonner la Syrie à ses vainqueurs; Pompée déclare le pays une province romaine, 64 ou 63 av. C. Les proconsuls, gouverneurs de la Syrie, intervinrent dès lors assez fréquemment dans les affaires de la Palestine, et surtout dans celles de la dynastie régnante de Judée. La Palestine eut beaucoup à souffrir des guerres qui se livraient ainsi dans son voisinage avec tant de chances diverses, et ce fut presque un bonheur pour ce pauvre pays qu'Hérode le Grand, protégé par Auguste, pût occuper le trône en paix, pendant un certain temps, et libre de toute dépendance à l'égard des provinces voisines (37-4 av. C.). Mais, peu après sa mort, 6 ans ap. C., la Judée et la Samarie furent formellement annexées à la Syrie, et des procurateurs romains, sous la direction des proconsuls de la Syrie, furent chargés de l'administration dans ces fragments de province. La Batanée, la Gaulonite et la Trachonite subirent le même sort, l'an 33. Hérode Agrippa, par une faveur spéciale de Caligula et de Claude, réunit pendant quelque temps, sous son sceptre, tout le pays qui avait appartenu à Hérode le Grand; mais, déjà en 44, la Judée vit recommencer le régime des procurateurs et de leurs concussions, qui dura jusqu'à la fin du siècle, sauf pour quelques parties de la Palestine transjourdaine, qui furent données à Hérode Agrippa II (52-99).

Les dialectes parlés en Syrie, le syrien ou syriaque, le syrocaldéen, le samaritain et le phénicien, avaient beaucoup de rapports entre eux, et appartenaient à la famille sémitique. Le syriaque lui-même, une branche de l'araméen, était parlé dans la Syrie proprement dite et dans la Mésopotamie; le grec cependant prévalut à la cour des Séleucides et dans les villes les plus importantes, de sorte que plusieurs termes grecs, et même des tournures de phrases, s'introduisirent dans la langue syriaque, comme précédemment sous la domination perse des mots persans y avaient également pénétré. Le syriaque est maintenant une langue morte, car on ne saurait accorder une grande créance aux récits de quelques voyageurs incompétents, qui racontent qu'à deux journées de Médine, en Mésopotamie, ils ont trouvé cent mille Syriens qui parlent encore la langue de leurs pères.

SYROP. *v.* Miel.

SYROPHÉNICIE. C'est le nom qui, dans la période romaine, fut donné à la Phénicie, réunie à la Syrie, pour la distinguer de la Syrie propre. La femme nommée Cananéenne, Matth. 15, 22., parce que la Phénicie faisait partie de l'ancien territoire des Cananéens, est nommée de son nouveau nom, Marc 7, 26. Elle avait droit aux deux: Jésus lui en donna un plus beau.

SYRTES. C'est le nom qu'on donne à deux golfes de la côte septentrionale d'Afrique, entre Cyrène et Carthage, et qui, l'un et l'autre, la grande et la petite Syrte, le golfe de Sidra et celui de Gabès, tirent leur nom du grec συρῶ, traîner, non-seulement parce que la mer y jette sans cesse une grande quantité de limon, de sable et de pierres, mais encore parce que les vagues semblent y entraîner les vaisseaux qui, une fois engagés dans ces bancs de sable, courent risque d'y périr. Ce sont des bas-fonds qui ne peuvent re-

cevoir que des chaloupes. Le danger est encore augmenté par les attérissements qui changent de place, et par les écueils dont le milieu du golfe est semé, comme la côte qui le borne. C'est dans la petite Syrte que le vent d'est poussa les vaisseaux d'Enée, *v.* aussi Horace, Od. I, 22, 5. On pense que c'est de la grande Syrte qu'il est question Act. 27, 17. (où nos versions ont traduit par bancs de sables), attendu que le navire de Paul étant dans le voisinage de la Crète, pouvait craindre d'être entraîné par le vent du nord vers ces dangereux bas-fonds.

T

TABBAT, ville de Palestine, qui fut le terme de la fuite des Madianites, Jug. 7, 22. Elle n'est connue que par cette mention.

TABÉAL, Es. 7, 6., père de l'homme à qui les rois alliés de Syrie et d'Israël se proposaient de donner la couronne de Juda, après avoir détrôné Achaz. On suppose, à cause du verset 5, et à cause des prétentions bien connues d'Ephraïm, que Tabéal était Ephraïmite, et quelques auteurs pensent que son fils était l'ambitieux Zicri.

TABÉEL. *v.* Bislam.

TABERNACLE. Ce mot qui a fini par prendre, dans notre langue, une signification, ou, pour ainsi dire, une couleur particulière, n'est autre que le mot latin qui signifie tente, et nous réunissons, dans un même article, ce qu'il y a à dire sur les tentes des Hébreux, et sur les divers tabernacles dont il est parlé dans l'Ecriture.

Les tentes sont le plus ancien système d'habitations que la civilisation ait donné aux hommes; comparées aux cavernes des hommes primitifs, elles sont le premier pas vers le progrès, et les peuplades nomades, les Arabes en particulier, en conservèrent l'usage longtemps après l'introduction d'un mode d'habitation plus solide, Hab. 3, 7. Les soldats, les bergers et les voyageurs de l'Orient, continuèrent également de s'en servir, et ces derniers, au temps de Jésus, portaient souvent avec eux des tentes légères et faciles à transporter, n'étant pas toujours assurés de trouver pour la nuit un abri ou un gîte hospitalier. Les patriarches demeuraient dans des tentes, Gen. 13, 3. 12. 18, 1. 26, 25., et plusieurs expressions du Pentateuque, qui n'ont pas dans nos traductions la même valeur, sont empruntées à la manière de planter, de dresser ou d'enlever les tentes. Elles étaient d'abord couvertes de peaux; plus tard on y substitua des couvertures de laine ou de poil de chameau, ordinairement noires, ou du moins foncées, Cant. 1, 4.; celles qui étaient tissées avec du poil de chèvre passaient pour les meilleures contre la pluie; les chèvres de Cilicie fournissaient, sous ce rapport, les matières les plus estimées, et l'on croit que c'est à faire des étoffes de ce genre que s'occupait l'apôtre Paul de Tarse. La couverture, supportée par une ou plusieurs perches, était assujettie dans la terre par des pieux, et fortement tendue. La forme des tentes de l'Orient moderne, est ronde, ou ovale comme la coque renversée d'un vaisseau; l'intérieur est divisé, par des rideaux ou tapis, en trois compartiments, dont le premier est réservé aux animaux délicats (les autres restent dehors), le second aux hommes, le troisième aux femmes. Les riches avaient même pour les femmes, et spécialement pour les veuves, des tentes séparées, Gen. 24, 67. 31, 33., comme les émirs de nos jours en Arabie. La première division même, au lieu d'être affectée au bétail, sert quelquefois de vestibule chez les grands personnages, et de chambre pour les gens de service. Le sol est garni de tapis ou de nattes, qui font, la nuit, l'office de lits. L'ameublement de ces tentes est toujours fort simple: une lampe pour éclairer l'intérieur, et un tapis de cuir, coupé en rond, pour servir de nappe à l'occasion. Les villages nomades campent ayant leurs tentes disposées circulairement, et gardées par de gros et mauvais chiens (Arvieux). Il est parlé de villages semblables, Gen. 25, 16. Es. 42, 11.: ce sont plutôt des campements.

Le *tabernacle d'assignation*, appelé aussi tabernacle de l'assemblée, ou tabernacle de Dieu, parce que c'était là qu'Is-

raël s'assemblait dans le désert pour le service divin, était une grande tente mobile, garantie des injures du temps par plusieurs couvertures que Moïse construisit d'après le modèle que Dieu lui-même lui en avait donné sur le Sinaï, Hébr. 8, 5. Ex. 25-27, surtout 26, 15-30. et 36, 3. sq.

Le tabernacle était un rectangle dont la largeur et la longueur étaient entre elles comme 8 à 20; il était fermé de trois côtés, au nord, au sud, et à l'ouest, par des ais d'acacia couverts de lames d'or, avec des bases d'airain, hauts de 10 coudées, larges de 1 coudée 1/2, emboîtés l'un dans l'autre par deux tenons, l'un en haut, l'autre en bas, et portés par deux bases l'une supérieure, l'autre inférieure, où il y avait deux mortaises dans lesquelles ils s'emboîtaient : pour soutenir le tout, comme le tabernacle devait être souvent démonté et remonté, il y avait à chaque ais cinq anneaux d'or à égales distances, dans lesquels on passait cinq bâtons de bois d'acacia, plaqués en or. La longueur du tabernacle était de 30 coudées (vingt ais de 1 coudée 1/2) 16 m, 20; sa largeur de 12 (huit ais de 1 1/2) 6m, 48 : l'intérieur n'avait que 10 coudées de large, 15m, 40., soit que l'on admette avec Bæhr que l'épaisseur des ais fût de 1 coudée, ce qui n'aurait pas rendu le tabernacle très portatif, soit que les ais du plus petit côté fussent posés horizontalelement, et protégeassent par une saillie de 1 coudée de chaque côté les coins du tabernacle, *v.* Ex. 26, 24. L'entrée, tournée vers l'orient, se fermait par un magnifique voile ou tapis de fin lin, teint en pourpre, et brodé, attaché par des anneaux d'or à cinq colonnes de bois plaquées d'or.

Le tabernacle n'avait aucun jour; d'épaisses tentures le recouvraient de toutes parts; la première de ces draperies, celle de dessous, était la plus précieuse; c'était un tapis de fin coton retors, bleu foncé, pourpre, et cramoisi, semé de figures de chérubins ; il garnissait l'intérieur du tabernacle, et retombait des deux côtés jusqu'à environ une coudée du sol; il n'était visible au dehors que du côté de l'orient, fermant l'entrée du sanctuaire; sa longueur était de 28 coudées (15m, 12), sa largeur de 40 (21 m, 60). Par dessus ce premier voile s'étendait, pour le préserver de la pluie, une tenture en poils de chèvre, ayant 30 coudées de long, et 44 de large ; puis une troisième couverture en peaux de moutons teintes en rouge, et enfin une quatrième, couleur de terre, de peaux de blaireaux, ou taissons, q. v. Les deux premiers tapis étaient fixés au tabernacle par des crochets ou agrafes d'or; les autres couvertures étaient superposées, et n'avaient d'autre but que de protéger les premières contre les intempéries de l'air. On y a vu cependant un type, la protection dont Christ couvre son Eglise, Christ aux enfers, Christ sur la croix, et Christ dans la gloire, successivement figuré par la couleur de terre, par le rouge, et par le bleu; ou encore Christ (le rouge) servant d'intermédiaire entre Dieu et la terre, le bleu et le taisson. L'intérieur du tabernacle était divisé en deux compartiments, le lieu saint, long de 20 coudées, et au fond le saint des saints, long, large, et haut de 10 (5 m, 40), séparé du lieu saint par un voile de pourpre, orné de figures de chérubins, supporté par quatre piliers d'acacia plaqués en or. Le lieu saint contenait la table des pains de proposition, le chandelier d'or, et l'autel des parfums ; dans le saint des saints était l'arche de l'alliance. (Mon frère, le pasteur J. Bost, de La Force, a reconstruit d'après les données bibliques, et en réduisant la coudée à 1 centimètre, le plan complet du tabernacle, avec tous ses accessoires, couleurs, boiseries, tentures, etc. C'est la meilleure manière de se former une idée exacte et précise de ce monument du mosaïsme Il serait utile de le reproduire, et peut-être sur une échelle un peu plus grande. Je crois qu'on pourrait, malgré quelques difficultés d'exécution, faire un travail analogue pour le temple de Salomon.)

Le tabernacle était entouré d'une grande cour, le parvis des lévites et des sacrificateurs, qui seuls avaient le droit d'y entrer. Ce parvis avait 100 coudées de long, et 50 de large ; il était fermé par des courtines de fin coton retors, attachées à des colonnes, 20 dans la longueur, 15 dans le fond : quatre piliers avec leurs

soubassements d'airain servaient de porte sur le devant, et supportaient une tapisserie plus fine que le reste, Ex. 27, 9-18. Dans cette cour étaient la mer d'airain, les cuviers, l'autel des holocaustes, et quelques ustensiles destinés aux sacrifices. *v.* la gravure qui est en tête des Méditations de Rochat sur les Chroniques.

On appelait enfin parvis du peuple tout l'espace environnant le parvis des prêtres, parce qu'il était permis au peuple d'aller jusque-là. Dans les campements, la tribu de Lévi entourait de tous côtés le parvis qui était son apanage, Moïse, Aaron et ses fils étant près de l'entrée, les Mérarites, les Guersonites, et les Kéhathites occupant les trois autres côtés. Les douze tribus avaient chacune leur place déterminée; Juda était vis-à-vis de l'entrée; les enfants de Rachel étaient derrière, etc. les Lévites étaient chargés d'assembler, de désassembler et de transporter les diverses pièces du tabernacle, Nomb. 3, 21. 10, 17. : nul autre qu'eux seuls n'eût osé y toucher.

Après que les Israélites furent établis en Palestine, le tabernacle fut d'abord fixé à Silo, Jos. 18, 1. 19, 51., jusqu'au temps de Saül, Jug. 18, 31. cf. 20, 18. 21, 2. 1 Sam. 1, 3. 2, 14. 3, 3. 4, 3. 14, 3. Cependant il n'était pas considéré comme unique sanctuaire, et d'autres lieux, tels que Nob et Sichem, Jos. 24, 26. 1 Sam. 21, Jug. 17. 5., servirent successivement ou simultanément de lieux de culte. Dès ce moment, l'arche paraît seule; elle est portée à Kirjath-Jéharim, puis à Jérusalem, sans que les historiens sacrés nous disent positivement ce qu'est devenu le tabernacle. Peut-être était-il encore sous Saül à Nob dans la tribu de Benjamin, et fut-il transporté à Gabaon lors de la destruction de cette ville, 1 Sam. 22. Il ressort en effet de 1 Chr. 16, 39. 21, 29. qu'aux jours de David le pavillon de l'Eternel était encore à Gabaon; d'après 1 Rois 8, 4., il aurait été déposé dans le temple de Jérusalem; c'est la dernière notice biblique sur le sort de ce célèbre monument du désert.

Le rationalisme a voulu voir dans la description biblique du tabernacle une description faite après coup, ornée et embellie dans un temps où les pièces du procès avaient disparu, et où l'on ne pouvait plus en vérifier l'exactitude; on s'appuie pour cela sur la magnificence de cette construction, la masse de métaux précieux qu'elle eût dû absorber, la rareté de plusieurs substances qu'on y a employées, la pourpre en particulier, et la difficulté de se les procurer dans le désert, le peu de temps employé à l'achèvement de tous ces travaux, neuf ou dix mois, les difficultés enfin du transport, si le tabernacle était tel qu'il est décrit. Il est aisé de répondre à toutes ces objections : le génie des chefs de travaux, l'or et l'argent emporté d'Egypte, les caravanes du désert, le grand nombre d'ouvriers mis en œuvre, toute une tribu employée au service matériel de transport et d'assemblement, font disparaître la plupart des difficultés, et Winer lui-même, qui les explique d'une manière naturelle et en faisant abstraction de Dieu, les trouve exagérées. *v.* aussi Hævernick, Introd. II, 460 et suiv., G. des Bergeries, p. 180 et suiv., Grandpierre, Essais sur le Pentateuque, E. Guers, le Camp et le Tabernacle, etc.

Fête des Tabernacles. C'était l'une des trois grandes fêtes des Hébreux, l'une de celles que les Israélites devaient célébrer par leur présence personnelle à Jérusalem, Deut. 16, 15. 31, 10. cf. Zach. 14, 16. Jean 7, 2. C'était aussi la plus réjouissante de ces fêtes annuelles. Comme elle était instituée en mémoire du voyage dans le désert, les Israélites quittaient leurs maisons, et s'établissaient pendant sept jours, le huitième était un sabbat, sous des tentes de feuillage et de peaux, qu'ils dressaient soit hors de la ville, soit dans les rues, dans les cours, ou même sur les toits, Lév. 23, 42. Néh. 8, 15. C'était aussi la fête de la récolte, parce qu'elle venait après que les Israélites avaient heureusement recueilli les fruits de leurs jardins, de leurs vignes, et de leurs champs; on la célébrait en conséquence par des actions de grâces publiques, et des réjouissances auxquelles étaient invités les pauvres, les étrangers, les serviteurs et les orphelins, Deut. 16, 14. Ex. 23, 16. Nomb. 29, 12. Outre les sacrifices ordinaires qui

sont indiqués dans les passages ci-dessus, on devait prendre des fruits des plus beaux arbres, des branches de citroniers, de palmiers ou de saules (d'où son nom de fête des palmes), des rameaux d'arbres branchus, et les porter en signe de réjouissance, Lév. 23, 40. Les Juifs du temps de notre Seigneur chantaient aussi dans ces jours-là, des cantiques entremêlés d'*Hosannas* (sauve, je te prie!). La tradition ajoute que, depuis l'exil, les Juifs allaient, pendant les jours de cette fête, puiser de l'eau à la fontaine de Siloé, et qu'ils venaient en faire aspersion dans le temple, en chantant les paroles de Es. 12 : Vous puiserez de l'eau avec joie des sources de cette délivrance; peut-être le passage Jean 7, 37., renferme-t-il une allusion à cette coutume. — La fête commençait au milieu du septième mois (tisri), le quinzième jour après la nouvelle lune de septembre ; les travaux de la campagne étaient finis, et la fraîcheur de la saison n'était pas encore assez sensible pour rendre incommode ou désagréable le séjour des pavillons de feuillage.

TABITHA. *v.* Dorcas.

TABLES *de proposition*. *v.* Pain.

TABOR, ou Thabor, aujourd'hui Djebel-Tor, belle et grande montagne calcaire, entièrement isolée, qui s'élève comme un cône tronqué, à environ 1,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, et à 366 mètres au-dessus du niveau de la plaine de Jizréhel, au nord-est de laquelle elle est située. Ses flancs uniformes et rapides sont, grâces à d'abondantes rosées, fertiles jusqu'au sommet, et sont aujourd'hui couverts en partie de bois de chênes et de pistachiers, en partie de bons pâturages, semés de mille fleurs. Le sommet, souvent garni de nuages au matin, est plat et a une demi-lieue de circonférence ; on y trouve les ruines d'une muraille qui en faisait le tour, d'une forteresse, et de deux églises, constructions qui datent probablement du temps des croisades. La vue s'étend au loin sur les montagnes de la Samarie ; on voit le Carmel, les monts de Guilboah, Basan, l'Hermon, et les montagnes de la Galilée, la Méditerranée, le Kison, la plaine de Jizréhel, et selon quelques auteurs, le lac de Tibériade. Au pied du Tabor, entre les collines qui l'entourent, sont plusieurs vallons boisés où se tiennent des panthères et des sangliers : non loin de là, vers le sud, s'élève le petit Hermon. Le Tabor formait la limite des tribus d'Issacar et de Zabulon, Jos. 19, 22. cf. Jug. 4, 6. 12. 14. Il s'élevait au centre de la Galilée, entre la plaine de Jizréhel et Scythopolis, à 5 stades du Jourdain, à deux journées de Jérusalem, à 11 kilom. sud-est de Nazareth. Les voyageurs s'accordent dans les éloges qu'ils font de son aspect enchanteur, de la magnificence du spectacle que l'on découvre de son sommet. Il en est parlé plusieurs fois dans l'Ancien Testament, Jér. 46, 18. Os. 5, 1. Ps. 89, 12. La tradition ajoute que c'est la montagne sainte, 2 Pierre 1, 18., sur laquelle a eu lieu la transfiguration, Matth. 17, Marc 9. Les catholiques et les Grecs y célèbrent encore aujourd'hui une espèce d'anniversaire de ce merveilleux événement ; mais cette tradition ne repose sur aucun fondement sérieux. — La ville de Tabor, ou Kisloth-Tabor, 1 Chr. 6, 77. Jos. 19, 12. 22., appartenait à Zabulon, et fut donnée aux Mérarites ; on ne la connaît pas autrement.

TABRIMON, 1 Rois 15, 18. *v.* Hezjon.

TACHPÉNÈS, reine d'Egypte, femme de Pharaon, contemporaine de David, n'est connue que pour avoir élevé un fils de sa sœur, femme de Hadad l'Iduméen. On ignore si cette adoption, qui rappelle celle de Moïse, fut dictée par l'amour d'une tante, ou par la politique : ce dernier cas serait beaucoup plus probable, par le fait même que cette mention n'aurait aucune importance s'il ne s'agissait que d'une affaire de famille ; 1 Rois 11, 19.

TADMOR, ou Thadmor (palmier), en grec Palmyre, ville du désert syrien, que Salomon fit bâtir (ou agrandir) et fortifier, comme un boulevard contre les invasions des Syriens et des Arabes, 2 Chr. 8, 4. 1 Rois 9, 18. Elle était située dans une oasis, qui devint dès lors non-seulement un lieu de repos, mais un lieu de protection pour les marchands qui se rendaient d'Orient à Damas par la grande route des caravanes. Ses ruines, à 268 kil. nord-est de Damas, sont au nombre des plus vastes et des plus magnifiques que

l'on connaisse; elles ont été éloquemment décrites par Volney.

TAHANAK, ville cananéenne située en-deçà du Jourdain, non loin de Méguiddo; elle fut donnée à la tribu de Manassé, qui à son tour dut la céder aux Lévites, Jos. 12, 21. 17, 11. 21, 25. Jug. 5, 19. Les Cananéens continuèrent de l'habiter pendant la période des juges (1, 27.); mais elle apparaît sous Salomon comme entièrement conquise, 1 Rois 4, 12.

TAHANATH-SILO, Jos. 16, 6., ville des frontières d'Ephraïm, située, d'après Eusèbe, à 10 milles est de Sichem, vers le Jourdain.

TAISSON. C'est le mot par lequel Martin a rendu dans nos versions l'hébreu thachash, Ex. 25, 5. 26, 14. 35, 23. 36, 19. 39, 34. Ostervald traduit, avec les Septante, par peaux de couleur hyacinthe; Sacy, par violet; Luther a peaux de blaireau; les versions varient beaucoup, et l'on a peu de chances de trouver la signification exacte de ce mot. Le contexte n'est pas d'un grand secours; il s'agit de la quatrième couverture du tabernacle, de celle qui recouvrait et cachait les autres: si l'on s'attache à l'idée qu'elle devait servir à protéger les autres contre les intempéries de l'air, on penche vers l'opinion qui fait de cette couverture quelque chose de grossier, mais de solide : si l'on s'attache au contraire à l'idée que c'était une couverture extérieure, et par conséquent, la seule visible, du tabernacle, on penche vers l'opinion qui en fait un ornement, un objet de luxe. D'après Nomb. 4, 6. 8. 10., où l'on voit les vases sacrés enveloppés pour le voyage dans des peaux de thachash, il semble de nouveau que ce ne devaient être que des couvertures solides; puis, Ez. 16, 10. (où Martin a adopté la traduction hyacinthe), on voit qu'on en faisait des chaussures précieuses. — La plupart des anciens interprètes voient dans thachash une couleur, les Septante l'hyacinthe, le syriaque et le caldéen une nuance entre le pourpre et l'écarlate, l'arabe le noir ou le bleu foncé, couleur du dauphin; Niebuhr raconte qu'un juif d'Arabie lui a dit que le thachash n'était autre chose qu'une peau de mouton teinte en rouge. D'autres interprètes entendent ce mot d'un animal, et l'emploi du pluriel le rendrait vraisemblable, mais ils ne sont pas d'accord sur la nature de cet animal. La traduction du rabbin Salomon, adoptée par Luther, et appuyée par une ressemblance de nom (allemand, Dachs), doit être abandonnée: quelques-uns pensent à une espèce de syrène, le trichechus manatus de Linnée, d'autres à une espèce de chien marin, le phoca vitulina, très abondant dans la mer Rouge, et dont la peau, qui passait pour écarter la foudre, servait souvent à faire des tentes; mais cette peau est trop rude pour qu'on puisse en offrir des souliers de luxe à une femme; d'autres pensent à une espèce de rat (Iltis, *v.* Bochart); d'autres enfin, sur les traces de Rüppel, à un animal nommé *dugong,* qu'il a trouvé en Afrique, et auquel, dans la persuasion où était ce savant que c'est là le vrai thachash, il a donné le nom de halicorus tabernaculi : mais il faut attendre de nouveaux renseignements avant de se prononcer sur l'identité de cet animal qui doit appartenir à l'espèce syrène.

TALION. Les lois égyptiennes, comme les lois de tous les anciens peuples, jusqu'aux Grecs et aux Romains, jusqu'aux lois ecclésiastiques et canoniques, admettaient la loi du talion, au moins en principe, et très souvent dans l'application. Moïse l'a également conservée dans sa législation, mais en l'adoucissant, en la restreignant au meurtre, aux lésions corporelles des hommes libres, et au cas de faux témoignage, et en en plaçant l'exercice entre les mains, non de l'offensé, mais des juges. Cette loi, dit saint Augustin, est la justice d'hommes injustes. Notre Seigneur l'a solennellement condamnée, Matth. 5, 38., et le christianisme seul pouvait venir à bout de remplacer la vengeance par le pardon; car si le talion, quant à l'offenseur, n'est que la justice sous sa forme la plus simple, quant à l'offensé, ce n'est autre chose que la vengeance sous sa forme la plus hideuse; ce n'est pas une peine moralisante, ce n'est pas une garantie pour la sécurité publique, ce n'est pas une satisfaction donnée à la morale ou à l'opinion publique, c'est

la jouissance de se venger octroyée à l'offensé, le droit de faire du mal à celui qui a fait du mal. Le maintien de cette peine dans la législation mosaïque, Ex. 21, 23-25. Lév. 24, 19. 20. Deut. 19, 19., n'est donc, malgré toutes ses restrictions, qu'une concession faite à des mœurs et à des opinions à demi-barbares, qui ne pouvaient s'élever d'un seul bond à la perfection chrétienne; le mosaïsme tout entier n'était qu'un premier pas vers Christ, le pédagogue qui devait lentement conduire les Juifs à l'Evangile, Gal. 3, 24., d'un côté en les convainquant de péché, de l'autre en leur apprenant à mieux faire. *v.* Cellérier, Espr. de la Lég. mos. II, 89.

TALMAI. 1° *v.* Hanak. 2° Roi de Guésur, fils d'Hammihud. Sa fille Mahaca devint l'épouse de David, soit que le roi d'Israël ait, par politique, recherché cette alliance, soit que la fille de Talmaï, faite prisonnière à la guerre, et devenue prosélyte pendant son séjour à Jérusalem, ait réussi à captiver le cœur du monarque, 2 Sam. 3, 3. 1 Chr. 3, 2. Elle devint mère de Tamar et d'Absalon, et, lorsque ce jeune homme, après le meurtre d'Amnon, son frère, dut fuir la colère paternelle, ce fut à la cour de son aïeul Talmaï qu'il se retira pendant trois années.

TAMAR. 1° Cananéenne; selon les Juifs, fille de Melchisédec; deux fois belle-fille de Juda, et deux fois veuve sans enfants; frustrée injustement de l'espoir d'épouser celui que la loi lui donnait pour époux, elle se fit justice elle-même par un stratagème où il y avait plus d'impudeur que d'impureté, et eut de Juda, son beau-père, deux jumeaux, Pharez et Zara, dont le premier compte parmi les ancêtres de Jésus, Gen. 38, 1 Chr. 2, 4. Ruth 4, 12. Matth. 1, 3. Son nom signifie palmier, et Schrœder pense qu'il lui fut donné à cause de la grandeur et de l'élégance de sa taille. Quant aux réflexions que suggère ce honteux épisode, *v.* Schrœder, Comment., et Grandpierre, Essais, etc.

2° *Tamar,* fille de David et de Mahaca, violée par Amnon, son frère de père, et vengée par Absalon, n'est connue que par cette mention; aucun blâme ne pèse sur sa mémoire, 2 Sam. 13, 1 Chr. 3, 9.

3° *Tamar,* fille d'Absalon, 2 Sam. 14, 27. On s'étonne qu'Absalon ait donné à sa fille le nom de sa sœur; peut-être était-ce une protestation?

TAMBOUR. *v.* Musique.

TAPHATH. *v.* Basémah. (La Concordance porte par erreur Taphaph). Cette fille de Salomon avait épousé un des douze pourvoyeurs de vivres de la maison de son père.

TAPHNÈS, ou plutôt Tachpanchès, ville d'Egypte, dans laquelle s'était réfugiée une colonie de Juifs; elle possédait un palais royal, et paraît, en général, avoir été une ville assez considérable, Jér. 2, 16. On ne doute pas que ce ne soit la ville que les Grecs appellent Daphné, située sur la frontière de l'Egypte, vers la Syrie, à 16 lieues romaines (6 lieues) sud-ouest de Pélusium, parce que c'était une des premières villes de l'Egypte où arrivèrent les Juifs qui émigrèrent après la prise de Jérusalem, Jér. 43, 7. 9. 44, 1. 46, 14. Ez. 30, 18. Ce n'est plus qu'une ruine.

TAPPUAH, et *Hen-Tappuah,* deux villes appartenant, l'une aux frontières d'Ephraïm et de Manassé, l'autre, ancienne cité royale des Cananéens, aux plaines de Juda, Jos. 17, 8. 12, 17. 15, 34.

TARÉ (odoriférant), fils de Nacor, et père d'Abraham, voit mourir un de ses fils au lieu de sa naissance, prend ensuite avec lui Abram, Lot et Sara, quitte la Caldée pour se rendre en Canaan, s'arrête à Caran, en Mésopotamie, et y meurt, âgé de deux cent cinq ans, Gen. 11, 24. 1 Chr. 1, 26. Luc 3, 34. Bien que le récit semble supposer qu'il émigra de son propre mouvement et comme chef, les passages Gen. 12, 1. Act. 7, 2. montrent qu'il ne se mit en route que pour accompagner son fils à qui Dieu s'était révélé, et à qui il se manifesta de nouveau après le séjour de Caran. Taré, comme presque tous les hommes de son temps, était idolâtre, Jos. 24, 2. 14.; il est probable cependant, puisqu'il suivit son fils, qu'il accepta ses motifs, et qu'il se convertit de l'idolâtrie au culte du vrai Dieu. Lorsqu'il mourut, il avait à peine parcouru le quart de la carrière de ses pères, et la vie qu'il légua à ses fils ne tarda pas

à être encore abrégée de moitié.

TARPÉLIENS (violateurs), Esd. 4, 9., colons assyriens qui furent transportés en Samarie pour y remplacer les Éphraïmites emmenés en captivité. Ptolémée parle de Tapuriens, et Strabon de Tapyriens, peuple grossier de la Médie; mais ces deux noms ne peuvent être rapprochés de celui des Tarpéliens que par une ressemblance peu marquée, et qui ne prouve rien.

TARSE, grande et populeuse ville de la Cilicie, capitale de cette province pendant la période romaine, située dans une plaine fertile, sur les rives du Cydnus, et fondée, les uns disent par les Syriens, d'autres par Persée, d'autres par Sardanapale. Elle est célèbre par un séjour de Cyrus, par la première entrevue de Marc-Antoine et de Cléopâtre, et plus encore comme lieu de naissance et première résidence de l'apôtre Paul, Act. 9, 11. 11, 25. 21, 39. 22, 3. Ses habitants, descendants d'une colonie grecque, n'oublièrent pas leur origine, et, tout en s'adonnant avec succès au commerce, ils continuèrent de cultiver les lettres et les sciences. Les écoles de Tarse pouvaient être comparées aux plus célèbres écoles d'Athènes et d'Alexandrie. Le luxe régnait partout, et, pour l'éclipser, il fallut que Cléopâtre avalât, dissoute dans du vinaigre, une perle estimée un million. Tarse était une ville libre en ce sens que, tout en appartenant à l'empire romain, elle s'administrait par ses propres lois, et élisait elle-même ses magistrats, faveur qui lui avait été octroyée par Antoine, mais qui n'emportait pas plus le droit de cité qu'il n'imposait les charges de colons; ce n'est donc pas comme natif de Tarse que Paul pouvait se dire Romain de naissance. Tarse compte encore aujourd'hui 7 à 8,000 habitants, pendant l'hiver environ 30,000, mais renferme beaucoup de ruines.

TARSIS (pierre précieuse, ou selon d'autres, et plus probablement, soumission, vasselage, pays conquis). Les notices bibliques sur cette ville, ou contrée, sont de deux sortes: les unes sont générales, telles que Gen. 10, 4. Ps. 72, 10. Es. 66, 19., et dirigent les recherches vers les côtes et les îles éloignées du nord et de l'ouest de la Palestine; les autres sont spéciales, précises, telles que Ez. 27, 12. 25., où l'on voit Tyr s'approvisionner à Tarsis d'argent, de fer, d'étain, de plomb, etc. (cf. 38, 13. Jér. 10, 9.); Es. 23, 10., où Tarsis paraît placée sous la domination tyrienne, et Jonas 1, 3. 4, 2., où l'on voit un vaisseau partir de Joppe pour Tarsis. Il ressort enfin de 1 Rois 10, 22. cf. 22, 49., que Tarsis était une place de commerce très fréquentée par les Phéniciens; car les vaisseaux qui, sous Salomon et Josaphat, faisaient le service d'Hetsjon-Guéber à Ophir, portent le nom de vaisseaux de Tarsis, comme une espèce de titre d'honneur désignant de grands bâtiments de commerce. Cependant, les Phéniciens ayant eu de tous côtés des établissements maritimes, les notices qui précèdent ne suffisent pas pour déterminer l'emplacement de Tarsis, et les opinions les plus divergentes se sont fait jour. Les uns, sur les traces de Josèphe, ont confondu cette ville avec Tarse de Cilicie, ou avec la Cilicie elle-même; mais Tarse n'a pas été une place de commerce assez importante pour justifier une aussi grande célébrité, et Jonas, fuyant Ninive, n'aurait pas pris le chemin de la Cilicie pour s'en éloigner. D'autres, surtout à cause de 2 Chr. 9, 21. 20, 36., ont placé Tarsis en Ethiopie. Le besoin de trouver un pays produisant les divers objets énumérés, a fait oublier le moyen de s'y rendre; car, à moins de supposer que la flotte tyrienne fît le tour de l'Afrique en doublant le Cap, il faut renoncer à cette hypothèse: la seule force de cette opinion se trouve dans les deux passages indiqués des Chroniques; mais les passages parallèles, 1 Rois 10, 22. 22, 49., peuvent expliquer une méprise de l'auteur des Chroniques, qui aura pris pour vaisseaux partant de Tarsis des vaisseaux qui n'en avaient que le nom, et se rendaient en Ophir (cf. 9, 28. 10, 11.). D'autres auteurs mettent Tarsis sur la côte septentrionale de l'Afrique, baignée par la Méditerranée, à Carthage, par exemple, toujours par rapport aux produits présumés du pays. Cette hypothèse, plus vraisemblable que la précédente, est cependant, comme elle, combattue par la table des

peuples de Gen. 10, qui se distingue par une grande précision et un grand ordre géographique, et qui, après avoir compté Tarsis parmi les peuples de l'Europe descendants de Japhet, ne passe aux Africains descendants de Cam qu'au verset 6. — D'autres, également à cause du passage des Chroniques, ont pensé aux Indes Orientales, et ils s'appuient sur son rapprochement de Scéba, Ps. 72, 10.; mais, outre que dans ce verset le rapprochement peut n'établir qu'un contraste, ce que le texte rend assez probable, l'embarquement de Jonas à Joppe, Jon. 1, 3., suffit à renverser cette opinion. L'hypothèse la plus généralement admise, parce que c'est celle qui présente le plus de preuves et soulève le moins d'objections, voit dans la Cadix moderne, dans le Tartessus des anciens, le Tarsis des Hébreux et des Phéniciens. Le vieux Emporium Tartessus, situé au-delà des colonnes d'Hercule, dans la partie sud-ouest de l'Espagne, non loin de l'embouchure du Bétis (Guadalquivir, le grand fleuve), offrait dans son voisinage d'abondantes mines d'argent, et, comme le nom de Tartessus désignait l'ensemble des colonies phéniciennes de cette contrée, il est probable que le nom de Tarsis avait aussi, pour les Hébreux, une signification générale. Cette identité de lieu est appuyée d'abord sur l'identité de nom, plus frappante en hébreu avec la prononciation araméenne; puis, sur le fait bien connu que la partie sud-sud-ouest de l'Espagne, particulièrement Tartessus, était le principal lieu de commerce des Phéniciens, qui en rapportaient à chaque voyage de riches trésors ; enfin, sur ce que tous les produits mentionnés dans Ezéchiel et Jérémie s'y rencontraient. L'Espagne renfermait d'abondantes mines d'or et d'argent, ces dernières dans le voisinage de Tartessus; on y trouvait du plomb, au dire de Pline, et l'airain y était apporté des Iles Britanniques, pour être de là transporté sur les marchés de l'Asie par les vaisseaux de Tyr ; il paraît même que la contrée renfermait de l'airain, et ce métal y était si abondant qu'on s'en servait pour les constructions.

TARTA, 2 Rois 18, 17., lieutenant de Sanchérib, et l'un de ceux qui accompagnèrent Rabsaké à Jérusalem. On ignore si c'est le même que Tartan qui, sous le règne de Sargon, assiégea et prit Asdod pour le compte de son maître, Es. 20, 1. Gesenius l'affirme.

TARTAC (Tharthak), 2 Rois 17, 31, idole des Haviens. D'après les rabbins, elle aurait eu la figure d'un âne. On suppose que c'était un mauvais génie, le dieu des ténèbres, qui, dans le système de l'astrologie assyrienne, serait représenté par les planètes de malheur, Mars ou Saturne. Son nom même, en langue pehlvi, signifie épaisses ténèbres, ou héros des ténèbres.

TARTAN. *v.* Tarta.

TATOUAGE. On en trouve quelques traces dans l'antiquité ; quelquefois les esclaves portaient, gravé sur le corps, le nom de leurs maîtres; les soldats, celui de leurs chefs, ou tel autre signe caractéristique ; les idolâtres, le nom ou l'image de leur idole, et quelques auteurs ont cru voir des allusions à cet usage dans Es. 44, 5. Zach. 13, 6. (?) Gal. 6, 17. Apoc. 13, 16. 14, 1. Il ne faut pas confondre avec le tatouage proprement dit les signes de reconnaissance ordinairement imprimés par le feu aux criminels, aux prisonniers de guerre, aux esclaves, ni les incisions que les anciens se faisaient en signe de deuil, Jér. 16, 6. 41, 5. 47, 5. 48, 37., et qui étaient sévèrement interdites aux Israélites, comme un acheminement à l'idolâtrie, Lév. 19, 28. Deut. 14, 1. Quant aux incisions des prophètes de Baal, 1 Rois 18, 28., elles appartenaient à leur culte, et constituaient un moyen apparent de contraindre la divinité à se montrer.

TATTENAI (offrande, présent ?), successeur de Réhum dans l'administration des provinces samaritaines du nord de la Judée, se montra par sa justice, plus favorable aux Juifs que son prédécesseur. Cependant lorsque, sous la direction de Zorobabel, ceux-ci voulurent poursuivre la construction du temple, il intervint avec ses collègues, et fit momentanément interrompre les travaux, dans l'incertitude où il était sur la portée de l'autorisation accordée aux Juifs. Il écrivit en consé-

quence à Darius pour connaître sa volonté; son rapport est exact et modéré: la réponse ayant été favorable, il n'hésita pas à laisser les Juifs reprendre leurs travaux, et mérita la réputation d'un sujet fidèle, d'un magistrat intègre, d'un administrateur bienveillant ; Esd. 5, et 6.

TAUPE. Cet animal paraît désigné par le nom de hholed, il est rangé, Lév. 11, 30., au nombre des animaux impurs. Il ne s'agit pas là cependant de notre taupe européenne, quoique celle-ci se trouve aussi en Syrie, mais de la taupe asiatique, spalax microphthalmus, qui a les paupières entièrement fermées. Elle creuse dans la terre des galeries horizontales, rejette au-dehors des taupinières, comme nos taupes, et se nourrit surtout de plantes aromatiques à fortes odeurs. — Luther et d'autres commentateurs ont encore traduit par taupes les mots thinshèmeth, Lév. 11, 30. *v.* Lézard., et hheparpéroth, Es. 2, 20. (d'après Jérôme et Théodotion); Gesenius entend par ce dernier mot, des rats, Hitzig, des moineaux; Winer, d'après l'étymologie, traduirait d'une manière générale: des animaux qui creusent la terre (pour y chercher leur nourriture); la traduction qui donnerait le meilleur sens, est celle qui s'attache à la langue arabe: « dans des trous de souris. »

TÉBETS, ville du centre de la Palestine, située non loin de Sichem, Jug. 9, 50. 2 Sam. 11, 21. On en trouvait encore les restes au temps d'Eusèbe.

TÉHINNA, de la tribu de Juda, descendant de Pharez, n'est connu que comme fondateur de Hirnahas en Juda, 1 Chr. 4, 12.

TEIGNE, Luc 12, 33. L'hébreu et le grec désignent souvent le même insecte, que nos versions traduisent tantôt par teigne, tantôt par ver ou par vermisseau, Job 4, 19. 13, 28. Es. 50, 9. 51, 8. cf. Matth, 6, 19. Il s'agit probablement dans ces passages de la phalæna tinea sarticella, de ce ver qui ronge les vêtements de laine, et qui est si universellement connu et redouté.

TÉKOAH (son de la trompette), ville située au sud-est de Bethléem, sur le sommet d'une montagne (Jér. 6, 1.) allongée, sur laquelle se voient encore des ruines considérables, et qui produit des olives et du miel. Amos, le berger de Tékoah, promenait ses troupeaux dans la grande et solitaire contrée de pâturages qui s'étend de là au sud du Cédron, Am. 1, 1. 7, 14. 2 Chr. 20, 20. Roboam fit fortifier la ville, 2 Chr. 11, 6.

TÉLABIB (du blé nouveau), sur le Chaboras en Mésopotamie: une colonie de Juifs y était établie, Ez. 3, 15. C'est peut-être le Thalaban de la carte de d'Anville.

TÉLAJIM (agneaux), 1 Sam. 15, 4., non loin de la frontière hamalécite, peut-être le même endroit que Télem, Jos. 15, 24., qui appartenait à Juda vers Edom.

TÉLAZAR, ou Thélassar, 2 Rois 19, 12. Es. 37, 12., province inconnue, placée sous la domination assyrienne. On compare ce nom avec celui d'Ellasar, Gen. 14, 1. 9., qui se trouve en connexion avec Elam et Sinhar, et que le Targum de Jonathan a rendu par Thelassar; la version arabe le rend par Arménie. Dans la version de Luther, Judith 1, 6., le roi Arioc Ellasar est fait seigneur de Ragau (Ragès), dans les Septante, il est roi des Elyméens (Elam), et dans la Vulgate, rex Elicorum. Toutes les notices indiquent donc d'une manière générale un pays situé vers la mer Caspienne, au nord de la Médie.

TELHARSA et *Telmélah*, Esd. 2, 52. 59. Néh. 7, 61., villes inconnues de la Babylonie.

TÉMOINS. La loi de Moïse avait consacré et reconnu l'importance et la nécessité du témoignage oculaire en matière pénale ou criminelle, et dans la pratique de la vie ordinaire, des témoins étaient fréquemment appelés dans les cas où chez nous la signature et le cachet suffisent. La condamnation d'un homme accusé de meurtre ne pouvait avoir lieu que sur l'accusation de deux ou de trois témoins, Nomb. 35, 30. Deut. 17, 6. cf. Hébr. 10, 28. Et en général pour tout crime ou délit, ce nombre de témoins devaient être entendus, Deut. 19, 15. cf. Matth. 18, 16. 1 Tim. 5, 19. Jean 8, 17. Les témoins devaient être Israélites, hommes, et libres: les femmes, les enfants, les étrangers, les esclaves ne pou-

vaient témoigner. Les témoins, cités devant le juge, étaient assermentés, et ne pouvaient se refuser à porter témoignage, Lév. 5, 1.; et afin qu'il sentissent dans tous les cas la gravité de leurs paroles, pour qu'ils fussent solennellement responsables du sang versé sur leur déclaration, ils devaient mettre la main sur la tête de l'accusé, et lui jeter la première pierre s'il était condamné, Deut. 17, 7. cf. Jean 8, 7. Act. 7, 58. Celui qui avait sciemment porté un faux témoignage, et chargé un innocent, était puni avec toute la rigueur du talion, et subissait la peine qu'avait encourue et peut-être subie sa victime, Deut. 19, 16. Ces précautions, le serment, l'exécution, le talion, cf. encore Ex. 23, 1., n'étaient que des mesures extérieures; elles n'avaient de garantie que dans la conscience des individus; là où cette conscience manquait, les mesures étaient inefficaces, et dès les temps de la royauté, lorsque la piété était sur son déclin, on vit souvent les témoins se faire un jeu de leur parole et de leur serment, Prov. 6, 19. 12, 17. 14, 5. 19, 5. 24, 28. Ps. 27, 12. On voit enfin par Ruth 4, 9. Jér. 32, 10., que même en dehors des questions judiciaires, le témoignage était employé pour la conclusion d'affaires particulières, contrats, ventes, etc. Le Talmud renferme encore beaucoup de détails secondaires qui ne sont pas mentionnés dans la Bible, sur la qualité des témoins, les peines des faux témoins, les épreuves auxquelles ceux-ci étaient soumis, etc.

Les deux témoins de l'Apocalypse, 11, 3-10., sont expliqués dans chaque système d'après l'analogie du système. Il y en a deux, parce que le Seigneur envoie toujours ses serviteurs deux à deux pour se fortifier mutuellement, Moïse et Aaron, Elie et Elisée, Zorobabel et Jéhosuah, etc.; et aussi parce que toute parole sera confirmée par la bouche de deux ou de trois témoins. Ils représentent l'Eglise fidèle en général, pendant les 1260 ans du règne de l'Antichrist (Guers), et spécialement les Vaudois et les Albigeois (Digby): ce seront deux individus (Newton, Pensées), et probablement Moïse et Elie, ou Enoch et Elie. Les deux systèmes, ainsi qu'il a été dit ailleurs, nous paraissent devoir être conciliés; l'Eglise rendra témoignage pendant toute la durée de la lutte, et quand l'Antichrist personnel viendra résumer toute la haine du monde contre Christ, deux témoins, personnels aussi, résumeront par leur mort la fidélité de l'Eglise, et par leur résurrection, la puissance et la fidélité de Jésus, le chef de l'Eglise.

TEMPÉRATURE. Le climat de la Palestine, comme celui de tous les pays qui s'étendent sur plusieurs degrés de latitude, et qui renferment des hauteurs et des vallées, des montagnes et des côtes maritimes, est extrêmement varié; dans les vallons et les plaines, il est chaud en été, doux en hiver; sur les montagnes, il est doux en été, rude en hiver. En général, cependant, on peut dire que la température est modérée, et plus régulière que chez nous. Arago, dans l'Annuaire du Bureau des Longitudes de 1834, compte que la température moyenne du Caire étant de 22°, celle de Jérusalem qui est située à 2° plus au nord doit être de 21° environ, et les observations la portent en effet à 21 1/2°. Il en résulterait que depuis trois mille trois cents ans le climat de la Palestine n'a pas beaucoup changé, car la culture de l'orge ne comporterait pas une chaleur de plus de 23°-25° en moyenne, et la limite inférieure est fixée par la production de l'arbre à baume, qu'on trouvait à Jérico, et qui exige une température d'au moins 21°-22°. En outre les Juifs célébraient la fête des Tabernacles après la vendange, en octobre, et de nos jours c'est encore à la fin de septembre, ou au commencement d'octobre, qu'on cueille le raisin dans la contrée de Jérusalem. La moisson se faisait anciennement entre la mi-avril et la fin de mai, et des voyageurs modernes ont vu les épis déjà mûrs en avril dans le midi de la Palestine, le 13 mai aux environs de Saint-Jean-d'Acre. En Egypte, où le climat est un peu plus chaud, on coupe les blés vers la fin d'avril et au commencement de mai. La chaleur qui devrait être insupportable en été, d'après la latitude de la Palestine, puisqu'en juin, à midi, le soleil n'est qu'à 9° ou 10° du

zénith, est considérablement combattue par la brièveté des jours. Le plus long jour d'été n'a que 14 heures 12 minutes, le soleil se levant vers 5 heures, et se couchant déjà vers 7 heures du soir. Le plus court jour d'hiver a encore 9 heures 48 minutes. L'année se divise en deux saisons, la pluie et le beau temps, l'hiver et l'été. L'hiver commence en octobre et finit en avril : des pluies presque continuelles le caractérisent, parfois aussi de la grêle, ou de la neige pendant les plus grands froids, en janvier et en février ; mais cette neige, comme les glaces de la nuit, se fond ordinairement pendant le jour ; cf. Esd. 10, 9. Le froid n'est jamais excessif, mais il est suffisant pour que les personnes qui le peuvent, s'en garantissent encore quelquefois par des feux de cheminée, ou des brasiers, Jér. 36, 22.

La mention faite de l'hiver, Math. 24, 20., se rapporte plus au mauvais état des chemins qu'à l'idée du froid. L'hiver légal, tel qu'on pouvait l'entendre pour les contrats, loyers, etc., allait, d'après le Talmud, depuis la fête des Tabernacles jusqu'à Pâques. L'été comprenait le reste de l'année ; une chaleur toujours croissante, un ciel pur et sans nuages, d'abondantes rosées pendant la nuit, des orages, mais très rares, cf. Prov. 26, 1. 1 Sam. 12, 17., sont dans tout l'Orient, et dans la Palestine en particulier, les caractères de la bonne saison. C'est à la fin d'octobre, lorsque les jours étant encore agréables, les nuits commencent à devenir froides, que surviennent les pluies de la première saison, Deut. 11, 14. Jér. 3, 3. 5, 24.; elles augmentent en novembre, le mois des semailles, et, en décembre, elles deviennent toujours plus fortes et plus abondantes, se changent quelquefois en neige dans le mois de janvier, mais laissent apercevoir déjà en février l'approche du printemps. Dès lors, jusqu'à la mi-avril, c'est la pluie dite de la dernière saison, cf. Jacq. 5, 7., qui vient féconder la terre ; la chaleur devient plus sensible, mais les nuits sont encore froides, cf. Jean 18, 18. Quelques orages épurent l'atmosphère. Vers la fin d'avril, le ciel achève de se découvrir presque entièrement ; l'air devient sec et chaud, les rosées commencent. C'est le temps de la moisson. Le tonnerre et la grêle ne sont pas rares en mai. Dans les trois mois suivants, la chaleur devient souvent insupportable, les nuits même sont ardentes, et beaucoup de ruisseaux tarissent. Septembre prépare le retour de l'hiver.

TEMPLE. Ce mot qui, dans le Nouveau Testament et dans quelques passages de l'Ancien, se prend dans un sens spirituel, pour désigner tantôt l'Église de Jésus-Christ, 2 Thess. 2, 4 Apoc. 3, 12., tantôt le ciel, Ps. 11, 4. (mal trad. *palais*), Apoc. 7, 15., tantôt l'âme du croyant, 1 Cor. 3, 16. 6, 19., signifie généralement un lieu de culte consacré au service d'une divinité quelconque. On trouve mentionnés dans l'Écriture les temples païens, de Dagon à Gaza, Jug. 16, 23.; de Dagon à Asdod, 1 Sam. 5, 1. 2. cf. 1 Macc. 10, 84.; de Bahal à Samarie, 1 Rois 16, 32.; le temple de Hastaroth, 1 Sam. 31, 10.; celui de Rimmon, 2 Rois 5, 18.; celui de Nisroc à Ninive, Es. 37, 38.; ceux de Kémos et de Molec, 1 Rois, 11, 7.; le temple de Babylone, Dan. 1, 2.; ceux du veau d'or à Dan et à Béthel, 1 Rois 12, 28. sq. (d'après Josèphe, on aurait encore trouvé les restes du temple de Dan près du petit Jourdain); le temple de Diane à Ephèse, Actes 19, 27.; enfin le temple des Samaritains à Guérizim, 2 Macc. 6, 2. cf. 5, 23.; celui de Nanéa, 2 Macc. 1, 13., et celui de Bel, Hist. de Bel et du dragon, 1, 9. Mais le plus célèbre de tous, sans contredit, celui dont le nom revient le plus souvent dans les Écritures, celui dont nous avons aussi plus spécialement à nous occuper, c'est le temple de Jérusalem, ordinairement désigné sous le nom de temple de Salomon, son premier fondateur. Dans l'Ecriture, il est aussi appelé maison de Dieu, Esd. 5, 13. 16. Eccl. 5, 1.; maison de l'Eternel, sanctuaire, 1 Chr. 22, 19.; temple de l'Eternel, Esd. 3, 6. Jér. 7, 4.; tabernacle du Seigneur, Apoc. 21, 3. cf. Ps. 76, 2.; palais de la sainteté de l'Eternel, Ps. 5. 7. 138, 2. cf. Jon. 2, 8. (Le mot de temple, ou maison de l'Eternel, est même employé par les auteurs sacrés pour désigner le tabernacle à une époque où les Hébreux n'avaient pas encore de

temple à Jérusalem, Ex. 23, 19. Jos. 6, 24., 1 Sam. 1, 24.)

Avant d'en esssyer la description, il convient de retracer rapidement les différentes phases de son histoire ; les faits étant à leur place, on pourra mieux se rendre compte de la valeur des témoignages qui se rapportent à l'architecture du temple, on ne confondra pas, comme l'ont fait quelques auteurs, le passé, le présent et le futur, et l'on trouvera la clef des différences, et même des contradictions apparentes, qui se trouvent dans les récits des historiens sacrés, relativement aux ornements, à la disposition, et aux dimensions du temple.

David en eut la première idée, mais il ne lui fut pas donné de l'exécuter : Dieu lui permit seulement de tout préparer pour cette construction, matériaux et ouvriers, 2 Sam. 7; 1 Chr. 17; 18, 1-8.; quel que fût le rôle que Dieu avait assigné à la guerre dans les rapports d'Israël avec les autres peuples, il la déclarait cependant lui-même inconciliable avec l'édification de son Eglise. Un prince pacifique pouvait seul ériger un temple au Dieu de paix : ce fut l'œuvre de Salomon. Il jeta les fondements du temple 1012 ans avant C., l'an 2994 du monde, au second mois (zif) ; l'ouvrage fut achevé l'an 1006, et la dédicace eut lieu l'année suivante, 1005 avant C., après sept années de travail, 1 Rois 6, 38., la onzième année du règne de Salomon. Des ouvriers étrangers, spécialement des Phéniciens fournis par le roi Hiram de Tyr, furent presque exclusivement chargés de cette construction ; ils apportèrent avec eux du bois du Liban, 1 Rois 5, 18.

Depuis sa solennelle consécration, le temple eut à subir diverses révolutions : en 971 avant C., Sisak, roi d'Egypte, enlève les trésors qui y sont renfermés, 1 Rois 14, 26. 2 Chr. 12, 9.;—de 858 à 856, Joas le répare et y fait de nouveau amasser de l'argent, 2 Rois 12, 7. 2 Chr. 24, 8. (Hatalie et la famille d'Achab avaient achevé l'œuvre de Sisak, 2 Chr. 24, 7.);—en 740, Achaz dépouille le temple pour payer des alliés païens, le roi d'Assyrie, qui le trompe ; il y place un autel sur le modèle de celui de Damas ; il fait reculer l'autel d'airain, il ôte la mer d'airain de dessus les bœufs qui la supportent, il enlève les cuviers d'airain, brise les vases sacrés, supprime la tribune du roi, et finit par faire fermer le temple, 726 avant C., 2 Chr. 28, 21. 2 Rois 16, 10. ; — en 726, Ezéchias rouvre le temple et le répare, 2 Chr. 29, 3 ; puis, en 713, pour payer Sanchérib, il le dépouille de nouveau, 2 Rois 18, 15.; on croit qu'il le rétablit plus tard ; — Manassé profane le temple et y met des idoles, 2 Rois 21, sq. 2 Chr. 33, 5-15. ; mais, à son retour de la captivité (676), il répare le mal qu'il a fait, et retourne au culte du vrai Dieu ; — en 624, Josias travaille à rétablir et à restaurer le temple, 2 Rois 22, 2 Chr. 34 et 35 ; — Nébucadnetsar le pille, le dépouille, en fait enlever les vases et les trésors, d'abord sous Jéhojakim, puis sous Jéhojachin, et enfin le ruine complétement sous Sédécias, en 588, 2 Chr. 36, 6. 10. 18. 2 Rois 25.; — le temple reste abandonné et en ruines pendant cinquante-deux ans, jusqu'à la première année de Cyrus, qui en autorise la reconstruction (536), 2 Chr. 36, 23. Esd. 1, 2. ; c'est dans cet intervalle, entre la ruine du premier temple et l'édification du second, que se place la description prophétique d'Ezéchiel, 40-48 ; — en 535, Jésuah et Zorobabel jettent les fondements du second temple, mais l'année suivante, 534, les travaux sont interrompus par ordre supérieur, Esd. 3 et 4. ; — en 519, sous Darius fils d'Hystaspe, les travaux de reconstruction sont repris ; le second temple, ou *temple de Zorobabel,* est achevé et consacré en 515, Esd. 6, 15. ; — il est profané par Antiochus Epiphanes qui le pille et le consacre aux idoles, 1 Macc. 1, 23, 49. 4, 38. 2 Macc. 6, 2-5. (175-163); Judas Maccabée, après l'expulsion des Syriens, l'an 165, le rétablit, le purifie, le restaure, et y ajoute un grand nombre d'ornements nouveaux, 1 Macc. 4, 43. 2 Macc. 1, 18. 10, 3. ; le temple est même fortifié de divers côtés pour être mis à l'abri de nouvelles attaques et de profanations ultérieures, 1 Macc. 4, 60. 6, 7. cf. 13, 53. ; — plus tard, Alexandre Jannée, 106 avant C., sépare le parvis des prêtres du

parvis extérieur ; — Pompée, 63, arrose de sang les parvis, profane le saint lieu, pénètre même dans le lieu très saint, mais laisse intact le trésor ; — en 37, lorsque Hérode le Grand s'empare de Jérusalem, le temple éprouve de nombreux dommages ; quelques-unes de ses cours et de ses galeries sont dévastées ; — Hérode, qui veut plaire aux Juifs et qui trouve le temple de Zorobabel trop mesquin pour sa royale résidence, le rebâtit à neuf, au moins dans quelques-unes de ses parties ; les travaux sont commencés 13 ans avant Christ, selon d'autres 20 ou 21 ans avant l'ère chrétienne, 46 ans avant la première pâque de Christ, Jean 2, 20. Le temple fut achevé en un an et demi, les parvis en huit ans ; mais on continua d'y travailler pour l'embellir et en mieux terminer les détails. Le *temple d'Hérode*, ou troisième temple, subsista soixante-dix-sept ans, jusqu'en l'an 73 de Jésus-Christ ; Josèphe en a laissé une description détaillée.

On connaît les nombreux essais que l'on a faits pour reconstruire, au moyen des indications que nous ont données les historiens sacrés et Josèphe, le plan du célèbre temple de Jérusalem ; on connaît les travaux du doyen Prideaux, et les trois in-folio du savant jésuite Villalpande (mort le 22 mai 1608) sur ce sujet ; il est peu d'auteurs qui n'aient essayé de jeter quelques lumières sur ce point enveloppé de tant d'obscurités, et avec les mêmes données on est arrivé aux résultats les plus différents : soit parce que l'imagination a dû suppléer à plusieurs lacunes, et que chacun s'est cru libre d'imaginer quelque chose de neuf (Villalpande surtout s'est distingué à cet égard comme inventeur et comme architecte) ; soit parce que l'on n'a pas suffisamment distingué, non seulement les trois temples différents, mais encore les restaurations successives de chacun d'eux ; soit enfin parce qu'on a voulu donner à la vision d'Ezéchiel une valeur matérielle et monumentale que la simple lecture de ces huit ou neuf chapitres condamne et réfute cependant de la manière la plus péremptoire ; nous reviendrons plus loin sur le caractère de cette vision ; pour le moment, nous nous bornerons à rassembler les détails historiques qui peuvent servir de guide pour la construction du plan de ces trois temples.

TEMPLE DE SALOMON.

Il s'élevait sur le haut de la colline de Morija, 2 Chr. 3, 1. : cela n'est dit expressément que dans ce seul passage, tandis qu'en plusieurs autres il est parlé, mais d'une manière, ou vague, ou poétique, du mont de Sion comme étant la montagne de l'Eternel ; le passage cité est, dans tous les cas, formel, et il a pour but spécial de désigner l'emplacement. Vu la grandeur du temple et de ses abords, il fallut commencer par déblayer et niveler le terrain ; lorsqu'on eut ainsi créé sur le sommet de la montagne une plaine artificielle, on dut, pour la maintenir et la rendre capable de supporter le poids énorme dont elle devait être chargée, l'entourer d'épaisses murailles de revêtement, faites avec les pierres de taille que l'on trouvait en abondance dans la vallée ; ces travaux furent surtout importants sur le côté oriental ; Josèphe dit même que Salomon ne fit fortifier ainsi que le flanc est de Morija, et que les autres côtés ne furent construits qu'au fur et à mesure que le besoin s'en fit sentir, Guer. des Juifs 5, 5, 1. ; mais dans un autre passage il attribue tous ces travaux à Salomon, Ant. 15, 11, 3. L'Ecriture se tait entièrement sur ce point.

Les chapitres qui seuls renferment une description proprement dite du temple, quoiqu'on trouve ailleurs encore quelques détails épars, sont : 1 Rois 6 et 7 ; 2 Chr. 3 et 4. Ces chapitres disent fort peu de chose sur le plan général ; ils s'attachent en revanche beaucoup à décrire certains détails, et varient ou se contredisent sur le chiffre de quelques dimensions, erreurs qui s'expliquent aisément par la méthode défectueuse de la numération écrite chez les Hébreux, *v.* Nombres ; les deux relations renferment beaucoup de termes obscurs, beaucoup de lacunes ; et celle des Chroniques, en outre, en qualité de relation postérieure, et peut-être aussi de relation sacerdotale, contient des détails étrangers à la première, et fait mention d'ornements et de dorures

qui n'appartenaient peut-être pas aux premières années de l'existence du temple, mais qui y furent ajoutés plus tard par la piété des fidèles, ou par la libéralité des rois qui, appelés à restaurer un édifice pillé à diverses reprises, ne se bornèrent pas à ramener les choses dans leur ancien état, mais profitèrent de l'occasion pour faire mieux. L'historien Josèphe, qui a ajouté à la description biblique des détails nouveaux, *quoiqu'il n'eût pas plus que* nous le temple de Salomon sous les yeux, Antiq. 8, 3., est souvent en contradiction avec la Bible; et lorsqu'il en supplée les lacunes, il paraît le faire par de simples conjectures architectoniques, ou en puisant ses renseignements dans Ezéchiel, ce qui ôte à son travail descriptif une partie de sa valeur.

On distingue dans le temple de Salomon plusieurs parties principales, concentriques, indépendantes : le temple proprement dit, les bâtiments du temple, le parvis des prêtres, et le parvis d'Israël. De grands murs ou des galeries couvertes séparaient ces divers compartiments.

a) Le temple proprement dit se divisait lui-même en trois parties, le vestibule, le lieu saint, et le lieu très saint; il avait 60 coudées (32^m, 40) de long, 20 (10^m, 80) de large, et 30 (16^m, 20) de haut, 1 Rois 6; 2 Chr. 3. — Le portique, porche, ou vestibule, était à l'orient; il avait ainsi 20 coudées de long; sa profondeur était de 10 coudées (5^m, 40); d'après 2 Chr, 3, 4., suivi par Josèphe, sa hauteur était de 120 coudées (64^m, 80), ce qui aurait formé une tour non-seulement fort considérable, mais encore hors de proportion avec les autres dimensions du bâtiment. Stieglitz y a vu deux tours de 60 coudées chacune (32^m, 40), mais cette manière de résoudre la difficulté n'a pas trouvé de partisans; d'autres voient dans ce chiffre une exagération ou une erreur; Hirt supprime le chiffre 100, et ne laisse subsister que 20 coudées, mais comme les deux colonnes qui sont devant le portique, Jakin et Boaz, ont avec leurs chapiteaux, 23 coudées de hauteur, on ne saurait raisonnablement supposer le portique moins élevé; Winer pense arbitrairement que le porche avait 25 coudées de hauteur; Meyer, que le temple était bâti sur un terre-plein à 3 coudées au-dessus du sol, que le portique avait comme le reste du temple, 20 coudées de hauteur, plus les 3 coudées du remblai, et que les colonnes situées sur le sol même, n'atteignaient avec leurs 23 coudées que le niveau même de la hauteur du temple. On ne saurait choisir entre ces diverses hypothèses; les anciens connaissaient, comme nous, l'usage des tours s'élevant au-dessus des temples, comme on le voit par les médailles du temple de Paphos, mais le chiffre paraît cependant trop considérable, et le livre des Chroniques renferme sous ce rapport plus d'une difficulté, l'on peut dire plus d'une erreur de chiffres. Le porche était garni dans sa partie intérieure de nombreuses dorures (de pur or, 2 Chr. 3, 4.). — Le lieu saint avait 40 coudées (21^m, 60) de long, 20 (10^m, 80) de large, et probablement 30 (16^m, 20) de haut, (1 Rois 6, 2.); les murailles et la voûte étaient lambrissées intérieurement d'ais de cèdre; le sol était planchéié de lattes de cyprès, *v.* Sapin; l'extérieur était tout bâti de pierres fines, semblables au marbre blanc : les lambris intérieurs étaient ornés de diverses figures en relief, couvertes de lames d'or jusqu'à la hauteur de 20 coudées. Dans le lieu saint se trouvaient l'autel du parfum, les tables des pains de proposition, les chandeliers d'or et quelques autres ustensiles, Hébr. 9, 2. — Le lieu très saint, appelé aussi le saint des saints, le sanctuaire, et l'oracle, avait 20 coudées dans toutes ses dimensions; il avait ainsi 10 coudées de moins en hauteur que le lieu saint, mais on ignore si cette différence se faisait apercevoir par l'abaissement de la toiture (comme dans les temples égyptiens), ou si, avec un toit d'égal niveau, il y avait au-dessus du lieu très saint un espace vide de 10 coudées formant une espèce de grenier; mais dans ce dernier cas, la hauteur de la muraille qui séparait le lieu saint du très saint n'étant que de 20 coudées, 1 Rois 6, 16., ce vide aurait été visible à l'intérieur et n'aurait été dissimulé que par les chaînettes d'or et le voile, ou réseau, dont il est parlé v. 21. Quelques auteurs pensent que la hauteur intérieure du lieu saint n'était

que de 20 coudées (6, 16.) comme celle du très saint, et que au-dessus de l'un et de l'autre se trouvait un espace vide de 10 coudées; le toit, dans ce cas, serait supposé incliné, et il aurait recouvert également, et sans différence de niveau, les deux bâtiments intérieurs du temple. La hauteur de 30 coudées serait la hauteur du temple vu de dehors (Hirt pense que l'espace de 10 coudées compris entre le toit et le lieu très saint contenait une machine électrique, destinée aux opérations divines; Winer trouve cette idée malheureuse; il y a là en effet de quoi compromettre un homme et un parti). Le lieu saint et le saint des saints étaient séparés par une porte à deux battants de bois d'olivier, chacun des battants se pliant lui-même en deux, et étant orné de diverses figures en relief, 1 Rois 6, 31.; on ne sait pas au juste ce qu'était ce voile de l'oracle, ni quel était son usage, si c'était un simple ornement, ou un réseau à larges mailles étendu au-dessus de la porte pour laisser s'échapper la fumée du sacrifice. — Quant aux deux colonnes, il en a été parlé à l'article Boaz; on n'est pas d'accord sur leur position; elles étaient devant le portique, mais s'élevaient-elles indépendantes? c'est ce qui semblerait le mieux justifier la solennelle importance que leur donne l'écrivain sacré; ou supportaient-elles une espèce de toit plat, à l'ombre et à l'abri duquel on pouvait se réfugier (Meyer)? d'autres enfin les placent à l'entrée même du temple, derrière la porte, et adossées aux murailles latérales.

Les murs du temple étaient, selon toute apparence, de pierres massives, comme ceux du palais de Salomon, 1 Rois 7, 10. C'est à tort, et par suite de fausses interprétations ou de vagues conjectures, que quelques auteurs ont pensé que les fondements seuls étaient de pierre, et que le corps de l'édifice était en bois. La toiture seule, comme les parois intérieures, étaient faites de bois de cèdre, 1 Rois 6, 9. 15., la charpente de même; rien n'indique si le toit était plat ou incliné. La porte d'entrée, dont la largeur ni la hauteur ne sont marquées, était en cyprès plaqué d'or, avec diverses figures en relief, des fleurs, des palmes, des chérubins; d'après le passage correspondant, Ezéch. 41, 2. 3., la porte du lieu saint aurait eu 10 coudées de large, celle du lieu très saint 6 coudées. Le saint des saints ne contenait que l'arche de l'alliance.

b) Les bâtiments du temple étaient trois étages de chambres qui entouraient le temple au sud, à l'ouest et au nord, communiquant ensemble par des portes, et destinées aux provisions, aux vases sacrés et aux trésors du lieu saint, 1 Rois, 7, 51. 15, 15. 2 Rois, 11, 10. La hauteur de ces chambres, ou appentis, étaient uniformément de 5 coudées (2^{m}, 70), leur profondeur augmentait d'une coudée par étage, de 5 coudées au premier, de 6 au second, de 7 au troisième, l'épaissseur des murs diminuant à mesure qu'ils s'élevaient et qu'ils avaient une moindre charge à supporter, 1 Rois 6, 6. Les rétrécissements dont il est parlé dans ce passage (mig' raoth) s'expliquent d'une manière à la fois claire et simple par le passage correspondant de Ezéch. 41, 6.; il en résulte que pour que le lieu saint ne servît pas en quelque sorte d'appui matériel aux bâtiments qui l'entouraient, un contre-mur était adossé à la muraille du temple, et que les soliveaux des chambres entraient dans cette muraille extérieure sans toucher les murs mêmes du temple. D'autres, cependant, entendent que le mur du temple était, à l'extérieur, construit en forme d'escalier (trois différences d'épaisseur), et que les solives des chambres s'appuyaient sur ces espèces de degrés extérieurs, sans qu'il eût été nécessaire de faire des trous dans la muraille pour y faire entrer les solives. La longueur des chambres n'est pas déterminée; Ezéchiel parle de trente chambres, dix par étage, ce qui ferait quatre pour chaque côté de la longueur, et deux pour la largeur derrière le lieu très saint; avec les dimensions admises plus haut, ces chambres auraient eu ainsi, les plus grandes, 15 coudées (8^{m}, 10) de long, les deux autres, 10 coudées. — L'entrée de ces chambres était au côté droit sud de la maison; l'on montait par une *vis*, ou escalier tournant, au deuxième étage, et de là au troisième. — La hauteur de ces bâtiments était de 15 coudées; il restait ainsi de la place

pour les fenêtres du temple, même dans la supposition, peu admissible, que le temple n'eût que 20 coudées de hauteur au-dedans. Les fenêtres étaient larges à l'intérieur, et rétrécies par dehors, comme les fenêtres de nos vieux châteaux, et les meurtrières de nos forteresses. On n'en connaît au reste ni la grandeur, ni le nombre, ni la forme (peut-être étaient-elles treillissées?); elles servaient plutôt à rafraîchir l'air qu'à donner du jour. Le lieu très saint n'en avait point.

c) Immédiatement autour du temple était le parvis intérieur, 1 Rois 6, 36., qui est appelé parvis des prêtres, 2 Chr. 4, 9., parce qu'il n'était accessible qu'à eux et aux lévites. C'est là qu'ils offraient les sacrifices et accomplissaient la plupart de leurs fonctions; c'est là qu'étaient l'autel des holocaustes, la mer d'airain, les cuves et les deux colonnes. C'était un carré de 100 coudées (54^m) de côté; il avait trois portes, une à l'orient, une au sud, une au nord. On descendait de là par huit marches dans l'enceinte extérieure, appelée :

d) Le parvis d'Israël ou parvis du peuple; il avait 500 coudées de côté (270^m), et quatre portes d'airain aux quatre vents; il était sans toiture, et pavé de marbres de différentes couleurs.

Ces deux parvis étaient séparés par une muraille de trois rangées de pierres polies, et d'une rangée de poutres de cèdre, 1 Rois 6, 36. Josèphe dit que sa hauteur n'était que de 3 coudées (1^m, 62), afin que le peuple, de son parvis, pût voir ce qui se faisait dans celui des sacrificateurs, Ant. 8, 2. (détail qui ne s'accorderait pas avec une différence de niveau marquée par les huit marches). De chaque côté de la muraille étaient des portiques et des loges pour les lévites et les sacrificateurs, des réduits pour divers ustensiles, pour le bois et pour les provisions nécessaires, 1 Chr. 28, 12. Le mur extérieur du parvis du peuple était en outre bordé de galeries magnifiques, soutenues par deux ou trois rangs de colonnes, sous lesquels on pouvait s'abriter et se promener. — On ne saurait nier que ces deux parvis ne fussent l'œuvre de Salomon, 2 Rois 21, 5. 23, 12. Ez. 9, 7.; mais il est plus difficile de déterminer jusqu'à quel point leurs ornements et leurs dépendances, bâtiments, chambres, réduits, et autres, dont quelques-unes furent assez considérables pour avoir un nom spécial, appartiennent à son règne; *v.* Jér. 35, 2. 4. 36, 10. 20. 21. 2 Rois 23, 11. cf. 11, 19. 6. 15, 35. 2 Chr. 24, 8. 35, 15. Jér. 20, 2. 26, 10. Ez. 8, 3. 5. 9, 2. 10, 19. 11, 1. Il ressort même de plusieurs de ces passages que des changements et des modifications eurent lieu sous les rois suivants, et l'histoire du temple nous a montré en quelles circonstances ces adjonctions ont pu être nécessitées, et quelles causes les ont produites.

D'après ce qui précède, on peut se faire une idée assez juste, peut-être assez claire, de ce qu'était le temple de Salomon : plus riche que majestueux, plus magnifique que grandiose, fait pour Dieu plutôt que pour les hommes, bien proportionné dans son ensemble, mais petit en comparaison de la multitude de peuple qui ne devait avoir que ce seul sanctuaire; sacerdotal et non populaire, puisque les simples Israélites ne pouvaient pas même pénétrer jusqu'au parvis qui l'entourait immédiatement. Son espèce de clocher, ses appentis latéraux et la dépression de la partie occidentale du bâtiment, ont été sinon copiés, du moins imités dans la construction de plusieurs temples catholiques, et l'église de Dresde est citée par Winer, comme répondant assez exactement à l'idée qu'on doit se faire du temple de Salomon par les récits bibliques.

A peine le temple fut-il achevé que Salomon y fit transporter l'arche de l'alliance, et qu'il le consacra lui-même d'une manière solennelle, comme le temple de tout le peuple. Mais peu d'années après la mort de son fondateur, les changements politiques qui survinrent, détachèrent du temple de Jérusalem la plus grande partie des ressortissants des dix tribus schismatiques, et le temple de Salomon ne fut plus que le centre religieux du petit royaume de Juda; encore fut-il à plusieurs reprises profané et consacré aux idoles par des rois de la famille de David, 2 Rois 21, 4. 23, 4., etc. Lorsque Nébucadnetsar le détruisit et le brûla, il

comptait environ quatre cent dix-huit années d'existence.

Dom Calmet, dans son dictionnaire, entasse sur un seul temple tous les détails relatifs aux trois temples qui se succédèrent, et au temple d'Ezéchiel. De là des contradictions sans nombre. C'est la science du pêle mêle.

VISION D'ÉZÉCHIEL.

Avant de passer à la description du temde Zorobabel, c'est ici le lieu de dire quelques mots de la vision renfermée dans les neuf derniers chapitres d'Ezéchiel, et spécialement des chapitres 40, 1. – 43, 12. Le prophète, qui, malgré les malheurs de sa patrie, attend la restauration d'israël, et qui termine son livre par ce long cri d'espérance, de joie et de triomphe, voit en vision le saint lieu rétabli, le sacerdoce réintégré dans ses fonctions, le culte renouvelé, Jérusalem restaurée, une source de bénédictions nouvelles descendre sur un peuple longtemps coupable, mais puni et pardonné, et l'Eglise sortie de ces ruines, se partager de nouveau Canaan pour y servir à toujours l'Eternel. Si l'on oublie le sens de cette vision, l'on tombe aussitôt dans le non-sens; Villalpande, en voyant dans ce temple symbolique une réminiscence du temple de Salomon (ce qui est cependant contredit par la différence des détails), Grotius, en y voyant une réminiscence du temple tel qu'il était lorsqu'il fut détruit par Nébucadnetsar, méconnaissent le caractère spirituel de la prophétie. Dœderlein, au contraire, en ne voyant que le côté idéal de cette vision, en n'y voyant qu'une description poétique, une œuvre de fantaisie, un élan d'imagination, ou bien encore une œuvre d'art, un plan médité à loisir, méconnaît la mission religieuse du prophète et de la prophétie en général, mission positive, pratique, féconde, messianique. Herder, Eichhorn et d'autres n'ont ni mieux compris, ni mieux réussi en cherchant à réunir ces deux points de vue différents, et en disant qu'Ezéchiel voulait laisser à la génération nouvelle le modèle d'un temple à reconstruire lorsqu'ils seraient rentrés dans leur patrie, et qu'il a fait ce plan moitié de souvenir, moitié d'imagination. Les commentateurs juifs se rapprochent de l'idée messianique, mais ils la présentent, comme toujours, sous un point de vue charnel; Ezéchiel a vu le temple tel qu'il existera matériellement lors de la venue du Messie. Ewald, qui partage en quelque sorte cette manière de voir, ajoute que si le prophète décrit si minutieusement certaines parties du temple et de l'autel, maintenant détruits et perdus, c'est pour que du moins le souvenir en reste, et qu'on puisse les reproduire et les reconstruire lorsqu'Israël sera délivré et rétabli. La conscience chrétienne a si formellement protesté contre cette interprétation judaïque, que par réaction sans doute, et par un excès de spiritualisme, on en est venu à appliquer généralement et exclusivement toute cette vision à l'Eglise du Nouveau Testament. Quelques théologiens ont essayé de tempérer cette vue exagérée, en admettant qu'Ezéchiel a bien voulu faire la description d'un temple matériel que les Juifs devraient bâtir un jour, mais que ce temple serait l'image et la représentation de l'Église. Il y a dans toutes ces interprétations quelque chose de trop arbitraire ou de trop dogmatique. La vision d'Ezéchiel ne peut être prise ni comme une description matérielle, ni comme un travail d'imagination, ni comme un composé de l'une et de l'autre, ni comme un simple type; elle est un symbole. Il importe en effet, de remarquer: *a*) que le temple de Zorobabel n'a pas été construit d'après les données d'Ezéchiel, quoique les contemporains du prophète fussent encore vivants; preuve qu'on n'estimait pas qu'il eût voulu imposer de la part de Dieu la forme du nouveau temple. *b*) Plusieurs détails de la description étaient d'une exécution matériellement impossible, n'ayant qu'une valeur symbolique; ainsi, l'étendue de l'enclos autour du temple, 500 cannes de côté (1800 mètres), 42, 16 sq.; la gloire de Dieu qui se manifeste, 43, 2.; les eaux qui sortent de dessous le seuil de la maison, qui augmentent en volume jusqu'à devenir un torrent que le prophète traverse à la nage, quoiqu'elles n'aient point d'affluent, qui finissent par se jeter dans la mer d'Orient, la mer Morte, et qui en assainissent les eaux, 47, 2. sq.; le nouveau

partage du pays entre les douze tribus, partage qui n'a jamais eu lieu, 47, 13., etc. *c)* Ezéchiel, le lévite, avec son caractère sacerdotal et mosaïque, si attaché à la loi de l'Eternel, d'ordinaire si attaché à la lettre du Pentateuque, l'abandonne ici à plusieurs reprises, n'en conservant que l'esprit, et semble entrer dans une voie nouvelle de développement, comme s'il pressentait celui qui n'est pas venu abolir la loi, mais l'accomplir; coms'il pressentait l'ère nouvelle de la loi parfaite, Moïse remplacé par Jésus, la synagogue par l'Eglise. *d)* La prophétie est présentée sous la forme d'une vision, et c'est le propre d'une vision de présenter des idées abstraites sous des formes concrètes, matérielles, physiques; le prophète se voit lui-même transporté dans un temps nouveau, il participe aux bénédictions que la vision lui montre; il ne pouvait pas voir l'ère de Christ sous une *forme* spirituelle. *e)* Le prophète lui-même en plusieurs autres passages, notamment 20, 40. (cf. aussi 11, 19. 36, 26., et surtout 37, 26-28.), semble déjà fixer notre attention sur une époque où le culte sera esprit et vie, où Dieu sera le sanctuaire de son peuple comme il l'a déjà été, 11, 16. *f)* L'analogie des autres prophètes appuie le sens symbolique de ce passage; ainsi Jérémie, 31, 38., représente la restauration du culte et de la théocratie sous l'emblème de la reconstruction de Jérusalem; *v.* aussi 33, 17. cf. encore Aggée, 2, 7. Es. 60, 10. Zach. 2, 2. sq.; 4; 6, 13.; 14,. *g)* Le Nouveau Testament, et spécialement les deux derniers chapitres de l'Apocalypse, confirme pleinement et péremptoirement l'explication symbolique de la vision d'Ezéchiel, comme étant la seule juste, la seule conforme à l'analogie de la foi. *h)* La lecture enfin de cette prophétie reste obscure à quelque point de vue qu'on se place, mais elle acquiert une entière clarté si l'on abandonne le sens matériel, ou simplement poétique et prophétique, pour ne voir dans ces magnifiques descriptions que le langage symbolique du chrétien à qui Dieu révèle une économie nouvelle, une dispensation nouvelle de grâces, de bénédictions, de joie, de paix et de fidélité.

Il appartient aux commentaires d'entrer à cet égard dans des développements; ce qui précède suffit pour montrer que le temple symbolique du prophète ne peut servir que par d'incertaines analogies à la reconstruction du temple de Salomon ou du temple de Zorobabel. On peut lire dans l'excellent commentaire de Hævernick les détails exégétiques que notre travail ne comporte pas.

TEMPLE DE ZOROBABEL.

On n'a pas de détails sur la forme, la grandeur et l'architecture de ce temple; on suppose qu'il était construit à l'instar du premier, sur l'emplacement duquel il s'élevait; mais il n'en égala ni la richesse, ni la splendeur, Esd. 3, 12. Agg. 2, 3. Il avait des parvis, des portiques, et quelques bâtiments ou cellules dans leur enceinte, 1. Macc. 4, 38. 48. Les vieillards qui avaient vu le premier temple pleurèrent en voyant combien le second lui était inférieur; mais Aggée les consola en prophétisant que la gloire de cette seconde maison serait plus grande que celle de la première, car le maître de cette maison devait un jour l'honorer de sa présence, Agg. 2, 9. cf. Mal. 3, 1. (Les Juifs ne savent comment expliquer cette supériorité, puisqu'ils n'admettent pas que la présence de Jésus en a été le plus bel ornement.) Les docteurs juifs disent qu'il manquait à ce temple cinq choses qui étaient dans celui de Salomon : l'esprit de prophétie, l'oracle, le feu sacré qui devait brûler continuellement sur l'autel, l'Urim et le Thummim. Dieu voulait que, peu à peu, ces types fissent place à la réalité, Jér. 4, 4.

TEMPLE D'HÉRODE.

Il est quelquefois appelé second, quelquefois troisième temple; ceux qui lui donnent ce dernier nom veulent faire mentir la prophétie d'Aggée relative à la gloire du temple de Zorobabel; c'est donc plutôt une question dogmatique qu'une affaire de chiffres qui distingue ces deux titres, l'un et l'autre, du reste, également justifiés. Hérode fit faire au temple de Zorobabel de tels changements, que l'on put l'appeler un nouveau temple; mais ces changements qui ne détruisirent à peu près rien de ce qui existait déjà, ne

furent, dans un autre sens, que la continuation des travaux commencés au retour de l'exil. Le nom importe peu, pourvu qu'on se rappelle que le temple d'Hérode ne fut que celui de Zorobabel enrichi et augmenté. Josèphe, dans la Guerre des Juifs 5, 5., et dans ses Antiquités 15, 11, 3., le Talmud dans le traité de Middoth (Mishna 5, 10.), nous en ont conservé la description; cette dernière autorité est moins sûre, et quelquefois suspecte.

Le temple, avec ses abords, avait quatre stades de tour (864 m), un stade (216 m) par côté. Il s'élevait par une suite de terrasses, chaque parvis intérieur étant plus élevé que celui qui l'entourait immédiatement, et le temple couronnant et dominant ses parvis et la ville tout entière. Le parvis extérieur avait plusieurs portes, quatre à l'ouest, une à chaque autre côté (selon d'autres, deux au sud); ce parvis était entouré, au moins de trois côtés, d'un double rang de galeries en bois de cèdre, larges de 30 coudées, et soutenues par des colonnes de marbre hautes de 25 coudées : là se trouvait, à ce qu'on pense, le portique de Salomon, Jean 10, 23. Act. 3, 11. La porte surnommée la *Belle*, Act. 3, 2. 10., était probablement la porte orientale, dite porte de Susan, parce qu'un tableau de la ville de ce nom y était représenté. Une synagogue, Luc 2, 46., des chambres pour les lévites, une maison de change et un marché s'abritaient sous les colonnes de cette galerie; là on vendait les objets nécessaires aux sacrifices sanglants et non sanglants, de la farine, de l'huile et des animaux. Le marché était naturellement plus fréquenté à certaines époques de l'année; à Pâques, par exemple, une hausse artificielle pouvait se faire sentir dans le prix des marchandises, et les cris des acheteurs, des vendeurs et des animaux ne pouvaient que troubler la dévotion des Israélites pieux qui visitaient le temple, cf. Matth. 21, 12. Jean 2, 14. C'est sur ce portique, bâti au bord d'un précipice, que quelques auteurs pensent que Jésus fut mené par le diable (De Wette); d'autres croient que ce fut sur le portique du roi, d'autres, enfin, sur le temple même, construit en plateforme et garni d'une balustrade. Le sol de ce parvis était pavé de pierres plates de différentes couleurs; une balustrade de fer, avec des colonnes de distance en distance et des inscriptions grecques et latines, marquait le point au-delà duquel il était défendu aux gentils, sous peine de mort, de pénétrer. Ce premier parvis est appelé, par les archéologues chrétiens, le *parvis des Gentils*, d'après l'analogie de Apoc. 11, 2.

On montait de là, par quatorze degrés, à une espèce de petite terrasse large de 10 coudées, que l'on traversait pour arriver au parvis proprement dit. La muraille qui l'entourait, avait 40 coudées de haut; mais elle paraissait moins élevée à cause des degrés, qui en dissimulaient une partie. On entrait dans ce parvis par neuf portes (quatre au sud, quatre au nord et une à l'est), auxquelles conduisaient cinq degrés. A l'est était le parvis des femmes, séparé par une muraille du parvis des hommes, et moins élevé. Quinze degrés conduisaient dans le parvis des Israélites par la porte orientale, qui formait l'entrée principale. Cinq degrés seulement, mais plus élevés, aboutissaient du parvis des hommes à la même entrée. Des appartements étaient construits au-dessus des portes, jusqu'à la hauteur de 40 coudées; deux colonnes de 4 coudées de diamètre étaient placées comme ornement devant chacun de ces vastes bâtiments. Les portes proprement dites étaient à deux battants; elles avaient 30 coudées de haut et 15 de large; l'or et l'argent les recouvraient du haut en bas. Une simple galerie supportée par de hautes et belles colonnes, courait le long des murs intérieurs du parvis. C'était le parvis d'Israël.

Le mur qui le séparait du parvis des prêtres, n'avait qu'une coudée de hauteur. Ce dernier entourait immédiatement le temple de tous les côtés. L'un et l'autre étaient pavés de dalles plates, et comme les prêtres devaient remplir leurs fonctions nu-pieds, ils étaient assez fréquemment exposés à des indispositions plus ou moins graves; un ou plusieurs médecins étaient, en conséquence, atta-

chés au service du temple. Dans le parvis des prêtres était l'autel des holocaustes; c'est là qu'on sacrifiait, qu'on priait, qu'on bénissait, et que les lévites chantaient les doux cantiques d'Israël.

Enfin, à 12 coudées au-dessus du parvis, s'élevait le temple lui-même, ayant 100 coudées de haut, autant de long, et autant de large par devant, son immense portique faisant saillie des deux côtés, et s'avançant de 15 à 20 coudées à droite et à gauche. Ce portique avait également 100 coudées de haut; le fronton en était couvert de dorures; un cep de vigne colossal, d'or ou doré, s'élevait au côté de la porte, et laissait retomber à profusion des grappes d'or de hauteur d'homme, symboles du bonheur promis par les prophètes, Jér. 2, 21. Ez. 19, 10. cf. Joel 1, 7.; occasion peut-être du discours de Jésus, Jean 15; (c'est à ce fait qu'il faut probablement rattacher la tradition qui porte que les Juifs adoraient Bacchus). Sous le portique on trouvait deux tables, l'une de marbre, l'autre d'or, sur lesquelles le sacrificateur déposait, en entrant dans le temple et en en sortant, les pains de proposition. Deux portes d'or à deux battants, hautes de 55 coudées et larges de 16, devant lesquelles pendait, à l'intérieur, un riche rideau de broderie, ouvraient sur le lieu saint, haut de soixante coudées, large de 20, long de 40; il renfermait le chandelier d'or à sept branches, la table d'or des pains de proposition, et l'autel d'or des parfums. Un rideau magnifique, celui qui se déchira à la mort du Sauveur, Matth. 27, 51., (les rabbins disent deux rideaux éloignés d'une coudée l'un de l'autre) conduisait au lieu très saint, qui était vide, l'arche ayant disparu lors de la captivité de Babylone; au dire des Juifs, une pierre massive en occupait la place. Le saint des saints avait 20 coudées de long, 20 de large et 60 de haut. Le toit était probablement plat, quoique Josèphe n'en dise rien, et que De Wette pense le contraire. Il était garni de flèches d'or ou dorées (d'une coudée de haut), qui devaient empêcher les oiseaux de s'y établir, et qui purent aussi faire l'effet de paratonnerres à l'insu de ceux qui les avaient imaginées. L'espace compris entre le toit et la hauteur du temple était occupé par des appartements et des chambres pour les prêtres, les provisions et les vaisseaux du temple. De même que l'intérieur, l'extérieur du bâtiment était couvert d'or, et brillait au soleil du plus vif éclat; tout ce qui n'était pas dorure était marbre, et ces énormes blocs d'une blancheur éclatante donnaient de loin au temple l'apparence d'un monticule couvert de neige.

Ce temple, dans les parvis duquel notre Seigneur se promenait ordinairement pendant ses séjours à Jérusalem, et où il prononça quelques-uns de ses plus beaux discours aux nombreux rassemblements de peuple qui s'y formaient naturellement chaque jour, était en contact immédiat avec la basse ville, et il se reliait à la haute ville bâtie sur Sion, au moyen d'un pont à plusieurs arches. Il était lui-même dominé par le fort Antonia, qu'Hérode fit construire au commencement de son règne, à l'extrémité nord-ouest de la montagne du temple, et qui communiquait avec ce bâtiment par le moyen de souterrains inconnus. De l'une des tours de la forteresse on pouvait voir tout ce qui se passait dans le temple, et une garnison romaine l'occupait habituellement, pour comprimer de là toute espèce de tentative que pourraient faire les Juifs pour procurer leur émancipation. Plusieurs mouvements eurent lieu en effet, mais ils restèrent infructueux et ne produisirent que des dévastations partielles. Le lieu saint resta intact sous Hérode et sous ses fils; on songeait même, sous Hérode Aprippa II, à reprendre quelques réparations; mais le dernier soulèvement qui eut lieu, et la manière dont les Romains s'en rendirent maîtres, rendirent inutile ce projet; la dernière heure avait sonné. Des troupes juives furent casernées dans les parvis du temple, et leurs armes furent suspendues aux portes mêmes du saint lieu; c'était là le dernier boulevard de l'indépendance nationale. Les Romains (l'an 70), sous Titus, s'y précipitèrent du fort Antonia; les Juifs, au désespoir, mirent le feu au parvis; un soldat romain jeta un tison ardent contre

les bâtiments qui tenaient au temple vers le nord ; la flamme s'élança, Titus essaya en vain d'arrêter les progrès de l'incendie, et tout fut dit. Les vainqueurs n'eurent plus qu'à réunir sur un char de triomphe, les débris qu'ils purent arracher à l'incendie, la table des pains de proposition, le chandelier d'or, le livre de la loi, et deux trompettes ; ces insignes de la victoire furent plus tard représentés en relief sous la voûte de l'arc de Titus, et l'on en possède plusieurs copies.

Les fondements du temple avaient été épargnés ; quelques murailles sans doute restaient encore debout, et pouvaient servir de centre de ralliement aux Juifs fanatisés. Adrien (136), en élevant sur la place de l'ancienne Jérusalem la ville nouvelle d'Ælia Capitolina, construisit un temple de Jupiter sur la place et avec les débris du temple de l'Eternel, et interdit aux Juifs l'entrée de la ville. Quelques tentatives malheureuses de ces derniers méritent à peine d'être mentionnées, et lorsque Julien, en 368, voulut essayer lui-même cette œuvre d'hostilité contre Dieu, des flammes sorties des fondements découverts, le forcèrent d'abandonner cette entreprise. Aujourd'hui c'est une mosquée magnifique, l'une des trois plus belles des mahométans, qui s'élève au sommet de la ville sainte; elle fut construite en 636 par le calife Omar, avec les débris d'une église chrétienne.

Quant au sicle du sanctuaire, *v.* Impôt, et Sicle. La perception de cet impôt était proclamée le 1er adar ; les bureaux des changeurs s'ouvraient le 15 dans les provinces, et le 25 à Jérusalem. Il fallait en effet que les Juifs sujets à l'impôt, pussent se procurer au lieu, de la monnaie courante, la monnaie ancienne dans laquelle l'impôt était perçu, et le change se faisait contre un certain agio. Il y avait une amende pour celui qui ne s'était pas acquitté au 25. Les villes éloignées envoyaient leur recette en or pour la facilité du transport. On évalue à près de 2 millions de francs le produit annuel de cet impôt, du temps de Christ. Les sommes reçues étaient déposées dans deux troncs du parvis des femmes ; dans l'un on mettait le produit de l'année, dans l'autre les paiements arriérés de l'année précédente. Ces richesses accumulées, et parfois exagérées, attirèrent souvent l'attention des généraux et des princes qui s'emparèrent de Jérusalem, 1 Macc. 1, 24., etc. Les chambres du trésor furent brûlées par l'armée romaine, mais Titus ne put se rendre maître des richesses qu'elles renfermaient.

On infère de plusieurs passages, Deut. 31, 26. 2 Rois 22, 8. 2 Macc. 2, 13., qu'il y avait dans le temple, ou plutôt dans un des bâtiments voisins, des archives ecclésiastiques et nationales ; mais ces passages ne suffisent pas à le prouver, quoique le fait n'ait en lui-même rien d'invraisemblable ; 1 Macc. 14, 49., et Josèphe, Ant. 5, 1. 17. Guerre des Juifs. 7, 5, 5., ne sont pas davantage des témoignages péremptoires.

Ce fut toujours une coutume, dès la plus haute antiquité, chez les Juifs comme chez les païens, d'offrir au temple des présents, soit de prières, soit d'actions de grâces, lorsqu'on partait pour une expédition, ou qu'on en revenait. Les Philistins firent une offrande de ce genre lorsqu'ils renvoyèrent l'arche de l'alliance, 1 Sam. 6. Les livres apocryphes citent d'autres exemples de princes païens, ou de riches prosélytes qui prirent plaisir à orner le temple. Ces sortes d'*ex voto* qui n'étaient pas en numéraire, étaient publiquement exposés, soit dans l'intérieur du temple, soit dans le portique ou dans les parvis, et leur nombre était si considérable qu'il ne pouvait manquer d'attirer l'attention des promeneurs, cf. Luc 21, 5. Ptolémée Philadelphe en particulier, témoigna par la richesse de ses dons, sa reconnaissance pour la traduction grecque des Septante qui lui fut envoyée. Quelques trophées se trouvaient aussi mêlés aux ornements du temple, 2 Rois 11, 10. cf. 1 Sam. 21, 9.

Un nombreux personnel était naturellement attaché au service de bâtiments aussi vastes et aussi nombreux. La police du temple avant l'exil était spécialement confiée aux lévites, q. v.; cf. aussi 2 Chr. 23, 19.; cependant nous n'avons aucun détail sur l'organisation de ces services.

Après l'exil, au dire de Josèphe, les gardiens du temple furent placés sous les ordres d'un chef spécial ; l'ouverture et la fermeture des portes exigeait le travail de vingt hommes, et se faisait par les soins des prêtres. Le chef des gardiens est quelquefois cité à côté du souverain sacrificateur ; il avait un secrétaire, et veillait à l'ordre, à la propreté, et à la tranquillité des parvis : on suppose qu'il était choisi parmi les prêtres du premier rang. Les prêtres avaient trois postes autour du temple, les lévites en avaient vingt-un aux portes des parvis ; ils devaient veiller à ce qu'aucun homme impur, ou femme souillée, ne dépassât les limites qui lui étaient posées ; on ne pouvait aborder le temple avec un bâton à la main, ni avec des souliers, ni avec des pieds non lavés; on ne pouvait non plus, comme cela se pratique de nos jours encore en plusieurs lieux, traverser avec une charge, corbeille ou autre, les parvis du temple pour abréger son chemin.

Un temple juif avait été construit, 180-145 av. C., à Léontopolis, en Egypte, par le souverain sacrificateur Onias, sous le règne de Ptolémée Philométor, sur le modèle de celui de Jérusalem, mais en petit. Le décrire serait sortir des limites de notre plan. Il fut détruit sous Vespasien.

TENTES. *v.* Tabernacle.

TÉRÉBINTHE, le pistacia terebinthus de Linnée, probablement désigné par les mots hébreux allah et élah, bel arbre au tronc vigoureux, aux branches nombreuses et fortes (Sirach 24, 22.), originaire du Levant, et que l'on trouve dans presque toute l'Asie Mineure, mais particulièrement dans les îles de Chypre et de Chios : il paraît être devenu rare en Palestine, quoiqu'on l'y rencontre encore, de même qu'en Syrie. Son écorce est grisâtre, gercée; ses feuilles, roides, d'un vert lustré, longues de 1 pouce et 1/2 à 2 pouces, ressemblent à celles de l'olivier, et persistent en hiver. Ses fleurs se montrent à la fin d'avril, au bout des branches, et ressemblent à celles de l'olivier; les fruits, groupés en forme de grappes ou de bouquets, sont durs, résineux, gros comme les grains du genièvre, et renferment une petite amande blanche et charnue, mangeable, mais d'une digestion difficile. Le bois de l'arbre est blanc et dur. Le tronc donne une espèce de résine que l'on rend plus abondante au moyen d'incisions artificielles; mais l'on n'en retire jamais une bien grande quantité : quatre térébinthes de soixante ans donnent environ 1 kilog. 1/2 à 2 kilog., et l'île de Chios tout entière n'en rapporte guère annuellement que 600. La vraie térébenthine était en conséquence comptée au nombre des essences les plus précieuses de l'Orient; la médecine en tirait un grand parti. On dit que le térébinthe atteint un âge fort avancé, environ mille ans, cf. Es. 6, 13., et Josèphe raconte que l'on en montrait de son temps à Hébron un aussi vieux que le monde! C'est le cas, ou jamais, de passer au moins au déluge.

Les voyageurs s'arrêtaient volontiers sous l'ombrage touffu et bienveillant de cet arbre, Jug. 6, 11. 19. 1 Rois 13, 14.; on y adorait des idoles, Ez. 6, 13. Os. 4, 13. : on y élevait des monuments, Jos. 24. 26., on y enterrait ses morts, 1 Chr. 10, 12. — Nos versions, à l'imitation des anciennes, et sans doute à cause de la ressemblance des noms hébreux, ont presque toujours confondu le térébinthe avec le chêne, q. v. — *v.* aussi Vallée.

TÉRÈS. *v.* Bigthan.

TERRE. Ce mot a dans l'Ecriture, comme dans le langage ordinaire, plusieurs significations différentes : il désigne le sol sur lequel nous marchons, Gen. 1, 10.: toute la matière grossière qui fut créée au commencement, Gen. 1, 1.; le globe terrestre avec tout ce qu'il contient, hommes, animaux, plantes, métaux, etc., Ps. 24, 1. 115, 15. 16. Gen. 8, 17.; il désigne aussi les habitants de la terre, Gen. 6, 13. 11, 1. Quelquefois il se dit d'une contrée particulière, le plus souvent de la Palestine, à moins qu'un autre pays ne soit spécialement désigné, la terre d'Egypte, d'Assyrie, de Moab; il s'applique à tout l'empire de Caldée et d'Assyrie, Esd. 1, 2. Dans les Psaumes, la terre signifie en premier lieu le pays d'Israël, et ensuite prophétiquement le monde entier, Ps. 33, 8. 14. 45, 16. 48, 2. 57, 5. 11. etc. La terre des vivants mar-

quait dans l'esprit des Juifs, soit la Palestine, par opposition aux lieux de leur captivité, soit la vie à venir, par opposition à la vie présente, Ps. 27, 13. 52, 5. Es. 38, 11. 53, 8. La terre d'oubli, c'est le tombeau, Ps. 88, 12. Job 10, 21. 22. Dans le sens moral, la terre est opposée à l'esprit, elle est l'emblème de la matière, le mot terrestre est opposé à céleste, Jean 3, 31. Col. 3, 5. 1 Cor. 15, 47. 48. 2 Cor. 5, 1.; la terre représente la corruption, la décomposition, Ps. 103, 14. Dans le langage prophétique, dans Daniel, et dans l'Apocalypse en particulier, le mot terre désigne encore d'une manière spéciale le territoire des quatre monarchies, l'Asie Mineure, et toute la portion de l'Europe comprise entre la Méditerranée au sud, le *Rhin et le Danube au nord (v. Gaussen).* Newton y ajoute encore l'Angleterre. On multiplierait à l'infini l'énumération des acceptions diverses dans lesquelles ce même mot est pris dans la Bible; ce travail n'est pas nécessaire.

Quant à la terre proprement dite, il a été parlé aux articles Genèse et Création de ce qui concerne son origine et du récit que nous en font les historiens sacrés; de l'aveu même des théologiens les moins suspects d'enthousiasme, de Winer, par exemple, le récit biblique de Gen. 1, est si sage, si bien conçu, si naturel, et raconté dans un style si beau, si élevé, qu'il n'est aucune autre cosmogonie de l'ancien monde qui puisse lui être comparée sous ce rapport. *v.* aussi Cuvier, Discours, etc.; Chaubard, Eléments de Géologie, etc.

Il est difficile de se former une idée des opinions des Hébreux relativement à la structure de la terre; il est probable même qu'ils ne s'étaient pas posé la question. Les descriptions poétiques de Ps. 104, 5. Job 9, 6. 38, 6. Ps. 75, 3., qui nous parlent des bases et des piliers de la terre, ou de Ps. 24, 2. 136, 6., qui nous représentent la terre comme fondée sur l'Océan, ne doivent pas plus être prises à la lettre que celle de Es. 11, 12., qui semble indiquer une terre carrée (Gesenius); de Job 26, 7., qui la représente planant dans l'espace, soutenue par la puissante main de Dieu, ou de Prov. 8, 27. Job 26, 10. Es. 40, 22., qui la représentent comme une sphère, ou comme une circonférence, dont Jérusalem serait le centre, Ez. 5, 5. cf. 38, 12.

Avant l'exil, les Juifs ne connurent guère que les pays qui les avoisinaient immédiatement, et avec lesquels ils avaient des occasions de contact, l'Egypte, l'Arabie, la Syrie et la Phénicie; mais leurs connaissances géographiques s'étendirent avec la captivité; ils apprirent à connaître l'Assyrie, la Médie, la Babylonie, et peut-être leurs rapports avec les Phéniciens leur firent-ils connaître aussi les îles, les pays de l'ouest, et même le nord de l'Asie, Gog et Magog, Ez. 27, Jér. 51, 27. cf. Es. 14, 13. Les premiers essais d'une géographie datent de cette époque, et Josèphe (Antiq. 1, 6.) nous fait part des travaux de celui qui, le premier sans doute, essaya de résoudre les difficultés et les obscurités généalogiques de Gen. 10, par les traditions des peuples sur leurs origines. Depuis les Maccabées, les Juifs entrèrent en rapport avec la Grèce et l'Italie; le commerce et la politique agrandirent de ce côté leur horizon.—On a cru trouver, Jos. 18, 9., la première trace de cartes géographiques, mais on peut l'entendre aussi d'une description des lieux, d'une topographie; en Egypte, cependant, Sésostris aurait eu, d'après la tradition, la première idée de plans et de cartes du pays.

TERTIUS n'est connu que parce qu'il servit de secrétaire à saint Paul, lorsque celui-ci écrivit son épître aux Romains, Rom. 16, 22., soit qu'il ait recopié la lettre autographe de l'apôtre, soit plutôt qu'il ait écrit sous sa dictée. Lightfoot suppose que Tertius est le même que Silas, ce dernier nom pouvant signifier, en hébreu, le troisième. Quelques éditions grecques portent Térentius. On ne sait, du reste, rien de positif sur sa vie.

TERTULLE, orateur, rhéteur ou avocat, dont le nom signifie imposteur. Il ne doit sa réputation qu'à son plaidoyer *contre* saint Paul à Césarée, devant Ananias et le gouverneur Félix, Act. 24, 1. Quoique son discours ne nous soit rapporté *qu'en extrait, on y reconnaît, soit pour* le fond, soit pour la forme, tout ce qui

caractérise les époques de décadence, des précautions oratoires stéréotypées, de la violence et de l'exagération dans la plainte, et ce système d'intimidation qui provient de la peur que causent à ceux qui gouvernent les moindres innovations, et surtout les mouvements de la piété. C'est au nom de la tranquillité publique qu'il combat la liberté des cultes; c'est au nom de l'ordre qu'il demande le châtiment d'un apôtre. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

TESTAMENT. *v.* Alliance, et Bible.

TÉTRARQUE, nom sous lequel régnèrent en Palestine, et dans son voisinage, plusieurs princes vassaux de Rome, notamment Hérode Antipas, fils d'Hérode le Grand, tétrarque de Pérée et de Galilée, Luc 3, 1., qui fit trancher la tête de Jean-Baptiste; Philippe, également fils d'Hérode le Grand, et tétrarque de la Trachonite, Luc 3, 1., de la Batanée et de la Gaulonite; enfin Lysanias, prince d'Abilène. *v.* leurs articles. Le premier est nommé roi, Matth. 14, 9. cf. 2, 22., par suite de l'extension donnée à la signification primitive de tétrarque, ou, pour mieux dire, ce mot qui signifiait d'abord chef d'un quart du pays, avait complétement perdu sa signification pour ce qui concerne les princes de la famille d'Hérode, comme chez nous plusieurs titres subsistent encore, qui n'ont plus de réalité, duc de Dalmatie, prince de la Moskowa, duc d'Isly, comte de Montebello, etc. C'est au démembrement de la Thessalie en quatre tétrarchies, par Philippe de Macédoine, qu'il faut remonter pour trouver l'origine de ce mot et son véritable sens. Puis trois tribus galliques ayant émigré de Thrace en Galatie, partagèrent chacune leur territoire en quatre cercles ou districts, dont les chefs reçurent le nom de tétrarques. Dès lors ce titre s'est conservé jusque dans la période romaine, quoiqu'il n'y eût plus à cette époque qu'un seul tétrarque, Déjotarus. En Palestine, ce furent d'abord les fils d'Antipater, Hérode et Phasaël qui, après avoir été longtemps à la tête des provinces, reçurent d'Antoine moins les fonctions que le nom de tétrarques. Plus tard Hérode, devenu chef de toute la Palestine et de l'Idumée, reçut le titre de roi. Mais, après sa mort, le royaume fut de nouveau partagé entre deux de ses fils, Antipas et Philippe, qui furent appelés tétrarques, tandis que le troisième, Archélaüs, régna sous le nom d'ethnarque. Avec eux s'éteignit pour la famille d'Hérode la charge du tétrarchat; mais elle reparut dans la personne de Lysanias. D'après Josèphe et Pline, il y avait encore des tétrarchies aux environs du Liban et dans la Cœlésyrie, comme, en général, pendant la fin de la république et sous les empereurs, le nom de tétrarque fut donné à de petits princes vassaux, auxquels on ne voulait pas laisser le titre de rois. *v.* Sallust. Catil. 20, 7. Tacit. Ann. 15, 25.

THABOR. *v.* Tabor.

THADDÉE. *v.* Jude.

THADMOR, *Thamar*, etc. *v.* Tadmor, Tamar, etc.

THAMMUS. Ce mot ne se trouve que Ez. 8, 14. Au milieu des visions qui lui montrent l'idolâtrie ravageant le pays et souillant l'autel du Seigneur, le prophète voit des femmes assises qui pleurent Thammus. C'était le dieu du deuil, une divinité qu'adoraient les femmes dans les larmes de leur douleur, l'Adonis des Phéniciens; tous les commentateurs sont d'accord à cet égard. Son culte principal se célébrait à Byblos; il était aussi adoré en Syrie et en Chypre, et de bonne heure, quoique avec des modifications, ce culte passa en Grèce. L'Adonis de nos mythologies ne doit donc pas être confondu avec l'Adonis de l'Orient. Chez les Phéniciens, la fête d'Adonis se célébrait au mois de juin, qui fut peut-être, à cause de cela, nommé Thammuz par les Israélites après le retour de l'exil; elle commençait par le deuil, et finissait par la joie. Les femmes poussaient des cris plaintifs, se rasaient la tête, et allaient jusqu'à offrir leur virginité dans le temple en l'honneur du dieu qu'elles avaient perdu; l'on enterrait ensuite solennellement l'idole, avec toutes les cérémonies en usage. Alors venait la seconde partie de la fête : le dieu était retrouvé, ressuscité, et des réjouissances sans nombre succédaient aux lamentations et au désespoir. Le sens de cette fête était clair et

simple. Adonis était le symbole du soleil, tour à tour perdu et retrouvé, et, sous ce rapport, il n'est autre que l'Osiris des Egyptiens. Il résulte de la vision d'Ezéchiel que cette idolâtrie avait aussi ses sectateurs à Jérusalem; mais on se demande d'où vient ce nom de Thammus qui, nulle part ailleurs, n'est employé dans ce sens. Hævernick est peut-être le seul commentateur qui ait convenablement résolu cette question : selon lui, le prophète évite de prononcer le nom d'Adonis, qui a trop de rapport avec le nom de l'Eternel, Adonaï, et il le remplace par un mot appellatif composé, qui rappelle l'idole d'une manière assez claire pour être comprise. Thammus qui, selon saint Jérôme, signifie abstrus, caché, conviendrait assez au secret dont on enveloppait les mystères de ce dieu ; mais une autre étymologie, développée par Hævernick, semble meilleure encore : Thammus serait une contraction de *Tham'sus* ou de *Thanmus*, qui signifie celui qui s'en va, qui s'évanouit, qui meurt.

THÉATRE. *v.* Jeux. Il n'en est parlé qu'une seule fois dans l'Ecriture, à l'occasion du tumulte d'Ephèse, Act. 19, 29.

THÉMAN (parfait, sud). 1° Chef édomite, fils d'Eliphas et petit-fils d'Esaü, Gen. 36, 11. 15. 42. 2° Ville et district de l'Idumée, Jér. 49, 7. 20. Ez. 25, 13. (opposé à Dédan), Amos 1, 12. Hab. 3, 3. Abd. 9. Au temps d'Eusèbe et de Jérôme, Théman avait encore une garnison romaine. Les Thémanites, Gen. 36, 34., partageaient avec les autres Iduméens la réputation d'une grande sagesse, et passaient pour ne s'exprimer qu'en un langage sentencieux, Abd. 8. Jér. 49, 7.; le plus sage des trois consolateurs de Job, Eliphas, est Thémanite, 2, 11. 4, 1.

THÉOPHILE (ami de Dieu), personnage qui n'est absolument connu que par la mention qu'en fait saint Luc en lui dédiant ses deux ouvrages, Luc 1, 3. Act. 1, 1. On suppose, par le titre de très excellent, qui lui est donné dans l'Evangile, qu'il était un homme de distinction, cf. Act. 23, 26. 24, 3. 26, 25., où cette épithète n'est donnée qu'à de hauts personnages; peut-être occupait-il un poste éminent à cette époque, et le perdit-il plus tard ; peut-être l'intimité qui s'établit entre lui et Luc permit-elle à celui-ci de supprimer dans son second ouvrage un titre que l'étiquette lui imposait dans le premier. On n'en sait rien ; on ignore si Théophile était païen ou juif d'origine, gouverneur romain ou souverain sacrificateur juif, quand, comment et par qui il fut converti ; on ignore tout, et l'on n'a pas même quelque vague tradition à invoquer. Cependant, comme il est dans la nature des interprètes de vouloir tout savoir, et il faut le leur pardonner, les suppositions se sont multipliées autour de ce personnage ; Morus en fait un Athénien, Hase un Alexandrin, Eichhorn un Italien, etc. D'autres pensent que Luc désigne par un faux nom un homme qu'il ne veut pas nommer, gouverneur ou autre, qui penchait vers le christianisme, que son Evangile décida, et qui dès lors se lia d'une amitié intime avec lui ; d'autres enfin croient que le nom de Théophile, ami de Dieu, désigne d'une manière générale tous les chrétiens. L'opinion qui se recommande le plus au milieu de toutes ces hypothèses, est celle d'Eichhorn, que Théophile habitait l'Italie ; elle se fonde sur ce que Luc, ordinairement si exact dans ses détails géographiques, pour la Palestine, l'Asie et la Grèce, se borne pour la Sicile et l'Italie à la simple mention des noms, comme si Théophile devait suffisamment connaître ces contrées ; la fin subite du livre des Actes qui s'arrête en quelque sorte au moment le plus intéressant, aux luttes de Paul avec les puissances de Rome, fortifie ce sentiment ; Luc ne dit plus rien, parce que Théophile était là qui pouvait suivre par lui-même l'histoire de l'apôtre.

THÉRAPHIMS, sans doute des dieux domestiques, une espèce de pénates, que les premières générations de la famille d'Abraham paraissent avoir hérités de leurs ancêtres, Gen. 31, 19. 34. cf. Ez. 21, 26., et qu'ils consultaient comme des oracles, Jug. 18, 5. cf. 17, 5. Zach. 10, 2. Pour les croyants, ce culte était une idolâtrie, 2 Rois 23, 24. Os. 3, 4. Il y avait des théraphims de toute grandeur, depuis ceux que Rachel déroba et cacha, jusqu'à celui que Mical plaça dans le lit de

David, 1 Sam. 19, 13. 16. Ils avaient des visages humains. Quelques auteurs ont cru que c'étaient des cadrans solaires, des anneaux constellés, des espèces de silènes, etc.; il n'est naturellement pas d'absurdités que les rabbins n'aient accueillies ou du moins recueillies sur ce sujet.

THESSALONIQUE (victoire des Thessaliens), ville importante, qui était au temps des Romains la capitale du second district de la Macédoine, et la résidence du præses et du questeur, les deux premiers magistrats romains. Appelée d'abord Emathia, puis Halia, puis Therma, elle reçut, à ce qu'il paraît, son nouveau nom de Philippe, père d'Alexandre (les anciens géographes et scoliastes varient cependant sur ce point), ou de son gendre Cassandre, soit en l'honneur de Thessalonique, fille de Philippe, épouse de Cassandre, soit en l'honneur d'une victoire remportée sur les Thessaliens. Située au fond du golfe qui porte son nom, sinus Thermæus, la ville faisait un grand commerce par lequel elle s'enrichissait de plus en plus; au temps de Pline, elle avait le titre de ville libre, plus tard elle devint métropole ; au cinquième siècle, grande, populeuse, riche, elle était la capitale d'un pays d'une très grande étendue ; maintenant elle s'appelle Salonichi, et compte environ 70,000 habitants, qui vivent en grande partie du commerce. D'après le récit de Strabon, Philippe, en renouvelant la ville, y fit entrer les habitants des petites villes voisines, ce qui augmenta singulièrement sa population; plus tard, un assez grand nombre de Romains vinrent s'y fixer aussi, comme dans toutes les villes considérables de l'empire; enfin, le commerce y attira encore des Juifs. Le nombre paraît en avoir été assez considérable, car ils y possédaient même une synagogue, ou plutôt, pour rendre précisément l'expression des Actes, *la* synagogue, ce qui implique que c'était la synagogue, non-seulement de la ville, mais encore des environs, la synagogue dont la proseuque de Philippes pourrait n'avoir été qu'une simple annexe. C'est dans cette synagogue que Paul commença à prêcher, lorsque après avoir passé pour la première fois par la Phrygie et la Galatie, il eut été poussé par l'Esprit à porter l'Evangile en Europe. Forcé de quitter Philippes, il avait pris la grande route le long de la côte, et il était arrivé à Thessalonique par Amphipolis et Apollonia. Il prêcha pendant trois sabbats consécutifs, et gagna à Christ quelques Juifs et un grand nombre de païens attachés au culte juif, Act. 17, 1-4.; mais les Juifs incrédules, qu'on voit avoir été *nombreux, riches et influents*, causèrent un tumulte en se servant, comme de juste, des hommes oisifs et fainéants qu'ils trouvèrent sur la place publique; le mot de saint Luc, ἀγοραῖοι, devrait proprement se traduire par flaneurs (Steiger, notes manuscrites); ils rassemblèrent la populace, en grande partie sans doute composée de leurs débiteurs, et qui, par ce motif, était d'autant mieux préparée à suivre l'impulsion qu'ils leur donneraient; suivis de cette foule, ils cherchèrent Paul et Silas dans le dessein de les faire paraître en jugement devant l'assemblée populaire, Act. 17, 5. Ne les ayant pas trouvés, ils s'en prirent à Jason et à ses amis, tous hommes de distinction, qu'ils n'osèrent pas juger sommairement et qu'ils traduisirent devant le sénat en formulant une accusation bien propre à effrayer une autorité municipale soumise au joug des Romains. Jason et les siens ne furent point incarcérés, mais durent *fournir un cautionnement*. Saint Paul dut fuir; il se retira d'abord à Bérée, puis à Athènes, et enfin à Corinthe. C'est de là, qu'après avoir travaillé avec bien du succès, il écrivit sa

1re *aux Thessaloniciens, v.* 1 Thess. 1, 8. 3, 6. L'occasion de cette lettre se trouve dans l'arrivée de Timothée auprès de saint Paul; il lui apporte des nouvelles du beau réveil de la Macédoine, de ce réveil dont Paul n'avait vu que les premiers moments, mais qui s'était développé après son départ sous la direction de Silas et de Timothée, non-seulement dans la ville même de Thessalonique, mais aussi dans les environs, parmi les Juifs et au milieu des païens, réveil qui fournit plus tard à l'apôtre des collaborateurs et des aides, Act. 20, 4. Paul loue les Thessaloniciens pour leur foi et leur charité, il les exhorte

à la persévérance, leur donne quelques préceptes généraux, et s'attache à combattre des vues fausses qui s'étaient introduites dans l'Eglise sur divers points, spécialement sur le retour du Seigneur et le jugement dernier. On peut diviser cette épître en cinq parties : *a)* 1-2, 16. Paul rappelle aux Thessaloniciens leur histoire spirituelle, la manière dont l'Evangile fut reçu dans leur ville, l'impression qu'a produite sur d'autres leur conversion, etc. *b)* L'amour de l'apôtre pour cette Eglise, et sa sollicitude pour les fidèles depuis son départ, 2, 17.-3, 13. *c)* 4, 1-12. Exhortations morales, de la conduite des chrétiens en général, et de l'amour fraternel. *d)* 4, 13.-5, 11. Réponse aux doutes, aux erreurs, et aux préoccupations des Thessaloniciens sur le second avènement de Christ, consolations, et exhortations à la vigilance. *e)* 5, 12-24. Exhortations relatives à l'Eglise et à la morale.

2e *aux Thessaloniciens*. Elle fut écrite également de Corinthe, et peu de temps après la première, pour rassurer ses amis qu'une fausse interprétation de sa première lettre, ou qu'une lettre supposée, et exploitée dans de mauvaises intentions, avait alarmés et troublés. Il censure avec plus de force encore ceux qui vivent dans l'oisiveté et dans une curiosité inquiète; il exhorte l'Eglise à s'attacher toujours plus à la saine doctrine, et à surmonter avec constance les persécutions présentes ou futures, 1, 1-12.; il leur annonce l'homme de péché, le mystère d'iniquité, 2, 1-12., et les engage à se garder de toute séduction, 2, 13.-3, 1-6., et à éviter tous ceux qui ne se conduisent pas d'une manière régulière, 3, 7-18.

L'authenticité de ces deux épîtres, prouvée par les témoignages des Pères, Polycarpe, Justin martyr, Irénée, Tertullien, Clément d'Alexandrie, n'a guère été révoquée en doute que par quelques savants tout à fait modernes, qui n'ont pas même trouvé du crédit auprès de leurs collègues, les autres rationalistes. La seconde épître a en sa faveur des témoignages encore plus anciens que la première. Quant aux commentaires, on peut citer celui de Turretin (1739), ceux de Koppe, Flatt, Pelt, Schott, et surtout celui d'Olshausen.

THÉUDAS (ou Théodas, contracté de Théodore), célèbre émeutier juif, nommé dans le discours de Gamaliel, Act. 5, 36., comme ayant réussi à se mettre à la tête de 400 hommes, qui du reste ne tardèrent pas à être défaits. Son histoire se place donc avant Gamaliel qui la raconte, et avant celle de Judas le Galiléen, ainsi qu'il résulte du verset 37, par conséquent avant Tibère, ou au plus tôt sous son règne. C'est donc à tort qu'on a voulu le confondre avec un autre factieux du même nom dont la révolte, arrivée sous le règne de Claude, et sous le gouvernement de Cuspius Fadus, vers 44, est racontée par Josèphe. Pour les confondre on est obligé de recourir à trop de subterfuges, jusqu'à supposer que Luc met dans la bouche de Gamaliel un anachronisme, et lui prête un discours qui n'a pu sans doute être prononcé à cette époque, mais qui du moins renfermait pour les lecteurs des Actes une allusion facile à comprendre. L'interrègne qui suivit la mort d'Hérode le Grand fut fécond en émeutes, moitié politiques, moitié religieuses, et le nom de Theudas était assez commun pour qu'on puisse admettre, à quelques années d'intervalle, deux chefs de ce nom.

THOMAS, surnommé Didyme, deux noms qui, l'un en hébreu, l'autre en grec, signifient jumeau; (d'après la tradition, sa sœur jumelle s'appelait Lysia) : apôtre de Jésus, Matth. 10, 3. Marc 3, 18. Luc 6, 15. Act. 1, 13., que l'on suppose avoir été originaire de la Judée, cf. Jean 21, 2. L'Evangile de saint Jean est celui qui nous le fait le mieux connaître, quoiqu'il ne mentionne que des faits relatifs aux derniers temps de la vie de Jésus, et l'on peut dire qu'il est peu d'apôtres dont le caractère soit généralement plus mal connu et plus faussement apprécié. Thomas est presque toujours pris pour le symbole du doute, du manque de foi; et si une circonstance de sa vie, Jean 20, 24. cf. 14, 5., semble indiquer en lui un homme positif, qui ne se paie pas de paroles, il faut ajouter que ses doutes furent partagés par tous les disciples, que ses dou-

tes ne forment pas non plus l'unique trait, ni le trait distinctif de son caractère. C'est lui qui, voyant Jésus partir pour la Judée où l'attendait la famille de Lazare, s'écrie en songeant aux dangers que son maître allait courir : Allons-y aussi, et mourons avec lui, Jean 11, 16.: ce fait seul montre que Thomas était dévoué, chaleureux, mais d'une vivacité d'esprit semblable à celle de Pierre, souvent peu réfléchie ; comme Pierre l'aurait fait, il interrompt Jésus qui préparait ses disciples à sa fin prochaine, par cette exclamation : Seigneur nous ne savons où tu vas, comment pourrions-nous en savoir le chemin ? Jean 14, 5. Et lorsque le berger eut été frappé, lorsque les brebis se trouvèrent dispersées, Thomas éloigné des autres apôtres par un motif quelconque, ayant quitté peut-être, comme les disciples d'Emmaüs, un théâtre de deuil et d'amers souvenirs, ne put assister à la première apparition du Sauveur à ses disciples. Ceux-ci n'avaient pas cru à la parole des femmes qui étaient venues leur annoncer la résurrection du maître ; *ils ne crurent que lorsqu'ils l'eurent vu.* Thomas n'eut pas plus de foi qu'eux, mais il n'en eut pas moins, et lorsqu'il eut entendu leur récit, il s'écria comme eux, mais dans un langage plus expressif : « Si je ne vois les marques de ses clous en ses mains, et si je ne mets mon doigt dans la plaie des clous, et si je ne mets la main dans son côté, je ne croirai point. » Le dimanche suivant il obtint la preuve qu'il demandait, et Jésus faisant allusion à ses paroles, l'engagea à vérifier par lui-même la réalité de sa résurrection. Thomas, confus et transporté, ne put que s'écrier dans l'élan de sa joie : Mon Seigneur et mon Dieu ! Jésus n'ajouta pas un mot de blâme, et les paroles : « Ne sois pas incrédule, mais fidèle, » sont plus une exhortation qu'une censure. De même les paroles qui suivent : « Bienheureux ceux qui n'ont pas vu mais qui ont cru, » sont à l'adresse des disciples de tous les temps ; ce qu'elles avaient d'actualité se rapportait aux autres apôtres comme à Thomas, et ce qu'elles avaient de général n'est qu'une déclaration des promesses faites à tous ceux qui ont dû croire sans voir, depuis les patriarches qui ont dû espérer, jusqu'aux futurs membres de cette Eglise chrétienne qui ne pouvait reposer que sur la foi. — Si quelque chose distingue Thomas de saint Pierre, c'est plus de modestie, moins de confiance en lui-même ; il a moins promis, et sa chute n'a été que celle des autres disciples ; à cela près on trouve en lui la même droiture et la même chaleur.

Il assista à la réintégration de saint Pierre, Jean 21, 2., et aux assemblées qui suivirent l'Ascension, Act. 1, 13. ; dès lors on perd ses traces, et l'on en est réduit aux traditions qui le font, les unes évangéliser les Parthes et mourir à Edesse, les autres passer aux Indes et y mourir martyr. L'existence des chrétiens de Saint-Thomas, sur la côte de Malabar, a donné à cette dernière opinion quelque probabilité, et elle est presque généralement admise. En revanche son Evangile et ses Actes, mentionnés par les Pères et déjà condamnés par Gélase, sont rejetés comme apocryphes. — (Serm. de Saurin.)

THRACE. On suppose que cette contrée, à peu près la Turquie actuelle, anciennement si fertile, si populeuse et si riche, est désignée par le mot Thiras ou Tiras, q. v., Gen. 10, 2. Il n'en est, du reste, parlé nulle autre part dans l'Ecriture, et aucune de ses nombreuses villes n'y est mentionnée. *v.* 2 Macc. 12, 35.

THUMMIM. *v.* Urim.

THYATIRE, Act. 16, 14. Apoc. 1, 11. 2, 18. Ville de la province de Lydie, plus anciennement nommée Pélopia, et Evippia, située sur le Lycus, à 33 milles nord de Sardes. C'était une colonie macédonienne, assez importante sous le double point de vue militaire et commercial. Ses habitants s'occupaient surtout de fabriquer des étoffes de pourpre. Il se trouvait dans cette ville une petite communauté chrétienne à laquelle saint Jean reproche de s'être laissée envahir par les mœurs païennes. — C'est maintenant un bourg nommé Akhissar, où l'on trouve encore quelques vieilles ruines, et des monuments grecs.

TIBÈRE, Luc 3, 1., fils adoptif de l'empereur Auguste, et second empereur de Rome. D'abord juste et modéré, comme le sont presque toujours les monarques

au début de leur règne, il ne tarda pas à donner essor à son caractère sombre, égoïste, défiant et cruel. Il supprima les assemblées du peuple romain, et réduisit le sénat au rôle d'exécuteur servile de ses volontés. Toute plainte était un crime que la mort devait expier. La délation était encouragée par la protection et les récompenses du tyran. Il fit empoisonner Germanicus son neveu, jeune guerrier qui s'était signalé par de nombreuses et brillantes victoires en Germanie; la jalousie lui dicta cet arrêt, qui enveloppa la famille presque entière de cette noble victime. L'infâme Séjan était son favori et le docile exécuteur des hautes œuvres: après avoir versé des flots de sang, Séjan eut soif du sang de son maître, porta ses vues jusqu'au trône et fut mis à mort. Tibère, devenu vieux, quitta le monde, et se retira dans l'île de Caprée, d'où chaque jour il envoyait au sénat la liste des victimes qui devaient lui être immolées. Saint Luc fixe à la quinzième année de son règne le commencement du ministère de Jean-Baptiste. Ce fut également sous son règne que le Christ souffrit. C'est de lui qu'il est parlé, Matth. 22, 17. Marc 12, 14. Luc 20, 22. 23, 2. Jean 19, 12. Il mourut âgé de soixante-dix-huit ans, le 16 mars de l'an 37; Néron seul a pu briguer l'honneur de l'égaler en cruautés.—Tertullien raconte que Tibère ayant entendu parler des miracles de Jésus, aurait conçu l'idée de le faire admettre au nombre des dieux; ce fait qui n'est du reste pas prouvé, serait en opposition avec ce que rapporte Tacite, que Tibère fit chasser de Rome 4,000 Juifs, et proscrivit les cultes venus d'Egypte et de Judée. Il est vrai que Tibère n'était pas homme à reculer devant une contradiction.

TIBÉRIADE. Il a été parlé du lac de ce nom à l'article Génésareth. Quant à la ville de Tibériade, elle était bâtie sur la rive occidentale du lac, vers le midi, resserrée entre l'eau et la montagne: elle possédait un palais et un stade assez remarquables. Hérode Antipas, son fondateur, l'avait nommée Tibériade en l'honneur de l'empereur Tibère; elle fut la capitale de la Galilée avant Diocésarée. Si c'est la même que Kinnéreth, Jos. 19, 35., elle avait appartenu primitivement à la tribu de Nephthali, mais c'est peu probable, le lot de cette tribu commençant à Capernaüm, Matth. 4, 13. Jos. 19, 34. La contrée environnante, qu'entourent de hautes montagnes, est très chaude et très fertile, mais malsaine et fièvreuse; il y existe plusieurs sources thermales qui contiennent du soufre, du sel et du fer, et forment un dépôt tantôt blanc, tantôt jaune. Jésus-Christ n'est jamais entré dans cette ville, dans la demeure du renard, Luc 13, 32., du meurtrier de Jean-Baptiste. La pêche, et le service du lac, formaient la principale occupation de cette population, presque tout entière grecque et païenne. Néron donna Tibériade à Hérode Agrippa II, et pendant la dernière guerre des Juifs, elle joua un rôle important; sa défense fut longue et désespérée; Vespasien, pour la punir, fit abattre une partie de ses murailles. Dès lors elle devint, et pour assez longtemps, une ville de savants: ce fut là que se rassemblèrent, après la ruine de Jérusalem, quelques Juifs et quelques-uns de leurs prêtres les plus distingués; ils y jetèrent les fondements d'une académie, qui devint célèbre par la composition de la Mishna, la fixation des points-voyelles, et la réputation des docteurs qui y professèrent: elle passait avec Saphet, Hébron et Jérusalem, pour l'une des quatre villes où, d'après les traditions talmudiques, le Messie devait séjourner et régner. Elle porte le nom de Claudia Tiberias sur plusieurs médailles; sur d'autres qui datent du règne de Trajan, elle représente, à cause de ses sources, la déesse de la santé, ceinte d'un serpent, et assise sur une montagne d'où sort une grande abondance d'eaux; sur d'autres enfin une barque lui sert d'exergue. Tabarié n'est plus aujourd'hui qu'un gros bourg de 4,000 habitants, dont un quart de Juifs; il paraît ne pas occuper tout à fait la même place que la Tibériade historique, dont on trouve encore des ruines assez considérables près de là. Tabarié fut presque détruite par un tremblement de terre le 1er janvier 1837; les murailles et une partie de l'ancienne ville résistèrent seules à cette catastrophe; les habitants se sont en hâte rebâti des mai-

sons ou des huttes de bois. Les sources sont à trente-cinq minutes de là, et à vingt pas du lac.

TIBNI (foin, paille), 1 Rois 16, 21., fils de Guinath, convoita le trône d'Israël que la mort d'Ela rendait vaquant; il le disputa trois ans à Homri avec un succès partagé, mais il finit par être vaincu, et sa mort, en laissant les siens sans chef, assura le succès de son rival.

TIDHAL, Gen. 14, 1., l'un des rois alliés de Kédor-Lahomer qui furent défaits par Abraham; il est appele roi de Gojim (des nations), soit que ce fût le nom de sa peuplade et de sa ville, soit que, par suite de victoires, il se fût mis à la tête de quelques peuplades, dont la réunion lui aurait assuré une certaine prépondérance.

TIGLATH-PILÉSER (ou *Tillegath-Pilnéeser* dans les Chroniques), 2 Rois 16, 7. 15, 29. 1 Chr, 5, 26. 2 Chr. 28, 20., 747 av. Chr., roi d'Assyrie, fit alliance avec Achaz, roi de Juda, lui prit son or et son argent, jusqu'à dépouiller le temple, s'en servit pour envahir la Syrie et le royaume d'Israël, mit à mort Retsin après avoir pris Damas, et conduisit en Assyrie les dix tribus vaincues, accomplissant sans le savoir les oracles d'Esaïe, 7, 17. 8, 4. Il se montra diplomate habile; sous le nom de protecteur, il fit payer à Juda les frais de ses campagnes, et s'enrichit avec l'argent d'autrui, se délivrant de ses ennemis et peuplant ses états de sujets industrieux. On croit qu'il est désigné, Os. 5, 13. 10, 6., sous l'épithète de Jareb. On ignore sous quel nom il est connu dans l'histoire profane, mais il paraît que c'est à peu près à l'époque du démembrement de l'ancien royaume assyrien, sous Sardanapale, qu'il faut placer ces événements, alors que des ruines de l'empire surgissaient les trois monarchies nouvelles des Assyriens, des Babyloniens et des Mèdes.

TIGRE. 1° Fleuve, le Hiddekel du paradis, q. v. Gen. 2, 14. Dan. 10, 4.—2° Animal qui n'est pas mentionné dans l'Ancien Testament, quoique quelques versions aient cru le trouver dans l'hébreu laïsh, Job. 4, 11., qui signifie lion, q. v.

TILLEGATH-PILNÉESER (celui qui délivre les captifs), *v.* Tiglath-Piléser.

TILLEUL. Luther a cru que le élon de Es. 6, 13., et le libneh de Os. 4, 13., signifiaient le tilleul, mais *v.* Chêne, et Stacte.

TIMÉE (honorable), père du célèbre aveugle de Jérico, Marc 10, 46., est inconnu.

TIMNA (défendu), ville de Juda, située à la frontière septentrionale, mais conquise sous Achaz, par les Philistins, Jos. 15, 10. 57. 2 Chr. 28, 18. On la distingue peut-être à tort de Timnatha, Gen. 38, 12., qui est indiquée, Jos. 19, 43., comme appartenant à la tribu de Dan; plusieurs villes qui avaient été d'abord données à Juda, passèrent, dans une seconde répartition à la tribu voisine. Timna est connue surtout par les exploits de Samson, Jug. 14, 1., et l'on voit qu'à cette époque déjà les Philistins s'en étaient emparés. Eusèbe mentionne un bourg de ce nom, Tamna, qui existait encore de son temps entre Jérusalem et Diospolis; il paraît n'avoir pas été sans importance sous les Romains, 1 Macc. 9, 50. Jos. Guerre des Juifs 3, 3,5. Plin. 5, 15.

TIMNATH-HÉRÈS, et *Timnath-Sérah,* ville des montagnes d'Ephraïm, où demeurait et où fut enseveli Josué, 19, 50. 24, 30. Jug. 2, 9.

TIMON (honorable), Act. 6, 5., un des sept premiers diacres de l'Eglise de Jérusalem, inconnu. Les uns le font évêque de Bostra en Arabie, les autres de Bérée, ou de Tyr et Sidon.

TIMOTHÉE, (craignant Dieu), évangéliste, et l'un des plus fidèles compagnons de Paul, 2 Tim. 4, 5., était probablement Lycaonien, natif de Derbe, fils d'une femme juive, Eunice, et d'un père païen, Act. 16, 1. 3. 20, 4. 2 Tim. 1, 5. Sa mère, et son aïeule Loïs, furent probablement converties lors du second séjour de Paul en Lycaonie, et peut-être que lui-même, quoique fort jeune, reçut à cette époque, des impressions sérieuses que les soins pieux de sa famille n'eurent pas de peine à développer, 2 Tim. 1, 5. 3, 15. Les passages 1 Tim. 1, 2. 2 Tim. 1, 2. 1 Cor. 4, 17., n'indiquent pas nécessairement que Paul ait été l'instrument de la conversion de son jeune ami; elles peuvent se rapporter à l'influence qu'il exerça sur lui en le formant à l'évangélisation. Ti-

mothée justifiait, par une bonne réputation, sans doute aussi par des dons naturels, les prophéties positives qui avaient été faites à son sujet, 1 Tim. 1, 18. 4, 14., et il se recommandait ainsi à l'attention de l'apôtre qui n'hésita pas à se l'attacher. Après l'avoir circoncis et lui avoir donné l'imposition des mains (l'an 52), Paul le prit avec lui pour se rendre par Troas en Macédoine, Act. 16, 1. 3. 1 Tim. 4, 14. 6, 12. 2 Tim. 1, 6. Il le laissa d'abord à Bérée, l'envoya peu de temps après à Athènes, puis à Thessalonique pour avoir des nouvelles de cette Eglise, au sujet de laquelle il était inquiet, Act. 17, 14. 15. 1 Thess. 3, 2. Timothée, apportant des nouvelles de Thessalonique, rejoint Paul à Corinthe (52 ou 53), et signe, avec lui, ses deux lettres aux Thessaloniciens, 1 Thess. 1, 1. 3, 6. cf. Act. 18, 5. 2 Thess. 1, 1. Ici nous perdons de vue Timothée; la narration des Actes est interrompue quant à ce qui le concerne, et ce n'est qu'après un certain temps que nous le retrouvons; il est à Ephèse, Act. 19, 22. Paul l'envoie de là en Macédoine et à Corinthe, Act. 19, 22. 1 Cor. 4, 17. 16, 10. (l'an 56 ou 57); cependant, en écrivant sa première lettre aux Corinthiens (16, 10.), Paul ne sait encore rien de l'arrivée de Timothée au milieu d'eux; les résultats de ce voyage, comme en général plusieurs points de la vie de Timothée, restent assez obscurs, et l'on a de la peine à découvrir comment cadrent ensemble les récits des Actes et des Epîtres, la vie de Paul et celle de Timothée. Nous trouvons de nouveau ce dernier en Macédoine, auprès de Paul, lors de l'envoi de la seconde aux Corinthiens, 1, 1., et l'on suppose que retenu par diverses occupations, Timothée n'a pu aller jusqu'à Corinthe, ce qui expliquerait le silence que garde l'apôtre, 2 Cor., sur la présence et l'activité de Timothée dans cette ville. Mais lorsque, plus tard, Paul écrit de Corinthe aux chrétiens de Rome (58), Timothée paraît être auprès de lui, Rom. 16, 21. Paul, revenant par la Macédoine, envoie Timothée à Troas, Act. 20, 4., et nous le perdons de vue encore une fois. Puis vient la captivité de Paul à Rome, et dès lors il devient toujours plus difficile de raconter la vie de Timothée; des faits sont indiqués çà et là, mais aucune date ne les lie; peut-être est-il à Rome avec son maître. Quoi qu'il en soit, après cette première captivité, l'on peut supposer (tous les interprètes en sont réduits à des suppositions sur ce point) que Paul, passant à Ephèse ou près de là, y laissa Timothée muni de quelques instructions qui cependant n'étaient point suffisantes, 1 Tim. 1, 3.; qu'il poursuit son voyage par Philippes, jusqu'à Troas, 2 Tim. 4, 13.; qu'il revient de la Macédoine dans l'Asie-Mineure pour y voir Timothée, ainsi qu'il le lui avait promis dans sa première épître; qu'il lui fait des adieux solennels, 2 Tim. 1, 4., comme s'il allait entreprendre un voyage long et dangereux; que dans ce voyage il laisse Trophyme malade à Milet, et Eraste à *Corinthe, 2 Tim. 4, 20.; qu'il pousse* peut-être jusqu'en Espagne, et qu'enfin il arrive à Rome, soit libre, soit prisonnier; qu'il envoie de là quelques-uns de ses compagnons comme missionnaires, 2 Tim. 4, 10.; qu'il fait peut-être prévenir verbalement Timothée de venir le joindre (supposition nécessaire pour expliquer sa seconde Epître, où il s'adresse à Timothée comme si celui-ci connaissait déjà son emprisonnement); qu'ayant été entendu par le juge, et n'espérant plus recouvrer sa liberté, Paul presse Timothée de venir le voir avant l'hiver, et d'amener Marc avec lui, 2 Tim. 4, 11. 21. La seconde Epître à Timothée aurait donc été écrite de Rome en 67, et adressée au disciple à Ephèse. Quant à la première, elle se place naturellement pendant le voyage que fit Paul en Macédoine après qu'il eut établi Timothée à Ephèse, de sorte que la notice ajoutée dans les éditions ordinaires à la fin de l'épître est fausse, comme d'autres qui font dater la lettre d'Athènes. L'Epître à Tite fut écrite à la même époque, ainsi que cela résulte de sa grande ressemblance avec la première à Timothée. La tradition ajoute à ces données du récit biblique, que Timothée fut évêque d'Ephèse, et qu'il souffrit le martyre sous Domitien (81-96 ap. C.). On suppose que le Timothée de Hébr. 13, est le même que le disciple de Paul, mais on ne sait à quel

événement de sa vie l'apôtre fait allusion en parlant de sa mise en liberté, si toutefois cette traduction doit être admise, ce qui est contesté par plusieurs commentateurs. — Le caractère de Timothée est assez relevé par la confiance et l'amitié de saint Paul ; on peut dire qu'il est sans tache ; pur, égal, aimant et doux pour les autres, il ne se ménageait pas assez lui-même, et l'apôtre ne lui reproche que trop de sobriété, un ascétisme trop rigoureux et trop austère, 1 Tim. 5, 23. Heureux les pasteurs qui ne méritent pas d'autre censure ! Le ministère si fécond de Timothée n'est connu que par les lettres qu'il a reçues d'un apôtre ; sa carrière si importante serait entièrement oubliée sans cette circonstance, et l'on peut se faire une idée, par ce seul exemple, de ce que doit avoir été l'activité des premiers apôtres et missionnaires, sur la vie desquels nous n'avons aucun détail. Il semble aussi qu'on doive se réjouir de ce qu'au milieu de toutes les peines de sa vie, Paul ait eu la douceur de rencontrer un ami comme Timothée, qui pouvait si bien le comprendre et sympathiser avec lui, 2 Tim. 3, 10. De pareilles amitiés ne peuvent s'établir qu'entre chrétiens ; elles sont durables et parfaites, parce qu'elles unissent la connaissance et le sentiment, la vérité et la charité ; cf. 2 Jean 2.

Epîtres pastorales. On désigne sous ce nom les deux Epîtres à Timothée, et l'Epître à Tite. Elles se distinguent de toutes les lettres de Paul qui nous sont parvenues, en ce qu'elles sont les seules qu'il ait adressées à des compagnons de service ; elles se distinguent aussi par là de l'Epître à Philémon, qui n'est qu'une simple lettre de particulier, et qui ne traite que d'un seul objet de la plus grande simplicité, d'une demande pour laquelle une exposition longue et variée était moins nécessaire qu'une manière persuasive de la présenter. Dans les épîtres pastorales, au contraire, Paul est convaincu d'avance que son lecteur est disposé à recevoir les préceptes qu'il lui donne. Ce sont des lettres d'amitié, mais ce sont aussi des lettres d'affaires ; elles ont ce double caractère, et il est évident qu'elles étaient destinées à recevoir une certaine publicité. Ce qui a été dit plus haut sert à fixer les dates de ces lettres, les lieux d'où elles furent écrites et leurs circonstances : il faudrait un livre spécial pour résoudre les doutes et prouver les assertions ; ce n'est point ici notre tâche.

Il n'est aucune épître dont l'authenticité ait éprouvé de plus rudes attaques que la *première Epître à Timothée;* c'est Schleiermacher qui lui a porté les premiers coups, s'appuyant de la logique, de la philologie et de l'histoire. On lui prouva (Planck) que la plupart de ses arguments s'appliquaient avec la même force aux deux autres épîtres pastorales, et Eichhorn, profitant de la leçon, ne tarda pas à attaquer les trois épîtres ensemble ; d'autres ont suivi leurs traces, mais ils ont été réfutés à plusieurs reprises par Bœhm, Heidenreich, Schneckenburger, etc. La violence des attaques a fait faire des recherches consciencieuses qui ne sont pas restées sans résultat. Il est difficile de donner une analyse de ces épîtres, surtout de la première à Timothée, où il y a plus d'abondance que d'ordre, où toute disposition oratoire est négligée, plus encore que dans les autres épîtres de Paul, et où l'apôtre semble avoir jeté, au fur et à mesure qu'ils se présentaient à lui, les préceptes, les sentences, les souvenirs, l'expression de ses sentiments personnels, des directions générales, des détails intimes, les conseils de l'apôtre et les conseils de l'ami. Les docteurs et les doctrines que Paul s'attache à combattre, ou qu'il signale à l'attention du pasteur d'Ephèse, sont les mêmes tendances qu'on a vu combattues dans les Epîtres aux Ephésiens et aux Colossiens ; il lui recommande de les combattre surtout en proclamant l'Evangile, en opposant aux erreurs les vérités contraires, l'autorité de son ministère au charlatanisme des faux docteurs.

La *seconde à Timothée* parle également des faux docteurs, mais d'une manière plus vague, moins circonstanciée, 3, 1-5. 4, 3. etc. ; c'est, en quelque sorte, un supplément d'instructions ; elle est, du reste, plus personnelle, plus intime, et, comme on l'a dit, elle reflète les disposi-

tions de l'âme de l'apôtre, qui s'attendait à un prochain délogement, et qui fait son testament avant de mourir, instituant, en quelque sorte, Timothée pour son héritier et exécuteur testamentaire.

L'*Epître à Tite* ne traite, pour ainsi dire, qu'un seul sujet, la nécessité de nommer des anciens dans les villes de l'île de Crète ; il ne s'agit pas, comme dans les précédentes, de redresser ou de compléter un ordre de choses déjà existant, mais en partie affaibli ou corrompu ; il ne s'agit, par conséquent, pas de combattre : aussi les préceptes donnés par Paul sont-ils tout à fait simples. Le reste de l'épître traite de la doctrine et de l'enseignement. L'Evangile avait pénétré en Crète d'assez bonne heure, mais d'une manière en quelque sorte privée ; on y voyait des croyants, on n'y trouvait pas d'Eglise, et Tite fut chargé d'organiser ces troupeaux. L'absence de conducteurs spirituels et le contact des idées juives avaient pu favoriser l'action du principe judaïsant, et l'antique mauvaise renommée des Crétois, justifiée par leur immoralité, continua de subsister même après l'établissement partiel du christianisme dans cettte île.

Chacune des trois épîtres pastorales a donc son caractère, chacune forme un ensemble dont les différentes parties se lient, d'une manière conforme au but particulier de l'apôtre, et aux circonstances dans lesquelles elle a été composée. — Comment. Heidenreich.

TIPHSAH, 1 Rois 4, 24., ville frontière du royaume de Salomon, vers le nord-est. Son nom signifie passage, et elle était, en effet, la clef militaire et commerciale de l'Euphrate. C'est le Thapsacus des anciens, grande et populeuse cité, bâtie sur la rive occidentale de l'Euphrate, à une forte journée à l'est de Palmyre. Elle reçut, depuis Séleucus Nicator, le nom d'Amphipolis, et s'appelle maintenant El-Déir. —Il ne faut pas la confondre avec la ville nommée 2 Rois 15, 16.; car, à cette époque, la frontière du désert n'appartenait plus aux successeurs de Salomon, et, vu sa signification, le même nom a pu être donné à bien des villes différentes.

TIRAS, Gen. 10, 2. Depuis les Targumistes, tous les interprètes croient retrouver les descendants de Tiras dans les Thraces, les habitants actuels de l'Albanie. Tyras était l'ancien nom du Dniester, et l'affinité de nom devient plus frappante encore quand on se rappelle que le ξ des Grecs (Thrax) se trouve dans l'alphabet à la place de l's des Hébreux. *v.* Thrace.— Il y avait aussi une ville de Thyrée dans le Péloponèse, et, comme Tiras était frère de Javan, cette parenté pourrait établir le voisinage de leurs descendants. Schrœder, enfin, pense aux Tyrrhéniens (Tyrséniens est probablement une faute d'impression), qui étaient unis ou identiques aux Pélasges, et célèbres comme navigateurs et comme pirates. Les noms de Toersha (Tiras), et de Mashoach (Mésec), se retrouvent à côté l'un de l'autre sur diverses inscriptions égyptiennes, comme les noms de peuples ou peuplades qui ont été en guerre avec l'Egypte.

TIRHACA, le Taracus de Manéthon, le Téarcon de Strabon, le troisième roi de la 25e dynastie égyptienne (l'éthiopienne), dont le nom est confirmé par les monuments et les inscriptions de l'Egypte, n'est connu que par l'alarme qu'il jeta dans le camp de Sanchérib, et l'heureuse diversion qu'elle fit en faveur d'Ezéchias, 2 Rois 19, 9. Es. 37, 9. (714 ou 712 av. C.). On ignore si ce fut une panique imaginaire, ou si Tirhaca porta réellement ses armes en Assyrie. D'après Strabon, ce prince, plus fort que ses prédécesseurs, aurait, dans ses expéditions, poussé jusqu'aux colonnes d'Hercule. Il doit avoir régné dix-huit ans, de 714-696. C'est peut-être lui qui est désigné Es. 30, 2., si ces oracles se rapportent à Ezéchias, et l'on croit que Es., 19, annonce les événements qui suivirent sa mort, et l'avènement d'une dynastie nouvelle.

TIRTSA (grâce, beauté), ville cananéenne et résidence royale, Jos. 12, 24., devint, par la suite, la capitale du royaume d'Israël, depuis Jéroboam jusqu'à Homri, 1 Rois 14, 17. 15, 21. 33. 16, 8. Son palais fut brûlé dans une des dernières guerres de succession, 1 Rois 16, 15. 17. 23., et Homri choisit Samarie pour sa résidence. Tirtsa est célébrée à cause de la beauté de ses environs, Cant. 6, 4., mais on ne connaît plus au juste son emplace-

ment; on croit qu'elle était située au nord-est de Sichem, sur le plateau d'une belle montagne. Quelques voyageurs du treizième et du quinzième siècle pensent en avoir trouvé les ruines, sous le nom de Tersa, à 3 lieues est de Samarie.

TISBÉ, ville de la tribu de Nephthali, en Galilée, Tobie 1, 2.; d'autres, à cause de 1 Rois 17, 1., croient que Tisbé était en Galaad. Elle n'est connue que comme patrie d'Elie; mais il suffit de cette mention pour réfuter l'assertion des pharisiens, Jean 7, 52., car il n'est pas de ville aussi petite qui puisse revendiquer l'honneur d'avoir donné le jour à un prophète plus grand qu'Elie le Tisbite.

TISSERAND. L'art de faire des tissus est fort ancien. On peut croire qu'il fut l'une des premières découvertes de l'esprit humain, car il était pour l'homme une nécessité, et s'il est compliqué dans son exécution, il est du moins tellement simple dans son idée première, que cette idée, fécondée par le besoin, ne dut pas tarder à porter ses fruits et à donner aux hommes, avec un art nouveau, des ressources nouvelles. Hérodote nous montre déjà les Egyptiens travaillant le lin et le coton; la Bible, confirmant les assertions de l'histoire profane, parle de magnifiques tissus blancs de fin lin travaillés en Egypte, Gen. 41, 42. Es. 19, 9., et plus tard de tapis de fin lin moirés ou semés de dessins, dont l'Egypte faisait le commerce, Ez. 27, 7. cf. Prov. 7, 16. C'est là probablement que les Israélites avaient fait leur apprentissage, puisque dans le désert ils avaient déjà des ouvriers assez habiles pour confectionner tous les tapis et tentures du tabernacle, Ex. 35, 35. Chez eux cependant, c'étaient plutôt les femmes, même les princesses, et souvent les esclaves, qui s'occupaient de tisser comme de filer, Prov. 31, 13. 19. cf. 21. 22. 24. Ex. 35, 25. 2 Rois 23, 7. Cependant cette règle avait ses exceptions, Ex. 35, 35. cf. 1 Chr. 4, 21. En Egypte au contraire, c'étaient les hommes qui tissaient, Hérodote 2, 35. cf. Es. 19, 9. Le métier du tisserand était chez les anciens assez élevé, de telle sorte que l'ouvrier travaillait debout.

Les diverses pièces nommées dans l'Ecriture sont la navette, Job 7, 6.; l'ensuble, 1 Sam. 17, 7. 2 Sam. 21, 19.; la cheville du métier avec la chaîne, Jug. 16, 14. (mal traduit dans Martin, l'attache de la tissure avec l'ensuble); la chaîne et la trame, Lév. 13, 48.; les pesnes, Es. 38, 12., etc. La fréquence de ces expressions et l'usage qu'en font les prophètes dans leurs poétiques comparaisons, montrent que le métier du tisserand était assez général parmi les Israélites, quoique l'on puisse conclure de Prov. 7, 16., qu'ils continuèrent de tirer d'Egypte leurs tissus les plus estimés. Ils travaillaient surtout le coton, le lin et la laine, peu ou point la soie; ils faisaient entre autres des étoffes grossières de poil de chèvre et de poil de chameau qui servaient d'habits de deuil, de vêtements pour les pauvres, ou de garnitures de tentes, Matth. 3, 4. Ex. 26, 7. 35, 6. Cant. 1, 5. On sait qu'il n'entrait jamais deux matières différentes dans un même tissu, Lév. 19, 19. Il est difficile de déterminer exactement la nature des diverses étoffes mentionnées dans l'Ecriture; on voit seulement qu'il y en avait de plusieurs sortes, des quadrillés, des croisés, des espèces de damas avec des dessins symboliques en broderies, etc. La robe sans couture, Jean 19, 23., quelque simple qu'on l'imagine, montre à quel haut degré de développement ils avaient déjà porté le travail de la fabrication.

TITE, aide et compagnon de Paul, était païen d'origine, et ne revêtit point, même après sa conversion, le signe de la nationalité juive, Tite 1, 4. Gal. 2, 3. Les Actes ne le nomment nulle part, et il n'est un peu connu que par l'épître qu'il a reçue de Paul, et par la mention qui est faite de lui à plusieurs reprises dans la 2e aux Corinthiens. C'est à Antioche que nous le trouvons d'abord; député par cette église au concile de Jérusalem, il s'y rend avec Paul, son père spirituel, Gal. 2, 3. cf. Act. 15. Paul l'envoie plus tard d'Ephèse à Corinthe sur les traces de Timothée, pour travailler à rétablir l'ordre troublé dans cette Eglise. Tite y est bien reçu, remplit avec succès la mission qu'il a acceptée, et refuse toute espèce de don ou de récompense, 2 Cor. 7,

13. 12, 18. Il rejoint en Macédoine, peut-être à Philippes, son maître, qui l'a vainement attendu à Troas, 2 Cor. 2, 12. 13. 7, 6. Paul le renvoie de nouveau à Corinthe pour y organiser ou y presser des collectes, 2 Cor. 8, 6., etc. On croit que ce fut lui qui porta la seconde lettre de Paul aux Corinthiens. Dès lors on a plus de peine à suivre son histoire. Après sa première captivité, Paul laisse Tite en Crète avec la mission spéciale d'organiser les troupeaux en mettant des anciens à leur tête ; là, Tite reçoit la lettre de l'apôtre qui lui demande de venir le trouver à Nicopolis, Tite 1, 5. 3, 12. Il accompagne Paul dans son second voyage à Rome, mais le quitte au bout de quelque temps pour se rendre en Dalmatie, 2 Tim. 4, 10. Les plaintes de l'apôtre qui, après avoir dit : Tous m'ont abandonné, mentionne spécialement l'absence de Tite, peuvent être aussi bien un regret qu'un reproche, et rien, ni dans les paroles de Paul, ni dans la vie de Tite, ne permet de croire que le voyage de Dalmatie fût pour Tite une affaire d'intérêt ou de peur. La tradition ajoute que Tite devint évêque de Crète et qu'il mourut dans cette île à un âge fort avancé. — Quant à son épître, voyez Timothée.

TOB, district situé au delà du Jourdain, dans le voisinage d'Hammon et de la Syrie, Jug. 11, 3. 2 Sam. 10, 6., peut-être le même que le Tubin ou Tubius de 1 Macc. 5, 13. Ptolémée compare Thauba dans l'Arabie Déserte, d'autres pensent à Tabaï en Pérée.

TOBIJA. 1° vil intrigant hammonite qui, d'esclave affranchi, était devenu chef d'une tribu samaritaine, et n'usa de son influence que pour se faire le complice de Samballat et son agent dans toutes ses perfidies contre les Juifs et contre Néhémie en particulier. Il avait épousé la fille de Sécania, son fils était gendre de Messullam, et par ces relations avec deux des premières familles de Jérusalem, il pouvait se tenir facilement au courant de tout ce qui se faisait. Longtemps la présence de Néhémie déjoua ses projets ; une absence de ce gouverneur l'enhardit, il s'établit à Jérusalem, et profita de son intimité avec le souverain sacrificateur Eliasib pour se faire concéder l'usage d'un des appartements du temple. Néhémie, de retour, le fit honteusement chasser et jeter ses meubles hors des parvis : ce fut là sans doute ce qui lui fut le plus sensible. Cette âme basse et inconséquente ne connaissait que deux passions, l'envie et la cupidité, Néh. 2, 10. 4, 3. 6, 1. 13, 4. — 2° contemporain d'Esdras, *v.* Heldaï.

TOGARMA, Gen. 10, 3. D'après une ancienne tradition qui s'est conservée en Arménie, Togarma serait le père des Arméniens. Comme les Septante traduisent constamment Togarma par Thorgama, d'autres ont cru voir dans ces peuples les Turcomans ou les Turcs. Les deux opinions peuvent être vraies, et il est difficile de décider entre elles. La mention de Ez. 38, 6. 27, 14., montre que cette peuplade ou nation s'occupait surtout de l'élève des chevaux, des mulets, et par conséquent des ânes. La tradition arménienne nomme, comme souche de ce peuple, Haïk, fils de Thorgom, petit-fils de Gamer (Schrœder).

TOHI, 2 Sam. 8, 9. 1 Chr. 18, 9., roi de Hamath, ville de Syrie, fut heureusement débarrassé par David de Hadadhéser, son puissant voisin, avec lequel il était toujours en guerre. Il envoya son fils Joram féliciter le vainqueur et lui porter des présents, démarche qui doit être placée non après la première victoire de ce prince, mais après la seconde, qui consomma sans retour la ruine totale de son adversaire; il eût été imprudent, en effet, de se réjouir avec trop d'éclat lorsque toute chance de salut n'était pas encore perdue pour le roi de Syrie.

TOIT. On sait que les toits de l'Orient sont plats, comme ils l'ont toujours été : la sécheresse habituelle du climat permet ce genre de construction, qui chez nous compromettrait la solidité des maisons par le long et fréquent séjour de pluies sans écoulement. Il était du reste pourvu, par une légère inclinaison du plancher, partant du milieu ou de l'un des côtés, à ce que l'eau, pendant la saison des pluies, pût s'écouler facilement; elle était conduite de là par des tuyaux dans les citernes destinées à la recevoir.

Un parapet peu élevé courait autour du toit, servant de barrière et d'appui, Deut. 22, 8. 2 Rois 1, 2. (?) Le toit était fait d'une espèce de bousillage à peu près imperméable, sur lequel on trouvait quelquefois, comme sur nos toits, une espèce d'herbe qui, presque sans racines, ne tardait pas à sécher, Ps. 129, 6. 2 Rois 19, 26. Es. 37, 27. Parfois aussi, mais rarement, le toit était formé de dalles de pierres. Il servait à différents usages : on s'y rendait pour se reposer, pour se distraire, pour prendre l'air frais du soir, 2 Sam. 11, 2. Dan. 4, 29.; on y dormait l'été; on s'y retirait pour des entretiens intimes, ou pour s'abandonner librement à sa douleur, 1 Sam. 9, 25. 26. Es. 15, 3. Jér. 48, 38.; on y dressait des tentes, on y célébrait la fête des Tabernacles et d'autres solennités religieuses, 2 Rois 23, 12. Jér. 19, 13. Soph. 1, 5. Act. 10, 9., comme si l'on y était plus près de Dieu; on y faisait aussi des choses que l'on désirait voir connues du public, 2 Sam. 16, 22., telles que des proclamations, Matth. 10, 27. Luc 12, 3.; on observait ce qui se passait au dehors, Jug. 16, 27. Es. 22, 1.; on s'y défendait contre des attaques, Jug. 9, 51. 2 Macc. 5, 12.; on y exposait les ustensiles et objets de ménage que l'on voulait sécher, etc., Jos. 2, 6.; en un mot, l'on s'en servait comme de véritables terrasses, pour tous les usages possibles; mais l'on n'y demeurait pas d'habitude, et l'image de Prov. 21, 9. cf. 25, 24., dit assez combien c'eût été une triste existence que de vivre sur un toit et exposé aux intempéries de l'air.

On montait sur le toit par deux escaliers, l'un intérieur, l'autre extérieur; il était en outre facile d'enjamber d'un toit sur le toit voisin et d'aller ainsi d'un bout de la rue à l'autre, Matth. 24, 17. Marc 13, 15. Luc 17, 31.

D'après ce qui précède, on comprend comment les amis du paralytique purent porter leur malade sur le toit quand la foule les empêchait d'entrer par la porte, Marc 2, 3. 4.

Quelques observations du révérend Hartley compléteront ce qu'il y a à dire sur ce sujet: Quand j'étais à Egine, dit-il, j'étais souvent occupé à regarder le toit au-dessus de ma tête, et j'admirais combien l'action des amis du paralytique était facile. Au-dessus des poutres était une couche de grands roseaux; ces roseaux étaient couverts de broussailles, et par dessus tout cela était une couche de terre, battue au point de former une masse solide. Il leur fut très aisé de remuer la terre, puis les broussailles, et enfin les roseaux; cela ne leur eût pas été plus difficile lors même que la terre eût été couverte de tuiles, cf. Luc 5, 19.; ils ne pouvaient incommoder en aucune manière les personnes qui étaient au-dessous dans la maison en enlevant les tuiles et la terre, ces personnes étant garanties par les broussailles et les roseaux qui devaient être remués les derniers. — Le même missionnaire explique encore Es. 22, 1., par la coutume turque de monter sur les toits quand on entend crier au feu! pour voir de quel côté l'incendie s'est déclaré. — *v.* Maisons.

TOKEN, Tolad, villes inconnues, de Siméon, 1 Chr. 4, 29. 32.

TOLAH. 1° Fils aîné d'Issaccar, Gen. 46, 13. Nomb. 26, 23. 1 Chr. 7, 1. — 2° Le septième des juges d'Israël, de la tribu d'Issacar, peut-être d'une famille distinguée; il gouverna le pays pendant vingt-trois ans après la mort d'Abimélec, et profita sans doute des douceurs de la paix pour réparer le mal qu'avaient fait les guerres précédentes, et l'usurpation d'Abimélec, Jug. 10, 1. Il mourut à Samir, lieu de sa résidence.

TOMBEAUX. *v.* Sépulcres.

TOPAZE, hébr. *pitdah,* Ex. 28, 17. Ez. 13, 28, Job. 28, 19. Les traducteurs sont en général d'accord sur la traduction du mot, mais ils ne s'entendent plus sur la couleur de la topaze; les Grecs disent qu'elle est d'un jaune d'or, Pline la fait verte, ce qui a porté les modernes à penser que l'ancienne topaze est la chrysolithe d'à présent; la mention de Job est, du reste, d'accord avec celle de Pline, Job cherche la belle topaze en Ethiopie, Pline la trouve dans une île de la mer Rouge. Ce qu'on appelle aujourd'hui topaze, est une pierre transparente d'un jaune citron, ou tirant sur la couleur du vin; on en connaît aussi de blanches.

TOPHETH (horreur), entrée de la partie inférieure de la vallée de Hinnom, près de Jérusalem. *v.* Hacel-Dama et Hinnom.

TORRENTS. *v.* Ruisseaux.

TOURNOIEMENT. *v.* Lever.

TOURTERELLE. *v.* Colombe. La tourterelle proprement dite, Jér. 8, 7. (Septante τρυγών), est un oiseau de passage qui apparaît en Palestine avec le printemps, Cant. 2, 12., et qui devait être offert par les pauvres en holocauste et dans les sacrifices d'actions de grâces, Lév. 1, 14. 5, 7. Il était offert aussi comme sacrifice de purification, Lév. 12, 6. 8. cf. Luc 2, 24., et par le nazarien après une violation de son vœu, Nomb. 6, 10. D'après Sonnini, il y a en Égypte une espèce de tourterelle qui y habite toute l'année, dont l'espèce est très nombreuse, et qui peut être celle dont parle Moïse dans ses préceptes de purifications; cf. encore Lév. 14, 22. 15, 14. 29. La tourterelle, columba turtur de Linnée, est un peu plus petite que le pigeon, le dos gris, le poitrail rose-chair, des taches noires avec des raies blanches au cou, et pareillement à la queue, dont les extrémités sont blanches. Cet animal, au dire de Buckingham, est encore très commun en Palestine. Dans le second temple il y avait toujours une très grande provision de tourterelles, que chacun pouvait acheter pour les sacrifices; elles étaient confiées aux soins d'un præfectus turturum; Mishna Shekal. 7, 7.

TRACHONITE, Luc 3, 1., district qui, après avoir appartenu d'abord à Hérode le Grand, passa à la tétrarchie de Philippe son fils, puis à Hérode Agrippa. Elle était située entre l'Anti-Liban et les montagnes de l'Arabie, à l'est de la Batanée et un peu au sud de Damas, entre la Décapole et Bostra, sans que ses limites fussent bien définies. Le nom même de Trachonite, qui est grec, exprime l'âpreté d'un pays montagneux, qu'habitaient les Trachones, excellents tireurs adonnés au brigandage, qui se retiraient dans des cavernes profondes où ils passaient leur vie comme des bêtes. L'entrée en était si étroite qu'il n'y pouvait passer qu'une personne à la fois. Ils se volaient entre eux, lorsqu'ils ne trouvaient pas à piller les étrangers; *v.* Joseph. Ant. 15, 10, 1.

TRAINEAU. *v.* Char.

TREMBLEMENTS *de terre*. La Palestine, comme presque tous les pays de montagnes bordés par la mer, était exposée à des tremblements de terre. Il en est mentionné deux dans l'Ancien Testament, l'un qui arriva sous Achab (918-897 av. C.) 1 Rois 19, 11., l'autre sous Hozias (811-759), Am. 1, 1. Zach. 14, 5. Josèphe fait de ce dernier une description effrayante et sans doute exagérée, lorsqu'il dit que la moitié de la montagne qui était à l'occident de Jérusalem se détacha, roula l'espace de 4 stades, 500 pas, et ne fut arrêtée que par la muraille qui est à l'orient de Jérusalem, qu'elle combla le chemin et couvrit les jardins du roi. La destruction de Sodome et Gomorrhe, Gen. 19, 24. sq., fut probablement aussi accompagnée de phénomènes de ce genre.

Des tremblements de terre, au reste,, sont souvent annoncés lorsqu'il est parlé de la venue du Seigneur, et il semble qu'ils fassent partie intégrante de toutes les théophanies, Ps. 18, 7. 104, 32. Hab. 3, 6. cf. Nah. 1, 5. Es. 5, 25. 6, 4. La destruction du globe par le feu, 2 Pierre 3, 7. sq, peut fort bien, lorsqu'on a quelques idées sur la constitution actuelle de la terre, être regardée comme devant être produite par des causes naturelles, surtout si l'on se rappelle que des tremblements de terre isolés, mais nombreux, préluderont à cette dernière catastrophe, Matth. 24, 7. 8. Il est évident que dans tous les cas, la mention de ce phénomène a pour but de faire d'autant mieux sentir la grandeur, la puissance et la majesté de celui qui tient dans sa main les forces les plus redoutables de la terre, et si ces expressions ne sont quelquefois qu'une image, cette image est belle parce qu'elle est simple et naturelle.

Plusieurs interprètes ont inutilement multiplié les tremblements de terre, et c'est par des phénomènes de ce genre, qu'ils essaient d'expliquer un grand nombre de miracles, les scènes de Sinaï, la traversée de la mer Rouge, la prise de Jérico, etc. cf. aussi 1 Rois 20, 30. Le seul tremblement de terre qui soit indiqué dans le Nouveau Testament, est celui qui

arriva à la mort de Jésus, Matth. 27, 51. Il fut accompagné d'épaisses ténèbres, comme cela arrive souvent lors des éruptions volcaniques, sans que l'on puisse dire cependant que ces deux faits aient été nécessairement liés l'un à l'autre. Josèphe raconte encore un autre tremblement de terre qui ravagea la Judée à l'époque de la bataille d'Actium; des accidents semblables ont continué jusqu'à nos jours de désoler de siècle en siècle un pays du reste si favorisé; Jérusalem doit à sa position physique d'avoir presque toujours été épargnée.

TRIBUS. C'est le nom sous lequel on désigne ordinairement les familles descendues de Jacob par ses douze fils, et, dans ce sens, on compte douze tribus, savoir: *celles* de Juda, Ruben, Gad, Aser, Nephthali, Dan, Siméon, Lévi, Issacar, Zabulon, Joseph, et Benjamin. Cette division est, en quelque sorte, la division de famille, une liste généalogique et historique; on la trouve indiquée Gen. 49. Cette division était naturelle, conforme aux usages de tous les anciens peuples nomades: des Edomites, Gen. 36; des Ismaélites, Gen. 25, 12. cf. 17, 20.; des Perses, cf. Hérodote 1, 125. On la retrouve encore chez les Bédouins arabes de nos jours, et les voyageurs modernes en font foi. Elle ne fut cependant pas acceptée au point de vue théocratique, ou, pour mieux dire, elle fut modifiée et restreinte, comme si l'esprit de Dieu eût voulu maintenir et constater, dès les temps les plus anciens, sa liberté d'action, et rappeler, au sein de la postérité d'Abraham, que les dons de Dieu ne sont pas des accidents de la naissance, mais des bienfaits de sa grâce. Dans la nation constituée, une tribu fut mise à part, l'aînée perdit son droit de primogéniture, une des plus jeunes obtint deux portions, la sixième partie de l'héritage général. Lévi fut supprimé dans la répartition du territoire conquis en Canaan, et Joseph fut chef de deux tribus, celles de ses deux fils, Ephraïm et Manassé, qui furent elles-mêmes des plus considérables (Gen. 48). La division territoriale, au moyen de cette double modification, conserva encore le chiffre de douze tribus; on trouve dans le livre de Josué les détails de la répartition, et les limites des territoires. En refusant à la tribu sacerdotale une part dans le pays, Dieu rappelait même, sous cette économie visible et charnelle, que ceux qui s'occupent des choses de son règne ne doivent pas être tentés d'y mêler des préoccupations politiques et temporelles; il repoussait, en principe, les Etats de l'Eglise; d'un autre côté, en assurant aux Lévites des villes, des villages, des habitations sur le territoire de leurs frères, il pourvoyait aux besoins légitimes des uns et des autres, aux besoins temporels de ceux qui travaillaient pour l'autel, aux besoins spirituels des tribus, et de tous les Israélites qui devaient avoir à leur portée l'instruction et les secours religieux nécessaires, Jos. 21. Il résulte de ces changements opérés que les noms des douze tribus varient suivant le point de vue auquel on se place; ils varient encore par le fréquent échange des noms de Joseph, d'Ephraïm et de Manassé, qui sont presque indistinctement mis à la place les uns des autres, et par suite de l'omission intentionnelle tantôt d'un nom, tantôt d'un autre. C'est ainsi que, sur les treize ou quatorze noms (les douze noms des fils de Jacob, et les deux des fils de Joseph) qui sont employés pour désigner les tribus, il n'y en a que huit qui se trouvent régulièrement sur toutes les listes; ce sont les noms de Ruben, Juda, Gad, Aser, Issacar, Nephthali, Zabulon et Benjamin; Dan manque, Apoc. 7, 5; Siméon, Deut. 33; Lévi, Nomb. 1, et 13, et, en général, partout où l'énumération se fait, en quelque sorte, dans un point de vue temporel; 1 Chr. 12, il y a treize noms parce qu'il s'agit du pays réel, et non pas du pays territorial, et les Lévites sont nommés au milieu des autres sans avoir une place à part; ils sont portés comme hommes, tandis que Nomb. 26, où l'on trouve également treize noms, ils sont relégués à la fin et comme en appendice; dans ce dénombrement des plaines de Moab, ils ne sont pas comptés avec les autres tribus comme hommes d'armes, mais leur chiffre est indiqué comme faisant partie du peuple, ou comme prêtres; de même Ez. 48, les sacrificateurs et les

lévites sont nommés au milieu des douze tribus, non comme tribu, mais comme prêtres, *v.* 10 et 11. Ephraïm est appelé Joseph, Apoc. 7, 8., tandis que c'est au contraire Manassé qui porte le nom de son père, Nomb. 13, 12. Les deux frères sont nommés, Nomb. 1, comme chefs de deux tribus, et Joseph n'est rappelé que pour mémoire; mais Gen. 49, Joseph seul est nommé; il remplace ses deux fils; de même Ez. 48, 32. Quant aux détails, on les trouvera à chaque article.

La famille araméenne de l'illustre Abraham se constitua donc en tribus à la quatrième génération, et ces tribus parentes restèrent distinctes, et formèrent comme des corporations les unes à côté des autres. Chaque tribu se divisa en outre elle-même en groupes moins nombreux, qui sont appelés familles et maisons (des pères), comme on dit chez nous aussi une maison pour désigner une branche d'une race, la maison de Lorraine, la maison de Bourgogne; Nomb. 1, 2. 18. Jos. 7, 14. 1 Sam. 10, 19. 21. cf. Tobie 5, 12. (17). La maison des pères comprenait toutes les familles fondées par les fils du chef de la tribu; les familles elles-mêmes étaient une subdivision des maisons, et présentaient une idée moins étendue; elles ne comprenaient, en quelque sorte, que les parents à un degré reconnaissable, cf. Nomb. 1, 2. Jos. 7, 14. 1 Chr. 6, 4. 24, 4., et le registre généalogique de 1 Chr. 8. Au reste, ces deux subdivisions sont quelquefois prises l'une pour l'autre; parfois elles sont identiques, Ex. 6, 14.; ailleurs la famille est plus grande que la maison. Le mot de millier quelquefois employé, Mich. 5, 2., l'est, en général, comme synonyme de familles, Jug. 6, 15. 1 Sam. 10, 19. cf. v. 21. A la tête de chaque tribu était son chef naturel, le chef de la maison de ses pères, et au-dessous de lui, sur chaque millier, le chef de ce millier, Nomb. 1, 4. 16. 44. 2, 3. 10, 4. 1 Chr. 27, 16. Esd. 1, 8. cf. Ex. 6, 14. 1 Chr. 5, 15. 24. 2 Chr. 5, 2. Les tribus étaient représentées tantôt par leurs douze chefs, Nomb. 1, 44. 7, 2., tantôt par les chefs des milliers, Jos. 22, 21. 30., tantôt par les chefs des maisons des pères, Jos. 14, 1. 2 Chr. 1, 2. 1 Rois 8, 1., tantôt enfin par la réunion des anciens, q. v., librement élus par le peuple; ce dernier mode représenterait une chambre des députés par opposition aux trois premiers systèmes qui, reposant sur l'hérédité, rappelleraient nos anciennes chambres des pairs ou la chambre des lords. Cette organisation de la nation juive, que Diodore de Sicile attribue à tort à Moïse, existait déjà en Egypte; elle était simple et naturelle: Moïse n'eut qu'à l'accepter et à la mettre en harmonie avec la constitution qu'il donna au peuple. Pendant la période des juges, le lien qui unissait les tribus, la religion de leurs pères, s'étant excessivement relâché, les tribus cessèrent, en quelque sorte, de former une confédération, et non-seulement elles pourvurent isolément à leur sûreté personnelle, mais encore elles en vinrent à des hostilités ouvertes, dans lesquelles la jalousie politique des grandes tribus se déploya sans réserve, Jug. 8, 1. 2. 12, 4. 20, 11. L'établissement de la monarchie semblait devoir fondre tous les intérêts en un seul; mais la constitution ancienne ne se laissa pas absorber par la nouvelle forme du gouvernement: les représentants des tribus continuèrent de se réunir comme les Etats de la nation, et intervinrent parfois avec une grande énergie dans les affaires du pays, 1 Sam. 10, 20. 2 Sam. 3, 17. 5, 1. 1 Rois 12, 2 Chr. 24, 17. Il paraîtrait même, d'après 1 Chr. 5, 19. 20., que, pendant le règne de Saül, une tribu fit, tout à fait isolée, et pour son propre compte, la guerre à un état voisin; de même pendant le règne d'Ezéchias, 1 Chr. 4, 41. L'influence de l'esprit de tribu était surtout évidente dans les élections des rois, et cet esprit surexcité à la mort de Salomon, sans que rien le retînt, perdit à la fois le royaume et les tribus; il n'y eut plus un royaume, il n'y eut plus douze tribus, il y eut deux royaumes, représentant chacun le principal fragment dont ils étaient composés, Ephraïm et Juda; c'est à ce dernier que se réunirent les Lévites; ils suivirent la légitimité, et dans une théocratie, ils eurent raison, 2 Chr. 11, 13. cf. 1 Rois 12, 31.

La séparation des tribus paraît être demeurée entière pendant l'exil, et les Is-

raélites pieux semblent avoir désiré ne contracter d'alliances qu'avec des membres de leurs tribus, Tobie 1, 9. 4, 13. 6, 12. 7, 14.; cependant cf. 3, 15. En l'absence d'un territoire qui garantissait l'existence et l'intégrité de la tribu, la pureté des mariages pouvait suppléer à cette lacune et amener un résultat semblable. L'attachement à cette antique séparation était si profond en Israël, que dans les premières années de l'exil, un prophète annonçant la restauration du pays et le rétablissement de sa nationalité, pose la division du nouveau territoire en douze portions comme un des faits fondamentaux de ce nouvel ordre de choses, Ez. 47 et 48. Mais lorsque le décret royal eut été promulgué, il n'y eut guère, outre les Lévites, que des hommes de Juda et de Benjamin qui en profitèrent, Néh. 11, 4. : ce furent eux qui restèrent chargés du poids de la nationalité tout entière, et comme ils ne représentaient pas les douze tribus, l'idée même de la tribu commença à déchoir, d'autant plus que depuis longtemps les Benjamites avaient dù s'habituer à n'être traités que comme une fraction de la tribu de Juda; c'est de là que vint, pour désigner le peuple entier, le nom de Judéen ou de Juif. Dès lors aussi, les familles et non plus la tribu, devinrent la base des généalogies, Esd. 8, Néh. 7, et les chefs de ces familles furent nécessairement considérés comme des représentants du peuple, Néh. 10. Cependant les familles conservèrent encore, soit par leurs anciennes tables généalogiques, soit par la tradition, le souvenir des tribus dont elles étaient originaires, cf. Luc 2, 36. Act. 13, 21. Rom. 11, 1. Phil. 3, 5., et les espérances d'Israël se rattachent encore comme à une base nécessaire, au type primitif des douze tribus, Apoc. 5, 5. 9. 7, 4.

Quant aux dix tribus dont le retour en Palestine n'est pas raconté par les historiens sacrés, leur sort est inconnu, mais les hypothèses pour le découvrir, n'ont pas manqué. Les uns pensent qu'elles ont fini, petit à petit et lentement, par rentrer dans leur pays, tellement qu'aux jours de saint Pierre, 1 Pierre 1, 1., il n'en restait plus qu'un petit nombre dispersés dans l'exil; d'autres croient qu'elles ont fini par se fondre dans les familles des vainqueurs; d'autres, qu'elles habitent encore les montagnes de la Perse, ou qu'elles se sont répandues dans l'Inde, dans la Chine, qu'elles ont passé en Amérique où l'on peut retrouver leurs traces chez les Indiens du Nord et chez les Mexicains. Ces suppositions auxquelles Calmet a consacré un article intitulé *Transmigrations,* et que plusieurs auteurs modernes ont développées avec plus ou moins de talent, et souvent dans un un but dogmatique, ne sont que des hypothèses, et ne valent pas une sincère déclaration d'ignorance.

Les registres généalogiques avaient pour les tribus juives une plus haute importance que pour tous les autres peuples de l'Orient; ce n'était pas seulement un souvenir historique, une filiation qu'ils étaient destinés à maintenir, c'était l'intégrité des territoires, à cause du droit d'héritage qui, chez eux, se rattachait essentiellement à la propriété foncière. Les terres restaient, ou devaient rester, dans les familles; celui qui prouvait sa filiation était par cela même propriétaire. En vertu de la constitution du pays, les tribus furent également intéressées à tenir en ordre des registres qui leur assuraient des hommes et des terres, et à ne se laisser entamer d'aucun côté. Il y eut donc des généalogies de familles et des généalogies de tribus faites ensuite de dénombrements authentiques. Aux unes et aux autres on ajoutait quelquefois, comme commentaire historique, le récit de certains faits remarquables, cf. Gen. 4, 17. 20. 1 Chr. 2, 3. 7. 4, 9. 10. 14. 38., et peu à peu, ces additions devenant plus considérables ou plus détaillées, changèrent les registres en de véritables chroniques. L'auteur de 1 Chroniques, suivant l'usage de son temps, fait précéder son histoire proprement dite d'un coup d'œil généalogique ou d'un extrait du registre des familles (1-8,). Dans le Pentateuque, les généalogies forment les jalons de l'histoire, et comme des espèces de sommaires, Gen. 4, 17. 5, 3. 9, 18., etc. Ex. 6, 14. Nomb. 3, 17., et outre tous ces tableaux de détail relatifs à la famille juive et aux branches collatérales descendues d'Abraham,

l'auteur sacré présente en raccourci le registre généalogique de tous les peuples issus de Noé et répandus autour de lui dans le monde. Pour les Juifs, en tant que nation, les tableaux les plus importants étaient naturellement ceux qui concernaient les sacrificateurs et la famille royale; les premiers même furent rapportés de l'exil, Esd. 2, 62. Néh. 7, 64., soigneusement conservés et continués, car les Lévites qui désiraient devenir prêtres, devaient avant tout, prouver leur filiation, Esd. 2, 61. Néh. 7; 64. Quant aux listes royales, nous en trouvons deux fragments, Ruth. 4, 17. Matth. 1, Luc 3, qui ont pour but d'établir la généalogie de Jésus, comme issu de la famille de David.

L'exil de Babylone a dû jeter bien de la perturbation dans l'état civil des Hébreux, et comme on l'a dit, il n'y eut que les familles vraiment attachées à la foi de leurs pères, qui se donnèrent de la peine pour maintenir intacts et complets leurs arbres généalogiques, la pureté de leur race et de leur tribu.

On n'insérait en général, sur ces registres, que les noms des descendants mâles, de ceux qui perpétuaient le nom et le souvenir de la famille (*mâle* et *souvenir* s'expriment en hébreu par le même mot, *zacar*); il n'y avait, à cette règle, d'exception que pour les héritières, quand il n'y avait pas d'héritiers, ou pour les femmes qu'un fait spécial signalait à l'attention de la postérité, Matth. 1, 3. Les premières tables n'étant point écrites, mais confiées à la mémoire des fils et transmises de bouche en bouche, il put arriver dans plusieurs familles, que plusieurs chaînons intermédiaires furent oubliés, et que lors de la première confection de listes écrites, on dut se contenter des ancêtres dont le noms vivaient encore, en unissant par les rapports de père et de fils des hommes séparés par une ou deux générations; d'autres fois, comme chez les Arabes, on condamna expressément à l'oubli des noms mal famés, et ils furent rayés des registres; d'autres fois encore, dans l'intérêt d'une mémoration facile, ou pour procurer une régularité factice, on omit quelques noms moins célèbres, comme Matth. 1, où la généalogie de Jésus est réduite en trois périodes de quatorze membres chacune. D'autres noms ont été omis sans qu'on en sache le motif; par exemple, Zorobabel, fils de Salathiel, d'après Agg. 1, 1. Esd. 5, 2., n'était que son petit-fils, d'après la liste plus détaillée de 1 Chr. 3, 17. 19.; cf. aussi 1 Chr. 7, 14. avec Nomb. 26, 29. 30., etc. Enfin, certaines familles remontant par deux branches à une source primitive, pouvaient, suivant les cas, se rattacher à l'une ou à l'autre de ces branches, ou confirmer péremptoirement par cette double généalogie une filiation importante ou contestée. Plusieurs de ces explications jetteront du jour sur les deux listes de Matth. 1, et Luc 3, sans que nous puissions entrer dans des détails qui sont du ressort d'un commentaire; *v.* aussi les différents articles.

Les généalogies, à la recherche desquelles s'adonnaient les Juifs d'Ephèse et de Crète, 1 Tim. 1, 4. Tite 3, 9., sont: ou bien une filiation que, dans un orgueil de judaïsants, les Juifs convertis cherchaient encore à établir entre eux et Abraham pour bien démontrer qu'ils étaient Juifs pur sang, par opposition aux païens, recherche que Paul condamne comme impossible ou comme oiseuse, même en cas de réussite; — ou bien, plus probablement, il est question dans ces passages de la doctrine gnostique des émanations, des Eons, des vertus célestes qui s'engendrent les unes les autres (Irénée, Tertullien), recherche absurde et fastidieuse, comme le savent tous ceux qui s'en sont occupés, et de laquelle Paul pouvait bien dire qu'elle était de nature à produire des disputes plutôt que l'édification de Dieu.

TRIBUT, *tributaires. v.* Impôts. Le tribut, qui implique la reconnaissance d'une souveraineté, se dit ordinairement de l'impôt payé à une puissance étrangère; cependant le mot s'emploie quelquefois aussi des impôts payés au maître légitime. Dieu étant le vrai souverain d'Israël, avait la première part dans les tributs prélevés sur le pays; les rois eurent la seconde, et ils se la firent large, au point que les murmures du peuple, après le règne de Salomon, finirent par

provoquer la scission du royaume. On fait souvent une révolution pour obtenir une réduction dans les impôts, et l'on est souvent trompé. Les dix tribus en firent l'expérience. Quant aux tributs étrangers, les Israélites tour à tour les imposèrent et durent les payer. Sous Salomon, les Cananéens furent rendus tributaires, 1 Rois 9, 21-23. 2 Chr. 8, 8.; sous d'autres princes, et surtout vers les temps qui précédèrent l'exil, ce furent au contraire les Israélites qui, tantôt à la suite d'une conquête, tantôt en vue d'une alliance à obtenir, payèrent des tributs aux rois étrangers, d'Egypte, de Syrie ou d'Assyrie. Les Romains furent les derniers auxquels ils furent tributaires, et l'on trouve, Luc 2, 1. 2., la mention d'un dénombrement qui eut lieu sous Auguste par Cyrénius (Quirinius), dans le but de baser le tribut sur un nouveau recensement des personnes et une nouvelle estimation des biens. Les passages Matth. 22, 17. 17, 24-27., renferment les déclarations les plus positives de notre Seigneur sur le paiement du tribut : les gens de ce siècle le doivent à ceux qu'ils reconnaissent pour légitimes souverains; les enfants de Dieu, les fils du vrai roi de la terre, ne le doivent pas à des rois qui ne sont rois que par un malentendu ; mais ils sont tenus de le payer, pour ne pas scandaliser un monde qui pourrait les accuser de cupidité ou de rébellion, ne comprenant pas la grandeur de leurs motifs; *v.* encore Jean 8, 33. Rom. 13, 1-8. 1 Pier. 2, 13.

TROAS, ville de Phrygie ou de Mysie, sur l'Hellespont, à 6 lieues sud-ouest de l'ancienne Troie et à 7 lieues nord-ouest d'Assos, entre les promontoires de Rhœtée, où fut enterré Ajax, et de Sigée, le tombeau d'Achille. Antigone l'avait surnommée de son nom, Lysimaque lui donna plus tard le nom d'Alexandrie, en l'honneur d'Alexandre le Grand ; Auguste lui accorda le titre de colonie de droit italien (juris italici). Saint Paul y passa au moins deux fois, et c'est là qu'il eut sa vision d'un homme macédonien (l'ange de la Macédoine, d'après Calmet), Act. 16, 8. 11. 20, 5. cf. 2 Cor. 2, 12. Dans un de ses voyages, il y laissa, chez Carpe, son manteau, ses livres et ses parchemins, 2 Tim. 4, 13. Elle s'appelle maintenant Eski Stamboul, et ses ruines, que l'on regarde à tort comme celles de Troie, sont assez considérables pour établir l'ancienne importance de cette colonie italienne.

TROENE. C'est ainsi que nos versions traduisent l'hébreu kopher, Cant. 1, 13. 4, 13. Luther, dans le premier passage, a conservé le mot hébreu; dans le second, il l'a rendu par cypre, la fleur de Chypre, Cyperblume, et la plupart des commentateurs, depuis les Septante, sont d'accord à le traduire ainsi ; c'est l'alhenna des Arabes. Cet arbrisseau est fort abondant en Chypre; on prétend même que c'est la plante qui a donné le nom à l'île. On en trouve cependant aussi en Egypte et en Palestine, particulièrement aux environs d'Askélon et d'Hen-Guédi. Il atteint, quand on ne le coupe pas, une hauteur de 3 ou 4 mètres; ses feuilles sont lancéolées, courtes, lisses, semblables à celles de l'olivier, réunies en touffes autour des rameaux. Ses fleurs, très odoriférantes et réunies en *grappes,* Cant. 1, 13., s'ouvrent en mai et durent jusqu'au mois d'août; elles sont d'un blanc jaunâtre et sont d'une forme très gracieuse. Les femmes égyptiennes en font des bouquets et les portent sur leur cœur. Délayées dans de l'eau, les feuilles de cet arbre séchées et réduites en poudre, font une espèce de teinture jaune-orange dont le goût oriental se sert pour orner les ongles, les pieds, les lèvres et les cheveux de ses beautés; avec une décoction de séné, cette teinture est d'un brun foncé; l'on s'en sert pour se noircir les cheveux et la barbe. Les fruits sont renfermés dans des capsules d'abord vertes, puis rougeâtres, à quatre loges; les grains sont bruns, durs et triangulaires. Calmet appelle cet arbuste souchet. C'est la lawsonia spinosa inermis de Linnée.

TROGYLE, Act. 20, 15., ville et promontoire de l'Ionie, située entre Ephèse et l'embouchure du Méandre, au pied du mont Mycale.

TROIS-BOUTIQUES. *v.* Forum d'Appius.

TROMPETTES. *v.* Musique.

TRONE, le siége officiel sur lequel, revêtus de vêtements magnifiques, s'asseyaient les rois, soit à leur avénement, soit dans des audiences solennelles, ou lorsqu'ils rendaient la justice, 1 Rois 2, 19. 22, 10. 2 Rois 11, 19. Est. 5, 1. Prov. 20, 8. C'était un grand fauteuil avec un marchepied, parfois aussi avec plusieurs degrés, Es. 6, 1. Le trône de Salomon est célébré dans l'Ecriture comme une merveille, 1 Rois 10, 18., et les rois de l'Orient en général ont toujours attaché une grande importance à la beauté et au luxe des ornements de ce siége; le trône des Hérodes était d'or ou doré, Josèphe, Guer. des Juifs 2, 1, 1.; *v.* aussi Odyss., 1, 130. 4, 136., la description que fait Homère des trônes de ses princes. Le trône était l'un des signes distinctifs du pouvoir royal, Gen. 41, 40.; les expressions : *être assis sur le trône*, *ou* s'asseoir sur le trône de quelqu'un, sont souvent prises dans un sens figuré, pour régner ou succéder à un roi, Deut. 17, 18. 1 Rois 1, 13. 16, 11. 2 Rois 10, 30. L'Ecriture contient un grand nombre d'images empruntées à cet emblème de la royauté : les cieux sont le trône de l'Eternel, et la terre est le marchepied de ses pieds, Es. 66, 1. cf. Ps. 89, 14. 110, 1. Luc 22, 69. Act. 7, 49. Jésus lui-même et les vieillards de l'Apocalypse sont assis sur des trônes pour juger le monde, Apoc. 3, 21. 4, 4.

TROPHIME, disciple d'Ephèse, païen de naissance, qui accompagna Paul dans son troisième voyage missionnaire, d'abord de Troas en Macédoine, puis à Jérusalem où il fut l'occasion des persécutions qu'éprouva l'apôtre et qui le conduisirent à Rome, Act. 20, 4. 21, 29. On ne le retrouve plus dès lors que malade à Milet, 2 Tim. 4, 20., et ceux qui, comme Winer, n'admettent pas deux captivités de Paul à Rome, avouent qu'ils ne peuvent expliquer ce détail; Trophime ne fut laissé malade à Milet par l'apôtre que lorsqu'ils y passèrent une seconde fois, c'est-à-dire après la délivrance de la première captivité, puisqu'après y avoir passé une première fois ils continuèrent ensemble leur voyage jusqu'en Judée. La tradition porte qu'il souffrit le martyre à Rome avec saint Paul. Incertain.

TRYPHÈNE et Tryphose, Rom. 16, 12., peut-être deux sœurs, disciples de Rome, qui travaillaient pour le service du Seigneur; elles ne sont connues que par cette honorable mention, et par des traditions sans valeur.

TSAANAN, Mich. 1, 11., ville de Palestine que Bochart et Michaélis identifient avec le Tsénan de Jos. 15, 37.

TSADOC, fils d'Ahitub, descendant d'Ithamar, 1 Chr. 6, 8. 18, 16. 2 Sam. 8, 17. 20, 25., connu par sa fidélité à David. Il régla, de concert avec Abiathar, tout ce qui concernait le transport de l'arche à Jérusalem, 1 Chr. 15, 11., obéit à David lors de la révolte d'Absalon, resta dans la ville sainte auprès du traître, et fit passer à David par l'intermédiare de son fils, de sages et précieux avis, 2 Sam. 15, 24. 17, 15. Il calma l'effervescence populaire après la mort d'Absalon, 2 Sam. 19, 11., prit parti contre Adonija, et sacra Salomon roi d'Israël pendant que la conspiration se tramait. Ses services furent récompensés par la collation de la souveraine sacrificature, qui fut enlevée à Abiathar exilé, et qui rentra ainsi dans la branche aînée, 1 Rois 1, 8. 2, 35. 4, 4. (sans que l'on sache comment elle en était sortie). Quelques auteurs pensent qu'Abiathar et Tsadoc avaient exercé simultanément la sacrificature, l'un à Jérusalem, l'autre à Gabaon, 1 Chr. 16, 39.; d'autres, que Tsadoc était sagan ou vicaire d'Abiathar; mais la déposition de ce dernier et son remplacement par Tsadoc, montre évidemment qu'ils se sont succédé, et l'historien sacré a pu dire, sans se contredire, qu'ils avaient tous deux exercé la sacrificature de leur temps.

TSAHANNAJIM, Jug. 4, 11., et *Tsahanannim,* Jos. 19, 33. (par erreur Tsahannim dans quelques éditions françaises), une des villes frontières de Nephthali, probablement vers le nord; quelques auteurs ont traduit le Alôn de Tsahanannim de Jos. 19, 33., par le chêne des nomades, *v.* Rosenmuller; mais si cette traduction est possible, il est cependant peu vraisemblable que, dans une délimitation de frontières, un chêne serve de limites, et que deux noms soient ainsi

pris dans un sens appellatif. — On a cru que cette ville est le Saana de Ptolémée, entre Abila et Ina (?).

TSALMUNAH (ombre). *v.* Zébah.

TSARTHAN (détresse), en deçà du Jourdain, Jos. 3, 16., et non loin de ses rives, vis-à-vis de Succoth, 1 Rois 7, 46.; probablement le même endroit que Tsarthana, 1 Rois 4, 12., ou Tseredatha, 2 Chr. 4, 17. (dans l'hébreu), ou Tsérèra, Jug. 7, 22., ou Tséréda, 1 Rois 11, 26. (lieu de naissance de Jéroboam) : dans ce cas elle aurait appartenu à la tribu d'Ephraïm. Presque toutes ces légères différences ne proviennent que de la facile confusion des lettres hébraïques *r* et *d*, et des finales locales.

TSÉBOIM (chèvres, biches). 1° Ville de Benjamin située dans une vallée, Néh. 11, 34. 1 Sam. 13, 18. — 2° Une des villes de la plaine, qui furent détruites avec Sodome et Gomorrhe, dans la vallée de Siddim, Gen. 10, 19. 14, 2. 8. Deut 29, 23. Os. 11, 8.

TSÉLAH (côte), ville de Benjamin, dans laquelle furent enterrés Saül et son père, 2 Sam. 21, 14. Jos. 18, 28.

TSÉLOPHCAD (ombre de la crainte), 1 Chr. 7, 15. Nomb. 26, 33. 27, 1. Jos. 17, 3., était fils d'Hépher, de la tribu de Manassé, resta en dehors de la conspiration de Coré, mais mourut au désert conformément à la condamnation divine prononcée contre la génération du désert. Il ne laissait après lui que cinq filles, qui se trouvèrent déshéritées en vertu de la loi des héritages qui n'accordait de terres qu'aux enfants mâles ; le nom de leur père allait s'éteindre, celui de leur aïeul périssait, si l'on n'établissait qu'en l'absence d'enfants mâles les filles devenaient aptes à hériter. Leur réclamation, portée devant Moïse, fut trouvée juste, et elles eurent un territoire assuré. Mais la tribu de Manassé réclama à son tour, craignant que le mariage de ces filles avec des hommes d'une autre tribu ne diminuât son territoire, et un second décret statua qu'une fille, après avoir hérité des biens de son père, ne pourrait se marier que dans sa tribu, Nomb. 36, 6. Les filles de Tsélophcad s'y conformèrent.

TSÉMARAJIM. 1° Ville de Benjamin, Jos. 18, 22. — 2° Une des montagnes d'Ephraïm, 2 Chr. 13, 4., peut-être celle sur laquelle fut bâtie la ville de ce nom.

TSÉMARIENS, Gen. 10, 18., peuplade cananéenne, nommée entre les Arvadiens et les Hamathiens : on croit en retrouver les traces (Schrœder) dans la ville phénicienne de Simyra, située au pied du Liban, sur le fleuve Eleutherus, Ptolém. 5, 15. Plin. 5, 17. Shaw en a vu les ruines à environ 8 ou 10 lieues sud-est de Tortosa. L'opinion de Hamaker qui place les Tsemariens sur les bords du Tamyras entre Béryte et Sidon, ne s'appuie que sur cette analogie de nom ; et les rabbins, suivis par Jérôme, qui pensent à la ville d'Emesa ou Emissa, magnifique ville située sur l'Oronte en Syrie, avec un temple du soleil, nous transportent trop loin, et oublient que cette ville ne fut construite que beaucoup plus tard.

TSÉRÉRA. *v.* Tsarthan.

TSÉRUIA, sœur de David, fille de sa mère, d'un premier mari nommé Nahas, n'est connue que par ses trois fils Joab, Abisaï, et Hazaël, 2 Sam. 2, 18. 17, 25. 1 Chr. 2, 16. Elle est souvent nommée avec eux ; son mari est complétement inconnu.

TSIBA (soldat, guerrier), 2 Sam. 9, 2., ancien serviteur de Saül, se distingua plus sous le nouveau régime par son habileté que par sa fidélité. Nommé par David intendant des domaines restitués à Méphiboseth, il goûta les douceurs de l'indépendance, et ne rêva rien moins que de devenir le propriétaire des biens qu'il administrait ; lors de la révolte d'Absalon, il vint au-devant de David sur le mont des Oliviers, lui offrit quelques provisions, et fut naturellement interrogé sur ce qu'il savait ; il dénonça son maître, Méphiboseth, comme aspirant à la couronne, et cette infâme calomnie, quoique mal inventée et mal racontée, lui assura la possession de ces domaines qu'il convoitait, 2 Sam. 16,. Lorsque la victoire fut assurée à David, et qu'il eut repris le chemin de Jérusalem, Tsiba, craignant que la lumière ne se fît jour pendant la paix, vint avec ses quinze enfants et vingt serviteurs, se mit à la suite de Simhi qui sollicitait son pardon, ne vit ses intrigues qu'à moitié déroulées, et n'eut à restituer

que la moitié des biens qu'il avait si honteusement acquis. Il eut tous les dons qu'il faut pour réussir par le mal, et n'eut aucune des qualités qui font une bonne réputation; de l'esprit, mais point de cœur.

TSIDKIJA (justice de l'Eternel), fils de Kénahana, 1 Rois 22, 11. 2 Chr. 18, 10., imposteur et chef d'une école de faux prophètes. Le front armé de cornes de fer, symboles d'une puissance extraordinaire, Mich. 4, 13., il se présenta devant Achab qui le consultait sur la guerre qu'il allait porter en Ramoth de Galaad, et flattant ses désirs, il lui annonça une victoire éclatante, au nom de l'Eternel. Le prophète Michée ayant osé lui répondre par des oracles plus vrais, Tsidkija s'emporta violemment contre lui jusqu'à le frapper; Michée en appela à l'accomplissement, et annonça à cet imposteur une honte et une fuite prochaine. L'accomplissement de cet oracle ne nous est pas raconté. Tsidkija et les siens paraissent n'avoir pas été compris dans l'exécution des faux prophètes ordonnée par Elie, cette dernière n'ayant porté apparemment que sur les prêtres de Bahal, 1 Rois 22, 6. cf. 18, 19. Il fallait que l'imposteur jouît à la cour d'Achab d'une bien grande faveur pour avoir osé s'emporter devant le roi, et cette colère qui à elle seule eût suffi pour prouver l'imposture, prouve aussi que la majesté d'Achab était complice des fourberies du faux prophète.

TSIHOR (petit), Jos. 15, 54., ville des montagnes de Juda, située, d'après Eusèbe qui croit en avoir retrouvé les restes, entre Jérusalem et Eleuthéropolis.

TSIKLAG (mesure pressée), ville cananéenne, qui, après avoir appartenu successivement aux tribus de Juda et de Siméon, Jos, 15, 31. 19, 5., était retombée entre les mains des Philistins, et se trouvait, aux jours de David, sous la dépendance du roi de Gath, 1 Sam. 27, 6. Elle fut assignée pour demeure à David qui en fit le centre de ses expéditions militaires, 1 Sam. 30, 1. 14. 26. 2 Sam. 1, 1. 4, 10. Dès cette époque, elle redevint israélite, et après l'exil on la retrouve habitée par des Juifs, Néh. 11, 28. Elle était située au sud du pays, au pied des montagnes de Juda, et sur un torrent qui se jette dans le Bésor.

TSIN (bouclier), désert de l'Arabie Pétrée. Les Israélites du désert y arrivèrent de Hetsjon-Guéber, Nomb. 33, 36., espérant de là pénétrer en Canaan en traversant le pays des Edomites qui l'avoisine, Nomb. 34, 3. C'est un plateau dont la partie la plus élevée (1,500 à 2,000 pieds au-dessus de la mer) est située vers le sud et vers l'est, et qui s'abaisse au nord vers les montagnes de Juda, et surtout à l'ouest vers la Méditerranée, Nomb. 13, 22. Jos. 20, 1. Le sol est d'une extrême aridité; à peu près aucune source; rien que des réservoirs et des puits taillés dans le rocher; pas un seul ruisseau qui atteigne la mer; des rochers nus et inhabités; des serpents et des scorpions. Kadès est la seule ville nommée comme appartenant à cette solitude désolée, Nomb. 20, 1. 27, 14. Le désert de Tsin et celui de Paran qui le touche, portent aujourd'hui le nom de Djebel el Tyh Beni Israjël, la montagne des errements des fils d'Israël. Il ne faut pas le confondre avec le désert de Sin, q. v.

TSINNA, ville de Juda, située probablement au midi, Nomb. 34, 4. Jos. 13, 3.

TSOBA, ou plus complétement Aram Tsoba, la Syrie de Tsoba, 2 Sam. 10, 6. Ps. 60, petite monarchie syrienne dont les rois, sous Saül d'abord, puis sous David, s'unirent fréquemment avec des puissances voisines, les Araméens, les Hammonites, pour faire la guerre à Israël, mais furent défaits par David en deux rencontres, 1 Sam. 14, 47. 2 Sam. 8 et 10. D'après le nombre de leurs troupes, et la richesse du butin qu'ils laissèrent entre les mains des Israélites, on peut conclure qu'ils étaient assez puissants, et le pays paraît leur avoir offert assez de ressources pour que bientôt après une défaite importante ils aient pu de nouveau se remettre en campagne, 2 Sam. 8, 3. 10, 6. Peut-être avaient-ils au-dessous d'eux des rois vassaux, 2 Rois 10, 6. Le nom d'Hadadhéser, q. v., était commun, probablement héréditaire chez les Rois de Tsoba. Malgré l'espèce d'importance de ce petit pays, on ne sait au juste où il était

situé ; d'après 1 Sam. 14, 47., il aurait été proche *voisin* de la Palestine, tandis que 2 Sam. 8, 3. 10, 6. le renvoie aux rives de l'Euphrate, et que 2 Sam. 8, 5. 9., le place dans le voisinage de Hamath et de Damas : les deux noms Bétah et Bérothaï, 2 Sam. 8, 8., sont trop peu connus pour fournir une indication, et l'on peut supposer que David n'aura pas poussé beaucoup plus loin que les villes frontières. Le plus probable c'est que la Syrie de Tsoba s'étendait au nord-est de Damas, entre l'Oronte et l'Euphrate, peut-être jusqu'à ce dernier fleuve. Les rabbins pensent qu'il s'agit de la contrée d'Alep, d'autres à Accad, Gen. 10, 10., d'autres au pays de Nisibis, Bochart enfin à la partie de l'Arabie la plus voisine de Damas vers le sud.

TSOHAN, ville d'Egypte, Nomb. 13, 23., de la Basse-Egypte, Ps. 78, 12. 43., qui paraît être devenue une des capitales de ce pays aux jours d'Esaïe, 19, 11. 13. 30, 4., et d'Ezéchiel 30, 14. Elle porte dans les Septante et dans les historiens profanes le nom de Tanis, et paraît avoir été, avant Psammétique, le siége d'une dynastie royale. Elle était située au milieu du du lac Manzalé ou Tanis, formé par trois bouches du Nil, et l'on en trouve encore sous le nom de Zôn ou Tsôn des ruines assez considérables sur le bord oriental du bras tanitique de ce fleuve, à quelques lieues de Manzalé (Diospolis).

TSOHAR, d'abord nommée Bélah, Gen. 14, 2. cf. 19, 22., ville située à l'extrémité sud de la mer Morte, Gen. 13, 10. cf. Deut. 34, 3. Es. 15, 5. Jér. 48, 34., dans une plaine fertile et très large. Elle était gouvernée par ses rois propres au temps d'Abraham, Gen. 14, 2., et fut épargnée lors de la catastrophe qui abîma les autres villes de la plaine, Gen. 19, 22. Elle n'appartint jamais aux Israélites ; les Moabites la possédèrent, Jér. 48, 34. Après l'exil, ce furent les Arabes qui s'en emparèrent, et ce sont encore eux qui la possédent aujourd'hui ; elle est habitée par 300 pauvres familles de paysans, qui montrent aux voyageurs, pour de l'argent, les prétendus restes de la statue de la femme de Lot. D'après Eusèbe, les Romains y auraient eu une garnison, et la contrée environnante aurait produit du baume.

TSOPHAR, Job 2, 11., *Nahamathite*, soit que ce nom désigne sa famille ou sa patrie, est le plus obscur des trois amis de Job ; il est à la fois le plus violent et le plus faible ; il parle dans un langage affecté, et, à la fin de son discours, il ne sait que se répéter lui-même. Ses reproches roulent surtout sur la prétention de Job d'être innocent. En ne parlant que deux fois, il se rend justice, Job 11, 1. 20, 1. Il assiste au sacrifice qui termine le livre Job. 42, 9., et, selon le système de quelques commentateurs, il est lui-même la victime expiatoire.

TSORHA, ville située dans les plaines de Juda, dans la partie *septentrionale* de Sephéla, Jos. 15, 33., mais appartenant à la tribu de Dan, Jos. 19, 41. Voisine d'Estaol, elle est célèbre comme lieu de naissance, et comme séjour habituel de Samson, Jug. 13, 25. cf. 18, 2. 8. 11. Dans la suite, elle devint forteresse frontière du royaume de Juda, 2 Chr. 11, 10., et fut, après l'exil, encore habitée par des Juifs, Néh. 11, 29.

TSUR, l'un des cinq rois de Madian, *sans doute le chef d'une des cinq* branches de cette famille (Gen. 25, 4.) Nomb. 31, 8. Père de l'impudique Cozbi, il périt dans la guerre qui suivit les désordres de sa fille, Nomb. 25, 15. 31, 8.

TUBAL ou *Thoubal* (la terre, le monde), l'un des descendants de Japhet, nommé Gen. 10, 2., entre Javan et Mésec ; et il est encore nommé avec ces deux peuplades Ez. 27, 13., avec Mésec seulement, Ez. 32, 26. 38, 2. 3. 39, 1., avec Javan seul, Es. 66, 19. La peuplade à laquelle il donna son nom était représentée dans ces passages *comme* une race belliqueuse, soumise à Gog, et qui amenait sur le marché de Tyr du cuivre et des esclaves, Ez. 27, 13. On a vu à l'art. Mésec que ce sont probablement les Tibaréniens qui représentent l'ancienne race de Tubal ; c'est l'opinion de Bochart et de Michaélis, et elle s'accorde parfaitement avec ce que l'Ecriture nous dit des produits de Tubal, car on sait que dès les plus anciens temps les montagnes de l'Arménie et du Caucase ont été riches en métaux, surtout en cuivre, et que, de nos

jours encore, les esclaves de la Mingrélie et de la Géorgie sont très recherchés. Les Tibaréniens et les Méséchiens étaient administrativement et militairement unis au temps des Perses.

TUBAL-CAIN, fils de Lémec et de Tsilla, inventa l'art de travailler les métaux, Gen. 4, 22., comme semble même l'indiquer, d'après l'étymologie perse et arabe, son nom, dont la forme hébraïque primitive est Twalkan ou Twalkin. C'est le dernier rejeton de la famille de Caïn dont la Bible fasse mention, et elle s'arrête sur son nom, comme s'il devait essentiellement caractériser la famille entière. Son nom, qui, d'après les uns, signifie possession terrestre, et, d'après les autres, forgeron, ouvrier en métaux, doit rappeler, d'après Schrœder, une sorte de restauration de Caïn, l'éloge du premier fratricide. Quoi qu'il en soit du sens, ce nom a été conservé, avec peu de modifications, dans presque toutes les traditions profanes: Vulcain, Telchines, chez les Grecs, Dvalinn dans la mythologie du Nord, passent pour les premiers forgerons, et des armes sortirent de leurs ateliers en même temps que les instruments pacifiques de l'agriculture. L'art de forger les métaux est si précieux, qu'il n'est pas étonnant que le nom du premier inventeur ait échappé à l'oubli, et que la plupart des peuples païens l'aient divinisé.

TUNIQUE. *v.* Vêtements.

TURBAN. C'était la coiffure ordinaire des anciens Hébreux des deux sexes; mais on ne saurait en déterminer la forme qui, d'ailleurs, devait varier beaucoup suivant les goûts des individus. Quatre noms différents sont employés dans l'Ecriture:

1° *Tsaniph* paraît avoir désigné la coiffure en général, celle des hommes, Job 29, 14.; des femmes, Es. 3, 23., et du souverain sacrificateur, Zach. 3, 5. Nos versions l'ont traduit par *tiare,* un peu au hasard.

2° *Mitsnépheth,* également traduit par tiare, était la coiffure du souverain sacrificateur, Ex. 28, 4. 37. 39. 29, 6. Lév. 16, 4. Il n'est employé que Ez. 21, 31., en parlant d'une coiffure royale.

3° Le *migbahah* (calottes), la coiffure des simples prêtres, Ex. 28., 40. 29, 9. Lév. 8, 13.

4° Le *peér,* traduit par magnificence, Es. 61, 10.; par bonnet, Ez. 24, 17., et par atours, Es. 3, 20., était une coiffure de luxe pour les hommes (les époux) et les femmes; selon Schrœder, un turban dressé sur la tête comme une petite tour, et qui servait de décoration. Ces deux derniers noms sont employés Ex. 39, 28., en parlant des prêtres (les ornements des calottes), cf. Ez. 44, 18.

Le *tsephira* de Es. 28, 5., signifiant une couronne, n'appartient pas ici.

Les Arabes et les Persans de nos jours portent des turbans souvent magnifiques, ordinairement entourés d'une large pièce de mousseline; mais il ne paraît pas que ces turbans modernes aient été connus des anciens; on ne voit sur les ruines de Persépolis que des espèces de bonnets plats ou pointus, et des turbans formés de bandelettes entrelacées, qui se terminent en pointe. C'est probablement cette dernière coiffure qui faisait l'ornement des riches Israélites. Quant aux pauvres, ils se bornaient à rattacher leurs cheveux avec un ruban, ou même une ficelle, pendant leur travail, ou bien ils les retenaient avec un linge, un mouchoir quelconque, noué sur la tête. — On croit trouver les turbans des Caldéens mentionnés Ez. 23, 15., et ceux des Perses, Est. 8, 15. Dan 3, 21.; d'autres pensent qu'il s'agit là de manteaux.

TYCHIQUE, chrétien de l'Asie Mineure, et l'un de ses disciples à qui saint Paul témoigna le plus de confiance; il accompagna l'apôtre dans son cinquième voyage, de Troas à Jérusalem, en passant par la Macédoine, Act. 20, 4., le rejoignit ou l'accompagna à Rome, où Paul le chargea de porter à Ephèse, à Laodicée et aux Eglises des environs, l'Epître aux Ephésiens, Eph. 6, 21., pendant qu'Onésime en portait une autre à peu près semblable aux fidèles de Colosses, Col. 4, 7. Tychique n'arriva dans cette dernière ville qu'après Onésime. Puis il rejoignit Paul, qui l'envoya d'abord en Crète remplacer Tite qu'il rappelait, Tite 3, 12.; puis à Ephèse, 2 Timoth. 4, 12. Sa vie, si

bien remplie, fut, jusqu'à la fin, honorée de la confiance de l'apôtre. La tradition fait de Tychique un évêque de Chalcédoine en Bithynie.

TYR, la plus méridionale, la plus grande, la plus puissante des villes phéniciennes, déjà nommée Jos. 19, 29. cf. 2 Sam. 24, 7. 1 Rois 9, 12. Es. 23, 1. Os. 9, 13. Les déclarations de l'Ecriture à son égard sont remarquables: quelques-unes de ses prophéties sont obscures, et le rôle de cette célèbre cité a été assez important pour que Hengstenberg ait consacré à son histoire un ouvrage spécial.

Il y avait, à proprement parler, deux villes de ce nom: Tyr ou Turza, Turos, en hébreu Tsor (rocher. Sarranus, dans Virgile, désigne un Tyrien, Géorg. 2, 506., le changement de l's en t étant facile et fréquent chez les Arméniens). L'ancienne Tyr, ou Palæo-Tyrus, était à une lieue environ de la nouvelle. Elle fut bâtie par les Sidoniens, ce que rappelle Esaïe 23, 12., en l'appelant fille de Sidon; mais elle devait éclipser sa mère. Construite sur le continent, au sommet d'un rocher de 50 pieds de hauteur et dans une position très forte, elle était la première ville de commerce et la plus grande ville maritime de l'ancien monde. Elle s'enrichissait par le négoce et par ses fabriques, dont les principales étaient celles de verre, de fin lin et d'étoffes teintes en pourpre; elle était puissante par ses nombreuses colonies; elle était le marché des productions d'Israël. Ses ouvriers étaient habiles dans l'art de tailler les pierres, de travailler le bois, et de mettre en œuvre les métaux. David et Salomon eurent des rapports d'amitié avec Hiram, roi de Tyr, qui contribua directement à la construction du palais royal et du temple de Jérusalem, ainsi qu'à l'extension de la marine juive, 2 Sam. 5, 11. 1 Rois 9, 11. 27. 10, 22. 2 Chr. 2, 3. 11. Cinquante ans plus tard, Achab, roi d'Israël, épousa une princesse tyrienne, Jésabel, qui est appelée sidonienne, 1 Rois 16, 31., parce que Ethbahal, son père, régnait à la fois sur Tyr et sur Sidon (Ménandre). Après plusieurs siècles de prospérité, la cupidité tyrienne, ne connaissant plus de bornes, s'imposa d'une manière intolérable aux Israélites eux-mêmes : Tyr se mit à acheter et à revendre des prisonniers israélites faits par d'autres peuples, et s'attira par là la colère du Dieu d'Abraham, qui lui fit adresser de sévères avertissements, Amos 1, 9. Joel 3, 4-8., et finit par la frapper; Nébucadnetsar marcha contre elle et l'assiégea; le siége dura treize ans, et l'ancienne Tyr fut détruite. Mais ses habitants, avant d'être réduits à la dernière extrémité, s'étaient retirés dans une île voisine de la côte : le manque d'espace les obligea de donner aux habitations une hauteur considérable ; ce fut Tyr la nouvelle; l'ancienne, rasée jusqu'aux fondements, ne présenta plus qu'un village. La jeune ville qui s'élevait du milieu des flots, raide et fière, riche et populeuse, avait atteint au même degré de puissance et de gloire que la première ville, quand Alexandre le Grand vint, à son tour, en faire le siége. Désespérant de l'atteindre par mer, il résolut de la réunir à la terre, et se servit des matériaux de l'ancienne Tyr pour construire un môle ou une chaussée, qui donnât passage à ses troupes. Au bout de sept mois la ville fut prise. Cependant elle redevint encore florissante, et fut pendant longtemps une ville chrétienne. Mais les oracles de Dieu sont accomplis: la domination destructive des Turcs a exécuté les jugements annoncés par les prophètes, Es. 23, Jér. 25 et 27, Ez. 26-28.

On a suivi dans ce qui précède l'opinion la plus répandue et la plus généralement reçue; mais il y a des contradicteurs importants sur presque tous les points de cette grande existence si mystérieusement détruite. Sans les discuter, nous indiquerons, en terminant, les opinions divergentes. Hengstenberg, Hævernick, et d'autres, soutiennent que l'ancienne Tyr fut bâtie dans l'île; son nom, quelques détails, l'antiquité du temple d'Hercule qui s'y trouvait, une correspondance de Hiram et de Salomon, quelques passages de Josèphe, de Ménandre et de Bius, sont les autorités dont ils s'appuient : l'ancienne Tyr, ou Paléotyr, le Tsor de Jos. 19, 29., qui marque la frontière septentrionale d'Israël, remonterait également à des temps fort re-

culés, soit comme ville indépendante, soit comme annexe ou banlieue de la ville insulaire : leurs destinées auraient été différentes ; l'île aurait été vainement assiégée pendant cinq ans par Salmanéser, qui, en définitive, aurait été obligé de se contenter de Paléotyr. Les difficultés de cette opinion ont amené Hitzig, et presque Hævernick, à reconnaître que Paléotyr est plus ancienne, mais qu'une ville ayant ensuite été bâtie sur l'île, et ayant reçu de cette île le nom de Tsor, rocher, Paléotyr aurait pris le même nom ; d'où il résulterait que Paléotyr serait la vieille ville, mais que la ville insulaire aurait eu la première et le plus anciennement le nom de Tyr.

Une seconde divergence porte sur la formation de la digue ; les uns pensant, comme Hengstenberg, que ce sont les Tyriens eux-mêmes qui l'ont formée pour se mettre en rapport direct avec la terre ferme, les autres estimant avec les plus anciennes données historiques que cette digue fut une œuvre ennemie ; d'autres enfin pensant — ou que l'œuvre ennemie d'Alexandre étant pour les Tyriens un précédent indestructible, ils n'avaient qu'à en tirer le meilleur parti possible, soit pour leurs relations avec le continent, soit au point de vue militaire, — ou qu'une digue naturelle ayant été formée avec le temps par les flots de la mer, Alexandre n'eut qu'à profiter de cette facilité inattendue pour achever un travail si bien commencé.

Une troisième divergence se rapporte à l'accomplissement des prophéties. Nous avons vu l'ancienne Tyr frappée par Nébucadnetsar à la suite des oracles de Joël et d'Amos, et la nouvelle par Alexandre et par les siècles à la suite des prophéties d'Esaïe, de Jérémie et d'Ezéchiel. D'autres pensent que Salmanéser accomplit les premières prophéties (Grotius et Gesenius), et Nébucadnetsar les secondes. Ces deux opinions sont également erronées : les oracles sont accomplis aujourd'hui, mais ils ne le furent à aucune de ces deux ou trois époques. Le siége de Salmanéser, qui dura cinq ans, ne fut pas couronné de succès ; ce fut un blocus qui n'eut d'autre résultat que d'entraver quelque temps le commerce tyrien, comme le blocus général de Napoléon gêna le commerce de l'Angleterre. Le siége de Nébucadnetsar dura treize ans, mais le résultat ne paraît pas en avoir été fort satisfaisant, Ez. 29, 18. Tyr ne fut pas détruite ; car après la mort du roi Ithabal, qui mourut la dernière année du siége, l'histoire énumère encore des rois et des juges de Tyr. Sans doute Nébucadnetsar n'était pas homme à se retirer après des efforts de treize années, n'emportant que la honte de son expédition ; sans doute il obtint quelque satisfaction ; sans doute il avait gravement compromis la prospérité tyrienne : mais enfin Tyr était encore là, debout, et elle sut si bien reconquérir tout ce qu'elle avait perdu, qu'à l'approche d'Alexandre le Grand elle osa résister seule au conquérant de l'Asie, et ne fut prise qu'après un siége de sept mois, en 332. Alors encore elle ne fut pas détruite ; elle ne perdit son importance commerciale que peu à peu, surtout par suite de la concurrence d'Alexandrie en Egypte ; elle n'entassa plus de trésors, elle ne fonda plus de colonies ; elle déclina lentement, pour mourir de vieillesse.

On voit par Act. 21, 3. qu'il s'y forma de bonne heure une Eglise chrétienne. Guillaume, archevêque de Tyr vers 1180, auteur d'un ouvrage historique sur les Croisades, dépeint Tyr comme une ville encore riche et florissante. Ce ne fut qu'après la défaite des chrétiens dans l'Orient qu'elle tomba entre les mains des mahométans et qu'elle fut définitivement détruite. Cette histoire peut se lire presque entière, verset par verset, Esaïe 23. Ce n'est plus aujourd'hui, sous le nom de Sour, qu'un misérable village de 1500 habitants, vivant de la pêche et du cabotage ; et encore à peine est-on sûr qu'il soit bien situé sur l'emplacement de l'ancienne reine des mers.

TYRANNUS, Act. 19, 9., Ephésien qui, pendant deux ans, prêta ou loua à Paul une salle d'école dans laquelle celui-ci continua ses instructions après s'être retiré de la synagogue. On ne sait rien de sa personne. Quelques-uns ont même cru que ce n'était pas un nom propre, mais

un vrai tyran (prince) ou seigneur qui avait de l'attachement pour Paul ou pour sa doctrine : c'est peu probable ; le nom de Tyrannus n'est pas rare comme nom propre ; c'est en particulier celui d'un rhéteur ou sophiste qui a écrit un ouvrage de rhétorique et de logique en dix livres (date inconnue). On ne sait s'il était païen, juif (rabbin), ou disciple, et si l'hospitalité qu'il accorda à l'apôtre fut le fruit de son indépendance d'esprit, de son indifférence, ou de son attachement à l'Evangile ; ce dernier cas est le plus probable, car la tolérance du monde pour Christ ne dure guère deux ans ; elle se change en amour si elle ne devient pas de la haine.

U

UCAL. *v.* Ithiel.

ULAI, fleuve près duquel était située la ville de Suse, en Babylonie. Dan. 8, 2. C'est l'Eulæus, qui se jette dans le golfe Persique : il est appelé Choaspes, Hérodot. 5, 49., et aujourdhui Kérah.

ULCÈRES. *v.* Maladies.

UPHAZ, contrée nommée Jér. 10, 9. Dan. 10, 5., comme fournissant du fin or, mais sans autre indication sur sa situation. On pense que c'est le même endroit qu'Ophir, ou une place dans le pays d'Ophir, ou l'île de Taprobane (Ceylan), qui, d'après Ptolémée, renfermait un fleuve et un port du nom de Phasis.

UR des Caldéens, patrie et première demeure de Taré et d'Abraham, Gen. 11, 28. 31. 15, 7. cf. Néh. 9, 7. Bochart et Michaëlis pensent en retrouver le souvenir dans le château d'Ur de la Mésopotamie septentrionale, à deux journées de Nisibis, au pied des monts Gordiens, contrée propice aux nomades, mais qui ne pouvait pas tarder à devenir insuffisante pour une riche et nombreuse famille, ce qui contribua sans doute à faciliter l'émigration de Taré.

URBAIN, Rom. 16, 9., disciple et compagnon de Paul, probablement un Romain ; du reste, inconnu. L'un des soixante-dix disciples, selon les Grecs, il serait devenu évêque de Macédoine selon les Latins.

URIE. 1° Guerrier de David, le dernier nommé dans la première liste, le malheureux époux de Bathsébah, était Héthien d'origine, 2 Sam. 11, 3. 12, 9. 23, 39. 1 Chr. 11, 41. 1 Rois 15, 5. Matth. 1, 6. Il est aussi connu par sa fidélité militaire que par son malheur ; la première fut récompensée, le second fut effacé par sa mort. Il porta lui-même à Joab son arrêt dans une lettre, la première dont l'histoire fasse mention.

2° Souverain sacrificateur sous Achaz, 2 Rois, 16, 10., reçut de ce jeune prince, alors à Damas, le modèle d'un autel idolâtre, et poussa jusqu'à l'empressement la lâcheté d'obéir, en en faisant élever un semblable dans le temple de l'Eternel ; il offrit même sur cet autel nouveau les sacrifices mosaïques, mais sa mémoire fut flétrie pour cet acte coupable, et son nom n'est pas rappelé 1 Chr. 6, 12. Esaïe, qui le choisit comme témoin de ses oracles, avant ou après cette chute (Es. 8, 2.), ne le choisit pas comme un prêtre fidèle, mais comme un homme agréable au roi, et dont le témoignage ne pouvait manquer d'être reçu avec confiance. Urie, c'est le prêtre du gouvernement ; ce n'est pas un impie, c'est un serviteur.

3° Urie, fils de Sémahia, de Kiriath-Jéharim, prononça contre Jérusalem et contre Juda des oracles semblables à ceux de Jérémie. Poursuivi pour ce fait, il s'enfuit en Egypte, mais sa retraite fut découverte, son extradition fut demandée, et Néco l'abandonna entre les mains de ses ennemis, qui le firent périr par l'épée, Jér. 26, 20. 2 Rois 24, 4. Cet exemple, et celui de Michée, sont invoqués par les anciens du pays qui demandaient la mort de Jérémie, contrairement aux principaux et au peuple, qui, croyant que Jérémie avait parlé au nom de Dieu, ne voulaient pas qu'il fût mis à mort. L'exemple, heureusement, ne servit de rien.

URIM et THUMMIM, proprement, lumière et intégrité (*Vulg.* doctrina et veritas) ; une fois on trouve Thummim et Urim, Deut. 33, 8., ou par abréviation seulement Urim, Nomb. 27, 21. 1 Sam. 28, 6. C'était, pour les Juifs, le saint oracle qui, placé sur la poitrine du souverain sacrificateur, Ex. 28, 30. Lév. 8, 8. cf. 1

Sam. 23, 9., révélait à celui qui l'interrogeait la volonté du Dieu fort, Nomb. 27, 21. 1 Sam. 28, 6., cf. Esd. 2, 63., Néh. 7, 65. C'est à l'Urim qu'on avait recours toutes les fois qu'il est parlé de consulter l'Eternel, 1 Sam. 22, 10. 2 Sam. 2, 1. Voilà tout ce que l'on connaît de précis relativement à cette pièce importante du pectoral, et ce que l'on peut ajouter ne repose que sur des traditions contraires, et sur des hypothèses. Deux écrivains juifs de la race sacerdotale, mais qui paraissent n'avoir pas vu ce dont ils parlent, diffèrent beaucoup dans les détails de leur exposition. D'après Josèphe, l'Urim et le Thummim n'était autre chose que les douze pierres précieuses du pectoral, qui, par leur éclat extraordinaire, rendaient une réponse affirmative. D'autres pensent que l'Urim et le Thummim était quelque chose d'ajouté au pectoral, soit dessus, soit à côté, dans une bourse très riche, soit dedans; Philon croit que c'étaient deux figures brodées sur le pectoral, représentant l'une la vérité, l'autre l'intégrité; Cyrille pense que ces deux mots étaient simplement gravés sur deux pierres précieuses, ou sur une lame d'or, ou brodés sur le pectoral entre les rangs des pierres précieuses: quelques rabbins pensent que c'était le vrai, mais indéchiffrable nom de Jéhovah, le saint tétragrammaton, qui était écrit sur une lame d'or, ou un collier de pierreries descendant sur la poitrine du grand prêtre, ou trois pierres précieuses, l'une portant le mot *oui*, l'autre *non*, et la troisième sans inscription (Michaélis). Il y a plus de divergence encore sur la manière d'interroger cet oracle, et sur les circonstances dans lesquelles il était permis de le consulter. Quelques rabbins enfin, suivis par Spencer, mais contredits par Josèphe et Philon, pensent que l'usage de consulter l'Urim, en Israël, ne subsista que sous le tabernacle, et qu'il cessa avec la construction du temple et l'avénement de la royauté, l'Urim appartenant à la théocratie, ou gouvernement direct de Dieu, qui prit fin lorsque la royauté héréditaire eut été établie en Israël: ce qui confirmerait ce sentiment, c'est que l'on ne trouve dans l'histoire sainte aucune trace de l'Urim depuis Salomon jusqu'à la destruction du temple.

Au milieu de toutes ces incertitudes, voici ce que l'on peut reconnaître comme prouvé, ou comme probable: — 1° L'Urim était différent du pectoral, mais intimement lié avec lui, Ex. 28, 30. cf. Lév. 8, 8. Le texte ne décide pas s'il était dessus ou dedans. — 2° Il était différent des pierres précieuses elles-mêmes, puisque dans ce même chapitre, Ex. 28, 17., Moïse a déjà ordonné qu'elles fussent placées sur le pectoral. On peut supposer aussi qu'il était caché dans la doublure du pectoral, car on ne comprendrait pas qu'un saint mystère eût été exposé à la vue de tous, et que dans ce cas on n'eût pas des renseignements plus clairs et plus précis sur sa nature. — 3° Le sort était quelquefois employé en même temps que l'Urim était consulté, 1 Sam. 10, 20. 14, 36. 42., ce qui n'implique point, comme le croit M. Coquerel (Biogr. sacr. 176), que l'Urim lui-même fût employé pour le tirage au sort. — 4° Ce serait conclure sans prémisses suffisantes que de conclure de 1 Sam. 28, 6., que l'Urim était une espèce de voix intérieure, comparable aux songes ou à l'inspiration des prophètes. La même observation s'applique à la conclusion qu'on a voulu tirer du silence de l'oracle, 1 Sam. 14, 37. 28, 6.; car il y a bien d'autres oracles, témoin la baguette divinatoire, qui ne répondent pas toujours quand on les interroge. Il faudrait savoir au juste ce que c'était que l'Urim, avant de pouvoir se prononcer sur le sens réel de ces passages.

USURE. *v.* Prêt.

UZAL, fils de Joktan, et souche d'une peuplade arabe, Gen. 10, 27. Depuis Bochart, et sur le témoignage d'un astronome juif portugais du dix-septième siècle, nommé Abraham Zachuth, on croit que c'est l'ancien nom de la capitale actuelle de l'Arabie Heureuse, Sanaa, autrefois résidence des rois de l'Yémen, et qui a maintenant pour gouverneur des imans, dont l'un fit, en 1807, et par cupidité, empoisonner le célèbre Seetzen. Le village d'Oezar, près de Sanaa, conserverait peut-être la racine de l'ancien nom. — Le Mosel de Ez. 27, 19., ou plu-

tôt Méouzal (d'Uzal), signifierait, avec une meilleure traduction, que d'Uzal on faisait le commerce avec Tyr par des Javaniens. (*v.* Javan.)

V

VACHE. *v.* Bœuf. Elles sont le symbole des femmes riches, délicates, voluptueuses qui font de leur plaisir leur dieu, Os. 4, 16. Am. 4, 1.

Le sacrifice de la vache rousse, était l'un des plus remarquables sacrifices expiatoires, Nomb. 19. Cette vache, ou génisse, devait être prise du bétail des Israélites et amenée au sacrificateur; elle devait être rousse, entière, sans tare, et n'ayant jamais porté le joug, Deut. 21, 3.; il fallait qu'elle fût égorgée par le peuple hors du camp, que le sacrificateur prît du sang avec le doigt, et en jetât par sept fois contre l'entrée du tabernacle; qu'on brûlât sous ses yeux sa peau, sa chair, son sang, tout ce qui lui appartenait; qu'après cela le sacrificateur prît du bois de cèdre, de l'hysope et de l'écarlate, et jetât le tout au milieu du feu qui avait consumé la génisse; qu'un homme net ramassât les cendres de la génisse pour les mettre en réserve hors du camp, dans un lieu pur; enfin, que de ces cendres, mêlées avec de l'eau, on fît une eau appelée eau de séparation, et dont on se servait, avec de l'hysope qu'on y trempait, pour arroser la tente, les ustensiles, les vêtements et le corps de ceux qui avaient été souillés, afin de les purifier et de les mettre en état d'assister à la sainte congrégation avec le reste du peuple. Ceux qui avaient pris part à ce sacrifice étaient souillés jusqu'au soir, et ils devaient laver leurs vêtements et leur chair, avant de rentrer dans le camp. La vache rousse était un type de Jésus-Christ, Hébr. 9, 13., et les analogies sont nombreuses et faciles à trouver; *v.* G. Des Bergeries, p. 143 etc., E. Guers, Le Camp etc., p. 56 et suiv. Selon Spencer, ce sacrifice aurait été établi par opposition aux superstitions des Egyptiens qui ne tuaient jamais d'animaux femelles, et qui avaient le poil roux en horreur; Reland croit au contraire que les vaches rousses étaient plus rares et plus estimées. On ignore si ce sacrifice était annuel, c'est peu probable; quelques auteurs juifs prétendent même qu'on ne brûla qu'une vache rousse depuis Moïse jusqu'à Esdras, et seulement six à neuf jusqu'à la destruction du temple par les Romains. — Les Malabares, les Perses, les Grecs et les Romains avaient aussi une espèce d'eau sainte faite avec de la fiente pulvérisée d'une vache sainte, ou avec l'urine d'un taureau.

VAISSEAUX, flotte, marine. La position de la Palestine, baignée par les flots d'une mer aussi fréquentée que la Méditerranée, et la circonstance qu'elle possédait encore sur son territoire un lac navigable, le lac de Tibériade, sont deux causes qui expliquent la fréquente mention de vaisseaux et de flottes dans l'Ancien Testament. Il n'y est du reste question que de la navigation extérieure, et des vaisseaux qui faisaient le service de la Palestine et des côtes voisines, car dès les temps les plus anciens, Joppe de la contrée des Philistins, et Tyr de Phénicie, étaient des ports célèbres desquels partaient des vaisseaux de long cours, 2 Chr. 2, 16. Jon. 1, 3. cf. 2 Macc. 12, 3. Es. 23, 1. Ez. 27, Act. 21, 7. Leur marine mit de bonne heure les Tyriens en communication avec le pays d'Israël, et l'on peut conclure de Gen. 49, 13., que la tribu de Zabulon ne fut pas des dernières à entrer dans la marine marchande. Lorsque les ports d'Elath et de Hetsjon-Guéber eurent été conquis par les armes, et annexés au royaume d'Israël, Salomon établit aux frais de la couronne, et avec le concours des mariniers de Phénicie, un service de navigation, qui cependant ne lui survécut pas, et que Josaphat essaya en vain quelques années plus tard de relever, 1 Rois 9, 26. 10, 22. 22, 49. 50. A l'époque des Maccabées, Joppe était un port juif, 1 Macc. 14, 5., mais Hérode le Grand en fit construire un beaucoup plus considérable à Césarée, quoique le commerce maritime juif ne fût pas assez florissant pour pouvoir le demander; c'est dans ce port que Paul mit à la voile pour Rome, Act. 27, 2. On considérait la voie par Alexandrie comme plus sûre et même plus courte que le trajet direct par

Brindes, pour se rendre de Syrie ou de Palestine en Italie ; Pouzzoles était le lieu de débarquement. Il n'est parlé qu'en passant de la flotte marchande de Babylone Es. 43, 14. Quant aux vaisseaux de Tarsis, du Nil, etc. *v.* ces articles.

Dans le Nouveau Testament, outre les voyages de Paul, qui tant de fois sillonna les eaux de la Méditerranée, nous voyons les rives romantiques du lac de Génésareth, et ses eaux claires, mais orageuses, devenir le théâtre de scènes entièrement nouvelles, ou la tribune de laquelle descendent les paroles d'une sagesse et d'une doctrine jusqu'alors inconnue. Tour à tour Jésus monte sur une nacelle de pêcheurs pour enseigner le peuple qui l'écoute du rivage, Matth. 13, 2. Luc 5, 3., ou pour traverser ce lac, seul, ou dans la compagnie de ses amis, Matth. 8, 23. 9, 1. 14, 13. Jean 6, 17. Des souvenirs l'attachaient à ces rives sur lesquelles il avait trouvé ses premiers disciples, pêchant ou raccommodant leurs filets, Matth. 4, 21. Jean 21, 3. Luc 5, 5.

Les vaisseaux tyriens étaient les mieux construits et le plus richement ornés, les boiseries étaient en cyprès, la mâture en cèdre, les voiles en fin lin d'Egypte brodé, les rames en chêne, tenues par des rameurs assis sur des bancs ornés d'ivoire. Ez. 27, 1-7. Il n'est parlé expressément ni des cordages, ni du gouvernail, quoique Umbreit ait cru voir ce dernier désigné Prov. 23, 34. (traduction qui offre des difficultés étymologiques, mais qui irait bien pour le sens). Le gouvernail est nommé dans le Nouveau Testament, Act. 27, 40.; il y en avait quelquefois deux, ou même quatre, pour les gros bâtiments, à la poupe, à la proue, et aux deux côtés (Tacit. Annal. 2, 6). Les chapitres 27 et 28 des Actes, renferment au reste presque tous les détails relatifs à la construction, aux agrès, et à la manœuvre d'un vaisseau marchand, pendant la période romaine. Les vaisseaux marchands étaient plus profonds et moins allongés que les vaisseaux de guerre ; ils allaient plutôt à la voile qu'à la rame, tandis que ceux-ci comptaient souvent de deux à cinq rangs de rameurs (birèmes, trirèmes, etc.). A la proue était l'enseigne qui donnait son nom au bâtiment, Act. 28, 11.: l'effigie de la divinité tutélaire était à la poupe (Virg. Æn. 10, 11.); quelquefois les deux images n'en faisaient qu'une seule, et le navire portait le nom de son dieu protecteur. Chaque vaisseau avait un canot de sauvetage, plusieurs ancres, et une sonde, Act. 27, 16-40. La voile d'artimon, ou selon d'autres du perroquet, est nommément désignée Act. 27, 40.; on la déployait pour modérer la violence du vent. L'opération de Act. 27, 17., qui consistait à lier le vaisseau par-dessous comme avec une ceinture, pour l'empêcher de s'entr'ouvrir s'il venait à heurter contre un écueil, est souvent mentionnée chez les anciens (Horace, Od. 1, 14, 6.). En cas de danger, on jetait à la mer la charge du navire pour l'alléger, et si l'on échouait, on essayait de gagner le rivage à la nage ou en canot. Chaque vaisseau avait un capitaine et un pilote ; c'est du premier qu'il est question Jon. 1, 6. Les anciens suivaient en général les côtes autant que possible (comme le font encore aujourd'hui les vaisseaux de la mer Rouge), ce qui rendait les navigations très longues, 1 Rois 10, 22. S'ils étaient obligés de gagner la pleine mer, ils se dirigeaient en l'absence de boussole, d'après les étoiles, les Pléiades, les deux Ourses, Orion, etc. Les Dioscures, q. v., étaient les divinités privilégiées qu'ils invoquaient dans le danger. Les tempêtes étant plus fréquentes ou plus redoutables en hiver, les anciens, Grecs et Romains, ne naviguaient guère que l'été ; la saison marine commençait en mars et finissait en novembre ; un vaisseau retardé, et surpris par les vents au milieu d'une navigation un peu longue, cherchait un port pour y passer l'hiver, Act. 27, 12.

On a cru trouver une trace de la piraterie dans une traduction nouvelle de Job 24, 18.

VALLÉES. Une contrée aussi montagneuse que la Palestine, aussi accidentée, devait renfermer un nombre considérable de vallées, de bas-fonds, de ravins, et s'il en est nommé quelques-unes dans la Bible, il en existait certainement un beaucoup plus grand nombre encore.

Les Hébreux avaient, pour exprimer ces enfoncements de terrain, quatre expressions différentes : *nachal, gaye* ou *gué, hémek,* et *bik'hah,* qui exprimaient autant de nuances différentes que nous ne pouvons cependant saisir que d'une manière approximative. Nachal semble désigner une vallée arrosée par un ruisseau, gaye un bas-fond sans irrigation régulière, hémek une plaine basse pouvant servir de campement ou même de champ de bataille, 1 Sam. 17, 2. 2 Sam. 23, 13., bik'hah une plaine entourée d'une couronne de montagnes. La plupart des vallées nommées dans l'Ecriture ne peuvent pas être décrites d'une manière exacte, soit parce que le terrain n'a pas été exploré dans toutes les directions, les voyageurs suivant en général les routes tracées, et ne visitant que les lieux célèbres déjà explorés avant eux, soit parce que les bourgs et les localités qui donnaient leur noms à la vallée, ayant été détruits, il n'est pas toujours possible de constater à quelle vallée se rapporte l'ancien nom des Ecritures. Nous nous bornerons donc à nommer, en allant du sud au nord, les principales vallées auxquelles se rattachent des souvenirs bibliques :

1° Au sud-est, la vallée d'*Hébron* (hémek), près de la ville du même nom, célèbre par le séjour de Jacob, Gen. 37, 14. La moderne Hébron est adossée à une montagne ou colline, mais aucun voyageur n'a donné une description exacte de la contrée qui l'entoure.

2° Non loin de là, le nachal *Escol,* probablement à l'ouest de la ville ; le torrent ne pouvait se jeter que dans la mer Morte ; cette vallée était célèbre par ses vignobles, Nomb. 13, 24. 32, 9. Deut. 1, 24. cf. Hen-Guédi.

3° Au sud-ouest, le gué *Tsiphthah,* près de Marésa, vallée assez spacieuse qui fut le témoin d'un engagement meurtrier ; elle aboutissait du côté de Guérar, et ouvrit à une armée égyptienne le chemin de la Judée, 2 Chr. 14, 9.

4° A peu près dans la même contrée, au nord d'Eleuthéropolis, était le nachal *Sorek,* Jug. 16, 4.

5° Le hémek *Elah,* ou vallée des Térébinthes, n'était pas éloignée de la précédente, au nord-ouest de la route de Ramla à Jérusalem, au sud-ouest de cette ville, entre Soco et Azéka, avec un ruisseau qu'un pont traverse aujourd'hui.

6° Autour de Jérusalem, et communiquant l'une avec l'autre, la vallée du *Cédron,* le gué *Hinnom* et le hémek *Réphaïm ;* cette dernière, très fertile, était sur les frontières de Juda, Jos. 15, 8. 18, 16., non loin de Bahal Pératsim, 2 Sam. 5, 20., et de Béthléem, 2 Sam. 23, 13. ; elle s'ouvrait du côté du pays des Philistins et était assez vaste pour renfermer tout un camp, 2 Sam. 23. On la montre aujourd'hui au sud-ouest de Jérusalem, à gauche du chemin qui mène à Béthléem.

7° Au nord de Jérusalem on trouve la vallée *royale,* ou vallée du roi (hémek), Gen. 14, 17. 2 Sam. 18, 18.

8° Au nord-est de Jérusalem, la vallée de *Hacor,* sur la frontière de Juda vers Benjamin, Jos. 7, 26. 15, 7.

9° Dans la tribu de Benjamin, au nord-ouest de la précédente, près de Micmas et probablement à l'est, était la vallée des Hyènes ou de *Tsébohim,* Néh. 11, 34. C'est également près de là que devait être la vallée des *Harashim,* ouvriers ou *manœuvres,* Néh. 11, 35. cf. 1 Chr. 4, 14., où se trouvait une colonie d'artisans fondée par Joab.

10° Près de Haï, vers la frontière nord de Benjamin, était un *gué,* qui probablement portait le nom de la ville, Jos. 8, 11.

11° La vallée de *Gabaon,* près de la ville de ce nom, à la frontière ouest de Benjamin, Es. 28, 21., assez spacieuse pour qu'une armée pût la traverser et se rendre par Béthléem dans la vallée d'*Ajalon,* Jos. 10, 12.

12° Au centre de la Palestine on trouvait la célèbre vallée de *Jizréhel,* q. v.

13° Au nord, sur la frontière d'Aser et de Zabulon, la vallée de *Jiphtahel,* Jos. 19, 14. 27.

14° Au-delà du Jourdain, la vallée de *Succoth* (hémek), près de la ville du même nom, dans la vallée de Gad, Jos. 13, 27., probablement celle que parcourt le Jabbok, cf. Gen. 33, 17. Ps. 60, 6.

15° La vallée des Passants, Ez. 39, 11., à l'est du lac de Génésareth ; on croit que

c'est la vallée située au sud de ce lac, près du village actuel de Szammagh, où la rivière est guéable.

Il est parlé avec plus de détails, à chaque article, de celles de ces vallées qui sont le plus connues ; *v.* aussi Méguiddo, Liban, etc. En dehors du territoire de la terre sainte, il est parlé de la vallée du *Sel*, de *celle de Sittim*, et d'*une vallée en* Moab ; *v.* ces articles et Netopha.

VASIN. *v.* Abija 1°.

VASTI, reine perse, sultane favorite d'Assuérus (Xercès), qui fut disgraciée pour avoir noblement résisté à une sotte et honteuse prétention de son époux exalté par les vapeurs du vin, Est. 1. Elle donnait un festin à ses femmes pendant qu'Assuérus avait réuni ses gentilshommes, et le dernier jour, le tyran ivre, ayant voulu montrer son épouse aux hommes de sa cour pour leur faire admirer sa beauté, elle refusa de paraître, ne doutant pas qu'Assuérus à jeun ne lui sût gré de sa conduite et ne se repentît lui-même d'avoir oublié à ce point l'étiquette orientale et l'honneur de sa femme. Mais les seigneurs prirent, séance tenante, contre elle, une résolution extrême à laquelle Assuérus adhéra ; elle fut déclarée rebelle à son mari, et indigne d'être plus longtemps son épouse. Assuérus ne tarda pas à la regretter, Est. 2, 1., mais il était déjà trop tard pour revenir en arrière, et des ordres furent donnés pour le choix d'une nouvelle sultane. La juive Ester succéda à la généreuse Vasti. — Josèphe et Justinien l'absolvent en s'appuyant sur les coutumes de l'Orient ; Rosenmuller et d'autres, s'appuyant d'un passage d'Hérodote, 5, 18., pensent au contraire, qu'elle a violé ces coutumes et qu'elle eût dû paraître pour faire honneur aux assistants. Chacun cependant se sent pressé de l'absoudre intérieurement : on admire sa conduite, et si l'on en croit quelques interprètes juifs, tout ce qui pourrait excuser Vasti n'est pas consigné dans le livre d'Ester ; l'antiquité profane offre d'autres exemples de fantaisies pareilles, et des abominations ou des cruautés qui en ont été les suites.

VEAU. *v.* Bœuf. — Le veau d'or, adoré par les Israélites, au pied même du Sinaï, et peu de jours après la promulgation de la loi, Ex. 32, 4. Deut. 9, 21. cf. Néh. 9, 18. Ps. 106, 19. Act. 7, 41., et dont le culte fut renouvelé par Jéroboam après son retour d'Egypte et son avénement au trône d'Israël, 1 Rois 12, 28. 32. 2 Rois 10, 29. cf. 17, 16. Os. 8, 5. 10, 5. Tobie 1, 5., fut véritablement une importation égyptienne, une *imitation du* bœuf Apis, symbole d'Osiris, ou du bœuf Mnévis, symbole du soleil, dont l'un était adoré à Memphis, l'autre à Héliopolis. Ce fut sans doute l'image d'un de ces bœufs, probablement celle d'Apis, qui servit de modèle au veau d'or, quoique Philon estime, par des raisons théologiques plutôt qu'historiques, que le veau représentait le Typhon égyptien. On a fait de vains efforts pour disculper Aaron de sa participation à ce dieu de fonte ; on a dit qu'il avait voulu faire l'image (théocratique) des chérubins, et que le peuple, se méprenant à cette ressemblance, crut retrouver ses souvenirs d'Egypte et l'adora ; d'autres estiment qu'Aaron, ayant voulu fondre en lingot l'or apporté par les Israëlites, ce lingot se trouve accidentellement avoir une forme de veau, que le peuple y vit un miracle, et adora ; d'autres encore disent qu'Aaron, voyant le peuple entraîné par ses souvenirs, réclamer le culte d'Apis, le trompa en lui faisant de fausses concessions, qu'il lui donna une apparence de veau, mais qu'*il* prit soin de bien rappeler que c'était l'Eternel qu'il fallait adorer. Concession ou non, ce qui est sûr, c'est qu'Aaron fut coupable, et que cette idolâtrie, qui poussait l'impudence jusqu'à s'étaler devant le Sinaï, fut, non-seulement blâmée, mais sévèrement punie par la mort de 3,000 hommes ; Aaron lui-même reconnut son crime, et n'échappa que par l'intercession de Moïse, à cette juste exécution.

La plus grande difficulté de toute cette histoire se trouve Ex. 32, 20., dans la pulvérisation du veau d'or (massif), qui fut brûlé au feu, moulu jusqu'à ce qu'*il* fût réduit en poudre, puis cette poudre répandue dans de l'eau, et donnée à boire au peuple. On ne peut guère s'expliquer ce fait qu'en supposant à Moïse des connaissances chimiques très étendues, qu'il

pouvait avoir puisées dans l'étude des mystères et des sciences de l'Egypte. On connaît, en effet, plusieurs moyens d'obtenir ce résultat, soit la calcination de l'or par le natron, soit sa dissolution par trois parties de sel de tartre et deux parties de soufre, soit sa fusion qui s'obtient à 32° du pyromètre de Wedgwood, soit sa dissolution provoquée par du chlore dissous dans de l'eau. On peut le dissoudre encore en versant dans un matras deux parties d'acide hydrochlorique et une partie d'acide azotique, et en plongeant de l'or solide dans le produit ainsi obtenu; la présence du métal détermine aussitôt un dégagement d'oxyde d'azote, et le produit de la réaction est un chlorure d'or ou la liquéfaction du métal (Berzélius). Selon M. Orfila, 8 parties d'acide hydrochlorique à 22° de concentration, et 2 parties d'acide azotique à 4°, ajoutées l'une à l'autre, peuvent dissoudre, à l'aide d'une légère chaleur, 1,9 partie d'or (Traité de chimie, II, 273). *v.* encore Lettres de quelques Juifs portugais, 1, p. 80; Grandpierre, Essais sur le Pentat., p. 410 et suiv. — L'or, rendu potable par le soufre ou le natron, est détestable au goût, et, en faisant boire aux coupables ces débris du veau d'or, Moïse associait, en quelque sorte, à la condamnation de l'idolâtrie des souvenirs désagréables qui, par liaison d'idées, devaient rendre odieuse toute réminiscence de ce culte. L'amère libation couronnait dignement des fêtes impies.

Le culte du veau d'or est fréquemment rappelé dans Osée, et sous différentes formes, 8, 5. 6. 10, 5. 13, 2. 14. 2., etc. Plusieurs de ces passages ont même exercé la sagacité des interprètes, qui y ont vu des sens nouveaux et des choses nouvelles. *v.* les Commentaires.

Jér. 34, 18. 19. renferme une allusion à un usage dont nous trouvons déjà les traces Gen. 15, 9-17. En passant par les deux moitiés des victimes placées l'une vis-à-vis de l'autre, les parties contractantes déclaraient leur intention de perdre la vie comme la victime, si elles violaient leur foi. *v.* Alliance. On ne sait quand fut jurée l'alliance dont il est parlé dans ce passage; mais elle n'était pas fort ancienne, puisque ceux qui l'avaient contractée étaient encore vivants.

VEILLES de la nuit. Les Hébreux, comme les Grecs et les Romains, partageaient les nuits en veilles de plusieurs heures, d'après les moments de relevée des gardes de nuit. Avant l'exil, les Hébreux ne comptaient que trois veilles, dont la première est nommée le commencement des veilles, Lam. 2, 19.; la seconde est appelée la seconde garde, Jug. 7, 19., et la troisième la veille du matin, Ex. 14, 24. 1 Sam. 11, 11. Pendant la période romaine, les Juifs reçurent de leurs maîtres la division de la nuit en quatre veilles égales, indiquées Marc 13, 35., par ces mots: le soir, minuit, l'heure que le coq chante, et le matin. Les rabbins ont continué de n'admettre que trois divisions, et ils regardent la quatrième comme appartenant au jour; mais il ressort de Act. 12, 4. que le système romain était admis, au moins militairement, par les Hérodes. La nuit étant tantôt plus courte, tantôt plus longue, et les veilles s'adaptant par quarts à sa longueur, elles étaient elles-mêmes plus ou moins longues, suivant la saison, quoique toujours elles fussent divisées en trois heures. — Il est parlé, Cant. 3, 3. 5, 7. cf. Ps. 127, 1., de gardes de nuit faisant le guet; cette institution, d'ailleurs, est si naturelle chez un peuple policé, qu'on l'aurait devinée en l'absence de tout témoignage.

VENGEANCE. C'est sous ce nom qu'il est parlé, Act. 28, 4., de la déesse grecque et romaine de la Justice (Δίκη), fille de Jupiter et de Thémis, presque égale au premier, à la puissance (c'est, en germe, la distinction des pouvoirs, la justice indépendante de l'Etat). Comme puissance vengeresse, elle est souvent confondue avec Némésis; on lui attribuait spécialement la punition du meurtre, Eurip., Médée, 1390. Sophoc., Œdip. à Col., 1384. Les Hébreux et les chrétiens ne connaissent pas cette divinité; ils se rappellent qu'elle n'est qu'un attribut de Dieu, que c'est à Dieu seul que la vengeance appartient, que l'homme ne saurait se faire justice à lui-même. Le chrétien reconnaît cette vérité sans restriction, le Juif l'admettait comme règle gé-

nérale, à deux exceptions près : le talion légal qui reconnaît le droit de vengeance, mais pour le modérer, et le droit du goël, ou vengeur, q. v.

VENGEUR du sang. C'est ainsi que l'on désignait (en hébreu, goël) le plus proche parent d'un homme assassiné, parce que la loi lui accordait le droit de venger la mort du défunt dans le sang du meurtrier partout où il le rencontrerait, sauf dans les lieux consacrés sous le nom de villes de refuge, q. v., 2 Sam. 14, 7. 11. La justice restait inerte dans ces cas; elle se taisait, et laissait faire; le vengeur tâchait de venger, le coupable tâchait de fuir ; l'un et l'autre étaient protégés, ou, pour mieux dire, abandonnés à eux-mêmes. Cette coutume, déjà fort ancienne parmi les Hébreux, Gen. 27, 45. cf. 4, 14., et maintenant encore en usage chez un grand nombre de peuples de l'Orient, les Arabes, les Perses, les Abyssins, les Druses, les Circassiens, présente de trop graves inconvénients, et donne trop de facilités aux vengeances particulières pour que Moïse ne sentît pas le besoin de restreindre considérablement l'exercice d'un pareil droit. C'est ce qu'il fit par l'établissement des villes de refuge. Le meurtrier qui pouvait en atteindre une avant d'avoir été frappé, retombait sous le pouvoir de la justice ordinaire; coupable d'un meurtre commis avec intention, il était puni par les lois; coupable d'inadvertance ou d'imprudence, il échappait encore au vengeur aussi longtemps qu'il restait dans la ville, Ex. 21, 13. Nomb. 35, 9. Deut. 19, 1. Mais le vengeur conservait ses droits jusqu'au moment où le meurtrier entrait dans la ville, et il les recouvrait si le coupable quittait la ville avant la mort du souverain sacrificateur.

VENIN. *v.* Poison.

VENT. Dans un pays situé comme la la Palestine, entre la mer et le désert, garni de montagnes et de vallées, les vents jouent un rôle assez considérable, soit par leurs rapports avec la température en général, soit par leur influence sur l'agriculture, pour qu'on ait examiné de bonne heure leurs caractères, et recherché leur périodicité. Bien qu'on puisse compter en Palestine des vents venant de plusieurs directions différentes, les Israélites, s'en tenant à une division facile et grossière, n'ont jamais compté que quatre espèces de vents différents, correspondant aux quatre points cardinaux, Jér. 49, 36. Dan. 7, 2. 8, 8. Zach. 2, 6. Matth. 24, 31. Apoc. 7, 1., d'où l'on aurait tort cependant de conclure, comme l'ont fait assez légèrement quelques théologiens, qu'ils aient regardé la terre comme carrée, puisque nous-mêmes qui admettons sa rotondité, nous tenons un langage semblable au leur. Les vents sont assez réguliers en Palestine quant à leur direction, leur durée et leur influence, quoique l'on ne possède pas encore d'observations météorologiques suffisantes qui permettent d'indiquer, mois par mois, l'ordre de leur succession. Le vent d'ouest, ou sud-ouest, qui souffle de la Méditerranée, est humide et amène ordinairement la pluie, 1 Rois 18, 44. Luc 12, 54.; il règne de novembre en mars, et préside à l'hiver. Le vent du sud, ou sud-est (théman), apporte les chaleurs du désert d'Arabie qu'il vient de traverser, et donne à l'équinoxe du printemps une chaleur de 16°-36°; il souffle d'ordinaire en mars pendant trois jours, et s'affaiblit à mesure qu'il s'avance vers le nord ou qu'il s'élève sur les montagnes. Le vent d'est (kadim) sort des steppes de l'Arabie déserte et des sables de la Syrie, Jér. 13, 24.; il est particulièrement violent, Job 1, 19. 27, 21. Es. 27, 8. cf. Ps. 48, 7. Ez. 27, 26., et, par sa sécheresse, exerce une action délétère sur la végétation, Ez. 17, 10. 19, 12. Os. 13, 15. Jacq. 1, 11. cf. Jonas 4, 8. Il n'est pas sans quelques rapports avec le terrible simoûn de l'Arabie, et quoique celui-ci ne souffle pas d'ordinaire en Palestine, quelques auteurs croient qu'il est indiqué Ps. 11, 6. 91, 6. Nomb. 11, 1. Le vent d'orient règne pendant les mois d'été jusqu'en juin. La bise, ou vent du nord (tsaphôn), ou nord-ouest, apporte avec elle la fraîcheur, Cant. 4, 16., et même le froid, Sir. 43, 22.; elle chasse la pluie, Prov. 25, 23., et dessèche la terre et la végétation; c'est souvent à l'équinoxe d'automne qu'elle se lève, et elle règne d'ordinaire pendant trois jours consécutifs. L'Ecriture mentionne encore la

brise du matin et du soir, qui vient assez régulièrement tempérer les trop grandes chaleurs des jours de l'Orient, Gen. 3, 8. Cant. 2, 17., et les tourbillons de la Palestine (soupha), qui soulèvent des nuages de poussière, et obscurcissent l'atmosphère, Es. 17, 13. Job 21, 18. Le lac de Tibériade est exposé à de fréquents orages qui semblent sortir des montagnes, et qui, par leur violence, ne déjouent que trop souvent les efforts et les prévisions des mariniers, Jean 6, 18. Matth. 8, 26. 14, 24. La soudaineté de ces orages, que rien n'a pu expliquer encore, est un phénomène que l'on remarque sur un grand nombre de lacs entourés de hautes montagnes ; il est frappant à l'extrémité orientale du lac de Genève, et sur le lac des Quatre-Cantons en Suisse. Les deux vents nommés Act. 27, 12. (en grec λίψ et χῶρος), sont ceux du sud-ouest et du nord-ouest. L'Euroclydon de Act. 27, 14. n'est pas un vent régulier, mais une espèce de vent orageux soufflant du sud-est (et non du nord-est, comme le portent quelques versions), *v.* Plin. 2, 48. Un vent du sud-ouest poussa le vaisseau de Paul de Reggio à Pouzzoles.

Un même mot, rouach, désigne, en hébreu, l'esprit et le vent (le souffle) ; dans la plupart des passages, le sens de la phrase explique suffisamment le sens du mot ; dans d'autres, comme Gen. 1, 2. (*v.* Schrœder), Es. 40, 7. cf. 1 Pier. 1, 24. Jacq. 1, 11., les interprètes ne sont pas d'accord s'il s'agit de l'Esprit de l'Eternel ou d'un vent violent envoyé de Dieu.

VÉNUS, *v.* Méni.

VER, *vermisseau.* Image de ce qu'il y a de plus chétif et de plus misérable ; c'est l'image de l'homme et du fils de l'homme, Ps. 22, 6. Job 25, 6. Ce fut aussi l'image des Hébreux menacés et envahis par l'étranger, Es. 41, 14. C'est enfin l'une des images employées pour dépeindre les peines à venir, Es. 66, 24. Marc 9, 44. 46. Origène et Ambroise pensent que ce ver n'est qu'une métaphore qui représente les remords de la conscience ; Augustin, Chrysostome, Cyrille, Théophylacte, Anselme, etc., sans condamner l'opinion contraire, se prononcent pour un ver physique, corporel ; Bernard hésite, ou plutôt favorise alternativement l'une et l'autre manière de voir.

Act. 12, 23. Hérode Agrippa I meurt rongé des vers. Pareille chose était arrivée à Antiochus Epiphanes, 2 Macc. 9, 5., et arriva plus tard, selon Lactance, à l'empereur romain Maximin. Au dire de Josèphe, la dernière maladie d'Hérode le Grand aurait présenté des caractères analogues. Enfin il est parlé dans Hérodote 4, 205., d'une princesse africaine qui mourut de la même manière. Il est difficile d'expliquer ce genre de mort, car il est complétement inconnu de la médecine moderne, et les anciens n'en font pas davantage mention. On ne saurait voir dans les prodiges qui frappèrent Hérode un simple développement en nombre et en grosseur, des vers intestinaux qui, dans certains cas, pourraient aller jusqu'à ronger les entrailles, ce que quelques médecins regardent tout au plus comme possible, et d'autres comme fort douteux. On n'a jamais vu ces vers intestinaux ronger les muscles et paraître du dedans au dehors ; ils n'ont jamais traversé une charpente humaine vivante. Il serait plus simple peut-être de rapprocher la maladie d'Hérode d'un phénomène qui a déjà été remarqué. A la suite d'ulcères et d'abcès fort douloureux, on a vu quelquefois des vers très petits se former en fort grand nombre et ronger la peau et les chairs tout à l'entour ; d'autres fois des animalcules se sont engendrés dans un sang fort corrompu et se sont fait jour par toutes les ouvertures, par le nez, les yeux, la vessie, etc. : ce dernier cas est toujours mortel. Mais ce ne sont là que des analogies dont on ne peut rien tirer de certain pour le passage des Actes. L'entendre de la maladie pédiculaire, c'est substituer une hypothèse à une incertitude. Nous hésitons d'autant moins à regarder ces cas de maladie comme des phénomènes providentiels, que l'on compte parmi les victimes de cette maladie un grand nombre de ceux qui ont persécuté l'Eglise, notamment parmi les bourreaux des réformés en France, entre le règne de François I[er] et celui de Henri IV. *v.* Jurieu, Apol. pour la Réforme. T. I.

VERGE, mesure de longueur, q. v. — On a beaucoup parlé de la verge de Moïse qu'on a voulu retrouver dans le caducée de Mercure, et de la verge d'Aaron que des savants, guidés par un mot d'Euripide, ont cru être devenue le thyrse de Bacchus. La verge de Moïse, instrument de ses premiers miracles, Ex. 4, 2. 14, 16. 17, 5., n'a pas laissé de traces historiques; dom Calmet lui-même, tout en supposant que Moïse l'a léguée à Josué, reconnaît qu'on n'en a pas de preuves, et la regarde comme perdue. La verge d'Aaron, qui fleurit miraculeusement lors de la rébellion de Coré, Nomb. 17, 8., fut placée dans le tabernacle, peut-être dans l'arche, en souvenir de cet événement, Nomb. 17, 10. Hébr. 9, 4. cf. 1 Rois 8, 9. On l'adore à Rome dans Saint-Jean-de-Latran comme une précieuse relique; mais elle ne porte plus ni feuilles, ni fleurs, ni boutons; les Egyptiens ont également prétendu en posséder les restes dans le temple d'Isis, et lui ont pareillement rendu un culte religieux.

VERRE. Il n'est pas douteux que les Israélites n'aient appris de bonne heure à connaître ce produit de l'industrie phénicienne; leurs relations de voisinage et de commerce ne purent leur laisser ignorer longtemps une découverte aussi remarquable qu'utile, et nous voyons déjà le verre mentionné dans Job 28, 17., sous le nom de zekoukith, quoique quelques interprètes pensent que ce nom désigne le cristal de roche, et que nos versions (et Luther) l'aient rendu par diamant. Les Arabes actuels n'ont qu'un mot pour désigner le cristal et le verre, et il est possible qu'il en ait été de même des Hébreux. D'après le Targum de Jonathan, c'est aussi au verre que Moïse fait allusion dans la bénédiction de Zabulon et d'Issacar, lorsqu'il dit qu'ils suceront l'abondance de la mer, et les choses les plus cachées dans le sable, Deut. 33, 19. Il est enfin parlé de verre dans le Nouveau Testament, Apoc. 21. 18. 21. cf. 4, 6. 15, 2. Les anciens ne s'en servirent pendant longtemps que pour faire des vaisseaux à boire et des vases à liqueur : l'usage des fenêtres et des miroirs ne fut introduit que plus tard.

VESCE, plante traînante dont les feuilles sont longuettes et étroites, les fleurs rougeâtres et quelquefois blanches, les gousses semblables à celles des pois, mais plus courtes et plus grêles; ses grains ronds et noirâtres servent à la nourriture des pigeons. C'est par ce mot que nos versions ont traduit l'hébreu *kètsach*, Es. 28, 25. 27.; mais il est plus probable que ce mot désigne la nielle, le *nigella melanthium*.

VÊTEMENTS. On peut voir les articles spéciaux pour les détails; ici quelques remarques générales suffiront. L'Ecriture qui nomme diverses pièces de vêtements, ne parle nulle part de leur forme et de leur coupe, à l'exception de ce qui concerne les prêtres et le souverain sacrificateur; mais on peut conclure de l'usage général de l'Orient ancien et moderne, et des besoins du climat, que les vêtements des Juifs étaient amples et à larges replis; les modes changent peu, lorsqu'elles sont indiquées ou commandées par la nature; et quelques bas-reliefs retrouvés à Babylone, à Persépolis, et dans les nécropoles de Thèbes, confirment ce que l'induction fait soupçonner. Le costume des femmes ne différait pas essentiellement de celui des hommes; quelques pièces de plus, quelques ornements, peut-être une étoffe plus fine et plus riche, servaient à distinguer les deux sexes, et la défense faite aux hommes de se déguiser en femmes, ou l'inverse, Deut. 22, 5., ne porte que sur ces quelques caractères extérieurs, et non sur un costume complet : cette défense n'avait d'autre but que de prévenir les désordres que provoquent si souvent les méprises et les quiproquos des mascarades.

La confection des habits fut dans presque tous les temps l'une des occupations des femmes, et même des plus distinguées par leur rang, 1 Sam. 2, 19. Prov. 31, 21. Act. 9, 39. L'exemple de Pénélope montre qu'il en était de même chez d'autres peuples de l'ancien monde. Chez les Juifs, l'ensemble du costume se composait de deux parties principales : 1° le vêtement de dessous, espèce de robe ou de tunique, nommée en hébreu *k'toneth*, que l'on retenait autour du corps au

moyen d'une ceinture, et qui recouvrait quelquefois une chemise de lin (hébreu, sadin), Jug. 14, 12. Prov. 31, 24. Es. 3, 23., passages qui sont les uns et les autres traduits dans nos versions de manière à écarter ce dernier mot; les riches n'étaient pas seuls à posséder ce vêtement nécessaire : la classe ouvrière, les pêcheurs en particulier, portaient aussi des chemises, de manière à pouvoir au besoin jeter la tunique en arrière pour faciliter les mouvements, sans être tout à fait nus; dans ce dernier cas, cependant, lorsqu'un homme n'avait plus que sa chemise, on disait souvent qu'il était nu, 1 Sam. 19, 24. 2 Sam. 6, 20. Es. 20, 2. Jean 21, 7. Les grands et les hommes en voyage portaient quelquefois aussi *deux tuniques*, dont l'une supérieure et avec des manches (mahatapha) était toujours plus grande que celle de dessous, qui était sans manches (mehil), 1 Sam. 15, 27. 18, 4. 24, 5. Esaïe 3, 22.; mais cette habitude fut toujours considérée comme une affaire de luxe, Matth. 10, 10. Marc 6, 9. Luc 3, 11. 9, 3. — 2° Un vêtement de dessus, ou manteau (simla, bèged, etc.). Cette pièce, qui était la plus apparente, variait aussi le plus dans sa forme, et avait différents noms suivant sa coupe, sa finesse, le sexe qui devait s'en servir, etc. En général, c'était un vêtement très ample, mais qu'on a eu tort de croire régulièrement doublé de fourrures, d'après Gen. 25, 25. Zach. 13, 4., quoique aujourd'hui encore, même en été, les Orientaux, et notamment les Turcs, aiment à se couvrir de riches pelisses. Ces deux passages citent un vêtement particulier qui, bien loin de faire règle, semble précisément n'être indiqué que comme exception. L'ampleur du manteau pouvait, à l'occasion, servir de poche ou de sac, Ruth 3, 15. Ps. 79, 12. Luc 6, 38. La robe qui fut donnée à Joseph par son père, et celle que portait Tamar, Gen. 37, 3. 2 Sam. 13, 18. (hébr. passim), étaient probablement des manteaux bigarrés de diverses couleurs et de broderies; ils étaient extrêmement recherchés, Jug. 5, 28. 8, 26. 2 Sam. 1, 24. Prov. 31, 22. Est. 8, 15t Ez. 16, 10. On les faisait, en partie, venir du dehors, Soph. 1, 8. Les vêtements blancs, de lin ou de coton, étaient également considérés comme très précieux, et cette couleur, le symbole de l'innocence, est recommandée par Salomon, dans un sens figuré, à celui qui veut vivre justement, Eccl. 9, 8. Le vêtement du Christ transfiguré devint tout blanc, Luc 9, 29., et les anges qui apparurent aux femmes, après la résurrection, sont représentés comme vêtus de robes blanches, Matth. 28, 3.; mais, dans ces deux cas, la couleur exprime plutôt la splendeur, le rayonnement de la pure lumière du ciel, cf. Luc 24, 4. D'après la loi de Moïse, les prêtres seuls pouvaient être vêtus de blanc. Il paraît que, sous les derniers rois, un luxe dévergondé s'introduisit dans l'habillement, Jér. 4, 30. Lam. 4, 5. Soph. 1, 8.; *c'est un caractère de toutes les époques de décadence*, et il durait encore parmi les Juifs au temps des apôtres, 1 Timoth. 2, 9. 1 Pierr. 3, 3. Jacq. 2, 2. Des personnes soi-disant pieuses suivaient la mode à cet égard, et ne faisaient disparate que par leur mise recherchée, Luc 20, 46. cf. Matth. 23, 5.

Les Orientaux ont toujours aimé changer fréquemment d'habits, Gen. 41, 14. 1 Sam. 28, 8. 2 Sam. 12, 20.; les riches Hébreux avaient ordinairement une garde-robe bien montée et un grand nombre de vêtements de rechange, Es. 3, 6. 7. Job 27, 16. Luc 15, 22. Les rois, en particulier, avaient, comme ils ont encore aujourd'hui, des provisions d'habits de cérémonie destinés à être offerts en cadeaux, 1 Sam. 18, 4. 2 Rois 5, 5. Est. 4, 4. 6, 8. 11. La *souillure légale* motivait un changement de vêtements, Lév. 6, 11. 27. 11, 25. 15, 13. cf. Gen. 35, 2.

Pendant le deuil, les Juifs s'habillaient de vêtements grossiers, de couleur foncée et sans ampleur. Les prophètes portaient un costume analogue, à cause du sérieux de leur vie, 2 Rois 1, 7. 8. Matth. 3, 4.

V. encore Accouplement, Lèpre (des étoffes), Rois, Soulier, Turban, etc.

Deut. 8, 4. peut s'entendre littéralement d'une miraculeuse préservation des vêtements des Israélites dans le désert, ou, d'une manière plus simple, du soin merveilleux avec lequel Dieu pourvut à

cette partie des besoins d'Israël. La première interprétation, quoique plus simple en apparence, offre plusieurs difficultés de détail : les vêtements grandissaient-ils, grossissaient-ils avec ceux qui les portaient ? Comment les enfants nouveau-nés étaient-ils vêtus ? Que devenaient les habits de ceux qui mouraient ? etc. La seconde opinion n'est pas contraire au texte, et se rapproche davantage, quant à l'esprit, de ce qu'on remarque dans la conduite ordinaire de Dieu envers son peuple.

Jean 19, 23. La robe sans couture a beaucoup préoccupé les interprètes, mais à tort; elle avait été faite au métier, et l'art du tisserand était déjà assez perfectionné anciennement pour que de pareils travaux qui, aujourd'hui, ne sont qu'un jeu, pussent être exécutés. Josèphe décrit, comme étant sans couture, la robe du souverain sacrificateur (Ant. 3, 6.), et l'on en connaissait de diverses espèces, les unes n'ayant d'ouverture que pour passer la tête, d'autres en ayant aussi pour les bras. — Cette fameuse robe, que Calvin appelle saye ou hoqueton, est présentement à Trèves et à Argenteuil : le premier de ces deux exemplaires a déchiré la grave Allemagne, et le nom de Ronge lui est asssocié pour toujours par contraste. La robe de Trèves n'est d'ailleurs pas une tunique, mais une chasuble, ce qui ajouterait à l'invraisemblance de l'imposture s'il était nécessaire d'y ajouter quelque chose.

En fait de vêtements grecs et romains, nous ne trouvons mentionné dans les Apocryphes, que la chlamys, vaste manteau dont se servaient les chasseurs, les soldats, et surtout les cavaliers, 2 Macc. 12, 35.; dans le Nouveau Testament, un manteau de voyage, 2 Tim. 4, 13., que les Romains mettaient par dessus la tunique, et qui était garni d'un capuchon pour préserver la tête de la pluie ou du froid, et le manteau d'écarlate, Matth. 27, 28., manteau de laine teinte que portaient ordinairement les généraux et les officiers romains, et même les empereurs jusqu'au temps de Dioclétien.

VEUVES. Outre l'obligation pour un frère d'épouser la veuve de son frère mort sans enfants, *v.* Lévirat, la loi de Moïse renfermait encore en faveur des veuves les prescriptions suivantes : 1° Comme les étrangers et les orphelins, les veuves devaient être invitées aux festins d'actions de grâces et au repas des dîmes, Deut 16, 11. 12, 18. 26, 12. — 2° Il leur revenait de droit quelques glanures de la moisson, Deut. 24, 19. — 3° Leur vêtement, comme aucun ustensile nécessaire, ne pouvait être pris pour gage, Deut. 24, 17. cf. Job 24, 3. 21.

Le veuvage, de même que la stérilité, étaient peu estimés en Israël, Es. 54, 4., à moins d'être volontaire et de provenir de l'affection d'une veuve pour la mémoire de son époux décédé. On supposait qu'une femme qui ne trouvait pas un second mari, avait quelque défaut secret, ou une réputation équivoque. La loi cependant recommandait les veuves au respect public, et à la justice des magistrats, Ex. 22, 22. Deut. 10, 18. 27, 19. Zach. 7, 10. Mais les Juifs ne tinrent pas longtemps compte d'une recommandation qui froissait leurs préjugés, et ils méritèrent plus d'une fois les reproches des prophètes, Job 22, 9. 24, 3. 21. Es. 10, 2. Jér. 7, 6. 22, 3.Ez. 22, 7. Mal. 3, 5. Matth. 23, 14. cf. Luc 18, 3. sq.

Il était défendu au souverain sacrificateur d'épouser une veuve, Lév. 21, 14., parce qu'une idée de pureté et de virginité devait l'entourer dans sa personne et dans tous ses actes. Il semblerait même résulter de Ez. 44, 22., que par la suite cette interdiction s'étendit également aux simples prêtres, ce qui n'est pas absolument prouvé, mais ce qui cadrerait assez avec l'esprit généralement rigoriste des Juifs des derniers temps. La tradition tendait à remplacer la loi.

On ne saurait conclure de Gen. 38, 24., comme on l'a voulu faire, que les veuves qui tombaient sous la loi du lévirat, mais qui, n'en admettant pas les bénéfices, se livraient à un autre homme que leur beau-frère, fussent condamnées au feu comme adultères, et que la loi de Moïse ait, par son silence, sanctionné cette barbare coutume. Il est vrai qu'en renonçant aux avantages du lévirat, elles ne remplissaient pas le but de la loi, et qu'elles méri-

taient un châtiment sévère en anéantissant ainsi le nom de leur époux, mais c'était aux parents de ce dernier qu'était donné l'ordre de veiller à perpétuer la race de leur frère ; la veuve était, pour ainsi dire, hors de cause, elle était passive, et quand la loi ne la frappe pas solennellement, on ne peut supposer qu'elle la frappe sans l'avertir, et de la peine la plus cruelle.

Les veuves des rois ne pouvaient pas se remarier, et ceux qui aspiraient à les épouser passaient pour candidats au trône, et risquaient leur tête, 1 Rois 2, 13-17. cf. 2 Sam. 16, 21. 20, 3.

Job. 27, 15. et Ps. 78, 64. représentent comme un grand malheur pour un homme de mourir sans être pleuré par sa femme ; on sait que les lamentations des veuves faisaient une partie importante des funérailles chez les anciens.

Le Nouveau Testament perpétue les traditions de l'Ancien quant au soin à prendre des veuves, 1 Tim. 5, 3-9. Celles qui sont vraiment veuves doivent être assistées par l'Eglise ; elles doivent en même temps se rendre utiles par leurs conseils, et faire participer les jeunes femmes aux fruits de leur expérience, cf. Tite 2, 3. 4.

Il a été dit quelques mots, à l'art. Mariage, du veuvage et des secondes noces. Toutes les questions morales qui se rattachent à ce sujet sont traitées de main de maître, et avec un tact parfait, dans l'ouvrage intitulé *Veuvage et Célibat* (Genève, 1848); c'est, malgré son intérêt comme lecture, un bon traité de théologie sur la matière.

VIANDE. *v.* Chair.

VIGNES. La vigne était l'un des principaux objets de la culture israélite, comme on trouvait également, dans les contrées environnantes, des vignobles estimés : dans le pays des Philistins, Jug. 14, 5. 15, 5.; en Edom, Nomb. 20, 17. 21, 22.; en Moab, Nomb. 22, 24. cf. Es. 16, 8.: en Hammon, Jug. 11, 33.; en Egypte, Nomb. 20, 5.; en Phénicie, Plin. 14, 9.; en Syrie, Strabon 15, 735. Le sol de la Palestine, ses coteaux tournés vers le soleil, son climat, étaient particulièrement favorables à la culture de la vigne, dont le fruit se distinguait autant par la douceur et la qualité, que par l'abondance et la grosseur des grains. La vigne est en conséquence nommée très souvent au nombre des principaux produits de la Palestine, Gen. 49, 11. Deut. 6, 11. 8, 8. Nomb. 16, 14. Jos. 24, 13. 1 Sam. 8, 14., à côté du figuier, Jér. 5, 17. Os. 2, 12. 2 Rois 18, 32., et de l'olivier, Jos. 24, 13. 1 Sam. 8, 14. 2 Rois 5, 26.; elle ne manque presque jamais d'être mentionnée dans les prophéties qui promettent le bonheur au pays, ou qui le menacent d'être désolé ; *v.* encore Es. 7, 23. 61, 5. Zach. 8, 12. Mal. 3, 11. L'expression être assis sous sa vigne, ou manger du fruit de sa vigne, est l'image de la paix et de la prospérité, 1 Rois 4, 25. Mich. 4, 4. Zach. 3, 10.

On comptait un grand nombre de vignobles dont quelques-uns ont conservé jusqu'à nos jours des droits à une bonne réputation ; les plus célèbres étaient ceux de Hen-Guédi, ceux d'Hébron situés dans la vallée des Raisins, ceux de Sichem, de Carmel, du Liban, ceux de la contrée transjourdaine, Es. 16, 8. Jér. 48, 32., ceux des rives du lac de Génésareth, etc. *v.* ces différents articles; cf. encore 1 Sam. 8, 14. Jér. 39, 10. 2 Rois 25, 12. Néh. 5, 3. 4. 5. 11. Plusieurs villes avaient même tiré leur nom des vignobles (kérem) qui les entouraient, Abelkeramim, Bethkérem, etc. C'était ordinairement sur des hauteurs que l'on plantait la vigne, Es. 5, 1. Jér. 31, 5. Am. 9, 13. Virg. Georg. 2, 113.; quelquefois cependant on en trouvait aussi dans les plaines. Chaque vignoble était entouré d'une haie ou même d'un mur destiné à le protéger contre les animaux des champs, sauvages ou non, renards, lièvres, chèvres, chacals, etc., Cant. 2. 15. Es. 5, 5. Matth. 21, 33. Nomb. 22, 24. Prov. 24, 31. Ps. 80, 12. cf. Virg. Georg. 2, 371. 380. Theocrit. 1, 48. 5, 112 Une ou plusieurs tours servaient de logement soit aux vignerons, soit aux maîtres, Es. 1, 8. 5, 2. Matth. 21, 33.; on veillait de là à ce qu'il ne se fît aucun dégât dans la vigne, Cant. 1, 6., mais on n'avait pas le droit d'empêcher les passants de cueillir autant de raisin qu'ils en pouvaient manger, Deut. 23, 24. Les ceps de la Palestine se distinguaient, et se distinguent encore aujourd'hui par leur hau-

teur et leur force, Ps. 80, 11.; un voyageur moderne trouva sur le versant méridional du Liban, un cep de vigne qui avait 10 mètres de hauteur, et 0^m, 50 de diamètre; ses rameaux s'étendaient tout autour, et couvraient de leur ombre un espace de 16 à 18 mètres de terrain en longueur et en largeur. Les ceps de la Cœlésyrie atteignent, d'après Belon, une hauteur moyenne de 4 mètres. Ils portent pour la plupart des grappes rouges, Prov. 23, 31. cf. Gen. 49, 11. Deut. 32, 14., et en général fort grosses, Nomb. 13, 24.; on en voit même encore qui ont jusqu'à 1 mètre de longueur, qui pèsent 6 kilog., et dont les grains sont comme de petites prunes; Schulz raconte que quelquefois, surtout vers le sud, on coupe une grappe, qu'on la pose sur une planchette, et que les amis, assis autour, en cueillent les fruits, qu'ils mangent avec un peu de pain pour leur repas. L'espèce de raisin le plus estimé paraît avoir été le sorek ou soreka, Gen. 49, 11. Es. 5, 2. Jér. 2, 21. Kimhi, dans son livre des racines, dit que c'est une espèce de raisin dont les grains sont fort petits et fort doux; on assure même qu'ils ne contiennent point de pepins, ce qui doit être entendu en ce sens que ces pepins sont si petits et si tendres qu'on ne les aperçoit pas. C'est apparemment la même espèce qui porte encore aujourd'hui au Maroc le nom de serki; on la trouve également en Syrie et en Arabie sous un nom semblable. On a fort peu de détails sur la manière dont les Hébreux cultivaient la vigne, comment ils en augmentaient et multipliaient les plants, s'ils la laissaient traîner à terre comme cela se fait dans presque tout l'Orient, s'ils la dressaient en *huttins* ou cordons, ou s'ils la soutenaient par des appuis donnés à chaque cep. Il résulterait de Ez. 17, 7. Psaum. 80, 11., que la vigne était souvent soutenue, soit par un échalas, soit par un arbre autour duquel elle entrelaçait ses sarments, comme cela se voit encore parfois en Palestine, et au sud de l'Europe. On émondait les ceps avec une serpe, on retournait la terre, on l'épierrait, Jean 15, 2. Luc 13, 8. Es. 5, 2. La vendange commençait en septembre et finissait en octobre, et donnait lieu, comme dans tous les pays de vignobles, à de grandes réjouissances, Jug. 9, 27. Es. 16, 10. Jér. 25, 30. On cueillait les raisins, que l'on déposait d'abord dans des corbeilles; puis on les portait au pressoir, avec des chants et des cris de jubilation, Jér. 6, 9. On prélevait les prémices et la dîme sur le moût, Deut, 18, 4. Néh. 10, 37. 13, 5. 12., que l'on enfermait dans des outres de peaux, Job. 32, 19. Matth. 9, 17. Marc 2, 22., ou dans de grandes cruches de grès, dont on se sert encore en Orient; on l'y laissait fermenter, quelquefois on le cuisait en sirop; *v.* Miel. On buvait aussi le moût avant qu'il eût fermenté, Os. 4, 11. Joel 1, 5. Quand le vin était bien cuit, on avait l'habitude de le transvaser pour le purifier et l'améliorer; Jér. 48, 11. renferme une allusion à cet usage.

La loi contenait, au sujet de la vigne, les prescriptions suivantes : 1° Tout vignoble était soumis au repos de l'année sabbatique, Ex. 23, 11. Lév. 25, 3. — 2° Il était défendu de semer aucune espèce de grain au milieu d'un vignoble, soit qu'il s'agisse, dans ce passage, d'un enclos de blé renfermé dans un plant de vigne, soit plutôt qu'il soit question d'épuiser la terre en semant du blé dans les chemins de la vigne, entre les lignes des huttins, comme cela se fait en diverses contrées, Deut. 22, 9. La confiscation de la récolte punissait tout délit de cette nature. Outre l'idée générale du législateur, qui voulait prévenir des mélanges hétérogènes, *v.* Accouplements, le but de cette défense était de ménager le sol, de ne pas l'épuiser, de ne pas nuire non plus à l'un des produits en détournant une partie des sucs de la terre vers un autre travail. Spencer croit, d'après un passage de Maïmonides, que Moïse voulait prémunir les Juifs contre l'idolâtrie, les Sabéens, et les Arabes ayant coutume de mêler ainsi dans leurs champs la vigne et le blé, pour les mettre sous le patronage réuni de Cérès et de Bacchus; mais c'est une supposition aussi hasardée qu'inutile. — 3° Le propriétaire n'avait pas le droit de faire une vendange minutieuse, il devait abandonner les grappillages aux pauvres et aux étrangers, Lév. 19, 10.

Deut. 24, 21. — 4° Les passants avaient le droit de cueillir pour leur usage et pour les consommer en chemin, les fruits qui bordaient la route, Deut. 23, 24. — 5° Celui qui avait planté une vigne, mais qui n'en avait pas encore recueilli du fruit, était dispensé du service militaire, Deut. 20, 6. cf. 1 Macc. 3, 56. Or, d'après Lév. 19, 23., il était défendu de manger du fruit des trois premières années d'un plant, verger ou autre, probablement aussi de la vigne, et il eût été trop dur d'enlever pour le service celui qui, après quatre années d'un travail inutile, pouvait espérer enfin de recueillir quelque fruit de ses peines; la législation mosaïque tenait compte du droit individuel comme du droit public.

La vigne fournit, non-seulement des détails à bien des comparaisons, Jug. 8, 2. Es. 1, 8. 34, 4. Jér. 6, 9. Os. 14, 7., mais souvent le thème même d'une parabole tout entière, d'une allégorie, d'une fable ou d'un apologue, Matth. 20, 1. 21, 28. Jean 15, Jug. 9, 12. C'est surtout le peuple de Dieu qui est habituellement représenté sous l'image d'une vigne que Dieu a tirée d'Egypte, établie en Palestine, entourée d'une barrière (la loi, et aussi l'isolement produit par les frontières naturelles); une vigne dont il espérait de bons fruits, et qui n'a produit que des grappes sauvages, Es. 5, cf. 3, 14. Ps. 80, 8. Jérém. 2, 21. Ez. 17, 6. Os. 10, 1. Matth. 20, 1. Jésus-Christ lui-même se compare à un cep, dont les sarments sont les hommes, les uns sont émondés, les autres rejetés, Jean 15.

Le plant de Sodome, Deut. 32, 32., était connu pour son amertume, comme tous les autres fruits qui s'aventuraient à croître sur les bords maudits de la mer Morte; ses grappes étaient de fiel et son vin un venin de dragon. Que tous ces fruits tombassent en poussière quand on les ouvrait, c'est ce qu'on ne saurait garantir, malgré le témoignage de Tacite, Hist. 5.

On appelle lambrusques une espèce de raisins sauvages qui croissent sans culture le long des chemins, au bord des haies ou dans les champs en friche; leurs grains sont petits, et deviennent noirs lorsqu'ils mûrissent, ce qui est rare; *v.* Es. 5, 2. 4.

La vigne de Naboth est devenue l'image de tout bien enlevé au pauvre par la puissante méchanceté du riche, 1 Rois 21, 1.

VILLES. C'est de ce nom, trop pompeux dans l'origine, qu'on décora d'abord, dès les temps des patriarches, les établissements fixes des familles agricoles, par opposition aux camps volants des nomades. Ces établissements étaient entourés de murailles ou de murs, et chaque ville était une forteresse, Nomb. 32, 17., ce qui explique les siéges nombreux dont il est parlé dans le livre de Josué. On choisissait d'ordinaire une hauteur, une montagne, ou tout au moins un mamelon, pour y fonder une ville; la place était plus facile à défendre, et d'ailleurs, en beaucoup de cas, il n'était guère possible de faire autrement, car, à cause des mouvements du terrain, on n'avait de choix qu'entre la hauteur et le ravin. C'est à peu près là tout ce qu'on sait sur la construction des villes de la Palestine, Jérusalem seule, q. v., étant exceptée.

Les villes modernes de l'Orient sont bâties largement, sans économie de terrain, et renferment dans leur intérieur de grandes places et de vastes jardins; un voyageur à cheval a besoin d'une journée pour faire le tour d'Ispahan. Il est probable qu'il en était de même des villes de l'ancienne Asie, dont l'étendue, d'après le témoignage des historiens les plus dignes de foi, était presque fabuleuse, *v.* Babylone, Ninive, etc. Les portes des villes étaient des lieux de rendez-vous; on s'y entretenait des affaires publiques et particulières, et l'on y rendait la justice; elles donnaient ordinairement sur une place plus ou moins grande qui servait aussi de marché, Néh. 8, 1. 16. Job 29, 7. Cant. 3, 2. Esd. 10, 9. 2 Sam. 21, 12. 2 Rois 7, 1. 2 Chr. 32, 6. Les rues n'étaient sans doute pas aussi étroites qu'elles le sont aujourd'hui (à Saint-Jean-d'Acre, deux chameaux chargés ne sauraient passer l'un à côté de l'autre, même dans les rues les plus larges). Elles avaient souvent, surtout dans les grandes villes, des noms empruntés aux denrées, marchan-

dises, objets quelconques qui s'y fabriquaient ou s'y vendaient, Jér. 37, 21., car chaque rue avait souvent sa spécialité, comme à Londres Paternosterrow est la rue des libraires, comme en Orient les rues larges (ou bazars), ne sont souvent occupées que par un seul genre d'industrie ou de négoce. Les rues de Jérusalem étaient pavées dans la dernière période de son existence, probablement déjà avant Hérode Agrippa II, puisque celui-ci fit paver une grande rue à Antioche, dans une ville qui lui était étrangère, ce qu'il n'eût pas fait sans doute si Jérusalem n'avait pas joui du même avantage; mais il est probable que les autres villes de la Palestine n'étaient pas pavées, ce qui, d'ailleurs, était peu nécessaire dans un pays où plusieurs d'entre elles étaient bâties sur le roc, et d'autres, surtout au nord-est, sur du basalte. La mention la plus ancienne qui soit faite d'une espèce de pavé, est celle des dalles dont Salomon fit garnir le parvis du temple. — 1 Rois 20, 34. nous montre des concessions de terrain faites dans des villes étrangères, comme conditions de la paix.

Jérusalem avait déjà des aqueducs avant l'exil, Es. 7, 3. 22, 9. 2 Rois 20, 20., tandis que les autres villes se contentaient de puits et de citernes construites à grands frais.

On n'a que des données incertaines et incomplètes sur la statistique des villes de Canaan jusqu'à l'exil. Plusieurs de ces villes furent détruites au temps d'Abraham, Gen. 19, 24. D'autres furent renversées sous Josué, lors de la prise de possession du pays, et mises à l'interdit, Jos. 6, 24. 26. 11, 11., puis en partie reconstruites plus tard; et dans presque tous les passages où il est parlé de villes fondées par des Israélites, il faut l'entendre plutôt de villes rétablies, agrandies, embellies et surtout fortifiées, Jug. 1, 26. 18, 28. 1 Rois 12, 25. 15, 17. 21. 16, 24. cf. 2 Chr. 8, 5. Les invasions successives des Caldéens détruisirent un grand nombre de villes, d'autres tombèrent en ruines pendant l'exil, et les rois de Syrie, dans leurs luttes avec les Maccabées, ne firent que continuer cette œuvre de désolation, 1 Macc. 5, 65. 9, 62. En même temps, à cause des terreurs de la guerre, on se mit à fortifier celles des villes encore existantes qui semblaient avoir le plus de chances de pouvoir se défendre. Jérusalem en particulier, devint une place de guerre, et l'on bâtit même des tours et des forts isolés, 1 Macc. 9, 50. 12, 36. 38. Pendant la période romaine, et surtout par les soins des Hérodes, des villes nouvelles s'élevèrent en Palestine, d'autres furent agrandies et embellies; les maîtres donnèrent des théâtres, des gymnases, des stades, des temples et d'autres monuments à leurs sujets, pour adoucir le joug de leur esclavage; les citadelles, les forts de montagnes furent également multipliés, comme on le voit par divers passages de Josèphe; et la topographie nouvelle de la Palestine compta un grand nombre de lieux qui ne sont pas mentionnés dans l'Ancien Testament; tandis que d'autres lieux, anciennement célèbres, avaient complétement disparu. La Galilée était particulièrement riche en villes et villages; elle en comptait, au rapport de Josèphe, environ 204.

Les noms des villes de la Palestine avaient presque tous, comme dans tous les pays primitifs, une signification particulière, tirée de leur situation, de leurs alentours, ou de leur histoire; Rama, Gabaon, Jérico, Bethléem, etc. *v.* ces articles. Plusieurs étaient composés, commençant par beth (maison), hir ou kiriath (ville), hatsar (la terminaison correspondante, *cour,* est très fréquente en France, notamment en Picardie, Hargicourt, Achicourt, Jancourt, etc.), hémek (vallée, vallon), abel (pré, prairie), beér (puits, comme en français Fontainebleau), hen (source), — et après l'exil, surtout par kephar, ou capher (village, Capernaüm). Les noms commençant par bahal trahissent une origine cananéenne, comme on trouve dans tous les pays quelques restes de leurs anciens habitants païens (Templeux, Templum Esi, etc.). Quelques noms affectaient la terminaison du duel, d'autres celle du pluriel; ailleurs, *v.* Bethhoron, on distinguait par supérieure et inférieure deux villes voisines du même nom (chez nous Aizecourt-le-Haut, Aizecourt-le-Bas): si ces villes du même nom

étaient éloignées l'une de l'autre, on les distinguait par le nom de tribu, ou par tel autre caractère distinctif, comme on dit Châlons-sur-Saône ou Châlons-sur-Marne, Francfort-sur-le-Mein, ou Francfort-sur-l'Oder. Les Hérodes changèrent plusieurs noms anciens, et les remplacèrent par des noms romains en l'honneur des maîtres du pays, Césarée, Sébaste, Néapolis, Diospolis, mais il n'est que peu de ces noms qui aient réussi à déposséder l'ancien ; Neapolis ou Naplouse est presque le seul que l'on connaisse généralement, mais on n'a pas oublié Sichem, et les habitants du pays ont jusqu'à nos jours conservé en partie les noms primitifs des lieux qu'ils occupent.

On ne sait que fort peu de chose de la population des villes israélites, *v.* Jérusalem, et les chiffres épars desquels on pourrait essayer de tirer une conclusion, sont si rares qu'on ne saurait s'y attacher. La différence entre les villes (fortifiées), et les bourgs ou villages (sans murailles), n'est pas marquée dans l'Ancien Testament ; ce n'est que vers la fin que l'on commence à l'apercevoir, Ez. 38, 11. Néh. 11, 25. Le Nouveau Testament distingue en revanche les villes des bourgs ou bourgades, Matth. 10, 11. Marc 1, 38. 6, 56. 8, 27. Luc 8, 1. 13, 22. Act. 8, 25. Les bourgs sont par exemple Bethphagé, Emmaüs, Bethléem. Cependant cette différence n'est pas toujours rigoureusement maintenue, ni dans le Nouveau Testament (*v.* Bethsaïda), ni dans Josèphe, qui donne une fois le nom de bourg à une ville très peuplée et entourée de murailles. La plupart des endroits dont le nom commence par Caper étaient des bourgs, quoique Caper signifie village, et l'on doit supposer qu'après n'avoir été d'abord que des villages, ils s'étaient petit à petit agrandis, comme tant de villes en Allemagne dont le nom se termine par *dorf* (village).

Nous n'avons pas de détails non plus sur les autorités locales, ou municipales, si l'on peut employer ces mots en parlant de la nation juive. Il est parlé de juges Deut 16, 18. (shôterim), mais l'expression est douteuse, et Hengstenberg y verrait plutôt une espèce de greffier ou d'écrivain public : les anciens paraissent avoir été les conseillers de ville, comme juges et comme administrateurs, et avoir formé un véritable conseil municipal, sans le nom. Depuis l'exil, il est parlé de magistrats présidés ou dirigés par un archonte, ou chef (Josèphe), et de chefs, surveillants, ou commissaires de districts, dont les attributions ne sont pas déterminées ; *v.* aussi Sanhédrin.

Aux portes des villes se tenaient des sentinelles qui faisaient le guet, et donnaient des avertissements, soit en criant, soit au moyen d'une trompette ou d'un cor, 2 Sam. 18, 24. 2 Rois 9, 17. cf. Es. 21, 11. Ps. 127, 1. Jér. 6, 17. Ez. 33, 6. Des gardes de nuit sont mentionnés Cant. 3, 3.

Quant aux communications des villes entre elles, *v.* Routes. Des pierres milliaires marquant la distance qui les séparait furent posées pendant la période romaine. On n'a presque pas de données, soit sur la distance, soit sur la position respective des différentes villes ; les indications ne sont qu'approximatives, et se rapportent au cours du soleil, Gen. 12, 8. Jug. 21, 19. Les travaux de Josèphe, d'Eusèbe, surtout de Jérôme, les vieux itinéraires, les tables d'Abulféda, sont particulièrement précieux à consulter. Les travaux modernes, en revanche, ne peuvent être lus qu'avec beaucoup de précautions, la manie de l'ignorance étant de deviner, le danger des hypothèses étant de flatter l'amour-propre, et de convaincre leur auteur plus que ne ferait souvent la certitude, et l'Orient ancien ne pouvant plus guère être que deviné. Le Voyage de Schubert est parmi ceux qui renferment le plus d'observations importantes, et le moins d'hypothèses affirmées. Les Français sont restés bien en arrière des Allemands sous le rapport des recherches consciencieuses, et sauf l'Itinéraire de Chateaubriand, leurs ouvrages sont plutôt des affaires de poésie ou d'impressions.

Pour ce qui concerne les villes de refuge et les villes des Lévites, *v.* ces articles.

VIN. Quant à sa fabrication, *v.* Vignes. Quant à son usage dans les festins et dans

les sacrifices, *v.* ces articles et Libations. — Act. 2, 13. mentionne une espèce particulière de vin, renommée par sa douceur, et non du vin nouveau, car ce n'était pas la saison; il est possible que chez les Juifs ce nom s'appliquât par excellence au vin de sorek (ci-dessus, p. 442).

On ignore si les Juifs avaient, comme les Grecs et les Romains, l'habitude de mettre de l'eau dans leur vin; Es. 1, 22. 2 Cor. 2, 17. parlent de vin frelaté. Les Orientaux modernes boivent le vin à part, et l'eau à part. Quoique le Talmud parle de vin mêlé d'eau, il est probable que les anciens Israélites cherchaient plutôt à augmenter la force du vin au moyen de diverses épices, de la myrrhe, de l'opium, etc. Es. 5, 22. Ps. 75, 8. Cant. 7, 9. D'après Hitsig cependant, Esaïe parlerait d'un mélange du vin avec de l'eau, mais avec de l'eau chaude. Le vice de l'ivrognerie était commun chez les Hébreux, et soit que Noé connût déjà l'usage du vin, soit qu'il l'ait inventé ou expérimenté le premier (ce qui n'est pas constant), il en a légué les dangers à tous ceux à qui il a légué le vin; les prophètes en parlent fréquemment, Es. 5, 22. 19, 14. 28, 1. Os. 7, 5. Jér. 23, 9. cf. Prov. 23, 20., et les livres historiques en rapportent quelques exemples, 1 Sam. 25, 36. 1 Rois 16, 9. La loi même y fait une allusion, Deut. 21, 20. — Le vin était défendu aux nazariens et aux prêtres, pendant tout le temps qu'ils étaient occupés au service de l'autel, Nomb. 6, 3. Lév. 10, 9. Les Récabites avaient reçu et accepté de leur père la même défense, Jér. 35.

Gen. 49, 11. annonce que la tribu de Juda sera une terre abondante en bon vin, et c'est sur son territoire, en effet, qu'on remarque les meilleurs vignobles.

Ez. 27, 18. parle d'un vin de Helbon (ou gras, onctueux), que l'on vendait aux foires de Tyr, et qui était particulièrement recherché. Le vin du Liban, Os. 14, 7. (mal traduit dans Martin, *celle* du Liban), était célèbre par son arome (ou bouquet); peut-être était-il fabriqué.

On s'est beaucoup trop préoccupé du passage Jug. 9, 13., où il est parlé du vin qui réjouit Dieu et les hommes. Outre qu'on pourrait l'expliquer des libations qui sont faites en l'honneur de Dieu, il faut remarquer que, dans ce passage, c'est la vigne qui parle, un être imaginaire, mythologique, sans aucune prétention à devenir une autorité dogmatique. Sa déclaration n'est pas plus bonne à croire que son égoïsme à imiter.

Prov. 31, 4-6. parle d'un vin que l'on donnait à ceux qui étaient affligés, et, selon les rabbins, il s'agirait dans ce passage d'un vin falsifié, ou d'une liqueur forte, qu'on faisait boire à ceux qui étaient condamnés au dernier supplice pour les étourdir moralement, ou même pour les engourdir physiquement, et provoquer une sorte d'insensibilité semblable à celle que produit l'éther ou le chloroforme. C'est de ce vin qu'on aurait offert à Jésus sur le lieu de son supplice, Marc 15, 23., et quelques-uns le distinguent du vinaigre mêlé de fiel qu'on lui aurait offert d'abord, et qu'il aurait également refusé, Matth. 27, 34. Luc 23, 36. Cependant, il ne s'agit dans ces passages que d'une seule et même boisson, dont l'amertume était le caractère principal, Ps. 69, 21. Jésus la refusa, non parce qu'elle était amère, mais parce qu'il voulait mourir avec la conscience du supplice et de la mort, et vider la coupe jusqu'au bout. Il ne faut pas confondre ce vin amer avec le vinaigre qu'on approcha plus tard de ses lèvres, Marc 15, 36., soit pour le soulager, soit pour raviver ses douleurs en ranimant ses forces.

Vin artificiel, *v.* Cervoise.

VINAIGRE. Il y en avait apparemment de deux sortes: l'une dont les gens du peuple buvaient ordinairement pour se désaltérer, en le mélangeant d'eau ou d'huile, Ruth 2, 14., l'eau ne pouvant désaltérer à la longue sous ce soleil ardent: c'était une espèce de piquette, ou de petit vin, que les nazariens devaient s'interdire comme le vin véritable, Nomb. 6, 3.; — l'autre était plus acide, et ne se buvait que difficilement, Ps. 69, 21. Prov. 10, 26. 25, 20. On faisait du vinaigre avec du vin, de la bière, du cidre, et même avec de l'eau; le vin de palmier s'aigrit si on le garde trois ou quatre jours. Les Orientaux, jusqu'à nos jours, aiment à se rafraîchir avec de bon vinaigre étendu

d'eau, et les soldats romains ne buvaient guère autre chose dans leurs expéditions. Si le vinaigre qu'on offrit à Jésus sur la croix, Matth. 27, 48., est le même que celui qu'on lui avait offert avant le supplice, on peut voir ce qui a été dit à l'art. Vin. On y faisait dissoudre du fiel ou de la myrrhe, qui en augmentaient l'amertume. Dissoute dans de bon vin, la myrrhe lui donnait un fort goût aromatique (laudatissima); le vin de myrrhe était exquis, et il n'est guère probable qu'au milieu de tant d'ignominie, ce soit du vin qu'on ait offert au Sauveur; il a goûté le vinaigre amer.

VIOLON. *v.* Musique.

VIPÈRE, serpent vivipare. *v.* Serpent.

VISIONS. *v.* Prophètes.

VISITES. La Bible ne donne que peu de détails sur le cérémonial des visites que les Israélites se faisaient entre eux. Le lavage des pieds paraît avoir été l'une des parties les plus essentielles et les plus ordinaires de ce cérémonial, Gen. 18, 4. 24, 32. Jug. 19, 21. 1 Sam. 25, 41. Luc 7, 44. De nos jours encore, ce devoir subsiste. On brûle de l'encens devant son hôte, Dan. 2, 46., ou l'on arrose sa barbe d'une huile odoriférante, cf. Luc 7. Après ces témoignages d'affection, l'on se hâte de lui fournir de la nourriture, et l'on prend soin de sa monture, s'il y a lieu, cf. Gen. 18, 4. 24, 32. Jug. 19, 21. Des présents réciproques étaient également chose ordinaire dans les visites faites ou reçues.

Les épreuves et les afflictions sont souvent appelées des visites ou visitations de Dieu, Ex. 20, 5. 32, 34. Lév. 18, 25., expression bien surprenante dans un livre qui nous parle d'un Dieu d'amour; mais c'est aussi un Dieu de justice, et le même mot se prend ailleurs en bonne part, Gen. 21, 1. Ex. 3, 16. 1 Sam. 2, 21. Luc 1, 68. L'idée fondamentale qui justifie l'emploi de ce mot, c'est que rien ne se fait sans la volonté de Dieu; tout ce qui arrive, bien ou mal, doit rappeler à l'homme que Dieu a passé par là, que Dieu est là, qu'il se manifeste; ce qui nous paraît douloureux ne l'est que d'une manière relative; l'action de Dieu sur l'homme a pour objet, non le temps qui nous échappe, mais l'éternité qu'il nous offre, et les épreuves sont des appels au bonheur; l'affligé est rappelé tout ensemble au sérieux et à l'espérance; l'homme heureux est appelé à la reconnaissance et à la foi.

VŒUX. On en distinguait de deux sortes chez les Hébreux: les vœux positifs, et les vœux négatifs, ou la promesse faite à Dieu de s'abstenir de certaines choses; le nazaréat était le plus important de ces derniers, parmi lesquels on peut compter aussi l'interdit, q. v. Quant aux vœux positifs, c'est-à-dire la promesse de faire une chose à l'honneur de l'Eternel, on en retrouve la trace dès les temps les plus anciens: Jacob promet à Dieu la dîme de ses biens, si Dieu bénit son voyage en Mésopotamie, Gen. 28, 20. Tous les peuples de l'antiquité ont connu cette espèce d'engagement de l'homme vis-à-vis de Dieu (Iliad. 6, 308. Odyss. 3, 382. Virg., Enéid. 5, 234., etc.), et la cause s'en trouve dans les idées anthropomorphiques et anthropopathiques qu'on se faisait de Dieu, comme s'il ne consentait à accorder certaines choses que sous condition, et en réclamant pour sa part quelques avantages correspondants. Ce point de vue n'est pas contraire à la piété, mais il est contraire à la vérité, et des idées saines sur Dieu et sur l'homme ne s'accorderont jamais avec une théorie des vœux, souvent fatale, toujours inintelligente. On faisait des vœux lorsqu'on se trouvait dans une position pénible ou désespérée, Jug. 11, 30. Jon. 1, 16., quelquefois pour obtenir la possession d'une chose désirée, 1 Sam. 1, 11. 2 Sam. 15, 8., et leur accomplissement était considéré comme un des plus impérieux devoirs, Jug. 11, 39. Eccl. 5, 4. cf. Ps. 66, 13. 76, 11. 116, 18. Moïse ne combattit pas les vœux en théorie, quoiqu'il ne les recommandât pas non plus; mais, comme toujours, il en restreignit l'usage par des prescriptions de nature à prévenir, autant que possible, les inconvénients domestiques ou publics qui pouvaient en résulter. Un vœu devait immanquablement et entièrement être rempli, Deut. 23, 21. Nomb. 30, 3.; aussi Salomon recommande-t-il de n'en faire jamais qu'avec circonspection, Prov. 20, 25.

Des personnes non indépendantes, telles que des esclaves, des femmes, des filles (il n'est pas parlé des fils qui, cependant, ne sauraient être absolument exceptés), n'avaient pas le droit de faire un vœu sans le consentement formel de leurs supérieurs, maîtres, parents ou tuteurs, Nomb. 30, 4. Un vœu fait intérieurement ne suffisait pas : pour lier, il devait avoir été fait à haute voix, Deut. 23, 23. Il va sans dire qu'on ne pouvait pas vouer à Dieu quelque chose d'imparfait, lorsqu'on était en état de faire mieux ; mais il résulte de Mal. 1, 14. que la lésinerie s'en était mêlée, et qu'avec le temps les vœux ne comportaient plus un bien grand renoncement ; c'était un moyen de se débarrasser pieusement de ce dont on ne pouvait plus faire usage soi-même.

Tout ce qui avait été voué pouvait se racheter, moyennant un certain prix fixé d'avance, même les personnes (les enfants par exemple) qui s'étaient vouées, ou avaient été vouées à l'Eternel par leurs parents, pour le service du tabernacle, Lév. 27, cf. 1 Sam. 1, 11. Des animaux impurs, des maisons, des héritages pouvaient être rachetés ; l'estimation en était faite par le prêtre, et il fallait payer un cinquième en sus de leur valeur. Celui qui ne rachetait pas son champ en était légitimement et pour toujours dépossédé ; en l'année jubilaire ce champ était réuni aux domaines du temple, si celui qui l'avait voué en était le vrai possesseur par héritage ; s'il n'en était propriétaire que par achat, ce champ retournait à son maître primitif, pour que la succession des héritages ne fût pas interrompue. On ne voit du reste aucun exemple de vœux pareils, et il paraît que les réserves et les restrictions imposées par la loi étaient assez gênantes pour équivaloir dans ces cas à une interdiction réelle. — Il n'était pas permis de vouer à l'Eternel ce qui lui appartenait naturellement, comme les premiers-nés. Le salaire de la débauche ne pouvait non plus être affecté aux choses saintes, qu'il s'agît d'une femme ou d'un homme, Deut. 23, 18. (dans ce passage le mot chien a le même sens que Apoc. 22, 15. cf. Rom. 1, 24.) : cette défense était une condamnation formelle des mœurs païennes, notamment de celles des Phéniciens, qui déposaient dans les temples de leurs dieux le prix de la prostitution. — L'accomplissement d'un vœu était souvent accompagné de sacrifices et de festins, comme aussi un sacrifice pouvait avoir été lui-même l'objet d'un vœu, Lév. 7, 16. 22, 18. 21. Nomb. 15, 3. Deut. 12, 17. 1 Sam. 1, 21. 2 Sam. 15, 7.

Quant au vœu de Jephthé, *v.* cet article.

Dans le Nouveau Testament il n'est parlé de vœux que deux fois, et, chose singulière ! c'est à propos de l'apôtre des gentils, de Paul, de celui qu'on accusait de renverser la loi. On ne sait à quelle occasion il fit son premier vœu, Act. 18, 18. : on suppose qu'il avait couru quelque grand danger, et que selon l'usage juif il fit un vœu, non point de nazaréat proprement dit, comme le pensent certains auteurs, mais de purification ou d'actions de grâce, de nazaréat temporaire. Ce vœu consistait à promettre un sacrifice, à s'abstenir de vin trente jours à l'avance, et à se faire couper les cheveux. On s'explique ainsi la hâte avec laquelle, venant de Cenchrée, Paul traversa Ephèse pour se rendre à Jérusalem. Il n'est pas probable que ce vœu ait aucun rapport avec celui dont il est parlé plus tard, Act. 21, 24. ; ce dernier fut fait à l'instigation de Jacques et des chrétiens de Jérusalem, qui désiraient que Paul prouvât par un acte public, qu'il était encore attaché aux formes et aux habitudes du judaïsme ; la cérémonie qu'on lui demandait, était de ces choses qu'il pouvait faire sans mentir à ses principes ; en contribuant à la dépense de la purification de quatre chrétiens juifs, il montrait sa largeur d'esprit et sa tolérance pour les formes. Ce vœu néanmoins laisse quelque trouble dans l'esprit ; Dieu ne le bénit point ; une émeute éclata, Paul fut arrêté, incarcéré, conduit à Rome, et s'il eut l'occasion d'y rendre témoignage à l'Evangile, ce fut au prix de sa vie.

VOILE. *v.* Tabernacle. Dans l'Orient, ancien et moderne, le voile a toujours été l'une des parties les plus importantes de la toilette d'une femme ; les esclaves seules, et les danseuses qui étaient en même temps filles publiques, faisaient exception

à cette règle, quelquefois aussi les femmes de la dernière classe. Le même usage régnait également parmi les Juifs, quoique chez eux, notamment à l'époque patriarcale, l'étiquette fût en général moins sévère. On voit chez leurs familles nomades, des filles, et même des femmes, sortir sans voile; mais la fiancée se voilait devant son époux (nubere viro), Gen. 12, 14. 20, 16. 24, 65. Le voile dont s'enveloppa Tamar, Gen. 38, 15., était plutôt un déguisement que l'enseigne d'une prostituée. Es. 3, 22. Cant. 5, 7., montrent combien les voiles étaient recherchés; ils étaient à la fois l'ornement de la pudeur et celui de la beauté; les femmes de distinction en portaient souvent plusieurs les uns sur les autres. Les différents noms sous lesquels ils sont désignés, ne peuvent suffire à caractériser leur nature ou leurs différences; l'étymologie même, dans des affaires de mode, n'est presque jamais un guide auquel on puisse se fier, ou dont on puisse attendre des éclaircissements. Le *rahal* était probablement une espèce de voile composé de deux pièces réunies près des yeux, de manière à les laisser libres; l'une des pièces était rejetée en arrière sur le dos, l'autre retombait en avant sur la poitrine, Es. 3, 19. Le *radid,* Es. 3, 23. Cant. 5, 7., était un grand voile de gaze qui enveloppait la tête entière, et redescendait assez bas de tous les côtés, comme les voiles des mariées ou des catéchumènes. On trouve encore en Syrie et en Egypte, une troisième espèce de voile qui part des yeux, et ne couvre que le bas du visage, le cou et la poitrine; il est probable qu'il était connu des Israélites, et quelques bas-reliefs des ruines de Persépolis prouvent qu'il est fort ancien; mais ce serait trop hasarder que de prétendre, comme on l'a fait, le retrouver dans le *tsahiph* de Gen. 24, 65. 38, 14., ou dans le *tsamma* de Cant. 4, 1. Es. 47, 2., la signification de ce dernier mot n'étant même pas assurée.

Voiles de vaisseau. *v.* Vaisseau.

VOL. Les lois de Moïse sur le vol, Ex. 20, 15., avaient pour le moins autant pour objet d'indemniser le volé que de punir le voleur; elles étaient basées sur le principe de la restitution, et de cette manière elles agissaient aussi efficacement que des mesures plus répressives. La constitution du pays, où chaque individu était propriétaire foncier, rendait ce système plus applicable qu'il ne le serait dans nos sociétés modernes, où une partie de la fortune consiste souvent dans des créances insaisissables. — Le vol simple était puni d'une restitution double, si l'objet volé n'avait été ni dénaturé, ni vendu; dans le cas contraire, la restitution était quintuple pour un vol de bœufs, quadruple pour un vol de brebis, Ex. 22, 1. 4. 7. 9. (Les bœufs et les brebis expriment ici des objets d'une valeur plus ou moins considérable; le concret est mis pour l'abstrait, selon l'habitude de la loi; le juge devait suivre l'esprit et ne pas s'en tenir à la lettre). Le vol du bétail était puni plus sévèrement que celui d'autres objets, soit à cause de son importance chez les Hébreux, soit à cause des facilités qu'on avait pour en détourner quelques pièces. Celui qui ne pouvait payer l'amende devenait l'esclave de son créancier, si toutefois l'amende équivalait au prix d'un esclave, Jos. Ant. 16, 1, 1. D'après Prov. 6, 31., la restitution aurait été portée au septuple au temps de Salomon, modification qui, d'après Michaélis et Cellérier, s'expliquerait par l'insuffisance de la règle ancienne quand le luxe et le commerce vinrent, sous les rois, changer la nature de la propriété : toutefois ce passage est susceptible d'une interprétation plus large, et le chiffre indiqué serait un nombre rond souvent employé. Le voleur de nuit pouvait être tué s'il était surpris en flagrant délit, Ex. 22, 2. 3., soit parce qu'on était censé ne pas connaître ses intentions et sa force, soit parce que la difficulté de le reconnaître diminuait les chances d'une restitution. — Les lois de Solon et des anciens Romains avaient plus d'un rapport avec celle des Juifs sur le vol; elles admettaient la restitution multiple, et le droit de tuer un voleur nocturne.—Le vol d'hommes était impitoyablement puni de mort, Ex. 21, 16. Deut. 24, 7. cf. 1 Tim. 1, 10. C'était une espèce de traite fort facile dans un pays dont presque la moitié des frontières étaient

maritimes ; on pouvait aisément se débarrasser de celui dont on faisait un esclave, et le séparer pour toujours des siens : la peine ne pouvait être trop sévère ; les rabbins disent que le coupable était étranglé.

Le vol ne paraît pas avoir emporté chez les Hébreux une infamie particulière ; c'était un acte coupable, mais pas honteux, surtout lorsqu'il se faisait en grand. Il semble qu'on le considérât comme une industrie chanceuse pour celui qui l'exerçait, préjudiciable à celui contre qui on l'exerçait, mais comme une industrie. C'était bien l'idée païenne, et dans tous les temps, on a plus ou moins respecté le vol heureux ; de nos jours encore, on respecte la contrebande et l'agiotage, pourvu qu'ils réussissent. Jephthé était plus ou moins chef de voleurs, Jug. 11, 3. Les gens de David en fuite n'avaient guère d'autre métier, 2 Sam. 3,22., et les pillages nombreux qu'on trouve dans sa vie, touchent de plus près au brigandage qu'à la guerre, 1 Sam. 30, 8. 23. cf. 2 Sam. 4, 2. 1 Rois 11, 23. 24. Job 1, 17. — Il semblerait que Salomon excuse le vol commis par besoin, Prov. 6, 30.; il ne le dispense pas de la peine, mais il l'affranchit de la honte, et en fait dans tous les cas une chose à part, un vol d'une nature particulière. « On ne méprise point un larron s'il dérobe pour remplir son âme quand il a faim. » Ce passage, d'ailleurs, n'a pas un caractère législatif, ainsi que le prouve le verset suivant ; il exprime simplement ce qui est dans le cœur de chacun, c'est qu'il y a une différence morale énorme entre celui qui vole par cupidité et celui qui dérobe un pain pour satisfaire sa faim et celle de ses enfants. Dans ce dernier cas, la société a sa part de responsabilité.

VOLAILLES. *v.* Poules.

VOYAGES. Les Orientaux ont toujours beaucoup moins voyagé que les peuples de l'Europe, et ils ne le font jamais que pour affaires. Ils ne voyagent pas pour leur plaisir, leur plus grande jouissance consistant à rester tranquilles chez eux.

Outre le caractère souvent mou des Orientaux, diverses raisons contribuent à rendre les voyages difficiles dans ces contrées, l'ardeur du climat, les déserts à traverser, le mauvais état des chemins, le manque d'hôtelleries, la crainte des bandes de voleurs, etc. Ceux qui sont obligés de se mettre en route, se réunissent ordinairement en caravanes, souvent aussi nombreuses qu'une petite armée, et pourvues de toutes les provisions nécessaires. Une avant-garde et une arrière-garde armées, protégent la marche. Dans les déserts on prend volontiers un guide qui puisse, à de vagues indices, reconnaître le chemin, cf. Nomb. 10, 31. Dans les pays habités, comme la Palestine, on peut se hasarder à voyager seul. Les riches voyageaient en voiture, les autres sur des ânes ou à pied ; ceux-ci portaient ordinairement avec eux, dans des sacs, leurs provisions de route, Matth. 10, 10., et souvent une tente légère, sous laquelle ils campaient quand ils ne pouvaient atteindre une hôtellerie. Lors des grandes fêtes, les Juifs de toutes les parties du pays montaient à Jérusalem, réunis en caravanes, et poussant des cris d'allégresse, Luc 2, 42. Les voyageurs trouvaient partout une hospitalité affectueuse (à l'exception de Juifs chez les Samaritains, ou l'inverse) ; cependant, il paraît que dans les derniers temps, des espèces d'auberges, tenues par des étrangers et non destinées aux Juifs, s'établirent sur quelques-unes des routes les plus fréquentées de la Palestine. Lorsqu'on savait l'arrivée d'étrangers de distinction, on allait à leur rencontre, et on les recevait avec toutes sortes d'égards, 2 Macc. 4, 22. *v.* Hospitalité. On faisait de même *la conduite* aux hôtes qui partaient, Act. 13, 13. 20, 38. 21, 5. Rom. 15, 24., etc. Lorsque les Juifs de la Galilée se rendaient aux fêtes de Jérusalem, ils passaient par la Pérée, pour éviter la Samarie ; cependant, comme c'était un détour considérable, ils étaient quelquefois obligés de prendre ce dernier chemin, Luc 17, 11. Jean 4, 4. ; mais ils se munissaient alors de provisions suffisantes pour n'être pas obligés de rien demander aux Samaritains, ce qui ne les empêchait pas d'avoir quelquefois des difficultés et des altercations avec ceux-ci.

V. Routes, Hôtelleries, etc.

X

XERCÈS. *v.* Assuérus.

Z

ZABAD. *v.* Jozabad. Le premier de ces noms signifie simplement donné, le second, donné par l'Eternel.

ZABDI (douaire). *v.* Zimri.

ZABUD (donné), ou *Zabul,* fils de Nathan le prophète, occupait à la cour de Salomon le rang de favori ou d'ami, 1 Rois 4, 5., charge (ou honneur) que Cusaï avait remplie à la cour de David, 1 Chr. 27, 33., qu'Elkana remplit plus tard auprès d'Achaz, 2 Chr. 28, 7. Il devait sans doute cette dignité au souvenir du prophète qui avait dirigé l'enfance du monarque.

ZABULON (Zebuloûn, dot, demeure). 1° Fils de Jacob et de Léa, Gen. 30, 19. 35, 23. 1 Chr. 2, 1., cadet et frère propre d'Issacar avec lequel il est presque toujours nommé, Deut. 33, 18. Ez. 48, 26. Il devint chef de l'une des douze tribus d'Israël, qui déjà, lors du voyage du désert, était assez nombreuse, Nomb. 1, 30. 26, 26. Le territoire qui lui échut, était situé au nord-est de la Palestine, 2 Chr. 30, 10., dans la Galilée méridionale, près des tribus de Nephthali au nord, Jos. 19, 34., et d'Aser à l'ouest, Jos. 19, 27. C'est à cause de ce voisinage que la tribu de Zabulon est souvent nommée avec celle de Nephthali, Jug. 4, 6. 10. 5, 18. 6, 35. Ps. 68, 27. Es. 8, 23. Son territoire touchait à l'est au lac de Génésareth, vers l'ouest au Carmel, à la Méditerranée, à la Phénicie; selon la prophétie de Jacob, Gen. 49, 13., il touchait au port des mers. Ce devait être une tribu très commerçante, cf. Jos. 19, 11., et sa position la rendait propre à faire connaître la vérité aux païens, à appeler les nations sur la montagne de Sion, Deut. 33, 19. Elle paraît avoir acquis par le commerce une culture scientifique plus grande que d'autres tribus, Jug. 5, 14. Pendant la période des juges, elle dut souffrir sur son territoire des villes cananéennes tout entières, Jug. 1, 30.; des Phéniciens s'y fixèrent plus tard, et Salomon alla jusqu'à céder une portion même de ce territoire à Hiram roi de Tyr, 1 Rois 9, 11. Les Zabulonites se distinguèrent dans les premières campagnes d'Israël en Canaan, Jug. 4 et 5, 14. 18. 6, 35. Le juge Elon appartenait à cette tribu, Jug. 12, 11.

2° Ville des frontières d'Aser, Jos. 19, 27., mais qui fut probablement donnée à la tribu de Zabulon. Elle était voisine de Ptolémaïs, et Josèphe en parle comme d'une ville forte et très peuplée.

ZACHARIE (que l'Eternel s'est rappelé). On connaît six personnages de ce nom. 1° Le souverain sacrificateur, fils (de Barachie?) de Jéhojadah et de Jéhosébah, 2 Chr. 24, 20. 22. Il exerçait ses fonctions sous le règne de Joas, l'élève de son père, et voyant le peuple retourner à l'idolâtrie, il profita d'une fête solennelle pour reprocher aux Juifs leur endurcissement et leurs infidélités toujours renouvelées. Le peuple et l'ingrat Joas, irrités, punirent par la mort un zèle qui les menacait, et le pontife fut lapidé dans les saints parvis, entre le temple et l'autel (840 av. C.). C'est à ce meurtre infâme que Jésus fait allusion, Matth. 23, 35. Luc 11, 51. (dans ce dernier passage, il est, par erreur, appelé fils de Barachie, soit que ces mots soient interpolés, ou que Luc se soit trompé, et ait confondu le père du prophète, *v.* 5°, avec celui du pontife).

2° Prophète ou ministre qui dirigea les heureux commencements du règne d'Hozias, 2 Chr. 26, 5. On ignore s'il était lévite. Il est appelé intelligent dans les visions de Dieu (ou habile pour voir Dieu), ce qui peut s'appliquer à ses dons ou à sa piété, en faire un prophète, *ou un docteur.* Quelques-uns pensent avec assez de raison que c'est le même dont la fille épousa Achaz et devint mère d'Ezéchias, 2 Rois 16, 20. 2 Chr. 29, 1.

3° Zacharie, fils de Jéroboam II, succéda à son père dans la trente-huitième année d'Hozias (772 av. C.), et devint ainsi le quatorzième roi d'Israël; mais il marcha sur les traces impies de ses prédécesseurs, et périt au bout de six mois, assassiné par Sallum qui convoitait son trône. Sa dynastie périt avec lui, n'ayant compté que cinq rois, selon la prophétie

prononcée contre Jéhu, 2 Rois 15, 12. On suppose qu'après la mort de Jéroboam et avant l'avénement de Zacharie, il y eut un interrègne plus ou moins long, causé par les troubles du pays ; en tout cas, l'accord des chronologies rend nécessaire une supposition de ce genre.

4° Fils de Jérébecja, choisi par Esaïe comme témoin de son mariage et du nom symbolique de Lemahersalal-Hasbas donné d'avance à l'enfant qui devait naître de cette union, 2 Chr. 29, 13. Es. 8, 2. C'était sans doute un homme distingué par son rang, appartenant à l'une des familles les plus considérables de Jérusalem ; on a cru que c'était le même que le conseiller d'Hazaria (*v.* ci-dessus 2°), mais il faudrait, vu la distance des temps, supposer que ce prophète avait atteint un âge fort avancé.

5° Le onzième des petits prophètes, Zacharie, était fils de Barachie, et petit-fils de Hiddo, Zach. 1, 1. 7. ; il est appelé fils de Hiddo, Esd. 5, 1. 6, 14., selon l'habitude des généalogies d'omettre les générations peu importantes, ce qui prouverait que le grand-père de Zacharie était plus célèbre que son père, supposition confirmée par Néh. 12, 4. 12. 16.; dans ce dernier passage, Zacharie est marqué comme successeur de son aïeul dans les fonctions sacerdotales, mais l'époque précise n'en est pas indiquée ; on voit seulement que ce fut sous le successeur de Jéhosuah, sous le souverain sacrificateur Jojakim, qu'il entra en fonctions. Dès lors on ne retrouve plus le titre de prophète rattaché à son nom, ce qui ferait croire qu'après avoir prophétisé pendant sa jeunesse, il se serait spécialement consacré, dans son âge mûr, aux fonctions de son ministère sacerdotal. Son livre, tout empreint de l'abondance et du feu de la jeunesse (Ewald), confirmerait assez cette idée, et comme il fut écrit dans la seconde année de Darius Hystaspe, dix-huit ans après le retour de l'exil, on doit croire que Zacharie était fort jeune quand il quitta Babylone. Peut-être même n'est-ce qu'à cette époque qu'il revint en Judée, ou du moins à Jérusalem. Ses *prophéties* font toute son histoire. Elles ont, pour le style, beaucoup de rapports avec celles d'Ezéchiel et d'Aggée, et ne sont, pour ainsi dire, qu'un commentaire de ces dernières, un développement d'Aggée. Les circonstances dans lesquelles vécurent Aggée et Zacharie et dans lesquelles ils prophétisèrent, sont les mêmes ; deux mois seulement les séparent. Le livre de Zacharie se divise en trois parties bien distinctes. La première, chapitres 1-6, se compose d'une série de visions, introduites par les six premiers versets du livre, qui sont pour ainsi dire l'inauguration, la consécration du prophète. Toutes ces visions, le prophète les a eues dans une seule nuit ; elles sont en rapport intime quant à leur contenu, les premières étant plus générales, les dernières étant plus précises et plus détaillées ; elles annoncent la restauration de Jérusalem et la nouvelle théocratie, et ont pour but immédiat d'encourager le peuple à reprendre les travaux de la construction du temple. — La seconde partie (7 et 8) nous montre le prophète dans son activité pratique ; elle renferme des exhortations, des promesses, et fut prononcée deux ans après les visions qui précèdent. — La troisième partie comprend la fin du livre (9-14). On n'y retrouve plus cette préoccupation des besoins présents et temporels qu'on remarque dans les deux premières. Le prophète s'occupe des destinées futures du peuple juif et des espérances messianiques (qui sont d'ailleurs le thème du livre entier) : c'est un chant prophétique ; et après avoir éveillé dans le peuple la haine du mal et l'esprit de la repentance, il lui montre le Sauveur, tantôt sous l'image d'un roi, tantôt sous celle d'un prophète, tantôt comme l'idéal de l'homme de douleur, mis à mort pour les péchés de tous, et le livre se termine par l'annonce du dernier jugement et de la victoire complète du royaume de Dieu.

La troisième partie de ces oracles a, depuis deux siècles, éprouvé des attaques de divers genres ; on l'a d'abord attribuée à Jérémie, surtout à cause de la citation de Matth. 27, 9. cf. Zach. 11, 12. 13. (*v.* l'art. Jérémie) ; puis on en a complétement nié l'authenticité ; d'autres l'ont partagée en deux parties dont on a attri-

bué l'une (9-11) au Zacharie contemporain d'Achas, dont il est parlé Es. 8, 2., l'autre à un prophète postérieur à Josias, mais antérieur à l'exil : Rosenmuller enfin rapporte toute cette dernière partie au temps d'Hozias. La multitude de ces hypothèses si différentes est déjà une forte présomption contre leur valeur ; les doutes d'abord avancés, puis rétractés, par Eichhorn, et de nos jours par De Wette, sont également de nature à invalider l'autorité d'une critique toujours démolissante. Les attaques ayant eu si peu de succès, il n'est pas nécessaire de faire autre chose ici que de les constater, et en renvoyant à l'Einleitung de Hævernick, et au travail spécial de Burger (Strasbourg, 1841), nous nous bornerons à citer quelques mots de ce dernier (p. 126), sur les rapports frappants qui se trouvent entre la dernière partie du livre et celles qui précèdent. « Ces ressemblances, dit-il, sont l'inégalité constante du style, flottant entre la prose et la poésie ; la similitude du contenu, qui dépeint dans les deux fragments des guerres imaginaires, avec parité des figures, qui souvent vont jusqu'au grotesque ; les images empruntées à la vie pastorale, et qui se trouvent dans les deux fragments ; quelques autres particularités, par exemple, les idoles et les devins, les idoles et les faux prophètes, ch. 13, etc. »

6° Zacharie, sacrificateur de la classe d'Abia, mari d'Elisabeth et père de Jean-Baptiste, Luc 3, 2. 1, 5. cf. 1 Chr. 24, 10., n'est connu que par la vision qu'il eut dans le temple, ses doutes en entendant les paroles de l'ange Gabriel, son châtiment, sa soumission, et le sublime cantique d'actions de grâces qu'il prononça, et probablement qu'il écrivit, après la naissance de son miraculeux enfant. Son histoire est simple pour celui qui l'accepte avec foi ; elle se complique inutilement pour celui qui veut l'expliquer d'une manière naturelle. Une tradition porte qu'il fut tué près du temple par les ordres d'Hérode, et c'est à ce fait que quelques Pères de l'Eglise pensent que Jésus fait allusion, Matth. 23, 35.

ZACHÉE, chef des péagers de Jérico, désirant vivement de voir Jésus, et ne pouvant y réussir à cause de la foule, parce qu'il était petit, monta sur un sycomore, et fut distingué par Jésus, qui savait et appréciait ce qui se passait au dedans de lui. Jésus entra dans sa maison malgré les murmures du peuple, lui annonça le salut, et produisit sur lui une impression si profonde, que, repentant de ses actions, le riche publicain s'engagea non-seulement selon les prescriptions de la loi, Ex. 22, 1., à rendre le quadruple de ce qu'il avait dérobé en abusant de sa position, mais encore à donner la moitié de ses biens aux pauvres, Luc 19, 2. etc. Zachée était Juif, comme le prouvent son nom (le même que Ziccaï, Esd. 2, 9. Néh. 7, 14., signifiant juste ; on croit aussi que le Zabbaï de Esd. 10, 28., et Néh. 3, 20., où nos versions portent à tort Zaccaï, n'est qu'une faute de copiste pour Ziccaï ; ce nom aurait été fort répandu), sa connaissance de la loi dans son offre de restitution, et le témoignage que lui rend Jésus d'être aussi un enfant d'Abraham. Les Juifs n'étaient pas exclus des fonctions de péagers, q. v., mais ils y perdaient leur réputation, et passaient pour des traîtres aux yeux de leurs compatriotes, qui haïssaient naturellement les vexations d'une douane étrangère, et ne pouvaient que haïr davantage ceux des leurs qui consentaient à se faire les instruments de cette odieuse administration. Les paroles de Zachée, quoique au présent, indiquent non pas des habitudes d'intégrité qu'il aurait eues jusqu'alors dans sa profession, mais sa ferme résolution de renoncer pour l'avenir au péché, et de le réparer pour le passé. La réponse de Jésus le réhabilite, et humilie ses ennemis, en lui laissant le titre d'enfant d'Abraham ; elle encourage la famille du publicain à le suivre dans le chemin nouveau de la vérité, en annonçant que le salut est venu dans sa maison ; elle renferme enfin une allusion à la vie passée du péager, en disant que le Fils de l'homme est venu sauver ce qui était perdu. (Serm. de Bouvier.) — La tradition ajoute que Zachée devint plus tard évêque de Césarée en Palestine ; mais cette manière de relever la gloire de tous les hommes dont il est parlé dans le Nouveau Testa-

ment, rappelle trop la canonisation accidentelle du mauvais riche, dont on avait fait saint Dives d'après un exemplaire de la Vulgate.

ZAMZUMMIMS, géants de la race des Hanakins, q. v. Ils habitaient à l'est de la Palestine, entre l'Arnon et le Jabbok, mais ils furent détruits par les Hammonites, Deut. 2, 20.

ZANOAH. *v.* Sanoah.

ZARA, Gen. 38, 30., frère de Pharez, fils de Juda par Tamar, est nommé dans la généalogie de Joseph, Matth. 1, 3.

ZÉBADIA (don de l'Eternel), 2 Chr. 19, 11., fils d'un certain Ismaël de la tribu de Juda, fut établi par Josaphat prince ou chef de la maison de jugement, tribunal supérieur créé par ce monarque. Cette charge, qui n'avait au-dessus d'elle que la souveraine sacrificature, embrassait toutes les affaires civiles et contentieuses, et décidait des conflits où les intérêts du roi et ceux du gouvernement étaient en présence, lorsque la jurisprudence fixée par Moïse ne suffisait pas. On a cru que Es. 10, 1-4. renfermait une allusion aux membres de ce tribunal.

ZÉBAH (victime) et *Tsalmuna* (ombre), Jug. 8, 5. cf. Ps. 83, 11. Chefs madianites qui, après avoir été battus par Gédéon, se retirèrent sur l'autre rive du Jourdain, acceptèrent de nouveau le combat avec leurs 15,000 hommes, mais furent définitivement vaincus, et emmenés captifs. Loin de chercher à adoucir celui qui tient leur vie entre ses mains, ils le provoquent, se vantent d'avoir fait périr ses frères, et méprisant Jéther, le fils de leur vainqueur, qui hésite à les tuer, ils engagent Gédéon lui-même à se jeter sur eux. Ils meurent ainsi des mains d'un des juges d'Israël, égalant dans leur mort tout ce qu'on sait de l'intrépidité des sauvages attachés au poteau fatal; ils meurent comme meurent les Mohicans et les Peaux Rouges, insoucieux, et ignorant la mort, comme ils ont ignoré la vie.

ZÉBÉDÉE, époux de Salomé, père de Jean et de Jacques le Majeur, exerçait l'état de pêcheur sur les rives du lac de Génésareth (à Capernaüm?), et fut présent à la vocation de ses deux fils, Matth. 4, 21. Marc 1, 19. Luc 5, 9. : il n'opposa aucune objection à leur obéissance, et continua seul et sans murmurer de raccommoder ses filets dans sa nacelle. On suppose qu'il était disciple de Jean-Baptiste, et ainsi déjà disposé à reconnaître l'autorité de Jésus. Les ouvriers qu'il avait sous ses ordres, Marc 1, 20., son épouse contribuant aux besoins de Jésus, Jean son fils chargé par le Sauveur mourant de prendre soin de Marie, enfin les relations personnelles de Jean et de Caïphe, Jean 18, 16., prouvent que la famille de Zébédée n'était pas une famille ordinaire de pêcheurs, mais qu'elle jouissait d'une certaine aisance et de quelque considération. — Son nom n'est guère rappelé qu'avec ceux de ses fils, Matth. 10, 2. 20, 20. 26, 37. etc.

ZÉBUL (demeure), Jug. 9, 28., officier d'Abimélec, rendit à son maître un service signalé, lors de la rébellion et des menées de Gahal. Confident de ce dernier, et n'osant lui résister ouvertement, il feignit d'entrer dans ses vues, mais fit avertir Abimélec en secret, lui conseillant d'attaquer Sichem au lever du soleil. Avant de lever le masque, il amuse Gahal, le persuade que ce qu'il prend pour des hommes n'est que l'ombre des montagnes, laisse à Abimélec le temps d'approcher, puis le temps venu, il rappelle à Gahal ses bravades de la veille, et lui coupe le chemin de Sichem. On admirerait cette fidélité à un méchant, si ce n'était pas une complicité.

ZÉEB. *v.* Horeb.

ZÉNAS, disciple qui paraît avoir rempli en Crète les fonctions d'évangéliste, Tit. 3, 13., et qui probablement porta à Tite la lettre dans laquelle saint Paul le recommandait. Il est appelé docteur de la loi, ce qui peut tout aussi bien désigner un jurisconsulte romain, qu'un sage instruit dans les saintes lettres. Son nom indique une origine grecque. On l'a compté parmi les soixante-dix disciples, et on lui a donné l'évêché de Diospolis.

ZÉRACH, général ou roi cusite, qui marcha contre Asa, roi de Juda (955-914 av. C.), à la tête d'une immense armée, en partie composée de Libyens, mais qui fut battu à Marésa dans la tribu de Siméon, et poursuivi jusqu'à Guérar, 2 Chr.

14, 9. 16, 8. Le chiffre d'un million appliqué à son armée, est ou une erreur de manuscrit, ou une manière de parler pour désigner un nombre très considérable; aucune vallée en Juda n'eût été assez vaste pour que deux armées de cette taille eussent pu s'y développer. On est d'accord, depuis Des Vignoles, à penser que Zérach est l'Osorchon (ou Osoroth, ou Osorthos) des légendes égyptiennes, le successeur de Sisac ou Sesonchis, le second roi de la 22e dynastie, dite bubaste, mais pendant longtemps l'épithète de cusite, ou éthiopien, a embarrassé les interprètes; on a cherché en Arabie, en Madian, en Ethiopie, un roi de ce nom, et maintenant qu'on sait qui est Zérach, on a encore à se demander comment il a pu être appelé Cusite, ou Ethiopien; les uns pensent que cette désignation se rapporte à l'origine de sa dynastie, d'autres pensent qu'elle s'expliquerait si nous avions plus de lumières sur les rapports géographiques et politiques de l'ancienne Egypte avec l'Ethiopie. — C'est par erreur que quelques versions lisent Zéraph au lieu de Zérach (de même M. Coquerel).

ZÉRED, torrent situé à l'est de la mer Morte, au sud de l'Arnon, dans le pays des Moabites, Nomb. 21, 12. Deut. 2, 13., c'est probablement le Kérek ou le Wadi Karrak actuel.

ZÉRÈS, femme d'Haman, Est. 5, 10., oubliant que l'orgueil marche devant l'écrasement, donna à son époux des conseils de vengeance arbitraire, imagina le gibet qui devait mettre fin aux insolences de Mardochée, mais pressentit ensuite aux premiers mots le discrédit d'Haman, et comprit que tout était perdu. Comme, en Orient surtout, il n'y a jamais de demi-disgrâces, la faveur dont commençaient à jouir Ester et Mardochée fut un trait de lumière pour elle. Deux Juifs se relevaient: c'est que la nation était pardonnée, c'est qu'une politique nouvelle succédait à celle d'Haman; la ruine d'Haman était certaine, Est. 6, 13. Les paroles de Zérès et des mages n'emportent pas qu'ils eussent confiance en la protection spéciale de Dieu pour les enfants d'Abraham, comme l'ont cru quelques auteurs: elles signifient simplement que la situation changeait du tout au tout.

ZICRI (mon souvenir), 2 Chr. 28, 7., puissant chef d'Ephraïm, qui profita de la victoire de son maître Pékach, roi d'Israël, sur le royaume de Juda, pour entrer dans Jérusalem, et mettre à mort un des fils du roi, l'intendant des biens royaux, et le favori ou premier ministre d'Achaz; on ignore si ces morts furent des assassinats, ou des accidents de la guerre. — Quelques-uns le font fils de Tabéal, q. v.

ZILPA (bouche dédaigneuse), servante de Laban, fut donnée à Léa lors de son mariage avec Jacob. Sur l'ordre de sa maîtresse elle devint concubine de son maître, et lui donna deux fils, Gad et Aser, Gen. 29, 24. 30, 9. 35, 26. 37, 2. 46, 18. Elle est du reste inconnue, ce qui vaut mieux pour elle que la triste célébrité de sa compagne Bilha.

ZIMRI (mon champ, ma vigne). 1° Siméonite, fils de Salu, Nomb. 25, 14., afficha avec hardiesse son impudicité, et conduisit Cosbi dans sa tente, lorsque déja les principaux coupables payaient de leur vie leur obéissance aux infâmes conseils de Balaam. Son impudence ne le préserva pas du châtiment; il périt à l'instant même, tué par Phinées.

2° Zimri, 1 Chr. 2, 6., ou Zabdi (doté), Jos. 7, 1., fils de Zara, petit-fils de Juda, n'est pas compris dans l'éloge qui est fait de ses quatre frères, dont la sagesse est comparée à celle de Salomon, 1 Rois 4, 31., soit qu'en effet il ne les ait pas égalés, soit plutôt qu'il fût leur père, et fils unique de Zara, ce que la méthode des généalogies permet de supposer, et ce qui s'accorderait mieux avec la chronologie.

3° Zimri ou Simri, cinquième roi d'Israël, 1 Rois 16, 9., n'était d'abord que général, ou officier dans l'armée de son prédécesseur Ela; il ourdit une conspiration contre son jeune maître, le surprit à Tirtsa, le tua, et jouit pendant sept jours du fruit de ses crimes (928 av. C.). Il n'eut que le temps d'exterminer la famille de Bahasa, selon la prophétie de Jéhu, et bientôt assiégé dans Tirtsa par l'armée, qui refusait de le reconnaître, il mit le feu à son palais, et périt au milieu des flammes, après un songe d'une semaine.

ZIPH (bouche). 1° Fils de Jéhallélel, de la tribu de Juda, de la famille de Caleb.

2° Ville de Juda, peut-être fondée par Ziph, et entourée d'un désert dans lequel David demeura caché quelque temps, 1 Sam. 23, 14. 15. cf. 26, 1.

3° Autre ville du même nom, Jos. 15, 55., située probablement aux environs de Mahon et du Carmel de Juda.

ZODIAQUE (les douze signes du). C'est ainsi qu'il faut traduire l'hébreu Mazzaloth, 2 Rois, 23, 5., que nos versions ont rendu par astres. Le mot hébreu signifie proprement les demeures, et rappelle l'expression cycle des palais par laquelle les Arabes désignent les douze signes du zodiaque, comme les splendides habitations qui sont successivement choisies par le dieu du jour. Le mot Mazzaroth, traduit par signes du zodiaque, Job 38, 32. (dans la Vulgate, Lucifer), est le même mot, avec la seule différence du changement assez ordinaire des lettres *r* et *l*. *v.* Astres.

ZOROBABEL (étranger à Babylone), ou *Sesbatsar* (joie dans la tribulation), Esd. 1, 8. 11. 5, 14., fils de Salathiel, ou son petit-fils, 1 Chr. 3, 17., appartenait à la famille royale de David, 1 Chr. 3, et était prince de Juda. Il fut le chef de la colonie juive qui retourna la première de Babylone à Jérusalem, sous Cyrus (536 av. C.), Agg. 1, 1. Esd. 1, 8., et il remplit en Judée les fonctions de gouverneur sous le titre perse de Pécha (pacha), du moins sous Darius Hystape, Agg. 1, 1. 14. 2, . 241. Esd. 6, 7. Après avoir rétabli l'autel des holocaustes, il fit célébrer solennellement la fête des tabernacles, qui se faisait en plein air; puis il commença la reconstruction de Jérusalem en posant la première pierre du temple devant une foule immense, où les cris de joie de la jeunesse étaient presque couverts par les lamentations des vieillards, qui se rappelaient avec douleur la gloire incomparable du temple de Salomon. Les Samaritains ayant essayé, mais sans succès, de faire reconnaître leur nationalité juive, en demandant de prendre part aux travaux du temple, se tournèrent dès lors contre Zorobabel, dont ils tentèrent à diverses reprises, par la violence ou la perfidie, d'entraver les travaux, et de faire avorter l'œuvre. Des obstacles sans nombre amenèrent de l'incertitude; les travaux souvent interrompus pendant les dernières années de Cyrus, et sous le règne de Cambyse, furent entièrement suspendus sous le faux Smerdis (Artaxercès), par suite des menées de Réhum. Zorobabel, pendant ce temps, disparaît de l'histoire, découragé, ou vaincu par les circonstances. Mais dans la seconde année de Darius fils d'Hystape, il reparaît, soutenu par la voix puissante d'Aggée et de Zacharie; les machinations des Samaritains tournent à leur confusion, les travaux continuent, et au bout de quatre ans, le temple, reconstruit, est publiquement rendu au culte par une dédicace dont l'humble pompe contraste avec la splendide inauguration du premier temple. Douze jeunes boucs offerts en expiation des péchés, selon le nombre des tribus d'Israël, montrent, ou que les Juifs de retour entendaient représenter la nation dans son intégrité, ou qu'en effet un certain nombre de Juifs des dix tribus avaient profité, avec les deux autres, du bénéfice du retour. Dès lors le culte continua d'être célébré régulièrement, et la pâque réunit à Jérusalem tous les fidèles qui avaient conservé le souvenir et la sainteté des beaux jours de leur patrie. On ignore quand et comment Zorobabel mourut; il laissa sept fils et une fille, 1 Chr. 3, 19.

Sa généalogie offre quelques difficultés : il est appelé fils de Salathiel, Esd. 3, 2. Math. 1, 12. Luc 3, 27., fils de Pédaja et petit-fils de Salathiel, 1 Chr. 3, 19. Les noms de ses enfants sont indiqués dans ce dernier passage, mais on n'y trouve ni celui d'Abiud, Math. 1, 13., ni celui de Rhésa, Luc 3, 27., qui sont comptés pour ses fils, si toutefois le Zorobabel de la généalogie de Joseph est le même que celui de la généalogie de Marie, et si l'un et l'autre sont identiques avec le restaurateur de Jérusalem et avec celui de 1 Chr. 3, 19., ce qui a été contesté ; *v.* Salathiel. On ne peut, dans tous les cas, rien conclure au sujet de ces généalogies; d'un côté il est évident que les Chroniques ne nomment pas individuellement chacun des petits-fils de Zorobabel, dont

la famille était très nombreuse, de l'autre que Matthieu, en ne nommant que dix descendants de Zorobabel jusqu'à et y compris Joseph, n'a pu énumérer tous les membres de cette lignée qui remplit l'espace de cinq cent trente ans. Les hypothèses n'ont pas manqué, depuis Jérôme, jusqu'à Jansénius, Kuinoel et Paulus, mais elles n'ont pas fait avancer la question.

Le caractère de Zorobabel est peu dessiné : il brille plus par sa position et sa mission, que par les faits ; il serait imprudent cependant d'en rien conclure contre ses talents ou son activité ; les meilleurs administrateurs ne sont pas toujours ceux dont on parle le plus. Il apparaît dans une des visions de Zacharie, 4, 6. sq., où les promesses les plus encourageantes lui sont faites sous la forme la plus poétique! «Qui es-tu, grande montagne, devant Zorobabel? Une plaine!» Tous les obstacles seront aplanis sur son chemin ; sa force sera « non point une armée, mais l'esprit de l'Eternel. »

ZUZINS, peuplade inconnue, de Canaan, au temps d'Abraham, Gen. 14, 5.; d'après Calmet, qui en a fait des géants, et le contexte autorise cette supposition, ce seraient les mêmes que les Zamzummims, Deut. 2, 20. Leur territoire, au dire de Schrœder, devait s'étendre jusqu'à l'Arnon, entre celui des Réphaïms au nord, et celui des Emims au sud.

SUPPLÉMENT

ADDITIONS. — CORRECTIONS. — DÉVELOPPEMENTS.

(Outre un fort petit nombre de corrections proprement dites, ce Supplément contient plusieurs articles qui, étant théologiques, ne rentraient pas nécessairement dans le plan de cet ouvrage, et de plus, sur les sujets déjà traités, quelques développements nouveaux et importants.)

ABSINTHE, ligne 5, t. I, p. 19, 1re col., *lisez :* Apoc. 8, 10. et 11.

AIGLE, t. I, p. 36, 2e col., 7e lig. du bas. Dans quelques exemplaires, Daniel a été cité par erreur, au lieu de Deut. 28, 49. *Ajoutez* aussi Hab. 1, 8.

AMANDIER, t. I, p. 46, 1re col., 1re ligne, *après :* que nos versions rendent par amandier, *ajoutez :* ou par coudrier, Gen. 30, 37.

AME. C'est le mot par lequel on traduit ordinairement l'hébreu *néphesh* dans l'Ancien Testament, et le grec ψυχή dans le Nouveau, cf. Deut. 6, 5. Matth. 22, 37. L'hébreu *leb*, cœur, et le grec καρδία, désignent l'organe par lequel l'âme a la conscience d'elle-même, et perçoit les impressions, cf. Gen. 8, 21. Ex. 10, 20. etc. Cette distinction ne saurait cependant s'appliquer à tous les cas, et l'on doit reconnaître que dans le sommaire de la loi, à moins de supposer une tautologie, l'âme et le cœur sont deux choses différentes, dont l'une n'est pas l'organe de l'autre, mais qui ont chacune un rôle indépendant, une action spéciale dans l'organisme moral. Le cœur représenterait davantage l'élément actif, le principe de l'aspiration, du désir; et l'âme, l'élément passif et susceptible de recevoir des impressions.

Les paroles du Deutéronome, 6, 5., sont citées trois fois dans les Evangiles, et chaque fois d'une manière différente, qui s'éloigne également du texte hébreu, et de la traduction des Septante. Il est aisé de voir que les évangélistes ont cité de mémoire, en s'occupant du sens plus que des mots.

Dans le texte hébreu du Deutéronome, on trouve en effet, et dans l'ordre suivant, les mots : *cœur, âme, forces* (Septante, δύναμις).

Dans saint Matthieu : *cœur, âme, pensée* (διάνοια).

Saint Marc, 12, 30. : *cœur, âme, pensée* (διάνοια), *force* (ἰσχύς) : au verset 33 l'ordre des mots est encore interverti, et, en outre, σύνεσις est mis à la place de διάνοια.

Saint Luc, 10, 27. : *cœur, âme, force, pensée.*

Le mot force (Deut. et Luc) désigne, presque sans contestation, l'action de la volonté, l'activité, la pratique; le mot pensée (ou intelligence, Marc 12, 33.) comprend les facultés intellectuelles ; les mots cœur et âme, qui se retrouvent dans

les quatre passages, ne peuvent avoir que le sens qui a été indiqué : la force serait alors l'expansion au dehors des impressions reçues, des désirs, et des résolutions formées par l'activité intérieure.

L'emploi et la distinction des mots cœur et âme, dans les plus anciens livres des Hébreux, indiquent déjà, même en admettant un certain matérialisme, que les Juifs avaient une idée de la spiritualité de l'homme. Comme la plupart de leurs notions religieuses, théologiques, philosophiques, psycologiques, cette idée était confuse et vague, parce que l'analyse n'était pas intervenue, parce que le temps ne l'avait pas mûrie. Moïse pouvait dire : L'âme de la bête est dans son sang, Lév. 17, 11. Deut. 12, 23. cf. Gen. 9, 4., sans être accusé d'hérésie, sans heurter le sentiment public et la délicatesse des sages. Longtemps après, on pouvait confondre encore par une même expression l'âme et la vie matérielle, ψυχή, Matth. 16, 26. Mais l'idée n'en existait pas moins qu'une substance immatérielle, qu'une réalité spirituelle était jointe au corps, à la matière ; quelque intime que fût l'union, ce n'était qu'une union, et non une identité, une confusion. En disant l'esprit, l'âme et le corps, l'Ecriture renferme des indices, sinon une théorie formelle sur la composition de l'homme, Es. 57, 16.

Le récit de la création même implique la distinction de nature entre le corps formé de la terre, et l'âme formée par le souffle, l'esprit de Dieu, et renferme par conséquent le germe de l'idée d'immortalité, Gen. 2, 7., quoique les mots respiration de vie se retrouvent plus loin, 7, 22., appliqués aux animaux, par suite de cette absence de précision, qui n'est pas l'erreur, mais qui accompagne toute définition encore incertaine, toute science dont les termes sont encore à créer. Les mots âme vivante sont également appliqués aux animaux, 1, 20. 30., et l'âme semble désigner simplement le principe vivifiant, comme Jonas 4, 3., où le texte porte : Ote-moi, je te prie, *l'âme,* car la mort me vaut mieux que la vie. Cf. 1 Cor. 15, 45. C'est encore le souffle, Eccl. 12, 9., qui retourne à Dieu, après que la poudre est retournée dans la terre. — *v.* plus loin l'article Immortalité.

« L'âme dit Calvin, est prise pour la volonté et désir, à savoir, d'autant qu'elle est le siége de la volonté et du désir. En ce sens, il est dit que l'âme de Jonathan était liée à l'âme de David, et l'âme de Sichem adhéra à Dina, fille de Jacob... Quelquefois l'âme est simplement prise pour la personne, ou homme ayant âme, comme quand il est dit que « septante-six âmes descendirent avec Jacob en Egypte. » Item. : « L'âme qui aura péché mourra... » Et davantage, l'Ecriture use de cette façon de parler que « l'âme se départ, » au lieu que nous disons coutumièrement : « rendre l'âme... » Davantage, nous savons que quand ces deux mots, âme et esprit, sont conjoints ensemble, par l'âme est signifiée la volonté, et par l'esprit l'entendement ;... il faut prendre en ce même sens ce que l'apôtre aux Hébreux dit, que « la parole de Dieu est vive et pleine d'efficace, et plus pénétrante que tout glaive à deux tranchants, et atteint jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit... » Toutefois, en ce dernier passage, aucuns aiment mieux par l'esprit entendre cette essence en laquelle est la raison et la volonté..., et par l'âme, le mouvement vital, et les sens que les philosophes appellent supérieurs et inférieurs. »

APOCALYPSE. Ce livre, dit Digby, se trouve en germe dans les prophéties de Daniel, lesquelles renferment une histoire anticipée de l'Eglise de Dieu dans son assujettissement aux puissances de ce monde, qui y sont représentées par quatre bêtes. Cette histoire comprend tous les temps qui devaient s'écouler depuis la fin de la théocratie juive jusqu'au jour glorieux où le Fils de l'Homme viendra pour rétablir le royaume d'Israël.

La période de la domination funeste de ces bêtes forme une grande semaine d'années prophétiques, dont les sept années (temps) de la démence de Nébucadnetsar sont peut-être un symbole, laquelle commence avec la chute de Samarie et la déportation des dix tribus par le roi d'Assyrie, et s'étend jusqu'au commencement du son de la septième trompette de l'Apocalypse, époque à laquelle les royaumes de ce monde seront remis, et où les

saints seront mis en possession du royaume. Cette période forme donc un grand calendrier prophétique de 2,520 ans, ou sept fois 360 ans. Les 1260 jours prophétiques de Daniel et de saint Jean, désignés aussi par trois ans et demi (d'années), en forment la dernière moitié. Les trois premières bêtes, celles qui désignaient les Babyloniens, les Perses et les Macédoniens, avaient déjà été englouties, du temps de saint Jean, par la quatrième bête, qui représentait la puissance romaine. Ainsi, les prophéties de l'Apocalypse ne concernent que cette dernière, qui existait alors seule sur la terre. Le théâtre de l'Apocalypse, c'est donc l'empire de Rome.

Les destinées de cet empire et de l'Eglise qu'il renferme, sont écrites dans le livre mystérieux scellé de sept sceaux, 5, 1. sq. C'était un grand volume formé de sept volumes distincts, roulés l'un sur l'autre à la manière des livres anciens. L'arrangement de toutes les prophéties apocalyptiques est admirable : elles suivent un ordre chronologique. Le septième volume, sept fois plus grand que les six premiers, renferme la vision des sept trompettes, laquelle nous conduit jusqu'à la fin des temps, et pareillement, la septième trompette, qui est la dernière, cf. 1 Cor. 15, 52. 1 Thess. 4, 16., comprend les sept coupes par lesquelles la colère de Dieu est accomplie. Ainsi le septième volume, la septième trompette et la septième coupe, se terminent tous ensemble avec la chute du dernier royaume terrestre et l'établissement du règne visible de Jésus-Christ sur la terre.

A ce grand volume scellé, l'esprit de prophétie a ajouté un codicille, ou une récapitulation prophétique : c'est le petit livre ouvert qui commence par ces mots : « Il faut que tu prophétises *derechef*, » etc., 10, 11. Ce livre ouvert concerne principalement les événements des 1260 jours prophétiques de la révolte de l'Eglise de Rome, et nous en trouvons l'archétype dans les visions du prophète Ezéchiel, contenues dans le petit livre qui lui fut donné à manger, Ez. 2, 8.

ARARAT, I, p. 78. Sa hauteur est évaluée, par l'Edinburgh Gazetteer, à 9,500 pieds ; par Stieler (éd. de 1839), à 16,100 ; par d'autres, à 10, 11, 12, et 12,700. Rien de plus incertain.

ASTRES, I, p. 100, 1re col., ligne 9, au lieu de : avec les étoiles, l'hébreu de Job, 38, 32., porte : avec ses enfants.

BALAAM, I, p. 116. Son histoire est racontée Nomb. 22 à 24.

BAPTÊME. La controverse relative au baptême des adultes, toujours fort vive en Angleterre, aux Etats-Unis et aux Indes Orientales, n'a jeté qu'une lueur fugitive sur le continent, où des questions malheureusement bien plus graves, ont dû forcément accaparer et absorber l'attention des chrétiens. C'est à Genève, en 1825, que cette question a été le plus chaudement discutée (la Famille Baptiste, la Famille Baptisée, etc.) ; dès lors les baptistes suisses, tout en conservant leurs principes, se sont fondus dans les troupeaux déjà existants ; quelques Eglises pédobaptistes ont même pris des mesures spéciales, destinées à faciliter aux baptistes leur admission sans gêner en rien leur conscience. Parmi les rares ouvrages publiés en France en faveur du baptême exclusif des adultes, nous citerons, comme complet et curieux, le Catéchisme du Baptême d'après les saintes Ecritures et un grand nombre d'auteurs pédobaptistes (Douai 1843), Des rapports entre le Baptême et la Cène (1849), Recherches sur le Baptême, par J.-B. Crétin.

Au reste, la question de fond ne peut sérieusement souffrir de difficultés ; le baptême des petits enfants est la conséquence logique du système des Eglises nationales ; le baptême des adultes, des adhérents, des professants, est la conséqence logique du système des Eglises de professants, quelque nom qu'on leur donne d'ailleurs, Eglises indépendantes, libres, dissidentes ou autres. L'Eglise primitive baptisait ceux qui croyaient, parce qu'alors, l'accession à l'Eglise était un fait individuel et volontaire ; si l'on fait de l'Eglise, en en dénaturant la notion, un établissement d'évangélisation et d'appel, point de vue qui peut se soutenir par des raisons spirituelles et morales plutôt que scripturaires et ecclésiastiques, le baptê-

me des enfants est justifié; les baptisés sont les appelés; mais si l'Eglise ne comprend que les adhérents ou les élus, le baptême n'appartient plus qu'aux adultes. L'honorable B. Noël, en quittant l'Eglise anglicane, s'est fait rebaptiser; il a été plus logique dans sa conduite que ceux qui l'ont précédé ou suivi en Suisse, en Écosse et en France; il n'a pas quitté un nationalisme pour un autre.

Les baptistes compromettent souvent leur cause par l'étroitesse et l'exclusisme avec lequel ils s'attachent, non-seulement à leur point de vue quant au baptême des adultes, mais encore au baptême par immersion. Une forme n'est pas un dogme fondamental. A cet égard, ils subiront aussi l'influence de l'alliance évangélique.

BARABBAS. Son histoire se lit Matth. 27, 16. sq. Jean 18, 40.

BARSABAS 1°. Le seul fait de sa présentation montre de quelle estime il jouissait dans l'Eglise.

BARTHÉLEMI ; ajoutez : Matth. 10, 3.

BIBLE, t. I, p. 145. Aux éditions françaises du Nouveau Testament, nous devons ajouter celle qui a été faite à Genève (imprimée à Bruxelles, 1843), à l'usage des catholiques romains. Elle restera comme un monument de l'activité des pasteurs de Genève, et du zèle avec lequel les dames de cette ville ont su faire, pour la parole de Dieu, ce que leurs mères avaient déjà fait pour conserver à leur patrie une précieuse collection d'histoire naturelle. Dans cette édition, tous les chapitres et passages dont la lecture est plus particulièrement recommandée, sont notés d'une raie bleue, parallèle à la marge; les passages qui réfutent d'une manière directe les erreurs de l'Eglise romaine, sont soulignés à l'encre rouge, et de nombreuses notes, toutes de controverse, sont collées en regard des versets auxquels elles servent de commentaires, ou dont elles sont destinées à faire ressortir le sens. Ce travail, fait à la main, a dû exiger un temps considérable, et fait l'éloge de ceux qui l'ont conçu et de celles qui l'ont exécuté. On peut regretter cependant que les auteurs de ce commentaire d'un nouveau genre, n'aient pas utilisé davantage les passages relatifs au salut par la foi.

Pami les commentaires allemands, nous citerons encore la Haus-Bibel de Richter.

C'est par une méprise inexplicable que les publications de MM. Bagster and Son ont été oubliées. Les travaux bibliques de cette librairie, ses nombreuses et élégantes éditions, ses polyglottes, ses commentaires, ses cartes, son atlas biblique, lui ont fait une réputation plus qu'européenne, et placeront son nom dans l'histoire à côté de celui des Etienne pour le zèle chrétien, des Elzévirs pour la perfection typographique. — Notons aussi *The Domestic Bible* du révérend Ingram Cobbin (Partridge et Oakey), avec commentaires, parallèles, plusieurs centaines de gravures, etc.; et la nouvelle édition illustrée du commentaire de Matthieu Henry, faite par les soins des révérends E. Bickersteth, docteur Steane, Brown, Cobbin, Leifchild, Forsyth, et Bunting.

Les *Septante* et la *Vulgate* sont les traductions les plus célèbres, sinon par leur mérite, au moins par leur antiquité, et le rôle qu'elles ont joué. Il y a diverses traditions sur l'origine des Septante, et leur histoire, qui se perd dans la nuit qui sépara les derniers prophètes de l'ancienne alliance et les jours apostoliques, présente plus d'une obscurité. D'après Aristobule, le Pentateuque aurait déjà été traduit en grec avant Ptolémée Philadelphe et Démétrius de Phalère; ce dernier aurait conçu le plan de la traduction de tout l'Ancien Testament, il l'avait conseillée à Ptolémée Lagus, et le successeur de celui-ci, Philadelphe, l'aurait exécuté. On connaît l'ardeur avec laquelle les rois d'Egypte cherchaient à enrichir leur fameuse bibliothèque d'Alexandrie, et l'on comprend facilement qu'ils aient désiré avoir aussi un exemplaire du code sacré des Hébreux; les Juifs exilés se sont empressés de procurer à l'Académie un exemplaire authentique et reconnu par le sénat (sanhédrin) de Jérusalem, composé de soixante-dix ou soixante-douze membres (de là, peut-être, le nom de version des Septante?) Ce code, composé dans une langue inconnue, fut traduit en grec. Le Pentateuque est peut-être le seul *morceau qu'on envoya au roi; il fut* traduit avec plus d'intelligence et de soin;

cependant il prouve encore que les traducteurs n'étaient pas des docteurs de la loi, connaissant le texte, sa lecture, son interprétation et la théologie judaïque; c'étaient des Juifs, instruits peut-être dans l'érudition grecque de ce temps, mais c'est la seule garantie qu'ils offrent, et elle n'est pas considérable. Les Juifs de l'Egypte, cependant, qui avaient à peu près oublié l'hébreu, se servirent de préférence de la traduction grecque qui venait de leur être donnée, et l'on voit par un grand nombre de passages du Nouveau Testament, que cette version était encore en usage au temps de notre Seigneur, qui paraît l'avoir lue lui-même. Mais après Christ, les Juifs l'abandonnèrent, soit à cause de ses défauts, soit par esprit de contradiction, parce que les chrétiens en faisaient grand cas. Ils la remplacèrent par celle d'Aquila, et plus tard ils renoncèrent même à toute traduction, bannirent de leur culte les langues païennes, et reprirent en hébreu, mais non sans y mêler du caldéen et des expressions rabbiniques, leurs lectures et leurs prières, comme ils font encore aujourd'hui.

La version de la Vulgate fut commencée (385 ap. C.) par saint Jérôme, qui avait reconnu les fautes de la version latine Itala, traduite sur le texte déjà défectueux des Septante; mais quoiqu'il eût été encouragé dans son travail par quelques-uns de ses amis les plus distingués, entre autres l'évêque Chromatius, sa traduction fut généralement mal accueillie, et ne fut guère approuvée que des sémipélagiens. Grégoire-le-Grand l'appuya plus tard, et au temps d'Isidore (VIIe siècle), elle était reçue et estimée à l'égal de l'Itala. Alcuin, chargé par Charlemagne d'en faire la révision, compara entre eux les nombreux manuscrits qu'il put se procurer, et les confronta avec le texte hébreu. Au onzième siècle, une nouvelle révision fut jugée nécessaire, et Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, lui donna son nom. De même, le cardinal Nicolas au douzième siècle. La Sorbonne fit faire ce travail par ses élèves, mais les dominicains (1256) le firent interdire. Hugues de Sainte-Chair fut plus heureux; mais tous ces essais presque individuels ne firent qu'accroître la confusion. La découverte de l'imprimerie, dans la seconde moitié du quinzième siècle, vint ranimer les espérances que l'on avait conçues de conduire à fin l'énorme entreprise d'une traduction latine de la Bible : la première édition parut à Mayence en 1462, et constata les nombreuses corruptions du texte. En 1502, le cardinal Ximénès publia sa fameuse Bible d'Alcala, et, en mettant la Vulgate entre le texte grec et le texte hébreu, il dit dans sa préface « que c'est le Christ entre les deux larrons! » Gumelli (Paris 1504) et Castellanus (Venise 1511) publièrent la traduction et ses variantes. Robert Etienne en fit huit éditions successives, et corrigea la version latine d'après l'hébreu. Jean Benoît (1541) et Isidore Clarius (1542) firent un travail analogue, et ce dernier se plaignit assez librement des innombrables erreurs dont fourmillait la traduction de Jérôme, amendée, corrigée, changée depuis des siècles. Le concile de Trente arrive. Après bien des débats, il nomme une commission d'examen qui ne fait rien. Vers la fin du concile, Pie IV nomma une autre commission, mais à Rome, et sous ses yeux. Pie V la renouvelle et en accélère les travaux. Douze ans après (1589), Sixte-Quint s'impatiente en voyant l'œuvre à peine ébauchée. Il en fait son affaire, et la nouvelle Vulgate s'imprime au Vatican, sous ses yeux (1590). Lui-même il revoit les épreuves : Nostrâ nos ipsi manu correximus. Hélas! l'ouvrage du saint-père prêtait non-seulement à la critique, ce qui était grave, mais à la plaisanterie, ce qui était pire. *Hebrœi* pour *ebrii* (Hébreux, pour ivres), *pecoribus* pour *prioribus* (les bestiaux, pour les premiers), etc. D'autres méprises semblables firent comprendre que le travail ne pouvait pas être ainsi lancé dans le monde ; et pour ne pas perdre l'édition, on se mit à raturer, on corrigea à la plume, et l'on recouvrit un grand nombre de passages avec des bandelettes de papier sur lesquelles on avait imprimé des corrections nouvelles. Ce travail, qui n'en fut pas moins maintenu dans son privilége de version authentique, était à refaire. Grégoire XIV, successeur de Sixte-Quint, se remet immédiatement à

l'ouvrage, et Clément VIII a le bonheur (1592) de publier enfin le texte qu'on ne corrigera plus. Elle diffère par six mille détails, et par une centaine de corrections importantes, de l'édition de Sixte-Quint, dont les papes cherchent à anéantir les exemplaires, et Bellarmin, en mettant sur le compte de l'imprimeur les fautes de l'édition sixtine, avoue encore dans sa préface, que les réviseurs de la nouvelle édition ont laissé passer bien des choses qui auraient eu besoin d'un examen plus rigoureux. La Vulgate existe enfin; elle a déjà près de deux cent-soixante ans: son enfantement a été laborieux. Elle est née dans un temps d'orage, elle a respiré dès lors un air trop vif, et tout porte en elle les caractères de la décrépitude. De cinquante ans plus jeune que les chefs-d'œuvre de la Réformation, elle a l'air d'avoir deux siècles de plus. (*v.* Cellérier, Introd. à l'A. Test., Bungener, Conc. de Trente, I, 128. sq., et surtout Hævernick, *Einl.* § 87, 88.)

BOANERGÈS (boan, forme galiléenne pour ben, fils; roguèz, de ragaz, tremblement, ébranlement, tonnerre), surnom de Jacques et de Jean, Marc 3, 17. Plusieurs commentateurs pensent que ce surnom fut donné aux fils de Zébédée à cause de la scène dans laquelle ils voulurent, à l'exemple d'Elie, faire descendre le feu du ciel sur une bourgade des Samaritains qui avait refusé de recevoir le Sauveur, Luc 9, 54. sq. Jésus leur dit alors : Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés; paroles qui impliquent certainement un blâme et non un éloge comme le prétendent quelques théologiens. Sous sa forme la plus adoucie, ce blâme signifierait : Vous confondez les deux économies: sous l'ancienne, Elie a pu frapper de la foudre ceux qui méconnaissaient sa mission; sous la nouvelle qui est une alliance d'amour, il n'en est plus ainsi : le Fils de l'homme n'est pas venu pour faire périr les âmes des hommes, mais pour les sauver. Les mots du v. 55. « censura fortement » excluent, dans tous les cas, l'idée d'une louange, et si le nom de Boanergès a quelque rapport avec cette circonstance, ce ne serait que comme un souvenir que Jésus leur rappelle : Fils du tonnerre, hommes de zèle et de puissance, oubliez-vous de quel esprit vous devriez être animés? Cependant, même avec cette modification dans le sens, le nom de Boanergès ne paraît que difficilement pouvoir se placer ici. Olshausen, pour sa part, nie toute espèce de corrélation entre le fait et le surnom. Il n'y a pas d'exemple, dit-il, qu'un blâme ait jamais été formulé de telle manière que le souvenir en fût rattaché comme surnom à celui qui avait commis une faute, et ce serait plus étrange encore dans ce cas-ci, où la conduite des deux apôtres, blâmable au point de vue chrétien, se justifiait cependant au point de vue juif, non-seulement en théorie et d'une manière générale, mais encore par l'exemple d'Elie qu'invoquent les apôtres. Puis le fait que ce surnom n'est rappelé que Marc 3, 17. dans la liste des apôtres, parallèlement au surnom de Pierre donné à Simon comme un des caractères de sa mission future, comme éloge, ne permet pas de supposer qu'immédiatement après, en parlant de deux des apôtres les plus distingués avec Pierre, un blâme soit enregistré d'une manière aussi éclatante. Les Pères de l'Eglise l'ont ainsi pensé dès le commencement, et ils ont vu dans les mots « fils du tonnerre » le portrait du caractère apostolique des fils de Zébédée.

Nous modifierons ce jugement en rapportant le nom de Boanergès à l'œuvre des apôtres plutôt qu'à leur caractère. Il rappellerait l'ébranlement que l'Evangile devait occasionner dans le monde, Agg. 2, 5-7. cf. Hébr. 12, 26. Jér. 23, 29. Jacques est trop peu connu pour qu'on puisse dire jusqu'à quel point sa personnalité légitimait le surnom qu'il reçut, et quant à Jean, la douceur de son caractère est si proverbiale qu'on a peine à se le représenter comme un fils du tonnerre. Cependant, comme on a eu occasion de le voir ailleurs, sa douceur n'a rien d'efféminé, sa fermeté était plus égale que celle de plusieurs de ses collègues, et il se montre dans ses épîtres, dans la première surtout, non-seulement si zélé, mais encore si intrépide dans sa lutte contre les erreurs et les fausses doctrines, que le nom de Boanergès n'aurait rien d'étrange,

même appliqué à sa personnalité. *V.* encore 2 Jean 10., et l'Apocalypse.

Ces surnoms, comme ceux qui furent donnés à Simon, à Abram, à Jacob, ont pour but de caractériser le nouvel homme; ils sont le symbole de la nouvelle nature, de la nouvelle naissance; cf. Es. 62, 2. 65, 15. Apoc. 2, 17. Le Seigneur, en appelant ses serviteurs, leur donne de nouveaux noms.

BOTSRA 2°, t. I, p. 151, ligne 3, *lisez* Edrehi au lieu de Edrelin.

CAM. *Ajoutez* Gen. 9, 25.

CANTIQUE *des Cantiques*. Un beau commentaire dont je n'ai eu connaissance que dernièrement, et que les théologiens ne sauraient dédaigner malgré sa forme, a paru à Halle, de 1845 à 1847, sous le titre : Das Hohelied. In Liedern, von G. Jahn. Il est divisé en trois parties, répondant à trois manifestations de la grâce divine : l'œuvre dans la foi, Cant. 1, 1.-2, 7.; le travail dans l'amour, 2, 8.-3, 11.; la conservation dans la grâce, 4, 1.-8, 4. L'épilogue, le oui de l'époux et l'amen de l'épouse, 8, 5-14., répond au prologue qui dédie ces poésies à l'Allemagne souffrante, comme la lumière véritable qui doit faire ressortir les ténèbres des lumières faussement ainsi nommées. Ce volume renferme soixante-quatre délicieuses poésies, qui sont autant de développements spirituels des versets qui en forment le thème; il est difficile de préférer l'une à l'autre, et plus difficile encore de les traduire en français. Voici, par exemple, et en réservant les imperfections de la traduction, comment l'auteur paraphrase le verset 4 du chap. 1er : « O filles de Jérusalem, je suis brune, mais de bonne grâce, comme les tentes de Kédar, comme les courtines de Salomon. » Ce morceau est intitulé Selbstbeschauung, Contemplation, Examen de soi-même :

Du cabinet de mon roi,
Comme épouse de mon roi,
Je suis sortie
Et me suis regardée,

Et me suis vue
Noir le visage, noires les mains.
C'est mon roi, mon soleil
Qui m'a ainsi brunie.

Car ma vie tout entière,
Aux rayons de ce soleil,
Ma volonté, mes désirs,
Tout paraît noir.

Ce que je fais et touche,
C'est d'une main noircie.
Les traces de mes pas,
Je les vois noires aussi.

Vous, filles de ma mère,
Noire je suis tout entière,
Et pourtant l'épouse du roi,
(Mon bonheur est certain) :

Belle et de bonne grâce,
Parée pour la noce,
Afin qu'en ma beauté
Se réjouisse mon époux.

Il m'a préparé
Un merveilleux vêtement,
Avec cris, avec larmes,
Dans une ardente lutte de mort.

C'est la robe du salut;
Je m'en enveloppe tout entière.
Elle m'étreint de tous les côtés,
Et me fait blanche et pure;

Car on ne voit plus rien
De ma peau brune et noire;
Et ainsi j'apparais belle
Comme l'épouse d'un roi.

Noire je suis de moi-même,
Et pauvre, et faible, et nue,
Pourtant aimable par la grâce,
Glorieuse, riche et grande;

Noire je suis de naissance,
Mais blanche par la grâce.
Blanche je ne suis devenue
Que lorsque noire je me suis reconnue.

Le noir est condamné de Dieu,
Car Dieu est vêtu de lumière.
Je puis me dire blanche,
Mon Seigneur ne me laisse pas noire.

Chaque soir je suis noircie
Des péchés de la journée.
De mon Seigneur la patience
M'a blanchie chaque matin.

C'est quand je me reconnais noire
Que je plais à mon ami.
Et plus je suis noire à mes yeux,
Plus je suis agréable aux siens.

Oui, plus ma peau est brune,
Plus ressort la blancheur de sa robe.
De la tête jusqu'aux pieds
La justice m'enveloppe.

O filles de ma mère!
Je suis brune, c'est vrai;
Mais néanmoins de bonne grâce,
Et l'épouse du roi éternel.

Ce petit morceau donnera peut-être une idée du genre et de l'esprit du livre. On trouvera bien rarement un pareil mélange de la grâce naturelle et de la grâce divine, de l'esprit humain et de l'esprit de Dieu.

— « L'amour est le sujet du Cantique des Cantiques, que la tradition attribue à Salomon, et qui suppose chez son auteur une âme éminemment mystique, ou du moins susceptible des affections terrestres les plus vives et les plus délicates. On peut y voir, soit une allégorie orientale et une peinture figurée de l'amour de l'Eglise ou de l'âme individuelle pour son Dieu, soit un tableau de l'amour de l'homme pour la femme, qui était alors généralement traitée comme un être subalterne, et que cette affection profonde remettait à sa vraie place en lui rendant sa dignité morale et sa liberté. Mais, en tout cas, on ne peut nier que ces chants ne correspondent exactement à ce que nous savons, soit de Salomon aimant l'Eternel, soit de Salomon aimant la fille de Pharaon. Ils sont d'ailleurs un ouvrage de sa jeunesse, et des juges impartiaux les ont déclarés le chef-d'œuvre de la poésie lyrique orientale » (Rougemont.)

CÉCITÉ, t. I, p. 176, 1re col., au milieu. Le passage Jean 9, 1. parle de boue faite avec la salive, et non de salive seulement.

CHABOR est le nom d'une rivière, et *c'est un fait remarquable qu'une rivière*, sortant des montagnes centrales de l'Assyrie, retient invariablement ce même nom jusqu'à nos jours. Gesenius traduit ainsi le passage de 2 Rois 17, 6. : « Il les fit habiter en Chalites (Halah), et sur le Thabor (Habor), une rivière de Gozan, et dans les cités des Mèdes. » La version anglaise admet le même sens, si l'on retranche seulement la particule *by*, (*by* a river of Gozan) laquelle est imprimée en italiques pour montrer qu'elle n'existe pas dans l'original. Habor, comme nous le voyons, est une rivière de Gozan. Le Zâb en est une aussi; et se trouvant la plus considérable, elle peut bien être appelée par excellence *la* rivière de Gozan, q. v. (Grant.)

CHAIR. Le passage Jean 1, 13., où il est dit de ceux qui croient, « qu'ils ne sont point nés de sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme (ἀνδρός), mais ils sont nés de Dieu, » a beaucoup embarrassé les interprètes. Les difficultés sont dans les détails. Ce passage est composé de trois propositions qu'il est difficile d'accorder entre elles et de coordonner. Si l'un des membres de cette trilogie manquait (la chair, comme dans le manuscrit E et dans trois autres, ou la volonté de l'homme, comme dans B), la difficulté disparaîtrait, mais la critique les maintient tous les trois, et l'on doit se demander quels sont les rapports de ces trois termes :

Le sang,
La volonté de la chair,
Et la volonté de l'homme.

Quelques-uns, comme Bleek, et même Tholuck, y voient les trois phases de la génération naturelle : la concupiscence sans conscience d'elle-même, la chair avec la conscience d'elle-même, et la volonté; — Augustin : la semence, la femme (la chair, cf. Matth. 19, 5. Eph. 5, 29.), et l'homme; — Tholuck : la semence, l'appétit sensuel en général (Eph. 2, 3.), et la passion de l'homme; il s'appuie sur d'autres passages qui opposent également la chair à l'esprit, Jean 3, 6., ou la semence de Dieu à la vie du péché, 1 Jean 3, 9.

D'autres introduisent dans leur explication des allusions ou un sens figuré, qui s'écartent des idées relatives à la naissance naturelle de l'homme. Origène : les sacrifices (le sang), la circoncision (la chair), et le zèle pour la loi (la volonté de l'homme); — Leclerc; ils ne sont point nés d'Abraham, ni d'esclaves étrangères alliées au peuple de Dieu (Deut. 21, 11), ni même de prosélytes; — Benzel : les ancêtres, les parents, le père. C'est trop recherché.

D'autres enfin voient, dans les deux premiers termes, deux périphrases de la génération humaine, et, dans le troisième, la volonté de l'homme en général. Lampe : generatio secundum ordinem naturæ, libido lasciva (1 Jean 2, 16. 2 Cor. 7, 1. Eph. 2, 3.), adoptio (Gen. 17, 12. 13.;) — Henry : une famille spéciale (opposée à 1 Pierr. 1, 23.), la naissance naturelle, indiquant la filiation (Gen. 6. 3.), la volonté humaine, Rom. 9, 16. Il est prouvé par Jacq. 1, 20., que le mot ἀνήρ peut se prendre, même au singulier, dans le sens de homme, sans l'idée du sexe. Et c'est à ce sens qu'il nous paraît le plus simple

de s'attacher; il est indiqué dans la traduction paraphrastique de Beausobre: « Ils ne tirent leur naissance ni du sang, ni du désir de la chair, ni de la volonté humaine. » Ce passage est ainsi parallèle de 1 Pierr. 1, 23.: « Vous avez été régénérés, non par une semence corruptible, mais par une semence incorruptible. » Ils sont nés, non de l'amour humain, mais de l'amour de Dieu, cf. encore Eph. 2, 3. 5, 25. sq. 1 Jean 3, 1. Jacq. 1, 18.

Gerlach l'entend à peu près de la même manière. L'apôtre, dit-il, veut, par toutes ces expressions accumulées, exprimer vivement et fortement cette pensée, qu'aucune origine charnelle, aucun effort de la nature corrompue de l'homme, livrée à elle-même, ne peut engendrer des enfants de Dieu. Il y a même une progression dans les termes: d'abord, en général, ils ne sont pas nés du sang (grec: *des sangs*), c'est-à-dire des familles, quelles qu'elles soient, contrairement à la fausse sécurité que les Juifs fondaient sur leur origine (8, 33.); ils ne sont pas nés non plus « de la volonté de la *chair,* » c'est-à-dire de la nature humaine corrompue, infirme, mortelle, portant en elle toutes les suites du péché; enfin, d'une manière plus précise encore, ils ne sont pas nés de la volonté *de l'homme* (littéral. du mari), mots qui marquent l'impossibilité absolue où est tout homme de produire des êtres qui, par naissance, méritent le titre *d'enfants de Dieu.* — Les deux dernières expressions feraient peut-être aussi penser à un sens spirituel, et indiqueraient que la volonté de la nature humaine, ni celle d'aucun homme, ni l'emploi de toutes ses facultés, ne suffira jamais pour régénérer l'homme et le rendre enfant de Dieu. Dans ce sens aussi *ce qui est né de la chair est* (et reste) *chair,* 3, 6. (Bonnet et Baup).

— Gal. 5, 17. Quand saint Paul dit que l'esprit convoite contre la chair, il n'entend pas que l'âme bataille contre la chair, ou la raison contre la sensualité; mais l'âme même, en tant qu'elle est gouvernée par l'esprit de Dieu, combat contre soi, en tant qu'elle est encore vide de l'esprit de Dieu, et adonnée à ses cupidités. (Calvin).

CHRONIQUES, t. I, p. 198, à la fin de l'article, *lisez:* (Rochat, Sermons, t. V).

CIEL, *Cieux.* Dans la Bible, comme dans le langage ordinaire, ce mot a plusieurs significations entièrement distinctes. C'est ainsi qu'il signifie:

1° L'étendue, Gen. 1, 8. cf. 2 Pierr. 3, 12. 13.; les cieux des cieux, Deut. 10, 14. 1 Rois 8, 27. Néh. 9, 6., ne sont qu'un développement de la même idée, une façon de parler pour désigner l'univers jusque dans ses limites les plus reculées.

2° L'atmosphère qui entoure notre planète, Deut. 28, 23. Jacq. 5, 18. Agg. 1, 10. Lév. 26, 19. Ps. 68, 8. Marc 1, 10.

3° L'espace en tant que séjour des puissances spirituelles, Jug. 5, 20. Act. 4, 12. Phil. 2, 10. (l'air est opposé aux cieux lorsqu'il est question des puissances des ténèbres, Eph. 2, 2. 6, 12).

4° La demeure de l'Eternel; c'est là qu'il habite, c'est de là qu'il répand sur tous les hommes ses grâces, ses faveurs; c'est là que fut préparé et que s'achève le mystère de la Rédemption; là que s'enregistrent les noms des bienheureux, les fautes et les vertus des hommes, leurs aumônes, Ps. 73, 25. 103, 19. 139, 8. Matth. 6, 20. 18, 18. Luc 24, 51. Jean 6, 41. Hébr. 4, 14., etc., etc.

5° Le séjour futur des rachetés, Matth. 19, 21. 2 Cor. 5, 1. 1 Pier. 1, 4. C'est même le sens dans lequel s'emploie le plus habituellement le mot ciel. Le paradis dont parlent Jésus, Luc 23, 43., saint Paul, 2 Cor. 12, 4., et saint Jean, Apoc. 2, 7.; la vie, Marc 9, 43. 45.; la gloire à venir, Rom. 8, 18. Hébr. 2, 10.; la vie éternelle, Jean 3, 15., etc. Act. 13, 48. Matth. 25, 46.; le royaume de Dieu, Marc 9, 47., d'autres expressions encore, sont synonymes du ciel, et expriment la même idée sous d'autres formes, ou plutôt donnent une forme à une idée qui n'exprime que l'espace. L'Ecriture ne nous donne, du reste, aucune indication sur ce que sera la vie éternelle bienheureuse; les épithètes qui la caractérisent ne peuvent aider à l'imagination. Ce sera une gloire souverainement excellente, un bonheur sans mélange, mais de quelle nature? On ne saurait le dire.

De ce vague, de cette ombre qui en-

toure l'avenir, de ce mystère qui l'environne, et qui s'interpose comme un nuage entre nous et le bonheur, on a bien vite conclu au vague du bonheur lui-même, et l'on a fait du ciel quelque chose de vaporeux, d'éthéré, de vague. On en est venu, involontairement, à identifier le ciel des rachetés avec le ciel des astres et avec celui de l'atmosphère : les âmes nageront ou voleront dans l'immensité. Le nuage qui nous sépare du ciel est devenu le ciel lui-même ; le vague qui l'environne est presque devenu la réalité. On a paru oublier la résurrection de la chair, du corps. Elie et Jésus s'élevant dans les airs et montant aux cieux, 2 Rois 2, 11. Marc 16, 19., Etienne voyant les *cieux ouverts*, Act. 7, 55., les fidèles enlevés au-devant du Seigneur en l'air, 1 Thess. 4, 17., on a été conduit naturellement à placer le ciel en l'air, et l'on a oublié d'abord, quant au langage, et vu les conditions actuelles de l'existence de notre globe, qu'il était difficile de parler autrement; puis, et surtout, que la vie à venir ne commencera que lorsque la terre et les cieux auront été détruits et renouvelés. Il va sans dire que nous n'avons pas la prétention d'aborder ici un sujet trop fécond en hypothèses de tout genre ; mais il peut être utile de protester contre un point de vue qui ne tend à rien moins qu'à dissoudre complètement l'homme et la vie éternelle à force de les spiritualiser. Ce ne sont évidemment pas là les idées que nous donnent les saints livres, ni saint Paul quand il parle de la résurrection de la chair, ni saint Pierre quand il parle des nouveaux cieux et de la nouvelle terre, ni saint Jean, dans les deux derniers chapitres de l'Apocalypse, lorsqu'il décrit le séjour des bienheureux dans la vie future. Que l'espace puisse servir de demeure aux âmes en attendant la résurrection, c'est possible, nous ne pouvons rien en savoir ; mais qu'après la résurrection, lorsque les âmes auront revêtu de nouveaux corps, il continue d'en être de même, c'est ce qui ne paraît pas sérieux. Il est à remarquer que si le paradis, le jardin d'Eden, n'est jamais appelé ciel, le ciel, en revanche, est trois fois appelé paradis dans le Nouveau Testament, *v.* plus haut, et cf. surtout 2 Cor. 12, v. 2 et v. 4. (où le troisième ciel est appelé paradis). Et, si quelque chose nous paraît probable, c'est que la terre renouvelée sera le séjour de l'homme renouvelé, comme la terre primitive a été le séjour de l'homme primitif, et la terre maudite celui de l'homme maudit. Cette terre renouvelée (un autre astre si l'on veut, une autre planète, mais pas d'air, pas de nuages), sera appropriée aux besoins de l'homme dans lequel l'image de Dieu aura été restaurée ; cette terre renouvelée sera ce qu'on appelle ordinairement le ciel, et les nouveaux cieux se rapporteraient à l'espace, à l'atmosphère, ou aux rapports *nouveaux dans lesquels cette terre bénie* se trouvera avec les astres du nouveau firmament. La mer n'existe plus, Apoc. 21, 1. ; avec un peu de géologie, on comprend combien ce seul fait changera tout le mode de vivre actuel ; une pareille terre mérite bien le nom de nouvelle terre. Le soleil et la lune ne luisent plus sur la terre, 21, 23. 22, 5., il n'y aura plus là de nuit, voilà les nouveaux cieux. La sainte Jérusalem descend du ciel, de devers Dieu, sur *cette nouvelle terre, qui nous est ainsi* dépeinte comme le futur séjour de l'homme, et la clarté de Dieu l'éclaire, l'Agneau est son flambeau. La main de Dieu qui a lancé la terre actuelle dans l'orbite qu'elle parcourt aujourd'hui, peut-être au troisième jour de la création, peut-être après la chute, et qui, par deux fois déjà, au déluge, et lors de la victoire de Josué, a modifié son cours, saura bien, quand l'accomplissement des temps sera venu, l'arrêter de nouveau dans sa course, et d'un mot la placer ailleurs, et faire toutes choses nouvelles.

C'est à cette vision de la gloire éternelle qu'il faut rapporter ce que dit saint Paul, Rom. 8, 17-22., cf. aussi Matth. 19, 28. Act. 3, 21. Quant à ceux qui n'y verraient qu'une description de la splendeur du millénium, ils pourront s'édifier sur ce sujet en lisant dans l'Essai de Vivien sur l'Apocalypse les pages 142 et suiv.

Le mot *royaume des cieux* est employé dans le Nouveau Testament dans deux sens différents ; quelquefois il désigne la *prédication de l'Evangile et son résultat*

mélangé dans ce monde, c'est-à-dire l'Eglise extérieure, l'amalgame de bons et de méchants qui professent la foi en Christ; d'autres fois, il ne s'applique qu'au règne de Dieu considéré dans sa gloire future, ou dans sa pureté et sa spiritualité; de sorte que, dans ce dernier sens, il ne comprend que les enfants de Dieu, et présente un tout autre assemblage que dans la première acception de ce mot. — *v.* A. Bost, Recherches, p. 51 et suiv. : « Matthieu est le seul des écrivains du Nouveau Testament qui emploie l'expression de *royaume des cieux;* les autres disent toujours *royaume de Dieu.* Les deux expressions reviennent au même; mais il semble que celle de Matthieu a quelque chose de plus doux, et que Dieu ait voulu que le livre de la nouvelle alliance s'ouvrît par cette manière si attrayante de représenter le but divin de l'Evangile dans ce monde, et répandit ainsi sur le début de cette économie comme une teinte d'aurore qui contraste admirablement avec l'économie sévère de la loi, qui pesait encore sur le genre humain. »

CORINTHIENS (Epîtres aux). Ajoutez: Commentaire de Heidenreich (1825-1828), Pott (1826), Flatt (1827), Billroth (1833), et Olshausen.

ECCLÉSIASTE. On lit dans Calmet : « Luther a dit avec sa liberté, ou plutôt son insolence ordinaire, que l'Ecclésiaste lui paraissait un auteur plat, *qui marchait sans bottes ni éperons,* ce sont ses termes; qu'il ressemblait au Talmud et était un ramas de plusieurs ouvrages; que l'on avait recueilli les maximes de table que Salomon prononçait dans la débauche et dans la bonne chère, et qu'on les avait écrites dans ce livre. »

L'opinion de Luther a été si souvent citée, que nous croyons ne pouvoir faire mieux que de laisser parler Luther lui-même. Entre son jugement authentique et l'autorité plus que douteuse de ses *Propos de table,* on ne peut hésiter : « Je puis dire en toute vérité, écrit-il en tête de son Commentaire, que j'eus une grande joie lorsque, pour la première fois, je saisis et découvris quelque peu le sens de l'original; car j'ai, pendant ma vie entière, essayé mes forces sur ce livre, à plusieurs reprises et avec grand travail et grande application ; mais je n'ai pu tirer aucun profit de tous les commentaires et ouvrages des anciens, jusqu'à ce que j'aie en quelque sorte conquis l'intelligence du texte hébreu. Tout ce livre avait été interprété faussement, contre le texte et contre la doctrine chrétienne, et gâté de fond en comble (au temps de la Réforme, les docteurs catholiques appliquaient d'une voix unanime à la société même, telle que Dieu l'a réglée, au mariage, aux diverses vocations de l'homme, aux biens terrestres, ce que Salomon dit des abus par lesquels l'homme pécheur et insensé altère l'ordre divin des choses et les dons de la Providence, et ils déclaraient vanité l'œuvre de Dieu aussi bien que l'humaine folie. *Rougemont*)... Je recommande cet écrit, continue Luther, à tous les chrétiens pieux... L'Ecclésiaste est un livre tout particulièrement utile aux rois, princes et seigneurs, à leurs conseillers et à tous ceux qui sont dans le gouvernement, ainsi qu'à ceux qui ont femme et enfants à élever... On pourrait encore nommer ce livre l'écrit de Salomon sur les Eglises et les écoles, etc. »

M. de Rougemont, dans son Explication de l'Ecclésiaste, a fait un rapprochement très remarquable entre ce livre et les écrivains profanes. Nous en reproduirons ici la première partie (la seconde est une analyse du poëme de Pétrarque intitulé *les Triomphes*) :

« L'Ecclésiaste, dans sa triple recherche du bonheur terrestre, passe par les états de l'âme les plus divers, et il expose ainsi les bases de tous les systèmes principaux de morale.

« Il commence et finit, comme Héraclite, par considérer toutes choses sous le jour le plus sombre. Mais dans le cours de ses recherches il lui vient plusieurs fois à l'esprit que la vraie sagesse pourrait bien être d'être toujours gai et joyeux, 9, 7-9. 3, 22. sq.

« On a dit avec raison que Faust et Don Juan résumaient l'humanité pécheresse et inconvertie. Le premier se perd

par les jouissances intellectuelles, le second par les plaisirs des sens. L'Ecclésiaste a dit avec Faust : « J'appliquerai mon cœur à savoir ; » et avec Don Juan : « Allons, mon cœur, que je t'éprouve par la joie, et jouis du bien, » 1, 16-18. 2, 1. 2.

« Six siècles avant Aristippe et Epicure, l'Ecclésiaste, fils de David, érigeait en système et mettait en pratique la morale du plaisir allié à la vertu, chap. 3. Mais bientôt le voilà qui s'écrie, à la vue du sage qui meurt comme l'insensé : C'est pourquoi j'ai haï la vie..... j'ai haï tout mon travail... j'ai désespéré de tout ; et ces accents d'une insondable tristesse traversent tous les siècles sans être répétés par un seul écrivain, jusqu'au jour où le plus grand poète de la France actuelle dit à son tour :

Mais quand ces biens que l'on envie
Déborderaient dans un seul cœur,
La mort, au terme de la vie,
Fait un supplice du bonheur.
. . . .
Voilà pourquoi mon âme est lasse
Du vide affreux qui la remplit.....
(Lamartine, Harm., III, 9.)

« A peine l'Ecclésiaste a-t-il fait taire sur ses lèvres le murmure du désespoir, à peine a-t-il entrevu un éclair de bonheur, 2, 24., qu'il se transforme sous nos regards en un dur stoïcien qui ne demande la joie qu'à la vertu, et qui baisse, en résistant, la tête sous le joug d'une immuable et insensible fatalité, qui lui distribue la souffrance et le plaisir sans lui permettre même de la fléchir par la prière, 3, 14.

« Mais bientôt il tombe plus bas encore ; la vue des désordres de la société lui inspire la plus ancienne profession de scepticisme qui se lise dans les fastes de l'histoire, et, jusqu'aux encyclopédistes du siècle passé, personne ne niera l'immortalité de l'âme en termes aussi rudes et durs, 3, 18-22. (Notons toutefois que l'Ecclésiaste ne met nulle part en doute l'existence de Dieu. La démence seule peut dire : Il n'y a point de Dieu, Ps. 53, 1., et le sage n'aurait plus mérité ce nom s'il eût mis en doute la plus incontestable de toutes les réalités.)

« Cependant il se relève de cet abîme, il prêche la crainte de Dieu et le contentement d'esprit, et déjà, s'élevant vers les sublimes hauteurs de l'Evangile, il proclame le néant de tous les biens terrestres, 6, 7., et la béatitude de la souffrance, 6, 12., 7, 1-7.

« Mais il ne se soutient que peu d'instants à ces hauteurs, et il s'abat sur l'humble colline qu'Aristote choisira plus tard pour sa demeure : La vertu, dit-il, est le milieu entre deux extrêmes, 7, 11-22.

« Son cœur, sa conscience, l'avertit de son erreur, et le voilà, comme Diogène le cynique, cherchant partout un homme et ne le trouvant pas, 7, 28.

« L'impunité du crime, l'adversité des gens de bien, la parfaite indifférence avec laquelle Dieu traite les justes et les injustes, font de lui un déiste qui se persuade que Dieu ne peut qu'approuver tout ce que font les hommes, et que la pensée de l'immortalité ne doit influer en rien sur notre conduite et ne troubler aucune de nos joies, chap. 8 et 9.

« Enfin, après bien des doutes encore et des hésitations, il croit que la sagesse est préférable à tout, parce qu'elle contient les plus grandes chances de bonheur, et il anticipe de vingt-sept siècles sur l'utilitarisme moderne, chap. 10 et 11.

« Cependant les accents qui dominent dans le discours philosophique de l'Ecclésiaste, sont ceux de l'eudémonisme. Aussi cet écrit n'offre-t-il que fort peu de points de comparaison avec les autres livres inspirés (tandis que sa conclusion est le résumé de tout l'Ancien Testament), et ses vrais *parallèles* se trouvent dans les ouvrages des philosophes païens, et en particulier chez les Epicuriens et chez Horace.

« L'Ecclésiaste et Horace recommandent constamment de modérer et restreindre ses désirs, et l'un comme l'autre fait l'éloge de la vie des champs, et décrit toutes les inquiétudes des grandes richesses, cf. Eccl. 4, 4. 8. 5, 9-12. Epodes 2, Sat. 2, 6 ; Odes 2, 18 ; 16 ; 3, 1 ; 16.

« Pour être heureux, dit l'Ecclésiaste, il faut saisir la joie quand elle se présente et ne pas regimber contre l'adversité, 2, 24. 5, 18. 7, 14. etc. Horace parle de même : « Le seul mortel heureux est ce-

lui qui, maître de soi, peut dire chaque jour : J'ai vécu. » Odes 3, 29; puis 1, 9; 11.

Tu quamcumque Deus tibi fortunaverit horam,
Gratâ sume manu, nec dulcia differ in annum.
. . . .
. . . . Quod petis, hic est,
Est Ulubris, animus si te non deficit æquus.
(Epist. 1, 11.)

Omnem crede diem tibi diluxisse supremum :
Grata superveniet, quæ non sperabitur, hora.
(Epist. 1, 4.)

« L'Ecclésiaste dit : « Ne sois ni trop sage ni trop méchant, 7, 16-17. Prends le juste milieu : Inter utrumque tene ; ne quid nimis ; ou avec Horace :

Insani sapiens nomen ferat, æquus iniqui,
Ultra quam satis est virtutem si petat ipsam.
Virtus est medium vitiorum et utrimque reductum.
(Epist. 1, 6.)

« Horace veut des vêtements blancs aux jours de fête, Sat. 2, 2., et l'Ecclésiaste en tout temps, 9, 8. L'Ecclésiaste sait que l'argent répond à tous nos désirs, 10, 19., et Horace paraphrase ainsi cette pensée, Ep. 1, 6. :

Scilicet uxorem cum dote fidemque et amicos
Et genus et formam regina pecunia donat.

« Mais l'un et l'autre n'ignorent point que l'âme n'est pas rassasiée par les biens de la terre, 6, 7., et

Crescunt divitiæ, tamen
Curtæ nescio quid semper abest rei.

« L'Ecclésiaste revient constamment sur cette mort qui pèse sur les bons comme sur les méchants, à laquelle nul ne peut se soustraire, qui empoisonne toutes les joies et qui jette l'homme dans le sépulcre ténébreux où il n'y a ni œuvre, ni discours, ni science, 2, 14. 3, 18. 6, 2. 8, 8-14. 9, 1-12. 11, 8. Et c'est là encore une des pensées qui préoccupent le plus habituellement Horace, Odes 1, 28; 2, 3; 3, 1. :

Eheu fugaces, Posthume, Posthume,
Labuntur anni..... (Odes 2, 14.)
Nos ubi decidimus
Quo pius Æneas, quo Tullus dives, et Ancus,
Pulvis et umbra sumus.
(Odes 4, 7.)

« Horace aussi songe souvent avec chagrin à ces héritiers auxquels passeront ses biens, Ecclés. 2, 18-26. 4, 8. Horace, Odes 4, 7; 2, 3. Ep. 1, 4. etc.

« Il se plaint avec l'Ecclésiaste, 7, 10., des temps présents, qui sont pires que les jours passés.

« Au-dessus des grands est le roi, dit l'Ecclésiaste, et au-dessus d'eux tous est Dieu, 5, 8. » Et Horace, Odes 3, 1. :

Regum timendorum in proprios greges,
Reges in ipsos imperium est Jovis.

« Ces parallèles, auxquels on pourrait en ajouter bien d'autres, prouveraient à eux seuls que le livre de l'Ecclésiaste ne peut contenir dans tous ces passages la pensée définitive d'un sage inspiré. Mais quand bien même on voudrait ne voir en lui que le prédicateur de la joie mondaine, encore diffère-t-il totalement d'Horace en ce qu'il connaît une jouissance des biens terrestres qu'accompagne, purifie, accroît la pensée et la crainte de Dieu. D'ailleurs ce n'est que pendant de courts instants qu'il parle comme Horace a fait toute sa vie, et l'Hébreu qui s'abaisse de temps en temps jusqu'à donner la main à l'épicurien du siècle d'Auguste, a l'âme assez grande pour embrasser tous les contraires, assez haute et noble pour ne voir que vanités dans toutes les joies de la terre, assez forte, assez passionnée pour haïr la vie telle que le péché l'a faite, assez sérieuse pour préférer le deuil aux rires, et c'est enfin lui qui, sur les ruines de tout espoir de bonheur, plante le céleste étendard de la crainte de Dieu. »

ECOLES, ligne 2 ; *divisées,* lisez : *dirigées.*

ENFER. Ce mot ne se trouve que sept fois dans l'Ecriture, et il n'a jamais le sens que lui a donné la théologie du moyen âge. Job 11, 8.. Osterwald a rendu par *enfers* le mot sheôl (Martin, abîmes), qu'il traduit ailleurs par sépulcre, Es. 5, 14. Dans le Nouveau Testament, ce mot se trouve Matth. 11, 23. 16, 18. Luc 10, 15. 16, 23. Apoc. 1, 18. 6, 8. Le grec porte Ἅδης ou ἀΐδης qui signifie littéralement lieu invisible ; c'est ainsi que l'a partout traduit la version de Lausanne. Mais une traduction est plus facile qu'un commentaire, et le lieu invisible, sans autre détermination, ne dit absolument rien à l'esprit. Le mot enfer (inférieur) avait été préféré, parce qu'il renfermait une idée, peut-être fausse. En tout cas,

il est toujours pris dans un mauvais sens, comme puissance ennemie de l'Eglise, comme lieu du séjour des réprouvés, comme compagnon de la mort, et l'idée de lieu inférieur ressort de Matth. 11, 23. : « Tu seras abaissé jusque dans le lieu invisible, » cf. Es. 14, 13-15. Ps. 139, 8. Ce lieu invisible est généralement considéré comme le lieu où les âmes attendent le grand jour du jugement de l'Eternel, et si les âmes ne dorment point, il est dans l'analogie de la foi de croire que l'état d'attente est pour elles la continuation de la vie présente et le commencement de la vie à venir. De là les limbes et le purgatoire de l'Eglise romaine, avec cette différence que, d'après cette Eglise, on peut sortir du purgatoire pour de l'argent, tandis que, d'après la Bible, « il y a un grand abime, » tellement que ceux qui veulent passer de l'un à l'autre, du lieu invisible au sein d'Abraham, ne le peuvent, Luc 16, 26.

L'enfer, dans le sens théologique du mot, est appelé dans la Bible le feu éternel, la géhenne du feu, Matth. 18, 8. 9.; la géhenne, le feu inextinguible, où le ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint point, Marc 9, 43. sq. (d'après Esaïe 66, 24., à qui déjà les apocryphes ont emprunté cette expression, Ecclésiastiq. 7, 17. Judith 16, 21.); la mort, 1 Cor. 15, 55. 56. 1 Jean 5, 16.; la punition éternelle, Matth. 25, 46.; le jugement ou la ruine éternelle, Marc 3, 29. 2 Thess. 1, 9.; l'étang ardent de feu et de soufre, Apoc. 19. 20.; la mort seconde, Apoc. 20, 14.; des liens éternels, Jude 6 ; les ténèbres du dehors, où seront les pleurs et les grincements de dents, Matth. 8. 12.; un opprobre et une infamie éternelles, Dan. 12, 2., etc.

Il est évident que ces expressions sont, sous la plume des écrivains inspirés, des figures, des images humaines, dont le sens général est que l'enfer sera un séjour affreux. Mais est-ce que sous la figure on doit voir aussi la réalité, le ver, le feu, les ténèbres, le soufre, les liens ? Il serait certainement aussi téméraire de le nier que de l'affirmer, et nous n'oserions aller jusque-là ; mais il n'est pas sans intérêt de remarquer que plus on a spiritualisé le ciel, plus on a matérialisé l'enfer. Serait-ce que l'homme comprend mieux la douleur que le bonheur ? Serait-ce que dans son état actuel, déchu, l'homme puisse mieux se représenter le malheur que la joie infinie? Il en résulterait alors qu'il faudrait prendre le contre-pied de l'imagination des hommes, et spiritualiser le mal, comme nous avons vu (art. Ciel) que le bien avait été trop idéalisé.

Ubi est infernus? Quales futuri sunt cruciatus isti ? dit Hutterus. Où est l'enfer ? Quels en seront les tourments ? Et après avoir posé cette double question, il refuse d'y répondre. L'Ecriture ne nous en dit rien, sinon que notre intelligence ne les saurait concevoir ni aucune langue les décrire.

La rage aux yeux hagards, le délire effréné,
Le vertige troublant l'esprit désordonné,
La colique tordant les entrailles souffrantes,
Les ulcères rongeurs, les pierres déchirantes,
Et la triste insomnie au teint pâle, à l'œil creux,
Et la mélancolie au regard langoureux,
La toux, l'asthme essoufflé, dont la fréquente haleine
Par élans redoublés entre et sort avec peine;
Et l'enflure hydropique, et l'étique maigreur,
Et des accès fiévreux la bouillante fureur;
L'évanouissement, la langueur défaillante,
Et la goutte épanchant son âcreté brûlante,
Et du catarrhe affreux les funestes dépôts,
Et la peste qui, seule, égale tous ces maux.

Est-ce l'enfer dont Milton offre ici le désolant tableau? (Paradis perdu, XI, trad. Delille.) Non, il ne s'agit que de la vie présente, d'une partie seulement des maux physiques de l'humanité. Que sera donc l'enfer ! et comment le décrire, lorsqu'on peut à peine décrire tout ce que notre monde recèle de douleurs et d'angoisses ?...

Les deux premiers chants de Milton, bien dignes de ce vaste et noble génie, suffisent cependant à prouver l'insuffisance même du génie et de l'imagination la plus colorée pour dire les horreurs de l'existence infernale.

Aucun auteur moderne, à ma connaissance, n'a touché ce sujet, au moins directement. Je n'ai pas de système, ni même de vues générales, à présenter sur une matière où l'Ecriture, en empruntant aux hommes leur langage, semble par là même refuser de les initier aux secrets

de l'avenir. Mais quand l'enfer ne serait qu'une peine négative, la privation de la vue du Seigneur, avec la conscience d'avoir mérité cette peine, l'enfer justifierait déjà l'horreur que son nom seul inspire. Les réprouvés seront comme oubliés de Dieu ; leur nom ne passera plus par ses lèvres, Ps. 16, 4. Il est lumière, ils seront dans les ténèbres. Il est la source de la vie, il ne sera plus rien pour eux. Ils ont refusé de porter son joug, son joug ne pèsera plus sur eux ; celui qui était souillé se souillera toujours davantage ; ils iront en empirant, creusant toujours plus l'abîme qui les sépare de celui sans qui ils ne sauraient vivre ; et s'enfonçant toujours plus dans la fange de l'étang bourbeux où ils sont plongés, progressant dans la mort comme les rachetés dans la vie, ils se seront vus privés par leur faute des biens que Dieu leur avait offerts, et souffriront de cette décadence morale et intellectuelle que l'Ecriture appelle la seconde mort. Sera-ce l'anéantissement ?

Quelques personnes, qui attachent à la doctrine de l'éternité des peines, comme dogme, une grande importance (et elles ont raison), trouveront peut-être hardi, peut-être hérétique, le simple doute de la possibilité d'un anéantissement. Il ne nous paraît positivement contredit par aucun passage, mais comme ce n'est qu'un doute, il y aurait mauvaise grâce à y insister, et nous nous rapprocherons de la doctrine reçue en disant : sera-ce l'abrutissement ? la dégradation de l'être tout entier poussée à sa dernière limite ?

Nous ferons encore un pas, et laissant subsister l'être moral, nous demanderons : Sera-t-il simplement privé de la conscience de soi-même ? de l'idée de temps ? de l'idée d'éternité ?

Doutes et questions qui nous paraissent légitimes, et dont nous hésitons d'autant moins à nous occuper que la doctrine des peines éternelles nous paraît plus clairement, plus positivement établie par la lettre de l'Ecriture. Il n'y a pas d'exégèse, en effet, ni d'interprétation qui puisse ôter à des passages tels que Es. 66, 24. Dan. 12, 2. Matth. 3, 12. 12, 32. 18, 8. 25, 41. 46. 26, 24. Marc 9, 43. sq. Jean 3, 36. 2 Thess. 1, 9. Apoc. 9, 6. 20, 10. (Jud. 6. 7.), le sens simple et naturel que l'église chrétienne de tous les temps leur a toujours reconnu. C'est une chose hors de question ; la réjection des réprouvés sera éternelle. Nous n'épiloguerons pas sur les mots, quoique ce soit ici que se posent les questions : que signifie le mot *éternel ?* quelle sera la *nature* de la réprobation ? Les partisans de la doctrine du rétablissement final, peuvent aspirer à la restauration harmonique de toutes choses ; ils peuvent en trouver une preuve morale dans l'idée, juste d'ailleurs, qu'ils se font de la bonté de Dieu ; une preuve philosophique dans l'instinctive répulsion qu'on éprouve pour un bonheur éternel fondé sur des débris toujours palpitants et souffrants, pour l'idée d'une paix éternelle en présence d'un dualisme toujours subsistant, d'une lutte noyée dans la victoire, mais se montrant encore dans les imprécations des vaincus, et dans cette fumée qui s'élève de l'étang ardent où ils maudissent encore et toujours le vainqueur ; on l'établira avec plus ou moins de sagesse sur l'apparente disproportion qui se trouverait entre l'offense et la peine (argument que les éternitaires ont toujours éludé ou faiblement combattu) ; on en trouvera d'autres preuves enfin, dans une interprétation équivoque de quelques passages douteux, Es. 45, 23. Rom. 14, 11. Phil. 2, 10. Act. 3, 21. 1 Pier. 3, 18., et surtout : Rom. 5, 12-21..... « Par une seule justice justifiante, le don est venu sur tous les hommes, » etc. ; 1 Tim. 4, 10 : « Le Dieu vivant, qui est le sauveur de tous les hommes, et principalement des fidèles, » etc. ; 1 Cor. 15, 28..... « Après que toutes choses lui auront été assujetties, alors aussi, le Fils lui-même sera assujetti à celui qui lui a assujetti toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous. »

Quelle que soit la valeur de ces preuves, elles ne peuvent détruire ni l'évidente clarté des passages indiqués plus haut, ni cet autre sentiment instinctif que corrobore l'expérience, que celui qui est plongé dans le mal, s'y enfonce toujours plus, à moins du secours d'en haut, qu'il s'y dégrade sans retour, et que son abrutis-

sement ne saurait avoir d'autre terme que sa vie.

Mais c'est précisément à cause de l'évidence de cette doctrine, et parce que le rétablissement final des réprouvés nous paraît impossible à établir par l'Ecriture, que nous croyons pouvoir, soit à cause de la bonté de Dieu, soit à cause de l'impérieux besoin d'harmonie qu'on éprouve, quoiqu'on en veuille, à la pensée du bonheur à venir, laisser une porte ouverte au doute sur la nature même de la peine. L'anéantissement n'exclut pas l'éternité, et c'est une chose au moins remarquable, non-seulement que la condition des réprouvés soit appelée la mort seconde, ainsi qu'on l'a vu, mais qu'elle soit encore appelée la mort par opposition à la vie, Rom. 6, 21-23., et que la condamnation de ceux qui désobéissent au Fils soit prononcée en ces mots : « Ils ne verront point la vie, » Jean 3, 36.

Si Dieu nous a tracé la ligne des pensées et des paroles dont nous devons nous servir en parlant du jugement des pécheurs, il est évident aussi qu'il ne nous a pas tout dit, et que la clef de ces effrayants mystères est encore entre ses mains.

ESTAOL, Jos. 15, 33. 19, 41., ville de la tribu de Dan non loin de laquelle Samson, fort jeune encore, eut la première impression de la mission à laquelle il était appelé ; c'est aussi près de là qu'il fut enseveli, Jug. 13, 25. 16, 31. Les Estaoliens sont encore nommés 1 Chr. 2, 53.

ETERNEL, *éternité*. 1° Le nom hébreu par lequel l'Eternel est si souvent désigné dans l'Ancien Testament, est Jéhovah, *Yehovah,* celui qui est; une fois *Eheyèh,* celui qui suis, Ex. 3, 12. 14. cf. Jean 8, 58. Mais ce nom de Jéhovah n'est en quelque sorte qu'un nom de convention, les véritables voyelles qui doivent en accompagner les consonnes ayant été perdues de bonne heure, à ce que disent les Juifs, et les prêtres les ayant remplacées par les voyelles du nom de *Adonaï,* Seigneur. Les quatre lettres subsistent seules incontestées, IHVH, et encore la première et la troisième sont-elles, en hébreu, beaucoup plus vagues que chez nous, le I ni le V ne pouvant être prononcés sans une voyelle. C'est le ἱερὸν τετραγράμματον, les saintes quatre lettres du nom essentiel et incommunicable de Dieu. Les Juifs disent, que comme il est impossible de « voir Dieu et vivre, » celui qui réussirait à prononcer le vrai nom de l'Eternel, mourrait sur le champ, et que ce nom ne sera révélé que lorsque l'Eternel lui-même se manifestera au monde, à la dernière crise. — Quant à la signification de ce nom et à ses rapports avec le nom plus personnel d'*Elohim, v.* ce qui a été dit à l'article Genèse.

2° Le mot *éternité,* et l'adjectif *éternel* (en hébreu holam, en grec αἰών ou αἰώνιος), représentent une idée absolue dans le passé comme dans l'avenir (æternitas a parte ante, et æternitas a parte post). Les termes grecs et hébreux ne sont cependant pas toujours pris dans un sens aussi absolu qu'ils le sont dans notre langue; ils peuvent signifier, et dans certains passages ils signifient positivement un espace de temps considérable, mais limité. La Bible ne connaît pas les termes abstraits, métaphysiques; il en est une foule que la théologie a pu, peut-être dû, inventer ou accepter. Il est nécessaire de se le rappeler pour ne pas abuser du mot éternel dans tous les passages où il est employé, mais on se tromperait si l'on croyait pouvoir tirer de cette réserve des inductions relatives à la non-éternité des peines : les passages sur lesquels se fonde cette doctrine (*v.* Enfer) ne renferment pas tous ce mot, et il ne constitue pas la force de ceux dans lesquels on le trouve. D'un autre côté, tout ce qui touche à l'infini échappe à notre conception s'il n'échappe pas à nos définitions, et c'est là peut-être que nous devons prendre la plus grande leçon de prudence. On pourra définir l'éternité, c'est même très facile, mais on ne pourra la concevoir ; l'imagination peut accumuler les années, entasser les siècles, mettre à la suite les uns des autres autant de chiffres qu'elle voudra, elle n'atteindra que le fini, le temps, une portion infiniment petite de cette éternité que trop souvent elle aspire à comprendre, et dont elle croit disposer. La meilleure preuve de l'impossibilité où l'on est de se rendre compte de l'idée d'éternité, et de

la facilité avec laquelle le relatif peut à cet égard remplacer l'absolu, c'est l'usage qu'on fait tous les jours dans la conversation ordinaire, des mots éternels, éternité : il y a une éternité qu'on ne vous a vu; c'est un éternel causeur. Si donc on a pu traduire αἰών par siècle, Matth. 12, 32., et ailleurs, on peut traduire le mot αἰώνιος par séculaire, aussi bien que par éternel, Matth. 25, 46., et ailleurs. L'expression même « à la fin des siècles » τὰ τέλη τῶν αἰώνων, qui paraîtrait avoir une portée plus grande que le seul mot « les siècles », est employée, 1 Cor. 10, 11., en parlant de l'époque apostolique, ou, dans un sens plus général, de l'économie évangélique.

FESTINS (des sacrifices). Toute l'antiquité païenne a connu l'usage d'offrir, à l'issue de certains sacrifices, un festin composé des viandes qui n'avaient point été consumées sur l'autel. Cette coutume, fondée sur la nature même de quelques-uns de ces sacrifices destinés à célébrer la joie et la reconnaissance, était favorisée ou facilitée par les nombreux restes des victimes; et peut-être que Moïse, en consacrant et en réglant cette coutume, a été dirigé, comme pour tant d'autres détails de la constitution hébraïque, par le double désir d'associer l'idée de joie à l'idée d'obéissance, et de faire participer les pauvres aux libéralités du riche; Deut. 12, 6. cf. 1 Sam. 9, 19. 16, 3. 5. 2 Sam. 6, 19. (Tobie 1, 12.). Chez les Hébreux, ce n'étaient que les sacrifices individuels qui pouvaient être suivis de festins religieux, parce qu'alors, sauf la poitrine et l'épaule droite qui revenaient de droit au prêtre officiant, toute la viande de la victime était rendue à celui qui l'avait offerte, Deut. 27, 7.; mais il fallait qu'elle fût entièrement consommée le jour même et le jour suivant, Lév. 7, 17.; de là aussi l'obligation d'inviter, surtout s'il s'agissait d'une grosse pièce de bétail, tous les membres de la famille, et souvent encore quelques convives de plus; les lévites sont particulièrement recommandés, Deut. 12, 12., ainsi que les étrangers, les veuves, et les orphelins, Deut. 16, 11. Les domestiques, comme faisant partie intégrante de la famille ancienne, ne sont pas mentionnés à part.

Des repas avaient encore lieu à l'époque de certaines fêtes publiques, Deut. 16, 11. sq., et notamment le festin des dîmes, q. v.

Chez les païens, c'était tantôt dans les temples, tantôt dans des maisons particulières, que se célébraient les festins des sacrifices, 1 Cor. 8, 10. Nous en trouvons un exemple, Nomb. 25, 2. Y participer était regardé de la part des Israélites comme une participation à l'idolâtrie, Ps. 106, 28. (Tob. 1, 12.) 1 Cor. 10, 20. Apoc. 2, 14., et les apôtres les avaient sévèrement interdits aux chrétiens, Actes 15, 29. 21, 25. 1 Cor. 8, 1. Cependant ils n'y attachaient pas l'idée d'une souillure se communiquant d'une manière sacramentelle, *ex opere operato;* ce n'étaient pas les viandes qui souillaient, mais la sympathie ou l'adhésion tacite à des cérémonies païennes : aussi, lorsque des victimes avaient été offertes aux idoles, il arrivait souvent que les pauvres (et les avares, Théophr. Caract 10.) en revendaient une partie au boucher pour s'indemniser de leurs frais, ou diminuer la grandeur de leur sacrifice. Dans ce cas, ces viandes rentraient en quelque sorte dans le droit commun, et saint Paul permet aux chrétiens d'en acheter et d'en manger, sans s'en inquiéter pour la conscience, 1 Cor. 10, 25. Ce n'était plus de la viande des sacrifices, c'était de la viande de boucherie.

GOMER 1°, t. I, p. 389, 2e col. — Les Bretons français, qui sont *Kimris*, comme on sait, et dont la langue est la même que le *kimraig* ou celle des Gallois d'Angleterre, disent « qu'ils viennent de Gomer. » (Gomr, Komr, Kimr, Cimr, sont, étymologiquement, les formes diverses d'un même mot primitif.) C'est là, en Bretagne, une tradition tout à fait du peuple et non point de savants et de lettrés : les paysans, les bergers qui l'ont conservée, ne savent pas même si Gomer est un homme, une contrée, ou une ville. On trouvera certainement bien remarquable la concordance de cette tradition, encore vivante aujourd'hui, avec l'indication pre-

mière de la Genèse sur Gomer et ses descendants, entre lesquels « furent divisées les îles des nations, » ou l'ancien monde occidental. Nous devons la connaissance de ce fait à l'homme le mieux capable de le bien constater, à M. Emile Souvestre; Breton lui-même, comprenant et parlant le dialecte celtique de ses compatriotes, il a longuement étudié leurs mœurs, leurs souvenirs populaires, et a recueilli de leur bouche ce trait singulier, que nous avons tenu à enregistrer. — *V.* Gen. 10, 2. 3.

GOZAN, selon Truden, Holden et d'autres, signifie *pâturages*. En consultant le lexicon hébreu de Gesenius, on voit que le *g* et le *z* varient souvent entre eux, tandis que les mots dans lesquels ces lettres sont employées, conservent la même signification après que la mutation a eu lieu. Ainsi, Gozan peut se changer en Zozan sans altérer le sens. Zozan est le nom donné par les Nestoriens à tous les plateaux élevés de l'Assyrie, qui leur offrent des pâturages pour leurs nombreux troupeaux. La région dans laquelle le Chabor et le Zâb prennent leur source, et celle qu'ils arrosent ensuite, a particulièrement ce caractère. En considérant la similitude de ces noms et l'identité de Gozan et Zozan, on ne peut douter qu'il ne s'agisse ici du Gozan des Ecritures, d'autant plus qu'il se trouve en Assyrie et dans le voisinage de la rivière Chabor. Si nous lisons dans le deuxième livre des Rois, 19, 12., et dans Esaïe, 37, 12., la manière orgueilleuse dont Sennachérib exalte les conquêtes de ses pères, il semble que les rois d'Assyrie avaient détruit les habitants de Gozan avant que les Israélites y fussent transportés, en sorte qu'ils se trouvaient les maîtres du pays. « Les dieux des nations que mes ancêtres ont détruits, Gozan, Haran, les ont-ils délivrés? » Ce fut sans doute un grand exploit de détruire les barbares habitants de cette contrée sauvage et montueuse; il est donc très naturel que les rois d'Assyrie aient désiré les remplacer par une population industrieuse, telle que celle des captifs israélites, et formée comme eux aux habitudes de la vie pastorale. Nous ignorons si en d'autres localités ils furent appelés à s'établir au milieu de la race indigène; mais, comme les natifs de Gozan et de Haran ou Hara (car les mots ont le même sens) n'existaient plus alors, il est naturel de supposer que les dix tribus prirent possession entière de cette région, et que leur grande force leur permit de conserver une position complétement distincte des nations païennes qui les entouraient. (Grant.)

IDOLATRIE, I, p. 446., 2e col., à l'alinéa. Le passage Jug. 3, 19. (cf. 2, 19.) est cité comme preuve que Guilgal fut sous les juges le principal siége de l'idolâtrie; cette citation ne s'explique pas avec la traduction ordinaire de nos Bibles; au lieu de carrières, il faut, en effet, lire idoles, *v.* Guilgal.

IMMORTALITÉ. Ce mot, et l'adjectif immortel, qui se rencontrent six fois dans le Nouveau Testament (Rom. 2, 7. 1 Cor. 15, 53. 54. 1 Tim. 1, 17. 6, 16. 2 Tim. 1, 10.), ne se trouvent nulle part dans l'Ancien Testament. Est-ce à dire que l'idée n'y soit pas? Plusieurs, à commencer par les sadducéens, l'ont prétendu. Les sadducéens (*v.* cet article) qui reconnaissaient certainement, non-seulement le Pentateuque, ainsi qu'on l'affirme souvent, mais encore l'Ancien Testament tout entier, niaient l'immortalité de l'âme et la résurrection; s'appuyaient-ils réellement sur l'Ecriture inspirée pour défendre leur matérialisme et leur incrédulité? Peut-être, mais le rationalisme de leur interprétation pouvait les aveugler, et notre Seigneur a fait justice de leurs théories, Matth. 22, 23. Il faut reconnaître cependant que l'Ancien Testament, que les livres de Moïse en particulier, sont très peu explicites sur la doctrine de l'immortalité, de la vie future. Ce dogme, comme tant d'autres, ne pouvait mûrir que lentement dans la pensée de l'humanité. On a connu le mouvement bien avant d'en formuler l'existence, et il est une foule de faits ou d'idées dont on ne parle pas, qu'on ne raisonne, qu'on ne discute pas, bien qu'on en ait la conscience. La révélation, qui suit une marche presque uniformément progressive, et dont la lumière va croissant (cf. 2 Pierre 1, 19.), ne proclame jamais l'er-

reur, mais n'établit la vérité que d'une manière lente et graduée, en attendant que la suite des siècles et le développement moral et intellectuel des Hébreux appelle un développement ultérieur plus complet de la vérité comme doctrine et système. Dans le Pentateuque, on peut dire que la vie humaine est en général restreinte et limitée à cette terre, entre les limites de la naissance et de la mort physiques, et que le bonheur suprême est placé dans le fait d'une longue vie; cf. Gen. 47, 9. Ex. 20, 12. Deut. 4, 40. 6, 2. 11, 9. (Eph. 6, 2. 3.) : on n'y trouve aucune allusion claire et positive à une existence quelconque de l'âme après la mort. Pourquoi? Deux opinions contraires, et cependant toutes les deux justes, cherchent à expliquer ce matérialisme de la révélation mosaïque.

« Ainsi, dit M. de Rougemont, tandis que les Egyptiens et les Grecs, les Perses et les Indiens, et tous les peuples païens et polythéistes de l'antiquité admettaient, non-seulement la vague possibilité d'une existence des âmes après la mort, mais un lieu de châtiments et de souffrances, et un lieu de récompenses et de bonheur qu'ils décrivaient comme d'incontestables réalités, les Hébreux, la seule nation monothéiste, la seule qui rapportait au Dieu vivant toutes ses actions et toutes ses pensées, auraient cru qu'il en est de l'homme comme de la bête, et que tout finit pour lui avec cette terre. Nous confessons ici l'absolue incapacité où nous sommes, de concevoir l'état d'une âme qui se saurait mortelle et qui croirait néanmoins fermement en Dieu; et Moïse, écrivant le commandement sublime d'aimer Dieu de tout son cœur, et ne croyant pas à une vie après la mort, nous paraît un bien autre miracle que tous ceux qu'il a faits. La foi à l'immortalité est une partie intégrante de notre être, nous pouvons aussi peu nous en séparer que de notre volonté ou de nos sens; elle se retrouve jusque chez les peuples les plus sauvages, même chez les habitants abrutis de la Nouvelle Hollande; il n'est pas un tombeau qui ne la proclame, car sans elle nous devrions jeter à la voirie les corps de nos femmes et de nos enfants avec ceux de nos bœufs et de nos chiens. L'immortalité n'a jamais été révélée aux Hébreux, parce que nul d'entre eux ne la mettait en doute, et si leurs législateurs ainsi que les prophètes ont cherché à diriger leur attention sur la venue du Messie plutôt que sur la vie future, c'est que l'homme pécheur est un naufragé qui va périr, à qui l'on ne parle du ciel que sur le rivage et après l'avoir sauvé d'une mort imminente. » (Explic. de l'Ecclésiaste, p. 22, sq.).

Olshausen pense au contraire que l'idée de l'immortalité manquait en effet, non point sans doute chez Moïse ni chez les hommes les plus spirituels et les plus développés de la nation, mais chez ceux qui formaient la masse du peuple, et que Moïse a dû ainsi rattacher toute ses idées de peines et de récompenses à la vie présente, qui seule apparaissait comme réelle à leurs intelligences encore charnelles et grossières.

L'un et l'autre de ces points de vue peut se justifier et se défendre; mais il est évident aussi que si la notion de l'immortalité de l'âme n'est point enseignée explicitement dans les écrits de Moïse, elle s'y trouve d'une manière implicite et latente. Ainsi, lorsqu'il est dit Gen. 5, 24., qu'Enoch ne parut plus parce que Dieu le prit; ainsi, l'expression « être recueilli vers ses peuples, ou vers ses pères, » Gen. 15, 15. 25, 8. 49, 29. 33. cf. 37, 35. Nomb. 20, 24. Deut. 31, 16. 32, 50. (qui, d'après Gesénius lui-même, n'implique pas seulement l'idée de sépulture, mais encore celle de réunion); ainsi, le mot sheôl, Gen. 37, 35. 42, 38. 44, 29. Nomb. 16, 30., qui emporte l'idée d'un état quelconque des âmes après la mort, et suffirait à prouver que les Juifs du temps de Moïse avaient déjà la conscience ou la conviction que l'âme ne mourait point avec le corps, mais continuait de vivre d'une vie indépendante; ainsi le vœu de Balaam, Nomb. 23, 10., qui n'aurait guère de sens s'il n'avait connu que la mort physique; ainsi les promesses d'avenir faites à la nation, Deut. 26, 19. 28, 1. sq., etc., qui semblent supposer une vie s'étendant au-delà des limites d'une génération, et une âme capable de jouir après la dissolution du

corps ; ainsi encore, la confiance avec laquelle Abraham offre son Isaac en sacrifice, Gen. 22, ayant estimé que Dieu le pouvait même ressusciter d'entre les morts, Hébr. 11, 19. (Le chapitre 11 de l'Epître aux Hébreux, qu'on ne cite ici que comme renseignement et non comme argument, renferme d'ailleurs, même sous ce dernier rapport, la preuve que, en dehors de la foi à l'immortalité, la plupart des actes des patriarches ne sauraient être compris, le sacrifice d'Abel, etc.) Enfin notre Seigneur lui-même, dans une de ses luttes avec les sadducéens, va chercher dans le Pentateuque un des arguments les plus puissants en faveur de la doctrine de l'immortalité de l'âme, Matth. 22, 31. 32. cf. Ex. 3, 6.

« Quant à la résurrection des morts, dit-il, n'avez-vous pas lu ce que Dieu vous a déclaré en disant : Je suis le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob. Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants. » Il est facile de voir que, dans ce passage, le nom de Dieu n'emporte pas seulement l'idée de Providence, dans le sens général du mot ; Dieu n'est pas appelé le Dieu d'Adam, ni le Dieu de Moïse, ni, dans le Nouveau Testament, le Dieu de Pierre ou de Paul, comme aussi nous ne pourrions pas dire dans un sens spécial le Dieu de Luther et de Calvin ; il est à remarquer que, dans le Nouveau Testament, Dieu est appelé le Dieu (et père) de Jésus-Christ, Rom. 15, 6. Eph. 1, 3., et que, dans l'Ancien, cette expression n'est employée qu'en parlant de Sem, Gen. 9, 26. Si Dieu est le Dieu de tous les hommes, comme leur Créateur et Providence, il ne l'est plus, dans un sens particulier, que de ceux qui lui appartiennent par le lien de la vie nouvelle. Il eût pu être appelé Dieu de Noé, puisque Noé était le prédicateur de la justice, mais Noé représentait plus l'humanité tout entière, bonne et mauvaise, que la portion sainte de l'humanité, et Sem son fils, comme chef de la branche bénie, a seul pu voir son nom uni à celui de Dieu. Cette locution renferme donc l'idée de rapports plus intimes, et en se proclamant le Dieu d'Abraham et celui de sa postérité par Isaac et Jacob, le Dieu de l'Ancien Testament établissait une alliance entre lui et le chef de l'Israël selon la chair, alliance éternelle qui devait survivre à Abraham lui-même, et qui, en conservant son nom, même après sa mort, aux jours de Moïse, devait rappeler qu'Abraham n'était point tout entier descendu dans la tombe, car Dieu n'est pas le Dieu des morts. C'est ainsi beaucoup plus l'idée de l'immortalité des rachetés, que celle de l'immortalité en général, qui est relevée dans ces passages ; mais cela suffisait à l'argumentation du Sauveur, qui voulait seulement établir vis-à-vis des sadducéens, que l'immortalité qu'ils niaient était déjà annoncée dans les livres de leur loi. Le peuple était frappé de sa doctrine, non que cette doctrine fût quelque chose de nouveau, mais parce que le sens que Jésus donnait à ce passage de Moïse, la présentait sous une forme nouvelle à laquelle la sèche scolastique des pharisiens n'avait pas habitué ses auditeurs.

En dehors du Pentateuque, il est facile de multiplier des citations de passages, qui établissent combien le dogme de l'éternité de l'âme était, sinon familier aux Hébreux, du moins inhérent à leur théologie et à leur morale. Déjà l'antique livre de Job, contemporain de Moïse, si même il n'est son ouvrage, renferme cette célèbre parole : « Je sais que mon vengeur est vivant, et qu'il viendra enfin sur la terre. Et après ma peau, quand ceci (ma chair) aura été rongé, je verrai Dieu de ma chair (la résurrection du corps). Je le verrai moi-même, et mes yeux le verront, et non *comme* un adversaire. Mes reins se consument (tant je soupire après ce bonheur). Car alors vous direz : Pourquoi, » etc. Job 19, 25-27. (mal traduit dans nos versions).

Dans les Psaumes : 12, 7. Toi, Eternel, garde-les, et préserve *à jamais* chacun d'eux ; —16, 10. Tu n'abandonneras point mon âme au sépulcre ; — 17, 15. Je serai rassasié de ta ressemblance, quand je serai *réveillé ;* — 23, 6. Mon habitation sera dans la maison de l'Eternel pour longtemps ; — 30, 12. Je te célébrerai à toujours ; — 49, 15. sq. Dieu rachètera mon âme de la puissance du sépulcre

quand il me prendra à soi;— 73, 24. sq. Tu me recevras dans la gloire. Quel autre ai-je au ciel?... Dieu est mon partage à toujours, etc., etc. Cf. 2 Sam. 12, 23.

L'histoire de la pythonisse et de l'ombre de Samuel, 1 Sam. 28, 11. sq., montre que la croyance à l'immortalité était générale, même aux plus mauvais temps du règne de Saül, et l'ascension d'Elie au ciel, 2 Rois 2, 11. sq., en fut plus tard une vivante démonstration.

Il importe de noter encore les passages suivants: Eccl. 12, 1.-16. « Sache que, pour toutes ces choses, Dieu t'amènera en jugement... Dieu amènera toute œuvre en jugement, touchant tout ce qui est caché, soit bien, soit mal. » (cf. v. 9). — Es. 26, 19. 66, 24. « Tes morts vivront, même mon corps mort; ils se relèveront, etc.;... leur ver ne mourra point, et leur feu ne sera point éteint. » —Toute la vision des os secs, d'Ezéchiel 37; — Dan. 12, 2. « Plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, et les autres pour les opprobres et pour l'infamie éternelle; » — Mal. 4, 5. « Voici, je vais vous envoyer Elie le prophète, avant que le jour grand et terrible de l'Eternel vienne, » etc.

Ces passages suffisent à prouver que la foi à l'immortalité existait chez les anciens Hébreux; mais ils ne parlent guère de leurs espérances, et la vie future ne se présentait chez eux que sous des couleurs plus ou moins lugubres. Le Sheôl était une puissance béante qui ne disait jamais: C'est assez! Prov. 30, 16.; une espèce de règne des ombres, douloureux, sombre et silencieux, Gen. 37, 35. 42, 38. 44, 29. Nomb. 16, 30. Deut. 32, 50. Job 3, 13. 14. (ces versets, le repos dans la mort, sont d'une ironie sublime, qui rappelle l'*ordre* politique *régnant* dans l'écrasement des peuples vaincus), 10, 21. sq. 30, 23. Ps. 6, 5. 18, 4. sq. Es. 14, 9, sq. etc. Ce n'est point là le point de vue de l'Evangile, Jean 11, 25. 26. Phil. 1, 21. sq.; mais cette différence tient à la nature même des deux économies. Jésus, en effet, la véritable lumière, était annoncé aux Juifs; mais il n'était pas encore venu briller dans les ténèbres, et éclairer les sombres profondeurs de la mort. Qu'il y ait eu, ou non, une victoire immédiate de Jésus sur l'enfer, sur le sépulcre; que sa mort ait été, ou non, immédiatement suivie d'un changement, d'un bouleversement dans l'ordre infernal; qu'elle ait été un signal de délivrance pour les âmes des justes, et comme la réalisation des anciennes promesses non encore accomplies (et nous croyons qu'il en a été ainsi); que le lieu obscur ait tressailli, ou que toutes choses soient restées comme elles étaient auparavant, le point de vue a, dans tous les cas, dû changer pour ceux qui, vivants, ont pu connaître que la mort et le sépulcre avaient été vaincus, et cette connaissance aura exercé sur leur foi une toute autre influence que les simples pressentiments, à bien des égards obscurs, de ceux qui se bornaient à attendre. Avant Christ, l'Israël selon la chair représentait l'Eglise sous tutelle et encore mineure, presque dans l'enfance, et par conséquent ignorante de bien des choses : la mort ne pouvait pas lui paraître désirable, et le Saint-Esprit envoyé par Jésus a seul pu illuminer la dissolution du corps et l'émancipation de l'âme comme le seul moyen de réunir la créature à son Créateur, le pécheur à son Sauveur, et de préparer en même temps la restauration complète de l'homme tombé, mais régénéré. Pour les Israélites, l'âme seule continuait de vivre après la mort, et cet état, nécessairement incomplet, ne pouvait leur apparaître que comme une immortalité tronquée, et nous-mêmes ne saurions davantage comprendre cette existence incorporelle que comme un état de transition, relativement heureux peut-être, mais qui ne saurait être définitif.

Les sadducéens niaient la résurrection et l'immortalité. Les esséens croyaient à l'immortalité sans résurrection. Les pharisiens admettaient l'une et l'autre. On peut voir, à ce sujet, l'ouvrage posthume de Hævernick sur la théologie de l'Ancien Testament; Olshausen, Antiquiss. eccl. patrum de immortalitate animæ sententiæ; en français, un travail spécial de feu M. Combe d'Ounous, de Montauban, et le traité de Calvin (la condition et la vie des âmes après la vie présente). Cal-

vin, après avoir combattu avec plus de rudesse que de force l'opinion de « messieurs les dormeurs, » qui estiment que les âmes dorment en attendant le jour de la résurrection, conclut ainsi sur cette question spéciale : « L'esprit est l'image de Dieu, à la similitude duquel il a vigueur et intelligence, et est éternel ; et, tandis qu'il est en ce corps, il montre ses vertus, et, quand il sort de cette prison, il s'en va à Dieu, du sentiment duquel il jouit, cependant qu'il repose en l'espérance de la résurrection bienheureuse, et ce repos lui est un paradis. Mais, quant à l'esprit de l'homme réprouvé, cependant qu'il attend le terrible jugement sur soi, il est tourmenté de cette attente, laquelle l'apôtre, pour cette cause, appelle redoutable. S'enquérir plus outre, c'est se plonger dedans l'abîme des secrets de Dieu, vu que c'est assez d'apprendre ce que le Saint-Esprit, qui est un très bon maître, s'est contenté d'enseigner, lequel dit ainsi : « Ecoutez-moi, et votre âme vivra! »

JEAN-*Baptiste*. Les reliques de ce prophète sont malheureusement nombreuses. Son visage se trouve à Amiens et à Saint-Jean-d'Angély, son front en Espagne et à Malte, sa mâchoire à Besançon et à Paris. Sa tête est, en outre, tout entière à Rome, sans parler d'une masse « de lopins » qu'on en montre encore à Lucques, à Saint-Flour, à Noyon ; il y en a pour la grosseur de la tête d'un bœuf, dit Calvin. Et, quant au doigt dont il montra l'agneau de Dieu, il est à Besançon, à Toulouse, à Lyon, à Bourges, à Florence, et dans un village près de Mâcon.

JÉSUS-CHRIST. Comme essai d'une harmonie des Evangiles, et en réservant ce que nous avons dit sur la difficulté et l'incertitude d'un travail de ce genre (I, p. 496) nous présentons ici le tableau synoptique du professeur Edward Robinson, de New-York, en suivant ses divisions et subdivisions, qui diffèrent à quelques égards de celles de la Concordance.

PREMIÈRE PARTIE.

Evénements relatifs à la naissance et à la jeunesse du Seigneur.

(Comprenant l'espace d'environ treize ans et demi.)

5 ou 6 av. C. — (Introduction à l'Evangile de saint Luc.) — L'ange Gabriel apparaît à Zacharie, et lui annonce la naissance de Jean-Baptiste. — *Jérusalem ; dans le temple.* (Luc 1, 1-25.)

5 av. C. — Six mois après, le même ange annonce à Marie la conception miraculeuse, et la naissance de Jésus-Christ. *Nazareth.* — Visite de Marie à Elisabeth. *Jutta? Hébron?* — Naissance de Jean-Baptiste. *Jutta?* — Vision de Joseph ; l'ange lui explique la grossesse de Marie. *Nazareth.* (Luc 1, 26-80. Matth. 1, 18-24.)

4 av. C. — Naissance de Jésus. *Bethléem.* — Un ange des cieux apparaît aux bergers. *Environs de Bethléem.* — Circoncision de Jésus, et sa présentation dans le temple. *Bethléem, Jérusalem.* — Les mages. *Ibid.* — Fuite en *Egypte.* Cruautés d'Hérode. Retour de Jésus. *Bethléem, Nazareth.* — Les généalogies. (Matth. 1, 25. 2, 1-23. 1, 1-17. Luc 2, 11-40. 3, 23-38.)

8 ap. C. — Jésus, âgé de douze ans, se rend à *Jérusalem* pour la pâque ; il enseigne dans le temple. (Luc 2, 41-52.)

DEUXIÈME PARTIE.

Le précurseur. Commencements du ministère public du Seigneur.

(Comprenant environ une année.)

An 27 de l'ère vulgaire. — Ministère de Jean-Baptiste. — *Le désert. Le Jourdain.* — Baptême de Jésus. *Jourdain.* — Scènes de la tentation. *Désert de Juda* (la *Quarantania?*). — Introduction à l'Evangile de saint Jean. Divinité, humanité, mission de Jésus. — Témoignage rendu à Jésus par Jean-Baptiste. *Béthabara.* — Jésus reçoit ses premiers disciples, André, Simon, Philippe. Son entrevue avec Nathanaël. *Jourdain. Galilée.* — Noces de *Cana.* (Matth. 3, 1.-4, 11. Marc 1, 1-13. Luc 3, 1.-4, 13. Jean 1, 1.-2, 12.)

TROISIÈME PARTIE.

De la première à la seconde pâque.

(Une année.)

An 27-28 de l'ère vulgaire. — Jésus chasse les marchands du temple. *Jérusalem.* — Son entretien avec Nicodème ; *ibid.* — Il quitte Jérusalem, continue de visiter la Judée, et baptise. Nouveau té-

moignage que lui rend Jean-Baptiste. *Enon.* (Jean 2, 13.-3, 36.)

Après l'emprisonnement de Jean-Baptiste, Jésus quitte la Judée pour se rendre en Galilée ; il traverse la Samarie. Son entretien avec la femme samaritaine. Beaucoup de Samaritains croient en lui. *Sychar* (Sichem). Il enseigne publiquement en Galilée, et prêche dans les synagogues. Nouveau miracle à *Cana* de Galilée ; il guérit. sans y aller, le fils d'un seigneur de la cour, malade à Capernaüm. — Jésus à *Nazareth ;* rejeté des habitants, il se retire à *Capernaüm* et y poursuit son œuvre. Pêche miraculeuse ; vocation définitive de Pierre, André, Jacques et Jean ; *Bords du lac de Génésareth, près de Capernaüm.* Le sabbat suivant, il guérit un démoniaque dans la synagogue de *Capernaüm.* Guérison de la belle-mère de Pierre et de plusieurs autres malades ; *ibid.* Tournée dans les villes de la *Galilée ;* guérison d'un lépreux. — Guérison d'un paralytique ; vocation de Matthieu. *Capernaüm.* (Matth. 4, 12-25. 14, 3-5. 8, 2-4. 14-17. 9, 2-9. Marc 1, 14-45. 2, 1-14. 6, 17-20. Luc 3, 19. 20. Luc 4, 14-44. 5, 12-28. Jean 4,.)

QUATRIÈME PARTIE.

De la seconde à la troisième pâque.

(Une année.)

An 28-29 de l'ère vulgaire. — Lavoir de Béthesda ; guérison d'un impotent. Discours et défense de Jésus devant le sanhédrin. *Jérusalem,* (Jean 5.)

Ses disciples cueillent des épis un jour de sabbat, pendant le *retour en Galilée.* Il guérit un homme qui avait la main sèche. *Galilée* (Capernaüm ?). Il se retire vers le lac de Tibériade, où il est suivi par la multitude. Après avoir passé la nuit en prières, il choisit les douze, et fait plusieurs miracles. *Près de Capernaüm.* (Matth. 12, 1-21. 10, 2-4. Marc 2, 23-28. 3, 1-19. Luc 6, 1-19.)

Sermon sur la montagne, *près de Capernaüm.* (Matth. 5, 1.-8, 1. Luc 6, 20-49.)

Descendu de la montagne, il guérit le serviteur du centenier (*Capernaüm*); ressuscite le fils de la veuve (*Naïn*); répond aux questions des disciples de Jean qui est toujours en prison (*Capernaüm*); il en appelle à ses œuvres. Invité à dîner chez un pharisien, il pardonne à la pécheresse qui lui oint les pieds (*Capernaüm.*) (Matth. 8, 5-13. 11, 2-30. Luc 7,.)

Nouveau voyage en *Galilée* avec les douze. Il guérit un démoniaque ; les scribes et les pharisiens blasphèment ; il leur répond par la parabole du démoniaque relaps, et les avertit du péché qui ne sera point pardonné. Ils demandent un miracle ; réponse et réflexions du Seigneur. Les vrais disciples de Christ sont ses plus proches parents. A la table d'un pharisien, Jésus dénonce les malheurs qui attendent les scribes et les pharisiens hypocrites. Discours à ses disciples et à la multitude. Massacre des Galiléens ; parabole du figuier stérile. *Galilée.* (Matth. 12, 22-50. Marc 3, 19-35. Luc 8, 1-3. 19-21. 11, 14-54. 12 ; 13, 1-9.)

Paraboles du royaume, sur les bords du lac de Génésareth. *Près de Capernaüm.* (Matth. 13, 1-53. Marc 4, 1-34. Luc 8, 4-18.)

Jésus s'embarque pour le bord oriental du lac ; incidents ; il apaise la tempête. Démoniaques de Gadara. *Côte sud-est de la mer de Galilée.* Les Gadaréniens le prient de s'en aller ; il traverse de nouveau le lac. Repas dans la maison de Matthieu ; discours sur le jeûne ; il justifie ses rapports avec les péagers et les pécheurs. Résurrection de la fille de Jaïrus ; guérison de l'hémorroïsse, de deux aveugles, et d'un démoniaque ; *Capernaüm.* Il retourne à *Nazareth,* enseigne dans la synagogue, mais est de nouveau rejeté. (Matth. 8, 18-34. 9, 1. 10-34. 13, 54-58. Marc 4, 35-41. 5; 2, 15-22. 6, 1-6. Luc 8, 22-56. 5, 29-39.)

Troisième voyage en *Galilée ;* Jésus envoie les douze pour prêcher l'Evangile, avec pouvoir de guérir les malades et de chasser les démons. Hérode-Antipas croit que Jésus n'est autre que Jean-Baptiste ressuscité. Retour des douze ; Jésus se retire avec eux au *désert de Bethsaïda de Juliade ;* une multitude d'hommes accourent de toutes parts ; Jésus guérit leurs malades, et nourrit 5,000 hommes avec cinq pains. *Capernaüm ; côte nord de la mer de Galilée.* Il envoie ses disciples par eau à Capernaüm ; la nuit il les

rejoint pendant l'orage en marchant sur les eaux qu'il apaise. *Contrée de Génésareth.* Discours à la multitude dans la synagogue de *Capernaüm ;* il se déclare le vrai pain de vie; plusieurs, scandalisés de ses discours, l'abandonnent; Pierre confesse que le Christ est le Fils de Dieu. (Matth. 9, 35-38. 10, 1. 5-42. 11, 1. 14, 1. 2. 6-36. Marc 6, 6-16. 21-56. Luc 9, 1-17. Jean 6, 1.-7,1.

CINQUIÈME PARTIE.

Depuis la troisième pâque du ministère de notre Seigneur, jusqu'à son départ de la Galilée pour la célébration de la fête des Tabernacles.

(Espace de six mois.)

An 29 de l'ère vulgaire. — Les pharisiens accusent les disciples parce qu'ils mangent sans se laver les mains; Jésus les défend contre le formalisme. Traditions pharisaïques. *Capernaüm.* — Voyage dans la *contrée de Tyr et de Sidon;* guérison de la fille de la syrophénicienne. Retour par *la Décapole ;* guérison d'un sourd-muet; nombreuses guérisons sur une montagne aux environs du lac : 4,000 hommes nourris miraculeusement. Les pharisiens et les sadducéens demandent un miracle. *Près de Magdala.* Pendant la traversée, Jésus met ses disciples en garde contre le levain des pharisiens, etc. *Côte nord-est de la mer de Galilée.* Guérison d'un aveugle à *Bethsaïda.* (Matth. 15; 16, 1-12. Marc 7 ; 8, 1-26.)

Aux environs de Césarée de Philippes, Pierre confesse de nouveau la foi de l'Eglise, et Jésus lui donne un témoignage éclatant de son approbation. Jésus annonce ses souffrances, sa mort et sa résurrection ; Pierre le reprend et Jésus le repousse comme tentateur.— La transfiguration. Entretien de Jésus avec ses trois disciples touchant Elie. Guérison d'un démoniaque que les apôtres n'ont pu guérir. Retour en *Galilée.* Jésus annonce de nouveau sa mort et sa résurrection. Miracle pour payer le demi-sicle d'impôt; *Capernaüm.* Dispute entre les apôtres sur la supériorité : Jésus les exhorte à l'humilité, au support, et à l'amour fraternel. (Matth. 16, 13-28. 17; 18; Marc 8, 27-38. 9 ; Luc 9, 18-50.)

Départ pour Jérusalem. Il traverse la Samarie. Envoi des soixante-dix disciples. Dix lépreux nettoyés. (Luc 9, 51-62. 10, 1-16. 17, 11-19. Jean 7, 2-10.) — C'est ici que l'harmonie des Evangiles présente le plus de difficultés, et que les interprètes varient le plus dans leurs essais de coordination.

SIXIÈME PARTIE.

Depuis la fête des Tabernacles, jusqu'à l'arrivée de notre Seigneur à Béthanie, six jours avant la pâque.

(Six mois, moins une semaine.)

An 29-30 de l'ère vulgaire. — Jésus monte secrètement à *Jérusalem,* à la fête des Tabernacles ; il se montre vers le milieu de la fête. Discussion avec les Juifs sur sa mission divine ; il offre à tous ceux qui en ont soif les grâces de son Saint-Esprit.—La femme surprise en adultère. — Il condamne les prétentions des Juifs, et échappe miraculeusement à ceux qui voulaient le lapider (Jean 7, 11-53. 8;).

Réponse au docteur qui demande à Jésus ce qu'il faut faire pour avoir la vie éternelle. Définition de l'amour du prochain. Parabole du bon Samaritain. *Aux environs de Jérusalem.* Jésus chez Marthe et Marie, à *Béthanie.* Il apprend à ses disciples comment il faut prier avec persévérance (*environs de Jérusalem*) ; retour des soixante-dix disciples ; le Sauveur guérit un aveugle-né, en un jour de sabbat ; discours et discussions touchant cet événement. *Jérusalem.* Jésus à *Jérusalem* pour la fête de la dédicace. Il se retire au delà du Jourdain, à *Béthabara.* Résurrection de Lazare. *Béthanie.* Prophétie de Caïphe ; les principaux des Juifs décrètent la mort de Jésus. Jésus quitte Jérusalem et se retire à *Ephraïm.* (Luc 10, 17-42. 11, 1-13. Jean 9 ; 10 ; 11, 1-54.)

Des multitudes suivent Jésus au delà du Jourdain ; guérison (un jour de sabbat) d'une femme malade depuis dix-huit ans. *Vallée du Jourdain, Pérée.* Notre Seigneur s'avance de nouveau vers Jérusalem à petites journées, enseignant et guérissant les malades ; on l'avertit de prendre garde à Hérode. Il dîne un jour de sabbat chez un des principaux d'entre les pharisiens ; il guérit un hydropique ; par plusieurs paraboles il prépare ses

disciples à une vie de renoncement et de sacrifices. Paraboles de la brebis perdue, de l'enfant prodigue, de l'économe infidèle, du mauvais riche, et de Lazare. — Exhortations à une vie irréprochable, au pardon et à l'humilité. Il annonce que son règne viendra soudainement et sans éclat, et prédit la ruine de Jérusalem. Paraboles du juge inique, du pharisien et du péager ; préceptes relatifs au divorce ; Jésus reçoit et bénit de petits enfants ; le jeune homme qui avait de grands biens ; parabole des ouvriers. Jésus annonce pour la troisième fois sa mort et sa résurrection. Ambitieuses prétentions des fils de Zébédée. *Pérée.* — Guérison de deux aveugles aux environs de *Jérico.* — Visite à Zachée ; parabole des dix mines ; *ibid.* Jésus arrive à *Béthanie,* six jours avant la pâque. (Matth. 19 ; 20 ; Marc 10 ; Luc 13, 10-35. 14 ; 15 ; 16 ; 17 ; 18 ; 19, 1-28. Jean 11, 55-57. 12, 1. 9-11.)

SEPTIÈME PARTIE.

Depuis l'entrée publique de Jésus dans Jérusalem jusqu'à sa quatrième pâque.

(Cinq jours.)

An 30 de l'ère vulgaire. — Jésus porté sur un ânon fait son entrée triomphale dans Jérusalem. Il pleure sur la ville. Le figuier stérile. Il chasse de nouveau les marchands du temple. *Béthanie. Jérusalem.* Le figuier stérile est séché. Christ, interrogé sur l'origine de son autorité, confond les membres du sanhédrin, et les reprend par la parabole des deux fils. Paraboles des méchants vignerons, et du festin des noces. Question insidieuse des pharisiens et des hérodiens touchant le tribut ; réponse de Jésus. Questions des sadducéens sur la résurrection, et des pharisiens sur le plus grand commandement. Comment Christ est le fils de David ? Jésus exhorte les troupes à se tenir en garde contre les scribes et les pharisiens. Il pleure sur Jérusalem. La pite de la veuve. Il passe la nuit sur la montagne des *Oliviers* (?). (Matth. 21-23 ; Marc 11 et 12. Luc 19, 29-48. 20 ; 21, 1-4. Jean 12, 12-19.)

Quelques Grecs désirent de voir Jésus. Réflexions sur l'incrédulité des Juifs. Jésus, en quittant le temple, annonce sa prochaine destruction et les persécutions qu'auront à souffrir ses disciples. *Mont des Oliviers.* Signes précurseurs de la destruction de Jérusalem ; Christ est la fin de l'économie juive. Il passe de là, par une transition naturelle, aux grands événements qui précéderont et accompagneront la fin du monde et le jugement dernier. Exhortations à la vigilance. Paraboles des dix vierges, des cinq talents, etc. *Ibid.* Scènes du jugement dernier. — Les chefs conspirent. Le souper de *Béthanie.* Trahison de Judas. (Matth. 24 ; 25 ; 26, 1-16. Marc 13 ; 14, 1-11. Luc 21, 5-36. 22, 1-6. Jean 12, 2-8.)

HUITIÈME PARTIE.

Quatrième pâque. La passion, jusqu'à la fin du sabbat juif.

(Deux jours.)

Préparation de la pâque. *Béthanie. Jérusalem.* La pâque. Nouvelle dispute des apôtres quant à leur supériorité. Jésus leur donne l'exemple de l'humilité en leur lavant les pieds. Pendant le repas Jésus désigne le traître, et Judas se retire. Jésus annonce la dispersion des douze et le reniement de Pierre. *Jérusalem.* (Matth. 26, 17-25. 31-35. Marc 14, 12-21. 27-31. Luc 22, 7-18. 21-38. Jean 13 ;.)

A la fin du repas Jésus institue la sainte cène (Matth. 26, 26-29. Marc 14, 22-25. Luc 22, 19. 20. cf. 1 Cor. 11, 23-25.) *Jérusalem.*

Jésus exhorte et console ses disciples au sujet de son départ ; il leur promet le Saint-Esprit. Discours de Jésus ; il se représente comme le vrai cep. Ses disciples seront haïs du monde et doivent se préparer à souffrir persécution ; il leur annonce de nouveau les dons du Saint-Esprit, les exhorte à prier, et leur promet sa protection et celle de son père. Prière sacerdotale (Jean 14, à 17,). *Jérusalem.*

L'agonie en *Gethsémané ;* Jésus trahi et emmené prisonnier. *Mont des Oliviers.* Jésus devant Caïphe. *Jérusalem.* Pierre le renie trois fois. Jésus devant Caïphe et le sanhédrin ; il déclare qu'il est le Christ ; il est fouetté et moqué. Le sanhédrin le renvoie à Pilate, Pilate à Hérode. Pilate cherche à délivrer Jésus ; les Juifs demandent Barabbas. Jésus, condamné à mort, est frappé de verges et insulté.

Après de nouvelles tentatives pour le délivrer, Pilate livre enfin Jésus aux bourreaux. Repentir de Judas, son suicide. (Matth. 26, 26-75. 27, 1-30. Marc 14, 26-72. 15, 1-19. Luc 22, 39-71. 23, 1-25. Jean 18, 1.-19, 16. Act. 1, 18. 19.)

Jésus est conduit au lieu du supplice. Simon de Cyrène. Crucifixion. Les sept paroles. Ténèbres. Jésus expire, le voile du temple est déchiré; le centenier reconnaît Christ pour le Fils de Dieu. Les femmes au pied de la croix. La descente de la croix. Sépulture. Gardiens du sépulcre. *Jérusalem.* (Matth. 27, 31-66. Marc 15, 20-47. Luc 23, 26-56. Jean 19, 16-42.)

NEUVIÈME PARTIE.

Depuis la résurrection jusqu'à l'ascension.

(Quarante jours.)

Le matin de la résurrection. La visite des femmes au sépulcre; Marie Magdeleine retourne à Jérusalem. Les anges au sépulcre. Jésus se montre aux femmes sur le chemin de Jérusalem. Pierre et Jean courent au sépulcre. Le Seigneur et Marie Magdeleine. Rapport des gardes. Jésus apparaît à Pierre, puis aux deux disciples, sur le chemin d'*Emmaüs*. A *Jérusalem* il apparaît au milieu des apôtres, Thomas n'étant pas avec eux. Huit jours après il se montre à eux, Thomas étant au milieu d'eux. *Jérusalem.*—Les apôtres retournent en *Galilée;* Jésus se montre à neuf d'entre eux sur les bords du *lac de Tibériade:* il se fait voir aux apôtres et à cinq cents frères sur une montagne de la *Galilée.* — Il se montre à Jacques, puis à tous les apôtres. *Jérusalem.*—Son ascension; *Béthanie.* — Conclusion de l'Evangile de Jean. (Matth. 28; Marc 16; Luc 24; Jean 20, et 21; Act. 1, 1-12. 1 Cor. 15, 5-7.)

— Les paraboles de Jésus, qui renferment toutes ou le germe de sa doctrine, ou le germe de sa morale, ont fixé dans tous les temps l'attention des commentateurs. Elles ont été dernièrement expliquées ou méditées par un grand nombre de théologiens ou de prédicateurs français, spécialement au point de vue de leurs indications sur la nature de l'Eglise chrétienne (A. Bost, Recherches; A. Saintes, le Royaume des cieux sur la terre, etc.); et dans un point de vue plus général, E. Buisson, les Paraboles.

— On trouve bien peu de choses dans les commentaires sur les circonstances qui ont accompagné la mort de Jésus. L'Ecriture nous dit qu'il y eut des ténèbres sur tout le pays (la Judée, ou la Palestine), depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième (de midi jusqu'à 3 heures), ainsi pendant toute la durée de la crucifixion, — et qu'à la mort du Sauveur le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'au bas, et la terre trembla, et les rochers se fendirent, et les sépulcres s'ouvrirent, et plusieurs corps des saints qui étaient morts ressuscitèrent, et étant sortis de leurs sépulcres, après sa résurrection, ils entrèrent dans la sainte cité, et ils apparurent à plusieurs personnes, Matth. 27, 45. 51. sq. — On a voulu expliquer par une éclipse de soleil les ténèbres qui accompagnèrent la crucifixion, et cela a pu paraître d'autant plus naturel que saint Luc ajoute, 23, 45. : « Le soleil s'obscurcit. » Mais une considération péremptoire s'y oppose, c'est que le mois de nisan commençait avec la nouvelle lune, et que la pâque avait lieu le 15 nisan, par conséquent pendant la pleine lune. Tous les commentateurs sont d'accord à repousser une explication naturelle tirée de cet ordre d'idées; mais il ne le sont plus quant à ce qui doit lui être substitué. Une cause physique quelconque (on ne saurait la déterminer davantage) a pu produire ce phénomène, et quand on se rappelle non-seulement l'éternelle prescience de Dieu qui exclut toute idée de hasard, mais encore l'importance immense, unique, de la mort du Sauveur pour celui qui dispose à son gré de toutes les forces de la nature, on ne peut méconnaître que celui qui a salué la naissance de Jésus par un concert des anges dans les cieux, a dû aussi consacrer le moment de sa mort par un bouleversement dans les lois naturelles. D'ailleurs, ce n'est point le soleil seulement qui s'obscurcit; la terre s'émeut, et l'économie du mont Sinaï est déchirée dans ce voile mystérieux qui fermait l'entrée du lieu très saint; le sépulcre et la mort

se reconnaissent vaincus, et les pierres même crient; les rochers parlent, là où un impie clergé avait réussi à imposer le silence aux lâches et charnels enfants d'Abraham. « Tous les miraculeux phénomènes ici rapportés, dit Gerlach (trad. Bonnet et Baup), sont symboliques et renferment de profondes leçons. Dieu voulait montrer d'abord qu'il retirait de dessus ce peuple sa lumière, sa présence protectrice et consolante, et que toutes les puissances des ténèbres réunissaient leurs efforts contre le Sauveur du monde, comme il venait de le déclarer lui-même, Luc 22, 53. Dieu voulut aussi, lors de cet événement, le plus extraordinaire de l'histoire de l'humanité, montrer, par un miracle qui glorifiât Jésus-Christ, l'unité qui existe entre le monde invisible et le règne de la nature : le soleil de justice s'éteint dans les douleurs du Calvaire, et le soleil de la nature se voile de ténèbres. — Chacun de ces prodiges, outre le but général de réveiller l'attention et la crainte d'un peuple stupide et endurci, renferme un enseignement particulier. Le voile du temple, cf. Ex. 30, 10. Lév. 16, 2. sq., indiquait que la demeure du Dieu vivant et saint était inaccessible à l'homme pécheur, et même au peuple de l'alliance, jusqu'à l'accomplissement des temps. Ce voile, déchiré au moment où se consommait sur la croix le vrai sacrifice d'expiation pour le péché, proclamait d'une manière frappante aux yeux de tout le peuple assemblé dans le temple pour l'ablution du soir (trois heures), que désormais l'accès du trône de la grâce (figuré par l'arche de l'alliance dans le lieu très saint) était ouvert, et que l'homme pécheur, banni du ciel, pouvait tourner ses regards et ses espérances vers les demeures éternelles de la maison du Père, cf. Hébr. 10, 20. — La terre, théâtre du péché, tremble sous le jugement de Dieu qui lui annonce à la fois sa destruction et sa rénovation future. — Les rochers, moins insensibles que l'homme aux souffrances du Fils de Dieu et aux coups de la justice divine (*v.* Serm. d'Ad. Monod), se fendent et accomplissent littéralement cette parole de Jésus à l'égard de ses disciples maintenant dispersés : « Si ceux-ci se taisent, les pierres mêmes crieront, » Luc 19, 40. — Par la rupture de ces rochers, plusieurs sépulcres qui y étaient taillés, selon l'usage d'alors, s'ouvrirent; les corps de quelques élus de Dieu, endormis dans la foi au grand sacrifice qui venait de s'accomplir, pénétrés de la vie nouvelle dont le Sauveur ouvrait les sources et qui se communiquait à leur âme, se ranimèrent, et, après que la résurrection de Jésus-Christ eut remporté la dernière victoire sur le péché et sur la mort, ils sortirent de leurs tombeaux; prémices de la résurrection du dernier jour, ils entrèrent dans « la cité sainte, » expression choisie à dessein pour figurer la Jérusalem céleste, où entreront tous les rachetés de Christ tirés un jour de leurs sépulcres; et enfin ils apparurent à plusieurs fidèles, pour leur faire connaître ce merveilleux événement et sa signification prophétique. »

En général, on n'a pas assez remarqué combien toutes les circonstances importantes de l'humanité sont intimement mises en rapport avec des faits correspondants dans l'ordre physique et naturel, combien l'esprit et la matière semblent unis par une même vie. Quelquefois on a exagéré ce point de vue; le plus souvent on l'a méconnu. Il y a peut-être plus d'esprit que de vérité dans ce parallèle qu'Olshausen établit entre l'histoire de la chute et celle de la Passion : « L'*arbre* de la science a amené la chute de l'homme, l'*arbre* de la croix son relèvement; c'est dans le *jardin* d'Eden que le premier a succombé en mangeant du fruit défendu, c'est dans le *jardin* de Gethsémané que le second Adam a triomphé, dans le *jardin* encore qu'il a goûté au sépulcre le repos du sabbat; le premier homme a trouvé la mort dans le *fruit* d'Eden, c'est dans le *fruit* du vrai cep (symbole de la communion) que les croyants goûtent la vie éternelle. Le péché a fait croître les *épines* qui ont formé la *couronne* du Fils de Dieu, martyr, vainqueur et roi. » Mais, quoi qu'il en soit de ces détails, l'Ecriture nous appelle à considérer la terre comme le corps de l'humanité; elles sont unies comme le corps et l'âme; l'une n'est que matière,

l'autre est esprit; mais l'esprit réagit sur la matière. Il semble que ce soit une *loi* de la nature créée. A l'homme parfait une terre parfaite; au racheté qui soupire en attendant l'adoption, une création qui soupire et qui est en travail, Rom. 8, 21. 22.; à l'homme nouveau une nouvelle terre. L'alliance de Dieu avec Israël, sur le Sinaï, est scellée par l'ébranlement des puissances de l'air. La naissance du Sauveur est célébrée dans les cieux. A sa mort, la lumière pénètre jusque dans le lieu invisible. Des tremblements de terre annonceront les derniers temps; la résurrection des deux témoins, Apoc. 11, sera accompagnée de signes semblables, et la Révélation nous montre à plusieurs reprises le soleil noir comme un sac de poil et la lune comme du sang, jusqu'au jour où la terre, elle-même renouvelée par un baptême de feu, rentrera en grâce et sera rendue à l'homme pour qui elle avait été créée.

On a cherché, naturellement, à expliquer d'une manière purement symbolique, mythique, les bouleversements qui ont accompagné la mort du Sauveur. Mais les historiens sacrés, parlant à leurs contemporains de faits récents, ne pouvaient guère espérer de les tromper sur des détails de cette importance; et quant à l'opinion qui veut que ces faits se soient passés dans l'ordre moral, dans le cœur des disciples, ou dans la conscience agitée de Pilate et des prêtres, elle est combattue par cette circonstance, que le centenier païen et ses soldats, qui gardaient Jésus, furent fort effrayés et tellement frappés de ce tremblement de terre, qu'ils s'écrièrent: « Véritablement cet homme était le Fils de Dieu. »

JUGES. L'histoire des juges renferme une des périodes les plus intéressantes de la vie du peuple d'Israël, une période qui se retrouve également dans la vie de toutes les nations, sous les noms divers de temps fabuleux, héroïques, chevaleresques ou féodaux. Plus que tout autre état social, cet état d'enfance prête à l'imagination; ce ne sont plus ici les grands miracles du voyage dans le désert, ce n'est plus la vie singulière des Hébreux vivant sur la terre conduits par Dieu même et nourris de lui jour par jour pendant quarante ans comme s'ils n'eussent pas été de la terre. Cette phase-là, qui ne s'est présentée nulle part ailleurs, était exceptionnelle, et n'appartient pas à l'histoire humaine de la théocratie; ce fut un long et brillant éclair au milieu duquel les ombres terrestres du caractère hébreu parurent plus ténébreuses sans doute et bien nombreuses, mais comme des ombres seulement sur un fond céleste. Dieu était tout et en tous, à la fois législateur, pourvoyeur, guide, prophète, juge et roi. Ce temps miraculeux passa lorsque le peuple fut établi dans son pays et constitué comme nation; bien des miracles se firent encore; mais l'organisation juive était devenue la base de la vie israélitique, et l'intervention visible de Dieu ne fut plus, à son tour, qu'une exception, quoique fréquente encore; des chefs, des prêtres, des juges administraient le pays ou étaient censés l'administrer; les délivrances venaient de la terre même, et ce furent des hommes suscités de Dieu, non plus Dieu en personne, qui accomplirent pendant le cours des quatre siècles de cette période, les grandes choses que l'Eternel voulut faire en faveur de la postérité d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Israël est plus indépendant, il jouit de la protection divine; mais il vit comme peuple au milieu d'autres peuples, étant chargé lui-même de sa défense et de son gouvernement. Des crimes atroces et de grandes vertus se montrent dans cette histoire sans unité; des guerriers, des héros paraissent, libres, agissant pour eux-mêmes, chefs de chevaliers errants, tantôt poussés par l'esprit de Dieu pour le salut d'Israël, tantôt sans autre mobile que leurs passions ou leur ambition. Cette histoire, si elle eût été écrite par d'autres que par les saints hommes de Dieu, porterait certainement le cachet de merveilleux et de mythologie que l'on retrouve chez les poètes de l'antiquité ou chez les minnesænger du Nord.

MILLÉNIUM. On est d'accord sur le mot. Les interprètes ne peuvent faire autrement, en présence du vingtième chapitre de l'Apocalypse, que de reconnaître

clairement un règne de mille ans comme prédit; mais ils sont extrêmement divisés quant à la manière de le concevoir. Les uns le présument terrestre, comme un règne visible et personnel de Christ au milieu de l'Eglise et sur le monde vaincu et soumis, qui tentera cependant de se soulever une dernière fois. C'est proprement la théorie apocalyptique. Il y a quelques présomptions assez fortes, à priori, en faveur de cette idée.

1° L'Eglise étant présentée comme plus glorieuse, même extérieurement, que l'ancien Israël, on ne voit point que cette promesse soit accomplie dans son existence actuelle, où tout bien est invisible, et où toute gloire est cachée.

2° Les promesses faites aux Juifs sur le rétablissement de Jérusalem comme métropole du monde, et où son Messie enfin reconnu dominera en étendant sa loi sur tous les peuples, prophéties qui ont quelque chose de littéral et qui n'ont jamais eu d'accomplissement encore et n'en ont un possible que dans cette hypothèse, Jér. 32, 37-44. 33, 20. 24. 25. 26.

Le seul argument qu'on puisse invoquer contre ce système est la déclaration de Christ : Mon règne n'est pas de ce monde. Mais comme d'autre part son règne doit être sur la terre, n'y aurait-il pas quelque vraisemblance à ce que l'Eglise eût une période visible, glorieuse, et qui la rendît supérieure à l'ancienne, à laquelle elle est certainement inférieure depuis l'éclipse presque totale des dons miraculeux. Elle n'est plus même ce qu'elle a été à son origine, et pendant ses beaux jours, où les croyants étaient comme des dieux sur la terre, et paraissaient manifestement les enfants du Souverain par l'exercice de cette grande puissance qu'ils déployaient en défiant même leurs persécuteurs. Aujourd'hui tout est réduit, quant aux priviléges du peuple de Dieu, à une spiritualité nue, à un mode moral dépouillé de tout caractère triomphant; et pourtant, avant de le détruire, Christ doit voir le monde à ses pieds, autrement les promesses nombreuses qui s'y rapportent semblent n'avoir pas de sens, et n'offrent, pour les saisir, ni corps, ni substance. Tout le parallèle 2 Cor. 3, 7. sq., où saint Paul fait valoir, à fortiori, le second ministère comme infiniment plus glorieux que le premier, s'en va dans le vide si sa gloire n'est que la gloire à venir, car la gloire céleste est le but dans l'éternité, et non le moyen dans le temps; et une fois le but atteint, il n'est plus question d'un ministère qui, en attendant, n'aura point été glorieux : le ministère alors sera aboli comme la foi, l'espérance, le don des langues, et toute cette divine et brillante armure dont l'Eglise aura été revêtue au temps de ses combats.

On explique le millénium terrestre par l'idée d'un grand jour sabbatique, en appliquant à ce jour d'une manière littérale le principe de saint Pierre : Un jour devant le Seigneur est comme mille ans. Ce serait le septième jour de l'œuvre entière de Dieu, le jour où cette œuvre serait pleinement bénie et sanctifiée. On aurait compté deux mille ans avant la loi, deux mille ans sous la loi, et deux mille ans sous le Messie. Christ, la lumière du monde, le vrai soleil de justice, venant à la fin du quatrième millénaire, correspondrait à la création du soleil qui eut lieu le quatrième jour. Le septième millénaire serait le grand sabbat, le grand repos terrestre auquel se rapporte cette promesse de l'Epître aux Hébreux, qu'il reste encore un repos pour le peuple de Dieu, et cet âge d'or décrit par Esaïe, et cette déclaration de l'Apocalypse, qui nous représente Satan lié pour mille ans.

Pendant cet âge bienheureux, le Christ régnerait sur la terre visiblement, c'est-à-dire, selon les uns, par de grandes et fréquentes manifestations; selon les autres, même personnellement comme roi, après avoir renversé les pouvoirs établis, les puissances terrestres, les royautés et les puissances, et concentré dans ses mains les rênes du gouvernement du monde entier. Les saints alors jugeraient le monde ; tel serviteur serait établi sur cinq villes, tel autre sur dix. Les saints du Souverain posséderaient le royaume selon l'oracle de Daniel, ce qui n'a jamais eu lieu ; les apôtres seraient assis sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël, comme le dit Jésus, Matth. 19, 28. Luc 22, 30. Car, qu'est-ce que peut être ce

royaume promis aux apôtres?

La doctrine du millénium entendu de cette manière, rend nécessaire le sens littéral des deux résurrections dont parlent Paul, 1 Cor. 15, 23. 1 Thess. 4, 16., et Jean dans l'Apocalypse, 20, 4. sq.; d'après ce dernier passage, on est cependant forcé de reconnaître que ce n'est pas toute l'Eglise qui ressuscitera, mais ceux-là seulement qui ont été mis à mort pour le témoignage de Jésus et pour la parole de Dieu, lesquels n'ont point adoré la Bête ni son image, et n'ont point pris sa marque sur le front ou sur la main. Tous ceux qui vivront pendant le millénium ne seront pas des ressuscités.

Les partisans de la doctrine millénaire sont nombreux, et tendent à le devenir tous les jours davantage; mais ils sont très loin de s'accorder entre eux pour les détails, et la diversité de leurs sentiments ne contribue pas peu à en rendre l'exposition difficile ; on peut s'en convaincre par la lecture des ouvrages qui ont paru sur ce sujet, ces dernières années, depuis Bogue jusqu'aux publications de l'école de Plymouth. Le millénarisme proprement dit, le chiliasme, a été passé sous silence dans toutes les confessions de foi, ce qui prouve plutôt les hésitations que l'indifférence de l'Eglise à ce sujet. Le *chiliasmus* dit *crassus,* représenté par les Montanistes et par Papias, évêque d'Hiérapolis; le chiliasmus *subtilis,* qui entendait le bonheur d'une nature spirituelle, sans écarter l'idée de circonstances extérieures pleinement favorables, représenté par l'Epître de Barnabas, et, dans les temps plus modernes, par Bengel; enfin le chiliasmus *subtilissimus,* représenté par Spener, Vitringa, etc.; ces différents systèmes, avec toutes leurs nuances et subdivisions, forment le champ indéfini de ce qu'on peut appeler en dogmatique l'eschatologie terrestre. Les difficultés du sujet sont grandes et commandent la prudence, mais on oublie parfois qu'il faut être prudent des deux côtés. Spener, par exemple, était plus que prudent lorsque, interrogé sur ce qu'il pensait du chiliasme, il répondait « que, s'il y avait des idées fausses et condamnables sur le millénium, il y en avait aussi de vraies ; qu'on ne devait pas, en conséquence, taxer d'hérésie et exclure de l'Eglise quiconque admettait un chiliasme; d'autant plus que la confession d'Augsbourg ne le rejetait pas d'une manière absolue, mais qu'elle condamnait seulement une certaine manière de le comprendre. » Ailleurs cependant il se prononce avec plus de clarté : la conversion des Juifs, la ruine de la Rome antichrétienne, et une époque florissante pour l'Eglise sur la terre, sont les principaux éléments de son système. Pour les Juifs, il se fonde sur Rom. 11, 25. et Os. 3, 5.; si tous les individus ne se convertissent pas, ce sera le cas au moins de la grande masse, et ainsi tout Israël sera sauvé. Le chapitre 18 de l'Apocalypse : « Elle est tombée, la grande Babylone, etc., » lui semble prédire la chute de Rome et du pape, et par conséquent la destruction de l'empire de l'antechrist, bien qu'il puisse en demeurer encore quelques restes épars et sans force. Enfin il croyait voir l'annonce de beaux jours pour l'Eglise dans le chapitre 20 de l'Apocalypse : sans doute il ne pouvait pénétrer le sens obscur de ce passage; mais il voyait bien clairement qu'il y était question d'un règne de mille ans de Christ avec ses saints, règne qui évidemment n'avait point encore commencé, et qui était tout entier à venir : il ferait partie du règne de la grâce sur la terre, et se terminerait par le passage au règne de la gloire. Il n'ose point se prononcer sur la durée précise de cette époque, ni sur la nature de cette félicité, toutefois ce ne sera point un règne terrestre et mondain ; le règne de Christ n'est point de ce monde, bien qu'il doive avoir lieu dans ce monde. — *v.* Spener et son Epoque, par Hossbach, trad. par Clément, p. 268. sq.

Presque toutes les difficultés dans l'examen de cette question viennent de ce que l'Apocalypse présente, sous une autre forme que le reste des livres du Nouveau Testament, la doctrine de la fin de toutes choses, et de ce qu'il répugne au sentiment naturel du chrétien d'associer un règne de Christ aux misères de ce monde maudit. Il nous semble au contraire que la terre, qui toujours a suivi parallèlement l'histoire de l'humanité, doit, com-

me elle, être en quelque sorte régénérée, convertie avant sa destruction (et elle le serait par le règne de Christ), pour être rendue digne d'être renouvelée et de devenir éternelle, en passant, comme l'homme, par la mort de la destruction qui marquera les derniers temps et le dernier jour.

NATURALISATION. Le droit de cité en Israël était héréditaire, mais en dehors de la naissance, il pouvait encore être acquis à de certaines conditions et dans de certaines limites. Le titre de citoyen romain, la πολιτεία de Act. 22, 28. (jus civitatis), fut octroyé du temps des empereurs à des villes et à des provinces entières, comme à des individus isolés, sans qu'ils eussent besoin, comme de nos jours en quelques pays, d'appartenir à une commune particulière: les individus étaient naturalisés, soit par suite de leur affranchissement s'ils étaient esclaves, ou de leur adoption par un citoyen romain, soit surtout s'ils avaient rendu quelque service signalé à l'Etat, à l'empereur, ou à sa famille (Suétone, August. 47); sous Caracalla et sous Justinien, les empereurs poussérent encore plus loin la générosité à cet égard. Ce droit s'acquérait également pour une somme d'argent; Act. 22, 28. Paul, comme on l'a vu ailleurs, était citoyen romain, distinction qu'il n'avait pas obtenue personnellement, mais qu'il avait héritée de ses parents. Les droits dont jouissaient les citoyens romains se distinguaient, dans les temps florissants de la république, en droits politiques ou publics, et droits civils ou privés ; ils n'étaient pas toujours réunis dans la même concession, et ainsi le droit de cité obtenu par la naturalisation, n'était souvent que partiel. Le seul de ces droits qui soit mentionné dans le Nouveau Testament c'est que les citoyens romains ne pouvaient être frappés de verges (virgis, ou flagellis cædi), ni condamnés à mort par aucun tribunal romain, Act. 16, 37., et le seul appel d'un prévenu à son titre de citoyen (civis romanus sum), suffisait pour faire suspendre le cours des violences judiciaires. *v.* aussi Cicer. Verr. 5, 57, 65.

NAZARÉEN. On a cru trouver dans le nazaréat l'explication de Luc 22, 18. On a dit : Israël d'abord, puis les gentils en la personne de Pilate, ayant répudié l'envoyé du Père, et mis hors de la vigne le grand dépositaire de toute bénédiction, de toute puissance et de toute autorité, Jésus, dès l'institution de la cène, a pris en quelque sorte, relativement à la terre, le signe du nazaréat et l'a gardé jusqu'à ce jour. C'est pourquoi, dans la dernière pâque qu'il célèbre avec ses disciples, il leur dit : « Je ne boirai plus du fruit de la vigne jusqu'à ce que le règne de Dieu soit accompli; » indiquant par là qu'il allait être séparé du monde et n'attendrait plus aucune joie du présent siècle jusqu'au jour où il recevra le royaume de la main du Père. Il est le nazaréen par excellence ; ses disciples doivent l'imiter (Guers).

NOMBRES. Un vieillard plus qu'octogénaire, et qui depuis longtemps s'occupe sérieusement de la parole de Dieu, nous a communiqué sur le chiffre de la bête, Apoc. 13, 18. (*v.* Nombres, Rome), le résultat de ses recherches personnelles, et si nous leur donnons une place ici, c'est moins à cause de leur valeur réelle que parce qu'elles sont curieuses à enregistrer. Il pense trouver ce chiffre dans nos rois de France, qui, depuis Louis XI, ont porté le nom blasphématoire de rois très chrétiens. Il estime qu'il en doit être fini de ce nom comme nom de rois, et que la France contribuera puissamment à la chute du papisme, comme pour châtier et renverser celui qui, en dotant ses chefs de ce nom de blasphème, les a poussés à commettre tous les crimes, et à persécuter les saints de Dieu. Le nom de Louis, en latin Ludovicus, donne en effet, par la somme de ses lettres considérées comme chiffres, le total de 666.

L . . .	50
V . . .	5
D . . .	500
O . . .	.
V . . .	5
I . . .	1
C . . .	100
V . . .	5
S . . .	.
	666

Les *huit* rois, Apoc. 17, 10. sq., qui devaient donner leur puissance au papisme, sont: Louis XI, Louis XII, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Louis XVII, qui n'a pas régné, mais qui n'en est pas moins compté dans l'ordre de succession (c'est le septième, celui dont il est dit : *il faut qu'il demeure peu*), et enfin Louis XVIII.

— Nous empruntons à un travail de M. J.-B. Rossier sur l'Apocalypse (journal *le Témoignage,* publié par le pasteur Recordon de Vevey, nos de septembre 1848 et février 1849), l'étude suivante sur les nombres considérés dans leur sens symbolique. Il peut être intéressant de comparer ce travail avec celui que nous avons fait nous-même; on y trouvera quelques indications qui ne sont pas dans le nôtre, mais peut-être aussi remarquera-t-on un peu plus d'arbitraire dans la manière de fixer les rapports, et comme un parti pris de faire de chaque nombre un emblème.

Un est le signe de la Divinité, en tant que Dieu est seul. (Rom. 3, 29. Gal. 3, 20. Eph. 4, 3-8. Hébr. 2, 11.)

Deux est, suivant quelques-uns, le signe naturel de l'opposition et du combat. « Considère les œuvres du Très-Haut. Deux, deux. Un contre l'un. Toutes choses sont par couples, un contre un. » (Sirach 33, 16. 42, 25.) Dans la magie, le nombre *deux* était celui des êtres déchus de l'unité, du téméraire et du méchant. Mais dans l'Ecriture il n'en est point ainsi, le mariage est une véritable communauté, et une parfaite réunion qui complète chacun des époux par l'autre.

Jésus envoya les douze deux à deux.— Si deux d'entre vous s'accordent sur la terre. — Deux tables de la loi. — Deux témoins. — Deux prophètes. — Deux oliviers. — Deux chandeliers. — Deux ailes. — Deux cornes. — « Deux valent mieux qu'un. » (Ecclés. 4, 9-12.)

Trois est le vrai chiffre de la Divinité, le nombre de l'union opérée entre l'unité et la diversité. (Apoc. 1, 4. 8. 1 Jean 5, 7. cf. Ecclés. 4. 12.)

Quatre. Le nombre du monde entier en tant que créé. C'est plus particulièrement un nombre des choses qui concernent la terre, mais surtout celui de l'humanité réconciliée sur la terre. — Quatre monarchies. — Quatre vents de la terre. — Quatre coins de la terre. — Quatre anges. (Zach. 2, 6. Dan. 7, 8, Apoc. 7.)

Ce nombre et le nombre trois offrent deux divisions du nombre sept, ordinairement assez distinctes dans l'Apocalypse.

Cinq est un nombre relativement petit. (Lév. 26, 8. cf. Jos. 23, 10. Es. 30, 17.) Comme suivant le nombre quatre et précédent le nombre six, il tend à un accomplissement.

Six est un nombre qui, dans deux cas remarquables, complète le mal extérieur et intérieur avant que la purification ait lieu. (Lév. 12, 5. Apoc. 13, 18.) Ce nombre est comme un signal qui annonce ce qui suit définitivement.

Sept. Ce nombre se rapporte, dans l'Ancien Testament, à des relations morales : sanctification, salut, paix, joie. Le septième mois avait trois fêtes; le sabbat était le septième jour; la septième année était l'année de relâche; le jubilé revenait au bout de sept fois sept ans; les aspersions par sept fois. Ce nombre se compose de trois et de quatre par addition, par superposition, et forme ainsi un tout indivisible, composé de deux chiffres, dont l'un est celui de la Divinité, l'autre celui de la création. Expression de l'alliance de Dieu avec son peuple. Nombre de la perfection, de la plénitude intérieure. Dieu et l'humanité réunis en un.

Sept indique, dans le Nouveau Testament, la plénitude, la perfection, l'harmonie.

Il y a, dans l'Apocalyse, sept épîtres à sept Eglises, sept chandeliers, sept étoiles, sept anges, sept esprits, sept yeux, sept cornes, sept lampes, sept années, sept attributs dans la louange, sept tonnerres, sept sceaux, sept trompettes et sept coupes.

Chaque nombre sept, lorsqu'il est détaillé, se divise en trois et quatre, ou en quatre et trois; le point de division étant toujours indiqué d'une manière ou de l'autre, sans altérer l'ensemble.

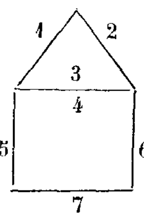
Chaque nombre sept des sceaux et des trompettes offre ceci de remarquable, qu'il renferme en lui-même un nouveau

développement de sept autre choses. Et c'est par les sept coupes « que s'accomplit la fureur de Dieu. » Cela donne vingt et une espèce de jugements, ou sept multiplié par trois. C'est la bénédiction, résultat de l'intervention de Dieu.

Satan emploie ce nombre dans ses contrefaçons. (12, 3.)

Il y a une très grande différence entre sept et douze. Sept se compose de trois plus quatre; c'est une addition, une fusion intime. Douze se compose de quatre multiplié par trois; c'est une multiplication, une bénédiction de l'inférieur par le supérieur.

Si l'on examine le nombre sept tracé par des lignes qui forment un triangle superposé à un carré, on verra que l'ensemble ne forme que six lignes, décrivant un édifice solide, dans lequel les nombres trois et quatre se confondent.



Huit. Quatre plus quatre. La réunion du nombre extérieur et intérieur, du monde actuel et corporel; mais en action et en réaction. La circoncision se faisait le huitième jour. (Luc 2, 21.) Les fêtes prolongées étaient généralement de huit jours. Le huitième jour, lendemain du sabbat, est toujours celui de la résurrection. Le lépreux était réintégré le huitième jour. (Lév. 14, 23.) C'est le premier jour de la nouvelle semaine. *Millénium.*

Neuf. Ce nombre me paraît n'être jamais employé symboliquement. Etant un multiple de trois, il signifierait la divinité bénie par elle-même, ou par quelque chose de supérieur, ce qui ne peut avoir lieu. (La neuvième heure était celle de la prière, Act. 3, 1. 10, 30.)

Dix est le nombre de la plénitude manifestée dans le nombre extérieur, de même que sept est le nombre de la plénitude intérieure. (1 Chr. 28, 15. 2 Chron. 4, 7. 20. 21. 1 Rois 7, 49. cf. 43.) — Nombre de la communauté extérieure universelle. En tant que nombre de l'accomplissement extérieur, Satan l'emploie aussi dans ses contrefaçons. (Apoc. 12, 3. 13, 1. cf. 2, 10.).

Onze n'a pas d'emploi dans la prophétie. Comme formé de sept et de quatre, ce dernier chiffre, ajouté à celui de la perfection, donne un résultat incomplet, car ce n'est pas la bénédiction du nombre douze, ni la plénitude extérieure du nombre dix. Au point de vue moral, Matth. 20, 6. donne un sens précis et bien solennel à ce nombre, qui était aussi celui des apôtres après la fin de Judas. (Act. 1, 26.)

Douze. Quatre multiplié par trois. Nombre annonçant la plénitude terrestre. Bénédiction de l'humanité et du monde matériel. Il y a douze heures au jour (Jean 11, 9.) Douze tribus. Douze apôtres. La multiplication est une bénédiction du supérieur à l'inférieur, qui laisse subsister ces différences, mais qui n'offre pas la fusion intime de l'addition que j'ai signalée au nombre sept. Les nombres quatre, douze, et ses multiples vingt-quatre et cent quarante-quatre mille, expriment, pour les choses groupées sous ces chiffres, un caractère de bénédiction en rapport avec la rédemption du monde.

PECTORAL de jugement. *v.* Prêtres.

PYTHONISSE. Le jugement de M. Haldane sur l'évocation de l'ombre de Samuel, ne diffère de l'opinion que nous avons exprimée que par quelque chose de plus absolu pour la forme et pour le fond. Il n'est point à supposer, dit-il, que cette femme eût le pouvoir d'évoquer Samuel, que Saül désirait de consulter; et cela ne paraît en aucune manière par la narration. Mais avant que la sorcière eût préparé ses enchantements dans la vue d'adoucir et de flatter Saül, le prophète Samuel, à qui Dieu en avait donné la commission, apparut, ce qui la frappa également de surprise et de terreur, et il dénonça son jugement de mort à Saül. Nous sommes certains que, dans cette circonstance, Samuel fut envoyé par Dieu-même, parce que le message dont il était chargé regardait un événement à venir. Il n'ap-

partient qu'à Dieu seul de prévoir ce qui doit arriver. Esaïe 41, 22. 23. 45, 21.

RÉSURRECTION. *v.* plus haut les articles Ame, Chair, Ciel, Enfer, Éternité, Immortalité.

SAGAN, Jér. 52, 24., *v.* Sophonie 3°.

SALOMON. Le parallèle suivant complètera ce qui a été dit ailleurs du caractère de ce monarque, et contribuera à jeter du jour sur sa vie, sa philosophie et ses récits. Une étude profonde du sujet, et une intelligence parfaite du sens hébreu, ont seules pu inspirer à M. F. de Rougemont ce remarquable fragment. « David et Salomon s'expliquent l'un l'autre par l'opposition de leurs caractères. Le premier est un homme pratique dont la vie agitée est pleine de faits intéressants; le second est un homme théorique, et ses jours s'écoulent uniformes et tranquilles en un temps de paix. Le premier a la conscience très délicate et le cœur droit et sincère, il sent vivement et ses péchés et les grâces que Dieu lui a faites, et il exprime avec une extrême vérité toutes ses impressions personnelles; le second a plus d'intelligence que de sens moral, il généralise ses expériences intimes, et trouve une vérité et une sentence où son père n'aurait vu qu'un sentiment individuel. David parle dans ses Psaumes au nom de tous les fidèles et même du Messie, parce qu'il est par son cœur intimement lié au grand corps de l'Eglise ; Salomon reste plus en dehors de cette sainte communauté, et lui apporte bien moins son cœur que ses écrits, où il a consigné des vérités génées. La foi et la sainteté sont le tout de David ; Salomon est en outre savant, philosophe, poète, il est le seul artiste et le seul littérateur du peuple hébreu. David possède les choses seules nécessaires et concentre sur elles toute son âme; Salomon embrasse par sa pensée une sphère beaucoup plus vaste, il aime tout ce qui est profond, sublime, mystérieux, grandiose. Ce contraste entre David et son fils se reproduit fréquemment dans l'histoire ; un prince d'un génie excentrique remplace sur le trône son père, homme pratique et sage; à Philippe de Macédoine succède Alexandre le Grand ; à Pépin, Charles le Grand; à Henri l'Oiseleur, Otton le Grand ; à Louis XIII, Louis le Grand.

« La Bible nous donne elle-même la clef du caractère de Salomon, comme elle le fait au reste pour la plupart de ses principaux personnages. Hénoch marchait avec Dieu, Genèse 5, 22., nous dit-elle; Elie se tenait devant le Seigneur, 1 Rois 17, 1.; Abraham croyait en l'Eternel, Gen. 15, Rom. 4, 3.; David était un homme selon le cœur de Dieu, Act. 13, 22.; le cœur d'Assa était droit devant l'Eternel, 1 Rois 15, 14. De Salomon, que l'Eternel aima dès son enfance, 2 Sam. 12, 24-25., il est dit qu'il aimait l'Eternel, 1 Rois 3, 3 ; nul autre homme n'a reçu dans l'Ancien Testament un semblable témoignage.

« Salomon se place près de saint Jean, comme David près de saint Paul. Saint Jean est le représentant de la vraie mystique chrétienne, et les notions de la vie, de l'amour et de la parole occupent chez lui une place beaucoup plus grande que chez les autres auteurs du Nouveau Testament. Ainsi Salomon donne au mot de *vie* (ζωή) le même sens profond que l'Apôtre; il a, le premier, exposé les relations de l'âme avec Dieu sous celles de l'épouse avec son époux, et c'est lui qui, seul d'entre tous les écrivains de l'Ancienne Alliance, nous parle de la sagesse qui est de toute éternité auprès de Dieu.

Mais Salomon ne fut pas dans sa vie tout ce qu'il est dans ses écrits inspirés, et nous ne devons pas entendre par cet amour qu'il avait pour Dieu dès le commencement de son règne, celui qui s'appuie sur l'expérience du pardon et du salut, et qui procède tout entier de l'esprit de Dieu, Ps. 116; 18, 1. Il y avait certainement dans ce sentiment de Salomon un élément naturel et terrestre, et nous le compterions parmi ces âmes qu'un penchant inné entraîne vers les choses invisibles, et qui, si Dieu ne les garde, se précipitent dans ce faux mysticisme qui est de toutes les contrées et de tous les siècles. Salomon aura été préservé de cet écueil par le caractère éminemment pratique et positif de la religion mosaïque

et du peuple hébreu, et par l'éducation pieuse qu'enfant, il avait reçue de son père et de sa mère, Prov. 4, 3.

« Mais le fanatisme n'est point l'unique écueil contre lequel viennent se briser ces âmes exaltées; elles doivent se tenir en garde de la volupté autant que de l'exaltation; et Salomon, dans sa longue prospérité, se laissa séduire par ses femmes, auxquelles *il s'était attaché avec passion,* 1 Rois 11, 2.; l'amour terrestre lui fit oublier l'amour divin et le plongea dans l'idolâtrie.....

« Aimer Dieu, c'est le connaître, et la science religieuse est sœur de l'amour divin; dans l'histoire des religions, les mystiques donnent la main aux gnostiques. Ainsi, Salomon pénètre plus avant que ne l'a fait aucun autre Israélite, dans les mystères divins, et Dieu lui accorde de nouvelles révélations qu'il nous a laissées par écrit. Ses regards d'aigle ont entrevu, comme à travers un voile épais, le Dieu un et triple, qui a laissé pénétrer dans son âme un rayon de sa gloire, Prov. 8. Les scènes énigmatiques d'Eden ont occupé longtemps sa haute intelligence; il a reconnu que le péché ne vient pas de Dieu et qu'il ne régnera pas toujours dans le monde, Eccl. 3, 11. 7, 29., et l'expression figurée de l'arbre de vie lui est familière, Prov. 3, 18. 11, 30. 13, 12. 15, 4., tandis qu'elle ne se retrouve nulle part ailleurs dans l'Ancien Testament et qu'elle ne reparaît que dans un écrit de saint Jean, l'Apocalypse. Salomon a saisi la vie spirituelle du fidèle comme un progrès lent et régulier, et il la compare tantôt à un chemin qu'on parcourt avec plus ou moins de rapidité, tantôt à la lumière du jour qui, pâle et faible d'abord, grandit et brille d'un éclat toujours plus vif et plus pur jusqu'à sa perfection, Prov. 4, 18. La nature-même a été l'objet de ses méditations religieuses.

« Cependant la science des choses divines n'exclut point chez le fidèle celle de l'homme; saint Jean le prouve aussi bien que Salomon. Dans les écrits du premier, la communion habituelle de l'âme avec Dieu est inséparable d'une vie sainte et d'une charité active, et les hommes se divisent en deux classes uniques: les enfants de Dieu et les enfants du diable. Le second ne s'élève sans doute pas à une telle hauteur, mais il sait poursuivre la sagesse dans ses applications les plus diverses, et ce qui nous a été conservé de ses trois milles sentences ou proverbes, atteste une profonde étude du cœur humain.....

« Poète de premier ordre, théologien mystique, moraliste ingénieux, savant naturaliste, habile homme d'Etat, même heureux guerrier, tel était Salomon, l'un de ces rares génies qui excellent dans les choses les plus diverses et embrassent toutes les sphères de l'activité humaine. »

SAMUEL. Le gouvernement de Samuel nous apparaît dans l'histoire des Hébreux comme un moment de calme entre deux orages, entre la judicature du faible Héli et le règne de l'infidèle Saül; il reçoit l'héritage vermoulu d'un pontife sans force, et il n'a pas eu le temps d'en réparer les brèches qu'il doit déjà le transmettre à un roi sans obéissance, dont il ne peut prévenir les fautes; il accepte la conduite d'un peuple négligé par son prédécesseur, et dévoué d'avance à son successeur, et pourtant il se charge avec joie de la tâche qui lui est confiée, et se consacre à une œuvre dont il sait qu'il ne recueillera pas les fruits.

Samuel doit être placé auprès de Moïse, Jér. 15, 1. Psaum. 99, 6., et de David; ces trois hommes sont les astres les plus brillants du ciel historique des Israélites; les miracles et les exploits de Moïse, de même que les guerres de David et la majesté de son trône, entourent peut-être ces deux derniers d'une plus belle auréole, mais l'influence de Samuel et son activité, pour n'avoir été que d'une nature religieuse, normale, civile, n'en a pas moins été puissante en Israël. Moïse avait donné les préceptes de la loi, Samuel les fit pénétrer dans la vie du peuple. Moïse avait donné les formes, Samuel donna l'esprit, sans lequel la forme conduit à la superstition; David comprit l'un et l'autre, et fut à la fois législateur et prophète d'Israël, vrai roi théocratique et bien aimé de Dieu. C'est à Samuel que les Hébreux doivent d'avoir été constitués en nation, d'avoir été élevés au rang

de nation civilisée; car on ne saurait donner ce nom aux tribus telles qu'elles existaient avant lui sous les juges. Avec Samuel, le peuple commence à se reconnaître, à avoir la conscience de lui-même, et les tribus s'unissent pour ne former qu'un seul corps; l'isolement politique des diverses parties du pays disparaît. La loi divine, comme nous avons eu souvent l'occasion de le voir, n'avait pas encore pénétré les esprits; Samuel fait ce qu'il peut pour les nationaliser, si l'on peut s'exprimer ainsi, et ses efforts sont couronnés; des écoles de prophètes sont établies, et leurs élèves deviennent pour le corps social et ecclésiastique de la nation ce que sont pour le corps humain les nerfs qui conduisent les esprits vitaux. Pendant l'espace de sept siècles, il en sort une succession non interrompue de prophètes jusqu'à Malachie, et saint Pierre voit en Samuel le chef de ce divin ministère, Act. 3, 24.

Il commença sa carrière dans le temps de la plus grande décadence, et l'on ne peut savoir ce que le peuple serait devenu sans lui. Les Philistins étaient les maîtres de la plus grande partie du pays; les Hébreux, découragés, étaient dans un profond abaissement; le sort de Samson prouvait que la régénération d'Israël ne pouvait être opérée par un homme semblable aux autres juges, mais qu'on avait besoin d'un remède plus général, plus profond, plus intérieur, et que la restauration nationale devait être basée sur une réformation religieuse. C'est qu'aussi la religion même semblait ne plus se trouver nulle part en Israël. Le mal, comme une gangrène, avait envahi jusqu'au sanctuaire; la parole de l'Eternel était rare en ces jours-là, et il n'y avait point d'apparition, ni de vision; Héli sans doute reconnaissait encore la voix de Dieu, mais ses fils faisaient mépriser le culte du Seigneur, qui déjà ne consistait plus que dans le matériel de quelques cérémonies. La mort du pontife, la défaite des Israélites, la perte de l'arche, furent le comble du malheur, et c'est aussi dès ce moment que date la renaissance; l'activité de Samuel commence dès lors à se déployer et à s'accroître, tranquille mais profonde, lente mais toujours égale. Une seule victoire lui suffit pour humilier les Philistins pendant toute sa vie.

Ses voyages, ses visites dans toutes les parties du pays, les soins qu'il donnait avec tant de zèle au peuple qu'il voulait relever, amenèrent enfin Israël à un certain degré de prospérité nationale et de développement intellectuel et religieux; mais Samuel était âgé, ses fils ne suivaient pas ses voies, et l'on s'en servit comme prétexte pour demander un roi. Il est vrai que les craintes des Israélites n'étaient pas sans fondement; on pouvait prévoir qu'après la mort de Samuel les Philistins reprendraient courage, et que les tribus réunies par sa puissante autorité, se dissoudraient ou se désuniraient de nouveau lorsque les unes ou les autres auraient été attaquées par l'ennemi. Il était nécessaire de prendre des mesures pour éviter que tous les avantages obtenus par Samuel ne fussent pas perdus en peu peu de temps. Mais il ne fallait pas pour cela un roi « comme en ont les autres nations; » on n'avait qu'à s'attacher sincèrement à la constitution théocratique donnée par Moïse, dans laquelle la sagesse de son auteur avait assez eu égard à l'union des forces nationales et à leur facile concentration sans l'intervention de la royauté. L'organisation nationale, qui jusqu'alors avait été patriarcale, devait être remplacée par une organisation plus civilisée; mais celui qui s'était manifesté d'abord comme Père suprême, pouvait également, pour une nation plus avancée dans son développement, se manifester comme seul et vrai roi. Les Hébreux montrèrent donc dans cette occasion combien peu ils étaient pénétrés de l'esprit de la révélation divine; ils voulaient un roi en dépit de la volonté et de la miséricorde célestes, qui leur avaient donné un esprit directeur et organisateur, se manifestant dans le sanctuaire de son tabernacle. Samuel dut céder à leur obstination : Dieu leur donnait un roi dans sa colère, Osée 13, 11.

Maintenant que le vœu du peuple est exaucé; maintenant que, selon ses désirs, une royauté politique a remplacé la royauté théocratique, nous verrons si des jours

plus heureux se lèveront pour cette pauvre nation tourmentée depuis des siècles. Dieu continuera d'en être le vrai souverain, le pays sera toujours le royaume de l'Eternel, 1 Chr. 28, 5.; la révolution s'est faite avec la permission divine, et c'est le grand Samuel qui a sacré les deux premiers rois de la jeune monarchie. Celui qui se manifestait par les prophètes, les pontifes ou les juges, se manifestera toujours, mais par l'intermédiaire des rois; la théocratie subsistera toujours, mais sous une autre forme dont le peuple s'est promis des avantages merveilleux; l'histoire montrera si cette nouvelle forme sera favorable à la nation, si la prospérité sera plus grande, la piété plus sincère. Dieu est toujours le même, il ne s'est pas opposé au changement voulu par les Israélites; il a même promis de les bénir s'ils sont fidèles, il ne leur demande pas autre chose; de beaux jours peuvent commencer. Si l'histoire du royaume est moins glorieuse, moins heureuse que l'histoire ancienne d'Israël, ce n'est point parce que c'est un royaume, c'est parce que le cœur s'est corrompu, parce que Dieu a été oublié.

SATAN. II, p. 324. Noter encore les passages Zach. 3, 1., et surtout 1 Rois 22, 21. — Il est probable que Milton, dont le génie ne regardait pas de très près à l'exactitude historique (son sujet, d'ailleurs, ne le comportait pas), a puisé dans Apoc. 12, 4. sq., l'idée de Satan entraînant avec lui dans sa révolte la troisième partie du ciel. Peut-être aussi n'y a-t-il eu que simple réminiscence, car cette idée était naturelle et simple; Satan ne pouvait être ni égal, ni trop inférieur à Dieu. Egal, c'eût été le placer trop haut; trop inférieur, c'eût été rendre la lutte illusoire et nuire à l'intérêt de l'action.

(Le nom grec de l'ennemi du genre humain, διαβολος, de διαβαλλω, qu'on traduit ordinairement par adversaire, ne serait-il pas mieux rendu par le vieux mot français *traversier,* celui qui traverse? Il y aurait, pour cette traduction, l'analogie du *serpent traversant* de nos versions.

SAUTERELLES. Les passages Apoc. 9, 3-12. et Joel 2, 4., ont été cités à l'article Sauterelles comme ne se rapportant qu'à l'insecte proprement dit, mais il est bien évident, et tous les commentateurs sont d'accord sur ce point, qu'on doit les entendre d'une manière figurée. « Je pense, dit Newton (Pensées), que comme les chérubins, les sauterelles qui sortent de l'abîme sont des représentations symboliques d'un caractère de pouvoir dont certains agents vivants vont être revêtus. Ceux-ci paraissent avoir le même rapport à l'abîme que les chérubins au ciel. Les chérubins représentent le pouvoir qui est sous le contrôle suprême de Christ, et dont les serviteurs de Dieu et de Christ seront revêtus pour tout ce qui appartient à la vie, à la gloire, et à la bénédiction. Les sauterelles, semblables à des scorpions, et dont la forme est plus compliquée que celle des chérubins mêmes, sont sous la direction d'Apollyon leur chef, et elles représentent, à mon avis, le pouvoir dont ses serviteurs seront revêtus pour l'œuvre qui leur est assignée, de tourmenter d'un tourment infernal. » — Vivien va plus loin (Essai): « Evidemment nous avons ici l'emblème d'une armée qui envahit la Palestine sous la conduite du Destructeur. Nous trouvons dans Joël une prophétie tout à fait parallèle, et par conséquent bien propre à confirmer notre interprétation. Au chapitre 1, 2-7., le prophète prédit un jugement terrible qui doit tomber sur la nation juive; il l'annonce sous l'emblème des sauterelles, et il dit que cette *nation* a des dents comme des dents de lion, 1, 6. cf. Apocal. 9, 7. 8. Après avoir exhorté le peuple au jeûne et au deuil, il décrit ce jugement 2, 1-11. Qu'on lise attentivement cette description, et l'on ne pourra s'empêcher de remarquer l'analogie frappante qui existe entre la prophétie de Joël et la première trompette de malheur (la cinquième). Le texte même de cette prophétie suffit de plus pour prouver qu'elle n'a point encore été accomplie. Il suit de là que cette cinquième trompette, comme les quatre premières, ne concerne directement que la nation juive, conclusion qui se déduit naturellement de la transaction qui a précédé l'ouverture du septième sceau, et

de ce qui est dit ici de l'ordre donné aux sauterelles de ne nuire qu'aux hommes qui n'ont pas le sceau de Dieu sur le front. »

Ceux qui regardent la plus grande partie des prophéties apocalyptiques comme accomplies, voient dans les sauterelles de la cinquième trompette les Sarrasins du septième siècle, et si, à d'autres égards, on peut avoir des doutes légitimes quant à la valeur de leur système d'interprétation, il faut avouer que sur ce point, du moins, leurs raisons ne manquent pas de vraisemblance. Les sauterelles sont originaires de l'Arabie ; sur leur tête, est-il dit, sont des couronnes semblables à de l'or (les turbans jaunes des Sarrasins) ; à les voir il semble qu'on voie des chevaux (et ils courent comme des cavaliers), des visages comme des visages d'hommes, des cheveux comme des cheveux de femmes, des dents comme des dents de lions, des cuirasses comme des cuirasses de fer, et le bruit de leurs ailes est comme un bruit de chariots à plusieurs chevaux qui courent au combat ; leur puissance de nuire est dans leur queue, et Esaie nous dit : La queue, c'est le prophète qui enseigne le mensonge, 9, 14. Ces sauterelles ne feront de mal ni à l'herbe, ni à la verdure, ni aux arbres, mais aux hommes, et à ceux-là seulement qui n'ont point la marque de Dieu sur leurs fronts. Gibbon, et ce n'est pas une autorité suspecte, rapporte qu'Abubeker, successeur de Mahomet, donna à ses sectateurs cet ordre remarquable : « Ne faites aucun mal à l'herbe de la terre, ni aux arbres, au delà de ce qui est nécessaire ; et quand vous trouverez des hommes qui, comme simples chrétiens, adorent Dieu, laissez-les et ne leur faites aucune violence. Mais quant à ceux *qui ont la tête rasée,* qui se prosternent devant les saints et les idoles, ayez soin de leur fendre la tête, et ne les laissez vivre qu'à condition qu'ils se soumettent et qu'ils paient le tribut. » — Cette nuée de sauterelles couvrit et ravagea pendant un siècle et demi la chrétienté tout entière, soit en Orient, soit en Occident ; mais deux pays, ceux dans lesquels étaient cachées les vraies Eglises du moyen âge, les Albigeois et les Vaudois, furent presque exemptés de cette plaie, et si les Sarrasins, ayant franchi les Pyrénées, s'abattirent un moment sur le centre de la France, les Pauvres de Lyon sauvèrent le royaume par leurs prières et leur fidélité. Charles-Martel, suscité de Dieu, remporta sur les Sarrasins une victoire décisive sous les murs de Poitiers. Digby fait observer encore « qu'il ne fut pas permis à ces sauterelles de tuer les hommes, mais seulement de les tourmenter, » et qu'en effet, après avoir tourmenté pendant longtemps les états de la chrétienté qui étaient tombés dans l'apostasie, ils finirent par se retirer sans avoir pu, ni renverser l'empire romain, ni établir (comme les Turcs le firent plus tard) un empire mahométan sur les ruines d'un empire chrétien. La durée du pouvoir de ces sauterelles symboliques devait être de cinq mois prophétiques, c'est-à-dire de cent cinquante ans, et l'histoire nous apprend que cent cinquante ans après le commencement de la carrière de Mahomet (612), les Sarrasins, fatigués de la guerre et las d'errer depuis si longtemps, se tournèrent vers l'agriculture, et bâtirent sur les bords du Tigre, en 762, la ville de Bagdad, à laquelle ils donnèrent le nom de *Cité de la Paix*, en témoignage de leur nouvelle résolution. Quant au roi de ces sauterelles, Digby le voit naturellement dans Mahomet lui-même.

SCEAUX. L'explication suivante des sept sceaux apocalyptiques a de l'intérêt comme résumé des vues d'une école, l'école allégorique ou école des prophéties accomplies. Nous ignorons si son auteur, M. Guers, persiste dans ce point de vue qui, à bien des égards, nous paraît trop spirituel. La deuxième édition de son histoire de l'Eglise, qui est annoncée, nous dira ce qui en est. Dans tous les cas, l'auteur ferait bien de justifier par une introduction sur l'étude de la prophétie, un système qui a été bien des fois attaqué et qui n'a pas encore été solidement défendu.

Les sceaux apocalyptiques, dit-il, paraissent se rapporter à de grands jugements que Dieu déploie, dès les premiers siècles de l'Eglise, contre Rome idolâtre et persécutrice, et les autres ennemis de

sa parole et de son nom. Au milieu de ces jugements, l'Eglise a beaucoup à souffrir; mais les justes fléaux qui châtient le monde, servent à la purifier.

Le *premier sceau :* Jésus, vainqueur miséricordieux, étend partout sa domination spirituelle. Rome païenne voit ainsi se miner le ténébreux empire de l'idolâtrie. Bientôt elle recevra des échecs d'un autre genre.

Le *deuxième sceau :* le cheval rouge, emblème de l'effusion du sang. Jésus, non plus dans sa grâce, mais dans sa providence, frappe Rome persécutrice. — Insurrections, batailles sanglantes, massacres affreux, dévastations inouïes entre l'an 100 et l'an 138 de notre ère. Cinq-cent quatre-vingt mille Juifs sont exterminés par les gentils; un plus grand nombre de gentils le sont par les Juifs.

Le *troisième sceau :* le cheval noir, emblème de deuil et de calamité. La balance, signe de la rareté des vivres. On pèsera à chacun sa nourriture exactement, comme cela se fait dans une compagnie réduite à l'extrémité. Le denier était la journée de l'esclave, et le chénix, ce qu'il lui fallait, à lui seul, de pain pour un jour; à présent, qu'aura sa famille ? — Grande famine de 138 à 193.

Le *quatrième sceau :* le cheval fauve porte la mort, suivie de l'enfer ou sépulcre (hadès). — De 193 à 270, l'empire a plus de vingt chefs qui, pour la plupart, le gouvernent avec une tyrannie révoltante. En outre, plus de trente usurpateurs périssent dans le même intervalle avec des multitudes de leurs partisans. La guerre est suivie de la famine et la famine de la mortalité, qui règne pendant quinze ans avec une fureur presque sans exemple. Les bêtes sauvages désolent les terres, les hommes se battent avec des lions, des loups et des tigres.

Le *cinquième sceau :* grande persécution dioclétienne. Le sang des âmes sous l'autel crie vengeance : « Jusques à quand, Seigneur, supporteras-tu ces crimes ? jusques à quand tarderas-tu de venger le sang de tes élus, coulant à flots dans tout l'empire ? »

Encore un peu de temps, le *sixième sceau* sera brisé, Rome idolâtre tombera.

Enfin, le *septième sceau,* renfermant les sept trompettes et les sept fioles, ou sept plaies, comprend tous les fléaux qui doivent châtier le monde et toutes les épreuves paternelles qui doivent épurer l'Eglise, depuis la chute de Rome idolâtre jusqu'à la grande délivrance des élus, c'est-à-dire jusqu'au millénium.

SÉHIR. Le mot *dshebal* ou *djebel,* noté dans cet article ainsi que dans plusieurs autres, signifie en arabe montagne, et entre dans la composition d'un grand nombre de noms propres, même en Europe où il est resté comme un souvenir du passage des Sarrasins; *Gibr*-al-tar n'est autre chose que Djebel-al-Tharik, montagne de Tharik; de même Gibraléon en Espagne, etc. L'Etna porte aussi le nom de Gibel.

SÉNEVÉ. *v.* Moutarde, et dans cet article, Sinapi, *lisez* : Sinapis.

SEPHÉLAH. Ce mot est traduit par *plat pays,* 1 Macc. 12, 38., et non présenté comme nom propre, ainsi qu'il a été dit par erreur.

SHEIKH. C'est ainsi que doit être traduit, d'après Schrœder, l'hébreu alouph, Gen. 36, 15. sq. que nos versions ont rendu par le mot si ridicule de *duc,* q. v. Le mot chef serait, dans notre langue, celui qui rendrait le mieux l'idée exprimée par le terme hébreu. Aleph est la première lettre, la tête, le chef de l'alphabet; alouph, non point comme simple assonance, mais comme dérivé, renferme la même idée. D'autres (Court de Gébelin, par exemple), ont été chercher leurs analogies plus loin; du mot arabe *alaph,* s'accoutumer, on a fait dériver *éleph,* bœuf, bétail apprivoisé, puis le taureau par excellence, le chef du troupeau. Mais c'est trop recherché. — Outre le passage cité plus haut, alouph est employé dans le sens de chef, en parlant des Edomites, Ex. 15, 15., où nos versions l'ont rendu par princes, 1 Chr. 1, 51. sq., où nous retrouvons le titre de ducs ; rarement il se dit des chefs des familles israélites; *v.* cependant Zach. 9, 7. 12, 5. 6., où nos versions l'ont rendu une fois par chef et deux fois par conducteurs. (Il y a ainsi quatre mots français pour la traduction de ce seul mot hébreu). L'idée de filia-

tion est d'ailleurs toujours censée unir le chef de la tribu avec ses administrés; c'est l'aïeul, ce n'est point un conquérant.

SONNETTES *des chevaux*. Quand il est dit, Zach. 14, « En ce temps-là, il sera écrit sur les sonnettes des chevaux : *Sainteté à l'Eternel* », cela signifie que, dans le monde à venir, toutes choses, jusqu'aux plus modestes, seront consacrées à Dieu. (Guers.)

STOICIENS. Cette secte que l'Evangile rencontra de bonne heure sur son chemin, et contre laquelle Paul fut appelé à lutter à Athènes, Act. 17, 18. cf. v. 22-31., représentait la propre justice, et correspondait ainsi aux pharisiens d'entre les Juifs, comme les épicuriens (ibid.) répondaient aux sadducéens par le sensualisme et le matérialisme de leurs doctrines. La philosophie avait alors rempli le cercle de la pensée humaine livrée à elle-même, et tout ce qu'elle a enseigné depuis ne sont que les mêmes idées sous d'autres formules avec des lambeaux de vérité arrachés au christianisme (Gerlach); elle oscille sans cesse, et ne connaît que deux pôles extrêmes. La vérité ne peut être saisie que par l'esprit de vérité.

Zénon fut le fondateur de cette secte. Né en Chypre vers 340 ans av. C. (la même année qu'Epicure, d'autres disent en 362), il se retira du commerce après y avoir éprouvé des pertes considérables. A Athènes, il se mit en relation avec le cynique Cratès, le mégarique Stilpon, et d'autres philosophes, et ne tarda pas à se vouer lui-même à la philosophie. Il s'établit dans un local nommé Στόα ποικίλη; c'est de là que son école fut nommée le *Portique*, et ses partisans *stoïciens*. Il réunit autour de lui un grand nombre de disciples, et captiva même le roi de Macédoine, Antigone Gonatas, qui l'honora toujours d'une estime particulière. Son but était de rendre à l'homme sa vigueur première qui tendait à s'énerver par le luxe et la mollesse. Il parvint à un âge très avancé, et ayant fait une chute, il pensa que la terre le rappelait, et il donna l'exemple du suicide. Il était matérialiste. La nature, qui dicte à l'homme ses devoirs, était pour lui un enchaînement de lois immuables qui régissent l'homme invariablement; le fatalisme en devait découler, et, comme Zénon maintenait le fait de la volonté individuelle, il ne pouvait se tirer de cette contradiction entre ses dogmes que par un sophisme. Sa logique était trop subtile ; Sénèque, qui était lui-même stoïcien, blâmait leur genre de dialectique, et l'a parodiée dans le raisonnement bien connu : *Mus est animal, sed mus etiam syllaba, igitur animal est syllaba.* La théologie de Zénon était le panthéisme, sans que peut-être il s'en rendît bien compte à lui-même. En morale, et c'était la partie principale de sa philosophie, Zénon voulait que la vertu (*sequi naturam*) fût le seul mobile de la conduite de l'homme. Il n'admet d'autre bien que la vertu, d'autre mal que le vice, et trace du vrai sage un tableau idéal qui le place bien au-dessus de l'humanité; il condamne toutes les passions comme autant de faiblesses et de maladies de l'âme, et donne ainsi à sa morale quelque chose de paradoxal et de farouche.

M. Vinet, dans ses Essais de Philosophie, p. 30 et suiv., tout en reconnaissant qu'on peut « s'humilier devant le stoïcisme, et l'admirer, mais avec effroi, avec compassion », le juge et le condamne en ces termes : « Le stoïcisme, c'est l'homme qui, pour avoir un Dieu, se fait dieu lui-même. Le stoïcien, à la vérité, parle quelquefois des dieux, mais dans un sens sur lequel il ne faut pas se tromper. Ils sont un autre nom de son idéal, non la règle ni la raison première de sa volonté. Le stoïcien a conçu la vertu sous la notion de la force, non sous celle de l'obéissance. Elle ne se présente pas à lui sous l'aspect du devoir, mais sous celui de la dignité, soit personnelle, soit collective. Sans doute que dans le lointain, le sentiment obscur du devoir se décèle comme la source de cette notion de la vertu; mais le stoïcien se cache à lui-même cette origine ; et si, dans cette religion de l'orgueil, le mot devoir se prononce encore, c'est d'un devoir envers soi-même qu'il est question, et le respect envers soi-même est le motif et la substance de tout bien. Il y a dans cette religion les appa-

rences d'une hostilité permanente, d'une guerre à mort contre la volonté, mais seulement les apparences ; car s'obéir à soi-même ce n'est pas obéir, et des devoirs dont on est le premier et le dernier terme, ne sont pas des devoirs. Encore ici, la volonté propre est déifiée ; on l'exalte, à la vérité, on l'élève en quelque manière au-dessus d'elle-même, afin de pouvoir plus convenablement l'adorer; on la rend presque inaccessible, afin de pouvoir se figurer, dans la volonté, quelque chose d'autre et de plus grand que la volonté; mais tous ces artifices involontaires sont inutiles ; et voici ce qui arrive : ou l'on rabaisse enfin jusqu'à soi la règle afin de pouvoir y atteindre ; ou bien on la maintient à sa première hauteur, et l'orgueil, sévèrement averti de son impuissance, devient du désespoir. On s'avoue que Dieu n'aurait pas mis la règle si haut qu'on l'a mise ; que Dieu qui a fait la nature, n'aurait pas tué la nature : il n'en avait pas besoin ; le sacrifice implicite de la volonté est tout ce qu'il aurait demandé ; dès lors plus de tension, plus d'efforts démesurés ; une disposition tranquille et sereine, fondée sur la confiance en Dieu et sur la promesse de son secours ; et, dans les grandes occasions, la certitude que la force viendra, l'humble appel au donateur de cette force, l'amour, dont le ressort n'a point de limites connues, l'amour qui transforme toutes choses, jusqu'à se faire de la souffrance un aliment exquis, l'amour enfin, qui veut un objet hors de l'âme, et qui, par conséquent, est étranger au principe d'action du stoïcien, dont la vertu n'est qu'un mouvement de rotation sur son axe. Quelle que soit la valeur rationnelle et morale du stoïcisme, il a ses hommes, et, dans chacun d'eux, son domaine et son temps. Il est moins un système et une foi que le tempérament de quelques âmes fortes ; et dans ces âmes, il ne s'applique pas à tout, comme fait l'amour ; il ne cultive qu'une portion du champ de l'âme ; il est ordinairement obligé de se faire dur pour être fort ; et surtout, viennent des moments inattendus, il apprend enfin à se mesurer ; après avoir brisé des rochers, il se brise contre un grain de sable ; il n'avait pas recouvert uniformément et également l'âme entière ; sa cuirasse d'airain, son æs triplex, fait toujours défaut quelque part ; il se donne de terribles démentis ; il ne plie pas peut-être, mais il rompt ; il ne se courbe jamais, mais il tombe, et ses chutes sont d'autant plus éclatantes qu'il tombe de plus haut ; car le stoïcisme est la forme la plus spirituelle de l'orgueil : et l'orgueil, dit l'éternelle sagesse, marche devant l'écrasement. »

SULAMITHE. Selon quelques-uns, nom propre ; selon d'autres, désignation du lieu d'origine de la bien-aimée que Salomon célèbre dans son Cantique, 5, 13. ; l'article favorise davantage cette dernière opinion. Sunem, q. v., portait aussi le nom de *Sulem*. (La citation des Sermons de Krummacher est mal placée, II, p. 374 ; elle doit l'être plus bas ; ces Sermons ont pour objet l'épouse du Cantique.)

TRIBUS. Les douze tribus d'Israël doivent être un jour rétablies de Dieu dans le pays qui fut promis à leur père Abraham. Cette doctrine a été professée de tout temps dans l'Eglise chrétienne ; elle fut celle de tous les Pères, soit grecs, soit latins. Elle est de la plus haute importance pour l'Eglise des gentils, comme pour celle des Juifs ; car elle se lie d'une manière intime et nécessaire à toutes les espérances des enfants de Dieu sur le règne de Jésus-Christ, sur la résurrection des saints, sur l'avénement du Sauveur ; en un mot, elle se rattache à toutes les gloires futures du peuple de Dieu. S'il fallait en venir à des témoignages pour la justifier, nous aurions bientôt cité : dans l'Ancien Testament, le 30e chapitre du Deutéronome, le 11e, le 43e et 49e d'Esaïe ; le 23e, le 31e, le 33e de Jérémie ; le 1er et le 3e d'Osée ; le 12e de Daniel ; les déclarations d'Esaïe dans son 28e chapitre et dans les onze suivants ; et dans le Nouveau Testament, le 23e de Matthieu, le 1er des Actes, le 11e des Romains. Cependant toute la force de l'argument qu'on tire de ces nombreux passages en faveur d'un retour, encore à venir, des Israélites au pays de leurs pères, est dans le double fait que voici : « Les dix tribus d'Israël ne furent jamais

rétablies, et elles existent encore quelque part. »

Il faut donc établir : 1° Que le retour des Juifs à Jérusalem, après les soixante-dix ans de captivité à Babylone, ne les a point concernées ; et 2° qu'elles vivent encore en quelque contrée du globe sous des conditions telles qu'on puisse y reconnaître un jour leur identité nationale.

Le fait de la restauration future de *toute la maison d'Israël* (y compris Ephraïm, aussi bien que Juda), est attesté par les prophéties les plus claires (*v.* plus particulièrement Jér. 3, 18. 23. Ez. 39, 25. 40. Os. 1, 14.). Et ce qui prouve incontestablement que cette prédiction n'eut point son accomplissement alors que les Juifs des deux tribus revinrent de Babylone, c'est 1° que le prophète Zacharie, qui n'écrivit qu'après ce retour des Juifs à Jérusalem, prédit lui-même une restauration de la maison de *Joseph* (père d'Ephraïm) avec celle de *Juda* (chap. 10).

2° C'est qu'Ezéchiel a soin de mentionner ce petit nombre d'Israélites des dix tribus, qui se joignirent aux Juifs revenant de Babylone, et de nous dire qu'il s'agira de bien autre chose dans la restauration dernière. Il prend un bâton, et il écrit dessus : « Pour *Juda,* et pour les enfants d'Israël, *ses compagnons.* » Voilà pour le premier. Mais il reçoit l'ordre aussi d'en prendre un autre, et d'écrire dessus : Pour *Joseph* le bâton d'Ephraïm, et pour *toute la maison d'Israël,* ses compagnons. » Voilà donc les deux nations qui, dans l'avenir, doivent ne former qu'un seul et même peuple ; c'est, d'un côté, Juda, avec le petit nombre des Ephraïmites qui se joignirent à lui ; c'est, de l'autre, Ephraïm, avec tout le reste des dix tribus. — « Ils ne seront plus deux nations : ils ne se souilleront plus par leurs infamies; je les retirerai de toutes les demeures dans lesquels ils ont péché » (v. 22), dit l'Eternel. Ez. 37, 16.

3° Enfin, c'est que les Israélites rétablis n'auront alors qu'un seul et même roi de la maison de David (Ez. 37, 22. 24. Jér. 30, 3. 9. Ez. 34, Os. 3, 4. 5. Zach. 12, 10.). Ce fait n'a jamais eu lieu depuis le temps de Cyrus jusqu'à celui de Titus : il est donc encore à venir.

Mais, si les dix tribus doivent être rétablies dans les derniers temps, et si leur identité nationale doit être alors reconnue, où sont-elles aujourd'hui ? Voilà la grande question.

Nous croyons que le livre de Grant vient y donner une réponse satisfaisante, et c'est une des principales considérations qui nous ont inspiré le désir de le faire connaître aux Eglises de notre langue.

Jérôme (qui mourut vers l'an 420) disait les dix tribus encore établies de son temps aux régions où le roi d'Assyrie les avait transportées.

Nous apprenons aussi par divers témoignages qu'elles y étaient nombreuses encore au moyen âge, au onzième siècle, au douzième et même au quatorzième.

Où sont-elles aujourd'hui ?

On avait répondu jusqu'ici par des conjectures de deux espèces. Les premières désignaient, comme originairement descendues des dix tribus, des nations ou des races d'hommes qui ne s'en doutaient plus, les Américains, les Welches ou Bretons, et les Irlandais ; les autres alléguaient des peuples dont certaines traditions, et peut-être des tables généalogiques, *paraissent attester une origine* éphraïmite, les Juifs blancs de Cochin, les Afghans surtout. (*v.* sir H. Jones, Asiatic Researches, vol. I, p. 336).

D'autres contrées, telles que le Cachemire et l'intérieur de l'Afrique, avaient été désignées comme le séjour actuel des dix tribus ; mais nous avons l'espérance que les découvertes de Grant vont enfin *jeter un grand jour sur cette intéressante* question.

Cependant, il importe encore de faire observer que l'obscurité répandue depuis plusieurs siècles sur l'existence de ce peuple prophétique ne devait nullement ébranler notre foi sur l'accomplissement littéral des prédictions qui le concernent. Il fallait plutôt y voir, au contraire, une confirmation de leur vérité. Les Ecritures elles-mêmes nous parlent de la nuit où seront cachées ces populations miraculeuses jusqu'au jour de leur restauration. C'est une observation de M. Brooks, dans ses « Eléments d'interprétation prophé-

tique » (p. 267-277), (*v.* dans Esaïe, chap. 11, qu'il a soin de distinguer les *rejetés* d'Israël d'avec les *dispersés* de Juda. *v.* Es. 49, 21. 22. 16, 3. 4. *v.* enfin les observations de M. Keith sur Daniel, 11, 41).

Le livre du docteur Grant (les Nestoriens, ou les Tribus perdues), à la préface duquel nous avons emprunté les lignes qui précèdent, établit l'identité des dix Tribus et des Nestoriens par des preuves plutôt morales et traditionnelles, que positives et écrites. Cependant, elles ne manquent pas d'une certaine force, surtout si l'on réfléchit que chez ces pauvres Nestoriens l'instruction est nulle; que, par conséquent, des documents écrits ne sauraient avoir pour eux une grande valeur, et si l'on se rappelle ensuite qu'ils sont d'autant moins intéressés à revendiquer une communauté d'origine avec les Juifs, qu'ils ne sont pas, en général, en très bons termes les uns avec les autres. Les Juifs qui sont au milieu d'eux ne nient point le fait de leur parenté avec les Nestoriens; mais ils sont profondément humiliés de voir une pareille apostasie au sein de leur nation, et ils évitent, le plus qu'ils peuvent, d'avoir à se prononcer sur ce point.

Voici comment Grant (p. 102 et suiv.) établit l'identité, depuis longtemps soupçonnée, de ces deux peuples si distincts maintenant :

1° Je remarque d'abord, dit-il, que cette tradition est généralement répandue et reçue parmi les Nestoriens de l'Assyrie et de la Médie. Ils en parlent volontiers en tout lieu et en toute occasion. Smith et Dwhigt, dans leur courte visite aux Nestoriens, furent frappés de les entendre affirmer qu'ils étaient les descendants des dix tribus. Ils reconnaissent ce fait dans leurs conversations entre eux, aussi bien que vis-à-vis des étrangers. Un de leurs prêtres reprochait à son peuple les fautes et la responsabilité qui se trouvaient accumulées sur eux à cause de leur étroite relation avec ceux « à qui appartiennent l'alliance et les promesses, » et son langage était celui de la réprimande, bien plus que celui de la flatterie. Souvent j'ai entendu leurs ecclésiastiques faire la remarque qu'ils étaient un peuple de col roide, comme leurs pères de l'Ancien Testament. Ces allusions accidentelles à leurs ancêtres hébreux, prouvent d'une manière victorieuse que leur tradition est généralement reçue comme une vérité. Quoique cela tourne à leur confusion, pas un d'entre eux ne nie qu'il ne soit enfant d'Israël. Le savant et l'ignorant, le jeune homme et le vieillard, tous reconnaissent cette relation.

2° La haine qui existe entre les Nestoriens et les Juifs écarte toute idée d'une tradition fabriquée. Quel motif pourrait les conduire à vouloir s'affilier à leurs plus implacables ennemis? Est-il croyable qu'une tradition, dénuée de fondement, et prétendant les lier à un peuple avec lequel ils ne veulent pas même manger, eût été universellement adoptée parmi les diverses tribus des Nestoriens? Par qui, et à quelle époque de leur histoire, leur aurait-elle été imposée? Comment aucune réclamation ne se serait-elle élevée au milieu d'une nation si nombreuse? Là, comme partout ailleurs, les Juifs sont les plus méprisés et les plus persécutés de tous les peuples : la haine est donc attachée à tout ce qui s'allie à eux. Par crainte de cette haine, j'ai vu des Nestoriens hésiter à répondre quand on les interrogeait sur leurs ancêtres, et cependant ils finissaient tous par convenir de leur origine juive.

3° Leur ignorance des prophéties ne permet pas non plus de supposer que cette tradition ait pris sa source chez les conducteurs religieux, en vue des grandes bénédictions temporelles promises aux Juifs. Ils n'ont aucune idée de benédictions de ce genre pour les Israélites en particulier; ils croient au triomphe final du christianisme dans le monde, mais ne réclament pour eux-mêmes aucune prééminence sur les autres chrétiens. Ils lisent peu les prophètes, et les comprennent encore moins; leur interprétation des écrits prophétiques est, en général, mystique et confuse.

4° La situation écartée du grand corps de l'Eglise nestorienne s'oppose presque entièrement à ce que l'idée de leur origine juive leur ait pu être suggérée par les nations voisines. Ils habitent princi-

palement des montagnes presque inaccessibles, dans lesquelles ils sont tenus à l'abri de toute influence du dehors. Les étrangers n'ont que bien rarement pénétré jusqu'à eux, et je ne connais aucun peuple qui entretienne aussi peu de rapports avec ceux qui l'entourent; bien plus, si leurs voisins les avaient assimilés aux Juifs, n'auraient-ils pas repoussé jusqu'à la pensée d'une semblable connexion? Est-il croyable qu'ils l'eussent reçue comme base d'une tradition générale? et, quand il serait probable qu'une pareille falsification se fût introduite en quelque localité, comment aurait-on pu induire la nation tout entière à admettre une imposture contre laquelle se révoltaient tous leurs sentiments naturels?

Plus loin, au chapitre 12, page 110 et suiv., M. Grant s'attache à prouver que les lieux habités aujourd'hui par les Nestoriens, sont précisément ceux dans lesquels les dix tribus furent transportées, et c'est une chose assez remarquable que, quoique emmenées captives par différents conquérants, et à quatre-vingt-dix ans d'intervalle, toutes les tribus furent établies dans la même contrée; rien ne prouve ou ne fait même supposer qu'elles aient été déplacées ; au cinquième siècle, dans tous les cas, elles habitaient encore la terre de la captivité.

TYPE. Ce mot grec, τύπος, dérivé du verbe τύπτω qui signifie frapper, est employé dans divers sens par les auteurs du Nouveau Testament. Il désigne :

1° L'effigie, l'empreinte, l'impression que fait une chose dure sur une autre qui l'est moins, par exemple l'empreinte d'un cachet sur la cire ; Jean 20, 25., les marques des clous sur les pieds et sur les mains du Sauveur.

2° Toute ressemblance entre deux objets, modèle, image, simulacre, plan, Phil. 3, 17. 1 Thess. 1, 7. 1 Cor. 10, 11. Act. 7, 43., contenu exact (d'une lettre), Act. 23, 25.

3° Un modèle à suivre, un exemple dont nous devons tirer des leçons, 2 Thess. 3, 9. Tite 2, 7. etc.

4° Ce mot désigne encore dans l'Ecriture certaines choses qui appartenaient à l'économie de l'Ancien Testament, lesquelles en figuraient d'autres qui devaient se réaliser dans le Nouveau. C'est en ce sens qu'il est dit, par exemple, qu'Adam était le type de celui qui devait venir, savoir de Jésus-Christ, Rom. 5, 14. (Les mots ombre et figure, σκιὰ, ὑπόδειγμα, sont quelquefois synonymes du mot type, Col. 2, 17. Hébr. 10, 1., et l'accomplissement du type, sa réalisation, est appelée antitype, ou corps, τὸ ἀντίτυπον, σῶμα.)

C'est ce dernier sens que la théologie dogmatique donne le plus habituellement au mot type, et ce sens étant convenu, il reste encore à s'accorder sur ce qu'il signifie ; car, bien que l'on soit d'accord d'une manière générale, on ne l'est plus quand on en vient aux détails. La doctrine, la théorie, et à certaines époques la manie des types a pris des développements si considérables, qu'on a fini par tomber, d'un côté dans les jeux d'esprit, de l'autre dans la négation même des types, et dans leur rejet absolu.

Il est extrêmement difficile, si même c'est possible, de donner une définition exacte des types, de manière à les distinguer nettement des symboles, des allégories, et même des rapports accidentels. Où commencer? où s'arrêter? Quel sera le juste-milieu entre ceux qui, avec quelques théologiens modernes, ne voient de types que dans les sacrifices, l'agneau pascal, et la grande fête des expiations, et ceux qui prétendent, avec Philon, que laver le ventre de la victime signifiait se nettoyer de toute souillure, que laver les pieds des victimes c'était se détacher de la terre et tendre vers les cieux, et avec Augustin, que le serpent d'airain a été fait, non de pierre ou de bois, mais de métal travaillé au feu, parce que Jésus-Christ n'a pas été, comme les autres hommes, le fruit d'une union conjugale, mais a dû la naissance au feu du Saint-Esprit. Les définitions les plus simples, comme les plus compliquées, laissent à l'arbitraire une marge considérable.

On peut se borner à dire avec M. Guers que : « nul type ne doit être reçu que sur l'autorité de la parole de Dieu ; tout symbole qu'elle ne sanctionne pas doit être rejeté ; tout symbole qu'elle admet doit être reçu avec une entière soumis-

sion de foi; ainsi, par exemple, celui du tabernacle. »

On peut avec G. des Bergeries, réduire à quatre les marques d'un véritable type. La *première,* si l'Ecriture prononce quelque part que telle chose charnelle est le type, le signe ou l'ombre d'une chose spirituelle. La *seconde,* si le nom ou la description d'une chose décrite, prédite ou instituée sous l'Ancien Testament, est appropriée à une chose spirituelle sous le Nouveau. La *troisième,* si l'on ne peut apercevoir aucune raison pour laquelle une chose est instituée, si ce n'est en ayant recours à quelque mystère de type. La *quatrième,* si la chose instituée dans le Vieux Testament a une belle et naturelle analogie avec une autre chose spirituelle qui appartienne à l'Evangile. »

Malgré la forme, tout cela est singulièment vague.

On peut encore dire avec le ministre Reymond, éditeur du livre de Bergeries: « Sans être de ceux qui voient des types partout, qui poussent la manie des types jusqu'à la licence, nous pensons cependant que nous pouvons et devons chercher un sens mystique et figuratif dans bien des faits, dans bien des récits et dans maintes circonstances où nous ne soupçonnons pas de sens caché. Qui aurait vu et trouvé, avant l'apôtre Paul, une institution typique dans la défense d'emmuseler le bœuf qui foule le grain? Il en est de même de l'allégorie qu'il tire d'Agar et de Sara: le plus spirituel des chrétiens n'aurait osé voir dans ces deux femmes l'alliance des œuvres, et l'alliance de grâce. Nous ne nous serions pas avisés davantage de chercher des types dans ce qui arriva aux enfants d'Israël au désert, et cependant le même apôtre nous apprend que « ces choses leur arrivaient en figures, et qu'elles sont écrites pour notre instruction (1 Cor. 10,).» Les types de Jonas, de Jérusalem et de son temple, ne se seraient pas d'abord présentés à notre esprit, et cependant le Nouveau Testament ne laisse pas la moindre incertitude à cet égard. »

Toutes ces assertions, car on ne saurait les appeler autrement, ne font pas avancer la question, et ces définitions ne définissent rien.

On peut, comme on le fait habituellement, distinguer les types en personnels, sacramentels, rituels, lévitiques, dogmatiques, locaux, etc., ou bien admettre avec Bickersteth des personnes typiques (Adam, Melchisédec), des choses typiques (l'arche de Noé, la manne), des institutions (la circoncision), des lieux (les villes de refuge), des instruments (le chandelier d'or), des offrandes et sacrifices (presque tous), des époques (la pâque, la pentecôte), et enfin des purifications typiques (la purification de la lèpre); l'admission ou le rejet de tous ces types dépendra évidemment de la définition même qu'on donnera du mot pour commencer. Car tout est là.

Ce sont les Pères de l'Eglise qui, les premiers, et par une fausse spiritualité dont ils ont donné d'autres preuves encore, ont ouvert cette abondante carrière de types; c'était dans leur caractère et dans la nature de leur foi. Leur maxime était que « les paroles des livres saints signifient tout ce qu'elles peuvent signifier, » et Augustin ne s'est pas rappelé cette autre maxime si sage, qu'il avait lui-même formulée : « En pressant le raisin, on obtient du vin, mais en le pressant trop, on obtient une piquette amère. « Ils ont voulu aller au-delà de ce qu'avaient fait les apôtres, et pour les imiter et perfectionner leur ouvrage, ils ont cherché et trouvé partout des sens typiques et allégoriques.

Ainsi le pressoir où Gédéon battait son blé, le blé qu'il battait, l'ange qui lui apparaît, l'arbre sous lequel se fit cette apparition, tout enfin, dans l'Ancien Testament, est devenu pour eux des types. Justin et Clément d'Alexandrie ont frayé cette voie dans laquelle se sont jetés plus ou moins Chrysostome, Bernard, Ambroise, Grégoire, Jérôme même, et pardessus tous Augustin et Origène. « Le fils de Dieu, dit Augustin, est appelé la vigne, car c'est lui qui était figuré par la grappe de raisin que les deux espions rapportèrent de Canaan, suspendue à un bâton, pour marquer le Sauveur suspendu à la croix. Les deux hommes qui

portaient la grappe représentaient les Juifs et les païens ; celui qui allait le premier tournant le dos au raisin, est l'emblème des Juifs qui ont précédé Jésus-Christ, et lui ont tourné le dos et non le visage, comme Dieu s'en plaint, Jér. 2, 27.; les païens, au contraire, qui ont embrassé le christianisme, sont figurés par celui qui marchait le second en regardant la grappe. » Il serait aisé de citer un grand nombre d'exemples de ce genre, les écrits de ce père en fourmillent. Pour Origène, se fondant sur ce que le culte lévitique était une figure du christianisme, il a voulu voir des types jusque dans les moindres ustensiles employés au service du temple.

Après les Pères sont venus les scholastiques qui, appliquant cette méthode aux sentences de Moïse et des prophètes, ont ainsi tâché de justifier des cérémonies et des dogmes qui n'avaient point de fondement dans la Bible ; c'est ainsi qu'ils ont fondé le pouvoir temporel et spirituel du pape sur les deux épées que Pierre présente au Sauveur : les sandales et souliers que l'on voit aux pieds des prélats chantant la messe, n'y sont que parce qu'il est écrit au Ps. 60 : « Je jetterai mes souliers contre Edom » ; leurs gants viennent de ce qu'il est écrit : « Que votre main droite ne sache pas ce que fait votre main gauche » (Matth. 6, 3.); et ces gants sont de peau, et non pas de soie ou de filoselle, parce que Jacob avait les mains couvertes de peaux quand il surprit la bénédiction d'Isaac (Innocent III, liv. I des Myst., chap. 41 et 57., *v.* Puaux, Anat. du Papisme, p. 265.)

De pareilles aberrations font naturellement réfléchir. On aurait tort sans doute de conclure de l'abus contre l'usage, mais on est conduit à examiner les titres mêmes de l'usage, et la question se pose encore ici : que faut-il entendre par un type ?

Lorsque nous examinons nos saints livres, nous trouvons un assez grand nombre de comparaisons que Jésus-Christ et les apôtres ont établies entre certains objets des deux alliances, qui paraissent renfermer des figures de Christ et de ses bienfaits. C'est ainsi que par rapport à la personne de Jésus-Christ, on voit expliqués typiquement : Jonas (Matth. 12, 39.), — le serpent d'airain (Jean 3, 14.), Adam Rom. 5, 14.), Melchisédec (Hébr. 7,) auquel plusieurs veulent qu'on ajoute Salomon (Matth. 12, 42. Hébr. 1, 8. 9.), — David (Rom. 1, 4. Hébr. 1, 5.), ainsi que les rois, les sacrificateurs et les prophètes. Par rapport aux bienfaits du Messie, on trouve l'agneau pascal (1 Cor. 5, 7. Jean 19, 36.), — tout l'appareil des sacrifices, et, en particulier, la fête des Expiations (Hébr. 9, et 10,), — l'arche de Noé (1 Pier. 3, 20.), — la terre de Canaan (Hébr. 4,), — Sara et Agar (Gal. 4, 22.), — Jacob et Esaü (Rom. 9, 10.), — l'union d'Adam et d'Eve (Eph. 5, 31.).

Tous ces objets sont liés avec leurs analogues par des rapports plus ou moins étroits. Les uns, tels que l'agneau pascal, la fête des Expiations, nous offrent des analogies si belles et si frappantes avec la doctrine chrétienne, leur qualité typique rend si bien raison de leur institution, que nous ne pouvons nous empêcher d'y voir l'empreinte de l'intervention divine, et qu'il ne nous paraîtrait point étrange qu'on classât ces objets parmi les types, fussent-ils dépourvus de tout témoignage biblique. Les autres, au contraire, malgré ces témoignages, n'inspirent que des doutes sur leur nature emblématique. Ils offrent, avec les objets chrétiens, des ressemblances tellement accidentelles, qu'ils donnent naissance à une forte objection, non-seulement contre leur qualité de types, mais encore contre celle des objets de la première classe, par la difficulté apparente de poser entre eux une ligne de démarcation.

Si l'on savait mieux distinguer entre types et comparaisons, on limiterait rapidement le nombre des premiers, et l'on serait plus libre de donner, en bonne conscience, carrière à son imagination pour ce qui concerne les autres. Le Nouveau Testament lui-même, qu'on invoque, serait interprété d'une manière plus judicieuse et plus simple, et l'on ne se heurterait plus contre certaines comparaisons que les plus intrépides défenseurs des types reconnaissent qu'ils n'auraient eux-mêmes pas eu le courage de considérer

comme tels ; ainsi Gal. 4, *v.* plus haut.

La Bible ne donne pas des directions très précises sur le sujet des types, qui est bien loin de jouer chez elle le même rôle que dans quelques-uns des ouvrages de notre littérature religieuse, ancienne et moderne. L'Ancien Testament garde sur ce point un silence complet (sauf peut-être Deut. 10, 16. Jér. 4, 4., qui donnent un sens figuré à la circoncision, et Ps. 110, où le sacerdoce de Jésus-Christ est comparé avec celui de Melchisédec). Quant au Nouveau Testament, il renferme quelques passages peu nombreux qu'on a l'habitude d'invoquer, et qui méritent d'être examinés sous ce point de vue.

Le passage classique, fondamental, est 1 Cor. 10, 6.: « Ces choses ont été des exemples (*grec,* types) pour nous. » Il s'agit des Corinthiens, dont la vie n'était pas en harmonie avec la doctrine chrétienne, et qui pensaient qu'après avoir reçu le baptême et la sainte cène, ils étaient enfants de Dieu, indépendamment de la réalité de leur foi. Saint Paul leur rappelle des faits analogues de l'Ancien Testament, la traversée de la mer Rouge, le séjour sous la nuée, la manne du désert, l'eau du rocher, et il conclut : « Malgré ces grâces signalées, nos pères n'en ont pas moins péri à cause de leurs péchés... Ces choses sont pour nous des exemples (types), afin que nous ne nous abandonnions pas à nos mauvais désirs, comme ils firent. » L'idée d'exemple domine évidemment : les types regardent l'avenir et l'annoncent. Paul, ici du moins, ne considère pas les faits sous ce rapport; il voit dans le passé des souvenirs qui doivent être utilisés dans le présent. Le mot type importe peu.

Col. 2, 17. La loi est appelée par l'apôtre l'ombre, la figure des choses à venir. De même encore Hébr. 10, 1. (σκία τῶν μελλοντων). Mais la simple lecture de ces deux passages prouve que, si l'idée de ressemblance entre pour quelque chose dans la pensée de l'apôtre, cependant c'est l'idée d'infériorité surtout à laquelle il s'attache. La circoncision, la distinction des mets, différents jours de fêtes institués par Moïse, sont les faibles et pauvres rudiments de Gal. 4, 9., une ombre en comparaison du corps, de la réalité qui est Christ, cf. encore Tit. 3, 9. Hébr. 7, 18. 8, 6. Paul rabaisse évidemment la loi de Moïse pour relever celle de Christ.

Hébr. 8, 5. 9, 23. Le tabernacle et les objets du culte sont appelés une image et une ombre des choses du ciel. La fin du premier de ces deux versets (le second n'est qu'un parallèle du premier) explique le sens de l'image : le tabernacle n'est pas appelé l'ombre de quelque chose à venir, mais la simple et grossière copie du modèle que Moïse avait vu, l'imparfaite imitation de quelque chose de plus relevé : c'est donc moins un type qu'une copie, un souvenir, et ces passages ne sauraient suffire à fonder une doctrine.

Nous ne prétendons pas que l'économie juive n'ait aucun rapport avec le christianisme, car presque partout leurs rapports généraux sont indiqués d'une manière générale ; mais ces rapports, selon nous, tiennent plus à la nature des choses qu'à une institution, ou intention proprement dite, et sont tels qu'on doit les attendre de deux révélations données par le même Dieu, et qui ne diffèrent qu'en ce que l'une est plus étendue et plus parfaite que l'autre. Il y a d'ailleurs une similitude générale dans toutes les opérations de la Providence, et une analogie des choses, dans le monde moral aussi bien que dans l'ordre naturel, d'où il est aisé d'argumenter par forme de parité, et il est même très commun de le faire. Ainsi la chenille, tour à tour ver, chrysalide et papillon, peut très bien représenter la vie, la mort, et la résurrection de l'homme, sans qu'on veuille affirmer, pour cela, que les chenilles ont été créées spécialement pour préfigurer notre destinée. De même encore les livres saints comparent la fragilité de la vie et de la gloire de l'homme aux fleurs qui se fanent, sans qu'on imagine de voir là autre chose qu'une comparaison pure et simple.

Les deux révélations, qui ont la même origine et qui tendent vers un même but, ne sauraient autrement que d'avoir de nombreux points communs ; mais vouloir que chaque détail de l'une soit l'annonce d'un détail analogue dans l'autre, c'est

à la fois puéril et dangereux.

Les types, comme on l'a dit plus haut, ne peuvent exister pour nous que s'ils existaient déjà pour ceux à qui ils étaient nécessaires. A nous, ils ne nous importent, non plus que les prophéties, que comme les détails de ce vaste ensemble préparatoire qu'on appelle le mosaïsme; les types ne nous annoncent rien, les prophéties déjà *accomplies ne nous annoncent rien*. Pour les Juifs au contraire, les types, comme les prophéties, devaient être une *révélation* de l'avenir dans un sens spécial; c'était là leur but; ils n'avaient par conséquent pas le droit de se cacher : *c'était une* des *conditions* de *leur* existence. M. Robert Haldane, dans un de ses meilleurs ouvrages (Evid. de la div. Rév., p. 227 et suiv.), a pressenti, sans la formuler, une règle qu'il n'a pas suivie lui-même, et qui renferme le germe de la doctrine sur ce point : « Le plan préparatoire de la venue du Messie, dit-il, était amené à sa fin... par une série de phénomènes typiques et paraboliques qui frappaient les sens, par lesquels l'œuvre de la rédemption était figurée et restait sous les yeux des hommes. » C'est en effet l'idée de la rédemption que nous devons surtout rechercher dans les types; mais il ne faut pas oublier, et cela ressort de ce que dit M. Haldane, que c'est en nous plaçant au point de vue des Juifs que nous devons faire cette recherche. Ce qui peut être frappant pour nous ne l'était pas nécessairement pour eux; ce que nous découvrons, ils ne pouvaient pas toujours le comprendre; et il est impossible qu'il ne se soit pas trouvé entre le Fils de l'homme et les hommes pieux qui ont été avant lui, une foule de rapports de vie, de position, de naissance, de caractère, de souffrance, etc., qui peuvent parler à notre esprit, mais qui ne disaient rien à l'esprit des Juifs. Après l'accomplissement, on remarque toujours des coïncidences que l'on ne pouvait pas soupçonner auparavant, et qui doivent prendre alors le nom de rapports, de ressemblances, d'analogies, et non celui de types, de présages, de prédictions.

A moins qu'on ne veuille dire que rien n'arrive sans la volonté de Dieu, ce qui est vrai, et conclure que tout ce qui ressemble, de près ou de loin, à l'un des traits de la vie de Jésus, fût destiné à l'annoncer, ce qui serait faux, et d'ailleurs prouverait trop.

Deux grands caractères doivent donc être réunis pour qu'il y ait type : il faut 1° que le symbole annonce Jésus-Christ, et 2° qu'il l'annonce assez clairement pour *que* les *Juifs aient pu* le comprendre. C'est presque dire : il faut que les types aient été utiles. Avec cette définition sur la rédaction de laquelle nous ne voulons pas insister, mais qui nous paraît tout comprendre, on n'acceptera guère comme types véritables que *a*) les sacrifices en général, *b*) l'agneau pascal, *c*) la grande fête des Expiations, et peut-être *d*) la vache rousse, *e*) le sabbat, *f*) le tabernacle dans son sens le plus général. (M. Guers qui, dans son ouvrage Le Camp et le Tabernacle, paraît avoir eu pour but de combattre les exagérations des frères de Plymouth, a lui-même encore poussé le figurisme un peu loin; par exemple, dans ses réflexions sur « la position du propitiatoire entre le coffre de l'arche et la gloire de Dieu, » p. 286, sq. Et nous-mêmes, dans le cours de ce long ouvrage, nous avons fait bien des concessions à l'habitude, mais on verra plus bas dans quel sens.)

On objectera peut-être, la Bible à la main, les longues énumérations de types indiqués dans le Nouveau Testament; *v.* G. des Bergeries, qui en énumère environ quatre-vingts sans les détails, et Haldane, Evid., etc. A ces catalogues, nous répondrons : *a*) qu'il faut en retrancher d'abord un certain nombre d'individus, tels que Abel, Enoch, Noé, Joseph, Samson, etc., qui ne sont nulle part cités comme types; *b*) quant aux autres (auxquels nous ajouterions Daniel, si nous acceptions ce point de vue), que ce sont des comparaisons frappantes de justesse, mais qui n'ont pu avoir de signification typique au moment où les événements se passaient. Pour les mariniers qui jetèrent Jonas à l'eau, pas plus que pour Jonas lui-même, *cet événement ne pouvait annoncer* la mort et la sépulture du Seigneur; et Jésus-Christ, en s'adressant

aux pharisiens, se borne à les comparer aux Ninivites, en annonçant que le seul miracle qu'il fera pour eux sera celui de Jonas le prophète : « Car, dit-il, comme Jonas fut dans le ventre de la baleine trois jours et trois nuits, ainsi le Fils de l'homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits. » De même l'histoire de Sara et d'Agar, d'Isaac et d'Ismaël, n'était point une action destinée à en figurer une autre, et saint Paul appelle allégorique, Gal. 4, 24., l'application qu'il en fait à l'ancienne et à la nouvelle alliance. Qu'est-ce que l'Ecriture nous dit de Melchisédec, Gen. 14, 18. sq.? Qu'il était roi de Salem, en même temps que souverain pontife, suivant la coutume de ce temps; il va au-devant d'Abraham victorieux, suivant la même coutume, et donne quelque nourriture à ses troupes, en reconnaissance de quoi le patriarche lui offre la dîme du butin, et reçoit la bénédiction de ce vieillard, adorateur du Très-Haut. Rien de plus simple, rien de plus concis ; la famille même de Melchisédec est passée sous silence, parce qu'il n'appartenait pas à la race élue. Dans l'Epître aux Hébreux, au contraire (ch. 7), tout revêt une autre couleur, tout devient emblème et mystère : le sacerdoce lévitique, qui n'existait point encore, est béni cependant en la personne d'Abraham, parce qu'il était en germe dans les reins du patriarche; Melchisédec est sans père, sans mère, sans commencement de jours et sans fin de vie, etc. Les contemporains de Melchisédec n'ont évidemment pas pu voir en lui un type du Sauveur; *pour eux il avait père et mère, pour eux* il est né et il est mort : pour eux aussi Abraham ne pouvait supposer Lévi ; mais l'étrange et pieuse sacrificature du roi de Salem avait quelque chose d'assez frappant, elle était assez hors ligne pour que le souvenir s'en fût conservé parmi les descendants d'Abraham, et pour que David, voulant caractériser une sacrificature nouvelle, d'un ordre nouveau, non lévitique, lui donnât le nom du premier prince et pontife de Salem, Ps. 110. — *c*) Quant aux instruments, ustensiles, vases, couleurs, etc., nulle part l'Ancien Testament ne fait la plus petite allusion à une signification, même symbolique, de ces objets ; bien moins encore les présente-t-elle comme des types ou institutions; et c'est à peine si, sur quelques points, le Nouveau Testament laisse apercevoir quelques rapports éloignés entre quelques objets du culte mosaïque, et quelques faits du christianisme. — *d*) La comparaison rend aussi bien compte que le type de la pensée du Sauveur et des apôtres, dans tous les passages indiqués.

Nous ne voudrions pas froisser le sentiment chrétien par tout ce qui précède ; nous ne voudrions pas surtout paraître innover, car nous n'avons aucune vocation pour cela ; mais il nous a paru que, par plusieurs points, l'esprit humain avait cherché à se mettre à la place de l'esprit de Dieu parmi les pères du dernier réveil religieux aussi bien que parmi les Pères de l'Eglise ; que le figurisme a quelque chose de faux, qui devient quelquefois bizarre et même ridicule, et qu'il a donné lieu à bien des accusations contre le christianisme ; bien des gens, en effet, ne jugeant que sur les apparences, ont été jusqu'à dire que le christianisme n'avait d'autre fondement qu'une explication allégorique et mystique des prophéties ; les incrédules du siècle dernier sont partis de cette doctrine pour soutenir que les miracles de Jésus-Christ n'étaient pas réels, mais de simples emblèmes des effets spirituels que l'Evangile produit dans les âmes ; Strauss lui-même, le célèbre Strauss, n'est parvenu à d'étranges conséquences que par la rigoureuse application du système des types, système qui aboutit bien vite aux mythes, et qui peut *sublimer* tout ce qui est forme, éthériser tout ce qui est matière, vaporiser, en quelque sorte, toute une existence, et ne laisser après lui que de l'air. Napoléon a été annoncé longtemps à l'avance par le soleil, qui en est, dans l'histoire, le type le plus exact et le plus circonstancié.

Rappelons encore que les théologiens réformés, Calvin, Leclerc, etc., ont attaqué avec vigueur cette manière d'interpréter l'Ecriture, et qu'ils ont posé cette maxime : Ultra scripturam sapere non licet : « Ne pensez pas, dit Calvin, dans son Comm. sur 1 Cor. 9, 9., où il s'agit de

l'allégorie du bœuf qui foule le grain, ne pensez pas que saint Paul dise que ce passage du Deutéronome soit un précepte allégorique, *quemadmodum nonnulli vertiginosi spiritus occasionem hinc arripiunt omnia ad allegorias transferendi;* ces esprits voient des allégories partout; pour eux, des chiens sont des hommes; ils changent les arbres en anges, et ils pervertissent toute l'Ecriture avec leurs jeux. » Ailleurs ses expressions sont plus fortes encore : ad 1 Cor. 10, 11. « *Putare,* dit-il, *quicquid Deus promisit vel præstitit Israelitis, tantum præfigurasse quod reverà post adventum Christi impleri debebat, pestilentissimum est delirium.* » — Et Saurin : « Ceux qui ont fait attention à l'origine des hérésies dans la théologie et la morale, reconnaîtront sans peine que ce même esprit, qui a porté à établir la religion sur de faux arguments, fournit des armes pour la combattre, et que l'erreur reprend insensiblement sur la vérité par cette façon de raisonner, plus que la vérité n'avait pris sur l'erreur. »

Mais si l'on doit rejeter, comme n'étant pas d'institution divine, la plupart des rapprochements auxquels on a donné le nom de types dans le sens qu'on attache d'ordinaire à ce mot, on n'en a pas moins le droit de faire, pour son usage personnel, des rapprochements et des comparaisons qui, souvent, peuvent être utiles à la foi et développer la piété, pourvu que là encore on évite l'exagération. Il est évident que l'Ancien Testament, qui était une économie charnelle, renferme bien des choses, des faits, des récits, des exemples, qui étaient de nature à élever l'esprit des Juifs vers un ordre d'idées plus spirituel. A cet égard, nous accepterions volontiers une théorie qui, en classifiant les types d'après leur degré, ferait ressortir ce qu'il y avait de caché, de symbolique, dans l'ensemble de la législation et de l'histoire des Hébreux. Aux types *sacramentels* qui, outre les deux caractères indiqués plus haut, emportaient encore l'idée d'obligation, de devoir, tels que le sabbat, les sacrifices, nous joindrions, comme formant une seconde catégorie, les types *spirituels* destinés à élever l'âme au-dessus de la loi vers l'idée de la foi; le serpent d'airain serait au premier rang de cette classe; peut-être aussi la manne, le tabernacle, le nazaréat; et les types *libres,* ou *accidentels,* dont la signification, peut-être nulle dans le moment, a été mise en évidence après que Jésus fut venu tout résumer en sa personne. Les premiers représentaient la morale, les œuvres; les seconds la foi, la doctrine; les derniers l'histoire, le témoignage.

C'est ainsi, mais de cette manière seulement, que nous pouvons comprendre l'extension donnée au système des types; c'est dans ce sens que nous y avons adhéré en plusieurs endroits, et que nous pouvons accorder à la typologie une certaine influence sur la vie religieuse. L'étude en est intéressante, et, puisque l'histoire juive a été écrite pour nous, afin qu'elle nous fournît des exemples (la seule histoire, sans doute, qui ait été écrite dans ce but), nous ne pouvons pas trop l'étudier sous ce rapport. Le Nouveau Testament, d'ailleurs, nous y convie; ce qui était le premier n'était pas ce qui est spirituel, 1 Cor. 15, 46. Le développement successif de la même vérité sous diverses formes, les résultats divers des divers états de développement, les nombreuses comparaisons de l'Ancien Testament avec le Nouveau, tout nous montre d'abord un but immédiat d'instruction, puis l'acheminement graduel à un ordre de choses supérieur, et enfin un plan unique, profondément médité, et parfaitement d'accord avec lui-même. L'histoire, les hommes, les institutions du judaïsme, sollicitent notre attention autant que les prophéties, et prouvent que ce qui a fini par être, Jésus-Christ, n'était que la grande consommation de ce qui avait été longtemps préfiguré d'avance, le corps de l'ombre, l'accomplissement parfait de pressentiments imparfaits, la concentration de tant de rayons épars, la clef de tant d'énigmes, l'explication et la réalisation de faits isolés, qui n'eussent, sans ce grand fait, jamais été compris, jamais été dignes de l'être.

VAUTOUR. La nombreuse famille des oiseaux de proie semble désignée en hé-

breu sous le nom général de *nésher,* qui *cependant* s'applique le plus habituellemens à l'aigle, parce que c'en est l'espèce la plus répandue et la mieux connue. Les Hébreux avaient en outre, pour chaque espèce, des noms particuliers, et l'on croit que le mot *daïah* désigne une espèce de vautour. Cet oiseau est classé, Deut. 14, 13., au nombre des viandes impures; Esaïe, 34, 15., le distingue d'autres oiseaux d'une espèce voisine, et le dépeint comme vivant par troupes. Les anciennes versions, qui, du reste, ne sont pas d'accord entre elles, ne favorisent guères cette interprétation, mais leur témoignage sur ce point n'a pas une grande portée, et ce qui appuierait la traduction du daïah par vautour, c'est ce fait, déjà remarqué par Aristote (Anim. 6, 5. 9, 31.), que le vautour est de tous les oiseaux de proie le seul qui se distingue par des habitudes un peu sociables; il ne *lui faut pas à lui seul, comme à l'aigle*, un grand espace de terrain à exploiter; il vole par bandes, et quelques naturalistes modernes ont relevé ce trait particulier dont ils font même un des caractères distinctifs de l'espèce. Quant au genre il y a naturellement plus d'incertitude encore; on pense, et c'est le plus probable, qu'il s'agit du vautour commun, ou cendré (vultur cinereus), oiseau plus gros que l'aigle ordinaire, au plumage brun foncé, dont les grosses plumes seules sont entièrement noires. Au bas de la nuque, il a comme une large tache bleuâtre, presque dégarnie; autour du col, une espèce de collier de plumes grisâtres qui s'avancent jusque sur la poitrine.

D'après les Septante et Saadias, le *daah* de Lév. 11, 14. désignerait aussi le vautour, mais ce n'est pas probable.

INDEX

Des principaux passages de la Bible, traduits, commentés, ou expliqués dans ce

DICTIONNAIRE.

(Les chiffres romains I et II indiquent le volume, les chiffres arabes la page, et les lettres a et b la 1re et la 2e colonne.)

GENÈSE.

1, et 2, I, 227 sq.
1, 14. I, 277 a.
1, 20. sq. I, 56 b. 117, b.
2, 2. 3. II, 286 a.
2, 8. II, 138 b.
2, 12, I, 128 a.
2, 13, I, 399 a.
2, 18. sq. I, 242 b.
2, 23. I, 25 a.
3, 7. I, 364 b.
3, 17. I, 449 b.
3, 24. I, 193 a.
4, 3. sq. I, 158 b.
4, 15. I, 159 b.
4, 17. I, 333 a.
4, 20. I, 459 b.
4, 23. I, 548 a.
5, 1. sq. II, 143 a. sq.
5, 18-24. I, 331 b.
5, 29. II, 107 b. 109, b.
6, 1. sq. I, 273 sq. 331 a. 383 b.
6, 4. I, 383 b.
6, 14. I, 257 a.
7, 11. II, 60 a.
8, 7. I, 214 b.
9, 13. I, 80 a.
9, 25. I, 165 a.
9, 27, I, 469 b.
10, 1. sq. I, 469 b.
10, 2. 3. I, 389 b. II, 476 a.
10, 4. I, 302 b. 471 b.
10, 6. I, 166 a.
10, 10. I, 19 b.
10, 14. I, 171 a.
10, 21. I, 469 b.
10, 11. 22. I, 97 b.
10, 23. I, 443 a.
11, 1. sq. I, 108 a.
11, 3. I, 95 a.
11, 1. sq. I, 543 a. sq.
11, 26. sq. I, 12 b.
13, 18. I, 192 b.
14, 1. sq. I, 16 b. II, 33 b.
14, 15. I, 435 b.
15, 10. I, 42 b.
16, 1. sq. I, 31 a.
17, 17. I, 451 a.
18, 13. (21, 1.) I, 451 a.
19, 5. sq. I, 578 b.
19, 11. I, 175 b.
19, 26. I, 579 a.
19, 37. II, 58 b.
20, 2. I, 10 a.
22, 1. sq. I, 14 b. 451 a.
23, 16. II, 66 a.
25, 1. I, 538 b.
26, 12. I, 451 a.
29, 17. I, 547 a.
30, 14. II, 14 a.
30, 37. sq. I, 45 b. 153 b. 190. a.
31, 23. I, 542 a.
31, 35. II, 257 b.
31, 39. II, 295 b.
31, 53. I, 542 a.
32, 24. sq. I, 462 b.
36, 2. I, 327 a.
36, 15. sq. I, 312 a. II, 497 a.
36, 24. I, 408 b. II, 72 b.
37, 25. (43, 11.) I, 545 b.
38, 24. II, 40

39,	17.	I, 349 a.
41,	40.	I, 29 b.
41,	45.	II, 121 a.
41,	46.	I, 460 b.
43,	11.	II, 205 a.
44,	5.	I, 224 a.
45,	6.	I, 461 a.
45,	19.	I, 187 b.
46,	11.	II, 40 a.
46,	28.	I, 390 a.
47,	9.	I, 461 a.
49,	3.	II, 282 b.
49,	10.	II, 357 a. sq.
49,	14.	I, 457 a.
49,	17.	I, 262 b. 223 b.
49,	26.	II, 86 b.

EXODE.

1,	11.cf.14.	II, 205 a.
1,	15.	II, 366 a.
2,	3.	I, 257 a.
2,	10.	II, 62 b.
2,	4.	II, 24 a.
3,	6.	II, 478 a.
3,	22.11,2.	II, 63 a.
7,	11.	I, 329 b.
8,	17.	II, 71 a.
8,	21.	II, 71 b.
12,	6.	II, 134 b.
12,	2-13.13-20.	II, 135 a.
12,	34. 39.	II, 134 b.
12,	38.	II, 241 a.
12,	40.	II, 63 b.
13,	2. 15.	II, 233 b.
14,	1. sq.	II, 39 a.
16,	3.	I, 249 a.
16,	23.	II, 285 a. 286 b.
16,	29.	II, 285 b.
17,	1. sq.	II, 40 b.
20,	2. sq.	I, 575 b.
20,	10.	II, 240 b. 285 a.
21,	6.	II, 350 a.
21,	28.	I, 545 b. II, 49 a.
22,	2.22.	II, 49 a. 400.
22,	18.	II, 50 a.
23,	19.(34,26.)	I, 195 a.
25,	5.(26,14.)	II, 384 a.
26,	24. sq.	II, 381 a.
27,	1-9.	I, 106 a.
28,	30.	II, 429 b.
30,	23.	II, 76 a. b.
30,	35.	II, 338 b.
32,	24.	II, 434 b.
34,	15.	I, 362 a.
35,	3.	I, 363 a.
39,	8.	II, 228 a.

LÉVITIQUE.

2,	13.	II, 338 b.
2,	14.	II, 137 a.
4,	14.(23.28.)	II, 292 b. sq.
5,	1. sq.	II, 297 a. sq.
5,	15.	II, 293 a.
6,	13. sq.	I, 363 a.
11,	13. sq.	I, 107 a. 155 a. 189 b. 191 b. 219 b. 220 a. 256 a.
11,	29. 30.	I, 245 b. 562 b.
13,	47.	I, 553 b.
14,	1. sq.	II, 252 a.
14,	2.	II, 552 b.
14,	33. sq.	II, 553 b.
15,	2. 19.	II, 252 a.
15,	3.	II, 10 a.
16,	8. sq.	I, 358 a.
17,	11.	II, 295 a.
18,	1. sq.	II, 141 a.
19,	9.	II, 65 a.
19,	19.	I, 571 a.
19,	23.	I, 370 a.
19,	26.	I, 300 b.
19,	27.	I, 121 b. 195 a.
20,	2.	II, 65 b.
20,	11. sq.	I, 545 a.
20,	25. sq.	I, 57 b.
21,	7. 9. 14.	II, 227 a.
22,	24.	I, 349 a.
22,	27.	II, 289 b.
23,	15.	II, 162 b.
23,	18.	II, 162 b.
23,	36. sq.	II, 382 a.
24,	16.	I, 147 a.
25,	8-10.	I, 61 b.
25,	39.	I, 342 a.
27,	26.	II, 233 b.

NOMBRES.

4,	6.	II, 384 a.
5,	12. sq.	I, 30 b. 305 b.
7,	3.	I, 187 a.
8,	23-26.	I, 560 b.
11,	1. sq.	II, 14 b.
11,	7.	I, 128 a.
11,	8.	II, 48 a.
11,	31. sq.	I, 157 b. sq.
12,	1.	I, 254 a.
12,	10.	I, 551 a.

13, 27. II, 141 b.
16, 33. I, 217 a.
20, 13. II, 40 b.
21, 6. sq. II, 350 a.
21, 11. I, 3 b.
21, 13. sq. I, 289 b.
21, 28. I, 88 b.
22, 1. sq. I, 116 a.
22, 22. sq. I, 54 b.
23, 22. I, 568 b.
28, 26. sq. II, 162 a.
31, 8. I, 116 b.
32, 41, I, 468 b.
33, 5. sq. I, 289 b.
33, 44. I, 3 b.
34, 4. I, 404 a.
34, 11. I, 404 a.
35, 4. I, 223 a.
35, 25. sq. II, 48 b.
35, 30. II, 49 b.
36, 4. I, 61 b.

DEUTÉRONOME.

2, 10. I, 328 b.
3, 11. I, 223 a.
6, 8. II, 185 b.
8, 4. II, 439 b.
8, 15, II, 350 a.
11, 30, I, 192 b.
12, 5. sq. I, 251 a.
12, 17. sq. I, 297 a.
14, 5. I, 186 a. 383 a.
14, 15. I, 189 b.
14, 22. 28. I, 297 a.
15, 7. 8. I, 291 a.
15, 12. I, 342 a.
15, 19. II, 233 b.
16, 2. II, 135 a.
16, 9. II, 65 a.
16, 10. II, 162 a.
17, 14. sq. II, 270 a.
17, 16. I, 193 b.
17, 17. I, 545 b.
18, 5. 6. I, 562 a.
18, 15. sq. II, 237 b.
21, 17. II, 216 b.
22, 1-9. II, 49 b.
22, 5. II, 438 b.
22, 6, 7. II, 116 b.
22, 8. II, 49 b.
22, 9. I, 19 b. II, 4.
22, 20. 23. I, 545 a.
23, 18. I, 196 a.
23. 19. 20. I, 291 a.
24, 1. sq. I, 302 a.
24, 16. I, 401 b.
25, 9. sq. I, 559 b. II, 300 a.
26, 2. II, 222 b. sq.
26, 12. sq. I, 297 a.
27, 1-6. I, 106 b.
28, 22. 27. II, 10 a.
28, 27. 35. I, 551 b.
28, 42. II, 72 a.
31, 11. II, 376 a.
32, 32. II, 443 a.
33, 2. II, 140 b.
33, 17. I, 568 b.
33, 19. I, 457 b. II, 438 a.
33, 25. I, 92 b.
34, 1. sq. II, 64 a. 160 a.
34, 10. II, 236 b.

JOSUÉ.

2, 1, 6. I, 571 a. II, 256 a.
5, 1-9. I, 400 a.
5, 2. 5. 9. I, 201 a. 179 b.
6, 21. 24. I, 450 b.
7, 11. sq. I, 450 b. 401 a.
7, 25. I. 545 a. II, 155, a.
8, 30. sq. I, 519 b.
10, 12. sq. I. 520 sq.
10, 40. 11, 2. II, 345 b.
11, 4. I, 187 b.
11, 27. 12, 7. II, 338 a.
12, 9. 18, 22. I, 137 a.
12, 23. I, 399 b.
13, 3. II, 356 b.
13, 24. sq. I, 373 b.
18, 8. 9. I, 174 a.
19, 26. I, 567 a.
19, 34, sq. 20, 7. II, 97 b.
22, 10. II, 12, b.
24, 33. I, 398 b.

JUGES.

1, 1. sq. I, 533 b.
1, 19. I, 188 a.
1, 6. 7. II, 154 b.
2, 9. II, 70 b.
2, 19. 3, 19. II, 476 b.
3, 8. 10. II, 43 b.
3, 16. I, 87 b. 178 a.
3, 19. I, 400 a.
4, 5. I, 267 a. 533 a.
4, 11. II, 422 b.
4, 17. I, 468 a.

5, 17. I, 375 b.
5, 23. II, 41 b.
6, 1. sq. I, 384 b.
7, 3. I, 376 b.
9, 7. sq. I, 10 b.
9, 37. I, 192 b.
10, 3. sq. I, 468 b.
11, 1. sq. I, 482 b.
12, 7. I, 376 b.
13, 10. II, 311 b.
14, 8. I, 5 a.
15, 4. II, 263 b.
15, 8. I, 249 a.
15, 17. 19. I, 547 b.
16, 1. sq. I, 260 b.
16, 14. II, 413 b.
16, 21. II, 48 a.
18, 30. I, 397 b. II, 12 b.
20, 18. I, 137 a.
21, 19. sq. I, 265 b.

RUTH.

2, 16. sq. II, 65 a.
4, 1.-10. I, 559 b.
4, 6. 7. II, 300 a.

1er LIVRE DE SAMUEL.

2, 27. II, 237 b.
5, 6. sq. II, 183 b.
6, 14. I, 523 a.
7, 1. I, 321 a.
8, 1. sq. II, 270 a.
8, et 9, II, 326 a. sq.
10, 25. II, 270 a.
13, 1. sq. II, 325 a. sq.
13, 1. II, 326 b.
14, 2. II, 55 a.
14, 27. sq. II, 54 b.
14, 44. I, 450 a.
15, 33. II, 155 b.
16, 14. sq. II, 327 b.
16, 23. II, 73 b.
17, 4. I, 389 a. 223 b.
17, et 18, I, 267 b. sq.
17, 26. I, 202 a.
18, 4. I, 178 a.
18, 7. 21, 11. I, 265 b.
18, 25. I, 202 a.
19, 9. II, 328 a.
21, 7. sq. I, 303 a.
21, 13. sq. I, 38 a.
24, 1. 3. I, 424 a.
24 à 26, I, 268 a. sq.
25, 1. sq. II, 314 b.
27, 8. I, 400 b.
28, 7. sq. II, 254 a.
31, 4. II, 50 a.

2e LIVRE DE SAMUEL.

1, 1. sq. II, 328 a.
1, 18. I, 470 b.
3, 7. I, 212 b.
6, 3. sq. I, 443 b.
6, 5. 14. I, 265 b.
6, 6. II, 80 a.
6, 14. 16. I, 265 b.
8, 1. sq. II, 268 a.
8, 3. II, 43 b.
8, 17. I, 35 b.
9, 10. I, 343 a.
10, 21. II, 45 b.
11, 21. II, 48 a.
11, 24. I, 367 a.
12, 31. I, 188 b. II, 155 b.
13, 23. I, 113 a.
14, 1. sq. II, 49 b. 50 a.
14, 2. I, 441 b.
14, 26. sq. I, 18 a. II, 354 b.
16, 1. sq. II, 36 a.
17, 19. I, 369 b.
18, 6. I, 366 b.
18, 11. I, 178 a.
18, 33. I, 19 a.
21, 1. sq. II, 328 a.
21, 19. I, 321 b. 542 b.
23, 8. I, 470 b.
23, 20. I, 189 a.
24, 5. I, 411 b.
24, 9. II, 111 a.

1er LIVRE DES ROIS.

2, 10. II, 346 a.
2, 34. II, 346 b.
3, 3. II, 492 a.
3, 9. II, 304 b.
3, 16. II, 172 b.
4, 23. I, 183 b. 383 a. II, 221 a.
4, 33. I, 445 a.
4, 28. I, 388 a.
5, 17. 18. II, 391 a.
6, 1. I, 534 a.
6, 9. 15. II, 394 a.
6, 16. 21. II, 393 b.
6, 34. II, 394 a.
7, 14. II, 46 b.
7, 15. I, 223 a.

7, 45. II, 46 b.
9, 15. II, 33 a.
9, 18. I, 112 b.
9, 26. I, 320 a.
10, 2. II, 331 a.
10, 21. II, 45 b.
10, 22, II, 125 a. 305 a.
10, 25. II, 72 b.
11, 3. I, 213 b.
11, 14. II, 304 a.
11, 19. I. 402 b.
11, 42. II, 307 a.
12, 21. II, 269 a.
13, 4. II, 140 b.
13, 22. 31. II, 346 b.
14, 30. II, 259 b.
16, 11. (21, 21.) II, 213 a.
16, 15. 23. 29. I, 437 a.
16, 24. II, 307 b.
16, 34. I, 486 a.
17, 2. sq. I, 322 b.
17, 3.-5. I, 215 a.
17, 6. II, 466 a.
18, 1. sq. I, 323 a. b.
18, 4. 13. I, 310 a.
18, 34. sq. I, 566 a.
19, 4. 5. I, 387 b.
19, 12. II, 476 a.
20, 26.-34. I, 66 b.

2e LIVRE DES ROIS.

1, 1. I, 22 b.
1, 3. sq. I, 323 b.
2, 11. I, 188 a.
2, 19. I, 486 b.
2, 21. II, 339 a.
3, 4. I, 135 a.
3, 9. sq. I, 325 b.
3, 25. I, 367 b.
4, 2. sq. I, 325 b.
4, 18. sq. II, 10 a.
4, 39. I, 206 b.
5, 1. sq. II, 77 b.
5, 17. II, 240 b.
5, 24. I, 437 b.
6, 1. sq. 11, sq. I, 326 a.
6, 18. 22. I, 175 b.
6, 25. I, 207 a.
7, 1. II, 67 a.
8, 16. sq. I, 512 b.
8, 25. I, 22 b. 23 a.
9, 26. II, 79 b.
9, 30. I, 64 b.
10, 6. 7. II, 155 a.
13, 30. I, 326 b.
14, 28. I, 407 b.
15, 1. sq. I, 441 a.
15, 30. I, 439 a. 440 b.
16, 2. sq. I, 21 b.
16, 6. I, 312 a.
17, 1. I, 439 a.
17, 6. I, 355 a. 391 b. II, 32 b.
17, 24. sq. II, 309 b.
17, 30. II, 374 a. I, 94 a.
18, 4. II, 96 b.
18, 7. I, 358 b.
18, 8. I, 367 a.
18, 11. I, 391 b.
19, 28. II, 105 a.
19, 35. 36. I, 359 a.
20, 1. I, 359 a.
21, 19. I, 471 a.
22, 1. sq. I, 517 b.
23, 9. I, 517 b.
23, 11, I, 188 b.
23, 29. 30. II, 33 a.
24, 1. sq. I, 481 a.
24, 14. sq. 25, 12. sq. I, 355 a.
24, 15. II, 299 a.

1er LIVRE DES CHRONIQUES.

1, 6. II, 268 a.
1, 7. I, 302 b.
4, 9. I, 468 a. II, 299 a.
4, 34. II, 42 a.
5, 11. II, 299 b.
6, 12. 28. II, 314 a.
6, 15. I, 482 a.
12, 32. I, 457 b.
15, 27. I, 570 a. b.
18, 8. I, 253 a.
18. 16. I, 35 b.
20, 5. I, 542 b.
22, 14. II, 45 b.
23, 3. 4. I, 560 b.
29, 4. II, 45 b.
29, 6. II, 306 a.
29, 29. II, 237 a. 316 a.

2e LIVRE DES CHRONIQUES.

3, 1. II, 392 b.
3, 15. I, 223 a.
5, 12. I, 570 b.
8, 3. II, 304 a.
9, 13. II, 125 a.
11, 13. sq. I, 456 b.

11, 21. I, 213 b.
13, 3. sq. II, 111 b.
16, 12. II, 31 b.
17, 14. sq. I, 86 b. II, 111 b.
17, 16. I, 407 a.
20, 1. sq. I, 513 b.
21, 12. I, 512 b.
21, 15. II, 10 a.
21, 17. I, 23 a.
21, 20. II, 347 a.
22, 1. sq. I, 23 a.
22, 6. I, 23 a.
26, 15. I, 367 a.
29, 24. 34. II, 290 b.
30, 2-15. II, 137 a.
31, 5. II, 223 a.
31, 17. I, 561 a.
32, 5. 33, 14. I, 487 b.
33, 20. II, 346 b.
34, 22. I, 442 b.
35, 3. I, 83 a.
35, 3. sq. I, 517 b.
35, 24. II, 346 b.
36, 3. 4. I, 481 a.
36, 8. I, 481 b.
36, 10. 20. I, 82 b. 355 a.

ESDRAS.

2, 63. II, 430 a.
4, 6. I, 96 b.
4, 6. 8. 17. I, 554 a. b.
4, 9. 5, 6. I, 66 b.
4, 10. II, 129 b.
4, 14. II, 338 b.
4, 15. 6, 2. I, 435 a.
5, 1. 6, 14. II, 452 a.
6, 2. I, 307 a.
7, 1. 11. I, 89 a.
7, 6. I, 343 a.
8, 27. II, 45 b.
10, 8. I, 450 b.

NÉHÉMIE.

3, 1. 12, 39. I, 488 b.
4, 3. II, 263 b.
6, 5. I, 554 b.
6, 10. II, 342 b.
7, 65. II, 430 a.
8, 16. I, 488 b.
12, 4. II, 452 a.
12, 22. I, 266 b.
13, 19. II, 285 b.
13, 28. II, 309 a.

ESTER.

1, 1. I, 449 b. II, 166 b. sq.
1, 6. 7. I, 361 b. II, 18 a.
2, 21. I, 145 a.
7, 9. I, 362 a.
8, 9. I, 449 b.
8, 17. II, 241 b.

JOB.

1, 1. I, 443 a.
1, 3. II, 126 b.
1, 15. II, 330 b.
1, 17. I, 161 a.
2, 7. I, 552 a.
3, 8. I, 557 a.
3, 13. 14. II, 479 a.
4, 10. 11. I, 572 b.
4, 18. I, 56 a.
6, 16. I, 177 b.
12, 20. I, 507 a.
16, 13. (20, 14.) I, 363 b.
18, 13. II, 233 a.
18, 14. II, 70 a.
18, 17. I, 507 a.
19, 24. II, 46 a.
19, 25. sq. II, 478 b.
23, 8. II, 126 a.
28, 16. II, 124 a.
28, 17. II, 438 a.
28, 18. II, 165 a.
30, 4. I, 388 a.
31, 22. I, 334 a.
33, 15. II, 369 a.
38, 7. I, 55 b.
38, 31. II, 126 b.
38, 36. II, 121 a.
39, 3. I, 215 b.
39, 4. I, 186 a. 146 a.
39, 8. 9. I, 55 a.
39, 9. II, 339 a.
39, 12. 13. I, 568 b.
39, 16. sq. I, 107 b.
39, 29. I, 334 b.
39, 30-33. I, 36 b. sq.
40, 10. sq. I, 129 b.
40, 20. sq. I, 557 a. sq. 151 b. II, 211 a.
41, 15. II, 48 a.
42, 14. I, 65 a. 206 a. 482 b.

PSAUMES.

11, 6. II, 436 b.
16, 4. II, 473 a.

18, 33. I, 146 a.
21, 12. I, 334 b.
29, 6. 22, 21. I, 568 b.
29, 9. I, 146 a.
34, 1. I, 38 a.
40, 6. 7. II, 289 a.
45, 1. I, 586 a.
48, 2. 3. II, 365 a.
55, 7. I, 206 a.
56, 8. II, 130 b.
57, et suiv. I, 45 b.
58, 9. I, 341 b.
60, 1. II, 424 b.
60, 8. II, 372 b. 181 b.
63, 10. II, 263 b.
68, 15. I, 206 b.
68, 30. II, 216 a.
74, 8. II, 376 a.
78, 24. 25. II, 15 b.
80, 13. II, 216 a.
81, 8. II, 40 b.
83, 9. I, 541 a.
84, 3. I, 434 a.
84, 6. I, 111 b.
87, 4. II, 183 b.
88, 10. II, 259 b.
89, 12. 42, 6. I, 425 b.
91, 5. II, 436 b.
92, 10. I, 568 b.
102, 6. I, 219 b.
104, 11. I, 55 a.
106, 28. I, 446 a.
106, 33. II, 40 b.
108, 9. II, 372 b.
120, 4. I, 387 b.
120, 5. II, 42 b.
121, 6. I, 583 a.
133, 3. I, 426 a. II, 365 b.
137, 2. II, 328 b.
147, 9. I, 215 b.

PROVERBES.

5, 19. I, 146 a. 186 a.
6, 21. II, 185 b.
7, 16. II, 413 b.
16, 11. II, 210 a.
19, 12. I, 572 b.
24, 23. II, 243 b.
25, 23. II, 436 b.
26, 2. I, 434 a.
26, 11. I, 196 a.
26, 13. I, 572 b.
27, 26. 27. I, 195 a.
30, 1. I, 34 a.
30, 16. II, 479 a.
30, 31. II, 221 a.
31, 17. 24. I, 178 a.
31, 21. II, 438 b.

ECCLÉSIASTE.

1, II, 469 a. sq.
1, 1. I, 307 b.
2, 8. II, 73 b.
3, 11. 7, 29 II, 492 b.
9, 8. II, 439 b.
10, 1. II, 71 a.
11, 2. II, 113 b.
12, 5. II, 48 a.
12, 7. I, 172 a.

CANTIQUE DES CANTIQUES.

1, 4. II, 465 a.
1, 11. II, 83 b.
1, 16. I, 257 b. 177, a.
2, 1. II, 279 b. 82. b.
2, 2. (4, 5.) I, 585 b.
2, 15. II, 263 b.
4, 8. I, 549 b.
4, 12. I, 366 a.
4, 13. II, 83 b.
4, 14. I, 45 a.
4, 15. I, 366 a.
5, 5. II, 76 b.
5, 11. 7, 5. 4, 1. I, 194 b.
5, 12. I, 206 b.
5, 13. I, 586 a.
6, 5. I, 195 a.
6, 12. I, 407 b.
7, 13. II, 14 a.
7, 14. 8, 2. I, 392 b.
8, 6. II, 70 b.

ESAIE.

1, 18. I, 227 b.
1, 25. I, 344 b. II, 46. b.
2, 6. II, 126 b.
2, 20. I, 191 b. II, 388. a.
3, 16. sq. I, 33 a.
4, 1. sq. II, 22 b.
5, 8. II, 216 b.
5, 22. I, 181 a.
5, 26. I, 333 b.
5, 28. I, 194 a.
6, 1. sq. I, 338 b.
6, 2. II, 347 b.
7, 2. I, 336 b.

7, 18. I, 5 a. II. 71. a.
8, 6. II, 358 b.
9, 1. sq. I, 379 a.
9, 2. II, 65 a.
9, 4. I, 87 b.
10, 9. sq. II, 301 a.
11, 6. I, 550 b.
11, 12. II, 402 a.
13, 21. sq. I, 107 a. 183. a.
14, 13. II, 402 b.
14, 23. I, 155 a.
14, 30. II, 234 a.
15, 7. II, 59 b. 328 b.
15, et 16, II, 59 a. sq.
17, 2. I, 411 b.
18, 1. I, 253 b.
19, 6.(37,25.)I, 315 a.
19, 8. II, 211 a.
19. 13, II, 34 b.
20, 2. II, 439 a.
21, 7. 9. I, 259 b. 54. b.
22, 1. II, 415 b.
22, 17. II, 221 a.
22, 21. I, 178 a. b.
23, II, 427 b.
23, 3. II, 356 b.
25, 1. II, 82 b.
27, 1. II, 352 a.
28, 25. I, 253 a. II, 56 a. 438. b.
29, 1. I, 85 b.
34, 7. I, 568 b.
34, 11. I, 219 b.
35, 7. II, 349 b.
37, 12. II, 476 a.
37, 13. II, 345 b.
37, 36. I, 359 a.
38, 1. sq. I, 359 a.
38, 8. I, 157 a.
38, 14. I, 434 a. 206. b.
41, 19. I, 154 a.
43, 3. II, 336 a.
44, 28. (45,1.) I, 259 b.
49, 12. II, 364 b.
51, 20. I, 383 a.
53, 2. I, 498 b.
56, 3. I, 349 a.
56, 10. I, 195 b.
57, 6. I, 376 a.
59, 11. I, 206 b. II, 130 a.
60, 8. I, 206 a.
63, 1. 2. I, 341 b.
65, 3. I, 447 a.
65, 4. II, 347 a.
65, 11. I, 373 b.
66, 20. II, 72 b.

JÉRÉMIE.

1, 11. I, 46 a.
2, 26. 27 II, 208 a.
4, 5.(6, 30) II, 335 a.
4, 17. II, 65 b.
5, 6. I, 549 b. 580. a.
7, 18. I, 295 b.
7, 31. I, 433 a.
8, 7. I, 434 a. II. 416. a.
12, 9. I, 444 a.
14, 5. I, 146 a.
15, 12. I, 301 a. b.
17, 11. II, 221 a. 163 b.
18, 14. II, 97 a.
19, 1. 10. II, 55 a.
19, 13. I, 447 a. 582. b.
20, 1. II, 227 a.
20, 3. II, 142 a.
25-27, II, 427 b.
25, 1. II, 88 a.
25, 10. II, 48 b.
25, 20. I, 443 a.
25, 26. I, 110 b.
25, 38. I, 207 a.
26, 1. 21. I, 481 a.
26, 23. II, 346 b.
34, 4. sq. II, 337 b.
34, 8. I, 342 b.
34, 18. II, 435 a.
35, 6. sq. I, 510 a.
36, 9. 10. I, 125 a.
39, 13. II, 255 b.
41, 6. I, 203 a.
41, 17. I, 540 a.
43, 13. II, 121 a.
44, 17. sq. I, 582 b.
46, 25. II, 106 b.
47, 1. II, 183 a.
48, 2. II, 3 a.
48, 32. I. 468 a.
49, 3. I, 404 a.
49, 16. I, 37 a.
49, 23. I, 407 b.
50, 21. II, 18 a.
50, 39. I, 183 a.
51, 58. I, 366 b.
52, 12. II, 92 a.
52, 21. sq. I, 147 b.
52, 24. II, 370 b.
52, 25. II, 273 a.

52, 28. I, 355 b.
52, 29. 30. I, 355 a.

LAMENTATIONS.

4. 3. I, 107 a.
4, 7. II, 165 a.
4, 21. I, 443 a.
5, 13. II, 48 b.
5, 18. II, 263 b.

ÉZÉCHIEL.

1, 4. 27. I, 37 b.
4, 9. I, 334 b. 363 b. 549 a.
5, 5. II, 402 b.
8, 17. II, 368 b.
8, 14. II, 403 b.
10, 1. I, 193 a.
12, 13. II, 337 b.
14, 14. I, 264 a.
16, 4. I, 365 a. II. 339 a.
16, 10. II, 384 a.
21, 26. I, 300 b.
21, 32. II, 357 b.
22, 11. II, 23 a.
23, 40. I, 65 a.
24, 17. II, 185 b.
26 à 28, II, 427 b.
27, 1-7. II, 432 a.
27, 6. II, 126 b.
27, 7. I, 325 a.
27, 13. II, 425 b.
27, 14. II, 72 b.
27, 15. I, 272 a. 306 a. 458 b.
27, 16. I, 214 a. 222 b. 341 b.
27, 17. II, 133 a.
27, 18. I, 422 a.
27, 23. I, 172 b.
28, 13. II, 199 b. I. 320 a.
29, 10. I, 253 b.
29, 18. II, 428 b.
30, 6. II, 375 b.
31, 8. I, 190 a.
38, 2. 3. II, 279 a.
39, 9. I, 88 a.
39, 10. 11. I, 328 a.
40, 1. sq. II, 396 a.
40, 2. II, 365 a.
40, 16. 41, 16. I, 361 a.
41, 6. II, 394 b.
43, 13. I, 223 a.
43, 24. II, 338 b.
44, 21. sq. II, 227 a.
45, 12. II, 56 b.

DANIEL.

1, 1. sq. I, 355 a.
1, 7. II, 110 b.
2, 49. I, 264 b.
3, 2. I, 115 a.
3, 1. sq. I, 264 a.
3, 5. II, 74 b. sq.
5, 2. I, 131 a.
6, 1. II, 167 a.
7, 6. I, 549 b.
8, 5. I, 195 b.
8, 25. I, 64 b.
9, 1. I, 96 b.
9, 24. II, 237 b. I. 90 a.
11, 30. I, 541 b.

OSÉE.

1, 2. sq. II, 128 b.
1, 5. I, 80 a.
3, 2. I, 436 b.
4, 12. I, 300 b.
4, 17. 5, 9. I, 336 b.
6, 8. I, 376 b.
7, 11. 12. I, 206 b.
9, 6. II, 34 b.
10, 14. II, 129 a.
12, 5. I, 462 b.
14, 7. II, 446 a.

JOEL.

1, 12. I, 267 a.
2, 4. sq. II, 495 a.
3, 2. 12. I, 514 a.
3, 4-8. II, 427 b.

AMOS.

1, 1. I, 49 b. II, 416 b.
1, 3. I, 188 b.
5, 5. I, 400 a.
5, 26. I, 163 a. II, 66 a.
6, 10. I, 156 a.
6, 14. II, 328 b.
7, 14. I, 364 b. II, 375 a.
9, 7. II, 181 b.

JONAS.

1, 1. sq. I, 510 b. II, 103 a.
1, 7. II, 371 a.
2, 1. I, 117 b. II. 211 b.
3, 5. 7. I, 499 b.
4, 6. 10. I, 538 b.

ABDIAS.

v. 20. II, 373 a.

MICHÉE.

1, 6. II, 308 a.
1, 10. I, 410 b. 381 b.
1, 13. I, 543 a.
1, 14. I, 24 b.
1, 16. I, 36 b.
3, 12. II, 365 b.
5, 5. II, 113 b.
7, 12. I, 315 a.

NAHUM.

2, 11. 12. I, 572 b. II, 103 a.
3, 8. I, 346 b. II, 106 a. sq.

HABACUC.

1, 8. I, 194 a.
3, 7. I, 253 b. sq.

SOPHONIE.

1, 4. sq. I, 447 a.
1, 10. I, 488 b.
1, 11. II, 1 b.
2, 5. II, 181 b.
2, 14. I, 216 b.
3, 3. I, 580 a.

AGGÉE.

2, 9. II, 397 b.

ZACHARIE.

1, 1. II, 452 a.
4, 10. 5, 8. II, 46 a.
5, 6. 7. I, 337 b.
8, 19. I, 499 b.
9, 1. sq. I, 403 a. 261 b.
9, 9. I, 54 a.
11, 1. I, 177 a.
11, 8. II, 24 b.
14, 10. I, 488 b.
14, 20. II, 369 b. 497 b.

MALACHIE.

3, 10. I, 297 a.

MATTHIEU.

1, 1-16. (Luc 3, 23. sq.) I, 493 b.
1, 5. II, 256 a.
1, 11. I, 469 a. 494 a.
1, 16. I, 516 b.
1, 25. I, 495 b.
2, 1. II, 76 a.
2, 1. sq. I, 492 b, II, 4 a.
2, 2-12. I, 347 b.
2, 18. II, 257 b.
2, 23. II, 86 b.
3, 1. I, 471 b.
3, 4. I, 185 b. II, 54 b.
3, 16. I, 207 b.
4, 15. I, 379 a.
4, 18. II, 186 b. I, 53 a.
5, 13. II, 339 a. sq.
5, 23. sq. I, 180 b.
5, 33. II, 349 a.
5, 41. I, 227 a.
6, 1. 4. I, 104 a.
7, 6. I, 196 a.
8, 6. II, 140 a.
8, 21. II, 70 b.
8, 28. I, 374 b.
9, 20. I, 423 b.
9, 23. II, 75 a.
10, 16. II, 351 b.
11, 2. I, 473 b.
11, 9. 11. I, 474 b.
11, 23. II, 472 a.
12, 5. II, 285 a.
12, 10. II, 140 b.
12, 24. I, 114 a. 292 b.
12, 31. I, 147 a.
12, 40. II, 211 b.
13, 1. sq. I, 555 b.
13, 4. II, 119 a.
13, 25. I, 458 b.
13, 33. I, 555 b.
14, 1. sq. I, 427 a. sq. 472 b. sq.
15, 4. sq. II, 141 a. I, 214 a.
16, 6. I, 555 b.
16, 16. sq. II, 192 a.
17, 3. II, 61 b.
17, 15. II, 219 a.
17, 21. I, 500 a.
18, 6. II, 48 b.
19, 12. I, 349 a.
19, 24. I, 185 b.
20, 29. sq. I, 124 b.
21, 19. sq. I, 364 b.
22, 12. II, 476 b.
22, 31. sq. II, 478 a.
23, 5. II, 185 a.
23, 23. I, 253 a.
23, 24. II, 71 b.
23, 25. I, 121 a.
23, 35. II, 453 a.

24, 20. II, 285 b.
24, 28. I, 36 b.
24, 41. II, 48 a.
26, 6. sq. II, 362 a.
26, 17. II, 137 b.
26, 23. II, 264 a.
26, 30. I, 169 b.
26, 34. II, 221 b.
26, 69. I, 379 b.
27, 5. I, 530 a.
27, 9. I, 485 a. II, 452 b.
27, 15. II, 137 a.
27, 16. I, 123 b.
27, 19. II, 201 b.
27, 34. I, 363 b.
27, 45. 51. II, 484 b.
27, 55. II, 25 b.

MARC.

1, 10. I, 207 b.
1, 16. sq. II, 186 b.
2, 3. 4. II, 415 a.
2, 14. II, 26 b.
2, 26. I, 7 b.
3, 17. II, 464 b.
3, 21. I, 495 b.
3, 32. I, 495 a.
5, 1. I, 374 b.
5, 25. I, 423 b.
6, 3. I, 495 b.
7, 8. I, 118 b.
7, 11. I, 214 a.
9, 43. II, 472 a.
9, 49. II, 339 a.
11, 13. sq. I, 364 b.
13, 35. II, 435 b.
14, 3. I, 38 b.
14, 12. II, 137 b.
15, 1. 6. sq. II, 201 a. sq.
15, 17. II, 222 b.
15, 23. II, 76 b.
15, 41. I, 495 b.
16, 18. II, 211 a.

LUC.

1, 1. sq. I, 580 b.
1, 10. II, 231 b.
1, 39. I, 536 a.
1, 42. I, 325 a.
1, 59. 61. II, 110 a. b.
1, 80. I, 289 a.
2, 1. sq. II, 451 a.
2, 2. I, 258 a.
2, 5. (1, 27.) sq. I, 495 a.
2, 7. I, 440 a.
2, 36. sq. I, 59 b.
3, 1. II, 416 a.
3, 1. 2. I, 492 b.
3, 22. I, 207 b.
3, 23. sq. I, 494 a.
5, 1. sq. II, 186 b.
5, 19. II, 415 b.
5, 27. II, 29 b.
5, 38. II, 130 b.
6, 1. II, 287 a.
6, 22. I, 118 a.
7, 5. II, 376 b.
7, 12. 14. II, 156 a.
7, 19. I, 473 b.
7, 37. sq. II, 28 a.
7, 46. I, 441 b.
8, 3. I, 495 b.
8, 26. sq. I, 374 b.
9, 10. I, 289 a.
9, 55. I, 323 b.
10, 30. I, 289 a.
10, 34, I, 440 a. 442 a.
10, 38. sq. II, 264 a.
11, 1. sq. I, 473 a.
11, 5. II, 47 b.
13, 1. sq. II, 200 b.
13, 11. II, 140 b.
13, 32 (33). II, 263 b.
15, 16. I, 390 b.
16, 22. I, 18 a.
16, 26. II, 472 a.
17, 6. II, 72 b. 375 a.
17, 12. I, 553 a.
17, 37. I, 36 b.
19, 40. II, 485 a. b.
22, 7. II, 137 b.
22, 18. II, 489 a.
23, 17. II, 137 a.
23, 36. II, 446 b.
23, 45. II, 484 b.
24, 13. I, 328 b.

JEAN.

1, 13. II, 466 a. sq.
1, 28. I, 136 a. b.
1, 29. I, 472 a. 154 a.
1, 32. I, 207 b.
1, 40. sq. II, 86 b.
2, 20. I, 493 a.
3, 3. I, 120 b.
3, 14. sq II, 351 a.

3, 23, I, 333 a.
4, 5. II, 354 a.
4, 6. I, 464 b.
4, 8. 9. sq. II, 609 b.
4, 36. II, 474 a.
5, 1. I, 496 b.
5, 2. sq. I, 137 a.
6, 5. II, 178 a.
6, 48. sq. I, 180 a.
7, 3. 5. I, 495 a.
7, 15. I, 495 b.
7, 35. I, 392 a.
7, 37. II, 383 a.
7, 52. I, 413 a.
8, 7. I, 545 b.
9, 1. II, 466 a.
9, 6. II, 300 a.
9, 22. 34. I, 118 a.
12, 1. I, 546 b.
12, 21. II, 178 a. 192 a.
12, 42. I, 118 a.
13, 1. II, 137 b.
13, 23. II, 264 b.
14, 8. II, 178 b.
15, 1. sq. II, 399 a.
16, 2. I, 118 a.
18, 10. II, 10 b.
18, 28. II, 138 a.
18, 31. II, 318 a.
18, 39. II, 137 a.
19, 2. II, 222 b.
19, 13. I, 372 a.
19, 14. II, 138 a.
19, 23. II, 440 a. 413 b.
19, 31. I, 246 b.
19, 36. II, 136 a.
20, 17. II, 26 b.
20, 23. II, 192 b.
20, 24. II, 406 a.
21, 7. II, 439 a.
21, 15. II, 192 a.

LES ACTES DES APÔTRES.

1, 12. I, 191 b.
1, 18. I, 530 a.
1, 21-23. I, 124 a.
2, 9. II, 141 b.
2, 13. II, 446 a.
2, 22. II, 86 b.
3, 2. 10. II, 398 a.
3, 24. II, 494 a.
4, 12. II, 193 b.
5, 1. sq. I, 50 a.
5, 6. 10. I, 156 a.
5, 34. sq. I, 380 b.
5, 36. II, 406 b.
5, 37. I, 530 a.
6, 1. I, 422 b.
6, 9. I, 566 b.
7, 2. II, 43 a.
7, 16. I, 423 b.
7, 43. I, 163 a.
7, 56. sq. I, 346 b. 545 b.
8, 20. II, 193 b.
8, 26. (29. 39.) I, 382 a. II, 179 a.
9, 3. sq. II, 149 b.
9, 29. I, 423 a.
9, 36. 39. I, 304 a.
10, 1. sq. II, 275 b. 190 a.
10, 2. I, 221 a. II, 240 b.
11, 20. I, 258 b.
12, 4. II, 435 b.
12, 20. I, 147 b. II, 356 a.
12, 23. II, 437 b.
13, 5. II, 18 b.
13, 6. sq. I, 122 a.
14, 6. sq. I, 377 b.
14, 11. I, 584 a.
14, 12. II, 149 a.
15, 20. 29. I, 59 a. 183 b. II, 475 b.
16, 3. I, 202 b.
16, 12. sq. II, 180 a. II, 374 a.
16, 14. I, 585 a. II, 222 b.
16, 16. sq. II, 253 b.
16, 37. II, 144 b. 386 a.
17, 18. I, 337 a. II, 497 b.
17, 23. I, 401 b.
17, 28. II, 210 a.
18, 2. I, 204 a.
18, 18. I, 76 a. II, 86 b.
19, 9. II, 428 b.
19, 13. sq. I, 335 b.
19, 19. I, 330 b.
19, 24. I, 295 a. 335 a.
20, 4. II, 370 a.
20, 28. I, 354 a.
21, 24. sq. II, 448 b.
22, 3. II, 144 b. 386 a.
23, 2. 24, 1. I, 52 a.
23, 7. sq. II, 296 b.
23, 23. II, 275 b.
23, 35. II, 224 b.
25, 2. I, 52 a.
27, et 28, II, 432 a. sq.
27, 2. I, 30 a.
27, 8. I, 245 a.

27, 12. 14. II, 437 a.
27, 17. 40. II, 432 b.
27, 29. I, 52 b.
28, 2. 4. I, 121 b.
28, 11. II, 432 b.
28, 12. II, 377 b.
28, 15. I, 367 b.
28, 30. II, 146 a.

ROMAINS.

1, 14. I, 392 a.
2, 29. I, 202 b.
5, 8. I, 147 a.
6, 3-11. I, 119 b.
8, 17. sq. II, 468 b.
8, 23. II, 223 b.
9, 3. I, 118 b.
11, 17. 24. II, 119 b.
16, 7. 9. I, 53 a. 75 b.
16, 21. II, 370 a.
16, 23. I, 479 b.

1 CORINTHIENS.

4, 17. II, 409 b.
5, 1. II, 23 a.
5, 5. I, 118 b.
5, 6. I, 555 a.
5, 7. II, 138 a.
5, 9. II, 147 a.
9, 2. sq. I, 75 a.
9, 6. I, 123 a.
10, 4. II, 265 b.
10, 6. I, 504 b.
10, 16. II, 136 b.
14, 11. I, 121 b.
15, 20. II, 223 b.
15, 32. I, 501 b. II, 151 a.
16, 3. sq. I, 218 b. sq. II, 145 b.
16, 17. I, 367 b.

2 CORINTHIENS.

3, 7. II, 487 a.
3, 18. II, 57 b.
8, 16. sq. I, 219 a.
10, 10. II, 152 a.
11, 23. 24. I, 368 a. II, 151 a.
11, 32. I, 85 a. 346 b.
12, 1. II, 150 b.
12, 2. 4. II, 468 b.
12, 8. II, 113 a.
12, 7. II, 150 b.
12, 12. I, 74 b.

GALATES.

1, 17. I, 78 a.
1, 18. II, 190 a.
2, 1. sq. II, 151 b.
2, 9. 11. II, 190 b. 192 b.
2, 12. I, 466 a.
3, 17. II, 63 b.
4, 9. II, 505 a.
4, 10. I, 377 b.
4, 22 sq. II, 504 a. sq.
4, 25. II, 364 a. I, 31 b.
5, 17. II, 467 a.
6, 11. II, 147 a.

ÉPHÉSIENS.

2, 3. I, 183 a.
4, 11. I, 352 a.
5, 25. II, 467 a.
6, 11-20. I, 88 a. 152 b.

PHILIPPIENS.

1, 1. I, 353 b.
1 13. II, 224 b.
1, 21. II, 479 a.
3, 2. I, 196 a.
4, 3. I, 354 b.

COLOSSIENS.

2, 17. II, 504 b.
4, 6. II. 339 a.
4, 11. II, 110 a.
4, 14. I, 209 b.
4, 16. I, 335 b. II, 147 b.

1 THESSALONICIENS.

3, 1. sq. II, 410 a.
5, 12. I, 353 b.

2 THESSALONICIENS.

2, 2. 3. II, 147 a.
3, 17. II, 147 a.

1 TIMOTHÉE.

1, 2. II, 409 b.
1, 4. II, 420 b.
1, 20. I, 118 b.
2, 8. II, 232 b.
2, 9. I, 194 b.
2, 15. I, 353 a.
3, 2. II, 214 b.
3, 1-11. I, 354 a.

4, 3. I, 184 a.
4, 10. II, 473 b.

2 TIMOTHÉE.

1, 2. II, 409 b.
1, 15. II, 146 a.
2, 17. II, 10 a.
3, 8. I, 469 a. 329 a.
3, 15. II, 409 b.
4, 5. I, 352 a. II, 409 b.
4, 10. II, 410 b.
4, 17. II, 99 a.
4, 20. II, 410 b.

TITE.

1, 5-9. I, 354 a.
1, 6. II, 214 b.
1, 12. I, 245 b. II, 210 a.
3, 9. II, 420 b.
3, 12. I, 90 a. II, 414 a. 426 b.

HÉBREUX.

3, 8. II, 40 b.
7, 1 sq. II, 506 b.
8, 5. 9, 23. II, 505 a.
9, 4. I, 82 a.
9, 7. sq. I, 358 b.
10, 26. sq. I, 147 a.
11, 34. sq. I, 5 a. 338 b. II, 155 b.
13, 2. I, 440 a.

JACQUES.

1, 11. II, 437 a.
1, 20. II, 460 b.
2, 3. II, 377 a.
2, 25. II, 256 a.
5, 16. II, 232 b.

1 PIERRE.

1, 23. II, 467 a.
2, 4. 5. II, 194 a.
3, 21. I, 120 a. II, 193 b.
5, 13. II, 195 a. sq.

2 PIERRE.

2, 22. I, 196 a.
3, 7. II, 416 b.
3, 15. II, 152 a.

1 JEAN.

2, 16. I, 25 b.
2, 18. I, 62 b.
3, 16. I, 344 a.
5, 16. I, 147 a.

2 JEAN.

v. 1. sq. I, 479 a.

3 JEAN.

v. 1. sq. I, 479 a.
v. 13. II, 280 a.

JUDE.

v. 11. I, 217 b.
v. 14. 15. I, 332 a.
v. 9. II, 50 b. 64 a.

APOCALYPSE.

2, 6. 15. II, 100 b.
2, 7. II, 467 b.
2, 9. II, 323 b.
2, 12. sq. II, 164 b.
2, 17. II, 199 a.
2, 18. II, 45 b. 37 b.
2, 20. I, 490 b.
3, 9. II, 323 b.
6, 16. I, 154 a,
7, 5-8. I, 262 b.
9, 3. sq. II, 495 a.
9, 7. sq. II, 329 b. sq.
11, 1. 21, 15. II, 280 a.
11, 3-10. II, 389 a.
12, 4. sq. II, 495 a.
12, 7. II, 50 b.
13, 17, 18. II, 113 b. 276 b.
17, 5. 12. 18. II, 276 b.
20, 1, sq. II, 324 a.
20, 2-4. II, 55 b. 351 a.
20, 6. 14. II, 70 a.
21, 1. II, 468 b.
21, 23. 22, 5 II, 468 b.
22, 15. I, 196 a.

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.